Digitized by Google

LIBERTÉ ET PATRIE
DON FAIT À LA
Bibliothèque Cantonale
et Universitaire
BIBLIOTHEQUE
de feu Mr le conseiller fédéral
LOUIS RUCHONNET
donnée par son fils
Mr ERNEST RUCHONNET

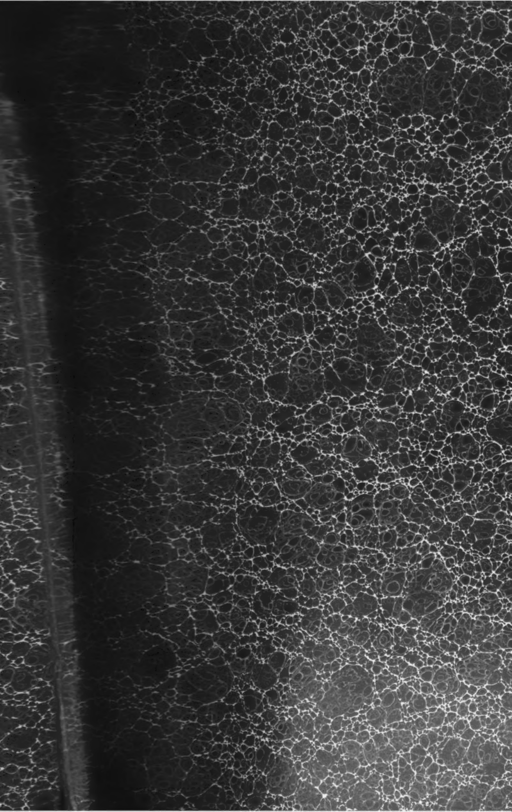

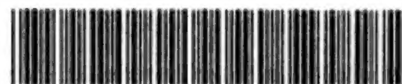

HISTOIRE

DE FRANCE.

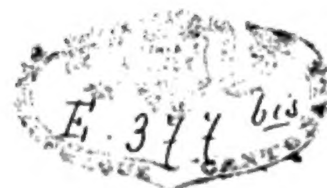

IMPRIMERIE DE L. BOUCHARD-HUZARD,
rue de l'Éperon, 7.

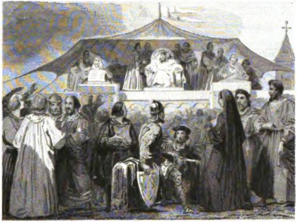

Em. Wattier del. Dannaime D.^ee Poyon Sc.

ASSEMBLÉES NATIONALES SOUS CHARLEMAGNE.

Digitized by Google

HISTOIRE

DE FRANCE

PAR MÉZERAY,

DEPUIS PHARAMOND JUSQU'A 1596; CONTINUÉE JUSQU'A 1715 PAR LIMIERS,
ET DEPUIS 1715 JUSQU'A 1830
PAR UNE SOCIÉTÉ DE PROFESSEURS D'HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS.

ÉDITION POPULAIRE ET PERMANENTE,
ENTIÈREMENT REVUE, CORRIGÉE, ANNOTÉE, ET SANS AUCUNE OMISSION DE FAITS.

PARIS,
AU BUREAU CENTRAL, RUE VIVIENNE, 16.

1839.

HISTOIRE
DE FRANCE.

PREMIÈRE RACE.

PHARAMOND, 1er ROI (*).

418. Il n'est point de nation au monde plus illustre que celle des Français, mais il n'en est point aussi dont l'origine soit plus obscure, et quoique la gloire de leurs beaux faits ait excité tous ceux qui ont mérité quelque honneur dans les lettres à rechercher le lieu de leur extraction, néanmoins ceux qui ont le plus curieusement épluché les passages des anciens auteurs sur lesquels on doit faire fondement pour ce point y ont tant trouvé de différentes conjectures, qu'au lieu d'établir quelque vérité déterminée, ils n'ont fait que détruire les opinions contraires. Après tant et tant de curieuses recherches qui ont été faites sur ce sujet, certes la mienne ne saurait être qu'inutile et présomptueuse : c'est pourquoi, sans embarrasser l'entrée de mon ouvrage d'une si difficile et si épineuse question, je ne rapporterai ici que les choses les plus nécessaires et les plus assurées.

Le nom des Francs ne se trouve dans aucun auteur avant l'an 264, qui est le dixième de l'empire de Galien, lequel, entre plusieurs nations que, par une vanité ridicule, il disait avoir subjuguées, produisit en un spectacle public certain nombre d'hommes sous le nom et l'habit de Francs; témoignage qu'ils étaient déjà redoutables aux Romains. Aussi presque tout d'un coup on les vit avec grande puissance inonder les Gaules, et de là se déborder dans l'Espagne, où ils s'emparèrent des pays que nous nommons aujourd'hui Catalogne et Aragon, et même portèrent leurs armes victorieuses jusque dans l'Afrique; puis encore, Posthumus s'efforçant de s'approprier l'empire des Gaules, ils lui prêtèrent assistance et le maintinrent, durant quelques années, à l'encontre de ce même Galien.

Mais de quel pays ces guerriers étaient-ils originaires? Quelques uns, considérant que sous Decius il y eut un furieux débord de nations scythiques dans les Allemagnes, et qu'il parut lors beaucoup de noms de peuples inconnus par les précédents géographes et historiens, ont pensé qu'ils venaient de ces quartiers; d'autres les tirent de l'île de Scandie. Les auteurs allemands veulent qu'ils soient Germains d'origine, pour ce que quelques écrivains de ce temps-là les ont ainsi appelés. Plusieurs des nôtres leur accordent ce point, mais soutiennent que ces Germains étaient des rejetons de cette peuplade des Gaulois, laquelle s'était répandue en Germanie par l'expédition de Sigovèse, 600 ans avant Jésus-Christ. D'autres sont d'avis qu'ils descendent des *Cimbres*, et que ces Cimbres sont peuples de Danemarck, sur quoi ils ne manquent pas d'autorités, pour montrer que

(*) On a souvent mis en doute l'existence des quatre premiers rois de France placés, dans l'histoire, avant Clovis. Ce doute est fondé. Pharamond ou Waramont ne fut, à proprement parler, qu'un général d'armée, un chef de Francs, libres, sous son commandement, en tout ce qui était étranger au service militaire. Grégoire de Tours reconnaît l'impossibilité de déterminer positivement quel fut le premier roi des Français.

ces peuples ont de tout temps couru le monde, et ont pénétré jusqu'aux Palus-Méotides, autrement dit le golfe de la Tane, ou la mer Blanche. Il y en a aussi qui, remontant jusqu'à la guerre de Troie, les font descendre d'une colonie de Troyens conduits, après la destruction de cette ville, par Scamandre, dit *Francus*, fils d'Hector, sur les bords de ces mêmes Palus. Mais la plus commune opinion est que les Francs n'étaient point un certain peuple, ainsi plutôt une ligue composée de plusieurs nations réunies, pour conserver leur commune liberté contre les Romains, lesquels, après avoir dompté les Gaules, s'efforçaient encore d'ajouter à leur domination les provinces d'au delà du Rhin.

L'étymologie de leur nom n'est pas moins incertaine que leur origine. Certains auteurs ont écrit qu'avant la naissance du Verbe incarné ils s'appelaient *Sicambres*, ce nom étant même chose que celui de *Cimbres;* mais qu'ayant obtenu de grandes victoires contre les Goths, par la vaillance de leur général *Francus*, ils prirent depuis le nom de *Francs*, afin d'honorer la mémoire de ce héros. Ceux qui disent qu'ils ne se l'attribuèrent que du temps de Valentinien se sont lourdement trompés; car encore qu'il puisse être vrai que cet empereur se soit servi de leurs armes contre les Alains, et leur ait accordé exemption pour dix ans, néanmoins ce ne peut être de là qu'ils se donnèrent ce glorieux titre de *Francs*, puisqu'ils l'avaient déjà plus d'un siècle auparavant. Quelques uns plus probablement le rapportent à des peuples cimbres nommés *Franques*, et d'autres le trouvent dans la composition de ces deux mots germaniques *Freyen*, libre, et *Hensen*, demi-dieu, héros (les Goths appelaient leurs seigneurs *Hensen*), comme qui dirait libre seigneur. Mais, toutes ces incertitudes à part, il est certain que du temps de Galien ils occupaient les pays d'au delà du Rhin, le long de la côte germanique jusqu'à l'Elbe, et qu'ils étaient plus proches de l'Océan qu'ils ne furent par après. Nation hardie, fière, belliqueuse, néanmoins sans reproche de cruauté, et de beaucoup plus humaine que les autres septentrionales; mais jalouse, au dernier point, de l'honneur et de la liberté; et qui, ne sachant souffrir un moment de repos, faisait sans cesse des courses dans les autres provinces de la Germanie et dans les Gaules. Du temps de l'empereur Claude, l'an deux cent septante, un de ces essaims se jeta sur la Hollande et les îles de l'embouchure du Rhin, d'où en peu de temps il se rendit maître de tout l'Océan, ce qui a fait croire à quelques uns qu'ils étaient naturels de ces régions-là. Ceux-là exercèrent de furieux pillages sur les terres de l'Empire, et donnèrent bien de la peine même à Dioclétien; jusqu'à tant que Constantin, père du grand Constantin, les ayant vaincus l'an deux cent nonante trois, les distribua par les Gaules; mais Maximien, peu après, les rassembla et leur donna à cultiver le pays des Trevois et Nerviens. Or, ceux d'au delà du Rhin, sous la ligue desquels étaient les peuples ansivariens, chauces, chérusques, chamaves, bructères, cattes et autres furent chassés de leur première demeure par la venue des Saxons, peuples scythiques, et poussés plus avant dans la pleine terre, vers le commencement du IV[e] siècle; si bien qu'ils se logèrent en l'endroit où sont aujourd'hui les comtés de Zutphen, Berghe et contrées circonvoisines, et ils s'étendirent à peu près jusqu'au pays qui, depuis, s'est appelé *Franconie*. Mais ils ne perdirent rien au change ni de leur réputation, ni de cette humeur guerrière qui les portait sans cesse à conquérir de nouveaux pays; si bien que leur gloire s'accroissant de plus en plus, presque tout ce qui était entre les fleuves du Rhin, de l'Elbe et du Mein s'appelait *France*, quoique la vraie France fût censée proprement au comté de Zutphen et aux environs. Mais cette puissante ligue pensa être détruite avec la nation par l'empereur Constantin, l'an trois cent sept. Il leur mena si rude guerre, qu'il prit deux de leurs rois, Ascaric et Ragaise, lesquels, par une barbare inhumanité, il exposa aux bêtes. Son fils Crispus, étant lieutenant dans les Gaules, en remporta encore une grande victoire. Et néanmoins cet empereur les trouva si braves soldats, qu'il en emmena plusieurs compagnies à son service contre le tyran Licinius; et leur vaillance leur donna tant de crédit, que ses enfants Constant et Constance les employèrent avec de grands honneurs dans les plus belles occasions. Julien, Valentinien I[er] et Théodose, sous le règne desquels ils firent plusieurs courses sur les Gaules, trouvèrent plus sûr de les arrêter par des alliances que par les armes, et en tirèrent de grands services, spécialement Valentinien I; de sorte qu'en mourant il ordonna un de leurs rois, nommé *Mellaubaudes*, général de ses armées. Sous les empereurs suivants, nous trouvons grand nombre de preuves de leur valeur et de l'affectation, ou, à vrai dire, de la crainte que les Romains avaient pour eux, et toujours de nouvelles entreprises sur les Gaules; d'où ils étaient chassés tantôt par les Romains, tantôt par d'autres Barbares. Arbogaste, l'un des princes français, eut l'absolue administration sous Valentinien II. Après la mort de Théodose, environ l'an 396, Stilicon, tuteur d'Honoré, son fils, confina en exil en Toscane Marcomir, l'un de ces rois et quatre ans après, par une

plus grande cruauté, fit exécuter à mort Richimer, avec sa femme Hastilla. L'an 413, un gentilhomme de Trèves, outragé de ce que Lucius, gouverneur romain, avait débauché sa femme, leur livra la ville, qui fut, pour le quatrième malheur, saccagée par les Barbares. Mais cette fois encore, ils furent chassés des Gaules par un déluge d'autres nations, Quades, Vandales, Sarmates, Alains, Gépides, Erules, Saxons, Allemands, suscités contre eux par Stilicon.

Il est à remarquer qu'ils se gouvernaient lors par des capitaines-généraux, qu'ils étaient divisés en trois principaux cantons ou ligues; savoir : des Ansivariens, Saliens et Sicambriens; et que, quand ils s'établirent dans les Gaules, la partie qui demeura sur les rives des fleuves du Rhin, de la Meuse et de l'Escaut s'appela Ripuariens; je ne voudrais pas assurer qu'elle ne fût ainsi appelée dès auparavant. L'autre qui poussa plus avant retint le nom de Saliens et Sicambriens; et enfin ces noms s'étant perdus, celui seul de Francs leur est demeuré. Or, comme ils avaient plusieurs chefs, ou électifs, ou héréditaires, il naissait souvent des divisions entre eux, et, par faute d'être unis et de tendre tous à un même dessein, ils étaient souvent rompus, et ne pouvaient faire de progrès considérables dans la Gaule, qu'ils convoitaient depuis cent cinquante ans.

Donc, afin d'unir toutes leurs forces pour s'y loger aussi bien qu'avaient fait les Bourguignons et les Goths, ils trouvèrent bon, à ce qu'on tient, de créer un chef souverain sur tous les autres. Ils avaient entre eux un des fils de feu Marcomir, sage dans les conseils et hardi dans l'exécution, mais surtout d'une probité singulière et d'une exacte fidélité. Il s'appelait *Waramond*, mot qui, en leur langue, signifiait *bouche véritable*, ou *bouche franche*; c'est pourquoi ils reconnaissaient dans ce nom comme un manifeste présage d'un heureux établissement, d'autant que la franchise et la vérité sont les deux premiers fondements des États. La maison de Marcomir était d'ailleurs la plus ancienne et la plus noble d'entre les Francs, qui, de tout temps, ont déféré beaucoup à la noblesse. Sur cette considération, joignant au mérite particulier de Pharamond les obligations qu'ils avaient à son père et à toute sa race, et tenant pour garants de sa bonne administration les beaux exploits de ses ancêtres, ils assemblèrent leurs armées, qui le choisirent pour généralissime, et lui donnèrent ensuite le titre de *roi des Francs*, titre si glorieux, que ses successeurs, ayant conquis tant de pays et de seigneuries, l'ont toujours retenu depuis, pour montrer qu'en effet ils sont rois des peuples et des cœurs là où les autres princes ne sont rois que des terres.

La foi qui lui fut donnée par les soldats, FIDES EXERCITUUM, a été si saintement gardée par leurs descendants, que les étrangers même ont universellement reconnu la fidélité, le respect et l'affection des Français envers leurs princes. Quant à la cérémonie d'élever les rois sur un bouclier, et de les porter trois fois à l'entour du camp, elle commença avant le règne de Pharamond et fut pratiquée, non seulement en l'élection du principal roi des Francs, mais encore de tous les autres roitelets, dont la dénomination se perdit avec le temps dans celle du premier chef.

420. De cette mémorable élection de Pharamond, qui fut faite environ l'an 420, les auteurs commencent notre monarchie et comptent nos rois depuis celui-ci jusqu'à présent; non pas qu'il n'y en eût déjà qui avaient porté le titre de rois, ou parce que Pharamond s'établit en Gaule, car il n'y fut jamais en personne; mais à cause que les autres plus petits chefs des Francs furent réduits, par la bonne conduite de Marcomir et de Pharamond, à prendre les ordres d'eux et à leur devoir quelque dépendance. L'établissement d'un chef fut celui de la puissance des Français.

Pharamond, ayant travaillé pour la gloire, se mit à travailler à l'établissement des lois et au repos de ses sujets, moyens les plus assurés pour affermir l'autorité d'un prince. Pour cet effet, il assembla les plus sages de son royaume; et pour adoucir un peuple qui n'avait eu jusque-là d'autre droit que celui de la force, il établit plusieurs statuts, qui, tous ensemble, furent nommés *saliques*, des *Saliens*, peuples francs, habitant sur les rives du fleuve *Sale*, qui avaient dans cette assemblée de notables un baron nommé *Salogast*. L'opinion qui rapporte l'invention de ces lois à Pharamond est si reçue, qu'en vain quelques auteurs trop exacts y ont voulu opposer leurs raisons. Il est si doux de nous laisser persuader à notre profit qu'il ne faut point davantage appuyer cette créance. Ces lois n'étaient pas seulement faites pour l'intérêt des princes et de l'État, mais aussi pour le réglement des particuliers, ainsi que l'étaient les douze Tables et le Droit romain. Il est bien vrai que la plus importante, et qui a conservé toutes les autres, est celle en conséquence de laquelle les mâles s'attribuent la couronne. Elle a été pratiquée dans la première race. Les filles de Childebert, roi de la France occidentale, fils du grand Clovis, ne succédèrent pas, mais leur oncle paternel, Clotaire Ier. Chérebert, fils de ce Clotaire,

n'ayant laissé que trois filles, Sigisbert, son frère, eut sa couronne; et Clotilde, fille de Gontran, n'hérita point de son père, mais Childebert, son cousin-germain. La seconde race n'a point eu d'occasion de faire valoir la loi salique; mais la troisième l'a bien maintenue contre l'Anglais; et même dans le dernier siècle, le grand roi François fut préféré sans opposition aux filles de Louis douzième. En un mot, nous tenons en France cette loi aussi vieille que notre monarchie, et l'une des fondamentales de l'Etat. Les lois saliques furent écrites en latin, parce que toute l'Europe, en ce temps-là, avait suivi la langue des Romains, pour lors les plus puissants, et s'en servait dans les actes publics, auxquels cette langue semble mieux convenir, étant plus auguste et plus étendue. On y trouve néanmoins beaucoup de mots purement allemands, qui témoignent assez en quel pays et par quelle nation elles ont été faites. Voilà donc quelle fut l'élection de notre premier monarque, qui, après avoir ainsi jeté les fondements de son empire, tant par les armes et les conquêtes que par les lois et la police, mourut en Franconie, sans avoir passé en France, ayant régné, suivant l'opinion la plus commune, environ douze ou quatorze ans.

CLODION, II^e ROI.

425. En la place de Pharamond, les Francs substituèrent aussitôt le capitaine Clodion, ou Clogion, qui fut son fils, selon quelques uns, ou son parent, selon quelques autres. On l'a surnommé *le Chevelu*, parce qu'il introduisit la coutume que les rois et ceux de son sang portassent la chevelure longue. Les Romains, qui avaient accoutumé d'appeler toutes les autres nations barbares, et qui les tenaient pour esclaves, ne permettaient pas qu'aucun de servile condition portât des cheveux. Sur le déclin de leur empire, les Romains avaient ordonné que les seuls patrices portassent les cheveux longs et eussent la tête découverte. Les peuples de Germanie, entre autres les Sicambriens et les Francs, pour se moquer d'eux, avaient tous de longues chevelures, bien agencées, et pour la plupart teintes d'un jaune doré. Cette mode était commune au peuple comme aux princes, et chacun avait les cheveux plus longs ou plus courts, à sa volonté; mais c'était une ignominie chez eux que d'aller la tête rasée. Ainsi Clodion, voulant conserver la liberté et les marques qui l'embellissaient, de peur que, parmi les Francs, il ne s'en trouvât quelqu'un qui, par bassesse de cœur ou autrement, n'en relâchât quelque chose, ordonna, sous de rigoureuses peines, qu'aucun Franc n'eût à se raser les cheveux, et de plus il désigna la longueur dont il voulait qu'on les portât, assez grande pour couvrir les oreilles, réservant aux rois et aux princes du sang de les porter jusque sur les épaules. On peut le remarquer dans la médaille où le même Clodion se voit en habit militaire, ayant la tête serrée d'une couronne de laurier, et qui, donnant le chapeau, symbole de franchise, à un de ses vassaux agenouillé devant lui en forme de suppliant, lève la main haute, pour lui enjoindre *que sa chevelure non rasée soit l'ornement de sa tête libre*. L'exergue dit tout cela en un mot: LIBERTAS.

Cette ordonnance fut depuis exactement observée. Les rois et ceux de leur sang portaient de longs cheveux traînant par derrière, comme ceux des épousées, et par devant tressés et galonnés, avec des enrichissements et des parfums. On peut remarquer cela dans quelques vieilles statues à Saint-Denis et à Saint-Germain-des-Prés. Leur barbe, qu'ils laissaient descendre jusque sur l'estomac, était toujours bien peignée, et blonde pour l'ordinaire, comme l'ont presque tous les peuples venant du côté du nord. Nos voisins, qui voyaient la longueur non accoutumée de ce poil, appelaient par moquerie nos princes *des rois de soie*; nom qui fut bien propre aux derniers de la première race, à cause de leur mollesse efféminée. La loi des chevelures dura jusqu'à la troisième race et fut délaissée à la persuasion de Pierre Lombard, évêque de Paris. Au reste, cette marque était tellement attachée au sang royal, qu'on n'eût pas reconnu un homme pour prince s'il eût perdu sa chevelure; et, pour ôter cette qualité à quelqu'un, les rois ne faisaient que lui ôter les cheveux, rigueur que Clovis exerça contre ses parents. Clotaire I^er, ne voulant pas avouer son fils Gondebaud, le fit raser plusieurs fois; et les fils de Clovis, voulant ôter à leurs neveux encore petits l'espérance de succéder à leur père, envoyèrent à leur grand'-mère Clotilde, qui les gardait, des ciseaux et un poignard, lui mandant qu'elle eût à choisir l'un des deux; mais elle aima mieux que ses petits-fils fussent égorgés que privés de leur grandeur, et de l'espoir de la couronne.

431. Clodion passa ainsi les premières années de son règne à assurer les fondements de son État par de salutaires ordonnances, et à mettre ordre aux affaires du dedans; puis il se prépara pour la conquête des Gaules, et pour cet effet leva une puissante armée. Donc Clodion, prince hardi et vaillant, et que Grégoire de Tours appelle *très utile aux Français*, ayant passé le Rhin sur quantité de petits ba-

teaux portatifs, sachant, par ses espions, que les villes de Tournay, Cambrai et Valenciennes étaient peu soigneusement gardées, il les surprend presque sans tirer l'épée, et, au lieu de la garnison impériale, il y en établit une française; la forêt qu'on appelait *Charbonnière* ayant tenu la marche de son armée si secrète, qu'il se trouva bien avancé dans le pays avant que d'être découvert par les Romains. Quoi qu'il en soit, Clodion, se laissant conduire à sa bonne fortune, se saisit des pays d'entre les rivières de l'Escaut et de la Somme, ayant battu les Romains autant de fois qu'ils se présentèrent devant lui.

Je ne sais s'il garda ses conquêtes, ou si seulement il se contenta d'en enlever le butin; mais il faut que, par après, il ait repassé en Germanie, vu que je trouve que, l'an 435, il dompta les Teutons et Saxons, habitants de la Frise, et qu'il dilata son royaume de ce côté-là jusqu'à l'Océan, se ressaisissant d'une partie des terres que les Français avaient tenues avant la descente des Saxons. Les années suivantes, il revint dans les Gaules avec plus grand appareil qu'auparavant, pénétra jusque dans la province sénonnaise; et l'on tient que Sens, Melun, Paris et autres villes d'alentour, lui envoyèrent des ambassadeurs pour se soumettre à sa puissance et lui payer contribution, afin de se racheter du pillage. Durant plusieurs années, il fit ainsi diverses courses par les Gaules, sans trouver d'empêchement. Mais enfin le cours de ses victoires fut arrêté par Ætius. Ce grand capitaine, avec une peine incroyable, courait tantôt à un bout de l'empire romain, tantôt à l'autre, pour faire tête partout aux ennemis qui l'assaillaient de tous côtés; et bien qu'il en apaisât les uns par présents, les autres par menaces, et quelques uns par ses braves exploits, il n'avait néanmoins le loisir d'en ruiner pas un seul, s'en élevant dix autres avant qu'il eût dépêché celui qu'il entreprenait. Les forces et la vaillance des Français lui étant connues, et les siennes trop nécessaires pour être hasardées en une bataille, il n'osa les attaquer ouvertement : ainsi, observant leur contenance, il se résolut d'attendre quelque occasion de les surprendre. Pour lors ils étaient dans le pays d'Artois, où, ne se doutant point du malheur que leur préparait l'incroyable célérité de ce chef, ils se tenaient en assurance, comme s'ils eussent été au delà du Rhin, et même y solennisaient des fêtes et des banquets, ayant leurs femmes et leurs familles avec eux. Un jour qu'ils célébraient les noces d'un des principaux chefs de leur armée, avec une fille de leur nation, il les attaqua à l'improviste et si rudement, qu'il troubla la fête et leur fit abandonner et table et danse pour courir aux armes. Mais il ne leur bailla pas le loisir de se mettre en défense, et, les pressant chaudement, en renversa grand nombre sur la place, donna la chasse aux autres et emmena la nouvelle épouse. Clodion, en cette déroute, sauva sa personne et ce qu'il put de ses gens. Ce ne fut pas encore tout : n'y ayant plus de Français dans les Gaules qui osassent faire tête à Ætius, il lui fut aisé de reconquérir les places qu'ils y avaient prises, et de remettre en peu de jours toute la Belgique sous les lois de l'empire.

Clodion, chassé avec tant de perte, est quelque temps sans oser se remuer; mais, après s'être remis de cette chute, il tente par diverses fois de recouvrer son honneur et sa perte. Notre prince trouve Ætius sur le passage, mais il ne le peut forcer. Le combat est opiniâtre de part et d'autre; mais Clodion se retire enfin, avec résolution de revenir bientôt. En effet, ayant levé de plus grandes troupes, il se présente une autre fois et tente la fortune à diverses reprises; il ne fit qu'ébranler les forces d'Ætius; mais il ne put jamais les abattre.

448. Il est croyable qu'il eût maltraité les Romains si la mort ne se fût opposée à ses entreprises, l'an 49 et le seizième ou dix-huitième de son règne, et, depuis la naissance de Jésus-Christ, environ l'an 448. Sa demeure ordinaire était au château d'Isparg, aujourd'hui nommé Augsbourg, ainsi que le remarque un vieil auteur, qui de plus rapporte que la femme de ce roi, se promenant un jour sur le bord de la mer, fut surprise par un monstre qui sortit des flots, et que de cet embrassement naquit un fils nommé Mérovée, qui fut depuis roi des Français. Il y a quelque apparence que cette fable fut mise en vogue par Mérovée même, ou pour couvrir la faute de sa mère, s'il est vrai qu'il fût bâtard, comme quelques uns l'assurent, ou pour imprimer dans l'esprit des siens une plus respectueuse obéissance.

MÉROVÉE, IIIe ROI.

De quatre enfants mâles que Clodion avait eus d'une fille du roi de Thuringe, l'aîné mourut avant le père, et les trois autres, nommés Alberon, Regnault et Rangcaire, étant encore trop jeunes pour soutenir la charge des affaires, les États élurent Mérovée, dont ceux de la première race ont pris le nom de *Mérovingiens*, soit qu'il fût bâtard, soit qu'il fût seulement son cousin. La monarchie des Francs, encore mal affermie, et choquée par beaucoup de puissants ennemis, s'en allait par terre, si son bonheur ne l'eût rassurée par un chef de

grand crédit envers les siens, et fort redouté chez les étrangers. Il y a des hommes si avantagés par la nature, qu'ils sont nés pour commander et pour attirer à eux le consentement universel des peuples, qui n'est, en ce cas, autre chose qu'un aveu qu'ils rendent à cette prééminence naturelle. Tel était le prince Mérovée, digne du commandemant et *d'être par dessus les autres*, ainsi que le porte l'étymologie de son nom en vieux allemand. Je sais bien que, pour le mettre dans le droit de la couronne, quelques uns l'ont fait fils de Clodion ; mais il suffit qu'il en fût parent, puisque les première et seconde races ont toujours fait leurs rois par élection, les choisissant non pas entre tous, mais parmi ceux du sang royal, et les destituant, quand eux-mêmes s'étaient destitués par leurs lâchetés.

Mérovée eut un bonheur toujours égal à sa vertu ; car il passa fort aisément dans les Gaules, et trouva le pays disposé à se ranger sous son obéissance, les Gaulois s'étant lassés de la domination des Romains, qui ne faisaient que les tondre et les écorcher, sans prendre beaucoup de peine à les défendre. En ce temps-là, Valentinien venait de rappeler Ætius. Le comte Castin, son successeur, ayant amené une nouvelle armée et pris le commandement de celle d'Ætius, n'osa pourtant passer en Espagne qu'il n'eût avec lui le général Boniface, lieutenant d'Afrique. Ils firent assez bien leurs affaires, tant que la concorde les tint unis ensemble. Mais Castin, prenant de la jalousie de Boniface, parce qu'il le reconnaissait plus habile homme que lui, et voyant qu'il ne pouvait rien faire qui eût de l'éclat près de ce chef, s'en offensa tellement, qu'il employa tout ce qu'il avait de pouvoir en qualité de généralissime à le traiter mal, et conspira même contre sa vie. Boniface, en étant averti, se retira en son gouvernement d'Afrique, d'où il envoya faire ses plaintes à la cour ; mais son agent, ayant trouvé mort l'empereur Honorius, ne tira aucune satisfaction de l'impératrice Placidia, mère de Valentinien, et veuve du comte Constantius, de son vivant associé à l'empire par Honorius. Cette femme, des plus inconstantes de son sexe, que les calamités de sa maison ni tant de changements divers n'avaient pas rendue plus avisée, n'ayant point d'yeux pour l'avenir et moins encore pour la justice, au lieu d'écouter favorablement un homme intéressé en sa réputation et en sa vie, se rangea dans le parti de Castin, et envoya en Afrique deux capitaines, Mavortius et Gallio, pour tuer Boniface, qui les tua eux-mêmes. Cela fait, pour justifier son action par la défense, qui est le droit naturel des gens, il met tout l'empire en trouble, et résout de tout perdre pour se conserver. Valentinien dépêche contre lui ses meilleures troupes et ses plus affidés capitaines ; mais lui a recours aux Vandales et aux Alains, qui passent en Afrique, où ils portèrent l'arianisme. Ces troubles offrirent aux Français de belles occasions de s'avancer dans les Gaules. Mérovée ne les perdit pas ; il se saisit de Trèves et de Strasbourg, et occupa tout le pays jusqu'à la rivière d'Aisne. Alors la fortune, qui avait juré la ruine de l'empire, de peur qu'il ne restât quelque coin de la terre exempt de ses secousses, ébranla encore la Grande-Bretagne, dont la partie qui obéissait aux Romains, étant molestée par les Pictes et par les Écossais, tandis que les légions en avaient été tirées pour la guerre d'Espagne, appela à son secours les Anglais, peuples d'entre les Saxons, qui, n'étant pas payés de leur solde, se mirent à ravager le pays qu'ils étaient venus défendre. L'empereur rappelle Ætius ; il arrive à dessein de chasser les Français, les Goths et les Bourguignons ; mais cependant un danger, plus effroyable que tous les autres, le contraint de s'allier avec les ennemis des Romains pour défendre Rome ; car Attila, roi des Huns, ayant repris de nouvelles forces après l'échec naguère reçu des lieutenants de l'empire, et tout fier de se voir environné de cinq cent mille combattants, avait recommencé de répandre le sang par le meurtre de son frère Bléda, qui lui dissuadait cette entreprise. La flamme, l'horreur et le pillage accompagnaient les troupes innombrables de ce Barbare. La ville de Reims, pillée et brûlée, ne vit rien de plus cruel que la mort de son évêque Nicaise, qui fut égorgé dans son église, chantant des hymnes. De là *ce Fléau de Dieu*, portant avec soi la désolation, vint pour forcer Orléans ; mais ne pouvant l'emporter d'abord, il y met le siége, le bat de toutes sortes de machines, et l'épouvante par ses menaces. Annian, par corruption Aignan, évêque de la ville, retint les bourgeois dans leur devoir, par l'assurance qu'il leur donna d'un prompt secours. Aussi arriva-t-il que ni le peuple ne fut point trompé en la confiance qu'il eut aux paroles du prélat, ni le prélat en celle qu'il mit en Dieu. A l'heure qu'il semblait que l'ennemi dût gagner le rempart, voilà que le guet aperçoit en l'air une grosse nuée de poussière ; c'était l'armée de Thierry, roi des Visigoths, qui venait au secours de la ville, poussé à cela par son propre intérêt, afin d'arrêter les Huns sur la frontière de son royaume d'Aquitaine, qui, après la prise d'Orléans, eût été exposé à leur violence. Alors le Hun qui, par la maxime des conquérants, ne demandait qu'à donner bataille, lève le siége de devant la place, remunie d'hommes et de vivres, et présente la lice en Soulongne, ou,

selon d'autres, près de Châlons en Champagne. Ætius l'y vient rencontrer, assisté de Thierry, roi des Visigoths, et de Torismond son fils; des Gaulois, des Bourguignons et des Français, conduits par Mérovée, auquel, accompagné de son fils Childéric, il donna la pointe droite. La mêlée fut sanglante et la victoire rudement disputée, jusqu'à ce que, le jour s'abaissant, les courages des Barbares s'abaissèrent de même. L'honneur de cette victoire se doit principalement à Mérovée. Attila donc, cédant le champ de bataille et les dépouilles, se retire dans son camp, où ce tyran insatiable, qui s'imaginait d'engloutir toute la terre, se croyant vaincu entièrement pour n'avoir su vaincre, et pensant plus d'une fois, tantôt aux braves promesses qu'il avait faites à ses capitaines, tantôt au sage conseil de son frère, se persuada véritablement que la tristesse de leurs visages et l'assassinat de Bléda lui reprochaient déjà son malheur. Alors la frayeur le saisit : il se croit perdu; il fortifie en hâte les avenues de son camp; et puis tout d'un coup, lorsqu'il vient à se représenter que d'assiégeant il était assiégé, sans autres remparts que de deux cent mille corps de ses soldats, la honte le jeta dans les angoisses et de là dans le désespoir, ordinaire catastrophe des lâches ambitieux. Cependant Ætius craignait la fin de la guerre, comme étant celle de son autorité; il trouva moyen de renvoyer les Bourguignons et les Français : mauvais conseil d'Ætius, qui acheva de ruiner l'Occident, ternit le lustre de ses belles actions, et le mit dans la disgrace de son maître Valentinien, qui le fit tuer, l'accusant en apparence d'avoir affecté la tyrannie, mais, en effet, étant justement irrité de ce qu'il avait laissé échapper un ennemi qui avait depuis saccagé la Dalmatie, l'Illyrie et les plus riches contrées de l'Italie.

De grandes pertes que reçut l'empire, jointes à la mort du brave Ætius, bouclier des empereurs, ouvrirent un beau chemin aux Français. Leur chef enflé de la victoire qu'il avait gagnée sur Attila, chéri des siens, honoré des Gaulois et redouté des Romains, porta ses entreprises plus loin, lâcha la bride à son ambition et résolut de se faire roi de la Gaule. Il se met donc en campagne, et ne tourne ses pensées qu'à de nouvelles conquêtes. En effet, une partie des villes qui sont en deçà de la Loire, et premièrement Orléans, puis Sens, Paris et plusieurs autres se rangent de force, ou de leur bon gré, sous son obéissance. Mérovée, après son établissement dans les Gaules, secourut les fils de Clodion, en mémoire de leur père, pour les installer souverains dans le pays de Hainaut, de Brabant et de Namur. Mais, comme il en revenait avec de nouveaux desseins de s'agrandir, il mourut l'an dixième de son règne, et du salut environ 458.

De son temps, beaucoup de provinces en Europe changèrent de nom. La partie des Gaules conquise par Mérovée fut nommée France; possession des Goths, Languedoc; et celle des Bourguignons, Bourgogne; la moitié de la Grande-Bretagne, Angleterre, et l'autre Écosse. C'était dans cette île que régnait alors le roi Arthur, si fameux dans les romans, et auteur de la Table ronde, dont les chevaliers sont si célèbres. L'Église, troublée par deux hérésies puissantes, l'une de Nestorius, et l'autre d'Eutyches, fut secourue par l'empereur Théodose, qui fit assembler deux conciles généraux, l'un en Éphèse, contre le premier, et à Chalcédoine, contre le second. L'Église gallicane tint aussi divers conciles en plusieurs villes, comme à Orange, à Valence, à Carpentras, à Arles et à Tours; à quoi j'ajoute qu'en ce même temps, Geneviève, jeune vierge du bourg de Nanterre, mérita d'être tutélaire de la capitale des Gaules, et par la merveilleuse intégrité de sa vie, et par le favorable secours de ses miracles.

CHILDÉRIC, OU CHILPÉRIC, IVe ROI.

459. La sage conduite de Mérovée avait tellement vaincu l'esprit des Gaulois, que d'eux et des Français il en composa une paisible monarchie, nommée purement *France*, depuis ce temps-là jusqu'à maintenant. Ces deux peuples ainsi joints, en reconnaissance des bons offices que leur roi avait rendus à l'État, mirent son fils Childéric en possession du royaume. Les soldats, parmi lesquels il avait été nourri dès son enfance, se promettaient de grandes choses d'un prince élevé dans le métier. Mais les plus avisés pénétraient bien plus avant, et le reconnaissaient d'un naturel qui leur faisait appréhender de merveilleux changements quand il se verrait élevé à la puissance souveraine. Aussi se plongea-t-il incontinent dans la mollesse des voluptés, et abandonna-t-il le soin de ses affaires, sans plus se soucier ni de l'amitié des soldats ni de l'estime des seigneurs, ni du respect des peuples. Ses plaisirs débordés et leurs sales ministres eurent bientôt dévoré plus d'argent que les frais d'une longue guerre n'en eussent consumé. Cela n'assouvissait point pourtant les passions de ce prince, qui, pour continuer comme il avait commencé, fouilla premièrement dans les bourses de son peuple, puis dans les coffres les plus cachés. Les seigneurs ne ressentaient pas avec beaucoup de douleur

la charge de tous ces impôts, qui retombent d'ordinaire sur la populace ; mais il les aigrit par d'autres injures beaucoup plus sensibles. Il n'est point de plus grands outrages que ceux qu'on fait à l'honneur ; et de ceux-là le plus pressant, au moins selon l'opinion des hommes, c'est de toucher à leurs femmes. C'était là, néanmoins, le principal soin et la seule occupation de Childéric. On lui produisait tous les jours de nouveaux objets pour de nouvelles amours. Il s'en acquérait la jouissance, ou par la force de ses présents, ou par celle de son autorité, et n'avait point d'autres officiers que ceux qui l'étaient de sa concupiscence.

Cependant les seigneurs du royaume de Childéric, offensés en leur honneur ou en celui de leurs amis, en murmurent premièrement entre eux, puis s'en plaignent tout haut. Mais sa léthargie est si profonde, qu'il ne s'en émeut point ; si bien qu'à la fin le voyant sans confidence, sans réputation et sans courage, ils entreprennent de tenir une assemblée générale des Etats, où se trouve un des plus puissants, mais des plus séditieux d'entre eux, qui parla de cette sorte :

« Seigneurs, le seul ressentiment que Childéric vous a faits vous dit assez le sujet de » cette assemblée, devant laquelle je n'aurais » pas osé faire mes plaintes, si je n'avais pas » ouï celles que vous et toute la France en » avez faites au ciel ; car à qui saurions-nous » les adresser, si celui qui doit les recevoir est » celui même qui les cause? Je prends donc ici » à témoin le glorieux esprit de Mérovée, que » nous avons toujours porté et porterons à sa » mémoire les justes respects que nous lui » avons jurés. Mais je le supplie aussi de nous » rendre justice, et lui demande si, en l'état » où est maintenant Chidéric, il le reconnaît » pour son fils. Nenni, sans doute, puisqu'il » le voit dégénérer et renoncer à sa place en » renonçant à sa vertu. Il sait bien que jusqu'ici nous avons souffert au delà de ce qu'on » doit, et plus qu'on ne peut souffrir d'un » homme indigne de sa succession, et qu'au » reste, si nous devons beaucoup à son souvenir et à l'autorité du prince, nous ne devons pourtant pas l'honneur ni la liberté, qui » sont choses qu'on ne peut nous demander. » Puisque c'est de nous qu'il tient le sceptre, » il est bien raisonnable que, sans nous violenter en notre personne ni en celle de nos » femmes, il nous considère comme ses sujets » et non comme ses esclaves. Nous ne sommes » pas tels, seigneurs français ; il y a trois cents » ans et plus que nos ancêtres combattent » pour leur liberté : s'ils ont fait des rois, ç'a » été pour la maintenir et non pas pour l'opprimer. Autrement, si nous voulons des » maîtres, les Romains nous étaient bien plus » doux que ce dernier ; et nous n'eussions » jamais souffert d'un étranger ce que nous » endurons d'un des nôtres. Voyez, tandis que » nous ne sommes pas du tout dans les fers, si » vous voulez renoncer au titre de Francs. » Vous avez de quoi démettre Childéric, » comme vous avez eu de quoi l'établir : ne » permettez pas qu'il se serve plus longtemps » de notre bienfait à nous faire du mal. Vous » n'avez rien à craindre de son côté ; car où » sont les armées qu'il devrait entretenir? où » sont les barons que ses prédécesseurs avaient » accoutumé d'avoir auprès d'eux pour les » conseils de la guerre et pour la police? Il n'y » a rien de tout cela. Ses gardes, sa suite, son » conseil sont des flatteurs : c'est parmi ces » gens-là, messieurs, qu'il faut chercher notre » prince ; c'est de ces personnes déshonnètes » qu'il nous faut prendre les honneurs Ne les » voyez-vous pas tous les jours chez vous, où » ils viennent pour déshonorer vos familles? » Quoi ! leur faudra-t-il encore baiser les mains » et les remercier des outrages qu'ils nous font? » Oui, certes, il le faudra, si vous voulez obéir » plus longtemps à Childéric qui les envoie ! » car, s'il est encore votre prince, il ne faut » pas avoir d'autre volonté, ni d'autres sentiments que les siens. Mais je ne ferai pas ce » tort à votre courage, de croire que vous » soyez prêts à obéir de la même sorte qu'il » est prêt à vous commander. Combien y a-t-il que les cris du peuple ont été ouïs de » nos voisins, qui nous objectent notre honte » et nous préparent des chaînes, puisque nous » sommes gens à les supporter? Pour moi, » durant qu'un homme aussi lâche tiendra » la place de Mérovée, je n'oserai pas lever » les yeux, de peur qu'on ne me reproche que » j'ai, l'un des premiers, livré ma patrie et » son honneur à cet homme insupportable. » Que, s'il est question de réparer la faute que » je confesse avoir faite, quand je lui ai donné » ma voix en élection, me voilà prêt à révoquer ma parole. Je la révoque, en effet, » m'en dût-il coûter la vie, et me dégage du » serment que je lui ai prêté. Comme il a » changé de vie, je veux changer de résolution, et ne le plus reconnaître pour roi, » puisque lui-même ne se reconnaît plus pour » tel et qu'il dédaigne d'en faire les actions. »

Comme la harangue de celui-ci était et persuasive et pressante, aussi fut-elle suivie de toute l'assemblée, qui déclara Childéric déchu de la couronne et banni du royaume. Un si grand coup l'éveilla en sursaut ; mais il est enveloppé dans l'incendie et ne peut plus y mettre remède, car la fureur du peuple, à qui cette déclaration avait lâché la bride, le met si hors de lui-même, qu'il ne sait plus à quoi se

résoudre, étonné d'une si grande chute; de roi devenu criminel, et, dans son adversité, délaissé de tout le monde. Un seul, Guidemar ou Guyemans, quelques uns le nomment *Guinemaud* ou *Winemaud*, véritable ami de sa personne, se range secrètement auprès de lui. Ce fidèle sujet, sachant bien que les bons conseils donnés à un grand durant l'impétuosité de ses débauches sont enviés à la cour, inutiles au prince et funestes à leur auteur, s'était retiré d'auprès de Childéric; mais, à cette heure, jugeant bien que l'adversité lui aurait ouvert les yeux, il se rapproche de lui; et, sans le tourmenter encore du blâme de ses fautes passées, comme font les ennuyeux amis, lui conseille sagement de céder à la violence de ce torrent, tandis que les haines se ralentiraient, et qu'il travaillerait de son côté à ramollir les cœurs des Français, pour les inciter à le remettre sur son trône. Pour cet effet, afin que les avertissements qu'ils se donneraient à l'avenir fussent reçus sans appréhension, ils avisèrent ensemble de rompre certaine pièce d'or dont ils prirent chacun la moitié, qui devait être comme l'enseigne des messagers qu'ils s'entre-enverraient. Childéric fut trop heureux d'avoir rencontré en son adversité ce que les princes ne possèdent que rarement dans la grandeur de leur fortune: Childéric, déchu de la couronne, se retira chez le roi Bazin qui était de ses alliés.

Comme cela se passait ainsi, les Français jetèrent les yeux de tous côtés pour voir s'il ne se rencontrerait point quelqu'un de la race de Mérovée qui fût capable de régner. Mais, soit qu'ils n'en pussent trouver, soit qu'ils n'en voulussent pas choisir de peur qu'il ne vengeât l'injure faite à son parent, ils élurent pour roi Gillon, Romain, gouverneur de la ville de Soissons; car les Romains possédaient encore en Gaule certains pays qu'il serait malaisé de définir; mais ceux qui en étaient gouverneurs ne relevaient de l'empire qu'autant que leur intérêt les y forçait, et vivaient plutôt en souverains qu'en lieutenants. Ce Gillon, impérieux de sa nature, se voyant deux souverainetés entre les mains, n'avait plus besoin que d'un véritable ami qui lui remontrât que les Français n'étaient pas d'humeur à se laisser maltraiter; mais cela n'arriva pas, et Guyemans, adroit et souple, estimé pour ses conseils et pour sa fidélité, s'étant mis bien avant dans sa confidence, se mit à lui persuader que Childéric, le plus lâche des hommes, s'était perdu pour avoir régné trop mollement, et pour s'être, par sa trop grande facilité, rendu méprisable aux Français, nation légère, dit-il, qui admire ce qu'elle ne voit point, et méprise ce qu'elle voit; remuante et forte en bouche, qui a besoin d'un rude caveçon, qui crie aux moindres charges et se mutine aux punitions ordinaires; mais servile au reste et patiente jusqu'à ployer sous le faix sans oser se plaindre, quand une fois elle est bien chargée et intimidée par de sévères supplices. C'étaient les paroles de Guyemans, qui, pour les rendre plus vraisemblables, dissimulait l'amitié qu'il avait pour Childéric et mêlait à ce conseil d'autres avis apparemment utiles; ce qui fut cause que Gillon, se laissant aller à ses persuasions, leva des impôts dix fois plus grands que n'avait fait Childéric, et qu'il commença dès lors d'abaisser les seigneurs, d'élever des étrangers et de manier toutes choses à sa fantaisie. Le peuple en murmure cependant, les grands veulent se cantonner; et alors Guyemans, ravi de voir réussir ainsi son dessein, pour le pousser jusqu'au bout: *Vous en avais-je pas bien averti*, sire, dit-il au roi, *mais aussi je vous en ai appris le remède;* et là dessus il lui va feindre qu'il avait découvert une conjuration contre lui, dans laquelle il enveloppe les plus rudes ennemis de Childéric, qui, dans peu de temps, ne pensant à rien moins, furent punis justement d'un injuste supplice. Les Français, effrayés d'un si sanglant procédé, se repentent de s'être commis à un étranger, Romain, ennemi de leur nation, en font des plaintes à Guyemans, qu'ils ne croyaient pas auteur de toutes ces tragédies, et le prient de leur donner quelque bon conseil pour remédier à leur publique désolation. Alors Guyemans, qui ne demandait pas mieux que de les voir dans ses piéges, leur représente la faute qu'ils avaient faite en mettant leur liberté entre les mains d'un étranger, et leur persuade de rappeler leur roi naturel qu'ils avaient chassé; ils le croient, et quand il les voit dans cette disposition, il envoie à Childéric la moitié de la pièce dont il avait gardé l'autre. Les Français allèrent au devant de lui jusqu'à Bar et le rétablirent dans la royauté avec des formes solennelles.

Gillon, s'étant aperçu de cette menée un peu trop tard, leva des troupes pour empêcher le rétablissement de son ennemi. Mais il est défait; et, se voyant abandonné des Français, il quitte le sceptre et se retire à Soissons, où il passa depuis le reste de ses jours.

Childéric, d'humeur amoureuse et d'agréable entretien parmi les dames, s'était acquis l'affection de Bazine, femme de Bazin, roi de Thuringe, durant huit ans qu'il avait eu son palais pour retraite. Elle le vint trouver en France lorsqu'il y fut rétabli. Childéric lui demande quel sujet lui avait fait quitter Bazin pour le suivre? « Ta modestie, répondit-» elle, ta valeur et ta gentillesse m'ont incitée » à te venir chercher pour mari. Je ne suis » amoureuse que de ta vertu, et si je savais

» qu'il y eût quelque plus grand homme que » toi, je n'épargnerais rien pour le posséder. » Childéric la prit pour femme, et, dans l'année, il en eut un fils qu'on nomma Clovis.

Autant que Childéric avait été haï et méprisé des siens dans la première partie de son règne, autant en fut-il honoré et estimé dans la seconde; car, ayant bien reconnu ce qui les avait offensés, il s'acquit leur bienveillance par des moyens contraires. Odoacre, roi des Saxons, s'était jeté dans les Gaules et avait pris Orléans: Childéric s'en alla au devant, lui livra heureusement bataille, et reprit la ville. Cela fait, il le poursuivit en Anjou; et, après une seconde défaite, il tua le comte Paul, Romain, lieutenant de l'empire en ces contrées, entre les bras duquel son ennemi s'était sauvé; d'où il s'ensuivit qu'il ajouta cette province aux autres de son royaume, de façon que le roi Odoacre fut contraint de demander la paix à telles conditions qu'il plut à Childéric, qui se servit par après fort utilement de son secours contre les Allemands, et conquit le pays qui est le long de la rivière du Rhin. Il fit beaucoup d'autres exploits mémorables dont nous n'avons point de connaissance qui ne soit fort obscure. Il régna vingt-quatre ou vingt-six ans, d'autres disent trente, et mourut vers l'an 484.

CLOVIS LE GRAND, Ve ROI, Ier DU NOM ET Ier ROI CHRÉTIEN.

481. Clovis, élu par le consentement des peuples et des armées, fut promené par les soldats, élevé sur un pavois, selon la cérémonie accoutumée. Les quatre premières années de son règne n'eurent rien de mémorable. Dans la cinquième, il attaqua Siagrius, fils et successeur de ce Gillon qui, durant huit ans, avait tenu la place de Childéric. Les haines héréditaires de père en fils et le voisinage de deux princes remuants furent les motifs de cette guerre. Clovis y eut l'avantage tout entier, ayant rompu les forces de son ennemi et pris toutes ses places, si bien qu'il le contraignit de s'enfuir en Aquitaine, chez les Visigoths, d'où il le redemanda avec de si rudes menaces, que le Visigoth Alaric, ne se trouvant pas en état de résister à un homme armé et victorieux, le lui rendit. Lorsqu'il l'eut entre ses mains, il le fit mourir pour assouvir sa haine et déraciner entièrement les Romains de ses terres. Les villes de Soissons et de Noyon furent pillées; on épargna celle de Reims, bien qu'enveloppée dans ce différend comme voisine. Toutefois, les rigoureuses défenses du roi ne purent arrêter l'insolence des soldats païens, ni empêcher que plusieurs églises de ce territoire ne fussent pillées. Remi, pour lors évêque de Reims, députa des prêtres pour en faire ses plaintes à Clovis, et lui redemander du moins un vase sacré qui avait été pris dans son église. Le roi commande au prêtre de le suivre jusqu'à Soissons, où, s'étant fait apporter tout le butin pour le partager, il pria ses capitaines de lui accorder ce vase par dessus ce qui devait lui revenir pour sa part. Il se trouva un soldat si téméraire que, s'étant mis à dire tout haut qu'il lui appartenait, il ajouta l'insolence du fait à celle des paroles, et, d'une hallebarde qu'il tenait, le cassa en même temps, *afin*, dit-il au roi, *que tu n'en aies que ta part*. Le roi retint sa colère pour l'heure et ne voulut point qu'elle éclatât qu'à un an de là: alors, faisant la revue de ses soldats, il prit sujet de quereller celui-ci sur ce que ses armes n'étaient pas en bon ordre, et lui jeta sa hallebarde par terre; puis, comme il le vit baissé pour la ramasser, il lui fendit la tête d'une hache d'armes, lui reprochant *qu'il avait ainsi fendu le vase des chrétiens.*

Il y eut ensuite quelques années de paix établie par l'alliance que les Visigoths, les Ostrogoths et les Français firent ensemble.

491. Clovis, voulant aussi affermir son autorité par des enfants légitimes, jeta sa pensée sur Clotilde, nièce de Gondebaud, roi des Bourguignons, à qui sa sœur Aubeflède était promise en mariage; Clotilde était belle de visage, bien instruite et, ce qui lui plaisait le plus, juste cause d'agrandir son domaine du côté de la Bourgogne. Le peuple de ce pays, venu de la Germanie, avait pris la religion chrétienne comme par inspiration divine, et s'était précipité depuis dans l'arianisme. Ses rois, infectés du même poison, s'étaient diffamés encore par leurs cruautés énormes. Gondebaud, le plus fourbe des hommes, ayant quitté ses ornements royaux, se tint couvert dans de bonnes cachettes et chez des amis secrets; ce qui dura un assez long temps, jusqu'à ce qu'enfin ses frères, ne le croyant plus au monde, licencièrent leurs troupes étrangères, et se mirent à partager la peau de l'ours qui n'était pas mort. Voilà cependant qu'à l'heure qu'ils s'imaginaient d'être bien avant dans le repos, Gondebaud ressuscite, attire les peuples après lui, comme après quelque miracle, et, réveillant ses anciens amis, va tout à coup mettre le siége devant la ville de Vienne où Godmar et Chilpéric se réjouissaient. Les bourgeois reconnurent aussitôt et reçurent très volontiers leur ancien seigneur, qui fit trancher la tête à Chilpéric et brûler Godmar dans une tour où il se défendait en homme désespéré, égorgea leurs femmes et leurs enfants mâles. Il ne crut pas que les filles pussent en

avoir revanche, c'est pourquoi il pardonna aux deux de Chilpéric, Mucutine ou Coronie, qui se rendit religieuse; et quant à Clotilde, on la retint à la cour, où elle fut si bien éclairée, qu'on observait jusqu'à ses soupirs et à ses moindres actions. L'amour et l'ambition de Clovis surent tromper ses gardes. Aurélian s'en alla en Bourgogne, où, pour avoir moyen de parler à la princesse, il se déguisa en gueux, l'attendit à la porte d'une église qu'elle visitait souvent, lui demanda l'aumône, et comme elle la lui donnait, il lui pressa et baisa la main si affectueusement, qu'elle se douta tout aussitôt qu'il y avait quelque secret caché là dessous. Ayant donc trouvé moyen de s'entretenir avec lui, elle écouta ses propositions, et reçut l'anneau nuptial qui lui fut donné de la part de Clovis à la charge qu'il se ferait chrétien. Le prince, assuré de l'affection de sa maîtresse, envoya dès lors à Gondebaud une ambassade magnifique, pour se conjouir avec lui de ses bons succès et lui demander sa nièce. Le Bourguignon s'en défend par le prétexte de la religion; mais l'ambassadeur Aurélian promet de lever cet empêchement, et ainsi Gondebaud est comme contraint de livrer les gages de sa perte. Les Gaulois se réjouirent de ce mariage, sur l'espérance qu'ils eurent que leur roi se ferait chrétien, et que sa femme l'étant, sa merveilleuse beauté lui ferait une raison assez persuasive pour l'y porter. En effet, elle n'oublia rien pour le convertir; mais, bien qu'il l'aimât, il ne voulut point l'écouter. Au contraire, il s'aigrit extrêmement contre elle quand il vit mourir, à quelques jours de là, son fils aîné, qu'on appelait Ingomir; reprochant à la reine que ses dieux le lui avaient ôté pour punition de ce qu'elle l'avait consacré à son Christ. Mais il se mit bien plus en colère quand son second, nommé Clodomir, qu'on avait baptisé à la manière des chrétiens, faillit aussi perdre la vie. Ce qui fit qu'en cette affliction, la reine recourut à Dieu, qui rendit la santé à son enfant et attira le roi son mari à notre religion de la façon qui s'ensuit.

496. Les Ribarols, descendus des anciens Sicambriens, peuples alliés des Français, et qui relevaient d'eux en partie, lui demandèrent secours contre les Allemands, petit peuple de Germanie dont elle a entièrement pris son nom. Il mène pour cet effet les plus aguerris de son royaume, range ses troupes près de Tolbiac, et se promet la victoire; mais le dieu des batailles fait pencher le sort du côté des Allemands. Les Français se mettent en désordre et prennent la fuite. Les Barbares, animés de voir le dos à ceux que naguère ils n'osaient regarder au visage, les chargent furieusement et blessent à la cuisse le vaillant Sigebert, parent de Clovis, qui commandait la cavalerie; d'où la perte de ce prince se fût apparemment ensuivie, si son fils, nommé Sigebert comme lui, ne l'eût tiré de la presse. Clovis même, environné de toutes parts, se voit en danger de perdre la vie et l'honneur ensemble. Austrase, grand seigneur chrétien (quelques uns disent Aurélian), le sollicite alors de tenir la promesse qu'il avait faite à Clotilde; Clovis fit donc ce que font les hommes réduits dans une extrémité sans ressource, il implora l'assistance divine, et voua de se faire chrétien s'il pouvait se retirer la vie sauve. Dieu l'entendit, et, rechargeant la balance de son côté, mit les Allemands en fuite. Il en fut fait un grand carnage; plusieurs de leurs rois, c'est à dire de leurs chefs, tombèrent parmi les morts; et leur liberté ensuite fut soumise à de rudes tributs et à de plus rigoureux magistrats. La reine, avertie de ce bon succès, dépêche au devant de lui Médard, évêque de Soissons, qui rencontra auprès du roi Vaast, évêque d'Arras, que l'intégrité de sa vie fit mettre après sa mort au nombre des saints. La reine partit en même temps pour l'aller trouver, accompagnée de Remi, évêque de Reims.

Clovis reçut le baptême à Reims le jour de Pâques, par le ministère de Remy. Cette action fut célébrée à Reims, RHEMIS, avec tant d'appareil, que le ciel y voulut contribuer pour quelque chose; car nous avons la tradition qui rapporte que, par la négligence des clercs, ne se trouvant point de chrême, une colombe apporta la Sainte Ampoule, pleine de cette huile sacrée dont on oint encore aujourd'hui les rois de France, et qu'un ange donna à un ermite contemplatif la fleur de lis en champ d'azur; à qui la voudra bien regarder, symbole de la Trinité, à raison de quoi les premiers chrétiens voulant montrer que la croix était la cause de leur bonheur, avaient accoutumé de la faire fleurdeliser par les bouts. Clovis en fit ses armoiries. La meilleure partie des Français suivit l'exemple de son prince, qui les exhorta publiquement à quitter l'idolâtrie. Sa sœur Aubeflède, promise à Thierry, roi d'Italie, et baptisée avec son frère, mourut quelques jours après; et Lantielde, son autre sœur, renonça aux impiétés de l'arianisme.

497. La conversion de Clovis lui était très nécessaire pour contenir les Gaulois soumis à son obéissance et pour y attirer les autres qui étaient sujets des Goths et des Bourguignons. Toutefois le zèle du christianisme ne refroidit pas son ardeur guerrière et ne modéra point son ambition. Gondégisile ayant traité fort secrètement avec lui pour opprimer son frère Gondebaud et lui ayant promis, s'il voulait l'assister, de lui faire part de la dépouille, il se jeta aussitôt avec son armée sur les terres

des Bourguignons ; Gondégisile, feignant d'être épouvanté, envoya prier Gondebaud d'accourir à son aide ; Gondebaud n'y manqua pas ; mais quand on en vint au combat qui se donna sur les bords de la rivière d'Ouche, près Dijon, le perfide Gondégisile passa du côté des Français et commença à charger son frère. Gondebaud, voyant que c'était une partie faite, ne s'obstina point à disputer le champ, mais s'enfuit à Avignon, sa plus forte place. Clovis le poursuivit et l'y assiégea. Le sage Arédius, conseiller de Gondebaud, servit adroitement son maître en cette occasion. Comme le siége tirait en longueur, il feignit de quitter son prince, et alla se rendre à Clovis. Etant auprès de lui, il sut si bien ménager les choses, que ce roi accorda composition à Gondebaud, et le reçut pour son tributaire.

499 et 500. Lorsque Clovis fut hors de ce pays-là, Gondebaud ne méprisa pas seulement de lui payer le tribut convenu, mais aussi assembla ses forces et assiégea Gondégisile dans Vienne, après avoir égorgé la garnison française.

Cependant Gondégisile, bien assuré d'être secouru, se fortifie le mieux qu'il peut dans la ville, et comme il était difficile de la prendre autrement que par la famine, de peur d'en être attaqué, il mit dehors toutes les bouches inutiles, entre autres, le fontenier de la ville. Celui-ci, pour se venger, découvrit à Gondebaud que, par le moyen d'un aqueduc, il le ferait entrer dans la place : son avis fut reçu et réussit. La ville fut prise et pillée, Gondégisile se sauve dans une église, où il est massacré avec un évêque arien. Clovis, touché de ce désastre, presse Gondebaud avec tant d'ardeur, que ce meurtrier, ne trouvant plus de retraite parmi les siens, s'enfuit chez les Ostrogoths, où il mourut dans le mépris. Les Bourguignons supplièrent Clovis de n'étendre pas sa vengeance jusque sur son fils Sigismond, auquel, pour ne s'attirer à la fois trop d'ennemis sur les bras, il donna une partie du royaume de son père : en quoi il s'obligea beaucoup Thierry, roi des Ostrogoths, beau-père de ce jeune prince. Thierry ne voulant pas hasarder son armée, nécessaire pour sa conservation, y arriva trop tard, et fut quitte du danger en payant la taxe, au moyen de laquelle il eut part à la conquête.

De là Clovis mena contre les Wisigoths ses troupes victorieuses, et, en marchant, fit mettre à mort un soldat qui avait pris quelques bottes de foin à un paysan dans le territoire de Saint-Martin, dont l'église, dit un de nos anciens, va de pair avec la basilique des apôtres de Rome. Il envoya faire ses offrandes sur son tombeau et lui demander secours. Le messager, entrant dans l'église, ouït un des chantres qui entonnait le psaume : *Vous m'avez environné de votre force, Seigneur ;* ce qui fut pris à bon augure. Continuant son chemin, il vit proche de Poitiers tomber sur son pavillon une agréable clarté, sortie de l'église de Saint-Hilaire, qui semblait par là lui promettre un prompt secours contre les ariens, que ce grand prélat avait si généreusement combattus durant sa vie. On ajoute, pour troisième faveur du ciel, que l'armée pressée de passer, et ne pouvant trouver le gué de la rivière de Vienne, débordée, un cerf, sans être chassé, sortit de la forêt prochaine, et lui montra l'endroit le plus guéable. Les deux armées se choquèrent à cinq lieues de Poitiers, aux champs Vogladiens, ou, selon quelques uns, près de Chauvigné. L'avantage fut égal de part et d'autre pour les avant-gardes ; mais quand on vint à la bataille, où Clovis avait l'élite de sa gendarmerie, les Wisigoths ployèrent ; puis, se voyant plus vivement poursuivis, ils oublièrent leurs rangs pour s'abandonner à une honteuse fuite. Alaric néanmoins payait de sa personne, et, par sa voix et ses exemples, tâchait de retenir les fuyards. Alors Clovis, se souvenant des fières menaces qu'il avait faites, l'appelle, le cherche, et l'ayant rencontré, le choque si rudement, qu'il lui fait vider les arçons. Deux cavaliers wisigoths accourent au secours de leur prince et, la lance baissée, choquent en même temps des deux côtés le roi Clovis : la bonté de ses armes et la prompte assistance de Clodéric, jeune seigneur français, le sauvèrent du péril. Alaric cependant s'efforçait de se relever ; mais Clovis, lui plongeant l'épée bien avant dans le corps, le dépouilla de la vie et des marques royales. Après cette victoire, tout fléchit sous le joug des Français. Une grosse garnison s'apprêtait à tenir bon dans Angoulême, si les murailles trop vieilles, tombant comme par miracle, ne l'eussent mise en fuite. Ce qui restait de ces défaites, joint à quelques nouvelles troupes, s'étant présenté une autre fois à deux lieues de Bordeaux, il en fut fait un tel carnage, que le lieu s'appelle encore aujourd'hui *le Champ arien*. Le Bordelais, le Quercy, le Rouergue et l'Angenais se rendirent. L'Auvergne les suivit, ayant, par un dernier effort, essayé de maintenir la domination des Wisigoths, et perdu au combat Apollinaire, parent de son évêque Sidonius.

En suite de ces choses, Anastase, empereur d'Orient, qui avait encore l'œil sur les riches provinces d'Occident, crut, comme il en avait bien du sujet, que, par le moyen de Clovis, il pourrait ruiner les Goths et recouvrer quelque pièce de leurs débris. Il envoie par une magnifique ambassade porter à ce roi très chrétien le titre et la robe de consul, avec la dignité

de patrice, marque d'amitié et d'alliance; ensemble une couronne d'or semée de grosses perles. Les ambassadeurs le rencontrèrent à Tours, où l'éloquence grecque n'oublia pas de louer ses beaux exploits et de se conjouir avec lui de ce qu'il avait de sa propre main abattu l'ennemi de la religion et de l'empire; à quoi il ajouta qu'il était lui seul capable de ruiner les Goths, désolateurs des royaumes, et digne du consulat, autrefois exercé par les Scipions, par les Césars et par les Pompées. Le roi eut ces discours agréables, et traita d'alliance avec eux; puis, mettant la couronne d'or sur sa tête et la robe de pourpre sur ses épaules, il monta à cheval sur le parvis de l'église de Saint-Martin, où il fit largesse de sa propre main d'une grande quantité de pièces d'or, tout le peuple criant : *Vive le roi, consul romain!* Depuis ce jour-là il fut toujours appelé *Auguste;* et pour consacrer à jamais ces marques d'honneur en un lieu exposé aux yeux de tout l'univers, il envoya la couronne d'or à Rome, sur le sépulcre de saint Pierre.

Peu de jours après, il partit de Tours et vint à Paris, où il établit le siége royal. Il n'y fut pas longtemps en repos, mais tourna bientôt ses pensées à se rendre absolu dans son royaume. Il y avait plusieurs roitelets en France, en quelque façon vassaux du roi. Ayant résolu de les exterminer, il commença par Ragnacaire ou Rancaire, qui se vantait d'avoir droit sur la couronne. Il possédait l'Artois et le Cambresis, où il vivait dans une telle infamie avec Farron son favori, que le peuple et la noblesse l'avaient en horreur. Il ne fut donc pas difficile à Clovis de corrompre ses capitaines, auxquels il promit des armes toutes d'or en récompense. Ils ne manquèrent pas le jour du combat de le livrer lié pieds et mains au roi, qui le tua, lui et son fils, à coups de hache de sa propre main, leur reprochant outrageusement *qu'ils déshonoraient sa race de s'être laissé mettre à la chaîne comme des coquins;* ingrat, en leur endroit, de l'assistance qu'ils lui avaient prêtée au besoin contre les Soissonnais; et plus juste envers les traîtres qui les lui avaient vendus, car il ne leur donna que des armes de laiton doré; et comme ils se plaignaient de sa tromperie, il les renvoya bien rudement. Après cela il se saisit de Cararic et de son fils, prenant pour sujet qu'ils étaient demeurés neutres durant la guerre qu'il avait eue contre Siagrius, et les fit raser pour leur ôter la qualité de princes. Alors le fils consolant son père sur cet affront : *Ces branches,* lui dit-il, *que l'on taille sur des arbres si verts et si pleins de sève, repousseront, s'il plaît à Dieu, au dommage de celui qui les fait couper.* Mais les cellules du monastère où ils étaient enfermés ne furent pas sourdes, et rapportèrent ce discours à Clovis, qui fit couper les arbres par le pied. Sigebert aussi, prince de Cologne, qui l'avait si généreusement servi dans toutes ses affaires, fut surpris, après les autres, par un étrange artifice. Le roi suborna un flatteur, pour dire ces mots à Clodéric son fils : *Ton père Sigebert est appesanti de vieillesse, et d'une blessure à la cuisse qui le fait clocher* (il l'avait reçue à la journée de Tolbiac contre les Allemands); *s'il venait à décéder, je suis assuré, de bonne part, que le roi Clovis te rendrait amiablement le royaume.* Sur cette croyance, le fils, trompé de la convoitise de régner, fait assassiner son père, en donne avis au roi, et s'offre à lui envoyer telle part qu'il lui plairait avoir de ses trésors. Comme il vit donc les députés du roi arrivés exprès pour recevoir cet or : Voilà, leur dit-il, en leur montrant un grand coffre, où mon père tenait ce qu'il avait de plus précieux. Mettez-y la main jusqu'au fond, lui répondirent les députés; et comme ils le virent courbé, ils l'assommèrent à coups de hache. Clovis fit semblablement assassiner Rignoméris, roitelet du Mans, et beaucoup d'autres princes ses parents, afin de s'emparer de leurs terres et de leurs trésors, et pour savoir finement s'il ne restait point encore quelqu'un de sa race dont il se pût délivrer, il avait accoutumé de dire : *Qu'il s'estimait malheureux d'être demeuré parmi des étrangers, et sans aucun parent qui l'assistât au besoin :* aussi, à vrai dire, ce n'était pas sans raison, quoique ce ne fût pas sa pensée, qu'il se plaignait de la sorte; car Thierry, roi des Ostrogoths, jaloux de l'alliance qu'il avait contractée avec les Grecs, et craignant qu'il ne vînt enfin s'attaquer à lui, mit sur pied quatre-vingt mille combattants, qu'il bailla au général Ilba, comte des Gépides, pour aller rétablir Amalaric (autrement Amaulry, son neveu, fils d'Alaric, tué à la bataille près de Poitiers) dans le royaume d'Aquitaine, tandis que lui-même demeurait en Italie pour contre-carrer les desseins de l'empereur grec, allié de Clovis. L'armée gothique entre dans la Provence, prend Antibes, assujettit le pays et reconquête le Languedoc. Clovis veut arrêter le cours de ses bons succès; mais, n'ayant plus son bonheur accoutumé, ni aucun prince du sang, bouclier de l'État, il fut rudement battu et contraint de s'enfuir, laissant la campagne couverte de trente mille des siens. Cet échec lui ôta la Provence pour la mettre entre les mains des Ostrogoths; l'Aquitaine retourna aux Wisigoths; et la plus grande partie de la Bourgogne aux enfants de Gondebaud. N'osant plus rien entreprendre, Clovis se retira à Paris, où il fit bâtir l'église des glorieux apôtres saint Pierre et saint Paul, qui est aujourd'hui Sainte-Geneviève-du-Mont, et, outre celle-ci, la cathédrale

de Strasbourg. Il mourut à Paris, l'an quarante-cinquième de son âge, de son règne le trentième, et de l'incarnation du Verbe cinq cent quatorzième, ayant régné quinze ans païen et quinze ans chrétien. Il fut enterré à Paris, dans l'église qu'il avait fondée; Remy fit son épitaphe. Sous ce règne naquit Germain, qui fut depuis évêque de Paris, et sainte Brigide. En Italie, Benoît, père des moines occidentaux, avait le vrai esprit de religion; et Boece les douces consolations de sa philosophie contre le traitement tyrannique qu'il recevait de Thierry, roi des Ostrogoths. Ajoutez à cela que le moine Maxence ou Maixent était abbé dans cette même contrée où est aujourd'hui la ville de Saint-Maixent.

MOEURS ET COUTUMES. Sous le règne de Clovis, les Français s'affanchirent entièrement de l'empire romain et devinrent ses alliés de pair à pair; jusque-là ils avaient été ses stipendiaires ou ses tributaires. La partie de la Gaule, qui est depuis le Rhin jusqu'à la Loire, s'appela *France*. Les Français arpentèrent ces terres et en prirent le tiers ou le quart qu'ils divisèrent entre eux. Ils ne connaissaient que deux conditions d'hommes : les libres et les esclaves : tous les libres portaient les armes. La Gaule, qui était presque toute déserte, se défricha peu à peu et se repeupla; et les villes se rebâtirent. Les Gaulois payaient tribut aux Français, mais les Français ne payaient que de leur personne. Ceux-ci vivaient suivant la loi salique, les Gaulois suivant le droit romain. On appelait ces derniers *Romains;* ils nommaient les Français *Barbares*, comme aussi toutes les autres nations qui étaient venues d'au delà de l'empire, et elles ne s'offensaient point de ce nom.

Ils étaient élevés aux exercices de la guerre dès leurs plus tendres années, de taille avantageuse, endurcis à la fatigue, et si agiles qu'ils tombaient sur l'ennemi aussitôt que le trait qu'ils avaient lancé. Lorsqu'ils se furent établis dans les Gaules, ils quittèrent l'usage des flèches dont ils s'étaient servis lorsqu'ils habitaient delà le Rhin. Ils avaient pour armes offensives l'épée, l'angon et la hache (1). Pour toutes armes défensives, hormis leurs chefs, ils n'avaient que le bouclier, dont ils savaient merveilleusement bien se servir et faire la tortue, pour aller à la charge ou à l'assaut. Toutes leurs armées étaient d'infanterie : s'il y avait quelque petit nombre de cavaliers, ils ne servaient qu'à entourer le général et à porter ses ordres. Mais, quand ils se furent bien étendus et affermis dans la Gaule, où il y avait plus de plaines que de bois ni de montagnes, il eurent une plus grande quantité de cavalerie. Ils portaient autour du corps une large ceinture de cuir, qui leur servait de baudrier, une saie de diverses couleurs, des chausses étroites et qui leur laissaient le genou découvert, et des bonnets de fourrure.

Ils gardèrent une bonne partie des établissements faits par les Romains; comme la manière de lever les impôts, mais beaucoup plus légers; de faire des magasins de vivres pour leurs troupes, d'entretenir des charrois pour les voitures et les postes des grands chemins; de donner des jeux publics, des courses de chevaux et des combats d'animaux; leurs rois, se croyant aussi absolus que les empereurs, créaient des comtes, des ducs, des grands-maîtres de leur gendarmerie ou milice; leurs maires du palais tenaient à peu près lieu de préfet du prétoire.

Clovis rétablit les évêchés de la Belgique, donna de grandes possessions aux églises, et et en bâtit plusieurs. Les Français qui s'étaient convertis imitèrent à l'envi ses pieux exemples. A cette époque, les titres de *Pape*, de *Pères de l'Église*, de *Béatitude*, de *Sainteté*, de *Souverain Pontife*, *de Serviteur des Serviteurs de Dieu*, d'*Apostolique* étaient communs à tous les évêques. Presque tous bâtissaient des monastères dans leur ville épiscopale. On en élisait souvent de veufs et de mariés, pourvu qu'ils ne l'eussent été qu'une fois et à une fille. La voix du peuple passait en cela pour une vocation de Dieu : il fallait qu'ils obéissent et qu'ils vécussent avec leurs femmes comme avec leurs sœurs. S'ils avaient des enfants ou des neveux sages et doctes, souvent ils leur succédaient dans leur siége. Leur élection se faisait par le clergé de leur église et par le peuple, la confirmation par les évêques comprovinciaux, principalement par le métropolitain et jamais sans lui. On devait avoir égard seulement au mérite; mais souvent on l'avait à la naissance : et dès ce temps-là même, il y en avait d'assez méchants pour y employer la brigue et la corruption.

CLOTILDE, REINE DE FRANCE.

La naissance de Clotilde fut illustre, ce qu'on ne saurait dire de plusieurs reines dans la première race; car elle était petite-fille de Gundioche, roi des Bourguignons. Clotilde fut soigneusement élevée dans la maison de son oncle Gondebaud. Le naturel excellent, embelli par la bonne nourriture, faisait ad-

(*) L'angon était un dard de médiocre longueur, ayant un fer à deux crochets recourbés et la hante ferrée; la hache avait deux tranchants; ils la nommaient autrement la francisque; elle se lançait, ainsi que l'angon, mais de plus près.

mirer notre princesse à tous ceux qui la voyaient. Les ambassadeurs de Clovis, qui étaient venus à la cour de Bourgogne pour affaires, en firent rapport à leur maître. Il en fut épris, regardant, outre ses perfections, le droit qu'elle lui apporterait sur la Bourgogne : ce qui l'incita d'envoyer Aurélian, seigneur fort discret, avec charge de voir cette princesse de sa part, et de lui déclarer le dessein qu'il avait de l'épouser; et au cas qu'il en tirât bonne réponse, de lui faire présent de quelques bagues de grand prix, qu'il lui confiait. On ne pouvait pas la voir sans donner de la jalousie à Gondebaud, qui la faisait sans cesse observer. Aurélian, pour trouver moyen de lui parler, ayant appris qu'elle chérissait tendrement les pauvres, se couvrit de haillons et l'aborda ainsi déguisé. Clotilde, ravie d'une offre qui la tirait d'entre les mains de son tyran et du meurtrier de son père, qu'elle craignait et abhorrait également, reçut les bagues et donna sa parole, à condition que Clovis épouserait avec elle sa religion : ce qu'Aurélian lui promit, soit qu'il en eût commission, soit qu'il estimât cette difficulté trop petite pour arrêter les desseins de son maître, puisqu'il n'était question que d'une simple promesse. Le même seigneur, étant renvoyé à quelque temps de là en ambassade solennelle, pour demander sa maîtresse à Gandebaud, étonna fort bien toute la cour quand il exposa hautement que son maître avait reçu la foi de Clotilde. Le Bourguignon, qui, de là, prévit clairement sa perte, opposa la diversité de religion. Mais l'ambassadeur ayant répondu que Clovis se ferait chrétien quand il aurait été amplement instruit de cette croyance, et que cependant il laisserait vivre sa femme dans la sienne, le conseil trouva bon que l'on sût là dessus la volonté de Clotilde. Elle l'expliqua nettement; et partant Gondebaud, à son grand regret, la mit entre les mains d'Aurélian avec les plus riches présents qu'il eût, la traitant de mille caresses à son départ, afin de lui témoigner qu'il faisait par affection ce que véritablement il ne faisait que par crainte. Elle fut reçue avec une joie publique, mais presque avec adoration, des Gaulois qui, par son moyen, espéraient la conversion de leur roi, et non pas en vain; car bien que, durant un long temps, il ne tînt compte de ses exhortations, il s'en souvint pourtant dans le danger, à la journée de Tolbiac. Clovis, qui n'avait jamais harangué ses soldats que pour le combat, les harangua lors pour leur persuader la vérité de notre religion. Ainsi l'un et l'autre liés ensemble par le sacré nœud de mariage, et unis encore plus étroitement par l'amour divin, vécurent dans un bonheur continuel, éprouvant que la vraie félicité est un don de là haut. Après le décès de Clovis, Clotilde fut réservée à la France pour la secourir dans ses besoins, car comme elle avait toujours adouci l'humeur de son mari et modéré ses violences, qui le portaient quelquefois à répandre le sang, elle travailla puissamment à retenir les esprits fougueux de ses quatre fils. Cette ambition, trop naturelle aux princes, les poussait à tout moment à s'entre-quereller; mais la reine leur mère assoupissait le plus souvent leurs dissensions avant qu'elles fussent allumées, ou modérait du moins leurs courages si elle ne les pouvait retenir tout à fait. Elle s'était retirée sur le tombeau de saint Martin où, par des jeûnes continuels, des prières et des aumônes, elle apaisait la colère du ciel, que ses enfants irritaient à tout propos. Que ne fit-elle point à la mort de ses petits-fils, enfants de son aîné Clodomir, que Clotaire et Childebert massacrèrent! Et combien versa-t-elle de larmes, non pas tant de regret que pour expier le crime de ces malheureux assassins, ayant beaucoup plus de pitié de ceux qui commettaient cet outrage que des innocents qui le souffraient. Ne fut-ce pas par ces mêmes pleurs qu'elle forma les furieux orages qui séparèrent les armes de Théodebert et de Childebert, attachés à la perte de Clotaire? Et n'est-il pas vrai que les foudres, la grêle et la pluie qui troublèrent l'air étaient parties de ses yeux et de ses soupirs? Dieu ayant armé en sa faveur contre ceux qui refusaient de s'accorder à ses justes prières; car le camp de Clotaire ne fut aucunement incommodé de cet orage. Enfin, après une longue vie de septante-sept ans employée au service de Dieu et de la France, elle rendit l'ame l'an 554, auprès du tombeau de saint Martin, témoin de ses saintes pensées et de ses œuvres vertueuses. Ses enfants, avec tout le clergé de France, qui la tenait pour sa mère, s'en allèrent quérir son corps, qu'ils apportèrent en l'église de Saint-Pierre et de Saint-Paul (*), bâtie par son mari, et qu'elle avait richement dotée; comme aussi le couvent de Chelles, depuis ruiné par les guerres. Ses enfants furent Ingomir, décédé en l'habit blanc du baptême, Clodomir, Childebert et Clotaric; Clotilde, mariée au Wisigoth Amaulry, et Childechinde, sainte religieuse.

(*) Aujourd'hui Sainte-Geneviève.

LES QUATRE FILS DE CLOVIS, SELON L'ORDRE DU PARTAGE.

Rois	CHILDEBERT, de Paris.	CLOTAIRE, de Soissons.	CLODOMIR, d'Orléans.	THIERRY, de Metz.

CHILDEBERT I DU NOM, VI^e ROI.

515. C'est une chose miraculeuse que le corps de la France, ayant été démembré si souvent, ait pu si heureusement se rejoindre. Le voici pour la première fois divisé en quatre pour autant de frères, enfants de Clovis, sans que l'un ait aucune prééminence sur l'autre. Thierry, l'aîné, fils naturel, eut le royaume de Metz, contenant la Lorraine et les contrées depuis Reims jusqu'au Rhin, et par delà la rivière toutes les terres de l'ancien patrimoine de nos rois; car, bien qu'il ne fût que bâtard, il partagea également avec les autres, les lois de la nature ayant eu, dans la première race, plus de force que les ordonnances des législateurs. Clodomir, le premier né des trois légitimes, eut le duché d'Orléans, d'où dépendaient le Lyonnais et le Dauphiné, ensemble les droits sur la Bourgogne et la Provence. Childebert eut le royaume de Paris, sous lequel étaient le Poitou, le Maine, la Touraine, la Champagne en partie, l'Anjou, la Guyenne et l'Auvergne. A Clotaire fut donné Soissons, avec ses appartenances, qui étaient le Vermandois, la Picardie, la Flandre et la Normandie. Ces quatre princes, ayant ainsi partagé, se disaient tous rois de France, et n'en marquaient la différence que par ces mots qu'ils y ajoutaient : *tenant leur cour en telle ville*. Néanmoins, pour ne point contrevenir à l'ordre que les historiens ont déjà suivi, nous compterons par le roi de Paris, bien qu'en effet il ne fût pas l'aîné, et qu'il ne possédât point la portion la plus noble.

Ils passèrent quelques années dans une douce paix ; mais enfin leur mère Clotilde, poussée d'un certain ressentiment qui est naturel aux meilleures femmes, vint de Saint-Martin de Tours, où elle s'était retirée depuis la mort de son mari, pour les solliciter à venger celle de son père; leur remontrant qu'elle avait été, comme tout le monde savait, privée de ses plus proches et de son royaume par la cruauté de Gondebaud et de Sigismond son fils, héritier de l'injustice du père. Clodomir entreprit la guerre contre les Bourguignons : il les vainquit : leur roi Sigismond, pris en fuyant, fut envoyé, chargé de fers, à Orléans, où, peu de temps après, il fut égorgé avec sa femme et ses enfants, et jeté dans un puits, par le commandement de Clodomir. Gondemar, puîné de Sigismond, appelé à la couronne par les Bourguignons, remit presque tout le royaume sous son obéissance : la force néanmoins ne le put garantir contre Clodomir, qui vint l'attaquer avec de plus puissantes troupes. Il a donc recours à la ruse : il arme à la française quelques uns de ses plus résolus gendarmes, qui, dans la chaleur du combat, ayant épié l'heure que Clodomir s'éloignerait, transportés d'une ardeur inconsidérée, le joignent comme s'ils eussent été des siens et le tuent, puis plantent sa tête sur une lance et la montrent aux Bourguignons et aux Français qui, la reconnaissant à sa longue chevelure, se mirent en fuite. Clotaire et Childebert arrivèrent bientôt pour venger la mort de leur frère, et ayant pris Gondemar, terminèrent par un lacs coulant ses jours, et le royaume des Bourguignons fut encore inquiété par les armées d'Athalaric, Ostrogoth, jaloux de la puissance des Français et désireux de garder la Provence, reconquise par son prédécesseur. Clotaire épousa incontinent Gundochie, veuve de Clodomir; et, au lieu de faire part à ses neveux du royaume de Bourgogne, à eux acquis par le sang de leur père, il va trouver Childebert son frère pour tramer avec lui la ruine de ces innocents. Ils la conclurent; puis envoyèrent à Clotilde, qui les avait en garde, des ciseaux et un poignard : cela voulait dire le choix de la mort ou de la servitude. Elle ne put se résoudre à choisir pour eux ni l'un ni l'autre, mais les livra, y étant forcée, entre les mains des satellites, qui les menèrent à leurs oncles : ils étaient trois : Thibaud, Gontrand et Clou. Ce dernier se déroba par les chemins, et, pour se mettre à couvert, se fit moine à deux lieues de Paris, à Nogent, aujourd'hui Saint-Cloud, où il acquit réputation de saint. La nature et la tendresse de l'âge des deux autres ne purent amollir le cœur de Clotaire, qui les assomma de sa main, bien que Childebert, se repentant d'y avoir consenti, mêlât ses larmes aux leurs pour l'en empêcher.

534. D'un autre côté, Thierry, roi de Metz, afin de se rendre paisible et puissant en amis dans la Germanie, fit alliance avec les rois de Thuringe, pour lors grands terriens. Ils étaient trois frères : Baudry, Hermenfroy et Bertier. Ce dernier, lorsqu'il se croyait le plus en sûreté, est surpris par Hermenfroy, qui le tue, réservant ses trois enfants, deux mâles et une fille nommée Ragonde. Il tâcha d'en faire autant à Baudry, qui lui demandait sa part du royaume de Bertier. Amalabergue sa femme, fille d'Honoric, roi des Vandales, et d'Amalafrède, sœur de Thierry d'Italie, furieuse d'ambition, pour l'irriter davantage contre son frère, s'avisa un jour de ne faire couvrir que la moitié de la table où il devait dîner, en

disant : *Que celui à qui l'on ôtait une partie de son royaume ne devait plus avoir que la moitié de son couvert.* Ayant bien remâché ce discours, il contracte alliance avec Thierry de Metz, pour s'en aider à découvrir son frère. Ce mauvais dessein lui réussit ; car en effet il le dépouilla ; mais il ne voulut point faire part de la proie à Thierry : au contraire, il tua les otages français, courut les terres du royaume de Metz, où il pendit les enfants aux arbres par les nerfs des cuisses, et égorgea plus de deux cents jeunes filles. Pour le regard des femmes, il traîna les unes à la queue des chevaux, et attacha sur des ornières les autres, leur faisant passer des chariots par dessus le ventre. Le roi de Metz, ayant en horreur ces tyrannies, se renforce du secours de son frère Clotaire, et marche contre les Thuringiens, dont les chausses-trapes par eux creusées sur l'avenue du champ de bataille n'empêchèrent point qu'il n'en demeurât un si grand nombre sur la place, que les corps morts servirent de pont aux nôtres sur la rivière d'Onestrudh. Hermenfroy, étonné de cet échec, traite de la paix avec Thierry ; et quelque temps après, lorsqu'il ne pense plus à ses méchancetés, se promenant avec lui sur les murailles de Tolbiac, il est jeté du haut en bas par un des gardes, les Français lui étant fidèles tout de même qu'il l'avait été à eux et aux siens. Durant ce voyage, Clotaire épousa Radegonde à cause de sa beauté, et ne laissa pas toutefois d'en tuer le frère. Elle quitta la cour à quelque temps de là, et s'enferma dans un monastère qu'elle bâtit à Poitiers.

Thierry, fâché de ce que Clotaire avait épousé cette héritière, conspira de le surprendre et de l'assassiner. En ce dessein, il le convie de venir en son palais, où il avait caché des soldats derrière une tapisserie : Clotaire, qui s'en défiait, y alla, mais bien accompagné ; son frère, connaissant que son dessein avait été découvert, l'entretint de plusieurs contes ; et pour lui lever tout soupçon, par des preuves d'une feinte bienveillance, lui donna un riche bassin. Clotaire, dissimulant aussi adroitement, emporta ce présent ; mais Thierry se repentant d'avoir été si prodigue, le lui renvoya redemander par son fils Théodebert, auquel il le rendit sans aucune difficulté. Durant que Thierry fut occupé en ce voyage, Arcade, grand seigneur d'Auvergne, alors dépendante en partie du royaume de Metz, déçu par le bruit qui courait de la mort de Thierry, appela Childebert à la possession de cette province ; mais Thierry, ayant dissipé leur conjuration par son retour, punit sévèrement ceux de ses sujets qui s'en trouvèrent coupables. Mundéric, se disant issu du sang de France, lui suscita une autre révolte dans la Champagne. Aregésile, envoyé contre lui, craignant de ne le pouvoir forcer dans Vitry où il s'était enfermé, trouva moyen de l'abuser par un faux serment, lui promettant vies et bagues sauves à lui et aux siens. Comme il sortait sur cette assurance, l'épée au côté et la lance à la main, avec Aregésile, reconnaissant que les soldats branlaient pour le tuer au signe que l'autre leur en avait donné, il transperça de sa lance celui qui le trahissait, et se défendit courageusement jusqu'à tant qu'il fut accablé par la multitude. Ce fut environ en ce temps-là que fut mise à fin la guerre de Bourgogne contre Gondemar.

Les deux armées étant toujours jointes s'acheminèrent contre les ariens en Espagne. Amaulry, à qui nos rois avaient donné leur sœur Clotilde, avec le comté de Toulouse, la traitait si mal en haine de sa religion, que lorsqu'elle allait à l'église des catholiques, il souffrait au peuple de lui couvrir le visage de boue et de la suivre à coups de cailloux, dont étant blessée, elle envoya à ses frères un mouchoir souillé de son sang ; lettre sans caractères, mais pourtant assez éloquente pour les inciter à la vengeance. Ils lui livrèrent donc le combat, dans lequel, un peu après, s'amusant à enlever ses trésors, il fut tué d'un coup de lance par un cavalier français. Childebert s'attribua l'honneur de ce coup aussi bien que la victoire. Il conquêta en cette guerre une grande partie des Espagnes, prit Tolède et plusieurs autres places. Il gagna encore un grand nombre de vases très précieux, qu'il donna tous aux églises de France, et ramena sa sœur qui mourut par les chemins, et fut ensevelie au tombeau de son père Clovis. Thierry de Metz étant décédé, Childebert et Clotaire se ruèrent de conspiration faite contre son fils Thibert, leur neveu, qui lui avait succédé, mais sans aucun fruit ; car les Austrasiens firent si bien leur devoir pour la conservation de leur jeune roi, que Childebert, honteux d'avoir voulu opprimer celui qu'il devait maintenir, pour réparer sa faute le régala de grands présents et l'institua son héritier. De l'alliance de Childebert avec Thibert naquit la guerre contre Clotaire. Ce différend étant pacifié, Thibert alla contre les Danois ou les Normands, qui étaient descendus sur ses côtes et ravageaient son pays. Il les rompit par mer et par terre, et rendit ainsi la sûreté du commerce à toute l'Allemagne. Sa renommée, merveilleusement accrue par ses victoires, obligea Justinien à rechercher son amitié, en faveur de laquelle il lui céda ce qu'il pouvait avoir en Provence. Les Goths, d'un autre côté, le caressaient fort et lui donnèrent volontiers leur part ; aussi bien l'eût-il prise de force.

Les affaires des Ostrogoths étaient en tel

état en Italie. Atalaric, petit-fils et successeur de Thierry, né d'Amalasiunte et d'Eutaric, étant mort, sa mère épousa Théodat, par ce moyen devenu roi des Ostrogoths. Il la relégua pourtant, et ne tint plus aucun compte d'elle depuis qu'il se vit la couronne sur la tête. Il brigua tant qu'il put l'amitié des Français : Thibert de Metz l'avait promise à Justinien ; et toutefois, pour ce que dans le traité il n'était parlé que des Français, par une élusion, il permit aux Ostrogoths de lever des soldats dans la Provence, dans la Bourgogne et dans la Thuringe, pays qu'il disait n'être pas français, bien qu'ils fussent de son obéissance. Les Goths néanmoins, voyant qu'avec tout ce secours leurs affaires allaient de mal en pis, et recevaient chaque jour échec de Bélisaire, tuèrent leur roi dans son palais. Vitige, son successeur, fut pris par Bélisaire et transporté à Constantinople. Totila, substitué en sa place, demande accommodement à l'empereur, et, à son refus, rase les murailles de Rome, brûle les maisons et met par terre tous les monuments de l'antiquité et de la grandeur romaine. Nonobstant ces heureux progrès, nos rois lui refusèrent leur sœur ; et comme il prenait par ses ambassadeurs titre de roi d'Italie, les nôtres lui firent réponse, *Qu'il ne le pouvait être, puisque Rome était ruinée.*

Nous lisons qu'environ ce temps-là Childebert et Clotaire passaient le temps à donner des jeux publics dans l'amphithéâtre d'Arles, faisant, à la mode des empereurs romains, largesse au peuple d'une monnaie marquée de leur effigie, et qui avait cours par toutes les terres de l'empire ; privilége dont les autres princes n'étaient pas honorés, n'y ayant pour lors dans toute la terre que trois espèces de monnaies : la romaine, la française et la persique.

Thibert, le plus actif de nos rois, espérant faire son profit de la faiblesse des Goths et des Romains, harassés par tant de sanglants combats, passa en Italie, où il conquêta de grands pays, qu'il laissa sous le gouvernement de trois lieutenants, Bucellin, Aminge et Lothaire. Ils se maintinrent en ces contrées jusqu'à ce que Totila, défait et tué par Narsès, à l'aide des Lombards dans la Romagne, en un village nommé Brixelle, fit écrouler par sa chute la puissance des Ostrogoths. Il est vrai qu'elle fut un peu soutenue par Téias, qui fut remis en son lieu ; mais, comme il voulut, avec les lieutenants de Thibert, assiéger un château nommé Tanet, un capitaine grec venant au secours les tailla en pièces. Bucellin y fut tué sur le champ ; Aminge, aux portes de Vérone, par les Grecs, qui le poursuivirent l'épée dans les reins, et Lothaire, sauvé à Trente, mourut de déplaisir quelques jours après. La domination gothique s'abolit de cette sorte en Italie ; et tant les Romains que les Goths avec les autres peuples y furent sans distinction nommés *Italiens*.

L'histoire conte encore que Thibert, généreusement piqué de ce que Justinien, dans ses titres, prenait celui de *Vainqueur des Français*, passa en Italie, à dessein de l'en déposséder, et d'aller ensuite l'assiéger dans Constantinople ; mais qu'en ce voyage-là il ne fit rien de mémorable que piller également ses amis et ses ennemis.

Étant de retour de cette entreprise, il mourut d'une blessure reçue d'un taureau sauvage à la chasse, l'an quatorzième de son règne, et du nombre chrétien 550. Ce prince, un des plus grands de la race de Clovis, est loué, même par les étrangers, d'avoir été fort adroit au maniement des affaires et d'avoir maintenu ses sujets en paix en portant la guerre hors de ses terres, se montrant toujours hardi et prêt à combattre, sans considérer aucun danger pour sa personne, mais seulement pour les siens ; au reste, chéri de ses sujets, et les chérissant non seulement comme doit un roi, mais encore comme fait un père de famille ; si bien qu'il distribuait l'argent de ses coffres à des marchands industrieux, afin que le profit qui en proviendrait pût soulager la nécessité des pauvres. Son père lui avait donné en premières noces Visigarde, fille de Bachis ou de Bachon, roi des Lombards ; mais l'ayant envoyé en Languedoc contre les Visigoths, il arriva qu'en voulant prendre une place nommée Chabrières, il se vit lui-même pris par la beauté de Deuterie, dont le mari était gouverneur de Béziers ; car cette artificieuse lui ayant fait présenter les clefs avec un compliment de sa part, il entra dans le château ; mais lui-même, en y entrant, ouvrit son cœur à une passion illégitime : tellement que la mort l'ayant délivré de la crainte et du respect qu'il avait pour son père, il épousa cette femme, et d'autant qu'elle avait de son premier mariage une fille qui commençait déjà de faire épanouir les fleurs de sa première beauté, l'appréhension qu'elle eut que Thibert n'en devînt amoureux fit qu'elle en conçut une si grande jalousie, qu'elle la fit mettre dans un char attelé par des bœufs indomptés, qui la traînèrent dans la Meuse, près de Verdun, où elle fut noyée. Thibert, ayant appris le tragique effet de la haine de sa femme, la répudia et la prit en telle haine, que bien que Visigarde, qu'il avait reprise, étant morte, il sembla avoir occasion de légitimer son crime passé : toutefois il ne la voulut jamais voir, et rejeta bien loin la flatterie de ses courtisans, qui, pensant lui faire plaisir, lui en venaient

apporter des nouvelles ; en cela d'autant plus louable d'avoir, par un généreux effort, remis son esprit en liberté, qu'il n'avait été blâmable de le soumettre au plaisir. Il avait eu d'elle deux enfants, Ragintrude, qui fut mariée à Teudon, prince de Bavière, qu'elle convertit à notre foi, et Thibaud ou Théodoalde, qui lui succéda au royaume. Ce jeune prince, amateur du repos, ne se soucia guère des pays d'au delà les monts, et répondit à Justinien, qui lui demandait secours, *Qu'il n'était pas d'humeur à fouler son peuple pour les querelles d'autrui.* Il n'eut pas loisir de projeter de grandes entreprises, car il mourut bientôt après, n'ayant régné que six ans, et laissa par testament son oncle Clotaire héritier de ses Etats.

Childebert, qui prétend sa part au royaume de Metz ou d'Austrasie, veut casser ce testament par les armes ; et, lorsqu'il voit Clotaire fort empêché contre les Saxons, il lui suscite une sédition domestique. Chramme, fils de sa première femme, aussi beau, mais aussi méchant qu'Absalon, avait exercé des violences sans nombre dans le gouvernement d'Aquitaine : Childebert lui conseille de s'en déclarer souverain, afin de n'en être point comptable devant son père, et lui promet secours. Ce malheureux fils, pour justifier ses autres crimes, se résout de commettre celui-ci, et s'oblige à son oncle par un serment exécrable de n'avoir jamais ni paix ni trève avec Clotaire. Il commence donc à brouiller ses frères : Chérebert et Gontran veulent maintenir l'autorité de leur père absent ; mais il les épouvante par des fausses nouvelles de la mort du père, qu'il fait débiter dans leur camp, et porter même à Childebert, qui, sous cette espérance, entra dans les terres de Clotaire et ravagea la Champagne. Mais Clotaire, étant de retour de Saxe, mande à Chramme qu'il vienne lui rendre compte ; il fait la sourde oreille et continue ses insolences énormes ; de sorte que son père part en personne pour l'aller quérir. Ce fils rebelle se voit en même temps abandonné de tout secours. Les villes qu'il avait maltraitées lui ferment la porte pour l'ouvrir à son père ; et, pour comble de ses malheurs, Childebert, son plus fort appui, vient à mourir sans enfants mâles, l'an de notre salut 559, et le quarante-neuvième de son règne. Ses deux filles furent Chrothberge et Chrotesinde, qu'il eut de la reine Ultrogote sa femme. Son tombeau est à Saint-Germain-des-Prés, et celui de sa mère Clotilde, décédée cinq ans auparavant, à Sainte-Geneviève-du-Mont.

ULTROGOTE, FEMME DE CHILDEBERT, VIe ROI.

Nous n'avons que peu de chose à dire de la reine Ultrogote, dont la race ne nous est pas bien connue ; mais on peut juger de sa vertueuse conduite par le pouvoir qu'elle exerça sur son mari, qu'elle sut si bien s'attacher que, dans ces temps de débauche, il n'appela point d'autre femme qu'elle dans son lit. D'ailleurs, presque tout ce qui concerne sa piété en sa retraite de Saint-Martin-de-Tours a déjà été dit dans l'histoire de son époux Childebert. Ajoutons seulement qu'elle eut de lui deux filles, Chrothberge et Chrotesinde, avec qui elle vécut dans la perfection chrétienne, s'étant retirée de la cour, non pas tant par le commandement de Clotaire que par sa volonté propre. Après son trépas, elle fut rejointe à sa chère moitié et enterrée dans l'église de Saint-Vincent, où elle avait accoutumé d'aller faire ses prières. Son neveu Chérebert, fils de Clotaire et roi de Paris, à qui sa mémoire était chère pour la merveilleuse intégrité de sa vie, prit la charge de ses deux filles, à l'éducation desquelles il apporta tous les soins et toutes les précautions imaginables.

CLOTAIRE Ier DU NOM, VIIe ROI.

Clotaire seul, ayant rassemblé toutes les pièces de la monarchie, continue de poursuivre Chramme, qui, chassé d'Aquitaine nonobstant le secours de son beau-père Villequier, grand seigneur de ce pays-là, se retire en Bretagne, gouvernée alors par plusieurs comtes tributaires des Français depuis le grand Clovis. L'un d'eux, nommé Conebaut, le plus proche de l'Aquitaine, le reçut et l'assista de ses forces. Clotaire, qui le talonnait sans cesse, l'atteint bientôt, essayant de le remettre dans son devoir plutôt par la force de l'affection que par celle de l'épée ; jusque-là même que, voyant les deux armées prêtes à répandre tant de sang, il envoya offrir à son fils d'honnêtes conditions qu'il refusa. Alors le bon homme, levant les yeux au ciel, le prit à témoin de l'endurcissement de cet ingrat, et le pria de favoriser sa cause. Il gagna donc la bataille avec une horrible boucherie de Bretons, et même de leur comte Conebaut, qui fut tué comme il se voulait sauver. Chramme, sa femme et ses enfants, étant attrapés, furent liés sur un banc, fouettés, et puis brûlés tout vifs dans une cabane de paysans, l'an 560.

Une si cruelle action lui causa un cruel repentir ; il essaya en vain d'apaiser ce cuisant remords par des dévotions et de grands dons qu'il fit aux églises.

Un peu après, selon quelques uns, avant le voyage de Bretagne, il marcha en Thuringe contre le peuple qui s'était révolté et qui avait appelé à son secours les Saxons. Les mutins, le voyant si promptement arrivé, lui demandèrent pardon, et par plusieurs fois lui offrirent de grands dédommagements et d'extrêmes soumissions. Clotaire, les voyant plus domptés que s'il les eût vaincus, était résolu de leur pardonner; mais les Français, mortellement irrités contre eux, entrèrent en telle furie contre la bonté du roi, par eux prise pour bassesse de courage, qu'ils lui déchirèrent son pavillon et l'obligèrent, avec une extrême violence, à les mener au combat. Ils en furent bien châtiés depuis; car cet injuste refus ayant rendu la cause des Saxons meilleure et leur désespoir plus fort, ils se défendirent si bien, qu'ils abattirent nos plus belles troupes et réduisirent le roi à leur demander la paix qu'eux-mêmes lui avaient naguère demandée. A son retour, il s'en alla visiter le tombeau de saint Martin, sur lequel il fit une confession publique de ses fautes, et y posa quantité de magnifiques présents. Enfin, ayant régné cinquante ans, quarante-cinq roi de Soissons, et cinq roi de toute la France, il mourut, à Compiègne, d'une fièvre qu'il prit à la chasse, en l'an 564; il fut enterré à Saint-Médard de Soissons, où ses quatre fils assistèrent à sa pompe funèbre. Étant au lit de la mort, il s'écriait à tous coups, au souvenir de tant de maux qu'il avait commis et causés: *Ah! combien est grand ce roi du ciel qui tue ainsi les grands rois!* De son règne, à ce qu'on dit, fut érigé le petit royaume d'Yvetot. Gautier, seigneur de cette terre-là, vaillant de sa personne, favori et chambellan de Clotaire, tomba depuis, pour je ne sais quelle raison, en si grande haine auprès de son maître, que, de peur d'être tué, il s'absenta l'espace de dix ans, durant lesquels il s'employa aux guerres contre les infidèles. Ce temps lui sembla assez long pour avoir effacé l'iniquité de son prince. Il retourna donc avec des lettres de faveur du pape Agapet, et le jour du vendredi saint s'alla jeter à genoux devant le roi, qui entendait le service divin dans sa chapelle à Soissons. Mais cette venue inopinée de Gautier réveilla la haine de Clotaire qui, se levant aussitôt, lui donna de son épée dans le corps. Un si cruel meurtre, commis dans la sacrée majesté de Dieu, mit le roi en fort mauvaise odeur avec le clergé et les évêques: ce qui fit que leurs remontrances et le remords de sa conscience le pressant continuellement, il ordonna, pour réparer, en quelque sorte, sa faute, que de là en avant les seigneurs d'Yvetot et leurs hoirs seraient pour cette terre quittes de tout hommage et de toute obéissance dus aux rois; ce qui a toujours continué depuis; et la même terre, possédée aujourd'hui par les seigneurs du Bellay, est érigée en principauté. Je me suis, dans cette narration, laissé emporter à la foule des historiens modernes, qui content de cette sorte l'institution de ce petit royaume: toutefois, je vois ce conte embarrassé de tant de fautes contre la vraisemblance et la chronologie, que je le renvoie de bon cœur à ceux qui nous l'ont donné, et ne veux point d'une marque qui n'a pour garant de plus ancien auteur que Gaguin.

Ses enfants légitimes furent Chramne, Childebert, Chérebert, Gontran, Sigebert, Gautier qui mourut avant lui, et une fille nommée Closinde, mariée avec Alboin, roi des Lombards. Il eut de plus deux bâtards: Gondovaud et Ranchin. Plusieurs assurent qu'il institua les maires du palais, dont Landregesile, landgrave de Hesse, fut le premier; et pareillement les chanceliers de France, qui commencèrent par Baudin. De son temps s'établit en Italie le royaume des Lombards, et l'exarchat des Grecs à Ravenne, tenu premièrement par Longin.

RADEGONDE, FEMME DE CLOTAIRE Ier.

Le traître Hermenfroy ayant été précipité des murailles de Tolbiac, pour punition de ce qu'il avait violé les droits de nature par la mort de ses frères, Radegonde, fille de Bertier, l'un d'eux, fut emmenée par nos princes victorieux, Clotaire et Thierry, qui s'étant assez bien accordés sur le partage du butin resté, pensèrent entrer en une sanglante discorde pour la possession de cette princesse. Elle demeura néanmoins à Clotaire, qui, la désignant déjà pour son épouse, l'envoya au château d'Athie, en Vermandois, et commanda qu'elle fût là soigneusement instruite. Elle n'eut pas plutôt entendu les mystères de notre religion, que, détestant les erreurs du paganisme, où ses parents l'avaient nourrie, elle se fit baptiser. Le roi, bien informé qu'elle avait ajouté la beauté de l'ame à celle du corps, l'épousa en sixièmes noces, quelque résistance qu'elle y pût apporter en faveur de sa virginité. Le haut lustre d'une charité parfaite dont elle éclaira tout le palais royal durant six ans qu'elle y demeura fit mal aux yeux de quelques méchants, qui se mirent à suggérer aux oreilles du roi qu'il avait épousé plutôt une nonnain qu'une princesse digne de lui; et que, ne bougeant d'un oratoire (car elle en avait fait bâtir un magnifique dans le palais), elle ravalait la dignité royale aux plus abjects exercices des moindres servantes. Le roi dédaigna d'abord d'ouïr ces flatteurs, et ne tint

compte de leurs paroles. Mais, comme il vit qu'elle ne lui donnait point d'enfants, et, ce qui le fâchait le plus, qu'elle le reprenait de ses dissolutions, il lui témoigna du dégoût et des froideurs extraordinaires, de manière que Radegonde, qui soupirait incessamment après une vie solitaire, fit son profit de cette disgrace, et là dessus obtint son congé. Ainsi, plus joyeuse de quitter la couronne qu'elle n'avait été de la prendre, elle fut trouver Médard, évêque de Noyon, de la main duquel elle prit le sacré voile, bien que le peuple s'y voulût opposer. Cela fait, elle se retira en Touraine, où elle vécut renfermée dans une maison particulière jusqu'à ce qu'elle eût fait bâtir à Poitiers un monastère de filles sous la règle du bienheureux Cesarius, autrefois évêque d'Arles. Si vousdésirezsavoir en quelle estime elle vécut, voyez seulement chez Grégoire de Tours une lettre que lui écrivirent des évêques, auxquels elle rendit une si profonde obéissance, que je lis avec admiration qu'elle fit tous ses efforts pour se soumettre à la conduite de l'évêque de Poitiers. Je laisse à l'histoire ecclésiastique à décrire toutes ses vertus claustrales et le grand nombre de miracles qu'elle a faits avant et après sa mort. Pour moi, je n'en trouve point de plus grand que sa très sainte vie, qu'elle acheva le quatorzième d'août, l'an 559. Le clergé de Poitiers, pour ne déroger à son testament, l'enterra dans l'église qu'elle avait fait bâtir en la même ville, et dédiée à la sainte Vierge.

ROIS { CHÉREBERT, de Paris. GONTRAN, de Soissons. CHILPÉRIC, d'Orléans. SIGEBERT, de Metz.

CHÉREBERT Ier DU NOM, VIIIe ROI.

565. Les funérailles de Clotaire achevées, Chilpéric, le plus jeune des quatre frères, s'empare des trésors du père et se jette dans Paris, où ses présents ni ses menaces n'ayant pu ébranler les seigneurs français, ses frères le suivirent de si près, qu'il fut contraint de déloger et d'en venir à un partage raisonnable. A Charibert, dit autrement Aribert, et communément Chérebert, échut par le sort et non par le choix, le royaume de Childebert avec Paris; à Gontran, le royaume de Clodomir et Orléans; à Chilpéric, le partage de Clotaire et Soissons; à Sigebert, celui de Thierry et Metz ou Reims pour siége. Après ces partages, la France fut quelque temps paisible tant dehors que dedans; mais l'Italie lui communiqua ses troubles. Narsès, qui était le libérateur et le réparateur de l'empire, envié pour ses richesses et pour sa gloire, fut accusé par ses ennemis d'avoir amassé des trésors immenses par ses concussions, et pour ce sujet déposé par l'impératrice Sophie, qui, après cet affront, le persécuta encore d'injures et l'appela *femme*, parce qu'en effet il était eunuque, le menaçant de lui donner la charge des fuseaux et des quenouilles de ses servantes. Mais il était vraiment homme et lui sut bien témoigner en effet son courage viril, ayant mêlé une fusée, ainsi qu'il l'avait juré, dont elle ni toute sa cour ne purent jamais trouver le bout; car il suscita son allié Alboin, roi des Lombards, qui, venant en Italie avec un déluge de Barbares, occupa du commencement le Frioul, et puis les terres voisines, à l'exemple desquelles les meilleures villes se rendirent à lui jusque sur les frontières de la Toscane. Alboin, si puissamment établi, ne craignait point ses ennemis étrangers; mais il n'était pas à couvert des embûches de sa femme Rosimande. Il en avait tué le père, comte des Gépides, dans une bataille, et buvait, selon la coutume des Lombards, dans le crâne de sa tête. Un jour, étant échauffé de vin, il contraignit sa femme d'y boire: cet outrage la toucha si fort, qu'elle sollicita Améchilde, jeune et beau gentilhomme de sa cour, d'étrangler son mari, lui promettant pour récompense la dernière faveur que peut donner une femme irritée. L'assassinat exécuté, ils s'enfuirent ensemble à Ravenne; et Clèphes, illustre par sa naissance et par ses exploits, fut élu en la place d'Alboin, mais bientôt tué par un de ses plus familiers, pour ce qu'il maltraita les grands seigneurs de sa cour. Après sa mort, les Lombards, ennuyés du gouvernement des rois, créèrent trente-cinq tribuns ou capitaines électifs. L'empereur grec, trop faible pour leur résister, afin de s'appuyer des Français, leur donna les villes qu'il avait en Provence, retournées naguère sous sa domination par la fainéantise de Théodoalde, et commanda à son lieutenant Aymé de reconnaître Gontran, dont le pays contenait la Basse-Bourgogne et le Dauphiné. Mais Sigebert le prétendait être des droits de son royaume, en vertu de la domination faite par Amalasiunte à Thibert de Metz. Durant ces différends, les Lombards se jettent sur la pièce disputée, et mettent en déroute Aymé, qui s'oppose à leur passage. Il ne leur réussit pas si heureusement la seconde fois. Mumole, grand capitaine, les ayant enfermés dans des détroits auprès d'Ambrun, en fit tel carnage, qu'à peine s'en put-il sauver un pour en remporter la nouvelle. Les Saxons, attirés en ces mêmes contrées pour y butiner, et venger, disaient-ils, la perte des Lombards, leurs anciens voisins et confédérés, n'y firent pas mieux leurs affaires; car le même capitaine les traita mal, et les Lombards ne leur

voulurent faire aucune part de leurs conquêtes, comme ils leur avaient promis : partant ils furent contraints (Gontran n'ayant point voulu traiter avec eux) de rechercher la grâce de Sigebert, qui leur accorda de passer sur ses terres après qu'ils eurent renoncé à l'alliance des Lombards. Mais Mumole, qui les attendait sur les Alpes, leur vendit le passage à beaux deniers, et leur fit habilement rendre gorge de ce qu'ils avaient butiné en Provence; joint que, pour dernier malheur, ils trouvèrent que le canton de Saxe, qu'ils avaient abandonné, avait été octroyé par Sigebert à une colonie de Suèves. Ces nouveaux habitants offrirent aux Saxons de leur céder les deux tiers du pays et de leur bétail. Les Saxons, par leur refus, les obligèrent à se défendre; si bien qu'ils les taillèrent en pièces, et demeurèrent maîtres du pays. Sigebert se tint neutre en cette querelle; mais Chilpéric favorisa les Saxons, en considération de ce qu'ils avaient quitté le parti des Lombards, et le fit ainsi pour gratifier l'empereur Tibère, auquel il envoya des ambassadeurs avec des présents. L'empereur pareillement le régala de beaucoup de dons magnifiques, entre autres de cinquante pièces d'or monnayé, de deux marcs chacune, dans lesquelles se voyait d'un côté la représentation de cet empereur, traîné dans un char, avec cette légende : *Tibère perpétuel Auguste*; et de l'autre : *La gloire des Romains*. Cependant les Lombards, prenant sujet d'une nouvelle guerre contre les Français, de ce qu'ils avaient débauché les Saxons de leur alliance, leur donnant passage sur leurs terres, laissent un camp volant à Yurée, pour faire tête à Francillon, capitaine romain, qui leur eût pu donner à dos, et courent la Provence avec trois armées sous la conduite de trois chefs, Amon, Zabaone et Rhodane, dont le premier, étant défait par Mumole, se sauva vers les autres et leur conseilla de se retirer, sachant bien qu'ils n'étaient pas assez forts pour tenir devant les Français. Chronique, un de nos capitaines, prit aussi une forteresse nommée Granville, située au pays de Trente, et vainquit en bataille Rugillon, un des trente chefs des Lombards; mais, en voulant assiéger Trente, il fut défait et tué par Ennius, gouverneur de la ville.

Ces choses en partie se passaient du temps de Chérebert, qui ne s'embrouilla pas bien avant dans tous ces démêlés, estimant que c'était beaucoup faire de se tenir immobile contre tant de troubles qui ébranlaient l'Europe. On nous a voulu rendre son repos glorieux, en représentant dans une médaille un édifice royal dont la porte est fermée; et pour preuve que le silence règne dedans, un grand pavillon, étendu sur la couverture, ombrage cette demeure, consacrée *au repos du prince*, qui, n'ayant pas dans l'esprit des entreprises infinies, eut aussi pour compagne la sûreté. Il ne laissa pourtant pas déchoir les droits de la couronne, et montra bien qu'il avait pouvoir de conférer les bénéfices, comme aussi d'ôter et d'installer les évêques par cette action : Heraclius, prêtre de Bordeaux, fut si effronté que de l'aller trouver, en qualité de député d'un synode qui avait déposé un certain Emerius de son évêché, où Clotaire l'avait installé. Le roi, l'ayant entendu, commanda qu'on le chassât et qu'on le traînât en exil dans un chariot plein d'épines, après lui avoir dit ces paroles : *Penses-tu que je souffre qu'on dépose sans mon jugement un évêque de la charge où mon père l'a élevé?*

Chérebert épousa premièrement Ingoberge, dont il n'eut qu'une fille nommée Ingantie. La reine avait dans sa maison deux servantes, filles d'un pauvre ouvrier en laine, Méroflède et Marconèse. Son mari les ayant vues conçut tant d'amour pour la première, qu'encore que la reine, pour l'en dégoûter, lui eût fait voir leur père travaillant mécaniquement à des rubans de laine, il la prit en mariage et répudia Ingoberge. Sa concupiscence passa bien plus outre; car, malgré les fulminations de Germain, évêque de Paris, il épousa encore Marconèse, sœur de Méroflède, mari de deux femmes et adultère de deux sœurs. Ce scandale fut bientôt étouffé, les deux sœurs et leurs enfants étant morts peu de temps après, et le roi gêné du repentir de ses fautes, ayant fait voyage en Aquitaine, je ne sais pour quelle raison, décéda au château de Blaye, et fut enterré dans l'église Saint-Romain, l'an cinquième ou sixième de son règne, et de Jésus-Christ 570. De trois filles qu'il laissa, il y en eut deux de religieuses, Berteflède et Crotielde, l'une à Tours et l'autre à Poitiers. Pour le regard d'Adilberge, elle fut mariée à Edilbert, roi de Kent, en Angleterre, à la charge que son mari, qui était idolâtre, lui laisserait la liberté de conscience. Les trois princes qui restèrent ne pouvant pas s'accorder du partage du défunt, il y eut un interrègne pour cette portion. Gontran, le plus modéré, bien que voluptueux, inclinait toujours à la paix, et tenait les choses en balance. Mais enfin il fut ordonné qu'aucun d'eux n'entrerait à Paris qu'après qu'on aurait partagé le royaume. Et d'autant qu'il était ici question de pacifier leurs différends, on assembla pour cet effet les prélats, qui ne purent les mettre d'accord, bien que les ecclésiastiques eussent alors beaucoup de crédit, à cause de leur condition, de leur doctrine et de l'intégrité de leur vie.

Nous rentrons maintenant dans la confusion

des guerres. Les Huns, venus de la Pannonie, s'étant jetés dans les terres de Sigebert, il s'apprêta pour les recevoir et les allait traiter si mal, qu'il ne leur eût jamais pris envie d'y revenir, si Chilpéric, son frère, ne l'eût attaqué en son absence, prenant sur lui la ville de Reims. Sigebert, à ces nouvelles, s'accommode avec les Huns et retourne tout court en France. Reims mal défendu lui ouvre les portes, d'où poussant son avantage dans le royaume de son frère, il force Soissons, et prend dans la ville Théodebert, fils aîné de Chilpéric. Il ne voulut pas punir en la personne de son neveu la faute du père, mais l'obligea seulement à ne porter plus les armes contre son service, serment qu'il viola depuis. Sigebert ayant cet avantage fut bien aise d'avoir la paix, qui se conclut pour la seconde fois, par le moyen de Gontran. Lui, cependant, blâmant ses frères de s'être mésalliés à des servantes, épousa Brunehaut, fille d'Athanagilde, roi des Goths en Espagne, princesse belle de visage, mais qui n'était vertueuse qu'en apparence; et parce qu'elle était arienne, il voulut qu'après qu'elle autait été catéchisée elle reçût notre baptême. Chilpéric, à son exemple, demanda Galsuinte, sœur de Brunehaut, qui fut étranglée, bientôt après, à la persuasion de Frédégonde sa concubine. Quelques mois s'étaient passés quand les Huns, plutôt irrités qu'affaiblis par les premières rencontres de Sigebert, recommencèrent la guerre, dans laquelle, avec des fantômes et des visages épouvantables, ils effrayèrent tellement les chevaux et les gendarmes de Sigebert, qu'ils mirent en fuite son armée. Sa prudence pourtant répara l'extrême lâcheté des siens. Pour de l'argent et des présents qu'il fit, il racheta le pillage de ses terres et assura une bonne paix avec *Cagan*, c'est ainsi qu'on appelait tous les rois des Huns. Il était honteux à un prince français d'acheter la paix; mais il était nécessaire, le traître Chilpéric l'ayant assailli par derrière une seconde fois. L'injure reçue par les nôtres dans les traverses s'imprime trop avant dans le cœur : c'est pourquoi Gontran, qui avait adouci l'autre, ne put pas en faire autant de celle-ci. Etant donc fâché de ce que Sigebert n'avait voulu entendre à cet accommodement, il se ligua avec Chilpéric, dont il savait bien pourtant que la cause ne valait rien. Mais l'Austrasien, plus fort que tous les deux, piqué de l'outrage reçu, et suivi de soixante mille Allemands, contraignit Gontran de lui donner passage sur la Marne, et défit Chilpéric près de Chartres. Il exécutait ces choses en personne tandis que Bozon, son lieutenant, poursuivait le parjure Théodebert, fils de Chilpéric, qu'il renversa mort en la bataille qu'il lui donna près d'Angoulême. Alors Chilpéric, châtié de sa trahison, obtint de son frère Sigebert, à la prière de Gontran, une troisième paix fort désavantageuse pour lui, et qui fut conclue à Troyes, dans l'oratoire de Saint-Loup, où les trois princes s'entr'embrassèrent et promirent d'oublier toutes les querelles passées. Mais elle dura trop peu, et Sigebert se fût peut-être contenté des avantages qu'elle lui donnait, si les Allemands qu'il avait amenés, n'étant pas encore assez chargés de butin, ne lui eussent mis dans l'esprit qu'il fallait abattre son ennemi, autrement qu'étant guéri de ses blessures il le viendrait toujours assaillir en traître. Il se laissa donc emporter à ce conseil, quelque remontrance que lui fit Germain, évêque de Paris, qui lui dit souvent, *que Dieu le perdrait s'il avait dessein de perdre son frère*. Chilpéric, effrayé de cette résolution, n'ayant plus son fils ni de gens qui tinssent la campagne, enlève ses trésors à la hâte, et se retire à Tournay, où il mène ses enfants, et Frédégonde, qu'il avait épousée. Sigebert le poursuit chaudement. Les seigneurs du royaume de Paris, dont le partage n'était point encore fait, le viennent trouver à Vitry, et le reconnaissent pour leur roi, l'ayant élevé sur le pavois. Ainsi, accompagné d'une puissante armée et suivi d'une cour magnifique, il met le siége devant Tournay. Les approches se font : la place est réduite à l'extrémité, et par conséquent Chilpéric au désespoir. Frédégonde néanmoins, plus forte que tous ces maux, et qui avait toujours près d'elle une troupe d'assassins déterminés, qu'elle avait gagnés par les charmes ou de sa beauté ou de ses présents, en députe deux auxquels elle promet de grandes récompenses, et, s'ils périssent dans l'entreprise, une place parmi les martyrs. Ces deux assassins ayant épié le temps que le roi était au milieu d'une troupe de seigneurs, l'abordent en hommes furieux, et le frappent de deux dagues dans les deux côtés, dont il rendit aussitôt l'esprit avec un grand soupir, suivi des cris et de la frayeur de toute l'armée. Les meurtriers furent hachés sur la place en mille morceaux. Cependant Frédégonde va trouver Chilpéric, tout éperdu de ce tumulte, et lui conte l'histoire, l'assurant que ces cris étaient de gens affligés par la mort de leur prince; tellement que, dès le lendemain, il sortit victorieux de la ville. Les barons, qui l'avaient abandonné, ayant derechef embrassé son parti, lui demandèrent une abolition du passé, qu'il leur accorda en apparence; mais, en effet, il en tint cachés les ressentiments, qui n'éclatèrent pour lors que sur le malheureux Sigile, favori de feu Sigebert, auquel il fit appliquer des fers rouges sur toutes les jointures du corps, qu'on écartela ensuite. Sigebert

fut tué au camp de Tournay, l'an 579, et le quinzième de son règne. Son fils Childebert régna en Austrasie après lui. Quant à Ingonde et Closinde, ses filles, elles furent mariées, en Espagne, aux fils de Leuvigilde. Son corps fut porté au village de Lambrus, près de Douai, et enterré depuis à Saint-Médard de Soissons.

CHILPÉRIC, IX^e ROI.

Ce fut donc ainsi que Chilpéric se vit maître des trésors de feu Sigebert et de tout le royaume de Paris. Y étant arrivé, il trouva que Brunehaut avait secrètement envoyé son fils Childebert en Austrasie pour le faire reconnaître héritier de Sigebert par les seigneurs du pays. Pour cette cause, et de crainte qu'elle ne remuât quelque chose contre sa personne ou contre son Etat, il la confina dans la ville de Rouen. Mais, comme à quelque temps de là il eut envoyé son fils Mérovée en Poitou pour aller courir sus à Gontran, ce jeune homme, mécontent de sa marâtre Frédégonde, tira vers le Mans, sous prétexte d'aller voir sa mère Audovère, reléguée en cette ville-là, et du Mans il courut à Rouen voir sa tante Brunehaut, où, étant charmé par ses ruses et par sa beauté, il l'épousa publiquement, ayant même intimidé ou gagné l'archevêque de la ville qui était son parrain, nommé Prétextat, pour célébrer ces noces illicites à la vue et au contentement de tout le peuple. Le père en fut averti, et la fortune voulut qu'il les surprît si à point, que tout ce qu'ils purent faire fut de se sauver dans une église. Pour les en tirer, Chilpéric jura qu'il ne s'opposerait point à leur mariage, que l'église le trouvât bon, et par ce moyen il les eut tous deux en sa puissance. Il avait bien dessein de se défaire de Brunehaut; mais, par raison d'Etat, il la rendit aux seigneurs d'Austrasie, qui étaient venus la demander comme mère de leur roi. Quant à son fils, le soupçonnant d'intelligence avec elle, il le rasa et le renferma dans un cloître au Mans; et pour l'éloigner entièrement du mariage de Brunehaut, il lui fit prendre les ordres sacrés. Prétextat, qui avait fait le mariage, accusé par quelques uns, devant le synode des évêques, d'avoir dérobé les trésors de Brunehaut, et voulu en sa faveur troubler l'Etat, s'était assez bien purgé de l'un et de l'autre; car on ne dit point comment il se justifia d'avoir assisté à ces noces incestueuses. Chilpéric, voyant qu'il ne le pouvait convaincre par preuves, s'avisa de recourir aux finesses. Il aposta pour cela quelque courtisan qui lui suggéra d'avouer ce de quoi on l'accusait, afin de n'aigrir le roi, disant que la soumission pourrait plus sur lui que l'innocence, et qu'il l'obligerait ainsi à lui pardonner. L'archevêque trop simple le crut, et pour flatter Chilpéric, en avoua beaucoup plus qu'on n'en voulait savoir. Alors le roi demanda justice aux prélats assemblés, et ses ministres saisirent le criminel, lui enveloppant la tête de peur qu'il ne découvrît la fourbe. De cette sorte, s'étant rendu coupable lui-même, il fut incontinent banni dans une île du pays de Constantin.

Mérovée, que nous avons laissé dans un cloître, s'étant accoutumé aux embrassements d'une femme et aux délices de la cour, et d'ailleurs persuadé par des pensionnaires de Frédégonde, qui le voulait perdre, se réfugia dans Saint-Martin-de-Tours, où Grégoire le reçut comme par force. Mais l'asile d'un temple lui semblant une prison, il se mit à la campagne, assisté de Bozon, pareillement réfugié, coupable envers Chilpéric le père pour la mort de son fils Théodebert, et, pour la même cause, agréable à Frédégonde, sa marâtre. Après beaucoup de malheurs, Mérovée voulut se sauver en Austrasie, vers Brunehaut; mais Bozon qui le trahissait, et qui avait du crédit chez cette nation, lui fit fermer le passage. Il était revenu d'auprès de Reims, vagabond, et changeant tous les jours de cachettes, quand les habitants de Térouane l'ayant traîtreusement appelé, sous couleur de le recevoir pour leur seigneur, le livrèrent entre les mains des gens de son père, qui le tuèrent sur-le-champ. Chilpéric, pour le rendre plus odieux, sema un bruit, parmi les peuples, qu'il s'était fait tuer de désespoir par Gaïlen, l'un de ses valets, se rendant, par cette calomnie doublement homicide de son fils. Mais, afin qu'on ne lui reprochât cette mort dénaturée, il fit en punition couper le nez, les oreilles, les pieds et les mains à ce malheureux valet.

Un peu après on lui manda que les Champenois avaient occupé la ville de Soissons, qu'il regagna promptement, ayant puni de mort les premiers bourgeois affectionnés au service de ses ennemis. La France était alors si troublée, que les villes faisaient la guerre aux villes, les provinces aux provinces, les comtes aux comtes, et les ducs aux ducs, sans autre motif que la manie qui les agitait. Ne vous travaillez donc pas à débrouiller toutes ces menues factions, que les auteurs de ce temps-là nous ont laissées bien confuses; mais remarquez en passant que les comtés et les duchés étaient comme des commissions pour gouverner les villes ou les provinces qui étaient données par la volonté du prince, et pour certain temps, puis conférées durant la vie, et à la fin laissées à titre de fief.

Chilpéric, sur quelque autre différend qu'il eut avec Gontran, envoya son fils Clovis remuer en Périgord et en Angenois, assisté de Didier, excellent capitaine. Mumole, gouverneur de cette province, les combattit et les surmonta, mais avec beaucoup de perte. Cet échec arrêta bien Chilpéric de ce côté-là, mais il ne l'empêcha pas d'en attaquer d'autres. Macliave ou Maclou, et Bodic, comtes bretons, avaient réciproquement juré que celui qui survivrait à l'autre serait défenseur de ses enfants. Bodic étant décédé le premier, Macliave, parjure, opprime son fils Théodoric et le chasse; mais, peu de temps après, il est attaqué et tué par le même, qui, content d'avoir tué le père, en laisse le patrimoine au fils, nommé Varroch ou Guérec, hardi et vaillant de sa personne. Chilpéric avait usurpé sur celui-ci plusieurs villes pendant la guerre civile. Pour empêcher donc qu'à l'avenir il ne les redemandât, il donne charge aux Manceaux et aux Poitevins de le surprendre. L'entreprise réussit tout au contraire. Varoch les surprend à la faveur de la nuit et les fait passer au fil de l'épée; obligeant ainsi Chilpéric à faire la paix et à lui donner de plus le comté de Vannes et son fils en otage.

L'an cinq cent quatre-vingt-quatre mourut Austrigilde, femme de Gontran, qui, se voyant à l'article de la mort, contraignit son mari, par d'horribles serments, de tuer les médecins qui l'avaient traitée; et si elle eut de la rage à lui demander cette vengeance, lui n'eut pas moins de cruauté à l'exécuter. Un peu après, voyant qu'il n'avait point d'enfants mâles, bien qu'il n'eût eu que trop de femmes, il envoie quérir son neveu Childebert en Austrasie, et l'adopte pour son fils et pour son héritier présomptif. L'oncle et le neveu encore petit s'étant régalés de beaux présents, leur conseil trouva bon d'envoyer demander à Chilpéric la restitution de leur part dans le royaume de Paris. Si cette nouvelle l'affligea, il ne fut pas d'ailleurs moins troublé des ravages des Bretons qui, s'étant avancés jusqu'à Rennes, avaient pillé toute la contrée. Il dépêcha contre eux Bépolène, qui les rembarra, mais en vain, puisqu'ils revinrent aussitôt qu'il fut parti. Ses desseins vastes et sans ordre avaient épuisé son épargne, au défaut de laquelle il se mit à lever impôts sur impôts, entre autres, ce rigoureux huitième du vin, et des subsides sans nombre, auxquels même il imposa les Français, exempts jusque-là de toutes sortes de tailles. Marc fut tué par les Limousins en exigeant ces tributs insupportables. Là dessus ses deux fils viennent à mourir de maladies inopinées, et sa femme et lui sont ensuite fort malades. Alors cette princesse, touchée, comme autrefois Antiochus, plutôt de sa douleur que d'une vraie pénitence, tint ces propos au roi son mari : « Le ciel nous persécute ; ne le ressentez-vous » pas? Nos enfants sont morts ; nous avons » été en grand danger ; pourquoi pensez-vous » que ces plaies nous affligent, sinon par nos » tyrannies? Nous avons foulé les nôtres et » pillé les étrangers, chargeant les uns de misère, les autres de honte et plusieurs de » supplices indignes, sans avoir employé jusqu'ici dans notre gouvernement que les » édits, le fer et le poison. Quittons donc ces » méchancetés qui nous accableront à la fin ; » fuyons-les, et nous repentons avant que la » colère du ciel nous consume tout à fait. » On dit, je ne sais s'il est véritable, que Chilpéric, touché de ses maux et de ce discours, mit au feu tous les rôles des tailles et de nouvelles levées, enrichit les églises qu'il avait pillées, distribua de grandes aumônes, et tira son fils Clovis, né d'Audovère, de la prison où il l'avait mis à dessein de le faire égorger. Ce repentir ne fut pas bien chrétien; car Chilpéric, non content d'avoir persécuté les hommes, s'en voulut prendre à Dieu et se forgea de nouvelles opinions sur la Trinité; obstiné à les maintenir, s'il eût pu seulement ranger un évêque de son parti. Mais il quitta son hérésie lorsqu'il vit tout le monde bandé contre lui; Dieu n'ayant jamais permis que sur le trône de France se soit assis aucun hérétique. Frédégonde, pareillement fâchée d'avoir procuré la délivrance de Clovis, qu'elle craignait pour successeur de son mari, conspira sa mort par une étrange fourberie. Ce jeune prince aimait une servante. Frédégonde l'accuse, elle et sa mère déjà vieille, de sortilége, et de lui avoir par maléfices tué ses enfants. Sur-le-champ elle fait empaler la fille devant la fenêtre de Clovis, et tourmentant la mère par d'horribles gênes, qui tirent d'ordinaire plus de sang et de moelle que de vérité, la force d'avouer ce crime, et la fait brûler toute vive. Elle ne cessa depuis de presser le roi qu'il se défît d'un enfant dénaturé qui tramait sa mort après celle de ses enfants. Le père, ensorcelé par cette furie, lui livra enfin Clovis enchaîné, à qui elle demanda ses complices. Lui, pour se venger, du moins, en cette extrémité sur les amis de son ennemie, accusa ceux en qui elle avait le plus de confiance; en suite de quoi elle le donna en garde à des soldats qui, par son commandement, le tuèrent et laissèrent le poignard dans la plaie, pour faire croire qu'il s'était tué par désespoir.

Chilpéric bâtit à Soissons et à Paris des cirques pour les courses de chevaux et pour les tournois. Mais, durant ces passe-temps, il perdit Théodore, son fils unique; d'où Frédégonde prit occasion d'accuser le prévôt Mumole, qu'elle haïssait, ayant fait brûler, écor-

cher et mettre sur des roues grand nombre de pauvres femmes, qu'elle forçait à dire que Mumole leur avait fait ensorceler cet enfant. Il fut, à cette occasion, appréhendé et gêné si rudement que, peu de jours après, il en mourut. Au lieu de ce fils, il en naquit un autre, qu'elle appela Clotaire, depuis roi de France. La joie en fut grande, mais incontinent interrompue par l'avis que Chilpéric eut d'une nouvelle ligue entre Gontran et Childebert, dont il prit telle épouvante qu'il campait en pleine paix, même auprès de Paris; se défiant ainsi de ceux qu'il avait offensés, c'est à dire de tout le monde. Mais enfin ces justes défiances se terminèrent par un accident qui rendit tragique le dernier acte de sa vie, et qui arriva de cette sorte : un jour qu'il était près d'aller à la chasse, il entra bellement dans la chambre de Frédégonde, et la frappa d'une petite houssine sur ses cheveux, qu'elle avait éparpillés pour les peigner. Alors, croyant que ce fût Landry de La Tour, son galant, qu'elle avait élevé à la charge de maire du palais : *Tout beau*, lui dit-elle, *mon Landry, un gentil cavalier ne doit frapper les dames que par devant.* Mais ayant tourné la tête, elle reconnut sa faute, et le mari son affront. Qui fut le plus saisi des deux, l'une de crainte et l'autre de rage, je vous le laisse à juger. Le mari lui tourne le dos et s'en va, repensant à ces paroles et aux moyens de se venger. Elle, cependant, pénétrant dans la pensée de Chilpéric, envoie quérir son Landry et lui déclare en quel danger ils étaient réduits : sur quoi elle le conjure de ne perdre point courage et de repousser sur Chilpéric la mort qui les menaçait. Il met donc en embûche deux des assassins qu'entretenait Frédégonde, qui, dans ce bois qu'on appelle pour ce sujet *le bois de la trahison*, attendent le roi revenant de la chasse à nuit close; et comme il descend de son cheval, lassé de ses inquiétudes, appuyant sa main sur l'épaule d'un page, ils le percent de plusieurs coups de poinçon dans le corps et à la gorge, et crient, comme tout éperdus, que le roi avait été assassiné par les Austrasiens qui s'étaient sauvés. Frédégonde, ayant fait courir dans la forêt pour chercher les meurtriers, publia que ce coup venait de la part de Brunehaut, qui voulait par cette voie attirer tout le royaume à son fils Childebert. Pour mieux contrefaire l'épouvantée, elle s'enfuit au même instant avec tant de vitesse, que le corps de Chilpéric fut abandonné dans l'endroit où il avait été tué et y fût demeuré longtemps si Malulfe, évêque de Senlis, qui était à la suite de la cour pour quelque affaire, ne l'eût fait lever de là et porter honorablement en terre dans l'église de Saint-Germain-des-Prés, où sur son tombeau l'on a mis une figure qui tient la main à la gorge pour marquer de quelle façon il fut tué; ce qui arriva à Chelles, l'an de son premier règne vingt-trois, et du Christ 587, prince médiocrement imbu de bonnes lettres, ainsi qu'on le peut juger par l'épitaphe de saint Germain, évêque de Paris, qu'il composa; mais au reste souillé par toutes sortes de vices, et surtout haï des ecclésiastiques, seuls écrivains de son temps, qui l'ont dépeint le plus méchant qu'ils ont pu, en haine de ce qu'il attenta sur leurs priviléges un peu trop étendus; avertissement aux grands, qui briguent l'immortalité dans la mémoire, de ne pas choquer ceux qui en tiennent les archives. Il eut un grand nombre d'enfants, tant d'Audovère que de Frédégonde; mais il les fit tous mourir, à la réserve d'une fille, nommée Childesinde, qui se renferma dans le cloître à Poitiers; et ceux-ci Dieu les lui enleva, hormis Rigonde et Clotaire qui va régner.

FRÉDÉGONDE, FEMME DE CHILPÉRIC Ier.

Voici une mégère entre beaucoup de saintes. On dit que Frédégonde était native d'Avaucourt, en Picardie, et de fort bas lieu, mais d'un cœur si haut, qu'étant une des suivantes de la reine Audovère, femme de Chilpéric, elle osa bien aspirer à la couche royale, et vint à bout de son dessein. Les attraits de son visage, mais bien plus les artifices de son esprit, charmèrent si fort le roi, que, nonobstant le lien du mariage et les tendresses de quatre à cinq enfants, qui devaient l'attacher étroitement à sa légitime épouse, il l'admit dans ses embrassements, et, par la suscitation de cette rivale, répudia la pauvre Audovère. Elle fit bien pis encore à Galsonte, sœur de Brunehaut, que Chilpéric avait épousée; car, non contente de l'avoir chassée de la couche royale, elle la fit étrangler pour usurper les trésors qu'elle avait apportés d'Espagne. Vous auriez horreur de m'ouïr raconter comme elle fit mourir tous les enfants d'Audovère, les uns par le poison, les autres par de cruels supplices; combien elle extermina de seigneurs sur un simple soupçon, et comme elle fit assassiner Prétextat, archevêque de Rouen, lorsqu'il célébrait le service divin dans son église. Je ne blâme point les vengeances qu'elle prenait de ses ennemis : c'est un ressentiment excusable en quelque façon, et il semble qu'elle avait quelque droit de rendre la pareille à Brunehaut et aux siens. Je ne parle point de ses adultères : ce fut par eux qu'elle se fit craindre; et son mari ne devait pas attendre de fidélité d'une femme qu'il avait épousée pour son crime. Outre ces méchan-

cetés, ceux de son temps en disaient des maux à peine croyables, tant sa mémoire était maudite dans la bouche des Français, qu'elle chargeait d'impôts si pesants, que plusieurs d'entre eux abandonnèrent leur terre, incapable de produire seulement de quoi payer les tailles. Elle ne laissait pas toutefois d'avoir des qualités remarquables, qui éclataient parmi ses malices ; car, sans parler de sa beauté ni de son adresse, l'on ne peut lui ôter la louange d'avoir eu une forte assiette d'esprit contre les plus rudes violences de la fortune. Quel homme n'eût perdu courage à Tournay, où elle fut assiégée avec son mari par Sigebert, qui avait juré la ruine de tous les deux, lorsque, par un coup étrange, elle se défit de son ennemi. Une autre qu'elle eût quitté le gouvernement après la mort de Chilpéric, se voyant exposée universellement à la haine des siens et à l'envie des étrangers ; mais, au lieu de s'enfuir, elle s'avança, et n'ayant presque pour tout secours que son courage, elle fut plus rusée que Brunehaut et plus forte que Childebert, ni que tous ses autres ennemis. Pour sa prudence et son adresse à la guerre, en voulez-vous d'autre preuve que le soin qu'elle eut d'entretenir l'amitié de Gontran, et de le faire tuteur de son fils? Ajoutez à ceci que pour s'assurer l'autorité et à lui le royaume, elle le voulait porter entre ses bras, encore enfant, et le montrer aux soldats. Enfin, après avoir régné longuement, elle mourut victorieuse et fort âgée, l'an 601. On voit son tombeau et son épitaphe à Saint-Germain-des-Prés.

CLOTAIRE II, X^e ROI.

Clotaire, fils unique de Chilpéric, est salué roi en son enfance, et suivant le conseil de Gontran, son fidèle tuteur, promené par toutes les provinces auxquelles ce bon oncle recommandait leur petit prince, leur disant : Qu'ils eussent à le considérer comme un des héritiers du grand Clovis; à révérer dans la bassesse de son âge la majesté royale, et à le défendre comme leur seigneur légitime. Or, afin de les obliger encore plus à leur devoir, il fit venir ceux qui se plaignaient des injustices de feu Chilpéric, et les assista de ses deniers propres. Cependant Childebert, ennemi juré de Frédégonde, suscita premièrement le peuple contre elle et vint à Paris pour prendre, disait-il, la tutelle de son cousin; mais Gontran, qui s'en était saisi, lui ferma les portes; de quoi Childebert s'irrita si fort, qu'après avoir cherché divers sujets de le quereller, il lui envoya demander qu'il eût à lui remettre entre les mains Frédégonde, meurtrière des rois. Les ambassadeurs, ayant menacé Gontran avec trop d'insolence, furent chifflés et couverts de boue, comme ils se préparaient à partir. Gontran, néanmoins, pria Frédégonde de se retirer en Normandie, où elle choisit la ville de Rouen pour sa demeure. Elle y trouva les affaires changées, et Prétextat remis en sa dignité d'archevêque, honteusement usurpée par Mélantius. Mais le jour de Pâques, sur le point qu'il commençait de célébrer le divin service, le voilà assassiné par un jeune soldat. Le peuple, effrayé d'un coup si hardi, jugea qu'il venait de Frédégonde, et n'osa pourtant en faire du bruit ; seulement l'archevêque fut emporté chez lui, près de rendre le dernier soupir. Frédégonde, pour mieux couvrir sa méchanceté, le fut visiter, accompagnée de quantité de seigneurs. Comme elle lui eut dit d'abord qu'elle était sensiblement touchée d'un meurtre si hardi, commis en si bon jour, dans un lieu saint et sacré, mais encore plus étonnée de ce qu'on n'avait point arrêté l'assassin, ni pu savoir de quelle part cela venait : *Et d'où viendrait-il, madame*, lui répondit-il, en un état où il n'avait plus que Dieu à craindre, *si ce n'est de vous, qui avez ainsi assassiné deux rois?* A cause de cet attentat, les églises, par l'autorité des évêques d'alentour, furent fermées, et le service interdit, jusqu'à ce que le crime fût expié. Gontran députa trois évêques pour en informer : le meurtrier, appréhendé, confessa qu'il avait commis ce méchant acte à l'instigation de Frédégonde et de Mélantius. Gontran, toutefois, ne voulut pas approfondir l'affaire de crainte de plus grands maux; et même Mélantius fut rétabli dans l'archevêché.

Childebert, cependant, mourait de dépit de voir vivre Frédégonde dans l'impunité, lui-même étant obsédé par Brunehaut comme par un autre démon, lorsqu'il se présenta une occasion d'attaquer Gontran et de lui faire la guerre. Il y avait un certain Goudouaud, fils de Clotaire I^{er} et d'une de ses maîtresses. Son père, soit pour ce qu'il avait d'autres enfants, soit qu'il ne crût pas celui-ci pour sien, lui fit raser la chevelure royale que sa mère lui laissait croître, afin que toute la France sût qu'il ne le connaissait point pour son fils. Mais Chérebert, qui n'avait point d'enfants, s'avisa de le garder quelque temps dans sa maison, jusqu'à ce que Sigebert l'ayant appelé en Austrasie, sous promesse de lui donner partage, le rasa une seconde fois et le relégua à Cologne. Comme il eut longtemps erré par la France, il s'évada en Italie, auprès de Narsès, et de là se retira vers l'empereur en Grèce, où il se maria et fut traité en

prince, en considération de l'auguste maison dont il se disait descendu. Mais, comme il eut su que, par la mort de Sigebert, nouvellement advenue, toute la France était en désordre, il s'y en retourna, et fit plusieurs partisans par l'espérance de grands trésors dont il promit de leur faire part. Théodore, évêque de Marseille, le reçoit; Didier, comte de Toulouse, en fait de même; Mumole, les Wisigoths et les Romains, qui gardaient la frontière d'Espagne, l'assistent dans son entreprise; les pays de Guienne, d'Angoumois et Saintonge le reconnaissent; et Childebert l'appuyant le salue roi par ses ambassadeurs, et lui donne le nom royal de Clotaire. Gontran ne trouve point de meilleur remède à ces nouveautés que d'apaiser Childebert par la donation qu'il lui fait de toutes ses terres après sa mort. Ainsi Gondouaud, délaissé de Childebert, puis de Didier, est enfin assiégé dans Commines, ville alors bien fortifiée, où il n'eût jamais été vaincu sans la trahison de ses capitaines Mumole et Sagittaire; ces traîtres, l'ayant engagé à une si folle entreprise, croyant en être quittes pour le perdre, furent mis à mort par le commandement de Gontran.

Environ cette même année, quelques vaisseaux français ayant été pris et pillés sans aucune raison sur les côtes de Galice, par le commandement du Wisigoth Recarède, Gontran, offensé d'ailleurs du mauvais traitement qu'avait reçu des Goths espagnols sa nièce Ingonde, et porté d'une haine héréditaire aux rois de France contre l'hérésie dont ces peuples étaient infectés, dépêcha contre eux en Languedoc, où ils tenaient encore plusieurs places, deux bonnes armées qu'il fit lever dans ses royaumes de Bourgogne et d'Orléans. Mais, après divers ravages et pilleries, elles se ruinèrent d'elles-mêmes et ne firent que donner un notable exemple de leur mauvaise conduite. Cela fut cause que Recarède nous vint attaquer par la Provence et par le Languedoc; si bien que, dans l'une, il prit Ugerne, auprès d'Arles, et dans l'autre une place qu'on nommait Tête-de-bélier, pour être extrêmement forte. Il eût même passé plus avant si Gontran ne lui eût opposé en Languedoc Nicète, gouverneur d'Auvergne, et en Provence Leudesille, avec quarante mille hommes qui arrêtèrent tout court la violence des Espagnols. Ils eurent pourtant quelque avantage en Languedoc, par la défaite d'un de nos capitaines, appelé Didier; mais elle fut de si peu de conséquence, que Recarède n'en devint point plus insolent. Au contraire, étant demeuré veuf par la mort de Blaye, sa première femme, il envoya demander la paix à Gontran, et à sa nièce Closinde, sœur de Childebert. Il ne servit de rien à Gontran de s'y opposer; car, bien que Childebert se laissant gouverner à sa mère Brunehaut, qui était Espagnole, l'eût déjà promise à Autaris, roi des Lombards, il l'accorda néanmoins d'autant plus volontiers à Recarède, qu'il savait bien qu'il s'était converti à la vraie religion par une sincérité chrétienne plutôt que par une dissimulation politique. Par cette alliance, la paix fut assurée du côté de l'Espagne, mais non pas du côté du ciel, qui persécuta la France d'une horrible famine, et d'une sécheresse si violente, qu'elle tua non seulement les troupeaux, mais encore les cerfs, les lièvres et tels autres animaux.

Cependant Frédégonde envoyait tous les jours des assassins pour tuer Brunehaut, Childebert et Gontran, qui, étant sous la protection de Dieu, les découvrait tous. Il avait toujours l'œil au guet; c'est pourquoi il éventa encore la conjuration du duc Ranchin, de Bertefrède et d'Ursion, faite contre son neveu Childebert, qu'ils devaient mettre à mort et partager son royaume. Il les prévint toutefois et purgea la terre de ces monstres. Ce bon prince, servant ainsi de père à ses neveux, fit venir le petit Clotaire à Paris et le tint sur les fonts, après que Frédégonde eut produit trois évêques et trois cents gentilshommes qui jurèrent tous (bien qu'ils n'en sussent rien) que cet enfant était du fait de Chilpéric.

Gontran ayant travaillé pour le repos de ses neveux, et à tout moment évité les couteaux et le poison de Frédégonde, décéda l'an trente-deux de son règne, l'an 597, dans la ville de Châlons-sur-Saône, lors capitale du royaume de Bourgogne, ne laissant pour tout enfant qu'une fille nommée Clotilde, et fut enterré en la même ville, dans l'église de Saint-Marcel, qu'il avait richement fondée.

Je retourne à Childebert. Lorsqu'il fut en son adolescence, son courage ardent et les forces de l'Etat dont il se vit environné le poussèrent à de hautes entreprises. L'empereur Maurice l'ayant sollicité de lui prêter ses armes pour combattre les Lombards, il embrassa cette occasion pour venger sur eux le dégât qu'ils avaient fait sur ses terres. Mais les trente-cinq tribuns qui les gouvernaient, ayant élu un seul roi nommé Autaris, et contribué chacun la moitié de leur somme pour la défense de l'Etat, renfermèrent leurs forces dans les places et laissèrent morfondre et périr la grande armée de Childebert, qui ne les endommagea que par les dégâts qu'elle fit à la campagne. Toutefois, les Lombards, afin de chasser à quelque prix que ce fût un si fâcheux ennemi, lui firent de grands présents et se rendirent à l'avenir tributaires des Français. L'empereur s'en plaignit à Childebert par des

ambassadeurs, qui n'eurent pour lors aucune satisfaction.

Gontran, prince religieux et sage, étant décédé, Childebert, son unique héritier par droit d'adoption, agrandi de toutes ses seigneuries, dévorait déjà en espérance la part du jeune Clotaire, croyant n'avoir désormais affaire qu'à une femme et à un enfant; il se trompa néanmoins, et l'évènement lui fit connaître tout le contraire; car, ayant levé de grandes troupes avec dessein de les accabler, il fut bien étonné de voir à la tête d'une armée l'impérieuse Frédégonde, qui portant son fils entre ses bras, âgé d'environ deux ans, animait diversement ses capitaines, les uns par belles paroles, les autres par promesses, et tous ensemble par le déplorable état de leur roi, qui se voyait à la veille d'être opprimé par ceux même que le devoir obligeait à le défendre. Elle ajouta un autre stratagème où Childebert se trouva surpris; elle envoya, pendant une nuit fort obscure, planter auprès de son camp quantité de ramées, au milieu desquelles elle fit cacher ses gendarmes, qui avaient pendu des clochettes au cou de leurs chevaux. Ainsi, à la faveur de ce nouveau taillis et du bruit de ces clochettes, que Childebert pensait être des chevaux de son parti, elle avança ses troupes, et, trouvant celles de l'ennemi sans ordre, les tailla toutes en pièces, dans un lieu nommé *Truec* en Soissonnais. Childebert connut alors, mais un peu tard, que pour grand que soit l'avantage qu'on s'imagine d'avoir, jamais il ne faut mépriser son ennemi; si bien que, résolu de mieux faire à l'avenir, il s'en retourna chez lui pour y lever de nouvelles troupes. Mais, par un breuvage mortel que lui donna Frédégonde, elle le fit mourir environ l'an 600, en la plus belle fleur de son âge, et avec lui sa femme Faileube.

L'Etat demeura par ce moyen entre les mains de deux femmes, dont l'une était Frédégonde, assistée de son Landry, qui depuis la mort de Chilpéric avait administré toutes les affaires; l'autre, Brunehaut, tutrice de Théodebert, roi de Metz, et de Thierry, roi de Bourgogne ou d'Orléans, enfants de Childebert. Ce ne fut désormais qu'un combat perpétuel entre elles, à qui surpasserait sa rivale en trahisons et en barbaries. Frédégonde s'étant saisie, par intelligence, de Paris et des villes voisines, fit si bien par ses promesses, et par une secrète assistance d'argent, qu'elle attira les Huns en Austrasie contre ses petits-neveux; mais voyant que, par la fidèle conduite des bons Austrasiens, ces Barbares avaient été repoussés, elle-même mena contre eux son fils avec une belle armée. Le sort du combat chut sur les deux frères, près de la ville de Moret, en Gâtinais, où la rivière d'Aurance, comblée de morts, eut comme horreur de continuer son cours, qu'elle retint l'espace de dix ou douze heures. Toute la France était en deuil de cette journée, également funeste aux vaincus et aux vainqueurs. Cependant Frédégonde, se baignant voluptueusement dans le sang, entre dans Paris en triomphe, où elle fait saluer son fils vainqueur de ses cousins-germains; spectacle d'autant plus triste qu'elle voulut le rendre joyeux. Elle avait conjuré la mort de Brunehaut et de ses petits-fils, mais elle-même mourut la première, l'an 601, n'ayant jamais obligé le monde qu'à l'heure qu'elle en sortit.

La mort de Frédégonde réjouit toute la France, mais particulièrement Brunehaut, qui fit reprendre les armes à ses petits-fils pour aller attaquer Clotaire. Ils le rencontrèrent près de Sens, sur la rivière d'Yonne, où fut donnée une bataille non moins sanglante que les premières, dans laquelle Clotaire, âgé déjà de quatorze ans, et sagement conseillé par Landry de La Tour, aussi bon ami du fils qu'il avait été fidèle amant de la mère, fit retraite dans Melun avec ce qu'il put ramasser de ses troupes, et là capitula avec ses cousins, dans une mauvaise saison, et sous de fâcheuses conditions. Elles portaient : que le domaine de Thierry s'étendrait jusqu'à l'Océan et à la rivière de Loire, et que Théodebert aurait de la France tout ce qui est entre l'Oise, la Seine et la grande mer. Une paix si déraisonnable pour Clotaire ne devait pas durer; mais les pertes par lui reçues l'avaient si fatigué, qu'il fut contraint de se reposer neuf ans. Ce fut durant cette trève que les Gascons, descendus des Pyrénées pour la première fois, se ruèrent sur la Guienne; mais ils furent battus et rechassés jusque dans leurs montagnes par les lieutenants de Thierry, qui les rangèrent sous l'obéissance des Français, au moins une partie, et leur donnèrent un duc, nommé Gemialis, qui les gouverna heureusement. Les Lombards considérant les heureux succès de ces deux frères, briguèrent leur alliance, et demandèrent la fille de Théodebert pour Adovaud, fils de leur roi Agilulfe, et à la charge que le père se démettrait du royaume entre les mains du fils, comme, en effet, il s'en démit à Milan en présence de nos ambassadeurs.

Durant ces choses, Brunehaut, qui, toujours plongée dans ses lascivetés, ne pouvait vivre sans ennemi ni sans ami, choisit Protade, Italien de naissance, d'esprit fort subtil, et de grande adresse, mais injuste, cruel, homme d'intrigue et mortel ennemi de la noblesse, qualités qui le rendirent odieux à tout le monde. Elle était alors âgée d'environ soixante ans, et n'avait pour tous attraits que

ses trésors joints à la faveur dont elle disposait, maniant comme elle voulait l'esprit de son petit-fils Théodebert, à qui elle faisait agréer les services de son Protade. Elle le créa du commencement patrice, en espérant de l'élever à la charge de maire du palais. Mais elle était occupée par Bertaud, seigneur de mérite et fort estimé du roi. Brunehaut résolut donc de s'en défaire, et lui donna une commission à périr, qui fut d'aller recueillir les deniers du fisc dans les terres de Neustrie, nouvellement cédées à Théodebert par Clotaire. La méchante femme savait bien que le peuple se mutinerait, ou du moins qu'il serait ému par Clotaire, leur ancien maître; qu'il leur donnerait du secours, ouvertement ou sous main, et qu'ainsi Bertaud ne pourrait pas subsister, n'ayant que trois cents hommes avec lui. Il arriva à peu près comme elle l'avait projeté. Clotaire, rompant l'accord passé à Melun, envoie chercher Bertaud par son fils Mérovée et Landry, maire de son palais. Bertaud se put à peine sauver dans Orléans, où Landry, l'ayant assiégé, lui criait souvent qu'il sortît de sa tanière; à quoi l'autre répondait qu'il était prêt, pourvu que le différend se vidât entre eux deux, de seul à seul, ou que, s'il refusait cette offre, il le défiait, dans la première bataille, à faire épreuve de son courage contre le sien, et que, pour s'entre-connaître, ils eussent à prendre tous deux, ce jour-là, un hoqueton d'écarlate. Là dessus Théodebert, averti de l'invasion de son cousin, arrive, le jour de Noel, auprès d'Étampes, pour secourir son maire. Landry lui veut empêcher le passage de la rivière; mais quoiqu'il n'y eût que les deux tiers des Austrasiens passés, le choc y fut extrêmement rude des deux côtés; et là Bertaud ayant appelé souvent, mais en vain, Landry au combat: *Mourons glorieusement*, s'écria-t-il, *pour satisfaire l'infame Brunehaut qui le souhaite;* et s'élançant en même temps dans les bataillons les plus épais, il fut percé d'une infinité de coups. Sa mort fut néanmoins suivie de la victoire pour les siens. Landry se mit en fuite, Mérovée fut pris, et la plus grande part des troupes de Clotaire y demeura. Brunehaut se réjouit doublement d'un si bon succès, à cause de la mort de Bertaud, qu'elle avait tant souhaitée pour l'avancement de son galant, qu'elle substitua à sa place. Mais il n'y fut pas longtemps, pour ce que son insolence et ses orgueilleux déportements découvrirent enfin à toute la cour sur quels fondements cette faveur s'appuyait: ce qui fut cause que Théodebert, honteux des infamies de sa grand'mère, sans lui en rien témoigner pourtant, la supplia de se retirer dans quelque monastère pour y jouir du repos où son âge la conviait. Comme il l'eut dispensée de l'embarras des affaires, il la remercia de son assistance, et Protade aussi de ses bons services. Brunehaut, ainsi chassée, se retira près de son autre fils, appelé Thierry, qui la reçut avec son Protade; la tante ayant eu la tutelle, et son galant les principales charges, commencement du malheur, tant des réfugiés que du prince qui les recevait. Alors Thierry, bouillant de jeunesse et du désir de monter plus haut, se mit à publier, après sa grand'-mère, que Théodebert était fils d'un jardinier, et non pas de Childebert, indigne, par conséquent, de tenir le partage d'un fils de France. Sur ce prétexte, il s'efforce de l'en démettre, pour ajouter l'Austrasie à la Bourgogne. Théodebert s'y oppose tellement que les deux camps étaient déjà proches l'un de l'autre. Les seigneurs des deux partis, qui s'entrevoyaient sans inimitié, résolurent de terminer ce débat à l'amiable. Protade, au contraire, le plus obstiné trompette de cette guerre, disait tout haut que c'était lâcheté de parler de paix dans le champ de bataille. Mais les autres seigneurs, lassés de son insolence, le tuèrent dans sa tente, comme il jouait aux échecs avec un médecin de Thierry, apaisant ainsi le courroux des deux princes par le sang de celui qui les avait brouillés. Par ce moyen, la paix fut conclue entre les deux frères, sans qu'il y eût pourtant aucune assurance pour les meurtriers de Protade, que Brunehaut extermina les uns après les autres. Sa fureur même n'épargna pas les plus saints personnages; car elle fit battre et chasser de son monastère le bon Colomban, pour ce qu'il prêchait souvent le roi Thierry qu'il eût à quitter ses concubines. On raconte à ce propos que, pour le rendre plus odieux, un jour, elle s'avisa de lui amener des enfants naturels de Thierry, auxquels elle le pria de vouloir donner sa bénédiction; ce que Colomban ayant refusé de faire, *pour ce*, dit-il, *qu'ils sont indignes de l'héritage du père, auquel ils ne succéderont jamais*, elle sortit comme furieuse de sa cellule, et le persécuta toujours depuis. Thierry, néanmoins, désirant quelque alliance sortable, fit demander Hermembergue, fille de Bertric, roi d'Espagne; mais Brunehaut, qui appréhendait que la chaste affection d'une femme ne ruinât son crédit, qu'elle faisait subsister par les artifices des maîtresses qu'elle fournissait à son petit-fils, fit en sorte, par ses malicieuses inventions, qu'il la renvoya en Espagne sans l'avoir touchée, à ce qu'il disait. L'Espagnol, offensé de ce mépris, sollicita par divers intérêts Clotaire, roi de Paris, Théodebert, de Metz, et Aigulfe ou Agon, de Lombardie, qui avait fiancé une fille de Théodebert, bien que fort petite. Il

fallut alors que Thierry, pour éviter cet orage, relâchât un peu de son humeur altière, et que, pour s'accommoder avec Théodebert, il lui quittât la Touraine, la Champagne, l'Artois et l'Alsace, sans appréhension des autres princes, à cause de leur éloignement. Mais, après qu'il se vit en état de reprendre haleine, et libre de sa plus grande crainte, il recommença de machiner la ruine de son frère; et pour n'avoir pas Clotaire à dos, il le pria qu'il le voulût aider, ou du moins qu'il demeurât spectateur, et qu'en récompense il lui rendrait les villes que Childebert lui avait ôtées par un honteux traité. Ainsi Clotaire ne bougeant point, il se donna deux cruelles batailles entre les Austrasiens et les Bourguignons. La première fut auprès de Toul, en Lorraine, d'où Théodebert vaincu se jeta entre les bras des Allemands, par le moyen desquels ayant mis sur pied une grande armée au delà du Rhin, il marcha contre son frère, qu'il rencontra près de Tolbiac. Les deux princes poussés l'un par son bonheur, et l'autre par son désespoir, se roidirent si fort en ce choc, que les troupes s'attachant entre elles, il se trouva que les corps des morts n'avaient pas assez d'espace pour être étendus, et demeuraient debout appuyés, comme s'ils eussent été vivants. Toutefois Thierry eut l'avantage, et chassa si rudement Théodebert, qu'il le contraignit de se sauver dans Cologne, où ses gens même lui tranchèrent la tête, l'an 616. Cela fait, ils livrèrent la ville entre les mains du Bourguignon, qui commanda qu'on écrasât contre une pierre Mérovée, l'un des quatre fils de son frère.

Clotaire, qui regardait ce jeu sanglant, n'attendit pas que Thierry lui livrât les villes qu'il lui avait promises, mais s'en saisit avant que l'autre, accoutumé aux parjures, trouvât moyen de se dédire. En effet, il s'en montra bien qu'il s'en fût dédit; car il délibéra de lui arracher par force ce qu'il lui devait de droit. Mais la bonne fortune de la France ne permit pas qu'un si mauvais prince la gouvernât; ni qu'il restât aucun des siens après lui. Il vient de tuer son frère, et néanmoins il en veut épouser la fille, aussi brutal en ses amours que cruel en ses vengeances. Brunehaut s'opposant à ce dessein par un autre aussi mauvais, il lui dit, tout en colère : *Ne m'avez-vous pas assuré que Thierry n'était que le fils d'un jardinier? et s'il était mon frère, pourquoi me l'avez-vous fait tuer? Méchante femme, vous le paierez!* Ces paroles lui fermèrent la bouche, et lui firent songer à prévenir l'effet de cette menace. Elle avait quelques officiers de la bouche à sa dévotion, qui lui présentèrent, au sortir du bain, des viandes assaisonnées de poison, par la violence duquel il tomba dans une dyssenterie mortelle, l'an six cent seize.

Des trois enfants mâles qu'il laissa, Sigebert, Corbe et Théodebert, Brunehaut prit avec elle l'aîné, et s'en attribua la tutelle contre la volonté des seigneurs de Bourgogne, qui firent venir Clotaire, ennuyés de la tyrannie de cette femme. Elle lui manda fièrement qu'il eût à déloger, et qu'il n'avait rien à voir sur les terres de Sigebert; puis, pour appuyer cette bravade par des effets, elle envoya Varnaire, maire du palais, lever du secours en Allemagne; mais pressée de sa mauvaise conscience, et ne sachant à qui se fier, elle le soupçonna d'être du parti de Clotaire, et récrivit à Albon, qui l'accompagnait dans cette ambassade, qu'il le tuât. Albon, ayant lu ses lettres, les rompit et les jeta à terre. Un des hommes de Varnaire en recueillit les pièces, les recolla et les porta à son maître, qui, reconnaissant par là le méchant esprit de Brunehaut, obtint des Allemands qu'ils ne lui donneraient aucun secours. Depuis, étant de retour en Bourgogne, comme il avait grand crédit, il sut si bien persuader aux seigneurs de suivre le parti de Clotaire, dissimulant au reste près de Brunehaut, que lorsqu'il fallut combattre près de la rivière d'Aisne, en Champagne, tous les seigneurs se rangèrent de son côté, et lui livrèrent Corbe et Théodebert, lesquels il fit mourir. Pour Sigebert, il se sauva de vitesse; et depuis on n'en eut aucune nouvelle.

Brunehaut étant pareillement prise dans les piéges avec Teudelane, sœur de Thierry, Clotaire assembla ses barons, auxquels ayant vivement dépeint l'horreur de toutes ces guerres civiles, les incendies, les ravages, les meurtres, la ruine des lieux saints, et le parricide de tant de princes, il leur demanda de quel supplice était digne la personne qui avait causé tant de maux. A quoi tous ayant répondu selon les sentiments que leur donnaient de si horribles forfaits : *C'est Brunehaut,* leur dit-il, *vous le savez bien, messieurs; et c'est à elle que vous devez redemander le sang de dix de vos rois.* Ayant ainsi parlé, il la fit déchirer à coups de fouet, avant de la produire devant l'assemblée; puis la fit promener parmi les huées des soldats; et, pour dernier supplice, il commanda qu'elle fût attachée à la queue d'une cavale indomptée, et traînée par des sentiers raboteux et couverts d'épines. L'auteur du supplément joint à l'Histoire de Grégoire de Tours raconte ainsi la mort de Brunehaut, la plus méchante des femmes, bien que Grégoire le Grand et Paul Émile lui aient donné beaucoup de louanges.

Vous ne lirez plus ci-après des cruautés si fréquentes. Clotaire même, maître de tant de provinces, et désormais seul roi de toute la

France, a changé d'humeur. Ce roi, pour mettre fin à tant de maux, commença de traiter ses sujets avec plus de modération, promettant d'oublier toutes les offenses qu'aux troubles passés on lui pouvait avoir faites, et de maintenir la paix inviolable dans ses états. Sur la fin de l'année il tint les états en Bourgogne et en Austrasie. A ce dernier royaume il donna pour gouverneur Radon, vieux capitaine et sage politique. Il divisa l'autre en deux, à savoir : en Transjurains, c'est à dire aux habitants de delà le mont *Jura*, aujourd'hui les Savoyards, les Dauphinois et les Provençaux ; et en Cisjurains, ou habitants du duché et comté de Bourgogne. Sur ces derniers il établit Varnaire, et sur les autres un seigneur qu'on appelait Albon. Mais ces Transjurains, accoutumés, par les licences des guerres, aux rapines et aux violences, ne pouvant souffrir les réprimandes ni la correction d'Albon, se révoltèrent contre lui et le tuèrent misérablement. Le roi en étant averti marcha en Bourgogne, et par le jugement des états fit trancher la tête à un seigneur du pays, nommé Alethée, auteur de cette sédition, qui se vantait d'être du sang des rois bourguignons, et avait, par le moyen de l'évêque de Sion, tâché de débaucher la reine Bertrude, lui voulant faire accroire qu'il était assuré par tous les devins que Clotaire mourrait cette année-là, et qu'il serait établi dans son trône.

Les ambassadeurs lombards le vinrent trouver en ce jour-là, où ils obtinrent du roi, moyennant trente-six mille écus une fois payés, qu'il leur relachât les douze mille écus de tribut annuel qu'ils s'étaient obligés de payer aux Français depuis les rois Gontran et Childebert, sous la protection desquels ils s'étaient mis ; outre qu'il leur rendit les villes de Sion et d'Yurée, qu'ils disaient leur appartenir, faisant avec eux une alliance qui dura jusqu'au temps de Pepin le Court. Comme il eut mis ordre à ses affaires de l'état, il pourvut à celles de sa maison. Il donna pour gouverneur à son fils Dagobert, né de Bertrude, un seigneur nommé Sadragésile, duc d'Aquitaine ; ainsi appelait-on les lieutenants du roi dans les provinces. Le jeune prince, devenu grand, se voulait échapper, et son gouverneur, par le commandement absolu du père, le retenait toujours plus fort. Cependant les flatteurs ne manquaient pas à le solliciter de sortir de dessous la férule, et de jouer quelque pièce à Sadragésile : comme en effet il lui en joua une qui n'était guère agréable, ayant commandé qu'on le rasât, et qu'ensuite on lui donnât les étrivières, *pour avoir*, disait-il, *fait le compagnon avec lui, et pris le reste de sa coupe en un festin solennel*. Le père, offensé de cette boutade, jugea que s'il la souffrait son fils s'en prendrait bientôt à lui-même. Dagobert lui envoya faire ses excuses, et tous les seigneurs de la cour lui demandèrent sa grâce ; mais lui la refusa, défendit qu'on lui donnât retraite, et jura de plus qu'il ne cesserait de le poursuivre jusqu'à ce qu'il l'eût châtié. Alors ce jeune prince, ne sachant où se mettre à couvert de la colère du roi, s'alla souvenir (comme on le conte) qu'un jour un cerf, étant poursuivi par ses chiens, s'était sauvé dans une caverne au bourg Catutien *, où étaient les corps des saints martyrs Denis, Éleuthère et Rustique, et qu'il y avait apparence qu'il y pourrait bien être en sûreté. Il s'y en alla donc pour y reposer ; ce que le roi ne sut pas plutôt, qu'il y envoya deux ou trois fois des hommes exprès pour le tirer de cet asile ; mais tous l'ayant assuré qu'il y avait je ne sais quelle force secrète qui les empêchait d'entrer là dedans, il en voulut faire l'épreuve lui-même ; et reconnaissant en cela quelque effet de la divinité, qui liait les bras, il pardonna de bon cœur à son fils, et le chérit depuis tendrement. Il voulut aussi qu'il épousât Gometrude, sœur de Sichilde, sa seconde femme, en faveur de laquelle il lui donna de son bon gré la moitié de l'Austrasie. Mais huit ou dix jours après les noces il se trouva réduit à lui céder l'autre moitié, comme par force et de peur de brouillerie : d'où il paraît combien est petit chez les princes le pouvoir du sang et de la piété quand il s'agit du souverain gouvernement. Ce différend entre le père et le fils étant à la fin pacifié par Arnoul, évêque de Metz, qui avait été précepteur de Dagobert, ce jeune prince, pourvu de ce grand apanage, se retira en Austrasie, encore trop étroite pour ses prétentions, qui s'étendirent incontinent du côté de Saxe. Il assaillit Bertraire, un des ducs de ce pays-là, pour ce qu'il avait pillé quelques bourgs sur ses terres. Le combat fut douteux, et Dagobert y reçut un grand coup d'épée sur la tête, en danger d'y demeurer, si un de ses serviteurs, nommé Attila, ne l'eût relevé fort à propos. Les seigneurs d'Austrasie envoyèrent une poignée de ses cheveux sanglants à son père, qui, touché vivement de voir son sang répandu, y arriva en diligence avec une grande armée, par le secours de laquelle il gagna la victoire près du fleuve Visère, et commanda qu'on ne pardonnât dans le pays à pas un des ennemis qui excéderait en hauteur la longueur de son épée. Sur quoi quelques uns ont dit que Clotaire fit cette cruelle ordonnance pour se venger de ce que les Saxons l'avaient appelé *Vieille Jument*, en dérision de son poil gris, bien qu'il ne fût encore âgé que d'environ quarante ans.

(*) C'est le lieu appelé Saint-Denis-de-l'Estré.

Tandis que le roi faisait ce voyage, Varnaire, maire des Bourguignons cisjurains, étant décédé, son fils Godin, établi en sa place, épousa sa marâtre Berthe, qui l'avait comme charmé par ses afféteries. Mais voyant que, par l'exprès commandement du roi, Godin l'avait délaissée, elle l'accusa premièrement de trahison contre le prince; puis, sachant qu'il s'en était justifié à condition d'en jurer sur les tombeaux des plus grands saints du royaume, comme il allait à celui de saint Aignan, à Orléans, elle le fit assassiner à Chartres, en un festin solennel. Le roi dissimula légèrement cette offense, se repentant, comme il est croyable, d'avoir créé un maire perpétuel et héréditaire en Bourgogne, qui était, à bien parler, une espèce de compagnon. Aussi n'en créa-t-il plus en ce pays-là, dont il gagna les seigneurs, afin qu'en pleine assemblée des états de la province ils eussent à le prier d'être lui-même leur maître et leur gouverneur.

L'année suivante, se sentant abattu au lit, d'une maladie mortelle, après avoir recommandé ses enfants à Pepin, maire de son palais, il rendit l'esprit, la quarante-quatrième année de sa vie et de son règne de Paris, l'an six cent trente et un, mais de celui de toute la France, le seizième, et fut inhumé à Saint-Germain-des-Prés : prince, en la première partie de ses jours, sanguinaire, farouche et injuste; mais dans la seconde, par un jugement nonpareil, affectionné envers ses parents, clément, craignant Dieu et charitable aux pauvres; trop adonné néanmoins à ses plaisirs, trop crédule aux suggestions des femmes, et trop facile à s'écouler dans la mollesse des voluptés : aussi en était-il méprisé de sa noblesse, qui dédaignait ses édits, voyant qu'une femme tant soit peu belle les lui pouvait faire casser en un moment; facilité si blâmable, qu'elle bâtit le premier degré de la puissance des maires.

Mœurs et coutumes. Les rois se prenaient toujours de la race régnante : trois conditions étaient requises; la naissance, sans qu'il importât qu'elle fût légitime; la volonté du père et le consentement des grands. La dernière suivait presque toujours les deux autres. Après le règne de Clovis, à la cérémonie de les élever sur le pavois on ajouta celle de les asseoir sur un trône ou siége royal, n'ayant ni bras ni dossier, pour leur indiquer qu'un roi doit se soutenir de lui-même. Les marques royales étaient : la chevelure longue et tressée, la mante et la tunique de pourpre, le diadême ou bandeau. Ils le portaient toujours sur leurs cheveux ou sur un bonnet de forme variable.

Quand ils laissaient des enfants mineurs, s'ils n'avaient disposé de leur partage, la reine-mère et les grands en disposaient comme ils le jugeaient à propos; ceux-ci avaient la direction des affaires et de l'éducation ou *baillie* des rois mineurs; pour cela, ces seigneurs s'appelaient *nourriciers*; mais ce titre était particulièrement délégué à l'un d'entre eux.

Quand un roi entreprenait quelque expédition, les seigneurs levaient la main pour marquer l'aide qu'ils lui promettaient. La paix se pouvait faire sans eux, jamais la guerre. Dans les discordes civiles, ils devenaient arbitres entre leurs princes et les obligeaient à s'accorder.

On sait que le premier jour de mars était un jour d'assemblée présidée par les rois, où ceux-ci délibéraient avec les seigneurs des affaires de l'année pour la paix et la guerre. Ces assemblées déféraient le commandement des armées. Quand les rois y entraient, ils saluaient les évêques, les seigneurs et le peuple; devant eux se plaçait le maire du palais, et autour d'eux se rangeaient leurs braves ou barons.

Les plus éminentes charges du royaume étaient celles-ci : le préfet ou maire du palais; les grands l'élisaient et le roi le confirmait; mais, avant d'entrer en charge, il prêtait serment aux évêques et aux seigneurs : il fallait qu'il fût natif du royaume où il exerçait sa charge. Venait ensuite le grand-référendaire du sceau royal, ayant sous lui plusieurs petits référendaires et quantité de chanceliers, ainsi nommés de l'enclos des Chanceaux où ils travaillaient. Le grand-apocrisiaire était le chef des prêtres et des clercs de la cour; le comte du palais y rendait la justice; le chambrier donnait les ordres dans la chambre du roi. Le comte d'étable avait soin des écuries et probablement des équipages. Les enfants des seigneurs étaient élevés dans la maison du roi ou des grands officiers, dans tous les nobles exercices, beaucoup plus honorablement que ne l'ont été les pages sous la troisième race.

Les revenus des rois consistaient en présents que tous les Français leur faisaient librement dans le Champ de Mars, et en impôts qui se prenaient sur les Gaulois seulement. On les levait, quelques uns en argent, quelques autres en denrées. Quand on fit la division des terres, les rois en eurent pour leur partage quantité des plus belles, principalement aux environs des grandes villes. Dans toutes ces terres qu'ils appelaient *villæ fiscales*, ils avaient des serfs ou serviteurs nommés *fiscalins*, dont le chef était appelé *domestique*. On y amassait des provisions de blé, de vins, de fourrages, de chairs, spécialement de venaison et de porc.

Les rois prenaient souvent des femmes de bas lieu et de condition servile, auxquelles ils ne donnaient le titre de reine qu'après en avoir eu des enfants; encore n'était-ce pas toujours; les filles de roi le portaient dès l'heure même qu'ils les épousaient. Elles avaient leurs douaires en terres et des possessions en propre, dont leurs parents héritaient. Dans leur bas âge, les enfants mâles des rois étaient nommés damoiseaux; à leur naissance, on donnait la liberté à un certain nombre de *fiscalins*, dans toutes les terres ou châteaux du roi leur père; souvent ils recevaient le titre de roi avant de régner, et les filles celui de reine.

On ne savait, au commencement du VII[e] siècle ni antérieurement, ce que c'était que gens de robe; tous les Français faisaient profession de porter les armes. La justice se rendait par les gens armés, leur hache, leur bouclier pendus à un poteau au milieu du *maille*, nom du lieu où l'on rendait justice. Dans la maison du roi, c'était le comte du palais qui l'administrait; quelquefois le roi même y tenait le siége avec les grands, connaissant alors des causes majeures et prononçant lui-même la sentence. Dans les villages, c'étaient les centeniers; dans les cités, les comtes et les ducs qui jugeaient sans plaidoyers et sans écritures. Il n'y avait point de degrés de juridiction; tous les jugements étaient sans appel, sauf le droit réservé à toutes les parties de porter leurs plaintes au roi, s'ils se trouvaient mal jugés.

BERTRUDE, REINE DE FRANCE, FEMME DE CLOTAIRE II.

La bonne reine Bertrude, de la maison de Saxe, fut mariée à Clotaire II, en considération de ses vertus, et particulièrement d'une douceur angélique qui reluisait en son visage et en toutes ses actions. Ce fut au grand contentement de tous les Français, qui, faisant comparaison de sa vie avec celle de Brunehaut et de Frédégonde, l'aimaient d'autant plus qu'ils détestaient les deux autres. Brunehaut qui haïssait Clotaire, et qui ne pouvait souffrir que son impudicité et ses effronteries fussent condamnées par la modestie et par la pureté de notre reine, employa souvent divers artifices pour l'ôter du monde; mais ils ne servirent qu'à faire éclater plus fort sa méchanceté, et la protection divine en la conservation de Bertrude. Le ciel veilla toujours pour l'innocente et punit enfin la coupable. Cette princesse avait tant de bonté pour tous ses sujets, qu'elle était comme leur avocate envers son mari; obtenant tantôt grâce pour les criminels, tantôt récompense pour les serviteurs fidèles, et bien souvent des donations pour les églises. Elle haïssait mortellement les rapporteurs, et s'étudiait à éloigner des oreilles du roi ces mouches de cours, qui ne font que troubler le repos des gens de bien. Comme Clotaire la connaissait sans afféterie, il l'aimait aussi d'une passion extraordinaire; en quoi, néanmoins, elle ne lui cédait point. En voici un mémorable exemple : l'ingrat Alethée, pourvu, par Clotaire, du gouvernement de Bourgogne, eut assez d'orgueil pour aspirer à la monarchie de France, et, ce qui est plus étrange, assez d'effronterie pour faire solliciter la reine à le venir trouver avec ses trésors; car il lui fit dire qu'il avait appris, des astrologues et des devins, que Clotaire devait malheureusement périr, et partant qu'elle se sauvât de cette ruine et se vînt ranger sous sa protection. Voilà donc que la reine, non moins étonnée de cet horrible attentat qu'épouvantée de ces fausses prédictions, commença d'appréhender pour le salut de celui qu'elle chérissait plus que sa vie : d'où il s'ensuivit qu'elle ne cessa de témoigner son déplaisir par ses larmes, jusqu'à ce que le roi, ayant appris par sa bouche le sujet de cet ennui, ôta du monde Alethée. Nous n'avons autre chose d'elle sinon que son décès est à peu près marqué en ces termes dans les auteurs de son temps : *Cette année* (ce fut l'an 623), *mourut la reine Bertrude, qui, pour sa grande bonté, fut uniquement aimée du roi son mari, et infiniment respectée de ses sujets.* Elle laissa un fils nommé Dagobert, depuis roi de France, et fut enterrée solennellement dans l'église de Saint-Germain-des-Prés.

DAGOBERT I[er] DU NOM, XI[e] ROI.

Clotaire, ayant eu deux femmes, n'avait laissé d'elles que Dagobert et Aribert, l'un et l'autre également ambitieux, mais avec cette différence, que l'aîné était plus puissant en amis, plus mûr d'âge et plus connaissant aux affaires. Aussi fit-il la part au cadet et s'empara fort habilement de tous les trésors de son père. Dagobert mit son frère en tel état que, n'ayant plus aucune part à la succession du père, il fut contraint de supplier humblement le conseil qu'il lui fit donner au moins son apanage, pour subvenir seulement aux nécessités d'une vie privée. Il eut donc la Guienne et le Languedoc, et pour son siége Toulouse, à la charge qu'il renoncerait à toutes les prétentions qu'il avait sur le royaume de son père.

Dagobert, ayant pris le sceptre, ne fit rien

de mémorable durant six années. La septième, il s'achemina dans le royaume de Bourgogne, au grand déplaisir des évêques et des seigneurs, qui craignaient d'autant plus sa justice, qu'ils avaient vécu dans la dissolution et dans le débordement depuis les désordres des guerres civiles. Au contraire, par ce voyage il satisfit aux souhaits de tout le peuple, qui attendait de lui le soulagement que les gouverneurs, attachés à leurs intérêts propres, leur avaient toujours refusé. Il tint premièrement son siége dans Langres, puis dans Dijon; et, marchant à petites journées par ses provinces, il administrait la justice avec tant de prudence et de majesté, que les peuples l'admiraient comme un vrai lieutenant de Dieu, qui, sans acception de personne, rendait à chacun ce qui lui appartenait.

639. Dagobert fit le bâtiment de Saint-Denis si somptueux et si magnifique, qu'il y épuisa ses principaux trésors, et non content de cela, pour amasser en un seul temple tout ce que la France avait de précieux et de saint, il prit de l'église de Saint-Hilaire de Poitiers le corps de ce grand prélat, et deux portes de bronze d'une valeur inestimable; comme aussi ce grand bassin de porphyre qui sert pour les baptistères, et qu'on appelle vulgairement *la Cuve de Dagobert;* de Toulouse il eut le corps de saint Saturnin, échangé depuis pour d'autres reliques; et d'Amiens celui de saint Firmin, sous prétexte que cette ville avait favorisé les Huns: pillant ainsi toutes les églises pour enrichir celle-là, qu'il dota de plusieurs grands revenus, et lui donna les mêmes priviléges que Constantin avait donnés à saint Pierre de Rome; en un mot, il l'affranchit de toute juridiction séculière et ecclésiastique. Il établit la foire du Landy, exempte, en ce temps-là, de toutes sortes d'impôts, et voulut même qu'elle eût quantité de prérogatives et de droits dans la ville de Paris.

Le huitième an de son règne, il fut paisible possesseur de toute la France par la mort de son frère Aribert, qui ne laissa qu'un fils; encore ne lui survécut-il que fort peu.

Les Bretons, contre la promesse par eux faite de ne reconnaître que le roi de France, ne laissèrent pas d'en créer un, appelé Judicael ou Giguel, de quoi Dagobert s'offensa si fort, que saint Eloi, envoyé exprès en Bretagne pour leur remontrer leur faute, amena ce nouveau roi demander pardon à Dagobert, qui le lui accorda, et fit avec lui une nouvelle alliance.

Ceux des Sclavons qui habitaient entre l'Olère et l'Elbe couraient et pillaient sans cesse les villes-frontières du royaume de France, exerçant de continuelles voleries sur les Français qui trafiquaient en leur pays; à raison de quoi Dagobert envoya le héraut Sicarius à leur roi Samon, pour lui demander réparation de ces injures. Mais, n'ayant pu l'aborder en habit de héraut, il se déguisa en Sclavon; et passant un peu les bornes de sa charge le menaça lui disant: *Qu'il était vassal et tributaire de Dagobert.* A quoi Samon n'ayant répondu autre chose sinon: *Que tout leur pays et leurs armes étaient bien au service de Dagobert, pourvu qu'il les voulût tenir pour ses amis;* le héraut répliqua: *Qu'il était impossible que des chrétiens fissent amitié avec des chiens. Eh bien donc,* reprit Samon, *durant que vous autres serviteurs de Christ, dressez toutes vos actions contre lui et contre la justice, nous prendrons la hardiesse de vous mordre*; et là dessus il le fit honteusement chasser. Ce Samon était Français de naissance, homme de bon sens, et autrefois marchand, qui, trafiquant en Sclavonie, où il avait de grandes intelligences, porta ces Barbares à se révolter contre les Huns qui les traitaient en esclaves; tellement que pour reconnaissance des bons offices qu'il leur avait rendus en cette guerre, comme ils se virent en liberté par son moyen, ils lui déférèrent l'autorité souveraine. Dagobert l'alla attaquer avec trois corps d'armée, de Lombards, ses alliés, d'Allemands, ses tributaires, et d'Austrasiens, ses sujets. Les deux premiers y firent merveille; mais les derniers furent défaits entièrement après un combat de trois jours et de trois nuits consécutives: en suite de quoi les cantons de Sclavonie, qui gardaient encore l'alliance des Français, se déclarèrent du parti de leurs ennemis.

Les Huns, voyant le crédit des Français beaucoup rabaissé en Allemagne, osèrent bien entrer au cœur de la France, où ils furent taillés en pièces dans la Picardie, avec tant de perte de leurs gens, que toute la campagne en était couverte et nageait dans le sang; d'où vient que l'endroit où se donna cette bataille se nomme, au conte des Picards, *Ly hon sang terre.* Les affaires n'allaient pas si bien en Austrasie; car les Saxons qui, pour se délivrer du tribut, avaient promis de venir à bout des Sclavons, n'eurent pas un succès conforme à leur espérance; de sorte que Dagobert, afin d'animer les Austrasiens, érigea derechef ces terres en royaume, dont il investit son aîné Sigebert, sous lequel les Sclavons ne firent plus aucun progrès.

L'an quatorzième de son règne, Dagobert, se voyant obéi par tous ses sujets et redouté de ses voisins, se mit à faire quantité d'œuvres pieuses pour racheter ses péchés, ou pour fermer la bouche aux ecclésiastiques, qui le reprenaient avec raison du débordement de sa vie; de sorte qu'en une assemblée qui se fit,

il remontra, en la présence de plusieurs grands seigneurs et de ses enfants, que son intention était de confirmer les biens qu'il avait donnés aux églises, et qu'il entendait que des quatre copies de l'ordonnance faite là dessus, toutes signées de la main des évêques et des principaux de son royaume, les trois fussent gardées à Laon, à Paris, à Metz, et la quatrième mise en son trésor; puis, adressant la parole à ses enfants, il les exhorta de vivre en bonne intelligence, et les pria d'exécuter ses volontés après sa mort, de la même sorte qu'ils voudraient que leurs successeurs exécutassent la leur. Après cela, il leur fit prêter le serment ordinaire par les seigneurs là présents, priant Ega, maire de son palais, d'avoir soin de Clovis, et Aldegise, l'un de ses comtes, d'assister de ses bons conseils le prince Sigebert. Il mourut deux ou trois jours après, l'an 647, et fut enterré à Saint-Denis, ayant eu quatre femmes et un nombre infini de concubines, dont il menait ordinairement des troupes à sa suite, sans celles qu'il faisait tenir resserrées en divers endroits. Il ne laissa pourtant que deux enfants, Sigebert et Clovis, qui, n'étant que cadet, fut néanmoins roi de France; son aîné n'ayant que le royaume d'Austrasie pour partage, mais plus avantageux et meilleur que celui de son frère.

CLOVIS II, XII^e ROI.

Nous allons voir désormais la puissance royale entre les mains des maires du palais, et toutes les affaires de l'Etat se gouverner selon leur caprice et selon leurs intérêts. Ega, pourvu de cette charge dans le royaume de Clovis, qu'il gouvernait avec la reine Nantilde, pacifia doucement les différends des deux frères Sigebert et Clovis, ayant partagé les trésors du père au contentement de l'un et de l'autre. Ce fut environ en ce même temps qu'advint la mort de Pepin, grand seigneur d'Austrasie. Maire du palais sous le règne de Clotaire, ce prince lui avait commis l'éducation de son jeune fils Dagobert.

La reine Nantilde étant venue à mourir, Clovis prit seul le gouvernail, qu'il tint véritablement sans être cruel, mais fort mollement et dans une fainéantise odieuse à ses sujets. Durant son règne, la France fut affligée d'une merveilleuse famine; les chemins étaient jonchés de morts, et les vivants réduits à traîner leurs misérables jours dans une langueur insupportable. Clovis ouvrit ses greniers et ses coffres pour soulager son peuple en cette nécessité commune; mais n'ayant ni assez de blé, ni assez d'argent pour en assister tous les pauvres, il fit détacher de l'église de Saint-Denis les lames d'argent dont elle était couverte, et les employa beaucoup plus utilement à secourir les chrétiens, qui sont les vrais temples de Dieu; par où certes il se montra charitable de la même chose dont son père s'était montré magnifique, mais en cela beaucoup plus pieux que lui. Il ne voulut pas néanmoins que les deniers provenant de cette couverture fussent maniés par ses trésoriers; mais il les fit distribuer par l'abbé. Sigebert, frère de Clovis, n'ayant point encore d'enfants, fonda un grand nombre de riches églises et adopta Ildebert, fils de son maire Grimoald, ne pensant pas que, l'année d'après, il lui dût naître un fils qu'il nomma Dagobert. Mais le roi étant bientôt décédé, le maire fit élire son fils et relégua le jeune prince en Ecosse, dans un monastère. Archambaud, qui gouvernait le palais de Clovis, ne pouvant souffrir cette injustice, arma contre Ildebert, roi par usurpation, lequel il défit, et mit aux fers Grimoald, qu'il mena à Paris, où il fut condamné à perdre la tête, après une gêne trop rigoureuse. C'était ainsi que régnaient les maires, tandis que les rois vivaient en hommes privés, n'ayant, pour toute marque de leur puissance royale, que celle d'entretenir impunément des légions de maîtresses. Clovis, plongé dans les voluptés aussi avant que pas un de ses successeurs, ou par le trop grand usage des débauches, ou par la faiblesse de son naturel, perdit la moitié du sens, et mourut en la fleur de son âge, l'an 662 et environ le seizième de son règne. Il eut de sa femme Baudour trois enfants mâles, Clotaire, Childéric et Thierry, qui les uns après les autres ont tenu le sceptre. Il est enseveli à Saint-Denis.

BATILDE OU BAUDOUR, FEMME DE CLOVIS II.

Y eut-il jamais combat entre la fortune et la vertu plus disputé que celui-ci? La fortune livre Batilde, issue du sang royal de Saxe, à des pirates qui couraient les côtes de cette province, lors étendue jusqu'à la mer, et la fait vendre esclave à Archambaud, maire de Dagobert; elle-même la contraint de servir son nouveau maître, et de lui verser à boire à la table. Mais, par un heureux revers, la vertu fait qu'Archambaud reconnaît que sa captive valait beaucoup, quoique ce joyau ne lui eût coûté que fort peu; car, voyant qu'elle s'acquittait de bonne grace de ses menus offices, et qu'en son visage éclataient les rayons d'une haute naissance et d'une auguste majesté, il devint esclave de sa belle échansonne, et se mit à la servir avec des respects qui témoi-

gnaient qu'au lieu d'une servante il avait acheté une maîtresse. Sa passion violente, et toutefois légitime, n'osa se déclarer ouvertement avant la mort de sa première femme. Il lui proposa, pour lors, le dessein qu'il avait de la prendre en mariage; mais Baudour, dont l'ame royale n'était capable d'amour que pour un roi, se tint cachée, pour éviter ses poursuites, jusqu'à ce qu'il eût épousé une autre femme. Cependant le roi Clovis, n'ayant rien trouvé dans son royaume digne de ses désirs que Batilde, la prit pour sa compagne légitime, non seulement du lit, mais encore du gouvernement, d'où il s'ensuivit que ce choix fut tout à fait heureux et salutaire à la France; car, bien qu'elle fût en alarmes continuelles à cause de l'indisposition du roi, on peut dire pourtant que, par la bonne conduite de notre princesse, il ne s'est point vu de règne, dans la première race, plus tranquille ni moins affligé d'impôts que celui de Clovis II, et la moitié de celui de Clotaire III, son fils, pendant lesquels elle a le gouvernail. Il n'est pas croyable combien cette dévote reine fit de saintes fondations, parmi lesquelles celle de la riche abbaye de Corbie est la plus considérable. Mais ce que j'estime davantage, c'est qu'elle édifiait l'Église par ses exemples et par ses trésors. Sous le règne de son fils Clotaire, son administration, pleine de douceur et agréable à tout le monde, ayant choqué l'humeur sanguinaire d'Ebroin, elle, qui ne voulait pas disputer contre lui de peur de troubler l'État, se retira, sous la conduite de sainte Bertile, dans le monastère de Chelles, qu'elle avait rebâti sur les ruines de celui que sainte Clotilde avait fondé. Qu'est-il besoin d'exprimer les joies qu'elle eut de se voir arrivée au port qu'elle avait tant souhaité, ni de dire la vie qu'elle mena sous le voile, puisqu'elle avait si bien vécu sous le manteau royal?

CLOTAIRE III, XIIIe ROI.

Childéric, second des trois enfants de Clovis, fut, du vivant de son père, pourvu du royaume d'Austrasie, qui lui demeura. Thierry, le plus jeune, n'eut point de partage, et maintenant leur aîné Clotaire, âgé seulement de douze à quatorze ans, est roi de Neustrie et de Bourgogne. Son bas âge gouverné par Archambaud, maire de ses deux royaumes, et la fainéantise, désormais héréditaire à cette première race, sont cause qu'il ne se lit rien de mémorable de son règne, qui ne fut que de quatre ans. On remarque seulement que sa mère Baudour, issue des ducs de Saxe, s'étant lassée des embarras de la cour, se retira parmi les religieuses de Chelles, et rebâtit ce couvent, lors ruiné ou par les guerres ou par le temps, et autrefois érigé par Clotilde. Ébroin, aussi élevé à la charge de maire, par le décès d'Archambaud, conserva la paix durant le règne de son maître, s'étant rendu, par ses cruautés, si redoutable aux Français et aux étrangers, que pas un d'eux n'osait remuer. Ce fut, au reste, ce même Ebroin qui conseilla méchamment à Clotaire de lever des impôts sans nécessité, pour appauvrir le peuple, qui regimbe, disait-il, quand il se voit à son aise; par où cependant il rendit odieux son maître, qui mourut à Chelles, peu regretté des siens, et fut enterré à Saint-Denis, l'an six cent soixante-six.

CHILDÉRIC II DU NOM, XIVe ROI.

Childéric, appelé par les seigneurs à la succession, réunit le royaume d'Austrasie avec ceux de feu son frère.

Après la mort de Clotaire, Ébroin employa tout son crédit et ses trésors à lever une puissante armée pour la défense de Thierry. Mais le bon droit de l'aîné et les secours des Français, autant affectionnés à leur prince légitime qu'ils étaient irrités contre Ébroin, à raison de ses tyrannies, l'emportèrent à la fin, malgré toutes ses pratiques, de manière qu'ayant pris Thierry, et avec lui son maire Ébroin, il les fit raser tous deux, et les confina dans des monastères, le premier à Saint-Denis, et le second à Luxeuil, en Bourgogne.

Childéric, ayant ainsi triomphé de ses ennemis, fut salué roi et se mit bientôt dans la haine des siens par ses inhumanités, et dans leur mépris par ses dissolutions. A cette licence, il ajouta une extrême cruauté envers les seigneurs qui lui avaient mis la couronne sur la tête; car il les traita fort mal et de paroles et d'effet, au point même qu'il voulut tuer de sa propre main saint Léger, évêque d'Autun, lequel il bannit de sa cour. De plus, ayant commandé qu'on attachât à un poteau un gentilhomme nommé Botilde, il le fit honteusement fouetter. Cet outrage toucha toute la noblesse, qui conspira dès lors contre lui; d'où il s'ensuivit que Vigobert et Amalbert, offensés peut-être par quelque autre injure, assistèrent Botilde et se jetèrent tous ensemble sur le roi, qu'ils percèrent à coups d'épée comme il revenait de la chasse, exercice déjà fatal à trois autres rois. Pour assouvir entièrement leur vengeance, ces enragés entrèrent dans le palais, où ils tuèrent aussi la reine Blitilde, lors enceinte, et il est à croire qu'Ulfoade n'en fût pas échappé non plus s'il ne se fût sauvé de vitesse en Austrasie. Cette barbarie fut exécutée l'an 679, environ le

douzième du règne de Childéric, de qui le corps et celui de la reine gisent à Saint-Germain-des-Prés, où on les porta de Chelles.

THIERRY Ier, XVe ROI.

Les Français, qui, dans les deux premières races, se sont toujours conservé le droit d'élire et de déposer les rois, allèrent à Saint-Denis chercher Thierry dans le cloître où ils l'avaient confiné, et, des ténèbres de sa cellule, l'amenèrent au jour dont ses faibles yeux pouvaient à peine souffrir l'éclat.

Landregésile, élu pour gouverner le palais, s'y comportait sagement et selon les bons avis de Léger, évêque d'Autun, prélat de grande probité. Ebroin, qui n'avait pu apprendre dans le couvent la douceur et la patience qui s'y exercent, ayant laissé refroidir le crédit du maire et laissé repousser ses cheveux, remuait de tous côtés ses vieilles intelligences. Les brouillons, les exilés et tous ceux qui n'avaient rien à perdre le vinrent trouver et le reconnurent pour maire du palais. Thierry, outre son naturel pesant et lâche, n'ayant pas accoutumé d'agir dans le cloître, ne se remua pas beaucoup à ces nouvelles, et laissa former le parti de son ennemi. Il grossissait tous les jours, et l'on accourait de toutes parts sous la conduite d'un homme estimé grand capitaine; mais il n'avait garde pourtant d'égaler celui de Landregésile, qui gouvernait le roi et les finances, en homme de bien à la vérité, mais non pas en homme d'Etat, puisqu'il se laissa lourdement surprendre; car Ebroin, s'approchant tous les jours pour épier quelque occasion, et consultant par ses lettres les vieux amis qu'il avait en cour, n'eut d'eux pour toute réponse que ces quatre mots : *Souviens-toi de Frédégonde.* Lui, qui avait l'esprit subtil et le raisonnement profond, comprit aussitôt qu'il était méprisé de son ennemi et qu'il pourrait bien, comme fit autrefois Frédégonde en pareil cas, le surprendre hors de ses gardes. Il choisit donc les plus hardis de sa cavalerie et les plus adroits de ses gens de pied, avec lesquels il force d'abord quelque faible garde qui, sur le pont de Sainte-Maxence, défendait la rivière d'Oise, qu'il passe à gué, et fond sur ses ennemis qui ne l'attendaient pas. Les trésors furent pillés, et le roi même eut bien de la peine à se sauver; mais enfin, après plusieurs venues de part et d'autre, Ebroin ayant protesté qu'il n'était là que pour l'honorer et pour le servir, il se remit entre ses mains et le fit maire de son palais. Alors Landregésile, qui vit le bon traitement que le roi recevait, et qui d'ailleurs se persuada qu'Ebroin aurait rapporté quelque foi du cloître, l'alla trouver sur sa parole, et paya par sa mort la peine due à son imprudence. Ebroin, s'étant ainsi défait de son rival, maniait tout d'un pouvoir absolu, et n'oubliait pas de se venger de ceux qui l'avaient persécuté, et commença par Léger, évêque d'Autun, auquel il fit souffrir de cruels tourments, arracher les yeux, couper la langue et enfin trancher la tête. Ebroin couvrait toutes ses tyrannies sous la recherche de la mort du roi Chilpéric. La plus légère vengeance qu'il prit était le bannissement, très agréable à plusieurs, pour ce qu'ils s'estimaient heureux de n'être plus témoins de ses cruautés. L'Austrasie était toute pleine de ces gens-là, pour le bon accueil que leur faisaient Martin et Pepin le Gros, tous deux cousins-germains, issus de deux frères. L'un et l'autre gouvernaient alors tout ce royaume-là, par l'élection des Etats, et ne reconnaissaient que légèrement le roi; ce qui fut cause que, par la suggestion d'Ebroin, le roi les ayant mandés pour lui venir rendre compte de leurs actions, ils ne voulurent pas obéir qu'auparavant ils n'eussent pris les armes pour se défendre de son injustice : ce qu'Ebroin ne sut pas plutôt, qu'il leur alla donner bataille en Laonnais, où ils furent mis en déroute. Peu de temps après, Ebroin fut égorgé pendant la nuit par une troupe de soldats guidés par un gentilhomme nommé Ermenfroy, lequel se réfugia en Austrasie, auprès du gouverneur Pepin. Varanton, élevé en sa place à la mairie de France, se reposant un peu trop des affaires sur son fils Gilimer, fut débusqué de sa charge par ce fils dénaturé; mais Gilimer ne jouit pas longtemps du fruit de son crime; et le bon vieillard fut remis en sa dignité, qui lui fut pour la dernière fois ôtée par la mort.

A Varanton succéda Bertier, gendre de sa femme, petit homme et grand brouillon. Cependant Pepin, à la tête des Français réfugiés en Austrasie, attaqua Thierry et son maire si vigoureusement, qu'il les contraignit de se mettre en fuite; avec apparence qu'il eût pu prendre le roi, si le caractère sacré ne l'eût empêché de le poursuivre. Après cette journée, si agréable à toute la France, Bertier tomba dans un tel mépris, que les siens mêmes le tuèrent par une conspiration faite contre lui, où sa belle-mère se trouva mêlée. Quant à Pepin, il s'en retourna en Austrasie et laissa Norbert, son substitut, dans la mairie de France.

Sa mort fut le commencement de l'autorité de Pepin, qui jeta dès lors les fondements d'une race destinée à régner. Il est, par le consentement universel de la noblesse de France, élu maire du palais. Sa haute naissance, ou,

si vous voulez, l'éminente noblesse de sa maison, qui se vantait d'être descendue du fils aîné d'Anchise, père d'Énée; les mérites de ses prédécesseurs et sa propre vertu le mirent en telle réputation, qu'il commença de partager le royaume comme sien à ses enfants. Il donna la souveraineté de Champagne à son fils Drogon; et, de la façon qu'il harassa les Saxons et les Suèves, estimés indomptables, il les contraignit d'en venir aux soumissions et à lui demander la paix qui dura longtemps.

Thierry ayant ainsi prêté son nom l'espace de quatorze ans ou environ, et servi de bouclier à divers maires qui l'opposaient à la haine des peuples et à l'envie des seigneurs, mourut de maladie au pays d'Artois et fut enterré à Saint-Vaast d'Arras, l'an 693, sans que cette date soit certaine.

CLOVIS III, XVI^e ROI.

Thierry laissa trois enfants mâles : Clovis, Childebert et Clotaire. Pepin, s'étant fait tuteur de sa propre autorité, mit sur le trône l'aîné. Il abusait ainsi les peuples par ces faibles idoles de la royauté, qu'il possédait en effet; car c'était lui qui recevait les dépêches, lui qui donnait audience aux ambassadeurs et qui se pouvait dire maître absolu du conseil et de la justice. En cette qualité, il ordonne, établit, protège, démet et dispose de toutes choses à sa volonté; faisant néanmoins valoir le droit et sonner le plus haut qu'il peut l'autorité, le nom et le service du roi. Clovis cependant se repose, comme on dit, au soleil, et jouit voluptueusement des travaux de son maire.

Il régna dans cette oisiveté trois ans, et mourut sans enfants, l'an 696. C'est la commune opinion qu'il fut enterré près de Compiègne, dans l'église de Saint-Etienne-de-Choisy.

CHILDEBERT II, XVII^e ROI.

Nous avons peu de choses à dire touchant la vie de Childebert, à qui Pepin conféra le titre de roi, qu'il n'illustra d'aucun acte remarquable. Vous voyez que, suivant le bon plaisir du même Pepin, il parvint à ce degré par ordre de succession.

Il mourut au mois de septembre ou de novembre selon quelques uns, l'an 713, et de son règne le quinzième. Sa sépulture est à Choisy, dans l'église de Saint-Etienne, martyr. Il est loué par les auteurs de son temps pour avoir été doué d'une rare piété, et surtout d'un merveilleux zèle au bien de son peuple. Il en chérit tant le soulagement et le repos, qui ne s'entretient que par l'équité, que pour cette raison il fut nommé *le Juste*, et n'eût pas tenu un petit rang parmi les princes s'il eût suivi son inclination et secoué le joug des maires. Au reste, Childebert et Hildebert, Clovis et Louis, Clotaire et Lothaire, Hildéric et Childéric sont les mêmes noms; l'on a ôté aux siècles suivants le C, qu'aux précédents on avait mis au devant de l'L et de l'H.

DAGOBERT II, XVIII^e ROI.

714. Pepin s'agrandissait chaque jour, et l'autorité des rois diminuait cependant. La postérité du grand Clovis, abâtardie, se plaisait à vivre dans une langueur oisive; et comme les premiers mesuraient leur bonheur à la gloire et à l'étendue de leur empire, ceux-ci, au contraire, l'établissaient dans l'exemption des soucis et dans la douceur léthargique des voluptés. On ne les voyait plus en public, et encore moins à la tête des armées. On ne les eût pas seulement trouvés à la chasse, mais plutôt dans un sérail scandaleux, où ils ne s'entretenaient que de mollesse et d'amour avec des femmes lascives. Si quelqu'un avait affaire à eux, il n'était pas admis en leur présence, mais renvoyé tout aussitôt au maire ou au grand-maître de leur hôtel. Cependant, afin que le peuple ne s'ennuyât de leur lâcheté, et qu'il connût à qui il rendait obéissance, leurs maires les faisaient paraître le premier jour de mai : ils étaient vêtus à la royale, dans un chariot semé de fleurs, où se faisait un harmonieux concert de voix et d'instruments de musique. Mais, afin que cette promenade ne les ébranlât et ne leur fût incommode, leur chariot n'était traîné que par des bœufs bien domptés. En cet état, ils recevaient les acclamations du peuple et les présents qui leur étaient faits; puis se renfermaient sur le déclin du soleil. Les rois s'étaient eux-mêmes dépouillés de l'autorité en faveur de leurs maires, qui étaient en effet monarques. Pepin, ayant tracé le plan de la monarchie pour ses descendants, caresse les ecclésiastiques, augmente leurs priviléges, et pour faire éclater davantage son zèle, entreprend la guerre contre les Frisons, sans autre motif que celui de la religion, qu'il leur voulait faire embrasser. Mais les esprits se gagnent par les enseignements et non par la force. Rathbode, duc de ce pays-là, bien que vaincu en diverses rencontres, ne voulut point recevoir la foi, et fut contraint de permettre à Clément, homme de bonne vie, de la prêcher avec liberté dans

ses terres. Le peuple se convertit par ses prédications ; mais les grands, et le duc même, demeurèrent dans leur croyance. Sa fille Théodosine se fit chrétienne, et fut mariée à Grimoald, le plus jeune des enfants de Pepin, dont l'aîné, Drogon, étant décédé, son fils, appelé Thibaud ou Theudovaud, succéda à son gouvernement, et de plus, par la mort de Nordebert, intime ami de Pepin, fut élevé à la charge de maire de France.

Tout succédait ainsi au gré de Pepin ; trop heureux s'il eût su se gouverner lui-même et ne s'abandonner pas aux vices, qu'il connaissait avoir ruiné les rois. Il devint esclave de ses concubines, et quitta sa femme Plectrude pour épouser Alphéide, plus belle à son gré ; il en naquit cet invincible Charles, tige de la seconde race de nos rois. Cependant Ratbode, duc de Frise, offensé de ce que Grimoald son gendre, à l'exemple de son père, méprisait sa femme, le fit guetter par un nommé Rangaire, qui le tua. Au récit de ces tristes nouvelles, Pepin s'affligea si fort, que la fièvre, qui le tenait déjà, s'étant redoublée, il mourut le vingt-septième an de sa mairie, et de notre salut 716 ou environ, car le calcul des années de cette première race n'est pas bien marqué chez les auteurs.

Il avait, un peu avant de rendre l'esprit, nommé pour lui succéder à la charge de maire Charles, son fils naturel, et s'était même donné le soin de le recommander aux principaux de sa cour au préjudice de ses autres enfants. Mais Plectrude, sa première femme, ne l'en voulut pas croire, et fit élire pour le palais son arrière-fils Thibaud, qui relégua en prison à Cologne Charles et sa mère Alphéide. Voici cependant de nouveaux troubles qui s'élèvent tout à coup. Les Français s'ennuient du commandement d'une femme ; ils ourdissent donc une révolte, dont ils font chef un nommé Rainfroy. La France souffre durant ces divisions tous les malheurs d'une guerre civile, sans que Dagobert, aux dépens de qui s'émouvaient ces troubles, eût moyen d'y remédier. Il mourut cinq ans après avoir été élu, et fut inhumé à Choisy.

CHILPÉRIC II, XIX^e ROI.

Après le décès de Dagobert, Thibaut, ou Rainfroy, ou quelque autre de ceux qui aspiraient à la souveraineté, ayant renfermé Chilpéric et Thierry, ses deux fils, exposés à diverses injures pour la faiblesse de leur âge, continuèrent leurs sanglantes menées. Mais enfin, dans un combat qui eut lieu près de la forêt de Cuse, qui est une branche des Ardennes, entre Plectrude, qui s'était saisie du gouvernement avec son petit-fils Thibaut, et Rainfroy, qui le leur disputait, ce dernier, quoique vainqueur, ne fut pourtant pas assez fort pour vider entièrement cette querelle. Charles, sur ces entrefaites, ayant trompé ses gardes par la subtilité d'un nommé Aune, était échappé de prison, au grand étonnement de ses ennemis, mais avec une joie incroyable des anciens serviteurs de son père. Ceux-ci supposèrent que Dieu prenait visiblement sa cause en main ; cette supposition ayant merveilleusement accru les forces de Charles, il déploie ses enseignes, et, puissamment assisté de ses amis, il arrive pour ôter aux autres la proie dont ils disputaient. Vous prendrez garde ici que, depuis quelque temps, le royaume n'a point été divisé entre les enfants de France, comme il était sous les premiers rois ; ce qui procéda de l'autorité des maires, qui, ne pouvant souffrir de compagnons dans leurs charges, ne permettaient pas que plusieurs fussent couronnés à la fois, de peur qu'il n'y eût aussi plusieurs maires, et que, par ainsi, leur puissance n'en fût diminuée. Vous ne voyez plus maintenant deux rois, sinon lorsqu'il y a deux ligues opposées. Ainsi Charles, pour avoir, comme ses ennemis, un roi de son parti, couronne Clotaire, frère des rois Clovis et Childebert ; cela fait, il attire premièrement de son côté les restes de l'armée de Plectrude, défaite par Rainfroy, puis marche tête baissée contre son ennemi. Le combat fut sanglant, mais fort désavantageux à Charles, qui, pour ne pas démentir les auspices de ce nom, qui signifie en tudesque *magnanime*, ne perdit pas courage, mais rallia ses gens, et fit retraite en bon ordre, en attendant l'occasion de se remettre. Sur ces entrefaites, Ratbode, duc de Frise, ayant fait ligue offensive et défensive avec Rainfroy, se vient joindre à lui, et tous deux ensemble ravagent l'Austrasie et courent le pays jusqu'à Cologne, d'où Plectrude, qui par nécessité s'était rangée dans le parti de Charles, les repousse à force d'argent et de présents de grand prix. Charles, les assaillant tout à coup auprès d'un lieu nommé Amblave, taille en pièces leur arrière-garde et pille tout leur riche bagage. Alors ses soldats, animés par le butin et par la victoire, le pressèrent tant de donner bataille, qu'il les suivit jusqu'auprès de Cambrai, où, les ayant à la fin rencontrés, il les défit entièrement. De là il revint à Cologne, et malgré Plectrude, qui lui ferma les portes, sa faction fut si puissante, que les bourgeois les lui ouvrirent. Toutefois il usa de cet avantage avec tant de modération, qu'il ne punit que par des paroles cette femme factieuse, et se saisit des trésors de son père comme d'une chose qui lui était bien due.

Rainfroy et son Chilpéric, échappés de la bataille de Troyes, tentent le hasard par un autre côté. Les Aquitains, depuis la fainéantise de nos rois et la discorde de leurs maires, avaient toujours créé des ducs, à l'exemple des Austrasiens, y ayant même en quelque façon été réduits par la nécessité, pour avoir un chef qui exerçât la justice et maintînt les lois presque éteintes par la licence du temps, et qui les conduisît contre les Espagnols visigoths, lesquels essayaient, pendant ces divisions, de reconquérir les terres que nous leur avions ôtées au deçà des monts. Alors ils avaient un duc factieux et remuant au possible : il s'appelait Odon ou Eudes. Ce duc et Rainfroy, ayant joint leurs forces près de Paris, prirent leur marche pour aller chercher leur ennemi dans l'Austrasie. Arrivés près de Soissons, ils furent fort étonnés d'apprendre qu'il les venait chercher lui-même. Il les chargea si rudement qu'ils s'enfuirent jusqu'à Paris. Eudes se retira en Aquitaine, où il emmena avec lui Chilpéric et son trésor. Charles le poursuivant pilla l'Orléanais et la Touraine. Cette victoire lui mit entre les mains tout le royaume de Neustrie et celui de Bourgogne. Chilpéric mourut un peu après, l'an 725, et le cinquième de son règne. Il est enterré à Noyon. Un peu avant lui était décédé Clotaire, que Charles avait orné des habits royaux, et qu'on croit avoir été fils de Thierry I^er, et frère de Clovis III, et de Childebert II. Il n'eut aucun enfant, et fut enseveli à Choisy.

THIERRY II, XX^e ROI.

Charles n'osant encore prendre le nom *de roi*, dont il possédait le pouvoir, donna les habits royaux à Thierry, de Chelles, qui jusqu'alors avait été renfermé dans ce couvent et nourri mollement parmi des femmes. Rainfroy ne savait plus de quelle sorte lui résister, et, pressé de toutes parts, fuyait tantôt de Paris à Orléans et tantôt d'Orléans à Angers; mais enfin il se rendit à sa discrétion, qu'il trouva fort douce. Charles, qui faisait gloire de traiter généreusement ses ennemis quand ils n'étaient plus en état de lui nuire, lui accorda volontiers le pardon, et de surplus la province d'Anjou pour son entretènement; et afin qu'on ne lui pût reprocher de l'avoir *injustement* dépouillé, il fit déclarer par les *états* qu'il n'avait jamais été valablement pourvu de la dignité de maire.

Plectrude, qui ne pouvait porter la charge du *commandement* ni goûter la douceur d'une *vie privée*, ne manquait pas de prétextes *pour brouiller l'État* qu'elle n'était pas capable de gouverner. Mais les Français ne voulaient point écouter ses plaintes ni lui donner aucun secours : elle fut donc contrainte d'abandonner le royaume, bannie plutôt par son esprit inquiet que par Charles. Sa retraite suscita diverses guerres au delà du Rhin, dont on ne sait aucun détail. Mais Eudes ayant rompu sa foi et attiré les Sarrasins en France, il en résulta bientôt un de ces évènements, une de ces actions qui font la gloire d'une époque.

Abdérame, après avoir saccagé la ville de Poitiers, marcha droit à Tours, pour piller le sépulcre de Saint-Martin. Dans son passage, il trouva Charles qui l'arrêta tout court. Les deux armées, s'étant tâtées sept jours durant par diverses escarmouches, en vinrent à une bataille générale qui se donna un jour de samedi au mois d'octobre. Les Sarrasins, alertes et légers, allaient à la charge avec une grande agilité; mais étant mal armés, ils se brisaient contre les gros bataillons français, tous couverts de leurs boucliers. Il en fut tué un grand nombre, non pas pourtant trois cent soixante-quinze mille, comme ils disent, car il n'y avait en toute leur armée que quatre-vingt ou cent mille hommes. Abdérame, leur chef, y périt. La nuit mit fin à la mêlée et par son obscurité favorisa les infidèles qui, n'osant attendre le choc du lendemain, décampèrent à la sourdine et se retirèrent à grandes journées en Septimanie. Les Français ne s'aperçurent que bien tard que leur camp était vide; d'ailleurs, ils craignaient quelques ruses, et ils étaient fort occupés à recueillir et à partager les dépouilles; si bien qu'ils ne se mirent point en devoir de poursuivre les vaincus.

Les Sarrasins ne reçurent jamais tant de perte, ni les Français tant de gloire. Tous les autres peuples chrétiens en firent des feux de joie et en donnèrent des bénédictions publiques à Charles, qui, depuis ce jour-là, fut surnommé *Martel*, c'est à dire *Fils de Mars* selon quelques uns, ou plutôt Marteau, à cause de la force de son courage, dont il rompit tant de nations farouches, de même que le marteau brise le fer.

Les louanges que Martel reçut de cette victoire le poussèrent à entreprendre une seconde guerre pour la religion. Les Frisons étaient encore rebelles à la vérité évangélique, bien que beaucoup d'entre eux l'eussent reconnue. Il les défit par terres, et, les ayant chassés dans l'île du Rhin, il les y força, et ne voulut faire aucun traité avec eux qu'ils n'eussent abjuré leur erreur, brûlé leurs idoles et promis qu'ils recevraient des prêtres chrétiens qu'ils avaient chassés.

Un certain nombre de Visigoths étaient

encore répandus par la Provence, par le Languedoc et par le Poitou. Ils se ressouvenaient de leur ancienne puissance dans ces provinces, où ils avaient eu des souverains de leur secte : ils en élurent de ceux qu'ils croyaient être descendus de la race de leurs anciens rois. Mais, afin de faire la partie plus forte, ils lièrent avec eux les débris de tous ces Barbares qui, du temps d'Honorius, avaient déchiré l'empire romain et s'étaient retirés en diverses contrées d'Espagne, l'asile de tous ces monstres. Les Vandales, qui ont laissé leur nom à la Vandalousie, les Goths et les Alains qui, par alliance, ont fait d'une ancienne province la Gottalanie, maintenant la Catalogne, les Galléciens, d'où est venu le nom de Portugal, et d'autres peuples tous ariens, entrèrent en cette ligue, et par un commun effort, passèrent le Rhône, portant partout le fer et la flamme. Le Dauphiné ressentit la plus grande violence de cet orage : Vienne eut bien de la peine à s'en garantir, et tout le pays d'alentour souffrit d'étranges dégâts. Ces usurpateurs passèrent bien plus outre; car ils apportèrent la terreur aux Lyonnais, qui se rendirent d'abord; Mâcon, Châlons, Dijon, Auxerre, et presque toutes les villes de Bourgogne, les reçurent par intelligence, par crainte ou par force. L'évêque de Sens s'arma pour la défense des autels, et, menant un parti, les surprit avec une si grande perte des leurs, que dès lors toutes leurs entreprises s'évanouirent, et eux-mêmes, abandonnant leurs conquêtes, brûlèrent dans leur retraite tous les saints lieux de la Bourgogne.

Athin, chef des Sarrasins, descend dans la Provence, et Maurice ou Mauraut, comte de Marseille, qui voulait par ce moyen confirmer la souveraineté qu'il prétendait établir en ces provinces-là, le reçoit la nuit dans Avignon, à l'insu des habitants. Nous étions perdus si Martel, prévoyant cette tempête, n'eût envoyé, quelque temps auparavant, son fils Pepin demander secours à Luitprand, roi des Lombards, excellent et sage capitaine. Il reçut Pepin avec des embrassements étroits et le nomma son filleul; il lui coupa un toupet de cheveux, ancienne coutume des chrétiens. D'autres seigneurs français étaient allés aussi en Allemagne solliciter Lanfroy, prince des Allemands, et Odillon, duc de Bavière. Ces trois princes arrivèrent en personne et fort à propos avec leurs armées. Les ennemis avaient choisi pour leurs deux places d'armes Avignon et Narbonne, d'où ils faisaient état de commander au Languedoc et à la Provence. Childebrand, qui marchait devant avec une puissante armée, renferma d'abord le Sarrasin entre les murailles de la ville, qu'il investit et assiégea en même temps. Athin, qui la défendait, ayant pourvu à sa défense, anima par son exemple ses soldats, tellement qu'après plusieurs sorties, les nôtres levèrent le siége. Il était temps que Martel vînt pour relever le courage de nos guerriers. A son arrivée, ils reprirent cœur, et bien plus encore quand ils virent qu'il en amenait d'autres en plus grand nombre. L'ennemi ne fut pas seulement chassé de la campagne, mais de nouveau assiégé et furieusement assailli. Nous avions là cinq grands capitaines, Charles-Martel, Childebrand, un autre Charles, Luitprand et Odillon : ils prirent chacun leur attaque, et, donnant par cinq endroits, gagnèrent enfin la muraille, et ensuite la ville. Alors Athin, ne pouvant plus remettre ses gens, ni pourvoir à la défense de la place, songea à la sûreté de sa personne, et se jeta dans un bateau qui l'attendait sur le Rhône. Les Sarrasins, accourant à la hâte sur le rivage, périrent misérablement. Athin, heureusement échappé jusque dans la mer, s'avisa qu'au lieu de s'en retourner en Espagne il lui serait plus honorable de tenter une seconde fortune dans Narbonne, qui fut bientôt aussi vertement attaquée qu'Avignon, mais s'il se peut dire encore mieux défendue. L'évènement du siége était incertain, quand Martel fut averti qu'Amoré, autre prince sarrasin, venait au secours de la ville. Il marcha promptement au devant de lui, avant qu'Athin en pût avoir des nouvelles, laissant toujours la ville investie par une partie de ses troupes. La bataille se donna près de la rivière lors appelée *Illibère*, où elle fut sanglante et douteuse; car, avec ce que les Sarrasins n'étaient point embarrassés de femmes ni de bagage, comme à la journée de Tours, le général qui les conduisait avait juré de réparer, à quelque prix que ce fût, la perte des siens. En effet, il exécuta tout ce qu'on saurait désirer d'un bon chef, hormis que, payant un peu trop témérairement de sa personne, il mit par sa mort tous ses soldats en déroute.

Athin, averti de ce sanglant échec, s'enfuit par mer en Espagne, et Martel, ayant remercié le Lombard et les Allemands, ôta au traître Maurice, qui se sauva par la mer sur des rochers inaccessibles, la province de Marseille, qui s'appelait alors Phocense, du nom de la colonie grecque qui, plusieurs siècles auparavant, l'était venue habiter. Pour la Narbonnaise, qui se nomme aujourd'hui Languedoc, comme qui dirait *Langue de Goth*, elle fut bien plus maltraitée; car, en haine de l'arianisme, dont elle était presque toute infectée, il brûla Narbonne, Agde, Nîmes et Béziers, qu'on appelait *la Colonie des Septimaniens*, c'est à dire de la septième légion des Romains, qui avait là sa garnison établie, et de

laquelle même toute la province est dite par quelques uns *Septimanie*.

CHILDÉRIC III, XXI^e ROI, DERNIER DE LA PREMIÈRE BRANCHE.

Sur la fin de ces guerres vint à décéder le roi Thierry, qui fut enterré à Saint-Denis, au commencement de l'an 740, environ le quinzième de son règne. Childéric, troisième du nom, son frère, fut établi sur le trône, puis renfermé dans le sérail, d'où il ne sortira point que pour être affublé d'un froc et reclus dans une cellule. Au commencement de son règne, le pape Grégoire III implora le secours de la France contre Luitprand, roi des Lombards, sachant bien que la protection de Martel avait déjà garanti son prédécesseur Grégoire II de la violence de l'empereur Léon *Brise-Image*. Le sujet de leur différend venait de ce que le pape avait assisté Trasimond, duc de Spolette, qui s'était révolté contre son prince Luitprand. Charles, grand zélateur de la religion, embrassa cette affaire si vivement, que son autorité obtint du Lombard qu'il donnât la paix à l'Église de Rome, qui tient sans doute toute sa grandeur temporelle de la France. Après tant d'actions aussi généreuses que pieuses de Charles-Martel, quelques mois après le roi Thierry, frappé d'une maladie mortelle à Crécy-sur-Oise, partit de ce monde, où il a laissé une mémoire à jamais glorieuse. Il mourut la vingt-septième année de son administration, de son âge la cinquante-cinquième, et fut enterré à Saint-Denis, où, dans son épitaphe, il est honoré du souverain titre de roi. De son temps, la cavalerie commença *d'être plus* en vogue dans les guerres que n'était l'infanterie.

La donation des fiefs à la noblesse, pour récompense de services, commença sous la principauté de Charles-Martel. Ils s'appelaient bénéfices, nom qui depuis a été transporté aux revenus ecclésiastiques. Je n'ai pas de petites conjectures que les surnoms et les armoiries naquirent en ce même temps; car il est certain qu'on peut appeler Martel l'instituteur de la noblesse; et, puisqu'il leur conféra des fiefs et des dîmes inféodées, il y a grande apparence qu'il leur donna de même des marques d'honneur.

Il avait quatre enfants mâles, Carloman et Gilles, d'une humeur douce et paisible; Pepin, doué d'une merveilleuse vivacité d'esprit; et Griffon, inquiet et brouillon. De son vivant, il prit le soin de les partager. Gilles, plus enclin à la dévotion, fut élevé à l'archevêché de Rouen; Carloman fut pourvu du gouvernement d'Austrasie, et Pepin de celui de France; quant à Griffon, il n'eut aucunes terres, mais seulement des pensions; car ce sage prince, connaissant trop bien les maux que produit dans un État la multitude des souverains, n'avait pas voulu démembrer le sien en tant de pièces, ni donner à cet esprit remuant des moyens de troubler ses frères. Mais Sonachilde, sa mère, nièce d'Odillon, duc de Bavière, femme ambitieuse au possible, s'offensant de voir son fils débusqué de l'héritage paternel (car les maires partageaient ainsi le royaume à leurs enfants), le pousse à demander partage à ses frères. Lui, sans attendre leur réponse, se saisit de la ville de Laon et leur déclare la guerre. Ils l'assiègent dans cette ville-là, où, se sentant pressé, il se rendit à discrétion, et, sous bonne garde, fut envoyé par Carloman, à Châteauneuf, en Ardennes. Les deux frères portèrent de là leurs armes en Guienne, contre Hunaud, l'un des enfants de feu Eudes. Ce dernier, ayant brouillé les affaires, fut châtié par la perte du château de Loche; si bien que, pour avoir la paix, il fut contraint de rendre Lanfroy, abbé de Saint-Denis, qu'il avait retenu, depuis plusieurs années, comme espion, bien qu'il eût été envoyé en ambassade. À leur retour de ce voyage, nos deux princes divisèrent, dans le vieux Poitiers, à une lieue de Châtellerault, entre le Clain et la Vienne, le gouvernement du royaume, suivant les partages que Martel leur en avait faits, ayant alors commandé par indivis. Un peu après, on vient rapporter à Carloman que les Allemands s'étaient révoltés : il y mène son armée, fait le dégât par tout le pays, et en démolit les châteaux. Une guerre en attirait une autre. Les Saxons s'ennuient de la paix; mais nous ne leur donnerons pas loisir d'armer, et leur pays, couvert de notre gendarmerie, n'ose plus parler que d'obéissance. Carloman, ayant autant de gloire qu'il en pouvait espérer dans le monde, songea désormais à celle du ciel, et, pour l'acquérir, se résolut de prendre l'habit de moine. Comme il eut donc découvert sa sainte résolution à son frère Pepin, il lui remit entre les mains la conduite de ses peuples, et le pria qu'il eût à les gouverner avec l'équité d'un prince et la douceur d'un père. Il se retira en Italie, où il fit bâtir, sur le mont Soracte, un beau monastère à l'honneur de saint Sylvestre. Il pensait ainsi se débarrasser du grand monde; mais les Français, dont le chemin s'adressait par là pour aller à Rome, le visitaient par troupe et faisaient de sa solitude une cour; tellement que, pour éviter cet embarras, il se retira au mont Cassin. Griffon, cherchant avec passion ce que son aîné avait sagement abandonné, trompe ses gardes et s'enfuit en Saxe. Ceux du pays s'accom-

modèrent d'abord à cette boutade; mais, comme ils virent que Pepin les talonnait de près, ils résolurent de le livrer entre ses mains. Griffon s'aperçut de leur trahison, et tira en hâte vers la Bavière, à la faveur de sa mère Sonachilde. Il n'est pas entré sitôt dans le pays que, par ses menées, il en chasse le duc Tassillon. Pepin y accourt, remet le duc dans ses terres, se saisit de Griffon, et, pour lui ôter tout sujet de mécontentement, le traite, non comme prisonnier, mais bien comme frère; car il lui donne à l'instant le duché de Deutelin (c'est le pays d'entre l'Oise et la Seine) avec douze seigneuries dans la province qu'aujourd'hui nous appelons Normandie. C'était assez pour lui s'il eût su connaître son bonheur ou fuir sa mauvaise fortune. Mais deux ou trois ans après, ses grandes possessions lui semblant encore plus étroites que la prison de Châteauneuf, il se jeta dans la Bourgogne, où il ne fut pas le bienvenu; et, comme il avait dessein de passer en Italie, il fut tué dans la vallée de Maurienne, par un seigneur du pays nommé Théodin.

Voilà toute l'administration échue à Pepin, le bonheur de la France ayant peu à peu disposé le temps à faire fleurir la seconde branche de nos rois.

Il ne manquait plus à Pepin que le nom de roi; n'osant pas mettre cette proposition en avant, il la fait jeter au hasard par ses plus affidés. Il ne se parle partout que de ses victoires. Les Sarrasins vaincus, la Germanie domptée, l'Aquitaine pacifiée, parlent hautement de ses louanges; on les publie sans flatterie; on les écoute avec plaisir. Mais sa libéralité, qui lui a tant acquis de créatures, et ses bienfaits, dont il ne s'est jamais épuisé, bien qu'il les ait abondamment répandus, l'ont déjà mis si près du trône que, s'il se peut dire, il avait à descendre plutôt qu'à monter; car il possédait tous les droits de la couronne, et n'en souffrait point l'envie. L'extrême affection que toute la France avait pour lui se renouvelait de jour en jour par le mépris qu'elle faisait de Childéric, car il paraissait tantôt niais et stupide, tantôt il s'éveillait comme d'un profond sommeil pour se jeter dans la débauche du vin et des femmes, d'où il sortait quelquefois insensé et quelquefois frénétique. Quel opprobre aux Français, libres et vaillants, d'être sujets d'un chef inutile, qui n'était capable ni de conduite ni de raison! « Jusques à quand, disaient les créatures de Pepin, souffrirons-nous régner un tel homme? » Sommes-nous pas fous d'obéir à un insensé? » Que répondrions-nous à un étranger s'il » nous demandait où est notre prince, et » quelles sont ses occupations? Pourquoi donc » ne reconnaissons-nous en Pepin le caractère que Dieu y a mis? Ne sommes-nous » pas aveugles, ou plutôt ne sommes-nous » pas ingrats de ne lui pas déférer un honneur qu'il a si bien mérité? Quelle récompense a-t-il de tant de glorieux travaux, que » sa seule vertu? Nous avons assez donné à la » mémoire de Clovis, d'avoir souffert une » dizaine de ses successeurs, tous fainéants, » hébétés et plongés dans les ordures du » vice. Pepin nous a établis dans les Gaules, » d'où les Sarrasins et les Goths nous auraient » chassés, si les armes de Martel et de son fils » ne nous en eussent préservés. »

Par ces discours, Pépin tendait ouvertement à la royauté; mais deux principaux obstacles s'opposaient à ce dessein: le premier était le religieux respect des Français envers leur roi légitime; car, bien que les Etats, sous la première et seconde race, eussent le pouvoir de les démettre, ils en choisissaient néanmoins un du même sang, s'il était possible. Mais cette difficulté semblait peu considérable, à l'égard de Pepin, et toutefois, véritablement, on rapportait l'origine de sa race à l'ancienne tige des rois.

Le second et le plus grand obstacle était celui que la conscience et la religion lui opposaient; car comment défaire les chaînes qui attachent les peuples à leur roi? Tous les siéges que les apôtres avaient occupés étaient en grande vénération à l'Église, mais, par dessus tout, celui de saint Pierre. Pepin a recours à cet oracle: il députe, vers Zacharie, à Rome, Burchard ou Bouchard, évêque de Bourges, et Forlard ou Frolard, son chapelain, qui, le consultant comme d'une manière indifférente, lui demandèrent *lequel des deux était roi, ou celui qui, ayant été élu, vivait dans une perpétuelle débauche, sans prendre aucun soin de sa charge, ou celui qui veillait jour et nuit pour le salut de l'État, joignait ses services au mérite de ses ancêtres*. Zacharie entendit bien où tendait cette proposition, et leur répondit *que le royaume appartenait sans doute au dernier*. Mais, comme ils l'eurent prié de spécifier sa réponse en faveur de Pepin, il trouva l'affaire de telle importance, qu'il s'arrêta tout court. Néanmoins, lorsqu'il fut bien informé que les Français avaient déjà prévenu son avis, et qu'on le consultait comme théologien, non comme supérieur, il répondit hardiment *qu'il croyait que les Français étaient quittes envers Childéric du serment de fidélité, puisqu'il ne s'acquittait pas envers eux de ce qu'il leur avait solennellement promis; la nature des contrats conditionnés étant telle, qu'une partie qui vient à manquer absout l'autre de sa promesse*. Zacharie ne parlait pas ainsi sans intérêt: il voyait le domaine de son église en proie aux Lombards, sans espoir de secours du côté de la Grèce, qui, assez

empêchée par ses propres affaires, était d'ailleurs bien aise de voir consumer l'Italie par des guerres intestines, espérant de rétablir ses forces sur son affaiblissement; et, bien que pour lors l'Église romaine eût paix avec les Lombards, il ne laissa pas de prévoir qu'elle serait bientôt troublée. Il n'y avait donc point de meilleur remède que de s'obliger un prince puissant comme était Pepin. En effet, cette réponse étant reçue en France comme un oracle, on ne fit plus difficulté de procéder hautement à son élection. Les États furent donc assemblés à Soissons, où tous les seigneurs du royaume élurent Pepin et dégradèrent Childéric, qu'ils rasèrent en même temps, comme incapable de la couronne. Pepin se fit sacrer par Boniface, archevêque de Mayence, et reçut l'onction, qui depuis a toujours été pratiquée au sacre de nos rois; puis, selon la coutume, il fut élevé sur un bouclier et salué roi par les acclamations publiques, l'an 751, trois cent et trente et un ans après l'élection de Pharamond. Ainsi prit fin la race masculine du grand Clovis, et cette monarchie, qu'il avait voulu assurer aux siens par le meurtre des siens mêmes, fut transportée à une autre lignée par le pouvoir de celui, à parler chrétiennement, qui, selon le mérite, *transplante les États de nation en nation, et d'une race en une autre.*

DEUXIEME RACE.

PEPIN, XXII^e ROI.

Les Saxons, fiers et belliqueux, mais rebelles et mutins, opposés directement aux Français, par une haine contractée de la diversité d'humeurs et de religion, et depuis cruellement envenimée par l'aigreur de tant de guerres les unes sur les autres, provoquèrent les premiers les armes du nouveau monarque. Pepin y courut avec une incroyable vitesse, et avant que leur mauvais dessein se fût fortifié, il mit en pièces leurs troupes étonnées de sa présence, et remit le pays en repos, sans y recevoir de perte que l'un de ses plus fidèles ministres, Ildégare, archevêque de Cologne, qui fut surpris par des coureurs, et tué dans le château de Viberg. Ce voyage fut pour une guerre d'État, celui d'Italie pour une guerre de religion. Les papes, qui s'étaient déjà agrandis des troubles de l'Empire, et avaient peu à peu acquis une grande autorité en Italie, par le mauvais ordre et les hérésies des princes grecs, ayant intérêt, pour conserver leur puissance, qu'il n'y eût point de prince puissant en Italie, étaient bien gênés par les Lombards. Astolfe, leur roi, après la prise de Ravenne et de la Pentapole sur les Grecs, continuant ses victoires, entreprit de faire aussi ployer les papes, qu'il disait avoir été sujets des empereurs. Etienne troisième tenoit la chaire après Etienne second, dont le règne finit entre deux soleils, et se faisait respecter beaucoup plus par la sainteté de sa vie que par l'éclat de ses armes. Ce bon père, se voyant rudement attaqué par le Lombard, envoya devers lui Paul son frère, avec d'humbles soumissions et de riches présens, qui firent que la paix fut conclue pour quarante ans entre le Lombard et l'Eglise; mais Astolfe ne voulait qu'endormir le pape par ce traité, et le dénuer de son argent et de ses forces. A quatre mois de là, il le menace de la destruction de la ville de Rome, si chaque Romain ne lui fournit promptement un écu par tête, et ne s'oblige à le lui payer de tribut annuel. La ville, effrayée de ces rudes conditions, et tout éplorée d'être à la veille de sa ruine, prie le pape de lui trouver quelque assistanee. Ses ambassadeurs, arrivés en grande hâte auprès de Constantin Copronyme, fils de Léon *Brise-Image*, en eurent plusieurs belles paroles, et point de secours effectif. Le pape se tourna devers la France; il ne fut pas trompé dans son espérance. Notre prince, joyeux d'être le défenseur du sépulcre des saints apôtres, lui mande qu'il l'assistera de toutes ses forces, et que pendant qu'on les assemblera il le convie de prendre son royaume pour retraite contre les mauvaises entreprises que le Lombard pourrait faire sur sa personne. L'empereur eut le vent de cette négociation, et dépêcha promptement des ambassadeurs vers le pape, afin de lui remontrer la faute qu'il allait faire de s'éloigner de son siége, l'abaissement que souffriraient sa dignité et celle du peuple romain. Ils le pressèrent tant là dessus, qu'ils l'obligèrent à tenter une seconde fois les voies d'accord avec le Lombard. Il voulut le voir avant de sortir d'Italie. Astolfe lui témoigna bien un profond respect en cette entrevue, et écouta patiemment ses plaintes; mais il ne parla jamais de rendre, et quand les Français lui demandèrent passage pour amener le pape en France, il s'efforça, par de nouvelles fourbes, de le vouloir arrêter, en lui promettant des satisfactions qu'il n'avait pas envie de tenir; mais les nôtres, qui connaissaient bien ses souplesses, ne permirent pas qu'il enchantât davantage ce bon homme, et l'accompagnèrent en France jusqu'à Pontignon, près de Langres, palais royal de Pepin. Il envoya son fils Charles quelques milles

au devant de lui ; et lui-même, accompagné du clergé, se prosterna à ses pieds, avec sa femme et ses enfants, pour recevoir sa bénédiction. Le pape, les ayant relevés et embrassés comme ses enfants spirituels, exposa en peu de mots le sujet de sa venue, conjurant le roi et ses seigneurs, par la sacrée passion de Jésus-Christ, et par les tombeaux de ses apôtres et de ses martyrs, du sang desquels l'Église avait été cimentée, de la secourir contre l'impiété des Lombards. Pepin, ravi de joie et touché de douleur, promit et jura solennellement qu'il n'aurait point de repos qu'il n'eût délivré l'Église de la persécution des tyrans. Le pape, en reconnaissance de ce bienfait, dans l'église de Saint-Denis conféra l'onction sacrée à Pepin, à sa femme Berthe, et à ses enfants Carloman et Charles, déclarant aux Français que cette race leur avait été donnée évidemment de la part de Dieu, et partant que tous ceux qui la voudraient inquiéter dans sa possession, fussent-ils ou étrangers ou Français, seraient maudits de Dieu. En suite de cela, il reçut le même jour entre ses mains les vœux de profession du pauvre Childéric et de sa femme Gisèle, qui finirent le reste de leurs ans dans des couvens en Bavière. Quelques jours après, les états étant assemblés pour délibérer des moyens qu'il fallait tenir en la guerre d'Italie, le moine Carloman y arriva de la part d'Astolfe, pour dissuader ce voyage aux Français. Ce prince, réduit au bout de ses finances, qui sont inutiles contre la vraie vaillance, l'avait tiré par force de son couvent, afin qu'il allât interposer sa faveur pour lui auprès de son frère Pepin, menaçant l'abbé de le brûler dans son abbaye avec tous ses confrères, et de raser les maisons de Saint-Benoît qui étaient sur ses terres, s'il ne rompait absolument l'entreprise des Français. Mais tant s'en faut qu'on le voulût écouter : Pepin, fâché de revoir son frère avec intelligence du Lombard, revenu en France, où il avait naguère régné avec lui, le renvoya avec une assez froide réponse, et le confina dans une abbaye de Saint-Benoît, à Vienne, où il décéda, six semaines après, de poison, dit quelqu'un, mais plutôt de regret d'avoir vu la guerre conclue contre le Lombard. Le pape, pour cette heureuse résolution, rendit encore un autre service à Pepin : il tondit et renferma dans un monastère les enfants que Carloman avait eus avant qu'il se fit moine, assurant ainsi de tous côtés la couronne à celui qui lui assurait la sienne.

Cependant les troupes s'assemblent au rendez-vous, et Astolfe, qui de l'autre côté des montagnes avait entendu le bruit des trompettes, fortifie les avenues des Alpes de bonnes barricades, mais peu fortes contre la première boutade des Français. Quelque cavalerie envoyée devant par Pepin met pied à terre, et les force d'abord, puis court et ravage le pays comme un furieux torrent descendu de ces précipices voisins. Le roi, qui suivait avec toute son armée, pour montrer à la chrétienté qu'il ne cherchait qu'une raisonnable paix, l'envoya derechef offrir au Lombard ; mais il n'en tint compte, parce qu'il crut, ou que Pepin ne quitterait pas son royaume pour la querelle du pape, ou que les Français, assez inconstants après les premières rencontres, s'ennuieraient de demeurer en Italie, qui leur avait été toujours funeste ; et sur cette opinion, il se raidit à ne rien rendre, assemblant des forces de toutes ses terres. Ce lui fut pourtant un mauvais présage et un sensible déplaisir à se voir refuser du secours par les ducs de Benevent et de Spolette, ses vassaux, qui, pour d'autres mécontentements, s'excusèrent sur la religion, et la révérence qu'ils doivent au Saint siége. Voici Pepin à la tête d'une puissante armée arrivée dans la Lombardie sans aucun empêchement : Astolfe ne l'ose attendre ; mais, fuyant toujours devant lui, va se renfermer de peur dans la ville de Pavie, où son ennemi, maître de la campagne et de toutes les places voisines, le vient assiéger, faisant partout un pitoyable dégât.

Le pape, qui était avec Pepin, regardant alors tant de ravages, de meurtres et d'incendies, fâché que, pour une domination temporelle, il se commît tant d'inhumanités, supplia Pepin de faire la paix. Il n'en dut pas être refusé, puisqu'on faisait la guerre pour l'amour de lui. Elle fut conclue avec Astolfe, à la charge qu'il rendrait au pape les justices de Saint-Pierre, et lui mettrait entre les mains l'exarchat de Ravenne, avec les terres qu'il avait prises sur l'empereur. Il n'en eût pas tant promis s'il eût eu envie de le faire ; et néanmoins il donna quarante otages, et s'obligea, lui et ses seigneurs, par d'horribles serments, à l'exécution de cette promesse. Après ce traité, le pape fut conduit à Rome par deux des principaux du clergé de France, et le roi s'en revint chez lui. Il tint à son retour les états au mois de mai. Le pape Etienne manda bientôt qu'Astolfe, ayant rompu sa foi, mettait tout à feu et à sang dans le patrimoine de Saint-Pierre, résolu de pousser sa vengeance jusqu'à l'extrémité, et de brûler Rome qu'il tenait assiégée. Pepin, aux premières nouvelles, avait, contre l'attente d'Astolfe, donné ordre à un second voyage. Les ambassadeurs grecs, qui avaient charge de venir en France pour le supplier qu'il rendît à l'Empire l'exarchat de Ravenne qui lui avait été ravi par les Lombards, firent compagnie aux ambassadeurs du pape, députés

pour presser le secours, et qui croyaient trouver encore Pepin dans son royaume.

Ils arrivèrent ensemble à Marseille, où le bruit commun leur ayant appris que le roi avait repassé les monts, les ambassadeurs de l'empereur partirent la nuit et s'en allèrent à grandes journées trouver Pepin, auquel ils débitèrent les raisons de leur maître avec beaucoup d'éloquence et peu de persuasion; car il leur répondit : « Qu'il n'était point en-» tré en une si pénible guerre pour l'amour du » Grec, mais pour la défense de l'Eglise; qu'il » n'avait pas le loisir d'examiner les droits de » leur maître sur l'exarchat, mais que pour » les siens ils étaient bien clairs et acquis à la » pointe de l'épée; partant qu'il était en sa » puissance d'en disposer comme il aviserait » bon être. » Astolfe, après avoir déjà levé le siége de devant Rome, et s'avançant par une témérité furieuse, fut battu si rudement, qu'il ne trouva de sûreté qu'à l'abri des murailles de Pavie; encore ne l'y crut-il point avoir, et espéra de la rencontrer seulement dans la clémence de Pepin : il la lui envoya demander à telles conditions qu'il lui plairait, et elles ne furent pas plus rudes que l'autre fois, mais bien mieux exécutées; car Pepin ne voulut point s'en revenir qu'il n'eût fait rendre toutes les places de l'Eglise, l'exarchat et la Romandiole, dont il envoya les clefs sur le tombeau de saint Pierre l'an 756, lui commettant en garde ces villes qu'il avait conquises pour venger sa querelle.

La France s'accroissait ainsi en honneur et se réglait par la bonne police et le sage gouvernement des états, auxquels Tassillon, duc de Bavière, bien que son père fût encore vivant, vint, accompagné des seigneurs de son pays, rendre hommage à Pepin et à ses deux fils. Nous devions être en paix, Astolfe, notre plus grand ennemi, étant mort d'une chute de cheval à la chasse, si les Saxons n'eussent fait une seconde révolte. Mais, quoique, de peur d'être surpris comme l'autre fois, ils eussent fait des forts et de grands retranchements sur les avenues, Pepin, ayant passé le Rhin avec sa diligence accoutumée, renversa leurs gardes et leurs remparts. Alors, ne sachant plus où se mettre à couvert, ils se vinrent jeter à ses pieds, lui donnèrent des otages, et, outre les tributs ordinaires, s'obligèrent de lui présenter, chaque fois qu'on tiendrait les états, trois cents bons chevaux, animaux belliqueux, mais bien domptés, en mémoire de ce qu'il avait subjugué leur fierté. La joie de cet heureux succès fut suivie encore d'un autre bonheur. Il naquit à Pepin un fils, qu'il appela de son nom; toutefois il le perdit au bout de deux ou trois ans.

Le clergé d'Aquitaine, bien informé de son zèle, lui envoya, l'an 757, faire des plaintes contre Gaiffre, fils d'Eudes. Ce Gaiffre usurpait les revenus des églises, chassait les prêtres et commettait mille tyrannies sur ses sujets. Le roi son souverain seigneur lui manda rudement qu'il eût à se déporter de ses violences; mais, comme il le vit opiniâtre dans son crime, il mena une armée en Aquitaine pour le chasser. Gaiffre, épouvanté par un si prompt effet de menaces, délégua vers lui Unibert, comte de Bourges, et Blaudin, comte d'Auvergne, qui, après avoir demandé pardon pour leur seigneur, fléchirent le roi, à condition que Gaiffre promettrait une entière satisfaction aux ecclésiastiques; ce qu'il jura solennellement, donnant en otage Adalgaire et Ithier, tous deux grands seigneurs d'Aquitaine; en suite de quoi le roi congédia ses troupes. Mais le traître, qui s'était enrichi des débris de l'Eglise restés des Visigoths et des Sarrasins, lève des troupes par tout son duché, et va rendre la pareille à Pepin, entrant dans la Bourgogne jusqu'à Châlons-sur-Saône, et faisant consumer aux flammes ce que l'épée avait épargné; vaillant et bravache contre ce qui ne lui résistait point, mais lâche et poltron au premier bruit des ennemis. On le connut bien par la honteuse fuite à laquelle il s'abandonna lorsqu'il entendit que Pepin le venait rencontrer. Le roi le suit et prend toutes les villes qui sont en son chemin, Bourbon, Chautelle et Clermont, puis Limoges, et ne cesse de marcher jusqu'à ce que l'hiver, fort rigoureux, le contraint de venir se reposer à Creil-sur-Oise, son ordinaire séjour. Au printemps, il se remit aux champs; et, en ce voyage, il força la cité de Bourges et le château de Thouars. Cependant Charles, fils aîné de Pepin, appelé au secours par les Aragonais contre les Sarrasins, soutenait puissamment le nom chrétien en Espagne.

Et tout aurait été au contentement du roi si Tassillon, duc de Bavière, qui l'avait accompagné en tous ses voyages d'Aquitaine, s'étant retiré en son duché de Bavière trop promptement et sans prendre congé, ne lui eût donné soupçon de quelque remuement de ce côté-là. Cela détermina Pepin à tenir son parlement à Worms pour épier la contenance de son neveu. Ce jeune homme le sachant si près de lui, et craignant qu'il ne le dépouillât de son duché, lui envoya des seigneurs qui le satisfirent pleinement sur les soupçons qu'il pouvait avoir. Ainsi, le roi n'ayant plus rien à craindre du côté de l'Allemagne, retourna en Aquitaine, pourvu de munitions et de machines de guerre, par le moyen desquelles il força Angoulême, Agen et Périgueux, qu'il démantela, et eût, suivant

le cours de son bonheur, terminé cette guerre si un grand ébat survenu en l'église gallicane à l'occasion du culte des images n'eût interrompu ses desseins.

Cette affaire jugée dans un concile tenu à Gentilly, nos soldats prennent Cahors et Albi, et réduisent Gaiffre à telle extrémité, qu'il donne bataille par désespoir et la perd. Alors tout son pays se rend à la discrétion du vainqueur et lui prête serment de fidélité. Les domestiques de Gaiffre l'assassinèrent : j'ai lu aussi qu'il fut tué à la bataille, en Périgord. Cette guerre dura neuf ans, et l'an sept cent soixante-huit, réunit entièrement l'Aquitaine à la couronne de France, qui donna lors un gouverneur à cette grande province. Pepin était à Saintes, mettant ordre à ses nouvelles conquêtes, lorsqu'une fièvre le saisit, et s'opiniâtra tellement contre tous les remèdes des médecins, qu'au défaut du secours humain le roi, pour trouver sa guérison, se fit porter sur le sépulcre de saint Martin à Tours, et de là sur le tombeau de saint Denis. Mais son mal lui ayant causé une hydropisie, Dieu l'appela l'an cinquante-quatrième de son âge, le sept cent soixante-huit après l'Incarnation, et le dix-septième de son règne. Il laissa par testament à ses deux fils la Neustrie et l'Austrasie, l'une à Charles, l'autre à Carloman, et emporta avec lui une gloire qui lui est particulière, d'avoir été fils d'un grand père et père d'un plus grand fils. Vous rapporterez sous ce règne la vie de Robert le Diable, fils d'un gouverneur de Normandie, mais n'en croyez pas toutes les fables, et pour l'amour de quelques fables, n'en rejetez pas aussi toutes les vérités.

BERTHE, FEMME DE PEPIN.

Entre plusieurs femmes et maîtresses qu'eut Pepin, j'en trouve seulement deux considérables : Leutburgie, de laquelle il eut de fils Rapaton, Bonnon et Blaman ; de filles, Rothais ou Roharde, qui ne voulut point d'autre époux que le Céleste, et qui fut enterrée à Metz, dans l'église où est enseveli saint Arnould, l'un des aïeux de la race carlovingienne, pour l'amour duquel plusieurs de cette maison eurent dévotion de se faire inhumer en ce lieu. De cette même femme naquit encore Ade ou Ode, laquelle mourut avec la fleur de sa virginité, et gît à Saint-Maximin-de-Trèves. Mais de Berthe, Bertrane ou Bertade, sa seconde femme, il eut trois enfants : Charles, Carloman et Pepin, dont le dernier décéda au berceau, et le second, quelques années après la mort de son père. L'une de ses deux filles, nommée Gisile, ayant pris le voile, vécut et mourut en réputation de sainteté ; et l'autre, appelée Berthe comme elle, fut mariée depuis à Millon, comte d'Angers, d'où sortit ce brave Roland, noble sujet de tant de romans et de poèmes. Il y en a qui la veulent fille de l'empereur Héraclius ; mais cela me semble bien éloigné de la vérité, vu que cet empereur était mort un siècle avant Pepin. Je croirais plutôt ceux qui pensent qu'elle soit fille de Floth, roi des Huns, si ce n'était que Berthe est un nom français qui signifie éclatante et lumineuse. Son mari, ne la pouvant souffrir éloignée de sa présence, voulut qu'en ses guerres elle l'accompagnât et en Aquitaine et en Allemagne même ; aussi avait-il grande raison de l'aimer, à cause de sa vertu et de sa charité merveilleuse envers les pauvres et les églises. Après la mort de son mari, les brouillons ayant mis de la défiance entre ses fils Charles et Carloman, elle prit bien de la peine à empêcher qu'il ne s'en engendrât une discorde ouverte, opposant aux factions des méchants son autorité jointe à ses soins et à ses prières qui, à la fin, eussent été plus faibles que les mauvais conseils, si la mort n'eût emporté Carloman, le plus mutin de ces deux concurrents. Son fils Charles s'était toujours bien trouvé de ses avis, hormis en ce qu'il épousa la fille de Didier, qu'elle lui fit prendre pour s'assurer des Lombards. Mais l'ayant répudiée un an après, malgré ses remontrances, il se mit une petite froideur entre eux, la mère prenant ce divorce pour un mépris de son autorité. Toutefois Charles l'honora toujours avec des soumissions qui lui firent bientôt reprendre les sentiments de la nature ; et cette bonne intelligence ne fut depuis rompue que par le trépas, qui la ravit à la France l'an sept cent quatre-vingt-trois ou quatre, le quatorzième juillet. Son fils l'enterra avec de grands regrets et une solennelle pompe, dans l'église de Saint-Denis. Elle fut surnommée *au grand pied*, parce qu'en effet elle l'avait tel, et la taille fort avantageuse, non pas toutefois gigantale et monstrueuse, ainsi que la dépeignent quelques uns, pour les apparier encore plus mal elle et son mari, qui était fort petit.

CHARLES LE GRAND OU CHARLEMAGNE, Ier DU NOM, XXIIIe ROI.

Seize jours après le décès de Pepin, ses deux fils furent couronnés et reconnus rois à Soissons par les seigneurs, Charles de Neustrie et Carloman d'Austrasie. Le premier effet des vertus héroïques de Charles fut produit par sa prudence incroyable en un âge qui, d'ordinaire

est offusqué par les passions : je veux dire que, lorsque les partages faits entre lui et son frère Carloman semblaient avoir divisé leur affection, il se gouverna si adroitement, qu'il ne donna jamais à son frère aucune occasion de le quereller. Sa prudence mania l'esprit de Carloman de telle façon, qu'il l'obligea à une entrevue au lieu que l'on appelait *les deux Dives*, en Poitou, et tira de lui au moins quelques caresses feintes, pour faire croire aux peuples une parfaite union, et rompre par là les desseins que les brouillons pourraient fonder sur leur discorde. A son retour, ayant pris à Angoulême une petite colonie de bourgeois, avec leurs ustensiles de ménage, il les plaça dans le château qu'il avait fait bâtir sur les bords de la Dordogne pour arrêter les courses des Gascons et des Sarrasins, qui se débordaient assez ordinairement. Cette place fut nommée *Franciac*, depuis, par corruption, *Fronsac*, c'est à dire habitation des Français ; car, bien que les Aquitains fussent sujets de la couronne de France, il y avait néanmoins distinction entre les Français et eux tant pour le langage que pour les mœurs et les lois.

Un si heureux commencement ravit les peuples en admiration de Charles et réveilla l'envie de son frère, qui passa en Italie, sous couleur d'aller visiter le sépulcre des apôtres, mais, en effet, pour s'acquérir le pape et le roi de Lombardie, et affaiblir d'autant son frère Charles. Berthe, portée pour son fils aîné, reconnaissant la jalousie de celui-ci, s'achemina aussi à Rome avec le même prétexte que lui, et en passant traita avec Didier, roi des Lombards, et emmena pour son fils Charles la fille de ce roi, nommée Théodore, espérant par cette alliance retenir le Lombard de son côté. Didier se sentit fort honoré de cette recherche, et envoya sa fille à notre prince avec un riche équipage, une belle suite et de grands trésors. La solennité du mariage achevée, Charles tint les États à Valenciennes, lieu qu'il choisit pour serrer Carloman de près, et regarder toujours sa contenance. L'envie de l'un et le courage de l'autre eussent enfin éclaté, si le cadet, plus mutin et moins vaillant que son frère, n'eût été saisi par la mort au village de Salmoniac, le quatrième de novembre, l'an sept cent soixante-dix. Par ce moyen, le sujet des troubles étant ôté, Charles fut bien aise d'en ôter encore le levain, attirant à soi, comme il fit, les principaux serviteurs de feu son frère, Guérin et Adélard, comtes, Guillier, évêque de Sion, et Fulrad, chapelain, avec lesquels les seigneurs d'Austrasie vinrent à ce parlement lui rendre hommage et prêter serment de fidélité.

Charles, possesseur de toutes les terres que Pepin avait tenues, irrita contre soi la colère de sa mère et la haine irréconciliable de Didier par la répudiation qu'il fit de Théodore un an après qu'il l'eut épousée ; non pour cause de stérilité, ni pour le mal de lèpre, duquel le pape, ennemi des Lombards, disait qu'elle était héréditairement entachée, mais par vengeance de ce que son père avait retiré la femme et les enfants de Carloman. Au lieu d'elle, il prit à femme Gildegarde, fille de Hillebrand, duc de Souabe ou Suève.

La Saxe, en ce temps-là, contenait presque la moitié de l'Allemagne, et la province qui reste aujourd'hui du même nom en eût à peine été la quatrième partie. On la divisait en trois : la première, située à l'occident, appelée Westphalie, venait presque jusqu'aux bords du Rhin ; la seconde, au levant, qui était le pays des Osterlins ou Ostuvales, voisine des Esclavons, Weindes ou Sclévisiens ; et la troisième, placée au milieu de ces deux, appelée Angarie ; si bien que ce n'est pas de merveille si un si grand pays, défendu par ses forêts affreuses et par ses habitants aguerris, occupa trente-trois ans, durant la plus guerrière nation de l'Europe. Ajoutez à cela que, n'étant pas sous le gouvernement d'un seul, mais sous des bourguemestres et des magistrats populaires, ils combattaient bien plus opiniâtrément pour leur liberté. Cette fois, en 772, Charles, entrant dans leurs pays, les défit en bataille, près d'Osnabourg, prit le château de Resbourg, et s'avança jusqu'au lieu où était le temple de leur idole Irminsul (qui était, selon quelques uns, le dieu Mars), bâti sur une montagne, près de Resbourg, appelée aujourd'hui *Merspurg*.

Après que, sur le fleuve de Weser, le roi eut accordé la paix aux Saxons et pris pour assurance douze otages, et rebâti le château de Resbourg, il s'en revint en France, où les ambassadeurs du pape Adrien lui apportèrent un sujet d'une nouvelle guerre. Le pape Paul étant décédé, et un nommé Philippicus ayant par brigue occupé sa place, Toton, duc de Nepezo, à l'instigation et par l'appui de Didier, entra dans Rome à main armée, et fit élire, par force, son frère nommé Constantin. Mais ce faux pape ayant été dépossédé par une assemblée canonique, et Étienne IV[e], homme de mérite, substitué en la chaire, il s'était élevé un grand trouble dans l'Eglise ; Constantin demeura le plus faible. Quelque temps après, Adrien, premier de ce nom, gentilhomme romain des plus illustres et anciennes familles, ayant succédé à Étienne, commença d'exercer généreusement sa puissance, retirant de prison et d'exil ceux qu'Ephialte, chambellan de l'empereur, y avait condamnés. Didier n'osa le choquer ouvertement, mais en-

treprit de le miner par d'étranges ruses. Il lui envoya une ambassade pour se conjouir de son heureuse élection, et renouveler l'alliance qu'il avait toujours eue avec ses prédécesseurs. Sa congratulation fut agréable, mais elle ne sut pourtant faire avaler le poison caché sous le miel ; c'était de faire condescendre le pape à couronner les enfants de Carloman. *Vous êtes*, disait l'ambassadeur, *le père de tous les chrétiens; soyez-le de ces pauvres orphelins; que la justice de leur cause, que le mérite de leur aïeul Pepin vous obligent à les maintenir. Ils se jettent entre vos bras, ils embrassent vos genoux, vous appelant leur père et leur protecteur.*

Le pape, pénétrant au fond des desseins de Didier, jugea bien qu'il le voulait, par cet artifice, mettre en disgrace avec Charles, comme la France en division, pour se venger tout d'un coup de ses deux plus grands ennemis. Il refuse donc, et, pour se mettre à couvert de la violence que ce refus devait attirer, il envoie son secrétaire Paul en avertir Charles, rempare en même temps les portes et les murailles de la ville de Rome, et la pourvoit de garnison. Didier cependant, n'ayant à la bouche que le respect du pape, et au cœur que l'envie de le perdre, sort de Pavie avec Berthe, veuve de Carloman, et ses enfants, fait savoir au pape qu'il s'en va à Rome pour les faire couronner; mais il le prie de n'en point prendre l'alarme, puisqu'il n'a point d'autre dessein que d'assister à cette cérémonie, et d'y accomplir un vœu qu'il avait fait. Adrien, le voyant approcher, et se saisir de toutes les places voisines, a recours à ses foudres spirituels, et l'excommunie s'il passe outre. Mais Didier, en même temps épouvanté d'un autre foudre qu'il avait entendu bruire du côté de la France, s'en retourne à grands pas chez lui, et commande au plus hardi de ses soldats d'occuper les passages des Alpes : cette prévoyance lui servit peu. Charles, ayant, en ses États tenus à Genève, résolu la perte du Lombard, lève une armée, la divise en deux, et, en ayant baillé le commandement à son oncle Bernard, qui passa par le mont Joux, prit l'autre lui-même, et s'avança par le mont Cenis. Tous deux renversèrent les barricades et ceux qui les gardaient.

Charles, ayant derechef proposé la paix au Lombard, mais sous de si rudes conditions qu'il ne la pouvait accepter, n'eut affaire qu'à des gens déjà demi-défaits et plus vivement poursuivis par la crainte que par ses armes. Didier, n'osant plus attendre les Français, resserra ses meilleures troupes dans ses forteresses et lui-même se jeta dans Pavie. Le désastre de Didier lui ravit, en un moment, les plus considérables de ses sujets, qui se donnèrent au pape.

Cependant Charles, ayant appris que Berthe sa belle-sœur, avec ses enfants, avait été emmenée à Vérone par Adalgise, fils de Didier, porta là le plus grand effort de la guerre, laissant son oncle Bernard autour de Pavie, déjà serrée d'assez près. Le jeune prince, craignant d'être forcé dans cette place, bien qu'elle fût la meilleure du royaume, l'abandonna et s'enfuit secrètement à Constantinople, où l'empereur, pour le récompenser de tant de véritables pertes, par un honneur imaginaire, le créa patrice. Vérone, ainsi délaissée, fut bientôt rendue à composition. Berthe, ses enfants et Antoine, prince austrasien, auteur de leur retraite, mis entre les mains de Charles, furent envoyés en France, et l'on ne put savoir depuis ce qu'ils devinrent : je pense qu'ils furent tondus et resserrés dans un monastère. Pour témoigner au Lombard qu'il n'avait pas envie de partir qu'il n'eût Pavie, à quelque prix que ce fût, Charles fit venir de France sa femme Hildegarde et ses enfants; mais, jugeant que le siége serait long, pour ne pas perdre de temps, il s'achemina à Rome par le mont Apennin, sans autre escorte que de sa maison et de son bonheur ordinaire. Il arriva sain et sauf à Rome, un peu avant les fêtes de Pâques. La joie des Romains parut en leurs feux de joie et à la belle réception qu'ils lui firent. Le pape l'attendit avec ses prélats sur le haut des degrés de l'église de Saint-Pierre, et l'ayant pris par la main, le mena sur le tombeau des apôtres, leur faisant comme une offrande de sa personne, la plus riche, certes, et la plus noble qui leur ait été faite; puis, devant Dieu et les saints, fut jurée mutuellement une ligue offensive et défensive entre les Romains et les Français. En cette occasion, le peuple romain, admirant en lui une majesté accompagnée d'une beauté de visage et d'une taille héroïque, la grandeur de ses faits, sa libéralité et sa piété chrétienne, témoigna, par ses souhaits et par ses acclamations, qu'il était digne de la grandeur romaine : c'est pourquoi le pape le supplia d'accepter le titre de patrice, c'est à dire de *prince de l'empire*. Il s'en tint honoré, et, ayant visité tous les saints lieux, retourna presser le siége de Pavie, que Didier défendait avec obstination, comme la fin de sa royauté. Mais l'air, par son intempérie, ayant fait plus de dommage aux troupes lombardes qu'à l'armée des Français, et Didier, dépourvu de gens de guerre, ne pouvant plus garder ses murailles, bien qu'elles fussent très fortes, se livra, avec la ville, sa femme et ses enfants entre les mains du vainqueur. On trouva sa grande cité déserte d'habitants, et les rues jonchées de corps étouffés par la peste, dont

la puanteur, formant un autre venin en l'air, infectait les vivants, déjà languissants par les horreurs de la famine. Il fut envoyé en exil dans la ville de Liége, ou enfroqué dans l'abbaye de Saint-Denis, et des gouverneurs français furent établis par toutes ses terres.

Ainsi finit le royaume des Lombards, l'an 774, deux cent six ans après qu'Alboin en eut jeté les fondements en Italie. Charles, s'en étant rendu maître, se fit couronner roi d'Italie à Modène, ville voisine de Milan, et ordonna que ses successeurs en ce royaume-là prissent la même couronne qu'on appelle aujourd'hui *la couronne de fer*, pour ce qu'elle a au dedans un cercle de fer; et Pepin à six ans de là, suivant cette coutume, la prit au même endroit avec pareille cérémonie. Le pape Adrien, en reconnaissance de tant de faveurs que le saint-siége avait reçues de lui et de ses prédécesseurs, par l'avis d'un concile de cent cinquante-trois évêques, donna plein pouvoir à lui et à tous ses successeurs rois de France d'élire et de déposer les papes; ordonna que tous les évêchés, archevêchés et abbayes de la chrétienté en Occident fussent par lui pourvus, et les bénéfices conférés par la verge et l'anneau.

L'Italie étant paisible, la Saxe ne l'était pas. Charles divisa ses troupes en quatre escadres, qui coururent bien avant les terres des Saxons avec toute sorte de désolations. Les trois firent rencontre et battirent les ennemis; la quatrième, ne trouvant rien qui lui résistât, revint seulement chargée de pillage.

Il ne se passa rien de plus mémorable cette année-là. Pour la suivante, 775, le roi partant de Crécy-sur-Oise, repasse le Rhin, prend Sigisbourg, rempare le château d'Eresbourg sur le Weser, donne ordre que l'on bâtisse sur le Mein la ville de Francfort; et, étant venu à Brunisbourg, se fait sur la rivière un pont du carnage des Saxons qui lui en défendaient le passage. Le meilleur instrument de cette guerre contre une nation qui se battait toujours en retraite était la vitesse; c'est pourquoi, prenant les mieux montés des siens, il pousse les Saxons à toute bride jusque sur les rives du fleuve d'Ouacre. Les rebelles, ne sachant plus fuir en aucun endroit où ses victoires ne l'atteignissent, lui vinrent demander pardon; entre autres, Hassio, l'un des grands seigneurs osterlins, lui rendit hommage et lui livra des otages : l'on tient même que, pour l'obliger à une fidélité perpétuelle, Charles épousa sa fille nommée Garsule.

Après différentes victoires remportées sur les Saxons et des pacifications toujours suivies de nouveaux soulèvements, Charles, arrivé à Worms, y fit tenir les Etats qui décernèrent une guerre mortelle et sans intermission contre ces peuples si souvent traîtres et rebelles. L'exécution s'en ensuivit aussitôt : on détruisit à Magdebourg un superbe temple où était la statue de la déesse Vénus, assise dans un chariot attelé de deux cygnes et de deux pigeons, la tête couronnée de myrte, un globe en sa main droite et trois pommes en la gauche; derrière elle étaient les trois Graces, ayant les bras entrelacés et leurs visages tournés les uns vers les autres. Leurs forts pris, leurs forêts et leurs cachettes ouvertes, leur bétail enlevé et leurs maisons rasées, les réduisirent au repentir. Mais comment obtenir pardon après tant de révoltes? Ils en trouvèrent l'unique moyen : ils vinrent à grandes bandes, désarmés et les larmes aux yeux, demandant pardon à Dieu et au roi, qu'ils suppliaient de leur vouloir faire donner baptême. Lui, croyant que le sujet de leur parjure était qu'ils n'avaient point la vraie foi, les reçut à merci, et en fit baptiser une multitude innombrable près de la source du Lip. Il rebâtit après cela le château d'Eresbourg, et, pour les tenir en bride, fit quantité d'autres forts, qu'il garnit de bonne cavalerie. L'année suivante, le roi tenant ses Etats à Paderborn, les Saxons, par une feinte dévotion, accoururent de tous côtés pour recevoir le baptême et lui jurer obéissance, à condition que, s'ils se révoltaient, ils perdraient leurs biens et leur liberté et seraient vendus comme esclaves; ce qui était la plus rude condition qu'on eût su imposer à un peuple si libre. Witikind, appelé par quelques uns duc des Angariens, et, comme j'estime, élu leur chef à cause de son mérite, bien qu'il fût de naissance Danois ou Normand, s'enfuit, avec les plus opiniâtres, chez Sigifroy, roi de Danemarck. La ville d'Angrie fut rasée, et un évêque institué à Osnabrug, pour catéchiser les Saxons et y gouverner l'Eglise.

La religion avait été cause de la guerre de Saxe, elle le fut encore de celle d'Espagne. Les chrétiens, opprimés par les Sarrasins, avaient, par de fréquentes ambassades, imploré le secours de notre monarque, après en avoir déjà senti des effets sous le règne de Pepin; Alphonse, ce n'est pas le chaste, mais le père de Froya, ayant défait ces mécréants en une sanglante journée, n'avait coupé qu'une tête de l'hydre, prodigieusement fertile à remettre sur pied de nouvelles troupes qui eussent enfin étouffé les chrétiens sans notre secours.

Charles embrassa l'occasion de passer en Espagne, où il espérait de rétablir le christianisme. Ce voyage ayant été résolu dans le conseil, tous les seigneurs qui avaient droit de juger souverainement par l'autorité du roi,

égaux entre eux et, en quelque façon, *pairs* au roi, puisque, dans les Etats, ils partageaient son autorité, l'accompagnèrent, d'où est venue l'opinion qu'il institua les douze pairs, bien qu'en effet cette dignité n'ait été déterminée à douze, et de beaucoup amplifiée, que sous les descendants de Hugues Capet. Non seulement toute la noblesse de France, mais encore celle de Lombardie, de Bavière, de Saxe, monta à cheval. Le bruit de cette entreprise s'étant épandu par toute l'Europe, le Danemarck et la Suède y envoyèrent quantité de jeunes seigneurs pour apprendre l'exercice d'honneur sous un si grand capitaine ; il semblait même que l'Angleterre et l'Ecosse voulussent se déborder en France, tant il arrivait de chevaliers de ces pays à la suite de notre prince. Son armée étant divisée en deux, il passa les Pyrénées, et s'en alla mettre le siége devant Pampelune, ville bien remparée, mais où les Sarrasins défendaient plutôt les murailles par leur vaillance que leur vaillance par les murailles. Les furieuses sorties des assiégés et les courses des leurs qui battaient la campagne incommodèrent extrêmement notre armée, jusqu'à ce que s'étant retranchée avec de bonnes claies, elle approcha ses machines des murailles et fit brèche en plusieurs endroits ; outre cela, les ponts étant dressés et les échelles plantées, l'assaut se donna si chaudement, que la ville enfin fut prise, abandonnée au pillage et démantelée.

En ces contrées-là, les Français eurent plusieurs rencontres, dans lesquelles les Sarrasins, ayant à diverses fois perdu plus de trente mille des leurs, reconnurent bien que notre nation a mieux les armes à la main que celle des Goths. Tout faisant jour à nos chevaliers, Saragosse avec la contrée d'alentour se rendit de son bon gré, s'obligea de payer tribut et reçut Idnabala son prince qu'elle avait chassé. La Galice en fit autant par la crainte de nos armes, recevant le fils de Joseph, son défunt prince, ces deux Sarrasins n'ayant été rétablis qu'à la charge que l'un et l'autre permettraient à nos prêtres de prêcher chez eux la foi de Jésus-Christ, et à leurs sujets de la recevoir. Qui saurait les hauts-faits d'armes et les merveilleuses prouesses que tant de braves chevaliers ont mis à fin dans ce pays-là aurait le plus magnifique sujet que puisse traiter une belle plume. Mais les historiens contemporains ont écrit ce voyage si succinctement, qu'ils disent seulement en trois mots qu'il conquit la plus grande partie des Espagnes, prit Pampelune et Saragosse, dompta les Navarrais et les Gascons, et mit les affaires des chrétiens goths en tel état, qu'ils furent, depuis, aussi redoutables aux Sarrasins que les Sarrasins l'avaient été à eux. D'autres écrivains, confondant le voyage que Charles y fit sous Pepin avec celui-ci, et avec ceux de ses lieutenants ci-après, ou mêlant tous ces beaux gestes parmi des fables ridicules, nous ont laissé ce que nous devions réfuter, mais non pas ce que nous devions croire.

Pour si peu que nos armées s'éloignassent de l'Allemagne, les Saxons recommençaient leurs mutineries. Witikind, revenu de Danemarck, avec bon nombre de soldats, les avait, derechef, soulevés ; et pour montrer qu'ils avaient plus d'envie de se venger que d'assurer leur liberté, ils exercèrent partout des cruautés effroyables au deçà du Rhin, depuis la ville de Thuit, qui n'est maintenant qu'un village, jusqu'à la Moselle. Les nouvelles en furent apportées à Charles, comme il était à Auxerre. Il dépêche devant une escadre de cavalerie qui, ayant, par derrière, gagné le passage de la rivière d'Aderne, coucha, sur la place, grand nombre de Saxons qui s'en revenaient en désordre. Leur frayeur fut bien plus grande lorsque, étant arrivé avec toutes ses forces, il eut défait Witikind à Buchols ; tellement que, comme il fut campé en un lieu nommé *Medufulli*, les Westphaliens voyant leur pays exposé au pillage, comme aussi les Angariens craignant la même punition, lui crièrent merci, et lui baillèrent tels otages qu'il voulut; et comme il continuait ses chevauchées par le pays, les Saxons badogavois et ceux de Nordlend lui vinrent au devant au delà de la rivière d'Ouacre, et, par une feintise exécrable, lui demandèrent le baptême. En après il passa outre jusqu'au confluent de la Hore dans l'Elbe ; et ayant réprimé les Saxons et les Sclévisiens, il songea au voyage d'Italie. Hildebrand, duc de Spolette, son sujet, et investi de cette souveraineté par sa faveur, était venu en France exprès pour lui donner avis qu'Adalgise, fille de Didier, avait de grandes pratiques en Italie avec les Lombards, qui s'apprêtaient à se défendre des Français ; ce qui était d'autant plus dangereux, que Tassillon, duc de Bavière, était secrètement entré en cette ligue. Ces considérations étaient assez fortes pour le mener en Italie. Il traversa donc les Alpes avec son armée, menant avec lui sa femme et ses enfants. Lorsqu'il eut fait son entrée dans Rome, le pape tint sur les fonts Carloman, son second fils.

Ayant pourvu ainsi à ses affaires en Italie, il reprit son chemin devers la France. A son retour, il convoqua le parlement à Cologne, où tous les Saxons, hormis Witikind, s'étant présentés, la paix semblait assurée de ce côté-là ; même les ambassadeurs de Sigefroy, roi des Normands ou Danois, et ceux de Cagan, roi des Huns, et de Jugurre, roi des Avarais,

la lui promettaient de la part de leurs maîtres. Après des promesses solennellement faites et toujours éludées par les chefs saxons et même par Witikind, au nom des Saxons et aussi des Danois, le roi, ennuyé de tant de voyages contre un même peuple, s'obstina à l'exterminer. Son fils Charles le vint trouver avec une autre armée, et, ayant passé le Rhin à Lippenheim, courut le pays jusqu'au Weser. Les Saxons, après son départ, s'imaginèrent que son fils serait aisément surpris ou défait. L'ayant attaqué vers le Lip, en un bourg nommé Draigné, ils trouvèrent, à leur dam, qu'il avait le bonheur de son père. Il fallait achever cette guerre ; voilà pourquoi Charles, ayant fait provision de quantité de vivres dans de bons magasins, s'avança à Paderborn, et de là au bourg de Bardengau, afin de poursuivre Albion, grand seigneur de Holsatie, et Witikind. Il en fut à grand'peine venu à bout par la force ; mais la clémence amollit leur courage.

Celui que tant d'ennemis n'avaient su accabler pensa être opprimé dans son palais par les siens propres. Quelques seigneurs de Thuringe conspirèrent de le mettre à mort, lui et sa femme Fastrade. La cause de cette conjuration était, bien qu'Eginhard n'ait garde de le dire, que Charles, qui épousait volontiers plusieurs femmes, avait demandé à Hertrade, seigneur de ce pays, sa fille, ou pour femme ou pour maîtresse. Ce seigneur, ne voulant pas la lui envoyer, entreprit de maintenir son refus par ce maudit attentat : il fut découvert, et tant les complices que l'auteur furent privés de la vue et bannis, ne méritant plus de jouir de l'air de leur pays, ni de la lumière, deux biens communs à tous les peuples.

Environ ce temps s'éleva la guerre contre *les Bretons* : ils furent facilement vaincus par le sénéchal Autulfe. L'Italie nous apprêtait un troisième travail. Aragise, duc de Benevent, molestait le saint-père, et, ne se souvenant plus de ce qu'il nous devait, s'était fait couronner de force par quelques évêques, à la façon des rois, prenant la qualité de prince de Benevent. Outre cela, il avait retiré chez lui Paul Diacre, créature de Didier. Pour ces causes, le roi, malgré les rigueurs de l'hiver, repassa en Italie, et alla célébrer les fêtes de Noel à Florence, qui, par son commandement, fut rebâtie plus magnifique qu'elle n'avait été auparavant que Totila l'eût détruite. De là il prit Capoue. Durant qu'il fut en Italie, les ambassadeurs de l'empereur Constantin lui vinrent demander en mariage sa fille Rotrude ; il le refusa. Ce mariage ne réussit pas, Irène, mère de Constantin, en ayant empêché l'accomplissement, bien que son fils le souhaitât avec passion. Ce fut en ce voyage qu'il rapporta d'Italie le chant grégorien, dont il établit deux chantres, l'un à Metz et l'autre à Soissons, pour l'enseigner aux autres églises de France.

Tassillon, duc de Bavière, altier et remuant, mais imprudent et lâche, se laissant transporter aux boutades de sa femme Leutburge, fille de Didier, avait pris un bon avis de faire demander sa grâce au roi par le pape, puisqu'il voyait Aragise dompté et sa ligue décousue; mais, revenant un peu après à ses caprices, il fut premièrement foudroyé par les excommunications de Rome, puis par les armes de Charles, qui entre en Bavière par trois endroits avec autant d'armées : celle des Italiens, sous Pepin, marche du côté de Trente; les Français austrasiens passent le Danube en un lieu nommé *Pféringue;* et lui, s'avançant avec ses autres troupes le long du Lech, se campe aux portes d'Augsbourg. Ainsi le Bavarois, pressé de tous côtés par les Français, et plus encore par ses propres crimes, tente après tant de fois la bonté du roi. Il obtient sa grâce, et laisse Theudon, le treizième de ses enfants mâles, en ôtage : toutefois, lorsque sa femme, dangereux esprit, lui eut reproché que, par une lâcheté honteuse, il avait trahi la dignité de souverain et mis aux pieds d'un autre la principauté et l'honneur qu'il avait reçus entiers de ses ancêtres, il se sentit piqué jusqu'au cœur; et sa honte s'étant changée en fureur, il renoua ses trahisons. Ainsi, résolu de perdre non seulement le fils qu'il avait baillé en otage, mais dix autres, s'il les avait, plutôt que de vivre en esclave, il sollicita les Huns à le venger de l'affront reçu, comme en effet ils le lui promirent. Mais avant qu'ils fussent arrivés, les seigneurs de Bavière, qui craignaient la colère de Charles, découvrirent sa trame; à raison de quoi, étant appelé pardevers les états, et ne se pouvant justifier de cette trahison, il fut condamné par les vasses à perdre la souveraineté et la vie. La clémence du roi commua cet arrêt en habit de moine; le duc et son fils Theudon prirent le froc dans le couvent d'Olton; et par ainsi la Bavière fut réunie à la couronne, l'an 788, et après avoir duré 337 ans, depuis son premier roi Adalger : le gouvernement en fut donné à des comtes. Cependant les Huns, qui avaient promis secours à Tassillon, ne voulurent pas désarmer sans rien faire; leurs troupes, divisées en deux, furent néanmoins aussi malheureuses que le prince pour qui elles combattaient. Affaiblis par le meurtre de dix mille de leurs gens, ces Huns prirent la fuite en tel désordre, que le reste fut massacré aux passages ou noyé dans le rapide courant du Danube.

Durant quelques remuements qui eurent

lieu du côté de la Calabre, les Huns se ruèrent sur le Frioul. Les Esclavons, nation scythique d'origine, s'étaient répandus en diverses contrées; car non seulement une de ces peuplades avait occupé l'Illyrie, mais plusieurs autres avaient couvert les dernières côtes de l'Océan germanique et de la mer Baltique. Ils furent défaits; de sorte qu'il ne leur resta aucun moyen de se sauver que la soumission. Le roi Wiltzan, le plus considéré de tous leurs princes, alla au devant de Charles, et traita d'accord pour toute la nation, moyennant certaine somme et le serment de fidélité, dont ils baillèrent des otages pour garants. Les Huns, qui tenaient tous les pays d'entre la rivière d'Aoraste ou Avise, qui les séparait d'avec les Bavarois, jusqu'à celle qu'on appelle *Rhaba*, ayant autrefois butiné par toute la terre, avaient renfermé leurs trésors dans vingt *ringues* ou *launduneches*: c'étaient des forts bâtis en rond, à plusieurs ceintures les unes dans les autres, faits de grosses poutres, l'espace d'entre lesquelles, de vingt pieds de largeur et autant de hauteur, était de fortes murailles; d'autres disent que c'étaient deux camps fortifiés de palissades et de tranchées, l'un sur la rivière de Cambe, l'autre au mont Cumeberg, près de la ville de Comagène. Dans ces forts, les Huns, depuis deux cents ans, avaient conservé leurs trésors; mais il les fallait donner en garde à des hommes plutôt qu'à des forteresses, car ceux qui étaient dedans, plus timides que des femmes, les ayant laissé forcer sans beaucoup de résistance, ce pillage de tout l'univers fut pillé par les Français, et le butin fut si grand, que l'or, l'argent et les pierreries, auparavant si rares en France, commencèrent dès lors d'être fort communs. Le roi, qui ne concevait rien que de grand, s'alla imaginer que s'il pouvait ouvrir un chemin aux vaisseaux, de la Méditerranée à l'Océan, il ferait un ouvrage qui ne serait pas moins utile que recommandable à la postérité. L'exécution de ce dessein lui sembla possible; et pour cet effet, séjournant en Bavière, il y assembla un nombre infini d'ouvriers, afin de tirer un canal de la rivière de Radance, c'est Reditz (qui coule dans le Mein, le Mein dans le Rhin, et le Rhin dans l'Océan), jusqu'à la rivière d'Almone, aujourd'hui dite Almuth, qui entre dans le Danube. Le canal fut commencé et mené de la largeur de trois cents pieds jusqu'à la longueur de deux mille; mais le lavage des pluies excessives, et le naturel de la terre, détrempée et limoneuse, recomblant de nuit ce que le jour on avait creusé, rendirent le travail si ennuyeux, qu'il fut abandonné, le roi tournant sa pensée aux entreprises de guerre. Il perdit sa femme Fastrade à Mayence, où elle fut ensevelie dans l'église de Saint-Aubain, aventure qui consola merveilleusement toute la cour, qui détestait cette reine pour ses cruautés et ses conseils violents. De Mayence, le roi s'achemina en Saxe avec deux armées: de sorte qu'il y entra avec une du côté du midi; son fils aîné Charles, avec l'autre, passa le Rhin à Cologne, et se jeta du côté de l'occident. Le dégât fut plus grand qu'il n'avait jamais été, la rébellion des Saxons semblant plus atroce qu'auparavant. Ils s'assemblèrent en corps d'armée dans la campagne de Sinfelt; mais cette populace mutine, n'ayant la plupart ni les armes, ni l'expérience, ni le courage, prit la résolution de s'humilier. Le roi s'en retourna à Aix-la-Chapelle pour y passer l'hiver et les fêtes de Noel et de Pâques. Le printemps ayant poussé la pointe des herbes, il s'en alla tenir les états à Cuffensteim, vis à vis de Mayence, sur la rivière du Mein.

En l'année 798, la dignité de l'empire et celle du pontificat furent indignement violées par deux exécrables attentats. En Orient, Constantin, pour s'être trop inconsidérément aheurté contre les images, mais encore plus pour avoir voulu prendre connaissance des affaires que sa mère Irène voulait toujours retenir, fut, par la conspiration de cette mégère, privé de la vue, et puis après de la vie, ressentant bien aigrement la faute qu'il avait faite d'avoir ôté le gouvernement à sa mère et de lui avoir laissé l'autorité et les intelligences. En Occident, le pape Léon, dès l'an 796, avait succédé à Adrien et rendu au roi les devoirs dont il lui était obligé, lui envoyant présenter les clefs de Saint-Pierre de Rome, avec la bannière de la cité, afin d'obtenir confirmation du roi, sans laquelle son élection n'était pas valable. Charles, bien informé du grand savoir et de la bonne vie de Léon, l'eut bien agréable et la ratifia; mais les parents de feu Adrien, fâchés de ce qu'il les dépossédait de leurs charges et cassait quantité d'actes de son prédécesseur, semèrent parmi le peuple tant de calomnies contre sa réputation, qu'il leur fut aisé, l'ayant rendu le plus noir et le plus infame du monde, de le saisir un jour qu'il allait en procession de Saint-Jean-de-Latran à Saint-Laurent, de lui faire plusieurs outrages, jusqu'à lui déchirer le visage à coups de couteau et de l'enfermer enfin dans le monastère de Saint-Gérasme. Albin, son chambrier, et fidèle serviteur, assembla un bon nombre de ses amis, avec l'aide desquels il le tira de prison. Vinigise, duc de Spolette, sachant bien qu'il ferait un agréable service au roi, son seigneur, lui mena au devant quelques gens de guerre pour l'accueillir. Une affluence in-

croyable de prélats et de seigneurs l'étant venue trouver, il vint vers Charles à Paderborn, qui, l'ayant caressé et accueilli avec beaucoup d'honneur, écouta ses plaintes, promettant de lui rendre justice, et le renvoya accompagné de quelques prélats et seigneurs, qui le remirent dans sa chaire. Leur roi le suivit bientôt en Italie; mais après un voyage à Rouen, en Neustrie. On tient que ce fut alors qu'il fit bâtir cette belle tour qui sert de phare à Boulogne, en Picardie. De là, ayant été à Tours, au tombeau de Saint-Martin, s'acquitter d'un vœu qu'il avait fait, sa troisième femme Luitgarde y mourut et y fut enterrée. Les États tenus à Mayence furent d'avis qu'il fît le voyage de Rome. Ce ne sont pas toutefois tant les affaires du pape qui mènent Charles delà les monts que les siennes propres. Henri, duc de Frioul, avait été assassiné par quelques Trévisans, et Grimoald, duc de Benevent, marchandait avec les Grecs. Le roi, désirant étouffer ces remuements, va en Italie, châtie les meurtriers de Henri, établit un autre duc dans le Frioul, et envoie son fils Pepin avec Ulnigise, duc de Spolette, contre Grimoald.

L'entrée de Charles dans Rome fut magnifique. La renommée, ayant publié qu'on l'attendait pour juger la cause du prince des prêtres, y avait assemblé des nations des derniers confins de l'univers; car l'Arabie, la Palestine et la Grèce y avaient des spectateurs, et Rome s'était parée de tous les ornements de son antiquité et de sa grandeur. Quand Charles, paré de ses habits royaux, et encore plus avantagé d'une majesté presque divine, fut monté à la porte de Saint-Pierre, où le pape l'attendait en cérémonie, l'admiration universelle de tous les peuples fit un silence merveilleux dans cette grande et confuse multitude, les Romains et les Italiens s'imaginant de revoir dans cette ancienne pompe de leur empire un César qui montait au Capitole.

Cette cérémonie s'étant passée, le septième jour d'après, il tint une assemblée de prélats et de seigneurs, auxquels ayant exposé le sujet de sa venue, il fit mettre la cause du pape sur le bureau; mais l'innocence de ce prélat ayant tellement étonné tous ses calomniateurs, qu'il ne se trouva personne qui l'accusât, il monta en sa chaire et jura solennellement qu'il était innocent de tous les crimes qu'on lui avait imputés. Ses assassins par cette même assemblée furent condamnés à mort; mais le pape, qui ne demandait que la justification de son innocence, non pas l'oppression de ses ennemis, employa des prières si ardentes envers Charles, qu'il les bannit seulement. Ce fut dans ce voyage que Charles, déjà possesseur de presque toutes les terres d'Occident, fut proclamé empereur. Son couronnement eut lieu la trente-troisième année de son règne de France, la vingt-sixième de celui de Lombardie, l'an du salut 801, trois cent vingt-quatre ans après le trépas d'Augustule, dernier empereur d'Occident, quatre cent nonante-six ans accomplis depuis l'an 304 que Dioclétien et Maximien, qui avaient les premiers partagé l'empire en oriental et occidental, se furent volontairement démis de leur dignité. Comme il y avait grande apparence que les Grecs se fâcheraient de ce couronnement, le nouvel empereur n'oublia ni dons ni caresses envers les seigneurs d'Italie, pour les astreindre à son service, et même il voulut, pour obliger les Lombards, que la Gaule cisalpine, où sont Milan et Pavie, fût appelée Lombardie, leur donnant une province de leur nom, ce qu'ils n'avaient pas eu sous la domination de leurs rois. Craignant aussi quelque brouillerie du côté du nord, il partit sur la fin d'avril pour s'en aller à Aix, dit la Chapelle, à cause d'une somptueuse église qu'il y avait bâtie en l'honneur de Notre-Dame. Il laissa toutefois à son fils Pepin des forces suffisantes pour châtier Grimoald, duc de Benevent. Pepin l'alla assiéger dans Benevent; et voyant qu'il était pour l'heure trop bien muni et fortifié, il transporta son camp devant la ville de Chiète, dont le gouverneur Roselme, étant pris, lui remit la place entre les mains. La ville d'Orthone se rendit par composition; les autres villes ne voulurent pas s'exposer au hasard du pillage.

Retournons à Aix-la-Chapelle voir les magnificences de la cour impériale. Les ambassadeurs d'Aaron, roi de Perse, y sont traités avec le plus honorable accueil qu'on se puisse imaginer. Ils apportent des présents aussi rares que riches, des vêtements semés de perles, des parfums, des pierreries, avec un éléphant dont les historiens n'ont pas oublié le nom, qui était *Abulabaz*, et tâchent ainsi d'exprimer les sentiments d'affection et d'estime que leur maître témoigne avoir pour notre empereur. En effet, ce puissant roi avait une si forte inclination pour lui, qu'il ne l'appelait que son frère, et le disait l'unique roi; tellement qu'ayant appris qu'il avait envoyé des offrandes au très saint sépulcre de notre Sauveur, par le prêtre Zacharie, et qu'il avait une extrême dévotion pour ces lieux sacrés, il lui manda par ses ambassadeurs qu'il lui donnait et mettait en sa puissance la ville de Jérusalem et les autres endroits de la Judée où s'étaient accomplis les mystères de notre salut. Ainsi sa réputation, sans coup férir, lui acquit une province pour laquelle, sous ses successeurs, tant de combats ont été donnés et tant de sang épandu, que la chrétienté s'en

est presque épuisée de noblesse. Ces ambassadeurs admiraient toutes les actions et la façon de vivre de notre empereur, et réputaient ses domestiques si heureux, que, s'ils eussent pu honnêtement, ils fussent demeurés auprès de lui. On les chargea, à leur retour, de présenter à leur maître quantité de beaux chevaux et de mulets, des draps de frise et des chiens de chasse, spécialement de ceux qui sont pour les bêtes farouches; lesquels ayant un jour, en présence du Persan, égorgé un fort lion, lui firent encore mieux connaître quel devait être celui qui nourrissait de si généreux animaux.

En ce même temps arrivèrent aussi d'autres ambassadeurs de la part d'Abraham Amiras de Fez, avec des présents pour obtenir son amitié, et le prier que la flotte qu'il avait puissamment équipée sur les côtes d'Espagne ne touchât point à ses terres. Ceux de l'impératrice Irène se présentèrent, et furent écoutés avec un peu plus de confidence. L'empereur, connaissant le mauvais naturel de cette femme et les fourbes des Grecs, avait raison de peser leurs propositions. Elles étaient, que si l'empereur suivait encore le dessein qu'il avait témoigné l'an passé à leur princesse d'entrer en son alliance, et d'unir les deux empires par le mariage, il empêchât son fils de molester en Italie les sujets de l'Orient, de peur qu'il ne s'engendrât une inimitié entre les deux peuples, et qu'ainsi les souverains venant à s'unir, ne pussent pas les bien réduire sous une même obéissance. Il est vrai que Charles avait eu quelque vision pour ce mariage, afin de rejoindre les deux empires; et toutefois il n'avait pas besoin de ce moyen, car s'il n'eût pas affecté d'être plus juste que vaillant, il eût assurément emporté le reste de l'Italie, la Sicile, l'Illyrie et la Dalmatie. Irène redoutait ce coup, et le pensait parer par cette proposition, qu'elle eût toujours tirée en longueur, jusqu'au changement de ses affaires ou de celles de Charles.

Les peuples trouvaient moins rude la domination des Français depuis que l'empire avait été transporté chez eux : de sorte qu'il y avait espérance d'une bonne paix dans l'Europe, si les Saxons, par un nouvel accès de leur haine invétérée, n'eussent troublé l'Allemagne et soulevé les pays d'au delà de l'Elbe, émus encore par le crédit de Godefroy, roi des Normands, lors seigneur de la plupart des pays du nord, qui sont au delà de la Chersonèse cimbrique, comme sont le Danemarck, la Suède, la Norwége, la Gothie et la Finlande. Ce puissant roi, rangeant sous ses enseignes tant de peuples divers, et couvrant la mer d'un nombre prodigieux de vaisseaux, jaloux de ce que les Français avaient passé l'Elbe si souvent, remontrait à ses sujets et à ses alliés qu'il fallait arrêter cette puissance qui, comme un torrent, menaçait d'inonder tout le septentrion; et partant, que les Saxons, qui avaient jusque-là gardé les frontières du nord, disputant trente ans pour leur liberté, et plus glorieusement encore pour la sûreté de leurs voisins, reprissent une bonne fois les armes, et secouassent le joug des Français avant qu'il leur eût appesanti les forces. Les Saxons le crurent, mais avec tant de précipitation, qu'ils se déclarèrent et se mirent aux champs sans attendre son armée. L'empereur, au bruit de leur rébellion, ramasse ses troupes, et vient se camper sur l'Elbe, ayant fait venir de France son fils Charles, qui passa à Nimègue; comme aussi Louis qui, avec une autre armée, passa à Nuz pour aller joindre son père. Notre infanterie, composée d'Abodrites Bavarois et autres alliés, cédant à celle des Saxons, bien inégale en nombre, lui eût abandonné le champ, si notre cavalerie, presque toujours invincible, soutenant le choc pour elle, n'eût arrêté la violence des ennemis. Alors nos alliés firent ferme, et les Saxons se sauvèrent en grand désordre dans leur camp. Il sembla si bien muni et si bien fortifié que l'on n'entreprit pas de l'emporter; mais notre armée se mit à ravager tout le pays, et spécialement la Westphalie, dégarnie entièrement de gens de guerre. L'unique moyen que les Saxons trouvèrent en cette extrémité, pour apaiser l'empereur, fut de se faire chrétiens. Ils accouraient au baptême de tous côtés, et témoignaient une grande repentance. Toutefois, comme il n'y avait pas moyen de s'y fier, non plus qu'à la sincérité de leur conversion, l'empereur établit un conseil de gens fort secrets, qui avaient puissance de faire mourir les factieux et ceux qui renonçaient à notre religion. Ils avaient charge de se promener par le pays, sans dire mot, pour observer la vie et les paroles des Saxons; et quand ils en trouvaient quelqu'un convaincu de ces crimes, ils le faisaient pendre sans délai et sans respect de la condition. Cette exacte inquisition était si secrète, que quelques uns de ces juges étant pris par des rebelles, aimaient mieux rendre l'ame dans la gêne que de découvrir leurs compagnons. Cette façon de procéder a duré en Westphalie jusqu'aux siècles dernièrement passés, auxquels elle fut cassée pour les grands abus qui s'y commettaient.

Le Normand, arrivé après cette désolation, avec une grosse armée de mer et une autre de terre, vint camper à Sliestorf, aux confins de son royaume et de Saxe. Charlemagne, d'autre côté, vint à Hardunstain, lieu voisin de la rivière d'Elbe, où était le rendez-vous de ses

gens de guerre. Le roi des Normands, ne trouvant plus les intelligences qu'il espérait en Saxe, mais seulement toutes les forces de la France et de l'empire, entendit volontiers à la paix, quand des gens avancés de part et d'autre en eurent fait l'ouverture. Il accorda même d'aller trouver l'empereur, et s'était déjà mis en chemin, quand l'un de ses braves capitaines prit la hardiesse de l'en détourner, et il reprit le chemin de Slesmüe, lors capitale du royaume de Danemarck. L'empereur lui envoya demander les traîtres, et lui offrit son amitié et la paix, pourvu qu'il voulût demander pardon; mais le Normand ayant fièrement répondu à cette demande, le conseil ne fut pas d'avis de l'aller poursuivre dans son pays, où les affreuses forêts et les froidures insupportables le défendaient assez : mais plutôt, afin de mettre les Abodrites en repos, on conclut la paix avec lui, à condition qu'il laisserait dans ses terres la liberté de conscience. Ce traité achevé, l'empereur retourna à Cologne et congédia ses troupes. Étant à Aix, il reçut lettres du pape, qui le priait qu'il eût l'honneur de célébrer avec lui les fêtes de Noel en tel endroit qu'il lui plairait. L'empereur, lui ayant volontiers accordé cette demande, envoya son fils au devant jusqu'à Saint-Maurice, et l'alla lui-même trouver à Reims, d'où il le mena passer les fêtes à Crécy; puis, d'Aix-la-Chapelle, lui donna congé de s'en retourner en Italie. Le prétexte de cette venue était qu'à Mantoue on avait trouvé ou rapporté certain sang dans une fiole, que le peuple disait être du précieux et inestimable que Jésus-Christ versa à l'autel de la Croix; sur quoi il venait savoir la volonté de l'empereur; mais le vrai sujet était quelques conspirations de ses ennemis, entretenues et réchauffées par l'intrigue des Grecs. Pour cela, il venait conférer avec lui touchant les moyens qu'il faudrait tenir pour délivrer l'Italie de leur domination.

Il advint donc encore une guerre du côté de l'Italie, durant qu'une autre vint à s'éclore en Allemagne. Les Huns, jadis si formidables à toute la terre, abattus maintenant par nos forces, étaient tellement méprisables à leurs voisins, que les Sclaves Bohémiens, appelés lors Béhémanes, les incommodaient si fort, que Théodore, cagan des Avarais, supplia très humblement l'empereur de lui donner et à son peuple le pays qui est entre la Sabarie et la Carinthie. Il lui fut accordé; et, bien qu'il fût décédé avant qu'il s'en fût mis en possession, néanmoins Charlemagne, ayant égard à la misère de ce peuple, lui donna pour cagan ou prince un nommé Abraham qui, s'étant fait baptiser, obtint de lui la confirmation de cette terre, et, outre cela, de riches présents. Mais il ne fallait pas laisser sans châtiment l'insolence des Bohémiens. Le jeune Charles y mena une armée de Bavarois et de Souabes, et les trouva tout autrement qu'il ne pensait, bien plus soldats que brigands. Que s'ils eussent voulu ménager leurs forces, comme avaient fait les Saxons, cette guerre eût été de longue haleine; mais, les ayant toutes exposées en une journée, et le général Lothon s'étant lui-même trop hasardé, ils le perdirent, et, par conséquent, la victoire, bien chèrement achetée par les Français. Le prince Charles, après cet avantage, entra par les détroits de la forêt de Schwartzenvald, dans le pays de Bohême, qu'il mit à feu et à sang, jusqu'à tant que les habitants fussent venus implorer sa clémence et lui jurer fidélité.

Ces choses succédant à souhait, les desseins de Charlemagne croissaient aussi bien que son empire; mais, afin que l'ambition et la discorde, seuls ennemis capables de ruiner la France, ne démolissent en un moment ce qu'il avait bâti avec tant de peines, il fit partage de ses terres à ses trois fils, le plus également qu'il put : à Louis, il assigna ce qu'il avait en Espagne, l'Aquitaine avec le Nivernais, Avallon, l'Auxois, le Châlonnais, le Mâconnais, le Lyonnais, la Savoie, Morienne, la Tarantaise, le mont Cenis, le Val de Suze, jusqu'à la mer et aux cluses des Alpes, et de là par les bornes des monts d'Italie jusqu'à la mer; ces pays, avec leurs cités et tout ce qui est depuis là vers le midi et le couchant jusqu'à la mer; c'est à savoir, cette partie de Bourgogne avec la Provence et le Languedoc : à Pepin, l'Italie, la Bavière, excepté Ingolstadt et Lutrahof, avec cette partie d'Allemagne qui est sur la rive australe du Danube, et depuis ce fleuve tout le long de la Marche jusqu'au Rhin, sur les confins des pays de Clergogne et Hégonne, vers le lieu appelé *Enge*; et de là, amont le Rhin vers les Alpes, tout ce qui est compris dans ces limites vers le midi et le levant, avec le duché de Coire et le pays de Durgouve : à Charles, la France et l'autre partie de la Bourgogne; l'Allemagne hormis la portion de Pepin, l'Austrasie, la Neustrie, la Thuringe, la Saxe, la Frise et la partie de la Bavière dite *Nortgouve*; afin que Charles et Louis pussent avoir le chemin ouvert en Italie pour secourir leur frère, s'il en eût été besoin, Louis par le Val de Suze, et Charles par le Val d'Aoste, et que Pepin eût libre issue et sortie par Coire et par les Alpes noriques : ce sont presque les termes tirés de l'original. Ce partage était égal, sans préciput pour l'aîné, et même sans titre d'empereur, afin qu'il ne prétendît aucune prééminence sur ses frères. Il les avait appelés tous trois à sa cour pour

leur déclarer sa volonté et leur faire jurer qu'ils l'observeraient ponctuellement. Après que cela fut ainsi arrêté, Pepin retourna en Italie, Louis en Aquitaine, et Charles, par le commandement de son père, alla contre les Esclavons Sorabes, habitant sur l'Ebre, qui ne cessaient d'endommager les sujets de l'empereur.

En Italie, Pepin, ayant équipé une belle flotte, l'envoya en Corse pour en chasser les Sarrasins qui la voulaient usurper. Ils n'eurent pas le cœur d'attendre les Français, et la délivrance de cette île ne nous coûta que la mort d'Adhémar, gouverneur de Gênes, qui, s'étant avancé inconsidérément avec sa galère, fut tué par les mécréants. En Espagne, Louis vint à Barcelone, puis à Tarragone, fit baptiser en chemin grand nombre de Sarrasins, donna la chasse à tout ce qu'il rencontra, et mit à feu et à sang tout le pays jusqu'à Tortose, où, comme il vit que les ennemis ne lui faisaient aucune résistance, il divisa son armée en deux, retint avec lui celle qui était plus pesamment armée, et bailla l'autre aux comtes Aymar, Isambert, Béra et Borel, pour gagner le haut pays des montagnes, afin qu'ayant passé la rivière d'Ebre, ils missent l'effroi par tout le pays; et, après différents combats sur terre et sur mer, fort meurtriers de part et d'autre, les Français demeurèrent maîtres de la partie de la mer où les Sarrasins avaient accoutumé d'être les plus forts, et s'adonnèrent à la marine pour défendre leurs côtes, tant contre ces pirates que contre les Normands qui molestaient la Save, la Frise, l'Aquitaine et la Neustrie; si bien que l'empereur fut contraint de faire bâtir des vaisseaux sur les rivières de Garonne, de Sudre et de Charente, de fortifier les embouchures des grands fleuves, et pourvoir les côtes de bonnes garnisons, contre leurs fréquentes invasions. C'étaient des aventuriers qui faisaient ces courses et ces descentes; mais leur monarque Godefroy, se repentant d'avoir fait si légèrement son accord avec Charlemagne, avait recommencé la guerre plus furieuse qu'auparavant, s'en prenant premièrement aux Abodrites, nos alliés; mais l'arrivée de Charles les fit promptement reculer et abandonner ainsi leur conquête, se retirant par mer, après avoir ruiné un havre nommé Rérich, où il y avait un merveilleux abord de vaisseaux, et riche trafic de toutes marchandises. Godefroy en transporta les habitants en Danemarck, au grand soulagement de ses sujets, qui étaient obligés d'y payer de rudes péages. Charles, ne pouvant suivre son ennemi, dressa un pont sur l'Elbe, pour aller châtier les Hélinons et les Smeldings, de ce qu'ils avaient assisté les Danois. Il n'était pas d'avis d'en demeurer là, et croyait que la majesté française était abaissée si elle souffrait qu'un Barbare eût pillé ses alliés sans en ressentir la peine; tellement que Godefroy, qui venait de perdre ses plus vaillants capitaines et ses meilleurs soldats, déclara qu'il n'avait point eu dessein de l'offenser; que les Abodrites l'avaient attaqué les premiers, et partant, qu'il le priait d'envoyer des commissaires pour informer de la vérité et de ses droits; enfin il se servit si adroitement de ses feintes, qu'il ne fit point de satisfaction réelle et ralentit la fureur de son ennemi.

Cependant des querelles intestines devaient bientôt éclater à Venise, où elles couvaient déjà depuis plusieurs années; cette nation, inconstante en ses affections, ayant envoyé avec de très riches présents des ambassadeurs, tant de leurs îles que de la Dalmatie, qui s'étaient soumis à Charlemagne et pris ordre de lui pour leur gouvernement, se dédit légèrement au premier abord de Nicète, lieutenant de Nicéphore, renonçant à notre obéissance et même à notre amitié. Toutefois Nicète, se comportant en cela judicieusement, ne commit aucun acte d'hostilité, et laissa passer sûrement par ses terres les ambassadeurs que le roi de Perse envoyait à Charlemagne avec une horloge, des chandeliers et un pavillon, le tout d'un artifice admirable et inconnu aux Français. Les plus grandes forces du petit État de Venise s'étaient retirées avec leurs ducs à Mulamane, qui ne leur fut pas plus sûre que les autres îles, tellement que tant le peuple que les chefs, pour éviter l'extrémité, se rendirent à la discrétion de Pepin, l'an 810; et lors furent en notre puissance l'anéantissement et la conservation de cet État, aujourd'hui si florissant, qu'on peut l'appeler l'arsenal de la Méditerranée, et le plus fort boulevard de la chrétienté. Peu de temps après, l'empereur, assez satisfait d'avoir dompté les Vénitiens, leur rendit généreusement leurs ducs et leur liberté.

Pepin, du côté de l'Italie, soutenait la grandeur de son père, lorsque Louis en Aquitaine la faisait ressentir aux Sarrasins et aux rebelles. Les Gascons, mutinés je ne sais pour quelle raison, furent rechassés jusque dans les creux des Pyrénées, et Louis alla à Pampelune mettre ordre aux affaires d'Espagne. Il eût été en grand danger, à son retour, d'éprouver la même disgrace que Rolland, par la malice des Gascons qui s'étaient saisis des passages, si, ayant fait attacher à un arbre l'un des plus facticux, et attrapé grande quantité de leurs femmes et de leurs enfants, il n'eût fléchi ces opiniâtres par le sentiment de la piété, jusque-là qu'ils exposèrent leur vie à sa merci pour sauver celle de leurs enfants. Il

leur pardonna selon leur humeur trop débonnaire, et leur rendit les gages de leur affection.

Charlemagne était alors à Aix-la-Chapelle, où il eut des nouvelles que Godefroy, avec deux cents voiles, avait fait une descente dans la Frise, pillé toutes les îles des Frisons, imposé tribut au pays, et même déjà reçu deux cents livres d'argent. Une telle bravade émut l'empereur : il leva des gens de guerre par tout le pays d'alentour, et les ayant assemblés à Lippenheim, s'en alla asseoir son camp au confluent des rivières d'Alare et de Weser, pour attendre un peu l'effet des menaces du Normand, qui avait juré d'aller mettre le feu à Aix-la-Chapelle. Le bonheur de la France ne permit pas que cet infidèle la tourmentât plus longtemps; car, s'en étant retourné en Danemarck, content de s'être chargé de butin, il fut assassiné à la chasse par un de ses gardes, attiré par son fils et par sa femme, l'un méchamment ambitieux, et l'autre furieusement jalouse de ce qu'il avait une autre maîtresse. Si ce fut une joie nouvelle à l'empereur que celle-là, pour un contentement, il eut ensuite trois grands déplaisirs : la prise de son château d'Hohvuoc par les Wiltses, où il avait mis Odon et une garnison de Saxons orientaux; le trépas de sa fille aînée Rotrude, qui, selon quelques uns, avait été fiancée à Constantin, fils d'Irène, et pour comble d'affliction, la mort de son fils Pepin, décédé à Milan, et depuis enterré à Vérone dans l'église Saint-Zénon, qu'il avait bâtie et dotée de riches possessions. Charlemagne aima tant sa mémoire, qu'encore qu'il n'eût laissé d'enfants qu'un naturel nommé Bernard, il le mit depuis en possession du royaume d'Italie, et lui donna Adélard, abbé de Corbie, et Valon, fils de Bernard, son oncle, pour gouverneurs. Se sentant affaibli par cette perte, il ne voulut plus embrasser tant d'affaires à la fois; c'est pourquoi il traita volontiers la paix avec les Grecs, et contenta leurs ambassadeurs. Il la conclut aussi avec ceux d'Abulaz, amiras des Sarrasins d'Espagne, qui lui rendit le comte Henri, qu'il tenait prisonnier il y avait longtemps. L'accord ne fut pas, pour cette année, arrêté avec Heming, fils et successeur de Godefroy, mais au printemps de l'année suivante, s'étant, pour cet effet, assemblés dix seigneurs de part et d'autre, près de la rivière d'Egidore.

En l'année 812, Charlemagne eut encore la douleur de perdre son fils aîné du nom de Charles; plusieurs pensaient que la mort si rapprochée de deux de ses fils changerait la face des affaires; mais Charlemagne, portant les feux de la jeunesse dans un corps tout usé de travaux, fit bien voir que ses fils subsistaient par la grandeur de son nom plutôt que lui par la défense de leur épée. Personne ne branla pour le troubler, hormis quelques pirates sarrasins, dont une partie fut défaite en Sardaigne, et l'autre, ayant pillé l'île de Corse, fut prise près de Majorque par Irmingue, comte d'Empuries. Il est vrai qu'ils ruinèrent encore Civita-Vecchia, en Toscane, et Nice en Provence; mais toutes ces courses doivent plutôt être appelées brigandage que guerre.

Nicéphore ayant perdu la vie en une bataille contre les Bulgares, et laissé pour successeur Stauration, son fils, blessé à l'épaule, Michel son gendre, qui, quelques mois après, le débusqua de l'empire, fut bien aise de renouveler avec nous la paix, dont les articles furent signés de part et d'autre, et pour être authentiquement conservés, mis entre les mains du pape, non pour être ratifiés, mais seulement témoignés par son autorité. Ce fut alors que, pour la première fois, la vanité grecque s'humilia devant les Français; car les ambassadeurs saluèrent Charlemagne à genoux et l'appelèrent *Basileus*, roi souverain, titre dont ils honoraient seulement leur empereur.

La chrétienté jouissait d'une profonde paix, et Charlemagne n'avait plus rien à souhaiter en ce monde que la conservation de son bonheur à sa postérité. Afin de le lui transmettre, il envoya quérir son fils Louis, le seul qui lui restait des trois, étant d'autant plus satisfait de ce jeune prince qu'il n'avait jamais voulu venir auprès de lui depuis la mort de ses autres frères, de peur de lui donner du soupçon, et sembler le déposséder de son empire. Comme il fut arrivé, l'empereur assembla ses États à Aix, auxquels ayant remontré que son âge et son infirmité requéraient du soulagement et de l'aide à supporter le poids des affaires, il leur demanda à tous, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, s'ils trouvaient bon qu'il donnât le titre d'empereur à son fils là présent; ils répondirent tous d'une commune voix que cet avis venait de Dieu, et lors il déclara Louis empereur, et Bernard son petit-fils, lors absent, roi d'Italie. La cérémonie du couronnement fut telle : l'empereur, orné de ses habits impériaux, et la couronne sur la tête, vint, soutenu de son fils, en l'église d'Aix, où marchant jusqu'au grand-autel, il fit mettre dessus une autre couronne; et après que lui et son fils eurent longtemps prié Dieu, il lui remontra devant toute l'assemblée quels étaient les devoirs d'un bon prince : l'amour et la crainte de Dieu, la piété pour les choses sacrées, l'affection envers les princes et princesses de son sang, le respect envers les prélats, la tendresse à l'endroit de ses sujets, la force contre les orgueilleux, la sévérité contre les méchants et l'équité pour tous; avec cela, un soin très exact à n'admettre dans son cabinet que des conseillers désintéressés, comme dans ses finances et dans la

justice, que des ministres sans avarice et sans corruption. Cette remontrance achevée, il demanda à son fils s'il n'était pas prêt à lui obéir; à quoi Louis ayant répondu que oui, avec l'aide de Dieu, il lui dit : Approchez-vous donc de l'autel, et vous-même, en mémoire de la remontrance et du commandement que je vous ai faits, levez la couronne et vous la mettez sur la tête pour vous en parer et vous en servir à défendre mes royaumes, afin que nous gouvernions l'empire par un même conseil. Vous voyez ici la prudence de Charlemagne qui veut que son fils prenne lui-même la couronne sur l'autel, non pas des mains d'un prélat, afin qu'aucun ne s'attribuât le droit de conférer l'empire qu'il ne voulait, lui et sa race, tenir que de Dieu.

La cérémonie achevée, et ces mêmes remontrances souvent réitérées, le père embrassa son fils, et lui donna congé de s'en retourner en Aquitaine. Après cela, sentant de jour à autre approcher sa fin, il s'y prépara par toutes sortes d'œuvres chrétiennes; et pour faire part aux églises et aux pauvres des trésors qu'il avait ramassés, il les divisa par son testament en trois portions, dont les deux étaient, dès son vivant, assignées aux églises métropolitaines de son empire; de l'autre tiers, subdivisé en quatre, il voulait que la première portion, après son trépas, fût encore donnée aux églises, la seconde partagée entre ses fils, ses filles et ses arrière-fils, la troisième employée aux aumônes envers les pauvres, et la quatrième distribuée aux serviteurs et aux servantes de son palais. Entre ses trésors il y avait trois tables d'argent massif, et une quatrième d'or; par sa disposition, la première, qui était carrée, où se voyait gravée la figure de Constantinople, fut portée à l'église Saint-Pierre de Rome; la seconde, de forme ronde, en laquelle était gravé le plan de la même ville de Rome, fut baillée à l'évêque de Ravenne; et la troisième, plus riche que les deux autres et pour le poids et pour l'excellence de l'ouvrage, laquelle, composée de l'assemblage de trois ronds, contenait la description de tout le monde, ensemble celle d'or, qui était la quatrième, fut ajoutée à la portion de ses héritiers, des pauvres. Il s'exerçait ainsi aux œuvres pieuses, épurant par la méditation et par la pénitence ce que son ame pouvait avoir contracté de terrestre, lorsqu'une fièvre le saisit au mois de janvier, comme il sortait du bain. Il pensa qu'il l'éteindrait par l'abstinence, comme il faisait lorsqu'il était vigoureux; mais une pleurésie lui étant encore survenue là dessus, il en fut réduit à l'agonie; et dans ce dernier moment, se composant lui-même pour la sépulture, joignant les pieds et étendant ses mains sur son corps, il prononça ces paroles chrétiennes : *Seigneur, en tes mains je recommande mon esprit*; et puis avec une œillade et un dernier soupir, il envoya son ame à celui qui l'avait formée. Son corps, embaumé, fut mis sur une chaire d'or, sa couronne sur la tête, le visage couvert d'un linge, l'épée au côté, les saints évangiles entre ses mains sur ses genoux, et auprès du corps étaient son sceptre, son écu d'or, la haire qu'il soulait secrètement porter, et la panetière de pélerin dont il s'était servi aux voyages de Rome. Il fut enterré en l'église d'Aix, qu'il avait fondée, où l'on éleva sur son tombeau un arceau doré, avec cette épitaphe : *Ci-dessous gît le corps de Charles, grand et catholique empereur, qui étendit noblement le royaume des Français et le gouverna généreusement quarante-quatre ans. Il décéda septuagénaire, l'an du Seigneur huit cent quatorze, indiction cinquième, le vingt-huit de janvier.*

Les regrets que sa mort causa s'entendaient non seulement dans la bouche des chrétiens, mais encore dans celle des Sarrasins; et sa mémoire a été si vénérable aux princes qui l'ont suivi, que l'empereur Frédéric le fit canoniser, et Louis XIe ordonna qu'on eût à chômer sa fête sur peine de la vie.

Il était adroit à tous les exercices du corps, comme à la chasse, à la course, à l'escrime, et merveilleusement bien à cheval, à quoi il se plaisait tant, que la noblesse française l'ayant imité, notre cavalerie fut, sans exception, estimée la meilleure de la terre. Il nageait encore à la perfection, et se plaisait à se baigner dans des eaux tièdes, dont ayant trouvé abondance à Aix, il y bâtit ce magnifique palais que la fureur des Normands ruina sous ses successeurs. Il cultivait beaucoup plus soigneusement son esprit par les sciences et les arts libéraux; car, outre sa langue tudesque, il savait la grecque, la latine, l'hébraïque, la syriaque et l'eslavonne; de sorte que, sans truchement, il écoutait les ambassadeurs et leur répondait. Il excellait à l'arithmétique, et en avait amené des maîtres d'Italie en France, comme aussi de la peinture et de la musique. Il s'exerçait avec passion à l'astronomie, et se relevait souvent la nuit pour contempler le mouvement des astres. Son éloquence était telle, qu'on l'eût pris pour un maître du métier; et la force de ses raisons, soutenue par la beauté de son discours, entraînait agréablement les esprits de ceux qui traitaient avec lui. Il institua des écoles par tous les évêchés, et même dans quelques monastères. Il travailla beaucoup à embellir sa langue maternelle, de laquelle il composa une grammaire, et en donna des noms aux vents et aux mois; il en traduisit même en latin

quelques poèmes anciens et mal polis, touchant les faits des anciens rois des Français; et, *néanmoins*, ce que je trouve d'étrange, il *ne savait pas* peindre les lettres. Il prenait grand plaisir à la lecture des saintes écritures et des livres de saint Augustin, dont il avait toujours quelque volume au chevet de son lit. Il aimait les armes et ceux qui en faisaient vaillamment la profession, comme le plus noble soutien de la grandeur française. Nous trouvons que de lui procéda cette coutume de ceindre l'épée; ce qu'il fit premièrement à son fils Louis, et que nous ne lisons point avoir été faite auparavant. Le butin qu'il gagna en Lombardie ou sur les Huns, il le distribua à ses soldats, et donna même de grandes récompenses à ceux qui se signalèrent par quelque exploit mémorable. Pour les beaux faits qu'il exécuta par sa personne, ils semblent si peu croyables, qu'ils tiennent du roman; à quoi lui était bien avantageuse, outre sa force et son adresse, sa taille majestueuse, car il était environ haut de sept pieds des siens, et si bien proportionné de toutes ses parties, qu'il avait une auguste présence, et qui paraissait aux étrangers plus qu'humaine; la vertu ayant cela de propre de se faire doublement considérer quand elle se trouve jointe à la majesté. Il avait les yeux gros et brillants, le visage toujours gai, le nez aquilin, la blancheur du teint et tous les linéaments agréables; mais la gorge un peu trop courte et grassette, et la voix trop claire pour un si grand corps, bien que virile et fort douce. Il jouit d'une parfaite santé presque tout le temps de sa vie, et ne fut guère incommodé de maladie que trois ou quatre ans avant son décès; aussi, pour toute médecine, il se servait de l'abstinence en sa maladie et d'un bon régime de vivre quand il se portait bien; car il était sobre en son boire et en son manger, et toutefois, ne pouvait souffrir le jeûne, comme contraire à son tempérament. Il admettait à sa table les prélats et les seigneurs, et allait familièrement dîner chez eux lorsqu'il en était invité, se faisant d'ordinaire servir par ses veneurs de la venaison rôtie. Ses habits étaient à la française (car il haïssait extrêmement les modes étrangères), une chemise de lin sur la chair, des caleçons de même, un sayon de laine bordé de soie, qui lui descendait jusqu'aux genoux, avec le bas de chausse et les souliers; au côté, toujours son épée, dont le pommeau était d'or, quelquefois maillé de pierreries: habillé fort modestement, hormis les jours de fêtes, ou lorsqu'il recevait des ambassadeurs; car alors il prenait une robe brochée d'or et mettait sa couronne et des brodequins éclatants de pierreries. Il possédait au dernier point la libéralité et la magnificence, n'ayant jamais laissé le moindre service sans une bonne et prompte récompense; et toutefois il ne donna de sa vie deux offices et deux bénéfices à une même personne, afin d'avoir moyen d'en obliger plusieurs. Il fonda une infinité d'églises, entre autres, Saint-Jacques-de-l'Hôpital à Paris, Saint-Jacques à Toulouse, Saint-Jacques à Bordeaux, Notre-Dame d'Aix, où il est enterré, Saint-Aignan, à Orléans, Saint-Maixent, Saint-Savin à Charoux en Poitou, Saint-Philibert et Saint-Josse près de Montreuil, Saint-Florent près de Saumur, Noillac, Saint-Thienson, Saint-Paizant, les abbayes des Conches, Mainlieu et Menat en Auvergne, Moissac en Quercy, Saint-Jean-Mezin en Condemois, et quantité d'autres colléges, abbayes et églises, qu'il a bâties ou rétablies. Il observait la justice si exactement, qu'il députait souvent des commissaires pour aller informer de la vie des juges; et sachant bien qu'il était redevable du droit à tous ses sujets, à quelque heure que ce fût, il voulait entendre leurs plaintes et leurs différends, et même en s'habillant les écoutait et leur rendait justice. Il fit de beaux réglements pour tous les ordres de son empire, et ajouta à la loi salique, c'est à dire à celle dont les Français se servaient, vingt-trois ordonnances; tant s'en faut qu'il eût dessein de nous assujettir au droit romain et de prendre les lois d'une nation qui nous était soumise. Il embellit son royaume de plusieurs riches bâtiments, et pourvut ses ports de grand nombre de bons vaisseaux, établissant, par ce moyen, la sûreté de la navigation. Il aimait ses enfants avec tant de tendresse, qu'il ne maria jamais aucune de ses filles, de peur de les éloigner de lui; en quoi, certes, il est blâmable; car, ayant, parmi tant de vertus, un peu trop de dissolution pour les femmes, jusqu'à en avoir des troupeaux, il donna l'envie à ses filles de faire l'amour; faute qu'il ne connaissait pas, ou peut-être qu'il dissimulait, excusant facilement en autrui ce qu'il s'accordait librement à soi-même; car il s'attachait avec tant de passion aux objets de son amour, que, pour la mort d'une de ses maîtresses, on le vit un jour pleurer plus mollement que ne doit un homme de courage, et se laisser emporter à la douleur jusqu'au delà de la bienséance et de la gravité d'un si grand prince.

Enfin, qui voudra tirer un portrait accompli du prince, qu'il prenne celui-ci pour modèle, je parle en historien, non en panégyriste; car il a de bien loin surpassé tous ceux qui ont jamais porté couronne, et, à mon avis, égalé les beaux exploits de César et d'Alexandre. Je dirai, pour achever, que, se trouvant très peu de princes dans tant de siè-

cles, dont l'ambition n'ait été orgueil et les conquêtes brigandages, celle de Charlemagne a été un pur zèle de la religion, et ses combats des exécutions de la justice; raisons, à mon avis, pour lesquelles on l'a surnommé *le Grand*, titre qu'il a mérité par dessus tous ceux qui, avant ou après lui, ont été honorés du même surnom.

HILMÉTRUDE, FEMME DE CHARLEMAGNE.

Il se trouve à Saint-Denis une épitaphe qui porte : HIC JACET HILMETR. REG. UXOR CAROLI MAGNI : *Ci gît Hilmétrude, reine, femme de Charles le Grand*, ce qui a donné sujet à quelques uns de croire qu'elle était en effet légitime épouse de ce prince. Mais, soit que cette épitaphe ait été composée longtemps après par quelqu'un qui n'était pas bien informé de la vérité, soit que les parents de la défunte l'aient ainsi mise pour l'honorer du titre de reine, tant y a qu'il est très certain qu'elle n'était que maîtresse de Charlemagne; car, outre qu'elle est ainsi appelée par les annalistes d'environ ce temps-là, il n'est pas croyable que Pepin le Bossu, que Charlemagne avait eu d'elle, eût été laissé sans partage et sans charge par son père, lorsque les autres avaient de grandes provinces et de belles armées, vu même qu'il était leur aîné. Toutefois, puisque l'histoire fait foi que les rois, en ce temps-là, se donnaient la liberté d'épouser plusieurs femmes, on pourrait dire que celle-ci l'aurait été de Charlemagne, et que le peu de compte qu'il faisait de Pepin le Bossu provenait plutôt de la connaissance qu'il avait de son esprit dangereux et de sa difforme stature, que non pas de ce qu'il était bâtard, vu même que la succession était donnée par les pères selon leur volonté, seule loi qui faisait les légitimes héritiers. Quelques uns assurent que Charles, aîné des trois fils de Charlemagne, était bâtard, fondés sur cette conjecture, que son pere ne le présenta pas au pape pour le faire couronner, comme il fit Louis et Pepin. Au moins, il est bien vrai que Bernard, qui n'était pas d'un légitime mariage, fut substitué par son aïeul Charlemagne au royaume d'Italie, que son père Pepin avait tenu. Mais, quoi qu'il en soit, si Hilmétrude, nommée par quelqu'un Hilnudiane, avait été femme de Charlemagne, et si les rois n'en pouvaient avoir qu'une à la fois, il la devrait avoir répudiée par le conseil de sa mère Berthe *au grand pied*, pour épouser la fille de Didier, qu'il répudia semblablement, parce qu'elle était, dit un auteur, *clinica*, c'est à dire maladive. On ne dit point de quelle maison elle était issue; et je crois qu'elle n'avait rien de plus illustre que sa beauté, perfection assez puissante pour en faire une maîtresse, mais non pas une épouse. Je ne sais non plus si elle était encore vivante lorsque son fils Pepin le Bossu conspira contre Charlemagne, ni en quel lieu ou de quelle façon elle mourut; seulement j'ai appris, par l'épitaphe ci-dessus rapportée, qu'elle était enterrée à Saint-Denis. On dit qu'avant elle Charles avait épousé Galène, fille du prince de Tolède, douée d'une beauté plus qu'humaine, mais qui, par le destin des belles choses, ne dura seulement que quelques mois.

HILDEGARDE, FEMME DE CHARLEMAGNE.

Après que Charlemagne eut répudié la fille de Didier, il prit en mariage Hildegarde, qu'aucuns veulent être fille de Hildebrand, duc de Souabe, et de Rutgarde de Bavière; d'autres, fille d'Esner, seigneur de Kempten, et de cette Rutgarde; et quelques uns de la princesse Imma, fille de Nebi, arrière-fils de Godefroy, duc d'Allemagne. Sa beauté, louée par les auteurs qui l'ont vue, était encore rendue plus aimable par la générosité qu'elle faisait paraître à obliger tous les seigneurs de la cour, ne se servant du crédit qu'elle avait sur l'esprit de son mari que pour en faire du bien à tout le monde. Les étrangers même s'en ressentaient; car Eardburg, fille d'Offa, roi des Merciens, et femme de Béortrich, roi des Saxons occidentaux en Angleterre, ayant été chassée par les seigneurs de son royaume, pour plusieurs crimes énormes, ne trouva point de plus assuré refuge que le palais de cette princesse. Elle la reçut comme reine, non pas comme coupable des méchancetés qu'on lui reprochait, et lui fit donner par son mari une abbaye de femmes, des plus riches de France. Mais cette méchante, abusant de ce bienfait, s'abandonna scandaleusement à un homme de sa nation; de sorte que la reine, jugeant qu'il y avait plus de mal à entretenir un crime visible que de bien à secourir un misérable qui veut continuer les méchancetés dont sa misère est procédée, la fit mettre hors de l'abbaye par un zèle de justice, comme elle l'y avait établie par un zèle de charité; et cette malheureuse fut, depuis, vue à Pavie, mendier son pain et rendre l'esprit sur un fumier, elle qui avait toujours vécu dans l'ordure. Les chrétiens les plus éloignés recevaient les bienfaits d'Hildegarde jusque dans l'Afrique et dans l'Asie; et, lorsque son mari envoyait des ambassadeurs et des présents aux princes sarrasins, pour les obliger à

traiter doucement les fidèles, elle les chargeait de ce qu'elle avait de plus précieux pour subvenir à la nécessité des pauvres églises oppressées. Elle fonda l'abbaye de Kempten, qui est aujourd'hui l'une des quatre principales de l'empire. Ces bonnes œuvres étaient si agréables à Charlemagne, qu'il la menait presque toujours en sa compagnie; et quand il ne le pouvait pas, il laissait auprès d'elle des prélats, desquels elle se plaisait merveilleusement à entendre l'explication des saintes Ecritures. Il fit, pour l'amour d'elle, de grands biens à son frère Oulry ou Udalric, et les lui conserva après la mort de sa sœur. Il eut d'elle Charles, Pepin et deux jumeaux dont elle accoucha au bourg de Casseneuil, sur la rivière de Lot, l'un desquels mourut au bout de quelques jours, et l'autre fut nommé Louis, depuis, empereur. De filles, il en eut Adélade, née durant qu'elle était au siége de Pavie, et décédée avant le bout de l'an; Rotrude, Berthe, Gisle et Hildegarde, qui mourut âgée seulement de quarante jours. La reine étant en couche de cette dernière, décéda à Thionville, la veille de l'Ascension de l'an 782, et fut enterrée à Saint-Arnoul de Metz, ayant heureusement joui de la compagnie de Charlemagne un peu plus de onze ans. Eginhard a composé son épitaphe en vers latins.

LUITGARDE, FEMME DE CHARLEMAGNE.

Fastrade, fille de Raoul, comte, c'est à dire gouverneur de Franconie, que Charlemagne avait épousée après le décès de Hildegarde, n'ayant eu que deux filles, Thédrude et Hildrude, fit place en mourant à une autre femme nommée Luitgarde, fille d'un grand seigneur de Souabe. L'exemple de celle qui l'avait précédée lui apprit à user modérément des bonnes grâces de son mari; autrement, qu'elle aurait à craindre les mêmes embûches que les seigneurs français avaient dressées à Fastrade, qui les avait voulu gourmander, et, pour l'amour d'elle, au roi même; étant très véritable qu'une méchante femme est capable de rendre odieux un bon mari. Celle-ci tâcha, par tous les moyens qu'elle put, de s'acquérir la bienveillance de ses sujets, se voyant d'ailleurs dépourvue de l'appui qui rend les femmes considérables, je veux dire d'enfants, car elle n'en eut point. Après les exercices de dévotion, qu'elle pratiquait avec ferveur, elle prenait grand plaisir dans l'entretien des hommes de lettres; et le docte Alcuin, dans ses Epîtres, nous témoigne qu'à sa prière elle leur fit beaucoup de faveurs. Il l'appelle très pieuse, très vertueuse, et digne d'un tel mari, louanges irréprochables dans la bouche d'un si sage témoin, et qui n'avait point appris à flatter, bien qu'il eût au reste tout l'air de la cour. Elle aimait encore les plaisirs de la chasse, maniant un cheval avec autant d'adresse que cavalier de sa cour, et lançant le dard sur la bête aussi à propos qu'aucun de ses veneurs; ce qu'elle avait appris pour complaire à Charlemagne, qui ne manquait pas de faire tous les ans la chasse d'automne, et d'ordinaire dans les Ardennes, coutume que ses descendants ont observée assez longtemps. Il fait beau voir la description de cet équipage de chasse, des chiens, des veneurs, de la noblesse, et surtout de notre Luitgarde, dépeinte comme une Diane par un poète latin de ce temps-là, que je pense être Alcuin, dont les vers, surpassant la rudesse du siècle, sont assez pompeux et magnifiques pour exprimer un si bel appareil. Elle suivait ordinairement son mari dans tous ses voyages; et l'an 801, comme il venait d'Aix pour s'acheminer à Rome, à la prière du pape, elle fut saisie à Tours d'une maladie mortelle. Le roi, qui l'aimait chèrement, séjourna auprès d'elle en cette ville pour attendre sa guérison; mais ni ses soins ni ses vœux ne purent empêcher la mort de la ravir le 5e de juin l'an 801, au grand déplaisir même des enfants des autres lits, qui pensèrent avoir une seconde fois perdu leur mère par le trépas de celle qui les chérissait comme ses enfants. Elle fut enterrée dans l'église de Saint-Martin de Tours. Après sa mort, Charlemagne ne se put résoudre à épouser aucune femme, mais seulement eut quelques maîtresses, dont les quatre principales furent Matalgarde, de laquelle naquit Rothilde; Gersuinde, dont provint une fille nommée Adelrude; Regne, qui lui engendra Dreux et Hugues; et Adelluide, qui eut un fils appelé Thierry ou Théderic.

LOUIS LE DÉBONNAIRE, EMPEREUR, XXIVe ROI DE FRANCE.

La renommée avait porté les nouvelles de la mort de Charlemagne par toute l'Europe avec telle diligence, que Louis les reçut dans peu de jours après, et partit incontinent d'Aquitaine.

Maintenant, unique héritier de toutes les terres de Charlemagne, hormis de l'Italie, il congédie le parlement d'Aquitaine, et s'avance vers Aix-la-Chapelle pour s'y faire reconnaître aux seigneurs français. Il redoutait un certain Valach ou Valon, qui avait eu grand crédit auprès de Charlemagne, dont il était

parent assez proche, comme étant fils de Bernard, oncle de cet empereur, mais dont l'esprit artificieux était suspect et semblait pencher à former quelque parti pour les fils bâtards ou pour Bernard d'Italie, duquel il était gouverneur, afin de retenir par force l'autorité qu'il avait gagnée par finesse. Cette crainte néanmoins fut vaine, car au premier bruit de l'arrivée de Louis, il le vint trouver et lui rendit hommage, selon la coutume des Français, c'est à dire le genou en terre et donnant les mains. Or, avant qu'entrer dans le palais impérial, il désira le nettoyer de toutes les ordures dont il était souillé, j'entends non seulement les concubines de Charlemagne, avec l'attirail de leurs suivantes, mais ses filles qu'il n'avait point voulu marier, et qui néanmoins, pour ne passer pas la fleur de leur jeunesse sans plaisir, avaient choisi chacune à sa mode des galants, déjà trop enorgueillis des faveurs de ces princesses. Il envoya donc devant lui ce Galon, Garnier, Lambert et Ingobert, pour se saisir adroitement de ces étalons, à plusieurs desquels il pardonna, de peur de faire éclater la honte de sa maison. Étant arrivé à Aix le trentième jour d'après le décès de son père, il fit achever ses obsèques qui duraient, en ce temps-là, quarante jours, et exécuta religieusement son testament, suppléant même aux récompenses de quelques serviteurs qui avaient été omis; puis, avec réjouissance de ses parents et des peuples là assemblés, il fut pour la seconde fois déclaré successeur au royaume et à l'empire. Ses sœurs et une grande multitude de femmes qui se trouvèrent à la cour furent congédiées; et bien que leur mauvaise vie fût digne de punition, il ne leur ôta rien de ce qu'elles avaient amassé ou de ce que le testament de Charles leur donnait; il ajouta même aux possessions de ses sœurs certaines abbayes que nos rois avaient accoutumé de donner en commande à leurs seigneurs, par un abus qui avait commencé sous Ebroin. Pour ses frères bâtards, il les garda longtemps à sa suite, mais comme ils devinrent grands et capables de le troubler, il les fit tondre et resserrer dans de bons couvents.

Louis avait trois fils, dont les deux plus grands lui semblèrent propres à le soulager du maniement des affaires. L'aîné, nommé Lothaire, fut envoyé en Bavière, et Pepin en Aquitaine : pour Louis, étant encore trop petit, il fut retenu auprès du père. Les Saxons et les Frisons furent les premiers qui goûtèrent la douceur de Louis, car il leur rendit leurs alleus, c'est à dire leurs propres héritages, avec la même franchise qu'avaient fait leurs pères auxquels Charlemagne les avait justement ôtés, pour punition de leur infidélité et de leur rébellion. Le pape Léon avait fait mourir de son autorité certains gentilshommes romains convaincus d'avoir conspiré contre lui. Le supplice n'était pas injuste, mais le procédé; car le pape, sujet de l'empereur, faisait de cette sorte le souverain. De peur que cette hardie entreprise ne tirâ à conséquence, Louis fit partir aussitôt son neveu Bernard pour l'Italie, pour s'enquérir de la vérité du fait et maintenir l'autorité de l'empire. Lui, cependant, s'en vint à Francfort, où il trouva les ambassadeurs qu'il avait envoyés à Constantinople, de retour avec le traité de paix, ainsi qu'il le désirait. Bernard, arrivé à Rome, informé de l'affaire, et, comme il y travaillait, étant surpris de maladie, le comte Gérard l'acheva; on ne dit point comment, mais il n'y a point de doute qu'il n'ait relâché trop de son autorité; tant y a qu'il apaisa le différend, mais non pas les haines des Romains; car Léon étant tombé malade, ils brûlèrent toutes ses maisons de plaisance autour de la ville de Rome. Bernard, qui eut nouvelle de cette émeute, voyant qu'il ne la pouvait calmer ni par lettres ni par messages, y envoya une armée sous la conduite de Vinigise, duc de Spolette, qui fit le procès aux mutins et en bannit plusieurs, exerçant à Rome, en cette sorte, la juridiction que les empereurs y avaient.

Quelques mois après arriva en France le pape Etienne, élu en la place de Léon, sans attendre le consentement de l'empereur. Le roi Bernard l'accompagna, et l'empereur envoya des plus illustres prélats au devant de lui, prenant cependant le chemin de Reims où il avait envie de le recevoir. Lorsqu'il sut qu'il en était à demi-lieue près de là, il alla au devant, et, par une humilité chrétienne, étant le premier descendu de cheval, lui présenta la main pour l'appuyer. Après qu'ils se furent mutuellement embrassés, il le mena dans l'église Saint-Remi, où tous deux prièrent Dieu assez longuement, cependant que le clergé chantait le *Te Deum*, et le peuple redoublait ses acclamations. De là le pape fut conduit à l'hôtel qu'on lui avait préparé en l'abbaye de Saint-Remi, non encore enfermée dans la ville. Il déclara les causes de sa venue, qui n'était, à ce qu'il disait, que pour redemander ces seigneurs romains que Bernard avait confinés en France pour la rébellion émue contre lui. Ils lui furent accordés, sans considérer que, par ce moyen, on repeuplait Rome des ennemis de la France, que l'on révoquait des arrêts qui eussent été remarquables pour y maintenir notre juridiction, et que l'on y accroissait la puissance d'Etienne en lui donnant de nouvelles créatures. Après qu'ils eurent pris ensemble du

pain et du vin, ils se retirèrent, l'empereur dans la ville, le pape dans l'abbaye. La magnificence de cette entrevue fut encore augmentée par un superbe festin que Louis fit au pape, qui le traita aussi quelques jours après, et pour dernière réjouissance le couronna lui et sa femme Irmingarde de deux riches couronnes toutes brillantes de pierreries, qu'il avait apportées de Rome, et les nomma tous deux Augustes. Cette cérémonie achevée, le pape s'en retourna chargé de grands présents, et fort satisfait de l'empereur, qui commanda à tous ses gouverneurs de le recevoir et le festoyer partout où il passerait. De Reims, la cour s'en alla à Compiègne, où furent écoutés les ambassadeurs d'Abdiram, roi de Cordoue. Il fit députer des gens savants pour recueillir, dans les livres des saints docteurs, des sentences les plus notables, pour en régler et instruire la vie des prêtres et des chanoines, qui étaient dans les évêchés, vivant en ce temps-là sous la sujétion des évêques, comme dans une pépinière d'où ils étaient tirés pour les paroisses, et s'appelaient prêtres de telle église épiscopale, servant à tel autel. Leur luxe était si prodigieux, qu'ils portaient des diamants jusque sur leurs souliers, et faisaient briller sur leurs épaules la pourpre et la soie, dépouilles du peuple ou patrimoine des pauvres.

Nicéphore, ambassadeur de Léon, vint à Aix pour traiter des limites et terrages des Dalmates. Cadolac, lieutenant de cette frontière, fut envoyé avec lui sur les lieux, afin de juger de ce différend. Les enfants de Godefroy, pensant se délivrer de Hériold qui les pressait, envoyèrent demander la paix, offrant de se soumettre à des conditions raisonnables; mais on ne tint compte de leurs propositions, qu'on savait bien n'être que feinte et perfidie. Cependant le pape Etienne, trois mois après son retour à Rome, sortit de cette vie, et Pascal, établi en la chaire, envoya ses légats avec des présents à l'empereur, lui remontrer qu'il avait, contre son gré, été pourvu de cette dignité, n'ayant pas dessein de préjudicier aux droits de l'empire, duquel il dépendait. Louis était si bon, qu'il reçut facilement ses excuses, et néanmoins avertit les Romains qu'ils eussent à garder la forme accoutumée, et à lui faire savoir l'élection, afin qu'il l'agréât et la confirmât si elle lui semblait bonne. Tellement que c'est bien loin de la vérité ce que rapportent quelques flatteurs, qui assurent effrontément que Louis renonça lors aux droits de l'élection des papes, et leur donna la moitié de l'Italie; vu que le Chauve fut le premier qui renonça à cette prérogative, bien que sans doute il ne le pût pas : ce qui est aisé à prouver par les actes de juridiction, et par la confirmation que nos rois ont donnée jusqu'à ce temps-là; les papes ayant accoutumé de marquer l'année de leur pontificat par celle du règne de nos empereurs, qu'ils appelaient leurs seigneurs. *Imperante domino nostro* CAROLO, ou LUDOVICO.

L'empereur, qui était d'humeur assez oiseuse, désirant se décharger d'une partie de l'empire, y associa son fils Lothaire, dont le nom ensuite était mis dans toutes les lettres et édits; donna à son cadet Louis la Bavière, et commanda aux peuples de leur obéir. Cependant Bernard s'étant révolté contre l'autorité impériale, Louis assembla à Châlons une grosse armée prête à passer les Alpes, et le malheureux Bernard, abandonné de ceux-là même qui l'avaient excité à la révolte, s'en vint à Châlons se jeter aux pieds de l'empereur, qui le fit arrêter avec sa compagnie, dont les principaux étaient Egidon, ou Gallon; Renier, comte du palais du feu empereur, et lors évêque en Italie; Renault ou Guy, grand-chambellan du roi; un autre Renier, fils du comte Maymer, et avec ceux-là plusieurs évêques, qui, dans le parlement tenu à Aix, furent déposés et enfermés dans des monastères. Pour les séculiers, ils perdirent les yeux, et plusieurs seigneurs italiens eurent la tête tranchée. Bernard, condamné à semblable punition, voyant les gardes envoyés pour exécuter l'arrêt, se jeta de furie sur un, lui arracha son épée, en tua quatre ou cinq des autres, et en se défendant mourut plutôt en prince qu'en criminel. Il fut enterré dans l'église de Saint-Ambroise à Milan, où l'on voit encore aujourd'hui sa sépulture et son épitaphe. Il laissa trois fils : Bernard, Pepin et Héribert; du second sont descendus les comtes de Vermandois, et le dernier fut tué par un satellite de Baudouin, comte de Flandre, dont il avait tué le père, nommé Raoul. Au reste, le roi Bernard ne sembla pas digne d'un si rigoureux supplice.

Bientôt nous allons voir commencer à décliner la grandeur de la maison des Carlovingiens, par le moyen de Judith, fille de Helpon, duc de Bavière, que l'empereur épousa en secondes noces, l'ayant choisie dans une assemblée qu'il avait fait faire des plus nobles et des plus belles filles de son royaume. Ce mariage, en quelques façons contraire aux saints canons, parce qu'en effet Judith était sa parente, ne plut pas aux autres seigneurs français, dont l'alliance semblait être méprisée; et cette femme, comme vous verrez, de complexion un peu libre, et même cruelle, excita contre son mari des tempêtes qu'il ne put jamais calmer. En ce temps Lideuvit, gouverneur de la Basse-Pannonie, s'était ré-

volté, et nos troupes d'Italie, envoyées pour le dompter, s'en revinrent sans rien faire. Les Sarrasins et les Normands recommencèrent leurs courses : les premiers coulèrent à fond huit vaisseaux des chrétiens qui venaient de Sardaigne en Italie; les seconds, avec treize navires, brûlèrent quelques bourgades sur les côtes de Flandre; et, ayant été repoussés de l'embouchure de Seine, où ils voulaient aborder, ils prirent leur route vers la Garonne, dans laquelle étant entrés assez avant, ils brûlèrent un bourg nommé *Bundium*, appelé autrefois *Civitas Bojorum* : je crois qu'il faut lire *Bojium*, et que c'est la ville de Buchs, aujourd'hui réduite en bourgade. L'empereur était à Thionville pour lors, où il maria son fils aîné Lothaire avec grande solennité, à la fille du comte Hugues. Et pour obliger les Français à garder la mémoire de ces noces, qu'il voulait à jamais être heureuses, il pardonna à tous ceux qui avaient trempé dans la conjuration de Bernard, et les remit tous dans leurs biens.

Les choses étaient paisibles du côté du Danemarck. Le christianisme commençait ainsi à se provigner vers le nord, et reflorissait en Espagne. Don Ramire, roi de Léon, institua les chevaliers de Saint-Jacques. L'empereur, d'une autre part, envoya Lothaire en Italie; il y mit ordre aux places maritimes, et étant entré dans Rome comme dans sa principale ville il s'y fit couronner par le pape Pascal, le 5e avril de l'an 823; et, comme il s'en retournait en France, pour rendre compte à son père, et lui demander permission et aide à lever des troupes pour châtier quelques insolents qui méprisaient sa puissance, il entendit à Pavie que le pape, par une téméraire ingratitude, avait fait saisir Théodore Primicère, premier secrétaire, et Léon Donneur, son gendre, auxquels on creva les yeux, et puis on leur coupa les pieds, les mains et les têtes dans la maison de Latran, pour nul autre sujet que ce qu'ils avaient témoigné trop de fidélité au jeune empereur, lequel, ne pouvant croire qu'une si cruelle exécution eût été résolue par le pape son sujet et successeur de saint Pierre, députa Adalung, abbé de Saint-Vaast d'Arras, et Hunfred, comte de Coire, pour en informer soigneusement. Ces députés, étant à Rome, ne purent certainement découvrir la vérité; et le pape, niant hardiment, en pleine assemblée des évêques qu'il avait convoqués, qu'il y eût consenti, s'en purgea par serment. Néanmoins il prononça que les défunts avaient été justement occis, comme criminels de lèse-majesté; mais de quelle majesté, s'il n'était pas souverain? et rendit absous les meurtriers, comme étant de la famille de saint Pierre. Il envoya toutefois à l'empereur Louis des ambassadeurs pour lui faire entendre sa justification.

Nos deux empereurs se séparèrent pour diverses affaires; le père s'en alla en Bretagne, où un certain Vinomarch, autrement Juemarch, renouvelait la querelle de Murman : les comtes français l'avaient bien affaibli, mais ils ne pouvaient pas l'aller dompter jusqu'au fond de la Basse-Bretagne, nommée Bretonnante, affreuse par ses forêts et par ses solitudes. Louis voulut la pénétrer jusqu'au bout, et divisa son armée en trois, dont il en prit une partie, et bailla les deux autres à ses deux jeunes fils. Ainsi, entrant par trois endroits avec le fer et la flamme, il étonna tellement ces barbares, qu'ils rendirent leurs places et lui amenèrent des otages. Lothaire s'achemina à Rome, où il fut honorablement reçu par le pape Eugène IIe, puis il rechercha les causes de la mort de ceux qui avaient été tués pour l'amour de lui, et voulut savoir pourquoi les Français étaient méprisés et haïs dans Rome. Il trouva lors que, par l'avarice d'aucuns juges italiens, mais établis par notre autorité, il s'était commis quantité de rapines et de confiscations injustes, ce qui avait rendu notre domination odieuse.

Pepin tâchait de se faire valoir dans l'Aquitaine; mais les comtes Eble et Asinaire, qui avaient mené bon nombre de gens de guerre de là les monts, pour apaiser quelque trouble dans la Navarre, à leur retour, tombèrent dans les embûches que les Gascons leur avaient dressées dans les montagnes, en faveur des Sarrasins. Eble y fut pris et envoyé prisonnier au roi de Cordoue, et Asinaire relâché à l'intercession de quelques uns de ses parents qui se trouvèrent dans ce parti. Pareillement Azon, seigneur gascon, qui, pour quelque mécontentement s'était enfui de la cour, ayant surpris et ruiné la ville d'Auxonne aux monts Pyrénées, réclamé le secours d'Abdérame, roi des Sarrasins, et attiré de son côté grand nombre d'autres Gascons aussi traîtres que lui, fit avec eux d'étranges dégâts, car il pilla tout l'Aragon et la Catalogne. Les nôtres tentèrent ce rebelle par de secrets messages, lui offrant abolition et dédommagement; mais il n'y voulut pas entendre, se sentant appuyé de toutes les forces mahométanes : au contraire, il s'approcha de Barcelone et de Saragosse pour les assiéger. L'empereur, prévoyant l'importance de cela, leva une armée capable de conquérir toute l'Espagne, si la conduite en eût égalé le nombre. Mais étant menée trop lentement, nos ennemis eurent loisir de piller les environs de Barcelone et de Gironde, d'où ils remportèrent tout à leur aise un butin inestimable :

affront qui toucha si vivement Louis, encore que peu sensible, qu'il déposa de leurs états et honneurs les gouverneurs des places, qui ne s'y étaient pas opposés, aussi bien que les comtes Hugues et Mainfroy, généraux de cette lâche armée, ce qu'il fit par le jugement des états de l'année 828.

Il y eut de grands changements dans quelques états de l'Europe. Hériold fut chassé de Danemarck par les enfants de Godefroy. Les Danois occupèrent l'Angleterre, et le pape Eugène mourut à Rome. Valentin ne jouit après lui de la tiare que quelques mois, et en sa place fut élu Grégoire IVe, qui ne fut pas sacré jusqu'à tant que les commissaires de Louis eussent examiné son élection, et apporté la ratification de l'empereur. Grégoire ployait ainsi, non pas tant par devoir, bien qu'il y fût obligé, que par nécessité; car les Sarrasins, ayant occupé presque toute la Sicile, menaçaient Rome d'une prochaine ruine, si le comte Boniface, gouverneur de l'île de Corse, avec une petite armée de mer, ne les eût écornés en plusieurs rencontres, et même pillé l'Afrique entre Tunis et Biserte, où il gagna trois ou quatre batailles.

Durant ces guerres, l'empereur, qui avait déjà éprouvé quelques revers de fortune, et qui d'ailleurs appréhendait autant ses sujets que ses ennemis, joint qu'il voyait son royaume affligé d'une langoureuse famine, écrivit à tous les évêques qu'ils commandassent au peuple de jeûner trois jours pour apaiser l'ire de Dieu, et le prier de montrer en quoi il était principalement offensé. Ayant déjà partagé ses terres entre Lothaire, Pepin et Louis, sortis du premier lit, et voulant après rogner leurs portions pour accommoder Charles, depuis dit le Chauve, né du second mariage, il troubla tout son état; et, à vrai dire, il eût été beaucoup meilleur de laisser ce cadet sans partage que de fâcher les trois autres. Mais heureuse la France, si Judith sa mère, à qui ni le repos de son mari, ni la paix de l'Europe n'étaient point si chers que l'avancement de cet enfant, eût aussi sagement gouverné son ambition qu'elle menait aveuglément le Débonnaire à sa perte. Elle ne cessa de le presser par ses flatteries et par ses larmes piteuses, jusqu'à tant qu'il eut prié ses autres enfants de retrancher quelque portion de leur partage pour lui en faire un. Il lui donna donc l'Allemagne : c'était une partie de la Germanie sur le haut du Rhin, avec la Rêsle et partie de la Bourgogne; à quoi Lothaire, le plus intéressé comme l'aîné, et le plus nécessaire comme le plus puissant, s'accorda, jurant qu'il lui servirait de tuteur et de défenseur contre ses ennemis. Ses autres frères n'étaient pas moins offensés que lui : chacun d'eux avait ses intérêts et ses flatteurs. Le père, averti de ces menées, délibéra de leur opposer un homme subtil et courageux à son avis : c'était Bérard, comte de Barcelone, auquel il confia le maniement de ses affaires, le faisant grand-chambrier, et la seconde personne après lui. L'indulgence dont il avait pardonné à tant de seigneurs et d'évêques coupables, ne fit qu'envenimer davantage ces esprits factieux. Ces conjurateurs avaient bien tramé leur ligue; il ne leur manquait plus qu'un chef. Lothaire sans doute eût souhaité de l'être, s'il n'eût été pour lors en Italie. Son frère Pepin, qui était en Aquitaine, fut élu à son défaut, et Anseaulme, comte de Châlons, portant la parole pour tous, lui déclara bien au long les sujets de plainte qu'avaient tous les seigneurs français, dont les uns bannis, les autres dépossédés de leurs gouvernements, et plusieurs ayant perdu la vue, portaient envie à ceux que l'on avait fait mourir.

Ayant assemblé le plus de gens qu'il put, Pepin, accompagné de Mainfroy, de Jessé, évêque d'Amiens, de Hildun, archi-chapelain du palais, et de plusieurs autres conjurés, vint à Orléans, d'où il chassa le comte Eude, et y remit Mainfroy. L'empereur, ayant appris que son propre fils était chef d'une si damnable conjuration, et qu'il venait à main armée contre lui, commanda à Bérard de prendre la fuite, comme il fit habilement en Languedoc, et puis en Espagne. L'impératrice Judith, l'objet de la haine de ses beaux-fils, se retira à Laon, dans l'église de la Vierge Marie. Hébert, frère de Bérard, attrapé par Pepin, eut les yeux crevés, et fut relégué en Italie. Les conjurés, arrivés à Verberie, afin de justifier un procédé si impie par quelque forme de piété, et se défaire de l'empereur sans commettre un parricide, envoyèrent Guérin et Lambert quérir l'impératrice pour la conduire à Compiègne, et là, par prières et par menaces, lui firent promettre qu'elle prendrait le voile, et qu'avant cela elle persuaderait à l'empereur de se rendre moine : ils la crurent, et l'envoyèrent bien accompagnée à l'empereur, qui, ayant trouvé moyen de l'entretenir en secret, l'assura qu'il n'y consentirait jamais; mais que, pour leur sauver la vie à tous deux, il fallait céder à cette première violence et tout promettre. Elle se laissa donc conduire en l'abbaye de Sainte-Radegonde, à Poitiers, où elle prit l'habit des vierges consacrées à Dieu. Mais l'empereur demanda temps pour y penser; cependant il fut mis dans le monastère de Saint-Médard, à Soissons, et gardé de si près qu'il n'avait pas moyen de parler sans un tiers.

Lothaire, revenu d'Italie, fut bien aise

qu'un autre que lui eût commis l'impiété dont il espérait le fruit; mais il fut d'autant plus méchant que Pepin, qu'il le fut avec plus d'artifice; car il attira à soi tous les conjurés, et sous couleur de justice fit tondre Conrad et Raoul, frères de Judith, dégrada de noblesse Eude, aussi son cousin-germain, comme fauteur des adultères de sa parente, et, ôtant les gardes à son père, lui donna certains moines qui le gênaient bien plus cruellement que des soldats, avec des scrupules et des superstitions dont ils voulaient intimider sa conscience, pour le réduire à renoncer à l'empire et à embrasser la vie claustrale. Il était si peu capable de porter l'adversité non plus que la prospérité, que déjà il succombait, si Theuter, abbé de Saint-Médard, ne lui eût remontré qu'il ne devait pas abandonner les peuples que Dieu lui avait donnés en charge. Un de ces moines qui le veillaient, nommé Gombaud, mu de pitié ou de conscience, voulut avoir la gloire ou la vanité d'obliger son prince opprimé, et par plusieurs voyages secrets qu'il fit vers Pepin et Louis, déjà ennuyés du gouvernement de leur frère aîné, moyenna envers eux qu'ils délivreraient leur père qui, en récompense, leur devait augmenter leurs apanages. Le jeune Louis n'avait jamais consenti à cet attentat, et portait avec impatience la disgrace de son père : voilà pourquoi il reçut volontiers cet avis, et le fit agréer à Pepin, tellement qu'eux deux joints ensemble vinrent mettre l'empereur en liberté. Lothaire et les siens, étonnés d'un coup si soudain, firent dessein de rattraper ce qui leur était échappé. Lothaire, n'osant rien entreprendre de jour, assembla une nuit ses conjurés pour faire quelque mauvais coup. Son père, qui le sut, lui envoya remontrer que ceux qui le portaient à ces extrémités étaient ses ennemis, non pas lui qui était son père, et tout prêt à lui témoigner cette action, s'il voulait plutôt se commettre à sa bonté qu'à la fureur de ces maudits conseillers. Il suivit ce conseil, ou par remords de conscience, ou par frayeur, et vint trouver son père, qui l'accueillit chèrement, lui remontrant sa faute sans la lui reprocher.

Ces troubles pacifiés pour un temps, l'empereur, menant avec lui Lothaire, s'en alla à Aix-la-Chapelle, où il envoya tirer des monastères sa femme Judith et les frères d'elle, Raoul et Conrad. Toutefois, il ne la voulut pas recevoir dans sa couche, qu'elle ne se fût purgée par serment en justice, et selon certaine forme prescrite, des crimes qui lui avaient été reprochés. Bérard, pareillement l'année d'après, offrit de se justifier au champ de bataille; mais qui eût osé le combattre sans s'en prendre à l'empereur? De cette sorte, le soupçon conçu contre l'impératrice fut, en apparence, effacé, et Lothaire, privé d'une partie de sa portion, renvoyé en Italie. Pepin et Louis, agrandis, ainsi qu'on leur avait promis, des dépouilles de leur aîné, s'en allèrent, le dernier, en Bavière, et l'autre en Aquitaine. Tout était plein de divisions, et les amis et serviteurs de l'empereur étaient en querelle, à cause du moine Gombaud, qui, pour avoir aidé à remettre le roi en liberté, le voulait asservir à ses fantaisies. Ceux qui, après lui, tinrent l'oreille de l'empereur, en abusèrent encore plus, lui suggérant, chaque jour, de nouveaux soupçons contre ses enfants, spécialement contre Pepin. Les deux autres qui reconnurent en cela l'insatiable ambition de leur marâtre, appréhendant un pareil malheur, rappelèrent tous les bannis et renouèrent une ligue plus forte qu'auparavant. Le pape, amené avec tout son consistoire par Lothaire, délivrait les esprits rebelles de scrupule. L'empereur, à ces fâcheuses nouvelles, convoqua une assemblée à Worms, et tâcha, par douces remontrances, à ramener ses enfants en leur devoir. Il envoya aussi dire au pape qu'il s'étonnait bien fort de ce qu'étant en France, il avait tant tardé à le venir voir, selon la coutume de ses prédécesseurs. Les bons prélats français témoignèrent alors leur fidélité et leur zèle envers leur roi; car, ayant entendu que le pape était là pour favoriser les enfants rebelles, et excommunier ceux qui n'adhéreraient pas à leur parti, ils lui firent dire que, s'il entreprenait rien contre l'empereur, ils l'excommunieraient lui-même, et que ses foudres n'avaient point d'effet contre nos rois, ni au préjudice des libertés de notre Église. Les menaces du clergé et la semonce de l'empereur amenèrent le pape à son camp, où il fut reçu avec moins de révérence qu'à l'accoutumée, Louis s'étant plaint à lui de ce qu'en revanche de tant d'obligations que le saint-siége avait à la France, il avait entrepris de nourrir des divisions dans son royaume, et de porter les enfants contre le père. Le pape, ne sachant que répondre à ces reproches, protesta qu'il n'était venu que pour trouver quelques voies d'accord; à quoi l'empereur ayant répliqué qu'à cette condition il était le bienvenu, après un long entretien, ils se séparèrent. Bientôt on vit ce malheureux père assiégé au milieu de son royaume, près d'être captif entre les mains de ses fils; sa douleur fut plus forte que son courage, quand il jeta les yeux sur sa femme et sur son jeune fils. Ce fut pour l'amour d'eux que, n'osant plus rien hasarder, il conseilla et même commanda à ses plus fidèles serviteurs de se retirer vers ses enfants, desquels ayant reçu serment qu'ils ne tueraient ni sa femme, ni

son fils Charles, et qu'ils ne l'abandonneraient pas à la huée du peuple, il s'achemina vers leur camp. Ils vinrent au devant de lui, et par un feint respect, étant descendus de cheval, l'embrassèrent, et lui promirent derechef que Judith ni Charles ne recevraient aucun déplaisir. Judith fut envoyée à Tortone, en Italie, et les trois frères ayant pris le serment du peuple, Louis s'en alla en Bavière, Pepin en Aquitaine, et Lothaire, allant de ville en ville, emmena avec lui le petit Charles, qui fut enfermé, mais non pas tondu, dans le monastère de Prum, au diocèse de Trèves; et le vieil empereur, qui fut mis à Saint-Médard de Soissons, où, refusant de vêtir le froc, il était indignement traité par des moines et des clercs de servile condition.

Lothaire n'était pas content de tenir son père prisonnier; toutefois il assembla les États à Compiègne pour le déclarer incapable de régner. Dans cette assemblée de méchants, il ne se trouva pas un homme que l'intérêt ou la crainte n'eût corrompu : pas un ne défendit la cause de l'empereur, et tous d'une voix, mais par dessus les autres encore les prélats, conclurent à le déposer comme inhabile, et le condamnèrent à prendre la haire et le cilice, pour faire pénitence dans une maison monacale des crimes à lui imputés. Le plus grand prince de l'univers souffrant le supplice que méritaient ceux qui le lui faisaient endurer, les genoux en terre et les larmes aux yeux, en présence d'une troupe innombrable de Français, prend un papier où étaient écrits les péchés dont on l'accusait, la plupart inventés ou ridicules, et se voit contraint de les lire, d'en demander pardon, puis de quitter son baudrier et sa ceinture militaire comme dégradé de noblesse, et enfin de se dépouiller des habits séculiers, pour prendre un froc de la main de ces prélats sacriléges. Il était accusé, entre autres choses, d'avoir été cause de la mort de son neveu Bernard, d'avoir, contre le commandement de feu son père et les sacrées protestations que lui-même en avait faites, tonsuré ses frères par force; d'avoir faussé son serment et violé la foi des États, en ôtant les partages donnés à ses trois fils; d'avoir troublé le repos public par des guerres injustes, et d'être, par sa mollesse et par sa négligence, cause des désordres de l'Église et de la noblesse. Le peuple, inconstant dans ses résolutions, ne demeura pas longtemps dans la haine qu'il avait pour son prince, mais commença à se fâcher de l'infortune du vieil empereur, et à s'assembler par troupes pour songer à sa délivrance. Louis de Bavière, reconnaissant aussi que Lothaire ne le payait que de belles paroles, et ne lui faisait aucune part, dépêcha Hugues et son oncle Dreux, ou Drogon, évêque de Metz, vers Pepin en Aquitaine, pour le prier de s'armer en faveur de leur père. Lothaire était parti d'Aix pour venir à Compiègne, et de là s'acheminait à Paris, menant toujours son père avec lui, résolu de donner bataille à ceux qui le lui voudraient ôter. Déjà Agobard, l'un des chefs du parti de Louis, s'étant approché de Saint-Denis pour l'attendre, voulait choquer Lothaire; et la bataille eût été cruelle si le bon homme, qui voyait, par ce moyen, sa personne en danger, n'eût tant prié et sollicité les siens, qu'ils s'abstinrent du combat, et par ainsi dire, il fut mené à Saint-Denis. Guérin et Bernard venant de Bourgogne et Pepin d'Aquitaine, comme ils eurent envoyé demander l'empereur à Lothaire, il leur répondit qu'il compatissait plus qu'eux à sa misère; qu'il ne le retenait que par l'ordonnance des états; qu'il était prêt avec joie à le restituer en son trône, puisque ceux qui l'en avaient démis l'y voulaient remettre; qu'ils vinssent le quérir, et qu'il l'assisterait lui-même en son rétablissement. Lors ceux qui étaient demeurés près du vieil empereur, le voyant délivré des mains de son fils, le sollicitèrent à reprendre sa couronne et ses habits impériaux. Mais, afin de rendre l'action plus solennelle, il attendit au lendemain dimanche, et lors ayant été absous par les évêques, et réconcilié à l'Eglise au temple Saint-Denis, où il s'agenouilla devant l'autel, il reprit les ornements impériaux, le baudrier militaire et l'épée, marques de noblesse et de commandement dont il avait été dégradé.

L'empereur, remis en sa dignité, remercia et récompensa ceux qui l'avaient servi, congédia Pepin, et retint auprès de lui le jeune Louis, le plus affectionné de ses enfants. Sa femme Judith lui fut aussi rendue, et il enjoignit à Lothaire de se retirer en Italie; lequel ne tarda pas à se révolter encore. Mais, peu de temps après, Lothaire se vit contraint de venir demander pardon à son père. Le bon homme, l'ayant un peu tancé, reçut de lui le serment de fidélité, lui donna et à tous ceux de sa suite main-levée de leurs biens, et lui commanda de repasser les monts dont il fit, dès l'heure, garder les passages afin qu'il n'en pût revenir. Pour les évêques qui avaient favorisé cette rébellion, ils furent déposés par coutumace, n'ayant pas comparu aux assignations. Ebon, archevêque de Reims, s'y trouva seul; mais ramené par force, toute la grâce qu'il put obtenir fut qu'on ne lût point les causes de son arrêt en pleine assemblée, ni devant l'empereur; mais que, selon le concile de Carthage, on se contentât qu'il confessât ses fautes à trois évêques. Semblablement Agobart, archevêque de Lyon, son complice, ajourné par

trois fois, n'ayant point comparu, fut démis de son archevêché par les prélats.

Les pénibles fatigues de l'empereur, agité par tant d'émotions, et par dessus les angoisses où ses enfants l'avaient réduit plus d'une fois, précipitaient visiblement sa vieillesse dans le tombeau. Judith, qui craignait d'être exposée avec son pupille à la haine des Français et à la force des autres enfants, s'il venait à mourir avant que Charles fût en âge de se défendre, prit conseil de s'appuyer de Lothaire, le plus accrédité et le plus formidable des trois. Elle gagna donc sur l'esprit de son mari, qu'il l'inviterait à chercher lui-même cet appui. Cette négociation, profitable à Lothaire, obtint une complète réussite.

Sur ces entrefaites se renouvelèrent les incursions des Normands.

Ces pirates ne cherchaient lors que du butin et point de gloire; sans attendre le combat, ils remontèrent dans leurs vaisseaux et prirent la route du Danemarck. Ils revenaient ainsi presque toutes les années, et ne cessaient de ravager les côtes de Frise et de Hollande, levant même tribut de la Valachie, qui fait partie de la Zélande, dont ils avaient tué le comte et beaucoup d'autres seigneurs en une sanglante bataille, ce qui émut l'empereur à faire bâtir des vaisseaux sur ses côtes pour les garder. Durant cela, Lothaire avait bien rendu une partie des biens de l'Église qui étaient sous sa puissance, et donné de belles paroles pour le reste, à la poursuite des ambassadeurs de son père. Mais, sachant que le pape, extrêmement réjoui d'avoir entendu par leur bouche la pieuse et zélée affection que leur maître avait pour l'Église, renvoyait en France avec eux de ses gens chargés d'un paquet de conséquences, il les fit tellement intimider sur le chemin qu'ils n'osèrent avancer plus outre, et toutefois donnèrent leur dépêche à un garçon, qui, passant les Alpes, travesti en mendiant, les porta à la cour.

Environ ce temps-là, le vieil empereur fit clore le bourg de Saint-Pierre de Rome pour résister aux courses des Sarrasins d'Afrique, qui avaient pillé les environs de la ville, et même brûlé l'église Saint-Pierre; car Lothaire ne se souciait pas d'y mettre ordre, et disait que les évêques d'Italie devaient aussi bien prendre les armes pour la défense de la religion contre les Sarrasins que ceux de France contre les Saxons. La fortune fut néanmoins si favorable aux Romains, que ces infidèles, étant venus quelque temps après sur leurs côtes, en furent par eux chassés, avec l'aide des Napolitains. Cependant l'empereur se sentait affaibli de jour en jour; et Judith, qui ne pensait qu'à la sûreté et à l'avancement de son fils Charles, lui proposa derechef de ravoir auprès de lui Lothaire, dont elle avait envie de s'appuyer. Il le rappela, puisqu'elle le souhaitait; et ce dissimulé se jetant à ses pieds, le visage baigné de pleurs, lui demanda pardon, qui lui fut accordé avec des tendresses nonpareilles, le bon homme se consolant de ce que le ciel lui avait rendu son fils débauché. Outre cela, suivant les propositions qui en avaient été faites, le père lui remit à son choix de partager lui-même l'empire (hormis la Bavière, qui était au jeune Louis, et l'Aquitaine, qui appartenait à Pepin) et que l'empereur choisirait un lot pour le jeune Charles, auquel il le voulait donner, ou bien que l'empereur faisant le partage, le choix en demeurât à Lothaire, lequel, s'excusant sur le peu de connaissance qu'il avait de la fertilité et commodité des pays, pria son père de faire des lots, et choisit la partie australe ou orientale de l'empire, qui s'étendait depuis la Meuse jusqu'aux extrémités de la Germanie et de la Hongrie, et laissa la Neustrie à Charles. Ce traité, fait à Francfort l'an 839, y fut confirmé aux états par Lothaire, ayant été stipulé, de part et d'autre, que Charles l'honorerait comme son père et son tuteur : aussi était-il son parrain, et que, réciproquement, Lothaire le protégerait et l'aimerait comme son fils; en suite de quoi Lothaire fut renvoyé en Italie, et conjuré saintement par son père de garder inviolablement ce traité.

839. La mort de Pepin l'enrichit encore du royaume d'Aquitaine; néanmoins l'empereur donna cette portion à son fils, Charles-Louis de Bavière, quelques seigneurs aquitains, accoutumés d'avoir chez eux une cour et un roi, comme aussi affectionnés à la mémoire de feu Pepin, avaient, par la brigue et conduite d'un certain Émery, enlevé le petit Pepin, fils aîné du défunt, qu'ils portaient çà et là pour émouvoir le peuple. L'empereur s'y achemina avec sa femme et son fils Charles, menant une puissante armée, avec laquelle il passa la Loire, et entra dans Clermont, en Auvergne. La présence de sa majesté et de ses forces avait déjà, ou amené ses fidèles serviteurs aux baise-mains et au serment de fidélité envers Charles, ou chassé et puni les rebelles, lorsque, dans Poitiers, il entendit le bruit d'une tempête soulevée en Allemagne. Louis de Bavière, accompagné des Saxons et des Thuringeois, avait saisi les contrées d'au delà du Rhin, et, passant par la Souabe, attiré grand nombre de Français orientaux à son parti, malgré les commandements de son père, qui lui avait, par un parlement tenu à Nimègue trois ans auparavant, défendu de se plus appeler roi de la France orientale. Cette hardie entreprise serra le cœur du bon empereur

d'une tristesse si douloureuse, que l'abondance des flegmes dont le froid de son âge et de l'hiver chargea son estomac, s'y étant congelée par ce saisissement, y apporta une apostume mortelle. Mais bien qu'il fût ainsi travaillé de cette maladie, néanmoins, pensant qu'il devait tout ce qui lui restait de vie au repos de ses sujets, il laissa sa femme avec Charles à Poitiers, et envoya des capitaines se saisir des passages du Rhin; puis il passa le *Rhin*, afin d'attraper son rebelle à Thuringe. Mais ayant appris qu'il s'était enfui en Bavière, il rassura les pays à son obéissance, et de là vint tenir les Etats à Worms. Là les ennuis, avant-coureurs du trépas, le combattaient si fort, qu'il ne jouissait plus qu'avec peine de la lumière, et plus du tout du sommeil, poussant à tout moment des sanglots entrecoupés, versant des ruisseaux de larmes au souvenir de l'ingratitude de ses enfants, et se nommant malheureux, pour ce qu'il prévoyait bien *que sa mort serait suivie de malheurs déplorables, et ses funérailles célébrées par les sanglantes discordes de ses successeurs.* Il mourut, après avoir pardonné à son fils, en l'an 840, le vingtième jour de juin, du soixante-quatrième an de son âge, du vingt-septième de son empire.

IRMENGARDE, FEMME DE LOUIS LE DÉBONNAIRE.

Charlemagne, désirant de pourvoir son fils Louis d'une femme à son gré, avant que la passion aveugle de la jeunesse lui en donnât une à son désavantage, choisit la belle et sage Ermengarde, fille non pas d'Aimery, fils d'Arnaud de Bellande, mais du duc Ingrand, *ou* Enguerrand. Il la lui envoya à Toulouse, où elle fut épousée avec une pompe convenable à la maison de France. Parmi les magnificences de ces noces il y eut du plaisir à voir des armes, des chevaux, des captifs et des dépouilles de ces Barbares, dont chacun ravi d'une double joie tirait d'heureux présages. Les souhaits des Français ne furent pas vains : Ermengarde, avec la douceur de son visage, avait une modestie d'esprit et une candeur si aimable, que Louis lui communiquait avec les secrets de sa maison ceux de son État. Le pape Étienne, étant venu en France, la couronna impératrice avec son mari, dans l'église de Saint-Remy à Reims, et les nomma tous deux *augustes*, qualité que la France ne lui envia point, pour les rares bienfaits qu'elle en avait reçus. L'empereur, étant allé contre les Bretons révoltés, laissa sa femme à Angers, et à son retour la trouva couchée au lit par une longue fièvre, qui la fit mourir le 3 d'octobre de l'an 818.

LOTHAIRE, EMPEREUR, ROI D'ITALIE ET D'AUSTRASIE OU DE LORRAINE.

LOUIS, ROI DE GERMANIE.

CHARLES LE CHAUVE, ROI DE NEUSTRIE ET D'AQUITAINE, PUIS EMPEREUR.

840. La France, ayant presque toujours été unie sous Martel, Pepin, Charlemagne et Louis, avait de plusieurs conquêtes formé le plus bel empire qui ait été en Europe, depuis la formation romaine. Maintenant leurs successeurs, ayant démembré ce grand corps en beaucoup de pièces, en vont presque faire un atome qui, derechef, augmenté par la prudence d'une troisième race mieux entendue au gouvernement que les deux autres, ne remontera pourtant jamais ni à cette ancienne gloire, ni à cette vaste grandeur.

C'était une mauvaise coutume dans les deux premières lignées de partager le royaume même à des bâtards, comme une possession particulière. Mais Louis le Débonnaire avait rendu cet abus encore bien plus grand, ayant tellement embrouillé ces partages, que, venant à les rompre à tout propos, il apprit à ses sujets et à ses enfants à être parjures. Louis mort, Lothaire pense à se saisir de tout l'empire, ayant pour raison que la première donation et le premier serment supprimaient tous les actes subséquents. Mais avant de partir d'Italie, d'où il regardait le mouvement que prendraient les affaires, il mande aux Français qu'il venait prendre l'empire et le royaume que son père lui avait donnés lorsqu'il était en son bon sens, que cependant chacun d'eux demeurât dans les honneurs dont ils avaient été pourvus, lesquels il voulait leur augmenter, s'ils lui témoignaient de l'obéissance, et qu'enfin ils lui prêtassent serment de fidélité entre les mains de ses commissaires. Ces promesses, ou les mécontentements de quelques uns, rangèrent presque tout le peuple et grand nombre de seigneurs à son parti. Orgueilleux des forces immenses dont il pouvait disposer, il se saisit d'Aix, palais ordinaire de nos rois depuis Charlemagne, d'où il répondit à ses frères : *qu'étant leur aîné, déjà créé empereur, et même confirmé par le testament de Louis, qui lui avait envoyé son épée et sa couronne, il entendait être souverain, et prendre d'eux l'hommage qu'ils lui devaient par nature, et par l'ordonnance des États tenus en l'an* 817. Ils ne l'entendaient pas de la sorte, et partant ils se préparèrent à la défensive. Ayant dessein de s'attaquer premièrement à Louis, depuis surnommé le Germanique, Lothaire, sans perdre de temps, écrivit à Charles, en Aquitaine, qu'il lui portait l'affection que doit un père à son fils et un parrain à

son filleul; mais qu'il le priait de ne rien attenter contre Pepin leur neveu, qu'il poursuivait, jusqu'à ce qu'ils eussent, par une conférence, terminé toutes ces querelles. L'empereur, pensant de cette sorte se gagner Pepin en le protégeant, et amuser Charles par ses belles paroles, tira droit à Worms, qui lui ouvrit ses portes : puis, traversant le Rhin, vint camper près de Francfort, où, sans y penser, l'armée de Louis, arrivée fraîchement avec un secours de Saxons, se trouva sur l'autre rivage, près du confluent de cette rivière avec le Rhin. Il y eut une trêve pour cette nuit-là. Le lendemain, Lothaire, aussi lent et craintif que cauteleux, ne voulut pas exposer le commencement de sa fortune à une bataille; mais il s'achemina vers l'Aquitaine, pour sonder le courage de Charles.

Ce jeune prince, qui tenait les états à Bourges, où son neveu Pepin se devait trouver, lui envoya remontrer qu'il était prêt à lui porter respect et obéissance comme à son aîné, pourvu qu'il n'entreprît point d'empiéter sur ses terres, ni de lui débaucher ses sujets. Lothaire lui répondit qu'il aviserait là dessus, et déclara cependant sa mauvaise intention, en privant les messagers des charges qu'ils avaient dans l'empire, pour ce qu'ils lui refusèrent de se mettre de son côté.

Après de nombreux différends entre Lothaire et Charles et de sanglants combats, une entrevue fut résolue entre les deux frères, et le lieu en fut fixé à Attigny. Le jour convenu approchant, Charles se résolut, avec l'avis de son conseil, de se hasarder plutôt à être trompé qu'à passer pour trompeur. Cette généreuse résolution ne lui réussit pas mal. Étant descendu au dessous de Rouen, il passa dans des vaisseaux que le reflux de la mer avait par bonheur apportés de l'embouchure de la rivière. Les rebelles, qui étaient de l'autre côté, voyant le roi passer, prirent la fuite à toute bride. Le roi, marchant de là à Paris, où il fut renforcé d'un nouveau secours, alla le long de la rivière à Sens, puis s'avança à Troyes.

Durant ce voyage, Lothaire fit passer des troupes en grand nombre au delà du Rhin. Louis, s'apercevant que les siens le quittaient, se sauva en Bavière avec le peu de gens fidèles qui lui restaient. Lothaire, qui ne sut oncques se servir de ses avantages, ne le poursuivit point; mais seulement établit Albert pour gouverneur aux pays conquis, et pour barrière au prince bavarois. Aux insolentes bravades de Lothaire, Charles répondit doucement que, bien que Lothaire l'eût molesté en lui suscitant chaque jour de nouvelles séditions, et qu'il eût attaqué son frère Louis, il n'avait autre dessein que pour se trouver au parlement d'Attigny, où, si Lothaire ne réparait les outrages qu'il avait faits, il était résolu de se pourvoir par la voie des armes. En effet, quatre ou cinq jours après, il se trouva à Attigny, où Lothaire ne voulut pas aller en personne, mais seulement y envoya des députés qui avaient commission de ne rien faire que des plaintes. Ici nous passons sur une longue série de trahisons réciproques entre les fils de Louis le Débonnaire, trahisons aussi fatigantes par leur monotonie qu'elles sont odieuses, et nous arrivons à la funeste journée de Fontenay, en l'an 841, où l'on vit toutes les forces de la chrétienté divisées en deux, chrétien contre chrétien, fils contre père, frères contre frères, oncles contre neveux; non pour maintenir la gloire de leur nation ni la sainteté de leur religion, se portant eux-mêmes, comme désespérés, le fer dans les entrailles, s'entrechoquant furieusement. Louis et Charles, au commencement, ployèrent en un lieu nommé *Garelas*, et Lothaire, qui pensait les avoir déjà enfoncés, fut rudement repoussé par Varin, qui, sur le point de la mêlée, arriva avec les Toulousains et les Provençaux. D'autre côté, Charles, ayant rallié ses gens au lieu appelé *Fayet*, eut le même avantage que Varin; de sorte qu'Adelart et Albert, qui conduisaient les Austrasiens, cédèrent à la fureur des Neustriens le champ de bataille et la victoire. Albert même, boute-feu de ces guerres civiles, y fut tué. Le nombre des morts s'éleva, dit-on, à cent mille hommes, la plupart de noble naissance et seigneurs de marque, qui avaient tous pris part en cette occasion. Les deux frères, voyant la victoire assurée, défendirent qu'on poursuivît les fuyards et même leur envoyèrent dire qu'on leur pardonnait. Le lendemain dimanche, ils firent amasser les corps morts pour leur donner sépulture, et ordonnèrent qu'on traiterait avec pareil soin les blessés amis et ennemis, disant : *N'ajoutons pas la vengeance humaine à la punition divine, dont ce pitoyable carnage est un effet manifeste, et n'attirons point sur nous, par notre cruauté, la colère du ciel, que notre malheureux frère a attirée sur sa tête par sa perfide obstination.*

Les princes, n'ayant plus rien à craindre, ne voulurent pas poursuivre leur frère affligé, mais se retirèrent tous deux du milieu du milieu du royaume. Louis repassa le Rhin et Pepin s'en alla avec sa mère en Aquitaine. De nouveaux succès de Charles attirèrent contre lui les forces que Lothaire avait rassemblées après son débris. Il avertit donc son frère Louis qu'étant venu pour le secourir, il avait besoin lui-même d'être secouru, mais promptement; ce que ne pouvant espérer si tôt, il se retira vers Paris pour attendre son frère et l'entière assemblée de tous ses capitaines.

L'empereur, fortifié des Saxons, des Allemands et des Austrasiens, vint camper à Saint-Denis. Charles se logea vis à vis, sur l'autre bord de la rivière. L'empereur n'ayant plus la commodité du passage, comme il l'avait eue quand il ne le souhaitait pas, proposa à Charles de lui abandonner Pepin, s'il voulait, en revanche, renoncer à l'alliance de Louis. Mais l'autre lui répondit qu'il ne devait pas quitter une vieille amitié pour une nouvelle, il décampa sans rien répliquer, pour aller au devant de Pepin. Il le rencontra au pays de Sens, et de ce pas ils tirèrent tous deux contre Charles, afin de le combattre avant que toutes ses forces fussent jointes. Il avait repassé la Seine et pris le chemin de la forêt du Perche, lors étendue depuis Boisgency jusque vers le Mans, si épaisse que, dans ses forts, elle garantit son armée, et laissa à l'oncle et au neveu la fatigue et la honte de n'avoir rien fait que perdre leurs pas et leur crédit à solliciter Néomène, duc de Bretagne, qui se moqua de leurs offres. Charles, avec ses troupes plus fraîches, alla à Strasbourg joindre Louis, ayant cependant donné la chasse à Oger, archevêque de Mayence, qui empêchait le chemin. Après que les deux frères eurent harangué leurs soldats, Charles, en langue romance, et Louis, en tudesque ou Thyoise, s'entre-jurèrent solennellement une alliance inviolable. En suite de quoi les deux armées jurèrent chacune en sa langue, *qu'ils ne tiendraient plus la foi à leurs princes, s'ils ne la tenaient l'un à l'autre, et qu'ils abandonneraient le premier contrevenant*. Ce traité, confirmé par tant de témoins, le fut encore plus saintement par l'amitié que les deux frères s'entre-portaient, prenant leurs repas et passant le temps ensemble à faire faire exercice à leurs armées, qu'ils rangeaient en bataille comme pour s'entrechoquer, leur montrant comme il fallait attaquer, comme il fallait se défendre, et les avantages qu'on pouvait prendre selon les diverses occasions.

Ce passe-temps dura plusieurs jours, après lesquels les deux frères, renforcés du secours que Carloman leur avait amené de Bavière, partirent de là pour suivre Lothaire qui avait refusé de leur accorder une juste paix, ils passèrent la Moselle malgré ses gardes; et, non contents de l'avoir chassé jusque dans le Lyonnais, où il s'était retiré avec sa femme et ses enfants, d'avoir occupé tout ce qu'il tenait de l'Austrasie et de la Bourgogne, ils partagèrent son royaume. Après cela, Charles retourna chez lui, et Louis s'en alla contre les Saxons qui pillaient et brûlaient les églises de leurs voisins, persécutant horriblement les chrétiens. Après plusieurs autres difficultés, il fut arrêté par les seigneurs, au parlement de Thionville, l'an 843, que la Bavière, l'Aquitaine et l'Italie exceptées, la France serait mise en trois parts, et que Lothaire choisirait. Les lots étant faits, à Louis fut baillée la France orientale, au delà du Rhin, et au deçà quelques bourgades de vignobles, je crois, pour la provision de sa maison; car, en ce temps-là, les princes vivaient de ménage; à Charles la France occidentale, depuis la côte de Bretagne jusqu'à la Meuse, partie qui a retenu depuis le nom de France; à Lothaire, outre le titre d'empereur et l'Italie, demeura, par son choix, la Provence et tout le pays qui était entre les royaumes des deux autres, appelé de son nom ou de celui de son fils *Loterreic*, puis par corruption *Lorraine*. Les nobles envahissaient le bien des églises: les peuples se révoltaient à la moindre occasion, et toujours il y en avait quelqu'un qui voulait changer de prince. Charles, considérant l'inconstance des peuples, épousa Hermentrude, petite-fille d'Adelart, qui, sous le Débonnaire, prodiguant les trésors de l'Espagne, et même aliénant le domaine du roi, avait tellement obligé tout le monde aux dépens de son maître, qu'il traînait à sa dévotion la plus grande partie des Français. Nonobstant cela, il s'éleva une sédition vers la Bretagne. Une bataille eut lieu entre Chartres et le Mans. Le premier jour, les Français firent tête assez vigoureusement; mais le combat du lendemain les mit en désordre, puis en fuite, si bien que leur camp fut abandonné et le bagage du roi pillé. A tant de cruelles guerres succéda une famine si enragée, que les hommes morts étaient mangés des loups et des hommes même. Mais de tous ces fléaux, le plus rigoureux fut la persécution des pirates normands qui, montant par la Seine, brûlèrent tout ce qui se rencontra de côté et d'autre, n'y ayant pour lors, dans le royaume, que fort peu de villes closes de murailles, mais seulement de fossés, de palissades. La ville de Paris, qui n'était alors que ce qu'on appelle la Cité, mieux pourvue d'hommes et d'armes, se défendit de la cruauté de ces Barbares qui, gagnant toujours pays, prirent et rasèrent Melun, en intention de pousser leur victoire, si les comtes Eudes et Gérard de Roussillon ne les eussent arrêtés. Ils reprirent leur chemin par la Picardie, puis de là passèrent en Frise.

Lothaire eût regardé avec plaisir le feu dans la maison de ses frères, s'il n'eût été empêché à éteindre celui qui brûlait la sienne. Bolocrat, duc d'Arles, s'était rebellé avec la faveur presque universelle des Bourguignons; le comte Gisalbert, vassal du roi Charles, lui avait enlevé sa fille, qu'il emmena en Guienne pour l'épouser; témérité bien outrageuse en un simple gentilhomme à l'endroit du petit-fils de Charlemagne, mais qui semblait avoir

pour auteur le roi Charles, dont, toutefois, aussi bien que son frère Louis, il se purgea, par serment en pleins états.

Louis était, en ce temps-là, fort empêché contre les Bohémiens. Quatorze comtes de ce peuple idolâtre, ayant, en sa présence, renoncé à leur superstition, lui avaient donné quelque assurance de paix; toutefois ils secouèrent bientôt le joug. Ernest y fut envoyé pour les réprimer, ayant en sa compagnie un nommé Taculfe, bien accrédité chez les Bohémiens, aux persuasions et à l'autorité duquel ils fléchirent incontinent, et vinrent à composition. Nos autres capitaines, jaloux de ce que la réputation de Taculfe terminait seule toute cette guerre, s'en allèrent charger les Bohémiens, qui ne pensaient qu'aux articles de leur traité; et, toutefois, ils se défendirent si bien, que les nôtres furent chassés, puis chaudement poursuivis, et réduits à racheter leur vie par leurs armes et par leurs habits.

En même temps, les Normands se rendaient plus redoutables que jamais. Lothaire avait été contraint d'acheter la paix de Rove, l'un de leurs capitaines, et de lui donner la ville de Dorestat. Charles avait pareillement cédé la péninsule de Constantin, occupée, du temps de Frédégonde, par les Saxons Beslins, à un autre de leurs généraux, nommé Godefroy. Le roi, incommodé de leurs courses, fit assembler un synode à Soissons, où présidait Hincmar, archevêque de Reims, dans lequel il demanda conseil et aide aux prélats, qui le secoururent généreusement de leurs deniers. Les actes de ce concile touchant les choses ecclésiastiques furent, pour la première fois, envoyés au pape Benoît, dont Hincmar voulait, à cette fois, briguer la faveur pour se maintenir. Ainsi les papes, se portant premièrement pour illustres témoins, puis pour arbitres, furent, à la fin, juges absolus.

Les défiances toujours existant entre les frères aboutirent, dans peu de temps, à une guerre ouverte. Louis avait accordé naguère Charles avec Lothaire, offensé du rapt commis par l'Aquitain Gisalbert. Mais lui-même, peu après, au préjudice de cette forte amitié qu'il s'était promise à Strasbourg, se mêla de protéger ses ennemis en Aquitaine.

A cette occasion, les frères de Charles, qui ne cherchaient, non plus que lui, qu'un prétexte de rompre la foi jurée, voulurent s'opposer aux desseins de Charles sur l'Aquitaine en se déclarant, en apparence, pour les fils de Pepin; mais, en définitive, Charles se fit couronner roi d'Aquitaine et donna à cette belle province un duc de son choix. Louis, fils de Lothaire, dès l'an 844, déclaré roi d'Italie par son père, couronné par le pape Sergius, et depuis l'an 850 énoncé empereur auguste, prenait sa revanche de l'affront que les Sarrasins lui avaient fait, l'ayant mis en déroute autrefois, et pillé toute la côte d'Italie. A cette heure, il les charge si rudement, que leur chef Amalmater étant renversé avec la meilleure partie de son armée, Benevent, qu'ils avaient pris et fortifié, revint sous le domaine de la croix. Le prince était vaillant et fort jaloux de son autorité; si bien qu'il se roidit contre les papes qui voulaient s'émanciper. Mais Louis châtia les auteurs de la conjuration, rechangea les gouverneurs et les officiers de Rome, et fit renouveler au pape Léon les anciens concordats faits entre les empereurs et papes. Cependant l'empereur Lothaire, touché d'en haut d'un saint repentir de tant de parjures, de trahisons, de meurtres, de ravages et d'impiété qu'il avait commis, manda ses trois fils, et, les larmes aux yeux, se confessa à eux des fautes qu'il avait commises durant sa vie, et leur donna d'excellents conseils destinés à être suivis comme il avait suivi lui-même les conseils de son père.

Après les avoir ainsi exhortés, il se retira au monastère de Prom, où, quelques mois après, il trépassa plus saintement qu'il n'avait vécu. Son fils Lothaire, oubliant les sages remontrances de son père, entra en ligue avec le Chauve contre le Germanique, bien qu'il eût parlementé avec ce dernier.

Charles le Chauve ayant mécontenté ses seigneurs, les ayant plus cruellement traités que les Barbares, leur ravissant par ses ruses et sous couleur de justice, ce que la fureur des Normands leur avait laissé, violant si aisément son serment et ses promesses, que personne n'osait désormais approcher de lui sûrement, ils envoyèrent supplier le Germanique de prendre en main leur gouvernement et de les défendre contre la tyrannie de Charles. Louis venait de mettre trois grandes armées sur pied : la première commandée par son aîné Carloman, contre les Esclavons et leur duc Rastrix; la seconde pour châtier les Abodrites et les Livoniens, sous la conduite de Louis, son autre fils; la troisième, menée par Trotulfe, contre les Sorabes. Mais à cette nouvelle, pressé des plaintes de ces mutins, et même incité par le conseil de ses prélats et des seigneurs, il diffère toutes ces entreprises pour songer à la conquête de la Neustrie. Il part donc de Worms, et passant par le pays d'Aulnoy et de Bourgogne, arriva à Pontignon, palais royal de son frère. Là divers seigneurs neustriens coururent lui rendre hommage, si bien que, tout fléchissant avec joie devant lui, il s'avança jusqu'à Sens, que Ganelon, archevêque de cette ville, lui rendit; et de plus, avec grande cérémonie et affluence de peuple, le couronna roi de Neustrie. Le Chauve, bien

étonné de cette violente émeute, laisse l'Anjou exposé aux courses des Normands, et amène en hâte son armée en Brie pour l'opposer à son frère; mais tant plus il approchait de lui, tant plus il perdait de ses gens, qui l'abandonnaient de jour en jour : de sorte qu'appréhendant autant les embûches des siens que la force des ennemis, il mit son armée aux champs, et se retira secrètement avec un petit nombre de ses plus fidèles amis. Mais le Germanique, ayant renvoyé ses troupes d'Allemagne, se vit bientôt abandonné par les mêmes seigneurs dont la trahison avait invoqué son appui, si bien qu'il fut contraint de repasser le Rhin et que Charles reconquit la Neustrie, en suite de quoi il advint une nouvelle réconciliation entre les deux frères.

Ainsi d'accord, ils n'étaient pas toutefois en assurance l'un de l'autre, ni en repos du côté des étrangers. Les Bretons incommodaient toujours la Neustrie; tellement que pour les arrêter, le Chauve donna le duché d'entre Seine-et-Loire à Robert, fils, ou comme je crois, plutôt petit-fils de ce brave Normand Videchind, élu par les Saxons duc de leur pays contre Charlemagne, et duquel en droite ligne sont descendus les Capets. Pareillement, pour opposer aux pirates normands un capitaine vaillant et affectionné, il créa Thierry, comte de Hollande, en la race duquel a duré cette principauté jusqu'à l'an 1343. La Flandre avait aussi ses comtes, qui s'étaient habilement maintenus en cette dignité, depuis Lideric de Harebec, que Charlemagne avait établi grand-forestier du pays, alors tout désolé et couvert de plusieurs épaisses forêts. Son arrière-fils et unique héritier, nommé Baudouin *Bras-de-fer*, fit, en l'an 862, le coup le plus hardi qu'il eût su entreprendre. Ételvolfe, roi d'Angleterre, à son retour de Rome, avait épousé Judith, fille du Chauve. Cette princesse, depuis la mort de son mari, ayant vendu ce qu'elle avait en Angleterre, se retira en France, où ce comte, l'ayant vue belle et jeune, conçut tant d'amour pour elle, qu'il osa bien l'enlever du château de Senlis. Le roi arma promptement pour s'en venger ; mais le Flamand se sauva chez le jeune Lothaire, et les Neustriens poursuivant cette injure furent si mal menés au mont Saint-Éloi par les siens, que le Chauve eut recours aux excommunications que le pape fulmina sur le comte. Celui qui n'avait point redouté les forces de Charles appréhenda la punition de Dieu, et pria le pape d'intercéder pour lui. Les prières du saint-père et la crainte qu'eut le roi de précipiter les Flamands du côté des Normands furent cause qu'il obtint sa grâce, avec le pays pour dot de sa femme. Il s'éleva un trouble bien plus dangereux en Lorraine pour l'amour d'une femme. Lothaire, dégoûté de son épouse Thietberg, fille de Hubert, duc d'outre le Montjoux, et enamouraché de Valdrade, nièce de Tietgaut, archevêque de Trèves, laquelle il entretenait de longue main, même en la maison de son père, assembla un synode d'évêques, pardevant lesquels ayant proposé plusieurs accusations contre sa femme, spécialement d'inceste commis avec son frère, il les pratiqua si bien qu'ils rompirent le mariage, et, quelques mois après, dans un autre synode, lui donnèrent permission de se remarier à qui bon lui semblerait. Il envoya donc quérir la nièce de Gontier; et l'ayant seulement gardée une nuit, la renvoya à son oncle avec sa honte, puis épousa cette Valdrade, pour laquelle véritablement il avait fait le divorce.

A la suite de plaintes, de menaces et d'intrigues, le pape, indigné des injures faites à une innocente et à sa propre autorité, écrivit aux évêques de France qu'il séparait de l'Église Valdrade, contumace en son péché; toutefois il ne toucha point à la personne du roi. Aussi la couronne de France, bien mieux que les lauriers, est exempte de la foudre; mais ce roi fut assez tourmenté des continuelles courses que son beau-frère Hubert faisait sur ses terres, avec une troupe de bandits auxquels il distribuait les héritages d'autant de sujets de Lothaire qu'il en pouvait tuer.

Cela se passait au delà du Montjoux; mais vers Angers, Hasteng *Côte-de-fer*, riche du butin de Poitiers et de Tours, menaçait le reste de la Neustrie d'une semblable désolation. Ce capitaine n'était pas Normand d'extraction, mais Français champenois, fils d'un paysan du bourg de Trancost, près de Troyes, qui, s'étant jeté avec ces Barbares par son adresse et par la connaissance des pays de France, acquit chez eux réputation et puissance de général. Le brave Robert, surnommé le Fort, comte d'Anjou, au deçà de la rivière du Maine, assisté de Ranulfe, duc d'Aquitaine, le rencontra sur ses terres et le poussa vigoureusement, le battant toujours jusqu'à tant qu'il se fut sauvé dans une église dont les murailles étaient assez bonnes ; et là le malheur voulut qu'en une sortie que firent ses pirates, Robert, qui avait ôté son habillement de tête, accourant pour soutenir les nôtres, fût blessé mortellement par où il était découvert, et Ranulfe, qui n'était pas à la mêlée, tué de loin d'un coup de flèche tirée à l'aventure. Ce fut pourquoi les Normands eurent aisément composition pour se retirer dans leurs navires. Eudes et Robert, enfants de ce brave marquis, n'étant pas en âge de défendre les marches de l'invasion des Barbares, ne succédèrent pas à leur père, mais Hugues, leur oncle paternel.

Cependant le Germanique s'acheminait pour venir trouver le Chauve, ainsi qu'ils en étaient demeurés d'accord, pour partager le royaume de Lorraine; en quoi il se comporta avec tant d'ardeur, qu'il n'arrêta pas un jour jusqu'à tant qu'il eût, avec son frère, arrêté les partages de ce royaume, par lesquels il eut ce qui est entre les rivières du Rhin et de la Meuse avec les pays d'outre les monts de Vauge et le Montjoux, et son frère, l'autre partie. Leur ambition étant un peu apaisée par ce rafraîchissement, mais non pas éteinte, ils s'entre-embrassèrent et s'en retournèrent, l'aîné à Aix-la-Chapelle, le jeune à Senlis, après avoir pourvu leur nouvelle domination de nouveaux gouverneurs. Sur ces entrefaites éclata la rébellion de Carloman contre son père; il fut pris et mis en prison à Senlis. Les légats du pape, venus en France pour les affaires de Lorraine, impétrèrent sa délivrance à quelques mois de là. Son père toutefois ne lui permettait pas de s'éloigner de la cour de peur qu'il ne retombât dans sa rébellion. Mais ni ses exhortations ni ses soins n'empêchèrent pas que derechef il ne se jetât aux champs et n'amassât en Belgique les mauvais garnements du pays, avec lesquels il perpétra des cruautés étranges; et eût horriblement tourmenté les sujets de son père, si Hincmar, archevêque de Reims, lieutenant-général en l'absence du roi, n'eût arrêté ses courses et brisé la furie de ces méchants en plusieurs combats. De sorte que le Chauve, étant de retour de Bourgogne, reprit son mutin pour la seconde fois et le resserra dans le château de Senlis. Mais, comme il s'aperçut que sa captivité ne l'avait point fait plus sage, ni apaisé les rebelles qui, par leur murmure, témoignaient de vouloir soulever un orage, pour assurer la paix à son État il fit crever les yeux à son fils Carloman, qui, par le moyen de deux moines de Corbie, se sauva, peu de jours après, vers son oncle le Germanique, qui lui donna pour son entretien l'abbaye de Saint-Aubin, près de Mayence, où il mourut d'ennui quatre ou cinq mois après.

Plusieurs bandes grossies des voleurs de France et des soldats mal payés, ayant trouvé la ville d'Angers vide d'habitants, et considéré son assiette, avec la bonté du pays, arrosé de quatre ou cinq belles rivières, se mirent à la rebâtir et à la fortifier, pour en faire leur retraite et leur arsenal. Charles, ayant appris leur dessein, se hâta d'appeler tous ses vassaux, pour aller purger son royaume de cette contagion avant qu'elle y eût pris pied davantage. Les Bretons, avec leur duc Salomon, plus pour leur intérêt que pour aucun bien qu'ils nous voulussent, se trouvèrent à ce siége et prirent leur quartier sur le bord du Maine, devers la Bretagne. Charles, de son côté, entoura la ville d'une bonne palissade, et tous ensemble attaquèrent vigoureusement leur place. Mais les ennemis, à cause de l'éminence de la ville, ne pouvant guère être incommodés et nous incommoder beaucoup, se moquaient de tous nos efforts : la peste même, combattant pour eux, ravagait nos troupes affaiblies, et par les rudes sorties, et par la famine. Mais les Bretons, qui se piquèrent de ne laisser pas là de si fâcheux voisins, entreprirent un ouvrage admirable et hardi tout ensemble; ce fut de détourner le cours de la rivière du Maine, qui bat au pied de la ville; ils ouvrirent une grande tranchée pour cet effet, et l'avancèrent merveilleusement en peu de jours : de quoi les Normands étonnés, et craignant de perdre leurs vaisseaux, qui étaient leurs principales forces, comme aussi de se voir découverts de ce côté-là, ils envoyèrent incontinent au roi une grande somme d'or pour obtenir composition. Ce prince, gagné d'une sordide avarice, pour avoir ce qui ne lui pouvait fuir, laissa non seulement échapper les ennemis de la France, mais en outre leur permit d'emmener leurs vaisseaux, et leur bailla une île sur la Loire pour trafiquer durant quelques mois, après lesquels ils se devaient retirer ou embrasser le christianisme; mais ils ne firent ni l'un ni l'autre. Charles fit son entrée à Angers, l'an 874, avec l'acclamation du peuple.

L'Italie changea aussi de maître. L'empereur Louis décéda sans enfants mâles, l'an 875. Son corps fut porté en l'église de Saint-Ambroise, à Milan. Le Chauve, qui eut le premier les nouvelles de cette mort, passa promptement en Italie, avec autant de gens qu'il en put ramasser, à l'aide desquels il se saisit des meubles du défunt empereur et chassa son neveu Charles, que le Germanique y avait envoyé pour conserver ses droits. Le Chauve fit son marché avec le pape, qui fut qu'il lui quitterait la juridiction de Rome, le droit qu'avaient les rois de France de confirmer l'élection des papes, l'hommage et les pays d'alentour de Rome, quantité de places en Toscane, et de très riches présents. Et s'il est vrai, comme disent quelques Italiens, qu'il lui donna le droit de créer et de couronner les empereurs, que se réserva-t-il par ce trafic indigne d'un prince, qu'une soumission que vous appellerez comme il vous plaira? Tant y a que, le jour de Noël de l'an 876, il fut couronné empereur avec grande magnificence, et cinq jours après, pour ne point faire ombrage au pape, s'en revint en Lombardie, où pareillement il prit la couronne de fer par les mains de l'archevêque de Milan, et donna le duché de Spolette à Guy, fils de Lambert

comme celle du Frioul à Béranger, fils d'Évrard.

Cependant le Germanique, à bon droit irrité de ce qu'il avait usurpé l'empire, dressait de grands préparatifs pour s'en ressentir. Le Chauve en prit l'épouvante, et pria les légats du pape d'aller en Germanie pour moyenner quelque accord. Lui cependant leva des troupes de son côté; mais, comme il était à Crécy songeant aux moyens de se défendre, il entendit que Louis était trépassé à Francfort, l'an 872. Il fut enterré à Saint-Lazare-de-Loresheim, et son royaume partagé. Le Chauve, encouragé par cette mort si favorable à ses desseins, ne se releva pas seulement de crainte, mais encore se fortifia d'espérance, s'imaginant qu'il pourrait occuper la Lorraine sur ses jeunes princes. Son neveu Louis, averti de son intention, lui envoya remontrer qu'il les devait prendre plutôt en sa protection, comme ses neveux, que de les assaillir comme ses ennemis; et donna charge à trente hommes des siens de faire pour témoignage infaillible de la bonté de sa cause diverses épreuves : dix du fer chaud, dix de l'eau bouillante et dix de l'eau froide; ce que j'ai rapporté pour montrer de quelle sorte, en ce temps-là, on justifiait son droit et son innocence. Ces preuves ne fléchirent pas le courage du Chauve qui, avec une puissante armée, se mit en chemin pour conquérir la Lorraine. Mais Louis, renforcé d'une bonne troupe de Saxons, Thuringeois et Austrasiens, pour l'amuser, fit semblant de s'arrêter devant Cologne; et, ayant dressé la clôture de son camp la plus large qu'il put, n'y laissa que peu de gens, qui faisaient des feux en mille endroits, tandis qu'il s'avançait à Andernach, où il passa le Rhin sans aucun empêchement. L'empereur, lui voulant rendre cette ruse par une trahison, députa vers lui quelques seigneurs pour l'endormir de l'espérance d'une paix, afin de le surprendre plus aisément et puis de lui crever les yeux. Guillebert, archevêque de Cologne, ayant enfin tâché de le dissuader d'un si mauvais dessein, le fit secrètement savoir au jeune Louis, qui dès lors se tint sur ses gardes, et commanda à ses gens de porter des chemises blanches sur leurs cuirasses pour se connaître les uns les autres la nuit dans la mêlée. L'armée de l'empereur ayant cheminé toute la nuit, les armes et la pluie sur le dos, et toute rompue de la fatigue, n'était pas en état de combattre des gens frais et en bonne ordonnance. Après quelques chances diverses, l'empereur prit la fuite et laissa ses gens à la merci des ennemis. Mais la clémence du vainqueur fut telle, qu'il traita les seigneurs neustriens plutôt comme ambassadeurs que comme captifs, les faisant manger à sa table, puis les renvoya avec compliment et sans rançon.

Quoiqu'il eût précédemment acheté la paix des Normands, le Chauve fut contraint encore, à son retour, de leur payer de plus grandes sommes, la nécessité de ses affaires l'appelant en Italie. Après donc qu'il eut pris d'eux toutes les assurances qu'il en put tirer et qu'il eut donné ordre aux affaires de son royaume, sur lequel il ordonna qu'on levât par an dix mille marcs d'argent en tailles personnelles, subsides bien légers pour une si grande étendue de pays, il marcha en Italie, contre l'avis de sa femme et de tous ses seigneurs. Les mahométans y étaient bien puissants, non seulement de leur chef, mais aussi à cause des ducs de Salerne et de Naples leurs alliés. Mais il n'eut pas le loisir de rien faire de mémorable en Italie; car il entendit que son neveu Carloman l'en venait déposséder avec soixante mille Allemands; et dans cette occasion, il arriva qu'une terreur panique ayant saisi les cœurs de l'oncle et du neveu, l'oncle ploya bagage et renvoya sa femme avec ses trésors, tandis que le pape s'enfuyait à Rome; et le neveu, d'autre côté, ayant une fausse alarme que son oncle étant, plus fort que lui, le venait rencontrer, rebroussa chemin en diligence; et mourut peu de temps après, dans les circonstances que voici : Son médecin, nommé Sedechie, Juif de nation, qui avait autrefois servi l'empereur Louis, grand magicien et pernicieux empoisonneur, ayant été gagné par les grands du royaume, trouva lors occasion de lui bailler un breuvage empoisonné, dont il mourut le 10 octobre de l'an 877, le deuxième de son empire, de son règne de Neustrie le trente-huit, et huitième de celui d'une partie de la Lorraine. Le poison causa des marques livides par tout son corps, et en outre une puanteur si insupportable, qu'il fut laissé par ses gens à Nantua, près de Chambéry, d'où Gautier, abbé de Saint-Denis, le fit depuis transporter dans son église.

Sa personne ne fut guère aimée. Son courage, qui paraissait assez dans les occasions de la guerre, était trop mou dans les négociations. Sa cruauté inflexible fut éprouvée même par ses enfants. Il ne pardonnait pas par clémence, mais relâchait par timidité. Il n'avait eu de Richent, sa dernière femme, qu'un enfant, qui, étant venu avant terme pour la frayeur qu'elle eut de la déroute d'Andernac, ne vécut que trois mois. De sa première il avait eu deux filles : Judith, mariée à Baudouin de Flandre, et une autre, abbesse de Hormanieuse, sur l'Escaut, et quatre fils : Lothaire qui mourut de maladie, Charles qui fut tué en luttant par un nommé Aubin qui ne le connaissait pas, Carloman qui eut par

son commandement les yeux crevés, et Louis le Bègue qui lui survécut.

LOUIS II, DIT LE BÈGUE, ROI DE FRANCE ET EMPEREUR.

La faction des seigneurs s'accrut de beaucoup par la mort de l'empereur. Son fils Louis, surnommé le Bègue, se vit en grand danger d'être dépossédé. Pour obliger les plus mutins, il leur avait donné profusément les plus belles charges et les meilleures abbayes : de quoi les autres encore plus mécontents furent à grand'peine apaisés par la diligence qu'il y apporta ; se faisant voir partout, et prenant de la main de Hincmar de Reims la couronne et les ornements du royaume et de l'empire, que son père lui avait envoyées par sa belle-mère Richent. L'abbé Hugues le supplia de le venir secourir contre les Normands, et de mettre ordre aux troubles élevés dans l'Anjou par Godefroy (je crois que c'est le même qu'Ingelger), qui se voulait rendre maître de la ville du Mans, donnée par le Chauve aux enfants d'Eudon, et par Hunmon, comte d'Hiesme, qui s'était emparé d'Evreux : l'un et l'autre furent amenés à la raison, et Godefroy rendit les châteaux qu'il avait pris, à condition qu'on les lui rebaillerait.

Cet Ingelger fut tige de la maison d'Anjou : son père, nommé *Torquat* ou *Tortulf*, natif de Bretagne, de simple gentilhomme avait, pour sa grande vaillance, été élevé à de belles charges; et lui, encore plur renommé, comme aussi plus heureux, hérita de la comté de Gâtinais pour cette occasion. La fille unique de Geoffroy, comte de ce pays, ayant été mariée contre son gré, par l'absolue autorité du roi, à un nommé *Ingelger*, son vassal, elle n'en eut aucuns enfants, et son mari, au bout de dix ans, décéda d'une langueur continuelle, non sans soupçon d'avoir été empoisonné par sa femme. Tellement que Gontran, cousin-germain du défunt, accusa la comtesse d'adultère et d'empoisonnement devant les seigneurs du pays, et en jeta son gage de bataille. Il ne se trouvait point de chevalier qui osât combattre cet assaillant, et la princesse courait risque de perdre l'honneur et la vie quand le jeune Ingelger entra hardiment en lice pour elle, et perça Gontran tout outre d'un coup de lance. En récompense d'un fait si généreux, la princesse, par le jugement de ses barons, le fit son héritier. Sa réputation s'épandant par toute la France, deux nobles citoyens d'Orléans lui donnèrent leur nièce en mariage, avec le château d'Amboise, et le roi la moitié de l'Anjou. Son fils, Foulques le Roux, ne dégénérant en rien de s vertus, accrut aussi de beaucoup ses seigneu ries par plusieurs alliances.

Pour revenir à nos rois, les lieutenants d Carloman avaient mis sous l'obéissance de le maître la meilleure partie de l'Italie, et mêm pris le pape Jean qui s'y voulait opposer. I saint-père, échappé de leurs mains, vint e France, où il fut magnifiquement accueilli pa Louis le Bègue, qu'il couronna empereu d'Occident à Troyes. Après plusieurs protes tations d'amitié de part et d'autre, le pape retournant en Italie, fut pris par les gens d Charles le Gras, et forcé de le couronne aussi empereur. Louis, prévoyant lors l tempête qui le menaçait du côté de ses cou sins, traita avec Louis l'un d'eux, tant afin d les diviser que pour se servir du secours de Allemands contre ses propres sujets. Il tomb malade, et envoya quérir Louis, son fils qu'il mit en la garde de Bénard, comte d'Au vergne, qu'il fit son bail et gouverneur de s personne. Puis, comme sa maladie vint à s rengreger, quelques jours après, sentant ap procher son heure dernière, il lui fit porte par Eudes, évêque de Beauvais, son épée, s couronne et ses autres ornements royaux commandant à ceux qui étaient près de lui d le faire sacrer et couronner. Il trépassa à Com piègne le vendredi saint, l'an 879, et fut in humé en l'église de la Vierge-Marie.

LOUIS ET CARLOMAN, XXVII^es ROIS.

Gauzelin et les traîtres, avec toutes les intelligences qu'ils avaient en Allemagne, n'avaient pas eu grande satisfaction dans leurs desseins, n'étant ni vengés de leurs ennemis qu'ils pensaient accabler sous les ruines de l'état, ni enrichis de ses débris. Ils n'avaient donc garde d'en demeurer là ; mais, par leurs menées, sollicitaient Louis à reprendre les erres de sa première entreprise, l'assurant que la France lui tendait les bras comme à son souverain; que Charles, encore lié au berceau, demandait plutôt secours par ses cris et par ses larmes innocentes contre le débordement des nations barbares que non pas un sceptre que de vingt ans il ne se saurait porter, qu'au reste Louis et Carloman étaient bâtards du Bègue, l'un d'eux d'humeur pesante et engourdie parmi tant d'affaires, l'autre, plus amoureux des femmes que du salut public, tous deux encore jeunes et sans aucune expérience, et par conséquent indignes de la couronne. Luitgarde, sa femme, dont le courage altier ne prétendait à rien de moins qu'à l'empire de l'univers, joignant ses remontrances

aux leurs, les pressa tant qu'il accepta leurs offres; mais l'entreprise n'était pas si facile qu'on lui disait. Hugues abbé, seigneur toujours affectionné au repos du royaume et à la conservation du droit, avait prévenu la conspiration de Gauzelin, ayant assemblé tous les grands, auxquels il sut tellement faire détester cette perfidie, que le traître se vit presque abandonné de tous ceux qui lui avaient donné la parole, lorsqu'il voulut aller au devant de Louis. Ainsi, quand il fut sur les frontières de France, ne voyant rien qui branlât que contre lui, il se laissa persuader aux prières des bons prélats, qui le suppliaient de ne point tourmenter l'église de Dieu, donnant assignation aux deux jeunes rois de se trouver à Gondoulville pour parlementer amiablement ensemble; puis, s'en retournant chez lui, battit au pays de Hainaut les Normands, qui naguère avaient brûlé Saint-Omer, Térouane, Saint-Richer, Tournay, Aldembourg, Arras et quantité d'autres belles villes. Nos princes, un peu auparavant, par le support de l'abbé Hugues et du chambellan Thierry, avaient tous deux reçu la couronne en l'abbaye de Ferrières en Gâtinais. L'influence des seigneurs sépara le royaume en deux : Louis eut la Neustrie, Carloman la Guienne et la Bourgogne. Les deux rois, mortellement offensés d'un attentat de Boson, prirent serment de leurs ducs, chevaliers et vassaux, qu'ils poursuivraient cette injure sans relâche, et mirent sa tête à prix; mais il était tellement assuré parmi ces nouveaux sujets d'Arles, qu'il ne s'en trouva jamais aucun qui, par haine ou pour récompense, songeât à le trahir.

Toutefois, le titre de roi lui coûta bien plus qu'il ne valait. Il ne fut pourtant attaqué qu'après Charles de Germanie; leurs troupes allèrent fondre sur Hugues, bâtard de Valdrade, ennemi commun, qui, pour se maintenir durant les troubles, avait appelé les Normands à la destruction de la France. Elles ne rencontrèrent que son beau-frère Thiébaut conduisant tout le gros de son armée, qu'ils poussèrent en fuite avec un horrible carnage des rebelles. Pour Hugues, il ne se trouva point à cette occasion. De Lorraine, nos princes marchèrent contre Boson. Mâcon, l'une de ses bonnes places, fut prise en passant, et laissée en garde au gouverneur qu'il y avait établi, nommé Bernard *plante-pelue*, souche des comtes héréditaires de Mâcon. Vienne, ensuite, fut assiégée avec la femme, les enfants et les plus fidèles serviteurs de Boson. Charles laissa la moitié de ses troupes au siége avec ses cousins; et lui, avec l'autre moitié, passant en Italie pour la seconde fois, s'avança au travers des factions italiennes jusqu'à Rome, où il se fit bailler la couronne et rendre hommage par le pape, le jour de Noel de l'an 881.

La chrétienté semblait devoir respirer, lorsque Sigefroy et Godefroy, deux princes normands, descendus par la Meuse, brûlèrent la ville de Liége, puis celle de Cologne, et autres châteaux voisins. Parmi tous les outrages que l'Europe souffrait de ces idolâtres, rien ne fut plus honteux au nom français que la ruine de ces magnifiques bâtiments d'Aix, jadis élevés par Charlemagne, et la pollution du temple auguste de ce lieu, qui fut changé en écurie par ses ennemis. Louis de Germanie, aux plaintes de ses sujets qu'on égorgeait, lève encore de nouvelles troupes; mais comme il s'apprête à leur venir au devant, il est emporté en l'autre monde par une fièvre violente, le 20 janvier de l'an 882. Son fils unique l'avait précédé d'une année. Son armée, n'ayant point de fiance en aucun de ses capitaines, se débanda sur-le-champ; et les Normands, avertis de ce désastre, prirent Trèves, et défirent les évêques de cette ville et de Metz, qui accouraient au devant d'eux.

Charles le Gros, appelé à la succession de son frère par les seigneurs du pays, quitta l'Italie. Il avait une armée d'Italiens, de Français et d'Allemands, qu'il divisa en deux pour aller à Haslou attaquer les Danois en leur camp qu'ils avaient retranché; mais cette entreprise n'eut pas une heureuse réussite. Louis de Neustrie avait une prudence et une foi peu communes à ses semblables. Il mourut sans enfants l'an 882, à Saint-Denis, où il fut inhumé. Ainsi toute la Neustrie échut à Carloman, mais fort affligée des Normands; car ces infidèles, qui ne savaient ce que c'était de garder la foi qu'ils donnaient, traitaient avec lui pour avoir le temps d'aller piller un autre royaume. Ainsi, après qu'ils eurent fait composition avec l'empereur, ils se vinrent jeter sur la Neustrie, ordinaire théâtre de leurs cruautés. Carloman fut donc contraint d'y accourir en hâte, et y arriva sur le point que les Français leur allaient livrer bataille. Elle fut heureuse aux chrétiens, et la plupart de ces infidèles passés au fil de l'épée. Cette joie, au même temps, fut accrue par une autre. Richard, frère de Boson, si pourtant il était tel, ayant, en qualité de lieutenant-général, fidèlement servi son roi, lui donnait avis qu'il avait pris Vienne après un siége de trois ans, et amené à Autun la femme et les enfants de Boson.

Quoique ses armes prospérassent de la sorte, les Barbares ne laissèrent pas néanmoins de courir la Neustrie jusqu'à Paris trois ou quatre mois après; il ne fut point trouvé de meilleur expédient pour s'en défaire que

de gagner leurs chefs moyennant douze mille marcs d'argent.

En l'année 884, Carloman chassant dans la forêt d'Iveline, près Montlhéry, fut atteint d'une dentée de sanglier dont il mourut, ou blessé, dit quelque autre, par un de ses gens qui, lançant imprudemment un épieu, enferra son maître au lieu de la bête, accident que le bon roi déguisa si bien pour sauver la vie à celui qui la lui faisait perdre, que l'on n'en sut rien que longtemps après. Il fut honorablement enterré à Saint-Denis, et ne laissa point d'enfants. Hincmar mourut peu après lui.

CHARLES II, DIT LE GROS, ROI ET EMPEREUR. XXVIII^e ROI.

885. Désormais la monarchie française va être si confuse que les historiens seront aussi peu d'accord entre eux que l'étaient les divers seigneurs qui la divisaient. L'empereur, à cause de sa grosse et courte taille, surnommé le Gros, couronné heureusement par le pape, et plus heureusement venu à bout de Guy, duc de Toscane, lequel il avait ramené à l'obéissance par la conduite de Bérenger, l'un de ses favoris, venait, avec un concours de toutes prospérités, prendre le royaume des Gaules avec celui de la Germanie, et rejoindre en un corps ce qui avait été démembré par les partages. A son arrivée, pour reconnaître l'obligation qu'il avait à Hugues, il lui donna en fief perpétuel la Neustrie maritime, c'est la Normandie, laquelle aussi bien ne voulait pas le reconnaître; puis, comme s'il eût bien affermi son règne, il retourna devers le Rhin, et laissa les Gaules.

Les Normands, les plus dangereux ennemis de la France, occupant lors grand nombre de places sur la Seine et sur la Loire, s'en vinrent, en l'an 886, à l'embouchure de Seine qu'ils couvrirent de sept cents grandes barques, et, rebroussant amont cette rivière, arrivèrent devant la ville de Paris. Elle ne contenait lors, en son enceinte, que ce que nous appelons la Cité, entourée de tous côtés de la rivière, sur laquelle il y avait deux ponts, fortifiés aux bouts chacun de deux tours; l'un était celui qu'encore aujourd'hui l'on appelle Petit-Pont, dont la tour a été rehaussée par le prévôt Aubriot, sous Charles V; l'autre, ainsi que je crois, pouvait être vers le palais. La tour de celui-ci fut attaquée par les Normands. Leur général, Sigefroy, les encourageant, et, de l'autre côté, l'évêque Goslin exhortant ses Parisiens, l'assaut, soit pour l'attaque, soit pour la défense, fut le plus rude qu'eussent vu tous les capitaines de ce siècle-là; car, outre ce brave prélat qui y fut blessé d'un coup de flèche, les comtes Eudes et Robert son frère, enfants de Robert le marquis de France, qui avait été tué en Anjou, contre ces infidèles, l'abbé Ebon et les plus vaillants seigneurs de Neustrie s'étaient enfermés dans cette place, tenue lors pour un des remparts de la chrétienté. Néanmoins les tours de ces ponts, fort épaisses, bâties, en effet, de pierre de taille, ce qui était bien rare en ce temps-là, n'étaient élevées que de la hauteur d'un étage; Eudes et ses bourgeois se défendant obstinément, et jetant sans cesse sur eux des dards, des pierres, de la chaux vive, de la poix et de l'huile bouillante, les repoussèrent courageusement, bien qu'ils eussent déjà fait brèche. Sigefroy, ne voulant pas occuper une si grande armée contre une si petite ville, tandis que le siége tirait en longueur, fortifia l'église Saint-Germain-des-Prés pour y retirer son butin, puis se mit à courir la France, mettant tout à feu et à sang avec une partie de ses troupes. Ceux qui demeurèrent au siége bâtirent trois machines portées chacune sur seize roues, et capables de mettre à couvert soixante hommes qui, par ce moyen, commanderaient à la tour et massacreraient ceux qui en avaient la défense. Mais ces tours de bois, étant incontinent fracassées par les engins des assiégés, écrasèrent les soldats de dedans. Il n'est pas aisé de décrire les hauts-faits d'armes qui furent exécutés durant ce siége par les Français et les Normands. Paris doit à jamais célébrer la vaillance héroïque de ces douze chevaliers qui gardaient la tour du Petit-Châtelet, laquelle ayant été malheureusement séparée d'avec son pont par un ravage d'eau qui en rompit une arche, tellement qu'ils ne pouvaient être secourus, ces preux, après des coups de mains incroyables, succombèrent à la multitude et furent massacrés; mais l'histoire, entre les noms de ces douze, élevera celui de cet Ervé qui, refusant la grâce qu'à cause de sa beauté majestueuse les Normands lui offraient, se rua tout au travers d'eux, l'épée à la main, et, après en avoir renversé plus d'une cinquantaine, tomba déchiqueté d'autant de plaies, plus couvert du sang de ses ennemis que du sien même. Cette perte, funeste aux Parisiens, fut suivie de la mort du brave Hugues.

Après sa mort, les Parisiens, de plus en plus pressés par les infidèles, élisent Eudes, fils de Robert, pour leur comte, et le supplient d'aller quérir le secours de l'empereur, qui le reçoit favorablement. Henri, son lieutenant, y est envoyé de sa part avec toutes les forces de l'une et de l'autre France. Mais, comme il veut reconnaître l'assiette du camp des ennemis, il tombe dans un fossé qu'ils

avaient à dessein creusé sur le chemin et recouvert de paille et de bûchettes, où tout aussitôt il est enveloppé, puis assommé et dépouillé. L'armée qu'il conduisait n'ayant plus de chef se débanda en peu de jours. Un jour d'été, sur l'heure du dîner, la rivière basse et guéable, et leurs murailles, sur le bord de l'eau, fort aisées à écheler, avaient déjà laissé le passage libre aux Normands. Le chevalier Gerbaut fut le premier qui soutint leur effort sur le terrain de Notre-Dame; tandis que les autres chevaliers prenaient les armes pour venir à son aide, cinq autres se rangèrent premièrement auprès de lui; et enfin une grande troupe des plus braves y ayant apporté avec eux les reliques de sainte Geneviève, les ennemis furent, à l'instant, frappés miraculeusement d'une frayeur qui leur engourdit le courage; de sorte qu'ils jetèrent leurs armes par terre, et ressautèrent la muraille plus vite qu'ils ne l'avaient gagnée. Le jour suivant, l'empereur, venant en personne au secours de la ville, envoya devant six cents hommes de cheval, qui chassèrent les Normands jusque dans les forts qu'ils avaient bâtis tout autour de Paris pour l'investir. Lui-même arriva le lendemain, et campa à Montmartre. Charles acheta la paix des Normands moyennant sept cents livres d'argent, leur permettant d'hiverner à l'entour de Sens et dans la Bourgogne. Il leur accorda aussi le pays depuis dit Normandie, et l'abandonna à leur discrétion, en haine de ce qu'il méprisait ses commandements. Nonobstant ces conditions et l'argent qu'ils avaient reçu de lui, ils tinrent aussi peu de compte de la parole qu'ils lui avaient donnée comme de ses forces.

L'empereur, après cette honteuse paix qui ne calmait point les violences de la guerre, s'en retourna en Allemagne, méprisé des Français et haï des siens, qui l'accusaient de lâcheté, de peu de sens et de faiblesse d'esprit. Ses domestiques et ses officiers, l'ayant en extrême mépris, lui firent banqueroute, après avoir pillé sa garderobe et tous ses meubles précieux, et pour comble d'indignité le poussèrent hors de chez lui. Voilà donc cet empereur qui commandait presqu'à toute la chrétienté chassé de son palais, tout seul, tout nu, et n'ayant pas seulement un valet qui le voulût suivre, réduit, en moins de trois jours, à mendier son pain sur un fumier. Et puis, ô têtes couronnées qui vous élevez jusqu'au ciel! fiez-vous à un trône qui dépend de l'inconstance de vos sujets! Et puis vous, que le bonheur emporte avec tant de rapidité, estimez-vous heureux, ayant toujours à craindre un semblable revers. Ce prince était prêt à mourir de froid et de faim, si Luingbert, archevêque de Mayence, ne lui eût envoyé de quoi manger. En ce pitoyable état, néanmoins, il se montra plus généreux qu'il n'avait été dans l'éclat de sa grandeur, car il ne murmura jamais de son désastre.

L'empereur, par compassion, lui assigna, pour son entretien, le village de Nidinguen, en Souabe, dont ses ennemis ne le laissèrent pas jouir longtemps, mais l'étranglèrent secrètement, de peur que, si par quelque revers inopiné, il venait à remonter à sa première autorité, il ne les punît de leur trahison; plus méchants, à la vérité, d'avoir achevé un si damnable parricide, mais, en quelque façon, moins cruels d'avoir terminé ses misères. Il mourut l'an 888, et fut enterré à Richenoue, île du lac de Constance. On tient qu'il fut le premier qui ajouta aux dates de ses lettres l'an de l'incarnation de Jésus-Christ, qu'on n'avait pas accoutumé d'y mettre auparavant.

EUDES, XXIX[e] ROI DE FRANCE.

889. Après divers troubles qui suivirent la mort de Charles le Gros, Eudes, fils de Robert le Fort, fut élu roi, et pour ses mérites et ceux de ses ancêtres, on lui déféra la couronne par les mains de Gautier, archevêque de Sens.

Sa vaillance, sa bonne mine et sa dextérité aux armes donnaient bon augure aux peuples, qui se charment par ce qui éclate; il s'alla faire reconnaître roi en Aquitaine. A son retour, étant un jour sorti de Paris avec mille hommes de cheval comme pour aller à la chasse vers Bondy, il fut averti que les Normands n'étaient pas loin : de fait, il parut aussitôt quelques uns de leur avant-coureurs, qu'il chargea, mais ne jugeant pas à propos de s'engager plus avant, il commanda aux siens de se tenir prêts, monta sur le Montfaucon, et de là, embouchant son cor, les appela, et les Normands furent massacrés au nombre de dix-neuf mille. Le roi se comporta en héros et fut en grand danger de sa personne, un chevalier normand lui ayant abattu la moitié de son heaume d'un coup de hache, auquel en revanche il perça la gorge d'un coup d'estoc.

Le royaume était tiraillé par les étrangers, mais non moins par les Français, chacun en emportant sa pièce selon ses forces. Raoul, fils de Conrad, neveu de l'abbé Hugues, forma une monarchie au delà du Montjoux, et se fit couronner à Saint-Maurice de Valais, par une assemblée d'évêques, roi de Bourgogne transjurane, c'est à dire de la Savoie et de la Suisse, que sa postérité tint jusqu'à l'an 1000 : Richard tenait le duché de Bourgogne;

Louis, fils de Boson, sous prétexte d'être opposé aux Sarrasins et aux Normands qui couraient la Provence et le Dauphiné, fut aussi sacré roi de la Bourgogne cisjurane : mais quelles forces avait-il pour résister à ces Barbares, ni quel service rendait-il lors à la chrétienté? Eudes n'avait pas la couronne à si bon marché, il était toujours à cheval. Eudes, obligé de se rendre en Aquitaine, rétablit l'ordre; mais il fut contraint de revenir à Paris où d'autres soucis l'appelaient, notamment les entreprises du jeune Charles. Celui-ci, étonné d'une si prompte arrivée, se sauve à Worms, où se tenait lors un parlement : son cousin Arnoud, déjà jaloux de la trop grande puissance d'Eudes, implore son assistance, et promet de lui faire hommage et tribut de son royaume si, par son aide, il le peut assujettir. Ces offres étaient trop glorieuses à Arnoud pour être refusées; mais n'en effectuant pas les conditions, il n'en acquerra que de la honte. Il quitte donc le parti d'Eudes pour se donner au plus offrant, et se déclare pour Charles Son armée, ayant pillé la Champagne au bruit qu'elle entendit qu'Eudes s'avançait pour l'affronter, retourna d'où elle était venue, et Charles mal mené se retira en Bourgogne ; mais il en revint bientôt avec de nouvelles troupes; enfin, par l'entremise des gens de bien, spécialement de Foulques, la paix fut conclue, et Charles reconnu roi par son rival, mais de parole seulement; car je ne lis point qu'il lui ait rendu aucune place, ni quitté le titre de roi.

Les Normands, alléchés par le butin qu'ils faisaient sur les terres des chrétiens, craignaient moins les armes des Français, qu'ils n'en convoitaient les richesses. Une autre flotte descendit en Neustrie, attirée secrètement par les présents de Charles. Le roi mania si accortement l'esprit de Hondé, leur capitaine, qu'il reçut le baptême, et lui ayant promis fidélité d'un bon vassal, fut par lui mis en possession du comté de Chartres. Il fallait bien qu'il se fortifiât ainsi d'étrangers, puisque ses sujets ne lui étaient point fidèles, et que toujours Eudes lui était fâcheux. Il parut néanmoins que celui-ci avait plutôt pris le sceptre pour défendre et sagement gouverner son pays affligé de tant de malheurs que pour s'en rendre plus riche ni plus superbe; car, venant à mourir, bien qu'il laissât un fils et son frère Robert, il déclara que c'avait été son dessein de remettre l'État sous l'obéissance de Charles, dès lors qu'il l'aurait pacifié, protesta qu'il le lui résignait, et pria les seigneurs de ne point troubler ce jeune roi. Il décéda à la Fère, en Picardie, l'an 898, le dixième de son administration. Son tombeau est à Saint-Denis.

CHARLES III, DIT LE SIMPLE, XXX^e ROI.

On ne peut commencer le règne de Charles le Simple qu'après le décès d'Eudes, qui, par l'ordre des États, avait toujours manié le gouvernail. A cette heure que personne ne lui dispute le droit de ses ancêtres, il y a quelque apparence qu'il s'en rendra digne. Le premier démêlé qu'il eut fut en Lorraine. Zundibold, lequel, établi roi de ce pays, il y a quelques années, par son père Arnoud, avait, à diverses fois, molesté la France, est maintenant inquiété de la rébellion des siens. Il avait chassé un sien favori, nommé Raguinaire, pour quelque cause secrète : celui-ci, ayant commandement de vider le royaume dans quatorze jours, s'était retiré dans le château de Durfosc, imprenable à raison des marécages que la Meuse fait tout autour, et de là, suscitant ses amis dans le royaume, et mandant de dehors le roi Charles, montrait bien à son maître que les princes qui chassent un favori après l'avoir trop agrandi, se mettent en danger d'être chassés eux-mêmes.

Il y eut en Allemagne quelques querelles entre les seigneurs. Albert de Bamberg tua en une rencontre Conrad, père de Conrad, qui sera roi, et lui-même eut la tête coupée par le commandement de Louis. En France, il y eut aussi quelques petites guerres entre Arnoud, comte de Flandre, et Hebert de Vermandois et l'archevêque Foulques, revenant de la cour qui était à Compiègne, fut assassiné en un bois par Vinomach de l'Ile, vassal de Baudouin, en haine de ce qu'il ne voulait pas que ce comte abusât des biens d'Église; mais ces querelles étaient peu sensibles au regard des ravages des Normands. Héric ou Harec, l'un de leurs chefs, ravagea les rivages de la Loire et brûla Saint-Martin-de-Tours. D'autre part, Raoul et Gerlon, frères, ayant été repoussés d'Angleterre, se logèrent en la Neustrie maritime, prirent Rouen et même plusieurs places en Bretagne. De là ils montèrent à Paris, qu'ils avaient juré de prendre, y revenant tous les ans pour l'assiéger. Mais ils ne firent pas mieux que les autres fois, et, ayant levé le siége, une troupe s'avança en Bourgogne, celle que nous appelons ainsi aujourd'hui, où le duc Richard en fit grand carnage près de Tonnerre. Robert, frère du feu roi Eudes, comte de Paris, couvrit aussi la campagne de Beauce de sept mille des leurs. Et néanmoins, après tant de pertes, ils forcèrent encore les Français à les rechercher de paix. Raoul se fit baptiser et ajouta à son nom celui de Robert; il épousa ensuite Gille, fille de Charles. Ce prince se fit remarquer par sa vaillance et sa justice, à ce point qu'il se rendait responsable de tous les vols et lar-

cins qui se commettaient sur ses terres; et son exacte police fut telle que, durant plusieurs années, aucun n'osa toucher à des chaînes d'or qu'il avait exprès pendues à un poteau dans la forêt de Moulineaux, chose prodigieuse parmi une nation si accoutumée de ce temps-là aux brigandages.

La France éprouva quelque temps de repos: car les Normands de dessus la Loire, pressés par Robert, comte de Paris, avaient été bien aises de se retirer bagues sauves. Il se présente durant ce calme une belle occasion de rejoindre la Lorraine à notre France. Louis, fils d'Arnoud, décédé l'an 911 sans héritiers, les Allemands avaient élu empereur Othon, duc de Saxe, qui refusa la couronne, s'excusant sur sa vieillesse, et pria les seigneurs d'élire Conrad. Sur ce témoignage irréprochable, Conrad fut couronné à Aix.

Charles eut à combattre les Hongres, contre lesquels se comporta vaillamment Ervé, archevêque de Reims; et vers ce temps-là trépassa glorieusement le roi Conrad. Incontinent après sa mort, Charles, en prenant avantage, se jeta en Austrasie, et la conquêta jusqu'à Worms, où Henri lui vint rendre hommage, et fut confirmé en sa duché, n'osant pour lors encore prendre le titre de roi. Mais Charles, en accroissant son empire, diminuait son autorité, et peu à peu se rendait méprisable aux étrangers aussi bien qu'aux Français. Les uns et les autres ayant reconnu la grande simplicité de son esprit, qui se laissait mener aux conseils d'un favori nommé Aganon, cruel au peuple et insolent à l'endroit des seigneurs, dont il s'attribuait toutes les dignités et les charges pour s'en enrichir lui et les siens, avec tant d'orgueil qu'il était beaucoup moins accessible et plus redoutable que le roi. La prophétie de Henri fut véritable sur ce sujet, lequel ayant attendu trois heures à la porte du cabinet de Charles, auquel Aganon faisait la leçon, après avoir dit *qu'il ne savait point faire le valet pour d'autre que pour son roi*, ajouta: *Il adviendra dans peu de temps ou que ce favori régnera, ou qu'il sera réduit avec son maître à une condition privée, et par ainsi soit que l'un ou l'autre arrive, Charles sera toujours vassal.*

Gislebert ne cesse de remuer contre le roi; il se révolte premièrement, mais il est dompté; il sollicite après Henri, lui représente qu'il est temps de séparer la France germanique d'avec la celtique; qu'il en a les droits, qu'il est du sang de Charlemagne, et souhaité par la plus saine partie des Germains. En outre, il écrit à Robert, comte de Paris, lequel était piqué contre Aganon de ce qu'il avait ôté l'abbaye de Chelles à son fils Hugues le Grand, et d'ailleurs offensé contre Charles de ce qu'il ne lui avait pas fait part de l'Aquitaine, qu'il prétendait avoir appartenu à son frère, et même ne croyait pas avoir perdu le droit sur la couronne si l'occasion s'offrait de le renouveler. Ces trois puissants princes, ainsi ligués contre le Simple, Henri commença le premier à secouer le joug, et courut sus aux troupes de Charles, en tailla grand nombre, et chassa honteusement les autres. D'un même effort, il mit le siége devant Metz, dont l'évêque et les habitants lui jurèrent obéissance. Les trèves furent faites après cela entre les deux princes: Charles les viola, mais à son dommage; car lorsqu'il courait la Lorraine avec ses troupes, Robert, suivant toujours les conseils de Gislebert, forme une puissante ligue et amasse des gens de tous côtés, qu'il baille à son fils Hugues, lequel, renforcé du secours du traître Ervé, archevêque de Reims, s'avance jusqu'à Laon. Alors, au bruit de ce soulèvement, presque tous les Neustriens et les Aquitains abandonnent Charles et son mignon. Toutefois si, avec ce qui lui restait, il eût généreusement attaqué Hugues, qui n'avait que deux mille hommes, il eût éteint cet incendie; mais il avait si grande peur d'exposer son favori au danger, que, laissant lâchement son royaume en proie aux rebelles, il s'enfuit au delà de la Meuse pour mettre Aganon en sûreté. Il repassa sitôt qu'il se fut assuré de l'affection des Lorrains, dont il amenait une grande armée, se voyant encore assisté de Hébert, comte de Vermandois. Avec ces forces, il pilla les terres de l'église de Reims, et entra en Picardie; mais quand il eut appris que Raoul et Hugues le Noir, enfants de feu Richard, duc de Bourgogne, avaient amené à ses ennemis une belle gendarmerie, il fit retraite promptement en Lorraine, dont il possédait encore une bonne partie. Cependant Robert fait surprendre par ses gens Laon, où Aganon avait en magasin ses trésors, amassés du sang du peuple et de la dépouille des seigneurs. Il les fit libéralement partager entre ses capitaines, et s'acquit les esprits que le roi avait aliénés; si bien que, l'an 922, il fut élu et sacré roi à Reims, par les mains d'Ervé, qui, étant trouvé mort à trois jours de là, fut estimé, par ceux du parti de Charles, avoir été frappé d'une punition divine. La France, par ce moyen, avait trois souverains: Henri, au delà du Rhin; Charles, en Lorraine; et Robert, en Neustrie et Aquitaine. Henri n'avait que faire des deux autres; mais eux, comme plus faibles, briguaient son amitié. Afin de l'acquérir, Charles s'aboucha avec lui au confluent du Rhin et de la Moselle; mais Robert fit si bien de son côté, qu'il le vit aussi sur la rivière de Rura, et tira de lui assurance qu'il n'assisterait

point son corival; entrevue qui obligea les seigneurs lorrains à demander trève à Robert; Charles même, quoiqu'il ne les eût pas jurées, les garda tout autant qu'il les jugea commodes à ses desseins. En une rencontre, il tua Robert d'un coup de lance.

Hugues, fils de Robert, et d'autres seigneurs accourant à ce désordre, remettent leurs troupes effrayées de la mort du général, et poussent en fuite Charles, assez glorieux d'avoir sacrifié son ennemi de sa propre main. Chacun des deux partis s'attribua l'honneur de la victoire : celui de Charles, pour avoir coupé la tête de l'autre, et celui de Robert pour avoir couché paisiblement sur le champ de bataille. Mais que servit cet avantage au Simple? Pas un des seigneurs, ou par mépris qu'ils faisaient tous de lui, ou par crainte qu'ils en avaient, ne voulut suivre son parti. Raoul fut sacré à Reims, et Charles, démis du royaume pour la troisième fois; n'ayant plus de sujets, pour s'y rétablir, il implora l'aide des Normands, qui ne cherchaient qu'à butiner; mais Raoul, s'étant campé sur Oise, coupa chemin à ce dessein, et leur empêcha le passage. Tellement que ce prince malheureux, sans ressource, fut contraint de repasser la Meuse. Dans son affliction, comme l'on dit, il toucha le roi Henri; car lui ayant envoyé un gentilhomme avec un présent du bras de saint Denis, qu'il avait accoutumé de porter au cou, le prince allemand, ému de pitié au récit de ses malheurs, et au lieu de l'opprimer, lui prêta secours par l'avis de son gendre Gislebert, ennemi juré de Raoul. Les Français, effrayés de revoir le roi qu'ils avaient chassé revenu avec des forces capables de les punir, eurent recours à des ruses encore plus méchantes que leurs violences. Ils attirèrent à leur faction Hébert, comte de Vermandois, qui, par ruse, s'empara de Charles, dans une visite que celui-ci avait eu l'imprudence de lui faire à Saint-Quentin. Charles fut envoyé, sous bonne et sûre garde, à Château-Thierry, l'une de ses forteresses, l'an 923. Ogine, femme de ce roi affligé, ayant appris son désastre, se sauva en Angleterre avec un fils nommé Louis, qu'elle avait eu de lui, attendant là chez son frère, avec patience, que Dieu lui rendît la justice qu'elle n'espérait plus des hommes.

OGINE, FEMME DE CHARLES LE SIMPLE.

Théagine, c'est à dire femme divine ou déesse, par d'aucuns nommée Ogine, fille d'Edouard, roi de Kent, en Angleterre, et sœur d'Alstan, fut, l'an 903, prise en mariage par Charles le Simple, qui se voulait fortifier contre les Normands et contre ses vasseaux rebelles. La maison de Robert ayant formé le dessein de détruire la sienne, Hugues le Grand, pour contre-carrer les carliens, épousa Ethilde ou Elisabeth, autre fille d'Édouard et sœur de Théagine, qui mourut treize ans après qu'elle fut passée en France. Celle-ci ne semblait pas tant y être venue pour régner que pour exercer sa patience; car, au bout de vingt ans, durant lesquels elle avait vu son mari continuellement attaqué par les armes et par la trahison de ses frères, elle le vit malheureusement emprisonné par Hébert, comte de Vermandois. Tout effrayée de ces funestes nouvelles, jugeant bien, comme il était vrai, que les ligués avaient dessein d'arracher entièrement la vraie tige de ses rois, afin de partager le royaume entre eux comme il leur plairait, ou du moins, quand ils n'en voudraient qu'à la personne de Charles, ils ne le pardonneraient pas, par maxime, à son fils Louis, elle le prit avec ce qu'elle trouva de plus précieux et de plus aisé à emporter, et se sauva en diligence en Angleterre, déguisant sa condition et, ce qui est plus difficile, le deuil qu'elle avait au cœur et que les femmes malaisément peuvent cacher. Treize ans ou environ se passèrent durant que la fortune préparait les moyens de la ramener en France. Après la mort de Raoul, Hugues, faisant conscience de prendre la couronne durant qu'il y aurait de légitimes héritiers, envoya des ambassadeurs quérir le jeune prince avec lequel elle fut en grande magnificence reçue à Boulogne et hautement louée par les Français de leur avoir si soigneusement conservé leur roi. Ce bon accueil fut incontinent suivi de plusieurs rébellions, contre lesquelles son courage mâle animait ses bons serviteurs et le secours qu'elle faisait venir d'Angleterre, non seulement de paroles, mais encore d'exemple, combattant et marchant à la tête de ses troupes, qu'elle conduisait hardiment d'un côté, tandis que son fils travaillait de l'autre. Si bien que l'on peut dire de cette princesse qu'elle eut l'ame virile au moins jusqu'à l'âge de soixante-quatre ou cinq ans, âge qui la vit retomber dans sa faiblesse naturelle, et ternir, par une honteuse passion, sa gloire et le souvenir du feu roi Charles son mari; car, lors elle aima éperdument Albert ou Adalbert, fils de feu Hébert, celui qui l'avait tenue treize ans en prison. Ne sachant plus couvrir cette ardeur qui s'accroissait d'heure en autre, elle se déroba de la cour avec quelques uns de ses plus confidents et alla à Saint-Quentin, où elle l'épousa, pour désobliger, disait-elle, son fils, dont elle avait reçu quelque déplaisir; qui, se

vengeant d'elle par une autre façon, lui ôta l'abbaye de Laon qu'elle tenait et la donna à sa femme, Gerberge. Ce mariage, si déraisonnable et si hors de saison, fut honteux à la reine et peu avantageux pour Albert; tant il est vrai que ce sexe aime toujours avec manie et n'est que fort rarement aimé sans déshonneur.

RAOUL, XXXI^e ROI DE FRANCE.

923. Nous comptons cet usurpateur au nombre des rois, parce que la France n'en avait point d'autre depuis l'emprisonnement du Simple. Il tint le sceptre plus justement qu'il ne l'avait usurpé; rembarrant premièrement les Normands de la rivière de Loire; de là s'en allant recueillir aussi la Lorraine, qui avait été sous l'obéissance de Charles.

Délivré ensuite de la crainte des Normands avec lesquels il s'était accommodé, il fut plus hardi contre Guillaume, duc d'Aquitaine, qui faisait du rétif à ses commandements. Les deux armées se trouvèrent vis à vis, séparées seulement par la rivière de la Loire; les gens de bien, de part et d'autre, moyennèrent enfin une trêve, et ensuite une entrevue, dans laquelle le duc rendit hommage au roi, et reçut en récompense le Berri, qu'il lui avait ôté avant que d'être roi. Ayant ainsi doucement rabaissé l'orgueil des Aquitains, il marcha avec bien plus d'ardeur contre les Hongrois, lesquels, retournant du pillage d'Italie, étaient déjà au haut des Alpes, quand Raoul y arriva assez à temps pour les enfermer dans ces détroits et leur bloqua tous les passages, mais non pas si étroitement que, laissant une partie de leur peau, comme fait le serpent, ils ne trouvassent moyen de s'échapper. Étant évadé de ce péril, ils n'oublièrent pas leur cruauté, mais se jetèrent sur le Languedoc et la Gascogne, qu'ils ravagèrent avec des excès de rage inouis.

Cependant, les Normands pillèrent la Bourgogne, et une bande de ces coureurs s'approcha de Paris, tandis qu'une autre se rua sur la Picardie. Raoul, irrité de leur perfidie, résolut d'employer toute sa puissance à s'en venger. Il convoqua donc son ban, et assaillit Eu, place forte et retraite de ces pillards, où ils avaient envoyé mille bons hommes de Rouen pour la garder; s'étant emparés de la ville, ils tuèrent tous les mâles qu'ils purent attraper. En une autre occasion, ils eurent leur revanche; le roi les avait enclos dans un bois, guère loin d'Arras, pensant les y faire périr de faim; mais ils se jetèrent à l'improviste sur son quartier, avec tant de hardiesse et de fureur, qu'ils forcèrent ses chevaliers, le blessèrent et l'eussent pris, sans la prompte assistance du comte Hébert. Etant échappé de ce danger, il leur paya contribution pour avoir la paix et loisir de poursuivre le duc Guillaume d'Aquitaine, une autre fois révolté contre lui, qui, étant décédé quelques mois après, l'an 928, eut pour successeur Eble, fils de Ranulfe, son frère, auquel succéda Aymar, comte de Poitiers, qui joignit le comté d'Auvergne à ce duché.

Raoul exerça environ treize ans la souveraineté qu'il avait usurpée; sévère contre les méchants, courageux contre les ennemis de l'État, pieux et débonnaire, mais avec tout cela tyran, il eut une fin de tyran, car il fut mangé des poux, et pour avoir été roi injustement, eut avec justice le destin d'un gueux. Il décéda à Auxerre, au mois de janvier de l'an 936, et fut enterré en l'église Sainte-Colombe-de-Sens. Il avait deux frères qui lui survécurent : Hugues surnommé Capet ou le Noir, qui hérita, par sa mort, du duché de Bourgogne, et Boson qui fut comte de la Haute-Bourgogne. L'un ni l'autre ne prétendirent à la couronne après son décès, mais seulement à se maintenir souverains dans leurs terres.

LOUIS IV, DIT D'OUTRE-MER, XXXII^e ROI.

Hugues, assez puissant pour faire un roi, mais non pas assez puissant pour l'être, en un temps où il y avait tant de grands seigneurs qui ne lui eussent pas voulu céder, dépêcha aussitôt en Angleterre Ansegiste, archevêque de Reims, avec cinq ou six de ses plus considérables amis, pour ramener le jeune Louis au trône de ses pères. Sa mère Ogine, ayant trop éprouvé la légèreté et la trahison des Français, ne voulait pas souffrir que son fils s'allât exposer aux embûches et aux indignités de ceux qui, se disant ses sujets, l'affligeraient plus que ses ennemis; mais le roi Alstan, son oncle, lui remontrait au contraire *qu'il n'y avait point de hasards dont une couronne ne dût être achetée, que ce serait lâcheté à lui de refuser ce que les mortels briguent en ce monde comme un rayon de la Divinité, et s'il ne se souciait pas de régner pour lui, qu'au moins il régnât pour ses enfants, qui détesteraient à jamais sa mémoire s'il laissait perdre un si bel héritage.* Cette exhortation lui ayant rendu le courage que sa mère lui avait ôté par ses larmes, il prit congé de son oncle, qui lui promit tout secours, et s'embarqua pour revenir en France. Hugues et la plupart des seigneurs français le reçurent sur la grève à Boulogne, où ils lui prêtèrent le ser-

ment de fidélité, et deux jours après le menèrent à Laon, où, le vingtième de juin, de l'an 936, il fut sacré et couronné par le ministère de l'archevêque Artold.

Peu de temps après son avènement, Louis sentit la nécessité d'affaiblir l'autorité de Hugues le Noir qui gouvernait la Bourgogne; mais, après un accommodement imprudent, ce prince, qui jugeait fort mal des desseins de ceux avec lesquels il traitait, se laissa duper aux apparences et à la dissimulation, parce que lui-même n'en avait point. Il se laissa tromper par Othon, d'où il advint que la Lorraine fut détachée de la couronne de France, et que, peu après, ce même Othon, étant entré en France à la tête d'une armée formidable, s'avança jusque sur la Seine. Mais il s'en retourna, sans que l'on en ait bien expliqué la cause, avec autant d'imprudence qu'il avait montré de résolution dans son entreprise.

La plupart de ceux qui lui avaient donné la foi lui tournèrent casaque dès qu'il eut tourné le dos : deux cependant persistèrent comme chefs de parti et chargèrent si bien le roi dans les environs de Laon, qu'il n'échappa la prison que par la mort de ses plus vaillants chevaliers, qui s'immolèrent pour le tirer du danger. Tellement qu'après cet affront étant délaissé de tous les Neustriens, il se sauva chez Constantin, qui le reçut en sa ville de Vienne, où les Aquitains, plus justes cette fois que les Neustriens, le vinrent reconnaître pour seigneur. Le pape Étienne, aussi touché de compassion et de reconnaissance de voir déshériter un prince de cette race, à laquelle le saint-siége avait tant d'obligations, dépêcha en France son légat Damase avec des lettres adressées à tous les princes du royaume, qui les exhortaient de se soumettre à Louis leur légitime seigneur, et en cas de refus les menaçaient de les retrancher de la sainte Église Chrétienne.

Quelque temps après, Guillaume, duc de Normandie, fort homme de bien, s'étant trouvé dans une île sur la rivière de Somme, près Péquigny, fut assommé un soir en repassant l'eau, par quatre chevaliers indignes de ce nom, l'an 943. Il fut enterré en Notre-Dame-de-Rouen. Le roi Louis, obligé de punir exemplairement un si lâche assassinat, assura bien les Normands qu'il le ferait, mais c'était afin de les leurrer en espérance de réunir à sá domination cette belle province. Louis se saisit du petit Richard, fils du défunt, et le retint sous couleur de le vouloir nourrir à sa cour. Les bourgeois, ayant entendu que leur prince était captif, coururent brusquement aux armes, et entourèrent le logis du roi, qui, redoutant cette fureur populaire, prit le petit duc entre ses bras et le leur montra, les assurant qu'il ne le gardait que pour le tenir en sa protection, si bien que, se laissant piper à ses belles paroles, ils souffrirent inconsidérément qu'il l'emmenât avec lui. Mais n'ayant su à son ordinaire couvrir sa passion, il l'appela un jour fils de p....., et le menaça de lui faire brûler les jarrets, lui donnant des gardes plus vigilants qu'auparavant. Osmond, gentilhomme de ce jeune prince, ayant peur que ces menaces ne fussent effectuées, conseilla à son maître de faire le malade; et comme il eût si bien joué son personnage, que ses gardes, le pensant réduit à l'agonie, observaient moins soigneusement ses actions, son fidèle serviteur le prit, et l'ayant enveloppé dans du foin qu'il feignait porter à ses chevaux, le sauva au château de Coucy, et de là le fit mener à Senlis entre les mains de Bernard, comte de cette ville, issu de la maison de Vermandois. Alors le roi reconnut sa faute, mais trop tard pour prévenir la ligue que ne tardèrent pas à former les Normands qui tinrent bon en faveur de leur nouveau duc.

Cependant un nombre considérable de jeunes seigneurs, succédant à l'inimitié que leur père portait à Louis, incommodaient ses vassaux et nourrissaient de petites guerres, lesquelles furent pourtant assoupies par le moyen de Hugues, pour lors si avancé dans les bonnes grâces du roi, qu'il lui avait fait tenir sur les fonts une sienne fille, ajoutant à ses terres la Bourgogne, et à ses titres celui de duc des Français : agrandissement qui renversa depuis la postérité du roi, mais qui accommoda pour lors ses affaires; car tous les autres seigneurs n'osèrent lever la tête pendant que cette union dura. L'Allemagne même nous vint quereller sur un prétexte aposté que quelques vassaux du roi avaient voulu tuer l'empereur Othon qui, pour ce sujet, envoya le général Hermand avec une armée dans les terres de Louis. Lui-même, venu au palais d'Aix, démit le duc Othon de son duché de Lorraine, soupçonné de favoriser les Français, et mit en sa place un autre aussi nommé Othon. L'empereur Othon se trouva si offensé qu'il chassa honteusement les ambassadeurs de Louis, et reçut ceux de Hugues à bras ouverts. Bernard le Danois détourna le grand orage qui menaçait la Normandie déjà plus qu'à demi conquise, en semant de la division entre le roi et Hugues : puis, ayant vu ce dernier, lui jeta encore finement de plus grands soupçons dans l'esprit; et, pour l'attacher entièrement aux intérêts des Normands, lui demanda sa fille Émine en mariage pour Richard. Mais pour achever il fallait que le roi renonçât à la tutelle de ce jeune duc,

autrement il eût toujours eu occasion de le quereller. Voilà pourquoi Bernard, du consentement de Hugues, délibéra de le prendre prisonnier, afin de l'y faire renoncer; la fourbe fut ainsi conduite : Aigrold, chassé de son royaume de Danemarck par son propre fils, et logé en Cotentin par le feu duc Guillaume, se met sur mer et pille les côtes de Normandie, afin d'attirer le roi dans les piéges qu'on lui tendait. Hugues même, pour mieux couvrir l'artifice, ayant défait quelques uns de ces coureurs à la campagne, manda au roi que le mal croissant de jour à autre avait besoin de sa présence. A ces nouvelles il vient à Rouen, où tout lui riait pour le trahir. Là, ayant fait amas de gens de tous côtés, il se laissa persuader qu'Aigrold, épouvanté de sa venue, serait bien aise de pacifier le tout à l'amiable, et sur cette opinion lui manda qu'il le vint trouver au gué Herluin. Le Normand n'y manqua pas, mais à dessein de le prendre. Louis se sauva à Rouen avec un chevalier normand qui lui fut fidèle; mais il fut retenu prisonnier par les autres qu'il pensait être ses serviteurs et bons vassaux. La reine Gerberge, qui était lors à Laon, remplit aussitôt toute l'Europe de ses plaintes, demandant vengeance de cette trahison à son frère Othon et à Edmond, roi d'Angleterre : ce qui fut cause que Hugues, jugeant bien que si le roi était mis en liberté par autre moyen que par le sien, il aurait le blâme de sa captivité, et se serait peut-être contraint d'obéir à un étranger, qui par ce moyen prendrait pied dans le royaume, moyenna envers les Normands qu'en leur baillant Charles ou Carloman, le plus jeune des fils de France, en otage, ils rendraient le roi, auquel il en coûta encore le château de Laon, qu'il fallut bailler à son libérateur. Il fut donc délivré à ces conditions après un an de prison, le jeune Charles qui était en otage étant cependant décédé à Rouen.

En ce temps-là, une maladie cruelle, nommée *le mal des Ardents*, s'attachant aux humains par contagion, les consumait par des douleurs insupportables, et de toutes parts la France se vit en proie aux plus horribles calamités; partout des troubles, des combats, des brigues armées; partout la désolation, les vainqueurs du jour devenant les vaincus du lendemain, et les uns et les autres étant également funestes à la France. Prises alternativement et reprises, les villes n'étaient pas plus épargnées que les campagnes.

Après une longue série de calamités, les rois eurent une entrevue sur la rivière de Car, qui, du Luxembourg vient choir dans la Meuse, entre Sedan et Mouson; ils y assignèrent, en un synode, à Verdun, pour juger tant de différends. Hugues, archevêque, n'y voulut pas assister, non plus qu'en un autre général, assigné de l'autorité du pape Agapet, au Palais-Royal d'Ingelheim, où les deux rois s'étant assis sur un même banc, vis à vis des évêques, Louis se leva et commença de faire sa plainte : *qu'ayant été rappelé d'Angleterre, et reçu à l'héritage de son père par la voix et la faveur de toute la noblesse, le duc Hugues qui l'avait fait venir avec tant d'instance n'avait cessé de le persécuter, de susciter à tous propos des révoltes contre lui, jusqu'à le faire prendre et détenir en prison, dont il ne fût jamais sorti s'il ne lui eût abandonné la ville de Laon; que tous ces désordres avaient été sans sujet et méchamment causés par ses vassaux, et que si quelqu'un lui voulait reprocher qu'ils fussent arrivés par sa faute, il s'en purgerait en telle façon que le concile aviserait, et même offrait de se justifier par la preuve de son corps en champ de bataille contre ceux qui voudraient soutenir le contraire.* Le concile, ému de pitié et de zèle, ordonna que le duc comparaîtrait en une autre assemblée qui se tiendrait à Trèves, où, n'ayant tenu compte de se présenter, il fut excommunié avec tous ses adhérents. L'archevêque Hugues pareillement, privé de la communion de l'Église, fut démis de l'archevêché, et Artold canoniquement confirmé en sa place. Mais ni l'un ni l'autre, ne se souciant pas de ces censures, continuèrent leurs brigues, l'archevêque pourtant moins heureusement que le duc. Des troubles graves avaient éclaté en Italie et en Allemagne. La France se trouvait momentanément en repos et regardait chez ses voisins la tempête qu'ils avaient si souvent excitée ou entretenue chez elle. Le roi trouvait ce calme dont jamais il n'avait joui si doux, qu'il n'avait point de plus grande ambition que de le conserver. Néanmoins il goûta bien peu de cette douceur en ce monde, en ayant été délogé par un étrange accident; car sur le chemin de Reims, ayant vu, ou s'étant imaginé de voir un loup, il piqua son cheval après, lequel venant à broncher, le renversa par terre si rudement, qu'il en eut tout le corps froissé, d'où s'ensuivit que la lèpre s'engendra par la corruption du sang épandu par cette violence hors des vaisseaux, dont il mourut à Reims, au mois de septembre en 954, après avoir tenu le gouvernail durant diverses et rudes tempêtes, l'espace de dix-huit ans. Il est enterré à Reims, dans l'église de Saint-Remy. En mourant, il recommanda son fils à Hugues le Grand qui l'avait tant inquiété durant son règne, et lui laissa l'administration, afin de l'obliger en lui donnant ce qu'à cause de son grand pouvoir on ne lui eût su ôter.

LOTHAIRE, XXXIII^e ROI DE FRANCE.

Ce fut un sage conseil à la reine Gerberge, femme de Louis d'Outre-mer, de mettre son fils sous l'appui de Hugues, après la mort de son mari, puisque les cœurs généreux ne peuvent être arrêtés que par la soumission. Ainsi celui-ci, qui sans doute eût dépouillé Lothaire s'il l'eût choqué, s'oblige à le protéger quand il implore son assistance, et se soumet quand on le reconnaît nécessaire; si bien qu'il le fait couronner à Reims, par l'archevêque Artold, en présence des seigneurs de Neustrie, de Bourgogne et d'Aquitaine, et de Brunon, évêque, duc de Lorraine, frère de Gerberge, lequel, pour l'amour d'elle, entreprit la défense et les affaires du jeune roi comme sa propre cause. La paix fut un peu inquiétée par les animosités d'entre Ragenold et Hébert, mais bientôt d'accord par les gens de bien; mais elle fut tout à fait rompue par la querelle qu'eut Hugues avec Guillaume, second duc de Guienne, auquel il prétendait devoir commander, d'autant que le roi lui avait donné les duchés de Bourgogne et d'Aquitaine. Je ne sais comme il faut entendre cela, sinon que les grands fiefs n'étaient pas encore tellement héréditaires que le roi ne crût en avoir la disposition, ou, du moins, qu'au dessus des seigneurs il y voulût mettre des gouverneurs qui les tinssent en bride et contrôlassent leur puissance. Tant y a que Guillaume, n'ayant pas rendu les devoirs, Hugues mena une armée devant Poitiers, la meilleure de ses places. Guillaume demeura affermi dans le duché d'Aquitaine, par le trépas de Hugues, dit le Blanc, à la différence d'un autre Hugues, fils de Raoul, nommé le Noir; il fut appelé aussi le Grand, pour la gloire de ses beaux exploits, et l'Abbé, parce qu'il avait les meilleures abbayes du royaume. Il laissa quatre fils : Hugues, pour son bon sens ou pour sa grosse tête, nommé Capet, qui lui succéda par la donation du roi en le duché de France et comté de Paris; Othon, qui fut duc de Bourgogne, après la mort de Gislebert son beau-père; Henri qui, après celui-ci, eut le même duché; et Odon qui avait pris les ordres sacrés.

Thibaut, comte de Chartres, ennemi des Normands, songeait cependant aux expédients de se défaire de Richard, duc de Normandie, qui, durant ces troubles, ne tenait compte du roi son souverain. Thibaut, aidé par la reine Gerberge, entre en Normandie, mais y est battu; il y retourne à la sourdine et met garnison près de Rouen, à Hermouville, laquelle aussitôt est défaite, son fils tué, et, pour dernier malheur, sa ville de Chartres brûlée par accident, de sorte qu'il fallut, pour l'heure, laisser les Normands en paix. Durant tout ce règne, il eut diverses guerres pour les terres de l'archevêché de Reims, ce qui tint toujours le royaume en combustion. En ce temps mourut Arnoud, comte de Flandre, surnommé le Vieux, pour son grand âge, le Bel et le Grand, laissant pour successeur Arnoud, fils de son fils Baudoin, sous la minorité duquel s'érigèrent les comtés de Ponthieu, de Boulogne et de Térouane, comme sous son fils nommé Baudouin-Belle-Barbe, fut commencé le port de Calais, au lieu qui s'appelait Petresse ou Scalas. Lothaire, ayant entendu sa mort, se porta incontinent pour tuteur de son petit-fils; Othon, frère de Hugues-Capet, étant aussi décédé, le roi donna son duché de Bourgogne à leur frère Henri. La France vit alors quelques réjouissances des mariages de son roi avec Emine, fille de Lothaire, second roi d'Italie, et d'Adélaïde et de sa sœur Mathilde avec Conrad, roi de Bourgogne, qui eut en dot la ville de Lyon, vers l'an 967.

La guerre fut, incontinent après, recommencée contre les Normands, par les conseils et la conduite de Thibaut de Chartres, qui, après plusieurs notables exploits, s'alla faire battre devant Rouen. Ce fut lorsque Geoffroy Grisegonnelle tua un capitaine danois nommé Etelule, selon d'autres, Issoire, réputé géant à cause de sa stature démesurée, en un lieu de la vallée de Montmorency, aujourd'hui encore appelé la tombe Issoire. Lothaire craignait que le reste de la France fût en proie à ces Barbares. Il rechercha donc le duc de Normandie d'accommodement, qui fut fait à condition qu'il lui rendrait hommage de son duché avec pareilles cérémonies que Rou et Guillaume l'avaient rendu. La Belgique n'était pas en repos non plus. Lothaire s'en étant mêlé, vers l'an 976, l'empereur le reconnaissant pour un prince actif, et qui tâchait à rétablir son royaume à son ancienne splendeur, prit à cœur la défense de ses frères pour avoir toujours un pied dans la Lorraine, donna la Basse-Lorraine à Charles en titre de duché mouvant de l'empire. Cette donation avait deux divers effets : l'un d'obliger ce jeune prince ambitieux, qui était le bras droit de la France, à maintenir ce pays sous son obéissance; l'autre de le séparer du roi son frère, pour en faire une barrière contre lui, et combattre les Français par leurs forces mêmes. Nos rois étaient devenus si pauvres, les seigneurs ayant usurpé la propriété de tous leurs gouvernements, que, n'ayant que quatre ou cinq villes qui fussent à eux, ils ne pouvaient plus partager le royaume comme auparavant. Voilà pourquoi Louis d'Outre-mer n'avait point laissé de portion, que je sache, à son puîné Charles, lequel, ne manquant pas de

courage, pour manquer de bien, cherchait partout à acquérir une souveraineté. Il ne refusa donc pas celle-ci de l'empereur, mais il est blâmable en ce qu'il la pouvait prendre de son frère, qui l'eût aisément reconquise s'il eût voulu continuer de l'assister comme il le devait. Lothaire jugea bien où tendait cette libéralité de l'empereur, et, pour lui montrer qu'il ne l'agréait pas, y mena une armée en telle diligence, qu'il pensa surprendre à Aix l'empereur et sa femme qui étaient à table, et n'eurent loisir que de se sauver. Cette bravade ne fut suivie d'aucun bon progrès; mais le roi, comme s'il n'eût été là que pour dîner aux dépens de l'empereur, s'en revint promptement en France. Othon, piqué de cet affront, lui manda qu'il ne le voulait point surprendre, et assembla soixante mille combattants avec lesquels, depuis le 1er d'octobre jusqu'au 1er décembre de l'an 978, il ravagea la France et s'approcha de Paris, délibéré, à ce qu'il envoya dire à Hugues-Capet, de faire chanter un *alleluia*, sur Montmartre, par tant de clercs, qu'il le pourrait bien ouïr de Paris. Mais Lothaire, étant arrivé avec les forces de Hugues et de Henri, leur fit bien chanter une autre musique et entendre aux Parisiens les cris des Allemands qu'il égorgea; le combat ne fut pas opiniâtré, mais le carnage fut grand. On trouva entre les morts le neveu de l'empereur, qui s'était vanté de venir ficher sa lance jusqu'à la porte de Paris. Ainsi, cette ville fut heureusement délivrée du siége dont les Allemands la menaçaient. Le nombre de ceux qui périrent par le fer fut grand, mais bien moindre que de ceux qui se noyèrent dans la rivière d'Aisne, étant poursuivis par les Français, qui, trois jours et trois nuits durant, leur chaussèrent des éperons jusqu'en Ardennes, dont l'Allemand demeura si confus et si maté, qu'il n'osa oncques puis songer à pareille folie; tant s'en faut, il demanda la paix que Lothaire lui accorda mal à propos, contre le gré de Hugues et de Henri, et généralement de toute son armée, animée par cette victoire à de plus grandes conquêtes.

LOUIS V, XXXIVe ROI, DERNIER DE LA SECONDE RACE.

En l'an 977, Lothaire, pour résister aux entreprises d'Othon, qui, dès ce temps-là, au rapport de quelques uns, avait déclaré Charles duc de Lorraine, de l'avis des États, associa son fils Louis au gouvernement et le fit couronner. Néanmoins la plupart rapportent cette adjonction à l'an 905, huit ans après. Elle ne fut faite que pour le plus grand bien du royaume, étant bien certain que la pluralité des souverains n'est dangereuse qu'à cause de la discorde. Et véritablement il n'est point mention que le fils ait eu prise avec son père; aussi mourut-il l'année suivante, 986, et lui laissa l'entière administration sous la tutelle de Capet, que, dans un titre, il reconnaît pour la seconde personne du royaume.

Ce jeune prince, ayant la cervelle imbécille, ne fit rien de mémorable, et se conduisit si mal qu'il tomba dans un extrême mépris parmi les siens. Sa propre femme, Blanche ou Blandine, fille du duc d'Aquitaine, ayant dessein de se séparer d'avec lui, le pria de la mener en son pays, qu'elle disait être facile à conquérir par le moyen des amis qu'elle y avait, et dès aussitôt qu'elle fut parmi ses parents, l'abandonna sans autre sujet. Sa mère Emine voyant, par les mauvais tours que Hugues-Capet ou les autres lui jouaient chaque jour, qu'il courait risque d'être mis en prison par ses sujets, comme autrefois Charles le Simple, prit résolution, après avoir tiré serment des seigneurs, de le mener auprès de son aïeule Adélaïde, veuve d'Othon Ier et tutrice d'Othon III, courageuse et habile femme. Mais, comme elle s'apprêtait pour partir, Louis tomba malade du même mal que feu son père, s'entend de poison, et décéda l'an 987. Son corps fut déposé en l'église de Saint-Cornille-de-Compiègne. Quoi qu'il en soit, quelques uns ne faisant pas mention du divorce de Blanche, assurent que Lothaire, étant au lit de mort, envoya quérir Hugues-Capet, lui remit le sceptre entre les mains, comme au plus capable de le porter, et lui céda tous les droits qu'il avait sur la couronne, à la charge qu'il épouserait sa femme, reconnaissant généreusement, de cette sorte, le fils de celui dont la faveur avait mis la couronne sur la tête de son père. D'autres disent que Capet vainquit ce Louis en plusieurs batailles, et lui avait presque arraché le sceptre par force.

Mais de quelque façon que la couronne soit dévolue à la maison des Capétiens, il est constant qu'ils l'ont, jusqu'à cette heure, loyalement maintenue, et qu'ils l'avaient auparavant généreusement méritée. La source de cette race par delà Robert le Fort est, je l'avoue, aussi peu connue que l'était autrefois celle du Nil. Tous les anciens auteurs se contredisent à un tel point, que la vérité serait impossible à démontrer; cette origine est donc un des faits qu'il convient de laisser à l'interprétation de chacun. Ce qu'il importe de savoir, et ce que nul ne conteste, c'est que Hugues-Capet fut un grand homme.

TROISIÈME RACE.

HUGUES DIT CAPET, XXXV^e ROI DE FRANCE.

Les guerres qui, depuis un long temps, avaient échauffé le courage des Français celtiques contre les Allemands leur avaient rendu cette nation odieuse, et tous ceux qui en soutenaient les interets. C'est pourquoi Charles, ayant toujours cherché ses avantages en Allemagne, jusqu'à lever ouvertement les armes contre sa patrie et à se porter quelquefois pour roi contre son frère Lothaire, par la brigue des Allemands, s'exposa par ce moyen à la haine des Français, qui avaient peur de devenir leurs vassaux; de sorte qu'il fut démis de sa succession d'autant plus aisément qu'il ne vint pas assez vite pour la recueillir, ni pour opprimer la conjuration, avant qu'elle se fût fortifiée et déclarée. Hugues, pour sa bonne tête, surnommé Capet, était petit-fils de deux rois, Eudes et Robert, et plus encore pour son propre mérite qu'à cause des services de ses ancêtres, et même ses alliances qui le rendaient capable de maintenir les droits qu'ils lui voulaient conférer, fut jugé par les seigneurs le plus digne de porter la couronne de Clovis et de Charlemagne. Il avait épousé la sœur du roi d'Angleterre, et par ce moyen était aussi beau-frère de Guillaume, duc d'Aquitaine, qui avait pris l'autre sœur. Henri, duc de Bourgogne, était son frère, et Richard de Normandie son beau-frère.

Son élection eut lieu par tous les seigneurs et les prélats, avec un consentement si général et si unanime, et tous d'une voix (hormis Eudes, comte de Tours, Chartres, Blois et Beauvais, fils de Thibaut le Tricheur, et Hébert son oncle, comte de Troyes et de Meaux, qui avait donné pour seconde femme à Charles sa fille Alix) lui prêtèrent non seulement de bouche, mais par écrit, leur serment de fidélité envers tous et contre tous, nommément contre Charles, duc de Lorraine, et le firent couronner à Noyon. De là il s'alla faire sacrer à Reims, le 3 de juillet, et le mois de janvier ensuivant, par la maxime des nouveaux établis en une souveraineté, il fit aussi couronner par Adalberon, archevêque de Reims, son fils Robert, et l'associa au gouvernement du royaume.

Ainsi, l'an 988, commença le règne de Capet, et celui de la troisième race, moins puissante à la vérité en étendue de terres que n'étaient les deux autres, mais de plus longue durée que toutes deux ensemble. Les deux autres ont en leur verdeur produit de grands hommes; et peu à peu devenues infertiles, et par manière de dire ont à la fin séché sur le pied, de façon qu'il les a fallu arracher pour en planter d'autres plus heureuses en leur place. Celle-ci, ne se lassant point de jeter de belles branches, a mis presque toute la terre à l'abri de ses rameaux, et sans se charger de princes fainéants, de simples et d'imbécilles d'esprit, a toujours maintenu l'honneur du sceptre par ses propres héritiers.

Capet, installé dans le trône, relâcha tacitement, comme il est probable, la souveraineté de leurs terres à tous ces seigneurs qui lui avaient prêté la main, à condition néanmoins qu'ils lui rendraient hommage, le reconnaîtraient pour leur juge souverain, et que leurs terres seraient dévolues à la couronne par faute d'enfants mâles (ce qui ne se pratiqua pourtant guère, les filles y succédant aussi) et par félonie ou désobéissance. En quoi il parut grand politique, comme il l'était en effet, de s'assurer quelque souveraineté qu'autrement il n'eût pas eue sur tous ces seigneurs, et de semer les moyens de réunir peu à peu toutes ces pièces démembrées. Si petite était lors l'étendue des terres qui appartenaient à la couronne, que si Hugues n'y eût réuni le duché de France, dont dépendaient comme arrière-fiefs l'Anjou, l'Orléanais, le Chartrain et la Touraine, ce n'eût été qu'une belle chimère.

Arnoud, comte de Flandre, qui ne gagnait rien en ce changement, d'autant que sa comté lui était bien assurée sans cela, qui, en outre, était ennemi héréditaire des Normands, comme eux étaient amis jurés de la maison de Capet, et par dessus tout cela affectionné au parti de Charles, dont il était parent de par Judith, fille du Chauve, que Baudouin Bras-de-Fer avait épousée, ne voulut point reconnaître le nouveau roi.

Charles, s'avisant un peu trop tard de venir prendre possession de son héritage occupé par un autre, entra en France avec ses Lorrains, et se saisit premièrement de la ville de Laon, qui était comme la citadelle de ce qu'avaient les rois. Capet marcha droit contre son ennemi et mit le siége devant Laon; mais le Lorrain lui fit ployer bagage. Le château de Montagu et beaucoup de petites places à l'entour de Reims et de Soissons se rendirent au vainqueur qui, tout chargé de butin et ne se souciant pas de poursuivre sa victoire, retourna se reposer à Laon.

Cependant Charles vint à mourir, et termina avec sa vie la dispute qu'il avait avec Capet, et que ses enfants ne rsesuscitèrent pas.

Par la mort de Charles, la ville de Reims se remit sous l'obéissance de Hugues; Laon lui ouvrit les portes, et Arnulfe, qui du vivant de Charles n'avait cessé d'intriguer pour lui, fut mené pardevant le concile de Reims, où, étant convaincu de trahison et de parjure par sa propre confession, il fut déposé de son archevêché, et en sa place installé ce Gerbert, qui avait été précepteur de l'empereur Othon et du roi Robert. Il était natif d'Aquitaine, et avait, dans ce siècle barbare, tant de bonnes connaissances, surtout des mathématiques, qui passaient alors pour enchantements, qu'il fut accusé de magie par les ignorants et par les malicieux. Séguin, archevêque de Sens, qui soutenait l'autorité romaine, à cause de la prééminence que son siége, prétendait avoir, depuis le synode de Pontigon sous Charles le Chauve, où le pape avait constitué l'archevêque Ansegise son légat ordinaire en France, débattait que, sans le consentement du pape, telle condamnation ne pouvait être valable. Il n'est pas vrai pourtant que Hugues mit Séguin en prison pour cela, ni qu'il fit déposer Arnulfe, pour ce qu'il fût de la parenté de Charles, vu qu'il traita favorablement Bruno, évêque de Langres, et Gotesman, évêque d'Amiens, qui étaient aussi ses parents; ni encore qu'il l'ait menacé de lui crever les yeux pour lui faire avouer un parjure qu'il ne pouvait nier. Le pape prit la déposition d'Arnulfe pour un affront fait à sa toute-puissance; il commanda à Séguin d'assembler un autre concile à Reims, où, de l'autorité du saint-siége, plutôt que par justice, Arnulfe fut rétabli. Gerbert, appelé par l'empereur Othon, fut, par sa faveur, pourvu de l'archevêché de Ravenne, et puis créé pape, ayant, par quelque fatalité, tenu trois siéges illustres, Reims, Ravenne et Rome, tous trois commençant par R.

Capet dissimula fort accortement cette brèche qu'on faisait à son autorité encore peu affermie, et vécut toujours en bonne intelligence avec ses voisins et avec ses nouveaux sujets, qui eurent pourtant quelque démêlé entre eux, comme le duc d'Aquitaine avec le comte de Chartres, sur lequel il fit assiéger la ville de Tours. Glaber dit que le siége ordinaire de Capet fut Orléans, où il se plaisait pour la beauté du pays. Les autres assurent tous que ce fut Paris, autrefois aussi choisi par le grand Clovis, et délaissé par les rois suivants, spécialement par ceux de la seconde race. Du palais qu'il avait étant comte, il fit faire une abbaye sous le nom de Saint-Barthélemy, devant le palais, dont il croyait l'intercession lui avoir toujours été salutaire dans ses plus grandes nécessités. Ayant pris la couronne, il fit réformer l'abbaye de Saint-Denis et les autres bénédictins de son royaume par les soins d'Odilon, abbé de Cluny; et pour y introduire la réforme tout de bon, se démit, entre les mains des meilleurs moines qu'il connût, des abbayes de Saint-Denis, de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Martin-de-Tours, et de quelques autres qu'il tenait comme biens de patrimoine, et qui faisaient le plus beau de son revenu.

Son règne ne fut en tout que de neuf ans ou environ, depuis 988 jusqu'en 996, année qui le vit mourir en son palais à Paris, duquel il fut porté dans le tombeau à Saint-Denis, où peu de nos rois avaient été enterrés avant lui, bien que Dagobert semblât avoir choisi ce lieu-là pour leur sépulture, où presque tous, depuis lui, ont été inhumés. Cette même année fut aussi la dernière de Richard-sans-Peur, premier du nom, duc de Normandie, installé dès l'âge de dix ans dans cette duché, dont il jouit cinquante-quatre ans, et fut enterré en l'église de Fécamp. Hugues Capet eut deux femmes : Adélaïde, sœur du roi d'Angleterre; quant à la seconde, si toutefois il est vrai qu'elle ait existé, ce qui est l'objet d'un doute, l'histoire n'a point conservé son nom.

ROBERT, XXXVIe ROI DE FRANCE.

Les premières boutades de jeunesse avaient un peu égaré la raison de Robert; l'amour le portait à la recherche de ses plaisirs avec trop de fureur, et la convoitise de régner le faisait quelquefois cabrer contre son père, avec des violences qui offensaient les yeux des plus sages; mais l'âge ayant adouci toutes ces fougues dans peu de temps, la continence, la modestie, la dévotion et la clémence, élevées par les bonnes lettres qu'il avait apprises du docte Gerbert, chassèrent pour jamais ces deux vices de son ame. Il épousa Berthe, veuve d'Eudes, comte de Chartres, plutôt par maxime d'état que par amours illicites; il ne contracta ce mariage que par l'exhortation de ses évêques affectionnés à son agrandissement, et la répudia possible trop scrupuleusement, quand d'autres prélats, expliquant les canons plus à la rigueur, comme le pape leur commandait, lui eurent fait entendre qu'il ne la pouvait tenir pour femme puisqu'elle était sa commère. Jugez donc de quelle étoffe est ce conte injurieux qui rapporte qu'il fut détourné de cet amour par l'horreur qu'il eut de ce qu'elle accoucha d'un monstre qui avait la tête et le col faits comme un oison, et que, durant qu'il fut excommunié, tout le monde l'abandonna, hor-

mis deux valets qui, encore, l'ayant en horreur, jetaient le reste de ses viandes au feu. En suite de cette répudiation, il épousa Constance, fille de Guillaume, comte d'Arles, princesse de beauté sans pareille, mais altière, avare et cruelle, et qui, par ses fâcheuses humeurs, le punit bien d'avoir quitté Berthe si légèrement.

S'il n'avait pas la paix, qu'il aimait tant dans sa maison, il ne la put aussi toujours maintenir dans son royaume. Eudes, comte de Champagne, se voulant agrandir aux dépens d'autrui, surprit la ville de Melun sur le comte Bouchard, par la trahison de Gautier, qui en était gouverneur. Le roi, indigné de cette insolence, alla assiéger la place, et, avec l'aide de Richard II, duc de Normandie, l'ayant eue à composition du Champenois qui était dedans, fit pendre à la porte le traître et sa femme, qui, par leur lâcheté perfide, avaient dérogé à noblesse. De divers remuements naquit une forte guerre en Bourgogne.

Déjà, avant ces troubles, de bien plus grands avaient éclaté en Lorraine, toujours pour des difficultés provenant de succession.

Les autres états de la France eurent aussi leurs agitations. La Normandie avait été courue, vers l'an 998, par les paysans et roturiers, qui se fâchaient que leur duc, ne se servant que de gentilshommes, la noblesse était devenue cruelle et tyrannique en leur endroit. Deux ans après, Étereld, roi d'Angleterre, offensé des lettres piquantes que Richard lui écrivit sur ce que, pour l'amour de ses concubines, il traitait indignement Emme, sa femme, sœur de ce duc, dégorgea aussi sa colère sur la Normandie; mais ses lieutenants y furent défaits, seulement par une multitude de paysans armés, et la paix fut arrêtée à l'instance du pape Jean XV.

Robert regardait d'un œil serein toutes ces tempêtes et bien d'autres encore, en espérant quelques débris, et favorisait pour cela les uns et les autres. Mais afin de s'assurer contre eux et faire en sorte qu'ils ne révoquassent pas, en faveur d'un autre, le sceptre qu'ils lui avaient conféré, il pria les états de couronner son fils aîné Hugues. Agé seulement de douze à treize ans, Hugues fut sacré l'an 1017, mais mourut l'an 1025 à Compiègne, où il fut enterré dans l'église Saint-Cornille. Brave, généreux et sage prince, à qui les Français ne pouvaient rien reprocher, sinon quelques mutineries à l'endroit de son père, excusables pour avoir été causées par la rigueur de Constance qui le gourmandait trop fièrement. Le roi revêtit aussitôt Henri, son second fils, des ornements royaux, malgré elle, quoique, par un appétit dépravé, elle s'efforcât de faire préférer Robert, qui n'était cependant que le cadet, comme il se justifie par beaucoup de preuves, mais spécialement par deux titres de l'abbaye de Sainte-Benigne de Dijon, datés de l'an 1015.

Tout était paisible dans le royaume, et le roi et l'empereur avaient accordé tous leurs différends touchant la Lorraine, et, d'un commun consentement, pourvu aux désordres de l'église en une entrevue qu'ils eurent l'an 1023 sur la rivière de Kar, remarquable pour les riches présents qu'ils se firent: c'étaient de petites gondoles d'or (1) de part et d'autre, et en ce que l'empereur, par une courtoisie insigne, alla le premier trouver le roi dans sa tente, bien qu'on eût arrêté que, pour ne céder l'un à l'autre, ils partiraient tous deux en même temps des deux bords de la rivière, chacun dans son bateau, et s'entre-verraient au milieu. Dans ce grand calme, qui ne fut troublé que des mauvaises humeurs de la reine, le roi passa plusieurs années, s'adonnant aux exercices chrétiens et à l'étude des bonnes lettres, où il était assez bien versé, selon le temps. Il nourrissait d'ordinaire plus de mille pauvres à sa suite, et voulait qu'on les laissât librement approcher de sa table, en faveur de quoi Dieu lui donnait la grâce de guérir leurs maladies et leurs ulcères par son attouchement, privilége que ses successeurs ont pour les écrouelles.

Sa mort arriva par une fièvre qui l'envoya au ciel le 20 de juillet en l'an 1031, lorsqu'il était à Melun, âgé de soixante et un ans, soupirant après le bonheur du royaume céleste, trente-cinq ans après la mort de son père. Il eut un bâtard nommé Amaulry, qui eut Montfort en apanage, et fut trisaïeul de ce redoutable Simon, chef de la guerre contre les Albigeois. Je n'oublierai pas que, sous ce règne, les Hongrois et leur roi Étienne embrassèrent le christianisme, et que Guy Aretin trouva les six voix de musique, c'est l'*u*, *re*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, pour apprendre à chanter avec plus de facilité.

HENRI Ier, XXXVIIe ROI DE FRANCE.

Le jeune roi était à Langres pour y faire recevoir un évêque de la part de son père, au clergé qui s'était mutiné, quand il entendit les nouvelles de sa mort, et de la malicieuse brigue que sa mère avait ourdie en faveur de son cadet Robert, dont elle espérait gouverner l'esprit facile et se retenir l'autorité sous son nom. Afin de donner la couronne à ce puîné, elle commença de la démembrer pour se faire des amis. Eudes,

(1) Le vin et les vases à boire sont signes d'amitié.

comte de Champagne, leurré par la promesse qu'elle lui fit de lui donner la ville de Sens, se mit de cet injuste parti, lequel, favorisé encore du secours du comte de Flandre, se saisit presque de toutes les places. Henri, arrivé en hâte, ne trouvant aucune ville qui lui fût sûre, ni des forces pour opposer à son frère, se retira, accompagné seulement de douze chevaux, chez Robert, duc de Normandie. Sa misère et la justice de sa cause touchèrent si vivement le cœur du Normand, qu'il arma incontinent en sa faveur, et fit que Mauger, comte de Corbeil, son oncle paternel, le suivit. Cette contre-ligue, devenue puissante, rassura les amis inconstants de Henri, et dans peu de temps eut repris Senlis, Beauvais, Laon, Reims, Noyon, Péronne et Sens. Les armées des deux frères s'étant approchées, cette ambitieuse reine était la plus forte trompette qui sonnait la charge, pour éteindre sa passion dans le plus noble sang de France, et possible dans celui de l'un de ses enfants, quand Robert, arrêté par un saint mouvement, lui témoigna que, puisqu'il ne pouvait vaincre que par la mort ou par le déshonneur de son frère, il ne voulait pas combattre ni encourir la malédiction de son père, et forcer les lois de la nature. Constance, ayant reconnu par ce discours la résolution de son fils, bien contraire à ces vaines fumées dont elle se brouillait la cervelle, fut contrainte, pour ne pas demeurer seule l'exécration des bons Français, et même de son oncle Foulques qui la réprimandait, de conclure la paix, dont elle-même voulut avoir l'honneur d'être la médiatrice. La duché de Bourgogne fut donnée en partage à Robert, qui en rendit hommage à son aîné, qui depuis le traita toujours en frère.

Comme pendant les règnes précédents, la France fut en proie à des guerres intestines, par suite de l'ambition et de la rébellion armée des grands vassaux; et plus d'une fois leurs sanglantes querelles amenèrent des accommodements à la suite desquels le roi fut obligé de prendre part aux évènements pour en prévenir les effets, qui eussent pu devenir dangereux pour la couronne. Il en advint même un grand détriment en ce que le royaume de Bourgogne fut annexé à l'empire l'an 1035. Néanmoins, ce royaume fut divisé : ainsi Humbert-aux-Blanches-Mains se fit seigneur de la Morienne et de la plupart des pays de Savoie et de Piémont; Regnaut, issu de la lignée des comtes de Vienne, ou, comme veulent quelques uns, d'Othe Guillaume l'Étranger, s'attribua la Franche-Comté avec quelques contrées adjacentes. Divers seigneurs usurpèrent aussi les pays du *Dauphiné* sous divers titres, lesquels furent tous remis en un, l'an 1070, par Guines le Gras, dont le fils, nommé aussi Guines, ayant épousé l'héritière d'un seigneur, comte d'Auvergne, nommé Dauphin, prit le nom de Dauphin, et appela tout ce pays Dauphiné. L'empereur, tout fier de cette belle conquête, fût entré dans la Champagne pour donner le coup mortel à son ennemi, si le roi de France lui eût voulu permettre.

Au même temps que finissait le royaume de Bourgogne, se jetaient en Italie les fondements du royaume de Naples et de Sicile par les aventuriers normands. Les plus mémorables parmi leurs seigneurs furent Tristan Cisteau, Ragnulfe et Richard du Carrel, Robert de Grosmenil, Guillaume de Groult, et Tancrède, seigneur d'Auteville, près Constance, avec douze enfants mâles, dont nous avons six noms seulement, Drogues, Onfray, Guillaume, Herman, Robert, surnommé Guichard, c'est à dire accort et rusé, et Roger. Il y en a qui disent que Guillaume de Talon, comte d'Arques, ne pouvant, comme nous verrons tantôt, souffrir d'être privé de la duché de Normandie, ni encore moins d'être sujet d'un bâtard, passa en Italie avec une grande troupe de volontaires, et qu'il y acquit, par les coups effroyables de son épée et de sa lance, le surnom de *Ferrabras,* et fut le premier chef des Normands. Quoi qu'il en soit, il est certain que l'Italie fut en peu de temps remplie de la gloire et de la terreur de cette nation.

Revenons aux Normands de France. Robert, leur duc, surnommé le Libéral, partant pour aller expier en la Terre-Sainte la rébellion qu'il avait autrefois soulevée contre son frère Richard III, dit le Bon, et possible le parricide qu'on disait qu'il avait commis par poison, recommanda à ses états et vassaux de reconnaître Guillaume, son fils bâtard, pour leur duc et légitime seigneur, et le mit entre les mains du roi son souverain, pour le protéger. Cette institution était faite au préjudice, et de Guillaume, comte d'Arques, son oncle paternel, et de Mauger, archevêque de Rouen, qui le touchait au même degré, et qui était marié ainsi, comme l'étaient plusieurs autres prélats en France, et de Guy, fils d'Alix, leur sœur, mariée à Renaut, comte de Bourgogne. Le jeune Guillaume crut en courage et en belles qualités, comme une plante franche. Du commencement qu'il entra dans sa duché, il fut troublé par les discordes de ses seigneurs entre eux, et puis contre lui. Le roi de France lui envoya un secours, par le moyen duquel son tuteur Raoul de Gacé mit les rebelles à la raison. A la fin, la paix fut arrêtée entre les Français et les Normands, à la charge que le château de Tillières, pris par le

roi, serait rasé, que la place en demeurerait au roi, mais qu'il ne la pourrait rebâtir avant quatre ans. D'autres soulèvements eurent lieu en Franche-Comté. Le roi de France leva une belle cavalerie, mena en Normandie une armée composée seulement de trois mille hommes, contre les mutins, qui en avaient plus de vingt-cinq mille. Après la victoire, il eût pu se rendre maître du pays, mais il n'entreprit rien pour lors au préjudice de Guillaume.

Ce voyage rendit le reste de ses entreprises assez heureuses. Les deux fils de défunt Eudes et ses successeurs, Etienne aux comtés de Brie et de Champagne, et Thibaut à ceux de Chartres et de Tours, le choquèrent à leur malheur. Etienne fut vaincu et Galeran, comte de Meulan, privé de sa ville qui fut réunie à la couronne. Thibaut ne devint pas plus sage de ces châtiments. Martel, comte d'Anjou, destitué de ses forces, tâcha de brouiller l'empereur avec le roi, et, pour ce sujet, s'en alla en Allemagne se faire son chevalier. Nous avons déjà dit que, pour se maintenir, le secret du roi était d'entretenir toujours des querelles entre ces petits roitelets, et d'en supporter quelqu'un avec apparence de justice, mais non pas de l'élever, autrement il leur en prenait mal. Henri prêta son aide à Guillaume de Talon, comte d'Arques, qui se portait à bon droit pour duc de Normandie, et lui-même alla généreusement ravitailler le château d'Arques, malgré le Bâtard qui l'avait investi; néanmoins, à la fin, ce comte, jugeant bien qu'il n'était pas assez fort pour se maintenir toujours, ni même assez patient pour demeurer enfermé dans un donjon, abandonna le pays et passa en Italie où les autres Normands étaient déjà bien avancés. Quelques uns de son parti se jetèrent entre les bras du roi, lui livrèrent quelques petites places, et lui promirent de si belles choses, que le conseil, emporté par des maximes différentes de celles qu'il avait suivies jusqu'alors, fut d'avis de déposséder le Bâtard. Deux armées françaises entrèrent en Normandie à ce dessein : l'une, commandée par Robert, duc de Bourgogne, l'autre, conduite par le roi même, prit Evreux. Le duc ramassa toutes ses forces pour les opposer à celles-ci, encore n'étaient-elles pas suffisantes; il fallut qu'il employât ses ruses. Il marcha donc toute la nuit, et arriva une heure avant le jour pour lui donner la camisade. Du commencement, à cause de la surprise et des ténèbres, le désordre fut grand dans le camp du roi; mais quand le jour et les capitaines eurent rassuré leurs troupes, le combat fut égal six heures durant, jusqu'à tant que, par la prise de Guy, comte de Ponthieu, et du comte de Montdidier, les Français perdirent le courage, dix mille des leurs e l'honneur de la journée; avantage qui rend Guillaume agresseur de défenseur qu'il étai Au bout de deux ans, Henri recommença d l'attaquer, et mena avec lui le brave Marte Hiesmes, place fortifiée, se moqua de leur attaques, Bayeux leur céda, Caen n'eût pa résisté s'ils l'eussent assiégé; mais le dessei du roi étant de rencontrer le duc, afin de ter miner tout ce débat en une journée, il revin en deçà sur les nouvelles qu'il était sorti d Falaise. Pour cette raison, le roi, conseillé d ne se pas piquer sur mauvais jeu, revint e France, laissant des garnisons dans les place qu'il avait prises. Comme il fut de retour considérant l'inconstance des Français et l'hu meur séditieuse de ses sujets, il trouva bon pour les retenir affectionnés à sa maison, de faire couronner son fils Philippe, âgé tout a plus de sept ans. Il semblait qu'il pressentît sa mort; car à un an de là, il trépassa en 1061, la cinquante-quatrième ou cinquième de sa vie et la vingt-neuvième de son règne. Il fut enterré à Saint-Denis.

PHILIPPE Ier, XXXVIIIe ROI DE FRANCE.

Par le testament du feu roi, Baudouin, comte de Flandre, fut institué tuteur et bail du mineur Philippe, et régent du royaume de France. Henri l'avait choisi entre tant d'autres seigneurs pour sa rare prudence, pour ses bonnes mœurs et pour son intégrité de conscience. Tous les Français louèrent ce choix; les Gascons seuls se mutinèrent, dont ils eurent à se repentir : Guillaume de Normandie apaisa l'émeute. Mais, bientôt après, le magnanime bâtard se signala dans une de ces grandes entreprises qui dominent les autres événements dans l'histoire du monde, la conquête de l'Angleterre. Pour entendre le sujet de cette guerre, sachez que les sept principautés fondées par les Anglais, peuples de Saxe, ayant été réunies toutes en une, Canut se fit couronner et donna son pesant d'or aux Londrois qui ne s'étaient pas encore tout à fait soumis à lui, pour avoir d'eux Emme, veuve du défunt roi Etelrède, mort en Angleterre. Cependant Harald, pour lors roi d'Angleterre, ayant reçu des ambassadeurs de Guillaume, leur avait répondu qu'il ne voulait point partager sa souveraineté, ni, par aucune composition, arracher un fleuron à la couronne qu'il avait une fois prise. A cette brave réponse, Guillaume formant une brave résolution, tient les Etats de son duché, remontre la justice de ses prétentions, et demande assistance d'hommes et d'argent. N'en ayant pu ti-

rer que de belles protestations et point d'effets, il s'avisa que les particuliers n'étant pas si forts ni si entiers qu'un corps assemblé, il en aurait plus de raison qu'il n'avait eu des Etats. Pour cet effet, les appelant subtilement chez lui l'un après l'autre, il les flattait, les priait, et enfin les conjurait de l'aider en sa nécessité. De cette sorte, tel qui n'eût baillé qu'à regret par force un écu à un partisan si on l'eût cotisé apportait, à la moindre parole de son prince, sa bourse, son crédit et ses meubles, engageait ses terres et faisait enrôler tous ses enfants. Il convia aussi ses voisins de l'assister, leur promit des seigneuries en Angleterre et autant de récompenses qu'il en eût pu trouver dans tout un monde. Il envoya même à Baudouin de Flandre, tuteur de Philippe, un blanc-seing pour le remplir du prêt de la somme qu'il lui plairait, et l'on dit que le Flamand la chargea de trois cents marcs d'argent de rente, pour laquelle constitution il lui prêta deniers, vaisseaux et hommes, non seulement levés en Flandre, mais aussi en France dont il était régent. Les comtes d'Anjou, de Poitou, de Ponthieu, de Boulogne et de Bourgogne le secondèrent, et Hoel, duc de Bretagne, son vassal, avec son fils Alain Fergent et grand nombre de seigneurs bretons lui amenèrent leur gendarmerie. Sa flotte, si les auteurs qui se plaisent quelquefois à agrandir monstrueusement les grandes choses ont écrit vérité, portait cent mille hommes sur huit cent quatre-vingts grands vaisseaux, sans les bateaux et les nacelles. La comète qui parut au ciel avec deux queues entrelacées par leurs bouts signifiait mutation d'État et conjonction de deux principautés. Un moine, ce dit Malmesbury, si bien versé aux mathématiques, qu'autrefois il avait su l'art de voler en l'air, et, en effet, avait volé plus d'une lieue, prédisait hautement la victoire de Guillaume. L'astrologue judiciaire de ce duc l'en assurait aussi sur peine de sa vie. L'effet suivit les prédictions. Cette grande armée prit terre à Pennensey, sur la côte de Suthsek, où les vaisseaux ne furent pas brûlés, mais réservés pour faire tête à la flotte de Harald, s'il en était besoin. Les gens de guerre s'avançant dans le pays sans commettre aucun acte d'hostilité, un ambassadeur fut de nouveau envoyé vers le Danois, auquel il fit la même réponse qu'auparavant. Une grande bataille eut lieu entre les deux armées de Harald et de Guillaume ; mais Dieu protégea la cause de ce dernier. Guillaume vainqueur et conquérant des Anglais s'appliqua ensuite à les policer, seul moyen de légitimer une conquête : cette bataille décisive eut lieu en 1066. Harald, estimant chose indigne d'un prince de survivre à la perte de son État, se jeta à corps perdu dans les coups, et mourut enfin transpercé d'un coup de flèche dans l'œil. Le Normand reçut le surnom de Conquérant ; il imposa au royaume des lois en son langage, et laissa une postérité qui dura cinq siècles, depuis l'an 1068. Il le gouverna heureusement près de vingt ans, en distribua les charges et les terres aux seigneurs normands, y bâtit des châteaux et des forteresses dont il n'y avait point eu auparavant lui, et le donna par testament à Guillaume le Roux, son second fils, au préjudice de son aîné Robert, qui l'avait extrêmement offensé par ses désobéissances et rébellions, et qui pourtant eut le duché de Normandie. Voici comment mourut ce conquérant : la garnison de Mantes sachant qu'il faisait diète à Rouen, pour se décharger un peu de la graisse excessive qui l'étouffait, fit plusieurs ravages sur ses terres, non sans le consentement du roi Philippe, qui, étant bien fâché d'avoir un vassal si puissant, lâcha même un jour contre lui cette parole de gausserie à un Normand qui se plaignait de ces ravages : *Je suis bien marri que votre maître soit en couche pour si longs jours.* A cette parole piquante et beaucoup plus outrageuse que les courses des Mantois, le duc envoya répondre par une bravade qu'il irait bientôt faire ses relevailles à Paris, accompagné de vingt mille chandelles en guise de lances. En effet, il mit aux champs une grosse armée, et, tout furieux de colère, ruina les environs de Mantes, et ayant pris la ville par assaut, y fit mettre le feu; mais il se porta avec tant de violence en cette action, que son sang et sa graisse échauffés lui causèrent une maladie dont il trépassa. Philippe, méditant sans cesse les moyens de s'étendre, ne manqua pas d'empoigner l'occasion que lui en présentèrent les enfants de feu Martel. Foulques, surnommé le *Rechin*, mot qui signifie rude et âpre, ayant dessein de déposséder son aîné Godefroy du comté d'Anjou, promit au roi le comté de Gâtinais usurpé par son père Martel sur ceux de Champagne, s'il voulait se tenir neutre; salaire pour lequel, vendant la justice, il lui laissa prendre et détenir en prison perpétuelle son frère aîné. En ce temps arriva un grand malheur : le roi, ayant vu la femme de Foulques, fut épris d'amour pour elle et la fit enlever. Ces flammes impures s'accroissant de plus en plus par le temps, il retint cette femme en son lit d'où il avait chassé sa légitime épouse. Les seigneurs en murmurèrent, les prélats lui en firent leurs plaintes et leurs remontrances, et le pape le menaça d'excommunication; en vain tout cela : les avenues de sa raison occupées par cette passion brutale ne recevaient les avis ni ne craignaient les menaces ; de façon que, se rendant méprisable aux Français par son in-

faine paillardise, il vérifiait bien la maxime qui dit que celui qui fait litière de son honneur, et ne craint point les reproches des hommes, prostitue aussi l'honneur et la crainte de Dieu. Son aveuglement fut tel que même le pape Urbain II, l'ayant, au concile de Clermont, séparé, lui et tous ses adhérents, du sein de l'Eglise, il ne songea qu'à dissimuler et couvrir son ulcère d'un emplâtre, assemblant à quelque temps les prélats de son royaume auxquels, pour se faire absoudre, il promit de quitter sa concubine. Mais n'ayant qu'intermis, non pas quitté son péché, un autre concile assemblé à Troyes l'excommunia derechef, et, par ce coup de foudre, sépara tellement de lui l'affection de ses sujets, que, craignant d'être entièrement abandonné des siens, il s'humilia devant le pape Pascal, qui était venu en France, et, après avoir tout de bon congédié cette Bertrude pour reprendre sa femme, fut absous et reçu à la communion des chrétiens.

Nous arrivons à une des grandes époques de notre histoire, à celle qui restera toujours comme une immense période dans l'histoire du monde, de quelque manière qu'on la juge aujourd'hui et dans la postérité; nous touchons à la première croisade. A la suite des querelles survenues entre les empereurs et les papes, le Saint-Père, Urbain II, suivant les erres de ses prédécesseurs, se trouva presque enveloppé à Rome par ceux qui tenaient le parti de l'empereur, à la suite de l'excommunication lancée par Grégoire VII, du nom de Hildebrand, contre l'empereur Henri IV. Urbain II vint se réfugier en France, sous la couleur d'implorer le secours des Français contre les Sarrasins. Déjà, depuis longtemps, de bons chrétiens couverts de crimes avaient été en pélerinage sur le saint tombeau de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour recueillir des indulgences de leurs méfaits sur cette terre de promission. Surtout un certain gentilhomme français, natif de Picardie, nommé Pierre l'Ermite, avait été aussi en pélerinage en ces pays-là, et avait vu les injures et les cruautés pitoyables que les Barbares faisaient indignement souffrir aux chrétiens. Agité de l'esprit de Dieu, et brûlant d'un saint désir de soulager ses confrères, il avait parcouru toutes les cours des princes et des seigneurs de l'Europe, leur dépeignant avec tant d'éloquence l'insolence des Barbares et la misère extrême des chrétiens, que, tous vivement touchés de piété et de colère, ne semblaient demander qu'une occasion; tellement que le concile ayant été publié à Clermont, où l'on croyait bien que le pape étalerait cette proposition, il s'y fit un concours incroyable de noblesse, sans parler des prélats qui s'y trouvèrent au nombre de trois cent dix. A la fin de ce concile, où plusieurs désordres de l'Eglise furent réformés et le roi Philippe, à cause de son adultère scandaleux, solennellement excommunié, l'assemblée ayant, avec une attention universelle jeté les yeux sur le Saint-Père, il les exhorta vivement à une guerre expiatoire en Terre-Sainte.

Comme le Saint-Père eut achevé sa harangue, les assistants ayant exhalé par quelques soupirs la douleur qui leur étouffait la parole, s'écrièrent tous d'une voix : *Dieu le veut! Dieu le veut!* Sur quoi ayant étendu sa main pour faire silence, il leur répondit : *Allez donc, ô braves chevaliers de Jésus-Christ, allez venger sa querelle, et puisque tous ensemble vous avez crié* Dieu le veut, *ce mot venu de Dieu sera le cri de votre entreprise.* Le même jour que cette guerre fut résolue à Clermont, le bruit en fut répandu miraculeusement par toute la terre. Qui pourrait compter combien de seigneurs, combien de chevaliers, combien de soldats, enfin combien de gens de toute condition, de tout âge et tout sexe, s'enrôlèrent en cette sainte ligue? Il n'y avait maison qui n'y envoyât quelqu'un; bien souvent le père, les fils, et même la femme et les petits enfants quittaient leurs foyers; et comme si la Palestine eût été leur pays natal, vendaient leurs meubles et leurs terres pour s'y en aller. La grande difficulté de trouver des acheteurs donna pour la première fois aux roturiers le droit de devenir possesseurs de fiefs. Les plus mémorables venditions furent celles du comté de Bourges, par Herpin au roi Philippe, pour soixante mille écus; celles de la seigneurie de Bouillon, Sperte, celle du comté de Verdun, et l'engagement du duché de Normandie, à Guillaume, roi d'Angleterre, et à Henri par Robert, leur frère, aliénations qui enrichirent les vendeurs de beaucoup d'honneur et de vertu.

Disons actuellement un mot du voyage de nos croisés. Entre les plus signalés, on met Hugues le Grand, comte de Vermandois, frère du roi Philippe; Robert, duc de Normandie, fils du conquérant; Robert, comte de Flandre; Godefroy de Bouillon, duc de Lorraine, avec ses frères Eustache et Baudouin, et son cousin Baudouin de Bourg, Gérard de Roussillon, Raoul de Boisgency; Étienne, comte de Chartres et de Blois, appelé pour sa prudence père du conseil, qui avait eu guerre avec le roi Philippe; Raymond, comte de Toulouse, qui prit la croix le premier; Baudouin de Monts, Garnier, comte de Grey, Gautier de Saint-Sauveur; Raimbaud, comte d'Aurange; Rotrou, comte du Perche; Hugues, comte de Saint-Paul; Aymar, évêque du Puy; Guillaume, évêque d'Aurange, et tant d'autres

non moins illustres, qui sont enregistrés dans les histoires de cette guerre.

Pour lors, les meilleures provinces de l'Orient étaient occupées par les mahométans.

Les premiers de nos croisés qui s'avancèrent furent l'Ermite et Saint-Sauveur, qui, sans attendre les autres, étant entrés en Bithynie avec plus de zèle que de conduite, furent mal menés par Soliman, seigneur de Nicée, de sorte que leurs soldats, les méprisant, élurent pour chef un certain allemand nommé *Ramson*. Celui-là, ne se comportant pas moins inconsidérément que les autres, s'enferma dans une méchante bicoque appelée Esséregorgue, où, ayant été assiégé par les ennemis, comme il se vit à l'extrémité, il racheta lâchement sa vie au prix de son honneur et de sa foi, épousant la religion et le parti des infidèles. Nos autres croisés à diverses troupes se rendirent enfin à Constantinople, les uns par terre et les autres par mer; mais avec si peu de discipline et tant de désordre, qu'ayant en leur chemin massacré tous les Juifs et commis beaucoup de ravages, ils se rendirent odieux aux peuples du Levant, qui n'ont jamais fait bon accueil à nos armes. Avec cela Alexis, qui tenait lors l'empire de Grèce, redoutait que cette puissance ne fondît sur lui. Voilà pourquoi il traita fort mal les princes occidentaux et en retint quantité de prisonniers; même Hugues, frère de Philippe, qu'il ne relâcha point jusqu'à tant que Godefroy, ayant traversé la Hongrie, arriva avec une prodigieuse armée, le força de les rendre, et effraya tellement ce tyran, que, couvrant désormais son mauvais courage d'une lâche flatterie, il adopta Godefroy pour son fils, lui donna les ornements impériaux, et mit son empire sous *sa protection*; lui fournissant, chaque semaine *qu'il demeura* à Constantinople, autant d'or monnayé que deux hommes en pouvaient porter, et dix muids de monnaie de cuivre, sans grande quantité de présents de valeur inestimable. Mais quelque bonne mine que fit ce traître, il dressait sans cesse des embûches à nos princes à mesure qu'ils passaient. Cependant arriva, avec une grande armée, Boémond, prince de Tarente, fils de Robert, cet invincible Normand qui s'était acquis par ses armes le titre de roi d'Italie, lequel s'était accordé avec son frère Roger sur la dispute de leurs partages; ne se réservant que la principauté de Tarente. Avec lui vint son neveu le fameux Tancrède, et peu après Robert de Flandre et Raymond de Toulouse; tous lesquels eurent beaucoup à souffrir sur les terres des Grecs, et coururent de grands risques par les perfidies du tyran : si bien qu'ils furent contraints de tourner leurs armes contre lui, et en eussent pris vengeance s'il ne leur eût promis par serment qu'il irait bientôt les joindre avec toute sa puissance contre les infidèles.

1096. Toutes les troupes jointes ensemble ayant passé le détroit de l'Hellespont, l'an 1096, se trouvèrent, par la revue qui en fut faite, en nombre de six cent mille combattants, entre lesquels il y avait cent mille hommes d'armes bien montés, sans compter une multitude presque infinie de prêtres, de moines, de femmes et d'enfants. Là fut élu pour chef de cette grande armée Godefroy de Bouillon. Au même temps la résolution fut prise d'entrer en Bithynie; Nicée fut assiégée et prise, puis rendue aux Grecs. Après la prise de Nicée, notre armée, ne pouvant marcher toute ensemble, se divisa en deux. Hugues en menait une, et Boémond l'autre. Celle-ci rencontra Soliman avec quatre cent cinquante mille hommes. La boucherie des Barbares fut si grande, que ceux qui restaient ne sachant ou ne voulant pas s'enfuir se firent une clôture et des remparts des corps de leurs compagnons, derrière lesquels ils se défendirent assez longtemps. Le nombre des chrétiens occis était moindre de plus de la cinquième partie que celui des infidèles. Les chrétiens ayant recueilli les dépouilles, et inhumé leurs gens, marchèrent par le pays sec et stérile, souffrant beaucoup d'incommodités, jusqu'à tant qu'ils eurent pris la ville d'Iconie, capitale des Caramanes. De là ils partagèrent leur armée en quatre : Héraclée, hors d'espérance de secours, se rendit à eux, et les ennemis désormais ne les osant plus harceler, Baudouin, frère de Godefroy, et Tancrède, neveu de Boémond, se séparèrent avec leurs bandes pour chercher aventure; ce qu'ils firent avec tant de bonheur, que la Lycie et la Pamphylie se rendirent à leur arrivée; en suite de quoi l'envie s'étant glissée entre eux, les seigneurs eurent beaucoup de peine à se remettre bien ensemble. Tancrède, après cela, prit Tarses et toute la Cilicie, dont cette ville est la capitale, et là arriva fort à propos le secours qu'amenait Vimère, fameux pirate des côtes de Picardie, qui, en satisfaction de ses brigandages, avait équipé quantité de vaisseaux pour venir servir en cette fameuse action. Durant cela, Godefroy, par les intrigues et les artifices d'un grec nommé Pancrate, subjugua toute l'Arménie mineure. Ceux d'Édesse, qui avaient encore parmi tous ces infidèles un gouverneur de la part de l'empereur grec, lassés des tyrannies qu'il y exerçait, le tuèrent et se donnèrent à Baudouin, qui, avec cela, conquit Césarée, en Cappadoce. Sororge, Samosate et Artasie fléchirent devant les nôtres, qui arrivèrent en Syrie et plantèrent le siége devant la célèbre ville d'Antioche, pour lors

sujette d'un seigneur particulier nommé Cassian, tributaire du roi de Babylone, superbe cité, qui avait été autrefois le premier siége de saint Pierre. Ils s'en emparèrent et y trouvèrent, outre beaucoup d'argent et une infinité d'autres trésors, la lance dont fut percé le sacré côté de Notre-Seigneur, et la croix sur laquelle on avait attaché saint André.

La Judée était le but de cette grande expédition; les chrétiens ayant aperçu de loin la sainte ville de Jérusalem, ravis de même joie que s'ils eussent vu le ciel ouvert, se prosternèrent par terre pour rendre hommage à ce saint lieu, et le saluèrent tous d'une voix d'allégresse.

Les chrétiens prirent Jérusalem d'assaut, et Godefroy fut le premier qui y arbora la croix sur les murailles, du côté du septentrion.

Les souhaits des chrétiens étant accomplis par cette prise, les seigneurs, pour obvier aux jalousies et aux dissentions ordinaires entre égaux, trouvèrent bon de faire un souverain en cette place, qui était la principale de leurs conquêtes. Étant donc tous assemblés, ils élurent roi, l'an 1099, Godefroy de Bouillon. Désormais les chrétiens s'assurant en sa vertu, pour la conservation de ce pays-là, délibérèrent de faire voile en Europe, laissant la religion de Jésus-Christ plantée presque par toute l'Asie en plusieurs villes, dont les trois plus notables étaient principautés : Edesse, qui demeura à Baudouin, frère de Godefroy; Antioche, qui fut donnée à Boémond, et Jérusalem érigée en royaume, dont ces deux autres villes ne dépendaient pas. Tripoli ayant été depuis prise par le Toulousain fut aussi principauté, mais elle relevait de Jérusalem.

Godefroy étant venu à mourir un an après, les chrétiens l'inhumèrent en l'église du saint sépulcre, sous le mont de Calvaire, lieu qui fut choisi pour la sépulture des rois de Jérusalem. Son frère Baudouin, comte d'Edesse, lui succéda.

Je ne dirai pas davantage d'une chose qui n'appartient à mon sujet qu'en tant que le royaume de Jérusalem fut une peuplade de Français; mais si je les veux suivre partout, de quel pays n'écrirai-je point l'histoire?

Cependant je ferai observer que, par ces divers voyages en Orient, furent éteintes plusieurs nobles familles et quantité de successions, et, faute d'héritiers, dévolues aux rois. Ces mêmes voyages apportèrent aussi le luxe des Orientaux en France, et apprirent à notre noblesse à couvrir leurs habits d'or et d'argent, à la mode des Grecs et de ces nations asiatiques de tout temps diffamés pour leur dissolution et leur prodigalité. En récompense, nos gentilshommes ayant fait tant de glorieux exploits en ces pays-là, leurs enfants, pour montrer de quels pères ils étaient issus, continuèrent de porter les mêmes armoiries, c'est à dire les devises et marques qu'avaient portées leurs pères sur leurs cottes d'armes. Par ainsi, le blason commença d'être en vogue, et ce qui avait accoutumé de changer, selon la fantaisie des hommes, demeura héréditaire dans les familles nobles; car, auparavant Louis le Gros, les enfants ne retenaient pas toujours les mêmes devises que leurs pères, ni seulement les mêmes noms. Ce serait peut-être avec vérité que je dirais que la poésie française et les romans prirent leur principe, ou du moins leur accroissement de la même source. L'invention de faire des contes était fort en usage chez les Grecs, grands menteurs, qui s'amusaient à chatouiller l'esprit par des aventures étranges, puisqu'ils n'avaient plus le divin art d'Homère, ni la délicatesse des sophistes. Ces fictions semblèrent si agréables à nos Français, que quelques esprits inutiles les imitèrent, pour avoir de quoi entretenir la démangeaison des grands, qui avaient toujours depuis à leur suite des *trouvères*, *chantèrres* et *jugleors*.

Peu de règnes furent plus illustres que celui de Philippe, soit pour les grandes entreprises des chrétiens, soit pour l'origine de quantités de belles choses. Mais, à vrai dire, Philippe n'a guère de part en cet éclat, vu qu'il croupissait dans une molle paresse causée par l'excès des voluptés qui avaient détrempé son courage, naturellement languissant et lent. Mais son fils aîné Louis, depuis surnommé *le Gros*, et à cause qu'il était à toute heure à cheval pour combattre, appelé aussi *le Batailleur*, sitôt qu'il put manier l'épée, commença à relever l'éclat de la couronne à laquelle il était associé. Ce jeune prince, d'humeur bouillante et fort prompte, avait pris une médiocre teinture des bonnes lettres dans l'abbaye de Saint-Denis, où il avait été nourri, et une parfaite institution dans la piété et dans l'humanité. Guillaume le Roux, roi d'Angleterre, voyant le roi Philippe cassé de vieillesse, languissant dans les voluptés et excommunié par le pape, attentait à la couronne de France; mais bien qu'il eût et l'expérience et l'argent et par le moyen de l'argent les meilleurs soldats, néanmoins Louis, n'ayant presque rien de tout cela, mais seulement son courage, lui fit tête et arrêta ses invasions; et le ciel enfin, l'an 1100, le délivra de cet ennemi, lequel fut tué à la chasse d'un coup de flèche, dont l'auteur n'a point été découvert.

Il était l'appui des tyranneaux qui troublaient le royaume; c'est pourquoi, lorsqu'il fut mort, Louis prit à tâche de les dompter.

Afin d'avoir un prétexte favorable qui attirât vers lui l'inclination du vulgaire et des ecclésiastiques et ne fît pas ombrage aux autres seigneurs, il prit pour sujet de quereller ceux à qui il en voulait de leur faire restituer les biens de l'Église. L'an 1102, étant survenu un débat entre Bouchard IV, seigneur de Montmorency, et Adam, abbé de Saint-Denis, les moines se trouvant les plus faibles eurent recours à Louis, qui assigna les deux parties à comparaître devant son père, à Poissy, afin d'examiner et d'éclaircir leur droit; mais Bouchard, voyant que l'intrigue de sa partie était plus forte que la sienne, se retira sans congé. Louis, indigné de ce qu'il n'avait pas voulu subir jugement, le suivit incontinent à main armée. Quelques médiateurs s'étant entremis, Louis accorda le pardon à Bouchard et aux siens.

Dreux de Mouchy, qui l'avait assisté, fut châtié à son tour. Ainsi en fut-il, en l'an 1104, de Thomas de Coucy, seigneur de Marle, remarquable pour sa puissance, mais plus détestable encore pour ses tyrannies.

Un autre sujet rappela Louis près de Paris. Mathieu, seigneur de Beaumont-sur-Oise, ayant occupé sur son beau-père, nommé Hugues, toute la ville de Lusarches, quoiqu'il ne lui en eût assigné que la moitié pour la dot de sa fille, continuait d'incommoder ce bon homme. Louis, y étant allé, chassa incontinent ce mauvais gendre de Lusarches, le renferma et l'assiégea dans le château de Chanlay; cependant, dans un combat, Louis fut défait, ce que l'on attribua à un violent orage; mais Mathieu, qui connaissait bien le courage indomptable de Louis, ne s'enorgueillit pas de cette victoire; au contraire, se soumettant à de grandes satisfactions, il fit vivement solliciter sa grâce; encore ne la put-il avoir qu'après de longues poursuites.

Pour lors nos rois faisaient presque la moindre partie de l'histoire de France; et leur autorité était si petite et si peu prisée, qu'ils avaient plus à souffrir qu'à commander. Les simples gentilshommes, par manière de dire, vivaient en souverains: la maison de Montlhéry, entre autres, se comportait le plus insolemment, empêchant la communication de Paris et d'Orléans, par le moyen de trois châteaux qu'elle possédait: Montlhéry, Châteaufort et Rochefort, et par ceux de Corbeil-sur-Seine et du Puiset, en Beauce, qui appartenaient à ses alliés.

C'était véritablement un grand prince que ce Louis qui, le premier, apprit à tous ces seigneurs qu'ils étaient vassaux, et que c'était au roi seul à disposer du bien de ses sujets. Ainsi, par sa vertu, la réputation des Français s'étendit aux pays étrangers. L'empereur Henri IV, prisonnier de son propre fils, ne sachant où adresser ses justes plaintes, écrivit comme il put, à la dérobée du cachot où il était resserré, ces trois ou quatre mots à nos rois Philippe et Louis:

« Grands princes, au nom du Seigneur des » rois, ayez pitié d'un empereur dont la moin» dre affliction est la perte de sa couronne. » Délivrez un malheureux père de la tyrannie » de son fils: déchargez-moi des chaînes qui » m'accablent. Par cette piété sainte et mu» tuelle qui s'entretient entre vous deux, rendez » moi la lumière que m'a ôté celui à qui je l'ai » donnée. Le maudit m'a descendu tout vi» vant en enfer; je n'attends ma délivrance » que de vous. En récompense, le ciel vous » puisse donner l'empire de la terre: pour » moi, si j'en avais encore un, je le mettrais » entre vos mains. »

Cette lettre et le récit d'une cruauté si dénaturée touchèrent nos princes jusqu'au cœur: et je crois qu'ils eussent armé pour le délivrer, si dans peu de temps après l'amertume de ses ennuis, la rigueur de sa prison, et possible quelque breuvage empoisonné, n'eussent terminé ce long et non jamais assez exécrable parricide. Le pape Pascal, qui avait irrité ce fils contre son père, non pas toutefois jusqu'à lui persuader cette inhumanité, jugea bien que ce jeune prince ne lui tiendrait pas ce qu'il lui avait promis, et refusa de passer en Allemagne, comme il en avait eu dessein; disant que les Allemands étaient encore trop revêches au joug apostolique. Mais, l'an 1106, il s'achemina en France, Philippe et son fils lui firent le meilleur accueil, lui envoyèrent le grand-sénéchal pour le servir par tout le royaume, et eux-mêmes vinrent le voir à Saint-Denis, lui promirent toute assistance et lui donnèrent la main chacun de son côté, en assurance de l'aide qu'il devait espérer d'eux.

Après cela, Pascal étant dans l'abbaye de Cluny, assigna un concile général à Troyes, qui fut ouvert le jour de l'Ascension de l'an 1107. Le mariage des prêtres et la collation des bénéfices par la verge et par l'anneau étaient les deux abus auxquels principalement on en voulait. On y décerna donc *que l'investiture des bénéfices n'appartenait qu'au souverain pontife; la religion étant pollue*, disaient-ils, *quand ceux qui sont dédiés et sacrés au roi céleste et immortel se rendent sujets et vassaux d'un prince terrien et mortel.* Mais les ambassadeurs de l'empereur ayant protesté pour leur maître contre cet article, la déclaration en fut suspendue jusqu'à l'autre premier concile.

Comme ces choses se passaient, Philippe, âgé d'environ soixante ans, dont il en avait régné quarante-huit, décéda le 25 juillet de l'an 1108, ayant par son testament ordonné

qu'on portât son corps à Saint-Benoît-sur-Loire; car il ne le voulut pas laisser à Saint-Denis, à cause qu'il avait eu quelque prise avec les moines.

Ce siècle illustre par tant de révolutions, comme de celles des royaumes d'Angleterre et d'Asie, fut affligé de deux grandes et cruelles famines : l'une arriva sous le règne de Henri, causée par le déréglement des saisons, laquelle, durant trois ans, dépeupla presque tout notre hémisphère, tellement que les loups venaient manger les hommes jusque dans les villes, et que les hommes mêmes, devenus loups à l'endroit de leurs semblables, les assommaient pour les dévorer. L'autre advint vers le milieu du règne de Philippe, et fut un peu moins cruelle; mais en revanche les hommes furent effrayés par de si grands et de si fréquents prodiges, qu'ils attendaient à toute heure le jugement dernier. Plusieurs éclipses obscurcirent le soleil et la lune. L'air parut souvent tout en feu, et plein de divers, mais effroyables météores, dont les plus horribles furent deux armées toutes de flamme, qui s'entre-choquèrent avec un étrange tintamarre. Il se voyait de fois à autre des nuées de papillons et de vermisseaux flamboyants, qui offusquaient le jour en plein midi. Du pain tiré fraîchement du four rendit abondance de sang. Un enfant parla distinctement sortant du ventre de sa mère, qui l'avait porté deux ans. Des croix furent, par une main invisible, marquées sur les habits de grand nombre de chrétiens. J'omets plusieurs autres prodiges, pour ce qu'ils ne sont pas vraisemblables, quoique possible ils soient vrais.

LOUIS VI, SURNOMMÉ LE GROS ET LE BATAILLEUR, XXXIXe ROI.

Louis, ne voulant pas prendre la couronne des mains de Rodolfe, que le pape avait, contre son gré, investi de l'archevêché de Reims, et désirant prévenir les malicieuses brigues qu'avait le roi d'Angleterre avec quelques mauvais Français, se fit sacrer à Orléans, cinq jours après la mort de son père, par Dembert, archevêque de Sens, qui, en présence des prélats ses suffragants, lui déceignit du côté l'épée qu'il portait, et lui donna celle de l'Église pour punir les méchants; puis le vêtit des ornements royaux. L'archevêque de Reims voulut empêcher que cette cérémonie se fît par d'autres que par lui; et celui qui était venu de sa part à Orléans, pour signifier son opposition, ayant trouvé la chose faite, remplit tout le royaume de plaintes, comme si ce droit eût été attaché seulement à son archevêché. Mais Yves, évêque de Chartres, pour délivrer les esprits du peuple de ce scrupule, et pour éclairer le pape qui portait Rodolfe comme sa créature, fit bien voir par un manifeste que cette prérogative n'appartenait spécialement à aucune église, et qu'il était libre à nos rois de se faire sacrer là où il leur plairait. Rodolfe rentra dans le devoir.

Cependant Henri, roi d'Angleterre, fils puîné de Guillaume le Conquérant, osa aspirer à la couronne de France. Pour l'avancement de ce projet, il avait attiré à son parti tous ces petits tyrans d'alentour de Paris, qui, pour s'agrandir d'un bourg ou d'un château, ne se soucient pas de renverser toute la France. Il ne leva pourtant point le masque pour lors, n'ayant point encore vu quelles forces et quelle affection ils avaient, mais les excita seulement par la secrète profusion de ses angelots.

Guy de Rochefort, par dessus tous, jetait feu et flammes pour la répudiation de sa fille, pour la démission de sa charge, et pour la perte de son château de Gournay. Donc Hugues de Crécy son fils, hardi et prompt à l'exécution, très adroit dans le métier de la guerre, et plus encore à simuler et dissimuler, mais homme de sang et de rapine, et prêt à exécuter toute sorte d'entreprises par quelque crime que ce fût, commence la guerre par une impiété; car il se saisit de la personne d'Eudes, comte de Corbeil, son frère utérin, parce qu'il ne l'avait pas assisté dans ses remuements précédents, et le met en prison dans le château de la Ferté-Baudouin. Le Gros y envoie aussitôt Anseau de Garlande, lequel, par l'intelligence de quelques bourgeois de Corbeil, est admis dans le château, mais y est arrêté par la garnison avant de s'en pouvoir rendre maître. Le Gros y accourt; Hugues de Crécy, le redoutant, se sauve; la garnison, espérant son retour, tient bon, et à la fin est forcée, plusieurs punis de mort, et Eudes délivré. Environ ce temps-là, mourut Guy de Rochefort, et son aîné de même nom lui succéda en ses terres et en sa haine contre le Gros, l'an 1109. Celui-ci attira dans sa faction Philippe, frère bâtard de Louis, né de cette Bertrade que le roi Philippe entretint si longtemps en adultère. Cette femme, malicieuse mais adroite et hardie, était merveilleusement savante en ces artifices dont les effrontées ont accoutumé de bander les yeux et lier les bras de leurs maris pour leur faire boire leur ignominie sans s'en oser plaindre; et comme elle avait autrefois manié l'esprit du roi à son appétit, et rendu son mari tellement souple, qu'il lui servait comme de marchepied, elle croyait qu'elle devait encore régner; et ne le pouvant plus

par les charmes de son visage, essayait au moins de commander par l'autorité de son fils : se tenant forte du pouvoir des maisons d'Anjou et de Montfort, vu qu'elle avait des enfants en celle-là, et des neveux en celle-ci, non moins redoutables par leur puissance que par leur vertu.

Le roi d'Angleterre Henri, entretenant ou plutôt attisant la fureur de cette femme, voulut cette fois entrer le premier au jeu. Le château de Gisors servait de barrière entre les deux rois; il l'extorque, moitié par force, moitié par argent, du seigneur du lieu nommé Payen, afin d'avoir une entrée dans la France par ce côté-là. Louis l'envoie semondre de remettre cette place à Payen, afin qu'elle soit neutre comme elle était auparavant, ou de la ruiner, selon qu'il avait été accordé entre leurs prédécesseurs. L'Anglais le refuse, les armées marchent en campagne; la française ravage en passant les terres du comte de Meulan, l'un des partisans de Henri. De là l'origine des guerres acharnées, entre la France et l'Angleterre, et qui ne firent que croître sous les règnes suivants.

Dans ce temps, surgit un homme de rare vertu, de grande intelligence; ce fut Suger, abbé de Saint-Denis, lequel commença, à grand avantage, à s'occuper des affaires du royaume; par contre on vit apparaître des meurtres extraordinaires, même dans un temps si fécond en meurtres et en crimes. Le roi fut contraint d'agir d'une extrême rigueur contre les seigneurs révoltés ou attachés au parti de l'Anglais; mais la bravoure des seigneurs était telle, que le danger semblait l'accroître en l'irritant, ainsi qu'on peut le voir dans ce que fit Thomas de Coucy, seigneur de Marle, l'un des meilleurs hommes de guerre et des plus expérimentés du royaume; il n'eut point peur de ces punitions; mais se fiant à sa hardiesse, à sa conduite, à ses grands biens et à ses alliances, se moquait des ordonnances du roi, et jouissait des revenus des meilleurs bénéfices de Picardie. En quoi il suivait l'exemple de ses ancêtres qui, du temps des rois Raoul et Louis d'Outre-Mer, étaient parvenus à une telle puissance par les débris de l'archevêché de Reims, duquel même Coucy était une dépendance. Sa tyrannie excédant toutes bornes, Gauldry, évêque de Laon, l'en reprit aigrement et l'excommunia: dont étant cruellement irrité, il l'alla poignarder jusque dans son palais épiscopal, lui coupa le doigt indice et l'exposa à la voirie; forfait qui cria si haut vengeance devant le pape, qu'il envoya exprès un légat en France pour en informer et le faire punir. Il n'était pas besoin qu'il en prît la peine : Louis, assez zélé sans son exhortation, fit faire une effigie à la semblance de ce méchant, et le dégrada de noblesse. Au lieu de s'humilier, il surprit encore Crécy, Laon, Nogent et autres châteaux qui, malgré leurs garnisons, se remirent, partie sous l'obéissance du roi, dès que le bruit de sa venue fut répandu, et partie furent forcés et brûlés. Il fut, en suite de cela, assiégé dans Coucy où, se défendant désespérément, il fut blessé et pris à une sortie. Sa fureur et sa rage le firent mourir en prison à Laon, ou, comme veulent quelques autres, la justice du roi le fit étrangler secrètement. L'abbé Suger dit que, comme il voulut lever la tête pour recevoir la sainte Eucharistie, il se tordit le cou. En après, Louis purgea toute la Picardie de tyranneaux. Or, cette guerre de Picardie ne fut achevée qu'à deux reprises, entre lesquelles le roi fit un voyage en Bourbonnais, à la prière d'Alard de Guillebaud, lequel était venu implorer sa justice en faveur du fils d'Archambaud, seigneur de Bourbon, sur lequel son oncle paternel, Aymon Vervache cadet d'Archambaud, avait usurpé la seigneurie de Bourbon; cet Alard, en secondes noces, avait épousé la mère de ce jeune seigneur. Le roi l'envoya assigner pour comparaître à sa cour, dont n'ayant tenu compte, il fut bien étonné qu'il le vit à l'entour de son château avec une armée, ce qui le surprit si fort, qu'il se vint jeter à ses pieds, et le roi, le recevant humainement, le mit d'accord avec son neveu.

Durant que Louis domptait ainsi ces rebelles, l'Anglais ayant aussi rangé les Gallois à la raison, était de retour par deçà, et rapportait avec lui la guerre, enivré des belles promesses que lui faisaient quelques traîtres français. Mais il ne savait pas que nous avions plus d'intelligence chez lui qu'il n'en avait chez nous. La guerre commencée, les deux rois se rencontrèrent près de Noyon, chacun avec cinq à six cents hommes d'armes et se choquèrent impétueusement. L'avantage, au dire des Normands et des Anglais, demeura de leur côté; beaucoup des nôtres ensanglantèrent la place; Bouchard de Montmorency y perdit la liberté, et le roi fut contraint de se sauver à Andely. On dit qu'en ce combat, un fantassin anglais, ayant arrêté son cheval par la bride, et criant : *le roi est pris!* il lui fendit la tête d'un coup de hache, puis dit avec un fier sourire : *Va, coquin, te vanter de cela en l'autre monde; mais sache qu'au jeu des échecs le roi n'est jamais pris.*

Il voulut ensuite avoir sa revanche. Voilà donc qu'ayant assemblé ses plus fidèles vassaux, il entre en Normandie, appelle son ennemi au combat, et, ne le trouvant point, ravage et brûle la province, prend le château d'Ivry et y met le feu, puis s'en revient pour

achever sa vengeance sur le comte Thibaud, son vassal rebelle ligué avec l'Anglais. Toutes ces dissentions furent accommodées peu après en 1118, par moyen du pape Calixte, à la charge que Guillaume aurait le duché de Normandie, dont il rendrait hommage aux Français; mais si cette condition fut mise dans l'accord, elle fut mal observée par l'Anglais. Ce pape était venu en France, seule province de la chrétienté sûre pour les papes, afin de tenir le concile que son prédécesseur Gélase avait assigné à Reims, dans lequel fut réitérée et pleinement confirmée la défense que les papes précédents avaient faite aux prêtres de se marier, et, pour la vieille querelle, tous les seigneurs qui s'ingéraient de donner l'investiture des bénéfices, excommuniés et déclarés ennemis de l'Église, nommément l'empereur Henri V, lequel, irrité de cet affront, jura de s'en venger si exemplairement, que la postérité ne reconnaîtrait pas même le lieu où s'était prononcée une sentence si injurieuse contre lui. La France, qui lui semblait avoir donné cette hardiesse à son ennemi, et, dans la France, la ville de Reims devait être l'objet de sa fureur vindicative. Henri d'Angleterre, son beau-père, se tenait prêt de l'autre côté pour donner en même temps que lui; et tous ces petits rebelles n'attendaient pas mieux qu'une semblable occasion pour lâcher la bride à leurs insolences, ou pour couvrir leurs crimes passés. Ils pensaient tous que Louis, dans un si grand danger, serait abandonné des siens, ou s'abandonnerait lui-même à la frayeur; mais il parut lors combien était fort son courage, qui ne s'ébranla point durant que sa prudence remuait tous moyens de se défendre, et conjurait ses bons vassaux de l'assister, sans relâcher pourtant son autorité souveraine à des prières trop basses, qui apportent souvent à un prince plus de mépris que de secours. La haine que la France portait aux Allemands ne fut pas encore un petit renfort à Louis; car, tel qui n'eût pas bougé de ses terres, pour aller contre un autre ennemi, assembla toutes ses forces, non plus comme pour défendre le roi, mais pour garder son propre foyer. Ainsi les comtes Thibaud de Champagne, qui, naguère, étaient en pique avec Louis, Raoul de Vermandois, Charles de Flandre, Alain de Bretagne, Foulques d'Anjou et Guillaume, duc d'Aquitaine, se rendirent tous en Champagne avec la plus belle et la plus grande armée qui ait été vue en France sous la troisième race; le nombre en était de trois cent mille combattants, desquels il y en avait soixante-dix mille hommes d'armes de toute la noblesse française. L'empereur, épouvanté d'un si puissant appareil, n'osa toucher à nos frontières; et, feignant d'avoir quelques affaires dans le fond de l'Allemagne, se retira sans bruit, confessant tacitement qu'il était vaincu, puisqu'il avait perdu l'espoir de la victoire. L'ardeur des Français était telle, que le roi eut beaucoup plus de peine à les retenir qu'il n'en avait eu à les émouvoir. De cette sorte, en moins de quatre mois s'écarta, sans crever, ce grand orage qui avait si horriblement grondé.

Les guerres civiles d'entre les chrétiens étaient ainsi apaisées; mais ils en avaient d'autres bien plus sanglantes en Orient contre nos véritables ennemis. A Baudouin I[er] avait succédé, l'an 1118, son neveu Baudouin II, comte d'Edesse, qui avait laissé son comté à un seigneur nommé Josselin, homme de sage conduite et de courage infatigable. Eustache de Bologne, plus proche parent du feu roi que ce Baudouin, ayant entendu cette élection faite à son préjudice, ne s'en troubla point et rejeta bien loin les conseils de ceux qui le pressaient d'aller chasser ce nouveau prince, leur répondant sagement qu'il ne voulait pas, pour son ambition, détruire un royaume cimenté du sang de tant de chrétiens. Les affaires de la chrétienté se fussent néanmoins beaucoup mieux portées s'il en eût pris l'administration; car Baudouin, enflé du bon succès de quelques combats, hasarda témérairement, sans attendre le secours de ses alliés, une bataille contre Balda, satrape du roi de Perse, qui le vainquit et l'emmena prisonnier avec le comte d'Edesse, qu'il avait semblablement pris en une autre rencontre près de sa ville. Une si rude secousse ébranla fort notre nouvelle domination.

La France avait à peine goûté les douceurs de la paix que, vers 1126, le comte d'Auvergne et le comte de Polignac causèrent un nouveau trouble, ayant pillé les biens de l'église de Clermont et chassé l'évêque hors de sa ville. Le roi reçut ses plaintes; et, pour lui faire droit, arma en diligence contre ces impies qui étaient résolus de maintenir leur crime par les armes. Ils se soumirent pour éviter un juste châtiment; mais sitôt que le roi fut éloigné, ils ne tinrent pas leurs promesses, assurés de la protection et de l'aide de Guillaume, duc d'Aquitaine, leur seigneur. Etant averti de leur perfidie, il retourna tout court, et de l'autre côté Guillaume s'avança à leur secours; mais s'étant campé tout proche des Français, la présence du roi l'épouvanta si fort, qu'il envoya humblement lui demander la paix et lui offrir l'hommage de ses terres.

Charles le Bon, comte de Flandre, qui avait accompagné le roi en ce voyage, s'en étant retourné chez lui, fut malheureusement assassiné par les siens dans l'église de Saint-Donat de Bruges, en l'année 1127. Les au-

teurs de cet exécrable parricide étaient les Vanlestrades, puissante famille en ce pays-là. Deux années consécutives de famine, causées par l'inondation des pluies, avaient tourmenté misérablement la province, sans que ces mauvais riches voulussent ouvrir leurs magasins, ni vendre à leurs concitoyens de quoi se racheter de la mort, sous espérance qu'ils en tireraient encore un prix plus excessif, et soûleraient mieux leur enragée convoitise, quand la faim s'irriterait davantage. Le comte, pour sa grande charité, surnommé le Bon, après avoir acheté des blés de tous côtés, et vendu jusqu'aux meubles de sa chambre, pour distribuer à son pauvre peuple, ne sachant plus où trouver des grains pour les soulager, commanda aux Vendestrades de mettre les leurs en vente, et, sur leur refus, fit de son autorité ouvrir leurs greniers; dont ces méchants, concevant une rage dans leurs ames, non seulement rejetèrent le prix raisonnable qu'il leur faisait bailler de leurs grains, mais prirent un diabolique conseil de s'en payer sur sa propre personne, lui coupèrent la main qu'il avait étendue pour faire l'aumône à un pauvre. Le peuple, au bruit de cette aventure, ne sait où courir premièrement, ou au corps saint de son comte martyrisé, ou à la vengeance de ses parricides. Ayant transporté ses sacrées reliques dans l'église de Saint-Christophe, ils prirent les armes; mais Bertould, suivi d'une bonne troupe de gens déterminés au dernier supplice, se fortifia dans l'église de Saint-Donat, d'où l'on ne l'eût pas aisément tiré si le roi, ayant eu nouvelle de cet attentat, ne s'y fût transporté en diligence. A son arrivée, il dépêcha des officiers qui appréhendèrent heureusement grand nombre de complices, pour les exposer aux tourments les plus cruels qu'on pût imaginer. Enfin il fut tant répandu de sang pour la vengeance de ce forfait, que Louis semblait, pour parler comme fait un auteur de ce temps-là, rebaptiser la Flandre. Cette poursuite achevée, il enterra avec pompe solennelle le corps de Charles le Bon, et mit en sa place Guillaume de Normandie, ne sachant donner ce beau fief à personne qui le méritât mieux, ni qui le servît plus fidèlement contre Henri d'Angleterre. Ce ne fut pas sans difficulté et sans la nécessité de recourir aux armes, que le Gros assura le duc Guillaume dans sa nouvelle possession; cependant il finit par le faire reconnaître.

Etant ainsi reconnu, Guillaume relâcha, à la prière des seigneurs du pays, son concurrent Guillaume d'Ypres, et lui laissa cette ville en vicomté, dépendante de sa comté de Flandre. Il se comporta au reste si peu agréablement au goût des seigneurs du pays, qu'ils se soulevèrent contre lui, et appelèrent Thierry d'Alsace, auquel ils se soumirent, à condition qu'il les défendrait. Gand, Bruges, Lille et plusieurs autres villes le reçurent avec joie, et, à leur exemple, le reste se préparait d'en faire autant. Le roi, désireux de maintenir son vassal, y fut en personne, fit excommunier Thierry par l'évêque d'Arras, et, n'espérant pas pour l'heure pouvoir forcer Lille, laissa ses troupes au comte. Il y eut diverses rencontres, où tantôt le bonheur penchait du côté de Thierry, et tantôt se renversait de celui de Guillaume. Enfin celui-ci, ayant vaincu son ennemi dans une célèbre journée, et le poursuivant dans la ville d'Alost, où il s'était retiré, fut blessé d'un coup de lance dans le bras, dont il mourut cinq jours après.

Voilà donc pour quelques années le royaume paisible, et Louis, lassé de tant de travaux, et, de plus incommodé de la graisse et de la pesanteur de son corps, avait, l'an 1129, fait couronner son aîné Philippe, prince sur qui toute la France avait les yeux et son amour, à cause des rares qualités qui faisaient présumer sa future administration; mais, dans deux ans après, toutes ces belles espérances finirent avec sa vie qu'il perdit par une étrange aventure; car comme il se promenait un jour dans les faubourgs de Paris, un pourceau s'étant fourré entre les jambes de son cheval le fit tomber : la chute fut si rude, que le jeune roi, grièvement blessé à la tête, en mourut sur le soir du même jour. Le père, sensiblement affligé de cette perte, ne trouva pas d'autre moyen de s'en consoler que de substituer en sa place son second fils appelé Louis, et depuis, pour le distinguer du père qui avait le même nom, surnommé *le Jeune* : il fut couronné à Reims par le pape Innocent alors en France, et s'y étant retiré pour éviter le courroux de l'empereur. Au sacre du jeune roi, selon la conjecture de plusieurs bons auteurs, assistèrent, pour la première fois, les douze pairs qui ont, depuis, toujours été requis en pareille cérémonie, et il y en eut lors six du clergé institués en pareil nombre que les laïcs.

Comme Louis le Gros pensait à marier son fils, Guillaume, duc d'Aquitaine, venu à repentance des cruautés qu'il avait exercées sur ses sujets et sur ses voisins, prit résolution d'aller en la solitude la plus écartée qu'il trouverait faire pénitence de ses péchés. Pour cacher son dessein, il s'en alla en pélerinage à Saint-Jacques; et sachant bien qu'il ne reviendrait plus en son duché, nomma par son testament Eléonore, sa fille aînée, son héritière, priant le roi de la donner en mariage à son fils. Il ne manqua pas une si riche occasion, et tout aussitôt envoya un beau train

composé des plus grands seigneurs de sa cour auprès d'elle, et bientôt ensuite son fils qui l'épousa dans la ville de Bordeaux.

Par un mariage si avantageux que celui de Louis, la couronne semblait enrichie d'une pierre de valeur inestimable, et, d'ailleurs, il y avait apparence que la Normandie y reviendrait bientôt : n'y ayant plus des héritiers du conquérant que Henri, tout cassé de vieillesse et sans enfants, car il en avait perdu trois tout en un coup, l'an mil cent vingt; son aîné, Guillaume Adelin, son bâtard nommé Richard, et une fille dite Mathilde, comtesse de Mortain, lesquels périrent tous dans un même vaisseau repassant de Normandie en Angleterre, par la faute des mariniers qui étaient ivres ; si bien qu'il ne lui restait plus qu'une fille aussi nommée Mathilde, pour lors veuve de l'empereur Henri et sans lignée. De peur qu'une tige si glorieuse que celle de sa maison ne finît en elle, il la maria à Geoffroy Plantagenet, fils du vaillant Foulques, comte d'Anjou et roi de Jerusalem, lequel, sous l'espérance de la succession du royaume d'Angleterre et du duché de Normandie, épousa cette princesse soupçonnée de quelques galanteries peu séantes à une honnête femme. Henri ayant vu, au bout d'un an, naître des fruits de ce mariage, j'entends Henri qui depuis fut roi, déclara sa fille et son petit-fils ses héritiers, et peu de temps après décéda, l'an 1135.

Louis, son puissant ennemi et l'obstacle de ses ambitieuses entreprises, les suivit à deux ans de là. Ce prince, religieux et saint, s'étant mis au lit d'un cours de ventre qui le tourmentait extrêmement, voulut, au lieu de ses ornements royaux, vêtir celui de la règle de Saint-Benoît, s'étant fait porter à Saint-Denis pour rendre l'ame auprès des reliques des saints auxquels il avait grande confiance. Néanmoins cette maladie lui ayant donné quelque répit, il s'en releva et vécut quelques mois qu'il employa à donner ordre au mariage de son fils, jusqu'à tant que, par une rechute, il mourut à Paris, l'an 1137, le premier jour du mois d'août. Il fut avec ses prédécesseurs enterré à Saint-Denis. Son âge fut environ de soixante ans, son règne de vingt-neuf.

LOUIS VII, SURNOMMÉ LE JEUNE ET LE PITEUX, XLe ROI.

Le deuil des Français fut dans peu de jours changé en allégresse par le retour de leur nouveau roi, qui amena de Guienne en grande pompe son épouse Eléonore. La réjouissance des noces fut renouvelée à Paris avec plus de magnificence, de festins, de jeux et de tournois que la France n'eût vu depuis le déclin des Carliens. Si malheureux sont les hommes, que le destin, qui se cache dans l'avenir, leur montre le plus souvent de belles apparences de joie, pour leur faire par après sentir leurs désastres avec plus d'amertume. La succession que la reine apportait avec elle relevait le courage des Français. Le roi ne pensait pas l'avoir tout entière, s'il ne réunissait à ce grand-duché le comté de Toulouse, qu'il disait appartenir à sa femme. Guillaume comte de Toulouse, fils de Ponce et d'Amoldis, comtesse de Carcassonne, l'avait vendu à Raymond de Saint-Gilles, son cadet, qui avait eu la grande somme de deniers nécessaire pour cet achat, tant du butin qu'il avait fait au voyage d'Espagne avec Henri de Lorraine, que de l'argent qu'Alphonse VI, roi de Castille, lui avait donné en mariage avec sa fille Elvire. La cause de cette vente fut, selon ma conjecture, l'affection que Guillaume de Toulouse portait à son cadet, prince des plus accomplis de la chrétienté, auquel, se voyant sans enfants mâles, il souhaita de laisser son comté, prenant néanmoins l'argent qu'il put lui fournir pour en doter une fille, qu'il avait nommée Philippe, qui fut baillée à Guillaume, duc d'Aquitane, père de Guillaume le Saint et aïeul d'Eléonore. Si le Toulousain n'eût pas eu cette louable envie d'avancer son cadet Raymond, il n'avait pas grand besoin de lui vendre son comté : voilà pourquoi, comme il semblait qu'il y eût eu de la collusion en cette vente, les ducs d'Aquitaine avaient toujours prétendu y revenir en rendant les deniers. Eléonore avait d'ailleurs sollicité le roi de rentrer dans ce droit ; ce lui fut remuer une pierre qui devra lui retomber sur la tête quand l'Anglais aura la même prétention que lui, après qu'il aura répudié sa femme. Alphonse, alors comte de Toulouse, ayant appris le dessein du roi, se tint sur ses gardes pour se maintenir par force; si bien qu'il se défendit si courageusement que Louis, faisant état de l'avoir plutôt pour vassal que pour ennemi, ne voulut pas s'opiniâtrer, au commencement de son règne, à faire la guerre si loin du cœur de la France, il aima mieux en venir à bout par la douceur : ainsi il le reçut à hommage, et, quelques années après, pour l'obliger à une fidèle affection, lui donna en mariage sa sœur Constance, veuve de feu Eustache, comte de Bologne, fils d'Etienne, roi d'Angleterre, pour l'amour duquel il avait eu aussi diverses affaires.

L'histoire d'Angleterre vous apprendra la longue et fameuse querelle qui agita cette île et le duché de Normandie.

Thibaut, pour ne dégénérer de la félonie de ses ancêtres, cherchant partout des occasions de desservir le roi, en prit une qui l'of-

fensait jusqu'au dernier point. Raoul, comte de Vermandois, cousin de Louis, avait répudié sa femme par l'autorité d'un synode, et pris Alix, quelqu'un l'a nommée Pétronille, sœur puînée de la reine Éléonore. Personne n'eût osé prendre la cause de la délaissée : il l'embrassa, en écrivit au pape, et l'anima si fort, qu'il envoya un légat en France avec charge d'excommunier Raoul, et même les prélats qui avaient autorisé ce divorce. Cette cuisante injure l'irrita contre le Champenois; si bien que, en haine de ses insolences, il abandonna la cause de son frère Etienne, et porta ses armes contre lui-même, afin de rabattre un peu son orgueil : d'où il s'ensuivit une guerre moins dangereuse que la réputation de ce comte ne la semblait promettre; car, au premier éclat des armes françaises, il perdit courage et se soumit à telles conditions qu'on lui voulut imposer, pour avoir la paix qu'il ne conserva guère; presque toute la Champagne fut mise à feu et à sang, et dans la ville de Vitry en Partois, qu'il avait prise d'assaut, le roi fit brûler trois mille cinq cents personnes qui s'étaient sauvées dans la grande église comme en un asile sacré; ce qui arriva l'an 1144. Louis, après que sa fureur se fut écoulée, entra en une telle appréhension, que comme l'énormité de sa faute à brûler tant d'innocents fut grande, de même sa pénitence fut si prompte et si amère, que ses yeux se fondant continuellement en eau, et son cœur se consumant par de cuisants regrets, ne voyaient ni ne goûtaient plus rien qui ne leur déplût ; l'excès de son déplaisir lui ayant fait quitter non seulement ses passe-temps, mais encore les affaires de son État, il fallut aller quérir saint Bernard pour le consoler et divertir ses tristes pensées, qu'aucun autre n'eût su détourner. Ce saint abbé, de naissance gentilhomme bourguignon, s'étant à l'âge de vingt-deux ans retiré dans la solitude, avait fondé le monastère de Clairvaux, sous la règle de Cîteaux, où il s'était tellement rendu vénérable à la France et à toute l'Église, que ses discours et ses avis passaient pour oracles ; et bien que, comme il disait lui-même, il n'eût étudié que dans les rochers et dans les forêts, son éloquence naturelle, animée de l'esprit de Dieu, ravissait bien plus puissamment les esprits que la vaine science des écoles. Il avait une si forte aversion pour celle-là, qu'il persécuta sans relâche Pierre Abélard, natif de Bretagne, homme des plus subtils et des plus versés dans la chicane de la logique, et qui s'était façonné à la nouvelle manière de philosopher de son maître Jean Rucelin. Le bon abbé lui fit imposer silence au concile de Soissons, et depuis encore en celui de Sens, et même par jugement du pape auquel il en avait appelé : de quoi il conçut un si grand déplaisir qu'il se retira à Cluny. Là ne se borna point l'influence de saint Bernard; il parvint à réconcilier le comte de Champagne avec le roi ; cependant ce prince, brûlant d'expier le péché qu'il avait commis, et même, à ce que l'on dit, ayant fait vœu d'aller en la Terre-Sainte, y était déjà porté d'une ardeur extraordinaire quand saint Bernard entreprit de prêcher une seconde croisade. Sa résolution, connue à tous ses sujets, les conviait à le suivre, et leur dévotion les y exhortait ; de sorte que, dans le concile qui, pour cet effet, fut tenu à Vézelay l'an 1145, le roi, son frère Robert, comte de Dreux, le comte Thierry de Flandre, Henri, fils de Thibaud de Champagne, Alphonse, comte de Saint-Gilles, Guy, comte de Nevers, son frère Renaud, Yves, comte de Soissons, Archambaud de Bourbon, Enguerrand de Coucy, et grande quantité de seigneurs prirent la croix. À leur exemple, le reste du peuple s'arma en telle affluence, qu'il restait à peine en chaque maison un homme pour six femmes. Ceux qui se préparaient à ce voyage envoyaient aux jeunes gens qui ne s'étaient pas croisés une quenouille et un fuseau, pour les exciter à ce reproche. Plusieurs femmes, même pour ne paraître pas telles, ne se contentèrent pas de prendre la croix, mais prirent encore les armes pour la défendre, et composèrent des escadrons de leur sexe, rendant croyable tout ce qu'on a écrit des prouesses des Amazones. La reine Eléonore même obtint par ses importunités que le roi lui permît de l'accompagner en ce voyage, au grand détriment de la chrétienté. L'Allemagne suivit l'exemple de la France, sous le commandement de l'empereur Conrad.

Il partit avec ses troupes en février de l'an 1147, arriva par la Hongrie aux pays de l'empereur de Grèce, son beau-frère, car ils avaient épousé les deux sœurs, filles de Bérenger le Vieil, comte de Luxembourg. Il en fut reçu en apparence comme ami, mais traité comme un ennemi mortel; le Grec faisant empoisonner les fontaines et les puits, et mêler du plâtre avec les farines que l'on vendait aux pauvres Allemands, qui mouraient aussi dru par ces maléfices que par une forte contagion. Conrad, impatient de voir consumer sans rien faire une si florissante armée qui diminuait à vue d'œil, passa le détroit de l'Hellespont. Le roi, le mois d'août ensuivant, ayant pris à Saint-Denis l'oriflamme, le bourdon et la molette, enseignes de la guerre sainte et du pélerinage, se mit en chemin par la Hongrie, et ayant séjourné fort peu de temps à Constantinople, où il fut accueilli avec moins de haine que Conrad, passa aussi le même détroit pour l'aller joindre, ainsi

qu'ils l'avaient arrêté entre eux. Mais l'armée des Allemands, qui paraissait invincible, fut ruinée sans aucun mémorable exploit. Le roi, au contraire, avait toute son armée entière, et telle qu'elle eût pu vaincre l'Orient si elle eût été bien conduite; il continua son chemin sans aucune rencontre jusqu'au bord du Méandre, dont les replis tortueux, couverts d'une infinité de cygnes, font le plus agréable paysage du monde. Les Turcs s'étaient campés sur l'autre rive : les nôtres, les ayant aperçus comme la chose qu'ils désiraient le plus de trouver, jetèrent tous un grand cri d'allégresse, et demandèrent qu'on les menât les attaquer. Les capitaines disposèrent leurs troupes pour le passage; et d'autant qu'il n'y avait point de ponts ni de bateaux, ils se jetaient dans le fleuve sans beaucoup d'ordre. Qui se fiait à la bonté de son cheval et le poussait pour fendre le courant; qui passait à la nage, et portait un compagnon sur ses épaules; qui assemblait des bois et des troncs d'arbres pour en faire des pontons ; mais tous ces efforts n'eussent été que funestes aux nôtres si quelques uns n'eussent trouvé un gué. Les ennemis mal armés ne subsistèrent pas contre la roideur de nos lances et les tranchants de nos épées : la fuite en fut honteuse et précipitée, et la boucherie jusqu'à en lasser les nôtres, qui n'en eussent pas laissé réchapper un, si la pesanteur de leurs armes et le manque de connaissance des lieux ne les eussent empêchés de leur donner entièrement la chasse.

Après cette victoire, les Français méprisèrent l'ennemi et les ordres militaires; de sorte que Geoffroy de Ranconne, l'un des plus hauts barons de l'armée, conduisant l'avant-garde à son tour (*), fit une faute qui perdit la moitié de notre armée, et mit la personne du roi en grand danger. Il avait été résolu, dans le conseil de guerre, qu'il camperait le soir sur certaine montagne par laquelle il fallait passer; mais, comme il y fut arrivé de bonne heure, au lieu de s'y arrêter, il descendit dans la plaine d'au dessous, où il voyait abondance d'eaux et de fourrages, ne considérant pas que les ennemis, qui ne faisaient qu'épier les moyens de nous dresser embuscade, se pourraient loger dans les lieux escarpés de cette montagne, pour assommer de là toute notre arrière-garde (**). Ils ne manquèrent pas une si belle occasion : de sorte que le roi arrivant là en sûreté sans se tenir sur ses gardes, ils le laissèrent monter jusqu'à la moitié; puis, quand ils le virent enserré dans ces détroits, et hors d'haleine pour la difficulté du chemin, ils élevèrent une huée épouvantable, et descendirent de leur embuscade avec tant de roideur, que les Français, effrayés de leurs cris horribles et de leur saillie du tout opinée, ne savaient à quoi se résoudre. Les plus vaillants, n'étant pas en état de combattre, voulaient reculer pour prendre le lieu et le temps de se mettre en défense ; quelques uns faisaient halte, mais la plus grande part se précipitait pour descendre, et roulait par dessus ceux qui étaient derrière. Le roi, rassemblant toutes les forces de son courage pour les opposer à ce désordre, montait sur les lieux les plus hauts pour se faire voir, appelait ses plus hardis chacun par son nom, faisait des reproches aux uns, et des exhortations aux autres : « Braves » Français, chevaliers de Jésus-Christ, avez- » vous perdu le souvenir de votre vaillance » et de votre religion? Abandonnerez-vous » votre honneur et votre roi? Je vous servi- » rai de bouclier : suivez-moi seulement, » et vous mettez à couvert derrière votre » roi. »

A ces paroles, les seigneurs se rangèrent tout autour de lui, et quelques uns, ayant rallié des troupes, resserrèrent les femmes hors de la mêlée dans un réduit à l'écart; cependant le combat se réchauffe de plus belle : la chance tourna, et ceux qui le pressaient si vivement, frappés d'une subite appréhension, reculèrent et laissèrent le passage libre à lui et au reste de ses troupes, lesquelles, ayant gagné le sommet de la montagne, aperçurent des feux en la vallée, qui leur firent connaître que leur avant-garde y était campée. Le lendemain ils y descendirent sans être plus assaillis. De là, marchant presqu'à l'aventure et sans guide, ils arrivèrent par la Pamphylie à l'ancienne cité d'Attalie, où le roi, s'étant rafraîchi, laissa ses gens de pied, et avec les seigneurs s'embarqua pour faire voile vers le Levant. Il arriva heureusement au port de Siméon, à cinq lieues d'Antioche, dont le prince Raymond, qui attendait sa venue comme de son libérateur, l'alla recevoir avec tous les accueils et l'honneur qu'il put imaginer.

Raymond, après que le roi eut séjourné à Antioche, lui donna toutes sortes de raisons pour l'y retenir. A ces raisons il ajoutait les prières et l'intercession de sa nièce, la reine Eléonore ; mais le moyen qu'il croyait le plus puissant pour persuader le roi fut le seul obstacle qui ruina son dessein; car Louis ayant appris, ou du moins soupçonné que sa femme, par sa hantise et la licence des gens de guerre, s'entretenait en des exercices peu spirituels pour un si saint voyage, commença de l'abhorrer mortellement, et, pour l'amour

(*) Cet honneur se donnait tour à tour aux seigneurs, et celui qui l'avait portait la bannière royale.

(**) On divisait seulement alors les armées en avant et arrière-garde.

d'elle, tout ce qui la touchait. Ce fut pourquoi il répondit si froidement à Raymond, que ce prince tourna le respect et l'affection qu'il avait pour lui en une cruelle haine, dont le premier effet fut de séduire la reine pour lui faire abandonner son mari; à quoi elle s'obstina d'autant plus fort qu'elle était attachée là par des liens de son impudicité à un nommé Saladin, Turc baptisé; prenant au reste pour sujet de ce divorce la proximité du sang, qu'elle disait rendre son mariage nul. Le roi délogea secrètement une nuit avec ses troupes, emportant dans son cœur un déplaisir aussi malaisé à exprimer qu'il est douloureux à souffrir.

L'empereur Conrad, avec les débris de son armée, arrivé cependant en Jérusalem dans les vaisseaux de son beau-frère Emmanuel, avait été solennellement reçu par Baudouin, qui, étant obligé de lui faire compagnie, envoya au devant du roi Fulcher, patriarche de la sainte cité. Les deux princes ayant visité dévotement les saints lieux, et baisé cette terre sanctifiée par les vestiges de Jésus-Christ, il fut tenu une assemblée générale dans la ville d'Acre, c'est Ptolémaïde, où, en présence et du conseil des seigneurs français, allemands et princes de ce pays-là, fut conclu le siége de Damas. Cette ville, fondée, comme ils disent, par un serviteur d'Abraham qui avait même nom, est dans la Phénicie, proche du mont Liban, assise en une spacieuse plaine, arrosée du côté de la montagne par la rivière Chrysorrhoë (*), de ce même côté dégarnie de murailles.

L'empereur, lassé des travaux du siége qui tirait en longueur, s'en retourna chez lui. Le roi demeura encore un an après dans la Palestine, avec grand zèle de servir la religion, mais sans beaucoup d'avantage; ce qui fut cause qu'il reprit aussi le chemin de l'Europe l'an 1149, laissant ces pauvres chrétiens à la merci des infidèles. Sur mer, il eût été emmené par les Grecs, autant ennemi des Occidentaux que les Turcs mêmes, si George, lieutenant de Roger, roi de Sicile, ne l'eût recous d'entre leurs mains. Étant de retour, il songea à se défaire de sa méchante femme, bien qu'il en eût deux filles, Marie et Alexis. Pour cet effet, ayant déclaré au pape qu'elle était sa parente au degré défendu, il fit assembler un concile à Beaugency, où les évêques, secrètement avertis du vrai sujet de ce divorce, prononcèrent la nullité de ce mariage, Eléonore l'ayant aussi passionnément souhaitée que lui, pour ce, disait-elle, qu'il était plutôt moine que roi; et vraiment bien lui en prit, car s'il n'eût été un peu moine, il l'eût châtiée d'une autre façon et n'eût pas été si consciencieux que de lui rendre la Guienne et le Poitou, mais les eût confisqués pour son crime, lui faisant, au reste, grâce de la vie si bon lui eût semblé. Mais il ne faut pas s'étonner s'il commit une si lourde faute en matière d'État, où il n'était guère bien versé, en ayant toujours laissé les traités, les négociations, en un mot, tout le gouvernement à son ministre l'abbé Suger, lequel, décédant l'année d'auparavant, l'avait laissé aussi ébahi que le serait un homme qui aurait perdu son guide en un pays désert et inconnu. En la place d'Eléonore, le roi épousa Constance, fille d'Alphonse, roi de Castille, d'où il prit occasion, pour voir son beau-père, de faire le voyage de Saint-Jacques, l'an 1154. Il vivait en parfaite amitié avec cette seconde femme, mais ne pouvait souffrir que Henri eût pris sa répudiée, non pas qu'il eût jalousie pour celle qu'il abhorrait si fort, mais pour la grandeur de ce jeune prince, qui, se voyant possesseur de l'Angleterre, de la Normandie, du Maine, de l'Anjou, du Poitou et de la Guienne, avait aussi bonne part que lui au royaume de France, et ne manquait pas d'y butter par les sollicitations de sa femme Éléonore.

Constance étant morte, Louis épousa en troisièmes noces Alix, fille du comte Thibaut de Champagne; alliance qu'il choisit, afin de s'assurer la fidélité de cette maison, ordinairement rebelle, mais puissante alors par la valeur de trois fils, dont deux eurent aussi l'honneur d'avoir à femmes les filles de leur roi issues du premier lit: Henri, l'aîné, ayant eu Marie, et Thibaut, le second, Alix. La France n'étant plus troublée pour lors de la division de ses citoyens, ni des armes des étrangers, était sensiblement affligée d'un schisme qui tourmenta l'Église. On vit à la fois deux papes: l'un élu par l'empereur, l'autre par les cardinaux en inimitié de l'empereur. L'issue de ce grand et fameux différend fut que Frédéric demanda pardon au pape dans Venise, et fit déposer l'antipape Céleste, qui avait succédé dans le droit de Victor.

L'Angleterre ressentit un autre trouble pour les affaires de son église. Thomas Becket, créé chancelier par le roi Henri, puis, par la même faveur, investi de l'archevêché de Cantorbéry, renvoya les sceaux à son maître, qui, jugeant bien par là que tout de bon il voulait avoir prise avec lui, conçut une sinistre opinion, et ensuite une haine contre lui, accrue depuis par diverses raisons. On allègue, entre autres, la soumission de Thomas au pape Cependant, après de vives querelles, leurs différends furent arrangés par l'intermédiaire du roi de France, ce qui n'empêcha pas Henri,

(*) Coulant d'or.

à son retour en Angleterre, de le faire assassiner par plusieurs de ses gentilshommes, dans l'église même de Cantorbéry. Le roi fit serment solennel devant les légats que le pape Alexandre avait envoyés pour s'enquérir de ce fait, qu'il était innocent, et néanmoins se soumit à la pénitence qu'ils lui imposèrent d'envoyer à ses frais deux cents hommes d'armes dans la Terre-Sainte Au surplus, diverses opinions ont été émises sur la mort tragique de Thomas Becket. On lui fit élever une magnifique sépulture où Henri alla pieds nus, en pélerinage, implorer l'intercession de celui qu'il avait, sinon tué, du moins tant persécuté.

Le jour de l'Epiphanie de l'an 1170 vit mettre fin pour un temps à la guerre que se menaient les deux rois. Louis et Henri assistèrent à Saint-Germain-en-Laye à la paix jurée. En cette même journée, Henri le Jeune, fils aîné d'Angleterre, fit hommage des comtés d'Anjou et du Maine à Louis, son beau-père, qui, le recevant à hommage, lui donna l'office de grand-sénéchal, attaché à la maison d'Anjou depuis l'an 977. Pareillement Richard, second fils de Henri, rendit hommage de la Guienne, que son père lui avait baillée en apanage. Quelques uns ajoutent que Godefroy, le plus jeune des trois, rendit pareil devoir à son aîné Henri, pour le duché de Bretagne, qui dépendait de celui de Normandie. Ce fut après cet accord que Henri le Vieil travailla à tirer des fossés entre les terres de Normandie et de France, dont nous avons encore quelques vestiges nommés la tranchée, afin que tout sujet de querelle pour les bornes fût ôté, et que les habitants des frontières ne s'entre-pillassent plus. La querelle devint bien plus vive entre l'Angleterre et la France, à l'instigation de la répudiée. Eléonore jeta son venin maléficient sur les trois Anglais, c'est à dire sur Henri et ses frères, et ensuite sur ses fils. Il n'est sorte d'indignités qu'elle n'ait commises, soit sous le jour de l'impudicité, soit sous couleur de détestables machinations. Cependant le roi Louis fut accusé d'avoir aigri le courage des jeunes princes anglais, entraîné sans doute à la réciproque des mauvaisetés que sa première femme déversait sur son royaume. Peu s'en fallut que Louis ne choquât l'Anglais de toutes ses forces ; mais son conseil trouva meilleur d'envoyer les Français en Angleterre pour la conquérir, sous la charge de Robert, comte de Leicester. Cette grande armée ayant été défaite en une bataille par le sénéchal d'Angleterre, Louis était en dessein d'en donner une plus puissante pour le même sujet au comte de Blois ; mais ayant entendu que le vieux roi était repassé dans son île pour donner ordre à ses frontières, il convertit tous ses efforts à assiéger Rouen.

Henri, averti de cette entreprise, revint en peu de jours au secours de cette ville, et y entra la nuit avec ses meilleures troupes. La paix, si souvent conclue, si continuellement rompue, intervint encore; les principales conditions en furent que nul des vassaux de part ni d'autre ne serait recherché de ce qui s'était passé; que Henri donnerait à ses enfants un entretènement honorable et certaines places, et que, de leur part, ils lui déféreraient le respect et l'obéissance qui sont dus à un père et à un seigneur. Pour confirmation de cette paix, Adèle, fille de France, encore fort jeune, fut promise à Richard, second fils de Henri, duc de Guienne, et dès l'heure baillée en garde au père, pour en avoir soin jusqu'à tant qu'elle fût en âge nubile. Ce lien de réconciliation fut un achoppement de haine : deux ans après, Louis, disant qu'elle était assez grande pour le mariage, envoya faire des plaintes à Henri de ce qu'il la détenait : le vieillard fit le sourd ; de façon que le bruit étant commun, qu'il l'aimait autrement qu'une bru, le pape l'excommunia et mit ses terres en interdit, jusqu'à tant qu'il l'eût livrée à Richard. Il promit d'obéir à cette sentence. Peu de temps après ces évènements formidables, c'est à dire en l'an 1179, eut lieu une cérémonie, qui vint ensuite de la dévotion de Louis. Philippe, n'ayant encore que quatorze ans, fut sacré et couronné à Reims. La cérémonie en fut plus considérable qu'aucune autre ; tous les barons et princes de France s'y trouvèrent ; le jeune Henri d'Angleterre, en qualité de pair, soutenait la couronne sur la tête du nouveau roi, et Philippe de Flandre portait l'épée devant Sa Majesté. Guillaume, cardinal de Sainte-Sabine, lui conféra le chrême royal ; et depuis, par la faveur de la reine Alix dont il était frère, impétra que ce droit serait désormais attaché à l'église de Reims. L'année suivante, le prince Philippe tomba grièvement malade de frayeur d'avoir rencontré à l'écart et le soir, dans un bois où il était à la chasse, un charbonnier noir et enfumé comme un démon ; son père en fut si effrayé que, pour fléchir la miséricorde de Dieu, il alla en pélerinage au tombeau de saint Thomas de Cantorbéry, croyant que là haut, au ciel, ce martyr aurait le souvenir qu'il avait honoré et protégé sa vertu ici bas. Etant de retour, il fut saisi d'une plus violente maladie qui trancha ses jours sur le commencement de l'automne de l'an 1180, sur le soixante et unième de son âge, et le quarante-troisième de son règne. Son corps fut porté en l'église Notre-Dame-de-Barbeau qu'il avait fondée; et le

surnom de Piteux, que sa grande douceur et sa compassion envers les affligés lui avaient acquis, lui demeura encore après sa mort; comme aussi celui de Jeune que le peuple lui avait baillé, pour le distinguer d'avec Louis le Gros, son père, avec lequel il avait régné. Une vieille chronique l'appelle le père nourricier des Français, le restaurateur des lois et l'exemplaire de la piété; à quoi elle ajoute qu'encore qu'il eût presque toujours la guerre, il aimait tant les exercices de la paix, que, de son temps, les villes de son royaume furent de beaucoup embellies, quantité de nouveaux bourgs bâtis, et les forêts en plusieurs endroits défrichées.

PHILIPPE II, DIT AUGUSTE, DIEU-DONNÉ, ET LE CONQUÉRANT, XLIe ROI.

Deux choses faisaient obstacle à la grandeur de la maison de France : la puissance des seigneurs du royaume et celle des rois d'Angleterre. Ce prince, *Dieu-Donné, Auguste et Conquérant*, les a surmontées toutes deux par la force de ses armes et par la subtilité de ses conseils.

En l'an 1180, n'étant âgé que de quatorze ans, et du vivant de son père, il sanctifia les prémisses de son règne par de sévères édits contre les berlandiers, comédiens et bateleurs; par de plus rigoureux encore contre les blasphémateurs du saint nom de Dieu, lesquels il faisait, sans miséricorde, précipiter dans la rivière, et par la proscription des juifs, exécutée seulement à trois ans de là. Les diverses factions qui embrouillaient ses premières années ont causé grande confusion dans les auteurs qui en ont écrit. Deux brigues également puissantes disputaient le gouvernement du jeune prince et du royaume. La reine-mère le voulait posséder comme par droit naturel, et se voyait secondée par ses frères Henri, comte de Troyes; Thibaud, comte de Blois et de Chartres; Étienne, comte de Sancerre, et Guillaume, cardinal, archevêque de Reims. D'un autre côté, Philippe d'Alsace, comte de Flandre, se faisait fort sur la volonté du feu roi qui l'avait institué régent, tant à raison de ce qu'il avait administré les affaires sous son règne que pour ce qu'il était parrain, gouverneur, et même oncle de Philippe, dont il avait moyenné le mariage avec Isabelle, fille de sa sœur Marguerite et de Baudouin IV, comte de Hainaut. Il y avait encore un troisième parti qui pouvait donner le dessus à l'un des deux, s'il ne pouvait le tenir lui-même, composé des seigneurs de Montmorency, de Coucy et de Clermont en Beauvoisis, qui avaient eu de hautes faveurs sous Louis le Jeune. Clément, seigneur de Metz, en Gatinais, qui avait instruit la jeunesse du prince, se joignait avec ces derniers. Incontinent après la mort du roi Louis, le gouvernement fut partagé; le Flamand eut la régence du royaume, et la reine-mère celle de la personne de son fils. Durant cette concorde, les armes du roi furent utilement employées à contraindre Hérulon, seigneur de Charenton, en Berri, le châtelain de Beaulieu et le comte de Châlons-sur-Saône, à restituer aux églises les biens qu'il leur avait usurpés.

Mais l'union des deux brigues, fondée sur la séparation d'une chose qui ne peut être désunie, ne dura que fort peu de mois. Le Flamand fit quitter la cour et la partie à la reine-mère, prévint avec vitesse les entreprises de ses frères, et mena le roi en personne arrêter les fougues d'Étienne de Sancerre, le plus mauvais de tous les quatre. Ainsi elle et tous ses partisans furent contraints de se réfugier en Normandie. Le vieil Henri, roi d'Angleterre, moitié par prières, moitié par menaces, les remit en cour. Raoul de Coucy et Raoul de Clermont gouvernèrent quelques mois l'esprit du roi. Les autres seigneurs, mal contents de cela, formèrent une grande conspiration; mais elle se dissipa aussitôt; et, pour accorder le Flamand, la reine-mère et tous les grands, la régence fut donnée à Robert Clément, homme de bien et excellent courtisan, mais simple gentilhomme; puis, par sa mort avenue dans l'an même, à Gilles, son frère, qui ne vécut que peu de mois après lui. Ces brouilleries durèrent environ deux ans et demi, depuis le milieu de l'an 1180 jusqu'au commencement de 1183, avec plus de menées que de combats.

En l'année 1184, les ambassadeurs des princes chrétiens du Levant arrivèrent en France, pour presser le secours que l'Europe leur avait promis il y avait longtemps, et, à faute duquel toutes leurs conquêtes retombaient infailliblement entre les mains des infidèles. Louis le Jeune et Henri le Vieil leur avaient bien envoyé quelques sommes d'argent qu'ils avaient fait cueillir sur leurs terres, et de jour à autre il passait tant de noblesse et de soldats en ces quartiers-là, qu'il était capable, avec de si belles troupes, de conquérir un autre monde s'il y en avait; mais la discipline militaire était si mal observée, que leur secours était presque inutile, voire même, s'il le faut dire, à charge. Cependant le sultan Saladin, renforcé des dépouilles de plusieurs princes de sa religion, menaçait ceux de la nôtre d'un grand désastre, d'autant plus que Raymond de Tripoli avait pris les chrétiens en haine, pour ce qu'aidé puissamment par

les Templiers, Guy de Lusignan avait repris la couronne de Jérusalem, qu'il tenait du chef de Sébylle, sa femme : ce qui engendra une envie si maligne au cœur du Tripolitain, que, désormais résolu de se venger, il oublia sa naissance, son devoir, sa religion et son honneur, trop content de se pouvoir perdre, pourvu qu'il pût accabler avec lui ceux que sa haine lui avait proposés pour ennemis; si bien que, par ces dissentions, les affaires de la Palestine allant toujours de mal en pis, on voyait à toute heure des ambassadeurs les uns sur les autres, qui sollicitaient instamment nos princes de s'avancer au secours de la sainte cité, dont ils portaient les clefs et la bannière de cour en autre, pour les émouvoir à entreprendre cette défense Vers ce temps, mourut Henri d'Angleterre. Ce fut un motif pour Philippe de se jeter sur la Guienne, à se faire autoriser parce qu'il savait les mauvais desseins de l'Anglais à l'endroit du royaume de France. Il réduit Issoudun et Cressac sous sa puissance, et plante le siége devant Château-Raoul. Henri le Jeune fait marcher tous ses vassaux pour secourir la place. Les deux armées se préparent à une journée, dont l'issue ne pouvait être que funeste; mais le légat de Sa Sainteté, envoyé exprès, s'entremit si accortement de leur différend, qu'il disposa même l'Anglais à subir le jugement des pairs de France sur l'affaire dont il était question. Ces trêves étant ainsi signées pour deux ans, Richard, second fils d'Angleterre, contre la volonté de son père, demeura dans la cour du Français, qui l'aimait si tendrement, qu'ils n'avaient qu'un lit et qu'une table. Henri, soupçonnant que cette amitié n'était qu'à son préjudice, en conçoit de la jalousie et ne restitue point le Vexin comme il l'avait promis; de sorte que Philippe s'étant préparé à lui faire tenir sa promesse de gré ou de force, l'archevêque de Tyr eut beaucoup de peine à pacifier derechef le courage de l'un et l'envie de l'autre.

Cependant les affaires des chrétiens d'Orient s'empirant chaque jour en suite de la félonie de Raymond, les deux rois Henri et Philippe, plus aimés encore que les autres seigneurs, consacrèrent leurs armes et leurs personnes à reprendre la sainte ville de Jérusalem, tombée au pouvoir de Saladin. Pour ce motif, fut résolue une troisième croisade. La presse de ceux qui se croisèrent fut aussi grande que jamais; et, pour distinguer les nations qui devaient avoir leur camp et leur chef à part, les Français, comme les premiers, prirent la croix rouge, non pas que cette couleur leur fût ordinaire, mais parce qu'elle avait été ainsi baillée au concile de Clermont. Les Anglais la prirent blanche et les Flamands verte. Afin de subvenir aux grands frais de cette guerre, les princes ordonnèrent que ceux qui ne s'enrôleraient pas, fussent-ils ecclésiastiques ou séculiers, roturiers ou nobles, hormis les chartreux, les bernardins et les maladreries, paieraient, aussi longtemps que durerait cette expédition, la dixième partie de leur revenu. Cet impôt fut, à cause de Saladin, chef des infidèles, contre lesquels on s'acheminait, appelé *la dîme saladine*.

Cette sainte ardeur fut bientôt éteinte par une nouvelle combustion entre les princes. L'Anglais en fut entièrement coupable; car Richard, maintenant aîné et présomptif héritier d'Angleterre, surnommé *Cœur-de-Lion*, à cause d'une brutale vaillance qui n'était éclairée ni de raison ni de justice, renouvela la dispute du comté de Toulouse, et sans autre déclaration, prit Cahors et Moissac, employant à un si mauvais usage les armes destinées pour le soulagement de la chrétienté. Philippe, averti, leva des troupes en diligence, et, dans peu de jours, gagna sur l'Anglais les places de Château-Raoul, Buzançois, Argenton et Levroux, qu'il donna à Louis, fils de Thibaud, comte de Blois. Du Berri, il passa en Touraine, démolit Montrichard et mit garnison à Montluçon.

Après bien du sang répandu, des exploits prodigieux de part et d'autre, des villes prises et reprises, cette guerre finit comme toutes les guerres, par un traité de paix. Aussitôt qu'il fut conclu, Philippe et Richard, qui avait succédé à son frère Henri au trône d'Angleterre, se disposèrent à passer au Levant. L'un et l'autre levèrent de grandes sommes de deniers et de nombreuses troupes de gens de guerre, et Richard étant venu trouver Philippe à Vézelay, où lors reposait le corps de sainte Madeleine, ils s'entre-promirent une mutuelle et fraternelle assistance, tant durant qu'après la guerre sainte; que si l'un des deux mourait outre mer, le survivant aurait les trésors et l'armée du défunt, pour les employer contre les ennemis de la foi; que tous les seigneurs, de part et d'autre, déposeraient toutes inimitiés tant générales que particulières, et s'entre-serviraient comme fils d'un même père Jésus-Christ; et qu'enfin les prélats jetteraient excommunication contre ceux qui contreviendraient à ces articles, ou entreprendraient sur les terres et l'autorité des croisés. Ces articles furent signés par les deux princes, et par les seigneurs et prélats, qui en firent aussi pour la discipline militaire plusieurs dont ceux-ci sont remarquables : « Quiconque tuera un homme, si c'est dans » le navire, sera lié avec le mort, et tous » deux jetés en la mer; si en terre ferme, il » sera lié avec le corps, et enterré tout vif;

» qui aura tiré son épée ou couteau pour » frapper son compagnon, ou qui autrement » l'aura frappé à sang, aura le poing coupé : » s'il n'a donné qu'un soufflet, il sera plongé » trois fois dans la mer. Qui dira injures » ou reproches à son compagnon, paiera au- » tant d'onces d'argent qu'il en aura dit. Qui » sera convaincu de larcin aura la tête rasée, » puis couverte de poix bouillante et de » plumes d'oreiller, et sera exposé au premier » rivage. »

Philippe partit le premier et s'embarqua à Gènes, où était le rendez-vous de son armée; mais la mer lui fut extrêmement cruelle. Une furieuse tempête, présagée par la foudre, qui tomba cinq fois auprès de sa flotte, le battit tellement sur les côtes de Sicile, que beaucoup de ses vaisseaux se perdirent, et beaucoup, pour s'alléger, jetèrent dans la mer leurs chevaux, leurs provisions, et leurs machines de guerres; si bien qu'à grande peine le reste de nos débris arriva au port de Messine. Le roi d'Angleterre, qui s'embarqua à Marseille peu de temps après, étant arrivé, les vivres furent bien chers, à cause de la multitude incroyable des hommes et des chevaux de l'une et de l'autre armée : ce qui fut cause que Philippe, craignant que cette disette ne refroidît le courage des Français, monta dans ses vaisseaux pour faire voile vers le Levant. Les affaires des chrétiens s'en fussent bien mieux portées; mais le vent, s'étant rendu contraire à ce dessein, le contraignit de retourner se renfermer dans le port de Messine pour le reste de l'hiver. Les deux rois s'entrevoyaient tous les jours avec beaucoup d'amitié; mais de l'humeur qu'ont les souverains, il n'est pas bon qu'ils aient une si longue ni une si grande familiarité : ceux-ci, par leurs entrevues, conçurent de la jalousie et du mépris l'un pour l'autre. A la suite d'intrigues auxquelles Éléonore ne resta point étrangère, les deux princes en vinrent à une rupture ouverte. Voici comment Philippe, instruit qu'Éléonore avait quitté l'Angleterre pour venir rejoindre à Messine son fils Richard, somma ce dernier de démarrer avec lui pour continuer leur route en Syrie, lui commandant, et comme à son vassal, et en vertu du traité fait entre eux. L'autre, formant de jour en jour des délais qui lui donnent grand sujet de soupçon, il s'adresse aux seigneurs de son parti et les exhorte de le suivre : ceux de deçà de la mer, reconnaissant la malice de leur maître, s'y disposent volontiers. Ainsi il court risque de se voir abandonné, mais ne veut point partir. Le Français, qui veut détourner ses mauvaises intentions et poursuivre la guerre sainte à quelque prix que ce soit, lui fait proposer qu'il consentira qu'il épouse Bérengère, qu'Éléonore lui amenait d'Espagne, s'il veut lever les ancres avec lui; mais, comme il n'en voulut rien faire, Philippe dut aussi retarder son départ ou l'y contraindre. Il eût fait l'un ou l'autre si les seigneurs de leur suite, n'ayant autre intérêt que celui de la religion, ne les eussent, par leurs prières et par leurs remontrances, mis d'accord, au moins ce semblait. Richard eut permission de prendre Bérengère, à la charge qu'il restituerait l'argent et les places du Vexin, que son père Henri avait eus pour la dot d'Alix, et qu'en outre il paierait, cinq ans durant, deux mille livres sterling; d'autre part, Philippe lui expédia lettres par lesquelles il lui accordait que le duché de Bretagne releverait de celui de Normandie, si bien que, quoi qu'en disent les Bretons, leur souveraineté ne fut lors qu'un arrière-fief.

Après cet accord, Philippe mit les voiles au vent, et aborda heureusement en Palestine, où pour lors Guy de Lusignan, avec le secours de Henri, comte de Champagne, et de Jacques d'Avennes qui lui avait amené sept navires, tenait la ville d'Acre assiégée, sans espoir de la forcer. Son arrivée réjouit infiniment les assiégeants et intimida les Barbares; car il se logea tout contre leurs murs, fit dresser ses batteries, et abattit un grand pan de muraille, dont le fossé, plus d'à demi comblé, présentait une belle ouverture aux assiégeants; toutefois Philippe, désirant faire participer Richard à l'honneur de cette victoire, le voulut attendre pour donner l'assaut. Ce prince, qui avait mis sa flotte en mer assez longtemps après Philippe, avait conquis le royaume de Chypre par une telle occasion. Le courroux de la mer ayant écarté ses vaisseaux en diverses îles, quelques uns firent naufrage en touchant à la terre de Chypre. Le roi de cette île, nommé Issac, Grec de nation et parent d'Emmanuel, empereur de Constantinople, au lieu de recueillir ces pauvres croisés avec charité, leur ôta ce qu'ils avaient sauvé de leurs débris, et les jeta dans de rigoureuses prisons. Il refusa même l'entrée de ses ports au vaisseau qui portait Jeanne, veuve de Sicile, et Bérengère, fiancée de Richard, laissant ces malheureuses princesses exposées à la cruauté des vents qui, moins barbares que lui, s'adoucirent comme on l'espérait le moins. Richard, ayant nouvelle de cette tyrannie, partit de Rhodes où il s'était retiré, entra dans Chypre, malgré la faible résistance d'une populace sans courage et sans armes, défit le tyran en deux ou trois rencontres, et ayant reçu le serment des Chypriotes, le pressa si vivement, qu'il le contraignit de lui remettre son royaume, et de le prier qu'il lui laissât la vie sauve, même à

condition de vivre le reste de ses jours pieds et mains enchaînés. Richard envoya son prisonnier à Tripoli, après l'avoir fait garrotter avec des chaînes d'or. Richard, étant descendu à terre avec des troupes fraîches et des richesses infinies pillées dans l'île de Chypre, attira sur lui les yeux et l'espérance des chrétiens levantins. Que ne fait point l'argent! Ses batteries furent dressées en peu de jours, et ses travaux autant avancés qu'il pouvait souhaiter; les Pisantins et les Génois le servirent pour ses trésors, et tous les étrangers suivirent l'éclat de sa pompe et de sa libéralité. Celle de Philippe était pour le moins aussi généreuse; mais presque tout son argent étant consumé, elle ne pouvait pas être de beaucoup si splendide, et son courage, portant à regret d'être bravé par son vassal, étouffait avec peine son ressentiment. Cependant la ville près d'être forcée par assaut, et déjà domptée par la nécessité, se rendit à telle composition, que Limathose et Carachose, lieutenants dans la place pour Saladin, auraient la vie sauve, mais paieraient deux cent mille besans (*); que les bourgeois d'Acre rendraient la liberté à cinq cents chrétiens qu'ils tenaient, en délivreraient aux rois autres douze cents d'entre les mains de Saladin, desquels il y en aurait deux cents gentilshommes choisis, et qu'ils rendraient la vraie croix, en exécution de quoi ils se mirent et leur ville à la discrétion des vainqueurs. Cette prise, bien que de grande importance, coûta à la chrétienté beaucoup plus qu'elle ne valait. Richard fit passer par le tranchant de l'épée dix-sept mille Sarrasins, par dépit de ce qu'ils lui avaient voulu supposer un morceau de bois pour la vraie croix. Philippe fut plus doux envers ses prisonniers, échangeant ceux qui n'avaient pas de quoi payer contre d'autres esclaves chrétiens. La haine se fomentait toujours entre eux de plus en plus. L'un portait Guy de Lusignan, qui prétendait que les tribus du port d'Acre lui appartenaient; l'autre soutenait Conrad de Montferrat, qui demandait ce même droit. Ce différend ayant été pacifié, les aigreurs de part et d'autre ne l'étaient pas : ce qui fut cause que Conrad ayant été tué dans la place de Tyr par deux assassins du Vieux-de-la-Montagne, Richard et Guy en furent soupçonnés, quoiqu'il y ait plus d'apparence que ce coup venait du prince de Torone, duquel le marquis avait ravi la femme.

Les troupes françaises dépérissaient de jour en jour par la contagion du flux de sang, ou se débandaient par l'incommodité, n'ayant plus ni argent ni bagage. Si cela était sensible à Philippe, il ne lui était pas moins fâcheux de voir que Richard, son vassal, s'étudiait à chaque moment à lui faire pièce, et qu'il enfreignait à toute heure les ordres baillés par les commissaires qui avaient été élus du consentement des deux rois pour décider leurs différends. Ce déplaisir le fit penser à s'en retourner; il ne manquait pas de raisons : il avait été grièvement malade et languissait encore dans la crainte de rechoir; son armée était débiffée, son argent épuisé; Richard devenu si insolent, qu'il eût été forcé de le châtier, au grand détriment des affaires des chrétiens; et ce que j'estime la véritable cause, il craignait qu'en son absence quelqu'un ne s'emparât du comté de Flandre, vacant par la mort de Philippe, qu'il voulait réunir à sa couronne, comme l'un des grands fiefs. Ayant proposé dans le conseil le sujet qu'il avait de repasser en France, pour y aller chercher sa santé que l'intempérie du Levant lui avait ôtée; Richard, de son côté, bien aise de demeurer seul chef, mais, de l'autre, craignant qu'il n'entreprît sur ses terres, quand il serait de retour en Europe, se plaignit aigrement de ce qu'il abandonnait une si sainte entreprise, afin de l'aller inquiéter par delà durant qu'il emploierait son travail et ses forces pour le salut commun des fidèles. Après divers pourparlers, Philippe, laissant l'élite de ses troupes en Palestine, embarqua le reste en des vaisseaux génois que l'amiral Rufin Volta lui avait préparés; il débarqua heureusement à l'embouchure du Tibre, et, de là, il visita les sépulcres des saints apôtres à Rome. A son retour, Richard fut assailli par une tempête qui le jeta sur les côtes de l'Istrie, entre Aquilée et Venise, où il fit naufrage. Échappé de la tempête, il tomba entre les mains de ses ennemis; car, comme il se fut travesti en habit de templier pour traverser l'Allemagne, n'osant passer par la France, il fut reconnu et pris par des gens de Léopold, duc d'Autriche, qui le chargea de fers et le devala dans une basse fosse comme un scélérat, en vengeance d'une pique qu'ils avaient eue à la prise d'Acre. Jamais prince ne fut plus altier que celui-ci, mais aussi jamais prince ne fut plus ignominieusement traité que lui, la fortune prenant plaisir à briser son orgueil par des indignités extraordinaires. Philippe, averti de sa captivité, fut bien aise de voir sa fierté domptée, et songea de prendre ses avantages; il se servit de son absence pour se ruer sur la Normandie, nonobstant les remontrances que lui firent les Anglais de ne rien attenter sur les seigneuries de Richard, jusqu'à cinquante jours après son retour, comme il le lui avait promis dans la Terre-Sainte. Son pré-

(*) Pièces d'or, monnaie de Constantinople dite Byzance.

texte fut qu'il n'en voulait point à ses terres, mais seulement qu'il redemandait le douaire, et que, par toutes sortes de lois, ce qui avait été assigné pour semblable cause devait suivre inséparablement la personne. Il avait l'occasion trop belle pour ne pas faire valoir ce droit; car la Normandie était toute en combustion par l'interdit que les légats du pape avaient jeté dessus en faveur de l'évêque d'Ely, chancelier d'Angleterre, à qui Jean-sans-Terre, comte de Mortain, avait, pour ses insolences, ôté l'administration que Richard lui avait baillée; ce qui fut cause que la province, étant désunie en deux partis, dont l'un tenait pour le favori, l'autre pour les princes, ne s'opposa pas si puissamment aux efforts de Philippe. Le Vexin normand se rangea d'abord sous ses lois : Aumale, Eu et Neuchâtel le reçurent; toutefois Rouen, défendu par le comte de Leicester, tint bon et lui fit décharger sa colère sur Ivry, Passy et quelques autres villettes. Ayant manqué la prise de la capitale de ce duché, il se porta plus volontiers aux trèves que les seigneurs du pays lui demandèrent, prenant d'eux une grande somme d'argent et quatre châteaux pour assurance. La mère de Richard travaillait cependant à la délivrance de son fils et à recouvrer des deniers pour payer sa rançon. Elle parvint à obtenir une capitulation dont les principaux points furent tels : 1° Richard remettait au jugement et volonté d'Auguste tout ce qu'il avait conquis de ses terres; 2° il assignait à Louis, comte d'Artois, fils de France, 50 livres d'argent monnaie d'Anjou, à lever par chacun an sur certaine terre; 3° il remettait en liberté le comte d'Angoulême, son vassal, en Guienne, qu'il détenait prisonnier pour avoir favorisé Philippe; 4° semblablement, Hugues de Gournay, le comte du Perche et le comte de Meulan qui pouvaient être recherchés pour pareille cause, jouiraient paisiblement des terres qu'ils avaient dépendantes de Richard; 5° il promettait, en outre, à quatre termes de six en six mois, 20,000 marcs de pur argent au poids de Troyes, dont le paiement ne devait commencer que six mois après sa délivrance; 6° pour assurance de quoi, il baillait à Philippe, en mains propres, Loches, Châtillon, Driencourt et Arques, entre les mains de l'archevêque de Reims; 7° à ces conditions, Philippe devait le recevoir en sa grâce, ce sont les termes du traité, et solliciter l'empereur à lui tenir parole. Le chancelier d'Angleterre et trois autres seigneurs jurèrent, sur la damnation de leurs ames, que le roi tiendrait ces conventions; promirent de faire jurer de même aux barons d'Angleterre et de Normandie, s'obligèrent, au cas qu'il ne les voulût pas tenir, de se rendre dans les prisons de Philippe à Paris.

Enfin Richard, mis en liberté, comme un tigre qu'on a lâché, outré des injures qu'il pensait avoir reçues, témoigne qu'il s'en vengera sur son frère et sur Philippe. Le premier, ne voyant point de sûreté pour sa personne se retira chez le second qui lui bailla les places de Driencourt et d'Arques, et des forces pour faire la guerre en Normandie. Lui-même enlève de force le Vau-de-Rueil, le Neubourg et la ville d'Evreux : de là il va assiéger Verneuil, place fatale à nos armes; car Richard accourt pour la défendre, et le contraint de lever le siége, pour ce qu'il ne voulut pas exposer ses soldats déjà harassés contre de tout frais. L'an 1193 s'écoulait durant que ces choses se passaient. Il fut encore signalé par la répudiation que fit le roi de sa femme Engelberge, fille de Canut, roi de Danemarck, princesse dont les mœurs et les attraits semblaient si charmants à tout le monde, qu'on crut que le dédain qu'eut le roi pour elle, sitôt qu'il la vit, fut causé par quelque maléfice; je dirais plutôt, par quelque opposition naturelle qui se trouve entre certaines personnes, ou par un défaut secret qu'il ne voulut pas que l'on sût; en sa place, trois ans après, il épousa Agnès, fille du duc de Méranie et de Bohême et marquis d'Istrie, et la retint trois ans dans sa couche, tandis qu'il tenait l'autre enfermée dans un monastère, jusqu'à temps que la raison, ayant vaincu cette antipathie, lui commanda de reprendre sa première femme; le pape l'ayant excommunié pour l'y contraindre, tout son royaume, troublé par ce coup de foudre, ne lui prêta pas l'assistance qu'il eût souhaitée pour continuer ses conquêtes contre l'Anglais.

Jean-sans-Terre commença lors le cours de ses nombreuses perfidies qui, par la grâce de Dieu, ne lui profitèrent pas. Il avait fait égorger la garnison d'Evreux dans les joies d'un banquet auquel il l'avait conviée. Leur désastre transporta Philippe avec tant de passion et de promptitude, que, sans communiquer ses desseins à ses capitaines, il partit la nuit avec environ la quatrième partie de ses troupes, pour aller immoler les Anglais à la vengeance de ceux qu'ils avaient ainsi massacrés. Ces perfides n'ayant osé l'attendre, la ville, assez bien fortifiée, supporta tout le poids de sa colère, ayant été ruinée de fond en comble. Au même temps, les comtes de Flandre et de Dammartin, nous ayant faussé la foi, assistèrent Richard si chaudement, qu'il regagna Loches et Tours, dont il chassa les chanoines de Saint-Martin, et ravagea toutes les églises d'alentour, Philippe prenant sa revanche, même sur les choses sacrées des terres de son en-

nemi. Le pape Célestin employa en vain tout son crédit pour apaiser leurs violences; tous deux se montrèrent si éloignés de la paix, qu'à peine le saint-père put arracher d'eux une trève de quelques jours. Cependant il se faisait chaque jour diverses entreprises. Richard, sortant d'une embuscade entre Freteval et Blois, donna sur le bagage de Philippe et l'enleva avec la chapelle royale. Le butin consistant en quantité d'or, d'argent et de riches meubles, réjouit infiniment les Anglais, mais n'attrista pas tant notre roi que la perte qu'il fit, en cette occasion, des sceaux, des chartes et des titres qu'il faisait porter avec lui, comme c'était alors la coutume, n'y ayant point encore de lieu assigné pour les mettre. L'Anglais, enorgueilli de cette victoire, passa en Guienne, pour se venger du vicomte d'Angoulême, partisan d'Auguste. Durant qu'il y fut, les amis des deux rois s'assemblèrent entre Verneuil et Tillières; ces seigneurs firent trèves de leur autorité. Richard, de retour de Guienne, rompit ces trèves comme à lui désavantageuses, et, par dépit, cassa son sceau dont elles avaient été scellées. La faveur de l'empereur Henri l'y porta encore plus fort; car il avait envie de rendre la France tributaire de son empire, balançant de se liguer tantôt avec Philippe, tantôt avec Richard, tous deux également puissants dans ce royaume, pour venir à bout de cette entreprise. Mais Philippe, ayant reconnu son intention, ne voulut, en aucune façon, lui donner entrée en France, où l'Anglais se résolut de l'appeler. Son chancelier, qui portait le secret de cette alliance, fut arrêté en chemin par les nôtres; durant que les deux rois pillaient les terres l'un de l'autre, arrachant les vignes, coupant les arbres, moissonnant les blés verts, et détruisant, en un jour, les bourgs et les villes que le travail de plusieurs siècles avait bâtis. La famine suivit ces ravages, si horrible, dit un auteur, que beaucoup des plus riches furent réduits à mendier leur pain; et, ne trouvant pas qui leur en donnât, à paître l'herbe et à fouir les racines. La paix fut donc proposée et presque conclue à cause des Sarrasins d'Espagne, qui voulurent profiter de nos divisions; les principales conditions en furent même arrêtées; mais cette paix fut différée et cependant conclue en définitive, près du Gué-d'Amont, en l'an 1195. On raconte que les deux rois, conférant ensemble entre leurs armées, près d'un ormeau qui servait comme de barrière, il sortit, du pied de cet arbre, un gros serpent, sifflant et lançant la tête contre l'un et contre l'autre, qui disparut comme ils eurent mis l'épée à la main. Les rois tombèrent tout soudain d'accord et allèrent en rendre grâce au ciel dans les églises de Bourbe-Dieu; de là ils se retirèrent chez eux. Auguste vint solenniser la fête de Noel dans son palais à Paris, où, selon la coutume gardée par nos rois en semblables fêtes, il fit des festins publics, distribua, au peuple affligé d'une langoureuse famine, des grains et de l'argent avec tant de libéralité qu'il vida, en peu de jours, ses coffres et ses greniers.

Les misères de ce temps, causées par les insolences des soldats, semblaient faire pitié à la nature, si plutôt elles ne présageaient encore celles de l'avenir. Les pluies continuelles qu'elle versa durant deux ou trois mois, l'an 1196, grossirent les rivières et débordèrent les étangs qui menaçaient de faire un second déluge par les inondations. Les prières, les jeûnes, les aumônes et les processions publiques furent le seul remède à ce mal; et quand, après tout cela, on eut fait le signe de la croix sur les eaux, elles se resserrèrent toutes miraculeusement dans leurs lits ordinaires. On vit en peu de temps ce que signifiait ce prodige. Les rois reprirent les armes; la faute en fut à Richard, d'autant qu'il pilla les terres et détruisit le château de Vierzon, en haine de ce que le seigneur avait appelé à la cour de France de quelque affaire dont elle avait droit d'évoquer la connaissance. Philippe défit Richard près d'Aumale, dont le siége avait duré près de deux mois. Ce combat, qui eut lieu en 1197, fut sanglant et mémorable, tant parce que Richard fut abattu de cheval par la lance d'Alain de Dinan que pour ce que Guy, frère du vicomte de Thouars, depuis duc de Bretagne, demeura prisonnier. Ce bon succès était contre-balancé par un autre mauvais, en Beauvoisis; Jean-sans-Terre, et Marcade, capitaine des routiers, coururent jusqu'aux portes de la ville, et firent prisonnier de guerre l'évêque Philippe de Dreux, cousin-germain d'Auguste, qui s'était armé avec la commune pour s'opposer à leurs courses. Le pape, sollicité d'intercéder pour lui, répondit qu'il le ferait s'il avait été pris en ses habits pontificaux; mais que l'ayant été l'armet en tête et l'épée à la main, l'Église, mère de la paix, n'avait point d'intérêt à sa liberté.

Tout allait bien pour nous jusque-là, quand la fortune, en un instant, nous tourna le dos. Sa première disgrace arriva dans la perte de Saint-Valery-sur-Somme, prise par Richard; elle redoubla par la déloyauté des Champenois et des Flamands qui abandonnèrent son parti. Dans un combat à outrance contre l'Anglais, Philippe n'échappa à un grand péril, près de Gisors, qu'en s'ouvrant un passage l'épée à la main. A peine échappé au danger, le pont de la rivière d'Epte, trop chargé de la presse des fuyants, rompit sous lui, si

bien que, sans la bonté de son cheval, il s'y fût noyé aussi bien que Jean des Barres, le comte de Barre, Miles de Puisel et dix-sept autres de marque; quatre-vingt-douze seigneurs, desquels étaient Mathieu de Montmorency, Gauthier de La Porte, Évrard de Montigny et Roger de Nollent, accablés par la foule des ennemis, rendirent les armes, le reste y laissa la vie. Piqué de cet affront, il leva de nouvelles forces, brûla la ville d'Evreux qui commençait à se rebâtir; puis, comme s'il n'eût plus eu d'ennemis, licencia ses gens et laissa ses frontières exposées au pillage.

Le pape Calixte, touché de compassion chrétienne pour tant de maux que ces querelles causaient, pressa tant l'un et l'autre par lettres et par le moyen de son légat, qu'ils se virent entre Vernon et Andely, Philippe à cheval, sur le rivage, et Richard dans un bateau, sur la rivière, et arrêtèrent une trève pour cinq ans, après laquelle Richard, s'en étant allé en Guienne, y mourut d'une blessure causée par un coup de trait reçu au bras.

Jean-sans-Terre se porta aussitôt son héritier, au préjudice d'Arthur à qui la succession appartenait. L'usurpateur se saisit en diligence des trésors du roi qui étaient gardés dans Chinon. Auguste, qui ne put souffrir cette injustice, prit le pupille en sa protection, lui offrit tout secours, et, davantage, promit de l'investir des comtés d'Anjou, Touraine et Poitou. Alors le feu se ralluma plus véhément qu'auparavant. Cependant la vieille Éléonore, toujours animée de profonds ressentiments, fit hommage à Philippe de son duché de Guienne en inimitié de Jean. Ce fut sans doute un effet de la faveur divine, aussi Philippe en alla-t-il rendre grâce à Dieu dans le temple de Saint-Denis, où, à son ordinaire, il laissa son manteau de soie pour offrande sur l'autel des saints martyrs. Continuant ses projets, il retourna, gagna le château de Conches, rasa celui de Balon, et se fût ouvert une brèche pour entrer dans Lavardin, s'il n'eût eu avis, contre son opinion, que Jean, retourné d'Angleterre avec l'affection, l'argent et le secours de ces peuples insulaires, approchait pour le combattre, et qu'aussi Arthur, enlevé par Guillaume des Roches, son principal ministre, avait été mis d'accord avec lui. L'une et l'autre nouvelle étaient vraies; mais Arthur s'enfuit dès la première nuit et se sauva dans Angers sur le soupçon qu'il eut qu'on se voulait saisir de sa personne.

Lorsque les inimitiés étaient les plus débordées, le cardinal de Capoue ménagea si bien le temps et l'occasion, qu'il gagna sur les deux rois une trève de quatre mois, en suite de laquelle fut encore conclu un accord qui mérite d'être extraordinairement signalé, puisqu'il eut pour principale condition le mariage de Louis, fils du roi de France, avec Blanche de Castille, destinée par la providence à devenir la mère de notre grand roi saint Louis. Eléonore, en faveur de ce mariage, céda le comté d'Evreux et tous les châteaux que Philippe tenait en Normandie quand Richard décéda, promettant en outre de payer trois mille marcs d'argent à Philippe. Éléonore décéda en ces entrefaites. Cette femme, consommée en toutes sortes de méchancetés, vécut plus de quatre-vingts ans, entretint la guerre pendant plus de soixante, et laissa entre la France et l'Angleterre une haine qui a duré plus de trois siècles; de sorte qu'avec raison on dirait d'elle ce que le poète grec a dit de la femme de Ménélas : *Qu'on a souffert* non pas *dix ans*, mais quatre cents, *pour une telle femme, et le fer et la flamme.*

Philippe, après avoir rasé et pris plusieurs places en Guienne, foudroyait tout en Normandie : l'île d'Andely, fortifiée par Richard, se rendit à son effort; Radepont fut pris par la brèche, Château-Gaillard coûta bien plus d'hommes et de temps : aussi était-ce une place bâtie sur une haute roche escarpée, au penchant de la montagne près l'île d'Andely, forte d'assiette et plus forte d'artifice; ensuite le Vau-de-Rueil, le Pont-de-Larche, Molineaux et Montfort sont démantelés, et les seigneurs normands jurent fidélité et font hommage au roi Philippe. Le mont Saint-Michel, qui n'était lors encore fermé que de palissades, fut aussi pris par les Bretons, qui mirent le feu à cette clôture, à force de poix et de résine, et forcèrent ensuite la ville d'Avranches. Philippe rebâtit le mont Saint-Michel avec cette belle église qu'on y voit, en telle sorte qu'il le rendit imprenable. Ainsi la Normandie ayant toute subi son commandement, hormis Arques, Verneuil et Rouen, le siége fut planté devant cette dernière; et, enfin, en l'an 1224, la Normandie tout entière fut soumise à l'obéissance de nos rois, deux cent quatre-vingt-douze ans après qu'elle en avait été séparée; elle ne fut pourtant réunie à la couronne qu'en 1361, par le roi Jean.

Cette même année, l'empire de Constantinople fut conquêté par les armes des Français. La Terre-Sainte, derechef polluée par les abominations des infidèles, implorait le zèle des chrétiens. Foulques, curé de Neuilly-en-Brie, allait, de province en province et de château en château, exhorter les seigneurs à prendre la croix. Un jour que le comte de Champagne, qui tenait la plus magnifique et pompeuse cour de l'Europe, faisait un solennel tournoi à Ecris, entre Bray et Corbie, il prit occasion de prêcher la croisade en une si

belle assemblée, où il réussit avec tant d'efficace, que tous les seigneurs et gentilshommes se croisèrent unanimement; les plus illustres étaient les comtes Thibaut, troisième palatin de Champagne, Baudouin de Flandre, Louis de Blois son oncle, Simon de Montfort, Renaud de Montmirail, Gautier de Brienne, Geoffroy de Joinville, Jean de Dammartin, Mathieu de Montmorency, Geoffroy de Ville-Hardouin, maréchal de Champagne, qui a écrit cette histoire, et chez lequel vous voyez les noms de plus de cent illustres familles dont il n'y en a presque plus en France aujourd'hui, tant les guerres et la chicane, pire que les guerres, ont déterré et enterré de grandes maisons.

Les nouveaux croisés se dirigèrent sur Venise pour s'y embarquer, mais ils n'obtinrent des vaisseaux de transport qu'à des prix très chers et moyennant l'obligation de conquêter, au profit de la république, Zara qui s'était affranchi de son autorité. Quelques autres prirent une autre route que celle de Venise, et tous ceux-là périrent malheureusement, comme le rapporte Ville-Hardouin. Toutefois ceux qui suivirent Gautier de Brienne en Italie y acquirent grand honneur; car ce seigneur y étant allé pour ravoir d'entre les mains des Allemands les droits de sa femme, fille du roi Tancrède, il conquêta presque tout le royaume de Naples, quoiqu'il n'y fût entré seulement qu'avec soixante chevaliers et quarante gens d'armes.

Après cette croisade, qui fut la quatrième, advint la première croisade contre les Albigeois, bien qu'elle n'ait eu lieu que quatre ans après la prise de Constantinople, savoir, l'an 1208. Personne jusqu'ici n'a touché précisément la naissance de cette secte; je crois qu'elle n'était autre que celle des manichéens mêlée des impiétés des Visigoths ariens et des Bulgares, peuples dont il est resté quelques reliques en ce pays-là. Je ne vous dirai pas qui apporta là les erreurs de Manès, mais il est constant qu'elles s'épandirent étrangement lorsque Henri, disciple de Pierre de Bruys, y eut semé les siennes. Ce Pierre, Provençal de nation, dogmatisa premièrement en Provence, environ l'an 1140, d'où, ayant été chassé avec ses sectateurs par les archevêques d'Arles et d'Embrun, il vint en Languedoc, et y fut brûlé publiquement en la ville de Saint-Gilles. Henri, son disciple, moine défroqué, ne s'étonna point de ce désastre, mais continua ses premières erres, de sorte que le Languedoc, la Gascogne et la Provence le crurent tout à fait ou lui applaudirent. Raymond, comte de Toulouse et marquis de Provence, Raymond Roger, vicomte de Béziers, Pierre Roger, seigneur de Barre, Aimery de Montreuil et Guillaume de Minerve en furent infectés; pour les comtes de Foix, de Comminges et de Béarn, ils n'en furent pas imbus, mais s'en rendirent seulement partisans pour quelques raisons d'Etat. La France, l'Allemagne et la Lombardie se défendirent de cette peste par le feu et par les supplices. La Croatie, la Dalmatie et la Bulgarie ne s'en purent exempter; mais, en Languedoc, les plus puissants l'embrassaient. Le peuple, curieux de nouveauté, courait après, et quelques évêques même s'en laissaient secrètement chatouiller. En un mot, il n'y eut bientôt plus personne qui reconnût ouvertement l'autorité romaine, la crainte fléchissant vers l'impiété ceux que l'opinion n'avait pas dépravés. La Gascogne, l'Albigeois et le pays toulousain étaient la plus forte retraite de cette hérésie; le comte de Toulouse, Alphonse, étant en perpétuelle guerre avec ses sujets, y avait lâché la bride à l'insolence de certains soldats aventuriers qu'il avait fait venir pour avoir le plaisir de se venger à ses propres dépens. On appelait ces bandes Routiers, Brabançons, Cotereaux, Mainades et Triaverdins. Ils vinrent premièrement du pays d'Arragon, de Navarre et de Biscaye, et, à leur exemple, la France en eût produit bientôt en diverses provinces d'aussi méchants; ils furent premièrement appelés par Henri II, roi d'Angleterre, dans le désespoir de ses affaires. Alphonse de Toulouse les fit venir aussi, et ils demeurèrent si longtemps sur ses terres, que les peuples s'étant débauchés à imiter leur insolence et leur libertinage, un auteur du temps se plaint que cette terre ne produisait plus que des voleurs et des routiers. Or, comme les débordements fraient le chemin à l'hérésie, et que l'hérésie les engendre réciproquement, ces aventuriers et les terres où ils avaient plus de vogue embrassèrent cette hérésie, la défendirent et l'augmentèrent. Saint Bernard travailla puissamment par ses écrits et par ses prédications à la déraciner; Pierre de Cluny, surnommé le Vénérable, seconda ses pieux travaux; le concile de Tours la condamna l'an 1154; celui d'Alby, l'an 1176, renouvela la sentence; c'est pourquoi quelques uns pensent qu'ils ont pris le nom d'Albigeois pour avoir été condamnés en ce lieu, dans lequel aussi et aux environs ils s'étaient profondément enracinés. Les rois de France et d'Angleterre avaient résolu d'aller sur les lieux, l'an 1178, pour l'exterminer. Le concile général de Latran, composé de près de trois cents évêques, prononça derechef sa condamnation, et, avec elle, excommunia ces Routiers et Brabançons qui commettaient d'horribles ravages indifféremment sur les choses sacrées et profanes, frappa aussi d'anathème Gaston, comte de Béarn,

pour les avoir favorisés, commanda à tous les princes, sur peine d'excommunication, de les chasser de leurs terres, et aux gentilshommes, villes et bourgades, de s'armer contre eux, afin de rétablir la paix, la foi et la charité chrétienne, trois biens qui sont rarement séparés, et dont le libertinage et les excès des gens armés ne laissent pas jouir les peuples. Le pape Innocent députa trois légats dont la visite remit entièrement la Gascogne sous l'obéissance du Saint-Siége, mais Raymond, comte de Toulouse, ayant fait venir sous sa foi Pierre de Châteauneuf, à Saint-Gilles, au lieu de le satisfaire sur les chefs dont il était accusé, se moqua de lui et le menaça publiquement de le tuer s'il ne se retirait. De fait, quoiqu'il se fût retiré avec bonne escorte de bourgeois qui le conduisirent jusque sur le bord du Rhône, un des satellites du comte, qui le guettait, le blessa d'un coup de lance dont il mourut. Les évêques et prélats du Languedoc, voyant un si grand mal, députèrent vers le pape pour le prier d'envoyer un légat avec puissance et force pour en connaître, autrement qu'il serait responsable de la ruine de l'Eglise en cette province-là. Le comte, connaissant aussi que cet attentat offensait toute la chrétienté, envoya supplier Sa Sainteté de lui donner un autre légat que l'abbé de Cîteaux qui l'avait jusqu'ici traité trop rudement : sa requête fut subtilement éludée, on ne lui donna pas cet abbé pour légat ; mais Milon, qui eut cette charge, reçut ordre de se gouverner par ses avis, de façon qu'il n'en fit pas ce qu'il s'était imaginé ; au contraire, comme on vit qu'il se moquait de l'autorité romaine, et qu'il s'entendait toujours avec les Albigeois, retenant avec lui le meurtrier du frère de Pierre de Châteauneuf, il fut conclu dans une assemblée de prélats, et confirmé par le saint-père, que l'on lui ferait la guerre avec les armes spirituelles et temporelles. Raymond, du fait, fut excommunié, et le pape ayant mis ses terres en interdit, elles furent confisquées par Philippe qui, pour cela, avait armé quinze mille hommes à ses frais.

A la suite d'autres entreprises, favorables pour la plupart aux armes du roi, la ville de Béziers, où les hérétiques s'étaient réfugiés, fut prise et brûlée le jour de la Madeleine, de l'an 1209, et, sans distinction d'âge, de condition ni de sexe, noyée du sang de trente mille de ses habitants, dont huit mille furent massacrés dans l'église de la Madeleine, où ils s'étaient retranchés. La ville de Carcassonne se rendit à composition, et son vicomte mourut prisonnier entre les mains de Simon de Montfort. Cette ville étant prise, les croisés s'assemblèrent pour en élire un qui régît les terres acquises par l'armée. Le duc de Bourgogne et le comte de Nevers refusèrent cette charge ; Simon de Montfort l'accepta par l'expresse injonction de l'abbé de Cîteaux. Il descendait en ligne masculine d'Amaury de Montfort, bâtard du roi Robert. Il avait acquis grande réputation en Palestine, au siége d'Acre, et passait pour fort homme de bien. On lui remit entre les mains le comté de Carcassonne, et plus de cent châteaux qui s'étaient rendus à l'Église. Devenu chef de ces belles troupes, il se rendit maître d'une bonne partie de l'Albigeois, des contrées de Pamiers et de Mirepoix, et des environs de Toulouse, égalant les prouesses de tous les anciens capitaines, et surpassant la bonne opinion qu'on avait de lui. Mais son zèle, peu à peu, se changea en cupidité de régner, de sorte qu'il ne prenait pas seulement les places où il y avait des Albigeois, mais toutes celles qui étaient à sa bienséance. Le comte Raymond, pensant arrêter ce torrent à force de s'humilier, s'adressa au légat, duquel n'ayant point obtenu satisfaction, il se rendit à Rome, où, ayant été admis au consistoire, les genoux en terre et la main sur la poitrine, il se mit à demander justice, et haranguant le pape en alléguant tout ce qu'il crut le plus capable de fléchir son courroux, invoquant principalement la bonté infinie, lui disant qu'il était, en terre, le lieutenant de ce Dieu qui a signé notre pardon de son propre sang, ajoutant qu'il s'était soumis aux pénitences que le légat du saint-père lui avait ordonnées. « Toute la noblesse de France, dit-» il, m'a vu baisser les épaules nues sous les » coups de fouet ; elle m'a vu traîner par le » cou comme un coquin que l'on mène au » gibet. Me voici à vos pieds, ô saint succes-» seur des apôtres, qui demande de quelle » façon vous voulez que je périsse ; s'il ne » tient qu'à m'en aller mourir en Levant, où » mes pères ont soutenu la foi si puissam-» ment ; s'il ne faut qu'aller verser mon sang » par mille plaies en Afrique, où ils se sont » rendus redoutables aux Sarrasins ; si vous » me commandez que je demeure esclave sur » le tombeau de saint Pierre, je suis près d'o-» béir en telle façon qu'il vous plaira. Je ne » résisterai point, je ne me plaindrai point ; » seulement, je vous supplierai, par la sacrée » passion de Jésus-Christ, que si je suis cou-» pable, je ne l'aie pas été au profit du comte » de Montfort. J'ai un fils, neveu des rois » d'Angleterre, arrière-fils des comtes de Tri-» poli, qui, même dans le bas âge où il est, » témoigne de l'obéissance à l'Église, et de » l'aversion pour les hérétiques. Si mes péchés » l'ont rendu indigne de ma succession, les » mérites de ses aïeux l'y doivent maintenir ; » prenez-le entre vos bras, saint-père, vous

» qui embrassez tous les chrétiens d'un » amour paternel, et le faites nourrir dans » le respect qu'il faut qu'il vous rende, ou, » s'il ne vous plaît pas de lui faire tant de » grâce, le roi d'Arragon, prince catholique, » vous offre de s'en charger, et vous répond » que, par l'éducation qu'il en fera, il le » rendra digne de posséder ce que le comte » de Montfort veut usurper sur lui. »

Le pape, ému de pitié, le prit par la main, lui bailla l'absolution en présence des cardinaux, et, en le congédiant, lui donna un riche manteau et un anneau qu'il tira de son doigt. Il écrivit en même temps une lettre à l'évêque d'Uzès, élu archevêque de Narbonne, son légat, par laquelle il défendait de distribuer les biens du comte de Toulouse, attendu qu'il n'avait pas encore été déclaré convaincu d'hérésie. Le comte, à son retour de Rome, voyant que, nonobstant les lettres du pape, Montfort ni le légat ne le satisfaisaient point, demanda secours à l'empereur Othon. Le roi Philippe s'en tint grièvement offensé, et le persécuta désormais sans réconciliation. Cependant le roi d'Arragon, ne reconnaissant pas comme légitime la possession que Montfort avait acquise par les armes, suscita contre lui la noblesse, et les affaires continuèrent à aller bien mal. Les persécutions du légat envers le comte de Toulouse, auxquelles se joignirent de nouveau celles du pape, tournèrent à l'avantage de ce prince, en ce sens qu'étant venu en sa ville de Toulouse, tous ses sujets, d'un consentement unanime, lui promirent de mourir pour le délivrer de la honte qu'on lui voulait infliger. Dès lors, il se déclara ennemi ouvert du comte de Montfort, leva le masque. Montfort vint assiéger Toulouse, mais il n'y gagna que des coups, et, peu de temps après, il fut assiégé lui-même dans Castelnaudary; par une généreuse sortie, il contraignit le Toulousain de décamper, et de brûler ses machines. Il y eut plusieurs autres siéges et tant de cruautés commises de part et d'autre, qu'elles faisaient horreur aux plus passionnés. Durant que ces choses se passaient, Raymond avait consenti à se soumettre au jugement du pape, quand une armée forte, a-t-on dit, de cent mille hommes, envoyée par le roi d'Arragon, vint s'opposer aux succès des croisés, et ensuite de ce fut donnée, l'an 1213, la fameuse bataille de Muret, où Simon de Montfort, dirigeant toutes ses forces sur cette grande armée, qui ne pouvait déployer ses bataillons, se rompait elle-meme par sa multitude sans ordre, et se laissa passer sur le ventre par une poignée de gens. Une si prodigieuse défaite a très peu d'exemples dans les histoires; mais elle n'en a point, en ce que le vaillant comte ne perdit qu'un gendarme et huit fantassins, ayant tué ou noyé plus de vingt mille du parti contraire. Le roi d'Arragon, trouvé parmi les morts, augmenta l'honneur de cette victoire.

L'année suivante, les comtes, entièrement abattus de cette perte, ne sachant plus où se réfugier, firent de si grandes soumissions au légat *à latere*, nouvellement délégué de Rome, qu'ils impétrèrent leur absolution; et ne faut pas s'en étonner, vu qu'ils mirent leur corps et leurs biens à sa merci, sans aucune réserve. Il les prit bien au mot; car, au lieu de leur rendre leurs terres ou partie comme ils espéraient, il fit bailler au comte de Montfort, par le concile de Montpellier, tout ce que l'armée des croisés avait conquis. Cette sentence n'était néanmoins que provisionnelle, et il fallut que le concile de Latran la confirmât, comme fit aussi Louis, fils aîné du roi Philippe, lequel s'étant croisé trois ans auparavant contre les Albigeois, mais ayant été détenu par les affaires de son père, s'était venu lors acquitter de son vœu, accompagné d'une belle suite de prélats et de seigneurs. La venue de Louis fut bien avantageuse pour la religion, mais peu agréable au légat, parce qu'il craignait que ce jeune prince ne s'emparât du comté, et par ainsi qu'il n'en disposât autrement que le pape n'avait ordonné. Il le pouvait comme souverain, s'il n'eût eu la vertu de Simon en trop haute estime, pour lui ôter ce qu'il avait acheté par tant de fatigues et de hasards. Le roi aussi le reçut à hommage des seigneuries que le pape lui avait adjugées sous son bon plaisir; mais, comme il l'était allé trouver, les hérétiques, reprenant courage, tramèrent derechef des menées secrètes pour se remettre en liberté, et bien qu'à son retour il les eût châtiés de leur rébellion et achevé d'abattre le reste de leurs défenses, cela n'empêcha pas pourtant que Raymond s'étant, par un dernier désespoir, rembûché dans Toulouse, n'y fût reçu avec une joie universelle de tous les habitants, qui, en peu de temps, eurent remis leur ville en défense; Simon, par faute de troupes suffisantes, ne s'y put opposer. Avec cela on a remarqué que, depuis qu'étant institué en cette principauté, aimant plus sa grandeur que la religion, tout lui succéda au rebours, tellement qu'étant allé assiéger Toulouse, avec un grand renfort de croisés qui lui était fraîchement arrivé, il fut tué d'un coup de pierre qu'il reçut à la tête, en une sortie que les Toulousains firent sur lui. La ville qui, par un siége de neuf mois, était presque réduite à l'extrémité, fut délivrée par sa mort; car les croisés, n'ayant plus de chef, se débandèrent aussitôt, et tout le Languedoc, secouant le joug, se déclara pour son ancien comte, si bien que vous ne verrez la fin de

cette hérésie et de ce comté que sous le règne de saint Louis.

Chacun reprenait haleine, mais Jean-sans-Peur, troublé des furies vengeresses de la mort de son neveu Arthur, ajoutait cependant un crime à un autre pour emplir *sa mesure qui à la fin s'épandra sur son sein.* Les moines de Cantorbéry n'ayant pas élu à l'archevêché vacant l'évêque de Norwick, comme il souhaitait, mais un nommé Thibaud, il s'en fâcha de telle sorte qu'il les chassa tous, mettant des chanoines réguliers en leur place, et ne voulut jamais souffrir que l'élu archevêque jouit de son église. Les prières et les menaces du pape ne l'ayant su fléchir, l'interdit fut jeté sur son royaume, dont s'étant irrité plus furieusement qu'auparavant, il exerça mille et mille cruautés contre les gens d'église. Le saint-père l'ayant attendu longtemps à pénitence, décocha enfin contre lui la sentence d'excommunication, et déclara, peu de temps après, tous ses sujets exempts du serment de fidélité. Le scrupule de conscience étant levé, les principaux qu'il avait tyranniquement oppressés dressèrent un rôle de leurs noms qu'ils envoyèrent à Philippe, le priant de vouloir recevoir la couronne d'Angleterre. Philippe ne demandait pas mieux d'en faire la conquête, y étant sollicité par le pape, et d'ailleurs il venait d'ajouter à ses seigneuries l'Auvergne et avait aussi purgé son royaume de deux traîtres, qui tâchaient de débaucher ses fidèles serviteurs; c'était Renaud, comte de Boulogne, et Simon de Dammartin son frère, auquel il avait, peu auparavant, fait épouser sa nièce.

Philippe-Auguste pensait cependant à conquérir le royaume d'Angleterre pour Louis, *son fils* aîné, qui donnait des preuves d'un courage grand et déjà digne de régner. Ses barons et prélats, dans les Etats tenus à Soissons, lui offrirent hommes et argent pour cette entreprise. L'appareil s'en dresse à l'embouchure de la Seine : plus de cinq cents voiles sont prêtes à mettre au vent : le tyran en tremble de peur. Le légat, songeant à avancer la grandeur de son maître, lui fait jeter une plus grande terreur dans l'esprit, par un templier qui l'aborde, et prenant occasion de sa défiance, lui remontre que Philippe est déjà en mer avec soixante mille hommes, ramenant six mille bannis, la plupart gentilshommes ou ecclésiastiques; qu'il se vante d'avoir le seing des plus grands de son île, et que c'est à lui de se résoudre à n'être plus roi, ou à l'être par la puissance du saint-père. L'appréhension qu'il avait, plus des siens que des Français le contraignit de se constituer le vassal et tributaire des papes, et de tenir son royaume à foi et hommage du saint-siége, s'obligeant de lui payer annuellement, à la fête de Saint-Michel, mille marcs sterling. A cette satisfaction plus que suffisante, le pape changea en un moment de volonté, et lui accordant une absolution en telle forme qu'il voulut, par laquelle il le nommait *le fils dévot de l'Église, le prince modeste et le roi très bénin*, envoyant, au même temps, faire défense au roi de France de rien entreprendre sur ses terres, lesquelles désormais étaient le patrimoine de l'Église. Philippe avait fait dépense, pour cette entreprise, de plus de soixante mille livres d'argent dont le pape ne parlait point de le rembourser : c'est pourquoi, à ce mandement, il ne rompit pas son dessein, mais seulement le différa, et tourna ce grand préparatif contre Ferdinand, comte de Flandre, autrement Ferrand de Portugal.

Ferrand, en proie à sa mauvaise volonté, contracta secrète alliance avec Jean et Othon, qui de nouveau était élu empereur, son compétiteur Philippe ayant été tué par Ancheraf, comte palatin, comme il faisait semblant de lui baiser le genou; mais il n'éclata point jusqu'à tant qu'Auguste le somma de l'assister à conquérir l'Angleterre; alors il le refusa tout à plat et se retira chez lui. Mais Philippe, indigné de ces refus, l'attaque par mer et par terre : Cassel, Ypres et tout le pays jusqu'à Bruges succombent aux forces des Français, et Gand est assiégé. A cet avis l'Anglais met en mer pour défendre son confédéré Guillaume de Salisbury, surnommé Longue-Épée; son frère aborde aux ports de Suine et de Dam, avec une flotte bien équipée. Celle d'Auguste y était gardée seulement par des gens de marine, les soldats étant la plupart allés à la picorée, et plus de la moitié des vaisseaux, n'ayant pu entrer dans le port qui était trop petit, se tenait à la rade.

Les Français éprouvèrent un échec devant Dam; mais après que Philippe se fut rendu vers Gand, qu'il menaça, tout le pays se soumit et il promit aux Flamands de leur garder leurs franchises; mais pour les retenir par des exemples de justice, comme par les faveurs de sa bonté, il rasa la ville de Lille, en punition de la malice des habitants, démantela Cassel, mit garnison dans Douai, et prit trente mille marcs d'argent des Gantois, Ypriens et Brugeois, pour se rembourser au moins de la quatrième partie de ses frais. Lorsqu'il fut parti, Ferrand amena de Hollande de grandes levées et fut reçu dans toutes ces villes; emporta Tournay, mais l'abandonna dès qu'il eut le vent que le roi revenait, et passa en Angleterre.

Tout cela n'était qu'un prélude aux évènements qui se préparaient. Philippe, envi-

ronné d'ennemis, eut à combattre tout à la fois l'Angleterre, l'Allemagne et la Flandre. Jean, auteur de toute cette ligue, avait attiré sur sa tête les censures du clergé et la haine des peuples; et bien que tout fraîchement il se fût réconcilié avec le pape, sa pénitence n'avait été qu'hypocrisie. Il avait pour lui Othon, excommunié comme lui, et son orgueil, aussi bien que celui des autres conjurés s'exhalait en vaines jactances. Ils disaient, dans leur aveuglement, s'en fiant d'ailleurs à des prédictions de magiciens : « On combattra, » le roi sera terrassé, foulé aux pieds des che» vaux, et ne sera point enseveli, et, après » victoire, Ferrand entrera en grande pompe » dans la ville de Paris. » Il advint le contraire, Philippe vit sous son étendard l'élite des seigneurs, Henri, comte de Bar, dont le père, Thibaud, mari d'Ermenson, comtesse de Luxembourg, suivait Othon, Thibaud I^er^, duc de la Haute-Lorraine, les comtes Robert de Dreux, son cousin-germain, Jean de Ponthieu, son neveu, Étienne de Sancerre, Gautier de Châtillon de Saint-Pol, Pierre d'Auxerre, père de Philippe de Namur, suspect à tous les deux partis, étant, d'un côté, prince du sang de France, et de l'autre parent de la femme de Ferrand, Jean de Beaumont, Philippe, évêque de Beauvais, qui avait été si longtemps prisonnier de l'Anglais, Mathieu de Montmorency, Guillaume des Barres, Pierre de Mauvesin et tant d'autres qui l'accompagnèrent avec leur gendarmerie et leurs vassaux. Le roi en leur compagnie marcha en Flandre, à la rencontre de ses ennemis jusqu'à Tournay. Ils étaient à Valenciennes, d'où ils délogèrent aussitôt pour venir camper près de Mortagne, recourant à la ruse pour ne point combattre. Ils espéraient que les secrètes pratiques des comtes de Flandre et de Boulogne débaucheraient les vassaux d'Auguste, ou lui dresseraient quelques embûches. Toutefois, comme les deux armées, tant des conjurés que du roi, étaient assemblées de diverses pièces qui n'avaient pas grande liaison ensemble, il fallait qu'elles se dissipassent ou qu'elles en vinssent aux mains. C'est ce qu'Auguste recherchait : il n'y avait pourtant aucune apparence qu'il dût aller forcer Othon bien retranché dans son camp, ni pour y aller exposer ses gens dans des chemins ou étroits et malaisés, ou marécageux et pleins de fange, comme les ennemis l'eussent bien souhaité; et partant il changea de résolution, et prit le chemin pour aller ravager le Hainaut. Le lendemain du jour que cela fut délibéré, l'armée marcha vers Lille : de quoi l'empereur averti par ses espions, estimant que les Français eussent pris l'épouvante, se mit à les poursuivre : mais un saint évêque qui avait fait ses armes en Orient, l'évêque de Senlis, les ayant aperçus de dessus un tertre, qui venaient en ordre de bataille, accourut à bride abattue en apporter nouvelle aux nôtres; lesquels, fatigués du chemin et de l'ardeur du soleil, marchaient négligemment, déjà arrivés dans la plaine de Bovines. A cette nouvelle, le conseil assemblé était d'avis de passer outre sans combattre : « pour ce, » disaient-ils, « que le chaud ayant » ôté la vigueur aux hommes et aux chevaux, » on n'en devait pas espérer de si bons effets; » et autres diverses raisons fallacieuses.

Comme à l'accoutumée, chacun donnait son avis. Du côté des ennemis, le comte de Boulogne, connaissant bien la vertu des Français, leur dissuadait le combat : ce fut en vain; les Allemands se préparèrent au combat, et Auguste commanda à son avant-garde de passer le pont sur la Meuse : ce qu'Othon ayant su, il fit diligence, mais il en fit trop; car à peine une partie avait passé, que le roi, qui s'était couché tout désarmé pour reposer à l'ombre d'un frêne, est réveillé par un bruit qui s'élève derrière; et, ouvrant les yeux, aperçoit quelques cavaliers qui lui apportaient la nouvelle que les conjurés avaient déjà attaqué l'escarmouche, et que, si le choc se renforçait, il y avait danger que son arrière-garde ne fût rompue. Il connut lors de bonne fortune encore assez tôt que l'avis de Guérin était le meilleur, fit appeler les communes qui avaient déjà passé avec la bannière de Saint-Denis, autrement dite l'oriflamme, et entra dans une église qui était là proche, consacrée à saint Pierre, ce qui est digne de remarque, pour ce qu'il avait affaire à des excommuniés, où il fit une courte et efficace prière pour le salut de la France; puis, sortant de là avec un visage gai, d'où s'élançaient des rayons de lumière et de majesté, vrais augures de sa victoire, il commanda qu'on lui apportât ses armes. Les ayant vêtues avant que prendre son armet, parce qu'il se défiait qu'il n'y eût dans son armée quelques seigneurs mal affectionnés à son service, il fit mettre sur un autel portatif, relevé à la vue de son armée, son sceptre et sa couronne d'or, et, haussant la voix et la main droite, s'écria :

« Seigneurs français, et vous tous, généreux » soldats, qui êtes près d'exposer votre vie » pour la défense de cette couronne, si vous » jugez qu'il y en ait quelqu'un parmi vous » qui en soit plus digne que moi, je la lui » cède et la résigne volontiers, pourvu que » vous vous disposiez à la conserver entière, » et à ne pas la laisser démembrer par ces ex» communiés. » Toute l'armée, vivement touchée par ces généreuses paroles, poussa ces exclamations : *Vive et règne éternellement*

Philippe! vive le roi Auguste! et que la couronne lui demeure à jamais: nous la conserverons contre tous aux dépens de nos vies. Cela dit, ils se mirent tous à genoux et lui demandèrent sa bénédiction pour aller à la charge. Après qu'ils l'eurent reçue, il prit son habillement de fête, monta à cheval et piqua jusqu'à ce qu'il fût au devant de tous les siens, à la vue des ennemis. C'était le vingt-cinquième de juillet: le roi était dans la bataille, où les seigneurs l'avaient enfermé contre son gré, de peur qu'il ne précipitât sa personne dans les dangers mortels où son courage l'eût porté. Gallon de Montigny, plus riche de mérite que de biens, avait l'honneur de porter près de lui la bannière royale, non pas l'oriflamme, laquelle était lors gardée par les communes qui avaient passé le pont. En outre, un escadron invincible de la plus leste noblesse du royaume s'était dévoué à la mort pour garder la personne du roi. De l'autre côté, l'empereur ayant juré de l'aller combattre tout droit, il était aussi dans le corps de bataille, au milieu d'un escadron de gens d'armes. L'empereur avait devant soi pour enseigne, dans un chariot d'armes, un aigle d'or planté sur un palme de même, tenant un dragon entre ses griffes; il fit un grand carnage partout où il passa avec ses Allemands, et poussa le plus grand effort de la bataille sur le roi que tous les conjurés avaient résolu de renverser. A la fin, ils furent terrassés, et le roi, après des prouesses d'Achille et de Rolland, fut renversé et foulé aux pieds des chevaux, le sien ayant été tué sous lui. Cependant il remonta à cheval à l'aide de Pierre d'Auxerre. Presqu'en même temps, Ferrand, enragé de ce que tous ses efforts ne lui réussissaient point, après avoir fait en vain le capitaine avec beaucoup de vaillance et peu de bonheur, se mit à faire le soldat, ce qui lui réussit encore plus mal. Son cheval fut abattu, et lui martelé de plusieurs coups, et, blessé à sang en deux endroits, fut arrêté prisonnier par Hugues de Mareuil. Les Flamands, qui avaient combattu opiniâtrément jusque-là, n'ayant plus de chef, se mirent en fuite, sans qu'on les poursuivît néanmoins trop vivement. Lors une troupe de noblesse française, méprisant les personnes de moindre condition pour chercher l'empereur, perça les gens d'armes qui le gardaient, et parvint à grande force jusqu'à lui. Pierre de Mauvoisin saisit la bride de son cheval, Guillaume des Barres l'embrassa par le milieu du corps pour le tirer à bas de dessus la selle, et Girard de Trie essaya de lui percer l'estomac d'un coup d'estoc; mais la bonté de son corselet le garantit, son cheval seulement fut tué, et lors Guillaume des Barres le prit derechef au corps, et l'eût entraîné si un escadron d'Allemands ne l'eût dégagé de ses mains. Mais sitôt qu'on lui eut ramené un cheval, au lieu de reprendre courage de sa délivrance, il piqua des deux pour se retirer de la presse, et s'enfuit à toute bride. Auguste qui n'avait pas fait ainsi, apercevant cette lâcheté, s'écria: *Vous n'en verrez plus aujourd'hui que le dos*, et, s'élançant avec sa gendarmerie sur les Allemands ainsi délaissés, en eut beaucoup meilleur marché. Le chariot d'Othon fut brisé, sa bannière prise, et cet aigle impérial apporté au roi. Vers la fin de cette belle journée de Bovines, si justement célèbre dans les annales de la France, le roi défendit qu'on poursuivît les fuyards à cause de la difficulté des lieux, de la nuit prochaine, et qu'il fallait veiller à la garde des prisonniers, qui étaient en nombre presque égal aux vainqueurs. Dans cette journée à jamais célèbre du 25 juillet 1214, il fut combattu avec une obstination nonpareille de part et d'autre, depuis midi jusqu'à près de soleil couchant. Les vaincus comme les vainqueurs s'y comportèrent bravement. Il n'y eut aucun seigneur, aucun chevalier, aucun soldat qui ne s'acquittât de son devoir; toutefois on remarqua par dessus les autres l'ordre et la conduite de Guérin qui fit office de maréchal de camp, la vaillance de Philippe, évêque de Beauvais, qui, pour avoir été autrefois repris d'avoir répandu le sang dans les combats, s'escrimait d'une pesante masse de fer, comme s'il importait beaucoup de quelle façon on tue, et si l'on perce ou si l'on assomme. Il terrassa le comte de Salisbury d'un coup, et commanda à Jean de Nesle de l'arrêter prisonnier. Le renommé Guillaume des Barres, les trois frères Hugues, Jean et Pierre de Mareuil, et Thomas de Saint-Valery se signalèrent par de beaux exploits. Mathieu de Montmorency apporta un grand poids au gain de la bataille; et sur tous eux le roi se montra le plus vaillant et le plus adroit chevalier du monde. Le nombre des morts fut effroyablement grand; car il y périt plus de la moitié des troupes innombrables des ennemis. Entre les prisonniers, il y avait cinq comtes et vingt-cinq seigneurs portant bannière. Les cinq comtes étaient Ferrand de Flandre, Renaud de Boulogne, celui de Salisbury, et deux autres Allemands, qui furent tous conduits à Bapaume. Le malheureux Ferrand fut mené à Paris en triomphe avec les plus notables prisonniers, pour honorer l'entrée du roi; il servit de jouet au peuple qui avait détesté sa perfidie, il chantait: *Deux ferrands portent Ferrand bien enferré.* La comtesse Jeanne, sa femme, vint quelque temps après à Paris, et, s'étant jetée aux pieds du roi qu'elle baignait de ses larmes pour demander la grâce de son

mari, supplia sa miséricorde. Les supplications de la comtesse Jeanne ne furent point inutiles : contre l'opinion de tout le monde, le roi accorda que Ferrand fût délivré en payant grande somme d'argent, et faisant démolir à ses dépens les forteresses de Flandre et de Hainaut, en gage de quoi Geoffroy, fils du comte de Brabant, viendrait en otage en France. Mais, les Flamands ayant refusé ces conditions comme étant trop rudes, il demeura en prison un peu plus libre jusqu'à la régence de Blanche.

La superbe de ce comte fut humiliée de la sorte; la méchanceté du roi Jean fut ainsi punie Tandis que Philippe passait en Flandre contre Othon, il avait aussi d'Angleterre passé en France, accompagné de sa femme et d'une belle flotte. Il surgit au havre de la Rochelle, où les comtes de la Marche et de Lusignan, et tous les seigneurs gascons, s'adhèrent avec lui, au préjudice des traités naguère faits avec le roi. Secondé de leurs armes, il traversa le Poitou, enleva en Anjou plusieurs villes, et même la capitale, Angers, qu'il fortifia pour y faire sa place d'armes. De là, il courut jusqu'aux portes de Nantes; il y avait dedans deux princes du sang, Robert, comte d'Évreux, et son frère, Pierre de Dreux, depuis deux ans duc de Bretagne.

La faveur du roi Philippe avait été le principal ressort qui avait fait tomber l'héritière de Bretagne entre les mains de Pierre de Dreux; en reconnaissance d'un tel bienfait, il s'était joint à Louis, fils du roi, pour s'opposer aux efforts de l'Anglais. Pierre de Dreux était la quatrième souche des ducs de Bretagne, et par lui ce duché vint à la maison de France, sinon encore à la couronne. Étant sorti de Nantes pour marcher à la rencontre de l'Anglais, il le fit avec tant d'imprudence, qu'il demeura prisonnier avec quatorze seigneurs de marque. Jean, encouragé de tous ces bons progrès, tourna ses forces contre le château de la Roche-aux-Moines, que Guillaume des Roches, sénéchal d'Anjou et maréchal de France, avait bâti sur la Loire, pour la sûreté des chemins de Nantes à Angers, infestés par les courses de Péan de Rochefort, qui s'était fortifié de l'autre côté. Il battit furieusement la place avec ses pierriers, bretèches et autres machines, l'espace de six semaines, et la généreuse résistance des assiégés, qui lui tuaient quantité de monde, le mit en telle rage, qu'il fit dresser des potences tout autour de la place, pour faire pendre ceux qui la défendaient. Ses menaces néanmoins eurent aussi peu d'effet que ses attaques. Il leva brusquement le siége, abandonna toute son artillerie et son équipage, et repassa la Loire avec tant de précipitation, que Louis, arrivant là dessus, lui tailla en pièces partie de ses troupes, et en fit noyer l'autre. Sa fuite remit toutes les places qu'il avait prises entre les mains de son ennemi; les châteaux de Beaufort et de Moncontour et les fortifications d'Angers furent démolis.

Les seigneurs de Poitou, épouvantés du bonheur de Louis, lui envoyèrent demander la paix et leur pardon. Ils furent reçus en grace par Philippe. En l'état où il était réduit, Jean députa vers le roi Renoulf, comte de Cestre, pour demander des trèves; il les lui accorda pour cinq ans, par la prière du légat, plus facilement qu'on n'attendait, bien qu'il pût sans résistance se rendre maître de tous les pays de Poitou et de Guienne; mais il considéra, ce qu'il savait par longue expérience, que le hasard est journalier et renverse bien souvent le vainqueur par les mains de celui qu'on croit être par terre.

Jean, échappé de ce péril, s'en retourna en Angleterre, où, tournant sa rage contre ses propres sujets, il les tyrannisa plus cruellement qu'il n'avait fait encore; pillant les trésors sacrés, genant le peuple par des extorsions inhumaines et abolissant tous les priviléges que ses prédécesseurs avaient donnés aux villes et à la noblesse. Les seigneurs lui en font leurs plaintes hautement, ou le menacent de s'en pourvoir par le droit des gens. Du commencement, leur hardiesse l'étonne, il promet de leur donner contentement; ils reviennent à quelque temps de là avec une armée pour avoir les effets de sa promesse; mais s'étant rassuré il leur dénie tout ce qui avait été promis. Enfin, se voyant vaincus dans leurs tentatives armées, n'ayant plus aucune ressource chez eux, ils en cherchent une en France, ils déclarent Louis, fils de Philippe, roi d'Angleterre. Leurs offres, trouvées raisonnables, sont acceptées; Louis leur promet que dans deux mois il se rendra à Calais pour passer en Angleterre, et envoie devant quelques seigneurs et capitaines pour les entretenir. Certain abbé, à l'arrivée de ces Français, fulmine contre eux et ceux qui les avaient appelés Le pape favorise aussi ouvertement le parti de Jean. Le légat proteste qu'il excommuniera Louis s'il passe en Angleterre; et voyant qu'il ne laisserait pas d'y passer, en donne avis à Innocent III, lequel, tout en colère de ce que ces défenses étaient trop faibles, se préparait à foudroyer aussi le père pour n'avoir pas arrêté son fils. Ces foudres, quand la cause en est injuste, sont des foudres de Salmonée; Louis les méprise et passe en Angleterre avec sept cents vaisseaux, qui prennent terre en l'île de Tanet. Jean était alors à Douvres avec son armée; il n'osa l'y tenir, mais la bailla en garde à Hubert, et se retira à Winchester. Louis, ne trouvant per-

sonne qui s'oppose, descend à Sandwich et réduit dans peu de jours toute la province, hormis le château de Douvres, qu'il eût aisément pris s'il l'eût assiégé d'abord, faute qui empêchera le cours des affaires, et qu'il voudra recouvrer, mais trop tard. Tirant de là à Londres, il y est reçu avec une allégresse nonpareille, est déclaré légitime héritier, et couronné selon les cérémonies ordinaires. En suite de quoi il reçut les serments de fidélité et les hommages, jurant de sa part, les mains sur les saints Évangiles, qu'il leur rendra justice contre Jean, que les États avaient privé du royaume. Incontinent après, les comtes d'Arondel, de Salisbury et de Varennes lui viennent prêter le serment; les villes se soumettent à ses gouverneurs; tout lui réussit, il crée un chancelier et tous les autres officiers de la couronne. Le légat, pensant arrêter ses conquêtes, passe après lui en Angleterre, et l'excommunie; mais il en appelle au premier concile, et cependant conquête les comtés de Kent, de Sussex et de Winchester avec toutes leurs places, hormis Douvres et Windsor; puis, à quelque temps de là, les régions d'Essex, Suffolk, Norfolk, avec le château de Norwich, durant que Richard de Percy, l'un de ses lieutenants, lui réduit la province d'York. Il s'avisa alors de venir assiéger Douvres, afin de n'avoir pas toujours cette place à dos, et d'être assuré d'un bon havre; mais là commença le reflux de son bonheur : il lui fallut lever le siége. Durant qu'il y était empêché, Jean avait attiré auprès de soi, à force d'argent et de promesses, tous les vagabonds, criminels et voleurs, avec liberté de piller, brûler et violer à leur appétit, et le nombre qu'il avait amassé montant jusqu'à celui d'une bonne armée, il se mit à courir le pays, faisant tous les maux qu'il pouvait inventer pour assouvir sa vengeance. Il avait dépouillé les églises de leurs ornements, et souillé les lieux saints de mille pollutions; il avait abandonné la pudicité des femmes, même des religieuses, à la brutalité de ses soldats; livré des villes et bourgades aux flammes, et les hommes aux plus barbares supplices, quand son armée de scélérats et de brigands, s'étant méprise à trouver le gué de la rivière de Nina, fut engloutie dans les flots. Jean fut surnommé *Sans-Terre*, pour avoir été dépossédé de la Normandie par Philippe, et de l'Angleterre par ses sujets.

Sa mort finit le règne de Louis en Angleterre : car les seigneurs, qui avaient haï la personne de Jean à cause de ses tyrannies, reprirent leur affection naturelle pour le jeune Henri, son fils, qui n'était point coupable des crimes de son père, et se rangèrent auprès de lui pour le servir. Louis, après d'inutiles efforts pour faire reconnaître ses droits, revint en France pour se fortifier de nouvelles levées; mais, avec ce renfort, il fit de si mauvaises affaires, ses gens s'étant rendus insupportables par leur insolence, et presque toute l'île s'aliénant de son service, que, ne voyant plus d'espérance de mieux, il renonça au royaume en faveur de Henri.

Après que la nécessité eut ainsi contraint les Français de borner leur domination à l'Océan, l'Angleterre, n'ayant qu'un prince mineur, les laissa jouir longtemps de la paix. Par ainsi, les chrétiens eurent loisir de tourner leurs armes contre les Sarrasins et les Albigeois; mais les progrès qu'ils firent contre les uns et les autres s'étant malheureusement anéantis, ils se voyaient tantôt contraints de quitter la partie, tellement que, l'an 1223, Aimery ou Amaury, fils et héritier de Simon de Montfort, et Guillaume de Brienne, roi de Jérusalem, demandaient secours tous deux à la fois. Près de cinquante prélats, sans les barons, s'étant assemblés à Mantes pour délibérer des moyens de les secourir, le roi voulut se trouver dans l'assemblée, et bien qu'il fût tourmenté d'une fièvre, s'y transporta; mais avant que l'on eût rien résolu, sa maladie s'augmentant par les chaleurs de l'été, le coucha dans le tombeau, le quatorze de juillet de l'an 1223, que l'on comptait le quarante-troisième de son règne et le cinquante-neuvième de son âge. Cette célèbre assemblée conduisit son corps en pompe solennelle à l'église Saint-Denis, où il fut déposé. Il légua, pour le recouvrement de la Terre-Sainte, cent mille livres parisis à Jean de Brienne, cent mille aux templiers, cent mille aux hospitaliers, et au comte Aimery de Montfort vingt mille, pour retirer sa femme et ses enfants d'entre les mains des Albigeois. En outre, il en ordonna cinquante mille et tous ses habits aux pauvres, autant pour la réparation de plusieurs églises, et une fondation pour la nourriture de trente moines à Saint-Denis, auxquels il laissa encore quantité de précieuses vestes et de beaux joyaux.

Il fut le premier qui ordonna solde pour les gens de guerre; car ses prédécesseurs ne se servaient que de leur ban, c'est à dire de ceux qui étaient obligés à porter les armes à leurs frais et dépens; c'est pourquoi, afin d'avoir moyen d'entretenir ces soudoyers, et tenir quand il lui plairait, sans attendre l'ancien ordre du royaume, des gens appointés à son commandement; il leva aussi le premier des impôts, et ouvrit le chemin à ses successeurs de n'être plus si consciencieux à disposer du bien de leurs sujets, la nécessité des affaires lui servant de spécieuse couverture.

Ses enfants légitimes se voient, ci-après, dans les vies de ses femmes Outre ceux-là, il eut aussi, je ne sais de quelle mère, un fils naturel nommé Pierre Charlot, trésorier de l'église de Saint-Martin de Tours, et depuis évêque de Noyon (car d'ordinaire nos princes faisaient leurs bâtards d'église), auquel Guillaume le Breton, autrefois son précepteur, a dédié sa Philippide. Il eut aussi, de Marie de Méranie, Philippe, surnommé le Velu, qui épousa l'héritière de Boulogne; et Marie premièrement fiancée à Arthur de Bretagne, puis, après qu'il fut mort, mariée en premières noces à Philippe de Namur, frère de Baudouin, comte de Flandre et empereur, et en secondes, l'an 1212, à Henri, duc de Brabant et de la Basse-Lorraine, dite Lothier. L'épitaphe qui est sur son tombeau, en l'abbaye d'Affligem, en Brabant, lui donne la suprême qualité que les dames désirent tant: *Fœmina omnium pulcherrima*.

ISABELLE, PREMIÈRE FEMME DE PHILIPPE-AUGUSTE.

Isabelle, issue du sang carlovingien, par les femmes doublement, était fille de Baudouin V, comte de Flandre et ensuite empereur de Constantinople. En faveur de son mariage, l'Artois fut baillé à Philippe, et les noces faites à Bapaume, l'an 1180, le lundi d'après le dimanche de la *Quasimodo*, non pas consommées, car ils n'avaient tous deux que douze ans, à peu près du même âge. Son époux l'emmena à quelques jours de là à Paris, et, par la permission de son père, le jour de l'Ascension, se fit derechef couronner, afin qu'elle le fût avec lui, dans l'église de Saint-Denis, par les mains de Guy, archevêque de Sens. Ce couronnement ne se fit pas à Reims, pour ce que les reines ne sont pas sacrées de l'huile de la Sainte-Ampoule, ni pour succéder, mais par honneur et cérémonie seulement. Par suite d'intrigues et dissentions de famille, Isabelle fut rudement persécutée de grosses paroles et de mépris, puis éclairée et épiée, et à la fin chassée tout à fait de la cour; ce qui arriva quelque trois ans après le mariage. Mais sachant bien que qui quitte la partie la perd, elle n'eut garde de se retirer aux Pays-Bas, ni d'éloigner la cour de plus d'une journée; elle s'en alla à Senlis, d'où elle pouvait agir et entretenir facilement ses créatures et ses amis, pour guetter l'occasion de rentrer, si elle voyait la porte entr'ouverte. Toutefois elle dissimulait, plus sagement que son âge ne portait, et ses ressentiments et ses espérances, et, comme déjà toute détachée du monde, n'écoutait point parler des affaires de la cour qu'à ceux qu'elle connaissait fidèles et secrets, ni ne voyait aucune compagnie que de personnes dévotes et religieuses, passant presque toute la journée dans les églises et dans l'oratoire. C'était pour ne point donner d'ombrage à ses ennemis, lesquels, pour cela, ne laissèrent pas d'en prendre, et poussant jusqu'au bout la haine du roi, qui, étant jeune, retenait facilement leurs impressions, le firent enfin résoudre de la répudier, lui remontrant qu'il n'aurait jamais paix dans sa maison avec une femme qui s'opiniâtrait à défendre le parti de son ennemi. Le divorce n'était pas difficile à faire, pour ce qu'à mon avis, les deux parties, n'ayant encore que quinze ans, ne s'étaient point approchées. Le roi ayant recherché des causes, il s'en trouva quelques unes sur la parenté, non pas si éloignée qu'à l'appétit de ses oncles de Champagne, en la rigueur du droit, comme on le pratiquait alors, elle ne fût capable de dissoudre un mariage. Un synode d'évêques assemblés pour cet effet le jugea de la sorte, et le seul Henri, évêque de Senlis, s'y opposa. La princesse, sans se remuer de cela ni remplir le ciel et la terre de clameurs, en donna avis tout doucement à son père, lequel, ne voyant de plus propre remède à ce mal que la douceur, s'en vint en France, à petite compagnie, pour consoler sa fille et aviser aux moyens de la rétablir. Le conseil n'avait pas trouvé bon de la laisser dans Senlis et l'avait envoyée à Pontoise. Ce fut là que son père la vit et lui donna un bon conseil de s'attacher exclusivement aux intérêts de son mari. Elle le crut, récrivit au roi, son mari, et pria l'évêque de Senlis et quelques saints personnages de lui protester, de sa part, qu'elle n'aurait jamais autre volonté ni affection que la sienne. Son père alla aussi le trouver et fit les mêmes protestations pour sa fille, et négocia si bien qu'enfin elle fut rappelée, non toutefois bien rassurée qu'après l'accord fait avec son oncle le comte de Flandre, fait en 1184 ou 85. En suite de cela, elle se gouverna tout d'une autre façon qu'elle n'avait accoutumé. Pendant quelque temps il ne manqua à Isabelle que des enfants pour être heureuse; mais à l'âge de dix-huit ou vingt ans, le cinquième de septembre de 1187, elle mit au monde Louis, qui régnera ci-après, dont le peuple de Paris, où il naquit, mena réjouissance continuelle huit jours durant, faisant des feux de joie et tenant, la nuit, des torches et des flambeaux allumés aux fenêtres de toutes les maisons. Le roi en dépêcha des courriers aux autres villes et à tous ses alliés, caressa son épouse avec plus de tendresse qu'auparavant, et se lia avec elle d'une affection qui ne craignait plus l'envie ni la jalousie. Deux ans se passèrent en ces douceurs

jusqu'à tant que la reine étant grosse derechef, perdit la vie en la donnant à deux jumeaux, lesquels, comme n'étant venus au monde que pour saluer la lumière et faire laver leur tache originelle, en sortirent deux ou trois jours après leur mère. Le roi, qui était lors empêché à la guerre contre l'Anglais, en ayant reçu la nouvelle, s'abandonna tellement au déplaisir que, sans l'assistance et les soins des seigneurs français, il eût aussi laissé toutes ses affaires à l'abandon. En son absence, Maurice, évêque de Paris, eut soin de ses obsèques, et la fit enterrer honorablement dans l'église cathédrale. Elle n'avait qu'environ vingt-deux ans.

ISEMBERGE, DEUXIÈME FEMME DE PHILIPPE-AUGUSTE.

Isemberge ou Isembourg, qu'aucuns nomment Engelberge, était fille de Valdemar le Grand, roi de Danemarck, née vers l'an 1176. Elle fut accordée à l'empereur Frédéric I^er^ pour son fils, n'étant encore âgée que de huit à neuf ans. A l'âge de dix-sept ou dix-huit ans, Philippe-Auguste, de retour de la Terre-Sainte, n'ayant encore que vingt-cinq ans, et veuf depuis trois ans de sa première femme, ayant jeté les yeux partout, ne trouva point d'épouse en Europe plus sortable à sa condition. Il l'épousa à Amiens, deux jours avant l'Assomption, et la fit couronner le lendemain. Mais, le jour même des épousailles, bien qu'il l'eût si ardemment souhaitée, il conçut une si forte aversion pour elle, qu'il ne put jamais se résoudre de la toucher. Je voudrais bien savoir quelque raison d'une haine si subite; est-ce qu'il y a des personnes naturellement opposées l'une à l'autre, comme le loup au mouton, et le chou à la vigne; de façon que, même sans s'entre-connaître, elles ne peuvent se souffrir l'une l'autre : ou bien, si par quelques charmes de magie ou naturelle ou diabolique, ce qu'ils disent être arrivé à Philippe, on peut lier l'affection, voire même la puissance d'engendrer en une personne, et blesser son imagination d'une certaine horreur pour l'objet qu'il devrait aimer. Mon opinion est que cette princesse étant instruite d'une façon étrangère et barbare, n'ayant pas ni le langage français, ni cette grace naturelle à nos dames, ne fut pas agréable aux yeux de Philippe, et qu'il ne la voulut plus regarder depuis qu'elle lui eut déplu. La cour, qui suit les mouvements de son roi, ne tint pareillement aucun compte de cette princesse, laquelle, ne trouvant que des mépris partout, avait à se munir d'une forte patience. Jugez quelle contenance elle put tenir trois ans durant que le roi ne la regardait point, ne lui faisant fournir qu'un médiocre entretien pour sa maison. Mais, comme il fallait qu'il prît femme pour des considérations d'Etat, il résolut de se dépêtrer de celle-ci, et mit en quête plusieurs canonistes pour chercher quelque sujet de la répudier. Ces docteurs trouvèrent quelque petite parenté entre les deux parties, et Philippe fit assembler les évêques, lesquels lui donnèrent sentence de divorce l'an 1192, et permission de se pourvoir là où il lui plairait. En faveur de cette sentence, il accomplit aussitôt un autre mariage avec Marie, ou, si vous voulez, Agnès, fille du duc de Méranie.

Isemberge, ainsi laissée, fut conseillée de quelques uns de sa suite, comme je crois Danois, de s'en retourner en Danemark. En l'affliction où elle était, elle se laissait emmener à ce conseil, et déjà approchait des frontières de France, quand un meilleur sentiment lui montra qu'elle se condamnerait elle-même par cet éloignement préjudiciable à son honneur. Ainsi, reprenant courage, et retournant sur ses pas, elle s'enferma dans un couvent, d'où elle fit savoir sa disgrace à son frère. Il fut au dernier point indigné de cet affront, par lequel on ôtait à sa sœur la qualité de femme. Le pape Célestin, sur les plaintes de l'Anglais, légua deux cardinaux avec pleine puissance d'y remédier, et de contraindre le roi, par toutes voies justes et raisonnables, d'obéir aux saints-canons de l'Église. Le roi ne pouvait pas empêcher que les prélats ne s'assemblassent pour juger de sa cause; mais il empêcha pourtant qu'ils ne décernassent aucune chose contre lui. Les décisions d'un concile tenu à Paris, l'an 1199, l'irritèrent encore davantage; excommunié par le légat, loin de se soumettre à ce châtiment, il fit saisir les terres et bénéfices de tous les prélats qui avaient assisté à cette censure, ou, qui en quelque façon, avaient averti ou favorisé le légat. Il s'en prit encore aux chanoines et aux curés, et les chassa de leurs églises; puis sa fureur, débordée par ces violents efforts, se porta indifféremment sur toutes sorte de personnes et d'états. Il désappointa plusieurs de ses officiers, prit la troisième partie du bien de la noblesse, et fit sur les villes et sur la campagne des exactions insupportables, que les Français supportèrent, il faut le dire, par miracle. Isemberge, sortie du monastère pour solliciter sa cause, éprouva pareillement son indignation : il la fit enlever et resserrer dans le château d'Étampes; mais cette prison n'était point ennuyeuse à celle qui s'était accoutumée à vivre dans un couvent; elle y resta près de deux ans,

Le pape, voyant ses censures inutiles, députa deux autres légats, lesquels, reprenant les voies de douceur, levèrent l'interdit, et par leurs exhortations obtinrent du roi qu'il reprit Isemberge; mais, après l'avoir gardée seulement quarante jours, il la chassa derechef d'auprès de lui, plus mécontente que jamais. Les légats, étonnés de cette inconstance, rassemblèrent un concile à Soissons, où le roi étant venu avec quantité de canonistes et de docteurs pour défendre son droit, il se passa quinze jours en disputes sophistiques et en chicanes, au bout desquelles reconnaissant bien qu'avec tout cela il ne faisait que différer de quelques heures l'arrêt de sa condamnation, il s'avisa, pour ne point soumettre sa majesté à un jugement humain, de se juger soi-même. Il se fit donc droit, et reprenant un beau matin en trousse Isemberge qui était là dans un monastère, partit, sans dire adieu, à l'assemblée, lui mandant qu'il avait repris sa femme. Il y en a qui content que ce subit changement provint de ce que personne ne plaidant assez hardiment la cause de cette reine, il se leva, au milieu de l'assemblée qui se tenait dans la grande église, un jeune homme inconnu, mais d'une belle présence, qui plaida pour elle avec une éloquence si puissante, que le roi, étonné et touché intérieurement, se résolut de la reprendre; qu'au reste, ce jeune homme étant disparu dans la presse après sa harangue, et n'ayant point été vu depuis, on crut que c'était un ange. Mais je crois que Philippe ne fut porté à cela que par un coup d'Etat, car il ne coucha point avec elle que douze ans après, son caprice ou le sortilége n'étant pas encore passé. Cette bonne reine n'eut aucuns enfants, et survécut à son mari, huit ans, pendant lesquels elle fit bâtir l'abbaye de Saint-Jean-de-l'Ile, près Corbeil, où son corps fut enterré après sa mort, qui arriva l'an 1226, le soixantième de son âge.

LOUIS VIII[e], DIT LION, OU DE MONTPENSIER, PÈRE DE SAINT LOUIS, XLII[e] ROI DE FRANCE.

Merveille! le soleil se coucha, et il n'y eut point de nuit: Auguste mort, l'État ne souffrit point de changement. Louis, son fils, s'étant fait couronner avec sa femme, Blanche, à Reims, par l'archevèque Guillaume de Joinville, prit le gouvernail au grand contentement des peuples, s'il l'eût tenu plus longtemps qu'il ne fit. Ses mémorables actions et sa hardiesse déterminée, tant de combats, lui avaient gagné le surnom de Lion. A son avènement à la couronne, ayant trouvé tout paisible, il se promenait doucement de province en province, pour recevoir l'hommage de ses sujets, et leur rendre justice par sa propre bouche, quand un étrange accident lui donna sujet d'exercer sa prudence. Baudouin de Flandre, qui s'était fait empereur de Constantinople, ayant été pris par Joanizze, qui le fit cruellement mourir, au moins on le tenait ainsi, un homme qui lui ressemblait d'âge, de visage, de poil et de contenance se présenta aux Flamands, et dit qu'il était le véritable Baudouin. Jeanne, fille et héritière de ce prince, se trouvait bien empêchée; car son mari, Ferrand, était prisonnier, et le peuple, désireux de nouveautés et de choses étranges, n'ayant personne qui le retînt, courait après cet homme et le reconnaissait pour son prince. En cette sorte il rôda plusieurs années, et quelques marchands, voire même plusieurs gentilshommes, le supposant, il mit la comtesse en grand danger d'être chassée comme une fille dénaturée qui ne voulait pas recevoir son père: tellement qu'elle fut contrainte d'avoir recours au roi son souverain, qui, ayant appelé ce faux Baudouin sous un sauf-conduit pardevers lui, l'interrogea sur plusieurs points qu'il n'eût pas dû ignorer, auxquels n'ayant su répondre, il le chassa de sa présence; et depuis ayant été attrapé en Flandre, il fut pendu, au grand regret du peuple qui, ne se pouvant désabuser, jeta un tel scrupule dans l'ame de la comtesse, que, pour en avoir encore des preuves plus certaines, elle envoya divers messagers en Grèce.

On rapportait tous les jours à Louis que Henri, roi d'Angleterre, déjà parvenu en âge d'avoir du ressentiment, se préparait à retirer par force la Normandie, le Poitou et l'Anjou, qui avaient été pris sur son père; même il envoya un ambassadeur les redemander, qui somma le roi de tenir le traité fait par lui en Angleterre l'an 1216. Mais il lui répondit en peu de mots qu'il les croyait bien acquis, et qu'il était résolu de les garder; et quant au traité, qu'il n'y était plus obligé, puisque l'Anglais l'avait violé le premier en traitant mal les seigneurs de son royaume, contre l'amnistie qui lui avait été accordée. Après cette réponse, il ne devait espérer que la guerre; c'est pourquoi, pour s'assurer la paix du côté d'Allemagne, il se trouva à Vaucouleurs pour parlementer avec l'empereur, et renouvela l'ancienne alliance entre les Français et les Allemands. Il n'en fut pas sitôt de retour qu'il eut de quoi s'occuper en Poitou: Savary de Mauléon, seigneur poitevin, lieutenant pour le roi d'Angleterre dans ce qui lui restait deçà la Garonne, tenait la campagne avec quelques bandes de gens de guerre,

il l'y rencontra et le mena battant jusqu'à la ville de Niort, où l'ayant assiégé il le contraignit encore d'en sortir à vie et à bagues sauves. Saint-Jean-d'Angely éprouva la même fortune; il ne restait plus que la Rochelle dès lors fort estimée. Savary se renferme dedans avec le reste de son débris; mais Louis s'opiniâtra et finit par s'en emparer. L'Anglais accusa Savary de cette perte comme traître, et lui voulut faire son procès, de quoi étant bien averti, il se rangea vers le roi de France, son naturel seigneur, qui lui fut désormais bon maître comme il lui fut bon serviteur. Toutefois lors, que le roi d'Angleterre se fut démêlé de ces troubles, il obtint des Etats une très puissante armée sous la charge de son frère Richard, qui, étant arrivée à Bordeaux sur trois cents vaisseaux, fut menée devant Saint-Macaire, qui fut enlevé d'assaut: la Réole, se défendant mieux, la fit bouquer; et pour surcharge de honte à l'Anglais, Jean d'Argentan, maréchal de France, étant venu au secours, il leva le siége comme pour lui empêcher le passage de la rivière de Dordogne, mais en effet, de crainte qu'il avait d'etre battu. Cependant une nouvelle croisade se brassait contre les Albigeois. Louis avait assisté, du vivant de son père, à celle déjà dirigée pour châtier ces hérétiques.

Avignon, ville bien fortifiée, mais albigeoise, étant sommée de sa part, promit d'ouvrir les portes; mais, changeant en un moment de résolution, elle lui fit dire qu'elle ne le voulait recevoir qu'avec son train ordinaire. Indigné de cette bravade, il planta le siége devant, et la battit sans relâche de toutes ses machines. Les assiégés ne manquaient pas de courage, cependant ils capitulèrent. Le roi prit deux cents jeunes hommes des meilleures familles en otage, fit pendre les plus séditieux, démantela la ville, combla les fossés, et, pour marque d'une punition exemplaire, abattit trois cents maisons des plus hautes. La crainte de ce châtiment intimida tellement toutes les villes albigeoises, qu'elles lui apportaient les clefs en Avignon, sans qu'il se remuât. Son dessein était de s'emparer de Toulouse, mais la mort l'en empêcha, car, comme il était à Montpensier, en Auvergne, il fut atteint d'une fièvre contagieuse qui lui fit rendre l'ame le 12 novembre de l'an 1226, le quatrième de son règne, et le quarantième de son âge. On attribua sa mort à une maladie contagieuse.

BLANCHE, FEMME DE LOUIS VIII, MÈRE DE SAINT LOUIS.

Il reverdit quelquefois de beaux rejetons d'une mauvaise souche. Blanche descendait de cette infame Éléonore répudiée par Louis le Jeune, et jointe avec Henri II d'Angleterre. Lorsqu'elle épousa Louis, les noces furent célébrées à Parmoy, avec des pompes, des festins publics et des jeux solennels. Élie, archevêque de Bourges, en présence de grand nombre de prélats et de seigneurs français et anglais, eut l'honneur de leur donner la bénédiction nuptiale; et la solennité achevée, Louis emmena sa chère moitié à Paris. Les deux époux étaient à peu près pareils en âge, de treize à quatorze ans, tous deux d'un esprit enclin à la piété, éloigné du vice, pur, ouvert et sans fiel, et en tout tellement semblables l'un à l'autre, que de ce parfait rapport et de cette mutuelle correspondance, naquit entre eux deux un amour saint, qui fut désormais l'ame de l'un et de l'autre. Ils étaient toujours de compagnie, et, quelques affaires qui pussent survenir, ne s'entre-quittaient point de vue.

La douce parole de Blanche, ses graces et cette royale majesté qui brillait dans ses yeux gagnaient le cœur de tous les Français, et les lui rendaient doublement sujets; son discours, à ce que l'on remarque, avait tant d'attraits et de force, qu'on ne lui eût su rien refuser; et sa beauté était ensemble si puissante et si douce, qu'elle se faisait également aimer et adorer. Auguste, son beau-père, reconnaissant la force de ses conseils, n'avait point de honte de s'y soumettre. Son mari dépendait absolument d'elle, et il n'eût pas entrepris la moindre chose que par sa volonté; peu s'en fallut qu'elle ne le détournât de passer en Angleterre, pour ce qu'il ne voulait pas qu'elle y passât avec lui, bien que ce fût elle qui eût plus ardemment sollicité cette entreprise, disant que ce royaume lui appartenait, comme à l'unique héritière, son frère Jean s'étant, par ses tyrannies et parricides, rendu incapable, lui et les siens, de le posséder; car, pour être bénigne et douce, elle ne manquait pas d'ambition, qui est le feu des belles ames.

Son mari, près d'expirer, afin de lui laisser, après sa mort, la même autorité qu'elle avait de son vivant, obligea, par serment, tous les seigneurs là présents de lui laisser la régence de son fils jusqu'à l'âge de vingt ans (car alors nos rois étaient mineurs jusque-là), et l'on trouva, dans un testament qu'il avait fait un an auparavant, qu'il lui donnait des sommes immenses d'argent. La mort seule le pouvait séparer, tant ils vivaient unis depuis vingt-six ans; et si le courage invincible de notre princesse ne se fût opposé à la douleur de cette séparation, elle les eût conjoints. Son regret fut sans pareil, comme l'avait été sa flamme; mais sa constance fut encore plus grande. Elle se consola enfin de cette affliction par les gages

précieux que le roi lui avait laissés, j'entends plusieurs enfants qu'elle vit tous prospérer en grandeur et seigneuries, et qu'elle fit soigneusement élever par des hommes de haute probité et de rare doctrine, en toutes sortes de vertus et de louables exercices, spécialement son fils aîné Louis, auquel elle imprima tellement la crainte et l'amour de Dieu dans l'ame, en lui répétant souvent : *Mon fils, j'aimerais mieux te voir mort que souillé d'un péché mortel*, qu'il ne s'en éloigna jamais durant tout le cours de sa vie.

Blanche, tant que dura sa régence, conduisit les affaires du royaume, se conduisit sans faiblesse, mais avec une extrême dextérité, surtout envers les seigneurs toujours prêts à s'affranchir de la soumission à la couronne ou à élever des prétentions. Elle déjoua toutes leurs brigues. Excellente mère autant qu'elle avait été bonne épouse, quand son fils alla outre mer, elle l'accompagna jusqu'à Marseille, où, lui disant le dernier adieu, elle tomba pâmée d'une si forte douleur entre ses bras, qu'on ne put qu'avec grand'peine la faire revenir de cette défaillance. Il lui laissa la régence du royaume, comme à la personne qu'il en jugeait la plus capable; aussi c'est merveille de lire comme elle s'y comporta sagement parmi tant d'émeutes populaires, spécialement contre celle des pastoureaux, et comme elle retint les seigneurs et les voisins dans leur devoir. Tout ce qui a été fait en France, depuis l'an 1226 jusqu'à 1251, qu'elle mourut, se doit, pour la meilleure part, rapporter à elle; car elle gouvernait souverainement son fils, de façon qu'elle n'en laissait approcher personne, et meme était si jalouse de sa belle-fille, que le roi se cachait d'elle pour la caresser, et ne lui eût osé témoigner d'amour en sa présence. Elle mourut à Melun, âgée de soixante-trois ans, l'an 1251, et fut enterrée en l'abbaye de Maubuisson.

LOUIS IX, DIT SAINT, XLIII^e ROI.

Louis n'avait pas douze ans achevés quand son père mourut. Blanche, sa mère, le fit incontinent sacrer à Reims. Peu de temps après, elle vit naître une puissante conspiration contre sa régence. Les seigneurs, au lieu de la régir comme ils se l'étaient imaginé, se virent eux-mêmes régentés, et leur puissance souveraine serrée et rognée de plus près qu'elle n'avait encore été par les rois mêmes. Pierre, duc de Bretagne, aigrissait encore les courages offensés, l'étant lui-même de ce que le feu roi, et depuis sa mort la reine, avaient empêché que Jeanne, comtesse de Flandre, qui aimait peu Ferrand, ne fit dissoudre ce premier mariage pour l'épouser, car il était veuf de sa femme Alix. Voici les effets de ces ressentiments : Robert, comte de Dreux; son frère, Thibaud de Champagne; Enguerrand de Coucy; Hugues, comte de la Marche; un autre Hugues, comte de Saint-Pol; Simon de Dammartin, comte de Ponthieu; celui de Nevers et plusieurs autres seigneurs lièrent une partie pour la déposséder de la régence, et la donner à Philippe, comte de Boulogne, fils d'Auguste, et oncle paternel du jeune roi, auquel elle semblait appartenir plutôt qu'à une femme espagnole. Le comte de Provence et celui de Toulouse furent aussi conviés d'en être.

Le Toulousain, croyant avoir beau jeu dans ce changement, eut si hâte de se déclarer, qu'avant que personne eût osé branler, il sortit en armes de Toulouse, où feu Louis VIII, l'ayant resserré, ravagea la campagne, et prit à composition Castel-Sarrasin; Blanche, en ayant eu avis, envoie en diligence un grand renfort à Imbert de Beaujeu, qui avait été laissé gouverneur de nos conquêtes en Languedoc et Provence. Avec cette nouvelle armée, il rembarra l'ennemi jusque dans Toulouse. Cette grande et spacieuse ville, trop fournie d'habitants et de gens de guerre, se trouva lors si peu munie de vivres, à cause des dégâts précédents, que le comte, craignant que la famine ne lui excitât une révolution générale, demanda à traiter, et, dans cette détresse, reçut telles conditions de la régente qu'elle lui voulait imposer. L'Université fut lors instituée à Toulouse, et l'inquisition contre les Albigeois, sous la charge des Jacobins, qui supplicièrent rigoureusement grand nombre de ces opiniâtres. Trincavel, fils du vicomte de Béziers, voulut encore regimber; mais on le repoussa si rudement, qu'il fut bien aise d'avoir sa grâce par l'intercession du Toulousain.

La régente, triomphant ainsi, en peu de mois, d'un ennemi qui avait tant duré d'années, se fit amener la princesse Jeanne à Paris, comme pour ornement de son triomphe. Le dépit des seigneurs ligués s'en augmenta davantage.

Ils y étaient tous résolus et tâchaient de mener leur conjuration à petit bruit, se préparant, au reste, à tous évènements si elle ne réussissait pas; mais, comme elle était communiquée entre tant de différentes personnes, ils ne surent si bien la cacher que la régente ne la découvrît. En même temps, le roi d'Angleterre se mêlait bien avant dans ces troubles. Mais, pour apaiser de gré ou de force les rebelles, la régente mit sur pied la plus grande armée qu'elle put réunir; et comme ils se fu-

rent excusés de ne se pouvoir trouver à Paris, à cause que Ferrand et les autres ennemis y étaient, afin qu'ils n'eussent plus de refuite, on assigna l'assemblée à Vendôme. Ils acceptèrent volontiers ce lieu, pour ce qu'il leur sembla propre à dresser des embûches au jeune roi qu'ils voulaient attraper.

Peu après ce temps-là, le duc de Bretagne ayant eu difficulté avec la cour de Rome, les gens d'église l'appelèrent Mauclerc, c'est à dire mauvais docteur. Il avait au reste une grande affection pour les lettres et pour ceux qui les professaient; et quand l'Université de Paris voulut quitter cette ville-là pour avoir été maltraitée des bourgeois qui avaient assommé et pillé quantité d'étudiants, il lui fit mille belles offres d'exemptions, de priviléges et de fondations, pour l'attirer en sa ville de Nantes; mais le roi, considérant qu'il passerait pour barbare s'il laissait en aller les sciences, et que son royaume perdrait un ornement que toute l'Europe souhaitait, satisfit aux plaintes formées précédemment par des écoliers et conserva ce célèbre corps aussi chèrement que *Pallas* fait son égide.

Le temps, passant par tant de diverses aventures, mères de l'expérience, avait conduit son âge en sa plus forte verdeur. Il avait vingt ans, terme de majorité, auquel, ayant pris le gouvernail d'entre les mains de la régente, sans pourtant l'exclure des affaires, il songea à se remarier. Raymond Bérenger, comte de Provence, avait quatre filles dont l'aînée, Marguerite, fut, à son choix, la plus aimable, et par lui épousée à Sens, l'an 1234.

Une révolte assez sérieuse des Lusignan, toujours factieux, attira l'attention du roi du côté du Poitou. Cette province fut tout en guerre aussitôt que Louis voulut y conduire *son frère* Alphonse. Ayant mandé tous les seigneurs du pays, pour venir lui rendre hommage, Geoffroy, comte de Lusignan, ayant le château de Lusignan pour retraite, répandit des troupes à l'entour de Poitiers, pour l'investir dedans. Le roi, bien étonné de cet attentat, n'avait point de forces suffisantes pour sortir de là, ni de fiance aux bourgeois pour s'y croire en sûreté, si bien que, déposant sa grandeur pour un temps, mais dissimulant sa crainte, il fut contraint d'aller trouver Hugues et sa femme, avec lesquels il fit je ne sais quel accord fourré, leur baillant autant de belles promesses qu'ils voulurent; puis, s'étant habilement dégagé, s'en revint en grande diligence à Paris. Là il arma puissamment, et, résolu de se venger, retourna en Poitou sur ses pas; les Lusignan y triomphaient, comme victorieux par sa fuite, et se promettaient de conquérir bientôt toute la province, par l'assistance du roi d'Angleterre qu'ils attendaient de jour en jour. Il en advint tout autrement, il prit, à son arrivée, Montreuil, la tour de Berme et les châteaux de Villers et de Saint-Gelais. La comtesse reine, femme de Hugues de Lusignan, irritée de sa prospérité, dépêcha deux scélérats pour l'empoisonner; et comme ils eurent été surpris en jetant leur poudre mortelle sur les viandes de la bouche, puis pendus, elle entra en telle rage, qu'elle se fût tuée si ses domestiques ne l'eussent retenue. Le roi ne continuait pas moins ses conquêtes, desquelles fut Fontenay, qui fut pris d'assaut, les soldats sans merci passés au fil de l'épée, et les édifices, hormis les églises, tous brûlés et démolis, d'où est demeuré à cette malheureuse ville le nom de Fontenay-l'Abattu. Cette punition fit ouvrir les portes à tous les châteaux d'alentour. Mais le roi d'Angleterre avec toute sa puissance de delà et de deçà la mer, joint avec Hugues son beau-père, à Taillebourg sur la Charente, en Saintonge vint susciter une nouvelle guerre à Louis. Ce monarque marche droit à lui pour le combattre. L'armée anglaise était sur l'autre bord de la rivière, n'ayant pas dessein de donner bataille, mais de garder le pont qui était entre deux. Lui, au contraire, fait attaquer le pont; ses meilleures bandes donnent vivement, emportent quelques barricades, mais sont horriblement matrassées à coups de traits qui les assomment; grande partie étant tuée et grande partie blessée, le reste se retira en désordre. Nonobstant cela, il redouble son courage, et prenant une pique à la main, assisté de huit chevaliers qu'il avait toujours près de sa personne, exécute tant de hauts-faits d'armes, qu'il emporte les barricades, et passe le pont à travers une forêt de dards, de sagettes, de piques et de lances. Etant de l'autre côté, il se voit bien en plus grand danger; car, comme le pont est fort étroit, et que toute son armée, excitée par son exemple, le veut suivre, ils se tuent à passer, et peu le peuvent à cause de la foule. C'est pourquoi les ennemis, l'apercevant si mal accompagné, s'amoncèlent à l'entour de lui et lui courent sus mille et mille tous à la fois. Ses chevaliers, qui lui servent d'une forte muraille, ne sauraient plus endurer si grand effort et sont contraints de faire jour : peu s'en faut qu'il ne soit enseveli sous les dards et sous les écus. Il jette les yeux de çà et de là, pour éviter les plus mortels dangers, et parant à tant de coups et en recevant beaucoup, en renverse toujours quelqu'un des plus échauffés. Toutefois, si cela eût duré plus longtemps, il ne pouvait échapper la mort ou la captivité; mais ses gens, les uns passés dessus le pont et les autres à la nage, se rallient peu à peu avec grande peine, et se ruent sur cette multitude confuse. Le choc est pa-

reil d'abord, puis les nôtres se renforçant, les Anglais sont dissipés, mis en fuite et hachés en pièces. Henri, leur roi, ne joua plus alors que des éperons et se sauva à Saintes, où il fut si chaudement poursuivi, que quelques uns des nôtres, entrant pêle-mêle dans la ville avec les fuyards, furent bien étonnés de se voir prisonniers eux-mêmes. Le carnage fut grand, et par la clémence de Louis, qui voulut qu'on donnât quartier à tous ceux qui mettraient les armes bas; le nombre des prisonniers monta à plus de quatre mille. Telle fut la suite de la journée connue dans l'histoire sous le nom de journée de Taillebourg.

Les comtes de Provence et de Toulouse ne se trouvèrent point à cette guerre, pour ce qu'ils se la faisaient les uns aux autres. Othon, celui qui fut vaincu à Bovines, ayant voulu rejoindre à l'empire les provinces de Pouille et de Calabre que les papes en voulaient soustraire, fut par eux excommunié et persécuté par Frédéric II. Frédéric, victorieux, leur étant suspect, ils l'obligèrent de promettre qu'il passerait en Terre-Sainte quand il aurait pacifié toute l'Allemagne. Ce qu'ayant fait, comme il se préparait au voyage d'outre-mer, il trouva qu'en Italie le pape s'était déjà saisi de son autorité, et avait suscité les villes et les seigneurs à se révolter. Il ne put souffrir cette injure, et tournant ses forces contre ces traîtres, les châtia rudement. De là naquit une haine mortelle des papes contre lui. Ayant été excommunié, Frédéric, désirant de se purger des crimes dont on l'accusait, envoya prier les princes d'Allemagne de se trouver à Ravenne. Le pape ayant empêché cette assemblée, il ne se put justifier que par écrit ; puis s'achemina en Terre-Sainte, où il fut bien reçu par les chrétiens, et tellement redouté des infidèles, que le soudan fit trève avec lui pour dix ans, sous de très avantageuses conditions pour la chrétienté, rendant le royaume de Jérusalem et tous les prisonniers chrétiens sans rançon. Ainsi Frédéric, vainqueur sans coup férir, prit la couronne de Jérusalem, après quoi il s'en revint en Italie. Alors le pape embrouilla les affaires encore plus qu'auparavant, et l'excommunia derechef, d'où commença une guerre très cruelle, et ces damnables factions de Guelfes et de Gibelins, ceux-ci tenant pour l'empereur, ceux-là pour le pape, avec telle rage et des opiniâtretés si partiales, que souvent elles ont souillé le lit du meurtre de l'un des deux époux, les tables du sang des conviés, les maisons particulières de divorces, les villes de séditions, et tant de ravages, d'incendies, de violements, de sacriléges, de trahisons et des plus horribles forfaits que l'enfer eût jamais vomis sur la terre. Au milieu de ces horreurs inouies, Frédéric fut empoisonné, et les papes demeurèrent les maîtres.

Ils tâchèrent bien d'embarrasser saint Louis dans ce fâcheux démêlé, mais il ne voulut s'entremettre d'autre chose que de l'accord. Il refusa même l'empire que l'on offrait à son frère Robert, à la condition qu'il interviendrait en faveur du Saint-Siége.

Durant ces divisions, Frédéric, indigné de ce que le comte de Provence, qui était son vassal, favorisait les papes, manda au comte de Toulouse, aussi son vassal, de lui faire la guerre, et lui en donna les moyens. Le Toulousain, sans respecter le roi de France, prit en main la passion de Frédéric, monta à cheval pour arrêter ses progrès. Le Toulousain, étonné de voir venir celui qui avait accoutumé de le vaincre, abandonna toutes ses conquêtes : plusieurs seigneurs qui l'avaient suivi le renièrent, et le premier de tous, le comte de Foix, auquel en récompense le roi octroya que son comté ne dépendrait plus de celui de Toulouse, mais immédiatement de la couronne. Ainsi Bérenger remis dans ses terres, mais n'espérant pas, à cause de la haine opiniâtre de ses sujets, en jouir paisiblement quand le roi serait éloigné, se retira en Savoie vers Amédée dont il avait épousé la sœur, et ne voulut jamais plus retourner à Marseille. Le roi, par son influence, empêcha le mariage projeté du Toulousain avec Béatrix de Provence et la fit épouser à son frère Charles, lequel par ce moyen fut comte de Provence, comme il l'était déjà d'Anjou et du Maine, et sera tantôt roi des Siciles.

Le bon roi, ayant alors entièrement pacifié la France, la réformait par de saintes lois, chassant les bateleurs et les comédiens, corrigeant les abus de toutes conditions, et s'efforçant de réprimer le luxe et la dissolution autant par les bons réglements de sa vie que par ceux de ses ordonnances. Il se passa quelques années, dont l'an 1245 est mémorable par le concile de Lyon. Le pape Innocent IV, à qui Frédéric donnait la chasse, s'était retiré en cette ville, où, se voyant en sûreté, il assembla un concile contre lui, dans lequel, après avoir bien au long déduit les maux qu'il avait fait souffrir à l'Eglise, il en déploya toutes les foudres sur sa tête, et le déposa de l'empire, et, pour montrer que comme il défaisait un empereur il avait le pouvoir de faire des rois, il ordonna que les cardinaux porteraient la pourpre et ces grands chapeaux, ornements que quelques uns disent, avant cela, avoir déjà été attribués aux légats du Saint-Siége. Notre Louis tenait à grand honneur que sa puissance servît d'asile aux papes; mais d'ailleurs il était bien fâché de ce long et

dangereux schisme, dans lequel il ne s'intéressait que pour le repos de l'Église. Sa vie était toute pure et sans aucune autre passion que d'attirer tout à Dieu : c'est pourquoi, en public et en particulier, il s'adonnait sans relâche aux œuvres de dévotion et de piété, et comme il voyait la colère de Dieu décocher plusieurs calamités sur les chrétiens, il tâchait de l'apaiser par l'ardeur de ses prières et par l'austérité de ses mortifications, qui eussent été excessives même dans un ermite du désert; de sorte que sa santé, altérée par tant de pénitences, succomba enfin à une maladie plus forte que les soins et les breuvages des médecins; il fut abandonné d'eux et tenu pour mort; mais comme la parole et le sentiment lui furent inopinément revenus, se souvenant qu'il avait promis à Dieu il y avait longtemps le voyage d'outre-mer, il demanda la croix, et l'ayant reçue de l'évêque de Paris, fit vœu de l'aller planter aux saints lieux. Les chrétiens y étaient en extrême détresse, et ne se pouvaient sauver que par une puissante assistance. Louis, ayant convoqué son parlement, lui fit agréer sa résolution, qui fut aussi embrassée par les prélats Gilbert de Reims, Philippe de Bourges, Robert de Beauvais, Garnier de Laon, et Guillaume d'Orléans; par les comtes Alphonse de Poitou, Robert d'Artois, Charles d'Anjou, tous trois frères du roi; Guillaume de Flandre, Archambaud de Bourbon, les trois Hugues, de Saint-Pol, de la Marche, et le fils de ce second, et plusieurs autres chevaliers de grande réputation. La noblesse écossaise voulut être de la partie; le pape donna pour légat Eudes de Châteauroux, évêque de Tusculum. Ensuite tous les Français ayant fait serment de garder fidélité aux enfants du roi s'il lui advenait mal en ce voyage, la reine Blanche fut chargée de l'administration durant son absence. La reine régnante et ses belles-sœurs suivirent leurs maris. Et le roi ayant été prendre la bénédiction du pape à Lyon, où il se tenait éloigné d'Italie pour crainte de Frédéric, tout ce grand attirail s'embarqua à Marseille, et alla prendre terre en Chypre, où régnait Henri, fils d'Amaury de Lusignan et d'Alix de Champagne, qui, par les ordres de Louis, avait dressé d'incroyables magasins de blés et de vins. Il fut contraint d'y séjourner plus que son zèle n'eût voulu. Toutefois il n'y perdit pas le temps : pendant son séjour, il éteignit les querelles d'entre les deux archevêques de l'île, qui l'avaient toute brouillée par la diversité de leurs églises; et, pour obvier à de plus grands désordres, fit rappeler le Grec, qui avait été chassé par le Latin, prélat français de nation, mais si ambitieux et brouillon, qu'incitant nos gens contre les Cypriotes qui ne voulaient pas lui obéir, il pensa mettre grande combustion entre le roi de France et celui de Chypre. Ce discord apaisé, le roi reçut aussi là les ambassadeurs du khan de Tartarie. Ce prince lui avait adressé une lettre ainsi suscrite : *Au grand roi de plusieurs provinces, l'invincible défenseur du monde, le glaive des chrétiens, le protecteur de l'Évangile, Louis, mon fils, roi de France.* Ses ambassadeurs furent favorablement accueillis et chargés de beaux dons, tant pour eux que pour leur maître, dont le plus précieux était une tente d'écarlate, en forme de chapelle, enrichie d'or, mais plus riche des ouvrages de broderies inconnus aux Tartares. La venue de ces étrangers réjouit infiniment le populaire, mais affligea les plus sensés, qui prévirent que nos mœurs, entièrement contraires à la pureté de l'Evangile, ébranleraient bien ces jeunes plantes : et, pour la même considération, les moines, qui allèrent en mission vers ces peuples sauvages, leur dissuadèrent toujours d'envoyer aucun des leurs vers le pape, se défiant bien que les débauches de la cour de Rome leur donneraient une autre croyance que n'avaient fait leurs sermons. Que si l'on se fût bien servi de leur aide, il était aisé de ruiner le mahométisme et de tirer les chrétiens de servitude, comme le roi d'Arménie s'était déjà, par ce moyen, délivré du joug et du tribut du soudan de Comue.

Les princes sarrasins, avertis de son armement, quittèrent pour la plupart leurs dissensions particulières pour s'unir contre lui, et le Vieux de la Montagne dépêcha plusieurs assassins pour le tuer; mais ils furent découverts et exécutés à mort. Enfin, la vigile de la Pentecôte, étant impatient de plus long délai, il monta sur mer avec tous les siens, et tira toujours outre, jusqu'à tant qu'il arriva à la vue de Damiette. Les Sarrasins, bien avertis de son dessein, s'étaient rangés en armes sur le port pour lui empêcher la descente, ayant à dos pour les soutenir une grosse tour et les murailles toutes bordées de bons tireurs. Une si belle ordonnance, favorisée de l'avantage du lieu, arrêtant les nôtres tout court, il fut mis en délibération et longtemps débattu si on la devait attaquer; mais l'ardeur du roi, et la crainte qu'on eut de l'inconstance de la mer, qui pouvait en moins de rien dissiper toute notre armée par un coup de vent, firent résoudre à mettre pied à terre. Le lendemain donc, le roi, tout armé, étant monté dessus le tillac de sa galère, fit crier le combat, et sonner les cors et trompettes, et en même temps la galère qui portait la bannière de Saint-Denis s'avançant la première, les autres, à force de rames, tâchèrent aussi d'aborder; et les navires, faute de vents, ne pouvant approcher, déchargèrent leurs soldats dans des esquifs.

Celui qui la portait étant sauté à terre, le roi, perdant patience, se jeta dans l'eau jusqu'aux aisselles, le coutelas à la main et l'écu pendu au cou, et avec les siens forma un bataillon sur le bord, leur faisant ficher les pointes de leurs lances contre terre, pour leur servir comme de haie contre la cavalerie des mamelouks. Le conseil en fut bon ; car un gros de six mille, étant venu fondre sur les nôtres pour les terrasser, se vit arrêté tout court par ce moyen ; et prenant l'épouvante de notre hardiesse, tourna bride, et ne revint plus à la charge. Les Sarrasins abandonnèrent la partie, après de notables défaites, tant et si bien que le roi s'empara de Damiette et y fit un riche butin.

Après la victoire, vint un maléfice des gens du roi ; l'abondance du pays et la fainéantise introduisirent la dissolution dans l'armée. Les seigneurs dépensaient follement leur bien dans tous les plaisirs dont ils pouvaient aviser; on ne voyait plus que cabarets pleins de soldats, que danses et que brelans. Ce fut, de toutes parts, une horrible licence, un tissu d'abominations qui affligèrent profondément le saint roi.

Ces débauches consumèrent en peu de jours ce qui devait suffire pour plusieurs années, et, le fonds étant mangé sans espoir d'en avoir d'autre, l'insolence des gens de guerre commit, afin d'en recouvrer, mille extorsions sur les habitants et sur les marchands qui portaient des provisions.

En cette guerre sans profit, Robert, frère du roi, paya de sa vie la peine de son aveugle témérité, et près de trois cents templiers et autant de chevaliers furent assommés avec lui, desquels je ne saurais oublier Raoul de Coucy, dont les romanciers ont raconté les fabuleuses amours en même temps que la vengeance du seigneur de Fayel.

En la guerre qui se menait en Orient, les nôtres ayant tous passé à la file par un gué qui était assez malaisé, furent vertement accueillis par les Sarrasins émus au bruit de la déroute de trois cents hommes qu'ils avaient mis pour le garder. Le combat s'échauffa, six Sarrasins étant opposés à un chrétien : toutefois l'adresse de nos chevaliers et la vaillance incroyable du roi firent tête en tous endroits. On voyait ce généreux prince couvert d'un armet doré, le cimeterre à la main, briller comme un éclair et frapper comme un tonnerre. Jamais, dit Joinville, ne fut vu si beau gendarme : il paraissait par dessus les autres de toutes les épaules, et, comme si sa force lui eût été divinement redoublée, donnait tant de coups d'épée et de masse, qu'il écartait la presse des ennemis d'autour de lui, et lui seul, agissant d'une vigueur plus que naturelle pour secourir tous les siens, se trouvait presqu'en même temps en trois ou quatre différents endroits. Six chevaliers des ennemis l'ayant enveloppé comme il allait dégager quelqu'un des siens, avaient pris la bride de son cheval pour l'entraîner ; mais il se défendit si courageusement qu'il en mit par terre quelques uns, et se dépêtra des autres.

Après cette première victoire, les Français en remportèrent encore une seconde ; mais ce nouveau succès, comme à l'accoutumée, devint nuisible à ceux qui l'avaient remporté. Les plus braves chevaliers, Guy de Grimeline et Baudouin, son frère, Gautier de Châtillon tinrent si ferme, qu'ils mirent en éclat comme du verre le gros des Sarrasins qui les choquèrent ; Josserand de Bourgogne, seigneur de Rançon, renommé pour avoir assisté en trente-sept batailles, fut, en sa personne, martelé de tant de coups qu'il en mourut : il arriva pareil malheur à Alphonse, comte de Poitiers. L'honneur de la journée fut plus de trois heures en contre-poids, et demeura enfin de notre côté ; les mécréants tournèrent le dos, et les chrétiens, les poursuivant, en firent horrible tuerie tant que le soleil éclaira. Cependant après deux telles défaites, les Français, attribuant la cause de leur bonheur à leurs épées, se perdirent dans l'orgueil et se plongèrent dans le vice. Le bon roi, soupirant de leur vanité et de leurs débauches, leur répétait souvent de bonnes admonitions auxquelles ils restaient sourds.

Il résulta de la défaillance d'audition aux avis du bon roi que, définitivement, l'armée se vit ruinée ; il n'y eut plus d'ordre ni de police. A tant d'incommodités, à des maladies extraordinaires, se joignit encore l'ennemi qu'on eût pu entièrement défaire, si on l'eût chaudement poursuivi. Au lieu de cela, il nous tailla de fameuses croupières, comme on a dit dans les temps ensuivants, et nous priva de vivres de telle malheureuse façon, que les bien portants n'eurent de quoi satisfaire leur faim, ni les mal des remèdes pour guérir leurs maladies. Il y en eut de consumés par le poison ; les seigneurs même n'avaient pas de quoi manger. Le roi, regardant avec pitié la désolation de son armée, se laissa persuader de faire quelque ouverture de paix avec le nouveau sultan Melexala. Le traité fut fort avancé, mais ne réussit pourtant pas, les Sarrasins s'étant obstinés à ne vouloir point d'autre gage que la personne du roi, lequel, contraint par la nécessité, se résolut de se retirer vers Damiette. Ce départ se faisant avec trop de précipitation, les ingénieurs oublièrent à rompre les ponts, et les Sarrasins, prenant cela pour une fuite, se mirent à le poursuivre avec toutes leurs

forces. Les malades, qui n'étaient pas encore embarqués, essuyèrent leur première furie. Nos troupes, pitoyables restes de la famine et de la contagion, firent plus de résistance qu'on n'en devait espérer : le roi lui-même, quittant ses gens d'armes qui étaient à l'avant-garde, se vint mettre, tout malade qu'il était, à l'arrière-garde conduite par Gauthier de Châtillon, et courut vers les uns et les autres, les haranguant chaudement pour les animer. Malgré ses exhortations jointes à des prouesses admirables, la maladie lui avait laissé si peu de forces épuisées par un si violent travail, qu'il eût été assommé par les infidèles si Geoffroy de Sergines, très vaillant chevalier, ne se fût mis au devant de lui pour le couvrir et recevoir les coups qu'ils lui portaient. Il arriva jusqu'à une petite ville nommée Casel, où, pâmé de la douleur de sa maladie et de la peine qu'il avait endurée, il fut descendu et couché sur le giron d'une bourgeoise de Paris qui se trouva là. Les Sarrasins le suivaient vivement, et Gauthier de Châtillon, pour lui donner loisir de respirer, se mit tout seul au travers du chemin, et le tint contre eux tant qu'il lui resta une goutte de sang. Les Barbares, passant par dessus ce corps tout hérissé de flèches, tout percé de coups d'épée, et tout froissé de coups de masse, s'en allèrent prendre le roi demi-mort dans Casel. Un bruit se répandit alors que le roi ordonnait aux siens de se rendre, ce qui causa leur malheur.

Les Sarrasins commirent d'atroces cruautés sur ceux dont ils n'espéraient point tirer de rançon. Le sultan lui-même, qui voulait seulement retirer du roi Damiette et de grands trésors, lui fit demander s'il voudrait lui donner cinq cent mille livres en besans avec cette ville, pour racheter sa liberté ; à quoi le roi s'accorda, ce que voyant le sultan, il fit remise de la cinquième partie, et le traité fut conclu. La reine sa femme, qui était à Damiette dans les douleurs de l'accouchement d'un fils, qui pour cela fut nommé Tristan, pensa perdre la vie en la donnant à son fruit. Peu de temps après, le sultan fut massacré par les siens ; un de ces méchants étant venu trouver le roi les mains toutes sanglantes du coup, lui demanda : « Que me donneras-» tu pour avoir tué ton ennemi, qui t'eût fait » mourir s'il eût vécu? » A quoi le roi ne répondant mot, et tournant le visage de l'autre côté, lui sembla dire sans parler, *que les meurtres des princes sont des parricides exécrables*. Les Sarrasins délibérèrent s'ils ne prendraient pas Louis pour leur sultan ; mais n'ayant pu tomber d'accord, ils lui accordèrent trêves pour dix ans entre eux et les chrétiens. Alphonse, son frère, fut laissé en otage ; et lui, avec tous les seigneurs, s'achemina à Damiette, d'où il envoya deux cent mille livres, et de là tira vers Acre, où la reine l'attendait avec son trésor, duquel il fit tenir, selon qu'il était convenu, les autres deux cent mille livres, et retira son frère, se montrant si religieux en sa parole, qu'un de ses gens lui ayant dit que les émirs s'étaient trompés au compte de dix mille livres, il les leur envoya sur-le-champ.

Les frères du roi ayant été renvoyés en France, ils trouvèrent le royaume troublé d'une séditieuse engeance de bélîtres, nommés, à cause que la plupart étaient paysans, *les pastoureaux*, suscités premièrement par un zèle indiscret, puis par des sorciers et méchants hommes. Ils s'assemblaient par les villes et villages, disant qu'il fallait faire une croisade générale pour aller délivrer le roi, et sous ce prétexte commettaient mille ravages. Ces bandes ne manquèrent pas de chefs qui, au défaut de prêtres, faisaient l'office eux-mêmes, et par des superstitions et rêveries ridicules, ensorcelaient et forcenaient l'esprit de cette populace. Ces pastoureaux coururent et pillèrent le pays, jusqu'à ce qu'ayant massacré tous les ecclésiastiques dans Orléans, pour ce qu'ils s'opposaient à ces séditions, ils excitèrent contre eux le clergé et les habitants du Berri, qui, en ayant tué, en quelques rencontres, sept ou huit mille, donnèrent cœur et exemple aux autres villes d'en faire de même, tant que tous ces factieux périrent par les armes et par les supplices, ou, devenus plus sages, se resserrèrent chez eux. Ces émeutes étaient à peine calmées, quand la reine Blanche, régente du royaume, vint à mourir, pleurée et regrettée qu'elle fut de ceux même qui s'étaient montrés ses ennemis. Sa mort fut promptement suivie de nouveaux troubles qui désolaient Paris, par suite de différends survenus entre l'Université et les moines jacobins. Il en advint un grand procès, dans lequel la cour de Rome dut intervenir à plusieurs reprises.

Cependant que fit notre roi pélerin dans la Terre-Sainte? Ses exercices ordinaires étaient de consoler les chrétiens du pays, de leur fournir libéralement tout ce qui leur défaillait, de racheter ceux qui étaient prisonniers entre les mains des Barbares, de faire rebâtir les temples, recueillir les saintes reliques, et, comme autrefois Jésus-Christ son maître, prêcher efficacement la vraie foi, non pas par des sermons étudiés, mais par des actions énergiques. Les plus puissants princes de la terre lui envoyèrent leurs ambassadeurs durant qu'il séjournait à Acre. Ceux de Frédéric se vinrent conjouir avec lui de son heureuse délivrance, et lui montrèrent des lettres de

croyance, que leur maître écrivait au sultan d'Egypte en sa faveur, au cas qu'il le détînt encore; ce qui néanmoins n'apporta pas tant de contentement que de soupçons, que Frédéric, comme les papes l'en avaient déjà accusé, s'entendait plus qu'il ne fallait avec les Sarrasins. En effet, dès ses premiers voyages en Italie, il en avait dans ses troupes et à sa suite, et conférait familièrement et quelquefois secrètement avec eux. On sut même que les Gibelins avaient fait partout des feux de joie de sa captivité. Les ambassadeurs du sultan de Damas, venus en la ville d'Acre, lui proposaient de sa part que, s'il voulait lui aider à venger la mort du feu sultan d'Égypte son cousin, sur les émirs qui l'avaient assassiné, il s'offrait de leur ôter le royaume de Jérusalem et le remettre en ses mains. Si pour agrandir la foi il était permis de n'en point avoir, et qu'on pût être parjure et pieux tout ensemble, Louis avait là un infaillible moyen de ruiner les Sarrasins par leurs propres divisions; mais il avait juré trèves avec les émirs, et bien qu'ils les eussent très mal gardées, massacrant la plupart des prisonniers, et brûlant les engins de guerre qui étaient à Damiette, au lieu de les rendre, néanmoins, de peur de mettre la moindre tache en sa réputation, il répondit qu'il ne pouvait aucunement leur nuire s'ils ne contrevenaient les premiers au traité.

Le prince des Bédouins lui envoya aussi ses ambassadeurs pour le menacer de ce qu'il avait été si longtemps en Levant sans lui envoyer faire hommage. En la contrée proche de Tyr, il y a un petit pays fermé presque tout autour de hautes montagnes, sur la cime desquelles, à la pointe des rochers les plus inaccessibles, il y avait dix châteaux, qu'on eût plutôt pris pour des nids d'aigles que pour des habitations d'hommes. Autant que ces précipices sont effroyables, autant sont agréables et plaisantes à la vue les vallées qui sont au pied de ces montagnes, peuplées d'une infinité de belles demeures, arrosées partout de riches veines d'eau qui les rendent fécondes, plantées de toutes sortes d'arbres, et par là grande quantité de fleurs suaves et des fruits doux et savoureux, en tout semblables à ce beau jardin d'où fut chassé le premier père des humains. Les habitants de cette contrée, nommés par quelques uns Arsacides, par Nicète, Casidres, et vulgairement Assassins, étaient Bédouins de religion, c'est à dire de la secte d'Ali, oncle de Mahomet, et le prince qui les commandait électif, nommé, à cause de son autorité et prudence plutôt qu'à raison de son âge, le Vieux de la Montagne. Ce chef, s'étant rendu formidable aux princes, tirait d'eux des présents et des tributs, commandant de tuer ceux qu'il voulait en faveur de ceux qui le gratifiaient davantage. C'est pourquoi, quand il sortait en public, un de ses huissiers, portant devant lui une hache d'armes, au manche de laquelle étaient attachés plusieurs couteaux, criait à haute voix: *Fuyez! fuyez de devant la face de celui qui porte la mort des rois entre ses mains.* Et néanmoins, avec tout son pouvoir, il était contraint de payer tribut aux templiers. Ces chevaliers étaient glorieux d'être formidables à celui qui l'était à tout le monde; mais, d'ailleurs, on les blâmait d'avoir, par leur avarice, empêché sa conversion et celle de son peuple; car, l'an 1170, ce prince, ayant envoyé offrir au roi de Jérusalen de se rendre chrétien, pourvu qu'il le fît décharger du tribut qu'il leur payait, ils firent traîtreusement assassiner son ambassadeur sur le chemin, et, par ce moyen, rendirent notre religion exécrable aux Sarrasins. Il est à remarquer que la domination de ces Assassins fut entièrement détruite, l'an 1257, par les Tartares, et toutes leurs forteresses prises, hormis celle de Tigade, devant laquelle dix mille Tartares s'obstinèrent si fort, qu'ils y demeurèrent 27 ans, et enfin la prirent, les vêtements ayant manqué à ceux de dedans plutôt que les vivres.

Peu de jours après, le roi partit d'Acre, et se mit en campagne avec ce qu'il avait d'hommes, ou conservés de son débris, ou achetés bien chèrement de Chypre, de Grèce et des côtes d'Italie, qui ne montaient pas en tout à deux mille hommes de cheval. Pour premier exploit, il fit relever les murailles et les fortifications de Césarée, distante d'Acre d'une journée de chemin, que les Sarrasins avaient abattues. Cet ouvrage, achevé en grande diligence, sans qu'il fût empêché par les ennemis, il reçut réponse des émirs, qui lui mandaient être prêts de le satisfaire à son mot, et partant le priaient de se vouloir trouver à Japhé pour parlementer ensemble, où ils lui juraient de lui rendre le royaume de Jérusalem, pourvu qu'il leur promît secours contre le sultan de Damiette; mais celui-là, ayant eu le vent de cette assignation, se mit aux champs entre deux avec une armée de vingt mille hommes, et, nonobstant, ne sut détourner le roi de son chemin qu'il ne se rendît près de Japhé, où il ne put faire autre chose sinon, autour de ce château, un bourg qui contenait le reste de l'île, qu'il ferma de bonnes murailles. Cependant le sultan, tout fier d'avoir rompu cette entrevue, donna jusqu'en Égypte, et combattit les émirs; mais l'avantage ayant été pareil de côté et d'autre, il s'accorda avec eux, et par ce moyen, les chrétiens demeurèrent entre deux, sans espérer plus aucune assistance ou trève de part

ni d'autre ; et ce fut lors, à mon avis, que les Égyptiens, en dérision du nom et de la religion des Français, crevèrent les yeux à trois cents gentilshommes qu'ils tenaient encore captifs, puis les renvoyèrent ainsi mutilés au bon roi, qui, en mémoire de cette souffrance endurée pour Jésus-Christ, fonda depuis l'hôpital des Quinze-Vingts, à Paris. Cette paix étant conclue entre les Loups, ils se voulurent jeter sur les Français. Le sultan vint pour les attaquer avec trente mille hommes ; mais, bien qu'ils ne fussent de gens de défense que quatorze cents, il eut peur de leur hardie contenance, et passa à deux lieues près sans leur dire mot. Après de cruels désastres et des pertes considérables, ayant eu, toutefois, la consolation de convertir à la religion bon nombre d'infidèles, par la seule autorité de sa vertu, Louis revint en France où le rappelait la nouvelle qu'il reçut de la mort de sa mère ; autrement son royaume, dénué de pilote par cette perte, courait fortune en son absence ; puis il voyait peu d'espérances aux paroles du pape, qui, lui ayant promis d'envoyer toute la chrétienté en Orient, retenait les armes des fidèles en Italie à venger ses propres ressentiments. En chemin, son vaisseau ayant touché à un banc de sable, qui avait emporté trois toises de la quille ; comme on le pressait d'en sortir pour ce qu'il était en danger : « Je ne puis, dit-il ; car, comme il » n'y a aucun qui ne tienne sa vie aussi chère » que je fais la mienne, il n'y en a point qui » voulussent s'embarquer dans ce vaisseau, » et, de cette sorte, six ou sept cents hommes » qu'il porte, venus ici sous mes auspices, » demeureraient en grande misère. » Ce vaisseau ainsi rompu, malgré une furieuse tempête, le porta sain et sauf sur les côtes de Provence, où il descendit à Hyères, l'an 1254. Tandis qu'on dressait là son équipage, l'abbé de Cluny vint le trouver, et lui ayant fait présent de deux chevaux de grand prix, lui demanda audience, qu'il obtint si longue qu'il voulut. De quoi le sire de Joinville, s'étant aperçu, lui demanda hardiment s'il n'était pas vrai qu'il eût prêté si longtemps les oreilles à l'abbé en considération de son présent, à quoi le roi ayant reparti franchement que oui : « Jugez donc, répliqua le cheva- » lier, par votre exemple, combien les pré- » sents ont de pouvoir sur les juges, et, pour » cette raison, défendez rigoureusement qu'ils » n'en reçoivent aucun. » Il examina sur-le-champ cette sage remontrance, et la fit depuis bien observer.

Le roi, de retour, trouva la Flandre bien brouillée. Jeanne, femme de Ferrand, étant décédée sans héritiers, sa sœur Marguerite lui avait succédé, laquelle, en sa première jeunesse, ayant été épousée par Bouchard d'Avesnes, son tuteur, en avait eu deux enfants mâles, Jean et Baudouin ; mais s'étant trouvé que ce Bouchard avait pris les ordres sacrés en France, de quoi on n'avait rien su en son pays, le pape se montra si rigoureux, que jamais il ne lui voulut bailler dispense, et fallut qu'il quittât cette femme et que le mariage fût cassé, et par conséquent que les enfants demeurassent illégitimes. Marguerite, ainsi déshonorée, se maria à un gentilhomme champenois, nommé Guy de Dampierre, duquel elle engendra trois fils, Guillaume, Guy et Jean. Elle voulait que ceux-ci, comme légitimes, fussent héritiers plutôt que ceux du premier lit, lesquels, ne le voulant pas souffrir, s'efforcèrent de rendre leur droit le meilleur par les armes, puisque la loi leur défaillait. Le roi, comme souverain de Flandre, avait appelé les parties pour connaître de leur différend, l'an 1246. Dans ce débat, ayant demandé à la mère lequel elle souhaitait avoir pour héritier, comme elle eut répondu qu'à son avis les légitimes étaient préférables, l'aîné du premier lit repartit tout en colère : *Hé quoi! serais-je tenu pour bâtard de la plus riche p..... qui vive?* Ce mot outrageux d'un fils envers une mère sembla digne de punition au roi, et partant il ordonna que du lion de sable qu'il portait en champ d'or, il en retrancherait la langue et les griffes, pour marque qu'il ne devait avoir ni paroles ni armes contre sa mère. Cependant les difficultés s'étant augmentées avec le temps, le roi envoya d'abord son frère Charles en Flandre, jugea ensuite nécessaire de s'y rendre de sa personne, et tout rentra dans l'ordre après que Guillaume de Hollande eut été tué dans un combat.

Le roi d'Angleterre, cette même année qui était 1255, d'autres le récitent à trois ans de là, vint en France avec sa femme et tous ses enfants, et, ayant fait demander au roi s'il trouvait bon qu'il le vît, se rendit à Paris franchement sur sa parole. Le sujet de sa venue était que, ne se sentant pas assez fort pour résister aux Français, si, après les trêves, ils lui recommençaient la guerre, et craignant que les seigneurs gascons, peu affectionnés à son obéissance à cause que son lieutenant Simon de Montfort les avait rudement traités, ne vinssent à lui échapper, il voulait, par douceur, établir une bonne paix avec nous, en attendant que ses affaires reprendraient un meilleur train. Louis le reçut et le traita en roi, et même lui céda son palais : toutefois l'Anglais, reconnaissant qu'il ne lui rendait tous ces devoirs que par un trop grand excès de courtoisie, ne voulut jamais s'asseoir à table qu'après lui ; et Louis, s'efforçant de

le mettre au milieu entre lui et le jeune roi de Navarre, il s'en excusa toujours, disant : *Non, grand roi, cet honneur vous appartient ; vous êtes mon seigneur et le serez toujours.* En cette entrevue, l'Anglais ne perdit pas son temps, et, comme habile homme, gagna de sorte l'esprit de Louis, qu'il en tira de grands avantages; car il confirma avec lui une paix qu'il eût bien achetée si on l'en eût pressé, et si encore s'en fit très chèrement payer. Louis lui céda le Limousin, le Quercy, le Périgord, et, si Alphonse mourait sans enfants, l'Agenois et la Saintonge, se réservant toutefois l'hommage des terres que ses frères avaient en ce pays, afin qu'ils ne fussent vassaux d'autres que de lui. Son conseil s'opposa tant qu'il put à ce traité qui cédait tant de beaux pays sans nécessité; mais il le voulut malgré toutes leurs remontrances; et cette fois seulement, ce qui ne lui arriva jamais depuis, il choqua la volonté de tous ses barons. Il disait en avoir trois raisons : la première, un scrupule de conscience; la seconde, le désir d'établir une paix durable entre ces deux nations; pour la troisième, il pensait s'obliger et s'astreindre davantage le roi anglais, en lui faisant, par ce moyen, rendre hommage-lige, car il ne lui en avait point encore rendu de tel.

Ce ne fut pas un petit bonheur au roi d'Angleterre d'avoir rencontré un voisin si scrupuleux, car étant repassé en son île, ses sujets lui menèrent une rude guerre, d'autant qu'il avait aboli iniquement leurs priviléges, franchises et libertés.

On pouvait bien reconnaître lors en France qu'un prince bien chrétien est le bonheur et la paix de son royaume. Il n'y avait aucun sujet de pleurs, on n'y en voyait que de joie, surtout en deux alliances, l'une d'Isabelle, fille du roi, à Thibaud II, roi de Navarre, dont les noces se firent à Melun; l'autre, de son fils aîné Philippe, avec Isabeau, fille de Jacques, roi d'Arragon, dont les fiançailles furent solennisées avec grande pompe en Auvergne. A ces occasions, il créa un grand nombre de chevaliers, desquels furent son fils, et Robert, son neveu (*), de quoi la cérémonie fut si belle, que toute la ville de Paris fut tapissée et pleine de toutes sortes de réjouissances huit jours durant.

Son frère Charles n'était pas en paix. Il eut à réprimer la rébellion des Marseillais, et à subjuguer les Deux-Siciles, dont la conquête fut présagée par une comète qui venait de la région d'Orient sur le milieu de l'hémisphère.

Le pape, par ses menaces, empêchait Naples, Capoue et Aquin de reconnaître Conrad, tandis que Mainfroy, aussi fils, mais seulement naturel de Frédéric, se portait pour lieutenant de Conrad, toutefois à dessein de se faire doucement roi de ces belles provinces plutôt que de les garder à son frère. Or, Conrad étant venu de Suève en Italie avec une nombreuse armée de Suévois et de Bavarrois, fit je ne sais quel accord avec le pape, et pilla, brûla, ou rasa ces trois villes, acquérant, au commencement de sa domination le nom de cruel et la malédiction de ses sujets. Non content de ce royaume, il retourna en Allemagne pour conquérir aussi l'empire; mais, ayant trouvé plus d'ennemis qu'il ne croyait, il rebroussa chemin vers l'Italie, et y mourut en y revenant, comme l'on dit, par les artifices de Mainfroy; lequel à son retour, ayant semé un faux-bruit de la mort du jeune Conradin, son neveu et fils de Conrad, s'empara des places, du Trésor, et enfin de la couronne, et, pour se la maintenir, fit diverses alliances, et donna sa fille unique Constance à Pierre, fils de Jacques, roi d'Arragon, lors estimé l'un des plus puissants princes de l'Europe. Le pape Alexandre, voyant qu'il ne respectait guère sa personne et ne lui rendait point les devoirs qu'il désirait, fit tous ses efforts pour le débouter, prêcha une guerre sainte contre lui, et donna le royaume à Edmond, second fils d'Angleterre, qui en porta le titre, mais n'eut jamais le cœur de le conquérir. Louis, roi de France, aimait trop le repos de ses sujets et l'amitié des princes, pour s'engager à une entreprise si peu nécessaire. Charles, son frère, fut plus convoiteux de domination que lui, et, possédant les côtes de la Provence sur la Méditerranée, garnies tant de ports commodes pour cette entreprise que de nombre de bons vaisseaux, sembla propre pour ce dessein. Sa femme en brûlait d'envie, afin de changer son nom de comtesse en celui de reine, et n'être plus inférieure à ses trois autres sœurs qui avaient des rois pour maris, et brassait cette affaire auprès du pape avec grande instance. C'était assez, pour l'obtenir, de témoigner qu'on ne le refuserait pas. Urbain IV, successeur d'Alexandre, envoie donc un cardinal au roi, pour le prier de permettre cette entreprise à son frère et de le seconder. Il y consentit comme à regret, et pour d'assistance ne se mit pas beaucoup en peine de lui en donner : tellement que ce dessein traînant semblait être rompu par la mort d'Urbain, si Guy qu'il avait envoyé légat en Angleterre, étant créé pape par l'assemblée tenue en Italie, en repassant de cette île par la France, n'eût renoué cette trame plus fort qu'auparavant, et ne lui eût fait mettre tout de bon les mains à l'œuvre. Ce nouveau pape étant passé en Italie pour y disposer les choses, Charles donna

(*) Fils de Robert, tué à Massoure, en Égypte.

ordre à mettre une armée sur pied, et, tandis qu'on la levait, s'en alla toujours devant à quelques mois de là, portant à Rome, sur trente galères, sa femme et son ambition, qui enfin seront funestes aux Français. Il fut couronné roi de Sicile et de Jérusalem, royaumes joints ensemble par Frédéric II, et institué sénateur, c'est à dire souverain magistrat de Rome. Pour récompense de ce bienfait, si c'est un bienfait que de donner la guerre, il s'obligea à l'hommage de payer quarante mille écus de tribut annuel au Saint-Siége, comme les rois normands avaient accoutumé de payer. De plus, subissant, pour cette donation imaginaire, toutes sortes de conditions, il fit serment qu'il n'aspirerait point à l'empire, non pas même quand il y serait appelé par les électeurs. Au bruit de l'arrivée de Charles, les Guelfes, bannis de leurs villes par Conrad et Mainfroy, se rallièrent sous ses enseignes; le plus grand nombre d'entre eux étaient Florentins; et cependant la meilleure partie de ses troupes, composées tant d'Angevins, Manceaux et Provençaux ses sujets, menés par Bouchard, comte de Vendôme, Jean son frère, Guy et Philippe de Montfort, que de Flamands conduits par ce Guy pour lequel il avait fait le voyage de Flandre, était arrivée par terre victorieuse du marquis Palevoisin, qui, avec ceux de Crémone et de Brescia, lui avait disputé le passage. Charles accueillit ainsi ses gens triomphants, et, du même pas, marchant contre le bâtard, se fit bientôt seigneur de la Champagne. Mainfroy cependant, s'étant avancé avec ses troupes, pour montrer qu'il se fiait plus en sa vertu qu'en ses forteresses, lui vint présenter le champ de bataille auprès de Benevent. Charles, l'ayant fait reconnaître, doutait s'il le fallait combattre. La question fut longtemps débattue dans le conseil; la plupart penchaient du côté de Charles, et soutenaient, par une longue suite de raisons, qu'il ne le fallait pas combattre. Gillon le Brun, connétable de France, que le roi avait baillé pour adjoint au jeune comte de Flandre, capitaine renommé pour avoir blanchi sous la tente, s'ennuya de cette contestation, et s'adressant à Charles, le détermina à livrer bataille, et cet avis fut suivi sur-le-champ.

Les deux armées, divisées chacune en trois bataillons, en vinrent aux mains; la mêlée fut chaude, et à la fin le bonheur tout à fait aux Français, qui poursuivirent si vivement les fuyards, qu'ils entrèrent pêle-mêle avec eux dans Benevent, et s'en rendirent maîtres. Jourdain, Gauvain et Barthélemy, les trois principaux chefs, s'étant enfuis des premiers par trahison, tombèrent néanmoins entre les mains des vainqueurs; et depuis, étant amenés à Charles, eurent de lui leur pardon et de grands bienfaits, dont ils seront ingrats. Mainfroy, qui avait pris les armes d'un simple cavalier, fut tué, et, ayant à peine été reconnu parmi les morts, enterré sur un grand chemin, non en une église, pour ce qu'il était excommunié; la ville de Nocère, où il y avait garnison sarrasine, ensemble la femme et les enfants du défunt, s'étant ensuite rendus à sa discrétion, éprouvèrent sa bonté et sa courtoisie. Tout le royaume delà et deçà le Fare vinrent, par ce moyen, sous sa domination: il fut, par le pape, créé vicaire du Saint-Empire, et les Guelfes, qui avaient été chassés, chassèrent les Gibelins à leur tour, ce qui arriva l'an 1266.

La guerre ne finit pas encore là, la trahison castillane la réveilla comme elle semblait assoupie. Conradin épuisa toute la Suève et la Bavière d'hommes et d'argent pour soutenir la cause d'Alphonse, roi de Castille. Il était assisté de quantité de ses amis; le plus considérable était Frédéric, duc d'Autriche, jetant encore les premiers bouillons de sa jeunesse, et beaucoup plus courageux que sage. Au bruit de son arrivée, les Génois ses amis prirent les armes pour lui, et la ville de Nocère abandonna les Français pour le suivre. Charles, qui était en Toscane, accourut incontinent pour châtier cette ville rebelle; mais quelque diligence qu'il y apportât, il ne la put forcer avant que Conradin approchât. On en vint aux mains, après diverses affaires moins importantes, dans une bataille générale qui eut lieu en l'an 1258, dans le voisinage de la ville d'Alba, et que Charles gagna à l'aide d'une ruse. Un vieux chevalier, nommé Alard ou Érard de Valery, du conseil duquel il se servait dans les plus dangereuses rencontres, divisa l'armée française en quatre batailles: il en cacha une dans un vallon là proche, prit la seconde, et se mit sur les ailes pour soutenir ceux qui en auraient besoin, et exposa les deux autres devant l'ennemi; ordonnant que dans la droite de celles-là Henri de Coutances porterait les armes et les ornements royaux. Ces deux batailles donnèrent vigoureusement dans les premiers escadrons des Suèves et en renversèrent quelques uns; mais après un combat de trois heures, furent taillées en pièces ou mises en fuite, et Henri de Coutances renversé par terre: alors les Allemands et les Gibelins de crier victoire, pensant que Charles fût mort, et Henri de Castille, le plus expérimenté capitaine de cette armée, de courir après les fuyards: la fleur des bandes ennemies le suit au galop, et tous ensemble s'éloignent fort loin du champ de bataille. Cependant Charles qui, avec ses meilleures gens, s'était mis en embuscade dans un prochain vallon, va joindre Érard de Va-

lery, qui renouvelait le combat contre Conradin. A son abord, les Suèves, étonnés de cette nouvelle surcharge, prennent l'épouvante, et Conradin se retira en un château sur le bord de la mer, en attendant des nouvelles du combat. Mais, si celui qui y avait tant d'intérêt l'abandonnait ainsi lâchement, il n'en fallait plus bien espérer. Les Suèves furent défaits, les Bavarois et les Autrichiens ne durèrent que fort peu, et Charles demeura maître du champ. Le champ où se donna la bataille, la veille de la Saint-Barthélemy de l'an 1258, pour avoir vu triompher les bannières semées de fleurs de lis, fut appelé le Champ-du-Lis, et honoré d'une riche abbaye(*) que Charles y fonda, pour rendre grâces au ciel de la faveur qu'il en avait reçue. Le carnage fut horrible, mais cessa sitôt que Frédéric d'Autriche fut pris et que Henri de Castille eut tourné le dos : Conradin fut aussi pris. Ces prisonniers furent menés à Naples. Le conseil, assemblé pour délibérer de ce qu'il en fallait faire, fut partagé en diverses opinions : les plus équitables les condamnaient, pour sûreté d'État, à une prison perpétuelle, mais les autres concluaient à la mort. Cette dernière opinion fut enfin suivie, et, après quelques mois, Conradin et Frédéric, tirés de prison, furent conduits en la place publique de Naples, où ils furent décollés par les mains du bourreau : ce fut grande pitié que de voir ainsi mourir deux jeunes princes à peine âgés de vingt ans. Après l'heureuse journée du Champ-de-Lis, Charles retourna devant la ville de Nocère, qui lui fit beaucoup de peine par le moyen des Sarrasins qui étaient dedans ; car il y en avait encore, en plusieurs villes de ces pays-là, qui avaient dans les places autorité mi-partie avec les chrétiens; mais enfin, après un an de siége, elle se rendit à sa merci ; et bien qu'il eût juré de la raser, toutefois il lui pardonna, à condition que les Sarrasins en seraient chassés, et qu'on lui paierait sur l'heure certaine somme d'argent. Par la prise de cette ville, il demeura paisible dans les deux royaumes deçà et delà le Phare. Il était assez aimé en Terre-Ferme, pour ce que Conrad y avait été haï ; mais, pour la raison contraire, il était bien mal voulu des Siciliens, dont les chefs et les peuples témoignaient par leurs déportements une forte envie de secouer son obéissance. Voilà pourquoi il se mit à bannir les plus grands, à dépouiller les riches, à charger la populace d'impôts, et, pour les tenir en bride, à entretenir de grosses garnisons dans toutes les villes et châteaux de l'île, ne s'avisant pas que les volontés ne se peuvent changer par la force, bien qu'elles soient contraintes, et que l'amitié ne se peut exiger comme les tributs, mais se doit gagner par les bienfaits et par une prudente et douce administration; autrement qu'il arrivera, si la fortune change, que tous les déplaisirs éclateront avec d'autant plus de violence qu'ils étaient supprimés avec contrainte.

(*) Les tremblements de terre l'ont ruinée.

La France, bien plus heureuse, admirait cependant les vertus de son roi, et reposait sous sa justice et sa bonté. Ses plaisirs et ses soins étaient premièrement de rendre à Dieu des actions de grâces, tant par ses dévotes prières que par les temples qu'il bâtissait ; car il fonda plusieurs églises et monastères, comme Réaumont, l'abbaye de Saint-Antoine-lès-Paris, celle du Lis, ou du moins il l'amplifia; il acheva celle de Maubuisson et de Longchamp, bâtit la plus grande partie des couvents des Jacobins et Cordeliers, les Hôtels-Dieu de Pontoise, Compiègne, Vernon et Paris : là où il fonda aussi les Chartreux dans le lieu nommé Vauvert, où avait été le palais du roi Robert; Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers, et la maison des Quinze-Vingts, où il mit, en mémoire d'autant de chevaliers aveuglés par les mécréants au voyage du Levant, non des gentilshommes, comme pense le vulgaire, mais des mendiants privés de la vue(*). Il fit faire de somptueuses réparations à Saint-Denis; donna plusieurs châssis, et releva la plupart des tombeaux des rois, mettant les Capétiens à gauche, les autres à droite. Mais de toutes les fondations qu'il fit, la plus pieuse et la plus remarquable, c'est, à mon avis, la Sainte-Chapelle, qu'il bâtit et dota de beaux revenus pour honorer par un culte perpétuel les sacrées reliques de notre rédemption. j'entends la couronne d'épines dont le précieux chef de Jésus-Christ fut chargé, l'éponge dont il fut abreuvé, la lance dont il eut le côté percé. le suaire où il fut enseveli, que l'empereur Baudouin de Constantinople avait, en sa grande nécessité, mis en gage partie chez les Vénitiens, partie chez les Pisans, et une belle pièce de la vraie croix, que Jean, roi de Jérusalem, avait pareillement engagée. Notre saint roi, ayant racheté ces précieux joyaux, les fit apporter en France l'an 1238, et les posa dans la chapelle Saint-Nicolas, tandis qu'il faisait dresser la Sainte-Chapelle, où il les fit porter avec une procession solennelle, à laquelle il assista avec les princes de son sang, et marcha pieds nus pour les accompagner jusqu'en ce lieu. Il faisait rigoureusement entretenir la discipline ecclésiastique. Nous lui devons cette ordon-

(*) Voyez le ménestrel par Rutebœuf, cité par Fauchet.

nance qu'aucuns nomment la première pragmatique contre les entreprises de la cour de Rome : « Nous ordonnons que les prélats de » notre royaume et patrons collateurs des » bénéfices jouissent pleinement de leurs » droits, et qu'à chacun d'eux sa juridic- » tion soit gardée. En outre, nous voulons » que les églises, cathédrales et autres de » notre royaume aient leurs élections libres, » et qu'elles soient exécutées, comme aussi » que les promotions, collations, provisions » et dispositions de prélatures, dignités et » tous autres bénéfices ecclésiastiques soient » faits selon l'ordre du droit commun des » sacrés conciles et des constitutions des saints » Pères. En outre, que les exactions et char- » ges insupportables imposées par la cour de » Rome sur notre royaume dont il est ap- » pauvri misérablement, et celles qu'elle y » voudrait imposer ci-après, ne soient levées » en quelque sorte que ce soit, s'il n'y a » cause raisonnable, évidente et tout à fait » inévitable, et, de plus, si elles ne sont confir- » mées par notre expresse volonté et par » le consentement de nos Eglises. » Il maintenait aussi fermement ses droits contre les ecclésiastiques de son royaume.

Il n'obligeait pas seulement les ecclésiastiques à être équitables envers les séculiers, mais il voulait qu'en tout ils fussent de vertu exemplaire et de bonne doctrine. Il exhortait les prélats et les autres seigneurs d'en faire de même, et de garder justice aussi précieusement que leurs seigneuries. Il l'observait et la rendait à tout le monde avec tant d'égalité, de douceur et de promptitude, qu'il avait établi entre ses sujets la charité chrétienne que les chicanes ont tant altérée aujourd'hui. Il avait accoutumé de venir en son jardin, à Paris, habillé d'une cotte de camelot, d'un surcot de tiretaine sans manches, et d'une robe de sandal noir par dessus, dont la fourrure était simplement de garintes ou de jambes de lièvre. Là il faisait étendre des tapis pour s'asseoir, et donnait audience toute une après-dînée. En été, souvent il allait se promener au bois de Vincennes, se seyait au pied d'un chêne, et faisait seoir ses seigneurs auprès de lui, et tous ceux qui avaient affaire à lui s'y présentaient sans aucun empêchement.

Louis réforma les abus de la justice, soulagea les opprimés, et mit une pareille tranquillité dans son royaume. Avant lui la prevôté de Paris se vendait, et ceux qui la tenaient, pour vendre en détail ce qu'ils achetaient en gros, créaient un nombre prodigieux de ces sauterelles d'Egypte; commissaires, bedeaux, sergents, avocats et autres griveleurs, vendaient leur sentence par faveurs, dons, promesses, mettaient la justice à si haut prix, que les pauvres gens n'ayant pas moyen de l'acheter, étaient contraints de souffrir toute sorte d'oppressions. Le bon roi, désireux de pourvoir cette charge importante, et qui servait de modèle aux autres de quelque sage et équitable justicier, en fit chercher de tous côtés, jusqu'à tant qu'on lui en eût amené un à son gré; c'était Etienne Boileau, que l'on peut appeler le premier prévôt de Paris, la plupart de ceux qui le précédèrent ayant été plutôt des voleurs et des bourreaux que des juges. Le rang et la qualité des coupables n'arrêtaient point le cours de sa justice comme on le vit paraître au regard d'Enguerrand, troisième seigneur de Coucy, qui reçut le châtiment dû à ses cruautés. Avant lui, les duels étaient si fréquents, que les seigneurs les permettaient sur leurs terres pour le moindre sujet; il ordonna que ces différends seraient désormais vidés par les baillis et sénéchaux, ou sous l'autorité du connétable et des maréchaux de France.

Les chrétiens d'Orient, horriblement malheureux, avaient abandonné la Syrie pour une guerre civile qui s'était allumée en leur pays. Louis les voulut secourir derechef. Son corps, tout usé de vieillesse et de travaux, le dispensait d'un si long travail; mais le feu de la charité rallumait sa vigueur presque étouffée. Son conseil n'en était pas d'avis, mais rien ne le put dissuader de sa pieuse résolution; il reprit donc la croix, et la fit prendre à ses trois fils, Philippe, son aîné, Pierre, comte d'Alençon, et Jean, comte de Nevers; son frère Alphonse, comte de Poitou et de Toulouse, son gendre Thibaut, roi de Navarre et comte de Champagne; son neveu Robert, fils de feu son frère Robert, comte d'Artois; Guy, comte de Flandre; Jean, fils de Jean, duc de Bretagne; Guichard de Beaujeu, seigneur de Montpensier; Guy de Laval, et les plus grands seigneurs du royaume furent de la partie. Édouard, fils du roi d'Angleterre, voulut avoir l'honneur de l'accompagner, et mit sus de belles troupes, moyennant trente mille marcs d'argent qu'il lui prêta; pourquoi il lui engagea partie de la Gascogne, quoique le roi fit offre de lui donner cette somme en pur don. Les Allemands, indignés à cause de la mort de Conradin, refusèrent de faire ce voyage avec les Français : il n'y eut que ceux de Bâle qui se croisèrent sous la conduite de deux illustres maisons de l'Écale et du Moine. Charles, roi de Sicile, bien joyeux de cette croisade, afin d'y pouvoir employer les esprits brouillons de ses nouveaux sujets, et d'emmener dehors les plus factieux, en préparait une autre encore plus belle. Le roi, ayant équipé grand nombre de vaisseaux sur les ports de Provence,

fit son testament; laissa la régence de son royaume à Simon de Clermont, seigneur de Nesle, et à Matthieu de Vendôme, abbé de Saint-Denis; car il emmenait avec lui tous les princes du sang les plus proches, et la reine, éloignée de toute ambition, ne voulut point accepter cette charge, désirant vivre solitaire dans le bois de Vincennes, durant l'absence de son époux. On avait cru qu'il s'acheminerait en Syrie, mais son frère Charles le détourna du côté de l'Afrique, représentant aux croisés que le roi de Tunis lui avait promis d'embrasser la foi chrétienne sitôt qu'il verrait des forces suffisantes à son port pour le garantir contre ses sujets qui s'en voudraient mutiner. Mais la vraie intention de Charles était de forcer ce roi à payer tribut au royaume de Sicile, comme avaient fait ses prédécesseurs. Quel que fût son dessein, on le suivit: le roi s'embarqua sur la fin de mars, l'an 1270; Florent de Varennes était son amiral. Tous nos vaisseaux faisant voile avec assez bon vent, il se leva tout à coup une horrible tempête de tourbillons, d'éclairs et de pluie qui, séparant notre flotte en divers endroits, désarma plusieurs navires, en fit échouer quelques uns et en brisa d'autres; néanmoins, la plupart se rassemblèrent, après trois jours, au rendez-vous, qui était le château de Castres, tenu par les Pisans, qui les traitèrent assez mal, à cause de la haine qui était entre eux et les Génois. Enfin la flotte arriva devant Tunis. Le roi de cette ville, pour détourner l'orage, avait envoyé un ambassadeur secret à saint Louis, feignant de vouloir se rendre chrétien; mais le bon roi ne se fia pas à ses promesses, voulut voir de près s'il exécuterait cette bonne résolution: il trouva que le Barbare était en armes pour le recevoir comme son ennemi, renouvelant la mémoire de la foi punique en ce même rivage où, jadis, avait fleuri cette superbe cité, qui se ruina enfin autant par ses fourbes et parjures que par les armes romaines. Sa résistance n'empêcha pas les Français d'entrer dans le port: partie de ses vaisseaux furent coulés à fond, et partie accrochés et pris. Louis, étant débarqué, vit bientôt son armée dépérir; il eût bien souhaité d'en venir aux mains en pleine campagne, mais toutes les fois qu'il approchait, les Tunisiens se retiraient aussitôt en des lieux avantageux où il ne les eût pu attaquer; et, pour comble d'inquiétude, il appréhendait d'heure à autre le secours que Bandocabar, sultan d'Egypte, devait envoyer aux Africains, la perte desquels entraînait infailliblement la sienne; et d'ailleurs des maladies pestilentielles exerçaient d'affreux ravages dans son camp. Par ainsi, il fut conclu qu'il attendrait son frère Charles, mais se retrancherait, et renfermerait son camp de bonnes palissades. Durant qu'il se tenait ainsi clos, les Sarrasins, devenus plus hardis, l'environnaient nuit et jour et le fatiguaient sans cesse; et la contagion s'étendait de plus en plus: maints soldats, maints chevaliers mouraient, ou par les blessures des ennemis, ou par la malignité de l'air. Le mal croissant, les chefs et les princes ne s'en purent pas exempter: le légat du pape y mourut; Philippe, fils aîné du roi, languissait d'une fièvre quarte; son frère, Jean Tristan, fut délivré de ces misères par le trépas. Le roi, leur père, sensiblement affligé de leur perte, et plus encore de la misère de son armée, fut aussi lui-même atteint d'un flux de sang, ensemble d'une fièvre chaude qui l'abattit au lit de la mort. En cet état, il fit venir les principaux de son armée, et les regardant tous d'un œil étincelant de joie; comme l'on voit la lumière briller plus fort quand elle va s'éteindre:

« Grâces au Dieu de miséricorde, mes chers » amis, je vais rompre les liens de ma servitude. Réjouissez-vous avec moi de ce que » j'ai fini ma course, et donnez-vous bien » garde de troubler mon bonheur par des » plaintes injurieuses; ne dites pas que je » vous abandonne; je vous précède seulement » dans le voyage de la sainte cité, pour laquelle nous combattons en ce monde. Il est » raisonnable que, comme votre chef, je marche le premier; vous devez tous vous tenir » prêts pour me suivre, quand il plaira à notre » Dieu de vous appeler. Le bout de vos travaux n'est pas loin: les infidèles sont aux » abois, Tunis ne tiendra pas ou sera forcé » dès que le roi de Sicile sera arrivé. Mon fils, » que voilà, à qui la couronne appartient par » les lois du royaume, achevera et conduira » cette entreprise, et, comme je l'espère, ne » manquera point, en tout le reste, d'accomplir la gloire de ses ancêtres. » Ayant cessé de parler, il fit approcher son fils, et, le prenant par la main, lui fit une belle et sainte remontrance, dont je vous rapporterai seulement quelques articles:

« Mon très cher fils, sur toutes choses aime » Dieu de tout ton cœur et de toutes les forces » de ton ame. Aie le cœur doux et tendre pour » les pauvres; réconforte ceux qui sont en » nécessité, et les aide en ce que tu pourras. » Ne te laisse point emporter à la convoitise, » et ne mets sur ton peuple aucunes tailles ni » subsides que pour des affaires très pressantes. Prends en ta compagnie des gens prudents et fidèles; fuis la hantise des mauvais; » aime ton honneur; ne souffre pas qu'aucun » soit si hardi de dire devant toi aucune parole qui émeuve à mal faire, ni de mal parler d'autrui en quelque façon que ce soit,

» surtout de Dieu, de sa bienheureuse mère » et des saints. Fais justice, mon fils, au pau- » vre et au riche. Sois libéral à tes ser- » viteurs, tiens-leur tes promesses, mais garde » ta gravité avec eux; si tu as du bien d'au- » trui, rends-le promptement. Fais vivre tes » sujets en paix, et maintiens leurs franchises » et libertés. Prends garde souvent à tes ju- » ges, et t'enquiers comme ils rendent la jus- » tice. »

Sa fin approchant, il se fit mettre par terre sur un lit de cendres, invoqua le très saint nom du grand Dieu, implora tous les saints pour l'assister en ce passage, spécialement saint Jacques, auquel nos rois ont toujours eu grande dévotion, saint Denis et sainte Geneviève; et, pour rendre hommage en mourant à Jésus-Christ, son sauveur, dont il avait tant honoré la croix, il croisa ses bras sur son estomac, et dressa sa vue au ciel avec ces paroles du cinquième psaume : *J'entrerai dans votre maison, et adorerai dans votre saint temple,* après lesquelles son bienheureux esprit s'envola dans le sein d'Abraham, le 25 d'août l'an 1270, le quarante-quatrième de son règne et le cinquante-cinquième de son âge.

Les Français, ayant appris sa mort, semblèrent tous avoir rendu l'ame avec lui; si grand était le silence causé par l'étonnement et la douleur, que dans tout le camp on n'eût entendu parler ni remuer personne. Mais lorsque l'amertume qui, était au cœur se fut ouvert un chemin par la bouche et par les yeux, les larmes et les soupirs furent les premiers devoirs qu'ils rendirent à sa mémoire. Ils regrettaient le meilleur roi qui eût jamais gouverné, leur père, leur bienfaiteur et leur chef; ils plaignaient chacun la perte qu'ils avaient faite en particulier, et tous celle que la chrétienté avait faite en général.

Charles aborda avec une flotte chargée de bons combattants et de quantité de rafraichissements. Avec ce renfort, on se résolut d'attaquer les ennemis. Les Sarrasins se mirent en désordre, les Italiens et les Français les vinrent charger en flanc. Deux chocs tant inopinés et si violents les étonnèrent, les ébranlèrent et les mirent en déroute. Les chrétiens, animés par leur lâcheté, les chassèrent toujours à coups d'épée, ne leur donnant point de relâche qu'ils ne les eussent menés jusque dans les détroits des montagnes, dans lesquelles ils n'osèrent pas s'engager. Il en demeura plus de la moitié sur la place, et leurs provisions, vêtements, armes, argent et pierreries furent partagés entre nos soldats. Le Barbare s'obligea de payer 40,000 écus de tribut à Charles, ce qui était le sujet de cette guerre; remboursait Philippe des frais du voyage de son père; leur promettait que les vaisseaux chrétiens, qui avaient payé jusque-là le dixième de toute marchandise dans ses ports, et le plus souvent étaient encore pillés, trafiqueraient désormais en sûreté et sans payer aucun droit ni subside; et délivrait tous les esclaves chrétiens qui se trouveraient sur ses terres.

Toute la chrétienté eut en telle admiration les vertus de Louis, que l'on commença publiquement après son décès à lui faire des vœux et implorer son intercession. Sa continence n'a guère d'exemple dans les princes, dont le suprême pouvoir a de quoi entretenir tous les désirs de la sensualité. Il gardait sa chasteté pour son épouse, car il n'en toucha jamais d'autres, et la gardait avec elle. Il avait six-vingts pauvres d'ordinaire à sa suite, et les jours de fêtes trois cents, qu'il faisait servir, ou les servait souvent des viandes de sa propre table, leur lavait les pieds et pansait leurs plaies. Parce qu'il se plaisait en la lecture des livres sacrés, il se les fit traduire en sa langue. Il commandait qu'on entretînt ses enfants des actions mémorables des hommes illustres et des curieuses recherches de l'antiquité; lui-même aimait tant l'histoire, qu'il commanda à Vincent de Beauvais, dominicain, de rédiger celle que nous avons sous son nom. Bourges tient de lui son Université, Toulouse l'augmentation de la sienne, celle de Paris une partie de ses priviléges, et la naissance de ce fameux collége de Sorbonne, institué au moyen de ses libéralités par Robert Sorbon, son confesseur. Il chérissait tant les sciences, qu'il eût mieux aimé, à ce qu'il disait, qu'on eût ôté de son royaume la moitié des biens qui y étaient que la seule Université de Paris. Il eut avec cela les parties nécessaires pour régner, une grande prudence, une vigilance non pareille, un esprit libre et dégagé de toutes passions, ni impérieux pour gourmander les siens, ni faible pour s'en laisser gouverner; en outre, une justice qui se faisait adorer même par les étrangers. Jamais il ne faussa sa parole, et sa loyauté était si grande, qu'il aimait mieux être trompé que de tromper, ou d'encourir le moindre blâme de tricherie. Il aimait et entretenait la paix, mais était un hardi chevalier. Enfin il était possédé d'une si douce affection pour ses sujets, qu'il ne craignait point de s'exposer pour eux. La souveraineté n'avait pas éteint en lui les tendres mouvements du sang et de la nature : il honorait sa mère; même on lui peut reprocher qu'il la craignait trop. Il prenait autant de soin de l'agrandissement de ses frères comme du sien propre, leur procurait toute sorte d'honneurs et de biens, et n'entreprenait rien sans leurs avis, non plus que sans celui de ses barons. Aussi le seul traité qu'il conclut avec l'Anglais

contre leur volonté a coûté deux cents ans de guerre à la France. Ses plus fidèles conseillers, bien que tous les grands fussent de son conseil, furent le chambellan du Perron, l'homme du monde en qui il se fiait le plus, Simon de Neele, Mathieu de Vendôme, abbé de Saint-Denis, Jean, sire de Joinville, digne écrivain de sa vie, Gilles le Brun, connétable de France, et Raoul de Chevriers, évêque d'Évreux et cardinal, tous hommes désintéressés, de foi sincère et de probité reconnue.

De sa femme Marguerite de Provence il eut la plus heureuse lignée que jamais ait eue prince de la terre, cinq filles : 1° Blanche, qui mourut jeune ; 2° Isabelle, mariée à Thibaut, second roi de Navarre et comte de Brie et de Champagne. Son mari étant mort à Trapes, en Sicile, au retour de la croisade d'Afrique, elle, qui l'avait accompagné, mourut aussi d'ennui à Hyères, en Provence, comme elle s'en revenait, et ne laissa point d'enfants. 3° Une autre Blanche, mariée à Ferdinand, surnommé de la Cerde, fils d'Alphonse, dixième roi de Castille, mal surnommé le Sage et l'Astrologue, pour avoir fait dresser avec tant de dépenses ces tables astronomiques qui sont encore aujourd'hui en usage : elle en eut deux fils, Alphonse et Ferdinand, qui furent malheureux ; elle revint en France, étant maltraitée en Espagne, et après son décès fut enterrée aux Cordeliers, à Paris. 4° Marguerite fut promise à Henri, fils aîné de Henri, duc de Brabant, lequel s'étant fait moine avant de l'épouser, elle fut donnée à son puîné, Jean, qui devint duc de Brabant; elle mourut en travail de sa première couche. 5° Agnès, la dernière des cinq, fut jointe avec Robert, deuxième duc de Bourgogne, d'où il sortit une belle lignée. De fils il eut : 1° Louis ; il lui avait procuré l'alliance de Bérengaire, fille d'Alphonse, dixième roi de Castille, et d'Ioland d'Arragon, qui lui eût été fort avantageuse, vu que le Castillan, du consentement de ses frères et de ses États, avait à cette fille la succession du royaume, et que tous les seigneurs lui en avaient rendu hommage du vivant de son père ; mais il mourut âgé de seize ans, et fut enterré à Royaumont, où Henri, troisième roi d'Angleterre, comme vassal de France, aida à porter son cercueil sur ses épaules. Par sa mort, 2° Philippe, second fils, devint l'aîné, et succéda à la couronne. 3° Jean, à cause qu'il naquit à Damiette, durant la prison de son père, et la tristesse de sa mère, surnommé Tristan, fut marié à Ioland, fille aînée d'Eudes de Bourgogne et de Mahaud de Bourbon, comtesse de Nevers, en vertu de quoi il prit le titre de comte de Nevers. Il n'en eut point d'enfants, et mourut de maladie pestilente au voyage d'Afrique, quelques jours avant son père. Il fut enterré à Saint-Denis. 4° Pierre, qui eut les seigneuries d'Avesnes et de Guise, les comtés de Chartres, de Blois et d'Alençon, autrement du Perche, lequel comté dépendait immédiatement de la couronne, non pas du duché de Normandie, appartenant premièrement toute à une race, mais depuis divisée en deux pour deux branches issues de la même tige. 5° Le plus jeune des cinq fils de saint Louis fut Robert, qui eut pour apanage le comté de Clermont en Beauvoisis, Creil-sur-Oise, et la terre de Gournay, et donna commencement à l'immortelle branche des Bourbons, comme nous le dirons plus amplement en autre lieu.

PHILIPPE III, DIT LE HARDI, XLIV° ROI DE FRANCE.

Le traité conclu entre Charles et le Barbare de Tunis ayant reçu son exécution, nos princes remontèrent dans leurs vaisseaux pour prendre la route de Sicile, la plupart des chrétiens se tenant absous de passer outre vers la Terre-Sainte. Néanmoins Édouard d'Angleterre en attira quelques uns après lui en Syrie ; mais le nombre en était trop petit pour rien exécuter de bon. Édouard y fut assassiné et guérit à grand'peine de sa blessure. Après un an de séjour en ces contrées sans y rien entreprendre, faute de forces, il repassa en Europe. Nos princes, au partir des côtes d'Afrique, cinglèrent vers l'Italie, et dans peu de jours arrivèrent au port de Trapes. Une partie de leur flotte qui n'avait pas levé les ancres sitôt qu'eux fut surprise, proche de là, d'une si furieuse tempête, que les vaisseaux, malgré les pilotes, abandonnés à l'impétuosité des vents, s'entre-choquaient si fort tantôt de côté, tantôt de pointe, qu'ils se brisaient ou s'enfonçaient. A cette infortune s'en joignit une autre plus effroyable : les galères qui étaient dans le port rompirent leurs cordages pour aller achever le désastre. La royale, la plus grande de toutes, laquelle s'appelait Porte-Joie, s'alla horriblement mêler parmi elles, et acheva de tout perdre. Quelques uns furent repoussés sur les côtes de Tunis, et, s'y étant échoués, reçurent des Barbares plus de courtoisie qu'ils n'en osaient espérer. Le retour de ce voyage fut signalé par une fâcheuse suite de calamités. Thibaut, roi de Navarre, mourut à Trapes ; sa femme, Isabelle, fille de saint Louis, chargée de trois deuils, de son père, de son frère et de son mari, succomba à la douleur, et mourut d'ennui.

Philippe vit Palerme et Messine, passa en

Italie et traversa la Calabre ; sa femme, qui était grosse, tomba de cheval et se blessa, de sorte qu'elle périt avec son fruit. Après qu'il lui eut rendu les derniers devoirs, il fut à Rome, où il apprit que le Saint-Siége était vacant par le décès de Clément IV, et que les cardinaux étaient assemblés à Viterbe pour l'élection d'un autre. Cette considération l'obligea de passer par Viterbe, et de voir les cardinaux là dessus. Leur ayant à tous donné le baiser de la paix, il les pria de donner bientôt un chef à l'Église, qui en était dépourvue, il y avait plus de deux ans, sans qu'ils se pussent accorder en la nomination du pape ; mais il fut de retour en France avant qu'ils en eussent fait un, allèrent chercher un Thibaut, natif de Plaisance; de la race des vicomtes, seulement archidiacre de Liége, qui ne pensait en rien moins qu'à eux, étant pour lors dans la ville d'Acre, auprès d'Edouard qu'il avait accompagné. Durant le séjour de Philippe à Viterbe, il fut commis un attentat qui lui causa un grand déplaisir et la haine des Anglais. Henri, fils de ce Richard d'Angleterre qui avait été roi des Romains, fut assassiné dans l'église, presqu'à ses côtés, par Guy de Montfort, et toutefois les Anglais, qui n'avaient pas vu le fait, croyant qu'il l'avait laissé échapper, lui en voulurent toujours grand mal, et à son oncle Charles, qui priva le meurtrier des charges et des terres qu'il lui avait données, et Philippe le poursuivit si vivement, qu'il le fit condamner depuis, par le pape, à une prison perpétuelle. Ce meurtre montra bien que l'assassinat commis dans Acre sur Edouard provenait du même personnage, qui, après diverses aventures, tomba enfin entre les mains des Anglais.

Etant arrivé en France, Philippe porta les os de son père sur ses épaules dans le sépulcre, puis s'achemina à Reims, où il se fit sacrer par l'évêque de Soissons, le siége archiépiscopal étant lors vacant, le 15, ou, selon d'autres, le 30 d'août de l'an 1271, et de là fit une cavalcade par le pays d'Artois, à l'instance du comte Robert, son cousin, qui désirait le traiter dans son pays, et qui avait eu l'honneur de porter devant lui, à son sacre, comme c'est la coutume, l'épée de Charlemagne qu'ils nomment Joyeuse.

Les premiers qui troublèrent la paix dont la France jouissait au dehors et au dedans en furent bien châtiés. Le comte d'Armagnac voulait forcer Girard, de l'île Jourdan, seigneur de Casaubon, de lui rendre hommage de quelques fiefs que l'autre disait ne dépendre que du duché de Guienne. Les procédures, selon la licence ordinaire de ce temps-là, se firent par les armes ; le frère du comte y fut tué, et le comte, ayant amassé ses amis, dont Raymond-Bernard, comte de Foix, son beau-frère, était le plus puissant, poursuivit chaudement Girard, lequel, ne se tenant pas assuré chez lui contre une si grosse force, se retira dans un château appartenant au roi, croyant que le respect de leur souverain les arreterait de passer outre. Ils ne laissèrent pourtant pas de l'assiéger dedans, et le pressèrent si vivement, que, voyant la place tantôt forcée, il se sauva par une poterne. Cependant ils entrèrent dedans, et massacrèrent, de rage de l'avoir manqué, les gens du roi, indifféremment avec les siens. Cette nouvelle apportée à la cour, le roi, irrité de cette audace, lève une grande armée pour s'en venger. Le foudre alla tomber sur le comte de Foix, qui, pour être le plus puissant, fut estimé le plus coupable. Le comte, serré de près, supplia le roi de lui pardonner, et remit sa personne, sa femme et tous ses enfants à sa discrétion. Il fut lié et mené en prison à Beaucaire, où, par un an de captivité, il expia sa faute.

Une autre brouillerie troubla ces contrées-là presqu'en même temps : Gaston de Moncade, noble, vaillant et redouté chevalier, beau-père du comte de Foix, et seigneur de Béarn, étant, pour quelques unes de ses seigneuries, vassal d'Édouard d'Angleterre, avait refusé de le suivre dans la croisade dernière, pour quelques griefs qu'il disait en avoir reçus ; c'est pourquoi Édouard, revenu par deçà, le fit ajourner de comparaître devant son sénéchal de Saint-Sever. N'y étant pas comparu, mais, au contraire, ayant retenu prisonnier un des gens de ce roi, le sénéchal ordonna que ses terres seraient saisies. Gaston se plaça sous la protection du roi, et l'affaire fut disputée par plusieurs formalités, dans la cour de Guienne ; enfin on en vint aux armes, après quoi l'intervention de Philippe rétablit Gaston en la grâce de l'Anglais, mais après seulement qu'il eut demandé très humblement pardon, à genoux, la corde au cou, et rétracté en pleine assemblée les injures qu'il avait proférées.

Grégoire, élu pape, s'avisa de refaire un empereur, car il n'y en avait point, ou plutôt un vicaire, afin que désormais cette couronne, venant encore plus particulièrement de sa main, dépendît tout à fait de la sienne. Pour cet effet, il manda aux électeurs qu'ils eussent à en élire un, sous des griêves comminations, s'ils y manquaient, d'excommunier les uns et d'interdire les autres. Rodolphe, comte d'Hasbourg, fut nommé, et l'alla trouver à Lausanne, lui cédant absolument l'Exarchat et la Romagne, à condition de certaine rente; mais refusant de passer en Italie, pour ce, disait-il

à ses amis, qu'on y avait toujours vu les entrées des empereurs triomphantes, et les sorties misérables et funestes. On peut nommer ce Rodolphe la tige de la maison d'Autriche. Outre cela, le pape souhaitait un concile, et pour les affaires du Levant, et pour celles de l'Église; c'est pourquoi il s'achemina en France. Philippe lui alla au devant, et comme il lui avait accordé l'an précédent que Lyon serait le lieu d'assemblée, il lui bailla trois fortes places autour, et des gardes pour sa sûreté. Jamais séance de concile n'a été si remplie; il s'y trouva cinq cents évêques et mille autres abbés, prélats ou docteurs, et l'on y vit des ambassadeurs même de Tartarie. Il y fut ordonné qu'incontinent après le décès du pape, les cardinaux seraient enfermés étroitement avec peu de vivres, jusqu'à temps qu'ils en eussent élu un autre; cette clôture s'appelle conclave, afin que le siége romain ne fût plus vacant par leurs dissentions si longtemps qu'il l'avait été. Plusieurs confréries furent abolies, et les ordres mendiants réduits à quatre. Il fut accordé que, pour les affaires du Levant, on leverait, six ans consécutifs, la dîme des revenus de l'autel, afin de recouvrer la Terre-Sainte et l'empire des Grecs, où le pape s'offrait d'aller en personne, comme général de la croisade. Michel Paléologue, empereur de Grèce, bien averti qu'on traiterait aussi du recouvrement de cet empire par les poursuites de Baudouin, s'avisa d'un bon moyen pour rompre ce coup. Il demanda permission de se trouver à ce concile, et y étant venu accompagné d'un grand nombre de prélats de son obéissance, déclara, par sa confession, que le Saint-Esprit procédait également du Père et du Fils, se soumit à l'Église romaine, avoua sa primauté sur les autres, et promit de permettre à ses évêques d'y interjeter leurs appels.

La France vit lors les commencements ou les semences de trois furieuses et sanglantes guerres en Italie et en Espagne contre les Navarrois rebelles, l'orgueilleux Castillan et le perfide et cruel Arragonais; celle de Navarre en enveloppe deux. Henri de Champagne, frère de Thibaut II, et après lui roi de Navarre, n'ayant laissé d'enfants mâles qu'une fille âgée seulement de deux ans, nommée Blanche, en avait ordonné la régence à sa mère, Blanche, fille de feu Robert, comte d'Artois, frère de saint Louis, lui recommandant soigneusement qu'elle ne la mariât qu'en France. Trois partis se formèrent aussitôt dans l'Etat : la mère souhaitait d'envoyer sa fille en France pour l'y faire nourrir selon la volonté du feu roi. Les États du pays s'y opposaient, divisés en deux factions; l'autre s'intéressait pour Alphonse, roi de Castille. Ces deux rois recouvrirent chacun leurs prétentions de quelque couleur; celui-ci disait avoir droit sur la Navarre; celui-là remettait en jeu l'adoption qu'autrefois Sanche-le-Fort avait faite de Jacques, son prédécesseur. Les propositions de tous deux furent examinées dans les Etats, et nullement répondues. Cependant le Castillan, qui se fiait plus en ses forces qu'en ses raisons, fait entrer dans le royaume son fils Ferdinand, qui prend Viance, s'empare de Mendavie, et met tellement l'effroi partout, que les seigneurs ne trouvent point de meilleur remède que de traiter avec Pierre, infant d'Arragon, pour l'opposer à Ferdinand; et pour l'y obliger, lui promettent leur infante pour son fils aîné, ou, au cas qu'ils ne pussent pas accomplir ce mariage, cent quarante mille marcs d'argent. La reine, pour les empêcher de tenir cette parole contraire à son intention et à celle du feu roi son époux, se sauve en France avec sa fille. Philippe la reçoit elle et son royaume en sa protection, traite dès lors, par promesses, du futur mariage de l'infante avec Philippe, son aîné, et commet en même temps un chevalier de prudence reconnue pour le gouvernement de Navarre, nommé Eustache de Beaumarest. La puissance de son maître fit retirer pour un temps les armes de Castille, et ses soins continrent un peu les factieux; mais l'ambition castillane, de nouveau renflée par les pratiques des Almoravides, se mit bientôt à décrier son administration par diverses pratiques, et la rendit si odieuse que ceux de la Navarre, de Pampelune se déclarèrent contre lui par une sédition ouverte. La punition suivit de bien près. Robert d'Artois et Imbert de Beaujeau, connétables de France, s'avancèrent avec vingt-cinq mille hommes vers le port de Cise, qui est le passage de Saint-Jean-Pied-de-Port. N'y pouvant passer, ils tournèrent à la gauche, et, marchant par l'embouchure de la vallée d'Aspe, en Béarn, s'en allèrent assiéger Pampelune. Les attaques en furent si chaudes, que les Almoravides, désespérant de les plus soutenir, s'évadèrent la nuit vers le roi de Castille, qui était à sept lieues de là avec ses troupes. Les bourgeois, délivrés des auteurs de la faction, demandèrent à capituler; mais, tandis que le connétable traitait avec eux, l'infanterie gasconne, poussée du désir de butiner, entra dans la ville par escalade, et, malgré les ordres et les défenses des chefs, la saccagea comme une place de Sarrasins, tuant, violant, pillant, et, après ces cruautés, mettant le feu dans les plus beaux édifices, entre lesquels furent la Chambre des comptes, avec la plupart des enseignements de Navarre. Ainsi, hormis sept châteaux, tout fut réduit

dans le devoir, et le comte d'Artois demeura là pour châtier les mutins et contenir le pays, dont le Castillan, épouvanté, commença de craindre que nos armées ne passassent jusque chez lui.

On vit alors surgir une de ces fortunes merveilleuses qui étonnent et mécontentent les peuples quand elles ne sont pas justifiées : c'était un certain Pierre de la Brosse, élevé par Philippe au rang de son chambellan et favori. Le roi vida tous ses coffres pour l'enrichir, honora ses parents des plus belles dignités, des plus honorables alliances, en un mot partagea son autorité avec lui ; mais quoi que le roi lui donnât, il ne sut lui attirer la bienveillance de la cour. Ainsi, comme il arrive aux favoris, il avait tout le monde pour ennemis couverts, et personne pour ami. Il ne manquait pas de ruiner par ses subtilités ceux qu'il croyait nuisibles à sa grandeur, jusque-là qu'il s'en voulut prendre à la reine pour ce qu'il avait peur qu'elle n'eût meilleure part que lui dans les bonnes grâces de son maître, et s'efforça par d'étranges artifices de la rendre non seulement odieuse, mais encore criminelle auprès de son époux. Elle était perdue si, par bonheur, les perfidies de ce méchant n'eussent été découvertes. Un certain messager, passant par l'abbaye de Saint-Pierre-de-Melun, tomba malade, et, se voyant proche de la mort, bailla à l'abbé une lettre, avec recommandation très expresse de la rendre entre les mains propres du roi, non d'aucun autre. Le religieux s'acquitta fidèlement de cette commission ; le roi lut les lettres et les communiqua à son conseil étroit. Le contenu n'en fut point révélé, mais le cachet de La Brosse, apposé à ces lettres, fit bien juger qu'elles contenaient quelque énorme trahison ; presque aussitôt il fut saisi, et, dans peu de jours après, pendu au gibet, en présence des ducs de Bourgogne, de Brabant et du comte d'Artois, l'an 1277, et la France célébra son supplice par des réjouissances publiques. Philippe s'apprêtait de passer en Espagne et faisait avancer ses troupes, lorsque le pape, Nicolas III, de la maison des Ursins, acheté par l'or de Castille, et, de son inclination, jaloux du bonheur des Français, lui envoya défendre de paser outre, et fit gronder contre lui les tonnerres de l'Église prêts à éclater s'il ne se désistait de son entreprise. Le bon roi en fut si intimidé, que, pour lors, il ne songea plus à ce dessein et s'en retourna comme vaincu.

Mais ce pape ne pensait qu'à désobliger la maison de France, à cause de la haine qu'il portait à Charles d'Anjou qui nageait dans un cours de grandeurs et de prospérités. Le pape lui ôta le vicariat de l'empire, charge qui lui donnait puissance sur toute l'Italie, apportant pour excuse qu'il y avait un empereur légitime, lequel ne voudrait pas entreprendre le recouvrement de la Terre-Sainte, tandis qu'il tiendrait cet Etat. Pareillement, il le démit de la dignité de sénateur, et se la transporta à soi-même, pensant que par ces outrages il obligerait Charles à commettre quelque escapade, qui lui donnerait prise de l'excommunier et de le priver ouvertement du royaume : il l'en avait déjà privé secrètement, le déférant à Pierre d'Arragon, et le sollicitant à le répéter comme y ayant droit de par sa femme qui était fille de Mainfroy, sans se soucier beaucoup s'il condamnait par là les actes de ses prédécesseurs Urbain et Clément, et le décret du concile de Lyon. L'Aragonais ne se pouvait résoudre d'accepter cette proposition; mais sa femme, respirant la vengeance de la mort de son père, l'aiguillonnait vivement; et Jean Porchyte, seigneur sicilien qui avait été banni par Charles, le pressait encore, tant qu'à la fin ils le firent consentir. Ce Porchyte, ainsi nommé de l'île de ce nom de laquelle il avait été seigneur, s'étant déguisé en cordelier, moyenna par ses allées et venues une étroite ligue entre le Grec et l'Arragonais, et, se glissant dans les villes et dans les meilleures maisons de Sicile, à la faveur de son capuchon, anima les peuples à secouer la domination étrangère, à quoi ils se portèrent d'autant plus volontiers, que les Français, d'humeur un peu libre, abusaient insolemment de leurs femmes. Cette conspiration, cachée deux ou trois ans, fit à la fin son effet. C'est merveille comme une telle trahison fut si secrètement conduite que le roi de France n'en découvrit jamais rien. Cependant la mine joua, et les nouvelles lui furent apportées que tous les Siciliens, le jour de Pâques, au premier coup de vêpres, avaient, par toute l'île, en moins de deux heures, égorgé les Français de tout âge et de tout sexe avec tant de rage, que les moines avaient assommé les moines, et les prêtres immolé les prêtres sur les autels ; voire même que ces peuples dénaturés avaient massacré de leurs propres filles qu'ils avaient données en mariage à quelques uns des Français, celles qui se trouvaient grosses de leur fait. A ce coup inopiné, Charles, craignant tout et ne sachant à qui se fier, ne perdit point courage, mais s'en alla à Rhèges, et, amassant ce qu'il put de troupes, mit le siége devant Messine. L'horreur du crime et la présence du roi effrayèrent d'abord ces parricides; d'autre part, le roi de France avait envoyé un grand secours à son oncle, sous la conduite du comte d'Alençon, et le pape, ami des Français, avait lancé sur eux toutes les censures apostoliques ; de façon

que la Sicile, se voyant exposée à la vengeance des hommes et aux foudres du ciel, se fût soumise à demander pardon si elle eût osé l'espérer. Charles, cependant, pressait Messine qui s'en allait réduite aux abois. Quoi qu'il en soit, durant que ce siége tirait en longueur, le roi d'Arragon arriva avec sa flotte. Les affaires changèrent bien alors de face : la repentance des Siciliens, qui ne procédait que de la crainte, se changea en un plus grand endurcissement; Charles ne l'attendit pas et se retira en Terre-Ferme : il lui arrivait tous les jours des renforts; la noblesse française, mortellement irritée du meurtre de Sicile et de la perfidie arragonaise, filait incessamment à son secours. Mais ce n'était rien au prix de cette levée de boucliers que fit son neveu Philippe pour l'assister. Robert d'Artois, les comtes de Bourgogne, de Boulogne, de Dammartin, de Joigny, les seigneurs de Montmorency et mille autres renommés chevaliers y menaient chacun de si belles troupes, que celles des ennemis n'osèrent jamais paraître devant eux, et se retirèrent dans leurs forteresses, toutes prêtes à les abandonner si on les pressait, laissant la Sicile, qui remarquait leur faiblesse, tout ébranlée de crainte, et méditant, en faveur des Français, une seconde perfidie pour racheter la première. En cette extrémité, l'Arragonais s'avisa d'une rare fourbe pour détourner le torrent qu'il n'eût su arrêter. Il connaissait la générosité des Français qui se piquent de braves et mettent le haut point d'honneur dans les combats de champ clos; de plus, il savait que Charles haïssait sa personne mortellement, et, pour ce sujet, il présumait que, s'il lui proposait un défi au lieu d'une bataille et d'une longue guerre, il l'accepterait avidement, et cependant laisserait écouler les occasions de se prévaloir de ses grandes forces; il trouva donc à propos de lui envoyer un cartel.

Charles, emporté de passion de voir son ennemi en tête, pour s'en venger de sa propre main, ajouta foi à ce cartel et l'accepta; restait d'assigner le lieu : la Sicile et l'Italie étaient suspectes à l'un et à l'autre; l'Arragonais, afin de le reculer bien loin de ses affaires, proposa la place de Bordeaux, lieu d'ami commun, et, pour journée, le premier du mois de juin de l'an ensuivant, dont Charles, par une seconde folie, demeura d'accord; il choisit cent chevaliers et s'achemina à Bordeaux, tant il était persuadé qu'il y allait entièrement de son honneur. Toute la terre attendait là avec impatience le fameux et mémorable combat de deux grands rois et de l'élite des seigneurs de la chrétienté, où la vaillance et l'adresse devaient montrer tous leurs efforts. Le jour dit, Charles se rendit bravement sur la place avec sa troupe; mais son ennemi, arrivé en même temps dans la ville, non pas en roi ni en chevalier, ains sur des chevaux de poste, travesti en valet, accompagné seulement de trois gentilshommes qu'il faisait passer pour ses maîtres, s'alla cacher dans une hôtellerie, tandis que Charles, ayant les armes sur le dos, se tenait avec les siens sur le lieu d'honneur; après qu'il l'y eut attendu jusqu'à nuit fermée, il s'en alla prendre acte de sa comparution de Jean de Grailly, gouverneur de Bordeaux et sénéchal de Guienne pour le gouverneur d'Angleterre, puis se retira dans son logis. Aussitôt l'Arragonais, qui n'épiait que l'heure qu'il se fût retiré, vint se présenter aussi au sénéchal, et lui exposa qu'il ne s'était pas trouvé sur le lieu, pour ce qu'il n'y avait pas de sûreté pour lui à Bordeaux, à cause que Philippe, roi de France, y était, et puis lui laissa ses armes pour marque de ce qu'il avait tenu sa parole.

Tandis que les deux princes étaient hors d'Italie pour ce prétendu combat, ils y avaient chacun leurs lieutenants, Charles, son fils, prince de Salerne, nommé comme lui, et surnommé le Boiteux, jeune homme plein de fougues martiales, mais peu avisé, et qui se voulait plutôt gouverner par son propre sens que par les sages conseils des comtes d'Artois et d'Alençon, qui étaient demeurés auprès de lui; Pierre, sa femme Constance, que les Siciliens considéraient comme leur dame légitime, et qui, plus courageuse et non moins fine que lui, avait dressé une puissante flotte sous la conduite de Roger de Loro, qui ne perdait pas le temps. Les ennemis ayant triomphé, deux cents gentilshommes français eurent la tête tranchée. Quatre jours après ce malheur, Charles arriva à Naples, tout éperdu de ce nouveau revers. Son courage ne se rendit pas à ces adversités; il se roidit contre sa fortune, et, courant de ville en ville, pour assurer les cœurs de ses sujets, et faire les préparatifs d'un second siége de Messine, témoignait qu'une si rude secousse ne l'avait pas mis à bas. Mais, comme il était cassé de vieillesse, et miné par les travaux et les ennuis de tant de si mauvais succès, il ne put résister à la mort : elle l'emporta de ce monde, âgé de soixante-six ans, le 7 de janvier de l'an 1285. Il fut enterré dans la grande église de Naples.

Charles de Valois, fils du roi Philippe, fut proclamé roi d'Arragon. Pour le mettre en possession de ce nouveau domaine, il convoqua toutes les forces de France, assignant le lieu d'assemblée générale à Narbonne, où il se trouva au mois d'avril avec ses deux fils, tous deux couronnés rois, l'aîné, Philippe, de Navarre, et Charles, puîné, d'Arragon. Quatre-

vingt mille hommes de pied et vingt mille hommes d'armes s'y rendirent par terre, et six-vingts galères ou gros vaisseaux bien équipés se trouvèrent au port.

Les commencements de cette entreprise réussirent à souhait. Jacques, roi de Majorque, frère de l'Arragonais, pour ce qu'il était en furieuse discorde avec lui, vint trouver Philippe, lui fit offre de son service, et lui mit Perpignan entre les mains. A sa persuasion, on alla assiéger Gênes, laquelle fut si rudement assaillie qu'elle capitula, et promit de se rendre dans trois jours. En ces entrefaites, l'Arragonais revenait d'Italie, accompagné des meilleures troupes de la Sicile, et menant avec lui son prisonnier, Charles le Boiteux. Les Genois, ayant reçu de ses avis, se repentirent de la parole qu'ils avaient donnée aux Français, et pensant les faire surprendre, allumèrent un falot au plus haut de leurs clochers, pour en donner le signal à leur prince. Philippe, s'étant aperçu de leur fourbe, fit sonner l'assaut de toutes parts, sans plus différer. La résistance des habitants ne fut pas grande, mais le meurtre en fut excessif; ame vivante n'évita la fureur du glaive que ceux qui se purent cacher, attendant qu'elle fût passée. Un vieux chevalier, nommé le Bâtard de Roussillon, s'étant sauvé au haut d'un clocher, s'y défendit si vaillamment, que le roi commanda qu'on lui sauvât la vie. Après cette expédition, on alla mettre le siége devant Gironne, unique place qui restait au prince excommunié en ce pays-là. Raymond de Cardonne en était gouverneur, lequel, pour avoir la gloire de conserver au moins cette ville à son maître, se défendit si bien, que le siége dura plus de trois mois. Les murailles étaient bien fortes, flanquées de hautes tours, et remparées de bons fossés, ses habitants résolus à toute extrémité, et sa garnison renforcée de la perte des autres villes et de la noblesse de la campagne, retirée là dedans: mais tout cela ne fit pas tant durer le siége que les trahisons de Roger Bernard, par sa femme Marguerite, fille de Gaston, seigneur de Béarn, et de son chef, comte de Foix, qui était parent de ce Raymond de Cardonne; car il conférait avec lui tous les jours, lui donnait avis des entreprises du roi, et faisait glisser des vivres dans la ville autant qu'il pouvait, de manière que le siége traînant en longueur, notre armée se pensa consumer tout à fait, non seulement par les furieuses sorties que le gouverneur faisait à son avantage, sur les avis des traîtres, et par les maladies qui, dans un pays chaud et mal tempéré pour le voisinage des montagnes, s'engendrèrent dans notre camp, mais bien plus par faute de vivres. Cependant, malgré tout ce que les Français eurent à souffrir devant la place, ils finirent par la prendre à composition, telle que la fit avoir aux habitants le comte de Foix. L'Arragonais reçut une blessure si grave que la fièvre l'ayant pris, il languit trois mois et mourut après, laissant à son fils aîné, Alphonse, le royaume d'Arragon. Philippe faisant son entrée dans Gironne, on reconnut à leurs pas chancelants, à leurs visages ternis et desséchés, et à leur voix grêle et tremblante, qu'il y avait longtemps que les vivres leur avaient manqué, et que le comte de Foix, qu'on avait envoyé dans la place pour capituler avec eux, avait bien trahi le roi de leur faire obtenir de si favorables articles, vu qu'ils étaient réduits à telle nécessité, que si l'on ne leur eût ouvert les portes de leur ville pour aller chercher du pain, ils périssaient tous de faim dans trois ou quatre jours.

L'intempérance, vice des Français, et les fatigues du siége de Gironne, jointes aux brouillards et aux pluies continuelles, précédés par des chaleurs étouffantes, avaient tellement altéré les corps de la plupart de nos soldats, qu'à peine la dixième partie était exempte de maladies dangereuses, qui n'épargnèrent pas même les chevaux. Pour ce sujet, le roi, voyant la plupart de ses gens traîner par les rues ou languir dans les haies, et presque toute sa noblesse démontée, ordonna bonne garnison dans Gironne, et quelques autres places, puis reprit le chemin de la France par le Pas-de-l'Écluse, atteint lui-même d'une semblable maladie. La difficulté des chemins, la froideur des neiges qui commencèrent de bonne heure dans les montagnes, c'était sur la fin de septembre, les continuelles attaques des montagnards, et l'agitation de la litière dans laquelle on le portait, rengregèrent si fort son mal, qu'il alla finir ses jours à Perpignan, la quinzième année de son règne, la quarantième de sa vie, et le sixième jour du mois d'octobre de l'an 1285, année remarquable par la mort de quatre puissants souverains; savoir: de celui-ci, du pape Martin, de Charles de Sicile et de Pierre d'Arragon. Nos garnisons, sitôt qu'elles eurent nouvelles de son trépas, capitulèrent avec les Arragonais et repassèrent les monts, abandonnant pour la mort de leur prince ce qui avait tant coûté d'hommes et d'argent aux Français; tant les royaumes, que l'ambition estime le souverain bien, sont peu de chose, qu'ils se perdent ou gagnent par le trépas d'un seul homme!

Je n'ai point remarqué d'action particulière par laquelle Charles ait pu gagner le surnom Hardi, qu'on lui attribue; il est vrai qu'il était vaillant de sa personne, mais il n'avait pas la fougue violente qu'on nomme har-

diesse; son esprit était doux et possible trop simple et trop faible, car il fut assez longtemps le jouet de son favori La Brosse, dont les trahisons trop manifestes lui eussent bien dû apprendre à se défier; néanmoins il n'en fit point son profit; au contraire, pendant qu'il croyait trop légèrement aux paroles de l'Arragonais, qui lui assurait que son préparatif de guerre était contre les infidèles, il aida, en quelque façon, à endormir son oncle, et lui-même se laissa duper.

PHILIPPE IV, DIT LE BEL[e], XLV[e] ROI.

L'agréable présence et la beauté de visage donnèrent à ce prince le surnom de Bel; sa naissance et la fortune lui acquirent deux royaumes. Il avait pris la couronne de celui de Navarre, à Paris, le seizième d'août de l'an 1284, en accomplissant le mariage dès longtemps projeté avec l'infante Jeanne; cette année, il prend la couronne de ses ancêtres à Reims, et se fait sacrer par l'archevêque Pierre Barbet. Il n'était encore âgé que de dix-sept à dix-huit ans, si vous comptez sa naissance en l'an 1268, ou, si vous la remettez plus probablement à deux ans au delà, il approchait de vingt. Un docteur en théologie, nommé Gilles, avait formé sa jeunesse des plus beaux préceptes de la morale et de l'étude des bonnes lettres, pour l'amour desquelles il honorait beaucoup son Université de Paris.

Il établit à Paris un parlement sédentaire, devant se tenir deux fois par an, l'un à Noel, et l'autre à la Pentecôte ou à la mi-août; chaque séance était de deux mois; il logea cette célèbre assemblée dans ce magnifique palais qu'Enguerrand de Marigny lui fit bâtir, dont nous avons encore aujourd'hui quelques restes de beaucoup embellis et rehaussés par les rois suivants.

Les vassaux du Bel, avertis de son avènement à la couronne, vinrent aux baisemains; le conseil n'y voulut pas recevoir Guy de Dampierre, comte de Flandre, qu'il n'eût auparavant procuré envers la noblesse et communautés de son pays la ratification de la paix de Melun, faite avec eux du règne de saint Louis, l'an 1255. Les ambassadeurs du roi y furent envoyés avec lui pour cela, lesquels, ayant assemblé les états dans la ville de Bruges, la firent confirmer avec beaucoup de peine; mais il y en aura encore bien plus à la faire tenir. Édouard, roi d'Angleterre, y vint aussi rendre ses hommages de la duché de Guienne, et remporta pleine satisfaction de la franche amitié et de bonne volonté que Philippe lui témoigna à maintenir la paix entre les deux couronnes. Durant cette bonne intelligence, l'Anglais, afin d'obliger la maison de France, s'employa à moyenner la liberté de Charles le Boiteux, que le roi d'Arragon avait amené de Sicile en Espagne, de peur que les Siciliens n'exécutassent la sentence de mort qu'ils avaient donnée contre lui, en représailles de celle de Conradin. Les ambassadeurs d'Angleterre ayant fait plusieurs voyages sur ce sujet, enfin les deux rois s'abouchèrent à Oléron, en Béarn, pour traiter sérieusement de la liberté du prince Charles; mais ils ne purent parvenir à une conclusion définitive qu'après de nouvelles difficultés qui s'arrangèrent seulement lorsque les rois Edouard et Alphonse furent assemblés au village de Campfranc, dans les Pyrénées. Il fut convenu que si dans trois ans Charles ne pouvait obtenir que le pape reçût les Arragonais à hommage de la Sicile, et que le prince de Valois renonçât au royaume d'Arragon, il se rendrait prisonnier au même endroit d'où on l'avait tiré. Cet accord, bâti avec tant de peine, ne dura guère; Charles, délivré, repassa en Italie, et, pour gratifier le pape, se rangea du parti des Guelfes. De là il s'achemina à Rome, d'autres disent à Pérouse, où le pape, le dispensant du serment qu'il avait fait à Campfranc, le couronna roi de Naples et de Sicile, et le renvoya mettre ordre aux affaires de son État. Étant arrivé sur ses terres, il fit d'entrée un coup de souverain, mais un peu hors de saison; il confisqua tous les biens des hospitaliers et templiers, en punition de ce qu'ils avaient prêté serment au roi de Chypre. Ce rigoureux édit offensa beaucoup de monde; Jacques d'Arragon fut grièvement indigné de ce que, contre le traité, il avait repris le titre de roi de Sicile; soufflant le feu et jetant du bois dans la flamme, il pensa exciter une rébellion en Calabre, et, n'eût été notre armée, il s'en fût saisi par ses pratiques, comme son père avait fait de la Sicile. Les deux armées étant vis à vis l'une de l'autre, on espérait un dur et horrible chamaillis; mais les Siciliens, à la première démarche de nos bataillons, prirent la fuite vers leurs vaisseaux, de si bonne heure, que les traits mêmes ne les purent atteindre. Néanmoins, comme s'ils eussent été victorieux, ils allèrent assiéger Caiète, pensant au moins faire diversion d'armes. Robert d'Artois se promettait une victoire assurée; mais, s'étant dépité pour quelques mécontentements, il se retira en France avec la noblesse qui l'avait suivi. En repassant par Florence, il fut prié, par les habitants, de leur prêter secours contre ceux d'Arezzo et autres Gibelins de la Toscane, armés pour demander vengeance de la cruelle mort du comte Hugo-

lin de Pise et de ses enfants, massacrés par les Guelfes. Lui, qui ne cherchait que les combats, tint à gloire de leur offrir ses armes. Le combat fut donné, et, les Florentins étant presque tous défaits par les Arezziens, le prince, jusque-là spectateur, chargea avec sa compagnie sur les Pisans si gaillardement, qu'il joncha la campagne de trois mille Gibelins. Ensuite de quoi, pour obliger d'autant plus les Florentins à la maison de France, il leur laissa Aymery de Narbonne, avec cent gentilshommes et une bannière semée de fleurs de lis, augure infaillible du bonheur et de la victoire. Charles ne put jamais rentrer en possession de la Sicile; Frédéric, frère de Jacques, s'en saisit, et, après une sanglante guerre, s'accorda avec lui, environ l'an 1296, lui constituant ce royaume en dot pour une de ses filles, qu'il lui donna en mariage.

Ces changements de fortunes, comme nous venons d'en voir tant et de si divers, sont des effets de la convoitise de dominer, si naturelle en l'homme depuis que, par le péché, il a perdu la souveraineté qu'il avait sur les autres animaux, que les vœux d'humilité ne la peuvent pas même tout à fait éteindre dans les cloîtres.

Ne s'éleva-t-il pas, l'an 1289, un grand trouble en l'église gallicane pour cette passion? Les frères mendiants, usurpant sur les vrais pasteurs l'office de prêcher, d'enseigner le peuple, et, plus est, d'entendre les confessions sans la licence des ordinaires, les prélats et les curés se mirent à déclamer contre eux, et à leur fermer les églises. Le peuple, qui épouse toujours quelque parti, se divisait en factions, qui pour le curé, qui pour les cordeliers; le différend s'échauffant de plus en plus, les hiérarchiques députèrent vers l'Université de Paris des gens qui se plaignirent de ces invasions. La cause, plaidée avec raisons d'un côté, et priviléges et bulles de l'autre, fut décidée en faveur des évêques. Mais le pape Nicolas, qui avait été de l'ordre des cordeliers, sans résoudre entièrement ce débat, permit le confessionnal aux religieux; son successeur Boniface le leur défendit, ordonnant que quiconque se ferait confesser à eux serait obligé de se reconfesser encore à son propre prêtre; mais l'une ni l'autre partie n'acquiesçant pas à ces divers arrêts contre les Universités, les livres et les chaires résonnèrent, près d'un siècle durant, de ces altercations, renflammées encore parce que ce même Nicolas ayant permis aux cordeliers d'avoir du bien en usufruit, dont la propriété serait au saint-siége, ils en devinrent bien plus puissants, et travaillaient industrieusement à tirer vers eux toutes les fondations des fidèles.

Il n'y avait point lors en France de disputes sanglantes.

Environ ce temps-là, Elpis, sultan d'Égypte, reconnaissant que les chrétiens occidentaux ne s'émouvaient plus de la perte de ceux d'outre-mer, lesquels encore ne songeaient qu'à leurs querelles particulières, le patriarche de Jérusalem, les chevaliers teutoniques, ceux de Saint-Jean, ceux du Temple, les Vénitiens, les Pisans, les Génois et quelques autres partis querellant entre eux la souveraineté de la ville d'Acre, seule qui nous restât en Syrie, nonobstant qu'il y eût trèves, prit son prétexte sur quelques injures qu'il disait avoir reçues d'eux, et arma de tout son pouvoir pour la leur ôter, et les mettre ainsi d'accord; et, bien qu'il fût trépassé en chemin, son fils, Mélec Tesseraf, nom qui signifie roi illustre, y mena ses troupes; et, ayant pris cette ville à composition au bout de deux mois de siége, la rasa au niveau, de peur que les chrétiens ne vinssent une autre fois s'y rétablir. Cette prise fut la fin de la guerre sainte et du royaume de Jérusalem, qui dura, à compter depuis Godefroy jusqu'à cette année 1291, deux siècles moins quatre ans.

Qui eût cru qu'une guerre si lointaine en eût engendré une en France? Le pape Nicolas, sur le bruit que le sultan assiégeait Acre, fit publier une croisade par toute la chrétienté; les Français ne s'en échauffèrent pas beaucoup; l'Anglais, qui les pensait endormis par une longue paix, équipe une puissante flotte, semant le bruit partout que c'était pour le secours de ceux d'Acre. Il y avait quelque apparence à son dire, jusqu'à ce que, les nouvelles de la prise de cette ville étant venues, on s'aperçut qu'il ne désarmait point et tenait ses vaisseaux sur ses côtes, toujours armés en guerre. Voici donc des éclairs de la tempête qui se prépare: quelques navires anglais pillent les côtes du Poitou et de la Saintonge, et tâchent de surprendre la Rochelle; mais leur intelligence leur manque. Edouard ne cherchait évidemment qu'un prétexte de rupture. Philippe lui fait ses plaintes par un ambassadeur. Edouard désavoue un grief dont se plaint le roi, sans toutefois en punir les auteurs. De plus, il se fortifie d'amis et d'alliés du côté d'Allemagne, prête 100,000 francs à l'empereur Astolphe de Nassau, pour l'obliger à se ruer sur la France, de son côté, marie sa première fille Éléonore avec Henri, comte de Bar, la seconde avec Jean, duc de Brabant, et pratique par d'autres moyens Amé, comte de Savoie. De plus, pour attirer le comte de Flandre, il lui demande sa fille, nommée Philippe, pour Edouard, son fils et présomptif héritier.

Le roi, pourvoyant d'autant mieux à ses affaires qu'il semblait y penser moins, se résolut de rompre ce dernier coup comme le plus dangereux. Il y parvint, non sans peine, mais avec encore plus de gloire. De l'avis du parlement, qui était lors rassemblé, il ajourna Edouard son vassal de comparaître; mais celui-ci, perdant tout respect, répondit fièrement qu'il renonçait aux terres qu'il relevait du roi de France, et qu'il espérait bien les reconquérir avec beaucoup d'autres, et ne les tenir plus désormais que de son épée. Mais si ses excuses n'avaient su fléchir la justice du roi, ses menaces non plus ne l'intimidèrent point : on procéda contre lui par coutumace tant qu'on le déclara atteint et convaincu de félonie, et fut arrêt de mainmise donné sur son duché de Guienne. Il y avait une armée toute prête pour l'exécuter, que Raoul de Neèle conduisait. Bordeaux ouvrit ses portes; les autres villes en firent de même, et presque toute la province se soumit. Deux choses causaient cette subite révolution : l'effroi de nos armes et le grand nombre de seigneurs et de bourgeois qui tiraient de France telle pension qui leur plaît. L'Angleterre parla bien plus haut pour les levées de deniers qu'Edouard voulait prendre dans cette nécessité, et le pays de Galles, fort sujet à mutineries, à cause de ses montagnes, se révolta ouvertement. Néanmoins cette rébellion ne l'empêcha de lever une armée pour la défense de la Guienne, n'ayant plus désormais à s'assurer que sur ses propres forces.

Or, en même temps que l'on eut nouvelle, en France, du préparatif de l'Anglais amené par Jean de Bretagne et l'amiral Tiptot, on en dressa pareillement un second dont Charles de Valois fut général; mais avant qu'il fût arrivé en Guienne, les ennemis pillèrent l'île de Ré et pensèrent mettre le siége devant Bordeaux. Toutefois le connétable qui était dedans les rembarra de sorte qu'ils allèrent éprouver leurs forces ailleurs. Ils prirent d'emblée toutes ces petites villes situées sur la Garonne, et, à force de travail et d'argent, en eurent fait dans peu de jours de bonnes forteresses qui promettaient une longue résistance. Par un même effort, ils se rendirent maîtres de Saint-Sever, et, au moyen de quelques intelligences, de la ville de Bayonne, où ils firent prisonnier le seigneur d'Apremont, qui en était gouverneur. Pendant qu'ils rôdaient devers ces quartiers plus reculés, le prince de Valois arrivé mit le siége devant Rions, et le connétable devant Podensac. Les auteurs du siècle parlent de ces deux siéges comme de fameuses entreprises. Saint-Sever soutint un siége de trois mois avant de recevoir les fleurs de lis; après quoi, toutes les forces anglaises se virent resserrées dans Bayonne. Le prince de Valois s'en revint lors en cour; Robert, comte d'Artois, envoyé à sa place, défit en une grande journée les Anglais, qui avaient pour chef Edmond, frère de leur roi. Ensuite on accorda trèves pour deux ans, et on les renouvela quand elles furent expirées.

En l'an 1296, la France fut attaquée par le comte de Flandre, lequel se croyait libre de la fidélité qu'il avait jurée, puisque sa fille, qui en était le gage, avait fini ses jours; il renouvela alliance avec l'Anglais, et lui promit son autre fille Isabeau pour son fils; ils se jurèrent amitié, intelligence et assistance envers et contre tous, spécialement contre le roi de France, avec lequel ils ne feraient jamais ni paix ni trèves sans le consentement l'un de l'autre. Mais parce qu'il manquait d'argent, il lui en fut envoyé d'Angleterre, dont il arma puissamment, et si encore il eut d'assez bonnes troupes allemandes de l'empereur Adolphe, qui ne voulut pas se trouver en personne à cette guerre. Voici donc le fort et le plus dangereux de la dispute. Le comte envoie déclarer la guerre au roi, par un défi, audace de vassal non encore pratiquée envers les rois de France. Philippe, offensé de cette insolence, le fait excommunier par l'archevêque de Reims, et mettre toute la Flandre en interdit. Les foudres spirituels étaient les avant-coureurs de ceux de la guerre. Toute la noblesse convoquée et la meilleure partie de l'armée entrèrent en Flandre au printemps de l'an 1296, le roi marchant en tête de ce grand appareil. Le Flamand, quoique bien préparé, n'ayant point de forces suffisantes pour lui disputer la campagne, resserra ses gens dans ses plus fortes places, avec ses trois fils Robert, Guillaume et Jean, le premier dans Lille, le second dans Douai, et le troisième dans Courtrai : pour lui, il se tint aux environs de Bruges, prêt à se sauver dedans si le mauvais temps le pressait. C'est donc à Philippe à se battre à cette heure contre des murailles : mais il n'est pas besoin de si grande armée pour un seul siége, il en donne une partie à Robert d'Artois, avec charge de ravager le plat pays, et d'empêcher que les Flamands ne montrent les cornes. Lui, d'autre côté, met le siége devant Lille. Durant qu'il travaillait chaudement, le comte de Flandre s'enhardit et sortit en campagne pour essayer de surprendre l'Artésien, lequel, se tenant ferme sur ses gardes, lui alla de son bon gré présenter la bataille près Furnes. Les Flamands perdirent la journée, avec seize mille des leurs. Les comtes de Beaumont et de Juilliers, conducteurs des troupes impériales, y furent pris. La joie qu'eut le roi Philippe d'une telle vic-

toire se redoubla par une autre bonne nouvelle qu'on lui apporta de Champagne, comment Henri, comte de Bar, gendre de l'Anglais, y étant entré à main armée, avait été si bien frotté par Gautier de Crécy, lequel le roi y avait envoyé, qu'il s'était sauvé en son pays avec sa honte. Cependant la Guienne, cette province inconstante, à l'exemple de Bordeaux, ne s'était guère défendue pour rentrer presque toute sous le joug des Anglais; tellement que le roi Édouard, étant à peu près en repos de ce côté-là, était aussi passé en Flandre au secours de son allié : mais cet échec reçu à Furnes l'étonna de telle sorte, lui et le comte flamand, qu'ils s'enfuirent à Gand, et se trouvèrent presqu'à la veille de perdre la liberté après l'honneur. Lille, ébranlée de cette perte, se rendit à Philippe, et cet exemple fut suivi par toute la Basse-Flandre. Édouard en même temps était rappelé dans son île, pour empêcher que les Français n'y renouassent quelque pratique, de quoi il avait pensé voir l'année d'auparavant un dangereux effet, sous la conduite d'un certain Thomas de Tourbeuille, grandement estimé de lui pour ses fidélités précédentes et très considérables services.

Or, avant qu'Édouard partît de Flandre, vous saurez que le pape Boniface s'était efforcé, par plusieurs ambassades vers les uns et les autres, de réconcilier les deux couronnes. Charles, roi de Sicile, arriva en France, où lui et le comte de Savoie, joignant leurs prières ensemble pour le repos de la chrétienté, obtinrent du roi une trève de deux ans, à la charge que ce qu'il avait conquis en Flandre lui demeurerait toujours entre les mains. Durant ces trèves, les ambassadeurs des deux rois plaidaient chacun ardemment la cause de leur maître devant le pape, qu'ils avaient choisi pour arbitre, lequel, après avoir entendu leurs propositions et articles sur le traité de paix, changeant superbement sa qualité en celle de juge absolu, délégua un cardinal pour signifier au roi de sa part un renouvellement de trèves. Les Français ne s'éloignaient pas de paix, mais ils trouvèrent son procédé si superbe que, dans l'assemblée tenue sur ce mandement, ils obligèrent le roi à répondre, *qu'il était prêt à obéir au siége apostolique pour le regard au spirituel et de son ame; mais quant au régime temporel de son royaume, il ne reconnaissait au dessus de lui que Dieu, et n'entendait se soumettre à personne vivante pour cette administration : ains la manier comme Dieu lui ferait connaître qu'il lui serait utile et dommageable.* Boniface, plus irrité que rebuté de cette réponse, expédia une bulle commandant aux princes de faire paix ensemble, et à Philippe, comme auteur de la brouillerie, de rendre sur-le-champ ce qu'il avait pris tant de la Guienne que de la Flandre. L'archevêque de Reims, qui en fut chargé à Rome, l'ayant apportée, fut mal reçu, et ce téméraire papier lacéré et jeté dans le feu par le comte d'Artois, disant : *Il n'arrivera jamais à roi de France de se soumettre à de si honteuses conditions, ni de recevoir la loi de personne.* Action et réponse dignes d'un prince français.

Dès le lendemain que la trève fut expirée, la Flandre se vit couverte de nos gens d'armes, conduits par Charles de Valois. Robert de Béthune, fils aîné de leur comte, servit de première gloire à nos guerriers; le prince de Valois fit litière des troupes tumultuaires de la populace qu'il avait amassée autour de lui. Après ce premier effort, les villes de Béthune, de Douai et de Courtray, et avec elles presque tout le pays effrayé, craignant de s'envelopper dans le malheur de son comte à qui rien ne réussissait, abjurèrent la foi qu'ils lui avaient donnée. Il ne devait plus pareillement compter les Gantois pour ses sujets, vu qu'ils avaient sous main négocié avec le prince de se ranger immédiatement sous la domination royale. Ce fut alors qu'il pensa mourir de déplaisir, et sachant qu'entre les conditions de leur traité ils s'étaient sans doute obligés à le livrer aux Français lui et ses enfants, il aima mieux tenter la générosité du prince que d'attendre la barbare trahison de ses sujets. C'est pourquoi, après avoir sondé le gué, il l'alla trouver, et, lui ayant baisé les mains comme au frère de son souverain, il lui exposa, dans une harangue, le sujet de sa venue :

« Je ne me présente point devant vous, » dit-il, à la tête d'une armée comme je fai» sais ces jours passés, j'y viens sans suite et » sans armes pour vous avouer que je suis » vaincu, et vous témoigner que je n'ai pas » honte de l'être, puisque je l'ai été par un » prince invincible. Je ne m'excuserai point » sur les conseils d'Édouard pour obtenir un » généreux pardon, quoique ces conseils ne » m'aient engagé dans une rébellion mani» feste. Je n'en puis dire davantage, et je vou» drais en avoir moins fait; mais, comme il » n'est pas en mon pouvoir de rappeler les » choses passées, il n'y a que ma repentance » et votre bonté qui les puissent effacer. Je de» vrai à vous seul la vie et surtout l'honneur, » sans lequel je la méprise; et vous ferez quel» que chose de plus glorieux que tous les au» tres vainqueurs, si vous me relevez de la » main dont vous m'avez abattu. »

Le prince de Valois ayant courtoisement répondu à ces compliments, bien joyeux d'avoir heureusement mis à fin une si grande entreprise, lui promit, sur l'opinion du bon crédit qu'il avait en cour, que le roi lui par-

donnerait, et lui remettrait son pays sous de faciles conditions; sur cette assurance, le comte, prenant avec lui ses deux fils et quarante notables de ses sujets, s'en alla jeter aux pieds du roi pour implorer sa miséricorde; mais il en arriva tout autrement qu'il avait pensé : le roi, ne se tenant point obligé par la parole de son lieutenant, le retint prisonnier lui et les siens, et l'enferma dans Compiègne. Enguerrand de Marigny, qui de ce temps-là entrait en cette haute faveur qui le rendit ministre de Philippe, conseilla cette rigueur à l'endroit du comte, dont le prince de Valois conçut dès lors un sanglant dépit contre lui, ce qui pourrait avoir été cause que le roi ne lui laissa pas le gouvernement de ce pays-là; car, en y allant en personne, l'an ensuivant que l'on comptait 1300, après avoir pris possession du pays, et des otages de Gand et des autres bonnes villes, il y établit gouverneur Jacques de Châtillon, comte de Leuzé et de Condé, frère du comte de Saint-Pol. Le prince, considérant cela comme un affront, se retira en Italie, après avoir épousé Catherine, fille de Baudouin II, empereur dépouillé de la Grèce.

Tout succédant heureusement à Philippe, le comté de Bourgogne se vint aussi réunir à sa grande domination. Othon IV, dit, par diminutif, Othelin, se mit sous la protection du roi, et pour l'obliger plus fort à sa défense, comme aussi pour en tirer cent mille livres dont il avait besoin à payer ses dettes, il donna sa fille avec son comté et seigneurie de Salins en mariage à son second fils Philippe, comte de Poitou. Au même temps que ce comté revint aux fleurs de lis, il fut cédé encore quelques autres droits par l'empereur Albert. Celui-ci s'étant fait élire après la mort d'Adolphe, sans attendre le consentement du saint-siége, le pape refusa de confirmer son élection, ce qui fit si bien penser l'empereur à son salut, que, pour se prémunir de bons amis contre ses entreprises, il rechercha l'amitié du roi de France. Les deux princes se virent à Vaucouleurs en Lorraine, où ils conclurent une alliance qui unit si étroitement ces deux souverains, que les artifices de leurs ennemis ne surent oncques dénouer cette amitié.

Les Flamands derechef coururent aux armes; le gouvernement de Jacques de Châtillon, comte de Saint-Pol, leur était insupportable : il exerçait de trop rudes et fréquentes punitions, essayait de mettre des gens à sa dévotion dans les charges, relevait les châteaux de Courtray et de Cassel, et en bâtissait de nouveaux dans la plupart des villes, afin de les tenir en bride; il forçait encore à faire les corvées, et à contribuer de grosses sommes de deniers pour ses grands ouvrages. Or il arriva qu'à Bruges les artisans se soulevèrent contre les riches à cause de l'énormité des taxes; et d'autant que le gouverneur les favorisait, ils s'en prirent à lui, enfoncèrent la porte de son hôtel, massacrèrent ses gens, et l'eussent assommé s'il n'eût gagné au pied par une porte de derrière. Pierre, tisserand de son métier, que cette tourbe avait tiré de prison où il avait été mis pour ses paroles séditieuses, et Jean Bridan, boucher, marchaient à la tête de ces factieux, et courant par les rues avec des huées effroyables, armés de bâtons, de broches, de haches, et de semblables armes que la fureur rencontre en ces occasions, égorgeaient et pillaient amis et ennemis. Tous les Français qui s'y trouvèrent, ou ceux qui les avaient familièrement hantés, y furent hachés en morceaux; les rues regorgeaient de sang, et partout les murailles, même celles des églises, étaient souillées de ces massacres. Cette rage se communiqua dans peu de jours à toutes les autres villes, hormis à Gand, qui était gouverné par des magistrats créés à la dévotion des Français. Le roi, averti de ce tumulte, voulut y remédier en diligence; mais cependant il s'en excita un en France qui pensa être funeste à sa personne. Il avait levé une armée plus grande qu'il n'eût encore fait, et, pour l'entretenir, affaiblissait d'un tiers l'aloi et le poids de la monnaie courante. Cette invention italienne, donnée par un Florentin, nommé Musciati, mit tant de confusion parmi les marchands et le peuple, déjà chargé de griéves impositions, qu'il se fit une sédition à Paris, tout le monde courant aux armes pour avoir justice par force. L'émeute devint bien plus furieuse qu'on n'eût cru; car les mutins non seulement pillèrent et démolirent deux maisons qu'avait Etienne Barbète, un des partisans, mais s'en allèrent à grande foule devant le temple, où le roi était logé, et se tinrent à l'entour, criant et menaçant, comme s'ils l'eussent voulu assiéger; voire avec tant de fureur que ni lui ni aucun de ses gens n'osaient ni sortir ni entrer. Le roi, ayant sagement laissé durant quelques jours calmer cette fureur, commanda qu'on en prît quantité des plus factieux, et en fit pendre vingt-huit en divers quartiers, et aux portes de la ville, afin de donner de la terreur à ceux qui arriveraient là de diverses provinces, dans lesquelles, et principalement en Normandie, les peuples excitaient d'autres séditions à cause de l'imposition de dix deniers pour livre, laquelle fut trouvée si odieuse, que le conseil, de crainte de plus grand mal, la révoqua solennellement; or, parce que les templiers furent accusés d'avoir trempé dans ces factions, et proféré même quel-

ques paroles trop libres, ou pour l'amour du public, ou pour celui de leurs propres intérêts, car, ayant de grands biens, ils ressentaient ces impôts, le roi leur en voulut toujours depuis, et proposa dans son cœur de se venger d'eux, à l'instigation desquels il croyait avoir reçu l'affront d'être assiégé par des crocheteurs.

Cependant cette armée levée avec tant de frais se va malheureusement perdre en Flandre. Le comte d'Artois, qui la mène, marche vers Courtray, où le comte de Namur avait choisi le champ de bataille avec vingt mille hommes de pied et fort peu de cavalerie, qui lui était restée d'une multitude dix fois plus grande. Entre les deux armées, au lieu nommé Groningue, il y avait un large et profond canal fait pour recevoir l'égout des campagnes voisines et le décharger dans la rivière du Lys, duquel les bords, étant à fleur de terre, ne montraient pas de loin le danger qui était en cet endroit. Les Flamands se placèrent derrière ce canal, où ils creusèrent grand nombre de fossés fort profonds, qu'ils recouvrirent d'un peu de branchages et de terre. Raoul de Neèle, connétable, n'étant pas d'avis qu'on attaquât ces désespérés, et poussant le premier son escadron devant tous les autres, attira après lui le reste de la cavalerie, qui, courant à bride abattue pour aller choquer les Flamands, ne vit point cette fosse à cause de la poussière qu'elle avait élevée. Le premier rang s'y enfonça; le second, le troisième et les autres, comme s'ils eussent eu les yeux bandés, se jetèrent dedans, piquant toujours sans se reconnaître. Il n'en réchappa pas un de ceux qui s'y précipitèrent. Les derniers, s'étant à la fin aperçus de ces dangers, se retirèrent en arrière avec telle frayeur, que, se mêlant parmi notre infanterie, ils en rompirent les rangs et la mirent toute en désordre. Les ennemis, qui n'avaient encore été que spectateurs, voyant les Français plus d'à demi défaits par leur imprudente précipitation, prirent au dessus du canal, et les Flamands, survenant sur ces troupes confuses, en firent un horrible carnage. Toutefois ils n'osèrent les poursuivre et en laissèrent sauver plus de la moitié. Cette funeste journée fut la dixième de juillet, l'an 1302. On compta parmi les morts deux cents chevaliers de marque, desquels était le comte d'Artois, général de l'armée, Jacques de Châtillon, gouverneur de Flandre, le roi de Majorque, Godefroy de Brabant, et son fils, seigneur de Vierson; les comtes de Dammartin, d'Aumale, de Tancarville et d'Aussay; Jean, fils du comte de Hainaut, Raoul de Neèle, connétable de France, Guy, son frère, et Émery, grand-chambellan. Là mourut aussi Guy, comte de Lusignan, par la mort duquel les comtés d'Angoulême, de la Marche et de Lusignan, près Poitiers, revinrent au roi Philippe. En suite d'une si grande victoire, les Flamands secouèrent unanimement le joug, et toutes les villes et places reconnurent le comte de Namur pour gouverneur général du pays, et lors les Gantois, qui ne s'étaient pas encore soustraits, traînant leurs magistrats en prison, lui rendirent pareille obéissance.

Le bruit de ces subites révolutions n'eut pas sitôt frappé les oreilles de Philippe, qu'il fut enflammé de colère : il commanda de nouvelles levées de gens et de deniers, pour aller prendre une vengeance, à jamais mémorable, de l'affront qu'il venait de recevoir. Il se trouva donc auprès de lui, quand il voulut partir, dix mille hommes de pied et mille chevaux, avec lesquels il s'en alla assiéger la foule de Douai; et, toutefois, on ne vit point d'effet d'une si mémorable levée de boucliers; car le comte de Namur étant venu se camper à une lieue près la nôtre, le roi leva le siége et se retira en France, sans qu'il y eût aucun combat ni escarmouche de part ni d'autre. On ne put d'abord comprendre la cause de cette retraite subite, et les Flamands, enorgueillis de leur victoire de Courtray, eurent la présomption de croire qu'ils avaient fait peur au roi, et que, dorénavant, les Français n'auraient plus l'assurance de les envisager. Ils furent pourtant bien désabusés de cette croyance, quand ils voulurent entrer dans le pays d'Artois, car ils payèrent bien chèrement d'avoir brûlé un faubourg : on en tua jusqu'au nombre de douze mille. Avec tout cela, les Flamands ne laissèrent pas d'aller assiéger Tournay; et bien qu'en deux sorties ils eussent perdu près de trois mille hommes, ils s'opiniâtrèrent à le presser davantage. Cette nouvelle obligea le roi de rassembler ses troupes et de s'avancer jusqu'à Péronne. En cet endroit, les allées et venues du comte de Savoie moyennèrent une trève pour un an, et la délivrance du comte Guy, à la charge qu'il obligerait ses sujets à satisfaire le roi.

La trève étant finie, les Flamands ne recommencèrent pas moins leurs insolences; de sorte que le roi s'avança derechef en Flandre avec une armée encore plus grande que la précédente. Ce fut chez eux un cri d'armes général : toutes boutiques fermées et tous métiers cessés; jeunes et vieux, ecclésiastiques et séculiers s'armèrent pour la défense de leur pays. En cette sorte, ils eurent, en peu de jours, une multitude innombrable de combattants avec lesquels ils allèrent à l'encontre du roi. Les deux camps étaient proches l'un de l'autre; celui du roi à Mons-en-Puelle, et celui des Flamands un peu plus bas, environné

de leurs chariots avec des palissades. Les Français allèrent monter de roideur sur ces chariots, et logèrent des arbalétriers dessus, pour les endommager à coups de traits, et enlevèrent du camp les bagages et les vivres. Les ennemis firent tête tellement que, les uns ni les autres ne voulant point céder, la nuit seule put les séparer : nos chefs, de crainte de quelque désordre, firent sonner la retraite pour s'aller reposer; mais les Flamands leur vont bien rendre le change : à la première heure de la nuit, qui était celle de souper, car les armées avaient des heures certaines pour prendre leurs repas, ces brutaux, enragés de ce qu'ils n'avaient plus rien à manger, et que les Français faisaient bonne chère de leurs viandes, sortirent de leurs retranchements et se lancèrent impétueusement dans notre camp. Nos gens, à l'ordinaire, se rafraîchissaient en pourpoint du travail de la journée, et crois même qu'ils soupaient, à la réserve de quelques compagnies qui faisaient assez mauvais guet, lesquelles furent en un moment terrassées par cette fureur ; de sorte que, les uns criant, les autres fuyant parmi les troupes plus reculées, jetèrent un tel effroi dans notre armée, que les cœurs les plus hardis furent surpris d'une terreur subite. Le comte de Valois, tout éperdu, sauta sur son cheval et s'enfuit avec une bande de gentilshommes qu'on estimait des plus courageux. Tout retentissait des hurlements des ennemis, des gémissements de ceux qu'ils égorgeaient et du bruit de ceux qui criaient aux armes. En cette conjoncture, ce fut la vaillance du roi seule qui sauva son armée; il mit l'épée à la main et donna cœur à ceux qui étaient auprès de lui de faire le semblable. Il se fit là un merveilleux combat d'une vingtaine de gentilshommes contre une effroyable multitude d'assaillants : vous eussiez vu ces braves gens rangés en cercle à l'entour de leur prince, ne songer qu'à lui servir de bouclier, et, par des exploits de vaillance incroyables, se faire, devant eux, comme des murailles des corps de ceux qui les attaquaient. Cependant la noblesse, accourant à la file, dégagea le roi ; les Flamands, qui ne le reconnaissaient pas, le laissèrent pour tourner contre ce gros qui les chargeait. D'autre côté, nos gens, s'étant ralliés partout et chassant leur première frayeur, ne faisaient pas tête seulement, mais couraient sus aux Flamands. On ne voyait partout que gens acharnés les uns contre les autres. Guillaume de Juilliers, qui conduisait les Flamands, ayant mordu la poussière, le cœur faillit aux autres chefs, et les Flamands reculèrent et prirent la fuite. Ce fut lors que la force des nôtres, venant à se redoubler, ne cessa point de tuer et de chasser, jusqu'à tant que le roi eût fait sonner la retraite : on compta environ trente-six mille Flamands étendus sur le champ de bataille. Cette bataille donnée près de *Mons-en-Puelle*, le vingt-deuxième jour d'août 1304, coûta trop à la France pour être nommée heureuse : elle y perdit cinq cents gentilshommes et grand nombre de seigneurs ; le comte d'Auxerre, regretté pour ses grandes vertus ; le comte de Sancerre, Jean, fils du comte de Bourgogne, jeune seigneur de l'âge de treize à quatorze ans, qui faisait là son coup d'essai ; Anselme de Chevreuse qui portait l'oriflamme, et tous ces braves chevaliers de Paris, ville alors bien peuplée de vraie noblesse, desquels les plus renommés étaient Hues de Boullé et Jacques Gencians. Celui-ci portait d'ordinaire la cotte d'armes du roi, et fut tué en le défendant devant sa tente. Une si chère victoire n'apporta pas grand profit. Le roi étant allé ensuite mettre le siége devant Lille, les Flamands, s'assemblant derechef de tous côtés, comme des essaims de mouches, se trouvèrent en nombre de soixante et tant de milliers à Bruges, d'où ils allèrent hardiment se camper tout contre les Français, résolus de traiter ou de combattre, et députèrent incontinent vers le roi pour lui demander ou la paix ou la bataille. Le roi, tout étonné d'un tel amas fait si promptement : *N'aurons-nous jamais fini?* dit-il, *je crois qu'il pleut des Flamands* ; et son conseil, lui ayant remontré le danger et le peu d'honneur qu'il y avait d'en venir si souvent aux mains avec une telle canaille, il se laissa persuader d'écouter les députés, et, de plus, accorda que le comte de Savoie et le duc de Brabant fussent arbitres de cette paix ; elle fut conclue et signée par leur entremise.

La guerre contre les Flamands dura environ sept ou huit ans, pendant le temps que dura aussi la mémorable querelle d'entre le roi Philippe et le pape Boniface VIII. Ce pape, comme on sait, avait obtenu la tiare par un vilain subterfuge, en persuadant au bonhomme Célestin de se démettre; après quoi, ayant été élu en sa place, il l'enferma en prison très étroite, de peur qu'il ne vînt à se repentir de sa crédulité, du moins par un cruel et rigoureux traitement. Depuis qu'il fut élu en cette dignité sainte, comme s'il eût été successeur des Césars, non pas des humbles apôtres de Jésus-Christ, il se mit dans la tête et s'efforça de faire croire à tout le monde qu'il avait puissance immédiate de Dieu sur les choses temporelles aussi bien que sur les spirituelles, et qu'en vertu de cette lieutenance il pouvait déposer les princes, les installer et charger de tels commandements qu'il lui plairait, disant qu'il avait les deux glaives de l'Evangile, et qu'il fallait que le temporel fût sujet au spirituel

Enflé de cette présomption, il refusa superbement d'admettre Albert d'Autriche à l'empire, et lui envoya commander de s'en défaire; et, pour montrer qu'il était lui-même empereur, il parut en public ayant la couronne sur la tete, l'épée au côté et les brodequins impériaux dans les jambes, et faisait porter aux processions et cérémonies deux épées nues devant lui. Il eut même l'orgueil de penser faire brèche à l'entière et inviolable majesté de la France. Philippe fut quelque temps sans s'en émouvoir; mais Boniface ayant voulu, de sa seule autorité, créer un évêque dans la ville de Pamiers, et poussé l'audace jusqu'à députer ce même évêque auprès du roi pour lui intimer qu'il eût à entreprendre une guerre en Terre-Sainte, toute la cour, scandalisée de cette insolence, se retint à peine de le châtier sur-le-champ; mais le roi le fit serrer en prison pour y évaporer un peu les vaines fumées de son orgueil. A cette nouvelle, Boniface s'enflamme de courroux, éclate en menaces, crie qu'on a violé le droit des gens, qu'on a commis un sacrilége; il assemble son consistoire pour savoir de quelle sorte il fallait punir cet attentat : mais qu'est-il besoin qu'il en prenne avis? il est résolu d'excommunier Philippe et d'interdire son royaume. Philippe, averti de ce frénétique dessein, lui envoie en ambassade Pierre Flotte, l'un de ses conseillers, lequel, après plusieurs raisons, voyant que Boniface persistait dans ses menaces, prit congé de lui et lui dit en partant : *Souvenez-vous, Saint-Père, que votre epee n'est que de paroles, et que celle de mon maître est d'acier.* Il ne tarda guère ensuite à lâcher toutes les tempêtes du Vatican, déclara le roi excommunié, mit son royaume en interdit, et, par une bulle qu'il inséra depuis dans le sixième des *Décrétales*, lui manda *qu'il devait savoir que, tant pour le spirituel que pour le temporel, il était son sujet; qu'aucune collation de benéfices ne lui appartenait, ni la jouissance durant qu'ils seraient vacants; partant, qu'il déclarait toutes les collations qu'il avait faites, ou qu'il ferait désormais, nulles et de nulle valeur, et dénonçait pour hérétiques ceux qui croiraient autrement.* L'archidiacre de Narbonne, porteur de cette bulle, signifia audacieusement ce décret au roi devant toute sa cour, lui commanda qu'il eût à relâcher l'évêque de Pamiers; et aux prélats et docteurs, de se trouver l'année ensuivante au concile qui se tiendrait à Rome. Le roi fit brûler publiquement cette bulle, et commanda au nonce de déloger en diligence avec cette réponse : *qu'il n'etait sujet du pape pour le temporel, et que les collations et régales de ces bénéfices lui avaient appartenu et lui appartiendraient toujours.* Mais, parce qu'il honorait plus l'auguste caractère épiscopal qu'il ne haïssait Boniface, il délivra l'évêque de Pamiers, puis craignant que, par l'organe de quelques gens superstitieux ou méchants, le pape ne lui vînt à semer des factions dans son royaume, il convoque les prélats et gentilshommes pour s'assurer davantage de leur fidélité. Dans cette assemblée, il exposa en premier lieu les insolents procédés et les ridicules prétentions de Boniface; ensuite il l'accusa d'hérésie, de simonie, d'inceste et d'athéisme, offrant de vérifier par bons témoins qu'il avait eu des enfants de ses deux nièces, et qu'il avait dit que l'ame était mortelle. Tous d'une voix protestèrent qu'ils étaient ses très humbles serviteurs et très fidèles sujets, non d'aucun autre, et, qu'en cette qualité ils n'épargneraient ni biens ni vie pour sa majesté : le seul abbé de Cîteaux, désapprouvant ce procédé, fut mis en prison, de peur qu'il n'en corrompît d'autres. Après cette protestation, les prélats députèrent incontinent à Rome trois ou quatre de leur corps, pour s'excuser de ce qu'ils ne pouvaient sortir du royaume sans le commandement du roi; dont le pape, encore plus courroucé, délégua en France Jean Lemoine, cardinal, natif de Picardie, pour déclarer au roi qu'il le privait de son royaume, et qu'il absolvait ses sujets du serment de fidélité envers lui. Toutefois il avait beau se travailler à exciter des brouilllements en France, pas un Français ne branla ni pour excommunications, ni pour interdits, ni pour artifice, ni par menaces : tant s'en faut, ils approuvèrent généralement l'appel que le roi interjeta au concile futur, excellente bride dont nos rois se servent pour arrêter les entreprises des papes quand ils sont trop violents, et refusèrent d'obéir dorénavant à Boniface et de le reconnaître pour pape, jusqu'à tant qu'il se fût justifié des crimes à lui imputés. Boniface, voyant qu'il ne pouvait entamer cette forte fidélité des Français ni susciter des troubles dans le cœur de l'Etat, ayant réaggravé ses fulminantes, excommunia le roi et ses sujets avec la croix et les reliques jusqu'à la quatrième génération. Il essaya en après de le faire assaillir par les étrangers : pour cet effet, il confirma l'élection de l'empereur Albert qu'il avait jusqu'ici toujours rejetée, et, par une bulle, lui donna le royaume de France. Il le donna aussi à Edouard; mais, comme il fallait le venir prendre pour profiter de la donation, nul d'eux n'osa l'accepter.

Enfin le roi, lassé de tant d'algarades, se résolut de purger la chaire de saint Pierre des ordures de Boniface, et de le dépouiller des habits sacrés pour lui faire son procès dans un légitime concile. Les prélats de France et

quelques uns d'Italie et d'Allemagne se devaient assembler pour ce sujet; mais il se fallait saisir de sa personne; il n'y avait point d'homme plus propre à ce dessein que Sara Colomne, de la maison des cardinaux persécutés par lui, lequel avait été retiré des galères par Philippe, où il était tombé, en fuyant la persécution de Boniface. Il l'envoya donc en Italie, avec Guillaume de Nogaret, gentilhomme de Languedoc, lequel faisait courir le bruit qu'il n'allait là que pour signifier au pape l'appel des Français au concile futur; en effet, il marchait sans aucune compagnie que de dix ou douze, mais il filait par divers endroits trois cents hommes d'armes, tant des compagnies que le comte de Valois aurait laissées en Italie que des Français venus de Calabre, autour d'Anagnia, où le pape était, pour lors, venu passer le temps, comme au lieu de sa naissance, et qu'il chérissait fort. Sara Colomne, d'autre part, avait, en habit déguisé, pratiqué les Gibelins du pays, et gagné les principaux habitants d'Anagnia par de grandes sommes d'argent qu'il prenait des banquiers Petrucci, sur lettres de change, dont le roi lui avait baillé jusqu'à la valeur de cinquante mille écus. Les choses bien disposées, Sara et Nogaret se trouvèrent de grand matin à la porte d'Anagnia; ceux qu'ils avaient gagnés leur ayant donné entrée, ils mirent tous la main aux armes, et, élevant un grand bruit, coururent droit au palais du pape. Les cardinaux et ceux de sa suite se sauvèrent qui çà, qui là; lui, n'attendant plus rien que la mort, se revêtit de ses habits pontificaux, et s'assit dans une chaire, tenant une assurance et gravité la plus forcée qu'il pouvait. Cependant Nogaret, monté dans sa chambre, l'épée à la main, le salua ainsi de la part de son maître : « Je te viens quérir, pour rendre » compte, au concile de Lyon, des crimes énor» mes que tu as commis; » à quoi Boniface répondit : « Tes menaces, méchant Paterin, » ne m'épouvantent pas; les crimes de sacri» lége et de perfidie sont ordinaires à ta race; » et ton grand-père, qui fut convaincu de » l'hérésie des Albigeois, brûlé tout vif, t'a » laissé cet exemple d'attenter sur les person» nes sacrées. »

Nogaret ne lui répondit rien là dessus, sinon qu'il fallait venir; mais le Colomnais, forcené de colère, lui voulait plonger son épée dans le corps; Nogaret se mit au devant et lui retint le bras; toutefois il ne put si bien arrêter ce furieux, qu'il ne le frappât d'un coup de gantelet sur le visage. Les habitants d'Anagnia, touchés de pitié, s'armèrent pour sa délivrance, et contraignirent les Français de le remettre en liberté. Durant trois jours entiers qu'il fut prisonnier, les Gibelins s'étant souvent efforcés de le tuer, Nogaret les en empêchait, et lui disait : « Reconnais comme le roi » de France, qui est si loin de toi, ayant eu » le pouvoir de te prendre, te sait bien garder » contre la fureur de tes ennemis. » De quelque façon que la chose soit allée, il est certain que, lorsqu'il fut à Rome, cet esprit orgueilleux, venant à se représenter l'indignité de l'affront qu'il avait souffert, se troubla d'une frénésie si violente, qu'il se rongea les mains. Sa vie, ses actions et sa mort sont comprises dans cette épitaphe : *Ci gît Boniface, qui entra dans le pontificat en renard, régna en lion, et mourut en chien.* Néanmoins, c'est lui qui canonisa saint Louis.

Nicolas, cardinal d'Ostie, fils d'un berger de Lombardie, substitué en sa place, révoqua l'excommunication par une bulle, bien que le roi ne le sollicitât nullement, et déclara que le royaume de France ne serait point plus sujet au saint-siége qu'il était auparavant, et rétablit les deux cardinaux Colomnes dans leurs biens; mais il excommunia Sara et Nogaret. Après sa mort, survenue au bout de huit mois, le siége pontifical fut transporté en France. Deux grands partis divisaient Rome : celui des Ursins et celui des Colomnes. Dix mois se passèrent sans qu'ils pussent s'entendre sur l'élection d'un nouveau pape. Enfin ils demeurèrent d'accord que les deux neveux du feu pape nommeraient trois archevêques français, et que, dans quarante jours, les Colomnois donneraient leur voix à un d'eux, qui serait pape. De ces trois était Raymond Gout, qui tenait son archevêché de Bordeaux, de la faveur de Boniface, et, durant la guerre de Guienne, lui et ceux de sa famille avaient été rudement traités par le prince de Valois. Les Colomnes donnèrent promptement avis de cette convention au roi Philippe, lequel manda pareillement avec grande diligence à Raymond Gout qu'il se trouvât à Saint-Jean-d'Angely, pour une affaire qui le rendrait le plus puissant et le plus glorieux de tous les mortels. Tous deux s'y étant rendus au jour désigné, le roi lui déclara l'intention et les moyens qu'il avait de le faire pape, s'il voulait lui promettre d'oublier le passé et de le tenir pour son ami. Raymond, alors, transporté d'aise, se jeta à ses pieds, lui demanda pardon, et lui jura qu'il exécuterait fidèlement tout ce qu'il lui plairait de commander. Le roi le releva, et, le baisant en signe de réconciliation : Je ne vous demande que quatre choses : que vous absolviez ceux qui ont commis l'attentat sur la personne de Boniface; que vous condamniez sa mémoire; qu'il me soit permis de lever la dîme du clergé durant cinq ans; pour la quatrième, je vous la déclarerai en temps et lieu. On a pu juger, de-

puis, qu'il entendait la ruine des templiers. Raymond, embrasé d'amour pour la triple couronne, ne refusa pas un de ces articles, et pour assurance de sa bonne foi donna un sien frère avec ses deux fils en otages au roi, qui les envoya à Paris; et, sur l'heure, dépêcha un courrier, vers les cardinaux de sa brigue, leur dire qu'ils procédassent hardiment à l'élection de Raymond Gout. Il fut donc élu par ce moyen, et s'en alla à Lyon, où tous les cardinaux l'étant venus trouver, il fut couronné, et son vieux nom couvert de celui de Clément VI^e. La solennité de son sacre fut aussi malheureuse que magnifique; les rois de France, d'Angleterre, d'Arragon et la plus grande part des princes et seigneurs français et allemands y assistèrent; mais une vieille muraille, chargée d'une foule de peuple monté dessus pour voir passer le pape, s'étant éboulée, écrasa plusieurs personnes, entre autres Jean, duc de Bretagne, et blessa les deux frères du roi, qui tenaient les rênes de son cheval. Le pape même fut renversé par terre de telle roideur, que, de sa couronne, il sauta un escarboucle, estimé à plus de vingt mille florins, qu'on ne put jamais retrouver. Clément, après son sacre, envoya des cardinaux à Rome, avec titre de sénateurs, pour gouverner ses terres d'Italie pour lui; car il n'y voulut point aller, mais demeura quelque temps à Poitiers et à Bordeaux, et de là planta son siége à Avignon, où il a demeuré l'espace de soixante-quatorze ans.

Quant aux articles qu'il avait promis à Philippe, il les exécuta. En outre, il condamna et abolit l'ordre des templiers pour satisfaire à la haine du roi, et pour se venger de ce qu'ils criaient trop librement contre les abus de la dissolution de sa cour pontificale. Cet ordre, fondé par Hugues de Payens et Geoffroy de Saint-Aimar, gentilshommes français, vers l'an 1112, fut nommé l'ordre des templiers, à cause que le roi de Jérusalem leur avait assigné logement près du temple de Salomon. En l'an 1128, le concile de Troyes leur ordonna de porter l'habit blanc, car ils n'étaient point encore distingués des autres séculiers, le pape Eugène y ajouta une croix rouge; leur étendard, qu'ils appelaient beau séant, était mi-parti de blanc et de noir, pour montrer qu'ils étaient terribles aux infidèles et secourables aux chrétiens; ils exécutèrent tant de belles choses que, s'étant rendus considérables à toute la chrétienté, ils acquirent de grands biens; l'affluence et les délices relâchèrent beaucoup de cette première vertu, et cette grande puissance leur causa de l'orgueil dans l'esprit, et de la haine parmi le peuple. Je ne fais point de doute qu'il n'y en eût plusieurs d'entre eux qui se plongeassent dans la débauche, qui se souillassent des abominations des Sarrasins parmi lesquels ils hantaient, et qui même eussent des intelligences et des correspondances avec eux; il s'en trouverait des exemples et de leur extrême avarice encore, qui, pour peu de chose, préférait leur profit particulier à l'honneur et au salut d'une armée chrétienne; mais il n'y a point d'homme de bon sens qui croie que tout l'ordre ait été coupable des énormités qu'on lui imposait. Voici le procédé qui fut tenu à leur condamnation : Deux scélérats de cet ordre, qui avaient été pris pour leurs méchantes actions, afin de se mettre à couvert de la justice sous quelque puissant abri, avertis de la haine du roi, ou possible sollicités et instruits à cela, les accusèrent de tous les crimes, et, par cette horrible calomnie, rachetèrent leur vie et leur liberté. Sur leurs dépositions on fait de nouvelles et amples informations, et l'on mène l'affaire si avant que, jugeant du général par quelques particuliers qui se trouvent coupables, on arrache et déracine tout l'ordre par un décret donné dans le concile de Vienne, l'an 1313, deux cents ans après qu'il avait été planté. En vertu de cette sentence, on saisit partout les templiers; les prisons sont pleines de ces malheureux; on n'entend que gémissements de ceux qu'on démembre, qu'on tenaille, qu'on brise dans la gêne; on voit partout des bûchers et des flammes qui les consument; les chemins et les champs sont tous semés de leurs cendres. Il en fut brûlé pour un coup cinquante-quatre à Paris, et un peu après neuf à Senlis. Jacques de Molay, gentilhomme bourguignon, était alors à la conquête de l'île de Rhodes, où il se comporta vaillamment; mais quand cette entreprise fut achevée, il s'en revint en France; on le guettait au retour, et si tôt qu'on l'eut découvert, on l'appréhenda avec cinquante-neuf de ses chevaliers, desquels cinquante-six, après avoir été bourrelés de divers tourments, sans avoir voulu rien confesser, quoiqu'on les assurât de leur grâce, furent attachés à des poteaux et brûlés tout vifs. Les quatre restants, Molay, le frère du Dauphin de Vienne et deux autres, furent menés chargés de fers à Poitiers, devant le roi et le pape, où, à la persuasion de leurs amis et pour les promesses qu'on leur fit de les sauver, ils confessèrent partie des crimes qu'on leur imposait; mais, afin de décharger les puissances qui les avaient condamnés, et d'éclaircir le peuple des doutes qu'il en pourrait avoir, on les renvoya à Paris, pour faire semblable confession devant deux cardinaux. Quand on les eut montés sur un échafaud dressé pour cela, les deux derniers firent la déclaration sans contrainte et furent délivrés; mais, quand on la demanda à

Jacques de Molay, reprenant courage, et se repentant de sa lâcheté, il se leva, et la fit tout autre qu'on ne l'espérait :

« N'attendez pas, messieurs, qu'étant gentil» homme et chevalier comme je suis, j'aille » noircir par une atroce calomnie la réputation » de tant de gens de bien, à qui j'ai vu si sou» vent faire des actions d'honneur, ils ne sont » coupables ni de lâcheté, ni de trahison, et si » vous en voyez ici deux qui perdent leur » honneur et leur ame pour sauver leur misé» rable vie, vous en avez vu mille périr cons» tamment dans les gênes, et vous rendre té» moignage par leur mort comme leur vie a » été innocente. Je vous demande donc par» don, ô belles et saintes ames, que le feu a » plutôt purifiées que noircies, si, par une » lâche complaisance, je vous ai faussement » accusées de quelques crimes devant le roi, » à Poitiers. J'ai été un calomniateur, tout ce » que j'ai dit est faux et controuvé, j'ai été un » sacrilége moi-même et un impie de pro» férer de si exécrables mensonges contre un » ordre si saint, si pieux et si catholique. Je » le reconnais pour tel, et innocent de tous » les crimes dont la malice des hommes l'a » voulu accabler; et parce que je ne saurais » jamais assez réparer de parole le crime que » j'ai commis en le calomniant, il est raison» nable que je meure, et je m'offre de bon » cœur à touts les tourmens qu'on voudra » me faire souffrir. Sus donc, » en se tournant vers les cardinaux, « inventez-en de » nouveaux pour moi qui suis le coupable : » achevez sur ce misérable corps, achevez les » cruautés que vous avez exercées sur tant » d'innocents. Allumez donc votre feu, grillez, » rôtissez-moi, car vous ne souhaitez que d'a» voir la graisse de l'ordre des templiers, et » ravir uniquement les riches possessions » qu'ils avaient glorieusement acquises en » défendant le christianisme. »

Il en eût dit davantage, mais on lui ferma la bouche. Le frère du dauphin de Viennois, étant produit, fit la même déclaration, dont les cardinaux, cruellement irrités, les livrèrent entre les mains des bourreaux. On les attacha à des poteaux, et tout à l'entour on alluma du feu de charbon qu'on approchait peu à peu pour les forcer d'avouer quelque chose; mais l'un et l'autre, à demi grillés, persistant à crier l'innocence de leur ordre, on augmenta le feu, et on les réduisit en cendres. J'ai lu que Molay, n'ayant plus que la langue libre et presque étouffé de fumée, s'écria à haute voix : *Clément, juge inique et cruel bourreau, je t'ajourne à comparaître dans quarante jours devant le tribunal du souverain juge.* Quelques uns écrivent qu'il ajourna pareillement le roi à comparaître dans un an; au moins, il est certain qu'il mourut dans l'année, et le pape dans la quarantaine. Les deux coquins qui avaient commencé l'accusation périrent malheureusement dans peu de jours, l'un pendu pour de nouveaux crimes, l'autre assassiné par ses ennemis.

Dès l'an 1308, la Navarre, rebelle aux vicerois que Philippe commettait pour la gouverner, et se plaignant qu'elle ne voyait point son roi, fourmillait toute en séditions et en brigues. Il y avait danger que l'Arragonais et le Castillan, qui de tout temps muguettaient ce royaume, n'en fissent leur profit. C'est pourquoi Louis-Hutin y alla bien accompagné, et, s'étant fait sacrer et élever sur le pavois dans Pampelune, parcourut tout le pays, rendit justice à ceux qui la demandèrent, puis ramena en France trois cents jeunes gentilshommes, ou enfants de riches bourgeois, pour les garder auprès de lui en otages, et s'assurer, par ce moyen, contre les mutineries de ces montagnards. Pareillement il alla réprimer une émeute survenue à Lyon. Les choses étant paisibles, le pape Clément, qui cependant avait fait bâtir le fort château de Villandraut, dans les Landes, ambitieux de signaler son pontificat de quelque mémorable croisade, la fit publier par la chrétienté. Philippe assembla, pour ce sujet, cour plénière à Paris, durant les fêtes de la Pentecôte, et fit dresser des tentes, des tables et des lices pour les tournois et toutes sortes de jeux dans l'île Notre-Dame, avec un pont de bateaux pour y passer. Toute la ville était tendue de tapisseries; les gens de métiers, habillés de diverses livrées, menaient partout une réjouissance au son des flûtes et des hautbois; et le roi pour montrer la puissance de sa bonne ville de Paris, ayant commandé aux bourgeois de se mettre sous les armes, il se trouva vingt mille hommes de cheval bien montés, et trente mille hommes de pied, tous lestes et en bel équipage. Édouard II, roi d'Angleterre, se trouva à cette assemblée, et le roi, après une pompeuse et magnifique cérémonie, donna l'ordre de chevalerie à ses trois fils, après laquelle il prit la croix du voyage, et la fit prendre à eux et à tous les seigneurs de sa cour.

Mais les affaires de Flandre ne permirent pas qu'il s'éloignât vers l'Orient. En ce temps était grande la fortune d'Enguerrand de Marigny. Sur le point de partir pour un nouveau voyage en Flandre, le roi, pressé par un grand besoin d'argent, assembla les États généraux, et lui commanda de remontrer aux députés les grandes dépenses qu'il avait faites pour les guerres passées, et la nécessité de finances, faute desquelles il perdrait la Flandre, si ses bons sujets ne l'assistaient, comme ils avaient tou-

jours fait. Les députés, ne prévoyant pas ce qui en adviendrait, offrirent libéralement leurs biens; mais, comme si par là ils se fussent soumis à toutes exactions, on en leva incontinent d'excessives par tout le royaume. La meilleure part en fut divertie dans les coffres d'Enguerrand, lequel, d'autre côté, reçut de nouveaux présents de Flandre pour rompre les desseins du roi. Son favori le trahissait de la sorte, mais il n'en sentait rien : ses malheurs domestiques le gênaient d'un bien plus sensible déplaisir. Il avait marié ses trois fils, autant agréables et beaux qu'il y en eût en Europe : Louis, à Marguerite, fille du duc de Bourbon ; Philippe, comte de Poitou, à Jeanne, fille d'Othelin, comte de Bourgogne ; et Charles, à Blanche, sœur puînée de Jeanne. Ces princesses se gouvernèrent si mal, que leurs maris, ayant enfin aperçu ce que tout le monde voyait, s'en allèrent se plaindre au roi, et tous trois, en même temps, accusèrent chacun la sienne d'adultère. Les témoins ouïs et confrontés aux accusés, Jeanne fut absoute, Marguerite et Blanche, convaincues, furent confinées entre quatre murailles, à Château-Gaillard, en Normandie, où Louis fit, peu de temps après, étrangler Marguerite avec un linceul. Leurs adultères, Philippe et Gautier d'Aulnay, eurent les parties dont ils avaient commis le crime arrachées, la peau éraflée, et, après d'atroces tourments, furent traînés à la queue de chevaux furieux sur les troncs des foins nouvellement coupés, et leurs corps ainsi défigurés portés au gibet. L'huissier de chambre de Marguerite, ministre et confident de leurs intrigues, fut pendu.

Une si honteuse aventure causa plus de fâcheries à Philippe que je ne saurais exprimer : il fuyait sa maison, souillé de cette infamie; mais son ennui le suivait partout, et par une secrète langueur le conduisit enfin dans le tombeau. Lui seul, sentant approcher sa fin, bien que les médecins ne vissent aucun signe qui le menaçât, il se mit au lit, et finit sa course mortelle à Fontainebleau, où il l'avait commencée, le vingt-neuvième de novembre de l'an 1314. Son règne a duré vingt-neuf ans, et sa vie quarante-huit.

Philippe le Bel avait fait venir les célestins en France, et fondé pour eux le couvent de Chanteau en Sologne, et achevé de bâtir l'église de Poissy, laquelle il enrichit encore de plusieurs possessions; il chassa les juifs de ses terres, et si au vrai disait-on qu'il eut plus d'envie de leurs biens que de zèle pour la religion; il ne témoigna pas assez d'affection à la justice, mais, encore qu'on l'accuse de ne l'avoir pas toujours gardée, il y était cependant porté par l'étude des bonnes lettres, spécialement de la morale; il avait acquis de belles connaissances pour les affaires et un profond raisonnement, non toutefois cette fermeté qui rend un prince absolu dans ses résolutions et maître de son gouvernail. Ainsi, régnant plus par autrui que par lui-même, il n'a pas été heureux dans la plupart de ses entreprises; mais il a été bien plus malheureux après sa mort que durant sa vie, ne laissant des enfants que pour le malheur de la France. Il eut de Jeanne, sa femme, quatre garçons, Louis, Philippe, Charles, Robert; le dernier mourut jeune, et les trois autres, montant successivement sur le trône, s'évanouirent comme les ombres que fait un flambeau en passant. Il eut aussi deux filles : Marguerite et Isabelle; la première mourut en âge nubile, et l'autre fut mariée à Édouard, prince de Galles, depuis roi d'Angleterre, d'où naquit la funeste prétention que les rois de cette île ont tâché de faire valoir sur la France, et ensuite les sanglantes plaies de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt.

JEANNE, FEMME DE PHILIPPE LE BEL.

Jeanne fut fille unique et héritière de Henri le Gros, roi de Navarre et comte de Champagne, et de Jeanne, fille de Robert, comte d'Artois, frère de saint Louis. Son père, sentant qu'à cause de ses indispositions il ne ferait plus guère de séjour en cette vie, la fit reconnaître et couronner reine, qu'elle n'avait que deux ans et demi, et venant à décéder six mois après, ordonna, par son testament, qu'elle prendrait mari dans la maison de France. Sitôt qu'il eut les yeux clos, les Arragonais et les Castillans dressèrent chacun leur brigue pour se saisir d'elle et du royaume. Sa mère, fuyant leur violence, la sauva en France, à la cour de Philippe le Hardi, son cousin-germain, où dès lors son mariage avec Philippe le Bel fut conclu entre les parents, mais non pas accompli que jusqu'en 1284. Le prince ayant quinze ans, et elle environ treize, en l'an 1286, elle fut sacrée reine de France avec lui. La concorde et l'amitié durèrent entre eux aussi longtemps que leur vie, et le roi lui déféra tant qu'il lui laissa toujours l'entière jouissance de son royaume de Navarre et de son comté de Champagne; si bien qu'on peut dire d'elle qu'elle a régné (ce qui n'appartient à aucune autre reine de France, que je sache), et qu'elle a porté le sceptre aussi bien que la couronne. Ses soins, accompagnés d'une grande prudence, chassèrent les Arragonais et les Castillans de Navarre ; et bien qu'elle n'y allât point, pour ce que son époux ne lui voulait point permettre de s'éloigner de lui, elle y maintint heureusement la paix, durant

qu'elle vécut, par de sages gouverneurs et de bons réglements. Ses sujets la révéraient à cause de sa justice tempérée d'une douceur salutaire; et elle tenait tout le monde enchaîné par les yeux, par les oreilles et par les cœurs, étant également belle, éloquente et libérale. Toutes ses actions ne tendaient qu'à acquérir de la gloire et à se conserver un illustre souvenir dans la postérité. Ce fut pour cela qu'elle bâtit la ville de Carres, autrement le Pont-la-Reine, en Navarre, et l'abbaye de Bar, au faubourg de Château-Thierry; qu'elle fit tant de pieuses fondations aux Chartreux, aux Cordeliers et aux Jacobins; qu'elle caressait et récompensait si hautement les gens de lettres, et qu'elle fonda ce noble collége de Navarre et de Champagne, le berceau de la noblesse française et l'honneur de l'Université de Paris. Avec cela elle ne tenait pas seulement la première place dans le conseil et dans le maniement des affaires, mais encore la conduite des armes; car, quand son mari allait en Flandre, elle menait des troupes sur la frontière de Champagne, et j'ai lu que, marchant à la tête, comme une vaillante amazone, elle contraignit Henri, comte de Bar, de venir s'humilier devant elle, et l'emmena prisonnier, l'an 1297. Aussi le roi avait tant de fiance en la force de son esprit et de son courage, qu'étant un jour tombé malade en danger de mourir, il ordonna que, s'il lui arrivait mal, elle tiendrait la régence; mais elle décéda avant lui, le 2 d'avril 1304, après avoir vécu vingt ans avec lui, et trente-trois ans en tout. Elle laissa Mathieu, évêque de Soissons, et Gilles, abbé de Saint-Denis, exécuteurs de son testament, presque tout rempli de legs pieux. Son corps repose dans l'église des Cordeliers.

LOUIS, DIT HUTIN, XLVI[e] ROI.

Le théâtre changea tout de face sitôt que Philippe eut achevé son personnage. Les princes remontèrent dans leur rang, les seigneurs qui avaient été disgraciés se remirent en grâce, et les peuples, secouant le joug des impôts, reprirent leur liberté. Enguerrand de Marigny, coadjuteur du feu roi, qui n'avait pas eu honte que ses flatteurs le nommassent son maître, ne devait attendre qu'une disgrace: il s'y était préparé, et, pour se retirer les mains pleines, avait, la nuit du décès de Philippe, fait emporter tout le trésor royal qui se gardait dans le château du Louvre, dont il était gouverneur; mais on ne le voulait pas laisser échapper. Le prince de Valois et ses neveux, Charles, comte de la Marche, et Philippe de Poitiers, s'étant ligués ensemble, avaient juré sa mort. Étant donc assemblés au Louvre, peu de jours après les funérailles du feu roi, ils le firent appeler pour venir rendre compte de son administration. Le prince de Valois lui demanda d'abord ce qu'étaient devenus les richesses de Philippe et le trésor qui était au Louvre; à quoi Marigny ayant répondu qu'il en rendrait bon compte: « Rendez-le donc maintenant, » repartit le prince. Alors Marigny: « Puisque vous me pressez tant de le dire, je vous en ai baillé la moitié, monsieur, et de l'autre j'ai payé les dettes de monseigneur votre frère. » Le prince, en colère de cette réponse qui lui rejetait l'affront sur le visage: « Vous en avez menti, » lui dit-il. « Par Dieu, c'est vous-même, » repartit Enguerrand. De quoi le prince, forcené de colère, l'eût tué sur-le-champ, si la présence du roi n'eût retenu l'exécution de sa vengeance; mais Enguerrand fut arrêté prisonnier au Louvre, et transporté de là au Temple. La veille de Pâques-Fleuries, il est mené au bois de Vincennes, devant le roi, où Jean Banière ou Havier, avocat, qui avait les instructions, commença son accusation par les calamités de la France, les séditions émues dans les provinces, l'altération des monnaies et la cherté des vivres, dont il n'y avait point d'autre cause qu'Enguerrand, qui, par d'étranges sortiléges, avait tellement charmé et surpris les sens du feu roi, qu'il disposait de tout à sa fantaisie; et après avoir parlé longtemps de ses insolences à l'endroit des princes du sang, et dit, pour enflammer contre lui l'envie et le dépit des assistants, comme il avait changé tous les vieux officiers du roi et rempli les charges de ses créatures ou de ses parents, il descendit après aux crimes dont il le voulait accuser.

A l'appui des plus graves accusations dirigées contre Enguerrand, Jean Banière produisit des lettres de la feue reine Jeanne. Ces lettres furent lues, et le cachet de la reine reconnu; l'avocat conjura le roi de venger l'esprit glorieux de son père, de nettoyer sa mémoire, que les méchancetés d'Enguerrand avaient souillée; de satisfaire aux plaintes de tant d'innocents oppressés, aux cris des peuples, à l'honneur des princes et à la justice, qui lui demandait une punition exemplaire d'un homme accusé par le testament d'une grande princesse et condamné par celui du feu roi.

La fin de ce plaidoyer fut suivie d'un murmure d'indignation, tous les princes frémissant l'un près de l'autre: *Il faut qu'il meure.* L'accusé demande délai pour répondre à tous les chefs de cette accusation, il en est refusé; son frère fait instance pour en avoir copie, on le rabroue. Le roi connaissait bien l'animosité des princes, et, pour les apaiser aucunement

en ôtant l'objet de leur haine de devant eux, était d'avis de le reléguer en Chypre, en attendant qu'il y eût plus ample information de ces cas : mais cette volonté fut changée par un nouveau fait. Il courut un bruit qu'il avait dessein de faire mourir le roi, et que sa femme s'aidait d'un nommé Paviot et d'une vieille boiteuse, réputés grands sorciers, à faire des images de cire à la ressemblance du roi et des princes, pour les envoûter, c'est à dire pour les dévouer aux puissances de là bas. Le comte de Valois en ayant fait le rapport au roi, il lui répondit que, si cela était, il abandonnait désormais Enguerrand à sa volonté et n'empêcherait plus qu'on ne le punit exemplairement. Ainsi, étant livré au pouvoir de ses ennemis, il fut condamné à être pendu devant le point du jour, comme c'était la coutume d'alors. Il fut mis dans une charrette, conduit ignominieusement au lieu patibulaire, ne disant autre chose par les chemins, sinon à la foule du peuple qui le suivait : « Bonnes gens, priez Dieu pour moi ; » et puis attaché au gibet qu'il avait fait rebâtir, et, comme le maître du logis, eut l'honneur d'être mis au haut bout au dessus de tous les autres larrons. Le peuple, ensuite, laissant déborder sa fureur, courut en foule au palais et abattit sa statue, qui était aux pieds de celle de Philippe, au dessous de laquelle, avant l'embrasement du palais, on lisait ces deux vers :

Chacun soit content de ses biens ;
Qui n'a suffisance n'a riens.

Ainsi le maître, élevé au gibet, servit de pâture aux corbeaux, et sa statue, fracassée sur le pavé, de jouet aux crocheteurs Fallait-il élever une si haute fortune pour ne monter qu'à la potence ! Ses biens, confisqués, furent partie donnés à la reine Clémence, partie au comte de Valois, et l'autre aux frères du roi. Son supplice fut équitable, mais la poursuite ne le fut pas : car ce n'est pas justice de punir un criminel, si on ne le punit pour son offense. La vieille sorcière fut brûlée toute vive, et ses portraits superstitieux montrés au peuple ; Paviot fut pendu au dessous de lui, et sa femme avec la dame du Chatelen confinées en prison perpétuelle. Les poisons et maléfices, ou, pour le moins, les soupçons, étaient en ce temps-là fort fréquents : il ne mourait aucune personne de condition, qu'aussitôt quelque malheureux n'en fût recherché. On brûla quatre femmes convaincues d'avoir empoisonné l'évêque de Châlons ; et Pierre de Latigny, son successeur, et d'autres furent arrêtés prisonniers, accusés d'avoir abrégé la vie du feu roi. Hutin, ayant aucunement apaisé ces troubles qui brouillaient toute la cour, épousa Clémence, fille de Charles Martel, et peu de jours après s'en alla faire sacrer à Reims avec elle.

Les Flamands, révoltés, ne le laissèrent pas longtemps entre les bras de sa nouvelle épouse ; ils ne voulaient tenir aucune condition, bien qu'on les eût adoucies. De quoi tout en colère, il assembla ses seigneurs et une grande armée qu'il mena vers Courtrai ; mais cette expédition resta toute démonstrative, et un nouveau traité fut conclu avec le Flamand. En la même année, une cruelle famine affligea la France, et la peste s'engendra de la famine. En cela et en d'autres phénomènes, le peuple crut voir des indices certains de la prochaine mort du roi. Il mourut effectivement d'un coup de boucon si violent qu'il l'étouffa en moins de vingt-quatre heures au bois de Vincennes, le 5 de juin de l'an 1316, dans le dix-neuvième mois de son règne de France, le neuvième an de celui de Navarre, et le vingt-cinquième de son âge. Le surnom de Hutin lui fut attaché, ou pour ce que son père l'employait à réprimer les *hutins*, c'est, en vieux langage, émeute, mêlée et sédition, ou pour ce que, dès son enfance, au lieu des jeux puérils, il amassait des troupes de ses égaux et les rangeait les uns contre les autres, présage qu'il aimerait le hutin, c'est à dire les querelles et les combats. La reine Clémence, sa femme, demeura grosse de cinq mois, tenant toute la France en attente après le fruit qu'elle portait : nous verrons ci-après ce qui en arriva.

PHILIPPE V, DIT LE LONG, XLVIIe ROI DE FRANCE.

Louis-Hutin, peu avant que mourir, ennuyé de voir que, par les discours des cardinaux, l'Église romaine était demeurée sans chef deux ans durant, depuis la mort de Clément V, avait envoyé ses frères Philippe, comte de Poitiers, et Charles le Bel, comte de la Marche, et puis encore son oncle de Valois, pour les presser d'en nommer un. Je vous dirai, en passant, que les deux factions, ne pouvant convenir d'un qui fût au gré de tous deux, et s'étant accordé de prendre celui que Jacques d'Ossa, évêque de Port. cardinal d'Avignon, nommerait, il les trompa tous, et se nomma hardiment lui-même, et se fit appeler Jean XXII. Philippe était à Lyon, bien empêché à mettre les cardinaux d'accord, quand on lui rapporta la mort du roi son frère. Il n'attendit pas l'élection de ce pape, et, laissant ce soin aux comtes de la Marche et de Valois, s'en revint en grande diligence à Paris, où, sitôt qu'il fut arrivé, il fit assembler le parlement pour délibérer sur l'administration

des affaires précédentes. Il fut ordonné, comme il le désirait, par cette célèbre compagnie, et de l'avis de tous les seigneurs qui s'y trouvèrent, qu'il serait régent jusqu'à tant que le fruit dont la reine Clémence était grosse, si c'était un mâle, fût parvenu à l'âge de dix-huit ans. Elle accoucha d'un fils le quatorzième de novembre, mais il mourut au bout de huit jours. Philippe, en ayant fait les obsèques avec une pompe royale, à Saint-Denis, se porta, comme il l'était, successeur de la couronne, et tira droit à Reims en grande compagnie, où il se fit sacrer le jour des Rois de l'an 1317. En ce sacre, il se passa trois choses bien remarquables : la première, que Mahaut, comtesse d'Artois et de Bourgogne, mère de Jeanne, épouse du nouveau roi, y assista en rang et qualité de pair, et soutint la couronne avec les autres pères, quoiqu'ils en murmurassent, et maintinssent que ces sublimes dignités ne peuvent non plus tomber en quenouille que la couronne ; la seconde, que les évêques de Langres et de Beauvais disputant pour la préséance, à cause que celui-là est duc, et celui-ci seulement comte, il fut prononcé en faveur de celui de Beauvais, pour ce que sa pairie est de plus ancienne érection ; la troisième, que les portes de l'église demeurèrent fermées durant la cérémonie du sacre. Le sujet de ceci était que l'on craignait du trouble et de l'empêchement, pour ce que des deux puissants princes du sang, le duc de Bourgogne et le comte de Valois, et quelques autres seigneurs, cherchant à tirer du profit de ce changement de règne, ne voulaient pas reconnaître Philippe pour roi, et s'opposaient à son sacre, auquel ils refusèrent de se trouver, prenant pour prétexte de vouloir conserver la couronne à Jeanne, fille du premier lit de Hutin, et nièce maternelle du Bourguignon. A quoi ils étaient encore incités par Agnès, douairière de Bourgogne, femme d'un grand courage, qui brûlait d'ambition de mettre son sang dans le trône, et de faire régner cette sienne fille. Philippe trouva bientôt moyen de les adoucir, si bien que le comte de Valois et les autres seigneurs, hormis le Bourguignon, ayant tiré tel contentement qu'ils souhaitaient, s'en remirent volontiers au jugement des Etats.

Ils furent donc asssemblés à la Chandeleur, et le déclarèrent tous d'une voix roi de France et légitime successeur de Louis, à faute d'enfants mâles, prononçant que la loi salique et la coutume inviolablement gardée parmi les Français excluaient les filles de la couronne. Les princes mêmes signèrent cette déclaration, et, de plus, jurèrent que s'il avait des enfants mâles, ils reconnaîtraient l'aîné pour leur prince naturel. Ainsi affermi par cette ordonnance solennelle, il voulut, pour obvier à tous les remuements, s'attacher les esprits les plus factieux par des alliances ; car il avait beau moyen d'en faire, ayant quatre filles, bien que la plus âgée ne pût avoir plus haut de huit ou neuf ans. Il donna l'aînée, nommée Jeanne, à Eudes IV, duc de Bourgogne, et lui constitua en dot la Franche-Comté ; la troisième, nommée Isabelle, à Guigue, dauphin de Viennois. Louis de Flandre demandait la seconde, qui se nommait Marguerite ; elle lui fut promise. Il semblait que cette alliance nous assurerait la paix du côté de la Flandre, la chrétienté porterait ses armes contre les infidèles, comme le dessein en avait été pris sous Philippe le Bel ; mais on ne put pas si facilement s'accorder avec les Flamands, nation têtue. Une fois, le pape, fâché de ce qu'ils empêchaient le voyage de la Terre-Sainte, les excommunia ; une autre fois, leur comte voulut venir assiéger Lille, et ils refusèrent de le suivre, disant qu'ils avaient trève avec le roi de France ; une autre fois encore, ils promirent de s'assembler, et les députés du roi et du pape étant à Tournay, ils n'y envoyèrent que deux jeunes garçons pour se moquer d'eux, qui dirent n'avoir charge de rien que de chercher des bêtes qu'ils avaient égarées. A la fin, toutefois, après beaucoup de remises et d'altercations, la paix fut conclue l'an 1319, à cause de l'accomplissement du mariage de Marguerite, fille du roi, avec le jeune Louis de Flandre.

Le pape, continuant, à l'exemple de ses prédécesseurs, d'exterminer les gibelins partisans des empereurs, avait obtenu du roi que Philippe, fils aîné du comte de Valois, allât en Lombardie pour en chasser Mathieu et Galéas père et fils, vicomtes de Milan et chefs de cette faction, lesquels avaient envahi le pays, qu'ils disaient tenir en fief pour l'empereur Louis, ennemi du pape. Notre jeune prince y passa suivi de cinq ou six cents gentilshommes, et les forces du roi de Naples, de Florence et de Sienne se vinrent joindre à lui. Avec tout cela, néanmoins, il ne fit aucun progrès, à cause de la trahison de Bérard Marco, son maréchal de camp : ce traître, afin de se venger de ce qu'on l'avait autrefois banni de France, bien qu'on l'eût rétabli depuis, l'engagea près de Mortare et de Verceil avec un petit nombre de cavalerie entre deux armées des ennemis. Le pape, voyant donc qu'il n'aurait point raison des vicomtes par ce moyen, les déclara hérétiques, et fit prêcher la croisade contre eux.

En ce temps-là, vint une solennelle ambassade de la part de Robert de Brus, roi d'Écosse, pour confirmer l'ancienne et sacrée alliance entre les deux royaumes, à laquelle fut

ajouté ce nouvel article : « que si l'un ou l'autre roi mourait sans enfants capables de succéder, et que tous ne fussent pas d'accord de l'héritier légitime, son allié serait obligé de tenir la main à faire assembler les seigneurs du royaume pour juger à qui la couronne appartiendrait, et d'aider et maintenir de tout son pouvoir celui qui aurait été ainsi élu. »

La passion des voyages d'outre mer, encore enracinée dans l'esprit des Français, causa, cette année 1319, l'émeute des Pastoureaux. Certains imposteurs, prêchant qu'il leur avait été révélé que les pasteurs et gens de village regagneraient la Terre-Sainte, cette rêverie charma si bien ces pauvres gens, qu'ils s'assemblaient par troupes et couraient le pays, criant qu'on les menât en Syrie; et, parce qu'il leur fallait de quoi subsister cependant, ils pillaient et massacraient les Juifs. Cinq cents de ces circoncis, s'étant sauvés dans une tour, se défendirent à coups de pierres, de bâtons et de poutres, tant qu'ils en eurent à jeter, et, les traits leur ayant manqué, leur ruèrent leurs enfants à la tête : finalement, ils s'entre-tuèrent tous les uns après les autres, dérobant ce crime à la tourbe des Pastoureaux. Les Juifs, cause peut-être innocente de discordes, justement accusés d'usure, mais injustement accusés d'horribles maléfices, le roi les bannit de ses terres et renferma les meseaux dans les ladreries sous peine du feu.

Si ces édits furent agréables au peuple, celui par lequel il les déchargeait de tailles, en 1320, le fut encore davantage. La bonté de ce prince est encore louable en ce qu'il permit aux parents d'Enguerrand de Marigny de retirer son corps du gibet. Ils l'enterrèrent aux Chartreux, près de son frère, qui avait été archevêque de Sens : depuis, l'un et l'autre ont été transférés dans l'église collégiale de Notre-Dame d'Escouy, qu'Enguerrand avait fondée. C'est dommage qu'il n'eut plus de jours pour faire plus de bien à la France; il y appliquait toute sa pensée, et avait un dessein fort utile que beaucoup d'autres ont eu après lui, et que pas un n'a encore exécuté, de réduire tous les poids et les mesures à un, et, de plus, de faire la monnaie de si bon poids qu'elle ne revînt pas à plus que l'or et l'argent non monnayé (*). Mais, sur ces entrefaites, il tomba malade d'une fièvre quarte, et mourut à Paris, le jour des Rois, sur le vingt-huit de son âge, et cinq ans jour pour jour après qu'il eut pris le sceptre, en l'an du salut humain 1321. Les cordeliers de Paris eurent son cœur, et les jacobins ses entrailles; son corps fut rendu au sépulcre de ses pères, à Saint-Denis. On le surnomma *le Long*, pour ce qu'il était haut et un peu délié; mais, au reste, beau de visage, d'humeur et d'entretien agréables, sans aigreur et sans animosité.

JEANNE, FEMME DE PHILIPPE LE LONG.

Du temps qu'il n'était encore que comte de Poitou, le Bel, son père, lui donna Jeanne, fille d'Othevin, comte de Bourgogne, et avec elle cette comté. Le père de la princesse mourut avant que de voir accomplir ce mariage, qui fut célébré, l'an 1306, dans la ville de Corbeil. Lorsque les princes Louis et Charles découvrirent l'impudicité de leurs femmes, Philippe accusa aussi la sienne envers le roi son père, et la cour s'étonna de voir trois frères aussi malheureux et pas plus avisés l'un que l'autre, pourchasser par preuves et par témoins à vérifier leur déshonneur. Il ne se trouva point de preuves assez fortes contre Jeanne, de sorte qu'après un mois de prison elle fut absoute à pur et à plein. Son mari, s'en croyant à ce jugement, car il ne fallait pas moins qu'un arrêt pour guérir sa jalousie, se repentit de l'avoir accusée, et, lui demandant pardon de cet injurieux procédé, la reprit auprès de lui. Elle survécut à son mari de huit ans, et trépassa vers l'âge de trente-neuf à quarante, dans la ville de Roye, en Picardie, l'an 1329, étant en chemin pour aller prendre possession de la comté d'Artois, qui lui était échue par le décès de sa tante Mahaut, ou plutôt, comme je pense, pour aller quérir sa fille en Flandre; car elle s'était si fort aigrie contre le comte, son gendre, à cause qu'il ne satisfaisait pas à son gré à quelques articles du mariage, que, sans avoir égard aux prières du roi Philippe de Valois, elle voulait la séparer d'avec lui. C'est elle qui a fondé le collége royal de Bourgogne devant les Cordeliers, des deniers provenant de la vente de son hôtel de Neèle, qu'elle avait à Paris. Pierre Bertrand, évêque d'Autun, qui depuis fonda aussi un collége de son nom, près Saint-André-des-Arcs, et fut cardinal, et ce docte

(*) Nous n'avons pas besoin de faire observer combien ce que rapporte ici Mézeray est remarquable, surtout à l'occasion de l'unité des poids et mesures, dont l'adoption ne remonte qu'à l'Assemblée constituante, époque à laquelle l'évêque d'Autun en fit, le premier, la proposition. Il fallut donc encore près d'un siècle et demi et une révolution pour que le vœu de Mézeray fût exaucé. Nous ajouterons qu'il ne la manifestait lui-même que plus de trois siècles après que Philippe le Long en avait eu la pensée. En lisant l'histoire avec attention, on est souvent surpris de voir combien de choses utiles ne sont nouvelles que par leur exécution, tandis que la conception en appartient à des temps antérieurs.

(*Note des Éditeurs.*)

Nicolas de Lyra; jacobin, furent directeurs de cette fondation royale. Elle légua encore 500 livres aux pardons d'outre mer, car son mari lui avait fait prendre la croix, fonda plusieurs monastères et hôpitaux, et fit de grands biens à Saint-Denis et au couvent de Longchamp.

CHARLES III, DIT LE BEL, XLVIII^e ROI DE FRANCE.

Le préjugé en faveur de Philippe, à l'exclusion des filles, passa sans difficulté pour son frère Charles. Les filles de Hutin et du Long déclarèrent n'avoir aucun droit à la couronne ni pour elles ni pour les leurs; et le duc de Bourgogne ni le comte de Flandre, quoique fort puissants, n'y prétendirent point à cause de leurs femmes. On bailla le surnom de Bel à ce roi, d'autant que de visage et de majesté il était en tout semblable à son père, qui avait été appelé ainsi. Avant que le sceptre lui fût échu, il avait eu pour partage les comtés de la Marche et celui de Bigorre, celui-là des biens paternels, celui-ci de l'héritage de sa mère. A cette heure, par le décès de ses deux autres frères, il prend la couronne, et reçoit l'onction à Reims par le ministère de l'archevêque Robert de Courtenay, le 9 de février de l'an 1321. Prenant, avec le titre de roi de France, celui encore de roi de Navarre, soit qu'il se portât seulement gardien de ce royaume pour sa nièce Jeanne, soit, ce qui a plus d'apparence, qu'il s'en estimât juste possesseur, réputant cette princesse bâtarde, et la Navarre forfaite à son mari par le crime d'adultère, dont elle avait été convaincue.

Deux mémorables punitions, à l'ouverture de son règne, montrèrent qu'il serait rigoureux justicier sans acception des personnes. Jourdain de l'Ile, à ce que disent quelques uns, parent des comtes de Flandre, avait épousé la nièce du pape Jean XXII, et, s'étant fait capitaine de voleurs, gâtait le pays, et commettait les crimes les plus exécrables, n'épargnant ni les églises, ni l'honneur des femmes, ni la vie de ceux qui tombaient entre ses mains. Sous le règne précédent, la considération du pape lui avait plusieurs fois obtenu sa grace; mais ayant été si hardi que d'assommer un sergent qui exploitait avec l'écu royal au cou, il fut attrapé et, par sentence du prévôt de Paris, condamné à être pendu. La clémence du roi fut sourde à ses prières et à celles du pape, et, le parlement ayant confirmé la sentence, il fut traîné sur la claie et mené au gibet. Gérard de la Guette, trésorier, eût souffert la même peine s'il ne fût mort en prison. Cet homme, de bas lieu et natif d'Auvergne, avait eu la direction des finances du dernier roi. Il était accusé de concussion, ce qu'il nia; mais ayant été mis à la gene, la douleur qu'il en ressentit lui procura une fièvre salutaire, et, par ainsi, une mort préférable à celle qui l'attendait.

Les inquisiteurs de la foi accusèrent, cette même année, le seigneur de Parthenay, en Poitou, de plusieurs hérésies; mais le roi, connaissant qu'il y avait plus d'animosité que de zèle, ne voulut point qu'ils jugeassent cette affaire, et le renvoya en cour de Rome. A ce que je remarque, la simplicité du peuple était bien sotte en ce temps-là : grand nombre de devins étaient en vogue, et, pour gagner de l'argent et une grande croyance, il ne fallait que feindre des révélations et des prédictions. Un moine de l'abbaye de Morigny, près Étampes, fut en grand danger d'être brûlé vif, et l'eût été s'il ne se fût sauvé, pour avoir composé un livre cabalistique.

Il se donna un arrêt de bien plus haute importance, dans la cour de parlement, entre Louis de Flandre, gendre du feu roi le Long, et Robert de Flandre, son grand-oncle. Le père de ce Louis était mort après beaucoup de traverses que Robert lui avait suscitées auprès du comte son père, auquel il persuadait que ce fils le voulait tuer, afin de le faire déshériter à son profit. Le comte était mort aussi cette année, en suite de quoi le jeune Louis, représentant son père, et Robert, se disant plus proche d'un degré, comme étant fils du dernier comte, dont Louis n'était que petit-fils, disputaient de la succession. Le roi les évoqua tous deux à son parlement, et leur défendit de se porter pour successeurs ni l'un ni l'autre, jusqu'à tant qu'il en aurait jugé. Ils comparurent, mais Louis ayant contrevenu à ce commandement, pour ce qu'il avait reçu les hommages avant que partir, fut emprisonné dans la tour du Louvre. Peu de jours après, il en fut délivré, et eut un arrêt à son profit pour la comté de Flandre, expérimentant doublement en même occasion la justice du roi, son souverain. Les Flamands le reçurent en grande joie, mais il eut aussi sa part de leurs mutineries; car ils le contraignirent de renvoyer l'abbé de Vezelay, des conseils duquel il se servait.

La Navarre, en cette même année, souffrit un affront aussi sensible qu'elle en eût ressenti depuis longtemps. Ponce de Morautain, vice-roi pour Charles dans ce royaume, cherchant d'avoir sa revanche de ce que le gouverneur de Guipuscoa avait pris sur lui le château de Gority, entra bien avant dans le pays avec une armée de Français et de Navarrois, et le ravagea tout jusqu'à Béotiba.

En cet endroit, les Guipuscoans, assemblés au nombre de huit cents, se saisirent des pas de la montagne et des détroits par où l'armée devait passer, et logèrent des paysans au haut des rochers et des précipices; lesquels, lorsque les Navarrois se furent engagés dans ces lieux désavantageux, roulèrent dessus eux grande quantité de tonneaux pleins de pierres, et lâchèrent ensuite une pluie de dards et de javelots, dont l'armée navarroise étant à demi défaite, les huit cents Guipuscoans donnèrent furieusement dedans, achevèrent de la déconfire, en assommèrent plus de la moitié, et gagnèrent le bagage, estimé à plus de 100,000 livres; il y demeura cinquante-cinq seigneurs de marque français ou navarrois. Pour une telle perte, Charles se transporta jusqu'en Languedoc et Guienne, où il demeura quelque temps à dessein de passer en Navarre, où la nécessité le semblait bien appeler; mais il n'osa abandonner la France, de peur des entreprises de l'Anglais, lequel y était encore puissant, à cause de la duché de Guienne et du comté de Ponthieu, qu'il possédait. Déjà même il paraissait quelque étincelle de troubles. Le sire de Montpesat, qui était des sujets de l'Anglais, entreprit de bâtir une forteresse sur les terres de France; et les officiers du roi l'ayant saisie et adjugée à leur maître, il implora le secours et la protection de l'Anglais. Le sénéchal de Bordeaux lui prêta aussitôt main-forte, tellement qu'il reprit cette forteresse, tailla en pièces tous les Français qui la gardaient, et, par un extrême outrage, pendit même quelques gentilshommes. Notre Charles, averti de cet attentat, avant que d'y procéder par la force, en demanda réparation au roi d'Angleterre, lequel, pensant l'abuser de belles paroles, en attendant meilleure occasion, envoya devers lui son frère Edmond ou Edme, avec pouvoir en apparence de le satisfaire pleinement, mais avec ordre secret de tirer la chose en longueur. Ce prince essaya de le faire; mais le roi lui ayant demandé résolument qu'on lui livrât le seigneur de Montpesat avec son château et ses complices, et qu'on lui payât l'amende de ce forfait, il fit semblant d'en demeurer d'accord; et en partant de la cour emmena avec lui le chevalier Pierre d'Arabley, pour recevoir la satisfaction de la part de son maître, telle qu'il jugerait à propos. Mais il le renvoya d'à moitié chemin, se moquant de lui, et le menaçant de le tuer s'il passait outre. La Guienne étant pour cette raison jugée forfaite, le roi bailla une puissante armée à son oncle de Valois pour l'aller mettre sous sa main. La ville d'Agen, mécontente d'Edmond, pour ce qu'il en avait exigé de trop grandes tailles et ravi une fille des mieux apparentées, se rendit de bon cœur à sa première sommation. Les autres villes et châteaux suivirent leur capitale. Il n'en fut pas de même de la Riole ou Réole, ville sise sur la Garonne en descendant d'Agen à Bordeaux: les bourgeois retinrent Edmond avec eux, et se défendirent longuement; et même le seigneur de Saint-Florentin, l'un de nos meilleurs capitaines, fut tué avec grand nombre de ses gens dans une courageuse sortie que firent les assiégés. Toutefois, les engins de batterie étant dressés contre les murailles, ensemble des échafauds en forme de cavaliers, de dessus lesquels il pleuvait continuellement dans la ville des flèches et des quartiers de pierre qui acravantaient les maisons et tuaient tout ce qui paraissait, la place capitula, et, par le traité, le prince Edmond s'obligea de repasser en Angleterre pour faire consentir son frère à satisfaire le roi de France, et qu'en cas qu'il ne lui pût persuader, il reviendrait se mettre prisonnier entre les mains de Charles de Valois, de quoi il lui laissait quatre de ses plus nobles chevaliers en otage, qui auraient la tête coupée s'il y manquait. En suite de cela, notre général alla assiéger le château de Montpesat, le prit et le rasa, dont le seigneur mourut de déplaisir, saisit ses biens, et fit redresser la forteresse à ses dépens. Cependant le roi d'Angleterre, qui avait à démêler et la guerre d'Écosse et les factions de ses sujets, pour n'avoir point tant d'ennemis à la fois, résigna à son fils Édouard la Guienne et le Ponthieu, et le chargea de s'en accommoder avec le roi de France le mieux qu'il pourrait. Quant au comté de Ponthieu, il était venu aux rois d'Angleterre pour ce qu'Édouard avait épousé Éléonore, fille de Ferdinand III, roi de Castille, et de Jeanne, sa seconde femme, fille et héritière de Simon de Dammartin, comte de Ponthieu, laquelle, en mourant, laissa cette comté à sa fille Eléonore. Le jeune Édouard, âgé seulement de douze ans, fit donc un voyage à Paris tout exprès, et par le moyen de la reine, sa mère, sœur du roi Charles, qui était venue avec lui, obtint d'être reçu à foi et hommage de ces terres, dont Charles retint néanmoins ce qu'il en avait conquis.

Ainsi fut pacifiée la Guienne; mais, dans l'an ensuivant, elle tomba derechef dans les misères de la guerre. Certaines troupes de Gascons, que nos annales nomment bâtards, je ne sais pourquoi, se mirent à courir cette province, et, mettant avec eux des compagnies englaises, allèrent brûler la ville de Xaintes.

Charles, comte de Valois, second fils de Philippe le Hardi, et, par conséquent frère de Philippe le Bel, était mort un peu auparavant

cette seconde émeute aquitanique, le neuvième jour d'octobre 1325. à Nogent-le-Roi, ou au bourg de Pathay, près de Chartres.

Il n'y avait point lors d'émotion en France, mais la tempête était furieuse chez nos voisins, qui nous la pensèrent envoyer. La reine Isabeau, fuyant les attentats des Spencer, père et fils, gentilshommes anglais, qui, par des moyens abominables, avaient enlacé l'esprit du roi Édouard, son mari, différait tant qu'elle pouvait son retour en Angleterre, apportant tantôt une cause, tantôt une autre de son long séjour en France; mais en effet craignant de se remettre sous la puissance de ces tyrans. Elle savait comme ils avaient déjà exterminé tous les grands seigneurs du royaume, bannissant les uns, et faisant mourir les autres par le poison, ou par le glaive du bourreau : elle en avait vu périr vingt-deux en un jour, et n'était que trop informée qu'étant devenus plus farouches par ce carnage, ils se rueraient sur elle pour la déchirer.

Charles écoutait le remuement qui agitait l'Angleterre, sans y contribuer, car il ne voulut jamais prêter aide à sa sœur ni pour le commencer, ni pour l'achever : il avait un plus glorieux dessein dans l'ame, de réunir l'empire à la maison de France. Après la mort de Henri VII, de la maison de Luxembourg, des sept électeurs, les quatre donnèrent leur voix à Louis de Bavière, les trois autres à Frédéric d'Autriche, fils d'Albert, prédécesseur de Henri VII, en l'empire. Les deux concurrents se choquèrent, Frédéric fut pris prisonnier, le pape excommunia Louis, suscita contre lui plusieurs princes en Allemagne, et sollicita notre Charles de prendre la couronne impériale. La proposition lui plut, mais avant que de s'y engager il en voulut assembler les moyens; et pour cela il rechercha puissamment les anciennes alliances d'Allemagne, tellement que Léopold, duc d'Autriche, frère de Frédéric, et Jean de Luxembourg, roi de Bohême, se liguèrent avec lui par un traité passé à Bar, l'an 1324, et lui promirent toute assistance; avec cette espérance il se préparait à la guerre, mais lentement, attendant de quel côté s'ébranleraient les affaires, afin d'y donner le coup. Le pape et quelques prélats allemands, se devaient trouver à Rieusy sur le Rhin, pour lui déférer le diadème impérial; mais l'archevêque de Mayence rompit encore ce coup. Je ne sais pas enfin ce qui en eût réussi avec le temps; mais, soit qu'il agitât ou ce dessein ou quelque autre, il fut saisi d'une maladie la nuit de Noel, dont il mourut au bois de Vincennes, le 1er jour de février de l'an 1328, le septième de son règne, et le trente-quatrième de sa vie. Jean de Luxembourg, roi de Bohême, l'eut en telle estime qu'il envoya son fils Charles, qui depuis fut empereur, n'étant encore âgé que de sept ans, pour être nourri à sa cour. Notre roi Charles lui fit donner son nom à la confirmation *, et prit si grand soin de son instruction, qu'il le rendit un des plus accomplis princes de l'Europe, dont il témoigna une ferme reconnaissance à l'endroit de cette monarchie, et l'a même consignée par écrit, avec un bel éloge de son bienfaiteur, qu'il appelle pieux, libéral, prince de grande prudence, et traitant les affaires avec conseil et maturité. Il n'avait point d'enfants vivants, bien qu'il eût été marié trois fois; mais, quand il mourut, sa troisième femme était grosse : c'est pourquoi il ordonna par sa dernière volonté que si elle accouchait d'un fis, son cousin Philippe de Valois en serait tuteur, et régent du royaume, jusqu'à tant qu'il fût en age; et que, si c'était une fille, les douze pairs et les hauts barons de France l'adjugeassent à celui à qui il appartiendrait légitimement, selon les lois et coutumes du royaume. Il voulut que son corps fût inhumé à Saint-Denis, ses entrailles à Maubuisson, et son cœur aux Jacobins de Paris, et, suivant la coutume de ses prédécesseurs, laissa cinquante mille livres pour les voyages de la Terre-Sainte.

* Auparavant il se nommait Wenceslas.

PHILIPPE VI, DIT DE VALOIS, LE CATHOLIQUE, LE BIENHEUREUX, OU LE FORTUNÉ DE LA FRANCE, XLIXe ROI.

La monarchie française, agrandie à une vaste étendue sous Charlemagne, dominait aux deux tiers de l'Europe; la même, sous Lothaire et Louis le Fainéant, n'avait plus que la ville de Laon et quelques châteaux; depuis Philippe-Auguste jusqu'à cette heure, elle s'était, derechef, hautement élevée; et maintenant elle va déchoir. Les batailles de Crécy et de Poitiers, les malicieuses menées du Navarrois, les folies de Charles VI et les discordes sanglantes des maisons de Bourgogne et d'Orléans la vont ramener à son déclin, et feront que l'Angleterre, comme un hémisphère opposé, jouira des beaux jours pour un temps.

La reine Isabelle, ayant entendu la mort du roi Charles, conçut en son esprit ambitieux une folle espérance de faire succéder son fils Édouard à la couronne de France, qu'elle disait lui appartenir par droit d'hérédité. Ce prince, déjà parvenu aux premières

années de sa jeunesse, plein d'un courage qui paraissait bien plus grand que son île, et n'aspirant qu'à des choses hautes, se ravissait d'aise à cette proposition. Il résolut donc, par l'avis de son conseil, d'envoyer en France la plus magnifique ambassade qu'on y eût encore vue, pour représenter ses prétentions et solliciter sa cause par toutes sortes de moyens. Les États étaient lors assemblés à Paris pour ordonner la régence à Philippe de Valois, lequel voulait confirmer la volonté du feu roi, qui l'avait nommé par les voix de cette générale assemblée. On y reçut les Anglais comme nos alliés, avec la courtoisie française, et d'autant meilleure chère qu'on avait envie de les éconduire tout à plat. L'un d'eux, après avoir témoigné le regret et la douleur qu'avaient son maître et toute la cour d'Angleterre de la mort du roi Charles, dont il fit l'éloge en peu de mots, étala ensuite ses demandes, et insista qu'Édouard, comme représentant le droit de l'aîné par sa mère, eût la garde de la grossesse de reine, et, s'il naissait un fils, la régence du royaume en attendant sa majorité. Les États, ayant écouté patiemment sa longue harangue, remercièrent fort civilement le roi Édouard, et répondirent que, selon les lois de France, qui excluent les femelles du sceptre, ils étaient obligés de choisir un prince du sang en ligne masculine, et qu'ils n'en trouvaient point de plus proche que Philippe de Valois, déjà nommé par le testament du feu roi. Les Anglais ne perdirent pas courage pour cet honnête refus; mais, s'efforçant de faire paraître la grandeur de leur roi dans leur superbe dépense de suite, d'habits et de table, et travaillant pour gagner les seigneurs par les promesses immenses qu'ils faisaient de sa part, attendaient, après l'accouchement de la reine, une meilleure réponse ou un second rebut. La reine donc, étant, à quelques jours de là, accouchée seulement d'une fille, le 1er d'avril, ils pensèrent avoir trouvé une nouvelle ouverture, et, rentrant dans les États, firent une autre demande non plus de la régence, mais de la royauté.

Après avoir énuméré les titres de l'Anglais et fait ressortir les avantages qui résulteraient pour la France de la réunion des deux couronnes, ils attaquèrent les seigneurs par l'endroit toujours sensible, par leur intérêt, leur disant : « Édouard vous rend tous vos droits, » et vous demande seulement que, comme » ont fait autrefois vos ancêtres, vous procédiez à une libre élection, et que vous fassiez un prince qui vous sera obligé de cet » honneur, si vous doutez de celui auquel » votre devoir vous oblige; mais que vous » preniez bien garde à en choisir un généreux, » libéral, qui se ressouvienne que vous l'avez » fait et non pas reçu, et qui partage avec » vous, sans ingratitude et sans orgueil, la » puissance qu'il vous a donnée. »

Cette dernière considération avait plus d'effet que toutes les autres. Plusieurs seigneurs, se remettant en mémoire le temps de Hugues Capet, où leurs prédécesseurs furent si puissants, semblaient, en quelque façon, applaudir aux ambassadeurs. Robert d'Artois, l'un des premiers princes du sang, lié d'une étroite amitié avec Philippe de Valois, vertement opposé aux Anglais, prit la parole pour répondre aux ambassadeurs, et maintint ainsi le droit des mâles et de son cousin Philippe.

« Je pensais, seigneurs anglais, dit-il, que » la réponse que vous firent les États, quand » vous demandiez la régence pour le très » noble Édouard, vous eût assez éclaircis des » doutes que vous pouviez avoir touchant la » succession de la couronne de France; mais » puisque vous faites encore la même instance » avec quelques nouvelles propositions, j'y » répondrai aussi. Si la race de France dont » nous comptons aujourd'hui plus de dix illustres branches toutes mâles venait à manquer de fils, nous choisirions le plus grand » et le plus capable seigneur du royaume. » Quand nos ancêtres élurent Hugues Capet, ils n'eurent pas égard à son extraction » maternelle, mais seulement aux obligations » qu'ils avaient à sa maison, à sa vertu héréditaire, à son grand sens, à l'expérience » qu'il avait acquise au maniement des affaires, » qualités par lesquelles il surpassait de bien » loin tous les autres princes de son temps. » Telle est la coutume des Français, telle est » la loi. Les Francs, avant qu'ils eussent » passé dans les Gaules, établirent des lois et » constitutions civiles, que nous avons encore » aujourd'hui, que les rois de la première » race firent soigneusement observer, que » Charlemagne préféra au droit romain, de » la vérité et de l'antiquité desquelles jamais » homme savant n'a douté. L'une porte » *qu'en la terre salique nulle portion de l'hérédité ne viendra aux femelles.* Nos ancêtres, fondés sur cette loi, n'ont jamais » déféré le royaume à aucune fille. Une seconde loi, plus expresse encore, parle en » ces termes : *Nulle portion ne viendra aux » femmes du royaume des Francs.* Chaque » nation a ses lois qu'elle doit garder, » pourvu qu'elles ne soient contraires ni à » l'honneur, ni à la religion.

» Vous nous pressez de procéder à une » élection libre, et de recueillir les voix pour » celui qui doit être élevé dans le trône; cela » serait bon, seigneurs anglais, si nous n'avions pas un prince légitime, et qui est tel

» qu'on ne lui en peut comparer un autre en » quelque vertu que ce soit. »

L'équité de la cause de Philippe si connue de tous les Français, le crédit de Robert et la brigue de tous les princes du sang qui avaient intérêt à cela entretinrent les États dans leur première résolution; les Anglais furent éconduits de tout point, et Philippe reconnu roi avec des acclamations de joie et des applaudissements extraordinaires du peuple, qui le nomma Bienheureux, pour ce que les trois frères de Philippe le Bel étant heureusement pour lui décédés sans aucuns enfants mâles en treize ou quatorze ans, il se trouva le plus proche de onze ou douze branches, et de plus de trente princes du sang qui étaient tous dignes d'une monarchie. Mais quiconque lui imposa ce surnom n'était pas prophète : le bonheur ne le conduisit que jusque sur le trône et puis l'abandonna. Il s'alla faire sacrer à Reims avec la reine son épouse. Au retour, il rendit ses devoirs aux martyrs à Saint-Denis, et puis fit son entrée à Paris, en pompe et magnificence royales.

C'était, en ce siècle, une fatalité aux favoris d'être pendus: je compte pour le quatrième Pierre Remy, surintendant des finances sous Charles le Bel, lequel étant convaincu de péculat, mais comme je crois en punition de son arrogance, fut pendu au gibet de Montfaucon. Philippe confisqua ses biens, montant jusqu'à 1,200,000 livres, somme qui eût payé, en ce temps-là, le quart du royaume, et qui se trouva fort à propos pour les frais de la guerre de Flandre, suscitée par de nouvelles rébellions. Les plus prudents abhorraient ces guerres de Flandre, représentaient les sanglantes pertes que la France y avait reçues, le peu d'honneur qu'il y avait de combattre des crocheteurs et des manœuvres, avec des gentilshommes; qu'il fallait laisser cette racaille, et qu'elle s'entre-mangerait, en bref, elle-même. Mais le roi, ardent de ces premiers feux de jeunesse, et désireux de signaler l'entrée de son règne par quelque exploit qui témoignât à l'Anglais, qui couvait une guerre contre lui, combien il était rude combattant, ne s'arrêtait point à toutes ces raisons, et persistait à faire conclure cette expédition. Son conseil, au contraire, s'efforçant de ralentir cette ardeur, le priait d'attendre au moins que les coffres de son épargne fussent remplis, et de ne pas commencer une si grande entreprise sur le milieu de la campagne, c'était lors la mi-juillet. Sur quoi, tournant les yeux avec un petit signe vers Gautier de Crécy, seigneur de Châtillon, il lui demanda : « Qu'en dis-tu? » Et Gautier désirant flatter cette extrême ardeur qu'il reconnaissait en lui : « Je dis, Sire, qu'il ne » faut point attendre davantage, et que tous » temps sont propres à ceux qui ont le cœur » au métier. — Eh! vraiment, reprit le roi, tu » as raison, je suivrai ton avis, et personne, » comme je crois, ne refusera de suivre le » mien. » Ayant donc pris l'oriflamme à Saint-Denis, qu'il bailla à Miles de Noyers, il conduisit son armée en personne. Les rebelles s'étaient logés près de Cassel pour garder la frontière, qui était fort découverte par ce côté-là, ayant pour chefs Colin Rozequin, Zegher Jansonne, et Winoch de Fière, trois des principaux auteurs de leur sédition, qui campèrent leur armée sur une montagne au dessous de Cassel. La nôtre, qui était plus bas dans la plaine, ne pouvant l'attirer au combat, détacha une partie de ses troupes, pour aller ravager le pays, à dessein de faire descendre cette canaille. C'était bien penser; car en effet, aussitôt qu'ils virent flamber leurs maisons, ils se mirent à crier à l'entour de leurs chefs, qu'ils les menassent éteindre ces embrasements par le sang des Français. Mais Colin, le plus considéré des trois, sachant bien qu'ils seraient vaincus s'ils descendaient dans la plaine, s'avisa d'une insigne fourbe : c'est qu'il fit défier les Français à la bataille; eux l'acceptèrent gaillardement, et l'assignèrent à deux jours après. Cependant notre armée, étant coie et se fiant à cette parole d'honneur, comme si ces coquins en eussent eu, ne faisait aucune garde, et ne se tenait pas sous les armes. Colin, qui n'avait autre dessein que de la surprendre, averti par ses espions de ce mauvais ordre, et l'ayant reconnu lui-même, y allant vendre du poisson (car il en était marchand), ensemble les avenues du camp et les logements des divers chefs, fit armer tous ses gens le jour de Saint-Barthélemy, qui était le précédent de l'assignation, et les divisa en trois bataillons pour attaquer les nôtres, qui étaient séparés en autant de logements : au premier était le roi; au second, Jean de Bohême: au troisième, le comte de Hainaut. Ces troupes s'étant donc coulées sans bruit et sans faire cri, comme c'était l'ordinaire, jusque dans ces quartiers, pensèrent surprendre les chefs dans leur tente: surtout le roi fut si pressé, que plusieurs de ses plus fidèles chevaliers furent tués en le défendant, tandis qu'il prenait ses armes. Mais, quand l'alarme fut donnée, les Français, concevant, au lieu de frayeur, un juste dépit de cette perfidie, se rangèrent chacun à l'entour de son capitaine; et lors les Flamands, craignant d'être enveloppés de toutes parts, reculèrent pour prendre du terrain à se battre. Ainsi, l'affaire ne se mena plus tumultueusement : les deux armées étant disposées en vinrent aux mains avec ordre, et furieux chamaillis de part et d'autre : mais la véritable vaillance

des nôtres demeura enfin victorieuse de la désespérée obstination des Flamands, qui furent hachés en pièces jusqu'au nombre de seize, d'autres disent dix-neuf mille : il n'en réchappa qu'un bien petit nombre à la faveur de la nuit. Cette victoire ayant accru le courage des nôtres, ils donnèrent l'assaut à Cassel et le forcèrent; rien n'échappa le tranchant du glaive ou la fureur de la flamme. Cette misérable ville souffrit l'extrême punition de la moquerie dont elle avait offensé le roi ; car quelques insolents avaient, durant le siége, planté un coq en peinture sur leurs murailles, et chantaient sans cesse : *Quand ce coq* * *faitis chantera le roi trouve cy entrera* Ils appelaient Philippe le roi trouvé. Propingue, Ypres, le Franc, Bruges et les autres villes, effrayées de ce rude châtiment, reçurent le comte Louis. Le roi, lui ayant donné avis comme il fallait sévèrement punir ces rebelles, s'en revint en France triomphant; et, pour remercier Dieu de cet heureux voyage, entra, tout armé et monté, dans la nef de l'église Notre-Dame-de-Paris, et offrit son cheval et ses armes à la Vierge-Mère. Le comte, pratiquant le conseil du roi, fit exécuter dans trois mois cinq cents des plus mutins, en bannit trois mille, condamna les villes à de grandes amendes, et pour réprimer leur insolence, qui se secouait encore, démolit Ypres et Courtray. Mais rien n'étonna plus ces brutaux que le supplice de Chanut, l'un de leurs boutefeu, lequel, ayant été livré au roi par le duc de Brabant, souffrit les genes les plus cruelles, fut tourné au pilori, mutilé des mains et des pieds, puis jeté sur une roue, d'où, après avoir langui deux ou trois heures, il fut traîné à la queue d'un cheval, et à la fin pendu, puis jeté à la voirie.

Tous les seigneurs et tenants du royaume avaient rendu leurs hommages et devoirs à Philippe, hormis Édouard : on le manda par les seigneurs d'Ancenis et de Beausault. Sa mère, femme altière, répondit qu'étant fils de roi, il n'irait jamais s'humilier devant le fils d'un comte ; mais lui, plus modéré, ayant pris l'avis de son conseil sur cette sommation, répondit qu'il passerait en France dans certain temps, afin de s'en acquitter. Pour le recevoir avec une pompe égale à la dignité de cette cérémonie, Philippe convoqua les rois de Bohême, de Navarre et de Majorque, les ducs, comtes, barons et chevaliers de ses terres et de celles de ses confédérés, qui vinrent tous, en magnifique appareil, pour honorer sa grandeur, au nombre de trois mille chevaux, qu'il défraya libéralement de tout leur voyage. Il assigna le lieu de cette réception à Amiens. L'Anglais s'y trouva avec toute l'élite de sa cour ; le conseil des deux rois fit chacun ses propositions et demandes : celui d'Angleterre répétait, avant toutes choses, les places que Philippe le Bel avait prises en Guienne ; sur quoi on lui fit réponse que, s'il pensait être grevé, il s'en pourvût pardevant la cour des pairs, ainsi que le traité de paix de l'an 1325 le portait. En second lieu, il demandait qu'Édouard ne fît hommage qu'en termes généraux, à quoi on lui répondit qu'il ne devait pas faire de difficulté de le rendre tel que ses prédécesseurs l'avaient rendu, et pour l'en instruire, s'il faisait semblant de l'ignorer, on lui en produirait plusieurs actes Toutefois, après de longues contestations, le conseil de France lui accorda qu'afin qu'il ne prétendît pas qu'on l'aurait trompé par des titres supposés, il aurait le temps de visiter les siens en Angleterre, et cependant, sans préjudice ni conséquence, il rendrait l'hommage en termes généraux. On prépara donc la grande église d'Amiens pour cette cérémonie, où plusieurs échafauds furent dressés, sur l'un desquels étaient les deux rois avec les douze pairs de France : sur un autre, les rois de Boheme, de Navarre et de Majorque, avec les ducs de Bourbon, de Bourgogne et de Lorraine. Miles de Noyers ayant fait pour Philippe, et l'évêque de Lincoln pour Édouard, protestation que cet hommage ne préjudicierait aucunement au droit de l'un ni de l'autre, Édouard, vêtu d'une robe de velours cramoisi, semée de léopards d'or, la couronne en tête, l'épée au côté et les éperons dorés, se leva pour aller rendre l'hommage à Philippe, vêtu pareillement à la royale et assis dans une chaise, aux pieds de laquelle on avait mis un carreau de velours. Mais, comme il s'en approcha, on lui fit commandement d'ôter sa couronne, son épée et ses éperons, et de dépouiller toute grandeur pour se soumettre à son souverain. Ce fut alors qu'il creva de dépit et se repentit à bon escient de s'être engagé en un endroit où il se voyait abaissé à de telles soumissions devant tant d'illustres témoins. Il ne s'en pouvait plus dédire néanmoins; il ôta donc ses ornements royaux, mit les mains nues entre celles du roi, fléchit le genou devant lui, et le vicomte de Melun, grand-chambellan, lui demandant en ces termes : « Vous jurez et » promettez de tenir du roi, mon seigneur, » le duché de Guienne et le comté de Ponthieu, et de lui en faire ci-après foi et hommage en la même forme que vos prédécesseurs l'ont faite aux rois de France, » il répondit : « Voire; » sur quoi le chambellan reprit : « Le roi vous reçoit avec les protestations jà faites; » et lors le roi le baisa à la bouche. L'acte de cet hommage est daté

* Factitius.

du sixième juin de l'an 1329. Édouard, après cette cérémonie, s'en retourna en Angleterre, remportant dans son ame hautaine un forcené dépit de l'affront qu'il croyait avoir reçu : toutefois il avoua à sa femme, qui lui demandait des nouvelles de Philippe et de la France, qu'il n'y avait point au monde *un si grand prince ni une si belle cour*. Dès lors il avait bien juré dans son cœur une guerre immortelle contre Philippe ; mais son conseil, qui songeait plus à l'utilité publique qu'à sa vengeance, le sollicita avec tant d'instance deux ans durant, qu'il donna aux ambassadeurs de France, qui l'en pressaient, des lettres scellées du grand scel de son royaume, datées du 30 mars 1331, par lesquelles il se reconnaissait homme-lige du roi Philippe, et lui promettait *foi et loyauté porter;* après quoi, ce me semble, il ne devait plus avoir aucune prétention sur le royaume. Cette déclaration fut soigneusement mise au trésor des Chartres de France.

La seigneurie de Bourbon fut, cette année 1331, érigée en duché en faveur de Louis, comte de Clermont.

Philippe continuait l'envie et le dessein de son prédécesseur sur l'empire, auquel le roi Robert de Naples, les communautés d'Italie et le roi de Bohème s'offraient de le favoriser. Ce dernier, étant revenu en France, l'an 1330, contracta une très étroite alliance avec Philippe, et donna sa fille Bonne en mariage à Jean, fils aîné de France ; ce qui redoubla les haines de l'empereur Louis et du roi Édouard contre nous.

Maintenant nous allons voir naître la plus longue et la plus cruelle guerre que la France ait jamais soutenue. Les deux plus puissantes nations de l'Europe se battront cent soixante ans durant, et souvent la France recevra de larges et profondes plaies, qui toutefois ne seront pas mortelles. Les causes de cette guerre, outre les anciennes, furent le ressentiment de l'orgueil de Richard, abaissé devant les fleurs de lis, le mépris qu'on avait fait de son alliance, et la protection de Philippe envers David, roi d'Écosse, qu'il eût voulu rendre son tributaire; les boute-feu, l'empereur Louis de Bavière et Robert d'Artois. En effet, celui-ci avait mille preuves de son crédit et de l'affection du roi, étant son principal, voire son unique ministre : dans cette faveur, il voulut, pour la troisième fois, remuer sa prétention à la duché de Bourgogne. Le roi ne l'écouta pas si favorablement qu'il espérait : il le pressa et n'en tira point d'autre réponse, sinon qu'il ne pouvait toucher aux arrêts donnés par ses prédécesseurs, et qu'il se contentât d'avoir eu en récompense le comté de Beaumont-le-Roger. Nonobstant ce refus, il a recours à de mauvais artifices, et fabrique un testament de son aïeul Robert, en sa faveur, par l'invention de la demoiselle de Bethune, et, le produisant partout, dit qu'il a recouvré une pièce justificative de ses droits et sur cela fait assigner, non pas Mahaut, car elle était morte l'an 1327, mais Jeanne, sa petite-fille et héritière mariée à Eudes IV, duc de Bourgogne. Le roi, en étant averti, le prie de se désister de cette mauvaise poursuite, de ne pas hasarder son honneur pour du bien, et de supprimer une pièce qui ne lui pouvait acquérir que le renom de faussaire. A ce mot de faussaire, Robert, s'élançant au delà du respect, repart qu'il ne l'est point, et qu'il le maintiendra corps à corps à quiconque lui reprochera une si vilaine chose. Le roi, croyant aussitôt que ce défi s'adressait à lui, puisqu'il n'en excepte personne : *Elle est fausse, je le sais bien, et ferai punir les auteurs de cette fausseté.* Dès lors l'amitié qu'il avait pour lui se tourna en une cruelle haine, et tant de services précédents furent effacés par une seule parole; tellement qu'il fit donner un rigoureux arrêt contre lui, l'an 1332, par lequel il était condamné de fausseté, banni de France, ses biens confisqués, son honneur flétri. En outre, sa haine s'enflammant par la vengeance, il retint aussi sa femme, bien qu'elle fût sa sœur propre, avec ses deux enfants, en prison, d'où il ne voulut jamais les relâcher. La demoiselle qui avait fait la fausseté fut jetée dans le feu pour ce crime et celui de sortilége. Robert s'enfuit, tout furieux de ce mauvais traitement, proteste, en s'enfuyant, qu'il l'en fera repentir, et que, comme il l'a élevé, il l'abîmera; et de l'autre côté, le courroux de Philippe s'aigrissant par ces menaces, il le chasse de Namur où il s'était retiré, suscitant l'évêque de Liége pour lui faire la guerre. Au sortir de là, le duc de Brabant l'ayant reçu comme son cousin, le roi lui manda aussitôt qu'il le tiendrait pour ennemi mortel, s'il ne le mettait hors de ses terres ; et comme il l'eût caché, pensant que cette indignation s'apaiserait, il banda contre lui tous ses voisins, l'archevêque de Liége et de Cologne, les ducs de Gueldre et de Juilliers, et plusieurs autres. Le duc, ne considérant pas néanmoins cet extrême péril, mais plutôt les droits de l'hospitalité, se résolvait de couvrir son réfugié pour le moins de sa ruine; mais Robert, ne voulant pas que son malheur perdît son hôte, abandonna le pays de son bon gré, avant que l'extrémité l'y forçât. Après avoir pris congé du duc, il s'achemina secrètement à un port de mer et fit voile en Angleterre, l'an 1334. Édouard l'y reçut favorablement comme l'ennemi juré de Philippe, et lui donna la comté de Richemont.

Depuis qu'il fut auprès de lui, il ne cessa de l'inciter à la guerre. Edouard, aiguillonné, s'y portait impétueusement, croyant avoir bon marché du roi de France. Son conseil, ne l'en ayant pu détourner, pria au moins d'en demander avis au comte de Hainaut, dont il avait épousé la fille, mal affectionné pour lors à Philippe. Le comte répondit qu'une si grande entreprise avait besoin de très grandes forces, et, s'il y était résolu, il devait pratiquer l'alliance et le secours des princes d'Allemagne. Pour cette raison, Edouard envoya vers eux l'évêque de Lincoln, en pompeux appareil, et tenant une telle cour que si son maître y eût été. Sa dépense splendide, sa suite leste et nombreuse, ses libéralités éclatantes, éblouissaient et charmaient les esprits de cette nation mercenaire. Le duc de Gueldre et de Juilliers, l'archevêque de Cologne, les seigneurs de Falquemont et de Beauquehen promirent de servir l'Anglais, moyennant de grandes avances de deniers; l'évêque de Liége refusa de s'associer en cette ligue, pour ce que de nouveau il avait rendu hommage au roi. L'empereur Louis se déclarait encore assez visiblement pour l'Anglais, et pour l'engager bien avant, lui promettait beaucoup plus qu'il ne lui eût su tenir. Avec cela, le pape Benoit, successeur de Jean, penchait du même côté, et, durant tout son pontificat, se montra sinon envieux, au moins ennemi de la France, heurta toutes les volontés de Philippe et gratifia ses ennemis presqu'en toutes choses. Les Flamands, principalement ceux voisins de l'Allemagne, devaient aussi susciter pour le moins quelque rébellion contre nous, d'autant qu'ils étaient fort mal avec leur comte, dont ils ne reconnaissaient presque point l'autorité, se laissant gouverner par un certain Jacquemard Artevelle, brasseur de bière de la ville de Gand, homme d'une grande force de corps et d'esprit, hardi, mais prompt à toutes sortes de crimes, redoutable aux bons par ses cruautés, suivi des méchants pour l'impunité et les profusions, qui gratifiait en tout la populace et l'incitait toujours contre la noblesse. Il condamnait à mort, bannissait, levait tailles, ordonnait des lois et créait des magistrats à sa fantaisie. Les ambassadeurs anglais ne manquèrent pas de l'aller trouver, de le traiter de compliments comme un grand seigneur, de faire couler dans sa bourse plusieurs milliers de leurs beaux florins, et lui, en récompense, les mena de ville en ville où ils prodiguèrent l'argent à toutes mains. Néanmoins ils ne purent obtenir cette fois, sinon libre passage pour le roi d'Angleterre et son armée, en payant, mais non aucun secours des Flamands, attendu que le roi de France était leur seigneur: quant aux gentilshommes, ils détestaient ces menées et suivaient l'inclination de leur comte. Or, si Edouard disposait ainsi des alliances deçà la mer, Philippe n'en faisait pas de moindres, s'adjoignant les rois de Boheme, de Navarre et d'Écosse, avec les ducs de Lorraine et d'Autriche, le comte palatin du Rhin, le duc des Deux-Ponts, l'évêque de Liége et plusieurs autres petits souverains. De plus, pour couvrir ses côtes, il fit venir d'Espagne et de Genes bon nombre de vaisseaux bien équipés, et composa une flotte dans les havres de Normandie, dont il bailla la charge à Tete-Noire, fameux capitaine de marine. Pour tous ces grands préparatifs, il ne leva point de subsides extraordinaires, mais seulement fit rendre gorge à quelques partisans et banquiers, et haussa les monnaies. Cette douceur fut cause que ses sujets se disposèrent à le servir avec une allégresse incroyable, entre autres les Normands, qui lui proposaient d'aller conquérir l'Angleterre, comme avaient fait leurs ancêtres.

La guerre n'était pas encore déclarée; néanmoins Edouard passa en Flandre, l'an 1337, à la suite de quoi le comte de Flandre s'enfuit en France avec sa femme et ses enfants, ce qui se passa en l'an 1336 et 37.

Edouard étant à Anvers, ville lors appartenante au duc de Brabant, confirma derechef ses alliances avec les princes allemands, à quoi il employa près d'un an de temps et des sommes excessives d'argent sans rien faire, apprenant dès là que cette nation est fort pesante et bien chère. Le duc de Brabant, flottant entre la crainte des armes françaises et le désir de se venger, d'un côté, servait le roi d'Angleterre, et de l'autre avait un chevalier, agent près de celui de France, pour l'assurer qu'il ne renoncerait point à son alliance; et néanmoins il se déclara bientôt pour l'Anglais. Cependant le pape délégua deux cardinaux pour empêcher la déclaration de la guerre. Mais les deux rois s'étant roidis l'un à redemander toutes les places de la Guienne, l'autre à vouloir protéger le roi d'Écosse, la barrière fut rompue. L'évêque de Lincoln vint déclarer la guerre à Philippe, à faute de restituer à Edouard le royaume de France. Sitôt que le défi eut été fait, Philippe de Manni, chevalier du parti anglais, se saisit du château de Thin-l'Évêque à une lieue de Cambrai, et les Anglais surprirent, en Saintonge, le château de Parcoul, par la trahison d'un gentilhomme de Languedoc, qui tantôt après, attrapé par les Français, eut la tête tranchée. Notre connétable, assisté des comtes de Foix et d'Armagnac, prit Bourg et Blaye, et en même temps, notre armée navale, côtoyant l'Angleterre, se saisit du port de Hantone, durant que le peuple était à la messe, pilla et

saccagea la ville, puis s'en revint chargé de captifs et de butin. L'Anglais s'était lors attaché au siége de Cambrai; l'empereur lui avait donné charge de le prendre. Galois de Beaume, chevalier savoyard, était dedans avec deux cents lances, et le connétable y alla au secours avec trois mille chevaux. Robert d'Artois fut d'avis de ne point disputer le royaume place à place, mais tout en une journée; et pour cela il fallait qu'Édouard entrât dans le milieu de la France comme maître et roi légitime. Il s'avança donc en Thiérarche, et, étant à la Capelle, envoya, un mercredi, demander bataille à Philippe, qui l'attendait là avec son armée. C'était la plus joyeuse nouvelle qu'il pût lui envoyer; aussi il l'accorda pour le vendredi ensuivant; même les hérauts qui en apportèrent la parole furent splendidement traités, tant de sa part que des grands seigneurs de l'armée, et remportèrent de riches présents et des manteaux précieusement fourrés. Le vendredi venu et le champ pris entre Virofousse et la Flamenguerie, les deux armées furent rangées chacune par ses maréchaux. L'un et l'autre roi, mais plus ardemment encore Philippe, se préparaient d'en venir aux mains; les plus sages du conseil de France n'en étaient pas d'avis. Ce nonobstant, Philippe s'opiniâtrait; mais, le jour penchant sur son déclin, il fut contraint de remettre la bataille au lendemain. L'Anglais délogea la nuit et rebroussa vivement en arrière : ainsi les deux armées se séparèrent sans se choquer. L'Anglais repassa en Hainaut, et Philippe reprit le chemin de Paris.

Artevelle, voyant que les deux rois s'étaient ainsi séparés sans coup férir, eut peur que leur haine s'apaisât par le moyen du pape, et que lui ne restât exposé à la vengeance des Français. Dans cette crainte, il persuada aux Flamands de députer vers Philippe pour lui offrir de renoncer à l'alliance de l'Anglais, et de recevoir paisiblement leur comte, pourvu qu'on leur rendît les villes de Flandre qu'on détenait; mais on rejeta bien loin cette proposition, et leur alliance ne sembla pas si importante qu'on dût quitter quatre ou cinq bonnes places pour l'acquérir. Voilà pour quoi une assemblée que tint Édouard à Bruxelles pour festoyer les princes allemands : Artevelle, accompagné des consuls des meilleures villes de Flandre, renoua la ligue avec lui, plus fort qu'auparavant.

Le roi de France, averti de l'entière aliénation des Flamands, délégua à son tour vers eux avec de grandes offres pour les détacher d'avec l'Anglais, leur promettant qu'il les tiendrait quittes de tout ce qu'ils lui devaient, leur rendrait leurs franchises, et leur en accorderait encore de plus belles. A quoi ayant répondu qu'ils avaient quittance du véritable roi de France, ils s'assemblèrent en masse pour assiéger Tournay. Le pape Benoît, bien qu'il n'aimât pas les Français, lança ses excommunications sur les Flamands; ce dont la frayeur fut telle, qu'ils en envoyèrent au roi d'Angleterre demander soulagement en une telle calamité; mais, comme il leur eut fait réponse qu'en qualité de roi de France il avait le pouvoir, nonobstant les anathèmes, de faire célébrer partout, et qu'il leur menerait bientôt abondance de prêtres, ils ne se soucièrent plus de l'interdit. Philippe, par sa prudence, parvint à affaiblir la ligue de l'Anglais, laquelle avait reçu de notables renforts en Guienne. Il se servit pour cela de l'entremise de l'impératrice, qui était sa nièce, et fit une nouvelle alliance avec l'empereur mécontent de l'Anglais, pour ce qu'il n'avait pas pris Cambrai, comme il lui avait promis, et espérant aussi que Philippe moyennerait son accord avec le pape. Ce traité conclu, Jean alla mettre le siége devant le château de Thin-l'Évêque, qui bouclait la ville de Cambrai. Ayant avancé ses travaux en peu de jours, il battit furieusement la place avec ses canons, bombardes et mangonneaux (si c'étaient canons tirant avec poudre de salpêtre, je n'en sais rien; mais l'effet en était tel que celui de notre artillerie, vu qu'il abattait les combles et les hauts des tours; de sorte que les assiégés n'étaient pas même en sûreté dans leurs caves), et s'avisa encore d'une autre invention peu honnête à mon avis. C'est que la chaleur étant véhémente et propre à élever une grande puanteur des choses corrompues, il fit remplir tout le château de chevaux morts, que ces engins tiraient sans cesse pour étouffer les assiégés avec cette infection. Le comte de Hainaut, averti de l'extrémité où ils étaient, assembla ses forces et celles des alliés pour les aller secourir. La rivière qui bat les murailles du château l'empêchant de passer vers les nôtres, et tous les ponts étant rompus, il envoya demander bataille à Jean, et trêve cependant que l'un ou l'autre passerait pour aller choisir le champ. Le jeune prince voulait accepter ce défi; mais son père Philippe l'en empêcha. Le château demeura aux Français, et la rivière séparant les deux armées, elles ne se battirent point, bien qu'elles fussent en présence depuis près de quinze jours.

Édouard, qui avait de jour à autre des nouvelles de Flandre, remonta sur mer avec douze ou quinze mille hommes, l'élite et la force de sa noblesse. Notre flotte, composée de plus de trois cents voiles, ayant commandement exprès de lui empêcher le passage, se tenait à l'ancre entre Blangueberge et l'É-

cluse ; lorsqu'il eut découvert cette vaste forêt de mâts, il eut de grands battements de cœur et diverses résolutions ; mais son honneur ni ses affaires ne lui permettant pas de reculer, la meilleure fut de se préparer au combat. Il ordonna donc les plus grands de ses vaisseaux devant, disposés de sorte qu'une nef, chargée d'hommes d'armes, était entre deux autres chargées d'archers ; et, pour soutenir cette bataille, il en réserva une autre à côté qui détacherait des vaisseaux à mesure qu'on en aurait besoin. Les dames, qui étaient venues en grand nombre pour voir la reine d'Angleterre qui était demeurée en Flandre, eurent trois cents hommes d'armes et six cents archers pour les garder. Notre flotte ayant aussi levé l'ancre et déployé la voile, les deux armées s'approchèrent presqu'au jet de l'arbalète ; les ennemis, qui avaient le soleil au visage, prenant le vent de quartier comme s'ils eussent voulu reculer, tournèrent si adroitement nos gens, qu'ils le leur mirent dans les yeux. Le combat eut lieu comme sur terre ferme, pour ce que les navires étaient accrochés ; et une tempête survenue rendant nos galères inutiles, nous fûmes entièrement vaincus. Plus de dix mille Français servirent de pâture aux poissons. Édouard, ayant preuve que son génie avait un puissant ascendant sur la valeur des Français, descendit glorieux au port de l'Ecluse, et fit savoir les nouvelles de cette importante victoire à ses alliés, lesquels, à sa requête, s'étant assemblés à Vilvord, les alliances furent derechef confirmées, et particulièrement une très étroite avec le duc de Brabant, le comte de Hainaut et les communautés de Flandre. Il y fut aussi arrêté à Tournay, et tout aussitôt il fut investi par une armée de six-vingt mille combattants, dont Artevelle seul en avait amené quarante mille rassemblés d s artisans des bonnes villes. Il y avait dedans de nouveau renfort le comte d'Eu, connétable, avec les deux maréchaux de France, et environ trois mille hommes qui se défendaient en braves gens et ne laissaient rien gagner aux ennemis. Les Flamands, cherchant aventure au nombre de sept ou huit mille, durant qu'ils s'amusaient à piller Arques, se virent surpris par la garnison de Saint-Omer qui vint se jeter sur eux, et, sans leur donner le loisir de se reconnaître, en égorgea près de cinq mille. Ceux qui échappèrent, s'enfuyant dans le camp, effrayèrent tellement leurs compagnons, qu'ils troussèrent bagage et délogèrent la nuit comme dans une déroute complète, ce que l'on attribue à un dépit qu'ils avaient de ce que le duc de Brabant trahissait manifestement l'Anglais, laissant passer des vivres par son quartier dans la place qui, sans cela, aurait été prise par la famine. Edouard, voyant ainsi le tiers de ses forces écoulées, prit une autre résolution, et envoya à Philippe un cartel dans lequel, après lui avoir reproché qu'il lui détenait son héritage, et que son injuste ambition avait cruellement inondé les campagnes du sang chrétien, il le défiait au combat seul à seul, de cent contre cent ou de tel nombre qu'il voudrait désigner, pour décider à qui la France devait appartenir. Mais d'autant que le dessus de ce cartel portait *à Philippe de Valois* sans autre qualité, et qu'il proposait pour le prix de la victoire une chose à laquelle Edouard n'avait rien, Philippe s'en moqua et lui répondit qu'il ne croyait pas que cette lettre s'adressât à lui; que si toutefois il voulait mettre en jeu sa couronne d'Angleterre contre celle de France, il accepterait son défi, mais qu'autrement il n'avait que faire de combattre pour une chose qui lui était acquise. Il est vrai que ceux de Tournay n'avaient plus de vivres que pour trois jours, mais Edouard ne le savait pas. Tandis qu'il en continuait le siége sans le presser beaucoup, une vertueuse princesse, Jeanne, veuve de Hainaut, qui était sa belle-mère comme aussi sœur de Philippe, poussée d'un esprit de paix et de charité chrétienne, sortit du couvent de Fontenelles où elle s'était renfermée, et travailla si efficacement envers l'un et l'autre, qu'enfin trêves furent arrêtées pour dix mois seulement, savoir : depuis le 25 septembre de l'an 1340 jusqu'à la Saint-Jean de l'année suivante, pendant lequel temps les deux rois devaient députer chacun vers les légats du pape qui se trouveraient à Arras, pour être arbitres de leurs différends. Ces mêmes trêves furent continuées pour deux ans par l'entremise du pape, ses légats n'ayant pu moyenner une entière paix : aucun n'ayant rien gagné que le mal qu'il avait fait à l'autre, tous deux se montrèrent satisfaits.

Ces trêves n'empêchèrent pas une cruelle guerre pour la succession du duché de Bretagne, en l'an 1341. Le litige était entre Jeanne, fille du duc Jean, mariée à Charles de Châtillon, allié à Marguerite de Valois, frère du roi Philippe, d'une part ; et, d'autre part, le comte de Montfort, lequel se saisit du duché et prit le titre de duc. En cette qualité, il envoya des patentes par toute la province pour semondre les seigneurs de se trouver aux Etats qu'il assignait à Nantes ; puis, en attendant l'assemblée, courut à Limoges se saisir des finances du feu duc qui étaient gardées en cette ville-là. Ce fut le plus puissant moyen de son dessein, et en eut-il bientôt tiré quelques avantages ; mais s'imaginant qu'il aurait toutes les forces de Philippe sur les bras, il passa en Angleterre, se

mit sous la protection d'Edouard, lui fit hommage du duché, et, par l'intercession de Robert d'Artois, son cousin-germain, en obtint promesses d'un infaillible secours, puis s'en revint à Nantes fort content. D'autre côté, Charles de Blois, protecteur de Jeanne, eut recours à Philippe, lequel, ayant pris l'avis des pairs, fit ajourner les parties pour plaider de leur différend en sa cour. De Montfort y comparut, mais accompagné de plus de quatre cents chevaux et des plus grands seigneurs de Bretagne, et ne vit point le roi du jour qu'il arriva ni de celui d'après encore. Le troisième jour, comme il lui alla faire la révérence, le roi lui témoigna qu'il lui en savait bon gré; mais par après, haussant la parole, lui reprocha qu'il avait mal fait de s'être emparé d'une pièce qui ne lui appartenait point, et encore plus mal d'en avoir rendu hommage à l'Anglais. Montfort nia ce dernier point, et s'excusa du reste le mieux qu'il put; mais remâchant cette parole du roi qui disait qu'il n'avait rien au duché, il délogea une belle nuit, déguisé en marchand, sans prendre congé, montrant assez qu'il n'était venu que pour faire bravade, et laissant la cour bien étonnée comme le roi bien marri de n'avoir su mieux dissimuler. Avant que de partir, néanmoins, il avait laissé procuration à ses gens pour être reçus à faire hommage; mais Charles de Blois, ayant demandé la chose, y fut admis par un arret, donné à Conflans, qui lui adjugeait la créance sans décider pourtant l'affaire au fond. Afin de le mettre en possession, le duc de Normandie leva une armée dont le rendez-vous fut à Angers; le comte d'Alençon, oncle de Charles, le comte de Blois, son frère, les ducs de Bourgogne et de Bourbon, Louis d'Espagne, le comte d'Eu, connétable, le vicomte de Rohan, le comte de Penthièvre s'y trouvèrent avec leurs compagnies. Tous ensemble, pour s'ouvrir un passage dans le pays, attaquèrent premièrement le château de Chantoceaux, lequel, ayant été reçu à composition, l'armée tira droit à Nantes, et, l'ayant assiégée, surprit Montfort dans le château par la trahison des siens.

Le chef pris, la guerre n'était pas achevée; il restait sa femme, cette héroïne fille de Louis, fils aîné de Robert III, comte de Flandre, douée de plus nobles qualités qu'aucun prince de son temps; constante outre le naturel de son sexe, hardie et vaillante de sa personne, qui montait et maniait un cheval mieux qu'aucun écuyer, courait, rompait une lance, frappait d'une massue, donnait dans un bataillon tout de fer, combattait par mer et par terre avec autant d'assurance que les autres vont au bal; et, comme un parfait capitaine, savait ordonner une bataille, garder une place, faire un traité, pourvoir à tout sans confusion, surprendre son ennemi, s'avancer et se retirer à temps, assaillir et se défendre, assiéger et soutenir et les ennemis et la fatigue, bref, prendre tous les avantages que le courage et le conseil peuvent donner. Ayant appris ces tristes nouvelles à Rennes, elle courut aussitôt partout, confortant ses villes et ses sujets, dispensant libéralement ses trésors, et leur montrant, entre ses bras, son petit-fils, dont les larmes innocentes conjuraient leur fidélité de ne le pas abandonner. Ainsi elle assura à son service les villes de Rennes, de Hennebont et plusieurs autres. En après, de peur qu'on ne lui enlevât son fils de force ou de finesse, elle le fit transporter en Angleterre, dont le roi lui envoya six mille hommes de secours, sous la conduite de Gauthier de Mauny. Ces troupes ne vinrent pourtant point assez à temps pour secourir Rennes que le duc de Normandie avait assiégée; car les bourgeois, craignant le sac de leur ville, traitèrent de leur reddition, en dépit de Cadoudal, leur gouverneur. Il n'en fut pas ainsi de Hennebont : la dame de Montfort y soutint non seulement les plus rudes attaques, mais encore, ayant remarqué du haut d'une tour que tous les Français étaient venus à un assaut, et laissaient leur camp sans aucune garde, sortit, avec trois cents chevaux, par une porte de l'autre côté, mit le feu dans les tentes et bagages, tua les valets; après, voyant qu'au bruit de cette alarme on lui avait bouché le passage, elle se retira, en dépit de ses ennemis, dans la ville d'Auray, d'où elle ramena, dans cinq jours après, six cents hommes de cheval au secours de ceux de Hennebont, qui, depuis n'en avaient eu aucunes nouvelles. Le siége tirant, par ce moyen, en longueur, les Anglais, que le vent contraire avait longtemps retenus sur la mer, arrivèrent fort à propos pour le faire lever. Ensuite, une partie de notre armée, conduite par Louis d'Espagne, prit Guerrande, puis, s'étant embarquée dans les vaisseaux qu'elle trouva au Croisic, alla descendre en Cornouaille, proche de Kemperlé. Gauthier de Mauny en eut avis, et l'ayant secrètement poursuivie, la surprit et défit de telle sorte, que le général eut peine à se sauver avec cinq ou six des siens, dans une barque vide, qu'il rencontra de hasard à la rade. L'autre partie de notre armée, plus heureuse, prit Auray et Vannes; et, toutefois, Charles de Blois, plus éperdu des mauvais succès qu'encouragé par les bons, se relâcha, mal à propos, à conclure une trève de quelques mois. Durant cette cessation d'armes, la comtesse s'achemina elle-même en Angleterre, et remontra

si bien l'importance de cette affaire au conseil, qu'avant toute chose il ordonna une suffisante levée de gens de guerre, dont la charge fut baillée à Robert d'Artois, qui les fit embarquer au plus tôt pour aller en Bretagne avec la comtesse. Dans leur route, ils rencontrèrent Louis d'Espagne avec une flotte de trente-deux gros vaisseaux, près les îles de Grénezay. Il y eut, en cette occasion, un furieux combat qui dura plus de cinq heures, jusqu'à ce qu'une tempête, survenant la nuit, les écarta les uns des autres de plus de cinquante lieues; plus favorablement néanmoins pour les Anglais qui furent portés sur la côte de Vannes. Ayant mis à terre, ils assiégèrent cette ville et la forcèrent plus tôt qu'on n'eût pensé. Les seigneurs de Clisson et de Léon, piqués d'honneur de ce qu'on les taxait d'avoir laissé perdre cette ville, sachant que l'armée anglaise s'en était allée vers Rennes, amassèrent dix ou douze mille Bretons et y donnèrent l'attaque si vivement que Robert d'Artois, qui était dedans, pensant soutenir l'assaut, fut grièvement blessé en deux ou trois endroits et contraint de se sauver par une poterne avec le comte de Kenfort. Peu après, s'étant embarqué pour aller chercher de meilleurs chirurgiens en Angleterre, l'air de la marine envenima ses plaies et le fit mourir.

Édouard, qui l'avait chéri comme ses yeux, entendant les nouvelles de sa mort, jura d'en prendre vengeance de tout son pouvoir. De fait, il assembla une telle armée, qu'il montra vouloir être désormais le chef de cette guerre. Ayant surgi au port du Morbihan, avant que de mettre pied à terre il fit dire et publier partout qu'il n'entendait rien entreprendre au préjudice du roi de France ni de leurs trêves, mais défendre l'héritage de Jean de Montfort, son beau-fils, qui avait fiancé sa fille, duquel le père, étant retenu prisonnier dans la Tour du Louvre, ne pouvait poursuivre ses droits. En après, il planta son camp devant la ville de Vannes, où, en un combat, fut pris, de son côté, le baron de Stanford, et, de celui des assiégés, Olivier de Clisson et Henri de Léon. Il marcha lors vers Nantes, pour attirer, s'il pouvait, au combat le Blésien, qui se tenait dedans, clos et couvert, attendant la venue du duc de Normandie et de l'armée française; mais ne gagnant rien non plus devant cette ville, il s'en retourna au siége de Vannes. Le duc de Normandie s'y trouva presque aussitôt que lui, avec trente mille hommes de pied, et quatre mille hommes d'armes, pour empêcher ses progrès. Etant logés à la portée d'un trait l'un de l'autre, ils gardaient soigneusement leurs avantages sans rien hasarder : il y avait pourtant plus d'apparence que l'Anglais y aurait du pire, d'autant que Louis d'Espagne, tenant les côtes avec son armée navale, lui ôtait les vivres, qu'il ne pouvait avoir que par la mer, et que, s'il en fallait venir aux mains, le duc Jean était plus fort que lui de beaucoup. Comme les choses étaient en cet état, les cardinaux de Préneste et de Clermont, légats du pape, arrivèrent pour tâcher d'amener les princes à quelque accord. Ils perdirent bien des pas avant que de les y pouvoir disposer; mais enfin ils gagnèrent, à force de prières, une trève de trois ans, tant pour les deux rois que pour leurs alliés. En suite de cette trève, faite l'an 1343, le comte de Montfort fut élargi, à condition qu'il ne remuerait point durant cette cessation, sous espoir qu'il reconnaîtrait sa faute; car autrement quelle nécessité contraignait de lui faire cette grâce?

Philippe n'était pas oisif durant ce calme : il cherchait des alliances de tous côtés; la plus mémorable est celle qu'il fit avec Alphonse, roi de Castille, non pas comme sont d'ordinaire les autres, de roi à roi, mais de royaume à royaume, et de maison à maison. Par même moyen, il traita avec l'amiral de Castille, qui s'obligea de lui fournir depuis cinquante jusqu'à deux cents vaisseaux de guerre, armés chacun de cent combattants, à la solde de six cents florins d'or par mois. Cette même année, la France perdit deux rois de ses alliés, le bon Robert de Naples, et Philippe de Navarre. Pendant que les armes étaient pendues au croc, les cours des deux rois éclataient de la magnificence des jeux, des festins et des tournois. Ce fut lors qu'Edouard institua l'ordre de la Jarretière, pour une marque éternelle d'amour, qu'ils disent être le principe de toutes les gentilles actions; ils en content ainsi le sujet : A son retour de Flandre, il sut que le roi d'Ecosse assiégeait le château de Salisbéry; aussitôt il y alla pour le secourir, et chassa l'ennemi de son pays; mais, au même temps, il reçut un vainqueur bien plus puissant dans son ame, l'amour de la comtesse de Salisbéry, laquelle, étant venue lui faire la révérence et le remercier de ce qu'il l'avait délivrée d'un si fâcheux siége, lui jeta tant de flammes dans le cœur, qu'il se rendit à ce premier aspect, lui en fit offre avec des soumissions plutôt d'esclave que de souverain; mais, comme il l'eut trouvée aussi froide qu'il était passionné, il s'éloigna de là, croyant que le temps adoucirait son mal ou la rigueur de sa dame. Nonobstant son éloignement, sa blessure s'aigrissant de plus en plus, afin d'y trouver quelque appareil, il fit publier une grande et solennelle fête, commandant à tous les chevaliers et dames des terres de son obéissance de s'y trouver, et con-

viant, par ses hérauts, toute la noblesse étrangère, à laquelle il promit passeports et saufs-conduits, le tout pour y faire venir celle dont la présence ne devait qu'accroître son ennui : elle s'y trouva avec son mari, qui nouvellement était sorti, en échange du comte de Moray, Écossais, d'entre les mains des Français. Édouard, qui tenait toujours sa vue attachée sur ce cher objet, et n'oubliait ni promesses ni services pour la fléchir, voyant un jour que sa jarretière lui était tombée, comme elle dansait, se baissa promptement pour la relever, et haussa un peu le bord de sa robe. Tous les seigneurs de sa cour s'étonnant et se moquant même d'un tel abaissement en un si grand prince, il essaya de couvrir son dessein amoureux du prétexte de civilité, et leur dit en souriant : *Honni soit qui mal y pense*, ajoutant encore que tel qui s'était moqué de cette jarretière serait quelque jour bien honoré de la porter. Voilà pourquoi, ayant fait relever le château de Windsor, autrefois bâti par le fameux Arthus, lequel y avait, s'il est croyable, créé les chevaliers de la Table-Ronde, il y assembla sa cour plénière, l'an 1344, et institua cet ordre célèbre sous les auspices de saint George, que les Anglais reconnaissent pour patron de leur milice, et le nom duquel ils prennent en leur cri, comme les Français font celui de saint Denis. Les chevaliers, qui furent lors limités au nombre de quarante, reçoivent, de la main du roi, un manteau de velours violet, doublé de blanc, sur lequel il y a une croix rouge dans un écu, ensemble une jarretière bleue, couverte d'émail de pierreries, attachée à la jambe gauche avec une boucle, sur laquelle est écrite cette devise : *Honni soit qui mal y pense*. Ne vous étonnez pas si elle est française, cette langue était celle des grands seigneurs d'Angleterre, jusqu'à tant que cet Édouard, enorgueilli de la victoire de Poitiers, défendit, par ordonnance expresse, que les Anglais ne s'en servissent plus.

Il se faisait cependant de pareilles fêtes à la cour de France, mais pour d'autres desseins. Philippe voulait attraper quelques seigneurs bretons et normands, qu'il soupçonnait ou qu'il redoutait. A ce dessein, il fit publier un tournoi, auquel toute la noblesse étant venue, il retint dix seigneurs prisonniers, entre autres, Olivier de Clisson, ils furent tous décollés comme coupables. Olivier de Clisson mena le branle.

Une excessive cherté de vivres et l'altération des monnaies furent comme les avant-coureurs des afflictions qui allaient venir. Édouard commanda au comte de Montfort, que Philippe avait élargi, de s'en venir, en Bretagne, réveiller les gens du comte de Blois. Ainsi se recommença la guerre en ce pays-là ; mais Édouard, qui pensait encore plus à son intérêt qu'à celui du Montfortien, en tourna le principal effort vers la Guienne. Le comte d'Erby, lieutenant-général de ses armées, étant descendu à Bayonne, et, de là, jusqu'à Bordeaux, s'en alla mettre le siége devant Bergerac, qui le reçut à composition. Le comte de Lille, suivi des seigneurs du pays qui tenaient le parti français, voulut, en revanche, assiéger le château d'Auberoche; mais le comte d'Erby, avec mille chevaux, lui donna une sérénade, sur l'heure du souper, qui déconfit tous ses gens, bien qu'ils fussent au nombre de dix mille, et le prit avec deux cents chevaliers et neuf comtes ou vicomtes, entre lesquels on met les comtes de Lille, de Périgord et de Valentinois; le vicomte de Duras et Aymar de Poitiers, deux grands seigneurs y perdirent la vie. Après cette défaite, les meilleures places de Gascogne, sans être pressées, se rendirent à l'Anglais. Tout l'Agenois et le pays jusqu'à Bordeaux renonça à l'obéissance française, et deçà la Garonne, encore la ville d'Angoulême. Le duc de Normandie, venu en Guienne avec des troupes suffisantes pour arreter ce débordement, reprit toutes les petites villes plus vite que l'Anglais ne les avait prises.

Deux puissants alliés manquèrent lors au roi d'Angleterre : Jean de Hainaut, et le comte de Montfort. Celui-ci, premier infracteur des trèves, n'ayant rien avancé par sa présence en Bretagne, ni pu obtenir du secours de l'Anglais comme il espérait, bien qu'il fût allé tout exprès en Angleterre, se retira au château de Hennebont, où la tristesse et les inquiétudes finirent ses jours au mois de septembre de cette année 1346. Édouard avait refusé de l'assister, pour ce qu'il avait des affaires plus pressantes en Guienne, et pour ce qu'il aimait mieux donner du côté de Flandre, dont Artevelle lui promettait la souveraineté. Pour cette raison, il fit voile vers la Flandre, et descendit dans le havre de l'Écluse, menant avec soi le prince de Galles, son fils, qu'il espérait installer dans ce beau comté. Artevelle y amena les consuls des meilleures villes sans leur communiquer son dessein, espérant qu'ils ne l'oseraient dédire de ce qu'il proposerait. Étant en présence d'Édouard, il leur déduisit comme leur comte Louis, trop Français d'affection, avait travaillé de tout son pouvoir à les réduire en servitude, punissant les uns de mort, les autres de bannissement, exposant le reste en proie à la convoitise du roi Philippe, aliénant leurs meilleures villes, et levant sur eux des amendes et des impôts excessifs, non pour défendre le pays, mais pour aider les Français à

le subjuguer. Pour sûreté de l'avenir, il les engageait à prendre, pour leur souverain, le roi Édouard, qui les avait si généreusement protégés, et seul avait la puissance de les protéger encore contre les Français. Les autres consuls répondirent fort froidement qu'ils n'avaient aucune charge de cela, mais qu'ils le proposeraient à leurs concitoyens, et, dans certain temps, en rapporteraient la résolution. Ils partirent ainsi mécontents, et chacun ayant fait cette proposition en sa ville, avec de grièves plaintes contre Artevelle, il ne s'en trouva pas une qui ne criât que, plutôt que déshériter leur seigneur naturel pour l'amour d'un étranger, il fallait assommer le traître qui les voulait rendre complices d'une telle impiété. Artevelle, qui était demeuré près d'Édouard pour communiquer plus particulièrement de cette affaire, se fiait tant en son crédit, qu'il l'assurait d'amener, avec un regard seulement, toutes ces villes à sa volonté. Mais, comme il rentre dans la ville de Gand, personne ne vient au devant de lui, personne ne le salue, ses plus affidés lui tournent le dos. Il rencontre dans les rues de petites assemblées de cinq ou six bourgeois, qui le suivent d'un regard fier et menaçant, et disent tout haut : *Voyez celui qui ordonne du comté de Flandre comme de son patrimoine, et qui en a fait emporter le trésor en Angleterre. Qui est-il donc, que nous souffrons si longtemps sa tyrannie?* Il lit dans la contenance de quelques uns qu'ils ont pitié de lui; il voit dans le visage des autres qu'ils ont conspiré sa mort; il n'a personne auprès de lui à qui parler, et quand il en aurait, il ne sait que dire ni à qui se fier. La frayeur lui glace le cœur tout à coup, et lui éteint le raisonnement. Il devait bien se sauver, puisqu'il oyait gronder la tempête, et le pouvait avant que l'émeute fût commencée ; néanmoins il se retire dans sa maison, en fait bâcler les portes, et, témoignant à la populace qu'il la craint, lui augmente la hardiesse d'exécuter ce qu'elle a projeté. Elle s'attroupe donc, vient en foule à son logis, heurte et crie effroyablement : lui, à ce bruit, paraît à une fenetre, s'humilie, s'excuse, prie, conjure par le souvenir de ses services passés, appelle l'un, puis l'autre, par son nom. Tout cela ne sert de rien. Voyant donc que ses larmes ni ses prières ne les amollissent point, il tâche de se sauver par le derrière de son logis. Il était trop tard, il y en avait là plus de quatre cents qui le guettaient ; ils l'attrapèrent comme il pensait à esquiver, et un sellier, nommé Thomas Denis, lui donna le coup de la mort. Telle est la fin de ceux qui s'assurent à la populace, bete inhumaine, qui se peut dompter quelquefois, non pas jamais apprivoiser. Édouard, bien fâché de cette mort, et ne se fiant plus aux Flamands, s'en retourna en Angleterre, quelques excuses qu'ils lui fissent, et quoique meme ils lui proposassent de marier le fils aîné de leur comte à une de ses filles.

Il en repartit dans peu de jours pour les côtes de Guienne, mais la tourmente l'en repoussa par trois fois, si bien qu'il fut contraint de se porter vers la Bretagne, où, s'étant arrêté à la rade de Cornouaille, il changea de dessein et s'en alla donner sur la Normandie, qui jouissait, depuis plus de quarante ans, des douceurs de la paix. Il aborda en la presqu'île de Constantin, et prit terre au havre de la Hogue-Saint-Vaast. En descendant du vaisseau, il tomba si rudement sur le visage, que le sang lui en sortit du nez, ce que ses gens prenant à mauvaise augure, il le détourna prudemment en un bon, en leur disant : *Voyez comme cette terre m'attire à soi, c'est qu'elle me veut pour seigneur;* paroles que plusieurs gentilhommes du pays, par une infame trahison, voulurent rendre véritables, en suivant son parti et lui aidant à ruiner leur malheureuse patrie. Ayant divisé ses troupes en trois, pour battre et ravager le pays plus au large, les Normands fuyaient vingt lieues devant lui, et ceux qui se retiraient dans les places pour en être défendus plutôt que pour les défendre ébranlaient les garnisons par leur frayeur et soutenaient à peine le premier assaut. De cette sorte, Harfleur, Carentan, Cherbourg, Montebourg et Saint-Lô, toutes villes riches du commerce, se virent la proie des Anglais, lesquels, faisant toujours suivre leurs vaisseaux sur la côte pour y charger les dépouilles de ce malheureux pays, s'avancèrent jusqu'à deux lieues près de Caen en intention de l'assiéger. Le connétable et le comte de Tancarville étaient dedans, Philippe les ayant rappelés de Guienne pour la défendre, car elle n'était lors fermée d'aucunes murailles, et avait seulement pour remparts, d'un côté la rivière, et, de l'autre, le château, dont était gouverneur Robert de Blagny, avec trois cents Génois. Le connétable Raoul, comte de Guines, avait défendu aux habitants de sortir à la campagne, et n'avait envie que de bien garder le pont et les portes. Mais eux, se fiant sur leur grande multitude, lui dirent fièrement qu'ils n'étaient pas gens à être enfermés, puisqu'ils avaient assez de forces pour donner bataille. Le connétable, sentant à leurs paroles qu'ils se mutineraient s'il les en refusait : *Allez donc, au nom de Dieu*, leur dit-il, *vous ne combattrez pas sans moi*. Ces bravaches étant sortis aux champs eurent à peine vu, non pas senti, la première décharge des archers anglais, qu'ils jetèrent leurs armes par terre et s'enfuirent en hâte devers leur ville. Les Anglais

les poursuivirent chaudement, en firent horrible carnage aux portes, et, passant la rivière à gué, qui était lors fort basse, massacraient femmes et enfants dans les rues; ceux qui pouvaient se sauvaient dans le château. Le connétable et le comte de Tancarville, qui s'étaient amusés à défendre le pont, ne s'avisant pas que la rivière fût guéable, lorsqu'ils eurent vu derrière eux le pitoyable massacre de ces bourgeois, songèrent à se rendre à quelqu'un qui leur sauvât la vie; ils reconnurent un certain chevalier, nommé Thomas de Hollande, et l'ayant appelé, se rendirent à lui; Édouard, afin de gagner sur leur rançon, les racheta d'entre ses mains, pour 20,000 florins. La cruauté du soldat vainqueur, ne s'apaisant point par tant de meurtres, changea la frayeur des habitants en désespoir. Ceux qui restaient, déterminés à mourir courageusement, puisqu'il n'y avait point de quartier, combattaient à coups de pierres, de bancs, de solives et de tous les traits que la nécessité leur fournissait. Non seulement dans tous les coins des rues, mais encore aux portes et aux escaliers de chaque maison, il y avait autant de nouvelles barricades où des hommes défendaient leur vie, et les femmes leur cupidité; et bien que les armes ni la partie ne fussent pas égales, si est-ce qu'ils renversèrent plus de cinq cents Anglais sur le pavé. Édouard, irrité de la perte de tant de bons soldats, commanda qu'on mît le feu aux quatre coins de la ville; mais Geoffroy de Harcourt, l'un de ses maréchaux et son premier conseiller, ayant quelque pitié de ses pauvres compatriotes, détourna les effets de sa colère par de sages remontrances.

Édouard, adouci, fit crier partout qu'il les prenait à merci, et lors il n'y eut plus de résistance; toutefois il se commit encore quantité de meurtres et de violements contre sa volonté. Il n'est pas possible d'exprimer les dégâts et les inhumanités horribles que la pauvre Normandie souffrit durant ce passage; mais je ne les attribuerais pas moins à la vengeance des parents de ces seigneurs qui avaient été punis à Paris qu'à la cruauté d'Édouard. Marchant plus avant, il attaqua et prit Louviers, gâta le comté d'Évreux et brûla Vernon, les environs de Rouen et le Pont-de-l'Arche. Il vint ainsi jusqu'à Mantes et à Meulan, courut jusqu'aux faubourgs de Paris, fit beau feu de Saint-Germain-en-Laye, de la Montjoie, de Saint-Cloud, du Bourg-la-Reine; puis il manda à Philippe qu'il lui voulait donner bataille à la vue de Paris, afin que cette belle ville reconnût lequel des deux serait son légitime seigneur. Philippe était à Saint-Denis, attendant ses alliés qu'il avait mandés: Charles de Luxembourg, et Jean, roi de Bohème, très fidèles amis, ne lui défaillirent pas au besoin. Ce généreux roi, ayant perdu la vue par accident, ne put être empêché par ses sujets d'y revenir, et leur répondit courageusement que la mémoire des bienfaits qu'il avait reçus de la France ne lui avait pas manqué avec la vue, et qu'il n'avait pas oublié le chemin de Paris. Or, quoique Philippe n'eût pas encore la moitié de ses forces, impatient qu'il était de voir son ennemi brûler ses palais, et d'entendre à sa porte les fanfares de ses trompettes, il résolut de les combattre; et, de peur qu'il ne se sauvât, fit rompre tous les passages de dessus la rivière de Seine. Mais Édouard, qui avait sans doute des espions à la cour, fit promptement rétablir le pont de Poissy, et, ayant brûlé le Palais-Royal, non toutefois l'église, marcha vers Beauvais, ne songeant plus qu'à se retirer, de même que le loup, entendant aboyer les mâtins, après qu'il a fait grand carnage dans une bergerie, ne tâche qu'à se sauver dans le bois. Comme il se retirait vers la Picardie, Geoffroy d'Harcourt rencontra la cavalerie que ceux d'Amiens envoyaient à Philippe, la défit, en tua bien douze cents, et prit leurs chevaux et leur riche bagage. Ce nouvel affront redoublant la colère et les défiances du roi, il se plaint qu'il est trahi, qu'on a attiré l'ennemi dans le cœur du royaume, qu'on l'a logé jusque dans ses maisons, que les Français même ont allumé les flambeaux avec lesquels il a mis le feu aux faubourgs de Paris. Puis, jurant qu'il en aurait raison, il mande qu'on rompe tous les ponts et les gués de la rivière de la Somme, de peur qu'il ne lui échappe, et se met à le poursuivre si chaudement, qu'il loge au soir d'où l'autre était délogé le matin. L'Anglais, arrivé à Areines à six lieues d'Amiens, s'arrêta là et envoya ses deux maréchaux, chacun avec mille hommes d'armes, le long de la Somme pour chercher quelque passage; lesquels, l'ayant toute côtoyée, l'un amont et l'autre aval, lui rapportèrent qu'ils n'en avaient découvert aucun. Il en voulut gagner par force à Péquigny et à Pont-Remy, mais il y trouva de trop braves gens: de plus, Godemar de Faye avec mille hommes d'armes et six mille de pied paraissait en tête de l'autre côté de la rivière, sitôt qu'il se présentait pour faire mine de passer. Comme il était en cette peine, un captif français lui enseigna le gué de Blanquetaque, moyennant qu'on lui donnât sa rançon et cent écus d'or. Le gué était fort bon, assez large pour douze ou quinze hommes de front, et tout pavé de gravois blanc qui fait paraître l'eau de semblable couleur; mais il n'est passable que deux heures durant, lorsque la marée, qui entre bien avant dans cette rivière, est en son plus

bas : l'armée anglaise s'y achemina. Godemar de Faye était sur le bord de delà avec ses troupes, et les communautés du Ponthieu rangées en bataille pour les recevoir. Froissard dit qu'il y fit son devoir et se défendit vertueusement : mais s'il rendit un tel combat, comment en si peu de temps qu'est celui de deux heures, put défiler une armée avec tout son bagage douze à douze? Pour moi, je crois que Godemar, qui était de Normandie, et par aventure parent ou de ces seigneurs qui avaient été décollés, ou de Geoffroy de Harcourt, ne se comporta pas comme il fallait; autrement, je ne puis comprendre comment douze ou quinze mille hommes bien frais, entre lesquels il y avait quantité de braves chevaliers, ne gardèrent pas un passage si étroit, seulement l'espace d'une heure. Philippe, qui suivait les ennemis à grandes journées, arriva seulement d'une heure plus tard qu'il ne fallait et s'en vint passer au pont d'Abbeville. Il y coucha cette nuit, attendant que le reste de ses troupes l'eût atteint. Edouard alla loger à Crécy en Ponthieu, résolu d'y faire ferme, puisqu'il ne pouvait plus fuir sans péril. Cependant nos troupes s'étant assemblées, Philippe, dès le grand matin du jour de samedi 26 du mois d'août, après avoir ouï la messe, les conduisit en hâte vers Crécy, tant il avait peur que son ennemi ne lui échappât. Nos soldats, déjà insolents comme s'ils fussent allés recueillir des dépouilles certaines, marchaient en confusion, tantôt vite, tantôt bellement, les uns et les autres courant à leur tour pour avoir le devant, et puis demeurant derrière tout à coup; tellement qu'ils avaient déjà fait la moitié du chemin sans tenir aucun ordre ni songer à combattre, lorsque quatre chevaliers qui étaient allés reconnaître la contenance des ennemis, assurèrent Philippe, sur leur honneur, qu'ils l'attendaient à Crécy, en bonne posture. Sur cet avis, les plus sages lui conseillèrent de camper là jusqu'au lendemain, d'autant qu'il n'y avait presque plus assez de jour pour ranger en bataille une si grande armée, laquelle encore serait trop harassée pour bien manier le fer. Il voulut suivre ce salutaire avis, et commanda aux bannières de s'arrêter : mais ceux qui suivaient, croyant que ceux de devant faisaient halte pour se disposer au combat, se hâtèrent encore plus fort pour se mettre à la tête. Les communes, dont toute la campagne était couverte entre Abbeville et Crécy, se mirent à tirer l'épée comme s'ils eussent vu les ennemis, et à crier : *A la mort! à la mort!* Tous les seigneurs voulaient commander et pas un obéir; chacun faisait son gros à part, et se promettait tout seul l'honneur de la victoire. Il n'y eut moyen d'apporter aucun ordre à cette vanité, sinon que l'on divisa comme l'on put nos troupes en trois batailles, et chacune en plusieurs bataillons, mais tous si en désordre, qu'ils étaient défaits avant que d'entrer au combat. Les Anglais y procédaient bien d'une autre sorte. Edouard fit ranger son armée en trois batailles. Son fils Edouard, âgé seulement de quatorze ans, fut mis avec les plus braves chevaliers dans la première. Les choses ainsi disposées, il monta à cheval, ayant ses deux maréchaux à ses côtés, et allant le petit pas de rang en rang, priait les seigneurs de lui aider à garder son droit, et encourageait les soldats par l'espoir de la récompense, leur montrant à tous un visage si gai, que les plus timides en conçurent un joyeux augure de victoire. Quand il eut ainsi visité ses batailles, il les fit repaître, et commanda à la cavalerie de se tenir couchée sur le ventre pour se reposer, jusqu'à tant que les François les approchassent de cinq cents pas. Les nôtres, fatigués du chemin et d'avoir eu toute la journée les armes sur le dos, sans avoir mangé, arrivèrent à Crécy un peu avant l'heure de midi, et se trouvèrent en présence plutôt qu'ils ne pensaient. Philippe, ayant reconnu l'assurance de l'Anglais, se repentit de sa précipitation, et, l'étonnement lui changeant la couleur, il eût bien changé de dessein s'il eût pu. Les arbalétriers génois, soit lâcheté, soit trahison, coupèrent les cordes de leurs arbalètes et retournèrent en arrière Philippe commanda brusquement à la seconde bataille de passer sur le ventre de ces canailles qui lui empêchaient le chemin. Le comte d'Alençon, qui les haïssait à mort, poussa sa cavalerie tout au travers, et en terrassa plus de la moitié : mais nos gens d'armes, empêtrés par ces fantassins qui se fourraient entre les jambes de leurs chevaux, trébuchaient parmi les arbalétriers et les arbalètes, d'où ils ne se pouvaient relever; de sorte que les gens de pied anglais, passant entre leurs archers et leurs gens d'armes, les venaient aisément égorger avec de longs couteaux qu'ils portaient. A l'heure, Edouard, connaissant ce désordre, fait sortir sa gendarmerie de son parc, et charge furieusement la nôtre. Charles de Bohême, qui la conduit, se veut mêler parmi les ennemis; mais la grêle de flèches que tirent les archers couverts de leurs chariots, assenant ses chevaux dru et menu, il n'y a point moyen de maintenir ferme aucun escadron. Son père, qui était devenu aveugle depuis quelque temps, ayant su que son fils en était aux mains, pria ceux qui étaient auprès de lui de le mener aux coups. Ils lui obéirent à regret, et de peur de le perdre dans la presse, le lièrent aux freins de leurs chevaux tous ensemble; puis l'ayant

mis ainsi devant eux, le menèrent dans la mêlée, où il s'engage si avant, frappant à tort et à travers, qu'il y demeure lui et les siens : on le trouva le lendemain parmi les morts, avec tous ses chevaliers, encore lié de la sorte. Une troupe de Français, Allemands et Savoyards, ralliés ensemble, fendirent la presse et pénétrèrent jusqu'à la bataille du jeune Édouard. Il n'y eut point dans toute cette journée de plus beaux exploits d'armes qu'en cet endroit; le prince fut en grand danger; mais, surmontant la faiblesse de ses ans par la force de son courage, il montra dès lors aux Français quel il devait être dans la fleur de sa jeunesse. La constance de son père ne me semble pas moins merveilleuse que cette vaillance : quelque chevalier l'ayant averti du péril où il était, il lui demanda : « Mon fils est-il mort ou blessé? » Le chevalier lui ayant répondu que non, Dieu merci : « Allez donc, » dit-il, « qu'on ne m'en parle plus, il faut qu'il gagne là ses éperons et l'honneur de la journée. » Néanmoins il eût succombé si une partie de la seconde bataille ne le fût venue rafraîchir. Pour lors, les nôtres furent entièrement rompus. La bataille où était Philippe ne rendit pas de vertueux combats, non plus que les autres; elle fut dans peu de temps mise en déroute, lui presque tout seul ne laissait pas toutefois de tenir bon, espérant que, d'une si grande armée qu'il avait, il s'en rallierait au moins de quoi lui sauver l'honneur. Cependant le péril croissait de plus en plus; le petit nombre des siens décroissait; il était blessé à la gorge et à la cuisse, et ne pouvait manquer d'etre tué. Jean de Hainaut, qui l'avait déjà remonté une fois, ne pouvant lui persuader de se retirer, prit la bride de son cheval et le tira du combat, mal gré qu'il en eût. Étant hors de péril, il ne se trouva suivi que de cinq seigneurs, savoir : de Hainaut, de Montmorency, de Beaujeu, d'Aubigny et de Montfort, avec lesquels il s'en alla au château de Broye. L'ayant trouvé déjà fermé, car il était nuit, il fit appeler le châtelain, lequel demandait qui était là : « Ouvrez, ouvrez, » répondit le roi, « c'est la fortune de la France. » Le châtelain, l'ayant reconnu à sa voix, lui ouvrit : toutefois il ne s'arrêta pas là; mais, après avoir bu un coup, se fit mener à Amiens par de bons guides. L'Anglais, maître du champ, défendit que de tout ce jour-là on ne poursuivît point les fuyards : le lendemain, il envoya cinq cents lances avec deux mille archers, pour apprendre s'ils ne se ralliaient point. Il faisait une si épaisse brouée, qu'on voyait à peine à quatre pas devant soi, ce qui nous causa un second malheur. Les communes de Rouen et de Beauvais, qui venaient pour se joindre avec notre armée, pensant que la bataille eût été remise à ce jour-là, se trouvèrent mêlées parmi les Anglais, sans y penser. Comme ils se furent reconnus au langage, le chamaillis fut rude des deux côtés; mais l'archevêque de Rouen et le grand-prieur de France, qui étaient les deux chefs de ces communes, ayant été tués, le reste prit la fuite. Les Anglais en trouvèrent et en défirent beaucoup d'autres, tant du débris du jour précédent, qui s'avançaient au mandement du roi : de sorte que le massacre de ce jour-là fut quatre fois plus grand que celui de la bataille. Édouard, n'ayant plus rien à craindre, donna charge à quelques seigneurs, et à trois hérauts, de chercher dans les champs quels hommes de marque y étaient morts (il était aisé de les reconnaître à leurs blasons qu'ils portaient figurés sur leurs écus, cottes d'armes et caparaçons de leurs chevaux): en outre, il fit crier trève durant trois jours, afin que les amis et parents pussent reconnaître et remporter les leurs, et fut si charitable que de prendre soin de faire célébrer les obsèques des seigneurs, y assistant lui-même avec son fils, en robe de deuil. Ceux qui firent la recherche des morts trouvèrent onze princes, entre lesquels étaient les rois de Bohême, Charles, comte d'Alençon, frère du roi, Louis, comte de Blois, son neveu, le duc de Lorraine, les comtes de Flandre, de Vaudemont, d'Auxerre, de Saint-Paul et d'Harcourt. Geoffroy, son frère, qui avait amené l'Anglais en France, le trouvant à demi enseveli dans la poussière, et regardant par toute la campagne tant de corps de ses compatriotes, et même de ses parents, desquels il se pouvait bien dire le meurtrier, sentit un tel regret, qu'il s'en alla, la corde au cou, se jeter aux pieds de Philippe. Son crime était énorme : néanmoins la clémence du roi le surpassa généreusement, lui donna abolition et le remit dans ses biens. Vraiment, quand je considère la chose de bien près, j'oserais bien préférer la victoire qu'il remporta en cela sur sa juste indignation à celle qu'Édouard venait de gagner.

Ceux qui recherchent les causes ordinaires de ce que les Français perdirent cette journée apportent la précipitation et le mauvais ordre qu'ils tenaient. Quelques vieilles chroniques disent assez clairement qu'il y eut de la trahison; mais j'ai remarqué encore que leur effroi provint du tonnerre effroyable de quelques canons à feu que les ennemis avaient; car, encore qu'ils s'en servissent plutôt pour parade que pour aucun effet notable, si est-ce que les nôtres, voyant ces instruments inconnus tonner et vomir tout à la fois des nuées de flammes et de fumée, prirent l'épouvante, et crurent plutôt avoir affaire à des

démons qu'à des hommes. Ce fut une invention diabolique venue, dit-on, des Chinois.

L'Anglais avait perdu peu de monde en ces occasions, mais il en avait peu aussi; c'est pourquoi, n'osant plus se tenir au cœur de la France, qui est une fourmilière de soldats, il se retira vers les côtes voisines de l'Angleterre; mais, avant que de sortir de ce royaume, il avait dessein d'y gagner un port, afin d'y revenir librement quand il leur plairait. Calais lui semblant le plus commode, et dont le trajet est le plus court en son île, il l'assiège et se campe pour cela entre la ville, la rivière et le pont. Le gouverneur. Jean de Vienne, expérimenté et hardi capitaine, lui ayant montré par plusieurs rudes sorties que l'entreprise serait longue, il fit bâtir une espèce de ville, dit Froissard : c'étaient des huttes disposées en rues pour loger son armée, et la fournit de toutes sortes de commodités et de marchandises, ce qui était rare en ce temps-là, et se voit maintenant en tous les siéges d'importance. Avec tous ces grands préparatifs, il n'assaillit point la ville, la jugeant imprenable, sinon par famine; mais, pour lui couper les vivres, manda sa flotte, qu'il mit à la rade sur cette côte. Le gouverneur, prévoyant bien que ses provisions lui seraient fort nécessaires, mit dehors les bouches inutiles, au nombre de dix-sept cents. Ces pauvres gens passèrent dans le camp des Anglais sans recevoir aucun déplaisir; tant s'en faut, Édouard leur fit donner à dîner et à chacun deux sterlings.

Philippe, revenu à soi de ce grand coup, qui l'avait étourdi, rassemblait ses troupes éparpillées çà et là, en levait de nouvelles; avec cela, il manda à son fils, qui tenait Aiguillon assiégé depuis longtemps, qu'il vînt défendre son héritage. Le prince eut un sensible déplaisir d'abandonner une place devant laquelle il avait tant consumé d'argent et d'hommes, et dont il avait juré de ne partir jamais qu'il ne l'eût prise; mais la nécessité lui fit trouver ce commandement raisonnable. Sitôt qu'il eut abandonné la Guienne, le comte d'Erby, lieutenant-général d'Edouard, en ces quartiers-là, ramassant tout ce qu'il put d'Anglais et de Gascons, passa en Saintonge et en Poitou, prit à composition Mirebeau, Aunay, Surgères, Benon, Mortaigne, Saint-Jean-d'Angely, et d'assaut, Poitiers et Taillebourg; puis, ayant ravagé tout le pays, s'en vint trouver son maître au siége de Calais. Il s'y était de nouveau renforcé de vingt mille archers et deux mille hommes d'armes. Ce n'étaient toutefois pas ces forces qui lui donnaient de l'avantage, c'était son bonheur; car delà la mer, sa femme, avec une poignée de gens, vainquit l'armée écossaise, composée de cinquante mille hommes, et prit le roi prisonnier, qui avait rompu les trèves pour se jeter sur l'Angleterre destituée de ses forces. Avec même fortune, sa flotte, qui gardait le port de Calais, battit la nôtre, et demeura maîtresse de la côte, et, par ce moyen, l'armée anglaise, qui auparavant ne pouvait recouvrer de vivres par terre à cause de nos garnisons des places qui la serraient, en tira depuis en abondance par la mer. Au contraire, les assiégés n'en pouvaient recevoir du dehors. Tandis que le siége durait, l'Anglais avait envoyé devers les Flamands, pour les solliciter de faire épouser sa fille à leur jeune prince, qu'on nomma Louis de Male, ainsi qu'ils lui avaient offert deux ans auparavant. Le duc de Brabant demandait la même chose, et chacun avait ses partisans; mais ceux de l'Anglais, étant plus forts et en plus grand nombre, l'emportèrent sur les autres. La proposition en fut faite au jeune comte, qui, étant tout à fait Français d'inclination, repartit *qu'il ne saurait épouser la fille de celui qui avait tué son père*. Les Flamands, mal contents de cette réponse, l'arrêtèrent et lui donnèrent des gardes qui le veillaient de bien près, et cependant, pour favoriser Édouard, auquel ils voulaient entièrement complaire, ils allèrent assiéger Béthune; mais ils en furent bien vertement repoussés. Leur comte, alors seulement âgé de quinze ans, mais déjà adroit à cacher ses pensées et à métamorphoser son visage, et qui, comme il est croyable, avait près de lui quelque pensionnaire de Philippe, connut bien qu'il ne se tirerait point de captivité, s'il ne feignait de consentir à cette alliance. Il leur témoigna donc qu'ayant pensé à cela plus mûrement, il s'y était disposé pour le bien du pays. Les Flamands, bien aises, en donnent avis et assurance au roi d'Angleterre : il amène sa fille en Flandre, et s'étant excusé envers le comte de la mort de feu son père, célèbre les fiançailles devant une belle assemblée à Brègues, entre Nieuport et Gravelines: puis, se tenant bien assuré de la chose, s'en retourne au siége de Calais. Le jeune comte dissimula si bien en cette action-là, que les Flamands ne le gardèrent plus si étroitement comme auparavant; tellement qu'un jour, en allant faire voler ses oiseaux, il s'éloigna peu à peu de ses gardes, et se sauva en Artois, puis en France, où il fut accueilli avec des caresses non pareilles. Les Flamands, enragés de cette retraite, prirent les armes, au nombre de cent mille, et assiégèrent la ville d'Aire; mais elle se moqua de leur boutade. Calais s'en allant tantôt à l'extrémité par faute de vivres, Philippe y vint avec deux cent mille hommes pour la secourir; il était trop tard : on ne pouvait approcher de la

ville ni du camp des Anglais que par les dunes sur le rivage de la mer, ou par les marais trop profonds sur lesquels il y avait seulement un pont. Tout secours était impossible; c'est pourquoi, afin de n'être pas spectateur de la dernière calamité de cette ville, après avoir tenté tous les moyens imaginables, Philippe se retira deçà avec ses troupes. Les pauvres habitants de Calais, qui du haut de leurs tours aperçurent le triste départ de l'armée en laquelle ils avaient tant espéré, après avoir mangé jusqu'aux cuirs, n'ayant plus ni vivres ni espérance, députèrent pour capituler de leur reddition. L'Anglais, fâché de la dépense infinie qu'il y avait faite, des braves gens qu'il avait perdus, des fatigues qu'il avait souffertes pour une seule ville, ne les voulait prendre qu'à discrétion, avec intention de les faire tous mourir. Toutefois, ses capitaines, lui remontrant que le traitement qu'il ferait à ces bourgeois qui s'étaient valeureusement défendus serait la règle de ce que les Français feraient souffrir aux siens en semblable occasion, obtinrent à la fin qu'il se contenterait de les priver seulement de leurs biens et de leur patrie, si on lui en voulait envoyer six des principaux, la corde au cou pour en faire à sa volonté. Cette résolution étant apportée en la place publique où les hommes, les femmes et les enfants étaient pêle-mêle, on entendit une lamentation et des cris aussi pitoyables que si on les eût tous égorgés. Ils ne se plaignaient plus de ce qu'il fallait abandonner leurs foyers, les possessions et les tombeaux de leurs ancêtres; ils ne s'affligeaient plus de la perte de leurs biens, ni de la mort de leurs parents que ce siége avait consumés; ils n'étaient plus en peine de chercher les moyens de soutenir leur misérable vie, ni qui les voudrait recevoir tous nus et vagabonds, n'emportant des richesses d'une ville qui avait commandé à l'Océan que leurs enfants pour rendre leurs misères immortelles. Ces tristes pensées ne se présentaient plus devant leurs yeux, ils ne songeaient qu'à ce cruel arrêt qu'on leur venait de prononcer. « Ah! n'allons » point, » disaient-ils, « traîner notre misère par » le monde, finissons-la en cette ville que » nous avons défendue un an durant, et qu'il » soit dit à notre gloire que l'Anglais n'a pu » nous en mettre dehors tandis que nous » avons été vivants. »

« Non, non, » dit alors Eustache de Saint-Pierre, le plus riche bourgeois de la ville, « il ne faut pas perdre tant de milliers de per» sonnes par un désespoir; nous serions bien » plus coupables d'en faire mourir cinquante » mille de langueur et de faim que d'en li» vrer seulement six, dont la mort ne saurait » être imputée qu'à la cruauté de notre en» nemi. Mais si vous me demandez qui seront » les six hommes qui voudront avoir la gloire » de mourir pour leur patrie, je fournirai le » premier, moi, je serai l'un de ceux-là; » et si, par les tourments les plus cruels, » Édouard voulait compenser sur moi la » mort des cinq autres, je ne souffrirais pas » seulement la corde, mais la roue, les te» nailles et le feu. Je parle aux plus géné» reux : comme leur courage et leur résis» tance ont mis cette multitude d'innocents au » péril où elle est à cette heure, aussi c'est à » leur même courage et à leur constance de » la sauver. »

A peine eut-il achevé ces paroles, qu'un autre riche bourgeois, nommé Jean d'Aire, puis deux frères, Jacques et Pierre Visant, et deux autres dont on ne sait plus le nom, se présentèrent pour accomplir le nombre. Le gouverneur, Jean de Vienne, les conduisit à la porte de la ville, et les livrant à Gauthier de Mauny, lui conta leur généreuse résolution. De là ils furent menés à Édouard, la hart au cou, la tête et les pieds nus, pour lui présenter les clefs de la ville. Sa colère ne s'adoucissant point par cette soumission, il les rudoya de paroles outrageuses et commanda qu'on fît venir le bourreau pour leur couper la tête. Ces généreux citoyens, ne répondant à ces menaces que par une contenance assurée, lui témoignaient bien qu'ils étaient venus là de leur bon gré, d'autant plus dignes de pitié qu'ils n'essayaient point d'en faire. Cependant les princes et les seigneurs anglais, particulièrement de Mauny, touchés de compassion pour une si haute vertu, intercédaient pour eux de tout leur pouvoir et ne savaient pourtant fléchir la rigueur de leur prince. La reine, l'ayant su, vint elle-même se jeter aux pieds de son mari; et, joignant ses pleurs aux prières de toute la cour, le conjura si tendrement par le gage d'amitié qu'elle portait de lui dans ses entrailles (car elle était grosse), qu'à la fin il relâcha sa vengeance et lui accorda ces prisonniers. Elle, aussi joyeuse de cette conquête que son mari de celle de Calais, les mena en sa chambre, leur fit ôter les licous et reprendre leurs habits, leur donna à dîner, puis, à chacun six nobles et une bonne escorte pour les conduire sûrement. Édouard prit possession de la ville, sur la fin d'août de l'an 1346, retint prisonniers le gouverneur et les gens de marque, mit dehors tous les habitants, hormis un prêtre et deux vieillards, desquels il voulait savoir les noms et les bornes des terres et des dépendances de la ville, et y établit trente-six bourgeois de Londres avec leurs familles. Philippe distribua les habitants de Calais dans les villes d'Artois et de Picardie, aida les pau-

vres de son argent, et, en faveur des plus considérables, fit un édit que tous les offices qui vaqueraient en son royaume leur seraient affectés jusqu'à tant qu'ils fussent pourvus. Or, parce que ses coffres étaient épuisés, afin de les remplir, il fit faire recherche des usuriers, confisqua leurs biens et donna tous les arrérages à ceux qui leur devaient, pourvu qu'ils lui en payassent le principal, beaucoup moindre en plusieurs que les intérêts *. Pour même raison, il rechercha aussi les financiers, et condamna Pierre des Essarts, intendant de ses finances, convaincu de péculat, à bailler cent mille florins pour racheter sa vie, somme qui fut modérée à cinquante mille par les prières du comte de Flandre.

Le malheur ne persécutait pas seulement les Français, mais encore leurs alliés. Charles de Blois fut pris en Bretagne et envoyé en Angleterre, où il fut tenu en prison assez honorable à cause de la reine, dont il était cousin-germain.

Après tant de signalés désastres, les cardinaux que le pape avait délégués pour moyenner quelque accommodement entre les rois, les y trouvèrent assez disposés; car, d'un côté, Philippe voyait que rien ne lui réussissait, et de l'autre, Édouard, qui était en gain, était bien aise d'avoir le temps d'affermir ses conquêtes; par ainsi, ils acceptèrent des trèves le vingt-huitième septembre de l'an 1347, lesquelles, à diverses reprises, furent continuées jusqu'à l'an 1350. L'Ecosse, la Bretagne et la Guienne, qui y étaient comprises, n'en voulurent point jouir, et continuèrent la guerre ou plutôt les brigandages et les pilleries : spécialement en Bretagne, où les deux femmes des seigneurs de Montfort et de Blois, ayant perdu leurs maris, étaient devenues chefs de leurs partis. Malgré les trèves, il se trouva un homme qui les rompit sans en donner avis à Philippe; c'était Geoffroy de Charny, gouverneur de Saint-Omer, lequel pratiqua des menées pour ravoir la place de Calais avec Aimery de Pavie, Lombard de nation, à qui Édouard en avait confié le gouvernement. La trahison fut découverte; mais Edouard, bien qu'il eût le Lombard entre les mains, ne le voulut point faire mourir, toutefois à la condition qu'il aiderait à prendre Charny dans ses propres filets; ainsi en advint-il, mais non pas sans coup férir. Édouard même faillit d'être fait prisonnier.

En ce malheureux temps, les mortels étaient battus de tous les fléaux du ciel. Un tremblement de terre universel, même en France et aux pays septentrionaux, renversait les villes tout entières, déracinait les arbres et les montagnes, et crevassait les champs, comme si l'enfer eût voulu engloutir le genre humain. Ce désastre était léger, au prix de cette peste qui dépeupla la face de la terre de plus de la moitié de ses habitants; on dit qu'un globe de vapeur puante et enflammée, tombant du ciel dans le royaume de Cathay, s'épandit plus de cent lieues à l'entour, et, ayant dévoré tout le pays, laissa une telle infection dans l'air qu'elle engendra cette pestilence, qui fut cruelle en Asie et en Afrique, plus furieuse en Italie et en Hongrie, mais un peu moins mortelle en Allemagne et en France. De cette contagion corporelle naquit une spirituelle : certains hommes, poussés au commencement, comme je crois, d'une vraie pénitence, firent des confréries, dans lesquelles ils allaient par les rues nu-pieds, tenant chacun une croix de la main gauche et des disciplines de la droite, dont ils se déchiraient les épaules, criant : *miséricorde, Seigneur*, pour fléchir la colère de Dieu et pour exciter le peuple à la pénitence. Leur nombre s'étant accru d'une infinité de personnes ramassées, leur zèle se changea en impiété : ils disaient que cette pénitence était plus méritoire que toutes les bonnes œuvres, méprisaient les sacrements, comparaient le sang qu'ils épandaient à celui de Jésus-Christ, et assuraient que qui se flagellait ainsi trente jours durant était purgé de tous crimes. Cette manie commença en Hongrie, s'épandit par toute l'Allemagne, recueillit toutes sortes de canaille, et tous ces ridicules hérétiques qu'on nommait lollards, turlupins et begards, et fut appelée l'hérésie des flagellants.

Le royaume de France, mutilé par un endroit, acquérait deux autres parties cette année 1348, le Roussillon et le Dauphiné. Le Roussillon fut acquis de dom Jayme, roi de Majorque, lequel, ayant besoin d'argent pour faire la guerre au roi d'Arragon, son cousin et beau-frère, le vendit au roi; ensemble les droits qu'il avait sur la ville de Montpellier, moyennant la somme de six-vingt mille écus. Le Dauphiné vint aussi à nos rois par la donation de Humbert, dauphin de Viennois. Il y en a deux contrats, le premier de l'an 1343, fait au bois de Vincennes, par lequel il donne le Dauphiné à Philippe, et auquel il voudra de ses fils, à la charge qu'il lui baillera une somme de deniers, lui assignera certaine rente et paiera ses dettes, qui étaient excessives. Humbert se défaisait de sa terre non seulement pour avoir de l'argent, mais encore mettre ses sujets, qui l'en pressaient, à couvert sous l'autorité d'un prince puissant contre les invasions des Savoyards, qui les tourmen-

* Il y avait 2 millions d'intérêts pour 800,000 liv. de principal.

taient sans cesse pour quelques pièces qu'ils avaient enclavées les unes dans les autres. Il s'était néanmoins réservé quelques châteaux et fiefs particuliers dans cette seigneurie pour les laisser à ses enfants; mais, ayant imprudemment rompu le cou à un fils unique qu'il avait, en se jouant de lui à une fenêtre du château de Beauvoir, sur Isère, il lui prit tellement les choses du monde à contre-cœur, qu'il y renonça et se fit jacobin à Lyon. Et le pape, de peur qu'il ne retournât dans le siècle, lui donna tous les ordres de prêtrise ensemble, le jour de Noel, et puis le fit patriarche d'Alexandrie. Avant qu'il prît l'habit monacal, il passa un second contrat, le trentième de mars 1349, par lequel il donnait à Philippe tout le Dauphiné sans réserve, quoiqu'il eût des héritiers capables de succéder. En outre, du propre mouvement du roi, il fut arrêté que cette seigneurie serait réunie à la couronne, et que le fils aîné de France porterait seul la qualité de dauphin.

La contagion dont j'ai parlé moissonnait également les princes et les paysans; la reine Jeanne en mourut; Philippe ne demeura pas longtemps veuf. Il épousa Blanche, fille du feu roi de Navarre, sœur de Charles le Mauvais, la plus belle princesse de son temps; mais, comme ses forces étaient toutes usées par l'âge et par les longs travaux, il succomba sous le faix, et la laissa veuve sept mois après ses noces, mourant à Nogent-le-Roi, le vingt-huitième d'août l'an 1350. Son corps fut inhumé à Saint-Denis, son cœur à Bourg-Fontaine, en Valois, ses entrailles aux Jacobins de Paris; car, depuis saint Louis, les religieux et les cordeliers s'étaient mis en possession d'avoir quelque relique de nos rois pour participer à la dépouille. Il vécut cinquante-sept ans et en régna vingt-trois.

JEANNE, 1re FEMME DE PHILIPPE DE VALOIS.

Cette reine était fille de Robert II, duc de Bourgogne et d'Agnès de France, fille de saint Louis. Elle avait premièrement été promise à Philippe, prince de Tarente, fils de Charles II, roi de Sicile, lequel étant devenu amoureux de Catherine de Valois, sœur de notre Philippe, il la lui demanda en échange de celle-ci. Le traité de ce mariage fut passé en la ville de Sens, l'an 1313. On voit, par quelques contrats, l'estime qu'il en faisait lorsqu'il fut parvenu à la royauté, vu qu'elle signait presque dans tout, et que, dans plusieurs, on lit ces mots : *De l'avis et volonté de la reine, notre chère épouse ;* et nous lisons que sa seule intercession, plus forte que n'avaient été les prières ni les menaces du pape, tira de prison quelques cardinaux et prélats que le roi y avait fait mettre. Ayant été couronnée avec lui à Reims, l'an 1328, un si grand honneur ne lui enfla point le courage, et la bonne fortune de son mari ne lui éleva point l'esprit. Elle ne se servit de cette dignité qu'à faire éclater ses vertus, parmi lesquelles paraissait premièrement sa retenue, jointe à une rare pudeur; car elle ne sortait que rarement de sa chambre, et lors seulement que les œuvres de piété ou de charité l'appelaient aux églises ou aux hôpitaux ; grande était sa facilité à pardonner les injures; ainsi, nonobstant quelques piques qu'elle avait eues contre Robert d'Artois, lequel, durant sa faveur, la traitait avec mépris, elle employa tout son crédit pour adoucir la colère du roi, et fit surseoir, par plusieurs fois, la prononciation de l'arrêt qui fut donné contre lui. Plût à Dieu qu'elle eût pu le révoquer! si Robert d'Artois ne fût passé en Angleterre, jamais Édouard n'eût passé en France avec la désolation et les calamités qu'il y apporta. Durant que Philippe le poursuivait en Picardie, notre reine était dans l'église de Saint-Denis où, jour et nuit, elle implorait la bonté divine et faisait faire des prières continuelles, que le ciel eût exaucées si les péchés des Français ne s'y fussent opposés. Pendant la furieuse pestilence épandue par la France, la bonne princesse apporta tous les soins possibles pour soulager les pauvres, faisant accommoder des maisons fournies de commodités et de vivres pour les malades, exhortant les prêtres et les moines de les secourir, et donnant de grandes récompenses à ceux qui les voulaient assister. Le ciel, lui ayant préparé une immortelle récompense pour ces travaux, permit qu'elle fût frappée de même mal. Elle en mourut en son hôtel de Nesle, l'an 1348, âgée d'environ cinquante-cinq ans. Son corps gît à Saint-Denis, son cœur à Cîteaux. Elle eut cinq fils : 1° Jean, qui régna ; 2° un second, sans nom ; 3° Louis, 4° et Jean, qui moururent jeunes; 5° Philippe, duc d'Orléans, brave prince, qui épousa Blanche, fille posthume de Charles le Bel, et mourut sans enfants, l'an 1391. Comme elle était en couche de celui-ci au bois de Vincennes, il s'éleva une effroyable tempête qui arracha les plus gros chênes du bois, tua cinq ou six personnes, et abattit le pignon de sa chambre. Avec ces cinq fils elle eut une fille, Marie, qui mourut l'an 1333, fiancée à Jean de Brabant, duc de Limbourg, fils de Jean III.

BLANCHE, IIe FEMME DE PHILIPPE VI.

L'amour qui s'attache à ceux qui sont avancés dans l'âge est un feu qui s'éprend dans un bois sec, aussitôt qu'il les approche il les consume. Le second mariage de ce roi avec Blanche en est un rare exemple entre mille. Cette princesse était fille de Philippe, roi de Navarre et de Jeanne, fille de Hutin, pourvue par la nature et par l'instruction de tant d'attraits et d'adorables qualités, que les Espagnols l'avaient nommée *la belle Sagesse*. Elle avait été accordée à Pierre, fils d'Alphonse XI, roi de Castille ; notre Philippe, l'ayant obtenue pour la donner en mariage à son aîné, duc de Normandie, n'eut pas sitôt jeté les yeux dessus, qu'il l'aima mieux pour sa femme que pour sa bru. Ainsi les apprets des noces qui se faisaient pour le fils servirent au père, et contre l'ordre des saisons, l'hiver et l'été se joignirent ensemble : une jeune fille de dix-huit ans, le plus beau visage de la terre, avec une tete grisonne, oppressée de l'âge, des ennuis et de la fatigue Une partie si mal faite ne pouvait pas durer longtemps ; ces combats sont aussi mortels aux vieilles gens que ceux de la guerre le sont aux jeunes téméraires ; le roi se trouva bientôt à la porte du paradis par un si beau chemin, et mourut quelques mois après son mariage, laissant son épouse enceinte d'une fille, qui eut nom de Jeanne.

Après qu'il fut mort, elle prit une sainte, mais difficile résolution de vivre dans une chaste viduité. Et pour conserver un si riche trésor, attaqué par tant d'ennemis, elle l'entoura de toutes les autres vertus, comme d'une signalée charité envers les pauvres, d'une piété sans feinte, d'une grande douceur, d'une rare modestie et même de quelque abstinence; voilà pourquoi elle répondit aux ambassadeurs de Pierre, roi de Castille, qui la demandaient pour leur maître : *Que les reines de France n'épousaient point de second mari*. Rarement on la voyait à la cour, quoiqu'elle y eût assez de crédit du temps du roi Jean Ses prières, avec celles de Jeanne, veuve de Charles le Bel, sa tante et sa meilleure amie, intercédèrent envers lui pour le roi Charles, son frère, qui avait assassiné le connétable Alphonse. Je lis encore que ces deux princesses travaillèrent six ou sept diverses fois à moyenner sa paix avec le roi Jean et Charles V, et que, l'an 1358, elles obtinrent du Dauphin une abolition pour les Parisiens. Hors ces occasions d'accorder les querelles et d'assister les malheureux, Blanche ne se trouvait point dans les assemblées, et passait doucement ses jours dans des compagnies religieuses, ou dans quelqu'un de ses châteaux à l'écart. Celui de Neauphle était son ordinaire séjour; elle y mourut, âgée de soixante-six ans, l'an 1398, bien avant sous le règne de Charles VI. Son corps est inhumé à Saint-Denis, dans la chapelle Saint-Hippolyte. Elle institua héritier son neveu Pierre de Navarre, comte de Mortaing. Sa fille, Jeanne, fut fiancée à l'âge de dix-huit ans à Jean, duc de Gironne, fils aîné de Pierre IV, roi d'Arragon; mais elle mourut à Béziers, comme on la menait en Espagne.

JEAN, SURNOMMÉ LE BON, Ier ROI.

Le roi Jean, illustre par la grandeur de son courage, mais encore plus signalé par sa mauvaise conduite et son humeur trop ouverte et trop précipitée, succéda aux infortunes de son père, ou pour mieux dire se les acquit lui-même, quoique, pour les éviter, il n'eût manqué ni d'années, ni d'expérience, ni d'exemple. Il était âgé d'environ quarante-trois ans quand son père mourut, et avait vécu sous lui avec autant de respect et d'obéissance qu'on en peut désirer d'un bon fils. Aussi était-il institué à la vertu et aux bonnes lettres, et ce fut pour l'amour d'elles seules qu'il lui désobéit en quelque façon en honorant les gens savants, spécialement ses précepteurs, que Philippe, au contraire, méprisait et haïssait, les estimant gens inutiles et les plus grands ennemis d'un prince. De ceux-là était ce Berquier, Poitevin de naissance et bénédictin de profession, qui, à sa prière, traduisit en français l'*Histoire romaine* de Tite-Live, ouvrage plein de parfaits modèles pour les capitaines. Après le décès de son père, il alla à Reims, avec Jeanne de Boulogne, sa seconde femme, où tous deux prirent l'onction royale, le vingt-sixième de septembre. A son retour, la ville de Paris lui fit une belle et somptueuse entrée : toutes les rues furent tendues de draps et de tapisseries, les métiers vêtus chacun de leur livrée, et les bourgeois sous les armes. Les Français espéraient sous lui une longue paix, puisque son premier soin avait été de prolonger les trèves : les prémices de son règne montrèrent néanmoins qu'il serait sanglant. Il fit, sans forme de justice, décoller en prison le connétable comte d'Eu et de Guines, fraîchement sorti de la captivité où les Anglais l'avaient détenu depuis qu'il avait été pris dans la ville de Caen. Une si prompte punition excita bien du murmure, mais n'arrêta point les trahisons et les conspirations ; jamais elles ne furent si fréquentes Il s'en voyait à toute heure, d'autant plus dangereuses qu'elles étaient tramées par les plus

grands. Le roi Jean, pensant les éteindre en caressant et honorant les seigneurs, institua l'ordre de l'Étoile dans son palais royal de Saint-Ouen, autrement de Clichy, près Paris. Les marques en étaient une chaîne d'or attachée au cou et une étoile pendante au bout, avec cette devise : *Monstrant regibus astra viam*. Il ne le conféra qu'à de grands seigneurs; mais des gens de basse condition l'ayant profané durant la licence des guerres civiles qui survinrent, Charles V le laissa au chevalier du guet et à ses archers. Pendant cette réjouissance de la cour, les pauvres gens languissaient de faim dans les champs : la cherté des vivres, causée par la rigueur du ciel et par la malice des marchands, était telle, que le menu peuple fouillait des racines et pelait les arbrisseaux; car la terre produisait à peine des herbes.

Or, nonobstant la trève, il y avait toujours quelques combats sur les frontières. L'Anglais la viola perfidement; il surprit la ville de Guines par la trahison du lieutenant, durant que le capitaine était venu en cour. Les Français, ayant essayé de la reprendre de force, y furent encore bien frottés; et, comme Jean se plaignait de cette injure, l'Anglais répondit « que Philippe son père lui avait appris à faire de semblables marchés, mais qu'il les exécutait mieux que lui, et qu'il retiendrait cette place pour la rançon du feu connétable. »

Les bons Français, si peu qu'il y en avait, prévoyaient bien de grands troubles; car il n'y avait aucune saine partie dans l'Etat. Les prélats mêmes vivaient peu honnêtement : l'avarice et l'ambition s'étant fourrées dans les cloîtres, il s'en fallut bien peu qu'elles ne les abattissent, jusque-là que si le pape Clément VI en eût cru les plaintes et les remontrances des hiérarchiques et des Universités, il les eût abolis; mais il ne fit que les réformer assez doucement. Les causes de dehors s'étaient jointes à celles de dedans : Charles le Mauvais, roi de Navarre, et son frère Philippe qui l'imitait de bien près, brassaient je ne sais quelle secrète conspiration avec Édouard pour démembrer le royaume de France, qu'ils disaient leur appartenir à cause de Jeanne, fille de Hutin, leur mère. Ils sondaient tous leurs amis et leurs alliés sur cette proposition, et par force d'argent en attiraient plusieurs; et comme la noblesse française était si dissolue qu'elle se portait facilement à une trahison, pourvu qu'on fournît de l'argent à ses débauches, ils eurent, en peu temps, presque la moitié du royaume à leur dévotion. Il leur sembla du commencement plus sûr et plus aisé de parvenir à leur dessein par un attentat sur la personne du roi, comme déjà eux ou Édouard avaient voulu faire sur celle de Philippe; mais leurs assassins étant découverts et punis, Jean établit des gardes à pied et à cheval pour la sûreté de sa personne, ce que les Français prirent pour une injure à leur fidélité, d'autant que ses prédécesseurs n'avaient pas accoutumé de le faire. Cet exécrable dessein éventé, le Navarrois l'exécuta sur le connétable, Charles d'Espagne, qu'il n'avait su attirer à sa conjuration, et dont la fidélité lui était suspecte. Le roi qui chérissait son connétable pour ce qu'il avait été nourri avec lui et qu'il connaissait sa vertu, reçut tel déplaisir de cet assassinat, qu'il fut quatre jours sans parler à personne. Il faut pourtant que son courroux cède à sa prudence; la partie est trop forte : les deux frères d'Harcourt et presque toute la Normandie, avec cela beaucoup de seigneurs de la cour, se déclarent pour lui ou n'improuvent pas son action, et si on le poursuit, voilà qu'à la fin de la trève l'Anglais, par ses intelligences, viendra aux faubourgs de Paris; tellement qu'il est plus à propos de le flatter encore que de le punir. Il envoie donc vers lui le cardinal de Boulogne, le duc de Bourbon, le comte de Vendôme et d'autres seigneurs; encore fait-il le mauvais, et ne veut point le venir trouver qu'ils ne lui aient accordé de sa part « le comté de Beaumont-le-Roger, les seigneuries de Breteuil, » de Conches, d'Orbec, pour récompense des » comtés de Brie et de Champagne; qu'il » tiendrait ses terres à titre de pairie; qu'il » aurait un échiquier à Evreux pareil à celui » de Rouen; que les Harcourt et ses complices » seraient absous, et pourraient entrer, s'ils » voulaient, en sa foi et hommage pour toutes » leurs terres, » et autres semblables articles très fâcheux, pour l'observation desquels et pour sa sûreté durant qu'il serait en cour, il voulut avoir en otage le comte d'Anjou, second fils du roi. Avec cette assurance, il le vint trouver, bien accompagné, en un parlement qu'il tenait à Paris, et, s'étant excusé légèrement de son crime, disant qu'il ne l'avait pas commis pour déplaire au roi, mais pour des raisons qu'il dirait en temps et lieu, il fut reçu en grâce; Jacques de Bourbon, créé connétable en la place du défunt, ayant seulement fait mine de le saisir au collet, l'impunité d'un si grand crime ayant rendu le Mauvais plus fier, il recommença ses pratiques de plus belle, et, passant par les meilleures villes de France pour réveiller ses amis, s'en va à Navarre faire des levées d'hommes et de deniers. Le roi, en étant informé, saisit ses terres de Normandie, excepté les villes d'Evreux, Ponteau-de-Mer, Cherbourg, Gavray, Avranches et Mortain, que les garnisons de dedans ne veulent pas rendre. Le mois d'août ensuivant de l'an 1354, il vient descendre à Cherbourg

avec deux mille Navarrois, court et ravage toute la Normandie comme pays ennemi, et reprend Conches, où le roi avait mis garnison française. Néanmoins Charles, fils aîné de France, et premier dauphin de la race royale, que son père avait envoyé en cette province, prince déjà fort accort, manie si bien cet esprit madré, qu'il le fait venir au Vau-de-Rueil, et le mène de là trouver le roi, qui lui pardonne pour la seconde fois.

C'était force; car les trèves n'ayant point été renouées avec l'Anglais, la guerre s'échauffait en Guienne. Le prince de Galles, qui faisait sa résidence à Bordeaux, ayant près de lui de sages capitaines, comme Jean Chandos, courait tout le Languedoc et portait la frayeur et la flamme jusqu'aux faubourgs de Narbonne et de Carcassonne. Le comte de Foix, qui avait été arrêté à Paris il y avait trois ou quatre mois, pour ce qu'il avait superbement refusé de rendre hommage du Béarn, fut mis hors de prison pour lui aller faire tête et lui porter quelque parole. Cependant Édouard descendit à Calais; ainsi, les armes une fois dépendues du croc, il y avait apparence qu'on ne les y remettrait de longtemps; c'est pourquoi Jean, ayant assemblé les États à la Saint-André de l'an 1356, leur demanda subvention pour les frais de cette guerre, et assistance contre ses ennemis. Les trois ordres lui répondirent, le clergé par la bouche de Jean de Craon, archevêque de Reims, la noblesse par celle de Gaucher de Brienne, duc d'Athènes, et le tiers-état par celle d'Étienne Marcel, prévôt des marchands de Paris, qu'ils étaient tous prêts de vivre et mourir avec lui, et qu'ils n'épargneraient ni leurs biens ni leur vie pour son service. En témoignage de quoi ils lui accordèrent trente mille hommes d'armes chacun an, entretenus à leurs dépens; et, pour les défrayer, imposèrent huit deniers pour livre sur toutes les marchandises, et consentirent que la gabelle courût. Cependant le Navarrois, qui ne cherchait que les occasions du trouble, sachant bien que ces impositions ne seraient point agréables aux peuple, surtout aux Normands et aux Picards, allait disant par les villes : « que ceux-» là seraient bien lâches qui se laisseraient » ainsi dépouiller; » s'efforçant, par de semblables discours, d'aliéner l'esprit des peuples du service du roi; de sorte que lorsque le dauphin, lequel le roi avait, cette année 1356, fait duc de Normandie, fut allé en ce pays-là, il en trouva les esprits déjà turbulents et préparés à sédition. Il advint toutefois que le dauphin ayant dissimulé avec prudence, le Navarrois fut surpris aux environs de Rouen, et enfermé d'abord au Louvre, puis à Château-Gaillard, en Normandie, et à la fin, durant la captivité du roi Jean, enfermé au fort château d'Alleux, au pays de Cambrésis; quatre de ses complices avaient été décollés.

A ces nouvelles, Philippe, forcené de rage, déclame, remue ciel et terre pour la délivrance de son frère le Navarrois; il implore le secours de l'Arragonais; mais ce roi, au lieu d'armes, ne veut employer pour lui que son intercession. Toutefois il est du moins assuré que l'Anglais ne lui manquera pas. En attendant ce secours, il assemble ce qu'il peut de désespérés. Avec ces gens, il se fortifie dans les châteaux et villes de son frère, principalement en Cotentin; le dauphin lui fait commandement de les rendre, il s'en moque; ainsi voilà guerre ouverte. Les Français assiègent Évreux, l'emportent d'assaut, et y mettent le feu *. Ensuite, Robert de Hotot, grand-maître des arbalétriers, attaque le château de Pont-Audemer; mais, en ces entrefaites, arrive le duc de Lancastre avec quatre mille Anglais, qui saccage et détruit le plat pays, depuis un bout jusqu'à l'autre; mais il fut bientôt refoulé jusque dans le fond de la Normandie. Le prince de Galles, vaillant et aventureux, voyant qu'il avait, l'an passé, si aisément ravagé tout le Languedoc, vint jusqu'aux portes de Bourges et d'Issoudun, saccagea Vierzon, et défit les seigneurs de Craon, Boucicault, et l'ermite de Chaumont, qui côtoyaient son armée avec trois cents hommes d'armes, pour lui enlever quelque quartier. En après, il prit la ville de Romorantin, puis le château, par le moyen de quelque artillerie qui ressemblait, si je comprends bien les auteurs, aux grenades et bombes que nous tirons aujourd'hui. Cependant le roi, assemblant ses troupes à Chartres, envoya de grandes forces le long de la rivière de Loir, afin que le prince n'y pût passer pour aller joindre la faction de Normandie. Puis, sachant qu'il gagnait pays à grandes journées pour se sauver en Gascogne, il se mit à le poursuivre, et marcha en telle diligence, qu'ayant passé le Loir et puis la Creuse, il arriva à Poitiers et apprit qu'il l'avait laissé une journée derrière. L'Anglais, se voyant ainsi couper chemin et apprenant qu'il ne pouvait échapper sans se battre, rappela tous ses gens qui couraient éperdus par la campagne, et s'en alla à une lieue près de Poitiers, au lieu qu'on nomme Maupertuis, entre Beauvoir et l'abbaye de Noailles, où, résolu d'attendre le choc, il se logea en un lieu si avantageux, que l'assiette de son camp valait plusieurs milliers de soldats. Eustache de Ribaumont, que le roi envoya pour le reconnaître, lui en fit ainsi son rapport d'après

* Cette ville a été brûlée plus de dix fois en trois cents ans.

lequel on disait qu'ils n'étaient pas en tout plus de deux mille hommes d'armes, six mille archers, et possible mille ou douze cents brigands, et qu'ils s'étaient logés environ à une lieue, sur une colline n'ayant que deux mille pas de terrain, environnée tout à l'entour de haies vives et fort épaisses, coupée par le milieu d'un chemin un peu creux et si étroit, que quatre hommes, voire trois, n'y sauraient monter de front. Il signalait à la gauche, où les haies et l'avenue ne semblent pas si rudes, leurs chariots embarrassés les uns dans les autres. Sur la droite, une autre petite éminence vers laquelle la cavalerie avait voulu se placer.

Sur ce rapport, le roi lui demanda ce qu'il estimait à propos de faire; à quoi Ribaumont, meilleur soldat que capitaine, répondit qu'il serait bon de mettre toute notre cavalerie à pied, à la réserve de trois cents maîtres, et de faire retailler les lances à la longueur de cinq pieds, afin que nos gens s'en pussent mieux aider parmi les buissons. Mais le roi eût fait bien plus sagement de croire les conseils de ceux qui voulaient vaincre les ennemis par la faim. Toutefois le mauvais sort de la France ayant fait trouver l'autre avis meilleur, le roi rebroussa vers Maupertuis, et y arriva en ordre de bataille. Le cardinal de Périgord, qui était là de la part du pape pour retenir, s'il pouvait, la violence des princes, lui avait déjà proposé quelques moyens d'accommodement; à cette heure qu'il semble qu'il ait toute sorte d'avantages sur son ennemi, il lui en propose la capitulation. On ne le veut pas écouter, mais il ne se rebute point et se jette au devant des premières bannières, criant, les mains jointes : « Au nom de Dieu, sire, ne combattez » point des gens qui se veulent rendre; ils » sont à vous sans coup férir; dites-moi seu» lement les conditions. » Avec beaucoup de peine, le roi fait lors arrêter ses gens, et lui accorde encore cette journée pour résoudre Édouard à sa volonté. Le jeune prince, réduit en cette extrémité, eût bien voulu tout perdre pour en tirer son honneur. Pour cela, il offrait : 1° de rendre tout le butin, les places et les prisonniers qu'il aurait gagnés; 2° de jurer de ne porter point de sept ans les armes contre la France; 3° et de se retirer par tel chemin qu'on lui prescrirait. Jean, qui pensait tenir la victoire, refusa des offres si raisonnables; s'opiniâtrant au contraire, la journée se passa sans que le cardinal eût rien avancé. Le lendemain, qui était un lundi, dix-neuvième de septembre, il fit encore deux ou trois tours vers l'un et l'autre; mais étant rudement rabroué des Français, comme s'il eût été partisan d'Édouard, et voyant qu'il ne pouvait plus servir que de témoin de l'effusion du sang chrétien, il se retira à Poitiers, les larmes aux yeux.

Les armées se préparaient au combat. Celle des Français, composée de cinquante mille hommes, déployant six vingts bannières, conduite par son roi, par ses quatre fils, par d'autres princes du sang, et par vingt-six ducs ou comtes, tout éclatante en or, en pierreries, en écarlate, superbement équipée, effroyable en nombre, belle et riche en armures, mais n'ayant point de bonheur, peu de courage et beaucoup de vanité, fut rangée en ordre. Durant qu'on rangeait ainsi les troupes, le roi volait d'escadron en escadron pour les animer.

D'un autre côté, le jeune prince, forcé d'en venir au combat, ayant disposé les siens plutôt pour se défendre que pour attaquer, allait embrasser les uns et tendait la main aux autres, en les exhortant à vaillamment se défendre, et leur rappelant Crécy et les lieux où ils avaient été vainqueurs.

Les uns et les autres ainsi animés, on attaque l'escarmouche; quelques cavaliers anglais viennent donner le coup de lance, et nos maréchaux faisant avancer le gros de cavalerie qu'ils avaient, essaient d'enfoncer la haie et s'enfournent dans ce chemin. Alors les archers qui le bordaient, de tirer à toute force sur les chevaux, car les hommes étant trop bien armés, et les chevaux, piqués de ces sagettes barbues, à se cabrer, à sauter, à reculer; les uns prennent le frein aux dents, et, emportant leur cavalier, en renversent deux ou trois; quelques uns, blessés dans le flanc, tombent roides morts sur leurs maîtres, que la pesanteur de leurs armes empêche de se dégager. Quelque petit nombre des mieux montés sautent la haie et les archers, mais ils sont aussitôt accablés par la multitude qui leur court sus. De cette façon, partie de notre cavalerie est matassée en peu de temps; Jean de Clermont, l'un des maréchaux, tué; Arnoul d'Andreghen, prisonnier. Le reste, fondant tumultueusement les uns sur les autres et repoussant ceux de derrière, les rejette sur la bataille du duc d'Orléans, laquelle, ne sachant avancer et voulant prendre du lieu pour combattre, se renverse sur celle du dauphin et la rompt en plusieurs pièces. En même temps, ce gros de cavalerie anglaise, placé sur l'éminence à main droite, la vient attaquer par le flanc avec quantité d'archers. Alors plus de la moitié des nôtres, évitant de bonne heure ce choc de lances et de traits, reprend ses chevaux d'entre les mains des valets et se tire du danger. Les Anglais descendaient en bon ordre et serrés, et leurs archers, à droite et à gauche, décochant prestement et sans cesse, ils gagnaient toujours du terrain et faisaient

lâcher le pied aux nôtres. Ce qu'apercevant Jean Chandos, seigneur anglais : « Allons, » mon prince, dit-il à Édouard, il est temps » de monter à cheval ; ils branlent, la journée » est à nous ; adressons-nous au roi de » France, je vous le livre prisonnier, car il » est trop courageux pour s'enfuir. » Le prince donc, montant à cheval avec sa gendarmerie, va fondre sur ces batailles déjà ébranlées, déjà rompues, et achève de les mettre toutes en fuite. Notre première et seconde bataille étant déconfites, tout le faix tomba sur la troisième où était le roi, laquelle, se tenant en bon ordre, renouvela le choc et le rendit fort douteux. Là se donnèrent maints coups de haches et d'épées, là se brisèrent maintes lances. D'un côté, le duc d'Athènes, connétable, de l'autre, le duc de Bourbon, se battaient en braves chevaliers, et au milieu le roi, paré de sa cotte d'armes semée de fleurs de lis, les surpassait de beaucoup en merveilleux exploits. Mais, comme ils étaient à pied et point soutenus d'aucune cavalerie, ce n'est pas de merveille si enfin ils furent enfoncés, défaits et massacrés par les gens d'armes et les archers des ennemis. Dans cette piteuse déroute, le roi voyait la bannière de France et Geoffroy de Charny qui la portait, abattus ; cependant il tenait bon encore avec une hache à la main, et ralliait à l'entour de soi quelques bandes de ses plus fidèles serviteurs. Dès la déroute de la première bataille, trois enfants du roi, Charles, Louis et Jean, et grand nombre de chevaliers, abandonnèrent le combat. Philippe, le plus jeune des quatre, âgé seulement de treize ans, voulut demeurer et combattre auprès de son père, le couvrit courageusement de son corps, et restant seul invincible de tant de combattants, bien que fort blessé, eût plutôt rendu l'ame que l'épée, si son père ne lui eût commandé de le faire ; miracle de vaillance, qui lui acquit le surnom de *Hardi*. Enfin, ce petit bataillon ayant été aussi ouvert par la foule des Anglais, tous se jetaient à la fois sur le roi pour le prendre. Ceux qui le connaissaient et qui étaient le plus près de lui lui criaient : *Rendez-vous à moi, sire, à moi*. Quelques uns même le menaçaient de le tuer. Il ne cessait pourtant de frapper à droite et à gauche, et ne se laissant pas impunément approcher, empêcha qu'aucun ne lui osât mettre la main sur le collet. Il y avait là un chevalier français d'auprès de Saint-Omer, nommé Denis de Maurebèque, qui, étant banni de France pour quelque forfait, s'était mis au service des Anglais ; celui-ci, robuste de corps et vigoureux, s'étant lancé au travers de la presse, lui dit en bon français : « Sire, rendez-vous ! » Le roi lui demande : « A qui me rendrai-je, à qui ? où » est mon cousin le prince de Galles ; si je le » voyais, je parlerais. » — « Sire, » répondit le chevalier, « il n'est pas ici ; mais rendez-vous » à moi, je vous y menerai : je suis Denis de » Maurebèque, chevalier français, qui sers ici » pour avoir été banni de France. » Le roi, qui le connaissait, lui donna son gantelet de la main droite, disant : « Je me rends à » vous. » Il n'y eut pas pour cela moindre presse, chacun s'efforçant de le prendre, et le tiraillant pour avoir l'honneur de dire : *Je l'ai pris* ; et, dans ce désordre, quelqu'un lui tira du doigt une escarboucle de grand prix, mais de nul effet, qu'il portait, pensant qu'elle le rendrait invincible. Il courait grand risque d'être étouffé ou démembré, lui et son plus jeune fils Philippe, si deux barons anglais, l'ayant aperçu, ne fussent accourus et ne l'eussent délivré de cette foule, pour le mener doucement devers le prince de Galles. La tuerie ne cessa pas au champ de bataille : ceux de Poitiers n'ayant pas voulu ouvrir leurs portes aux fuyards, de peur que leurs ennemis n'entrassent pêle-mêle, il s'y en fit une bien plus grande boucherie qu'à Maupertuis. Le nombre des morts se montait à plus de dix mille ; on remarquait sur la poussière huit cents gentilshommes et quantité de grands seigneurs, entre lesquels étaient Pierre, duc de Bourbon ; le duc d'Athènes, connétable ; Jean de Clermont, maréchal ; Geoffroy de Charny, Guillaume de Bar, Renaud Chauveau, évêque de Châlons ; Aimery de la Rochefoucault, Jean de Sancerre, Thibaut de Laval et plusieurs autres, qui furent enterrés aux Cordeliers de Poitiers. Le nombre des prisonniers fut si grand, qu'il n'y avait point d'Anglais qui n'en eût cinq ou six ; tellement que, ne sachant les garder tous, ils en renvoyaient la plus grande partie sur leur parole. Avec le roi et son fils, il y avait Jacques de Bourbon, comte de Ponthieu ; Jean d'Artois, comte d'Eu ; Charles son frère, comte de Longueville, l'archevêque de Sens ; les comtes de Tancarville, de Dammartin, de Vendôme, de Joinville, de Salebruche ; Jean de Saintré, renommé chevalier, et tant qu'il serait ennuyeux de le raconter. Que toutefois les Anglais ne nous reprochent point cette journée : nous l'avons honteusement perdue, et si l'honneur en est dû aux Français, car presque tous les gens d'armes d'Édouard étaient Gascons. Il n'y eut qu'eux qui rompirent la bataille du roi ; et ses archers, en eût-il eu deux fois autant, n'eussent eu garde de sortir de leur retranchement sans une telle couverture. Cette funeste bataille n'épuisa pas seulement la France d'hommes, mais encore de richesses. Notre noblesse avait apporté là, comme pour honorer ses funérailles, tout l'or, les riches manteaux, la

vaisselle d'argent et les pierreries de ses maisons, de telle sorte que les ennemis, ne sachant emporter tant de nobles dépouilles, ne tenaient compte que de l'argent, des joyaux et des pièces d'orfévrerie, laissant sur le champ les habits, les armes, les tentes et le reste de l'équipage.

Le prince, apercevant de loin le roi que les deux chevaliers lui amenaient, alla au devant, s'inclina et lui fit une profonde révérence, et l'ayant reconforté, il fit apporter le vin et les épices (c'est à dire les dragées et confitures), et lui en servit lui-même. Le soir, avec la même courtoisie, il lui donna à souper et à tous les princes et seigneurs de marque français. La table du roi était élevée par dessus les autres, et le prince le servait avec autant de respect que s'il eût été son officier; même le roi le conviant de se mettre à table, il s'en excusa très humblement, disant : « Qu'il ne lui appartenait pas de s'asseoir au- » près d'un si grand et si vertueux prince. » Et comme il voyait à sa contenance que la force de son courage chancelait sous un tel déplaisir, il l'entretenait de bonnes paroles, flattait doucement sa douleur, et l'assurait que le roi d'Angleterre, son père, le traiterait comme son proche parent et ne lui demanderait que des choses raisonnables pour la paix des deux royaumes. Le lendemain, considérant que ses gens, empestrés de prisonniers et de bagages, n'étaient plus propres à combattre, et que si deux ou trois mille gens d'armes se ralliaient par désespoir, ou de honte d'avoir été vaincus, ils lui pourraient aisément ôter le précieux gage de sa victoire, il ploya bagage et s'en alla droit à Bordeaux, où le roi fut gardé plus de quatre mois avec tout l'honneur et les cérémonies qu'on lui eût rendues dans son royaume. Il y eut de grandes difficultés à le transporter en Angleterre; les Gascons, qui s'attribuaient à bon droit l'honneur de l'avoir pris, ne voulaient point le laisser partir qu'on ne les eût contentés, et quelques navires français se tenaient proche de l'embouchure de la rivière de Bordeaux, pour l'enlever quand il passerait. Mais enfin le prince, ayant apaisé les Gascons à force d'argent et de promesses, trompa la vigilance de nos mariniers, et le conduisit secrètement à Londres, avec deux cents hommes d'armes et deux mille archers. Jean y fut reçu avec une magnifique entrée, non en vaincu, mais en prince triomphant, monté sur un coursier blanc, superbement enharnaché, ayant à sa main gauche le prince de Galles, monté seulement sur une petite haquenée. Il fut logé, lui et son fils, à l'hôtel du duc de Lancastre, sur la Tamise. Le roi, la reine, les princes et toute la cour d'Angleterre l'y vinrent visiter et lui rendre leurs compliments; la civilité avec laquelle il les reçut charma ces insulaires, mais sa constance à souffrir un tel revers de fortune les ravit en admiration. Quoiqu'il fût vaincu, privé de la liberté et en danger de l'être de son royaume, sa contenance démentit sa fortune; son esprit ne fut point abattu, ses actions parurent toujours libres et son visage gai. Aussi Dieu, auquel les hommes ne ressemblent point davantage par aucune autre vertu que par une constance invincible, fit un coup de sa main en faveur de ce courage inébranlable; car, lorsque nos ennemis étaient en puissance de bouleverser ce royaume, il les disposa à nous accorder une trève pour deux ans, à la poursuite du cardinal de Périgord, qui n'avait cessé de travailler ardemment pour la paix.

La Bretagne, quelques mois après, jouit aussi de trèves. Alors commençait à poindre la vertu de Bertrand du Guesclin. Il était Breton, fils de Robert du Guesclin, sage chevalier et seigneur, entre autres, du Guesclin. Ce jeune chevalier, ayant surpris le château de Fougères, s'étant déguisé en bûcheron avec quelques siens camarades, qui le suivaient pour ce qu'ils le voyaient homme hasardeux, s'acquit en bref telle réputation, que trois ou quatre cents hommes d'exécution se rangèrent à l'entour de lui. Avec cette troupe bien aguerrie, il harcelait sans cesse le duc de Lancastre, lui enlevant tantôt un quartier, tantôt mettant le feu à quelque autre, une autre fois lui attrapant ses convois, et l'incommodant, de sorte qu'à peine pouvait-il avoir de fourrage. Mais voici un coup bien hardi : un jour que le duc, sur un faux avis qu'il eut de la venue de son ennemi, Charles de Blois, était sorti avec l'élite de ses troupes pour l'aller attendre sur un passage, Bertrand chargea sur le camp des Anglais, et à force d'abattre leurs tentes, brûler leurs huttes, égorger les premiers qu'il rencontra, y mit un tel effroi que, personne ne se présentant devant lui, il fit atteler deux cents chariots pleins de vivres qu'il trouva là et les poussa tous dans la ville de Rennes, puis y entra lui-même.

Le duc dauphin, s'étant sauvé de la bataille de Poitiers, prit la qualité de gouverneur du royaume; celle de régent lui sembla trop sujette à l'ennui; et, pour trouver quelques remèdes aux douleurs de la France, dont la guérison consistait en la délivrance du roi, il fit assembler les États à Paris. Cet expédient lui réussit tout au contraire; les députés étaient, pour la plupart, pensionnaires du Navarrois, et les bourgeois de Paris, se forgeant déjà dans l'esprit un état populaire dont ils seraient les chefs, exclurent ses gens de leurs assemblées, et, ne voulant recevoir aucun ordre de

lui, présumaient de lui en donner à leur fantaisie. Ainsi, au lieu que la captivité de leur prince les devait émouvoir à compassion, elle les émut à une séditieuse violence. Les demandes exagérées jusqu'à l'insolence contraignirent le dauphin à congédier l'assemblée, ce qu'il dut faire toutefois doucement. Ce fut un coup d'habile homme, et non moins ce qu'il fit de se fortifier du secours des gentilshommes contre les insolences du peuple, en leur donnant les charges, multipliant les honneurs pour leur en faire part, et promettant de grands appointements à ceux qu'il connaissait les plus puissants. Avec cela, voyant bien que l'audace des députés provenait de l'humeur factieuse que les Parisiens leur communiquaient, il s'avisa d'implorer l'assistance des villes les unes après les autres; et, pour cet effet, envoya des commissaires des plus aimés du peuple par tous les bailliages et sénéchaussées du royaume, afin d'y faire entendre la nécessité des affaires, et le prompt secours qu'elles requéraient. Les Français se cotisèrent assez librement d'un dixième et demi par an sur les nobles et gens d'Église, et taxèrent les bourgeois des bonnes villes à faire pour cent feux un homme d'armes; levée qui se devait monter à trente mille hommes, lesquels, toutefois, ils paieraient par leurs mains, pour éviter les griefs des financiers. La province du Languedoc fut celle qui se montra le plus libérale, ce qui contrasta avec les déportements des Parisiens; il délivrèrent le Mauvais qui, comme on l'a vu, était en prison. La chose se fit avec l'aide de Jean de Péquigny, gouverneur d'Artois, lequel ayant épié l'heure que Tristan de Bois, gouverneur du château, n'y était pas, trompa le châtelain avec de fausses enseignes, et mit dehors le Navarrois, qu'il conduisit dans la ville d'Amiens, où il était plus désiré que le roi même. Se voyant ainsi en liberté, il écrivit à tous ses amis, publia sa délivrance comme un miracle du ciel fait en faveur de son innocence et de son bon droit; ses partisans accoururent à troupes se conjouir de ce bonheur et lui offrir leurs services. Le dauphin cependant, fort empêché d'ailleurs, fut contraint de tenir les États pour la troisième fois, où Robert le Coq, évêque de Laon, ayant harangué contre les abus du royaume et du conseil du roi, l'obligea, de crainte de pis, de recevoir pour conseillers les plus jurés partisans du Navarrois; de sorte qu'à leur poursuite et à la prière des reines Jeanne et Blanche, il lui envoya sauf-conduit tel qu'il le désirait pour venir à Paris. Néanmoins il disposa si accortement les esprits des députés, que la plupart se retirèrent avant que ce roi fût arrivé, de peur d'etre obligés d'approuver ses menées. Il se logea en l'abbaye Saint-Germain-des-Prés; et, hors les murs, il fit redresser l'échafaud sur lequel nos rois soulaient anciennement regarder les duels et combats à outrance ordonnés par leur parlement en crime, dont les preuves étaient douteuses. Les Parisiens s'étant amassés tout à l'entour, au jour assigné, il monta dessus cet échafaud, et, voyant tout le monde attentif, sollicita les esprits à la sédition.

Sa harangue ne produisit que trop d'effet sur ces esprits légers et remuants, et l'on vit par là combien l'éloquence en un méchant homme est une pernicieuse machine! Les Parisiens, charmés, pleurent les uns de joie de le voir de retour, les autres de regret, au récit des injures qu'il conte avoir souffertes, et tous frappent des mains en signe d'applaudissement, se mettent sous sa protection, et lui jurent que désormais ils ne veulent rien faire que par son conseil et par ses ordres. Après cela, Etienne Marcel, prévôt des marchands, et ses autres suppôts, s'en allèrent incontinent trouver le dauphin, pour le prier de lui donner contentement. L'évêque de Laon, qui de sa propre volonté, s'était ingéré près de lui, et pour lors était chef de son conseil, mais juré partisan du Navarrois, prenant aussitôt la parole sans en avoir charge, répondit que monseigneur le dauphin lui ferait toute la grâce et la courtoisie qu'un beau-frère doit à un autre. En suite de quoi le prince s'obligea d'aller, le premier, visiter le Navarrois, lequel étant venu, le lendemain, lui rendre la visite, ses gens bien armés repoussèrent les huissiers du dauphin, et se saisirent des portes. Leur entrevue néanmoins ne fut que de caresses et de protestations d'amitié, la malice de l'un couverte par la dissimulation, et le juste ressentiment de l'autre par une crainte nécessaire. Depuis cette heure-là, le prévôt des marchands ne cessa qu'il n'eût tiré du dauphin tout ce qu'il désirait, avec une si effrontée importunité qu'il lui osa dire : « Monseigneur, » contentez-le d'amitié, il le faut ainsi. » Il lui accorda donc malgré lui ces fâcheux articles : 1° que les corps de ces quatre qui avaient été exécutés à Rouen seraient dépendus du gibet et livrés à leurs parents, pour être inhumés en terre sainte, comme aussi leurs biens qui avaient été confisqués, rendus à leurs héritiers ; 2° que toutes les places que le Navarrois tenait auparavant en Normandie lui seraient remises; 3° qu'on le récompenserait en argent de ses frais et dommages, article qu'il espérait faire monter si haut, qu'il en aurait pour le moins le duché de Normandie ; 4° et qu'on lui baillerait lettres d'abolition de tout ce qu'on pourrait lui imputer, en

telle forme qu'il le demanderait. Les 1er et 4e de ces articles furent promptement exécutés : le roi de Navarre alla à Rouen, dépendit lui-même et fit enterrer les corps de ces quatre suppliciés, et dans leur oraison funèbre, qu'il fit devant le peuple, eut l'effronterie de les appeler martyrs. Mais les gouverneurs des places, quelque commandement qu'on leur fit tout de bon ou par feinte, répondirent qu'ils ne les rendraient qu'au roi.

Sur ces entrefaites, le Navarrois fit empoisonner le dauphin, par le moyen d'un de ses gentilshommes servants qui lui saupoudra ses viandes de quelque drogue funeste. L'effet n'en fut pas mortel, mais si violent qu'il lui fit tomber le poil et les ongles, et le rendit aussi sec et décharné qu'un squelette. L'empereur Charles, son oncle, lui envoya un médecin allemand qui le remit en convalescence. Cet attentat n'ayant pas réussi, Philippe de Navarre, après avoir couru la Normandie, où de Grasville venait de surprendre pour lui le fort château d'Évreux, place d'importance, approche son armée de Paris à dessein. Les bourgeois de cette grande ville, de nouveau piqués contre le dauphin, de ce qu'il avait levé quelques troupes qu'il avait logées dans leurs métairies, ne furent pas contents de porter d'effet et de parole ce mauvais parti; mais prirent encore les livrées et mi-partirent leurs chaperons de bleu, couleur de France, et de vert, autres disent rouge, couleur du Navarrois, bien que leur affection ne fût point partagée, mais totalement à lui.

Vous auriez trop d'ennui et de déplaisir d'entendre par le menu toutes les insolences qui se firent en émeutes; je vous dirai seulement que le peuple en voulait principalement aux financiers. Un changeur, nommé Perrin Macé, tua Jean Baillet, trésorier de France, puis se sauva dans l'église de Saint-Jacques-de la-Boucherie. Le dauphin, justement indigné de ce meurtre, donne charge à Robert de Clermont, maréchal de France, à Jean de Conflans, maréchal de Champagne, et à Guillaume Staise, prévôt de Paris, d'aller prendre le meurtrier. La nuit suivante, ils le tirent de l'église, et le font exécuter à mort; mais ce juste supplice aura une longue et sanglante queue de massacres. L'évêque de Paris fait dépendre le corps du gibet, le peuple murmure qu'on a violé les franchises des lieux saints, comme si en tirer un scélérat ce n'était pas plutôt les nettoyer que les enfreindre. Le Navarrois souffle le feu, les Parisiens, bigarrés de ses couleurs, prennent les armes sous le commandement de leur prévôt, Etienne Marcel; et celui-ci, pour les rendre plus ardents, égorge dans la cour Saint-Eloi Pierre d'Acy, avocat général, possible pour ce qu'il essayait d'apaiser la fureur de cette populace. De là il les mène dans le palais vers le dauphin, qui était lors dans la chambre Saint-Louis avec une quantité de seigneurs qu'il avait assemblés pour prendre leurs avis sur l'état des choses présentes, et répondre aux agents que le roi lui avait envoyés. La cour du palais étant remplie de ces forcenés, le prévôt choisit une bande des plus méchants, entre avec eux dans la chambre du dauphin, et massacre à ses pieds Jean de Conflans, maréchal de Champagne, et Robert de Clermont, maréchal de Normandie; le sang du dernier ayant rejailli au visage du prince : « Eh quoi! messieurs, » leur dit-il tout effrayé, et pensant qu'ils ne seraient pas moins cruels en son endroit qu'insolents, « en voulez-vous au sang de France? » A quoi le prévôt lui ayant répondu que non, et qu'il ne devait point avoir peur, lui bailla pour assurance son chapeau mi-parti, et prit en échange celui du prince de fine morée, c'est rose sèche, orfaverisé d'or, qu'il porta toute la journée sur sa tête, se faisant voir comme en triomphe par la ville, après une si belle action. Le peuple s'acharna sur ces corps, et les traîna trois jours durant dans la boue; l'évêque même seconda leur barbarie, en défendant qu'on inhumât celui de Robert de Clermont en terre sainte; mais à la fin, ils furent enterrés secrètement à Sainte-Catherine du Val.

Plus d'un an s'était déjà passé, sans que ni l'intercession du pape, ni celle de l'empereur eussent pu obtenir la délivrance du roi Jean avec des conditions équitables. A cause que le roi d'Écosse, pour ravoir sa liberté, avait, l'an passé, consenti à de rigoureuses conditions, les Anglais s'imaginaient qu'ils dompteraient pareillement le courage de Jean par une longue captivité; c'est pourquoi ils ne demandaient rien moins que le tribut sur lui, et la souveraineté sur son royaume. Mais ce courageux prince, rejetant bien loin ces injurieuses demandes, répondait : « qu'il souffrirait mille fois la mort plutôt que d'altérer en aucune façon la dignité et la grandeur du royaume qu'il avait reçu de ses ancêtres, et qu'il lui était bien plus doux de mourir en Angleterre, que de revoir la France déshonorée par sa faute et sujette à ceux à qui elle avait toujours commandé. » Par cette vertueuse patience, il mérita le nom de *sage prisonnier*; et, pour arrêter par quelque artifice les factions qui pullulaient en son royaume, il écrivait souvent, tantôt que son accord était fait, tantôt qu'il s'avançait bien fort, et faisait quelquefois courre le bruit qu'il était embarqué pour revenir, et cela avec tant d'adresse qu'il entretenait les plus sages

dans l'incertitude. Le dauphin seul avait les vraies nouvelles, et prit, en conséquence, le titre de régent du royaume.

La dissolution des gentilshommes était cause en partie de tant de maux, décochés coup sur coup sur ce malheureux royaume; les plaies de Crécy et de Poitiers les ayant punis et non pas amendés, Dieu suscita contre eux leurs serfs * et leurs valets, afin qu'ils tombassent entre des mains ignobles, et que, s'étant rendus infames, ils ne fussent pas punis par des moyens honorables. Près de la ville de Beauvais, vingt ou trente paysans, ayant du vin dans la tête, se mirent un jour de dimanche à discourir des affaires d'État et des misères du temps. Quelques uns d'entre eux, pestant contre la noblesse et se plaignant qu'elle avait abandonné son prince, qu'elle ne s'opposait pas aux progrès de l'Anglais, s'échauffèrent si bien, qu'ils conclurent sur-le-champ qu'il fallait exterminer les gentilshommes. Une même fureur les transportant également, ils s'arment à la chaude, qui d'un levier, qui d'une fourche, qui d'une faux, enfoncent le premier château de là auprès, et tuent le gentilhomme, sa femme et ses enfants. Ceux du prochain village s'amassent avec eux et s'en vont à un autre château, où ils forcent la dame, massacrent les enfants et brûlent le seigneur avec sa maison. Ces forcenés se faisaient nommer les *Jacques* et leur faction la *Jacquerie*, du nom d'un Jacques Bonhomme, leur premier capitaine. La plupart de ces paysans disaient eux-mêmes qu'ils ne savaient pourquoi ils commettaient ces ravages, mais qu'ils avaient envie d'abolir les gentilshommes. Les seigneurs qui se voient ainsi chassés mandèrent leurs amis de Flandre et des pays étrangers pour les secourir. De cette sorte, ayant mis des troupes sur pied, ils couraient sur les Jacques, et, tous les jours, en défaisaient quelques bandes. Dix ou douze mille de ces enragés, rôdant vers Paris, les porte-faix, les mariniers, s'allèrent joindre avec eux, et tous ensemble marchèrent vers Meaux, où le duc d'Orléans, frère du roi, s'était retiré avec la duchesse sa femme, celle du dauphin et trois ou quatre cents autres damoiselles. Par bonheur, le captal de Buch et le comte de Foix, étant venus en ces quartiers avec soixante lances seulement, offrirent leurs services à ces dames, et se mirent avec elles dans le marché de Meaux, qui est, comme la forteresse de la ville, pour ce qu'il est environné de la rivière de Marne. Ceux de la première ville ayant ouvert les portes aux Jacques, le captal et le comte, dédaignant de s'enfermer pour de tels gens, firent aussi ouvrir les portes du marché. Mais l'éclat de leurs armes n'eut pas sitôt donné dans les yeux de ces canailles, qu'ils se mirent à reculer tout d'un coup et à choir de frayeur les uns sur les autres; alors on les abattait par monceaux, on les écrasait, on les égorgeait comme des betes; si bien qu'il en périt, ce jour-là, plus de sept mille, tant de ceux qui passèrent par le tranchant de l'épée que de ceux qu'on fit sauter dans la rivière. En Picardie, le régent leur donna aussi la chasse et en tua près de vingt mille; le sire de Coucy en fit une horrible boucherie par toutes ses terres.

Les deux partis du dauphin et du Navarrois furent quelques mois occupés également contre la Jacquerie; mais ils vont, derechef, s'entrechoquer. Le prévôt, jugeant bien que cette rupture attirerait la guerre sur Paris, fit tirer une clôture de murailles et de fossés depuis le bord de la rivière où est maintenant l'Arsenal, par où sont les portes Saint-Antoine, du Temple, Saint-Martin, Saint-Denis, Montmartre, Saint-Honoré, jusqu'à la porte Neuve, enfermant ainsi le Louvre dans la ville. A cet ouvrage, il employa quatre mille ouvriers par jour, qui l'achevèrent dans un an. Charles de Navarre songea à se fortifier dans cette ville: il attira près de lui, à Paris, d'assez bonnes troupes d'Anglais, qu'il mit en garnison en divers endroits de la ville, et pensant l'avoir bien assurée par ce moyen, sortit à la campagne avec trois ou quatre mille hommes, où il ravagea les contrées de Sens, de Provins et de Chateau-Thierry. Le dauphin cependant avait assemblé grand nombre de gens de guerre, tant de la noblesse française que des troupes que la solde faisait venir d'Allemagne; si bien que son armée montant à près de trente mille combattants, il vint investir Paris, et, s'étant saisi de Charenton, dressa un pont de bateaux proche de cette grande ville, afin de la bloquer de près. Les Parisiens, ainsi réduits, dépêchent d'heure en heure des courriers vers leur protecteur, pour implorer son assistance: il y accourt, mais est rudement battu en deux ou trois sorties, ensuite mal voulu du peuple, regardé de travers et méprisé; de façon que, pour sauver le reste de son honneur et de son crédit, il se retira à Saint-Denis. De là il entretient le peuple d'espérance par ses agents, tâche de rentrer dans sa bienveillance, et, avec cela, s'avise d'une excellente finesse pour retenir leur cœur auprès de lui. C'est que, connaissant qu'ils appréhendent le pillage de leur ville ou du moins des meilleures maisons qui étaient les plus coupables, il persuade aux plus riches d'envoyer tout leur argent à Saint-Denis, promettant de leur garder en cas de nécessité. Puis etant ainsi enrichi de l'or de ces traitres, il s'accommode avec le régent par le moyen de la reine Jeanne, et

* Les paysans étaient la plupart serfs des gentilshommes.

se fait promettre de grands deniers, pourvu qu'il dispose les Parisiens à contribuer trois cent mille écus pour la rançon du roi. Cet accord, bien plus avantageux pour le régent qu'il ne semble, servit à développer tous les artifices de son ennemi. Pour être bien avec le peuple, il ne faut toucher à sa bourse que pour la remplir. Les Parisiens répondent à toutes ses demandes par un refus; il se retire de dépit à Saint-Denis, et emmène la garnison anglaise. Aussitôt les Parisiens lui montrent le peu de respect qu'ils lui portent; trois cents étrangers étant restés à Paris pour y passer le temps, le peuple s'émeut contre eux sans autre sujet et en assomme près de soixante, et contraint de mettre le reste des Anglais en prison. La nuit venue, pensant que cette fureur populaire serait éteinte, il met dehors les prisonniers; leur délivrance redouble le mal; avec leurs compagnons retirés à Saint-Denis, ils assomment autant de Parisiens qu'ils en rencontrent, même jusque dans les portes de Paris. Les bourgeois, plus irrités, vont trouver le prévôt et crient qu'il les mène contre ces pillards, ou qu'ils le tueront. Il arme douze cents hommes de cheval, mais quant et quant en donne avis aux Anglais. Les Parisiens ouvrent enfin les yeux, et se résolvent de rentrer sous l'obéissance du régent, leur prince naturel. La reine Jeanne, le légat du pape, leur évêque et quelques autres vont implorer sa miséricorde pour eux : il les prend volontiers au mot, et leur accorde une oubliance générale de toutes de fautes passées, dont il se réserve la vengeance seulement sur douze des principaux de la faction. Le prévôt, sans lequel on avait conclu cet accord, ne doutant point que sa tète en serait le gage, afin de se mettre à couvert, fait un marché avec les Anglais, et médite une horrible conspiration de faire, une certaine nuit, massacre général tant des hommes que des femmes qui ne seraient point de son parti, puis d'introduire les Anglais et les Navarrois, et, après cela, déclarer le Mauvais roi de France. A ce dessein, il arme le plus de gens qu'il peut, et donne le signal aux siens de mettre quelque chose à leurs fenêtres, afin qu'on les reconnaisse d'avec les partisans du régent. Trois bourgeois dignes d'une mémoire immortelle, Jean et Simon Maillard, frères, et Pepin des Essarts, chevalier, empêchèrent un acte si tragique. Ayant averti leurs amis de la conspiration du prévôt, ils se tinrent en armes la nuit qu'il devait exécuter ce dessein, l'éclairant de près et tenant toujours de bons espions à l'entour de lui, par lesquels, ayant appris qu'il irait sur le minuit ouvrir la porte Saint-Antoine aux Navarrois. Jean Maillard, l'ayant rencontré, lui fit querelle, chargea dessus, lui fendit la tête d'un coup de hache, et ensuite il monta à cheval, déploya une bannière semée de fleurs de lis, s'écriant tant qu'il put : *Montjoie-Saint-Denis*. A ce cri, ordinaire aux Français dans les combats, tous les bourgeois étant accourus aux armes, il leur fit saisir ceux qui accompagnaient le prévôt; et puis, marchant en diligence vers la porte Saint-Honoré, il trouva encore une autre bande de ces traîtres qui allaient introduire les Anglais par là, lesquels furent tous pris et renfermés en diverses prisons, comme aussi beaucoup d'autres de la même faction qu'on alla quérir jusque dans leurs lits. Le lendemain, il assembla le peuple aux halles, et lui ayant exposé les raisons pour lesquelles il avait tué le prévôt, il choisit un conseil des plus irréprochables bourgeois, et, de leur avis, condamna tous les prisonniers à mort, et les fit exécuter par divers genres de supplices en tous les quartiers de la ville. Ces choses faites, du consentement du public, il envoya deux conseillers du parlement vers le régent qui était à Charenton, le prier de vouloir rentrer dans la ville. Il accorda leur juste prière, et, dès le jour même, s'en vint avec sa cour loger dans le château du Louvre.

Le Navarrois, enragé de dépit de voir sa trame rompue et ses plus fidèles serviteurs au gibet, déclare la guerre au régent. Il pille Saint-Denis, prend Melun par le moyen de la reine Blanche, sa sœur, qui était dedans; son frère met de bonnes garnisons dans Mantes et dans Melun, et peu après s'empare de la ville de Creil-sur-Oise. Ainsi étant maîtres des rivières d'au dessus et d'au dessous de Paris, ils ne pardonnent à aucun et commettent les plus horribles atrocités.

Outre tous ces malheurs, les trèves avec l'Angleterre expiraient bientôt, et la France, déchirée dans les entrailles, s'en allait encore être attaquée par dehors. Le roi Jean avait bâti un traité avec l'Anglais, par lequel il lui cédait en pleine souveraineté la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Poitou, la Guienne et la Saintonge; et en Picardie, Calais avec certaines limites, le comté de Ponthieu, de Boulogne, de Guines, et le vicomté de Montreuil. Ce traité étant apporté en France, le régent convoqua à Paris les Etats généraux pour leur en faire lecture; mais ils trouvèrent ces conditions si fâcheuses, et la vanité de l'Anglais, qui s'appelait *rex Francorum*, ne nommant le roi Jean que *rex francus*, si insupportable, qu'ils le rejetèrent tout à fait, choisissant plutôt la guerre qu'une paix si honteuse. Même le roi de Navarre, sachant qu'il n'était pas aimé de l'Anglais, se rendit plus traitable et protesta qu'il se voulait montrer bon Français en cette occasion; ce qu'il té-

moigna en quelque façon, vu que, par l'entremise du cardinal d'Urgel, il fit la paix à Vernon avec le régent, n'ayant redemandé que les places qui lui appartenaient de droit, et abolition pour trois cents gentilshommes qui avaient suivi son parti. Cet accord sembla si miraculeux que son frère disait qu'on l'avait enchanté pour le faire, et ne voulut point y être compris, mais se retira à Saint-Sauveur, en Normandie, où il y avait garnison anglaise.

Édouard, irrité de ce que les États de France avaient refusé de ratifier le traité avec le roi Jean, le resserra étroitement dans le château de Londres, sans lui permettre de sortir ni de voir aucun de ses familiers comme il avait accoutumé, jurant qu'avant que l'hiver fût passé il rentrerait au royaume de France si puissamment, que personne ne le saurait empêcher d'en disposer à sa volonté. Il tenait déjà une grande armée prête pour ce dessein; mais afin qu'elle fût si puissante que rien n'y pût résister, il commanda encore que toute la noblesse de son royaume se trouvât à certain jour à Douvres pour aller conquérir la France, équipa une grande flotte et fit nouvelles provisions d'armes, de vivres, d'artillerie, et de tout ce qui lui sembla nécessaire par mer et par terre. Pendant que ces préparatifs se faisaient, les garnisons et troupes de deçà commencèrent la guerre. Un aventurier lorrain, nommé Broquard de Fenestrage, qui avait environ cinq cents hommes de sa nation à pied et à cheval, cherchant des aventures avec lui, se mit au service du régent. Les seigneurs de Champagne et de Bourgogne, s'étant assemblés auprès de ce capitaine, forcèrent premièrement le château de Hans que les Anglais tenaient, et leurs troupes croissant d'heure en heure jusqu'à douze cents lances et deux fois autant de brigands, ils rencontrèrent, près de Nogent-sur-Seine, Eustache d'Auberticourt, lieutenant général pour l'Anglais en cette contrée-là; lequel les attendant de pied ferme, pour ce qu'il ne les croyait pas si forts, fut défait avec quatre cents lances et deux cents archers. La moitié y perdit la vie, et lui la liberté par un coup admirable de Broquard de Fenestrage qui, le choisissant, entre quatre ou cinq autres dont il était environné, lui darda son épée de telle roideur qu'il perça son bassinet (*) et lui rompit trois dents dans la bouche. Mais ce Broquard se paya bien au double d'un tel service rendu à la France, car ses appointements ne lui étant pas apportés à point nommé, il se retira avec ses compagnons, et fit plus de maux en Champagne que jamais n'avaient fait les Anglais.

* Ainsi appelait-on ce que, par périphrase, ils appellent habillement de tête.

Au mandement du roi d'Angleterre, non seulement sa noblesse, mais tous ceux qui pouvaient porter les armes, depuis l'âge de vingt ans jusqu'à soixante, les prirent pour avoir l'honneur de participer à une si belle conquête, tellement qu'il ne demeurait dans l'île que les femmes, les enfants et ceux qui avaient la garde des havres et des frontières ou l'administration de la justice. En outre, plusieurs seigneurs allemands, affriandés par les écus qu'il avait libéralement dépensés aux guerres précédentes, le vinrent attendre à Calais avec grand équipage, et tous les jours il en arrivait à troupes de Brabant et Hainaut, tant que toute la ville en était entassée : jamais l'Angleterre n'avait envoyé une si belle armée deçà la mer. Le seigneur de la Marche, connétable, menait l'avant-garde de mille archers et cinq cents chevaliers suivis qui de vingt, qui de trente écuyers; ensuite venait la bataille du roi, de cinq mille archers et de trois mille hommes d'armes. Après cette bataille marchaient le bagage et le charroi tenant environ deux lieues de long, de quelques six mille chariots ou charrettes chargés d'artillerie, et, parce que la France était lors presque toute déserte et en friche, de chairs salées, de blés, de fours, de moulins à bras. Devant ce charroi marchaient cinq cents pionniers pour aplanir les chemins; derrière venait la bataille du prince de Galles et de ses frères qui étaient suivis de toute la jeunesse et de la plus gaillarde fleur de la chevalerie. On comptait avec eux deux mille hommes d'armes et bien deux fois autant d'archers. Le nombre d'infanterie, comme étant presque infini, ne se rapporte point, joint que les auteurs de ces temps-là n'en font aucun état et l'omettent toujours : toute la noblesse d'Angleterre y était venue; pour celle d'Allemagne, hormis quelques uns des plus riches, Edouard, n'ayant que trop de monde, la congédia, assez mal contente d'avoir mangé jusqu'à ses chevaux pour l'attendre sans en avoir eu qu'une fort maigre récompense.

Le régent, essayant de faire diversion, avait mis une partie de ses troupes sur mer pour se jeter sur l'Angleterre sitôt qu'Edouard en serait parti. Cette flotte, en moins de six semaines, courut et ravagea toutes les côtes de l'île; mais, comme il vit qu'elle n'avait point l'effet qu'il espérait, il la rappela pour garder le cœur de la France. Il munit toutes ses places de bonnes garnisons, et les seigneurs de chaque province se renfermèrent volontiers dedans avec leurs amis et vassaux : le comte de Saint-Pol avec deux cents lances à Arras; le connétable à Amiens, le sire de Monsaut à Corbie, Odoart de Ranty et Enguerrand de Hedin à Bapaume, Baudouin d'Anekin, grand

maître des arbalétriers, à Saint-Quentin, et ainsi de ville en ville. En cette sorte, l'armée anglaise, marchant en ordonnance, à quatre lieues par jour, ne trouvait par le plat pays ni vivres, ni fourrages, ni herbes. Le dessein d'Edouard n'était point de s'arrêter à toutes les places, mais d'aller prendre la couronne de France et l'onction sacrée dans la ville de Reims, croyant qu'après cela les Français le reconnaîtraient sans difficulté pour leur roi. Sa grande armée, glacée par la froidure de la saison et retenue dans ses huttes par le débordement des pluies continuelles, ne leur donna jamais la moindre attaque, et songeait plus à recouvrer des vivres de la campagne qu'à les forcer. Si bien que, durant sept semaines qu'elle se morfondit devant Reims, elle ne fit rien de mémorable, sinon qu'Edouard, ayant été loger à Tonnerre qu'il prit d'assaut, moins le château, laissa Auxerre à main droite pour se jeter dans la Bourgogne. Le duc en étant averti racheta de lui le pillage de son pays par la somme de deux cent mille livres. Moyennant cette contribution, il revint en deçà vers Paris, faisant un dégât et pillage universels à droite et à gauche comme dans un pays ennemi, et se divertissant néanmoins à la chasse avec chiens et oiseaux, comme dans le sien propre.

Édouard, venant à petites journées, arriva enfin à la vue de Paris, où était le régent accompagné des restes de la noblesse française, et se logea au Bourg-la-Reine. Étant là, il lui envoya demander bataille; mais le duc s'en étant moqué, il décampa le lendemain et tourna vers la Beauce. Son espoir était que les villes, ennuyées de se voir continuellement rançonnées, ouvriraient leurs portes. Mais le duc de Normandie, ses frères, et le duc d'Orléans son oncle, concevant bien ce dangereux dessein qui allait entièrement ruiner la France, consentirent lors qu'Auby de la Roque, abbé de Clugny, et Simon de Langres, général des Jacobins, légats du saint-père, s'entremissent derechef de moyenner la paix. Ils en allèrent faire l'ouverture à Édouard, qui était à Longjumeau. D'abord il les renvoya bien loin, mais ils ne laissèrent pas de le suivre en Beauce, et lui firent plusieurs propositions d'accommodement pour le sonder de tous les côtés. Il ne se hâtait point de rien conclure, et gagnait toujours pays; eux, au contraire, bien conseillés, le pressaient de plus en plus. La France, réduite à l'agonie, ne souffrait point de délai, et pour si peu que son mal continuât, elle allait périr; mais d'ailleurs, Édouard, qui connaissait bien cette nécessité, proposait des conditions pires que la mort. Dix-sept jours se passèrent en ces divers pourparlers, sans qu'on pût entamer tant soit peu son esprit; il voulait demeurer roi de France et laisser des garnisons partout, jusqu'à tant qu'on l'eût reconnu pour tel. Si le duc de Lancastre eût été de cet avis, il eût, dès la première fois, fermé la porte à ces médiateurs; mais ce sage duc, son cousin, et en qui il avait grande croyance, considérant les divers évènements de la guerre, qui peut, en un jour, renverser les conquêtes et le conquérant, lui conseillait de prendre ce qu'on lui offrait, et le lui remontrait, par l'exemple du roi Jean. Ses sages conseils appuyés d'un pareil exemple ébranlant déjà, mais ne fléchissant pas tout à fait le superbe courage d'Édouard, le ciel le ploya par un épouvantable prodige. Lui étant devant Chartres, voilà qu'en un moment le jour s'obscurcit de nuages épais, et qu'en même temps les vents, sifflant et bruyant terriblement des quatre coins de la terre, semblent la vouloir bouleverser; avec cela, les nues grosses de mille foudres, crevées par l'éclat des tonnerres et par la lueur des éclairs, décochent une grêle si furieuse et si grosse, qu'elle brise les toits, coupe les cordes des tentes et massacre hommes et chevaux. Les plus hardis en tremblent de peur, sans savoir la cause de cet orage; Édouard la reconnaît, et voit bien que c'est un signe manifeste du courroux de Dieu, fâché contre son opiniâtreté inexorable. Tout éperdu, il jette les yeux sur Notre-Dame-de-Chartres, se rend à elle, et voue qu'il entendra à la paix. Voilà pourquoi il consent que les députés s'assemblent à Bretigny pour la faire. Elle y fut en effet conclue, mais à de rudes conditions pour la France.

En suite de ce traité, le roi Édouard s'en étant allé en Angleterre, délivra le roi Jean, et l'envoya à Calais, où il arriva le huitième de juillet. Il fallait payer six cent mille écus avant que de partir de là, et la somme n'était pas aisée à recueillir dans un royaume désolé comme était la France. Comme le régent était en grande peine de la trouver, Galéas II, seigneur de Milan, offrit de la fournir, pourvu que le roi lui voulût bailler une de ses filles pour Jean son aîné. L'alliance semblait peu digne de la majesté de la France; mais la nécessité surpassa cette considération, et les politiques ne trouvèrent pas à propos de refuser l'argent d'une chose pour laquelle on a accoutumé d'en donner. La paix fut premièrement présentée à Jean, qui la porta à Édouard, lequel s'en excusa civilement; de façon que tous deux, ayant un peu contesté de civilités, s'entre-baisèrent mutuellement au lieu de la paix. Le soir, avant que partir, Édouard lui voulut donner à souper, le plus somptueux que ses officiers lui purent apprêter, et dont la magni-

science parut d'autant plus belle, que les enfants d'Angleterre et le duc de Lancastre y seraient nue tête. Après souper, ils prirent congé l'un de l'autre, en s'embrassant avec ferventes protestations d'amitié.

Le lendemain matin, 27 d'octobre, le roi Jean partit de Calais; et, pour accomplir une dévotion qu'il avait voué de rendre dans le temple de Boulogne, s'y en alla à pied avec le prince de Galles, Edmond et Lyonnet, trois des fils d'Edouard, lesquels eurent commandement de leur père de l'accompagner. Ensuite le roi Jean s'en alla à Hedin, où l'on tient qu'il fit de belles ordonnances sur le réglement de sa maison, ordonna six maîtres des requêtes, trois clercs et trois laïcs, et autant de maîtres des comptes De Hedin il prit le chemin d'Amiens, où, ayant séjourné jusqu'après Noel, il se rendit à Saint-Denis. Le roi de Navarre, posant les armes, l'y vint trouver, plus par crainte que par respect, et jura derechef la paix avec aussi peu de foi qu'auparavant. Le lendemain il fit son entrée à Paris; les bourgeois, témoignant bien plus de joie à sa réception qu'ils n'avaient montré de regret quand il fut pris, lui donnèrent mille marcs d'argent en vaisselle, pour imiter les seigneurs qui l'avaient régalé chacun de quelque beau présent. La semaine en suivant, il ouvrit le parlement, qui avait été fermé un an durant, les causes ne se vidant alors que par commissaires, et alla seoir en son lit de justice.

Les commis et députés du roi d'Angleterre passèrent incontinent en France pour prendre la possession des terres qui lui avaient été cédées; mais il s'y rencontrait de grandes difficultés. Les comtés de la Marche, de Périgord, d'Armagnac et autres ne voulaient point subir la domination anglaise, et disaient avoir charte et privilége de Charlemagne, auquel ils s'étaient rendus de bon gré, de n'etre jamais aliénés de la couronne de France. Ils contestèrent longtemps, avant de se résoudre à ce changement; néanmoins les prières du roi et les remontrances de Jacques de Bourbon, envoyé devers eux pour cela, les y disposèrent. Les Rochellois portaient encore cette séparation avec bien plus de regret : un an entier se passa sans qu'ils voulussent admettre les Anglais. Durant ce temps, ils n'oublièrent ni excuses, ni prières, jusqu'à offrir la moitié de leurs biens pour n'être point démembrés de la France. Ne l'ayant su obtenir du roi, ils lui dirent : « Eh bien donc, » sire, puisque, pour témoigner que nous » sommes bons Français, vous nous voulez » contraindre de ne le plus être, nous recon» naîtrons l'Anglais des lèvres seulement; » mais soyez assuré que nos cœurs demeure» ront fermes en votre obéissance. » Il serait malaisé de dire de qui la douleur fut plus grande, ou de ce peuple qu'on arrachait de l'empire d'un si bon prince, ou du roi que la nécessité contraignait d'abandonner de si fidèles sujets. Le roi, considérant les grandes forces des rebelles qui croissaient d'heure en heure, écrivit souvent au roi d'Angleterre, le sommant de les faire vider comme il y était obligé, et le priant, à la fin, d'y contribuer seulement la moitié des frais. Mais Edouard, faisant la sourde oreille, manda à Jacques de Bourbon de lever autant de gens qu'il en faudrait pour exterminer ces brigands. Il était lors à Montpellier, où il avait été envoyé pour délivrer les villes et châteaux à Jean Chandos. Les noblesses de Bourgogne, de Provence et de Dauphiné se trouvèrent incontinent à son mandement, et dans six semaines il eut neuf à dix mille hommes bien armés, avec lesquels il se mit à poursuivre les compagnies. Il les assaillit tumultueusement; mais eux, l'ayant laissé approcher, lancèrent tant de pierres et de traits, qu'ils mirent le désordre et l'épouvante dans son avant-garde. Jugez quel dut être le carnage des nôtres, puisque le général et Pierre son fils y furent blessés à mort, et qu'à peine on les put sauver à Lyon, où ils trépassèrent dans peu de jours. Les compagnies furent ainsi victorieuses.

Comme le marquis de Montferrat était venu secourir les ennemis du roi, advint un évènement d'importance. Le jeune Philippe de Bourgogne, qui avait épousé l'héritière de Flandre, mourut sans héritier en l'an 1361. La mort de ce jeune duc termina la première maison ducale de Bourgogne. Elle était issue de la maison de France par Robert, fils puîné du roi du même nom. Dans ces occurrences, le roi se saisit de la Bourgogne, non pas par ses droits maternels, mais par ceux de la royauté, et, néanmoins, rend le comté de Boulogne à Jean de Boulogne, frère de la mère du duc Philippe, et ceux d'Artois et de Bourgogne à Louis, comte de Flandre, qui représentait sa mère Marguerite, fille de Philippe le Long.

Le Navarrois, frustré de cette pièce, se prépare à la disputer par l'épée, sollicite Anglais et Gascons; toutefois il ne tentera rien ouvertement qu'après la mort du roi, lequel, ayant laissé son fils Charles régent du royaume, s'en alla incontinent prendre possession du duché. Après qu'il en eut visité toutes les villes, il s'achemina, sur la fin de septembre, à Villeneuve-d'Avignon, pour voir le saint-père : c'était Innocent, duquel il fut accueilli avec l'affection et l'honneur qui sont dus au fils aîné de l'Eglise.

Innocent étant décédé vers les fêtes de Noël, les cardinaux élurent en sa place Guil-

laume de Grisac, qui prit le nom d'Urbain III.

En ces entrefaites, arrive Jacques de Lusignan, roi de Chypre, implorant le secours des chrétiens contre les Turcs, dont les heureux progrès menaçaient d'engloutir le reste de l'Orient. Jean se rendit des premiers à ses persuasions; et sans considérer la nécessité de son royaume, prit la croix le jour du vendredi saint de l'an 1362; Godemar, troisième roi de Danemarck, lui tint compagnie. Le Chypriote s'en alla après en Allemagne, et persuada le même dessein presqu'à tous les princes de l'Europe; mais Édouard et ses fils lui répondirent assez froidement, ce qui fit penser à Jean qu'ils avaient envie de réveiller la querelle. Avec cela il en avait d'autres conjectures; car les ducs d'Orléans, d'Anjou, de Berri et de Bourbon, quatre de nos otages, s'ennuyant de la longueur de leur captivité, les Anglais avaient pris avantage de leur impatience et fait avec eux un nouveau traité, par lequel ils les obligeaient d'obtenir du roi nouvelles lettres de renonciation, et, de plus, lui faire déclarer qu'Edouard n'était point tenu de faire vider les compagnies du royaume à ses dépens. Nos quatre ducs se faisaient forts de faire ratifier au conseil ces conditions; et, afin qu'ils y travaillassent de meilleur courage, les Anglais les passèrent à Calais. Étant là, ils employèrent tout leur crédit pour obtenir cette ratification; mais on ne les en voulut point croire, de quoi le duc d'Anjou étant ennuyé, s'évada et s'en vint à Paris. Le roi, son père, le voulut renvoyer, mais le jeune prince s'en excusa. Sur cela, il assembla son conseil en la ville d'Amiens: il tâcha de lui faire ratifier les traités de Bretigny et de Calais, afin que les Anglais n'eussent pas le moindre sujet de se plaindre de sa foi; Charles, son fils, au contraire, montra qu'il ne l'avait que trop acquitté, et que l'Anglais l'ayant violé le premier, en ne vidant pas le royaume de ses gens de guerre, il n'avait, de son côté, aucune obligation de la garder. Tout le conseil fut de cet avis, et, à la fin, le roi même le suivit; néanmoins, prévoyant que l'évasion du duc d'Anjou offenserait Édouard, possible jusqu'à lui faire rompre l'accord, dont la France se fût mal trouvée, il proposa de repasser en Angleterre pour essayer à le renouer à quelques autres conditions plus raisonnables. Quelques remontrances qu'on lui fit au contraire, il s'embarqua à Boulogne et surgit à Douvres la surveille des *Rois*. Édouard envoya au devant de lui sa plus belle cour, avec laquelle il s'achemina à Cantorbéry pour révérer les reliques de saint Thomas, et y fit présent d'un joyau inestimable, puis s'en alla trouver Édouard en son château d'Alten, d'où ils revinrent à Londres. Les Anglais, qui l'honoraient pour avoir reconnu en lui des vertus toutes royales, témoignèrent une telle joie de sa venue, que, tout du long de l'hiver, la plus gaillarde noblesse, à l'envi les uns des autres, ne fit que carrousels, que festins et qu'assemblées de réjouissance.

Durant ces magnifiques passe-temps, Jean tomba malade environ la mi-mars, et s'alita à l'hôtel de Savoie, où, quelque bon traitement qu'on lui pût faire, il mourut, le 8 d'avril de l'an 1363. La somptueuse dépense et la piété dont Édouard honora ses funérailles ne doivent pas être oubliées. Il ordonna qu'on fit ses obsèques par toutes les églises de son île, et assista lui-même en deuil au grand service qui en fut fait dans la cathédrale de Londres, où il voulut, chose remarquable, qu'il y eût quatre mille torches de douze pieds de haut et autant de cierges de six livres chacun. Son corps, embaumé, fut apporté en France, au mois de mai en suivant, accompagné de ces mêmes seigneurs qui l'avaient suivi en Angleterre; et les conseillers du parlement le portèrent sur leurs épaules dans le mausolée de ses ancêtres. Il acheva la course de sa vie à la fin de la cinquante-sixième année, et sur le milieu de la quatorzième de son règne. Toute sa vie est la plus illustre preuve que je trouve dans notre histoire pour montrer que les vertus sont aveugles sans la prudence, et que qui est destitué de cette lumière, au lieu d'avancer, ne fait que tournoyer, courant risque, à toute heure, de se casser la tête contre les obstacles, ou de se rompre le cou dans les précipices. Les princes d'Italie lui envoyèrent une ambassade pour se conjouir de sa bonne délivrance. Pétrarque, qui en fut le chef, équitable et rigoureux censeur des mœurs de son temps, l'appelle le plus grand des rois; et, quant à sa personne, le plus invincible des hommes. La facilité de son abord et de son entretien, et l'inclination qu'il avait à pardonner et à faire du bien à tout le monde, le firent surnommer *le Bon*; on le pouvait appeler aussi *le Savant*, car il l'était en effet. Je souhaiterais que les rois eussent à toute heure devant les yeux cette sentence qu'il avait souvent à la bouche: « Quand la foi et l'assurance des promesses seraient bannies du monde, si devraient-elles toujours demeurer dans la bouche du prince. »

CHARLES V, DIT LE SAGE ET LE RICHE, LIe ROI DE FRANCE.

Autant que le capitaine est au dessus du soldat, autant la conduite excelle par dessus

le courage; c'est elle qui répare les fautes qu'il a faites sans elle, et qui l'empêche d'en commettre encore d'autres. Cet Etat en va ressentir les preuves à cette heure qu'il est, sous le gouvernement d'un prince que son tempérament naturel et les désastres de sa maison ont fait *Sage*. On peut dire maintenant que la France, qui par ci-devant semblait n'avoir que des mains, a un chef en notre monarque, lequel, faisant agir ses armes plus par la force du raisonnement que par celle des bras, ravira aux Anglais l'honneur et le profit de leurs victoires. Savez-vous comment? Pour éviter les malheurs et relever les ruines causées par son père et par son aïeul, il se gouvernera par des maximes toutes contraires, procédera plus froidement, tiendra sa personne à couvert, traitera la guerre par ses frères, par ses officiers, donnera ses ordres en saison, et de son cabinet les fera exécuter plus ponctuellement que s'il y était présent; subtil ouvrier de traités, habile ménager des occasions et du temps, esquivant sagement les dangers, qui connaîtra et reconnaîtra bien les bons serviteurs, les forts ou faibles ennemis, pressant toujours ceux-ci par les côtés et par derrière, jamais par devant: aussi heureux en ses lieutenants que ses prédécesseurs avaient été malheureux en personne.

Après qu'il eut en grande cérémonie posé les os de son père dans le tombeau, il manda à tous ses vassaux et alliés qu'il irait, le dimanche de la Trinité, prendre la couronne à Reims, afin qu'ils honorassent son inauguration d'une assemblée solennelle. Charles de Navarre, qui avait bien avant dans l'esprit le tort qu'il pensait avoir souffert pour la duché de Bourgogne, armait en Normandie à petit bruit, mais, lorsqu'il pense faire quelque invasion, Bertrand du Guesclin et Bouciquaut lui enlèvent Mantes et Meulan par stratagème. Charles de Navarre, étonné de ces surprises importantes, eut un peu de consolation de l'arrivée du captal de Buch, qui lui amenait quatre cents lances. Il avait grande croyance en ce seigneur, l'un des meilleurs capitaines de son temps; c'est pourquoi il lui donna la conduite de ses troupes. Quelques unes des nôtres, menées par Boemond de Laval, furent défaites, et leur capitaine pris, pour s'être inconsidérément approchées d'Evreux; mais Bertrand du Guesclin va venger cet affront. Il marche contre les Navarrais, et les rencontre à Cocherel, non loin de la ville d'Evreux. Le captal, qui pareillement le cherchait, ayant su qu'il le surpassait en forces, modéra un peu son ardeur, et se campa sur une petite colline pour se fortifier de l'assiette du lieu contre la multitude. Il croyait que les Français feraient les fous à leur ordinaire; et, sur cette croyance, il fit planter son pennon, gardé par soixante hommes, dans un fort hallier, pour y rallier ses gens durant le combat. Du Guesclin n'avait garde d'aller attaquer les ennemis dans leur fort, quoique quelques jeunes occasionnaires l'en pressassent importunément. Le captal ne voulait pas aussi perdre son avantage; si bien qu'ils demeurèrent longtemps en bataille l'un vis à vis de l'autre. Les Français, qui étaient à jeun et battus de l'ardeur du soleil, s'en étant ennuyés, du Guesclin feignit une retraite, fit repasser le pont à son bagage, à ses valets, et même défiler ses troupes, résolu de combattre si l'ennemi le poursuivait, sinon de se rafraîchir pour ce jour-là. L'appât fut excellent. Jovel, qui avait l'avant-garde, s'imaginant qu'ils fuyaient, descendit dans la plaine malgré le captal, qui fut aussi contraint de suivre sa fougue avec la seconde et la troisième batailles. Alors les Français de former derechef leurs escadrons, ceux qui avaient passé de revenir, et de tenir contenance de gens qui avaient plus envie d'avancer que de reculer. Les Navarrais, se voyant loin de leur compte, se retirèrent pour se mettre en ordre, et firent avancer leurs archers pour faire leur décharge sur les nôtres; mais ils n'en reçurent aucun dommage. Après cela, on en vint aux lances, aux haches et aux épées. Les ennemis, enragés plutôt qu'effrayés, rendirent si long et si dur combat, que des nôtres, Petiton de Curton et le soudic, y furent estropiés pour toujours; le vicomte de Beaumont et Baudouin d'Anekin, grand-maître des arbalétriers, et plusieurs hommes de marque tués.

Ceci arriva le 17 juin, veille du dimanche de la Trinité, jour auquel notre Charles fut couronné à Reims avec sa femme, en présence du roi de Chypre, des ducs d'Anjou et de Bourgogne, de Venceslas de Bohême, des ducs de Luxembourg, de Brabant, de Lorraine, et autres, ses alliés et sujets, lesquels, ayant reçu le lendemain la nouvelle de la journée de Cocherel, augurèrent tous de combien de bonheur serait suivi ce couronnement dont la veille était signalée d'une telle victoire.

Pour prix de ses valeureux exploits, Bertrand du Guesclin fut mis en possession de la comté de Longueville.

Le temps était venu que la longue querelle qui avait été suscitée à l'occasion de la duché de Bretagne devait prendre fin, non sans la donner par même moyen à très grand nombre de braves gens. Les deux rivaux, Charles de Blois et Jean de Montfort, s'étaient déjà entrevus, leurs batailles rangées sur les landes d'Evran, près de Becherel, où ils avaient partagé la pièce par la moitié; mais la femme de Charles de Blois, princesse hautaine, du chef

de laquelle venait le droit de son mari, n'ayant pas voulu ratifier ce traité, la guerre se continua plus âprement, et Montfort assiégea la ville d'Auray. De Blois désirant, à quelque prix que ce fût, faire lever le siége, il invoqua ses amis de tous côtés; le roi, toutes affaires cessées, lui envoya tout autant qu'il put de gens de guerre. Le brave Bertrand, qui était lors en Normandie, alla trouver le Blésien à Nantes, et l'armée étant assemblée, ils marchèrent à Guingamp, de là à Vannes. Sa femme, à son départ, lui dit en l'embrassant et baignant son visage de chaudes larmes, non ce que disent les femmes: « Conservez-» vous mon cœur, » mais: « Conservez ma » duché, et, quelque chose qui arrive, faites » que la souveraineté me demeure; » paroles qui entrèrent si avant dans son cœur, que, méprisant les offres de son adversaire et le conseil de ses amis, il se détermina à la bataille. Les ordonnances prises de part et d'autre étaient si belles et si bien disposées, que Chandos ne trouva rien à redire à celles de du Guesclin, ni du Guesclin à celle de Chandos. Toutefois elles ne combattirent pas encore de ce jour-là, ni du lendemain. Le baron de Beaumanoir, prisonnier sur sa foi du comte de Montfort, s'était entremis d'accommodement; mais enfin la malice de Chandos, qui avait charge de son maître de faire entre-battre les Français à quelque prix que ce fût, rompit tous les traités encommencés. De Blois fit le premier marcher son armée, si serrée qu'on n'eût su rien entrelacer entre les rangs. De Montfort, le voyant ébranler, commanda pareillement à la sienne de marcher. Les deux chefs portaient mêmes armes, mêmes cottes, mêmes enseignes; les divers cris seulement les distinguaient. Les archers de Montfort ayant décoché de la pointe sans beaucoup d'effet, il leur fut ordonné de jeter leurs arcs et de prendre des haches pour se mêler. Sa bataille à lui et celle du Blésien se choquèrent les premières à la vue des deux rivaux qui faisaient merveilles de leur personne. Il y eut là un dur chamaillis; chaque seigneur attaquant de toute force la bannière opposée, ou défendant la sienne à coups de lance, de marteau, de hache, d'épée. De l'autre côté, du Guesclin joignit sa bataille à celle de Knolles, et le comte d'Auxerre la sienne à celle d'Olivier de Clisson et d'Eustache d'Auberticourt. On combattait de toutes parts avec grande attention et puissant effort, et les batailles, étant agitées, s'étaient toutes assemblées en une. Les seigneurs bretons, Laval, Rieux, Rochefort, Rohan, Dinan, Tournemine et les autres étaient autant de tourbillons qui poussaient, brisaient, renversaient des rangs tout entiers; mais Jean de Chandos et Olivier de Clisson emportaient encore le prix par dessus tous ceux-là; si bien que les batailles tantôt reculaient, tantôt repoussaient, ores rompues, maintenant ralliées, selon que la valeur de ces chevaliers les pressait ou les secourait. Les Montforiens avaient deux notables avantages: leur gros de réserve qui les soutenait à point nommé, et leurs archers, gens robustes, armés de longues haches. Ils se fourrèrent dans la bataille du comte d'Auxerre, et en même temps Chandos et Clisson s'y comportèrent si vaillamment, qu'ils la mirent en déroute. Cette bataille rompue, celle de Blois eut une seconde recharge. Du commencement, elle avait eu du bon, l'enseigne du comte ayant été abattue par Louis de Châlons, frère du comte d'Auxerre, lequel se faisait nommer le Chevalier Vert; mais ayant à soutenir double faix après la défaite de l'autre, elle se rompit: et toutefois les seigneurs bretons, s'étant ralliés auprès de leur prince, y résistèrent courageusement jusqu'à la mort. La bataille de Bertrand était encore sur pied après les autres, plus de demi-défaite, ouverte en plusieurs endroits, toute découverte d'armes détaillées de maints coups, et toute couverte de sueur, de sang, de blessures, sur laquelle fondant de toutes parts ceux qui avaient défait les autres, il tourna sa vue de l'autre côté, et voyant ce désordre sans remède, la haussa vers le ciel avec ces paroles: « Ah! grand » Dieu, protecteur de la justice: ah! Charles » de Blois, infortuné seigneur, tu perdras au-» jourd'hui l'honneur, l'État et la vie! » Sur ce point, on lui vint dire qu'il était mort; et Chandos, accourant, lui cria: « Messire Ber-» trand, rendez-vous, la journée n'est pas » vôtre. » A ces mots, il se rendit, et dès lors il n'y eut plus de résistance, mais une sanglante boucherie des fuyards. Cette bataille se donna le pénultième de septembre, fête de Saint-Michel, jour de dimanche. La femme de Bertrand du Guesclin, savante aux secrets de l'avenir, lui avait conté ce jour entre les malheureux de sa vie, auxquels elle lui défendait de rien entreprendre; mais soit qu'il s'en moquât, soit qu'il ne s'en souvînt pas, il ne s'aperçut que trop tard de la vérité de cette prédiction.

Le gouverneur d'Auray étant mort à la bataille avec soixante lances de sa garnison, la place se rendit le lendemain au vainqueur, qui, par une suite de bonheur, reçoit encore Dinan, Jugon, Redon et autres villes.

En ces difficiles et douloureuses circonstances, le roi, assailli par le désespoir et les sollicitations de l'infortunée veuve de Charles de Blois, qui le pressait de venger la mort de son mari, en poursuivant sa cause, se fit violence, sans doute, mais il écouta préférablement à ces

lamentations les plus sages conseils, et tout aussitôt envoya Jean de Craon, archevêque de Reims, et Pierre le Maingre, dit *Bouciquaut*, hommes qui savaient bien porter et ménager une parole, pour aller sentir si Montfort voudrait descendre à quelque raisonnable composition. Ces seigneurs le trouvèrent au siége de Kemper, et lui jetèrent en termes généraux des propositions d'accommodement : il ne les rejeta point, et le roi d'Angleterre, son père, auquel il en écrivit, lui conseilla de les écouter plus amplement. Les négociateurs avaient plein pouvoir, et tous leurs mémoires par écrit; mais, sans en rien témoigner, ils en récrivirent au roi, comme pour prendre avis, et s'y comportèrent si sagement, qu'enfin ils amenèrent Montfort à composition, dont la substance était : « Qu'il aurait le duché avec » tous ses droits, que la veuve de Charles de » Blois y renoncerait; et néanmoins, que si » Jean décédait sans hoirs mâles, il retourne- » rait au fils d'elle; qu'elle aurait la comté de » Pontieure, la vicomté de Limoges, et quel- » ques autres terres; que de Montfort s'em- » ploierait de tout son pouvoir pour moyenner » la délivrance des fils du feu Charles, qui étaient » prisonniers en Angleterre; et que, pour con- » firmer cet accord, l'aîné d'iceux épouserait » Jeanne, sœur du duc, avec la dispense du » pape. » Ce traité fut fait à Guerrande, et juré dans l'église Saint-Aubin, présents les États de Bretagne, assemblés pour cet effet. Par ce moyen, toute la province fut ramenée à la foi et affection de France, et le roi, par ses agents, n'oublia rien pour gagner la bienveillance des seigneurs. Ce fut lors qu'il en attira près de lui deux, des plus excellents chevaliers qui fussent en la chrétienté, Tanneguy du Châtel et Olivier de Clisson : à ce dernier il rendit tous les biens que Philippe de Valois avait confisqués sur son père. L'année ensuivante, savoir 1366, le nouveau duc alla à Paris, et, au jour assigné, ayant ôté son manteau et son chaperon, le genou baissé et les mains jointes entre celles du roi, il fit hommage de son duché et de ses terres de Montfort et de Neauphle.

Toutes querelles étant apaisées, faute de guerre, il s'ourdit une guerre en France, chose étrange et néanmoins trop ordinaire en ce siècle-là : car, après les guerres, qui étaient lors si fréquentes, une infinité de capitaines et de soldats licenciés devenaient voleurs par faute d'appointement, et se ralliant tous ensemble faisaient ligues pour écorcher et manger les bonnes gens. Ainsi, en Italie avaient couru les bandes landiennes, nommées comme cela d'un Allemand Conrad Land, leur capitaine. Ainsi, ces ans passés la France avait été rançonnée par les tard-venus, les bandes blanches, celles du chapeau et de l'étoile, noms qu'ils prenaient à leur fantaisie. Maintenant il s'en rassemble d'autres plus redoutables encore que les précédentes : le vulgaire les appelle par sobriquet *malandrins*, mais eux prennent le nom plus honorable de *grandes compagnies*. Ce n'était pas sans sujet : en moins de trois mois ils se font si puissants qu'il n'y a prince qui les ose attaquer; ils détruisent bourgades et villes, arrêtent marchands et marchandises, dépouillent temples et prêtres, et comme si toute la France était leur possession, s'emparent de tout, de gré ou de force. Le roi en reçoit chaque jour de nouvelles plaintes; mais de remède il n'y en peut trouver. S'il leur envoie des commandements, ils les mépriseront; s'il leur donne de l'argent pour poser les armes, ils le prendront et ne quitteront point pour cela cette vie libertine de laquelle ils font métier; et si on les attaque par force, c'est ce qu'ils demandent. Sur cette irrésolution, du Guesclin, nouvellement délivré à 100,000 fr. de rançon, dont le roi s'était rendu caution envers Chandos, propose au conseil un expédient de les mener hors du royaume à quelque guerre étrangère. Il songeait à la guerre de Castille. Le conseil le prend au mot et lui donne cette commission; aussitôt il dépêcha un héraut vers eux pour en avoir sauf-conduit. Les principaux chefs étaient le chevalier Vert, Hue de Caurelée, Mathieu de Gournay, Hue de Varennes, Gautier Huet, Robert Lescot, chevaliers de marque, lesquels lui ayant envoyé leurs scellés, il les alla trouver entre Beaune et Châlons, où ils faisaient bonne chère aux dépens du pays. Comme il était fort honoré parmi les gens du métier, il leur sut si bien persuader un voyage contre les Sarrasins de Grenade, par l'espérance des richesses infinies qu'il leur proposait, que vingt-cinq capitaines, et à leur exemple tout le reste, lui jurèrent de le suivre partout. Il mena ces vingt-cinq au roi, qui, les ayant traités splendidement à Paris, leur fit délivrer 200,000 fr., et donna charge au maréchal d'Andreghen d'assister du Guesclin pour les conduire hors du royaume. Cela fait, ils les emmenèrent de Bourgogne par le comté d'Avignon. Le pape Urbain envoya un cardinal au devant, pour savoir qui les menait par cette route; le maréchal répondit qu'ils allaient faire la guerre aux infidèles, et qu'en passant ils venaient quérir absolution de leurs péchés; mais que pour continuer ce saint voyage ils lui demandaient une aumône de 200,000 francs. Pour l'absolution, il était prêt de la donner, elle ne lui coûtait rien; mais il lui fâchait fort de bailler de l'argent. Si pourtant lui en fallut-il passer par là, et comme il eut levé cette somme sur les pauvres gens de ses terres, disant qu'il ne fallait pas ouvrir le trésor de

l'Église pour une chose si profane, nos aventuriers, faisant les gens de conscience, dirent qu'ils ne demandaient point de la nécessité du peuple; de sorte qu'ils le forcèrent de rendre cet argent à ceux dont il l'avait exigé, et, bon gré mal gré, lui firent ouvrir ses coffres, après quoi Bertrand du Guesclin alla quérir une authentique absolution, qui lui fut donnée tout de loin; puis il tira ces compagnies, fort satisfaites des deniers sacrés, vers l'Espagne, avec mille bénédictions des peuples qu'il délivrait de leurs pilleries. Déjà ils étaient aux environs de Toulouse, au nombre de quarante mille bons soldats et bien équipés, sans que le dessein eût été découvert qu'aux principaux.

Alphonse XI, selon d'autres XII du nom, roi treizième de Castille, eut de sa légitime femme, Marie de Portugal, deux enfants : Pierre et Frédéric; et cinq de sa maîtresse, Éléonore de Guzman, veuve de Jean Vélasco: Henri, Teille, Sanche, Jean et Pierre. Étant mort de peste au siége de Gibraltar, Pierre, l'aîné de ses légitimes, parvint à la couronne après lui. C'était la croyance du peuple que sa mère l'avait supposé au lieu d'un autre qu'elle avait éteint par mégarde; néanmoins il se montra si semblable à celui dont on disait qu'il n'était pas fils, en dissolutions, barbaries et cruautés, qu'il s'acquit l'infame surnom de *Cruel* et l'horreur universelle de tout le genre humain. Dès l'entrée de son règne il livra la malheureuse Éléonore à sa mère, qui la fit massacrer. Les enfants de cette dame, évitant pareil traitement, se retirèrent les uns en Arragon, les autres en Portugal, et l'autre en France, et revinrent en Castille à diverses fois et occasions. Ce roi tyran envoya demander en mariage Blanche, fille du duc Pierre de Bourbon; mais, en attendant qu'elle lui fût amenée, il s'amouracha d'une damoiselle de la femme d'Alphonse d'Albuquerque, nommée Marie de Padilla, dont les mauvaises mœurs et les inclinations avaient un parfait rapport avec les siennes. Elle causa un divorce avec Blanche de Bourbon, qu'Alphonse fit étouffer par deux Juifs entre deux matelas. Après cette mort, les cruautés du tyran se débordèrent plus furieusement qu'elles n'avaient point encore fait. Ayant pris querelle contre le roi d'Arragon, il fut excommunié par le pape, et ses affaires ne lui réussissant pas de ce côté-là, il fit mourir et hacha en pièces les princes bâtards Pierre et Jean, qui étaient à la malheure revenus en Castille, à cause que Henri, leur frère et le sien, s'était rangé du parti des Arragonais. Par ses horribles actions, s'étant rendu exécrable à tous les gens de bien, il avait alliance seulement avec les ennemis de Dieu, Juifs, mahométans et magiciens, leur communiquait ses secrets, ses bienfaits, les offices de sa maison, permettait qu'ils enseignassent publiquement les arts diaboliques dans Tolède, et les impiétés de l'Alcoran, envahissait les revenus de l'Église et dépouillait les saints temples pour enrichir les mosquées. Mais la justice divine venait à pas comptés derrière tous ces crimes pour les punir. Cependant Henri s'était retiré en Arragon, où il eut la comté de Tristemare, dont il portait le nom; tandis que Teille, l'un de ses frères, avait épousé l'héritière de Lara, et reçu la souveraineté de Biscaye. Quand il les vit ainsi en état de lui pouvoir nuire, il n'oublia aucun artifice pour se défaire d'eux. Henri fut quelque temps en France au service du roi Jean, puis en Arragon avec le roi Pierre. Après, comme il vit que l'indignation des Castillans, prêts à se soulever contre le tyran, lui faisait beau jeu, il passa vers le pape, lui adressa ses plaintes et celles du royaume, et travailla si bien qu'il fit ajourner ce Cruel pour venir répondre en personne de ses faits pardevant le consistoire. N'y ayant pas comparu, il le fit derechef excommunier, et de plus juger indigne de porter jamais couronne; et, par même moyen, lui fut légitimé et déclaré roi de Castille.

Il restait de s'en mettre en possession. Du Guesclin lui promit de le faire; et c'est pour cela que ses troupes sont maintenant en campagne. On dit que Jean de Bourbon, comte de la Marche, en était ordonné chef, pour venger la mort de la reine Blanche, sa parente; tant y a que s'il y était, du Guesclin lui fut baillé pour gouverneur, et le grand renom de ce capitaine a étouffé le sien. Ces compagnies étant sur les frontières d'Arragon, Henri vint au devant, et les conduisit jusqu'à Castel-Blanc. Le roi d'Arragon les accueillit favorablement, et leur donna vivres en abondance et passage sur ses terres. En quinze jours, ils eurent reconquis tout ce qu'il avait gagné sur l'Arragonais, delà la rivière d'Ebro. Tout fléchit devant leurs armes, plus par haine du tyran que par crainte, et ses sujets, les plus fidèles amis, l'abandonnèrent tous les uns après les autres. Si bien que, presque sans coup férir, Henri fut couronné à Burgos avec sa femme, et le chassa en moins de trois mois, de place en place, jusque dans le Portugal. Ainsi, tout le royaume étant paisible sous sa foi, du Guesclin, qui ne mettait point de bornes à ses conquêtes, proposait de passer en Grenade pour en chasser les Sarrasins, et de là dans la Terre-Sainte, et enfin de briser la tête au mahométisme. Toutefois ces desseins n'eurent point d'effet; la plupart de ces compagnies refusèrent de demeurer plus longtemps en ces pays peu agréables, d'où ils

n'espéraient plus tirer de grandes récompenses, puisqu'ils semblaient désormais n'y être qu'à charge ; presque tous les chevaliers français s'en retournèrent.

Le roi de Portugal craignait, avec raison, que le monstre n'attirât sur son royaume les armes de Henri, la haine de son peuple et la malédiction de Dieu. C'est pourquoi, lui ayant fait entendre qu'il ne se voulait point charger de sa querelle, lui donna honnêtement congé. Cet impie s'alla jeter aux pieds du prince de Galles, le cœur le plus hautain et le plus entreprenant de tous les princes chrétiens, heureux d'avoir vu un roi humilié à ses pieds. Le prince lui envoya au devant jusqu'à Bayonne, et le reçut à Bordeaux avec un accueil libéral et courtois. Lui, bien instruit dans l'humeur du prince, se jeta à ses pieds, embrassa ses genoux, lui baisa respectueusement les mains, lui fit des révérences et des adorations comme à son Dieu. Le superbe cœur du prince s'étant laissé doucement amadouer aux flatteries du Cruel, il épousa par vanité une injustice, et souilla sa gloire en la pensant agrandir. Ceux de son conseil, qui mettaient comme il faut l'honneur non dans la grandeur, mais dans l'équité des actions, avaient le tyran et son rétablissement en horreur. Mais le connétable Chandos et Thomas Felleton, sénéchal de Guienne, gens de fer, qui ne pouvaient vivre que dans un siècle de même, sonnaient fortement la charge, trompettant à ses oreilles que si, comme César, il avait dompté les Gaules, il fallait que, comme Charlemagne, il domptât aussi les Espagnes. Quand les mauvais conseils l'eurent emporté sur les bons, le ban fut publié par toute la Guienne, et chaque seigneur fut prié d'assister son prince. Le sire d'Albret lui offrit mille lances; le prince les accepta et les retint toutes; mais son conseil lui ayant depuis fait entendre que, s'il avait en son armée un seigneur si puissamment accompagné, il irait de pair avec lui, il lui fit dire qu'il n'en amenât que deux cents. Le sire d'Albret, qui avait retenu et équipé à ses frais presque tout le nombre promis, se sentant vivement offensé de cela, en fera tantôt paraître le ressentiment en faveur des Français. Semblablement il fit savoir par des hérauts aux seigneurs de son obéissance, qui étaient demeurés près de don Henri, qu'ils eussent à venir devers lui sans rien découvrir de ce mandement, de peur que le Castillan ne les retînt. Ce n'était pas tout que d'avoir des gens de guerre, il fallait de l'argent pour les ébranler. Le Cruel avait distribué tous ses trésors au prince et à ceux de sa suite ; mais il assurait qu'il en avait laissé vingt fois davantage de cachés à Tolède et à Séville; tant d'or, en monnaie, en vaisselle, en meubles, tant de pierreries et tant de perles, que le prince, prenant ces hableries pour argent comptant, s'obligea envers les soldats de leur paiement, et en fit sa dette propre ; même, afin de contenter les plus pressés, donna sa vaisselle pour en forger de la monnaie. Le bruit de cette expédition étant porté en Castille, Henri commença tout de bon de penser à la défensive et renouvela ses alliances avec l'Arragonais. Le prince eut grande peine, tandis que l'hiver dura, de retenir les courses des malandrins sur ses sujets propres, et la paie de ses troupes courait toujours à grands frais. Le printemps venu, il leur fit prendre leur route par la Navarre. Le roi Charles le Mauvais témoigna en cette occasion une perfidie si inconstante, qu'il trompa tout le monde et se trompa lui-même. Il n'y avait point d'autres passages pour l'armée du prince que par son royaume, mais tellement empêché par les montagnes et les détroits, que cent hommes eussent pu le garder contre cent mille. Le Castillan et l'Anglais en connaissaient bien l'importance, et sollicitaient ce roi chacun de son côté, l'un pour le faire ouvrir et l'autre pour le fermer. Lui, qui n'avait ni honneur ni parole, le prometiait à droite et à gauche, et visait à leur vendre chèrement ce qu'il n'avait point envie de livrer, ennemi de tous deux et ami de pas un. L'armée anglaise ayant traversé la Navarre, vint à Alava; elle était composée de vingt-sept mille hommes d'armes, sans compter les archers et l'infanterie. Tous les seigneurs de Guienne y paraissaient en brillant équipage. Avec ces troupes, le prince et le Cruel approchèrent de Castille Le nouveau roi leur vint au devant jusqu'à Sauveterre, accompagné de soixante mille hommes castillans et arragonais. Les armées étant à trois lieues l'une de l'autre, du Guesclin, qui était allé en France lever de la cavalerie, arriva avec quatre mille Français, tous gens choisis. Il se fit ensuite quelques escarmouches, auxquelles Henri eut du bon : les Castillans, enorgueillis de ce succès, ne faisaient plus que crier *bataille*. Du Guesclin, plus expérimenté qu'eux en ce métier, se roidissait, au contraire, disant qu'il fallait temporiser, et se vantait que, dans peu de jours, il ferait mourir les ennemis de faim. Son avis était confirmé par les transfuges; partant, il conseillait qu'on fortifiât seulement le camp ; qu'ainsi il aurait, sans rien hasarder, la victoire. Mais don Teillo, frère du roi, tout fier d'avoir battu quelques coureurs de l'avant-garde ennemie, et tué Thomas Felleton, grand-sénéchal de Guienne, prenant la parole avec arrogance : « Vraiment, dit-il, c'est merveille que vous » n'êtes ici qu'une douzaine de Français qui » pensez mieux valoir que tant de milliers

» d'Espagnols, et nous voulez faire la loi que » pour prolonger la guerre et ruiner notre » pays ; vous défiez-vous de notre courage? » Sachez que nous vous valons bien, et si » vous avez peur, ne prenez pas votre ex- » cuse sur nous. » Du Guesclin, qui n'avait jamais vu la peur que sur le dos des ennemis, lui répondit en paroles encore plus piquantes, et son courage s'échauffant de propos en propos, il eût reparti de la main si le roi n'eût imposé silence. La bataille étant donc résolue, le prince de Galles, qui était à deux lieues de là, s'en vint prendre le champ devant Navarret, à la vue des Castillans. Du Guesclin, ayant bientôt vu les Castillans déconfits sans ressource, se jeta dans la grosse bataille de Henri, capable seule de disputer encore la journée, s'il y eût eu autant de soldats qu'il y avait d'hommes. Pour Henri, il s'y montra tel qu'il devait, si bon combattant et si assuré capitaine, que la Castille n'avait jamais vu de pareil exemple de vaillance. Par trois fois il rallia ses gens ; à la quatrième fois, néanmoins, l'effroi et la déroute furent si grands, qu'il ne les put retenir. Ce qu'apercevant du Guesclin, il le prit par le bras et lui dit : « Sire, ôtez-vous d'ici, votre honneur est » sauf, sauvez votre fortune; nous combat- » trons une autre fois plus heureusement. » Henri lui obéit bien à regret; et, montant sur un genêt fort vite, s'éloigna de là à toutes brides, et passa en Arragon. Désormais tout s'en alla à vau-de-route, et les ennemis n'avaient plus qu'à tuer. Le carnage des morts monta à sept mille hommes et à huit cents gens d'armes, et il s'en noya un bien plus grand nombre au pont de Navarret. Du Guesclin, appuyé contre une muraille, se défendit longtemps, et ne se voulut jamais rendre qu'au prince de Galles. Le Bègue de Villiers, renommé chevalier, y mourut; et si le prince eût voulu suivre la rage du Cruel, il eût tout passé au fil de l'épée.

Après cette funeste journée, qui était un samedi, troisième d'avril de l'an 1367, toutes les villes et places de Castille, redoutant la fureur de Pierre, se remirent sous sa puissance, sans renoncer pourtant à l'affection qu'elles avaient pour Henri. Or, le tyran, ainsi rétabli, retomba en ses frénésies, et se montra plus perfide, cruel et impie qu'auparavant, de telle sorte que le prince de Galles l'eut bientôt en horreur extrême, et, à son tour, ressentit aussi les effets de sa perfidie. Henri étant, comme on l'a vu, passé en Arragon, vint de là en France avec sa femme et ses enfants, où il fut très bien reçu du comte de Foix, et mieux encore du duc d'Anjou et du pape, jusque-là que Sa Sainteté avait répondu pour lui de grandes sommes de deniers qu'il avait pris des banquiers, et que le duc lui avait libéralement ouvert ses coffres, et donné même un service de vaisselle d'argent, après un magnifique banquet.

Cependant le prince de Galles avait mis à rançon tous ses prisonniers, excepté du Guesclin, l'homme du monde qu'il redoutait le plus. Le courage de ce vaillant capitaine ne trouvait sa prison rigoureuse que pour ce qu'elle lui ôtait le moyen de se faire paraître; aussi c'était pour cela seul que don Pedro et le prince avaient conclu par ensemble de ne le délivrer jamais ; l'un, craignant qu'il ne lui ôtât derechef son royaume ; l'autre, que par ses belles actions il ne ternît sa gloire. Les chevaliers anglais et gascons le considéraient d'une autre sorte ; s'ils avaient éprouvé sa vaillance, ils avaient encore plus doucement ressenti sa libéralité et sa courtoisie, car il délivrait d'ordinaire ses prisonniers sans rançon, voire même les achetait des autres pour les mettre en liberté. C'est pourquoi Chandos, Caurelée et les autres chevaliers anglais parlaient souvent de sa délivrance au prince. Il faisait la sourde oreille à toutes leurs prières ; néanmoins, lui étant advenu de dire un jour qu'un prince ne devait pas retenir un prisonnier, ni le rançonner si haut qu'il lui ôtât le moyen de sortir et de reprendre les armes, le sire d'Albret, qui chérissait du Guesclin, prit la parole et dit : « Je m'étonne donc, mon- » seigneur, comme vous ne mettez à rançon » aussi bien que les autres ce pauvre du Gues- » clin. Je ne crois pourtant pas que ce soit » pour le sujet qu'on s'imagine; il a vanité de » croire que vous le redoutez. » — « Quoi ! » repartit le prince, « que je l'appréhende, » moi ? non, je l'ai vaincu une fois et le vain- » crai toujours ; il sortira en payant les droits » de la guerre ; qu'on me le fasse venir. » Du Guesclin, étant amené en présence du prince, ne barguigna point du prix de sa délivrance ; mais se prisant beaucoup, se mit lui-même à soixante mille florins de rançon, et jura de ne porter les armes pour qui que ce fût, jusqu'à tant qu'il les eût entièrement payés. Et comme le prince s'étonnait qu'il se taxât à une si haute somme, et pensait qu'il fit rodomontade : « Je la paierai, mon prince, » n'en doutez pas ; et les femmes de France » vendraient plutôt leurs quenouilles, s'il en » était besoin, pour me la faire. » La princesse, ravie du récit de cette générosité, paya pour lui dix mille florins, ou plutôt les fit rabattre. Au sortir de prison, il s'en alla trouver le duc d'Anjou, prince fort courageux et libéral, dont il espérait l'argent de sa rançon. Ce prince faisait lors la guerre en Provence. Le malheur de Jeanne I^re, reine de Naples, chassée de son royaume, lui semblait faire

beau jeu de l'envahir. Il assiégeait Tarascon lorsque du Guesclin vint le saluer. L'arrivée d'un tel capitaine fit plus d'effet que l'armée du duc; car encore que, suivant le traité de sa délivrance, il ne portât qu'une baguette en sa main, sitôt que les chefs de la ville eurent reconnu qu'il donnait les ordres, ils capitulèrent; autant en fit la ville d'Arles et plusieurs places du comté de Forcalquier. Puis les affaires de Provence étant terminées par un accommodement avantageux pour le duc, il paya sa rançon et manda à tous ses compagnons, qu'il connaissait gens d'expédition, de se tenir prêts pour repasser en Espagne. Il y arriva bien à propos, comme Henri, après plusieurs progrès, tenait la ville de Tolède assiégée. Le Cruel, délaissé de la plupart des siens, s'était retiré vers les rois maures, et pour contracter avec eux une alliance irrévocable, s'était fait circoncire et avait pris en mariage la fille du roi de Bellemarine, pays situé en Barbarie. Ce Sarrasin, avec l'assistance de celui de Grenade, lui fournit environ vingt mille hommes sous la charge de son fils Altaire, âgé de dix-huit ans. Le roi de Portugal, son cousin, lui en envoya pareillement dix ou douze mille, et il en avait autant de ses sujets; de façon qu'ayant une armée de ces pièces ramassées, montant jusqu'à quarante mille hommes, il marcha vers Tolède pour savoir, sans plus marchander, à qui devait appartenir la couronne de Castille. Du Guesclin, en étant averti, voulut, par un sage avis de grand et avantageux capitaine, qu'ils allassent au devant avec l'élite de leurs troupes. Un beau matin, le treizième du mois d'août, à l'aube du jour, ils les allèrent charger, lorsqu'ils étaient épandus à leur aise et sans craindre une telle aubade, près du château de Montiel. En un mot, le Cruel perdit la bataille, et le prince Altaire y ayant été tué avec quatorze mille hommes, il se sauva dans le château de Montiel, où il recueillit quatorze cents hommes de son débris, et en laissa sur la place quatorze mille, le 13 d'août 1368. Étant serré de près, force lui fut de tenter le hasard pour en sortir. Comme il le voulut faire par une nuit assez brune, il fut surpris par le Bègue de Villaines, qui était lors au guet avec ses gens d'armes, et, ne pouvant plus ni se retirer ni s'enfuir, fut contraint de se rendre son prisonnier. Le Bègue l'emmène donc dans sa tente, d'où le bruit de cette prise s'étant épandu, son co-rival Henri y vint le voir, accompagné seulement du comte de Roquebertin et d'un autre, et, en entrant, commença à dire : *Où est le fils de p..... juif, qui se dit roi de Castille?* Pierre, désespéré, s'avance et lui répond : *Mais toi-même, fils de p.....; je suis légitime d'Alphonse.* En disant cela, il saisit Henri, lui donne le croc en jambe, le renverse par terre sous lui, et mettant la main à une dague qu'il portait, l'allait égorger, si le comte de Roquebertin ne l'eût pris par la jambe et ne l'eût renversé dessous. Par ce moyen, Henri étant dessus, tira un poignard qu'il lui enfonça dans le ventre, et lors arrivèrent ses gens qui le percèrent de cent coups. La carcasse de ce malheureux tyran demeura trois jours étendue sur la terre; joyeux spectacle aux peuples qu'il avait opprimés, mais redoutable exemple d'une vengeance divine aux princes qui les oppriment. Henri ne fut pas ingrat de l'assistance qu'il avait reçue des Français, et, se voyant, par leur moyen, presque paisible possesseur du royaume, leur donna à tous de très amples récompenses : à Bertrand du Guesclin, l'état de connétable d'Espagne, le comté de Sorie et les duchés de Tristemare et de Molines; à Olivier de Mauny, la terre de Crète; au Bègue de Villaines, le comté de Robelde; s'efforçant de les retenir auprès de lui par ces bienfaits, car le roi de Portugal, comme issu du sang légitime de Castille, s'en portait pour roi et lui faisait encore la guerre.

Mais le roi de France, leur seigneur, avait besoin de leur service, et derechef allait déployer les enseignes contre l'Anglais. Les Gascons portaient avec impatience le joug étranger; ils ne se voyaient honorés d'aucune charge, ni dans le palais du prince, ni dans le gouvernement des places, ni dans l'administration de la justice et des finances. Au contraire, Edouard, le plus altier prince qui vécût, les traitait de grands mépris, diminuait leurs franchises et leur liberté d'heure en heure, aggravait leurs fers; et, pour entretenir la grande et extraordinaire dépense d'une cour qu'il avait de moitié plus belle, ni que son père, ni que le roi de France, rehaussait de mois en mois les impôts, lesquels encore les Anglais levaient avec une superbe plus insupportable que n'était le paiement. De nouveau même il avait imposé un fouage de vingt sous sur chaque maison; de quoi la province, se sentant extraordinairement grevée, fait ses plaintes au prince, puis enfin, ne les pouvant faire écouter, les envoie à la cour de France, où s'étaient aussi retirés, sous d'autres prétextes, le sire d'Albret, les comtes d'Armignac, de Périgord, de Cominges, et beaucoup d'autres seigneurs mal contents. Charles était bien empêché : d'un côté, la paix si saintement jurée, la désolation de son royaume, le souvenir des maux passés, l'appréhension de ceux de l'avenir; de l'autre, la gloire de protéger les opprimés, tenaient son esprit et la chose en suspens. Un an se passa dans cette irrésolution. Au bout de ce temps, la rupture

du traité de Bretigny ayant été résolue, en l'an 1369, un valet du roi fut envoyé avec une lettre de défi, pour déclarer la guerre : chose bien extraordinaire qu'un homme de cette condition eût un emploi si honorable. Sans doute qu'il lui fut baillé parce qu'il était périlleux ; mais les Anglais tinrent à grand outrage qu'on n'avait pas commis ce défi à un seigneur ou prélat, comme c'était la coutume entre grands princes.

Les premiers exploits se firent en Agenois. Les comtes de Cominges, de Périgord et de Carmain dressèrent une embûche à Thomas Wake, seigneur anglais, sénéchal de Rouergue, qui faisait sa demeure à Villeneuve-d'Agenois ; et comme il allait de là vers Montauban, soixante lances et deux cents archers le chargèrent si brusquement, qu'à peine se sauva-t-il à course de cheval, lui second. En Picardie, les comtes de Guy, de Saint-Pol, et Guy de Châtillon, pour lors grand-maître des arbalétriers, qui avaient parole des autres seigneurs du pays de Ponthieu, sitôt qu'ils pensèrent que le défi pût etre fait au roi d'Angleterre, se saisirent d'Abbeville, de Saint-Valery, de Crotay, de Rue ; et forçant les Anglais qui s'étaient sauvés de cette surprise, dans Pont-Remy, nettoyèrent en trois jours toute cette comté d'étrangers. Édouard, étonné et confus de cette surprise, et prévoyant que le prince de Galles allait avoir beaucoup d'affaires, lui envoya un autre de ses fils, Edmond, comte de Cantebruge, et le comte de Pembrok, l'un de ses gendres, avec quatre cents lances et six cents archers. Ce secours pouvait aisément descendre tout droit en Guienne ; mais le comte de Cantebruge, ayant quelques affaires secrètes avec le duc de Bretagne, prit terre à Saint-Malo, et fut honorablement accueilli du duc, lequel, contre l'avis de ses barons, donna libre passage à ses troupes, pour aller joindre le prince de Galles qui était à Angoulême ; et lui-même se fût dès lors volontiers armé pour Édouard, si ses sujets n'eussent pas été las comme ils étaient des désolations de la guerre.

Voici maintenant les plus mémorables exploits qui se firent par les armes. Jean Chandos attaqua les terres d'Armignac et d'Albret, et prit Terrière par la mine. Messires Jean de Bueil et Guillaume de Bourdes défirent cinq cents lances sur une chaussée d'entre Mirabeau et Lusignan. Le comte de Cantebruge entra en Anjou, et persuadant par adresse et par argent le gouverneur de la Roche-sur-Yon, homme vaillant, mais simple et avare, se fit rendre la place, dont le pays d'alentour reçut de grandes incommodités. Le duc d'Anjou, pour punition exemplaire, le fit mettre dans un sac et jeter au fond de l'eau. Le roi d'Angleterre sollicitait cependant tous les princes voisins de la France à se jeter dessus. Le roi Charles avait bien de plus hauts desseins que tout cela ; il s'était imaginé de porter la guerre delà la mer, et d'assaillir son ennemi en sa maison, espérant en cela être assisté des Écossais, et préparait une grande flotte à Dieppe et à Rouen, dont son frère, le duc de Bourgogne, devait être le chef. Mais, durant que ces préparatifs se faisaient, il le maria à l'héritière de Flandre, veuve de Philippe, fils du duc de Bourgogne. Le mariage fut conclu à Gand, au mois d'avril de cette même année 1369, le roi rendant Lille, Douai et autres places au Flamand, à condition, néanmoins, que, s'il ne naissait point d'enfants males de cette conjonction, ces villes retourneraient à lui et aux siens. La solennité des noces étant achevée, et l'épousée amenée à Dijon, le duc vint pour commander la flotte ; mais on ne vit point de grands effets de ce puissant armement, car les forces qu'on y devait mettre furent diverties pour aller tenir tete au duc de Lancastre, l'un des fils d'Angleterre, qui était descendu à Calais pour faire effort dans la Picardie, où ni l'un ni l'autre n'exploitèrent rien de mémorable. Mais, en Poitou, l'Anglais perdit Jean Chandos, le plus grand capitaine qu'il eût ; il fut tué en une petite rencontre au pont de Lussac, près de Poitiers. Le roi de France employa ce temps-là à traiter avec le Navarrais, qui remuait en Normandie, et lui donna, pour le contenter, la comté de Montpellier ; mais les Écossais, dont il espérait de grands effets, firent trève pour neuf ans avec Édouard, à condition qu'ils pourraient se mettre à la solde de l'un et de l'autre parti.

La présence de Bertrand du Guesclin était fort souhaitée. Dès auparavant la déclaration de la guerre, le roi l'avait prié de s'en revenir : le Castillan avait peine à lui donner congé ; néanmoins, voyant qu'il était si ardemment demandé, il le laissa aller sur la fin de l'hiver. Nos ducs d'Anjou et de Berri se mettaient lors en campagne, chacun avec une armée, pour entrer en Guienne ; celui-là par auprès de Bergerac, celui-ci par le Limousin, à dessein de se trouver tous deux devant Angoulême pour y assiéger le prince de Galles, détenu là par une grave hydropisie. Du Guesclin se rangea auprès du duc d'Anjou, son bienfaiteur, et, sans se peiner, prit, comme en chemin faisant, Moissac, Agen, Tonneins, Montpesat, lors ville forte et bien peuplée, et dans quatre jours Aiguillon, place que Jean, n'étant pas encore roi, n'avait su prendre en un an de temps, bien qu'alors elle ne fût pas si forte de la moitié ; mais aussi le vaillant Gautier de Manny n'y était plus.

Après ces faciles conquêtes, le duc d'Anjou rompit son armée et remit ses gens en garnison. Cependant le duc de Berri, poursuivant les droits de la douairière de Charles de Blois sur le Limousin, que le duc de Bretagne n'avait pas garni de gens de guerre, mit aussi le siége devant Limoges. Du Guesclin, s'acheminant vers Paris, passa par là, et trouvant déjà l'évêque et les bourgeois bien avant dans le traité avec le duc, acheva de les attirer, si bien qu'ils reçurent les Français dans leur ville. Ensuite il se mit à courir le reste de cette vicomté, dans laquelle il prit encore le château de Saint-Yriel sans coup férir. Lors une grande armée d'Anglais, conduite par Robert Knoles, débarqua à Calais, et traversant le Boulonnais, l'Artois et la Picardie, brûla et ravagea à son aise tout le plat pays, sans qu'aucun sortît pour arrêter sa violence. L'humeur bouillante des Français n'était pas changée; mais la conduite de leur prince, bien différente de ses prédécesseurs, avait renfermé tous ses gens de guerre dans les places, avec défense, sur peine de la vie, de paraître dehors s'ils n'en avaient commandement exprès. Les ennemis, ne trouvant point de résistance, vinrent jusqu'aux portes de Paris, et, mettant le feu partout, défiaient le roi qui ne s'émouvait point de toutes ces bravades. Et comme on lui montrait l'embrasement des villages voisins, il répondit : « Les » Anglais ne sauraient faire que de la fumée » qui s'évanouira bientôt. » Peu de jours après, du Guesclin arriva en cour fort à propos. Le roi l'honora de mille caresses, et lui commanda de prendre l'épée de connétable : il s'en excusa le plus humblement qu'il put; mais, étant forcé par l'autorité absolue du roi, il lui fit une requête que, vu qu'il allait être exposé à l'envie de tous les grands du royaume, il lui plût ne croire jamais aucun mauvais rapport de lui qu'auparavant il ne l'eût entendu. Le roi, en l'embrassant, l'assura que personne ne lui pourrait donner de mauvaises impressions de sa fidélité. Moreau de Fiennes, pourvu de cette charge, vivait encore; mais, étant tout cassé de vieillesse et de fatigue, il supplia le roi de la commettre à un plus vigoureux que lui. Du Guesclin, pensant à signaler sa réception par quelque glorieux service, talonnait de près l'armée anglaise, et recherchait soigneusement les avantages. Enfin, comme il la conduisait, sans rien précipiter, dans le pays du Maine, il fit son coup à Pontvalin, en tailla en pièces sept ou huit cents, et dissipa dans peu de jours toute cette grande levée de boucliers, dont quelques restes se retirèrent en Bretagne.

Le pape Urbain, qui avait transporté son siége à Rome, revint en Avignon pour tâcher d'accorder les deux rois, et n'oublia aucun moyen de pacifier leur querelle; mais l'inflammation était trop grande pour être sitôt adoucie. Les forces de l'Anglais diminuaient de jour en jour : le prince de Galles perdit son fils aîné; Gautier de Mauny, l'un de ses meilleurs capitaines, mourut à Londres; le sire de Pons, grand seigneur poitevin, se rendit Français; et toutes ces pertes ne furent point réparées par le mariage que le duc de Lancastre, veuf de sa première femme, fit avec la fille aînée de Pierre le Cruel en 1371. Cette alliance, au contraire, devint nuisible à l'Anglais, en ce qu'elle resserra les liens qui unissaient Henri de Castille et le roi de France. Henri lui envoya avec une flotte des secours considérables, et les Castillans défirent l'armée anglaise dans le voisinage de la Rochelle, en l'an 1372; ils y tuèrent ou prirent tous les Anglais. Le comte de Pembroke y fut pris, n'étant resté que lui seul en vie dans son vaisseau. Les navires et les prisonniers, au nombre de huit mille, disent nos annales, furent emmenés en Espagne et présentés au roi Henri, qui donna le comte de Pembroke à du Guesclin, en échange des terres qu'il lui avait baillées en Castille. Le prisonnier composa de sa rançon à cent mille livres; mais étant mort par malheur, du Guesclin perdit cette récompense. Cette bataille se donna la veille de la Saint-Jean.

Sur terre, notre connétable se comportait encore plus vaillamment; il rafla toutes les places de Rouergue et de Limousin, entre autres la forte ville de Sainte-Sévère, retraite et magasin de tout le pays. Puis, étant mandé par la meilleure partie des habitants de Poitiers, qui désiraient retourner sous l'obéissance du roi, il fit trente lieues en un jour et une nuit avec l'élite de ses troupes, et s'étant rendu aux portes par un beau matin, il y fut reçu avec une allégresse nonpareille. Cette diligence était nécessaire, car l'autre partie des bourgeois qui voulait demeurer anglaise ayant donné avis de cette résolution au captal de Buch, il y accourut en si grande hâte, qu'il ne fut devancé par le connétable que d'une petite heure seulement; mais ce fut assez pour lui faire perdre sa peine, et remettre cette bonne ville sous la loi de son prince naturel. Niort, sans être assisté de gens de guerre, voulut un peu trop tôt fermer la porte aux Anglais, qui le forcèrent et pillèrent; nous eûmes notre revanche de cela à Soubise, où le captal de Buch fut fait prisonnier. Cette perte était si considérable à l'Anglais, qu'il offrait de rendre en échange quatre tels chevaliers français qu'on voudrait, fussent-ils princes. Mais le roi, qui l'appréhendait comme le seul qui lui pouvait renverser tous ses des-

seins en Guienne, le retint prisonnier dans le Temple, à Paris. Il lui fit pourtant proposer qu'il lui donnerait la liberté s'il voulait jurer de ne s'armer plus pour l'Anglais; mais il le refusa, et mourut enfin d'ennui après cinq ans de prison. Sa prise épouvanta tout le pays, qui demeurait sans défense; c'est pourquoi Saint-Jean-d'Angely, Angouleme, Taillebourg, et, par le moyen de l'éveque, la ville de Saintes, jurèrent fidélité au roi de France. Yvain et l'amiral Rodrigue ne bougeaient point de l'embouchure du canal; il n'y avait point de forces sur mer pour les en déloger : les Rochellois, par contrainte, faisaient semblant d'en être bien fâchés, et dissimulaient le mieux qu'ils pouvaient la joie qu'ils en avaient dans l'ame; car il y avait lors un château dans leur ville qui la gourmandait et les bridait si fort qu'ils ne pouvaient s'échapper. Cependant Jean Chandorier, bon Français, s'étant saisi du château de la Rochelle, la ville, affranchie du joug anglais, bien qu'elle désirât d'etre Française, voulait aussi conserver sa liberté, acquise par son propre moyen; par ainsi, avant que de se remettre sous l'obéissance du roi, elle marchanda, et se tint si chère qu'on lui accorda, par lettres scellées du grand sceau et de celui de ses pairs, que le château serait démoli et qu'il n'y en aurait jamais aucun dedans ni auprès de la ville; qu'elle serait toujours du domaine et ressort du roi de France, ni en serait aliénée par quelque traité que ce fût; qu'elle aurait coins pour battre monnaie d'or et d'argent de tels forme et aloi qu'avaient ceux de Paris. Le connétable en ayant reçu les hommages, alla mettre le siége devant le château de Benon, pour prendre vengeance de ce que le gouverneur de cette place, ayant su la reddition de la Rochelle, avait coupé le nez et les oreilles à six jeunes hommes rochellois qu'il avait en sa garnison, et les avait envoyés ainsi défigurés à leurs compatriotes. Thouars, après une longue et vigoureuse résistance, se rendit aux Français. Le connétable, en attendant, avait commencé le siége de Chisey, à quatre lieues de Niort; il y retourna sans perdre temps, et, à son ordinaire, l'attaqua chaudement. Les garnisons anglaises des environs, comme Niort, Lusignan et autres châteaux, s'assemblèrent au nombre de six à sept bons gens d'armes, sans les pillards, pour l'aller secourir. Le combat se donna et fut longuement disputé; mais enfin le bonheur demeura de son côté et cinq cents des ennemis sur la place. Après cela, Chisey composa; Niort et Lusignan destitués de garnisons, enfin tout le Poitou et la Saintonge, sans aucune réserve, arborèrent les fleurs de lis. La comté de Poitou fut donnée par le roi au duc de Berri, son frère. Il y eut grande réjouissance de ce bonheur à la cour; comme aussi de ce que le roi de Navarre, qui depuis son dernier traité avait assisté l'Anglais, faisait de nouveau sa paix avec le roi, et semblait s'être attaché si fort à la France, en baillant ses deux fils pour otage et mettant toutes ses terres sous la puissance du roi, qu'il ne s'en pourrait jamais délier.

Celui-là revenant, le duc de Bretagne nous échappait. Il avait grand déplaisir, depuis l'ouverture de la guerre, de ne pouvoir assister le roi d'Angleterre, auquel véritablement il était redevable de sa fortune, et avait sa fille en mariage. Les seigneurs du pays s'étant saisis des villes importantes, donnèrent avis au roi des déportements de leur duc. Le conseil le fait donc assigner pour répondre là dessus; il ne trouve point de sûreté d'y comparaître; il lui fait commandement de renoncer à l'alliance d'Angleterre, et de s'armer pour le roi son seigneur; il prend délai; mais le roi ne veut plus temporiser, et commande à son connétable d'aller saisir sa duché. Le connétable entre en Bretagne avec une grande armée, et d'abord la réduit toute, hormis trois places, Derval, le château de Brest et Auray. Le duc, bien étonné de ce revers, monte sur mer pour aller chercher du secours en Angleterre. Edouard, ayant appris qu'il était attaqué pour l'amour de lui, envoie promptement le comte de Salisbury avec quatre-vingts vaisseaux pour le soutenir. Cette flotte, abordant à Brest, mit à feu et à sang toute la ville, qui s'était rendue aux Français, lesquels avaient aussi convenu avec la garnison du château, le plus fort qui fût en France, qu'elle se rendrait s'il n'était secouru à certain jour.

Une nombreuse armée anglaise, commandée par le duc de Lancastre, vint en Bretagne, et déborda comme un torrent; mais le connétable, la laissant s'écouler vers la Guienne, en la serrant toujours de près, au lieu de soixante mille hommes, elle n'en eut plus que six mille en arrivant à Bordeaux, la seule ville, avec Bayonne, qui restât alors à l'Anglais dans la Guienne.

Durant que ces choses se passaient, le Saint-Père, ne se rebutant point de la répugnance que les princes témoignaient à la paix, les importuna tant par ses légats, qu'ils accordèrent surséance d'armes pour quelques mois, savoir en l'an 1374, pendant laquelle les plus grands seigneurs de l'un et et de l'autre royaume, s'étant assemblés à Bruges, ne purent convenir d'autre chose que d'une trève, laquelle, à plusieurs reprises, fut prolongée jusqu'au mois d'avril de l'an 1377.

Le sire de Coucy, au rapport qu'on lui fit de la trève, revint de Lombardie, où il s'était retiré, pour ne point se mêler dans la querelle

des deux rois, dont l'un était son beau-père, l'autre son seigneur, et y avait mené la guerre pour le pape contre Bernabé. Comme il prétendait à la duché d'Autriche, dont il était légitime héritier, d'autant que sa mère était sœur du feu duc, décédé sans lignée, voyant, à son retour d'Italie, tant de troupes et de chevaliers inutiles, il les recueillit et en composa une armée qu'il mena en Autriche; mais il ne fit autre bien que de délivrer le royaume de ces pillards.

Pendant les trêves, mourut de son hydropisie Edouard, prince de Galles, le second Arthur des Anglais, et, à vrai dire, le marteau de la France, mais qui heureusement avait perdu sa vigueur et sa santé quand cette guerre recommença. Le roi, son père, après sa mort, fit reconnaitre et couronner roi son fils unique, Richard, surnommé *de Bordeaux*, parce qu'il y était né, et peu de temps après mourut, la veille de la Saint-Jean de 1377. Son petit-fils Richard prit la couronne, et pour ce qu'il était encore en bas âge, Guichard d'Angle eut le gouvernement de sa personne, et son oncle, le duc de Lancastre, celui de ses affaires; mais le roi Charles qui, durant les trêves, avait équipé une puissante armée navale, en bailla la conduite à Jean de Vienne, amiral de France, lequel prit terre en l'île de Weith, pilla Artemonde et Plymouth, puis ayant raflé toute cette côte d'Angleterre, se retira heureusement, chargé de butin et de prisonniers. La garnison d'Ardres incommodait étrangement Saint-Omer, Arques, Fiennes et toute cette contrée voisine; le duc de Bourgogne, accompagné de la noblesse d'Artois et de Picardie, mit le siége devant, et le poursuivit si vivement que le sire de Gommegines, gouverneur la rendit à composition. Les gouverneurs d'Arduic et de Vauclignen en firent autant, et de cette sorte fut bouché aux Anglais le chemin de courir par ce côté là les terres de France.

Ce qui restait à conquérir de la Guienne haïssait la domination anglaise. Le duc d'Anjou et le connétable, sachant ce mécontentement, mirent sur pied une belle armée, et plantèrent leur camp devant Bergerac, sur la Dordogne. Felleton donna avis de cet armement en Angleterre; mais il n'en devait point espérer d'assistance, vu qu'elle était déjà en combustion contre le duc de Lancastre. Tout son recours fut aux seigneurs de Gascogne: il y en avait encore quatre puissants de son parti, de Mucidan, de Rosem, de Duras et de Langoiran. Ce que ces quatre seigneurs et Felleton purent armer montait à quelques trois cents lances, nombre seulement propre pour dresser quelque embûche. Il leur en advint mal, car ils furent faits prisonniers. Ceux-ci, pour avoir la liberté, jurèrent fidélité au roi de France; mais de Rosem et de Duras se parjurèrent dès le lendemain, ou plutôt dès l'heure même qu'ils firent un serment qu'ils n'avaient pas envie de tenir: ils en furent punis: Bergerac s'étant rendu, Castillon et Sainte-Foy aussi, Duras fut assiégé, pris et démoli.

Le roi de France fit assaillir le Navarrois par le Castillan, pource qu'encore que ce fourbe lui eût baillé ses fils en otage pour la paix faite à Vernon, néanmoins il était retombé dans ses perfidies ordinaires, et, par un attentat aussi lâche qu'exécrable, avait suborné un prêtre et un gentilhomme pour empoisonner le roi. Cela étant découvert, et les empoisonneurs sévèrement punis, afin de châtier celui qui les avait induits, le Castillan, notre allié, lui faisait rude guerre, refusant d'entendre à aucune paix avec lui, et l'infant Jean tenait Pampelune assiégée de bien près. Ce fut pourquoi le Navarrais vint à Bordeaux quérir secours qui lui fut accordé par l'ordre d'Angleterre, avec lequel il fit lever le siége de Pampelune, mettant ses affaires en si bon état de ce côté-là, que Jean, infant de Castille, après la mort de Henri, son père, fit paix avec lui pour s'en aller jouir de la couronne qui lui était échue. Mais en Normandie il n'en eut pas si bon marché: le connétable prit Pont-Audemer à force canons, puis Mortagne, et généralement toutes les places de la comté d'Évreux. Quelques mois après, la ville même d'Évreux fut prise par le sire de Coucy, et toutes ces places démantelées, afin que le Navarrais n'eût plus là de retraites pour troubler le royaume.

En même temps le duc d'Anjou saisit aussi Montpellier et ses terres dépendantes; mais cette ville ne demeura pas longuement sans se rebeller, car le duc leur ayant demandé quelque levée de deniers, les habitants, possible incités par quelque Navarrais, coururent sus à ses officiers, massacrèrent son chancelier, son secrétaire, leur gouverneur, et le sénéchal de Rouergue. Il en conçut un si violent courroux, qu'y étant accouru avec son armée, il eût privé la ville de son consulat, université, maison de ville, cloches, juridiction, et tous priviléges; eût envoyé six cents de ses bourgeois au supplice, deux cents sur l'échafaud, deux cents au gibet, deux cents au feu; déclaré leurs enfants infames et destinés à perpétuelle servitude, rançonné le reste à six-vingt mille florins d'or, et confisqué la moitié de leurs biens, si le pape Clément, qui était lors à Avignon, n'eût obtenu de lui qu'il différât seulement un jour l'exécution de ce jugement, et par ce moyen modéré sa colère, qui se contenta le lendemain de six mille

francs et du châtiment des auteurs de la sédition.

En ce temps-là, les peuples étaient si acharnés les uns contre les autres, que les papes, ayant perdu leur peine à les séparer, l'empereur Charles s'y voulut employer à son tour. Pour ce sujet, il écrivit au roi que, s'il le trouvait bon, il viendrait en France avec son fils, le roi des Romains, pour accomplir, disait-il, quelque vœu de pélerinage. Le roi l'eut très agréable ; et sachant qu'il viendrait par la Picardie, envoya au devant grande partie de ses officiers et de sa suite, lesquels lui firent faire réception à Saint-Quentin, Noyon, Compiègne et toutes les autres villes jusqu'à Paris, avec pareille magnificence que si c'eût été le roi. Quand il lui plut de s'en retourner, le roi le fit reconduire par ses princes du sang, et défrayer jusqu'à Mouzon, frontière de ce royaume.

La Flandre était jusqu'ici demeurée immobile entre les mouvements de ses voisins. Le comte Louis l'entretenait en une profonde paix, riche, par son commerce et par son travail, de l'abondance de la terre et de l'argent des autres peuples. Mais ces aises ayant plongé le comte dans les plus molles voluptés des festins, des jeux et des femmes, son peuple suivit son exemple avec tant de dissolution et de licence effrénée, que l'on remarqua qu'en trois mois de temps il s'était tué, dans les lieux de brelan, d'ivrognerie et de prostitution, quatorze ou quinze mille hommes. Or, comme la mauvaise vie du prince avait causé celle du peuple, Dieu suscita le peuple contre le prince, et les châtia tous deux l'un par l'autre. Ce comte ayant donné permission à ceux de Bruges de tirer un canal de la rivière du Lys vers leur ville, comme ils y faisaient travailler cinq ou six cents pionniers escortés de quelque soldatesque, ceux de Gand, à qui il importait beaucoup de ne pas perdre l'avantage de cette rivière qui est comme leur nourrice, et qui avaient souvent empêché cette entreprise, se mutinent, et prennent pour chef Jean Lyons, homme hardi, avisé, entreprenant, et, avec tout cela, irrité de ce que le comte lui avait ôté la charge de capitaine des bateliers. Aussitôt il remet sur pied la faction des Chaperons blancs, pour avoir une ligue à sa dévotion, et cette ligue, en peu de jours, entraîna toute la ville. Le comte lui mande qu'il abolisse cette séditieuse confrérie, mais il n'a garde ; il envoie charge au bailli de se saisir de sa personne, mais il le massacre ; et afin d'enfoncer ceux de Gand si avant dans le crime de lèse-majesté qu'ils n'aient plus espérance de pardon, il va en armes au château d'Andreghen, où le comte se plaisait tant qu'il y avait ses pierreries et ses plus riches meubles, le pille, et brûle ce superbe bâtiment qui avait coûté plus de deux cent mille francs * ; puis marche vers Bruges à la tête de dix mille hommes, et la force d'entrer en sa ligue. Et quoiqu'il eût été empoisonné peu après, la sédition ne s'éteignit point avec lui, ains croissant tout ainsi qu'un incendie épris dans une forêt de sapins lorsqu'il est soufflé par un grand vent, désola misérablement toute la Flandre.

Avant cela, le comte méprisait l'alliance du roi, et faisait gloire de retirer le duc de Bretagne contre le commandement de sa majesté; il avait même un jour arrêté un de ses agents qui allait par la Flandre pour passer en Écosse. Mais, lorsqu'il se vit environné de tous côtés par les armes des séditieux, il relâcha tant de sa fierté, qu'il vint à Paris trouver le roi, et lui fit de très humbles excuses de son procédé. Sa faute lui fut pardonnée d'autant plus facilement que le roi avait passé sa colère sur le Breton. Je veux dire que, l'ayant fait assigner pardevant la Cour des pairs, et le duc n'ayant pas comparu, il le fit condamner par contumace, atteint et convaincu du crime de félonie et de lèse-majesté, pour avoir fait ligue avec les ennemis de la France, avoir défié le roi son seigneur, et être entré dans le royaume les armes à la main ; pour lesquels crimes sa duché était confisquée et réunie à la couronne par arrêt donné en 1378. Mais il se trouva de grandes difficultés quand ce vint à l'exécution, en ce que les seigneurs bretons, à l'exception de ceux qui avaient grandes charges près du roi, se réunirent en faveur de leur duc, et le rappelèrent d'Angleterre. Il fut reçu de ses sujets avec mille acclamations de joie, et ne trouva point de ville qui lui fermassent les portes que celles qu étaient entre les mains des Français. Olivie de Clisson, au bruit de ce changement, essaya en vain de retenir Guerrande. Du Guesclin rassiégea Dinan, et le prit ; mais tous le jours le duc se rétablissait malgré eux, e l'Anglais, qui s'était engagé à sa défense, lu envoyait du renfort. Mais le seigneur d'Arondel, qui lui amenait quatre cents homme d'armes, étant parti du port de Hantonné périt avec plus de la moitié de ses troupes pa une tempête. Le comte de Buckingham, a contraire, équipa, peu de temps après, un armée de trois mille hommes d'armes et au tant d'archers.

Cependant que ce grand apprêt se dressa à Londres, le roi eut nouvelles du reflux de l Guienne. Le sire de Mucidan avait renoncé son parti ; le sire de l'Esparre était mort ; l

* Remarquez, ici et ailleurs, que les sommes q sont fort petites maintenant étaient lors fort grand

Neuville, lieutenant pour l'Anglais, reprenait quantité de forts châteaux. Tête-Noire, fameux brigand, amassant de grandes bandes de ses semblables sous l'aveu de l'Anglais, tenait la campagne, pillait et ravageait le pays. Celui-ci surprit le château de Ventadour, sur les marches du Limousin, appartenant au seigneur de Montpensier, par l'intelligence d'un valet mécontent de ce seigneur parce qu'il ne lui payait pas ses gages, et prit ensuite tant de châteaux en Auvergne, Rouergue, Limousin, Quercy, Givodan, Agenois et Bigorre, qu'il tenait tout le pays en contribution, et pouvait aller, par soixante places de son intelligence, de l'une en l'autre, depuis Ventadour jusqu'à Bordeaux. C'est pourquoi, à l'instante prière du duc d'Anjou, le roi y envoya le connétable, lequel, après avoir repris quantité de ces forts, alla mettre le siége devant Castelneuf de Randon, à trois lieues de Mandes et à quatre de Puy, en Auvergne. Il avait juré de n'en partir point qu'il ne fût rendu; mais, comme il l'avait presque réduit à l'extrémité, il fut attaqué lui-même d'une grosse maladie, de laquelle il trépassa le treizième de juillet mil trois cent quatre-vingt. Le même jour, les assiégés apportèrent les clefs sur son cercueil, disant qu'ils ne voulaient point céder l'honneur de leur reddition à d'autres qu'à ce grand personnage. Etant proche de la mort, il fit appeler Olivier de Clisson et tous ses capitaines, leur dit que le plus grand regret qu'il avait était de mourir avant que d'avoir fait reconnaître leurs services; que, pour lui, il avait assez vécu pour sa gloire, mais non pas assez pour sa patrie ni pour ses amis et chers compagnons de fortune, lesquels, néanmoins, il priait les seigneurs là présents de recommander de sa part à sa majesté: et, en revanche, il leur demanda qu'en faisant la guerre ils se souvinssent qu'ils n'avaient affaire qu'à ceux qui auraient les armes au poing, non pas aux pauvres laboureurs, aux gens d'église, à l'âge et au sexe imbécille, vu que les différends des princes ne doivent envelopper que ceux qui se rangent en partie.

Le roi fit apporter son corps avec les cérémonies et services qu'on fait aux rois mêmes, et inhumer à Saint-Denis, au pied de la sépulture qu'il avait fait choisir pour lui dès son vivant, où on le voit encore relevé en bosse, et auprès une lampe fondée par le même roi, laquelle, brûlant continuellement, est le symbole de sa vertu qui éclairera toujours. Sa mémoire, encore glorieuse dans son tombeau, fut si honorée de Charles VI, que, dix ans après sa mort, ce jeune roi lui voulut faire un service solennel et avec grandes cérémonies, dans l'église de Saint-Denis, où il assista en personne. Il ne se trouva aucun digne de lui succéder en sa charge, et plusieurs vaillants hommes et grands seigneurs étant mis sur le bureau, comme le maréchal de Sancerre et le seigneur de Coucy, n'osèrent accepter l'épée de connétable, disant qu'il leur serait impossible de rien faire qui ne fût obscurci par l'éclat de leur prédécesseur, et qu'à toute heure on leur reprocherait la mémoire du défunt.

Voyons maintenant que devint cette redoutable armée anglaise conduite par le comte de Buckingham. Le dessein était de la faire passer par la Bretagne; mais les galères de Castille, envoyées au secours de la France par le roi Jean, successeur de Henri, lui furent si redoutables, qu'elle prit le plus court trajet, et descendit à Calais la veille de la Madeleine de l'an 1378. Après qu'elle s'y fut rafraîchie quelques jours, elle marcha à Gravelines, de là passa devant Ardres et Saint-Omer en bel ordre de bataille, d'où, côtoyant Thérouanne, elle escarmoucha sous les murailles d'Arras; puis passa par la Somme à Cléry, où fut pris le seigneur de Brimeu par quelques coureurs, et la garnison de Péronne rechassée. De là, ayant passé l'Aisne au Pont-à-Vaire, elle s'avance dans la Champagne par le passage de Condé-sur-Marne. Or, comme la disette des vivres que les ennemis souffraient avec la fatigue du chemin était grande, parce que tout avait été soigneusement serré dans les places, la nécessité leur fit entreprendre un hardi coup; ce fut de faire descendre des hommes dans les fossés de Reims, où tout le bétail du pays était retiré, lesquels en emmenèrent vingt mille bêtes, et puis contraignirent encore les habitants de racheter le dégât de leurs blés pour certaine quantité de provisions. Continuant leur chemin avec ces rafraîchissements, ils défièrent les ducs de Bourgogne, de Bourbon, de Bar et de Lorraine, et l'amiral Jean de Vienne, qui étaient enfermés dans Troyes avec deux mille hommes. Mais le roi, suivant sa maxime ordinaire, avait commandé qu'on les harcelât en queue, et qu'on les pressât des deux côtés, mais que, par devant, on leur laissât le chemin libre, s'assurant que cette troisième tempête s'éviterait comme les deux autres, et que son vaisseau étant retiré dans le port, il verrait les vagues et les vents se briser contre les rochers. Mais afin que les ennemis ne pussent aller se rafraîchir dans la Bretagne, comme ils se vantaient, il commanda à Clisson d'en garder les frontières; et, renouvelant ses pratiques, fit tant remontrer de belles choses aux Bretons, que le duc se vit derechef abandonné de la meilleure partie de ses sujets.

Quand le comte de Buckingham eut assez

à son gré couru la Champagne sans pouvoir attirer nos princes au combat, il passa la rivière d'Yonne, désola le Gâtinais, traversa les plaines de Beauce, le Vendômois, et, presque toujours côtoyé et talonné par nos princes, se rendit sur le bord de la Sarthe. La noblesse d'Anjou, Normandie, Maine et Vendômois avait gagné le devant pour défendre le passage de cette rivière, et, pour cet effet, avait planté des pieux dans les endroits guéables, et vis à vis tiré des retranchements fort larges et profonds L'ennemi, se voyant par ce moyen enfermé entre une rivière et une armée qui le suivait sans dessein de le combattre, prit une résolution nécessaire de forcer le passage. Aussitôt vous eussiez vu capitaines et soldats se jeter dans l'eau, mettre la main à la besogne, et nonobstant les continuelles charges de nos arbalétriers, arracher ces pieux à force de crocs. Les Français, qui étaient sur l'autre bord, étonnés d'une si déterminée assurance, leur abandonnèrent le passage, et les laissèrent aller, sans plus de résistance, prendre logement à Nogent-sous-Sarthe. Il y a, en cet endroit, de profonds marécages par lesquels l'armée anglaise était contrainte de défiler, de telle sorte que si les Français l'eussent poursuivie, sa perte était inévitable, parce que l'arrière-garde, étant attaquée, n'eût pu aucunement être secourue par l'avant-garde. La maladie mortelle du roi, malheureusement survenue, favorisa leur témérité, la plupart des seigneurs s'étant retirés chez eux ou à la cour, à cause du changement qu'ils prévoyaient dans l'État. La fistule qu'il avait au bras s'étant bouchée, il se souvint de ce que le médecin de l'empereur lui avait pronostiqué, et, sans s'amuser à croire les hableries des siens, qui lui promettaient merveilles, se disposa à la mort avec des sentiments d'humilité et de pénitence vraiment chrétiens. A quelques jours de là, il lui prit une petite fièvre qui, s'enflammant d'heure en heure dans ses entrailles par la malignité du poison qui ne prenait plus d'air par son ouverture ordinaire, éteignit sa vie au bout de dix ou douze jours. Il en employa utilement jusqu'aux moindres moments, et, comme sage et prudent qu'il était, mit ordre aux affaires de son État et à celles de sa maison. Il manda ses trois frères, les ducs de Berri et de Bourgogne, et le duc de Bourbon, son beau-frère, mais non le duc d'Anjou, parce qu'il le connaissait trop altier et trop ambitieux, et leur tint plusieurs propos de l'administration de l'État et de l'éducation de son fils. Entre autres choses, il leur recommanda d'ôter les tailles et les impôts, de marier son fils en Allemagne, pour contrecarrer l'Anglais qui y voulait prendre alliance, de l'entretenir dans des conseils doux et modérés, dans l'estime des étrangers et dans l'amour de ses peuples, et de donner l'épée de connétable à Clisson, qu'il reconnaissait capable de la porter.

Ces remontrances partaient d'une profonde prudence et d'une connaissance autant parfaite que prince en puisse avoir; néanmoins, voyez combien les hommes les plus avisés sont aveugles dans les conjonctures de l'avenir. La promotion d'Olivier de Clisson à la charge de connétable, et l'alliance du jeune Charles en Allemagne, deux des points qu'il recommande le plus, renverseront presque le royaume de fond en comble; ensuite de cela, il fit son testament, par lequel il laissait la régence au duc de Bourgogne, et le gouvernement de son fils au duc de Bourbon, et fit bailler aux exécuteurs de son testament, pour employer aux legs et œuvres pies qu'il ordonnait, cent soixante mille florins qu'il tenait, pour cette intention, séparés de son autre trésor. Il décéda le seizième de septembre, même jour que les Anglais passèrent la Sarthe, l'an 1380 de notre salut, le dix-septième de son règne, et le quarante-deuxième de son âge. Son corps fut porté, le visage découvert, par la ville de Paris, dans l'église de Saint-Denis, où il fut enterré avec Jeanne son épouse, dans la chapelle qu'il avait fondée; son cœur, dans l'église Notre-Dame-de-Rouen, parce qu'il avait été duc de Normandie, et ses entrailles à Maubuisson. Il fut, après sa mort, à son de trompe et par le cri public, surnommé *le Sage* et *le Riche; le Riche,* parce qu'après avoir soutenu de si longues et de si difficiles guerres, donné de notables pensions à plusieurs princes et seigneurs étrangers, de très libérales récompenses à ses domestiques et aux gens de service, soit pour la guerre, soit pour le conseil, soit pour les lettres; en outre, bâti grand nombre de très somptueux édifices, comme les châteaux de Montargis, de Creil, de Saint-Germain-en-Laye, le Louvre et la Bastille : il laissa en meubles et dans ses coffres dix-sept millions. Ne fallait-il pas être *sage*, bon ménager et habile politique pour amasser tant de richesses, et tout ensemble remettre son royaume en un état plus sain et plus florissant que jamais?

JEANNE, FEMME DE CHARLES V.

Pierre Ier du nom, duc de Bourbon, rendit tant d'agréables services à Philippe de Valois, que ce roi le voulut honorer de son alliance. Ce duc avait plusieurs filles d'Isabelle, dernière fille de Charles de Valois et de Mahaut de Saint-Paul, sa troisième femme. Jeanne,

qui les précédait toutes en beauté comme en âge, fut choisie par Philippe pour être le sceau de l'amitié qu'il portait au duc, son père, et l'an 1349, il fit célébrer ses fiançailles avec Charles, son arrière-fils, les deux partis n'étant qu'à l'âge de onze ou douze ans. Lorsqu'ils eurent atteint les premières années de la jeunesse, on ajouta le sacrement au contrat civil avec dispense de l'église, pour ce que le lien de la parenté empêchait celui du mariage. Du vivant du roi Jean, elle porta, comme son mari, le titre de duchesse et de dauphine; et quand la succession l'eut conduite dans le trône, elle eut celui de reine. Son époux voulut qu'elle participât à l'honneur de son couronnement à Reims, et depuis, à l'administration du royaume; car il avait une si grande confiance en sa discrétion et sage jugement que, lorsqu'il tombait en maladie, à quoi sa faible complexion le rendait sujet, il entendait qu'elle maniât les dépêches les plus secrètes, et qu'on ajoutât foi au cachet de la reine comme au sien propre. En outre, il voulut qu'elle assistât aux États qui se tenaient à Paris, l'an 1369, et qu'elle donnât son avis sur les affaires qui s'y proposèrent. Mais ce qui est un plus solide témoignage que tout cela de l'estime qu'il en faisait, c'est qu'encore qu'il y eût grand nombre de princes du sang en France, et que du Guesclin et le cardinal d'Amiens, deux habiles hommes, fussent en haute faveur auprès de lui, néanmoins, par son testament qu'il fit en 1377, il l'institua régente du royaume, au cas qu'il mourût avant elle. La bonne princesse avait un si fort amour pour son époux, toujours de plus en plus augmenté par une douce et paisible conversation de vingt-deux ans, qu'elle appréhendait plus que la mort la jouissance d'un tel honneur qui ne lui pouvait arriver que par la perte de celui qui le donnait; aussi elle n'eut pas le déplaisir de le voir arracher d'entre ses bras, mais elle eut le plaisir de rendre l'ame entre les siens, l'an 1377, justement au bout de quarante ans accomplis et au même mois, savoir, celui de février, lequel avait été celui de sa naissance. Son corps fut inhumé à Saint-Denis, et ses entrailles aux Célestins de Paris, devant le grand autel. D'une si heureuse conjonction naquirent huit enfants, deux fils et six filles. Charles, l'aîné des fils régna; Louis, duc de Touraine, puis d'Orléans, fut le chef de la maison d'Orléans, d'où sont sortis les rois Louis XII et François I[er]. Jeanne et Bonne, les deux premières des filles vouées par leur mère à Dieu, pour obtenir la délivrance du roi Jean, moururent fort jeunes, et toutes deux la même année 1360, dans le couvent de Saint-Antoine-des-Champs; le ciel témoignait que ces présents lui étaient agréables, puisqu'il les acceptait. Jeanne, Marie, Isabelle et Catherine n'atteignirent point non plus la fleur des belles années, ni les fruits des alliances, et trompèrent amèrement l'espoir de leurs parents et l'attente de plusieurs princes.

CHARLES VI, DIT LE BIEN-AIMÉ, LII[e] ROI DE FRANCE.

Comme j'étais prêt à entrer dans ce long et pénible règne, deux choses ont pensé m'en détourner: l'horreur que j'ai de repasser sur tant de massacres, de ruines et de désolations, et la peine incroyable qu'il y a à démêler tant d'affaires si embrouillées et d'autant plus difficiles à expliquer qu'elles naissent sans ordre les unes sur les autres du plus grand désordre et de la plus horrible confusion qui ait jamais troublé ce royaume. Toutefois, quand je suis venu à jeter les yeux par delà ces cruelles discordes, ces guerres sanglantes et ces lamentables calamités, le règne heureux de Charles VII m'a rendu le courage.

Les princes et les seigneurs, à la nouvelle de la maladie du feu roi, mirent bon ordre aux frontières, et s'en vinrent en diligence à la cour. Le duc d'Anjou, bien qu'il n'y fût pas mandé, s'y rendit aussi, et sitôt que son frère eut les yeux fermés, saisit Charles de Savoisy, intendant des finances, et le força de lui remettre les trésors du feu roi qui, en or monnayé ou en lingots, montaient à dix-huit millions d'écus, lesquels il consumera inutilement en son voyage d'Italie. Cependant les principaux du royaume étant assemblés après la mort de Charles V pour tenir conseil sur les affaires, il s'éleva un différend de dangereuse conséquence entre le duc d'Anjou et les ducs de Berri, de Bourgogne et de Bourbon; celui-là voulait avoir la régence et la personne du dauphin, comme étant l'aîné de tous; ceux-ci disaient que le testament du roi, en ayant disposé en leur faveur, supprimait le droit de son aînesse en ce cas-là. La dispute s'échauffe là dessus, les courages s'aigrissent, les uns et les autres se préparent à tirer la pièce à soi, ou à en avoir un bout; les gens de guerre sont mandés de tous côtés, les compagnies ardentes au pillage accourent en hâte aux environs de Paris et l'investissent, les uns s'avouant au duc d'Anjou, les autres à ses corivaux. L'assemblée s'emploie tant qu'elle peut à ce différend, et n'en saurait venir à bout. Au point que tout allait rompre, quand Jean des Marets, avocat du roi au parlement, proposa un bon expédient pour y remédier; ce fut d'avancer le terme de la majorité du

jeune roi, et d'aller tout présentement le faire couronner, après passer toutes les affaires sous son scel et son autorité. De cette façon, les princes n'avaient plus rien à disputer, et ce coup éludait habilement leur ambition; mais, et le testament du feu roi, dont la sagesse était si reconnue, et l'ancienne coutume, paraissaient directement contraires à cet avis; et le duc d'Anjou, passionné pour la régence, s'y opposait. Enfin, après que la chose eut longuement été débattue, des Marets la persuadant, et d'Orgemont qui, depuis, fut chancelier, la dissuadant par maintes raisons, l'assemblée trouva bon et résolut que le roi prendrait au plus tôt la couronne et recevrait les hommages de ses sujets comme majeur; que néanmoins, à cause qu'il était encore d'âge trop faible, en attendant qu'il eût atteint quatorze ans, le duc d'Anjou aurait le titre de régent, la direction de la guerre et des finances; et les ducs de Bourgogne et de Bourbon, l'instruction et le soin de la personne du soi. Quant au duc de Berri, on lui donna, pour le contenter, le gouvernement de Languedoc et de Guienne. Ainsi la conclusion prise d'aller sacrer le roi, on mit sur le tapis qu'il fallait créer un connétable. Le roi, suivant le conseil de son père, pourvut Olivier de Clisson de cette charge, lequel, aussitôt, assembla des forces pour le conduire à Reims, où son sacre fut assigné au jour de la Toussaint. Il y eut, en cette cérémonie, un remarquable débat entre le duc d'Anjou et le duc de Bourgogne pour avoir la préséance. Le roi prononça de sa bouche en faveur du duc de Bourgogne. Jamais couronnement ne plut tant aux peuples que celui-là, et jamais règne ne fut plus malheureux. Dès qu'il eut été sacré, l'on entendit le son des trompettes et la voix des hérauts publier révocation et anéantissement de tous impôts et subsides de quelques natures qu'ils fussent. Il accorda semblablement une abolition de tous crimes de rébellion à ceux qui voudraient la demander, et abjurer le parti de l'Anglais; deux choses qui lui firent donner le surnom de *Bien-Aimé* et de *Clément;* et vraiment il était d'un naturel doux et fort aimable; puis la tendresse de son âge ne lui donnait pas encore de ressentiments qui fussent à craindre.

Le duc de Bretagne, las d'être si longtemps agité, se rapprocha de lui, à la persuasion des seigneurs de Rieux, de Rohan et de Rochefort, qui aimaient également sa personne et le bien public. Ce ne fut pas toutefois sans difficultés, le duc craignant de voir son honneur compromis vis à vis de l'Anglais, par le blâme de légèreté et d'ingratitude; ce néanmoins la paix fut conclue par des députés de part et d'autre, assemblés à Guerrande, le 10 avril l'an 1381. En voici les principales conditions : « Que le duc irait trouver le roi » et lui demanderait pardon en ces termes : » Mon très redouté seigneur, je vous supplie » que me veuillez pardonner de ce que je vous » ai courroucé, dont il me déplaît fort et de » tout mon cœur. Qu'il lui rendrait hommage » de son duché en la manière que ses prédé- » cesseurs l'avaient fait; qu'il renoncerait à » l'alliance des Anglais et s'allierait contre » eux avec la France; qu'il paierait deux cent » mille francs au roi à huit termes; que, » moyennant cela, le roi lui remettrait ses » villes, retirerait ses gens de guerre et lui » rendrait son comté de Montfort, et toutes » ses autres terres sises dans le royaume, ou » la valeur. » L'Anglais s'offensa fort de ce traité et en fit de bien aigres reproches au duc qui, s'excusant le mieux qu'il put, s'obligea de lui payer six-vingt mille livres pour les frais de son voyage, et lui fournit des vaisseaux pour le reconduire lui et les siens en Angleterre, à la charge aussi qu'il lui rendrait la ville de Brest. Au même temps que les Anglais furent chassés de cette partie du royaume, le maréchal Sancerre mal menait encore si fort les garnisons qu'ils avaient en Limousin, les surprenant, tantôt à la campagne, tantôt leur arrachant quelqu'une de leurs forteresses, qu'enfin il rendit toutes ces contrées-là paisibles; de façon que Richard consentit à une trève de deux ans. Le peuple qui s'était ému lors en Angleterre s'émut aussi en France d'autres mutineries pour un autre sujet. Le duc d'Anjou ayant, d'autorité absolue, enlevé les trésors du feu roi, en vain le conseil se mit en peine de lui faire rendre compte; sa force le protégea, et Jean des Marets, avocat du roi, satisfit pour lui par une longue harangue toute composée à sa louange. Au bout de tout cela, les coffres du roi demeuraient vides; et le conseil, ne sachant où prendre de l'argent, fut contraint de remettre les précédentes impositions; et le duc d'Anjou, qui ne songeait qu'à enlever de grandes finances par son voyage d'Italie, les fit rehausser tant qu'il put. La décharge de ces subsides ayant été faite depuis si peu de temps, le peuple se met à crier que cela ne venait pas de la volonté du roi, mais de l'avidité de ces sangsues, dont les voluptés et l'ambition se défraient de toutes leurs folles dépenses sur les bonnes gens. Ce bruit se redouble quand on vient à publier les édits, et la fureur éclate quand il les faut exécuter. La ville de Paris est la première emportée par cette violence. On dit qu'un savetier et une herbière en furent les trompettes. Le savetier, prêchant insolemment dans la place que les Parisiens ne devaient pas avoir moins de cou-

rage que les Gantois pour se défaire des nobles et des justiciers, amassa à l'entour de lui une tourbe de populace qui fit la première émeute, où il n'y eut pourtant que des maisons de partisans pillées et brûlées. L'herbière, un fermier la voulant forcer à payer douze deniers, suscita, par ses plaintes et par ses cris, les crocheteurs et manœuvres de là autour, qui assommèrent ce malheureux sur la place. A quelques jours de là, ils immolèrent encore un autre partisan dans l'église de Saint-Jacques-de-la-Boucherie où il s'était sauvé, et leur fougue s'accroissant par ces meurtres, quelques uns des principaux bourgeois s'y laissèrent entraîner. De sorte que le roi, craignant qu'à l'exemple de la ville capitale le désordre ne s'enflammât par tout le royaume, s'en vint à Paris, et trouvant meilleur d'employer la douceur à ce mal non encore invétéré, promit aux Parisiens d'ôter les impôts, et leur pardonna une faute qu'il ne pouvait châtier sans l'agrandir.

Les séditions se démenaient encore bien plus sanglantes par la Flandre, par les factions de Jean Boulé, Pierre du Bois, Arnoul le Clerc et Pierre Nuité, quatre tribuns populaires créés par les Gantois, après la mort de Jean Lyons. Les Gantois élurent pour capitaine Philippe d'Artevelle, fils de feu Jacques d'Artevelle, et filleul de la feue reine d'Angleterre. La mémoire du défunt et ce nom fatal en séditions le firent considérer par les Gantois, auxquels il témoigna bientôt son naturel inhumain et barbare par le supplice de douze des plus notables. Il n'est sorte d'infamies et de cruautés qu'il ne commit.

Ayant excité les Gantois contre leur comte, de toutes parts on s'écria : *Aux armes donc, aux armes!* Artevelle en choisit seulement six mille au milieu d'une incroyable multitude, et deux cents chariots d'artillerie; mais il ne se trouva dans toute la ville que deux tonneaux de vin et la charge de cinq chariots de pain, qu'il emporta pour le dernier repas de ses gens; et, avec ces troupes dévouées à la mort, s'alla présenter devant Bruges. Le lendemain de son arrivée, qui fut un samedi, les Brugeois, ne voulant paraître moins vaillants que les Gantois, coururent incontinent aux armes pour les aller attaquer, et, par leurs bravades, obligèrent le comte de les suivre. Ils se trouvèrent bien quarante mille en armes, tant des bourgeois que des compagnies du comte. Artevelle, les ayant laissés approcher, les fit saluer de trois cents volées de canon,* lesquelles ayant furieusement éclairci ces gros bataillons, il fondit dessus avec les siens fort serrés, et se fourrant impétueusement par où ces foudres avaient fait jour, les mit en désordre et en fuite dès le premier effort. Autant qu'avaient été insupportables les rodomontades des Brugeois, autant le furent lors leur effroi et leur lâcheté. Le comte, de quelque moyen qu'il se servît, n'en put arrêter un seul pour tourner visage; l'épouvante se communiqua même à ses troupes aguerries et à ses plus assurés chevaliers; si bien que force lui fut de se sauver dans la ville. Mais Artevelle, poursuivant sa victoire, fit doubler le pas aux siens, sans rompre pourtant leurs rangs, et jonchant toujours le chemin de corps morts, entra pêle-mêle dans Bruges avec les fuyards, et ayant fait dépendre une porte, alla mettre corps de garde dans la grande place; puis il abandonna la ville à la violence de ses gens, leur défendant néanmoins de toucher ni aux biens, ni aux personnes des marchands. Pour le comte, il leur commanda de le chercher soigneusement et de l'amener sans lui faire outrage. Ce malheureux prince, voyant qu'il n'y avait plus de moyen de recouvrer la ville, de peur de tomber entre les mains de ces rebelles, congédia toute sa suite, et, se détournant de ruelle en ruelle, dépouilla ses armes et ses riches habits en un coin, et prit ceux d'un valet qui le suivait. En cette détresse, et ainsi travesti, il se jeta dans la logette d'une pauvre femme, toute noire de fumée, où il n'y avait pour tout appartement qu'une salette et un petit bouge, au dessus duquel il fallait monter par une échelle, et pour tout meuble qu'une chétive couette rapiécetée, sur laquelle étaient couchés deux enfants de cette veuve. La pauvre femme le reconnut sous ce méchant habit, et le fit monter promptement en ce bouge, où il s'avala entre la couette et la paille de ce petit lit, se raccourcissant pour cacher ses pieds. Voilà aussitôt arriver quatre ou cinq satellites qui l'avaient entrevu comme il se lançait là dedans; l'un d'eux, une chandelle à la main, se mit à fureter par tous les coins de cette maisonnette, et monta même par cette échelle pour regarder haut et bas; mais n'y voyant rien que ce pauvre lit, et la femme lui jurant, d'une contenance assurée, qu'il n'était entré personne chez elle, la saleté et la misère de cette maison détournèrent sa curiosité de fouiller plus avant. Le prince affligé passa encore là quelques heures dans des transes indicibles, après lesquelles il se sauva à l'Ile, ayant fait partie du chemin à pied et l'autre sur une jument toute nue. Dès lors, toutes les villes maritimes de Flandre, la plupart de bonne volonté, reconnurent les Gantois comme les auteurs de la liberté commune. Artevelle fut reçu à Gand en triomphe, comme le père de

* La plupart de fort petites pièces, comme mousquets.

la patrie, et commença dès lors à tenir train et table de prince avec une profusion et vanité aussi ridicules qu'insupportables, signant tous actes et affaires de son sceau propre, avec ces mots : *Artevelle, régent de Flandre*.

Cependant le comte implorait de tous côtés le secours des princes voisins, spécialement celui de France ; mais il l'avait tant offensé du temps du feu roi par ses orgueilleux déportements, en faisant gloire de retirer ses ennemis chez lui, que le conseil avait plus de sujet de se réjouir de son mal que de s'émouvoir de ses supplications. Le duc de Bourgogne, son gendre, considérant néanmoins que cette affaire le touchait de près comme héritier de Flandre, l'importunait derechef de la vouloir entreprendre. Le roi avait naturellement le cœur aux armes, de sorte qu'un jour feu son père lui ayant fait voir un bassinet et une couronne, tout enfant qu'il était, il choisit le bassinet et voulut avoir une petite paire d'armes complètes, qu'il prenait grand plaisir à porter. C'est pourquoi il embrassa ardemment l'occasion que ses oncles lui présentaient; et comme dans le parlement qui fut tenu à Compiègne sur ce sujet la chose ne fut pas résolue si promptement qu'il désirait, il en sollicitait la résolution avec grande instance, répondant à toutes les difficultés et inconvénients qu'on objectait : *oui, oui, qui rien n'entreprend, rien ne gagne* L'entreprise étant résolue, le mandement de s'armer fut publié par tout le royaume, et le rendez-vous des troupes assigné dans l'Artois.

Artevelle, ayant nouvelles de ces grands préparatifs de guerre, et même que le roi, après avoir reçu l'hommage du comte de Flandre pour l'Artois, était venu à Arras avec toute sa puissance, fit rompre tous les ponts et passages de la rivière du Lys, réservé le pont de Comines, à la garde duquel il commit Pierre du Bois avec six mille hommes, et celui de Varneston, où il envoya Pierre le Mitre, un autre de ses capitaines. C'était lors le mois de novembre, et les pluies continuelles détrempant ces pays gras et de leur naturel déjà marécageux, rendaient les chemins si bourbeux et si difficiles, que les chevaux et chariots, s'y enfonçant bien avant, ne s'en retiraient qu'avec des peines incroyables. Il fallait trouver où se faire un passage : il fut arrêté qu'on irait droit attaquer les passages de Comines et de Varneston. Pour cet effet, le connétable fit avancer l'avant-garde vers ces villes; mais tous les deux ponts étaient déjà rompus et la rivière nullement guéable. Le connétable, voyant qu'il était aussi impossible d'avancer que honteux de reculer, demeurait toujours dans l'irrésolution. Un trait de hardiesse non imitable l'en tira. Le seigneur de Saint-Py, qui connaissait parfaitement le pays, Jean de Roye et Henri de Mauny, ayant fait charrier chacun une barque de l'île, se mirent à passer la rivière à demi-lieue au dessous du pont, sans en avoir aucun ordre des généraux, et, à mesure qu'ils passaient s'allaient cacher dans une aunaie, attendant que la nuit leur présenterait l'occasion d'exécuter quelque chose digne de mémoire. Il n'était passé environ que soixante lances, tous hommes de condition, mais sans chevaux, lorsque le connétable en étant averti envoya son cousin de Rieux pour voir ce que faisaient ces téméraires. Ce seigneur, au lieu de lui en rapporter nouvelles, se mit dans la barque pour les aller joindre, et après lui les seigneurs de Rohan, de Laval, de Longueville, de Beaumanoir, de Rochefort, de Thouars, de Pousange, de Lignac, de la Belière, Olivier de Guesclin et plusieurs autres. Quand le connétable eut avis que son cousin était passé, et avec lui toute l'élite des plus braves chevaliers, et que même le maréchal de Sancerre avait voulu être de la partie, il commanda qu'on abandonnât le passage à qui voudrait. Cependant, pour amuser les Flamands, de peur qu'ils ne s'aperçussent de la témérité de nos aventuriers, il fit attaquer l'escarmouche au bout du pont, et durant ce temps-là il passait un nouveau renfort à la file. Cela se faisant avec plus de bruit qu'auparavant, les ennemis s'en aperçurent; mais Pierre du Bois ne trouva pas à propos de les aller combattre. Sur le point du jour seulement, il marcha droit à eux par les chemins qu'il connaissait les plus aisés, s'imaginant qu'il les surprendrait endormis. Saint-Py, qui faisait faire bon guet et le faisait lui-même, l'aperçut se couler le long de ce marécage; il en avertit ses compagnons, lesquels, réchauffés par cet avis qu'ils souhaitaient avec tant de passion, s'en allèrent au devant, le plus serrés qu'ils purent. Ils avaient leurs armets et leurs corps de cuirasse, de bonnes lances à fer bien aiguisé, et des épées bien tranchantes et bien pointues; mais la soldatesque de du Bois n'était couverte que de jaques de mailles; tellement que quand nos gens d'armes, tous gens nourris et exercés dans les combats, se furent mêlés au travers de ces troupes mal armées, ils en renversaient autant par terre qu'ils poussaient de coups. Pierre du Bois, blessé dans l'épaule, fut à peine recous par trente gros valets qu'il avait toujours auprès de lui. Ceux qui étaient dans Comines, bien éperdus d'une telle aventure, l'abandonnèrent et prirent le large; ensuite toute la contrée fut exposée au pillage; les Français y gagnèrent d'incroyables richesses en argent et en marchandise, spécialement en belles draperies; la vanité ou la sottise des

Flamands ayant été telle qu'ils n'avaient rien voulu retirer dans les fortes places, pource qu'ils croyaient, sous la parole d'Artevelle, que leurs rivières rendaient la Flandre une forteresse inaccessible. Le roi, qui était à l'abbaye de Marque, passa le lendemain avec le reste de son armée, et vint loger à Comines. Son arrivée, signalée par une telle victoire, effraya si fort toute la Flandre, qu'Ypres, Cassel, Bourbourg, Gravelines, Furnes, Dunkerque, Propingue et autres villes accoururent aussitôt lui apporter leurs clefs.

Un tel présage ne donna point de mauvais préjugé à Philippe d'Artevelle, tant s'en faut: devenu plus orgueilleux de ce qu'il lui semblait que sa bonne fortune lui avait amené à la fois toute la noblesse et les forces de France pour accroître ses trophées, résolut de livrer bataille aux Français, ce qui de fait eut lieu quand il eut réuni soixante mille hommes. Il marcha à la rencontre de notre armée, qui était à une demi-lieue de Bruges. Quand les Français surent qu'il venait à eux, et que déjà il était à mi-chemin d'entre son premier camp et le leur, ils résolurent aussi de marcher à l'encontre. Ils étaient vingt mille hommes d'armes, qui font, dit Froissard, soixante mille chevaux et très grand nombre d'infanterie armée de pavois et de bâtons ferrés. Les Flamands, se ressouvenant qu'ils avaient gagné la journée de Bruges pour s'être maintenus serrés, se tenaient entrelacés par un bras, portant les armes en l'autre main. Comme ils descendaient, les Français les allèrent roidement charger, et les enveloppèrent si bien que nous ne perdîmes que quarante des nôtres, tandis que près de quarante mille Flamands furent égorgés. On ne voulut faire aucun prisonnier Artevelle étant tombé dans une fosse, et un monceau de ses compagnons sur lui, fut étouffé. Le roi, désirant voir le corps d'Artevelle, un soldat à qui on avait promis cent francs le reconnut et l'attraîna devant son pavillon. Là où, après qu'il l'eut regardé assez à loisir, sans le trouver entamé d'aucune blessure, il commanda qu'on le pendît à un arbre.

Cette grande bataille se donna le 27 novembre de l'an 1382, le roi n'étant âgé que de quatorze ans. On l'appelle la journée du Mont-d'Or, lieu où elle se donna. Le lendemain de cette victoire, notre armée marcha vers Courtray. Cette ville, dégarnie d'hommes de guerre, hormis de quelques uns qui s'y étaient sauvés du combat, sans armes et sans courage, fut incontinent vidée de ses richesses et remplie d'une infinité de meurtres. Heureuse pourtant si son malheur eût fini là. Mais le roi, ayant appris qu'elle gardait pour trophée dans l'église Notre-Dame cinq cents paires d'éperons dorés, dépouilles des gentilshommes tués avec le comte d'Artois à la bataille de Courtraiy, même qu'elle en célébrait tous les ans une fete de réjouissance, il fit mettre le feu partout, et la réduisit en cendres. Cependant, malgré leur défaite, les Flamands refusèrent de reprendre leur comte pour souverain; ils se voulaient donner au roi s'il l'avait agréable. Cette proposition n'étant trouvée ni juste ni utile, le conseil se réserva de les dompter au retour du printemps. La ville de Bruges, n'ayant été enveloppée dans cette faction que par contrainte, obtint aisément sa grâce par le moyen du comte de Flandre, en payant six vingt mille francs.

Possible que le roi ne fût pas retourné de cette année en France, s'il n'eût eu avis de la dangereuse conspiration de ces meilleures villes, que le rétablissement des impôts et l'exemple des Flamands animaient à former un état populaire, afin de se décharger une bonne fois de toute sujétion. Or, d'autant que la noblesse est le principal appui des trônes, et que ses pensions et appointements tirent une bonne partie des finances du prince, les peuples avaient pris résolution de l'exterminer. Déjà ils menaçaient les demoiselles dont les maris étaient absents; et si peu de gentilshommes qui étaient restés n'osaient plus rentrer dans les villes, où toutes choses tendaient à un massacre et soulèvement général. Les partisans et les fermiers des gabelles en avaient déjà ressenti la violence en plusieurs endroits. Rouen, Orléans, Troyes, Sens, Auxerre ne parlaient plus que de la liberté publique; et Paris, qui devait etre désormais leur chef et leur souveraine, les encourageait et leur promettait de les maintenir. A ce dessein, les bourgeois de cette ville firent grande provision de toutes sortes d'armes, et complotèrent d'abattre les châteaux de Beauté au bois de Vincennes, du Louvre et de la Bastille, et autres forteresses d'alentour qui les tenaient en bride: ce qu'ils eussent fait aussi aisément comme ils avaient détruit le Châtelet, si un marchand, nommé le Flamand, ne leur eût remontré qu'avant que de s'engager dans une telle entreprise, il fallait attendre nouvelles des affaires de Flandre. Les Parisiens souhaitaient qu'elles réussissent à l'avantage des Gantois: l'on trouva même dans Courtray de leurs lettres qui déclaraient leur intention. Mais, pour l'étouffer avant qu'elle eût produit son effet, le roi, ayant laissé une partie de son armée en garnison au pays de Flandre, ramena l'autre avec lui, et s'en vint à Compiègne. Après qu'il y eut séjourné quelque temps, il s'achemina vers Paris, et fit avertir les bourgeois de sa venue. Ils dissimulèrent le déplaisir qu'ils en avaient; mais leur procédé témoigna la frayeur que leur causait leur conscience; car,

pour donner à qui les voudrait châtier quelque crainte de leur puissance, ils sortirent trente mille hommes en armes, afin de le recevoir. Le roi ayant suspect cet orgueilleux appareil, s'arrêta au Bourget, et trouva bon de députer quatre seigneurs devers eux, pour apprendre quel était leur dessein et leur faire commandement de sa part de se retirer chez eux. Cela leur fit bien juger que cette équipée les rendait plus coupables que formidables; néanmoins, n'ayant pas eu le loisir de délibérer sur cet accident imprévu, ils obéirent d'autant plus facilement qu'ils n'avaient pas encore de chef établi. Après cela, le roi, accompagné de ses trois oncles, du connétable et autres princes, et faisant marcher à pied une partie de sa gendarmerie devant lui, et l'autre derrière, entra par la porte de Saint-Denis, et, en sa présence, fit rompre les barrières et dépendre les portes, afin que la ville demeurant ouverte jour et nuit, il pût y faire entrer et sortir telles gens que bon lui semblerait. Le prévôt des marchands s'étant présenté avec les échevins et le corps de la ville pour lui faire hommage, il passa outre, sans les écouter, et alla droit à Notre-Dame, aux pieds de laquelle il présenta, pour remercîment de sa victoire, la bannière royale qui avait été portée à la journée du Mont-d'Or. De là il alla loger au Louvre; et ses oncles, visitant toutes les rues, firent arracher les chaînes, saisirent les grands magasins d'armes et ôtèrent aux bourgeois celles qu'ils avaient dans leurs maisons. A la suite de ces menées des Parisiens, la prévôté des marchands fut supprimée. Le roi fit aussi prendre trois cents des plus mutins, lesquels furent tous décapités aux halles, sans en compter un grand nombre qui furent, à diverses, fois jetés dans la rivière, de nuit ou de jour. Doublet, Filleul, Martin, le Flamand étaient des principaux et des plus riches, comme aussi des plus coupables; mais il n'y eut personne qui ne s'étonnât de voir mener au supplice Jean des Marets, avocat général en parlement. Après ces supplices, qui faisaient trembler toute la ville, il fut crié de par le roi que tout le peuple, hommes, femmes et enfants, eussent à se trouver dans la cour du palais. Là le roi étant monté sur un théâtre élevé, et toutes les avenues gardées par des gens de guerre, Pierre d'Orgemont, son chancelier, après avoir représenté à cette multitude demi-morte d'effroi « son infidélité, son ingratitude » et l'horreur de ses attentats, ajouta qu'une » si maudite conspiration étant plus atroce » que tous les supplices du monde, le roi » était résolu de continuer sans relâche la » sévérité de sa justice, afin que la punition » de Paris fût aussi exemplaire que son crime. » Comme il semblait à ces malheureux que le dernier coup de foudre allât éclater sur leur tête, et que tous les soldats qui les environnaient fussent autant de bourreaux, les ducs de Bourbon et de Berri se jetèrent à genoux devant Sa Majesté pour implorer sa clémence; les dames de la ville, tout échevelées, redoublèrent les mêmes supplications; puis le peuple, prosterné par terre, se mit à crier tout d'une voix : *Miséricorde! miséricorde!* Le roi, ainsi disposé par son conseil, se laissa vaincre à ses pitoyables cris, et leur commua le châtiment en amendes pécuniaires. Ainsi les riches seuls furent coupables.

La rébellion fut éteinte en France pour cette fois; mais elle reprenait ses forces en Flandre. Les nouveaux efforts des Flamands n'eussent pourtant pas été à craindre si les Anglais ne les eussent secondés. Quoique l'Angleterre n'eût aucun sujet de quereller le comte, l'antipape Urbain lui en fournit l'occasion, envoyant des bulles à tous ses partisans pour les exhorter d'entreprendre une croisade contre ceux qui lui refusaient obéissance. Le zèle superstitieux des Anglais fut si grand, que leur quête pour cette entreprise se trouva monter à deux millions et demi. Avec cette somme, on leva une puissante armée, qui fut divisée en deux : l'une, conduite par le duc de Lancastre, devait fondre sur la Castille, qui était clémentine, et sur laquelle il prétendait avoir droit par sa femme, fille du roi Pierre le Cruel; l'autre, menée par l'évêque de Nordwich, était destinée contre la France. Mais, quand celle-ci fut passée à Calais, l'évêque, soit qu'il eût tel ordre du roi son maître, soit que cela vînt de son mouvement, tourna ses desseins sur la Flandre, et, se ruant dessus comme un brigand, sans déclarer la guerre, força Gravelines. Le comte de Flandre, bien étonné de cette bourrasque, et ne la pouvant détourner par remontrances, se présenta aux ennemis près de Dunkerque avec douze mille hommes; mais il y fut défait avec perte de plus de la moitié de ses troupes. Les Gantois envoyèrent vingt mille hommes à l'évêque, qui, avec ce puissant renfort, alla mettre le siége devant Ypres. L'évêque de Liége, ami du comte, voulut interposer ses prières pour arrêter ses progrès; mais en ayant été éconduit, le roi de France reprit les armes pour protéger son allié. Il le fit avec assez d'efficacité pour que les Anglais fussent chassés de Flandre. Le roi, glorieux d'avoir dompté l'orgueil des Anglais en si peu de temps, congédia son armée, et s'en revint chez lui, où, peu de jours après, il consentit à une trêve jusqu'à la fête de Saint-Michel de l'année suivante. Peu de temps après la conclusion de cette trêve, mourut, à Saint-Omer,

Louis, comte de Flandre, surnommé *de Male*, lieu de sa naissance. Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, oncle du roi, lui succéda, à cause de Marguerite, sa femme, et devint le plus puissant prince de l'Europe, sans titre de roi, possédant ensemble les duché et comté de Bourgogne, La Flandre et le pays d'Artois.

En même temps que ces dernières guerres de Flandre eut lieu la tentative infructueuse de Charles de Duraz sur le royaume de Naples dont le pape Urbain lui avait donné la couronne. Cette expédition tourna mal : Charles de Duraz ne demeura pas longtemps maître du royaume acquis par de méchantes voies; car, comme il fut allé en Hongrie à dessein de s'en emparer sur les filles de feu Louis le Grand, la reine Elisabeth, leur mère, le fit assassiner, et les Napolitains, ne voulant plus obéir à sa femme, élurent six des plus notables d'entre eux pour les gouverner, jusqu'à l'an 1390 que le pape Boniface fit couronner Ladislas, son fils, par un de ses légats, en la ville de Gaete.

En France, on employa joyeusement le temps des trèves en nouvelles alliances. Le duc de Bourgogne, par le moyen de la duchesse de Brabant fort affectionnée à ses intérêts, fait double mariage en même maison d'une sienne fille nommée Marguerite, avec Guillaume, fils d'Albert de Bavière, comte de Hainaut, et réciproquement de son fils Jean, comte de Nevers, avec Marguerite fille d'Albert, alliance qui apportera encore le Hainaut dans la maison de Bourgogne. Les noces en furent célébrées à Cambrai : le roi, ses oncles et les grands seigneurs y assistant avec tant de noblesse et de suite, que leur assemblée n'était pas moindre qu'une armée, et les dépenses en habits, jeux, tournois et festins si excessives, que, de cette somptuosité, on eût pu en entretenir une plus d'un an durant. Il était temps aussi que le roi se mariât, étant déjà parvenu à l'âge de dix-sept ans; c'est pourquoi, suivant le testament de feu son père, et, pour contre-balancer en Allemagne le crédit du roi d'Angleterre, lequel y avait épousé la fille de Vinceslas de Luxembourg, désigné roi des Romains, il épousa Isabeau, fille d'Etienne, duc de Bavière, l'une des plus illustres maisons de l'Europe.

Ce mariage se traitait sur la fin de la trève entre les deux rois, durant laquelle tant s'en faut que les cœurs des nations se fussent disposés à recevoir la paix, qu'au contraire ils s'étaient plus aigrement enflammés à une nouvelle guerre, d'autant que les Anglais ayant, durant la trève, fait des courses sur le pays d'Ecosse, les Ecossais en avaient pris leur revanche, et qu'en France le roi d'Angleterre excitait des brigands qui tenaient des forteresses dans le Limousin, Poitou et Saintonge, à piller le pays.

Tandis que nos chevaliers souffraient la barbarie des Ecossais, le roi partit d'Amiens, où il venait d'accomplir son mariage, pour mettre fin à la guerre de Flandre. Il ne marchait point en campagne à moins que d'une grande et effroyable puissance : cette fois il avait quatre-vingt mille hommes et, en sa compagnie, ses trois oncles, le duc de Bretagne, les comtes de Vendôme, de la Marche, d'Etampes, d'Alençon, et toute la noblesse du royaume hormis celle de Guienne et de Languedoc qui était demeurée avec le maréchal de Sancerre pour faire tête aux Anglais, desquels on craignait une descente à Bordeaux Or, les Gantois avaient surpris la ville de Dam, place d'extrême conséquence pour le pays, dont elle est comme la clef, ouvrant et fermant le trafic de l'Océan aux marchands. Le roi vint camper devant sur le commencement du mois d'août; elle fut promptement enclose de tous côtés et perdit la liberté de la mer; après un long et difficile siége, elle se rendit à composition : tout ce qu'on y trouva de Gantois et d'Anglais fut attaché à des potences. De là, le roi porta le dégât aux environs de Gand, où il épargna aussi peu les choses sacrées que les profanes, et même exerça sa vengeance sur les créatures insensibles, abattant les temples, les maisons, les arbres, et détruisant par le fer ce que les flammes ne savaient endommager : ce qu'il faisait pour réduire la ville à une extrême nécessité de toutes choses, afin qu'elle ne pût échapper l'année suivante; car pour celle-ci elle était déjà trop avancée, et la nuit lui fit rompre son camp et reprendre le chemin de Paris. Ces rebelles, domptés par tant de calamités et de pertes, n'ayant plus ni le revenu de leurs métairies ruinées, ni la liberté du commerce rompu par la reprise de Dam, eussent bien souhaité quelque accommodement avec leur prince; mais Jacques du Bois, chef de la rébellion, assommait tous ceux qui lui en avançaient quelque propos; néanmoins Roger de Cremin et Jacques d'Ardembourg, l'un boucher, l'autre marinier, désireux du bien public, s'entremirent si accortement de cette pacification, qu'après que le duc leur eut promis *abolition de tout le passé*, *rappel des bannis*, *confirmation de priviléges*, ils arborèrent un jour ses bannières au milieu de la ville, et chassèrent les Anglais et les chefs de la rébellion. Du Bois se retira en Angleterre où Richard lui donna cent marcs d'argent de pension annuelle pour avoir si longtemps attisé cette division. Ainsi cette funeste et sanglante révolte, allumée par la ma-

lice d'un bourgeois, fut enfin éteinte par le zèle et la prudence de deux autres, le duc de Bourgogne reconnu par toute la Flandre, et le commerce de cette province, important à toute l'Europe, heureusement rétabli.

Toutes choses étant coies et tranquilles, le roi tint son parlement à Paris, pour résoudre des moyens de maintenir son royaume en paix et ses alliés en sûreté. L'Université y vint faire ses plaintes des extorsions que le pape commettait sur le clergé de France, pour entretenir la magnificence et le luxe de sa cour. Sur ces justes remontrances, le roi fit un édit par lequel il défendit que les ecclésiastiques n'eussent plus à payer des impositions extraordinaires, ni à transporter aucun argent hors les limites de ses terres. En ce parlement on représenta, au nom du pape, le piteux état de l'Église orientale, afin d'y obtenir contre les infidèles une croisade générale. Le roi, dont le courage était également grand et dévot, donna bonne espérance et consentit qu'on envoyât des députés à Boulogne, pour traiter de la paix avec l'Anglais, où ils ne purent toutefois conclure qu'une trève de deux mois. Mais Léon eut au moins cette consolation, qu'il fut favorablement traité et caressé du roi Charles qui lui fit délivrer bonne somme d'argent comptant, lui assigna une pension qu'il augmenta d'an en an, et le traita en toutes choses comme roi, sans se lasser de lui faire généreusement du bien tant qu'il vécut. Avec ce soulagement, il passa sept ou huit ans à visiter les princes chrétiens, et mourut enfin à Paris, où il est enterré dans les Célestins. Après que le parlement eut répondu à la demande de Léon, il vint au point pour lequel il était assemblé. Les uns et les autres proposèrent divers expédients pour dompter la félonie anglaise; mais enfin il fut arrêté qu'il fallait briser le serpent par la tête, et que la France étant inépuisable en guerriers, on devait jeter une armée invincible en Angleterre intérieurement divisée par des factions. Le duc de Berri, chef du conseil, détourna de ce dessein.

Pour appuyer son avis il alléguait la guerre d'Espagne en laquelle nous étions lors engagés, pour assister notre ancien allié de Castille.

Cependant la guerre durant toujours en Espagne, le roi continuait son dessein d'assaillir l'Angleterre, et dressait les plus effroyables préparatifs de guerre dont la France ait jamais ouï parler. Il arma et retint à ses gages tous les vaisseaux de l'Océan, depuis les côtes de Séville jusqu'en Prusse, fit amasser infinie quantité de provisions par toute la France et les Pays-Bas, et manda tous les hommes capables de tirer l'épée, desquels il choisit vingt mille hommes d'armes, autant d'archers et pareil nombre de fantassins. Le rendez-vous de cette assemblée était à l'Écluse, où l'on comptait douze cent quatre-vingts vaisseaux; le connétable en équipait encore soixante-douze en Bretagne, et avait fait bâtir et charpenter une ville de bois avec ses tours qui se pouvait porter par travées sur des vaisseaux, se défaire et se remonter pièce à pièce, laquelle se devait asseoir en Angleterre lorsqu'ils y auraient pris pied. Le peuple payait toutes ces folles dépenses, car on levait des tailles excessives et avec tant de concussions, qu'il en coûtait à la plupart la moitié de leur bien, et que beaucoup de pauvres gens, n'ayant pas de quoi payer, fuyaient de leurs maisons pour éviter les serres des harpies qui les tyrannisaient. Ces misères eussent été supportables si cette prodigieuse entreprise eût été poursuivie; mais elle s'en alla en fumée. Le roi et les seigneurs se rendirent à l'Écluse, où l'on n'attendait plus que le duc de Berri, qui avait l'intendance des affaires du roi; mais ce dessein ne lui plaisant pas, il dilayait de se rendre auprès du roi, quelque commandement qu'il en reçût, et remit tant de semaine en semaine et de jour en jour, pour laisser écouler la saison propre à la navigation, que quand il arriva à l'Écluse il était la fin de novembre, et la mer ne se montrait plus sûre ni navigable. A l'inconvénient de la saison avancée, s'étant jointes d'autres grandes difficultés, il ne fut pas malaisé au duc de Berri de persuader au conseil qu'il ne fallait pas exposer la personne de sa majesté à la merci des tempêtes et de la mauvaise saison; de sorte que cette prodigieuse flotte fut échouée pour cette année, et la partie remise à l'été prochain; et le roi fit dire à tous ceux qui étaient là assemblés, qu'ils se tinssent prêts pour le mois de mai suivant; puis vint passer l'hiver à Paris, ne s'avisant pas que tant de diverses pièces ne se pourraient jamais rassembler, et que sa noblesse et ses alliés, moqués par la longue attente, et consumés par les longues dépenses, se rebuteraient à n'y revenir jamais. Les Anglais firent des fêtes de réjouissance de cette déroute, et, prenant la hardiesse de sortir de leurs havres, se mirent à courir les côtes de France, et surprirent maintes pièces de ces débris. Même ayant une petite flotte de dix ou douze vaisseaux, ils eurent l'assurance d'attaquer et le bonheur de vaincre l'escorte que nous avions baillée aux Flamands, pour aller chercher du vin à Bordeaux.

Ces disgraces ne faisaient qu'accroître l'envie que le roi avait de conqueter l'Angleterre. A cet effet, il commanda derechef qu'on levât deux armées navales sur le commencement du

printemps, l'une à Harfleur, l'autre à Lantreces, en Bretagne. Les seigneurs de Coucy et de Saint-Pol avaient la charge de celle-là ; le connétable dressait les préparatifs de celle-ci. Ce seigneur, étant l'un des principaux auteurs de cette entreprise, fut aussi la principale cause pour laquelle elle fut rompue. Le duc de Berri, jaloux de la faveur du roi en son endroit, avait, pour le contrecarrer, déjà dissipé cette assemblée de l'Écluse; maintenant le duc de Bretagne va détourner encore ce second appareil. Clisson, à la vérité, approchait en quelque sorte de la vertu militaire de du Guesclin ; mais il était bien éloigné de sa modestie. Les honneurs l'enorgueillissaient, la faveur du roi l'aveuglait, et ses emplois lui donnaient plus de convoitise pour les richesses que pour la gloire. Il entassait des monceaux d'argent amassé à tort et à travers, choquait superbement tous les princes, et ne considérant que sa charge, chose accidentelle au prix de leur haute naissance, s'efforçait de les précéder en toutes occasions. Aussi ils haïssaient plus sa fortune qu'ils ne louaient sa vertu. Le connétable avait, depuis longtemps, sollicité la délivrance des fils de feu Charles de Blois, prisonniers en Angleterre, afin de renouveler la dispute d'entre les deux maisons d'Angleterre et de Bretagne. Le duc, averti qu'il négocie la délivrance de Jean, l'un d'eux (l'autre était mort), et qu'il traite de sa rançon par l'intercession du favori de Richard, en intention de le marier à sa fille, et transporter, autant qu'il se pouvait, le duché dans sa maison, cette injure réveilla toutes les autres et le duc résolut de s'en venger. Pour y parvenir, il convoqua ses États à Vannes, son séjour ordinaire, et lui en écrivit pour le prier affectueusement de s'y trouver. Le connétable s'y rendit, accompagné de telle suite, qu'il se croyait plus en état de faire affront que de le recevoir. Le duc l'accueillit avec des caresses extraordinaires, et, durant les États, dissimula si adroitement ses pensées, qu'il n'en parut pas le moindre signe ni dans ses discours, ni dans son visage. Les États finis, il convia les barons à dîner et les traita somptueusement. Clisson le voulut régaler et lui rendre la pareille : le duc s'y trouva volontiers, pour lui ôter tout soupçon de l'esprit. Après le dîner, comme ils étaient en peine à quoi ils passeraient le reste de la journée, le duc pria Clisson, qui était grand bâtisseur, de venir, par divertissement, contrôler son château de l'Ermine, qu'il bâtissait sur le bord de la mer. Entrés qu'ils furent là dedans, il prit la peine de le mener de chambre en chambre, et lui montrer ce qui était fait et ce qui lui restait à faire ; mais, comme ils furent au pied d'une grosse tour, feignant d'être las de tant aller et venir, il le pria de monter et de regarder attentivement tout le dessin, afin de lui en dire son avis, et que cependant il entretiendrait son cousin de Laval. Clisson y entra sans aucune défiance, et monta jusqu'au haut : il y avait des soldats bien armés cachés dans un réduit, qui l'attendaient là, comme à la tonnelle. Sitôt qu'il fut passé, ils fermèrent les portes d'en bas, puis lui sautèrent au collet, et, lui ayant mis les fers aux pieds, le descendirent dans un cachot, comme il leur avait été commandé. Quand le baron de Laval, qui était au pied de la tour avec le duc, entendit fermer les portes et gronder vingt ou trente verrous à la fois, et qu'il vit que Clisson ne descendait point, il eut aussitôt un sinistre soupçon, et, jetant les yeux sur le duc, aperçut que son courroux, si longtemps caché dans le cœur, paraissait à cette heure depuis que sa vengeance était en sûreté, que la couleur lui montait, et que ses regards égarés et pleins de flammes menaçaient de quelque funeste résolution. C'est pourquoi il prit la hardiesse, non moins ému lui-même, de lui demander ce qu'il voulait faire de son beau-frère, à quoi le duc répondit brusquement qu'il se retirât, et qu'il savait bien ce qu'il avait à faire. Le seigneur de Laval insistant avec de grandes soumissions de voir son beau-frère avant que de partir, Beaumanoir, l'un des proches parents et des intimes confidents de Clisson, s'approcha aussi, et joignit ses supplications à celles de l'autre. Le duc, qui le haïssait à mort, tout étincelant de colère, s'avança vers lui, et d'une voix furieuse : « Dis, voudrais-tu être comme » ton maître? » Beaumanoir répondit : « Oui, » vraiment, monseigneur, vous avez tant de » bonté et de justice, que je sais qu'il n'est » que bien. » — « Il faut donc que je te crève » un œil, afin que tu sois comme lui (*), » répliqua le duc, et disant cela, tira une dague pour l'en frapper. Toutefois, se modérant un peu, il l'envoya tenir compagnie à son maître. Le soir venu, il manda le seigneur de Balavan, gentilhomme de sa maison, lequel, pour sa rare discrétion et profond jugement, il avait souvent employé en de grandes négociations en France et en Angleterre, et le tirant à part dans son cabinet, lui bailla la commission de tirer Clisson du cachot sur le minuit, et de le lier pieds et mains, et, ainsi garrotté et cousu dans un sac, le jeter dans l'eau. Bavalan, bien étonné de cette fâcheuse commission, repartit qu'il était prêt à faire ce qu'il plairait à son altesse lui ordonner, toutefois, qu'il le suppliait très humblement de laisser passer encore ce jour-là, et de repenser plus d'une fois à une chose dont il voyait naî-

* Clisson était borgne.

tre tant d'inconvénients. Il les voulait représenter et continuer sa remontrance ; mais le duc l'interrompant : « Qu'il n'en soit plus » parlé ; faites ce que je vous demande, il y » va de votre vie ; encore une fois, je vous le » commande. » Balavan ayant mûrement réfléchi, conclut en lui-même qu'il serait plus à propos de différer cette exécution jusqu'au lendemain. Peu après, le seigneur de Laval entra dans la chambre du duc et se jeta à genoux, demandant très humblement pardon pour son beau-frère, lui jurant qu'il lui ferait telle réparation qu'il ordonnerait lui-même, de quoi il baillerait pour caution son bien, sa personne et celle de cinquante gentilshommes. Le duc, à ses offres et à ses prières, répondit qu'il ne l'importunât plus, et que la nuit lui donnerait conseil, dont il lui rendrait réponse le lendemain à son lever. Après cela, il s'enferma dans sa chambre et se mit au lit ; mais, au lieu de repos, il n'y trouva que des inquiétudes, de l'ennui et des rêveries.

Le lendemain, sitôt qu'il aperçoit le jour, le duc envoie quérir Balavan et lui demande s'il a exécuté sa commission ; Balavan lui répond que oui. A cette parole, il pousse un grand soupir et frappant de sa main sur son lit : « Ah! mon Dieu, s'écria-t-il ; ah ! mon Dieu. » Eh! où me suis-je réduit? eh ! mon pauvre » pays! eh! mes sujets! eh! ma chère épouse! » Et puis se tournant derechef vers cet homme : « Est-il donc vrai, dites-moi? — Oui, mon» seigneur, répondit-il, il est très vrai, votre » commandement était si exprès et si ab» solu, que je n'y eusse osé manquer. Je l'ai » noyé, et de peur que le fait ne fût dé» couvert, j'ai enterré le corps auprès du » château. » — « Il est donc vrai, reprit le » duc, que je vais être le plus malheureux et » le plus infame de tous les hommes du » monde. Ah! colère trop précipitée; ah! » trop chère vengeance! Que n'ai-je cru ton » avis salutaire, ou que ne suis-je mort en » sa place! » Cela dit, il se tourna de l'autre côté, et Bavalan se retira, n'estimant pas qu'il fût encore temps de rien déclarer. Lorsqu'il fut parti, le duc commença ses lamentations et ses sanglots ; et, s'étant fait habiller, se promenait ainsi troublé par sa chambre, tantôt se frappant la poitrine, tantôt heurtant les murailles, et puis, enfin, se laissant rechoir sur son lit. En ces entrefaites, voici arriver Laval, pour avoir la réponse qu'il lui avait promise ; mais il n'eut pas le courage de le regarder, et le pria de se retirer, pour ce qu'il se trouvait bien mal. Et, dès qu'il fut dehors, il ferma sa porte sur lui, et tout le jour continua son deuil, sans vouloir ni boire ni manger. Balavan, pour lui laisser le temps de se repentir, attendit jusqu'au soir, où il l'alla trouver, et l'assura que le connétable était encore en vie. Le duc, s'étant fait confirmer cela par plusieurs fois, sauta de joie à son cou, et s'écria : « Ah! cher et fi» dèle ami, ce n'est pas à lui seul à qui tu as » sauvé la vie, c'est aussi à moi. » Aussitôt il revint à soi, et, se dégageant de toutes ces fâcheuses inquiétudes, demanda à manger, admit Laval ; et l'ayant écouté sur les offres du jour précédent, lui accorda la délivrance du connétable. Ce fut toutefois moyennant un traité, jugé indispensable pour couvrir la faute du duc. Cependant le connétable, plus outré de l'affront qu'apaisé par la grâce qui lui avait été faite, ne fut pas sitôt hors de prison, qu'il prit la poste, et le deuxième jour arriva en cour, là où, se jetant aux pieds du roi, il fit ses plaintes de l'injure qu'il avait reçue, exagéra le fait par les intérêts et l'honneur de S. M., et lui demanda justice, offrant ses biens et sa vie pour aider et en avoir raison. Le roi prit merveilleusement à cœur de ce qu'on avait violé la dignité de connétable et rompu son entreprise, et s'en indigna d'autant plus, qu'il sembla que le Breton n'avait fait cela qu'en faveur de l'Anglais. Mais les ducs de Berri et de Bourgogne, ses oncles, bien aises que l'orgueil de Clisson eût été ainsi châtié, rabattaient sa colère tant qu'ils pouvaient ; et comme ils avaient encore l'intendance des affaires, ils l'empêchèrent qu'il ne s'en ressentît tout sur l'heure. Le connétable, inpatient d'aucun délai, et désirant poursuivre sur-le-champ la réparation de son injure, mais, d'autre côté, craignant qu'on ne dît qu'il se servait de l'autorité du roi à démêler ses querelles particulières, lui remit l'épée et se retira pour quelque temps à Montlhéry, terre que S. M. lui avait donnée, où il fit incontinent après le mariage de sa fille avec Jean de Pontieure.

Des troubles sérieux suivirent la retraite du connétable, à tel point que celui-ci narguait hautement ses ennemis, et que le roi envoya une députation à la fin d'ajourner le duc de Bretagne, ce à quoi le duc se refusa insolemment.

Le roi voulait, sans plus différer, l'aller trouver, et arracher de son royaume cette semence de troubles et de rébellions ; car il était bien informé que, lorsqu'il avait arrêté le connétable, il avait conspiré contre le maître aussi bien que contre l'officier, et qu'il ramassait de tous côtés des nuages pour former un furieux orage sur la France.

Toutefois la ligue du Breton fut de beaucoup affaiblie par la mort de Charles le Mauvais, dont le duc avait épousé la fille. Le fils du Navarrois, nommé Charles, comme son père, mais dissemblable en humeur et en

inclinations, entier et loyal en ses paroles, et pour cela surnommé *le Noble*, ne poursuivit point chaudement les desseins de son père; mais, quelque temps après, pour ne pas troubler la France, se contenta de deux cent mille écus d'or et du comté de Nemours, érigé en duché, auquel furent ajoutées les terres de Nogent, Coulommiers et Pont-sur-Seine, en récompense de ce qu'il pouvait prétendre lui appartenir en Normandie. L'Anglais s'avisa, pour détourner une partie des forces du roi, de le faire agacer par Guillaume, duc de Gueldres, fils du duc de Juilliers et de Jeanne de Gueldres. Ce Guillaume, ayant la guerre avec Jeanne, duchesse de Brabant, pour le recouvrement de quelques châteaux de son duché que les Brabançons tenaient par engagement d'argent prêté, et reconnaissant que les Français assisteraient la duchesse, à cause que le duc de Bourgogne lui devait succéder, s'était adressé aux Anglais pour en avoir secours, et était convenu avec eux que, moyennant qu'ils lui payassent quatre mille livres de pension annuelle, et le protégeassent de leur puissance, il déclarerait la guerre aux Français. Le porteur de son cartel, rempli de rodomontades et d'insolences, mais d'aucun sujet de défi, fut reçu avec une courtoisie inespérée; et le roi, l'ayant régalé de beaux présents, lui donna charge de dire au duc qu'il le verrait plus tôt qu'il ne voudrait. Mais il n'était pas sûr de partir sans s'être assuré du côté de la Bretagne; car le comte d'Arondel, amiral d'Angleterre, rôdait sans cesse vers les côtes de cette province, et semblait n'attendre que l'éloignement du roi pour se joindre au Breton. Sans cette entrée, la flotte anglaise ne faisait guère de peur; aussi le danger était que le duc de Bretagne ne les admît et leur baillât retraite dans ses terres; c'est pour cela que le roi, avant que partir, voulut derechef sonder son esprit, et tâcher, comme il était inconstant, à le ramener deçà, ce qu'il pratiqua si bien par le moyen des ducs de Berri et de Bourgogne, qu'il obligea cet esprit hautain de le venir trouver à Paris, et de se soumettre encore au jugement du parlement pour le différend d'entre lui et Clisson, sur lequel fut jugé qu'il lui rendrait les cent mille francs qu'il en avait tirés pour le mettre en liberté; qu'il lui restituerait ses terres et châteaux au même état, et avec les meubles et argent qui étaient dedans quand il les avait eus par contraintes, et autres conditions. Clisson, content de cette réparation, reprit l'épée de connétable; mais pourtant la querelle ne finit pas pour cela entre eux deux, le duc ne rendant pas les places et l'argent comme il l'avait promis, et Clisson soulevant Jean de Pontieure, son gendre, et lui faisant porter le surnom et les armes de Bretagne, comme s'il en eût été l'héritier présomptif.

La crainte ainsi levée de ce côté-là, on pensa à rabattre l'insolence du Gueldrois. Le roi y voulut aller en personne, suivi d'une si effroyable puissance, qu'elle tenait en sa marche quatorze lieues de pays à la ronde, trois mille pionniers allant devant pour lui esplaner les chemins. Cependant le duc de Juilliers, qui avait toujours détourné son fils de cette folie, pria l'archevêque de Cologne, son frère, et l'évêque de Liége, son cousin, d'intercéder envers le roi. Ces prélats ayant disposé Sa Majesté à l'écouter, il vint s'humilier devant elle, lui offrit sa personne et ses biens, promit que son fils ferait réparation de sa faute, et jura qu'au cas qu'il l'en voulût dédire et fît le rétif, il lui mettrait entre mains toutes ses villes et forteresses, afin qu'avec ses forces mêmes il domptât la désobéissance de ce fou. Au partir de là, il alla trouver son fils, accompagné de ces deux mêmes prélats. Du commencement, il se cabra contre leurs remontrances, et se tint inflexible à leurs prières; mais le père ayant parlé haut et menaçant de le déshériter, il le suivit, et vint vers le roi auquel il fit satisfaction.

Ce voyage fut suivi d'allégresse et de réjouissances pour les noces du duc de Berri et de Monsieur, duc de Touraine. Le duc de Berri, n'étant encore que dans une verte vieillesse, et capable des plaisirs du mariage, épousait Jeanne, fille héritière de Jean, comte de Boulogne, et de Léonore, comtesse de Cominges, âgée seulement de quatorze ans. Pour Monsieur, il se mariait avec Valentine, fille de Jean Galéas, vicomte, duc de Milan. En vertu de ce mariage, le comté d'Ast vint en la maison d'Orléans, ensemble la prétention sur le duché de Milan, d'autant qu'il y avait articles exprès dans le contrat, portant que là où Galéas mourrait sans enfants mâles, toutes ses seigneuries viendraient solidairement à Valentine et aux siens, sans qu'il pût autrement en disposer; en suite de cette joie, il se traita d'affaires sérieuses. Le roi, soit de son propre mouvement, soit par le conseil de ceux qui s'ennuyaient de la domination de ses oncles, tint un célèbre parlement à Reims, où il fit mettre en délibération le fait de sa majorité; car, quoiqu'il eût été déclaré majeur, néanmoins il avait encore des curateurs. En suite de cela, il prit le gouvernail de son royaume. Etant ainsi affranchi de tutelle, le roi se mit en servitude, je veux dire qu'il tomba sous le gouvernement de je ne sais combien de favoris, comme Jean de Noyant, gentilhomme breton, le seigneur de la Rivière, Jean de Bueil, le Bègue de Vilaines, Jean le Mercier, gentilhomme normand, et Guillaume de

Montagu. Après qu'il eut ainsi été déclaré majeur, il voulut que la reine fît son entrée à Paris, et commanda qu'on n'épargnât aucune magnificence pour la recevoir. Mais ce grand et somptueux appareil n'était point si beau à voir que les tournois où sa vaillance parut autant au dessus des autres que faisait sa qualité. C'était un très bel homme d'armes, merveilleusement adroit et vaillant; aussi estimait-il tant les prouesses et les braves chevaliers, qu'après cette fête il fit faire un service solennel au connétable du Guesclin dans l'église Saint-Denis, où il donna l'accolade à Louis, son cousin-germain, et à son frère, enfants du feu duc d'Anjou.

Peu après, c'est à dire en l'an 1389, Charles, s'acheminant par la Bourgogne et le Lyonnais, fit un voyage à Avignon, où il salua le Saint-Père, à la mode de ses ancêtres. Les magnificences de la cour pontificale allèrent jusqu'à la profusion pour le bien recevoir. Afin de gagner les bonnes grâces de la cour française, il n'y eut prince ni seigneur à qui le pape ne conférât les plus beaux bénéfices du royaume par grâces expectatives, invent ou qui enracina bien avant la simonie. D'Avignon le roi s'en alla à Toulouse et y séjourna tout le mois de décembre. Là il reçut toutes les plaintes du peuple, soulagea ses misères, et donna audience tout durant ce temps-là pour rendre justice à ceux qui l'en voudraient requérir, sans exception ni acception de personne, comme il le témoigna au procès du nommé Bétizac. Les officiers du duc de Berri avaient fait emprisonner un gentilhomme, officier du roi, à la poursuite de ce Bétizac, lequel, ayant pris à tâche de l'opprimer pour avoir ses charges et sa confiscation, lui mettait sus qu'il était hérétique. Le roi, étant bien informé que c'était une calomnie, ordonna que son procès fût revu par des juges non suspects. Ceux-là le trouvèrent innocent, et firent prendre le calomniateur qui, étant examiné sur plusieurs points, fut trouvé chargé de cet abominable péché que je ne croirais jamais avoir été commis, si l'embrasement de Sodome ne nous en témoignait la punition, et condamné à être brûlé publiquement. Toutefois, quelques uns pensèrent qu'il n'était pas tant coupable de ce crime, comme d'avoir été l'un des principaux ministres de la tyrannie de Berruyer, et que le connétable, non par zèle de justice, mais par ressentiment, incitait le roi à faire recherche des exactions et pilleries commises par les officiers de ce duc, lesquels furent tous démis de leurs charges. Aussi est-il vrai qu'au sortir d'Avignon il avait tant irrité l'esprit du roi, qu'il avait commandé à ses deux oncles de se retirer de la cour. Je pense que ce fut pareillement pour leur déplaire qu'il fit venir à Toulouse le comte de Foix, qu'ils haïssaient à mort, faire la révérence au roi, et, par même moyen lui rendre hommage de toutes ses terres, comme fera tantôt Bernard, comte d'Armagnac. Il y vint en grand équipage, accompagné de sept à huit cents gentilshommes, dont il y en avait deux cents à l'entour de lui, tous vêtus de soie. Le roi l'accueillit aussi avec des caresses extraordinaires et le traita à sa table; et lui, comme il avait le cœur haut, se montra magnifiquement libéral envers tous les seigneurs de la cour. Par ses largesses, il voulait gagner le conseil du roi, afin qu'il lui permît de frustrer le vicomte de Castelbon, son cousin-germain, du comté de Foix, pour le résigner à un sien fils naturel nommé Yvain; même il lui offrit jusqu'à cent mille francs pour obtenir cette investiture. Ces présents ni ces offres n'ayant su gagner ce qu'il souhaitait en faveur de son bâtard, la haine qu'il avait pour son cousin de Castelbon fut si grande, qu'il institua le roi son héritier, et, par après, cherchant encore une autre subtilité, lui vendit son comté de Foix pour cinquante mille francs. Après la mort du comte de Foix, le roi prit sa succession entre ses mains pour l'adjuger à qui elle appartenait de droit et de justice. Son conseil était d'avis qu'il la retînt sous deux titres si spécieux qu'étaient ceux de vente et de donation; mais Roger d'Espagne, seigneur de Montespan, député en cour par le vicomte de Castelbon, ménagea si bien cette affaire, qu'on lui remit toutes ses terres, l'an 1390, moyennant qu'il paierait cinquante mille livres, pour lesquelles feu Gaston avait vendu sa succession.

Pendant son séjour à Toulouse, entre autres qu'il fit, le roi donna deux quartiers des armes de France au seigneur de Labret, autrement d'Albret, qui avait épousé une de ses cousines. Bientôt après, il partit de là pour s'en revenir à Paris. Etant à Montpellier, comme il s'entretenait avec son frère le duc de Touraine, il vint à parler du désir qu'il avait d'être à Paris, lequel, s'accroissant encore d'autant plus qu'ils en parlaient, ils firent gageure de cinq mille francs à qui y serait le plus tôt. Le lendemain, ils partirent tous deux en même temps avec chacun un écuyer, et piquèrent si vigoureusement qu'ils y arrivèrent tous deux le cinquième jour d'après, mais le duc de quatre ou cinq heures plus tôt que le roi, pour ce qu'étant arrivé à Troyes, il se fit mettre la nuit en bateau, tandis que son frère reposa au lit sept ou huit heures. C'était là un trait de galanterie et de verte jeunesse; en voici un autre qui n'est guère moins gaillard : trois jeunes chevaliers français, savoir, les seigneurs de Saint-

py, Renaut de Roye et le jeune Bouciquaut, avaient, par sa permission, fait publier des joûtes par l'Angleterre et l'Ecosse contre tous assaillants, et les tenaient près de l'abbaye de Juquelvert, entre Boulogne et Calais. Sa curiosité le poussant de voir le fait d'armes que ces trois tenants avaient entrepris pour l'honneur de la noblesse française, il se déroba d'auprès de la reine avec laquelle il était à Creil-sur-Oise, et, s'étant déguisé, se rendit à Juquelvert avec un seul écuyer, pour être spectateur de leur vaillance.

La trève d'entre les deux royaumes donnait lieu à de semblables parties; les rois la faisaient assez soigneusement entretenir, en espérance qu'elle amenerait une plus longue paix; mais, quelque peine qu'ils y prissent, il y avait certains pillards en Auvergne et Limousin, la plupart Bretons et Français renégats, qui ne cessaient point de rançonner le pays.

En ce temps-là, une nouvelle guerre éclata en Italie entre les Milanais et les Florentins, ceux-ci jaloux de l'agrandissement de pouvoir de *Galéas*, depuis le mariage de sa fille Valentine avec le duc d'Orléans; une autre guerre, que l'on met l'année d'auparavant 1390, eut lieu en *Afrique*. Les Génois, dont la puissance disputait naguère la mer contre les Vénitiens, étaient si abaissés, qu'à peine pouvaient-ils défendre leur rivière contre les infidèles d'Afrique, qui les tenaient comme enfermés dans leur havre, et leur ôtaient tout le commerce. Il fallait qu'ils fissent un effort pour rompre cette bride; mais, comme ils n'étaient pas assez puissants d'eux-mêmes, ils implorèrent l'aide des Français, toujours estimés les libérateurs des chrétiens opprimés. Le duc de Touraine supplia le roi de lui donner cette charge; néanmoins, parce qu'il était encore trop jeune, et l'entreprise trop périlleuse, il la lui refusa, et la bailla au duc Louis de Bourbon qui avait déjà fait ce voyage une autre fois. Philippe d'Artois, comte d'Eu, Philippe de Bar, Jean, comte de Harcourt, Enguerrand de Coucy, Jean de Vienne, amiral, Guy de la Trémouille, Yvain, bâtard de Foix, et toute la noblesse d'Auvergne, de Limousin et de Poitou se joignirent incontinent à lui. Les Anglais, poussés d'une généreuse émulation, contribuèrent aussi de belles troupes à ce dessein, sous la conduite du comte d'Erby; tellement qu'on compta quinze cents chevaliers et écuyers de deçà les monts, qui s'embarquèrent à Gênes. Cette belle armée, composée en tout d'environ trente mille hommes, monta sur trois cents galères bien équipées, et, menant avec elle cent autres gros vaisseaux chargés de provisions, prit la route d'*Afrique*. En abordant, ils trouvèrent le roi de *Tunis* averti de leur venue, bien préparé pour les recevoir; mais ils sautèrent à terre de si grand courage, qu'ils se rendirent la descente libre et chassèrent l'Infidèle si loin, qu'ils ne le revirent de longtemps. N'ayant plus rien qui les empêchât, ils mirent le siége devant la ville d'Afrique, ainsi appelée du nom de toute la province, et l'emportèrent après soixante jours. Ensuite ils se campèrent devant Tunis : le roi des barbares avait mis une bonne partie de ses troupes dedans, et avec l'autre s'était retranché tout proche, et, lorsque les nôtres faisaient des courses à la campagne, il jetait à l'encontre de la cavalerie légère qu'autrefois, en ce pays-là, on appelait Numides, hommes vites, vaillants et adroits à cheval, qui arrêtaient et harcelaient les nôtres chargés de pesantes armes, ores fuyant, ores assaillant, ores les épouvantant par de chaudes alarmes, ores leur donnant des camisades, et puis se retirant à toutes brides. Ceux qui étaient retranchés près des nôtres dressaient souvent des embûches ou des surprises. Le jour, les Français allaient à l'attaque, néanmoins, avec plus de vaillance que de bonheur. Les chaleurs cependant, les maladies et la disette de rafraichissements s'accroissent, les Français n'ayant pas eu le soin de faire des provisions; les Génois ne voulaient partager avec eux ni les incommodités, ni les vivres, et semblaient plutôt être spectateurs que principaux acteurs de l'entreprise. Ces causes ayant jeté de l'impatience, puis du mécontentement et du soupçon dans l'esprit des Français, ils commencèrent à s'ennuyer, à pester tout haut contre l'ingratitude italienne, et à se défier de ce côté-là aussi bien que de celui des ennemis, et les Génois furent les seuls qui profitèrent de ce voyage et s'accommodèrent à nos dépens. Les Français, ennuyés de la longueur du siége et n'étant pas instruits à combattre de si facheuses incommodités, prirent une soudaine résolution de s'en revenir, et remontèrent sur leurs galères, les uns pour retourner en France, les autres pour visiter la Terre-Sainte.

Pendant cette inutile expédition, Philippe de Valois, frère du roi Jean, étant décédé, le roi donna à son frère Louis le duché d'Orléans avec le duché de Dunois. Le même duc s'agrandit aussi cette année du comté de Blois, qu'il acheta deux cent mille livres.

En ce temps-là, une entrevue dut avoir lieu à Amiens entre les rois de France et d'Angleterre; mais celui-ci n'y vint pas en personne, et y envoya seulement les ducs de Lancastre et d'Yorck. Tandis que le roi séjourna à Amiens, il tomba malade d'une fièvre chaude, qui le mit en péril de sa vie; d'où les ennemis de la maison d'Orléans prirent occasion de dire qu'il avait été empoi-

sonné par la duchesse Valentine, et que ce fut elle qui le charma depuis. Etant guéri de cette maladie, il s'en alla à Gisors passer le temps à la chasse et à d'autres divertissements. Ce fut là qu'il reçut hommage du comté d'Armagnac. Après quelques mois, il s'en revint à Paris. Comme il se réjouissait en cette ville royale, parmi les festins et les délices, un malheureux coup vint troubler ces plaisirs et le repos de son Etat. Pierre, seigneur de Craon, en Anjou, avait été confident du duc d'Orléans, prince qui, se donnant plus de licence que ne doit un homme marié, courait toujours après quelque nouvelle maîtresse. Etant un jour arrivé à Craon de révéler indiscrètement à la duchesse quelques amourettes de son maître, il en fut tellement irrité que, sans lui témoigner le sujet pourquoi, il le chassa de la cour et le fit tellement persécuter par le roi, qu'il fut contraint de se retirer en Bretagne, asile ordinaire des disgraciés et de ceux qui machinaient contre l'Etat. Ce coup était bien sensible à Craon, mais il n'en connaissait point l'auteur; seulement il en avait quelque soupçon sur le connétable. Le duc, connaissant cela, ne manqua pas de le confirmer entièrement en cette croyance, et d'attiser malicieusement le courroux et la vengeance dans cet esprit offensé, afin de se défaire de son plus mortel ennemi par le crime d'un autre. Pierre donc, résolu de tuer le connétable, manda au concierge de son hôtel, qui était au cimetière de Saint-Jean, qu'il lui achetât des corselets et autres armes pour quarante hommes. Cela fait, il envoya autant de gens déterminés l'un après l'autre, lesquels se tenaient couverts dans cet hôtel, puis lui-même y vint secrètement vers la fête de la Trinité; car il savait que le roi tenait cour ouverte le jour de la Fête-Dieu, et qu'à telles réjouissances il était plus aisé de faire son coup sans soupçon. Ainsi le connétable, s'en retournant du logis du roi, c'était lors l'hôtel de Saint-Paul, au sien qui était vers la Croix-du-Tiroir, il se jeta sur lui avec ses assassins, dans la rue Sainte-Catherine. Le connétable, se voyant rudement chargé, et entendant qui se nommait son ennemi, ne put faire autre chose que tirer une dague qu'il portait d'ordinaire pour se défendre, et du reste se recommanda à son bon destin, qui lui fut si favorable, qu'ayant reçu un grand coup sur la tête, il fut abattu dans la porte d'un boulanger qui était encore ouverte. Et comme ces assassins ne voulaient point descendre de cheval pour s'enfuir avec plus de sûreté, leurs coups n'avaient pas tant de force, ou étaient rabattus par le haut de la porte; et puis il allait toujours couvert d'une bonne cotte de mailles, qui empêcha qu'il ne fût percé par la pointe de leurs épées. Enfin, Pierre de Craon, l'ayant vu renversé par terre, sans voix ni mouvement, crut qu'il était mort, prit la fuite avec les siens, sortit de la ville, et se sauva à Chartres, puis en sa maison de Sablé. Le bruit de cet assassinat vola en un moment au logis du roi. Tout effrayé de cette nouvelle, sans prendre le loisir de se rhabiller, il jeta sa robe de chambre sur ses épaules, et, accompagné seulement de quelques archers de sa garde, accourut au lieu où le connétable était étendu, l'exhorta à prendre courage, et l'assura qu'il ferait telle vengeance de cet attentat, qu'il en serait mémoire à jamais. De fait, dès l'heure même, il commanda au prévôt de Paris de poursuivre les assassins; mais ayant trop tardé à partir, ils ne purent attraper que deux gentilshommes, un page de Pierre de Craon et un chanoine de Chartres. Les gentilshommes eurent le poing et la tête coupés, et leurs corps furent pendus au gibet; le chanoine, remis entre les mains de son évêque, fut confiné entre quatre murailles; Pierre de Craon, appelé à trois briefs jours, puis déclaré traître, vilain, dégradé de noblesse, banni à perpétuité du royaume de France; ses biens confisqués, son concierge pendu, et son hôtel rasé et destiné à servir désormais de cimetière à l'église de Saint-Jean en Grève. Nonobstant ces arrêts, le duc de Bretagne retira l'assassin chez lui. Cependant on ne parlait plus à la cour que des blessures du connétable et de la justice qu'il en fallait faire. Le roi ne pensait plus ni au voyage d'Italie qu'il avait tant eu à cœur, ni à traiter avec l'Anglais; tous ses desseins ne tendaient plus qu'à cette vengeance particulière. Les blessures du connétable n'étaient pas mortelles; toutefois il en avait en tant d'endroits, que son esprit s'étant affaibli comme son corps, il eut peur de mourir, et commit une faute dont ses ennemis prendront tantôt grand avantage; c'est qu'il fit son testament et un état de tout son bien, dont les meubles seuls, sans parler de ses terres et seigneuries, montaient à dix-sept cent mille livres.

Deux factions se formaient depuis longtemps, chacune avec ses brigues et ses chefs, pour le sujet de ce connétable, lesquelles, se renforçant tantôt pour d'autres nouvelles occasions, déchireront malheureusement cette monarchie. Clisson, faisant sa main des libéralités inconsidérées de son maître, pillait le royaume, dont les dépouilles immenses ne pouvaient remplir sa convoitise; et comme les poètes disent qu'à l'entour de la Scylle il y a plusieurs autres gouffres qui l'environnent, il avait introduit dans l'esprit du roi plusieurs autres hommes insatiables : Noviant, la Rivière, Montagu et Mercier, qui, par diverses

inventions, exprimaient toute la substance du peuple et obsédaient tellement le roi, qu'il n'y avait prince, seigneur ni prélat qui le pût aborder sans leur permission. A l'opposite, des princes de Bourgogne, de Berri et de Bretagne, offensés de ce que Clisson et sa séquelle les méprisaient et leur avaient souvent fait affront, s'étaient unis ensemble pour se conserver. C'est pourquoi Clisson, désirant avoir de son côté quelque prince du sang qui le soutînt, si la volonté ou la personne du roi venait à lui manquer, s'était acquis le duc d'Orléans, esprit volage et un peu trop amoureux des plaisirs et de la dépense, lequel il amorçait par des appâts convenables à son humeur, faisant que le roi lui donnât ou des terres ou de l'argent, ou des offices et bénéfices pour ses gens; si bien qu'il le gouvernait entièrement, et n'en était pas moins chéri que du roi. Aussi c'était ce prince qui déclamait le plus haut contre l'attentat de Pierre de Craon, commis sur le premier officier d'armes de la couronne, dans la ville capitale du royaume, sous les murailles du palais royal. De l'autre côté, le duc de Berri opposait tous ses artifices et ce qui lui restait de crédit pour refroidir la colère du roi; et si le Breton eût relâché un peu de sa fierté, l'affaire eût pu s'adoucir, et puis s'accommoder. Mais, répondant crûment à ceux qui le sommaient, de la part du roi, de rendre le meurtrier, qu'il ne savait ni ne voulait savoir où il était, qu'il ne se mêlait des affaires de Craon ni de Clisson, et semblables choses, la guerre fut résolue contre lui, les troupes levées, et tous ordres donnés; on n'attendait plus que la parfaite convalescence du connétable. Sur ces entrefaites arrive le duc de Bourgogne, lequel, bien étonné que, contre la coutume et les lois de l'Etat, on eût résolu une telle entreprise sans en prendre son avis et celui du parlement général, emploie premièrement tous ses artifices pour y apporter quelques délais, et pendant ce temps-là n'oublie aucun des moyens de ceux qu'il juge capables de détourner la résolution. Les médecins disaient au roi que sa santé n'était pas encore bien remise depuis la fièvre chaude dont il avait été atteint à Amiens, et que restant encore, comme il le pouvait sentir, quelques étincelles de cette chaleur maligne, il ne devrait point se hasarder en aucune nouvelle entreprise, ce dont il ne tint compte. S'étant donc mis en campagne, comme il passait le long d'un bois, un homme en sortit tout à coup, lequel, saisissant la bride de son cheval, lui cria : « Où » vas-tu, malheureux roi? retourne-t'en, tu » es trahi. » Ceux qui étaient à l'entour de Sa Majesté se jetèrent sur cet homme, et lui ayant fait lâcher la bride à force de coups, il se relança dans la forêt et disparut à leurs yeux : possible que c'était un homme suborné par le Bourguignon. Dans tous les cas, cette vision jeta de la frayeur et du trouble dans l'esprit du roi; mais voici ce qui va achever de lui renverser le sens. Au sortir de la forêt, ses gens s'étant éloignés de lui, et marchant écartés de peur qu'il ne fût incommodé de la poussière, deux de ses pages le suivaient de fort près; celui qui marchait le premier portait son armet sur sa tête, et celui d'après sa lance garnie de soie vermeille. Or, il advint que ce dernier, assoupi par la chaleur, laissa choir la lance sur l'armet que portait son compagnon. Lui, à qui Clisson et cette vision de la forêt avaient imprimé dans l'esprit qu'on le voulait trahir, tressaille de peur au bruit que fait cette lance, et comme, en se tournant il l'aperçoit baissée, son imagination malade lui représente qu'il est enveloppé de trois ou quatre cents gens d'armes qui le veulent assassiner. Alors toutes ses fumées noires s'émeuvent, échauffent son sang, brouillent son entendement et le jettent dans une horrible manie. Il crie qu'il est trahi, il met l'épée à la main, et veut frapper sur ses pages; eux s'enfuient devant lui, il court après et redouble ses cris. Le duc d'Orléans vient voir ce que c'est, mais il ne le connaît plus, et le veut charger comme les autres. Le duc s'enfuit, le roi après. Tous ses gentilshommes s'amassent autour de lui; il frappe à tort et à travers, en tue trois ou quatre, et courant tantôt de çà, tantôt de là, sans raison ni connaissance, se tourmente de crier et de frapper jusqu'à tant que lui et son cheval vont tomber hors d'haleine dans un fossé. Aussitôt on accourt, on le relève, on lui donne air, on le remporte doucement au Mans; là son frère, ses oncles, son connétable le viennent saluer, et tâchent de rappeler son ame égarée par le souvenir des choses qu'il aimait le plus; mais il jette de tous côtés sa tête, ses yeux et ses bras, et ne reconnaît ni ne regarde personne : bref on voit sur son visage affreux et dans tous ses gestes des signes manifestes d'une violente frénésie. Les plus célèbres médecins sont mandés à cet accident; mais ils n'y savent qu'ordonner sinon le changement d'air, et le font transporter à Creil-sur-Oise. Son mal redouble par les chemins, et tant plus on le veut cacher, tant plus la renommée le publie. Jamais les Français ne témoignèrent plus de deuil d'aucun désastre que de celui-là.

Combien de calamités vont assaillir ce malheureux État, par suite de la démence du roi! Les brigues, les vengeances, l'ambition les commenceront, et les armes étrangères achèveront de les combler. Quand on eut reconnu que la maladie serait longue, le con-

seil donna ordre à toutes les frontières et aux gens de guerre, puis avisa à établir un régent. Le duc de Bourgogne, le duc d'Orléans y prétendirent tous deux, l'un comme premier prince du sang, quoiqu'il ne fût pas majeur, et en ce que le roi l'appuyait dans ses moments de lucidité; l'autre, parce que sa brigue était la plus forte, et ce fut cette raison qui l'emporta. Le Bourguignon reçut donc la régence en l'an 1392, et vit se ranger de son côté le duc de Berri. Tous deux, commençant leur gouvernement par un acte de vengeance, concluent de faire le procès au connétable sur la concussion et vol des deniers royaux, dont son testament de dix-sept cent mille livres leur serait une preuve si juste et si populaire, que le duc d'Orléans n'oserait s'y opposer. Reconnaissant lors leur mauvaise volonté, Clisson ploie bagage et se sauve à petit bruit dans son château de Montlhéry, et de là en Bretagne dans celui de Josselin. Mais bien qu'il fût chassé de la cour, il demeura pourtant si puissant, qu'il continua chaudement la guerre au duc de Bretagne trois ans durant. Les barons du pays, à la plupart desquels il avait fait de grands biens, se tenant neutres durant ces sanglantes querelles, quelques gens de bien s'entremêlèrent de les accorder, et les sollicitèrent tant qu'enfin Clisson promit d'aller conférer avec le duc, c'était en 1395, pourvu qu'il lui envoyât son fils en otage. Le duc l'ayant fait avec beaucoup de peine, Clisson, en signe qu'il avait véritablement déposé toute inimitié, voulut lui montrer qu'il n'avait désormais plus défiance de sa parole, et, par un acte de cœur franc et magnanime, lui renvoya généreusement son otage; puis l'alla trouver à Vannes, où le duc l'accueillit à bras ouverts et sans dissimulation, de sorte qu'ils arrêtèrent entre eux une ferme paix qu'ils ne rompirent oncques puis ni l'un ni l'autre.

Or, les oncles du roi ne limitant pas leur vengeance à son bannissement, nonobstant le support du duc d'Orléans, firent condamner Clisson par contumace au parlement à être démis de sa charge, banni du royaume, et, pour réparation de ses extorsions, condamné à cent mille marcs d'argent envers le roi. En outre, afin de lui fermer tout à fait la porte, ils s'avisèrent de lui mettre un homme en tête, et pour ce dessein choisirent Philippe, prince du sang de la branche d'Artois et comte d'Eu, auquel ils donnèrent l'office de connétable, à la charge qu'il épouserait Marie, fille du duc de Berri. Un avocat au barreau de Paris *, qui a laissé un si beau nom dans l'histoire et qui descendait d'une illustre famille d'Italie, Jean Juvénal des Ursins, était lors prévôt des marchands en la ville de Paris. En cette dignité, sa vertu le fit tellement aimer du parlement et des bourgeois de Paris, qu'il pouvait remuer toute cette grande ville par son crédit. En outre, il avait donné de si fortes impressions au roi de sa probité et de l'affection des Parisiens au service de sa majesté, qu'avant sa maladie il avait accoutumé de l'appeler en son conseil, et de louer le zèle de ce peuple; et depuis, dans ses bons intervalles, lorsqu'il prenait connaissance de ses affaires, ne voulait rien délibérer sans son avis et celui de sa bonne ville; de sorte que cette communauté devint si puissante, qu'elle balançait presque l'autorité des princes du sang, et tempérait en quelque façon leur mauvais gouvernement, ayant un chef qui exposait courageusement sa personne à leur haine et à leurs embûches, pour le salut public.

On n'omettait aucun soin ni remède pour la santé du roi, et l'on employa tant de médecins pour cet effet, qu'un d'entre eux, plus heureux ou plus savant que les autres, nommé Guillaume Harselay, natif de Laon, semblait l'avoir entièrement guéri. Il en fut fait de grandes réjouissances partout; et le roi, avec toute sa cour, en alla rendre grâces solennelles dans le temple de Saint-Denis. Tel était lors le malheur de la France, que ses joies même lui furent lugubres. A l'occasion d'un mariage où chacun cherchait quelques gentillesses, un écuyer de Sa Majesté, nommé Hongrimen de Jansay, dressa une mascarade d'hommes sauvages, d'autres disent d'ours, revêtus d'habits de toile, ajustés et serrés contre le corps, sur laquelle étaient collées, avec de la poix, des étoupes fort déliées en guise de poil. Cette invention parut si gentille au roi, qu'il voulut être de la partie. Les cinq autres étaient le comte de Jouy, Charles de Poitiers, fils de Valentinois, Yvain, bâtard de Foix, le fils du seigneur de Nantouillet et ce Hongrimen de Jansay : l'assemblée se faisait à l'hôtel de la Reine Blanche, au faubourg Saint-Marcel. Le roi, ainsi déguisé, ayant fait son entrée et mené les cinq autres attachés ensemble, il les laissa au milieu de la place danser leur morisque, et s'alla jeter dans le giron de la duchesse de Berri, la plus belle dame de l'assemblée. Pendant cela arrive le duc d'Orléans qui, trop curieux de savoir quel pouvait être celui qui usait d'une telle privauté, fit approcher les flambeaux que ses pages tenaient; l'un s'étant mêlé entre les danseurs, le feu prit à l'habit de l'un d'eux, et sauta en un instant de l'un à l'autre, si bien qu'on les vit tous flamber à la fois. Alors un spectacle de joie fut converti en un spectacle

* Il n'en était point lors à milliers. (Cette note est de Mézeray; que dirait-il donc aujourd'hui?)

d'horreur et de pitié : au lieu du son des instruments et des voix, furent entendus les cris et les hurlements effroyables de ces malheureux, qui, se démenant et s'élançant deçà et delà, ne purent être secourus si à temps qu'ils ne fussent tous grillés. Comme dans cet affreux désordre on criait : *Sauvez le roi*, la duchesse de Berri, l'ayant reconnu, le couvrit de sa robe, et le garantit ainsi des flammes qui s'épandaient par toute la salle. Les oncles du roi qui ne s'étaient pas trouvés à cette assemblée, ayant entendu le bruit de ce qui était, vinrent trouver Sa Majesté et lui conseillèrent que, pour apaiser le deuil et le déplaisir du peuple frémissant contre les courtisans, il se montrât en public. Suivant ce conseil, il monta à cheval et s'en alla rendre grâces à Dieu dans l'église Notre-Dame, accompagné d'une foule incroyable de gens de toute condition.

Encore qu'il n'y eût lors aucune guerre dans le royaume, il ne laissait pourtant pas d'être fort affligé des troupes qui couraient et ravageaient la campagne. Afin de soulager les bonnes gens, il fut trouvé bon d'envoyer ces troupes dehors. Valeran, comte de Saint-Pol, ayant quelque différend avec l'empereur Venceslas, en emmena la plus grande partie en Luxembourg, et le conquit aussi facilement qu'il le reprit depuis. L'autre partie qui demeura en France fut remise sous la discipline de Bouciquaut, qui les conduisit sur les marches de Guienne, pour tenir en échec le duc de Lancastre, descendu en cette province avec quatre ou six mille hommes. Une troisième occasion se présenta en une expédition contre les Turcs, ayant alors Bajazet, fils d'Amurat, pour sultan. Rien d'important ne signala cette expédition, au grand déplaisir du roi qui aurait voulu joindre toutes les forces de la chrétienté. Pour cet effet, il souhaitait et poursuivait passionnément la paix avec l'Anglais; mais, comme les députés des deux nations étaient assemblés, et les deux rois approchés afin d'y travailler, l'un à Calais, l'autre à Abbeville (car Leulinghen, qui est entre deux, était le lieu de la conférence), Charles rechut dans sa frénésie. Harselay, son médecin, était mort, et il avait pris en haine Renaud Ferron, qui avait entrepris de le guérir; aux temps plus frais, il avait de bons intervalles; mais en moins de rien il se mettait à tressaillir et à crier comme si on l'eût époinçonné de tous côtés avec des alênes. C'est pourquoi on le transporta vitement à Creil-sur-Oise, et la conférence fut rompue.

En ce temps, l'Anglais rechercha l'alliance de la France en la personne d'Isabel, quoique cette enfant ne fût âgée que de sept ans. Une magnifique ambassade anglaise fut envoyée à cette occasion, ayant pour chef Thomas, comte de Mombray, maréchal d'Angleterre, lequel pressa tant cette alliance, qu'enfin elle fut conclue, et il fiança la princesse au nom du roi son maître, à laquelle furent donnés huit cent mille francs d'or de trente sols pièce en mariage, à condition que, si son époux décédait le premier, il lui serait libre de s'en revenir en France et de retirer sa dot, ses meubles et ses joyaux, et qu'en outre elle jouirait paisiblement de vingt mille francs de douaire. C'était une grande disposition à la paix; c'est pourquoi Charles, désirant maintenir Richard dans cette bonne volonté, envoya le comte de Saint-Pol en Angleterre, qui mania si adroitement l'esprit de ce jeune roi, qu'il l'amena à Calais au mois d'août, pour traiter plus particulièrement de cette affaire. Au même temps, le roi de France se rendit à Amiens, et par leurs entrevues ils conclurent enfin une trève pour vingt-huit ans, d'autres disent une paix; voire même une ligue offensive et défensive de roi à roi et de couronne à couronne. L'Anglais promit de rendre Brest au duc de Bretagne, et Cherbourg au roi de France, et celui-ci s'obligea envers lui d'une certaine somme de deniers. Charles ne bougea du pays d'Artois, et Richard, étant retourné en Angleterre pour faire ratifier ce traité au parlement général, revint derechef à Calais au mois d'octobre, amenant toute la fleur et la pompe de sa cour pour honorer cette solennité tant désirée, qui fut célébrée à Calais, où, le mardi en suivant, Richard épousa personnellement madame Isabel, dans l'église de Saint-Nicolas, et, le jeudi d'après, l'emmena en Angleterre; toutefois il ne la toucha point, pour ce qu'elle était encore trop jeune. On verra combien devint funeste cette alliance, que les politiques eux-mêmes avaient regardée comme un gage de bonheur pour les deux royaumes.

Cependant les Français, qui continuaient de guerroyer contre les Turcs en Hongrie, venaient d'éprouver une sanglante défaite. Bajazet se vantait qu'après avoir conquis la Hongrie il passerait en Italie, pour porter les couronnes de ses victoires au Capitole et faire manger l'avoine à son cheval sur l'autel de Saint-Pierre. Sigismond, défié par un si redoutable ennemi, eut recours à la France, qu'il avait déjà éprouvée si favorable. La conduite de ce secours fut donnée à Jean, comte de Nevers, fils aîné du duc de Bourgogne, prince d'un grand cœur, lors âgé d'environ vingt-cinq ans; et parce qu'il était encore peu expérimenté au métier de la guerre, son père le recommanda au sire de Coucy, qui l'accompagna en ce voyage, auquel se trouvèrent pareillement Philippe d'Artois, connétable; Jean de Vienne, amiral; le comte de la

Marche, Henri et Philippe de Bar, Bouciquaut, les seigneurs de Roye, de Saint-Pol, de Montorel, de Saint-Py, et quelques seigneurs anglais ; tous si bien accompagnés, qu'il s'y trouva jusqu'à mille chevaliers à bannière et mille écuyers. Ces belles troupes, ayant passé le Rhin en plusieurs endroits, traversèrent l'Allemagne et l'Autriche, et arrivèrent à Bude, ville capitale de Hongrie. Bajazet fut informé du dessein, des forces et de l'ordre des chrétiens, ou par la renommée, ou par Galéas, fâché de ce que sa fille Valentine, femme du duc d'Orléans, était bannie de la cour, accusée d'avoir empoisonné le roi ; et soit qu'il trouvât à propos de laisser briser cette première impétuosité française, ne se remua pas sitôt de la Natolie, où il était ; tellement que nos gens, voyant tout le mois de mai écoulé sans avoir eu de ses nouvelles, passèrent eux-mêmes le Danube et allèrent mettre le siége devant la ville de Nicopolis. Tandis que ce siége durait, le sire de Coucy, ennuyé de se morfondre à ne rien faire, dressa une partie de cinq cents lances et autant d'arbalétriers, tous montés à l'avantage pour chercher fortune à la campagne. Il ravagea tout le plat pays, et les communes circonvoisines s'étant armées, il les attendit sur un passage avantageux, où il en tua quinze mille. Cette victoire et la prise de quelques places enorgueillirent si fort les Français, qu'ils se vantaient que si le ciel tombait ils le soutiendraient avec la pointe de leurs lances ; mais comme il est plus malaisé de résister à la prospérité qu'à l'adversité, ces guerriers se débauchèrent de telle façon, qu'en pillages, cruautés et plus que brutales vilenies, ils surpassèrent bientôt les Turcs mêmes. A ces maux se joignit encore la discorde, le pire de tous. Philippe d'Artois, prince du sang et connétable, conçut de la jalousie de ce que non seulement l'affection du général, mais encore toute la gloire et le commandement se tournaient vers le sire de Coucy, lequel il accusait de ce que, par une folie punissable selon la rigueur de la discipline, bien qu'elle eût été heureuse, il avait, sans ordre du général, engagé l'élite de l'armée dans de si grands et si peu nécessaires dangers.

Cette jalousie s'accroissant jusqu'à une haine manifeste, voici venir Bajazet suivi de deux cent mille combattants, gens choisis de tout l'Orient, bien armés, bien montés et tels qu'il les fallait pour terrasser la fierté des Français. Leur nonchalance ou sa diligence fut telle qu'il s'approcha de Nicopolis, et mit en bataille presque toute son armée auparavant qu'ils en fussent avertis.

La défaite des Français, que l'on attribua à la précipitation du connétable, fut horrible; tous furent hachés en pièces ou pris, après avoir obtenu cependant un premier succès. Mais Bajazet, pour prendre revanche des cruautés qu'ils avaient commises, commanda qu'on lui amenât tous les prisonniers, et les fit hacher en morceaux à coups d'épée, puis exposer leurs corps en pâture aux oiseaux et aux bêtes. Auparavant que de procéder à cette exécution, il choisit sept des principaux chefs, le comte de Nevers, le connétable, le comte de la Marche, le sire de Coucy, Henri de Bar, Guy de la Trémouille et Bouciquaut, qu'il garda pour en tirer rançon. Guillaume de la Trémouille, Philippe de Bar et Jean de Vienne étaient morts dans le champ de bataille. Avec les sept autres eut aussi la vie sauve un chevalier nommé Jacques de Hély, qui avait servi Amurath, son père, afin qu'il s'employât pour aller quérir leur rançon ; de quoi il s'acquitta si bien qu'au bout d'un an il les ramena en France, moyennant deux cent mille ducats qu'ils payèrent.

Une perte si sanglante remplit toute la France de larmes et de deuil ; d'ailleurs elle était dans une combustion extrême à cause du schisme tempêtueux qui tourmentait le vaisseau de Saint-Pierre ; les gens de bien, spécialement ceux qui faisaient profession des lettres, ennuyés de cette longue agitation, mirent enfin la main à la rame pour suppléer au défaut du gouvernail. Les prélats et les universités d'Allemagne, d'Espagne, d'Italie et d'Angleterre, en écrivirent plusieurs lettres à celle de Paris, le chef et l'origine de toutes les autres ; et cette courageuse assemblée unit ses forces et banda tous ses esprits pour les repousser. Charge fut donnée à Nicolas de Clamengis, Châlonnais, qui fut depuis chantre et enfin archidiacre de Bayeux, pour lors encore fort jeune et seulement bachelier du collége de Navarre, mais dont l'éloquence vive et hardie sembla propre pour ce sujet, de soutenir la réunion de l'Église. Il eût été digne d'une louange immortelle, si depuis il ne l'eût pas employée à défendre la mauvaise cause de Pierre de la Lune.

Nous ne saurions mener ce schisme jusqu'au bout sans nous éloigner trop de nos affaires. Les Génois, après avoir été gouvernés par l'autorité du peuple et du sénat, puis par des ducs, enfin, misérablement divisés entre eux par les factions des guelfes et des gibelins, et redoutant les aguets et la cruauté de Galéas, se vinrent jeter entre les bras du roi de France, qui leur donna des lieutenants et gouverneurs en son nom.

L'an ensuivant, 1397, vint en France Théodore Paléologue Cantacuzène, ambassadeur de la part d'Emmanuel, empereur de Grèce, pour demander secours contre les Turcs. Telle

était alors la grandeur de la France, que les peuples étrangers ne pouvaient maintenir leur liberté sans ses armes, et telle sa générosité qu'elle ne les refusait à personne.

Cependant l'alliance tant souhaitée entre les Français et les Anglais se vit tout à coup rompue par la mort du roi Richard. Il avait trois oncles : le duc de Lancastre, le duc d'Yorck et le duc de Glocester, séditieux, insatiable et tendant à la couronne par des voies obliques, et néanmoins gouvernant le faible esprit de son neveu, lequel ayant découvert une grande conspiration que celui-ci tramait contre lui, le prévient, l'attrape en une partie de chasse, l'envoie à Calais, où il est secrètement étranglé, fait trancher la tête au comte d'Arondel, et relègue celui de Warvick dans l'île de White. Les ducs de Lancastre et d'Yorck se mettent en devoir de venger la mort de leur frère; mais aussitôt s'accordent, à la charge que le roi ne fera rien que par l'avis du duc de Lancastre.

Ces tristes nouvelles, apportées en France par la dame de Coucy, causèrent la rechute du roi, qui se portait assez bien; de sorte que le duc de Bourgogne, de sa propre autorité, reprit l'administration du royaume. La mort de Richard semblait à tous être la rupture de la paix. Toutefois, notre régent, accompagné du duc de Bourbon, du sire d'Albret, s'aboucha avec plusieurs députés anglais de la part de Henri, et confirma avec eux la trève qui avait été jurée avec Richard. Les Anglais, par même moyen, désiraient d'avoir la princesse Isabelle pour le fils aîné de Henri, et en firent grande instance; mais nos princes, sachant que cette alliance déplairait au roi, n'y voulurent jamais consentir, dont Henri, offensé dans son ame, la renvoya bien avec beaucoup d'honneur, mais en retint et la dot et le douaire, et traita de mépris, même à ce qu'on croit de poison, les députés qui les redemandaient. Les Bordelais eurent tant de déplaisir de la mort de Richard, leur citoyen (car il avait pris naissance parmi eux, pourquoi on l'appelait *de Bordeaux*), qu'ils pensèrent, en haine de cela, se donner aux Français. Cependant il s'élevait de tous côtés des conjurations et des révoltes contre Henri : plusieurs villes, seigneurs et prélats, refusaient de le reconnaître, et beaucoup d'autres se repentaient de l'avoir reconnu. Les Gallois, nation jusque-là non encore parfaitement domptée, s'efforçaient de recouvrer leur liberté; les Ecossais brûlaient de rompre la paix. Pourquoi donc les Français ne se servaient-ils d'un temps si favorable? Les querelles d'entre les ducs de Bourgogne et d'Orléans les détenaient l'un et l'autre. Ces deux princes se piquaient à tous propos : leur animosité étant même attisée par leurs femmes, d'autant que l'Orléanaise voulait précéder la Bourguignonne; qui, étant plus aimée par la reine, emporta le dessus aussi bien que son mari. Ces haines s'accrurent par plusieurs rencontres, dont l'affaire de Bretagne ne fut pas la moindre. Le duc Jean, dit *le Conquéreur*, décédant l'an 1399, laissa quatre enfants mâles : Jean, qui lui succéda; Arthur, comte de Richemont, aussi duc à son tour; Richard, comte d'Étampes, et Gilles. Le roi, désirant les avoir près de soi, envoya le duc d'Orléans pour les amener; mais les seigneurs du pays, sachant son arrivée, lui firent dire qu'ils les garderaient bien eux-mêmes. En quoi le seigneur de Clisson se montra autant ami de ces pupilles qu'il avait jadis été ennemi de leur père; car sans doute, s'il eût voulu, il avait là une belle occasion de rendre le duché à la maison de Blois, dont l'aîné avait épousé sa fille. Or, la duchesse se remariant, en 1402, avec Henri d'Angleterre, ils craignirent qu'elle ne les emmenât avec elle, c'est pourquoi ils prièrent le roi de s'en saisir. Le duc de Bourgogne, chargé de les aller quérir, les emmena à Paris, et traita si accortement avec la princesse qu'elle ne retint aucunes places pour son douaire, se contentant de le toucher en argent. Le duc d'Orléans, qui pensait qu'on lui mettrait ces mineurs entre les mains, et que, par ce moyen, il aurait un pied dans cette belle province, reçut un sensible mécontentement que son adversaire eût, à ce qu'il croyait, induit les Bretons à lui ôter cet avantage. Dans ces animosités, l'un et l'autre s'entre-accusaient d'avoir charmé le roi, et le duc d'Orléans fit brûler par justice, comme magicien, un homme fort savant, nommé Jean de Bar, domestique du Bourguignon; lequel aussi, de sa part, fit pendre deux augustins qui, ayant été appelés par le duc d'Orléans pour guérir le roi, lui avaient incisé la tête, de sorte qu'il en avait pensé mourir. En ce même temps; l'Orléanais s'en alla vers le Luxembourg, où ayant fait alliance étroite avec le duc de Gueldres, prince turbulent, ils revinrent ensemble en France, suivis de cinq ou six cents chevaux. Le Bourguignon en prend l'alarme, et assemble ses amis. Mais, pour ce coup, la reine et les ducs de Berri et de Bourgogne les mettent d'accord. Sur ces entrefaites, le roi, revenu en meilleure santé, eut connaissance de cette querelle, et ordonna que, si Dieu continuait de l'affliger, son frère eût le gouvernement de son état. En vertu de cette ordonnance, l'Orléanais prit la régence à la première rechute du roi; mais, comme il eut d'abord entrepris de lever de nouveaux impôts et de faire reconnaître le pape Benoît, pour le parti duquel il ne cessa de vexer la France et les

universités autant qu'il vécut, il se rendit si odieux aux ecclésiastiques et au peuple, que le Bourguignon eut beau jeu pour le faire démettre de la régence dans une assemblée des grands du royaume, et d'y rentrer sous un prétexte si plausible que celui du soulagement du peuple, lequel néanmoins il trompa encore plus vilainement que n'avait fait son adversaire. L'Orléanais dissimula son dépit pour quelques mois, au bout desquels, ramassant toutes ses forces et celles de ses amis, il obligea le Bourguignon d'en faire autant; de sorte qu'il y avait aux environs de Paris dix ou douze mille chevaux qui n'attendaient que le signal pour s'entre-charger. Les princes neutres et les gens de bien, comme Juvénal des Ursins et le chancelier Arnaud, joints avec le conseil du roi, ordonnèrent, afin d'apaiser le mécontentement et l'envie, que tous deux s'abstiendraient de la souveraine administration, qui passerait par l'avis de la reine et de tous les princes ensemble.

Ces discordes empêchèrent que toutes les forces de la France n'allassent fondre sur Henri. La Guienne avait eu auparavant quelques agitations : les deux Archambaud, père et fils, comtes de Périgord, ayant entrepris sur les terres du roi leur seigneur. Bouciquaut les alla assiéger dans Montagnac et les força de venir devant le conseil, qui les condamna de félonie et confisqua le comté, lequel fut donné au duc d'Orléans, puis après revint au domaine. Au reste, le premier comte de Périgord que j'ai trouvé, c'est Vulfrain Taillefer, frère d'Audouin, abbé de Saint-Denis, parent de Charles le Chauve, vers 860. La race des Talayrand l'a tenue jusqu'à ces Archambaud qui moururent malheureux et sans enfants mâles. Le comte de Chalais, qui périt à Nantes ces ans passés, descendait d'un des puînés de cette maison.

Emmanuel, empereur de Grèce, regardait ces troubles et ces discordes avec beaucoup d'ennui et de douleur. Il avait parcouru tout l'occident pour implorer l'aide des chrétiens contre Bajazet qui tenait Constantinople assiégé depuis plusieurs années, et était enfin venu en France, dernier refuge des malheureux. Mais bien qu'on l'y eût reçu avec toute sorte de courtoisie, qu'on lui eût fait de superbes entrées, et que même on le défrayât splendidement, lui et sa cour, durant qu'il demeura dans ce royaume, toutefois on ne le contenta point sur ce qu'il demandait; de sorte qu'après avoir séjourné deux ans entiers à Paris, il s'en retourna et fut bien réjoui des nouvelles qu'il apprit de la défaite et la prise de Bajazet, son ennemi mortel, par le grand Thémir, roi des Tartares.

Les deux causes des divisions de cet Etat, l'une immédiate et l'autre plus reculée, mais plus maligne, les ducs de Milan et de Bourgogne, s'entre-suivirent d'assez près dans l'autre monde. Jean Galéas, qui entretenait sa fille Valentine dans son ambition turbulente, décéda sur la fin de l'an 1402, diffamé par son impiété, par ses empoisonnements et ses tyrannies, mais célèbre par le bâtiment de cette superbe Chartreuse de Pavie où il est enterré. Sous lui le Milanais fut érigé en duché. Quant à Philippe, duc de Bourgogne, étant tombé malade en s'en allant en la Haute-Flandre, il mourut à la ville de Hals, en Hainaut, comme il se faisait rapporter en litière pour prendre l'air plus doux de la France. Ses dettes se trouvèrent si excessives, que sa femme renonça à la communauté des meubles, et mit les clefs et la ceinture sur la bière.

Ses frères étant venus rendre leurs hommages au roi, l'aîné, héritier de l'ambition de son père, se mit en tête qu'à tort ou à droit il le devait aussi être de son rang. Son audace, ne regardant pas que l'Orléanais l'emportait sur lui par les prééminences de l'âge et du degré, tenait pour maxime qu'en matière de commandement ceux qui ont la force ont la raison. La discorde d'entre l'oncle et le neveu se continua entre cousins. Le Bourguignon pressant instamment que le mariage du dauphin avec sa fille accordé du vivant de son père s'accomplisse, l'Orléanais y fait naître couvertement mille obstacles et retardements, et même propose de nouveaux partis pour le dauphin. En échange, le Bourguignon lui suscite bien d'autres traverses pour le démettre de la régence, car il s'oppose aux nouveaux impôts qu'il voulait lever au nom du roi; et l'empêchant qu'il ne remplisse sa bourse, il s'acquiert par même moyen les affections du peuple qu'on appâte aisément par un faux zèle et par des bienfaits apparents. Le Bourguignon s'étant approché de Paris, cette ville, qu'il avait déjà gagnée par ses menées, témoigna grande joie de son arrivée, ce pourquoi le duc d'Orléans éloigna le dauphin. Les Parisiens, animés par quelques séditieux qui faisaient courir le bruit qu'on allait emmener le dauphin en Allemagne, en donnent avis au Bourguignon, lequel, ayant appris ces nouvelles à Louvres en Parisis, monte à cheval en diligence, traverse Paris sans s'y arrêter, poursuit le dauphin, l'atteint entre Juvisy et Corbeil, et nonobstant la résistance de Louis de Bavière, frère de la reine, qui accompagnait la litière du dauphin, le ramène à Paris et le loge dans le château du Louvre. Cette action agréa tant aux Parisiens, que l'Université alla en corps en remercier le duc, comme d'un service important à l'Etat

Rien n'égalait alors la puissance de l'Université de Paris : Guillaume de Tignonville, prévôt de Paris, ayant fait pendre à la hâte deux écoliers convaincus d'homicide, de peur que l'évêque ne les redemandât, elle en fit telles poursuites pardevant le roi, que le prévôt fut condamné à les dépendre lui-même, de les baiser à la bouche, de les conduire en terre avec beaucoup de cérémonies et de fonder deux chapelles pour le salut de leurs ames. Charles de Savoisy, chambellan du duc d'Orléans, ressentit aussi rudement cette grande autorité, l'an 1405. L'Université allant en procession à Sainte-Catherine-du-Val, quelqu'un de ses valets prit querelle avec les écoliers, d'où s'ensuivit telle mêlée que Savoisy y envoya tous ses gens avec des armes, qui battirent et blessèrent des suppôts de l'Université jusqu'à l'autel, dont le conseil du roi, ayant reçu les plaintes, condamna Savoisy à fonder une chapelle de cent livres et à vider le royaume pour certaines années. De plus, son palais fut démoli; et quand il fut revenu d'exil, il ne put avoir permission de le rebâtir qu'à condition que la porte devers la rue où avait commencé la noise serait murée, et qu'il y aurait dessus une inscription contenant le fait que l'on y voyait encore ces années. Le duc, estimant comme il devait le crédit de cette puissante Université, promit de la maintenir. En outre, afin d'attacher cette grande ville à son service, il moyenna envers le roi qu'on lui rendît ses chaînes et ses portes, et envers le duc de Berri, qui en était gouverneur, qu'il restituât leurs armes aux bourgeois. Voilà donc deux partis formés : d'une part, celui de la reine et du duc d'Orléans; de l'autre, le parti du duc de Bourgogne. Ils prirent pour devises, l'Orléanais un bâton noueux ou plutôt une massue, avec ces mots : *Je l'envie;* et le Bourguignon, un rabot pour aplanir ces nœuds, avec ce mot flamand : *Ichoud, je le tiens.* L'un voulait dire qu'il ôterait le dauphin et le gouvernement à son adversaire, et l'autre que, puisqu'il était en possession, il s'y maintiendrait : la dispute se devait néanmoins vider par les armes. L'Orléanais veut venir à Paris avec ses troupes; le Bourguignon, suivi des siens et des Parisiens, l'attend près de Montfaucon. Toutefois leurs amis communs, désirant empêcher qu'ils ne tirent l'épée qu'on ne rengaine pas facilement, s'entremettent de les accorder, les voient, les prient et gagnent sur eux qu'ils congédient leurs troupes, et à la fin qu'ils promettent d'oublier tout le passé et d'être bons amis. En signe de quoi ils s'entr'embrassent dans l'hôtel de Saint-Pol, et même reçoivent la communion ensemble, sacré gage de paix et de réconciliation.

Le conseil ne trouva pas bon de les laisser longtemps ensemble, ni sans rien faire. On bailla six mille hommes au duc d'Orléans, pour aller continuer la guerre en Guienne. D'Albret, connétable, Montagu, grand-maître et le comte de Clermont, lui firent compagnie. Le Bourguignon, ayant envie d'assiéger Calais, dressa une puissante armée et des préparatifs de grande dépense de provisions, de charrois, d'artillerie et de toutes sortes de machines; mais le conseil, n'approuvant pas ce dessein, lui commanda, pour la seconde fois, de le rompre; enfin ils revinrent tous deux à Paris presqu'en même mois. Tous les seigneurs étaient lors à la cour, qui se délassaient des fatigues de la campagne passée; on y voyait autant de réjouissance que l'affliction du roi en pouvait permettre; car on avait arrêté des trèves avec l'Anglais pour un an, et les discordes des deux cousins paraissaient étouffées, d'autant qu'ils conversaient familièrement ensemble et mangeaient souvent l'un chez l'autre. Ces caresses et ces entrevues n'étaient que pures feintes du côté de tous les deux, et une énorme trahison du côté du duc de Bourgogne. Celui-ci, ayant tous les jours devant ses yeux l'obstacle de sa grandeur et l'objet de sa haine, se détermine à le faire mourir. L'assassinat semble le moyen le plus propre et le plus sûr à sa fureur : il attire dix-huit scélérats, dont le chef était Raoulet d'Haquetonville, animé contre l'Orléanais de ce qu'il l'avait fait déposer de quelque charge où le Bourguignon l'avait établi. Donc, le vingt-troisième jour de novembre, comme il revenait de voir la reine, qui était en couches dans son hôtel, rue Barbette, monté sur une mule *, accompagné seulement de deux gentilshommes et de quelques valets de pied, lui qui avait d'ordinaire à ses gages six ou sept cents des plus braves gentilshommes du royaume, ces satellites sortent de leur embûche, chargent dessus, lui coupent la main dont il tenait la bride, et, redoublant leurs coups, l'abattent par terre. Un sien écuyer allemand se jette sur lui, et tâche de le couvrir de son corps; mais, nonobstant cette courageuse défense, ils le percent et le tuent d'une infinité de coups d'estoc au travers de ce fidèle serviteur, qui eut au moins cette gloire, en mourant, d'avoir mêlé son sang avec celui de son maître. Cela fait, ils sèment des chausses-trapes ou clous à quatre pointes dans les rues, et mettent le feu à une maison, afin d'arrêter ou amuser le monde qui accourait au bruit. Les serviteurs du défunt, un peu revenus de leur grande frayeur, s'écrient au meurtre; les assassins, d'autre part, crient au feu. Las!

* Telle était la monture des seigneurs par la ville.

funestes cris, qui furent comme le signe et le signal des massacres et des embrasements qui désolèrent ce malheureux royaume. Cependant le bruit et les clameurs éveillent ceux des prochaines maisons, puis ceux des plus éloignées; la rue est bientôt pleine de flambeaux; les domestiques du mort et ses amis accourent à ces tristes nouvelles, qui leur sont confirmées par le pitoyable spectacle qu'ils trouvent dans la rue: le corps du prince gisant, en plusieurs endroits défiguré de cent coups, tronçonné presqu'en autant de morceaux, un bras d'un côté, un bras de l'autre, la cervelle épandue sur le pavé la tête fendue en plusieurs éclats, et le sang coulant le long du ruisseau. Ses pauvres officiers s'en vont cherchant et recueillant ses tronçons, et passent une partie de la nuit à rassembler ce corps, si séparé qu'on ne put trouver une de ses mains que le lendemain matin; puis ils le portent dans le prochain hôtel du maréchal de Rieux, l'un de ses meilleurs amis. Le lendemain, ses funérailles ayant été faites à la hâte, il est enterré aux Célestins, dans la chapelle d'Orléans, qu'il avait fondée, et l'écuyer qui l'avait si généreusement défendu inhumé à ses pieds. Cette étrange aventure causa divers mouvements dans les esprits, selon les diverses inclinations. Les Parisiens, qui le haïssaient à mort, à cause des subsides qu'il leur avait fait imposer, ne peuvent s'empêcher d'en témoigner de la joie. Ses amis en mènent un pitoyable deuil; toute la cour est en effroi et en alarmes; les seigneurs s'arment pour garder le roi; et lui, encore plus étonné et plus affligé que pas un autre, commande au prévôt de Paris de faire une recherche exacte du crime. Le prévôt découvre qu'un garçon de cuisine qui avait servi d'espion aux assassins s'est retiré dans l'hôtel du Bourguignon; il va demander permission de le prendre. Le duc était lors à l'hôtel de Nesle, où les princes allaient tenir conseil, et, en attendant que tous fussent venus, s'entretenait avec le roi de Sicile et le duc de Berri. La demande du prévôt l'étonne; il croit déjà que son crime est découvert, puisqu'on en recherche ses domestiques; il change de couleur, hésite, et ne sait que répondre. Le roi de Sicile, se doutant aussitôt du fait, le tire à quartier et le prie de lui dire la vérité, laquelle aussi bien serait découverte si une fois on prenait cet homme. Lors le duc se prend à pleurer, et confesse franchement qu'il a fait commettre cet assassinat par l'instigation du malin esprit. Le duc de Berri s'approche, et, entendant cela, s'écrie de douleur: Hélas! je perds aujourd'hui mes deux neveux. Mais tandis que lui et le roi de Sicile se lamentent, le Bourguignon, revenu à soi, reconnaissant le danger où il était, sort de la chambre, va monter à cheval, sort de Paris, s'enfuit en Artois à toutes brides, et, faisant rompre le pont de Sainte-Maixance après lui, empêche les gens de l'Orléanais de le pouvoir suivre, délivrant de soupçon par cette fuite beaucoup de personnes qu'on accusait de cet attentat, entre autres Aubert de Canni, seigneur de Varennes, auquel le duc d'Orléans avait débauché la femme, dont il eut cet illustre bâtard Jean d'Orléans, comte de Dunois.

Tout le monde plaint les malheureux, et personne ne les aide; il y a un peu de compassion pour eux, mais point de justice. Valentine, qui était lors à Blois, amène ses quatre enfants et se vient jeter aux pieds du roi pour la demander; on la renvoie avec de belles espérances. Mais tout considéré, le conseil trouve bien plus à propos de rappeler doucement le criminel que de l'effaroucher, de peur qu'il ne se ligue avec l'Anglais. Pour cet effet, on envoie le roi de Sicile et le duc de Berri jusque sur la frontière pour savoir ses desseins, et l'en détourner s'il en a de mauvais. Ils parlementent ensemble à Amiens; mais il s'est déjà tellement confirmé dans sa malice, qu'il ne veut point demander pardon, disant qu'on lui en doit bien de reste d'avoir délivré la France d'un tel tyran. Les princes, offensés de cet orgueil effronté, lui défendent, de la part du roi, de venir à Paris, de peur qu'il n'y suscite des factions et des partialités. Lui ne tient compte de cette défense, et fait son entrée comme triomphante dans cette grande ville; le peuple et les enfants l'accueillant par les rues avec des cris redoublés de *Noël*. En outre, il se fortifie dans son hôtel d'Artois, s'y fait garder comme dans une forteresse, marche par les rues accompagné de ses troupes en ordre de combat, va trouver le roi, et, en présence du dauphin, des princes, des prélats et du peuple, demande à se justifier, produisant un certain docteur cordelier, nommé Jean Petit, j'ai honte de le dire pour le respect de la religion, lequel, maudissant les innocents comme un autre Balaam, soutient publiquement qu'il méritait louange de ce meurtre, et serait coupable de ne l'avoir fait. Le meurtrier obtint du roi, dont le cerveau débile avait peu de ressentiment et de connaissance, sa rémission en telle forme qu'il la voulut; mais le conseil, pour empêcher désormais semblables disputes, fit un édit sous le nom du roi: « que, s'il décédait, » son aîné ou celui des enfants qui lui succéderait, de quelque âge qu'il fût, prendrait » le royaume et la régence tout ensemble, » et serait aidé seulement du conseil des trois » États, qui commettraient hommes capables pour l'assister; » chose qui ne fâcha

pas peu le Bourguignon, lequel s'en retourna en Flandre pour quelques affaires.

Les factions des pontifes Grégoire et Benoît aidaient par leurs querelles à tourmenter la France. De son côté, l'Université de Paris, animée, entre autres personnes zélées, par son chancelier, le sage et savant Jean Charlier, nommé de Gerson, lieu de sa naissance, au diocèse de Reims, poursuivait sans relâche la cession; et voyant que les deux papes éludaient son zèle par des promesses sans effet, protesta de demeurer neutre jusqu'à tant qu'un concile général en eût élu un tiers.

Or les deux contendants, différant de renoncer à la triple couronne, et leurs cardinaux les ayant presque tous abandonnés à la suasion de l'Université de Paris, il fut assemblé un concile à Pise, l'an 1406, qui les déposa tous deux, et créa un Alexandre qui, étant cordelier, n'oublia pas aussi d'enrichir les moines de grands priviléges. Les deux autres papes ne cédèrent pas, et cet Alexandre étant mort l'an ensuivant, un Jean XXIII lui succéda; mais y ayant de la violence en son élection et du scandale dans sa vie, il fallut, par après, le déposer au concile de Constance. Par celui de Pise, il avait été ordonné qu'il s'en tiendrait d'autres de temps en temps pour confirmer la paix de l'Eglise; c'est pourquoi il en fut tenu un second à Rome, et puis un troisième à Constance, l'an 1414. Et parce que, durant le schisme, il s'était glissé dans la Bohême une doctrine contraire à la romaine, qui faisait une bien plus dangereuse division que la multitude des pontifes, le bien de la chrétienté demandait qu'on travaillât à l'assoupir ensemble avec le schisme. Jean Wiclef, Anglais, curé dans le diocèse de Lincoln, de dépit d'avoir été refusé de l'évêché de cette ville, et débouté de quelque autre charge par le pape Grégoire XI, avait renouvelé les opinions des Albigeois, auxquelles il en ajoutait encore d'autres de son invention, vers l'an 1376. Sa doctrine se multiplia de cette sorte en Angleterre, par l'appui du duc de Lancastre, fils d'Édouard III, et de quelques autres seigneurs, aussi offensés contre le pape qui la défendirent, et même la portèrent à Prague en Bohême. Jean Huss, dont l'esprit était également aigre et subtil, voulut, pour paraître plus habile, remuer et soutenir ces questions; il ne manqua pas de sectateurs, qui épandirent et multiplièrent cette semence par toute la Bohême. Ce Huss fut appelé au concile, et l'empereur lui donna un sauf-conduit; mais il le fit prendre et brûler. Au reste, chose remarquable, comme il y avait lors trois papes, il y avait trois empereurs, en l'an 1410.

Nous voyons, à cette époque, la noblesse entreprendre divers voyages de dévotion en Terre-Sainte, de vaillance en Allemagne, de tous les deux motifs en Espagne et en Afrique contre les Maures, ou en Prusse au secours des chevaliers croisés contre les Lithuaniens idolâtres, et même aller chercher de l'honneur au delà des mers; entre autres, Jean de Bétancourt, seigneur au pays de Caux, en Normandie, par un dessein héroïque, va à ses frais réduire les Canaries, encore idolâtres et peu connues, sous sa domination, pour les assujettir ensuite sous l'empire de Jésus-Christ; et après les avoir conquises, en rend volontairement hommage au roi de Castille, Henri, afin d'en tirer assistance; ce qui arriva depuis l'an 1402 jusqu'à 1515. Mais en ces mêmes années, savoir, l'an 1409, je vois, pour la honte de cette même nation, qu'elle perd la seigneurie de Gênes. Bouciquaut l'avait gouvernée, depuis l'an 1402, avec tant de sagesse, d'adresse, de douceur et d'équité, que les Génois avaient impétré du roi, avec instantes prières, qu'il ne le rappelât jamais. L'histoire particulière de sa vie présente un tissu de belles actions en Prusse, en Grèce, en Espagne, en Terre-Sainte; étant gouverneur de Gênes, il y fit bâtir deux châteaux pour la tenir en bride : l'un sur le port, nommé la Darse; l'autre, au milieu de la ville, appelé le Châtelet; la guerre qu'il eut contre le roi de Chypre, pour la ville de Famagouste, appartenant aux Génois, ses expéditions contre les infidèles, sa victoire navale remportée sur les Vénitiens, traîtreusement jaloux de ses progrès, et plusieurs autres actions de paix et de guerre, recommandent sa mémoire.

Le Bourguignon était lors empêché à la guerre contre les Liégeois, qui avaient chassé leur évêque, Jean de Bavière, son beau-frère, fils d'Albert, comte de Hollande et de Hainaut. Les seigneurs, amis de la maison d'Orléans, prenant avantage de son absence, mandèrent Valentine et ses enfants, lesquels obtinrent du roi pareille audience qu'avaient eue leurs ennemis. L'assemblée se fit au Louvre pour cela; le dauphin y représentait la personne de son père qui était malade, assisté de la reine, des rois de Navarre et de Sicile, des ducs de Berri et de Bourbon et de plusieurs autres. La duchesse, se jetant à genoux, y fit ses plaintes, et puis présenta un livre contenant la défense de son mari, et concluant à griéves punitions et réparations contre le duc de Bourgogne. Le chancelier, prenant la parole pour le dauphin, répondit : « Que le conseil était bien satisfait » de la justification du défunt, et que, » pour la réparation du crime, elle en ferait » bonne et briève justice. » Mais, comme l'absence du Bourguignon avait enhardi ces prin-

ces à se liguer contre lui, sitôt qu'ils surent qu'il avait mis les Liégeois dans leur devoir, et qu'il en revenait avec toutes ses forces, ils n'eurent pas le loisir de l'achever, et s'enfuyant, emmenèrent le roi et le dauphin à Tours. Les Parisiens, ainsi libres par cette retraite, vont en armes au devant du Bourguignon, lui font offre de leur service et le reçoivent avec des acclamations de joie nonpareilles. Comme il eut passé là quelque temps, le duc Guillaume de Bavière, qui l'accompagnait, étant prince de grande estime, et intéressé presque également des deux côtés, à cause que, comme il était son beau-frère, aussi était-il proche parent de la reine, et beau-père du second fils de France, commença de le porter à quelque réconciliation. Il l'y trouva assez disposé, et, de son consentement, s'en alla trouver le roi et les princes à Tours, avec lesquels il négocia si heureusement, qu'enfin S. M. voulut qu'ils fissent accord : lequel ne donnant à Valentine pas une des satisfactions qu'elle demandait, elle en prit tant de fâcherie qu'elle en mourut. Cependant, sur un échafaud dressé dans la grande église de Chartres, le duc, par la bouche de Dolhaing, son avocat, demanda pardon au roi pour le meurtre du duc d'Orléans, *tue justement et pour le service de S. M.;* et puis, par le même avocat, pria ses cousins d'Orléans *d'ôter cette vengeance de leur cœur*, n'apportant autres paroles de satisfaction pour un grand crime sinon qu'il ajoutait à celles de son avocat, *et de ce je vous en prie*. Il fallut, puisque le roi le commandait, que les pupilles le promissent, et l'aîné et le Bourguignon jurèrent sur les saints Évangiles de vivre désormais en bonne amitié et mutuelle concorde.

Voilà donc le meurtrier qui triomphe et qui devient plus puissant qu'il n'était. La cour étant retournée à Paris, on ne voit que festins et réjouissances chez lui; le peuple, même les seigneurs, suivent sa fortune et tournent le dos à ceux d'Orléans; il n'y a que la maison de Bourbon, qui, malgré toutes ses disgraces, leur garde une fidèle amitié. Or, dans cette puissance, parurent aussi l'avarice et l'orgueil du Bourguignon. Pour remplir sa bourse d'une façon qui ne foulât point le peuple, il fit rechercher les concussions et les voleries des financiers, au grand contentement du peuple qui n'estime pas qu'on puisse faire injustice à ces gens-là, de quelque façon qu'on les traite. Sous ce prétexte, il procura la ruine de Jean de Montagu, grand-maître de la maison du roi et surintendant des finances, lequel il haïssait à mort, comme créature du feu duc d'Orléans. Cet homme, élevé très haut en fortune et soutenu par d'illustres alliances, allait célébrer le mariage de son fils avec la fille du seigneur d'Albret, connétable de France. Ce qui devait lui servir d'appui fut l'occasion de sa ruine. Ces noces se faisant avec une profusion excessive et une pompe odieuse, le duc prit sujet, sur les murmures du peuple, de lui faire son procès. Les commissaires qu'il lui donna épluchèrent si rigoureusement ses prodigieux acquêts, ses superbes bâtiments, ses grands trésors, ses meubles précieux, et, ce qui blessait plus les yeux de la France, les grands mariages de ses filles, qu'enfin ils y trouvèrent ou supposèrent des crimes d'extorsion et de péculat, et lui firent couper la tête aux halles de Paris.

C'était un crime d'être du parti orléanais ; et comme Montagu en perdit la vie, plusieurs en perdirent leurs charges. Le connétable d'Albret vit substituer à la sienne Valéran de Saint-Pol; mais il y rentrera tantôt; Clugnet de Brabant, amiral, pour lequel le duc d'Orléans avait destitué Renaud de Trie, fut démis pour Jacques de Châtillon, et ainsi plusieurs autres. En un mot, il traita à la baguette, non seulement ceux du parti contraire, mais encore tous ceux qui ne faisaient pas ouverte profession du sien. Les princes s'en offensent donc avec raison, se retirent de Paris et, s'assemblant à Gien, font une ligue contre lui, dans laquelle entrent les ducs de Berri, d'Orléans, de Bourbon et de Bretagne, les comtes d'Alençon, d'Armagnac, de Richemont, Charles d'Albret et plusieurs autres; et le duc d'Orléans épouse la fille du comte d'Armagnac, nièce du duc de Berri du côté de sa mère d'où ceux de son parti seront désormais nommés Armagnacs; le roi de Sicile ne fut pas des leurs, pour ce qu'il traitait lors le mariage de son fils aîné avec l'une des filles du Bourguignon. Cette ligue dressée, les deux partis arment : les Bourguignons sont à Paris et du côté de Saint-Denis; les Orléanais aux environs, jusqu'à Gentilly, Vanvres et même au faubourg Saint-Marcel. Toutefois il n'y aura que du bruit. Plusieurs s'entremettant d'apaiser ces troubles, surtout le roi de Navarre et Antoine, duc de Brabant, oncle du Bourguignon, si bien qu'un nouvel accord fut plâtré à Bicêtre, qui porte : « Que » les princes, de peur d'envie et de concur- » rence, se retireront chacun chez eux et ne » reviendront point, s'ils ne sont rappelés par » Sa Majesté; que, pour la direction des af- » faires, sera nommé quelque nombre de sa- » ges personnages, autant d'une part que » d'autre. et que le duc de Berri aura le gou- » vernement du Dauphin. » Et parce que » Pierre des Essarts, prévôt de Paris, est haï de tous les seigneurs, les Bourguignons leur accordent qu'il sera démis de sa charge, dans

laquelle il le rétablit depuis, comme l'un de ses confidents et passionnés serviteurs; mais le sang du duc d'Orléans fumant encore, et le ressentiment de ses enfants étant trop bouillant pour oublier sitôt cet outrage, ils violèrent cette paix les premiers. La faction du Bourguignon était lors la plus faible à Paris; et Pierre des Essarts y étant rentré pour servir son maître, animait contre leurs partisans la fureur du peuple, lequel, suivant un certain boucher nommé Caboche, commit d'horribles cruautés, contraignit le duc de Berri de sortir, et rompit les portes de son hôtel. Avec cela le roi, jouet de tout vent, étant à son hôtel Saint-Pol, obsédé et gouverné par les Bourguignons, publiait de rigoureux édits contre les Orléanais, saisissait leurs terres, démolissait leurs châteaux, et faisait voler plusieurs têtes de leurs partisans sur les échafauds; puis le dauphin, tantôt âgé de quatorze ans, était aussi du parti contraire : c'est pourquoi ils se résolurent de boucler Paris. A ce dessein, ils prirent Saint-Cloud et Saint-Denis, mais au même temps perdirent Corbeil, repris sur eux par les Parisiens. De là, ils faisaient journellement des courses jusqu'aux portes de la ville; et le comte de Saint-Pol, qui était dedans, les recevait gaillardement. Cependant le duc de Bourgogne, averti de l'incommodité de sa bonne ville, remet une armée sur pied, avec un secours d'Angleterre, sous la conduite des comtes de Pembroke et d'Arondel, vient à Paris et force Saint-Cloud, où il tue neuf cents hommes et fait cinq cents prisonniers. Ses adversaires lui cèdent la campagne; néanmoins, en se retirant, ils envahissent les villes de Gallardon et Jargeau, et mettent garnison dans Dourdan et dans Étampes. Celle-ci fut incontinent reprise par le dauphin; et, n'y ayant plus rien qui incommodât Paris, les troupes bourguignonnes se divisèrent pour aller courir les terres des conjurés.

L'un et l'autre parti recherchaient passionnément le secours d'Angleterre. Le Bourguignon offrait à Henri une fille de France pour un de ses fils; mais l'Anglais ne voulait pas supporter le plus puissant, ains tenir les choses en balance pour entretenir la guerre. Ainsi en advint-il, et ceux du parti orléanais furent déclarés criminels de lèse-majesté au premier chef. Toutes les prisons de Paris sont remplies de leurs gens, dont les uns meurent de faim, les autres par le gibet ou par le glaive, plusieurs sont jetés dans la rivière, et ces corps traînés à la voirie. Les princes, ainsi cruellement persécutés, se jettent tout de bon sous la protection de l'Anglais, le reconnaissent pour vrai duc de Guienne, se rendent ses sujets et vassaux, et jurent de le servir contre toutes personnes, sans exception; moyennant ces offres, l'Anglais les assure d'un prompt et puissant secours. Avant qu'il pût venir, leur ennemi fit prendre les armes au roi, et dressa sous son nom une armée de plus de cent mille hommes pour les accabler. Le roi en personne alla assiéger Bourges, mais une cruelle mortalité se manifesta dans son armée.

Au même temps on eut nouvelle que le duc de Clarence, second fils d'Angleterre, s'était déjà avancé jusqu'au Perche : cela fut cause que les bons Français tournèrent aussitôt la tête au bruit des armes étrangères, et commencèrent à demander un accommodement. Philibert de Lignac, grand-maître de Rhodes, et le maréchal de Savoie, se hasardèrent d'en jeter les premières paroles. Le dauphin les écoutant volontiers, et le Bourguignon y contredisant de tout son pouvoir, il y eut dispute; mais le dauphin dit résolument qu'il voulait la paix. Voilà pourquoi, malgré l'autre, ils s'abouchèrent, le duc de Berri et lui, pour en traiter, puis la conclurent à Auxerre en 1412.

Dès lors le dauphin se désunit d'avec le Bourguignon et commença de s'opposer à ses desseins. Ce que l'autre ayant aperçu, il pensa qu'il ne serait jamais en repos à moins que d'ôter du monde tous les trois frères d'Orléans. Son dessein était de les assassiner dans une assemblée qui se devait tenir à Auxerre : il le communiqua à Pierre des Essarts, lequel, ayant tâché en vain de l'en divertir, crut être obligé d'honneur d'en bailler avis aux princes. Donc, au lieu de s'y trouver, ils vinrent à Melun voir le dauphin et se lièrent fort étroitement ensemble. En cette sorte, le duc, ayant manqué son coup, ne laissa pas, sous le nom du roi, qu'il avait en sa puissance, de convoquer les États à Paris, ou pour exciter de nouveaux troubles et entretenir les Parisiens en leur fureur, ou pour attraper des Essarts et ceux qu'il croyait lui être contraires. L'Université, qui d'elle-même se donnait un grand pouvoir, y fit une longue remontrance sur la réformation des abus qui s'étaient glissés dans la maison du roi, dans la justice et dans les finances : montrant manifestement que les financiers voloient le public et Sa Majesté, et ruinaient ses affaires pour accommoder les leurs; que la justice était vénale, pleine de corruption et d'ignorance; le parlement de Paris, cet auguste sénat, naguère révéré des nations étrangères, n'étant presque plus composé que de jeunes gens sans barbe et sans capacité, qui ne connoissaient point les lois, et n'en imposaient aucune à leurs voluptés et à leurs débauches. Le prévôt et les habitants de Paris avouèrent l'Université de ces propositions, et fallut pour les contenter arrêter beaucoup de ces gens-là prisonniers. Des Es-

sarts, connaissant que ce filet ne manquerait pas de l'envelopper, se sauva en Normandie, et il eût bien fait d'y demeurer ; mais, comme il eut appris que la jalousie du dauphin contre le duc s'accroissait de plus en plus, il crut trouver sa sûreté dans ce trouble, et revint à Paris se ranger sous la protection du dauphin. Deux jours après qu'il y est arrivé, le duc fait courir un bruit qu'il y est venu pour tramer quelque mauvais dessein contre le bien public; que le dauphin lui a donné ordre d'introduire cinq cents lances dans la ville, et qu'ils la veulent exposer au pillage. Avec ces fausses alarmes, il met le feu aux oreilles des Parisiens, et allume la sédition. Hélion de Jaquelle, gouverneur de Paris, la souffle : Caboche, écorcheur; Jean de Troyes, chirurgien; Denisot de Chaumont, hommes turbulents et chefs de la populace, la cornent et amassent la lie du peuple. Des Essarts se sauve à la Bastille : ces séditieux l'y assiègent, et menacent la garnison de la hacher en pièces si elle ne le met dehors. La garnison intimidée le livre à Hélion, et le malheureux, quelques jours après, est décapité aux halles, sa tête fichée au bout d'une lance, et son corps pendu à Montfaucon. Cette vengeance n'est qu'un essai des cruautés du duc ; il pousse la sédition bien plus avant. Les mutins, prenant des chaperons blancs pour se faire mieux connaître, entrent dans l'hôtel du dauphin, et lui demandent impudemment certains seigneurs et siens officiers, pour les punir comme traîtres. Le dauphin leur pense parler d'autorité; mais ils lui répondent que, s'il ne les livre de bon gré, ils les prendront par force. Là dessus survient le duc de Bourgogne, vers lequel le dauphin se tournant lui reproche qu'il est auteur de toutes ces insolences, et qu'il s'en repentira quelque jour : à quoi le duc ne répond autre chose sinon qu'il s'en informera mieux quand il ne sera plus en colère ; et au même temps les séditieux, ayant brisé les portes, saisissent et enlèvent tous ceux que les mouchards du duc leur suggèrent. A quelques jours de là, ils arrêtent même le dauphin, puis s'en vont trouver le roi, ayant un moine carme pour leur harangueur, lequel lui fait insolemment leurs plaintes et remontrances. Mais, sans attendre qu'on les satisfasse sur leurs requêtes, ils assiègent Sa Majesté, ferment les portes de la ville, tendent les chaînes parmi les rues, et le contraignent de leur livrer tous ceux qu'ils demandent; heureusement et bien à propos, la paix fut derechef moyennée à Pontoise, en 1413, et ce fut le signal de la décadence du Bourguignon. Henri de Marle, premier président, et Juvénal des Ursins contribuèrent beaucoup à cet accord.

Après de nouvelles disputes, tant préjudiciables à la France, et dans lesquelles intervint accidentellement le duc de Bretagne à l'encontre de l'Orléanais, on en vint encore à de nouvelles trèves plâtrées. Ceux d'Orléans cependant firent satisfaction au dauphin. Le duc ne laissa pas néanmoins de s'acheminer vers Paris ; mais les princes y avaient donné bon ordre, contenant la mutinerie du peuple avec huit mille chevaux, garnissant les murailles de soldats, et faisant murer toutes les portes de la ville. La chance fut à cette heure bien tournée; les Parisiens, si fiers et si mutins, sont désarmés, et leurs chaînes enlevées des rues et portées au Louvre, afin qu'ils ne remuent rien durant l'absence du roi. Ce prince marche contre le Bourguignon avec une armée où il y a dix-huit mille hommes d'armes. Compiègne se rend d'abord, Soissons est forcé, cruellement saccagé, brûlé et désolé, mais au même temps réédifié. De Soissons l'armée s'avance en Artois, prend Bapaume et assiège Arras ; comme cette ville était près d'être forcée par la famine, après sept semaines de siége, la paix y fut de nouveau conclue ; mais au moment même où ces troubles intestins étaient apaisés pour un temps, les trèves s'en allaient finir avec l'Anglais : il y avait moyen de les renouer si on lui eût accordé en mariage Catherine de France, qu'il demandait instamment. On reçut ses ambassadeurs avec de grands témoignages de réjouissance, on vit le roi même joûter dans un tournois contre le comte d'Alençon ; mais on usa de tant de délais et de remises, que leur maître changea sa résolution d'alliance en celle de la guerre. Il y en a qui disent qu'on ne put faire ce mariage avec lui pour ce qu'il demandait des conditions excessives. Son courroux s'augmenta beaucoup quand il eut découvert que Richard, frère du duc d'Yorck, avait conjuré contre lui avec le milord Grey et Henri Scroph. Il punit les auteurs de cette conspiration, et dès le jour après que la trève fut expirée, se mit sur mer avec sa flotte de quinze cents vaisseaux chargés de six mille hommes d'armes, vingt-quatre mille archers, et incroyable provision d'artillerie et de munitions. Pour premier effort, il vint assiéger Harfleur. Après qu'il eut été trente-sept jours devant, les assiégés, n'entendant aucunes nouvelles de secours, se rendirent à des conditions si rudes que leur ville fut saccagée et désertée, et les principaux habitants traduits à Calais. Nos troupes s'amassaient cependant, et le malheur de la France assemblait tous ses princes et seigneurs, pour l'estropier tout à la fois de ses plus nobles membres. Le duc de Bourgogne seul ne s'y trouva point et défendit à son fils d'y venir, ce qui fit soupçonner qu'il avait quelque intelligence avec l'ennemi. Le connétable d'Al-

bret et le maréchal de Bouciquaut commandaient notre armée. Mais ces vaillants capitaines commirent la faute de laisser passer la Somme aux Anglais. Leur dessein n'était pas de combattre, mais de s'aller rafraîchir à Calais, pourceque la mortalité et les fatigues avaient de beaucoup diminué ses troupes. Nos gens, au contraire, couraient à leur malheur et les poursuivaient vivement : même ils envoyèrent présenter la bataille, et en assignèrent le lieu et le jour; à quoi l'Anglais leur répondit sagement, *qu'il ne prenait ni lois ni conseil de ses ennemis.* Les nôtres cependant lui gagnèrent le devant entre Thérouanne et Hesdin, proche d'un lieu nommé Azincourt, non loin de l'abbaye de Rousseauville. J'ai lu que, se voyant ainsi enfermé, et de si effroyables forces devant lui, par dessus lesquelles il lui fallait passer, il leur envoya offrir de rendre Harfleur et de payer tous les dommages qu'il avait faits en France, pourvu qu'ils lui permissent de se retirer à Calais, et qu'ils se moquèrent orgueilleusement de ces offres. Mais on reconnut bien cette fois que la nécessité redouble la pointe des courages, et que le désespoir force d'espérer. Les Anglais, ayant pris dans cette extrémité une gaillarde résolution de mourir, passèrent la nuit à se réjouir au son des trompettes et des hautbois, et le lendemain se rangèrent en bataille avec tant d'allégresse, qu'il paraissait déjà des rayons de la victoire sur leurs visages. Henri, les voyant tous dans une joyeuse disposition de bien faire, ajouta encore une chaleureuse exhortation pour les enflammer davantage.

Les Français, surpassant cinq fois en nombre les Anglais, s'étaient ainsi rangés de l'autre côté de la Somme : ils avaient en leur avant-garde huit mille gentilshommes armés à cru, quatre mille archers, quinze cents arbalétriers; pareil nombre dans la bataille, et deux fois autant dans l'arrière-garde et sur les ailes quinze cents hommes d'armes, tous gens d'élite, pour charger les ennemis par les flancs. Mais les mêmes causes qui leur firent perdre les batailles de Crécy et de Poitiers leur feront encore perdre celle-ci. Le lieu était trop étroit pour déployer tant de troupes et les faire toutes servir; la superbe de nos seigneurs attaqua sans ordre et en confusion; enfin cette grande armée fut vaincue par une petite, et ne fit point de résistance notable pour disputer une telle journée. Il n'y eut que les seigneurs, lesquels, quant à leur personne, rendirent de grands efforts de vaillance; entre autres, le duc d'Alençon, avec quelques uns des siens, qui perça la bataille des Anglais, tua de sa main le duc d'Yorck, et d'un coup de hache assena le roi sur son armet, et lui abattit une pièce de sa couronne. Mais aussitôt il fut environné, et, quoiqu'il criât qu'il était le duc d'Alençon, terrassé et tué. L'effroi et la déroute eussent pourtant été beaucoup plus grands que l'effusion de sang, parce que les ennemis donnaient quartier à tout le monde et tenaient beaucoup plus de prisonniers qu'ils n'en avaient tué. On doit bien marquer cette journée, qui fut la vingt-cinquième d'octobre, entre les plus malheureuses de l'année, et jamais champ ne fut noyé de tant de noble sang, ni jonché de plus de princes, que celui d'Azincourt. Le nombre des morts ne montait qu'à cinq ou à six mille, mais la plupart tous gentilshommes, entre lesquels il y en avait six-vingts portant bannière. Là perdirent la vie le duc de Brabant et le duc de Nevers, frères du duc de Bourgogne; les ducs d'Alençon et de Bar, et Jean, son frère; Louis de Bourbon, fils de Jacques, grand-chambellan; Charles d'Albret, connétable de France; Jacques de Châtillon, amiral; le seigneur de Rambure, grand-maître des arbalétriers; Guichard, dauphin d'Auvergne, grand-maître de France; les comtes de Vaudemont, de Roucy, de Grandpré, de Blamont et de Foukemberg; les vidames d'Amiens et de Laonnais; l'Etendart, seigneur de Créqui; le seigneur de Crouy, et Jean, son fils; Mathieu et Jean de Humières, Raoul de Nesle, et mille autres, dont les noms se trouvent dans les originaux. Parmi les prisonniers furent emmenés Bouciquaut, qui mourut de ses plaies en Angleterre, les ducs d'Orléans et de Bourbon, les comtes de Vendôme et de Richemont, et plusieurs autres des plus illustres.

Le Bourguignon, prenant avantage de la captivité du duc d'Orléans et de la confusion de la cour, veut venir à Paris avec une armée pour troubler la France, lui qui ne s'est point trouvé au combat pour la secourir, et proteste que tout le sujet de son voyage n'est que pour se venger de Louis, roi de Sicile, qui a répudié sa fille, affront bien sensible à un homme si orgueilleux. Le roi lui envoie faire défense de passer outre, et lui offre le gouvernement de Picardie, s'il veut porter ses armes contre les Anglais; il méprise ce commandement et ces offres, et continue son chemin à Paris. Le roi défend à toutes les villes de lui ouvrir les portes : nonobstant cela, il les tente les unes après les autres, et enfin entre dans Lagny, où il se tient tout l'hiver ayant ses troupes à l'entour de lui dans la Brie. De là il sollicite chaque jour les Parisiens à s'émouvoir; mais le duc de Berri y pourvoit si bien que personne ne s'en remue. N'ayant donc pu entrer dans Paris, il s'en retourna en Flandre vers le printemps.

Sur ces entrefaites mourut le dauphin Louis, non sans soupçon de poison, que les Bourguignons disaient lui avoir été baillé par ceux du

parti contraire ; mais s'il y avait du maléfice, il venait plutôt de leur duc, avec lequel il était en prise, tant pour ce qu'il s'opposait à tous ces desseins que pour ce qu'il maltraitait sa fille, pour l'amour d'une maîtresse. Son frère Jean, le quatrième des fils de France, lui succéda en cette qualité; jeune homme capricieux, acariâtre, déplaisant en ses mœurs et façons, et tout Bourguignon, tant pour ce qu'il contrepointait son aîné, que pour ce qu'il était gendre de Guillaume, comte de Hainaut, aussi beau-frère du duc. Lorsqu'il reçut la nouvelle de cette mort, il était chez son beau-père ; et avant de venir en cour il s'obligea derechef à leur parti par un traité secret fait entre eux trois à Valenciennes. Au même temps Charles, son puîné, fut fait gouverneur de Paris, et on lui donna le connétable d'Armagnac et Tannegui du Châtel, prévôt de Paris, pour le servir de leurs conseil et bonne conduite. Le Bourguignon, persistant dans sa passion de régner, y tendait sans cesse par diverses menées : il voulut troubler le Languedoc et la Provence par le moyen du prince d'Orange, l'un de ses partisans ; mais le comte de Foix empêcha heureusement ses progrès. Une exécrable conspiration qu'il avait fait brasser à Paris contre la vie du roi et des princes ne lui réussit pas mieux. Ses entrepreneurs, qui étaient en grand nombre, et d s principaux de la ville, ayant été découverts, furent rigoureusement suppliciés.

L'empereur Sigismond, désirant accommoder les querelles d'entre la France et l'Angleterre, afin d'accomplir plus aisément l'union de l'Église, voulut prendre la peine de voir les deux rois, et vint à Paris, où il fut reçu et traité selon la magnificence française et la grandeur impériale.

Après que l'empereur Sigismond eut séjourné quelques semaines à Paris, où il avait trouvé les esprits assez disposés à la paix, il s'en alla en Angleterre conjurer Henri d'y vouloir entendre ; mais la victoire d'Azincourt lui ayant trop enflé le cœur, il ne le put jamais amener à une composition raisonnable, et s'en revint sans rien faire

La guerre continua donc entre les deux nations. Le comte d'Armagnac, qui tenait Harfleur assiégé de fort près, fut contraint de lever le siége ; le bâtard de Bourbon fut battu en un combat naval par le duc de Bedfort, et perdit quatre gros vaisseaux. Cependant mille pillages, surprises, cruautés, s'exerçaient réciproquement dans la Picardie contre le Bourguignon, et par lui. Le roi était encore de nouveau offensé de ce que sans sa permission, il avait accordé avec l'Anglais une trève pour ses terres, comme s'il en eût été seigneur. Guillaume, duc de Hainaut, fit un voyage en cour, pour tâcher d'apaiser cette colère, ou, comme il est plus croyable, pour découvrir en quel état étaient les affaires et s'assurer l'amitié du nouveau dauphin. Ses propos insolents firent assez tôt connaître son mauvais dessein, car il eut la hardiesse de dire que si on ne le contentait il remenerait le dauphin en Hainaut. Mais le conseil, offensé de cette menace, donna ordre qu'on l'arrêtât : de quoi ayant eu le vent il s'évada. Incontinent après, le dauphin, qui le voulait suivre, fut arrêté par la mort à Compiègne. Plusieurs soupçonnèrent qu'on avait avancé ses jours, et que la reine lui envoya une chaîne d'or empoisonnée ; mais il est plus croyable qu'il se tua lui-même par les folies et débauches de la jeunesse, auxquelles il se portait avec trop d'excès. Le duc de Berri vint aussi à mourir sans lignée mâle, âgé de soixante-seize ans. Charles, le cinquième des enfants de France, qui était duc de Touraine, succéda à la qualité de dauphin.

Le connétable le gouvernait sans concurrent, et avait à sa dévotion Henri de Marle, chancelier, Tanneguy du Châtel, prévôt de Paris, Burel de Dammartin, Étienne de Beauregard et Philippe de Corbie, principaux conseillers du roi. Son administration, bien soigneuse et fidèle, se rendit néanmoins odieuse par sa chicheté, puis par sa sévérité trop altière, et plus encore par son ambition ; il remplit toutes les charges de gens à son poste, et choqua la reine, la recula des affaires et la traita si rigoureusement, qu'il fit saisir ses bagues et joyaux qu'elle avait achetés de quelque argent tiré des coffres du roi. De ce indignée, elle se réconcilia avec le Bourguignon, qu'elle avait tant haï. Celui-ci empoigne, comme il n'y manquait jamais, l'occasion de mal faire, et pour la bien employer n'oublie à remuer aucunes machines : il soulève des séditions dans Rouen et dans Paris ; en après, il arme, et ayant pris grand nombre de villes, vient mettre le siége devant cette ville avec trente mille hommes. Mais le connétable, Tanneguy, le seigneur d'Arpajon et plusieurs autres étant dedans avec de bonnes troupes, il n'y fait que perdre beaucoup des siens ; d'où ayant vomi de cruelles menaces contre les Armagnacs, il s'en va prendre Montlhéry, Chartres et le Puiset en Beauce, au même temps que quelques uns de ses gens prennent Senlis, Beaumont et Pontoise. Comme il est devant Corbeil, il reçoit nouvelles de la reine que les choses sont disposées pour lui mettre la ville de Tours et sa personne entre les mains ; il y va en diligence, prend la ville et tire la reine de captivité. Aussitôt elle écrit à toutes les villes contre le gouvernement tyrannique des Armagnacs, se porte pour

régente, et interdit le parlement de Paris, révoque tous ses actes, en établit deux autres, l'un à Amiens et l'autre à Troyes. Pareillement elle donne l'épée de connétable au duc de Lorraine, et crée d'autres officiers de la couronne pour tenir son parti.

Ainsi en ce temps il y avait schisme et duplicité dans toutes les grandes dignités : et l'esprit des Français était tellement passionné après ces divisions, que plutôt que de s'accorder ils souffraient que l'Anglais gâtât et conquît la Normandie. Durant ces discordes, le roi Henri vint descendre à Toucques, prit Caen d'assaut, puis Falaise, Saint-Lô, Bayeux, Évreux et plusieurs autres places. Ceux qui n'étaient pas aveuglés par la fureur partiale souhaitaient un accommodement ; et le pape Martin V, prenant pitié des calamités de la France, envoya deux cardinaux légats, qui firent plusieurs ouvertures de paix, et obtinrent enfin que, toutes querelles et haines mises en oubli, monsieur le dauphin et les princes du sang auraient le gouvernement. Mais le connétable et le chancelier, s'intéressant plus pour leur grandeur que pour le repos de leur patrie, s'opposèrent à cet accord et empêchèrent le dauphin d'y consentir : par ainsi la guerre, ou plutôt les brigandages, recommencèrent de part et d'autre. Les Bourguignons portaient pour marque une croix de Saint-André rouge sur leurs cottes d'armes, les Armagnacs une croix blanche. La plus grande envie du Bourguignon était d'entrer à Paris pour soulager ses bons amis et se venger de ses ennemis ; mais le connétable savait son dessein et y tenait grande quantité de gens de guerre ; mais, comme ils n'étaient pas bien payés, il était contraint de les laisser sortir quelquefois pour picorer. L'Ile-Adam, qui était à Pontoise, prenant occasion de leur absence, ne manque pas d'ourdir une conspiration pour surprendre la ville ; Perrin de Clerc, fils d'un échevin, dérobe les clefs de la porte Saint-Germain de dessous le chevet de son père, et la lui ouvre sur le minuit. Il entre donc sans bruit, et avec lui huit cents hommes, tous gens d'élite et de main, lesquels marchent en bon ordre vers le Châtelet, où ils trouvent quatre cents hommes en armes prêts à se joindre à eux, et tous ensemble crient : *Vive le roi et le duc de Bourgogne!* Ensuite une multitude innombrable de peuple s'étant amassée avec eux, ils se divisent en deux bandes ; l'une s'en va à l'hôtel Saint-Pol, rompt les portes, contraint le roi de monter à cheval ; l'autre court aux hôtels du connétable, du prévôt, du chancelier et des autres Orléanais, enfonce, pille et brise les maisons, massacre hommes et femmes, gentilshommes et bourgeois ; bref, ne pardonne à aucun qui soit soupçonné d'avoir haï le Bourguignon, poussant à cris redoublés ces furieuses voix : *vive Bourgogne ! tue l'Armagnac !* Que de meurtres et de pillages furent commis sous ce prétexte, et combien de haines particulières se couvrirent de cette vengeance publique, chacun faisant passer son ennemi pour Armagnac, et sa querelle pour un zèle de saison ! L'autre tourbe qui était avec le roi, retenue par quelque respect de sa majesté, s'abstint du massacre et se contenta de remplir les prisons de quinze ou seize cents personnes. Tannegui, éveillé par cet horrible bruit, eut le loisir de courir à l'hôtel du dauphin, l'enleva tout endormi à la Bastille, et de là à Melun. Armagnac s'était caché dans le logis d'un pauvre homme proche de son hôtel ; mais le beau d'Auxois, établi prévôt en la place de Tannegui, l'ayant découvert, le traîna dans les prisons du palais. La fureur populaire, s'étant altérée plutôt que soûlée de sang par les massacres précédents, demande justice des Armagnacs au roi, et au même temps prend les armes pour la faire elle-même, court aux prisons, les enfonce et tue les prisonniers jusqu'au nombre de seize cents, sans discerner la cause, ni respecter les personnes : ils massacrent cinq évêques, de Constance, de Bayeux, d'Évreux, de Senlis et de Xaintes ; l'abbé de Saint-Cornille, le comte de Grandpré, Enguerrand de Marcoussis, plusieurs du Parlement, de la chambre des comptes et des trésoriers. Mais ils ne sont pas assouvis de la simple mort du comte d'Armagnac, de Henri de Marle, chancelier, et de Raymonnet de Guerre, ains exposent leur corps tous nus sur la pierre de marbre dans le palais ; et, ce qui me semble plus horrible, l'Ile-Adam lui-même lève deux courroies de la peau dessus le dos d'Armagnac en forme de croix de Saint-André, afin de lui faire porter après sa mort les marques de la faction bourguignonne ; puis la populace les traîne trois jours durant par les rues, et le quatrième les jette à la voirie. Le Bourguignon, bien joyeux de cette nouvelle, part lors de Dijon, prend la reine à Troyes, et s'en vient avec elle à Paris pour jouir de cette belle conquête. Les Parisiens leur font une magnifique entrée, crient *Noël* à gorge déployée, et de leurs fenêtres répandent à pleines mains des fleurs et des parfums sur le carrosse de la reine. Cette femme, désormais transformée en une mégère, n'étant pas soûle de tant de carnage, poursuit de plus en plus la ruine de son fils. Elle et le Bourguignon changent et renversent tout à leur mode ; et le pauvre roi s'apaise et se fâche, ordonne et révoque selon les passions de ceux qui s'en saisissent, ennemi du plus faible et ami du plus fort, caresse sa femme et le duc de Bourgogne qui l'ont si cruellement offensé, crée les sei-

gneurs de l'Ile-Adam et de Chastellux maréchaux de France, Robert de Mailly grand-panetier, remet Eustache de Latre dans la charge de chancelier, et fait Philippe de Morvilliers premier président au parlement. Il ne restait plus au Bourguignon que de tenir le dauphin, qui s'était retiré en Anjou. Pour cela il le flatte, lui renvoie honorablement son épouse, fille de feu Louis, roi de Sicile, le fait rappeler par le roi, et lui promet tout contentement. Mais le jeune prince ayant toujours devant les yeux le massacre de Paris, et craignant les embûches du duc, ne veut point retourner près de son père, tandis que ce méchand homme y sera. La guerre s'embrase de plus en plus; la plupart des villes se déclarent pour le Bourguignon, autorisé du nom du roi. Le dauphin reprit Tours, et ses gens surprirent Compiègne; de l'autre côté, son adversaire assiégea Montlhéry; ce n'était pas qu'il eût grande espérance de prendre cette place; mais il le faisait pour décharger Paris des séditieux, dont il en envoya là six ou sept mille des plus mauvais. Une cruelle peste jonchait cette malheureuse ville de corps morts, et la populace s'était tellement acharnée au meurtre, qu'elle avait élu pour chef le bourreau, nommé Capeluche, qui, allant en tête, vêtu d'une robe de velours, continuait les massacres et faisait regorger les rues de sang à chaque moment. L'entreprise de Montlhéry ne succéda pas au duc; mais les siens surprirent Coucy sur Pierre de Xaintrailles, par le moyen d'une femme débauchée qu'il entretenait. Cette coquine s'étant amourachée d'un prisonnier bourguignon, le tira d'une tour où il était enfermé; et lui, avec le secours des autres prisonniers, égorgea le gouverneur et la garnison. Poton son frère et La Hire en prirent la revanche à la campagne et défirent le seigneur de Longueval suivi de quatre cents lances, et une autre fois Hector de Saveuse, qui pillait le pays avec mille hommes; enfin partout ce n'étaient plus que combats, que meurtres et qu'inimitiés à feu et à sang.

Cependant l'Anglais poursuivait ses conquêtes. Jean de Graville lui ayant rendu le pont de l'Arche à composition, il mit le siége devant Rouen, capitale de la province, et la bloqua si étroitement, qu'il lui coupa entièrement les vivres dans peu de temps. Ce ne lui eût pas été une chose si aisée, si les bourgeois n'eussent mis dehors le comte d'Aumale et la garnison que le dauphin leur avait envoyée. Cependant ceux de Rouen, ayant consumé tous leurs vivres, mangeaient chevaux, chiens et chats, et se nourrissaient plus d'espérance que d'autre chose. Le duc de Bourgogne assembla bien autant de forces qu'il put pour les aller secourir; et si les Dauphinois eussent joint les leurs aux siennes, sans doute Rouen eût été délivré. Mais, comme il eut appris qu'au lieu de l'assister ils pillaient ses terres et venaient de reprendre Soissons, il tourna tout court et abandonna ces pauvres assiégés. Leur invincible constance, leur généreuse patience et les grands efforts de leur courage étaient dignes d'une meilleure issue. Après qu'ils eurent mangé jusqu'aux cuirs, l'extrême nécessité les contraignit de capituler; l'ennemi, irrité de ce qu'ils avaient méprisé plusieurs fois les conditions avantageuses qu'il leur avait offertes, ne leur en voulait faire aucune que de les prendre à discrétion. Cette réponse leur ayant été rapportée, ils se déterminèrent tous d'un consentement de mettre le feu dans leur ville, et puis sortir, hommes, femmes et enfants, les armes à la main, pour mourir parmi les ennemis. Le roi anglais, averti de ce désespoir, en redouta les effets, et modérant sa rigueur les reçut à composition.

Derechef le Bourguignon moyenne une conférence à Meulan, où les deux rois devaient s'entrevoir; mais Charles étant retombé dans sa frénésie à Pontoise, le duc y alla avec la reine, qui y mena Catherine sa fille, la plus belle et la plus accomplie princesse de son temps. Henri, dès le premier abord, témoigna d'avoir été frappé des beaux yeux de l'infante : la reine, s'en étant aperçue, la fit retirer à Pontoise après les premières entrevues, pensant enflammer davantage le prince par l'absence de sa maîtresse; mais ce dessein eut un effet tout contraire; car lui, qui eût possible adouci sa fierté par l'amour, s'offensa fort de cela, et, voyant bien qu'on le tenait avec cet appât, se tint ferme sur ses premières propositions d'avoir la Normandie et la Guienne en toute souveraineté; tellement qu'il dit un jour au Bourguignon, qui lui remontrait que ses demandes étaient excessives : *J'aurai, s'il me plaît, la fille et les terres, et vous chasserai de France vous et votre roi.* Le duc répondit peu de chose à cette rodomontade; mais il en demeura fort piqué et se résolut dès lors de s'accorder avec le dauphin, sans lequel il n'y avait point d'apparence de pouvoir conserver le royaume. Par la même intention, le dauphin se mit aussi à poursuivre cet accord, n'ayant pas lors le dessein qu'il exécuta à Montereau. Or, pour jouir de l'esprit altier et difficile de son adversaire, il trouva moyen de gagner celui de la femme du seigneur de Gyac, laquelle se mêlait bien autant dans les secrets de ce duc, et possédait son amitié, je ne vous dirai pas par quels artifices. Cette rusée ménagea si bien l'affaire qu'ils s'entrevirent au mois de juillet à Poissy-le-Fort, puis à Fontaine-Dimot, près de Melun, où ils conclurent une réconciliation : ils résolurent pareillement

de s'assembler, au mois de septembre, à Montereau-Faut-Yonne, puis se séparèrent bons amis. Durant l'intervalle de ces deux entrevues, l'Anglais prit Grisors et Château-Gaillard, et surprit Pontoise, ce qui étonna extrêmement les Parisiens. Le duc les rassura un peu par sa présence, et leur laissa une forte garnison sous la charge du comte de Saint-Pol et du maréchal de l'Ile-Adam, mais il emmena le roi, la reine et Catherine leur fille à Troyes, en lieu de sûreté. Cependant quelques uns de ceux qui étaient auprès du dauphin, ennemis de la paix et ne respirant que la vengeance, jettent mille défiances dans son esprit, l'entretiennent de faux rapports contre le Bourguignon, et font tant qu'ils rouvrent et même qu'ils enveniment la plaie; tellement que dessein est pris de le servir à Montereau de la même perfidie dont il avait servi le duc d'Orléans. Le terme d'une entrevue arrêtée approchant, le dauphin envoie Tannegui le prier de ne manquer pas à sa parole : le duc s'en excuse et répond qu'il est plus à propos de se trouver à Troyes, où sont le roi et conseil. Le dauphin renvoie Tannegui pour le presser, par toutes sortes d'artifices, de se trouver à Montereau. A cette seconde fois, il se laisse vaincre, et s'y achemine avec cinq cents hommes d'armes et deux cents arbalétriers : il y mène aussi son conseil. Comme il est à Bray, je ne sais quel pressentiment de son malheur l'arrête tout court. Tous les jours, le jeune prince lui envoie des messagers, et ne peut l'arracher de là. Un Juif lui donne avis que s'il va à Montereau il n'en reviendra point; ses plus fidèles serviteurs l'en dissuadent, lui rapportent qu'ils ont vu dresser des barrières entre le pont et le château, qui sont un vrai trébuchet pour l'attraper; il ne sait s'il les doit croire; la dame de Gyac et l'évêque de Langres détournent cette crainte et redoublent leurs persuasions. Après qu'il eut longtemps hésité : *Allons, il faut marcher où il plaira à Dieu nous conduire; je ne veux pas que l'on me reproche que la paix ait été rompue par ma lâcheté.* Cela dit, il continue son chemin; arrivé à Montereau, il entre dans le château et pose dedans cent archers et deux cents hommes d'armes. Il y avait sur le pont une salle de bois, lieu assigné pour l'entrevue. Le dauphin l'attendait là avec ses assassins, dont les principaux étaient Jean Louvet, président de Provence, le vicomte de Narbonne, Guillaume Bouteiller, Tannegui du Châtel, François de Grimaux, Robert de Loire, Pierre Frotier, Olivier de Cayet et Ponchon de Namac, sénéchal d'Auvergne. Dès qu'il sait son arrivée, il envoie Tannegui au devant de lui dans le château : le duc l'assure qu'il y ira tout à l'heure, prenant avec lui dix seigneurs, Charles de Bourbon, les seigneurs de Saint-George, Montagu, d'Ancre, Jean de Fribourg, Antoine de Vergy, de Pontailler, Charles de Lens, Pierre de Gyac et Pierre de Seguinac, son secrétaire; il trouve, à la première barrière, quelques gens du dauphin qui lui viennent renouveler les serments de leur maître : il s'arrête encore quelque temps. Enfin il franchit le pas et passe la première et la seconde barrière, mais elles sont aussitôt fermées après lui. A l'heure, il s'aperçoit de sa faute; toutefois, faisant bonne mine, il met la main sur l'épaule de Tannegui, disant : *Voici en qui je me fie;* il s'approche donc du dauphin, la troisième barrière entre deux, et met le genou en terre, s'inclinant avec grande humilité. Le dauphin, qui avait la cuirasse sur le dos et l'épée au côté, au lieu de compliment lui fait des reproches sanglants : en même temps, Robert de Loire le prend assez rudement par le bras, et lui dit : *Levez-vous, vous êtes trop honnête.* Le duc, connaissant bien qu'il est trahi, regarde lors à la garde de son épée, et y porte la main pour se défendre. De Loire, prenant de là son sujet de le quereller : *Eh quoi!* lui dit-il, *mettez-vous la main à l'épée contre monseigneur?* Et alors Tannegui, excitant ses compagnons d'une œillade, lâche le signe du coup : *Il est temps*, et, haussant une petite hache, lui abat le menton sur ses genoux. Le duc met la main à l'épée et pense se relever, mais il est étendu roide mort à force de coups d'épée et de hache. Le seigneur de Noailles, essayant de le défendre, est tué sur la place, Saint-George et Ancre légèrement blessés, et tous arrêtés, hormis Montagu, qui saute par dessus les barrières dans le château, et rapporte aux Bourguignons ce qui est arrivé à leur maître. Ils accourent aux barrières, criant et menaçant, mais ils en sont aussitôt rechassés à coups de trait, et prennent telle épouvante qu'ils sortent du château pour s'enfuir à Bray.

Incontinent après ce coup, le dauphin écrit à toutes les grandes villes du royaume ce qu'il avait fait à Montereau, déguisant la chose et rejetant la faute sur le mort, comme s'il eût été l'agresseur; mais Montagu, qui s'était sauvé, ôte toute croyance à ses lettres par un contraire rapport. La reine, entendant qu'elle avait perdu son support, crève de douleur, déteste son fils, le maudit et, par un excès de rage, fait publier partout des édits et mandements du roi, qui le déclarent criminel de perfidie et de parricide, le déshéritent et le privent de la succession de son père. Les Parisiens, amis du défunt, envoient aussitôt le président de Morvilliers vers Philippe, son successeur, l'assurer de leur service et de leur fidélité, et l'exhorter à prendre vengeance. Philippe, jetant feu et flamme, jure de poursuivre sans

faire jamais ni paix ni trèves, qu'il n'ait exterminé tous les assassins de son père. Donc, après avoir célébré ses funérailles avec une grande pompe, il convoque une assemblée à Arras, où tous les députés des villes qui tenaient son parti s'obligent de le servir contre le dauphin, qu'ils ne nomment plus que le comte de Ponthieu, lui donnent la régence, et sont d'avis qu'il accorde trèves avec l'Anglais, lequel lui offrait ses armes. Cela fait, il accourt à Troyes se saisir du roi et de la reine, qui l'attendaient avec impatience, et, chemin faisant, prend Crépy et le démantelle. Alors se forma cette ligue qui pensa détruire et le dauphin et la monarchie: Philippe et la reine, transportés de leurs furieux mouvements, induisent le roi à courir sus à son propre fils, à le déshériter, et pressent si instamment la chose, que les ambassadeurs de l'Anglais étant venus à Troyes, la paix est conclue avec eux, selon leurs souhaits. Voilà donc Anglais, Bourguignons et Français même bandés contre Charles, qui va faire longue pénitence d'avoir cru mauvais conseil.

Après l'accomplissement du mariage de l'Anglais avec Catherine de France, les deux rois et le duc s'acheminèrent vers Paris; mais, avant que d'y entrer, ils se voulurent signaler par quelques exploits, et ne laisser point de place aux Dauphinois en ces contrées-là. La ville de Sens assiégée se rendit; celle de Montereau fut abandonnée; le château tint quelques jours, puis capitula. Le duc fit emporter de là le corps de son père aux Chartreux de Dijon, où il est enterré. Melun lui coûta bien davantage: les seigneurs de Préaux et Barbazan s'y défendirent quatre mois et demi avec autant de valeur que de constance, jusqu'à tant que les vivres leur manquant ils furent forcés de se rendre sous de très rudes conditions. Meaux, place presque imprenable en ce temps-là, n'ayant pas eu le temps de se fournir de munitions, courut la même fortune, et le seigneur de Chisay demeura prisonnier. Après ces conquêtes, les deux rois firent leur entrée dans Paris, la plus magnifique et la plus triomphante qu'on eût vue de longtemps, les Parisiens contribuant tout ce qu'ils pouvaient pour se réjouir de la honte et captivité de la France; ennemis de leur prince, et flatteurs esclaves des tyrans. Le peuple criait *Noël* par les rues richement tapissées et semées de fleurs. Tous les ordres de la ville allèrent au devant et leur firent de riches présents: les gens d'église les attendaient sur les carrefours avec les saintes reliques, qu'ils leur faisaient baiser. Les rois, marchant côte à côte, allèrent descendre à Notre-Dame, et après y avoir fait leurs prières se séparèrent; Charles se retira à son hôtel de Saint-Pol, accompagné du duc de Bourgogne et des seigneurs français, et Henri au Louvre, suivi de ceux de sa maison. Ce jour-là et les trois ou quatre autres, on ne vit à Paris que feux de joie, danses, festins et tables dressées dans les rues, fontaines de vin, d'hypocras et de lait, et mille sortes d'allégresses. Ce n'était pas tout, le Bourguignon, la reine et l'Anglais demandaient un jugement authentique du dauphin. A leur requête, l'assemblée fut tenue dans la grande salle de l'hôtel Saint-Pol; les deux rois étaient assis sur un même banc. Jean le Clerc, chancelier, successeur d'Eustache de Latre, et après lui Philippe de Morvilliers, siégeaient auprès du roi Charles; au milieu de la salle, était assis le duc de Bourgogne entre ceux de Clarence et de Bedfort ses assistants; et après eux les évêques, quelques seigneurs et conseillers d'état. Nicolas Rolin, avocat du duc et de la duchesse sa mère, forma sa plainte de l'assassinat commis en la personne du feu duc, et, après avoir déduit et aggravé le fait, conclut aux réparations civiles. Pierre de Marigny, avocat du roi, ayant pris ses conclusions criminelles, le chancelier répondit pour le roi qu'il leur serait fait bonne et briève justice. Pour briève, certes, elle le fut: le dauphin et ses complices furent ajournés à la table de marbre, et à faute de comparoir, par arrêt du parlement et cour des pairs, lui banni à perpétuité du royaume de France, déclaré indigne de succéder à toutes seigneuries venues ou à venir, et ses complices condamnés à souffrir mort ignominieuse. Henri, ayant ainsi toutes choses à souhait, met des garnisons anglaises dans les places qu'il a prises sur les Dauphinois, même dans le Louvre, à la Bastille, à la porte de Nesle, et crée le duc de Clarence, son frère, capitaine de Paris, au lieu du comte de Saint-Pol, puis s'en va triomphant en Angleterre avec sa nouvelle épouse.

Il y avait lors deux hommes de robe dans les deux partis, dont les conseils étaient également malins et pernicieux: ce Morvilliers du côté du Bourguignon, et Thomas Louvet, président de Provence, du côté du dauphin. Celui-ci, quoiqu'il vît combien malheureusement réussissait le conseil qu'il avait donné à Montereau, en donna un autre aussi méchant et d'aussi dangereuse conséquence contre le duc de Bretagne. Cependant comme il perdait des amis, le dauphin en acquit d'autres tels que le cardinal Louis, duc de Bar, d'où vinrent de nouvelles forces au dauphin: et aussi le prince d'Orange qui se rangea près de lui, pour ce qu'étant allé voir l'Anglais à Paris, il l'avait voulu forcer de lui rendre hommage de sa principauté.

Ces amis lui vinrent bien à propos, car il

avait des affaires de tous côtés. Le duc de Clarence, après avoir pillé le Chartrain, le Vendômois et le Maine, se campa devant Angers. Là, ayant avis que les troupes du dauphin étaient à Baugé, commandées par ces seigneurs écossais et par le maréchal de la Lafayette, et le vicomte de Narbonne, il les alla attaquer; mais, bien qu'il les surpassât en nombre, si est-ce qu'il y fut défait, y perdit deux mille des siens, l'honneur et la vie. Henri, bien affligé de l'échec et de la mort du duc de Clarence son frère, dresse une armée de six mille hommes d'armes et de vingt-quatre mille archers, et repasse en France au mois de novembre. Le dauphin, qui lors assiégeait Chartres, n'ayant pas égales forces, lève le siége à son arrivée et se retire. Henri reprend donc quantité de petites places, et assiège Vendôme; mais celle-ci se défend si bien, qu'il est contraint de la quitter, ayant perdu devant trois ou quatre mille hommes par le fer ou les maladies. En revanche, la ville de Château-Thierry est livrée au seigneur de Châtillon, l'un de ses partisans. En même temps, Xaintrailles, Vignoles, d'Offemont, Gaucour, Gamaches et autres seigneurs dauphinois couraient la Picardie et avaient pris Saint-Riquier. Même ils furent si hardis, n'ayant qu'environ six cents hommes d'armes, que d'attaquer le Bourguignon, qui en avait quatre mille: mais ils furent bien châtiés de leur témérité près de Monts en Vimeu; car ils laissèrent quatre cents des leurs sur la place, et Xaintrailles prisonnier avec quelques autres de marque.

L'insolence des Anglais s'accroissait comme leur domination: ils traitaient avec outrages ceux qu'ils forçaient et ceux qui se rendaient, ne tenaient ni paroles, ni capitulations, brûlaient, pillaient et détruisaient toute la France sans merci, ni distinction aucune. Leur roi même se comportait avec une cruauté et un orgueil bien éloignés de la bonté de nos princes: il faisait pendre des gentilshommes à tout propos, en mettait d'autres à la gêne pour lui avoir résisté, donnait les charges et les gouvernements aux Anglais, méprisait les seigneurs français; bref, était si superbe, qu'il estimait tous les hommes indignes de le regarder. Tellement qu'il gourmanda fort un jour le maréchal de l'Ile-Adam, pour ce qu'il le regardait en face en parlant à lui, et quelques jours après le fit mettre à la Bastille, et lui eût fait trancher la tête, n'eût été l'intercession du duc de Bourgogne. En outre, non seulement il remit sus toutes les exactions, mais il en inventa de cent sortes de nouvelles, jusqu'à faire fouiller dans les maisons des particuliers pour les taxer selon la valeur de leurs meubles. Cependant le roi Charles demeurait tout seul enfermé dans son hôtel Saint-Pol, avec deux ou trois vieillards qui ne lui tenaient compagnie que pour ce qu'ils ne pouvaient marcher. Or, comme il redoublait ses réjouissances pour le joyeux retour de sa femme, qui avait accouché d'un fils en Angleterre, le dauphin, accompagné de ses meilleurs capitaines et de vingt mille hommes, prit la Charité. Le duc de Bourgogne en étant averti assembla ses amis pour ne pas manquer à ses sujets: Henri le voulut servir de ses armes et de sa propre personne, quoiqu'il fût indisposé; mais sa maladie s'étant empirée l'arrêta à Melun. Les ducs de Bedfort et de Glocester, ses frères, ne laissèrent pas de conduire son armée, et, s'étant joints au Bourguignon, marchèrent vers Cosne pour lors assiégée. Le dauphin qui ne voulait pas hasarder la bataille, les sentant approcher, renvoya les otages et se retira en Berri. Comme ils étaient résolus de le poursuivre, on leur apporta des nouvelles qui rompirent leur dessein, la mort de Henri, décédé au bois de Vincennes, le vingt-huitième d'août, sur le quarantième de son âge. Les Anglais disent qu'il mourut du poison; mais Monstrelet assure que ce fut du feu sacré, dit vulgairement de saint Antoine, qui lui brûla le fondement.

Peu de temps après, le roi Charles, étant miné par une fièvre quarte, suivit son gendre, savoir le 22 d'octobre de l'an mil quatre cent vingt-deux. Il vécut cinquante-quatre ans, et en régna quarante-deux. Je me trompe pourtant d'appeler cela un règne, car ce fut une anarchie continuelle; d'autant qu'il vint à la couronne à treize ans: il fut sous des régents plusieurs années, et puis, étant venu en âge, il tomba sous la captivité de ses favoris, et à vingt-six ans en cette longue maladie qui mit presque cette monarchie au tombeau.

ISABEAU, FEMME DE CHARLES VI.

Les oncles du roi ayant jeté les yeux sur toute l'Allemagne, pour lui trouver une épouse dont l'alliance donnât de l'appui à la France contre les Anglais, en prirent une qui, tout au contraire, la livra entre leurs mains; femme furieuse, mère dénaturée et reine ennemie de sa grandeur et de sa couronne. Elle était fille d'Estienne, duc de Bavière et comte palatin du Rhin, duquel le cadet Frideric avait bien mérité de cette monarchie en plusieurs occasions contre l'Anglais. Elle s'éloignait rarement du roi, ou séjournait d'ordinaire au château de Melun. Le jour de son entrée à Paris, comme la reine passait sur le

Pont-au-Change, tendu d'un taffetas bleu à fleurs de lis d'or, il descendit des tours Notre-Dame, par je ne sais quelles machines, un homme en forme d'ange, qui lui posa une riche couronne sur la tête, puis se reguinda en haut comme s'il s'en fût envolé au ciel. Peu après, comme elle eut senti dans ses flancs des joyeux effets de son mariage, le roi, l'ayant fait couronner à Saint-Denis, tint cour ouverte quinze jours durant, et ouvrit des joûtes à tous chevaliers. Le peuple, voyant la reine si chèrement aimée de son époux, et croyant le naturel des femmes plus enclin à la pitié, avait conçu quelque espérance de se sentir à son tour de ces réjouissances, et d'être un peu soulagé de ses charges excessives; mais elle était aussi avare que le roi était prodigue.

Son naturel était impérieux, mais sa rare beauté, la vivacité de son esprit, et même quelque apparence de jugement couvraient ces défauts aux yeux de son époux. Il la chérissait si fort que, dans le premier intervalle qu'il eut de sa frénésie, l'an 1393, il la nomma pour administrer la tutelle de ses enfants avec ses oncles. N'ayant plus droit de retenir la régence lorsque le duc d'Orléans fut parvenu en âge auquel on ne pouvait plus la lui disputer, il fit en sorte qu'elle l'eût sans la demander, l'an 1400. Durant cette première face d'affaires, elle négocia le mariage de sa fille Isabeau avec Richard d'Angleterre. En toutes ses actions, elle témoignait n'avoir rien de plus cher que l'ambition de gouverner, et ne semblait aimer ses fils qu'autant qu'ils servaient d'appui à sa domination; ce qui a donné lieu à la calomnie des écrivains bourguignons, de dire qu'elle ôta la vie aux deux dauphins Louis et Jean, lorsqu'elle vit qu'ils venaient en âge de dominer eux-mêmes, et qu'elle empoisonna le second par une chaîne d'or qu'elle lui envoya à Compiègne. Pour le troisième, à cause qu'il se laissait gouverner à d'autres qu'à elle, jamais elle ne l'aima: néanmoins elle se rangea auprès de lui pour retenir toujours son autorité. Le connétable d'Armagnac, non moins avare et ambitieux qu'elle, ne put la souffrir longtemps, et prenant son prétexte, non tout à fait sans raison, qu'elle avait épuisé les finances, incita le dauphin à se saisir de ses bagues et des trésors qu'elle avait amassés et cachés en diverses maisons de bourgeois: c'était l'an 1417. En outre, il la mit si mal dans l'esprit du roi son mari, qu'il fit prendre un écuyer qu'elle avait, nommé Bourdon, lequel fut mis à la question, et puis noyé; et, non content de cela, il l'envoya prisonnière à Tours, sous la garde d'un certain Laurent du Puys qui, avec d'autres, la veillait de fort près, et la traitait avec tant d'irrévérence, qu'il parlait à elle le bonnet sur la tête, et la rudoyait comme s'il en eût eu charge expresse; mais elle s'en sut bien venger. En moins de quinze jours, changeant de résolution par nécessité, elle s'accorde avec le duc de Bourgogne, comme on l'a vu précédemment. Sa passion de dominer s'étant convertie en fureur depuis que Jean de Bourgogne eut été tué à Montereau, elle appela Philippe le Bon, successeur du mort, poursuivit plus chaudement que lui-même contre son propre fils, le fit condamner et déshériter, et ne cessa d'importuner son mari et son conseil qu'elle n'eût livré sa fille et la couronne à Henri V, roi d'Angleterre, ce qui arriva l'an 1419. Ce prince, tant qu'il vécut, se souvint d'un si rare bienfait, et lui laissa autant de pouvoir et de biens qu'elle en voulait prendre; mais, lorsqu'il fut mort, puis son mari ensuite, les régents de Henri VI, encore enfant, la privèrent de son autorité, puis de ses officiers, et après peu à peu de ses pensions, et finalement de la plupart de ses terres, et même de ses meubles. Ainsi dépouillée de tout ce qui la pouvait rendre considérable, elle devint le mépris des Anglais, le reproche des Français, et la haine des uns et des autres. Si bien qu'elle déchut jusqu'à ce point de mépris, qu'elle n'osait sortir par les rues qu'elle ne fût montrée au doigt; et les Anglais, par une horrible insolence, lui reprochaient communément que son fils Charles était bâtard. Dans cette misère extrême et ces sanglants outrages, ses larmes, son unique recours, ne servaient que de risée, et son affliction que de jouet; car, quelque indignité qu'elle souffrît, elle émouvait bien plus la colère des gens de bien que la pitié: indigne d'en trouver, puisqu'elle n'en avait point eu pour son propre sang. Elle mourut le dernier de septembre 1435, le soixante-cinquième de son âge, treize ans après le trépas de son mari. Son corps fut porté à Saint-Denis, par la rivière, dans un petit bateau, accompagné seulement de quatre de ses vieux domestiques, et enterré avec moins de pompe que celui d'un villageois; car ses funérailles, qui furent faites le premier d'octobre, ne furent honorées d'autre assistance que de celle des quatre hommes qui avaient conduit son corps, et du luminaire ordinaire de l'église, le prieur de Saint-Denis y faisant l'office, pour ce qu'il ne s'y trouva aucun prélat de marque qui en voulût prendre la peine.

Isabeau eut douze enfants, autant d'un sexe que d'autre; son aîné, nommé Charles, ne vécut que six semaines: le second, aussi de même nom, que neuf ans, et toutefois il porta la qualité de dauphin; Louis et Jean moururent déjà mariés, mais sans enfants, avec le

même titre; Charles, le cinquième, demeura héritier déshérité de la couronne, et Philippe, le dernier, fut porté du berceau dans le sépulcre. Des filles, Isabel épousa Richard, roi d'Angleterre, puis Charles, duc d'Orléans, d'où naquit seulement une fille qui fut mariée à Jean II, duc d'Alençon; Jeanne ne fit que paraître quelques mois: Marie fut vouée à Poissy, et y acquitta très religieusement le vœu de ses parents. Quelques années après, la reine et le duc d'Orléans allèrent pour l'induire à en sortir, afin de la marier à Édouard, fils du duc de Bar, et, depuis, ses parents l'accordèrent encore à Henri IV, roi d'Angleterre; mais elle ne voulut jamais consentir ni à l'un ni à l'autre mariage, demeurant ferme en la sainte résolution qu'elle avait prise, et disant: *que les dons faits à Dieu ne se peuvent révoquer*. Jeanne épousa Jean V, duc de Bretagne: par leur mariage fut continuée la ligne des ducs de Bretagne. Michelle fut première femme de Philippe le Bon, auquel elle ne laissa point de lignée; et Catherine, épouse de Henri V, roi d'Angleterre, et nouvelle cause des prétentions de cette maison sur la couronne de France.

CHARLES VII, LIII^e ROI DE FRANCE.

Dans les dix premiers siècles de la monarchie française, nous n'avons rencontré en plusieurs endroits que de vastes solitudes, ou des objets si confus et si éloignés, que le plus souvent l'esprit n'en pouvait pas distinguer les beautés ni les proportions. Il n'en est pas ainsi des siècles suivants, où tout est rempli et clairement démêlé. La multitude des évènements égale la diversité des conseils, d'où il résulte pour l'historien une autre série de difficultés et d'embarras. Tout à l'heure il souffrait de la disette, maintenant il nage dans une fallacieuse abondance. Voici d'abord, en peu de mots, l'état auquel nous avons laissé la France à la mort de Charles VI. Les Anglais étaient maîtres de toute la Normandie, d'une bonne partie de la Guienne, de plus de la moitié de l'Anjou et du Maine, de la capitale du royaume, et de plus de vingt lieues de pays à l'entour. Ils s'étaient aussi emparés de plusieurs places dans la Champagne et dans la Picardie; et ce qu'ils n'avaient pas de ces deux provinces, le duc de Bourgogne le tenait presque tout. Le duc de Bretagne semblait être neutre, et toutefois il ne l'était pas, quoique l'année précédente il eût été fait un traité avec lui, par lequel il s'obligeait de donner conseil et secours contre les Anglais. Pour son frère Arthur, comte de Richemont, que Henri V avait tenu prisonnier sur sa parole depuis la bataille d'Azincourt, s'en étant revenu en France après la mort de ce roi, comme s'estimant quitte de sa foi et de sa promesse, il était obligé de suivre les inclinations de son aîné; et d'ailleurs il s'attacha bientôt au duc de Bourgogne. Quant à la maison d'Anjou, elle était occupée aux guerres de Naples, et la province qui lui était sujette ne se portait pour les Français d'autre chose que de son inclination. Les autres provinces demeurées sous l'obéissance du dauphin étaient pillées, brûlées, dépeuplées de leurs habitants, et toutes pleines de gens de guerre, soit de ceux des ennemis, si elles étaient frontières, soit de leurs propres, si elles étaient plus reculées, sans que Charles y pût apporter remède. Bref, les seigneurs qui suivaient son parti s'attribuaient une autorité souveraine sur leurs terres; et, selon qu'ils étaient portés de leurs caprices ou de leurs intérêts, brassaient à toute heure des marchés particuliers, et avaient bien souvent des démêlés entre eux plutôt que contre l'Anglais. Ainsi, à son avènement à la couronne, toutes les difficultés qu'on se peut imaginer l'accablent: il trouve des ennemis et des querelles de tous côtés; il a peu de forces et peu d'amis certains, point du tout d'argent, au contraire beaucoup de dettes; et, à ne rien cacher, non toute la prudence ni la résolution et vigueur nécessaires pour le rétablissement de son royaume; mais, à la vérité, grand nombre de très vaillans capitaines, et la courageuse affection de ses peuples qui, dans une telle désolation, ne se lassèrent point de contribuer de tout ce qui leur restait de sang et de biens pour la défense de cette monarchie.

Il était à Espally, en Auvergne, lorsqu'il apprit la mort de son père. Il n'en porta le deuil qu'un jour, et dès le lendemain changea cette funeste couleur en écarlate. En cet habit, il s'en alla ouïr la messe dans la chapelle du château. Lorsqu'elle fut dite, il fit lever une bannière de France, à la vue de laquelle les assistants crièrent: *Vive le roi!* et dès lors il fut reconnu et nommé tel par les bons Français. Mais pour ce qu'il n'avait ni Paris ni Reims en sa possession, il alla se faire couronner à Poitiers, où était son parlement, et y reçut les serments et hommages de ceux qui le reconnaissaient. De Poitiers il s'achemina à la Rochelle, sur un avis qu'il eut que le duc de Bretagne y avait des desseins secrets, et qu'il armait puissamment pour enlever cette province. Là il pensa perdre la vie par une étrange invention, machinée par quelqu'un de ses ennemis; car, comme il tenait son conseil en une grande salle, les poutres ayant été

sciées par dessous, elle s'enfondra et ensevelit l'assistance sous ses ruines. Jacques de Bourbon, seigneur de Préaux, en mourut, plusieurs autres en furent grièvement blessés; mais le roi fut garanti par un bonheur presque miraculeux.

A ces commencements l'État était si faible, que quand il en pensait arracher une partie d'entre les mains de ses ennemis, aussitôt ils lui en ravissaient une autre. Cependant l'Anglais fut défait à Gravelle, bourgade sur les confins du Maine et de Bretagne. André de Laval, seigneur de Lohéac, qui sera maréchal de France, fit ses premières armes en cette occasion. Mais c'était peu de choses que ces prises et rencontres, les ennemis voulaient faire un puissant effort pour vider ce différend tout en un coup. C'est pourquoi les ducs de Bedfort, de Bourgogne et de Bretagne s'assemblèrent à Amiens, et pour renouveler leurs ligues contractèrent nouvelles alliances : le duc de Bedfort épousa Anne, sœur du duc Philippe; et Arthur de Richemont, frère du duc de Bretagne, Marguerite, aussi sœur du même Philippe, et veuve de Louis, dauphin et duc de Guienne.

Ces noces achevées, les ducs mirent en campagne de tous côtés. A quoi servirait de vous raconter mille petits combats, mille ruses, mille prises et reprises? je ne marquerai que les choses d'importance. Xaintrailles surprit la ville de Ham-sur-Somme; mais bientôt après il fut pris prisonnier lui-même par Jean de Luxembourg, qui en eut une grande rançon du roi. Et nonobstant ce malheur et d'autres, presque toute la noblesse du Vermandois, se rangea du côté de Charles, lequel fut encore consolé par la naissance d'un fils qui vint au monde à Bourges, le quatre de juillet de cette année 1423, et fut nommé Louis, ci-après roi onzième de ce nom; et par de nouveaux secours qui lui arrivèrent fort à propos, envoyés, l'un par Philippe-Marie, duc de Milan, et l'autre par Archambaud, comte de Douglas. Pour témoigner aux Écossais, amenés par ce dernier, quel cas il faisait de leur fidèle et généreuse amitié, il en prit une compagnie pour la garde de sa personne, donna le duché de Touraine au comte de Douglas, et la seigneurie d'Aubigny à Jean Stuart, avec l'honneur de pouvoir écarteler ses armes de France. Mais voici que ces nouvelles forces ne sont pas si tôt arrivées que perdues : Girard de la Paillière, capitaine gascon, ayant pris Ivry, il fut aussitôt assiégé par l'Anglais, et capitula, selon la mode d'alors, que s'il n'était secouru dans certain jour il se rendrait. Charles, désirant sauver cette place d'importance, assembla toutes ses forces, qui faisaient environ dix-huit mille hommes. Son connétable, le comte Douglas, le maréchal de la Fayette, et le vicomte de Narbonne, qui les conduisaient, s'amusèrent en chemin à battre Verneuil, et le prirent assez heureusement; mais cependant, le jour préfixe étant passé, Ivry se rendit : tellement que le duc de Bedfort, n'ayant plus cette épine au pied, se hâta de venir recourre Verneuil, accompagné des comtes de Salisbury et de Suffolk, de dix-huit cents hommes d'armes et de mille archers. Mais, sachant qu'il était pris, il n'y vit point d'autre remède que d'attirer les Français à la bataille. Pour cet effet, il envoya un hérault dire au comte Douglas *qu'il venait dîner avec lui, et qu'il le priait de tenir la table prête*. Le comte lui fit réponse qu'il le recevrait avec joie, et qu'il était venu exprès d'Écosse pour boire avec lui. Sur ce propos, les Français se mirent en bataille pour attendre l'ennemi de pied ferme. Mais le vicomte de Narbonne, aussi mauvais capitaine que pernicieux conseiller, marcha avec la bataille et courut au devant de l'ennemi : le connétable et le comte, voyant que sa témérité entraînait toutes les troupes, le suivirent avec grand regret. Les ennemis étaient à une bonne lieue de là qui ne se remuaient point du poste qu'ils avaient choisi : tellement que les nôtres avaient perdu haleine quand ils arrivèrent sur le champ. Alors les ennemis, les voyant près d'eux à tel espace qu'il faut pour éveiller la vigueur et donner le mouvement au courage, coururent dessus avec beaucoup d'avantage et d'ardeur. Au même instant, leurs archers, logés en un lieu un peu éminent et retranché, décochèrent dru et menu sur nos gens tout à fait découverts; mais, qui pis est, les Lombards, qui faisaient les ailes, s'avançant trop témérairement, furent enveloppés et taillés en pièces. Par ainsi, notre armée estropiée, comme un oiseau à qui on aurait rompu les ailes, fut défaite et mise en déroute; non toutefois si facilement qu'il n'en coutât deux mille hommes aux Anglais; mais les Français en perdirent deux fois davantage, et, qui plus est, le comte Douglas et le comte de Boukent, connétable de France, seigneurs écossais; les comtes d'Aumale, fils du comte d'Harcourt; de Tonnerre, de Ventadour, et le vicomte de Narbonne, lequel, ayant été reconnu entre les morts par les Anglais, fut écartelé, et ses membres pendus à divers gibets, pour ce qu'il s'était trouvé à l'assassinat du duc de Bourgogne. Le duc d'Alençon, le maréchal de la Fayette, Louis de Gaucour et beaucoup d'autres demeurèrent prisonniers. Les affaires de Charles s'en allaient réduites au petit pied; car, bien qu'il eût encore assez de gens de guerre, il n'avait point d'argent pour les payer, ni seulement pour soutenir la

grandeur royale, étant si pauvre que sa marmite même était renversée ; tellement que La Hire et Poton, étant un jour venus vers lui à Châteaudun, le trouvèrent dînant en cachette avec une queue de mouton et deux poulets. En cette extrémité, il quitte les mauvais conseils de ses favoris, et en prend un de lui-meme de rechercher de paix les ducs de Bourgogne et de Bretagne. Ce dernier, étant le moins offensé, était le plus réconciliable : il tâcha donc de se l'attirer, en lui offrant pour le Richemont, son beau-frère, l'épée de connétable. Louvet fut chargé de la mission, mais si la proposition ne déplut pas, il n'en fut pas de meme de la personne du député, que le duc savait bien avoir donné le conseil de sa ruine : tellement que peu s'en fallut qu'il ne le fit mourir. Charles, averti d'où venait la faute, pria la reine de Sicile de négocier cette affaire ; elle la poursuivit si accortement, que le comte vint trouver le roi, sur l'assurance de bons otages ; et toutefois refusa de prendre la charge, s'il n'en avait consentement du duc de Savoie et de celui de Bourgogne. Pour celui-là, on voyait bien qu'il ne l'en dissuaderait pas ; mais quelle apparence y avait-il que l'autre y consentît? Toutefois, comme ce prince avait l'ame bonne, et poursuivait la mort de son père, non pour sa haine particulière, mais étant Français et prince du sang de France, il eût bien voulu punir les meurtriers, et ne pas ruiner le royaume

D'ailleurs il survint au Bourguignon une grande querelle avec les Anglais, à l'occasion de Jacqueline de Hainaut, veuve du dauphin Jean, remariée à Jean, fils d'Antoine de Bourgogne, duc de Brabant, et par conséquent cousin-germain de Philippe. Mais cette dame étant jeune, belle, ambitieuse et amoureuse, et son mari simple, de peu d'esprit et encore de moindre effet, elle se sépara de lui, et, quelque peine que prît sa belle-mère, ne se voulut point contenter de paroles, mais se déroba de ses froids embrassements, et passa en Angleterre, où elle donna tant d'amour au duc de Glocester, qu'elle l'épousa, ayant fait casser son mariage par l'antipape Benoît, sur le prétexte de quelque parenté. Jean, ayant perdu sa femme, retint ses terres, et eut recours au Bourguignon son cousin pour s'y maintenir. Ce duc lui promit toute assistance, et le secourut contre les efforts de sa mauvaise femme, qui était revenue en Hainaut avec main-forte. Le duc de Glocester en fit des plaintes au Bourguignon, qui lui répondit par des reproches ; et à la fin l'aigreur alla jusqu'à ce point, que le duc de Bourgogne défia l'autre au combat de corps à corps. Le duc de Bedfort essaya vainement d'accorder cette querelle ; néanmoins il parvint à empêcher le duel. Il serait long de raconter les guerres et les combats d'entre les deux princes pour ce sujet-là, le pape Martin ayant déclaré ce mariage nul, et enjoint à Jacqueline de retourner avec son mari.

La querelle du duc de Glocester, et le déshonneur qu'il avait fait à la maison de Bourgogne aliénèrent visiblement Philippe des Anglais. Toutefois la plaie de son père saignant encore, il ne les pouvait quitter. Mais tant s'en faut qu'il détournât le comte de Richemont de le faire, qu'au contraire il approuva cette proposition et l'y exhorta. Le comte vint donc trouver le roi à Chinon, et lui fit faveur, chose étrange, de prendre l'épée de connétable, laquelle il lui donna en présence de sa cour et de son armée dedans le pré de Chinon. Ce n'était pas tout, le duc de Bretagne ne voulait point permettre qu'il levât des troupes sur ses terres, s'il ne chassait d'auprès de lui ceux qui lui avaient conseillé son emprisonnement et le meurtre du duc de Bourgogne. Cette condition était bien rude, mais la nécessité plus forte contraignit le roi d'en passer par là, et de congédier Tannegui du Châtel, le président Louvet, Robert Masson, Guillaume d'Avaugour et quelques autres. En cette occasion, on put connaître quelle différence il y a entre un serviteur ambitieux et un vraiment affectionné. Le roi s'opiniâtrant de retenir Tannegui, qu'il nommait son père, pour ce qu'il lui avait sauvé la vie quand les Armagnacs furent massacrés à Paris, ce seigneur pressa instamment son congé, et ne l'ayant su obtenir par le moyen de ses amis, le demanda lui-même.

La harangue généreuse de Tannegui fut touchante et persuasive ; à chaque parole qu'il prononçait, le roi, l'embrassant avec de chaudes larmes, ne pouvait permettre qu'on lui ôtât un si bon serviteur ; mais enfin, vaincu de ses prières, il lui accorda sa requête. Louvet se comporta et fut aussi traité d'une autre façon ; car, se sentant appuyé du bâtard d'Orléans et du seigneur de Loyeuse ses gendres, il commença de tout renverser pour s'appuyer, quand il vit que le connétable s'en était allé. De cette enragée ambition pensa s'ensuivre la ruine de Charles et de sa faible royauté. Le connétable, suivi de toute sa noblesse, se saisit de la meilleure partie des villes ; le roi s'obstina et semblait ne se soucier pas tant de retenir sa couronne que son Louvet. Mais il plut à Dieu que la femme du comte de Dunois mourût sur ces entrefaites sans laisser enfants, et par ainsi Louvet, destitué de son meilleur appui, se retira à Avignon, dépouillé de toutes ses charges et de la plupart de ses terres ; son gendre s'étant rangé du parti contraire pour se conserver lui-

même. Le connétable, rude fléau des favoris, traita encore plus mal le seigneur de Gyac, qui entra en faveur après l'autre. Le Camus de Beaulieu, qui succéda à Gyac, n'étant pas épouvanté de cet exemple, suivit les mêmes brisées, et le heurta avec autant d'insolence, mais avec pareil châtiment ; car il le fit poignarder, au sortir de la maison du roi, par Pierre de Brosse, seigneur de Boussac, maréchal de France, et en sa place introduisit le seigneur de la Trémouille, qui venait d'épouser la veuve de Gyac.

On vit alors ensemble les beaux exploits du connétable et une foule de brillants faits d'armes de Poton, de La Hire et de l'incomparable bâtard ; et, en l'an 1426, les Anglais, battus devant Tournay, ville qui se gouvernait en république sous la protection des fleurs de lis. Bientôt le comte de Salisbury, de nouveau arrivé d'Angleterre, mit le siége devant Orléans ; et, pour faciliter cette entreprise, rafla premièrement toutes les petites villes d'alentour. Ce siége est le plus mémorable qui se soit fait dans tout le siècle, et mériterait une histoire entière. Les Anglais l'y plantèrent le douzième d'octobre, s'étant logés dans les faubourgs du bout du pont, où ils dressèrent leur batterie de mortiers et de bombardes, plus pour enfondrer les maisons que pour faire brèche. Les capitaines anglais les plus remarquables étaient les comtes de Salisbury et de Suffolk, les seigneurs de Poule, d'Escalles, de Talbot et de Foucamberg, et deux renommés capitaines, Glacidas et Lancelot de l'Isle. Le seigneur de Gaucour, gouverneur de la ville, assisté de plusieurs braves seigneurs, leur répondait gaillardement et par sorties et par canonnades, dont l'une blessa le comte de Salisbury à la tête, si bien qu'il en mourut à quelques jours de là. La ville n'était du commencement assiégée que du côté de Soulogne ; mais après elle le fut pareillement du côté de Beauce, non toutefois si étroitement qu'il ne coulât dedans des vivres.

En une de ces occasions, connue sous le nom de la journée des Harengs, parce que le convoi que les nôtres attaquèrent en était chargé, Dunois fut grièvement blessé. Cet échec affligea fort les assiégés. En cette détresse ils furent d'avis de députer vers le duc de Bourgogne, pour le prier qu'il lui plût prendre pitié de ses cousins qui étaient en prison. Le Bourguignon, qui n'était plus si en colère, les écouta paisiblement ; mais les Anglais s'en moquant lui répondirent « qu'ils n'étaient » pas gens à battre les buissons pour lui lais- » ser prendre les oiseaux, ni à mâcher les » morceaux afin qu'il les avalât. » Il en eut un cuisant déplaisir, et qui eût éclaté si le duc de Bedfort ne l'eût accortement apaisé. Mais cet expédient n'ayant pas réussi, Charles et son conseil se trouvèrent en une extrême détresse. Les forces et les commodités de vivres défaillaient tantôt aux assiégés : il est vrai que le courage leur croissait par les fatigues et les assauts continuels ; mais après tout, ils ne pouvaient que différer, non pas éviter leur malheur. Et cette ville prise, l'Anglais demeurait bientôt maître de la Touraine et du Berri ; Charles n'avait ni argent, ni finances pour les défendre. Le conseil étant donc assemblé, les uns étaient d'avis qu'il se retirât en Dauphiné, les autres plus résolus s'opposaient à ce timide conseil et voulaient qu'il fit ferme pour encourager ses sujets : d'autant que, s'il en abandonnait quelques uns, les autres l'abandonneraient aussi, et qu'en matière de combat il n'est point de pire condition que celle du fuyant. Le roi flottait ballotté dans une mer d'incertitude, quand une étoile tomba du ciel pour l'éclairer et le guider. Advint alors en son camp une pucelle du nom de Jeanne ; ses père et mère étaient Jacques d'Arc, laboureur, et Isabeau Gautier : le lieu de sa naissance, une ferme au village de Danremy, sur la rivière de Meuse, tout proche de Vaucouleurs. Ses parents, gens de bien, l'instruisaient soigneusement à la dévotion et au service de Dieu, auquel elle s'adonna avec une ferveur incroyable, visitant souvent les églises voisines et l'ermitage de Notre-Dame-de-Beaumont, fréquentant les sacrements les jours de fête, et s'entretenant seule dans ses dévotes prières lorsqu'elle gardait ses brebis. Comme elle fut parvenue en âge de quatorze ans, Dieu la trouvant disposée par ses vertus à ce qu'il voulait opérer, lui envoya saint Michel, pour lui commander qu'elle allât trouver le roi, et qu'elle lui demandât hardiment de sa part hommes, armes et chevaux, pour aller délivrer la ville d'Orléans, et pour le conduire après à Reims, afin de le faire sacrer. Ce commandement lui ayant été plusieurs fois réitéré par l'archange, elle pressa tant ses parents qu'ils la menèrent à Robert de Baudricour, gouverneur de Vaucouleurs. Il s'en moqua du commencement comme d'une folle : mais ces visions ne lui donnant point de relâche, elle insistait plus fort et lui racontait toutes les particularités du siége, entre autres, la journée des Harengs ; de sorte que ce qu'elle disait se trouvant toujours variable, il lui fit dresser son équipage et la fit conduire vers le roi par deux gentilshommes. En cette compagnie et celle de ses trois frères, qui la suivirent pour exempter sa pudicité de reproche, elle arriva à Chinon où était le roi. On dit qu'elle le reconnut parmi cinq ou six autres avec lesquels il s'était mêlé, bien qu'elle ne l'eût jamais vu, et qu'il se cachât derrière ses

gentilshommes pour l'expérimenter. Après qu'elle lui eut fait sa harangue, avec un grand sens et une contenance également assurée et modeste, afin de l'éprouver par toutes sortes d'examens, il la mit entre les mains des seigneurs de son conseil, puis entre celles des docteurs, et ensuite l'envoya au parlement de Poitiers. Tant de sages et vertueux personnages l'ayant interrogée, tournée et sondée, lui rapportèrent tous qu'ils reconnaissaient quelque chose de divin en elle, et que ce serait pécher contre le Saint-Esprit, de retarder plus longtemps la gloire de Dieu. La reine, femme de Charles, et celle de Sicile, eurent aussi la curiosité de la faire visiter par des sages-femmes, pour savoir si elle avait encore sa virginité comme elle disait; et cela étant avéré, ajoutèrent beaucoup plus de croyance à ses promesses. Partant, le roi lui fit dresser son équipage, et lui donna armes et chevaux : elle le pria qu'il lui envoyât quérir une épée qui était enterrée avec les os d'un chevalier à Sainte-Catherine de Fierbois, sur laquelle il y avait cinq croix gravées. Ceux qu'on y envoya la trouvèrent dans l'endroit qu'elle avait spécifié; et, pour second miracle, la rouille dont elle était toute couverte en tomba à l'instant qu'ils la prirent, si bien qu'elle parut plus claire que si on l'eût fourbie. Etant près de marcher au combat, elle envoya un héraut sommer les généraux anglais, de la part de Dieu, « de lever le siége, et de laisser la possession du royaume à Charles, le légitime » héritier, ou qu'autrement elle les pour» chasserait vivement l'épée dans les reins, » qu'il n'en resterait pas un en France que » de morts. » Les Anglais recevant ce défi avec une longue risée, ils s'offensèrent si aigrement de ce qu'une bergère avait l'assurance de défier des princes, qu'ils pensèrent faire brûler le héraut, et le mirent aux fers, où il fut trouvé quand les Français eurent fait lever le siége. Dès lors ils l'appelèrent la sorcière et la p..... des Armagnacs, et menacèrent de la faire brûler s'ils l'attrapaient jamais. Cependant le roi lui ayant fourni quelques troupes sous la charge de l'amiral de Culand, du maréchal de Rieux et du comte de Dunois, elle leur fit chasser les femmes débauchées que les cavaliers traînaient avec eux, et les exhorta tous à se préparer au combat par la repentance de leurs péchés et par l'invocation de l'aide divine. Cela fait, elle donna courageusement au travers des ennemis, et entra dans Orléans avec forces et munitions, qui donnèrent cœur aux assiégés d'attendre de plus grands secours. Le lendemain, elle sortit et se retira à Blois. Son retour ayant rempli de joie et de bonne espérance nos plus vaillants capitaines, ils chargèrent un grand convoi sur des bateaux, et sept mille hommes pour le défendre. Au même temps qu'il approcha de la ville, elle assaillit les ennemis par terre avec cinq cents hommes d'armes, et les assiégés firent une furieuse sortie pour seconder son entreprise : tellement qu'elle et le convoi entrèrent dans la ville. Le bâtard d'Orléans, Xaintrailles et tous les capitaines la vinrent recevoir, et le peuple se mettait à genoux devant elle par les rues, lui baisait les pieds, et même honorait le cheval sur lequel elle était montée.

Depuis, chaque jour, les assiégés recevaient secours d'hommes et de vivres, et, presque égaux aux assiégeants en force, mais beaucoup plus forts en courage, d'assaillis devinrent assaillants, et osèrent bien attaquer leurs forts. Ayant été résolu dans le conseil de guerre d'attaquer ceux qui étaient du côté du pont aux Tournelles et à Portereau, la Pucelle, avec nos capitaines et trois mille hommes d'élite, passa la rivière entre Saint-Loup et la Tour-Neuve; et ce jour, qui était le sixième de mai, elle gagna à vive force la bastille Saint-Loup, l'emporta d'assaut, y tua quatre cents hommes, et la démolit, puis força celle de Saint-Jean-le-Blanc, et ensuite celle des Augustins, avec grand carnage. Le lendemain, elle retourna au combat, et attaqua les tournelles ou bastilles du pont. Elle y fut blessée d'une flèche qui lui entrait demi-pied avant entre le cou et les épaules, et plusieurs de nos gens y demeurèrent; à raison de quoi le comte de Dunois voulait faire sonner la retraite. Mais elle, dissimulant sa blessure, le pria de faire ferme seulement jusqu'à tant qu'elle eût fait sa prière à Dieu; après laquelle, renforcée du secours d'en haut, elle retourna à l'assaut, qui fut si chaudement continué par les nôtres, depuis les dix heures du matin jusqu'à neuf heures du soir, que les Français entrèrent dedans et passèrent tout au fil de l'épée. Les ennemis, désespérés de ne pouvoir plus soutenir de si fameux assauts, sortirent le lendemain de leurs autres forts, et se mirent en bataille dans la campagne pour défier les nôtres. Mais, voyant que nos capitaines n'avaient pas envie de tant hasarder, ils levèrent le siége qui avait duré sept mois, et se retirèrent à Beaugency et à Meun. Il mourut huit ou neuf mille Anglais en ces divers assauts, et seulement cent ou cent vingt Français. Le roi, ne sachant de quelle sorte honorer la vertu de cette glorieuse pucelle, l'anoblit, elle et ses trois frères. Les peuples accouraient de tous côtés pour voir cette héroïne. Il y avait une vieille prophétie parmi les Champenois, que cette merveille sortirait d'un bois chenu; et, dans le fameux Merlin, une autre qui disait qu'une pucelle chasserait les Anglais de France; de telle sorte qu'elle

fut bientôt en telle vénération parmi les nôtres, et si redoutée parmi les ennemis, que les uns ne trouvaient point d'entreprises impossibles sous sa conduite, ni les autres de places tenables contre ses assauts

Le premier point de sa commission lui ayant bien réussi, elle sollicitait le roi d'accomplir le second, qui était de s'aller faire sacrer à Reims. Pour ce sujet, il assembla le plus de forces qu'il put, et lui en donna la conduite à elle et aux comtes d'Alençon et de Dunois; mais, avant que de s'acheminer à Reims, on jugea nécessaire de reprendre toutes les places que les Anglais tenaient à l'entour d'Orléans, avec lesquelles ils l'eussent toujours incommodé.

La journée de Beaugency, où les Anglais furent défaits et la ville reprise, avança les affaires de Charles, si bien qu'il invita tous les seigneurs de son parti à venir honorer son sacre, et marcha vers la ville de Reims. Sur le chemin, Auxerre lui refusa les portes, mais lui fournit des vivres en payant. Troyes se voulut faire battre, et le roi ayant fort peu d'artillerie, on en fût demeuré là, sans l'invention de la Pucelle, qui fit dresser quantité de plates-formes et de batteries à la vue de la ville, comme si elle eût eu de quoi la foudroyer : ce que voyant les habitants, ils ouvrirent les portes à leur prince. Ceux de Châlons vinrent au devant de lui, en corps, lui présenter leurs clefs et leur obéissance. Le 7 de juillet, jour destiné pour le sacre, les maréchaux de Rieux et de Boussac allèrent quérir la sainte ampoule à Saint-Rémy : et le roi ayant été fait chevalier par Jean, duc d'Alençon, fut sacré selon la cérémonie ordinaire. L'Anglais, tout étonné, estreint derechef ses alliances avec le Bourguignon, rabaisse son orgueil envers les seigneurs français, tâche d'affermir ses places par sévérité et par douceur, et envoie quérir du secours en Angleterre; d'où ayant eu quatre mille hommes de renfort, il envoie défier Charles à la bataille, l'appelant, par son cartel, usurpateur et tyran; mais, quand il sut qu'il venait droit à lui pour le combattre, il craignit la fortune de ce jeune roi, et se retira tout court à Paris. Tout succédait à souhait aux Français, il n'y avait que les démêlés de la cour qui retardaient le cours de ce bonheur. Bedfort étant absent, le roi fut conseillé de tenter Paris durant son absence; mais les Parisiens le redoutant, à cause qu'ils l'avaient si grièvement offensé, rejetèrent l'abolition qu'il leur offrit; et, prenant les armes pour défendre leur esclavage, se tinrent fermes avec l'Anglais. La Pucelle était d'avis qu'on laissât mourir leur opiniâtreté, et disait qu'on n'y gagnerait rien par la force. Mais le roi ne voulut pas se retirer sans faire un effort, et fit dresser ses échelles et mantelets pour donner l'assaut. Ce qu'elle avait prédit arriva : ses gens furent rudement repoussés, et il en demeura grand nombre dans le fossé. Elle y fut blessée à la cuisse, et néanmoins s'opiniâtra tellement à continuer l'assaut, qu'il fallait que le duc d'Alençon l'allât retirer par force.

Cependant le duc de Bourgogne célébrait ses troisièmes noces avec Isabelle, fille de Jean, roi de Portugal; et ce fut lors qu'il institua l'ordre de la Toison-d'Or, dont saint André est le patron, et en créa vingt-deux chevaliers. A peine les solennités de ces noces et de ce nouvel ordre étaient finies, qu'il vint mettre le siége devant la ville de Compiègne. Xaintrailles et la Pucelle, qui étaient dedans, sortirent dessus avec six cents hommes; mais comme elle outrepassait sa commission, ainsi qu'elle le reconnut par après, l'ennemi ayant rudement rembarré les Français, et elle s'étant opiniâtrée à faire tête sur la retraite, elle trouva la barrière fermée; de cette sorte, étant demeurée à la merci des ennemis, elle fut contrainte de se rendre au bâtard de Vendôme. Louis de Bourbon, comte de Vendôme, gouverneur pour le roi de la Picardie et Champagne, vint, peu de jours après, faire lever le siége de Compiègne, où les ennemis perdirent bagage et artillerie.

Le bâtard de Vendôme vendit la Pucelle à Jean de Luxembourg, et celui-ci, par une sale avarice, la revendit aux Anglais moyennant dix mille livres en argent et trois cents livres de rente, quelques prières que lui fit sa femme, mue de vénération et de pitié pour cette héroïne malheureuse. Les Anglais, qui redoutaient plus sa rencontre que tous nos autres capitaines, en firent des feux de joie comme d'une insigne victoire. Au lieu d'honorer sa vertu, ils la traitèrent avec mille outrages, la chargèrent de fers, et l'ayant promenée de prison en prison, la menèrent à Rouen. Cette partie de l'Université, qui était demeurée à Paris, lâche esclave de la tyrannie anglaise, sachant que c'était le plus grand plaisir qu'elle pût faire au duc de Bedfort que de persécuter cette innocente, fit aussitôt instance qu'on la mit entre les mains des gens d'église pour lui faire son procès, comme à une vaudoise, enchanteuse, hérétique, abuseuse, laquelle, contre la loi de Dieu et l'honnêteté de son sexe, s'était travestie en homme, et faisait gloire et métier d'épandre le sang humain. A leur requête, elle fut livrée à Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, créature du duc de Bourgogne, lequel, assisté de l'abbé de Fescamp et de plusieurs docteurs et canonistes, ou plutôt scribes et pharisiens, lui fit son procès, et la condamna

iniquement au pain de douleur et à l'eau d'amertume pour le reste de ses jours. Son procès se trouve tout au long dans nos auteurs, où l'on voit avec combien de malice, d'artifices, de fourbes, de chicanes et de demandes captieuses ces juges iniques s'efforcèrent de la rendre coupable, parce qu'ils voyaient bien qu'elle ne l'était pas. La vengeance des Anglais ne fut pas encore assouvie par un si rude supplice; ils poursuivaient sa mort sans relâche; tellement que ces juges iniques, s'étant rassemblés par leur commandement, lui firent accroire qu'elle avait repris l'habit d'homme contre leur défense; et partant, la condamnèrent comme hérétique relapse, puis la livrèrent au bras séculier. Cette pauvre fille, traduite ainsi de Caïphe à Pilate, fut condamnée à être brûlée toute vive dans la place publique. Elle s'était dès longtemps préparée à la mort, et n'attendait pas un plus doux traitement de ses ennemis; aussi elle alla au supplice avec le même courage qu'elle allait au combat, et convertissant, par son admirable constance, cette ignominie en un glorieux triomphe, toute garrottée qu'elle était; mais, animée de l'esprit de Dieu, elle effrayait ses ennemis et les bravait encore sur l'échafaud avec de fières menaces.

Ses bourreaux l'interrompaient à tous propos, durant qu'elle parlait, de sorte qu'elle fit sa prière avec grande ferveur, et prononça plusieurs fois les saints noms de Jésus et de Marie, et puis les infames la poussèrent dans le feu. Sur le point qu'ils l'y allaient jeter, son visage parut environné d'une glorieuse lumière, et l'on raconte que, lorsqu'elle fut éteinte par les flammes, on vit sortir du milieu de son bûcher une colombe blanche, qui s'envola dans le ciel à la vue de tout le monde; et que les juges ayant commandé au bourreau de jeter ses cendres dans la rivière, son cœur fut trouvé dedans tout entier, le feu n'ayant osé violer une chose si précieuse. Ainsi fut consommé un des plus monstrueux forfaits dont ait à rougir le monde, forfait dans lequel on ne sait quoi est le plus exécrable de la lâcheté des Français qui vendirent Jeanne, de la fureur des Anglais ou de l'abominable jugement des gens d'Église. Le roi ne pouvant souffrir que la réputation de cette héroïne, qui avait relevé sa couronne avec la pointe de son épée, fût noircie par une sentence si inique, assista ses frères à poursuivre sa justification quand les Anglais eurent été exterminés, et leur fit obtenir une bulle du pape Calixte III, l'an 1455, par laquelle furent délégués plusieurs évêques pour informer sur les faits qui leur seraient proposés; lesquels ayant ouï cent douze témoins de toutes qualités, mais de vie approuvée et irréprochable, et revu soigneusement la première procédure, déclarèrent que le jugement de Rouen était nul, abusif et tyrannique, réhabilitèrent sa mémoire, et firent planter une croix au vieux marché, où elle avait été injustement suppliciée. Il était bien temps!

Depuis une injustice si sanglante qui criait vengeance devant Dieu et devant les hommes, les affaires des Anglais allaient toujours de mal en pis. Talbot avait pris Laval par escalade : trois gentilshommes du pays le reprirent par l'intelligence d'un meunier dont le moulin joignait le bout du pont de la ville. Le duc de Bedfort ayant assiégé Lagny, le maréchal de Rieux, le comte Dunois, l'amiral de Culand et Rodrigue de Villandras, capitaine espagnol, joignirent leurs troupes, et lui firent repasser promptement la rivière pour gagner Paris. Chartres fut aussi surpris; cent hommes, entrés à diverses fois dans la ville, se cachèrent dans une cave proche la porte des Cordeliers. Les habitants et la garnison firent quelque résistance; mais le comte de Dunois, qui était à une lieue de là, ayant vu le signal de l'exécution, accourut avec deux mille hommes pour secourir ces cent. Durant la chaleur du combat, l'évêque fut tué sur le pas de son église : digne punition d'un factieux. Charles, duc de Bourbon, bien que beau-frère du Bourguignon, pour quelque mécontentement reçu de lui, courut le duché de Bourgogne, et y prit plus de trente places. Guillaume de Barbazan, désirant venger sa prison par quelques exploits insignes, assiégea Chappes près de Troyes et l'emporta. René d'Anjou, duc de Bar et de Lorraine, le vint aider avec six cents chevaux : ce prince avait épousé une fille de Charles, duc de Lorraine, et, par ce moyen, était héritier de ce duché. Mais Antoine, comte de Vaudemont, fils de Ferry, frère de Charles, lui querellait la pièce, disant que la loi salique y avait lieu, et qu'elle ne tombait point en quenouille. Et, pour se maintenir dans ce mauvais droit, il avait imploré l'assistance du Bourguignon, lequel lui envoya de notables forces sous la conduite du maréchal de Toulongeon. Or, après le siége de Chappes, Barbazan voulut assister réciproquement le duc René; mais la fortune les trahit tous deux : leur armée fut défaite près de Neufchâtel, en Lorraine : ce chevalier sans reproche y mourut, et René y fut pris et retenu longtemps en prison; tellement que le duché demeura lors au comte de Vaudemont, bien que le concile de Bâle eût jugé en faveur de René.

Les Anglais, voyant que Charles avait attiré tout le bonheur à lui, depuis le sacre de Reims, appelèrent d'Angleterre le jeune roi Henri, à peine âgé de dix ans, afin qu'il reçût

aussi l'onction, comme s'ils n'eussent eu faute que d'un roi de leur côté. Il arriva à Paris sur la fin de novembre 1431, accompagné des plus grands seigneurs et de toutes les forces de son royaume. Les Parisiens lui firent une belle entrée, et il fut couronné roi de France à Notre-Dame, par le cardinal de Winchester, assistant à son couronnement la reine Caherine sa mère, et son aïeule Isabeau. Le comte d'Arondel assiège Sillay au Maine, défendu par les seigneurs de Loré et de Serrant, mais en est aussi décampé par le comte d'Alençon. Ils étaient encore plus mal menés en Picardie par le connétable. D'autre part, Xaintrailles et Vignolles combattirent si heureusement le comte d'Arondel devant Gerberoy, à quatre lieues près de Beauvais, lequel il avait assiégé, qu'ils tuèrent huit cents de ses hommes et le prirent arrêté par une blessure à la cuisse, dont il mourut dans la même ville. Comme il se faisait ainsi plusieurs prises, entreprises et combats en Picardie, Champagne, Brie, Normandie, Anjou et Maine, les troubles qui tourmentaient la cour n'étaient pas moins dangereux que ceux de la guerre, et menaçaient même d'en exciter une; mais, par un bonheur presque miraculeux, ils furent apaisés lorsqu'on l'espérait le moins. Charles d'Anjou, comte du Maine, entra en faveur près du roi; et, comme un clou chasse l'autre, débouta peu à peu la Trémouille de ses bonnes grâces, faisant en sorte que le connétable fût rappelé, et eût entrée au conseil et intendance sur tous les gens de guerre. Ce changement donna de la hardiesse aux ennemis de la Trémouille d'exécuter leur vengeance; tellement que le seigneur de Bueil, son neveu maternel, pour quelque différend qu'il avait avec lui, entra la nuit dans sa chambre, assisté de Pierre de Chaumont et de Prégent de Coitivy, le blessa d'un grand coup d'épée et l'emmena au château de Montrésor, où il exigea de lui six mille écus. Le roi trouva, du commencement, cette action fort mauvaise. Dès lors, la Trémouille déchut entièrement de sa faveur, et Charles d'Anjou y entra beaucoup plus puissamment que lui; en suite de quoi le connétable rendit toujours depuis de très utiles services à la France.

Ce fut là le commencement de la guérison de l'État. Les ducs de Bourgogne et de Bourbon, cousins et beaux-frères, si échauffés l'un contre l'autre, déposèrent leur animosité par l'entremise d'amis communs, et s'entreembrassèrent à Nevers. Le connétable de France et Renaut de Chartres, archevêque de Reims et chancelier, furent envoyés par le roi à cette heureuse assemblée, durant laquelle, tandis que l'esprit du Bourguignon était adouci et détrempé par la réjouissance, ils ne manquèrent pas d'insinuer des propositions de la paix. Le duc de Bourbon et tous les seigneurs qui se trouvèrent à cette paix les secondèrent et manièrent si bien ce cœur endurci, par des offres plus grandes que ses demandes, qu'ils s'aperçurent enfin qu'il n'était pas inflexible. Outre ces médiateurs, les légats du concile de Bâle, qui étaient le cardinal de Chypre et celui d'Arles, envoyés vers les princes chrétiens pour les exhorter à la concorde, n'eurent pas peu de pouvoir sur ce prince, qui ne dégénérait aucunement de la religion de ses ancêtres. Les légats, poursuivant leur commission, vinrent aussi trouver les deux rois, et, par leurs instantes prières, obtinrent d'eux qu'il se ferait une assemblée à Arras, au mois d'août, pour essayer d'accommoder par quelque moyen ces longues et misérables discordes; et cependant il se fit des processions et des prières publiques par tout le royaume, afin d'invoquer l'esprit de paix et de concorde, afin qu'il lui plût de communiquer sa douceur à ces princes, et les rejoindre par une parfaite union. Les vœux des peuples affligés ouvrirent le ciel; il n'y eut jamais de plus grande ni de plus célèbre assemblée que celle-là. Tous les princes de la chrétienté y envoyèrent leurs ambassadeurs comme intéressés ou comme témoins. L'assemblée étant ouverte, nos députés firent offre, de la part de leur maître, pour le bien et repos des peuples, de quitter la Normandie et l'Aquitaine au roi d'Angleterre, sous les mêmes conditions de foi et d'hommage que ses prédécesseurs les avaient tenues. Les Anglais remirent sur le tapis la vieille querelle du temps de Philippe de Valois et le testament de Charles VI, faisant plus fort néanmoins sur le premier droit que sur le second, soutenant que leur roi était le vrai et légitime héritier de la couronne de France; et, néanmoins, pour empêcher l'entière ruine d'un royaume qui lui appartenait, il était content d'investir Charles des pays de delà la Loire en titre de royaume, pourvu qu'il le reconnût pour son roi, et lui en rendît hommage. Les ambassadeurs des princes et tous ceux qui étaient neutres s'entremirent de tout leur pouvoir de faire approcher les prétentions de l'un et de l'autre côté; mais les Anglais se tinrent orgueilleusement à ces propositions déraisonnables; et comme si on leur eût fait grand tort de les solliciter à un autre accommodement que celui qu'ils voulaient prescrire, se retirèrent brusquement d'Arras, avec des rodomontades qui laissèrent tout le monde offensé de leur arrogance. La conférence ne fut pas rompue par leur départ, on continua de traiter avec le Bourguignon. Le roi avait donné la carte blanche à ses députés, pour arrêter la paix avec lui, à quel-

que condition que ce fût. C'est pourquoi, l'un n'ayant qu'à proposer et les autres acceptant ces propositions simplement et sans débat, la paix fut très aisément conclue.

Or, le duc ayant obligé sa foi à l'Anglais, les légats lui en donnèrent l'absolution, et l'affranchirent de ce lien invalide. En suite de quoi le chancelier accepta et ratifia les conditions convenues, et le duc de Bourbon, le connétable, les seigneurs de Rieux et de la Fayette, protestèrent l'innocence de Sa Majesté, et demandèrent pardon pour elle du meurtre du feu duc de Bourgogne; comme d'autre part le duc jura de ne s'en souvenir jamais. Puis la paix fut solennellement jurée tant par eux que par tous les seigneurs de part et d'autre, et de plus scellée par un mariage accordé entre Charles, fils du duc, et Catherine, fille de France, et publié par les hérauts par toutes les villes. Il n'est pas croyable avec combien d'allégresse les Français la reçurent, encore moins de quel déplaisir elle frappa cette mère dénaturée, la reine Isabeau.

Après cet accord avec le Bourguignon, la guerre se poursuivant avec l'Anglais, le maréchal de Rieux reconquit Dieppe, Xaintrailles, Harfleur, Fécamp, et dix ou douze autres petites villes de Normandie; tandis que Pontoise, Corbeil, Brie-Comte-Robert et le château de Vincennes se reconquéraient aussi par divers moyens. Après cela, nos capitaines, le connétable, le comte Dunois, le maréchal de Lohéac, les seigneurs de Lalain et de l'Ile-Adam, et plusieurs autres, ayant uni leurs troupes françaises et bourguignonnes pour quelque plus grand dessein, s'avisèrent de venir sond r Paris dégarni de gens de guerre, et n'ayant qu'un gouverneur aussi ignorant que présomptueux, nommé Thomas de Beaumont. Comme ils furent entrés dans Saint-Denis, démantelé l'an passé par les Anglais, et qu'ils eurent assiégé la tour du Venin, qui était la seule défense de la place, Beaumont, emporté par sa vanité, sortit avec sa garnison de Paris pour l'aller secourir. Il n'avait possible pas grande envie de combattre; mais ces vieux capitaines l'attrapèrent à Epinay, tuèrent plus de la moitié de ses gens et mirent le reste en fuite, puis forcèrent la tour et passèrent la garnison au fil de l'épée. Les Parisiens, bien étonnés de se voir sans défense, environnés d'ennemis, et les passages de leur rivière bouchés haut et bas, députèrent secrètement vers le connétable pour lui livrer leur ville, si le roi voulait leur accorder abolition plénière de tout le passé. Cela leur étant promis, et eux donnant mutuellement des otages, nos gens s'en allèrent prendre la tour de Meulan, et s'en vinrent un beau matin, le vendredi d'après Pâques, entrer les armes à la main par la porte Saint-Michel, au signal qui leur en fut donné. Aussitôt qu'ils furent dans la ville, le seigneur de l'Ile-Adam, qui possédait la bienveillance des bourgeois, déploya l'enseigne semée de fleurs de lis, et cria *vive le roi!* Et lors tous les Parisiens coururent sus aux Anglais, et en massacrèrent autant qu'ils purent en attraper. Henri de Luxembourg, évêque de Thérouanne, leur chancelier, et quelques autres, s'étant sauvés à la Bastille, furent aussitôt assiégés et contraints de se rendre, et, par dessus le marché, de remettre aussi les places de Marcoussi et de Montlhéry, pour avoir leur sauf-conduit; le peuple les conduisant avec de longues huées, et criant *à la queue, à la queue*. Le mois de novembre suivant, le roi y rétablit le Parlement et l'Université, et récompensa les bourgeois de plusieurs beaux priviléges.

Lorsque le roi apprit la réduction de Paris, il faisait la ronde par ses pays de Lyonnais, de Dauphiné et de Languedoc. Après donc qu'il eut tenu les États à Montpellier, il revint deçà pour faire son entrée dans cette bonne ville. Les magnificences de cette cérémonie, qui se fit le douze nouvembre 1437, et les allégresses des Parisiens, sont bien au long dans les auteurs de ce temps-là; mais avant que d'y entrer, il voulut dénicher les Anglais de plusieurs petites villes d'alentour. Montereau fut contraint de capituler; la ville de Meaux fut pareillement réduite. Le roi, ayant ainsi enlevé toutes les garnisons qui incommodaient Paris, s'en retourna à Tours, où il maria Louis, son fils aîné, âgé seulement de treize ans, avec Marguerite, fille de Jacques I^er, roi d'Ecosse. La licence des guerres avait engendré deux sortes de brigands: les uns, conduits par Rodrigue de Villandras, Antoine Chabannes et le bâtard de Bourbon, s'appelaient *les écorcheurs*; les autres se faisaient appeler *les retondeurs*, qui, en effet, retondaient, écorchaient et, par manière de dire, éventraient les pauvres gens; n'étant sortes de barbaries et de cruautés qu'ils n'exerçassent pour en tirer de l'argent; même ce Villandras fut si insolent brigand, qu'il osa détrousser les fourriers du roi et piller son bagage. Sa Majesté, offensée d'un tel attentat, et mue à pitié des cris de ses pauvres sujets, envoya commandement à ses autres capitaines et à toutes les villes de prendre les armes contre ces voleurs, de sonner le tocsin et de leur donner la chasse, et bannit, par arrêt, Villandras, Chabannes et le bâtard, qui se retirèrent sur les frontières; et Villandras, pour mériter son pardon par quelque signalé service, recueillit plusieurs compagnies de ses écorcheurs, s'en alla en

Guienne, où il détruisit toutes les contrées de Médoc, de Buch, et le pays d'entre les deux mers, avec des inhumanités diaboliques. Nonobstant son départ, il resta encore grand nombre de ces compagnies enragées qui désolèrent la campagne, de sorte que les paysans s'étant retirés dans les villes, et le labourage étant délaissé, s'ensuivit une grande famine, et de là une peste encore plus furieuse. Elle fit mourir cinquante mille hommes à Paris en moins de six semaines, et chassa presque tous les autres habitants; si bien que cette fourmilière inépuisable de monde fut si déserte, qu'à peine trouvait-on deux ou trois hommes en chaque rue. L'éloignement du roi était une des principales causes de ces misères; car il s'était accoutumé à demeurer dans les pays delà la Loire, spécialement à Chinon et à Bourges; et puis ses affaires le transportaient sans relâche tantôt à un bout de la France, ta tôt à l'autre. Cette année 1437, il s'occupa à reprendre plusieurs places en Brie et Gâtinais, puis fit mettre le siége devant Montereau, et en donna la charge au dauphin, qui emporta la ville d'assaut et le château par composition.

En ce temps, René d'Anjou passa en Italie pour prendre possession du royaume de Naples; mais quoique cette guerre ne nous soit pas totalement étrangère, je n'en parlerai que très brièvement, sans entrer dans la filiation des droits et prétentions qui remontaient au temps où Charles de Duras, d'abord victorieux, fut assassiné en Hongrie. Il nous suffit de savoir, comme chose nous touchant de plus près, que Jeanne, héritière du royaume de Naples, en laissa finalement l'investiture, par testament, à René, duc d'Anjou et de Lorraine, en l'an 1435. La même année, elle décéda, fort âgée, finissant en ce royaume la ligne de la première maison d'Anjou, descendue de Charles, frère du roi saint Louis, cent soixante-dix ans après que ce prince eut conquis les Siciles. Or, parce que René était alors prisonnier du duc de Bourgogne, elle ordonna qu'en attendant qu'il viendrait le royaume serait gouverné par seize des premiers barons, qui confirmèrent son testament, et dépêchèrent une solennelle ambassade pour aller quérir sa femme Isabeau. Cependant l'État se trouva divisé en trois parties. René s'étant tiré des prisons du Bourguignon, non sans y laisser de bonnes plumes pour sa rançon, donna sa fille Yolande à Ferry, fils aîné d'Antoine, comte de Vaudemont. En après il se transporta en Italie, où il fit ligue avec le pape Eugène, les Florentins et les Vénitiens, et gagna à son arrivée quelques places d'importance; mais ses forces s'étant peu à peu épuisées, et celles de son ennemi Alphonse croissant à vue d'œil, il perdit tout pièce après pièce. Et même, ayant été abandonné par Jacques Caldorat, l'un de ses meilleurs capitaines, pour quelque mécontentement qu'il lui donna mal à propos, il fut assiégé dans Naples par Alphonse La place était néanmoins si forte et si munie, qu'elle était hors de danger, si un maçon n'eut enseigné une ouverture d'aqueduc aux assiégeants, par laquelle ils surprirent la ville, l'an 1442, de même façon que Bélisaire l'avait autrefois surprise. René se sauva par mer à Florence, laissant à la maison d'Arragon la possession de ce royaume, qui avait été tenu cent quatre-vingts ans par celle de France, et avec cette couronne perdit le courage de la jamais recouvrer, bien qu'il ait porté le vain titre de roi jusqu'à sa mort.

En France, le mariage de madame Catherine s'accomplit avec le fils aîné du duc de Bourgogne. Plusieurs bonnes places reviennent aux Français : Guillaume Bruslart, gentilhomme beauceron, leur vend Dreux dix-huit mille écus, et François de Surienne, dit l'Arragonais, leur livre, pour dix mille saluts d'or, Montargis, qu'il avait surpris l'an 1431 sur le seigneur de Villars, qui en était gouverneur, par le moyen d'une demoiselle devenue amoureuse d'un de ses gens, qui l'introduisit la nuit dans la place. Le maréchal de Rieux fit aussi lever le siége de devant Harfleur, et malmena si fort les Anglais dans toute la Picardie, qu'on n'en voyait plus paraître aucun de ce côté-là. Mais ce brave capitaine, que la bonne fortune de la France avait sauvé de tant de dangers et de combats, périt malheureusement par l'attentat d'un Guillaume Flavy, qui avait trahi la Pucelle. Ce traître, étant gouverneur de Compiègne, l'arreta comme il passa par là, pour le mettre à quatre mille écus de rançon, afin de se récompenser, disait-il, de pareil traitement que lui avait fait le connétable, dont le maréchal était ami et proche parent. Cette méchanceté ne demeura pas impunie. Robinet l'ermite, celui qui avait arrêté le maréchal, ayant été attrapé à Paris, eut la tête tranchée aux halles. Pour Flavy, bien qu'il fût à couvert de la justice des hommes, à cause de la forte place qu'il tenait, il n'évita pourtant pas celle de Dieu; car il périt par les embûches domestiques de sa propre femme, qui l'étrangla dans son lit. La mémoire d'un si grand personnage que le maréchal de Rieux, à qui nous devons une partie du rétablissement de cet État, doit éternellement être chère à tous les gens de bien; mais celle de Gilles de Raix, autre maréchal de France, leur sera toujours abominable. Cet homme s'abandonna tellement à tous les crimes atroces contre Dieu et nature,

que le scandale de sa vie surpassa la grandeur de sa condition et de sa charge. Si bien que son procès lui ayant été fait par le juge ecclésiastique sur un diffame public, le sénéchal de Rennes se saisit de sa personne, par commandement du duc de Bretagne, et l'ayant convaincu d'avoir abusé des enfants de tout sexe, d'en avoir égorgé plus de cent, même éventré des femmes grosses pour se servir de leur sang à l'invocation des démons, et de plusieurs autres forfaits horribles à raconter, le condamna à être étranglé et puis brûlé.

Paris étant en repos, le roi alla tenir les Etats à Orléans, dont le principal sujet était de délibérer quelle réponse il fallait faire aux Anglais, sur les articles qui avaient été débattus à Saint-Omer, entre leurs députés et les nôtres sur le fait de la paix, et s'il la fallait accepter ou non. Le chancelier ayant lu les articles que demandaient les deux rois, en fit bailler copie à tous les princes, seigneurs et députés, desquels on entendit les avis tout du long. Mais y ayant de la confusion dans une si grande multitude, on choisit six des plus notables personnages de l'assemblée pour disputer l'affaire entre eux et la résoudre. Le comte de Vendôme, grand-maître de France, Jacques Juvénal des Ursins, évêque de Poitiers, et un conseiller du roi, maintenaient la paix; le comte de Dunois, le maréchal de la Fayette et Jean Rabatteau, président en parlement, tenaient pour la guerre. Après plusieurs raisonnements de part et d'autre, la paix fut choisie de tous pour la meilleure, et on résolut de la poursuivre, pourvu que l'Anglais y voulût entendre sous les articles qui furent limités. Mais n'y ayant pas eu moyen de contenter leur orgueil, on continua la guerre comme auparavant. Le comte d'Eu, dernier prince de la ligne d'Artois, fut lors délivré en échange du comte de Sommerset, et l'un et l'autre furent établis, chacun par son roi, gouverneurs de Normandie, dans laquelle s'exécutèrent plusieurs beaux faits d'armes cette année, toutefois la plupart à notre désavantage.

Comme le roi pensait réparer les pertes que nous y fîmes, il en fut détourné par un remuement de ces princes désireux de s'agrandir. Ceux de Bourbon, d'Alençon, de Vendôme, le comte de Dunois, Bouciquaut, Prye et plusieurs autres ourdissent une ligue secrète au château de Blois, qu'on nomma la Praguerie, pour déposséder du gouvernement le seigneur d'Harcourt, l'évêque de Clermont et autres favoris (ils ne parlaient point de Charles d'Anjou, bien que tous ceux-ci fussent ses créatures), qui engloutissaient toutes les faveurs de la cour sans leur en faire part. Le seigneur de la Trémouille, pensant remonter à sa première fortune, se mit aussi de la partie : le duc de Bourgogne refusa d'en être. Pour la rendre plus forte, ils y attirèrent le dauphin, qui, supportant avec impatience que son père le retînt à Niort, éloigné de la cour, bien qu'il eût tantôt seize ans, se retira des mains du comte de la Marche, son gouverneur, et se mit entre celles du duc d'Alençon. Aussitôt voilà les ligués en campagne, ce dont les mignons de cour furent bien éperdus, et ce fut à la bonne heure pour eux que les princes reçurent le seigneur de la Trémouille dans leur conspiration; car, par ce moyen, ils attachèrent le connétable, qui était son ennemi mortel, auprès du roi; lequel, encouragé par un tel personnage, après avoir fortifié ses frontières, marcha en diligence vers le Poitou. Néanmoins il tenta premièrement les choses par la douceur, et envoya sommer le duc d'Alençon de lui rendre son fils; mais ce prince ne répondit que par des paroles fort piquantes, dont le roi, s'étant indigné, advola-t-il devant la place. Le duc d'Alençon se sauva à Niort, et, par un secours de cent vingt lances que lui envoya le duc de Bourbon, emmena le dauphin en Bourbonnais. Le roi les poursuivait de journée en journée, et les chassait de ville en ville, tant qu'ils se retirèrent à Moulins, et eussent bien voulu passer en Bourgogne; mais le duc refusa de les recevoir. Le duc de Bourgogne et le comte d'Eu s'entremirent fort sagement de pacifier cette émotion; et ayant fléchi le courroux de sa majesté, amenèrent aussi le dauphin et les princes à leur devoir : lesquels s'étant humiliés devant le roi à Cusset, ville d'Auvergne, toutes choses furent remises en leur état; mais le duc d'Alençon, craignant qu'on ne lui jouât un mauvais tour, se retira sur ses terres. Tous les serviteurs du dauphin (hormis son confesseur et son cuisinier) furent désappointés et d'autres mis en leur place, quelque effort qu'il fit; et comme il se roidit au contraire, menaçant de s'en retourner, son père lui répondit froidement : « Allez-vous-en, Louis, si vous voulez, les » portes sont ouvertes; si elles ne sont pas » assez larges, je ferai abattre dix toises de » murailles; la maison de France n'est pas si » dépourvue de princes qu'elle n'en ait qui » maintiendront sa grandeur et son honneur » aussi bien que vous. »

Le roi revint à Paris. A son arrivée, Creil-sur-Oise, que l'amiral Coitivy tenait assiégé depuis longtemps, se rendit à son connétable. Les préparatifs et l'artillerie qu'on avait fait venir pour le presser furent menés devant Pontoise, d'où les Anglais faisaient à toute heure des courses jusqu'à Saint-Denis. Le roi y fut en personne, et le siége, étant formé, se

retira à Saint-Denis. Son dessein n'était pas de prendre cette place de vive force; mais quand il vit qu'il ne pouvait empêcher qu'elle ne fût souvent ravitaillée, et que Talbot y avait déjà jeté des vivres deux fois, que le duc d'Yorck la rafraîchissait à toute heure, il la serra de plus près, et fit enfin donner l'assaut de trois côtés. Il en coûta la vie à plus de trois cents des attaquants; mais, après deux grosses heures de combat, la ville fut emportée, et six cents Anglais assommés. Avec cette conquête, il reçut encore une autre joie de l'heureuse nouvelle qui lui fut apportée le même jour, que le gouverneur de Conches avait pris la ville d'Evreux par escalade, avec l'intelligence de certains pêcheurs. L'hiver arrivant là dessus, il séjourna quelque temps à Paris, puis, dès le mois de janvier, s'achemina en Poitou. Les seigneurs de Pont et de la Trémouille y avaient encore plusieurs compagnies qui pillaient la campagne, et quantité de nids à voleurs qu'ils ne pouvaient maîtriser, ou qu'ils maintenaient, comme il est plus croyable, voulant faire comme un tiers parti, à cause qu'ils étaient voisins des Anglais, et pêcher ainsi sur l'un et l'autre bord, étant au milieu des deux.

Le duc de Bourgogne ne suivit point le roi en ces voyages; il était empêché à la plus généreuse action qui ait été faite de ce siècle. Il y avait vingt-cinq ans que le duc d'Orléans était en prison en Angleterre, depuis la bataille d'Azincourt : le feu roi Henri avait expressément défendu en mourant qu'on ne le mît point en liberté que son fils ne fût en âge de gouverner; et, outre cela, les Anglais le retenaient pour jouir toujours de la grande pension qu'il leur payait. Il n'avait ni femme ni enfants qui sollicitassent sa délivrance; et ceux qui avaient l'oreille du roi l'empêchaient d'y penser; même, pour leurs intérêts et pour ceux de l'Etat, l'avaient indigné par de faux rapports contre ce pauvre prince. Il ne pouvait donc espérer que de finir ses jours dans la prison où il avait passé le plus beau de son âge. Mais, qui le croirait! cette délivrance vint de cette même maison d'où était venu le meurtre de son père. Philippe, duc de Bourgogne, véritablement digne du surnom de Bon qu'on lui a donné, sollicite son élargissement, compose avec l'Anglais, et lui prête quatre cent mille écus pour payer sa rançon; et, de plus, traite avec lui le mariage d'une de ses nièces, fille de sa sœur, duchesse de Clèves. Les ministres appréhendaient l'arrivée du duc d'Orléans, et prenaient sujet de là de donner de l'ombrage à l'esprit timide du roi, lui représentant qu'il avait fait plus d'état du duc de Bourgogne que de sa majesté, à laquelle il devait venir faire la révérence avant toutes choses; qu'il s'était marié sans son consentement, et s'était allié avec des princes qui avaient toujours aimé le remuement, et ne cherchaient tous les jours qu'à en exciter. Le duc d'Orléans, bien averti que tous ces mauvais discours avaient fait une impression sur l'esprit du roi, et ne voulant pas toutefois manquer à son devoir, assembla grand nombre de seigneurs pour s'en aller en cour : quelques uns disent qu'il y fut bien reçu en apparence; d'autres, que le roi, sachant qu'il amenait une grande suite, lui manda qu'il vînt seulement avec sa maison, et que le duc, s'en tenant offensé, rebroussa vers Orléans sans le voir, et de là s'en retourna en Flandre. Mais bien plus, afin de venger cet affront sur ceux dont il provenait, il réveilla les menées de la Praguerie, non encore tout à fait assoupies, et sollicita les princes de telle sorte que les ducs de Bretagne, d'Alençon et de Bourbon, et les comtes de Vendôme et de Nevers, formèrent une ligue à Nevers pour la réformation du gouvernement. L'évêque de Clermont, prévoyant bien que toute cette tempête tomberait sur lui, trouva plus à propos de la dissiper avec adresse que de l'irriter. C'est pourquoi il leur fit écrire, de la part du roi, qu'il serait très aise de les voir auprès de lui, et qu'il les traiterait de sorte qu'ils auraient toute raison de s'en contenter; mais en cachette, durant qu'il les amusait par ses promesses, il gagna ceux qui gouvernaient le duc d'Orléans, et, par leur moyen, le sépara de cette ligue. De façon qu'il vint trouver le roi à Limoges, aux fêtes de la Pentecôte, et on lui ferma la bouche en le déclarant premier prince du sang, comme en effet il l'était.

Tandis que le roi séjourna à Limoges, il reçut nouvelle de ce qui se passait deçà la Loire. Les garnisons du Maine-la-Juhel et de Fresnay, qui ravageaient l'Anjou, avaient été chargées et entièrement défaites par la noblesse et les communes du pays; et Milly-en-Beauvoisis, défendu par une garnison de huit cents hommes, avait été forcé de se rendre par Jean de Bourgogne. Le seigneur de Brézé, Angevin, et Floquet, bailli d'Évreux, deux de nos capitaines, avaient eu rencontre avec les Anglais près de Neufchâtel : Brézé y était demeuré, mais Floquet avait vengé sa mort par celle de trois cents des ennemis. Le comte de Dunois et le maréchal de Lohéac avaient aussi mis le siége devant Galardon, mais Talbot les avait devancés; et, ayant donné bonne composition à ceux de Conches, et fait telle diligence pour venir secourir Gallardon, que les nôtres, se sentant beaucoup plus faibles, s'étaient retirés dans les prochaines forteresses.

Cette même année, le roi s'empara de Saint-

Sever, et la ville d'Acq ne put résister à la valeur du dauphin, mais bientôt fut perdue pour nous par la trahison de ses habitants. La Réole aussi se rendit au roi. L'hiver survint là dessus, durant lequel le roi, s'occupant à rendre justice à ces provinces-là, entendit les plaintes de Marguerite, comtesse de Comminges. Elle était fille de Pierre Raymond, et avait eu trois maris: le premier fut Jean III, comte d'Armagnac, duquel elle procréa deux filles; le second Jean d'Armagnac, fils aîné de Gérard, comte de Fesensaguel, d'avec lequel elle se sépara incontinent, pour en épouser un troisième, qui fut Mathieu, frère de Jean, comte de Foix, dont elle eut une fille. Mais, comme il ne l'avait prise que pour la seule considération de son bien, et qu'elle ne voulait point s'en dégarnir en sa faveur, il commença de la maltraiter; et se persuadant qu'il aurait par force ce qu'il n'avait su obtenir par ses feintes caresses, en partagea la dépouille avec Jean IV, comte d'Armagnac, afin qu'il ne s'opposât pas à son dessein. Jean se saisit de cette malheureuse vieille et la retint prisonnière, la transportant souvent d'un château à l'autre, de peur qu'on ne découvrît où elle était. Comme elle avait déjà langui plusieurs années dans cette misère sans aucun sujet d'espérance, l'éclat des victoires du roi parvint jusqu'à elle et lui fit espérer sa liberté. C'est pourquoi, pour l'obliger à embrasser sa protection, elle l'institua son héritier universel. Mais le comte d'Armagnac et son mari la traitant encore plus mal à cette occasion, sans respecter leur souverain, et de plus l'orgueil du comte, tranchant du souverain absolu, irritèrent la colère du roi, lequel les fit ajourner à comparaître pardevant lui à Toulouse, et leur commanda d'amener la princesse avec eux. La force et la présence de sa majesté les contraignirent d'obéir; et les parties ayant été entendues dans le conseil, il fut prononcé, les états du pays étant appelés, *que le testament de la comtesse serait valable, et que Mathieu jouirait seulement de la terre pour usufruit, tandis qu'il vivrait*; et, par un autre arret, il fut défendu au comte d'Armagnac de plus se servir de cet orgueilleux titre, *par la grâce de Dieu*, qu'il avait usurpé dans ses lettres. Il y en a qui disent que ce fut en ce même voyage que le roi institua le parlement de Toulouse; d'autres, qu'il ne fit que le confirmer. On remarque que le premier arret de ce nouveau parlement a été donné en faveur de la liberté, sur ce que les Catalans redemandant certains esclaves qui s'étaient sauvés en France, portant que quelque esclave que ce soit, qui pourra mettre les pieds sur les terres de ce royaume, criant France, sera affranchi de servitude et entièrement délivré de la puissance de son patron.

Ces choses ainsi ordonnées, le roi partit de Languedoc et s'en vint en Poitou, amenant la vieille comtesse avec lui. Comme il était à Poitiers, le comte du Dunois lui manda que Talbot était résolu d'emporter Dieppe à quelque prix que ce fût; et que, encore bien qu'il l'eût déjà fortifié pas deux fois, les assiégeants se retranchaient de telle sorte de jour en jour, qu'à la fin l'on ne pourrait plus y faire entrer ni hommes ni vivres. Le dauphin, qui aspirait ardemment à l'honneur de commander, supplia le roi de l'employer à cette occasion.

Le jeune prince y acquit plus d'honneur par sa prudence que par sa hardiesse, après quoi le roi rappela le dauphin pour le renvoyer en Languedoc; voici pourquoi : la comtesse de Comminges étant décédée à Poitiers, âgée de plus de quatre-vingts ans, le comte d'Armagnac s'était emparé des places de cette seigneurie. Le dauphin montra là un échantillon des artifices qui lui furent si naturels; il attira le comte finement hors de son château sous couleur de traiter avec lui, et le retint prisonnier lui, son fils puîné, sa femme et ses deux filles, fit confisquer toutes ses terres et les réduisit sous la main du roi, à la réserve de Savernac et Capdenac, qu'il fut contraint de laisser au sieur de Lescun, sous certaine composition. L'aîné de la maison d'Armagnac s'enfuit chez le roi de Navarre, son cousin-germain, et sitôt que le dauphin fut parti, s'en revint en Armagnac, où, ne voyant point de moyen de se rétablir par force, il employa la faveur du comte de la Marche, son oncle, de celui de Foix, et du seigneur d'Albret, lesquels, joignant toutes leurs prières ensemble, adoucirent la justice du roi et impétrèrent qu'il délivrât le comte son père, et le remit en ses terres, lui et ses enfants, moyennant que le comte de Foix se rendît leur caution. Le voyage du roi avec celui de monsieur le dauphin dura près de deux ans, ayant commencé en quarante-deux, et fini sur le déclin de quarante-trois.

L'hiver ramena le roi à Tours, chargé de palmes et de fruits de ses travaux. Celui d'Angleterre, bien dissemblable en grandeur de courage aux Édouard et à Henri son père, s'ennuyait de la guerre contraire à son humeur voluptueuse et fainéante. C'est pourquoi il envoya le comte de Sommerset devers le roi à Tours, pour traiter de la paix. Elle ne put se faire, pour ce que les demandes des uns et des autres s'en éloignaient; il fut néanmoins arrêté une trève de dix-huit mois, qui fut accompagnée du mariage du roi Henri avec Marguerite, fille de René d'Anjou, roi de Sicile, revenu en blanc d'Italie il y avait deux ans. Les fiançailles en furent faites à Tours;

et la même année le comte de Suffolk la vint quérir à Nancy et l'emmena en Angleterre.

Ne restant plus aucune occasion de troubles, il fallait faire jouir la France de ce peu de repos qui lui était accordé, et la délivrer de toutes ces compagnies, tant anglaises que françaises, qui l'eussent plus tourmentée durant la paix que durant la guerre. C'est pourquoi elles furent ramassées du consentement des deux rois et jointes en deux corps d'armée, chacun de trente mille combattants. Le dauphin en prit un, dans lequel étaient les Anglais au nombre de dix mille, sous la conduite de Montagu; et en passant par la Franche-Comté s'en alla assiéger Montbéliard, qui se rendit aux premières approches. Cette ville appartenait au duc de Wittemberg, pource qu'il avait épousé Henriette, fille du comte Étienne. Nous n'avions point de guerre avec lui; mais le gouverneur avait fait des courses sur les terres du roi, ou plutôt, à vrai dire, le dauphin avait besoin de ce passage pour avoir libre entrée dans le pays des Suisses. Après avoir mis garnison à Montbéliard, il y entra hostilement et courut les environs de Bâle.

Aussitôt tous les cantons furent en armes, quatre mille des plus aguerris accoururent au devant des Français, lesquels ayant rembarré bien vite ceux de Bâle, qui voulurent sortir en même temps, s'en allèrent charger ces furieux, les acculèrent dans des haies et des vieilles masures proche l'hôpital Saint-Jacques. Étant là enveloppés de toutes parts, ils furent tous hachés en morceaux, hormis cent cinquante qu'on laissa échapper pour être témoins de la défaite. En suite de cette affaire, l'empereur, le pape Félix et les Suisses envoyèrent des ambassadeurs au dauphin, pour le prier de ne passer point outre, et pour savoir les causes de sa venue. Il y a apparence que l'empereur ne les ignorait pas : et le dauphin aussi répondit qu'il était venu à sa requête pour dompter les Suisses, et que, si on ne lui voulait donner des quartiers d'hiver, il en prendrait de force là où il lui plairait. L'empereur, considérant que cette réponse attirerait la haine de cette guerre sur lui, et que les princes de l'empire, ayant naguère reçu les Suisses en leur alliance, n'approuveraient pas son procédé, ne fit point semblant de l'entendre, et se désista pour lors de son entreprise; tellement que le dauphin, se voyant désavoué, ne daigna poursuivre une affaire qui ne le touchait point, et fit je ne sais quel accord avec les Suisses : après lequel il rendit Montbéliard au duc de Wittemberg, puis rafla le pays d'Alsace, et s'en vint trouver son père qui était en Lorraine. Je vous dirai ce qu'il y faisait.

Il était parti incontinent après lui, menant l'autre corps d'armée, à dessein de le suivre et de le secourir, s'il en était besoin, et avait pris sa route par la Champagne, afin de la nettoyer en passant de quelques pillards qui la molestaient; entre autres, du bâtard de Vergy, qui commettait de grands ravages, ayant le château d'Arnay pour retraite. Comme il s'occupait à reprendre cette place et à délivrer la province de ces écorcheurs, son beau-frère René d'Anjou lui fournit un nouveau sujet de guerre contre les Messins. La ville d'Épinal, qui dépend de Metz, se donna au roi sitôt qu'elle vit paraître ses armes; et oncques puis il ne la voulut rendre. En après, il assiégea Metz, et s'y opiniâtra cinq mois durant, en résolution de le ranger à sa volonté. Il ne paraissait point de secours pour tirer la ville de cette extrémité : tellement que les habitants, qui avaient jusque-là méprisé nos armes, songeant désormais de s'en délivrer, s'adressèrent à Pierre de Brézé, favori du roi, dont l'intercession fut si puissante envers Sa Majesté qu'elle composa avec les assiégés sur le point qu'ils n'en pouvaient plus, et les laissa en leurs libertés, sans préjudice des droits prétendus par le roi René; lesquels seraient débattus ailleurs par des arbitres élus d'une part et d'autre; à la charge aussi qu'ils paieraient deux cent mille florins au roi, et lui fourniraient certaine quantité de vaisselle d'or et d'argent pour son service, et qu'ils quitteraient au roi René cent mille florins qui lui avaient été prêtés par leur communauté. Le roi s'en vint à Nancy, où le dauphin arriva presque aussitôt que lui; et au même temps le comte de Suffolk, auquel on bailla la princesse Marguerite, fiancée du roi d'Angleterre. Les réjouissances de la cour, où tous les princes et seigneurs étaient assemblés en magnifique appareil, ne manquèrent pas à célébrer l'accomplissement de ce mariage, et encore de celui d'Yoland d'Anjou avec Ferry de Lorraine, fils du comte de Vaudemont.

Il ne se passa point autre chose d'important en ce voyage, qui fit trembler toute l'Allemagne. Au retour, la dauphine mourut à Châlons, d'où son époux la fit transporter à Thouars, quand il fut roi, et presqu'en même temps la reine d'Écosse sa mère, retirée en France à cause des troubles qui affligeaient son pays depuis le massacre du roi Jacques son époux. Ses deux autres filles arrivèrent en France comme l'on achevait ses funérailles; et le roi, désirant leur montrer qu'il leur servirait de père, les reçut avec toute sorte d'honneurs, et prit le soin de les marier, l'une à François, duc de Bretagne, l'autre à Sigismond, archiduc d'Autriche. Jeanne d'Albret, femme du connétable, décéda aussi le même mois dans la ville de Par-

thenay, après la mort de laquelle son mari épousa la sœur du comte de Saint-Pol, et par ce moyen fit étroite alliance avec la maison d'Anjou.

Arthur de Montauban, jeune gentilhomme breton, qui avait l'ame aussi mauvaise que son corps était beau, quelques uns ajoutent impudique, ayant gagné les bonnes grâces du duc de Bretagne, gouvernait absolument toute la province. Gilles, frère de son maître, ne se rendant pas assez souple devant son humeur impérieuse, il entreprit de le ruiner, se proposant en outre, s'il le pouvait faire mourir, qu'il épousera sa veuve, Françoise de Dinan, dame de Châteaubriant et de plusieurs autres belles terres. Comme il machinait sa perte, il trouva cette occasion de l'avancer : Gilles n'était pas content de la terre de Chantocé, que le feu duc lui avait laissée par testament, et demandait augmentation d'apanage; il s'était déjà échappé quelque étincelle de désordre entre les frères, et le favori ne manqua pas de l'allumer par tous les artifices possibles; il irrita tellement le duc, que Gilles, redoutant sa colère, se retira à son château de Guildo sur la mer, et pour se fortifier contre tous évènements, contracta quelque alliance secrète avec des capitaines anglais pour sa sûreté seulement, non contre le bien de la France; résolu de se tenir là jusqu'à tant que son frère serait délivré du mauvais démon qui le possédait. Mais sa retraite le rendit encore plus coupable, et Montauban, prenant son avantage de ce qu'il avait quelques archers anglais avec lui, n'eut pas beaucoup de peine à persuader au duc qu'il avait conspiré contre sa personne et contre son état, et qu'il n'aurait jamais de repos ni de sûreté qu'il ne s'en fût défait. Le duc, inspiré par ce mauvais conseiller, va trouver le roi à Chinon, et, lui ayant fait hommage de son duché, se rend accusateur de son frère, remontre qu'il a conspiré avec l'Anglais; partant qu'il est à propos que Sa Majesté y pourvoie; et qu'enfin si l'on tarde davantage il s'en ensuivra des maux sans remède. Il colorait son accusation de tant de circonstances et de témoignages apostés, que le roi le croyant donna charge à Pregent de Coitivy de se saisir de la personne de Gilles. Ce jeune prince, ne se défiant point du tour qu'on lui voulait jouer, et les ayant reçus en son château, fut bien étonné qu'ils lui mirent la main au collet, et le livrèrent aux gens du duc, lequel convoqua aussitôt ses États pour lui faire son procès.

Montauban et ses agents apportèrent toutes les preuves qu'ils purent pour sa condamnation; néanmoins son innocence paraissant au travers de tous ces nuages, jamais les États ne trouvèrent le moindre soupçon sur les charges qui lui étaient imposées. Ce qui ayant été représenté au roi par quelques uns de ses amis, il dépêcha un gentilhomme pour le délivrer de prison. Mais jusqu'où ne va point la malice des hommes! Montauban cherche un faussaire nommé Rose, qui, pour avoir longtemps demeuré en Angleterre, en savait parfaitement le style et les ordres, et le suborne pour contrefaire une lettre du roi Henri s'adressant au duc, par laquelle il le sommait de lui renvoyer Gilles, qu'il nommait son connétable et chevalier de son ordre. L'écriture, le seing et le sceau étaient si bien contrefaits, que le duc prit ces lettres pour véritables, les envoya au roi, et défendit qu'on n'élargît point son frère, ains le fit plus étroitement resserrer dans le château de Moncontour. Ainsi, personne n'osant plus se mêler de la justification de l'innocent, les ennemis de ce pauvre prince, l'ayant à leur merci, essayèrent plusieurs fois de le faire mourir de poison. Ce qui ne leur ayant pas réussi, ils résolurent de le faire mourir de faim. Mais Dieu, qui voulait que cette méchanceté fût découverte, permit qu'une bonne femme, qui passait auprès du château, l'ayant entendu plaindre à une fenêtre qui regardait sur le bord du fossé, descendit dedans, et lui porta un morceau de pain bis qu'elle tenait, et y retournant de fois à autre, le nourrit ainsi longtemps. Toutefois cette bonne aventure ne fit que prolonger son supplice; car, à la fin, les satellites, qui l'avaient en garde, pressés de satisfaire à la haine du favori, l'étranglèrent avec des serviettes, après trois ans et quelques mois de prison, et publièrent qu'il avait été étouffé par un catarrhe. Comme il était en cette langoureuse misère, il pria la bonne femme de lui amener quelque homme d'église pour s'acquitter des derniers devoirs d'un chrétien; elle lui amena un cordelier, auquel s'étant confessé, il l'adjura au nom de Dieu d'aller trouver le duc son frère de sa part, de lui remontrer les injustes et cruelles souffrances dans lesquelles il l'avait fait périr, et de l'ajourner devant Dieu pour se voir condamner à une réparation qu'il ne pouvait espérer des hommes. Le bon père lui promit de le faire, et nous en verrons tantôt le succès.

En l'an 1449, non sans de nombreuses et longues difficultés, le pape Eugène étant mort et remplacé par Nicolas, le roi parvint à mettre un terme aux divisions de l'Eglise. Tandis qu'un si grand œuvre s'acheminait à sa perfection, Charles pensait à obtenir le repos de ses sujets, tant pour le spirituel que pour le temporel, et à rendre son royaume redoutable et toujours prêt à recevoir et à porter la guerre; pour ce faire, il ordonna que chaque

village de son royaume fournît et défrayât un homme de pied armé, pour marcher en tels temps et occasion qu'il lui plairait, dont le choix serait fait par les baillis et sénéchaux, et affranchit ce genre de soldats de toutes sortes de tailles et d'impôts, à raison de quoi ils furent nommés *les francs-archers*. Le dauphin s'éloigna de la cour environ ce temps-là. On apporte plusieurs causes de cette retraite; quelques uns en accusent l'insolence de la belle Agnès, qui entretenait toujours le roi de contes à son désavantage, et causait un mauvais ménage entre Sa Majesté et la reine: ce que le dauphin ne pouvant souffrir, il s'emporta à lui donner un soufflet. D'autres rapportent un tel sujet: il pria un jour Antoine de Chabannes qu'il affectionnait, et qui était aussi en faveur auprès du roi, de tuer un homme qui lui déplaisait: Chabannes se refusa de commettre une telle lâcheté, et il arriva que le roi le sut, ou par son rapport ou par celui d'un autre, et en fit de rudes réprimandes au dauphin; lequel, pour s'excuser, se déchargea sur Chabannes, et dit qu'il lui avait conseillé cet assassinat. Chabannes, prisant plus son honneur que toute autre chose, lui soutint le contraire et se défendit hardiment, et, sur cette contestation, le prince lui donna un démenti; mais pourtant ne sut persuader à son père qu'il ne fût coupable, et l'autre innocent: tellement qu'il lui commanda de ne le voir de quatre mois. De quoi crevant de colère, et sortant de la chambre tête nue, il dit tout haut: *Par cette tête qui n'a point de chaperon, je me vengerai de ceux qui me mettent hors de chez moi;* et se retira en Dauphiné, d'où il ne revint point du vivant de son père.

Les trèves avaient été prolongées l'an 1447 pour deux ans, et il eût été facile de les tant continuer qu'elles se fussent changées en une paix, si l'Anglais, les violant à tous propos, n'eût empêché qu'on ne les eût renouées derechef.

La guerre recommence donc sur divers points; mais il advint bientôt que les séditions, les discordes et les rébellions se débordèrent tout à la fois sur les Anglais, lesquels destitués de la prudence et des conseils de leur gouverneur, le duc de Glocester, qui venait de mourir, ne mettaient aucun ordre ni prévoyance à leurs affaires. Par ainsi, la plupart de leurs garnisons s'étaient écoulées, leurs capitaines s'étaient retirés faute d'appointements, et ceux qui étaient restés traitaient les peuples si tyranniquement, qu'ils avaient autant d'ennemis que de sujets. Les Français ne faisaient pas de même, ils avaient entretenu la guerre en Allemagne et en Italie, pour se tenir en haleine: ils avaient songé à pratiquer des intelligences, à faire amas d'argent, d'hommes et de toutes sortes de machines; enfin à se préparer de sorte qu'ils pussent au premier signal se jeter sur l'ennemi et l'accabler avant qu'il y eût pensé. Vous pouvez juger de la provision et de l'ordre que le roi avait mis au reste par celle de son artillerie. « Il y eut, » dit Alain Chartier, « plus grand » nombre de grosses bombardes, de gros canons, de veuglaires, de serpentines, de crapaudines, de ribaudequins et de couleuvrines, qu'il n'est mémoire d'homme, qui » jamais vit à roi chrétien si grosse artillerie, » ne si bien garnie de poudre, manteaux, et » toutes autres choses pour approches, et » prendre châteaux et villes, et grande foison » de charroi à les mener; et les manouvriers, » lesquels étaient payés de jour en jour. »

Les choses ainsi ordonnées, le roi, étant encore à Tours, fait entrer trois puissantes armées en Normandie tout à la fois; une du côté de Bretagne conduite par le duc; une du côté du Vexin et de celui du Perche; et s'avança lui-même avec une troisième pour secourir et fortifier les autres. De sorte que nous allons voir heureusement pour la France les victoires sans nombre s'entre-pousser et tomber les unes sur les autres à la foule, et toutes les villes et les peuples rouler impétueusement par le penchant du bonheur. Verneuil au Perche mena le branle: le dix-neuvième de juillet, un meunier qui avait son moulin contre les murailles, de dépit d'avoir été battu par les Anglais, introduisit les Français dans la ville, où il n'y avait que six-vingts Anglais, dont quelques uns furent pris, quelques uns tués, les autres se sauvèrent au château, qui fut encore pris d'assaut dès le lendemain, le meunier ayant trouvé l'invention de tirer l'eau des fossés. Restait encore à prendre la Tour Grise. Le comte de Dunois, établi généralissime des armées de Sa Majesté, y étant arrivé le même jour, et avec lui le seigneur de Culant, grand-maître de la maison du roi, y fit donner l'assaut; et ne l'ayant pu emporter laissa Florent-d'Illiers devant, et s'en alla à d'autres conquêtes. Étant prêt à partir, il entendit que Talbot était venu à Breteuil, en intention de secourir la tour; il marcha vers lui, mais Talbot n'osa l'attendre, et se retira la nuit à la sourdine, vivement poursuivi jusqu'aux portes de Rouen. En suite de cela, le généralissime ayant joint avec ses troupes celles des comtes d'Eu et de Saint-Pol, et des seigneurs de Rambure, de Mouy, de Saveuse et de Roye, attaqua la ville de Pont-Audemer. Les assiégés se défendirent vaillamment; et quand ils eurent perdu leurs remparts, tinrent fort dans une maison pour avoir la vie sauve, ce qui leur fut accordé.

Lisieux et Mantes ne voulurent point souffrir de siége : le château de Loigny, appartenant à Suriennes, fut livré par Sainte-Marie, gentilhomme normand, bien qu'il fût son gendre, l'argent ayant eu plus de force que l'alliance. Celui de la Roche-Guyon fut aussi vendu par le gouverneur Jean Édouard, à la poursuite de sa femme, qui était Française Vernon capitula, au cas qu'il ne fût secouru dans quelques jours, et, ceux de Rouen n'ayant osé mettre le nez dehors pour l'entreprendre, se rendit; pareillement Gournay, Fécamp, Harcourt, Neufchâtel et plusieurs autres châteaux, les uns de premier abord, les autres après avoir été battus. Cependant le roi arriva, et, ayant reçu la tour de Verneuil à composition, le vingt-trois d'août, suivait toujours ses capitaines avec une armée qu'il menait pour les seconder. Le duc de Bretagne, faisant aussi un effort de toute sa puissance, mit douze mille hommes sur pied, dont il prit la moitié, et laissa l'autre à Pierre, comte de Guingamp, son frère. Pour lui, ayant grande compagnie de ses seigneurs, il entra en Normandie et conquêta Constance, Saint-Lô, Carentan et Valognes, villes assez importantes, et, en chemin faisant, ces autres menus châteaux du Pont-d'Ouilly, Thorigny, Hamilly, Renneville, Hommet, Berseville, Hambye, la Motte-l'Évêque, la Haye-du-Puits, Chanteloup, Launay, Bricquebec; puis s'en retourna trouver son frère, lequel, assisté des seigneurs de Rieux, de Rohan, de Rostrenen, de la Bellière, de Rosnovinen, capitaine pour le roi de l'Ile-Dieu, et autres seigneurs bretons, avait mis le siége devant Fougères. Les deux armées assemblées l'avancèrent de sorte que la brèche fut faite avec le canon ; mais les Anglais, sachant qu'il n'y avait point de quartier pour eux, travaillaient d'une incroyable diligence à la réparer avec des tonneaux, des barriques pleines de fumier et des balles de laine. Ce qui leur ayant apporté quelque répit, le duc entra en considération que la vengeance qu'il voulait prendre lui coûterait la vie de ses plus vaillants soldats, et sans doute de quelqu'un de ses seigneurs ; vu que d'ailleurs la peste s'était échauffée dans son camp : et par ainsi les reçut à composition, et laissa à son grand regret sortir Suriennes et quatre cents Anglais, dont il avait envie de faire une punition exemplaire ; puis il congédia ses troupes pour trois mois. Le généralissime, avec pareille chance, chassait les garnisons anglaises de château en château. Celle d'Hiesmes s'en alla bagues sauves. Tandis que celle d'Argentan pense amuser les Français à parlementer, sous espérance qu'il lui viendrait du secours des places voisines, les bourgeois mettent les Français dedans, qui assiégèrent aussitôt le château, et les en délogèrent dans trois jours le bâton blanc à la main. Le roi cependant traita de Gisors avec le gouverneur, assista en personne au siége de Château-Gaillard, où il y eut de grandes prouesses de part et d'autre ; mais les assiégés, avant que d'etre à l'extrémité, se rendirent pour sauver leur bagage. Après cela il assembla toutes ses armées au Pont-de-l'Arche, renforcé encore des troupes que René d'Anjou lui amena, avec Ferry de Lorraine et Jean son frère, les comtes de Perdriac, de Tancarville, de Lomagne, de Dammartin, Guillaume-Juvénal des Ursins, baron de Treguel, chancelier de France, et plusieurs seigneurs moins considérables. Ce grand amas de gens était pour encourager ceux de Rouen à secouer le joug : et pour cet effet il déploya ses bataillons à l'entour de la ville pour faire montre de sa puissance et la sommer de se rendre. Les bourgeois, qui soupiraient sous la domination étrangère, machinèrent incontinent entre eux comme ils s'en pourraient défaire. Leurs premiers efforts furent vains ; car comme ils introduisaient les Français par un endroit de muraille qu'ils gardaient proche la porte Saint-Hilaire, et qu'il n'y en avait encore que peu de montés, Talbot, averti de cela, y accourut avec grande multitude d'Anglais et regagna la muraille, et tua ou fit prisonniers plus de cinquante des nôtres. Un dimanche dix-neuvième d'octobre, les habitants s'étant ligués, leur coururent sus si furieusement, qu'ils leur firent désemparer les murailles, les tours et les portes, et les chassèrent dans le palais et dans le château. Le comte de Dunois, qui n'était pas logé loin, advola pour les seconder, et le roi partit aussitôt du Pont-de-l'Arche. Le fort Sainte-Catherine redoutant sa venue se rendit au comte. Le lendemain, les portes de la ville furent ouvertes, et fut crié par les rues que tous eussent à prendre la croix blanche sur la robe ou le chaperon : à quoi tout le monde rendit une obéissance si universelle et si prompte, que dans trois heures il ne s'en trouva pas un, jusqu'aux femmes et aux petits enfants dans le berceau, qui ne la portât.

La capitale de Normandie ayant été ainsi délivrée de la captivité anglaise, après y avoir été près de trente et un ans, le roi fit son entrée, non moins solennelle par la réjouissance des peuples que par la pompeuse magnificence de la cour et le bel ordre de cette cérémonie. Il y établit le seigneur de Brézé pour gouverneur, et Guillaume Cousinot, l'un de ses maîtres des requêtes, pour bailli. De là il vint assiéger Honfleur, que le capitaine qui était dedans ne voulait pas rendre, suivant la capitulation du duc de Sommerset, et le pressa de sorte qu'il lui promit de lui ouvrir si les An-

glais ne venaient tenir journée dans quinzaine. Autant en fit Belesme à l'endroit du duc d'Alençon; mais ils étaient assez empêchés en Angleterre à leurs émotions et querelles. Le maire de Londres, appuyé des bourgeois, fit emprisonner le comte de Suffolk, l'accusant d'être cause du mauvais succès des affaires, pour ce qu'il avait fait la trève et conseillé le mariage de leur roi, qui, ayant en revanche arrêté le maire, le contraignit de lui remettre ce seigneur, dont le malheur ne fut pas reculé bien loin pour cela; car, comme peu de temps après il se voulut sauver en France, ou en Flandre, à cause qu'il voyait que la haine du peuple et des seigneurs s'enflammait de plus en plus contre lui, il fut pris sur mer par les gens du duc de Sommerset, qui lui fit trancher la tête, et envoya son corps à ceux de Londres, qui le mirent en quartiers. Voilà à quoi les Anglais s'occupaient.

Cependant quelque temps après, il descendit trois mille Anglais à Cherbourg, sous la conduite de Thomas Terel ou Kyriel, qui vint se camper devant Valognes, et la prit. Le connétable, qui était à Saint-Lô, l'amiral et les comtes de Clermont, de Perdriac, et Pierre de Brézé, sénéchal de Poitou, poursuivirent tant l'ennemi qui s'avançait, qu'ils l'atteignirent entre Carentan et Bayeux, près d'un village nommé Fourmigny. Il y eut là une rude mêlée, et de beaux faits d'armes de part et d'autre : les Anglais, du commencement, firent reculer une des pointes de notre armée où était le sénéchal de Poitou. Mais ce seigneur ayant fait mettre pied à terre à sa cavalerie, les nôtres enfoncèrent les Anglais; et, les ayant repoussés jusque sur le bord de la rivière, n'eurent plus de peine que de les assommer : le carnage en fut si grand, que, hormis Matagon et deux ou trois cents qui se sauvèrent à Caen et à Vire, tout le reste y demeura. Nous n'avions pas plus de trois mille hommes; les Anglais étaient six mille; néanmoins les hérauts comptèrent quatre mille sept cent soixante et treize morts et quatorze cents prisonniers de leur côté, et n'en trouvèrent à dire que cinq ou six du nôtre.

Après une telle défaite, les Anglais n'eurent plus ni ressource ni courage, et les villes qu'ils occupaient encore se rendirent successivement ou furent prises. Ainsi les maréchaux de France et de Bretagne reprirent Saint-Sauveur-le-Vicomte, et le connétable, Valognes et Bricquebec, puis s'en vinrent investir la ville de Caen de tous côtés.

Les Anglais étaient quatre mille bons soldats dans la ville, et le duc de Sommerset était dans le château avec trois cents hommes, qui les eût pu recueillir, et tenir un long et difficile siége contre nous, avec de si belles forces et dans une place qui était lors et est encore aujourd'hui l'une des meilleures de France; mais, se voyant pressés de toutes parts, ils demandèrent à capituler. Le roi leur accorda une surséance d'armes, depuis le lendemain de la Saint-Jean jusqu'au premier d'août, dans lequel, s'ils n'étaient secourus par une armée capable de combattre la nôtre, ils se rendraient et videraient la ville et le château, et seraient conduits en Angleterre, et non ailleurs, sur des vaisseaux que le roi serait obligé de leur fournir. Le temps s'étant écoulé sans qu'il se présentât du secours, le bailli de la ville porta les clefs au connétable, lequel les bailla incontinent au comte de Dunois, qui y était présent, non par déférence, mais parce qu'il en était établi gouverneur par le roi. Le sixième d'août, le roi fit son entrée, et fut reçu par tous les corps de la ville, qui s'efforcèrent de se surpasser l'un l'autre en magnificence. Durant cette surséance, les Français assiégèrent tout à la fois Domfront, Falaise et Cherbourg, les trois seules places qui restaient aux Anglais. Domfront, où il y avait huit cents hommes, se rendit assez légèrement au seigneur de Blainville et à Jean Bureau, trésorier de France et conducteur de l'artillerie, ce qu'on appelle aujourd'hui grand-maître. Falaise était pour donner bien plus de peine, si quelque chose eût pu résister au bonheur des Français. Il y avait dedans quinze cents hommes d'élite; mais le roi y étant allé en personne, elle composa à mêmes conditions que Caen, et reçut son naturel souverain le dix-huitième de juillet, et eut pour gouverneur le brave Xaintrailles. Quant à Cherbourg, la plus forte place de Normandie, le connétable la battit si furieusement un mois durant, ayant même élevé des cavaliers sur la grève pour la foudroyer en ruine, qu'elle se rangea à la même capitulation que les deux précédentes. Par la conquête de cette ville fut achevée celle de la Normandie.

Sur la fin de cette conquête mourut François, premier duc de Bretagne, qui n'en avait pas fait une des moindres parties. Si le conte de sa mort est véritable, c'est un effroyable exemple pour les princes qui oppriment les innocents. Le cordelier qui avait entendu la confession de Gilles vint trouver le duc comme il était au mont Saint-Michel après la prise d'Avranches, et, choisissant l'occasion qu'il se promenait à cheval sur la grève, s'approcha, lui fit entendre en secret la charge que son frère lui avait baillée, et lui assigna jour à comparaître devant Dieu pour répondre de son injustice, le suppliant, au reste, de vouloir penser à sa conscience, et de ne vouloir couvrir son crime que par une humble et sainte repentance, afin qu'il ne parût point devant

ce rigoureux tribunal, auquel rien ne peut être caché que par la contrition. Le duc, effrayé de cet ajournement, qui réveillait dans son cœur ces remords et les alarmes que son parricide y avait logés, sentit un saisissement soudain qui lui causa une fièvre lente, et, quelque remède ou divertissement qu'il y pût apporter, cette frayeur ne l'abandonna point tant qu'elle l'eût fait partir du monde pour se trouver au jour de cette épouvantable assignation. Arthur de Montauban, cause de la mort de Gilles, bien qu'il eût son frère Jean maréchal de Bretagne, n'osa s'y tenir, ayant toute la noblesse pour ennemie; mais se retira chez le seigneur de Graville, son parent, qui le mit à couvert dans son château de Marcoussis. Peu après, afin d'éviter la mort et la haine de tant de seigneurs qui le poursuivaient et par justice et par embûches, il se rendit célestin, d'où il fut tiré par Louis XI, qui aimait les gens de telle humeur, pour être promu à l'archevêché de Bordeaux.

Tandis que le roi travaillait ainsi heureusement à la conquête de Normandie, il faisait aussi ébaucher celle de Guienne. Les comtes de Foix et d'Estrac, et les vicomtes de Lomagne et de Lautrec, avec plusieurs seigneurs de Béarn et de Gascogne, mirent sur pied six à sept cents lances et dix mille arbalétriers, et assiégèrent Mauléon de Sole; c'est une petite contrée au pied des Pyrénées dans le diocèse d'Oléron. La ville ne tint guère; le château, l'un des plus forts de Guienne, se défendit : il se fiait en l'assistance du roi de Navarre, lequel l'avait pris sous sa protection, et s'était obligé de le garder au roi d'Angleterre par certain traité qu'ils avaient fait ensemble. En effet, il n'y manqua pas, et y accourut avec cinq ou six mille combattants: toutefois, au lieu de faire effort, il trouva plus à propos d'employer les prières que les armes: et, pour cet effet, ayant obtenu sûreté du comte de Foix, qui était son gendre, s'aboucha avec lui. Mais, n'en ayant pu rien obtenir, il se retira confus; et la place, se voyant abandonnée, se rendit après sa retraite Ensuite le comte assiégea le château de Guiche, à quatre lieues de Bayonne, et le prit après avoir défait le connétable de Navarre, qui venait pour le secourir. Le baron de Luxe, grand seigneur navarrois, à qui ce château appartenait, étant venu trouver le comte de Foix avec six cents chevaux, quitta la croix rouge lui et les siens pour épouser le parti de France. Ces deux places étant comme des arrhes de toute la Guienne, le roi se résolut de la conquêter. Le comte de Ponthièvre prit Bergerac. En même temps le comte d'Orval, qui avait son quartier à Bazas, s'avança jusqu'aux portes de Bordeaux; le maire de la ville, homme peu expérimenté au fait de la guerre, fit tumultuairement prendre les armes aux bourgeois, dont la plupart étaient Anglais. Ils sortirent au nombre de dix mille hommes, qui à cheval, qui à pied, courant après les nôtres, comme s'il n'eût tenu qu'à les atteindre. Le comte, qui savait bien quelles gens ce sont que des bourgeois nourris dans leur boutique à s'escrimer d'une aune ou d'une fourchette, plutôt que d'une épée ou d'une pique, tourna visage et se mêla parmi eux de grande impétuosité. Aussitôt cette foule, où il n'y avait ni soldats ni capitaines, prend l'épouvante et ne sait que devenir. Les uns se fient plus à leurs jambes qu'à leurs armes; les autres tombent à demi morts avant le coup; quelques uns se jettent dans les fossés, dans des joncs. Les Français les poursuivent, les foulent aux pieds de leurs chevaux, et les assomment sans résistance : puis, lassés du carnage de plus de deux mille, en prennent plus de trois mille à rançon. Ceux qui ne se trouvèrent pas si avancés eurent loisir de s'enfuir, et remplirent tellement la ville de trouble et d'épouvante, que les vainqueurs y eussent pu entrer s'ils eussent eu pour s'y maintenir la moitié plus de monde Le roi ordonna à son généralissime, le comte de Dunois d'aller réduire le reste de la province. Il commença par Montguyon, puis par Blaye, Bourg et Libourne. Il envoya Xaintrailles et Jean Bureau à Bordeaux, pour négocier et rédiger la capitulation par écrit. Elle est signée de part et d'autre, le douzième de juin 1451.

Cependant les comtes de Foix, d'Armagnac, de Clermont, de Vendôme, de Ponthièvre, et tous les seigneurs du Poitou, de Saintonge, de Languedoc et de Gascogne, laissant les siéges qu'ils avaient mis devant quelques autres petites places, assemblèrent devant Fronsac qui tenait encore jusqu'à trente mille combattants, et tinrent la journée, depuis le matin jusqu'au soir, en ordonnance de bataille. N'y ayant comparu personne de la part des Anglais, le traité fut ponctuellement exécuté, et toutes les villes reçurent les Français avec autant de joie que si elles les eussent appelés. Ceux de Bordeaux même honorèrent notre généralissime d'une belle entrée. Il n'y eut que la ville de Bayonne, qui refusa de tenir la capitulation. Les Anglais n'avaient pourtant pas espérance de sauver cette ville; ils voulaient seulement avoir le loisir d'enlever les grandes richesses qu'ils avaient dedans, et spécialement un nombre infini de titres et d'enseignements, non seulement de la Guienne, mais encore de tout le reste de la France, dont ils les avaient pillés. Ils emportèrent tout cela en Angleterre, et grande partie s'en garde encore à Londres. Le généra-

lissime, averti de leur mauvaise foi, alla incontinent mettre le siége devant Bayonne. Sitôt que l'artillerie fut en batterie, les habitants demandèrent à capituler; mais, pour avoir enfreint le premier traité, ils ne purent avoir le second que fort rude, qui fut: « Que leur » capitaine Jean de Beaumont, frère du con» nétable de Navarre, et tous les gens de » guerre, demeureraient prisonniers; que les » habitants se soumettraient purement au » bon plaisir du roi; et que, pour la faute » qu'ils avaient faite, ils paieraient quarante » mille écus; » amende qui leur fut depuis relâchée par la bonté du roi. Ainsi la Guienne fut encore beaucoup plus facilement conquise que la Normandie. Le roi en donna le gouvernement au comte de Clermont, fils aîné du duc de Bourbon.

Les Anglais se virent ainsi chassés de toute la France, hormis de Calais. La perfidie de Suriennes en fut la cause; mais leurs guerres civiles, l'occasion. Si, dans la dispute des maisons d'Yorck, ou la rose blanche et de Lancastre, ou la rose rouge, les Français eussent eu quelque pied ou quelque habitude en Angleterre, comme les Anglais en avaient eu par le passé en France, point de doute qu'ils ne leur eussent rendu le change, et qu'à leur tour ils n'eussent pris la couronne d'Angleterre dans la capitale du royaume; mais ils se contentèrent de les avoir chassés de chez eux, et n'outre-passèrent point les bornes de la mer, que Dieu semble avoir posées pour diviser ces deux royaumes. Il est vrai qu'en l'an 1457 les garnisons de Normandie, s'étant assemblées jusqu'au nombre de quatre mille hommes, composèrent une petite flotte avec laquelle ils saccagèrent Sandwich, et battirent les Anglais en quelques rencontres; mais c'est peu de chose pour en faire mention.

La guerre étant ainsi reléguée au delà de l'Océan, la cour de Charles, toujours agitée de diverses brouilleries, nous va entretenir à son tour. Ses coffres étant épuisés, on fit le procès à Xancon, intendant des finances; il fut convaincu de péculat et condamné au gibet: mais il racheta sa vie de six vingt mille écus qu'il paya comptant, ce qui lui fut bien aisé, en ayant possible volé six fois autant. La cour fut encore bien plus étonnée du procès de Jacques Cœur, argentier ou trésorier du roi. Il était natif de Bourges, d'une famille bourgeoise. Ayant acquis de prodigieuses richesses, il avait été choisi par le roi pour son argentier. On prit pour sujet d'accusation qu'il avait trafiqué avec les infidèles, et spécialement avec le sultan d'Égypte, d'armes à feu et de poudre à canon; qu'il avait renvoyé aux Sarrasins un esclave chrétien; qu'il avait commis plusieurs malversations et péculats en sa charge. Quelle qu'ait été la cause du procès intenté à Jacques Cœur, il fut banni à perpétuité et ses biens confisqués, la vie lui ayant été donnée à l'instante prière du pape. Il y en a qui disent qu'après cet arrêt il fut encore quelque temps détenu en prison. Il se retira en Chypre, où, par son industrie, il acquit d'aussi grandes richesses que jamais, et fut, par le pape, établi capitaine-général de l'Église contre les infidèles; ce qui me semblerait être une preuve de son innocence, avec ce que le roi restitua la meilleure partie de ses biens à ses enfants, dont l'un, nommé Jacques, fut archevêque de Bourges, prélat signalé en piété, doctrine et munificence envers les Églises du diocèse.

Après la condamnation de ces deux financiers, suivit celle de deux grands seigneurs, le duc d'Alençon et le comte d'Armagnac. Ce dernier, continuant cette présomption par laquelle il se voulait rendre souverain sur ses terres, y usurpa le droit de régale qui, même le plus souvent, n'est pas accordé aux enfants de France sur leur apanage; et, après la mort de l'archevêque d'Auch, en établit un de son autorité, rejetant celui que le roi y avait nommé. Avec cela, il abusait incestueusement de sa sœur, et la retenait pour femme, au mépris des commandements de l'Église, et au grand scandale de toute la France. C'est pourquoi le roi envoya deux armées, l'une en Armagnac, l'autre en Rouergue. Le comte, surpris à l'impourvu, se sauva en Arragon. Quant au duc d'Alençon, étant venu à Paris voir le roi, il y fut arrêté prisonnier, le jour de la Fête-Dieu, par le comte de Dunois, sur ce qu'on lui imposait qu'il avait contracté alliance avec l'Anglais et lui devait ouvrir la porte pour rentrer en France. Quelques uns disent que le roi, fort jaloux et susceptible de mauvaises impressions contre les grands, entreprit de le perdre. Ceux qui l'avaient pris le menèrent incontinent au connétable, qui était à Melun; mais ayant refusé de répondre pardevant lui, d'autant qu'il était pair et prince du sang, le roi fit assembler les pairs à Vendôme pour le juger. On lui fit plusieurs interrogations sur le crime dont on le chargeait; savoir s'il n'était pas vrai, « qu'il eût » eu conférence avec des agents du roi d'An» gleterre; qu'il leur eût promis de leur li» vrer ses places, s'ils voulaient descendre en » Normandie, et de leur fournir dix mille » hommes et de l'artillerie pour deux armées » (à ce compte, il eût été bien puissant); qu'il » eût négocié le mariage de son fils avec la fille » du duc d'Yorck; qu'il eût envoyé des dépu» tés à diverses fois pour hâter les Anglais de » venir; qu'il eût écrit aux roi et princes d'An» gleterre sur ce sujet, et leur eût donné avis » de tout ce qui se passait en France; qu'il

» en eût reçu plusieurs lettres; » et semblables autres cas que l'on peut voir dans son procès. Il demanda audience à l'assemblée pour y répondre, et l'ayant obtenue, il s'efforça de se justifier, ce qu'il fit longuement et avec beaucoup d'adresse. Cependant on voulut aller aux preuves que l'on examina fort exactement.

Quoique le duc niât les accusations dirigées contre lui, il existait en sa défaveur tant de violentes présomptions que, s'il était malaisé de le condamner, il était encore plus malaisé de l'absoudre. Mais enfin, ou par la force de sa conscience, ou par l'avis qu'il eut que le roi avait à cœur de le rendre coupable, il changea tout d'un coup de dessein et en avoua beaucoup plus qu'on ne lui en demandait. Sur cette confession, les pairs le déclarèrent criminel de lèse-majesté, déchu de l'honneur de pair de France, condamné à la mort et ses biens confisqués; mais l'exécution différée à la volonté du roi; lequel, commuant la peine de mort en une prison perpétuelle, le fit emmener à Loches, où il demeura enfermé jusqu'au règne de Louis XI. Quant à ses terres, il les saisit toutes hormis le comté de Perche, qu'il laissa à ses enfants, pour la considération du duc de Bretagne, oncle du condamné.

En l'année 1458, le roi fut en grand danger de mourir d'une griève maladie, causée par les déplaisirs et la fâcherie continuels que lui donnait le dauphin. Vous avez vu qu'il s'était retiré en Dauphiné: et, bien qu'il n'eût demandé congé que pour quatre mois, il y avait tantôt dix ans qu'il était hors de la cour sans y être revenu, donnant sans cesse de nouveaux sujets de défiance, et n'oubliant aucune malice pour semer secrètement des soupçons et des discordes à la cour; ce qui rendait l'esprit du roi tellement chagrin et craintif, qu'il écoutait toutes les calomnies et s'imaginait à toute heure qu'on l'allait empoisonner ou ensorceler. Voilà pourquoi, l'an 1455, il avait fait prendre Othon Castellan, Florentin de nation, trésorier en la recette du Languedoc, et Guillaume Gouffier, grand-chambellan, accusés de lui avoir voulu donner un filtre pour gagner ses bonnes grâces et détenir son esprit attaché par leurs charmes. Castellan fut confiné entre quatre murailles. Gouffier banni de la cour. Avec cela, comme il entendait tous les jours des plaintes du Dauphiné, de ce que son fils, n'ayant point assez de revenu pour entretenir son train, commettait de grandes extorsions sur la province, ces déportements l'animèrent tellement contre lui, qu'il donna charge à Antoine Chabannes de s'aller saisir de sa personne et de l'amener de gré ou de force. Mais Arthur de Montauban et Jean Dandie, seigneur de l'Escun, maréchal du dauphin, l'ayant averti de ce dessein, le jour avant que Chabannes dût arriver, il fit semblant d'aller à la chasse en un certain lieu où il envoya tous ses veneurs, et, prenant un autre chemin, se sauva promptement lui dix ou douzième en Franche-Comté. Chabannes le poursuivit à toutes brides, et s'il eût tardé tant soit peu à Saint-Claude, il l'eût attrapé; même il l'eût galopé encore plus outre, si le duc de Bourgogne n'eût envoyé le prince d'Orange et son maréchal au devant: c'étaient les deux hommes du monde que le dauphin haïssait le plus; mais la nécessité lui fit trouver leur escorte bien agréable. Ils le conduisirent en sûreté jusqu'en Brabant. Le duc l'y reçut avec l'honneur qu'il devait au fils aîné de son souverain, et qui serait quelque jour son seigneur; le mena par toutes les villes des Pays-Bas, où il lui fit dresser de magnifiques entrées, et lui donna pour sa retraite le château de Genep, qui est un beau lieu de plaisance à quatre lieues de Bruxelles. Cette évasion augmenta encore la colère et les défiances du roi; il mena une armée en Dauphiné, d'où il saisit toutes les places entre ses mains, afin que son fils n'en pût tirer aucun revenu, et manda au duc de Bourgogne qu'il eût à le lui renvoyer. Le dauphin députa vers Sa Majesté, pour lui présenter quelques requêtes, et le duc, pour ne manquer à son devoir, y envoya pareillement le seigneur de Cimay faire ses excuses de ce qu'il l'avait reçu. Mais le roi ne voulut point entendre les gens du dauphin, et fit réponse à ceux du duc, après les avoir retenus longtemps, qu'ils avertissent leur maître, de sa part, *qu'il nourrissait un chien qui quelque jour lui déchirerait le visage.* Et, en même temps, il jeta la plupart de ses troupes sur les frontières de Picardie, et le fit sommer de se trouver à Montargis, pour assister, en qualité de pair, au jugement du duc d'Alençon. Le Bourguignon, prenant ce commandement pour un signe manifeste d'une guerre future, fit publier par toutes ses terres que tous ceux qui étaient capables de porter les armes eussent à se trouver à certain temps, afin de l'accompagner en ce voyage. Comme le roi eut nouvelle de ce grand préparatif, il le contremanda et le laissa en paix. Le dauphin demeura cinq ans en Flandre, jusqu'après la mort de son père. La seconde année qu'il y fut, il épousa Charlotte de Savoie, dont il eut un fils l'année d'après. Durant son séjour, il passait ordinairement son temps avec l'aîné du duc de Bourgogne, Charles, comte de Charolais, avec lequel il contracta si grande familiarité, qu'il lui pensa même apprendre à se rebeller contre son père. Mais enfin cette

hantise engendra le mépris dans l'esprit du comte, prince altier et arrogant, qui, jugeant de l'intérieur du dauphin par sa mauvaise mine et ses déportements peu civils, qui ne sentaient rien moins que le prince, de plus s'offensa de ce qu'il avait fait une particulière amitié avec ceux de Crouy, qui gouvernaient l'esprit du duc son père, qu'il haïssait bien fort, pour ce qu'il perdit le respect et l'inclination qu'il avait pour lui, dont il paraîtra des effets dans le règne prochain.

En ce temps-là, les Turcs s'emparèrent de Constantinople, et par là finit l'empire grec. De la ruine de cet empire se sauvèrent en Europe plusieurs grands personnages (non pas en vaillance, car cette vertu était morte chez les Grecs, mais en science), comme Grégoire Tyfernas, qui fut professeur à Paris; Jean Argyropyle, Constantinopolitain; Théodore Gaza, Macédonien; Démétrius et Laonic, Chalcondyle; Hierosme, Spartiate, et beaucoup d'autres, qui marièrent heureusement la langue grecque avec la latine, et la philosophie avec les lettres humaines. Par ce moyen, les sciences se nettoyèrent de la rouille et de la barbarie gothiques, pour paraître aussi belles que chez les anciens, mais certes beaucoup plus faciles, d'autant que l'imprimerie, qui est leur dépositaire et leur fidèle interprète, commençait lors à paraître. Elle avait été inventée à Mayence, l'an 1441, par Jean Guttemberg, d'autres disent par Mantelin, et se perfectionnait tous les jours par les soins de Martin Flacchen, de Sixte Rusinger, qui en porta les premières formes à Naples, au roi Ferdinand, dont il eut de grandes récompenses, et de Waldric Haen, autrement *Ulricus Gallus*.

Le pape Nicolas, et après lui Calixte, travaillèrent de tout leur pouvoir pour joindre les princes chrétiens en une ligue, afin de retirer Constantinople des mains de l'infidèle; mais bien qu'ils eussent promis dans l'assemblée de Ratisbonne, tenue l'année ensuivante, de faire un grand effort pour cela, néanmoins il ne s'en ensuivit point d'effet. Peu de temps après mourut Alphonse, roi d'Arragon et de Sicile, laissant les royaumes d'Arragon et de Sicile à son frère Jean, roi usufruitier de Navarre, et celui de Naples à son bâtard Ferdinand. Le pape Calixte ne put souffrir cette honte qu'un homme né d'un double adultère s'assît dans un trône feudataire du saint-siége. Il est vrai qu'Eugène l'avait légitimé pour acheter, par cette infamie, la faveur d'Alphonse contre Félix de Savoie, son rival; mais lui-même avait désavoué cet acte comme illégitime, en défendant qu'il fût publié durant sa vie. Calixte le savait bien, et, quoiqu'il fût Arragonais lui-même, si est-ce que, préférant la justice à sa nation, il s'opposa à la possession de ce bâtard; et comme il vit qu'il ne laissait pas de passer outre, secouru par le duc Sforce, il lança ses censures contre lui, défendit aux Napolitains de lui obéir, lui suscita des révoltes et des ligues secrètes, et appela les Angevins dans leurs anciens droits. Mais, sur le point qu'il attendait pour leur donner l'investiture, il mourut au mois d'août de cette année 1458. Son successeur, Eneas Sylvius, Siennois de nation, de la maison de Piccolomini, qui prit le nom de Pie II, ne regardant plus le droit ni l'honneur du saint-siége, mais son intérêt propre et l'agrandissement des siens, nonobstant les remontrances que Jean d'Anjou lui envoya faire, reçut Ferdinand à hommage, et lui vendit le royaume et l'équité.

Cependant le roi Charles ne cessait point de presser le Bourguignon de lui renvoyer son fils; il le conjurait, le menaçait; le duc ne s'émeut ni pour douces ni pour rudes paroles, et s'excuse assez froidement. Le roi lève une grande armée pour lui faire peur; le duc lui met le marché à la main de tenir la paix d'Arras ou de la rompre; tellement que le roi, craignant de replonger son royaume en ses premiers malheurs, ne passe point outre; mais aussi il tombe en grand mépris parmi les Flamands et les siens. Le duc tenait une grande assemblée à Saint-Omer pour faire la fête de son ordre de la Toison, au premier jour de mai; il s'y trouva un concours considérable de noblesse d'Allemagne, d'Écosse et de France. Et quoique des chevaliers reprochés soient exclus de pareilles assemblées d'honneur, et que le roi eût déclaré le duc d'Alençon être tel, néanmoins le duc de Bourgogne y admit un chevalier en son nom, dit qu'il le tenait pour seigneur d'honneur et sans reproche, condamné par mauvaise envie et sans sujet, et, durant la fête, fit publiquement prêcher son innocence. C'était, par conséquent, accuser le roi d'injustice, et noircir sa réputation devant une si noble compagnie. Aussi il n'est pas croyable quel déplaisir il en conçut; il eût sans doute purgé son honneur par une insigne vengeance, s'il n'eût eu bien d'autres ennemis dans son sein : une morne et crédule défiance, la fâcherie du mauvais naturel de son fils, une imagination que tout le monde attente sur son État ou sur sa vie, et ensuite des appréhensions et des frayeurs continuelles. Ses gardes, ses amis lui font peur, il voit son tombeau ouvert, il s'imagine que son fils le précipite dedans, que ses officiers ont acheté les bonnes grâces du prince par sa mort, et qu'il n'y en a pas un qui n'épie l'occasion de s'en défaire. Ces fâcheuses rêveries lui causent une fièvre

lente, à Mehun-sur-Yèvre, en Berri, et là dessus s'émeut un bruit qu'il y a des gens subornés pour l'empoisonner; même un capitaine de ses gardes, auquel il avait grande confiance, lui assure qu'il en a découvert quelques particularités; ce qui rengrégea de sorte ses appréhensions, que, de peur d'avaler un boucon, il s'abstint de manger sept ou huit jours durant; au bout desquels, comme son médecin et son confesseur l'eussent décidé à prendre quelque nourriture, il lui fut impossible de rien avaler. Se voyant en cet état, il ne songea plus qu'à se préparer à sa sortie du monde, reçut les derniers sacrements des chrétiens avec une humble et pieuse repentance, puis exhala doucement son esprit, le vingt-deuxième de juillet, l'an 1461. Ainsi il mourut de peur de mourir, et commit sur sa personne ce que son fils dénaturé n'eût pas osé entreprendre. Charles d'Anjou, comte du Maine, en donna promptement avis au dauphin, qui était à Avesnes, en Hainaut, par trois courriers qu'il lui dépêcha l'un sur l'autre. La plupart des officiers s'enfuirent en leurs maisons par crainte du successeur, les autres l'allèrent trouver en Bourgogne; si bien qu'il ne resta près du défunt que Jean des Ursins, chancelier, et le grand-écuyer Tannegui du Chatel, neveu de cet autre Tannegui. Ce fidèle et généreux serviteur fut le seul qui prît soin des funérailles de son maître, et avança plus de cinquante mille livres pour les frais, sans aucune espérance de les recouvrer; puis il se retira en Bretagne, où le duc François le fit grand-maître de son hôtel et capitaine de Nantes.

La vie de ce roi dura cinquante-neuf ans, et son règne trente-neuf, traversé de mauvaises fortunes jusque vers le milieu, mais de fâcheries, d'ennuis et d'inquiétudes jusqu'à la fin. Au commencement, il fut dépossédé de son héritage par sa mère, et vint à la couronne malgré elle; et, sur le déclin de ses jours, il craignit de perdre la vie par les embûches de son fils, et régna plus longtemps que ce dauphin n'eût souhaité. Mais, s'il ne fut heureux pour sa propre personne, au moins il ramena le bonheur à la France. Non seulement il en chassa les Anglais, dont dix ou douze de ses prédécesseurs n'avaient su venir à bout; non seulement il y établit une paix générale, mais de plus il en bannit le désordre et la licence, et régla les gens de guerre par de si bonnes ordonnances, que toutes les compagnies étaient complètes jusqu'à un seul homme, et vivaient à la campagne avec une modestie incroyable. Depuis qu'il eut de l'avantage sur les Anglais, son peuple n'eut aucun sujet de se plaindre ni de la concussion des juges, ni de la tyrannie des seigneurs, ni de la pesanteur des impôts. La vaillance lui était commune avec ses ancêtres, et il se jetait souvent à corps perdu dans les dangers. Avec cela il était sobre, patient, libéral, splendide, affable, clément, rempli de douceur et de tendre affection pour son peuple, oubliant aisément les injures et jamais les bienfaits. En un mot, très grand prince, si toutes ses vertus eussent été soutenues par un esprit fort et capable de se conduire; mais comme il était faible, facile et crédule, il ne jouissait pas de soi-même et se laissait tomber entre les mains du premier qui avait l'adresse de l'approcher du côté de son faible.

MARIE, FEMME DE CHARLES VII.

Cette princesse, fille de Louis II, roi titulaire de Jérusalem et de Sicile, et d'Yoland, fille de Jean Ier, roi d'Arragon, fut promise à l'âge de cinq ans à Jean des Baux, prince de Tarente; mais quatre ans après, l'an 1410, accordée à notre Charles qui, pour lors, n'était que comte de Ponthieu et avait encore deux frères vivants devant lui; lesquels, ayant été dauphins l'un après l'autre, lui laissèrent ce titre à son tour. Ce mariage ne fut fait qu'en l'an 1413 dans la ville de Tours, et la consommation encore différée trois ans, pour ce que les deux parties n'en avaient lors que douze. L'excellente beauté et la grace si incomparable qui paraissaient en elle n'étaient que les moindres des qualités qui la rendaient recommandable. La blancheur éclatante de son teint le cédait à la candeur de son ame, et les lumières de son esprit étaient encore plus belles que les rayons de ses yeux. Non seulement elle était douée d'une singulière prudence, d'un sage conseil et d'une vivacité d'esprit à connaître les choses les plus secrètes et à voir les plus éloignées, mais aussi elle avait un courage héroïque et une fermeté inébranlable contre les plus rudes secousses des accidents; tellement que, le roi et ses plus résolus conseillers étant près de perdre cœur et de se noyer dans ce grand orage qui troubla la France, elle les assura par sa constance, les retint par ses exhortations, et leur fournit souvent des inventions et des expédients dont le cerveau d'une femme ne semblait pas être capable. Souvent elle découvrit les desseins des ennemis, souvent elle les arrêta; ses remontrances empêchèrent le roi de se retirer en Dauphiné, et d'abandonner les terres de deçà la Loire, et rendirent je ne sais combien de fois l'espoir et la vigueur à plusieurs de nos capitaines, rebutés de tant de mauvaises aventures.

Pour remédier à nos maux et en ôter la cause, elle fit tant, par ses exemples et par ses

soins, qu'elle bannit peu à peu les dissolutions et les vices de la cour, et y introduisit la continence, la modestie et les autres vertus qui n'y étaient plus connues. On la voyait, le soir et le matin, avec peu de suite, simplement vêtue, sans autre parure que sa pudeur, aller de temple en temple s'humilier devant Dieu, porter ses larmes et ses vœux devant tous les autels, et presser, par ses soupirs et ses prières, toutes les puissances célestes d'interposer leur faveur envers la déité suprême, afin qu'il lui plût adoucir sa colère et détourner ses fléaux de dessus la France. Le mérite et les vertus d'une si grande reine lui acquirent l'esprit du roi, et le possédèrent près de vingt ans, dans lesquels elle eut toujours voix dans le conseil et autorité dans le gouvernement. Elle s'y comporta si adroitement avec les divers favoris, qu'il n'y en eut pas un qui entreprît de la choquer, tout le monde comptant une si sage et si vertueuse princesse pour l'une des plus considérables assistances que Dieu eût envoyées à cette monarchie.

Mais l'aise et la prospérité ayant débauché l'esprit de son époux après diverses maîtresses, elle se vit peu à peu privée de son affection, et à la fin presque tout à fait méprisée. Toutefois, quoiqu'elle eût devant ses yeux une belle Agnès, puis encore après elle quelques autres qui avaient pris sa place avec tant d'impudence qu'elles se faisaient rendre dans la maison du roi des honneurs et des devoirs qui n'appartiennent qu'aux reines, et tâchaient de lui jouer mille pièces, elle tint toujours ferme, évita les artifices de ces rusées, et supporta sagement le mépris de son mari, de peur de lui donner plus de sujet de mal faire par son absence. Certes, la force de son courage ne parut pas moins en cette disgrâce particulière qu'elle avait fait dans les afflictions publiques. Jamais on n'entendit sortir aucune plainte de sa bouche, mais souvent ces paroles : *C'est mon Seigneur, il a tout pouvoir sur mes actions, et moi aucun sur les siennes.* Elle rejetait tous les propos dont on la voulait aigrir contre le roi; elle chérissait ses enfants. Toutefois le dauphin son fils, mécontent, ne put la déterminer à l'accompagner quand il se retira de la cour, quoiqu'elle l'aimât tendrement; elle blâma toujours sa désobéissance, et le pria par plusieurs lettres de ne prendre point le mauvais traitement qu'elle recevait pour prétexte de sa retraite.

Quand Louis XI son fils fut parvenu à la couronne, il lui alla aussitôt rendre ses devoirs, et la pria de demeurer près de lui pour l'assister de son conseil. En effet, le respect qu'il lui portait était tel, qu'il ne l'osait dédire en aucune chose; et cette princesse eût été plus nécessaire que jamais sous un tel règne plein de calomniateurs et d'injustice. Mais comme Dieu retire les bons d'un État quand il le veut affliger, aussi il l'appela de ce monde en l'autre, le pénultième de novembre l'an 1463, sur la soixante troisième année de son âge. Dieu lui donna un grand nombre d'enfants, savoir trois fils et cinq filles. De ces trois fils, Louis tint le sceptre, Philippe mourut jeune, Charles fut duc de Normandie et ensuite de Guienne, et décéda sans être marié. Radegonde, l'aînée des filles, ayant été fiancée à Frédéric, duc d'Autriche, fut prévenue par la mort. Yoland, la seconde, fut mariée à Amé, duc de Savoie. Catherine, la troisième, épousa Charles, dernier duc de Bourgogne. Jeanne, la quatrième, fut femme de Jean, duc de Bourbon. Madeleine, la cinquième, après la mort de Ladislas, roi de Hongrie, auquel elle avait été promise, fut donnée à Gaston, comte de Foix, lequel, du côté de sa mère Éléonore, aspirait à la couronne de Navarre. Il n'y parvint pas; mais ses enfants, François Phœbus et Catherine, la possédèrent l'un après l'autre.

LOUIS XI, LIV^e ROI.

Si je faisais des parallèles de nos rois avec des empereurs romains, je dirais que, comme le bon Auguste eut pour successeur un Tibère, qui était celui qu'il avait le plus haï en sa vie, ainsi notre Charles le Victorieux mourut avec ce regret de laisser sa couronne à Louis XI, qu'il n'espérait pas devoir être meilleur prince qu'il avait été bon fils.

La nouvelle de cette mort ne causa en son âme que des mouvements de joie trop apparente. Il donna un riche présent à celui qui la lui apporta le premier; il ne voulut point voir les courtisans qui le venaient saluer qu'ils n'eussent quitté le deuil; et, après l'avoir porté seulement une matinée, il se vêtit de blanc et d'incarnat. Cependant il donna ordre au plus tôt pour s'en revenir en France, de peur que son frère ne s'emparât du trône, comme le feu roi, disent quelques uns, l'avait souhaité, et comme il l'eût pu faire s'il eût eu un peu plus d'âge et de croyance qu'il n'avait parmi les seigneurs, lesquels n'eurent jamais d'affection pour Louis. Le duc de Bourgogne et son fils armèrent incontinent tous leurs sujets pour l'accompagner à son sacre. Il s'y fût trouvé plus de cent mille hommes de cheval; mais Louis, qui était jaloux de leur grandeur, les pria de ne point mener une si grande multitude de gens armés; si bien qu'ils choisirent seulement quatre mille chevaux, avec lesquels ils le conduisirent à Reims. Il y entra le quatorzième

d'août, et le lendemain fut sacré et couronné en présence du légat du pape, du cardinal de Coustance, de quatre archevêques, de six évêques, de plusieurs princes du sang et autres grands seigneurs. Étant sur le point de recevoir l'onction, il tira son épée et la bailla au duc de Bourgogne, le priant de le faire chevalier. Le duc aussitôt lui donna l'accolade, et ensuite furent faits près de deux cents chevaliers nouveaux, tant de sa main meme que de celle des autres princes qui se trouvèrent là. Après le sacre suivit le festin royal, où les douze pairs furent traités à la table de Sa Majesté Au sortir du festin, le duc de Bourgogne, par un trait de sa bonté ordinaire, se jeta à genoux aux pieds du roi et lui dit :

« Mon très redouté seigneur, comme il n'y » a point de temps où la grandeur des princes » s'efforce de paraître avec plus d'éclat que » lorsqu'ils montent au trône de leurs pères, » aussi leurs sujets, ayant lors plus d'occa- » sion d'espérer d'heureux effets des premiers » rayons de leur majesté, ont coutume de » lui présenter des requêtes. Quant à moi, » sire, la plus grande grâce que j'aie jamais » souhaitée, ç'a été de vous voir la couronne » sur la tête : je l'ai obtenue du ciel, et n'en » demande point d'autre pour moi. Mais je » supplie très humblement Votre Majesté » qu'il lui plaise oublier toutes les injures qui » ont été faites au dauphin, de pardonner à » tous ceux que vous soupçonnez de vous avoir » rendu de mauvais offices auprès feu mon- » seigneur votre père, et de les maintenir en » leurs charges. Tous vos fidèles sujets vous » font la meme requete; et comme ceux qui » vous ont offensé ont raison de rechercher » cette grâce pour leur sûreté, les autres la » souhaitent pour votre gloire. »

A cette supplication animée d'une charité chrétienne, Louis répondit, selon son ressentiment, qu'il pardonnait à tous, excepté à sept. Après cela, le duc, tout à genoux comme il était, joignant les mains, lui rendit hommage des terres qu'il relevait de lui, et lui offrit service des autres qu'il tenait en souveraineté. Le lendemain, les bourgeois de Reims lui ayant présenté requête qu'il lui plût ôter les subsides que le feu roi avait imposés, il se montra fort libéral en promesses; mais avant que six mois se fussent écoulés, il redoubla la charge des impôts, remit la gabelle, et châtia sans miséricorde la ville de Reims, qui s'était révoltée pour ce sujet. Aussitôt il commença à donner des preuves de ce qu'il fallait attendre de son gouvernement, en renvoyant les meilleurs officiers de la couronne, du parlement, des comptes, des requetes, et les sénéchaux et gouverneurs des places, pour mettre en charge ceux qui l'avaient servi et qui avaient le plus fâché son père. Guillaume-Juvénal se vit ôter les sceaux, qui furent baillés à Pierre de Morvilliers; mais il les reprendra à quatre ans d'ici. Le seigneur de Bueil fut désappointé de la charge d'amiral, et Jean Dandie, seigneur de l'Escun, batard d'Armagnac, mis en sa place, enrichi de plus au comté de Comminges, et honoré du baton de maréchal. Le premier président fut aussi cassé, et grand nombre d'autres moins considérables. Chabannes s'étant venu jeter à ses pieds pour lui demander pardon, il lui fit faire son procès sur quelque calomnie, puis lui donna la vie, et l'envoya à la Bastille. Comme il eut renversé les choses à sa fantaisie, il partit de Paris pour aller visiter la reine-mère à Amboise. Le duc Philippe s'en retourna en Flandre, et son fils s'en alla en Bourgogne, où il n'avait point été depuis qu'il y avait pris naissance. Louis témoignait ouvertement le dessein de casser et d'exterminer la mémoire, les officiers, les créatures et les actes de son père. Pour la même raison, et afin de dominer sans aucun ombrage, il n'assigna pour apanage à son frère que le duché de Berri, et gagna tous ceux qui étaient auprès de lui, afin de le contenter de ce petit morceau.

Or, le pape Pie II, grand politique, qui savait habilement et prendre et faire naître les occasions d'agrandir sa puissance, ayant bien reconnu la contrariété d'affection qu'avait le roi envers les actes de feu son père, conçut une bonne espérance de pouvoir éteindre la pragmatique sanction, dont lui-meme, avant qu'il y fût intéressé, s'était montré l'un des premiers parrains et des plus âpres défenseurs durant le concile de Bâle. Le feu roi avait envoyé une célèbre ambassade de prélats, chevaliers et docteurs, à l'assemblée de Mantoue, pour supplier Sa Sainteté de donner l'investiture du royaume de Naples au roi René, promettant que Jean, duc de Calabre, son fils, en étant paisible possesseur, transporterait en Orient toutes ses forces de France et d'Italie. Sur quoi, le pape avait répondu qu'il ne pouvait avoir communication avec les Français, tandis qu'ils demeureraient attachés à la pragmatique. Le parlement avait protesté contre, et présenté dans un manifeste les justes raisons que la France avait de maintenir cette sainte réformation des abus. Maintenant que le pape trouve Louis favorable à son entreprise, il donne charge à Balue, évêque d'Évreux, et à Jean Joffredy, évêque d'Arras, tous deux hommes de bas-lieu, et aboyant après les récompenses, d'en solliciter la suppression auprès de lui. Ces deux évêques n'eurent pas grande peine de persuader à Louis une chose qu'il avait déjà résolue. Contre le sentiment et les remontrances de

tous ses sujets, contre le droit et la raison, il révoqua la pragmatique; mais à condition qu'il résiderait un légat en France pour conférer les provisions des bénéfices, sans que les Français fussent tenus d'envoyer de l'argent delà les monts.

Quant à lui, il créait de nouveaux impôts, défendait la chasse aux gentilshommes sur peine de la vie, abolissait les priviléges des villes et provinces, diminuait l'autorité des charges, et introduisait des nouveautés de jour à autre. Certes, sans cela son règne eût pu être plus heureux que celui d'aucun autre de ses prédécesseurs. La France n'avait plus d'ennemis dans ses entrailles, plus de déréglements, ni plus de factions pour la religion, ni pour l'État; mais elle était puissante en richesses, puissante en bons soldats, en grands capitaines, en artillerie; et tout cela disposé avec tel ordre qu'elle pouvait faire la guerre sans troubler son repos, et combattre le reste de l'Europe étant assise.

Or, comme il n'y avait que ses propres enfants qui la pussent inquiéter, elle n'eut rien à faire d'important pendant ses premières années. Cependant la guerre ayant éclaté entre la Castille et l'Arragon, Louis fut choisi pour médiateur entre les deux rois, qui durent se rendre entre Fontarabie et Saint-Jean-de-Luz. Louis, étant à Bayonne, de leur consentement prononça : « que le Castillan viderait » tous ses gens de guerre hors de la Catalogne dans vingt jours; renoncerait à toutes » les prétentions qu'il pouvait avoir sur l'Arragon; ferait revenir les Catalans et Barcelonne » sous l'obéissance de l'Arragonais, et baillerait cautions suffisantes jusqu'à tant que cela » fût exécuté. Comme, de l'autre côté, l'Arragonais lui fournirait certaine grande somme » de ducats pour les frais de cette guerre; lui » céderait et livrerait la ville d'Estella des appartenances de Navarre, et baillerait sa » femme pour assurance de ces articles. »

Le comte de Foix, présomptif héritier de Navarre, n'eut pas sujet d'être content de cet arbitrage. Le roi de Castille en témoigna beaucoup plus de satisfaction, et passant la rivière de Vidassoa(*) qui sépare la France d'avec le Guipuscoa, pour venir remercier son arbitre, se vint aboucher avec lui au château d'Urtebie, à moitié chemin d'entre Fontarabie et Saint-Jean-de-Luz. Mais cette entrevue n'apporta point le contentement qu'on espérait; quoiqu'il n'y eût point de princes dans la chrétienté plus étroitement alliés que ces deux, vu qu'ils l'étaient depuis six-vingts ans, de couronne à couronne, de roi à roi, et d'homme à homme, sous d'horribles exécrations de garder cette alliance inviolable. Néanmoins, quand ils se furent entrevus deux ou trois fois, ils perdirent en si peu d'heures l'amitié qui était entre les deux royaumes depuis tant d'années. Les deux rois avaient tous deux peu de majesté et de prestance en leurs personnes : celui de Castille allait superbement vêtu, mais sans aucune grace; celui de France était couvert d'un simple habit de bure, si court et si serré contre le corps, qu'il semblait avoir voulu épargner l'étoffe, et avec cela portait un méchant petit chapeau retroussé avec une Notre-Dame de plomb : l'un et l'autre avaient une voix peu agréable et un entretien qui ne ressentait point la grandeur de leur couronne. Les Français se moquaient de ce que le Castillan ne paraissait que le suivant du comte de Lodeme, son favori. Les Castillans se raillaient de la chicheté et de la bigoterie de Louis. Voilà pourquoi les deux nations conçurent une haine mutuelle, même en vinrent aux mains sur quelque débat pour les logements; et les rois se séparèrent mal satisfaits l'un et l'autre.

S'il y eut du profit, il resta à Louis : les comtés de Roussillon et de Cerdagne lui demeurèrent, et il y laissa de bonnes garnisons. Cela fait, il reprit le chemin de Paris; et en passant par Bordeaux, fit le mariage de Madeleine de France avec Gaston, fils aîné du comte de Foix, héritier présomptif du royaume de Navarre, afin de laisser des amis et une forte barrière à son royaume du côté d'Espagne, tandis qu'il en remuerait les limites du côté de Flandre.

Les villes de dessus la rivière de Somme, engagées au duc de Bourgogne par le traité d'Arras, étaient rachetables pour la somme de quatre cent mille vieux écus d'or, de soixante et quatre au marc; c'était sa plus grande passion que de les retirer. Deux difficultés l'en empêchaient, le manque d'argent de son côté, et de volonté de celui du Bourguignon. Toutefois il s'évertua tant qu'il les surmonta toutes deux. Premièrement, ayant fouillé dans toutes les bonnes bourses de son royaume, il assembla de l'argent trois fois plus qu'il ne lui en fallait; par après, comme il avait, dès qu'il était en Flandre, corrompu les Crouy qui gouvernaient le bon duc, il le disposa à cette restitution par leur moyen; et l'argent étant porté à Hedin, il s'y rendit aussitôt. Le comte de Charolais ne put digérer cette restitution, et l'ayant en vain dissuadée, se retira en Hollande, fort mal content, blâmant la perfidie des Crouy, la simplicité de son père et la tromperie de Louis. Voilà une des plus véritables causes de son dépit et de la guerre qui s'en ensuivra.

(*) Dite par les Français la rivière de Behouis, aujourd'hui la Bidassoa.

Voici un autre sujet de pique. Louis, étant obligé de soutenir le parti de Lancastre, envoya faire défense au duc de ne plus supporter ni aider celui d'Yorck; commandement qui, étant fait un peu brusquement, offensa l'esprit du père, qui aimait la maison d'Yorck, et celui du fils, qui n'entendait pas que sa dépendance fût servile, bien que de son inclination particulière il voulût du bien à la maison de Lancastre. Mais il y avait encore d'autres causes de haines bien plus preignantes. Louis avait retiré auprès de lui les deux plus mortels ennemis du Charolais, Jean de Crouy, comte de Porcean, qui lui avait, toute sa vie, joué mille mauvais tours auprès du duc son père, et Jean de Bourgogne, son cousin, fils du comte de Nevers, se disant comte d'Étampes. Celui-ci, recherchant sa mort pour la haine qui était entre eux deux, à cause de quelques amourettes, avait suborné un nommé Coustain, sommelier du duc, pour empoisonner le prince. Ce Coustain ayant été découvert et exécuté, le comte se sauva en France, où il porta le soupçon de ce vilain attentat jusque sur le roi, pour ce qu'il le reçut et le traita avec plus de caresses qu'on en doit honnêtement à un empoisonneur. Même, en suite de cela, il révoqua le gouvernement de Normandie, qu'il avait donné au Charolais; puis fit si bien qu'il remit ces deux hommes auprès du duc.

Louis, persévérant dans son dessein d'abattre tous les grands arbres qui faisaient ombre à sa monarchie, plantait ou entretenait soigneusement des jalousies et des querelles entre les princes, même jusque dans leurs maisons. Il avait auprès de lui un Jean de Rohan, seigneur de Montauban, Breton de nation, mais grand ennemi du duc de Bretagne. Par le conseil de celui-ci, il lève soudain une armée, la fait couler sur les frontières de cette province, et au même temps envoie son chancelier dire au duc que, s'il continue de mettre en ses titres *par la grâce de Dieu*, de battre monnaie d'or, et de lui empecher la levée des tailles et la collation des bénéfices sur son duché, il lui dénonce la guerre tout présentement. Le Breton avait Tannegui du Chatel auprès de lui; lequel, bien avisé, lui suggère qu'il coule doux, et qu'il promette en général; mais qu'il demande du temps pour convoquer ses États, comme s'il voulait rendre sa soumission plus authentique. Par ce moyen, il obtient trois mois, et puis encore trois autres. Mais, tandis qu'il fait semblant de délibérer sur ces points, il entreprend de tramer subitement une ligue, et ramasse tous les princes en un, afin d'enclore si étroitement cette puissance qui les voulait tous abattre, qu'ils fussent en sûreté et se servissent d'appui l'un à l'autre. Ce dessein pris, il leur écrit et choisit des hommes accorts qu'il déguise en cordeliers, et qu'il envoie deçà et delà solliciter cette affaire.

Ses lettres contenaient des plaintes de la mauvaise intention de Louis; on y dévoilait ses artifices pour troubler et même perdre ceux qui l'avaient le plus obligé; on y montrait comment il retenait prisonniers le duc de Sommerset et Louis de Savoie, venus en sa cour; on y signalait cette bassesse de cœur qui lui faisait haïr la noblesse pour se servir d'un Fumée, médecin; d'un Pierre des Habiletés, marmiton de cuisine; d'un Balue, jadis petit clerc.

Ces remontrances trouvèrent partout des cœurs disposés à les recevoir. Le comte de Charolais y prit goût le premier; ensuite Jean, duc de Bourbon, son cousin-germain et beau-frère; Jean, duc d'Alençon; Jean, duc de Calabre; tous princes du sang; Jacques d'Armagnac, nonobstant que Louis lui eût donné le duché de Nemours; Jean, comte d'Armagnac; Jean, comte de Dunois; Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, favori du comte de Charolais; Charles d'Albret; Antoine de Chabannes, évadé de la Bastille, et plus de cinq cents gentilshommes et dames qui s'entre-connaissaient à une aiguillette qu'ils portaient à la ceinture. Romillé, vice-chancelier de Bretagne, Normand des plus déliés, ayant un ordre très ample de son maître, négociait ces intrigues, et résidait pour ce sujet auprès du comte de Charolais, pour y recevoir les scellés des seigneurs. Louis eut bientôt quelque vent de cette ligue, sans savoir pourtant qu'elle fût si étendue ni si formelle contre lui. Sur ces soupçons, il s'avance vers la Flandre, et donne charge au bâtard de Rubempré de prendre un navire avec quelques gens déterminés, et se couler le long de la côte de Hollande à Gorkem, où était le comte de Charolais seul et mal accompagné. Rubempré y prit terre lui quatrième; mais, pensant surprendre le comte, il est surpris. Aussitôt le comte en donne avis à son père, qui part de Hedin, de crainte du même danger. Le roi, ne l'y trouvant point, reconnaît que son dessein est découvert. Mais le comte fait courir le bruit partout qu'il avait envie d'éteindre la maison de Bourgogne, et de tuer tout à la fois le père et le fils. Il le dit ainsi à tout le monde; un prédicateur jacobin l'annonce aux peuples comme une vérité évangélique; et Olivier de la Marche, maître d'hôtel du duc, ne se peut tenir qu'il n'en lâche quelques paroles offensantes. Le roi, blessé en son honneur, envoie son chancelier, Pierre de Morvilliers, l'archevêque de Narbonne et le comte d'Eu demander au duc réparation de cette injure. Mor-

villiers parla d'un ton impérieux et hardi, d'une voix irritée, d'un geste dédaigneux, somma le Charolais de venir rendre compte de ses actions en parlement, lui fit de sanglants reproches, que, pour ce qu'on ne lui payait pas sa pension, il avait conspiré contre le roi son seigneur, lequel s'en saurait bien ressentir; exigeant d'ailleurs qu'on livrât au roi Rubempré et Olivier de la Marche. Le duc avait beaucoup de peine à retenir les saillies de son fils : il répondit que, quand Rubempré serait trouvé innocent, il le renverrait aussitôt; mais qu'il ne devait point livrer Olivier de la Marche, pour ce qu'il n'était point des sujets du roi; que, si son fils était soupçonneux, il ne le tenait pas de lui, mais de sa mère; et qu'enfin pour lui, il maintenait n'avoir jamais faussé sa parole, sinon quelquefois aux dames. A ces derniers mots, le chancelier le pria de ne faire donc pas croire le contraire à Sa Majesté en lui refusant ce peu de chose que de livrer Rubempré; et, parce qu'il répéta souvent que le duc était sujet du roi, à quoi le duc répliqua qu'il l'était pour quelques terres, mais non pour celles qu'il ne tenait que de la grâce de Dieu; que les duchés de Brabant, de Luxembourg, de Lautrec, les comtés de Bourgogne, de Hainaut, de Hollande, de Zélande et de Namur étaient terres souveraines; voire même qu'il voulait qu'on sût qu'il n'avait tenu qu'à lui qu'il ne fût roi, mais qu'il ne voulait dire d'où ni comment.

Pour ce jour-là, il ne voulut point permettre à son fils de parler, mais le remit au lendemain, afin que les bouillons de la colère eussent loisir de se rasseoir. Le lendemain, le comte s'étant présenté chez lui, ayant un genou sur un carreau pour marque de respect, se justifia de la prise de Rubempré, et de la confédération faite avec le duc de Bretagne; protesta n'avoir jamais rien pensé contre le service du roi; que, comme il estimait l'honneur de ses bonnes grâces, il méprisait ses pensions; et, bien loin d'avoir besoin de recevoir, avait assez de quoi donner, pourvu qu'il eût la bienveillance de son père. Dans tous ses discours, il se montra si discret et si retenu, qu'après qu'il eut achevé, le duc dit tout haut qu'il ne croyait pas avoir un fils si sage. Après ces reproches et justifications de part et d'autre, le duc à la fin chargea les ambassadeurs de dire au roi qu'il le suppliait de ne rien croire légèrement ni contre lui, ni contre son fils. Quand ils prirent congé de lui, le comte de Charolais dit tout bas au dernier, qui était l'archevêque de Narbonne : « Recommandez-moi très humblement aux » bonnes grâces du roi, et lui dites qu'il m'a bien » fait laver la tête par son chancelier; mais » qu'avant qu'il soit un an il s'en repentira. »

Ces menaces firent bien connaître au roi quelle était l'intention des conjurés, c'est pourquoi, se voulant hâter d'opprimer le Breton, qui était un des premiers ressorts de cette ligue, il convoqua une assemblée pour ce dessein sur la fin de cette année. Le duc d'Orléans, qui s'y trouva, après avoir donné son avis, ne put se tenir de parler pour les princes du sang. Le roi le rabroua si fort que ce bon prince, prenant l'affront à cœur, en mourut de déplaisir à deux jours de là. Il ne fut, au reste, rien conclu d'important dans cette assemblée. Le roi faisait état de tout voir et de n'être vu de personne. Néanmoins, voilà, comme il y pensait le moins, que les ambassadeurs du Breton, qui étaient venus le trouver pour l'amuser, lui débauchent son frère, le duc de Berri, afin d'en faire le chef de la ligue. Il eut beau le mener toujours en laisse avec lui de peur de le perdre, il eut beau le veiller de près, le prince, ayant fait semblant d'aller à la chasse, s'enfuit avec son gardien, le jour d'après que les ambassadeurs eurent pris congé de la cour, et gagna la Bretagne en diligence. De plus, le duc de Bourbon, étant allé visiter celui de Bourgogne, avait tant importuné ce bon prince qui n'aimait que la paix, qu'à la fin il l'avait fait signer à la ligue, et consentir « qu'à force d'armes on contraindrait le roi de » réformer l'État et de faire raison aux grands » de son royaume. »

Édouard d'Yorck, ayant terrassé la maison de Lancaster, et jouissant paisiblement de l'Angleterre, devait apporter un grand poids au parti auquel il se rangerait. Louis croyait que ce serait au sien; mais, comme il envoie devers lui pour sonder sa volonté sur ses remuements, il le trouve entièrement Bourguignon. L'amour avait causé ce prompt changement; car Édouard s'était passionné pour la veuve du milord de Grey, fille du seigneur de Rivière, et de la sœur du comte de Saint Pol, jusqu'à l'épouser. Louis, bien ébahi de ce changement, et se voyant près d'être attaqué d'un côté par le Bourguignon, et de l'autre par le Breton, ne sait où il en est; il voit peu de bonne volonté pour lui en ses peuples, grande aversion pour lui dans sa noblesse, encore plus grande dans le clergé, tous les trois corps offensés par les impôts et par le mépris qu'il en a fait. Il n'a point de princes ni de capitaines auprès de lui que Louis, comte de Vendôme, et le comte d'Eu.

Enfin, comme il mande au duc de Bourbon qu'il le vienne servir avec cinq cents lances, le duc se découvre, et répond qu'il est ligué avec les autres pour le bien public : « que si » Sa Majesté veut pourvoir aux désordres

» dont elle est cause, elle les verra bientôt » auprès d'elle avec toute soumission, sinon » qu'ils n'en approcheront qu'avec une ar- » mée. » A cette hardie réponse, il joint incontinent de prompts effets : lui et le comte de Dammartin ouvrent le jeu. Pour premier exploit, ils se saisissent des finances du roi. N'y ayant donc plus sujet d'en douter, le roi écrit à ses gouverneurs de province, aux magistrats, aux villes, qu'ils ne reçoivent point ces conjurés, fait courir des lettres de rémission pour ceux qui quitteraient ce parti dans certain temps ; de confiscation et de sévère châtiment contre ceux qui se rendraient indignes de sa clémence : toutefois sa grâce ni son courroux n'émeuvent personne, pas même son frère, dont la retraite est ce qui le touche le plus.

Le rendez-vous des ligués était assigné à Paris à la première semaine de juillet. Le comte de Charolais fit donc une levée de quatorze cents hommes d'armes et dix mille archers, mais mal armés, et peu exercés, à cause de la longue paix et de la bonté du duc Philippe, qui ne voulait point entretenir de compagnies ordinaires, de peur de charger son peuple de cette dépense. Il portait sur ses enseignes la devise de son père, deux fusils tirant des étincelles de feu d'un caillou, et, pour son mot propre : *Je l'ai empris ;* possible était-ce de se faire roi de France. Son père, au départ, lui dit en l'embrassant : « Allez, » mon fils, à la bonne heure, puisque vous » l'avez entrepris, poussez toujours et ne re- » gardez jamais derrière : n'appréhendez » point le danger, quand il ne tiendra qu'à » cent mille hommes, vous n'y demeurerez » pas. » Animé de ces paroles, il entre en France, se fait ouvrir Nesle, Roye, Noyon, Montdidier, et achète le Pont-Saint-Maixent pour passer l'Oise. De là, afin d'avoir aussi un passage sur la Marne, il vient à Lagny, qui lui est rendu. Les peuples ne s'enfuyaient point devant lui comme devant un ennemi ; ils l'adoraient comme leur libérateur. Aussi ses troupes payaient partout et vivaient en hôtes. Lui, ne prenant point d'autre titre que de lieutenant-général du duc de Berri, ni point d'autre prétexte que la liberté et le soulagement des Français, brûla solennellement, dans le marché de Lagny, les rôles des nouvelles tailles, distribua le sel au prix des marchands, et, partout, faisait crier franchise, bien public, décharge du peuple. Il assiégea Saint-Denis et l'emporta. Paris étant en grande frayeur, il le fit tâter, puis sommer. Toutefois Rouant et le chancelier y mirent si bon ordre, qu'il n'y gagna rien ; au contraire, ayant fait un effort pour emporter les barrières du faubourg Saint-Denis, il y perdit quantité des siens. Ayant donc manqué d'attirer cette ville, sur laquelle ses ancêtres avaient accoutumé de fonder leurs fonctions, il ne savait s'il devait s'en retourner ou passer outre pour aller joindre les autres conjurés. Son conseil délibéra qu'il fallait avancer ; sur cette résolution, il assiégea Saint-Cloud pour avoir un pont sur la Seine, le prit et passa, tirant vers la Beauce, pour aller au devant du roi qui venait du Bourbonnais, ainsi qu'il en en avait été averti par une dame de ses amies. Son avant-garde, conduite par le comte de Saint-Pol, se logea à Linas, sous Montlhéry ; lui, avec sa bataille, demeura à Longjumeau, et Antoine, son frère batard, à deux lieues de là. Tandis qu'il était en cette attente, le Breton s'avançait, mais fort lentement ; le roi, au contraire, venait à grandes journées ; et passa à sept lieues près de lui, sans s'arrêter à l'avis de ceux qui lui conseillaient de l'attaquer. Il se contenta d'envoyer le comte du Maine avec huit cents chevaux pour empêcher qu'il n'avançât ; mais ce comte, se trouvant trop faible, revint incontinent vers lui. Le roi avait pour le moins autant de monde que le Bourguignon, et avec lui les comtes d'Eu et de Vendôme, le seigneur de Brézé, Jean d'Aydie, comte de Comminges, Geoffroy de Saint-Belin, Robert de Baudricourt, Jean de Rohan, seigneur de Montauban et quelques autres. Néanmoins il craignait fort que ces deux armées ne se joignissent et ne les en pouvait empêcher qu'en allant au devant, mais il n'avait envie de combattre ni l'une ni l'autre, et ne cherchait qu'à les amuser et à rentrer dans Paris.

Ayant cheminé toute la nuit, il arriva à Chartres au point du jour. Pierre de Brézé, hardi capitaine et grand-sénéchal de Normandie, emploie toutes ses persuasions pour le résoudre à la bataille ; mais tant plus il l'en presse, tant plus il s'en éloigne. La fidélité de ce seigneur lui était suspecte, quoiqu'elle fût bien réelle. Au reste, ce soupçon, si hors de raison, le piqua d'honneur tellement, qu'il lui échappa de dire à ses amis qu'il joindrait le roi et le Charolais de si près, qu'il serait bien habile qui les pourrait démêler sans bataille. Il n'y manqua pas, et les fit battre malgré qu'ils en eussent, ce qu'il fit en effet à Montlhéry, où la mêlée fut commencée par Brézé, et puis de nécessité continuée par le roi et par le Charolais, chacun accourant pour soutenir les siens.

Il arriva, dans cette affaire, que les deux armées furent vaincues, et pas une victorieuse. Le Charolais rompit notre pointe droite du côté du château, et Brézé y fut tué des premiers ; en revanche, la gauche des Bourguignons, commandée par le sieur de Ravestain,

frère du duc de Clèves, fut défaite par faute d'avoir assez d'archers. Le comte de Saint-Pol, toutefois, en sauva une bonne partie, qu'il rallia dans la prochaine foret, et revint par après au besoin, comme doit faire un bon chef de guerre. Le roi faisait ferme au milieu de ses troupes, combattant valeureusement de sa personne, et, quoique mal suivi, rendait le cœur aux siens tout effrayés. L'un et l'autre chef furent en grand danger. Le Charolais ayant poursuivi les fuyards trop loin, les Français se rallièrent sur le chemin par où il lui fallait repasser; de sorte que, si le seigneur de Contay ne l'eût ramené, jamais il n'eût pu retourner vers les siens. En revenant encore, il fut, à l'improviste, attaqué et enveloppé par quinze ou seize hommes d'armes qui sortirent du château, et reçut plusieurs coups, entre autres un à la gorge; même ils s'efforcèrent de mettre la main sur lui, et, l'environnant de toutes parts, lui criaient qu'il se rendît; mais, comme il ne répondait qu'à coups d'épée, arriva de bonne fortune pour lui le fils d'un médecin de Paris, nommé Jean Cadet, qui était de sa maison, gros garçon lourd et puissant, monté sur un cheval de meme taille, qui donna au travers de ces gens et leur fit quitter prise; en reconnaissance d'une si valeureuse et si salutaire action, le comte le fit chevalier. Quant au roi, il n'encourut pas moins de hasard et montra bien tout ce jour-là que c'était lui qui avait le plus d'intérêt en l'affaire; mais les forces lui manquant, ses archers écossais l'enlevèrent et l'emmenèrent dans le château de Montlhéry pour le rafraîchir. Lorsqu'on ne le vit plus, le bruit courut aussitôt qu'il était mort ou prisonnier : et l'effroi fut tel que Charles d'Anjou s'enfuit avec huit cents chevaux. Jamais il ne se vit telle déroute des deux côtés tout à la fois. Voilà d'étranges effets de la terreur. Encore plus étrange est-ce, dit Comines, que du côté du roi, *un homme d'État* s'enfuit jusqu'à Lusignan sans reparaitre, et, du côté du comte, *un homme de bien* jusqu'au Quesnoy.

Les armées s'étant ensuite rassemblées, elles demeurèrent vis à vis l'une de l'autre, sans plus combattre de toutes leurs forces, mais seulement de quelques bandes et à coups de canon. Les plus remarquables de ceux qui perdirent la vie à Montlhéry furent, de ceux du roi, Geoffroy de Saint-Belin, dit la Hire; Brézé et Floquet, bailli d'Évreux; de ceux du Bourguignon, Philippe de Lalain et le seigneur de Ham.

L'avis d'un seigneur de Contay, en opposition à plusieurs du conseil du Bourguignon, fut qu'il fallait combattre derechef et attaquer. Cet avis fut suivi comme le meilleur; et les autres chefs firent semblant de s'y laisser aller. Ainsi chacun d'eux fut commandé de tenir ses gens prêts pour la pointe du jour, et le comte de Charolais envoya par toutes les compagnies de ceux qu'il croyait les plus résolus, pour les exhorter à bien faire. Mais ils trouvaient partout des courages abattus, des visages tristes, en un mot des gens méditant une honteuse fuite. Le roi, ayant aussi reconnu que son armée n'était pas en meilleur état, délogea de Corbeil le lendemain du grand matin, et gagna Paris, qui lui semblait etre le donjon et la tete du royaume, d'où les esprits, la vigueur et le conseil se distribuent par toutes les autres parties. Il ne s'estimait pas vaincu pour faire retraite; mais il avait envie de se mettre en lieu d'où il pût gagner la victoire sans risque. Et s'il eut quelque déplaisir, il le sut adroitement céler par une contenance forte, et par des discours bien rassis; car quelqu'un lui disant que le comte couchait sur le champ : *Où coucherait-il donc?* répondit-il; *vraiment ce lui est une gloire bien forcée, car il n'a ni ville ni bourg pour retraite.*

Quand l'aube du jour eut dissipé les noires frayeurs de la nuit, les Bourguignons apprirent incontinent le délogement des Français; et sur les dix heures, ils eurent nouvelles du Breton. Alors les plus effrayés de faire les plus braves, et de tailler tout en pièces par leurs rodomontades. Le Charolais, qui n'eût osé triompher tandis qu'il avait été en danger, voyant son bonheur à couvert, commença lors de s'attribuer la victoire, et le lendemain il alla coucher à Montlhéry; ses gens étaient si fatigués qu'il ne voulut point assaillir le château, et le jour suivant gagna Étampes pour mettre ses blessés et malades à couvert, avant que les Bretons s'en fussent saisis. Peu d'heures après, arrivèrent Monsieur et le duc de Bretagne, ayant avec eux les seigneurs de Dunois, de Chabannes ou Dammartin, de Lohéac, de Bueil, de Chaumont et Charles d'Amboise, son fils, qui sera tantôt au sommet de la faveur : tous malcontents et dépouillés de leurs charges ou de leurs terres par Louis; seulement pour ce qu'ils étaient hommes de trop haute vertu. Les princes s'accueillirent mutuellement avec de grandes caresses et de sensibles témoignages de joie. Quelques prisonniers de l'armée royale assurant que le roi était mort, les Bourguignons et les Bretons commencèrent de songer chacun à ses intérêts, et à tirer devers soi l'héritier de la couronne, pour tirer ensemble les récompenses et les charges. L'un voulait une chose, l'autre une autre; et Monsieur témoignait déjà être fort dégoûté de la guerre. C'était un jeune homme sans expérience ni courage, qui ne se l'était figurée que comme quelque combat à la barrière; si bien que, quand il entendit parler de tant de mille

hommes tués, et qu'il eut vu sept ou huit cents blessés se traîner par les rues d'Étampes, il dit que, plutôt que d'être cause de tant de maux, il eût mieux aimé que les choses fussent encore à commencer. Ces propos, étant remarqués, donnèrent tant à penser au Charolais, qu'il jugea bien qu'il ne fallait point s'assurer sur un esprit si faible; c'est pourquoi il travailla à contracter une très étroite alliance avec Édouard et la maison d'Yorck, et prit bientôt l'ordre de la Jarretière, qu'il porta toute sa vie.

Enfin le dessein fut pris entre les ligués de s'approcher de Paris. Toutes les troupes, montant ensemble à près de cinquante mille chevaux, gagnèrent le pont de Charenton, et se logèrent aux environs de la ville; le Charolais et le duc de Calabre à Conflans et Charenton, où ils formèrent un grand circuit de leurs charroi et artillerie; Monsieur, le duc de Bretagne à Saint-Maur, et le reste à Saint-Denis. Le roi, n'ayant pas des forces pour leur opposer, laissa le comte d'Eu son lieutenant à Paris, et s'en alla en Normandie ramasser tout ce qu'il pourrait de gens.

Or, bien qu'il eût tâché, avant de partir, de gagner l'esprit des Parisiens, tant par douceur en établissant un conseil des plus notables d'entre eux, et les déchargeant de plusieurs subsides, que par sévérité en faisant punir quelques uns qui avaient intelligence avec les princes, néanmoins à peine fut-il parti que ce peuple inconstant pensa les recevoir dans la ville. La ligue y avait ses pratiques, qui faisaient sonner haut le bien public, épouvantaient les plus faibles par menaces, et sollicitaient les plus puissants par le leurre des offices, qu'ils faisaient espérer à chacun, selon leur souhait. « Comines dit que les Parisiens » en sont fort friands, mais cet appétit s'est » aussi communiqué à toutes les autres villes » de ce royaume; de façon que sitôt qu'un » marchand a fait une bonne boutique, son » fils la défait pour trafiquer de cette espèce » de mauvaises denrées. » Les Parisiens, partie intimidés, partie alléchés, envoyèrent des députés vers les princes, pour entendre leurs propositions. Guillaume Chartier, leur évêque, en fut le chef. Les princes s'assemblèrent à Saint-Maur. Les députés prirent délai pour répondre aux demandes qui leur furent faites; mais, en secret, il fut accordé par aucuns que les seigneurs y pourraient entrer avec leur train ordinaire, et les gens de guerre y passer en petit nombre. Mais avant que les députés eussent fait le rapport de la ville aux princes, le roi arriva de Normandie en état de rompre cette pratique; car il en amena deux mille hommes d'armes, toute la noblesse, et grande quantité de francs-archers. Les seigneurs alliés mirent cependant le siége devant Paris.

Je ne vous conterai point par le menu tout ce qui se passa en ce siége, qui dura onze semaines, parce que je n'y vois point ni de mémorables occasions, ni d'exploits ou de stratagèmes qui puissent rien apprendre. C'était plutôt une foire ou négociation qu'une guerre. Chaque jour, il s'y démenait de petits marchés secrets et trompeurs pour se soustraire les gens de part et d'autre. Le roi ne cherchait qu'à tirer la chose en longueur, afin de faire consumer l'argent et les vivres de la campagne aux assiégeants. Voilà pourquoi, laissant ralentir l'ardeur des plus échauffés, il employa tant d'artifices qu'il fit faire trèves à diverses fois Le roi, qui relâchait facilement de sa grandeur pour le moindre intérêt, se résolut de voir le Charolais en personne. Un matin donc, se mettant en bateau lui cinquième, accosté sur la rive d'une bonne escorte de cavalerie, il monta jusque vis à vis du camp des ennemis; et le comte, qui l'attendait sur le bord avec son favori Saint-Pol, lui ayant juré sûreté, il descendit à terre. Or, comme il était fort adroit, et qu'il ne voulait point lui donner l'avantage de commencer ses plaintes, il lui ferma la bouche par une honnête satisfaction. « *Mon frère,* » lui dit-il (autrefois le comte avait épousé sa sœur), « je connais que » vous êtes gentilhomme, et de la maison de » France. — Pourquoi, monseigneur? lui demanda le comte. — Pour ce que vous m'aviez » mandé, répliqua le roi, par l'archevêque » de Narbonne, que vous me feriez repentir, » avant le bout de l'an, des paroles que vous » avait dites ce fou de Morvilliers Vraiment » vous m'avez bien tenu promesse; il y a du » plaisir d'avoir affaire avec des gens qui » tiennent ce qu'ils promettent. » Il connaissait bien le naturel du comte franc et ouvert, et que ces paroles lui plairaient; et il désavoua tout ce qu'avait dit Morvilliers. Après, on en vint aux propositions de l'accord. Les demandes du comte étaient grandes. Il faisait instance d'avoir les villes de dessus la Somme pour lui, et le duché de Normandie pour Monsieur, et plusieurs récompenses pour les autres. Le roi s'inclinait à tout, hormis à donner le duché à son frère. N'ayant été rien arrêté, le roi prit congé d'eux avec beaucoup de civilités. Sur ces entrefaites, et les trèves étant faillies, le Charolais reçut nouvelles que les Liégeois avaient défié son père par l'instigation du roi, qui leur avait promis toute assistance offensive et défensive; et que ceux de Dinan l'avaient pendu en effigie les pieds contre-mont devant la porte de leur ville, criant aux Bourguignons qui les tenaient assiégés: « Voilà le faux traître de Charolais, que le » roi de France a fait ou fera ainsi pendre. »

Ces nouvelles le mirent en de grandes impatiences, il pensa tout quitter pour courir à la vengeance; aussi bien l'argent lui manquait, ses gens criaient après la solde, et commençaient d'avoir les dents bien longues: tellement qu'il s'en fallut bien peu que ce grand armement ne s'en allât en fumée.

Or, comme il ne pouvait plus subsister longuement, le duc de Bourbon lui rendit le cœur. Ce prince, s'étant jeté sur la Normandie, en eut bientôt saisi plusieurs villes par les intelligences qu'il y avait; même celle de Rouen, par le moyen de Jeanne Crépin, veuve de defunt Brézé. Quand le roi en eut avis, il vit bien qu'il lui en fallait passer par où il plairait à ses ennemis. Il fit donc aussitôt savoir au Charolais qu'il souhaitait de conférer avec lui. A l'heure assignée, s'étant trouvés aux champs, à mi-chemin d'entre Charenton et Paris, le roi lui dit d'abord: *Mon frère, la paix est faite.* Puis lui conta ce qui était arrivé en Normandie, et lui avoua qu'il n'eût jamais baillé cette province à Monsieur; mais que, puisque les peuples l'avaient fait, il y donnait son consentement, et passerait le traité en telles formes qu'ils avaient proposées les jours d'auparavant. Le comte avait fait demeurer ses gens un peu derrière lui, et, le discours lui plaisant, il s'y rendit tellement attentif qu'il marchait toujours sans regarder où il allait; tant qu'il se trouva proche d'un grand boulevart de terre que le roi avait fait faire assez loin de la ville. Je vous laisse à penser quel sursaut il sentit en son cœur, et quelle peur le dut saisir: néanmoins, puisqu'il n'y avait pas moyen de reculer, il tint bonne mine, et entra dedans. Après qu'ils se furent entretenus là encore quelque quart d'heure, ils se séparèrent avec de grandes démonstrations d'amitié.

Enfin le traité fut achevé le 28 d'octobre, et les malcontents tous satisfaits; mais de certaine façon que le roi jeta l'estœuf entre eux pour les diviser. Monsieur eut le duché de Normandie en apanage, mais avec les hommages des duchés de Bretagne et d'Alençon, et le comte d'Eu jouit des droits de pairie en son comté. Il remit le comte de Dunois dans les terres de Parthenay, Chastellaillon et autres, qu'il tira des mains du comte du Maine, afin de lui faire un ennemi. Et d'autre côté il lui ôta les comtés de Mortaing et de Longueville, et Saint-Sauveur-le-Vicomte, pour les bailler à Monsieur. Il accorda au duc de Bretagne le comté d'Étampes, qui n'était pas héréditaire, mais seulement bénéficiaire en sa maison, à raison de quoi le fils du comte de Nevers en avait porté le titre. A Chabannes il restitua le comté de Dammartin; au duc de Bourbon, sa compagnie de cent hommes d'armes, et trente-six mille livres de pension; au duc de Calabre, deux cent mille écus, et trois cents lances payées un an durant pour le recouvrement de Naples; et la souveraineté et hommages de Neufchâtel, avec quelques autres terres, pour incorporer au duché de Lorraine; au duc de Nemours, le gouvernement de l'Ile-de-France, la charge de deux cents hommes d'armes; au comte d'Armagnac, d'etre réintégré dans son honneur et dans ses biens; au seigneur d'Albret, la ville de Florence, entre Auch et Lectoure, et le comté de Gaure; enfin au comte de Saint-Pol, afin de le rendre suspect à son maître par sa grandeur; l'épée de connétable, vingt-quatre mille livres de pension; comme aussi partie du gouvernement de l'Ile-de-France et de la Picardie, pour le brouiller avec le duc de Nemours; et autant de prééminences aux princes qu'ils en voulurent demander. Pour le bien public, ils n'en firent pas grande instance; mais afin qu'on ne dît pas qu'ils avaient trahi la cause de la liberté, ils obligèrent le roi de leur promettre «que, pour la réformation de l'État, » il serait élu trente-six hommes notables des » trois États, lesquels commenceraient à y tra» vailler dès le mois suivant, et auraient ache» vé dans quarante jours après; et il les as» surait, en foi et parole de roi, d'avoir pour » agréable, ferme et stable tout ce qui serait » ordonné par cette assemblée. »

En suite de ce traité, du 5 octobre 1465, les princes se séparèrent; le roi traita magnifiquement le Charolais durant plusieurs jours, et ils se promenèrent et s'entretinrent ensemble aussi familièrement qu'ils eussent jamais fait, le roi s'efforçant de témoigner une grande franchise au comte, qui était franc et sans aucune dissimulation.

Quelques jours s'étant passés dans la bonne chère, il conduisit son frère jusqu'à Pontoise. Lorsqu'il fut de retour à Paris, il solennisa les noces d'une sienne fille bâtarde avec Mathieu, bâtard de Bourbon, auquel il avait donné l'usufruit du comté de Roussillon. Après, se voyant libre, il retourna à son humeur accoutumée d'appointer et désappointer ses officiers, faisant un nouveau remue-ménage dans toute sa cour. Mais c'était un trait de la plus exquise finesse à Louis de diviser ainsi cette dangereuse union. Dans peu de temps, il les eut tous mis en défiance, puis en haine. Son art était admirable: il trouvait moyen de gouverner leurs maîtresses, leurs favoris et tous ceux qui les approchaient: il en étudiait les humeurs et les désirs, afin de les apâter selon leur inclination: il caressait jusqu'aux moindres valets, achetait leur fidélité, quoi qu'elle coûtât, et ne se rebutait point pour avoir été éconduit deux ou trois fois, mais persistait

toujours à force de présents et de caresses, tant qu'il eût gagné ceux qu'il croyait lui etre utiles. Selon qu'il connaissait la portée de leur esprit, il en attirait les uns auprès de lui ; les autres, il les laissait auprès de leurs maitres. A ceux-là il donnait des leçons et des mémoires de ce qu'ils avaient à faire, des bruits qu'il fallait semer en public, des propos qu'ils devaient tenir dans le cabinet, ce qu'ils avaient à observer dans leur contenance, dans leurs actions, dans leur entretien, et dans celui de leurs maitres ; les divers sentiments, les occasions, les temps, les desseins ; enfin tout si ponctuellement qu'ils ne pouvaient y manquer. Par les intrigues de ces gens-là, il glissa la discorde entre le duc de Bretagne et le duc de Calabre, et l'envie entre les Bretons et les Normands. Il en résulta une petite guerre qui coûta bien cher aux Normands. Le roi, indigné contre eux de ce qu'ils avaient désiré si ardemment un duc, permit à ses troupes d'y exercer toutes sortes de pillages, et en fit prendre et noyer grande quantité en divers endroits, par son Tristan l'Ermite ; entre autres, le seigneur d'Esternay, réputé l'un des plus hommes de bien de la province. Cependant Monsieur, sans terre, sans amis, sans argent, dans le plus déplorable état où jamais fut fils de France, reconnut sa faute trop tard : et ayant moyenné son accommodement avec le Breton, qui se repentait aussi d'avoir rendu de si bonnes villes, se retira auprès de lui.

Quand le roi avait excité toute cette brouillerie, il avait aussi prévu à susciter au Charolais tant d'affaires, qu'il ne pût tourner la tete deçà pour secourir ses alliés. Premièrement il avait induit le comte de Nevers à lui détenir les villes de Péronne et de Saint-Quentin ; mais cette menée n'eut pas grand effet Pareillement il avait fait prendre les armes aux Liégeois, ennemis jurés de la maison de Bourgogne.

Ce n'est pas de mon fait de vous raconter ni comme le duc Philippe alla au devant d'eux avec quarante mille hommes, ni comme ils furent battus en diverses rencontres.

Vers ce temps mourut le premier boute-feu des dissensions civiles, Jean de Rohan, seigneur de Montauban, amiral de France, qui fut fort regretté du roi, dont il avait été l'un des principaux conseillers Sa charge d'amiral fut donnée au bâtard de Bourbon, et celle de grand-maitre des eaux et forets au seigneur de Chatillon. Si la mort causa ce changement, l'humeur de Louis en fit encore bien d'autres. Il désappointa le comte du Maine du gouvernement de Languedoc, pour en récompenser le duc de Bourbon, qui sera désormais des mieux voulus ; il débouta Crouy de la charge de grand-maitre d'hôtel, et la donna à Chabannes ; il bailla le gouvernement de Normandie au connétable, et fit mettre en prison le seigneur du Lau, naguère son plus grand favori ; tant il se plaisait à tourner la roue pour élever et abaisser alternativement les seigneurs de son royaume. Le comte de Dunois eut aussi part au bonheur de ce changement ; car ayant ordonné vingt commissaires pour amuser le peuple d'une vaine espérance de réformation, il lui donna la surintendance de cette assemblée. Un si sage et si vertueux prince eût sans doute très utilement servi la France en cette occasion si les intentions du roi eussent été aussi sincères que les siennes ; mais l'autorité du souverain se montrant sous main contraire à ce qu'elle faisait semblant de commander ouvertement, il ne résulta rien de cette assemblée que des plaintes et des regrets. Le sujet que le roi prit de la rompre fut une furieuse peste causée par les vents du midi.

Dans la guerre de Liége, le comte de Saint-Pol servit encore le Charolais avec de bonnes troupes, soit qu'il eût quelque reste d'affection pour lui, soit qu'il y eût été envoyé par le roi (car les desseins de ce prince étaient inconnus) ; mais il revint en France sur le bruit qui courut qu'Édouard se préparait pour fondre sur la Normandie. Le sujet de ce bruit, si le roi ne le faisait ainsi courre pour avoir occasion de lever des troupes, était que quelques vaisseaux anglais avaient paru sur les côtes de cette province ; mais ils ne voulaient que donner la chasse au comte de Warwick, lequel, ayant été bien avant dans les bonnes grâces d'Édouard, avait commencé de conspirer contre lui, non seulement pour l'amour de la reine, femme de Henri de Lancaster, qui était sa cousine, ou pour ce qu'il s'était mésallié ; mais bien plus à cause que ce roi, fort adonné aux femmes, lui avait suborné la sienne.

Tout d'abord que Warwick fut arrivé en France, le roi lui fit grand honneur jusqu'au point d'aller au devant de lui et de le faire dîner à sa table ; le tout pour faire noise à l'Anglais et lui susciter des divisions dans son royaume. Il avait, en effet, dressé une ligue avec Warwick pour la délivrance de Henri de Lancaster qu'Édouard détenait prisonnier dans la tour de Londres. Mais, quoique le roi eût un traité avec lui, il ne laissa pas de faire trèves avec Édouard pour vingt-deux mois, et de lui proposer le mariage de Monsieur avec Marguerite sa sœur. Ce n'était pas qu'il en eût aucune envie, mais il voulait lui donner sujet de presser le Charolais, qui l'avait fiancée, de l'épouser.

Cette nouvelle alliance du roi avec Warwick embarrassa étrangement son esprit. Il craignait que, si la maison de Lancaster reprenait le dessus, les forces de France et d'Angleterre

ne fondissent tout à la fois sur lui, déjà détenu par les Liégeois. Or, comme il était en cette inquiétude, le duc son père mourut à Bruges, le 10 juillet, après avoir vécu soixante et onze ans, et tenu quarante-huit ans les seigneuries des deux Bourgognes et des Pays-Bas, l'un des plus puissants princes du monde, et certes le meilleur de son temps : sinon qu'il caressa trop les dames, dont il eut dix ou douze enfants illégitimes. Celui-ci, son unique légitime, recueillit seul ces grandes successions. Mais son gouvernement fut étrenné d'une sédition des Gantais, le jour même de son sacre.

Cependant Louis, s'attendant bien d'avoir la guerre de ce côté-là, s'assurait du dedans de son royaume, afin d'etre plus libre et plus puissant. Or, lorsque la ville de Paris est un trésor inépuisable d'argent et d'hommes, et qu'en ce temps-là elle pouvait avancer ou retarder tout à fait les desseins des rois, il se mit à flatter les Parisiens, ordonna que la ville serait divisée en quartiers, et ces quartiers en dizaines, chacune desquelles aurait sa bannière et son capitaine, qui ferait armer nobles, marchands et ecclésiastiques. Et pour repeupler cette vaste cité, que les guerres et la peste avaient de beaucoup éclaircie, il invita par ses patentes toutes personnes, de quelque qualité ou condition qu'elles fussent, d'y venir demeurer, proposant abolition de toutes dettes et crimes, hormis de lèse-majesté divine ou humaine. Les fugitifs que les guerres civiles avaient écartés çà et là, les endettés, les criminels, et surtout grand nombre de voleurs qui pillaient la France, attirés par la sûreté de cet asile, accoururent se remettre sous la police des lois ; tellement qu'en une montre générale qu'il fit faire, il se trouva plus de quatre-vingt mille hommes en armes, dont il y en avait trente mille armés à blanc, sous soixante et dix-sept enseignes des métiers, sans compter celles du parlement, de la chambre des comptes, des généraux, des aides, du Châtelet et de l'Hôtel-de-Ville. Le roi était trop tenace pour renoncer à un projet, aussi revint-il au dessein d'abolir la pragmatique, ce à quoi il était principalement porté par la suggestion de Balue, son principal ministre. J'ai honte de vous dire, pour l'honneur de l'Église et pour celui de la France, quel fut cette homme-là. Il était fils d'un meunier de Verdun. Un moine en passant l'emmena fort jeune de chez son père, et s'en servit à porter sa besace quelque temps. Cet esprit vif en ayant tiré quelques bribes de mauvais latin, mais beaucoup de semences de finesses, auxquelles son inclination naturelle le portait, se fourra dans la maison de Juvénal des Ursins, patriarche d'Antioche et évêque de Poitiers ; et en peu de temps s'avança tellement auprès de ce prélat par son adresse, qu'ayant chassé ou devancé tous les vieux serviteurs, il demeura maître de son maître : si bien qu'en mourant il le laissa exécuteur de son testament ; on le blâmait d'avoir converti la plus grande partie à son profit. Enrichi de ces larcins, il se rangea auprès de Jean de Beauveau, évêque d'Angers, et lui servit de secrétaire dans une ambassade vers le pape. Son esprit parut en cette négociation tel qu'il était, remuant, subtil, brouillon, inquiet, plein de mille sortes de machinations, de ruses, de tromperies ; en un mot, capable de tout entreprendre et de tout conseiller ; pour ce qu'il n'avait rien à perdre que son infamie. A cause de ces qualités, Louis, qui se servait le plus souvent de petites gens qui cherchassent leur fortune dans une déterminée résolution de tout faire, l'appela auprès de lui. Il exerça premièrement la charge de trésorier, puis celle de secrétaire. En après, il fut fait grand-aumônier, et obtint plusieurs riches bénéfices, entre autres l'abbaye du Bec, en Normandie, l'évêché d'Évreux, et puis le chapeau de cardinal au titre de sainte Suzanne, et l'administration de l'évêché d'Angers, en ayant chassé son ancien maître par fausses accusations. Élevé en cette haute dignité, il voulait avoir la connaissance et la direction de tout, quoiqu'il ne fût capable d'aucune chose, non pas même de son métier. Ainsi se plaisait-il plus à faire tout autres fonctions que celles de bon prélat. J'ai lu qu'un jour ayant obtenu du roi commission de faire faire montre aux troupes dans le pré aux Clercs, il y assista monté sur une mule et avec son rochet ; de quoi le comte de Dammartin, s'offensant pour toute la noblesse, alla plaisamment demander au roi la commission de réformer le diocèse d'Évreux, puisque l'évêque se mêlait de la guerre. Ainsi étant insupportable à tout le monde, il commandait superbement, chassait, punissait, mais ne rappelait ni ne récompensait jamais. Chaque jour, il alarmait l'esprit du roi de quelque soupçon, suscitait de nouvelles brouilleries, principalement entre le roi et le pape. Ce fut pour tirer du Saint-Siége tout ce qu'il voulait obtenir que Balue résolut de faire vérifier l'édit du roi sur l'abolition de la pragmatique. Pour cet effet, prenant son temps durant les vacances du Parlement et de l'Université, il fit premièrement publier et enregistrer cet édit au Châtelet ; c'était pour sonder le gué par cette justice subalterne.

Mais quand il vint à la cour souveraine, il trouva bien que sa pourpre, qui avait ébloui de petits juges, ne pouvait ternir la vue d'un auguste sénat. Jean de Saint-Romain, procu-

reur général, juge de grande doctrine et de plus grande vertu, se leva en pied et s'opposa à l'exécution de ces lettres. Balue, s'aigrissant de cette opposition, le prend à partie, le menace de la colère du roi, et lui dit « qu'il s'en » repentira, et qu'on lui apprendra bien à ne » pas contrôler les volontés de son souverain. » Sur cela, Saint-Romain, embrassant plus étroitement la défense de sa patrie, repart « qu'on ne l'en peut séparer que par la mort ; » qu'il n'est point procureur du pape, mais » du roi, et plus encore du royaume et de la » couronne : enfin qu'on lui peut ôter son » office, non pas sa conscience. » Le cardinal insiste et bégaie quelques mauvaises raisons, pour autoriser la justice de ses lettres. Saint-Romain réplique avec sagesse. Il démontre comme quoi la France, fût-elle toute pleine de veines d'or et d'argent, serait bientôt épuisée, si pour du plomb et de la cire il fallait envoyer nos écus à Rome. Puis, s'échauffant par l'amour de la vérité, il dit hardiment au cardinal « qu'il s'étonnait, comme étant » Français et évêque, il avait oublié son pays » et son devoir pour une dignité étrangère, » et comment la honte ne lui avait pas cou- » vert le visage et fermé la bouche, plutôt » que de proposer et de poursuivre le dés- » honneur de son prince et la perte de la » France. » Aussitôt le recteur de l'Université, avec ses suppôts, alla trouver le légat, et interjeta appel de ces lettres et de leur exécution au prochain concile, et partout ailleurs où ils verraient que l'appel se pourrait relever et le firent enregistrer au Châtelet. Voilà comme la pragmatique fut ébranlée par les efforts de ce cardinal ; mais elle demeura encore debout jusque sous François I^{er}.

Cette nouvelle secousse de Rome eût bien plus causé de bruit, si celui de la guerre civile n'eût diverti les esprits ailleurs. Le Breton, ayant en vain semons le roi de faire droit à Monsieur, se met derechef en campagne, et prend Caen, Bayeux, Coutances, et quelques autres villes de Normandie : le duc d'Alençon, entré en ce parti, reçoit aussi des Bretons dans ses places, et se retire en Bretagne. Aussitôt le roi y jette une armée de cinquante mille hommes, ravage trente lieues de pays, et y force plusieurs petites places. La partie du Breton n'étant pas égale, il demanda secours au Bourguignon. Mais pour lors il avait assez d'occupation contre les Liégeois. Il n'était donc pas en état de pouvoir secourir son allié à point nommé ; mais il écrivit au roi pour le prier de les laisser en paix. Le roi prévoyait bien qu'il n'aurait pas achevé de ruiner la ligue avant que l'autre fût venu à bout des Liégeois : ainsi pour réponse, il envoie devers lui le connétable et le cardinal Balue, afin de l'induire à lui abandonner le Breton, offrant en récompense de lui abandonner les Liégeois. A cela il répliqua qu'il ne pouvait quitter ses alliés. « Ni le roi ne » quittera donc pas les siens, reprit le con- » nétable. Vous ne choisissez pas, vous pre- » nez tout : vous ne voulez point que nous » secourions nos amis, ni que nous fassions » la guerre à nos ennemis. Eh bien ! repartit » le duc en montant à cheval, les Liégeois » sont en campagne, je leur livrerai bataille » avant qu'il soit trois jours. Si je la perds, » vous en ordonnerez à votre fantaisie : si je » la gagne, je vous assure que j'en ferai à la » mienne. » Or, il les défit à Saintron, et les contraignit de rendre leur ville à discrétion, sauf le feu et le pillage, fit abattre vingt brasées de muraille, et combler le fossé pour y entrer toutesfois et quantes, raser les tours, et transporter à Bruges cette glorieuse statue qui était dressée dans le marché public, pour marque de liberté. Ceux de Gand, intimidés par ce bon succès, vinrent au devant de lui et se soumirent à sa volonté.

Ces nouvelles furent cause que le roi accorda aisément quelques trèves avec les ligués, durant lesquelles, afin de couvrir l'injustice qu'il faisait à son frère, par l'approbation des peuples, il fit tenir les États à Tours, dans la salle archiépiscopale. Le résultat de cette assemblée, quoiqu'on y mît sur le tapis mille belles propositions pour le bien public, n'aboutit à autre chose, sinon à limiter l'apanage de Monsieur à 12,000 livres de rente assignées en terre, et 60,000 de pension sur les coffres du roi. En après, le Breton ayant recommencé la guerre, le roi lui débaucha Tannegui du Chatel, le meilleur de ses serviteurs ; ce seigneur était lors banni de la cour du duc, pour lui avoir souvent fait de trop libres remontrances sur ses amours scandaleuses avec Antoinette de Maillezais, femme du sieur de Villequier. Les États n'ayant donc servi de rien, Louis revient à ses premières ruses, et gagne le seigneur de l'Escun, favori de Monsieur. Cette pratique lui réussit si bien que ce pauvre prince, qui n'avait ni cœur ni yeux, sinon pour les femmes, commença de témoigner que la guerre lui déplaisait, et fut amené par son mignon à se contenter de ce que les États lui avaient ordonné. Or il se porta à cet accord sans le consentement du duc, son refuge ; lequel encore il offensa extrêmement, en nommant pour arbitres le Calabrais et le connétable, deux hommes auxquels il ne voulait point de bien. Comme le duc eut donc reconnu que cet homme était tombé en cette défaillance de cœur, et que d'ailleurs il ne recevait point de nouvelles assurées du Bourguignon, il craignit de demeurer seul dans le

bourbier. Cette raison le porta à négocier sa paix, qu'il obtint à condition qu'il renoncerait à l'alliance du Bourguignon, comme avait fait Monsieur. Sur ces entrefaites, le Bourguignon étant entré en Picardie à la tête d'une très puissante armée, le roi lui fait savoir par le cardinal d'Angers, c'est Balue, qu'il a traité avec son frère et avec le Breton. Il reçoit cet avis pour un artifice, et, quoique ces princes lui écrivent la même chose par un héraut, il ne le peut croire, mais pense plutôt que c'est une fourbe. A la fin, ayant reconnu la vérité, il s'emporte et déclame tout haut contre ses alliés; les blâme d'avoir manqué tout en un coup de courage, de prudence et de foi; et proteste que, lorsqu'ils s'en repentiront, il leur laissera ronger le frein. Louis ne perd pas l'occasion de ménager cette colère, lui envoie des députés, et, avec six-vingt mille écus qu'il lui donna pour les frais de son armée, en obtint une trêve de six mois.

Il n'était pas en son pouvoir de ruiner ce puissant duc : il fallait l'apaiser, afin d'abattre celui de Bretagne, dont le pays était une ordinaire retraite pour les malcontents, et une porte toujours ouverte aux Anglais; c'est pourquoi il appliquait toutes ses pensées à chercher les moyens de le séparer d'avec l'autre. Donc ce Balue, désirant paraître grand politique, lui met dans l'esprit de s'aboucher avec lui, afin de négocier cette entière séparation. Il arrête inconsidérément une entrevue avec son ennemi mortel, et à Péronne, lieu de fatale rencontre à un autre roi de France. Il y va sans gens de guerre, même sans les gardes de son corps, accompagné seulement du duc de Bourbon, du cardinal son frère, de Balue, du connétable et de Tannegui du Chatel. Le duc vient au devant de lui une demi-lieue hors la ville, et le salue le genou en terre; le roi l'embrasse et l'entretient par les chemins fort amiablement.

Mais il ne fut pas longtemps à se repentir de sa faute. Dès qu'il fut entré dans la ville, il y vit arriver ses plus grands ennemis avec des troupes. Incontinent la peur le saisit, et il demande d'être logé dans le château : le duc le veut bien, et lui jure *que, s'il voyait venir un trait contre Sa Majesté, il se jetterait au devant pour l'en garantir*. Cependant on choisit des députés pour travailler au traité.

L'affaire était déjà bien avancée, après trois ou quatre jours de conférence, quand il arriva deux ou trois courriers l'un sur l'autre, que les Liégeois s'étaient révoltés à la suscitation du roi, qu'ils avaient pris et saccagé la ville de Tongres, emmené leur évêque et le seigneur d'Imbercourt prisonniers, et massacré plusieurs chanoines et tous les Bourguignons; et que les ambassadeurs français avaient assisté et servi de trompettes à cette sanglante rébellion. A ces nouvelles, le duc s'emporte de colère, appelle le roi perfide, et aussitôt fait fermer les portes de la ville et du château, semant un assez maigre sujet de cela, qu'il avait perdu une boîte de pierreries. Le roi, bien étonné, voit de sa chambre poser des gardes sur les murailles de la ville et sur celles du château. Il ne sort ni n'entre personne que par le guichet et entre les hallebardes; le duc ne le veut point visiter; mais ce qui l'effraie le plus, c'est qu'il a devant ses yeux cette grosse tour dans laquelle Hébert de Vermandois fit mourir Charles le Simple. Toutefois il ne perd pas le sens, et songe à gagner ceux qui approchent le duc le plus familièrement. Pour cet effet, il baille quinze mille écus à un de ses gens, afin qu'il les distribue secrètement; mais celui-là en retint plus de la moitié. Le premier jour, le duc était tout en feu; le second, son courroux s'étant un peu rassis, d'autant qu'il se trouva que les Liégeois n'avaient point massacré les Bourguignons, comme on disait, il fit assembler son conseil pour délibérer ce qu'il fallait faire du roi. Les uns, gagnés par ses présents, étaient d'avis qu'on lui rendît la liberté entière; les autres voulaient qu'on s'en défît; et une troisième opinion conseillait d'envoyer quérir Monsieur et le Breton, pour faire une paix avantageuse, mais de le tenir toujours prisonnier. Néanmoins pas un de ces avis ne fut suivi. Le lendemain, on en prit un quatrième, qui était de lui proposer qu'il renouvelât les traités d'Arras et de Conflans; qu'il abandonnât la maison de Lancaster; qu'au lieu de la Normandie, il donnât à son frère la Brie et la Champagne, provinces voisines de celle du Bourguignon; et qu'il armât contre les Liégeois et assistât le duc en personne pour les châtier. Le duc l'alla trouver dans sa chambre sur ce sujet, et ne put si bien contenir son courroux que, parmi les soumissions qu'il lui rendit, il n'en laissât échapper de rudes étincelles par les yeux. Mais Louis dissimula fort sagement; et, sans barguigner sur ses propositions, signa la paix telle qu'on la lui présenta. Cela fait, ils partirent de compagnie pour aller assiéger la ville de Liége, le duc avec une armée de quarante mille hommes, et le roi seulement avec trois cents gens d'armes : servant ainsi de vassal à son vassal. Durant ce siége, il n'y eut pas moins de défiances entre les deux princes qu'auparavant; jusque-là que le Bourguignon logea trois cents hommes proche la maison du roi, pour prendre garde à ses actions. Sans mentir, il avait belle peur que les affaires du duc n'allassent pas bien; car il en eût payé, comme on dit, la folle enchère. C'est pourquoi il priait de les prendre à composition; mais le

duc, estimant honteux de capituler avec une populace qui n'avait ni murailles ni gens de guerre, leurs troupes s'étant retirées ou ayant été tuées dans les sorties, s'était obstiné de les avoir à discrétion.

La ville prise, le roi demanda son congé au duc, lui offrant de le servir partout où il voudrait, s'il avait besoin de sa présence, et le priant qu'ils se pussent entrevoir l'été ensuivant, pour faire un mois de bonne chère ensemble. Le duc s'y accorda, mais en grommelant, et lui fit quelques excuses peu civiles de ce qu'il l'avait retenu si longtemps.

La honte qu'eut le roi de s'être empêtré dans le piége lui faisant imaginer que tout le monde se moquait de lui, il eut opinion que les Parisiens en avaient raillé. Et pour en avoir revanche, il leur fit ôter tous les oiseaux qui parlaient ou sifflaient en cage, signifiant par là qu'il fallait retrancher leur caquet. Au reste, il fit ratifier en parlement et publier le traité de Péronne. Quand les brouilleries furent un peu démelées, le brouillon de Balue en perdit le repos. Comme il était de ces feux funestes qui ne brillent jamais que quand il fait tempete, il avait dressé toutes ses machines pour empêcher Monsieur de prendre la Guienne. A cette heure qu'il voit qu'il l'a acceptée malgré ses remontrances, ses avis et sa grande instance, il mande le tout au Bourguignon, et lui découvre les plus secrets desseins et les mauvais moyens que son maître avait médités pour le perdre, l'exhorte et le presse de prendre les armes avant qu'il soit opprimé; mais de bonne fortune que l'on intercepta ses lettres et ses instructions. L'étonnement, la honte et le courroux du roi furent également grands de voir que ses artifices, Dieu sait quels, fussent ainsi révélés, et que celui qui avait le plus reçu de ses faveurs fût son plus âpre et son plus dangereux ennemi. Donc il le fait emprisonner dès l'heure même. On lui donna des commissaires pour lui faire son procès, lequel lui étant fait et lui convaincu de crime de perfidie et de lèse-majesté, le roi ne voulut pas le punir du dernier supplice, mais le laissa dans la Bastille. Néanmoins ses biens furent saisis et distribués à divers seigneurs.

Avant que le roi conduisît son frère en Guienne, il institua l'ordre de Saint-Michel au château d'Amboise, le premier jour d'août de l'an 1469. Le collier des chevaliers doit être d'or, à coquilles lacées d'un double lacs l'une avec l'autre, assises sur chaînettes ou mailles d'or. Il établit lors pour les officiers de l'ordre un chancelier, un greffier, un trésorier, et un héraut d'armes; depuis il y ajouta un prévôt et un maître des cérémonies. Les chevaliers ne peuvent être dégradés que pour hérésie, trahison, ou fuite d'un jour de bataille. Il en limita le nombre à trente-six, afin de le rendre d'autant plus illustre qu'il serait rare; mais pour l'heure, il ne donna le collier qu'à quinze des plus grands seigneurs de son royaume.

Tout était en paix. Ayant renouvelé les anciennes alliances avec Henri, roi de Castille, il lui demanda sa sœur Isabelle en mariage pour Monsieur. Elle avait été déclarée héritière du royaume par les États, et Jeanne, fille de Henri, prononcée bâtarde. Les Castillans disent qu'elle l'était en effet, d'autant que ce roi, que ses saletés désordonnées avaient rendu impuissant pour les plaisirs légitimes du mariage, avait prostitué sa femme à un de ses favoris, afin d'en tirer des enfants. Or Isabelle n'agréa point cette alliance, pource qu'étant princesse de grand esprit et de grand cœur, elle faisait peu de cas de Monsieur, qui était accusé de n'avoir ni l'un ni l'autre. Le roi, fort offensé de ce refus, demanda Jeanne, fille de Henri, espérant qu'il pourrait la faire déclarer légitime; comme, en effet, elle fut reconnue telle par les brigues qu'il dressa en Castille.

L'année suivante, moururent deux des plus grands capitaines et des meilleurs princes du sang de France; savoir, Jean d'Anjou et le comte de Dunois. Ce dernier mourut âgé de soixante ans, comblé de vertus, d'honneurs et de richesses. Comme ces deux guerriers sortirent du monde, il y vint un dauphin, qui naquit le dernier de juin au château d'Amboise; il parviendra à la couronne après son père. En ce même lieu, le mois ensuivant, le roi convoqua une assemblée de ses seigneurs pour délibérer des affaires d'Angleterre. Elles étaient étroitement conjointes avec celles de France; le Bourguignon portait la maison d'Yorck comme allié, et le roi celle de Lancaster; si bien qu'ils ne pouvaient pas être longtemps en paix. Le duc de Clarence s'était ligué contre le roi Edouard, son propre frère, avec le comte de Warwick. Ce roi s'étant endormi sur un traité de paix qu'on négociait entre lui et les seigneurs, Warwick se rua sur son camp une belle nuit, défit son armée et le fit prisonnier; mais ne l'ayant pas bien gardé, il fut tout étonné qu'on lui dit qu'il s'était sauvé et qu'il rétablissait son parti. Ce fut donc à recommencer. Warwick, revenu en France, y fut reçu avec toutes sortes de courtoisies. Le Bourguignon, en ayant le vent, écrit fièrement au conseil que le roi contrevenait au traité de Péronne, et que, s'il continue d'assister Warwick, il est résolu de l'aller quérir à main armée, quelque part qu'il puisse être. Nonobstant ces menaces, le roi confirme la ligue avec Warwick et la maison de Lancaster et les oblige, par exécrables serments, d'exer-

cer une inimitié irréconciliable contre le Bourguignon. Ensuite de quoi Warwick, assisté des forces françaises, repasse en Angleterre, où il tire Henri de Lancaster de prison et le rétablit dans le trône. Son co-rival d'Yorck se sauve en Flandre, afin que chacun soit disgracié et banni à son tour.

La chance étant ainsi tournée, Louis déclare la guerre au Bourguignon, et fait agir ses intelligences au dedans, comme ses armes par le dehors. L'humeur altière du Bourguignon ne se fléchissait point par la contrainte. Puis, comme il n'avait qu'une fille héritière, il s'imaginait qu'il n'avait plus rien à donner après elle, vu que tous ses grands États suivaient. D'une main il la promettait à Maximilien d'Autriche; de l'autre, il la présentait tantôt à Nicolas, fils de Jean d'Anjou, pour le séparer d'avec le roi, tantôt à Philippe de Savoie; mais il craignait surtout qu'elle entrât en France; car il avait conçu cette mauvaise opinion, que le roi, pour réunir ces belles seigneuries à la couronne, ne la laisserait pas vivre longtemps. Néanmoins, la nécessité se servant de toutes ruses, il fait semblant de condescendre à la proposition que lui avait faite le roi de la marier avec Monsieur; mais, comme il n'en donne pas telles espérances qu'il faut, le connétable poursuit la guerre sans relâche. En cette détresse, il se résout à jouer à quitte ou double; mais bientôt il se repent de s'être tant avancé en ces pensées, rabattant les fumées de son orgueil, il écrit au roi six lignes de sa main, et lui découvre les menées de ceux qui l'avaient conseillé de lui courre sus. Le roi, y ayant pensé, reconnut qu'on l'avait embarqué en cette guerre sans beaucoup de raison; il accorda trèves sur la fin du carême jusqu'au premier de mai de l'année prochaine. On crut le connétable le principal auteur de cette trève, et les Parisiens donnèrent grand blâme au roi d'avoir quitté à si bon marché son ennemi, qu'il pouvait avoir à discrétion. Quoi qu'il en fût, le connétable en témoigna un visible déplaisir et demeura toujours ennemi capital du duc.

Tandis que la guerre se démenait en Picardie, Édouard d'Yorck, partant de Flandre avec deux mille hommes que le Bourguignon lui avait fournis, retourna chercher sa fortune en Angleterre. L'inconstante qui l'avait abandonné le rétablit lors dans le trône. Il vainquit et tua Warwick en une bataille, et ramena Henri derechef captif dans la tour de Londres. Puis, encore en une autre journée, il surmonta et prit prisonnière la reine Marguerite, avec son fils Édouard. Enfin, l'infortuné Henri et son fils furent inhumainement massacrés par Richard, duc de Glocester, frère du roi Édouard. Il ne restait plus de cette malheureuse branche que Henri, comte de Richemont.

Cependant les ambassadeurs du roi et du Bourguignon faisaient ouvertement divers voyages avec diverses propositions de leurs maîtres, pour l'entier accommodement de leurs différends; mais par sous main il se coulait d'une cour à l'autre des espions et des agents du roi d'Angleterre, de Monsieur, du Breton, du connétable, qui avaient tous intérêt pour diverses raisons d'entretenir les brouilleries. Monsieur était plus malcontent que jamais, d'autant que le roi lui rognait son apanage de jour en jour, et que lui ayant fait abandonner le comte d'Armagnac sous promesse de lui donner le comté, il l'avait si bien dépecé par plusieurs démembrements, qu'il ne lui en avait laissé que le nom et la ville de Lectoure. Étant donc piqué de cette tromperie, il rappela le comte, qui s'était retiré en Castille et le remit en possession de ses terres; et puis, en même temps, avec l'aide de celui de Foix, il amassa des gens de guerre pour l'y maintenir. Le connétable aussi, sans se souvenir du bienfait du roi, qui lui venait de donner le comté d'Eu, poursuivait le mariage de l'infante du Bourguignon pour Monsieur. Le Breton, de son côté, pressait la même chose; et, tous deux promettaient au Bourguignon de soulever toute la France en sa faveur. Pour ce dernier point, il y entendait volontiers, et n'avait rien de moindre dans l'esprit que cette couronne; mais pour sa fille, quoiqu'il la promît, il n'était point d'humeur de la livrer. Et si l'Anglais avait grand'peur qu'il le fît, pour ce que la maison de France fût devenue trop puissante par une si belle succession, notre Louis l'appréhendait encore davantage, et mettait tous ses efforts à l'empêcher, pensant que telle fût l'inclination du duc; lequel, feignant sa pensée de mieux en mieux, lui baillait plus à songer, et tâchait de profiter de sa crainte pour retirer ses villes d'Amiens et de Saint-Quentin. Louis, désirant rompre ce coup, offrait de les lui rendre, pourvu qu'il lui donnât Monsieur et le duc de Bretagne. Cela traîna longtemps. Le seigneur de Craon et Pierre Doriole étaient députés vers le Bourguignon, et ce dernier se comporta si bien au gré de Louis, qu'à son retour il le fit chancelier en la place de Juvénal des Ursins, qui mourut cette année.

Dès le mois d'octobre passé, il avait couru un bruit de la mort de Monsieur; et le roi semblait attendre cela. Un moine bénédictin, abbé de Saint-Jean-d'Angely, nommé Jean Faure Versois, empoisonna lors Monsieur; je ne vous dirai point par l'instigation de qui, ni par quel motif; mais ayant un jour préparé une

fort belle pêche, la présenta à la dame de Montsoreau, qui faisait collation avec Monsieur; elle lui en donna la moitié et ils mangèrent tous deux ce fatal morceau trempé dans du vin; car ce mauvais moine se servit des attraits d'une femme pour faire avaler le boucon à ce malheureux prince. Ces deux amants ayant partagé leur malheur, la dame, fort délicate, ne supporta pas longtemps l'effort du boucon et mourut quelques jours après. Monsieur, plus robuste, languit encore six ou sept mois; mais la violence du poison était telle, qu'elle lui pela la tete, lui fit choir les ongles, et, par d'horribles convulsions, lui rétrécit tellement les nerfs, qu'il n'avait membre qui n'eût perdu son usage et sa naturelle situation.

Peu après la mort de la Montsoreau, le seigneur de l'Escun avait fait appréhender le moine; et, l'archevêque de Bordeaux l'ayant interrogé, lui avait baillé pour juge Louis d'Amboise, depuis éveque d'Albi, l'éveque d'Angers et Pierre Sacierges, secrétaire de ce prélat, qui servait de greffier en cette cause. Le roi, en étant averti, fit tant envers eux qu'ils lui apportèrent le procès, il le jeta dans le feu, et depuis il leur donna de grandes récompenses à tous. Mais l'Escun, craignant qu'on ne lui enlevât le criminel des prisons de l'archevêque, l'envoya promptement avec bonne escorte au duc de Bretagne, qui le mit dans la prison du Bouffay, à Nantes. Là il lui bailla de nouveaux juges pour exprimer de lui tout du long la vérité, les auteurs et les complices du crime. Pendant qu'ils travaillaient au procès, il ne se passa jour que le geolier ne les vint trouver pour les supplier de dépêcher le criminel et d'en vider les prisons, d'autant qu'il n'y avait plus moyen d'y durer pour les épouvantables visions et pour les cris horribles et le tintamarre que les démons y faisaient toutes les nuits. Il semblait que tout l'enfer se fût déchaîné pour venir quérir cet exécrable Judas; son crime était trop énorme pour être puni par les hommes. Enfin, une nuit, s'étant élevé un furieux orage de vents, d'éclairs, de tonnerres, qui semblaient vouloir abîmer toute la nature, la justice divine lui lança un foudre sur la tête; de sorte que le geolier, allant le lendemain pour le visiter, le trouva roide mort étendu sur le carreau, la langue tirée, le visage enflé, hideux et noir. Les sinistres soupçons qui coururent contre Louis, de la piteuse fin de son frère, étaient beaucoup augmentés par l'affection qu'on lui voyait porter à des hommes pernicieux qu'il attirait à son service de tous côtés; entre autres, un certain Ambroise de Cambrai, homme plein de mauvaises inventions, qu'il fit maître des requêtes, quoiqu'il sût bien qu'il avait forgé une fausse dispense de Rome en faveur du comte d'Armagnac, pour couvrir du nom de mariage l'horrible inceste que ce seigneur commettait avec sa sœur.

Quand le Bourguignon eut appris qu'il avait perdu l'espoir de rentrer dans ses bonnes villes d'Amiens et Saint-Quentin, il fut si transporté de rage qu'on croyait qu'il en perdrait le sens. Nicolas, fils de Jean d'Anjou, prince âgé de vingt-deux à vingt-trois ans, s'était rangé auprès de lui avec quelques troupes, et avait renoncé à l'alliance du roi, quoiqu'il en eût fiancé la sœur l'année passée. Ce changement procédait en partie de ce que le roi avait commandé à ses gens de guerre de sortir du Roussillon. Le mariage de l'infante de Bourgogne était le plus fort motif qui l'eût attiré de ce côté-là. Le Bourguignon, ne respirant plus que carnage et que destruction, passe à Péronne, et, contre sa coutume, met tout à feu et à sang. Ceux de Neesle, leur ville étant prise d'assaut, ressentirent les effets de sa fureur. Tous ceux qui échappèrent au tranchant de l'épée ou furent pendus ou eurent le poing coupé. Roye et Montdidier, effrayés de ce cruel traitement, se rendirent incontinent. Mais Beauvais, quoiqu'il n'eût point de garnison, se défendit courageusement. La vaillance des femmes en ce siége est digne d'éternelle mémoire; car les Bourguignons, ayant presque gagné les portes de la ville, et tous les bourgeois étant en déroute, elles les repoussèrent virilement. Meme l'une d'entre elles arracha un drapeau des mains d'un enseigne, qu'elle présenta à la Vierge-Mère dans l'église des Jacobins; et une autre arreta son éveque par la bride du cheval, comme il voulait abandonner ses citoyens. En reconnaissance de cette mémorable hardiesse, le roi ordonna que les femmes iraient les premières à la procession et à l'offrande le jour de sainte Agadrème, patronne de la ville.

Cependant le roi était entré en Bretagne, pensant opprimer le duc, et redoutant que les Anglais n'accourussent à cette querelle, changea de dessein. Ce duc se laissait facilement gouverner par autrui, *et il n'y avait lors ne sens ne vertu en Bretagne*, ce dit Comines, *que le seigneur de l'Escun*, qui, s'y étant retiré depuis la mort de Monsieur, était chef du conseil. Par ainsi le roi s'assurait que ce grand pays, seulement formidable à cause de cet homme, demeurerait volontiers en paix lorsqu'il n'y serait plus. A cette considération, il se servit d'un gentilhomme nommé Souplainville, qui était à l'Escun, par lequel il se l'acquit; puis il gagna le duc par son moyen et par celui de Pierre des Essarts, favori de ce prince. Ainsi ils passèrent des trèves ensemble

pour un an, lesquelles furent renouées à diverses fois, et à la fin changées en une paix : cet accommodement lui sembla un grand coup d'État. Le duc eut quatre-vingt mille livres de pension, l'Escun six mille, vingt-quatre mille écus comptant, l'ordre de Saint-Michel, l'investiture du comté de Comminges, le gouvernement du Bordelais et des Landes, et les capitaineries du château du Ha, des villes de Blaye, Bayonne, Acq et Saint-Sever.

En ce même temps passa aussi vers lui Philippe de Comines, né de l'illustre famille qui portait ce nom à cause d'une telle ville située sur la rivière du Lys, en Flandre. Son père, nommé Colard, avait été grand-bailli de cette province et chevalier de la Toison. Il avait appris toutes les histoires anciennes et modernes ; et, tant par la pratique du monde que par les vives et claires lumières de son bon sens, il en a composé une que quelques uns estiment devoir être le bréviaire des princes. Or, que ses écrits soient approuvés, son action aura de la peine à l'être. Son style affecte une grande candeur, intégrité et loyauté ; mais on peut douter que son esprit fût tel, puisqu'il abandonna son maître et qu'il décéla ses secrets. Il n'en a apporté ni le motif ni l'excuse. Nous savons que le roi lui donna la principauté de Talmont, Olone, Château-Gontier et la Chaume en Poitou, de grands deniers, des pensions et des emplois à souhait. Sa fortune perdue d'auparavant n'était pas plus grande que celle qu'il acquérait. Un auteur dit qu'un vieux courtisan lui en a conté une telle cause. Un jour, au retour de la chasse, comme son maître et lui folâtraient ensemble, il abusa tant de cette familiarité que de lui dire qu'il tirât ses bottes. Le duc lui obéit sans se déjouer ; mais, pour lui faire ressentir sa faute tout en riant, il lui en coiffa la tête bien rudement. Ses envieux eurent beau sujet d'en rire, et cette disgrace l'ayant rendu le jouet des autres courtisans, qui l'en nommèrent *tête bottée*, oncques puis il n'aima son maître ; et à cause de cela il se prit aisément aux appâts du roi. Or, la trève portait que les alliés du Breton y seraient compris s'ils le souhaitaient. Le Bourguignon en voulut être et y fit comprendre les siens ; et, comme il fallut les nommer, il dit, pour faire montre de ses grandes alliances, que c'étaient l'empereur, le pape et tous les princes d'Allemagne et d'Italie, les rois d'Angleterre, de Castille, d'Arragon et de Sicile. Cela fait, il se retira en Flandre, et Nicolas en Lorraine.

Louis, délivré de ce puissant ennemi, déchargea sa colère sur le duc d'Alençon et sur le comte d'Armagnac. Le duc d'Alençon, prince trop faible et non encore consolé de n'avoir point été dédommagé de ses pertes dans la guerre des Anglais, se laissa persuader de se tirer de dessous la fâcheuse domination du roi, où pas un grand n'était en sûreté ; de telle sorte qu'il négocia la vente ou l'échange de ses terres avec le Bourguignon, qui, par ce moyen, eut un pied en Normandie. Mais, comme l'affaire était sur le point de s'exécuter, les négociateurs du comte, doublement infidèles, en donnèrent avis au roi, et même ils aidèrent à livrer leur maître au prévôt Tristan, qui le mena à Loches, puis dans la tour du Louvre. Il ne recouvra jamais sa liberté, et mourut d'ennui dans la prison. La fin du comte d'Armagnac fut encore plus malheureuse. On a vu comme quoi Monsieur l'avait remis dans ses terres. Sitôt qu'il fut mort, le bâtard de Bourbon, amiral, l'en chassa une autre fois. Mais, par le moyen de ses intelligences, il y rentra derechef l'année suivante. Le roi d'Arragon, son parent, qui avait d'autres démêlés avec Louis pour le Roussillon, s'était obligé de le favoriser ; et il y avait danger que ce remuement ne donnât derechef le branle à la ligue, non encore bien rassise. C'est pourquoi le roi y envoie des troupes sous la conduite du seigneur de Beaujeu et du cardinal d'Arras. Le comte demande à traiter, proteste qu'il ne se veut point défendre contre Sa Majesté, et, pour montrer qu'il est prêt à obéir, reçoit le seigneur de Beaujeu dans Lectoure. Mais incontinent après, soit qu'il vit que ses soumissions ne lui causaient point un meilleur traitement, soit qu'il se repentit d'avoir livré une si forte place, et qu'il eût nouvelles d'un puissant secours, il rentra dans son premier dessein et la surprit avec le seigneur de Beaujeu, par la trahison de Charles, cadet d'Albret, seigneur de Sainte-Baseille, et de Jean, seigneur d'Aymet en Périgord, domestique du seigneur de Beaujeu (le cadet d'Albret en perdit la tete, et d'Aymet fut écartelé). Le roi y dépecha aussitôt le seigneur d'Arras, compagnon de Balue et son semblable, fils d'un mercier de la Franche-Comté, qui mit le siége devant Lectoure. Le cardinal, étant entré dans la ville par composition, lui joua une exécrable trahison. Pour confirmer le traité de reddition, il fit le serment, au nom du roi, sur la très sainte hostie, puis en prit la moitié et lui en bailla l'autre ; si bien que le comte, pour montrer qu'il agissait de bonne foi, ne se retira pas au château, mais en une maison proche Saint-Gervais. Donc, comme il y était, sans soupçonner aucune fourbe, et que tous ses gens avaient posé les armes, les Français envahirent la ville par les brèches et par la porte, la saccagèrent cruellement et y massacrèrent tout, jusqu'aux petits enfants. Le comte fut tué en disant ses Heures après

la communion ; la comtesse et trois de ses femmes suivantes furent prises, ensemble Charles d'Armagnac, frère du comte. Celui-ci fut quatorze ans prisonnier à la Bastille, et devint maniaque de déplaisir; Charles VIII le remit dans les biens de sa maison, et lui donna des curateurs. Lorsqu'il fut mort sans enfants, il se trouva plusieurs prétendants à la succession. La cour de parlement la déclara confisquée au roi. Ainsi finit la grande puissance de la maison d'Armagnac, si longtemps redoutable aux rois de France.

La mort du comte d'Armagnac n'étonna pas pour un peu Jean, roi d'Arragon, son allié. Celui-ci met le siége devant Perpignan, ce dont le roi étant averti, Philippe de Savoie, comte de Bresse, y mène une armée, et assiège la ville et les assiégeants. Ferdinand, fils de Jean, ramasse quelque cavalerie et s'approche pour délivrer son père Là dessus on fait trève, et tant les Français que les Arragonais lèvent le siége. Pendant cette surséance, les deux rois méditaient les moyens de se tromper l'un l'autre. Mais le nôtre sut si bien jouer *le maître Louis*, c'était sa façon de parler, qu'il envoya faire le dégât dans le Roussillon. Nonobstant la trève, il remit le siége devant Perpignan. Le siége dura huit mois, nullement mémorable que par l'opiniâtreté des bourgeois, lesquels, n'espérant pas trouver de la foi dans les capitulations que nous leur offrions, après nous en avoir manqué, s'étaient résolus de souffrir toute extrémité. Mais, comme ils eurent mangé chiens, chevaux, rats et cuirs, et que la plus grande partie défaillait de langueur par les rues, ils furent contraints de se rendre à un vainqueur plus doux qu'ils ne méritaient. L'année suivante, la paix fut entièrement arretée entre les deux rois. Perpignan et tout le Roussillon demeura aux Français jusqu'au règne suivant.

Les trèves s'en allant finies, on arrêta une assemblée à Senlis, où elles furent encore continuées pour un an. Ce fut un sujet de réjouissance pour les peuples; comme c'en fut un autre pour la cour, que le mariage d'Anne de France, sœur du roi, avec Pierre de Bourbon, seigneur de Beaujeu. Les princes avaient d'un commun accord juré la perte du connétable; mais le Bourguignon n'eut pas le loisir d'y entendre pour cette fois. Son ambition inquiète le poussant impétueusement çà et là sans aucun relâche, le mena conquérir le duché de Gueldres. La conquête de ce pays ne faisant qu'irriter l'appétit de sa convoitise, il rechercha encore l'alliance de l'empereur, homme chiche et mesquin, duquel il s'imaginait pouvoir jouir à sa fantaisie pour l'avancement de ses desseins. Il en voulait à la ville de Metz, que Nicolas d'Anjou, duc de Lorraine, avait essayé de surprendre l'an 1472. C'est pourquoi il amena ce prince avec lui, espérant que les habitants, à la vue de leur souverain, lui ouvriraient les portes et le reconnaîtraient. Mais la ville ayant tenu bon, ils furent contraints de se retirer tout court. Nonobstant ce rebut, il conçut un bien plus haut dessein de se faire roi de la Gaule Belgique. Son père avait déjà eu cette pensée; et l'empereur y ayant autrefois prêté son consentement, il n'y avait plus, ce lui semblait, aucune difficulté. De plus, l'empereur désirait avec passion le mariage de l'infante de Bourgogne avec Maximilien, son fils. Le duc lui offre donc de la lui donner, pourvu qu'il consente à cette érection; qu'il y unisse quatre évêchés des terres de l'empire; qu'il renonce au droit de régale, et qu'il le nomme son vicaire général. Une entrevue est assignée pour cela à Trèves; et il se tenait si assuré de sa demande, qu'il avait fait une prodigieuse dépense pour honorer la solennité de son sacre, et même porté ses ornements royaux parmi son équipage. Mais cette royauté demeura enveloppée dans ses malles. Le duc moqué en attribua la faute au roi, et crut que ses pratiques avaient mis de la défiance dans l'esprit de l'empereur. S'il eût eu les forces à la main, il s'en fût vengé ouvertement; mais, faute de les avoir, sa haine admet dans son cœur un attentat indigne de la grandeur de son courage. Il donne cinquante mille écus à un nommé Hardy, qui avait été à Monsieur, pour empoisonner le roi. Ce malheureux s'adressa à des officiers de la bouche, qui avaient aussi autrefois servi le même maître. Ceux-là, ayant fait semblant de goûter sa méchante proposition, découvrirent le fait à Sa Majesté; si bien que le galant fut pris, mené à Paris, convaincu, écartelé tout vif à coups de couperet, ses quartiers portés aux quatre plus grandes villes des extrémités du royaume, avec une inscription contenant son crime; et le lieu de sa naissance fut démoli.

De dépit, le duc fait attaquer les terres du comte de Nevers, son parent, qui était du parti du roi. Un autre prince, plus hardi ou moins dissimulé que Louis, lui eût incontinent rendu la pareille : néanmoins il ne rompit point la trève pour cela. Au contraire, il le poursuivit de paix. Il y eut une conférence à Noyon sur ce sujet.

Peu après eut lieu une entrevue entre le connétable et le roi. Le connétable, aussi vain que défiant, capitula des formes de cette entrevue comme avec son égal, et voulut avoir des sûretés. Même, le lieu ayant été choisi à trois lieues de Noyon, tirant vers la Fère sur une petite rivière, il fit dresser une barrière

sur une chaussée qui y était, et relever les gués de son côté. Au jour assigné, il s'y trouva le premier, accompagné de trois cents hommes d'armes, ayant une cuirasse sous sa robe. Le roi s'y rendit peu après avec six cents, entre lesquels était le comte de Dammartin. Le connétable, appuyé sur la barrière, s'excusa de ce qu'il était venu armé, sur ce qu'il craignait Dammartin, son ennemi, lequel il savait être en sa compagnie. Le roi accepta ses excuses, loua sa prudence, et, par des caresses extérieures, essaya de cacher le ressentiment qu'il avait de cette bravade, l'assurant d'une oubliance de tout le passé, et d'une sincère affection pour l'avenir. Possible, le disait-il tout de bon; au moins le connétable le croit; et, passant légèrement d'une superbe défiance dans une trop dangereuse crédulité, franchit la barrière et le suit à Noyon. Là, il lui renouvelle les promesses de fidélité, et jure de se départir de toutes intelligences et pratiques qu'il pouvait avoir avec ses ennemis. En revanche, le roi lui fait bonne chère, prend la peine de les accommoder lui et Dammartin, traite d'affaires en secret avec lui; puis, au bout de quelques jours, il le renvoie sûrement avec mille embrassades. Mais, quand ils se furent séparés, l'un et l'autre, repensant profondément à la faute qu'ils avaient faite, ils retombèrent dans une plus grande haine et dans une plus forte défiance qu'auparavant.

Le roi résolut la perte du connétable; pour exécuter ce dessein, il lui fallait l'aide du Bourguignon; mais pour lors ce prince était en Allemagne. Son aveugle ambition, d'une main, embrassait la couronne de France, et de l'autre celle de l'empire, cherchant des occasions de querelles. Il s'en présenta une telle qu'il la souhaitait. Il y avait lors deux prétendants à l'archevêché de Cologne; Herman, frère du landgrave de Hesse; et Robert, fils de Louis de Bavière. Le dernier, étant légitimement pourvu et approuvé du pape, l'évêque a recours au Bourguignon; et, pour l'intéresser dans sa cause, le crée advoyer (*) de son église. Donc, le duc entreprend ardemment sa défense, et met le siége devant la ville de Nuz, à quatre lieues de Cologne. Les avis du conseil du roi furent différents sur ce qu'il fallait faire en cette rencontre. Plusieurs disaient que son absence faisant beau jeu d'envahir son pays tout dégarni de gens de guerre, ce serait mal se servir de son avantage de renouer la trève avec lui. Mais Philippe de Comines, qui prévoyait bien plus loin que ces gens sans expérience, insistait que non seulement on lui accordât trèves, mais encore qu'on l'assistât de quelque petit secours. Le conseil suivit cet avis plein de prudence, et les trèves furent prolongées pour six mois. Le Bourguignon attendait, au bout de ce temps-là, une descente des Anglais en France, et la poursuivait depuis deux ans. Le Breton devait aussi les favoriser. Déjà le Bourguignon tient Nuz comme sien, et croit que, par le moyen de cette ville, il fera parler Cologne. Après, il engloutit en espérance la Lorraine. Puis, « s'étant ainsi fait un chemin libre des Pays-Bas dans son duché de Bourgogne, il conquête par imagination la Suisse, l'Alsace, Mayence, Strasbourg, Trèves, Clèves et Juilliers. De là, son esprit revolant en France, emporte la Picardie, donne atteinte à la couronne, et possible passe les Pyrénées, les Alpes et les mers. » Son armée était la plus belle qu'il eût encore levée, mais composée de toutes sortes de nations. Mais voyez comme il va écrouler tous les malheurs à la fois sur sa tête. La trève de six mois finie, le roi le presse de la continuer pour un an; il n'en veut point ouïr parler. En après, le jeune et léger duc de Lorraine lui envoie déclarer la guerre, et la commence à feu et à sang dans le Luxembourg. Neufchâtel, maréchal de Bourgogne, ravage tout le comté de Ferrette, et eût eu bientôt achevé la guerre à la ruine de Sigismond.

Toute la ligue des Suisses n'était lors composée que de sept cantons; savoir : Uri, Suits, qui est presque le plus petit, mais qui a donné le nom à toute la ligue, Underwald, Glaris, Lucerne, Tug et Zurich. Les trois premiers et plus anciens, Uri, Suits et Underwald, depuis Charlemagne, ont toujours joui de grandes immunités et priviléges, et ont vécu en forme de cité avec droit de faire des lois et magistrats, quoique néanmoins ils dépendissent de l'empire. Or, durant les troubles universels que causèrent, et la décadence de la maison Carlienne, et ensuite les querelles d'entre les papes et les empereurs, les provinces et les villes prenant, d'elles-mêmes ou par la puissance de divers seigneurs, nouvelles sortes de gouvernement, ces cantons s'affermirent encore davantage dans la leur.

Léopold, fils d'Albert, leur émeut la guerre avec une puissante armée, l'an 1315; mais il fut tellement battu à Morgart, sur une étroite avenue du pays, par trois cents de ces rustres, qu'il les laissa en paix. Cette victoire ayant rassuré leur liberté, ils se joignirent ensemble d'une plus étroite alliance, l'an 1322. Et dix-sept ans après, la réputation de leur vertu y attira la ville de Lucerne, ennuyée des mauvais traitements des Autrichiens. Autrefois, elle avait été soumise à la juridiction d'un

* C'est protecteur ou défenseur, du mot *advocatus nempe ad auxilium.*

collége de chanoines, fondé, comme aussi celui de Zurich, par un certain Guichard, frère d'un Rupert, général des troupes de Clovis.

Zurich, qui avait aussi été presque tout à fait sous l'autorité de deux abbayes, l'une d'hommes, l'autre de femmes, et toutefois ville impériale, secoua le joug des ecclésiastiques durant la discorde d'entre les papes et les empereurs, savoir l'an 1351, pour se fortifier contre les assauts de quelques uns de ses citoyens bannis pour avoir voulu changer le gouvernement.

Non longtemps après, les Suisses, ayant guerre contre Albert d'Autriche, occupèrent sur lui la vallée de Glaris avec le bourg de ce nom, pour ce qu'elle leur était fort commode. Pour la même raison, ils lui enlevèrent encore Tug, qui est entre Zurich et le canton de Suits, et quelques années après l'associèrent en leur ligue. Berne s'y rangea vers l'an 1350 Berthold V, duc de Zeringhen, l'avait bâtie et donnée à l'empire.

Fribourg, ouvrage du même Berthold, premièrement tenue par les comtes de Kibourg, puis par eux vendue à l'empereur Rodolphe, et possédée par la maison d'Autriche, se déchargea de cette domination par le même moyen, s'alliant premièrement avec les Bernois. Soleure imita aussitôt son exemple, et toutes deux, l'an 1481, furent reçues dans la ligue de tous les cantons après la guerre contre Charles, duc de Bourgogne, où ils avaient fort vaillamment servi. Soleure, au reste, était anciennement dépendante de l'empire. Aussi l'était Bale, qui se joignit à perpétuité avec les cantons vingt ans après. Schaffhouse, sise sur le bord du Rhin du côté d'Allemagne, y fut aussi reçue la même année, pour ce qu'elle les avait généreusement assistés contre Maximilien.

Appentzel, ainsi dite du latin *Abbatis cella*, pour ce que les abbés de Saint-Gally faisaient quelquefois leur séjour, se retira premièrement de leur obéissance par force, même aussi par argent.

Les Grisons, peuples de l'ancienne Rhétie, avaient de toute ancienneté plusieurs alliances avec les Suisses. Les deux premières, les confirmant de nouveau, en firent une perpétuelle l'an 1407; et la troisième en fit autant, pour éviter les serres de l'empereur Maximilien, qui, ayant été élu arbitre dans le différend qu'ils avaient avec ceux de Tyrol, voulait ménager cette occasion pour les réduire en servitude.

Le Valais, divisé en haut et bas, et tout sous l'obéissance, mais non absolue, de l'évêque de Sion, *Sedunum*, ayant guerre contre leur évêque Guillaume Raron, qu'ils avaient chassé, et sachant qu'il s'était allié avec ceux de Berne, s'allièrent de leur côté avec ceux d'Uri, Suits et Underwald. Les autres cantons non intéressés les accordèrent, et l'alliance fut rendue commune; mais l'an 1533, à cause du changement de religion, le Valais en fit une particulière avec les sept cantons catholiques.

Voilà comment s'est bâtie cette république, durant le temps de deux cent cinquante ans, pendant lesquels elle a toujours eu la maison d'Autriche pour âpre et cruelle ennemie, d'autant qu'elle tâchait de faire valoir diverses prétentions qu'elle avait sur toutes ces contrées : spécialement à cause du duché de Souabe, et par achats des vieux droits du tiers et du quart. Mais tant s'en faut qu'elle ait jamais pu endommager ce corps trop dur et trop ferme, qu'au contraire elle s'est écornée elle-même de plusieurs pièces en le choquant.

Les Suisses donc, avec l'assistance des villes voisines, viennent au devant du maréchal de Bourgogne, assiégent Héricourt, et le défont comme il veut venir au secours, tuent deux mille de ses gens, en emmènent quantité de prisonniers, lesquels ils font tous brûler à Bâle, comme atteints du crime de sodomie. Au même temps encore, tous les princes allemands s'émeuvent pour chasser le duc de devant Nuz. L'empereur s'y trouve, accompagné de forces innombrables qui surpassent de plus de quatre fois les siennes, et se campe proche de lui. Outre cette armée, il y en avait déjà une autre sur la rive opposite du Rhin. Cependant la trève entre lui et les Français étant finie, l'empereur, qui avait fait alliance avec la France depuis trois mois, presse Louis de joindre une armée de vingt mille hommes avec les Allemands, comme il leur avait promis. Mais ce n'était pas le dessein de ce roi; il savait combien la guerre consume d'hommes et de moyens, et il aimait mieux la laisser faire aux autres pour en tirer le profit. Toutefois Louis fut contraint de prendre les armes.

Une dame artésienne lui ayant donné avis d'attaquer l'Artois, nos garnisons de Picardie y entrent. Celle d'Arras y vient, mais elle est taillée en pièces. Ses garnisons de Bourgogne ne sont pas moins mal menées; et, dans ces occasions, Roussy, Conches, Carency, Contay et Jacques de Saint-Pol demeurent prisonniers. Le dernier, gagné par les bons traitements du roi, lui révèle les malices du connétable son frère. Sur cela, le roi envoie ordre au connétable de se mettre aux champs; mais il n'a pas été dehors deux ou trois jours, que les transes de son esprit alarmé par ses trahisons le font rentrer dans la ville, sous

prétexte qu'il avait découvert que certains soldats avaient machiné sa mort. Peu après, le roi se résout à marcher en personne, c'était au commencement du printemps, assiège le Tronquoy, qui est pris d'assaut, et les soldats pendus pour avoir tenu contre une armée royale. Ensuite Montdidier, Roye et Corbie se rendent, mais souffrent le pillage et l'incendie, contre la parole que le roi leur avait donnée. Bref, la terreur qui précède ses armes abattant le courage des ennemis, tout le pays branle et est près de fléchir. Animé de ces bons succès, il envoie un ambassadeur vers l'empereur pour lui proposer de ne point faire paix l'un sans l'autre, et de partager la dépouille du duc. L'empereur, homme assez avisé, mais déjà las de la guerre, éluda subtilement la question. Le roi s'imagina pour lors que le connétable serait bien aise de racheter ses perfidies par quelque signalé service, et quitta tout là, pour s'acheminer à grandes journées en Normandie; mais durant qu'il en visite les ports et fait découvrir par toute la côte, les Bourguignons, avertis de son départ, ravagent les frontières de Picardie, sans que le connétable s'y oppose.

Tandis qu'il se perdait ainsi dans ses brouilleries, le roi d'Angleterre descend à Calais au commencement de juin, suivi de seize mille archers à cheval, de quinze cents hommes d'armes, et de grand nombre d'infanterie. De là il envoie un héraut porter des lettres de défi au roi, pleines de bravades et de menaces, par lesquelles il redemandait le royaume de France comme son ancien héritage, pour remettre, disait-il, les Français ses sujets dans les franchises et libertés dont Louis les avait dépouillés. Ces rodomontades ne l'épouvantaient guère : mais il appréhendait deux autres choses; l'une que ses sujets ne l'abandonnassent au premier revers; l'autre que le connétable ne livrât ses places. C'est pourquoi il eût bien voulu apaiser l'ennemi, qui pouvait appuyer une révolte. Admirez sa conduite. Il entretient le hérant en particulier de mille belles raisons, qui pouvaient ou chatouiller Edouard, ou lui bailler à penser, ou l'irriter contre le Bourguignon; le prie de les lui faire entendre, lui donne trois cents écus et une pièce de velours, et lui en promet dix fois autant s'il fait quelque chose pour lui. Le hérant, leurré par ses appâts, rapporte le tout à son maître, et sème dans son esprit des considérations dont vous verrez le fruit. Quant au connétable, il l'envoie prier de le venir trouver; l'autre s'en excuse, et, comme le roi le presse, répond qu'il n'y ira point s'il ne veut lui jurer sûreté sur la croix Saint-Lau. Cette croix se garde à Angers; et c'est une croyance que quiconque fait un faux-serment dessus ne passe point le bout de l'année. Le roi l'avait fait à Lescun; mais, n'ayant pas envie de le tenir à celui-ci, il offre en vain d'en faire cent autres; car, bien qu'il voulût exposer sa foi, il ne voulait pas hasarder sa vie pour se venger.

Il y avait dix ans que le duc était après à procurer la descente des Anglais; et quand ils sont venus, il les néglige au besoin. Ils ont beau l'appeler, sa vanité l'opiniâtre et lui fait croire qu'il est engagé d'honneur devant Nuz. L'espérance de la prendre l'attache, la gloire de tenir en échec toute l'Allemagne, et de réduire une ville à l'extrémité à la barbe de cinquante princes, et d'une puissance effroyable qui devrait l'assiéger lui-même, enivre et étourdit son esprit. Ni ses fatigues de neuf mois, depuis lesquels il tient son camp devant cette ville, ni les pertes qu'il reçoit de tous côtés ne le peuvent arracher de là. Quoi qu'il en arrive, il faut qu'il l'emporte; son obstination ira jusqu'à l'extrémité, mais non certes jusqu'au bout. A la fin, ceux de Nuz n'en peuvent plus, toute la terre ne saurait empêcher que, dans dix jours, ils ne viennent à merci la corde au cou. Mais sur ce point les Anglais le pressent, et, s'impatientant de l'avoir attendu près d'un mois, le menacent de s'en retourner. L'honneur d'une telle conquête le flatte; le péril évident lui fait peur, au point qu'il conclut la paix avec l'empereur; mais pour sauver sa vanité, ce fut à la condition que la place serait rendue entre les mains du pape pour être restituée à qui elle appartenait. Au partir de là, il trouve ses troupes si déchues qu'il n'ose les faire voir à l'Anglais. Il lui avait promis trois mille hommes d'armes à son arrivée, et il n'en a pas le tiers. Après cette victoire imaginaire, vaincu, harassé, appauvri d'hommes et d'argent, mais toujours fier, vain et ambitieux, il vient en diligence et avec peu de suite à Calais, couvrant sa honte par une contenance altière. Edouard, le voyant ainsi seul, ne s'arrête ni à sa mine ni à ses propos, mais se plaint qu'il lui a manqué de parole. Ainsi le mépris et le mécontentement se glissent entre eux dès l'abord. Le duc pense bien assoupir ce murmure et animer l'Anglais par la reddition de Saint-Quentin. Il envoie donc vers le connétable pour le sommer de tenir la promesse qu'il avait faite de la rendre, mais le traître fait tirer sur ses gens; et néanmoins lui veut faire accroire qu'il n'agit de la sorte que par la nécessité de conserver l'affection du roi et sa réputation, après la perte desquelles son crédit ne leur serait plus utile. Sur cette réponse, ils ne pouvaient faire autre chose que d'éprouver sa parole. Leur armée s'avance à Péronne, et de là à Saint-Quentin; mais la garnison charge à bon escient ceux qui

se présentent pour y entrer. Édouard n'eût jamais attendu une telle trahison d'un homme qui était son oncle, qui l'avait tant soll cité de venir, qui avait si mortellement offensé le roi de France. Là dessus Louis prend son temps, choisit un valet, lui donne l'habit de héraut, et l'envoie vers Édouard faire une ouverture de paix. Il ne voulut pas prendre un vrai héraut, afin que si son ennemi le recevait mal, il pût s'exempter de l'affront par un désaveu. Ce garçon, présenté à Édouard, eut favorable audience, et lui ayant déduit, plus sagement que sa condition ne faisait espérer, toutes les raisons qu'on lui avait apprises, il dit pour conclusion : que si Édouard voulait donner sauf-conduit pour le nombre de cent chevaux, le roi son maître enverrait vers lui des ambassadeurs avec ample pouvoir et instruction de le contenter pleinement. L'humeur altière de l'Anglais tint à grande gloire qu'un si grand roi relâchât le premier pour lui parler de paix. Voilà pourquoi le héraut de Louis eut bonne réponse. Bref, les députés s'assemblèrent en un village près d'Amiens, à la vue des deux armées. En cette conférence, Louis ne voulut pas qu'on s'aheurtât aux formalités. Les Anglais tinrent le haut : et Édouard ne l'appela que *son cousin Louis de France*. Du commencement, ils demandèrent tout le royaume ; après ils se restreignirent à la Normandie. Enfin on leur accorda *soixante et quinze mille écus d'or, à trente-trois sous pièce, pour les frais de leur voyage ; cinquante mille écus de pension ; le mariage du dauphin Charles avec la fille aînée d'Angleterre ; et pour la nourriture de cette princesse autres cinquante mille écus par an, payables jusqu'au jour de ses noces*, moyennant quoi fut arrêtée une trève marchande pour neuf ans, dans laquelle les ducs de Bretagne et de Bourgogne seraient compris s'ils voulaient.

Ce coup étourdit bien fort le connétable. Toutefois ayant recours à ses finesses, il envoie Creuille vers le roi l'assurer de son service, et veut faire passer la fourbe qu'il a jouée aux Anglais pour une preuve de fidélité ; mais le roi trompe le trompeur ; car il fait cacher Contay, prisonnier de guerre, derrière une tapisserie, pour écouter Creuille qui jasait et contrefaisait les postures et la voix du duc. D'autre côté, il envoie son confesseur à Édouard, lui dire qu'il ne se fie pas à la parole du roi, qu'il n'attende pas qu'il lui baille Eu et Saint-Valéry, pour hiverner, mais qu'il s'en saisisse par force ; même il lui offre cinquante mille écus pour aider à faire la guerre. Édouard répond à son agent : « Dites à votre maître que c'est un moqueur ; que je ne me repens point de la paix, puisqu'il s'est repenti de ce qu'il m'a promis ; mais qu'il prenne garde à ne se pas repentir quelque jour de s'être repenti. » Néanmoins la plupart des seigneurs anglais, alléchés des grands butins qu'eux ou leurs ancêtres avaient faits aux guerres de France, ne pouvaient goûter cette trève, en murmuraient contre leur roi, et pour peu qu'ils y eussent vu de profit, ils l'eussent rompue malgré lui. Louis, qui avait des espions par tout pour recueillir les bruits et les sentiments de tout le monde, dresse ses batteries ordinaires, déploie son argent, ses pierreries, ses velours, et, à force de présents, de pensions, de promesses, gagne quelques uns de ceux qui approchaient la personne d'Édouard. En cette sorte, liant la langue aux plus fâcheux avec des chaînes d'or, il obtint qu'Édouard et lui s'entreverraient à Péquigny pour conférer plus particulièrement de la paix. Sur ces entrefaites, voici que le duc de Bourgogne arrive en poste, suivi seulement de seize chevaux. Édouard lui demande quel sujet l'amène ? « Je viens, » dit le duc, « pour parler à vous. Voulez-vous, » répond Édouard, « que ce soit en public ou en particulier ? » Le duc, sans répondre à cela : « Je vous demande si vous avez fait la paix. — Non pas la paix, » répond Édouard, « mais une trève de neuf ans, où vous êtes compris vous et le duc de Bretagne ; et je vous prie de vous y accommoder. » A ces mots, tout hors de soi, il ne répond point à cette offre, mais déclame, accuse, reproche et décharge sa colère sans prudence et sans retenue aucune.

Après qu'il eut bien dégorgé sa colère, il remonta brusquement à cheval, et s'en retourna aussi vite qu'il était venu. Édouard, grièvement offensé, lui eût fait un mauvais tour s'il fût demeuré là plus longtemps ; et même il s'en fût ressenti sur-le-champ, n'eût été qu'il entendit murmurer tout autour de lui la plupart des siens, et surtout le duc de Glocester son frère, qui approuvaient les plaintes du Bourguignon. Louis, ayant grand peur qu'à cause de cela le marché ne fût rompu, emprunta l'argent des Parisiens et s'acquitta promptement des sommes qu'il avait promises. En outre, le roi d'Angleterre s'étant approché d'Amiens, afin qu'ils pussent traiter plus aisément, il fit ouvrir les portes de cette ville aux Anglais, mit ordre qu'on dressât des tables bien couvertes par toutes les rues et dans tous les cabarets, et donna charge aux bons compagnons de leur faire la plus grande chère qu'ils pourraient. Le jour de la conférence, 29 août, les deux rois se trouvèrent à Péquigny, leurs armées les suivant, l'une deçà, l'autre delà la rivière. Il devait venir douze seigneurs avec chaque roi, et quatre furent envoyés de part et d'autre pour visiter le lieu. Le roi de France s'y trouva le

premier*. Édouard y vint aussitôt, et comme il fut à trois pas de la barrière, il se découvrit, mit un genou en terre, et redoubla deux ou trois fois cette révérence. Après qu'ils se furent salués, premièrement le chancelier de France leur fit la lecture du traité des trèves, et ils les jurèrent réciproquement sur les saints Évangiles, et sur un morceau de la vraie croix. Après cela, ils s'entretinrent assez longtemps de caresses et de discours joyeux; puis ils en vinrent aux affaires sérieuses. Louis essaya d'empêcher que le duc de Bretagne ne fût compris dans la trève; mais Edouard se roidit au contraire, et dit n'avoir jamais trouvé de meilleur ami au besoin; si bien qu'il fut contraint de laisser ce prince en paix. Ensuite ils parlèrent du Bourguignon: et Louis, reconnaissant que l'Anglais ne l'affectionnait pas tant, lui demanda ce qu'il aurait à faire s'il refusait d'y entrer. L'autre répondit *qu'il l'en semondrait derechef, après cela qu'il s'en rapportait à eux deux.* Ce discours achevé, ils tombèrent sur celui du connétable. Edouard, quoique son neveu, indigné du lâche trait qu'il lui avait joué, éclaircit Louis de toutes ses malices; et pour preuves lui remit en main deux de ses lettres. Enfin, après deux grosses heures de conférence, les deux rois se séparèrent, fort contents l'un de l'autre L'Anglais demeura encore quelques jours en France, durant lesquels ses officiers ne manquèrent pas de visiter Louis à Amiens pour avoir part en ses libéralités. Quand le duc de Bourgogne vit les Anglais sortis de France, et que tout le faix de la guerre s'en allait tomber sur lui, agité d'un ardent désir de vengeance contre le duc de Lorraine, il songea aussi d'arrêter les Français par une trève. Quelques uns du conseil en dissuadaient le roi; mais il la voulut absolument; même ses gens traitant trop rudement avec les députés bourguignons, il les fit venir en son cabinet, où, par douces paroles, il les amena à son intention. Néanmoins, à cause du serment que leur maître avait fait, ils ne la voulurent point signer que les trois mois ne fussent expirés. Par même moyen fut jurée secrètement la perte du connétable, et arrêté que, si le duc le pouvait livrer, il aurait ses places et son argent.

Exposé entre trois grands princes également irrités de ses perfidies, le connétable ne sait plus que faire, sinon de mourir en sa peau comme le renard. Il dépêche vers le roi pour le supplier de ne pas croire tous les mauvais rapports, et pour lui protester de fidélité. Mais au même temps Édouard envoie une lettre qu'il lui a fraîchement écrite depuis qu'il est de retour en Angleterre, dans laquelle il emploie tous artifices pour le faire revenir, jusqu'à lui mander *qu'autrement il sera un lâche, deshonoré et pauvre roi.* Néanmoins Louis fait bonne mine à son député, et lui dit qu'il souhaiterait bien de voir son maître, et qu'il aurait besoin de sa tête pour quelques affaires d'importance. Mais ce discours ne suffit pas pour assurer une conscience criminelle; et de quelque bon rapport qu'il se veuille flatter, il n'y peut trouver du repos. La France, l'Angleterre et les Pays-Bas lui sont des lieux de mort. Sa femme, sœur de la reine, est décédée, et la vengeance du roi n'a plus de considération qui le retienne. En proie à ces perplexités, il part à petit train et à moindre bruit, et se rend à Mons, en Hainaut, vers le seigneur d'Aimeries, sénéchal du pays, son plus grand ami. Le roi, sachant qu'il a quitté sa forteresse de Ham, s'avance pour s'en emparer, et, aussitôt la chose faite, donne avis au duc de la prise de cette place. Le duc était lors au siége de Nancy. Cette nouvelle reçue, il mande à Aimeries de garder le connétable, et à quelques jours de là commande qu'on le mène à Péronne; mais il différait de jour en jour à le livrer, et avait pris terme de huitaine, faisant son compte que, dans ce temps, il aurait la ville, et puis trouverait invention de rétracter sa parole. C'eût sans doute été le plus honnête parjure qu'il eût pu commettre; mais les trahisons de Campobasso furent cause qu'il en disposa autrement. Cet Italien avait juré la ruine de son maître. Diverses fois il s'était adressé au roi, et lui avait offert, si on lui voulait donner certaines récompenses, de tuer le duc dans un jour de combat, ou à l'heure qu'il ferait la ronde de son camp. Le roi, ou par conscience, ou par honneur, ou par quelque autre motif, fit la faveur au duc de l'en avertir; mais il n'avait garde de croire aucun avis de cette part Aussi, y aurait-il bien quelque sujet de soupçonner qu'il ne lui donna celui-là qu'afin qu'il ne le crût pas. Tant y a que Campobasso, acharné à la ruine de son maître, prolongea le siége de plus d'un mois. Cependant Dubouchage, de la part du roi, pressa le duc si fort, et le menaça tellement de secourir Nancy, qu'à la fin ne pouvant plus reculer, et craignant de manquer cette ville à son grand déshonneur, il envoya ordre de délivrer le connétable aux gens du roi, et fournit aussi toutes les lettres et scellés qui pouvaient servir à la condamnation de ce malheureux. Quelques moments après, une meilleure pensée lui amenant un tardif repentir dans l'ame, il dépecha un ordre tout contraire; mais ceux qui le portaient arrivèrent trois heures trop tard. Il n'y avait que trop de preuves convaincantes pour l'en-

* Aux entrevues, le plus grand, comme dit Guichardin en son quinzième livre, doit se trouver le premier, afin qu'il semble que l'autre va le trouver.

voyer sur l'échafaud. Aussi son procès lui étant parfait, au bout de trois semaines, par le chancelier et la cour de parlement, il fut conduit en Grève, où il eut la tête tranchée par la main du bourreau, le 10 décembre. Sa mort ne fit point verser de larmes, le peuple avait ses perfidies en horreur; mais sa brave constance et sa repentance chrétienne qui couronnèrent une mauvaise vie ne laissent pas de mériter des louanges.

A dire le vrai, si le roi eut de la joie de sa mort, il n'en eut pas beaucoup d'honneur. On s'étonna bien fort qu'un si grand monarque n'eût pu de soi-même tirer la vengeance d'un sien sujet, sans la marchander avec son capital ennemi. Mais tous les gens d'honneur eurent en horreur l'action du duc, qui avait été si lâche et si infâme que de livrer un homme qui s'était jeté entre ses bras. Aussi, depuis qu'il eut manqué de courage jusqu'à ce point, tout lui manqua, le sens, le cœur, les forces, et ses amis l'abandonnèrent dans son désastre, comme il avait abandonné son hôte; ses domestiques le trahirent au même lieu où il avait trahi son réfugié. Au reste, le roi lui remit fidèlement Saint-Quentin et le trésor du connétable, qui ne se trouva que de 60,000 écus. Les desseins vagues du Bourguignon se portaient à l'heure vers l'Italie. Il s'imaginait qu'il acquerrait la Provence par donation, les Suisses par armes et le Milanais par intelligence. René d'Anjou lui faisait espérer qu'il le nommerait pour héritier en toutes ses terres. Le roi, en ayant eu avis, partit incontinent de Paris pour l'en empêcher avant qu'il l'eût mis en possession; car, s'en allant d'église en autre, sous couleur de pèlerinage pour amuser le peuple, il donna rendez-vous à ses troupes en Bourbonnais et en Auvergne; puis, les ayant amassées, il marcha droit vers la Provence, et toutefois ne découvrit pas son dessein qu'il n'y fût. Il était bien aise qu'on pensât qu'il allait se saisir du comtat d'Avignon.

De son côté, le duc, ayant pris Nancy et dépouillé entièrement le Lorrain, fit de grands préparatifs de guerre pour aller dompter les Suisses. Ils avaient assisté Sigismond à recouvrer le comté de Ferrette; mais il y avait une autre dernière cause qui irritait plus aigrement sa colère. Le comte de Romont, cette terre est voisine des Suisses, frère du duc de Savoie et de la reine de France, avait pillé, lui ou ses gens, un chariot des Suisses qui passait par sus ses terres, chargé seulement de peaux, moutons. Cette nation, ennemie très âpre de la tyrannie, courut aussitôt aux armes; et la guerre s'échauffa tant qu'ils le mirent hors de son pays de Vaux. Le duc, qui embrassait volontiers les affaires de tout le monde, entreprit la défense du comte, et, renforçant avec des nouvelles troupes son armée harassée par la guerre de Lorraine, la fit marcher en diligence vers la Bourgogne, et de là en Suisse. D'entrée il y reçut Lausanne à composition, quelques autres places et posa le siége devant le château de Grantson, défendu par huit cents hommes d'élite. Son armée grossissait d'heure en heure, et il y arrivait des gens de tous côtés, spécialement du Milanais et de Savoie, maisons qui faisaient grand cas de son alliance : la dernière, pour ce qu'il la protégeait, et l'autre, pour ce qu'elle le redoutait à raison de ses intelligences; de façon que l'on comptait plus de vingt mille hommes de cheval sous ses enseignes, sans le nombre de son infanterie beaucoup plus grand. Il ne s'était point vu de mémoire d'homme plus d'artillerie en aucun camp, ni tant de pompes et de richesses. Après quelques jours, il força Grantson, et fit pendre deux cent cinquante Suisses qui se trouvèrent dedans. Cette inhumanité barbare ne fut pas une des moindres causes qui attirèrent son malheur. Les Suisses prirent les armes au nombre de six ou sept mille fantassins, et presque tous couleuvriniers sans infanterie*. Il était bien retranché et couvert entre le lac de Neufchâtel, son artillerie et son charroi, et néanmoins, contre les avis de tout le monde, il alla au devant d'eux jusqu'à l'entrée des montagnes. Il avait envoyé cent archers y garder certain passage. Les Suisses, les ayant délogés de là, s'en vinrent, avant qu'il en eût eu le vent, rencontrer son avant-garde, qui ne les croyait pas si près. Les premiers rangs, un peu trop avancés, pensèrent retourner pour se joindre à ceux qui suivaient. Cela fut cause que ceux de derrière se mirent à la fuite; et de cette sorte le désordre et la peur passant de rang en rang jusqu'aux dernières troupes, toute l'armée se retira tout effrayée dans son camp. Finalement, les Suisses, la poursuivant chaudement et entrant pêle-mêle avec les fuyards, le gagnèrent sans beaucoup de résistance. Le duc, après avoir en vain essayé de rallier ses gens, se sauva à toutes brides à Joigné, qui est à seize milles de là; tournant de fois à autre les yeux tout rouges de pleurs et de rage sur le lieu où était son camp. Aussi pouvait-il bien dire, avec plus de raison qu'on ne l'avait pas dit du roi Jean qui fut pris en combattant vaillamment, *qu'il avait perdu tout d'un coup honneur et chevance*. Cette journée doit plutôt s'appeler une déroute qu'une bataille. Les Suisses déchargèrent leur furie sur les gens de pied et pillèrent tout le riche équipage et

* C'était lors à dire mousquetaires, couleuvrine à main signifie arquebuse.

les trésors du duc. Ils étaient lors si grossiers que, ne sachant pas distinguer les prix des choses, ils vendirent quantité de vases d'argent pour deux grands blancs la pièce, et coupèrent en plusieurs morceaux le plus beau pavillon du monde, pour s'en faire des chausses. Le gros diamant du duc, l'un des plus précieux de la chrétienté, où pendait une grosse perle, fut vendu par un d'eux à son curé pour un florin; et ce prêtre l'ayant porté à leurs seigneurs en eut trois francs; ensuite ils reprirent Grantson, et pendirent les Bourguignons qu'ils trouvèrent dedans, avec les mêmes cordes avec lesquelles leurs compagnons avaient été pendus. Après un si vilain affront, ce duc, qui n'avait auparavant que des empires dans la tête et qui pensait rétablir l'ancien royaume d'Arles, déchu tout à coup de ses hautes prétentions, voit que toutes choses changent avec sa fortune. Le duc de Milan fait alliance avec le roi, de son bon gré. René d'Anjou qui le destinait pour son successeur, mandé par S. M. de la venir trouver à Lyon, n'y ose manquer de peur d'être accablé par une armée qu'il voit sur ses frontières. La duchesse de Savoie, quoiqu'à regret, l'abandonne, et s'allie au roi son frère qu'elle n'avait jamais aimé. De tous côtés, en Allemagne, il se déclare des ennemis contre lui. Toutes les villes impériales se liguent avec les Suisses. En un mot, il semble *qu'il y ait grand pardon à lui mal faire*. Le duc de Nemours était soupçonné d'avoir des pratiques avec lui: toutefois le roi n'eût osé penser auparavant à l'entreprendre. Maintenant il le fait assiéger par le seigneur de Beaujeu dans le château de Carlat, en Auvergne. Il ne craignait pas d'être forcé dans un lieu si fort; mais Beaujeu lui donna tant d'assurance que le roi ne lui ferait point de mal, qu'il se remit, lui et sa place entre ses mains. Lorsqu'il se fut rendu, on le mena prisonnier à Vienne, puis à Pierre-Ensice, près de Lyon, et enfin à la Bastille. Au reste, le roi désavoua la parole que le seigneur de Beaujeu lui avait donnée et commanda au parlement de lui faire son procès. Condamné à être décapité, il eut la tête tranchée aux halles; mais ce ne fut qu'au mois d'août de l'année suivante. Son corps fut inhumé aux cordeliers. Comines dit que le roi, à la fin de ses jours, se repentait de l'avoir fait mourir.

Le déplaisir qu'eut le duc de sa honteuse fuite de Grantson renversa sens dessus dessous tous les ressorts de son esprit, et changea même sa complexion. Auparavant, la bile, irritée par la continuelle agitation de ses soins, lui remplissait la cervelle de violentes fumées, et lui échauffait le sang, de sorte qu'il se servait ordinairement de tisanes rafraîchissantes. Mais la fâcherie et l'étonnement lui ayant serré le cœur depuis cette journée, il fallait lui passer dessus des étoupes ardentes dans des ventouses pour y rappeler la chaleur et le sang, et lui faire boire le vin tout pur. Depuis ce désastre, il ne put oncques recevoir consolation. Le seul plaisir qu'il eût était d'entretenir son déplaisir et de conserver sa douleur. Oncques puis il ne voulut permettre qu'on lui coupât le poil ni les ongles, ni qu'on lui changeât ses habits. En cet état, le crèvecœur et la vengeance ne lui donnent aucune relâche. Il n'a d'autre pensée ni d'autre discours que d'exterminer ces paysans qui l'ont défait. Et quoique ses sujets des Pays-Bas lui refusent assistance, néanmoins il agit avec tant de promptitude qu'il remet ou rallie vingt-trois mille hommes de guerre et assiége Morat, petite ville près de Berne, des appartènements du comte de Romont. La ligue des Suisses, avec l'aide de leurs alliés, y mena aussitôt trente-cinq mille hommes. Ce fut une favorable occasion pour le Lorrain que celle-ci. Ce jeune prince, s'étant embarqué en une injuste guerre, s'était retiré en la cour de France, après avoir été chassé de son pays. Ce prince donc souhaitant d'aller trouver les Suisses pour acquérir de l'honneur et leur alliance, le roi lui accorda facilement congé. Le Lorrain étant arrivé au camp des Suisses peu d'heures avant la bataille, ils le reçurent avec grande joie. En cette journée, qui fut le 22 juin, les gens du duc tournèrent le dos encore plus facilement qu'à celle de Grantson; mais ils n'en furent pas quittes à si bon marché. La cavalerie allemande les poursuivit si vivement que, durant trois ou quatre lieues, elle joncha la campagne de plus de huit mille fuyards. Les Suisses n'y perdirent pas une centaine d'hommes. Le duc s'enfuit tout d'une traite jusqu'à Joigné. Le Lorrain gagna le plus en cette journée, la moitié du butin et la faveur des Suisses qui le remirent en son duché. Cette seconde recharge rengrégea de beaucoup la tristesse et le chagrin du duc: toutefois elle ne sut dompter son obstination. Il semblait qu'il voulût ou contraindre le destin à suivre ses passions, ou se casser la tête par un opiniâtre désespoir. Après qu'il eut demeuré six semaines à Rivières, en Bourgogne, dans la solitude et la rêverie, il recommença de nouvelles levées pour s'aheurter derechef aux Suisses; mais ses affaires n'allaient plus que fort lentement; ses amis étaient refroidis, ses sujets rompus ou découragés, et plusieurs nouveaux ennemis se déclaraient.

Cependant Louis, prenant occasion de lui nuire, jette huit cents hommes d'armes dans le Barrois pour lui donner jalousie, fait distribuer de grandes sommes d'argent aux Suisses, et assiste par sous main le duc de Lorraine, lequel, ayant ramassé quelque peu de

gens de guerre et de populace, met le siége devant Nancy, vers la fin de juillet. La garnison prit terme de se rendre au cinquième d'octobre. Et personne n'ayant comparu pour la secourir durant ce temps, René recouvra sa capitale et son duché. Deux jours après, le Bourguignon arriva; alors, connaissant trop tard la faute qu'il avait faite de ne se point hâter davantage pour conserver une province qui enfilait ses Pays-Bas avec son duché de Bourgogne, il se mit derechef à courir, comme l'on dit, après son éteuf, et planta le siége devant Nancy pour le ravoir. Bientôt après, René arriva avec dix mille Suisses pour faire lever le siége de Nancy. Diverses troupes françaises, tout après congédiées par le roi, filèrent vers lui; et le traître Campobasso, deux jours avant la bataille, abandonna son maître, ne sachant pis faire, et emmena avec lui deux cents hommes d'armes, la plupart Italiens. Les seigneurs d'Auge et de Montfort, gagnés aussi par les pratiques de Louis, jouèrent le même tour, avec cent hommes d'armes. La générosité des Allemands sembla bien louable en cet endroit. Ils eurent ces traîtres en horreur, et, de peur que leur vaillance ne fût souillée par cet infame mélange, les chassèrent au lieu de les recevoir. L'armée du duc ainsi affaiblie n'avait pas deux mille hommes de bon service. Les Pays-Bas lui avaient envoyé quelques chariots de vivres, et le suppliaient de se retirer dans le Luxembourg, lui promettant qu'après l'hiver il aurait raison de ses ennemis. Ses bons serviteurs prennent la hardiesse de lui donner le meme conseil; mais il l'appelle couardise, fait marcher ses troupes et va au devant du Lorrain. C'était le cinquième de janvier; il tombait de la neige en abondance qui transissait les soldats de froid et les éblouissait si fort qu'ils ne voyaient goutte. En un mot, les deux armées en vinrent aux mains. Celle du Bourguignon fut défaite, taillée en pièces, et ce qui s'en pensa sauver à la fuite noyé dans la Moselle, assommé ou pris par Campobasso au passage, et dans les bois par les paysans; grand nombre de noblesse flamande et bourguignonne y perdit la vie. En cette extrémité, le duc, se voyant sans ressource, suivit les transports de son désespoir, et se fit tuer sur le champ de bataille; on ne sait pas bien de quelle sorte. Ainsi se porta à son malheur, malgré tout le monde, ce prince qui était grand pour sa puissance, et l'eût été par ses vertus s'il ne fût pas devenu altier et opiniâtre depuis la journée de Montlhéry, et cruel depuis la mort du duc de Guienne. Le corps de ce duc ayant été longtemps cherché fut, à la fin, reconnu par une pauvre coureuse bourguignonne qui, remuant les corps morts pour chercher quelque nippe ou bague, le reconnut par un secret instinct. Il était dans un fossé couvert de neige et de glace, frappé de trois coups, l'un de hache, qui lui fendait la tête jusqu'aux dents, les deux autres de pique dans les cuisses. René, en ayant eu avis par Campobasso, y envoya le médecin et un page du défunt, qui le reconnurent à ses ongles qu'il portait fort longs, à la cicatrice qu'il avait au cou de la journée de Montlhéry, et aux dents de devant qu'il avait rompues par une chute. Lorsqu'il fut assuré de la vérité, il fit porter son corps à Nancy, où il fut nettoyé, lavé et mis dans son lit de parade. Lui-même alla lui rendre les derniers devoirs en qualité de prince, non pas d'ennemi; portant en même temps des marques de deuil et de victoire, une longue robe noire et une barbe d'or au menton qui lui pendait jusqu'à la ceinture. C'était la mode des anciens preux après un beau fait d'armes. Nonobstant toutes ces preuves, les peuples bourguignons ne voulurent croire de longtemps que leur duc eût été tué; ils assuraient qu'il s'était retiré en quelque solitude pour faire une pénitence de sept ans, après laquelle il reviendrait prendre vengeance de tous ses ennemis, plus fort que jamais.

Le roi reçut avis de la mort du duc avec autant d'étonnement que de joie. Quand les nouvelles assurées lui en furent venues, il ne put cacher le contentement qu'il en avait par des gestes indécents et des tressaillements extraordinaires. Désormais il n'avait plus d'obstacle à ses volontés absolues, et son esprit timide était délivré de la peur qui le transissait à toute heure. Les seigneurs français, au contraire, attristés que cette bride lui eût été ôtée, redoutaient avec raison les fâcheux effets de sa mauvaise humeur. Ses espions lui ayant rapporté ces craintes, il tâcha de les rassurer, de peur qu'ils ne se jetassent dans l'extrémité, et donna deux ou trois exemples de sa clémence; car il pardonna à plusieurs qui avaient suivi le parti du Bourguignon, remit Gaillard de Durfort, seigneur de Duras, en ses terres, qui s'était opiniâtré au service de l'Anglais, et fit reconduire honorablement le roi de Portugal, quoique, sur la peur d'être maltraité après la mort du Bourguignon, son cousin-germain, il eût essayé de se sauver sans dire adieu; en outre, il caressa et honora tant Antoine, bâtard de Bourgogne, pris en la bataille de Nancy, qu'il sut changer le ressentiment qu'il avait de la mort de son frère en une fidèle affection à son service.

Incontinent après la mort du duc, il sut si adroitement caresser les seigneurs et les peuples de la Bourgogne, qu'ayant tenu leurs États à Dijon à la fin de janvier, ils lui accordèrent que le duché serait mis entre ses

mains pour le garder à l'infante Marie, dont il était parrain et le plus proche parent. D'autre côté, il s'achemina en Picardie, où le seigneur de Torcy lui avait déjà pratiqué la reddition d'Abbeville. A son arrivée, les fortes places de Ham, Bohain et Saint-Quentin reviennent à son obéissance. Il députe aussi son barbier Olivier le Daim vers ceux de Gand. Ce maître coquin, natif du village d'Odenfort près de cette ville-là, était parvenu en faveur au dessus des plus grands seigneurs de la cour. De son vrai surnom et fort convenable à sa vie, il s'appelait le Diable; le roi le lui avait changé en celui de Mauvais, puis une autre fois en celui de Daim, et lui avait donné le comté de Meulan. Donc ce contre-barbier, s'étant vanté qu'il réduirait les Gantois à la volonté du roi, alla vers eux en grand équipage. Mais, comme ils le connaissaient bien, ils prirent à offense qu'on traitât avec eux par un tel homme, et regardant la condition du député, non la majesté du roi, ils l'eussent jeté dans la rivière s'il n'eût gagné au pied; néanmoins il moyenna la surprise de Tournay. Or, le seigneur de Mouy y ayant fait entrer garnison et s'étant mis à ravager hostilement la Flandre, les Flamands, irrités par ses courses, s'assemblèrent en corps d'armée et tirèrent le duc de Gueldres de prison pour en faire leur chef. Cet impie ne pouvait que rendre leurs armes malheureuses; aussi ils furent battus furieusement devant Tournay, et lui tué en faisant la retraite assez bravement. L'infante n'en fut point marrie, car il la voulait forcer à l'épouser. Avant la mort du duc, Louis avait pris un autre dessein, qui était de conquérir ses terres par voie de douceur, en attirant adroitement ou l'esprit des peuples, ou l'héritière. Tous les sujets de cette princesse se fussent facilement portés à la marier avec le dauphin, ou bien, si ce couple eût semblé mal apparié à cause qu'elle avait treize ans plus que lui, avec quelque autre prince ou seigneur français. Elle-même en avait fait prier le roi, le mettant à choix de lui donner celui qui lui plairait; mais, quand il eut reconnu qu'avec le duc étaient aussi péries en trois batailles toutes les forces, les richesses et les alliances de la maison de Bourgogne, qu'elle était sans appui et sans conseil; que ses serviteurs étaient chancelants, ses sujets effrayés, ses villes dégarnies, il changea d'avis et pensa qu'il dépouillerait aisément une fille orpheline et déconfortée, faisant son compte qu'il départirait ses terres à divers seigneurs et retiendrait quelques pièces de plus à sa bienséance; car il disait que le duché, comme pairie de France, était un fief masculin. Il en disait autant de l'Artois et répétait la Franche-Comté en vertu d'une cession faite par Othon au profit de Philippe le Bel et de Philippe le Long, et, à leur défaut, à la couronne de France. Et, finalement, il croyait se pouvoir ressaisir des villes de dessus la Somme, comme étant membres de la Picardie; comme aussi de celles de Lille, Douai, Orchies et Béthune, pour ce qu'il en avait été fait transport à Philippe le Bel, par Robert, comte de Flandre. Le plus court moyen d'arrangement eût été de marier l'héritière en France; mais Louis ne voulut jamais consentir qu'aucun de ses seigneurs, ni même son propre fils, s'élevât par une telle puissance. « En quoi l'on peut » reconnaître combien peu heureux sont les » États qui ont des princes plus attachés » à conserver l'autorité particulière de leur » personne qu'à procurer l'agrandissement de » la république que Dieu leur a commise. » Or, quoique l'orpheline fût ainsi désolée, néanmoins, comme Louis ne fût oncques ni hardi ni entendu au fait de la guerre, sa meilleure pièce était toujours une trame de menées et d'artifices.

L'infante et son conseil étaient si éperdus, que l'effroi semblait leur avoir ôté la voix et le mouvement. Les plus grands du pays vinrent une fois en ambassade, tous ensemble, vers lui, pour le supplier de prendre la protection de leur princesse. Dans cette négociation, il ne manqua pas de trouver l'occasion de cajoler ces seigneurs. Ceux dont les terres et le parentage approchaient des terres de France se laissèrent aller facilement; les autres, qui avaient leur bien plus reculé dans la Flandre, insistaient pour le mariage de leur maîtresse; mais il fit la sourde oreille à la proposition de ceux-ci, et se montra profusément libéral envers les autres. Entre eux, Philippe de Crèvecœur, cadet de cette maison et seigneur des Cordes, se retourna du côté du roi, parce qu'il avait toutes ses terres sur la rivière de Somme. De plus, avant que de rentrer à son service, il moyenna que la cité d'Arras lui fût remise, comme si c'eût été un acheminement à un bon accord. Arras est composé de ville et de cité; la ville était l'habitation des bourgeois et très bien fortifiée; la cité, lieu de l'évêque et des ecclésiastiques, était démantelée. Le roi la fait incontinent réparer, et de là s'en va recevoir Hédin et puis Boulogne. Or, parce que le Bourguignon détenait ce comté à Bertrand de la Tour, aussi comte d'Auvergne, il en voulut faire justice à ce seigneur; mais n'étant pas à propos pour le bien de l'Etat qu'elle fût en autres mains qu'en celles des rois, il lui donna en échange le comté de Lauraguais, ce qu'il fit vérifier en parlement, l'an 1479. Et comme il montrait, en apparence, une grande dévotion envers la Vierge Mère, il lui voulut

rendre hommage de ce comté dans ce temple proche de Paris, qu'on nomme, à cause de cela, Notre-Dame-de Boulogne. Tandis qu'il fit ce voyage, ceux de la ville d'Arras qui tenaient bon, voyant qu'ils étaient entourés de toutes parts de places ennemies, demandèrent renfort à ceux de Lille, de Douai et de Cambrai. Mais, frustrée du secours qu'elle attendait, la ville d'Arras fut ensuite si rudement assaillie qu'elle se rendit au roi. N'eût été l'intercession de des Cordes, il l'eût rasée, pour ce que quelques soldats insolents avaient proféré des railleries contre son honneur, et pendu des croix blanches à des potences sur les remparts; il se contenta d'en faire mettre quelques uns à la place de ces croix, et de condamner les bourgeois à soixante mil e écus. Durant le siége d'Arras, les députés des Gantois y vinrent trouver le roi et lui firent diverses propositions d'accommodement. Lui, qui ne désirait qu'allumer davantage la dissention et les défiances entre eux et leur princesse, leur répondit qu'ils n'étaient point fondés sur autorité suffisante. Ils répliquèrent chaudement que si, et qu'ils montreraient leurs charges et instructions. Sur cela, il leur repart qu'il leur en fera voir de contraires, leur lit une lettre de l'infante; et, afin qu'ils la considèrent à loisir, la leur laisse entre les mains. Donc ces brutaux, sans poursuivre davantage le traité, s'en retournent à Gand, font cet affront à la princesse que de lui produire sa lettre en pleins États, et aussitôt se saisissent avec violence d'Imbercourt et d'Hugonnet. Il y avait auprès d'elle l'évêque de Liége, avec son favori Guillaume de la Mark, beau et vaillant chevalier, mais très mal conditionné et fort cruel; le comte de Saint-Pol, fils du feu connétable, et le duc de Clèves. Ce dernier avait dessein de pratiquer le mariage de l'infante avec son fils, quoiqu'elle ne l'aimât guère, pour ce qu'elle le connaissait trop; et il croyait qu'Imbercourt et Hugonnet favoriseraient sa poursuite. Les Gantois firent le procès à ces deux malheureux en six jours et les condamnèrent à perdre la tête. Les supplications ni les larmes de cette pauvre princesse qui s'agenouilla devant eux dans l'hôtel-de-ville, puis encore dans la place publique en habit de deuil et toute échevelée, ne surent arrêter l'exécution de cette cruauté.

La maison de Bourgogne allant en ruine de tous côtés, les Gantois n'y virent point de meilleur remède que de trouver un mari à l'infante. Elle avait grande inclination pour Charles d'Orléans, comte d'Angoulême; mais le roi ne voulait pas tant de bien à ceux de son sang. Le duc de Clèves essayait en vain de lui faire agréer son fils, et le roi d'Angleterre, le neveu de sa femme, le jeune Rivière, qui n'était que simple gentilhomme. Enfin il fut résolu, par les intrigues de sa belle-mère, quoique éloignée de la cour, qu'elle épouserait Maximilien d'Autriche, qui était fils d'empereur, et le sera lui-même. Le mariage fut accompli à Gand. Du commencement, la princesse n'en retira pas grand avantage. C'était un jeune homme sans expérience et peu actif, qui avait été nourri par un père des plus chiches et des plus fainéants de son siècle, lequel le fournit si peu d'argent, qu'il fallut que sa femme l'accommodât de tout jusqu'à le défrayer pour le faire venir. Mais bientôt, le siècle prochain nous découvrira que ce mariage est le coup d'État qui a le plus intéressé la France depuis celui d'Éléonore d'Aquitaine avec Henri II.

Louis, n'ayant aucune envie de ce mariage, para adroitement ces saillies, comblant de présents tous les seigneurs qui venaient de cette part, et de pensions presque tout le conseil d'Angleterre. Ayant ainsi les plus grands à sa dévotion, il le ballottait par divers délais et propositions, tantôt de conquérir les Pays-Bas à moitié, tantôt de lui donner Boulogne, tantôt de quelque autre amusement. Il sut si bien le charmer, qu'il lui mit dans la tête de conquérir la Hollande. D'autre part, le duc de Bretagne, redoutant qu'il ne devînt trop absolu, sollicitait vivement Edouard et se servait des menées de Landays *. Mais, comme Louis avait des espions partout, celui qui portait les lettres en Angleterre, ayant été gagné, les faisait copier par des gens qui savaient contrefaire l'écriture, et livrait l'original entre ses mains, tellement qu'il avait pardevers lui plusieurs de ces dépêches de part et d'autre. Or, le duc qui ne se défiait pas de cela, ayant un jour envoyé Chauvin, son chancelier, et quelques autres assurer S. M. de sa fidélité, ce fut belle pitié que le roi fit arrêter ces députés prisonniers, et qu'après les avoir retenus longtemps il leur montra ces paquets. Néanmoins, pour ce qu'ils n'étaient en rien coupables du fait de leur maître, il les relâcha incontinent. Le duc, pour expier cette faute, fut contraint de renoncer de tous points à l'alliance d'Angleterre; mais il s'y attacha d'autant plus étroitement par d'autres traités secrets. Cela fut cause que Louis, désirant se venger de ces coups sourds, fit un trait de chicane pour le tenir en cervelle. Pour renouveler la vieille querelle de la maison de Blois sur le duché, il acheta de Jean de Brosse, seigneur de Boussac et vicomte de Bridiers et de sa femme Nicole, tous les droits qu'ils pouvaient prétendre en ce duché. Cette Nicole était fille

* Nous dirons tantôt quel homme c'était.

et unique héritière de Charles de Bretagne, comte de Pontieure, et avait succédé à tous ses oncles et autres successeurs de la maison de Charles de Blois et du comte Guy de Pontieure.

Il se démenait lors grande multitude d'affaires de tous côtés. Le roi, afin d'en donner et recevoir les nouvelles plus promptement et plus commodément, établit lors les postes ordinaires par le royaume.

Charles d'Amboise avait charge du roi de retirer tous les Allemands qui faisaient la guerre en Bourgogne, afin de mieux conquérir le reste du pays; si bien que les Bourgogues étant dénuées de secours, d'Amboise prit Rochefort et bientôt après Dôle, qui fut pillée, saccagée et brûlée, puis Auxonne, Semur, Beaune et Verdun par composition. Le roi était alors en personne en Picardie avec une puissante armée; toutefois Maximilien se tenant pret à lui faire tête, il n'osa l'attaquer et fit une trève marchande pour un an, qui fut conclue dans la ville d'Arras au mois d'août de cette année. En ce voyage fut mise sur le tapis une proposition de chose bien éloignée, qui était le mariage du dauphin avec la fille nouvellement née de Marguerite de Bourgogne, à laquelle on baillerait pour dot l'Artois et les villes de Douai, Lille, Orchies, Saint-Omer et quelques autres. Sous espérance de quoi, Louis, se laissant duper, donna à Maximilien la jouissance, non toutefois la garde, des villes de Quesnoy-le-Comte, Bouchain et Cambrai; mais les habitants de ces deux dernières en chassèrent les garnisons françaises l'année suivante.

Pendant le repos de cette trève, Louis passait son temps en pèlerinages à diverses Notre-Dames, comme c'était son ordinaire, et faisait d'excessives donations aux églises, afin qu'on priât Dieu pour la santé de son corps. Après toutes ces dévotions, il se retira en sa maison du Montil, autrement dite le Plessis-les-Tours. Étant là, quoiqu'il semblât être fainéant, il ne s'occupa pas à rien faire. Il renoua l'alliance avec la Castille, et fit tenir une assemblée de son conseil et du clergé à Orléans pour rétablir la pragmatique; mais il n'y fut rien décidé.

Le terme des trèves expiré, les armées se trouvèrent en campagne. L'archiduc mit le siége devant Thérouanne. Le seigneur des Cordes, gouverneur de Picardie, courut le faire lever. L'archiduc, averti de son dessein, garnit ses retranchements et sortit au devant de lui en intention de le combattre. Ils se rencontrèrent près du village de Guénegate, entre Thérouanne et Aire. Là notre cavalerie non seulement mit en déroute celle des ennemis, mais encore lui donna la chasse jusqu'à Aire. Mais cependant leur infanterie tout entière, vaillamment encouragée par deux cents gentilshommes qui s'étaient mis à pied, se jeta sur nos francs-archers qui s'amusaient au pillage et les défit. En cette sorte, l'une et l'autre armée étant vaincue et victorieuse, chacune s'attribua la victoire. Les Français se retirèrent et perdirent cinq mille hommes. Le champ demeura aux Flamands; mais aussi il en demeura dix mille dessus, et les nôtres en emmenèrent neuf cents prisonniers, tous gens de marque.

Cependant le soin et le tumulte des affaires, qu'il roulait incessamment dans sa tête, minèrent extrêmement la santé du roi; tellement qu'encore qu'il ne fût âgé que de cinquante huit ans, il sentait en soi-même un manifeste affaiblissement de ses forces. Or, de peur que ses princes ou ses ennemis étrangers ne prissent avantage de sa vieillesse, il dressa une armée qui demeurerait perpétuellement sur pied, à la mode des bandes prétoriennes. Pour cet effet, il choisit vingt mille hommes de pied, armés de piques et de hallebardes, ce qui n'était guère usité en France, quinze cents hommes d'armes et deux mille huit cents pionniers, et les pourvut d'artillerie, de chariots et d'équipage. En outre, afin de les contenir dans la discipline, il ordonna qu'ils logeraient dans un camp qu'on appellerait le Réal, l'assiette duquel fut dressée près du Pont-de-l'Arche, en Normandie. Ce camp, si redoutable et si bien ordonné, n'empêcha pas qu'une dangereuse maladie ne le vînt attaquer. Étant allé ouïr messe en une petite dévotion près des forges de Chinon, il tomba en une grande défaillance, qui fut suivie d'une perclusion de tous les membres, de la langue et de l'ouïe. Comme cet éblouissement le saisit, ses gens le voulurent porter près du feu; c'était au mois de mars. Il fit quelque effort pour approcher de la fenêtre; eux, croyant que la froideur de l'air lui était nuisible, l'en empêchèrent. L'archevêque de Vienne, très savant homme, qui y arriva incontinent, lui servit de médecin; et ayant fait ouvrir les fenêtres il s'en trouva mieux, et se fit emporter au Montil, à deux jours de là; au bout desquels la parole lui étant aucunement revenue, il chassa tous ceux qui l'avaient empêché d'approcher de la fenêtre, afin que personne n'entreprît de lui résister ni de le gouverner en la moindre chose. Quinze jours durant, il demeura presque en même état. Sa langue encore liée ne faisait que bégayer, et néanmoins il voulait qu'on l'entendît; ses oreilles étaient bouchées, et il les prêtait comme s'il eût ouî bien clair; commandait qu'on lui apportât toutes les expéditions de son conseil, qui était tenu au dessous de sa chambre par Charles

d'Amboise, gouverneur de Bourgogne; son frère, évêque d'Albi; le maréchal de Gié et le seigneur du Lude; et se travaillait d'ouvrir les yeux, dont il ne voyait goutte, pour faire contenance de lire. Depuis cette maladie, ses défiances s'accrurent de telle sorte que personne n'était en sûreté. Je ne sais pour quelle raison il fit emprisonner et mettre à la gêne des officiers du duc de Bourbon; et s'ils eussent confessé quelque chose contre leur maître, il ne l'eût pas épargné. Il faisait nourrir Louis, duc d'Orléans, entre deux ou trois valets, et ne souffrait qu'aucun l'approchât, de peur qu'il ne sentît son cœur et ne devînt habile homme. Même, afin qu'il n'eût aucune lignée, il le maria par force avec sa fille Jeanne, inhabile à porter des enfants, comme il le savait bien, et d'ailleurs, bossue et boiteuse, et la plus difforme créature qu'on eût su regarder.

Les trèves d'avec l'archiduc étant près d'expirer, il dressa d'effroyables préparatifs aux yeux de tout le monde, afin qu'on crût qu'il continuerait la guerre plus fort que jamais; cependant il ne buttait qu'à une paix avantageuse et solide. C'est pourquoi, le légat du pape Sixte IV, qui était le cardinal Julien de la Rouère son neveu, que sa sainteté avait envoyé en France pour moyenner la paix, n'eut pas beaucoup de peine d'obtenir encore la prolongation des trèves pour un an. Par le même voyage il impétra aussi de lui, au relever de sa maladie, la délivrance du cardinal Balue, qui languissait à la Bastille, enfermé dans une cage de fer depuis onze ans. Le roi ne le voulut point voir; mais le légat l'emmena à Rome, où le pape, soit en reconnaissance de ce qu'il avait si bien travaillé pour la suppression de la pragmatique, soit qu'il désirât se servir de son esprit, le reçut fort bien et le fit évêque d'Albe. Or, Louis se sentant de fois à autre assaillir par la même maladie, fit un pélerinage à Saint-Claude, ou pour implorer les suffrages de ce grand serviteur de Dieu, ou pour confirmer la Bourgogne sous son obéissance; et il voulut qu'on crût que ce voyage avait de beaucoup amendé sa santé.

En ce temps-là mourut René d'Anjou et peu après l'archiduchesse Marguerite, laquelle, étant tombée de cheval, trépassa au commencement de l'an 1482. Elle laissa deux enfants, un fils nommé Philippe, qui sera roi des Espagnes, et une fille appelée Marguerite. La mort de cette princesse haussa tellement la tête aux Gantois qu'ils se saisirent des enfants et, attirant les autres villes à leur faction, ôtèrent le gouvernement à Maximilien, peu estimé pour sa chicheté héréditaire, et peu révéré à cause qu'il était étranger. Le roi, faisant adroitement son profit de cette mutinerie, met une puissante armée sur pied, conduite par des Cordes, et emporte la ville d'Aire; les Flamands l'appellent Arien. Au même temps encore, il donne trois mille hommes à Guillaume de la Mark, dit le Sanglier d'Ardennes, pour le défaire de l'évêque de Liége, trop affectionné, à ce qu'il soupçonnait, au parti bourguignon. Ce Guillaume, de son chef, exerçait une cruelle inimitié contre l'évêque, pour ce qu'il l'avait chassé de sa maison, où naguère il avait été en grande faveur; tellement que, l'ayant pris par la trahison des Liégeois, comme il était sorti de Liége pour le combattre, il le massacra inhumainement de sa propre main, et le fit traîner tout nu dans la grande place de la ville, devant le temple de saint Lambert. Mais peu après, Maximilien, l'ayant attrapé, lui fit avec justice trancher la tête. Après cela, Louis, par les pratiques du sieur des Cordes, donna si bien à entendre aux Gantois qu'il souhaitait la paix avec eux sous d'équitables conditions, qu'afin de l'avoir ils consentirent de lui bailler Marguerite pour la marier au dauphin. Il ne demandait que le comté de Bourgogne, ou celui d'Artois, pour la dot; mais ces insensés, ne connaissant pas qu'ils se mettaient la corde au cou, les lui accordèrent tous deux. Maximilien fut contraint d'en passer par où ils voulurent, et de bailler sa fille aux ambassadeurs français à Hédin, qui l'amenèrent en France. Les noces en furent célébrées à Amboise, l'an 1482. Par le traité, furent assignés à la fille l'Artois, la Franche-Comté, l'Auxerrois, le Mâconnais, Salins, Bar-sur-Seine et Noyers, à la charge de reversion à son frère Philippe, si elle mourait sans enfants.

Édouard, ayant eu certaines nouvelles qu'on brassait ce mariage, reconnut bien qu'on se moquait de lui et de sa fille. Alors les Anglais de frémir justement contre lui, et ses alliés de lui reprocher aigrement sa simplicité et sa fainéantise, qui avaient tant laissé échapper de belles occasions de gloire et d'agrandissement pour une illusion de mariage. Cela fut cause de sa mort, soit que son déplaisir, soit que la méchanceté de son frère Glocester la lui donnât par quelque poudre. En mourant néanmoins, il l'ordonna régent de son royaume et de ses enfants; il en avait huit: trois mâles, Édouard et Richard légitimes, et Arthus bâtard; et cinq filles. Le duc de Glocester, s'étant saisi des deux fils, les mit à mort pour envahir la couronne; puis, ajoutant une horrible calomnie à son parricide, il fit publier que le feu roi Édouard son frère n'était point légitime, pour ce que sa mère s'était forfaite, et déclara ses nièces inhabiles à succéder, comme étant provenues d'un batard. L'hor-

reur de cet exécrable forfait toucha si fort Louis, qu'il ne voulut ni voir ni ouïr les ambassadeurs du tyran, et ne reçut pas de la mort d'Édouard le plaisir qu'il en eût reçu si elle eût été moins pitoyable. Mais il ressentit une cuisante douleur de celle de François Phœbus, roi de Navarre.

Il courait lors par la France une dangereuse et mortelle maladie, qui s'en prenait indifféremment aux grands et aux petits, bien qu'elle ne fût pas contagieuse. C'était une espèce de fièvre chaude et frénétique, qui s'allumait tout à coup dans le cerveau, et le brûlait avec de si atroces douleurs, que les uns s'en cassaient la tête contre les murailles, les autres se précipitaient dans des puits, ou se tuaient à force de courir çà et là. On en attribuait la cause à quelque maligne influence des astres, et à la corruption qu'avait engendrée dans les corps la mauvaise nourriture de l'année précédente; d'autant que les vins et les blés n'étant point venus à maturité, la disette avait été si grande, spécialement aux provinces de delà la Loire, que les peuples n'avaient vécu que de racines et d'herbes.

Ces morts si soudaines et violentes donnaient d'étranges frayeurs à notre Louis, qui craignait tant la mort, qu'il avait fait de rigoureuses défenses qu'on ne lui prononçât jamais ce mot épouvantable. Quelques années avant son trépas, s'il est vrai ce que disent certains auteurs, il fut attaqué de deux étranges et vilaines maladies, et se servit de bains très cruels pour s'en soulager. Or, soit qu'il eût honte qu'on le vît en un si piteux état, soit qu'il se fût mis dans l'imagination que tout le monde avait dessein de lui ôter la vie ou le gouvernement, il s'enferma dans son château du Plessis-les-Tours, le fit entourer de fossés à fonds de cuve, d'un treillis de gros barreaux tout à l'entour, et chaperonner la muraille de broches de fer à plusieurs pointes; et ordonna quarante arbalétriers dans les fossés pour y faire garde nuit et jour, avec charge de tirer sur tous ceux qui approcheraient. Le voilà donc enfermé deux ou trois ans avant sa mort entre des grilles et des barreaux, lui qui sur le moindre soupçon se plaisait à tenir les plus grands de son royaume dans une cage de fer qui n'avait que huit pieds en carré, ou de leur pendre aux pieds de grosses boules, qu'on appelait les filettes du roi. Lui, dis-je, qui avait tant dépeché de monde, et qui était si terrible, qu'il n'y avait point de seigneur qui dormît en assurance dans son lit, tremble d'une continuelle appréhension de la mort, fait fouiller ceux qui le viennent voir, son gendre, sa fille, ses favoris; s'imagine qu'on ne l'aborde qu'avec des poignards, et que tous ceux qu'il voit sont des archers de la mort; mais elle n'a pas besoin de forces étrangères; elle le talonne et lui donne des atteintes de moment en moment. Il avait fait venir de Calabre le bon-homme saint François Martotile, dit de Paul, dont il savait que les prières avaient beaucoup de pouvoir envers Dieu. Il se met à genoux devant lui, les larmes aux yeux, pour le supplier de lui allonger la vie, lui promet de l'enrichir lui et son ordre des Minimes; puis, n'en pouvant rien obtenir, il fait chercher partout des reliques pour opposer leur intercession à la mort. On lui en apporte de divers saints et de divers lieux, de Toulouse, d'Amiens, d'Espagne, d'Allemagne. Il fait venir de Rome les corporaux sur lesquels on tient que saint Pierre a célébré; de Reims, la sainte ampoule; de Paris, la couronne d'épines et les saints clous; et il s'en couvre tout, depuis la tete jusqu'aux pieds. Son médecin, qui le traitait plus indignement que son valet, tirait de lui dix mille écus par mois. Il eut bien même l'effronterie de lui dire un jour: Je sais bien que vous me chasserez quelque matin, comme les autres; *mais vous ne vivrez pas huit jours après*. Toutefois ce docteur ne faisait autre chose pour son mal que de tenir son imagination enchaînée; car ni lui, ni toutes les Facultés de médecine n'y savaient aucun remède. En cette traînante langueur, maigre, décharné, et n'ayant plus rien de vivant que le cœur, il n'a point d'autre cour que son médecin et son barbier, de peur que son visage ne témoigne sa faiblesse, et qu'on n'empiète sur son autorité un quart d'heure avant qu'il trépasse; mais, afin qu'on sache qu'il a autant de vigueur que jamais, et qu'il n'a pas lâché les rênes de l'empire, il batit à toute heure de nouveaux et merveilleux édits, appointe et désappointe ses officiers; fait des dons excessifs à ses favoris; commande des levées de gens de guerre, des machines, envoie acheter des cuirasses à Milan, comme s'il avait quelque grand dessein; fait chercher des raretés et diverses choses pour l'ostentation, des fourrures en Pologne, des petits lions en Barbarie, des élans et buffles en Suède, des alans en Espagne, des' mules en Sicile, des chevaux à Naples; se pare de riches habits, quoiqu'il se fût toujours chichement habillé; et, malgré les ans qui ne peuvent être rappelés, s'efforce de rajeunir, et de vivre au moins dans l'opinion des hommes. L'an 1482, il se fit porter en litière, bien enveloppé, de peur qu'on ne le vît, à Amboise pour voir son fils. Il lui recommanda ses bons serviteurs, comme son médecin et son barbier; lui conseilla de se servir du seigneur des Cordes pour la guerre, et lui fit plusieurs autres remontrances. L'année d'après, il le fit venir au Plessis, lui réitéra la même chose,

lui recommanda le service de Dieu, la liberté des Églises, la police du royaume; de réduire tous poids et mesures à un comme il avait voulu faire, de couper les griffes à la chicane « par l'abréviation des procès, et par la sup- » pression de cent mille officiers inutiles; de » ne point mécontenter sa noblesse, de peur » qu'il ne tombât en même peine que lui, et » surtout de soulager son pauvre peuple; pa- » roles par où d'ordinaire les princes com- » mencent et achèvent leur règne. » Le lundi 25 d'août, sa rechute l'ayant mis au lit, il sembla quitter le gouvernement à son fils, et l'espoir de la vie: car il envoya vers lui le chancelier et les sceaux, la vénerie et la fauconnerie, et toute la maison royale. Mais ce n'était pas son intention de les y laisser longtemps, s'il pouvait recouvrer sa santé. Bientôt une faiblesse l'ayant repris, son médecin, homme impudent, se chargea de lui porter cette fâcheuse parole de la mort; et, sans dorer la pilule, lui dit: *Sire, n'ayez plus espérance, c'est fait de vous. Pensez à votre conscience, il n'y a nul remède.* Que ces paroles furent cruelles à un homme qui était si attaché à ce monde, et pour qui les jugements de l'autre étaient si redoutables! Il répond néanmoins qu'il n'est pas si malade que l'on pense, et qu'il veut changer d'air. L'esprit, le corps et les forces lui défaillent; la seule dissimulation tient bon et ne sortira qu'avec le dernier soupir. Il fit venir le seigneur de Beaujeu, son gendre, et par testament lui laissa à lui et à sa femme la régence du royaume, lui donnant d'étranges instructions pour cela, telles qu'il en avait pratiqué, puis l'envoya vers son fils. Après, il commanda à ceux qui étaient autour de lui qu'on dît à des Cordes qu'il n'attentât rien sur Calais, et qu'on laissât le duc de Bretagne en paix, pour le moins jusqu'à ce que son fils fût en âge. Enfin le dernier filet, par manière de dire, qui tenait son âme attachée au corps s'étant rompu, il expira un samedi, trentième jour du mois d'août, le soixante et unième de son âge, et le vingt-deuxième de son règne. Comme il avait tenu des maximes toutes contraires à celles de ses prédécesseurs, aussi ne voulut-il point être enterré avec eux, et choisit son tombeau à Notre-Dame-de-Cléry. Les huguenots ont depuis renversé son tombeau et jeté ses cendres au vent.

Sa chronique dit: « qu'à cause d'aucunes » gens qui étaient autour de sa personne, il » fit, durant son règne, beaucoup de maux, » d'injustices et de violences; tellement qu'il » avait mis son peuple si au bas qu'au temps » de son trépas il était presqu'au désespoir. » Il fut remontré aux États de Tours, tenus sous le règne de son successeur, « que la milice était » plus cruelle et plus désordonnée que jamais; » qu'en plusieurs lieux les hommes, femmes » et enfants, étaient contraints, par faute de » bêtes, de labourer la charrue au cou, et en- » core de nuit, le jour les pouvant produire » au commissaire des tailles. » On ne pouvait dire par quels canaux s'écoulait tant d'argent qu'il levait, sinon par les présents et pensions excessives qu'il faisait pour acheter des espions et des créatures partout. Pour des places, il n'en trouva point à vendre tant que le Bourguignon vécut; et le plus souvent encore ceux qui avaient charge de distribuer son argent le trompaient de moitié. Avant lui, nos rois ne levaient point de tailles sans le consentement des États. Charles VII ne prenait que dix-sept cent mille livres; mais celui-ci en imposa près de cinq millions, sans autre forme que celle de sa volonté. Il témoignait une dévotion particulière à la Vierge Mère, à l'honneur de laquelle il ordonna qu'on sonnerait la cloche à midi, afin que chacun fût averti de dire la salutation évangélique. Il honorait tant la mémoire de Charlemagne qu'il commanda qu'on en chômât la fête par tout le royaume, et transporta sa statue du rang où elle était entre celle des rois, sur l'autel de la sainte chapelle du palais, pour l'y faire révérer. On ne peut dire qu'il ait eu aucun ministre ni conseiller comme les autres rois; tout son conseil était dans sa tête. Et Pierre de Brezé, grand-sénéchal de Normandie, eut bonne raison de lui dire un jour qu'il le vit monté sur un bidet, que son cheval était la plus forte monture qu'on eût su trouver, vu qu'il portait le roi et tout son conseil.

CHARLOTTE, FEMME DE LOUIS XI.

Louis fut marié deux fois; la première avec Marguerite, fille de Jacques Ier, roi d'Écosse, laquelle mourut sans enfants l'an 1445; la seconde avec Charlotte, fille de Louis, duc de Savoie, et d'Anne de Chypre. Il épousa cette dernière pour se fortifier d'amis contre son propre père; car les Savoyards étaient partisans de la maison de Bourgogne, et de plus voisins du Dauphiné. Le duc, son père, l'avait promise à Frédéric de Saxe; toutefois il trouva bien plus honorable pour sa maison de la fiancer avec le dauphin. Cela se fit l'an 1451; mais pour ce qu'elle n'avait encore que sept ans, il la garda près de lui jusqu'à l'âge nubile. La princesse fut menée à son époux au Pays-Bas où il s'était sauvé, et ils consommèrent le mariage à Namur. Elle pouvait lors avoir quinze à seize ans, le visage assez beau, les yeux gais, le teint un peu brun, mais la taille trop petite; l'esprit fort modéré, mais

ferme et résolu; le jugement mûr et fort net, et le cœur porté à la dévotion et aux arts libéraux, comme à la poésie, à la musique et à la peinture. Louis avait épuisé la bourse de tous ses serviteurs; la ville de Romans en Dauphiné montre une promesse de lui de cent écus, et sans doute que le Bourguignon se fût bientôt lassé de l'avoir sur les bras. Mais deux cent mille écus de dot qu'elle lui apporta, et l'agréable divertissement de sa conversation aidèrent beaucoup à soulager ses ennuis. Néanmoins, comme étant devenu roi, il dépouilla toutes les inclinations du dauphin, et prit en haine les maisons de Bourgogne et de Savoie, par une extrême ingratitude, il la méprisa aussi. Voici les paroles de Seyssel: « Lorsqu'il fut en âge victorieux, il lui tint » bien mauvaise loyauté de sa personne. Il la » tint toujours bien petitement accompagnée » et mal accoutrée, la plupart du temps en » quelque château, tantôt à Amboise, tantôt » à Loches, où il l'allait voir quelquefois » plus pour désir d'avoir lignée que pour plai- » sir qu'il prît avec elle. Aussi pour la grande » crainte qu'elle avait de lui, et pour autres » rudesses qu'il lui faisait souvent, il est bien » à croire qu'elle n'avait pas grandes volup- » tés, ni grands passe-temps en sa compagnie. » Mais, qui pis est, à la fin de ses jours, il » l'envoya en Dauphiné, et défendit expres- » sément qu'elle ne fût point auprès de son » fils quand il serait roi; » tant il avait de défiance et d'aversion pour la maison de Savoie, à cause du voisinage. Dans tous ces mauvais traitements qui durèrent vingt ans, sa patience et ce qu'elle avait appris des arts libéraux furent la seule consolation et presque la seule compagnie qu'elle eut. La mort la tira de cette captivité en ôtant son fâcheux mari hors du monde, l'an 1483. Mais trois mois après, la même la délivra de la prison mortelle, quoiqu'elle ne fût encore âgée que de trente-huit ans. Elle voulut être enterrée aux côtés de son époux à Cléry. Elle en eut six enfants, Joachim, Charles, François, Louise, Anne, Jeanne. Joachim et François moururent jeunes, Charles régna, Louise décéda en enfance, Anne épousa Pierre, seigneur de Beaujeu, depuis duc de Bourbon; et Jeanne, Louis, duc d'Orléans, qui étant parvenu à la couronne, fit déclarer que ce mariage était nul.

CHARLES VIII, LV^e ROI.

Comme ce fils n'est en rien semblable à son père, ce règne sera directement contraire au précédent. Dans celui-là, il y a eu trop de finesses, mais point de hardiesse; dans celui-ci trop de hardiesse, mais peu de sens et de prévoyance. Toute la conduite du royaume sembla mourir avec Louis; et ce roi eut si mauvaise opinion de tous les princes et seigneurs français, qu'il laissa la tutelle de son fils à une femme, qui était Anne, sa sœur, mariée au seigneur de Beaujeu. Le jeune roi était lors âgé de treize ans, ayant été mal instruit et tenu en si grande contrainte par son père, qu'il lui resta, toute sa vie, une contenance craintive et un visage abaissé. Néanmoins de son naturel il était généreux, actif et vaillant; avait l'esprit facile et prompt, quoique sans aucune violence; le cœur fort bon, et la volonté encore meilleure; une grande douceur en toutes ses actions, et une courtoisie si charmante envers tout le monde, que quelques uns lui en ont donné le surnom d'affable et de courtois. Depuis qu'il fut parvenu à la couronne, il prit grand soin de réparer les défauts de son éducation, et fut lui-même son précepteur, en s'adonnant aux plus nobles exercices du corps et de l'esprit, et s'instruisant par la lecture des livres d'histoire et de politique. Il fit traduire les Commentaires de César et la Vie de Charlemagne, par Gaguin; et même eut la curiosité d'apprendre la langue latine, assez bien pour pouvoir goûter les bons auteurs; tellement que, par ses méditations et par l'expérience, il se fût, possible, rendu l'un des plus sages princes de son siècle, s'il eût vécu jusqu'à l'âge de quarante ans. Mais son corps, étant débile et frêle, ne pouvait pas résister longtemps aux attaques de la mort. Il avait la tête grosse et le nez excessivement aquilin et grand, les lèvres un peu plates, le menton rond avec une petite fosse, les yeux grands et sortant au dehors, le cou trop court et non assez roide, la poitrine et le dos larges, les flancs assez pleins, le ventre charnu, le siége de bonne largeur; mais les cuisses et les jambes fort grêles, quoique bien longues.

Quelque précaution qu'eût apportée Louis XI pour abaisser les princes, si est-ce que la moitié de ce règne fut troublée par diverses factions. Il y en avait trois qui prétendaient la régence: Louis, duc d'Orléans; le seigneur de Beaujeu et le duc de Bourbon, son aîné; les deux premiers ouvertement, et le dernier par menées plus couvertes. De là les brigues et les haines, puis la guerre, qui fut à la fin mortelle au duché de Bretagne.

Ce pays avait toujours été la retraite des princes malcontents et des puînés de France, eux et les ducs se fortifiant mutuellement contre la puissance des rois. Celui qui le gouvernait pour lors était François II du nom, assez avisé et prévoyant, qui avait la gloire d'avoir paré toutes les escrimes de Louis XI.

Toutefois ses fautes provenant spécialement de ce que son esprit manquait de force, il en commit de beaucoup plus grandes sur le déclin de son âge. Il s'abandonna tout à fait entre les mains de Pierre Landais. Ce favori, natif de Vitré et fils d'un tailleur d'habits, avait été premièrement simple valet d'un de ces tailleurs, et il l'avait pris en telle affection pour s'en être servi en ses amourettes, qu'il l'éleva d'office en office jusqu'à celui de trésorier général, qui était la souveraine charge dans le duché. Or, comme par ses artifices il avait mis mal tous les sujets auprès du prince, et, par ses cruautés, le prince en haine envers tous ses sujets, les seigneurs se résolurent de mettre un terme à sa tyrannie. Il y en avait lors en Bretagne trois de grande autorité, tous proches parents du duc: deux étrangers, Jean de Châlons, prince d'Orange, et le cardinal de Foix; et un du pays, Jean de Rieux, maréchal de Bretagne. Ceux-là, ayant fait ligue avec les plus puissants, s'assemblèrent un jour en armes pour prendre le favori, et l'allèrent chercher jusque dans la chambre du duc; mais de bonne fortune pour lui, il n'y était pas, et ils firent tant de bruit que le peuple, qui n'était pas averti de leur dessein, croyant qu'ils en voulussent au duc, courut aux armes et les enferma dans le château. Ils eurent beaucoup de peine à en sortir la vie sauve; et pour éviter la fureur populaire, il fallut qu'ils s'éloignassent de la cour. Ainsi Landais, étant plus puissant que jamais, irrita de sorte l'esprit du duc contre eux, qu'il les déclara criminels de lèse-majesté, fit saisir leurs châteaux; ce qui arriva du temps de Louis XI; en suite de quoi le pays s'en alla en partis et en factions, qui n'ont été éteints que par sa ruine.

Vers le commencement de cette année, le cardinal Balue obtint du pape Sixte IV d'etre envoyé légat *à latere* en France, pour y faire ostentation du crédit qu'il avait à Rome. Jean de Nanterre, procureur général, s'opposa à ce qu'il fût reçu, et se plaignit fort de ce que le pape envoyait un légat sans qu'il en fût besoin, et encore un tel homme que celui-là. Toutefois le conseil voulut qu'il exerçât sa légation, mais avec certaines restrictions à l'ordinaire. A son retour à Rome, il trouva que le pape Sixte était mort, et que Jean-Baptiste Cibo, Génois, dit le cardinal de Melfe, lui avait succédé sous le nom d'Innocent VIII. Au reste, il ne mourut pas de poison, comme disent quelques uns, mais de vieillesse, ayant vécu jusqu'en l'an 1491. Or, le jeune roi ayant atteint l'âge de quatorze ans, terme de majorité préfixe par l'ordonnance de Charles V, tous les princes, d'un commun accord, le conduisirent à Reims, et l'y firent sacrer au mois de juillet de l'an 1484, ayant auparavant assigné la tenue des États à Tours au commencement de l'année suivante.

Donc, au mois de février suivant, les États furent ouverts dans la ville de Tours. Ce serait un livre entier dans ce livre que de vous rapporter tout au long les cérémonies et les séances de pareilles assemblées. Au premier rang étaient les pairs et princes, le cardinal de Bourbon, archevêque de Lyon, et quelques autres grands prélats. Au second, les comtes et premiers barons, ou autres officiers considérables, comme le prévôt de Paris et quelques sénéchaux de provinces. Et tout joignant, le grand conseil du roi et de ses finances. Et au troisième les nobles, distingués encore en deux rangs. Le principal sujet de cette assemblée n'était pas de contenter les peuples, mais de terminer le différend de la régence d'entre le duc d'Orléans et la dame de Beaujeu; et les princes avaient bien plus songé à faire des brigues pour gagner le dessus que pour réformer l'État. Le duc de Bretagne pouvait apporter un grand poids à la délibération, tant à cause de sa puissance que pour ce que, s'il y fût venu, il eût été suivi d'un bien grand nombre de seigneurs, dont la voix ou la force eût attiré tout le reste de leur côté; mais la dame y avait bien pourvu, car elle avait gagné l'esprit de Landais, en lui promettant d'abandonner la protection des seigneurs bretons et de le secourir en tout; si bien que, pour la gratifier, il sut trouver les moyens d'empecher que le duc n'y assistât. Ainsi, faute de ce renfort, la cause du duc d'Orléans se trouva la plus faible. Les États ordonnèrent qu'il n'y aurait point de régent, mais que la tutelle du roi, ce qui est la meme chose demeurerait à la dame de Beaujeu; et néanmoins, pour ne sembler pas lui attribuer trop d'autorité, que les affaires du royaume seraient administrées par le conseil de douze notables choisis pour cet effet; comme aussi, afin de faire passer le mécontentement du duc de Bourbon, on le pourvut de l'épée de connétable; mais il ne laissa pas de se liguer secrètement avec l'Orléanais.

Les discordes paraissaient être assoupies et la crainte de la guerre ôtée par cette ordonnance des États.

Cependant les ligues de la cour se réchauffant de jour en jour, la guerre était toute prête à s'allumer. La dame de Beaujeu, ayant empiété tout le gouvernement, s'était rendue odieuse aux grands, et même fort fâcheuse au jeune roi; jusque-là qu'il témoignait, non seulement par ses gestes, mais encore par ses paroles, qu'il ne souhaitait rien tant que d'être tiré de ses mains. Cela donnant un beau prétexte au duc d'Orléans, il complota de l'enle-

ver, et fit prier le Breton de lui envoyer trois cents lances pour faire le coup. Mais Landais ayant détourné ce secours, son dessein demeura sans effet. Philippe de Comines et George d'Amboise, alors évêque de Montauban, convaincus, par leurs propres lettres, d'avoir trempé en ce dessein, furent arretés. L'évêque reçut un assez doux traitement; mais Comines fut huit mois dans la cage de fer, la dame de Beaujeu imitant les cruautés de son frère. Peu après, le masque n'étant pas encore levé, il arriva que le duc jouant à la paume dans les halles, la dame, qui regardait, jugea un coup tout haut contre lui. Le jeune duc piqué pour un autre jeu, et sachant qu'elle ne le faisait que pour le désobliger, lui donna un démenti. La dame, extrêmement offensée de ce démenti, fit ordonner qu'on se saisirait de sa personne. Le prince en ayant eu avis se retira en diligence avec le comte Dunois, Guy Pot et Jean de Louvain, et se sauva à Alençon; de là, il adressa ses dépeches au duc de Bourbon au comte d'Angouleme et à plusieurs autres de ses intelligences. Cette guerre fut un peu retardée par l'entremise du duc de Lorraine et du prince d'Orange, lesquels firent en sorte, peu après, qu'il vint trouver le roi à Evreux. Mais la dame s'y comporta si fièrement, que le différend ne se pouvant accommoder, ils se séparèrent en plus grande pique qu'auparavant Tous les princes suivaient l'Orléanais; il n'y avait que la maison de Vendôme pour la dame. Néanmoins elle eut bien l'assurance de les faire déclarer criminels de lèse-majesté et de décréter contre eux. Le duc d'Orléans fit un faux-pas dès la première démarche: au lieu de joindre ses alliés, comme le comte de Dunois, son guide, le lui avait prescrit, il s'amusa à Boisgency, ville peu tenable. Le roi, suivi du maréchal de Gyé et du seigneur de Graville, que Louis XI avait remis dans les biens de son bisaïeul, décapité à Rouen du temps du roi Jean, alla incontinent l'y investir; si bien qu'il fut contraint de faire son traité, par lequel il dit « qu'il se rendrait près » de S. M., et que le comte de Dunois, chef de » cette ligue, se retirerait à Ast en Lombardie, » ville de la succession maternelle de ce duc Les autres confédérés, ne sachant rien de cet accord, se mirent en campagne avec les forces d'Angoumois, Auvergne, Bourbonnais et Forêt, et le seigneur d'Albret était en chemin pour les joindre, avec huit mille hommes Le roi marcha promptement à l'encontre jusqu'en Berri. Ils furent près d'en venir aux mains; mais le maréchal de Gyé s'entremit si heureusement de l'accord, qu'il fit remettre les épées dans les fourreaux. La même chose arriva en Bretagne par son moyen: le duc posa les armes.

Sept ou huit mois se passèrent en paix, le roi séjournant à Amboise, et le duc d'Orléans dans sa ville de Boisgency; mais, comme il y était plutôt prisonnier que seigneur, et qu'il n'avait pas la liberté d'en sortir sans permission, il s'ennuya si fort d'etre veillé et détenu de court par une garnison royale, qu'il se résolut à toute autre opération plutôt qu'à cette captivité. Donc, pour remuer de nouveau, il fit revenir son guide, le comte de Dunois. Celui-ci, étant de retour, fortifia d'abord la ville de Parthenay, en Poitou. La dame, qui connaissait quelles étaient sa vaillance et ses intrigues, en prit jalousie, et fit mander par le roi au duc d'Orléans qu'il eût à se rendre en cour. Le duc, voyant bien qu'il n'y faisait pas sûr pour lui, feignit une partie de chasse, et se retira en grande hate vers le duc de Bretagne. La plupart de ceux de sa ligue l'y vinrent trouver aussitôt, et ils en conclurent et jurerent une seconde, dans laquelle était Maximilien, créé roi des Romains, les ducs d'Orléans, de Bretagne et de Lorraine, les comtes d'Angouleme et de Dunois, celui de Comminges, sieur de Lescun, le prince d'Orange et le maréchal de Rieux, et depuis encore les seigneurs de Montmorency, de Joyeuse et plusieurs autres. Le roi se rendit en Guienne; en suite de quoi ayant fait son entrée à Bordeaux, et donné le gouvernement au seigneur de Beaujeu, il retira le comte d'Angoulême et le sire de Pouts à son service, et prit Parthenay en s'en revenant.

Tandis qu'il agissait ainsi par les armes, la dame de Beaujeu, vraie fille de son père, agissait par ses menées. Les seigneurs bretons avaient, depuis la mort de Landais, formé comme une aristocratie de leur duché. Les Français, étant en grand crédit près du duc, leur faisaient ombre, et ils appréhendaient, ou qu'il ne s'en servît pour venger la mort de son Landais, ou qu'il ne baillât son ainée et héritière au duc d'Orléans, laquelle ils eussent voulu donner à quelque seigneur du pays. La dame, ayant avis de cette jalousie, la fomente par plusieurs autres soupçons et la ménage si bien, que les Bretons, afin de se délivrer de leurs hôtes, font une autre ligue avec le roi. En cette occurrence, le comte de Dunois conseille au duc de Bretagne de regaguer le seigneur d'Albret, qui s'était désuni de leur ligue par le dernier traité fait avec le roi. Le Breton avait deux filles, Anne et Isabeau. L'ainée, comme héritière du duché, était la plus recherchée; et il faisait, comme naguère le duc de Bourgogne, d'une fille, non deux, mais cinq ou six gendres. Il en amusait aussi Maximilien d'Autriche, et le duc d'Orléans se

la promettait infailliblement. En même temps, il dépêcha en Angleterre demander assistance à Henri, son allié. Mais tout cela ne retardant pas sa ruine, le roi assiège Ploermel, et ce duc ayant levé quinze ou seize mille hommes de ses communes pour le combattre, les deux tiers de ces gens ramassés l'abandonnent à moitié chemin ; si bien que Ploermel est pris d'assaut, saccagé et ruiné. Après cela, Vannes se rend, et le seigneur de la Moussaye, conduisant trois mille chevaux à Nantes, est défait avec perte de la moitié près de Châteaubriant. Du même pas, le roi fait mettre le siége devant Nantes par ses lieutenants, demeurant cependant à Ancenis, château du seigneur de Rieux. Comme il était là, la dame de Beaujeu (que je nommerai désormais duchesse de Bourbon, car son mari porte maintenant ce titre par la mort de Jean II, son aîné), ne sachant plus retenir sa joie et se raillant des Bretons, dit un jour à ce seigneur que l'armée du roi avait assiégé Nantes, et que les Français étaient déjà dans le fossé. Le maréchal, se sentant piqué de cela, lui répondit hardiment que ce n'était pas la parole que le roi lui avait donnée et qu'on apprenait de trop bonne heure à Sa Majesté à tenir un chemin peu honorable et à rompre sa foi ; tellement que, dès lors, il changea d'affection. Aussitôt il munit son château d'Ancenis, entra dans Châteaubriant en contraignit le seigneur de la place, moitié de gré, moitié par force, de la lui remettre ; puis assiégea Vannes et la reprit en peu de jours.

Si tous les alliés du Breton l'eussent secouru à propos, sa fortune se fût remise. Mais Maximilien et l'Anglais s'amusaient à se quereller, et avec cela n'étaient pas peu occupés chez eux, l'Anglais par les troubles d'Irlande et Maximilien par la rébellion des Gantois. Ceux-ci avaient choisi pour chef le comte de Romond qui, ayant intelligence avec le roi, donnait bien des affaires à Maximilien. Ceux de Bruges l'arrêtèrent prisonnier l'an 1486, d'où il fut délivré par son frère ; et l'année suivante, les Gantois, avec l'aide de des Cordes, lui taillèrent en pièces quatre mille Allemands.

En ce même temps, Maximilien, qui venait de laisser le titre d'archiduc à son fils Philippe, ayant été élu roi des Romains, avait levé en Flandre de bonnes troupes bien disposées de servir leur nouveau prince. Des Cordes, désirant lui dresser une fausse partie, lui fit savoir, par gens apostés, que ceux de Béthune avaient envie de se remettre à certain jour entre ses mains. Aussitôt Maximilien, ravi de cette nouvelle, envoya son armée pour recevoir cette place, sous la conduite de Charles, duc de Gueldres, d'Engelbert, comte de Nassau, et de Philippe de Ravastain. Ces chefs furent vaincus et défaits avec une insigne perte, Charles de Gueldres et le comte de Nassau demeurant prisonniers. En suite de quoi les Français, ayant la campagne libre, coururent la Flandre tout à leur aise : de cette sorte, les Bretons n'eurent pas grande assistance de ce côté-là. L'Anglais aussi, n'osant se dénuer de ses forces, voulut interposer son intercession, priant le roi de vouloir entendre à sa paix et de le recevoir pour médiateur de ce différend. Le roi, qui appréhendait d'irriter cet ancien ennemi de la France, se relâchait facilement à ses prières ; mais, de l'autre côté, le duc d'Orléans, pensant déjà tenir en ses mains l'héritière de Bretagne et le duché, s'éloigna tout à fait de l'accord et fit réponse assez crument à Henri qu'il aurait meilleure grâce de secourir le duc de Bretagne son allié, auquel il avait tant d'obligations, que de se mêler de faire une paix trompeuse.

Sur ces entrefaites, le seigneur d'Albret, assuré, ce lui semblait, du mariage d'Anne par les scellés de tous les seigneurs du pays et même des Français, hormis du duc d'Orléans qui y prétendait, arriva en si grande diligence, qu'il n'amena que mille chevaux avec lui. Son secours n'étant pas si considérable qu'on l'avait espéré, sa venue aussi ne fut pas si agréable qu'il souhaitait. Les seigneurs bretons n'en firent pas grand état, et, au lieu qu'ils eussent dû tous s'unir, se divisèrent en brigues, les uns pour lui, les autres, dont le prince d'Orange était le chef, pour Maximilien ; les autres pour le duc d'Orléans, et quelques uns pour le roi. Le duc d'Orléans, qui faisait gouverner la jeune princesse, l'instruisit à dire qu'elle ne voulait point de Maximilien, et le comte de Dunois, travaillant aussi pour ce duc, sollicitait le Breton à faire la paix, espérant que, par ce moyen, la fille demeurerait à l'Orléanais. Une chose l'inquiétait fort, la crainte qu'il avait d'être blamé de perfidie ; car c'était lui qui avait donné le conseil de promettre l'infante au seigneur d'Albret, dont il avait baillé son scellé entre les mains de la dame de Laval, qui gardait aussi tous les autres. Donc, afin de le retirer, il s'avisa d'aller trouver la dame, fort empressé, et de lui dire qu'ayant su que celui du duc n'était pas en bonne forme, il lui avait persuadé d'en faire un autre, et que, pour cet effet, le duc eût souhaité voir le sien pour en dresser un dessus. La dame, tout à la bonne foi, le lui rendit, et, sitôt qu'il l'eut, il alla trouver le roi pour tâcher de faire la paix. Il y eut encore plusieurs allées et venues sur ce sujet, mais elles ne servirent de rien. Les Bretons assemblèrent des troupes pour secourir Fougères, lors réduite à l'extrémité.

Avant de partir de Rennes où les troupes étaient réunies, il fut délibéré au conseil si l'on livrerait bataille. Le maréchal de Rieux, le plus sage du conseil, s'y opposa vainement par bonnes raisons; mais, nonobstant ses remontrances, le conseil étant presque tout composé de jeunes gens, et le duc n'ayant plus d'entendement, il fut résolu qu'on donnerait bataille. Il y avait si peu d'ordre et d'union entre les chefs que, dès le premier logement, le duc d'Orléans et le seigneur d'Albret ayant découvert quelque secrète intelligence l'un sur l'autre à cause de l'amour de la princesse Anne, il y eut grande rumeur, et le maréchal eut beaucoup de peine à l'apaiser. Au même endroit, ils apprirent la reddition de Fougères, sur quoi ils prirent nouvel avis d'aller réassiéger Saint-Aubin-du-Cormier, muni d'un assez bon château, bâtiment de Pierre Mauclerc, et quelquefois séjour des ducs pour la chasse. Les Français, avertis de cette marche, vinrent au devant jusqu'à Orange, à trois lieues de Saint-Aubin. Là les deux armées se rangèrent de la sorte : le maréchal de Rieux commandait l'avant-garde, qu'ils avaient couverte de quelque cavalerie légère; le seigneur d'Albret menait la bataille, et celui de Châteaubriant l'arrière-garde, où étaient les Anglais, avec lesquels on avait mêlé douze cents Bretons portant la croix rouge pour faire paraître leur nombre plus grand; car les archers anglais étaient en réputation d'etre les meilleurs du monde. Sur le côté droit, ils avaient leur charroi et sur la gauche un bois taillis qui les couvrait. Dans l'armée des Français, Adrien de l'Hôpital, seigneur de Choisy, vieil et hardi chevalier, commandait la première bataille; Louis de la Trémouille, lors âgé seulement de vingt-six ans, lieutenant du généralissime le comte de Montpensier, qui ne s'y voulut point trouver, la seconde; et Graville la troisième. Les Bretons avaient grand avantage, s'étant fort bien campés dès le jour d'auparavant; mais ni leur conduite, ni leur vaillance n'en surent pas user. Le lendemain, vingt-huitième de juillet, les Français, qui ne savaient pas qu'ils fussent si près d'eux, venant à la file et par compagnies vers cet endroit, le maréchal de Rieux voulut faire marcher ses gens avant qu'ils fussent en bataille et qu'ils eussent placé leur artillerie : mais les autres chefs, tant leur division était grande, contestant au lieu d'exécuter cet ordre, les Français eurent le temps de se disposer au combat. L'avant-garde bretonne et le maréchal de Rieux firent merveilles de bien attaquer et de se bien défendre; mais les autres ne les secondèrent pas. La cavalerie qui était sur les ailes s'envola dès qu'elle vit approcher l'ennemi; les gens de pied, se voyant découverts, se rompirent et se jetèrent dans les bois. Les Français les poursuivirent chaudement et leur furie se déchargea principalement sur ceux qui portaient les croix rouges. Il n'en resta pas un. On donna quartier aux Allemands qui le voulurent demander, et on les renvoya fort courtoisement en leur pays. Il fut tué, du côté des Français, douze cents hommes. Du côté des Bretons, on compta six mille morts; les seigneurs de Montfort et de l'Escalles, Anglais, de Léon et de Pont-l'Abbé, Bretons, le premier fils aîné du seigneur de Rohan, qui était au service et dans l'armée du roi. Le maréchal se retira, avec quelques débris de son armée, à Dinan. Le prince d'Orange, ne pouvant échapper, dechira sa croix noire et se jeta parmi les morts; mais ayant été reconnu par un archer, il fut pris; comme aussi le duc d'Orléans, qui pensait se sauver parmi les Allemands. Le premier fut mené au Pont-de-Cé tenir prison et l'autre à la grosse tour de Bourges, d'où ils ne sortirent qu'après deux ans de rigoureuse captivité.

Après une telle victoire, la plupart des villes ouvrirent leurs portes au vainqueur; mais Rennes, capitale du duché, redoubla son courage pour tenir bon dans cette épouvante, et répondit à la Trémouille, qui l'envoya sommer le lendemain de la bataille : *Que, s'il le fallait, elle était résolue de périr avec son prince et sa liberté; mais qu'elle avait encore quarante mille hommes, la moitié portant les armes pour se défendre aussi bien qu'avait fait Nantes, attendant le jugement de Dieu sur le tort qu'on tenait à leur prince et à leur pays; et qu'enfin s'il les poussait au dernier désespoir, il eût à se souvenir du malheur du roi Jean.* La Trémouille, étonné de ces hardis propos, envoya au roi pour savoir ce qu'il devait faire. Le comte de Dunois était lors à la cour, de la part du duc, qui pressait fort un accommodement; c'est pourquoi on lui commanda de surseoir : le roi, emporté par le courant de sa prospérité, voulait passer sa puissance par dessus tout : ses courtisans l'y incitaient; mais Guy de Rochefort, chancelier de France, représentait, au contraire : *Que l'équité et non pas la force, étant la règle de l'ambition des princes chrétiens, leurs conquêtes se devaient fonder sur d'autres maximes que celles des César et des Alexandre.* Il représentait, en outre, *que Dieu protégerait une cause que la violence des Français rendrait juste quand même elle ne le serait pas.* Les raisons de ce sage chancelier eurent tant de force, qu'il y eut des arbitres nommés de part et d'autre pour décider ce différend et traiter de la paix; lesquels, assemblés au Verger, château du maréchal de Gyé, en Anjou, où le roi était, firent un traité de paix contenant, entre autres

choses. *Que le duc ne pourrait marier ses filles sans le consentement exprès du roi; et que, dans certain temps, ils se rassembleraient en un lieu neutre pour juger du droit de l'un et de l'autre.* Le duc était forcé de faire cet accommodement; mais il ne survécut pas longtemps; car, au mois de septembre ensuivant, s'étant retiré, à cause de la peste, à Coiron, qui est à trois lieues au dessous de Nantes, miné d'ennuis et de vieillesse, il tomba en une fièvre qui, s'étant rengrégée par une chute de dessus son cheval, le fit sortir de cette vie l'an 1488: il fut enterré aux Carmes de Nantes. Par son testament, il institua le maréchal de Rieux garde de ses deux filles, Anne et Isabeau; lui baillant le comte de Comminges pour coadjuteur, et, pour gouvernante des princesses, Françoise de Dinan, dame de Châteaubriant.

La mort du duc donna occasion au roi de ne s'en pas tenir au traité et de poursuivre sa conquête; toutes choses l'y semblaient aider: le peu de forces qui restaient aux pupilles étaient divisées par deux factions, dont l'une tenait pour le duc d'Orléans, l'autre pour le seigneur d'Albret. Le maréchal de Rieux et la dame de Laval étaient pour le second; les comtes de Comminges et Philippe de Montauban, chancelier, pour le premier. L'inclination de la princesse se portait aussi de ce côté-là, et le comte de Dunois l'entretenait en cette pensée: tellement que le temps déterminé pour la durée de cet état expirait: il n'était plus au pouvoir de la prudence humaine de le prolonger. A peine dans ce siècle-là se trouva-t-il un plus prudent ni plus résolu personnage ni encore plus affectionné au bien de sa patrie qu'était le maréchal de Rieux: toutefois, quoique, comme un autre Protée, il se changeât en mille formes, et qu'il travaillât ardemment de l'esprit et de la main, il n'y sut apporter aucun remède. En ces entrefaites, mourut Isabeau, puînée de Bretagne, et sa sœur Anne demeura seule héritière. Le maréchal, s'étant raccommodé avec elle, lui conseilla de remettre sus les propos de son mariage avec Maximilien; et la chose fut menée si avant que, les articles en ayant été dressés, ce prince l'épousa par procureur. On trouve plusieurs dépêches commençant: *Maximilien et Anne, roi et reine des Romains, duc et duchesse d'Autriche.* Lorsque le vent de ce mariage fut venu aux oreilles du roi, il ne voulut plus ouïr parler de conférence, ni d'autre droit que celui des armes. Le seigneur d'Albret aussi, grièvement offensé de l'affront qu'il en recevait, surprit le château de Nantes, pilla le trésor des ducs, se rendit maître de la ville, et remit tout cela entre les mains du roi, lequel, ayant jeté deux puissantes armées en Bretagne, réduisit presque toutes les places, hormis la ville de Rennes. Au reste, Maximilien, étant toujours nécessiteux et sans argent, n'envoyait du secours que lentement et si petit qu'il ne monta jamais qu'à quinze cents hommes. La Bretagne n'ayant donc à espérer, de ce côté-là, que des témoins de son malheur, le maréchal se porta au dernier remède, qui était d'échouer au moins le vaisseau avec honorable composition là où la fortune le poussait: c'était de marier la princesse avec le roi qui la souhaitait ardemment, afin d'unir ce duché avec sa couronne; car son conseil prévoyait que, si un autre entrait dans ce droit, la dispute ne serait finie de longtemps.

La plus grande difficulté qu'il y eût, c'était d'y faire condescendre la princesse. L'aversion qu'elle avait contre le roi et le scrupule du mariage contracté avec Maximilien la firent résister longtemps; mais on employa tant de persuasions, tant d'assurances de théologiens et tant de supplications et de remontrances de ses Etats, qu'enfin elle y consentit. La solennité du mariage se fit à Langeais, le seizième de décembre 1491.

Le flambeau de ces noces, éteignant une guerre civile, en alluma une étrangère. L'Anglais conçut de la jalousie de la prospérité des Français qui, par la possession de la Bretagne, lui ôtaient une belle contrée en France; et Maximilien du dépit et de la vengeance de ce que Charles délaissait sa fille. Depuis la mort de Louis XI, les contrées des Pays-Bas n'avaient pu jouir de la paix deux années de suite, quoiqu'elle eût été renouée à plusieurs fois. Toutefois il ne se passa rien de mémorable; mais, à cette heure, Maximilien noue une ligue avec l'Anglais pour se jeter sur la France. L'Anglais n'était pas tant porté à cette entreprise par sa volonté que par celle de ses sujets, qui, en ce temps-là, n'avaient point accoutumé d'avoir leurs rois en estime, s'ils ne faisaient la guerre en France. Il descendit donc à Calais avec toutes les forces de son royaume, et mit le siége devant Boulogne. Maximilien, de son côté, ne fit point les efforts qu'il avait promis pour le seconder. Arras et Saint-Omer furent surpris par divers artifices; Amiens le pensa être aussi faute de bonne garde; et déjà il était entré grand nombre d'ennemis, quand une femme digne de mémoire éternelle, nommée Catherine de Lice, les ayant aperçus, courut par les rues criant l'alarme et encourageant les bourgeois de sauver leur ville; tant qu'ils se rangèrent à l'entour du seigneur de Rubempré, et les repoussèrent si rudement qu'il y en eut beaucoup qui, n'ayant pas loisir de retrouver la poterne par où ils étaient entrés, se rompirent

le cou en sautant par dessus les murailles. Or, l'Anglais ayant reconnu que Maximilien ne travaillait que pour soi-même, et avait trop d'affaires et trop peu de puissance pour le seconder, pensa se retirer du jeu avant la perte et à recouvrer au moins quelque avantage durant que ses forces étaient entières. D'ailleurs, Boulogne était si bien défendue qu'elle avait émoussé la pointe de ses soldats les plus résolus, et ralenti ses espérances. Sur ce refroidissement, des Cordes le vient trouver de la part du roi, lui fait entendre que, s'il lui plaît envoyer ses députés en lieu neutre, ils aviseront aux moyens de le satisfaire. Il ne souhaitait plus autre chose que d'être recherché le premier : ainsi l'accord fut passé le troisième novembre 1491. Cet accord déplut extrêmement à Maximilien, qui eût bien voulu que l'Anglais lui eût aidé à reconquérir tout ce que la maison de Bourgogne avait possédé. Cependant il entendit à la paix et la fit l'année suivante. *Charles lui rendit sa fille, et s'obligea de lui remettre le comté de Bourgogne, et ce qui lui restait de celui d'Artois, savoir : Hedin, Béthune et Aire, dans quatre ans, qui était le temps que l'archiduc Philippe serait majeur et capable de ratifier ce traité.* Or, quoique la France eût retiré ses armes des Pays-Bas, elle y laissa néanmoins une fâcheuse épine à la maison d'Autriche : je veux dire Charles, fils d'Adolphe de Gueldres ; lequel, étant sorti de la prison où les Français le tenaient depuis l'an 1486, fut à leur aide reçu dans les seigneuries de Gueldres et de Zutphen, où il se maintint courageusement jusqu'à sa mort, aussi fidèle allié de nos rois que mortel ennemi de Maximilien et de Charles V.

Ce ne fut pas sans un grand étonnement des sages politiques que le roi restitua ces deux comtés ; mais ce fut avec murmure et indignation de la France, et à la risée de toute l'Europe, qu'il rendit encore celui de Roussillon au roi d'Arragon. La monarchie française serait venue au point souhaitable de sa grandeur si elle avait pour bornes les Alpes, les Pyrénées et le Rhin. Cette pièce de terre semble être ainsi taillée pour être le siége du plus heureux et du plus solide empire du monde, si la prudence l'avait pu étendre jusqu'aux limites que la nature lui a posées.

On espérait, quand le roi serait sorti de sa tutelle, comme il avait le naturel porté à de grandes choses, qu'il prendrait son gouvernail en main, et s'en rendrait capable par le conseil public et par son expérience. Mais la dame de Beaujeu avait pourvu à ce qu'il fût toujours en état d'être régi et non de régir, afin que sa domination légitime étant expirée, elle en retînt une injuste ; pour cela, elle l'avait nourri délicatement dans les jeux d'enfance, et puis dans les voluptés d'une jeunesse oisive parmi les femmes, dans les danses et dans la bonne chère. Malgré cette précaution néanmoins, il fallut qu'elle souffrît partager, voire même inégalement, son autorité avec deux hommes de médiocre condition ; savoir : Jean de Vert et Guillaume Briçonnet, gens d'entreprise d'autant plus hasardeuse et plus prompte qu'ils n'avaient nulle connaissance, ni même aucune disposition naturelle aux affaires. Ils furent les premiers qui, pour avoir de grands emplois dans de grandes affaires, mirent en avant le voyage d'Italie, et glissèrent dans l'esprit du roi une ardente envie de recouvrer le royaume de Naples en vertu des droits de la maison d'Anjou, dont il était héritier. Il fut donc tenu une célèbre assemblée de tous les grands du royaume, à Lyon, où le roi déclara son intention, et se montra si affectionné à cette entreprise, que le duc de Lorraine ayant voulu représenter les droits qu'il disait avoir sur Naples, comme étant petit-fils du roi René, encourut ses mauvaises grâces, et perdit la pension et les cent lances entretenues qu'il avait.

Les causes et les succès de cette guerre d'Italie, qui a apporté une si longue traînée de calamités à l'Italie, des troubles à toute la chrétienté, et sans mentir beaucoup de dommage et peu d'honneur à la France, ont été plus particulièrement décrits par les auteurs italiens. Au temps que les semences de cette guerre furent jetées, l'Italie était partagée en je ne sais combien de morceaux, tous régis de diverses sortes de gouvernement. Le roi de Naples, le pape, les Vénitiens et le Milanais, qui étaient les quatre plus puissants, attiraient les autres plus petits chacun à sa ligue et sous sa protection. Toutes leurs guerres et différends étaient pacifiés entre eux de l'an 1480, non pas toutefois leurs jalousies éteintes. A Naples régnait le vieil Ferdinand et son fils Alphonse, lequel avait aussi un fils nommé Ferdinand comme son grand-père ; le fils surpassant les méchancetés de son père, et le petit-fils promettant déjà, quoique fort jeune, d'enchérir par dessus tous deux. Dans la papauté, venait de s'installer lui-même, non par la vocation du Saint-Esprit, mais par la corruption de ses dons, Roderic de la famille des Lenzolia, en Espagne, qui aimait mieux le surnom maternel de Borgia, comme plus illustre que l'autre. Jamais la tiare sacrée ne fut tant déshonorée d'homme que de celui-ci. Il n'avait point de foi ni pour Dieu, ni pour les hommes, foulait la religion aux pieds, prostituait l'honneur, et vendait le droit divin et humain au plus offrant. Durant qu'il n'était que cardinal, entre autres maîtresses, il avait entretenu une certaine Van-

nosse, demoiselle romaine, dont il eut quatre fils, Pierre-Louis, César, Jean et Geoffroy. Il avait acheté le duché de Gandie à l'aîné, lequel étant mort, il le bailla à Jean, grand-père de ce François Borgia, qui a vécu si religieusement dans la compagnie des jésuites. A Florence, Pierre de Médicis avait pris le gouvernement après la mort de son père Laurent, tant vanté par les Italiens, et s'y comportant par des maximes toutes contraires, quoiqu'en effet il ne fût pas si méchant que les autres, était néanmoins bien plus mal avisé. A Milan, Ludovic Sforce, surnommé le Maure, esprit ambitieux et remuant, subtil et adroit, mais timide, peu constant, et quant à la foi, de même trempe que celui des Arragonais, s'était emparé de la tutelle de Jean Galéas, son neveu, en chassant la mère de ce pupille à l'occasion de son impudicité, et il tendait visiblement à usurper le duché, dans lequel il était déjà si absolu qu'il ne lui manquait plus que le nom; voire même il l'avait déjà, ayant secrètement pris investiture de l'empereur; car François Sforce et les siens n'ayant tenu compte de rendre leurs hommages depuis la mort du grand Galéas, le duché était dévolu à l'empereur faute de devoirs non rendus. Donc, afin d'occuper ailleurs cette puissance, qui lui était d'autant plus formidable que Médicis, contre le traité de la paix générale, avait de nouveau fait alliance avec Alphonse, il s'avisa de lui susciter des ennemis de tous côtés. Ainsi, il le mit mal avec le pape. Cependant Jean de Vert et Briçonnet repaissaient toujours l'esprit du jeune roi de ces belles folies, et Ludovic ne cessait d'en faire instance par des agents secrets. A la fin, connaissant que la chose se disposait selon ses souhaits, il envoya en magnifique ambassade Charles de Balbiane, comte de Beljoyeuse, pour la déterminer tout à fait. Ses persuasions, pleines de louanges et de flammèches de gloire et d'ambition, s'écoulèrent avec un plaisir nonpareil dans le cœur du jeune roi. Tous les seigneurs de son âge applaudissaient avec une merveilleuse ardeur à cette proposition : mais ceux à qui l'âge et l'expérience avaient donné plus de jugement ne la pouvaient goûter; il y eut donc plusieurs délibérations sur ce sujet : les courtisans, pour flatter la passion de leur maître, y donnaient des conseils qu'ils n'avaient pas envie de voir réussir; mais les princes et les plus grands, estimant que la complaisance était un crime capital en une si dangereuse entreprise, tâchaient de divertir le roi de cette fantaisie. En une assemblée qui fut tenue au Plessis-les-Tours, le seigneur de Graville, dont la prudence et la sincérité avaient acquis beaucoup de croyance parmi la noblesse, prit la liberté de lui en dire son avis, et d'exprimer distinctement ce que la plupart des seigneurs murmuraient entre eux.

Les favoris, n'ayant pas le pouvoir de boucher les oreilles du roi qu'il n'entendît les sages remontrances du seigneur de Graville, avaient soigneusement prévenu son cœur de telle sorte que ce grand dessein sur l'Italie fut jeté à l'aventure; et l'on fit un traité avec l'ambassadeur de Ludovic, dont les conditions furent tenues secrètes près d'un an. Elles portaient : *que quand le roi irait en personne ou enverrait à la conquête de Naples, Ludovic serait tenu de lui prêter deux cent mille ducats avant qu'il partît de France, de lui bailler passage, et d'y envoyer avec ses gens cinq cents hommes d'armes; de lui permettre d'armer à Gênes tant de vaisseaux qu'il voudra; comme, d'autre part, le roi s'obligeait à la protection du duché de Milan, surtout à celle de l'autorité de Ludovic, et de tenir deux cents lances dans Ast pour le secourir en ses nécessités;* et peu après, par un écrit de sa main, *de lui bailler la principauté de Tarente, quand il aurait conquis le royaume de Naples.* Cette résolution prise, il fut question de retenir le roi d'Espagne en bonne amitié, de peur qu'il ne vînt à dos quand le roi serait absent, ou qu'il ne secourût l'Arragonais, son parent, et voisin de son île de Sicile. Ce prince était des plus heureux et des plus habiles; si bien que, par les bonnes correspondances qu'il avait à la cour de France, il fut incontinent averti de la crainte qu'on avait de lui. Là dessus, il ne perd pas de temps, emploie toutes ses batteries, met ses beaux ducats en embûche et surprend bonne partie du conseil du roi; puis encore, toutes les persuasions des mauvais Français n'ayant pas l'effet si prompt qu'il souhaitait, il s'avise de faire batterie du côté de la conscience. Il suborne donc Etienne de Vert, et un moine nommé Amboise d'Albi, confesseur du feu roi, faisant couler chez eux deux barriques pleines d'or et d'argent au lieu de vin d'Espagne. Ces deux hommes jouèrent si bien leur personnage, disant hardiment que la conscience du roi était intéressée à retenir le Roussillon, et que Louis XI leur avait recommandé soigneusement, aux derniers jours de sa vie, de persuader à son fils qu'il le restituât, qu'ils attirèrent à leur parti, par crédulité ou par quelque autre motif, les confesseurs du roi et de la reine, même le Louis d'Amboise, évêque d'Albi, et dit l'Histoire d'Espagne, le saint religieux François de Paule; si bien que tous ensemble, ils persuadèrent cette résolution. De plus, afin que l'Espagnol eût l'obligation tout entière à la France en lui rendant ce comté, on le tint aussi quitte de trois cent mille écus pour lesquels il aurait été engagé à Louis XI. Cette restitution négociée tout du

long de l'an 1492 ne se fit que sur le milieu de l'année suivante; les deux époux Ferdinand et Isabelle ayant donné leur seing et leur serment qu'ils n'aideraient en aucune façon aux Arragonais, ni ne nuiraient aux Français pour la conquete de Naples. Comme le roi eut ainsi pourvu, au moins selon sa croyance, à sa frontière d'Espagne, et qu'il eut pris nouvelles assurances de l'empereur et de l'Anglais, il commanda les préparatifs de la guerre pour l'année suivante. Cependant il dépecha des ambassadeurs vers tous les princes d'Italie pour leur remontrer son droit, leur demander conseil et assistance, et les assurer qu'il n'avait point d'autre intention que de conserver la liberté de l'Italie, et de se servir de ses côtes pour rechasser l'ennemi de la chrétienté dans les déserts de Scythie. Les princes de Savoie, de Montferrat, de Saluces lui promirent vivres et passage. Hercule d'Est, duc de Ferrare, se déclara ouvertement pour lui, étant beau-frère de Ludovic. Les Florentins répondirent que, lorsqu'il serait avec son armée en Italie pour les soutenir, ils se sépareraient des Arragonais, non pas autrement, de peur d'etre accablés avant sa venue. La ville de Sienne fit la même réponse sur la crainte qu'elle avait des Florentins. Pandolfe Petrucci y dominait presqu'en souverain; comme faisait Guy de Montfeltre à Urbin; Jules de Varannes, à Camerin; Jean de Bentivoglio, à Boulogne; Catherine Sforce, veuve de Jérôme Riario, à Furlie et Imole; les Manfredes, à Faenze; les Malatestes, à Rimini; les Baglions, aussi sanguinaires que vaillants, à Perouse; et les Vitelli, à Citta di Castello. Quant au pape, il assura, mais au plus loin de sa pensée, Éberard d'Aubigny, ambassadeur du roi, qu'il était prêt à le recevoir. Pour les Vénitiens, étant partagés entre le désir et la crainte de cette guerre, qui leur pouvait être utile si elle était balancée de sorte entre les parties, qu'ils pussent vendre leurs secours à l'un ou à l'autre, et en retirer quelques villes sur leur golfe; mais dangereuse si l'un des deux venait à remporter un avantage tout entier, ils donnèrent une réponse conforme à leur incertitude; disant à Philippe de Comines, qu'il ne leur appartenait pas de bailler conseils à un si grand roi; qu'au reste ils ne pouvaient lui preter assistance à cause du Turc qui les menaçait.

Les intentions des princes italiens ne répondaient pas à leurs paroles, ni les évènements ne répondirent pas à leurs intentions. Cette résolution était désormais si forte dans l'esprit du roi, que ni lui ni les siens ne pensaient pas aux moyens de l'exécuter, mais seulement au plaisir de jouir de l'exécution. Ferdinand, plus consommé dans les affaires, reconnut lors que c'était tout de bon, quoique les autres attendissent quelque changement. C'est pourquoi, afin d'essayer de divertir ce péril, il envoya ses ambassadeurs en France, proposant tantôt une condition, tantôt une autre, pour donner le change au roi Charles. Mais le jeune prince, impatient d'ouïr parler d'autre chose que de la conquete de Naples et des spécieux titres de l'empire d'Orient, après deux mois qu'ils eurent séjourné dans sa cour, leur fit commandement d'en sortir. La guerre était ouverte; le vieil Ferdinand, à qui les armes françaises avaient déjà tant donné de peine, sachant cette dernière résolution, tomba dans une telle frayeur et désespoir, qu'il en mourut âgé environ de 71 ans. Son fils Alphonse lui succéda, mais en grande inquiétude si le pape voudrait ou oserait lui accorder l'investiture, au préjudice de Charles. Or, la brigue des Colonnes opposée à celle des Ursins, et celle des Savelly, étaient fort puissantes à Rome. Et ne l'était guère moins celle d'un particulier, Julien de La Rouère, dit le cardinal d'Ostie ou de Saint-Pierre-aux-Liens, qui tenait les châteaux d'Ostie et de Groteferrate. Ceux-là inclinaient vers le roi; celui-ci, homme altier et factieux, s'était découvert sans dissimulation. Le pape, jugeant bien que ce cardinal inciterait ardemment le roi à passer en Italie, s'efforça par diverses lettres et ambassades, les unes de flatterie, les autres de prière, et les dernières de commandement, de le détourner de cette entreprise. Mais cela ne servit que d'allumettes; et Charles, pour payer ses rodomontades par de justes menaces, se trouva à Lausanne avec l'empereur pour conférer ensemble de convoquer un concile général, afin d'examiner sa vie et ses déportements à la rigueur des saints canons.

Quatre ou cinq fois l'affaire fut rompue, quatre ou cinq fois renouée. Trois seigneurs furent laissés avec grande autorité pour l'administration du royaume; le duc de Bourbon eut ordre d'assister la reine dans la régence; le seigneur de Graville, amiral, fut substitué en la place du seigneur des Cordes, qui décéda tandis que le roi était à Lyon, au gouvernement de Picardie et de Normandie, pour veiller aux entreprises de l'empereur et de l'Anglais; et Charles, comte d'Angoulême, à celui de Guienne, pour observer les desseins de l'Espagnol. Les comtes de Vendôme, de Montpensier, de Ligny; puis encore Louis de Luxembourg, de Guise, de Nevers, le vicomte de Narbonne, Baudricourt et Gyé qui étaient les deux maréchaux de France, et cinquante ou soixante seigneurs de marque, suivirent le roi chacun avec un bel équipage. Son armée était composée de trois mille six cents hommes d'armes, six mille archers, autant d'arbalétriers, huit mille piquiers et autres

huit mille fantassins, ayant arquebuses ou autres armes comme hallebardes et épées à deux mains. A ses troupes, composées, pour l'infanterie de Suisses et Gascons, et quant à la cavalerie, presque toute de gentilshommes piqués seulement d'une généreuse pointe de fidélité et d'honneur, ne paraissaient en rien comparables les troupes italiennes ramassées de menues gens mercenaires, accoutumés à changer pour le moindre péril, ou pour le plus grand gain. C'est pourquoi la frayeur s'était épandue par toute l'Italie, plus encore parmi les gens de guerre que parmi les autres. Mais ce qui la redoublait davantage était ce prodigieux équipage d'artillerie que menait le roi non avec des bœufs, mais avec des chevaux. Il y avait cent quarante grosses bombardes, sans compter un nombre trois fois plus grand de pièces d'au dessous; huit mille chevaux pour les traîner, quatre mille charretiers, douze cents canonniers, deux mille six cents pionniers, six cents charpentiers, trois cents sapeurs, et autant d'ouvriers pour travailler à la fonte

Toute la terre était suspendue en étonnement de cette entreprise. Le fameux Jérôme Savonarole, docteur de l'ordre des jacobins, et Florentin de naissance, prêchait publiquement que Dieu envoyait ce roi pour réformer l'Italie, et pour en chasser les tyrans. Le roi passa à Suze, où il fut bien reçu du duc et de la duchesse de Savoie. De là il descendit en Piémont, où la douairière de Charles, duc de Savoie, tant il était mal fourni d'argent, lui prêta ses bagues, qu'il mit en gage pour douze mille ducats. Il prit la même faveur de la marquise de Montferrat en passant à Casal; puis arriva dans la ville d'Ast, le neuvième de septembre. La petite-vérole le prit là vers le milieu du mois, et l'y arrêta jusqu'au sixième d'octobre A son arrivée, il trouva toutes choses propices.

Après divers avantages remportés par ses capitaines, le roi s'avança jusqu'à Plaisance, où il fut en doute quel chemin il devait tenir pour tirer vers Naples, ou celui de la Romagne et de la Marque, ou celui de Toscane et du territoire de Rome; l'imprudence de Pierre de Médicis le détourna par la Toscane. Gilbert de Montpensier, prince du sang de la maison de Bourbon, conduisant l'avant-garde, entra dans le pays de Lunigiane, força Castelnovo, et tua presque toute la garnison dans la chaleur de l'assaut. En Italie, les guerres ne soulaient point être si mortelles, de sorte qu'il n'y eut plus, en tout ce voyage, aucunes troupes qui osassent faire tête aux Français. L'effroyable bruit des armes françaises passa jusqu'à Florence. Alors parut visiblement la haine que la cité portait à Pierre de Médicis, et la prochaine ruine de sa puissance: car les citoyens envoyèrent vers le roi douze députés, non à son choix, mais par dépit de lui, et d'entre ses plus grands ennemis. Lui, voyant commencer le revers de sa fortune, pensa à la soutenir par ses ennemis, puisque ses amis lui allaient manquer. Voilà pourquoi, s'en allant en personne avec ces députés trouver le roi qu'il avait offensé, il lui livra non seulement les châteaux de Serezane et de Serezanelle, sans en parler à ses compagnons, mais encore Livourne, Piètre-Sainte, Liberfacte et Pise, ce qui était beaucoup plus que ce qu'on lui demandait. En suite de cela, le peuple s'émut contre lui si furieusement, qu'il rasa sa maison et le contraignit de désemparer la place sans disputer sa domination par la moindre résistance. Cette maison de Médicis, par son crédit, sa prudence et ses conseils, et non moins par ses richesses provenues de l'industrie à exercer la banque et le commerce, avait une grande puissance.

Comme le roi séjournait à Pise, pour rafraîchir son armée, Galéas, vieillard soigneux de tout ce qui pouvait agrandir Ludovic et lui-même, suscita les Pisans de se rebeller contre les Florentins, leur suggérant de supplier le roi qu'il leur rendît la liberté qu'ils leur avaient ôtée il y avait cent ans. Donc un jour, qui était le même auquel Pierre fut chassé de Florence, les Pisans, s'étant attroupés en grande foule, se vinrent jeter à genoux tout du long de la rue par où le roi passait pour aller à la messe, et se mirent tout d'une voix à crier liberté avec des larmes et des grimaces pour émouvoir sa pitié. Le roi, ému par ces cris, demanda que voulait ce peuple: à quoi Rabot, conseiller de Dauphiné, qui marchait lors devant sa majesté, prenant la parole, ou pour avoir été suborné, ou pour ne savoir pas ce ce qu'il disait, lui fit entendre que la demande de ces citoyens était juste. Ainsi le roi, trompé par ce faux rapport, sans considérer qu'il n'était là que comme ami, non pas comme seigneur, leur accorda leur requête sur-le-champ. Le peuple, à cette réponse, criant noel et vive France, courut d'impétuosité abattre un lion, armoiries des Florentins, qui était érigé sur un grand pilier de marbre sur le bout de leur pont, et le jetèrent dans la rivière. A quelques jours de là, Charles s'achemina vers Florence; de Florence le roi alla à Sienne; de là il se dirigea sur Viterbe, et tira toujours outre, sans trouver que des acclamations, des pompes et des festins.

Mais tant de bons succès commencèrent à faire peur aux amis comme aux ennemis. Chacun, craignant d'être enveloppé dans ses conquêtes, excite son compagnon à y songer. Il

se pratique des menées de tous côtés, à Rome, à Milan, à Venise. Les Colonnes lui soumirent quantité de villes deçà le Tibre; et, tant il était heureux, les Ursins, dont Virgile était connétable de Naples et très obligé aux Arragonais, ensemble le comte de Petillane et un cardinal, frères de Virgile, lui mirent leurs places entre les mains. Comme le roi, approchant de Rome, fut arrivé à Ostie, soit par hasard, soit par la force du génie de la France, il s'éboula subitement et sans aucune violence vingt brasses des murailles de Rome. Ainsi le courage étant tombé à Alexandre Borgia, par la ruine de ces remparts, la nécessité et le péril forcèrent son inimitié. Il pria Ferdinand de se retirer; et comme il sortait par un côté, il fit de l'autre ouvrir les portes à sa majesté très chrétienne, le dernier jour de l'an. L'entrée du roi en cette reine des cités fut d'un grand appareil. Durant qu'il y séjourna, il y exerça tous actes de souveraineté. Alexandre cependant, troublé de crainte et de détresse, et ne sachant de quelle façon traiter avec les Français, s'était retiré dans le château de Saint-Ange, où il n'avait auprès de lui que deux cardinaux. Tous les autres, ennemis de ses vices ou de sa fortune, s'étant rangés près du roi, ne cessaient de le solliciter qu'il se saisit de sa personne, et qu'il lui fit faire son procès pour le déposer. Les plus violents d'entre eux lui remontraient avec une grande animosité, « que Dieu l'avait amené là comme par la » main, lui qui était le fils aîné de l'Église, » pour prendre soin de l'honneur et la défense » de sa mère, exposée aux violences de cet » usurpateur; lequel, l'ayant ravie à force » d'argent, non pas épousée, exerçait tous les » jours dans la chaire des apôtres les mêmes » crimes par lesquels il y était monté; digne » successeur, non pas de saint Pierre et de » saint Paul, mais du traître Judas et du sacrilége Simon. » Ils l'exhortaient à employer son autorité à faire assembler le consistoire, pour examiner la vie de Borgia, déjà condamnée par elle-même et par le préjugé de toute la chrétienté; et ils le conjuraient enfin de ne point souffrir davantage, dans la place du père des chrétiens, un ennemi du roi très chrétien. Tels et autres discours étaient plus en haine d'Alexandre que pour la gloire de Dieu ou de la France; ce que comprit le roi. Par après, Alexandre détourna ce coup et moyenna son accord, puis son entrevue avec le roi. Étant donc revenu en son palais du Vatican, il le reçut en l'église Saint-Pierre, avec les cérémonies dont les papes usent en la réception des grands rois. Quelques jours après, le roi assista à la messe papale, où il fut assis tout le premier après le plus ancien évêque cardinal, et donna à laver au pape; lequel, pour conserver la mémoire de cette cérémonie, la fit peindre en une galerie au château de Saint-Ange. Les articles de l'accord portaient qu'il y aurait amitié et confédération perpétuelles entre eux deux; que le pape recevrait en grâce les cardinaux et barons qui avaient suivi sa majesté, et leur accorderait certaines pensions et récompenses; qu'il investirait le roi du royaume de Naples; que, jusqu'à tant qu'il l'eût conquis, il lui prêterait, pour sa sûreté, les places de Civita-Vecchia, de Terracine et de Spolete, et lui mettrait entre les mains Zemet ou Zizim, frère de Bajazeth, fils du grand sultan Mahomet. Bajazeth, homme de nulle valeur, était autant méprisé de ses sujets que son frère Zizim en était estimé.

Après divers exploits rendus faciles par la couardise accoutumée des Italiens, gens plus adroits à manier le poignard que l'épée, mais contrebalancé plus d'une fois par la valeur arragonaise, Charles arriva près de Naples, et les Napolitains envoyèrent les principaux de leur ville lui en porter les clefs. Leur ayant accordé avec profusion tous les priviléges qu'ils surent demander, il y entra le lendemain 21 de février. L'allégresse et le commun consentement du peuple furent si grands, *qu'il n'y eut personne*, dit Guichardin, *de quelque âge, de quelque condition, de quelque qualité ou faction qu'il fût, même les plus obligés aux Arragonais, comme ceux de la maison des Caraffes, qui n'accourût le voir, comme si c'eût été le premier père et fondateur de cette cité.* Toutefois il y entra sans magnificence, pour ce qu'il n'estima pas digne de son honneur de triompher en une ville qu'il n'avait pas réduite entièrement sous sa puissance. Il y avait trois forteresses qui la gardaient encore : la tour de Saint-Vincent, le château neuf et celui de l'Œuf, ainsi nommé pour sa forme ovale, fondé dans la mer, sur un roc qui se conjoint avec un point étroit au prochain rivage de Naples. Ces trois forts se rendirent successivement à peu d'intervalle. En peu de jours tout le royaume fut réduit, hormis l'île d'Ischie, le château de Brunduse, et celui de Gallipoli en la Pouille, et trois places en Calabre : la Mantia, la Turpia, et le château de Rége; lesquels encore ne tinrent que pour ce qu'on ne les reçut pas de bonne grâce, ou qu'on les voulait donner à des seigneurs particuliers.

Ainsi, en quatre mois et demi, un jeune prince, sans expérience, sans argent, et au cœur de l'hiver, passa en triomphe plutôt qu'en guerre depuis un bout de l'Italie jusqu'à l'autre. Le pape disait « qu'il y était venu » avec la craie à la main pour marquer les » logis, et avec des éperons de bois, comme

» c'était la mode de ceux qui se promenaient » par la ville. » Ce qui ayant été dit allégoriquement a été pris au pied de la lettre par un historien milanais, dont la naïveté ou l'ironie a dépeint ce roi faisant son entrée à Naples monté sur une mule, avec des éperons de bois.

Dans ce concours de prospérités, il ne manquait aux Français qu'un peu de modération et un peu de prudence. Mais enflés d'une prodigieuse vanité, ils ne pouvaient croire qu'il y eût des hommes en Italie, méprisant également et ce qu'ils avaient conquis, et ce qui leur restait à conquérir. Deux ou trois places, faute d'y avoir envoyé à temps, demeuraient pour être le levain d'une révolution : et leur armée navale conduite par le prince de Salerne, et par le seigneur de Sernon, Provençal, laquelle n'avait rien fait depuis qu'elle était partie de Gènes que d'être battue et presque toute brisée des orages, étant employée contre l'île d'Ischie, s'y comporta avec tant de négligence, qu'elle semblait y être allée pour la voir plutôt que pour l'assaillir. De cette sorte, les Arragonais commencèrent à penser que la moindre résistance suffisait pour n'être pas vaincus des Français ; et reprenant courage, s'imaginèrent leur pouvoir faire tête partout. D'autre part, les peuples, qui les avaient souhaités et reçus avec tant de passion, furent bientôt ennuyés et offensés de leurs façons, non pas à la vérité superbes ni cruelles, comme les dépeignent les Italiens, mais un peu trop légères et débauchées. On peut dire qu'il n'y a point de nation au monde qui eût su gagner ni perdre un si noble royaume en si peu de temps. Tout le temps que Charles séjourna dans le royaume de Naples, il ne cessa de célébrer un triomphe dont la victoire ne lui avait guère coûté, par des banquets somptueux, par des entrées magnifiques et par des tournois. Si bien que donnant tout à ses voluptés et à sa vanité, il ne donna rien à sa nouvelle conquete. Il ne s'ordonnait rien dans son conseil ni avec sagesse, ni avec prévoyance. Quatre ou cinq hommes sans expérience, le comte de Ligny, Briçonnet, de Vert, et le président Cauney, lesquels y avaient toute l'autorité, lui firent commettre tant et de si lourdes fautes, que s'ils eussent été un peu plus habiles gens, il y aurait eu sujet de les soupçonner de trahison. On eût dit qu'ils avaient compris à tâche de mécontenter tous ceux qui l'avaient fidèlement servi. Les charges et les faveurs passaient toutes par les mains des favoris, qui les revendaient avec des insolences et des injustices étranges. La noblesse ne fut accueillie ni avec l'humanité ni avec les récompenses ; au contraire, elle se voyait indignement méprisée, et rudement repoussée aux portes des grands seigneurs. Le roi semblait en faire moins de compte que du peuple : vu qu'il avait aboli presque tous les impôts, là où il ôtait les charges et les biens aux gentilshommes. En cette sorte l'ardent désir que ce royaume avait eu pour les Français se tourna en une ardente haine.

Les Calabrois, le plus inconstant peuple de l'Italie, qui tiennent de la légèreté des Grecs dont ils se disent descendus, furent les premiers à montrer des signes de ce changement: car ils reçurent des Siciliens en deux ou trois places de leurs côtes, et jetèrent les fleurs de lis à bas. Nonobstant cette révolution, les Français, encore plus inconstans que les Calabrois, s'ennuyaient à l'autre bout de l'Italie, et méditaient de s'en retourner au plus tôt. Mais s'ils avaient pris cette résolution par légèreté, il faut maintenant qu'ils l'exécutent par force. Voici toute la puissance de l'Europe liguée contre eux, qui s'apprête de les accabler. Ludovic, qui les avait fait venir, est le principal auteur et le plus ardent solliciteur de cette ligue. Le prétexte, c'est la défense du S.-Siége, le lieu où elle se forge, Venise. Tous s'assemblent, et avec grande ardeur contractent une ligue solennelle le dernier jour de mars, dans laquelle entrent le pape, l'empereur, Ferdinand roi d'Espagne, Ferdinand roi déchassé de Naples, Ludovic, les Vénitiens, le marquis de Mantoue, et plusieurs autres petits princes d'Italie. Toutes les forces en doivent être de vingt mille hommes de pied, et de trente-quatre mille chevaux, afin de surpasser huit fois en nombre la cavalerie française, qu'ils savaient bien ne pouvoir être égalée en valeur. Les intérêts de ces princes étaient fort différents, quoique l'envie fût semblable en tous de se débarrasser de la présence des Français.

Cette ligue fut conclue dès le dernier de mars : mais le pape voulut que la publication et la grande solennité en fussent différées au dimanche des Rameaux, qui était le douzième d'avril ; et, qu'à la procession, les princes et leurs ambassadeurs portassent chacun dans leurs mains une branche d'olivier en marque de paix et d'alliance. Comines, ambassadeur du roi, n'ayant rien omis de tout ce que peut faire un habile négociateur pour empêcher cette union, fut merveilleusement surpris et troublé, jusqu'à paraitre hors de soi-même, lorsque le duc de Venise lui déclara qu'ils avaient conclu une ligue pour la défense du christianisme, du saint-siége et de la liberté de l'Italie. Néanmoins, étant un peu revenu de son étonnement, et ayant chassé cette émotion par une autre plus courageuse, comme il était homme hardi, il eut l'assurance de leur

faire cette réponse : « Ce n'est pas, messieurs, » ni ma prévoyance, ni votre finesse, c'est » votre sagesse tant estimée qui m'a trompé. » Je savais bien votre résolution, il y a plus » de huit jours, et en avais donné avis au » roi mon maître et à monseigneur le duc » d'Orléans. Mais quoique mon devoir m'o- » bligeât de l'écrire, l'estime de cet illustre » sénat me défendait de le croire. Je ne pou- » vais m'imaginer qu'une compagnie où l'on » dit que réside tant de sens et de conseil » changeât avec plus d'inconstance qu'une lé- » gère populace ni qu'un homme emporté au » gré de ses caprices. Encore mes yeux et mes » oreilles ont-ils de la peine à me le persua- » der; je ne puis, il faut que je l'avoue, me » tirer de l'étonnement où ce discours m'a » plongé. Donc, pour la liberté de l'Italie, » vous voulez remettre dans le trône les Ar- » ragonais qui l'ont tenu en si rude escla- » vage. Donc, pour l'honneur de l'Église, » vous entreprenez de secourir Alexandre qui » la profane. N'est-ce pas aussi pour la dé- » fense du christianisme que vous avez fait » alliance avec les Turcs contre un roi » très chrétien? Non, non, messieurs, vous » avez bien d'autres motifs que ceux-là; vos » desseins sont bien différents de vos dis- » cours; et de quelque prétexte que vous les » couvriez, je sais qu'avec toutes vos brigues » et vos remuements vous ne tendez qu'à » faire votre profit des troubles de l'Italie. »

La seigneurie s'offensa un peu de ces dernières paroles : toutefois elle lui donna congé avec les civilités accoutumées, et en même temps rappela ses ambassadeurs d'auprès du roi. Alors le conseil de France, qui n'avait ni prévoyance ni bons avis se trouva en une extrême perplexité. Il fallait promptement partir ou tenter la fortune dans le royaume de Naples, en attendant un puissant secours de France qui aurait beaucoup de peine à passer; vu même qu'on disait que l'empereur Maximilien s'apprêtait de descendre en Italie avec trente mille Allemands. En une affaire si pressante, il fut délibéré à la hâte que le roi repasserait en France, et que, pour ne pas lâcher sa conquête, il laisserait ordre et force capables de la conserver. Pour les forces, elles furent environ de six mille hommes de guerre, cinq cents gens d'armes, deux mille cinq cents Suisses et le reste d'infanterie française. Pour l'ordre, il fut tel que les ennemis n'eussent su le souhaiter plus mauvais, quand il eût été en leur disposition. Pas un château, non pas même celui de Naples, ni celui de Caiette, ne fut muni de vivres ni d'artillerie. Au contraire, le roi avait donné les munitions qui étaient dedans à ceux qui les lui demandèrent, et la plupart des gouverneurs qu'il établit dans les places, imitant ce qu'ils l'avaient vu faire, vendirent aussi les vivres qu'ils y trouvèrent; entre autres, un Gabriel de Montfaucon, bien digne d'une telle seigneurie, dissipa une grande abondance de blés à Manfredonia, et par après le siége étant mis devant, la rendit dans quatre jours, faute de vivres. Il laissa pour lieutenant-général, ou vice-roi, Gilles de Montpensier, prince du sang, mais non pas des vertus de la maison de Bourbon. Le maniement des finances et de la justice fut commis à Étienne de Vert. Si le roi choisit si mal en Français qu'il devait connaître, ce n'est pas de merveille s'il se trompait en Italiens et s'il donna plus de trente places aux deux frères Prosper et Fabrice Colonnes et à Antoine Savelly, gibelins, lesquels, avant même qu'il fût parti, commencèrent d'en faire marché avec les Arragonais. Néanmoins parmi tant de capitaines ou traîtres ou de peu de valeur, il ne faut pas envelopper six ou sept seigneurs aussi vertueux que fidèles, Ébrard Stuart, seigneur d'Aubigny, connétable du royaume; Julien, seigneur lorrain, pourvu du duché de Santo-Angelo; Robert de Lenoncourt, bailli de Vitry, de la seigneurie d'Aquila; George de Sully, gouverneur de Tarente, et Gratian de Guerres, gouverneur de l'Abbruzzo; les seigneurs de Rabodanges et de la Vernade, qui commandaient dans le château neuf de Naples, et les princes de Salerne et de Bisignan, dont le premier était amiral.

Le roi Charles laissa son royaume de Naples en cette confusion pour reprendre le chemin de France, et partit le 20 de mai avec le reste de son armée, menant prisonniers seulement sur leur parole Virgile Ursin et le comte de Petigliane, qui l'eussent bien plus fidèlement servi que ne le firent les Colonnes. Le pape sentant son arrivée eut diverses pensées et diverses résolutions. A la fin, la frayeur de sa conscience l'emporta sur la raison; il s'enfuit de Rome à Orviette, escorté de trois mille hommes que les Vénitiens lui avaient envoyés; et comme il sut que le roi avait passé par Rome sans s'y arreter, il s'en alla d'Orviette à Pérouse, avec intention d'aller à Ancône s'il était poursuivi et de se mettre en lieu de sûreté par mer. Le roi lui rendit les châteaux de Terracine et Civita-Vecchia, se réservant celui d'Ostie qu'il laissa entre les mains du cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens et passa par les terres de l'Église comme par pays d'ami. Il eût été à souhaiter qu'il eût traité aussi doucement les Florentins ses amis, comme il faisait le pape son ennemi; mais le mauvais conseil d'à l'entour de lui l'obligea de se comporter tout au contraire. Il s'arreta six jours à Sienne pour y traiter de la

restitution des places des Florentins. Son intérêt voulait qu'il les leur rendît, pour ce qu'il n'avait plus d'amis en Italie que ceux-là. Mais la folle ambition du comte de Ligny son cousin-germain, à qui les Siennois faisaient espérer la seigneurie de leur ville, l'opiniâtra à retenir ces places et à embrasser encore la protection de Sienne, ville impériale, gouvernée en république, mais presque assujettie à Petrucci. En faveur du roi, la communauté choisit le comte de Ligny pour son seigneur, lui promit vingt mille ducats de revenu, à la charge qu'il entretiendrait trois cents hommes de pied pour la garde de la place. Mais un mois après qu'il en fut parti, la brigue de Petrucci regagna le dessus et en chassa la garnison française. Au partir de là, les Florentins le reçurent avec de grands honneurs, mais avec peu de joie de ce que, ne pouvant rien obtenir par leurs prières, ils demeuraient comme désespérés de tout salut, exposés à la haine du reste de l'Italie, et même aux injures du premier assaillant. Savonarole, l'homme de Dieu, le vint trouver à Poggibonze et l'assura de son glorieux retour en France, malgré la puissance et les efforts des confédérés; qu'il ne craignît rien, et que l'ange de Dieu marchait devant lui pour lui ouvrir les passages, n'eût-il que cent hommes avec lui; mais ensuite il lui fit plusieurs belles remontrances, puis des reproches de ce qu'il n'avait pas accompli la mission pour laquelle le ciel l'avait choisi, qui était de nettoyer l'Italie de tous les tyrans, et de ce qu'il souffrait ses gens de guerre de vivre dans des désordres et des excès de Barbares. Étant à Pise, il confirma avec délibération la liberté qu'il avait imprudemment accordée aux Pisans; lesquels, durant son absence, s'y étaient maintenus à l'aide des Lucquois et des Siennois, et changea la garnison pour y mettre un nommé d'Entragues, domestique du duc d'Orléans, homme dépourvu de toutes bonnes conditions, spécialement de celles qui sont nécessaires au gouverneur d'une place d'importance. A celui-là furent encore baillés le château de Librefatta et de Piètre-Sainte, et les autres à divers autres, le roi diminuant ainsi ses troupes pour garder ce qu'il ne pouvait tenir.

Que, s'il eût eu tant soit peu des intelligences de son père, il eût mieux employé son temps et eût bien rompu cette ligue que les Vénitiens appelaient la chaîne de diamant.

Cependant le roi, continuant son chemin, arriva aux montagnes de l'Apennin, passa à Pontremole et descendit au bourg nommé Fornove, qui est proche la rivière, ou plutôt le torrent du Tar, qui, descendant de ces monts après avoir un peu couru par une vallée resserrée de deux collines, puis par la campagne de Lombardie, s'en va tomber dans le Pô. Les confédérés avaient eu loisir d'assembler toutes leurs forces. Elles étaient au moins de quarante à cinquante mille hommes. Les trois parts de cette armée étaient soudoyées par les Vénitiens, pour lesquels commandait François de Gonzague, marquis de Mantoue, plus connu par les belles attentes qu'il donnait que par les beaux exploits qu'il eût faits. Gaiazze conduisait les troupes de Sforce. Les confédérés qui n'avaient pas le soin de se saisir des passages de la montagne, furent si étonnés de voir notre avant-garde à Fornove, qu'ils passèrent deux jours en diverses délibérations de l'attaquer, durant lesquels le roi arriva. Les Italiens, en cette circonstance, conçurent une opinion plus grande que jamais de la hardiesse incroyable des Français; et ceux-ci voyant, du penchant de la montagne où ils étaient campés, la multitude innombrable de tentes dont la vallée était couverte à perte de vue, eurent de grands tressaillements de cœur. Ainsi les uns et les autres eussent volontiers entendu à la paix, y ayant même eu quelques allées et venues pour ce sujet, n'eût été que l'ambassadeur d'Espagne, dont le maître ne hasardait rien en cette occasion, fit résoudre les Italiens d'en venir aux mains. Les Français s'étaient campés à Fornove du côté gauche de la rivière; et les confédérés, afin de les empêcher de tirer à Parme, où ils croyaient qu'ils eussent quelque intelligence, s'étaient logés à une lieue plus bas du côté droit; le Tar était entre les deux armées. Cette rivière est toujours guéable, hormis quand les ravines enflent son cours pour quelques heures seulement, et le font déborder par la plaine qui est entre ces deux coteaux, toute couverte de grève et de cailloux, jusqu'à demi-lieue près de la montagne. Il fallait, de nécessité, que les Français tirassent outre, et que les confédérés leur accordassent libre passage, ou qu'ils s'en fissent un eux-mêmes par leur propre vertu. Donc un lundi, sixième de juillet, ils firent marcher leur armée, résolus de passer ou comme amis, ou comme ennemis. Il est vrai qu'ils eussent tous souhaité de ne point hasarder une partie si mal faite, s'il y eût eu quelque autre expédient; et ils ne manquèrent pas d'en chercher: Comines fut encore renvoyé, les armées marchant déjà en bataille, pour essayer de négocier quelque accord. Mais le marquis de Mantoue et le comte de Gaiazze rompirent tout entretien d'accommodement pour aller cueillir, croyaient-ils, une victoire bien assurée. Déjà notre avant-garde, que conduisait le maréchal de Gyé, avait passé le Tar et marchait dans la plaine de main droite dans laquelle les Italiens

étaient campés. Le roi, croyant qu'elle aurait à soutenir le plus grand effort de la journée, y avait mis quatre cent cinquante lances, trois mille Suisses, et avec eux Engilbert, frère du duc de Clèves, et le bailli de Dijon qui les avait levés; même trois cents archers de sa garde et quelques arbalétriers à cheval. La bataille et l'arrière-garde n'étaient pas de beaucoup si fortes toutes deux ensemble. Le roi marchait au milieu de la bataille, armé de toutes pièces, portant sur son riche harnais une plus riche cotte d'armes violette et blanche, semée de croisettes de Jérusalem en broderies d'or et de perles. Mais, comme quelqu'un eut rapporté que les ennemis avaient dessein de le tuer dans le combat, et que les Vénitiens avaient fait publier dans leur camp que qui en apporterait la tete aurait cinquante mille ducats, il quitta ces marques royales et choisit huit seigneurs qu'il habilla tout de même que lui, pour la sûreté et pour la défense de sa personne; lesquels ne lui firent pourtant pas trop bonne compagnie. L'arrière-garde était commandée par Louis de la Trémouille, vicomte de Thouars et Jean de Foix, vicomte de Narbonne, qui, par un sage avis, firent laisser le bagage derrière, sans autre garde que des valets qui le menaient. En tout les Français n'avaient pas neuf mille combattants; les ennemis, au témoignage de Comines qui les vit de bien près, étaient quatre fois autant. Les Italiens mêmes ne peuvent nier qu'ils les surpassaient de plus de la moitié. Donc le marquis voyant venir notre avant-garde en bon ordre, et sachant qu'elle était composée des meilleures troupes, et fort redoutable à cause de l'artillerie, changea de dessein et voulut attaquer notre armée par la queue. Pour cet effet, il passa la rivière à dos de l'arrière-garde, avec six cents chevaux bardés, la fleur de tous ses gens; quinze cents Stradiotes et un gros bataillon de gens de pied; ayant ordonné au reste des Stradiotes d'attaquer le bagage, et à Antoine de Montfeltre, batard de Frédéric d'Urbin, de le venir rafraîchir avec un escadron de trois cents hommes d'armes, mais de ne pas branler sans ordre exprès Annibal de Bentivoglio demeura aussi sur l'autre bord du torrent avec deux cents hommes d'armes, et les Providadours vénitiens, retinrent deux grosses compagnies d'hommes d'armes et mille fantassins pour garder leurs logements. Ils s'imaginaient devoir combattre à leur ordinaire, escadron par escadron; mais ce fut la cause de leur défaite. Le roi ayant fait tourner tête à la bataille pour secourir son arrière-garde, les deux premières pointes vinrent se rencontrer et se choquèrent avec une roideur incroyable. Le choc néanmoins dura fort peu; car les Français, qui mènent mieux les mains pour une demi-heure que nation du monde, écartèrent si bien les Italiens à force de coups, qu'ils les mirent en déroute. Le roi qui s'était trouvé, au premier choc, le plus près des ennemis, hormis le bâtard de Bourbon qui fut pris tout contre lui, s'avançant toujours inconsidérément pour poursuivre les fuyards, suivi seulement d'un valet de chambre sans armes, fut enveloppé du débris d'un escadron ennemi. Le secours des siens étant fort éloigné de lui, sa vaillance et la bonté de son cheval furent son unique défense; car le coursier sur lequel il était monté, âgé de vingt-huit ans, disent les auteurs, et borgne, mais au reste beau à merveille, vigoureux, superbe et furieux dans la mêlée, comme s'il eût eu sentiment combien était chère la personne qu'il portait, secondait les coups de sa main avec son maniement, et combattait aussi des pieds, des dents et du choc, se faisant faire large de tous côtés, jusqu'à tant qu'il fût arrivé de l'aide pour dégager son maître. Alors le roi alla joindre son avant-garde avec sa bataille et son arrière-garde, et mit en délibération s'il fallait passer la rivière pour achever la défaite. La Trémouille, Trivulce et Francisco Seco, capitaine florentin, en faisaient instance; mais la difficulté de repasser n'étant pas petite, et les troupes fort travaillées, il fut délibéré au contraire qu'on prendrait logis au village de Medesane, à une demi-lieue d'où l'on avait combattu.

En cette journée, les Français perdirent leur bagage, trente ou quarante combattants et environ une centaine de valets. Ils ne prirent ni dépouilles ni prisonniers, pour ce qu'ils les eussent embarrassés; mais demeurèrent maîtres du champ, chassèrent les ennemis delà la rivière, et s'ouvrirent le passage pour continuer leur chemin, qui était le point pour lequel ils avaient combattu.

La guerre continua après la bataille incertaine de Fornove; en somme, les Français ne remportèrent pas beaucoup d'honneur de ce voyage si heureusement commencé, mais une très déshonnête et très cruelle maladie, gagnée par contagion.

Tandis que le roi traversait le Milanais, et qu'il perdait le temps près de Novare, Ferdinand le ménageait heureusement dans le royaume de Naples; car il reprit premièrement la ville de Rége et le château ensuite, par la trahison d'un charpentier. Cela fait il amassa environ six mille hommes, tant de ses sujets que des Siciliens, et le roi d'Espagne lui envoya presqu'un pareil nombre de gens de guerre, sous la conduite de Fernand Gonzalve, de la maison d'Agilhar du pays de Cordoue, qui, par une jactance espagnole, se faisait

appeler le grand capitaine, pour ce qu'il était généralissime; nom que la mauvaise conduite des Français et ses beaux exploits en cette guerre lui confirmèrent à bon titre. Néanmoins l'Arragonais n'eut pas de trop heureux commencements : car, après la prise de quelques places, il fut défait avec Gonzalve par d'Aubigny à la journée de Séminare; ce qui lui eût entièrement abattu le courage si ce seigneur, auquel consistait tout le bonheur des Français, n'eût été retardé de poursuivre sa pointe par une langoureuse maladie, laquelle ayant donné loisir de respirer aux ennemis, les Napolitains commencèrent à rappeler Ferdinand, et la noblesse à le désirer ardemment; tellement que, sur cette espérance, il remplit dix-huit vaisseaux plus de rameurs que de gens de guerre, et se servant autant de la montre des choses comme de l'effet, retira à son parti Salerne, la côte de Melfe et la Cave. Bref, il rôda tant à l'entour de Naples, qu'il attira les Français hors de la ville, lesquels à peine en étaient sortis, que les habitants, arborant les bannières de Ferdinand, leur fermèrent les portes, de façon qu'ils furent contraints de se retirer dans les châteaux. Aussi Capoue, Averse, Mondragon et plusieurs autres places foulèrent des fleurs de lis aux pieds; et au même temps arriva l'armée navale des Vénitiens, qui prit Monopoli, la meilleure ville de la Pouille. Puis encore Prosper et Fabrice Colonnes, s'excusant sans raison sur ce qu'on ne leur avait pas payé certaines sommes promises, abandonnèrent ingratement le parti de France. Cependant Ferdinand tenait Montpensier assiégé dans les châteaux Neuf et de l'OEuf, lui fermant le chemin de la terre par une large et longue tranchée, et la mer avait ses vaisseaux. Les Français avaient aussi fortifié le monastère de Sainte-Croix, d'où ils faisaient maintes rudes sorties contre les Napolitains, ce qui fut fatal au marquis de Pescaire, le bras droit de l'Arragonais. Le roi, averti de l'inconstante perfidie des Napolitains, envoya au secours des siens deux mille Gascons et presque autant de Suisses. Le seigneur d'Arban, homme belliqueux, mais point du tout exercé à la marine, amena ses troupes jusqu'à l'île de Porèze; là où la flotte de Ferdinand, qui était de trente vaisseaux, s'étant montrée, les siens prirent incontinent la fuite, les gens de pied descendirent à terre, et depuis s'allèrent jeter dans Pise. Ainsi les assiégés capitulèrent de se retirer en Provence, s'ils n'étaient secourus dans trente jours. Pendant ce temps, le seigneur de Persy se mit au devoir de les secourir par terre, avec les Suisses et une partie des lances françaises qu'il tira de diverses places du royaume; même il défit l'armée de Ferdinand près d'Eboli, où il lui tua trois mille hommes, et lui eût fait derechef abandonner le royaume s'il l'eût vivement pressé; mais à faute d'avoir poussé sa victoire, il lui laissa reprendre courage, et achever une tranchée depuis le mont Saint-Herme jusqu'au chateau de l'OEuf, dont il garnit toutes les avenues de forts et d'artillerie, si bien qu'il l'empecha tout à fait de pouvoir jeter ni gens ni vivres dans les chateaux. Montpensier, ainsi privé de tout secours, laissa dedans seulement trois cents hommes, et montant sur mer avec les deux mille cinq cents autres, s'en alla à Salerne. Peu de temps après, les châteaux de Naples se rendirent à l'Arragonais que les Napolitains appréhendaient moins que les Français. En Toscane, contrairement à la volonté du roi, les Français vendirent les châteaux des Florentins à leurs ennemis.

De retour en France, le roi, oubliant ses conquêtes d'Italie comme un songe, passait son temps à Lyon à des joûtes et des ballets, sans se soucier ni de ses gens qui souffraient les dernières extrémités pour lui, ni de son honneur près d'etre foulé aux pieds en ce pays-là. Le ciel voulut l'en chatier; au milieu de ses passe-temps, il lui enleva son fils ainé nommé Charles-Roland : ce qui arriva le sextième jour du mois de décembre. La reine ne reçut que bien tard et avec beaucoup de peine la consolation d'un si fâcheux accident : mais lui, à ce que témoigne Comines, en passa incontinent ses regrets, étant frappé de la même jalousie que ses deux derniers prédécesseurs, à cause que cet enfant, par une gentillesse et une hardiesse extraordinaires à son âge, attirait déjà les yeux et les cœurs de la France; bien plus déplorable lui-même que cet innocent.

Lorsqu'il eut passé le reste de cette année à Lyon, il vint, selon la cérémonie pratiquée par ses ancêtres, offrir ses actions de grâce à Saint-Denis devant les autels des premiers martyrs des Gaules; ayant dédaigné de passer au travers de Paris, quoique les bourgeois lui eussent dressé une magnifique entrée, pour ce qu'ils avaient refusé de lui prêter cent mille livres pour son voyage. Incontinent après, il retourna sur ses pas, et se rendit à Lyon avec une plus forte résolution de pourvoir à son royaume de Naples, où les choses allaient de mal en pis. Cependant il arriva aux Français quinze gros vaisseaux, et sept plus petits qui portaient huit cents lansquenets, et bien autant de Suisses et autant de Gascons. Néanmoins la principale chose leur manquait toujours, je veux dire l'argent; car, encore que le roi donnât ordre de leur en envoyer, toutefois, ou par intelligence ou par avarice, il s'écoulait presque tout par de faux canaux avant qu'il fût parvenu jusque-là.

Avec cela, l'ame et l'esprit mouvant de la ligue Ludovic Sforce empechaient, non seulement par divers artifices qu'ils ne pussent avoir les caraques que les Génois leur devaient fournir, mais encore en envoya deux secrètement à Ferdinand. De plus, afin de divertir le roi très chrétien d'un autre côté, il ne cessa de solliciter celui d'Espagne d'attaquer la France, s'imaginant avec raison qu'au moindre effort qu'il ferait, Charles, étant déjà cruellement offensé de sa perfidie, tournerait impétueusement ses forces de ce côté-là. Ses intentions ne portèrent pas loin du but. Le Castillan ayant jeté quelques troupes dans le Languedoc, lesquels y firent plus de peur que de mal, Charles se prit aussitôt avec lui; et après avoir mis d'accord le vicomte de Narbonne et Catherine de Navarre, qui querellaient le pays de Foix entre eux, l'attaqua avec une armée de quinze mille combattants, dont il donna la charge à ce vicomte et à Charles d'Albon Saint-André, aïeul du maréchal de ce nom. Ferdinand et sa femme Isabelle en avaient aussi une sur les frontières; mais ne croyant pas que les Français fussent assez forts pour rien attenter contre eux, ils en avaient envoyé la meilleure partie pour conduire l'infante Jeanne à Philippe, duc d'Autriche, fils de l'empereur Maximilien, auquel ses parents l'avaient accordée en mariage dès l'an précédent. L'amiral de Graville, sachant bien qu'elle ne pouvait passer par terre, insista dans le conseil qu'on eût à lui boucher le passage de la mer avec une autre flotte, ou bien que l'on empechat cette alliance par quelque autre moyen que ce fût, se faisant fort que, moyennant vingt mille écus, le roi d'Angleterre preterait trente voiles trois mois durant pour ce sujet. Je ne sais pour moi quelle considération l'obligeait à solliciter ainsi ardemment la rupture de ce mariage. « Mais comme, par certaines causes secrètes, » tant les hommes privés que les États reçoi» vent des avertissements des choses impor» tantes qui leur vont arriver, et que le plus » souvent ils n'en reconnaissent la conséquence » qu'à l'heure qu'il n'est plus temps d'y re» médier, » on ne tint compte des remontrances de l'amiral, et l'infante, étant sûrement passée en Zélande, épousa l'archiduc Philippe.

Par ce lien, que la France eût dû couper si elle eût eu quelque prévoyance des choses à venir, furent unies ensemble les deux très puissantes maisons d'Espagne et d'Autriche; car le prince Jean, fils du roi Ferdinand, qui avait épousé Marguerite, sœur de Philippe, mourut l'an 1489, et sa femme le suivit avec son fruit, trois semaines après. Puis encore, heureusement pour ce meme Philippe, décéda l'infante Isabelle, ainée de sa femme, et son fils Michel ne vécut que peu de jours après; de sorte que tous les royaumes d'Espagne, hormis le Portugal et la Navarre, furent dévolus par quenouille à la maison d'Autriche; et afin qu'elle les reçût aussi riches en or qu'en étendue de terres, et qu'elle trouvât acquis, par la vertu d'autrui, un empire au delà des mers, il était arrivé, l'an 1492, que Ferdinand Colomb, Génois de nation et grand homme de marine, s'étant adonné au service du roi d'Espagne, avait découvert les Indes occidentales; comme Jean, roi de Portugal, père de Manuel, avait fait trouver auparavant tous ces nouveaux royaumes d'Afrique et des Indes orientales, dont jusqu'alors presque rien n'avait été connu des habitants de l'Europe. Même, le pape Alexandre, trouvant en cette occasion un mémorable sujet de passer pour souverain des mortels, lui accorda à la première demande une donation de toutes les terres, fussent ou iles ou continentes, découvertes et à découvrir vers l'occident et le midi; donation qui a depuis causé de grands et sanglants débats entre les Castillans et les Portugais.

Du côté de l'Italie, les affaires s'empiraient de jour en jour. Montpensier, il est vrai contraignit Ferdinand de se resserrer dans ses forteresses, et le courage crut aux Français à mesure des difficultés; néanmoins il était infaillible qu'ils périraient dans peu de temps s'ils ne recevaient du renfort d'hommes et d'argent; étant tous en si mauvais équipage, que leur nécessité faisait pitié meme aux Italiens. Cela fut cause que le roi, tournant derechef ses pensées à cette entreprise, se rendit à Lyon, où il arrêta que Trivulce passerait promptement à Ast, avec titre de son lieutenant général, huit cents lances, deux mille Suisses, et deux mille Gascons; que peu après le duc d'Orléans le suivrait avec d'autres compagnies, et puis le roi en personne; et qu'au meme temps on armerait une flotte de trente galères, et autant de gros vaisseaux. Mais la volonté du roi, quoique très ardente, ne fut pas suffisante pour faire avancer l'exécution de ce qui avait été si sagement délibéré. Briçonnet devenu cardinal de Saint-Malo, afin de rendre son autorité perpétuelle durant ces troubles, retardait toutes les expéditions, et retenait les paiements nécessaires. En suite de ces retardements, comme toute la noblesse était près de le suivre, voilà qu'au lieu de s'avancer le roi recule en deçà, sous prétexte de venir prendre congé des saints martyrs, mais à ce qu'on croit pour l'amour d'une demoiselle de la reine sa femme. Les Français ayant manqué une très belle occasion de combattre l'Arragonais près de Circelle, à cinq lieues de Bénévent, par la jalousie ou malice

du seigneur de Persy, lequel sur le point de la bataille avait fait mutiner les Suisses pour demander leur solde, et leurs huit cents lansquenets ayant tourné casaque faute de paiement, ils se retirent dans Atelle, où ils furent investis par Ferdinand plus promptement qu'ils ne pensaient. Avec cela, pour comble de leur malheur, le seigneur d'Aubigny, gouverneur de Calabre, étant malade, et par ainsi les ordres n'étant point réglés parmi ses gens, Gonsalve les surprit un matin et les tailla en pièces. Ainsi n'ayant plus rien qui l'occupât de ce côté-là, il se joignit à Ferdinand avec ses troupes, qui faisaient plus de cinq mille hommes Enfin, comme les Français étaient ainsi étroitement assiégés et dans une extrême disette de toutes choses, même d'eau pour boire, le marquis de Mantoue l'un des généraux ennemis, qui désirait sauver Montpensier son beau-frère, le fit consentir par ses remontrances à une action peu digne du sang de France, car, au lieu de mettre sa dernière espérance dans la pointe de son épée, il se remit entre les mains de ses ennemis, lui et tous ses gens, à condition qu'ils auraient bagues sauves et permission de s'en aller où bon leur semblerait. Une si lache ignominie eût dû trouver une sévère punition en France; mais elle la reçut aussitôt des ennemis. Ferdinand les fit conduire à Haye, là où il les retint si longtemps dans ce mauvais air d'entre Haye et Pouzzole et dans des incommodités extrêmes, que Montpensier y mourut, et de cinq mille qu'ils étaient, à peine en retourna-t-il cinq cents en France. Depuis cela, d'Aubigny ne fit pas longue résistance en Calabre. Toutes les places de cette province, étant mal garnies, se rendirent ou par nécessité, ou par couardise, ou par argent. Tellement que se voyant sans ressource, il capitula à la seule condition de pouvoir s'en retourner par terre. Restaient les villes de Tarente et de Caiete, lesquelles firent leur composition la plus avantageuse qu'elles purent. Ferdinand n'eut pas le contentement de voir cette entière réduction. Il était mort à Naples avant que ces dernières places se fussent rendues, s'étant tué, comme l'on dit en proverbe, de son propre couteau par un excès qu'il fit avec sa femme. En sa place succéda son oncle paternel Frédéric. Ainsi on vit couronner cinq rois à Naples en trois ans de temps

Or Louis Sforce, au bruit du grand appareil que devait dresser notre Charles, craignant avec sujet que toute la guerre ne lui tombât sur les bras, avait appelé l'empereur Maximilien en Italie : lequel y était venu d'autant plus volontiers, qu'il avait dessein de se servir de ces troubles à ressusciter la grandeur de l'empire delà les monts. En outre, Sforce retira le châtelet de Gênes du duc de Ferrare, qui le gardait en dépôt. De fois à autre, le roi sentait des remords d'avoir laissé perdre ses conquetes et ses amis, et témoignait par boutades qu'il les voulait regagner. Mais ceux qui le gouvernaient, étant bien éloignés de ce dessein, l'en divertissaient tantôt par le dessein de plus grand appareil, tournant son esprit çà et là par tout d'artifices, qu'ils lui firent enfin prendre l'envie de s'amuser à bâtir, et à ranger des pierres au lieu de bataillons. C'était la curiosité à laquelle il se portait le plus, ayant amené tous les plus rares ouvriers d'Italie. Tellement que se plaisant à Amboise, à cause qu'il y avait été nourri, il y commença un fort beau château. Mais quelque soin qu'ils apportassent à le divertir à ses première pensées, il ne pouvait pourtant les oublier tout à fait Et il s'offrait derechef des occasions plus belles que la première, qui l'y rappelaient avec de puissants attraits. Car Sforce, considérant que l'amitié de ces favoris lui coûtait plus cher que non pas celle du roi même, et que l'inclination de ce jeune prince serait tôt ou tard plus forte que ces artifices, joint à cela le mécontentement qu'il avait contre les Vénitiens de ce qu'ils avaient reçu Pise qu'il pensait avoir pour lui, sollicitait fort et ferme appointement avec les Français, pour les faire repasser les monts; à quoi ils étaient encore conviés par le duc de Ferrare, Jean Bentivogle, le marquis de Mantoue, les Florentins, les Ursins, et beaucoup d'autres, tous mécontents des Vénitiens, qui promettaient de fournir des gens de guerre en grande quantité, et des sommes d'argent non méprisables, pourvu que le roi déclarât la guerre à cette seigneurie, et que ce qu'ils en pourraient conquérir, chacun de leur côté, leur demeurât. De si belles offres excitant merveilleusement son ambition, il pressait ardemment les apprêts d'un second voyage; si bien que toutes choses furent derechef préparées pour cela. Néanmoins son conseil ne fut pas d'avis qu'il sortît de son royaume avant que la reine, qui était grosse, fût accouchée. Puis encore, le dauphin qu'elle mit au monde ayant peu de jours après frustré ses attentes par sa mort, lui-même ne trouva plus à propos de quitter la France sans avoir des enfants. Car les mauvais conseillers qui l'approchaient lui avaient mis d'étranges soupçons dans l'esprit contre le duc d'Orléans, lui faisant croire qu'il se réjouissait de sa douleur, et qu'il témoignait ouvertement de trop promptes espérances de régner, fondées sur ce que déjà quelques médecins, à voir le visage et la complexion de Sa Majesté, limitaient ses jours à un terme fort court. C'est pourquoi, tout étant dressé

pour l'expédition, il lui en voulut bailler la charge afin de l'éloigner de yeux de la France : mais pour les mêmes raisons, bien que sur d'autres excuses, le duc refusa de l'accepter; de façon que cette grande équipée se dissipa encore comme les autres.

Charles, à qui le pouvoir de son autorité et la chaleur de son âge, avaient un peu trop lâché la bride après les voluptés, n'avait pas tenu assez de compte d'observer les commandements de Dieu, ni de prendre le soin de son peuple et de son État; lequel il laissait gouverner à des gens peu capables, et même aux caprices de ses maîtresses. Mais maintenant la perte de ses enfants, et plus encore l'affaiblissement de sa santé, lui ouvrent les yeux et le ramènent à son devoir. Si bien qu'étant touché d'une sainte inspiration, il commence à se réformer soi-même, se dégage des plaisirs illicites, et s'attache sans feinte au service de Dieu. En après il met la main au gouvernement. Et premièrement il règle la justice et les finances, bannit ou interdit quelques officiers des plus concussionnaires, et tient audience deux fois la semaine, tant pour écouter tout le monde, spécialement les pauvres, que pour tenir les juges en crainte. Puis travaillant à rétablir l'état ecclésiastique dans sa pureté, il défend la pluralité des bénéfices, et promet de réformer les moines. Bref, comme un bon père de famille, il fait l'état de ses finances et de son revenu, proposant désormais d'entretenir sa maison de son domaine, et de ne lever plus aucune taille que 120,000 livres par an pour la défense du royaume. En toutes ces choses il se servait du conseil et de la direction des gens de bien qu'il savait être sans intérêt, et témoignait en ses discours et en ses actions une pieuse crainte envers Dieu, et une tendre affection envers ses peuples : dont la France, ravie de joie et d'étonnement, s'imaginait presque avoir changé de roi, que non pas que son roi fût si changé. Toutefois Dieu ne le disposait pas ainsi pour la terre, mais pour le ciel. Un samedi de la semaine d'avant Pâques fleuries, durant laquelle il s'était confessé deux fois, il prit la reine par la main, pour la mener voir une partie de la paume qui se jouait dans les fossés du château, et entra avec elle dans une galerie qui regardait sur le jeu; c'était le lieu le plus sale et le plus mal entretenu du logis et dont la porte était si basse qu'il s'y heurta la tete en entrant, quoiqu'il ne fût pas des plus grands. Étant là, comme il s'entretenait de diverses matières, il tomba sur le propos des choses spirituelles, sur quoi il fit une protestation digne d'un roi très chrétien, que moyennant la grâce de Dieu il ne l'offenserait jamais. A peine eut-il achevé ces paroles, que tout un coup il tomba à la renverse. On le coucha promptement sur une méchante paillasse qui se trouva là, où il demeura jusqu'à onze heures du soir; les uns et les autres l'allant voir comme un homme mort. Par trois fois il revint à soi, et par trois fois il ne prononça autres paroles, sinon, « Mon Dieu et la » glorieuse Vierge, monseigneur saint Claude, » et monseigneur saint Blaise, me soient en » aide! » A la dernière il rendit l'esprit le 27 de son âge, et le quinzième de son règne. Les médecins jugèrent qu'il était mort d'une apoplexie. Mais il y en a qui ont cru, non par aucune preuve assurée, mais par un certain soupçon venu jusqu'à nous de main en main, qu'il fut empoisonné par la senteur d'une orange. Le deuil de la reine fut presque mortel, et celui de toute la cour si extrême, que plusieurs en moururent de déplaisir : entre autres, un sommelier et un archer de ses gardes en tombèrent roides morts de tristesse. Aussi était-ce le plus doux prince et le meilleur maître que l'on eût su désirer; qui traitait ses sujets, et spécialement ses domestiques, avec une tendresse et bienveillance qui charmaient les cœurs. On raconte de lui que durant tout sa vie il n'a désobligé personne de son mouvement : en sorte que, lorsque quelqu'un recevait du mécontentement à la cour, il le rejetait seulement sur son conseil. Le seigneur de Beaujeu, duc de Bourbon, et sa femme, le prince d'Orange, l'amiral de Graville, Étienne de Vert, Étienne Briçonnet, cardinal de Saint-Malo, Louis de Luxembourg, comte de Ligny, Florimond de Robertet, secrétaire d'État, Louis Poncher, surintendant des finances, et quelques autres, le gouvernèrent en divers temps et en diverses affaires. Deux ou trois jours après celui de sa mort, Savonarole fut appréhendé à Florence par la faction contraire, et puis brûlé en cette même ville le 23e jour de mai, par les poursuites du pape Alexandre; n'étant toutefois coupable d'autre chose que d'avoir trop affectionné les Français, et trop ardemment poursuivi l'assemblée d'un concile général pour réformer l'église.

LOUIS XII, SURNOMMÉ LE PÈRE DU PEUPLE ET LE JUSTE, LVIe ROI

Si les peuples arrêtaient aussi bien leur vue sur celui que la mort jette en bas du trône comme ils la laissent ravir à l'éclat de ceux qui y montent, leur admiration se convertirait aussitôt en pitié, et ils verraient combien est vaine cette grandeur des souverains, qui, leur faussant compagnie en un moment, les laisse au même état où elle les a pris pour

s'envoler à leurs successeurs, auxquels elle porte, avec l'attirail de sa pompe, un avertissement de son inconstance présente, et de leur chute future. Comme Charles rendait les derniers soupirs, la plus grande part de ses officiers accoururent à Blois en apporter les nouvelles à Louis d'Orléans, à qui la couronne appartenait par droit de proximité.

Or, comme durant tout son règne il n'eut point de plus forte envie que le soulagement de son peuple, il voulut dès le commencement montrer des échantillons de cette bonté, non seulement en relâchant le présent de trois cent mille livres que le royaume était obligé de lui faire pour les frais de son couronnement et des obsèques de son prédécesseur, mais encore en rabattant la troisième partie des impôts, et la dixième partie des tailles, qu'il diminua d'an en an, jusqu'à la moitié. Davantage, par l'avis des maréchaux de France, sénéchaux et capitaines, il rétablit la discipline militaire presque toute anéantie, et régla de telle sorte les gens de guerre, dont la licence était effroyable, qu'ils n'eurent plus sujet ni moyen de vexer les bonnes gens. Pareillement, il pourvut aux abus qui se commettaient aux monnaies; et, ce qui était encore plus important, aux rapines et aux chicanes des justiciers, lesquelles il réforma par de sévères édits. « Mais ce monstre conçu de la » mort de la charité chrétienne, lequel repul- » lule malgré les lois, plus fécond mille fois que » l'hydre, quand trouvera-t-il, ô dieux! un Her- » cule qui l'étouffe tout à fait? » Il établit deux nouveaux parlements à Rouen et à Aix; celui de Rouen en la présente année, celui d'Aix deux ans après. La même année de 1498, le roi, suivant le projet qu'en avait fait Charles VIII, rendit le grand conseil sédentaire, et le réduisit en forme de cour ordinaire et souveraine; mais il ne fut lors que de vingt conseillers en tout, qui servaient par semestre: le chancelier y a présidé jusque sous Henri II, qui y a créé des présidents.

Ce bon prince, employant ainsi ses soins à faire rendre la justice dans les causes de ses sujets, voulut aussi la rendre en son propre intérêt; car il fit voir amiablement si le duc de Lorraine n'avait aucun droit valable sur le comté de Provence, et il remit sans feinte un si grand différend au jugement des plus savants jurisconsultes. Le droit se trouva de son côté, et les juges, sans contrainte, prononcèrent en faveur des rois de France; par ainsi, ce serait désormais sans raison que les Lorrains y auraient des prétentions. On croyait qu'étant parvenu à la couronne, il se vengerait de toutes les offenses que ce duc lui avait faites en appuyant le parti de madame de Beaujeu. Mais entre les autres qualités de bon roi, qu'il eut presque toutes, il s'efforça de faire principalement paraître sa clémence, et n'oublia pas seulement les contrastes, mais encore les malicieux tours de Briçonnet et de la dame, qui avait entretenu la jalousie de Charles VIII contre lui; n'estimant pas, disait-il, *que ce fût chose honnête à un roi de France de venger les injures d'un duc d'Orléans.*

La France désirant avec une grande passion qu'un si bon prince lui donnât des enfants, son conseil le sollicitait instamment de prendre une femme capable d'en procréer, et de répudier celle qu'il avait, qu'on voyait bien manifestement être inhabile à en porter; et il était d'autant plus disposé à le faire, que Louis XI l'avait forcé de l'épouser, et qu'il disait ne l'avoir tenue que comme sa sœur, ayant secrètement protesté de nullité contre ce mariage. Ce fut un grand bien pour la France qu'il se trouvât en état de choisir une femme, afin que, par ce moyen, il pût retenir la reine veuve et la Bretagne tout ensemble. La raison et l'amour l'y portaient, et la répudiation de Jeanne était juste; mais on craignait qu'elle ne fût difficile du côté du pape. Toutefois, dès la première requête, le saint-père fit juger le divorce dans le consistoire; puis il délégua l'évêque de Ceuta, qui vint en France exprès; le cardinal du Mans, c'était Philippe de Luxembourg, et George d'Amboise, archevêque de Rouen, pour connaître de cette cause; même il envoya son fils César Borgia en porter les bulles, et le bonnet de cardinal à George d'Amboise. César Borgia avait cette année quitté le chapeau de cardinal, mais la naissance impure et la vie scandaleuse de ce bâtard le rendaient infame, et personne n'eût voulu s'allier avec un homme souillé de l'inceste de sa propre sœur et du meurtre de son frère aîné, le duc de Candie; lequel il avait tué de jalousie, pour ce qu'il avait meilleure part que lui aux bonnes grâces de cette commune parente et maîtresse. Néanmoins, son père ayant mis toute son affection sur lui, désirait l'agrandir, il s'imaginait qu'avec cette fille il acquerrait aussi le royaume de Naples. Or, il y en avait une autre qui se nourrissait en la cour de France, où elle avait été amenée par Charles VIII. C'est pourquoi il se consolait par l'espérance de pouvoir obtenir celle-là, au refus de l'autre. Mais Louis, qui songeait aussi bien que lui au royaume de Naples, ne put être induit de lui bailler ce sujet de le quereller. Le bâtard qui était venu en France à cette intention, avec les bulles de la dissolution du mariage du roi, voyant qu'il lui refusait cette fille, fit aussi semblant de n'avoir pas les bulles; mais cette finesse ne lui servit de rien, car le roi lui fit connaître

qu'il se contentait qu'elles fussent expédiées ; ainsi les trois prélats déclarèrent le mariage nul et donnèrent permission aux parties de se pourvoir. Louis, ainsi qu'il l'avait destiné, épousa Anne, veuve de son prédécesseur ; mais non sans beaucoup de peine à contenter l'esprit hautain du Breton et les États de Bretagne; car il fallut non seulement leur accorder confirmation de leurs priviléges et franchises, mais encore coucher bien expressément dans le contrat, de peur que le duché de Bretagne ne fût tout à fait absorbé dans le royaume ; « que le second enfant, fût-il mâle ou femelle, » qui sortirait de ce mariage ou des descen- » dants de ce mariage, tiendrait cette princi- » pauté, lui et les siens; et là où il n'y en au- » rait aucun, elle retournerait aux plus » proches héritiers de la maison de Bre- » tagne. »

Les réjouissances de ces noces n'empêchaient pas le roi de songer aux moyens de porter la guerre en Italie. Sachant de quelle passion Alexandre aimait son fils César, il lui fit avoir en mariage la fille d'Alain d'Albret, et lui donna vingt mille livres de pension viagère, avec le pays de Valentinois, érigé pour lui en duché, tellement que de cardinal de Valence, évêché en Espagne, il devint duc de Valence, en Dauphiné. Une telle alliance était à la vérité peu honnête, mais fort utile pour ses desseins. Il renouvela ses alliances avec les Suisses, les traités de paix avec l'Espagnol et avec l'Anglais, lequel pour lors était fort occupé à démêler encore les factions de la maison d'Yorck ; puis il fit gouverner si adroitement l'esprit de Philippe d'Autriche, comte de Flandre, qu'il se mit à son devoir. Ce jeune prince se trouva dans la ville d'Arras, le 5 juillet, et rendit hommage-lige des terres qu'il tenait de France; savoir : Flandre, Artois et Charolais, pardevant Guy de Rochefort, chancelier de ce royaume ; ensuite il bailla acte de cet hommage, et, qui plus est, consentit en bonne forme que les droits qu'il pouvait avoir sur le duché de Bourgogne fussent remis au jugement du parlement de Paris.

L'empereur Maximilien, ayant fait reconnaître sa mauvaise volonté, donna par ce moyen avis au roi de bien garnir ses frontières avant que de s'acheminer à l'expédition d'Italie. Cette puissante ligue, qui en avait chassé son prédécesseur, était alors bien décousue ; le pape, Sforce, les Vénitiens, non seulement séparés, mais encore bandés les uns contre les autres par une convoitise immodérée de s'agrandir, et surtout les Vénitiens enflammés contre Ludovic, à raison de Pise, voulaient tirer chacun de leur côté.

Cependant les Français entrèrent dans le Milanais avec treize mille hommes de pied, Suisses ou Gascons, et dix-huit cents hommes d'armes, qui faisaient environ six mille chevaux. Le roi séjourna à Lyon pour attendre nouvelles de leur progrès, et pour encourager les siens. Sitôt qu'ils eurent commencé la guerre, ils coururent presqu'en un moment et subjuguèrent le pays. Galéas de Saint-Severin ne s'opposait aucunement à ces soudaines conquêtes, quoiqu'il eût douze cents hommes d'armes, autant de chevau-légers, et trois mille fantassins. Saisi d'une merveilleuse épouvante, il se jeta dans Alexandrie, où sa frayeur s'augmenta de sorte, au bruit de quelques canonnades, qu'une nuit il se dévala par une échelle de cordes avec vingt ou trente des siens, et s'enfuit à Milan. Sa fuite dissipa ses troupes qui çà, qui là, et les Alexandrins destitués de garnison suffisante ouvrirent les portes aux Français. La ville fut pillée contre le gré des capitaines, qui ne purent contenir la licence des soldats, et par leur commandement aussitôt démantelée; Pavie et Plaisance allèrent au devant de l'orage, et portèrent leurs clefs. D'autre côté, les Vénitiens prirent Crémone et les autres places le long de la rivière d'Adde. A ces nouvelles, la confusion et la crainte entrent dans Milan, où était Ludovic ; et les peuples commencent à s'émouvoir contre lui, de telle sorte que son trésorier général est misérablement tué en plein midi dans la place publique. Étant donc entré en grande crainte de sa personne, et se défiant de ses sujets, il se sauve en Allemagne vers l'empereur Maximilien, duquel il avait pris l'investiture du duché, emmenant avec soi son trésor, ses enfants et sa concubine. Les nouvelles d'une si prompte victoire étant volées à Lyon, le roi passa incontinent en poste à Milan. A son arrivée, il reçut cette ville, et y fut reçu avec grande allégresse. Par après, tentant le gouverneur du château, il corrompit sa fidélité avec mille livres d'or, et plusieurs autres promesses.

En cette sorte, Ludovic perdit son état en vingt jours ; et l'on remarque dans sa ruine tous les exemples d'ingratitude et de lâcheté qui peuvent arriver à un prince infidèle et malheureux ; comme, au contraire, l'on vit concourir de tous côtés les prospérités et les affections pour la gloire du roi son adversaire. Tous les potentats d'Italie, hormis Frédéric, le vinrent saluer ou en personne, ou par leurs ambassadeurs ; aussi il les accueillit gracieusement, tâchant de les obliger par divers bienfaits, selon la diversité de leur mérite ou de leurs conditions.

Avec non moins de soin, le roi tâcha de contenter ses nouveaux sujets, déchargea le peuple du tiers des subsides, rappela les bannis et leur rendit leurs biens, s'ils n'étaient en

mains trop puissantes; y établit une cour souveraine pour l'exercice de la justice, y renta des professeurs en toutes sciences, et surtout s'étudia à caresser la noblesse avec autant de libéralité que de courtoisie. Après qu'il y eut séjourné environ un mois et demi, et qu'il ne voyait point de quel côté lui pourrait venir le danger, vu qu'il avait prolongé la trève avec Maximilien, dans laquelle ce duché était compris, jusqu'à la fin de l'année suivante, il y établit Trivulce et d'Aubigny lieutenants, donna le gouvernement de Milan au premier et s'en retourna en France.

Ludovic et son frère Ascagne, fort humainement reçus par l'empereur, s'entretinrent deux mois à sa cour de vaines caresses; mais, après qu'ils eurent reconnu qu'il n'avait point le pouvoir de les secourir, ils se résolurent de conduire l'entreprise eux-mêmes, et prirent à leur solde huit mille Suisses et cinq cents chevaux comtois. Les peuples du duché, la noblesse même avaient, sans beaucoup de sujet, changé d'inclination depuis le départ du roi. Trivulce et d'Aubigny divisaient nos forces en divisant l'autorité; d'ailleurs, Trivulce, de la faction guelfe, se gouvernant avec trop de partialité et même de cruauté envers les gibelins, avait rendu sa domination odieuse, contre l'opinion du roi, qui croyait qu'étant Milanais, il contiendrait ses citoyens autant par affection que par crainte. Pour ces raisons, il ne fut pas malaisé aux deux frères de pénétrer derechef dans le duché. Ils reprirent la ville de Côme, et réduisirent, en peu de jours, tout le pays sous leur obéissance, hormis le château de Milan, Novare et les places de deçà le Pô; se comportant contre les Français avec tant d'inhumanité, qu'ils en faisaient autant égorger qu'ils en rencontraient. Ensuite, Ludovic ayant reçu la ville de Novare, assiégea le château, et son frère Ascagne, au même temps, celui de Milan. Mais il était destiné que ces malheureux princes fussent châtiés de leurs perfidies. Maximilien ne fut point excité par ce bonheur à les secourir, ni les Vénitiens, ni les Florentins à quitter l'alliance du roi. Le roi, ayant entendu la rébellion du Milanais, y envoya Louis de La Trémouille en grande diligence avec six cents lances, six mille hommes de pied, et l'intendance générale sur toutes ses troupes; le cardinal d'Amboise s'étant avancé jusqu'à Ast, pour soigner à tout.

Partout régnaient l'indiscipline, les fausses promesses et la trahison; les hommes s'entretuaient sans résultat pour aucun. Ludovic, honteusement rechassé dans Novare, les Suisses se mutinent ouvertement, courent, les uns aux portes pour s'en saisir, les autres à son logis, avec des cris et des menaces épouvantables. Il sort au bruit et se présente dans la place avec quelques uns des siens, non plus avec autorité ni majesté de prince, mais humilié et suppliant. Il tâchait, par ses remontrances, de les émouvoir à pitié; mais ces barbares crient qu'ils s'en veulent retourner chez eux. Comme il les voit endurcis à son malheur, il les supplie les larmes aux yeux de le reconduire seulement en lieu de sûreté, puisqu'ils sont résolus de ne le plus défendre; mais ils s'en excusent derechef, disant qu'ils ont promis aux capitaines français de ne le point emmener. Toutefois ils consentent, s'il le veut faire, qu'il se mêle parmi eux, prenant l'habillement d'un de leurs gens de pied. Il estima plus honorable de se rendre entre les mains des Français, avec honorable composition, que d'être livré par les siens. Mais les Suisses, ayant découvert qu'il traitait avec le comte de Ligny pour cela, l'arrêtèrent avec eux, afin d'avoir le profit de cette vente; ils avertirent donc les chefs français qu'ils l'emmeneraient dans leurs troupes. Les Français, pour mieux couvrir le jeu, mirent leurs gens en haie à droite et à gauche, depuis la porte de Novare jusque dans leur camp; tellement que le dixième jour d'avril, toutes les compagnies suisses passant nécessairement devant eux, ils découvrirent le malheureux déguisé de cet habit étranger, et il fut incontinent conduit au château de Novare. Le cardinal Ascagne, averti de la déroute de son frère, pensant se sauver en lieu de sûreté, fut arrêté avec Hercule Sforce, frère du défunt duc Galéas, à Rivolte, au château du terroir de Plaisance, par le seigneur du lieu, son parent et ancien ami, puis après livré aux Vénitiens, d'entre les mains desquels le roi le retira incontinent, plus par menace que de leur bon gré, pour ce qu'il lui était nécessaire pour l'assurance de cet État. Ces deux malheureux frères éprouvèrent ainsi la plus rude disgrace que puisse souffrir un homme de cœur, qui est de tomber vif en la puissance de son ennemi; et quoique le leur fût le prince le plus clément de son siècle, néanmoins il les traita plutôt selon leurs offenses que selon sa bonté. Ludovic fut ensuite mené, enfermé à Lyon, au château de Pierre-Encise, et de là dans la tour de Bourges, puis enfin à Loches. Du commencement, il fut tenu dans une cage de fer, sous une voûte souterraine; mais, après quelques mois, on le déchargea de ses fers, et on le transporta dans une chambre, dans laquelle son mauvais sort prolongea ses langueurs et sa vie jusqu'à dix ans de là. Il est enterré dans l'église du même lieu. Le pouvoir du cardinal d'Amboise avait fait rendre à la liberté le cardinal Ascagne, frère de Ludovic. Ce prélat était monté à un tel degré,

que le roi son maître lui déférait le plus souvent la connaissance et la direction de ses plus grandes affaires. Aussi disait-il par manière de proverbe, quand il se présentait quelque nœud difficile à débrouiller : « Laissez faire à George ; » et le pape honorait ou redoutait tant ses vertus, qu'il le fit son légat *à latere* dans ce royaume. C'est pourquoi le roi, ayant en lui une confiance entière, ne passa point cette fois en Italie, et se contenta de l'y envoyer. Les rebelles de Milan, pour émouvoir ce cardinal à pitié, le jour du vendredi saint amassèrent quatre mille petits enfants, et vinrent en robes de deuil avec ces troupes innocentes, et une bannière où était dépeinte la Passion du Rédempteur des hommes, crier merci dans le palais où il était. Il reçut leurs soumissions pour le roi son maître, et leur fit remontrer leur faute ; mais, au lieu de les punir, il les taxa seulement à quelques amendes pécuniaires dont, par après, il leur relâcha bien le tiers, établissant de bons ordres dans tout le duché. Ensuite de quoi, s'en étant revenu en France, il envoya Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont, son oncle, pour être son lieutenant au gouvernement de Milan.

Tels étaient les mouvements de la chrétienté lorsque s'achevait le XVI[e] siècle. La dernière année en fut célèbre par la solennité du jubilé centenaire. Alors on remarqua de singuliers prodiges qui alarmèrent la chrétienté et jetèrent leurs maléfices sur le siècle ensuivant.

Durant ces prodiges et ce travail douloureux de la nature, naquit, dans la ville de Gand, Charles d'Autriche, l'une des principales causes de tous les maux qui adviendront.

Cependant l'empereur Maximilien redoutait que Louis ne devînt maître de l'Italie, et que, par le consentement du pape, il ne transportât derechef la couronne impériale dans la maison de France dont elle était sortie. Maximilien ne pouvait rien sans le secours des princes de l'empire et de son fils Philippe; lequel, comme héritier de sa mère Marie de Bourgogne, jouissait des Pays-Bas. Pour émouvoir ceux-là, il convoquait souvent les diètes; et, pour inciter son propre fils, il lui proposait la succession de l'empire ; mais les brigues du roi contre-balançant les siennes en Allemagne, et la foi que Philippe avait trop fraîchement donnée, ou plutôt l'inclination de ses peuples, laquelle il connaissait pencher vers Louis, prince très populaire, arrêtant cet archiduc en suspens, il fut contraint de temporiser, et de prolonger la trêve de huit mois. Pour Ferdinand, ne se trouvant pas assez fort pour conquérir le royaume de Naples, malgré la puissance française, encore moins de la chasser de là, si elle l'avait une fois subjugué, il s'avisa de tenir un chemin oblique, et de parvenir à son dessein par une insigne fraude : c'est que, connaissant combien Louis le redoutait en cette entreprise, il ne manqua pas de faire semblant de vouloir secourir Frédéric, son cousin; et, pour cet effet, il envoya Gonsalve, son grand capitaine, en Sicile, avec six cents hommes d'armes, cinq mille hommes de pied et quelques vaisseaux. Donc, pour le détourner de ce parti, Louis ne trouva point de plus sûre voie que de l'intéresser au profit en le faisant de moitié. Ferdinand se fit tenter plus d'une fois avant de consentir à cette composition, afin que le Français donnât plus ardemment dans le panneau; bref, il ménagea si bien cette chaude envie que Louis capitula avec lui de diviser le royaume de Naples. Les troupes de Ferdinand étaient toutes prêtes en Sicile, et feignaient d'épauler l'infortuné Frédéric. Celles de Louis le furent bientôt, au nombre de vingt mille hommes de pied, et de quinze cents gendarmes, en comptant les compagnies du seigneur d'Alègre, qui s'en revinrent d'avec le duc de Valentinois. Plusieurs jeunes princes, entre autres, trois de la maison de Bourbon, savoir : François, comte de Saint-Pol, fils du comte de Vendôme, Louis et Charles, depuis duc de Bourbon et connétable, tous deux fils de Gilbert de Montpensier, Gaston de Foix, vicomte de Narbonne, neveu du roi, et Louis d'Armagnac, duc de Nemours, voulurent être de ce voyage. Le seigneur d'Aubigny et le comte de Gaiazze en eurent la conduite générale. L'armée de mer partait au même temps de Provence, commandée par Philippe de Clèves, seigneur de Ravastein, gouverneur de Gênes : il y avait trois grosses caraques génoises, seize navires, grande quantité d'artillerie et trois mille hommes de pied. Les deux rois avaient semé le bruit que la conjonction de leurs forces n'avait point d'autre but que la défense de la chrétienté contre celle du Turc; mais sitôt que l'armée française fut à Rome, ils levèrent le masque, et leurs ambassadeurs demandèrent ouvertement l'investiture au pape. Il avait quelque sujet de mécontentement à l'égard du Français, parce qu'encore qu'il lui eût donné consentement et aide, pour faire son fils Borgia duc de Romagne, si est-ce qu'il n'avait pas laissé de prendre sous sa protection le Bentivogle, vicaire de Bologne, ville des dépendances de cette province, et s'était opposé à ce qu'il ne molestât point les Florentins ; possible à cause qu'il avait eu de l'argent de l'un, et qu'ils craignaient que les autres ne s'accommodassent par désespoir avec Maximilien. Néanmoins, ou la crainte des armes

françaises, ou l'espoir d'obtenir d'eux, par ses souplesses, une faveur et protection très assurées pour son fils et de plus l'occasion de dépouiller les Colonnes, partisans de Frédéric, lesquels, tenant plusieurs châteaux à l'entour de Rome, l'obligèrent à accorder ce que les ambassadeurs demandaient, et à recevoir deux hommages pour un royaume. Toute la chrétienté s'étonna extrêmement que Louis, réputé homme très avisé, admît dans l'Italie un co-rival, auquel tous ses ennemis, et ceux qui seraient malcontents de lui, pourraient recourir.

Combien eût-il mieux fait de recevoir les soumissions de Frédéric qui lui avait souvent offert l'hommage, quarante mille ducats de pension et quatre places d'importance, à choisir dans son Etat, pour assurance de sa fidélité!

Gonsalve amusait habilement Frédéric des promesses d'un puissant secours, et l'avait si bien enjôlé qu'il s'était fait consigner déjà quelques places en Calabre. Le simple et malheureux prince, endormi par ces artifices, est tout étonné qu'à l'approche des Français celui qu'il croit son protecteur se change en un instant en son plus fier ennemi, qu'il envoie des galères à Naples quérir les deux reines veuves d'Alphonse et de Ferdinand, et qu'il lui déclare la guerre. Au même temps, les Français, s'avançant avec leur rapidité accoutumée, occupent toutes les places d'entour le chemin de Capoue, passent la rivière de Vulturne, au dessus de cette ville, la forcent et la saccagent aussi vilainement que cruellement. Frédéric fuyait de ville en ville. En un mois de temps, Naples se rendit aux Français, et leur paya soixante mille ducats; en cette ville mourut Louis, fils aîné de feu comte Gilbert de Montpensier. Après la prise de Naples, Frédéric fut bientôt réduit à capituler de dedans le Château-Neuf. De l'autre côté, les choses succédèrent à Gonsalve avec même facilité : toute la Pouille et la Calabre vinrent en sa puissance, excepté le château de Tarente. Frédéric s'était retiré dans Ischie après le traité; mais le seigneur de Ravestein, amiral de France, refusa de tenir l'accord que les autres chefs français avaient fait avec lui, comme trop préjudiciable au roi son maître, et lui manda qu'il le poursuivrait toujours en guerre. Ce qu'entendant l'infortuné Frédéric, et désespérant de pouvoir tenir longtemps, il estima plus convenable à sa mauvaise fortune d'éprouver la générosité des Francais que de se confier au perfide Gonsalve. Sa résolution ne fut pas malheureuse : Louis, estimant plus glorieux de l'avoir attiré en France par sa bonté que de l'avoir chassé de Naples par ses armes, l'accueillit aussi humainement qu'il eût su désirer, lui dressa un train fort honnête, et lui assigna cinquante mille livres pour son entretien.

Les Français, si puissants delà les monts, ne pensaient plus qu'il y eût rien à craindre que de la part de la maison d'Autriche. Maximilien, se préparant pour aller prendre la couronne impériale à Rome, leur donnait de grandes jalousies, et les menées secrètes des Vénitiens leur étaient à bon droit suspectes. Donc, afin de prévenir les maux qui en pourraient naître, le roi bailla charge au cardinal d'Amboise, son lieutenant-général en Italie, et, à proprement parler, son vice-roi par tous ses Etats, de le délivrer de cette crainte. Suivant cet ordre, il alla trouver Maximilien dans la ville de Trente pour y négocier une paix assurée. En cette entrevue, où chacun apporta de son côté toutes ses subtilités, il me semble que tout l'avantage demeura vers la maison d'Autriche; car il y fut confirmé, suivant qu'il avait déjà été arrêté entre le roi et les ambassadeurs de l'archiduc, « que Charles, petit-fils de l'empereur, épouserait l'aînée des » filles de France; et qu'en faveur de ce mariage l'empereur accorderait au roi Louis » l'investiture du duché de Milan, duquel » il se démettrait entre les mains des deux » époux, sitôt qu'ils seraient en âge. » Le cardinal, à ce qu'on crut, avait sa visée sur la papauté, dont il pensait faire déposer Alexandre par un concile; et Maximilien, feignant de ne pas voir son dessein, tâchait de le tourner à son profit. Quoi qu'il en soit, cette circonférence ne produisit qu'une prolongation de la trève jusqu'à l'année prochaine; encore fallut-il, pour la faire observer, lui délivrer Hermez Sforce, fils de Ludovic.

Ceux d'Autriche entretenaient néanmoins des espérances de paix, et par manière de dire, la faisaient toucher du bout du doigt; mais ce n'était qu'afin de donner loisir à Maximilien d'aller à Rome, et à Philippe, son fils, la liberté de passer par la France, pour aller recevoir les serments des Castillans, au nom de Jeanne, son épouse, fille unique de Ferdinand et d'Isabelle, laquelle il menait avec lui. En passant, il fut accueilli avec toutes sortes de courtoisies et séjourna à Paris quelque temps; c'était au mois de novembre, durant lequel il prit séance dans le parlement en qualité de pair de France. De là il visita le roi et la reine à Blois, avec lesquels, lui et son épouse, traitèrent du mariage de leurs enfants, comme d'une chose très assurée. Durant tout leur voyage, ils furent défrayés aux dépens du roi, qui traita souvent l'archiduc à sa table, prit un soin particulier de le divertir aux jeux, au bal, à la chasse; et, au partir de là, le fit conduire jusqu'aux frontières d'Espagne. Ainsi

la réjouissance fut grande par tout le royaume durant cette demi-année; à quoi contribuèrent encore les noces d'Anne de Foix, fille du comte de Candale, que Ladislas, roi de Hongrie, épousa par procureur, qui fut le comte Estephane. La magnifique entrée que fit le cardinal d'Amboise en qualité de légat à Paris fut un autre sujet de réjouissance. Le pape lui avait accordé cette dignité par toute la France pour six mois seulement; mais sa venue ne fut guère agréable aux moines. Il s'était proposé de les réformer par l'avis de quelques uns de leurs corps, gens touchés, possible, du désir de supériorité et de gloire, comme il se voit souvent, plutôt que du vrai esprit de religion.

Les choses tendant à la paix avec la maison d'Autriche, elles tendaient en Italie à une très cruelle guerre entre celles de France et d'Espagne. Les limites des partages n'ayant pas été bien exactement spécifiées, les Espagnols, qui avaient la Pouille et la Calabre dans le leur, prétendaient que le Capitanat fût compris sous la Pouille, suivant la division moderne que le roi Alphonse avait faite. Les Français, au contraire, s'en voulaient tenir à l'ancienne division, et prétendaient qu'il fût compris sous l'Abruzze. Sur ces difficultés, les deux vice-rois, le duc de Nemours et Gonsalve, eurent premièrement plusieurs conférences amiables, et tombèrent d'accord que la douane demeurerait mi-partie, et les places entre les mains de qui les tenait, jusqu'à un appointement définitif. Mais les Espagnols ayant faussé leur parole, il y eut plusieurs escarmouches et pilleries. Le roi, averti de l'ingratitude des Espagnols, s'aperçut bien qu'il ne peut point y avoir de société avec des perfides et des ingrats. Ainsi, pour réparer la faute qu'il avait faite de partager avec de si fâcheux compagnons, il se résolut de les chasser avant qu'ils se fussent plus profondément établis. Sa présence était nécessaire pour épauler ce dessein; d'ailleurs, Charles d'Amboise, son lieutenant au Milanais, lui donnait avis coup sur coup, que le pape et le Valentinois son fils, troublant toute l'Italie par leurs armes tyranniques, pourraient ou concevoir ou émouvoir quelque dangereuse conspiration contre ses États de delà. Il se rendit donc en Lombardie, au mois de juin. A son arrivée, il mande à nos capitaines qu'ils ne s'amusent plus aux fourbes de Gonsalve; mais que, pour les dévider toutes, ils lui déclarent la guerre si, dans vingt-quatre heures, il ne leur rend le Capitanat. Au bout d'un temps si bref, voilà mille hommes en corps d'armée. Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice, Louis d'Ars, Adrien de Brimeu et François d'Urfé en étaient les principaux capitaines; le vice-roi conduisait l'avant-garde; Béraud Stuart d'Aubigny, la bataille; et Yves, seigneur d'Alègre, l'arrière-garde. François Daillon, seigneur de la Crote, Yves de Malherbe, Jeannot de Montauban et quelques autres y amènent deux mille fantassins; et le marquis de Licite et Thibaut de Mauléon, trois cents chevau-légers. Gaspard de Coligny signala cette entreprise par d'assez heureux prémices; car s'étant avancé avec soixante hommes d'armes vers Cerizols, gardée par trois cents hommes de pied, et six-vingts génetaires, il les attira en une embuscade par le moyen de quelques archers, et les malmena de sorte que ceux qui rentrèrent dans la ville l'abandonnèrent la nuit ensuivante, et se sauvèrent dans Canose. Cette place était défendue par de gros boulevarts, de larges fossés, quantité d'artillerie, douze cents Espagnols, tous gens de cœur, et pourvus de vivres au delà du danger de la faim; avec cela gouvernée par deux braves capitaines, Péralte et Pierre de Navarre; néanmoins elle fut incontinent investie, puis assiégée par les Français. L'artillerie y eut fait brèche dans quatre jours; le cinquième, douze cents fantassins y donnèrent l'assaut. A leur première furie, les assiégés avaient cédé la place, quand Péralte, forcené de colère, y accourut l'épée à la main, et chargeant sur les premiers qu'il rencontrait, criait aux uns d'une voix tonnante : « Ah! marauds, voulez-» vous faire voir aujourd'hui que vous êtes » du sang de Maures plutôt que de celui des » naturels espagnols? votre courage est-il » tombé avec ces murailles? » Et aux autres : « Retournons, compagnons, retournons, fai-» sons rempart de nos corps, la vaillance est » inexpugnable. » Sa vue, ses reproches et son exemple changèrent la frayeur de ses soldats en une obstinée résolution de mourir sur le rempart qu'ils avaient abandonné; tellement que les Français redoublant leurs efforts pour maintenir l'avantage qu'ils croyaient avoir, et ceux-ci pour le recouvrer, il eût été malaisé de juger qui était l'assaillant ou l'assailli; tant qu'après trois heures de temps les Français descendirent de la brèche; laquelle ne leur semblant pas assez large, ils en firent une autre bien plus grande du côté du château. Mais pour cette fois encore, quoique les plus braves de nos gens d'armes eussent mis pied à terre pour y monter, et que de tous côtés il y eût échelles dressées, la place ne se put forcer. Toutefois Péralte, sachant bien que les Français acharnés, outre leur naturel, par cette vigoureuse résistance, préparaient un troisième assaut à tous périr ou à l'emporter, il appréhenda cette extrême fureur, et capitula. Les troupes françaises, irritées par la douleur de leurs plaies, et par la mort de cinq cent

braves combattants, avaient résolu de les tailler en pièces à la sortie ; mais d'Aubigny leur bailla des otages, et pour les garantir contre cette fureur, les conduisit lui-même en sûreté. Gonsalve, au lieu de se revancher de cette courtoisie française, voulait faire prendre des otages; mais Péralte ayant en vain opposé ses raisons et ses prières à cette cruelle résolution, de peur que son honneur n'en demeurât souillé, prit la poste lui-même, pour les aller tirer d'Andre où ils étaient, et les ramena jusqu'au camp des Français ; dont le grand capitaine, plus indigné qu'il ne devait, pour récompenses de tant d'irréprochables services, le fit mettre en galère, d'où il n'échappa qu'après un long temps par le secours de ses amis; en suite de quoi il se rendit Français.

Nonobstant cela, les ennemis, tenant toujours le château de Canose, firent encore une vigoureuse résistance ; mais finalement ils furent rechassés, percés et tués au nombre de trois cents, le château escaladé et pris de force ; ce à quoi contribua puissamment le chevalier Bayard.

Le roi, étant dans Ast, recevait chaque jour nouvelles de ce qui se passait ; mais les trop heureux commencements le rendirent plus négligent à l'heure même qu'il devait l'être moins. Comme il fut arrivé à Ast, tous les princes et républiques d'Italie accoururent vers lui, qui par ambassadeurs, qui en personne ; et presque tous se plaignaient des tyranniques invasions du Valentinois. Par dessus les autres, Guidobald de la Rouère, duc d'Urbin, lequel remontrait au roi combien était important à l'honneur d'un si grand monarque, qu'un si petit compagnon eût osé, S. M. étant delà les monts, troubler les alliés de la France, et trancher du César à la vue du plus puissant prince de la terre, ayant mis sur le haut de ses enseignes en grosses lettres d'or cette arrogante devise : « *Aut Cæsar, aut nihil.* » Ses crimes, qui feraient horreur aux oreilles d'un si doux et si bon roi que vous êtes, disait le duc d'Urbin, ne sont cachés aux yeux de personne ; mais il a des desseins bien plus dangereux encore et plus importants qu'il ne manifeste pas. C'est pourquoi, sire, le zèle que j'ai pour le service de Votre Majesté m'oblige de vous supplier que, sinon pour la protection des innocents, au moins pour l'intérêt de vos affaires, il vous plaise couper chemin à la dangereuse conspiration qu'il a tramée pour envahir toute l'Italie. » Le roi entendait bien qu'il voulait parler d'une secrète ligue du Valentinois avec le Vénitien ; de quoi il paraissait si justement animé contre le tyran que tous pensaient qu'il dût le déposséder de la Romagne, et son père du pontificat. Mais le cardinal d'Amboise, en considération qu'Alexandre lui prolongea sa légation de dix-huit mois, et de ce qu'il pensait gagner des chapeaux de cardinal pour quelques unes de ses créatures, interposa puissamment sa faveur pour eux ; tellement que le Valentinois étant derechef entré à main armée dans les terres de Florence, ce cardinal arrêta l'armée royale qui, sous la conduite de La Trémouille, s'était déjà avancée jusqu'à Parme pour le châtier. Le cardinal remontrait que l'amitié du pape vaudrait au roi plus que celle de tous les autres petits potentats, que le Valentinois était homme de service, et qu'il lui était expédient qu'il consumât tous ces capitaines italiens, pour ce qu'il y avait danger qu'ils ne se missent à la solde des Espagnols. Et durant que ces ressorts jouaient, le bâtard faisait le bon valet, suivait le roi à pied comme un laquais, et lui tenait l'étrier et la bride de la mule ; si bien qu'au grand blâme de la justice française, il en fut très favorablement traité, à la charge qu'il n'attenterait rien de nouveau. Ce qui l'ayant d'autant plus confirmé en ses desseins, il ne modéra ni son ambition, ni cette soif enragée du sang humain : au contraire, il attaqua tantôt l'un, tantôt l'autre ; et, ne les pouvant tous surmonter, pour ce qu'ils s'étaient ligués ensemble, il prit le Vitellose et Liverot de Ferme dans le filet d'une feinte réconciliation, et les fit étrangler ; tandis qu'au même temps Alexandre, par une autre aussi méchante ruse, attrapa les Ursins, les priva de leurs terres, et fit mourir le cardinal chef de leur maison dans les douleurs de l'estrapade.

Le reproche en retombait sur le roi en quelque façon, et il est certain qu'il eût sévèrement contenu cette bête féroce si beaucoup d'autres dangers ne l'eussent contraint d'en faire état. Venise et l'empereur, jaloux de sa puissance, parlaient de s'unir contre lui; les Suisses insatiables demandaient la Valteline et des sommes immenses. Or, contre tant de périls qui le menaçaient, il ne prépara point d'armées comme il devait; mais, par une trop facile confiance en sa fortune, il s'assurait entièrement sur la vaillance de ses gens qui avaient pour lors tout avantage, et sur l'inclination des peuples du Milanais et de Gênes.

Ceux de cette dernière ville, ayant souhaité l'honneur de sa présence, n'épargnèrent ni braveries, ni magnifiques inventions, ni banquets, ni spectacles, ni largesses, pour exprimer leur réjouissance. Jusqu'aux enfants criaient *France*. Les dames même, conversant librement avec les Francais, traitaient le roi l'une après l'autre. Cependant, comme la reine ne cessait par courriers de presser le roi de revenir en France, il s'y en retourna. Avant

de partir, il avait reçu nouvelles que La Londe, capitaine en mer, avait pris sur la côte de l'île d'Ischie cinq gros vaisseaux espagnols, chargés de lances, de hallebardes, de harnais, d'artillerie et de poudre; mais aussi celles d'un revers que les siens avaient eu en la Calabre. Toutefois d'Aubigny courut toute cette province en moins d'un mois et la purgea d'ennemis. La Palice, par des actions glorieuses, y acquit, dans la bouche des ennemis mêmes, le nom d'Hector, ayant bien osé leur présenter le combat à six mille qu'ils étaient, avec quatre cents hommes; Robert Stuart, Gaspard de Coligny, Louis d'Ars et Saint-Bonnet leur donnèrent souvent de rudes strettes.

Parmi ces faits d'armes, il y eut aussi plusieurs combats à outrance en champ clos. Je ne parle point de celui d'entre Marc-Antoine et Jean-Pierre-Marc-Antoine, tous deux Gonzague et cousins-germains du marquis de Mantoue, dont le premier accusa l'autre de foi mentie; le roi leur accorda le champ à Milan lorsqu'il y était; où s'étant longtemps chamaillés sans effusion de sang, il fit séparer leurs armes peu cruelles et les réconcilia ensemble. Celui de Pierre de Bayard avec Alonzo de Sotomajore mérite mieux d'être su. Ce rodomont Espagnol, ayant autrefois été pris à la campagne par le bon chevalier, et détenu prisonnier seulement sur sa parole, puis, à cause qu'il s'en était voulu lâchement enfuir, un peu plus étroitement resserré, se plaignait partout sans raison d'avoir été traité en forçat, et parlait de lui en mauvais termes. Le chevalier en étant averti l'appela au combat par la permission des chefs, ainsi que c'était l'ordinaire. Le bravache, ne pouvant pas reculer à ce défi, voulut, comme étant l'appelé, choisir les armes et combattre à pied, pensant par cette finesse éviter l'adresse merveilleuse de son ennemi; de plus, par une haute supercherie, il assigna le combat à un jour qu'il le savait incommodé d'un reste de fièvre quarte; mais le chevalier lui fit, comme l'on dit communément, rentrer les paroles dans la gorge, la lui perçant d'un coup d'estoc qui l'étendit mort sur le sable. Comme il vengea son honneur en ce duel, il avait sauvé celui de la France dans un autre de treize Français contre autant d'Espagnols, qui s'était fait peu de jours auparavant par le seul désir de louange, durant des trèves de deux mois, sous les murailles de Trane, lieu neutre et de la seigneurie vénitienne.

Jusque-là, le sort des armes avait en tout favorisé les Français; maintenant il les abandonne. Tous les capitaines français par jalousie s'acquittaient fort bien de leur devoir, chacun à part; mais par la même raison ils ne faisaient rien qui vaille en commun. Castellanète livra aux Espagnols cinquante hommes d'armes, d'Aymar de Prie, qui gardaient Crane, et le duc de Nemours, pensant la recouvrer promptement, causa la perte de Rouvres; car, comme il eut pour cet effet tiré les troupes qui étaient dedans, Gonsalve, averti de ce défaut, vint attaquer la ville à deux jours de là pour avoir le brave La Palice qui était dedans, et y fit brèche de deux cents pas en quatre heures. Il n'était pourtant pas aisé de forcer un si vaillant homme, dans quelque mauvaise place que ce fût. Les Espagnols gagnèrent le rempart jusqu'à trois fois, et en furent trois fois rechassés par sa vertu. Ce gentil chevalier, une hallebarde à la main, après avoir renversé par terre l'enseigne qu'ils avaient arborée, étant environné de toutes parts et durement assailli, ne s'ébranlait non plus qu'une tour inexpugnable, sinon qu'il frappait à toutes mains si dru et si fort qu'il écartait bien loin ou renversait à ses pieds ceux qui le voulaient approcher. Les ennemis, après l'avoir en vain choqué à coups de lances et de piques, lâchèrent leurs traits et leur artillerie sur lui; mais, voyant qu'ils endommageaient les leurs mêmes, ils s'avisèrent de lui jeter une caque de poudre enflammée sur la tête. De la pesanteur de la caque et de la violence du feu, le chevalier fut porté à bas du rempart, tout froissé, et tellement en feu que la fumée lui sortait à gros bouillons par l'ouverture de ses armes. Néanmoins, ayant été promptement secouru par grande abondance d'eau que les siens lui jetèrent, demi-grillé qu'il était et tout meurtri de la pesanteur des coups et de celle de sa chute, chose incroyable, il fit retraite jusqu'aux pieds du château; et là, s'étant encore défendu à merveille, le sang et les forces, non pas le courage lui défaillant, il se rendit à Diego Mendoza, mais ne lui voulut point rendre l'épée et la jeta le plus loin qu'il put. Gonsalve le fit mener à l'instant sur le bord du fossé du château, pour obliger ceux de dedans à se rendre; mais, bien loin de les y persuader de peur de la mort, il les exhorta de tenir tant qu'ils en auraient le moyen.

La prise d'un tel capitaine par des gens qui semblaient assiégés, et le rude traitement qu'ils faisaient aux prisonniers étonnèrent le courage des Français.

Les perfidies des ennemis portèrent nos affaires à l'extrême ruine. La maison d'Autriche et celle d'Espagne, dont les forces jointes ne pouvaient se faire égales à celles de la France, joignirent leurs tromperies ensemble. Maximilien, entretenant le roi d'une paix simulée, suscite les Suisses, par le moyen des bannis du Milanais, à se jeter sur le duché. D'autre

part, Philippe d'Autriche, ayant reçu les serments et tâché de gagner les affections des Castillans au nom de sa femme, demanda congé au roi de repasser par la France; mais, ayant plus de défiance que lorsqu'il y était passé, il voulut des otages. Par après, il les rendit par une feinte générosité, craignant que son soupçon ne fît découvrir sa tromperie. Le roi le reçut magnifiquement à Lyon, et tous deux jurèrent solennellement la paix dans l'église de Saint-Jean, « aux conditions que » Charles, fils de Philippe, épouserait Claude, » fille de Louis; que le royaume querellé dé» meurerait aux deux épouses, et qu'en atten» dant le mariage, Louis en gouvernerait la » moitié qu'il tenait, Philippe l'autre. » Aussitôt ils en donnèrent avis à Gonsalve et au duc de Nemours, avec commandement de poser les armes. Le duc obéit; mais Gonsalve s'en moqua, et ne voulut point reconnaître l'autorité du gendre et présomptif héritier de son maître. Le roi se montra fort irrité du refus de Gonsalve; l'archiduc Philippe, qui n'était pas encore hors de France, lui en vint faire de grandes excuses, et en écrivit en Espagne; mais Ferdinand, prenant tantôt un prétexte, tantôt un autre, différait toujours de ratifier ou de refuser la paix.

Et néanmoins Louis était si crédule qu'il s'assurait de l'avoir dans peu de jours, si bien qu'il manda à ses capitaines, pour tout reconfort, qu'ils se tinssent clos et couverts; mais encore méprisèrent-ils ce commandement. Après une série de défaites, malgré leur vaillance, les Français en éprouvèrent une plus grande que les autres à Cerizols. Gonsalve se retirant de Barlète sur cette ville, le duc de Nemours part de Canose, résolu de lui couper chemin, et de relever ses pertes ou terminer ses espérances par le glorieux sort d'une bataille. Le jour était fort chaud, et le pays extrêmement sec, si bien que, par l'ardeur du soleil et par faute d'eau, il s'étouffa quantité de soldats et de chevaux d'une et d'autre part. Les Espagnols, arrivés les premiers proche de Cerizols où il y avait garnison française, retranchèrent leur infanterie dans un vignoble. Les Français survenus en grande hâte, mais sur le déclin du jour, mirent en délibération s'ils les attaqueraient tout sur l'heure. Les avis ayant été partagés, peu s'en fallut que les Français s'entre-battissent. Toutefois ils attaquèrent avec leur témérité accoutumée, mais sans ordre. Le duc de Nemours fut tué de coups d'arquebuse proche du retranchement; en lui finirent le nom et la race des comtes d'Armagnac. Alors les ennemis de poursuivre les Français la pique dans les reins, de hâter leur fuite avec grand carnage, enfin de s'emparer de leurs bagage et artillerie, rien n'ayant arrêté leur poursuite que les ténèbres de la nuit. L'avant-garde et la bataille furent défaites, d'Alègre en sauva les débris, et avec cela l'arrière-garde tout entière. Mais quoique ce reste fût encore suffisant, ou pour empêcher aux ennemis le passage vers Naples qui était l'accomplissement de leur victoire, ou d'aller défendre cette capitale du royaume, la peur fut si grande que nos chefs prirent un autre parti. D'Alègre et le prince de Salerne se retirèrent entre Caiète et Tracète, Louis d'Ars dans Venouse. Aussitôt Gonsalve marcha droit à Naples, et en chemin reçut la ville de Melfe, dont le prince, quelques offres avantageuses qu'il lui fit pour le gagner à son parti, aima mieux se voir dépouillé que non pas de manquer à la foi qu'il avait donnée aux Français, et se retira avec Louis d'Ars.

A l'arrivée du vainqueur, Naples, Capoue, Averse ouvrirent leurs portes; toutes les autres villes envoyèrent leurs clefs et chassèrent nos garnisons; si bien qu'en quinze jours il ne resta plus aux Français de places considérables que les châteaux de Naples et de Caiète, Venouse et quelques villes en l'Abruzze. Les nouvelles de ces mauvais succès étant portées à la cour de France, le roi fait de grands reproches à l'archiduc, qui n'était pas encore parti de Blois, et le somme de faire ratifier le traité de Lyon. L'archiduc écrit à Ferdinand et à Isabelle, se plaint, sollicite qu'ils aient à réparer son honneur qu'il avait engagé, n'ayant rien fait que par leur procuration; mais eux le désavouent tout à plat, et répondent qu'il a outre-passé la charge qu'il avait d'eux; que toutefois, pour dégager sa parole trop imprudemment engagée, ils offrent de restituer le royaume à Frédéric. Ainsi, maintenant par cette proposition, tantôt par celle-là, ils s'efforcent de gagner le temps qu'il fallait pour achever leur conquête. Mais Louis, quoique trop tard, ennuyé de leurs tromperies, refuse d'entendre à aucune autre conclusion qu'à celle du traité fait par l'archiduc; tellement qu'ayant, en présence de sa cour, reproché aux ambassadeurs espagnols la perfide bigoterie de leurs maîtres qui affectaient le nom de catholiques, mais avaient moins de foi que des Maures, il leur commanda de vider de sa cour dès le jour même. En suite de cela, il commanda de très grands préparatifs pour la guerre, et dressa quatre armées, afin que tandis qu'il attaquerait puissamment Naples par mer et par terre, il tînt aussi l'Espagne divertie sur ses côtes et sur ses frontières.

Les châteaux de Naples, pendant ce temps-là, s'étaient rendus à Gonsalve; mais le maréchal de Rieux tenait huit cents hommes d'armes et huit mille hommes de pied, Gascons ou Suisses, sur les frontières du Languedoc.

Le seigneur d'Albret et le maréchal de Gyé entrèrent aussi dans la province de Guipuscoa, presque avec pareilles forces, et ces deux armées s'attendaient d'être secondées par deux flottes qui leur portassent des vivres et munitions. Celle que conduisait le seigneur d'Albret alla se joindre avec celle du maréchal de Rieux en Languedoc. Toutes les deux unies faisaient plus de vingt mille hommes de solde, outre plus de deux mille gentilshommes. Le quinzième de septembre, le siége fut planté devant Salse, première place du Roussillon. Les Français l'avaient démolie du règne de Charles VIII, mais les Espagnols l'avaient redressée et fortifiée avec un soin incroyable; voilà pourquoi ni l'artillerie n'en put endommager les murailles trop épaisses, ni la mine les renverser, pour ce qu'elles étaient contreminées. D'ailleurs, l'ardeur française se ramollissant à cette dure résistance se tournait en mutineries et se dépitait de ce que toutes choses leur manquaient pour l'exécution; car l'armée navale, ayant seulement épié et non point ravagé les côtes de Barcelonne, avait eu peur de rencontrer celle d'Espagne, certes de beaucoup plus faible, et d'ailleurs fort occupée contre quatorze galères maures, qui rôdaient autour de Grenade, et s'était retirée à Marseille, avec tant de lâcheté et de précipitation qu'elle n'avait point mis à terre les munitions et machines de guerre nécessaires pour faire ce siége. Outre cela, les commissaires des vivres, qui faisaient grande chère à Narbonne, laissaient mourir les troupes de faim, et les payeurs retenaient les montres des Suisses; si bien que les Français n'ayant point de cœur faute de pain, ni les Suisses point de volonté manque d'argent, rien ne s'avançait. Là dessus il arriva encore que le maréchal de Rieux tomba grièvement malade par la malignité de l'air du pays, et oncques puis il ne s'en porta bien.

Par de semblables inconvénients, périt aussi, en Italie, la grande armée que Louis y avait envoyée en même temps. Cette belle armée, quoique le temps pressât, était néanmoins contrainte de marcher lentement, en attendant que les ambassadeurs du roi eussent conclu un solide traité avec le pape et son fils, qui lui eussent pu fermer le chemin au retour. Ces deux méchants hommes diversement agités, et des mouvements de leur ambition qui engloutissait d'espoir toute la Toscane, et de ceux de leur crainte, qui les menaçait, quelque parti qu'ils élussent, de l'effort de deux grandes armées, essayaient de faire leur profit de tous les deux côtés, et de les tromper au besoin. Or, comme ils étaient au plus haut point de leurs prospérités, et qu'il n'y avait point au monde de plus méchants hommes qu'eux, Dieu voulut que leur propre malice leur fût mortelle. Un soir, dix-septième d'août, qu'ils devaient souper dans la vigne du cardinal Adrien de Cornette, et qu'ils avaient pris cette occasion pour l'empoisonner, afin d'avoir ses riches meubles, comme ils les avaient eus de plusieurs autres, même de leurs plus proches, le sommelier se méprit et leur donna à boire de la bouteille qu'ils avaient mixtionnée pour le cardinal. Le père en mourut dans peu d'heures: le fils, par la force de son âge et des bons antidotes, en réchappa, mais demeura longtemps en langueur. La réjouissance qu'eurent les Romains de cet accident inopiné eût été bien plus grande sans les troubles qui nécessairement s'en ensuivaient. Les Ursins et les Colonnes avaient pris les armes pour se venger du Valentinois, qui avait aussi logé ses troupes dans les faubourgs pour se défendre; on redoutait la venue de Gonsalve, et plus encore celle de La Trémouille; si bien que les cardinaux qui étaient dans Rome demeurèrent plusieurs jours dans le conclave, durant lesquels ceux qui étaient absents de la ville auraient loisir de s'y trouver, afin que l'élection étant plus authentique il n'y eût aucun danger de schisme.

Il y avait long-temps que deux grands cardinaux, celui d'Amboise et celui de Saint-Pierre-aux-Liens, Julian de la Rouère, aspiraient au souverain pontificat; ni l'un ni l'autre ne fut élu; après maintes brigues, le conclave fit choix d'un tiers qui était français Piccolomini, de Sienne, neveu du pape Pie II. Après l'élection de ce pape, le cardinal d'Amboise, lui ayant rendu les soumissions accutumées, remporta assez hâtivement en France le dépit d'avoir été joué; mais pour soulagement de son déplaisir, la confirmation de la dignité de légat, peu volontiers accordée par le pape.

Si ces pratiques ne furent guère heureuses, encore moins le furent les armes de son roi. En peu de mots, La Trémouille étant contraint, par une grande maladie, de s'en retourner prendre l'air natal, sans avoir pu passer Parme, le marquis de Mantoue fut mis en sa place et s'avança vers Naples jusque sur les rives du fleuve Gariglian; les Latins le nomment *Liris*. Après quelques escarmouches, les Français le passèrent, mais ils ne poursuivirent pas leur pointe. Gonsalve, s'étant logé tout contre eux, observait perpétuellement leur contenance, leur déboucha le Mantouan auquel succéda le marquis de Saluces. L'ennemi fut incontinent renforcé d'un secours de deux mille hommes que lui amenait Barthélemy d'Alviane, de la maison des Ursins. A l'occasion de ce nouveau renfort et de l'absence de notre cavalerie, il fait jeter un pont sur la rivière et passe ses gens à

petit bruit. Les Français, étonnés de voir l'ennemi sur leur rive, troussent bagage en hâte, mais ne peuvent gagner si promptement Caiète, qu'ils ne soient atteints au pont qui est devant le môle de cette ville. Bayard défendit le passage lui seul plus d'une demi-heure, et là ils se combattirent également, jusqu'à tant que le désir qu'eut chacun de sauver plutôt sa vie que l'honneur de sa nation les obligea de s'enfuir sans honte, les uns à Itri, les autres à Caiète, laissant, par les champs, armes, artillerie et bagage, et trois ou quatre mille morts. Pierre de Médicis, s'efforçant de sauver par eau quelques pièces de canon, périt, lui et sa barque, par une violente tempête à l'embouchure du Gariglian. Avec le bonheur le cœur faillit aussi aux Français. Bien que Caiète fût très bien munie de toutes choses, ils eurent telle peur qu'ils députèrent vers Gonsalve et rendirent la place, moyennant qu'ils auraient sauf-conduit pour se retirer avec leurs armes et bagages où il leur plairait. Les restes de cette malheureuse armée étant débiffés par les incommodités du froid, des pluies, de la faim, et d'ailleurs, les trésoriers refusant de leur payer leurs montres dans leur extrême nécessité, périrent presque tous avant que d'avoir respiré l'air de leur patrie, tant ceux qui s'embarquèrent que ceux qui s'en voulurent aller par terre. Le roi qui, depuis qu'il était parvenu à la couronne, avait exercé heureusement toutes ses vertus hormis sa seule constance, attribuant le malheur de cette guerre à ceux qui l'avaient maniée, s'était résolu de n'en voir aucun; voire même sa fâcherie s'accroissant avec la connaissance de sa perte, il était sur le point de les bannir de son royaume et de rendre leur mémoire infame à tout jamais. Or, comme plusieurs jours s'étaient déjà passés, que personne n'osait l'approcher pour apaiser sa douleur et son courroux, Louis de Hédouville Sandricourt, s'assurant sur la conscience de ses bons services, choisit le temps qu'il se promenait avec la reine dans le jardin de Blois, et osa bien se présenter devant lui, mais en très piteux équipage, et au même état, à peu près, qu'il était revenu de cette malheureuse guerre. Le roi eut de la peine à le reconnaître et l'accueillit d'abord avec de rudes paroles, lesquelles ayant été doucement rabattues par la reine, il prit premièrement la hardiesse de lui répondre quelque chose pour sa justification; puis, le voyant de plus en plus attentif à ses propos, il crut avoir trouvé le lieu de découvrir la vérité qu'il lui exposa toute nue avec une merveilleuse hardiesse.

Le roi l'écouta avec attention et en poussant de grands soupirs; en suite de quoi il fit pendre quelques trésoriers. Au reste, ayant considéré à loisir que les vents, par manière de dire, lui étaient impétueusement contraires, il jugea plus expédient de jeter l'ancre que de s'opiniâtrer à l'encontre, et conclut de donner la paix à la France tant affligée. Il commença par des trèves avec les Espagnols, pendant lesquelles on négocia la paix; mais eux, agissant toujours avec les mêmes artifices, voulaient la rendre aussi dommageable pour lui que la guerre. Après donc avoir longuement contesté, Louis aima mieux traiter avec l'archiduc, leur héritier présomptif; si bien que ce prince envoya ses députés à Trente pour y convenir des articles. Mais auparavant, pour montrer que le salut des barons angevins et de ceux qui avaient suivi son parti le touchait plus que tout autre intérêt, il fit venir les ambassadeurs espagnols devant lui, et, séant en son trône en présence de toute la cour assemblée avec des cérémonies solennelles, il se plaignit grièvement des injustes procédés de leurs maîtres, puis les congédia. Bientôt après, les ambassadeurs de Maximilien et de l'archiduc étant arrivés, la paix fut arrêtée et en même temps le mariage de madame Claude avec Charles, fils de l'archiduc. Les autres conditions du traité furent honteuses pour la France; mais le roi voulait à tout prix donner la paix à son peuple qui en avait tant besoin.

Le pape Jules avait ses ambassadeurs présents à ce traité; mais il fit bien paraître qu'il voulait de cette paix provigner une cruelle guerre. Cet esprit ambitieux, turbulent et né, comme l'avait prédit Savonarole, pour la ruine de la chrétienté, s'étant mis dans la tête de ranger tous les princes chrétiens sous le joug de son humeur impérieuse, avait dessein de se rendre premièrement puissant, puis tout à fait maître en Italie, et, de ce donjon, foudroyer quiconque lui résisterait.

Un traité si désavantageux, où la nécessité l'avait emporté sur l'honneur, rassura un peu la crainte des Français, mais redoubla encore davantage les ennuis du roi; si bien qu'il tomba malade du chagrin que lui causaient tant de pertes. Les médecins, jugeant sa vie tout à fait déplorée, firent place à ceux qui portent les remèdes spirituels. Cependant les nouvelles de ce danger s'étant presqu'en un moment portées aux quatre coins du royaume, les Français de quelque âge, sexe ou condition qu'ils fussent, parurent aussi éperdus et aussi éplorés que s'ils eussent mis en ce seul prince toutes leurs plus tendres affections de père, d'enfants, de femme et de mari. Tant que sa maladie dura, toutes autres choses cessées, il ne se parla ni aux villes,

ni aux champs, que de faire des processions, des jeûnes publics et des prières solennelles. Aussi, le prince étant venu en convalescence, on crut que c'était par miracle, et lui-même attribua sa guérison à un vœu qu'il avait fait de visiter la miraculeuse hostie qu'on garde dans la sainte chapelle de Dijon, devant laquelle il envoya présenter sa couronne, et y fit bientôt après un dévot pélerinage. Comme le roi relevait de sa maladie sans que sa santé ne fût pourtant pas si confirmée, que sa mort ne fût attendue de tous les princes, survint la mort de Ferdinand, et, peu après, celle d'Isabelle de Castille. Comme cette mort et leur disposition testamentaire devaient apporter de très importants changements, Louis changea aussi de batterie, et, considérant à quelle grandeur s'en allait monter la maison d'Autriche par l'union de tant de principautés, entre lesquelles lui et ses successeurs demeureraient enfermés, il délibéra d'en séparer l'Arragonais, c'est ainsi que je nomme désormais Ferdinand. C'est pourquoi il traita la paix avec lui, pour laquelle il lui donna en mariage sa nièce germaine, fille d'une de ses sœurs et de Jean de Foix, vicomte de Narbonne et sœur de Gaston. « Il s'obligea de » remettre la veuve de Frédéric et ses enfants » entre les mains de Ferdinand, s'ils y con- » sentaient, sinon de les faire sortir de ses » terres. » L'infortunée veuve aima mieux se retirer à Ferrare, auprès du duc Alphonse son parent.

L'archiduc passa en Espagne sans aucun empêchement, sinon qu'ayant été contraint par un orage d'aborder en Angleterre, il fallut qu'il accordât à Henri VII de lui livrer Edmond de Pole, duc de Suffolk, son ennemi, qui s'était réfugié en Flandre, à condition qu'il ne le ferait point mourir; mais son fils Henri VIII lui fit trancher la tête.

Toutes choses succédant heureusement aux Autrichiens, Maximilien, désireux de laisser l'empire dans sa maison, remuait de toutes parts des intelligences en Italie pour y aller prendre la couronne et pratiquer que Philippe son fils fût élu roi des Romains; mais il ne put si finement conduire ses menées qu'on ne s'aperçût qu'il avait formé entreprise sur le duché de Milan. Or, comme il pensait tromper les Français, ils le trompèrent les premiers; car les grands du royaume, ayant bien considéré les inconvénients qui naîtraient du mariage de madame Claude avec Charles d'Autriche, les prétentions que ce prince aurait sur la couronne nonobstant la loi salique, et les justes droits qu'il acquerrait sur la Bretagne et sur le Milanais, ils supplièrent très humblement le roi de ne vouloir point faire cette brèche à son État; mais plutôt, afin qu'il ne sortît aucun de ces avantages de la maison de France, qu'il lui plût marier sa fille à monseigneur d'Angoulême. La France fut délivrée par le trépas du roi Philippe, qui mourut sur la fin d'octobre. Ce prince ayant laissé une femme devenue folle de jalousie, trois enfants en bas âge, Charles n'ayant que six ans, Ferdinand que trois et Marie pas encore deux, ses États fussent demeurés en danger évident s'il ne se fût avisé d'un coup de sage politique, qui fut de prier, par son testament, Louis son ennemi, de prendre la tutelle de son fils Charles. Ainsi Louis, obligé à la protection de celui qu'il eût facilement dépouillé, s'acquitta trop religieusement de ce devoir et lui donna pour gouverneur Antoine de Crouy, seigneur de Chèvres.

L'Italie ne fut pas encore sans brouillerie durant ces années. Le pape, ennemi du repos et de la paix, entreprit de reconquérir Pérouse et Boulogne, villes données à l'Église par Charlemagne. Ce n'était pas l'humeur de Louis d'appuyer ces boutades; mais le cardinal d'Amboise qui pensait que son bien particulier et celui de l'État dépendaient d'être bien avec les papes, et la crainte que Jules ne lui émût quelque tempête, fit consentir le roi à l'assister. François de Clermont, cardinal de Narbonne, lui en porta la parole, et de plusieurs autres pratiques pour lesquelles il fut arrêté que le pape attendrait le roi à Boulogne. Cependant Chaumont, son lieutenant au Milanais, s'avança vers Boulogne et l'assiégea: Bentivoglio, sans avoir fait le moindre effort pour conserver une seigneurie qu'il avait occupée quarante ans, se rendit entre les mains des Français, lui, sa famille et ses trésors. Quant à Pérouse, Baillon alla au devant du pape et se commit à sa foi. Ainsi ces deux villes retournèrent en la pleine obéissance du saint-siége. Pour reconnaître ce service, Jules se montra encore plus ennemi des Français.

De grandes dissentions existaient lors à Gênes; Louis de Fiesque y étant rentré, accompagné de cinq cents hommes, les séditieux alarmèrent derechef la ville; et n'y eut d'autre moyen pour les apaiser que de faire sortir Fiesque et les troupes. Cette émeute était poussée, par la secrète instigation du pape, à une entière révolte; les Génois poursuivirent Fiesque à la campagne, et, ne l'ayant su attraper, se saisirent du port Spetie et de quelques autres places que ce seigneur tenait ou de son patrimoine, ou en gouvernement du roi, puis se mirent à ruiner tous les châteaux des gentilshommes. Le feu s'accroissant de plus en plus, ils élevèrent les armes de Maximilien à la place des armes de France, créèrent huit tribuns et un duc,

nommé Paul Nove, teinturier de sa profession; et sous sa conduite, secourus de l'aide des Pisans, assiégèrent le port de Monaco. Trois mois durant, il se fit devant cette place de très sanglantes épreuves de la furie obstinée de ce peuple contre la vertueuse défense de Lucien de Grimaux à qui elle appartenait.

Le pape et l'empereur étaient aussi joyeux de la révolte des Génois que le roi en était courroucé; et, comme ils avaient proposé entre eux de le chasser entièrement d'Italie, et qu'il connaissait bien aussi que la perte de Gênes attirerait celle de Milan, il se préparait à y passer en personne; eux, d'autre part, employaient tout leur pouvoir pour l'en divertir; mais, malgré leurs artifices et leurs menaces, il passa les monts, et se trouva en personne devant Gènes, suivi de toute la noblesse de ses États, de dix mille Suisses, de quatorze mille piétons levés en France, et de huit cents lances; sans compter six ou sept mille hommes qu'il avait laissés à la garde du Milanais, sur lequel les Vénitiens et les Florentins semblaient avoir la gueule ouverte. Et au même temps son armée navale, composée de douze galères et de huit autres vaisseaux, dont Ferdinand lui en avait envoyé six, vint mouiller l'ancre devant le port. Enfin, le 24 août, nos gens ayant gravi sur les montagnes, où les Génois, au nombre de dix mille, s'étaient remparés en plusieurs forts, ils les en délogèrent tous sans beaucoup de résistance; si bien qu'en moins de deux heures ils parurent victorieux à la vue de Gênes, la menaçant de punir sa rébellion dans peu de jours. Or, ce peuple malavisé, voyant ses détroits si facilement occupés, et son port bouclé, tomba d'une orgueilleuse manie dans une lâche consternation, et députa deux ambassadeurs pour traiter d'accommodement. Cependant la ville s'étant rendue à la discrétion du roi, il envoya six cents hommes d'armes s'en saisir; puis il y entra avec apparence d'un superbe vainqueur et d'un prince cruellement offensé; mais bientôt le bon prince, touché de miséricorde accorda grâce et pardon à tous les Génois en général, hormis qu'il en réserva certain petit nombre à la rigueur de la justice. A quelques jours de là, Démétrie Justinien et le faux duc Paul Nove furent décapités, et quelques douzaines des plus factieux pendus et mis en quartiers par les carrefours, pour servir de spectacle exemplaire. Croyant le feu éteint, il congédia son armée, mais enchargea aux Suisses de s'arrêter tant qu'il leur plairait dans Alexandrie, et d'y faire grande chère aux dépens des bourgeois qui, sur un faux bruit qu'ils avaient fait courir de sa défaite par les Génois, avaient pensé exciter le Milanais à se révolter, et même avaient maltraité quelques uns de ses domestiques.

Il licencia ainsi ses Suisses pour ôter à l'empereur, au pape et aux Vénitiens tout sujet d'appréhension et de plaintes, et l'occasion de former une ligue contre lui. La confession des criminels exécutés à Gênes lui avait découvert quelle dangereuse trame ils avaient ourdie pour sa ruine. De grandes réjouissances eurent lieu, lesquelles étant mal interprétées, l'empereur suivit ses premières brisées et assembla une diète à Constance, dans laquelle, ayant lu les lettres du pape, contenant faussement comme le roi de France, sous prétexte d'apaiser la rébellion de Gênes, était passé les monts en personne à dessein d'occuper l'empire ainsi qu'avait fait Charlemagne, et d'introniser par force le cardinal d'Amboise dans la chaire de saint Pierre, il demanda avec des raisons très efficaces une prompte et puissante assistance, pour conserver la majesté du nom germanique et la sainteté de l'Eglise; tellement que l'assemblée en étant aussi vivement touchée comme s'il se fût agi du salut de chacun en particulier, toutes les villes libres, les princes et autres dépendants du saint empire s'obligèrent à lui fournir de telles forces, qu'elles témoignassent à l'Europe combien étaient grandes celles de l'Allemagne. Le roi avait sagement renouvelé les alliances avec la seigneurie, et se préparait à recevoir l'empereur de la même sorte qu'il viendrait.

Avec cela, il était assuré de l'alliance de Ferdinand d'Arragon; car Philippe étant hors de cette vie, et sa femme Jeanne hors du sens, les peuples d'Espagne, en attendant la majorité de Charles, appelaient Ferdinand au gouvernement de l'État; et pour cette raison ayant à le disputer avec Maximilien, aïeul de l'infant, il estimait que, ne pouvant pas être joint avec lui, il devait l'être avec Louis, dont les menées ou les armées qu'il avait sur pied lui eussent fermé l'entrée en Espagne. Cela le fit résoudre à se tenir en bonne intelligence avec Louis, et même de lui demander lieu d'entrevue pour conférer familièrement ensemble. Le lieu de ce célèbre abouchement fut assigné à Savonne. Ferdinand y arriva sur la fin de juin avec la reine sa femme et quatorze cents gentilshommes, n'ayant point voulu s'arrêter à Ostie, où le pape l'attendait avec de grands appareils, de peur de causer du soupçon dans l'esprit du roi. La bonne chère et les magnifiques préparatifs avec lesquels Louis le reçut firent avouer à ceux qui les virent qu'il n'appartient qu'aux Français de dresser un festin et de traiter royalement les rois. En cette mémorable entrevue, Louis rendit au grand capitaine Gonsalve des honneurs guère moindres qu'à son égal, et Ferdinand se donna la peine

de visiter Béraud Stuart d'Aubigny, malade de la goutte ; montrant ainsi tous deux à l'envi qu'ils n'estimaient pas plus la couronne que la vertu qui mérite de la porter. Louis baillait toujours le devant à Ferdinand, pour ce qu'il savait que l'honneur qui se rend par courtoisie retourne à celui qui le fait. Aussi Ferdinand le reconnaissait bien et faisait difficulté de précéder un roi qui, sans exception, précède tous ceux de la terre, protestant à toutes les rencontres que cet honneur ni lui appartenait point. Après qu'ils eurent passé quatre jours de la sorte, Ferdinand, pressé de se rendre en Espagne, remonta sur mer : Louis le reconduisit jusque dans la galère, où ils se séparèrent avec les mêmes cérémonies qu'ils avaient tenues à l'abord, s'entre-embrassant, le genou en terre et le bonnet à la main. On sut bien publiquement qu'ils avaient confirmé leur alliance par de nouveaux traités, et qu'ils s'étaient promis une mutuelle assistance chacun de six mille hommes de guerre ; mais il ne parut point ce qu'ils avaient négocié dans leurs secrètes conférences. Quoi que ce pût être, le pape, ému de jalousie et d'appréhension, remplit la chrétienté de plaintes, et sema le bruit que Ferdinand et le cardinal d'Amboise machinaient de transporter le saint-siége en France, et de susciter par là un nouveau schisme.

Maximilien voulut continuer son entreprise de passer en Italie avec les forces qu'il avait levées de ses deniers. De Trente où il était, il marcha vers Vicence par le chemin des montagnes, et pilla le pays du Frioul. Mais, comme il avait déjà pris le château de Cadore, il rebroussa chemin à Inspruck ; là il engagea toute son argenterie et ses joyaux pour avoir de l'argent. Louis, averti de sa soudaine retraite, s'en retourna en France. Le roi conseillait cependant aux Vénitiens d'adoucir plutôt l'empereur que de l'offenser. Mais, comme il est plus malaisé de modérer sa victoire que de vaincre, la seigneurie trop âpre au gain commanda à l'Alviane de lâcher la bride à son bonheur ; si bien qu'il prit Goritie, Trieste et Portonon, puis Fiume en Esclavonie, et même, au delà des Alpes, Possovie, qui est sur les marches de Hongrie. Maximilien, abandonné de tous, fit trève avec les Vénitiens pour trois ans.

Mais cette briève surséance d'armes, ce qu'on n'eût pas aisément prévu, cause de longues et sanglantes guerres, mit la France en extrême danger, et a fait enfin perdre la liberté à l'Italie ; ayant donné des prétextes et l'occasion à la maison d'Autriche d'en occuper les meilleures parties, et qui tiennent presque les autres en servitude. Le Français se fâcha de ce que les Vénitiens l'avaient compris dans leur traité en termes peu séants à sa majesté ; et plus encore qu'ils n'y eussent pas compris le duc de Gueldres. Cette dernière injure prétendue renouvela dans son esprit le souvenir de toutes celles qu'il en avait véritablement reçues. Semblablement, le pape avait juré la ruine des Vénitiens pour les places de la Romagne qu'ils lui détenaient, et Ferdinand témoignait un ardent désir de retirer celles que le petit Ferdinand avait engagées à leur seigneurie, sous le règne de Charles VIII. Toutefois ces deux derniers, appréhendant également pour diverses raisons l'agrandissement de Louis et de Maximilien, eussent mieux aimé modérer l'appétit de leur vengeance que d'exposer l'Italie en proie et leurs États en danger à deux si puissants princes, si les Vénitiens eussent voulu les satisfaire en quelque partie. Il arriva aux Vénitiens ce que le bon roi saint Louis disait être infaillible à qui sème les discordes et cherche son avancement dans le trouble de ses voisins : « que tôt au tard » ceux qu'il a brouillés ensemble, s'apercevant de ses artifices, se liguent tous d'un » accord contre lui. » Jamais les princes chrétiens ne conspirèrent avec plus de facilité et d'union à quelque autre entreprise, qu'ils conspirèrent pour la ruine de cette seigneurie.

Marguerite d'Autriche, tante de l'infant Charles, de la part de Maximilien, et le cardinal d'Amboise, de la part de Louis, s'étant assemblés à Cambrai au mois de décembre, sous ombre de traiter de l'accord du duc de Gueldres et d'une paix entre l'empire et la France, conclurent une très puissante ligue contre les Vénitiens, et cependant amusèrent si bien de paroles ce sage sénat, qu'il en vit les effets premiers que les articles. Ferdinand et le pape la signèrent, comme ils en étaient d'accord.

Voilà donc que, suivant cette ligue, un héraut de la part de Louis déclare la guerre au sénat de Venise. Au même temps éclatèrent les foudres de l'Église romaine, lancés impétueusement par le pape qui, par une terrible bulle, excommuniait et soumettait à l'interdit les Vénitiens et toutes leurs terres si, dans vingt-quatre jours, ils ne restituaient tout ce qu'ils tenaient des biens de l'Église et les fruits avec. Ce qui rendit ces foudres plus épouvantables, ce fut la prompte et formidable arrivée du roi très chrétien, qui s'estimait assez puissant pour achever lui seul cette guerre. Il avait environ vingt mille hommes de pied, Suisses et Gascons, et dix mille chevaux, tant en gendarmerie et archers qu'en cavalerie légère. Jean-Jacques Trivulce, La Palice et Curton menaient l'avant-garde ; le roi conduisait la bataille, accompagné d'Antoine, duc de Lorraine et de Bar, du comte

de Nevers, du duc de Gueldres, d'Aubigny Stuart et de grand nombre des plus illustres seigneurs; le duc de Longueville commandait l'arrière-garde, et les ducs de Mantoue et de Montferrat le secondaient. L'armée vénitienne était plus grande en nombre et commandée par deux fameux capitaines, Nicolas des Ursins, comte de Petigliano, et Barthélemy d'Alviane, qui avaient presque pareille puissance; mais celui-ci le titre de maréchal de camp et celui-là le nom de général. Or, comme ils virent la marche du roi vers Pandin, ils remuèrent aussi leur camp. Il y avait deux chemins qui menaient en ce lieu : l'un par en bas et plus long, côtoyant les rives tortueuses du fleuve d'Adda; l'autre par en haut et plus court de beaucoup. Les Vénitiens ayant pris ce dernier et le roi le premier, et tous deux marchant sans s'entre-apercevoir, il arriva qu'à la pointe où viennent se joindre ces deux chemins, l'avant-garde française rencontra l'arrière-garde vénitienne commandée par l'Alviane. Les troupes ennemies s'étant presque mêlées à la rencontre, les uns et les autres firent halte pour délibérer de l'ordre du combat. Mais les Français y étant courageusement résolus, et l'Alviane, s'imaginant possible que l'avant-garde qu'il voyait fût toute l'armée, ordonna ses gens de pied avec six pièces d'artillerie sur une petite levée d'un torrent qui séparait les deux armées, mandant à Petigliano, qui marchait devant, en quelle nécessité il était d'en venir aux mains. Mais Petigliano, ou ne croyant pas qu'il fût si pressé, ou par jalousie, fit réponse qu'il s'avançât sans combattre et gagnât toujours pays. Donc, comme il se vit contraint d'entreprendre le hasard de la journée avec la seule arrière-garde, le danger redoubla son courage, et il se mit le premier à attaquer les Français. Eux, ou par un stratagème prémédité, ou par la violence de ses canonnades, lâchèrent le pied comme demi-rompus et se reculèrent tant que la bataille où était le roi les vint soutenir. A l'heure, ceux qui les avaient inconsidérément poursuivis furent tout d'un coup rembarrés dans leurs gros, et le jeu commença à se démener avec toutes les forces. L'avantage du lieu et l'artillerie arrêtant la fougue des Français, le roi courait de rang en rang et se montrait à la tête des bataillons les plus avancés, sans crainte de la mort qui en renversait plusieurs à ses côtés, et comme quelqu'un lui représentait le danger où il mettait sa personne sacrée : « Les » coups de canon, dit-il, n'oseraient toucher » un roi de France; qui a peur, qu'il se mette » derrière moi. » Son exemple réchauffant les plus froids, l'infanterie française passa ce torrent avec une impétuosité merveilleuse, et grand nombre de gens d'armes se mirent à pied pour les seconder; après quoi, ils délogèrent facilement les ennemis de dessus la levée et des petits coteaux plantés de vignes, où la cavalerie française n'eût pas su les aborder.

Ayant séjourné seulement un jour sur le champ de bataille, le roi poursuivit sa pointe avec tant de célérité, qu'en quinze jours il recouvra Caravaz, Bergame, Bresse, Crème, Crémone, le château de Pesquière, que les Vénitiens estimaient imprenable et toutes les places qui lui étaient échues en sa part, suivant la ligue de Cambrai.

La domination vénitienne fut subitement écroulée par les revers d'une seule bataille; en vingt-cinq jours, elle perdit ce qu'elle avait cauteleusement acquis en l'espace de deux cents ans.

Nous négligeons quelques détails relatifs aux trop fameuses guerres d'Italie, sous le bon roi Louis XII, et nous nous trouvons heureux d'arriver au moment où la retraite du roi et de l'empereur délivra les Vénitiens d'un danger si évident, qu'ils sollicitèrent leur absolution envers le pape avec de si basses soumissions, qu'ils l'obtinrent par l'intercession du cardinal d'Yorck, ambassadeur de Henri VIII d'Angleterre.

Le pape, ayant ce qu'il désirait, reprit plus obstinément ses premières pensées de ruiner les Français. Dès lors il n'y eut plus que menées du pape contre le roi, à solliciter les Suisses, dont l'alliance s'en allait expirer avec la France; à détourner l'empereur de son côté; à inciter l'Anglais tant par les ressouvenirs des anciennes injures que par l'organe du cardinal d'Yorck, qui avait tout pouvoir sur son maître. L'empereur tâchait aussi à faire son marché, en désirant de s'unir tantôt avec le pape, tantôt de se tenir plus serré avec le roi; étant également formidable à tous deux, moins pour la force de ses armes que pour l'importunité de demander continuellement de l'argent. Le pontife romain faisant aussi la même chose, ils jouaient tous trois à tromper leur compagnon. Mais pour le roi, il ne cherchait que sa sûreté avec une grande crainte d'offenser le pape; et voyant qu'il ne le pouvait contenter, il essayait de se maintenir avec les autres. Cela fut cause qu'il fit nouvelle paix avec l'Anglais (c'était Henri VIII qui venait de succéder à son père), peu sûre néanmoins, à cause qu'il fut mis dans le traité *qu'elle serait nulle si Louis attaquait l'Église.*

Intervint un accord, appelé la ligue de Cambrai, après lequel les princes recommencèrent la guerre contre les Vénitiens, et envoyèrent sommer le pape de les assister. Néanmoins, bien que le pape eût refroidi les Allemands par ses menées, il ne put les désunir d'avec le roi.

En ces entrefaites mourut George d'Amboise, ce grand cardinal, « qui fut justement » aimé de la France et de son maître, pour » ce qu'il les aimait également tous deux : » serviteur sans passion et sans intérêt, favori » sans insolence et sans cruauté, qui, dans sa » puissance absolue, conserva le rang des » seigneurs et la liberté des peuples ; qui ne » détourna jamais la bonté naturelle du roi » à de mauvais usages, ni n'employa son » crédit qu'au profit de tout le monde ; qui » réforma les ecclésiastiques sans les rançonner, rangea les grands sans les renverser, » contint les peuples sans les vexer ; d'autant » plus puissant que, de sa vie, il ne supplanta » personne ; et d'autant plus riche qu'il enrichit toute la France ; se contentant des honneurs que sa condition pouvait porter ; » prêtre avec un seul bénéfice, et ministre » ayant les mains nettes de rapine et de sang, » le cœur de fiel et de rancune, et l'esprit de » jalousie et de fourbes. »

Cependant l'alliance des Suisses était expirée et point renouvelée. Ces peuples, s'étant si fort enorgueillis de l'estime que les Français faisaient d'eux qu'ils s'estimaient seuls capables de porter une pique et de soutenir ou de renverser tout l'État de l'Italie, leur demandaient, avec une insolente audace, des pensions excessives, outre celle de soixante mille livres qui se payait depuis Louis XI, et celles qu'avaient plusieurs particuliers d'entre eux. Le roi, indigné que des paysans de montagne, ainsi les appelait-il, le missent si haut à la taille, les rebuta avec des paroles hautaines, et contracta alliance avec les Grisons. Ce fut contre l'avis de tout son conseil et bien hors de saison ; d'où les plus sages commencèrent à ressentir la perte que la France avait faite en la mort de son cardinal. Les Suisses étant donc grièvement offensés de ce mépris, et de ce qu'il avait préféré l'amitié des Grisons à la leur ; d'ailleurs étant incités par les factieuses menées de l'évêque de Sion en Valais, contractèrent dès lors une forte ligue avec Jules. Cet évêque de Sion s'appelait Mathieu Schiner, homme de fort bas lieu, qui s'étant adonné aux lettres et affectant une fausse austérité de vie, avait été premièrement régent, puis curé, ensuite chanoine, et enfin était parvenu à l'évêché. Comme il eut atteint la dignité épiscopale, ce fut vers l'an 1500, il offrit son crédit et sa brigue à Louis ; mais il les mettait à si haut prix, que ce roi n'en tint compte et dit, en se moquant, qu'il n'avait pas tant besoin d'hommes qu'il en voulût acheter si cher un tout seul. L'évêque, indigné de ce refus, protesta qu'il lui ferait bien connaître ce que valait un homme de sa sorte ; et depuis n'eut point d'autre passion ni d'autre emploi que de se venger de ce mépris ; si bien qu'il se donna entièrement aux ennemis de la France ; premièrement à Sforce et Maximilien, puis au pape Jules, en faveur desquels il se remua tant dix ans durant, qu'enfin il engagea les Suisses à leur défense et à une cruelle haine contre les Français. Alors Jules découvrit manifestement son intimité ; car il excommunia le duc de Ferrare et retint le cardinal d'Auch prisonnier ; et pour retirer Ferdinand de la ligue de Cambrai, l'investit du royaume de Naples ; puis sans perdre de temps, il incita les Suisses à attaquer l'Etat de Milan, et les bannis de Gênes à se saisir de cette cité. Ces deux entreprises eussent dès lors chassé les Français d'Italie si les efforts s'en fussent faits promptement, et en même temps ; mais les bannis ayant conduit leurs menées avec trop de longueur et de bruit, Louis Fiesque eut loisir de mener huit cents hommes dans Gênes pour le roi ; et Prejan étant aussi entré dans le port avec huit galères, l'armée vénitienne qui devait les assister, quoique la plus forte, s'enfuit lâchement, laissant cinq ou six cents des siens exposés à terre où ils étaient descendus. Ainsi le danger étant repoussé de ce côté-là, il fut aisé à Chaumont d'aller au devant des Suisses, qui étaient au nombre de six mille. A Varèze, quatre mille autres se joignirent encore à eux ; mais, n'ayant ni artillerie, ni ponts, ni barques pour passer les rivières, et se voyant côtoyés de près par Chaumont qui les avait réduits en extrême nécessité de vivres, sans oser pourtant les combattre, comme ils furent à Candie, ils s'en retournèrent à Trèze et se débandèrent. L'absence de Chaumont donna temps aux Vénitiens de reprendre toutes les places qu'il avait gagnées sur eux cet été, hormis Lignague. D'autre part, Jules n'étant pas rebuté de sa vaine entreprise de Gênes, en tenta une seconde avec deux armées, l'une de mer, et l'autre de terre, tandis que les Vénitiens assiégeaient Vérone ; elle était lors entre les mains des Français, l'empereur l'ayant engagée au roi pour argent prêté ; mais l'un réussit aussi peu que l'autre. Les galères de Jules s'étant présentées devant le port de Gênes, puis encore devant Porto-Venere, ces places se trouvèrent trop bien gardées pour être surprises ni trahies par les mauvais citoyens. Les Vénitiens pareillement, malmenés par les rudes sorties des Véronais, n'osèrent attendre l'arrivée de Chaumont. Ils entrèrent dans le Ferrarais par le Pô, avec deux flottes, l'une par Fornaces, l'autre par le port de Primare, lesquelles y furent si bien reçues par le duc d'Urbin, qu'elles y perdirent grand nombre de leurs barques. L'armée pontificale, plus heureuse, prit quelques places, dont Modène était la plus importante.

Ainsi la guerre étant inévitable aux Français contre le pape, le conseil du roi le pressait de passer promptement les monts, pour réprimer ces mouvements par la majesté de sa présence, ou pour opprimer celui qui les causait. Mais, comme il était trop ménager, et que sa vigueur était minée par les grands travaux de son esprit, il voulut temporiser jusqu'au printemps. Et, pour ne point se donner le mauvais renom de faire, de son gré, la guerre au chef de la chrétienté, il convoqua à Tours un concile de l'Église gallicane.

L'évêque de Gurce, de la part de l'empereur, arriva sur la fin de l'assemblée, laquelle ordonna encore que ses déterminations seraient signifiées au pape avec de très humbles prières de se vouloir désister de ses entreprises, et que là où il refuserait de le faire, on le sommerait de convoquer un concile, suivant les décrets de celui de Bâle. En attendant, le roi, voulant lui tarir une des sources de ses richesses, fit défense, par toutes ses terres, que personne n'eût à recourir à Rome, ni y envoyer de l'argent pour quelque cause que ce fût. Or, il était principalement incité à y procéder de la sorte, par cinq cardinaux, ennemis de la personne ou des vices de Jules : c'étaient Bernardin Carvajal, du titre de sainte Croix; François Borgie, archevêque de Consence, du titre de sainte Cécile; René de Prie, évêque de Bayeux, du titre de saint Vital; Guillaume Briçonnet, évêque de Saint-Malo, Français de nation, et Frédéric de Saint-Severin, archevêque de Milan, du titre de saint Théodore. Ces cardinaux quittèrent le pape comme il venait à Bologne et se retirèrent à Milan, résolus de se déclarer ouvertement contre lui. Mais Jules, nullement étonné, ains indigné de leur retraite, s'avança à Bologne pour assiéger Ferrare, quoiqu'il fût mal accompagné. Chaumont qui était en campagne, le sachant en cet état, marcha en diligence pour l'investir là dedans; et sans doute qu'il l'eût attrapé lors avec toute la cour ecclésiastique si, après la prise de Castelfranc, il se fût incontinent présenté devant Bologne, ou si, lorsqu'il s'y présenta, il eût fait effort d'y entrer. Mais, soit par un respect hors de saison, soit par quelque autre cause, il se laissa amuser sous un feint pourparler de paix, tandis que les troupes vénitiennes et trois cents lances envoyées par Ferdinand y entraient; tellement que, s'étant retiré confus, il diminua de beaucoup la réputation de son maître par ces bravades.

Ces premiers mouvements de guerre et les prodiges qui advinrent sur la fin de cette année 1510 en présageaient d'autres bien plus furieux. Il y eut tout cet hiver des vents horribles et des tremblements de terre épouvantables qui, malgré la froideur rigoureuse, bouleversèrent tout le Milanais et la Romagne. Il courut en France une maladie populaire, non toutefois contagieuse, qu'ils nommaient la coqueluche, à cause que, comme un coqueluchon, elle affublait la tête, les épaules et les reins avec des douleurs insupportables, une fièvre frénétique et un dégoût de toutes viandes, spécialement de vin. Peu de gens en furent exempts; grande multitude en mourut, et les médecins, n'en sachant trouver les remèdes, en attribuèrent la cause à l'influence des astres. Mais il ne parut point de plus grand prodige que Jules, l'auteur de toutes ces guerres. Il avait fait assiéger la Mirandole, possédée alors par les enfants de François Pic et par Françoise, leur mère, fille naturelle de Jean-Jacques Trivulce. Ce siége ne s'avançant pas assez à son gré, il s'y voulut trouver lui-meme. Là on vit, au grand étonnement et détestation de tout le monde, même de ses cardinaux et des ambassadeurs vénitiens, un prélat qui porte le nom de saint-père, âgé de soixante-dix ans, les armes sur le dos, non pas muni de signes et de miracles, mais suivi de l'effroi et des enseignes de ses légions, ayant à sa solde des troupes de bandits et même de Turcs, attaquer non une ville sarrasine, mais une ville chrétienne, non un prince puissant ou rebelle, mais une pauvre veuve et des orphelins qu'il avait naguère pris sous sa protection, n'ayant d'autre sujet de les ruiner, sinon que cette place était utile à ses desseins. Peu s'en fallut que Bayard ne les surprît en une embuscade; la froidure était excessive et sa santé encore peu remise d'une grande maladie. Toutefois, ni la rigueur de la saison et les grandes neiges, ni la crainte de la mort, ni le respect de sa condition ne le détournèrent point qu'il ne fît la charge de capitaine, voire même de soldat, et qu'il ne pressât tant le siége qu'enfin il emporta la place à telles conditions qu'il voulut.

Jules, enorgueilli de ce succès, conçut une plus forte passion et une plus grande espérance de réduire Ferrare; mais les Français arrivèrent là de grand matin et se rangèrent en bataille. tout contre les ennemis, avant qu'ils en eussent le vent. Bayard, comme le plus expérimenté en ces rencontres, ordonna qu'on dresserait l'alarme par deux côtés et qu'on les attaquerait vivement avec grand bruit de cris et de trompettes. Du premier côté, les ennemis, s'étant armés en diligence, repoussèrent vivement les Français, et, n'eût été les hommes d'armes, ils eussent tout à fait rompu les Suisses; mais pendant qu'ils courent tous de ce côté-là, voici que, de l'autre, le duc arrive sur eux avec un grand tintamarre et les charge si impétueusement, que plus de la

moitié de leurs gens de pied ne purent se ranger pour combattre. Ce fut la cause de leur entière défaite, leurs gens de cheval se sauvèrent presque tous, hormis soixante hommes d'armes qui furent tués sur la place. Il y demeura plus de trois mille fantassins, artillerie et bagage.

Il eût été fort aisé au roi, avec tous ces avantages, d'opprimer ses ennemis par le moindre effort qu'il eût voulu faire; mais son timide conseil s'accommodant plutôt à ses inclinations qu'à l'occasion présente, au lieu de l'obliger à poursuivre chaudement la guerre, l'entretenait d'un vain espoir de paix. Voilà pourquoi le roi y avait envoyé Étienne Poncher, évêque de Paris, afin de traiter de la paix. Or, le pape, tâchant de gagner l'empereur par le moyen de son ministre, évêque de Gurce, fut au devant de lui de Ravenne à Bologne, et le reçut avec autant d'honneur que si c'eût été un roi. Mais ces civilités ne touchèrent point les cœurs allemands; au contraire, l'évêque reçut toutes ces soumissions comme étant dues à sa qualité de vicaire de l'empire, et se voyant environné de la pompe de tant de seigneurs allemands qui l'accompagnaient, il s'efforça de représenter par ses contenances, par ses regards et par ses paroles, la dignité et la personne de son maître; jusque-là que le pape ayant un jour député trois cardinaux pour communiquer avec lui, il donna aussi la charge à trois de ses gentilshommes d'aller traiter avec eux. Ainsi, les choses ayant été maniées avec plus de faste du côté de cet évêque et plus de matoiserie de la part de Jules, des Vénitiens et de Ferdinand, que de bonne intention, cette ambassade ne produisit aucun effet; et l'évêque s'en retourna, jetant de vaines menaces, le quinzième jour d'après son arrivée.

Son départ fait avec dépit ayant ôté toute espérance de paix, Trivulce, lieutenant du roi au Milanais, qui avait sursis ses armes, renouvela la guerre avec tout ce qu'il avait de troupes, et s'approcha de Bologne. Jules qui était dedans, épouvanté de son arrivée, fit jeter quelques propos de paix en général par Robert le Breton, évêque de Nantes et cardinal, qui avait eu le chapeau l'an 1505. Mais, comme il ne le faisait que pour refroidir le progrès des Français, et qu'il proposait une assemblée à six mois de là, Trivulce s'avança toujours; si bien qu'il s'enfuit à Ravenne, et y laissa le duc d'Urbin et l'archevêque, cardinal de Pavie, pour la garde de Bologne. A peine en fut-il sorti, que le peuple commença à s'émouvoir, de sorte que le cardinal, qui se sentait être l'objet de la haine publique, s'étant retiré, ils reçurent les Bentivoglio amenés par Trivulce. Le duc d'Urbin, effrayé des cris tumultuaires du peuple et de la fuite du cardinal, s'enfuit aussi en hâte sans y laisser aucun ordre. Là dessus, Trivulce, sortant avec sa cavalerie, dissipa toutes ces troupes fuyardes, gagna leurs munitions, bagage et artillerie, fit grand nombre de prisonniers, mais, par quelque respect chrétien, retint la colère et les épées des siens; de façon que l'armée pontificale fut plutôt éparpillée que défaite. En suite de quoi, le cardinal et le duc d'Urbin s'entre-jetant chacun la faute de cette déroute si importante, et s'accusant l'un et l'autre d'intelligence avec les Français, le duc poignarda le cardinal dans Ravenne. Ce grand échec, si peu prévu, et ce meurtre si impie commis en plein midi et à la vue de toute la cour pontificale, percèrent Jules jusqu'au cœur; mais il pensa perdre le sens tout à fait quand, s'en retournant à Rome, il trouva la publication du concile général affichée par les carrefours des villes où il passait; car trois procureurs, de la part de l'empereur, et autant de celle du roi, joints aux cardinaux séquestrés, l'avaient assigné au premier d'octobre dans la ville de Pise, où il s'en était tenu autrefois deux forts célèbres. « Or, ils maintenaient, par l'avis des » plus célèbres universités, qu'il n'était point » nécessaire d'attendre pour cela le consentement ni le mandement du pape. Car ils » prouvaient, par l'histoire des quatre premiers conciles, que la puissance de les assembler n'est pas dans les papes, mais dans » les empereurs. A ces raisons et autres semblables, Jules répondait, entre autres allégations, que comme il ne se meut aucune » partie du corps sans l'influence de la tête, » aussi ne pouvait-il rien remuer dans l'Église » sans l'ordonnance du pape. Quoi donc! disait-il, des inférieurs contraindraient leur » supérieur de répondre pardevant eux? Des » enfants se rebelleraient contre leur père! »

Ces choses se disaient, se publiaient et s'écrivaient avec grande contention d'esprit de part et d'autre. Mais Jules, ayant fortifié son parti par la création de huit nouveaux cardinaux, tous ou de grand crédit ou de rare mérite, entre autres, de Christophe Bambridge, archevêque d'Yorck, et de Mathieu Schiner, évêque de Sion, assigna un autre concile pour l'année suivante dans l'église de Saint-Jean-de-Latran, afin de dissoudre, par ce moyen, celui de Pise, quoique les prélats de ce dernier prétendissent que le leur étant le premier serait le véritable. L'empereur, selon son inconstance ordinaire, n'y envoya point les prélats d'Allemagne; toutefois il promettait de plus en plus de le maintenir, pour ce qu'étant veuf, il s'était laissé persuader, par le cardinal de Saint-Severin, que le concile ajou-

terait à sa couronne impériale la tiare sacrée, et le royaume de Naples, où les Sanseverins étaient fort puissants. Louis étant en extrême anxiété de ces diverses irrésolutions de l'empereur, et porté de sa bonté naturelle, eût bien souhaité de s'accorder avec Jules, et il y eut plusieurs négociations à ce sujet, pendant lesquelles peu s'en fallut que Jules ne mourût d'une fièvre chaude que lui causa l'ardeur des jours caniculaires. Durant ce danger, il témoigna une grande repentance de sa vie passée et un ardent désir de faire la paix; mais, sitôt qu'il fut revenu en pleine santé, il retourna à ses premières brouilleries, et, méprisant la bonté religieuse du roi qui l'avait toujours épargné, fit enfin une puissante ligue contre lui avec les Vénitiens et le roi Ferdinand. Celui-ci, pour tourner toutes ses forces contre les Français, avait rappelé son armée d'Afrique, où elle faisait lors heureusement la guerre contre les Maures. Les termes de cette ligue ne portaient ouvertement que la défense des terres ecclésiastiques; mais Jules disait tout haut qu'il avait dessein de rendre la liberté à l'Italie et d'en chasser les Barbares; il entendait les Allemands et les Français. Certes ce fut le coup de leur ruine delà les monts, et le ciel voulut bien la présager par un effroyable prodige; car, près de Creme, en Lombardie, il parut en l'air un paon de diverses couleurs, qui se changea en pyramide, et fut porté d'un bout de l'hémisphère à l'autre. Cela fut suivi de ténèbres plus épaisses que ne sont celles de la nuit; puis les nuées qui obscurcissaient le soleil s'étant crevées en des éclairs et tonnerres épouvantables, il tomba de cet horrible fracas une grosse grêle de cailloux, qui assomma presque tous les poissons, les oiseaux et les bêtes de la contrée. Ceux qui en ont vu disent qu'ils sentaient le soufre, qu'ils étaient de couleur noire-bleuâtre, et d'une si prodigieuse grosseur qu'il s'en trouva dix pesant chacun cent livres.

Après que Louis eut entendu les nouvelles de cette ligue, et que Jules la faisait appeler sainte, comme si elle eût été faite contre un Sarrasin, sa patience accoutumée et ses respects trop religieux se changèrent en courroux, et il résolut enfin de repousser ardemment celui qui lui voulait tant de mal sans sujet. Il conçut donc ce ressentiment possible avec plus d'aigreur qu'il ne devait; et même, afin de faire paraître à toute la terre de quelle résolution il s'y portait, il fit battre de la monnaie d'or et d'argent, sur le revers de laquelle il y avait pour inscription: « *Perdam Babylonis nomen: J'exterminerai Babylone.* » Non pas qu'il entendît par ce nom de Babylone l'Église romaine, qui est toute pure et toute sainte, mais la perverse envie qu'avait Jules de réduire les princes sous le joug de la servitude. Au reste, il voulut que la guerre se menât au nom du concile, dont le cardinal de Sanseverin, étant légat de son armée, recevrait entre ses mains toutes les conquêtes qui se feraient sur les terres de l'Église. Il avait, sur la fin de l'an 1511, baillé le commandement général de ses armées et le gouvernement du Milanais à son neveu Gaston de Foix, qu'il avait aussi honoré du titre de duc de Nemours.

Ce jeune prince était passé en Italie, il y avait deux ans, pour faire son apprentissage sous Trivulce, et s'y était montré si accompli en toutes sortes de perfections et de vertus royales, que la grandeur qui paraissait en son visage et en ses actions ne se promettait pas moins que l'empire d'Italie; aussi disent-ils que son oncle l'avait ainsi destiné. Malheureusement, on avait négligé de se réconcilier avec les Suisses qui, rompant tout à fait avec les Français, se jetèrent sur le Milanais, pour lors dégarni de troupes. Les Français ne se mirent point en devoir de les combattre, mais seulement de les apaiser par de grandes offres, et les Suisses s'en retournèrent avec la même vitesse qu'ils étaient venus; on dit que le baron de Saxe, leur général, fut corrompu par argent. Cependant l'armée des Vénitiens s'avançait vers les marches du Véronais, et pareillement les compagnies ecclésiastiques et espagnoles s'assemblèrent à Imole. Ferdinand y avait huit mille hommes de pied espagnols, mille hommes d'armes et huit cents genetaires: Jules à peu près pareil nombre, et Raymond de Cardone, seigneur catalan, commandait à toute l'armée.

C'était lors le mois de janvier; toutefois l'ardeur martiale échauffait Jules de telle sorte qu'il voulut qu'on assiégeât Bologne. Le siége fut quinze jours devant cette ville, du côté de la Romagne. Gaston, parti de Final, se campa de l'autre côté de la ville, et y fit entrer mille hommes de secours, puis y entra lui-même avec toute son armée. Sitôt que les ennemis en furent avertis, ils se hâtèrent de décamper. Cependant les Vénitiens ayant repris la Bresse par la trahison du comte Avogare, Gaston les en expulsa de nouveau et leur fit éprouver une rude défaite. La ville regagnée avec meurtre seulement de cinquante Français, mais de vingt-deux mille tant Vénitiens que paysans, que bourgeois, fut exposée à l'insolence du soldat huit jours durant, hormis les lieux sacrés et la virginité des filles vouées à Dieu.

Depuis un long temps l'Italie n'avait rien vu d'égal au bonheur et à la vertu de Gaston. Il avait en moins d'un mois renvoyé les Suisses, éloigné les armes papales et espagnoles de

devant les murs de Bologne, battu le capitaine Jean Paul Baillon, et recouvré Bresse avec deux fois moins de gens de guerre qu'il n'y en avait dedans. Et ces grands exploits, qui eussent passé pour merveilles en un capitaine de cinquante ans, étaient réputés comme des miracles en un jeune homme de vingt-trois. Il ne restait pour sa gloire que de défaire l'armée de la ligue qui, rôdant à l'entour du Milanais, le menaçait toujours d'un visible danger. Mais ce qui inquiétait davantage le roi son oncle, c'était la crainte des Anglais, d'autant que Henri VIII avait commandé à l'ambassadeur de France de se retirer, et étant entré dans la sainte ligue, s'obligeait d'asaillir les côtes de Normandie avec son armée navale, et de fournir huit mille hommes à Ferdinand pour attaquer la Guienne. Sur ces entrefaites, Gaston s'avisa d'assiéger Ravenne, espérant de prendre cette bonne ville dans peu de temps, ou d'obliger les ennemis à en venir aux mains; d'autant qu'Antoine Colonne, qui la gardait avec quinze cents hommes, ne s'y était point voulu engager, avant que les chefs de l'armée ne lui eussent promis de le secourir de toutes leurs forces. Plus du tiers de son armée s'était dissipé par la prise de Brescia, dont le pillage, montant à quatre millions d'écus, avait trop enrichi la soldatesque; mais il lui arriva de France trois mille fantassins gascons, mille aventuriers et mille Picards, gens dont il espérait de grands services. Son camp, étant logé entre le Montone et le Ranco, deux rivières qui passent aux deux côtés de Ravenne, la première du côté de Ferrare, et la seconde de celui de la Romagne, il battait furieusement la ville avec toute son artillerie. Mais quelque effort qu'il y apportât, il était bien plus pressé lui-même par la nécessité des vivres. Cette disette l'obligea, bien que la brèche ne fût pas raisonnable, de faire livrer cinq ou six assauts de suite en une même journée, qui était celle du vendredi saint. Et, bien qu'il eût été repoussé sans beaucoup d'espoir, néanmoins les ennemis, redoutant qu'il ne l'emportât le lendemain, avancèrent leur armée le long du Ranco, et se campèrent sur le bord de ce fleuve à trois milles de Ravenne. Gaston alla les attaquer dans leur camp, réduit par la détresse à cette tentative périlleuse. Le jour de Pâques, il ordonna que son armée eût à passer le Ranco pour aller vers les ennemis; que les lansquenets et les vieilles bandes de gens de pied français, qui faisaient ensemble six mille hommes, marcheraient tous en bataillon, et les deux mille Gascons, menés par Odet d'Aydie, en un autre; c'est de cet Odet que sont venus les seigneurs de Ribeyrac; qu'ils auraient à leurs côtés huit cents hommes d'armes conduits par Louis de Brézé, grand-sénéchal de Normandie, Pierre d'Urfé, grand-écuyer, Humbercourt, Adrien de Brimeu, François-Daillon la Crote, et Théodore Trivulce; qu'ils se couvriraient de l'artillerie, avec laquelle ils tâcheraient de déloger les ennemis de leur poste; que le duc de Ferrare et La Palice commanderaient l'avant-garde, vis à vis de laquelle et un peu au dessus à quartier serait Gaston avec Odet de Foix, Lautrec, d'Alègre, Louis d'Ars, Bayard et cinq cents hommes d'armes, qui soutiendraient les troupes qui en auraient besoin; et que les comtes Nicole et Francisque Scoti, et autres capitaines italiens, demeureraient deçà la rivière, pour arrêter les sorties de ceux de Ravenne. L'ordonnance des ennemis était aussi rangée du long du fleuve; Fabrice Colonne menait huit cents hommes d'armes, et, à main droite de ce bataillon, il y avait six mille hommes de pied; ensuite étaient six cents lances, et à côté un bataillon de quatre mille hommes de pied, le tout conduit par Raymond de Cardone, vice-roi de Naples, et par le marquis de Palude. Puis suivaient six cents hommes d'armes sous le commandement de Carvajal, Espagnol, et quatre mille hommes de pied avec les chevau-légers sur l'aide droite, dont était chef Ferrand d'Avolo marquis de Pescaire, au royaume de Naples. L'artillerie était à la tête de tout cela, et deux cents arquebuses à croc chargées deux à deux sur des petits chariots, armés de grandes pièces de fer acéré et tranchant des deux côtés, pour faire rouler dans les gens de pied français, quand ils voudraient approcher. Pierre de Navarre, aux avis duquel le vice-roi déférait entièrement, lui avait conseillé de laisser passer la rivière aux Français: le même avait aussi logé l'armée en des lieux forts, et fait tirer un large fossé au devant. D'ailleurs, pour avoir lui seul l'honneur de la victoire, il avait très expressément ordonné que la cavalerie ne branlât point de sa place jusqu'à tant que les Français l'allassent assaillir. Or, l'artillerie ennemie, tirant furieusement sur nos gens de pied français, comme dans une butte, en tua plus de deux mille, avant qu'ils eussent abordé ce fossé; mais la nôtre ne fit aucun effet, pour ce qu'elle ne découvrait pas assez les ennemis de là où elle était; ce que le duc de Ferrare ayant reconnu, comme il entendait mieux à l'exécuter qu'homme de son temps, il la changea de place, et la planta en un tel endroit, qu'elle foudroyait horriblement les gens d'armes de Fabrice Colonne. Ils avaient commandement de ne point se remuer, quoi qu'il arrivât; mais se voyant fracassés, en telle sorte qu'un coup en emportait vingt ou trente, ils se prirent à crier contre leur chef, qu'il fal-

lait combattre les hommes plutôt que d'être ainsi assommés du ciel. S'avançant donc de grande furie, ils s'adressèrent à l'escadron de Gaston, lequel, secouru fort à propos par Robert de La Mark et les archers de la garde, les soutint si bravement qu'il les défit et en tua trois cents. Les gens de pied espagnols, qui étaient couchés sur le ventre dans un lieu fort et dangereux à aborder, furent aussitôt attaqués par les deux mille Gascons et les mille Picards; ils les laissèrent venir jusque sur le bord du fossé sans dire mot; puis s'étant tout d'un coup levés en belle ordonnance, deux de leurs compagnies, qui faisaient douze cents hommes, les mirent en déroute, et passèrent tout au travers. Les autres attendirent nos lansquenets sur le fossé : là il y eut une dure et sanglante mêlée, où les barons de Grammont, Maugiron et Bardassan, braves capitaines, laissèrent la vie ; et les nôtres eussent été repoussés, n'eût été que notre gendarmerie, chargeant les ennemis par le flanc, les rompit et les tailla en pièces. D'autre côté, le vice-roi, Carvajal et Antoine de Lève, homme lors de petite condition, mais depuis grand capitaine, se sauvèrent avec un escadron presque tout entier. Et le marquis de La Palude, qui était allé à la charge avec un autre escadron par des chemins couverts, fut mis en désordre, puis entièrement défait par nos arquebusiers, qui le canardaient au travers des haies. En cette sorte, la journée étant à nous, Louis d'Ars et Bayard se mirent à poursuivre les fuyards, recommandant très humblement à Gaston de ne point s'avancer qu'il n'eût eu de leurs nouvelles ; mais quelque pagnote étourdi lui ayant dit que deux compagnies de pied espagnoles, qui avaient repoussé nos Gascons, avaient entièrement défait notre infanterie, et qu'elles se retiraient en bon ordre le long d'une chaussée qui mène à Ravenne, ce jeune seigneur, malgré l'avis de tous ses capitaines, s'opiniâtra à les poursuivre avec vingt ou trente hommes d'armes, et leur coupa chemin sur la chaussée. Elle est fort étroite, et a d'un côté un large canal, de l'autre un grand fossé, et les Espagnols étaient enragés de la perte de la journée; si bien que tous ceux qui les suivaient ayant été jetés dans l'eau ou dans le fossé à coups de pique, et Lautrec blessé de vingt plaies, lui-même enfin, après des efforts incroyables de courage, y fut tué de quatorze coups. Son corps fut porté à Milan, mais plutôt avec appareil de triomphe qu'avec pompe funèbre; car les captifs marchaient devant sa litière nu-tête : on portait les enseignes gagnées sur les ennemis la pointe traînant à terre, et l'épée d'inestimable valeur que le pape avait envoyée au vice-roi de Naples, pour chasser les Français d'Italie, était pendue à sa litière. La bataille dura depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures du soir, très glorieuse pour les Français et très funeste à tous les deux partis : certes, beaucoup plus au Français, non pour le nombre, mais pour la qualité et pour l'importance des morts; car sans doute la perte de l'incomparable Gaston fut pour eux plus que le gain de la bataille : « Et plût à Dieu, » dit le roi, quand on lui en porta les nouvelles, « que les ennemis en eussent gagné une de même! ils seraient perdus. » Alègre et Viverots son fils, La Crote, Humbercourt, Molar, Jacob d'Emps, Philippe de Friberg (ces deux étaient lansquenets), Maugiron, Grandmont et Barbassan, et quatre mille Français, y finirent leurs jours. De la part des ennemis tombèrent sur la poussière dix mille hommes de pied et vingt de leurs capitaines; c'étaient lors comme autant de mestres de camp. De gens de cheval, huit cents hommes d'armes : don Menalda de Cardone, Pedro d'Acuna, prieur de Messine, Diego de Quinnones, et plusieurs autres seigneurs de marque; mais Jean de Cardone, les marquis de Licite, de La Palude, de Pescaire, le duc de Trajette, le comte de Conches et autres demeurèrent prisonniers avec tout le canon et bagage. Le cardinal de Médicis, légat du pape, ayant aussi été attrapé, fut livré au cardinal de Saint-Severin, légat du concile.

Notre armée victorieuse retourna incontinent à Ravenne, et comme cette ville capitulait avec trop de confiance, les soldats, irrités de la mort de leur général, y entrèrent d'assaut et la saccagèrent; mais les habitants prirent cruellement leur revanche, lorsque les Français furent chassés d'Italie; car, ayant reçu la garnison du château à composition de lui donner vie et bagues sauves, ils prirent quatre de leurs principaux capitaines qu'ils enfouirent tout vifs jusqu'au cou, et les laissèrent mourir dans cet état d'une mort cruellement languissante. En suite de cela, presque toutes les villes et châteaux de la Romagne se rendirent. La Palisse, substitué à la place de Gaston, avait reçu ordre du roi de marcher droit à Rome. Jules se voyait en une détresse sans remède, s'il n'acceptait la paix : son consistoire le menaçait de l'abandonner, et le duc d'Urbin, son propre neveu, de le livrer aux Français. Mais le roi très chrétien, au lieu de renforcer son armée, et d'y envoyer de bons ordres pour achever cette guerre, se mit à lui proposer de faciles conditions, et à vouloir combattre son inflexible opiniâtreté par ses douceurs accoutumées. Ainsi, Jules, ayant loisir de reprendre haleine, reprit aussi courage, et sa grande frayeur fut bientôt apaisée par les secrets avis que le cardinal de Médicis,

étant mal gardé, lui envoyait du camp des Français. La Romagne, abandonnée par La Palisse, retourna avec toutes ses villes sous l'obéissance du pape; et les Français firent retraite de lieu en lieu jusqu'à Pavie, encore n'y demeurèrent-ils que peu de jours. Tout le pays se soulevant, la réputation des Français était perdue, leurs amis étonnés, et les peuples s'étant tournés, suivant leur légèreté accoutumée, on n'entendait crier partout que le nom d'église et d'empire; et les places se recevaient au nom de la sainte ligue. En cette révolution si soudaine, Parme et Plaisance se donnèrent volontairement au pape. Le duc d'Urbin chassa les Bentivogles de Bologne; et tient-on que Jules, mortellement indigné contre cette ville, l'eût rasée et transporté les habitants à Cente, si la mort n'eût prévenu sa vengeance. En outre, Gênes s'étant révoltée, il ne resta aux Français, en Italie, que Bresse, Creme, Lignague, le Châtelet et la tour de Godefa de Gênes, les châteaux de Milan et de Crémone; mais bientôt ils perdirent encore le Châtelet, Bresse et Creme, et remirent Lignague entre les mains de l'empereur. Les Médicis rentrèrent alors à Florence d'où ils avaient été chassés du temps de Charles VIII.

Les pères du concile de Pise, ayant été chassés de Milan, s'assemblèrent premièrement à Turin, puis à Lyon. D'autre côté, le concile pontifical procédait contre ces prélats comme contre des rebelles; il les excommunia avec tous leurs adhérents, soumit le royaume de France à l'interdit, transporta, comme s'il en avait le pouvoir, les foires de Lyon à Genève, et décerna un monitoire au roi Louis, qui le menaçait d'excommunication, s'il ne relâchait le cardinal de Médicis, et ne dissipait le conciliabule de Lyon; toutefois ses cardinaux ne voulurent point souffrir que cet insolent monitoire fût publié; mais il en décerna un autre au clergé de France, à tous les Français et au roi même, par lequel il les citait de comparaître pardevant lui, dans soixante jours, pour dire les causes qui les empêchaient d'abolir la pragmatique, comme Louis XI l'avait promis.

L'Eglise gallicane ni le roi ne tinrent pas grand compte de cet interdit ni de ces monitoires. Cependant les vieilles prétentions des Anglais sur le royaume de France s'étaient renouvelées, et les Espagnols élevèrent des prétentions sur la Navarre, que Jean d'Albret gouvernait avec une incroyable faiblesse et ne pouvait défendre. Comme on le pressait de renoncer à l'alliance des Français, il déclara qu'il voulait demeurer neutre, et vraiment il eût très sagement fait; mais le roi de France l'ayant sollicité de suivre son parti, ce malavisé prince se déclara pour lui, et néanmoins n'eut pas le soin de se préparer contre le danger qu'il s'attirait ainsi sur la tête. L'Arragonais, bien aise de cela, mande à Ferdinand, duc d'Alve, général de son armée, qu'il entre promptement dans la Navarre. Alors le pauvre roi, étant surpris sans armes, manque de courage comme il avait manqué de prudence, et s'enfuit lâchement en Béarn; là où, de roi qu'il était, il demeura toute sa vie Jean d'Albret, comme sa femme plus généreuse lui avait bien reproché, pensant arrêter sa fuite précipitée. Avant que d'abandonner la Navarre, il avait envoyé un ambassadeur à Ferdinand pour essayer un accommodement; mais l'usurpateur répondit qu'il n'en ferait point, à moins que d'avoir toutes les places du royaume et son fils aîné entre les mains, à rendre quand il lui plairait. Cependant les Anglais, qui étaient en Biscaye, avaient beau attendre que Ferdinand les vînt rejoindre; il leur manda qu'ils allassent trouver le duc d'Alve en Navarre; mais eux, qui étaient venus pour la conquête de la Guienne, voyant qu'il n'en parlait plus, mirent les voiles au vent pour s'en retourner en Angleterre.

Jean d'Albret, ainsi détrôné, implora le secours de Louis, l'alliance et non la faute duquel était la cause, ou, pour le moins, le prétexte de son désastre. Louis, n'ayant rien à craindre de cette année, vu que les Anglais s'en étaient retournés, bailla une armée de vingt-cinq mille hommes, dont il y avait six mille lansquenets, commandés en chef par Edmond de Pol, duc de Suffolk, aux ducs Charles de Bourbon et François, duc de Longueville, pour le remettre dans ses terres; et sur la discorde advenue entre ces deux chefs, il y envoya François, duc de Valois, son successeur présomptif, en qualité de généralissime. Mais le siége de Pampelune ne succéda point à nos gens, et ils souffrirent tant de disette et de froid dans les montagnes, attendu que c'était au cœur de l'hiver, qu'ils s'en revinrent en piteux état, le duc de Longueville, même, étant mort au retour de ce voyage. Au reste, le roi très chrétien, pour soulager le déplaisir de Jean d'Albret et de la reine sa femme, leur accorda entièrement l'absolue souveraineté de leur pays de Béarn, laquelle leur était disputée par les gens du roi du parlement de Toulouse; à bon droit certes, puisque c'est une parcelle de la Guienne, et qu'autrefois les seigneurs en ont rendu hommage aux Anglais.

Ce furent les effets de la ligue que Jules avait brassée; il ne craignait rien tant que de voir le roi remettre le pied dans le Milanais; voilà pourquoi il remuait et troublait toute la chrétienté pour l'en empêcher; son animosité en

était allée jusqu'à ce point, qu'il avait composé un décret au nom du concile, par lequel il transférait le titre de très chrétien au roi d'Angleterre, et proscrivait le roi et le royaume de France. Or, comme il tournait ces furieuses pensées dans sa tête avec une violence extraordinaire, et qu'il se tourmentait encore après mille autres desseins, par lesquels il avait entrepris de changer tout l'état d'Italie, même d'en chasser les Espagnols et les Allemands, aussi bien que les Français, une fièvre lente qui le consumait depuis quelques mois éteignit enfin ses frénésies le vingtième jour de février. On tient qu'à l'article de la mort il proféra souvent ces paroles avec de grands soupirs : « Plût à Dieu que je n'eusse jamais été » pape, ou que j'eusse employé les armes des » chrétiens contre les infidèles. » Une vingtaine de jeunes cardinaux s'étant ligués ensemble avaient fait complot d'en élire un de leur bande après sa mort, afin d'expérimenter si le gouvernement d'un jeune pape ne serait point plus doux et plus pacifique que celui des vieux ; tellement qu'ils nommèrent le cardinal Jean de Médicis, âgé seulement de trente-sept ans; l prit les marques de cette souveraine dignité un an après, et le même jour qu'il avait été fait prisonnier à la bataille de Ravenne. Ferdinand d'Arragon avait cependant fait trève avec le roi de France, seulement pour les affaires delà les monts ; mais avec si mauvaise foi, qu'au même temps qu'elle se publiait en Espagne, il envoya assurer le roi d'Angleterre qu'il ne la garderait pas. Au reste, cette trève étonna merveilleusement les princes d'Italie, et hâta les Vénitiens de se liguer avec le roi, en telle sorte : *qu'ils lui octroyèrent douze cents hommes d'armes et dix mille fantassins, pour le recouvrement du Milanais et de Gênes; comme, de sa part, il s'obligeait de les aider à recouvrer tout ce que la ligue de Cambrai leur avait fait perdre.* Le nouveau pape témoignait aussi de grandes inclinations vers la France ; mais il n'était pas mieux affectionné que Jules, il était seulement plus dissimulé ; car, en effet, il avait secrètement prié le roi d'Angleterre de persister dans la ligue, et traitait avec le vice-roi pour s'opposer aux progrès des Français en Italie ; de plus, il avait envoyé de l'argent aux Suisses pour les obliger à défendre le Milanais. Le roi n'ignorait pas toutes ces entreprises, et s'assurait bien d'avoir les Anglais sur les bras avant la fin de l'année. Toutefois, comme il avait une forte affection de recouvrer son duché, il crut qu'il en aurait le loisir avant qu'ils pussent descendre en France. Il envoya donc promptement en Italie Louis de La Trémouille et Jean-Jacques Trivulce avec six mille lansquenets, quatre mille hommes de pied français, cinq cents hommes d'armes et huit cents chevau-légers, en attendant qu'il y en envoyât encore d'autres. Maximilien Sforce, averti de leur venue, s'avance à Tortone pour les recevoir; il faisait son compte d'être assisté des troupes du vice-roi de Naples et de cinq mille Suisses ; mais le vice-roi ne le suivit point. En cette sorte, Sforce fut contraint de céder ; et tout le pays se soulevant, les Français, en peu de jours, se rendirent maîtres de Milan et de tout le Milanais, hormis de Côme et de Novare. Mais les succès des Français ne furent pas de longue durée; le desastre qu'ils éprouvèrent à Novare leur fit perdre en une journée ce qu'ils avaient regagné. Dans cette journée si fatale à la France, il mourut deux mille hommes du côté des Suisses, entre autres le capitaine Motin; mais huit mille du côté des Français, dont il y en avait plus de la moitié de lansquenets et le reste de Gascons; ceux-là tués sur la place, ceux-ci tués en fuyant. Toute la cavalerie se sauva, c'est pourquoi il n'y périt de gens de marque que Louis de Châteauneuf, Pierre Buffière et Coriolan Trivulce : le camp, le bagage, vingt pièces d'artillerie et les chevaux qui la traînaient demeurèrent aux vainqueurs. La Trémouille, grièvement blessé à la cuisse, et ayant perdu l'élite de son infanterie, se retira à Verceil, puis à Suze, et de là en France, quoique, avec ce qui lui restait, Trivulce se fit fort d'arrêter la prospérité des ennemis, vu même que Tavannes lui amenait six mille lansquenets, que le duc de Gueldres avait envoyés au roi. L'Alviane retira aussi en grande hâte l'armée vénitienne dans le Padouan, où il continua la guerre contre l'empereur. Ensuite Sacromore abandonna Milan, et tout le Milanais se remit sous l'obéissance de Sforce. Les Suisses en tirèrent de grandes contributions et pillèrent le Montferrat et le Piémont, terres de nos alliés. Le vice-roi recueillit aussi le fruit de cette victoire; Janus et Octavien Frégose, deux frères, dont l'un était naguère duc de Gênes, l'autre désirait l'être, imploraient son secours. Il ne manqua pas une si belle occasion, et, ayant préféré Octavien à l'autre, à cause de cinquante mille ducats qu'il en reçut, il l'assista de trois mille hommes, avec lesquels il chassa les Adornes de Gênes, et s'établit dans la dignité de duc, qu'ils avaient seulement tenue vingt-trois jours. En cette sorte, le duché de Milan et la seigneurie de Gênes sentirent deux divers changements en un mois, aussitôt perdus que conquis par les nôtres. La lanterne de Gênes, les châteaux de Milan et de Creme leur demeurèrent encore quelque temps ; ces deux derniers se rendirent à Sforce, faute de vivres.

Les nouvelles de cette sanglante défaite arrivèrent à la cour comme le roi célébrait les

noces de Claude de Lorraine, comte de Guise, avec Antoinette de Bourbon, fille de François et sœur de Charles, comte de Vendôme. La France fut d'autant plus affligée de la perte de l'Italie qu'elle se voyait en même temps menacée d'un autre danger; l'Anglais, l'empereur et les Suisses avaient conjuré sa ruine et faisaient, chacun de son côté, d'effroyables préparatifs pour l'accabler, prenant pour prétexte qu'elle entretenait le schisme dans l'Église. Le roi pensait donc sérieusement à la défensive. Pour divertir en quelque sorte l'Anglais, il avait pratiqué contre lui Jacques IV, roi d'Écosse; et, d'autre côté, ses galères n'ayant plus que faire sur les côtes de Gênes, il ordonna à Préjan, son vice-amiral en Levant, qui les commandait, de les mener dans l'Océan. Ce fut la première fois que le détroit de Gibraltar vit entrer de cette sorte de vaisseaux dans la grand'mer, lesquels, néanmoins, à raison des rames dont ils se remuent agilement durant le calme, sont très propres à battre les grands navires qui, durant presque tout l'été, ne sauraient se tourner faute de vent. Primauguet, capitaine breton, joignit encore vingt autres gros vaisseaux à ces galères. Or, Préjan ayant fait une course sur les côtes d'Angleterre, l'amiral Édouard lui donna la chasse jusque dans la baie de Brest; là où étant sauté inconsidérément dans des esquifs, pour le poursuivre (car ces grands vaisseaux s'y fussent échoués), il fut tué d'un coup de hache. Une autre fois, Primauguet, n'ayant que vingt navires, fut chargé par quatre-vingts des ennemis. Ce combat est fort mémorable. Après qu'il en eut fracassé ou coulé à fond près de la moitié, les ennemis ne pouvant plus se défendre contre les coups de main des Bretons et Normands, deux nations qui, pour se sentir moins adroites en la marine que ne sont les Anglais et les Flamands, vont d'ordinaire tout d'un coup à l'abordage avec une terrible furie, jetèrent du feu d'artifice dans son vaisseau. C'était le plus beau qui fût sur mer; la reine l'avait fait bâtir et nommé *la Cordelière*. Aussitôt le feu s'éprit aux munitions et de là à tout le vaisseau. A quoi Primauguet ne sachant point de remède, que de se sauver dans un esquif, il méprisa sa vie pour signaler la perte de cette rare pièce par une pareille vengeance, et, tournant son vaisseau au vent, du côté qu'il brûlait, fit en sorte qu'il embrasa l'amiral des Anglais, qu'ils appelaient *la Régente*, et puis le cramponna, de peur qu'il ne pût se sauver. Ainsi, ils périrent misérablement tous deux, et près de deux mille hommes qui étaient dessus moururent enragés de trois cruelles espèces de mort, par le fer, par la flamme et par les flots.

Enfin le roi d'Angleterre et l'empereur ayant fait leurs préparatifs pour se jeter conjointement sur la France, celui-là passa la mer au mois de juillet, accompagné de cinq mille chevaux et de quarante mille hommes de pied, et fit avancer Charles Brandon et le capitaine Talbot, avec une partie de cette armée, pour mettre le siége devant Thérouanne. François de Téligny, sénéchal de Rouergue, et Antoine de Créqui Pont-Remy, commandaient dedans avec deux mille lansquenets et deux cent cinquante lances de garnison. Le roi très chrétien, étant lors fort incommodé de la goutte, s'était fait apporter en litière à Amiens, où il pressait l'assemblée de toute son armée. Elle devait être de deux mille cinq cents lances et de vingt mille hommes de pied, moitié Français, moitié lansquenets, levés par le duc de Gueldres; et cependant il avait baillé de belles troupes de cavalerie à Louis de Halevuin Pienne, gouverneur de Picardie, pour harasser les ennemis. Ce général eut une belle occasion, s'il l'eût su prendre, de terminer facilement cette guerre, s'il eut voulu charger le roi Henri, ce qu'il ne fit point, quoique le capitaine Bayard lui eût montré que la défaite en était aisée; Henri passa à la barbe des Français et se logea devant Thérouanne. L'empereur y arriva peu de jours après, mais plutôt comme un volontaire que comme un puissant ennemi; car il n'amena que quelques troupes de Bourguignons et de Hennuyers. Or, ces deux princes, avec toute leur puissance, n'entreprirent point d'attaquer la ville de force; ils savaient bien que la nécessité des vivres la livrerait bientôt entre leurs mains. Le roi avait commandé à Pienne qu'il s'efforçât de l'avitailler à quelque péril que ce fût; il fut donc résolu que toute notre gendarmerie irait dresser une alarme au camp des ennemis, et que, cependant, quatre cents hommes, ordonnés pour cet effet, porteraient des lards et des sacs de poudre à canon, qu'ils iraient jeter dans les fossés. Mais les ennemis en étant avertis par quelque double espion, le roi d'Angleterre logea dix mille archers anglais et quatre mille lansquenets, avec dix pièces de canon, sur un petit tertre qui regardait le passage. Ces troupes avaient ordre de leur couper chemin quand ils seraient passés, puis la cavalerie hennuyère et bourguignonne les devait assaillir par devant. Après que nos quatre cents gens d'armes eurent fait l'effet ordonné, apercevant ce gros qui descendait pour les envelopper, ils se mirent, selon l'ordre qu'ils en avaient, du pas au trot, et du trot au galop; mais, étant pressés plus rudement qu'ils n'eussent cru, ils se jetèrent tous éperdus sur la bataille où étaient La Palisse et le duc de Longueville; et l'effroi de ces gens fut si grand, que rien ne les pouvant rassurer, tout le reste de notre

cavalerie prit aussi l'épouvante sans sujet et se sauva en grand désordre. Louis, marquis de Rotelin, depuis duc de Longueville par le décès de l'unique héritière du duc François, son frère, Clermont d'Anjou, Bussy d'Amboise, La Palisse et Bayard y furent pris en tâche de rallier les fuyards ; La Palisse fut recous, non pas Bayard, qui eut cet honneur d'avoir défendu un pont avec une douzaine de ses compagnons contre toute l'infanterie ennemie, et d'avoir sauvé, par ce moyen, notre armée, qui eût été mise entièrement en déroute, si les ennemis eussent, à la chaude, donné jusque dans le camp et fondu sur nos gens de pied, lorsqu'ils étaient tout effrayés de la fuite de notre cavalerie. Le déshonneur y fut plus grand que la perte, il n'y mourut que deux cents hommes; et pour ce qu'en cette journée les Français se servirent plus de leurs éperons que de leurs lances, on la nomma la Journée des Eperons. Téligny rendit Thérouanne à composition. L'empereur et l'Anglais ne s'étant pu accorder à qui des deux elle demeurerait, ils la firent démanteler et ruiner, hormis les églises. Mais peu après, les Français la rebâtirent plus belle et plus forte. Cela fait, l'Anglais, qui était un jeune prince et peu fin, suivant plutôt les mouvements de l'empereur que son propre intérêt, s'en alla assiéger Tournay. Comme elle ne pouvait être secourue, étant enclavée au milieu des Pays-Bas, elle ne résista pas longtemps. Les ennemis terminèrent leur campagne par cette prise; elle demeura à l'Anglais qui repassa la mer incontinent.

Le roi n'en pensait pas être quitte à si bon marché ; son royaume était puissamment attaqué du côté de la Bourgogne par une armée de vingt-cinq mille Suisses, et de deux mille chevaux allemands que conduisait Ulric, duc de Wittemberg. Ils avaient assiégé Dijon, en même temps que l'Anglais battait Thérouanne; et la seule vertu de La Trémouille, gouverneur de la province, servait de rempart à cette grande ville. Cinq semaines durant, il la défendit avec un incroyable courage; mais enfin, connaissant qu'il faudrait céder à la force, et que si elle était prise au même temps que Thérouanne, deux puissantes armées pénétreraient des deux bouts de la France jusqu'à Paris, si bien que le royaume demeurerait en proie à deux cruels vainqueurs, il eut recours aux derniers remèdes que la prudence lui suggéra. Donc, par douces paroles, il amadoua de bonne sorte les Suisses et entra en traité avec eux, leur accordant, de sa propre autorité, quatre cent mille écus, renonçant, en outre, au duché de Milan et au concile de Pise, et promettant de ne rien attenter contre le pape; ce qui fit que Léon X leva l'interdit lancé sur le roi et sur la France par son prédécesseur.

Comme il pensait à se récréer un peu de tant d'afflictions et de peines, il fut touché d'une douleur plus sensible que toutes les autres. Ce fut la mort de la reine Anne, sa femme, qui expira entre ses bras le treizième jour du mois de janvier. Depuis cette funeste aventure, il ne fut plus capable d'aucune joie, et sa santé alla toujours de mal en pis. Néanmoins il commençait lors à revoir quelques rayons de prospérité. Outre sa réconciliation avec le saint-siége, Ferdinand, craignant que le roi ne fût contraint de s'allier avec Maximilien à son préjudice, avait renouvelé la trève pour un an, à commencer au mois de mai de cette année 1514. Et l'indignation que conçut le roi d'Angleterre, son beau-fils, de cette trève faite contre son espérance fut telle que, se voyant trompé pour la troisième fois par son beau-père, il se disposa plus volontiers à la paix. Le duc de Longueville, qui était prisonnier en Angleterre, apercevant cette disposition, s'entremit de lui parler d'accommodement et d'assoupir leurs querelles par le mariage de Marie, sœur de Henri avec le roi de France. L'affaire fut si bien ménagée, qu'enfin après une suspension d'armes, les deux rois, par le moyen de cette alliance, conclurent la paix au mois d'août.

Au mois de novembre ensuivant, la princesse fut amenée en France et le mariage consommé. Ces noces sans doute ne plurent guère au duc de Valois, qui avait déjà le pied sur les marches du trône royal. Au mois de mai précédent, le roi, ne songeant pas encore à se remarier, lui avait fait épouser madame Claude, sa fille aînée, et même avait mis les époux en possession du duché de Bretagne; mais il témoigna bien qu'il s'en repentait en disgraciant le président Antoine Duprat, qui l'avait porté à le faire; car, dans l'espérance d'avoir des enfants de sa seconde femme, il regardait le prince d'un œil de jalousie. Or, comme si la jeunesse et la force lui fussent revenues avec une jeune épouse, il avait repris ses desseins d'Italie. Les Français n'y tenaient plus aucune place ; la lanterne de Gênes avait enfin été prise et rasée par les Génois, et les châteaux de Crémone et de Milan étaient venus entre les mains de Sforce : toutefois ces difficultés irritant son courage, il faisait marcher vers ce pays-là vingt mille lansquenets qu'il avait levés pour ce sujet. Le duc de Bourbon, chef de cette expédition, s'était déjà avancé à Moulins, quand ce bon roi tomba malade le pénultième de novembre, d'une fièvre continue, à laquelle s'étant jointe le lendemain une violente dyssenterie, il mourut le premier

jour de janvier, dans son palais des Tournelles à Paris, le cinquante-cinquième de son âge, et le dix-septième de son règne. Plusieurs crurent que les trop grands services qu'il avait rendus à la jeune reine avaient causé sa mort.

Le jour même de son décès, il fit de si furieux vents qu'ils renversèrent plusieurs bâtiments à Paris; et, contre l'ordre des saisons, on entendit en maints endroits de la France gronder des tonnerres plus épouvantablement qu'au milieu de l'été, qui furent suivis de prodigieux orages de grêle et même de cailloux : c'étaient des signes que la félicité et le siècle d'or allaient abandonner la France, et des présages manifestes de longues guerres et diverses vexations que devait souffrir ce royaume depuis son trépas jusqu'au règne de Henri le Grand. Ce prince affectionna le bien et le repos de ses peuples sur toutes choses, de telle façon que, depuis le jour de son avènement à la couronne, il rabaissa toujours les tailles et les impôts, et quelque nécessité qui l'en pressât, il aima mieux hasarder de perdre l'Italie que de charger ses sujets du moindre subside. Il voulut que les Français fussent tout à fait francs, disant « qu'un bon pasteur ne saurait » trop engraisser son troupeau. » Pour cet effet, il travailla le premier à faire fleurir le commerce, fit bâtir quantité de vaisseaux sur ses côtes, et institua des manufactures en plusieurs endroits. Il accoutuma, par une exacte discipline, ses gens de guerre à vivre si religieusement que, de son temps, les bourgades se disputaient à qui aurait l'honneur de les loger. Il châtia rigoureusement les usuriers et les juges concussionnaires, et régla si bien la noblesse par ses exemples, qu'il n'entendit jamais les petits se plaindre des grands; et, pour tout dire en un mot, il voulut être appelé PÈRE DU PEUPLE, nom qui me semble incomparablement plus beau et plus saint qu'aucun autre que puisse prendre un prince. Quand il allait par les champs, les bonnes gens accouraient de plusieurs journées pour le voir, lui jonchant les chemins de fleurs et de feuillages, et, comme si c'eût été un dieu visible, essayaient de faire toucher leurs mouchoirs à sa monture, pour les garder comme de précieuses reliques. Enfin les bénédictions dont ils le comblaient sont encore demeurées dans la bouche de la postérité; sa mémoire est si sainte et si vénérable parmi les Français, que, toutes les fois qu'il se propose dans les États ou les parlements du royaume de le réformer et d'y ramener la félicité, on se met aussitôt sur les louanges de ce prince, et l'on propose son gouvernement à ses successeurs comme un très parfait modèle de bonté. Il était, comme sont tous les grands courages, ennemi mortel des flatteurs, des jureurs et des médisants; il faisait pourtant, un conte de bonne grace, et se plaisait à entendre et à dire de bons mots. On en a recueilli plusieurs de sa bouche, dont quelques uns sont encore aujourd'hui dans celle du vulgaire. Il disait que le menu peuple et les paysans étaient la proie des tyrans et des gens d'armes, et que ceux-là étaient la proie du diable; qu'il n'est point de pire eau que celle qui dort; par où il taxait l'humeur taciturne de Charles de Bourbon; que les chevaux courent les bénéfices, mais que les ânes les attrapent; que l'amour était le tyran des vieillards et le roi des jeunes gens; qu'il n'y avait rien de meilleur pour la vue que de voir souvent des gens de bien, et ne point voir de procureurs ni d'advocats, et que ces gens avaient coutume d'alonger le cuir avec les dents, en expliquant les lois à leur propos; que ceux qui, les premiers, avaient permis aux prélats de se mêler de la guerre avaient gâté la discipline militaire et l'ecclésiastique; que la plupart des gentilshommes ressemblaient à Actéon et à Diomède, étant mangés de leurs chevaux et de leurs chiens. Ayant un jour trouvé deux conseillers du parlement qui jouaient à la paume, il les tança fort rudement de ce qu'ils profanaient la dignité d'un si auguste sénat, les menaçant de leur ôter leur charge, et de les mettre au rang de ses valets de pied s'ils y retournaient jamais. Il lançait souvent quelque trait piquant contre Jules. Une fois, sur ce qu'il avait donné le chapeau de cardinal à quelque homme ignorant et mal fait : « Il » joue, » dit-il, « de belles farces de nous repré» senter des singes en robe d'écarlate, et des » ânes couverts de peau de lion. » Il avait accoutumé de dire que les Grecs ayant fait peu de chose l'avaient bien amplifié par leur éloquence; que les Français avaient beaucoup fait et peu écrit; mais que les Romains avaient fait de belles actions, et qu'ils les avaient dignement racontées. Il observait une grande sobriété et vivait fort réglément, hormis qu'à l'armée il se plaisait à coucher sur la dure, et ne s'épargnait non plus qu'un simple soldat. Mais, dans sa jeunesse, il n'avait pas gardé la même continence pour les femmes que pour les viandes; il les avait indifféremment aimées avec trop de licence et sans beaucoup de choix, jusque-là qu'un jour il abaissa les yeux sur une petite blanchisseuse; aussi paya-t-il bien l'intérêt de toutes ses folies sur l'arrière-saison, étant souvent tourmenté de la goutte dès qu'il eut atteint l'âge de cinquante ans.

FRANÇOIS Ier, LVIIe ROI DE FRANCE, DIT LE GRAND ROI ET LE PÈRE DES BONNES LETTRES.

Les excellentes qualités et les vertus suréminentes de François Ier, ayant excité de hauts désirs en son esprit, excitèrent en même temps de la jalousie dans celui des autres princes, et causèrent ensuite l'embrasement de toute l'Europe et la désolation de la France.

Aucun prince n'avait été élevé sur le trône avec un plus universel applaudissement ni une plus grande attente de tous les peuples; ils admiraient en sa personne tous les avantages qui peuvent charmer les yeux, une excellente beauté, une agréable adresse, un port plein de majesté et de bonne grace; avec cela, une générosité royale, une libéralité sans pareille, une grande humanité envers un chacun, et la fleurissante verdeur de son âge, qui n'était que de vingt ans. La noblesse, charmée de sa courtoisie et se promettant de son humeur splendide les récompenses dont Louis XII lui avait été un peu chiche, l'environnait avec des respects presque plus grands qu'il ne s'en doit à un homme mortel; tellement qu'il semblait bien au jeune roi qu'avec l'affection de ce corps presque invincible, il ne ferait pas moins qu'autrefois avait fait Alexandre de Macédoine. Ainsi, avec le titre de roi de France, il prit aussi le titre de duc de Milan, résolu de passer en Italie au plus tôt.

Pendant les préparatifs de ce voyage, il se fit sacrer à Reims, et alla ensuite rendre ses vœux sur les tombeaux des martyrs à Saint-Denis, et après, afin que les Parisiens participent à la joie de son avènement, il les réjouit par les spectacles de plusieurs tournois et solennités magnifiques. Cependant il travaillait à des choses plus sérieuses, et se fortifiait d'alliances. Celle des Vénitiens lui fut assurée, moyennant qu'il les assisterait à recouvrer les places que l'empereur avait prises sur eux, comme, en revanche, ils l'aideraient à la conquête et à la défense du Milanais. En même temps il négocia si diligemment avec le roi d'Angleterre et l'archiduc Charles, que ces princes envoyèrent leurs favoris, savoir : Charles de Brandon, et Henri, comte de Nassau, en ambassade à la cour de France, avec pouvoir de traiter une confédération avec lui. Le roi d'Angleterre, encore piqué des fourbes de son beau-père Ferdinand, la ratifia, presque aux mêmes conditions qu'il l'avait faite avec le feu roi, réservant à l'Écossais le temps de trois ans pour y entrer. Et l'archiduc, tant à cause que ses peuples flamands, désirant vivre à leur aise, ne voulaient point de guerre contre la France, qu'à raison de ce qu'il craignait qu'avenant la mort de son oncle, les Français le traversassent en la succession des Espagnes, rendit premièrement hommage au roi de l'Artois, Flandre et Charolais, par l'entremise de Nassau; ensuite il accorda la confédération avec plusieurs conditions, desquelles ni lui ni le roi ne regardaient pas tant l'observation à l'avenir que l'utilité présente.

Comme le roi contenta ces deux grands princes pour sa sûreté, il voulut aussi, pour l'estime de sa générosité, combler sa cour de joie et de bienfaits. En considération de madame Louise, sa mère, il érigea l'Angoumois en duché; en faveur de François de Bourbon, comte de Saint-Pol, Châtellerault en duché et pairie, et fit pareil honneur à la comté de Vendôme, pour l'amour de Charles de Bourbon qui en était comte. Au duc d'Alençon il donna sa sœur Marguerite et le gouvernement de Normandie; au seigneur de Boisy Arthur de Gouffier, qui avait gouverné sa jeunesse, la charge de grand-maître et la première autorité en l'administration de ses affaires, avec l'assistance de Florimond de Robertet; et à La Palisse, des mains duquel il avait retiré cette charge de grand-maître, un bâton de maréchal. Anne de Montmorency et Philippe de Chabot, deux jeunes seigneurs qui possédaient ses bonnes grâces, seront aussi pourvus des plus belles charges.

Tandis que le roi faisait ces changements à la cour, il faisait aussi marcher son artillerie, amassait des gens de guerre de tous côtés, augmentait ses ordonnances jusqu'à quatre mille hommes d'armes, et, outre les lansquenets, tirait dix mille fantassins des contrées de Biscaye, par le moyen de Pierre de Navarre.

Il se fit une foule d'autres préparatifs de guerre, desquels il n'y eut pas à douter que le roi ne marchât tout droit à la conquête du Milanais; il s'était déjà avancé jusqu'à Lyon, et de là, signe certain qu'il sortirait du royaume, il avait ordonné que madame sa mère serait régente. On comptait en son armée deux mille cinq cents lances, et quarante mille hommes de pied, savoir : vingt-deux mille lansquenets, dix mille Gascons et Basques, et huit mille Français; avec cela, trois mille pionniers, un équipage incroyable d'artillerie et de munitions, et un train encore beaucoup plus grand de vivandiers et de pourvoyeurs. Il en ordonna la marche, confia au connétable l'avant-garde, se réserva la bataille, et au duc d'Alençon le commandement de l'arrière-garde. Le duc de Gueldres était capitaine de tous les lansquenets, entre lesquels il y avait une légion d'aventuriers ou routiers, qui, de la couleur de ses enseignes, s'appelait la *Bande noire*, renommée par les guerres que le Gueldrois avait maintenues

vingt ans durant contre l'empereur. La difficulté était de faire passer cette puissante armée par les montagnes des Alpes. Il y a deux passages assez commodes, par lesquels on va d'ordinaire de France en Italie : l'un par le mont Cenis, et l'autre par le mont Genèvre; mais les Suisses les avaient saisis de bonne heure, et gardaient soigneusement toutes les avenues des environs, au nombre de vingt-cinq mille. Sur des avis envoyés par Trivulce, l'armée passa entre les Alpes Cotiennes et Maritimes, dans le marquisat de Saluces, par le détroit de Roquepierre, près Saint-Pol. Les Suisses ne se doutaient nullement que l'armée française dût essayer ce chemin, d'autant qu'il leur semblait impossible qu'elle y fît passer l'artillerie. Elle effectua cependant ce passage, mais non sans d'incroyables difficultés, et par là trompa la vigilance des Suisses, occupés à surveiller le mont Cenis et le mont Genèvre.

Cependant le pape Léon, se déclarant ouvertement pour la ligue, avait envoyé de l'argent aux Suisses, et ordonné le cardinal de Sion son légat et général sur toute l'armée, avec laquelle se devait joindre Laurent de Médicis, son neveu, Julien, frère de sa sainteté, venant de décéder. D'autre part, Antoine Colonne, l'un de ses chefs, devait faire tête aux Vénitiens, qui avaient une armée sous la conduite de l'Alviane, toute prête ou d'attaquer Brescia et Vérone, ou de secourir les Français. L'un des frères de cet Antoine, nommé Prosper, occupait le marquisat de Saluces; les Français le surprirent, dînant à Villefranche, lui et tous ses gens, sans coup férir. Cet exploit apporta beaucoup de gloire et un grand butin, entre autres choses de douze cents coursiers de Naples; mais un très notable avantage aux affaires des Français, les Suisses, intimidés, ayant abandonné les passages. Léon, étrangement alarmé de cette descente, fut sur le point de rendre de très humbles soumissions au roi, et de restituer Bologne aux Bentivoglio : toutefois les remontrances très hardies de son consistoire rassurèrent un peu son esprit, mais elles ne l'empêchèrent pas de lui envoyer Cintio de Tivoli, son confident, pour traiter secrètement de quelque accord avec lui. A la suite de cela, les Suisses étant donc délogés, le roi se mit à leur poursuite. Le duc de Savoie vint au devant de lui à Montcallier, et le fit recevoir en grande magnificence à Turin; de là, sans faire séjour, il marcha à Chivas, que les Suisses avaient brûlé, et de Chivas à Verceil, ne leur donnant aucun loisir de reprendre leurs esprits qu'il ne les eût remis dans Milan : après cela il s'alla camper à mi-chemin de cette ville et de Marignan. Alors fut conclu un accord avec les Suisses, moyennant que le roi leur paierait sept cent mille écus; mais ceux-ci ayant reçu un renfort de six mille hommes, le jeudi 13 décembre, le capitaine Rost, qui les commandait, s'avança aux faubourgs de Milan, ayant pensé surprendre l'argent que Lautrec avait porté à Galeras pour le leur bailler, suivant les articles de l'accord. Là, ils se mirent en bataille, et, quoiqu'il ne restât plus guère de jour, marchèrent sans tambours vers l'armée française, en telle allégresse que s'ils eussent couru à une victoire certaine. Ils étaient bien au nombre de trente-deux mille, mais n'avaient pour toute cavalerie que trois cents Italiens. Le connétable et Trivulce, qui commandaient l'avant-garde, s'étaient saisis du grand chemin, fortifié de tous côtés par des fossés rehaussés avec de grandes levées à la mode du pays. Le roi et le duc d'Alençon avaient assis la bataille et l'arrière-garde un peu plus en arrière, et assez près l'une de l'autre; tout au long du circuit il y avait des fossés ou rigoles que les paysans avaient faits pour arroser leurs champs.

Les chances de la bataille furent d'abord diverses : les Français, inquiétés par les Suisses, sont bientôt rassurés par le connétable. Alors s'échauffe une cruelle mêlée : les canons tonnent horriblement; les Gascons et Basques font pleuvoir des nuées de traits et de dards; les Suisses et les lansquenets se chamaillent à coups de pique et d'épée, et la cavalerie tournoie et volte à l'entour des bataillons serrés des ennemis qui, une fois rompus et une autre fois ralliés, maintenant lui cèdent, puis après l'arrêtent tout court. Les deux généraux des armées, un grand roi, selon sa qualité, désireux de gloire et de triomphe, et un cardinal, contre sa profession, respirant le sang et le carnage, paraissaient tous deux à la tête de leurs troupes et se faisaient voir de rang en rang pour les animer. Le cardinal, prodige épouvantable, avec ses habits sacrés, avec ce chapeau apostolique et cette sainte pourpre, allait encourageant les Suisses par des exhortations de feu et de furie, comme un homme hors du sens, ou qui eût été tourmenté d'un frénétique démon; et le roi, se déclarant généreusement tel qu'il était par une cotte d'armes de couleur d'azur sursemée de fleurs de lis d'or, et par un riche armet sur lequel flamboyait une précieuse rose d'escarboucles, montrait aux siens, par ses paroles et par ses exemples, comme il fallait déployer les efforts de leur vertu. Dans cet obstiné conflit, les Suisses pénétrèrent un coup jusqu'à l'artillerie des Français et la pensèrent prendre; mais incontinent ils furent rechassés et reçurent grand dommage des traits des Gascons. Le comte de Sancerre, Imbercourt, Bussy

d'Amboise et François de Bourbon sont accablés, et le connétable, n'osant porter secours à ce sien frère, l'abandonne, à ce que depuis le roi le comptait dans la presse des ennemis. Une partie d'environ deux mille Suisses vint passer de roideur vis à vis du roi qui, les chargeant gaillardement, attira sur soi un dangereux choc. Tallemond, fils de La Trémouille, les seigneurs de Roye et de Mony y succombèrent; et, de la part des ennemis, Rodolf Longs et Valter Ofs. Ainsi il fut combattu jusqu'à quatre heures avant dans la nuit, dont l'obscurité ayant fait retirer les deux armées, elles achevèrent la nuit en de grandes inquiétudes et appréhensions, songeant beaucoup plus au péril du lendemain qu'à se reposer des fatigues présentes. Le cardinal, fort étonné d'avoir trouvé une plus rude journée qu'il n'avait fait à Novare, se sauva à Milan comme pour aller faire venir des vivres aux Suisses; mais le roi, attendant en extrême souci l'issue de cette nuit et du hasard incertain de la journée, se reposa seulement quelque demi-heure sur l'affût d'un canon, où, pour prendre un peu d'air, il leva son armet et rafraîchit son ardente soif avec de l'eau trouble qu'un soldat lui trouva avec grande peine dans un fossé. Le reste du temps, il l'employa à faire placer son artillerie aux lieux nécessaires, à ordonner de ce qu'il faudrait faire le lendemain, et à encourager ses soldats les uns après les autres.

Le jour venu, les Suisses recommencèrent le choc aussi furieusement qu'auparavant. Deux de leurs bataillons attaquèrent l'avant-garde et la bataille du roi, et un autre, en même temps, tourna le long du camp pour charger l'arrière-garde qui n'était point retranchée. Des deux premiers, il n'y en eut pas la moitié qui pût venir aux mains; le troisième donna si impétueusement sur notre arrière-garde, que les premiers escadrons de la cavalerie tournèrent le dos et s'enfuirent jusqu'à Lodi en telle déroute que ceux qui les virent fuir écrivirent par toute l'Italie que l'armée française avait été défaite; mais le duc d'Alençon, survenant avec un gros escadron de bons gens d'armes, les soutint vigoureusement et les repoussa. Les Suisses, quoique désespérant de vaincre, s'opiniâtraient à mourir tous plutôt qu'à quitter le champ, quand l'Alviane, général des Vénitiens, vint, à l'improviste, les charger en queue, ayant eu nouvelle de la bataille sur le minuit. La déroute des Suisses étant complète, il fut résolu dans le conseil qu'on ne les poursuivrait point à outrance, et ils se retirèrent dans Milan. Sitôt qu'ils furent arrivés dans la ville, pour avoir quelque sujet de s'en aller, ils demandèrent leur paie à Sforze, qu'ils savaient bien n'avoir point d'argent, et là dessus, quelques remontrances que leur fit le cardinal de Sion, s'en retournèrent en leur pays. Il en resta seulement quinze cents qui demeurèrent à la garde du château. Sforze s'enferma dedans, à la persuasion du cardinal, qui se retira vers l'empereur pour le solliciter d'entreprendre sa défense, et s'obligea par serment de revenir avant deux mois.

En mémoire de cette célèbre victoire, le roi fit bâtir une chapelle sur le lieu, et, l'après-midi du jour même de la bataille, fit faire une procession solennelle, ordonnant que, durant trois jours, on y offrît à Dieu le saint sacrifice des chrétiens. Il se trouva sur le champ quatorze mille Suisses morts et près de quatre mille Français. Trivulce, qui s'était trouvé à dix-huit batailles, disait que celle-ci était une bataille de géants, et que toutes les autres n'étaient, en comparaison, que des jeux d'enfants. Entre ceux qui y firent le mieux, Guise, Saint-Pol, Trivulce, Chabannes, La Trémouille et le chevalier Bayard signalèrent leur hardiesse et leur conduite dans les plus grands hasards. Le roi aussi s'efforça de tout son pouvoir de gagner l'honneur de la journée, et se tira de maints périls plutôt par sa propre vertu que par l'aide des siens, remportant sur ses armes les marques de plus de vingt coups. Aussi, s'étant bien éprouvé lui-même, il se jugea digne d'être fait chevalier; donc, suivant l'ancienne cérémonie, il reçut l'accolade et l'épée nue du bon chevalier Bayard, en présence des princes et grands seigneurs qui ne conçurent point de jalousie qu'un tel honneur fût déféré à un homme dont la vertu n'avait point d'égale. La ville de Milan, abandonnée des Suisses, se mit entre les mains du vainqueur: le connétable y entra avec une partie de l'armée pour assiéger le château. Le roi, jugeant qu'il serait peu séant à sa majesté d'entrer dans une ville qu'il n'avait pas toute conquise, s'en alla à Pavie. Lorsque, ensuite, le château de Milan eut capitulé, François fit son entrée solennelle dans la ville, puis s'en alla à Vigève, où il reçut des ambassadeurs de tous les princes d'Italie, et traita d'alliance avec eux, même avec le pape qui, cédant à la nécessité, sans changer néanmoins ses premières inclinations, obtint enfin la paix qu'il n'avait point envie de garder, et la facilité du roi ou le respect qu'il eut pour le saint-siége fut tel qu'il prit le pape, la maison de Médicis et l'Etat de Florence sous sa protection, consentit qu'il démît François de la Rovère du duché d'Urbin, et qu'il retînt Bologne, pourvu qu'il lui remît Parme et Plaisance; il fut aussi convenu qu'ils s'entreverraient à Bologne. Le pape s'y rendit le neuvième de décembre, et le roi deux jours après, sans compagnie de

guerre et avec fort petite cour; le cardinal de Fiesque et le cardinal de Médicis, légats apostoliques, étant allés le recevoir jusque sur les confins du territoire de Rége. Ayant été admis au consistoire avec des cérémonies extraordinaires, il offrit obéissance au pape par la bouche de son chancelier qui s'agenouilla devant Sa Sainteté; mais lui, cependant, demeura debout, la tête couverte; et après que son chancelier eut rendu les soumissions, il les approuva d'une simple inclination de tête et d'épaules. Le jour suivant, le pape honora du chapeau de cardinal Adrien Gouffier, évêque de Constance, depuis évêque d'Albi et légat en France, pour gratifier son frère Arthur qui gouvernait l'esprit du roi. Ces deux grands princes, se témoignant mutuellement de particulières démonstrations d'amitié, logèrent, durant trois jours, au même palais. Il y fut parlé d'assaillir le royaume de Naples à communs frais, et de le diviser par ensemble. Le pape promit de rendre Modène et Rège au duc de Ferrare, et de remettre Parme et Plaisance entre les mains du roi; mais ne put être induit à laisser le duché d'Urbin à François de la Rovère, pour ce qu'il l'avait destiné à Laurent de Médicis; au contraire, il obligea le roi de lui prêter ses armes pour le déposséder. En récompense, il lui offrit le titre d'empereur de Constantinople, pour l'embarquer à la guerre contre les Turcs; mais le conseil du roi ne trouva pas bon qu'il se chargeât de cette couronne imaginaire ni d'une si grande entreprise. En cette entrevue, fut aussi dressé le concordat par lequel le roi aurait le pouvoir d'élire les évêques, abbés et prieurs, et le pape percevrait le revenu de la première année de ces bénéfices vacants. Auparavant, ce droit d'élection appartenait aux chapitres et églises qui nommaient deux ou trois personnes dont le roi en pouvait choisir une à sa volonté. Le roi, étant de retour à Milan, y rétablit le sénat, licencia son armée, hormis six mille lansquenets et quatre mille aventuriers français qu'il ordonna pour la garde de cet Etat, et laissa le gouvernement du duché au connétable de Bourbon. Avant que de partir d'Italie, il trouva moyen d'adoucir la haine des Suisses et renouvela l'alliance avec eux.

Cela fait, le roi s'en retourna en France, où le rappelait promptement la crainte qu'il avait des menées du roi d'Angleterre. L'Anglais s'était raccommodé avec Ferdinand, et tous deux machinaient contre François en Italie, en Allemagne et parmi les Suisses. Mais, comme ils démenaient ces pratiques, la mort enfin termina la vie et les fourbes de Ferdinand. Sa femme, désirant d'avoir des enfants, lui avait, dès l'an 1513, fait prendre un breuvage amoureux pour réchauffer sa froide vieillesse, dont l'effet, n'ayant pas suivi la direction espérée, lui brûla le foie en telle sorte, qu'il devint hydropique et mourut à l'âge de soixante-trois ans. Par son testament, il ordonna que l'évêque de Saragosse, son fils bâtard, aurait l'administration d'Arragon, et le cardinal Ximenès de Cisneros, archevêque de Tolède, celle des autres royaumes, en attendant la veuve du prince Charles. Jean d'Albret et Catherine de Foix, qu'il avait dépouillés du royaume de Navarre, ne lui survécurent pas longtemps. Leur fils, nommé Henri, prit le titre de roi après eux. Peu avant son décès, Jean essaya de rentrer en son royaume, guidé par Pierre, fils du maréchal de Navarre, issu du sang royal; mais son armée fut défaite au val de Ronçal, par Fernand de Vilalva, dont ayant reçu les nouvelles au camp du château de Saint-Jean-Pied-de-Port qu'il assiégeait, il se retira en France. Les Navarrois ayant, en cette occasion, témoigné par leur soulèvement trop d'affection envers leur prince naturel, et tâchant à toute heure de se délivrer du joug castillan, le cardinal Ximenès commanda à Vilalva de raser tous leurs châteaux, de démanteler les villes et de ruiner les bourgades; ainsi, hormis Pampelune, le Pont-la-Reine et l'Estelle, toutes les forteresses furent abattues, et, qui pis est, ce pauvre royaume, auparavant rempli de deux mille bourgs et villages, changeant alors sa première beauté en une triste face couverte de masures et de cendres, devint un vaste désert.

La mort des princes navarrois causa le repos du côté d'Espagne; mais l'Italie n'en jouissait pas. L'empereur était piqué de la perte du Milanais qu'il estimait être sien, et de ce que les Vénitiens tâchaient de recouvrer sur lui les villes de Brescia et de Vérone. Le roi, comme il était juste, les avait assistés de son armée pendant son séjour en Italie; et l'Alviane, leur général, étant mort, il leur avait donné, pour mettre en sa place, Jean-Jacques Trivulce, lequel, après quelques exploits, s'était retiré à Milan. Un peu avant Pâques, comme Lautrec, envoyé par le connétable, assiégeait Brescia avec les troupes françaises et vénitiennes, l'empereur s'achemina en Italie par le pays de Trente, conduisant seize mille Allemands, treize mille Suisses des cinq cantons, et trois mille chevaux. Lautrec s'étant retiré incontinent à Crémone, et, n'ayant pu défendre le passage de la rivière d'Adde, recula jusque dans Milan : le connétable fut d'avis d'y renfermer l'armée vénitienne et tout l'espoir de la guerre, sans rien hasarder au dehors; ce conseil, qui se trouva salutaire d'autant que l'empereur s'étant amusé à battre quelques bicoques, les

intelligences des bannis se découvrirent, le courage des Français se raffermit. L'empereur s'était imaginé qu'à son arrivée notre armée se retirerait en France, ce qui ne lui ayant pas succédé selon ses désirs, il désespéra de son entreprise; et, comme il était défiant et soupçonneux, il tomba en telle appréhension que ses Suisses ne le livrassent aux Français, ainsi qu'ils y avaient autrefois livré Louis Sforze, qu'il recula son armée de Milan; même, un soir, sans prendre congé de ses capitaines, il délogea avec deux cents chevaux, et s'enfuit en grande hâte en Allemagne. Son armée se débanda en peu de jours. Le duché étant ainsi délivré de ce péril, le connétable fut rappelé à la cour pour avoir trop bien servi, et Lautrec substitué gouverneur du pays en sa place.

Diverses pratiques se continuaient sur les divers soupçons et intérêts des princes de l'Europe. Le roi n'était point content du pape, pour ce qu'il ne l'avait point secouru, selon les conventions de leur accord, contre le dernier effort de l'empereur, et que l'on avait découvert qu'il incitait les Anglais et les Suisses contre la France. Toutefois sa majesté s'efforçait de le gagner par de bons offices, et condescendait à toutes ses volontés; en telle sorte que les Maures courant et écumant la mer inférieure, il lui offrit d'y envoyer une flotte pour la sûreté de ces plages. Pierre de Navarre en armait une à Marseille de son consentement, pour assaillir les rivages de Barbarie avec six mille hommes de pied, espérant d'y bien faire ses affaires aux dépens des infidèles. Charles d'Autriche redoutait cela avec raison; mais, d'ailleurs, de bien plus pressantes détresses tourmentaient ce jeune prince. Comme l'absence et les changements des souverains excitent toujours des nouveautés, les peuples d'Espagne, tant par leur propre mouvement que par l'instigation des seigneurs qui tendaient chacun à ses intérêts, se portaient à une révolte universelle. La présence de Charles était nécessaire pour l'apaiser: d'autre part, malaisément pouvait-il abandonner la Flandre qu'elle ne demeurât exposée entre les assauts du roi de France et du roi d'Angleterre. Donc, comme il ne lui était pas sûr de s'éloigner de la Flandre sans être bien avec le roi, il députa Philippe de Clèves Ravastein vers lui, pour aviser un lieu commode où ils se pussent entrevoir. La ville de Cambrai fut assignée pour cet effet; et cependant, afin qu'ils n'eussent aucun différend à démêler ensemble, leurs députés s'assemblèrent à Noyon, en Picardie, le 15 d'août. Là ils conclurent un traité où, entre autres clauses, il fut convenu que le roi baillerait sa fille Louise, qui n'avait qu'un an, en mariage à Charles, et, pour dot d'icelle, les droits prétendus au royaume de Naples, à la charge que Charles, en attendant qu'elle fût en âge nubile, paierait, tant pour son entretien que pour la jouissance de sa part du royaume de Naples, cent mille écus tous les ans; qu'au cas que Louise vînt à mourir, il lui baillerait une autre fille s'il en avait, sinon madame Renée; que Charles rendrait le royaume de Navarre dans six mois, ou qu'à faute de ce faire, le roi pourrait aider Henri d'Albret à le recouvrer. Que si l'empereur voulait remettre Vérone entre les mains du roi pour la rendre aux Vénitiens, ils lui paieraient cent mille écus et le roi autant, et, s'il ne le faisait, qu'il serait libre au roi d'assister les Vénitiens. La seigneurie ne laissa pas de la faire assiéger par Lautrec; et l'empereur enfin, le 15 janvier de l'an suivant, la remit entre les mains de Lautrec qui, au nom du roi, la rendit à la seigneurie. Ce fut la fin de la sanglante guerre commencée par le traité de Cambrai contre cette république, et la fin aussi des entreprises de l'empereur en Italie.

L'amitié d'entre le roi et le pape semblait, par ce moyen, être entièrement confirmée, et l'on croyait que leur intelligence ne se dût jamais rompre, vu même qu'ils se lièrent ensemble par des nœuds d'alliance particulière; car le pape voulut être le parrain d'un fils qui naquit alors au roi, auquel fut donné le nom du père; et Laurent de Médicis, étant venu à la cour de France, épousa une parente du roi, savoir Madeleine, de la maison de Boulogne, fille et héritière de Jean de La Tour, et de Jeanne de Bourbon, sœur de Jean, comte de Vendôme.

L'an 1518 se passa sans troubles, non pas sans les menées ordinaires d'entre les princes chrétiens. Charles d'Autriche s'obligea derechef, par ses députés, à tenir le traité de Noyon; même la fille aînée de France, qu'il devait épouser, étant morte, il donna sa parole qu'il épouserait la seconde, nommée Charlotte. Semblablement, le roi renouvela alliance avec Henri d'Angleterre, et le pria d'être parrain d'un second fils que Dieu lui avait donné; il lui fit imposer son nom de Henri par procureur. Peu après encore, fut arrêté le mariage de François, dauphin de France, avec Marie d'Angleterre, pour lors unique et présomptive héritière de ce royaume.

Pendant ce calme, qui couvait la guerre immortelle d'entre les deux souveraines puissances qui tiennent l'empire de l'Europe divisé, mourut Trivulce, et commencèrent aussi à s'éclore de funestes débats sur le fait de la religion. Les commencements d'un si grand mal parurent premièrement en Allemagne; mais l'origine en était dans tout le corps de la chrétienté, car presque tous les membres

en étant corrompus par d'étranges vices, et destitués de l'ardeur de cette charité qui leur donne la vie spirituelle, s'approchaient d'une manifeste pourriture; spécialement l'état ecclésiastique s'était gâté par une crasse ignorance, par une sale avarice et par toutes sortes d'infames débauches; en telle sorte que le peuple, voyant les grâces spirituelles et les saints mystères en des maints si pollues et si vilaines, s'en dégouta peu à peu, et, par l'horreur qu'il conçut des ministres de la religion, perdit le respect de la religion même. Il y avait déjà longtemps que les peuples se plaignaient de ces désordres; mais surtout ils murmuraient des débauches, entreprises et malversations de la cour de Rome. Or, ces murmures et ces plaintes générales étant les signes d'un prochain schisme, il advint que les bonnes lettres, qui durant plusieurs siècles avaient été comme ensevelies, recommençant alors de paraître, fournirent des armes aux séculiers pour se rebeller tout à fait contre les ecclésiastiques; d'autant qu'au nouveau retour, par manière de dire, des arts libéraux et des belles sciences, les curieux couraient en foule aux universités, et y puisaient, avec un merveilleux plaisir, spécialement la connaissance des langues anciennes et la douceur de l'éloquence : si bien que leurs esprits étant enivrés de ces fumées, et désireux de faire ostentation de leur savoir, ils se mirent à brouiller et à renverser toutes choses, même les plus vieilles opinions de leurs pères. Cependant les ministres de l'Église, demeurant toujours dans l'ignorance, devinrent la butte de leurs moqueries et de leur mépris, comme ils étaient déjà l'objet de leur envie. Dieu permit, pour les châtier davantage, que ce fût un des leurs, savoir, Martin Luther, moine, augustin de profession, afin que le feu qui les devait dévorer naquît au milieu d'eux. Il était natif d'Islèbe, dans le comté de Mansfeld, homme fort laborieux, d'un esprit vif et perçant, d'une mémoire heureuse, infatigable en la lecture, fort prompt en la composition, ayant une grande ardeur dans la dispute, une grace merveilleuse en chaire, beaucoup de facilité et de politesse à s'expliquer en sa langue naturelle, et, par dessus tout cela, une impétueuse éloquence pleine de tourbillons et de foudres qui forçait les esprits des auditeurs et les transportait le plus souvent hors d'eux-mêmes.

L'empereur Maximilien eût bientôt étouffé cette doctrine et celui qui la répandait s'il ne fût mort avant que d'avoir pu y donner ordre; mais son trépas fut suivi de tant de changements et de guerres, qu'elle eut le temps de s'augmenter de plus en plus, tant que les remèdes violents y eussent été plus dangereux que la maladie même. La mort de cet empereur, arrivée le douzième de janvier, éveilla les esprits de tous les princes chrétiens à l'attente de quelque grand changement dans l'élection de l'un des deux concurrents très illustres qui briguaient l'empire; savoir, le roi de France et celui des Espagnes. Chacun d'eux se flattait de plusieurs raisons qui les devaient rendre considérables en cette recherche. François se persuadait qu'on devait avoir égard aux richesses et aux forces invincibles de son royaume, voisin de la Germanie, à la gloire de sa victoire de Marignan, à son âge plus mûr que celui de Charles, et déjà éprouvé par un heureux gouvernement de plusieurs années; outre cela, au sang de ses ancêtres, qui avaient les premiers fondé l'empire germanique, à sa grande libéralité envers les gens de guerre et les hommes de lettres, et surtout à son zèle pour la religion. Charles tenait pour chose assurée que les grandes terres qu'il avait dans l'Empire, sa maison, qui était originaire allemande, ses alliances avec tous les potentats de Germanie, et le mérite de ses aïeux, qui avaient successivement gouverné l'Empire au contentement des princes, auraient beaucoup plus d'efficace que les raisons de son adversaire. Les menées de l'un et de l'autre étaient bien également ardentes, mais non pas également fortes ni bien conduites. Le roi de France n'avait que des négociateurs peu vigilants et faciles à tromper, et point de recommandation plus assurée que celle de son argent : celui des Espagnes avait d'habiles solliciteurs, et Maximilien lui avait préparé de si grandes intelligences, qu'il l'eût infailliblement fait déclarer roi des Romains s'il eût encore vécu quelques mois. L'amiral Bonivet suivait en Allemagne la négociation pour le roi, Érard de La Mark, évêque de Liége, pour Charles. L'avarice de madame Louise avait rendu ce prélat ennemi couvert du roi, pour ce que, dans la liste des cardinaux que le pape avait créés à la prière de sa majesté, elle lui avait préféré, pour un don de cinquante mille écus, l'archevêque de Bourges, frère du trésorier Boyer. Le pape aussi, offensé de quelques paroles à la volée, par lesquelles cette princesse avait trop légèrement témoigné sa mauvaise volonté contre lui, et de certains griefs qu'il prétendait lui avoir été faits par Lautrec, vice-roi de Milan, ne se portait point d'affection pour François. Au surplus, le pape souhaitait que ni François ni Charles ne fût empereur.

Cependant les princes électeurs s'étaient assemblés à Francfort-sur-le-Mein, ville où se doit faire l'élection des empereurs. Ils sont sept en nombre, trois ecclésiastiques et quatre laïques; les trois ecclésiastiques sont : les

archevêques de Mayence, de Cologne et de Trèves, dont le premier, chancelier de Germanie, convoque les autres pour procéder à l'élection, et porte son suffrage avant tous ; le second chancelier d'Italie sacre le prince, lorsqu'il est nommé roi des Romains, à Aix-la-Chapelle ; le troisième, chancelier des Gaules, l'honore de l'imposition des mains après qu'il a été sacré. Les quatre laïques sont : le comte palatin du Rhin, grand-maître du palais impérial ; qui présente un monde à l'empereur le marquis de Brandebourg, grand-chambellan, qui lui met un anneau au doigt ; le duc de Saxe, grand-maréchal, qui lui donne l'épée, symbole de la monarchie ; le duc de Bohême (maintenant il porte le titre de roi), grand-échanson, qui lui met la couronne de Charlemagne sur la tête ; mais ce dernier est plutôt arbitre que juge, sa voix n'étant point requise que pour déterminer la nomination quand les suffrages sont en équilibre, c'est à dire trois d'un côté et trois de l'autre. Or les agents de France, sur le point de l'affaire, redoublèrent leurs batteries fort et ferme, de sorte que, s'ils manquaient l'empire pour leur maître, il semblait au moins qu'ils dussent l'ôter à Charles et le porter à un tiers, qui était Frédéric, duc de Saxe, dans la maison duquel il avait été en grand éclat. Cela obligea les amis de Charles de dresser promptement une armée et de la faire couler toutautour de Francfort, sous prétexte d'empêcher qu'aucun ne violentât la liberté des électeurs. L'archevêque de Mayence se déclara passionnément pour Charles ; celui de Trèves fidèlement pour François. Louis, roi de Hongrie et de Bohême, fit entendre publiquement que là où les voix seraient également divisées, il donnerait la sienne à Charles, dont il avait épousé la sœur ; les autres, jaloux de la liberté germanique, ne se pouvaient amener ni à l'un ni à l'autre parti, et baillaient leurs suffrages à Frédéric, duc de Saxe, vers lequel enfin inclinaient les deux archevêques. Mais le duc était si bien averti que, si Charles était débouté, l'armée, qui tenait Francfort investi, l'arrêterait prisonnier, et le ferait périr comme auteur de ce refus, que, voyant que cette vaine qualité d'empereur lui coûterait la vie, il fit, comme on dit, de nécessité vertu ; car, palliant sa juste appréhension d'une feinte générosité, il refusa d'accepter cette dignité suprême, dont il se disait indigne, et, par une harangue étudiée, persuada aux autres d'élire Charles en sa place. Il fut donc enfin nommé et proclamé empereur le douzième juillet, en suite de quoi, étant parti d'Espagne, il vint prendre la première couronne à Aix-la-Chapelle, le neuvième d'octobre, laissant l'Autriche et le patrimoine de son aïeul à son frère Ferdinand.

Il n'y eut aucune nation, non pas même l'espagnole, ni aucun prince, qui fussent satisfaits de cette élection ; elle donna de grandes inquiétudes au pape, de la crainte aux princes allemands, du dépit au roi de France, et une forte jalousie dans l'esprit du roi d'Angleterre. Ces deux grands monarques, qui souhaitaient depuis longtemps de s'entrevoir, désirèrent de se trouver ensemble pour communiquer particulièrement sur ce sujet. Le lieu de cette entrevue fut fixé entre les villes d'Ardres et de Guines : celle-ci était des terres de l'Anglais, celle-là des terres du roi de France ; mais le cardinal Volsey voulut que ce fût sur le territoire de Guines, parce que son maître passait la mer avec péril et dépense. Là on dressa exprès une place de cent pas en carré, qui fut fossoyée et fortifiée tout autour, pour être gardée par égal nombre de gens d'armes de part et d'autre. Au reste, il avait été déterminé d'un commun accord, pour obvier aux piques et aux inconvénients qui pourraient arriver en pareilles occasions, qu'avant le jour de cette entrevue, qui serait le sixième de juin, le roi d'Angleterre, la reine Catherine, sa femme, et la reine Marie, douairière de France, viendraient à Guines vers la fin du mois de mai ; et qu'au même jour le roi de France, la reine Claude, sa femme, et madame Louise, sa mère, viendraient à Ardres ; qu'après que les deux rois se seraient entre-salués, Henri irait saluer la reine Claude et madame Louise, et dîner avec elles à Ardres ; comme aussi François irait à Guines rendre les mêmes devoirs aux autres reines ; qu'il serait commis deux gentilshommes avec pareille compagnie pour la garde des chemins, et que tous gens de guerre, hormis les garnisons de Boulogne et de Calais, n'en approcheraient de vingt lieues, sur peine de la vie, sans permission expresse des deux rois. Donc, le jour de la Fête-Dieu, sixième de juin, les deux rois se rendirent dans la place ordonnée, montés chacun sur un cheval d'Espagne, et suivis d'une quantité innombrable de noblesse. Après qu'ils se furent entre-embrassés à cheval, ils descendirent dans un pavillon dressé pour cet effet, accompagnés de cinq ou six des plus grands de leur conseil. Ayant devisé quelque temps du sujet de leur entrevue, ils conclurent qu'au même lieu se dresseraient des lices et des échafauds pour faire des joûtes et tournois, tandis que leur conseil négocierait leurs affaires. Ces ébats durèrent plus de trois semaines, pendant lesquelles ils conversaient familièrement ensemble, eux et les reines, tout le long du jour, puis s'en retournaient le soir dans les villes. Comme ils avaient amené l'élite des

plus belles dames de leurs terres, toutes parées à l'avantage, et la plus belle noblesse qui eût jamais été vue en assemblée du monde, aussi se virent là étalées, avec une extrême prodigalité, toutes les richesses des deux royaumes, tellement que plusieurs, à ce que dit du Bellay, y portèrent leurs forêts, leurs prés et leurs moulins sur les épaules, et les plus riches étoffes y furent si communes que, depuis, on nomma cette assemblée le Camp du drap d'or.

Le roi anglais traita celui de France près de Guines, dans un palais de bois qui avait été fait exprès et apporté d'Angleterre. Il y avait quatre corps de logis d'une merveilleuse et somptueuse invention ; ils étaient bâtis de pièces de charpenterie qui se pliaient toutes par assemblages et liaisons si bien appropriées, qu'en peu de temps elles pouvaient être facilement démontées et changées en une autre forme de bâtiment. Au reste, il était revêtu par dehors d'une toile artistement peinte par carreaux en guise de pierre de taille, et par dedans, tendu de tapisseries d'un prix inestimable. Le lendemain, le roi de France le devait traiter à la pareille, près de la ville d'Ardres ; et pour cet effet on y avait tendu un pavillon de soixante pieds en carré, le dessus couvert de drap d'or frisé, le dedans doublé de velours bleu semé de fleurs de lis en broderie d'or de Chypre, accompagné, aux quatre coins, de quatre autres plus petits pavillons de pareille étoffe, tous attachés par des cordons d'or et de soie *. Mais, comme il était arrivé du temps de Charles VI, en pareille occasion, les vents impétueux et les orages qui s'élevèrent subitement rompirent tous ces beaux cordages et renversèrent ces précieux pavillons tout délabrés dans la boue ; de telle sorte que le roi, changeant de résolution, fit dresser en diligence un bâtiment pour le festin au pied des murailles d'Ardres, là où est maintenant un boulevart qui en porte le nom. Au reste, le fruit de tant de prodigieuses dépenses blâmées des plus sages, et conseillées par la vanité de Volsey et de Bonnivet, ne fut qu'un traité peu stable. Les rois se séparèrent après mille embrassades et protestations d'une ferme amitié ; mais les effets ne s'en ensuivirent point tels qu'on les avait espérés : l'humeur inconstante de Henri et l'orgueilleuse avarice de son cardinal Volsey prêtèrent incontinent l'oreille aux subtiles menées de Charles V. Le voilà, peu de jours après, qui, à son retour d'Espagne, allant prendre possession de l'empire, passe par l'Angleterre. Henri l'y reçoit avec grand appareil, et, après l'avoir magnifiquement traité, le reconduit jusqu'à Calais, et de là à Gravelines, avec autant de fraternité comme il avait fait au roi de France.

De Flandre l'empereur passa en Allemagne, où il prit la couronne, comme j'ai dit ; puis, l'année suivante, il tint la diète de Worms. Luther y ayant été écouté et en vain admonesté de venir à résipiscence, fut banni des terres de l'empire, et nonobstant il demeura caché dans un fort château du duc Frédéric qui était étrangement enchanté, non certes des charmes de sa doctrine, mais seulement de ceux de son éloquence. Il eût bien fallu d'autre force que celle d'un édit pour arrêter le cours de cette révolution ; les écoliers de Luther et ses écrits avaient inspiré trop fort ses opinions dans le cœur des Allemands ; et d'ailleurs les seigneurs aboyaient ardemment après les richesses de l'Église qui en possédait de trop grandes en Allemagne. Or comme, lorsque l'unité est ôtée, le nombre se va multipliant à l'infini, ainsi la nouvelle doctrine de Luther en eut tantôt produit une multitude innombrable d'autres bien différentes, que nous ne suivrons pas dans leurs ramifications ; nous dirons seulement que la zizanie ne tarda pas à éclater entre elles. A quoi servirait, en effet, de particulariser ces sectes ? il y en a presque autant que de sectaires ; chacun a voulu s'en forger une à sa mode ; et cette confusion a brouillé tellement les hommes, que beaucoup d'esprits faibles ou libertins, après avoir longtemps été agités par tant de différentes controverses, sont demeurés dans l'incertitude ou dans le mépris de toutes les religions, jusque-là que quelques uns ont osé nier l'immortalité de l'ame, la divinité de Jésus-Christ et la toute-puissance de Dieu.

Certes, la mémoire de l'empereur ne saurait être entièrement lavée du blâme de tant de malheurs, puisqu'il n'en arracha point les premiers germes, ni si promptement ni si fortement qu'il devait. Son conseil et ses soins étaient entièrement occupés à dresser des machines pour attaquer la France, et pour détruire le pouvoir et le crédit du roi son rival. Philibert, prince d'Orange, et l'évêque de Liége, tous deux naguère les partisans du roi, et maintenant ses plus âpres ennemis, l'incitaient à cela de tout leur pouvoir. Charles, comme héritier de la maison de Bourgogne, pensait avoir droit sur le duché de son nom, et, comme empereur, prétendait disposer du duché de Milan qui est fief de l'empire. Il maintenait aussi que cette pièce lui appartenait à lui en particulier, d'autant que Maximilien en avait fait l'investiture à Louis XII en sa faveur, et à condition que la fille aînée de ce roi viendrait à être jointe avec lui par

* Si, dans ces descriptions, il n'y a rien d'exagéré, où sont donc, après trois siècles passés, les progrès du luxe, de l'industrie et du mécanisme des constructions ? (*Note des nouveaux Éditeurs.*)

mariage; lequel avait été diverti par les artifices de François. D'autre côté, le roi avait sujet de plainte de ce que l'empereur ne lui payait point la pension qu'il lui devait pour sa part du royaume de Naples, et pour l'entretien de madame Charlotte, sa future épouse; et de ce que, contre les articles exprès du traité de Noyon, il retenait le royaume de Navarre, en telle façon que, pour montrer qu'il ne le rendrait jamais, il avait mêlé ce titre parmi ses autres. Ces sujets de rupture n'étaient pas pressants; mais les mauvais serviteurs des deux princes, se défiant de pouvoir maintenir leur autorité durant la paix, ne cornaient autre chose à leurs oreilles que la discorde. On en accuse surtout Bonnivet, Nassau et l'évêque de Liége, lesquels châtouillaient tantôt l'esprit des deux princes en leur médisant de leur rival, tantôt les irritaient par de faux rapports et par le souvenir des vieilles et des nouvelles offenses.

Mais si la postérité désire de considérer les portraits de ces deux grands princes, les voici tels à peu près que ceux qui les ont vus en vie nous les ont dépeints. François était dans la vingt-septième de son âge, plus vieux de six ans que son rival; il avait la taille héroïque et toutes les parties proportionnées à cette grandeur, hormis qu'il avait les jambes un peu trop grêles pour soutenir un corps si puissant, le front large et serein, les yeux pleins de douces et vives flammes, le nez long et un peu aquilin, la barbe et les cheveux noirs, mais le teint si délicat et si blanc, qu'il faisait honte à celui des dames, le visage beau à merveille, et sur lequel reluisaient ensemble une grave majesté et une affable douceur. Les qualités de l'ame surpassaient encore celles du corps: il avait l'esprit si heureux, qu'il était capable de tout apprendre, et si vif, qu'il comprenait d'abord les plus difficiles choses; la mémoire prodigieuse, et le discours, en sa langue naturelle, éloquent et persuasif à merveille. Avec cela, il n'oubliait aucun soin pour augmenter ces riches talents. Jamais prince ne l'a surpassé en magnificence, libéralité, douceur et clémence, et possible qu'aucun ne l'a égalé en foi ni en générosité. Sa couronne lui était moins chère que son honneur, et quoique son ambition fût un peu déréglée, si est-ce qu'elle ne blessa oncques sa réputation en la moindre chose, mais chercha seulement la gloire dans les illustres sujets qui la peuvent donner toute pure. Ainsi, il chérit plus que nul autre tous les arts libéraux et les nobles exercices, comme les courses de cheval, les tournois, la musique, la chasse; avec cela les beaux bâtiments, les belles peintures, les rares tapisseries et les autres excellents ouvrages d'esprit, dont il embellit tout le royaume. Surtout il combla d'honneur les savants, et fit refleurir les sciences; il fit gloire d'être appelé le père et le restaurateur des bonnes lettres. Toutefois, l'histoire, qui ne doit avoir aucune alliance ni aucun intérêt qu'avec la vérité, ne peut céler qu'il eut des défauts parmi tant de perfections. Il faut qu'elle avoue avec regret que son malheur procéda en partie de sa faute. Parmi tant de capitaines, dont son règne abonda plus que nul autre, il ne sut oncques choisir, encore moins conserver ceux qui étaient propres à ses affaires; si bien que ceux qu'il employa et ceux qu'il désappointa lui furent également ruineux. Sa crédulité lui fit souvent rejeter les bons conseils et presque toujours suivre les mauvais; d'autant que sa mère, Bonnivet, Duprat, et les autres qui possédèrent son oreille, furent gens partiaux, légers, imprudents, et plutôt ministres de leurs passions que de leur prince. D'ailleurs, ce trop chaud désir de gloire le précipita dans une extrême infortune; l'amour trop ardent de la chasse lui déroba le temps et la connaissance de ses affaires, et celui des femmes, qui le tint toujours malheureusement empêtré, lui ravit les plus belles occasions, et même lui abrégea la vie. Bref, les excessives dépenses que sa profusion faisait en public n'obligeaient personne en particulier, mais épuisaient la subsistance de ses armées et la récompense de ses bons serviteurs; qui pis est, elles le portèrent à introduire dans son royaume deux grands et incurables maux, sujets de tant de vexations et de cris; je veux dire la vénalité des offices de judicature et l'imposition des tailles et subsides.

Quant à son rival, il n'était pas de si belle taille, mais toutefois bien formé, ayant le poil roux, le teint fort blanc, la lèvre de dessous un peu plus large et rabattue sur le menton, le visage long et triste. Il n'avait aucune teinture des lettres; mais peu après il s'y porta de soi-même, et apprit parfaitement l'usage des cartes géographiques. Il avait peu de discours et fort modéré, portant plus la mine d'un prud'homme que d'un brave capitaine, comme ayant été nourri aux affaires du conseil, non pas aux exercices militaires. Aussi ne fit-il la guerre que par lieutenants, jusqu'à tant qu'ayant en personne repoussé Soliman, il prit goût au métier. Il avait l'esprit clairvoyant et le jugement fort débrouillé, était sage dans le conseil, magnanime en guerre, doux et familier parmi les siens, patient et fort studieux, ménager dans sa maison, assez splendide dans les actions publiques, point retenu par aucun plaisir qui l'empêchât de se donner entièrement aux fonctions de la guerre et du conseil, sinon lorsque les maladies fort fréquen-

tes, principalement sur le déclin de son âge, le détenaient au lit. Pour les autres vertus, il les affectait plutôt qu'il ne les avait : peu de clémence, peu de bonté, et pas beaucoup plus de générosité ni de franchise, sinon en apparence; sa foi ne l'obligeant point hors de son intérêt, et son honneur ne paraissant que lorsqu'il était question du profit. Au reste, il était trop opiniâtre et trop sévère; mais adroit à jouer toutes sortes de personnages, au besoin s'accommodant avec toutes les nations, couvert et dissimulé, et grand imitateur des ruses et des voies obliques du roi Louis XI, qu'il s'était proposé pour exemple.

Ces deux monarques étant également portés à la guerre, elle fut allumée en Navarre, aux Pays-Bas et en Italie, tout en une même année. Les rébellions d'Espagne donnèrent occasion à celle de Navarre. En la guerre d'Espagne, Pampelune ouvrit ses portes aux Français. Le château voulut tenir bon; mais Ignace de Loyola, gentilhomme guipuscoan, qui commandait dedans, ayant eu une cuisse froissée et l'autre entamée de l'éclat d'un coup de canon, la place se rendit aux nôtres. Ignace, ayant reçu plus de bons traitements de la courtoisie française qu'il n'en pouvait espérer, se retira en sa maison, où se voyant ainsi estropié, et considérant par quels dangers on parvient à un plus grand danger, qui est la gloire du monde, il convertit ses pensées à l'amour de Dieu, et fit de si grands progrès dans la piété, qu'à quelques années de là il institua cette célèbre compagnie des jésuites, qui est maintenant répandue d'un bout de l'univers à l'autre.

Le roi avait un traité secret avec le pape, « par lequel l'un et l'autre étaient ligués » pour la défense de l'Italie, et partageaient » le royaume de Naples; de telle sorte que » Gaëte et les terres contenues entre le Garillan et les confins de l'État ecclésiastique » se conquêteraient pour l'Église, et que le » reste appartiendrait au second fils de » France, lequel serait gouverné ensemble » avec le royaume; jusqu'à tant qu'il fût » majeur, par un légat apostolique résidant » à Naples. » Mais les deux traitants ne butaient qu'à se tromper l'un l'autre. Le roi connaissait bien la visée de Léon, et ne savait que trop qu'il brûlait d'une incroyable envie de recouvrer Parme et Plaisance, dont la perte serait éternellement honteuse à son pontificat, de signaler sa mémoire de quelque fameux exploit, de surpasser la gloire de Jules par la conquête de Ferrare, et surtout de chasser les barbares d'Italie, c'est à dire les Français et puis après les Espagnols; outre cela, il était informé qu'il avait, depuis plus de quatre mois, fait venir six mille Suisses dans les terres de l'Église, lesquels il semblait n'y entretenir que pour donner échec aux Français, si l'occasion s'en présentait, et se jeter sur le Milanais, s'ils le dégarnissaient pour attaquer le royaume de Naples. Toutefois, jouant de finesse avec lui, il trouva bon de l'amuser quelque temps de l'espérance de ce traité, en attendant qu'il eût assuré ses affaires et qu'il eut pris ses mesures selon le succès de ses desseins. Mais le temps venu qu'il fallait ratifier cette ligue, le pape s'aliéna ouvertement des Français, et contracta une ligue avec l'empereur contre eux, au printemps de cette année 1521. Les articles portaient, entre autres choses, « que le pape et l'empereur attaqueraient le duché de Milan à communs » frais; que l'ayant conquis, ils y rétabliraient François Sforze; que Parme et Plaisance seraient rendues à l'Église; que l'empereur protégerait la maison de Médicis et » les Florentins, et aiderait le pape contre les » feudataires rebelles à l'Église, et spécialement contre le duc de Ferrare. » Le sage de Cheures et le cardinal de Tolède, son frère, contre l'avis et au déçu desquels cette alliance s'était faite, frappés d'une extrême douleur de n'avoir su empêcher un coup d'où il s'allait répandre tant de sang, ou, possible, étant empoisonnés par leurs envieux, moururent tous deux à Worms, à quelques jours l'un de l'autre. Incontinent après, le pape viola le traité qu'il avait avec François.

Cependant le comte de Nassau, général pour l'empereur, le comte Félix, François de Sikinghen, le seigneur d'Emery et même l'évêque de Liége, entrés dans le duché de Bouillon pour châtier l'audace de La Mark qui avait osé déclarer la guerre à l'empereur, forcent les villes de Longues et Musaucour, assiègent celle de Jamets en vain, pour ce qu'elle était défendue par le seigneur de ce nom, l'un des fils de La Mark; ensuite prennent celle de Fleuranges et l'autre fils qui la gardait, trahi par les Allemands (tant les armes mercenaires sont avares et perfides), puis celle de Sansy, et rasent ces quatre places. La Mark, ayant ainsi toutes les forces d'Allemagne sur les bras, demande trève à l'empereur, et l'obtient pour quarante jours par l'intercession de Sikinghen, son ami juré. Or cette trève, si facilement accordée lorsque La Mark était presque accablé, donna à penser au roi que l'empereur ne prenait cette relâche que pour redoubler ses forces, afin de l'attaquer lui-même; comme, en effet, elles s'accroissaient chaque jour, tant qu'elles commençaient à être formidables à la France. C'est pourquoi, connaissant que cette guerre allait fondre sur ses terres, il commença à lever une armée pour se défendre; mais, avant que

de rien entreprendre, il en fit avertir le roi d'Angleterre, le sommant, comme son ami et allié, de tenir son parti, puisqu'il était injustement assailli. L'Anglais, se portant pour neutre, ne répondit sinon qu'il se donnât bien de garde de commencer une si grosse guerre : il écrivit la même chose à l'empereur, et se mêla si avant de cette affaire, qu'il ordonna, du consentement des deux princes, qu'ils enverraient leurs ambassadeurs, le quatrième du mois d'août, à Calais, là où le cardinal d'Yorck se trouverait de sa part pour décider entièrement leurs différends. Mais le roi, ne s'endormant pas sur ces fausses assurances, donne charge à six gentilshommes, proches de sa personne, de lever chacun mille hommes de pied, sur lesquels il établit général François de Bourbon, comte de Saint-Pol, et gouverneur de l'Ile-de-France; mande à son connétable et au duc Charles de Vendôme de mettre sur pied chacun huit cents chevaux et six mille hommes de pied, et divise son état en quatre gouvernements, par lesquels il devait assaillir ou être assailli; savoir, de Champagne, de Picardie, de Guienne et du Milanais. Il donna charge de la Champagne au duc d'Alençon, de la Picardie au duc de Vendôme, de la Guienne à Bonnivet, du duché de Milan à Lautrec, qui en était gouverneur; puis il ordonna le nombre d'hommes qu'auraient ces deux derniers, et retint le reste auprès de lui. Ces dépêches faites, Lautrec prit son chemin en Italie et Bonnivet en Guienne.

Voici enfin le sujet qui ouvrit tout à fait la guerre. Une armée de quinze mille hommes, commandée par le seigneur de Fiennes, de la maison de Luxembourg, gouverneur du comté de Flandre, vient assiéger la ville de Tournay; et un autre camp d'impériaux force Ardres et la rase, mais manque à surprendre Thérouanne, parce que ses intelligences furent découvertes. Le mois d'août venu, les ambassadeurs de l'empereur et du roi se rendirent à Calais, et le cardinal d'Yorck au même temps; mais il semblait que l'Anglais, étant déjà aliéné des Français, soutenait, non comme arbitre amiable, mais comme partie intéressée, les prétentions de l'empereur; elles étaient si déraisonnables que l'assemblée se sépara sans rien conclure : la guerre ne fut donc interrompue sur aucun point, et le comte de Nassau, pour l'empereur, s'étant approché de Mouzon, quoiqu'il eût protesté qu'il n'en voulait qu'à La Mark, se campa à l'improviste devant cette ville. Il y avait trois mille hommes de garnison dedans, et les capitaines Mommort et Lassigny y commandaient. Ces deux gouverneurs étaient peu entendus et leur garnison nullement aguerrie, tellement qu'a l'effroi des premières canonnades leurs soldats les contraignirent de capituler : tous deux allèrent en personne au camp des ennemis et firent la composition. L'ardeur des ennemis, échauffée par une telle prise, pensait bien, après cela, emporter la Champagne, mais s'alla morfondre devant Mézières. Le roi y avait envoyé le chevalier Bayard, pour y commander, avec deux mille hommes de pied : grande quantité de jeunes gentilshommes volontaires s'étaient jetés dedans pour combattre sous un si brave capitaine. Toutefois, plus de la moitié de sa garnison sauta les murailles sitôt qu'ils virent les canons en batterie; mais la diminution du nombre ne fit qu'accroître le courage à ceux qui restèrent. Étant sommé de se rendre de la part de Nassau, Bayard répondit qu'il ne sortirait jamais d'une place que son roi lui avait confiée, que par dessus un pont fait des corps de ses ennemis. Le siége avait déjà duré un mois, et toutes choses nécessaires s'en allaient manquer aux assiégés, hormis le courage, qu'ils éprouvaient tous les jours par de braves sorties quand le bon chevalier se délivra de cette extrémité par un subtil stratagème. Le comte de Nassau avait pris son quartier du côté de la porte des Ardennes, au delà de la rivière de Meuse, et François de Sikinghen, avec l'autre partie de l'armée, tenait le sien en deçà; le duc d'Alençon, le comte de Saint-Pol, qui venaient au secours de la place, avaient déjà leurs troupes autour de Reims et de Rethel, attendant l'arrivée du roi qui était à Troyes et de plus grandes forces. Donc le chevalier écrit une lettre d'invention à Robert de La Mark par laquelle il lui mande qu'il avertisse Nassau de se ranger au plus tôt du parti du roi, comme il l'avait promis, autrement qu'il serait enveloppé dans peu de jours par vingt mille Suisses et trois mille hommes d'armes que le roi amenait. Cette lettre étant close, il la baille à un paysan pour la porter au duc, mais l'envoie par le côté où était le quartier de Sikinghen, à dessein qu'elle tombe entre les mains de ce général, qui était déjà en pique avec Nassau. Le paysan, comme Bayard le souhaitait, est surpris : la lettre met Sikinghen en de grands troubles; il s'imagine que Nassau avait fait sa composition avec les Français, et qu'il l'avait logé là pour le perdre; tellement que, malgré ses avis et ses prières, il repasse l'eau et se campe auprès de lui. Le passage étant ouvert de ce côté-là, Montgomery-Lorges y conduisit facilement un renfort de mille hommes et d'un convoi de quelques munitions. L'ennemi, ainsi dupé, se retira. Peu après, Mouzon se rendit au comte de Saint-Pol, lequel ayant rejoint le gros de l'armée, le roi ordonna de quelle sorte elle marcherait. Il voulut que le duc d'Alençon, pre-

mier prince du sang (mais d'esprit grossier et de nulle expérience), commandât l'avant-garde, que le duc de Vendôme menât l'arrière-garde, et que le connétable demeurât à la bataille avec sa majesté. Le connétable savait que c'était de sa charge de mener l'avant-garde; mais il dissimula cette injure, comme il avait dissimulé le mépris que le roi avait fait de son mérite, de ne lui donner aucun de ces quatre gouvernements dont nous avons parlé; et son ressentiment fut d'autant plus violent qu'il demeura couvert. Le roi avait plus de cinquante mille hommes; le ciel lui mit la victoire à la fin de la guerre sous la main s'il eût su aussi bien prendre l'occasion qu'il prenait la peine de la chercher. Averti que l'empereur s'était retiré à Valenciennes, il dressa un pont sur l'Escaut, au dessous de Bouchain, pour aller combattre. L'empereur avait envoyé douze mille lansquenets et quatre mille chevaux pour empêcher le passage; mais ils trouvèrent le comte de Saint-Pol déjà passé, et ils se mirent en retraite; ce qu'ils firent avec grande précipitation et tout en déroute, hormis qu'ils ordonnèrent prudemment un gros de huit cents chevaux qui, marchant au petit pas, couvrait la fuite de leur infanterie. Il s'était levé sur l'heure un brouillard fort épais qui empêchait qu'on n'en pût reconnaître le nombre; mais le connétable, ne s'en attendant pas au duc d'Alençon ni à Châtillon qu'il savait n'être pas des plus échauffés, était d'avis qu'on fit attaquer ce gros par trois ou quatre cents hommes d'armes avec leurs archers qui, les rompant ou les rembarrant sur leurs gens de pied, apprendraient leur contenance, cependant que toute notre armée suivrait pour les enfoncer, si on reconnaissait qu'il le fallût faire. Chabannes, La Trémouille et Bayard s'offraient de tenter ce hasard, se plaignant qu'on perdît ainsi une victoire qui coûterait si peu; le sang bouillait dans les veines à la noblesse française; et les Suisses, ayant l'honneur de voir le roi marcher à la tête de leurs troupes, criaient qu'on les menât à la bataille; mais Châtillon, soit parce que l'avis ne venait pas de lui, s'opiniâtra au contraire; et le roi suivit son conseil. Si le mauvais destin de la France n'eût pas détourné ce coup, l'empereur, ayant trois lieues de retraite à faire en pleine campagne, eût perdu ce jour-là et l'honneur et son armée. Sur ces entrefaites, arrivèrent les ambassadeurs du roi d'Angleterre pour traiter de la paix entre les deux princes, à laquelle ils travaillèrent de si bonne sorte qu'un accord fut conclu, en vertu duquel tous deux durent retirer leurs armées, le roi d'Angleterre étant reconnu juge des difficultés qui pourraient s'élever entre eux.

Du côté de l'Espagne, l'amiral Bonnivet s'empara de Fontarabie, qu'il empêcha de détruire malgré l'opinion de Guise. L'excessive vanité de Bonnivet n'avait garde de raser une conquête, par laquelle il croyait avoir élevé son nom plus haut que celui de tous les illustres de l'antiquité; et, toutefois, il ne se soucia plus de conquérir les autres places de ces côtés-là, comme il pouvait en peu de jours et sans danger. Or, aux nouvelles qu'il eut qu'on parlait de la rendre pour avoir la paix, il écrit au conseil pour l'en dissuader, représentant avec magnifiques paroles le bonheur de ce succès et l'importance de la place. Madame Louise et ceux qui cherchaient la fortune par son appui firent sonner cette prise, comme si c'était celle de toutes les Espagnes; disant que cette seule ville contre-balançait au moins la Navarre.

Cependant le roi ramena son armée dans la plaine d'Artois, avec beaucoup de difficultés des chemins bourbeux et du débord des eaux. Sa marche, plus diligente que le mauvais temps ne semblait permettre, trompa ceux de Hesdin, ville pour lors fort marchande et pleine de richesses, à cause qu'elle avait été la principale des deux derniers ducs de Bourgogne, mais, d'ailleurs, destituée de garnison. Comme ces bourgeois croyaient que le roi fût encore au delà de l'Escaut, et qu'il se réjouissait à faire les noces du receveur général d'Artois, voilà que tout à coup Vendôme et Saint-Pol assiègent la ville, la battent et la prennent d'assaut. Le butin fut si grand qu'il paya bien les fatigues de l'armée. Ce fut, toutefois, un bien faible dédommagement de la reddition de Tournay, qui retourna aux impériaux.

A cette heure, il nous faut porter nos regards vers le Milanais, où les peuples s'étaient mutinés en l'absence de Lautrec. La cause en était le mauvais traitement de Lescun et les insolences de nos gens de guerre. Le pape y procédait par embûches, espérant que François Sforce et Moron pourraient se saisir des principales places par le moyen de ces gens-là. Ces embûches étant découvertes, le pape y procéda ouvertement, et prit à bon augure ce qui arriva lors à Milan. C'est que, sur le point qu'il venait de déclarer la guerre, et le jour même qu'on fête la mort des princes des apôtres, le ciel n'étant troublé d'aucun orage, un trait de feu tombant de l'air s'éprit à quelques caques de poudre qui étaient dehors sur le rempart, et de la saillie dans la grosse tour du portail, où il s'en gardait deux cent cinquante milliers, avec toutes les provisions de la place; de sorte que, de la violence de ce furieux élément, tonnant et écroulant la terre à plus de trois lieues aux envi-

rons, la tour fut renversée jusqu'aux fondements, six toises de la courtine abattues de chaque côté, et trois cents hommes qui se promenaient là du long ensevelis sous les ruines. Donc, il délibéra d'assaillir au plus tôt le Milanais; il en fit dresser les préparatifs en diligence et donna le commandement général des troupes au marquis de Mantoue, gonfalonnier de l'Eglise. Quant aux Suisses, quelque instance que l'on pût faire, ils refusèrent de servir contre les Français; au contraire, faisant à leur vue une nouvelle alliance avec le roi, ils enrôlèrent, à la première demande de Lescun, huit mille de leurs meilleurs soldats, pour les envoyer à la garde du Milanais sous les enseignes publiques.

Les ennemis procédaient fort lentement à cause de la division ou des intérêts de leurs chefs, tandis que le pape vendait les choses les plus saintes pour faire de l'argent. Pour rétablir l'union, il envoie son plus proche parent, le cardinal de Médicis, en qualité de légat, et celui de Sion, avec même titre, vers les Suisses, desquels il avait obtenu une levée seulement pour la défense des terres de l'Eglise. Les chefs des ennemis, encouragés par ces renforts, transportent la guerre deçà le Pô, se persuadant avec raison que, laissant Crémone à gauche, ils ne trouveraient point de places de résistance, et que, s'approchant des frontières des Vénitiens, ils contraindraient la seigneurie de rappeler pour sa sûreté les gens qu'elle avait baillés au roi. Toutefois cette seconde entrée ne leur succéda pas mieux que la première; Lautrec les tint toujours serrés de si près qu'ils furent contraints de sortir encore une fois du Milanais et de se retirer dans le Mantouan. La belle saison se passa ainsi sans grand avantage, jusqu'à la Toussaint. Les nuits longues et froides étant venues, nos Suisses commencèrent à s'ennuyer de camper; d'ailleurs, le cardinal de Médicis les débauchait par le moyen des capitaines qu'il avait gagnés, et Lautrec n'avait rien de quoi les rapaiser que les promesses et les paroles; en telle sorte que de vingt mille qu'il avait, il ne lui en demeura que quatre mille, auxquels il distribua sa vaisselle d'argent et son équipage. Après un tel affaiblissement, il ne pouvait plus rien faire que de fortifier les passages de la rivière d'Adda, et continuer en diligence, quoique ce fût bien à tard, les fortifications que le duc de Bourbon avait autrefois commencées pour remparer la ville de Milan; mais ses soins furent encore inutiles en ce point. Après cela, il ne voyait plus de remède à ces malheurs que de conserver Milan, en attendant du secours de France; mais les ennemis le poursuivirent si chaudement qu'ils le prévinrent; car, avant qu'il y eût pu mettre bon ordre pour contenir les soulèvements du peuple, Pescaire, un soir, après le soleil couché, lorsque nos gens n'attendaient point sa venue, attaqua le faubourg de la porte Romaine si vivement, qu'il en demeura maître. Après cet échec, Lautrec, pour attendre meilleure occasion, s'en alla, la nuit même, à Côme et se retira lui-même au pays de Bergame, laissant le château de Milan bien pourvu de munitions et d'hommes, sous la charge du sieur Mascaron; mais la ville resta exposée douze jours durant au pillage des soldats. Les Milanais avaient conçu une mortelle haine contre les Français, spécialement contre Lautrec, à cause que, ne recevant point d'argent de France, il était contraint d'en extorquer d'eux. De plus, il avait fort justement, mais, certes, un peu hors de saison, condamné plusieurs conspirateurs au dernier supplice; entre autres, il avait fait mourir, d'un genre de mort extraordinaire, Hiérôme Ferrète et Palavicin, qui avaient été pris à Côme, lesquels, pour leurs grandes alliances et parentés, eussent pu servir de bons otages en France; qui pis est, par une extrême imprudence, il en avait donné la confiscation à son frère Lescun. C'est pourquoi ces esprits vindicatifs, pour diffamer l'honneur de ces deux frères, firent courir le bruit que la prise de la ville n'était arrivée que par leur négligence. Les ennemis, poursuivant l'armée française, assiégèrent Côme; Vaudenesse, qui la gardait, capitula avec eux; mais ils ne laissèrent pas de la saccager, tandis que les soldats étaient trop attentifs à ployer bagage. Au même temps, les bourgeois de Crémone, pensant que l'armée française eût été toute assommée à Milan, se révoltèrent et se barricadèrent contre le château. Lautrec y accourut et les remit dans le devoir. Pour l'amour de cette bonne fortune, les Vénitiens le logèrent volontiers, lui et ses troupes, sur leurs terres; mais, comme ils apprirent que les impériaux s'étaient rendus maîtres de Pavie et d'Alexandrie, ils s'ennuyèrent de le souffrir, si bien qu'il se retira à Crémone.

Il ne se peut pas dire quel contentement eut le pape Léon de voir les Français chassés de Milan; mais surtout le recouvrement de Parme et de Plaisance lui fut tant agréable, que le trop soudain et trop violent mouvement de la joie, lui ayant brouillé le sang et les humeurs, lui causa un catarrhe, accompagné d'une fièvre continue, dont il mourut dans trois jours, le premier du mois de décembre. Son neveu, le cardinal de Médicis et le cardinal de Sion, ayant pris la poste pour assister à l'élection d'un nouveau pape, les affaires des Français se virent encore pour un

temps en assez bon état, les troupes florentines étant retournées en Toscane. D'autre côté, les Français attendaient et de l'argent et un renfort d'hommes. Ces espérances et la faiblesse des ennemis, leur donnèrent le courage de tenter la ville de Parme, s'imaginant que cette place ne ferait point de résistance, vu qu'il n'y avait point d'autre gouverneur dedans que François Guichardin, le célèbre historien, commissaire du siége apostolique, qui n'était pas homme de guerre, et qui d'ailleurs ne devait pas, ce semblait, le pape son maître étant mort, s'exposer au danger sans savoir pour qui; mais il leur fit bien voir qu'un sage peut devenir capitaine au besoin, ayant donné si bon ordre à toutes choses que, lorsqu'ils voulurent, par faute de grosse artillerie, attaquer ses murailles par escalade, il les contint quatre heures durant, et les repoussa avec perte de trois cents hommes. La brave résistance des Parmesans, jointe aux persuasions factieuses, lettres contrefaites, fausses ambassades et autres inventions, encouragea et opiniâtra merveilleusement les Milanais dans leur faute; tellement que tous, jusqu'aux femmes, s'exerçaient aux armes et travaillaient à leurs fortifications avec tant d'ardeur qu'ils ne sentaient point l'oppression des gens de guerre espagnols, qui pillaient leur pays, où les Français avaient toujours vécu si doucement.

Tandis que ces choses se faisaient, la discorde des cardinaux ayant jusque-là retardé l'élection d'un nouveau pape, il arriva le huitième jour de janvier, comme ils faisaient le scrutin au conclave, que quelqu'un proposa Adrien Florent, cardinal de Tortose, autrefois précepteur de l'empereur, non qu'aucun eût volonté de l'élire, mais seulement pour passer cette matinée. Toutefois Cajétan, cardinal du titre de Saint-Sixte, s'étant mis, de gaîté de cœur, à raconter et amplifier ses vertus et son rare savoir, quelques cardinaux commencèrent à lui céder, puis les autres suivirent de main en main, avec impétuosité plutôt qu'avec délibération; en sorte qu'il fut nommé cette même matinée, sans que ceux qui l'avaient élu pussent rendre aucune raison de ce qu'ils avaient fait, sinon de dire qu'ils y avaient été poussés par un mouvement intérieur du Saint-Esprit, ce qui ne parut pourtant point dans ce qui s'en ensuivit. Les nouvelles de son élection lui furent portées en la ville de Victoire, en Biscaye, où il pourvoyait aux moyens de ravoir Fontarabie; mais il n'arriva à Rome que sur la fin de l'été. Son absence donna occasion à François de La Rovère de se ressaisir par force du duché d'Urbin, au duc de Ferrare d'occuper quelques places de la Romagne à sa bienséance, et à Jean de Médicis de se jeter avec ses trois mille hommes du côté des Français; mais ils n'en firent pas mieux leurs affaires; car si, d'une part, les nôtres furent renforcés, d'une autre part les ennemis le furent aussi. Cependant Sforze s'étant dirigé sur Milan, il y fut reçu en qualité de duc; mais se voyant contraint de le quitter presque incontinent, il se retira à Marignan, puis de là à Monze

Prosper, pensant que les Français voulaient gagner Milan, alla se loger sur le chemin, à la Bicoque. C'est une métairie ou maison de gentilhomme, à une lieue de Milan, de si grande étendue qu'on y peut ranger vingt mille hommes en bataille; au reste, environnée de vergers fermés tout autour d'un large et profond fossé que les ennemis relevèrent encore; ils le flanquèrent de grandes plates-formes, et le bordèrent de grosse et menue artillerie en quantité. La situation du lieu étant telle, on ne les y pouvait assaillir par les armes sans une folle témérité, ni eux n'y pouvaient demeurer longtemps sans être vaincus par la faim, si les Français se campaient une fois sur les avenues. Lautrec avait pris cette sage résolution, qui lui eût réussi dans peu de jours; mais les Suisses protestèrent que, si pour tous délais il ne leur comptait leur paiement dans le jour suivant, ou qu'il ne les menât au combat, ils prendraient leur congé d'eux-mêmes. Les raisons, les prières et les offres, ni de lui, ni des seigneurs qui les avaient amenés, ne purent gagner sur eux seulement une journée, tellement qu'il fallut hasarder un combat désavantageux, et attaquer l'ennemi dans un fort, que ceux des leurs même, qui étaient allés le reconnaître, jugeaient impossible de forcer. Aussi furent-ils châtiés comme il fallait de leur témérité; il en fut tué plus de mille par l'artillerie avant qu'ils fussent parvenus jusqu'au fossé, puis deux fois autant à coups de main et à coups de mousquet. Toutefois, s'ils se fussent autant opiniâtrés à continuer le combat qu'ils s'étaient opiniâtrés à y venir, ils en eussent pu avoir leur revanche sur-le-champ: car une partie de notre gendarmerie était entrée dans le camp des ennemis par un pont qu'elle avait gagné, l'autre attaquait vivement par un autre endroit, et notre artillerie, mieux placée qu'elle n'avait été au commencement, battait si à propos sur leurs plates-formes, que la leur en était rendue inutile. Mais ils ne voulurent jamais tenter un second assaut pour seconder les Français, et il y eut aussi peu moyen d'arrêter leur lâcheté, qu'il y en avait eu d'arrêter leur fureur. Ils se retirèrent au pas, laissant là notre cavalerie engagée, dont il y en demeura plus de deux cents hommes d'armes. Lautrec fut contraint de les suivre

et de repasser l'Adde près de Tresse, là où ils le quittèrent pour s'en retourner chez eux, si mattés et si honteux d'un tel échec, qu'ils rabattirent beaucoup de leur fierté et même de leur vigueur accoutumées. Il n'y eut plus dès lors que désastre pour les Français. Gênes fut surprise et pillée par Pescaire; ainsi les Français reperdirent Milan et Gênes, en partie par la négligence du roi et par les frasques des Suisses, en partie par la légèreté des peuples et par la manière, bien mauvaise à la vérité, non toutefois cruelle, avec laquelle ils étaient traités par nos gouverneurs. Mais avec cela il en faut accuser la jalousie et l'humeur vindicative de madame Louise envers Lautrec. Cette princesse couvait dans son cœur une mortelle indignation contre lui et contre le connétable, pour ce que ces deux courages trop entiers et trop mâles estimaient indigne de leur grandeur de fléchir sous les passions d'une femme, et que, dès le commencement du règne de son fils, ils avaient tâché de contre-carrer sa puissance et ses conseils immodérés, qui tendaient à l'appauvrissement des peuples et à l'abaissement des grands.

Sur les frontières de France et d'Espagne, la guerre se poursuivait sans beaucoup d'avantages de part ni d'autre. En Picardie, où le duc de Vendôme commandait nos troupes, vers le commencement du printemps, douze cents lansquenets de la garnison d'Arras, ayant passé la rivière d'Othie pour piller les environs de Dourlans, la garnison de cette ville les chargea sur la retraite, et, quoique l'infanterie française eût lâché pied, la cavalerie seule leur ôta le butin et en tua cent cinquante. Les lansquenets en pensèrent avoir revanche à l'aide des Walons; ils s'amassèrent au nombre de six mille, et vinrent assiéger Dourlans; mais, comme ils étaient sur le point de donner l'assaut par la brèche et par l'escalade, il s'éleva une mutinerie entre eux qui fut cause qu'ils se retirèrent à Arras. Les Parisiens, connaissant le danger où la prise de cette ville les avait pensé mettre, y envoyèrent mille hommes entretenus à leurs dépens. En une autre charge, près Montreuil, fut tué Téligny, seigneur de marque et de vertu. Peu après, le duc de Vendôme prit et rasa les châteaux de Dieval, Divion, Breuil et autres petites places aux environs de Béthune.

Il ne se remuait rien du côté de la Bourgogne, et, cette année, fut faite une trêve particulière, entre la duché et la comté, à laquelle on donna le nom de neutralité. Mais on entendait gronder vers la Picardie une grosse tempête venue du côté d'Angleterre. Le roi Henri, le plus inconstant de tous les princes de son siècle, s'était tout à fait tourné du côté de l'Espagnol; tellement que l'empereur, s'en allant de Flandre en Espagne pour y apaiser quelques séditions, passa derechef par l'Angleterre, où ils firent un traité au château de Windsor, par lequel fut dit : « Que l'empereur épouserait en temps et lieu » Marie, fille unique de Henri, sa cousine-» germaine, lors âgée seulement de six ans; » que chacun d'eux tiendrait quinze mille » hommes de pied et trois mille chevaux tout » prêts pour marcher contre l'ennemi dès » cette même année; que celui des deux qui » manquerait à cet accord paierait quatre » cent mille écus à l'autre. » Mais parce que Henri, se liguant contre la France, perdait la pension de cent trente-trois mille écus qu'il en tirait tous les ans, il fallut « que l'empe-» reur, avant toutes choses, se chargeât de » lui en faire une pareille; de plus, de lui » en donner une autre de quatre-vingt mille » écus pour Volsey, » tant afin de l'apaiser de ce qu'il n'avait pas été élu pape, comme l'empereur lui avait fait espérer, que pour le récompenser de celles qu'il recevait du roi François. Ce traité, quoique secret, ne le fut pas longtemps en France, et on le découvrit encore plus manifestement, lorsqu'on vit que les marchands et les écoliers anglais qui étaient en grand nombre dans l'université de Paris se retiraient, et qu'Anne de Boulen, que Marie, veuve de Louis XII, avait laissée en France, prit congé du roi, dont il fut extrêmement fâché, pour ce qu'il lui avait communiqué ses affections et même ses secrets. En peu de temps Henri, qui était fort chaud à entreprendre, mais aussi fort aisé à lasser, eut dressé son armée à Douvres. De là il envoya son héraut Clarence défier le roi qui était lors à Lyon, où il hâtait le passage des troupes que le bâtard de Savoie devait mener au secours de Gênes. Il fondait son défi sur ce que le roi François et l'empereur l'ayant élu arbitre, et l'ayant obligé de courir sus à celui qui refuserait de subir la sentence pour la décision de leurs différends, il était tenu de se bander contre le roi, pour ce que l'année précédente, étant devant Valenciennes, il avait refusé de faire la paix et de rendre Fontarabie, qui avait été prise, à ce que disait l'empereur, depuis le traité de paix mis en avant. Mais les forces anglaises n'étaient plus si formidables à la France, ni si funestes qu'autrefois. Elles descendirent à Calais, au mois d'octobre, sous la conduite de Charles de Brandon, duc de Suffolk; celles de l'empereur, commandées par le comte de Bure, les ayant jointes, le tout ensemble faisait plus de trente-cinq mille combattants. Le duc de Vendôme, en les attendant, prit le château de Bapaume; puis, comme il eut nouvelles de leur arrivée, se sentant trop faible pour

les rencontrer en campagne, il distribua ses troupes par les meilleures places frontières; Hesdin leur semblant la plus faible et la plus mal pourvue de toutes, ils l'assiégèrent; mais la grande résistance qu'ils y trouvèrent, les strettes continuelles que leur donnaient de tous côtés Saint-Pol, Guise, Antoine de Créqui-Pondormy, et d'autres braves capitaines, enfin les pluies continuelles et les maladies les forcèrent de décamper après six semaines de fatigues, et de se retirer les uns en Artois, les autres en Angleterre. Sur la retraite, ils brûlèrent Montdidier et Roye, et détruisirent Néesle et Dourlans; il n'y avait pas encore de citadelle dans cette dernière. Saint-Pol et Guise s'en vengèrent bientôt sur les Anglais; ils leur allèrent donner une camisade à Pas, en Artois, où il y en avait quelques compagnies qui se rafraîchissaient, et en tuèrent plus de cinq cents sur place.

Durant que les princes chrétiens étaient ainsi acharnés l'un contre l'autre, le grand-turc, Soliman, qui avait succédé à son père Sélim dès l'an 1520, gagna les deux remparts de la chrétienté, la ville de Belgrade et l'île de Rhodes. Philippe de Villiers de l'Ile-Adam, Français de nation et grand-maître de l'ordre, fidèlement assisté de six cents chevaliers, y soutint le siége six mois durant, action qui sera mémorable à jamais pour la brave et vertueuse défense de ce chef, et non moins pour le dommage qu'y reçurent les ennemis; car il en périt soixante mille aux attaques, et presque autant par les fatigues et par les maladies. Ce fut, au reste, chose extrêmement pitoyable de voir ce glorieux vieillard, à qui les cheveux avaient blanchi sous le casque, chassé de sa maison sur la fin de ses jours, ramener en Italie, à quelques mois de là, les tristes débris de son désastre; sa flotte délabrée, avec des voiles noires et déchirées, sans trompette ni tambour, n'ayant pour toute enseigne déployée qu'un grand étendard où était peinte une notre-dame-de-pitié, aborder tristement au port de Civita-Vecchia; et les peuples à son arrivée, répandus sur le bord dans un profond et triste silence, lui témoigner, par leur douleur muette, l'affliction que toute la chrétienté ressentait de cette perte. Le pape lui donna la ville de Viterbe pour retraite à lui et à ses chevaliers, en attendant qu'ils eussent trouvé quelque autre meilleure. Charles V, l'an 1530, pour mettre son royaume de Sicile et de Naples à couvert contre l'invasion des Turcs, leur donna l'île de Malte, dépendante de la Sicile.

Cependant le roi ne perdait point de vue les affaires d'Italie comme si la fatalité l'eût entraîné de ce côté. Il chargea l'amiral Bonnivet de gagner toujours le pas de Suze avec de Lorges et six mille hommes de pied. Pour le même dessein il envoya Montmorency en Suisse y faire une levée de douze mille hommes. Il avait si profondément au cœur le désir de recouvrer son duché de Milan, qu'il était résolu de passer les monts en personne, ne se fiant plus à ses lieutenants. Le château de Milan s'était rendu dès le mois d'avril. Le pape comptait toujours parmi les ennemis du roi, et les Vénitiens ayant quitté le parti de la France, il se forma une puissante ligue contre nous, dans laquelle entrèrent le pape, l'empereur, le roi d'Angleterre, la seigneurie de Venise, Gênes, Florence, Sienne, Lucques et autres petits États, pour la défense de l'Italie contre tous étrangers, spécialement contre le roi très chrétien, mais non pas contre le Turc, car les Vénitiens craignaient trop de l'offenser.

Comme le roi était prêt à partir, on découvrit, fort heureusement pour le salut de la France, l'étrange conspiration de Charles de Bourbon, auquel la noblesse du sang royal, sa charge éminente de connétable, ses grandes alliances, sa générosité envers la noblesse et la haute réputation de sa vaillance donnaient le second lieu dans le royaume. Il avait conspiré, avec l'empereur et le roi d'Angleterre, de démembrer cette monarchie entre eux: la partie en était faite de cette sorte. Pendant l'absence du roi, lequel Bourbon s'excuserait de suivre hors le royaume sous prétexte d'une feinte maladie, l'empereur devait attaquer la France avec trois puissantes armées, dont l'une entrerait dans le Languedoc, l'autre dans la Guienne et la troisième dans la Champagne: l'Anglais fermerait la mer avec une puissante flotte et se jetterait sur la Picardie et la Normandie: et Bourbon, outre qu'il les seconderait tous deux avec ses intelligences, se promettait de brouiller tout le royaume, même d'entraîner par son crédit les provinces d'Auvergne, de Bourbonnais, de Lyonnais et de Dauphiné, avec la meilleure partie de la noblesse française; par le moyen de laquelle, avec l'aide de dix mille Allemands, que Guillaume de Fustemberg et le comte Félix lui devaient amener par le Bassigny, il se rendrait maître du cœur du royaume. Par ainsi, François en demeurait exclus, d'autant que, s'il y voulait rentrer, il aurait l'armée d'Italie en queue, et toutes celles des trois princes en tête. Les causes qui avaient excité une telle fureur dans l'esprit du connétable avaient commencé depuis longtemps; premièrement par une naturelle contrariété d'humeurs, qui se trouvait entre le roi et lui, puis par des jalousies et des piques du vivant de Louis XII, qui étaient allées jusque-là, à ce qu'on dit, que François lui avait présenté le combat pour quelques rapports qu'il avait faits de lui aux oreilles du roi. En

après, comme il est impossible de guérir les moindres blessures qui se reçoivent dans le cœur, celles-là s'envenimèrent de plus en plus ; car François, étant roi, quoiqu'il fût le premier en toute sorte de qualités et de vertus, se fâchait néanmoins d'avoir un second, et voyait de mauvais œil qu'on estimât tant, comme on faisait, la personne et les actions de ce prince. Et bien qu'il l'eût honoré de la charge de connétable et du gouvernement de Milan, si est-ce qu'il l'obligea beaucoup moins par ces faveurs qu'il ne l'offensa par après, en lui témoignant assez clairement qu'il se repentait de les lui avoir donnés ; d'autant qu'il fit soustraire, par son conseil de finances, toutes ses pensions et les émoluments de sa charge, et que lui-même lui en ôta l'honneur, ne l'appelant que rarement au conseil, et donnant toutes les prééminences au duc d'Alençon. Mais rien n'irrita tant ce courage altier que les persécutions de la régente. La tradition dit qu'encore qu'elle eût toujours eu une aversion pour lui, à cause qu'il contredisait à son administration, néanmoins, quand il fut veuf de Suzanne de Bourbon, elle le fit rechercher de mariage, ou par quelque caprice d'amour, ou plutôt par désir de joindre sa grande puissance à la sienne ; mais que ce prince, pour bien d'autres considérations, rejeta cette proposition bien loin, même avec quelques mots de raillerie. Or, comme il n'est point d'injure plus outrageuse, envers ce faible sexe, que le refus de ses poursuites, la régente, outrée des mépris de Bourbon, ne cessa depuis de le persécuter; et, se portant enfin à la dernière vengeance, le porta aussi à l'extrême désespoir.

Elle lui intenta un procès dont il conçut un profond ressentiment et dont il fit plaintes au roi, avec des paroles menaçantes. Là dessus les esprits factieux irritent sa plaie et l'enflamment de telle sorte, qu'il se résout à traiter avec les ennemis de la France. Il fait écrire en Angleterre ; et par l'entremise d'Adrien de Crouy, comte de Reux, traite avec l'empereur, qui lui promet sa sœur Éléonore, veuve du roi de Portugal, en mariage, et l'une des trois plus belles charges d'Espagne, avec cent mille écus de rente en fonds de terre. Ce fut en vain que Matignon, l'un des plus avancés du connétable dans sa confidence, s'efforça de le détourner de sa fatale résolution, rien n'y fit.

Le connétable lui déduisit les raisons de son mécontentement, et, pour l'obliger au secret, s'efforça de l'embarrasser dans la partie par quelque commission. Matignon fit semblant de l'accepter ; mais le roi étant à Saint-Pierre-le-Moutier, lui et son compagnon d'Argouges allèrent lui découvrir la conspiration. Ce généreux prince, étant venu aussitôt à Moulins où le connétable faisait le malade, ne voulut point le faire arrêter, comme son conseil avait résolu ; mais, espérant de le retirer de son malheureux dessein, l'alla visiter dans sa chambre ; il s'entretint avec lui fort familièrement et à cœur ouvert ; lui déclara qu'il était averti de ses menées auxquelles, comme il croyait, la crainte de perdre ses terres, plutôt qu'aucune affection, lui avait fait prêter l'oreille ; et le pria qu'ayant égard à son honneur et à sa dignité, il mît ses fantaisies hors de son esprit, l'assurant sur son honneur que, quand il perdrait son procès, il lui rendrait toutes ses terres. Le connétable avoua bien qu'en effet il avait été sollicité par le comte de Reux de se retirer vers l'empereur, mais protesta qu'il n'y avait point prêté consentement, suppliant S. M. de ne point douter de sa foi et de ses services, et qu'il ne manquerait point de le suivre sitôt que sa maladie le pourrait permettre. Donc, le roi étant parti, il le suivit en litière à petites journées, incertain encore quelle résolution il devait prendre, étant retenu par les charmes de la bonté du roi, et chassé par l'appréhension d'un juste châtiment. Or, ces alarmes et combats d'esprit l'ayant fait détourner du grand chemin de sa maison de Chantelles, il apprit que le roi qui était à Lyon, interprétant ce détour à évasion, avait fait arrêter l'évêque d'Autun, son confident; et fouiller dans ses malles ; et au même temps il sut que son procès était perdu avec de grands dommages et intérêts. Ce qui le désespéra de telle sorte, qu'étant emporté par la peur et par la vengeance, il s'enfuit de nuit sans aucune compagnie que d'un seul gentilhomme, nommé Pomperant, duquel il contrefaisait le valet. Sa fuite fut traversée de mille périlleuses aventures, parce que le roi, l'ayant prévue, avait envoyé des compagnies sur toutes les avenues ; mais il se sauva enfin dans la Franche-Comté, d'où il passa en Allemagne, et delà par les Alpes de Trente au Milanais. Il y arriva sur la fin de l'année, et fut reçu à Plaisance par Charles de Lanoy, vice-roi de Naples, lequel venait faire la charge de lieutenant-général pour l'empereur en la place de Prosper Colonne qui était au lit de la mort. Après son départ, le roi prit toutes ses terres et châteaux et saisit les meubles de la maison de Bourbon, qui étaient à Chantelles, « les » plus riches qui fussent en aucune autre de » la chrétienté. » Il fit aussi arrêter Aymar de Prie, Jean de Lescars-Lavauguyon, N. de Poitiers, Saint-Valier et quelques autres serviteurs et créatures du connétable, lesquels, par une insigne bonté, il relâcha par après : mais Saint-Valier eut sa grâce sur l'échafaud en

grève, par la beauté de sa fille unique, Diane.

Cependant l'empereur et l'Anglais assaillirent la France en divers endroits, mais avec peu de succès. Bourbon, par faute d'avoir touché l'argent que l'empereur lui avait promis, ne fit à sa sortie aucun effort sur la Bourgogne, mais, comme on l'a vu, passa en Italie.

Les affaires allaient mal pour nous du côté de l'Espagne et du côté de la Picardie où le danger eût été grand sans l'active vigilance de La Trémouille, et la déterminée vaillance de Pontdormy; car le duc de Norfolk, général des Anglais, et le comte de Bure, général de l'empereur, ayant joint ensemble vingt-cinq à trente mille hommes, tentèrent toutes les frontières de cette province; et bien que La Trémouille eût si peu de troupes, qu'il était contraint, quand ils partaient de devant une place, d'en retirer les forces pour les mettre dans une autre au devant d'eux, si est-ce qu'ils n'osèrent assiéger Thérouanne ni Dourlans, où Pontdormy avait, naguère, bâti une citadelle de terre, sur la montagne du côté d'Amiens; ni Corbie, ni Saint-Quentin, mais seulement Montdidier qu'ils prirent et qui les eût pu repousser.

Tout l'effort de la guerre était au Milanais où jamais l'occasion de le conquérir n'avait été si favorable, si le roi y avait envoyé un général digne d'une si belle entreprise, Milan n'étant pas en état de soutenir la première furie des Français. Le peu d'expérience de Bonnivet, qui ne croyait que les conseils de sa tête ou de gens aussi peu habiles que lui, ne sut pas saisir cette occasion. Cependant le pape Adrien étant mort, Julien de Médicis fut élu en sa place avec le nom de Clément VII; rencontre qui eût favorisé les Français et dissipé les forces de la ligue si l'on eût su s'en servir chaudement; mais il se passa six mois dans le dessein de couper les vivres à Milan. Bayard ravitailla le château de Crémone, à la garde duquel l'invincible constance du capitaine Bunou et de ses soldats s'était si fidèlement dévouée qu'il ne s'y trouva plus, pour toute garnison, que lui huitième, résolu de mourir de faim, comme avaient fait tous les autres, premier que de rendre cette place. Que si celui à qui on avait commis le château de Milan eût eu cette brave résolution, jamais les ennemis n'eussent osé demeurer devant, à l'arrivée de l'armée française.

Au reste, nos troupes étaient tellement ruinées par les neiges et par la rigueur de l'hiver, qu'elles étaient incapables de tenir une si grande ville investie, à laquelle il arrivait tous les jours des renforts. Bonnivet leva le siége et se retira à Biagras. Cependant Lanoy, vice-roi de Naples, et Bourbon, étant arrivés dans l'armée ennemie, qui n'avait point sorti de Milan, la mirent en campagne deux fois plus forte que celle des Français. A tant de désastres survint encore celui d'une violente contagion; la soldatesque mourait dru et menu, et les principaux chefs étaient grièvement malades : tellement que Bonnivet, traînant les piteux restes de cette florissante armée, se retira de Novare à Romagnan. Là, il arriva encore un autre accident : les nouvelles levées de Suisses, qui n'étaient séparées de l'armée française que par la rivière de Suze, facilement guéable, ne purent jamais être induites à la joindre : au contraire, leurs compagnons, qui étaient avec Bonnivet, se débandèrent pour les aller trouver. Donc Bonnivet, tâchant d'ôter la connaissance de ce désordre aux ennemis (car Bourbon et le vice-roi, ayant passé la rivière, le poursuivaient fort chaudement), assembla ce qu'il put de gendarmerie. et demeura sur la queue pour soutenir le faix. A la première charge, il y fut blessé d'une arquebusade au bras dont la douleur, jointe à la crainte de tomber entre les mains de Bourbon, son ennemi mortel, lui fit quitter la conduite de l'armée à Bayard et à Vendenesse pour se sauver devant dans une litière. Ces deux invincibles chevaliers, faisant la plus belle retraite que l'Italie eût vue depuis longtemps, sauvèrent le reste de notre armée, mais s'y perdirent tous deux. Vendenesse fut tué sur-le-champ; le capitaine Bayard, étant blessé d'une arquebusade qui lui rompit les reins, et ne pouvant plus souffrir le mouvement à cause de la trop grande douleur, se fit descendre de cheval et appuyer contre un arbre, le visage tourné vers les ennemis, auxquels il n'avait jamais tourné le dos. En cet état, quoiqu'il perdît les forces avec le sang, il conserva pourtant jusqu'à la mort la vigueur de son courage tout entière. La réponse qu'il fit à Bourbon en est un mémorable témoignage; car comme ce prince, passant par là, lui voulut dire qu'il avait grand pitié de lui, il lui repartit hardiment : « Ce » n'est pas de moi, monsieur, c'est de vous- » même qu'il faut avoir pitié : je meurs en » homme de bien; mais vous, qui êtes Fran- » çais et prince du sang de France, vous avez » aujourd'hui, contre votre honneur et contre » votre serment, les livrées d'Espagne sur les » épaules et les armes à la main teintes du » sang des Français. » Bourbon, tout confus, passa outre sans lui rien répliquer; mais le vice-roi le fit porter dans sa tente, où il rendit l'ame à Dieu. « Chevalier sans reproche, et » qui avait su joindre, ce qui est très rare, » les vertus militaires avec les vertus chré- » tiennes, la douceur et la courtoisie avec la » hardiesse et la valeur déterminée. » Le

comte de Saint-Pol acheva la retraite et bailla l'artillerie aux Suisses. Ils se retirèrent par le val d'Aoste, et lui par Turin jusqu'à Suze.

Le traité secret de l'année précédente fut alors ouvertement renouvelé entre l'empereur, l'Anglais et Bourbon. Bourbon avait envie d'attaquer Lyon, sur l'espoir que ses terres, qui en étaient voisines, se souleveraient en sa faveur; mais, comme ce n'est pas l'ordre d'Espagne de faire la guerre au profit de ses alliés, ainsi seulement au sien propre, l'empereur ordonna qu'ils iraient tout droit attaquer Marseille. Philippe de Chabot-Brion et Rance de Cère se jetèrent dedans avec quatre mille hommes; et, peu après encore, Antoine de Barbesieux-Rochefoucauld y entra avec un nouveau renfort. En ce voyage, Bourbon commença bien à ressentir combien sont trompeuses les espérances des bannis, « et que les » trahisons faisant perdre la foi à celui qui les » commet font aussi perdre la confiance » qu'on a en lui. » Pescaire, au lieu de lui obéir, observait toutes ses actions et les contrôlait, ne lui laissant que le nom de général; et la noblesse française, qu'il croyait voir accourir à lui pour le servir, avait tellement sa perfidie en horreur, qu'elle accourait de toutes parts s'opposer à ses malheureux attentats; il n'y eut que deux ou trois gentilshommes qui lui allèrent prêter hommage, dont la prompte repentance obtint par après facilement pardon du roi. D'ailleurs, la flotte espagnole commandée par Hugues de Moncade, rusé capitaine, mais homme fort pernicieux, et qui avait été façonné par César Borgia, fut défaite au port de Marseille par celle du roi, que commandaient Andréas Doria Génois, et le capitaine Jonas, si bien que Pescaire fut contraint de mettre promptement ses soldats à terre pour les sauver, et fit brûler ses vaisseaux. Le prince d'Orange, donnant inopinément avec son brigantin dans la flotte française, y fut arrêté prisonnier. Bourbon, frustré de ses espérances, voyant que son armée dépérissait par la longueur du siége, fit charger son artillerie sur des mulets, brisée par morceaux, et se retira en grande hâte vers Monaco. Chabannes le suivit en queue si vivement, que ses gens, défaillis de frayeur et de grande lassitude, jetaient leurs armes et leurs bagages par les chemins.

Il devait suffire au roi d'avoir chassé glorieusement les ennemis de son État et fait avorter la dangereuse conspiration de Bourbon; mais c'est quelque chose de plus grand que n'est la grandeur de courage de le savoir retenir. Le roi se résolut à poursuivre ses ennemis et à passer en Italie. Il exécuta ce funeste dessein, sans que ni présage, ni remontrances aient pu l'en détourner. Au nombre des mauvais présages, on remarqua qu'il sortit de son royaume étant en deuil de sa femme, la reine Claude, trépassée au mois de juillet précédent. Il avait en son armée quinze cents hommes d'armes, quatorze mille Suisses, six mille lansquenets, la moitié commandée par François de Lorraine et l'autre moitié commandée par Suffolk, dix mille autres fantassins tant Français qu'Italiens, menés par Rance de Cère et par le marquis de Saluces; en sa compagnie, Henri, roi de Navarre, les ducs d'Alençon, de Longueville et de Guise, les comtes de Saint-Pol et de Vaudemont, les maréchaux de Chabannes, de Foix, de Montmorency, l'amiral Bonnivet, Philippe de Chabot, le bâtard de Savoie, grand-maître, Galéas de Saint-Severin, grand-écuyer, La Trémouille, et presque tous les plus grands du royaume. Madame Louise, sa mère, demeura régente en France, le duc de Vendôme, lieutenant-général en Champagne, le duc de Guise en Bourgogne, Louis de Brézé en Normandie, dont il était grand-sénéchal, et Lautrec en Guienne. Le roi, au lieu de gagner l'ennemi de vitesse, s'amusa à assiéger Pavie. Les Français, suivant leur chaleur ordinaire, donnèrent deux rudes assauts, mais à la fin il leur fallut descendre bien mattés. Il y en mourut grand nombre des plus braves; et Longueville, étant un jour sorti des tranchées pour reconnaître quelque chose, fut tué d'un coup de mousquet. Les assauts n'ayant pas réussi, le roi se mit dans la tête de détourner le Tésin pour battre la ville de ce côté; mais une soudaine inondation ruina en une heure le travail de plusieurs jours : il s'opiniâtra alors à l'avoir par famine.

Cependant le pape, redoutant plus encore l'orgueil de Charles V que le succès des armes françaises, fit alliance avec le roi; en suite de quoi advint une proposition d'accord, mais elle fut rejetée par les mauvais conseils des Français. Cette faute fut suivie de beaucoup d'autres.

Cependant le siége continuait toujours, les munitions manquaient aux assiégés; mais, ce qui était bien honteux au roi, elles manquaient aussi aux assiégeants, quoique le duc de Ferrare, bon ami des Français, leur en eût fourni assez longtemps; ce qui fut cause qu'il se passa plusieurs semaines comme une surséance d'armes, pendant lesquelles l'armée ennemie eut tout le loisir de se mettre en campagne. S'étant approchée, le roi, bien assuré d'avoir bataille dans peu de jours, ramassa ses forces et manda La Trémouille qui était à Milan; d'où il vint aussitôt, n'y laissant que deux mille hommes de neuf qu'il avait pour garder les retranchements d'autour du château. Mais toutes choses pronosti-

quaient une triste aventure aux Français et semblaient conseiller au roi de se retirer à Milan ; ses capitaines, qui avaient la barbe grise, le lui conseillaient. Albert de Carpy, son ambassadeur à Rome, lui écrivait de jour en jour, de la part du pape, qu'il ne hasardât rien. Malheureusement les ennemis étaient avertis par leurs espions de tout ce qui se passait dans le camp ; lui ne prenait pas assez de connaissance ni de soin de ses affaires, et se remettait de tout sur Bonnivet. D'ailleurs, par la fraude de ses capitaines et des trésoriers, les compagnies n'étaient pas complètes à la moitié près ; tellement que, voyant son armée en bataille plus petite deux fois qu'on ne la lui avait représentée et en mauvais ordre, il reconnut trop tard sa négligence et la volerie de ses officiers. Enfin, sur la mi-nuit de la veille de Saint-Mathias, les ennemis, s'étant résolus d'aller rafraîchir Pavie et même de combattre le roi s'il leur en présentait belle occasion, firent mettre par terre, sans que les Français s'en aperçussent, soixante pans de la muraille du parc, car il leur fallait passer à la tête de notre camp. Leur infanterie était divisée en quatre corps, chacun de cinq à six mille combattants, le marquis de Guast menait le premier, Pescaire le second, Bourbon et Lanoy les deux autres ; et, sur les ailes, marchaient douze cents hommes d'armes en deux gros escadrons. Dans l'armée française, Chabannes commandait l'avant-garde, le roi la bataille, et le duc d'Alençon l'arrière-garde. Le roi avait à sa droite le bataillon des Suisses qu'il estimait sa principale force, et à sa gauche celui des lansquenets. Du premier choc, il renversa la première troupe de la gendarmerie impériale, où il tua de sa propre main Fernand de Castro, petit-fils de Scanderberg, qui la conduisait, et blessa en la joue, d'un grand coup d'épée, Jean d'Andelot, gentilhomme comtois, avec lequel il fut longtemps aux prises, ainsi qu'il le fit représenter en une tapisserie qu'on a vu au Louvre. Mais, comme il avait déjà ébranlé les ennemis, voilà que le duc d'Alençon, frappé d'une terreur panique, s'enfuit avec quatre cents hommes d'armes. Ce que voyant nos Suisses, le long desquels il passait ainsi éperdu, au lieu d'attaquer le gros bataillon des lansquenets, ils se retirèrent le long du chemin pour se sauver. Nos lansquenets, bien plus hardis, donnèrent tête baissée ; mais ils furent enveloppés de tous côtés et taillés en pièces. Chabannes et l'avant-garde, ayant double faix à soutenir à cause de la fuite d'Alençon, n'en eut pas meilleur marché qu'eux. Davantage, le maréchal de Montmorency, qui était à la garde d'un passage à deux lieues de là avec deux mille hommes, appelé au combat par le bruit du canon, fut enveloppé en chemin, défait et pris. Enfin, l'escadron du roi fut accablé de tous côtés, et lui porté par terre, blessé au visage et à la cuisse. En cet état il lui fallut disputer sa vie contre Diego d'Avila, Espagnol, Jean d'Urbieta, Biscayen, et plusieurs autres qui l'environnèrent. Il se défendit quelque temps avec toutes les forces de son courage et de sa vaillance ; mais à la fin la multitude l'eût étouffé si Pomperant, qui le reconnut, n'y fût accouru et n'eût conservé sa personne au grand péril de la sienne, jusqu'à ce que le vice-roi fût arrivé, auquel seul il voulait se rendre. Le vice-roi lui baisa la main en grande révérence, et le reçut prisonnier au nom de l'empereur. En récompense du bon service de Pomperant, il lui pardonna sa faute, le retira auprès de sa personne et lui donna une compagnie de cinquante hommes d'armes. Quant à Bonnivet, voyant la journée désespérée, il aima mieux mourir que de tomber entre les mains de Bourbon, dont il s'était montré trop cruel ennemi, pour flatter les passions de la régente. Théodore Trivulce et Chandiou, restés à la garde de Milan, sachant cette nouvelle, se retirèrent en France, si bien qu'en un seul jour le Milanais fut tout à fait délivré des armes françaises. En cette bataille, la plus funeste que jamais ait donnée la France, moururent sur-le-champ près de huit mille hommes du parti français, entre lesquels on regretta principalement François, frère du duc de Lorraine, le duc de Suffolk, ce sage et vieux guerrier, Louis de La Trémouille, le comte de Tonnerre, les maréchaux de Chabannes et de Foix et Lescun, Chaumont, Buzançay, Beaupreau, Bussy d'Amboise, Fontenay-Rohan, le puîné de Duras, le vicomte de Lavedan, Andoins, Saint-Gelais, Jacques de La Trémouille-Salezard, Jean et Louis de Foix. Avec le roi furent pris le roi de Navarre, le comte de Saint-Pol, le maréchal de Montmorency, le prince de Talmont ; Louis, monsieur de Nevers ; François, frère du marquis de Saluces ; le bâtard de Savoie, comte de Villars et grand-maître de France, lequel mourut de ses blessures huit jours après ; Rieux, Floranges, la Tour-Landry, Saint-Marsault, Montpesant, Villandry, Chabot, La Ferté, Ambigny, Vessé, Clermont, Annebaut, La Rochepot, Lorges, Curton, Dubellay-Langey, La Mailleray, Bonneval, le vidame de Chartres, Longueval, Barbesieux, La Roche du Maine, Boutières et maints autres seigneurs de marque. Il y en eut plusieurs des plus grands, même de ceux qui, jusque-là, avaient eu réputation de braves, que l'épouvante emporta hors du combat à toutes brides, dont par après il se fit maints reproches et des querelles ensuite. Quant à Charles, duc d'Alen-

çon, lorsqu'il fut à Lyon, se voyant montrer au doigt, il fut si touché de cette honte et du regret de sa faute, qu'il en mourut dans peu de jours, se condamnant lui-même de lâcheté par une seconde défaillance de cœur. En lui finit la seconde branche d'Alençon, qui avait commencé vers l'an 1325, par un prince de même nom, fils puîné du roi Philippe III, dit le Hardi. Le lundi d'après la bataille, Bourbon, ayant fait trier tous ceux qui avaient moyen de payer rançon, renvoya les autres avec une compagnie de gens de pied pour leur sûreté, mais sans aucuns vivres, de sorte que la plupart moururent par les chemins, n'ayant rien à manger que des raves et des tronçons de choux qu'ils rôtissaient sur les charbons. Le grand courage du roi, qui s'était signalé par les beaux faits d'armes de sa personne, se montra encore bien plus fort par l'admirable constance qu'il fit paraître en une telle aventure. Bourbon s'étant présenté devant lui, il le reçut sans émotion avec des courtoisies extraordinaires; et, par les charmes de sa vertu et de son visage assuré, il fit avouer aux vainqueurs qu'il avait mérité de l'être; aussi le vice-roi lui rendit tous les honneurs et les bons offices qu'il lui put rendre. Le lendemain de sa prise, il le transporta dans la forteresse de Pizzighiton, où il le bailla en garde à Alarcon, seigneur espagnol auquel l'empereur avait grande fiance. Le roi de Navarre se sauva quelques mois après du château de Pavie avec des échelle de cordes, Rochefort, son page, s'étant mis cependant dans son lit pour tromper ses gardes.

Les nouvelles de cette victoire étant portées en Espagne, l'empereur sut tellement modérer les transports de sa joie, qu'il défendit qu'on en fît des feux publics, mais ordonna des processions solennelles. Les Français furent éperdus de ce désastre; ils appréhendaient comme présentes toutes les calamités imaginables qui pouvaient s'ensuivre de celle-là. Pour rassurer ces appréhensions, et chercher quelque prompt remède à tant de maux, la régente convoqua les gouverneurs des provinces et notables personnages à Lyon, où elle les exhorta tous à témoigner leur fidélité au besoin, et après elle donna diverses commissions pour des levées de gens de guerre pour la fortification et pour la sûreté des frontières. La sagesse et la bonté que le duc de Vendôme montra envers l'État n'aidèrent pas peu à supprimer tous les tumultes qui se fussent élevés contre elle. D'autant que ce généreux prince, rejetant le conseil des Parisiens qui s'efforçaient de le porter à prendre le gouvernement des affaires, comme étant le premier prince du sang en l'absence du duc d'Alençon, n'employa son crédit et son autorité que pour faire obéir la régente, et se contenta d'être déclaré chef du conseil.

La France étant destituée de son chef, c'eût été l'intention et certes l'avantage de Bourbon d'y entrer avec une armée triomphante; mais outre qu'il n'était point considéré par les autres chefs, ni guère davantage par l'empereur, il resta en Italie où nous le verrons par après marcher sur Rome. Cependant, ébloui d'une si grande prospérité, l'empereur s'en laissa vaincre et commença, contre ce qu'il avait protesté, de traiter arrogamment et son prisonnier et les autres princes. Les lettres qu'il écrivait au roi d'Angleterre étaient fort froides et peu civiles; il lui voulait faire sa part bien petite, quoiqu'il l'obligeât à la plus grande partie des frais; et comme s'il eût déjà conquis la France, il montrait n'avoir pas agréable qu'il s'en fit appeler roi. Ainsi l'Anglais, qui présumait que sa puissance était la seule chose qui pourrait donner l'avantage à l'un ou à l'autre parti, commença de s'indigner avec raison qu'elle ne fût pas considérée comme auparavant. Toutefois, pour ne pas rester chargé du blâme de légèreté, il fit offre à l'empereur de descendre en France avec une armée de trente mille hommes, s'il voulait de son côté faire la même chose, et frayer par moitié à la dépense de la conquête, dont pourtant il prétendait la meilleure partie. Ce que l'empereur ayant refusé, l'Anglais se déclara ouvertement contre lui, et fit une confédération avec la régente stipulante au nom de son fils.

Voilà la première consolation qu'eut la France. Son roi en eut aussi quelqu'une, premièrement par les visites de l'évêque de Pistoie de la part du saint-père, puis par les soins et par les lettres de sa mère, lesquelles il recevait en liberté; mais il n'avait nulle espérance de la part de l'empereur; car, ayant été proposé au conseil d'Espagne de quelle sorte on devait traiter avec lui, tous les avis hormis celui de l'évêque d'Ossime, son confesseur, se conformant, comme c'est la mode de la cour, à l'inclination du souverain, avaient conclu qu'il fallait tirer de grands profits de cette victoire, et ne le point relâcher qu'il n'eût lui-même tant relâché de ses terres et de ses forces, qu'il n'eût plus désormais le moyen de se relever de cet affront. Suivant cette résolution, l'empereur envoya vers lui le comte de Reux lui proposer sa délivrance à telles conditions : « qu'il investît » Bourbon de la Provence et Dauphiné, et » des autres terres dont il avait déjà joui, le » tout érigé en royaume indépendant; qu'il » lui remît, à lui, le duché de Bourgogne; » qu'il lui cédât l'hommage de la Flandre, et » les prétentions qu'il avait en Italie. » Le roi répondit constamment au porteur de ces demandes : qu'il n'était pas besoin qu'il vînt en

poste de si loin pour lui apporter des articles si déraisonnables; que pour lui il ne manquait point tellement de courage, que de vouloir faire à son royaume une brèche que la fortune, quoique mauvaise, n'y avait pas encore faite. Pendant ces négociations, le comte de Saint-Pol étant sorti de prison par le moyen qu'il trouva d'enivrer les Allemands qui le gardaient, lui, le comte de Vaudemont, le marquis de Saluces, et quelques autres se mirent à dresser des pratiques avec des princes et capitaines italiens pour sauver le roi. Le vice-roi, étant en grande perplexité de cela, s'avisa, puisqu'il ne pouvait vaincre ces difficultés, de les éviter en trompant la facilité de son prisonnier : il lui fit donc entendre qu'il l'allait transporter à Naples dans les galères de Gênes. L'appréhension qu'eut le roi d'être envoyé en pays si éloigné de tous ses amis ne lui laissa pas considérer si l'entreprise était facile, ni raisonner que les galères de France, étant en beaucoup plus grand nombre que celles de Gênes, ne permettraient point ce transport, mais l'obligea d'entendre à une autre proposition qu'on lui fit de le passer en Espagne.

Il y fut conduit, et le quinzième de juin, il arriva au port de Roses, en Roussillon, puis en Arragon. Les ordres de l'empereur portaient qu'il fût enfermé au château de Sciative, près de Valence; mais le vice-roi, engagé d'honneur et de devoir à mieux traiter un si grand roi, le garda en un lieu de chasse et de plaisir, en attendant que, par un autre ordre, il fût mené en Castille, au château de Madrid, lieu fort éloigné de la mer et des frontières; là où, étant soigneusement gardé, il n'avait point d'autre liberté que de sortir quelquefois hors du château, monté seulement sur une mule. Son transport en Espagne découragea entièrement les princes italiens, et dissipa quantité de menées qui se faisaient pour lui : l'empereur mécontenta, non moins que les Français, Bourbon et Pescaire, auxquels appartenait la gloire de la journée de Pavie, et dont le vice-roi, qui n'y avait eu nulle part, en était allé recueillir les fruits à la cour. De là s'étant engendrée une mortelle inimitié de ces deux princes contre le vice-roi, et leurs plaintes ayant été hautement entendues, le pape, les Vénitiens et François Sforze prirent occasion de ce mécontentement pour tenter de débaucher Pescaire. Les Français, n'ayant rien de plus pressé que la délivrance de leur roi, ne voulaient point aigrir l'inimitié de l'empereur, et gardaient toujours les armes pour dernier remède. La régente avait délivré Moncade et Orange, afin que, par leur crédit, ils facilitassent l'accord entre les deux princes; outre cela, elle envoya encore en Espagne François de Tournon, archevêque d'Embrun, Gabriel de Grandmont, évêque de Tarbes, tous deux depuis cardinaux; Philippe Chabot-Brion et Jean de Selve, premier président de Paris, pour recevoir les propositions de l'empereur, qui se roidissait à avoir le duché de Bourgogne. Or, comme il vit que le roi ne pouvait se résoudre à passer ce point, il ne voulut point le visiter, quoiqu'il le lui eût promis, afin que l'ennui de la prison le forçât à consentir à ses iniques demandes. Le roi, qui avait ardemment souhaité de s'entretenir avec lui, prit tant de fâcherie de cette rigueur, qu'une violente fièvre le saisit et le mit à l'agonie. C'était au mois de septembre; si bien que les médecins rapportèrent à l'empereur que, s'il ne l'allait conforter par quelque espoir de délivrance, il n'y en avait plus de le sauver. On dit qu'ainsi qu'il se préparait pour y aller, Mercure de Gatinare, son chancelier, s'efforça de l'en détourner; lui remontrant que, pour son honneur, il ne le devait point faire, s'il n'avait envie de le délivrer incontinent sans aucune condition; autrement que ce serait une humanité mercenaire, et qu'on estimerait qu'il l'aurait visité plutôt pour observer si le gain de sa prise n'était pas en danger de lui échapper avec la vie de son prisonnier, que non pas pour sauver un prince très chrétien. Charles, qui ne se piqua jamais d'honneur s'il n'était conjoint à l'utilité, nonobstant ces remontrances, prit la poste et s'y en alla. La visite fut courte, pour ce que le roi était à l'extrémité, mais pleine de paroles gracieuses et de belles espérances; lesquelles, jointes avec les consolations que lui donnait sa sœur Marguerite, veuve du duc d'Alençon, princesse fort accorte, et qu'il aimait tendrement, apportèrent un si grand confort à ce cœur oppressé, qu'après quelques jours il fut remis sur pied; toutefois il ne put retourner en sa première santé de longtemps. Les Français ne se pouvaient non plus que le roi résoudre à céder la Bourgogne à Charles; mais seulement à la tenir en dot, le mariage se faisant d'Éléonore avec François; en telle sorte, qu'après trois mois de peines inutiles, Marguerite s'en retourna en France. L'empereur, ayant reconnu combien le roi la chérissait tendrement et que, d'ailleurs, sa personne était très importante à cet état, conçut un dessein indigne d'un chevalier, qui était de l'arrêter prisonnière, lui voulant faire accroire, pour cet effet, qu'elle avait violé les droits de sauf-conduit, et qu'elle avait tenté de moyenner l'évasion du roi. Il l'amusa donc jusqu'à deux ou trois jours après que son sauf-conduit fut expiré; mais elle, s'étant aperçue de cette malice, fit en un jour le chemin qu'elle n'eût fait qu'en quatre; et Clermont de Lodève,

lieutenant de roi à Narbonne, l'étant venu recueillir à Salses, empêcha que les Espagnols ne l'enlevassent par les chemins comme ils l'avaient prémédité. Cependant Bourbon s'en était venu en Espagne, quoiqu'il n'y fût point mandé ni bien venu. L'empereur, par quelque considération de ses affaires plutôt que par estime, l'y reçut avec toutes les démonstrations d'honneur et de caresses; mais les seigneurs de la cour l'abhorraient comme personne infame, tellement qu'un d'entre eux osa dire à l'empereur, qui lui demandait son hôtel pour le loger, que tout ce qu'il avait au monde était bien au service de sa majesté; mais, sitôt que Bourbon en serait sorti, qu'il le brûlerait, comme un logis infecté et indigne d'être habité par des hommes d'honneur.

Le roi, plutôt que de condescendre aux exigences de Charles, avait pris la résolution de mourir en prison. Quand enfin il accéda aux propositions de son rival, ce fut pour se rendre aux prières de sa mère, de sa sœur et de ses sujets qui souhaitaient ardemment le revoir. Le traité de paix fut conclu à Madrid, le vingt-cinquième de février; Tournon, Chabot et Selve faisant pour le roi de France; le vice-roi, Moncade et Jean l'Allemand de Bouchans, secrétaire d'État, pour l'empereur. Voici le sommaire des principaux articles: « Il y aura amitié et paix perpétuelle entre » les deux monarques et leurs sujets; ligue » défensive par laquelle ils seront obligés de » s'assister au besoin de cinq cents hommes » d'armes et de dix mille hommes de pied » aux frais de celui qui les demandera, et » ligue offensive contre leurs ennemis com- » muns; tous prisonniers de guerre délivrés » de part et d'autre; le roi très chrétien sera » mis en liberté dans les limites de son » royaume, en la côte de Fontarabie, le » dixième du mois de mars prochain; et » pour sûreté de l'exécution de ce traité, en » même temps qu'il sortira de France, il » baillera ses deux fils aînés en otage, ou » bien l'aîné, et douze seigneurs y nommés, à » son option, lesquels demeureront en tel » lieu qu'il plaira à l'empereur, jusqu'à tant » que le roi ait fait ratifier et approuver ce » traité par les États Généraux, ses parle- » ments et ses Chambres des comptes; et, au » même instant qu'ils seront rendus, Char- » les, duc d'Angoulmois, son troisième fils, » sera baillé à l'empereur pour être nourri à » sa cour (c'était afin de tenir toujours le » père en crainte, et pour avoir à l'avenir de » quoi semer des divisions dans la France, » comme firent jadis les Romains en Macé- » doine); six semaines après, il restituera le » duché de Bourgogne, le comté de Charo- » lais, les seigneuries de Noyers et Chastel- » Chinon, le vicomté d'Auxonne et le res- » sort de Saint-Laurent, comme usurpés sur » la maison de Bourgogne par Louis XI; il » cède dès à présent pour soi et pour les siens, » avec toutes les formes et précautions néces- » saires, l'entière souveraineté de toutes ces » terres à l'empereur et à ses héritiers mâles » ou femelles; renonce au droit qu'il peut » avoir sur Arras, Tournay et pays Tournésis, » et sur les villes de l'Ile, Douai, Orchies, » lors possédées par l'empereur; comme aussi » aux prétentions qu'il a, à quelque titre que » ce soit, sur le duché de Milan, comté d'Ast » et royaume de Naples; lui quitte et remet » pour toujours l'hommage qu'il doit à la » couronne de la France pour les comtés de » Flandre et d'Artois. Aussi l'empereur, de » son côté, cède toutes ses autres actions et » prétentions, spécialement celles qu'il a sur » les châtellenies de Péronne, Roie et Mont- » didier, sur les comtés de Boulogne, de » Guines et de Ponthieu, et sur les villes as- » sises sur la rivière de Somme d'un côté et » d'autre. Le roi s'oblige de faire en sorte que » Henri d'Albert renoncera au royaume de » Navarre, et promet d'induire le duc de » Gueldres à assurer à l'empereur, et aux » siens, la succession du duché de Gueldres » et du comté Zutphen, ou d'abandonner » ces princes tout à fait; n'aidera ni favori- » sera en aucune façon au duc de Wittem- » berg, ni à MM. de La Marck; restituera la » principauté au prince d'Orange, comme » l'empereur aussi rétablira le marquis de » Saluces et Frédéric de Boussole dans leurs » États; remettra le duc de Bourbon dans ses » biens meubles et immeubles, fruits et re- » venus dans six semaines, et lui laissera la » jouissance paisible, sa vie durant, des ter- » res qui étaient en litige, avec la liberté de » pouvoir débattre par la justice le droit » qu'il a sur la Provence, sans qu'il puisse » être contraint de lui rendre plus au- » cuns devoirs pour sa personne, ni d'aller » demeurer en France, ou le servir s'il ne lui » plaît; donnera absolution à ceux qui ont » suivi ou conseillé ce prince; les délivrera, » s'ils sont prisonniers, et les rétablira dans » leurs biens, les laissant au choix de demeu- » rer au service de l'empereur ou partout ail- » leurs; acquittera ce que l'empereur pour- » rait devoir au roi d'Angleterre de la pension » qu'il s'était chargé de lui faire par le traité » de l'an 1522, dont il se rendra garant comme » de son propre fait; sera tenu de lui prêter, » toutes fois et quantes qu'il lui plaira s'aller » faire couronner en Italie, douze galères » équipées, armées et fournies de toutes cho- » ses pour trois mois, hormis de gens de » guerre, pour l'entretien desquels il paiera

» encore la somme de deux cent mille écus ; » (qu'était-ce autre chose sinon lui conquérir » l'Italie à nos dépens ?) et, pour rendre cette » paix indissoluble par les liens de parenté et » d'alliance, il épousera Éléonore, reine » douairière de Portugal, qui aura en dot, » renonçant à tous autres droits et succes- » sions, la somme de deux cent mille écus » qu'il lui reconnaîtra sur les comtés du Mâ- » connois, Auxerrois et Bar-sur-Seine. L'aîné » des fils qui en proviendra aura les mêmes » comtés et le duché d'Alençon pour son apa- » nage, les autres seront apanagés également » comme les autres fils du premier lit ; et, au » cas que, dans quatre mois, il n'ait baillé les » ratifications et sûretés nécessaires (qui y sont » amplement mentionnées), et qu'il n'ait mis » l'empereur en possession de la Bourgogne, » il retournera volontairement en prison, » pourvu qu'au même temps on rende les » otages qui seront en sa place. » En suite de ces articles il y eut plusieurs princes nommés pour alliés, mais pas un des potentats d'Italie, hormis le pape, qu'ils nommèrent plutôt par cérémonie qu'en effet, comme conservateur de ce traité.

Après cela, les deux monarques se virent entre Madrid et Tolède, et depuis se montrèrent plusieurs fois ensemble en public, s'efforçant l'un l'autre de se témoigner toute amitié et bienveillance. Ils soupèrent en même table, logèrent en même logis, eurent de longs entretiens en particulier; enfin ils allèrent dans un même carrosse, à un château qui était à demi-journée de là, visiter la reine Éléonore, et le roi la fiança avec de grandes cérémonies. Toutefois, quoiqu'il fût caressé comme frère, il était gardé comme prisonnier; ce qui donnait bien à connaître que les accords des princes n'apaisent point leur discorde, et que leurs alliances se font le plus souvent sans amitié. Cependant la régente amena les deux fils de France à Bayonne, choisissant, plutôt de les donner tous deux que non pas l'aîné et les douze seigneurs. Le dix-huitième de mars, l'échange se fit sur la rivière de Bidasse ; Lautrec amena les enfants de France. Arrivé à Bayonne, le roi dépêcha un gentilhomme vers le roi d'Angleterre avec des lettres de sa propre main, l'assurant de sa délivrance, qu'il reconnaissait tenir principalement de ce qu'il avait fait pour lui, et lui offrant d'être toujours son ami ; bref, de se gouverner en tout suivant ses bons conseils. Étant sorti de prison encore fort malsain, il séjourna quelques jours au Mont-de-Marsan, pour la bonté de l'air du pays. De ce lieu s'en étant allé à Bordeaux, il se remit lui-même dans une captivité bien plus préjudiciable à son bonheur ; car il s'éprit des graces et de la gentillesse d'Anne de Pisseleu, dont depuis il récompensa les amours par le duché d'Étampes.

Ce fut cette année 1526 que François Pizarre, Espagnol, découvrit le riche royaume du Pérou aux Indes-Occidentales, où les Espagnols ont commis tant de cruautés; et, cette même année, la maison d'Autriche acquit le royaume de Bohême et partie de celui de Hongrie. Pour le royaume de Bohême, il en prit possession sans contredit ; mais les Turcs occupèrent près de la moitié de la Hongrie, depuis l'embouchure du Drave jusqu'à Javarin, en outre la Bosnie et un coin de la Croatie.

L'empereur témoigna bien peu de prudence pour tant de convoitise, laissant en aller le roi avant que de l'avoir obligé à restituer la Bourgogne. Gatinare, son chancelier, rude ennemi des Français, lui avait bien prédit ce qui en arriva, n'ayant jamais voulu signer le traité de Madrid, de peur, se disait-il, qu'on ne vît qu'il avait consenti à une injustice qui ne servirait de rien. Néanmoins il tenait la reddition de la Bourgogne pour chose si assurée, qu'il avait envoyé le prince d'Orange en Franche-Comté pour en prendre possession, et donné charge aux seigneurs, qui conduisaient le roi, de le suivre à Bayonne, pour tirer de lui la ratification qu'il avait promise. Mais il se trouva bien éloigné de son compte : le roi fit réponse nettement à ces députés qu'il ne la pouvait donner avant que d'en avoir eu l'avis et le consentement de ses États ; d'autant que les rois de France ne sont qu'usufruitiers de leur royaume, qu'ils ne peuvent contrevenir aux lois fondamentales de l'État, et qu'ils sont obligés de le conserver entier par le serment saint et solennel qu'ils en font le jour de leur sacre à la vue de tous leurs peuples. Et il était bien assuré que même, quand il le voudrait, ses États ne consentiraient pas à démembrer sa couronne. Aussi les notables du royaume, assemblés à Cognac, conclurent, tout d'une voix, que son autorité ne s'étendait point jusque-là que d'en pouvoir distraire la moindre pièce, et qu'ils ne lui obéiraient pas là où il voudrait exécuter sa promesse. Les États de Bourgogne répondirent aussi la même chose, et remontrèrent par leurs députés que, depuis Clovis ayant eu divers ducs tous du sang royal, ils n'avaient oncques été sujets que de la couronne de France, qu'ils mourraient en cette obéissance ; enfin que, là où le roi violant la majesté de sa couronne les voudrait abandonner, ils prendraient les armes eux-mêmes pour se maintenir, et s'efforceraient de se mettre en liberté plutôt que de passer d'une sujétion à une autre.

Ces choses faisaient bien connaître qu'il n'a-

vait aucune envie de tenir le traité. Et il le montrait encore lui-même ouvertement par les justes plaintes qu'il faisait de l'empereur. Peu après, le roi forma une ligue avec les potentats d'Italie; elle portait, entre autres articles, « que le roi fournirait incontinent cinq » cents lances, et chaque mois quarante mille » écus pour entretenir des Suisses; que dans » deux mois il ouvrirait la guerre en Italie » avec deux mille lances et dix mille hommes de pied; que les Vénitiens et le pape » en entretiendraient autant; que tous ensemble ils armeraient une puissante flotte » qui s'adresserait à Gênes, puis irait assaillir le royaume de Naples, lequel, étant » conquis, serait conféré à qui le pape voudrait; que le roi renoncerait au duché de » Milan en faveur de Sforze, entendant néanmoins rentrer en son comté d'Ast; que les » confédérés feraient leur possible pour retirer les enfants de France des mains de l'empereur; et au cas qu'il ne les rendît, que la » guerre d'Italie étant finie, ils assisteraient » le roi contre lui deçà les monts, avec quinze » cents chevau-légers et dix mille hommes » de pied; que le roi d'Angleterre serait protecteur et conservateur de cette ligue avec » pouvoir d'y entrer; que s'il y entrait, on » lui baillerait une pension de trente-cinq » mille ducats sur le royaume de Naples, » et une autre de dix mille au cardinal » d'Yorck. »

Mais les exploits de cette ligue ne correspondirent en aucune façon à l'ardeur avec laquelle elle avait été conçue, ni aux belles occasions que la fortune lui présentait. Le marquis de Pescaire étant mort (encore jeune d'âge, mais consommé en expérience et en perversité tout ensemble), le marquis Du Guast, de la même maison d'Avalo, et Antoine de Lève, avaient beaucoup de peine à retenir les soldats qui assiégeaient le château de Milan, mais beaucoup plus encore à contenir les peuples qui avaient pris les armes pour repousser les outrages et les insupportables extorsions des gens de guerre. Cependant le duc de Bourbon, envoyé d'Espagne avec promesse de l'empereur d'être investi du duché, apporta un grand reconfort, quoique peu de deniers et nuls secours aux troupes impériales. Le duc d'Urbin, général des troupes vénitiennes, qui avait manqué de s'approcher de Milan en temps opportun, s'excusa de sa lâcheté assez froidement, et répondit aux reproches que lui en faisait toute l'Italie, qu'il n'avait pas osé combattre les lansquenets avec de l'infanterie italienne; et d'ailleurs, que la journée de la Bicoque lui avait appris que c'est une funeste témérité d'attaquer son ennemi dans des retranchements. Mais on soupçonnait, ou que les Vénitiens, pour quelque raison secrète, lui avaient donné ordre de se comporter ainsi, ou que lui-même, pour son propre intérêt, y avait procédé avec tant de lenteur, soit pour faire durer la guerre, soit qu'il craignait que le pape, étant trop tôt délivré d'affaires, ne tournât ses forces contre lui et ne lui ôtât le duché d'Urbin; vu que Catherine de Médicis, fille de Laurent, que le pape avait investie de cette seigneurie, s'en faisait encore nommer duchesse. D'autre part, le roi de France, appréhendant que les Italiens ne se souciassent plus de poursuivre la délivrance des enfants, s'ils étaient une fois délivrés de la crainte des armes espagnoles, trouvait à propos de tirer cette guerre en longueur, afin de faire venir son ennemi à la raison, pour son égard plutôt que pour celui de ses confédérés. C'est pourquoi il ne fit point avancer ses troupes à temps et ne hâta point la levée des Suisses ni l'armement de ses galères. Il était la mi-juillet quand le marquis de Saluces, chef des troupes françaises, joignit l'armée des conférés avec environ cinq mille combattants. Grossie de ce renfort, elle s'approcha pour la seconde fois du château de Milan; ce fut avec la même froideur et connivence. Sforze, se trouvant réduit à l'extrémité, le remit entre les mains de Bourbon. Peu après, il fut contraint de se retirer au camp des confédérés, et de ratifier la ligue qu'ils avaient faite en son nom. En suite de cela, Crémone fut prise et Gênes assiégée. Surpris par les Colonnes, le pape accorda une trève à la ligue et rompit une armée assemblée dans la Romagne. Sitôt qu'ils le virent désarmé, ils levèrent à l'improviste huit à neuf mille hommes de guerre dans leurs terres voisines du royaume de Naples et vinrent tout d'un coup l'assiéger dans le château Saint-Ange; là où, n'ayant pas de vivres pour trois jours, il fut contraint de capituler avec eux, promettant qu'il n'aiderait la sainte ligue de quatre mois, et qu'il retirerait son armée du Milanais et ses galères de devant Gênes. Pour susciter des affaires au vice-roi, il appela le comte de Vaudemont, frère du duc de Lorraine, lequel, étant parti de Marseille sur les galères du roi, dressa une armée de dix mille hommes dans la Romagne, prit la plupart des places colonnaises, et puis Salerne, se présenta jusqu'aux portes de Naples, donna la chasse au vice-roi, et fit lever le siége de Frevelon, tandis que l'armée de mer attaquait les villes maritimes. Mais le roi de France, que le malheur n'avait point rendu plus soigneux ni moins adonné à ses plaisirs, consumant son argent et ses soins en frivoles passe-temps, n'envoyait point les deniers ni les hommes promis et nécessaires pour les

frais de cette guerre ; faute de quoi, une armée de mer de quarante gros vaisseaux qu'il avait ne démarrait point des côtes de Provence.

Le roi connaissait cependant que, pour exécuter quelque chose d'important, il ne se fallait fonder que sur ses propres forces, non pas sur celles des Vénitiens ni du pape. Quant à Bourbon, comme il avait l'ame noble, et qu'il avait été plutôt jeté par force hors de France qu'il n'en était sorti de son bon gré, il avait un si grand repentir de sa faute, de plus une telle indignation de l'orgueil des Espagnols et de la tromperie de l'empereur, qui ne lui avait rien tenu de tout ce qu'il lui avait promis, qu'ayant été secrètement recherché de la part du roi, il revint fort facilement à son devoir. Il y en a même qui pensent qu'il se jeta quelques paroles de cet accord peu de jours après la prise du roi, et que Bourbon, avec le discours muet de ses larmes, sembla lui demander pardon. Au moins, il est vrai que le roi lui donna abolition après son retour d'Espagne, si bien qu'il ne demeura en Italie avec les ennemis que pour chercher l'occasion de rendre à la France quelque service très important, et qui pût en quelque façon compenser sa faute. Sur ces entrefaites, George de Fronsperg, grand-seigneur du pays de Souabe, ému du danger où était son fils Gaspard, général des lansquenets qui gardaient Milan, assembla de ses propres deniers quatorze mille lansquenets pour le venir délivrer, avec lesquels il passa le Pas-de-Trente et le pays des Vénitiens, par la faveur du duc de Mantoue. Les confédérés levèrent le siége de devant Milan pour aller lui empêcher le passage, mais ce fut trop tard ; avec cela, ils perdirent un brave capitaine, Jean de Médicis, qui, ayant été blessé à la cuisse d'un coup de fauconneau en une escarmouche, mourut peu de jours après.

Bourbon, à son arrivée à Milan, avait assuré les bourgeois qu'il ferait sortir les troupes de la ville, moyennant trente mille ducats pour leur paie, ajoutant qu'il priait Dieu qu'il pût être tué d'un coup d'artillerie, à la première rencontre des ennemis, s'il ne leur tenait parole. Mais, n'ayant tenu compte de sa promesse, ce pauvre peuple tomba en tel désespoir, que plusieurs abandonnèrent leurs maisons, et que quelques autres se précipitèrent par leurs fenêtres ou se pendirent misérablement d'eux-mêmes.

Bourbon avait conçu le grand et mémorable dessein d'envahir le royaume de Naples, et quelques autres terres voisines en faveur du roi, qui le devait laisser son lieutenant perpétuel en ces quartiers-là. Il lui écrivit au mois d'août de cette année 1527 : « Naples » vous donnera des preuves de ma repentance » et justifiera ma faute. » Il voulait faire curée à ses gens du sac de Plaisance ; mais le marquis de Saluces (car le roi ne se fiait encore que de bonne sorte à ses promesses), s'y étant rendu le premier avec ses troupes, lui fit manquer son entreprise : de là il continua sa marche vers Rome. C'était une désespérée entreprise de passer au milieu de tant de villes ennemies, mais plus encore de traîner sans argent si loin, et au travers de tant de périls, des lansquenets si difficiles à contenter et si mutins. Aussi pensa-t-il bien s'en repentir : un jour, dans le Bolonnais, ils pillèrent son équipage et l'eussent tué dans son logis s'il ne se fût habilement sauvé ; toutefois il sut si bien les apaiser par de belles promesses et les enflamma tellement en leur proposant le saccagement de Rome et le butin des trésors du pape, que ces Barbares, pour la plupart luthériens et ennemis du nom romain, jurèrent de ne le point abandonner. Il laissa donc ses canons derrière pour marcher plus vitement, et, n'ayant osé attaquer Florence pour ce que le marquis de Saluces s'y était rendu en diligence, il arriva, le cinquième de mai, dans la prairie qui est proche de Rome. Bourbon, porté d'un dernier désespoir, fit donner l'escalade à la muraille du côté de Saint-Esprit, et, voyant que les lansquenets allaient trop froidement à l'assaut, prit une échelle lui-même pour la planter contre la muraille, afin de les inciter par son propre exemple ; mais, comme il approchait, vint un coup d'arquebuse qui l'atteignit en l'aine et le renversa mort par terre. Ce serait juger trop hardiment de dire que ce coup vint des impériaux, mais on peut assurer que l'empereur l'avait souhaité. Il est inhumé à Caiète, avec cette épitaphe latine : AUCTO IMPERIO, GALLO VICTO, SUPERATA ITALIA, PONTIFICE OBSESSO, ROMA CAPTA, CAROLUS BORBONIUS IN VICTORIA CÆSUS HIC JACET. Au reste, de peur que sa mort ne refroidît l'ardeur de ses soldats, le prince d'Orange fit promptement couvrir son corps d'un manteau et continuer l'assaut. Le faubourg fut donc forcé, et Rance de Cère, auquel le pape s'était fié de pourvoir à toutes choses pour la garde de la ville, n'ayant pas fait rompre le pont du Tibre, le quartier de delà demeura en proie aux ennemis, qui, sans résistance, se rendirent aussi maîtres de la cité le même jour. Il n'est pas possible de dire les énormes cruautés et sacriléges qui se commirent au sac de cette reine des villes ; les impériaux, même les Espagnols, dit Paul Jove, s'y montrèrent plus barbares que n'avaient fait autrefois les Vandales et les Goths ariens. Ils n'eurent égard ni au nom d'amis, ni à l'autorité des prélats, ni à la sainteté des choses sacrées, ni à l'imbécillité des femmes ; et cette calamité ne dura

pas vingt-quatre heures, comme elle fait à la prise des autres villes, mais deux mois tout entiers. On entendait partout les plaintes et les gémissements de ceux qui étaient inhumainement tourmentés pour payer leur rançon ou pour déceler les choses qu'ils avaient cachées ; on oyait les cris et les lamentations des dames romaines et des vierges sacrées, que ces soldats allaient traînant tout échevelées et déchirées, dont les unes se vautraient dans les boues pour se défigurer ; les autres se poussaient hardiment sur la pointe des épées avec lesquelles ils pensaient leur faire peur ; mais, toutes baignées dans leur sang innocent, ne pouvaient pas même, par ce moyen, arrêter la luxure enragée de ces barbares. Bref, l'on voyait partout les ornements de ces fameux temples, les divins sacrements du christianisme et les saintes reliques de tant de martyrs honorées naguère par l'abord de toutes les nations de l'univers, jetées par terre et foulées aux pieds. Les princes de l'Église romaine, même ceux de la nation allemande et espagnole, et ceux de la faction gibeline qui avaient ouvertement favorisé le parti impérial, furent traités à coups de gourmade et traînés de maison en maison. Plusieurs prélats furent promenés par les rues avec des injures et des huées, revêtus de leurs habits pontificaux, et montés à reculons sur des bourriques ; plusieurs autres, cruellement tourmentés, finirent leur vie dans les gênes ; et la rage des Espagnols, encore plus sacriléges que les Allemands, s'étendant même jusque sur les morts, déterra le corps du pape Jules pour lui arracher son anneau.

Quant à Clément, au lieu de prendre la campagne, il s'enferma dans le château Saint-Ange, avec les cardinaux et les ambassadeurs des princes chrétiens. Il s'imaginait que les troupes impériales se dissiperaient incontinent à cause de la mort de Bourbon ; mais contre son espérance, et certes contre toute apparence, elles l'assiégèrent tout aussitôt, ayant élu le prince d'Orange pour général. Le saint-père, après un siége d'un mois, étant réduit à toute extrémité, et ayant mandé en vain le vice-roi pour traiter avec lui, fut contraint de capituler avec les impériaux. Toute l'Italie eût été en grand danger, si l'armée impériale, vers laquelle étaient accourues toutes les troupes du royaume de Naples à cause du butin, eût pu être induite à sortir de Rome. Mais le prince d'Orange en étant général de nom seulement, les autres chefs ne se souciaient point des intérêts de l'empereur, et se gouvernaient seulement à l'appétit de leur licence et de leurs caprices. Cependant la justice divine, qui talonne les impiétés de près, se vengea de ces sacriléges : leurs excès et leurs dissolutions extrêmes ayant engendré la peste dans la ville, il mourut les deux tiers de ces troupes libertines ; et l'on remarque que de tous ceux qui prêtèrent leurs armes ou leur conseil, fussent chefs ou soldats, pour attenter sur le saint-père, il n'en resta pas un qui, dans peu d'années, n'eût une fin digne d'un si détestable forfait. Au reste, les nouvelles de la prise de Rome et du pape étant portées à l'empereur, il s'efforça d'en montrer quelque regret en public ; mais on ne savait que trop le contraire.

L'indignation de tous les princes chrétiens pour la prise du saint-père fut très grande ; mais spécialement celle des rois de France et d'Angleterre. Le roi Henri, pensant faire son profit de cette entreprise, se portait de soi-même à obliger hautement le siége romain pour en obtenir la dissolution de son mariage avec Catherine d'Autriche, tante de l'empereur. Sur quoi vous saurez que, dès l'an passé, il était devenu aveuglément amoureux d'Anne, fille de Thomas de Boulen, vicomte de Rochefort ; laquelle, ayant premièrement été nourrie dans les gentillesses de la cour de France, où elle était venue à la suite de la reine Marie, femme de Louis XII, le charma tellement par sa bonne grace plutôt que par sa beauté, qu'il s'était résolu de l'épouser.

Le dessein des deux rois de France et d'Angleterre était de délivrer le pape et de conquêter le royaume de Naples pour amener l'empereur à la raison : les Vénitiens et les Florentins entrèrent aussi en cette ligue ; ceux-là s'obligèrent de payer l'entretien de dix mille hommes, et ceux-ci de cinq mille. Outre cela, le roi, ayant besoin pour cela d'une armée de mer, retint à sa solde André Doria avec huit galères, en arma seize des siennes, avec quelques gros vaisseaux, et les confédérés promirent encore d'en fournir certain nombre à leurs dépens. La conduite de l'armée de terre fut baillée à Lautrec, presque malgré lui, avec le titre de généralissime : il prit Bosco et deux mille lansquenets. Au même temps, André Doria, faisant sa retraite au port de Savonne, et tenant avec quatorze galères toute la rivière de Gênes sous sa loi, ôta les vivres et le commerce aux Génois, qui se virent peu après contraints de remettre leur ville entre les mains du roi, tant ils étaient pressés par terre en même temps que par mer. Alexandrie se rendit aussi à composition.

Mais la prise de cette ville engendra de la jalousie et mésintelligence entre les confédérés ; d'autant que, comme il y voulut laisser garnison française, afin qu'à toute aventure ses compagnies y eussent retraite, et celles qui viendraient de France commodité de s'y

assembler, les ambassadeurs de Sforze et des Vénitiens, même celui d'Angleterre, s'y opposèrent fort et ferme, comme si cela eût été un commencement d'occuper le duché de Milan au nom du roi son maître. Ayant donc remis la place au duc Sforze, non sans beaucoup de mécontentement, il s'empara de Vigève ; puis, feignant de prendre le chemin de Milan, il assiégea Pavie du côté du château et les Vénitiens de l'autre. Dans huit jours, la batterie y fit brèche si raisonnable, que la place, étant peu fournie de gens de guerre, fut emportée d'assaut.

En cette ville vint le cardinal Cibo le sommer que, suivant les traités faits, il eût à marcher pour chasser l'armée impériale hors des terres de l'Eglise, et mettre la ville de Rome et le pape en liberté. L'ambassadeur d'Angleterre insistait fort sur la même chose ; mais, d'autre part les Vénitiens et Sforze le suppliaient de ne point passer outre qu'il n'eût arraché le reste du Milanais aux impériaux.

Cependant le roi était en de grandes perplexités : si le désir de ravoir ses enfants le travaillait, le soin de conserver son honneur, qu'il avait engagé par la promesse qu'il avait faite de retourner en Espagne au cas que le traité de Madrid ne s'exécutât pas, le travaillait encore davantage; tellement que, sur la fin de l'année, il assembla les plus grands de son royaume et les plus notables des trois ordres, auxquels, ayant exposé les causes de sa peine par une harangue où sa générosité et son éloquence se firent également admirer, il leur déclara que sa résolution était de retourner en Espagne pour dégager sa foi. Mais tous les ordres lui répondirent d'un pareil consentement, le clergé par la bouche du cardinal de Bourbon, la noblesse par celle du duc de Vendôme, et le tiers-état par celle de Jean de Selve, premier président du parlement, qu'ils souffriraient plutôt la mort que de le permettre. Puis, pour lui lever ces vains scrupules de l'ame, ils lui remontrèrent qu'un roi étant joint à un royaume, de même qu'un époux l'est à son épouse, ne le doit point laisser pour quelque cause que ce soit, et n'a aucun droit de disposer de sa personne que pour le bien de ses sujets. Bref, ils lui ôtèrent cette fantaisie de l'esprit. Après cela ils l'exhortèrent, s'il n'y avait moyen autrement de ravoir ses enfants, à faire vigoureusement la guerre à l'empereur; et, pour ce sujet, ils se cotisèrent tous volontairement à de grandes sommes. Au même temps, arriva aussi une ambassade du roi d'Angleterre, qui le pressa si fort de reprendre les armes, qu'enfin les ambassadeurs de ces deux rois, qui étaient près de l'empereur en Espagne, suivis de ceux de Venise, de Florence et du duc Sforze, se présentèrent devant lui le 21 janvier pour lui demander congé de se retirer. Au même temps, leurs hérauts, Guienne, pour celui de France, et Clarence pour celui d'Angleterre, lui dénoncèrent la guerre de la part de leurs maîtres. Il reçut ces défis avec un visage riant en apparence et avec des paroles généreuses; mais il ne put s'empêcher, en répondant à Guienne, de dire qu'il s'étonnait que le roi eût si tôt oublié ses serments, pour l'assurance desquels il lui avait baillé ses deux enfants, et qu'il tînt si peu de compte de son honneur que d'y mettre une si vilaine tache, à la vue de toute la terre. Charles fit arrêter les ambassadeurs de France, de Venise et de Florence, et les envoya sous sûre garde à quinze lieues de la cour. Le roi très chrétien, averti de la détention de son ambassadeur, envoya pareillement celui d'Espagne, qui était Jacques Perrenot de Granvelle, dans le Châtelet. (Ce Granvelle était natif de Besançon, fils d'un serrurier; sa vertu l'avait élevé aux grandes charges.) Un mois après, ayant été déterminé qu'étant conduits de part et d'autre sur les confins, près de Fontarabie, ils seraient délivrés en même temps, l'ayant fait venir dans la grande salle du palais, il fit lire devant lui, en grande solennité, un cartel de duel qu'il adressait à l'empereur. Le roi d'Angleterre en envoya un pareil à Charles. Celui-ci, ayant reçu le cartel du roi très chrétien, dépêcha un héraut devers lui, non pour y faire réponse, mais pour l'éluder. François, ayant assemblé toute sa cour avec pareille cérémonie qu'auparavant, le fit introduire devant lui. Il savait bien que ce héraut se préparait à faire une longue harangue que l'empereur lui avait baillée, où sans doute il y avait de l'aigreur et des propos injurieux; c'est pourquoi, sans vouloir écouter ces ennuyeux discours, il lui demanda d'abord, d'une voix grave et majestueuse, s'il apportait le lieu du combat. Le héraut, sans répondre directement à cela, le supplia de lui donner audience, et qu'il avait de quoi contenter sa majesté. Mais le roi lui fit encore la même demande par deux fois, et le héraut aussi la même réponse, si bien que, n'en ayant su tirer ce qu'il souhaitait, il le congédia avec de grands reproches contre la lâcheté et l'injustice de l'empereur.

Ainsi les courages s'enflammèrent encore plus à la guerre; elle se faisait en Italie; Lautrec partit de Boulogne à la fin de février, abandonné de presque tous les Suisses, mais, en récompense, renforcé de quatre mille lansquenets. A sa venue, les impériaux se retirèrent de la Romagne dans le royaume de Naples pour le défendre. A cause de quoi, et pour aller lever les deniers de la douane des

foires, qui vaut cent mille ducats par an, ce général, qui autrement s'en fût allé droit à Naples, et avait déjà occupé toute l'Abruzze et la ville d'Aquila, prit le chemin de la Pouille. Là le vinrent joindre le marquis de Saluces, les compagnies des Vénitiens et les bandes noires des Florentins, faisant toutes ensemble quinze mille hommes. Le prince d'Orange, général des impériaux, beaucoup moins fort en nombre d'hommes, se mit en devoir de lui couper chemin. Pour cet effet, il se campa à Troie sur une colline, au devant des Français qui étaient à Nocère. Les deux armées furent logées plusieurs jours en leur même poste, avec diverses escarmouches. Le second jour, il se présenta une belle occasion de combattre les ennemis qui n'avaient point de canon. Dans cette campagne où mourut Lautrec, outre ceux qui périrent par les armes, une grande mortalité moissonna l'armée française; en définitive, tous les avantages tournèrent du côté de l'empereur; en suite de quoi les confédérés traitèrent de la paix, mais chacun pour soi. C'était en l'an 1529. Ils procédèrent à une pacification avec aussi peu d'union et d'intelligence entre eux, qu'ils en avaient eu à faire la guerre. Le pape qui, depuis sa sortie du château Saint-Ange, ne s'était point voulu déclarer pour eux, se hâta de faire son accord sans leur en rien communiquer. L'empereur lui accorda des conditions très avantageuses, étant mu ou de la crainte de le rejeter de leur parti, ou du désir d'effacer le blâme d'impiété qu'il avait encouru en le détenant prisonnier, ou bien de la grande envie d'aller en Italie prendre la couronne impériale, après quoi toutes les prophéties et les prédictions des astrologues lui promettaient l'empire de l'univers.

Le grand désir qu'avait le roi de retirer ses enfants, et la crainte que ses alliés se hâtant de traiter, ne vinssent à se joindre tous avec l'empereur pour le détruire, le précipitèrent aussi à demander la paix. Mais sur toutes choses les misères extrêmes de la France et de l'Italie, désolées étrangement par la famine, avancèrent bien sa résolution. Depuis l'an 1523 jusqu'à l'an 1533, l'économie de ce bas monde fut tellement déréglée par le mauvais regard des astres, que n'eût été la durée inégale des jours, on n'eût pas su connaître dans quelle partie de l'année on vivait. L'été principalement dominait sur les trois autres saisons, et avait occupé leur place, même celle de l'hiver son contraire. Pendant cinq ans il n'y eut point de gelée qui durât plus d'un jour, mais une continuelle chaleur, si bien que l'on voyait les arbres, aussitôt qu'ils se dépouillaient de leurs feuilles, repousser des fleurs qui s'écoulaient sans donner de fruits. En outre, cette chaleur immodérée fomentait et multipliait la vermine de la terre en telle quantité, que le germe des semences n'était pas sitôt hors du grain qu'il était rongé, dont il advint une extrême et pitoyable disette, qui, s'augmentant d'an en an, consuma presque la quatrième partie des habitants de la France. Il ne fut possible jamais vu une plus longue ni plus piteuse misère que celle-là. La faim chassant les pauvres gens hors de leurs maisons, le nombre des mendiants s'accrut de telle sorte, que c'était chose presque impossible de leur subvenir, et plus dangereuse de les endurer pour ce que remplissant indifféremment leur ventre de toutes sortes de choses, même des plus vilaines, et plusieurs coquins et méchants garnements se mêlant avec eux pour piller les maisons, les villes craignaient d'en être infectées et pillées tout ensemble. A quoi les plus grandes ayant mis remède, les nécessiteux erraient à milliers par les autres plus petites, par les bourgs et par les villages. Les étables, les fumiers, les rues étaient pleins de ces malheureux : les uns décharnés, hâves et branlants sur leurs jambes, semblables à des fantômes de cimetière; les autres ayant la peau horriblement enflée et tendue, avec un visage jaunâtre et boursouflé; plusieurs couchés par terre qui avaient perdu toute force de respirer, n'ayant plus ni mouvement, ni voix; et un tas de pauvres mères toutes transies, chargées de force petits enfants criant et demandant du pain, sur lesquels elles avaient les yeux piteusement attachés, sans avoir de quoi leur mettre à la bouche. On vit une chose incroyable au bourg de Louhans en Bourgogne : une de ces pauvres femmes ayant trouvé un petit morceau de pain noir et fort sec, son enfant qu'elle tenait à la mamelle, ayant à peine un an, le lui arracha d'entre les mains, et le mangea de si grande avidité, que la mère, ayant amassé quelques miettes qui tombaient dans son giron, il se mit à crier, à se débattre, et à les lui ôter de la bouche avec ses petits doigts. La nécessité, mère de toutes les inventions, fit enfin trouver le moyen aux indigents de faire du pain de gland et de racines de fougères, les fruitages et herbes n'étant pas capables de les substanter. Mais de cette mauvaise nourriture s'engendra une nouvelle maladie inconnue aux médecins, qui était si contagieuse, qu'elle saisissait incontinent quiconque approchait de ceux qui en étaient frappés. Elle portait une si grosse fièvre continue qui dépêchait son homme en peu d'heures, d'où elle fut dite *trousse-galant*, que si quelqu'un en réchappait, elle lui arrachait tout le poil et les ongles, et lui laissait une langoureuse faiblesse six semaines durant, avec un si grand dégoût

de toutes viandes, qu'il ne pouvait rien avaler que par force.

Ce fut une des plus pressantes considérations qui poussa le roi à souhaiter la paix. Les premiers propos en furent ouverts par l'intrigue de quelques cordeliers, confesseurs de la régente ; après, la négociation se mania par cette princesse et par Marguerite, tante de l'empereur ; lesquelles, le septième de juillet, se rendirent par diverses portes dans la ville de Cambrai, lieu fatal pour des fameux traités, et s'étant logées dans deux maisons contiguës qui avaient entrée de l'une en l'autre, se mirent, dès le jour de leur arrivée, à travailler sérieusement à l'accord ; si bien qu'il fut conclu le cinquième jour d'août, presque avec les mêmes articles que celui de Madrid, hormis ceux-ci :

« Que le roi, pour dégager ses enfants qui » étaient engagés pour sa rançon, paierait à » l'empereur deux millions d'écus d'or au » soleil, de soixante-onze et demi au marc ; » savoir : douze cent mille comptant, quatre » cent mille à son acquit au roi d'Angleterre, » qui lui avait prêté pareille somme, et au- » quel il avait engagé pour sûreté de ces der- » niers, mais de promesse seulement, les villes » d'Aire et de Saint-Omer ; et, pour les qua- » tre cent mille autres, il lui ferait avoir les » terres que la duchesse douairière de Ven- » dômois et autres siens sujets tenaient aux » Pays-Bas, rachetables dans certains temps. » Outre ces deux millions, il le déchargeait » encore envers le roi d'Angleterre des cinq » cent mille écus d'indemnité et dédit de son » mariage avec Marie, fille de l'Anglais ; » car il s'était obligé de l'épouser sous peine de ce dédit, lorsqu'il passa en Angleterre en allant en Espagne, après la mort de Ferdinand son aïeul, et toutefois, depuis deux ans, il avait épousé la fille du roi de Portugal. Entre ceux qui furent compris en ce traité, l'empereur nomma Charles, duc de Gueldres, qui avait pris son parti ; comme aussi le duc de Savoie, qui était son allié et prince de l'empire. Et, afin de mettre celui-ci au devant des Français, comme une barrière pour leur fermer le chemin d'Italie, il lui donna le comté d'Ast, patrimoine de la maison d'Orléans.

Quant au roi, il ne fit nulle instance pour les bannis de Naples ou du Milanais, et n'eut aucune considération pour ses alliés, qu'il laissait empêtrés. Et quoique les ambassadeurs de l'Anglais, des Vénitiens, des Florentins et du Ferrarois y fussent, si est-ce qu'il ne leur communiqua point la vérité de ce qu'il négociait. Au contraire, les entretenant par de trompeuses promesses, et de l'espérance qu'il passerait lui-même les monts, et qu'il ferait soulever toute l'Allemagne, il envoyait encore des ambassadeurs porter ces paroles en Italie, lors même qu'il avait signé le traité ; diminuant ainsi beaucoup cette haute réputation de sincérité de foi qu'il s'était acquise. L'accord passé, il alla incontinent à Cambrai visiter madame Marguerite, et, sans attendre le retour de ses enfants, dépêcha Guillaume du Bellay-Langey en Angleterre, pour traiter avec Henri des trois sommes promises. C'eût été chose fort malaisée de lui en faire rien rabattre, pour ce qu'il se fâchait avec raison de n'avoir pas été appelé au traité, s'il n'eût pas eu besoin de l'appui du roi contre les menaces de l'empereur, et de sa faveur envers le pape pour faire déclarer nul son mariage avec Catherine d'Arragon ; car ce prince s'était engagé si avant dans l'amour de la Boulen, qu'il avait demandé des juges à Rome pour cet effet, offrant au pape de lui entretenir quatre mille hommes de gardes pour le défendre des injures de l'empereur qui s'en tiendrait offensé. Le saint-père venait d'évader de prison lorsque cette demande lui fut faite, et ne sachant quelle fin prendrait sa calamité, il trouvait à propos de se conserver en tout cas l'amitié d'un si grand prince. Voilà pourquoi il lui donna des juges sur les lieux pour connaître et décider cette question ; savoir, le cardinal Campegge, qu'il envoya exprès d'Italie, et le cardinal Volsey ; mais, lorsqu'il sut que les armées françaises avaient malheureusement péri, et que l'empereur, demeuré maître de l'Italie, entreprenait ardemment la défense de Catherine, sa tante, protestant en courroux de se venger de tous ceux qui, en quelque façon, participeraient au conseil de ce divorce, il évoqua la connaissance de la cause de Rome : changement qui fut cause ensuite de celui de la religion en Angleterre, et, dès l'heure, de la ruine du cardinal Volsey ; d'autant que Henri le soupçonnant d'avoir écrit secrètement à Rome, qu'on se donnât de garde de dissoudre le mariage, pour ce qu'il avait découvert qu'Anne de Boulen, que son roi désirait éperdument pour femme, était infectée de l'opinion de Luther, il le dépouilla de son autorité et de ses grands biens, le confina dans un village, et puis encore sur diverses accusations le renvoya quérir par le duc de Norifolck, qui le traita si mal en chemin qu'il en mourut. Ce favori, dans sa fortune, fut l'orgueil et l'insolence même ; mais certes, durant qu'il vécut, la cause et le maintien de la gloire et de la grandeur de son maître. Pour lors, il se manifesta en Angleterre une espèce de contagion qui passa de là en France et aux Pays-Bas, et se répandit bientôt par toutes les parties de l'Europe. Ceux qui en étaient atteints suaient en abondance, c'est pourquoi on l'appela

sueur anglaise; puis ils avaient un rude frisson, et après une fièvre ardente, laquelle les emportait dans vingt-quatre heures, si l'on n'y remédiait promptement. Or, Henri, dans sa fureur amoureuse, désirant surtout l'amitié du roi de France, se comporta fort généreusement en son endroit; car, de neuf cent cinquante mille écus qu'il lui devait payer à l'acquit de l'empereur, il lui en donna en pur don quatre cent mille, lui reprêta les cinq cent mille autres, et fit présent à son filleul Henri, second fils du roi, des autres cinquante mille.

Langey rapporta d'Angleterre toutes les obligations des sommes dues par l'empereur, et les douze cent mille écus qu'il fallait fournir présentement furent bientôt prêts; mais à cause du long temps qui fut employé à les toucher, peser et compter, puis encore à cause des tricheries et diverses remises des Espagnols, les enfants de France ne furent délivrés qu'au mois de juin de l'an 1530. On les échangea avec les douze cent mille écus, au même lieu et presque avec pareille précaution qu'ils avaient été avec leur père. Montmorency mena l'argent et les reçut; ensemble la reine Éléonore, future épouse du roi, lequel vint au devant d'elle jusqu'au Mont-de-Marsan sur les Landes, et l'épousa dans le couvent des nonnains de Sainte-Claire-de-Vère, proche de cette ville-là.

Dès l'an précédent, lors même que la paix se traitait à Cambrai, l'empereur était passé en Italie à dessein de se faire couronner, mais possible aussi avec intention d'y rétablir la splendeur de l'ancien empire. Il y a grande apparence que, pour cet effet, il s'était préparé d'y opprimer tous les petits potentats; mais peu après qu'il y fut arrivé, il entendit que le grand-seigneur Soliman s'était campé avec une effroyable armée devant Vienne, en Autriche; ce qui, le rendant beaucoup plus doux et plus enclin à s'accommoder, il remit le duc Sforze dans son duché avec nouvelle investiture; donna la paix aux Vénitiens, qui, outre de grands deniers, lui restituèrent les places qu'ils tenaient dans la Pouille; comme aussi Ravenne et Cervie au pape; et se constitua juge entre sa sainteté et le duc de Ferrare, tant pour les villes de Regge et Modène, qui furent séquestrées entre ses mains, que même pour Ferrare, que le pape voulait ravoir. Mais les seuls Florentins furent exclus de toute espérance de paix; il les fit assaillir en faveur du pape par ses troupes du royaume de Naples; si bien que cette pauvre cité fut assiégée sans espoir d'aucun secours. Philibert de Châlons, prince d'Orange, y fut tué en une sortie.

Tandis que l'empereur mettait ordre à toutes les affaires d'Italie, on y dressait les préparatifs de son couronnement. Cette cérémonie se fit avec une grande affluence de peuple, mais avec peu de pompe et de dépense, dans la ville de Boulogne, où le pape aima beaucoup mieux venir, relâchant quelque chose de sa dignité, que non pas de le laisser pénétrer plus avant en Italie, et de le voir dans Rome avec une redoutable puissance. Ils conférèrent souvent ensemble de leurs affaires particulières, de celles de la chrétienté, des moyens de conserver la paix; finalement, des voies qu'il faudrait tenir pour dresser une puissante ligue, tant pour repousser les Turcs que pour éteindre les hérésies d'Allemagne. Les luthériens y faisaient de grands progrès, Luther s'était marié, et plusieurs princes allemands venaient de quitter l'Église romaine, les uns par légèreté, d'autres à cause du crédit des plus savants hommes d'Allemagne qui prêchaient, d'autres enfin par désir de butiner et de ravir les riches trésors et les biens des églises. Jean, duc de Saxe, frère et successeur de Frédéric; George, marquis de Brandebourg; son frère Albert, trente-quatrième et dernier grand-maître des chevaliers teutons; Ernest et François, deux frères, ducs de Lunebourg, et Philippe, landgrave de Hesse, étaient merveilleusement enivrés de cette doctrine. Il s'était tenu diverses assemblées en vain à Nuremberg et à Spire, pour chercher quelque moyen de réconciliation, dans lesquelles les esprits s'étant plus irrités par la dispute, Ferdinand, lieutenant-général pour l'empereur son frère, convoqua la diète à Spire, l'an 1529, où, par édit du mois d'avril, il fut ordonné que celui de Worms contre les sectaires serait observé à la rigueur, et défenses faites de ne rien innover dans les anciennes cérémonies ou articles de l'Église romaine, jusqu'à tant qu'un concile universel en eût autrement ordonné. Mais les princes susnommés, formant leurs oppositions à l'encontre, protestèrent de nullité et en appelèrent à César, au concile, ou universel, ou germanique, et à tous juges non suspects: c'est de là qu'ils prirent le nom de protestants. Les villes de Strasbourg, Nuremberg, Ulm, Constance et plusieurs autres se joignirent à cette protestation, en telle sorte toutefois que les princes adhéraient à Luther et les cités à Zuingle, étant plus différents entre eux-mêmes que des catholiques romains. A la fin de la même année, ils dressèrent cette fameuse ligue de Smacalde, pour défendre leurs personnes, leur nouvelle religion et la liberté germanique, disaient-ils, dans laquelle signèrent, outre les princes protestants, les rois Frédéric de Danemarck et Gustave de Suède, et même, au rapport de quelques uns, celui d'Angleterre.

Quant aux rois de Danemarck et de Suède, ils avaient usurpé ces deux royaumes sur Christiern le Cruel; celui-là était son oncle, celui-ci descendait du sang du roi Charles, sur lequel Christiern avait envahi la Suède; et, comme le changement des États cause bien souvent celui de la religion, de même le changement de la religion a coutume de renverser les États. Frédéric embrassa le luthéranisme pour s'appuyer, et se fit couronner par Jean Pomeran, député de Luther. Tout son royaume suivit son exemple, presque sans aucune répugnance; la religion y fut changée tout à fait l'an 1535. Deux ans après, la même chose arriva dans la Suède, mais avec bien plus grande résistance des évêques et des peuples. Or, l'empereur, retourné en Allemagne au bruit des remuements des protestants, fit tenir la diète d'Augsbourg : c'est celle où ils présentèrent leur confession de foi, rédigée en seize articles par Luther, mais expliquée et étendue plus au long par Mélanchton, et depuis tant changée et réformée que, comme le vaisseau de Thésée chez les Athéniens, c'est elle, et ce n'est plus elle.

Toutes ces choses servent à l'intelligence de notre histoire, pour ce que désormais elle sera mêlée, en beaucoup de rencontres, avec celle d'Allemagne. Or, pendant ces trois ou quatre ans de paix qui suivirent le traité de Cambrai, les princes, quoique lassés et hors d'haleine, ne cessaient pourtant de penser à s'entre-assaillir derechef; même, en attendant que leurs forces fussent réparées, ils se combattaient toujours par des secrètes pratiques, avec lesquelles chacun d'eux s'efforçait de susciter par sous main des querelles à son ennemi, ou de lui dérober la réputation, le crédit, les alliés et tous les autres moyens de se défendre. Entre autres malices dont se servit l'empereur pour troubler la France, il fit glisser certains boute-feu, au moins on soupçonnait qu'ils venaient de lui, qui, courant de nuit, mettaient le feu aux maisons, si bien qu'ils brûlèrent Troyes, en Champagne, Joigny, en Bourgogne, Vitry, près de Paris, et quelques autres villes et bourgades. Le roi, connaissant bien que son crédit était presque anéanti auprès des potentats d'Italie, travaillait à se joindre plus fermement avec l'Anglais qui, en cas de rupture, devait assaillir les Pays-Bas, où il se promettait de trouver de grandes intelligences et bien peu de résistance; pour ce que, la princesse Marguerite qui les gouvernait sagement étant morte, l'empereur y avait établi sa sœur Marie, veuve de Louis, roi de Hongrie, princesse qui était encore peu connue et fort altière. Au même temps, il se présentait à François une autre occasion qu'on eût pu nommer très heureuse, si la religion n'y eût pas été intéressée par accident : c'est que les princes allemands de la nouvelle opinion, qui s'étaient ligués à Smalcade, recherchaient ardemment son amitié et sa protection, non pour le maintien de leurs erreurs, car ils savaient bien qu'il les abhorrait trop, comme aussi la maison d'Autriche ne faisait point de grands efforts pour les détruire, mais pour la conservation de leur liberté, laquelle l'empereur voulait subjuguer, afin de bâtir une monarchie dans l'empire, qui doit être aristocratique. A ce dessein il avait formé une ligue avec son frère Ferdinand et quelques autres princes d'Allemagne, sous prétexte de défendre la religion catholique, et, qui plus est, transportant la diète d'Augsbourg à Cologne, il avait obtenu des électeurs, moitié par force, moitié par largesses, que son frère Ferdinand fût élu roi des Romains le premier janvier de cette année. Les zélateurs de la liberté s'étaient cabrés avec beaucoup de sujet sur cette élection, qui perpétuait l'empire dans une même maison; et tous y avaient formé opposition sous l'autorité du duc de Saxe; mais, n'ayant pu l'arrêter par les voies juridiques, ils pensaient à la casser par celles des armes. Ils députèrent donc en France et en Angleterre, pour se fortifier du secours de ces deux puissants royaumes. Le roi d'Angleterre se montra tout prêt à les seconder, si celui de France, qu'il nommait son bon frère, entrait au même parti. Il n'y était guère moins disposé que lui : toutefois, comme il ne désirait point troubler la paix de la chrétienté, ni violer le traité de Cambrai, il ne pouvait pas directement entrer en aucune ligue qui fût contre l'empereur. Il fallait donc déguiser la chose d'un prétexte et d'un autre nom. Ainsi ayant été trouvé que de tout temps il y avait eu confédération entre l'empire et les rois de France, et qu'ils étaient obligés d'assister les princes d'Allemagne pour la défense de leurs droits et libertés, il s'avisa qu'il en pourrait bâtir une avec eux sur ce fondement; néanmoins il ne voulut pas s'engager, et ne leur donna aucune assurance, mais seulement de belles paroles. De son côté, l'empereur s'efforçait non seulement de lui soustraire les Suisses, mais encore de le brouiller tout à fait avec le pape. Pour le premier, il se servait des menées de Sforze et du duc de Savoie : et, pour le second, il fit jeter quelques propos d'une plus étroite confédération entre lui et le roi, et même d'une entrevue; puis tout aussitôt il en donna avis au pape par son légat Campegge, afin qu'il en prît jalousie. En effet, le saint-père en sut fort mauvais gré au roi, et se plaignit de ce qu'il avait voulu négocier cela en son déçu : néanmoins il s'en

excusa si bien envers sa sainteté, qu'il lui ôta soupçon. Au reste, ayant reconnu le cauteleux artifice de son ennemi, il ne poursuivit pas cette pratique plus outre, prenant sujet de la discontinuer sur la mort de la régente sa mère, qui décéda à Romorantin, en Berri, au mois de septembre. Comme pour ajouter la dernière perfection à sa chère Université de Paris, le roi y établit cette illustre compagnie de professeurs royaux, dans laquelle il assembla l'élite des plus savants hommes de son temps : entre autres, François Vatable, Pierre Danez, Jacques Tusan et Guillaume Postel, lequel ne cédait pas à un d'eux, mais dont les écrits mal entendus ont rendu la mémoire suspecte dans l'opinion du vulgaire. On dit encore, que si ses grandes affaires ne l'en eussent pas détourné, il eût fondé et renté un collége pour entretenir six cents gentilshommes à l'étude des lettres et à toutes sortes de nobles exercices.

Les mêmes menées se continuant toujours, il fut tant pressé par les princes allemands, qui redoutaient merveilleusement que les forces épouvantables que l'empereur amassait pour résister au Turc ne se tournassent à leur oppression, qu'il conclut une ligue avec eux par l'entremise de du Bellay-Langey, mais seulement pour la défense de leurs droits et priviléges ; et il leur promit de leur faire tenir cent mille écus sur la simple caution de leurs seings. En suite de cela, il envoya le même agent en Angleterre, lequel avec la Pommeraye, son ambassadeur ordinaire en ce royaume-là, rendit compte de ce traité à Henri. Puis furent ajoutés quelques articles à la ligue d'entre les deux rois, et convenu que leurs majestés l'entreverraient à Boulogne, au vingtième d'octobre prochain.

En ce temps-là, François allait se promenant par les provinces de son royaume. Étant en Bretagne, il fit tenir les États du pays, à la requête desquels il unit à perpétuité ce duché avec la couronne de France, sans rien innover néanmoins en ses coutumes et priviléges. De Bretagne, le roi se rendit à Boulogne pour recevoir celui d'Angleterre, qui y arriva le vingtième d'octobre. La nécessité de leurs intérêts, et l'espoir qu'ils avaient que leur pouvoir les assisterait mutuellement à l'obtention de leurs désirs, qui étaient, dans celui-ci, d'avoir une sentence de divorce pour épouser sa Boulen, dans celui-là de recouvrer ses terres d'Italie, les unissant plus que jamais, ils s'accueillirent avec des caresses et privautés presque fraternelles ; et, pour s'honorer l'un l'autre dans leurs favoris, François donna son ordre aux ducs de Norfolk et de Suffolk ; Henri, le sien à Montmorency et à Brion. Je ne dirai rien de la grande assemblée des seigneurs des deux royaumes, de la pompe de leurs suites, des banquets et autres somptueuses réjouissances. Après quelques jours, les deux rois allèrent de compagnie à Calais, où François fut reçu avec un pareil accueil qu'il avait reçu Henri à Boulogne. Là ils traitèrent fort particulièrement de toutes leurs affaires, et délibérèrent que, tandis que l'empereur était occupé en Hongrie, ils se joindraient ensemble pour renverser ce qu'il avait bâti en Italie. Mais, sur ces entrefaites, ils entendent que le grand-seigneur, quoiqu'il fût entré dans la Hongrie avec trois cent mille combattants, n'avait pourtant osé l'attaquer ; et, qu'au lieu de venir droit à lui par le Danube, il avait tournoyé çà et là, puis s'en était retourné à Constantinople ; si bien que l'empereur, sans se soucier de pousser plus avant son bonheur, ni d'assurer la Hongrie à son frère, s'en revenait en deçà en grande diligence, et se devait trouver avec le pape dans Bologne. Ces nouvelles arrêtèrent tout court leurs entreprises. Cependant le clergé de France, assemblé à Paris, demanda au roi que, comme père de ses sujets, il remédiât au dommage que les abus de la cour de Rome faisaient en son royaume, et qu'il lui plût retrancher par un bon édit ces griéves annates qui étaient sans aucune égalité, et se multipliaient plusieurs fois pour un même bénéfice; ce nombre excessif d'officiers que le pape créait chaque jour, qui, comme sangsues, suçaient le meilleur sang des bénéficiers; cette grande multiplication des bulles en un même sujet; ces compositions arbitraires pour les dispenses pernicieuses des cas prohibés de droit ; ces prorogations de six mois aux résignataires pour prendre possession, et mille autres grivèleries également ruineuses à la conscience et aux facultés de ses ecclésiastiques. Il leur répondit qu'il y pourvoirait au plus tôt, et cependant il leur demanda la levée de deux décimes, qu'ils lui accordèrent sans attendre, comme c'était l'ordinaire, les bulles du pape sur ce sujet. Sans doute qu'ils ne prévoyaient pas que ces levées passeraient en coutume, et qu'on les mettrait en recette comme on les y a mises depuis.

Il y avait deux ans tantôt que le roi avait mis en avant, sans vouloir l'effectuer néanmoins, de prendre la nièce de S. S. pour son second fils, le duc d'Orléans ; maintenant il la demandait tout de bon et avec instance. L'empereur, pour traverser cette affaire, propose de la marier avec le duc Sforze, lui promet de grands avantages et remontre qu'ils ne font cette proposition que pour l'abuser. En effet, il n'y avait point d'apparence qu'un si puissant prince que le roi, et qui avait le cœur si haut, se voulût allier si bas, et mêler

le plus noble sang de la terre, le sang de tant de rois et d'empereurs, à un sang si peu illustre que celui-là. Toutefois son affection était si véhémente pour les choses d'Italie, et le désir de se venger d'un rival si pressant, qu'il s'était résolu à cette alliance. Nos cardinaux ayant donc montré le pouvoir qu'ils en avaient eu de lui, et offrant de procéder à l'exécution toutes fois et quantes, l'empereur n'eut plus rien à repartir à l'encontre.

Cependant l'affaire du roi d'Angleterre, relativement à son projet de divorce, embarrassait merveilleusement le roi et le saint-père. Celui-là avait écrit en sa faveur une lettre à Rome de très affectueuse recommandation, et dont il avait envoyé lui-même la minute, si bien que le pape avait sursis le jugement malgré toutes les brigues et les menaces d'Espagne; et il y avait espérance qu'il lui pourrait envoyer des juges en Angleterre, ce qu'il souhaitait avec une passion incroyable. Même l'on avait fait trouver bon à sa sainteté qu'il fit le tiers à leur entrevue à Marseille, où, plaidant sa cause lui-même, il eût obtenu, comme l'on croit, tout ce qu'il désirait. Mais, pendant que ces choses se négocient, ses flatteurs, entre autres, Thomas Cromwell, que la faveur de la Boulen avait élevé en la place de Volsey, les esprits gâtés de la zizanie d'Allemagne, la violence de l'amour et la nécessité de couvrir l'honneur de sa maîtresse qui était grosse, le poussent malheureusement dans le précipice. Il assemble un synode du clergé de son île, oblige les prélats à lui prêter le même serment de fidélité qu'ils prêtaient au pape, fait prononcer une sentence de divorce par Thomas Crammer, archevêque de Cantorbéry, légat naturel d'Angleterre, puis épouse Anne de Boulen. Sans mentir, François se trouvait en grande perplexité; l'alliance de l'Angleterre seule le rendant égal à l'empereur, il ne pouvait pas abandonner Henri; mais il voyait qu'en l'assistant il se rendait le pape ennemi, et qu'il serait blâmable à jamais d'avoir soutenu une rébellion de cette conséquence contre l'Eglise, quoique ce ne fût pas son dessein. Ainsi, travaillant de tout son pouvoir à chercher quelque milieu entre deux si dangereuses extrémités, il fit en sorte que Henri envoyât à Marseille un évêque et un gentilhomme de sa chambre pour être témoins du bon office qu'il lui voulait rendre auprès du saint-père.

Il n'y eut ni artifice ni obstacle que l'empereur n'opposât à ce que le pape ne vînt en France. Il y vint cependant et fit son entrée à Marseille, revêtu de ses habits pontificaux, hormis la tiare, et porté sur les épaules de deux hommes. Le saint-sacrement marchait devant lui sur une haquenée blanche, conduite par deux officiers à pied, avec deux rênes de soie; puis suivaient tous les cardinaux, en leurs habits, sur des mules pontificales; et finalement la duchesse d'Urbin, sur un palefroi richement enharnaché, accompagnée d'une aussi belle que grande suite de dames et de seigneurs de l'une et de l'autre nation. Le même jour, le roi, accompagné de toute l'élite de sa cour, lui vint rendre l'obéissance filiale. Ensuite, s'étant logés en deux palais contigus, et n'y ayant que la muraille entre leurs deux chambres, laquelle était percée d'une petite porte dont ils avaient la clef l'un et l'autre, ils passèrent deux ou trois jours en conférences si secrètes que, quelquefois la nuit, ils ne souffraient pas même qu'il y entrât d'officiers pour leur apporter de la lumière. Au reste, pour montrer qu'ils prenaient grand soin des affaires de la chrétienté, ils parlèrent publiquement d'assembler un concile; attendant lequel, fut dépêchée une bulle en France, qui promettait bientôt une assemblée universelle de l'Église pour écouter les plaintes des malcontents. Ensuite les noces d'entre le duc d'Orléans et la duchesse d'Urbin furent célébrées avec toutes les cérémonies et magnificences qu'on saurait imaginer, mais avec une joie indicible du pape; lequel, témoignant une très entière affection au roi, quoique de son naturel il ne sût rien aimer, lui faisait, par ce moyen, découvrir ses plus intérieures pensées. Avec toutes ces démonstrations d'amitié, il ne se conclut néanmoins aucun traité particulier entre eux, comme tout le monde le croyait : et, quant à l'affaire du roi d'Angleterre, l'intercession du roi, vraiment instante, n'y avança aucune chose. Cette considération fut cause qu'il s'abstint même de lui demander beaucoup de choses raisonnables de peur de lui déplaire. Néanmoins, dit Guichardin, il le fâcha au dernier point par la prière qu'il lui fit de créer quatre cardinaux, ce dont le pape ne put se défendre, savoir : Jean le Veneur, évêque de Lisieux et grand-aumônier de France; Claude de Longvic-Giury; Odet de Châtillon, fils du feu maréchal, et Philippe de la Chambre, évêque de Boulogne. En cette occasion, sa libéralité, dont il surpassait tous les autres princes de son temps, s'efforça de paraître encore plus que de coutume. Il donna de riches présents et des pensions sur les bénéfices de France à tous les cardinaux de la suite du pape, surtout à ceux que la science et quelque capacité rendaient plus recommandables, lesquels il attirait dans sa conversation familière avec des discours pleins d'éloquence et de doctrine. Et, en revanche de ce que le pape lui avait donné une corne

de licorne, de la longueur de deux coudées, enchâssée en or, il lui fit présent d'une tenture de tapisserie de haute lice, où se voyait la représentation de la cène de Jésus-Christ, et d'une pierre précieuse de prix inestimable, qui se gardait au temple de Saint-Saturnin, à Toulouse. Enfin, toutes les deux cours étant en apparence fort contentes, le saint-père partit de Marseille le vingtième de novembre, sur les mêmes galères qui l'avaient amené; et, ayant relâché à Savonne à cause du mauvais temps, il se fit conduire à Civita-Vecchia par celle d'André Doria, aux pilotes duquel il avait plus d'assurance qu'aux Français moins expérimentés.

Peu après le retour du pape à Rome, le roi reçut un très cuisant déplaisir de la chute pitoyable du roi d'Angleterre et du schisme tout entier de ce royaume-là. L'évêque de Paris, qu'il avait envoyé vers lui, en avait obtenu que si le saint-père voulait surseoir ses censures, jusqu'à ce qu'il l'eût fait ouïr par des juges députés, il surseoirait aussi à se soustraire de son obéissance; et, pour obtenir cela du pape, il était allé en poste à Rome au travers des neiges et des grandes froidures du mois de novembre. Étant arrivé là, et trouvant encore les choses en état, il impétra un délai assez brief, pendant lequel il se faisait fort d'avoir bonne réponse du roi d'Angleterre. Ce délai étant expiré, mais non le courrier de retour, les cardinaux impérialistes, et ceux qui étaient étourdis d'un zèle imprudent, accouraient en foule crier que c'était trop abuser de la bonté du saint-siége; qu'il était temps de prononcer une sentence qui montrât à tout l'univers que les jugements de la cour romaine avaient autant de pouvoir que d'équité, et qu'ils s'étendaient aussi bien sur les têtes couronnées que sur celles de la populace. L'évêque répondit sur sa vie que le courrier reviendrait avec des lettres du roi Henri, qui contenteraient les plus difficiles; que sans doute les tempêtes de la mer, les incommodités des chemins et de la saison, ou quelque autre inconvénient, l'auraient retardé; par ainsi il suppliait qu'on lui accordât encore six jours de temps; mais ils se mirent à demander justice avec plus d'instance et de tumulte qu'auparavant; si bien que le petit nombre, quoique le plus sage, étant contraint de céder au plus grand, le pape fulmina la sentence; la chose ayant été si précipitée qu'il se fit en un consistoire ce qui n'eût dû se faire qu'en trois. Deux jours après, le courrier arriva avec tous les pouvoirs et les déclarations du roi d'Angleterre; et lors les cardinaux se rassemblèrent par plusieurs fois pour chercher voie de réparer leur faute; mais la chose étant trop publique, et les impérialistes brouillant toujours leurs assemblées, ils n'en trouvèrent aucune. A ces nouvelles, Henri tombe en un profond étonnement, après dans une extrême fureur, qui le jette à la fin dans un dernier désespoir. Il renonce à l'Eglise romaine, abjure l'empire du pape, et se fait pape lui-même dans son royaume; mais avec tant de violence, qu'il renverse tout ce qui refuse de consentir à l'établissement de sa souveraineté spirituelle, fait couper la tête à Thomas Morus, son chancelier, remplit les prisons et les gibets d'ecclésiastiques, rase les couvens et les abbayes; et afin que les biens immenses dont les moines jouissaient ne se pussent jamais recouvrer, brûle tous leurs titres et confond leurs terres par divers échanges avec les siennes ou avec celles des plus puissants seigneurs de son royaume. Toute la chrétienté eut un grand étonnement et une plus grande douleur de ce schisme. Le saint-père ne survécut pas longtemps après ce funeste désastre. Le conclave élut en sa place le cardinal d'Ostie, Alexandre Farnèse, qui se fit nommer Paul III.

S'occupant de régler l'intérieur de son royaume et à établir un ordre nouveau dans l'armée, François ordonna sept légions à pied, afin de pouvoir se passer d'engager à sa solde des corps d'infanterie étrangère; il détermina qu'elles seraient levées et entretenues par les provinces de la France: savoir, la première en Normandie, la deuxième en Bretagne, la troisième en Picardie, la quatrième en Bourgogne, la cinquième en Champagne et Nivernais, la sixième en Provence, Dauphiné, Lyonnais et Auvergne, la septième en Languedoc. Il n'en fut point levé pour lors dans la Guienne, pour ce que l'on réservait cette province, vraie fourmilière d'infanterie, pour fournir les garnisons, et pour remplir en un besoin dans peu de jours les autres légions si elles dépérissaient par quelque accident. Dans chaque légion, il y avait six compagnies, chacune de mille hommes, dans chaque compagnie un capitaine, deux lieutenants et deux enseignes, cinq cents hommes sous chaque drapeau, le tiers portant arquebuses, et les deux autres tiers des piques et des hallebardes. Le roi composa de sa propre main un traité contenant les réglements et les ordonnances de cette milice, à peu près selon la discipline des Romains, et lui octroya de fort beaux priviléges et récompenses: entre autres, que les gentilshommes seraient exempts du service, à quoi leurs fiefs les obligeaient, comme les roturiers de taille, jusqu'à vingt sous (rarement elles excédaient cette somme en ce temps-là), et que les belles actions seraient honorées de certains prix. Avec un tel établissement de troupes si bien ordon-

nées, qui, avec le temps, se rendraient dignes de seconder la gendarmerie française, il se promettait bien de tirer raison de ses ennemis; mais, outre cela, il dépêcha encore en Allemagne, vers Guillaume de Fustemberg, pour lever cinq à six mille lansquenets, pour mêler parmi sa nouvelle infanterie.

Déjà, à cette époque, ces nouveautés enchanteresses, prêchées après Luther, par Zuingle et Calvin, possédaient plus de la moitié des provinces septentrionales; elles commencèrent à se glisser aux provinces voisines, et ceux qui les allaient semant s'efforçaient surtout de les introduire en France. Ils savaient bien que l'exemple de ce royaume attirerait tout le reste de la chrétienté. Voilà pourquoi Luther et les autres chefs de sectes faisaient glisser de leurs disciples et de leurs écrits, dans les colléges où se nourrissait la jeunesse, dans les troupes de guerre et dans les palais des grands; et parce que le roi aimait avec de tendres passions et les lettres et ceux qui les professaient, ils s'efforcèrent tous à le gagner. Luther lui écrivit plusieurs fois et lui fit écrire par le duc de Saxe, protestant, qu'il ne voulait pas couper l'arbre, qu'il ne voulait que l'émonder : Zuingle en fit autant de son côté, et lui dédia son livre de la vraie et fausse religion. Mélanchton, encore plus modéré qu'eux, lui promettait de moyenner un accommodement afin d'être mieux reçu. La Sorbonne vint derechef en corps lui ordonner de fermer la porte de son royaume à ces docteurs allemands! Certes, le commerce des lettres nous apporta ce poison : ces régents le coulaient parmi quelques mots de grec et d'hébreu, langues alors fort rares, qu'ils enseignaient par les maisons. Les plus curieux le goûtèrent avec plaisir, et quiconque désirait passer pour savant se mêlait d'en discourir, même les prélats et les moines les plus religieux; mais la protection de Marguerite, reine de Navarre, sœur du roi François, fut ce qui fomenta ce mal davantage. Cette princesse, à l'exemple de son frère, favorisait les lettres; sa maison étant généreusement ouverte à tous ceux qui excellaient en quelque science; et, parce qu'il y avait peu de savants qui n'eussent des grains de ces nouvelles opinions dans la tête, elle en reçut imprudemment avec eux quelque teinture; de telle sorte qu'elle les supportait de sa faveur en cour, et les entretenait de ses deniers dans les Universités; ce que faisait aussi en Italie la duchesse de Ferrare, l'une des filles de Louis XII. La ville de Meaux est remarquée pour avoir été la première synagogue de ces prédicants, vers l'an 1522.

La guerre ne commença point encore en Savoie comme tout le monde l'avait cru; d'autant que le roi n'osa se remuer qu'il n'eût apaisé les princes allemands, qui avaient été irrités contre lui par des calomnies qui l'accusaient d'alliance avec le Turc; l'empereur, cherchant à rompre ce coup par quelque moyen que ce fût, faisait représenter à tous les princes chrétiens, spécialement au saint-père, que la guerre de Savoie serait la ruine de toute l'Italie, et qu'elle rouvrait les plaies de la chrétienté avec bien plus de danger qu'auparavant. Finalement, afin de rendre sa cause sainte et d'arrêter son rival par un motif de piété, ou pour avoir occasion de lever de grandes forces contre les pirates mahométans qui tenaient les côtes d'Afrique. Leur chef était un renégat de l'île de Mételin, que les chrétiens appelaient Barberousse, pour ce qu'en effet il l'avait de cette couleur, et les Turcs, en leur langue, Chairadin, c'est à dire Valeureux. Lui et son frère, nommé Horux, se rendirent si puissants par leurs brigandages, qu'ayant été appelés au secours par un roi d'Alger contre un sien frère, ils envahirent ce royaume. Horux en porta le titre, et conquit encore Circelle et Bugie; puis ayant été tué en attaquant le roi de Trémessen, capitale de la Mauritanie-Césarée, qui était allié de Charles V, Barberousse lui succéda, et continua son premier métier, défit deux flottes espagnoles, l'une commandée par Hugues de Moncade, sur les côtes de Sardaigne, l'autre par Portunde, près de l'île de Majorque, et repoussa vertement Doria à Circelle. En considération de ses illustres victoires, le grand-seigneur Soliman, à son retour de Hongrie, lui avait donné la souveraine intendance et les forces de ses mers du Levant, avec lesquelles, se faisant redouter par toute la Méditerranée, il commettait infinis ravages sur les côtes d'Espagne, d'Italie et de Sicile. L'empereur avait donc grand intérêt de purger les mers de ce corsaire; mais il en eut aussi, cette année, un prétexte fort spécieux. Mahomet, roi d'Alger, avait, par son testament, ordonné que Muley-Hassen lui succédât, quoiqu'il ne fût que le puîné de ses fils. Arraxide, l'un des aînés, lui disputa la couronne par les armes; et, ne se trouvant pas le plus fort, se retira vers Barberousse pour implorer son secours. Le corsaire l'emmena à la cour du grand-seigneur, comme s'il le lui eût voulu recommander; mais, au lieu de le rétablir, il le laissa prisonnier à Constantinople. Peu après, pour envahir le royaume, il vint se présenter devant Tunis avec une armée, faisant croire aux bourgeois, qui haïssaient Muley-Hassen pour ses horribles tyrannies, qu'il ramenait Arraxide : si bien qu'ayant été reçu dans la ville par cette tromperie, il s'en appropria la domination. Muley-Hassen, n'ayant

osé l'attendre, vint en Espagne par le conseil d'un Génois pour demander l'assistance de l'empereur. Les histoires de ce temps-là magnifient hautement cette entreprise, racontant comme il y fut en personne avec une flotte de plus de quatre cents voiles et quarante mille combattants, et comme il remit ce roi dans son trône; mais, certes, la dépense en fut bien plus grande que le profit. Et, pour la gloire, il n'y eut aucun mémorable exploit de guerre que la prise de la Goulette, qui était une grosse tour carrée et parfaitement bien flanquée sur l'embouchure de l'étang, qui s'étend de là jusqu'à la ville de Tunis, là où il laissa une garnison de quatre mille chrétiens. Or, au partir de là, ses troupes se trouvèrent tellement diminuées par les chaleurs excessives de l'Afrique, qu'à peine ramena-t-il la moitié de ce puissant appareil, mais encore tout languissant, et plus capable de donner de la pitié que de la terreur.

Presque'au même temps qu'il arriva à Palerme en Sicile, qui fut le 25 d'octobre, François Sforze, qui n'avait point eu de santé depuis qu'il avait été établi dans le duché de Milan, vint à mourir sans enfants : et tout aussitôt Antoine de Lève saisit, au nom de l'empereur, toutes les places de cette souveraineté, comme étant un fief de l'empire. Ce nouvel accident éveilla les esprits des princes chrétiens à de nouvelles attentes. Les Vénitiens et le pape espéraient y voir installer quelqu'un à leur faveur; le roi aussi pensait que l'empereur pourrait être induit à le rendre à ses enfants, auxquels il appartenait par le droit de Claude, leur mère; mais les entretenant tous dans leurs vaines espérances, il avait résolu de s'en accommoder lui-même.

Cependant, le roi averti de toutes les pratiques que l'empereur brassait contre lui sur tous les points, que Nassau préparait les Pays-Bas à la guerre et faisait de grandes levées en Allemagne, et que Ferdinand Gonzague avait été rappelé en Italie avec les troupes espagnoles qui étaient demeurées en Sicile, mande à Velly, son ambassadeur, de tirer de lui une réponse claire et nette : et au même temps il envoie Poyet, son chancelier, demander encore une fois raison au duc de Savoie; mais celui-ci ayant donné des refus tout clairs, et celui-là seulement des paroles ambiguës et générales, il fit marcher son armée en Savoie. L'amiral la commandait en qualité de lieutenant-général; mais, comme il était pour lors employé à cette négociation, François de Bourbon, comte de Saint-Pol, eut charge d'entrer en Savoie avec une partie des troupes. Trouvant le duc désarmé, il la conquit toute en peu de jours. L'empereur était lors à Naples, qui célébrait les noces d'Alexandre de Médicis avec sa fille bâtarde. Poussant toujours le temps, il s'efforçait de tous côtés à susciter des embarras et des ennemis au roi. Et, pour détourner les peuples de son affection, il fit semer par toute l'Europe une grande quantité de prophéties et pronostications de toutes sortes, par lesquelles il se faisait promettre dans peu de temps la domination entière de l'univers. Cet artifice fit grande impression sur les esprits même des plus grands, qui d'ordinaire sont plus attachés à ces superstitions, et jeta l'épouvante dans le cœur des Français, comme de l'allégresse dans ceux des impériaux. Néanmoins, le roi, méprisant tous ces vains présages, commanda à l'amiral de poursuivre vigoureusement la guerre de Savoie. L'armée qui lui fut baillée pour cette entreprise se trouva composée de huit cents lances, de mille chevau-légers et de seize mille hommes de pied. Il avait en outre six mille lansquenets sous la charge générale du comte Guillaume de Fustemberg, deux mille Gascons et Basques, qui n'étaient point légionnaires, sous divers capitaines, et trois mille Italiens. Les comtes Philippe Torniel et Jean-Jacques de Médequin, marquis de Marignan, devaient venir au devant des Français pour leur clore le passage de Suze. Mais Annebaut et Montéjean, s'avançant avec une partie de nos troupes, firent telle diligence qu'ils y arrivèrent les premiers, si bien que, leur ayant donné la chasse de logis en logis jusqu'à Turin, ils reçurent cette grande ville et celle de Chivas sans coup férir. Le 12 avril, l'armée s'étant assemblée sur le bord de la grande Douaire, nos gens se transportèrent d'une telle ardeur à la vue des ennemis qui gardaient l'autre rive au nombre de cinq ou six mille, qu'ils forcèrent le général de leur donner congé de passer, et poussèrent les ennemis jusque dans Verceil. Les propos de paix ne laissaient pas de se continuer toujours, et l'empereur dissimulait si adroitement, qu'encore qu'Antoine de Lève parût sur la frontière du Milanais avec douze mille hommes, le roi dépêcha le cardinal de Lorraine vers l'amiral, lui porter ordre de ne point passer la rivière de la Douaire, pourvu que Lève ne passât point aussi celle de Sésia. L'amiral tenait lors Verceil assiégé, et le pouvait emporter d'assaut dès le lendemain; c'est pourquoi il eût rendu un grand service à son maître s'il eût voulu ignorer ce commandement jusqu'à deux jours de là; mais l'ayant imprudemment divulgué aussitôt que reçu, il fut obligé d'y obéir et d'arrêter ses progrès tout court, dont le roi lui sut si mauvais gré que depuis, à ce qu'on tient, cela fut cause en partie de sa disgrace.

Cependant l'empereur était venu à Rome, là où en plein consistoire il avait prononcé une longue harangue en espagnol, qu'il étudiait il y avait longtemps, dans laquelle il exposa les causes de sa venue à Rome. Après un long récit de ses démêlés avec le roi, il dit que, nonobstant toutes les offenses qu'il en avait reçues, il lui proposerait encore trois moyens de paix à son option : le premier était d'investir son fils, le duc d'Angoulême, du duché de Milan, pourvu qu'il se pût trouver des sûretés, et qu'après cela il tiendrait sa parole, et qu'il retirât son armée du Piémont; le second, auquel il le sommait de répondre dans vingt jours, était le combat de corps à corps entre eux deux à pied ou à cheval, sur terre ou sur eau, voire même en chemise, à l'épée ou poignard; le troisième, la guerre, qu'il ne discontinuerait point si une fois elle se commençait, qu'il ne l'eût rendu le plus pauvre gentilhomme du monde. Ce qui ne lui serait point malaisé, vu qu'il avait de son côté la faveur du ciel, le droit, le bonheur, des armées et des capitaines invincibles : bref, de si grands avantages, que si François en avait de pareils, il irait tout à l'heure se jeter à ses pieds les mains liées et la hart au cou lui crier merci. Voilà quel était le contenu de cette mémorable harangue, dont plusieurs propos ayant semblé ridicules et plusieurs autres outrageux, il l'interpréta le lendemain avec de grands adoucissements, spécialement pour le combat de corps à corps; car l'ambassadeur de France le pressant de dire s'il avait entendu défier le roi, il déclara en biaisant qu'il n'avait avancé ce discours que comme une proposition : et qu'il savait bien qu'il était prince d'aussi grand cœur que de grande stature, contre lequel il ne voudrait point se hasarder sans en avoir plus de sujet qu'il n'en avait.

Les louanges immodérées et les applaudissements de la flatterie italienne avaient rempli les oreilles et la cervelle de Charles, depuis son entreprise de Tunis, le nommant le très grand, l'Africain, l'invincible, l'empereur de l'univers, de telle sorte qu'il résolut de conquérir la France, en commençant par la Provence, faisant son compte qu'en même temps qu'il y entrerait ses lieutenants attaqueraient encore la France par la Bourgogne, la Champagne et la Picardie, et que toute l'Allemagne se débonderait sur ces provinces-là. Le bruit de ces effroyables préparatifs épouvanta merveilleusement les Français; jusque-là que plusieurs, même dans le cœur de la France, enfouissaient leur argent, comme s'ils eussent eu l'ennemi à leurs portes, qui était encore à trois cents lieues de là; mais le roi, sans s'émouvoir, assembla en conseil les plus grands de son royaume, pour délibérer de quelle façon on devait pourvoir à toutes choses. Il fut résolu qu'on dresserait promptement une puissante armée, laquelle, sans rien hasarder, ferait tête à l'ennemi, quelque part qu'il descendît. En même temps il envoya ordre à l'amiral de mettre garnison dans Turin et dans quelques autres places, de faire repasser les restes de ses troupes en Dauphiné, et de laisser la lieutenance du pays au marquis de Saluces; il commanda à Jean de Humières de s'en aller en son gouvernement du Dauphiné, et à Jean d'Albret, roi de Navarre, dans le sien de Guienne, pour s'assurer contre les entreprises que les Espagnols se vantaient d'y faire; il donna de nouvelles compagnies de gens d'armes aux princes Antoine de Bourbon-Marle, Charles de Bourbon-Roche-sur-Yon, François de Clèves-Nevers et Jean d'Orléans-Rotelin; il dépêcha Antoine de la Rochefoucauld-Barbésieux à Marseille, pour s'opposer aux courses d'André Doria; fit délivrer de l'argent aux ducs de Vendôme et de Guise, celui-là gouverneur de Picardie, celui-ci de Champagne, pour faire des levées et fortifier leurs frontières; et dépêcha Guillaume du Bellay en Allemagne pour demander une diète aux princes de l'empire auxquels il appartient de juger des différends d'entre l'empereur et ses vassaux. Mais cet envoyé trouva les Allemands aliénés du roi par les artifices de l'empereur, qui n'avait cessé de répandre contre lui les plus indignes calomnies, l'accusant toujours d'avoir conclu une ligue offensive et défensive avec Soliman. Il faisait insinuer, en outre, que la guerre contre le duc de Savoie n'était qu'un prétexte pour se jeter sur l'Allemagne et l'envahir. Ces impostures excitèrent dans l'esprit des Allemands tant d'indignation et de haine contre les Français, que tous, jusqu'aux paysans, couraient furieusement aux armes pour venger ces injures prétendues; mais les accortes menées et les lettres éloquentes de Langey, puis les témoignages des marchands de cette nation qui, au retour des foires de Lyon, publièrent partout que le roi leur avait fait le meilleur traitement du monde, jusqu'à leur offrir sa bourse, amortirent peu à peu ce courroux universel. Toutefois, du Bellay ne sut obtenir une diète, et les ducs de Bavière, lâches amis, s'excusèrent de le servir en cette occasion, sans rendre néanmoins cent mille écus que le roi leur avait prêtés.

Tandis que l'on contre-minait ainsi les secrètes menées de l'empereur en Allemagne, il trouva moyen de débaucher le marquis de Saluces, qui quitta le parti du roi et le trahit indignement en sacrifiant nos soldats et mettant à découvert les villes qui lui avaient été confiées.

L'empereur ne perdait point de vue son projet d'attaque ; mais, comme il se disposait à faire marcher ses troupes sur la Provence, le pape délégua les deux cardinaux Carpi et Trivulce, celui-ci vers Charles, celui-là vers le roi, avec ordre de leur intimer la convocation du concile au 27 de mai de l'année suivante, ensemble de moyenner la paix entre eux. Pour le concile, l'empereur promit de s'y trouver ; mais pour la paix il déclara qu'il n'y entendrait jamais, tout l'univers se dût-il renverser, que le roi n'eût restitué les terres du duc de Savoie. La guerre était donc déclarée par les effets, quoiqu'elle ne le fût encore par aucun défi ; le roi donna congé à l'ambassadeur de l'empereur, et commanda au sien de s'en revenir. Il y eut néanmoins encore quelques propos de paix fort languissants. L'empereur avait cinquante mille hommes de pied, la moitié Allemands, et l'autre moitié ou Italiens, ou Flamands, ou Espagnols naturels ; on n'a point compté le nombre de sa cavalerie ; celui des volontaires et des seigneurs était plus grand qu'en aucune autre entreprise qu'il eût jamais faite. Ayant laissé dix mille hommes afin de tenir Turin investi, il départit son armée en trois parties pour passer avec plus grande commodité dans la Provence. la première conduisit la grosse artillerie et le bagage sur la rivière de Gènes pour les faire embarquer, et de là se rendre à Nice ; la seconde prit le droit chemin de Fossan à Nice, et la troisième prit sa route par Cony. Au reste, il compensa si bien ses journées, qu'il arriva à Saint-Laurent, première ville de France deçà la rivière de Var, qui sépare ce royaume de l'Italie, justement le 25 du mois de juillet, jour solennel à l'honneur de saint Jacques, l'apôtre d'Espagne, et le même auquel il était descendu l'an passé en Afrique ; d'où prenant occasion de rehausser le courage des siens par des augures de bon succès, il assembla ses capitaines, et leur tint de si magnifiques discours à son avantage et au mépris de son ennemi, qu'il leur mit dans l'esprit cette superstitieuse croyance, que le ciel conduisait visiblement ses entreprises, et que la victoire ne les abandonnerait jamais. Or, le roi, averti de son passage, fit marcher la plus grande partie de ses légionnaires, et commanda l'arrière-ban. Longtemps auparavant il avait envoyé en Suisse faire des levées. Les cantons avaient promis à l'empereur de demeurer neutres ; mais quand ils eurent tout bien considéré, ils trouvèrent à propos, pour ne pas laisser accabler la France dont ils tiraient tant de bienfaits, et pour ne pas violer aussi leur parole, de permettre, sans commission expresse, aux capitaines d'enrôler des gens pour la secourir. Le rendez-vous de toutes ces troupes était à Avignon ; car le roi s'en était saisi le premier, sachant bien que l'empereur avait dessein d'y venir tout droit, afin d'avoir des vivres à commandement, et tenir tout le pays en crainte deçà et delà le Rhône, par le moyen du pont qui lui eût donné un fort commode passage vers tous les deux côtés. Là furent envoyés premièrement le maréchal Robert Stuard d'Aubigny, avec huit mille Suisses, et Jacques Galiot de Génouillac, pour recueillir les capitaines qui arrivaient, puis, quinze jours après, Montmorency, avec la charge de lieutenant-général, et tous les ordres et commandements du roi. A son arrivée, quoiqu'il sût bien ce qu'il avait à faire, néanmoins, pour communiquer son autorité aux autres chefs, il prit leur avis des moyens qu'il fallait tenir en cette guerre. Montmorency partit le lendemain pour visiter la ville d'Aix, et juger si elle était tenable ; mais, à cause de deux collines qui lui commandent, elle fut abandonnée, et celle d'Antibes aussi. Les Français se tenant sagement sur la défensive, il leur arriva, malgré cela, un accident de très périlleuse conséquence pour le commencement. Boissy et Montéjean, tous deux chevaliers de l'ordre, et capitaines de cinquante hommes d'armes, s'étant mis témérairement en campagne, avec cent quatre-vingts chevaux et trois cents hommes de pied seulement, pour chercher quelque occasion, furent attrapés eux-mêmes par l'ennemi : Fernand Gonzague leur coupa le chemin avec dix-huit cents chevaux et six mille lansquenets, près de Brignoles, les défit et les prit prisonniers ; mais ils lui vendirent cet honneur bien cher. Si cette action apporta une joie incroyable à l'empereur, qui la fit sonner aussi haut que le gain d'une bataille, montrant ces deux seigneurs à toute son armée, et en écrivant en termes triomphants à tous les princes de l'Europe, de l'autre côté elle causa une merveilleuse consternation dans les courages des Français. Montmorency eut toutes les peines du monde à les rassurer, et, de peur qu'il n'arrivât pis, il renferma l'armée dans un camp. Le roi, cependant, se tenait à Valence, pour accueillir et exhorter les troupes qui venaient en Provence. De là il envoyait de jour en jour de nouveaux renforts à Montmorency, et travaillait aussi à remparer la ville, où il assemblait une autre armée si puissante, qu'elle serait capable de faire tête à l'empereur s'il tournait vers le Dauphinois, ou même de lui donner une seconde bataille s'il arrivait qu'il forçât le premier camp.

Les soins et la vaillance des ducs de Vendôme et de Guise avaient pareillement pourvu à la défense de la Picardie et de la Champagne. Étant à Valence, le roi apprit la mort de son fils

aîné, qui était le vrai portrait de son visage et de ses plus belles qualités, l'admiration de la noblesse et les chères délices des peuples, qui voyaient éclore dans sa jeunesse les fleurs de toutes les vertus dont se doivent couronner les rois. Aux nouvelles de ce triste accident, toute la cour, frappée d'un véritable deuil, se pensa fondre en larmes; non seulement pour la perte du fils, mais encore plus pour l'amour du père, et pour le danger de la France, d'autant qu'il y avait à craindre que, dans cette nécessité des affaires publiques, étant accablé de sa douleur, le roi ne s'abandonnât soi-même et son État au courant de la fortune; mais lui qui, à mon avis, ne mérita jamais mieux le nom de Grand que dans les adversités, après avoir levé la bonde aux premiers flots de la nature, calma si puissamment les troubles de sa passion que, dès le soir même, il assembla son conseil avec un esprit serein et tranquille, et délibéra de plusieurs affaires de grande importance. Le jeune prince, descendant avec lui par eau, de Lyon à Valence, était demeuré malade à Tournon, et son mal l'ayant emporté en quatre jours, on crut qu'il avait été empoisonné, dont le soupçon rejaillit sur plusieurs grands seigneurs de dedans et dehors le royaume, mais principalement sur Antoine de Lève et Fernand Gonzague, et de là sur l'empereur même; car un certain Sébastien, comte de Montécuculo, natif de Ferrare, ayant été appréhendé pour ce fait sur de violentes conjectures, confessa qu'ayant été pris par Fernand dans la guerre de Piémont, où il était simple chevau-léger, il avait été suborné par ce prince et par Antoine de Lève, sous espoir de grande récompense, pour donner le boucon au roi et à ses enfants; que les mêmes l'avaient présenté à l'empereur, qui lui avait demandé s'il savait bien l'ordre qu'on tenait pour la bouche du roi, et qu'il avait commencé sa maudite entreprise par le dauphin, pour ce qu'il s'était facilité l'accès de ce prince par ses plaisanteries, auquel il disait avoir donné le poison dans un verre d'eau fraîche, comme il jouait à la paume. Enfin, deux mois après, son procès lui ayant été fait en présence de tous les grands seigneurs du royaume, de tous les ambassadeurs et des princes étrangers qui étaient lors à la cour, il se trouva dûment convaincu du crime, et fut tiré à quatre chevaux dans la ville de Lyon, au retour du roi.

Que s'il souilla son honneur par un si vilain attentat, l'empereur n'en tira pourtant aucun avantage, et ses desseins n'en eurent point plus de bonheur. Avant qu'il pût descendre dans le pays ouvert, il reçut maintes pertes par les paysans et montagnards. Même un jour, cinquante de ces paysans, déterminés à délivrer leur pays de la guerre par sa mort, se logèrent dans une tourelle le long de laquelle il devait nécessairement passer, et tuèrent un seigneur de marque nommé Garzi Lazzio, Espagnol, qu'ils prirent pour lui; aussi, ayant fait amener du canon, il les força de se rendre à merci, après quoi il les fit tous pendre. Cette cruauté, presque excusable, fut suivie d'une autre fort barbare: c'est qu'il fit mettre le feu du côté du vent dans un bois où quantité de paysans s'étaient retirés avec leurs femmes, enfants et bétail, et défendit qu'on en prît aucun à merci; dont le populaire s'acharna de telle sorte contre lui et son armée, que tous ceux des siens qui tombèrent entre leurs mains, quelque rançon qu'ils promissent, n'eurent pas meilleure composition que de la mort. S'étant cependant avancé jusqu'à Aix, il n'y reçut que de fâcheuses nouvelles, entre autres, le refus des marchands d'Anvers de lui prêter de l'argent, et celui du pape de l'aider contre un prince très chrétien. Alors, considérant toutes les difficultés de son entreprise, il eût bien voulu ne s'y être pas engagé si avant. Toutefois, pour ce que ce lui eût été une trop grande honte, après tant de rodomontades, de n'entreprendre pas quelque exploit mémorable avec une si puissante armée où il était en personne, il choisit douze mille hommes de pied des mieux faits, et les fit partir avant le jour, le quinzième d'août, puis les suivit avec toute la fleur de sa cavalerie, avec le duc d'Albe, Duguast, Ferrand de Gonzague et le comte Horn, Allemand; tellement qu'ils se trouvèrent à demi-lieue de Marseille, en un vallon qui s'étend jusque sur la mer. Les ayant fait arrêter dans cet endroit, il s'avança avec Duguast et quelques arquebusiers, par des chemins creux et tournoyants, jusqu'à la portée du canon de la ville, où il se mit à couvert derrière quelques masures, tanpis que Duguast s'approchait de plus près pour la reconnaître. Or, les Marseillais ayant découvert cette entreprise par le hennissement des chevaux et par la lueur des armes de ceux qui étaient restés dans la combe, firent sortir quelques arquebusiers pour couper chemin à ceux qui étaient derrière la masure, et, y pointant deux ou trois pièces de canon, en tuèrent vingt ou trente de l'éclat des pierres. Avec cela ayant appris, par des Espagnols que leurs arquebusiers prirent, que l'empereur était là en personne, ils en mirent hors deux ou trois cents autres dans des chaloupes, leur donnant ordre de côtoyer la plage terre à terre, et de tournoyer le vallon tant qu'ils vinssent parmi les bosquets de myrtes et lentisques dont ces côtes

sont couvertes, donner l'alarme aux ennemis et tâcher de les attirer jusqu'au droit d'une certaine plage qu'on leur désigna, là où on envoya des galères en même temps. Ces arquebusiers jouèrent si bien leur jeu, qu'ils attirèrent les ennemis en l'endroit qu'on leur avait marqué; alors les canons des galères de foudroyer tout au travers de ces troupes découvertes, si bien qu'ils en massacrèrent un grand nombre et mirent le reste en fuite. Le comte de Horn y fut tué, et le sort eût bien pu aussi tomber sur l'empereur, mais il s'était déjà retiré vers son camp d'Aix. Ensuite il se dirigea sur Arles, faisant son compte de gagner par là le passage du Rhône, afin d'avoir le choix de nous attaquer en Provence ou en Languedoc, selon l'occasion; mais, pour n'y être pas venu tout droit comme il avait délibéré, la garnison se fortifia, les bourgeois se rassurèrent, et, travaillant avec une merveilleuse diligence, se couvrirent si bien dans treize jours, qu'ils pouvaient attendre le secours avec loisir. Du commencement Rabodanges, échanson du roi, et Saint-Remy, commissaire de l'artillerie, y furent envoyés; puis le prince de Melfe, Bonneval, Jean de Foix-Carmain et plusieurs autres avec une forte garnison. Les impériaux, ayant manqué leur coup, firent canonner la tour du Boulevart, ayant dessein, lorsqu'ils l'auraient prise, de tirer de son pied un pont dans le Languedoc; ce qui leur eût réussi, si un gentilhomme, nommé Vicomte, qui s'était jeté dedans pour mériter la grâce de quelque crime qu'il avait commis, ne l'eût bravement défendue. Le duc d'Albe assiégeait cependant Marseille, non pour aucune espérance qu'il eût de la forcer, mais pour essayer d'attirer ceux de dedans à quelque téméraire sortie.

Henri, devenu dauphin et duc de Bretagne par la mort de son frère aîné, tout plein de cette noble ardeur qui bout dans les veines de la jeunesse, se mit avec grande instance à demander congé au roi d'aller à l'armée, et à solliciter tous ceux qui avaient crédit dans le cabinet de lui obtenir cette grâce. Ses pressantes poursuites ne déplaisaient pas au père; mais il voulait allumer davantage cette première flamme par les refus, et se rendait difficile à sa demande pour éprouver s'il y persisterait. A la fin, se laissant vaincre, il la lui accorda. Le jeune prince, bondissant de joie, partit incontinent pour se rendre au camp: Montmorency vint au devant de lui jusqu'au pont de Sorgues, et lui quitta son logis; il n'en voulut accepter qu'une partie, et le retint auprès de lui, se gouvernant entièrement par son conseil. Toute la jeune noblesse de ce royaume qui était venue en sa compagnie se prit aussitôt à demander bataille, à crier que l'on délivrât les Français de la prison de ce camp, et à pétiller d'ardeur d'aller voir l'ennemi. La prudence de notre chef et l'accident de Brignolles ne permettaient pas d'aller si vite. Toutefois, pour ne pas laisser amortir tout à fait leur ardeur, il l'entretenait par diverses courses et entreprises, lui lâchant la bride ou la serrant plus ou moins, selon qu'il voyait procéder les choses; de sorte qu'à toute heure ils rencontraient les impériaux, ou au fourrage, ou en d'autres occasions, et les chargeaient toujours avec avantage. Un jour, Paul de Cère, avec quatorze chevaux seulement, en défit cent près de Lormarin, et leur ôta le butin qu'ils emmenaient. Quelques jours après, les ennemis ayant mis garnison de cent mousquetaires dans le château, pour y faire une retraite pour leurs coureurs, il l'escalada en plein jour et les amena tous prisonniers. Une autre fois, l'empereur ayant fait amas de toutes les bêtes de charge qui se purent trouver dans le pays pour apporter le biscuit qu'il faisait faire à Toulon, les paysans se mirent en embuscade et emmenèrent ou rendirent toutes ces bêtes inutiles. Toutes sortes de désordres accablèrent simultanément l'armée de l'empereur: d'abord les Allemands, qui aiment le vin, pillant les raisins demi-mûrs dans les bourguignotes, se gorgeaient de ce doux breuvage et se soûlaient des fruits que les Français avaient laissés aux arbres tout exprès. De ces excès, joints à la chaleur, qui fut très âpre tout le mois d'août, et à l'intempérie de l'automne, s'engendrèrent des fièvres chaudes et des flux de sang. Ainsi, jetant les yeux sur son armée, Charles ne rencontre que famine, que misère et que mortalité. Là dessus encore son principal conseil, Antoine de Lève meurt de rage d'esprit et de la douleur atroce de ses gouttes. Tout cela fit que l'empereur pensa sérieusement à se retirer; déjà il avait fait embarquer sa grosse artillerie à Marseille la veille, lorsque André Doria arriva avec ses galères, lui apportant argent et vivres d'Espagne. Ce rafraîchissement ayant un peu reconforté le cœur de son armée, mais non pas le sien, pour ce qu'il savait bien que cela ne durerait pas longtemps, il fit néanmoins désembarquer son artillerie pour la ramener dans son camp, et publier que tous ses gens de guerre se tinssent prêts pour faire montre et pour partir à l'heure qu'on leur dirait, garnis de vivres chacun pour dix jours. On ne sait pas s'il avait dessein d'entreprendre quelque chose, au moins il ne le fit pas, et, peu de jours après, reprit la route d'Italie vers laquelle il fit une fort piteuse retraite. D'Aix à Fréjus, premier endroit où il s'arrêta en camp, il per-

dit près de deux mille hommes, et l'on ne voyait, tout le long du chemin, que harnais, lances, piques et mousquets, que monceaux d'hommes et de chevaux entassés, les mourants pêle-mêle parmi les morts, que malheureux soldats gisants contre les rochers, qui, avec des voix plaintives, suppliaient les Français de leur donner la mort. Les opinions furent diverses au camp du roi sur ce qu'il fallait faire en cette occasion. La plupart étaient d'avis qu'on poursuivît les ennemis : le seul Montmorency, dont le conseil avait plus de poids auprès du roi que celui de tous les autres ensemble, empêcha cette résolution.

Sur ces entrefaites, vint au roi la nouvelle du grand danger où était la ville de Péronne, tellement qu'il fit incontinent marcher une partie de sa gendarmerie et dix mille hommes de pied vers Lyon; délibéré de les suivre à grandes journées pour secourir cette place très importante s'il y arrivait à temps, ou de la reprendre avant que l'ennemi l'eût mise en état de défense. Mais la nouvelle étant venue que Nassau avait levé le siége de devant, et que l'empereur demeurait campé à Fréjus, il fut derechef mis en délibération si on irait l'y attaquer, et derechef il fut déterminé que non.

De toutes parts la fortune de l'empereur avait les vents contraires. En Piémont, à la barbe de Scalinghen, qu'il avait laissé autour de Turin, Annebaut et les Français qui étaient dedans faisaient souvent des sorties à la campagne, où non seulement ils gagnaient quantité de butin, mais encore ils prirent les villes de l'Oria, Rivoles, Veillane, Saint-Ambroise, et lui défirent deux mille hommes près de Savillan. Tout le Piémont fut bientôt sous l'obéissance du roi. Pour faire reposer Annebaut des grands travaux qu'il avait soufferts, le roi le rappela en France, lui et ses compagnons, et envoya Burie en sa place avec d'autres troupes toutes fraîches. Or, quoiqu'il eût droit d'annexer le marquisat de Saluces au Dauphiné, dont il est fief mouvant, néanmoins il tira de prison Jean-Louis, frère du traître marquis, sur lequel il avait été confisqué pour une autre félonie, et l'en investit, lui donnant même de l'argent pour dresser son train; mais ce Jean, trop simple de son naturel, et dont l'esprit s'était encore affaibli dans la prison, se laissa duper par son frère, qui, l'ayant amadoué, le tira finement hors de Carmagnoles, et l'enferma dans un château où il mourut je ne sais comment. Depuis encore, le roi donna le marquisat à leur plus jeune frère nommé Gabriel, qui épousa la fille d'Annebaut; mais, étant mort sans enfants, cette pièce revint enfin au Dauphiné.

Après la surprise du château de Guise, les comtes de Nassau et de Reux s'étaient bien imaginé qu'ils mettraient la France en extrême danger de ce côté-là, ou qu'ils obligeraient le roi à abandonner la Provence en proie à l'armée de l'empereur. Il n'arriva pourtant rien de tout cela : la seule ville de Péronne arrêta tous leurs desseins. Peu auparavant qu'ils l'attaquassent, elle était dépourvue de toutes choses, et les habitants prêts à l'abandonner, si le seigneur d'Estrumel, gentilhomme voisin de là, n'y eût fait conduire tous les blés et ceux de ses voisins, son argent, sa femme et ses enfants, pour assurer le peuple, dont le roi le récompensa comme il le méritait. Les ennemis levèrent enfin le siége de Péronne. Pendant ce siége, les Parisiens témoignèrent généreusement leur affection au service du roi, et leur évêque, le cardinal du Bellay, qu'il leur avait laissé pour lieutenant-général, sa vigilance et ses soins; car cette grande cité se voyant menacée par une puissante armée, il commanda qu'on eût à y apporter les blés et les vins de six lieues à la ronde, qui se trouvèrent en telle abondance, si grande est la fertilité de cette contrée, que, dans huit jours, il y en eut pour nourrir cette multitude infinie de peuple, et de plus trente mille hommes de guerre un an durant. Presqu'au même temps, les Espagnols ayant fait une irruption dans le Languedoc, le gouverneur, assisté de la noblesse du pays, les reçut si bien qu'ils n'y demeurèrent que peu de jours.

Tant de bonnes nouvelles vinrent presque toutes ensemble à la cour, dont le roi, attribuant tout le bonheur à une particulière assistance du ciel, fit faire une solennelle procession où il assista en personne. Son cœur ne s'enfla point de tous ces bons succès, ni celui de l'empereur ne s'amollit point par tant de mauvaises aventures. Quoiqu'il fût offensé, il se montra fort enclin au propos de paix que le légat Trivulce lui tint au nom de S. S. Au contraire, l'empereur, aussi fier que s'il eût conquis la Provence, répondit en termes arrogants et ambigus au cardinal de Carpi, et, pour couvrir sa honte par une brave contenance, il écrivit aux princes protestants et au roi d'Angleterre que sa retraite n'était qu'un statagème dont on verrait bientôt quelque grand effet.

En ce temps le roi maria sa fille avec Jacques V, roi d'Écosse, et le premier jour de l'an 1537 fut rendu mémorable par la solennité de ces noces, que le roi, toujours excessif en semblables occasions, célébra à Paris avec une prodigieuse dépense. Elles ne furent pourtant point suivies du bonheur que de si beaux commencements leur promettaient : la princesse mourut à six mois de là, et son

mari épousa peu après Marie de Lorraine, fille aînée de Claude, duc de Guise.

La guerre continuait toujours delà les Alpes où l'empereur avait adjugé le marquisat de Montferrat au duc de Mantoue. Le pape travaillait à rétablir la paix, mais sans pouvoir y parvenir, à ce d'autant plus porté que le Turc menaçait pour lors la chrétienté. Pour les Florentins, ils étaient en guerre parce que le duc Alexandre, qu'on soupçonnait d'avoir empoisonné son frère, le cardinal Hippolyte, ayant été assassiné de nuit par son cousin Laurent de Médicis, un jeune homme de la même maison, nommé Côme, descendu de la branche d'un Laurent, frère de ce Côme tant vanté, qui a mis cette famille en réputation, se voulait installer dans la principauté; au contraire, quelques citoyens et bannis s'efforçaient de l'en empêcher, pensant rétablir l'ancien gouvernement de leur cité; mais il s'y maintint malgré eux, et sa postérité la tient encore aujourd'hui. Quant aux Vénitiens, ils avaient de nouveau confirmé l'alliance avec l'empereur, ce dont le roi fut tellement indigné que la haine implacable de son adversaire le porta à faire ligue offensive avec le sultan Soliman; en telle sorte que les Turcs se rueraient sur les extrémités du royaume de Naples, tandis que les Français attaqueraient le duché de Milan. Cependant, afin de rabaisser la vanité de l'empereur qui s'était promis le royaume de France, il le voulut traiter de vassal, et fonder ses armes sur les formes de la justice. Il assembla donc les pairs, les princes du sang et cinquante prélats de son royaume dans le parlement de Paris, devant lesquels Jacques Capel, son avocat général, ayant exposé les félonies que ce prince avait commises contre le roi, son seigneur naturel, il demanda que les comtés de Flandre, d'Artois et de Charolais, qu'il relevait de la couronne de France, y fussent confisqués et adjugés pour réparation de ses crimes. Sur cette réquisition, la cour ordonna qu'il serait ajourné à son de trompe sur les confins de ses terres, à ce qu'il comparût en personne ou par procureurs, auxquels serait baillé sauf-conduit, et l'on envoya un héraut d'armes exécuter cet ajournement; à quoi l'empereur, fumant de colère, répondit que, puisqu'on le rappelait en France, il y reviendrait dans peu de temps, mais avec de si puissantes justifications, qu'il obligerait bien les Français, par un traité tel qu'il lui plairait, à garder ceux de Madrid et de Cambrai.

Sur la fin du mois de mars, le roi s'avança lui-même à la tête d'une armée de trente mille hommes et se campa devant Hesdin. Cette ville était fortifiée de tours et de murailles si épaisses, que ceux qui avaient été dedans dirent au roi qu'il ne s'y pouvait faire brèche que par la sape; mais ayant perdu quinze jours de temps à faire des mines qui n'eurent point d'effet, il les battit si chaudement, que le troisième jour il y en eut plus de trente toises de renversées, et bientôt elle capitula. Durant toutes les autres guerres, cette ville, avec la contrée d'alentour, était demeurée sous la sauvegarde du roi, quoique toujours administrée par les officiers de l'empereur. Tous nos chefs étaient d'avis qu'on la rasât, pour ce qu'il n'était pas possible de la mettre en défense de plus d'un an; mais un ingénieur italien s'étant impudemment vanté qu'il la rendrait imprenable dans six semaines, le roi, qui le souhaitait ainsi, pour ce qu'elle fait tête aux villes d'Arras, de Béthune, de Dourlans, de Thérouanne et de l'Illiers, ajouta plus de foi à ce forfante qu'à tout son conseil de guerre; si bien qu'il mit trois mille hommes de guerre dedans avec plusieurs braves capitaines et campa son armée à Pernes pour couvrir la ville contre les ennemis, tandis qu'on la fortifierait. Pendant ce séjour, Montmorency se saisit de l'Illiers qu'ils avaient abandonné en faisant leur retraite à Saint-Venant où ils furent forcés. Sur le commencement du mois de mai, le roi, s'assurant que Saint-Pol fût fortifié comme il l'entendait, rompit son camp assez mal à propos, et sépara ses troupes en divers endroits. Les comtes de Reux et de Bure, lieutenants de l'empereur, ayant assemblé vingt-cinq mille combattants, forcèrent la ville de Saint-Pol avant qu'elle fût en défense, avec tant de furie que, hormis Villebon et Martin du Bellay qui eurent quartier, il ne se sauva presque aucun Français. Sur ces entrefaites, la reine de Hongrie, régente des Pays-Bas, ayant fait mettre en avant quelques propos d'accommodement, la chose fut si bien conduite, que les députés de part et d'autre, assemblés au village de Bommy, conclurent une suspension d'armes pour trois mois entre la France et les Pays-Bas. Quelques uns crurent que le roi entendit à cette trève pour avoir plus de moyen de transporter toutes ses forces en Italie, où il devait faire de grands efforts au même temps que les Turcs descendraient dans le royaume de Naples. De fait, Soliman avait, pour ce sujet, amené lui-même une armée de deux cent mille hommes en Albanie, d'où il avait envoyé par mer Lustibacha et Barberousse avec une puissante flotte, faire des courses sur les côtes du royaume de Naples, et reconnaître les forces du pays et des places, résolu de les suivre sitôt qu'ils auraient gagné quelque port; mais, comme il avait su que le roi, au lieu de passer dans la Lombardie, faisait la guerre en Flandre, il rebroussa chemin fort indi-

gné de ce qu'il lui avait manqué de parole.

Les affaires du roi n'allaient point bien en Piémont; d'Humières, qui y avait été envoyé dès le mois de mars pour y commander en qualité de lieutenant-général, se vit assiégé dans Pignerol. Le roi y envoya le dauphin, accompagné de Montmorency à la tête d'une nouvelle armée. Les ennemis, ayant avis de l'arrivée des Français, s'étaient retirés dans les places fortes ou avaient gâté les vivres; et César de Naples, l'un de leurs chefs, avait occupé le Pas-de-Suze avec dix mille hommes. Montmorency prit donc quatre mille hommes de pied, et, s'en étant saisi en diligence, fit quitter le Pas aux ennemis en tel désordre, qu'il les eût aisément tous taillés en pièces s'il eût eu assez de cavalerie pour leur donner la chasse. Duguast, averti que ses gens avaient abandonné le passage, se leva fort hâtivement de devant Turin, qui déjà criait à la faim, et se retira à Rivoli, comme s'il eût voulu s'y arrêter pour faire tête; mais il n'osa attendre les Français ni en cet endroit-là, ni à Montcallier, et repassa le Pô. Notre armée, n'ayant plus aucun obstacle devant elle, prit Montcallier et tous les autres forts et petites places du pays qui lui étaient de grande importance, en ce que tous les vivres étaient resserrés dedans. Elle en pourvut Turin pour un an, et fit grand'chère du reste. Les nouvelles de ces succès étant portées au roi, qui était à Briançon, il passa la montagne pour se rendre en son armée. Il n'y resta pas longtemps et s'en revint après avoir ordonné ses gouverneurs.

Étant de repos, il honora Montmorenci de l'épée de connétable, et Annebaut et Montéjean du bâton de maréchal de France. Le nombre de ces charges était pour lors limité à quatre, dont il y en avait deux vacantes; l'une par la promotion de Montmorency à celle de connétable; l'autre par le trépas de Robert de La Marck-Floranges, qui était mort peu après le siége de Péronne, n'ayant survécu à son père que de quelques mois. Cette même année, Guillaume Poyet, Angevin, président au parlement, fut fait chancelier en la place d'Antoine de Bourg, qui mourut par un étrange accident; car étant tombé de dessus sa mule, comme il marchait à la suite du roi, il fut écrasé sous les pieds des chevaux. Or, parce que les Vénitiens, l'empereur et le pape avaient fait ligue contre le Turc sur la fin de l'an passé, le saint-père, appréhendant que les querelles d'entre le roi de France et l'empereur ne retardassent les progrès de la chrétienté, envoya ses légats vers les deux princes, qui négocièrent de telle sorte auprès d'eux qu'ils promirent de se trouver à Nice au commencement du mois de juin, là où sa sainteté se rendrait aussi pour essayer par son affection paternelle à réconcilier ses enfants ensemble. Le pape partant de Rome et l'empereur d'Espagne, tous deux par mer, descendirent à Villefranche, et le roi, transversant la France, vint à Villeneuve, au deçà de la rivière du Var, le second jour du mois de juin. Les deux monarques saluèrent sa sainteté chacun en particulier, et le roi lui présenta ses enfants; mais elle ne put jamais obtenir d'eux qu'ils s'entrevissent; ce qui fut principalement rejeté par l'empereur avec beaucoup plus de finesse que d'aversion, car il savait bien que, s'ils parlaient ensemble, le roi lui demanderait qu'il lui fît raison du duché de Milan et des droits de sa mère sur la Savoie, et qu'alors il ne serait pas en son possible de lui donner de la fumée, comme il avait accoutumé, pour ce que le pape, ennemi de toutes fourbes et désireux d'établir une paix solide, désabuserait le roi et lui dirait nettement ce qu'il avait appris de lui, qu'il ne souffrirait jamais que les Français tinssent un pouce de terre en Italie; voilà pourquoi il s'éloignait si fort de cet abouchement, de peur que sa tromperie ne se découvrît; et de crainte encore qu'il ne se formât une trop grande confiance entre le roi et le pape, il fit suggérer aux oreilles du roi que le pape n'avait pas tant souhaité cette assemblée pour affection qu'il eût au bien de la chrétienté, que pour ses propres intérêts, et pour ce qu'il avait dans l'esprit les noces de son petit-fils Octave, lors âgé seulement de huit ans, avec Marguerite, fille naturelle de l'empereur, qui était veuve d'Alexandre de Médicis. Cela réussit en effet, mais le roi eût bien pu empêcher s'il eût su connaître et favoriser le désir qu'avait le saint-père de s'allier du noble sang de France, en mariant sa petite-fille Victoria, sœur d'Octave, avec le duc de Vendôme.

La paix finale ne se pouvant pas conclure, le saint-père travailla si ardemment, qu'au moins il obtint des princes une trève de dix ans, à commencer depuis la fin de la dernière. L'empereur, songeant aux moyens de tromper le roi, fit en sorte, par l'entremise de la reine Éléonore sa sœur, qui le visitait souvent à Villefranche, qu'au partir de là ils s'entrevissent à Aigues-Mortes. Là les deux monarques, s'étant embrassés avec de grandes démonstrations d'amitié, s'entretinrent par plusieurs fois ensemble, si familièrement que l'empereur vint à terre dîner au logis du roi, et le traita réciproquement dans sa galère capitainesse, où il lui présenta André Doria, qui baisa les mains à sa majesté très chrétienne; en après, ils employèrent quelques heures en conférence secrète, d'où on les vit sortir tous deux avec des visages pleins de joie et de contentement; de telle sorte que l'on estimait,

par toute la chrétienté, que ces deux princes, ayant sans feintise déposé leurs inimitiés, garderaient désormais entre eux une concorde fraternelle et inviolable. Mais le pape, selon son ancienne prudence, jugea toujours qu'il n'y avait point de sincérité de la part de l'empereur, qui n'avait réellement d'autre intention que de cajoler le roi, et de tirer de lui ses plus intérieures pensées, à force de le chatouiller par de belles promesses; en quoi il se comporta si adroitement, qu'il apprit de lui les secrètes conventions qu'il avait faites avec le roi d'Angleterre et avec les protestants, dont il ne manqua pas de faire son profit, leur découvrant ouvertement par après ce qu'il lui avait dit tout bas à l'oreille, afin qu'ils perdissent désormais la confiance qu'ils avaient eue en un prince si peu discret.

La réjouissance qu'eurent les Français de cette trève fut troublée du danger où ils virent le roi trois mois après, par un abcès, qui mit ce prince à l'extrémité. J'ai entendu dire quelquefois qu'il avait pris ce mal de la belle Ferronière, l'une de ses maîtresses, dont le portrait se voit encore aujourd'hui dans quelques cabinets curieux, et que le mari de cette femme, par une étrange et sotte espèce de vengeance, avait été chercher cette infection en mauvais lieu pour les infecter tous deux. Le péril étant passé, ce mal le tint encore longtemps en langueur; il ne laissa pas néanmoins de pourvoir à ses affaires de Piémont; car, ayant appris que Montéjean, qu'il y avait établi gouverneur, était au lit de la mort, il envoya Annebaut en sa place, avec les deux du Bellay, Guillaume et Martin; celui-là pour seconder Annebaut et tenir son lieu en son absence, celui-ci pour être gouverneur de Turin. Sur la fin de l'année, il érigea les comtés de Montpensier et de Nevers en duchés.

Comme il était à Compiègne, encore incommodé des restes de sa maladie, il arriva des députés de la ville de Gand, apportant des lettres de leur communauté, signées par les magistrats et principaux bourgeois, par lesquelles ils suppliaient de les recevoir sous sa protection, et les délivrer de la cruelle servitude de la maison d'Autriche. Les bourgeois de cette grande ville s'offraient de se donner entièrement à lui, et promettaient non seulement de lui bailler tels otages et assurances de leur foi qu'il demanderait, mais encore d'attirer avec eux toutes les autres villes de Flandre, pourvu qu'il les maintînt dans leurs priviléges. Son conseil trouva ces offres également avantageuses et raisonnables; mais, le roi rejeta non seulement les offres des Gantois, mais encore envoya leurs lettres à l'empereur, avec des avis de ce qu'il fallait faire pour les dompter, disant, à ceux qui lui voulaient persuader le contraire, « qu'il estimait plus sa parole que l'empire de tout l'univers. » Cependant l'empereur, ayant appris leur soulèvement, se trouvait en une merveilleuse perplexité, voyant bien que toute la Flandre s'allait perdre pour lui s'il n'y allait promptement en personne; mais il ne savait par où y passer, qu'il ne rencontrât de très grandes difficultés. Ayant tourné ses yeux de tous côtés, il crut qu'il n'y avait point plus sûr passage pour lui que par la France; d'autant que c'était son plus court, et qu'il lui serait plus facile de gouverner le roi, dont il connaissait le naturel franc et crédule, que non pas les vents, les Anglais et les Allemands. Le roi, ayant prêté volontiers l'oreille à ses cajoleries, ne promettant pas moins que d'investir le second fils du roi du duché de Milan, cause de toutes leurs querelles, il fut mis en délibération quelles assurances on prendrait de lui pour cela; on n'en prit aucunes; si bien que lui ayant accordé toutes les sûretés qu'il pouvait désirer, le roi envoya ses deux fils avec le connétable à Bayonne, pour le recevoir et le conduire jusqu'au lieu où l'incommodité qui lui restait de sa maladie lui permettrait d'aller au devant. Ainsi, étant entré en France avec sa maison seulement, Charles fut magnifiquement reçu à Bayonne. Puis il vint à Bordeaux, où il célébra la fête de son ordre de la Toison-d'Or; puis il se rendit à Paris à petites journées, ayant trouvé le roi à Loches. De Loches l'empereur fit son entrée à Paris le premier jour de janvier, étant au milieu des deux fils de France: le clergé, l'Université, le parlement, le chancelier avec les sceaux, tous les grands-officiers de la couronne marchaient devant avec pareille cérémonie qui a accoutumé de s'observer aux plus solennelles entrées de nos rois. Six cardinaux français l'accompagnaient, et les cardinaux du Bellay et Farnèse l'attendaient à Notre-Dame pour faire les prières. De là ils le conduisirent tous ensemble au palais, où François, accompagné de ses princes et grands seigneurs, lui fit un superbe festin, dans lequel étaient assis après l'empereur, à une table fort longue et tous d'un côté, le roi, ses deux fils, le légat du pape, le roi de Navarre, les cardinaux de Bourbon et de Lorraine, les ducs de Vendôme et de Lorraine. Finalement, prenant son chemin par la Picardie, il arriva en sûreté à Valenciennes, première place de son obéissance, les deux fils de France l'ayant accompagné jusque-là. Tout du long de son voyage, le roi s'efforça de le combler de tous les honneurs et de tous les plaisirs qu'il se put imaginer. Un jour, les deux monarques se pro-

menant dans Orléans, vint à passer un prêtre qui portait le saint-sacrement à un malade, ils mirent pied à terre eux et leur suite, et se prosternèrent à genoux, puis ils remontèrent à cheval et passèrent outre. L'empereur croyait que tout le monde dût suivre le saint-sacrement, comme c'était la coutume en Espagne ; c'est pourquoi il dit au roi qu'il s'étonnait bien fort comment on laissait ainsi aller Notre-Seigneur tout seul, et qu'en Espagne ceux qui le rencontraient étaient obligés de l'accompagner jusqu'à l'église, autrement qu'ils étaient mis à l'inquisition et châtiés de leur irrévérence. « Je ne m'étonne pas de cela, « repartit le roi, » il y a tant de morisques et de juifs en ces pays-là que, si on ne le faisait ainsi accompagner, ils le lapideraient derechef; mais en France, où il n'y a que des chrétiens, il peut aller seul partout où il lui plaît sans rencontrer personne qui ait dessein de l'offenser. »

Cette grande franchise et cette bonne chère ne ramollirent point la dureté de la haine de Charles, ni ne purent lui donner aucuns sentiments de reconnaissance. Étant arrivé à Valenciennes, il ne jugea pas encore qu'il fût à propos de lever le masque, mais d'entretenir toujours le roi avec la même feintise, lui faisant espérer qu'il s'acquitterait assurément de sa promesse, touchant l'investiture du duché de Milan, sitôt qu'il aurait eu le consentement du roi des Romains, son frère, auquel il était obligé de le demander par bienséance. Il appréhendait encore le succès de la rébellion des Gantois lorsqu'il parlait de cette sorte ; c'est pourquoi, le menant toujours avec ce leurre, il le faisait tenir sur la frontière d'Artois, afin qu'il lui servît comme d'escorte à les punir. Mais, quand il eut châtié les Gantois, il leva le masque, et l'ambassadeur du roi, George de Selve, lui ayant rappelé ses promesses, il répondit « qu'il ne s'en » souvenait pas, et que cela ne se trouverait » point par écrit. » Néanmoins, par une autre nouvelle baie, il offrit de donner au duc d'Orléans les Pays-Bas érigés en royaume, avec sa fille Charlotte en mariage ; proposition qui fut mise souvent sur le tapis avec aussi peu de volonté d'un côté que de l'autre. Quand le roi se vit ainsi indignement moqué après tant de gratifications, et qu'il vint à penser que sa franchise passait pour simplicité dans la bouche même des plus gens de bien, qu'il avait désobligé ses amis, abandonné ses sujets naturels, donné sujets de rire à ses ennemis, il commença à ressentir aigrement en soi-même la fâcherie et la honte de sa faute; laquelle étant sans remède, il entra dans un tel chagrin qu'il s'en prit à tous ceux qui lui avaient conseillé d'accorder ce passage. Il en voulait mal, spécialement au connétable, d'autant qu'il en avait porté la première parole, et qu'il s'était en quelque façon rendu garant de ses promesses. Les ennemis de ce seigneur ne manquèrent pas de lui blâmer sa fidélité, jusqu'à dire qu'il avait touché de l'argent d'Espagne, et qu'il avait eu des conférences trop particulières avec l'empereur et avec François de Bonvalot, son ambassadeur ; tellement qu'il lui commanda de se retirer en sa maison, et ne souffrit oncques puis qu'il parût en sa présence. L'amiral Chabot, le seigneur qu'il avait le plus tendrement chéri, éprouva ce changement avant Montmorency. Après qu'on eut fait à Chabot un procès sur un maigre sujet, mais à la suite duquel il fut déclaré indigne de ses charges, le roi le remit en son honneur, ce qui fut attribué à la dame d'Étampes, sa parente. Chabot ne survécut que peu à sa réhabilitation; bientôt après, le savant Guillaume Budé le suivit dans la tombe.

Il paraissait tous les jours quelques nouvelles étincelles de la discorde d'entre les deux monarques, de telle sorte que l'on connaissait bien qu'elle était un peu couverte, mais non pas éteinte. L'empereur ne se contentait pas que son passage par la France eût servi à châtier les Gantois, il prenait encore occasion de là de débaucher ou d'intimider les alliés du roi, leur jetant des soupçons dans l'esprit, qu'il avait contracté des ligues très étroites avec lui pour les ruiner. Ainsi il fit entendre à l'Anglais que, dans l'entrevue de Nice, François avait promis au pape de transporter toutes ses forces en Angleterre pour le réduire à l'obéissance de l'Eglise romaine ; et, pour rendre cette imposture croyable, il lui manda comme il lui avait découvert plusieurs de ses plus importants secrets, dont même il lui en spécifia quelques uns ; si bien que l'Anglais, ayant pris l'alarme de ce faux rapport, plus légèrement qu'il ne fallait, éloigna derechef ses affections de la France. François, s'étant aperçu de ce refroidissement, rebâtit et fortifia la ville d'Ardres, que les impériaux et Anglais avaient brûlée l'an 1521, pour l'opposer en tous cas aux efforts des Anglais et des Flamands.

Pour cette raison, le roi contracta alliance avec les rois de Suède et de Danemarck. Pour la même considération, il tendit aussi les bras à Guillaume de Clèves, et lui donna la hardiesse de choquer la puissance de l'empereur; voici comment : le brave Charles d'Egmont, duc de Gueldres et de Zutphen, étant mort l'an 1537, sans enfants, avait institué Guillaume, duc de Clèves, son héritier, quoiqu'Antoine, duc de Lorraine, fût plus proche à succéder, comme étant fils d'une sœur du défunt. L'empereur prétendait à la

duché par les droits de la maison de Bourgogne, et ce Charles avait quelquefois transigé avec lui, y étant contraint par ses mauvais succès, qu'elle lui retournerait après sa mort. Guillaume se jeta sous la protection du roi, et vint en France. Comme l'on se promettait beaucoup de ses alliances, de ses intelligences et de son courage, et qu'on pensait que toute l'Allemagne s'émouvrait par son moyen, il fut jugé à propos de l'attacher à la France par quelque puissant lien. Le roi lui donna donc sa propre nièce en mariage : c'était Jeanne, fille unique de sa sœur Marguerite et du roi de Navarre, dont il célébra les noces à Châtellerault, avec plus de dépense que l'empereur n'en avait fait à son couronnement.

Il était bien certain que les haines ne se contiendraient pas longtemps; que l'empereur ne cessait de machiner de secrètes entreprises contre la France, dont on découvrait tous les jours quelqu'une; et partant que le roi, ayant le courage plus franc, embrasserait la première occasion de rupture, puisqu'il lui était moins dangereux d'avoir une guerre ouverte qu'une paix pleine d'embûches et de surprises. Voici comment il en eut un très juste sujet, mais bien plus tôt qu'il ne l'eût voulu. Ayant su que l'empereur avait mis de la jalousie et du soupçon dans l'esprit de tous ses alliés, et qu'il avait fait croire à Soliman que, dans la diète tenue l'an dernier à Haguenau, il avait été conclu une ligue contre lui, où François entrait pour le tiers des frais, il crut qu'il fallait les éclairer sur ces calomnies, et envoyer des ambassadeurs à chacun d'eux pour se justifier. Il dépêcha donc Antoine de Rinçon vers Soliman, d'où il était revenu naguère, et César Fregose vers les Vénitiens. Ces deux ambassadeurs, allant ensemble de compagnie à Venise, d'où l'on devait s'embarquer pour aller à Constantinople, cachaient leur nom et leur qualité, ayant mission de l'empereur de diffamer le roi envers tous les princes chrétiens. Or, sachant qu'ils s'étaient mis à Turin sur la rivière du Pô, pour ce que Rinçon, étant gras et replet, cherchait ses aises, Duguast les fit guetter par des soldats de la garnison de Pavie, qui, s'étant cachés dans un autre bateau, les assassinèrent au dessous de Casal. Duguast rendit son nom exécrable pour avoir voulu gagner les bonnes grâces de son maître par un si lâche et si vilain meurtre, dont la vengeance ensanglanta toute la chrétienté. L'empereur, cependant, dressa une puissante armée de mer pour la conquête du royaume d'Alger, sur prétexte que les pirates qui s'y retiraient molestaient les côtes des Espagnes; mais, en effet, pour avoir occasion de ralentir le courroux du roi, et aussi d'user de quelque surprise. D'ailleurs, il avait des entreprises secrètes sur le Languedoc, la Provence et le Piémont, qu'il pensait exécuter sous couleur de ce voyage. Toutefois, ayant manqué ses desseins sur la Provence et sur le Piémont, la honte ou la crainte l'obligea de continuer son voyage d'Alger. Il descendit donc en Italie pour y attendre qu'on assemblât ses vaisseaux, et vit le pape à Lucques, après quoi il passa en Afrique, où il débarqua avec quatre-vingt mille hommes au mois d'octobre ensuivant. Jamais la mauvaise fortune, dit Paul Jove, ne traita plus mal entreprise qu'elle fit celle-là; elle surpassa cette fois ses plus cruelles rigueurs, et joignit ensemble tous les accidents avec lesquels elle a accoutumé de ruiner une armée, la froidure, les pluies, les boues, les fatigues, la faim et les blessures; mais avec tout cela encore elle suscita la fureur impétueuse des orages et des vents. Ainsi, tous les éléments ayant conspiré la perte de cette malheureuse armée, et la mer n'ayant point eu pitié de ceux qui s'étaient enfuis de devant les Barbares, comme les Barbares n'en avaient point de ceux qui se sauvaient du naufrage, l'empereur eut bien de la peine à ramasser dix ou douze vaisseaux, et à gagner les côtes d'Espagne, ayant perdu les trois parts de ses troupes, cent trente navires et quinze galères.

Les nouvelles de son infortune n'apportèrent pas peu de joie à la plupart des princes chrétiens. Charles se vit menacé par le duc de Clèves, et le roi se prépara à lui faire la guerre. Pour cela, il assembla deux grandes armées pour l'attaquer, l'une par le Roussillon et l'autre par le Luxembourg. Pour le Roussillon, il y avait encore lors des personnes vivantes qui l'avaient vu restituer mal à propos par Charles VIII, et qui se souvenaient bien que Ferdinand d'Arragon n'avait point tenu ce qu'il avait promis pour le dégager. Et, pour le Luxembourg, il disait qu'il lui appartenait, tant par l'acquisition qu'en avait faite autrefois Louis, duc d'Orléans, son bisaïeul, que par la cession qu'il en avait prise des vrais titulaires de ce duché, qui étaient les descendants de la seconde branche de Luxembourg, qu'on nommait de Ligny. Quant à l'armée du Piémont, sous le commandement d'Annebaut, comme son inaction l'avait rendue inutile, quoiqu'elle fût forte de vingt-deux mille hommes, elle reçut l'ordre de se joindre, en Languedoc, à l'armée du Dauphin, qui se disposait à assiéger Perpignan. Le roi était alors à Montpellier, et l'empereur en Espagne.

Du côté des Pays-Bas, les armes françaises s'étaient déjà signalées par plusieurs exploits assez importants; car, premièrement, Lon-

gueval-Bossu ayant trouvé quatorze mille Gueldrois tout prêts que le duc avait fait lever par Martin Van Rossen, maréchal de Gueldres, était entré en Hollande et Brabant, où il avait ravagé tout le plat pays, défait en campagne le prince d'Orange, et manqué seulement, par faute de canon, à prendre les villes d'Anvers et de Louvain; et de là il était venu en Luxembourg joindre l'armée qu'y commandait le duc d'Orléans, avec les sages conseils du duc de Guise. La conquête du duché de Luxembourg suivit ces exploits; mais, après cela, le jeune duc, s'imaginant avoir assez fait de ce côté-là, prit la poste pour aller trouver le roi son père à Montpellier, sur le bruit qui courut qu'il se donnerait bataille devant Perpignan. Avant que de partir, il distribua son armée par les places, hormis quelques troupes qu'il laissa à Longueval et à Van Rossen, qui demeurèrent à Liesse, pour faire tête aux frontières de Picardie et de Champagne. Incontinent après son départ, les impériaux rentrèrent facilement dans les villes de Luxembourg, puis dans celle de Montmédy. C'était déjà le mois d'octobre, et le siége de Perpignan n'était pas plus avancé qu'au premier jour; les maladies s'étaient mises parmi nos troupes, et la dissention, encore pire que toutes les maladies, les armait les uns contre les autres, les Gascons étant tous les jours en querelle contre les Italiens; si bien qu'il fallut éloigner ces derniers, qui étaient en plus petit nombre. Avec tous ces maux, il s'était mêlé un peu de trahison dans notre camp, et les ducats d'Espagne avaient refroidi l'ardeur de quelques capitaines qui étaient auprès du dauphin. Le roi, ayant donc avis de ces désordres, et d'ailleurs averti que, si on attendait les grandes pluies qui sont ordinaires en ces pays-là sur la fin de l'automne, il y avait danger que les torrents, qui coulent lors par ce vallon, qui est entre Perpignan et Salses, n'empêchassent le retour à son armée, il manda à son fils qu'il eût à lever le siége. Le jeune prince obéit à ce commandement; mais ce fut avec un grand déplaisir, tellement que la fâcherie qu'il eut de s'en revenir avec la honte, jointe aux fatigues et aux malignes qualités de l'air de ces contrées, lui causa une longue et fâcheuse maladie qui l'exténua de telle sorte que de six mois après il ne se pouvait tenir sur les pieds. Voilà de quelle sorte se dissipèrent ces grandes levées de boucliers, qui semblèrent n'avoir été faites que pour consoler l'empereur de la honte qu'il avait reçue en Provence; mais, si la prudence des Français se rendit blâmable en ces entreprises, la générosité du roi et la piété de son fils, le duc d'Orléans, y méritèrent de glorieuses palmes; car nos Italiens, ayant entre les mains trois cents femmes du comté de Roussillon, dont ils voulaient tirer rançon, résolus de s'en payer sur la pudicité de ce pitoyable sexe, à faute d'argent, le roi les racheta d'entre leurs mains pour mettre leur liberté et leur honneur en sauveté; et, à la prise de Danvilliers, le peuple s'étant jeté en foule dans les églises avec ce qu'il avait de plus précieux, on vit le duc d'Orléans se tenir à l'entrée, et défendre la sainteté de ces asiles l'épée à la main, combattant lui-même, non sans beaucoup de danger, contre la fureur des siens, pour le salut de ses ennemis.

Cependant Langey, par sa prudence et sa valeur, soutenait en Piémont l'honneur de nos armes. Il s'était emparé de Carignan et de Quieras, lorsque d'Annebaut vint l'y rejoindre après la levée du siége de Perpignan; mais, comme il revenait en France, Langey mourut en chemin. Sa mort fut une perte pour le roi et une calamité pour nos affaires.

Parmi ces remuements de guerre, les factions de la cour donnèrent le saut au chancelier Poyet. Son malheur, à ce qu'on tient, lui vint de l'antichambre des dames, pour un tel sujet : Geoffroy de Bary-Renaudie, gentilhomme périgourdin, ayant un long et difficile procès contre Dutillet, greffier du parlement, pour opposer à la faveur que sa partie avait dans le palais celle de la duchesse d'Étampes, obtint certaines lettres royales, qu'il porta au sceau, avec une recommandation de cette dame. Le chancelier, qui supportait Dutillet, les refusa tout à plat si on n'y changeait quelques points à sa fantaisie. La dame, en étant avertie, s'offensa de ce mépris au dernier point. Elle fit donc ses plaintes au roi, et lui représenta si bien la chose comme une orgueilleuse présomption d'un officier qui osait contrecarrer les volontés de son maître, qu'il le fit arrêter au voyage de Perpignan. Les sceaux furent donnés à François de Montelon, président en la cour, puis à François Erraut-Chemans. Ce fut une joyeuse nouvelle à toute la France que sa disgrace. Il fut mené prisonnier à Bourges, où, s'étant ennuyé des longueurs de sa prison, il se mit à crier qu'on lui donnât des juges, et provoqua derechef, par ses plaintes insolentes, la justice du roi qui s'était ramollie avec le temps. Donc, à la requête du procureur général, on instruisit son procès dans le parlement à la vue de toute la France, le 23 d'avril 1545 : « il fut privé » de l'état de chancelier, déclaré inhabile de » tenir office royal, condamné en cent mille » livres d'amende, pour lesquelles il tiendrait » prison jusqu'à l'entier paiement de la » somme, et confiné pour cinq ans en tel lieu » et avec si sûre garde qu'il plairait au roi. »

Cet arrêt fut prononcé dans l'audience de la grand'chambre, à huis ouverts, lui présent, et nu-tête; en suite de quoi il fut confiné dans la tour de Bourges, d'où il ne put sortir qu'en cédant presque tous ses biens au roi. C'est lui qui introduisit la chicane et les différends des particuliers dans le privé conseil, là où auparavant il ne se traitait que des matières d'Etat, de sorte qu'il s'y est engendré, avec le temps, des procureurs et des avocats en bien grand nombre.

Au commencement de l'année suivante 1543, Odart de Biez eut le bâton de maréchal par la faveur du dauphin. Le roi était alors à Cognac, pour réprimer quelques remuements du Poitou et du pays d'Aunis, qui eussent pu produire une dangereuse révolte. La cause en venait de la gabelle, qu'il avait voulu établir par tout son royaume. Mais les pays de Poitou, Xaintonge et Aunis, se trouvant trop chargés de ce droit de gabelle, avaient pris les armes l'an passé; et les îles de ces côtes-là, comme Ré, Marennes, Oleron, puis les villes de Bordeaux, Libourne et autres, qui sont sur les rivières de Garonne et de Dordogne, s'étaient jointes à eux. Les Rochellois s'étaient aussi soulevés, tant pour cette cause que pour ce qu'il avait voulu changer la forme ancienne du gouvernement de leur ville, pensant obvier à quelque combustion d'entre les bourgeois, et que, pour cet effet, Charles de Chabot-Jarnac, gouverneur du pays d'Aunis, y avait logé quelques troupes de gens de guerre, chose qui semblait violer leurs priviléges. Le conseil avait jusque-là dissimulé leur mutinerie, de peur de divertir les armes du roi, qui étaient assez occupées ailleurs. Or, à son retour de Perpignan, il commanda à Jarnac de se saisir des plus mutins des îles, et de désarmer les Rochellois; ce qui, ayant été fait, il vint lui-même à La Rochelle, au commencement de janvier, et y entra en armes comme dans une ville ennemie; si bien que ces pauvres bourgeois, merveilleusement effrayés, n'attendaient qu'une très sévère punition de leur folie. Mais, connaissant leur véritable repentance, il les voulut traiter en père, et, se contentant de leur avoir montré les verges, sans les châtier, leur pardonna toutes leurs fautes, hormis le crime d'hérésie, dont quelques uns étaient déjà entachés; même, pour les obliger plus étroitement par de nouvelles faveurs, il leur fit l'honneur de souper dans leur hôtel-de-ville, et augmenta encore leurs priviléges.

On se disposait cependant de part et d'autre par plusieurs entreprises au gros de la guerre. Les Espagnols firent des courses jusqu'aux portes de Narbonne et de Bayonne, ayant même brûlé Saint-Jean-de-Luz : le duc de Vendôme ravitailla Thérouanne et rasa le château de l'Illiers; et Duguast tenta quelques surprises sur Turin sans aucun effort. Mais le duc de Clèves, nonobstant les grandes glaces, reprit sa ville de Dure, puis gagna une sanglante bataille sur le prince d'Orange et Adrian de Crouy, comte de Bure, près de Sittard, ce qui fut cause qu'il refusa les trèves que les princes protestants de la diète de Nuremberg lui avaient moyennées. Cependant les deux monarques exerçaient aussi leurs intimités par la langue et la plume, et, pour ne se céder en rien l'un à l'autre, disputaient leur droit avec de belles paroles. L'an passé, le pape leur ayant écrit à tous deux pour leur signifier l'ouverture du concile de Trente (qui pourtant fut encore suspendue à cause de leurs guerres), et pour les exhorter à la paix, les nommant ses très chers fils, l'empereur prit de là occasion de décharger sa bile et d'accuser fort aigrement son rival dans la réponse qu'il fit à sa sainteté. Le roi, de son côté, écrivit au pape pour lui démontrer l'injustice des accusations dont le chargeait son ennemi. Sans se montrer en cette conjecture plus favorable à l'un qu'à l'autre, le pape, voulant rester neutre, essaya d'adoucir leurs aigreurs par ses affectueuses remontrances; mais l'empereur, non content de cette neutralité du saint-père, ayant fait couronner Philippe, son fils unique, roi des Espagnes, et lui ayant donné pour femme Marie, fille de Jean, roi de Portugal, vint par mer en Italie, pour essayer de le déterminer à son parti, ce qu'il pensait être fort facile, pour ce que le pape, ayant donné à son fils Louis les villes de Parme et de Plaisance, qu'il avait obtenues du collége des cardinaux par échange du duché de Camerin, lui demandait qu'il confirmât cette donation, pour ce qu'elles avaient autrefois appartenu aux ducs de Milan, et qu'il lui en conférât solennellement l'investiture avec le titre et les marques de duché. Ils s'entrevirent donc au château de Busset, entre Parme et Plaisance, mais pour cela le saint-père ne put être induit à se déclarer contre le roi; aussi l'empereur lui refusa-t-il sa demande, et peu après, pour lui faire plus de dépit, fit publier la ligue qu'il avait secrètement contractée avec le roi d'Angleterre.

Les armées étaient déjà en campagne de part et d'autre; celle des ennemis avait assez d'occupation à empêcher les progrès de la victoire du Clévois; celle de France consumait le temps en exploits de peu d'importance sur les frontières d'Artois et du Hainaut. Cependant elle entra dans Landrecies, que les habitants avaient abandonné, et que le roi fit fortifier. L'empereur étant arrivé en son armée pressait fort le duc de Clèves.

Le roi, pour lors à Reims où il était depuis un mois parmi les dames et en passe-temps de chasse comme s'il eût été en paix, délibéra de le secourir, et pour cet effet il résolut d'attaquer le duché de Luxembourg, afin de faire au moins diversion, et de s'ouvrir le chemin par cet endroit. A ce dessein il eut par échange la ville de Stenay du duc de Lorraine, là où il fit un magasin de vivres et de munitions pour le passage de son armée, de laquelle il bailla la conduite au duc d'Orléans et à l'amiral, ayant ordonné au duc de Vendôme de se tenir à Guise avec six mille hommes qu'il avait de pied et de cheval, pour avoir l'œil à favoriser Landrecies. En marchant, l'armée reçut la petite ville d'Arlon, et de là vint mettre le siége devant Luxembourg, qui se rendit aux Français. Contre toute raison et les plus sages avis, le roi s'opiniâtra à garder sa nouvelle conquête, son esprit se repaissant plus volontiers de choses vaines et apparentes que de solides et utiles considérations. Il prétendait retenir ce duché au lieu de celui de Milan ; c'était sa raison, et il fut encore confirmé dans son opinion par les hâbleries d'un ingénieur italien, qui entreprit impudemment de rendre cette ville imprenable dans peu de temps. Or, pour prendre possession de cette conquête, il y voulut faire son entrée comme souverain du pays, et y solennisa la fête de saint Michel et la cérémonie de son ordre. Peu auparavant, il avait ordonné à l'amiral Annebaut de passer outre, pour aller au secours du duc de Clèves ; mais il n'en était plus temps. L'empereur ayant forcé la ville de Dure, réduit celles de Juilliers, Venloo et Ruremonde par la terreur des armes, et corrompu les principaux serviteurs et officiers du duc, ce pauvre prince, failli de courage, quoiqu'il eût nouvelles que le secours approchait, s'était venu jeter à ses pieds et lui crier merci. On dit qu'à l'abord il lui demanda d'une voix dédaigneuse qui il était, et que le duc lui répondit fort humblement : « Qu'il » était celui qu'il plairait à sa majesté sacrée. » Il le reçut en grâce, moyennant qu'il renonçât au duché de Gueldres et à l'alliance de la France, et lui rendit le duché de Juilliers qu'il avait conquis, s'en retenant néanmoins les deux villes de Hinsberg et Sittard, jusqu'à tant qu'il fût plus à plein assuré de sa fidélité. Sa mère, ayant su cette lâcheté, en mourut de dépit et de regret. Le roi en fut saisi d'un grand étonnement, pour ce qu'il l'avait toujours estimé homme de cœur. Au contraire, l'infante Jeanne de Navarre en conçut une joie indicible dans son cœur, prévoyant bien que cet accident romprait le mariage, comme en effet il le rompit. Le roi l'avait envoyé quérir pour la faire conduire à son époux, où elle allait fort à regret ; mais, sitôt qu'il eut reçu cette nouvelle, il la renvoya à ses parents. Le duc, l'ayant souvent demandée, se maria depuis à la fille du roi des Romains, et l'infante à Antoine de Bourbon, duc de Vendôme.

Ces guerres eussent semblé moins cruelles à la chrétienté si elles ne l'eussent pas misérablement exposée aux invasions des Barbares. L'empereur s'était si furieusement acharné à se venger du duc de Clèves, qu'il avait pour la seconde fois abandonné son frère Ferdinand et la Hongrie à la merci de Soliman, lequel, étant entré en ce royaume avec une effroyable armée, le conquit presque tout entier. Au même temps, l'armée navale, que le baron de La Garde avait obtenue de Soliman, vint surgir au port de Marseille sous la conduite de Barberousse, ayant pillé les côtes du royaume de Naples. Le roi avait envoyé François de Bourbon, duc d'Enghien, pour l'accueillir, et pour commander l'armée française, qui était de dix-huit navires et de vingt-deux galères. Comme il attendait Barberousse, peu s'en fallut qu'en pensant surprendre la ville de Nice il ne fût surpris lui-même. Ce qui ne s'était jamais vu, l'armée de France et celle du Turc, jointes ensemble, mirent le siége devant la ville de Nice, et s'en emparèrent, mais non pas du château, dont la défense opiniâtre les détermina à en lever le siége. Barberousse, de dépit, saccagea la ville avec toutes sortes de cruautés, mit ses galères au port d'Antibes, étant au reste très malcontent des Français dont il détestait la négligence et la mollesse, pour ce qu'il les avait vus fort lâches au travail et si mal pourvus de munitions de guerre qu'ils en venaient souvent emprunter en son camp, ayant eu plus de soin de charger leurs vaisseaux de vin que de poudres et de boulets. Mais il frémissait de colère principalement contre le baron de La Garde, l'appelant menteur et abuseur, qui avait avancé mille promesses dont il ne voyait aucun effet ; et il l'eût mis à la cadène pour l'emmener à Constantinople et le punir de la honte qu'il faisait recevoir aux armes du grand-seigneur, si le prince d'Enghien ne l'eût amadoué, de sorte qu'il apaisa son indignation par de très humbles prières.

L'empereur, ayant très facilement, comme nous avons dit, subjugué le duc de Clèves, fit mettre le siége devant Guise et devant Landrecies tout à la fois. Dans cette dernière place se jetèrent quantité de seigneurs volontaires, pour avoir l'honneur de défendre la nouvelle conquête de leur roi : entre autres, les ducs d'Aumale et de Nevers, deux frères de La Rochefoucauld, Dandelot, Bresse, Crèvecœur, Bonnivet, son frère, Davaugour-Saint-Laurent et Mouy-Saint-Phale. Le roi, ayant été

averti de ce siége le jour même qu'il célébrait la fête de son ordre à Luxembourg, ramena son armée en deçà à grandes journées, en résolution de lui livrer bataille ou de le chasser de devant ces places; mais il ne le put pas faire si tôt; car il laissa la moitié de ses troupes au duc de Melfe pour mettre des vivres dans le Luxembourg; et, d'ailleurs, il attendait encore de nouvelles levées. Fernand Gonzague, qui assiégeait Guise, averti de bonne heure qu'il approchait, décampa pour aller joindre le comte de Bure devant Landrecies, où il ne put pas arriver si heureusement que Charles de Cossé-Brissac, capitaine de hardie entreprise, chargeant brusquement son arrière-garde, ne lui tuât deux mille hommes et ne fît quantité de prisonniers, entre lesquels se trouva Francisque d'Este, frère du duc de Ferrare, colonel-général de toute la cavalerie impériale. Il arriva en même temps au camp de l'empereur dix mille Anglais que leur roi lui envoyait, selon les articles de la ligue faite entre eux. Il n'avait pu y venir en personne, pour ce qu'il était empêché à faire la guerre aux Écossais qui ne voulaient pas lui bailler leur petite reine pour son fils Édouard. A compter ces dix mille Anglais, l'empereur avait en tout trente-huit mille hommes de pied et seize mille chevaux devant Landrecies, qu'il faisait battre furieusement avec quarante-huit pièces d'artillerie. Les murailles et les remparts de cette ville s'éboulant fort facilement, pour ce qu'ils étaient fraîchement bâtis, il y eut bientôt brèche de tous côtés. Nonobstant ces difficultés et les dangers de la famine, les assiégés, encouragés par Dessé et La Laude, braves capitaines, témoignaient à toute heure leur valeur et leur constance par de généreux exploits, et se consolaient de ce que les ennemis ne souffraient guère moins, la rigueur de la saison étant encore plus fâcheuse à ceux qui sont à découvert. Cependant épuisés de vivres, de fourrages et de munitions, les chefs mandèrent au roi, qui était à la Fère-sur-Oise, que, s'ils n'étaient secourus dans peu de jours, la faim les forcerait de sortir les armes à la main; car de composition ils n'en feraient jamais, tant qu'ils auraient la force de tirer l'épée. Ayant entendu leur nécessité et leur brave résolution, il leur manda par le même messager qu'il serait à eux dans six jours au plus tard, et qu'il hasarderait sa propre personne pour sauver tant de gens de bien. Son armée étant donc assemblée, il vint camper au bourg de Souplet, à deux lieues près de Landrecies. Au bruit de son arrivée, l'empereur, craignant d'avoir bataille, fit rappeler ses troupes qui étaient de l'autre côté de l'eau, pour les joindre avec celles de deçà. Les deux armées demeurèrent quelques jours vis à vis l'une de l'autre, non sans de furieuses escarmouches, où nos volontaires allant trop chaudement, et les capitaines ayant de la peine à contenir les soldats qui les voulaient suivre, il fut contraint, n'y pouvant apporter d'autre remède, de faire tirer quelques volées de canon sur ces jeunes fous. Il n'avait pas envie de hasarder ses forces dont il allait avoir tant besoin, et il avait assez acquis d'honneur d'avoir secouru sa place à la vue de l'empereur qui avait là l'élite de toutes ses forces d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne et même d'Angleterre. Voilà pourquoi il délibéra de faire retraite. En suite de quoi, au lieu de congédier son armée, il la distribua par les villes frontières, sachant bien qu'il aurait au printemps toute la puissance de l'empereur et celle de l'Anglais sur les bras.

En suite de tant de travaux et de peines, le roi reçut une grande joie de l'heureux accouchement de madame la dauphine qui, après dix ans de stérilité, mit un beau fils au monde, le premier jour de janvier de cette année 1544. Il voulut le tenir lui-même sur les sacrés fonts de baptême, et lui donna son nom de François. Les peuples participèrent à cette réjouissance de la cour par un édit qu'il fit du rabaissement des tailles; mais cette allégresse fut bientôt troublée par d'autres édits qui mettaient les vieux offices en vente, et en créaient quantité de nouveaux, dont pas un ne semblait nécessaire que celui qui établissait les prévôts des maréchaux, avec juridiction souveraine sur les vagabonds : c'était pour réprimer les pilleries des gens de guerre qui, au retour de la campagne, exerçaient mille brigandages sur les grands chemins. La diète se tenait lors à Spire, en Allemagne, où tous les princes de l'empire s'étaient assemblés en plus grand nombre qu'on les y eût jamais vus. Le roi, sachant bien que l'empereur ne manquerait pas de l'y accuser grièvement et de le charger de calomnies à son accoutumée, y décerna une célèbre ambassade dont était chef le cardinal du Bellay, pour y faire aussi entendre ses raisons et ses plaintes; mais l'assemblée n'ayant point voulu accorder de sauf-conduit, elle ne passa point Nancy. Les menées de l'empereur avaient rendu le roi odieux envers toute l'Allemagne, à force de crier qu'il n'avait fait alliance avec le Turc que pour la ruiner; et plus encore envers les protestants, en leur faisant entendre qu'il n'y avait que lui qui empêchât le concile et qui protégeât les abus de la cour de Rome; si bien que l'assemblée le déclara ennemi de l'empire.

Pendant l'hiver, on battait chaudement le fer en Piémont. Boutières, qui y commandait,

avait reçu un nouveau renfort de quatre mille Français et de cinq mille Gruyens (la Gruye est une contrée proche de Lausanne, dont les habitants ressemblent en apparence aux Suisses, leurs voisins, mais nullement en courage; gens brutaux et incapables de discipline); mais il était si mal obéi des gens de guerre, par la jalousie des autres chefs, qu'il ne fit rien que prendre quelques villettes. Le roi, étant informé que Boutières était mal obéi, dépêcha le duc d'Enghien en sa place. Ce prince, étant arrivé, mit toutes ses pensées à recouvrer Carignan, pour ce qu'il était certain que le Piémont ne se pouvait pas garder sans cela; mais elle était trop bien fortifiée et défendue par quatre mille hommes des plus aguerris. N'espérant donc pas de la pouvoir forcer, il l'investit pour l'affamer, bâtissant des forts tout à l'entour sur les avenues; et sur l'avis qu'il eut que Duguast voulait se saisir de Carmagnole, d'où il eût pu, faisant un pont sur le Pô, lui retrancher les vivres et rafraîchir la ville des commodités du marquisat de Saluces, il le devança, et s'y logea le premier. Duguast, en ayant été averti, fit de toutes parts assembler ses forces, et contremanda quatre mille lansquenets qui étaient à Gênes, près de s'embarquer, afin qu'ils se vinssent joindre à lui, résolu de combattre nos gens, puisqu'il n'avait plus d'autre espoir de secourir la place que par leur défaite. Notre général, se voyant contraint ou de donner bataille ou d'abandonner Carmagnole, dépêcha Montluc vers le roi pour lui faire entendre cette nécessité, et lui en demander permission et tout ensemble de l'argent pour le paiement de ses troupes, qui eussent refusé de combattre si on ne leur eût payé trois ou quatre montres qui leur étaient dues. Le conseil du roi, appréhendant le douteux évènement de cette journée, n'était pas disposé de la hasarder. Néanmoins, quand le roi eut écouté les raisons guerrières de Montluc, qui n'était alors que simple capitaine de gens de pied, il conçut une si grande espérance de la victoire qu'il remit la chose à la discrétion du duc d'Enghien et des capitaines de son armée. Cette résolution ayant été publiée, grand nombre de jeunes seigneurs partirent de la cour pour se trouver à la journée, les uns avec congé, les autres sans congé; Saint-André, Clermont-Dampierre, tous deux favoris du dauphin; Jarnac, Gaspard de Coligny-Châtillon, François de Vendôme, vidame de Chartres; les deux frères de Bonnivet, les deux frères de Genly, d'Assier, capitaine de l'artillerie; La Hunaudaye, fils de l'amiral, et plus de cent autres de marque, dont l'arrivée n'encouragea pas seulement les troupes françaises par leur gaillarde présence, mais encore servit de beaucoup à retenir les étrangers; pour ce que, comme chacun d'eux s'était bien fourni d'argent, le général leur en emprunta pour contenter ses soldats, en attendant les deniers que le roi envoyait par Martin du Bellay-Langey.

Le lundi de Pâques, quinzième d'avril, les deux armées se trouvèrent dans la plaine d'entre Sommerive et Cerizols, toutes deux avec pareille résolution et presque pareils ordres. Celle des ennemis surpassait la nôtre de mille hommes de pied, et ne lui cédait pas en nombre, mais en bonté de cavalerie. La victoire demeura aux Français; mais jamais triomphe n'avait été plus complet, quoique vaillamment disputé; les nôtres, demeurés maîtres du champ de bataille, trouvèrent la campagne couverte de plus de dix mille des ennemis; outre cela, ils avaient encore deux mille six cents Allemands et plus de six cents Espagnols prisonniers, dont était Alisprand de Mandruce, Raymond de Cardonne, Mandosse, Charles de Gonzague, et plusieurs autres seigneurs, et n'avaient perdu que deux cents hommes de leur nation. Nos gens y gagnèrent un gros butin en argent, tant monnayé qu'en vaisselle, qui fut estimé plus de trois cent mille francs, quinze pièces d'artillerie, tous les ponts qu'ils avaient menés pour passer le Pô, huit mille corselets tout neufs, et plus de douze mille sacs de farine et autres provisions, pour ravitailler Carignan.

Si les Français n'eussent hasardé cette bataille, le dessein de Duguast était de mettre des vivres dans Carignan, et de renvoyer ses lansquenets à l'empereur; puis, avec ce qui lui resterait de troupes italiennes et espagnoles, qui faisaient quatorze ou quinze mille hommes, il devait descendre en France par le val d'Aoste, au même temps que l'empereur et l'Anglais y entreraient, et tirer droit à Lyon, où il n'y avait point d'autres gens que les bourgeois. Les fruits de cette victoire furent donc bien grands, quand elle n'aurait fait qu'empêcher un dessein si dommageable à la France; mais ils l'ussent été bien davantage si on les eût tous recueillis. Le Milanais en fut si effrayé, que Duguast fit battre la caisse trois semaines durant sans trouver un soldat. Le royaume de Naples était lors si plein de partialités et de révoltes, qu'il n'en eût su tirer aucun secours. Les seigneurs d'Italie de la faction guelfe, qui n'avaient osé se déclarer, comme le duc de Somme, le comte de La Mirandole et de Saint-Second, Robert Malatête et plusieurs autres, incités par ce bonheur et par les sollicitations de Pierre Strozzi et du comte de Pétillane, venus exprès en Italie en habit déguisé, faisaient battre la caisse à Rome pour venir joindre le duc d'En-

ghien dans le Milanais. Avec cela il y avait six mille Grisons tout prêts à marcher ; de telle façon que, si le roi eût voulu lui permettre de passer dans ce duché, laissant Carignan investi avec six ou sept mille hommes, il l'eût tout enlevé en quinze jours, hormis les châteaux de Crémone et de Milan ; mais le roi ne voulut pas que l'on attaquât le Milanais. Peu après ceux de Carignan, étant réduits à une si grande disette de vivres, que deux jambons s'y vendirent cent trente écus, ils capitulèrent de sortir enseignes ployées, tambours couverts et sans aucune pièce d'artillerie ; promettant de ne porter les armes de six mois. Et le gouverneur Pyrrhus d'Épire vint en France se mettre entre les mains du roi pour y demeurer un an durant, s'il ne plaisait à sa majesté lui faire grâce. A peine eurent-ils pris l'air de la campagne qu'ils tombèrent presque tous sur les dents de grande faiblesse, n'ayant pas la force de se relever de la place, si les Français, par pitié, ne leur eussent prêté des chariots pour les emporter.

Voilà tout le profit qu'on tira en ce pays-là de la victoire de Cerizols ; car, après la prise de Carignan, il fallut que le duc renvoyât douze mille hommes au roi, six mille de ses vieilles bandes, et six mille des compagnies italiennes, pour défendre la France. Si bien que de son consentement il fit trève avec Duguast pour trois mois ; ayant néanmoins auparavant pris la ville d'Albe au Montferrat. Or, l'empereur et l'Anglais avaient partagé ce royaume entre eux, de telle sorte qu'ils devaient se le rendre tributaire chacun par moitié, et faire passer le roi par telles conditions qu'il leur plairait, ou bien le dépouiller entièrement de toutes ses terres. Pour cet effet, ils avaient résolu de venir se joindre droit à Paris, sans s'amuser en chemin, afin d'étonner le reste par la prise de la ville capitale, et d'ôter à leur ennemi le moyen de recouvrer des finances ; étant certain que tout l'argent de la France vient dans ce grand gouffre. Il ne leur eût pas été difficile de venir jusque-là, mais bien difficile de s'en retourner ; car, s'ils fussent entrés dans Paris, leurs armées s'y fussent perdues dans les délices, ou bien affamées d'elles-mêmes. L'alliance de deux grands princes comme l'empereur et le roi d'Angleterre eût cependant été formidable pour la France, n'eût été la jalousie qui devait les désunir ; cela ne manqua point ; car, s'ils étaient d'accord pour conquérir la France, il était facile de prévoir qu'ils ne le seraient pas pour se la partager ; lequel oserait prendre la tête, lequel la queue du serpent ?

L'empereur était encore à Spire, incertain de quelle part il devait tourner ses armes, ou en France ou en Italie, quand Carignan se rendit. Mais, lorsqu'il eut appris que les Français n'entreprendraient rien sur le Milanais, il donna charge à Guillaume de Fustemberg d'assiéger la ville de Luxembourg, et aux comtes de Reux et de Bure de se jeter dans le Boulonnais. Le gouverneur de Luxembourg, qui était François d'Anglure d'Étampes, lui ayant rendu cette place par faute de vivres, mais à composition peu honnête, il entra en France, prit le château de Commercy, qui est sur la Meuse, puis vint assiéger Ligny en Barrois. Au même temps, le roi d'Angleterre descendit à Calais avec trente mille hommes, et fut incontinent renforcé de trois mille chevaux allemands et de dix mille fantassins walons, que les comtes de Reux et de Bure lui amenèrent de la part de l'empereur. Cependant la brèche étant faite à Ligny, les assiégés demandèrent composition ; et, durant qu'ils parlementaient, les ennemis entrèrent dedans par la porte du Secours, et prirent par derrière ceux qui étaient sur la brèche pour attendre l'assaut. Ils n'en tuèrent que cinq ou six, mais les firent tous prisonniers, entre autres les deux comtes de Brienne et de Roussy qui étaient frères. Ils ne furent pas exempts de blâme, ou d'avoir entrepris de garder une place qui n'était pas tenable, ou de l'avoir mal gardée, et de s'être laissé surprendre. Cette reddition si prompte étonna bien fort le roi, qui n'était pas encore en état de se défendre, et l'obligea de diligenter l'assemblement de son armée. L'empereur, après la prise de Ligny, s'attacha à Saint-Dizier le huitième jour de juillet, espérant l'emporter dans sept ou huit jours ; mais il avait mal pris ses mesures ; ceux qui étaient dedans lui donnèrent tant d'affaires, qu'il vit écouler un mois avant de pouvoir faire brèche ; et lorsqu'elle fut faite, ils se montrèrent aussi hardis et entreprenants à la campagne que vaillants sur leurs remparts ; car ils repoussèrent par trois fois les ennemis de dessus, et remplirent leurs fossés de plus de mille morts ; si bien qu'il se délibéra de les avoir par famine. Après six semaines de siége, notre garnison manquant de vivres, de poudres et d'eau, celle des fossés leur ayant été divertie, et le capitaine La Lande ayant été tué d'un coup de canon, les ennemis, qui s'ennuyaient d'être si longtemps au pied de ces murailles, où ils perdaient tous les jours maints braves hommes (entre autres René, prince d'Orange, qui mourut le même jour et d'un pareil coup que La Lande), lui firent plaisir, en pensant la tromper, de lui suggérer une occasion de capituler : cette capitulation fut convenue sous la condition de sortir au bout de douze jours, avec armes, chevaux, bagages et quatre pièces de canon,

enseignes déployées, tambour battant, si le roi ne les secourait dans ce temps-là, et qu'il lui plût ratifier leur capitulation. Or, n'étant pas conseillé de rien risquer, il la ratifia. L'empereur, toujours préoccupé de marcher sur Paris, en écrivit à l'Anglais; mais celui-ci, reconnaissant bien ses intentions, lui fit réponse que, puisqu'il avait pris des villes, il était aussi résolu d'en prendre, afin que le jeu fût égal, et qu'après ils aviseraient à ce qu'ils auraient à faire. Cette réponse lui ayant assez fait connaître qu'il n'était pas homme à se laisser si facilement duper par ses artifices, il délibéra de tenter s'il pourrait tirer quelque chose du roi; pour cet effet, il commença à goûter quelques propositions de paix qui avaient été mises en avant par le moyen de son confesseur, qui était jacobin, et d'un autre moine du même ordre de la maison des Gusmans, qui étudiait lors dans l'Université de Paris; si bien qu'il y eut des députés de part et d'autre qui s'assemblèrent à la Chaussée, à mi-chemin de Châlons et de Vitry; mais il ne fut rien conclu pour cette fois. Les deux armées, celle de l'empereur étant à demi défaite par la faim et les fatigues, ne cessaient pourtant point de s'observer. Charles conçut lors le téméraire dessein de passer tout au travers de la France. Il marcha en côtoyant les bords de la Marne, l'armée française lui étant en regard de l'autre côté de la rivière, de façon qu'ils s'escarmouchaient continuellement.

Il y avait lors deux brigues à la cour, celle de la dame d'Étampes, maîtresse du roi, et celle de Diane de Poitiers, maîtresse du dauphin. La première de ces dames, piquée d'une furieuse jalousie contre la seconde qui, n'ayant aucun avantage sur elle, ni en jeunesse, ni en beauté, avait pourtant gagné l'amour du jeune prince Henri, héritier de la couronne, s'était attachée aux intérêts du duc d'Orléans, pour avoir un appui en ce prince si le roi lui venait à manquer. Or, entre les conditions de paix, l'empereur avait proposé de donner ou sa fille, ou une de celles de son frère Ferdinand au duc d'Orléans, avec le duché de Milan ou les Pays-Bas en dot, afin que, là où il tomberait en un extrême péril, il s'en pût dépêtrer par la faveur de cette promesse, et il avait tellement embabouiné les esprits de la cour par ses artifices, que la plupart le considéraient déjà comme le beau-père d'un des fils de France. Le dauphin n'avait point cette négociation agréable; il reconnut que ce n'était qu'une baie; et, dans son mécontentement, il se prépara à venger l'affront que son père avait reçu à Pavie et tous les maux que l'empereur avait jamais faits à la France. La dame d'Étampes, craignant donc que ces desseins n'empêchassent la bonne fortune du duc d'Orléans, avertissait l'empereur de tout ce qui se traitait au conseil, se fiant aux belles promesses qu'il lui faisait, qu'au cas que la paix se pût conclure, il rendrait ce duc l'un des plus puissants princes de l'Europe; et l'on dit que, comme il était en si pressante nécessité qu'il ne pouvait racheter sa vie et son armée qu'en la remettant à la discrétion de ses ennemis, elle lui donna avis qu'il y avait grande quantité de vivres à Épernay, l'une des étapes de notre camp, et que même le dauphin ayant donné charge à un capitaine d'infanterie de rompre le pont et de jeter dans la rivière toutes les provisions qui ne se pourraient pas sauver dans trois jours, elle retarda l'exécution de ce commandement par les inventions de Longueval, qui était son confident et son ami bien familier. Ainsi, les ennemis ayant trouvé abondance de vivres et de butin dans cette ville, puis encore plus grande quantité dans Château-Thierry, qu'ils surprirent par les avis de la même dame, se rafraîchirent tout à leur aise, et derechef envoyèrent sommer l'Anglais de s'approcher de Paris; mais il n'en voulut point ouïr parler. Après la prise de ces villes, les impériaux faisant des courses jusqu'aux portes de Meaux, il n'est pas possible d'exprimer quelle épouvante et quel effroi troublèrent notre grande cité. On eût cru, à la voir, que les ennemis étaient dans les rues pêle-mêle avec ses bourgeois: tout le monde s'enfuyait éperdu et empressé, sans savoir où il devait être plus en sûreté; les uns à Rouen, les autres à Orléans, les uns par eau, les autres par terre. C'était, pour ainsi dire, un déménagement général de toute la ville; la campagne était pleine de chariots et de chevaux, avec lesquels ils entraînaient leurs plus riches meubles; de femmes et d'enfants qui s'enfuyaient, de bétail que les paysans chassaient devant eux; la rivière, toute couverte de bateaux, où ils se jetaient en si grande foule, meubles et gens, qu'ils en firent aller plusieurs au fond, et les chemins tout pavés de diverses hardes, qu'ils laissaient choir de trop de hâte de s'enfuir, ou qui étaient ainsi éparpillées par les voleurs et pillards; lesquels, s'étant débandés de notre camp en grand nombre, couraient sus à ces pauvres gens, renversaient tout leur équipage pour trouver de l'argent, et prenaient par force des plus belles dames ce que jamais un généreux courage ne doit prendre que par courtoisie. Le roi, averti de ce tumulte, et que Paris s'en allait demeurer en proie à la racaille et aux gueux, envoya premièrement le cardinal de Meudon, puis le duc de Guise, pour conforter les Parisiens. Mais les ordres et les belles paroles de ces

deux seigneurs ne les ayant pu rassurer, il fallut qu'il y vînt lui-même en personne, et que, sur un faux bruit que l'Anglais s'avançait, il mandât au dauphin d'amener l'armée aux environs. Avec tout cela, quoiqu'il les pût bien garantir du mal, comme il leur sut dire, il ne les pouvait pourtant garantir de la peur; si bien qu'il n'y eut point d'autre moyen de les retenir dans la ville que de les menacer de confisquer les biens et les charges de ceux qui l'avaient abandonnée s'ils ne revenaient pas dans peu de jours.

Cependant le traité de paix ayant été remis sur le tapis, la faction du duc d'Orléans et les supplications des Parisiens l'obligèrent d'y entendre, malgré les remontrances du dauphin; tellement qu'après plusieurs voyages du moine Gusman, la paix fut arrêtée par le traité de Crépy en Valois, et conclue le 18e de septembre, l'empereur étant lors aux faubourgs de Soissons dans l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes, faisant pour lui, Fernand de Gonzague, vice-roi de Sicile, lieutenant-général de son armée, et Nicolas Perronnot de Granvelle, son chancelier; et, pour le roi, l'amiral Annebaut, Jacques de Neuilly, conseiller d'État et maître des requêtes, et Gilbert Bayard, secrétaire d'État.

Au même temps que les députés étaient assemblés à Crépy, on avait envoyé le cardinal du Bellay au roi d'Angleterre pour traiter aussi avec lui. Il ne rejeta pas absolument les propositions de paix, mais il tira les choses en longueur. Cependant la frayeur de Vervins s'augmenta de telle sorte, qu'après avoir enduré quelque espèce d'assaut, plus par la vertu du capitaine Philippe, Corse, que par la sienne propre, et, ce capitaine ayant été tué, il composa lâchement de sa reddition, malgré les bourgeois, qui offraient de garder leur ville eux tout seuls. Comme il n'avait pas encore baillé les otages, il eut nouvelles que le dauphin venait à son secours; mais il demeura constant en sa lâcheté et rendit la ville. Les Anglais en chassèrent aussitôt tous les habitants pour y planter une colonie de leur nation, comme ils avaient fait autrefois à Calais. Cependant la paix fut en même temps faite avec l'empereur.

Les affaires d'Écosse étant très étroitement conjointes avec celles de France, le roi en prit autant de soin que des siennes. Mathieu Stuard, comte de Lenox, qu'il avait envoyé en Écosse pour maintenir le parti de la reine douairière et les intérêts de la France, ayant follement dépensé ses deniers, et craignant d'en être châtié, s'était retiré vers les Anglais, lesquels d'ailleurs, ayant pillé l'an passé les frontières d'Écosse, menaçaient d'y faire de plus grands progrès. C'est pourquoi, afin de contenter la reine veuve, et défendre le royaume contre de semblables irruptions il y dépêcha Jacques de La Brosse, gentilhomme bourbonnais, homme sage et bien avisé; puis, peu de temps après, il y envoya François Montgomery-Lorges, chevalier de son ordre, avec une petite armée de trois à quatre mille hommes. Ainsi se passa cette année avec beaucoup plus de peur que de mal pour la France, à qui elle devait être mortelle.

Durant tous ces troubles, le venin des nouvelles opinions s'était fortement attaché aux plus nobles parties d'Allemagne et se répandait de plus en plus dans les autres provinces de la chrétienté. L'empereur pressait fort un concile sous un si beau prétexte, quoique ce fût en effet pour mettre la puissance du pape à l'étroit, afin de dominer tout seul en Italie. Mais les protestants n'en pouvaient goûter si le pape et son consistoire ne voulaient s'y soumettre; tellement que la diète de Worms ayant été occupée près de deux mois à résoudre toutes les difficultés qu'ils y apportèrent, ne conclut autre chose, sinon qu'elle en remit la définition à une autre qui se tiendrait à Ratisbonne. En France, on procédait bien d'une main plus forte contre les nouveaux religionnaires, dont Mérindol et Cabrières en Provence, avec les villages des environs, furent un exemple possible un peu trop inhumain, quoique très juste. Ce sont deux villettes ou bourgs sur l'autre bord de la rivière de Durance, Mérindol sur les terres du roi, Cabrières sur celles du pape au comté de Venaissin. Les habitants de cette contrée étaient fort grossiers, logeant presque tous dans des cavernes, mais au reste affectant une grande simplicité et innocence de vie, et observant comme une sorte de république entre eux. Ils descendaient, ainsi que l'on croit, des Vaudois ou disciples de Pierre Valdo, qui avaient été épars par le Languedoc, la Provence, et principalement dans les Alpes, entre le Dauphiné et la Savoie. Ils avaient tenu ces vieilles erreurs cachées durant longues années; mais, quand ils entendirent qu'il se prêchait en Allemagne et à Genève un Évangile qui avait quelque conformité avec le leur, ils envoyèrent quérir ces nouveaux prédicateurs, qui leur donnèrent tant de hardiesse que, vers l'an 1539, ils abattirent images et autels, et chassèrent les anciens ministres de l'Église. Le parlement d'Aix, averti de leur insolence, avait, l'année d'après, ordonné, par un sanglant arrêt, que le bourg de Mérindol serait rasé, rendu inhabitable, et les arbres coupés par le pied, les pères de famille brûlés, et leurs biens, femmes et enfants confisqués. Néanmoins, par l'intercession du premier prési-

dent, qui était Barthélemy Chassagne, le roi avait fait différer l'exécution par deux fois, pour voir si le temps et sa bonté ne ramèneraient point ces endurcis au chemin du salut. Or, cette année, Jean Mayniers d'Oppède, premier président d'Aix, et faisant la charge de lieutenant de Provence en l'absence de Louis Adhémar de Grignan, que le roi avait envoyé à la diète de Worms, étant transporté d'un zèle fort chaud, obtint lettres-patentes portant commandement au parlement d'Aix de procéder à l'exécution de l'arrêt. Le parlement ordonne là dessus qu'il y sera procédé, et en baille la commission à un président nommé François de La Fons, à deux conseillers, et à Guérin, avocat du roi, l'un des plus ardents à cette guerre. D'Oppède ayant donc secrètement levé quelques troupes pour leur prêter main-forte, pille et brûle les villages d'à l'entour Mérindol, puis Mérindol même abandonné par ses habitants; en après, force et rase Cabrières, par la permission du légat, tue sept ou huit cents personnes dedans et dehors cette villette, fait brûler grande quantité de femmes dans une grange; bref, passe tout ce qu'il rencontre au fil de l'épée, ou les envoie aux galères.

Tout le long de l'hiver, il n'y eut que réjouissances à la cour pour les ambassades, présents et autres nouvelles confirmations d'amitié entre le roi et l'empereur. Le duc d'Orléans l'alla même visiter à Bruxelles, avec un train de grand prince qui veut traiter l'amour; mais la joie des Français n'était pas entière, quoique leur plus grande crainte fût passée; les Anglais ne voulaient entendre à la paix qu'à condition qu'on leur laissât Boulogne, et le roi ne pouvait souffrir qu'ils prissent ainsi racine en terre ferme, pour renouveler quelque jour les peines qu'ils avaient autrefois données à ses ancêtres. Étant donc relevé d'une maladie qu'il eut cet hiver, afin de les en déloger, il dressa une grande armée de mer dont il bailla la conduite à l'amiral. Il voulait qu'elle fût si puissante qu'elle pût combattre celle d'Angleterre, si elle la rencontrait par mer, et même faire descente en terre si l'occasion s'en présentait. Le roi commanda à son armée navale, qui était assemblée au Havre-de-Grâce et aux environs, de faire voile; étant sur le chef de Caux, d'où il découvrait toute la côte pour la voir partir, et regardant avec beaucoup de plaisir l'appareil de sa grande puissance; mais il eut là un triste spectacle devant ses yeux, et de fort mauvais présage pour son entreprise; car, ayant voulu traiter les dames de sa cour dans son amirale, qui portait cent pièces d'artillerie (il la nommait le grand caracon), les cuisiniers y mirent le feu par malheur; de telle sorte que ce beau vaisseau fut brûlé à la vue de toute l'armée sans qu'on pût le secourir. Notre flotte, sachant que celle des ennemis était dans le canal de l'île de Wict, qui est vis à vis de Portsmouth, se servit de toutes sortes de stratagèmes pour l'engager au combat; si bien qu'elle l'attira quelquefois à l'escarmouche; mais, lorsqu'elle se voyait pressée, elle se coulait à couvert de la terre, en lieu où elle était défendue, d'un côté, par des forteresses qui étaient sur les falaises, et de l'autre par des bancs et des rochers couverts d'eau, qui ne laissaient qu'une entrée oblique et fort étroite pour passer deux ou trois navires de front. Comme notre amiral vit qu'il ne les pouvait tirer de leur fort, et que le roi d'Angleterre était arrivé à Portsmouth, il résolut de faire descente par trois endroits, et de ravager la côte, mettant le feu partout, afin de l'obliger à envoyer ses navires au secours; mais cette invention n'ayant pas mieux réussi que les autres, il mit en délibération s'il devait fortifier l'île de Wict, par le moyen de laquelle les Français eussent été maîtres de Portsmouth, l'un des plus beaux ports d'Angleterre. Mais sur un faux bruit semé par les Anglais mêmes ou par leurs partisans, que les Doria avaient dessein sur Marseille, cette armée qui avait tant coûté s'en revint dans nos ports dès le mois d'août. Celle de terre ne fit pas une moins prodigieuse dépense ni de plus signalés exploits.

La mort, qui frappe toutes sortes de personnes, ôta du monde, vers ce temps-là, Antoine, duc de Lorraine, qui laissa Charles, son fils, âgé seulement de deux ans, sous la tutelle de Christierne de Danemarck, sa mère; elle avait emporté aussi, l'an passé (car je ne puis entasser tous ces accidents qu'en cet endroit), François de Bourbon, comte de Saint-Pol, frère du duc de Vendôme, et François Erraut-Chemans, garde des sceaux, en la place duquel fut substitué François Olivier, avec titre de chancelier: il l'avait été du duc d'Alençon, et le roi l'avait employé en plusieurs grandes affaires. L'année suivante, au mois de février, fut aussi tué le duc d'Enghien par une étrange aventure. Le roi étant à la Roche-sur-Yon, quelques jeunes fous firent une partie d'attaquer un logis à coups de pelotes de neige; ceux de dedans ayant jeté toutes celles qu'ils avaient amassées, un jeune étourdi jeta un coffre par la fenêtre, dont le duc fut assené si grièvement à la tête, qu'il en mourut peu de jours après. Ainsi la France perdit trois braves princes du sang en moins de deux ans.

On peut penser si ses ennemis s'en réjouirent; mais l'empereur en eut une joie nonpareille, pour ce que là où toutes ses finesses ne

lui pouvaient suggérer de moyen honnête de dégager sa parole qu'il avait donnée au roi par le traité de Crépy. Le roi, voyant que le traité était rompu, envoya l'amiral et le chancelier en ambassade vers lui pour en faire un nouveau; il les traîna longtemps à sa suite sans leur rendre de réponse plus certaine qu'en disant que si le roi le laissait en paix, il l'y laisserait aussi. Cette froide réponse découvrait assez ses mauvaises intentions; d'ailleurs il était visible que, dès aussitôt qu'il aurait subjugué l'Allemagne, il amènerait en France toutes les forces des catholiques et des protestants, et les politiques pénétraient bien au travers de sa feinte piété, qu'il ne procurait l'assemblée d'un concile que pour gêner le pape, trop ami des Français et de la liberté de l'Italie. C'est pourquoi le roi pensa retirer les ambassadeurs qu'il avait envoyés à Trente, savoir : Claude Durfé, gouverneur de Porez; Jacques de Lignières, président en parlement; et Pierre Danez, évêque de Lavaur. Toutefois, pour ne pas donner matière à ses ennemis de le calomnier, il consentit qu'ils y demeurassent avec certains ordres, et le concile fut ouvert le treizième jour de décembre, n'y ayant encore que vingt-six prélats.

Cependant les Français et les Anglais, cruellement acharnés les uns contre les autres, avaient bâti des forts chacun de leur côté, ceux-là à Etaples et au Mont-Hulin, ceux-ci à Ambleteuil, qui est un petit port entre Calais et Boulogne, et se rencontraient presque tous les jours. Le maréchal de Biez, conduisant un avitaillement au fort d'Outreau, défit une fois six ou sept cents Anglais, où le maréchal de Calais y mourut, et en prit soixante-quinze, ayant tous la casaque de velours parfilée d'or et d'argent. Une autre fois, en pareille occasion, il leur passa sur le ventre, bien qu'ils eussent six mille hommes et qu'il en eût à peine quatre mille. Les deux rois, néanmoins, souhaitaient également la paix; celui d'Angleterre, pour ce que ses sujets, qui ne souffrent pas volontiers d'être chargés d'impôts pour l'ambition de leurs princes, refusaient de lui fournir de l'argent, que celui qu'il avait amassé depuis quelques années était épuisé, et que, faute de paiement, les troupes allemandes n'avaient point voulu passer le pays de Liége, mais s'en étaient retournées. Celui de France, pour ce qu'il craignait merveilleusement de se voir derechef enveloppé entre deux si puissants ennemis qu'étaient l'empereur et l'Anglais; et que la grande famine qui désolait son royaume ne se pouvait soulager que par les blés de Pologne et de Danemarck, dont les Anglais empêchaient les traites, étant de beaucoup plus forts sur mer que les Français. Pour ces considérations, leurs députés, ayant charge de traiter de la paix, s'assemblèrent enfin entre Ardres et Guines, savoir : l'amiral Annebaut et Raymond, président de Rouen, de la part de François, et le milord Dudley, depuis duc de Northumberland, avec Guillaume Paget, secrétaire du cabinet, de celle de Henri; lesquels arrêtèrent, le septième de juin : « Que François ou son successeur paierait à Henri quatre-vingt-quinze mille écus, solde de pension annuelle, sa vie durant, et, après le décès de Henri, fournirait à ses héritiers du sel pour quinze mille écus par an. Outre cela, le jour de Saint-Michel de l'an 1554, à lui ou à ses héritiers deux millions cent mille écus, solde tant pour arrérages de pensions et autres sommes dues non payées que pour les frais faits à fortifier et garder Boulogne depuis sa prise. Moyennant ces sommes, Henri lui remettrait Boulogne et tous les forts tant vieux que nouveaux d'alentour, avec l'artillerie et les munitions qui seraient dedans. » Pour confirmer cette paix par une nouvelle alliance, l'Anglais fit tenir en son nom, sur les fonts de baptême, une fille nouvellement née au dauphin son filleul, qui fut nommée Elisabeth. La cérémonie s'en fit à Fontainebleau, autant magnifique que l'était le naturel du roi; mais avec une réjouissance incroyable des peuples, qui s'étaient imprimé cette opinion dans l'esprit, qu'il s'était levé un heureux astre à la naissance de cette enfant.

La France, reprenant lors un peu d'haleine, se voyait bien déchargée de la guerre pour un temps; mais elle était menacée d'une autre bien plus pesante, quand l'empereur aurait une fois subjugué l'Allemagne, à quoi il était pour lors occupé. Il avait fait croire au pape qu'il ne l'entreprenait que pour y rétablir la religion romaine; mais il ne regardait point la gloire de Dieu en cette entreprise, au contraire la sienne propre. Toutefois, la crainte de s'armer, ne fût-ce qu'en apparence, contre la religion fit commettre au roi la faute de ne point entrer dans la ligue ourdie par les princes allemands, faute sans laquelle on eût fait dès lors perdre l'empire à la maison d'Autriche, et donné à celle de France les moyens de gagner les Pays-Bas.

Possible aussi que l'indisposition de la santé du roi et les chagrins que son mal lui causait l'empêchèrent de penser à la conséquence de cette affaire, et de l'embrasser avec la vigueur et la force qu'elle demandait. Cet ulcère malin, qui lui était venu l'an 1539, n'ayant pu être guéri par ses médecins, qui n'osèrent pas le traiter avec la rigoureuse méthode qu'il faut apporter à ces maux-là, s'était traîné jusqu'au col de la vessie, et commen-

çait à le ronger avec des ardeurs insupportables; tellement que cette douleur et l'âcre levain de son infection, qui était épandu par toute l'habitude du corps, lui causaient une fièvre lente et une morne fâcherie qui le rendaient incapable d'aucune entreprise. Avec cela, la mort de Henri, roi d'Angleterre, redoubla merveilleusement son chagrin : pour ce que, comme ils étaient tous deux presque de même âge et de même complexion, il la prenait pour une assignation de la sienne, répétant souvent ces paroles : « Mon aîné est » parti. » Ce roi anglais mourut le 28 de janvier, laissant trois enfants de trois femmes : Edouard, de Jeanne de Seymor; Marie, de Catherine d'Arragon; et Elisabeth, d'Anne de Boulen; lesquels il substitua les uns aux autres à la couronne, au même rang que je les ai nommés. Depuis que François eut reçu les nouvelles de son trépas, il ne fut plus au pouvoir de ses médecins ni de ses courtisans de lui faire rien espérer de sa santé; il n'eut plus d'autres pensées que celle de la mort, et de disposer des affaires de son état et de sa conscience. Ses douloureuses inquiétudes le promenant de lieu en lieu, il partit de Saint-Germain pour s'en aller à la Muette, maison qu'il avait bâtie à deux lieues de là, où, s'étant ennuyé, il alla coucher à Villepreux, le lendemain à Dampierre, puis à Limours et à Rochefort, et de là à Rambouillet; mais là, sa fièvre s'étant changée en continue, il fut contraint de se mettre au lit. Après qu'il se fut humilié devant Dieu, il reçut le sacré gage de notre salut avec une dévotion incroyable.

L'après-dînée, ayant jeté les yeux sur son fils qui ne partait point de la ruelle de son lit, il lui fit plusieurs belles remontrances : « L'assurant qu'il était très satisfait de son obéissance, et qu'il sentait une grande joie en son cœur de ce qu'il laissait les peuples que Dieu lui avait commis entre les mains d'un prince qu'il estimait digne de les gouverner. Il le conjura sur toutes choses d'avoir l'honneur de ce grand Dieu devant les yeux, et de maintenir l'Eglise catholique contre les assauts des infidèles et des hérétiques, lui recommanda affectueusement tous ses sujets, et le pria qu'il les traitât comme ses enfants ou comme ses frères qui étaient ses cohéritiers à la gloire éternelle, lui disant : Qu'il avait le peuple le meilleur et le plus obéissant, la noblesse la plus affectionnée à son service, et les princes les plus zélés au bien de l'État qu'il y eût sur la terre; qu'il les avait trouvés tels à son besoin, toujours prêts à exposer gaîment leurs biens et leur vie pour lui, et qu'ils seraient toujours tels, tant que les rois traiteraient leurs peuples avec douceur et justice, les gentilshommes avec courtoisie, et les princes avec affection; qu'on n'exigerait point de tailles que pour les grandes nécessités de l'Etat, qu'on distribuerait les charges de la guerre aux personnes de condition, et qu'on n'éloignerait point les princes de la connaissance des affaires. » En après, il lui enchargea de soulager le peuple d'une partie des impôts puisqu'il avait la paix, et l'exhorta à ménager sagement le bien et le sang de ses sujets, lui remontrant qu'ils étaient si chers à la majesté divine qu'elle avait par compte jusqu'aux cheveux de leur tête. « O mon fils! quand vous viendrez en l'état où je suis maintenant, lui disait-il, que vous reconnaîtrez combien les avis que je vous donne sont nécessaires, et que ce vous fera une grande joie; quand vous irez comparaître devant le souverain tribunal, de pouvoir dire alors ce que je dis à cette heure : *Que je n'ai point de remords en ma conscience pour avoir jamais fait faire d'injustice à personne du monde que je sache.* » Il lui réitéra ses remontrances, et lui redonna sa bénédiction par plusieurs fois. A la fin, sa fièvre s'étant redoublée de jour en jour, il expira doucement le trentième de mars. Le dernier mot qu'il prononça, ce fut le nom sacré de Jésus; et lorsqu'il eut perdu la parole, il marquait encore avec la main le signe de la croix sur ses draps pour montrer qu'il mourait dans la foi catholique.

Ainsi finit le cours de sa vie dans le milieu de sa cinquante-troisième année, et celui de son règne, dans le commencement de la trente-troisième.

HENRI II, LVIII[e] ROI.

A un grand et généreux roi succéda un bon et vaillant prince, Henri, son fils unique, qui semblait être composé des qualités de son père et de celles de Louis XII mêlées ensemble. Il avait la taille belle, non pas si haute que son père; le corps bien carré, fort robuste, merveilleusement agile et souple. Quoiqu'il eût toute sa vie porté une très respectueuse obéissance à son père, il ne déféra rien à ses commandements après sa mort. Il ôta l'administration de toutes les affaires à Annebaut et au cardinal de Tournon pour la bailler à Montmorency, après lequel les deux fils du duc de Guise, François, comte d'Aumale, et Charles, archevêque de Reims, tenaient le second lieu de la faveur, et Jacques d'Albon-Saint-André le troisième; de telle façon qu'il respectait Montmorency comme père, chérissait le comte d'Aumale, depuis duc

de Guise, comme frère, et aimait Saint-André comme favori. Mais Diane de Poitiers leur commandait à tous absolument; les Guise et Saint-André s'estimaient bien heureux d'être dans ses bonnes grâces, et le connétable était contraint de ployer son autorité sous cette lâche servitude. Elle était fille d'Aymard de Poitiers Saint-Valier, et, depuis quelques années, veuve de Louis de Brézé, grand-sénéchal de Normandie, dont elle avait eu deux filles, l'une desquelles fut mariée à Robert de la Mark. A la fantaisie de cette rusée qui pour lors avait l'âge de trente-sept ans, Henri changea toute la face de la cour. Claude de Tais, pour avoir fait quelque conte d'elle et de Brissac, en fut banni et privé de sa charge de grand-maître d'artillerie : elle fut donnée à Brissac, pour lors colonel de la cavalerie légère, l'un des plus beaux chevaliers de son temps et le miroir des plus belles dames de la cour. Gilbert Bayard, secrétaire d'Etat, pour avoir raillé d'elle, fut mis en prison où il mourut de déplaisir, et son compagnon Villeroi destitué pour quelque autre sujet. Pour la dame d'Etampes, elle se retira dans une de ses maisons, méprisée de tout le monde, et de son mari même, qui était Jean de Brosse, où elle vécut encore quelques années dans l'exercice secret de la religion réformée, corrompant beaucoup d'autres personnes par son exemple.

En ces commencements, les Guise, employant utilement tous les moments de leur faveur, s'accommodèrent de toutes choses : l'aîné eut le don des terres vacantes, et Charles, archevêque de Reims, depuis dit le cardinal de Lorraine, eut la charge de chancelier de l'ordre, des dépouilles du cardinal de Tournon. Outre cela, avant que Montmorency fût revenu en cour, ils avaient persuadé au roi que, pour faire dignement exercer les grandes charges de son royaume, il fallait ordonner qu'une personne n'en pût tenir qu'une. Ils s'imaginaient que, par ce moyen, Montmorency étant contraint de se défaire de sa charge de grand-maître ou de celle de connétable, ils en auraient une des deux; mais le roi leur permit de les tenir toutes deux et leur avis n'eut lieu qu'à l'endroit d'Annebaut, qui garda sa charge d'amiral, et céda son bâton de maréchal à Saint-André. Pierre Castelan, évêque de Mâcon et grand-aumônier, homme de rare doctrine, fut aussi congédié; et, de plus, ses ennemis s'efforcèrent de le charger du crime d'hérésie, comme s'il eût douté du purgatoire, parce qu'il avait dit, dans l'oraison funèbre du roi François, que ce prince avait si bien vécu, qu'il estimait que son ame s'en était envolée droit dans le ciel, sans avoir passé par ce feu.

Le chancelier Olivier, homme de grande doctrine et probité, avec cela fort zélé au bien de l'État, fit plusieurs salutaires édits. Il condamna les blasphémateurs du saint nom de Dieu à avoir la langue percée d'un fer chaud, et les personnes et livres hérétiques, même leurs fauteurs, à être brûlés tout vifs (*). Les prélats, prétendant qu'il leur appartient de connaître du crime d'hérésie, en firent peu après interdire le jugement aux séculiers; mais les pénitences au pain et à l'eau n'ayant pas assez de force pour fléchir les opiniâtres, il leur en fallut rendre la juridiction; et ce différend fut, par plusieurs fois, débattu et diversement jugé entre le clergé et les juges royaux.

Entre les ambassadeurs des princes qui vinrent faire compliment à Henri après la mort de son père, le légat du pape, savoir, Jérôme Capiferrey, cardinal du titre de Saint-George, qui était parti de Rome dès le vivant du feu roi, s'y trouva le premier. Il était venu en apparence pour le remercier de ce qu'il avait fiancé sa fille naturelle Diane avec Horace Farnèse, petit-fils de S. S.; mais en secret il le pria de vouloir entendre à une confédération particulière contre l'empereur. Le roi, n'osant faire aucun fondement sur la trop grande vieillesse du pape, n'y voulut point prêter l'oreille. S'il l'eût fait néanmoins, la fortune lui suscita deux occasions qui eussent favorisé ses armes en Italie. Le royaume de Naples était en combustion, les peuples ayant pris les armes contre le vice-roi Fernand de Tolède, d'autant que, pour assouvir sa cruelle et superbe avarice, il s'efforçait d'y introduire l'inquisition à la mode d'Espagne. Et au même temps l'État de Gênes pensa être renversé par l'ambitieux attentat de Louis de Fiesque, jeune seigneur d'une des plus puissantes maisons de la cité, qui sans doute eût envahi la domination, ses conjurés ayant déjà saisi les lieux les plus forts de la ville, et tué Janetin Doria pendant une nuit fort obscure, s'il ne se fût noyé dans la mer, y étant tombé par malheur comme il se voulait emparer des galères qui étaient au port. Non longtemps après, Louis Farnèse, duc de Parme et de Plaisance, qui exerçait une tyrannie insupportable sur ses sujets, fut assassiné par les principaux d'entre eux dans son château de Plaisance.

Henri ayant fait les funérailles de feu son père et de ses deux frères, François et Charles, dont les corps étaient demeurés jusqu'à cette heure-là sans être inhumés, l'un à Tournon, l'autre à Beauvais, reçut les saintes huiles à

(*) Comment un homme doué d'un esprit aussi sage que l'avait Mézeray a-t-il pu qualifier de *salutaires* de semblables édits!

Reims, par le ministère de Charles de Guise, le vingt-septième de juillet.

Les commencements de ce règne furent étrennés d'un funeste augure; je veux parler du combat d'entre Guy Chabot-Jarnac et François Vivonne de la Chataigneraye, qui se fit à Saint-Germain en présence de toute la cour. Ce dernier, fort hautain, parce qu'il se sentait appuyé des bonnes grâces du roi, ayant, sur quelque caquet de femme, offensé l'autre de paroles qui chargeaient son honneur, en avait reçu un démenti, espèce d'injure que le roi François avait fait passer pour si atroce dans l'esprit de la noblesse, qu'elle ne se pouvait réparer qu'avec du sang. Le roi lui ayant donc accordé le champ pour en tirer raison, ils se battirent à pied avec l'épée et le poignard, où, contre l'opinion de tous, et contre le souhait du roi, Jarnac eut l'avantage, ayant terrassé son ennemi d'un coup d'estramaçon sur le jarret: la Chataigneraye, ayant débandé sa plaie de désespoir, perdit si grande quantité de sang qu'il en mourut.

Cependant l'empereur avait soumis les villes de la ligue de Smalcade, dompté le palatin du Rhin et le duc de Wittemberg, vaincu et pris le landgrave et le duc de Saxe: bref, subjugué tout ce qu'il y avait de puissant en Allemagne, par une mémorable bataille. Son frère Ferdinand avait aussi dompté les Bohêmes et entretenait la trève avec le Turc; tellement qu'il semblait déjà, même aux moins timides, qu'on entendait le bruit de leurs armes sur les bords de la Meuse. Quant aux Anglais, ils n'étaient pas pour lors beaucoup à craindre. Edouard, qui avait succédé à la couronne, n'avait que neuf ans; et d'ailleurs les changements qu'il avait introduits dans la religion ne causaient pas peu de troubles dans l'Angleterre; car son oncle maternel et tuteur Edouard Seymor, comte d'Herefort, et depuis duc de Sommerset, étant imbu des opinions de Zuingle, eut bientôt distillé ce poison dans cette ame tendre; de sorte qu'en peu de mois il abolit l'exercice public de la religion romaine, et suscita une fort rude persécution contre les catholiques; ayant fait venir Pierre Martyr et Bernard Okin, tous deux Italiens, tous deux moines défroqués, l'un de l'ordre des chanoines de Saint-Augustin, l'autre des capucins, dont il avait été général, pour prêcher ce nouvel évangile, et aider à Hugues de Latimer, déposé de son évêché de Wigorn, par feu Henri VIII, à pervertir les ames catholiques. Donc la faiblesse de ce jeune roi et ces troubles enhardissant les Français, il fut répondu à son ambassadeur, qui demandait la ratification du dernier traité d'Ardres, qu'ils ne le confirmeraient point qu'on ne leur eût rendu Boulogne, à des conditions plus équitables que celles proposées. Les Écossais reconquirent alors les places que les Anglais avaient prises sur eux. Les brigues de la reine douairière et du vice-roi, gagné par notre argent, firent en sorte que les états du pays, assemblés premièrement à Striveling, puis à Hamington, livrèrent la petite reine, qui n'avait encore que six ans, aux Français, pour être amenée en France, comme dans un lieu de sûreté; mais cela ne se fit que l'année d'après. Sur la fin de celle-ci, il y eut une grande solennité à la cour, non tant pour la naissance de madame Claude, seconde fille de France, que pour ce que les cantons des Suisses, ayant voulu être les parrains de cet enfant, on s'assurait que l'alliance que nous avions avec eux serait renouvelée, comme, en effet, elle le fut l'année suivante, malgré les factions de l'empereur, avec tous les cantons, excepté ceux de Berne et de Zurich, et de plus, avec le Valais et les Grisons, pour durer cinq ans après la mort du roi.

Étant en Bourgogne, le roi apprit que Philippe, prince des Espagnes, se préparait de passer en Italie. Les Espagnols publiaient qu'il n'y passait que pour prier le pape de remettre l'assemblée du concile dans la ville de Trente. En effet, il est certain que l'empereur fit de grands efforts pour cela; mais le pape, qui avait plutôt intérêt de le rompre que de le continuer, l'empêchait par sous main, quelque apparence qu'il témoignât. Or, pour quelque cause que Philippe allât en Italie, Henri, soupçonnant qu'il n'y viendrait pas sans de grands desseins, passa en Savoie, et de là en Piémont, où les villes de Chambéry et de Turin lui firent de fort belles entrées, comme au seigneur de ces pays-là; puis il revint en France aussitôt. A son retour, la ville de Lyon lui en dressa une qui représenta, et s'il se peut dire, égala tous les rares spectacles de l'antiquité. En cet endroit, il tint le chapitre général de son ordre de Saint-Michel avec d'autant plus de magnificence qu'il n'avait point été tenu depuis longtemps.

Mais parmi ces allégresses publiques, il reçut les nouvelles d'une sanglante sédition survenue en Guienne, suscitée à cause de la gabelle. Les officiers recueillant ce fâcheux droit établi par François I[er], avec des vexations et des insolences insupportables, il était arrivé que, quelques paysans d'Angoumois ayant donné la chasse aux gabelleurs de Cognac, ils appelaient ainsi les officiers du sel, s'enhardirent de faire sonner le tocsin, au son duquel sept ou huit paroisses s'assemblèrent, et choisirent pour capitaine un bourgeois de Blanzac, nommé Galafre. Aussitôt les troupes s'étant grossies, un gentilhomme, nommé

Puymoreau, s'en rendit chef en partie, et au mandement de ces deux colonels, l'Angoumois, la Saintonge, les Marennais, puis le pays d'entre deux mers et le Médoc se soulevèrent avec une effroyable furie et forcèrent les villes de suivre leurs mouvements. A l'exemple des peuples de deçà la Garonne, ceux du Bordelais se soulevèrent aussi, et prirent pour chef un certain Talemagne. On donna le nom de *Guitres* à toutes ces troupes mutines, pour ce qu'elles firent une assemblée au bourg de Guitres. Enfin cet embrasement s'éprit aussi à la ville de Bordeaux, où il se commit en peu de jours tant d'actes barbares, qu'on ne les saurait lire sans horreur. Un bourgeois, dit la Vergne, fut le premier qui sonna le tocsin, secondé de l'Estonnac, Maguanan et autres. Mais la principale faute de l'émeute est rejetée sur le gouverneur Tristan de Monneins, qui, méprisant le conseil du parlement, et s'étant retiré au château du Ha, laissa allumer une sédition implacable; et lorsqu'elle était plus ardente, fut si inconsidéré que de sortir du château Trompette, pour parler aux séditieux dans la mairie, où, pensant intimider ces esprits forcenés par menaces, il fut cruellement haché en pièces, et saupoudré de sel en haine de la gabelle. Les communes chargées de butin s'étant retirées de la ville, le parlement reprit son autorité, et fit saisir les plus séditieux, dont il condamna quelques uns au gibet, quelques autres aux galères, et la Vergne à être tiré tout vif à quatre chevaux. Le roi, averti de ces émotions, au lieu de les irriter davantage, dépêcha des lettres-patentes, par lesquelles il promettait aux communes de leur faire justice sur les concussions des officiers de la gabelle. Le connétable venant par Toulouse le long de la Garonne, avec un courage enflammé de vengeance pour la mort de Monneins, son parent, fit abattre trente toises de murailles de Bordeaux, y entra par la brèche, comme en une ville prise d'assaut. Etant dedans, il désarma les bourgeois, en envoya cent cinquante au dernier supplice, pendant un mois qu'il y séjourna. Mais l'année d'après, la bonté du roi étant fort éloignée de ces extrêmes sévérités, rendit l'autorité au parlement de Bordeaux, et les privilèges à la ville, non toutefois si grands qu'auparavant, et même ôta la gabelle à condition qu'il lui serait payé de grandes sommes de deniers par les pays sur lesquels il l'avait voulu imposer: la Guienne en paya 400,000 livres, dont le connétable en eut une bonne partie.

Le roi étant de retour à Saint-Germain-en-Laye, il n'y eut à la cour que des sujets de réjouissance. La reine accoucha d'un fils, le troisième de février, dont la naissance ayant été miraculeusement publiée à Rome le même jour, ceux qui tirent des pronostics de toutes choses en prédirent des merveilles. Il ne vécut pourtant que deux ans, ayant le nom de Louis et le titre de duc d'Orléans. Les cérémonies de son baptême, ensuite celles du couronnement de la reine à Saint-Denis, puis de son entrée et de celle du roi à Paris, entretinrent consécutivement la joie de la cour et l'allégresse des peuples durant cinq ou six mois.

Cependant les Anglais étaient fort mal menés du côté d'Écosse. Le peuple étant ému du changement de la religion, et frémissant contre les tyrannies des gentilshommes, qui usurpaient ses champs pour en faire des garennes et des parcs, se porta à une furieuse sédition, dont Edouard Seymor, tuteur du roi, prenant sujet d'accuser son propre frère Thomas qui aspirait à la couronne, lui fit inhumainement trancher la tête. Ensuite, ce fratricide et les mauvais succès des armes anglaises en Écosse et devant Boulogne, ayant derechef ému la haine de la noblesse contre Édouard, les principaux seigneurs, incités par son ennemi, Jean, comte de Warwick, le mirent prisonnier pour lui faire rendre compte de son administration; mais peu après, ils s'accordèrent ensemble et le fils de Warwick épousa la fille de Seymor.

Au reste, ces seigneurs, trouvant les affaires de leurs maîtres fort débiffées par leurs discordes, et prévoyant bien qu'il n'était pas en leur pouvoir de sauver Boulogne, firent jeter des propos de paix par un marchand italien, marié en Angleterre, qui s'en acquitta si adroitement, que les députés s'assemblèrent enfin au fort d'Outreau, près de Boulogne; là ils s'accordèrent et signèrent un traité, le vingt quatrième jour de mars.

La France perdit, cette année, un vertueux prince de la maison de Lorraine, qui l'aurait très utilement servie dans ses affaires, savoir, Claude, duc de Guise, gouverneur de Bourgogne. Il laissa cinq enfants mâles; François, dit, du vivant du père, comte, puis duc d'Aumale, et après sa mort, duc de Guise; Charles, archevêque de Reims; Louis, évêque de Metz, tous deux ornés de la pourpre sacrée; celui-ci, dit le cardinal de Guise, celui-là, dit le cardinal de Lorraine; François, grand-prieur de France; René, marquis d'Elbeuf; et une fille, Marguerite, épouse de Jacques V, roi d'Écosse. Il mourut aussi le seigneur d'Humières, plus habile homme en cour que non pas en guerre. L'an passé, était morte Marguerite, reine de Navarre, la mère des gens de lettres et des pauvres, qu'ils nommaient à bon droit la dixième Muse, et la quatrième Grace; telle et si grande prin-

cesse en toutes sortes de perfections, que si la vertu avait jamais paru sur un visage mortel, il faudrait croire que c'était elle. Pour tant de princes morts, nous compterons un nouveau-né, qui fut le troisième fils de France. L'archiduc Maximilien, le roi de Navarre et Renée, duchesse de Ferrare, étant priés par le roi de lui donner le nom au baptême, lui baillèrent celui de Charles-Maximilien, par leurs procureurs. Mais parmi ces réjouissances, le roi redoubla la poursuite contre les religionnaires, établissant une chambre extraordinaire à Paris, qui les faisait brûler sans rémission. Du nombre de ces malheureux, fut un certain tailleur d'habits de sa maison, au supplice duquel ayant voulu assister, le regardant d'une fenêtre prochaine, il en fut si ému, comme il était fort débonnaire, que, durant quelques jours, il pensait toujours voir ce spectacle devant ses yeux. Après deux ou trois ans de paix douteuse et pleine de défiances et de secrètes injures, que les impériaux et les Français avaient seulement gardée, les uns afin de subjuguer plus facilement l'Allemagne, les autres afin d'assurer les affaires d'Écosse, et recouvrer Boulogne, leurs jalousies et inimitiés, comme un mal qui serait caché au dedans du corps, poussèrent premièrement leur venin au dehors par la petite guerre de Parme. Le duc Louis Farnèse ayant été assassiné, Gonzague, vice-roi du Milanais, s'était emparé de Plaisance, et Camille Ursin avait conservé Parme. Sur ces entrefaites mourut à Rome le pape Paul III. Les cardinaux élurent Jean de Monte Aretin, qui, avec le nom de Jules, se vantait aussi d'avoir les orgueilleux desseins de Jules II. On dit que, considérant lui-même ses dissolutions et son incapacité, il se moquait de ceux qui l'avaient élu à cette dignité souveraine; et, pour montrer le peu d'état qu'il faisait d'eux et de leur pourpre sacrée, il enrôla en leur collége le gouverneur de son singe.

L'empereur gouvernait lors ses affaires par les conseils de trois personnages excessivement impérieux, iniques, et qui, par des maximes plutôt mahométanes que chrétiennes, s'efforçaient de lui frayer le chemin à la monarchie, ou, pour mieux dire, à la tyrannie universelle: c'étaient Ferdinand Gonzague, Hurtado Mendoza et l'évêque Antoine de Granvelle, fils de feu son chancelier. Gonzague avait causé la guerre de Parme, Mendoza causera celle de Sienne; mais Granvelle en cause maintenant une bien plus dangereuse que les deux autres du côté d'Allemagne. L'an 1547, le landgrave, étonné de la sinistre aventure de Frédéric, duc de Saxe, son compagnon, et de la décadence de la ligue de Smalcade, employa Maurice de Saxe, son gendre, et Jean, électeur de Brandebourg, qui avaient très bien servi l'empereur en cette guerre, pour moyenner son appointement avec lui. L'empereur lui accorda sa grâce, et ils se rendirent garants envers Sa Majesté de la fidélité du landgrave, comme, envers le landgrave, du pardon de l'empereur et de sa liberté. Le roi de Danemarck avait contracté secrètement une ligue avec le roi Henri, pour la liberté de l'Allemagne et la délivrance du landgrave; il y invitait tous les princes et états de l'empire, déclarant pour ennemis et traîtres à leur patrie tous ceux qui refuseraient de les aider en cette cause commune. Les principales conditions étaient, « que le roi enverrait une grande armée en Allemagne au » printemps; et que, pour se dédommager » de ses frais, il se saisirait au plus tôt » de Cambrai ou de Metz, Toul et Verdun, villes impériales, où il mettrait » ses garnisons pour les garder désormais » en qualité de vicaire de l'empire. » Ce traité, conclu dès le mois d'octobre de l'an passé, fut ratifié au mois de janvier de cette année. Jean de Fresne, évêque de Bayonne, parfaitement instruit dans la langue et dans les mœurs des Allemands, qui avaient négocié cette affaire, fut envoyé par le roi résider auprès de Maurice. Les princes protestants, pour justifier leur procédé, publièrent aussitôt un manifeste contenant les causes de leur armement, dans lequel ils disaient que l'empereur les violentait en leur religion, et chassait les prédicateurs évangéliques, avant même la sentence du concile de Trente; qu'après avoir tiré du landgrave ses trésors, son artillerie et ses places pour le rachat de sa faute, s'il y en avait aucune, néanmoins il le détenait toujours prisonnier contre la foi qu'il en avait donnée; mais qu'outre cela il n'avait point eu de plus ardent désir toute sa vie que de réduire l'empire en une misérable servitude.

Le manifeste du roi contenait presque les mêmes choses, et, de plus, exposait les causes qui l'avaient mu à secourir les princes allemands, savoir : les sentiments de l'humanité, la dignité de la France et l'ancienne alliance et consanguinité des Germains avec les Francs, qui, étant descendus d'une même race, s'étaient toujours entre-assistés d'une affection fraternelle. L'empereur s'était bien douté de cette trame; mais Maurice de Saxe l'amusa si adroitement avec de belles protestations, qu'il n'en put rien découvrir au vrai. Or, quoiqu'il fût protestant, néanmoins, pour ce qu'il était d'ailleurs prince de grand crédit et de rare vertu, il lui avait baillé la conduite de son armée pour dompter les autres protestants. Ayant publiquement licencié

ses troupes, il dit le mot à l'oreille des capitaines, de sorte qu'ils tinrent leurs gens sur pied. Or, les ayant tous obligés, par nouveau serment, il leva le masque et prit quelques petites villes : néanmoins, comme il ne souhaitait que la liberté du landgrave, il commença à parler de paix au même temps qu'il commença la guerre, si bien qu'il fit trève par l'entremise de Ferdinand, qui promettait de lui faire donner contentement; mais, ayant reconnu que le conseil de l'empereur lui dressait des embûches pendant cette surséance, il se résolut de le prévenir, et fit telle diligence de marcher vers Inspruck, au comté de Tyrol, qu'ayant débusqué ses gardes des détroits des Alpes, et pris d'emblée le château inexpugnable d'Ereberg, il pensa le surprendre dans sa maison; si bien qu'il ne put se sauver autrement qu'en supposant un sien valet de chambre dans sa litière ordinaire, et s'enfuyant dans une autre en la ville de Villac, au pays de Carinthie, sur les confins des Vénitiens. Tout l'équipage de l'empereur et des seigneurs de sa suite demeura en proie à Maurice qui, de là, courut et rançonna tous les pays qui s'étaient contenus sous son obéissance.

Ayant déclaré les causes de son voyage à son parlement, le roi laissa la régence de son royaume à la reine, ordonna à l'amiral Annebaut de demeurer auprès d'elle pour l'assister de ses sages conseils. Cet ordre ainsi établi, il partit de Paris sur la fin de mars, accompagné d'un nombre incroyable de princes, de seigneurs et de gentilshommes. Durant qu'il séjournait à Ginville, où une maladie de la reine l'arrêta, le connétable lui conseilla très sagement de se saisir au plus tôt des villes de sûreté que les Allemands lui avaient promises, et lui-même s'empara adroitement de Toul; puis, peu après, s'étant approché de celle de Metz, il la fit sommer de bailler vivres et passage à l'armée, c'était à dire de se rendre. Le menu peuple, mangé par les gros bourgeois, ne demandait pas mieux que d'échapper de leurs serres, pourvu qu'il demeurât franc et libre : les plus puissants de la cité, considérant que ce changement de seigneurie était la ruine de leur autorité, y eussent opiniâtrément contredit, s'ils se fussent préparés à cet inconvénient. Mais l'oisiveté, les délices et les voluptés dans lesquelles leurs grandes richesses les avaient toujours entretenus, les ayant tellement aveuglés que leur ville était destituée de toutes choses pour soutenir la moindre éruption, ils accordèrent, par les persuasions de Robert de Lenoncour, leur évêque, que le connétable y entrerait avec quelques seigneurs, et deux compagnies de gens de pied de six cents hommes, ou, comme disent quelques autres, que l'armée y passerait cent hommes à la fois. Or, le dimanche des Rameaux, dixième d'avril, les compagnies ayant été doublées et toutes remplies d'hommes choisis, se saisirent des portes et repoussèrent les bourgeois, comme ils les pensaient fermer; si bien que cette grande ville fut soumise aux fleurs de lis, sans aucune difficulté. Il était besoin, pour cela, de s'assurer entièrement de la Lorraine; car il y avait danger que l'empereur ne s'en emparât le premier, Christierne, mère et tutrice du jeune duc, étant sa nièce et ayant peu d'affection vers la France. Pour cet effet, le roi alla à Nancy, et, le lendemain qu'il y fut arrivé, il envoya le jeune duc Charles en France pour être nourri auprès du dauphin, promettant de le faire quelque jour son gendre, comme il fit, et donna le gouvernement du duché et de la ville de Nancy au comte de Vaudemont, oncle du prince pupille. Quant à la mère, se voyant dépouillée de toute autorité, elle se retira en Flandre avec ses deux filles, Renée et Dorothée et Anne de Lorraine, sa belle-sœur, veuve du prince d'Orange. Le duc de Guise, qui donna ce conseil au roi, n'obligea pas peu la France en cela.

Les nouvelles de la prise de Metz conviant le roi, qui était encore à Ginville, d'en venir prendre possession, il voulut, avant que d'y entrer, avoir le plaisir de voir son armée en bataille, dans une plaine qui est à un quart de lieue de la ville. Le roi, ayant considéré la belle ordonnance de son armée, fit son entrée dans la ville, où, dans la grande église, il jura solennellement qu'il en garderait les droits et libertés, et réciproquement prit le serment des habitants, dont plusieurs des plus suspects se retirèrent à Strasbourg et à Trèves. Après y avoir séjourné trois jours, pendant lesquels il ordonna des moyens de la fortifier à Arthur de Cossé-Gonnor, frère de Brissac, à qui il en laissait le gouvernement; il chemina tant au travers de la Lorraine, qu'il passa les monts de Vauge avec beaucoup de fatigue, et descendit à Saverne et dans les plaines d'Alsace. De là il s'approcha de la ville de Strasbourg, espérant d'y être reçu ou par force ou par finesse; mais les habitants, s'étant faits sages aux dépens de ceux de Metz, ne souffrirent pas qu'il entrât aucun Français dans leur ville, et ne voulurent point fournir de leurs vivres à notre armée; chargeant sur nos soldats comme sur ennemis quand ils les trouvaient à l'écart, sans se soucier ni des caresses, ni des menaces que le connétable sut faire à leurs députés. Il ne logea donc qu'une nuit proche de Strasbourg, d'où prenant son chemin à main gauche, il tira à Haguenau, qui voulut voir le

canon pour ouvrir ses portes; et de là il fut à Wisbourg, petite ville au pied des montagnes qui séparent la haute et basse Allemagne.

Le duc Maurice entretenait toujours l'évêque de Bayonne des plus belles promesses du monde, et cet évêque trop crédule, comme le sont d'ordinaire les esprits vains, les augmentait par ses lettres. Mais le roi, s'ennuyant de n'en point voir d'effets, dépêcha Saint-Gelais-Lansac, seigneur fort versé aux langues et aux grandes affaires pour le sommer de le venir joindre, selon la parole qu'il lui en avait donnée. Les volontés des Allemands étaient bien changées; ils ne craignaient plus l'empereur, mais craignaient déjà le roi; et ils se contentaient d'avoir rabaissé la grandeur de la maison d'Autriche, que possible ils eussent dû détruire tout à fait. Lansac ne rapporta donc de Maurice que de frivoles excuses, que le Turc était descendu bien avant en Hongrie, et qu'il avait promis à Ferdinand, comme il y était obligé, de le secourir en ce danger commun pour trois mois. Au même temps arrivent les ambassadeurs de la part du palatin, des archevêques de Mayence et de Trèves, et des ducs de Clèves et de Wittemberg, qui prient le roi de ne passer point plus outre, et puisqu'il n'a entrepris ce voyage que pour la défense de la liberté germanique, qu'il veuille entendre à la paix, de laquelle ils avaient commencé de traiter avec l'empereur. Le roi, bien surpris de cette harangue, dissimulant néanmoins son déplaisir, leur répondit: « Qu'il » était bien aise de n'être pas obligé à faire » son voyage plus long, et que ce lui était as» sez de gloire et de joie que l'Allemagne » commençât à respirer par son assistance; » qu'au reste, il n'épargnerait jamais ni peine » ni dépense pour la secourir au besoin, mais » qu'il les priait de ménager si bien le traité, » qu'ils ne la remissent pas derechef dans la » servitude d'où il l'avait tirée. » D'ailleurs il entendit que la reine de Hongrie courait toute la Lorraine et la Champagne, avec une armée de douze mille hommes. Il n'était pourtant pas vrai qu'elle y fût en personne; elle y avait envoyé Martin Van Rossen, maréchal de Clèves, auquel se joignit Ernest, comte de Mansfeld, avec les troupes qu'il avait levées dans le Luxembourg. Ils prirent la ville de Stenay sur la Meuse, forcèrent quelques petits châteaux et ravagèrent tout le plat pays.

Ces nouvelles et le manquement des princes allemands obligèrent le roi de rebrousser chemin; il divisa son armée en trois, afin qu'elle trouvât plus de vivres. Vendôme, avec une partie, revint sur les mêmes pas; le roi, avec la seconde, prit son chemin tout droit par le milieu des montagnes, lieux déserts et fort difficiles, où les plus grands seigneurs manquèrent de pain, et se rendit près des Deux-Ponts; Aumale, avec la troisième, prit le tour au dessus de Spire, et passant ainsi par des montagnes, parvint au même lieu. Les ennemis, ayant vent que le roi venait à eux à grandes journées, eurent si peur qu'ils s'enfuirent en désordre, hormis trois mille hommes avec lesquels Mansfeld entreprit de garder Yvoy. S'y étant renfermé, Mansfeld pensait y arrêter nos progrès; il l'estimait imprenable, ayant dedans trois mille Gueldrois des vieilles bandes et quatre ou cinq cents gentilshommes; mais ces lansquenets, n'étant pas gens à souffrir qu'on leur comptât leurs morceaux, s'ennuyèrent si fort d'être enfermés que, comme il les haranguait sur la brèche, ils lui dirent tout résolument qu'il fallait composer, ou qu'autrement ils le chargeraient par derrière, tandis que les Français l'attaqueraient par devant. Il lui en fallut passer par là, mal gré qu'il en eût. Ceux de Montmédy se rendirent vies et bagues sauves. Or Mansfeld, demeuré prisonnier entre les mains du connétable, ne pouvait se consoler de l'infortune qui lui était arrivée; comme il avait le cœur haut et tout plein de désirs de gloire, il se consumait d'un furieux regret, quand il venait à penser qu'un tel prince que lui, et qui était lieutenant de l'empereur, avait été contraint de faire une si honteuse capitulation. Le roi ayant souhaité de le voir, pour ce que c'était un prince des plus accomplis de son temps, et qui savait parler assez bon français, on dit qu'il le salua avec des paroles gracieuses et pleines de courtoisie.

Après l'avoir écouté avec faveur et intérêt, le roi l'assura donc qu'il rendrait témoignage partout qu'on ne le devait charger d'aucune faute, et lui promit de le mieux traiter que Dandelot et Cipierre n'avaient été traités au château de Milan. Durant le siége d'Yvoy, le maréchal de Sedan obtint du roi trois mille hommes de pied, quinze cents chevaux et quelques pièces de canon, pour recouvrer sa ville de Buillon, qui est en ces contrées-là. Il y avait environ trente ans que l'empereur l'avait usurpée sur la maison de La Marck. Le château dont ce duché porte le nom est sur un rocher fort haut et fort droit, sortant d'une montagne, de laquelle il est séparé par un fossé large et creux d'environ cent cinquante pas, qui a été fait avec le marteau. La plus grande partie de cette forteresse est entaillée dans la roche vive, avec de grandes et belles voûtes et un puits de quatre-vingts ou cent brasses; au reste, elle n'est accessible que par une avenue fort étroite, ni ne peut être battue d'aucune part pour y faire brèche. Néan-

moins le maréchal s'en empara. La reddition de ce château causa celle de tous les petits forts et bourgades du duché, et le maréchal prit dès lors le titre de duc de Buillon. Le roi était lors à Sedan, où il demeura malade sept ou huit jours. Mais cependant le bruit étant venu que la reine de Hongrie ravageait la Picardie, et y commettait d'étranges inhumanités, le connétable fit marcher l'armée pour lui donner la chasse. Comme elle le sentit venir, elle s'évanouit aussitôt. Ce château fut rasé; ceux de Glajon et Trelon, dans les Ardennes, pareillement, et la ville de Cimay, pillée et brûlée En suite de quoi, nos troupes étant diminuées de près de la moitié, tant par les maladies qui s'y étaient mises, que pour ce que les soldats se débandaient çà et là avec leur butin, le roi, sur la fin de juillet, départit toute son armée dans les garnisons, François de Clèves, duc de Nevers, établi lieutenant de ses conquêtes au Luxembourg, tenant toujours la campagne à l'entour de Thionville pour y faire le dégât, et favoriser ceux de Metz à recueillir leurs moissons.

En Piémont, les affaires de l'empereur allaient mal, quoique Gonzague se fût emparé de quelques petites places.

Il n'y a point de doute que les heureux succès de la France, tant au nord qu'en Italie, eussent sapé la maison d'Autriche et mis celle de France à couvert, si les princes allemands se fussent montrés aussi soigneux de leur salut qu'avait fait le roi leur protecteur; mais ils eurent si peu de ressentiment des grands bienfaits qu'ils en avaient reçus, et du danger d'où il les avait tirés qu'ils firent enfin leur paix à Passaw, en Autriche, le treizième du mois d'août, et l'abandonnèrent très ingratement, lui qui s'était mis en si grands frais pour l'amour d'eux. Là ils obtinrent, par la crainte de ses armes, la délivrance du landgrave et de Frédéric de Saxe, l'assurance de leurs droits et franchises, une pleine liberté pour la religion protestante et généralement tout ce qu'ils voulurent demander à leur avantage; mais ils firent si peu de compte du roi, qu'ils n'en parlèrent aucunement; sinon que par mépris, plutôt que par reconnaissance; ils ajoutèrent, après tous les autres articles: « que les affaires de l'empire ne le » touchant point, s'il avait quelques diffé- » rends ou sujets de plainte contre l'em- » pereur, il les communiquerait à Maurice, qui » les lui rapporterait. » Albert, marquis de Brandebourg, refusa d'être compris en cet accord.

Cependant l'empereur, qui n'avait, ni jour ni nuit, d'autre pensée que de retirer les villes de Metz, Toul et Verdun, avant que les Français les eussent pu fortifier, harangua si bien les princes et États de l'empire que, comme si c'eût été leur propre intérêt et l'honneur de leur nation, ils lui accordèrent tout le secours d'hommes et d'argent qui fut jugé nécessaire pour cette expédition. Or, comme c'était la dernière qu'il avait résolu de faire en sa vie, il voulut que sa puissance y éclatât plus qu'en toutes les autres. Il manda toutes ses forces d'Italie, d'Espagne et des Pays-Bas, et protesta, en présence de tous les princes de sa suite, qu'il se ferait enterrer devant les murailles de Metz, avant que d'en décamper sans l'avoir prise. Dès le mois d'août, le roi, averti de ce dessein, avait envoyé le duc de Guise à Metz, ayant fort heureusement choisi en ce seigneur un chef qui avait la vigilance, l'industrie, la générosité et toutes les qualités nécessaires pour soutenir un tel siége; il lui bailla trois cents hommes d'armes, six cents chevau-légers, cent argoulets et dix mille hommes de pied. Il y vint, avec le duc de Guise, un grand nombre de volontaires, parmi lesquels étaient trois princes du sang, d'Enghien et Condé frères, Antoine, duc de Vendôme, Charles de la Roche-sur-Yon, leur cousin, le grand-prieur de France, et le marquis d'Elbeuf, frères duc de Guise, Jacques de Savoie, duc de Nemours, François de Vendôme, vidame de Chartres, les deux fils aînés du connétable, Horace Farnèse, duc de Castres, et cent autres seigneurs de marque, dont les noms se lisent dans les histoires particulières La ville de Metz avait lors plus de neuf mille pas de tour, y compris les faubourgs; mais il fallut la ruiner et retrancher encore une partie de la ville. Ce ne fut pas sans un grand crève-cœur et sans larmes que le duc de Guise, prince fort religieux, abattit tant de belles églises; mais spécialement celle de Saint-Arnould, qui était accompagnée d'une riche abbaye de bénédictins, et d'ailleurs vénérable par plusieurs monuments sacrés de l'antiquité et de la maison de Charlemagne, qui avait choisi sa sépulture dans ce temple, pour ce qu'elle tirait son origine de saint Arnould. Au reste, la ville n'était nullement en état de se défendre quand il y arriva; néanmoins il y travailla avec tant d'ardeur et de diligence, qu'il y répara une bonne partie de ces défauts, avant qu'il fût attaqué. Afin de se fournir de tout ce qui serait nécessaire, il fit un état de tous les blés qui se trouvèrent dans la ville; puis commanda aux lieux circonvoisins d'y retirer tous les leurs et de brûler ce qu'ils n'y pourraient porter dans certain temps. Il ordonna la même chose pour le vin, le bétail, les farines, foins, pailles, avoines, sels et semblables provisions. Cependant, voyant bien que les

fortifications n'eussent pu être achevées de longtemps, il fit provision de mille gabions, de deux cents grosses poutres de bois, sans un nombre dix fois plus grand de pieux et d'ais, de quatre mille grands sacs de terre et de laine, de deux mille muids pleins de sable, de mantelets, pavesades, bartières, cavaliers de bois pour l'arquebuserie, et généralement de toutes sortes d'instruments à couper le bois et fouir la terre; avec cela, plus de douze cents flambeaux pour s'en servir la nuit, et une grande quantité de feux d'artifice; et afin que toutes ces choses fussent prêtes à point nommé, il en donna la charge aux seigneurs auxquels il associait des personnes capables, et se trouvait partout pour encourager les uns et les autres. Or, l'armée de l'empereur passa le Rhin vers la fin de septembre, et campa à l'entour de Haguenau et de Lindau, où elle perdit dix-sept ou dix-huit jours. Il n'y a point de doute que, si elle eût fort étonné le duc de Guise en s'avançant, il n'eût pas été en mesure de la recevoir. Cependant l'empereur vint faire les approches de Metz, où il fut reçu de si bonne façon, qu'il put connaître à qui il aurait à faire. Malgré cela, Aumale et Rohan furent faits prisonniers par les impériaux; celui-là, justement puni de sa témérité, après avoir été guéri de ses blessures, fut envoyé en Allemagne, d'où il ne put revenir qu'en payant cinq cent mille écus de rançon, que sa belle-mère lui fit de la confiscation de quelques religionnaires; mais l'autre, qui n'avait point approuvé cette folie, fut malheureusement tué, car deux cavaliers s'entre-querellant à qui l'emmenerait, il en survint un troisième qui lui cassa la tête d'un coup de pistolet. La ville de Metz vit à l'entour de ses murailles trois camps différents, où il y avait plus de cent mille hommes de pied, vingt-trois mille chevaux, grand nombre de princes et de seigneurs; entre autres, le duc d'Albe, lieutenant-général de l'armée de l'empereur, Emmanuel Philibert, fils de Charles, duc de Savoie, Jean de Brandebourg, Adolphe, duc d'Holstein, frère du roi de Danemarck, Louis d'Avila, général des Espagnols, le marquis de Marignan, qui commandait les troupes italiennes, et Jean Manrique, grand-maître de l'artillerie, sept mille pionniers, six vingts pièces de canons.

Les mauvaises nouvelles de la défaite d'Aumale arrivèrent au roi, qui était à Reims, presqu'à la même heure qu'il y en arriva d'autres encore plus mauvaises du côté de Picardie. La reine de Hongrie y avait jeté une armée de vingt mille hommes de pied et de deux mille chevaux, en même temps que l'empereur avait passé le Rhin. Le comte de Reux qui la conduisait n'ayant osé attaquer la Fère, pour ce qu'Annebaut était dedans, la divisa en deux ou trois pour ravager le pays, et, suivant les furieux commandements de sa maîtresse, brûla Noyon, Nesle, Chaunis, Roye, plus de sept cents villages, et cette magnifique maison de Folembray que François I^er avait fait bâtir pour le plaisir de la chasse. Ces barbares boute-feu portant le flambeau partout, même dans les lieux les plus sacrés, repaissaient inhumainement leur vue et leur vengeance de ces pitoyables spectacles, et les malheureux habitants ayant retiré leurs familles et leurs bestiaux dans quelques maisons fortes, ils prenaient plaisir d'entendre pêle-mêle les meuglements des bêtes, les cris des enfants, et les hurlements de ce peuple innocent qui périssait dans les flammes. Les habitants de ces quartiers-là content une aventure qui montre que la guerre rend les hommes plus cruels que les démons. En un lieu près de Roye, un soldat natif de ce pays-là, qui s'en était allé fort jeune de chez ses parents, et portait les armes au service des ennemis, voyant griller trois ou quatre cents personnes dans une église, fut poussé d'un secret instinct, ou touché de pitié; si bien qu'il se mit avec quelques uns de ses compagnons à en rompre les portes malgré son capitaine, afin de donner issue à ces malheureux. La première personne qui en sortit, ce fut sa mère, laquelle, étant demi-rôtie, le reconnut néanmoins, et les sentiments de la nature étant encore plus forts que ceux de la douleur, se jeta à son cou, s'écriant: « Ah! mon » fils. » Le malheureux garçon, étrangement surpris d'une si funeste rencontre, ne lui put répondre qu'avec un grand soupir, et ils tombèrent tous deux s'entr'embrassant, plus morts que vifs. Une si pitoyable aventure transit le cœur de tous les ennemis et arrêta les yeux des plus barbares; mais le capitaine (de quel nom, ô Dieu! peut-on appeler cette cruauté?), forcené de rage, les fit tous deux jeter dans le feu, afin que le fils brûlât entre les bras de sa mère. Au milieu de ces atrocités, les ennemis s'emparèrent de Hédin, et, d'Annebaut étant mort, Chatillon fut pourvu en son lieu de la charge d'amiral.

Le roi, en extrême perplexité de savoir s'il secourrait Metz ou reprendrait le château de Hédin, s'arrêta à ce dernier parti sur l'assurance que lui fit tenir le duc de Guise qu'il tiendrait dans Metz pendant dix mois. Hédin ne tarda pas à capituler.

Pour les particularités du siége de Metz, ce n'est pas du dessein de mon ouvrage de vous les décrire; vous les avez amplement déduites par Bertrand de Salignac, qui s'y trouva. Il nous suffit de savoir qu'après des attaques sans cesse renouvelées, et une défense constamment opiniâtre, les trois évé-

chés, Metz, Toul et Verdun, demeurèrent à la France, au grand chagrin de l'empereur Charles V, qui les vit ainsi démembrer de l'empire et retourner à la France qui les avait possédés avant la décadence de la race carlienne.

Les Français, ayant donc repoussé l'empereur, ne pensèrent plus qu'à célébrer les triomphes de leur victoire, comme s'ils eussent acquis une profonde paix. Mais l'empereur, ne se rebutant point, assembla ses forces des Pays-Bas et fit mettre le siége devant Thérouanne dont nos rois faisaient grand état, pour ce qu'étant très forte, elle leur servait de rempart contre les Anglais de Calais, et qu'étant avancée entre Arras et Tournay, ils tenaient toutes ces contrées en contribution. Tout le pays d'alentour étant pays ennemi, avait bien sujet de le haïr, pour ce que la garnison le ravageait sans cesse. La ville fut battue de tous côtés avec une si étrange furie, que Montmorency disait, depuis, qu'il avait été tiré cinquante mille coups de canon à ce siége. Lorsque les nôtres se virent ainsi sans aucune défense, ils voulurent parlementer pour sauver au moins les personnes; mais cependant les ennemis entrèrent dedans par divers endroits, et cette ville fut, en quelque façon, forcée et surprise tout à la fois. Les Allemands et Wallons y exercèrent d'horribles inhumanités. Montmorency, Losses, Baugé, Dampierre, Ouarty et quelques autres seigneurs eurent toutefois la vie sauve. L'empereur ayant commandé qu'on rasât la place, le peuple la démolit avec tant d'ardeur et d'animosité, qu'il n'y demeura pas une seule pierre, non pas même des églises, que les Anglais avaient épargnées lorsqu'ils la démolirent; le roi en eut tant d'étonnement et de douleur, qu'il demeura deux jours sans parler. Ce malheur fut encore suivi d'un autre aussi grand : l'armée ennemie, sans perdre de temps, vint assiéger Hédin, fit brèche au château et s'en empara presque de la même sorte que de Thérouanne. Le château de Hédin fut démoli, aussi bien que Thérouanne; mais rebâti au dessous, l'année ensuivante, par l'empereur, sur le confluent des deux petites rivières Canche et Ternoès. Les ennemis se promettaient après cela d'emporter Dourlens, la reine de Hongrie étant entrée en Champagne, pour faire diversion; mais l'armée du roi se trouvant plus tôt prête qu'ils n'avaient cru, ils n'osèrent l'entreprendre.

Tandis que nos troupes s'assemblaient à l'entour d'Amiens, le long de la Somme, où elles attendaient les levées des Suisses et Grisons, le connétable, désirant leur dresser quelque partie, fit passer la rivière à quatre compagnies de gens de pied et deux de chevau-légers. Or, les ennemis pensant les surprendre un jour, il arriva que le connétable, qui était aux champs pour quelque autre dessein, les rencontra et les chargea si rudement qu'il les mena battant plus d'une lieue. Il y demeura huit cents hommes des leurs sur la place, sept enseignes ou guidons, cinq cents prisonniers, du nombre desquels étaient le duc d'Arscot et le comte d'Espinoy. Leur hardiesse étant rabaissée par cette rencontre, ils délogèrent incontinent de Beauquesne, où ils étaient campés, et se retirèrent plus avant dans leur pays. Cependant tous les Suisses et l'arrière-ban étant arrivés, et l'armée du roi étant de soixante mille hommes de pied et douze mille chevaux, il la fit marcher vers eux, brûla tout le pays jusqu'à Arras, fit reconnaître Bapaume, mais ne le put assiéger, pour ce qu'il n'y a point d'eau deux lieues à l'entour, et se campa enfin à la vue de Cambrai. On ne sait s'il avait envie de l'assiéger, ou s'il ne voulait qu'attirer les ennemis à la bataille en la menaçant. S'il l'eût investie dès le commencement, avant que de la faire sommer, et qu'il eût empêché les ennemis d'y jeter trois mille hommes, on croit qu'elle se fût mise entre ses mains, d'autant plus facilement que les Cambrésiens avaient été trompés par l'empereur, et qu'il les avait asservis par une citadelle; « car tel est le naturel des hommes, que la servitude leur semble moins rude sous tout autre que sous celui qui leur a premièrement ôté la liberté. » Les ennemis s'étaient campés à deux lieues de Valenciennes, sur la rivière de l'Escaut, où ils avaient entouré leur camp d'une forte circonvallation; néanmoins il était en telle assiette, que nous le pouvions battre d'un bout à l'autre, de dessus une petite colline qui le regardait. Or, parce qu'ils avaient publié que l'empereur souhaitait passionnément de donner bataille, pour mourir avec cette gloire d'avoir lui-même vaincu un jeune roi et toute sa puissance, et rendre la paix à la chrétienté après cette dernière action, le roi s'approcha de leur camp et rangea son armée à leur vue, leur faisant donner maintes escarmouches deux ou trois jours durant, afin de leur apporter le premier le défi qu'ils se vantaient de lui vouloir envoyer. Mais ils ne désiraient que lui retrancher les vivres, et l'engager dans la mauvaise saison et dans les pluies de l'automne, qui rendent le pays si fâcheux qu'il est impossible d'en arracher le charroi, pour ruiner et affaiblir son armée. Après avoir donc essayé divers moyens pour les attirer en campagne, voyant que l'hiver approchait, il retourna en arrière et distribua une partie de ses troupes dans les garnisons, et congédia le

reste. Il y en eut qui crurent que, s'il les eût attaqués dans leur camp, il les eût contraints à coups de canon d'en sortir; mais que le connétable étant tombé malade, aux conseils duquel il avait abandonné son esprit et son courage, il n'osa prendre une si belle occasion. « Si malheureux est un prince qui ne peut se conduire de lui-même; car, lorsque son guide vient à manquer, il lui arrive un tel étourdissement et une obscurité si grande, qu'il ne se peut reconnaître de longtemps, tout de même qu'un homme devant lequel on aurait tué le flambeau pendant les ténèbres. »

En ce temps-là eut lieu la guerre de Corse, comme une conséquence des affaires d'Italie. Le roi pensait qu'en occupant cette île, les Français auraient le passage libre par la mer pour mener du secours en Toscane, ce qu'ils ne pouvaient faire autrement, pour ce que Gênes était à la dévotion de l'empereur. Pour leur droit, ils le fondaient sur ce qu'elle était des terres de la seigneurie de Gênes, laquelle appartenait légitimement aux rois de France, puisqu'elle s'était donnée premièrement à Charles VI, puis à Charles VIII et à Louis XII, et naguère à François I^er^, lequel, dans tous les traités qu'il avait faits avec Charles V, s'était toujours réservé ses prétentions sur cette seigneurie. Avec cela, ils y étaient principalement sollicités par les instantes poursuites de Sanpiétro de Bastelica, qui avait de grandes intelligences dans le pays. Tout ce qu'il en avait promis se trouva véritable, la plus grande partie des Corses accourut à lui, les Génois abandonnèrent le port de la Bastie, Termes prit aisément Saint-Florent, et bientôt toute l'île se soumit aux Français. La guerre continua toujours sans interruption, mais avec des succès divers, jusqu'à la paix de 1557.

Dans le Piémont, Brissac, désirant porter la domination du roi aux portes de Savone et de Gênes, prit les villes de Cèves et de Courteville, dont Richelieu eut le gouvernement.

Cette année 1555, naquit, dans le château de Pau, Henri de Bourbon, ce grand roi qui a sauvé la France, et qui, par sa vertu, a gagné la couronne qui lui était échue par succession. Les Espagnols, voisins et ennemis mortels de Henri d'Albret, son grand-père, se raillant de lui, avaient dit autrefois, quand sa femme Marguerite mit au monde l'infante Jeanne, mère de notre Henri, « que la vache » avait engendré une brebis : » ils l'appelaient la vache, et son mari le vacher, à cause qu'il portait des vaches dans ses armes. Mais lui, voyant reluire quelque chose de grand dans son petit-fils Henri, pensait bien avoir sa revanche, et leur disait en leur montrant cet enfant : « Voyez, à cette heure, la brebis a engendré un lion. »

Il mourut trois souverains en la chrétienté : Maurice, duc de Saxe, prince généreux et sage, dans une bataille contre Albert, marquis de Brandebourg; Charles, duc de Savoie, esprit doux et facile, mais faible et crédule, dans la ville de Verceil; et Édouard, roi d'Angleterre, âgé seulement de treize ans, dans celle de Londres. Le bruit commun disait que son tuteur, Jean Dudley, duc de Northumberland, lui avait donné le boucon; ce qui n'était pas sans de grandes apparences, pour ce qu'on savait bien qu'il avait envie de faire tomber la couronne en sa maison, ayant fait épouser Jeanne, l'aînée des filles de Charles, duc de Suffolk, et de Marie, sœur puînée du roi Henri VIII, à son fils appelé Gilford. Mais rien ne le convainquit plus visiblement de ce crime que le testament du jeune roi, qui déshéritait ses sœurs Marie et Élisabeth, et appelait à la couronne Jeanne de Suffolk, dont les vertus, en effet, méritaient de régner, si le crime de son beau-père n'eût attiré la vengeance de Dieu sur sa tête innocente. Dès le commencement, le conseil d'Angleterre reconnut cette Jeanne pour reine; mais Marie, ayant la faveur des peuples, et le bonheur de son côté, la contraignit, dans peu de jours, de lui laisser la couronne. Comme elle avait toujours reconnu la foi catholique, elle fit une révolution générale dans la religion; en quoi, sans doute, elle eût beaucoup plus mérité de louange si elle y eût apporté plus de douceur, et que, par le conseil d'Espagne, elle n'eût pas persécuté sous ce prétexte ceux qui avaient eu quelque affection pour la paix, ou du zèle pour le bien de leur patrie, dont plusieurs se sauvèrent en France, où ils furent humainement recueillis par le roi. Quoiqu'elle eût déjà trente-huit ans, la reine Marie n'avait pas encore d'époux. Deux seigneurs anglais, Edmond de Pole et milord Cortnay, tous deux du sang royal d'Angleterre, convoitèrent sa main. Mais, comme avec le sang elle avait aussi l'ame espagnole, et qu'elle ne considérait rien tant que les moyens de rendre sa domination absolue et redoutable à ses sujets, l'ambition, plus forte dans le cœur d'une femme que l'amour de sa patrie, la porta à choisir Philippe, fils de l'empereur, dont il lui semblait que la puissance la ferait régner à la baguette, par dessus les lois et les franchises du royaume; tellement que, malgré les brigues contraires des Français et de leurs partisans, Philippe passa en Angleterre au mois de juillet, et l'épousa solennellement.

Sur ces entrefaites, le cardinal de Pole s'étant entremis de la paix, ce fut une grande

joie parmi les peuples; mais elle fut de courte durée. Quand ce vint aux conditions de l'accord, tous les deux princes étaient demandeurs, pas un ne voulait relâcher de ses prétentions. L'empereur souhaitait seulement une trève pour laisser guérir ces profondes plaies que l'Allemagne s'était faites par ses propres mains, et pour donner le temps à la puissance des Pays-Bas de se joindre et se souder ave celle d'Angleterre par le mariage de son fils; tellement que le roi, connaissant le préjudice qu'il apporterait à ses affaires de temporiser davantage, se résolut de l'assaillir dans ses pays sans plus différer. Il fit donc assembler ses troupes, et en fit trois corps d'armée, l'un à l'entour de Saint-Quentin, l'autre dans la vallée de Laon, et le troisième à Mézières, pour tenir les ennemis en suspens de savoir par où il donnerait. L'armée française s'empara en peu de temps de plusieurs châteaux; mais, malheureusement, les Liégeois avaient perdu l'affection naturelle qu'autrefois ils avaient eue pour les Français, depuis que Louis XI les avait si vilainement abandonnés à la fureur de Charles de Bourgogne. D'ailleurs l'évêque qu'ils avaient pour lors, ayant usurpé l'évêché sur l'abbé de Beaulieu par la faveur de l'empereur, voulait, en reconnaissance de cette faveur, que ses terres tinssent son parti. Pour cette raison donc, ou par leur brutalité naturelle, les habitants de Dinan répondirent au hérault qui les sommait « que le roi de France et le duc » de Nevers s'approchassent à la bonne » heure, qu'ils leur arracheraient le foie pour » en faire un bon déjeûner. » Cependant l'armée du connétable, ayant par diverses feintes diminué la garnison de Marienbourg, vint tout à coup mettre le siége devant, et le canonna si chaudement, qu'il le contraignit de composer dès le troisième jour; dont le roi, ayant reçu la nouvelle, se rendit promptement dans son armée. Ayant pourvu à Marienbourg, il alla joindre le duc de Nevers, et en passant prit le château d'Agimont et celui de Château-Thierry sur Meuse, où il trouva tous meubles et les grains de la contrée; ensuite il assiégea la ville de Bouvines, tandis que le duc de Nevers assiégeait celle de Dinan. Bouvines fut prise d'assaut, ses habitants tous passés au fil de l'épée ou pendus pour avoir eu l'insolence d'avoir tenu contre une armée royale. Dinan, étant beaucoup plus fort, eut moyen de faire sa composition; mais la bonté du roi avait facilement pardonné à ces insolents. Le château de Dinan, étant tout rompu à coups d'artillerie, capitula peu de jours après la ville. Le roi le fit démolir et raser Bouvines. Au partir de là, ayant passé la rivière de Sambre, il ruina tout le Hainaut, sans que le duc de Savoie se présentât au devant avec l'armée impériale, comme il s'en était vanté, et brûla Mariemont, maison de plaisance bâtie par la reine de Hongrie, et la ville de Bains, avec ce magnifique palais qu'elle y avait fait construire, décoré d'une infinité de peintures, de statues antiques et d'ouvrages de marqueterie. L'ancienne ville de Bavets, de l'antiquité et grandeur de laquelle les vieux chroniqueurs ont fait mille contes, souffrit pareille désolation. Ces incendies et ces destructions étaient fort éloignés de son humeur; mais il se croyait obligé d'honneur à prendre ainsi revanche de la ruine de son château de Folembray, et de ce qu'en ce même endroit les Flamands avaient, deux jours durant, exposé à l'insolence des goujats un tableau du grand roi François son père : joint qu'il y avait une ardente haine entre lui et la reine de Hongrie, dont je ne sais pas le sujet, mais seulement que les soldats français avaient fait des chansons d'elle et de Barbanson, le plus beau seigneur de sa cour. De Hainaut il passa dans le Cambrésis, ruina le château de Crève-Cœur et fit le dégât autour de Cambrai. L'empereur s'étant rendu en personne dans son camp, le roi tenta toutes les bravades imaginables pour l'engager au combat; et comme il vit qu'il perdait sa peine, il alla assiéger le château de Renty. L'empereur, averti de ce dessein, partit aussitôt d'Arras; et le roi, connaissant qu'il avait envie d'occuper l'autre côté de la rivière d'Aa où il y avait de grands bois, qui eût été un logement fort avantageux pour lui, d'autant que, s'il s'y fût fortifié une fois, il eût pu aisément jeter des vivres dans le château et les couper aux nôtres de tous côtés, commanda au connétable d'y passer le premier, et de s'y retrancher, faisant faire un pont de bateaux sur la rivière, pour avoir plus facile communication d'un camp à l'autre. Cela fait, il commença à battre le château avec grand bruit d'artillerie pour émouvoir le courage de l'empereur, lequel, enfin, poussé de honte et de regret de voir perdre cette place, dont la ruine lui semblait être celle de cette haute réputation qu'il avait élevée avec tant de peine depuis trente-cinq ans, se résolut, malgré tous ses capitaines, d'essayer la fortune, et se vint loger sur le haut d'une plaine qui est entre le village de Marque et le château de Fouquemberghe que les nôtres tenaient. Il y avait au dessous un vallon large de cent cinquante pas et, pour le moins, creux d'autant, qui séparait les deux armées. De l'autre côté il y avait une vallée où court le ruisseau qui fait un marais à main droite du château, et un bois à la gauche entre les Français et les ennemis. L'empereur avait dessein de l'oc-

cuper pour les empêcher d'aller à l'assaut, et les contraindre à coups de canon de déloger de là. Le duc de Guise, ayant bien prévu cet inconvénient, y mit trois cents arquebusiers qu'il cacha dans de petits cavains, faisant paraître une centaine de corselets à découvert, afin d'engager les ennemis à donner dans l'embuscade. En effet, quelques compagnies allemandes ne manquèrent pas d'y donner et y furent presque tous enveloppées. Mais l'empereur, délibéré de gagner ce bois à quelque prix que ce fût, afin de secourir la place, ne voulut plus s'amuser aux escarmouches, mais se détermina à combattre de toutes ses forces.

Cependant les ennemis s'étaient tellement avancés qu'ayant mis tout à fait les nôtres hors du bois, leurs arquebusiers commençaient à sortir au front de notre premier bataillon, et leurs reitres s'étaient aussi approchés à cent pas de notre cavalerie. Le duc de Guise, les voyant si près, donna le signe au duc de Nemours de charger sur l'un des coins de ces gros escadrons avec son régiment de cavalerie, et commanda à sa compagnie de gens d'armes et à celle de Gaspard de Saulx-Tavannes de donner sur l'autre. Après le premier choc, qui fut fort furieux, les nôtres ayant perdu leur vigueur, comme il leur arrive presque toujours, les reitres, qui ne commençaient qu'à s'échauffer, les repoussèrent vivement et en tuèrent grand nombre des plus vaillants, entre autres le jeune baron de Curton ; si bien que, pensant déjà avoir la victoire, ils s'écartèrent de côté et d'autre pour faire des prisonniers. Mais le duc de Guise et Tavannes ayant réuni leurs troupes, et le duc d'Aumale, qui conduisait la cavalerie légère, s'étant joint à eux, ils les rechargèrent tous d'un front avec telle impétuosité qu'ils les ouvrirent et les enfoncèrent, les poussant toujours en arrière, jusqu'à tant qu'ils eussent eux-mêmes rompu le bataillon de leurs Allemands. Et lors le duc de Nevers, qui avait son régiment de cavalerie le long du coteau devers Renty, passa entre le bataillon de nos Allemands et celui des Français, et donna si vigoureusement dans l'arquebuserie espagnole qui était hors du bois, qu'il la mit en déroute en l'abordant. L'amiral, qui s'était mis à pied devant le bataillon des Français, détacha quelques arquebusiers afin de poursuivre la victoire, et la cavalerie légère les menait toujours battant ; de sorte qu'il s'en fit un grand carnage dans le bois et dans le vallon. Le duc de Savoie et de Gonzague, tâchant de rallier leurs gens, furent si pressés qu'ils ne se purent sauver autrement qu'en se jetant dans le fort du bois, où Gonzague, s'étant égaré de frayeur, tournoya toute la nuit et fut tenu pour mort dans le camp de l'empereur. Le chancelier Granvelle, qui était venu là pour avoir le plaisir du combat, s'étant fourré dans quelque tanière, au travers des ronces et des épines, apprêta bien à rire à l'empereur même, lorsqu'on le vit revenir le visage et les mains toutes déchirées ; ce qui ne lui fût pas arrivé s'il se fût tenu dans son oratoire à dire son bréviaire. Si les Français, dans la chaleur de ce bon succès, eussent passé le vallon, ils eussent trouvé l'armée impériale merveilleusement effrayée et l'empereur même qui méditait la fuite; mais il sembla à nos chefs qu'il n'y avait pas assez de jour pour une si grande entreprise, car le soleil se couchait ; et possible que Montmorency, comme ses ennemis lui ont reproché depuis, n'en dissuada le roi que par jalousie qu'il avait contre le duc de Guise son rival, à qui on eût attribué l'honneur de cette victoire, pour ce qu'il lui avait donné le branle. Les Français gagnèrent dix-sept drapeaux de gens de pied et cinq cornettes, et comptèrent dix-huit cents des ennemis morts sur le champ, où ils demeurèrent toute la nuit sous les armes. L'empereur voulait se retirer pendant les ténèbres, en danger de perdre son bagage ; et le roi était d'avis de l'attaquer sitôt que le jour aurait commencé à poindre ; mais les hardies remontrances de Gonzague rassurèrent l'empereur et lui firent prendre une résolution plus honorable que sûre de demeurer dans son camp; de telle sorte que le roi, ayant appris qu'il continuait de s'y fortifier, et que les retranchements étaient déjà en état de défense, se refroidit aussi de sa première ardeur, et continua de battre le château, pour l'exciter derechef à en sortir. Or, la disette des vivres étant grande dans son armée, et plus encore la mortalité causée par les chaleurs ; avec cela, connaissant bien qu'il ne pourrait ni forcer l'empereur de venir au combat, ni prendre le château, tandis qu'il serait retranché si proche de lui, il se contenta des avantages qu'il avait gagnés et leva son camp; mais auparavant il lui manda par un héraut qu'il ne décampait pas par aucune crainte qu'il eût de lui, et qu'il l'attendrait quatre heures entières en ordonnance de bataille sur le même champ où il l'avait déjà vaincu. Ce qu'ayant fait ponctuellement, il mit le feu à tous les villages d'alentour, jusqu'à deux cents pas de son camp; puis il se retira au petit pas, tournant visage de fois à autre, sans que personne parût.

En cette sorte, aucun des deux partis n'ayant de l'avantage, tout l'effort de la guerre tombait sur les pauvres paysans ; mais, en Italie, le bonheur penchait du côté des Espagnols. Le duc de Florence, non pour aucune

affection qu'il eût au parti espagnol, ni pour haine qu'il eût contre les Français, mais pour son propre intérêt, pour ce que leur voisinage lui était à charge, et qu'il espérait faire son profit de l'oppression de la seigneurie de Sienne, se joignit avec l'empereur pour les chasser de la Toscane, et s'obligea d'en faire les frais, à condition que les places qui seraient conquises lui demeureraient jusqu'à ce qu'il eût été entièrement remboursé. Pour cet effet donc, il s'allia aussi au pape, lui donnant une de ses filles pour un de ses neveux, auquel le roi avait offert une princesse de son sang, et fit chef de ses troupes le marquis de Marignan, lequel se piquait de le servir hautement en cette occasion, pour ce qu'il voulait donner à connaître qu'il était de la maison des Médicis, dont il avait pris le blason, quoiqu'en effet il ne fût fils que d'un nommé Médequin, fermier de la douane de Milan. Le roi, averti du secret dessein du Florentin, choisit Pierre Strozzi, à la recommandation de la reine-mère dont il était parent, pour commander ses armes en Toscane; ce qui ruina entièrement nos affaires en ce pays-là, pour ce que ce seigneur, quoique bien capable de cette charge, était si aveuglé de haine au souvenir de la mort de son père, qu'il se portait plutôt à la vengeance qu'à la victoire.

Après une alternative de succès et de défaites, les Français éprouvèrent un échec plus grave en la personne de Bentivoglio, fraîchement arrivé au service du roi avec huit cents hommes. Strozzi, deux jours après, tente la même chose et perd deux cents hommes; si bien que le fort de Sienne est contraint de se rendre, ensuite tous les autres de ce côté-là, et, par ce moyen, la place est plus pressée qu'auparavant. Octave Farnèse et Louis Pic de la Mirandole avaient charge de lever des troupes pour le roi; mais l'argent leur manquait; ce que les bannis florentins en purent fournir n'était pas considérable. Cela était cause que les affaires des Français empiraient de jour en jour; mais peu après elles se remirent un peu en meilleur état par divers renforts qui leur arrivèrent presqu'en même temps. Brissac envoya quinze cents hommes de Piémont, Robert Strozzi en ramena deux mille de Corse, et Léon, son frère, prieur de Capoue, rôdait sur les côtes de la Toscane avec douze galères françaises, en attendant que le secours du roi d'Alger (c'était Azan, fils de Barberousse), et Dragut, amiral du grand seigneur, se joignissent à lui avec cinquante autres; et Valeron Bentivoglio, parti du port d'Antibes, descendit dans le duché de Piombin. Léon Strozzi fut malheureusement tué d'un coup d'arquebuse tiré de derrière une haie par un paysan, en reconnaissant inconsidérément la place de Scarlin. Son frère, extrêmement affligé, mais non pas abattu par cet accident, accourut à Scarlin et le prit. Cependant, ayant demandé au roi qu'il lui envoyât un capitaine qui pût commander à Sienne en son absence, pour ce qu'il était obligé d'être toujours à la campagne avec l'armée, et que le cardinal de Ferrare s'était retiré, Blaise de Montluc vint faire cette charge. Sa vertu l'en rendant aussi capable qu'aucun autre, la brigue des Guises le nomma au roi; mais le connétable qui y voulait mettre quelqu'un des siens, y apporta beaucoup de résistance. Or, Strozzi ayant reçu les troupes des bannis de Florence, qui faisaient deux mille hommes, et trois mille autres tant Allemands que Provençaux, le marquis décampa tout à fait de devant Sienne. Ensuite les deux armées s'étant souvent éprouvées par plusieurs petits combats, dans l'un desquels Marie Sforce de Sainte-Fiour, et son frère, grand-prieur de Lombardie, furent pris, le marquis assiégea Marcian, et tout aussitôt Strozzi se campa tout contre, mais il fut contraint de décamper le premier; les Siennois et Montluc le priaient de vouloir faire sa retraite de nuit, lui remontrant que celles qui se font de jour, à la vue de l'ennemi, sont fort dangereuses; comme il était sur le point de suivre ce sage conseil, quoique fort contraire à son humeur, il changea d'avis et se retira en plein midi. Aussi en arriva-t-il ce qui a accoutumé d'arriver en pareilles occasions; notre cavalerie tourna le dos dès le premier choc, à l'exemple de celui qui la commandait; c'était un Italien, nommé Bignet, lieutenant du comte de la Mirandole; notre infanterie se battit obstinément deux heures durant, mais, à la fin, fut défaite et mise en fuite. Le général y fut si grièvement blessé; qu'il le fallut emporter sur des perches hors du combat. Or, parce que cette victoire arriva le troisième jour du mois d'août, qui est consacré à la mémoire de saint Étienne, pape, pour en renouveler la mémoire, et pour garder les côtes de la Toscane contre les fréquentes incursions des Turcs et des pirates, le duc Côme institua, l'an 1562, un ordre de chevaliers en l'honneur de ce saint, dont il se réserva la grande-maîtrise à lui et à ses successeurs. Avant la journée de Marcian, Montluc avait fait amener dedans tous les vivres des environs, et y avait établi le meilleur ordre qu'il avait pu; mais il était tombé malade, depuis, d'une fièvre qui s'était si fort enflammée qu'elle l'avait réduite aux abois. Le marquis demeura longtemps dans ses retranchements sans rien faire: il attendait que les assiégés, destitués de capitaines, viendraient facilement

à composition, ou se ruineraient eux-mêmes par leurs divisions. Strozzi, qui n'était pas encore bien guéri de sa blessure, ayant bien considéré ces inconvénients, sans se soucier du danger où il se mettait d'éprouver, par un honteux supplice, la haine implacable du duc de Florence, s'il tombait entre les mains des ennemis, perce au travers d'eux, à la faveur de la nuit, avec une élite de cinq ou six cents hommes, et se rend dans la ville; mais non sans courir grand risque et sans en perdre près de la moitié. Après qu'il eut rassuré les esprits des habitants et vu que Blaise de Montluc était sur les pieds, il en sortit heureusement et se rendit dans son armée. C'était le dessein du marquis d'avoir les Siennois par la bouche, n'osant entreprendre de forcer une garnison de trois mille hommes, commandée par un si brave capitaine, et des bourgeois résolus à mourir pour leur liberté. Cependant les assiégés avaient député vers le roi pour lui remontrer leur extrême nécessité. Les Guises insistaient dans le conseil qu'on fît effort pour les secourir; mais le connétable, contre le gré duquel on avait choisi Montluc, amusait le roi de vaines espérances et l'en détournait. Bientôt il parut oublier complètement les Siennois. En Piémont, Brissac prit Yvrée et Bielle, fortifia Santia, et, par le moyen de cette ville, conçut plusieurs entreprises sur le Milanais et le Montferrat, sur les confins desquels elle est, mais spécialement sur Casal; ce qu'il conduisit si bien qu'il la surprit par escalade, tandis que le vice-roi s'amusait à faire les noces de quelqu'un des principaux du pays, et pressa si bien le château où il s'était sauvé, qu'il le rendit à composition dans peu de jours. L'honneur de cette entreprise et de plusieurs autres semblables est dû à Jacques de Salvoison, gouverneur de Verrue, qui entretenait des espions dans toutes les places des ennemis et savait de point en point tout ce qui s'y faisait; homme autant hardi et vaillant que subtil et inventif; aussi était-il parvenu à la charge qu'il avait par sa vertu et son industrie; car, de son estoc, il n'était au commencement que maître d'escrime à Toulouse, d'où il s'en était fui pour quelque meurtre, où il s'était trouvé par malheur.

Les ennemis ne souffraient guère moins devant Sienne que les assiégés : il n'y avait ni fourrages, ni blés, non pas même de l'herbe à dix lieues à l'entour, de sorte que la dépense en était incroyable et la disette toujours grande. Or, après que les pauvres Siennois eurent sollicité et attendu du secours de tous côtés, et que, nonobstant une étroite diète, ils se virent à la fin de tous leurs vivres, même des herbes et des racines qu'ils pouvaient cueillir à l'entour de leur ville, ils la rendirent, le huitième du mois d'avril, au marquis de Marignan au nom de l'empereur, à la condition qu'ils demeureraient à jamais sous la foi et protection de l'empereur, qui pourrait établir tel réglement qu'il lui plairait pour le gouvernement de leur république, mettre garnison dans leur ville, non pas, toutefois, y bâtir de citadelle, ferait abattre tous les forts qui étaient à l'entour, et accorderait sa grâce à tous les assiégés, excepté aux bannis et rebelles de ses États, de ceux de son fils et du duc de Florence. Ceux qui voudraient s'en aller le pourraient faire sûrement, et les Français se retireraient hors de la Toscane où bon leur semblerait avec armes et bagage. Montluc, ayant vu cet article des bannis, qui étaient plus de cent personnes considérables, presque tous Florentins du parti de Strozzi, ne put consentir de les abandonner, mais se résolut de périr plutôt avec tous les siens. Or, afin d'intéresser les Siennois dans cette cause, pour les amener au combat avec lui, il leur fit entendre que cet article était captieux, et que, par là, l'empereur se réservait un moyen de les faire tous mourir et de confisquer leurs biens quand il lui plairait, pour ce qu'il prétendait qu'ils fussent sujets de l'empire; que, comme tels, il les avait fait déclarer rebelles à la chambre impériale, et que, quand il serait dedans, il jugerait cette question à son profit. Toute la ville prit si chaudement l'alarme de cela qu'hommes et femmes, prêtres et moines, résolus de sortir les armes à la main plutôt que de demeurer à la merci des bourreaux, commencèrent à s'exciter les uns les autres, et à se préparer au combat pour le jour d'après le lendemain. Le marquis, étant averti de cette grande rumeur, dépêcha en diligence vers le duc de Florence lui remontrer le désespoir où cet article avait réduit la ville, le danger qu'il y avait d'éprouver les efforts de cette extrême fureur, et la folie que ce serait de hasarder, pour un petit désir de vengeance, le fruit de toutes les peines passées au sort d'un combat si peu glorieux. Ces raisons considérées, le duc consentit qu'on l'effaçât, et que tous les bannis, de quelque état qu'ils fussent, sortissent en toute sûreté comme les autres. Au reste, Montluc laissa manier cette composition aux magistrats siennois, mais refusa d'en faire une à part pour soi, quoique le marquis lui en offrît la plus honorable qu'il eût pu souhaiter; car tel était son courage, qu'il eût mieux aimé mourir que son nom se trouvât jamais signé dans de semblables traités, si bien qu'il sortit d'une place assiégée du consentement des ennemis, sans néanmoins capituler avec eux.

Après l'évacuation de Sienne, l'empereur y établit François de Tolède, puis après le cardinal de Burgos pour lieutenant, le premier desquels, violant aussitôt les conditions qui leur avaient été accordées par le traité de leur reddition, les désarma et les contraignit de subir la domination absolue de son maître sans aucune restriction; en suite de quoi, il donna cette seigneurie à Philippe, son fils.

Pendant le siége de Sienne, le pape Jules étant mort le 20 mars, le conclave élut Marcel Cervin, natif de la Marche-d'Ancône, et cardinal du titre de Sainte-Croix-de-Jérusalem, qui ne voulut point changer de nom. Ce prélat, avec une rare doctrine et une singulière prudence, avait encore le zèle et la sainteté des apôtres; mais parce qu'il proposa aussitôt de réformer le luxe et les débauches de la cour romaine, et de modérer la puissance des papes, deux pierres de scandale où tous les hérétiques de ce siècle s'achoppaient, il fut empoisonné par le moyen de son chirurgien, et mourut le vingt-deuxième jour d'après son élection. Les cardinaux, ayant été longtemps en débat, nommèrent Jean-Pierre Caraffe, cardinal d'Ostie, qui se nomma Paul IV. L'élection de ce pape s'étant faite par la brigue française, et malgré les Espagnols, qu'il haïssait, on jugea bien qu'elle n'apporterait que des troubles à la chrétienté. Toutefois, pour donner de bons sentiments de sa douceur paternelle, au commencement de son pontificat, il s'efforça de montrer qu'il n'avait point de plus forte affection que de réconcilier les princes chrétiens ensemble, et dépêcha aussitôt vers eux pour les y exhorter par de très ardentes conjurations. Mais les exhortations du saint-père ne purent achever ce que tous les peuples souhaitaient si fort, et les esprits de ces princes demeurèrent encore obstinés à la guerre.

Elle n'avait pas été beaucoup échauffée de cette année-là. Les impériaux, pour ne pas perdre la saison de l'hiver à ne rien faire, avaient formé des conspirations sur plusieurs de nos villes. On en éventa deux entre autres, sur Abbeville et sur Metz. Les nôtres se vengèrent de ces trahisons à force ouverte : le maréchal de Saint-André, lieutenant de roi en Picardie en l'absence du duc de Vendôme, ravagea le comté de Saint Paul, le bailliage de Hédin, d'où ceux de cette nouvelle forteresse pouvaient recouvrer des vivres, et surprit le Cateau-Cambrésis par escalade, passant toute la garnison par le fil de l'épée, hormis les Espagnols auxquels on fit bonne guerre, pour ce qu'ils en usaient de même envers les Français; courtoisie qui avait commencé en Piémont, qu'on estimait pour lors le théâtre de l'honneur et l'école des gens de guerre. Le duc de Nevers et le marquis d'Elbeuf ravitaillèrent Marienbourg, et brûlèrent derechef la ville de Cimay, avec tous les environs. Ensuite les ennemis s'assemblèrent au nombre de dix-huit à vingt mille hommes, et après avoir menacé diverses places, se vinrent camper à Givet, où ils commencèrent le fort de Charlemont. Pendant qu'ils séjournent en cet endroit, la contagion, se mettant dans leur armée, fit grand ravage parmi leurs troupes, et même emporta Martin Van Rossen, leur général; dont les nôtres ayant eu avis, le duc de Nevers et le maréchal Saint-André joignirent leurs forces, pour les aller combattre dans leur fort; mais sur le point qu'ils étaient déjà aux mains avec beaucoup d'avantage, arriva un courrier de la part du roi qui leur apportait expresse défense de combattre.

C'est en Piémont que se menait lors la guerre avec le plus grand effort. Après la prise de Casal, sur la fin de l'hiver, Brissac, ayant assemblé douze mille hommes de pied et deux mille chevaux, emporta Valence, puis les châteaux de Saint-Salvador et de Pomar, et bloqua celui de Vulpian. Cependant le duc d'Albe, que l'empereur avait envoyé en Italie, sortit en campagne avec trente mille hommes de pied et cinq mille chevaux, se vantant qu'avant la fin de l'année il arracherait des mains des Français tout ce qu'ils tenaient en Piémont. Brissac, n'étant pas assez fort, retira sagement ses gens de devant Vulpian, et dépêcha en cour pour demander du renfort. Il n'est sorte de cruautés que ne commit le duc d'Albe, faisant mettre en galère les Français et assommer tous les Italiens. Après qu'il eut tâté plusieurs places, il s'adressa enfin à la forteresse de Santia : les nôtres ne l'avaient remparée que de l'an passé; ce qui lui faisait croire que les fortifications en étant encore trop fraîches, ou pas encore achevées, il en aurait bon marché. Mais il y avait dedans de trop braves capitaines et une trop forte garnison, Bonnivet, et Louis Birague, avec deux mille Français, mille Allemands des troupes du comte Rocandolf, autant d'Italiens, et cent chevau-légers albanais, commandés par Théodore Bedaine; tellement qu'il n'y avança non plus en trois semaines, qu'il avait fait le premier jour. Au bruit de ce siége, le roi y envoya en diligence un renfort de dix mille hommes, sous la conduite du duc d'Aumale, avec lequel passèrent trois princes sans aucun commandement, par un pur désir de gloire, savoir : Condé, Enghien et Nemours, et un grand nombre de seigneurs volontaires. Lorsque le duc d'Albe en eut le vent, quoique son armée fût plus forte que la nôtre, presque d'un tiers, néanmoins il décampa hâtivement de devant la place. Par sa retraite, le duc

d'Aumale, qui commandait notre armée en chef, pour ce que Brissac était malade à Turin, demeura maître de la campagne. Ayant été délibéré qu'il remettrait le siége devant Vulpian, la place fut battue vingt-quatre jours durant; l'assaut se donna par une brèche que le canon avait faite à la muraille. Il ne fut pas au pouvoir du général d'empêcher les seigneurs volontaires, et même les trois princes d'y aller l'épée à la main, et ils y montèrent avec une telle hardiesse que les ennemis étant chassés de dessus, et ensuite du retranchement qu'ils avaient fait derrière, prirent la fuite vers le château, dont le gouverneur n'ayant pas voulu abattre le pont, de peur de recevoir les Français pêle-mêle, ils furent presque tous assommés. Entre les morts se trouva César de Tolède, neveu du duc d'Albe, et parmi les prisonniers, Garcilasse de Véga, excellent capitaine, et Sigismond de Gonzague. La place fut démantelée, et ses fossés comblés. Le duc d'Albe ne fit aucun effort pour la secourir, mais il fortifia le pont d'Esture, tandis que les nôtres s'emparèrent de Montcalvo.

Le duc d'Albe, dont l'arrivée en Italie avait été si formidable, semblait n'y être venu que pour servir de témoin de la perte de deux de ses plus fortes places. Les nôtres demeurèrent quarante jours à l'entour de Montcalvo, pour réparer les brèches et y dresser de nouvelles fortifications; pendant lesquels les deux armées étant proches l'une de l'autre, et les chefs se tenant tous deux sur leurs gardes, je ne vois rien que je puisse vous raconter, sinon le combat en champ clos de quatre chevaliers français contre quatre des ennemis, savoir : du duc de Nemours contre le marquis de Pescaire; du sieur de Classi-Vassé contre le marquis de Malespine; de Gaspar de Bolliers de Manes, lieutenant de la Roche-Posaye, contre Alabe, Espagnol, et de Montchat, enseigne de Pivars, contre François Caraffe, parent du pape. Les nôtres y eurent du désavantage; Nemours et Pescaire rompirent leurs lances à la troisième course sans se blesser, Classi et Bolliers furent portés par terre, tous deux blessés à la gorge, dont ils moururent. Il n'y eut que Montchat qui répara, en quelque façon, l'honneur des Français, en perçant son adversaire par le milieu du corps.

De la Terre-Ferme les querelles des princes nous transportent sur mer. Les Dieppois, qui ont toujours eu la gloire de la marine entre les Français, ayant équipé dix-neuf vaisseaux de guerre et six hues (ce sont vaisseaux d'environ quatre-vingts tonneaux, avec lesquels ils ont acccoutumé de couvrir ce trajet de mer d'entre la Flandre et l'Angleterre, qu'ils appellent la Manche), bouclaient, pour ainsi dire, tous les havres des Pays-Bas. Une fois ils attaquèrent vingt-deux ourques flamandes chargées d'épiceries et d'autres riches marchandises, à la vue du port de Douvres. Ces ourques sont grands vaisseaux, haut élevés et fort longs, que les ennemis avaient équipés en guerre; si bien qu'ils étaient beaucoup mieux pourvus d'artillerie et d'artifices que non pas ceux des Normands, mais avaient aussi moins d'hommes; car les Hollandais ont accoutumé de se battre à coups de canon, et les Normands à coups de main. Les Normands étant allés tout d'un coup à l'abordage et ayant cramponné quinze vaisseaux des ennemis, il y eut un furieux et désespéré combat qui dura près de six heures sans relâche; les nôtres s'efforçant de monter sur ces grands navires le cimeterre à la main et les Flamands soutenant leurs assauts à coups d'arquebuse, de grenades et de piques. Enfin, le feu s'étant mis dans ces vaisseaux, soit que les ennemis, soit que les nôtres l'eussent jeté, soit qu'il s'y fût pris par hasard, et déjà y en ayant cinq de part et d'autre tout en flamme, ils se séparèrent de leur bon gré, non pas toutefois avec pareil avantage, car les nôtres avaient gagné cinq vaisseaux qu'ils emmenèrent à Dieppe. Il mourut en cette mêlée de neuf cents à mille Flamands, quatre cents Français, mais des plus braves, entre lesquels était leur général Espineville, natif de Honfleur, dont la perte rendit cette victoire peu agréable au roi.

L'Université de Paris, lors peuplée de sept ou huit mille écoliers, eut aussi sa part des troubles; car un marchand-bonnetier ayant donné un soufflet à un d'entre eux, il s'en ensuivit une batterie entre les écoliers et les garçons de boutique, qui dura quinze ou seize jours, si bien qu'il fallut que le parlement s'en mêlât. Ce différend fut donc apaisé; mais, cette même année, il s'en forma un autre entre les pères jésuites et l'Université qui, après beaucoup de disputes, de brigues et de procès, n'a point encore pris fin. La Sorbonne, n'approuvant pas le nouvel institut de la vie que cette compagnie professait, déclara, par un très rigoureux décret, qu'il lui semblait qu'elle était dangereuse en matière de foi, ce sont ses propres termes, capable de troubler le repos de l'Eglise, de renverser l'ordre monastique, et de détruire plutôt que d'édifier; ce qui fit grand bruit au commencement, et puis s'étouffa peu à peu, jusqu'à un autre temps.

Vous avez vu comme les desseins de l'empereur ont toujours mal réussi depuis le règne de Henri II, comme ce prince l'a contraint de bailler la carte blanche aux Allemands, lui a arraché trois villes impériales, presque tout

le Luxembourg et les Ardennes ; comme il l'a fait bouquer devant Metz, et comme il l'est allé défier deux ou trois fois dans le milieu de son pays ; mais non seulement le bonheur, ains aussi la santé l'avaient entièrement abandonné : les gouttes ne l'attaquaient plus par intervalles, ni ne sautaient plus tantôt sur une partie et tantôt sur l'autre, mais s'étaient fixément emparées de toutes ses jointures. Voilà pourquoi ceux qui le soûlaient redouter, et ses sujets même, méprisaient son imbécillité : les princes allemands et italiens suivaient la fortune, et avaient tourné les yeux et les cœurs sur son rival ; si bien qu'au lieu d'avancer ce bâtiment de la monarchie universelle qu'il avait projeté, il se voyait en danger de perdre les Pays-Bas et l'Italie, et il se trouva des gens si hardis qu'en plusieurs endroits, même jusque dans son palais, ils effaçaient les colonnes d'Hercule de sa devise et les termes de *plus ultra*, mettant, au lieu de cela, une écrevisse avec ces paroles : *mas atras*, c'est à dire *plus arrière*. Il y avait tantôt quatre ans qu'il était tourmenté de ces cruelles douleurs d'esprit et de corps qui lui avaient commencé au siége de Metz, où n'ayant pu, parmi six vingt mille hommes qu'il menait à cette expédition, trouver personne qui voulût aller à l'assaut, il s'écria, en grinçant les dents : « Ah ! je vois bien qu'il » n'y a plus d'hommes au monde pour moi ! » Et depuis on l'entendait souvent dire « que » son bonheur s'était envieilli avec lui, et » que la Fortune, étant femme, l'avait dé» laissé, lui voyant les cheveux gris, depuis » qu'il avait eu un jeune rival. » Même sa fâcherie était si grande que, lui ayant fait perdre toutes les leçons de sa dissimulation ordinaire, il frappait souvent des pieds contre terre et se tordait les bras, n'ayant plus de honte de s'abandonner au chagrin, et de témoigner, par des grimaces indignes de sa majesté et de sa réputation, qu'au moins en constance il était inférieur au grand roi François, son adversaire. Voyant donc qu'il n'y avait plus de chance pour lui, il avait eu en pensée, depuis trois ans, de se décharger de ses pesantes inquiétudes, et de laisser, s'il faut ainsi le dire, le dé à son fils, pour essayer si la fortune ne se plairait point davantage à favoriser un jeune prince qu'un vieux. Mais, d'un côté, l'ambition du gouvernement et les remontrances de ceux dont les récompenses étaient attachées à sa personne flattant son esprit, comme, de l'autre, la suite continuelle des mauvais succès, la gêne de ses gouttes et sa mélancolie naturelle le portant à haïr les affaires, il prit, laissa, et reprit plusieurs fois cette pensée. La mort de sa mère, qui arriva au mois d'avril de cette année, augmenta encore le dégoût qu'il avait conçu des choses de ce monde ; et André Vésale, son médecin, soit par le motif de la vérité, soit par suggestion, lui avait dit librement qu'il était bien proche du tombeau. Mais ce qui le pressa plus d'exécuter ce dessein, ce furent les plaintes de son fils et les persuasions des serviteurs de ce jeune prince ; car il s'ennuyait extrêmement d'avoir déjà passé l'âge de trente ans sans régner, et se déplaisait encore en Angleterre, pour ce qu'il se voyait méprisé des Anglais, qui n'avaient point voulu lui mettre la couronne sur la tête, ni lui donner le titre de roi, et l'appelaient par dérision, dans des chansons et dans des placards pleins d'infamie, l'étalon et le mari de la reine. Les seigneurs flamands le dissuadaient de tout leur possible de ce bizarre dessein ; mais les Espagnols, qui se promettaient les charges sous son fils, prince tout à fait espagnol, et ses sœurs mêmes, la reine Eléonore et la reine Marie de Hongrie (plutôt par un caprice de leur sexe que par une solide raison, car elles avaient bonne part au gouvernement tandis qu'il le tenait), le portèrent avec tant d'instance à cette renonciation, qu'enfin son fils, ou de son propre mouvement, ou par son ordre, étant venu d'Angleterre, il lui résigna la souveraineté des Pays-Bas, le 25 d'octobre, en présence des Etats de ces provinces ; puis, deux mois après, tous les royaumes d'Espagne, de Naples et des Indes, ne se réservant, de tant de possessions, que cent mille écus d'or de revenu ; deux ans auparavant, il lui avait donné la Sicile, le Milanais et la seigneurie de Sienne. Il ne lui restait plus que l'empire, dont il envoya, non longtemps après, la résignation et les marques à son frère Ferdinand, roi des Romains. Il ne tint pas à lui qu'il ne laissât aussi cette pièce à son fils ; mais Ferdinand n'y voulut jamais consentir, pour quelque récompense qu'il lui offrît, ni même de le créer son vicaire général dans l'Italie et dans la Belgique.

Lorsqu'il se fut ainsi dépouillé de ses propres mains, il voulut, avant que de se retirer, procurer la paix à son fils, pour ne lui pas laisser ses inquiétudes avec ses États, et pour rendre à la chrétienté, au moins par cette dernière action, la tranquillité qu'il lui avait ôtée depuis trente-cinq ans. Donc, par l'entremise du cardinal de Poole, dont le zèle, ne s'étant point rebuté, importunait toujours les princes de faire la paix, ou pour le moins quelques trèves, il s'assembla des députés dans l'abbaye de Vaucelles, au faubourg de Cambrai, qui convinrent enfin « qu'il y au» rait trèves pour cinq ans entre les deux rois ; » chacun gardant ce qu'il tiendrait lorsqu'elles » seraient publiées. Le pape y fut compris par

» tous les deux princes, le duc de Savoie par » Philippe, les Siennois par le roi très chré- » tien. » Les députés pour la paix traitèrent aussi de la délivrance des prisonniers, et s'accordèrent que les soldats en seraient quittes pour la montre de trois mois, et les gentilshommes pour un an de leur revenu ; mais ils en exceptèrent trois, savoir : deux des nôtres, le maréchal de Bouillon, et François, fils du connétable ; et un du côté des ennemis, savoir : Philippe de Crouy, duc d'Arscot, qui était prisonnier au bois de Vincennes. Le connétable faisait son compte qu'il raurait son fils en échange de celui-ci ; mais il s'évada cependant, travesti en paysan ; ce qui ne s'étant pu faire sans intelligences, on en soupçonna Françoise d'Amboise, veuve de Charles de Crouy Senigan, son parent, laquelle, étant emprisonnée sur ce sujet, fut sévèrement traitée par Jean Munier, lieutenant criminel, sans qu'on en pût rien découvrir : chose qui depuis causa la perte de ce juge, et fit dès lors éclater l'inimitié secrète d'entre les Guises et les Montmorencys. Après ces trèves, l'empereur Charles monta sur mer avec ses deux sœurs Eléonore et Marie, pour se retirer en Espagne, où il se confina dans le couvent des hiéronymites de Saint-Just, sur les frontières de la Castille et du Portugal, ne retenant que douze serviteurs avec lui, et qu'un cheval pour sa monture.

Or ceux qui, par une longue expérience, s'étaient acquis en quelque façon l'art de deviner dans les évènements des choses, prévoyaient bien la rupture de ces trèves dans peu de jours de là, et que cet accord n'était que comme un fil d'araignée qui se romprait au premier vent ; aussi remarqua-t-on que les peuples n'en concevaient point la joie qu'ils devaient ; et il y eut presqu'au même temps quantité de ces prodiges qui ont accoutumé de présager les calamités. On entendit des tonnerres et des tempêtes effroyables sur la fin de l'hiver ; on vit une horrible comète au mois de mars, et il parut quelquefois de nuit, sur les plus hautes tours, des brandons de feu qui bruyaient et craquetaient comme des grosses poutres de bois qu'on romprait. C'étaient autant de pronostics de la guerre qui allait de nouveau s'allumer entre les deux monarques, par les menées ou l'ambition, ou des deux neveux du pape ou du duc d'Albe, vice-roi de Naples.

Le premier motif des nouvelles guerres qui ensanglantèrent encore l'Italie vint des querelles intestines de Naples où les Colonnes étaient accusés, à tort ou à raison, par les Caraffes d'avoir ourdi une conspiration contre le pape et ses neveux. Comme d'ailleurs les Colonnes étaient reconnus pour appartenir au parti espagnol, il s'ensuivait nécessairement que tous ceux du parti français et de celui du saint-siége, pour lors mis en un seul, étaient ennemis des Colonnes, dans un temps où la manie de guerroyer faisait si aisément prendre part aux querelles ouvertes ou aux brigues cachées, deux choses qui, pour lors, marchaient toujours de front. Sans vouloir entrer dans des détails fatigants et souvent monotones de ces querelles armées, nous en dirons les principales circonstances et les résultats les plus importants ; d'autant plus que nous allons voir surgir dans les affaires de France la grande influence de la maison de Lorraine. Ce fut dès lors le cardinal de ce titre qui détermina le roi à prendre parti pour le pape contre les Colonnes, voulant reprendre dans le royaume de Naples les terres considérables que les papes leur avaient confisquées. Cette résolution arrêtée, les cardinaux de Lorraine et de Tournon furent envoyés à Rome pour négocier un traité avec le pape, mais au grand regret du cardinal de Tournon, lequel, y étant forcé par un réitéré commandement du roi, protesta, les larmes aux yeux, que c'était malgré lui qu'il allait procurer les malheurs de la France. Enfin le traité fut conclu au mois de décembre de l'an 1556, et arrêté, « que le roi prendrait le saint-siége, le » pape et la maison des Caraffes sous sa pro- » tection ; que le pape investirait un des fils » de la France, lequel il plairait à Sa Ma- » jesté, non pas toutefois le dauphin, du » royaume de Naples ; que pour le conquérir » le roi fournirait trois cent cinquante mille » écus par an, douze mille hommes de pied » et deux mille chevaux. » Le duc de Ferrare fut aussi attiré en cette ligue par le Cardinal de Lorraine, qui était son allié, car le duc de Guise avait épousé sa fille, et était destiné pour être généralissime.

Cependant les esprits s'aigrissaient de plus en plus à Rome par de nouvelles offenses. Le duc d'Albe, vice-roi de Naples, supportait la rébellion malicieuse des Colonnes, lesquels avaient pris les armes, et le pape avait levé sept à huit mille hommes, et appelé de France le maréchal de Strozzi, homme qui n'était propre qu'à la guerre. Le cardinal Caraffe cherchait, de son côté, tous les sujets d'allumer le feu, et, par ses rapports, irritait sans cesse le pape ; si bien qu'enfin il le fit résoudre à s'embarrasser dans de dangereux troubles et à brouiller derechef toute la chrétienté ; son courroux ayant été enflammé jusqu'à ce point qu'il écrivit des lettres pleines de menaces à Charles V, et mit en délibération dans le consistoire par plusieurs fois de l'excommunier, dont ce prince prit tant d'appréhension et de douleur qu'il en pensa mourir. Or, comme ses forces n'étaient pas bat-

tantes pour soutenir celles de l'Espagnol, il eut recours à celles de France, ainsi qu'ils l'avaient projeté, et envoya le cardinal, son neveu, vers le roi très chrétien, avec le titre de légat, sous couleur de l'exhorter à une paix finale, mais, en effet, pour l'inciter à rompre les trèves, afin qu'il l'assistât contre les Espagnols. Il arriva au mois de juin à Fontainebleau, où était le roi, auquel il présenta, de la part du pape, une barrette telle que la portaient autrefois les sénateurs romains, et une belle épée, dont la garde et le fourreau étaient tout couverts de pierreries, priant Sa Majesté de l'accepter pour défendre l'Eglise, et de se montrer protecteur du saint-siége, comme avaient toujours fait ses prédécesseurs. Le roi le reçut avec grande magnificence et l'écouta fort favorablement; mais, comme on eut proposé sa demande au conseil, il s'y trouva derechef de grandes difficultés. Il ne semblait point aux plus sages qu'il fût à propos de rompre les trèves pour l'ambition de ce cardinal, ni qu'on dût éloigner les forces du royaume et les consumer en une guerre si lointaine; ni qu'on pût fonder rien d'assuré sur les promesses du pape, qui avait un pied dans la fosse, et qui, à l'exemple de ses prédécesseurs, nous laisserait empêtrés dans sa querelle, si les affaires réussissaient mal, ou se rangerait contre nous pour en avoir le profit, si elles succédaient bien. La cabale des Guises, qui incitait les Caraffes par sous main, remontrait plusieurs choses au contraire et remplissait les oreilles du roi de ces spécieux titres de la protection du saint-siége et du royaume de Naples. Mais, en effet, on tient que le cardinal dévorait l'un et l'autre en espérance, et se promettait que nos armes lui acquerraient la sacrée tiare, et à son frère le royaume, qu'il prétendait appartenir à sa maison, comme héritière de celle d'Anjou. Pendant qu'on débattait dans le conseil ce qu'il fallait répondre au légat, on eut nouvelle que le duc d'Albe, ayant reçu commandement du roi d'Espagne d'embrasser la cause des Colonnes comme la sienne propre, faisait marcher une armée de quatorze mille hommes vers la Romagne, avec laquelle il avait déjà repris presque toutes les places qui avaient été saisies sur eux, et que le pape avait découvert une horrible conspiration contre sa vie. Alors on ne consulta plus davantage, et il fut résolu qu'on enverait du secours au pape. On en fit d'aussi grandes réjouissances à la cour que de quelque signalé bonheur, et la reine étant accouchée au commencement de juin de deux filles jumelles, le roi voulut que le légat du pape fût le parrain d'une; à laquelle, tant pour la suite continuelle des heureux succès que le roi avait eus jusque-là que pour l'espérance de l'heureuse issue de cette entreprise, il donna le superbe nom de Victoire, qui, s'évanouissant bientôt avec la vie de cette fille et de son autre sœur, fut un présage que les victoires de la France ne seraient pas de longue durée.

Nonobstant la rigoureuse froidure qui signala l'hiver de 1557, l'armée française passa les Alpes, et, ayant traversé le Piémont et le Montferrat, se trouva sur les lisières du Milanais au mois de janvier : elle était composée de douze mille hommes de pied, Francais, Suisses et Grisons, de quatre cents hommes d'armes et de huit cents chevau-légers. Guise la commandait en chef; d'Aumale, son frère, était lieutenant; d'Elbeuf conduisait les Suisses et les Grisons, Nemours l'infanterie française, François de Clèves la cavalerie : il y avait grand nombre de seigneurs qui, s'ennuyant déjà de voir rouiller leurs armes par la trève qui avait été arrêtée, s'en allaient chercher les occasions d'honneur au delà des monts. Or, comme le dessein du roi n'était pas seulement d'assister le pape, mais d'entreprendre sur les terres de l'Espagnol, et qu'il savait bien que la guerre s'en ensuivrait avec Philippe, il voulut rompre la trève du côté des Pays-Bas par quelque exploit signalé. L'amiral fait donc irruption dans l'Artois sans déclarer autrement la rupture, et la nuit du jour des rois, il s'approche de Douai, dont un ermite, qui avait sa cellule à une lieue près, lui avait enseigné les endroits des murailles les plus bas où il pourrait attacher les échelles. Les soldats et les bourgeois de la ville étaient ensevelis dans le vin et dans le sommeil; mais une vieille, qui ne dormait pas, ayant découvert les Français et réveillé le prochain corps de garde à force de crier, l'amiral s'en retourne, et va ouvertement forcer la ville de Lens, la pille et la brûle; puis ayant ravagé toute cette frontière, s'en revient en Picardie. Les Espagnols, bien étonnés de cette furieuse saillie, frémissent de courroux, accusent les Français de perfidie, et se plaignent que, sans leur avoir déclaré la guerre, ils les viennent assaillir en brigands.

Le duc de Guise, désirant aussi signaler son entrée en Italie par quelque action avantageuse, prit occasion d'assiéger Valence, sur ce que la garnison lui avait refusé des vivres en payant, et avait tiré sur ses gens. Ce coup inopiné ayant merveilleusement épouvanté le cardinal de Trente, vice-roi du Milanais, qui n'avait ni argent ni hommes pour résister à ce premier tourbillon, Brissac conseillait qu'on allât droit se saisir de Crémone; qu'après cela, ils seraient les maîtres de tout le Milanais, où les ennemis n'avaient pas un

régiment qui leur pût résister; qu'ainsi ils conquêteraient ce riche pays sans aucun hasard, ou contraindraient le duc d'Albe, s'il avait envie de la secourir, de laisser le pape en repos. Guise ne désapprouva pas ces raisons; mais l'instigation de son frère, le cardinal, les prières du pape, les menaces que faisaient les Caraffes de s'accommoder avec le duc d'Albe, le firent passer outre et traverser le Parmesan et le Plaisantin pour aller trouver le duc de Ferrare qui l'attendait à Lenze, près de Rhége. Je vous ai dit qu'il avait été nommé, par le traité d'entre le roi et le pape, généralissime de leurs armées. Ce fut un spectacle digne des yeux les plus curieux que celui de cette entrevue: les deux ducs étaient à la tête de leurs armées rangées en bataille, environnés chacun de cinq ou six cents gentilshommes aussi lestes qu'on en eût su voir, et se faisaient remarquer par dessus tout par la pompe de leurs habits; mais le duc de Ferrare surpassait l'autre en ce point, portant une cotte d'armes toute brodée de perles, et un cordon de pierreries à sa toque, qu'on estimait plus d'un million d'écus. Le duc de Guise, étant à dix pas près de lui, mit pied à terre, et baisant la main, lui présenta le bâton de généralissime de la part du roi. Le Ferrarais le reçut sans descendre de cheval, soit pour ce qu'il était prince souverain, soit pour ce qu'il était son beau-père. Il fut mis derechef en délibération, à quoi il fallait employer leurs armées: le duc de Ferrare avait six mille hommes en bon équipage; mais, comme c'étaient toutes ses forces, il ne voulait point les éloigner de son pays, et concluait d'aller à Crémone. Cependant la résolution de marcher sur Naples ayant été adoptée, il fut jugé que le chemin le plus aisé et le plus commode qu'ils pourraient tenir, c'était le long de la mer. Guise, ayant donc ordonné de la marche de son armée, prit la poste à Rimini pour aller à Rome saluer sa sainteté, et conférer avec elle de l'administration de cette guerre. En même temps que Guise entra par terre dans le royaume de Naples, Dragut, intendant des mers du grand-seigneur, nous avait promis d'en attaquer les côtes avec cent galères, auxquelles se devaient joindre trente-deux autres galères, que commandait le baron de La Garde. Mais l'ambassadeur que le roi avait envoyé à la Porte, ayant lâché quelque mot indiscret qui déplut au grand-seigneur, ce secours nous manqua à notre besoin, et le baron de La Garde ne put autre chose que de s'emparer de la petite île de Pontia, qui était commode pour rompre le commerce d'entre Naples et Caiète, si Guise eût pénétré dans le royaume. Avec cela le duc de Florence se déclara manifestement pour Philippe, et contracta une ligue avec lui pour la défense de Naples et du Milanais. Ainsi Guise, voyant les ennemis se multiplier, mais non pas ses forces, écrit au roi que, s'il ne reçoit de nouveaux renforts dans un mois (c'était lors celui de juin), il ne pourrait soutenir les affaires, ni la grandeur de la France en Italie; même après s'être plaint au pape sans en pouvoir obtenir que des paroles, il le menace de s'en revenir. Les Caraffes, gens étourdis et sans prévoyance, témoignaient ne se pas beaucoup soucier de son départ, ayant possible déjà fait leur traité avec le duc d'Albe. Mais le pape, qui craignait de demeurer à la merci de la foi espagnole, qu'il savait bien n'être pas trop sûre, le conjure, la larme à l'œil, de ne le point abandonner, lui fait de riches promesses, et même offre d'envoyer en France son neveu, le duc de Palliane, pour otage, si bien qu'il le retient presque malgré lui.

Tandis que l'élite de nos troupes, que nos meilleurs capitaines, que la fleur de notre noblesse était ainsi éloignée du royaume, Philippe, qui désirait signaler les commencements de son règne par quelque bel exploit, et donner à toute l'Europe d'illustres preuves de sa vertu et de sa puissance, faisait tous ses efforts pour dresser de grands préparatifs de guerre; en telle sorte que son père l'ayant laissé sans argent, et de plus chargé d'une infinité de dettes, il vendit son domaine, et même les meubles de sa maison. Mais, comme c'était son naturel de tendre plutôt à l'effet qu'à l'ostentation des choses, il cachait tant qu'il pouvait ses desseins, faisant ses levées de gens de guerre à petit bruit, afin que les Français sentissent plutôt le coup que la menace. Il fit d'abord une tentative sur Rocroi, mais elle ne réussit pas. En France, la plaie la plus vivace était le manque d'argent; elle avait été imposée, outre les subsides ordinaires, de nouveaux taillons, des emprunts particuliers et une augmentation de décimes pour subvenir aux frais de la guerre; on n'entendait partout que plaintes et cris des peuples, dont les larmes et les soupirs étaient de mauvais augures de la calamité dont le ciel allait affliger ce royaume. Le conseil ne se préparait que lentement à soutenir les efforts de Philippe; il avait seulement départi la gendarmerie, qui est la plus prompte force du royaume, dans les endroits où il en était plus de besoin, et n'avait point ordonné de levées d'étrangers, hormis de huit ou neuf mille Allemands et huit cents reitres ou pistoliers à cheval, que le rhingrave amena. La cour était lors entièrement occupée aux solennités et vains passe-temps des noces du fils aîné du connétable, qui se mariait avec la fille naturelle du roi, veuve du duc de Castres. Cette passion immodérée qu'avait le connétable

d'appuyer sa maison par cette alliance lui ôtait toute autre pensée ; et les flatteurs, car il s'en trouve même auprès des grands jusque sur le bord du précipice, lui déguisant la nécessité des affaires, ravalaient la puissance des ennemis et assuraient le roi qu'ils n'oseraient rien entreprendre de cette campagne. Enfin l'effroi de leurs armes, qui faisait grand bruit sur les frontières de Champagne, ayant éveillé le roi, il s'y en alla en personne pour rassurer cette province. Cependant Philippe pressait instamment la reine sa femme et les seigneurs anglais de rompre avec la France; et comme il vit qu'ils refusaient absolument d'y entendre, il menaça son épouse avec un grand serment, qu'il l'abandonnerait si elle n'épousait sa cause ; tellement que cette princesse, qui désirait surtout d'avoir des enfants, et d'ailleurs craignait de passer le reste de ses jours en un froid et malheureux veuvage, étant intimidée de ces menaces, consentit à la fin aux volontés de son mari. Donc, comme le roi était à Reims, elle lui envoya un héraut lui dénoncer la guerre de sa part. Il fut rudement réprimandé du connétable, de ce qu'il était entré sur les terres de France sans sauf-conduit et sans sa cotte d'armes sur le dos, faute digne de mort ; toutefois on l'introduisit devant le roi, auquel ayant exposé sa charge les genoux en terre, en présence des princes et ambassadeurs, S. M. répondit qu'il acceptait le défi fort volontiers; « mais qu'au reste il voulait que tous les princes chrétiens sussent qu'il avait pleinement satisfait à l'amitié qu'il avait promise à la reine et à tous les articles du traité de paix; partant qu'il espérait que Dieu, vengeur des alliances violées, favoriserait son parti, et que cette guerre serait aussi dommageable aux Anglais que l'avaient été toutes les précédentes. » En suite de quoi le héraut voulant répliquer, il lui défendit de parler davantage, ajoutant que, s'il venait de la part d'un homme, non pas d'une femme, il lui ferait une bien plus brave réponse.

On était déjà bien avant dans l'été qu'il ne s'était rien entrepris de part ni d'autre. A la mi-juillet, toutes les troupes ennemies, s'étant assemblées à Givet sur la Meuse, commencèrent à marcher. L'armée française s'assemblait aussi à Attigny, mais beaucoup plus faible que celle de Philippe. Après plusieurs affaires malheureuses, un étonnement universel glaça le cœur de cette armée, et l'on eût bien jugé, à voir la morne frayeur de tous nos gens, que le ciel les avait condamnés à la mort. Notre infanterie ne subsista pas longtemps, la cavalerie ennemie, se défiant de la pouvoir entamer, pour ce qu'elle se tenait serrée, attaqua à coups de canon; si bien que, l'ayant ébranlée, elle donna dedans, et la défit entièrement : une partie fut taillée en pièces ; l'autre, étant dissipée en plusieurs bandes, comme un troupeau de brebis écarté par les loups, tomba presque toute entre leurs mains. Les ennemis poursuivirent les nôtres jusqu'à une lieue près de la Fère, proche les fourches patibulaires : et, s'ils eussent poussé leur pointe, ils eussent achevé ces malheureux débris, et pris cette ville le jour même. Tout le chemin, jusque-là, était couvert de morts ; mais la plus grande boucherie se fit entre Essigny-le-Grand et le château de Rizerolles, en un lieu qui s'appelle le Blanc Fossé, pour ce que les fuyards couraient tous là, pensant se sauver en une forêt voisine. Ceux qui font le nombre des morts le plus petit en comptent cinq mille ; il y en a qui le doublent. Le bagage et le canon pris, hormis deux pièces, augmentèrent le déshonneur de cette défaite. Il y périt d'hommes de marque que je trouve plus dignes d'être nommés, François, vicomte de Turenne, gendre du connétable, le fils aîné de Charles de la Roche-du-Maine, Claude de Rochechouart-Chandenier, Guron, Goulène, Saint-Gelais et Pleuvot-Rochefort, tous guidons de gens d'armes. Et avec eux, Jean de Bourbon d'Enghien, frère du prince de Condé, qui, après maintes généreuses preuves de sa vaillance, fut enlevé par les ennemis, blessé d'un coup de pistolet, et mourut dans leur camp, extrêmement regretté, même du duc de Savoie, qui honora sa mort de ses larmes, et renvoya son corps à la Fère, dans le mausolée de ses prédécesseurs. On raconte de ce jeune prince, qu'étant né au château de la Fère vers le jour de la Saint-Laurent, il vint au monde avec une petite tache au côté d'un rouge vif et tout semblable à un charbon allumé, qui alla toujours en croissant jusqu'au jour de sa mort, qu'elle disparut sans laisser aucune trace; comme si ce saint l'eût estampé à sa marque pour l'avertir qu'il mourrait le jour de sa fête. Entre les prisonniers, se trouva le connétable blessé d'un coup de pistolet à la hanche, le duc de Montpensier, le maréchal de Saint-André, Éléonor, duc de Longueville, Ludovic, frère du duc de Mantoue, le rhingrave, colonel des Allemands, Vassé, Curton et La Roche-du-Maine, tous chevaliers de l'Ordre, La Rochefoucauld, Montbrun, fils du connétable, Jean Gontaud Biron, Robert du Bellay-Tovarcey, Fumel, La Capelle Biron et cent autres de condition. Mansfeld, pour se dédommager, disait-il, de la rançon qu'il avait payée lorsqu'il fut pris à Montmédy, exerça là un vilain trafic : il acheta d'entre les mains des soldats tous les prisonniers qui avaient quelque apparence, avant qu'ils fussent connus d'eux, et après, ayant su leur qualité, les mit à si haute rançon, qu'il voulut les

contraindre à la payer par des rigueurs si inhumaines, que Biron en mourut entre ses mains. Le duc de Nevers se sauva droit à la Fère, avec le prince de Condé, Sancerre, Bourdillon et quelques autres seigneurs et capitaines. François de Montmorency, fils aîné du connétable, échappa par un autre chemin, puis se rendit au même endroit.

Après la perte de notre armée, la défaite de toute la noblesse française et la prise de nos chefs, toutes les espérances présentes n'étaient qu'au seul duc de Nevers, qui, avec l'expérience et la bonne conduite, avait encore une très généreuse affection au bien de la France. Il donna premièrement avis de ce désastre au roi, qui était à Compiègne; en après, s'étant retiré à Laon, il ramassa les restes de l'armée Toutefois, quoi qu'il pût faire, il ne sut rassembler que quinze ou seize cents chevaux, et cinq mille hommes de pied. Cette mauvaise nouvelle reçue, le roi se retira vers Paris, dont les bourgeois étaient si épouvantés, qu'ils ployaient bagage pour s'enfuir; et cependant, pour rassurer la frayeur de ce peuple, il leur envoya la reine, avec le cardinal Bertrandy, garde des sceaux, comme pour leur donner des gages qu'il ne les abandonnerait pas. Cela fait, il envoya en diligence demander secours aux Suisses, ses bons alliés, qui lui accordèrent une levée de seize mille hommes, et dépêcha le colonel Reichroch en Allemagne, pour le même sujet. Il commanda aussi à toute la noblesse et à ceux qui avaient porté les armes de se rendre à Laon, pour être enrôlés sous des capitaines, et fit venir Paul de Termes de Piémont, lequel, à son arrivée, conseilla qu'on remplît les retranchements qu'on avait commencés du côté de Montmartre, pour fortifier la ville. Pareillement, il manda à Guise qu'il eût à ramener promptement son armée pour défendre le royaume, et écrivit à Brissac qu'il lui renvoyât une partie de ses troupes. Le zèle et la franchise dont les Français assistèrent le roi en cette calamité publique montrent assez quelles furent la bonté de ce prince et la douceur de son gouvernement. Les Parisiens lui accordèrent de leur bon gré trois cent mille livres, et tous les seigneurs de la France lui firent offre, ou de bouche ou par lettres, de se charger chacun de la garde d'une place, et de la fortifier et munir à leurs dépens, en telle façon que, quand ce ne serait qu'un village, ils en feraient une forteresse dans un mois. Même Brissac, pour donner exemple à la noblesse de servir l'État de leur bourse aussi bien que de leur épée, pria le roi de vouloir prendre son revenu, dont il ne se réservait que deux mille livres de rente, pour l'entretien de sa famille. Mais ceux de la nouvelle opinion, qui étaient en grand nombre par toute la France, spécialement dans Paris, le centre de tous les biens et de tous les maux, se réjouissant de ce désastre, et s'enhardissant durant la confusion de la guerre, qui empêchait qu'on ne songeât à les réprimer, commencèrent de tenir leurs assemblées avec plus de liberté. Un jour qu'ils sortaient d'une maison de la rue Saint-Jacques, où ils avaient célébré leur cène, le peuple leur courut sus à coups de pierres, en blessa plusieurs et en prit six-vingts, parmi lesquels il y avait des femmes et des domestiques de la reine : les autres, ayant mis l'épée à la main, se firent voie au travers de la presse. Le procès fut fait aussitôt à ceux qu'on avait appréhendés : il y en eut quelques uns de brûlés, de l'un et de l'autre sexe; les autres, ayant trouvé moyen de retarder leur condamnation, en récusant leurs juges, furent si heureux que cependant il vint des lettres d'Othon, électeur palatin, et des Suisses, mendiés par Calvin, qui obtinrent du roi, pour ce qu'il avait besoin d'eux qu'il traitât plus doucement leurs confrères.

Cependant l'armée ennemie, ne sachant pas profiter de ses avantages, retourna au siége de Saint-Quentin précédemment commencé. Le roi Philippe y arriva à quatre ou cinq jours de là. Après qu'il eut reçu avec une joie indicible les signes d'allégresse et de victoire avec lesquels son armée félicita sa venue, il dépêcha en Espagne vers son père pour savoir, par son avis, quel fruit il devait recueillir d'un si heureux succès; étant résolu de ne partir point de là qu'il n'eût pris la ville et reçu réponse. Quelques uns disent que Charles V répondit à son courrier, « qu'il bénissait avec mille actions de grâces la bonté » du souverain arbitre du monde, qui avait » honoré les prémices du règne de son fils » d'une si noble victoire, et qu'ensemble il » en révérait la justice qui avait renversé les » malheurs de la guerre sur la tête des infracteurs de la paix. Qu'au reste, étant entièrement dégagé des affaires du monde, il » ne lui donnait point d'autre conseil, sinon » de se gouverner par celui des habiles gens » qu'il avait laissés auprès de lui. » Mais d'autres ont écrit que, recevant cette nouvelle, il demanda d'abord à celui qui la portait : *Mon fils est-il dans Paris?* Il y en a qui ajoutent que, s'impatientant de ce qu'il usait si lentement de son bonheur, il fut sur le point de sortir de sa solitude pour aller reprendre le commandement.

Après une défense opiniâtre, la ville fut prise d'assaut, et l'amiral, qui n'avait voulu entendre à aucune composition, tomba, ainsi que son frère Dandelot, entre les mains des

Espagnols, d'où Dandelot, se souvenant des rigueurs qu'ils lui avaient fait souffrir dans le château de Milan, se sauva habilement, ayant traversé les marais avec d'extrêmes dangers. La prise du Catelet redoubla encore ce déplaisir : étant d'autant plus fâcheuse que le baron de Solignac, qui en était gouverneur, avait acquis réputation de vaillant homme, et qu'il manda au duc de Nevers, le jour même qu'il la rendit à composition, qu'il la défendrait jusqu'à la mort. Depuis, le roi, indigné de ce qu'il avait sitôt manqué à sa parole et son devoir, le fit arrêter prisonnier ; mais il se justifia de cette faute ou par faveur, ou autrement.

Après Saint-Quentin, Ham tomba au pouvoir de Philippe qui, quelques jours ensuite, surprit les nôtres à Noyon et se saisit aussi de Chauny pour recueillir la vendange de ce beau vignoble. Que si l'on demande pourquoi Philippe ne passait pas outre, et n'entreprenait de plus grandes choses, puisqu'il était maître de la campagne, encore que la cause en soit incertaine, je pense pourtant que ce fut pour ce qu'il prévoyait bien que malaisément pourrait-il tenir tant de diverses nations, Flamands, Allemands, Espagnols, Anglais, Italiens, longtemps unies ensemble En effet, après la prise du Catelet, les Anglais, nation superbe, offensés de l'arrogance espagnole qui les avait maltraités, et, d'ailleurs, ayant appris que les Ecossais avaient assailli leurs pays, lui demandèrent leur congé qu'il n'osa leur refuser. Les Allemands se résolurent aussi de ne le plus servir quand leur temps serait expiré, pour ce qu'il ne leur avait pas fait part au butin, et que lui et le duc de Savoie leur ôtaient tous leurs bons prisonniers ; tellement que le duc de Nevers, les accueillant gracieusement, en attira cinq ou six mille au service de France, les autres ayant repris le chemin de leur pays.

L'armée ennemie s'affaiblissant de la sorte pour renforcer la nôtre, Philippe rabattait beaucoup de ses espérances : mais, outre cela, il appréhendait le retour de nos troupes d'Italie, et le bonheur du duc de Guise trop expérimenté par son père. C'est pourquoi, ayant continué tout le mois d'octobre à fortifier Saint-Quentin, le Catelet et Ham, il s'en retourna à Bruxelles, laissant son armée dans les places aux environs. Or, le duc de Guise, ayant reçu le commandement du roi de ramener ses troupes en France, en avertit aussitôt le pape, lequel, bien aise d'être déchargé des Français, comme Guise l'était d'être tiré d'une si mauvaise affaire, où il allait perdre l'honneur, fit la paix avec le duc d'Albe, le 14 septembre, d'autant plus facilement que ses neveux l'avaient presque conclue. La même nuit que se ratifia le traité entre le pape et le duc d'Albe, le Tibre, se débordant avec une épouvantable impétuosité, fit dégât à Rome pour plus d'un million d'or. Vers ces jours-là aussi, la rivière d'Arno entraîna une grande partie de la ville de Florence, et Palerme, en Sicile, souffrit du même désastre, comme plusieurs autres villes en divers endroits. Mais le déluge de Nîmes, en Languedoc, arrivé au mois de septembre, sembla encore plus extraordinaire que tous ceux-là, pour ce qu'il fut causé par les eaux du ciel. Après quatre ou cinq heures d'horribles tempêtes, d'éclairs, de tonnerre et de foudre, les noires et grosses nuées que les vents avaient assemblées de tous côtés se débondèrent enfin comme si on eût levé quelques digues, et versèrent douze heures durant, non de la pluie et des gouttes d'eau, mais, pour bien s'exprimer, des torrents et des rivières ; tellement que ce ravage non seulement démolit par les fondements quantité d'édifices publics et particuliers, mais, en des endroits, déracina les vignes et oliviers, en d'autres, couvrit les champs de sable et de pierres, et, en d'autres, les creusa et les cava tellement qu'il changea toute la face de la contrée ; mais il apporta quelque consolation aux curieux, en ce qu'il déterra et découvrit au jour quantité d'anciens tombeaux avec les épitaphes, de médailles de divers métaux, de grandes colonnes d'une pièce, de beaux et riches pavés, de vases antiques de toute sorte, entre autres, de terre samienne, et mille autres rares singularités, du temps que les Romains dominaient en Gaule.

Guise étant arrivé à la cour, le roi lui donna le commandement général sur toutes ses armées en l'absence du connétable, qu'il accepta aussi ambitieusement que le duc de Nevers l'avait généreusement refusé. Au reste, ses troupes arrivèrent fort à propos pour sauver la Bresse vivement menacée par le duc de Savoie. Polleville, qui commandait son armée, étant déchu de son espérance, s'efforça de faire mutiner le peuple ; mais ces manifestes n'eurent point d'effet, et les traîtres sur lesquels il se fiait étaient veillés de trop près ; tellement que, craignant d'être enveloppé, il ploya bagage une nuit et se retira avec beaucoup de honte, et avec plus de peur ; d'autant que ses Allemands s'étant presque tous écoulés, il se voyait en grand danger d'être battu. Le parlement de Chambéry, dont Louis de Biragne était premier président, procéda avec extrême sévérité contre les traîtres ; mais ils ne se laissèrent pas appréhender, et ne souffrirent le supplice qu'en peinture.

Les nouvelles levées de Suisses, celles d'Allemands, les troupes venues d'Italie, et toutes

les autres que le roi avait auparavant sur pied étant assemblées, le duc de Guise, généralissime, qui recherchait tous les moyens d'élever sa gloire, tandis que celle de Montmorency était rabaissée, choisit l'entreprise de Calais, afin d'avoir l'honneur de chasser tout à fait les Anglais hors du royaume et de leur ôter cette porte par où ils venaient à toute heure se joindre avec nos autres ennemis. D'abord, il s'empara des forts de Nievillay et de Risban; en suite de quoi, pour fermer tous les chemins par où il pourrait entrer du secours dans la place, il logea six mille hommes entre le marais et la ville; et Termes se campa vers la mer sur le chemin qui va à Guines. Il bat et prend le château lui-même à la tête de tous ses gens; il passe le fossé dans l'eau jusqu'à la ceinture, et donne l'assaut avec tant d'impétuosité qu'il en chasse les Anglais et les rembarre dans la ville. Cela fait, pour ce que la mer remontait, il repassa de l'autre côté vers l'armée, afin d'envoyer secours aux siens qui tenaient le château. La même nuit, les Anglais, connaissant que leur salut ou leur perte dépendait de là, firent tous leurs efforts pour le regagner; mais y étant demeuré trois cents de leurs plus braves hommes, le courage et l'espoir leur défaillirent. Partant le lendemain, le milord Dunfort, gouverneur de la place, demanda à parlementer, et reçut ces fâcheux articles : « Que les soldats et habitants auraient la vie sauve, avec permission de se retirer là où bon leur semblerait, hormis le seigneur Dunfort et cinquante autres au choix du duc de Guise, qui demeureraient prisonniers de guerre; qu'ils laisseraient l'artillerie, toutes les munitions, armes et enseignes, argent et or monnayé ou non-monnayé, biens, meubles, marchandises et chevaux en sa discrétion, et ne pourraient pas même ôter un clou ni pavé de sa place. » Ce qui fut expressément spécifié, de peur qu'ils ne gâtassent et ruinassent la ville, comme ils avaient fait de Boulogne lorsqu'ils la rendirent. Le tonnerre de l'artilleie, qui battit cette ville, fut ouï en Angleterre et même jusqu'à Anvers, qui est à trente-quatre lieues de là. Quant à Philippe, il ne s'en émut nullement, et l'Anglais eut la douleur de voir arriver trop tard la flotte qu'il avait envoyée au secours. Guines se rendit à même composition que Calais. Voilà comme en vingt-deux jours Guise, ayant bien pris son temps et usant d'une merveilleuse célérité, délivra la France de ses anciens ennemis, lesquels, tenant la ville de Calais, se vantaient de porter les clefs de ce royaume à leur ceinture. Aussi cette action, certes très éclatante, éleva merveilleusement la gloire de ce duc et le nom de sa maison; elle fut reçue à la cour avec une joie et une estime indicibles du roi, avec une admiration universelle des États qui étaient pour lors assemblés à Paris, avec les applaudissements et les allégresses des peuples; célébrée par les plus fameuses plumes et chantée par tous les poètes d'alors.

Les États étaient assemblés à Paris depuis quelques jours, lorsque le roi reçut la nouvelle de la prise de Calais. Il avait été conseillé de les convoquer pour avoir de l'argent de quoi fournir aux frais des grandes levées qu'il était obligé de faire; et parce que la plus grande charge du secours qu'il demandait tombait sur le menu peuple, non pas sur les gens de justice, il jugea à propos, contre la coutume ordinaire, de diviser cette assemblée en quatre États, ou ordres, distinguant cette fois celui de justice d'avec celui du peuple, qui par conséquent fut le quart-État. Elle se tint le sixième de janvier, dans une des salles du palais, appelée la salle de Saint-Louis. Le rang des séances y fut tel : premièrement, les prélats et ministres de l'Église, vêtus de leurs rochets et surplis, s'assirent sur des siéges qui leur avaient été préparés à main droite et à main gauche; sur un siége haut élevé du côté droit, les baillis et sénéchaux de la noblesse; sur un banc plus bas, couvert de fleurs de lis, étaient les présidents des parlements; au bout de ce banc et du même côté, sur un autre plus petit, les deux avocats et le procureur du roi du parlement de Paris; au milieu du parquet, près d'une petite table carrée couverte d'un tapis d'argent, les trois secrétaires d'État, qui étaient L'Aubespine, Duthier et Clausse; deux pas plus avant, sur un bas banc, les trésoriers généraux des finances; au dessus d'eux, au plus éminent lieu de la salle, il y avait deux chaises, l'une plus haute couverte de velours violet, semé de fleurs de lis d'or, pour le roi; l'autre à un pas et demi près et en même rang, mais plus basse, couverte de toile d'or, pour le dauphin; du côté des évêques se rangèrent le prévôt des marchands et les échevins de Paris, les députés de Rouen, de Lyon, Toulouse et consécutivement des autres villes; les chevaliers de l'ordre, ayant le collier, montèrent du côté droit au dessus de toute la noblesse; les cardinaux y entrèrent en la compagnie du roi, et lorsque Sa Majesté fut assise, et le dauphin après, ils s'assirent du même côté et rang que le dauphin. Le roi, y ayant remontré par sa propre bouche l'affection et les soins qu'il avait toujours apportés au gouvernement de son État, représenta la nécessité de ses affaires, et demanda assistance à l'assemblée. Le cardinal de Lorraine, par une docte harangue presque toute à la louange du roi, répondit pour le clergé; le duc de Nevers pour la

noblesse; Saint-André, premier président de Paris, pour la justice; André Guillard-du-Mortier pour le peuple; les deux premiers debout, et les deux autres à genoux. Tous quatre offrirent les biens et les vies des États pour lesquels ils parlaient, pour le salut du royaume. Après qu'ils eurent fini leurs harangues, le garde des sceaux Bertrandy se mit à genoux devant le roi, puis s'étant levé et ayant baissé la tête fort bas, se tourna vers les assistants, et leur dit qu'ils eussent à dresser leurs cahiers de doléances et articles de réformation qu'ils mettraient entre les mains de Mortier. Quelques jours après, les députés étant mandés au logis du garde des sceaux, le cardinal de Lorraine leur demanda trois millions d'or au nom du roi; le clergé en accorda un, outre les décimes; le tiers-ordre demeura d'accord de payer les deux autres, offrant, s'il en était besoin de plus, de se saigner jusqu'à la dernière goutte. Après les Etats, le roi tint son lit de justice au parlement, où il renouvela plusieurs ordonnances très utiles. Puis il visita Calais avec son fils aîné, et en donna le gouvernement à Termes, avec charge d'en parfaire les fortifications. Dans le même voyage, il licencia une partie de son armée, et en distribua l'autre par les places; ordonnant néanmoins à l'une et à l'autre de se rendre aux montres générales qui avaient accoutumé de se faire sur la fin d'avril.

En attendant ce jour, Paris vit la pompe des noces du dauphin avec la jeune reine d'Écosse, qui furent célébrées le 25 avril; là où le duc de Guise, n'y ayant personne qui contre-pointât sa faveur, obtint du roi de faire la fonction de grand-maître en l'absence du connétable, se frayant peu à peu le chemin pour acquérir cette charge tout à fait. Sans doute que ce mariage, plus que toute autre chose, affermit la puissance de sa maison, et lui fit gagner le dessus, pour ce qu'il l'appuya de la majesté du trône, il lui donna l'avantage d'avoir pour neveu l'héritier de la couronne. Il s'y trouva huit députés écossais des plus grands du royaume, dont il en mourut quatre en France si près l'un de l'autre et si subitement, que quelques uns en taxèrent les oncles de la reine, d'autant que ces seigneurs-là, ayant le courage ferme et zélé pour la liberté de leur patrie, étaient pour contre-pointer leur trop grande autorité en Ecosse. Ceux qui s'en retournèrent obtinrent des États du pays qu'ils donnassent le nom de roi au dauphin, et qu'ils lui envoyassent la couronne qu'ils appellent conjugale; voilà pourquoi il s'appela dès lors le roi dauphin. Durant les solennités de ce mariage, la duchesse Christierne de Lorraine, qui était lors près du roi Philippe, s'employait de toutes ses forces à moyenner la paix. Pour ce dessein donc, et pour l'extrême envie qu'elle avait de voir son fils qui était en France, elle obtint sauf-conduit des deux rois, et vint à Péronne, accompagnée de l'évêque Granvelle. Son fils l'y attendait avec son oncle, le comte de Vaudemont; et peu de jours après, le roi y envoya le cardinal de Lorraine, pour entendre sur quels articles on pourrait traiter d'accord; mais pour l'heure ils n'y avancèrent pas beaucoup. Plusieurs crurent, non sans quelque apparence, que Philippe n'avait envoyé là Christierne et Granvelle que pour flairer les conseils de France, et pour y allumer la discorde, dans la division des Guises et des Montmorencys, afin d'embarrasser le roi, qu'il connaissait bien n'avoir pas l'esprit des plus fermes. Quoi qu'il en fût, ce Granvelle entretint le cardinal de Lorraine avec beaucoup de cajoleries et lui apporta quantité de raisons qui devaient induire les deux rois à la paix, spécialement celui de France. Entre autres choses, comme il savait par quelle partie notre cardinal et le roi son maître étaient les plus sensibles, il lui dit un jour que c'était grande pitié que, durant la guerre, les opinions de Calvin s'épandissent malheureusement par la chrétienté, spécialement par la France, dont ils avaient gagné même les parties nobles; tellement que, si on n'y prenait garde, ce royaume se trouverait bientôt tout gangrené de cette pouriture. Là dessus il lui nomma quelques seigneurs qui en étaient entachés, entre autres Dandelot. Le roi, qui aimait ce seigneur pour ce qu'il l'avait nourri, et pour les bons services qu'il lui avait rendus, eut peine à croire ce rapport; mais il le fit venir un jour à Monceaux, comme il dînait, et lui demanda, pour l'éprouver, quelle croyance il avait touchant la messe. Dandelot, en effet confirmé entièrement dans les opinions de Calvin, d'ailleurs étant de son naturel arrogant, et qui ne savait rien céler de ce qu'il pensait, répondit sans hésiter, « qu'il croyait que la messe était une abomination, » et s'efforça de rendre raison de sa mauvaise croyance. A cette réponse, le roi très chrétien, transporté de zèle et de courroux, jette un plat contre terre, qui blessa le dauphin assis auprès de lui, et, se levant de table, commande à Jean Babou-Bourdesière, maître de la garde-robe, de le mener prisonnier à Meaux dans la maison de l'évêque; d'où par après il fut transporté au château de Melun. Le connétable, averti qu'on ruinait ainsi ses serviteurs et par conséquent son crédit, fit tant envers les ennemis qu'ils lui donnèrent congé, sous sa parole, d'aller vers le roi pour le disposer à la paix. Il fut reçu d'abord

assez froidement; mais, comme il savait toutes les avenues de son esprit, il s'y remit aussitôt mieux que jamais; dont étant un peu rassuré de ses appréhensions, il s'en retourna vers les ennemis. Après son départ, Guise, voulant sonder quel était le sentiment du roi, demanda la survivance de la charge de grand-maître; mais il en fut civilement refusé. La duchesse de Valentinois était désormais au guet pour l'empêcher d'empiéter davantage dans la faveur; car tout considéré, elle aimait mieux le connétable plus modéré, lequel s'était toujours assez bien accommodé avec elle; et d'ailleurs redoutait l'ambition des princes lorrains. Avec cela, comme elle s'était efforcée de retarder le mariage du dauphin avec Marie Stuart, leur nièce, pour ce qu'elle redoutait l'esprit de cette jeune princesse, le cardinal s'était ligué avec la reine contre elle, et l'avait une fois traitée de paroles fort hautes. C'est pourquoi, afin de s'unir d'un lien plus étroit avec les Montmorencys, elle traita dès lors secrètement de donner à Henri, second fils du connétable, une sienne petit fille, qui était du mariage d'une de ses filles avec le feu maréchal de Bouillon.

Les intrigues de la cour se démenaient de la sorte. Mais le roi, continuant la guerre, faisait de grandes levées, spécialement en Allemagne, tant pour épuiser cette source à son ennemi que pour ce qu'il avait une entreprise, où les Allemands pourraient facilement être conduits, en étant voisins: c'était le siége de Thionville, de la prise de laquelle dépendaient la conquête du Luxembourg et la sûreté de Metz, qui finit par se rendre à composition. Les soldats furent mécontents de se voir privés du sac de la ville.

Ensuite arrivèrent aux nôtres divers accidents, mais qui semblaient en signifier un autre plus funeste, savoir la sanglante défaite des Français près de Gravelines, dont plusieurs rejetèrent la faute sur Guise, encore qu'il en fût bien éloigné. Le maréchal de Termes était entré dans la Flandre, du côté de Gravelines, avec six mille hommes de pied, partie Gascons et légionnaires, partie lansquenets, et quinze cents chevaux, ayant en sa compagnie Villebon, Annebaut, fils du feu amiral, Senarpont et le comte Chaume. Or, ceux qui blâmaient Guise supposaient qu'il avait ordre du roi de le venir joindre avec toutes ses forces et avec celles que le duc d'Aumale assemblait à la Fère, en Vermandois, afin de porter si puissamment la terreur dans les Pays-Bas, que Philippe fût contraint d'entendre à la paix. Je trouve néanmoins que la chose va autrement, et que Termes n'avait été envoyé là que pour faire diversion en faveur de Guise, avec ordre de ravager le pays pour retenir les forces ennemies de ce côté-là, puis de se retirer, selon qu'il serait pressé. Or, quelque ordre qu'il eût, ayant laissé derrière Gravelines et Bourbourg, et défait douze ou quinze cents paysans qui se fortifiaient au village de Mardik, il força Dunkerque en quatre jours, ensuite Bergues-Saint-Vinoch, villes pleines de richesses, et les bailla toutes deux en proie à l'inhumaine licence des soldats. Cependant le comte d'Egmont, ayant amassé douze mille hommes de pied et trois mille chevaux, outre la multitude infinie des paysans, tant hommes que femmes, qui accouraient en son camp pour avoir part à la vengeance des outrages que les Français leur faisaient, vient à Gravelines pour les attendre sur le passage avant qu'ils eussent pensé à se retirer. Or, Termes se retirant et étant venu sur le bord de la rivière d'Aa, sur laquelle est cette ville, qui pour lors n'était pas beaucoup fortifiée, délibéra de passer, le lendemain matin, pendant la basse marée, et de se sauver ainsi par ce bienfait de la nature. Mais Egmont, qui ne dormait pas, étant averti de ce dessein, passa le premier sans attendre son canon, cent pas au dessous de la ville, là où la marée est plus tôt basse d'une heure qu'à l'embouchure. Termes, ne voyant donc plus de salut que dans le combat, ordonna de telle sorte ses troupes, qu'elles pussent combattre avec avantage, et couvertes contre les ennemis, qui étaient plus forts de la moitié. La cavalerie ennemie, voyant le grand échec que notre canon faisait dans ses rangs, vint au galop se mêler avec les nôtres pour en empêcher l'effet. Il ne se vit jamais une plus rude mêlée, l'espoir certain de la victoire animant les Flamands, et le désespoir redoublant le courage de nos Gascons; je dis de nos Gascons, car il n'y eut qu'eux qui combattirent là vertueusement; notre cavalerie n'alla point à la charge avec impétuosité, ni ne la soutint avec vigueur; mais, se retirant à quartier, s'éloignait des coups autant qu'elle pouvait, dont le déshonneur retomba principalement sur Villebon qui la commandait. La plus grande partie des nôtres fut taillée en pièces, quelques uns se noyèrent dans la mer et dans le fleuve; les Anglais en prirent deux cents qu'ils menèrent à leur reine. Les paysans qui suivaient le camp d'Egmont en gardèrent pareil nombre, qu'ils promenèrent par les bourgs et villages de Flandre, pour servir d'objet à la rage des femmes, qui, voyant encore fumer leurs maisons et lamenter leurs filles qu'ils avaient violées, se jetaient furieusement sur eux. Elles en assommèrent quelques uns à coups de pierres et de bâton, en hachèrent quelques autres à coups de cognée, et en déchirèrent plusieurs avec les dents et les ongles, dont

elles humaient le sang aussi avidement que si c'eût été quelque doux breuvage. Tous nos chefs demeurèrent prisonniers, Termes, Villebon, Annebaut, Senarpont, le comte de Chaume et Morvilliers.

La douleur de cette perte inopinée fut, en quelque façon, adoucie par une autre heureuse nouvelle. Une armée navale de six vingts grands vaisseaux, partie Flamands, partie Anglais, ayant longtemps rôdé les côtes de Normandie, puis celles de Bretagne, enfin le vingt-neuvième de juillet baissa les voiles devant le havre du Conquest. Là, ayant fait descendre six mille hommes à terre, ceux-ci répandirent l'épouvante ; mais Kersimont, seigneur de ces quartiers-là, qui en douze heures avait amassé cinq ou six mille hommes de la noblesse et des communes du pays, les rencontra en lieu commode et en tua cinq ou six cents, le reste s'enfuyant à vau-de-route. Les Anglais, qui n'étaient pas si avancés, regagnèrent promptement leurs vaisseaux.

Ces victoires ainsi partagées, ramollissant le courage des deux rois, leur faisaient prêter l'oreille aux traités de paix plus volontiers. Toutefois l'un et l'autre assemblaient de puissantes armées, de crainte d'être surpris. Quand elles furent réunies et rapprochées l'une de l'autre dans le voisinage de Dourlens, les deux grands princes qui étaient à leur tête ne furent plus séparés que par une distance de huit lieues, là où ils employèrent, deux mois durant, toutes leurs forces à remparer leur camp, comme s'ils eussent attendu tous deux d'y être assiégés, ou qu'ils eussent voulu se vaincre l'un l'autre par la longueur du temps. Cependant Christierne, duchesse de Lorraine, ou pour avoir cet honneur dans la chrétienté d'accorder deux si grands ennemis, que ni le pape, ni le cardinal de Poole, et tant d'habiles gens, n'avaient su réconcilier, ou pour mettre les terres de son fils en sûreté, travaillait continuellement à procurer la paix ; en quoi elle était puissamment secondée par le connétable et par le maréchal de Saint-André vers Henri, et par le duc de Savoie vers Philippe. La duchesse de Valentinois, redoutant l'autorité des Guises, y employait aussi toutes ses persuasions, tellement que, le 14 octobre, les députés des princes s'assemblèrent à l'abbaye de Cercamp, dans le Cambrésis, savoir : de la part du roi très chrétien, le cardinal de Lorraine, le connétable, le maréchal de Saint-André, Jean de Morvilliers, évêque d'Orléans, Claude de l'Aubespine, secrétaire d'Etat ; de la part du roi d'Espagne, Ferdinand Alvarez de Tolède, duc d'Albe, son grand-maître du palais, Guillaume de Nassau, prince d'Orange, Ruy Gomès Silva, comte de Melito, Antoine Perrenot Granvelle, évêque d'Arras et grand-chancelier, Ulric Viglius de Swichem, savant jurisconsulte ; de la part de la reine d'Angleterre, l'évêque d'Ély et Thomas Havard ; pour le duc de Savoie, Thomas Languscy, comte de Stropiano. La duchesse Christierne et son fils, le duc de Lorraine, y assistaient en qualité de médiateurs et amis communs. Avant toutes choses, ils trouvèrent bon que les deux armées fussent licenciées, de peur qu'étant si proches elles n'aigrissent les choses par quelques courses et autres entreprises : à quoi les deux rois consentirent facilement, pour ce qu'ils étaient tous deux fort épuisés d'argent pour entretenir de si grandes forces. Les deux rois étant ainsi désarmés, leur courage s'adoucit de telle sorte qu'ils tombèrent d'accord presque de toutes choses, s'approchant l'un l'autre sans beaucoup de contestations, pour s'unir non seulement par un accord, mais aussi, à ce qu'il semblait, par une sincère amitié, dont les fondements devaient être deux mariages, l'un de Charles, infant d'Espagne, avec Elisabeth, fille de Henri ; l'autre de Marguerite, sœur unique du roi, avec le duc de Savoie. Sur le point qu'on n'attendait plus que la ratification du traité, les Anglais brouillèrent tout derechef ; ils demandaient opiniâtrément la restitution de Calais, et le roi la refusait absolument, leur proposant en échange plusieurs autres conditions ; mais il avait été résolu au conseil d'Angleterre qu'on n'en recevrait pas une.

Les choses étant, par ce moyen, plus éloignées des termes d'accord que jamais, arriva la mort de la reine Marie, qui changea bientôt toute la face des affaires. Elle mourut d'une hydropisie qu'elle avait laissé former sans y donner remède, pour ce qu'elle pensait que ce fût grossesse. Le bon cardinal de Poole ne vécut que vingt-quatre heures après ; avec lequel on peut dire que la foi et la piété d'Angleterre s'envolèrent aux cieux ; car les Anglais, à cause de leur haine invétérée contre les Écossais et contre les Français, ne voulurent point recevoir leur légitime princesse Marie Stuart, mais aimèrent mieux Élisabeth, fille de Henri VIII et d'Anne de Boulen, qui, trois ou quatre mois après qu'elle fut parvenue à la couronne, bannit la religion catholique de toute la Grande-Bretagne et remit les choses au même état où elles avaient été sous le roi Édouard. Ce qu'elle fit, non seulement pour ce qu'elle tenait ces sentiments d'Anne de Boulen, sa mère, mais aussi pour ce qu'elle craignait de n'être pas reconnue pour reine par les catholiques romains, sa naissance étant illégitime, selon les règles du droit pontifical. Ce ne fut donc pas sans raison, bien que ç'ait été sans bon-

heur que la reine-dauphine Marie Stuart prit le titre de reine d'Angleterre et en fit mettre les armes sur tous ses meubles ; dont Élisabeth, ayant en vain fait ses plaintes au roi par ambassadeurs exprès, ne trouva point de meilleur expédient pour se venger de cet affront que de fomenter des mutineries des Écossais contre la régente, mère de Marie, prêtant, pour cet effet, la main à la nouvelle religion, source très infaillible de troubles et séditions dans un État, laquelle se fortifiait de jour en jour dans l'Écosse. Philippe recherchait toujours Élisabeth pour femme ; car il n'eût point fait de conscience d'épouser les deux sœurs pour maintenir la religion en Angleterre, disait-il, suivant les maximes de je ne sais quels nouveaux théologiens, qui permettent de violer toutes les lois pour la plus grande gloire de Dieu. Mais, comme il vit qu'elle abhorrait d'épouser le mari de sa sœur, il la demanda pour un des fils de son oncle Ferdinand ; à quoi elle feignit, au commencement, de prêter l'oreille pour s'affermir dans son trône, mais peu après elle leur en ôta toute espérance, soit qu'elle eût fait serment aux seigneurs de son royaume de n'épouser jamais d'étranger. Depuis on lui proposa souvent divers partis, auxquels il semblait qu'elle entendît volontiers, mais elle n'a jamais voulu se lier à aucun.

Avec l'intention qu'avait Philppe de la marier dans sa maison, ce qui l'opiniâtrait à favoriser les Anglais pour la restitution de Calais, il se rencontra encore un autre motif qui le rendit plus difficile, savoir, que ses affaires allaient si bien en Piémont qu'il espérait en chasser les Français dans peu de temps ; ce qui fut cause que les députés, laissant tous les traités au même état où ils se trouvaient pour lors, se séparèrent le cinquième de décembre, remettant la partie au mois de janvier prochain, auquel ils se devaient rassembler à Cateau-Cambrésis, pour conclure ce qu'ils avaient commencé. Pendant ce temps, Philippe célébra les funérailles de son père, ce grand empereur Charles V, qui, étant né un jour de saint Mathias, mourut un jour de saint Mathieu ; d'où l'on prit sujet de dire, *Mathias dedit, Mathæus abstulit*. Son trépas fut accompagné de celui de ses deux sœurs Éléonor et Marie, qui moururent presqu'en même temps.

Le mois de janvier venu, les députés se rassemblèrent à Cateau-Cambrésis, dans ce beau palais de l'évêque de Cambrai. La plus grande difficulté, savoir, de la restitution de Calais, était ôtée, d'autant que la reine Élisabeth, craignant que les Espagnols la trompassent si elle s'en attendait à eux, traita séparément avec le roi, « qui s'obligea de lui » restituer Calais, Guines et le comté d'Oye » dans huit ans, ou bien la somme de cinq » cent mille écus, dont il lui baillerait des » otages. » C'était proprement à dire qu'il lui paierait cinq cent mille écus ; car il n'eût rendu Calais pour chose du monde. Il y eut plusieurs autres moindres contestations pour les terres du duc de Savoie, pour la seigneurie de Sienne et pour quelques autres seigneurs exilés, ou qui demandaient dédommagement ; surtout les rois étaient fort en peine pour diverses raisons touchant les villes de Metz, Toul et Verdun. Henri était résolu à ne les point rendre, et Philippe était obligé d'insister qu'il les rendît, tant pour se montrer fidèle ami de l'empire germanique et des princes allemands que pour ce qu'elles avaient été prises dans la querelle de son père. Toutefois, comme il n'avait pas tant d'intérêt de les redemander que Henri de les retenir, il consentit secrètement de laisser vider cette contestation aux Allemands. Ferdinand avait lors convoqué une diète à Augsbourg, pour y être reconnu empereur par tous les princes de la chrétienté. Le roi y envoya ses ambassadeurs, savoir, Bourdillon et Charles de Marillac, archevêque de Vienne, sous couleur de se conjouir avec lui de son heureuse élection et de confirmer les anciennes alliances de France avec l'empire, mais, en effet, pour apprendre les sentiments de l'assemblée. Ce nouvel empereur lui répondit publiquement que lui et tous les princes d'Allemagne chériraient toujours l'amitié d'un si grand roi, leur voisin, pourvu qu'il leur rendît les trois villes qu'il leur retenait ; mais, hors de l'assemblée, on leur dit à l'oreille qu'ils ne prissent pas garde à cette réponse, que l'empereur avait été obligé par honneur de la faire, et, qu'au reste, ni lui, ni les autres membres de l'empire ne se mettraient pas fort en peine de retirer les villes. Ainsi elles sont demeurées à la France jusqu'à présent.

Cependant le roi fit les noces de madame Claude, sa seconde fille, avec le duc de Lorraine ; ce fut au mois de février. Sur la fin de mars, on lui apporta les articles de la paix, dont les députés étaient enfin convenus ensemble.

Les articles en étant apportés au roi et communiqués par S. M. aux princes et plus grands de son État, il y eut peu de gens qui ne les jugeassent entièrement ruineux et honteux à la France : aussi les condamnait-elle universellement par ses murmures. Brissac en ayant eu le vent, bien qu'on lui en eût dissimulé les articles, dépêche en cour Boyvin-Villars, celui qui nous a laissé les mémoires de la guerre de Piémont, avec des instructions pour lui exposer ses très humbles re-

montrances, et le détourner de cette paix si désavantageuse; concluant « que si S. M. était résolue de rendre ce qu'elle possédait en Italie, qui valait la meilleure province de son royaume et lui pouvait rapporter, tous frais faits, trois cent mille écus de revenu dans ses coffres, il ne lui demandait pour toutes récompenses de ses bons services, sinon qu'il lui plût le bannir, lui et toutes les forces qui étaient de là les monts, comme rebelles; et qu'il saurait bien conserver les places qu'il tenait aux dépens du Milanais et de la seigneurie de Gênes, ou qu'au moins il mourrait glorieusement dans un pays d'où toutes les forces de l'Europe ne lui avaient su faire lâcher un seul pouce depuis dix ans qu'on lui en avait commis la défense; que, s'il périssait dans cette entreprise, S. M. n'aurait perdu que ce qu'elle ne voulait point garder; mais, s'il conquérait le Milanais, comme il l'espérait, il aurait, sans autre danger que le sien propre, rendu son roi le plus puissant prince de la chrétienté. » Le roi témoigna avoir son zèle fort agréable; mais, au reste, ayant le cœur tout à fait porté à la paix, il répondit que, « quand il la ferait aux conditions qu'on lui » proposait, il retiendrait encore assez de » quoi se faire craindre à ses ennemis. » Sur quoi, Guise, poussé ou de son propre intérêt, ou des mouvements de son honneur et de sa conscience, l'interrompant hardiment, lui dit :

« Votre Majesté, sire, me pardonnera si je » lui dis que ce n'est pas en bien prendre le » chemin; et que, quand elle éprouverait » vingt-cinq ans durant la fortune aussi con- » traire qu'elle l'eut l'an passé, elle ne sau- » rait perdre, durant tout ce temps-là, ce » que l'on veut qu'elle rende en un seul jour. » Il n'en coûta au feu roi vaincu et prisonnier » entre les mains d'un ennemi qui avait la » puissance de l'empire, jointe à celle des » Espagnes et de l'Italie, que deux millions » d'or et des titres des terres qu'en effet il ne » possédait point. Pourquoi donc, sire, vous » en coûtera-t-il cinq ou six provinces, à vous » qui êtes le conquérant et le victorieux? Qu'il » plaise à Votre Majesté examiner encore une » fois le traité qu'on lui propose : l'affaire le » mérite bien, il y va de la moitié des terres » qu'elle possède en Savoie, du Piémont, du » Montferrat, de la Corse, de la seigneurie de » Sienne, d'une partie du Milanais et de tout » le Luxembourg. Tous ceux qui sont jaloux » de votre honneur osent vous supplier, » maintenant que les choses sont encore en » état, de bien considérer quelle est l'inéga- » lité de cet échange, par lequel vous rendez » deux cents places fortes pour en ravoir trois. » Que si vous le faites, sire, vous allez répan- » dre par terre le sang de deux cent mille » Français, qui l'ont si généreusement em- » ployé pour les conquérir : vous allez ren- » verser sous les pieds de vos ennemis les » glorieux trophées du feu roi votre père; » vous allez ternir l'éclat de toutes vos belles » actions; et, au lieu que les braves exploits » ont accoutumé de vivre après la mort des » princes et d'en ressusciter le souvenir, vous » allez vous-même enterrer les vôtres, et vous » voulez survivre à votre gloire. Après tout, si » Votre Majesté se trouve assez puissante pour » rendre libéralement au roi d'Espagne et au » duc de Savoie les terres qu'elle a justement » prises, sans redemander le royaume de Na- » ples, le Milanais et l'Artois, qu'est-il besoin » de rendre les places du Montferrat, celle » du marquisat de Saluces, le comté d'Ast, » qui est du patrimoine de la maison d'Or- » léans? quelle raison y a-t-il de livrer la sei- » gneurie de Sienne au duc de Florence, qui » n'y a aucun droit? et par quel motif veut- » on remettre l'île de Corse à ces Génois, » tant de fois traîtres et tant de fois rebel- » les, à qui elle n'appartient que par bien- » séance? Votre Majesté a-t-elle point senti » quelque regret lorsqu'elle a arrêté sa » pensée sur ces injustes articles; mais le » cœur ne lui a-t-il point soulevé de cour- » roux ou de compassion quand elle a lu » celui qui la force d'abandonner ses alliés? » Quoi! sire, un prince si bon et si humain » que vous êtes livre ses serviteurs à la merci » des bourreaux? quoi! le devoir et la com- » passion ne vous obligeront pas de mettre à » couvert tant de seigneurs du royaume de » Naples et du Milanais, tant de braves sol- » dats, tant de nobles familles qui, par une » affection héréditaire, se sont si fort attachés » à la France, qu'ils ont quitté leurs maisons » et leurs biens pour venir à votre service? » quoi! vous aurez réduit en esclavage ces » malheureux Siennois, un peuple qui était » libre lorsqu'il s'est mis sous votre protec- » tion? vous laisserez toute l'Italie exposée » à la vengeance et à l'avarice insatiable de la » maison d'Autriche? L'exil, les supplices et » les misères seront donc désormais les ré- » compenses certaines des partisans de la » France? Votre nom si glorieux et si redou- » table, qui était invoqué de toutes parts, ne » s'entendra-t-il plus que dans les reproches » et dans les plaintes de ces malheureux? et » voulez-vous que toutes les nations disent » que, puisque la France oublie au même » temps les injures et les bienfaits, elle mé- » rite de souffrir les injures et de ne point re- » cevoir de bienfaits? Ah! sire, vous donne » ces conseils quiconque les estimera dignes » de sa réputation; mais que je meure mille

» fois plutôt, et que tous vos bons serviteurs » périssent les armes à la main, et morde la » poussière premier que de consentir à cette » infamie. »

Il dit beaucoup d'autres choses avec tant de véhémence qu'il fit plusieurs fois changer de couleur au roi, mais non pas de résolution; le dé en était jeté, et quiconque en fût cause, ou ses favoris, ou son propre naturel, il avait le courage si abattu qu'il ne pouvait plus supporter la guerre. Il ratifia donc le traité, et la paix fut publiée le dixième jour du mois d'avril. Tous les auteurs français qui ont écrit de ce temps-là ont appelé cette paix *la malheureuse* et *la maudite*. Brissac, ayant appris qu'elle était faite, s'écria par plusieurs fois : « Ah! misérable France, que de maux! » Il demeura gouverneur des cinq villes et huit châteaux que le roi retenait en Piémont.

N'ayant point été fait mention de la Navarre dans le traité, le roi Antoine, fort malcontent, et fâché spécialement contre le connétable, qu'on l'eût ainsi oublié, se résolut de poursuivre son droit lui-même. Son beau-père, fort bon ménager, lui avait laissé quelques deniers qu'il avait épargnés pour les employer au recouvrement de son royaume, et certaines intelligences sur Fontarabie. Il mande donc à Burie, son lieutenant au gouvernement de Guienne, de lui lever une petite armée de cinq à six mille hommes, et d'assiéger cette ville; mais, comme l'été de cette année avait été si sec qu'il avait tari plusieurs rivières, l'automne fut si pluvieux que partie de ces troupes se périt de froid et de mésaise, et l'autre se retira. C'est pourquoi ils appelèrent cette expédition *la guerre mouillée*. Antoine, pensant que sa présence ferait réussir les intelligences qu'il croyait avoir, y alla en personne, menant Duras et Montluc avec les légionnaires de Guienne, et ce qu'il put amasser de noblesse; mais il fut averti à Bayonne que cette entreprise était double, et qu'un nommé Gambart, qui la menait, avait fait marché de le livrer aux Espagnols; tellement qu'il s'en revint sur ses pas. Le traître paya sa peine et fut pendu à Pau.

Or, le connétable, bien plus habile courtisan que les Guises, se rétablit mieux que jamais dans le gouvernement. Les amis des Guises disaient de lui que jamais homme n'avait manié les armes avec plus de malheur et moins de conduite; qu'il avait mérité de perdre la tête pour avoir, par mille lourdes fautes, perdu la bataille de Saint-Quentin; que, depuis, au lieu de réparer cette honte, il avait sollicité la paix en faveur des ennemis; qu'ils lui avaient remis sa rançon en récompense de ses peines; qu'il favorisait ouvertement le duc de Savoie, son allié, et qu'il avait toujours eu l'ame avare et mercenaire, amassant du bien à toutes mains et vendant les faveurs de son maître, même l'abolition des crimes; témoin surtout le baron de Châteaubriant qui, ayant tué sa femme sur un soupçon d'adultère, avait été contraint d'acheter sa grâce de lui par la vente de ses terres. Les partisans du connétable accusaient les princes lorrains d'une extrême ingratitude de s'attaquer ainsi à celui qui avait soutenu leur maison du temps de François Ier; qui avait procuré le mariage de leur père avec une princesse du sang, de la maison de Vendôme, et celui de leur sœur avec un roi d'Écosse; qu'ils se devraient souvenir que leur père, les leur présentant, leur avait recommandé de le respecter et de l'honorer, comme celui de qui ils tenaient tout leur avancement; et que le roi Henri les lui avait baillés à instruire comme ses disciples; mais que c'était leur ordinaire de vouloir s'agrandir aux dépens de qui que ce fût : témoins le gouvernement du Dauphiné ôté à Maugiron et la charge de grand-chambellan ravie à Léonor de Longueville, dans la maison duquel elle était comme héréditaire depuis six vingts ans; chose tout à fait détestée et infame parmi la noblesse française, d'attenter à l'état d'un gentilhomme vivant; témoins encore le comté de Nanteuil et les bénéfices du cardinal de Lenoncour, ancien serviteur de leur maison; témoins les belles maisons de Marchais, de Meudon et de Chevreuse, les biens du marquis de Nesle et du comte de Grignan, qu'ils avaient eus par des moyens peu louables. Qu'au reste, c'était leur ambition qui avait fait rompre les trèves, et, par conséquent, causé tous les malheurs qui s'en étaient ensuivis.

Il est constant que le cardinal de Lorraine et Granvelle avaient communiqué ensemble leurs desseins au roi, lesquels consistaient à créer, notamment en Flandre, un grand nombre de nouveaux évêchés, ce à quoi ce ce prince avait consenti; c'était pour introduire en France et aux Pays-Bas, sinon une inquisition avec toutes les formes d'Espagne, au moins quelque justice particulière pour connaître du crime d'hérésie, de laquelle ils se voulaient faire les intendants, s'ils y étaient portés par le zèle d'exterminer les hérétiques, ou par l'ambition de se rendre formidables aux plus grands, et de se maintenir, par ce moyen, dans les affaires de la religion. Pour venir à bout de leur dessein, ils persuadèrent à leurs maîtres d'unir leurs forces ensemble, pour déraciner toutes les sectes contraires à la religion catholique : ce qui fut, à dire vrai, le premier fondement de la ligue et le commencement à plusieurs Français d'avoir trop de communications en Espagne; comme, d'ailleurs, ce

fut un des motifs dont le prince d'Orange se servit à former la conspiration des Pays-Bas, rapportant aux autres seigneurs, soit qu'il fût vrai ou non, qu'il avait appris le dessein de leur ruine de la bouche même du roi de France. Les émissaires de Calvin avaient corrompu une multitude infinie de peuple par leurs secrètes conférences et par leurs libelles. Anne de Pisseleu, qui avait eu tout pouvoir sous François I^er, et Renée, duchesse de Ferrare, fille du roi Louis XII, qui attirait grande quantité de gentilshommes français dans sa cour, avaient semé ces opinions dans l'esprit de la noblesse; et Antoine de Bourbon en favorisait la profession dans ses terres, sa femme penchant aussi de ce côté-là, non pas toutefois encore si fort que lui. Mais, ce qui était plus important, beaucoup des plus fortes têtes du Parlement s'étaient embrouillées de ces nouveautés; tellement que la chambre de la Tournelle ne punissait point les luthériens.

Poussé à ce par le cardinal, le roi fit tenir une mercuriale contre tous ceux qui étaient imbus d'hérésie. En une des assemblées, tenue le quinzième de mai, le procureur du roi demanda que la cour donnât ordre à ce qu'il n'arrivât plus de contrariété d'arrêts sur la punition des luthériens, et que le roi n'eût point à se plaindre qu'ils méprisaient ces édits et l'intérêt de Dieu. Il se trouva de trois sortes d'opinions sur ce sujet, les uns se montrant rigoureux à l'extrémité, les autres plus doux; mais plusieurs presque entièrement favorables aux luthériens. Quelques uns des zélés ayant rapporté au roi que le parlement se devait assembler le dixième de juin, pour le même sujet, dans les Augustins, il se résolut d'y aller en personne. Y étant arrivé comme ils avaient commencé à opiner, après quelques discours de l'affection qu'il avait à maintenir la tranquillité de son État, il dit qu'après avoir donné la paix à ses sujets, son esprit ne serait plus chargé d'aucun souci, s'il n'avait appris que, durant les grands empêchements des guerres, la cause de la religion avait été mal menée, et même impugnée par quelques factieux; qu'ayant donc appris que le sénat était assemblé pour cette raison, il y était venu pour savoir quel était son avis sur cela; que s'il se trouvait expédient pour le bien de l'État, il le confirmerait par sa présence et par son autorité. Après cela, il leur commanda de continuer à opiner, les exhortant de dire franchement ce qu'ils pensaient, et de ne rien tenir de caché dans leurs cœurs, puisqu'il s'agissait de la gloire de Dieu, qui pénétrait les plus secrètes pensées des hommes, et les découvrait au jour quand il lui plaisait. Or, bien qu'il fût venu exprès afin de réprimer, par sa présence, la hardiesse de ceux qui favoriseraient les sectaires, il y en eut qui dirent librement leur avis devant lui; même du Faur et Anne du Bourg osèrent bien proférer que les abus, les blasphèmes et les adultères de l'Église romaine étaient cause du désordre de la religion, et que c'était injustice de persécuter ceux qui, ayant découvert ses vices par la lumière de la sainte Écriture, demandaient qu'on les réformât. Ce discours fit frémir le roi d'horreur et de courroux tout ensemble; tellement que, les avis colligés et le garde des sceaux ayant reçu le commandement de lui pour recueillir ceux des princes et seigneurs qui étaient avec Sa Majesté, il commanda au comte Gabriel de Montgomery, capitaine de ses gardes, de mener du Faur et Anne du Bourg dans la Bastille; Paul de Foix, Fumée et La Porte furent aussi pris dans leurs maisons. Calvin et les prédicateurs de Genève, qui, par leurs lettres, les avaient exhortés à maintenir l'Évangile, et qui s'efforçaient de confirmer leur nouvelle Église par tout autre moyen que par l'effusion de leur sang, avaient fait en sorte, envers les princes protestants d'Allemagne, qu'ils s'étaient intéressés dans leur cause; si bien que, peu après l'emprisonnement de du Bourg, il vint des ambassadeurs de leur part prier le roi de ne traiter point la cause de la religion avec le feu et les gênes, mais avec raisons et douces conférences, jusqu'à tant qu'il se fût tenu un concile libre. Il répondit fort amiablement à ces ambassadeurs, et leur promit qu'il enverrait au plus tôt une personne de croyance vers les princes, qu'il espérait les devoir contenter. Mais incontinent après leur départ, on recommença la recherche et les supplices plus fort que jamais. On commença par du Bourg, le plus attaché de tous à ces opinions. Il fut déclaré hérétique par Eustache de Bellay, évêque de Paris, dégradé des ordres sacrés et livré au bras séculier. Il en appela en vain, mais, à l'aide de subterfuges, on lui prolongea la vie jusque sous François II. Les luthériens, nullement intimidés de ces chaudes poursuites, ne laissèrent point pour cela de tenir une assemblée des principaux ministres de leurs Églises réformées; ils les appelaient ainsi pour établir les points plus importants de cette foi encore flottante et peu certaine en toute autre chose, sinon en ce qu'elle haïssait constamment la catholique romaine. Un nommé François Morel y présida : ce que je remarque, parce que c'est le premier synode universel qu'ils aient tenu dans ce royaume.

Cependant les apprêts des deux mariages sur lesquels la paix semblait être fondée, s'étant faits avec grande dépense, le duc d'Albe, qui était arrivé à Paris depuis quelques jours, avec le prince d'Orange, le comte d'Egmont et plusieurs autres grands seigneurs, épousa

...ame Élisabeth, pour le roi son maître, dans Notre-Dame, le cardinal Bourbon faisant l'office de cette cérémonie. Le duc de Savoie était aussi à Paris pour épouser madame Marguerite quelques jours après. Toute cette grande ville retentissait de cris de joie et d'applaudissements, la cour éclatait de magnificences et de pompes ; ce n'étaient que feux de joie, que festins, que mascarades, que ballets ; mais avec tous ces beaux préparatifs, le destin menait Henri à une déplorable mort, de même qu'autrefois on menait les victimes à l'autel avec une réjouissance publique, des danses et des chansons. Entre autres passe-temps, il avait fait publier un tournoi, dans lequel il voulait être des tenants, faisant gloire, comme il était de belle taille, de fort bonne grace, et mieux à cheval que gentilhomme de son royaume, de montrer son adresse et sa force aux seigneurs étrangers qui étaient venus de toutes parts à cette fête. Il avait fait dresser des lices proche son palais des Tournelles, qui étaient enfermées d'un amphithéâtre de bois bâti à la hâte, avec des loges élevées par étages pour les dames. Ayant couru deux jours contre tous venants, et toujours remporté la gloire, le troisième, qui était le 28 de juin, quoiqu'il se sentît tout engourdi, il rompit encore cinq ou six lances. Or, comme le tournoi était presque fini, et que même il avait la visière levée, il avisa le comte de Montgomery, qui avait la lance haute, contre lequel il voulut encore faire une course ; mais, de la hâte qu'il eut, il rabaissa seulement sa visière sans la refermer. Il arriva donc que Montgomery, lui ayant brisé sa lance dans le plastron, ne put pas retenir son bras ; tellement qu'il l'atteignit dans l'œil droit avec le tronçon qui lui restait à la main, avec si grande violence, qu'il lui en passa un éclat jusqu'au derrière de la tête, dont on le vit tout aussitôt chanceler et prêt à tomber, si on ne l'eût promptement soutenu. Tous les plus habiles chirurgiens furent incontinent appelés pour le secourir. La blessure était sans remède ; il s'y engendra un abcès, dont il mourut le onzième jour d'après. On ne sut pas au vrai, même en ce temps-là, s'il parla ou non depuis qu'il eut reçu le coup, la vérité ayant été déguisée par ceux qui étaient auprès de lui, ou rendue incertaine par les divers bruits qu'en firent courir ceux qui avaient divers intérêts.

Voilà de quelle sorte la France perdit en se jouant plus qu'elle n'avait perdu en mille combats depuis cinquante ans. Malheureux coup, qui fut mortel à toute la race des Valois, et qui fit que les seigneurs français qui étaient là tournèrent tout de bon leurs armes les uns contre les autres, pour changer des combats de plaisirs en de trop véritables guerres. La même salle qu'on avait dressée pour les ballets fut convertie en chapelle pour garder son corps, et cette multitude incroyable de monde, qu'il croyait avoir assemblée pour les noces de sa fille, assista à ses funérailles. Les religionnaires en eurent tant de joie qu'ils en firent des chansons et des actions de grâces à Dieu, ou plutôt des blasphèmes.

Les dépenses que lui firent faire ceux qui disposaient de sa faveur et de ses affaires, et dont ils convertirent une bonne partie à leur profit, furent si excessives, qu'il surchargea le royaume de grands impôts, et s'endetta de plus de quarante millions de livres. Avec cela, ils ruinèrent encore quantité de familles par une damnable convoitise ; c'est que l'invention des partis et monopoles n'étant pas lors tant en usage, ils se servirent d'une autre non moins pernicieuse, savoir, de dénoncer les plus riches sous prétexte d'hérésie et autres crimes, et de rechercher ou de faire des coupables, afin d'en avoir les dépouilles, ou de les contraindre d'acheter leur grâce par leur intercession. En cela, certes, son règne fut extrêmement malheureux ; et d'ailleurs en ce que presque tous les vices qui ruinent les grands États et qui attirent le juste courroux du ciel se débordèrent dans sa cour ; un luxe prodigieux, un malheureux libertinage tendant à l'athéisme, une horrible accoutumance aux jurements et aux blasphêmes, une curiosité aussi sotte qu'impie de vouloir chercher les secrets de l'avenir par l'art magique et par les prédictions de cette sorte de gens qui enchantent les grands avec leurs illusions détestables ; bref, une dissolution extrême de l'impudicité, causée par l'exemple du prince. Et je n'oserais compter pour un bonheur que la poésie française commença lors de florir avec plus de beauté et de graces qu'elle n'avait fait auparavant, pour ce qu'elle prodiguait ses fleurs à couronner l'impureté de l'amour déréglé, et que les muses qui doivent être vierges, changeant leurs chastes attraits en des mignardises affectées, ne faisaient presque d'autre métier que de chatouiller et d'exciter ces honteuses passions.

CATHERINE DE MÉDICIS, FEMME DE HENRI II.

Le grand roi François, ayant toujours ses desseins d'Italie dans la tête, s'abaissa jusque-là, contre l'opinion de tout le monde et contre sa propre inclination, de demander Catherine de Médicis pour son second fils, afin d'attacher Clément VII à son parti. Elle était appelée, dans le contrat, nièce de ce pape, encore qu'il ne fût que cousin-germain de Pierre de

Médicis, son aïeul, et, en effet, elle était petite-nièce de Léon X, fille unique de Laurent de Médicis, duc d'Urbin, et de Madeleine de la Tour, issue de la maison de Boulogne, comtesse d'Auvergne et de Lauraguais et dame de la Tour. Les noces en furent célébrées à Marseille, l'an 1533 : Clément VII lui donna 100,000 écus en dot, et lui promit de lui en fournir tous les ans 30,000, moyennant lesquels elle renonça à l'hérédité paternelle. Seize ans après, le dixième jour de juin de l'an 1549, elle fut couronnée dans l'église de Saint-Denis en France, et, à quelque temps de là, elle fit son entrée avec le roi son époux dans la ville de Paris. Lorsqu'il entreprit le voyage d'Allemagne, il l'établit régente en son absence, et, durant son règne, lui fit part du secret des plus grandes affaires. Mais comme ceux qui gouvernèrent son esprit l'engagèrent dans les voluptés afin de le posséder, elle vit partager ses affections avec ses rivales, spécialement avec la Valentinois, avec laquelle sa prudence sut si bien s'accommoder, qu'elle ne donna jamais sujet à son mari de s'aliéner entièrement d'elle. La suppression de ses mois l'ayant rendue stérile près de dix ans, elle se vit, durant ce temps-là, peu considérée ni de lui, ni des Français, et même souvent en danger d'être répudiée, n'eût été l'affection particulière du roi son beau-père, et les bons offices que lui rendit le connétable auprès du dauphin. Mais le temps et les remèdes de Fernel, premier médecin du roi, ayant ôté les causes qui l'empêchaient de concevoir, sa fécondité la fit triompher de la mauvaise volonté de ses ennemis, et lui acquit l'affection des peuples et l'estime de la cour, qui la regardaient après cela avec admiration et respect, comme un bel arbre toujours chargé de fleurs et de fruits ; car, comme elle avait été stérile dix ans, aussi, en dix autres ans, elle produisit dix enfants, cinq fils et cinq filles, savoir : François, Louis, Charles, Henri, François, Élisabeth, Claude, Marguerite, Victoire et Jeanne. Le premier, le troisième et le quatrième des fils régnèrent l'un après l'autre ; le second mourut au berceau ; le cinquième, duc d'Alençon, de Brabant et de plusieurs autres terres, ne passa point l'âge de trente ans et ne fut point marié. Élisabeth fut la troisième femme de Philippe, roi d'Espagne, dont elle n'eut point d'enfants ; on la nomma communément Élisabeth de la Paix, pour ce que son alliance servit de prétexte à faire la paix entre les deux couronnes. Claude épousa Charles, duc de Lorraine, d'où provinrent trois fils et trois filles. Marguerite fut donnée, par son frère Charles IX, à Henri, prince de Navarre, lequel, étant parvenu à la couronne de France, fit dissoudre ce mariage pour cause de stérilité, défaut de consentement et proximité de parenté. Victoire et Jeanne, sœurs jumelles, moururent au maillot.

Cette reine était de médiocre hauteur, mais grosse et carrée, avait le visage assez large, la bouche relevée, le teint parfaitement blanc, mais peu vermeil, les yeux doux, mais gros et qui se remuaient avec une grande volubilité, la tête fort grosse, ne pouvant marcher deux cents pas qu'elle ne l'eût toute en eau. Pour son esprit, il était extrêmement subtil, caché, plein d'ambition et d'artifices ; sachant s'accommoder avec toutes sortes de personnes, dissimuler dans les rencontres, et conduire ses desseins avec une incroyable patience ; prompt à trouver des expédients au besoin, n'étant jamais surpris d'aucun incident, comme si elle eût souhaité et procuré tout ce qui arrivait. Au reste, fort doux au moins en apparence, généreux et magnifique, dont elle a laissé des marques à la postérité dans le palais des Tuileries, dans l'hôtel qui porte aujourd'hui le nom de Soissons, et qu'on appelait de son temps l'hôtel de la reine, qu'elle fit bâtir dans les maisons de Saint-Maur, près de Paris, de Monceaux, en Brie, et de Chenonceaux, en Touraine, qu'elle embellit de bâtiments, de jardins et de fontaines. Aussi mérite-t-elle cette louange d'avoir non seulement aimé l'architecture, la peinture et la sculpture, mais aussi d'avoir favorisé les gens de lettres, et d'avoir tiré en France, de la Grèce et de l'Italie, plusieurs manuscrits anciens et rares, qui sont aujourd'hui les plus beaux ornements de la bibliothèque royale. Elle traitait tous les étrangers avec beaucoup de courtoisie, et ses domestiques avec grande familiarité, avait une merveilleuse grace à persuader, et aimait les divertissements, même dans les plus grands embarras de ses affaires. Ce fut la première reine qui mania le gouvernail de cet État depuis Blanche de Castille, encore la surpassa-t-elle en ce qu'elle eut trois fois la régence entre les mains, l'une du vivant de son mari, lorsqu'il entreprit le voyage d'Allemagne, la seconde au commencement du règne de Charles IX, que moitié par adresse, moitié par force, elle obligea Antoine, roi de Navarre, de lui laisser ; et la troisième après la mort du même roi, en attendant que Henri III fût de retour de Pologne. Mais, depuis la mort de son mari, elle s'efforça toujours de retenir la souveraine autorité, ce qu'elle ne put faire qu'en travaillant continuellement son esprit de peines et d'inquiétudes et ce royaume de troubles et de brouilleries ; réveillant et élevant tantôt cette faction, et tantôt endormant ou rabaissant celle-là ; s'unissant quelquefois

avec la plus faible par prudence, de peur que la plus forte ne l'accablât, quelquefois avec la plus forte par nécessité, et parfois se tenant neutre quand elle se sentait assez puissante pour leur commander à toutes deux; mais n'ayant jamais intention de les éteindre tout à fait. Après la mort de Henri, pour se conserver la tutelle de François II, que les princes du sang lui allaient disputer, elle se joignit aux Guises qu'elle crut devoir être entièrement soumis à ses volontés, et cependant flattait l'amiral et les protestants, de peur que les princes ne se fortifiassent de ce parti. Depuis, ayant pris ombrage de la trop grande puissance des Guises dans l'emprisonnement du prince, et François II étant mort, elle les éloigna et approcha l'amiral; puis le triumvirat s'étant formé, elle implora le secours du prince, et lui donna sujet, par ses lettres pleines de commisération et de plaintes, de lever les armes : d'où s'ensuivit la première guerre civile, dans laquelle l'insolente et cruelle impiété des huguenots lui ayant fait concevoir une extrême aversion pour leur parti, mais, d'autre part, toute la puissance étant dévolue à un seul duc de Guise, après la bataille de Dreux, elle se vit en grande détresse, dont elle fut délivrée par sa mort. Après la pacification d'Orléans, elle tâcha de contenir les deux religions furieusement animées l'une contre l'autre : mais les huguenots étant en perpétuelle défiance d'elle, à cause, disaient-ils, qu'elle les avait trompés deux fois, la digue creva par l'entreprise de Meaux, et les troubles se débordèrent. Durant les cinq ou six premières années du règne de Charles, elle demeura presque absolument maîtresse; mais, lorsqu'il fut parvenu à l'âge de dix-huit ou vingt ans, encore qu'elle l'eût fait nourrir tant qu'elle avait pu hors la connaissance des affaires, il commença de lui échapper des mains et à se vouloir gouverner par soi-même. A raison de quoi elle prit Henri, son second fils, en affection : et, pour le même sujet aussi, Charles l'éloigna de France, en procurant qu'il fût élu roi de Pologne; mais étant mort peu après, elle rentra dans sa première autorité, et eut tout pouvoir sur l'esprit du nouveau roi, son cher fils, jusqu'à ce qu'il prît jalousie des ambitieux desseins des Guises qu'elle semblait vouloir trop élever, spécialement depuis que le duc d'Alençon, son dernier fils, fut mort. De là s'ensuivit la funeste et longue trame de la ligue qui fut enfin mortelle aux Guises. Or, comme elle relevait d'une grande maladie lorsque se fit cette exécution à Blois, la fâcherie qu'elle conçut d'un acte si tragique, et, d'ailleurs, le déplaisir de voir tous ses desseins renversés, et ceux qu'elle haïssait mortellement prêts à la fouler aux pieds, lui causèrent une si griève rechute, qu'elle en mourut le cinquième de janvier de l'an 1579, âgée de soixante-dix ans; sa mort et sa mémoire faisant aussi peu de bruit que sa vie en avait beaucoup fait, en diverses sortes, tant pour son gouvernement que pour ses actions privées. Mais il faut croire que les mauvais discours qui courent contre la réputation des princes sont des sifflements de la médisance et des calomnies, ou de leurs ennemis qui les veulent décrier, ou de la populace qui se revanche par cet injurieux caquet, mais le plus souvent sans raison, des maux qu'elle croit souffrir. Jamais personne n'eut tant d'ascendant sur son esprit qu'il se pût vanter de le gouverner; mais elle déféra beaucoup aux conseils du cardinal de Lorraine, de l'évêque de Valence, du chancelier de l'Hôpital et de Semblançay, archevêque de Bourges; et confia ses plus particulières pensées à Jacqueline de Longvic, duchesse de Montpensier; à la femme de N. de Gondi du Péron, dont la faveur éleva la maison de Gondi en honneur et aux plus grandes charges du royaume; à Rostaing, et à quelques autres. Son corps, déposé dans l'église de Blois, y demeura vingt ans, et jusqu'à ce qu'il fut apporté à Saint-Denis, dans la superbe chapelle qu'elle y avait fait bâtir pour servir de mausolée au roi son mari et à ses enfants. En l'an 1580, ayant des prétentions sur le royaume de Portugal, elle dressa une armée navale pour le recouvrer, mais cette entreprise ne réussit pas. Elle obtint par arrêt du parlement l'adjudication du comté de Clermont, et en fit évincer l'évêque, bien que lui et ses prédécesseurs en fussent en possession depuis quatre cents ans.

FRANÇOIS II, LIX^e ROI.

Ayant écrit les grandes et illustres actions de François I^{er} et de Henri II, puis entreprenant ensuite d'écrire les longues et fâcheuses guerres civiles de la religion et la ligue qui ont agité la France depuis François II jusqu'à Henri le Grand, je puis bien dire qu'après avoir vogué en pleine mer sans beaucoup de risque, je vais m'engager maintenant entre deux terres, parmi les furieuses courantes, les bancs, les rochers et les contrastes de tous les vents, où le plus excellent pilote du monde, avec toute l'adresse de son métier, ne saurait conduire si heureusement un vaisseau qu'il ne touche quelque part, avec péril évident de faire naufrage. La diversité des opinions au fait de la religion, la multitude des partis, les haines d'entre les grandes maisons, bref, tant

de familles intéressées en ces guerres, sont des écueils dont on ne peut s'éloigner sans blâme, ni s'approcher sans danger. Il est très difficile de ne pas dire plus ni moins qu'il faut en ces matières. Vous verrez donc en cette partie une infinité d'étranges accidents, de cruelles vengeances, de bizarres et inconstants desseins, d'intrigues merveilleusement embrouillées; vous y verrez mille menées et conspirations toutes différentes, mais toutes à la ruine de l'État, les artifices et les intentions des grands, la manie des peuples, la licence effrénée des soldats, le brigandage des capitaines, les sanglants effets que cause la religion; en un mot, un chaos confus où toutes les passions agissent pêle-mêle, avec égale fureur, sinon que l'ambition tient le dessus dans l'esprit des grands, et la superstition dans celui des peuples.

Dès le règne de Henri II, la France avait dans le sein deux grandes dispositions à une longue et violente guerre civile; mais, lorsqu'il ne fut plus au monde, elle éclata avec une incroyable furie, chacun semblant conspirer à la ruine de l'État. Ici un roi faible, une femme partiale, une mère qui était la discorde et la division mêmes; des deux premiers princes du sang, l'un trop mou et toujours douteux; l'autre, trop précipité et trop ardent; les principaux officiers de la couronne et autres, tous ambitieux, hardis et de trop grand cœur pour céder les uns aux autres. Avec cela, des parlements ou intimidés ou gagnés; dans l'Église, des prélats presque tous ignorants et plus portés d'avarice et de cruauté que de charité à la conversion des ames dévoyées; toute la noblesse appauvrie par la guerre, et prétendant de grandes récompenses de ses services, et finalement trois cent mille hommes qui, n'ayant point d'autre métier que les armes dans lesquelles ils avaient été nourris, étaient tout prêts à prendre quelque parti qui se présentât pour subsister. François II était un prince de fort débile santé, sans vigueur de corps ni force d'esprit, n'ayant guère que quinze ans quand il perdit son père. Sa femme, Marie Stuart, presque de même âge que lui, mais beaucoup plus spirituelle princesse, prenant déjà de l'ascendant sur son esprit, n'agissait que par celui des Guises, ses oncles; si bien que, pour l'amour d'eux, elle montrait mauvais visage aux princes et aux Colignys, et une animosité hors de saison contre ceux qui étaient accusés de la nouvelle religion. Les Guises étaient six frères, le duc de Guise, le cardinal de Lorraine, le cardinal de Guise, le duc d'Aumale, le marquis d'Elbeuf et le grand-prieur de France; tous six affables, courtois, magnifiques, populaires, libéraux ou en effet ou en apparence, avec une grace particulière pour charmer les cœurs. Il n'y en avait que deux qui missent la main aux affaires, le duc et le cardinal de Lorraine; le premier était d'humeur fort posée, de profond jugement, laborieux au point, qu'il faisait toutes ses dépêches de sa main, sage, vaillant et heureux capitaine; avec tout cela bienfaisant de son naturel et de soi-même éloigné de faire aucune action offensante ou turbulente. Le cardinal était un homme tout de feu, toujours agissant, et remuant sans cesse des intrigues et des factions pour agrandir sa maison, aussi capable de les inventer avec vivacité, comme son aîné de les exécuter avec prudence, extrêmement âpre à amasser du bien, haut en paroles et vindicatif; néanmoins couvert, peureux et dissimulé, hormis pour le ressentiment des injures. Le connétable, qui dès longtemps disputait l'autorité avec cette maison, était déjà vieux, âgé de soixante-douze ans; personnage qui, dès sa jeunesse même, avait montré en toutes ses actions une parfaite maturité et un solide jugement, grave et sérieux, de peu de discours et qui voulait que ses paroles portassent coup; parfaitement tempéré, qui ne s'ébranlait d'aucun accident et qui se mêlait si adroitement dans les partis qui se faisaient, qu'il en était comme le chef, mais ne s'y engageait pourtant point; de sorte que, de quelque côté que la chose tournât, on n'avait jamais de prise sur lui. Instruit dans les affaires du cabinet, il avait néanmoins peu d'estime pour les lettres, se plaignant qu'elles avaient ramolli les courages des Français et causé les troubles de la religion. On l'accusait encore de n'aimer pas assez ses serviteurs, et d'aimer les richesses avec trop de bassesse; il en avait accumulé de très grandes, tant en argent qu'en terres. Et pour lors il se voyait cinq fils, François, Henri, Charles, Gabriel et Guillaume, qui avaient pris les noms de Montmorency, Danville, Meru, Montberon et Toré; mais son principal appui consistait en ses neveux de Coligny, Châtillon, amiral, et Dandelot, colonel de l'infanterie française, tous deux hommes de guerre, d'exécution, de grand crédit parmi les soldats et qui avaient le courage hautain et inflexible. Mais l'amiral était plus judicieux, plus avisé et plus constant; le colonel plus fougueux, plus factieux et plus léger, tous deux faisant déjà profession du calvinisme. Pour les princes du sang, il y en avait cinq de la maison de Bourbon, trois frères de la branche de Vendôme, Antoine, roi de Navarre, Louis, prince de Condé, et Charles, cardinal de Bourbon, et deux autres frères de la branche de Roche-sur-Yon, Louis, duc de Montpensier, et Charles prince, de la Roche-sur-Yon. Antoine avait de l'expérience,

du sens, de la vaillance dans les combats; mais point d'intelligence pour les intrigues, point de fermeté; au contraire, une extrême mollesse, une perpétuelle irrésolution; il énervait les forces de son esprit et de son corps dans les débauches des femmes. Son frère, le prince de Condé, quoique très petit de corps et si fluet que rien plus, n'ayant pas encore vingt-cinq ans accomplis, était bien d'une autre humeur: généreux, libéral, hardi, infatigable, ardent à poursuivre ses entreprises, ayant l'esprit aussi bon que le cœur et qui eût mieux aimé perdre mille vies que de relâcher de sa dignité; en un mot, tel que doit être un prince du sang, s'il eût tempéré ces nobles bouillons avec un peu plus de maturité et de patience, et si le malheur du temps, l'ayant jeté dans les nouvelles opinions, n'eût pas rendu sa cause mauvaise. Mais il avait peu de biens, point de charge et point de gouvernement.

Le cardinal, archevêque de Rouen, frère du Navarrois et du prince, ressemblait, en quelque façon, à l'aîné, nonchalant, peu soucieux de son rang, trop crédule et trop facile à tromper et à manier, en quelque sens qu'on le voulût mettre. Quant au duc de Montpensier, il était d'une humeur douce, paisible, fort porté à la dévotion et bien catholique, par conséquent peu propre à entreprendre ni à se mêler avec ceux qui s'éloignaient de l'Église romaine. Les peuples étaient ennuyés et consumés des dépenses de la guerre; les gentilshommes, pour la plupart fatigués des dépenses de l'arrière-ban, ou d'avoir servi volontaires, s'en étaient allés chez eux réparer par leurs ménages les dettes qu'ils avaient contractées. Ils demandaient de grandes sommes qui leur étaient dues, et les coffres du roi étaient vides et chargés de quarante-trois millions de dettes. Les seigneurs venaient tous à la fois pour avoir les récompenses de leurs services, s'attachant les uns à ce prince, les autres à cet autre, pour obtenir des charges et des dons. Ainsi il arriva que les princes, s'étant ligués les uns contre les autres, trouvèrent pour partisans ceux qui espéraient les avoir pour médiateurs. Mais quand il n'y eût point eu de partis prêts à se former, la seule Catherine de Médicis était capable d'en faire éclore dans l'Etat; car, non seulement par intérêt, mais même par inclination naturelle, elle se plaisait merveilleusement à semer des jalousies et des divisions entre les grands, favorisant tantôt ceux-ci, tantôt ceux-là; écoutant les catholiques, puis les huguenots, si bien que l'ancienne devise de sa maison de Médicis: *Divide ut regnes*, ne convint jamais mieux à pas un autre de cette race qu'à elle. Son esprit était fin et rusé, mais non pas fort et puissant; au contraire, timide et superstitieux, admettant les prédictions des astrologues, devins et autres charlatans auxquels elle avait grande croyance; de telle sorte qu'elle fut l'instrument de la nomination d'autrui, et n'en jouit presque jamais elle-même.

Soit donc qu'elle connût bien son défaut, soit qu'elle sût qu'aucun n'avait à lui disputer le gouvernement de la personne du roi son fils, elle crut qu'il se fallait joindre ou avec le connétable, ou avec les Guises; ainsi donc, après avoir longtemps balancé, elle se déclara pour ce dernier parti. Le connétable, qui avait bien pénétré, voire même prévenu sa pensée, dépêcha en diligence un courrier vers le roi de Navarre, qui était lors en Béarn, pour l'avertir de venir; mais les Guises le devancèrent en ce point. Sitôt que Henri eut rendu l'esprit, ils emmenèrent le jeune roi et sa mère au château du Louvre, à l'autre bout de la ville; et, pour prendre pied à leur aise auprès de lui, firent laisser ordre au connétable de demeurer à la garde du corps, comme sa charge de grand-maître l'y obligeait, afin que cette commission l'attachant là nécessairement durant trente jours, il fût éloigné de la cour, en étant si près.

Pendant ce temps, le duc de Guise se fit connaître par un trait d'insigne hardiesse, entreprenant de s'égaler aux princes du sang. La première fois que le roi sortit de sa chambre, en habit de deuil, il s'avança de porter la queue de son manteau avec les princes de Condé et de la Roche-sur-Yon. Quelques jours après, le connétable vint saluer le roi, puis entretint la reine en particulier, et lui représenta que, si elle désirait conserver l'autorité du roi en sa jeunesse, elle devait maintenir chacun en son rang, spécialement les princes du sang, offrant de s'employer si utilement pour cet effet, que le commandement entier lui demeurerait. Dès lors on commença à connaître de quelle sorte les Guises avaient partagé l'administration: ils firent savoir à tout le monde, et obligèrent le roi de le dire au parlement, qu'il fallait s'adresser à eux pour toutes les affaires; que le duc avait le commandement sur le fait de la guerre, le cardinal celui des finances, et la reine-mère la surintendance générale de l'Etat. Afin d'accoutumer les esprits aux changements qu'ils étaient obligés de faire pour se conserver, et de donner de belles espérances au peuple, ils commencèrent par le rappel du chancelier Olivier, personnage souhaité de tout le monde pour la douceur de son esprit, pour sa longue expérience et pour son intégrité; envoyant Bertrandy, garde des sceaux et archevêque de Sens, quérir le chapeau de cardinal à Rome, quoiqu'il s'offrît de se soumettre aveuglément à leurs volontés. La Valentinois ne subsista guère longtemps à la cour après lui; elle en

fut mise dehors à l'arrivée d'Olivier, qu'elle en avait fait chasser, et on lui fit rendre honteusement les clefs du cabinet du roi, et les pierreries de la maison royale, qui furent baillées à la reine régnante.

La sortie de Bertrandy et de la Valentinois fut suivie du changement de la plupart des officiers de la maison du roi; les Guises en cassèrent quelques uns et renvoyèrent les autres chez eux avec demi-pension. Bref, la faveur ne fut plus que pour ceux qui leur avaient offert leur service de bonne heure. Ainsi ils s'aplanissaient en peu de temps le chemin à une souveraine domination, et s'assuraient des charges, des places fortes et des finances, faisant que tout cela passât par leurs mains ou par celles de leurs créatures. Les princes du sang leur portant ombrage, ils les éloignèrent sous d'honorables prétextes. Le maréchal de Saint-André, qui ne s'était jamais appuyé ni sur leur faveur ni sur celle du connétable, mais sur la sienne propre, se rangea de leur côté, de peur d'être accablé par les grandes dettes qu'il avait contractées pour entretenir ses débauches et son luxe extrême, et par les plaintes de quantité de concussions et de violences qu'il avait commises, et racheta sa sûreté par sa fille unique, qu'il offrit de bailler à un des fils du duc de Guise, avec tous ses biens, dont il se r'servait seulement l'usufruit sa vie durant, promettant de les ménager si bien qu'il les lui rendrait nets et quit es dans six ou sept ans. Catherine, désirant aussi avoir quelque puissante tête qui fût à elle en particulier, fit rappeler le cardinal de Tournon, qui était à Rome, pour le remettre avec eux dans le maniement des affaires; à quoi ils consentirent enfin, après y avoir apporté quelque répugnance, pour ce qu'ils considérèrent qu'il était ennemi mortel du connétable, qui l'avait relégué à Rome sous Henri II, comme ce cardinal l'avait autrefois débusqué sous François Ier.

Les cérémonies de la pompe funèbre de Henri étant achevées, et son corps porté à Saint-Denis, le 12 du mois d'août, ils emmenèrent le roi à Saint-Germain-en-Laye, afin de le mieux garder à eux dans la solitude; où Catherine les suivit, rompant la coutume du deuil observée entre les grandes dames, de ne paraître en public que quarante jours après la mort de leur mari. Le connétable, s'étant acquitté de sa commission, prit l'occasion, le lendemain, d'aller trouver le roi à la sortie de son dîner, accompagné de tous ses amis, sous prétexte de lui rendre le cachet; mais, en effet, pour savoir en quelle disposition étaient les affaires. Il fut reçu cette fois avec un triste accueil: le lendemain, y étant retourné à la même heure, sans que les Guises en fussent avertis, il prend son temps de l'entretenir avec la même familiarité dont il usait auprès du père, et lui recommande ses enfants et ses neveux. Mais le roi, allant au devant, lui dit la même chose qu'il avait répondue aux députés du parlement: « Qu'il avait commis l'administration de son Etat à ses oncles, et que, pour lui, il le retenait près de sa personne et dans son conseil, le priant de le servir aussi fidèlement qu'il avait fait ses prédécesseurs; que s'il se trouvait indisposé, il pourrait aller se divertir chez lui et revenir quand il lui plairait, qu'il serait toujours le bienvenu. » Le connétable remercia très humblement Sa Majesté du soin qu'elle avait de décharger sa vieillesse et de le mettre en repos; que de fait il était venu exprès pour la supplier de lui accorder cette grâce, afin qu'il pût passer le reste de ses jours dans sa maison à prier Dieu pour la prospérité de son règne et pour l'ame du feu roi son maître; qu'il lui plût donc lui donner son congé entièrement, sans le vouloir retenir au conseil, où deux choses ne lui permettaient pas de demeurer: l'une qu'étant décrépit, et déjà radoteux, disait-on, ses avis seraient peu utiles et ennuyeux; l'autre, qu'il lui serait très sensible d'obéir à ceux à qui il avait toujours commandé; que s'il se présentait quelque occasion pressante où il fallût servir Sa Majesté, il surmonterait toutes les incommodités de son âge, et qu'elle le trouverait toujours prêt d'y employer sa vie et celle de ses enfants. La reine-mère le traita bien plus rudement, lui reprochant qu'il l'avait taxée en son honneur auprès du feu roi, et qu'il lui avait dit qu'aucun de ses enfants ne lui ressemblait, sinon sa fille bâtarde. Puis après, adoucissant cette aigreur, elle ajouta que néanmoins elle avait en telle recommandation ce que le feu roi son seigneur avait aimé, qu'elle oubliait son injure particulière, et qu'elle le maintiendrait dans sa dignité.

Sur l'espérance de l'arrivée du Navarrois, les religionnaires et plusieurs autres commençaient à s'émouvoir, et l'on demandait presque d'une voix publique l'assemblée des Etats pour ordonner du gouvernement du royaume. Le cardinal, entendant ces bruits, conseilla à la reine de faire entrer le roi d'Espagne dans leur parti, pour l'opposer au Navarrois; il fit aussi donner un édit défendant le port des bâtons à feu, des longs manteaux et des grandes chausses où l'on les eût pu cacher; car il redoutait extrêmement ces armes, lui ayant été prédit qu'un coup de pistolet serait funeste à sa maison, et que si les assassinats ne rompaient le cours de sa fortune, elle monterait plus haut qu'aucune autre de la chrétienté: ce qui arriva depuis dans la mort de son frère devant Orléans, et dans celle de ses neveux à

Blois. Les ministres et plusieurs gentilshommes de la nouvelle religion lui allèrent au devant à Poitiers, où ils le supplièrent de prendre en main la défense de l'évangile* et de tous ses bons serviteurs. Il leur donna de belles paroles, mais les pria de le vouloir supporter, s'il allait encore à la messe, pour ce qu'il ne dissimulait sa religion qu'afin d'avoir mieux moyen de la conserver. De là, continuant son chemin, il vint à Vendôme.

Le connétable, se promenant cependant dans ses allées de Chantilly, seul et à l'écart, remuait dans sa pensée les inventions de ruiner ses ennemis; et, pour cet effet, il travaillait par ses agents à réconcilier le prince de la Roche-sur-Yon avec celui de Condé, Dandelot avec la Roche-sur-Yon, et le vidame de Chartres avec Dandelot, qui avaient froideur ou pique ensemble. Les ayant réconciliés, il les obligea d'aller à Vendôme trouver le Navarrois; là où s'étant rendus vers la seconde semaine du mois d'août, avec quantité d'autres seigneurs, comme Antoine, prince de Portian, et Charles, comte de la Rochefoucault, beau-frère des princes, ils délibérèrent, y assistant son secrétaire, qu'ils ne remueraient rien, comme l'eussent voulu les fougueux esprits de Dandelot et du vidame, jusqu'à tant que le roi de Navarre eût essayé de ramener les choses en meilleur état par l'autorité de sa présence, et par adresse, en maniant prudemment l'esprit de la reine-mère et celui du jeune roi. Il s'achemina donc en cour à ce dessein; mais il n'y portait pas le courage et la résolution nécessaires; au contraire, les Guises, gens hardis de leur naturel, avec cela confirmés par les avantages qu'ils avaient, s'étaient déterminés à soutenir le premier choc, après lequel ils savaient bien qu'il n'oserait plus rien entreprendre, et que, par cette résistance, ils dissiperaient toutes les menées qui se tramaient contre eux. Ils avaient dès longtemps préparé le roi à le mal recevoir; tellement que son bagage demeura longtemps sur le carreau, et lui-même eût été contraint de coucher dans une hôtellerie si le maréchal de Saint-André, par une civilité de cour, ne lui eût offert son logis, croyant qu'il ne l'accepterait pas. De plus, le roi étant sorti pour aller au devant de lui en chassant, ains que c'est la coutume quand il veut honorer quelque prince de ses parents, le duc le mena par des chemins tout contraires, de peur qu'il ne le rencontrât.

Ainsi les Guises, demeurés les maîtres sans beaucoup de peine, conduisirent le roi à Reims, où il fut sacré le dix-huitième de septembre, avec peu de magnificence. Le Navarrois et le connétable jouèrent leurs personnages en cette occasion; mais l'un et l'autre furent bientôt hors de dessus le théâtre de la cour, celui-ci encore contraint de céder sa charge de grand-maître. La reine-mère, connaissant l'inquiétude du Navarrois, lui offrit une belle occasion de s'en retourner, savoir : de conduire madame Elisabeth en Espagne vers le roi Philippe son époux ; s'efforçant de lui faire croire, par l'organe du duc d'Albe, que dans cette occasion on lui moyennerait quelque récompense envers le roi catholique pour son royaume de Navarre. Il accepta avidement un si honnête sujet de se retirer, ce qui donna occasion aux Guises d'éloigner encore deux autres princes, le cardinal de Bourbon et la Roche-sur-Yon, pour la conduire jusque-là.

Elle, de son côté, présageant par quelque secret instinct le malheur qui lui devait arriver en Espagne, retarda son partement jusque sur la fin de novembre, et, s'arrêtant par toutes les belles maisons qu'elle rencontrait, n'arriva en Guienne que sur la fin de l'année.

Le départ de la cour du roi de Navarre laissa tous ses amis en extrême désolation, mais la reine-mère et les Guises dans une pleine autorité. De Reims ils menèrent le roi à Bar, sous apparence de conduire sa sœur mariée au duc de Lorraine, mais en effet pour l'obliger à céder au Lorrain la souveraineté de Bar en faveur de ce mariage. De là il revint à Villers-Cotterêts, puis à Fontainebleau, où il passa quelque temps. Là, son visage, qui auparavant était pâle, ou par l'indisposition de cet air-là, ou par celle du foie et des viscères, ou par quelque autre cause plus secrète, vint tout d'un coup à se couvrir de pustules rougeâtres ou enflammées, ce qui l'obligea de s'en aller à Blois pour changer d'air. Peu après qu'il y fut arrivé, il tint le chapitre de son ordre, et créa dix-huit chevaliers d'une volée, presque tous à la recommandation de ses oncles. Les religionnaires avaient conçu quelque espérance de la reine-mère, qu'ils croyaient, au commencement, facile et affectionnée à leurs opinions, pour ce qu'autrefois, durant sa stérilité, elle avait montré qu'elle se plaisait à les écouter, et chantait souvent les psaumes traduits en rhythme français, dont elle avait choisi le CXLI[e] pour elle. Voilà pourquoi, peu après la mort du roi, ils se servirent de l'intercession du prince de Condé et de la dame de Roye, sa belle-mère, qui lui en écrivirent, la suppliant qu'elle donnât relâche à ceux qui ne demandaient que la réformation des abus, selon la pureté évangélique; même un certain Villemadon, qui avait servi Marguerite, reine de Navarre, eut la hardiesse de lui adresser une lettre au mois

* Ils appelaient ainsi leur nouvelle religion.

d'août, contenant de sanglantes invectives contre la maison de Guise; et une fois on trouva dans sa toilette un billet où étaient ces paroles : « Si vous ne voulez être Esther, » craignez de devenir Jézabel. » Ces sourdes menaces lui donnant à penser qu'il y avait quelque grande conspiration, elle feignit, pour en découvrir le secret ou pour entretenir les princes et ce parti-là dans l'opinion qu'elle les favorisait secrètement, d'être touchée de ces remontrances. Ainsi, s'adressant à madame de Montpensier à qui elle faisait jouer toutes sortes de personnages et qu'elle soupçonnait aussi d'être de leur intelligence, elle témoigna un extrême dégoût du gouvernement des Guises, et promit de faire plus doucement les questions de la religion qu'on n'avait fait. Mais derechef furent faits nouveaux et plus rigoureux édits contre les réformés, défendant toutes assemblées secrètes sur peine du feu, avec promesse aux délateurs de la moitié des confiscations; commandement aux curés d'y veiller, de tenir registre de ceux qui manqueraient à venir à la messe, de publier des monitoires pour en avoir révélation; aux commissaires des quartiers de la ville de Paris, de saisir incontinent ceux qui seraient déférés; permission à toutes personnes d'en faire capture, de sonner le tocsin dessus; et pour couper court à cette contagion qui s'épandait pendant la longueur des formalités, fut donnée puissance au lieutenant criminel de Paris, et autres juges subalternes par les provinces, de juger les hérétiques sans appel. Afin de les découvrir, on se servait de certains mouchards, qui, ayant été de leur troupeau, indiquaient les personnes et les lieux où ils avaient coutume de s'assembler, puis se fourraient parmi eux en prison, pour leur tirer, comme dit le proverbe, les vers du nez. On n'entendait par les carrefours que sons de trompe qui les ajournaient à trois briefs jours, ou sergents qui vendaient à l'encan les meubles des fugitifs : il courait quatre ou cinq cents hommes armés par la ville, qui fouillaient par les maisons; on voyait traîner en prison des familles tout entières, et il se passait peu de semaines qu'il n'en fût grillé quelqu'un, après des tortures très rigoureuses. Avec ces proscriptions et ces supplices, ces malheureux demeuraient néanmoins fermes dans leurs opinions, et y en attiraient grande quantité d'autres par cette merveilleuse force d'esprit avec laquelle ils bravaient la mort et se riaient de leurs juges.

Finalement les commissaires qu'on avait donnés pour faire le procès aux conseillers prisonniers travaillèrent si chaudement à celui d'Anne du Bourg, qu'après quatre ou cinq sentences ou appels de l'évêque de Paris au Parlement comme d'abus, puis à son métropolitain l'archevêque de Sens, de là, derechef, au Parlement; après cela, à l'archevêque de Lyon, primat des Gaules, et, pour la troisième fois, au Parlement comme d'abus, ils le condamnèrent enfin à être brûlé; ce qui fut exécuté dans la place de Grève l'avant-veille de Noel. Frédéric palatin l'avait envoyé demander au roi pour le mettre dans son université d'Heidelberg, offrant de prendre ce don en acquis de toutes les promesses que les rois de France lui avaient faites; tellement qu'on croyait qu'il n'eût pu le lui refuser. Mais, sur ces entrefaites, voilà que le président Minard, l'un de ceux qui pressaient le plus ce conseiller, est assassiné en plein midi en revenant du palais sur sa mule; que Julian Fermé, qui était chargé de quantité de mémoires très importants du cardinal de Lorraine, est tué et dépouillé près de Chambord; et qu'au même temps il court un bruit, ou véritable ou faux, que les religionnaires devaient mettre le feu aux quatre coins de la ville pour sauver leurs prisonniers durant ce tumulte, et même égorger les juges et les ecclésiastiques qui les poursuivaient trop chaudement. Cela irrita tellement le cardinal qu'il fut donné un arrêt du conseil à Chambord, qu'il serait travaillé sans relâche à l'expédition des luthériens, et jussion secrète de faire dépêcher Anne du Bourg.

Outre le zèle de la religion, la reine-mère et les Guises étaient encore portés à exterminer les religionnaires par des motifs de leur propre intérêt. Celle-là était cruellement piquée des libelles et chansons, la plupart venant de ces gens-là, qui parlaient peu honnêtement de ses privautés avec le cardinal, déchiffraient malicieusement sa race, sa vie, ses desseins, et disaient, ce qui l'offensait le plus, qu'il lui fallait ôter le gouvernement. Ceux-ci les appréhendaient comme un obstacle à l'affermissement de leur grandeur. D'ailleurs, ils s'acquéraient par là l'affection des ecclésiastiques, l'amitié des peuples, les bonnes grâces du pape et la faveur du roi d'Espagne; mais, d'autre part, ils ne pouvaient y procéder avec ces rigueurs si sanglantes sans offenser un nombre infini de familles et le mal en était là que, se hâter de l'étouffer, c'était le presser de sortir avec violence. Avec cela, pensant obliger le peuple par une belle apparence de bien ménager les finances du roi, ils outragèrent les grands et la noblesse, spécialement par deux édits extrêmement offensants : l'un était du mois de juillet, portant révocation de toutes aliénations faites par le feu roi, tant à vie qu'à temps, pour récompense de services. Ils irritèrent encore l'esprit du prince de Condé par une injure très sensible, jusque-

là qu'ils lui refusèrent le gouvernement de Picardie dont ils avaient résolu de dépouiller Châtillon.

Or, ceux qui étaient ainsi offensés joignant leurs plaintes aux religionnaires, aux connétablistes et aux partisans des princes, commencèrent à dire plus hautement qu'on n'avait encore fait : « Qu'il ne leur appartenait point de tenir le gouvernail du royaume, à eux qui étaient étrangers, au préjudice des enfants de la maison ; que le roi n'avait pu leur donner ce devoir, puisqu'il était encore mineur et que c'était contre toute sorte de lois qu'un pupille se pût choisir des tuteurs et autres plaintes semblables. Il courut un libelle à la fin d'octobre, où toutes les raisons à l'appui de ces plaintes et beaucoup d'autres étaient contenues, auquel Jean du Tillet, greffier du parlement, fit réponse par un autre intitulé *De la majorité du roi;* docte et puissant ouvrage que le chancelier de l'Hôpital remit en vogue sous Charles IX, dans une autre face d'affaires, et lui donna telle autorité qu'il eut rang parmi les ordonnances royales. Il se fut en ces jours-là quantité de semblables écrits pour et contre, par où l'on voyait bien qu'il se couvait quelque grande conspiration dans l'État.

Depuis le départ du roi de Navarre, toutes les plaintes des malcontents et les cris des religionnaires s'adressaient au prince de Condé. Les persuasions de sa belle-mère et de sa femme, et les conseils de ses ministres, l'aiguillonnaient vivement ; mais le ressentiment de ses injures particulières, et ce chatouilleux désir de commander en chef et de disposer des gens de guerre, des villes et des deniers, le pressaient encore davantage. Il résolut donc d'ôter le gouvernement aux princes lorrains, et de poursuivre à force ouverte ce que son aîné n'avait osé entreprendre. Le connétable et ses neveux louèrent infiniment cette résolution, et lui promirent de la seconder de tout leur crédit; néanmoins ils se donnèrent bien de garde de s'y engager autrement que de parole. Il tint une assemblée à la Ferté-sous-Jouarre, l'une de ses maisons, sur les confins de Champagne, là où, devant les agents de l'amiral, et devant les députés des principales synagogues des religionnaires qui s'y étaient rendus à la file et fort secrètement, il proposa les avis de plusieurs jurisconsultes, théologiens et autres gens doctes, mais la plupart de la nouvelle religion, qu'il avait par écrit; lesquels portaient « qu'on se pouvait en conscience opposer à l'usurpation des Lorrains, et prendre les armes contre eux sous les auspices des princes du sang. » L'assemblée détermina, « qu'attendu que le roi, » à raison de la débilité de son âge et des artifices de ceux qui l'obsédaient, ne pouvait connaître ni prévenir le danger où » étaient sa personne et son État, il se fallait » saisir du duc de Guise et du cardinal son » frère, pour leur faire leur procès pardevant » les États. » Pour un si hasardeux et si difficile dessein, s'offrit un certain Geoffroy de Barry-Renaudie, gentilhomme périgourdin. Cet homme avait follement consumé son bien en débauches, et dans un grand procès qu'il avait eu pour un bénéfice contre Jean du Tillet, greffier du Parlement; lequel l'ayant promené par tous les parlements de France, possible avec plus de chicane que de justice, l'avait enfin réduit à commettre une fausseté pour se défendre, dont il avait été noté d'infamie par arrêt du Parlement de Dijon, et retenu en prison pour l'amende. Il se chargea donc de la conduite de cette affaire, dont il fut déclaré chef visible sous l'autorité du prince de Condé, chef muet, qui lui donna pouvoir d'agir en son nom partout où il en serait besoin, l'assurant qu'il se trouverait au lieu de l'exécution, avant laquelle il ne se déclarerait point, afin de pouvoir être plus librement en cour pour la favoriser. Le prince et l'amiral lui donnèrent des instructions et des adresses, avec quelques adjoints pour parcourir leurs églises et solliciter les principaux de se trouver à une assemblée, qui fut assignée dans la ville de Nantes.

En ce temps eurent lieu la mort du pape Paul IV et l'élévation de Jean Medequin au trône pontifical, lequel prit le nom de Pie IV. Les Romains avaient espéré que le nouveau pontife abolirait l'inquisition que son prédécesseur avait établie ; mais ayant depuis considéré plus mûrement qu'il n'y avait point de meilleur appui que celui-là pour l'autorité des papes, comme l'avait bien reconnu Paul IV, il la maintint comme elle était auparavant. Peu après il adopta, dans le sacré collége, ce Charles Borromée, fils d'une sienne sœur et du comte d'Arone, qui, par la sainteté de ses actions, par ses pieux travaux et par ses salutaires réglements, s'est efforcé toute sa vie de réformer les mœurs du clergé et de rétablir la discipline ecclésiastique.

L'Écosse ressentait de pareils troubles que la France, presque pour les mêmes causes. Les protestants (ils prenaient ce nom en ce pays-là) s'étaient ligués ensemble, ayant élu pour chef Jacques de Stuart, qui jouissait du duché de Châtelleraut, en France, et avaient pris les armes contre la régente Marguerite ; laquelle se sentant trop faible, et craignant d'empirer le mal, fit trèves avec eux sur la fin du mois de juin, par le sage conseil de Loisel. Mais peu après, ses frères pensant exterminer tout d'un coup l'hérésie de ce

royaume et y affermir l'autorité des Français, afin de pouvoir par après conquérir l'Angleterre, réveillèrent mal à propos les troubles qui ruinèrent l'autorité de leur nièce, et, qui pis est, la religion catholique en ce pays-là. Ils envoyèrent deux mille hommes à la régente, sous la charge de la Brosse, chevalier de l'ordre, leur créature, et avec lui l'évêque d'Amiens, Nicolas Pellevé, accompagné de quelques docteurs de Sorbonne, ou pour forcer les rebelles, ou pour les convertir. Les protestants se mirent lors sous la protection d'Elisabeth d'Angleterre. Leur agent, Guillaume Metelan, lui représenta, pour l'engager à leur défense, « que la conquête de l'Ecosse était le chemin de celle de l'Angleterre; qu'elle ne devait point douter que les Français n'eussent ce dessein, puisque leur reine en avait pris le titre et les armes; partant qu'elle prévînt de bonne heure le mal qui la menaçait de si près, et qu'elle conservât les dehors et les avenues de son royaume, autrement qu'elle verrait bientôt les ennemis dans le cœur de l'Angleterre, quand ils auraient bâti des forts et assuré des retraites sur les frontières. » De fait, les catholiques d'Angleterre, qui n'étaient pas en moindre nombre que les protestants, avaient conspiré de lui ôter la couronne pour la rendre à Marie Stuart. Voilà pourquoi, étant touchée de ces remontrances, elle s'obligea de fournir autant de gens de guerre, payés de ses deniers, qu'il en faudrait pour chasser les Français, à la charge qu'ils lui bailleraient des otages tels qu'elle souhaiterait. Alors les Guises, reconnaissant en quel danger leur précipitation avait réduit les affaires d'Écosse, firent dépêcher Michel Sevré, chevalier de Malte, vers elle, avec de belles propositions, et peu après Jean de Montluc, évêque de Valence, qu'ils crurent devoir lui être agréable pour ce que ses sentiments s'accordaient avec les protestants, quant à la réformation des ecclésiastiques. Mais leur entreprise, ni celle de l'ambassadeur d'Espagne ne purent empêcher qu'on n'en vînt aux armes, et toutes choses allèrent au grand désavantage des Français, lesquels ne s'en tirèrent que par la conclusion d'une paix honteuse.

Une partie de ces choses se fit l'an 1560, dont le premier jour, à compter comme nous faisons aujourd'hui, vit donner à la poursuite du chancelier Olivier un des plus salutaires édits que la France puisse souhaiter, mais qui ne fut point exécuté, savoir : que lorsqu'il y aurait quelque charge de judicature vacante, soit dans les parlements, soit dans les autres siéges subalternes, la compagnie en nommerait trois, dont le roi choisirait lequel qui lui plairait. En une assemblée tenue à Nantes, le premier de février, la Renaudie amassa les principaux de la faction, qu'il avait tirés de toutes les provinces du royaume; les uns ennuyés de l'état présent des affaires, et de la domination des Guises; les autres désespérés par les rigueurs dont on usait à l'endroit de la nouvelle religion. Ce ramas de toutes sortes de gens osa bien insolemment prendre le nom et le pouvoir des États généraux de France. La Renaudie ayant reçu le serment de tous, et leur ayant réciproquement prêté le sien, leur déclara quel était le prince dont il avait charge, et leur montra son pouvoir. Cela fait, il discourut longuement des grands maux que la France souffrait, avec danger évident de la ruine de l'État et de la maison royale, de l'unique usurpation des Guises, de leur insupportable administration, enfin de la nécessité pressante d'y remédier; puis il conclut qu'il n'y avait point d'autres moyens que de se saisir de leur personne, et exhorta les assistants de lui vouloir prêter main-forte. L'assemblée, tout d'une voix, donna son consentement à cette délibération, et fut arrêté que l'entreprise s'exécuterait le dixième de mars dans la ville de Blois, d'où ils présumaient que la cour ne dût pas partir avant ce temps-là, qu'on choisirait pour cet effet cinq cents gentilshommes et mille hommes de pied de toutes les provinces, sous trente capitaines. Dans l'assemblée il se trouva des gens si furieux que de dire « qu'il fallait faire un sacrifice à Dieu de toute la lignée de Henri II, » qui avait si cruellement persécuté l'Évangile, afin de choisir un prince fidèle et qui » fût zélateur de la parole de Dieu : » ils entendaient le prince de Condé. Mais à ces exécrables paroles se leva un gentilhomme normand, nommé Saint-Romain, qui protesta, si quelqu'un témoignait plus de pareille volonté, qu'il en avertirait le roi, et qu'il se ferait plutôt tuer à ses pieds que de souffrir qu'on violât tant soit peu le respect qu'on devait à Sa Majesté.

Cependant la Renaudie, ayant averti le prince de Condé de ce qui avait été arrêté, vint à Paris sur la fin de février, où le bonheur voulut qu'il découvrît tout le mystère à son hôte, qui était un avocat nommé d'Avenelle; la fidélité de cet homme ne lui semblait point suspecte, pour ce qu'il était des plus zélés de la religion réformée; cet avocat néanmoins alla trouver Étienne l'Allemand-Vouzé, maître des requêtes, intendant du cardinal de Lorraine, et lui découvrit la conjuration devant Milet, secrétaire du duc de Guise. Vouzé, n'estimant pas qu'il fallût négliger cet avis, pria Milet de mener cet avocat en poste à la cour. Ils la trouvèrent qui déjà sur quelque soupçon s'était remuée de Blois pour venir à Amboise,

ville plus aisée à garder à cause de sa petitesse, et de plus fortifiée d'un assez bon château, où le roi pouvait être logé en sûreté. Ces discours eussent trouvé peu de croyance dans l'esprit du duc de Guise, qui méprisait ces remuements tumultuaires, si d'Avenelle n'eût nommé un certain gentilhomme de la suite du duc de Nevers; lequel, ayant été aussitôt pris, en dit tant de particularités qu'il n'en pouvait plus douter. Ce fut lors qu'ayant considéré le péril par le nombre de l'assemblée de Nantes, et par celui des troupes des conjurés, ils tombèrent dans une grande et véritable crainte. La reine-mère manda l'amiral et son frère Dandelot avec des lettres les plus gracieuses et les plus obligeantes qui se pussent écrire, tant pour essayer de retenir les fougues des religionnaires dont ils étaient les principaux chefs que pour se servir en tout cas de l'amiral comme d'une sauvegarde; et même afin de rassurer l'esprit du cardinal, qui avouait franchement qu'il redoutait Dandelot et qu'il ne se fût pas soucié de tout le reste des malcontents, s'il n'eût pas eu celui-là pour ennemi. En après, de peur d'être surpris, ils donnèrent ordre à Cipierre, qu'ils avaient fait gouverneur des ducs d'Orléans et d'Anjou, et plusieurs autres, d'assembler des gens armés en toute diligence. Puis il fut écrit, de la part du roi, aux baillis et sénéchaux, qu'ils arrêtassent tous hommes portant armes, soit de pied, soit de cheval, qu'ils trouveraient sur les chemins d'Amboise. Et de peur que les séditieux ne se rendissent maîtres des villes circonvoisines, ils envoyèrent le comte de Sancerre à Tours, Vieilleville à Orléans, Termes à Blois, le duc de Montpensier à Angers, Barbezieux à Bourges; Burie à Poitiers, et ainsi dans les autres d'alentour. L'amiral étant arrivé avec ses frères fut gracieusement accueilli de la reine-mère, qui, après lui avoir donné mille preuves d'affection et de confiance, lui demanda conseil dans cette occurrence, non pas qu'elle eût besoin de ses avis, mais à dessein ou de sentir ce qu'il avait dans l'ame, ou de l'engager à l'assister. Il ne perdit point l'occasion de lui déclarer le mécontentement des grands, l'aversion que l'on avait pour ceux qui maniaient les affaires, et surtout les plaintes de ceux de la nouvelle religion, tout aussi au long que s'il en eût pris la charge. Un édit fut rendu en leur faveur, lequel reçut l'approbation des Guises, et la reine-mère ajouta à cet édit promesses d'un autre plus favorable; peu après, afin de faire voir que le roi désirait contenter tous ses sujets, il en fut publié un autre, qui donnait assurance et liberté à tous de le venir trouver et de lui déclarer hardiment le sujet de leurs plaintes. Ces choses faisaient assez connaître aux conjurés que leur entreprise était éventée. D'ailleurs, le prince de Condé s'en aperçut bien à la mine qu'on lui faisait à la cour, où il s'était rendu naguère pour les favoriser. Néanmoins la Renaudie, dont le courage obstiné avait résolu de passer au travers de tous ces dangers ou d'y périr, ne cessa de poursuivre son dessein. L'embrasement devint si grand qu'il ne pouvait être éteint qu'avec beaucoup de sang; la reine-mère désirant éloigner de sa personne ce sujet d'horreur et de haine, et ne se pas rendre si odieuse à ce parti-là qu'elle l'obligeât à quelque coup désespéré, lâcha la main à l'ambition du duc de Guise, qui, pour élever son autorité de plus en plus, pressait le conseil de lui donner une charge et un pouvoir bien amples de réprimer cette faction. C'est pourquoi elle consentit que le roi le déclarât, en cette occurrence, son lieutenant-général. Les termes de la déclaration du roi étaient tels que, depuis les maires du palais, il ne s'était point tant empiété par aucun Français sur la majesté royale, que cette fois. La Renaudie, courant çà et là pour ses troupes, fut rencontré et attaqué dans la forêt et Château-Renaud, par un nommé Pardillan, son parent; dont le pistolet ayant manqué de prendre feu, il fit une passade sur lui et le perça de deux coups d'épée; mais lui-même fut renversé au même temps d'un coup d'arquebuse, par le valet de Pardillan. Son corps, porté à Amboise, fut quelques jours pendu sur les ponts, avec cet écriteau au cou : « La Renaudie, dit » la Forest, chef des rebelles. » puis mis en quartiers sur les avenues. Son secrétaire, nommé la Bigne, pris avec lui, s'estimant quitte, par la mort de son maître, du serment de garder le secret, développa toute la trame de la conspiration et confessa qu'elle tendait à les démettre du gouvernement. Mais il ne put jamais être forcé par la douleur des gênes, de dire qu'elle avait été faite contre le roi, ni d'y envelopper le roi de Navarre; et quant au prince de Condé, il ne le chargea que par un ouï-dire, trop faible indice contre une personne de cette qualité. Ils eussent bien souhaité avoir prise sur l'amiral et son frère, qui étaient des plus coupables, au moins dans le soupçon; mais la reine, qui les réservait pour contre-balancer au besoin leur puissance, sut bien empêcher pour l'heure qu'on ne remuât cette pierre.

Cependant les capitaines Chandieu, des Champs, Coqueville furent émus d'une telle rage qu'ils investirent Amboise avec intention de l'affamer, et si eussent-ils réussi n'eût été leur mésintelligence. Les portes du château furent fermées jusqu'à midi, et le roi se vit assiégé six heures durant par ses propres sujets. Le pardon qui avait été accordé fut ré-

voqué; on envoya gens de tous côtés après les troupes débandées, avec ordre de prendre et ramener même ceux qui s'en iraient sans armes. Et parce que les prisons d'Amboise étaient pleines, le maître des eaux et forêts de cette contrée eut charge de battre la forêt avec cinquante chevaux et de tuer tous ceux qu'il rencontrerait en chemin. Le jeune Malagny, garçon brutal et déterminé, voyant que la conspiration avait manqué, se résolut de se perdre ou de tuer le duc de Guise, comme il sortirait à dix heures du soir de la chambre du roi; mais le prince, abhorrant les actions noires, lui défendit fort sévèrement de l'entreprendre.

Cependant la noblesse française, toujours très prompte à secourir son roi, étant montée à cheval au bruit de cet attentat, il arriva, en moins de trois semaines, près de deux mille gentilshommes des provinces d'alentour; et Cipierre amenait douze enseignes de gens de pied, que les Parisiens lui avaient libéralement fournis en cette nécessité. Peu après furent ordonnées de nouvelles compagnies de mousquetaires, tant à pied qu'à cheval, pour la garde du roi. Ceux qui gouvernaient s'étant ainsi rassurés, il n'y eut plus de considération qui retînt la rigueur et la vengeance. Elle dura un mois tout entier, pendant lequel, de jour et de nuit, les uns étaient pendus aux fenêtres du château, ou aux potences par les carrefours; les autres décapités, les autres jetés dans l'eau, attachés six à six à des perches : en telle sorte que la rivière était couverte d'hommes noyés, les rues plantées d'une forêt de gibets et ruisselantes de sang, les murailles tapissées de corps morts pendillants; et l'on obligeait quelquefois les dames de la cour les plus délicates, même le roi et ses frères, d'assister à ces vilains spectacles, comme à quelque joyeux passe-temps. Les chefs furent ensuite expédiés, avec un peu plus de formalité, Raunay, Mazères, Villemongis, Castelnau. Comme on prononçait à ce dernier sa sentence de mort, entendant ces mots, *pour crime de lèse-majesté*, il s'éclata d'un ton de voix hardi et courroucé, disant : « Je n'ai jamais attenté ni sur la sacrée personne du roi, ni sur celle de la reine sa » mère, de la reine son épouse, ou de messieurs ses frères et princes du sang, qui sont » les personnes dont les lois du royaume ordonnent de révérer la majesté. Que si l'on » prétend que je sois coupable de ce crime » pour avoir pris les armes contre les Guises, » qui sont étrangers et qui ont usurpé le gouvernement sur les princes, il faut auparavant les déclarer rois. » Le chancelier, travaillant trop assidument aux procès des criminels, fatigua tant sa vieillesse qu'il tomba dans une fièvre chaude, qui fut suivie incontinent d'une frénétique reverie, et le démena de sorte qu'il en mourut le troisième jour. Les Guises, ayant envie de remplir cette place d'une personne qui fût à leur dévotion, firent présenter les sceaux à Jean de Morvillers, évêque d'Orléans; mais la reine-mère les avait prévenus en ce point, ayant obtenu du roi son fils que Michel de l'Hôpital, qui pour lors était à Nice, fût pourvu de la dignité de chancelier. On tient que madame de Montpensier, femme de grand cœur, porta la reine à faire ce choix. Contraints d'y consentir, les Guises, afin de se l'attacher plus étroitement, se hâtèrent de lui écrire qu'ils avaient obtenu du roi cette récompense pour sa vertu, qu'ils honoraient infiniment. Mais la reine, non moins fine qu'eux, lui fit connaître, par une personne de croyance, que c'était à elle à qui il devait l'obligation de ce bienfait.

Il serait malaisé de juger si le prince de Condé, chef vraiment *muet* en cette occasion, regardait ces exécutions avec plus d'impatience, ou avec plus de détresse, ou avec plus de frayeur, se voyant lui-même regardé de tout le monde et n'ayant pas moins de peine à souffrir les œillades menaçantes de ses ennemis qui le morguaient que les regards pitoyables de ses amis qui périssaient. A la fin on s'attaqua directement à lui et à son frère : on envoya fouiller dans les malles du secrétaire du Navarrois, qui partit aussitôt de la cour, et s'en alla vers son maître lui en faire de grièves plaintes. On lui fit commandement à lui de ne se pas éloigner de la cour, et l'on donna charge à certaines personnes de veiller sur ses actions et sur ses discours. On en recueillit un qui le mit en telle odeur que la reine, l'ayant mandé en sa chambre devant le cardinal, lui fait de belles remontrances, le prie d'avoir désormais plus de soin de sa dignité et de son nom, et de ne se mêler plus avec les factieux, s'il aime sa réputation et le bien de l'État. Enfin le roi même lui dit ouvertement qu'il a entendu que les dépositions des criminels et plusieurs autres preuves le chargent d'en être le chef; que, si cela est vrai, il lui fera bien sentir l'énormité de sa faute. Accusé par la bouche même de son souverain, il est contraint de se justifier, s'il ne veut avouer le crime : il le supplie donc d'assembler tous les princes et chevaliers de l'ordre qui étaient à sa suite; et devant cette compagnie, en présence de S. M., de la reine-mère et des ambassadeurs des princes étrangers, au lieu d'employer une longue traînée de raisons et de paroles pour sa justification, chose qu'il estimait indigne de sa qualité, il ne dit autre chose sinon « que, la personne du » roi exceptée, celle de messieurs ses frères,

» de la reine sa mère et de la reine régnante, » et sauf leur respect, ceux qui avaient dit au » roi qu'il était le chef de certains factieux » qui avaient conspiré contre l'Etat et sa per- » sonne sacrée avaient faussement et mal- » heureusement menti. » Il n'eut pas sitôt achevé que le duc de Guise, dissimulant que cela s'adressât à lui, prit la parole, et parlant à lui, il lui dit qu'il ne fallait pas souffrir que la calomnie attaquât un si grand prince, et même lui offrit ses armes pour le seconder, s'il se trouvait quelqu'un assez hardi que de soutenir ces fausses accusations. Personne ne s'étant présenté, le prince supplia S. M. de le tenir pour homme de bien, et, après, sortit de la salle pour laisser opiner la compagnie; mais le roi rompit l'assemblée à un certain signe que lui fit la reine-mère.

La condition du roi faisait pitié : on l'entendit souvent se plaindre et dire : « Qu'ai-je » donc fait à mon peuple, pourquoi me veut- » il tant de mal? N'est-ce point à vous, mes- » sieurs (parlant aux Guises), à qui il en veut? » je souhaiterais bien que vous fussiez absents » pour quelques jours, afin que j'en susse la » vérité. » Plusieurs l'eussent bien désiré ainsi; mais ils détournaient adroitement ces coups et voulaient qu'on crût que la conjuration avait été faite directement contre le roi et la religion.

La première fureur en étant ainsi rabattue, le roi envoya lettres aux parlements et juges des provinces, par lesquelles il disait « avoir » découvert d'étranges conspirations faites » contre sa personne et celle de ses princi- » paux ministres, par certains factieux héré- » tiques qui, ayant, sous prétexte de religion, » débauché quelques ames simples, attiré » grand nombre de méchants garnements » que l'infamie de leurs crimes avait préparés » à toutes sortes de méchantes actions, et fait » des levées d'étrangers pour l'exécution de » leurs desseins, auraient pris les armes pour » abolir l'autorité royale, tuer toute la no- » blesse, mettre la France au pillage, et la » réduire en cantons et forme de république, » ou plutôt d'anarchie. » On donna charge au connétable, qui était lors en sa maison de Chantilly, tant afin de découvrir s'il était de la partie que pour l'engager à approuver ce qui avait été fait et ce qui était à faire, d'aller exposer au parlement ce qui était arrivé à Amboise. Il ne s'en acquitta pas comme les Guises l'eussent désiré; car, encore qu'il leur donnât de grandes louanges, néanmoins il voulut faire connaître qu'ils étaient l'objet de la haine des conjurés.

Le roi ayant désiré de sortir d'Amboise, lieu que tant de supplices avaient rendu funeste à ses yeux, et s'en aller à Chenonceaux, fut conseillé de faire son entrée à Tours, afin de raffermir cette ville dans son devoir, dont les principaux bourgeois, étant de la nouvelle religion, avaient témoigné quelque ennui de se soulever durant le tumulte d'Amboise. Ce fut en ce passage que la cour apprit à marquer les religionnaires ou réformés du sobriquet de *huguenots*, pour ce qu'ils étaient appelés ainsi en ce pays-là dès il y avait longtemps, comme en d'autres, *christodins*, *fribourgs*, *dagots*, *houssards*. Il ne faut point aller chercher l'étymologie de ce nom en Suisse, le tirant de ces mots *hensquenaux*, c'est à dire gens séditieux, ou du mot dont les cantons désignent leur alliance, *eidgenossen*, c'est à dire confédérés et ligués ensemble. Mais eux attribuèrent ce nom à gloire, le tournant en un autre sens, comme s'ils eussent été les conservateurs de la race royale descendant de Hugues Capet. Après que le roi eut passé quelques jours à Chenonceaux, il s'en alla à Châteaudun, sur un faux bruit qui courut qu'il se levait des troupes en Vendômois.

Le prince de Condé le suivit toujours jusque-là; mais bien qu'on lui eût rendu la liberté, on n'avait pourtant su rendre la sûreté et le repos à sa conscience : l'entreprise qu'il avait manquée et celle qu'il machinait dans sa tête l'agitaient de mille inquiétudes; toutes choses lui donnaient l'alarme, la cour lui semblait être pleine d'embûches contre sa vie; la vue des Guises le jetait dans des transports de colère, puis dans des transes extrêmes; si bien qu'il s'en retourna chez lui, puis en Béarn, où les Guises trouvèrent qu'il était un peu trop loin. L'amiral et Dandelot prirent congé presqu'au même temps. Pour avertir les Guises de se tenir en respect, le roi et sa mère écrivirent par plusieurs fois des lettres très affectueuses au roi de Navarre, lui donnant avis que quelques scélérats, pour prolonger leur vie, avaient mêlé le prince son frère et lui-même dans la conspiration; mais que ces dépositions n'avaient fait aucune impression dans leur esprit. Lui, de son côté, étant propre à dissimuler leurs injures, leur répond en mêmes termes, « qu'il n'est point » de ceux qui ont l'insolence de contrôler les » actions du roi et de ses ministres, qu'il l'a » bien fait voir en dissipant certaines troupes » qui s'assemblaient en Agenois pour aller » joindre la Renaudie, et qu'il offre de me- » ner une armée de quinze mille hommes » levée à ses dépens, pour exterminer le reste » des séditieux. » Avec cela, la reine-mère feignait de prêter l'oreille aux plaintes des huguenots et de prendre plaisir aux discours de leurs ministres, considérant ses intérêts seulement et non ceux de la religion. Elle

entretenait toutes sortes de personnes pour savoir les sentiments de tous. Elle se contraignit jusqu'à écouter patiemment les remontrances hardies et presque injurieuses de Louis Régnier de la Planche, quoique le cardinal de Lorraine l'entendît, caché derrière une tapisserie, ou, possible, à cause de cela.

Il invectiva fort aigrement contre les déportements des deux frères. Après cela, la reine voulut l'obliger à lui découvrir quelques secrets de la conjuration d'Amboise, mais ne disant pas ce qu'on souhaitait qu'il dit, il fut mis prisonnier; d'où il sortit quatre jours après, à la considération du maréchal de Montmorency, fils du connétable.

Toutes les pensées des deux frères lorrains tendaient principalement à deux points; à exterminer les huguenots et à rabaisser les princes du sang, sous cette couleur, qu'ils favorisaient l'hérésie. La reine-mère s'accordait bien avec eux pour le dernier, n'espérant point pouvoir assurer sa domination, si elle ne le mettait bas; mais non pas pour le premier, d'autant que lors elle fût demeurée à leur merci, sans avoir en main de quoi leur opposer. Ils avaient envie de mettre l'inquisition en France, seule invention, croyaient-ils, pour abattre tout d'un coup les hérésies qui avaient pris pied, et prévenir toutes celles qui pourraient naître à l'avenir. Mais comme elle ne pouvait approuver leur intention, elle en rejeta aussi le moyen. La reine-mère, connaissant bien l'extrême aversion des Français pour cette institution espagnole, ne goûtait point le conseil des Guises; néanmoins elle ne s'y osait directement opposer; si bien qu'ils avaient tant fait que le conseil privé et quelques parlements l'avaient approuvée. Mais, comme la chose semblait pressée, le chancelier de l'Hôpital la détourna avec une merveilleuse adresse et leur bailla le change par l'édit de Romorantin; « lequel interdisait la » connaissance du crime d'hérésie aux ju» ges séculiers et l'attribuait aux prélats. » Peu de jours après, il fit deux autres édits très nécessaires, l'un touchant la résidence actuelle des évêques dans leur diocèse, l'autre touchant la suppression de plusieurs des nouveaux offices, dont l'avarice des courtisans avait procuré la création du feu roi.

Le cardinal de Lorraine eut bien de la peine à délaisser l'établissement de l'inquisition en si beau chemin; mais, comme il vit qu'il ne pouvait aller à son but par cette voie, il en choisit une autre plus couverte, et qui lui sembla aussi bien plus courte. Il relâcha en apparence beaucoup de son animosité contre les huguenots, conféra avec leurs ministres, et ne se montra pas si éloigné de leur doctrine qu'elle ne pût bien être reçue avec quelque adoucissement. Puis, feignant d'être touché des remontrances de ceux qui demandaient la convocation des États, il fut d'avis qu'on fit auparavant une assemblée de tous les grands du royaume et des principaux conseillers d'État, afin d'y aviser des moyens pour retrancher les causes de tous ces désordres. La reine, persuadée que cela s'accommodait à ses intérêts, y donna la main; si bien qu'il y eut lettres dépêchées de la part du roi à tous les grands, qui les priaient de se rendre, pour cet effet, à Fontainebleau, dans le quinzième d'août. C'était un artifice pour éluder les souhaits des peuples, qui demandaient les États; et un subtil appeau pour faire venir en cour et prendre tous ensemble, comme dans une tonnelle, le roi de Navarre et son frère, le connétable, ses neveux et tous ceux qu'il croyait leur pouvoir nuire.

Les tumultes ne diminuaient point pour avoir relâché la rigueur : au contraire, les huguenots, pensant qu'on les redoutât, en devenaient plus insolents. Sous la protection de l'amiral et de quelques officiers, ils faisaient publiquement leurs prêches à Dieppe, au Havre, à Caen et autres villes maritimes, non sans beaucoup de séditions, fruits ordinaires des nouveautés. Dans la Provence il y eut plus que tumulte, il y eut quelque remuement de guerre.

Le Dauphiné se sentit aussi du malheur du temps; les huguenots se saisirent de quelques églises à Valence, Montélimar et à Romans, étant supportés par Charles du Puy-Montbrun, qui avait épousé la fille du frère du cardinal de Tournon, par Bouriac, sénéchal du Valentinois, par Albert Pape-Saint-Aulban et autres gentilshommes, et tolérés, disait-on, par l'évêque; le duc de Guise, gouverneur de la province, vivement piqué de leur audace, envoya toute charge à Maugiron de châtier les factieux et fit descendre seize enseignes de gens de pied, des vieilles bandes du Piémont, avec trois compagnies de gens d'armes pour l'assister; si bien que, par la terreur des armes et par la punition de quelques prédicants, la mutinerie fut réprimée. Montbrun, dont nous avons parlé, voyant que le parlement de Grenoble avait juré de le punir comme un des principaux fauteurs de la faction et que même il avait envoyé le prévôt pour le prendre (qui, au lieu de l'attraper, fut pris lui-même et emmené dans le château avec ses archers), ne voulut pas encourir le blâme de rebelle, ni rien entreprendre contre l'autorité du roi; mais choisit l'occasion qui lui fut présentée par un Alexandre Guyotin, banni des terres du pape pour le fait de la religion, de se jeter sur le comté de Venaissin, tant pour s'y assurer une retraite que pour venger,

disait-il, les cruautés que le légat Marie Salla, évêque de Viviers, exerçait contre ses confrères; ce qu'il entreprit d'autant plus hardiment, que les docteurs huguenots, disposant des cas de conscience à leur mode, l'assuraient qu'il le pouvait faire sans offense : lui apportant pour raison que les papes avaient usurpé le comté de Venaissin sur un Raymond de Toulouse, et que, d'ailleurs, ils ne pouvaient être magistrats légitimes, toute seigneurie et autorité temporelle leur étant défendue par Jésus-Christ. Mais peu après, comme il vit que la Motte-Gondrin, lieutenant du roi, ava t, par ordre du roi, joint ses forces à celles du légat, il fut bien aise de recevoir les offres qu'on lui faisait à lui et aux siens; savoir, la liberté de se retirer dans leurs maisons, pourvu qu'ils y vécussent selon les traditions de l'Église, ou de vider le royaume et le comté dans un an, pendant lequel il leur serait permis de vendre leurs biens. Le duc de Savoie était aussi tourmenté de ces factions.

Or, le roi de Navarre et son frère s'excusèrent, sur la brièveté du temps, de venir à l'assemblée de Fontainebleau : le connétable y vint accompagné du comte de Villars, son beau-frère, et des trois Châtillons, ses neveux, avec une suite de près de mille chevaux; si bien qu'il y avait apparence que, s'il eût été soutenu contre les Guises par la présence du Navarrois ou du prince, il leur eût, s'il faut user de ce mot, fait perdre les étriers. Mais l'irrésolution du Navarrois et les traîtres qu'ils entretenaient auprès de lui eurent plus de force que les prières du connétable, du prince son frère, de Jeanne d'Albret, son épouse, de la noblesse de Guienne et de tous les amis qu'il avait en cour : quelque effort qu'ils pussent faire pour l'y porter, il ne voulut point s'y trouver. Le prince envoya cependant un gentilhomme basque, nommé La Sague, vers le connétable et les autres seigneurs, pour les entretenir de l'espérance de son retour et les prier de ne lui pas manquer au besoin dans les grandes entreprises qu'il avait pour le bien de l'État et pour leur grandeur particulière. Ce gentilhomme, s'étant indiscrètement découvert à un nommé Bonneval, fut attrapé avec toutes les réponses qu'il remportait à son maître. Les lettres du connétable, du maréchal son fils et de quelques autres ne contenaient rien de secret, mais de simples remercîments et assurances de service. Celle du connétable exhortait le prince à la paix, le conjurait de ne point attenter par force la vengeance des injures, s'il croyait en avoir reçu, et que le temps lui en ferait avoir raison; que, pour lui, il n'aurait jamais recours aux armes, tandis qu'il y aurait quelque voie de justice en France.

La Sague eut bonne bouche du commencement, mais étant présenté à la question, lui qui ne savait pas qu'on ne la baille point s'il n'y a demi-preuve, en avoua beaucoup plus qu'on ne lui en demandait et déclara que le Navarrois et le prince faisaient de grandes levées, sous prétexte de dresser leur équipage pour venir à la cour; que Danville irait au devant d'eux jusqu'à Poitiers avec six cents hommes d'armes; qu'en passant ils se saisiraient de cette ville et de celles de Tours, Bourges et Orléans, qui étaient à leur dévotion; que la Picardie leur était assurée par le moyen de Sénarpont et de Bouchavane; la Bretagne, par Jean de Brosse d'Étampes; la Provence, par le comte de Tende; et l'Ile-de-France et Paris, par le maréchal de Montmorency qui en était gouverneur; bref, qu'ils se devaient saisir de leurs personnes et leur faire leurs procès et après cela partager le gouvernement entre eux.

L'assemblée se tint cependant le 21 du mois d'août. L'ordre en fut tel : à deux heures après midi, le roi et la reine son épouse et messieurs ses frères, étant entrés dans la chambre de la reine-mère, prirent séance. Après eux, s'assirent les cardinaux de Bourbon, de Lorraine et de Guise; les ducs de Guise et d'Aumale, le connétable, le chancelier, l'amiral, les deux maréchaux Saint-André et Brissac; André Guillier du Mortier; Jean de Morvilliers, évêque d'Orléans; Charles de Marillac, archevêque de Vienne, et Jean de Montluc, évêque de Valence, conseillers d'Etat; puis, derrière eux, les chevaliers de l'ordre, mais hors des chaises du conseil et sur des bancs. Le roi, en peu de paroles, leur fit entendre la cause de l'assemblée et les pria de l'assister de leurs bons conseils. La reine-mère ensuite parla et dit les mêmes choses en substance. Après elle, le chancelier remontra l'état des affaires présentes. Comme il eut achevé, le duc de Guise rendit compte en gros de son administration touchant les affaires de la guerre, mettant papiers sur table pour cet effet. Son frère, le cardinal, fit le semblable touchant le maniement des finances, montrant en abrégé que les charges ordinaires de l'État surpassaient le revenu du royaume de deux millions et demi : par où ils pensaient fermer la bouche à tous ceux qui se plaignaient de leur gouvernement et demeurer quittes à l'avenir par l'autorité d'une telle assemblée.

Dans une des séances suivantes, après avoir entendu l'évêque de Valence et l'opinion de Marillac, archevêque de Vienne, le tour de l'amiral étant venu, il demanda qu'on accordât des temples pour la prédication de la parole de Dieu aux fidèles chrétiens; à quoi il ajouta que le nombre s'en était tellement ac-

cru que, s'il en était besoin, il ferait signer leurs requêtes par cinquante mille hommes de la seule province de Normandie. Ce qu'étant dit comme par bravade, et pour montrer la puissance de son parti, scandalisa la plupart de l'assemblée et fit que les plus sages blâmèrent sa trop folle hardiesse. Mais, en revanche, ce qu'il remontra sur la nouvelle garde qu'on avait donnée au roi fut applaudi de tous les bons Français, et l'on pensa entendre la voix de la liberté même lorsqu'il représenta « qu'on ne devait point ainsi armer le roi contre son peuple; qu'on ne le devait point entretenir dans de perpétuelles alarmes et frayeurs l'un envers l'autre; que la terreur étant nécessairement suivie de la haine, c'était rompre cette mutuelle affection d'entre le souverain et ses sujets, qui rend les commandements plus doux et l'obéissance plus facile; bref, que c'était mettre une formidable barrière au devant des opprimés, afin qu'ils n'eussent plus la liberté d'aller demander justice à leur prince : quelle injure à sa bonté, quelle honte à la fidélité des Français de le tenir environné de tant de mousquets, de piques et de hallebardes ! » Le duc de Guise, vivement piqué par le discours de l'amiral, s'arrêta principalement à défendre l'établissement de la nouvelle garde, s'efforçant de montrer que ceux qui s'attaqueraient à lui et à son frère prenaient directement les armes contre le roi, duquel ils étaient les ministres. Quant à la religion, qu'il s'en tenait aux résolutions de ceux qui étaient plus savants que lui en théologie; protestant néanmoins que tous les conciles ne lui sauraient faire quitter l'ancienne manière et forme de ses prédécesseurs, spécialement pour l'usage et le nombre des sacrements; et, pour la convocation des Etats, qu'il s'en remettait à ce qu'il plairait au roi en ordonner. Le cardinal, tirant son sujet de la requête de l'amiral, montra par un discours animé d'un grand zèle et d'une forte éloquence, qu'il n'y avait rien moins qu'obéissance et fidélité dans ces suppliants, qui voulaient obliger le roi et son conseil de suivre leurs fantastiques opinions; que S. M. ne saurait leur bailler des temples, sans blesser sa conscience et le repos de son État, y ayant toujours séditions là où le sujet n'est pas de la même religion que le prince. Le 26 août, il fut arrêté : « Que les Etats généraux se tiendraient à Meaux, le dixième » de décembre, et qu'en attendant on convoquerait ceux de chaque province pour » dresser leurs cahiers, et choisir ceux qu'elles y voudraient députer. Que les évêques » s'assembleraient le dixième de janvier, là » par où le roi se trouverait, pour envoyer de » là au concile général, ou pour délibérer » sur la convocation d'un national au défaut » du général. Cependant qu'il ne serait plus » procédé par voie de justice contre les religionnaires, sinon contre ceux qui s'élève» raient en armes. » Mais le roi retint un arrêt mental en son ame, pour bannir ceux qui se trouveraient avoir été perturbateurs du royaume.

Il le fit ainsi à cause de la déclaration de La Sague, qui ne fut que le dernier jour de cette assemblée. Le babil de cet homme avait gâté les affaires des princes; mais la mauvaise aventure de Maligny les empira encore de beaucoup. Il avait fait une entreprise de s'emparer de la ville de Lyon, avec l'aide de ceux de la religion, et déjà y avait caché quantité de soldats pour l'exécution, Montbrun et quelques autres capitaines étant tout prêts de le joindre quand le dessein aurait éclaté. Mais le Navarrois ayant changé d'avis, et l'on croit que ce fut par les remontrances du connétable, Maligny fut pris; mais, s'étant évadé, il se tira du péril; quant aux bourgeois qui avaient été de son intelligence, ils furent saccagés. Maugiron, La Motte-Gondrin et le baron de La Garde y avolèrent aussitôt pour dissiper les restes de cette conjuration. Toutefois, dans les papiers qui furent saisis, on n'en trouva aucun sur lequel on pût motiver la condamnation des princes : un valet de Maligny avait eu soin de brûler tous les mémoires que son maître avait indiscrètement laissés en partant.

Le bruit de ce remuement, joint à la déposition de La Sague, faisant craindre une pareille conspiration que celle d'Amboise, la cour partit de Fontainebleau et s'en vint à Saint-Germain, comme en lieu de plus grande sûreté. Cependant le roi mande au Navarrois de lui envoyer le prince, en bonne et sûre garde, pour se justifier de ce qu'on lui imputait, sinon qu'il sera contraint de l'aller quérir lui-même en si bonne compagnie que la force lui en demeurera. Les deux frères font réponse qu'ils ne donneront point cette peine à S. M., et qu'ils se rendront aussitôt partout où il lui plaira leur commander; la suppliant, au reste, de ne pas permettre que leurs accusateurs soient leurs juges. Cette réponse réjouissant bien fort ceux qui gouvernaient, et leur faisant espérer qu'ils viendraient donner d'eux-mêmes dans le défilé, ils trouvèrent bon de changer de langage, de peur de les effaroucher. On envoie donc vers eux Jacques de Crussol, puis le cardinal de Bourbon, leur frère, esprit simple et crédule, pour les amadouer : le roi leur écrit qu'ils viennent sur sa parole en toute sûreté, que l'entrée et la sortie de la cour leur seront libres, et qu'on écoutera paisiblement leurs remontrances,

sans qu'il soit attenté sur leurs personnes, ni sur aucun des leurs ; bref, qu'on leur baillera le rang qu'ils peuvent espérer au maniement des affaires. On donne de belles paroles à la dame de Roye et à la princesse sa fille, et la reine-mère, déguisant son intention, dit quelquefois devant leurs amis : « Que deman- » dent-ils donc ? si les affaires vont si mal, » pourquoi n'y viennent-ils mettre ordre, ou » qu'ils ne le mandent afin qu'on y pourvoie, » sans donner occasion d'émouvoir tant de » troubles? » Discours qu'elle accompagnait de larmes et de tant de signes d'affection en leur endroit, que les plus fins n'en pouvaient que croire. Le connétable était aussi d'avis que le Navarrois vînt au plus tôt, soit en grande ou en petite compagnie ; mais que son frère demeurât en Béarn, afin de retenir les Guises, en crainte qu'ils n'osassent rien attenter contre lui. Cet avis eût rompu le cours de tous leurs desseins : mais le chambellan Descars et les autres mauvais serviteurs ayant secondé le cardinal de Bourbon, ce prince mal avisé se laissa vaincre, et manda au roi qu'ils se trouveraient à Orléans, lui et son frère, avant l'assemblée des États, sans aucun train que celui de leur maison. S'étant ainsi engagé de parole, il se mit en chemin, traînant son frère avec lui presque par force. Comme il fut arrivé à Limoges, il s'assembla autour de lui un grand nombre de noblesse, jusqu'à sept ou huit cents chevaux, qui le sollicitait de se déclarer et de publier son intention ; lui remontrant qu'on n'attendait, sinon qu'il eût dit le mot pour mettre gens en campagne de tous côtés; qu'il aurait au premier jour six mille hommes de Gascogne et des îles de Marennes, trois mille de Provence, et autant de Normandie ; que la plupart de la gendarmerie abandonnerait ses ennemis, et que les meilleures bourses du royaume s'ouvriraient à sa première parole. Ces offres eussent emporté un courage plus prompt, mais il était retenu par sa propre pesanteur et par le contre-poids d'autres considérations. Il donna donc congé à la noblesse qui l'avait accompagné jusqu'à Verteuil, en Angoumois, protestant qu'il aimait mieux mourir innocent que d'être cause d'un si grand carnage, s'il paraissait avec ses forces en présence de ses ennemis. Comme ils prenaient congé de lui la larme à l'œil, un vieux capitaine d'infanterie lui dit : « Ah ! sire, en nous laissant ici, vous » nous menez tous sur l'échafaud. » A quoi ayant répondu qu'il obtiendrait grâce pour ceux qui l'avaient accompagné en armes jusque là : « Grâce, repartit le capitaine, pensez » seulement à l'obtenir pour vous, qui vous » allez rendre prisonnier entre les mains de » vos ennemis : la nôtre est au bout de nos » piques, nous la voulons d'une autre sorte. » Là dessus, voici arriver un courrier avec lettres de la princesse, courageuse femme, suppliant très humblement son mari de ne point passer outre, pour ce qu'on lui avait déjà fait son procès, que son arrêt de mort était prononcé, et qu'il n'était plus question que du lieu où on lui devait trancher la tête ; « s'il » était homme, qu'il mourût en combattant; » s'il ne l'était pas, qu'il prît la fuite comme » une femme. » Ses lettres n'ayant point eu d'effet, elle s'avança elle-même, croyant que sa présence aurait plus d'efficacité ; mais elle ne lui put dessiller les yeux, et s'en retourna tout éplorée, comme elle était venue.

Cependant l'assemblée des États fut révoquée de la ville de Meaux dans celle d'Orléans, pour lesquels on commença de dresser une grande salle faite de charpenterie, sur la place de l'Etape. Le sujet de ce changement fut l'avis qu'on eut que les princes s'en voulaient emparer en passant. Le roi y étant entré en armes avec ses oncles, le quatorzième d'octobre, on mit aussitôt des corps de garde aux portes, par tous les carrefours et dans les places publiques, et l'on désarma les habitants, toute la ville étant en grande frayeur, pour ce qu'elle se sentait coupable. Le lendemain, dans le conseil secret, Brissac proposa qu'il n'y avait point de plus sûr moyen que d'arrêter le prince de Condé, et remontra que l'affaire était de telle conséquence à tout l'État, qu'il ne fallait reconnaître ni respecter personne que le souverain. Sur quoi, le conseil décerna une prise de corps, qui fut signée par le roi, les princes de Montpensier et Roche-sur-Yon, et le chancelier; mais les Guises s'en excusèrent, ou de peur d'envie, ou afin de pouvoir toujours désavouer le fait s'il ne réussissait pas. On ne doutait plus que sa mort ne fût conjurée ; ses amis pleuraient son infortune à chaudes larmes ; ses partisans s'étaient retirés chez eux en extrême détresse, attendant quelle serait la catastrophe de cette pièce ; et Dandelot, prévoyant bien ce malheur, avait pris congé du roi pour descendre en Bretagne, ce qu'on ne lui eût pas permis si l'on eût eu peur d'effaroucher les autres en le retenant. Marillac, archevêque de Vienne, très affectionné à la maison royale et au bien de l'État, mais soupçonné par quelques uns de penser au luthéranisme, pour cette seule raison qu'il poursuivait trop inconsidérément la réformation des abus et scandales des ecclésiastiques, ayant découvert leur intention, dépêcha un homme vers la princesse de Montpensier, pour la prier d'embrasser dans un si grand danger le salut de l'État et du sang de France ; qu'elle considérât que, le prince mort et le Navarrois pri-

sonnier, il ne fallait plus avoir d'espérance en la reine, qui n'aurait pas la hardiesse ni la puissance de leur résister, encore moins aux autres princes du sang.

Cette dame, contrainte jusque-là de dissimuler vis à vis des Guises, dépêcha alors vers le connétable, mais celui-ci ne bougea pas. Les princes étant arrivés à Orléans, personne ne va au devant d'eux, que le cardinal de Bourbon et le prince de la Roche-sur-Yon, avec petite compagnie. Il faut qu'ils passent au milieu des gens de guerre arrangés en haie, depuis le portereau jusqu'au logis du roi : quand ils sont là, on refuse de leur ouvrir la grande porte, si bien qu'ils sont contraints de mettre pied à terre, et d'entrer par le guichet : tout le monde les regarde d'un œil de pitié ou de mépris ; le roi, accompagné de ses oncles et de toute la noblesse, les reçoit froidement; la reine-mère témoigne, par ses pleurs, la compassion qu'elle a de leur désastre. Bref, le soir, comme ils eurent suivi S. M. dans la chambre de sa mère, le roi reproche au prince qu'il a conspiré contre son État et contre sa personne, et, quoiqu'il ne manque ni de cœur ni de langage pour se justifier, il commande à Philippe Mailly-Brezé et à François le Roi-Chavigny, capitaines de ses gardes, de se saisir de sa personne. Ils le mènent donc prisonnier dans une maison proche de là, devant laquelle on construit un fort de brique, flanqué de canonnières et garni de pièces de campagne qui battaient sur toutes les avenues. Le Navarrois supplie le roi de se vouloir souvenir des assurances qu'il leur a données, et d'ouïr son frère en ses défenses, sans le tenir prisonnier, ou du moins qu'il lui soit baillé en garde, et qu'il en répondra sur sa vie; mais il est refusé tout à plat, et, de plus, n'est guère moins étroitement détenu que lui, étant entouré d'une garde secrète, et n'ayant point d'autre liberté que d'aller de son logis à celui du roi, sans qu'aucun osât parler à lui que ses domestiques, dont la plupart étaient plus serviteurs de ses ennemis que de lui-même.

Aussitôt que le prince fut arrêté, on employa toute diligence à chercher des preuves pour le condamner. On prend la dame de Roye, sa belle-mère, dans le château d'Anisy, en Laonnois, avec tous sss papiers, dont N. Bailleul Renouard, et Tannegui le Veneur-Carouges, gentilhomme de la chambre, eurent commission ; Groslot, bailli d'Orléans, La Haye, conseiller du parlement de Paris, son intendant, et Bouchard, chancelier du Navarrois; mais on eut opinion que ce dernier, par une insigne perfidie, s'était fait prendre lui-même, afin de pouvoir honnêtement révéler tous les secrets de son maître. Par quatre fois le prince refusa de connaître ses juges, protestant qu'il n'en avait point d'autres que le roi, accompagné de ses princes séant en sa cour du parlement de Paris, les chambres assemblées, et se porta pour appelant de son emprisonnement; mais par quatre fois son appel fut déclaré non recevable, et ordonné qu'il répondrait pardevant les commissaires sur peine de lèse-majesté. Il demanda pour conseils Pierre Robert et François de Marillac, avocats au parlement, ce qui lui fut accordé, mais non pas de communiquer avec eux en présence du roi de Navarre, son frère, ni à sa femme de lui parler seulement avec les yeux. Cependant les Guises eurent avis que les États particuliers qui se tenaient dans chaque province, au lieu d'être intimidés, se préparaient à leur résister puissamment; que les huguenots, parmi lesquels il y avait lors beaucoup des plus doctes et des plus fortes cervelles du royaume, avaient gagné ce point en plusieurs endroits; qu'il serait député de leurs gens aux États généraux, et que les cahiers se dressaient sur leurs mémoires et instructions. C'est pourquoi croyant, comme il était vrai, que tout l'espoir et le courage de ces gens-là étaient appuyés sur la tête du prince, ils délibérèrent de la mettre à bas, par une vengeance qui était de le traiter comme il avait eu envie de les traiter s'il eût eu le dessus. Son procès lui est donc fait avec beaucoup de précipitation. Enfin il est déclaré criminel de lèse-majesté divine et humaine, et condamné à perdre la tête. L'exécution de cet arrêt fut différée jusqu'à l'ouverture des États. L'arrêt fut signé de tout le privé conseil, hormis du chancelier et de Mortier, qui reculaient toujours, puis de tous les chevaliers de l'ordre, de quantité de présidents, conseillers et maîtres des requêtes, que l'on envoyait quérir l'un après l'autre dans la chambre du roi; bref, de tous ceux à qui on le présenta, hormis du comte de Sancerre, quoique ami particulier du cardinal de Lorraine, lequel répondit au roi, en pleurant, qu'il aimerait mieux perdre la tête que d'obéir à ce rigoureux commandement.

Mais le roi était si fort animé, par la croyance qu'on lui avait imprimée dans l'esprit que le prince avait conjuré sa mort, qu'il croyait et qu'il disait à tous ceux qui lui en parlaient que la raison naturelle de sa conservation propre et le soin du salut public le contraignaient de faire punition exemplaire de celui qui avait juré de le perdre, lui, le royaume et la religion. Le prince, qui avait l'ame généreuse et chrétienne, hormis qu'elle était étrangement enchantée par ses prédicants, supporta cet arrêt avec une admirable con-

stance. Dans le royaume, ils n'avaient rien à redouter après sa mort : Montpensier, son parent, était si ennemi de la huguenoterie, qu'il l'avait abandonné à leur discrétion. Les maréchaux de Saint-André et de Brissac étaient leurs obligés; Nemours, Cipierre et plusieurs autres espéraient d'avancer leur fortune par ce moyen. Au dehors, les princes protestants étaient à craindre; mais ils avaient bien résolu, quand ils auraient nettoyé la France de cette zizanie, de joindre leurs forces à celles de la maison d'Autriche, pour les extirper d'Allemagne, suivant le traité secret d'entre le roi Henri et Philippe; car ils faisaient leur compte d'aller au printemps « faire » ronfler les truites du lac de Genève, et de » visiter les bons compagnons, » c'est à dire les Allemands. On avait en même temps dressé, pour la France, une confession de foi; on devait l'envoyer à tous les parlements, bailliages et sénéchaussées, qui devaient tenir la main à ce que les curés allassent par les maisons, accompagnés de greffiers et notaires, pour recueillir les signatures des particuliers, hommes et femmes, et en tenir registre, sur peine aux contrevenants d'être jetés au feu, sans autre forme de procès. Ceux qui, ayant ouvertement fait profession de l'hérésie, viendraient à une véritable résipiscence, s'ils étaient personnes considérables, seraient reçus à merci, mais obligés de porter toute leur vie la san-bénite ou robe jaune, pour marque de leur chute. Le duc d'Aumale, les maréchaux de Saint-André, Brissac et Termes avaient commission, pour cet effet, de parcourir les provinces, chacun avec une armée dont le paiement se prendrait sur les ecclésiastiques. Il fut signifié aux États provinciaux une défense de la part du roi d'y parler de la religion. Afin qu'aucun des grands ne pût appuyer le parti huguenot, il avait été résolu de se saisir du connétable, de ses enfants et de ses neveux, qu'on devait enfermer dans la grosse tour de Bourges. L'amiral, avec une extrême témérité, s'était venu déjà enferrer lui-même; mais le connétable différait toujours de venir. Quant au Navarrois, les avis furent divers sur ce qu'il en fallait faire; il ne se trouvait point de preuves pour le condamner à la mort; d'ailleurs, sa qualité de roi l'exemptait de ces procédures : mais de le laisser aller après la mort de son frère, c'était s'exposer, eux et le royaume, aux sanglants effets de sa vengeance furieusement irritée. Voilà pourquoi quelques uns conseillaient de l'enfermer dans le château de Loches; mais, comme c'était donner de plus grands sujets aux mutins de prendre les armes, il fut, dit-on, conclu de s'en défaire, et l'on en proposa divers moyens. Or, la nouvelle étant venue en cour que tous les gentilshommes qui avaient accompagné le roi de Navarre avaient repris les armes, cette nouvelle redoubla encore les haines à son encontre et pensa obliger ses ennemis d'avancer sa mort, déjà résolue, par une façon qui n'est pas croyable quand même elle serait vraie. Ils racontent que, ne sachant trouver de moyen pour exécuter un si grand coup, ils tâchèrent de se servir de la main du roi même, lequel, l'appelant dans sa chambre, lui devait faire de si sanglants et si outrageux reproches, qu'il l'obligerait de repartir quelques paroles un peu hautes, dont il prendrait occasion de le frapper, et que là dessus le maréchal de Saint-André et quelques autres se jetteraient dessus et le tueraient à coups de poignard; que le Navarrois, averti de ce dessein, s'excusa la première fois qu'il fut mandé d'y aller, et qu'à la seconde il s'y en alla résolu de vendre sa vie bien cher, menant avec lui un gentilhomme nommé Renty; mais qu'il répondit si humblement, que, par permission de Dieu, il en échappa, la colère du roi s'étant passée en paroles, soit qu'il eût horreur d'exécuter ce qu'on lui avait suggéré, soit qu'il en eût été dissuadé par la reine-mère.

Les deux princes étant en ce point, que l'un devait perdre la vie par des embûches, l'autre par la main du bourreau, la reine-mère commença d'appréhender que leur ruine ne causât indirectement la sienne. Il n'était plus en son pouvoir d'arrêter le branle qu'elle avait donné aux choses : les Guises étaient allés bien plus avant qu'elle n'eût voulu, et avaient disposé de telle sorte les filets pour les attraper, qu'ils y avaient enveloppé, contre son intention, et le connétable et l'amiral. Ils lui avaient déjà, comme par avance, fait paraître en quelques rencontres que sa puissance aurait désormais à dépendre de la leur; mais, qui plus est, le jeune roi, ainsi disposé, ou de son propre naturel ou par leur instruction, prenait la liberté de la contredire, et témoignait avoir moins de plaisir à écouter ses avis que les leurs. Ainsi elle se voyait à la veille de demeurer dépouillée de tout autre maniement que de celui de son douaire; voire même d'être renvoyée en Italie, s'il plaisait ainsi à ceux à qui elle avait mis le gouvernail en main. Le chancelier, la dame de Montpensier, l'amiral et quelques autres, augmentaient encore ses appréhensions et lui représentaient toutes les choses au pis.

Or, comme ils sont dans ces inquiétudes pleines de frayeur et d'angoisse, et que toute la France a les yeux tristement tournés sur la ville d'Orléans, voilà que le dix-neuvième du mois de novembre, le roi, étant à vêpres aux Jacobins, tombe soudain comme

mort en un grand évanouissement ; puis, étant revenu, commence à se plaindre d'un mal de tête en la partie de l'oreille droite, où il avait eu de tout temps une fistule. Au commencement, on crut que ce n'était que son mal ordinaire, et les Guises ne laissèrent pas de commander des levées de gens de guerre par tout le royaume. Mais la fièvre l'ayant pris le lendemain, et se redoublant de jour en jour, on connut qu'il s'était formé un abcès dans le cerveau; lequel, ayant coulé quelques jours, puis s'étant arrêté, les médecins jugèrent qu'il était en très grand danger. En ces conjonctures, les Guises changent de batterie, ils obligent premièrement le roi d'envoyer quérir le Navarrois, et de lui dire que l'emprisonnement du prince de Condé était venu de son propre mouvement, contre l'avis de ses oncles, et qu'ils n'avaient jamais rien entrepris contre la maison de Bourbon ; le priant bien fort de le croire ainsi, et le conjurant que, pour l'amour de lui et de la reine sa mère, il effaçât toute la mauvaise opinion qu'il pourrait avoir conçue d'eux. En après, ils reviennent aux soumissions envers la reine-mère, et s'efforcent de lui persuader qu'elle retienne le roi de Navarre prisonnier. Cependant ceux qui n'avaient osé lever la tête commencèrent à parler hautement et à menacer; de sorte qu'elle ne savait quelle résolution prendre. Elle délibéra alors de délivrer les princes de la peine où ils étaient. Au reste, elle était résolue d'être tout ou rien, et d'employer tous ses amis pour se conserver l'autorité souveraine. Elle envoya quérir le Navarrois, et le fit venir dans son cabinet, ayant auprès d'elle le duc de Guise et le cardinal son frère. Comme il fut arrivé, elle commença, avec une telle gravité que l'occasion le requérait, à lui faire de grandes plaintes des entreprises que lui et son frère avaient dressées contre l'État; puis lui déclara que tout résolument elle voulait qu'il lui quittât par un écrit de sa main tout le droit qu'il pouvait prétendre au gouvernement, et que, s'il lui était déféré par les États, elle entendait qu'il lui remît aussitôt, et, qu'outre cela, il se réconciliât avec ses cousins de Guise. Il ne se défendit que fort légèrement de ces fâcheuses demandes, et les accorda sur-le-champ, y joignant encore de grands remercîments et beaucoup d'excuses.

Le lendemain, quatrième jour de décembre, à cinq heures du soir, le roi rendit le dernier soupir de sa vie, sur la fin du dix-septième mois de son règne et de la dix-septième année de son âge. Cet accident, arrivé à propos pour le salut des princes et du connétable, donna sujet à beaucoup de personnes de soupçonner qu'il y avait eu du poison. Étant mort si jeune, et n'ayant régné que par les volontés d'autrui, on ne put pas juger s'il eût mérité la qualité de bon prince ; néanmoins, s'il faut en croire ceux qui avaient gouverné sa jeunesse, savoir, Jean de La Brosse-Bourbonnais et Sansac, celui-là, personnage fort prudent et bon capitaine, celui-ci esprit vif et brouillon, non pas toutefois malin, l'appelaient le roi sans vice ; ayant accoutumé de dire qu'il avait beaucoup d'inclinations au bien et nulles au mal, et que le ciel l'avait ôté de ce monde pour ce qu'un temps si corrompu et si pervers n'était pas digne d'un si bon prince. Lorsque François II fut expiré, les Guises, n'ayant su céler sa mort comme ils l'eussent voulu faire pendant quelques jours pour donner ordre à leur sûreté, se retirèrent dans leur logis en grande crainte, et néanmoins avec courageuse résolution ; mais ils en sortirent l'après-lendemain, quand ils virent toutes choses paisibles; et lors, oubliant sagement leur fortune passée pour s'accommoder à la présente, ils se mêlèrent parmi la foule de ceux qui allaient saluer le nouveau roi. Le corps de François II fut conduit à Saint-Denis avec un bien petit convoi, par La Brosse, Sansac et Louis Guillac, évêque de Senlis, qui était presque aveugle, et là, enterré sans aucune pompe, dont plusieurs jetaient le blâme sur le duc de Guise, qui semblait être obligé, par sa charge de grand-maître, de rendre ce dernier devoir à son roi, à son maître et à son neveu.

Cependant, malgré l'engagement pris avec la reine-mère par le Navarrois, les députés des Etats, dont il y en avait le tiers de huguenots, le demandaient pour gouverneur du roi et du royaume, et les princes du sang pour conseil légitime, avec le connétable, l'amiral et autres seigneurs qui avaient accoutumé d'y être; ce qui, de nouveau, divisa la cour en deux partis. Cette division cessa néanmoins par la cession que fit le Navarrois de la régence à la reine. De cette sorte, le nom seul du roi fut changé dans le gouvernement.

MARIE STUART, FEMME DE FRANÇOIS II.

Marie Stuart, fille unique et héritière de Jacques V, roi d'Ecosse, et de Marguerite de Lorraine, qui l'était de Claude, duc de Guise, fut amenée en France l'an 1548, le sixième de son âge, et, dix ans après, mariée au dauphin François II, le 19 d'avril de l'an 1558. La nature lui avait donné tout ce qui compose une rare beauté, et, outre cela, un gentil esprit, une mémoire prompte et une vive imagination qu'elle exerçait par l'étude des arts libéraux, spécialement de la peinture, de la poésie et de la musique ; si bien qu'à la fleur

de son printemps, elle parut la plus aimable princesse de la chrétienté. Aussi se vit-elle, à l'âge de quinze ans, la tête ornée de deux couronnes effectives, celle d'Écosse et celle de France, et d'une en prétention, savoir, celle d'Angleterre, qu'elle maintenait lui appartenir au préjudice d'Élisabeth, et qui, en effet, ne la pouvait fuir après la mort de cette reine. Mais si vous considérez le cours et la fin de sa vie, les plus extrêmes disgraces furent la compagnie ou les effets de tous ces beaux avantages. Elle fut reine dès l'âge de dix-huit mois; mais aussi elle fut orpheline. On la destina, à six ans, pour femme au plus grand roi de la chrétienté; mais pour cela on la tira de son pays et d'entre les bras de sa mère. Elle trouva en France le crédit de ses oncles de Guise, mais elle recueillit aussi la haine et l'envie qu'on leur portait. La nourriture de cette cour lui donna une grande politesse, mais elle la plongea dans les délices; sa beauté fut l'objet de louanges, mais elle le fut aussi des médisances. Comme elle posséda uniquement le cœur de son premier époux, la perte lui en dut être d'autant plus sensible. En repassant en son royaume natal, elle n'y trouva que des sujets rebelles et hérétiques; le nom de reine douairière de France ne servit qu'à la rendre suspecte aux protestants et odieuse aux Anglais. Étant recherchée de tous côtés, elle se fit autant d'ennemis qu'elle avait de prétendants. Pour ne pas laisser flétrir sa jeunesse dans un triste veuvage, elle s'apparia un beau mari, savoir, Henri Stuart, comte de Harley; mais tout aussitôt il devint fâcheux. Ses ennemis l'en délivrèrent, mais ce fut par un assassinat dont le blâme rejaillit sur elle-même. Quel plus grand déplaisir pouvait sentir une reine catholique que de voir bannir sa religion de son royaume; ses sujets, ses officiers, son propre frère naturel, le comte de Murray, la persécuter, lui ôter l'autorité, puis la liberté? quelle plus grande affliction, après six ou sept ans de traverses, de conspirations, de guerres civiles, que de sortir de captivité d'entre les siens, pour tomber en une autre chez ses voisins, de trouver une prison au lieu d'un asile, des calomnies au lieu de secours, une ennemie mortelle en Élisabeth, au lieu d'une parente; enfin languir dix-neuf ans dans cette misère, et n'en pouvoir être délivrée que par la main d'un bourreau, par un coup sans exemple et sans justice? Voilà comme tous les biens que le vulgaire admire contribuaient à la rendre malheureuse; mais sa vertu, qui seule fait le bonheur, l'empêcha de l'être. Les adversités éveillèrent son courage, qui se fût endormi dans les délices; sa piété et sa constance éclatèrent plus dans la prison que dans le trône; elle triompha de ses ennemis en souffrant: sa généreuse mort dissipa tous les sinistres bruits dont ils avaient noirci sa réputation; les puritains, qui craignaient qu'elle ne parvînt à la couronne d'Angleterre, lui firent gagner celle du martyre; et, comme il est croyable, son mérite a obtenu du ciel que, malgré leurs efforts, Jacques, son fils unique, ait joint les deux royaumes ensemble.

CHARLES IX, LXe ROI.

L'espérance que plusieurs avaient conçue que le roi François II, venant à une parfaite majorité, pourrait éteindre les factions, fut changée par sa mort en une juste crainte de les voir s'enflammer davantage, et passer de la sédition à une sanglante guerre; c'est pourquoi les tumultes s'augmentant tous les jours, on se hâta de tenir les États.

La première séance se tint, le treizième de décembre, dans une grande salle de charpente qu'on avait bâtie exprès dans la place de l'Étape. Le chancelier en fit l'ouverture par une harangue digne de sa gravité. Il blâma les procédures violentes sur le fait de la religion, dit que le vrai moyen de ramener les égarés, c'étaient la bonne vie et les saintes instructions, exhorta fort de bannir les noms injurieux de *luthériens*, de *huguenots*, de *papaux*, et pria chacun de déposer toute haine et de n'avoir point d'autre passion que celle du bien public, dans lequel était contenu celui des particuliers. Il ne se passa rien autre chose en cette première séance, sinon que les trois ordres furent envoyés conférer leurs cahiers ensemble.

Quelques uns, animés d'un zèle plus hardi, avaient envie de déférer la régence au roi de Navarre, laissant toutefois l'éducation du jeune roi à sa mère, de mettre des bornes à la domination, et d'établir un bon conseil pour le gouvernement de l'État. La reine-mère en prit l'alarme; elle fit donner un arrêt par le conseil du roi, qui défendait aux députés de rien délibérer sur le gouvernement, et usa de tant d'intrigues que le Navarrois, prince variable et peu résolu, se laissa aller à confirmer ce qu'il lui avait promis, comme on l'a vu à la fin du règne précédent, tandis que son frère était en prison. Le second de janvier fut la deuxième séance des États. On y entendit les harangues des trois ordres: Jean de Lange, avocat de Bordeaux, parla pour le tiers-état; Jacques de Silly, comte de Rochefort, pour la noblesse, et Jean Quentin, chanoine d'Autun et docteur en décret, pour le clergé. Les deux premiers chargèrent fort sur les vices des ecclésiastiques, cause de tous les désordres; le dernier tâcha

de les défendre, rejeta tout sur les nouveaux sectaires, et désigna sur tous l'amiral, qui en demanda réparation. Quentin fut obligé de la lui faire dans une harangue à la clôture des États. Au mois de février, le roi étant venu à Fontainebleau, le prince de Condé s'y rendit peu accompagné, pour ne pas donner de jalousie. Le lendemain, étant admis au conseil privé et ayant parlé de son innocence, il demanda au chancelier s'il y avait quelques preuves contre lui; le chancelier répondit que non, et tous les princes et seigneurs ayant témoigné qu'ils étaient persuadés de son innocence, le roi lui commanda de prendre sa place. Le conseil ensuite donna un arrêt qui le déclara entièrement innocent, et le renvoya au parlement de Paris, pour en obtenir un autre plus authentique, comme il fit peu de jours après. Le courage des Guises ne s'abaissait point par l'élévation de leurs ennemis : ils étaient soutenus du parti catholique et ils le soutenaient aussi. Il est certain que sans eux la religion ancienne eût fait place aux nouvelles sectes. La régente faisait semblant de les favoriser pour ne les pas jeter aux champs. Cependant le Navarrois, désirant étendre son pouvoir, fit querelle au duc de Guise, sur ce qu'il voulait qu'on lui portât les clefs de la maison du roi, non pas à ce duc, à qui cet honneur appartenait à cause de sa charge de grand-maître. Le prétexte était léger ; mais ce roi le porta si haut qu'il fut sur le point de partir de la cour avec tous les princes du sang et le connétable, pour venir à Paris délibérer du gouvernement de l'Etat. Dans cette rencontre, la reine regagna le connétable, et pour lui donner une honnête excuse de rompre la partie, elle lui fit commander par le roi, en présence des quatre secrétaires d'État, de ne le pas abandonner. Ainsi le Navarrois, craignant qu'on ne se passât bien de lui, fut conseillé de demeurer, et se raccommoda avec la reine qui, pour l'apaiser, lui augmenta le pouvoir de sa lieutenance.

Dès lors, le connétable commença à se détacher des princes du sang. La même proposition touchant la répétition des dons s'étant renouvelée aux États particuliers de Paris, on lui fit croire que c'était à lui qu'on en voulait, parce qu'en effet il avait touché cent mille écus sous Henri II, dont il n'avait point rendu compte. A la crainte qu'il eut de restituer cette somme se joignirent les exhortations de sa femme; puis celle de la duchesse de Valentinois, d'Honorat de Savoie, comte de Villars son beau-frère, et de son fils Henri, seigneur de Danville, tous lesquels, quoique peu religieux, la portèrent, par la raison de conserver la religion catholique, à se liguer avec le duc de Guise et avec le maréchal de Saint-André. Les remontrances du prince, des Colignys ses neveux, et de son fils le maréchal, estimé l'un des plus sages seigneurs du royaume, ne l'en surent empêcher. Les huguenots nommèrent cette union le *triumvirat*.

Toutes ces brouilleries avaient retardé jusque-là le sacre du roi. Quand ces trois seigneurs furent ainsi unis, on le mena à Reims, où il fut sacré le quinzième de mai par les mains du cardinal de Lorraine qui en était archevêque. Cependant il avait été dit par le traité de la paix générale que, dans trois ans, les droits, que le roi prétendait sur les terres du duc de Savoie, seraient examinés et réglés par des commissaires de part et d'autre. Le roi François II et le duc avaient nommé pour cela des députés l'an mil cinq cent soixante ; Antoine Séguier, président au parlement, et Antoine de Chandon, maître des requêtes, qui l'étaient de la part du roi, firent six demandes : 1° du comté de Nice, qu'ils disaient membre du comté de Provence ; 2° des villes de Turin, Cony, Montdevis, Albe, Quérasque et Savillan ; 3° du comté d'Ast qui avait été donné en dot à Valentine de Milan, femme de Louis, duc d'Orléans; 4° des dépendances du marquisat de Saluces spécifiées dans un arrêt du parlement de l'an 1390 ; 5° de l'hommage de ce que le duc tenait en Dauphiné, deçà le Guyer-le-Vif et ailleurs, du Focigny et du Genevois ; 6° et de l'héritage de Louise, mère du roi François I^er.

Ils apportèrent leurs titres et leurs raisons ; les députés du duc, leurs exceptions et leurs réponses ; mais, comme de part et d'autre, ils agirent en avocats plutôt qu'en juges, ils ne purent convenir d'aucune chose et donnèrent leurs avis séparés.

Le duc ne put donc rien gagner jusqu'à l'année suivante, qu'il fit tant d'instances auprès du roi, que, par lettres-patentes du huitième d'août, il commanda qu'on lui remît Turin, Chivas, Thiers et de Villeneuve d'Ast, à la réserve des munitions et de l'artillerie, en échange de Pignerol, Savillan et La Pérouse, avec leurs finages. Imbert de la Platière Bourdillon, lieutenant pour le roi delà les monts, forma plusieurs difficultés pour empêcher l'exécution de cet ordre, envoya de grandes remontrances au conseil sur cela, et ne voulut obéir qu'après trois jussions, et sur des décharges les plus solennelles qu'il se pût imaginer ; lesquelles encore eussent servi de bien peu, si le duc n'eût payé tout ce qui était dû aux garnisons françaises de ces places, et si, de plus, il n'eût prêté cent mille écus au roi.

La conduite ambiguë de la régente entretenait et augmentait les troubles. D'un côté, elle feignait de prêter l'oreille favorable aux huguenots et donna même le premier

édit qui fut rendu en leur faveur; mais, d'autre côté, elle suscitait le connétable à se plaindre hautement et en public de ce changement qu'on faisait au préjudice de l'Église romaine; mais, comme l'honneur ne lui permettait pas de se lier ouvertement avec le duc de Guise, tant que le prince de Condé serait son ennemi, il pria la reine de faire leur accommodement. Tous deux étant donc mandés en présence du roi, des princes, cardinaux et grands officiers, le duc de Guise, adressant la parole au prince, l'assura qu'il n'avait en rien contribué à son emprisonnement. Le prince répondit qu'il tenait pour un méchant et un traître quiconque en avait été l'auteur; le duc repartit qu'il le croyait ainsi, et que cela ne le touchait nullement. Cela dit, le roi leur commanda de s'embrasser et de se promettre une sincère et cordiale amitié.

Le parlement s'émut contre l'édit que la reine avait fait donner en faveur des huguenots; mais, en juillet suivant, le roi en rendit un autre qui attribuait la connaissance du crime de sédition et assemblées illicites aux siéges présidiaux, et celle d'hérésie aux juges d'Église. On avait souvent parlé d'un concile national: en attendant qu'il pût se tenir, on trouva bon de faire un colloque ou conférence entre les prélats catholiques et les ministres huguenots. Le cardinal de Lorraine en fut un des principaux promoteurs, soit pour rompre le concile national qui ne plaisait point à la cour de Rome, soit pour faire ostentation de sa doctrine et de son éloquence. Les ministres crurent aussi y trouver leur compte; car, par ce moyen, ils se voyaient égalés aux évêques. Dans l'entre-temps, l'assemblée des États, qui avait été remise à Pontoise, au mois de mai, commença à travailler. Le roi y assista séant en son trône, la reine-mère à sa gauche avec sa fille Marguerite, et, plus bas, le roi de Navarre, le cardinal de Bourbon et le prince de Condé, devant lesquels étaient, à la droite, le connétable, à la gauche le chancelier. Le duc de Guise, comme grand-chambellan, était couché aux pieds du roi.

Comme c'était l'amiral qui avait porté le roi de Navarre et les députés des États à confirmer la régence à la reine-mère, elle voulut en récompense, tandis qu'elle avait besoin de lui, favoriser le parti huguenot; et, suivant cet air qu'elle en avait inspiré à la cour, ou plutôt pour intimider le clergé et le porter à donner de l'argent, on vit que, dans cette assemblée, tout se trouva tourné contre ce corps sacré. Ceux qui portaient la parole pour le tiers-état et pour la noblesse ne parlèrent que de ses déréglements, et conclurent, comme ont toujours fait les hérétiques et ceux qui ont plus de politique que de religion, non tant à le réformer qu'à lui retrancher ses grands biens, à lui ôter sa juridiction temporelle, et à adjuger au roi les possessions des religieux rentés.

Après ces harangues, on travailla aux propositions des cahiers des députés, sur lesquels il fut fait quelques réglements par manière d'acquit. Mais la régente ne manqua pas d'en tirer le fruit que le conseil des rois a accoutumé de tirer de ces assemblées, c'est à dire de grandes levées de deniers. Bien que le colloque eût été indiqué au quinzième d'août, il ne commença pourtant que le quatrième de septembre. Après que le chancelier en eut fait l'ouverture, le cardinal de Tournon demanda que, la chose étant nouvelle et sans exemple, il en pût délibérer avec le clergé. La reine-mère ne le voulut pas, et commanda à Bèze de parler; car ils avaient résolu de traiter les questions par discours et harangues, non par argumentations et syllogismes, ce qui s'accommodait bien au désir que le cardinal de Lorraine et Bèze avaient de faire paraître leur éloquence. On peut dire de Bèze dans cette action, pour n'en pas dire pis, qu'il n'y eut ni la prudence ni la modération qu'il devait; car, sur le fait du saint-sacrement, il s'emporta à des discours qui blessèrent horriblement les oreilles catholiques, disant que le corps de Jésus-Christ était aussi éloigné de l'Eucharistie que la terre l'est du ciel. Les prélats frémirent d'horreur à ces paroles, le cardinal de Tournon en mena grand bruit, et les traita de blasphème, en sorte que Bèze en eut quelque honte lui-même, et tâcha de s'en excuser auprès de la reine, et d'amollir un peu une proposition si choquante.

Il avait été résolu de réduire toute la dispute à deux chefs, l'une de la véritable Église, l'autre de l'Eucharistie. Le seizième de septembre, le cardinal de Lorraine fit un discours aussi docte qu'éloquent, et tout rempli de solides raisonnements sur l'un et l'autre point; il conclut ensuite qu'il ne pouvait y avoir aucune réunion des sectaires avec l'Église, s'ils ne croyaient la réalité du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Les autres prélats, se levant, applaudirent à cette proposition, déclarèrent qu'ils voulaient vivre et mourir dans la croyance qu'il avait expliquée, et supplièrent le roi et la reine d'y persévérer et de la défendre, protestant qu'ils rompraient le colloque si les ministres refusaient de passer ce point.

On continua néanmoins encore pour quelques séances, et comme, dans ce colloque, les huguenots avaient eu pour la première fois la liberté de disputer des articles controversés de la religion, ils crurent qu'ils avaient partout celle d'en faire l'exercice, et commen-

cèrent à ouvrir leurs temples dans toutes les provinces. La reine-mère, en récompense des services que lui rendait l'amiral, lui prêtait ou feignait de lui prêter la main en beaucoup de rencontres, et même elle envoya ordre à l'ambassadeur du roi à Rome de faire de grandes instances auprès du pape et des cardinaux pour impétrer la communion sous les deux espèces, et la permission de prier Dieu en français, ce qu'elle ne put obtenir, peut-être parce qu'en la demandant ouvertement, elle l'empêchait sous main.

Les *triumvirs* ne purent supporter le grand crédit de l'amiral, et se retirèrent de la cour, faisant servir la religion de prétexte à leur mécontentement. Le roi d'Espagne qui portait et affectait le nom de catholique témoigna grande colère de ce qu'on favorisait les huguenots, et particulièrement contre le roi de Navarre, afin d'avoir une excuse en conscience de ne lui faire aucune raison de son royaume, et un prétexte de se mêler des affaires de la France, à quoi il était convié par quelques uns des plus grands, dans lesquels la passion de dominer et de supplanter leurs ennemis était plus forte que l'amour de leur patrie et l'honneur de cet État.

Peu auparavant, il avait été pris un certain prêtre allant en Espagne porter une requête au roi Philippe au nom des catholiques, avec certaines instructions fort criminelles; il fut mené à la conciergerie. Le parlement, à cause de la qualité des personnes qui se trouvèrent enveloppées dans cette affaire, n'osa pas l'approfondir et se contenta de le condamner à faire amende honorable en pleine audience, nu-tête, nu-pieds, la torche au poing, et à être enfermé entre quatre murailles dans le monastère des Chartreux.

Pareillement un bachelier de Sorbonne, nommé Tanquerel, ayant soutenu des thèses dans lesquelles il disait que le pape avait tout pouvoir sur les rois, aussi bien pour le temporel que pour le spirituel, et partant qu'il les pouvait destituer s'ils le méritaient, le parlement ordonna qu'il se rétracterait et ferait amende honorable, et parce qu'il s'était absenté, il fut dit que le bedeau de la Faculté la ferait pour lui dans l'école de la Sorbonne, devant un président, deux conseillers et le procureur général, et en présence du doyen et des docteurs, qui seraient obligés de s'y trouver, sous peine d'être déchus de tous les priviléges à eux accordés par les rois.

La crainte du saint-père était de perdre son autorité en France par le concile national, l'intérêt du roi d'Espagne de se rendre nécessaire pour le gouvernement de ce royaume, et celui de la régente de conserver son autorité et de l'augmenter. Le roi de Navarre la partageait avec elle, et ainsi ils ne pouvaient jamais bien s'accorder; mais tous les autres recherchaient à s'ajuster avec ce prince. Le connétable servit de médiateur pour le réconcilier avec le duc de Guise, et celui-ci pour le faire entrer en intelligence avec le pape et avec le roi d'Espagne. Ses sentiments touchant la religion y étaient un grand obstacle; néanmoins ils surent si bien tourner son esprit qu'ils l'amenèrent à leur point.

Ils lui proposèrent premièrement que, s'il voulait répudier Jeanne d'Albret sa femme, comme il le pouvait, disaient-ils, parce qu'elle était hérétique, ils lui feraient épouser la reine Marie Stuart, qui lui apporterait le royaume d'Écosse et celui d'Angleterre; et, quand ils virent qu'il ne pouvait se soumettre à cette répudiation, ils lui donnèrent des assurances verbales que le roi d'Espagne, pour récompense de la Navarre, lui céderait l'île de Sardaigne, qu'ils lui dépeignaient comme un pays abondant en toutes sortes de délices. Cette belle illusion fut l'appât qui l'attira dans le piége.

Au mois de janvier 1562, la régente, qui désirait s'appuyer des huguenots, fit donner un nouvel édit en leur faveur, portant, entre autres choses, la révocation de celui de juillet, permission à eux de prêcher par tout le royaume, hormis dans les villes closes, nommément dans Paris. Une assemblée de notables l'autorisa, le parlement de Paris le vérifia, non sans beaucoup de difficulté et avec cette clause, à raison de la conjoncture des temps, sans approuver la nouvelle religion, et jusqu'à ce que le roi en eût autrement ordonné. Les autres parlements y apportèrent plusieurs modifications.

Lorsque les *triumvirs* se furent éloignés eux-mêmes, l'amiral demeura le plus puissant à la cour, et le fut effectivement durant quelques jours; mais après il se perdit lui-même dans l'esprit de la reine, par sa propre faute; car la trop grande prospérité lui ayant ouvert le cœur plus qu'il ne fallait, il voulut lui faire voir les forces des huguenots bien plus grandes qu'elles n'étaient, demandant des temples pour deux mille cent cinquante églises.

D'autre côté, le prince de Condé et lui, voyant une puissante ligue qui s'apprêtait pour les attaquer, crurent qu'ils pouvaient bien joindre les princes d'Allemagne à leur parti, puisque leurs adversaires avaient joint les forces d'Espagne aux leurs. Le duc de Guise et le cardinal son frère, en ayant eu avis, travaillèrent en diligence à leur détourner ce secours; ils allèrent eux-mêmes à Saverne s'aboucher avec le duc de Wurtemberg, duquel le duc espérait une grande assistance. Ils fei-

gnirent adroitement une grande propension vers la doctrine de Luther, lui firent entendre que, s'ils étaient d'intelligence avec les princes allemands qui suivaient presque tous cette croyance, ils rangeraient à la raison et les catholiques et les zuingliens, et, par ce moyen, rétabliraient l'unité de l'Église. Le duc de Wurtemberg se laissa prendre à cet appât.

Au retour de Saverne, le duc de Guise, ayant séjourné quelques jours dans son château de Joinville, fut prié par ses confédérés de venir à Paris en diligence, parce que les huguenots à la faveur de la régente, du prince de Condé, de l'amiral et de leur gouverneur le maréchal de Montmorency, voulaient y tenir le haut du pavé. On leur permettait de faire leurs prêches dans le faubourg de Saint-Marceau et dans celui de Saint-Antoine; le chevalier du guet avait ordre de les garder avec ses archers, et l'on avait désarmé le peuple de Paris, de peur qu'il ne leur courût sus, ce qui leur avait tellement enflé le courage, que les prêtres ne pouvaient pas porter le saint-sacrement par les rues sans danger de quelque tumulte.

Le premier jour de mars, comme le duc de Guise, venant à Paris, passait par la petite ville de Vassy, il arriva qu'il s'émut querelle entre les gens de sa suite et les huguenots qui tenaient alors leur prêche dans une grange, et que ce duc, y étant couru pour l'apaiser, fut blessé d'un coup de pierre à la joue. Comme ses gens lui virent le visage tout en sang, leur furie s'augmenta de telle sorte qu'ils tuèrent près de soixante personnes et en blessèrent deux cents : c'est ce que les huguenots ont appelé *le massacre de Vassy**, et qui, en effet, fut comme le premier signal de toutes les sanglantes guerres de religion qui troublèrent ensuite ce malheureux règne, quoique ce fût un pur accident, sans qu'il y eût aucune faute du duc de Guise, prince fort modéré. Après qu'il eut recueilli en passant le cardinal son frère à Reims, il vint à Nanteuil : ses amis l'y joignirent en foule, et le connétable l'y envoya complimenter. Cependant le prince de Condé était allé à Monceaux se plaindre au roi du meurtre de Vassy : la régente se trouvait fort embarrassée; elle promit justice aux huguenots, écrivit, au roi de Navarre, qui était à Paris, de pourvoir à la sûreté du roi et de l'État, manda au duc de Guise de se rendre à la cour sans être accompagné, et enjoignit au maréchal de Saint-André de s'en aller en son gouvernement de Lyonnais. Mais le Navarrois rabroua les députés des huguenots qui lui portèrent les plaintes de Vassy; le duc de Guise répondit qu'il était occupé, et qu'il ne pouvait pas encore aller à la cour; et le maréchal dit en face à la reine qu'en l'état où étaient les choses il ne pouvait pas abandonner la personne du roi. Peu de temps après, le duc de Guise vint à Paris, accompagné de mille ou douze cents chevaux. Ses ennemis lui voulurent faire un crime de lèse-majesté de ce qu'il était passé par la porte Saint-Denis par où les rois font leur entrée, comme aussi de ce que le prévôt des marchands et les échevins étaient allés au devant de lui et l'avaient harangué, et de ce que le peuple lui avait fait des acclamations comme au roi.

Il n'est pas croyable que la reine eût soupçon que ce duc en voulût à la royauté; mais elle s'imaginait bien que lui et ses confédérés lui voulaient ravir le gouvernement. Cette appréhension la mettant dans des troubles extrêmes, elle eut recours au prince de Condé, qui s'était retiré en sa maison, et lui écrivit plusieurs lettres pour lui recommander son fils, le royaume et elle-même, en termes si affectueux et si pleins de compassion, marquant que les confédérés la tenaient en captivité, qu'elle lui donna un juste sujet d'armer, quand même elle n'en eût pas eu envie.

Leur pricipale fin était de ramener le roi à Paris, afin de l'avoir entièrement à leur dévotion. Le prévôt des marchands, qui était à eux, vint à Melun en supplier la reine, et demander qu'on rendît les armes aux Parisiens pour se défendre contre les huguenots. On leur accorda le dernier point. Lorsque les Parisiens eurent les armes à la main, le prince de Condé se trouva le plus faible, et, n'osant plus disputer le pavé aux *triumvirs*, il se retira en sa maison de la Ferté-Ancou, près de Meaux; le duc de Guise s'en alla à Fontainebleau, où était le roi, menant un si grand cortége avec lui qu'il fit connaître à la reine que ses forces étaient bien plus grandes que celles du prince. Elle eût bien désiré s'entretenir dans l'équilibre de tous les deux, et, pour cet effet, elle avait mandé le prince, lequel, ayant rassemblé ses amis, s'acheminait pour venir à elle et avait passé la Seine à Saint-Cloud. Ses approches mirent les Parisiens sous les armes, comme s'ils eussent pu être assiégés par une poignée de gens, et donnèrent sujet aux confédérés de faire entendre à la reine qu'il fallait ramener le roi à Paris, de peur qu'il ne tombât entre les mains des huguenots. Le roi de Navarre lui porta cette fâcheuse parole, et, comme elle hésitait, il lui dit nettement que, si elle ne voulait pas venir, elle pouvait demeurer là. Elle n'eut pas le temps de délibérer, il fallut suivre ou bien perdre la partie; car, sur-le-champ, ils me-

* Les huguenots suivaient les dogmes de Zuingle et de Calvin.

nèrent le roi, tout pleurant, à Melun, le lendemain au bois de Vincennes et puis à Paris. Ainsi furent inutiles toutes les adresses de cette reine, et tous les sages conseils du chancelier de l'Hôpital, qui ne tendaient qu'à empêcher une guerre civile.

Le prince de Condé, en partie de dépit d'avoir été trompé par une femme (car il le croyait ainsi), en partie de colère de voir ses ennemis maîtres de la personne du roi, et de crainte aussi de demeurer à leur miséricorde, et de laisser refroidir l'ardeur de ses amis et du parti huguenot, s'en courut à bride abattue avec deux mille chevaux à Orléans, où Dandelot s'était adroitement saisi d'une des portes le jour d'auparavant, qui était le premier d'avril. Orléans devint comme la place d'armes et le siége capital de son parti. Or, pour le faire subsister dans l'unité et dans la discipline, il prit serment de tous ceux qui s'y trouvèrent qu'ils demeureraient unis pour la défense de la personne du roi et de celle de la reine, pour la réformation et le bien de l'Etat; qu'ils meneraient une vie sans reproche et chrétienne, observeraient les lois du royaume et réglemens militaires, et auraient soin d'avoir des ministres pour leur prêcher la parole de Dieu; qu'ils le reconnaîtraient pour chef, se soumettraient à tous ses ordres, le serviraient de leurs personnes et lui fourniraient armes et argent. Il écrivit ensuite à tous les princes d'Allemagne les sujets qu'il avait eus de prendre les armes, et leur envoya les lettres originales de la reine-mère, afin de les persuader à lui prêter secours pour la tirer de captivité le roi et elle. Ce fut un puissant motif pour mettre de son côté tous les princes qui faisaient profession de la religion réformée, et paur y retenir tous les huguenots de France; car le conseil du roi, pensant les désunir, donna le même jour une déclaration adressée seulement aux baillis et à leurs lieutenants, qui confirmait l'édit de janvier, accordait abolition de tout le passé, défendait de les inquiéter pour le fait de la religion, et leur donnait liberté d'en faire l'exercice partout, hormis dans la ville et faubourgs de Paris. Partout où les huguenots furent les maîtres, ils abolirent l'exercice de la religion catholique, renversèrent les autels, brisèrent les images, brûlèrent les reliques et en jetèrent les cendres au vent, et tourmentèrent et massacrèrent les moines et les prêtres, ne conservant pas même en cela l'égalité qu'ils voulaient qu'on leur gardât. Le prince, ni par prières, ni par remontrances, ni même par châtiments, ne put arrêter cette fureur.

Quoique tout le royaume fût en feu, le chancelier, véritablement bon Français, tâchait de guérir le mal qu'il n'avait pu empêcher, et cherchait un accommodement, lequel ne lui semblait pas impossible tant que les troupes ne se seraient point choquées, et qu'il n'y aurait eu du sang répandu que par les séditions. La reine considérait aussi, voyant les huguenots maîtres de tant de places, que les *triumvirs* pourraient bien se saisir de toutes les autres, et qu'ainsi le roi son fils et elle demeureraient entièrement dépouillés : c'est pourquoi elle envoya le baron de La Garde trouver le prince, pour le prier instamment de venir en cour, l'assurant que ce qu'on avait fait contre les protestants s'était fait malgré elle, et qu'avec son aide elle tâcherait de le réparer. Le prince commençait à écouter, et allait se laisser fléchir, quand il eut nouvelles que les huguenots qui sortaient du prêche de Sens avaient été massacrés, et leurs maisons saccagées par les soldats, dont on imputait la faute au cardinal de Lorraine, archevêque de cette ville-là. Le prince, l'ayant su, dit à ses gens qu'il ne fallait plus rien espérer que de Dieu et de leur courage; alors ils firent faire des casaques de drap blanc pour toute leur cavalerie, et tâchèrent d'animer et d'entretenir les esprits par l'impression de plusieurs petits livres, les uns pour leur justification, les autres pour noircir la maison de Guise, et particulièrement le cardinal de Lorraine. Il ne laissa pas encore d'y avoir divers envoyés, et de se faire plusieurs propositions de part et d'autre. Le prince demandait que l'édit de janvier fût observé, qu'il fût fait justice des massacres, et que les *triumvirs* sortissent de la cour. Eux, de leur côté, pour repousser les attaques qu'il leur donnait, présentèrent requête à ce qu'il n'y eût point d'autre religion en France que la catholique. Les pourparlers n'ayant donc point avancé la réconciliation, la reine voulut elle-même conférer avec le prince; le lieu fut assigné à Toury, où chacun se rendit accompagné de quelque cinquante chevaux, et avec les précautions nécessaires : le roi de Navarre était avec la reine. Les gentilshommes, de part et d'autre, que l'on tenait éloignés de huit cents pas, de peur de querelle, ne purent s'empêcher de courir aux embrassades, pleurant de joie de se revoir, et de douleur d'être sur le point de se couper la gorge. Du reste, la reine ne put rien gagner; le roi de Navarre et le prince se piquèrent de reproches, et la conférence se rompit. Le prince avait pour lui une bonne partie de la noblesse et des gens de guerre; les confédérés avaient le peuple de Paris, le nom et la personne du roi, dont les grands officiers et le parlement sont une suite nécessaire. Le vingt-sixième de juin, le Parlement déclara tous ceux qui s'étaient saisis de villes appartenant

au roi rebelles et criminels de lèse-majesté. Il en excepta toutefois le prince de Condé, parce qu'on supposait que les huguenots le détenaient par force. Les armées, de côté et d'autre, se mirent aux champs : comme elles étaient, l'une dans l'Orléanais, l'autre dans le Dunois, la reine fit encore une tentative, qui pensa lui réussir à ruiner les deux factions; elle proposa au prince, par le conseil de l'évêque de Valence, de faire sortir les Guises et le connétable de la cour, s'il voulait poser les armes et se venir mettre entre les mains d'elle et du roi de Navarre. Le prince, dondant bien légèrement dans le piége, alla trouver la reine à Talsy dès qu'il sut que les *triumvirs* s'étaient retirés, et, par une seconde imprudence, promit de sortir du royaume s'ils ne revenaient point à la cour.

L'amiral de Coligny et les autres chefs de son parti, extrêmement inquiets pour lui et pour eux-mêmes, le vinrent trouver le lendemain, et lui remontrèrent qu'il n'avait pu engager sa parole au préjudice de celle qu'il leur avait donnée, et de sa conscience; et ainsi ils l'obligèrent à la retirer dès la prochaine conférence qui fut le lendemain; puis ils le remenèrent à son armée, tout le monde s'étonnant que la reine-mère ne les avait pas tous pris d'un beau coup de filet, à quoi, sans doute, elle n'eût pas manqué si c'eût été son intérêt de le faire. Le nombre des villes que les huguenots avaient envahies était trop grand de beaucoup pour leurs forces, et les tenait divisées trop loin les unes des autres; ils les reperdirent presque toutes et une grande partie de leurs hommages avec. Blois et Angers furent forcés avec tous les maux que peut faire la guerre civile; Tours et le Mans abandonnés. Le duc d'Aumale, qui commandait les armées du roi en Normandie (car le duc de Bouillon était suspect de huguenotisme), reprit toutes les places des environs de Rouen; et le duc d'Étampes, gouverneur de Bretagne, Valogne, Vire, Saint-Lo et Bayeux; ce fut à Vire qu'il se commit le plus de cruautés, parce que les huguenots y en avaient beaucoup exercé. Durant les négociations et les difficultés qui se trouvent à cimenter ensemble tous les membres d'un nouveau parti, dont il s'en détache trois tandis qu'on en raccroche un, l'ardeur des troupes du prince se ralentissait; la plupart l'étaient venus trouver à la chaude, croyant qu'il les menerait du même pas au combat, et qu'un moment les conduirait à la victoire ou à une mort glorieuse; mais, quand ils virent que les affaires traînaient, plusieurs demandèrent leur congé; si bien que, ne pouvant pas les retenir ensemble, il envoya Jean de Parthenay-Soubise à Lyon, Jean de Hangest-Yvon à Bourges, le comte de La Rochefoucault à Angoulême, Dandelot en Allemagne, et Briquemault en Angleterre : ces deux pour hâter les secours qu'on lui avait promis en ces pays-là.

L'armée du roi était grossie jusqu'à vingt-cinq mille chevaux; on la divisa en deux corps, dont l'un, dans lequel était le roi en personne, commandé par le roi de Navarre et le duc de Guise, alla assiéger Bourges; l'autre, commandé par le maréchal de Saint-André, fut envoyé à Poitiers. Cette dernière ville fut prise par la brèche en moins de jours que n'en dura le pillage; l'autre fut réduite par composition. Bourges pris, la plupart des chefs étaient d'avis d'aller droit à Orléans, où l'on eût enveloppé le prince, et, par ce moyen, coupé la plus grosse tête de la faction. La reine ne le voulut pas ainsi; le duc de Guise même trouva l'entreprise trop difficile, et, favorisant les désirs des Parisiens, il fut d'avis qu'on assiégeât Rouen. L'armée y arriva le vingt de septembre, et fort à propos pour empêcher les progrès que les huguenots eussent pu faire par le moyen des Anglais; car le même jour il avait été signé un traité de confédération entre la reine Élisabeth et eux à Hamptoncour, portant qu'elle leur fournirait six mille hommes, dont il en serait mis la moitié dans le Havre-de-Grâce, qui lui serait livré, et qu'elle garderait pour le roi, et pour servir de retraite aux huguenots, ce qui fut exécuté peu de jours après. Le fort de Sainte-Catherine fut emporté d'assaut. La ville soutint les attaques avec toute la résolution possible; on lui offrit une composition assez raisonnable, et par trois fois la reine-mère empêcha le duc de Guise d'y donner l'assaut, étant persuadée, par les sages conseils du chancelier, qu'il n'est rien de plus dommageable à un souverain que de conquérir sur soi-même et de piller ses propres villes. Après que le fort de Sainte-Catherine, pris d'assaut, eut été saccagé huit jours durant, on fit décapiter Jean du Boc d'Esmandreville, président à la cour des aides, et pendre deux conseillers de ville, le ministre Marlorat, et huit ou dix capitaines, entre autres du Cros, qui avait été gouverneur du Havre, et avait livré la place aux Anglais. Par représailles, le prince fit couper la tête à quelques catholiques qu'il tenait, entre autres à Baptiste Sapin, conseiller au parlement de Paris, et à Jean de Troyes, abbé de Gastine, lesquels avaient été pris dans le Vendômois, comme ils allaient en Espagne, de la part du roi.

Le vingt-cinquième d'octobre, le roi de Navarre avait été blessé, à la tranchée, d'un coup de mousquet à l'épaule gauche. Quand la ville fut prise, il s'y fit porter dans son lit par les bras de ses Suisses, et y entra triomphant par

la brèche. Sa plaie n'était point mortelle, mais les entretiens assidus de la demoiselle de Rouet, l'une des sirènes dont la régente se servait à enchanter ce pauvre prince, lui échauffèrent trop le sang; et, après cela, son inquiétude l'ayant porté à se mettre dans un bateau, sur la Seine, pour remonter à Paris, il lui prit un frisson et ensuite une sueur froide, signes d'une mort prochaine; comme, en effet, le bateau s'étant arrêté à Andely, il y rendit le dernier soupir le dix-septième jour de novembre, s'étant montré en ce dernier moment, comme en toute sa conduite précédente, chancelant et irrésolu entre la religion catholique et la confession d'Augsbourg, mais témoignant assez la mauvaise opinion qu'il avait du gouvernement, par l'ordre très exprès qu'il donna d'avertir sa femme de ne point venir à la cour, de se bien tenir sur ses gardes et de fortifier ses places.

Peu après la mort du roi de Navarre, le parti protestant eut du désavantage presque partout, hormis en Languedoc, où les religionnaires avaient les meilleures villes, excepté Toulouse, dont s'étant voulu saisir au mois de mai, ils en avaient été chassés après un combat opiniâtre de plusieurs jours et une perte de trois mille hommes des leurs, sans en compter plus de deux cents autres qu'on fit mourir ensuite par divers genres de supplices. A Lyon, ils se défendirent contre Tavannes et ensuite contre le duc de Nemours, qui assiégèrent cette ville l'un après l'autre. J'ajouterai qu'il fut tué plus de cinquante mille des leurs, tant dans les combats que dans les séditions; et que là où ils furent les plus forts, ils fondirent toutes les châsses, les reliquaires et les vases sacrés qui étaient d'or ou d'argent, dont le prince fit battre monnaie aux armes et à l'effigie du roi; ce qui rendit l'argent beaucoup plus commun en France qu'il n'était avant cette guerre.

« La crainte que le pape avait eue qu'il ne » se tînt un concile national en France l'avait » obligé de rassembler le concile général à » Trente. Le cardinal de Lorraine s'y rendit » cette année, le quinzième de novembre, avec » un grand équipage, accompagné de quarante évêques et de bon nombre de docteurs des plus doctes. Le Saint-Père eut » quelque sujet d'en prendre l'alarme : la » puissance de ce grand cardinal lui donnait » tant de jalousie, qu'il l'appelait le *pape au* » *delà des monts;* et il craignait qu'il ne fît entrer en lice les docteurs de la confession » d'Augsbourg, car il avait donné quelques » marques, au moins apparentes, qu'il n'improuvait pas trop leur croyance, et on savait qu'en passant à Inspruck il avait conféré avec l'empereur. Ainsi le pape, comme » s'il eût eu affaire au plus grand ennemi de » l'Eglise, ramassa toutes ses forces, envoya » à Trente tous les évêques de ses terres, où » ils sont en très grand nombre, en emprunta » même de ses voisins, et pria le roi d'Espagne » de l'assister des siens pour fortifier son parti » dans le concile, afin de tenir tête à ceux de » France et d'Allemagne.

» Bien que le roi Philippe eût perdu sa » cause à Venise pour la préséance, il ne laissa » pas de la relever dans le concile, croyant » que la conjoncture et le tribunal lui seraient » plus favorables. Claude-Ferdinand de Quinones, comte de Luna, son ambassadeur, » avant que de venir à Trente, avait demandé » au pape quelle place il aurait : le pape, au » lieu de lui répondre sur le droit, avait éludé » et s'était déchargé de la décision de cette » affaire sur les légats qui présidaient, de sa » part, au concile. Le cardinal de Gonzague, » le principal d'entre eux, trouva un expédient pour satisfaire les Espagnols et ne pas » blesser tout à fait les Français : c'était que » l'ambassadeur de France gardât sa place » après celui de l'empereur, et que, dans les » congrégations, celui d'Espagne, par provision seulement, en eût une séparée, ou » après les ecclésiastiques, ou en un siége à » part, vis à vis des autres ambassadeurs. Le » cardinal de Lorraine, de la peur qu'il eut » que ce différend ne rompît le concile, obligea Lansac, ambassadeur du roi, d'accepter » cette condition, et de souffrir que le comte » fût assis en un siége à part, proche le secrétaire du concile. Il prit donc cette place, et » ayant fait parler son orateur, il sortit tout » le premier, de peur d'avoir contestation à » la porte.

» Mais la difficulté n'était pas vidée pour » les autres assemblées, particulièrement pour » les sessions du concile et pour les messes » solennelles, d'autant que les bancs n'y étaient » pas tout à fait disposés de même, ainsi les » Français y refusèrent la même grâce à l'Espagne. Les légats n'osèrent pas, de leur » chef, rien déterminer sur cela; mais quand » ils eurent reçu ordre du pape de lui conserver le même rang dans toutes les cérémonies, ils s'avisèrent d'un autre expédient. » Un jour de Saint-Pierre, les pères du concile étant en chapelle, il parut un siége » entre le dernier cardinal et le premier des » patriarches; l'ambassadeur espagnol s'assit » dessus. On avait aussi donné ordre secret » d'avoir deux *paix* et deux encensoirs, pour » les porter à celui de France et à lui en même » temps. Les Français ne le purent souffrir, le » service divin fut interrompu; les légats, les » ambassadeurs et quelques évêques, pour » empêcher le scandale, s'entremirent de trou-

» ver un milieu, qui fut que, ce jour-là, on » s'abstiendrait de donner de l'encens et de » présenter la paix.

» Après le concile, le même différend se re- » nouvela à Rome par Louis de Zuniga-Re- » quesens, grand-commandeur de l'ordre de » Saint-Jacques et ambassadeur du roi Phi- » lippe ; Henri Clutin d'Oysel, qui l'était pour » le roi, soutint courageusement le droit de la » France. L'Espagnol fit proposer divers ex- » pédients par lesquels il tendait à se conser- » ver l'égalité ; mais ils furent tous rejetés par » le Français, qui voulait non seulement gar- » der son ancienne place, mais encore que » l'Espagnol tînt la sienne, c'est à dire qu'il » fût au dessous de lui ; tellement que le » pape, après avoir inutilement cherché di- » vers moyens d'accommodement, adjugea » solennellement la préséance constatée à ce- » lui de France et le maintint en possession ; » ce qui fut exécuté le jour de la Pentecôte » de l'an 1564 : Requesens ayant protesté con- » tre ce jugement, et ne s'étant pas trouvé à » la cérémonie de la fête.

» Cependant, depuis ce temps-là, les ambas- » sadeurs d'Espagne ont plusieurs fois disputé » le pas à ceux de France, quoique le plus » souvent à leur honte, tant à Rome que dans » les autres cours des princes, jusqu'à notre » temps que le très auguste roi Louis XIV, » sur une contestation arrivée en Angleterre » entre le sien et celui d'Espagne, a obligé » Philippe IV d'y renoncer expressément par » un écrit authentique. »

Le douzième de novembre, Dandelot arriva à Orléans avec douze cornettes de reitres, faisant deux mille six cents chevaux, et douze enseignes de lansquenets, sous chacune desquelles il y avait près de trois mille hommes, que le landgrave de Hesse lui avait fournis, et quelques jours auparavant, Duras y avait amené les débris de la bataille de Vère.

Ce crime d'avoir fait entrer des étrangers dans le royaume était, en quelque sorte, excusé par l'exemple du parti contraire qui, le premier, avait fait lever de la cavalerie et de l'infanterie en Allemagne par le rhingrave et par le comte Rocandolf, qui étaient protestants, et d'avoir encore appelé des Espagnols, dont on se pouvait bien passer, puisqu'il y avait plus de cent catholiques en France pour un huguenot.

L'armée du prince étant de douze mille combattants, il se mit aux champs. La résolution était d'aller droit à Paris, croyant qu'à la première épouvante on le pourrait forcer avant que les *triumvirs* fussent de retour, ou donner tant de terreur à la reine qu'elle se porterait à un accommodement plus raisonnable. L'évènement fit voir la vanité de ce dessein : il ne sut pas seulement prendre la petite ville de Corbeil ; et d'ailleurs, quand il fut logé à Arcueil et autres villages voisins, la reine l'engagea à plusieurs conférences, où elle faisait semblant de lui relâcher tout doucement quelques unes de ses demandes, pour empêcher qu'il ne donnât dans les faubourgs avant que les Parisiens se fussent remis de leur grande consternation, et pour lui débaucher ses meilleurs capitaines, du nombre desquels fut Genlis, qui se retira dans sa maison, mais demeura toujours huguenot. Quand il eut donc reconnu que c'était une folie de vouloir prendre Paris par Corbeil, il décampa, le douzième de décembre, et prit sa marche vers la Normandie, afin de joindre les Anglais qui étaient au Havre, et de toucher de l'argent d'Angleterre pour payer ses Allemands, qui étaient près de se mutiner. Les *triumvirs* le suivaient de si près, qu'au sept ou huitième logement, les deux armées se trouvèrent engagées à donner bataille proche de la ville de Dreux, le vingtième jour de décembre. Au commencement, les huguenots y eurent de l'avantage ; ils défirent la bataille des catholiques, prirent une partie de leur canon, et même le connétable fut blessé au visage d'un coup de pistolet ; mais après, comme ils se jetèrent sur le bagage, et que leur gros de réserve, qui était de mille deux cents reitres, se débanda aussi pour en avoir sa part, les catholiques eurent bien leur revanche. Le duc de Guise, en apparence, ne commandait que sa compagnie de gens d'armes et un gros de ses amis qui étaient volontaires ; et, toutefois, son mérite et sa qualité faisaient passer ses conseils pour des ordres : ce fut lui qui tourna la cavalerie des huguenots et la mit toute en déroute. Le prince de Condé qui, ne reculait jamais, y fut fait prisonnier par Danville, second fils du connétable. On compta huit mille morts sur la place, presque autant d'une part que d'autre. Le champ de bataille demeura au duc de Guise, qui ne jugea pas à propos de poursuivre l'amiral, et lui laissa faire retraite vers Orléans, où il fit mener le connétable en toute diligence, craignant qu'il ne fût recous. Dans le combat, le maréchal de Saint-André, ayant été enveloppé par un gros de cavalerie, et fait prisonnier de guerre comme il poursuivait trop chaudement la victoire, fut tué d'un coup de pistolet par un cavalier nommé Mézières, fils de Bobigny, greffier de la ville de Paris, qu'il avait outragé en quelque rencontre. Le duc de Guise rendit tous les honneurs possibles au prince de Condé, ils soupèrent et couchèrent ensemble avec tant de démonstrations d'amitié, qu'on eût dit qu'ils avaient oublié toutes leurs querelles pour vivre ensemble comme cousins-

Lou Wattier del. *Pannemaker Dir.* *Chaillot Sc.*

CHARLES IX.

germains qui étaient dans une intime confidence, ainsi qu'ils avaient fait sous le règne de Henri II. Quand le corps de bataille de l'armée royale fut défait, il y eut des fuyards qui piquèrent jusqu'à Paris, publiant que tout était perdu.

Aux premières nouvelles, la duchesse de Guise, qui avait grosse cour à l'entour d'elle, se vit tout à coup abandonnée; et, pour la reine, sans s'émouvoir beaucoup, elle ne dit autre chose sinon : *Eh bien! il faudra donc prier Dieu en français*, et se mit à caresser fort les amis du prince et des nouvelles opinions. Mais le lendemain, le contraire ayant été certifié par plusieurs témoins oculaires et par lettres des principaux officiers, la presse fut plus grande que jamais auprès de la duchesse; la brigue huguenote fit le plongeon, celle des catholiques prit le dessus; la reine fit faire des feux de joie, quoiqu'à regret, et envoya, de la meilleure grâce qu'elle put, le commandement des armées du roi au duc de Guise, auquel les troupes l'avaient déjà déféré. Semblablement celles de l'armée du prince prièrent l'amiral d'accepter la charge de général. Lorsqu'il se fut rafraîchi quelques jours à Patay, il descendit dans le Vendômois, et, passant la Loire à Beaugency, logea ses gens dans la Sologne et dans le Berri, où il savait que le duc de Guise voulait loger les siens pour le siége d'Orléans qui avait été résolu. Ayant laissé dans la ville son frère Dandelot avec deux mille hommes de guerre, autant d'habitants bien armés et quantité de noblesse, il repassa la Loire à Gergeau et reprit la route de Normandie. En ce pays-là, il rançonna plusieurs petites villes pour entretenir ses troupes, reçut l'argent d'Angleterre et leur fit faire montre. Étant appelé par les huguenots de Caen, il assiégea le château où étaient le marquis d'Elbeuf, frère du duc de Guise, et N. de Bailleul Renouard, lesquels il eût pris à discrétion si la grande nouvelle qu'il reçut d'Orléans ne l'eût obligé de retourner de ce côté-là.

Le duc de Guise y avait mis le siége, le sixième jour de février 1563. La reine était à Beaugency et avait enfermé le prince, qu'elle traînait toujours avec elle, dans le château d'Onzain. Déjà les faubourgs avaient été emportés avec perte de huit cents des assiégés; déjà la tour du pont était prise et les huguenots fort consternés ne pouvaient plus attendre de salut que d'un coup du ciel ou de l'enfer, quand un gentilhomme, nommé Jean Poltrot Méré, poussé d'un faux et détestable zèle pour la religion, épiant le temps que le duc, qui était allé au devant de sa femme, revenait au siége, monté sur une mule et fort peu accompagné, lui tira un coup de pistolet dans l'épaule dont il mourut six jours après dans cette réputation, même parmi ses ennemis, d'avoir été, en son temps, le plus généreux prince et la meilleure tête de la chrétienté; qui eut toutes les vertus héroïques et presque aucun vice ni de prince ni de courtisan. Le meurtrier, après avoir bien piqué toute la nuit, se trouva le matin auprès du pont d'Olivet, et comme son cheval n'en pouvait plus, il se retira dans une maison pour se reposer, où il fut pris le matin même par un des secrétaires du duc. Interrogé des motifs et des instigateurs de son crime, il dit pour le premier que le zèle de sa religion l'avait poussé à tuer celui qu'il en croyait le persécuteur; pour l'autre point, il varia fort, accusant tantôt les uns et tantôt les autres; mais, dans toutes ses réponses et à la mort même, il chargea l'amiral. Ce seigneur eut beau s'en purger par un écrit public, et jurer qu'il détestait cette action; il eut beau supplier la reine par lettres de ne point hâter le supplice de cet asasssin, afin de lui être confronté : la maison de Guise crut qu'il en était coupable; et soit qu'il le fût ou non, les enfants de ce duc en tirèrent la plus sanglante vengeance qu'on lise en aucune histoire du monde. La prière que l'amiral faisait à la reine semblait assez juste; néanmoins Poltrot, ayant été mené à Paris le seizième de mars, fut jugé en peu de jours : le Parlement le condamna au même supplice que ceux qui attentent à la personne sacrée des rois, savoir, à être tenaillé avec des tenailles ardentes, et tiré à quatre chevaux. Le même jour, le corps du duc de Guise fut mené à Paris, déposé aux Chartreux, de là porté à Notre-Dame avec un deuil véritable de toute la ville, et puis inhumé au sépulcre de ses pères à Joinville. Charles, duc de Lorraine, lui fit un service solennel à Nancy, et le pape un autre dans sa chapelle à Rome avec des oraisons funèbres qui, certes, purent être fort belles sans être flatteuses. La justice et la modération de cette âme héroïque parurent encore plus fort aux derniers moments de sa vie; car il se justifia du meurtre de Vassy, témoignant une extrême douleur que cet accident eût donné sujet à une guerre civile, et conseilla à la reine de faire la paix au plus tôt, lui disant fortement que quiconque l'empêcherait était ennemi de l'État et de la personne du roi.

Les ministres insistaient qu'à quelque prix que ce fût, le prince de Condé maintînt l'édit de janvier. Les capitaines qui étaient las de la guerre, et lui-même qui respirait déjà le doux air de la cour et des plaisirs des dames, se relâchèrent de beaucoup et se contentèrent d'un édit plus modéré. La reine pressa si fort la

conclusion de ce traité, qu'il fut signé de part et d'autre le dix-huit de mars, avant que l'amiral fût de retour de Normandie. Étant arrivé quatre jours après, il se plaignit aigrement au prince de ce qu'il avait si mal ménagé les intérêts de son parti, dans un temps qu'il pouvait les porter bien plus haut; mais la chose était faite et ses plaintes ne servirent qu'à évaporer sa colère. L'édit fut publié au parlement de Paris sur la fin du mois de mars Les gens de guerre des huguenots qui étaient à Orléans, ayant célébré leur cène dans l'église Sainte-Croix, sortirent de la ville. Autant en firent-ils de plusieurs autres qu'ils tenaient en divers endroits, les laissant toutes désolées de la ruine de leurs plus belles églises. Le roi, quelques mois après, donna le gouvernement d'Orléans à Philibert de Marcilly Cipierre, avec ordre d'abattre les tours qui fortifiaient le plus la ville et de bâtir une citadelle à la porte Banière; ces entraves qui ne s'ôtent presque jamais, étant fort pesantes aux Orléanais, ils se consolèrent aisément de la mort de leur nouveau gouverneur, qui mourut de la gravelle avant que d'avoir pu achever son dessein; et l'on entendait, durant quelque temps. courir cette raillerie dans la bouche du peuple, que les trois cailloux, ce sont les armes d'Orléans, avaient vu la fin de Cipierre.

Après le traité, il fut envoyé des commissaires dans toutes les provinces de la part du roi avec ordre de remettre les huguenots dans leurs biens et de faire exécuter l'édit; mais la plupart débréchèrent et le restreignirent tant qu'ils purent; il n'y eut que ceux qu'ils gagnèrent à force de présents qui ne leur firent point de mal.

Si la liberté de conscience qu'on leur accordait fut un juste sujet de plainte aux ecclésiastiques, l'édit qu'on donna au mois de mai à Saint-Germain-en-Laye, pour l'aliénation de cent mille écus sol de rente de leurs biens en fonds, firent monter leurs cris bien plus haut, principalement lorsqu'ils virent qu'on l'exécutait avec une extrême rigueur.

Quelque temps après, le chancelier de l'Hôpital, pour apaiser un peu leurs plaintes, leur accorda la faculté de racheter ces biens et fit publier un autre édit qui ordonnait que les dîmes leur seraient payées par les huguenots aussi bien que par les catholiques; si les premiers n'eussent pas été si las qu'ils étaient de la guerre, ils n'eussent jamais consenti de fournir à l'entretien de ceux qu'ils croyaient les émissaires de l'Antechrist; mais, à leur grand regret, ils furent contraints d'obéir, ce qui apporta sans doute un grand poids pour affermir la religion catholique, d'autant que, s'ils eussent été exempts de payer les dîmes, la plupart des gens fussent passés de leur côté pour gagner d'un coup le dixième de tout leur bien.

Le duc de Guise mort et la paix faite, la reine respirait avec plus de liberté. Néanmoins quatre grandes affaires lui embarrassaient encore l'esprit; la conduite du prince, le Havre qui était entre les mains des Anglais, le mécontentement du parlement de Paris et les instantes poursuites que la veuve et les enfants du duc de Guise faisaient pour avoir justice de sa mort.

Toutes choses étaient prêtes pour recouvrer le Havre par force, car on savait bien que la reine Élisabeth voulait le retenir en récompense de Calais. Après qu'elle eut donc refusé de le rendre, on lui déclara la guerre par un héraut, et le roi étant à Gaillon, Brissac commença le siége; le connétable et son fils, le maréchal s'y rendirent quinze jours après. Tous les Français s'y portèrent avec une ardeur extraordinaire; les huguenots encore plus que les catholiques, pour se purger du reproche qu'on leur faisait d'avoir introduit les étrangers en France; l'amiral et Dandelot son frère ne s'y trouvèrent pas, de peur que la reine Élisabeth ne leur reprochât leur ingratitude; mais ils y envoyèrent tous leurs gens et tous leurs amis.

Durant le siége du Havre, le roi entra dans sa quatorzième année. La déclaration du roi Charles le Sage, qui peut-être n'a jamais été bien entendue, veut que le roi soit déclaré majeur à quatorze ans, et c'était l'intention de la reine de le faire au plus tôt, afin de s'arroger toute l'autorité sous le nom du roi et d'en exclure le prince et le connétable. Or, par le droit commun, il faut que l'âge de majorité soit plein et entier; le chancelier de l'Hôpital, l'unique conseil de la reine en ces matières, lui persuadait qu'il ne fallait point attendre la plénitude des quatorze ans et disait que, dans les choses favorables, l'année commencée passait pour accomplie; mais soit qu'il se défiât que le parlement de Paris ne serait pas de ce sentiment, parce qu'on pouvait douter si cela était favorable ou préjudiciable au royaume, ou qu'il appréhendât que ce sénat voulût donner un conseil au roi, comme on avait fait à Charles VI et que cela semblait nécessaire dans des temps si embrouillés, il fut d'avis qu'on le menât droit au parlement de Rouen faire cet acte.

Le roi, séant donc en son lit de justice, y fut déclaré majeur le quatorzième jour du mois d'août.

Toutefois l'édit de la majorité du roi ne fut pas enregistré sans beaucoup de difficultés au parlement de Paris. Il envoya faire de grandes remontrances au roi par son premier président, accompagné de deux autres du corps;

il représenta que c'était contre la coutume du royaume qu'on portât les édits à d'autres parlements, avant qu'ils eussent passé par celui de Paris qui représente les Etats généraux, qui est la cour des pairs, le plus auguste trône des rois, le vrai parlement du royaume et dont tous les autres ne sont que des surgeons. Le roi, à qui on avait composé la voix et le visage à une sévérité étudiée, leur répondit qu'ils eussent à obéir, qu'ils ne se mêlassent plus des affaires publiques et qu'ils se défissent de cette *vieille* erreur, *qu'ils étaient les tuteurs du roi, les défenseurs du royaume et les gardiens de la ville de Paris.* Les députés ayant fait leur rapport à la cour, elle se trouva partagée; Pierre Séguier, président à la grand'-chambre, et Dormy, président aux enquêtes, portèrent le partage au roi, qui ordonna que l'édit fût publié et enregistré sans retardement et que tous les présidents et conseillers eussent à s'y trouver sur peine d'interdiction. Le roi ne voulut point revenir à Paris que le parlement n'eût obéi. La mère, la veuve et les enfants du duc de Guise, avec une grande suite de deuil, y vinrent au même temps lui demander justice des auteurs du cruel meurtre de ce ce prince; on entendait assez qu'ils désignaient l'amiral. Quelque temps auparavant, le prince de Condé et le maréchal de Montmorency avaient déclaré qu'ils maintiendraient son innocence envers et contre tous; et, parce qu'il avait le parlement de Paris pour suspect, le roi avait évoqué l'affaire à soi et puis l'avait renvoyée au grand conseil, d'où il l'avait derechef tirée pour la remettre au Parlement. Il n'était pas possible de la pousser à bout sans rallumer la guerre civile; ainsi on trouva expédient d'en suspendre les poursuites pour trois ans.

Pendant le calme apparent qui suivit, le chancelier travaillait à de beaux réglements pour la police et pour la justice. Les curés furent déclarés exempts de logements et d'étapes pour les gens de guerre. Il y eut un édit qui ordonnait, à ceux qui étaient demandeurs en justice, de consigner certaine somme avant que d'être reçus à plaider; mais le Parlement y apporta de grandes résistances, et enfin, soit que cette taxe coupât la racine aux procès, soit qu'au contraire on eût reconnu que c'était une chose injuste et honteuse au roi de tourner en maltôte l'obligation qu'il a de rendre gratuitement la justice, cet édit s'abolit par le non-usage, quoiqu'il n'eût pas été révoqué.

Un autre du mois de décembre établit un siége judiciaire pour les marchands, composé d'un juge et de quatre consuls, qui furent choisis d'entre cent bourgeois assemblés par le prévôt des marchands et les échevins, pour vider sur-le-champ et sans procédures, les différends et demandes qui se forment sur le fait du commerce, jusqu'à la somme de cinq cents livres souverainement et au dessus par provision en baillant caution. L'appel en ressort au Parlement. A l'exemple de Paris, dix ou douze des meilleures villes du royaume voulurent avoir une pareille juridiction, et on s'en trouva fort bien. En effet, s'il y en avait dans toutes et que la souveraineté de leurs jugements allât jusqu'à mille écus, elle ferait sécher sur pied la chicane, qui meurt d'envie de mettre la griffe sur un morceau si gras qu'est celui du commerce. Le quatrième de décembre, fut clos le concile de Trente. Le trente et unième de ce mois, qui fut le dernier jour de l'année, fut aussi celui du maréchal de Brissac, l'un des plus grands hommes de guerre de son siècle.

Dans un autre édit donné l'année d'après à Paris, entre plusieurs réglements qu'il contenait pour couper pied à la longueur des procès et réformer les jugements, il fut ordonné que l'année, qui jusque-là dans les affaires civiles avait toujours pris commencement à Pâques, le prendrait de là en avant le premier jour de janvier, suivant l'usage de l'église, ce qui fut mis en pratique dès l'année suivante.

En vertu d'un édit qui fut donné à l'instance de la reine, à Saint-Maur-des-Fossés, portant que les places vides de la ville de Paris, nommément celle du palais des Tournelles, seraient vendues au profit du roi, elle fit abattre ce palais et celui d'Angoulême qui était tout proche, sous couleur d'abolir la mémoire du funeste lieu où son mari avait été blessé à mort, mais, en effet, pour éviter je ne sais quelle sinistre aventure, dont elle croyait y être menacée. Elle en donna une partie au public pour en faire un marché aux chevaux, et vendit l'autre à des particuliers pour y bâtir des maisons, et alors elle commença d'édifier le palais des Tuileries.

Tout le royaume était plein de factions et de tumultes; de tous côtés, il venait au roi des plaintes de l'un et de l'autre parti. La reine-mère, désirant reconnaître les forces des huguenots et les diverses dispositions des esprits, ou ayant quelque autre dessein plus caché, trouva bon de promener la cour par toutes les villes du royaume, menant avec le roi Alexandre, Monsieur, le plus âgé de ses frères et qui avait treize ans, laissant Hercule, le plus jeune, au bois de Vincennes. Le prince de Condé s'était retiré en sa maison de Valery.

La cour commença donc son progrès à la fin de l'hiver, visita la Champagne, le Barrois, la Bourgogne, le Lyonnais, la Provence, le Languedoc, la Guienne, avec des entrées

solennelles par toutes les grandes villes, et arriva à Bayonne le dixième de juin, de l'année suivante 1565.

La reine-mère, étant si proche de la frontière d'Espagne, désira voir sa fille *Isabelle de la Paix* (*), épouse du roi Philippe II. Le roi envoya au devant d'elle le duc d'Anjou, son frère, lequel, étant accompagné de la fleur des seigneurs de la cour, passa la rivière de Marquère, qui est au delà de Saint-Jean-Pied-de-Port, et sépare les deux royaumes, rencontra la reine à Arnani, et l'accompagna à Saint-Sébastien, où Ferdinand Alvarez de Tolède, duc d'Albe, la vint joindre avec les ducs d'Ossuna et de Najara, les comtes de Benavente et de Saldana.

Il apportait l'ordre de la Toison d'Or au roi, lequel alla recevoir sa sœur sur le bord de la rivière de Bidasse, au Pas-de-Béhobie, et lui donna la main comme elle descendait du bateau. La reine-mère avait passé l'eau, soit de concert, soit d'impatience d'embrasser sa fille : on monta cette jeune reine sur un palefroi, et monsieur, et le cardinal de Bourbon étant à ses côtés, la menèrent à Bayonne, où elle demeura quelques trois semaines avec sa mère.

Durant ce temps-là, tout ce que le luxe et la pompe de la cour de France, qui surpasse toutes les autres en ces profusions, purent imaginer de ballets, de festins, de carrousels et de braveries fut employé à faire voir qu'elle était aussi superbe et beaucoup plus ingénieuse que celle d'Espagne. La reine-mère voulait qu'on crût que le séjour de la cour à Bayonne n'était que pour divertir sa fille ; mais elle pensait bien à autre chose ; car, sous prétexte de l'aller voir par une galerie qu'elle avait fait faire exprès pour joindre leurs deux logis, elle communiquait toutes les nuits avec le duc d'Albe ; et l'évènement a montré depuis que toutes ces conférences tendaient à faire une secrète alliance entre les deux rois pour extirper entièrement les protestants.

Les huguenots, qui avaient des yeux perçants et des oreilles fort subtiles, s'imaginèrent que le duc d'Albe avait conseillé à la reine de les attirer tous dans quelque grande assemblée, et de s'en défaire sans miséricorde; ils disaient même qu'il avait laissé échapper ces paroles : *que la tête d'un saumon vaut mieux que toutes les grenouilles d'un marais*, et ils crurent que, dès l'assemblée de Moulins, la reine eût fait le coup si toutes les conjonctures nécessaires s'y fussent trouvées comme elle désirait. Or, que cela soit vrai ou imaginaire, il est certain qu'ils perdirent le peu de confiance qu'il leur restait, qui ne purent jamais plus prendre de mesures avec elle ; et qu'ainsi l'Espagnol parvint à la fin qu'il désirait tant ; savoir, d'entretenir une division irréconciliable dans la France.

La cour, au partir de Bayonne, passa par Nérac, où elle rétablit l'exercice de la religion catholique, que la reine Jeanne d'Albret en avait bannie ; visita ensuite l'Agenois, le Périgord, l'Angoumois, le Poitou et l'Anjou, et de là remontant le long des bords de la Loire, vint achever l'année dans la ville de Blois, et par le conseil du chancelier, assigna une assemblée des grands du royaume et des premiers présidents des parlements dans la ville de Moulins, pour le mois de janvier de l'année suivante 1566.

Dans l'assemblée de Moulins, le chancelier ayant représenté que le roi avait employé près de deux ans à visiter son royaume, pour connaître les désordres que les guerres y avaient introduits, mit en avant que le plus grand mal et la source de tous les autres était que tous ceux qui étaient en charge n'usaient pas seulement de leur administration et de leur maniement comme de leur bien propre, mais encore en abusaient au dommage et à la ruine du public, au mépris de la religion, des lois et du prince. Après il traita plusieurs points nécessaires pour y remédier, comme de retrancher la multitude des chambres du Parlement, et de le réduire à sa première institution, de donner des gages si honorables aux juges qu'ils ne prissent plus ni épices, ni vacations, ni présents, à peine de destitution ; qu'ils fussent seulement triennaux en chaque parlement, et qu'avant d'en sortir ils rendissent compte de leur conduite devant des censeurs destinés pour cet effet.

Sur ces belles propositions et plusieurs autres, dont on peut bien désirer et non jamais espérer l'exécution, les présidents des parlements et les conseillers d'Etat ayant opiné à l'envi les uns des autres, pour faire montre de leur capacité, fut fait ce célèbre *édit de Moulins*, donné à Paris le dixième de juillet, qui contient en tout quatre-vingt-six chefs, une partie desquels était pour confirmer l'édit fait à Paris deux ans auparavant, et celui de Roussillon qui l'interprétait ; l'autre partie pour apporter quelques réglements à la justice. Entre autres choses, il porte que le débiteur, quoiqu'il ne soit pas obligé par corps, pourra être arrêté prisonnier s'il ne satisfait dans les quatre mois, après la condamnation à lui signifiée, et sera détenu jusqu'à ce qu'il ait payé ou fait cession de ses biens.

Avant que la cour partît de Moulins, elle plâtra un accommodement entre les Guises et

(*) On l'appelait ainsi parce qu'elle avait été mariée au roi Philippe, l'an 1559, comme pour servir de gage de la paix.

les Colignys. Au même endroit se fit aussi la réconciliation du cardinal de Lorraine et du maréchal de Montmorency ; le premier ayant déclaré que ce n'était pas par mépris de l'autorité du roi qu'il avait différé de montrer les patentes, qui lui donnaient permission de marcher avec des armes ; le second, que la manière dont il en avait usé à son endroit n'avait point été à dessein de l'offenser, mais seulement de maintenir les édits du roi, comme il était obligé par sa charge.

« On met en cette année le commencement » des guerres civiles des Pays-Bas, qui ont » duré jusqu'à la paix de Munster, sans aucun relâche que de la trêve de douze ans, » qui fut moyennée par le roi Henri IV. La » crainte de l'inquisition en fut la principale » cause. Sous ce prétexte de maintenir l'ancienne religion, l'Espagne travaillait à » établir une domination absolue et sans » bornes dans des provinces qui ne doivent » obéissance que selon leurs droits et leurs » priviléges. Le procédé du cardinal de Granvelle, qui traitait impérieusement tous les » grands du pays, irrita encore les esprits ; il se » forma contre lui diverses conjurations, dont » la crainte l'obligea de se retirer à Besançon : » mais son esprit régnait toujours en Flandre et enflammait le conseil d'Espagne à » ne point lâcher prise, mais à user de la dernière sévérité. Le conseil d'État des chevaliers de la Toison et des gouverneurs des » provinces, auquel présida Marguerite, duchesse de Parme, gouvernante des Pays-Bas, trouva bon d'envoyer l'amiral comte » d'Egmont, en Espagne, pour y représenter » les fâcheuses suites qu'aurait la publication » d'édits trop sévères : il en rapporta de belles » paroles et de grandes caresses ; mais Philippe manda à la gouvernante de faire publier le concile de Trente et d'établir l'inquisition. Les États de Brabant s'y opposèrent ; les religionnaires échauffaient les » esprits ; la gouvernante, appréhendant une » révolte, fut contrainte de donner une déclaration qui révoquait l'inquisition, et » voulut que le concile ne fût publié qu'avec » des restrictions conformes aux priviléges » du pays. Mais le peuple, la plupart prévenus de la doctrine des sectaires, ne se » contentait pas de cela ; il menaçait de se » jetter sur la noblesse ; de sorte que les seigneurs du pays, craignant leur fureur ou » feignant de la craindre, s'assemblèrent à » Gertrudemberg, et firent une ligue entre » eux pour la conservation de leurs libertés. » Comme la gouvernante était étonnée de » conspiration, le comte de Barlaimont, qui » les haïssait mortellement, lui dit que ce » n'étaient que des *gueux*. Les conspirés, » l'ayant su, prirent ce mot pour le nom de » leur faction, et commencèrent à porter sur » leurs habits la figure d'une écuelle de bois » avec ces mots : *serviteurs du roi jusqu'à la* » *besace*. Aussitôt, comme si cela eût été le » signal du soulèvement, les religionnaires se » déchaînèrent par tout le pays ; ils commencèrent à tenir des assemblées, à briser » tout ce que les catholiques estimaient de » plus sacré et à se saisir de quelques villes, » comme avaient fait les huguenots de France, » avec lesquels ils entretenaient correspondance depuis plusieurs années. De deux avis qui » se trouvèrent dans le conseil d'Espagne » pour éteindre ce feu, Philippe prit celui » du duc d'Albe, qui était le plus conforme à » son humeur immiséricordieuse et à son » autorité absolue ; c'était d'employer la dernière sévérité à châtier ces tumultes, et de » ne recevoir les peuples à aucune miséricorde qu'ils n'eussent remis leurs priviléges, » leurs biens et leurs vies à sa discrétion. » Après avoir donc feint, trois mois durant, de » vouloir passer aux Pays-Bas pour contenir » ces peuples, il y envoya le duc d'Albe, avec » ordre d'exécuter la sanguinaire résolution » dont il était l'auteur. Il passa par la Savoie, » la Bresse, la Franche-Comté et la Lorraine, » avec les troupes du Milanais et du royaume » de Naples. Étant encore en Italie, il donna » avis à la reine Catherine d'armer de son » côté, pour exterminer les huguenots, en » même temps qu'il exterminerait les *gueux*. » En effet, elle leva six mille Suisses et donna » ordre aux gouverneurs des provinces de » mander les compagnies d'ordonnance et » d'en faire de nouvelles ; mais c'était sous » prétexte de côtoyer le duc et d'empêcher qu'il n'entreprît rien sur les frontières » du royaume.

» Avant qu'il partît d'Espagne, on arrêta » le marquis de Bergues et Floris de Montmorency-Montigny, qui étaient allés, de la » part des États des Pays-Bas, faire des remontrances au roi Philippe. Le premier » mourut de déplaisir ou de quelque mauvais morceau, le second eut la tête coupée, » quoique tous deux fussent très bons catholiques. Ce qui fit connaître que le conseil d'Espagne en voulait autant à la liberté » des Pays-Bas qu'à la nouvelle religion. »

Or il est certain que l'armée du duc d'Albe ralluma la guerre civile en France. Les huguenots, la voyant marcher, s'imaginèrent que le pape et la maison d'Autriche avaient conspiré leur ruine ; que ce dessein était évident parce qu'on restreignait chaque jour la liberté qui leur avait été accordée par les édits, en sorte qu'on l'avait réduite presqu'à rien ; que le peuple leur courait sus aux endroits

où ils étaient les plus faibles, et qu'en ceux où ils se pouvaient défendre les gouverneurs se servaient de l'autorité du roi pour les opprimer ; qu'on démantelait les villes qui les avaient favorisés ; qu'on y bâtissait des citadelles ; qu'il n'y avait nulle justice pour eux dans les parlements, ni au conseil du roi ; qu'on les massacrait impunément ; qu'on ne les rétablissait point dans leurs biens et dans leurs charges.

Telles étaient, en substance, les plaintes qu'ils portèrent deux ou trois fois au prince de Condé et à Coligny ; et quoique ceux-ci, effrayés de voir recommencer la guerre civile, engageassent les leurs à patienter, la petite ville de Rosoy, en Brie, fut donnée pour rendez-vous à la noblesse du parti, au vingt-huitième jour de septembre. Le prince avec l'amiral Dandelot, et le comte de la Rochefoucault, s'en saisirent sans difficulté, y étant arrivés plusieurs gentilshommes de divers endroits, mais un à un seulement, tant qu'ils faisaient en tout quatre cents maîtres.

L'avis du connétable était que le roi ne devait point partir de Meaux, parce qu'on ne le pouvait emmener de là sans danger d'un combat, dont l'évènement était incertain. Le chancelier disait la même chose ; mais le mauvais destin de la France fut plus fort que ces sages conseils : on aima mieux croire celui du cardinal de Lorraine, et on fit partir le roi la nuit pour le mener à Paris.

Sur la pointe du jour, comme il avait fait quatre lieues, on vit paraître le prince avec quatre ou cinq cents chevaux bien armés. Le connétable, craignant le choc, envoya la personne du roi devant avec deux cents chevaux par un chemin détourné, si bien qu'il arriva heureusement à Paris le jour même. Les soulevés demeurèrent quatre jours à Claye, attendant la réponse à leur requête. Cependant il leur arriva des troupes de divers endroits, avec quoi ils firent dessein de saisir les avenues de Paris, particulièrement Montereau, Faut-Yonne au dessus, et Saint-Denis au dessous. Huit jours durant, ce ne furent qu'allées et venues, le connétable et le chancelier désirant essayer tous les moyens, pour empêcher les Français de s'égorger les uns les autres ; le premier néanmoins ne voulut rien relâcher au préjudice de la religion catholique, et soutint toujours aux huguenots que l'édit de pacification qu'ils avaient n'était que provisionnel. Ainsi, s'étant piqués sur ce point qui était l'essentiel, ils rompirent toutes conférences.

Bientôt le peuple, voyant des troupes tout à l'entour de Paris, commença à crier contre le connétable, comme s'il se fût entendu avec l'amiral son neveu, et les murmures ne cessant point, même après qu'il eut repris tous ces postes, il se sentit tellement piqué de ce qu'on accusait sa fidélité, qu'il résolut, quoiqu'il eût toujours été sage cunctateur, d'aller chasser les ennemis de leurs logements : ils en tenaient trois : Saint-Ouen, Aubervilliers et Saint-Denis, qui est au milieu des deux. Il ne croyait pas qu'ils osassent l'attendre en campagne, n'ayant qu'une poignée de gens, car ils n'étaient en tout que douze cents hommes de pied et douze cents chevaux, fort harassés et la plupart mal armés, n'ayant pour lances que des perches de la foire de Saint-Denis, qu'ils avaient fait ferrer par le bout. Je ne compte point les cinq cents hommes avec lesquels Dandelot tenait Poissy, et qui ne pouvaient venir au combat, parce que les pontons de Saint-Ouen avaient été enfoncés par les gens du roi. L'armée royale était de seize mille hommes de pied et de trois mille hommes d'armes, sans parler des compagnies bourgeoises, qui en accroissaient plus le nombre que les forces. Le jour précédent qu'il avait résolu de les attaquer, il les fit harceler toute la journée et toute la nuit par quinze cents chevaux, tant pour les reconnaître que pour les fatiguer. Le lendemain, dixième jour de novembre, il sortit avec ses troupes, ayant dit aux bourgeois de Paris que, ce jour-là, il ferait preuve de sa fidélité, et qu'ils ne le reverraient que mort ou victorieux. Son fils le maréchal enfonça les ennemis et en couvrit la campagne ; mais pour lui, il vit mettre en déroute le corps qu'il commandait, et fut abandonné presque de tous ses gens. Il ne s'abandonna pourtant pas lui-même, et fit son devoir de général et de cavalier déterminé, jusqu'à ce qu'il fut blessé de six coups, dont le dernier était mortel ; c'était un coup de pistolet que Robert Stuart lui tira dans les reins. Danville son fils et le duc d'Aumale le dégagèrent. La nuit mit fin au combat et sauva les huguenots, qui étaient défaits à l'aile droite et fort ébranlés à l'aile gauche. Il demeura sur le champ peu d'infanterie, mais presque toute de la part des huguenots, et six ou sept cents cavaliers, dont il y avait près de cent gentilshommes, autant d'un côté que d'autre. La nuit suivante, Dandelot arriva de Poissy, et passa la rivière à Saint-Ouen, sur les pontons qu'il fit retirer de l'eau et raccommoder. Il fut d'avis, pour faire cesser le bruit qui courait de leur défaite, de remettre leurs troupes en bataille, et donna même avec une merveilleuse résolution, jusqu'aux murailles de Paris. Le champ et les dépouilles demeurèrent aux catholiques ; mais l'honneur fut aux huguenots qui, sans canon et en si petit nombre, soutinrent l'effort d'une armée royale qui avait Paris à ses épaules. Le connétable

mourut le lendemain de ses blessures avec un courage vraiment héroïque. La reine, bien aise d'être délivrée de celui seul qui, en quelque sorte, arrêtait sa puissance dans les bornes de la raison, ne remplit point la charge de connétable; mais, afin de retenir en sa main le commandement général des armées, elle le fit donner à son fils, le duc d'Anjou, qui n'avait pas encore quatorze ans, et mit auprès de lui des gens affidés pour disposer de sa personne et de cette charge à sa fantaisie.

Le cinquième jour après la bataille, les huguenots, craignant d'être enveloppés par ceux de Paris, reprirent le chemin de Montereau, pour aller au devant de Jean Casimir, fils de Louis, électeur et comte palatin, qui leur amenait une armée d'Allemagne. L'armée royale ne les poursuivait point et se contenait à Paris, à cause que, depuis la mort de connétable, on ne lui avait point encore donné de général.

Ils séjournèrent quinze jours à Montereau pour attendre les troupes que leurs chefs levaient en diverses provinces.

Et quand l'armée huguenote quitta cette ville, elle prit sa route par la Champagne, à côté de Châlons, par la Meuse, et entra dans la Lorraine. Elle fut cinq ou six jours en grande peine de ce qu'elle ne voyait point paraître le prince Casimir, et non moins encore quand, en arrivant, il demanda cent mille écus que le prince avait promis de payer lorsqu'il la joindrait. Il arriva alors ce qu'on n'avait jamais vu; les gens de guerre du prince, même jusques aux goujats, boursillèrent volontairement pour faire une partie de cette somme, et ainsi une armée en paya une autre, qui était de six mille cent chevaux et de quelque trois mille fantassins.

Avec un si notable renfort, les confédérés rentrèrent dans la France; ils enlevèrent les garnisons de Joinville et de Chaumont, passèrent la Marne, et traversant l'évêché d'Autun, vinrent à la tête de la Seine, dont les troupes du duc de Nevers ne purent leur empêcher le passage. De là ils prirent leur route par Châtillon et Montargis, d'où ils s'étendirent dans la Beauce. Le prince, ayant été à Orléans recueillir les troupes qu'on lui amenait de Guienne, fit vingt lieues en un jour pour venir mettre le siége devant Chartres. Il se promettait qu'après qu'il aurait pris cette ville, qui est un des greniers de Paris, il retournerait bloquer Paris même, tant il s'était imprimé cette fantaisie dans l'esprit, qu'il ne viendrait à bout de ses desseins qu'en soumettant cette grande ville par la famine et par les autres incommodités de la guerre.

L'entreprise se trouva plus difficile qu'il ne croyait. Antoine de Linières, gentilhomme extrêmement résolu, était entré dans Chartres avec une forte garnison et y avait mis bon ordre; si néanmoins il eût d'abord, ce qu'il ne fit que sur la fin, détourné la rivière qui faisait moudre les Moulins, les assiégés eussent bientôt eu faute de pain.

Durant ce siége, on recommença les conférences pour la paix. Le cardinal de Châtillon, s'étant rendu à Longjumeau, traita longtemps avec Charles de Contaud-Biron, maréchal de camp, et Henri de Mesme, maître des requêtes, si bien que l'ambassadeur d'Angleterre et celui de Florence se rendant amiables compositeurs, elle fut accordée le deuxième jour de mars 1568.

Les plus clair voyants des huguenots n'avaient point été d'avis de cette paix qui les écartait les uns des autres et les laissait à la merci de leurs ennemis, sans autre sûreté que de la parole d'une femme italienne; aussi la nommaient-ils la *boiteuse* et la *mal-assise*, faisant allusion à Biron qui était boiteux et à Mesme, qui était seigneur de Malassise. Mais le prince protestait qu'il y était contraint, parce que la plupart de ses troupes se débandaient, que la noblesse voulait s'en retourner dans ses maisons qui étaient exposées au pillage et que les Allemands les eussent peut-être vendues faute de paiement. Le parlement de Toulouse ne la vérifia qu'après quatre jussions et auparavant fit trancher la tête à Rapin, que le prince y avait envoyé pour en presser la vérification, lui ayant renouvelé quelque vieux crime sur lequel il lui fit son procès en grande hâte.

En conséquence du traité, les huguenots levèrent le siége de Chartres, et remirent plusieurs des villes qu'ils avaient prises, entre autres Soissons, Orléans, Auxerre, Blois et Charité-sur-Loire. La Rochelle refusa d'obéir, et à son exemple plusieurs autres. Le prince Casimir remena ses troupes en Allemagne et alla à Heidelberg rendre compte de son expédition à l'électeur son père. Il y trouva Guillaume de Nassau, prince d'Orange, qui, s'étant sauvé des Pays-Bas, implorait son secours pour le maintien de leur liberté et de sa religion contre le duc d'Albe.

« Les cruautés de ce duc, la mort du comte d'Egmont et de Horn, les troubles des Pays-Bas et la fondation des États de Hollande par la merveilleuse conduite et par le courage inébranlable de ce prince d'Orange, sont le plus beau sujet d'histoire qu'il y ait en tous ces derniers siècles. Nous marquerons seulement, comme la plus monstrueuse aventure qu'on se puisse imaginer, que Philippe, roi d'Espagne, ayant appris que l'infant don Charles, son fils unique et son successeur présomptif, qui véritablement était un esprit égaré, intraitable et fort dangereux, avait correspondance avec

les seigneurs confédérés des Pays-Bas qui tâchaient de l'attirer en Flandre, le fit arrêter prisonnier et lui ôta la vie, soit par un poison lent, soit en le faisant étouffer entre deux couettes; et que, peu après, sur quelque jalousie, il empoisonna Élisabeth de la Paix sa femme et la fit périr avec le fruit dont elle était grosse, ainsi que la reine Catherine sa mère le vérifia par des informations secrètes qu'elle en fit faire et par les dépositions des domestiques de cette princesse, lorsqu'ils furent de retour en France. »

Dans le temps de paix, un des principaux soins de l'amiral était d'augmenter la navigation et le commerce de France, principalement dans les pays de l'autre hémisphère, tant pour l'honneur de sa charge que pour y planter des colonies de ceux de sa religion. Il avait envoyé le chevalier de Villegagnon à la Floride, parce qu'il le croyait attaché aux nouvelles opinions; mais cet homme lui avait manqué de parole et fort maltraité ceux qui les professaient. Depuis, savoir en 1562, il fit partir Jean Ribaud avec deux navires, qui, par une route différente de celle que tenaient les Espagnols, aborda heureusement à la Floride. Lorsqu'il eut reconnu le pays, traité alliance avec les petits princes et donné le nom à plusieurs caps, rivières et golfes, il bâtit, au bout du détroit de Sainte-Hélène un fort qu'en l'honneur du roi il appela le fort Charles, et y laissant un lieutenant avec quelque compagnie de gens bien armés, s'en revint en France, après leur avoir promis de retourner au plus tôt leur porter du renfort et des rafraîchissements.

Comme il ne put leur tenir parole, à cause de la guerre civile qui survint, les vivres leur manquant ils se rembarquèrent. Au milieu de leur route ils furent tellement pressés de la famine, qu'ils tuèrent un de leurs compagnons qui était malade et le mangèrent. Un vaisseau anglais qui les rencontra heureusement leur donna de quoi subsister et les emmena en Angleterre.

L'intention de ceux qui avaient fait la paix de Chartres n'était pas de la garder, mais de mieux prendre leurs avantages qu'ils n'avaient fait; ainsi elle ne pouvait durer longtemps. Les huguenots, contrevenant au traité, retenaient plusieurs places, entre autres Sancerre, Vézelay, Montauban, Castres, Millaud et la Rochelle, qu'ils fortifiaient en grande hâte. D'ailleurs ils entretenaient manifestement des intelligences avec la reine Élisabeth et avec les princes d'Allemagne, et l'amiral avait correspondance particulière avec le prince d'Orange. Un gentilhomme normand, nommé Coqueville, avait levé sept ou huit cents hommes dans le pays de Caux pour les lui mener; mais ayant été chargés et puis investis par le maréchal de Cossé, dans Valery, ils jetèrent les armes bas et Coqueville eut la tête coupée. D'autre côté, on ne laissait point jouir les huguenots ni de la paix, ni de la liberté de conscience; ils étaient en plus grand danger que durant la guerre. En trois mois de temps, il en fut tué plus de deux mille en divers endroits, ou par leurs ennemis particuliers, ou par des émotions populaires. René, seigneur de Cipierre, fils de Claude de Savoie, comte de Tende, fut massacré dans Fréjus, avec trente personnes de sa suite, par Gaspard de Villeneuve, marquis d'Ars, comme il revenait de Nice, où il était allé voir le duc de Savoie, son parent. Le peuple assomma près de cent personnes dans Amiens, cent cinquante à Auxerre, plusieurs à Blois, à Bourges, à Issoudun, à Troyes et en vingt autres lieux. Mais rien ne sembla plus cruel que ce que le peuple fit à Ligny en Barrois, où un huguenot, ayant refusé de tendre devant sa porte le jour de la Fête-Dieu et commis quelque irrévérence, fut tiré de son logis par la populace en présence du magistrat et brûlé dans la place publique sur une pile de bois qu'on alla quérir chez lui. Le prince était pour lors à Noyers, en Bourgogne, l'un des châteaux de sa femme. On y surprit un soldat mesurant le fossé et la muraille pour escalader la place, et ce dessein étant découvert, la reine fit entrer en Bourgogne des troupes qu'on avait levées pour assiéger la Rochelle, afin d'enlever ce prince de force, puisqu'on ne l'avait pas pu prendre par la ruse. Au même temps qu'on en voulait à sa personne comme au chef du parti, on employait aussi toutes sortes de moyens pour diviser les huguenots et pour détacher d'avec lui ceux qui avaient le plus de chaleur à le suivre. Au contraire, il tâchait de les entretenir dans l'union et de les faire parler tous par son organe. Il envoya Téligny, puis Jacqueline de Rohan, mère de sa femme, en cour, supplier la reine-mère d'entretenir la paix et les édits; mais c'est ce qu'il ne devait plus espérer, quand il vit que, si quelqu'un était de ce sentiment, on le traitait de *libertin* et de *politique*, c'est à dire qu'il n'avait point de véritable religion; et que le chancelier de l'Hôpital qui donnait des conseils pacifiques fut congédié de la cour et relégué dans sa maison de Vignan, près d'Étampes, comme suspect d'être huguenot. En effet, sa femme, sa fille et son gendre l'étaient, et comme les bons maris s'attachent d'affection à leurs femmes, se laissent souvent entraîner à leurs sentiments, il y avait lieu de soupçonner qu'il suivait ceux de la sienne. Les sceaux furent donnés à Jean de Morvilliers, évêque d'Orléans,

son ennemi déclaré et zélé catholique. A peine la belle-mère du prince était partie de la cour, qu'il apprit que les troupes du roi, par des ordres secrets, se logeait à l'entour de Noyers pour le cerner, et que, s'il retardait encore trois ou quatre jours, le chemin de sa retraite ne lui serait plus libre. Coligny, pénétrant bien ce qui se tramait contre eux, était venu au château de Tanlay, appartenant à Dandelot son frère; de là, étant allé trouver le prince, tous deux partirent de Noyers avec une escorte de cinquante chevaux seulement, au milieu desquels (pitoyable spectacle!) étaient leurs femmes et leurs enfants, la plupart encore entre les bras de leurs nourrices, ou de leurs gouvernantes.

D'autre côté, il fut publié un édit de la part du roi, par lequel il prenait tous les huguenots de son royaume sous sa protection aussi bien que ses autres sujets, et leur promettait toute justice des injures qu'on leur avait faites, pourvu qu'ils demeurassent paisibles dans leurs maisons. Puis comme la reine et le cardinal de Lorraine virent que cette grâce était interprétée par eux comme un artifice, qui tendait à les opprimer séparément les uns après les autres, ne faisait que les animer davantage à courir de toutes parts vers le prince, ils en firent donner un contraire, qui défendait l'exercice de toute autre religion que de la catholique et commandait à tous les ministres de vider le royaume dans la quinzaine. Par un troisième, il était enjoint à tous ceux de cette religion qui tenaient des charges et emplois publics de les remettre au roi. Le Parlement ajouta, dans la vérification, qu'aucun, de là en avant, ne serait reçu aux charges, qu'il n'eût fait serment de vivre et mourir dans la religion catholique.

Durant le mois d'octobre, le prince et ses gens se saisirent presque de toutes les places du pays d'Aunis, de Saintonge, d'Angoumois et de Poitou, à la réserve de Poitiers; mais il manquait d'argent pour pouvoir subvenir longtemps à l'entretien de ses troupes. En ce besoin, il fut bien servi par un prêt de seize mille écus d'or que firent les Rochellois, et cent mille angelots avec quelques pièces de canon et quelques milliers de poudre que leur envoya la reine Élisabeth, à l'instance du cardinal de Châtillon. Mais la piraterie leur fit un fonds bien plus grand et continuel: le prince, intéressant d'honneur et de profit quelques riches bourgeois de la Rochelle, équipa une petite armée navale de neuf vaisseaux et de quelques frégates, qui se mit à courir sur les navires marchands de Bretagne, de Normandie et de Flandre, ayant sa retraite assurée dans les ports de la reine d'Angleterre, qui, par conséquent, approuvait les armes des huguenots et s'engageait dans leur cause contre le roi.

Les plus grands froids étant passés, l'armée du roi, commandée par le duc d'Anjou, se mit aux champs, celle des princes tout de même; nous l'appellerons ainsi, puisque les ordres se donnaient sous leur nom. La première venait d'être renforcée de trois mille hommes, que le comte de Tende lui avait amenés du Dauphiné; celle des princes marchait au devant des troupes des vicomtes que Piles conduisait.

Les huguenots tenaient les ponts de Jarnac et de Château-Neuf et leurs troupes étaient logées fort au large dans le pays, le long des bords de cette rivière. Le duc d'Anjou, n'ayant pas su prendre Jarnac d'emblee, fut à Château-Neuf: il n'y avait que cinquante hommes dedans qui se rendirent d'abord. Armand de Gontaud-Biron refit le pont en telle diligence, que les troupes du roi étaient à demi passées au point du jour; c'était le treizième jour de mars 1569. L'amiral, en ayant eu avis, envoya ordre à son infanterie et bagage de filer devant vers le bourg de Bassac, tandis que la cavalerie s'assemblait des quartiers les plus éloignés. La paresse de quelques compagnies, qui ne furent à cheval que sur les neuf heures, engagea le combat. La Noüe, qui fermait l'arrière-garde avec quatre cents chevaux, fut rudement poussé du premier choc; Dandelot le soutint; mais, au second qui fut plus pesant, il fut abattu de cheval et pris.

Cependant les royaux s'étant rendus maîtres de Bassac, l'amiral manda au prince, qui se retirait avec son avant-garde, qu'il avait besoin de sa présence, et le prince, qui ne fuyait jamais le péril, revint au grand trot. Il donna rudement sur les premiers qu'il rencontra; mais, quand toute l'armée du roi fut passée, il fut enveloppé; son cheval blessé, s'étant abattu sur lui, il présenta le gantelet à deux gentilshommes: ils s'appelaient Argence et Saint-Jean, qui lui donnèrent leur foi. Avant la mêlée, il avait eu la jambe cassée d'une ruade du cheval du comte de la Rochefoucault, son beau-frère. Comme ils l'avaient assis au pied d'un buisson, arriva au petit galop Montesquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou, parti d'auprès de son maître, qui le tua d'un coup de pistolet.

Cette action, qui eût passé dans la mêlée pour un beau fait d'armes, ayant été faite de sang-froid, parut aux gens de bien un parricide exécrable et digne de toutes les peines que méritent ceux qui attentent sur les personnes du sang royal. Le duc d'Anjou ne la blâma ni ne l'avoua, mais souffrit que le corps du prince fût porté, soit par dérision, soit par hasard, sur une ânesse à Jarnac. De-

puis il le rendit au prince de Béarn, son neveu, qui le fit inhumer dans le sépulcre de ses ancêtres, à Vendôme.

Après sa mort, les royaux donnèrent la chasse aux huguenots tant que le jour dura; mais, comme ce ne fut que la cavalerie qui combattit, la tuerie fut moins grande que la victoire.

Le bruit de cette journée de Jarnac fut bien plus grand que le fruit. Le roi se leva à minuit pour en faire chanter le *Te Deum*, en donna part à tous les princes voisins et envoya les enseignes qu'on avait prises sur les huguenots au pape, comme si on eût combattu pour sa cause. Le duc d'Anjou, quoique vainqueur, trouva bien à qui parler; il attaqua en vain Cognac où il y avait sept mille hommes dedans, et les intelligences qu'il avait sur Angoulême lui manquèrent; si bien qu'il passa en Périgord pour faire vivre ses troupes; c'était vers la mi-avril. Blaise de Montluc et François d'Escarpes y avaient assiégé Mucidan : il leur envoya Brissac qui redoubla les attaques, mais il fut tué malheureusement. Le seigneur de Pompadour, son ami, l'avait été quelques jours auparavant. La place se rendit à composition; mais elle fut mal gardée; car la mort de ces deux braves seigneurs avait tellement irrité les soldats catholiques que, violant la foi du traité, ils la vengèrent par le massacre de toute la garnison. Ces cruelles infidélités furent fort en usage durant toute cette guerre.

Pendant longtemps, il ne se fit rien de mémorable que le siége de Niort par le comte de Lude, gouverneur de Poitou, et celui de la Charité par Sansac. Tous deux n'y gagnèrent que des coups; mais cependant Téligny se saisit de Châtelleraut et força le château de Lusignan, non moins fameux par les fables de Mélusine que pour la réputation qu'il avait d'être imprenable.

Durant ce temps-là, Montgomery fut envoyé en Béarn, pour le remettre sous l'obéissance de la reine de Navarre; car le comte de Terride l'avait presque tout subjugué. Ayant donc ramassé quelques troupes en Languedoc, passé la Garonne et l'Ariége, et surpris la ville de Tarbes, en Bigorre, il entra dans le pays où Terride assiégeait pour lors Navarrin. Au bruit de sa venue, Terride ploie bagage et se retire à Orthez; Montgomery l'y assiége et le force de se rendre. Il avait avec lui quatre barons du pays, Sainte-Colombe, Pordeac, Goas et Favas; ils furent compris dans la capitulation, mais Montgomery les fit tous poignarder, ayant plus d'égards aux ordres de la reine Jeanne, qui lui avait commandé de les traiter comme traîtres, qu'à son honneur et à sa foi.

Sans la discorde qui était entre Terride et Montluc, et entre ce dernier et Danville, gouverneur du Languedoc, il ne fût pas entré bien aisément en ce pays-là, ou il n'en fût jamais sorti. Cependant Montluc, pour ne pas demeurer sans rien faire, emprunta quelques compagnies de Danville, avec quoi et avec celles que la Valette avait levées, il força la ville de Mont-de-Marsan, où commandait un autre Favas, natif de Saint-Macaire. Tandis que ce capitaine traitait avec lui, il fit surprendre le château par derrière et passer tout au fil de l'épée.

Après la prise de Lusignan, qui fut suivie de celle de Saint-Maixent et de Mirebeau, la pensée de l'amiral était d'aller se saisir de Saumur, qu'il voulait fortifier pour avoir ce passage très commode sur la Loire et porter la guerre pour la quatrième fois aux portes de Paris. Malheureusement pour lui, il changea de dessein et assiégea Poitiers, grande ville, qui a plus de deux lieues de circuit. Le jeune duc de Guise, que le duc d'Anjou avait envoyé pour secourir Lusignan, se jeta dedans avec le marquis de Mayenne, son frère, et grand nombre de noblesse, et n'y acquit pas moins de gloire que son père en avait acquis à défendre la ville de Metz. Le comte de Lude, gouverneur du Poitou, y était aussi entré avec six mille hommes de guerre; mais il y aurait eu peu de provisions pour un si grand nombre d'hommes.

Le siége commença le vingt-cinquième jour de juillet. Les attaques des assiégeants ne donnèrent pas beaucoup de peine aux assiégés; le défaut de vivres, de fourrages et de moulins leur en fit davantage. Cependant, Monsieur, ayant rassemblé ses troupes, mit le siége devant Châtellerault pour faire diversion. L'amiral fut bien aise d'avoir ce prétexte de le lever de devant Poitiers, où il perdait son temps et sa réputation. Il décampa le septième de septembre, et, s'étant approché de Châtellerault, y jeta quatre cents arquebusiers, qui entrèrent par le pont, conduits et épaulés par la cavalerie de son avant-garde.

A son arrivée, les catholiques retirèrent leur canon et ensuite leurs troupes, en telle diligence que leur armée vint loger à la Celle, qui en est à six lieues, et par delà la Creuse, avant qu'il sût qu'ils se remuaient; il les suivit avec la résolution de les attaquer; mais les ayant trouvés en un logement où il ne pouvait mener le canon à cause des marais, il repassa la Creuse et la Vienne, et se vint loger à Faye-la-Vineuse.

Lorsque Monsieur eut demeuré quinze jours à la Celle et à Chinon, et que ses forces, qu'il avait congédiées jusqu'au quinzième jour d'octobre, et celles de Poitiers que le duc de

Guise avait rafraîchies en Touraine, furent de retour en son camp. il passa la Vienne tirant vers Loudun. Sitôt que l'amiral en eut avis, il décampa de Gaye et alla vers Mirebeau. Monsieur, au lieu de le suivre, gagna les devants, et, ayant pris la traverse, le rencontra près de Moncontour : c'est un château sur un haut, accompagné d'une petite ville bâtie sur le pendant et au pied de la colline où passe la rivière de Dive, peu guéable, quoique fort petite.

Entre cette rivière et celle de la Thoué, l'amiral avait campé son armée, l'étendant un peu plus vers la petite ville d'Ervaux, qui est à deux lieues de là. Monsieur ayant passé au dessous de la Dive, les deux armées se mirent en bataille à dessein de la donner : celle des huguenots y était portée par la nécessité et par le désespoir, d'autant que les longueurs de la guerre étaient ruineuses et à leurs familles et à leur parti ; celle de Monsieur, par le désir d'acquérir de la gloire et parce qu'il se croyait le plus fort d'un tiers.

Dans ce dessein, ils se trouvèrent rangés dans ces grandes et belles plaines, entrecoupées de plusieurs vallons et hauteurs, qui peuvent beaucoup servir en un jour de bataille. On remarqua que le terrain que les catholiques occupaient s'appelait champ Papaut, et celui où étaient les huguenots, champ Pied-Gris. Les uns et les autres, quoiqu'ils eussent divisé leur armée en avant-garde et bataille, avaient néanmoins disposé leurs compagnies de telle sorte qu'elles pouvaient combattre toutes à la fois.

Le combat commença à huit heures du matin, un lundi, troisième jour d'octobre, et dura deux heures. La victoire demeura tout entière aux catholiques.

Le courage et le bon sens de l'amiral ne paraissaient jamais tant que dans l'adversité ; les difficultés lui donnaient des lumières, et les périls de la fermeté. Outre ce grand échec qui eût fait perdre la tramontane à un autre, il avait à craindre de toutes parts des attentats sur sa personne : le parlement de Paris l'avait condamné à mort, et promis à qui le représenterait en justice mort ou vif cinquante mille écus d'or, lesquels seraient pris sur l'Hôtel-de-Ville de Paris. Le vidame de Chartres et le comte de Montgomery furent aussi condamnés à perdre la tête, et tous trois exécutés en effigie à la Grève. Sur ce temps-là on découvrit qu'un de ses valets de chambre, nommé Dominique d'Albe, le voulait empoisonner ; le malheureux fut pendu, avec un écriteau qui l'appelait *proditeur de la cause de Dieu, de sa patrie et de son maître*.

Le soir même de la perte de la bataille, ayant tenu conseil avec ses capitaines, il dépêcha vers les princes d'Allemagne, vers la reine d'Angleterre et vers les Suisses, leur donner avis de ce qui s'était passé, et leur demander secours d'hommes et d'argent, diminuant sa perte tant qu'il pouvait, et leur remontrant que de leur cause dépendait le salut de tous les autres protestants. Ces ordres donnés, il se retira vers Niort pour rafraîchir ses troupes en Saintonge, pays d'Aunis et Gascogne, faisant son compte de pourvoir si bien aux places de ces contrées-là, qu'il arrêterait l'armée royale et aurait le temps de refaire la sienne.

La chose ne lui réussit pas entièrement comme il l'avait projeté, car les garnisons du Poitou, se voyant trop éloignées du secours, prirent parti de se retirer, traversèrent le Berri et se rendirent à la Charité-sur-Loire, que Sansac avait en vain assiégée par deux fois. Le baron de Mirambeau rendit Lusignan à composition, Parthenay fut abandonné un peu après que le reste de leur armée s'en fut éloigné; Niort semblablement, lorsque le seigneur de Mouy, qui le devait défendre, eût été tué d'un coup de pistolet par François de Louviers Morevel. Cet assassin dévoué était passé du camp des catholiques dans celui des huguenots pour tuer l'amiral, et n'en ayant su trouver l'occasion, il voulut faire son coup sur ce malheureux seigneur, puis se sauva auprès du duc d'Anjou qui était à Champdeniers.

Les troupes protestantes, retirées à la Charité, s'étaient accommodées de plusieurs petites places en Berri et Nivernais, même jusqu'en Sologne et Beauce, avec quoi elles tenaient tous les chemins de Lyon, de Paris et d'Orléans. Celles de Languedoc et de Dauphiné étaient allées se cantonner en Auvergne, à Aurillac : quelques uns de leurs capitaines avaient surpris la ville de Nîmes en Languedoc, par un aqueduc dont ils rompirent la digue; et d'autres, en Bourgogne, s'étaient rendus maîtres de la ville de Vézelay par des échelles qu'ils y plantèrent au point du jour, heure la plus dangereuse pour de pareilles surprises. Sansac les assiégea par deux fois dans cette dernière place, mais sans aucun succès. Le meilleur conseil que pussent prendre les catholiques après la bataille de Moncontour était de pousser sans relâche les troupes des princes et d'achever de les dissiper ; mais cette vieille maxime, *qu'il ne faut point laisser de places ennemies derrière soi*, étant mal entendue, fut cause que Monsieur s'attacha au siége de Saint-Jean-d'Angely, dont il croyait que la prise serait la ruine entière des huguenots en ces quartiers-là. Le capitaine Piles, de la maison de Clermont, était dedans avec un grand nombre

des plus braves, et deux mille hommes de garnison. Le siége étant formé, le roi vint au camp le seizième d'octobre. La résolution, la vaillance et les travaux infatigables des assiégés rendirent la place bien plus difficile à prendre que les fortifications. Toutes les défenses de la place étaient par terre, les assiégés demi-morts de fatigue et leurs munitions consumées; ils ne pouvaient plus tenir et ne croyaient point qu'il y eût aucune sûreté de se rendre, tellement qu'ils avaient résolu de sortir la nuit, et de forcer la garde des assiégeants pour se retirer à Angoulême, ou de mourir en combattant; mais les catholiques étaient encore plus ennuyés qu'eux d'un siége qui avait duré près de deux mois, et qui, par le fer ou par les maladies, leur avait fait périr plus de dix mille hommes, entre autres le brave Sébastien de Luxembourg, comte de Martigues, qui fut tué à la tranchée d'un coup de mousquet, le 29 novembre, veille de saint André.

Ils renouèrent donc les propos de la capitulation: les assiégés prirent confiance en Biron, maréchal des camps du roi, qui était huguenot d'inclination, mais catholique pour sa fortune. « Il fut convenu qu'ils sortiraient » bagues sauves, avec armes et chevaux, et » enseignes ployées; qu'ils seraient conduits » en lieu de sûreté, et se retireraient où bon » leur semblerait, mais qu'ils ne pourraient » de quatre mois porter les armes contre le » service du roi. Il en sortit seulement huit » cents hommes de pied et cent chevaux. » Les troupes du duc d'Aumale les ayant dévalisés, quoique ce fût par une furie militaire et malgré leurs capitaines, cette infraction donna sujet à Piles de se tenir quitte de la capitulation, et de s'aller aussitôt jeter dans Angoulême. Il ne resta donc aux huguenots, dans le Poitou et dans la Saintonge, qu'Angoulême et la Rochelle. Ils se virent acculés dans cette dernière lorsqu'on eut pris les îles d'alentour et les places de Marans et de Beauvoir; et la place même fut pressée de grandes incommodités par mer et par terre, le baron de La Garde y ayant amené huit galères de la mer du Levant. Toutefois elle se releva, premièrement par le moyen de ses vaisseaux et de sa piraterie, puis par la présence et le courage de La Noüe et du comte de la Rochefoucault; en sorte qu'ils regagnèrent Marans, Luçon et les Sables d'Olonne, où ils firent un riche butin, et ensuite coururent tout le Poitou. Il fallut, pour les arrêter, que le roi y envoyât Puy-Gaillard, gouverneur d'Angers, avec une petite armée.

Sur la fin de novembre, ils se rendirent maîtres du passage de la Garonne par la prise d'Aiguillon, qui est sur le confluent du Lot avec cette rivière. Le moyen dont Montluc se servit pour faire un coup si important fut qu'il détacha des moulins à bateaux qui étaient accrochés avec des chaînes sur le bord de la rivière, et les laissa emporter la nuit au courant de l'eau pour donner contre cet ouvrage: le choc fut si violent, qu'ils le rompirent. Comme les huguenots en eurent rebâti un autre, et que Montgomery qui était à Condom, riche du butin de la Gascogne et du Béarn, les eut joints, ils remontèrent le long des bords de la Garonne, et se logèrent aux environs de Toulouse. En ces quartiers-là ils mirent le feu à toutes les fermes et maisons des conseillers, sur les masures desquelles les soldats écrivaient avec des charbons tout fumants, *Vengeance de Rapin*. L'effroi de ces embrasements, et les courses qu'ils faisaient jusque dans les faubourgs portèrent la terreur dans cette grande ville, sans que Joyeuse, qui était dedans avec huit mille hommes de nouvelles troupes, pût la rassurer ni osât en sortir. De là, s'étant fortifiés de trois cents chevaux que Piles leur amena de la Rochelle, ils entrèrent plus avant dans le Languedoc. Étant près de Castres, ils reçurent encore cinq ou six cents chevaux qui venaient du même endroit, conduits par Baudiné et Renty, qui s'étaient ennuyés d'être à la Rochelle sans picoter. Ils s'approchèrent jusqu'au pied des Pyrénées, d'où ils amenèrent quelques compagnies de bandits: puis, côtoyant la mer, ils repassèrent l'Aude, non loin de Narbonne, et demeurèrent en ces contrées-là jusqu'à la fin de janvier. Ensuite ils prirent leur route devant Béziers, Pézenas et Montpellier, dont la garnison donna quelques échecs à leurs troupes qui s'en approchèrent de trop près. La Loue, leur maréchal de camp, y fut tué tout endormi dans un logement. Ils allèrent, après cela, assiéger Lunel, d'où ils furent repoussés; ils prirent à Nîmes de l'argent et des rafraîchissements, de là ils remontèrent vers le Vivarais, où ils se reposèrent quelques jours à Aubenas; puis, côtoyant le Rhône après l'avoir passé, ils attaquèrent en vain Montélimar, et après avoir séjourné quelque temps en Dauphiné, ils prirent leur route vers le pays de Forez, où ils surprirent la ville de Saint-Étienne. En ce lieu-là l'amiral fut attaqué d'une fièvre qui le mit en grand danger de la vie, et les arrêta là plus de trois semaines. Lorsqu'il commença de se guérir, Saint-Jean, frère puîné de Montgomery, se saisit du pont de Saint-Rambert, sur la Loire, et Briquemaut, mandé par les princes, leur amena de la Charité quinze compagnies, tant d'infanterie que de cavalerie, qui faisaient quinze cents chevaux et deux mille fantassins. Leur armée, étant ainsi renforcée, descendit

dans la Bourgogne, et, ayant donné l'alarme à Châlons, alla surprendre Arnay-le-Duc par une longue traite qu'elle fit. Le conseil du roi n'eût jamais cru qu'ils eussent pu se démêler de tant de villes, de places fortes, de passages de rivières, de détroits de montagnes et de pays si âpres et si raboteux, ni qu'ils eussent eu la force et le bonheur de percer au travers de tant de garnisons ennemies et de peuples soulevés, qui nuit et jour leur tombaient sur les bras, et de surmonter au même temps les rigueurs de l'hiver, les difficultés des chemins et la résistance de sept ou huit provinces. D'ailleurs, il se reposait sur une négociation de paix pour laquelle il fallait de continuelles allées et venues depuis la prise de Saint-Jean-d'Angely; ainsi il fut bien étonné de les voir si avant, qui marchaient pour venir droit à Paris, menaçant d'y exercer les mêmes vengeances qu'ils avaient exercées aux environs de Toulouse. Alors le péril qu'on avait négligé tandis qu'il était dans les provinces éloignées, paraissant plus grand à mesure qu'il devenait plus proche, on donna ordre au maréchal de Cossé d'assembler les troupes du roi et d'aller au devant.

Dans cette longue et pénible marche, les princes avaient soutenu leurs troupes, tant par le moyen de plus de cinquante petites villes qu'ils avaient prises et pillées, et deux fois autant qu'ils avaient rançonnées, que par les renforts de quelque cavalerie et de grand nombre d'arquebusiers des pays par où ils passaient, serpentant et tournoyant ponr accueillir ceux qui les voulaient venir joindre, et qui, étant épars çà et là, n'eussent pas pu percer au travers des communes qui étaient en armes de tous côtés. Mais, avec tout cela, ils en perdaient presque autant qu'ils en ramassaient; car ceux qui avaient été en Poitou, dès qu'ils approchaient de leurs maisons, s'y retiraient, et y voulaient demeurer pour se reposer et pour défendre leurs familles. A cela se joignirent les incommodités de l'hiver et les fatigues de la marche, la nécessité qu'ils trouvaient dans leurs logements, où le plus souvent il n'y avait ni pain ni vin, car tous les paysans abandonnaient leurs maisons, et les charges continuelles que les catholiques leur donnaient, ne pardonnant pas à un de ceux qui s'éloignaient tant soit peu du gros. Ces incommodités en avaient fait périr plus de six mille : de cinq cents Anglais qu'ils avaient, il n'en était resté que douze.

Il se faisait, durant ce temps-là, divers exploits dans les autres parties du royaume, mais les plus mémorables aux environs de la Rochelle. Le baron de La Garde, Puy-Gaillard et Puy-Taillé pressaient fort ceux qui s'étaient retirés dans cette ville-là. La Garde et Puy-Taillé ayant assiégé Rochefort, qui est sur les avenues des îles, en furent éloignés par La Noue, lequel pourtant ils contraignirent presque aussitôt de rentrer dans la Rochelle.

Cependant l'armée des princes avait passé la Loire, et s'avançait vers Paris, entre Montargis, Bléneau et Châtillon-sur-Loing; celle du roi s'était venue loger en la vallée d'Aillant, comme pour se mettre au devant de l'autre et lui barrer le chemin de Paris, quand, après une trêve de quelques jours, la négociation, souvent rompue et souvent renouée, aboutit finalement à un traité de paix. Il fut conclu le quinzième jour d'août, nonobstant les remontrances et les grandes offres que faisait le roi d'Espagne pour l'empêcher, car il craignait qu'après cela les deux armées ne se joignissent pour fondre sur les Pays-Bas. Ce qu'il y avait de particulier en cet édit, outre les articles des précédents, était : « qu'on leur accordait de faire leurs prêches » dans les faubourgs de deux villes, lesquelles leur seraient assignées en chaque » province; qu'on les admettrait indifféremment dans les universités, écoles, hôpitaux et maladreries, comme aussi dans » toutes les charges publiques, royales, seigneuriales et de police; de plus, qu'ils auraient liberté de récuser certain nombre de » juges en tous les parlements, dans les uns » plus, dans les autres moins, et une évocation générale de celui de Toulouse aux requêtes de l'hôtel, qui jugeraient souverainement en ce cas-là; que, pour leur ôter » toute défiance, on leur laisserait, comme » pour gages de sûreté, les villes de la Rochelle, de Montauban, de Cognac et de la » Charité, à la charge que les deux princes, » et vingt gentilshommes avec eux, s'obligeraient solidairement, et jureraient de les » rendre au même état au bout de deux ans. » Il était aussi stipulé qu'on remettrait au » prince d'Orange et à Ludovic, son frère, la » principauté d'Orange et toutes les autres » terres qui leur appartenaient en France, » avec tous les titres et papiers qu'on leur » avait pris. »

Quelques mois auparavant, Louis de Bourbon, duc de Montpensier, avait, en secondes noces, épousé, dans la ville d'Angers, Catherine, sœur de ce duc. Le cardinal de Lorraine avait négocié cette alliance pour gagner ce prince qui, auparavant, était fort ennemi de leur maison, quoiqu'il eût une haine mortelle pour les huguenots. Il était temps aussi de marier le roi qui était dans sa vingt et unième année. Sa mère, roulant toujours de vastes et chimériques desseins dans sa tête, avait pensé rechercher pour lui la reine Marie Stuart, veuve

de son frère, afin de lui acquérir les royaumes d'Écosse et un titre sur celui d'Angleterre; puis, ayant vu que les affaires de cette princesse allaient fort mal, elle avait demandé la reine Élisabeth et fait proposer une ligue avec elle pour conquérir les Pays-Bas. Cette négociation dura près de deux ans, au bout desquels Élisabeth ayant fait réponse à Michel de Castelnau, ambassadeur de France, que *le roi était trop grand et trop petit*, c'est à dire trop grand roi pour aller demeurer en Angleterre et trop jeune pour elle qui avait trente-huit ans, la reine Catherine jeta les yeux sur une autre Élisabeth, fille de l'empereur Maximilien II, qui était une bonne et vertueuse princesse, mais dont l'innocence (car à peine elle avait seize ans) et la simplicité ne lui pouvaient point donner de jalousie. La recherche en avait été commencée dès l'an précédent. Le mariage ayant été contracté par procureur, le roi envoya ses deux frères et avec eux le duc de Lorraine, le duc de Guise et celui d'Aumale, recevoir son épouse à Sedan, et lui-même s'avança à Mézières, où l'archevêque de Trèves la lui mit entre les mains. Le lendemain, vingt-sixième de novembre, les noces furent celébrées au même lieu. Au retour de là, étant à Chantilly, il donna audience aux ambassadeurs des princes protestants d'Allemagne, qui venaient se conjouir avec lui de la paix qu'il avait accordée à ses sujets et l'exhorter de la vouloir garder, lui remontrant, par grand nombre de raisons et d'exemples, combien est fausse l'opinion de ceux qui disent qu'on ne peut conserver ensemble le calme de la paix et la diversité des religions. La reine-mère avait bien avant dans l'imagination l'alliance d'Angleterre, ou du moins elle feignait de l'y avoir, pour mieux endormir les huguenots et pour empêcher la reine Élisabeth de leur prêter assistance. Elle commença donc une nouvelle recherche de cette princesse pour son second fils, le duc d'Anjou. Quelque intention qu'elle eût, elle n'épargna ni cajoleries, ni adresses, ni offres avantageuses auprès d'Élisabeth, ni caresses et présents auprès de ses ministres pour leur gagner le cœur. On en vint jusqu'à traiter des conditions; il n'y en avait qu'une dont on se pouvait accorder, savoir que le duc pût avoir l'exercice de la religion catholique en Angleterre, au moins dans sa chambre. Cette difficulté fit traîner l'affaire jusqu'au massacre de la Saint-Barthélemy, qui la rompit entièrement.

Nonobstant l'édit de pacification, il repullulait, chaque jour, des sujets de querelle, et diverses émotions entre les catholiques et les huguenots. Le roi, sous couleur d'y remédier, dépêcha à la Rochelle le maréchal de Cossé et un maître des requêtes, qui conférèrent avec les chefs des huguenots; mais, comme il parut depuis, ce n'était que pour les apprivoiser de plus en plus; et, de fait, on sema alors deux appâts, savoir : le mariage de la sœur du roi avec le prince de Navarre, et le dessein de faire la guerre à l'Espagnol dans les Pays-Bas, ce que l'amiral souhaitait avec passion. Ces semences de tromperie, jetées adroitement, commencèrent à calmer les défiances. On continuait cependant le grand dessein d'attirer les huguenots dans le piége, par toutes les feintes et par tous les beaux semblants qui sont capables d'amadouer les plus effarouchés. On commença de bien traiter tous ceux qu'on crut être joints d'alliance, ou d'intérêts, ou d'amitié avec eux; au contraire, on rebutait tous ceux qui leur étaient ennemis ou suspects. Tant de faveurs ébranlant un peu l'amiral, il envoya le comte Ludovic de Nassau vers le roi, comme pour en reconnaître les dispositions et traiter de la guerre des Pays-Bas. Le roi en témoigna une joie indicible et voulut qu'il y vînt inconnu, de peur de donner jalousie aux Espagnols. Il trouva le roi à Fontenay-en-Brie, qui l'accueillit avec mille caresses, feignit de lui ouvrir son cœur, et lui rendit le château d'Orange où, jusqu'à cette heure-là, il avait tenu garnison française. On employa aussi, pour mieux réussir auprès de l'amiral, le crédit de Téligny, son gendre, jeune gentilhomme à qui il avait donné sa fille par la seule estime qu'il avait de sa grande sagesse. En ce temps-là, le cardinal de Châtillon, qui était passé en Angleterre, comme il voulait s'embarquer pour revenir en France, fut empoisonné par un de ses valets de chambre avec une pomme parfumée. La connaissance de ce crime ne vint au jour que deux ans après, que ce valet ayant été surpris à la Rochelle où il servait d'espion, fut condamné à être pendu, et confessa le crime à la potence.

A peine l'amiral avait demeuré cinq semaines à Châtillon, que le roi lui manda que sa présence lui était nécessaire pour négocier une ligue avec l'Angleterre, et renouveler l'alliance avec les princes protestants d'Allemagne. Cette seconde fois, il fut encore plus favorisé que la première : on l'accablait de caresses, de dons, de grâces; les courtisans en murmuraient; les ecclésiastiques frémissaient d'indignation de voir que celui qui avait tant brûlé d'églises tînt le premier rang dans la faveur; les peuples disaient que le roi s'en allait le grand chemin du Prêche; et les Guises même, quoiqu'ils eurent part au dessein, appréhendaient que le roi, qui ne les aimait pas trop, ne fît tourner toutes ces feintes contre eux. Après qu'il eut séjourné quelque temps à la cour, on lui donna congé

pour la seconde fois; mais le roi l'entretenait toujours par lettres, et prenait avis de lui dans les choses les plus secrètes. Il n'y avait plus que le duc d'Anjou qui faisait peur aux huguenots : il arriva que, pour guérir les jalousies que le roi avait de lui et qui eussent pu aboutir à de très dangereux effets, la reine-mère commença ses brigues pour lui obtenir la couronne de Pologne; ce qu'elle entreprit par les conseils et par les intrigues de Montluc, évêque de Valence; car quoique le roi Sigismond-Auguste vécût encore, néanmoins il était temps d'y songer, parce qu'il était infirme et qu'il n'avait point d'enfants. Lorsque, par plusieurs obliques détours, on eut fait couler cette nouvelle vers les huguenots, ils en eurent grande joie et en prirent beaucoup plus d'assurance. Au même temps, Jeanne, reine de Navarre, vint à la cour, qui pour lors était à Blois, afin de conclure le mariage de son fils. Le roi et la reine s'efforcèrent de lui faire grand accueil. Les articles en furent signés le onzième jour d'avril. Il ne fallait plus que la dispense de Rome sur la parenté des deux parties pour accomplir le mariage.

Sur ces entrefaites, Ludovic revint en cour; il fut caressé encore plus fort qu'auparavant, et le roi lui promit d'envoyer l'amiral aux Pays-Bas avec une puissante armée. Il fut même fait un partage de ces provinces entre la France et la maison de Nassau. Cependant le cardinal de Lorraine et le cardinal de Pellevé étaient déjà partis pour Rome, sous couleur de se trouver à l'élection d'un nouveau pape; car Pie V était mort le premier jour de mai. De son vivant il avait refusé la dispense pour le mariage du prince de Navarre avec madame Marguerite; Grégoire XIII, son successeur, moins rigide ou mieux informé, l'accorda assez facilement. Le jour des noces fut donc assigné au premier de juin; mais, à cause de quelque difficulté que fit le cardinal de Bourbon à qui la dispense s'adressait, on les remit au dix-huitième d'août. Cependant la reine de Navarre, s'étant trop échauffée à en faire les apprêts, vint à mourir, non sans soupçon d'avoir été empoisonnée par de certains gants de senteur qu'elle acheta chez un parfumeur qui était Milanais et en fort mauvaise réputation.

Bien que l'amiral se tînt assuré de la foi et parole du roi, il ne se pouvait néanmoins résoudre à s'engager dans Paris à la merci d'un peuple furieusement animé contre lui, et au milieu de ses plus mortels ennemis. Voici un dernier appât plus puissant que tous les autres, dont il ne put se défendre : le roi congédie le prince Ludovic que, jusque-là, il avait retenu à la cour, lui donne une bonne somme d'argent et deux chefs de marque, savoir : La Noue et Genlis, qui avaient grand crédit auprès de l'amiral, pour aller tenter si, par intelligence, ils se pourraient assurer de quelques places des Pays-Bas Ludovic surprit Mons, la Noue Valenciennes, tandis que plusieurs autres villes de Hollande et de Zélande se rangeaient dans le parti du prince d'Orange.

L'exemple de l'amiral attira tous les autres seigneurs dans le piége. Le roi de Navarre et le prince de Condé arrivèrent à Paris, le vingtième de juillet, amenant une grande suite de noblesse avec eux. L'excès des caresses qu'on leur faisait était si grand et si visible, que, si Dieu ne les eût aveuglés, ils eussent facilement aperçu les couteaux qu'on aiguisait pour les égorger. Les Rochellois envoyaient coup sur coup des avis à l'amiral qu'il eût à se retirer de ce gouffre de Paris, que c'était trop tenter Dieu de se fier à un roi qui était violent jusqu'à la fureur, à une femme italienne qui avait médité la perte de tout ce qu'il y avait de grand dans le royaume; mais il répondait qu'il se résoudrait plutôt à se laisser traîner dans les boues de Paris que de donner occasion à une quatrième guerre civile. Ce fut dans cette résolution qu'il s'opiniâtra de rendre les quatre places de sûreté, plus de trois semaines avant le terme. Il n'y eut que la Rochelle qui refusa d'obéir, sous prétexte de ses priviléges. Le maréchal de Montmorency, plus clairvoyant que l'amiral, feignit de se trouver mal de son voyage d'Angleterre, et obtint congé de se retirer en sa maison de Chantilly.

Les fiançailles du roi de Navarre se firent le dix-septième d'août, et le mariage le lendemain. Les deux parties furent épousées par le cardinal de Bourbon sur un échafaud dressé devant la porte de l'église de Notre-Dame, suivant certain formulaire concerté entre les uns et les autres. Ce roi, ayant conduit sa maîtresse dans le cœur par une galerie faite exprès le long de la nef, se retira dans l'évêché tandis qu'on disait la messe. Lorsqu'elle fut achevée, il rentra dans l'église, et, ayant baisé sa nouvelle épouse, la mena dans la maison épiscopale où l'on avait apprêté le dîner. Quatre jours ensuite se passèrent en festins, tournois et ballets, où le roi et la reine paraissaient si fort occupés qu'ils en perdaient le sommeil. Mais, durant tout ce grand bruit de musique et de violons, ils délibéraient de quelle manière se ferait l'exécution de leur sanguinaire dessein, lequel, toutefois, n'était pas le même de la part du roi que de la reine, ni, non plus, du côté des Guises : ceux-ci allaient bien plus loin que les deux autres. En effet, la reine-mère pensait que, faisant assas-

siner l'amiral, les Montmorencys accourraient pour venger cette injure, et qu'ils se jetteraient sur les Guises, lesquels ils en croiraient les auteurs; que l'on laisserait entre-battre ces deux partis; puis, quand ils seraient fort acharnés l'un contre l'autre et à demi défaits, le roi sortirait de son Louvre avec ses gardes, et les exterminerait tous deux comme des séditieux; qu'après les avoir ainsi abattus, il demeurerait le maître absolu, régnerait à sa fantaisie et se mettrait au dessus de toutes les lois de l'Etat : c'est du moins ce que l'on disait; mais que cela soit véritable ou non, ce Morevel, qui avait déjà assassiné le seigneur de Mouy, fut employé pour se défaire de l'amiral. Un vendredi, vingt-deuxième d'août, il se posta pour cela au cloître Saint-Germain-l'Auxerrois, proche la petite porte du cloître, dans une chambre basse du logis de Pierre Piles de Villemur, chanoine de cette église-là, et qui était précepteur du duc de Guise. Il s'y ajusta à une fenêtre grillée qui regardait sur la rue des Fossés-Saint-Germain, et, comme l'amiral venait du Louvre à pied et s'en retournait à son logis qui était dans la rue Béthizy, marchant tout bellement, parce qu'il lisait quelques papiers, il lui tira un coup d'arquebuse, dont une balle lui rompit un doigt de la main droite; une autre le blessa grièvement au bras gauche. Le coup fait, il s'enfuit par l'autre porte du cloître, sur un cheval qui lui fut donné par un des gens du duc de Guise.

Le roi, qui jouait à la paume avec ce duc dans le tripot du Louvre, se met en colère, jette sa raquette par terre et quitte le jeu. Mais l'amorce ne prit pas feu, comme la reine se l'était imaginé; car l'amiral, sans témoigner beaucoup d'émotion, se retira en son logis; et les huguenots ni les Montmorencys ne coururent point aux armes. Le roi de Navarre et le prince allèrent seulement supplier le roi qu'il leur permît de sortir de Paris pour leur sûreté, mais lui et la reine-mère surent si bien couvrir leur jeu de toutes les feintes les plus décevantes, promettant de faire une punition exemplaire de cet assassinat et nommant aussitôt des juges pour en informer, qu'ils calmèrent la frayeur des deux jeunes princes et les obligèrent de demeurer. Les autres huguenots s'emportèrent plus fort; Piles entra dans le Louvre avec quatre cents gentilshommes, parlant haut et demandant justice de cet assassinat. Cette saillie ne contribua pas peu à leur perte; car le roi en ayant eu peur, la reine-mère lui fit croire plus aisément qu'il était perdu s'il ne les prévenait. L'après-dîner, l'amiral ayant fait témoigner au roi qu'il avait à lui dire des choses qui ne se devaient confier qu'à lui seul, le roi alla le visiter dans son logis, accompagné de la reine-mère, du duc d'Anjou, du duc de Guise, du comte de Retz et quelques autres. Après des discours généraux, il l'entretint près d'une heure et fit semblant de prendre grand goût à ce qu'il lui disait de la guerre des Pays-Bas; enfin il poussa la dissimulation si avant que la reine-mère prit ombrage de cet entretien et demanda à son fils ce que l'amiral lui avait dit en particulier, à quoi il répondit, en jurant, qu'il lui avait conseillé de régner par lui-même et de se rendre le maître de ses affaires.

Le jour même, comme s'il eût fort désiré qu'on eût attrapé l'assassin, il avait fait fermer toutes les portes de Paris, hormis deux, et sous couleur d'assurer l'amiral contre les émotions populaires et les attentats de ses ennemis, il avait renforcé ses gardes du corps de quatre cents hommes, logé son régiment dans la ville et donné charge à Cosseins, qui en était mestre de camp, de poser un corps de garde de ses meilleurs soldats français devant la maison de l'amiral, et un autre de Suisses au dedans; il avait aussi exhorté tous les gentilshommes huguenots de s'aller loger aux environs et avait fait croire au roi de Navarre qu'il appréhendait quelque soulèvement de la part des Guises, à cause de quoi il le pria, lui et le prince, de venir demeurer dans le Louvre avec les plus braves de leurs gens, pour le servir et le fortifier en cas de besoin. Les amis de l'amiral avaient tenu divers conseils chez lui sur l'accident de sa blessure; Jean de la Ferrière, vidame de Chartres, avait opiné, dès le premier, qu'il fallait l'emmener à Châtillon et qu'ils se trouveraient assez forts pour percer au travers de la populace avant qu'elle fût armée; mais la répugnance de l'amiral et les remontrances contraires de Téligny, son gendre, qui prenait à partie tous ceux qui témoignaient de la défiance et qui donnaient des avis salutaires, empêchèrent cette résolution. Le vidame ayant reconnu, par les murmures du peuple et par les autres divers indices, que le danger était fort proche, revint à la charge une seconde fois et insista d'autant plus fortement que l'amiral semblait se mieux porter et pouvoir souffrir le brancard. Ce fut apparemment ce qui hâta leur perte; car un gentilhomme qui assistait à ce conseil s'en alla aussitôt au palais des Tuileries en faire rapport au roi, lequel y avait assemblé le sien dans le cabinet de la reine-mère. Le duc d'Anjou, le duc de Nevers, le bâtard d'Angoulême, le garde des sceaux Birague, les comtes de Tavannes et de Retz s'y trouvèrent. Là, sur le rapport de ce gentilhomme, ayant été considéré que, si l'amiral échappait, on retomberait dans de plus grands embarras que

jamais, Tavannes, qui était animé de vengeance contre lui, harangua si fortement qu'il fut conclu que l'on l'expédierait lui et tous les huguenots, hormis le roi de Navarre et le prince de Condé (*). On a dit que du commencement on ne par laque de tuer les principaux chefs; mais que le roi, après avoir eu peine à s'y résoudre, ajouta en jurant à son ordinaire : *Eh bien! puisqu'il le faut, je ne veux pas qu'il en reste un seul qui me le puisse reprocher.* Alors on donna l'ordre pour exécuter cette résolution la nuit même; et on en fit chef le duc de Guise. Donc, sur les dix heures du soir, il mande les capitaines suisses des cinq petits cantons et quelques uns des compagnies françaises, leur ordonne de les mettre sous les armes, et à Jean Charon, prévôt des marchands, et à Marcel qui venait de sortir de cette charge, de faire armer les bourgeois et premièrement de les assembler dans des maisons, puis de les ranger dans les places publiques, d'allumer les flambeaux aux fenêtres, de se mettre au bras gauche une écharpe ou linge blanc et sur le chapeau une croix de même, et quand ils seraient près de commencer la tuerie au signal qui leur en serait donné par le tocsin de la grosse cloche du palais, laquelle on n'a accoutumé de sonner qu'aux grandes réjouissances.

Les ordres donnés, il retourne au Louvre, où la reine-mère, le duc d'Anjou, Nevers, Retz et Birague employaient leurs derniers efforts à déterminer l'esprit du roi; car, plus il approchait du moment de l'exécution, plus il sentait le trouble dans son ame; de sorte qu'il en avait la sueur au front et une émotion pareille à celle que cause la fièvre. Ils eurent de la peine à arracher de lui un consentement bien précis; mais sitôt qu'ils l'eurent obtenu, la reine-mère hâta le signal de plus d'une heure et le fit donner par la cloche de Saint-Germain-l'Auxerrois. Lorsqu'il l'entendit et quelques coups de pistolet qui se tirèrent en même temps, il en fut tellement ému qu'il envoya ordre qu'on eût à surseoir encore un peu; mais on lui rapporta qu'on était trop avant; et en effet, le duc de Guise avait fait massacrer l'amiral et Téligny, son gendre, dans leurs logis, et les meurtriers déchaînés couraient par toutes les maisons, brisaient les portes et remplissaient tout de sang et de carnage.

Pour faire en petit le tableau de cet horrible massacre, il dura sept jours de suite; les trois premiers, savoir; depuis dimanche, jour de saint Barthélemy, jusqu'au mardi, dans sa grande furie; les quatre autres jusqu'au dimanche suivant, avec un peu plus de ralentissement. Durant ce temps, il fut tué près de cinq mille personnes de diverses sortes de morts et plusieurs de plus d'une sorte; entre autres, cinq à six cents gentilshommes. On n'épargna ni les vieillards, ni les enfants, ni les femmes grosses; les uns furent poignardés, les autres tués à coups d'épée, de hallebarde, d'arquebuse ou de pistolet, quelques uns précipités par les fenêtres, plusieurs traînés dans l'eau et plusieurs assommés à coups de croc, de maillet, ou de levier. Il s'en était sauvé sept ou huit cents dans les prisons, croyant trouver un asile sous les ailes de la justice; mais les capitaines destinés pour le massacre se les faisaient amener sur une planche, près la vallée de misère, où ils les assommaient à coups de maillet, et puis les jetaient dans la rivière. Un boucher, étant allé le mardi au Louvre, dit au roi qu'il en avait tué cent cinquante la nuit précédente, et un tireur d'or se vanta souvent, montrant son bras, qu'il en avait expédié quatre cents pour sa part. Les plus signalés des massacrés, outre l'amiral et Téligny, étaient le comte de la Rochefaucault, le marquis de Renel, frère utérin du prince de Portian, le baron de Lavardin, Baudiné, frère de Dacier, François de Nompar-Caumont-la-Force et son fils aîné, le brave Piles, François de Quellève Pontivi, Briou, Puviaut, Pardaillan, Montalbert, Valavoire, Guerchi, Pierre de La Place, premier président de la Cour des aides, Fraucourt, chancelier du roi de Navarre, et Loménie, secrétaire du même roi. Qui le pourrait croire de tant de vaillants hommes, pas un ne mourut l'épée à la main que Guerchi; et de six à sept cents maisons qui furent saccagées, il n'y en eut qu'une qui fit résistance. Le comte de Montgomery et une centaine de gentilshommes, qui, plus défiants ou plus heureux que les autres, s'étaient logés dans le faubourg Saint-Germain, ayant entendu le grand bruit qui s'élevait par tout Paris et reçu avis secret de ce qui se passait, ne le purent pas croire; ils s'imaginèrent que les Guises avec le peuple avaient attaqué le Louvre, et plusieurs accoururent sur le bord de la rivière pour y passer en bateau; mais, comme ils virent des nacelles pleines de soldats qui venaient à eux, car on ne trouva pas assez tôt les clefs de la porte de Bussy, que le roi même paraissait de l'autre côté de la rivière et que ses gens les canardaient avec de longues arquebuses, ils s'enfuirent à leurs logis, et montant à cheval, la plupart sans bottes, quelques uns même en caleçons, se sauvèrent à toutes brides en Normandie. Ceux qui étaient logés dans le Louvre ne furent pas épargnés. Après qu'on les eut désarmés et chassés des chambres où ils couchaient, on les égorgea

(*) Le roi Henri IV garda toute la vie un très cuisant ressentiment contre les enfans de Tavanes, quoique ce seigneur eût, le premier, rompu l'avis qui était ouvert pour l'envelopper dans le massacre.

tous les uns après les autres, et on exposa leurs corps tout nus à la porte du Louvre, la reine-mère étant à une fenêtre qui repaissait ses yeux de cet horrible spectacle. Ce déluge de sang enveloppa aussi quantité de catholiques qui furent dépêchés par ordre des puissances souveraines, ou par l'instigation de quelques particuliers. C'était être huguenot que d'avoir de l'argent ou des charges enviées, ou des ennemis vindicatifs, ou des héritiers affamés. Quelques uns appelèrent ce massacre *les matines de Paris*, comme on avait appelé celui qui se fit en Sicile, l'an 1281, *les vêpres siciliennes*. Quelques soins qu'on apportât à rechercher les huguenots, il en réchappa encore plus qu'il n'en fut tué. Plusieurs se sauvèrent par argent, par amis, par bonheur, par adresse; le duc de Guise en retira dans son hôtel plus d'une centaine de ceux qu'il crut pouvoir gagner à son service; et le roi donna la vie à quelques uns de ceux qui n'étaient de cette religion que par intérêt. Les Montmorencys, Cossé et Biron, avaient aussi été couchés sur ce rôle; mais l'absence du maréchal de Montmorency, qui était à Chantilly, mit en sûreté la vie de ses trois frères; les prières de la belle de Rieux-Châteauneuf, maîtresse de Monsieur, sauvèrent Cossé son allié; et Biron, grand-maître de l'artillerie, ayant fait pointer quelques coulevrines sur la porte de l'Arsenal, arrêta la fougue des massacreurs et recueillit quelques uns de ses amis.

Sur le midi du dimanche, premier jour du massacre, une aubépine qui était plantée dans le cimetière des Saints-Innocents, demi-sèche et dépouillée de ses feuilles, poussa des fleurs en quantité. Cette merveille alluma encore plus fort la frénésie du peuple; les confréries y allaient tambour battant et à qui massacrerait le plus de huguenots en chemin; le roi même voulut voir ce prodige. La plupart du monde disait que c'était un miracle, et ceux de l'une et de l'autre religion l'interprétaient en leur faveur.

Il avait été résolu, dans le conseil secret du roi et de la reine-mère, de jeter sur les Guises tout l'odieux de ces massacres et de publier que les amis de l'amiral ayant voulu venger sa blessure, il s'était ému une furieuse sédition que le roi n'avait su empêcher. Et pour cet effet, on était convenu qu'ils se retireraient dans leurs maisons sitôt que les chefs huguenots auraient été dépêchés. Sur ce pied-là, le roi avait écrit aux gouverneurs des provinces, les chargeant d'assurer les peuples qu'il ne voulait point rompre l'édit de pacification, et même il avait mis, dans une lettre particulière, *qu'il s'était rallié avec le roi de Navarre et le prince de Condé pour venger la mort de l'amiral son cousin.* Mais les Guises, appréhendant que la reine-mère ne leur imputât quelque jour ce crime, profitant de ce qu'ils avaient la force entre mains, obligèrent le roi de changer de langage et d'écrire partout *que ce qui était advenu s'était fait par son ordre, afin d'empêcher l'effet de la détestable conspiration que l'amiral et ses alliés avaient tramée, pour le perdre, lui et toute la maison royale, même le roi de Navarre et le prince de Condé.* Donc, le mardi, troisième jour des massacres, après avoir ouï solennellement la messe pour remercier Dieu de la grande victoire obtenue sur l'hérésie, il alla tenir son lit de justice au Parlement, où il avoua toute l'action. Quelques jours après, il envoya ordre à cette compagnie d'employer l'autorité des lois pour la justifier, et pour cela de travailler incessamment à faire le procès à l'amiral et à ses complices, à quoi ils obéirent aveuglément.

Deux mois durant, cette horrible tempête courut toute la France. Matignon et le vicomte d'Orthez refusèrent généreusement de souiller leurs mains du sang de leurs compatriotes; le premier préserva ceux d'Alençon, et le second ceux de Bayonne; ils étaient gouverneurs de ces villes. La frayeur des massacres en ramena grand nombre à l'Église romaine; mais le péril passé, la plupart en ressortirent. Ceux-là et les autres qui avaient de bonne heure prévu l'orage se sauvèrent en divers endroits; Sancerre, la Rochelle, Montauban et les Cevennes, servirent de refuge à un grand nombre.

Le matin de la Saint-Barthélemy même, le roi avait par sa propre bouche fait entendre au roi de Navarre et au prince de Condé qu'il leur pardonnait, pourvu qu'ils changeassent de conduite et de religion. Depuis, toute la cour travailla à leur conversion. Le prince n'en voulait point ouïr parler; mais le roi, s'irritant de sa trop longue résistance, l'envoya quérir, et tout transporté de colère, lui dit en trois mots: *mort, messe ou Bastille.* Ce coup de tonnerre abattit sa fermeté et le contraignit de suivre l'exemple des autres. Tous furent absous du crime d'hérésie par le cardinal de Bourbon, et afin qu'ils ne pussent pas s'en dédire, on les obligea d'écrire au saint-père. La cour de Rome et le conseil d'Espagne eurent une joie indicible de la Saint-Barthélemy; le pape alla en procession à l'église Saint-Louis rendre grâces à Dieu d'un si heureux succès, et l'on fit le panégyrique de cette action devant le roi Philippe II, sous le nom de *triomphe de l'Église militante.* L'un et l'autre croyaient que cette saignée aurait mis le parti protestant tout à fait à bas et que son abaissement relèverait leur puissance au point où ils la désiraient. Le garde des sceaux Birague et le comte de Retz, confidents de la

reine-mère, appréhendaient fort la guerre, parce que les intrigues étaient plutôt leur jeu que les armes. Tandis que, par leur conseil, cette princesse s'amusait à employer les ruses et les artifices pour dompter les restes des huguenots, ceux qui s'étaient sauvés reprirent courage; la Rochelle travailla à se fortifier; Montauban ferma ses portes aux gens du roi; leurs chefs se saisirent de plusieurs petites places en Quercy et de quinze ou vingt châteaux en Rouergue, Lauraguais, Albigeois et Foix; Milaud et Nîmes en Languedoc prirent le frein aux dents; quelques villes dans les montagnes du Vivarais et des Cevennes, se barricadèrent, et Antoine de Pleix Grimian se saisit de la ville de Soumières. Contre tant de têtes qui renaissaient de tous côtés, le conseil du roi reprit le fer en main et leva trois armées.

De cette sorte recommença la guerre civile, qui fut la quatrième. Les huguenots échappés de la boucherie avaient porté l'épouvante chez tous les protestants. La ville de Strasbourg en avait redoublé ses gardes; les Suisses, fait de grandes levées et muni toutes leurs avenues; et les princes allemands et la reine d'Angleterre, formé de nouvelles ligues entre eux. Le conseil trouva donc nécessaire de tromper leurs défiances et de pallier auprès d'eux l'atrocité de l'action. Pour cette fin, on envoya vers ces princes des ambassadeurs avec des relations bien fabriquées et des propositions artificieuses; on remit sur le tapis le traité de la conquête des Pays-Bas fait avec le prince d'Orange; on tâcha d'adoucir la reine Elisabeth, en la priant d'être marraine de la fille du roi, ce qu'elle accepta, et on commença une troisième intrigue pour la demander en mariage pour le duc d'Alençon.

Les trois armées destinées contre les huguenots firent peu d'effet. Les plus grands efforts se faisaient au siége de la Rochelle; Strozzi et Biron l'avaient investie dès l'année précédente; toutes les forces du royaume y étaient arrivées, et Monsieur lui-même, s'y étant rendu au mois de février, y avait amené tout ce qu'il y avait de plus grand et de plus brave à la cour, le duc d'Alençon son frère, le duc de Montpensier, tous les Guises, le duc de Nevers et même le roi de Navarre, le prince de Condé et le maréchal de Cossé, de peur qu'ils ne remuassent ailleurs quelque chose en faveur des huguenots. Après plusieurs conférences inutiles avec les Rochellois, après que la Noue, n'ayant pu leur persuader de se soumettre, fut sorti de leur ville et qu'en sa place ils eurent élu six capitaines, Monsieur commença de s'expliquer par la bouche des canons; il en avait quatre-vingts en batterie. On vit en ce siége, plus qu'en aucun autre de ces derniers siècles, qu'il n'est rien que la persuasion de la liberté et de la religion ne surmonte, ni rien qui la puisse surmonter. Il dura huit mois, à compter dès le blocus que le baron de La Garde y avait mis un mois après la Saint-Barthélemy. La ville souffrit pendant ce temps-là trente-cinq mille coups de canon, neuf grands assauts, plus de vingt autres moindres, près de soixante-dix mines, de très fréquentes conspirations, tant de la part des riches qui craignaient de perdre leurs biens, que de celle des gentilshommes, qui entretiennent toujours des secrets attachements à la cour et souvent ne s'en éloignent que pour s'y faire rapeller aux dépens du parti où ils sont entrés. Le peuple travaillait avec tant d'ardeur à sa défense qu'il avait élevé double terrasse et creusé un profond retranchement à l'endroit que l'on battait, plus tôt que la brèche n'était faite. Avec cela on ne voyait que sorties de leurs gens de guerre; les femmes se mêlaient partout avec les hommes, les unes pour combattre, les autres pour leur porter des rafraîchissements, pour relever et pour panser les blessés, ou pour recueillir les dépouilles; les autres pour jeter sur les assaillants des chaudronnées d'huile et d'eau bouillante, du goudron, des cercles et des fascines poissées, des poutres, des briques et des pierres.

Le comble des maux était la division générale qui tenait l'armée royale en des troubles continuels et toute prête à se couper la gorge, comme les soldats de Cadmus. Il y avait de trois sortes de gens, de *malcontents*, de *fidèles* et de *nouveaux* catholiques. Les gentilshommes étaient presque tous malcontents de la reine-mère, qui gouvernait tout par la main de deux ou trois étrangers avares, superbes et sans foi; sous le nom de *fidèles*, on entendait les huguenots qui n'avaient point quitté leur religion, mais pour sauver la ruine de leurs maisons ou pour des intérêts de la cour, avaient suivi Monsieur; les *nouveaux* catholiques étaient ceux que la crainte des massacres avait forcés d'aller à la messe, quoiqu'ils n'y crussent pas.

De quelques uns de tous ces gens s'était fait un quatrième parti qu'ils nommaient *les politiques*, lesquels étaient convenus ensemble que, sans parler autrement de la religion, ils demanderaient la réformation de l'État et l'expulsion des étrangers. Entre les catholiques, les Montmorencys, Biron et Cossé en étaient les principaux chefs; ils s'étaient formés plus d'un an avant la Saint-Barthélemy. Le duc d'Alençon, prince ambitieux et inquiet, méprisé pour sa petite taille et sa mauvaise mine, encore plus pour son peu d'honneur et de foi, avait fort désiré d'y entrer, et ayant

pris dès son jeune âge quelque teinture de la nouvelle religion par ceux qui l'avaient instruit, s'était étroitement lié d'amitié avec l'amiral, croyant par ce moyen former un parti avec lequel il pût égaler le crédit du duc d'Anjou et se faire donner part aux affaires. A quoi il était poussé par l'ambition de ses favoris et par le dépit de sa sœur Marguerite, outrée de ce que le duc d'Anjou l'avait méprisée après l'avoir trop ardemment chérie.

Diverses considérations de jalousie, de défiance, de crainte avaient empêché le roi de Navarre et le prince de Condé de se joindre avec lui tandis qu'ils furent à la cour ; mais ils s'en approchèrent plus hardiment quand ils se virent dans le camp. Henri de La Tour, vicomte de Turenne, alors encore catholique et déjà fort adroit, quoique bien jeune, fut l'entremetteur de leur association. Comme c'étaient toutes jeunes têtes bouillantes et inconsidérées, il se proposa parmi eux divers desseins aussi étranges que téméraires. Le roi, en ayant eu quelque avis, donna ordre à Pinard, secrétaire d'État, d'enjoindre au duc d'Alençon de ne point abandonner le camp sous peine d'encourir son indignation ; le duc ayant renvoyé Pinard sans réponse, parce qu'il ne voulut pas lui montrer son ordre, le roi en prit tellement l'alarme qu'appréhendant quelque dangereuse surprise, il écrivit au duc d'Anjou de se hâter de prendre la Rochelle, parce qu'il avait besoin de ses troupes auprès de sa personne. Ce fut la cause que le duc fit donner tant d'assauts mal à propos et qu'il y perdit tant de monde.

Or, comme l'un et l'autre étaient dans un extrême embarras, arrivèrent les nouvelles de Pologne, qui leur ouvrirent une porte pour en sortir avec honneur. L'évêque de Valence avait disposé les affections des Polonais par le moyen de Balagny, son fils naturel, dès avant la mort du roi Sigismond, le dernier prince de la maison des Jagellons. Lorsque le roi fut mort, ce qui advint le sept de juillet de l'an 1572, il y alla lui-même et partit de Paris le dix-sept du mois d'août ensuivant. La reine-mère ni le duc d'Anjou n'appréhendaient rien tant que le succès de cette élection ; ainsi au même temps qu'ils feignaient d'y employer toute la puissance du roi, ils la traversaient sous main par de sourdes menées. Et néanmoins l'évêque, ayant plus d'égard au commandement du roi et à son honneur propre qu'aux fantaisies d'une femme, négocia si bien l'affaire qu'elle réussit. Le duc d'Anjou fut élu roi. Aux nouvelles de cette élection et de la prochaine arrivée des ambassadeurs polonais qui venaient quérir leur nouveau roi, le duc d'Anjou fit donner encore quelques assauts, puis renouvela les pourparlers de l'accommodement. Les Rochellois refusèrent d'y entendre si toutes les autres villes du parti n'y étaient comprises, et il leur fallut accorder ce point, hormis pour Sancerre, dont on attendait la prise d'heure en heure.

Les ambassadeurs de Pologne, au nombre de douze, arrivèrent à Metz le vingt-cinq de juillet, firent leur entrée solennelle à Paris le troisième de septembre, et le dixième la lecture du décret de l'élection dans la grande salle du palais, le roi y étant sur un échafaud, revêtu de ses ornements royaux et accompagné des princes et des grands de sa cour. Le décret tiré d'une cassette d'argent, cachetée de cent dix sceaux des prélats, palatins et castellans du royaume, fut ouvert et lu à haute voix par un des ambassadeurs. Le roi, les ayant remerciés fort civilement, se leva de son siége et alla embrasser le roi de Pologne, son frère ; les autres princes et seigneurs furent ensuite lui faire la révérence. Il baisa le duc d'Alençon, le roi de Navarre, et traita les autres avec plus ou moins d'honneur, selon leur qualité. Je ne dirai rien des festins et des ballets dont la reine-mère les régala ; ce sont des avortons du luxe et de la prodigalité dont la mémoire ne doit pas durer plus longtemps que la fumée des viandes et le son des violons. Le roi de Pologne fit son entrée dans Paris par la porte Saint-Antoine avec pareille magnificence. On y prit à mauvais augure que ses hérauts eussent mal blasonné les armes de son nouveau royaume.

Ces cérémonies achevées, le roi Charles, qui avait pris une forte résolution de régner et de retirer à lui l'autorité qu'il avait imprudemment commise à son frère, hâtait son départ avec une extrême impatience : chaque heure lui semblait une année ; mais plus il le pressait, plus l'autre cherchait des sujets de retardement. Ce n'étaient pas seulement les délices de la cour, la tendresse de sa mère, l'autorité presque royale que lui donnait le commandement généralissime des armées, et l'espérance de succéder à la couronne, qui lui paraissait toujours prochaine, parce que le roi n'avait point d'enfants, qui le retenaient en France ; le violent amour qu'il avait pour la princesse de Condé était une attache plus forte que tout cela. Le duc de Guise, qui en avait épousé la sœur, le flattait et le servait dans cette folle passion, quoique inutilement ; et par là il s'était tellement acquis les bonnes graces de ce prince, qu'il n'eût su vivre un moment sans lui. Sept ou huit jours s'étaient passés sans qu'il pût se résoudre à partir, quoique tout son équipage fût chargé. Le roi s'en prit à la reine, et lui dit en jurant qu'il fallait que l'un des deux sortît du royaume ;

mais le duc de Guise le retenait toujours par l'espoir d'une prochaine jouissance, et lui offrait cinquante mille hommes pour se défendre de la colère de son frère. Au bout de trois jours, le roi, croyant de plus en plus que la reine-mère était cause de ce retardement, et que cela couvait quelque dangereuse conspiration, lui fit fermer la porte de son cabinet au nez, et résolut de prévenir leurs desseins par d'autres qui, sans doute, eussent été fort tragiques. Le péril était visible pour la reine et pour son cher fils, et néanmoins elle eut bien de la peine à le déterminer à partir. Le roi le voulut conduire jusque sur la frontière, plutôt pour empêcher qu'il ne se cantonnât en quelque province que par affection. Il ne put pas l'accompagner si loin qu'il eût désiré, il fut contraint de s'arrêter à Vitry en Partois; car, peu de jours après les menaces qu'il avait faites à la reine-mère, il avait été saisi d'une fièvre lente et maligne qui lui causait de grands étourdissements et des maux de cœur à chaque instant. La reine-mère, avec le duc d'Alençon et le roi de Navarre, conduisit le nouveau roi jusqu'à Blamont en Lorraine. En cet endroit, la mère et le fils, prenant congé l'un de l'autre, entre les embrassements, les larmes et les sanglots, elle laissa imprudemment échapper ces paroles : *Allez, mon fils, vous n'y demeurerez pas longtemps*, lesquelles étant entendues de plusieurs, et tout aussitôt divulguées, augmentèrent fort les sinistres soupçons qu'on avait de la maladie du roi. Néanmoins, d'autres l'attribuaient à son tempérament, qui était de bile brûlée, et aux violents exercices qu'il faisait, comme de courir à la chasse, de piquer de grands chevaux, de jouer à la paume cinq ou six heures durant, de forger et battre le fer à tour de bras; ce qui lui avait tellement échauffé le sang, qu'il dormait très peu, et avait quelquefois des demi-accès du mal dont Charles VI avait été tourmenté.

Il y avait quelque apparence que le départ du nouveau roi de Pologne contribuerait à produire le calme dans l'État; que les craintes des huguenots, qui le redoutaient lui et ses favoris, cessant, leurs émotions cesseraient aussi; que la reine-mère, n'ayant plus sur qui s'appuyer, serait contrainte d'obéir à son tour; et que ses Italiens, qui excitaient la haine publique et pervertissaient les justes et anciennes lois du gouvernement, pour introduire une nouvelle et tyrannique domination, n'auraient plus aucun crédit. Mais au contraire les huguenots, s'en croyant plus forts, n'avaient point posé les armes en Languedoc, et, s'étant confirmés dans l'assemblée de Millaud, puis encore dans celles de Montauban et de Nimes, ils faisaient des demandes plus audacieuses que s'ils eussent encore eu leur amiral à la tête de trente mille hommes de guerre : et d'ailleurs le duc d'Alençon et les politiques, croyant être demeurés maîtres de la place par l'éloignement du duc d'Anjou, voulaient disposer des choses à leur fantaisie. Cependant le duc d'Alençon avait renouvelé une liaison très particulière avec les huguenots, et leur avait promis de les prendre sous sa protection. Le roi de Navarre et le prince de Condé étaient entrés dans cette ligue; les politiques catholiques s'y étaient joints; Thoré et le vicomte de Turenne en menaient les intrigues, et tous ensemble demandaient les États généraux. La reine-mère, afin de les amuser, avait assigné une assemblée des notables à Compiègne, pour délibérer s'il était expédient de les tenir; et comme ils virent qu'ils ne pouvaient être les plus forts à la cour, ils résolurent de se retirer à Sedan, où le duc de Bouillon avait donné parole de les recevoir. Les huguenots, de leur côté, se promettaient de si grands avantages du duc d'Alençon, qu'ils avaient résolu de prendre les armes par tout le royaume aux derniers jours du carnaval : la Rochelle même s'était laissé emporter à ce torrent, et avait, pour cet effet, élu La Noüe pour son général. Au même jour, dixième de mars, que La Noüe avait fait résoudre la prise des armes par les huguenots, il avait aussi été résolu que Jean de Chaumont Guitry s'approcherait de Saint-Germain-en-Laye avec le plus de cavalerie qu'il pourrait assembler secrètement, pour recueillir et emmener le duc d'Alençon et les deux princes; mais il arriva, on ne sait par la faute de qui, que Guitry anticipa l'assignation de dix jours, de sorte que le duc d'Alençon, timide et irrésolu, ne se put pas déterminer en si peu de temps à sortir de la cour, et La Mole, son favori, voyant qu'un si grand dessein ne pourrait pas être longtemps secret, l'alla découvrir à la reine-mère. Sur le minuit, voilà l'alarme dans toute la cour; le roi envoie quérir le duc d'Alençon et le roi de Navarre : le premier avoue tout sans se soucier de mettre en peine ceux qu'il avait employés, l'autre n'embarrassa ni lui ni ses amis. On publie aussitôt qu'il y a dessein sur la personne du roi; les gens de robe, particulièrement, et les femmes se sauvèrent à Paris toute la nuit, et la reine même, pour rendre les princes plus odieux, s'enfuit fort en désordre. Toutefois le roi n'en partit que le lendemain, et s'en alla loger au bois de Vincennes; il y mena le duc d'Alençon et le roi de Navarre, non pas encore comme prisonniers, mais soigneusement observés. Par ce moyen, les huguenots se trouvèrent bien loin de leur compte; et d'ailleurs, un mois après, on fit

marcher trois armées pour les détruire dans les provinces de Normandie, du Poitou et du Languedoc.

La Mole, favori du duc d'Alençon, et le comte de Coconas, Italien, qu'il avait depuis peu introduit dans la confidence de ce prince, furent arrêtés : le premier nia tout ; l'autre, flatté du vain espoir d'avoir sa grâce, et avec cela une grande récompense, en dit beaucoup plus qu'il n'en savait. On avait trouvé chez La Mole une image de cire qu'un Cosme Rugier, Florentin et grand charlatan, lui avait accommodée pour charmer une demoiselle dont il était amoureux. La reine-mère voulait qu'on crût qu'elle avait été faite pour dévouer le roi. Il le nia toujours fortement; mais il ne laissa pas d'avoir le cou coupé, et Coconas avec lui. On dit que deux princesses qui en étaient amoureuses firent dérober leurs têtes et les embaumèrent pour les garder. Un autre de leurs complices fut rompu sur la roue, et Rugier envoyé aux galères. La reine-mère, fort crédule en matière de devins et de sorciers, l'en tira quelque temps après pour s'en servir.

Le roi Charles, depuis le siége de la Rochelle, avait pris en main le gouvernement de ses affaires; il se montrait fort affectionné au soulagement de ses peuples. Il avait résolu de chasser de la cour les conseillers des massacres, quoique, d'ailleurs, il haït mortellement les huguenots, de laisser l'administration de la justice aux parlements, celle des armes aux maréchaux de France, et de se réserver à lui seul celle de l'État, d'abaisser les maisons de Guise et de Montmorency, et de quitter tous les vains divertissements de la chasse, du jeu et des femmes pour s'appliquer à ses affaires, et, dans ses heures de relâche, à l'étude des plus belles sciences, comme avait fait le grand roi François, son aïeul. Mais c'était en vain que Charles formait tous ces beaux projets ; il se consumait à petit feu et fondait à vue d'œil ; à la fin, la violence du mal l'abattit au lit dans le bois de Vincennes, le huitième jour de mai. La reine-mère, pour couvrir de quelque titre légitime la violence avec quoi elle s'était emparée du gouvernement, travaillait à se faire laisser la régence. Tant qu'il eut encore quelque vigueur, il ne voulut lui donner autre chose que des lettres aux gouverneurs des provinces, qui portaient que, durant sa maladie, et au cas que Dieu disposât de lui, il voulait qu'ils lui obéissent, en attendant le retour de son frère, le roi de Pologne. Mais quand il fut à l'extrémité, dans un état où tout est indifférent à celui qui part du monde, elle se fit dépêcher d'autres lettres qui l'établissaient régente, l'obligea de déclarer aux deux princes que telle était sa volonté, et conduisit si bien les affaires, qu'elle obligea le parlement et l'Hôtel-de-Ville de Paris de députer vers elle pour la prier d'accepter la régence.

La nature fit d'étranges efforts pendant les deux dernières semaines de la vie de ce roi : il tressaillait et se roidissait avec une extrême violence; il s'agitait et se remuait sans cesse; le sang lui jaillissait par les pores et par tous les conduits de son corps. Après avoir longtemps souffert, il tomba dans une extrême faiblesse et rendit l'ame entre les trois et quatre heures d'après midi du trentième de mai, jour de la Pentecôte. Il avait vécu vingt-cinq ans moins trente et un jours, et porté la couronne treize ans et demi cinq jours moins. Il était de belle taille, mais un peu courbé, portait la tête de travers, avait la vue rude et tranchante, le nez aquilin, la couleur pâle et plombée, le poil noir, le cou un peu long, la poitrine élevée, tout le corps bien formé, à la réserve des jambes qu'il avait un peu grosses. Il se piquait d'une profonde dissimulation et de connaître les personnes à la physionomie; il avait naturellement le courage haut, l'esprit vif et clairvoyant, le jugement subtil, la mémoire fort propre, une activité incroyable, une expression heureuse et énergique, enfin beaucoup de qualités dignes du commandement, si l'on n'eût pas corrompu ces nobles semences par une mauvaise éducation, et altéré sa santé par de trop violentes agitations. Il n'eut point d'enfants de la reine Élisabeth d'Autriche, sa femme, sinon une fille nommée Marie-Élisabeth, qui mourut l'an 1578, âgée de six ans. La mère, quelque temps après la mort de son mari, se retira à Prague, en Bohême, où elle mourut en 1582. On rapporte, pour échantillon de la bonté et de la justice de cette reine, qu'elle ne voulut jamais vendre les charges des terres qu'on lui avait assignées pour son douaire, grande louange en un pays où tout était vénal. Les bons Français souhaiteraient bien la pouvoir donner à leurs princes naturels plutôt qu'à une étrangère.

Le roi Charles eut aussi un fils bâtard de Marie Touchet, fille de Jean Touchet, lieutenant particulier au présidial d'Orléans, et de Marie Mathy, laquelle il maria à François Balzac d'Entragues, gouverneur de cette ville-là. Ce fils, né l'an 1572, porta le même nom que son père, et fut premièrement grand-prieur de France, puis comte d'Auvergne et de Lauraguais, et après duc d'Angoulême et comte de Ponthieu.

Les mêmes vices de l'impudicité, du luxe, de l'impiété et des abominations magiques qui avaient régné sous Henri II triomphèrent sous Charles IX avec une licence effrénée.

Outre ces déréglements, la trahison, l'empoisonnement et l'assassinat devinrent si communs que ce n'était plus qu'un jeu que de perdre ceux de la mort desquels on croyait tirer quelque avantage. Je ne parle point de cette fureur meurtrière que la diversité des religions avait allumée dans les esprits des peuples de l'un et de l'autre parti. Avant ce règne, c'étaient les hommes qui, par leurs exemples et par leurs persuasions, attiraient les femmes dans la galanterie; mais depuis que les amourettes firent la plus grande partie des intrigues et des mystères d'État, c'étaient les femmes qui allaient au devant des hommes; leurs maris leur lâchaient la bride par complaisance et par intérêt, et d'ailleurs ceux qui aimaient le changement trouvaient leur satisfaction dans cette liberté qui, au lieu d'une femme, leur en donnait cent.

INTERRÈGNE DE TROIS MOIS.

Sitôt que le roi Charles eut les yeux fermés, la reine-mère écrivit à tous les gouverneurs qu'il l'avait chargée de la régence, et obligea le duc d'Alençon, tout captif qu'il était, d'en donner sa déclaration; mais on s'étonna de ce que, par un postcrit, elle rendait compte de la maladie dont le roi était mort, disant qu'elle le faisait ainsi pour ôter le scrupule qu'on en pourrait avoir conçu. Le même jour, elle dépêcha un courrier en Pologne, et le lendemain encore un autre, pour en donner avis à son cher fils et le prier instamment de revenir au plus tôt. Ceux du prince de Condé les avaient prévenus et donné l'alarme si chaude à Cracovie, que ce roi étant soigneusement observé, il semblait qu'il ne pût pas aisément se dérober à tant d'yeux qui veillaient sur lui.

La reine-mère, cependant, n'avait pas peu de peine à conserver son autorité dans une extrême confusion de toutes choses et dans une cruelle haine de tout le monde. Matignon lui avait, à regret, remis Montgomery entre les mains; le parlement eut charge de lui faire son procès. La mort de Henri II qu'elle affectait de venger sur ce seigneur au bout de quinze ans était un coup de malheur plutôt qu'un crime. On lui donna la question fort cruelle pour savoir les complices de la prétendue conspiration de l'amiral; la douleur ne put lui arracher de la bouche que des plaintes de ce qu'on violait la foi. Il alla au supplice, tout brisé de la torture, mais avec un visage serein et un esprit tranquille, et fit une fin qu'on pourrait louer dans une meilleure cause et plaindre en un homme qui aurait été moins cruel. Ce grand exemple était plutôt pour intimider les factieux de la cour que les huguenots; car, après la Saint-Barthélemy, il n'y avait plus rien capable de les effrayer.

On vit bientôt paraître deux manifestes, l'un de Danville, dont l'irrésolution enfin se détermina, par la crainte du péril et des embûches que la reine-mère lui tendait tous les jours, à faire union avec les huguenots; l'autre du prince de Condé qui, s'étant rendu à Heidelberg, obtint facilement de l'électeur palatin que Casimir, son fils puîné, lui ferait des levées de cavalerie et d'infanterie, moyennant de l'argent comptant; sans quoi ni la vertu, ni la religion, ni l'adresse ne peuvent rien en ce pays-là. La nouvelle en ayant été apportée en France encouragea merveilleusement les huguenots, et porta l'assemblée de Millaud à l'élire pour leur chef général, dont ils lui envoyèrent la déclaration à Neuchâtel, en Suisse, dans laquelle ils n'oubliaient pas de lui marquer qu'il serait obligé de suivre les réglements de l'assemblée, et de ne rien faire que de l'avis d'un conseil qu'elle lui donnerait.

Cependant les courriers de la reine-mère étant arrivés en Pologne entre le quatorze et le quinzième de juin, le roi Henri se mit au lit pour mieux tenir conseil sur ce qu'il avait à faire. Il fut proposé deux avis, l'un de tromper les Polonais et de sortir au plus tôt de ce pays-là, suivant les lettres pressantes de la reine-mère; l'autre de faire agréer son départ au sénat. Le dernier était le plus honnête : le premier sembla le plus sûr. Après avoir donc disposé secrètement toutes choses, il se déroba la nuit du dix-huit au dix-neuvième de juin, se rendit à Pézenas, première ville d'Autriche, et de là à Vienne. Son évasion étant sue, les Polonais coururent en foule à son palais : une troupe de quatre cents chevaux piqua après lui, mais ne le sut atteindre. Les Français qui étaient demeurés à Cracovie furent en grand danger d'être assommés; le sénat assemblé en fit arrêter les principaux : néanmoins Charles Danzay, que Henri avait nommé pour son ambassadeur en Danemarck, s'y étant trouvé et ayant rendu raison d'un si prompt départ, apaisa un peu la première furie; puis avec les bons offices de quelques palatins que le roi avait charmés par ses belles qualités, il mania si bien ces esprits échauffés qu'ils lui renvoyèrent son équipage et tous ses domestiques, le suppliant très humblement de vouloir revenir; mais il s'en excusa sur les nouvelles qu'il disait avoir eues, que le prince de Condé était près d'entrer dans la France avec une armée de trente mille Allemands.

Il passa six jours de temps à Vienne et en-

suite neuf jours à Venise, qui furent neuf jours d'enchantements, après quoi il demeura encore à Turin huit ou neuf jours. La duchesse Marguerite de France, sa tante, l'une des plus sages princesses de son temps, lui donna pour le rétablissement de la paix le même conseil qu'il avait déjà reçu de l'empereur, et le duc lui présenta Danville, son parent, qu'il avait fait venir exprès sous sa parole, pour le remettre en ses bonnes grâces. L'affection que le roi avait eue autrefois pour ce seigneur se réveilla; il le faisait coucher dans sa chambre et écoutait volontiers les avis qu'il lui donnait de prendre le gouvernement de son État lui-même, et d'accorder la paix aux huguenots, pour les ruiner après par des projets qu'il lui proposait. Mais la reine-mère, en ayant été avertie, y envoya Chiverny et Fises, qui détruisirent, dans l'esprit du roi, tout ce que Danville y avait bâti et l'y ruinèrent tellement lui-même, qu'il le voulut faire arrêter. La duchesse, en ayant eu le vent, en donna avis à ce seigneur, et le duc lui envoya une bonne escorte pour le conduire jusqu'à Nice, d'où ses galères l'emmenèrent en Languedoc. Quand il se vit en sûreté, il jura qu'il ne verrait plus jamais le roi qu'en peinture, et il ne viola point son serment.

HENRI III, LXIe ROI.

Le cinq de septembre, le roi Henri arriva au pont de Beauvoisin, lieu qui fait la séparation des terres de France et de celles de Savoie. La reine, sa mère, s'avança jusque-là afin de le recevoir, et lui présenta le duc d'Alençon et le roi de Navarre pour en faire ce qu'il lui plairait. Il les reçut avec une extrême froideur, quoiqu'ils le saluassent avec une profonde humilité; quelques heures après, il leur accorda leur grâce et leur liberté; mais ce ne fut qu'en apparence; car il ordonna à des gardes de veiller secrètement sur eux, et il y avait de certaines dames qui les tenaient toujours enlacés dans leurs filets et ne leur refusaient rien, pour tirer d'eux ce qu'ils avaient de plus caché dans l'ame.

On pourrait, à proprement parler, appeler le règne de ce roi le règne des favoris. La mollesse de son ame et sa fainéantise le livrèrent entre les mains de ces gens-là, lesquels achevèrent d'énerver ce qu'il avait de ferme et de le dissoudre dans les voluptés; tellement qu'ils effacèrent l'éclat de toutes les belles actions dont on lui attribuait l'honneur, et ils eussent fait douter s'il y eût eu aucune part, n'eût été qu'au travers de tous ces défauts on admirait encore en lui beaucoup de qualités royales. Quélus, Maugiron et Saint-Maigrin furent ses premiers mignons; ensuite Saint-Luc, Arques et le jeune la Vallette, puis Termes, depuis nommé Bellegarde et quelques autres. La reine-mère était ravie de le voir entre leurs mains, parce que, du commencement, ils lui rendaient compte de toutes ses pensées, et que, tandis qu'ils l'amusaient, ou dans l'antichambre avec les dames, ou dans le cabinet, auquel il passait des journées entières à consulter sur la découpure d'un habit et sur l'ajustement d'une fraise, elle retenait presque toute l'autorité. Afin de le posséder tout entier, ils lui persuadèrent de ne se communiquer plus tant à ses sujets, comme avaient fait ses prédécesseurs, mais de se tenir caché comme les rois d'Orient; de ne se faire connaître à eux que par un grand éclat, ou de magnificence, ou de commandements absolus; de désaccoutumer les Français de lui faire des remontrances, et surtout de leur apprendre qu'il n'y a point d'autre justice que sa volonté. Enivré de ces flatteuses persuasions, il établit de nouvelles formes de grandeurs, remit sur pied le régiment des gardes à dix compagnies. Toutes les faveurs n'étaient que pour ses mignons; ils mettaient à haut prix les charges et les gouvernements, pour les tirer des mains des seigneurs à qui le service de leurs pères ou leur propre mérite les avait acquis. Grand nombre des plus qualifiés, se voyant peu considérés, se retirèrent de la cour malcontents; et, alors, les favoris étant plus au large, ils introduisirent cette pernicieuse invention d'*acquits comptants*, avec laquelle on a si souvent et si impunément pillé les finances.

Du commencement, le roi fit pourtant plusieurs beaux réglements pour les officiers de sa maison, pour ceux qui devaient entrer dans sa chambre, pour le temps des audiences qu'il donnerait et pour les requêtes qu'on aurait à lui présenter. Il ordonna, sur ce dernier point, que les suppliants le feraient par placets, lesquels il répondrait lui-même, puis les remettrait à un secrétaire d'État pour en faire les dépêches. Tous ces ordres ne durèrent pas longtemps; il s'ennuya de les garder et on cessa de lui présenter des placets, quand on eut reconnu que c'était perdre le temps de s'adresser à lui. Il y avait dans son conseil deux partis, l'un qui, par dessus toutes choses, désirait la paix et la réformation de l'État, l'autre qui voulait exterminer les huguenots à quelque prix que ce pût être. Le chancelier de l'Hôpital avait été le chef du premier; Paul de Foix, Christophe de Thou, premier président, et Pibrac lui avaient succédé dans ce ce sentiment: Morvillers l'était du second, fort homme de bien, mais adonné à de nou-

velles dévotions, et qui suivait les mouvements des cabales étrangères. Ce second parti, se trouvant conforme aux intérêts de la reine-mère, se rendit le plus fort et fit résoudre la guerre contre les huguenots. Quoique les affaires fussent fort embarrassées, la galanterie faisait les occupations les plus sérieuses de la cour. Par ce moyen, la reine entretenait des jalousies entre le roi de Navarre et le duc d'Alençon, et pensait aussi à captiver l'esprit du roi son fils. La demoiselle de Châteauneuf, son ancienne maîtresse et deux autres de ses filles, semblaient avoir quelque part dans son cœur; mais c'était la princesse de Condé qui le possédait véritablement. Il avait résolu de l'épouser, et, à cette fin, il travaillait à faire dissoudre son mariage avec le prince pour crime d'hérésie; car elle était demeurée catholique depuis la Saint-Barthélemy. Comme la reine-mère n'avait point de persuasions ni d'adresses capables de rompre ce coup, la mort vint à son secours, et, coupant le fil des jours de la princesse, rompit cet attachement. Cette princesse mourut à l'âge de vingt-quatre ans, le roi étant encore à Lyon. Pendant son séjour en Avignon, la cour fut troublée de celle du cardinal de Lorraine. Quelques uns disaient qu'elle procédait de ce qu'il s'était morfondu nu-pieds à une procession de pénitents; d'autres s'imaginaient qu'elle lui avait été causée par la fumée de quelques flambeaux empoisonnés qu'on portait exprès devant lui, ce dont on accusa Claude de Guise, son frère bâtard, l'un des plus méchants hommes du monde, qui se vengea ainsi de quelques fortes réprimandes qu'il lui avait faites de ses scélératesses.

Le roi partit de Lyon à la mi-janvier de l'an 1575, arriva le douzième de février à Reims et y fut sacré trois jours après par le cardinal de Guise, le siége étant vacant. Le duc de Guise, qui était encore en faveur, s'y conserva la préséance sur le duc de Montpensier; car celui-ci étant venu jusqu'à deux lieues de Reims, résolu cette fois de l'emporter, reçut un ordre du roi qui lui défendait de passer outre. Le lendemain du sacre, le roi épousa Louise, fille de Nicolas, comte de Vaudemont, oncle paternel de Charles II, duc de Lorraine.

Lorsque le roi eut fait son entrée dans Paris avec sa nouvelle épouse, les députés du parti protestant et politique y arrivèrent pour parler de la paix, ayant communiqué, par des envoyés, avec le prince de Condé qui était à Bâle. Ils demandaient qu'on leur fît droit sur quatre-vingt-douze articles, dont plusieurs semblaient fort hardis; mais les plus choquants étaient la tenue des États généraux, le rabais des tailles au même point qu'elles avaient été sous Louis XII et qu'on eût à punir exemplairement les athées et les blasphémateurs, et à exécuter les ordonnances contre les énormes et infames paillardises qui provoquaient la colère de Dieu sur la France. Cette censure maligne rendit les huguenots beaucoup plus exécrables à la cour que ne faisaient leur soulèvement et leurs hérésies. Toutes ces conférences, qui durèrent plus de trois mois, et les diverses négociations avec quoi on tâchait d'amuser les Rochellois et Danville, bien loin de guérir les défiances et les haines, les envenimaient davantage; de sorte que la guerre se continuait partout, aux environs de Montauban, en Auvergne, en Périgord, en Languedoc, en Dauphiné.

Une cour toute pleine de voluptés, où tout se gouvernait par d'autres mains que par celles du souverain, ne pouvait manquer d'être agitée par de continuelles intrigues de femmes et de favoris. Duguast et Souvré avaient pour lors les premières places dans les bonnes grâces du roi; la reine-mère se servait d'eux pour brouiller ensemble le duc d'Alençon et le roi de Navarre, et pour semer de la jalousie entre le roi et son épouse, de peur qu'elle ne se rendît maîtresse des affaires de son mari, suivant les conseils du duc de Guise. Ils avaient aussi de fréquents démêlés avec le brave Bussy d'Amboise, favori du duc d'Alençon, et avec la reine de Navarre, qui soutenait le courage de ce prince, auquel il faisait insulte à toute heure. Là dessus que le roi étant tombé malade, ils lui firent croire qu'il avait été empoisonné par son frère. Dans cette imagination, il envoya quérir le roi de Navarre et lui commanda de le défaire de ce *méchant*, il l'appelait ainsi; mais, au lieu d'obéir à cette vengeance, quoiqu'elle l'approchât du trône d'un degré, il en eut horreur et laissa au roi le temps de s'en repentir. Quand il fut guéri, le maréchal de Montmorency courut grand risque de la vie : ceux qui avaient été cause de sa détention, ayant eu peur qu'il ne s'en ressentît s'il fût sorti de la Bastille par la mort du roi, résolurent de l'ôter du monde, afin de ne plus retomber dans de pareilles frayeurs. Pour cette fin, ils publièrent que Danville, dont la considération seule pouvait empêcher un coup si damnable, était mort; en effet, il fut fort malade d'un boucon qui lui avait été donné; et, sur ce bruit, ils persuadèrent au roi de donner ordre à Souvré d'étrangler le maréchal dans sa prison; mais Souvré, quoique la capitainerie de Vincennes lui fût assurée après cette exécution, y apporta tant de longueurs qu'on eut avis de la guérison de Danville, et ainsi on n'osa plus attenter sur la vie de son frère.

Le duc d'Alençon, morgué par les favoris,

avait comploté de se retirer : le roi en ayant eu avis l'avait fait arrêter lui et tous ceux qui étaient soupçonnés de lui avoir donné ce conseil; mais, dès le lendemain, à la prière de la reine-mère, il lui avait pardonné et pour lui faire grâce tout entière, il avait même élargi les prisonniers. Cela fait, comme s'il n'eût plus rien eu à craindre, il se relâcha tout à fait dans l'oisiveté : il passait la nuit en festins et en ballets, le matin à ajuster ses habits, ou à ranger ses ameublements, ou à inventer de nouvelles modes; les après-dîners, à se divertir parmi les dames et le soir au jeu. Comme il vivait dans cette grande sécurité, le duc, son frère, trompe ceux qui avaient charge de le veiller, et, s'évadant un soir, quinzième de septembre, gagne la ville de Dreux, où Bussy, qui s'était retiré de la cour, lui amena grande compagnie. En sortant, il se déclara ennemi de la maison de Guise et protesta hautement de l'intention de venger la mort de l'amiral et celle de La Mole, son favori. Il gardait, parmi ses habits, le pourpoint de ce dernier et avait juré de le porter un jour de bataille.

Au bruit de l'évasion du duc d'Alençon, il accourut à lui grand nombre de noblesse de tous côtés, entre autres, Ventadour, Turenne, et le sage La Noue; cependant le prince de Condé avait fait son traité avec Casimir, qui lui leva huit mille reitres et six mille Suisses, à condition, entre autres choses, qu'on ne pourrait faire aucune paix sans son consentement, et qu'on ne lui eût obtenu du roi le gouvernement en chef de Metz, Toul et Verdun.

On soupçonnait que l'évasion du duc d'Alençon avait été procurée par la reine-mère, afin d'entretenir toujours deux partis dans le royaume, et de se rendre nécessaire entre les deux. Les huguenots, de jour en jour plus défiants, s'allèrent imaginer qu'elle l'avait détaché pour les diviser et pour les ruiner. Quoi qu'il en fût, la plupart des grands furent fort aises de cette brouillerie, et elle y trouva bien de l'emploi comme elle souhaitait. Elle courut donc aussitôt après lui, menant avec elle les maréchaux de Montmorency et de Cossé, qu'elle tira de prison pour se servir du crédit qu'ils avaient sur l'esprit de ce prince. L'entremise de Montmorency le fit venir au château de Champigny, appartenant au duc de Montpensier; où elle le cajola si bien, qu'elle le fit consentir à une trève de six mois, commençant au 22 de novembre. Cela fait, elle revint en cour, laissant auprès de lui le même maréchal pour le disposer à un entier accommodement. Il n'y avait pourtant encore rien qui tendît à la paix, quoique les négociations se continuassent toujours : tous unis ensemble, les chefs des mécontents eurent obtenu tout ce qu'ils eussent désiré; le duc d'Alençon eût eu une bonne partie du royaume pour apanage; les princes, tels gouvernements et telles pensions qu'ils eussent voulu; les huguenots, une paix solide et des sûretés inviolables; mais on trouva moyen de les diviser par le leurre de leurs intérêts particuliers, qui pourtant ne se trouvent jamais avec plus d'avantage que dans la forte union des membres d'un parti. Le plus aisé à détacher fut le duc d'Alençon : ce qui parut dans la conférence qu'on fit à Moulins pour la paix; il n'y fut pourtant rien conclu, sinon qu'on envoya des propositions au roi par Jean de Laffin Beauvais, et Guillaume Daunet d'Arènes. Après que le conseil les eut examinées avec beaucoup d'apparat, mais sans aucun fruit, la reine-mère retourna une seconde fois vers *son fils égaré* (elle le nommait ainsi), qui était en l'abbaye de Beaulieu, près de Loches, en Touraine; menant avec elle le maréchal de Montmorency, en qui ce prince avait beaucoup de croyance, et une grande bande de fort belles femmes, qu'elle étalait dans toutes ses négociations comme des filets pour envelopper ceux avec qui elle traitait.

Malgré quelques retards apportés aux négociations par le prince Casimir, on parvint enfin, le neuvième de mai 1576, à conclure un traité qui fut signé le lendemain; l'édit en fut dressé le quinzième et vérifié en parlement le même jour, le roi y étant présent, afin qu'il n'y fût apporté aucun retardement. Il était bien plus avantageux pour les huguenots que les précédents, car il leur permettait le libre exercice de leur religion par tout le royaume, sans exception d'endroits ni de temps, « pourvu » qu'ils en eussent la permission des seigneurs » des lieux, et souffrait que de là en avant » elle fût nommée *la religion prétendue ré-* » *formée*; leur accordait des cimetières pour » enterrer leurs morts, spécialement celui de » la Trinité à Paris; de plus la faculté d'être » admis à toutes les charges, et dans les col- » léges, hôpitaux et maladreries; défendait » de rechercher les prêtres et moines qui s'é- » taient mariés, et déclarait leurs enfants lé- » gitimes et habiles à succéder dans les biens » meubles; témoignait grand regret des » meurtres de la Saint-Barthélemy; exemptait » les enfants de ceux qui y avaient été tués » de l'arrière-ban s'ils étaient gentilshommes, » et des tailles s'ils étaient roturiers; révo- » quait toute sentence donnée contre La Mole, » Coconas, Jean de la Haye, lieutenant- » général au présidial de Poitiers, comme » aussi celles qui avaient condamné l'ami- » ral Briquemaut, Cavagnes, Montgomery, » Montbrun et autres de la religion; recon-

» naissait le prince, Danville et ses associés, » pour ses bons sujets, Casimir, pour son bon » allié et voisin, et avouait tout ce qu'ils » avaient fait pour son service; donnait aux » religionnaires, pour avoir bonne justice, des » chambres mi-parties en chaque parlement, » et pour places de sûreté, Beaucaire et Aigues-Mortes en Languedoc, Périgueux et » le Mas-de-Verdun en Guienne, Nyons et » Serre en Dauphinois, Issoire en Auvergne » et Seine-la-Grand'Tour en Provence.

» On promit aussi au prince Casimir la » seigneurie de Château-Thierry en principauté, une compagnie de cent hommes » d'armes, la charge de quatre mille reitres, » douze mille écus d'or de pension, sept cent » mille livres en argent comptant pour le » paiement de ses troupes, des bagues et » pierreries en gage pour le reste. Au prince » de Condé la jouissance effective du gouver- » nement de Picardie, dont il avait déjà le » titre, et Péronne pour lieu de sa résidence. » La condition du duc d'Alençon fut la meil- » leure, on lui donna pour augmentation » d'apanage les pays de Berri, Touraine et » Anjou, avec le droit d'y nommer aux bé- » néfices consistoriaux, ainsi que son frère » Henri l'avait déjà eu, et, de plus, cent mille » écus de pension. » La plus grande difficulté était de trouver l'argent qu'il fallait à Casimir, à qui on avait donné pour quartier l'évêché de Langres, où il vivait à l'allemande, en attendant son paiement. On envoya Pierre de Gondi, évêque de Paris, à Rome, pour demander le consentement du saint-père, pour aliéner jusqu'à cinquante mille livres de rente du domaine ecclésiastique; le saint-père accorda la demande, et en donna une bulle adressée aux cardinaux de Bourbon, de Guise et d'Est, et à quelques autres prélats français. Le parlement la vérifia, sans approuver néanmoins la close qui portait : *que la distraction s'en fît même malgré les possesseurs.*

Le duc d'Anjou (c'est ainsi que nous nommerons dorénavant celui que nous appelions le duc d'Alençon) depuis la paix, avait fait son séjour à Bourges, où Bussy d'Amboise, Fervaques, Laffin, Simières et quelques autres de ses favoris l'obligeaient de demeurer pour leur avancement ou pour leur sûreté. Sur la fin d'octobre, il se laissa amener à la cour par des persuasions de la reine-mère, et vint saluer le roi au château d'Ollainville, près de Chartres. Le roi en eut tant de joie qu'il en donna avis par des lettres-patentes à tout le royaume. Bussy ne voulut pas suivre son maître, et alla planter sa demeure au château d'Angers, aimant mieux, disait-il, faire le roi en ce pays-là que le valet à la cour. Dès lors qu'on eut ainsi retiré le duc d'Anjou, on recommença de travailler à la ruine des huguenots, à dresser de puissantes ligues tant dans le royaume que dehors, en communiquant avec don Juan d'Autriche, que le roi Philippe envoyait gouverneur aux Pays-Bas avec le légat du pape. La visée de la reine-mère était, avant toutes choses, de détacher le roi de Navarre et le prince de Condé du parti; et pour cela, elle avait résolu de faire un voyage en Guienne pour s'aboucher avec eux; mais soit qu'il ne trouvât pas les dispositions qu'elle souhaitait pour les tromper, ou autrement, elle n'y fut point. Cependant ces deux princes, qui n'avaient point de retraite assez bonne pour leurs personnes, tâchèrent de s'en assurer quelqu'une; le prince, avec plus d'adresse que de bonne foi, se saisit de Brouage, y ayant fait glisser quelques compagnies, puis de la personne même de Mirambeau, qui en était seigneur; lequel il contraignit de le mettre en possession de sa place, promettant toutefois de la lui rendre dans trois mois, ce qu'il fit en effet, mais il s'en ressaisit après.

La jonction que le duc d'Alençon avait eue avec les religionnaires et les politiques, et la paix avantageuse qu'on leur avait accordée ensuite, firent éclore cette grande faction, à laquelle ses auteurs donnèrent le nom de *sainte union*, et le vulgaire, celui de *la ligue*; ou pour mieux dire, elles réveillèrent et rassemblèrent toutes les autres ligues particulières, qui avaient déjà été faites en divers endroits sous le règne de Charles IX. Ainsi il n'y eut qu'à recueillir et à joindre toutes ces parties séparées pour en faire le grand corps de la ligue. Les zélés catholiques en furent les instruments; les nouveaux religieux, les paranymphes et trompettes; les grands du royaume, les auteurs et les chefs. La mollesse du roi lui laissa prendre accroissement, et la reine-mère y donna la main; elle n'y était pas poussée par aucun zèle de religion, ni par amour pour les Guises, mais par la haine mortelle qu'elle portait aux huguenots. Le pape et le roi d'Espagne en furent les promoteurs.

La ligue parut premièrement en Picardie; les peuples de ce pays-là, simples et dévots, mais ayant la tête chaude, prirent feu facilement sur l'appréhension qu'on leur donna que le prince de Condé ne plantât sa religion dans la province, s'il venait faire sa résidence à Péronne, suivant le traité de paix. Jacques d'Humières, alors gouverneur à Péronne, Montdidier et Roye, très puissant en biens et en crédit, induisit la noblesse et la plupart des villes de la province à la signer. Le duc de Guise et le duc de Mayenne obligèrent la Champagne, puis la Bourgogne d'en faire

autant; Louis de La Trémouille y porta le Poitou. Enfin, on vit dans peu de temps cette faction, qui avait déjà pris racine presque dans toutes les provinces, pousser ses branches si haut, qu'elle couvrit et étouffa presque tout à fait l'autorité royale. Ainsi il ne fut pas difficile à la reine-mère et aux Guises, employant leurs pratiques et de l'argent dans les provinces, que les maltôtiers italiens fournirent volontiers, parce qu'ils appréhendaient la recherche de leurs déprédations dans les États, de faire élire des députés à leur dévotion, et de dresser les cahiers suivant les mémoires secrets qu'ils envoyèrent dans les provinces; si bien qu'on disait tout haut : *qu'il ne fallait plus garder la foi aux huguenots, mais rompre l'édit qu'ils avaient extorqué par force.*

A la mi-novembre, la plupart des députés se trouvèrent à Blois, rendirent leurs compliments au roi, aux reines, au duc d'Anjou et au chancelier, s'assemblèrent chacun à part, élurent leurs présidents; le clergé, Pierre d'Espinac, archevêque de Lyon; la noblesse, Claude de Beaufremont-Sennecey; le tiers-état, Nicolas l'Huillier, prévôt des marchands de Paris; employèrent le reste du mois à régler leurs séances, s'entre-communiquèrent en substance le contenu de leurs cahiers, et participèrent tous à la sacrée communion dans l'église de Saint-Nicolas; après quoi, les gouverneurs furent appelés selon leurs rangs. Les choses ainsi disposées, la première séance se tint un jeudi, sixième de décembre, dans la grande salle du château. Le roi, après les avoir salués en ôtant son bonnet, et par une douce inclination de tête, fit une belle et éloquente harangue, par laquelle ayant représenté les malheurs de l'État, et le besoin qu'il avait d'être guéri de ses grandes blessures, il leur protesta que toutes ses pensées tendaient là comme au port de sa gloire et de sa félicité, et les exhorta de s'unir tous de cœur et de volonté pour mettre la main avec lui à une si bonne œuvre, les assurant, en foi et parole de roi, qu'il ferait inviolablement observer tous les réglements qui seraient faits en cette assemblée, et qu'il ne donnerait jamais aucune dispense au contraire. Autant que sa harangue parut éloquente et agréable, autant celle de Birague, son chancelier, fut ennuyeuse et ridicule; car, après s'être excusé sur sa vieillesse et sur l'ignorance (*) des affaires de la France, parce qu'il était étranger, il enfila un long discours de la puissance du roi, et lassa tout le monde des louanges de la reine-mère; puis il conclut par demander de l'argent, à quoi on n'était guère disposé.

Les sentiments des États ne s'accommodèrent ni aux intentions du roi, ni aux espérances des huguenots. Quelques députés du tiers-état obligèrent l'archevêque de Lyon de demander au roi la ratification de tous les points qui avaient été résolus par les trois ordres. Le roi s'imagina que cela se faisait par l'esprit des auteurs de la ligue, qui désiraient donner une partie de son autorité aux Etats, afin de la reprendre de leurs mains. Il est certain que ses favoris lui avaient fait concevoir une grande jalousie du duc de Guise, d'autant plus facilement qu'il se ressouvenait de l'offre que ce duc lui avait faite, pour l'empêcher d'aller en Pologne; et il dut dès lors avoir conjuré sa perte, s'il crut véritables certains mémoires qu'on fit courir, et que l'on disait avoir été portés à Rome, par un avocat en parlement, nommé David, lorsqu'il y alla solliciter les bulles de l'archevêché de Toulouse, pour Paul de Foix. Ils contenaient les raisons qu'il fallait employer pour persuader au pape de dégrader la maison de Capet, qui avait usurpé la couronne, et de rétablir dans le trône les descendants de Charlemagne (c'était à dire les Guises); et avec cela, les moyens d'exécuter un si haut dessein. Quelques uns ont voulu croire que ces mémoires étaient supposés, et les plus équitables, que s'ils étaient vrais, ils ne partaient que de la bile noire de cet avocat, outré de quelque dommage qu'il avait reçu des huguenots. Quoi qu'il en soit, le roi connaissant que les États s'échauffaient fort sur le fait de la religion, et qu'ils étaient en termes de lui demander un chef pour la ligue, et même de lui en nommer un, qui sans doute eût été le duc de Guise, il le voulut être lui-même, la signa de sa propre main, la fit signer à tous les grands, et l'envoya à Paris et dans les provinces, avec ordre à toutes personnes d'en faire autant. Voilà comme de roi il devint chef de cabale, et de père commun ennemi d'une partie de ses sujets.

Peu après, les États ayant supplié le roi de ne souffrir point d'autre religion que la catholique, il répondit clairement que c'était son intention, qu'il l'avait ainsi promis à Dieu sur le Saint-Sacrement de l'autel. Les députés des huguenots, bien étonnés de ces paroles, formèrent leurs protestations contre, et la plupart se retirèrent de Blois et allèrent donner l'alarme bien chaude à la Rochelle et en Languedoc. Quelque résolution que le roi témoignât, néanmoins il craignait si fort de perdre son repos et d'augmenter le pouvoir des Guises, qu'il voulut que les États envoyassent vers les deux princes et vers Danville pour les convier de venir à l'assemblée; et cependant, afin d'avoir des garants, envers le public, de la guerre qui allait commencer,

* De quoi se mêlait-il donc ?

il désira prendre par écrit l'avis des plus grands seigneurs et de ses principaux conseillers. Ils conclurent tous qu'elle était juste et nécessaire; non pas peut-être qu'ils le crussent ainsi, mais parce qu'ils pensaient que c'était son désir de la faire, ou du moins d'en feindre l'envie, afin de tirer de l'argent des États. Il demandait deux millions d'or pour les frais, et les favoris firent jouer tous les ressorts imaginables pour avoir cette gorge chaude. Le tiers-état, qui savait bien qu'il eût payé pour tous, ne put jamais être induit à y consentir, non plus qu'à l'aliénation du domaine. En ces dispositions se tint la seconde séance, le dix-septième de janvier; l'archevêque de Lyon, orateur du clergé, et le baron de Sennecey, de la noblesse, commencèrent leur harangue à genoux, leurs députés étant debout et découverts; mais, dès la seconde période, on les fit lever, et leurs députés s'assirent et se couvrirent.

Après cette séance, et que les États eurent travaillé quelque temps à leurs cahiers, les ligueurs firent conclure que le roi serait supplié de défendre tout autre exercice que de la religion catholique. Cela passa à la pluralité des gouvernements, non pas des députés; encore ne passa-t-il que de deux suffrages: et bientôt après ceux de Paris, craignant que les premiers deniers ne s'en prissent sur leurs rentes de l'Hôtel-de-Ville, se voulurent rétracter. Les huguenots, ayant eu avis de ce qui se passait, dressèrent une contre-ligue dont le prince se déclara le lieutenant sous l'autorité du roi de Navarre, et publia un manifeste plus sanglant que pas un autre qui eût encore paru, et qui marquait son humeur véhémente, son courage franc et hardi, et la chaleur qu'il avait pour sa religion. Tandis qu'il armait en Poitou, le roi de Navarre armait aussi en Guienne, mais tous deux si faiblement, que c'était plutôt pour faire des courses que des expéditions de conséquence: toutes les entreprises qu'ils avaient formées sur diverses places manquèrent.

Au commencement d'avril, le duc d'Anjou assiégea la Charité avec douze mille hommes de pied et trois mille chevaux; les ducs de Guise, d'Aumale et de Nevers étaient ses lieutenants, La Châtre, son maréchal de camp et, à vrai dire, son directeur. La place fut investie si promptement que Jacques de Morogues, qui en était gouverneur, n'y put faire entrer des gens de guerre, de sorte que, n'ayant que cent cinquante hommes pour défendre trois brèches, il capitula après avoir soutenu deux assauts. La Charité rendue, le duc d'Anjou et le duc de Guise allèrent en poste à Blois conter leurs beaux faits aux dames dont ils avaient pris des écharpes. Le duc de Nevers, cependant, assiégea Issoire en Auvergne, située sur le torrent de la Couse: un gentilhomme, nommé Chavagnac, commandait dedans; Mathieu Le Merle, fils d'un cardeur de laine d'Uzès, mais devenu capitaine durant ces troubles, l'avait surprise trois ans auparavant. Cela fait, le duc d'Anjou s'en retourna avec le duc de Guise à la cour, qui était à Blois, laissant le commandement de son armée au duc de Nevers. La confusion que le duc de Mayenne voyait dans le parti huguenot lui donna la visée de dompter la Rochelle, et, pour cet effet, de lui ôter le commerce et les vivres par mer, en prenant les îles et la place de Brouage, comme par terre il lui avait déjà enlevé presque toutes les villes et châteaux qui l'accommodaient. Les Rochellois avaient jalousie de l'agrandissement de Brouage: le comte de Montgomery, qui en était gouverneur, avait consumé en débauches le paiement des gens de guerre, et tourmentait fort les habitants; le capitaine Lorges, son frère, avec son régiment, vexait et pillait les îles; tellement que les uns et les autres souhaitaient un changement, suivant l'humeur des peuples, qui croient toujours que le mal présent est le plus fâcheux.

Il semblait à plusieurs que si on eût poussé les huguenots dans le désordre où ils étaient on les eût tout à fait terrassés; car il n'était plus en leur pouvoir de mettre une armée sur pied; leurs capitaines en étaient aux couteaux, le conseil des princes était plein de traîtres, le peuple ennuyé de leur mauvaise conduite et désespéré de leurs pillages. D'ailleurs Danville, persuadé par sa femme et par ses secrétaires que l'on avait gagnés, avec cela piqué de ce que les huguenots ne lui déféraient pas assez, avait tourné ses armes contre eux en Languedoc, et avait assiégé Montpellier; mais véritablement il était sur le point d'y recevoir un affront; car Châtillon avait bravement percé au travers de son armée et jeté trois mille hommes dans la place, avec quoi il lui eût donné combat le lendemain, si les nouvelles de la paix ne fussent arrivées. On n'a point su au vrai quelles considérations avaient porté le roi à la faire, dans une conjoncture qui paraissait lui être si favorable; si ce fut la crainte que les reitres ne vinssent achever de désoler son royaume, et que la Rochelle ne se donnât aux Anglais, ou si ce furent les menées du duc d'Anjou, qui brûlait d'envie de passer en Flandre et d'y tirer les troupes avec lui, ou si ce fut son esprit faible et variable, qui ne pouvait longtemps soutenir le poids et les difficultés d'une grande affaire. Ce cinquième traité de pacification avait été conclu à Bergerac entre le roi de Navarre et le duc de

Montpensier. L'édit en fut dressé à Poitiers au mois de septembre, et vérifié au parlement au commencement d'octobre; il était différent du dernier, en ce qu'il restreignait l'exercice de la religion aux limites des précédents, l'éloignait de dix lieues de Paris, le défendait au marquisat de Saluces et au comté Venaissin, leur changeait Montpellier pour Beaucaire, et ne leur rendait point Issoire. La reine-mère avait toujours à tricoter avec les uns et avec les autres pour retenir l'autorité entre ses mains et pour faire connaître son habileté. Le roi, son fils, avait appris d'elle à faire d'excessives dépenses, et les pauvres peuples payaient toutes ces folies; ils gémissaient plusieurs années pour un divertissement qui n'avait duré qu'une heure. Les coffres de l'État étant vides, il fallait avoir recours aux plus fâcheux moyens pour recouvrer de l'argent, particulièrement à la création de nouveaux offices dont les Italiens fournissaient les titres, et lui persuadaient que cette multiplication était un excellent moyen d'avoir de l'argent sans violenter personne, et de rendre la puissance du roi absolue, en remplissant toutes les villes de créatures qui fussent à lui et qu'il tînt obligées, par la crainte de perdre leurs charges, de lui aider à fouler ses sujets.

Le luxe, qui cherchait partout des divertissements, appela du fond de l'Italie une bande de comédiens dont les pièces toutes d'intrigues, d'amourettes et d'inventions agréables pour exciter et chatouiller les plus douces passions, étaient de pernicieuses leçons d'impudicité. Ils obtinrent des lettres-patentes pour leur établissement, comme si c'eût été quelque célèbre compagnie. Le Parlement les rebuta comme personnes que les bonnes mœurs, les saints-canons, les pères de l'Église et nos rois même avaient toujours réputées infames, et leur défendit de jouer ni de plus obtenir de semblables lettres; et néanmoins, dès que la cour fut de retour de Poitiers, le roi voulut qu'ils rouvrissent leur théâtre. Il y avait inimitié découverte entre le roi, le duc d'Anjou et le duc de Guise; le grand courage de ce dernier et la faiblesse des deux autres le rendaient presque leur égal. Leur haine éclatait dans les querelles de leurs favoris: Quélus, qui était de ceux du roi, fit appeler Entragues qui l'était du duc de Guise, et mena pour seconds Livarrot et Maugiron qui étaient aussi en faveur. Son adversaire choisit Ribeyrac et Scombert. Jusqu'à ce temps-là, les seconds n'avaient servi que de témoins du combat; mais la démangeaison de se battre prit ceux-ci, et ce mauvais exemple a duré jusqu'à cette heure. Maugiron fut tué sur la place; Quélus en fut rapporté blessé de dix-neuf coups dont il mourut au bout d'un mois. Le roi les aimait si éperdument tous deux qu'il les baisa morts, fit couper leurs blonds cheveux et les serra précieusement, assista Quélus jusqu'à la mort, le servant de ses propres mains, et leur fit dresser un superbe mausolée dans l'église de Saint-Paul. Quelque temps après, il y fit aussi enterrer le corps de Saint-Maigrin et mettre des statues de tous les trois sur leurs tombeaux : le peuple les renversa et les traîna dans la rivière le jour des barricades. Ce Saint-Maigrin était aussi un de ses mignons, que le duc de Mayenne avait fait tuer à coups de pistolet au sortir du Louvre, pour ce qu'il se vantait d'être dans les bonnes grâces de la duchesse de Guise. A cause de cela, les autres mignons, qui appréhendaient un pareil traitement, s'ils choquaient de si rudes joueurs, ne cessèrent d'irriter le roi par leurs rapports contre ces princes, et de chercher toutes sortes de moyens pour les dépouiller. Étant ainsi poussés, ils songèrent à se défendre; puis, quand ils eurent reconnu leurs forces et la mollesse du roi, ils n'en demeurèrent pas là; ils le portèrent plus haut qu'ils n'eussent jamais osé penser. Pendant que la reine-mère était en Guienne, où elle était allée conférer avec le roi de Navarre, sous prétexte de lui amener sa femme qu'il n'aimait guère et dont il était encore moins aimé, le duc d'Anjou traita avec les États généraux des provinces unies; ce fut le dixième jour d'août, étant assuré, d'ailleurs, que Charles de Ganre-Inchi, gouverneur du Cambrésis, lui livrerait la citadelle de Cambrai, car la reine de Navarre, sa sœur, avait gagné ce seigneur l'an passé dans un voyage qu'elle fit aux eaux de Spa.

Cette affaire du duc d'Anjou se négociait depuis un an, du consentement tacite de la reine-mère; mais le roi n'approuvait point que son frère se mêlât des affaires des Pays-Bas : il était trop jaloux de son avancement, et d'ailleurs trop irrité des bravades que son Bussy faisait tous les jours à ses favoris. Or, ces piques et ces menées s'échauffant de part et d'autre, il fit arrêter son frère dans le Louvre et lui donna des gardes; mais ils firent si mal leur devoir qu'il se sauva de leurs mains, étant descendu par une corde dans le fossé du Louvre, et s'en alla à l'abbaye Saint-Germain, où Bussy l'attendait, et avait fait un trou à la muraille de la ville. De là il se rendit à Angers, et, après y avoir séjourné quelques semaines, s'avança jusqu'à Mons en Hainaut, pour conclure le traité qui avait été disposé par un de ses secrétaires. Il promit d'assister les États de ses forces et moyens, de lever dix mille hommes de pied et trois mille chevaux, de les entretenir à ses dépens trois mois durant, et de tâcher de faire entrer dans

cette alliance la reine d'Angleterre, le roi de Navarre et Casimir. Réciproquement, ils lui promirent que là où il serait en personne, il commanderait en chef avec le général des États; que, s'ils acceptaient un autre seigneur autre que le roi d'Espagne, ils le préféreraient à tous; qu'ils lui donneraient pour assurance et pour retraite à ses malades, le Quesnoy, Landrecies et Bavay; que, s'ils pouvaient obtenir une bonne paix, ils le rembourseraient de ses frais, et lui feraient une récompense digne de sa grandeur. Il n'y eut jamais d'entreprise si embrouillée, ni de pays plus divisé et plus tourmenté que celui-là : l'archiduc Mathias y avait son parti dans les États et parmi la noblesse; le prince d'Orange était tout-puissant aux provinces de Frise, Hollande, Zélande et Utrecht; don Juan d'Autriche était gouverneur pour l'Espagnol, mais déclaré ennemi par les États; le prince Casimir y était de la part de la reine Élisabeth; le duc d'Anjou comme allié et protecteur; Imbise s'était saisi de Gand, et le prince Casimir, avec ses troupes, s'était jeté de ce côté-là comme pour s'y cantonner; les seigneurs catholiques de l'Artois et du Hainaut nageaient entre tous les partis, désirant conserver, s'il était possible, la liberté et la religion; de sorte qu'il y avait cinq armées qui désolaient ce malheureux pays. Celle des États était de trente-huit mille hommes de pied et de huit mille chevaux, celle du duc d'Anjou beaucoup moindre que son traité ne portait. Il assiégea Bins, et le battit si furieusement qu'il se rendit le quatorzième jour, qui était le sixième de septembre. La courtoisie avec laquelle il traita la garnison lui fit ouvrir les portes de Maubeuge; mais l'insolence de ses gens à la campagne lui fit fermer celles du Quesnoy et de Landrecies. De dépit de cette inexécution et de ce que Casimir se tenait à Gand, il ne voulut point joindre l'armée des États, à laquelle pourtant il avait envoyé trois mille hommes commandés par La Noüe, et se retira en France, ayant auparavant dépêché vers l'archiduc Mathias et le conseil d'État, pour leur déclarer les causes de son départ, et leur donner assurance de son retour.

La plupart de ses troupes licenciées se rangèrent au service des seigneurs malcontents. Quelques mois après, don Juan d'Autriche vint à mourir; la jalousie du roi son frère avait fait échouer ses entreprises, et peut-être même avancé ses jours par quelque breuvage, comme elle les avait avancés par le poignard à Escovedo, son secrétaire et intime confident, qui avait été assassiné en Espagne. Sa perte causa une telle épouvante dans ses troupes, que si l'armée des États les eût poussées, il lui eût été facile de les forcer ou de les dissiper; mais, outre que le désordre était dans ce grand corps faute de paiement, la mort de Maximilien le Bossu, qui le commandait en chef, étant arrivée six semaines après, rompit si peu qu'il y avait d'union entre les seigneurs du pays, qui se détachèrent tous du bien public pour chercher leurs avantages particuliers. Durant ce voyage du duc d'Anjou aux Pays-Bas, le roi languissait toujours dans une molle oisiveté, où il était entretenu par Villequier et par François d'O, son gendre. Ce dernier était surintendant des finances, homme entièrement perdu dans le luxe, qui obligeait à toute heure le roi de faire de nouveaux édits qu'on appelle *bursaux*, et d'aller en parlement le forcer, par sa présence, à les vérifier. Ce fut une des principales causes de la ruine de ce prince, d'autant que les peuples ayant vu par plusieurs fois que de cet endroit, d'où il ne doit sortir que des lois salutaires, il ne sortait plus que des édits d'oppression et de rigueur, perdirent peu à peu le respect et l'affection qu'ils lui portaient, et les chefs de la ligue ne manquèrent pas de les recueillir, et de faire glisser en sa place l'aversion et le mépris : à quoi n'aidait pas peu l'insolence de ses favoris, qui s'élevaient au dessus des princes, se faisaient suivre des plus grands du royaume, et disposaient souverainement de toutes choses.

L'ordre de Saint-Michel avait été en grand honneur sous quatre rois; mais durant le règne de Henri II, les femmes l'avaient rendu vénal, et sous ceux de François II et de Charles IX, la reine Catherine en avait fait litière, de sorte que les seigneurs ne le demandaient plus que pour leurs valets. Cette année, le roi, sans l'anéantir néanmoins, en institua un autre que l'on nomma l'*Ordre du Saint-Esprit*, auquel il sert comme de disposition nécessaire. Il s'en déclara chef souverain, et en unit pour jamais la grande maîtrise à la couronne de France. Il en solennisa la fête le premier jour de janvier, dans l'église des Augustins de Paris, avec sa pompe et sa magnificence ordinaires. Le nombre des chevaliers fut limité à cent, qui seraient nobles de trois races, non compris les ecclésiastiques, qui sont quatre cardinaux et quatre évêques, et les officiers. Il voulut nommer les chevaliers *commandeurs*, parce qu'il avait résolu, à l'exemple d'Espagne, d'attribuer à chacun d'eux une commanderie sur les bénéfices; le pape et le clergé refusèrent d'y consentir : néanmoins ce nom leur est toujours demeuré, et le roi, en la place, leur assigna à chacun mille écus de pension à prendre sur ses coffres.

La négociation de la reine-mère avec le roi de Navarre, dans la ville de Nérac, dura plus

longtemps qu'elle ne l'avait cru. Le prince ne voulut rien conclure sans l'avis de tout le parti, dont il assembla les députés à Montauban. Elle en gagna quelques uns par les artificieux attraits des dames qu'elle menait avec elle; mais la reine Marguerite, qui trouvait tous moyens honnêtes de se venger de son frère qui l'avait chassée de la cour, prit soin de s'acquérir secrètement le cœur de Pibrac, qui était le conseil de sa mère. La sagesse de ce grand homme fit naufrage contre cet écueil, en sorte que, n'agissant que par son mouvement et contre les intentions de la reine-mère, il éclaircit plusieurs articles en faveur des religionnaires, et leur fit accorder beaucoup de choses, même plusieurs places de sûreté. La conférence finie à la fin de février, la reine voulut faire le tour du Languedoc et du Dauphiné. Dans ces provinces, elle fit un grand accueil aux politiques et aux malcontents, ayant envie de s'en servir à l'endroit du duc d'Alençon, si son fils Henri mourait sans enfants. De là elle passa en Provence, où les troubles étaient entretenus par les Rasats et par les Carcistes; les derniers avaient la noblesse, les autres le peuple et le Parlement. Le vrai sujet de ces brouilleries était le gouvernement de la province : le maréchal de Retz, qui se l'était fait donner l'an 1515, y fut si peu agréable, qu'il fallut qu'il le cédât au comte de la Suze. Celui-ci, étant mis de sa main, n'y fut pas plus paisible que lui, tellement que le maréchal y fit commettre le cardinal d'Armagnac qui, étant vieux et caduc, n'eut pas aussi beaucoup de pouvoir sur les factieux. Henri, grand-prieur de France, frère bâtard du roi, avait envie de ce gouvernement, c'est pourquoi il attisait le feu : la reine ne trouva donc point d'autres moyens de l'éteindre que de lui donner ce qu'il désirait.

Au retour, le duc de Savoie vint par honneur la visiter à Grenoble, et l'obligea de se transporter jusqu'à Montluel en Bresse, pour conférer avec Bellegarde : ce maréchal, mécontent de la cour, s'était emparé du marquisat de Saluces, et peut-être avait quelque traité secret avec ce duc qui l'avait étroitement obligé en plusieurs occasions. En effet, quand il fut mort, ce qui advint l'année suivante, le duc essaya par divers moyens de retenir les places du marquisat, sur lequel il avait des prétentions, et suscita ceux qui en étaient gouverneurs pour le roi à s'y cantonner, ou du moins les favorisa; mais, comme il n'osa pas les soutenir ouvertement, il fallut qu'ils lâchassent prise après quelque résistance. Pour lors la reine n'eut pas le temps de démêler cette fusée; car, ayant été avertie que les favoris s'emparaient absolument de l'esprit du roi pendant sa longue absence, elle quitta là Bellegarde, et s'en revint en grande diligence à la cour. Elle trouva que le duc d'Anjou, qui en avait toujours été éloigné depuis son évasion, venait d'y arriver, et qu'il y vivait en fort bonne intelligence avec le roi. Il avait pris cette résolution sans en rien communiquer à son Bussy d'Amboise, qui était demeuré en Anjou. Cet esprit fier et superbe continua là de braver et de mépriser tout le monde, faisant gloire de triompher des dames aussi bien que de leurs maris, jusqu'à tant que le seigneur de Montsoreau le tua dans son château de la Coutancière, auquel il avait contraint sa femme de lui donner rendez-vous : c'était au mois de juillet. Lorsqu'il périt ainsi, son maître était passé en Angleterre avec deux gentilshommes seulement, pour faire l'amour à la reine Élisabeth. Cette princesse était formée de telle sorte qu'elle aimait passionnément, mais ne pouvait être aimée jusqu'à être mère, sans un très grand péril de sa vie; à cause de quoi elle n'eut jamais intention de prendre mari, et néanmoins elle n'en refusait aucun, afin de tenir ses ennemis en cervelle par le bruit de ses alliances, et de se faire des amis par les attraits d'une si belle espérance. Le duc fut si bien reçu d'elle et traité avec tant de franchise et de privauté, que tous ceux qui ne la connaissaient pas crurent ce mariage indubitable : aussi était-il de son intérêt de le faire croire ainsi, afin de relever le courage aux amis de ce prince, pour lui aider à obtenir la souveraineté des Pays-Bas, non pas tant pour l'amour de lui que de peur qu'ils ne tombassent sous la domination du roi.

Il n'y avait plus parmi les huguenots que le peuple et les consistoriaux qui eussent de l'ardeur pour la religion; à l'égard des grands, ce n'était qu'une faction, et le prince de Condé était presque le seul qui en fût persuadé. Aussi avait-il peu de liaisons avec les politiques, ni même avec le roi de Navarre. Dans la cour de ce prince, on ne voyait qu'intrigues, amourettes, entreprises; pour tout dire en un mot, la reine Marguerite en était l'esprit. Le roi son frère, qui l'avait prise en haine, écrivit à son mari que l'on parlait mal d'elle et du vicomte de Turenne; mais ce prince, considérant la nécessité de ses affaires plus que toute autre chose, montra la lettre à tous deux et n'épargna ni prières, ni caresses, pour retenir le vicomte, qui feignait de se vouloir retirer. Or, cette femme, outrée au dernier point, n'eut plus d'autre pensée que la vengeance; pour cet effet, se servant des mêmes moyens qu'elle avait souvent vu pratiquer à sa mère, elle instruisit les dames de sa suite à envelopper tous les braves d'auprès de son mari dans leurs filets et fit en sorte

que lui-même se prit aux appâts de la belle Fosseuse, qui ne pratiqua que trop bien les leçons de sa maîtresse. Ce furent là les vrais boute-feux des sixièmes troubles; aussi les nomma-t-on la *guerre des amoureux*.

Comme les envoyés du roi viennent donc pour redemander les places de sûreté, ces coquettes se moquent d'eux, piquent leurs galants d'honneur, appellent sottise et lâcheté de rendre ce qu'ils avaient acquis au prix de leur sang; enfin elles les échauffent de telle sorte qu'ils se résolvent non seulement de les garder, mais encore d'en prendre d'autres. À cette fin, le roi de Navarre, ayant rompu deux pièces d'or, en envoie deux moitiés, l'une à Châtillon et l'autre à Lesdiguières, qui commandaient pour le parti en Languedoc et en Dauphiné, avec un ordre de commencer la guerre lorsqu'il leur enverrait les deux autres moitiés, et au même temps il dépêche en diverses provinces des hommes de créance, pour l'exécution de plus de soixante diverses entreprises.

De tous côtés les huguenots eurent du désavantage; le maréchal de Biron arrêtait sur cul toutes les troupes du roi de Navarre et le recognait dans ses places. Il lui défit trois mille hommes dans un combat près de Montcrabel, dans lequel les deux fils du marquis de Trans, proches parents de ce roi et néanmoins catholiques, furent tués, et il poussa le reste jusqu'aux portes de Nérac. Ayant lâché quelques volées de canon contre la muraille, de dessus laquelle la reine Marguerite regardait l'escarmouche, cette princesse en fut tellement offensée qu'elle ne lui pardonna jamais. Après avoir été six semaines devant cette place, le maréchal de Matignon la reçut à composition le douzième jour de septembre. Les deux favoris du roi, savoir Arques et le jeune La Valette, que l'on nomma depuis Joyeuse, et Épernon, et quantité de jeunes seigneurs étaient venus au siége avec de grands équipages et les vivres y abordaient de tous côtés en abondance; ce fut pour cela qu'on le nomma *le siége de velours*. Le duc d'Aumale, gouverneur de Picardie, et le duc de Guise y arrivèrent sur la fin et voulurent en ravir la gloire à Matignon à qui elle appartenait. Il leur en garda un tel ressentiment que depuis, en toutes occasions, il s'étudia de les traverser et de rompre leurs mesures.

Rien ne donnait tant d'appréhension au roi que faisait la sortie du prince de Condé, lequel était parti de la Fère à la fin de mars, pour aller solliciter du secours chez les princes protestants. Il vit en Angleterre la reine Élisabeth; à Anvers, le prince d'Orange; en Allemagne, Casimir et quelques autres princes; mais il ne put tirer aucune assistance que de Casimir, moyennant certaines places qu'il promit de lui bailler en nantissement. Sur cette assurance, il revint en Dauphiné par la Suisse et par Genève, au travers d'une infinité de périls, ayant même été pris et dépouillé sur les terres de Savoie par des bandits qui ne le reconnurent pas. Lesdiguières l'accommoda généreusement d'argent et d'équipage. Aussi sa présence ne lui fut pas inutile à réunir la noblesse du pays sous son commandement et à confirmer son autorité. La seule ressource des huguenots était une levée des reitres; le roi la redoutait sur toutes choses, et la France frissonnait d'horreur au seul nom de ces cruels pillards qui l'avaient tant de fois saccagée. Sur cela la reine-mère et le duc d'Alençon s'entremettent de la paix; le roi de Navarre la désirait comme son unique salut, et le duc la procurait, afin de pouvoir transporter toutes les forces de l'un et de l'autre parti dans les Pays-Bas; car les États généraux ayant résolu de déclarer le roi d'Espagne déchu de la souveraineté de ces provinces, comme ils firent hautement, l'année suivante, dans l'assemblée de la Haye, avaient envoyé des députés vers ce duc, étant pour lors au Plessis-les-Tours; ensuite ils passèrent un traité avec lui, par lequel « ils le reconnaissaient pour leur » prince et seigneur, lui et ses fils légitimes, » aux mêmes droits que les seigneurs précédents; à la charge que, s'il avait plusieurs fils, » ils choisiraient celui qu'il leur plairait. Qu'il » conserverait les anciennes alliances, droits et » priviléges des provinces; ne donnerait les » charges et emplois qu'aux naturels du pays » et ferait en sorte que les provinces demeurassent toujours attachées à la France, sans être » pourtant incorporées ni unies à la couronne.

» Réciproquement, qu'ils lui fourniraient » trois cent mille écus par mois, en attendant » qu'il fût en possession de la souveraineté, » et six places où il pourrait mettre garnison, » comme aussi en toutes celles qu'il conquêterait; que nul n'entrerait au conseil s'il ne » l'agréait, et qu'ils lui en nommeraient trois » dont il en choisirait un, et que l'exercice de » la religion demeurerait dans tous les lieux » tel qu'il était. »

Ce traité signé, il courut en Guienne négocier la paix; le lieu de la conférence fut le château de Fleix, appartenant au marquis de Trans. En cet endroit, par les soins de ce prince et par ceux du duc de Montpensier, puis encore du maréchal de Cossé, que le roi y envoya après lui, on convint, sur la fin de novembre, de certains articles pour l'éclaircissement de la paix précédente; on la confirma par celle-ci. On y accorda aussi quelques places au roi de Navarre et on donna à la passion de la femme sa révocation de Biron; on ôta à ce

maréchal la lieutenance de Guienne, pour la donner au maréchal de Matignon, que cette reine demandait et dont la sage froideur semblait fort propre pour tempérer le feu des Gascons.

La France fut affligée, en ce temps-là, de cruelles maladies : la coqueluche et la peste. La première, que nous avons déjà vue deux autres fois tourmenter ce royaume, était toujours très douloureuse et quelquefois mortelle, mais elle ne dura que cinq ou six mois. L'autre tuait presque tous ceux qu'elle frappait, et elle exerça sa violence cinq ou six ans consécutifs, ravageant tantôt une province, tantôt une autre, si bien qu'elle fit mourir plus de la quatrième partie du peuple.

Un nouvel édit rendu en faveur des huguenots ne trouva pas tant de difficulté, ni pour la vérification au Parlement, ni pour l'exécution, que les autres précédents, et il fut assez paisiblement observé près de cinq ans. Durant le calme qui s'ensuivit, le roi, bien loin de se fortifier, s'affaiblissait de plus en plus et s'amollissait dans l'oisiveté et dans les délices. Depuis la mort de la princesse de Condé, il avait eu peu d'attachement pour les femmes. Les trois principaux de ses favoris étaient Arques, le jeune La Valette et Saint-Luc ; le dernier perdit ses bonnes grâces pour l'avoir voulu guérir de ses dépravations par une illusion fort ingénieuse ; les deux autres demeurèrent tout-puissants, sans avoir de rivaux qu'eux-mêmes et jouissant comme par indivis de l'affection du roi, qui les appelait ses enfants. Il ne se contenait pas d'avoir érigé en pairie la viçomté de Joyeuse pour d'Arques et la terre d'Epernon qu'il acheta du roi de Navarre pour La Valette, il les voulait honorer de son alliance en les mariant aux deux sœurs de sa femme et leur donnant à chacun quatre cent mille écus de dot. En effet, Joyeuse en épousa une, et ces noces se firent avec tant de profusions, qu'il en coûta au roi près de quatre millions de livres. Pour remplacer ces folles dépenses, il fallait avoir recours à de nouveaux édits ; il n'en faisait pas moins que neuf ou dix tout d'un coup. On en avait vu jusqu'à vingt-deux en moins de deux mois, dont ils fournissaient eux-mêmes le sujet et assignaient effrontément leurs marchands et leurs tailleurs sur ces fonds. Aussi le Parlement, croyant qu'il était de son devoir d'empêcher qu'ils ne se jouassent ainsi de la substance des pauvres sujets du roi, s'opposait avec fermeté à la vérification, et Christophe de Thou, premier président, osa bien répondre une fois que *selon la loi du royaume, qui était le salut public, cela ne se pouvait ni ne se devait.*

Il arriva en ce même temps que les prêtres et des religieux anglais nourris dans les séminaires de Douai et de Reims, qui avaient été fondés l'un par le roi d'Espagne et l'autre par les Guises, tramaient diverses conspirations contre la reine Élisabeth, en exécution de la bulle du pape qui, l'an 1570, l'avait excommuniée et privée de sa couronne ; à cause de quoi elle fut contrainte, par les cris de ses ministres, d'en faire mourir quelques uns, entre autres le père Edmond Campian, jésuite. Le duc d'Anjou témoigna grand mécontentement de ce qu'en sa présence on traînait les prêtres catholiques au supplice ; la reine, de son côté, était aussi dans des peines et des appréhensions extrêmes ; tellement que, dans ces embarras, on cessa de parler du mariage, et néanmoins tous deux, étant bien aises qu'il en demeurât quelque croyance parmi les étrangers, passèrent près de deux mois dans des réjouissances qui, au loin, étaient prises pour la fête de leurs noces. Mais le prince d'Orange et les États pressant le duc de revenir, il prit congé de la reine Élisabeth, qui le conduisit jusqu'à Cantorbéry et voulut que le comte de Leicester, Howard son amiral et cent gentilshommes de marque l'accompagnassent en Flandre. Il s'embarqua à Douvres, le dix de février, et en deux jours il arriva à Flessingue, où les princes d'Orange et d'Epinoy l'attendaient. Le lendemain il passa à Middlebourg et de là se fit porter sur des vaisseaux à Anvers, par la rivière de l'Escaut. Les États qui y étaient assemblés lui firent une entrée fort pompeuse et l'inaugurèrent premièrement duc de Brabant, les princes d'Orange lui mettant le chapeau ducal et le manteau, qui étaient de velours rouge cramoisi, fourré d'hermines à grands rebras ; puis ils le déclarèrent marquis du saint-empire, le consul d'Anvers lui donnant en main une clef d'or qu'il lui rendit aussitôt. Dès lors il commença de gouverner, mais c'était avec peu de satisfaction, ayant entendu, dans les articles de la *joyeuse entrée*, qui lui furent lus à son couronnement, *qu'il devait les régir non pas selon sa volonté, mais selon la justice et leurs privilèges*. Cependant, comme il avait affaire à des ennemis à qui toutes voies paraissaient licites, il courut deux grands hasards. Le dix-huitième de mars, le prince d'Orange fut assassiné d'un coup de pistolet, dans sa maison, au sortir de table, par Jaureguy, valet d'un certain banquier ruiné, qu'on disait avoir empoisonné Jean d'Autriche. Il guérit de cette blessure ; mais tout sur l'heure le contre-coup pensa tomber sur le duc. Les Flamands s'imaginèrent qu'il avait dessein d'affermir sa nouvelle domination par un massacre général des seigneurs du pays ; ils fondaient leur soupçon sur ce que les Français, qui avaient dîné avec le prince d'Orange, avaient aussitôt tué l'assassin, comme s'ils eussent voulu, en lui ôtant la

vie, ôter toute connaissance des auteurs du crime. Mais le jeune prince d'Orange l'ayant fait fouiller, on trouva dans sa poche des lettres espagnoles qui firent assez connaître qui il était.

Durant que le prince d'Orange se guérissait, le duc faisait son entrée à Bruges et à Gand : dans cette dernière ville il reçut les ornements de comte de Flandre. Quelques jours après, il découvrit l'horrible conspiration de Nicolas Salsède, fils d'un autre Salsède, originaire espagnol et fugitif pour crime de son pays, lequel s'était habitué en France. C'était Salsède le père qui avait fait la guerre au cardinal de Lorraine au pays Messin ; en haine de quoi il avait été tué à la Saint-Barthélemy. Pour le fils, il était aussi banni de France, pour avoir brûlé dans sa maison un gentilhomme de Normandie, qui l'avait accusé de fausse monnaie. Celui-ci avait donc feint de se donner au service du duc d'Anjou avec un régiment qu'il avait levé à ses propres dépens; mais le prince d'Orange, qui avait toujours l'œil au guet, découvrit qu'il avait des intelligences avec le duc de Parme. Là dessus on l'arrêta, comme aussi un certain François Basa, Italien, puis un banquier nommé Balduin et quelques autres ; on disait qu'il avait comploté de se saisir de quelques places pour les livrer au duc de Parme, et formé un attentat sur les personnes du duc d'Anjou et du prince d'Orange. On n'a jamais bien su le fond de cette affaire, d'autant que Basa ayant, par la crainte de la question ou autrement, découvert des choses fort étranges, se tua luimême en prison, et que le malheureux Salsède varia deux ou trois fois dans ses interrogatoires, et impliqua dans son crime tant de personnes, lesquelles on savait être innocentes, qu'on ne put asseoir de jugement certain sur ses confessions. On croit qu'il le fit ainsi afin d'être mené à Paris, dans l'espérance qu'il eut que le duc de Parme le recourrait par les chemins ; mais Bellièvre l'y conduisit avec tant de précaution qu'il trompa les espions du duc et l'attente du criminel. Le roi le fit interroger à diverses fois par les gens de son Parlement, et voulut être dans une chambre prochaine pour écouter ce qu'il dirait : il avoua les mêmes choses qu'il avait dites en Flandre; dont le roi sortit si effrayé qu'il ne savait plus à qui se fier, ne voyant à l'entour de lui aucune personne qu'il n'eût accusée. Le Parlement le condamna à être tiré à quatre chevaux. L'arrêt prononcé, comme on le menait à la chapelle, il se trouva, à ce qu'on dit, un certain religieux qui lui souffla un mot à l'oreille ; ce qui fut cause qu'il rétracta tout ce qu'il avait confessé, et qu'il laissa les juges et le roi en plus grande perplexité qu'auparavant.

Les États avaient peu d'argent et grand nombre de garnisons à entretenir : ainsi l'armée du duc d'Anjou ne put être, pour cette campagne, que de quatre à cinq mille hommes. Il les divisa en trois petits corps pour couvrir les dehors des grandes villes. Celle du duc de Parme se trouva de plus de trente mille hommes, et néanmoins il ne put prendre que quatre ou cinq petits châteaux qui n'étaient pas de grande importance; car, outre qu'il fut obligé de laisser une moitié de ses troupes pour garnir ses places, il fut attaqué par la faim, comme il voulut investir Bruxelles, tout l'Artois et le Hainaut étant si mangés qu'ils ne lui pouvaient fournir aucuns vivres ; après, lorsqu'il essaya d'entrer dans le pays de Waes, le duc d'Anjou lui en ferma l'entrée ; et ensuite les maladies contagieuses, puis les inondations du pays par la rupture des digues, le contraignirent de se mettre en quartier d'hiver. La passion qu'avait toujours la reine-mère de conquérir de nouveaux royaumes l'avait poussée à la recherche de celui de Portugal; n'y ayant pas réussi, elle s'était imaginé qu'elle pourrait accumuler les droits d'Antoine avec les siens. Ce fut pour cela qu'elle l'attira en France ; le roi l'y reçut avec beaucoup d'honneur et répondit vigoureusement à l'ambassadeur d'Espagne, qui faisait instance qu'il chassât ce prince, que la France avait toujours été le refuge des malheureux, et qu'il n'avait garde de violer la sainteté d'un asile si inviolablement conservé par tous ses prédécesseurs. Il permit donc à la reine sa mère de faire des levées dans son royaume, afin de poursuivre ses droits et d'équiper autant de vaisseaux qu'il lui plairait : à quoi elle travailla tout le long de l'année 1581.

Le trop grand pouvoir de ces mêmes moines qui avaient porté les îles Açores à se déclarer pour Antoine les avait rendus si insolents qu'ils troublaient tout par leurs tumultes, et ne faisaient que mettre les peuples en des furies qui n'aboutissaient à rien. Le gouverneur qu'Antoine y avait envoyé (c'était Emmanuel de Sylva, son favori, lequel il avait créé comte de Torres-Vedras) était plus frénétique et beaucoup plus méchant qu'eux; tellement que Landereau, lequel la reine-mère y avait envoyé avec huit cents hommes, en attendant que son armée fût prête, lui ayant voulu donner des conseils modérés, il tourna toutes ses pensées à le perdre, jusqu'à suborner des garnements pour l'assassiner ou pour l'empoisonner.

L'armée navale de France partit de Belle-Ile au mois de juin. Elle était plus forte en nombre de vaisseaux et en hommes que l'armée espagnole; mais, comme il y avait beaucoup de mésintelligence et de jalousies, il y

avait aussi beaucoup de désordre et de querelles; car il s'y était embarqué quantité de volontaires, la plupart capitaines, qui, s'étant équipés à leurs frais, refusaient d'obéir, et les généraux, quoique vaillants, étaient si mous et si négligents, que leurs commandements n'avaient ni force ni vigueur. Quand on en vint au combat, qui fut le vingt-six juillet, à peine y eut-il douze vaisseaux qui firent leur devoir, les autres ne s'engagèrent point dans les coups, et Sainte-Soulène se retira avec dix-huit voiles sans avoir voulu se mêler; aussi lui fit-on son procès en France quand il y fut de retour, et, comme lâche et poltron, il fut dégradé de noblesse. Le choc, néanmoins, ne laissa pas d'être fort sanglant et dura deux heures entières; les vaisseaux de part et d'autre s'étant accrochés, comme s'ils fussent demeurés d'accord de vider cette journée à coups de hache et de cimeterre. A la fin, l'amiral de France fut enveloppé et pris, Strozzi, qui était dedans, étant blessé au genou; les autres se mirent au large et se retirèrent, plusieurs sur la route de France et quelques uns à la Tercère, où don Antoine s'était mis à couvert avant le combat.

Le marquis de Sainte-Croix ternit l'honneur de cette belle victoire par une lâche et barbare cruauté: comme on lui présenta Strozzi sur le tillac de son vaisseau, il le fit tuer à coups de hallebarde et jeter dans la mer; et quant aux prisonniers, qui étaient au nombre de trois cents, dont il y avait quatre-vingts gentilshommes, après les avoir promenés en triomphe dans Villefranche, qui est la capitale de l'île Saint-Michel, il les condamna tous à mort comme ennemis du repos public, fauteurs de rébellion, et corsaires. Les gentilshommes furent égorgés, les autres pendus à deux pieds de terre, et le prêtre français, qui avait entendu leurs confessions, expédié après les autres.

Avec le reste des troupes de Landereau et dix-sept vaisseaux français, Antoine demeura à la Tercère jusque vers la fin de l'automne. En ce temps-là, craignant d'y être assiégé en hiver par les vents, et au printemps par le retour de l'armée d'Espagne, il reprit le chemin de France. Cette fois, pauvre et malheureux qu'il était, il y fut moins bien reçu que la première, quand il répandait des pierreries aux grands de la cour et de riches promesses à tout le monde. Il ne perdit pourtant pas l'espérance de recouvrer son royaume. L'an 1588, avec l'assistance de la reine Elisabeth, il fit une autre tentative, laquelle lui ayant mal réussi, il se retira pour la seconde fois en France, et y acheva le reste de ses jours sous la protection du roi Henri IV.

L'année suivante, que l'on comptait 1583, la reine envoya le commandeur de Chatte avec huit cents hommes seulement dans les îles Açores. Il eut à combattre tout ensemble et la malignité de Torres-Vedras et les forces des Espagnols. L'extravagant Torres-Vedras ruina tous ses généreux desseins; mais enfin il périt lui-même, ayant été pris dans les montagnes par les Espagnols, qui le firent exécuter par la main du bourreau.

Il y avait longtemps qu'on s'était aperçu de l'erreur du calendrier Julien, c'est à dire réformé par Jules César, parce que le bissexte mettait quarante-cinq minutes de trop par delà le cours que fait le soleil en quatre ans, lesquelles, étant ramassées, composaient un jour en cent trente-trois ans. Cet excès au long-aller eût perverti l'ordre des saisons et la célébration de la Pâque, car l'équinoxe du printemps, que l'on avait arrêté au vingt et un de mars, se trouvait déjà descendu au onzième du même mois, en sorte que Pâques se fût enfin trouvé en hiver et Noël en été. Plusieurs papes avaient eu dessein d'y remédier. Grégoire XIII, après avoir fait travailler sur ce sujet les plus célèbres astronomes, retrancha dix jours de cette année mil cinq cent quatre-vingt-deux et ordonna que dorénavant, tous les quatre cents ans, on retrancherait trois jours de bissexte, à savoir, un jour à chacune des trois premières centaines, à commencer l'an mil sept cent. Les princes protestants rejetèrent ce réglement, parce qu'il avait été fait par une puissance qu'ils ne reconnaissaient point; mais le conseil du roi l'approuva, et le Parlement ordonna qu'il aurait lieu dès l'année même, et que le dixième de novembre on compterait le vingtième.

Cette même année, moururent trois personnes fort considérables: Louis, duc de Montpensier, surnommé le Bon; Arthus de Cossé, maréchal de France, et Christophe de Thou; ce dernier eut Achille de Harlay pour successeur en sa charge.

Cependant le roi de Navarre offrait au roi de porter la guerre jusque dans le cœur de l'Espagne, d'employer pour cela cinq cent mille écus de son bien, pour lesquels il engagerait ses comtés patrimoniaux de Rouergue et de l'Ile. De plus, pour lui ôter toute défiance, il ne voulait composer son armée que de Suisses et de reitres, alliés de la France, et de Français de l'une et de l'autre religion; il offrait même d'en donner le commandement à un maréchal de France au choix du roi, et de lui envoyer Madame, sa sœur unique, et la fille du prince de Condé en otage. Ces propositions ne firent que donner au roi plus d'ombrage des uns et des autres, parce qu'elles marquaient quelque liaison entre eux; comme, d'autre part, les menaces que le duc d'Anjou laissait

quelquefois échapper dans son désespoir irritaient davantage les favoris et leur donnaient la pensée de le faire périr, afin de prévenir sa vengeance. Ainsi, quand il envoyait demander secours, ils obligeaient le roi de lui répondre qu'il se mît en état de le recevoir, qu'il se rendît le plus fort, de peur d'être chassé par ces marchands, comme l'avait été l'archiduc Mathias; et ce qu'ils lui conseillaient à dessein de le perdre, la reine-mère le lui conseillait aussi pour le sauver, le pressant de se saisir des meilleures places, et d'affermir sa souveraineté sur quelques fondements solides. Ceux qui le gouvernaient particulièrement étaient gens sans honneur et sans foi, entre autres, Quinsay, son secrétaire, Fervaques et Aurilly son gendre; ce dernier était un jeune garçon, fils d'un sergent de la Ferté, près de Blois, que son luth, sa voix, sa danse et autres qualités plus dignes de l'affection d'une femme que de celle d'un grand prince avaient mis en haute faveur auprès de son maître. Ces gens-là, le tenant toujours en défiance du duc de Montpensier et des autres personnes d'honneur qui eussent pu le détourner des méchantes actions, l'aiguillonnaient sans cesse avec des motifs, tantôt de vengeance, tantôt d'agrandissement, à s'emparer des places dont ils se promettaient d'avoir le gouvernement. Ainsi, un jeune prince qui avait peu de conscience et qui se voyait réduit en de grandes détresses se résolut à croire leurs pernicieux conseils, et donna ordre à ses capitaines de se saisir de sept ou huit des meilleures villes tout en un jour, qui serait le dix-huitième de janvier.

L'entreprise réussit sur Dunkerque, Dixmude, Terremonde, Vilvoorde, Alost et Meenen; mais elle manqua sur Ostende et sur Bruges. Les preneurs furent pris à Bruges et confessèrent toute la conspiration, même que le duc devait se saisir d'Anvers et de la personne du prince d'Orange, pour le contraindre de lui rendre les lettres reversales, par lesquelles il s'était obligé de lui laisser les comtés de Hollande et de Zélande. Ceux d'Anvers avaient aussi éventé la conspiration et s'étaient mis en armes; néanmoins, comme le duc d'Anjou avait donné l'ordre, pour le même jour dix-huitième du mois, de se saisir de la porte de Kornebourg, la plus proche de son palais, et que le soir, au plus tard, il fût arrivé des nouvelles de ce qui s'était passé aux autres villes, il ne put pas différer plus longtemps.

Donc, nonobstant les prières du prince d'Orange, il sortit de la ville avec ses gardes et deux cents chevaux qu'il avait auprès de sa personne, feignant d'aller voir son armée qui était campée tout proche de là. En passant, il s'arrête sur le pont, afin que ses gardes, au signal donné, se saisissent de la porte de Kornebourg. Les gentilshommes qui marchaient devant lui rentrent aussitôt, chassent les bourgeois et mettent le feu à la prochaine maison pour avertir l'armée. En moins de trois quarts d'heure, il y eut dix-sept compagnies françaises et six cents lanciers dans la ville, criant : *Tue, tue, vive la messe* et *ville gagnée!* Mais les bourgeois qui s'étaient préparés sortent de leurs maisons, tendent les chaînes, dressent des barricades, posent des corps de garde aux carrefours, et les femmes se mettent aux fenêtres avec des pierres et de gros morceaux de bois. Fervaques qui, avec cent chevaux, pensait couler le long du rempart dans la place de la citadelle, trouve cinq cents hommes à la porte Saint-George, bien barricadée, qui l'arrêtent tout court: deux compagnies d'infanterie qu'il emploie pour les forcer sont repoussées; cependant il est coupé par derrière, si bien qu'il ne peut ni avancer ni reculer. Le prince d'Orange, sorti au bruit, va droit à lui, l'enveloppe et l'emmène prisonnier les mains liées derrière le dos.

Sa prise encourage les bourgeois. Tous, sans différence ni de religion, ni de sexe, ni de condition, s'animent à chasser l'ennemi commun. Les Français sont poussés partout, ils se mettent en déroute; la précipitation de ceux qui s'enfuient hors la ville, et celle des Suisses qui se pressaient d'y entrer pour les secourir font un embarras à la porte; ils s'y amoncellent et s'y étouffent les uns les autres. Plusieurs, après avoir couru de côté et d'autre sur les remparts sans trouver d'issue, pressés la pique dans les reins, sautent par dessus les murailles. Le duc d'Anjou les regardait avec plaisir, pensant que ce fussent des bourgeois; mais, quand il reconnut que c'était des siens, et qu'au même temps il entendit ronfler deux ou trois volées de canon au travers de ses troupes, alors ce fut à lui de rappeler ses Suisses et de se retirer, laissant quinze cents de ses gens, dont il y avait trois cents gentilshommes, tous roides morts sur le pavé, et deux mille d'enfermés dans la ville.

Un mois après, Biron sortit du pays avec ses troupes, et alla trouver le duc d'Anjou qui était dans le Cambrésis. Il faisait contenance de vouloir en assembler d'autres; mais ce n'était que pour avoir sujet de ne pas retourner à la cour où le roi l'avait mandé. Son action lui avait couvert le visage de tant de honte, qu'il fuyait la vue de tout le monde, errant de lieu en lieu comme un homme qui eût le sens égaré, et ne pouvant pas même souffrir la présence de sa mère, qui l'était allé cher-

cher. Il passa de cette sorte les six derniers mois de l'année, sans que le roi se souciât fort de lui, ayant reconnu que le mépris était le vrai remède de ces escapades. Mais, lui-même, troublé des fumées des hypochondres, qui rendent l'esprit faible et variable, et qui le jettent dans des visions creuses et bizarres, s'était laissé plonger dans des dévotions aussi peu solides que malséantes à sa dignité. Les cloîtres étaient sa plus ordinaire retraite, les processions et les confréries ses plus fréquents exercices, et les pélerinages ses plus grandes expéditions. De ces dévotions-là il repassait subitement dans les plaisirs, et même il avait trouvé l'art de les mêler ensemble; durant le carnaval, il allait en masque de jour par les rues, et de nuit dans les maisons, où il se passait mille jeunesses; puis en carême il faisait des processions de pénitents. Cette année il en érigea une confrérie à Paris, qu'il nomma les pénitents de l'Annonciation, parce qu'il la commença ce jour-là. Ils marchaient deux à deux en trois bandes, de bleus, de noirs et de blancs, couverts d'un sac de ces couleurs, et ayant un masque sur le visage et un fouet à la ceinture. Le cardinal de Guise y portait la croix, tous les grands de la cour, même le chancelier et le garde des sceaux, en étaient; mais pas un du Parlement ne voulut y assister, de peur d'autoriser cette nouveauté étrangère.

Le peuple connaissait trop bien les déréglements et la vie licencieuse de la cour pour se laisser toucher à ces grimaces; et d'ailleurs l'oppression que les mignons lui causaient par de nouveaux impôts, par des créations d'offices et des taxes violentes, qu'on levait sans vérification des cours souveraines, chose inusitée dans le royaume, aiguisait les langues médisantes et les plumes satiriques contre eux et contre leur maître. Joyeuse et Espernon en voulaient au duc d'Anjou, parce que son rang faisait obstacle à leurs vastes desseins; les Guises étaient d'accord avec eux en ce point; Espernon choquait les Guises et en était choqué en toutes occasions : mais Joyeuse semblait vouloir s'accommoder avec ces princes, parce qu'il avait pris femme dans leur maison, ou plutôt parce qu'il avait envie de se rendre chef de la ligue, et d'avoir l'appui d'un si grand parti. La reine-mère avait une haine mortelle contre les mignons et contre les Guises; mais, étant déchue de son pouvoir, elle se voyait nécessitée de se servir des uns et des autres pour y remonter. Elle tint ce procédé jusqu'à la fin de sa vie; et toutefois elle voulait conserver le duc d'Anjou qu'ils tâchaient de perdre tous deux, et elle le soutenait pour se remettre dans les affaires à son occasion, bien qu'elle fût résolue de ne l'y souffrir jamais. Telle était la disposition des esprits. Le roi lui-même avait donné l'espérance à ses deux favoris, qu'il partagerait son royaume entre eux, comme s'ils eussent été ses enfants. Joyeuse avait conçu le dessein d'avoir le Languedoc, et d'y joindre le comtat d'Avignon; et pour cet effet, il avait résolu, avec l'autorité du roi, d'obliger le pape d'excommunier le maréchal de Montmorency, comme fauteur des hérétiques, et de lui donner le comtat en échange du marquisat de Saluces. Or, afin qu'il ne pût pas lui refuser cette pièce, il avait tramé une intrigue pour s'en saisir, par le moyen de Guillaume Patris, évêque de Grasse, favori du cardinal d'Armagnac, légat du pape en ce pays-là; mais la mine ayant été éventée, Patris fut assassiné par les ordres du conseil du saint-père.

Joyeuse ne laissa pas de poursuivre sa pointe; et comme il ne pouvait recevoir que des réponses ambiguës de Rome, il résolut d'y aller lui-même pour négocier cette affaire avec le pape, s'imaginant que l'éclat de sa faveur et les belles propositions qu'il lui ferait pour l'exaltation de l'autorité pontificale lui impétreraient tout ce qu'il désirait. Il fut reçu magnifiquement à Rome : Louis, cardinal d'Est le présenta à Sa Sainteté, qui l'accueillit comme le favori d'un très puissant roi; mais du reste elle ne lui accorda de toutes ses demandes qu'un chapeau de cardinal pour l'archevêque de Narbonne, son frère puîné.

Le roi le nommant son frère dans ses lettres de recommandation, les Vénitiens, au retour, lui rendirent autant d'honneur qu'à un fils de France. Les ducs de Ferrare et de Mantoue le traitèrent de même, et toutes les villes du royaume par où il passa lui firent compliment comme elles en avaient ordre. Néanmoins le dépit qu'il emportait du refus du pape, ou, comme disaient quelques autres, une mauvaise rencontre de jeunesse, lui causa une longue maladie, qui le rendit si maigre et si défait, qu'il fut quelque temps sans oser paraître devant le roi, auprès duquel cependant son rival gagna tellement l'avantage, qu'il l'eût bien supplanté tout à fait s'il n'eût craint qu'il n'en fût entré quelque autre en sa place, dont la faveur plus ardente l'eût peut-être chassé lui-même; car tous ces mignons étaient jaloux les uns des autres.

La reine Marguerite était pour lors en cour, où elle ne pouvait empêcher de faire des brouilleries et des malices. Un courrier que le roi envoyait à Joyeuse, en Italie, ayant été tué par les chemins et son paquet pris, le roi la soupçonna de l'avoir fait faire, et résolut de s'en venger en la diffamant; comme elle tâchait de le noircir, il la réprimanda publiquement de ses familiarités avec Jacques de

Harlay Chanvalon (*), et lui reprocha qu'elle avait auprès d'elle certaines dames pour confidentes, qu'il nommait *une vermine très pernicieuse.* A quelques jours de là, il lui commanda d'aller trouver son mari, et sur les chemins il envoya après elle un capitaine de ses gardes, qui fouilla jusque dans sa litière, lui abattit le masque de dessus le nez, et se saisit de trois ou quatre de ses domestiques, qu'il amena au roi avec deux de ses dames. Le roi les interrogea séparément sur la vie et les actions de sa sœur, puis les envoya à la Bastille.

Le roi de Navarre ne se pouvait résoudre à recevoir sa femme ainsi noircie; il faisait instance au roi de la châtier lui-même, si elle avait mérité de souffrir cette indignité, sinon d'effacer le scandale : le roi, sans vouloir lui donner aucun éclaircissement, réitéra son commandement absolu de la reprendre; et le maréchal de Matignon l'ayant investi dans Nérac, par des garnisons qu'il fit couler dans toutes les places des environs, l'y contraignit.

Les dépenses des mignons étaient toujours excessives, et la déprédation des finances par ceux-mêmes qui les maniaient encore plus grande. Ce mauvais ménage causait une telle disette d'argent que souvent il n'y en avait pas pour la table du roi; et s'il faut ainsi parler, sa marmite était quelquefois renversée. Les flatteurs lui persuadèrent que les peuples l'aimaient si fort que, dès qu'il leur aurait fait connaître ses besoins, ils ouvriraient leurs bourses pour l'assister; ç'avait été pour cela, mais sous prétexte de remédier aux désordres présents, que, l'année précédente, il avait envoyé visiter les provinces par des personnes d'estime et de probité, avec de belles harangues, dont la conclusion tendait toujours à cette fin-là, mais fort inutilement.

Comme il vit que cette tentative ne produisait rien, il convoqua une assemblée de notables à Saint-Germain-en-Laye, pensant par là gagner la bienveillance des peuples, et leur montrer que, s'il avait envoyé des commissaires, ce n'était pas tant pour ses intérêts propres que pour entendre leurs plaintes et pour leur rendre justice.

L'assemblée fut départie en trois chambres, chacune ayant un prince du sang pour président; on y distribua toutes les matières, que l'on réduisit sous certains chefs, tant pour la réformation du clergé, de la noblesse et des juges que pour l'administration de l'État et pour la dispensation des finances. On y fit de fort belles propositions, comme d'ôter la vénalité de toutes les charges et de tous les offices; d'établir des peines contre ceux qui inventeraient de nouveaux impôts ou de nouvelles créations; de purger le conseil du roi de ceux qui se mêleraient dans les partis des finances, et d'en ôter la vilaine chicane. C'était Chiverny qui l'y avait introduite depuis qu'on lui avait donné les sceaux, tâchant par ce moyen à se procurer de l'emploi et de l'autorité, parce qu'il n'en avait pas autant qu'il eût désiré dans les affaires d'État. Le clergé n'oublia pas de demander le rétablissement des élections et la publication du concile de Trente. Dans le premier point, tous ceux qui croyaient plus facile d'acquérir de la faveur que du mérite et de la science s'élevèrent contre lui; dans le second, il avait en tête les oppositions des chapitres, des parlements, et du conseil du roi; ainsi il n'obtint ni l'un ni l'autre. Du reste, le roi établit quatre conseils, savoir : le conseil des affaires étrangères, le conseil d'État, le conseil de finances et le conseil privé. Ils étaient composés de personnes d'épée, d'Église et de robe longue, auxquelles il prescrivit même la forme de leur habit en hiver et en été, et leur assigna deux mille livres de gages par an.

Le reste de l'année se passa à composer ces réglements et plusieurs autres, dont la publication en France n'a jamais servi qu'à multiplier les abus. Cependant, le vingt-troisième novembre, mourut le cardinal René de Birague, âgé de soixante et quatorze ans, qui disait lui-même qu'il était *cardinal sans titre, prêtre sans bénéfice, et chancelier sans sceaux*, car, dès l'an 1578, il les avait cédés à Chiverny. On pouvait ajouter *juge sans jurisprudence, et magistrat sans autorité*, parce qu'en effet il n'avait point d'étude, et qu'il ployait comme un roseau à tous les vents de la cour, considérant plus un valet de faveur que toutes les lois du royaume.

Le roi d'Espagne pressait continuellement les Guises de se lier avec lui plus étroitement : afin de les y engager, il leur faisait voir un traité qu'il avait avec Montmorency; lequel, en effet, étant rudement poussé par Joyeuse, qui avait entrepris de le chasser du Languedoc, avait eu recours à sa protection secrète. D'ailleurs les favoris les choquaient à toute heure, et les dépouillant de jour en jour de leurs charges et de leurs gouvernements, les portaient au dernier désespoir; néanmoins, considérant le péril et les inconvénients où se jettent ceux qui prennent les armes contre leur roi, ils ne pouvaient encore franchir un pas si dangereux. Quoique le duc de Guise sût que le duc d'Anjou le haïssait à mort, il ne laissait pourtant pas de le tenter par diverses propositions; car ce lui eût été un très grand avantage que d'avoir un fils de

(*) Elle en eut un enfant, qui fut capucin et homme de grande intrigue, nommé le Père Archange.

France à la tête de son parti. Le duc d'Anjou prêta l'oreille à ses offres pendant quelques jours ; mais alors qu'on y pensait le moins, on fut bien étonné de voir ce prince, à genoux devant le roi, lui demander humblement pardon de ses fautes. C'était au temps du carnaval, qui tombait cette année sur la fin de février ; toutefois il ne demeura que sept ou huit jours à la cour, et s'en retourna à Château-Thierry. Depuis ce temps-là, sa santé alla toujours en empirant. Les accidents d'un mal de jeunesse lui avaient tellement défiguré le visage qu'il semblait avoir deux nez : les restes de cette maladie, ou peut-être son chagrin, le firent enfin tomber dans les langueurs d'une phthisie formée, si bien qu'il ne sortait plus guère de son logis ; et une toux lui ayant rompu une veine dans la poitrine, il perdit tant de sang qu'il tomba en défaillance le vingtième de mai 1584. Après cet accident il languit, encore vingt jours, d'une fièvre lente, puis il rendit l'esprit le dixième de juin, étant dans la trente et unième année de son âge. Sa fin, fort dévote et fort chrétienne, expia le blâme d'inconstance et d'irréligion, dont il était justement diffamé. Il emporta dans son tombeau les larmes et les soupirs des malheureux qui l'avaient assisté dans la guerre de Flandre ; car il mourut endetté de trois cent mille écus, et le roi aima mieux en dépenser vainement deux cent mille à ses funérailles, que de payer aucune de ses dettes. Plusieurs s'imaginaient que sa mort n'était pas naturelle, et disaient : que c'était le premier acte de la tragédie dont Salsède avait fait le prologue. Or, ce qui donna le plus de lieu à ces discours, ce furent deux horribles attentats qui éclatèrent, presqu'en même temps, l'un sur la reine Élisabeth, par un Anglais naturel, nommé Guillaume Parry, qui avait entrepris de la tuer dans son parc, mais il fut découvert et puni ; l'autre, sur le prince d'Orange, qui fut malheureusement assassiné d'un coup de pistolet dans sa maison, le dixième de juillet, par un Balthazar Gérard, natif de Franche-Comté, et émissaire des Espagnols.

Comme la vie du duc d'Anjou donnait de l'occupation à la reine-mère, qu'elle arrêtait l'ambition des Guises, et qu'elle tenait le roi de Navarre endormi, sa mort changea tout à fait les desseins et les intérêts de ces factions. Il semblait déjà que la succession de la couronne fût ouverte : tout le monde savait que le roi était incapable d'avoir des enfants, à cause d'une certaine débilité dans les parties de la génération, procédant de la même maladie qui lui avait fait tomber les cheveux. La reine-mère, qui ne se souciait guère des lois fondamentales de la France, voulait appeler à la couronne les enfants de sa fille et du duc de Lorraine ; elle avait souvent sondé l'esprit du roi sur cela, et tâché de lui persuader que le sang était bien morfondu au delà du sixième degré, que les Bourbons ne lui étaient plus parents que d'Adam et d'Ève, et qu'il était plus naturel de laisser la succession à ses neveux qu'à des gens si éloignés. Il y a apparence qu'elle eût réussi dans ses intentions si le duc de Lorraine et son fils eussent eu le courage aussi élevé et autant de grandes qualités qu'en avait le duc de Guise. Celui-ci, faisant semblant de ne pas voir le dessein qu'elle avait, lui laissait espérer qu'il la servirait en tout ; mais comme il s'aimait mieux encore que les aînés de sa maison, il songeait à ses propres avantages. Cependant, parce qu'il n'avait aucun droit de lui-même de se mêler des affaires du royaume, il crut qu'il était à propos de se servir de Charles, cardinal de Bourbon : pour cela, il l'entêta dans cette opinion qu'il était l'héritier présomptif du royaume, comme étant plus proche d'un degré que le roi de Navarre son neveu ; la représentation, disait-il n'ayant point de lieu en ligne transversale, tellement que ce bon homme haïssait son neveu comme son rival, et aimait le duc de Guise comme un puissant ami qui lui aidait à faire valoir son droit.

Le roi était bien averti de toutes ces pratiques par le roi de Navarre, et plus il connaissait qu'ils avaient envie d'éloigner ce prince, plus il croyait que c'était son intérêt de l'approcher ; mais afin de leur ôter tout prétexte de les rendre l'un et l'autre odieux aux catholiques, il eût bien voulu ramener ce roi au sein de l'Église avant que de le rappeler à la cour. Il lui envoya, pour cet effet, le duc d'Épernon, qui s'efforça de le persuader par des raisons d'intérêt, qui sont d'ordinaire les plus puissantes sur les princes ; mais ses ministres et les consistoriaux l'en détournèrent, et peut-être qu'il appréhenda que le roi n'y procédât pas de bonne foi, et qu'on ne le tâtât que pour le détacher de ses vieux amis. Aussi Le Plessis-Mornay, pour rassurer leurs églises, que cette conférence avait fort alarmées, la fit publier au grand déplaisir du roi et au désavantage même de son maître.

Outre la cause de la religion, l'oppression extraordinaire des impôts favorisait extrêmement la confédération protestante ; tous les autres prétextes et toutes les autres menées des grands eussent été de peu d'efficacité pour émouvoir les peuples s'ils n'eussent pas été grièvement tourmentés. Les charges qu'on avait mises sur eux étaient extrêmement pesantes en comparaison de celles des règnes précédents : le roi avait fait des édits pour plus de cinquante millions, dont il n'en était pas entré deux dans ses coffres, et les dons de

cette année 1584 montaient à cinq millions d'or. Afin donc de satisfaire aux plaintes menaçantes des peuples, il supprima, à l'ouverture du parlement de 1584, tout en un coup soixante-six édits qui avaient été vérifiés en parlement, rabaissa les tailles de sept cent mille livres, modéra un peu les profusions et établit une Chambre royale pour la recherche des financiers. Les gens de bien en eussent eu beaucoup de joie, si l'on n'eût pas connu, par la suite, qu'on recherchait ces harpies plutôt pour avoir part à la proie que pour empêcher à l'avenir de semblables brigandages.

Le duc d'Épernon, avec quelques uns du conseil, avait fait une partie pour arrêter le duc de Guise : il en eut avis et se retira en son gouvernement de Champagne; le cardinal, son frère, le suivit quelque temps après. Les agents d'Espagne profitèrent de cette conjoncture, et ne les laissèrent point en repos qu'ils n'eussent fait un traité secret avec eux; il fut négocié dans Joinville et conclu le dernier jour de décembre de cette année 1584.

Il portait : « Une confédération et ligue offensive et défensive entre le roi Philippe et » les princes catholiques, pour eux et pour » leurs descendants, afin de conserver la religion catholique tant en France qu'aux » Pays-Bas. Qu'advenant la mort de Henri III, » le cardinal de Bourbon serait installé dans » le trône, et que tous les princes hérétiques-» relaps en seraient exclus à jamais; qu'en ce » cas le nouveau roi renouvellerait le traité » fait à Cambrai en 1558, bannirait tous les » hérétiques par édit public, ferait observer » les décrets du saint concile de Trente, renoncerait pour lui et ses successeurs à l'alliance du Turc, empêcherait que les places » des Pays-Bas ne fussent plus mises ès-mains » des Français, et aiderait au roi catholique à » réduire Cambrai et les autres villes rebelles. » Réciproquement l'Espagnol fournirait aux » princes français cinquante mille pistoles par » mois, et leur en avancerait quatre cent mille » de six mois en six mois, dont le cardinal de » Bourbon lui tiendrait compte s'il parvenait » à la couronne. »

Le duc de Nevers était venu à Avignon, comme l'on croyait, pour donner chaleur à cette entreprise : quelques uns ont pensé que son voyage avait encore un autre motif; comme il avait la conscience fort tendre, il désirait, disaient-ils, avant que de s'engager plus fort dans la ligue, connaître à fond si c'était une œuvre de Dieu; et, pour en être assuré, il voulait voir si le pape lui donnerait son approbation. Le père Matthieu, jésuite, qu'on nommait le *Courrier de la ligue*, fit trois ou quatre voyages coup sur coup à Rome, pour en obtenir une bulle : au défaut d'une bulle, il demanda un bref, et, au défaut d'un bref, une lettre seulement que le duc de Nevers pût voir entre les mains du vice-légat. C'était pour cela, à ce qu'on croyait, que ce prince était allé en Avignon; mais le père Matthieu perdit toutes ses courses, et il ne put obtenir ni bulle ni bref. On voit néanmoins une lettre de ce père, portant que le pape ne trouvait pas bon qu'on attentât sur la vie du roi, mais qu'on s'assurât de sa personne pour se saisir de ses places sous son autorité.

Le conseil du roi ne marchait pas tout d'un même pied : Épernon et ses partisans voulaient qu'on attaquât la ligue sans relâche et sans quartier; au contraire, ceux qui redoutaient le duc de Guise ou qui haïssaient Épernon étaient d'avis de temporiser. Le roi, d'abord, suivit le premier avis, mais incontinent après, se laissant aller à la faiblesse de son naturel et aux persuasions de sa mère, il se relâcha en telle sorte qu'il donna commission à cette princesse d'aller à Épernay trouver le duc de Guise pour traiter avec lui. Son ordre portait de l'obliger à désarmer avant que d'entrer en aucune négociation : au contraire, le dessein du duc de Guise était de gagner quelque temps pour assembler ses troupes; ce qu'ayant fait habilement pendant dix ou douze jours, il trancha tout net que lui et ses amis ne quitteraient point les armes qu'on n'eût satisfait à leurs demandes; et aussitôt il monta à cheval pour aller au devant de ses reitres qui étaient sur la frontière. A peine était-il à une journée de là que Rubempré, pour n'avoir pas été bien payé, ou pour vouloir l'être des deux côtés, travailla à lui débaucher l'esprit du vieux cardinal de Bourbon. Sitôt qu'il en eut vent, il revint en poste afin d'y donner ordre. Cependant le roi de Navarre faisait publier des manifestes afin de montrer la justice de sa cause, dans l'un desquels il offrait au duc de Guise de vider cette querelle de sa personne à la sienne, avec tel nombre d'hommes et en tel lieu que le duc voudrait choisir, dedans ou dehors le royaume; mais le duc était trop habile homme pour se piquer d'une bravoure qui eût réduit la cause générale à une particulière : il protesta qu'il honorait la naissance et le mérite du roi de Navarre, qu'il n'avait rien à démêler avec lui, et qu'il ne s'intéressait que pour la défense de la religion.

Ces manifestes, néanmoins, firent grand effet sur les esprits qui n'avaient point pris parti, et en gagnèrent un grand nombre. D'ailleurs les troupes de la ligue étaient rompues et dissipées en plusieurs provinces, et, en outre, la chaleur de ceux qui s'étaient dé-

clarés pour ce parti commençait à se ralentir, les volontaires à se retirer chez eux dans l'apparence d'une paix prochaine, les serviteurs du roi à en détacher plusieurs par de secrètes pratiques, et les huguenots à lever sous main des troupes par la permission tacite du roi. Les Guises s'étant aperçus que ces négociations leur étaient ruineuses, et que pour cela on tirait le traité en longueur, adressent une requête au roi, demandant un édit contre les religionnaires, et protestant qu'ils ne s'étaient assemblés pour autre cause que celle-là. Là dessus ils rompent brusquement la conférence, montent à cheval, et redonnent chaleur à leurs amis, principalement aux peuples des grandes villes et à ceux du clergé qui avaient le plus de dépendance envers la cour de Rome. Le roi, à qui on avait fait croire que ce parti s'était tout défilé, tombe alors d'une grande sécurité dans une extrême consternation; il mande à la reine-mère de conclure avec eux à quelque prix que ce soit. Pour cela, il se tint une conférence à Nemours entre elle et le duc de Guise : Epernon voulut y assister, de peur que la proscription ne fût un des articles secrets du traité. La nécessité du temps fit cette fois ployer sa fierté ; mais le duc n'en voulut prendre avantage que pour lui faire plus de courtoisie et plus d'honneur. On n'accorda pas seulement aux chefs de la ligue l'édit qu'ils demandaient contre les religionnaires (ce fut au mois de juillet), et le commandement des armées pour l'exécuter, mais encore les villes de Châlons, Saint-Dizier, Reims, Toul, Verdun, Soissons, Dijon et Beaune, le Pont-Saint-Esprit, ou Rue en Picardie, Dinan et Concarneau en Bretagne; de plus, aux cardinaux de Bourbon et de Guise, aux ducs de Guise, de Mayenne, d'Aumale et d'Elbeuf, chacun une compagnie d'arquebusiers à cheval pour leur garde, cent mille écus pour bâtir une citadelle à Verdun, et deux fois autant pour payer les levées qu'ils avaient faites en Allemagne; comme aussi une décharge de l'argent qu'ils avaient pris dans les recettes du roi.

Jusque-là le roi de Navarre et le prince de Condé étaient demeurés cois sans rien remuer en apparence : la publication de cet accommodement leur donna sujet de se liguer de nouveau avec le maréchal de Montmorency, dont la ruine eût été nécessairement suivie de la leur, et d'envoyer aussi en Allemagne faire des levées de reitres et de lansquenets.

Le roi, étant à la veille de se voir accablé entre ces deux partis qui s'allaient battre à outrance, ne jugea point qu'il y eût d'autre expédient, pour éviter ce malheur, que de retirer auprès de lui le roi de Navarre, pour lui servir comme d'arc-boutant contre la ligue : il lui envoya donc des députés, MM. de Lenoncour, de Poigny et Brulart, afin de le tenter une seconde fois; mais il ne put être persuadé, ni de rentrer dans la communion de l'Église romaine, ni de suspendre pour six mois l'exercice de sa religion, encore moins de rendre les villes de sûreté; il promit seulement de se trouver à une conférence avec la reine-mère, lorsqu'on serait convenu du lieu de leur entrevue. Bien qu'il eût ordre de poursuivre les huguenots par tout le royaume, néanmoins en plusieurs provinces les gouvernements, connaissant l'intention du roi, ne pressaient pas trop chaudement l'exécution de l'état; Montmorency et Châtillon contenaient le Languedoc; Matignon ne se hâtait pas de rien entreprendre en Guienne, mais empêchait seulement que le roi de Navarre ne se mît en état d'y remuer. Les huguenots n'avaient point d'autre mot général que *vive le roi!* et pour livrées que des écharpes blanches avec des fleurs de lis. Du reste, ils étaient faibles partout, hormis en Dauphiné et en Poitou. En Dauphiné, Lesdiguières, qui avait de bonne heure donné ordre à ses affaires, prit Chorges, Montélimar et Embrun, et en Poitou et Saintonge, le prince se trouva assez fort pour assiéger Brouage. Lorsqu'il était devant, il eut nouvelle que trois capitaines s'étaient emparés du château d'Angers, ayant, par une lâche et cruelle trahison, tué le gouverneur qui était leur ami; mais qu'ils y avaient été assitôt assiégés par les bourgeois, puis par Brissac et par Joyeuse. Le prince crut que ce serait un beau coup de s'acquérir une place alors si considérable, il y voulut aller lui-même avec la meilleure partie de ses troupes. Mais, pour ne pas abandonner le siége de Brouage, il y laissa une petite armée navale dans le canal, et quinze cents hommes dans les retranchements, joint que les habitants des îles s'offraient de les garder au besoin. Il espérait que le vicomte de Turenne y en amenerait dans peu de jours quatre ou cinq mille autres du pays de Limousin, et qu'il prendrait le commandement de ce siége en son absence. Or, comme il fut onze jours à donner tous ces ordres, et plus de quinze autres en sa marche, il trouva que le château d'Angers, où il n'y avait que seize hommes dedans, avait capitulé deux jours avant son arrivée. La faute d'une diligence qui lui fit perdre une si belle occasion le pensa aussi perdre tout à fait; car, s'étant amusé deux jours à tenter les faubourgs d'Angers, et deux autres à accommoder quelques querelles entre des gentilshommes, il trouva, lorsqu'il voulut repasser la Loire, six grands bateaux de gens de guerre sur la rivière, et cinq cents chevaux sur l'autre bord, qui étaient disposés à tailler ses gens

en pièces à mesure qu'ils passeraient. Il sut aussi que Brissac le côtoyait et que Joyeuse était à ses trousses; si bien, qu'étant enveloppé de tous côtés, il fut contraint de diviser ses troupes en petites bandes pour les faire évader comme elles pourraient. La plupart se sauvèrent, mais le charroi et le bagage demeurèrent dans les chemins, dans les bois et dans les haies. Les chefs, avec petite compagnie, s'écoulèrent heureusement, qui par un endroit, qui par un autre, sans qu'il en périt aucun. Pour le prince, étant descendu par le Maine en Basse-Normandie, il s'embarqua entre Avranches et Saint-Malo, et passa dans l'île de Jersey et de là en Angleterre.

Le mauvais évènement de cette entreprise dissipa les troupes qui étaient devant Brouage dès que le maréchal de Matignon s'en approcha; puis encore celles du vicomte de Turenne, qui les congédia, de peur de s'embarrasser entre l'armée du duc de Mayenne qui entrait dans le Poitou et celle de Matignon. De cette sorte, il ne resta plus aux huguenots, en ces quartiers-là, que deux mille hommes commandés par Laval, l'un des fils de Dandelot, et par La Boulay, lesquels, après avoir vu l'affaire d'Angers échouée, avaient, de bonne heure, repassé la Loire.

Quelques mois auparavant, il fut lancé, du côté de Rome, un grand coup de foudre sur la tête des deux princes. Sixte V avait succédé à Grégoire XIII qui était mort au mois d'avril. C'était un esprit altier, entreprenant, et qui se plaisait à choquer ce qu'il y avait de plus relevé pour exalter son nom et sa puissance; ainsi, accordant aux instances de la ligue ce que son prédécesseur lui avait toujours refusé, il fulmina une bulle contre les princes, d'un style conforme à son humeur et à la grandeur du sujet. Il déclarait *Henri, jadis roi de Navarre, et Henri, prince de Condé*, lesquels il appelait génération bâtarde et détestable de l'illustre maison de Bourbon, *hérétiques, relaps, chefs, fauteurs et protecteurs de l'hérésie; comme tels tombés dans les censures et peines portées par les saints canons; et partant privés de toutes seigneuries, terres et dignités, et incapables de succéder à aucune principauté, nommément à la couronne de France; déliait leurs sujets du serment de fidélité et leur défendait de leur rendre aucune obéissance, sous peine d'être enveloppés dans la même excommunication.*

La ligue avait contraint le roi à lui donner deux armées pour accabler les princes. Le duc de Guise en commandait une sur les frontières de Champagne, pour empêcher l'entrée aux secours des protestants d'Allemagne; avec l'autre, le duc de Mayence entra en Saintonge. Matignon l'y joignit avec ce qu'il avait levé dans le Bordelais; mais, bien loin de le fortifier, il l'affaiblit et le traversa toujours, non seulement à cause des ordres secrets qu'il en avait de la cour, mais aussi par jalousie de ce qu'on lui avait envoyé un autre commandant dans son gouvernement.

Toutes les places du Poitou et de la Saintonge étaient fort étonnées de l'absence du prince, et le roi de Navarre, de son côté, extrêmement embarrassé de voir que sa propre femme s'était révoltée contre lui. Toutefois, comme elle n'agissait pas de concert avec la cour, il ne lui fut pas difficile de la chasser. Elle se retira en Auvergne avec quelques gentilshommes catholiques, et là elle courut diverses aventures, et y demeura jusqu'à ce que son mari la rappela pour l'obliger à consentir à la dissolution de leur mariage.

Quant au duc de Mayenne, Matignon opiniâtra si fort qu'il ne fallait rien entreprendre durant l'hiver, qu'ils séparèrent leurs troupes presque aussitôt qu'elles furent jointes. Le duc passa avec les siennes en Périgord pour le nettoyer de quelques petites retraites à coureurs, et le maréchal ramena celles qu'il commandait à Bordeaux, pour garantir cette ville-là des entreprises du roi de Navarre ou plutôt de celles du duc de Mayenne.

Les favoris, jaloux de voir toute la puissance des armes entre les mains des Guises, leurs ennemis, demandèrent au roi qu'il leur donnât aussi quelque commandement; ce qu'il leur accorda d'autant plus volontiers qu'il les voulait élever et faire tourner de leur côté l'affection des gens de guerre, qui suivent encore plus volontiers les bonnes tables et la faveur, mère des récompenses, que les braves chefs. Il avait levé une armée pour aller purger l'Auvergne, le Vélay, le Gevaudan, et, de là, passer en Dauphiné; cet emploi était destiné pour le maréchal d'Aumont; Joyeuse le brigua si fort que le roi ne put le lui refuser. Il fallut aussi qu'il en donnât un pareil au duc d'Epernon; et, avec cela, un gouvernement aussi bien qu'à Joyeuse, qui avait déjà celui de Normandie. Celui de Provence étant venu à vaquer par la mort du grand-prieur, bâtard de Henri II, il l'en pourvut tout aussitôt. Ce grand-prieur gardait un ressentiment mortel contre un gentilhomme nommé Altoviti: un jour, le voyant à la fenêtre d'une hôtellerie, c'était à Aix, il monta à sa chambre et lui passa son épée au travers du corps; Altoviti, se sentant mortellement blessé, perdit le respect au moment de perdre la vie, et lui plongea la sienne dans le ventre.

Les Suisses et le roi de Danemarck premièrement, ensuite les autres princes protestants d'Allemagne, avaient envoyé au roi une grande et solennelle ambassade, pour le prier

d'accorder la paix aux huguenots, suivant la teneur des édits de pacification. Comme il ne savait que leur répondre, il évita, pour quelque temps, la vue de ces ambassadeurs, et s'en alla à Ollainville, ayant ordonné quelques seigneurs pour aller au devant d'eux et les conduire à Paris. Puis d'Ollainville, sous prétexte de quelque indisposition, il alla aux eaux de Pougues et de là jusqu'à Lyon. Mais étant pressé par leurs continuelles instances, il fut contraint de revenir, et, enfin, il leur donna une réponse, mais fort crue et fort désobligeante, soit pour satisfaire à son honneur, soit pour ne pas mécontenter la ligue. Il tâchait, pendant ces délais, d'un côté à apaiser l'ardeur de la ligue, lui faisant de grandes offres, et de l'autre à ramener le roi de Navarre, lui représentant que son éloignement de la cour l'éloignait de la couronne et donnait de l'audace à ses ennemis; mais il ne put rien gagner ni envers lui, ni envers les ligués. Ceux-ci ayant tenu un conseil général de leur parti dans l'abbaye d'Orcam, près de Noyon, refusèrent d'accepter les places de sûreté et autres grands avantages qu'il leur offrait. Au partir de là, le duc de Guise attaqua le duc de Bouillon et investit la ville de Sedan, en haine de ce qu'il était un des principaux chefs des huguenots, et qu'il donnait passage aux reitres sur ses terres. Toutefois, la reine-mère, qui négociait incessamment entre les deux partis, moyenna une trève entre eux, s'imaginant que, par cette obligation, elle pourrait porter le duc de Bouillon à servir le roi envers les princes protestants et empêcher l'entrée de leur armée dans le royaume. Quant à Joyeuse, il ne put compter entre ses exploits que cinq ou six petites bicoques, après quoi l'hiver venu, il mit en quartier ses troupes à demi ruinées par les maladies. Lorsqu'il en eut fait une pompeuse montre devant Toulouse, il en laissa la conduite à Lavardin et s'en revint en poste à la cour.

Le duc d'Epernon fut plus heureux que lui. Le parlement d'Aix avait pris le gouvernement de Provence, et Vins, ayant ramassé quelques troupes, lui avait offert son service. Il s'était formé un autre parti de huguenots et de malcontents, dont François d'Ornaison, vicomte de Cadnet et le baron d'Allemagne étaient les chefs. Or, il était arrivé que Vins, les poursuivant avec chaleur et assiégeant le château d'Allemagne, avait été défait par Lesdiguières qui était venu à leur secours, ce qui accommoda merveilleusement les affaires d'Epernon et lui donna un tel avantage sur les deux partis affaiblis l'un par l'autre, qu'il en demeura l'arbitre et le maître, au moins pour cette heure-là. L'hiver venu, il s'en retourna auprès du roi, laissant le commandement de la province à Bernard, seigneur de La Valette, son frère aîné. Il l'avait déjà dans le Dauphiné, où il ne s'employait pas avec moins d'ardeur à ruiner le parti de la ligue que celui des huguenots, en tirant des places les gouverneurs qu'elle y avait mis.

Au mois de décembre, la reine-mère eut une conférence avec le roi de Navarre et le prince de Condé à Saint-Bris, qui est à deux lieues de Cognac. Elle avait, selon sa coutume, mené avec elle bon nombre des plus belles femmes de la cour; mais, cette fois, les princes se moquèrent des filets qu'elle pensait leur tendre par ses charmes engageants; ils tinrent ferme à conserver leur religion jusqu'au jugement d'un concile national, et à demander la rupture de la ligue. La reine, au contraire, leur déclara que la dernière résolution du roi était qu'il n'y eût qu'une religion dans son Etat. Les Guises, voyant que le roi, encore qu'il n'aimât point les huguenots, les voulait tolérer pour les opposer indirectement à leurs progrès, le faisaient décrier par leurs émissaires et par leurs prédicateurs comme fauteur d'hérétiques, et ils publiaient partout qu'il s'entendait avec le roi de Navarre pour opprimer les bons catholiques.

Epernon monté au plus haut degré de la faveur, dont Joyeuse commençait à déchoir, ne cessait d'aiguillonner le roi à la perte des Guises; et eux en revanche, ayant conjuré la sienne, formaient divers complots pour le faire périr. Il avait l'adresse de persuader au roi que tous leurs desseins allaient contre sa personne sacrée; et par ce moyen il se porta à mettre à l'entour de lui cette fameuse bande des *Quarante-cinq*, lesquels il lui choisit lui-même, peut-être pour la fin que l'évènement nous montrera : c'étaient tous Gascons, que la grande ardeur de faire fortune rendait capables de tout; Lognac en était le capitaine. Il est croyable que la connaissance que les Guises eurent de ses intentions les engagea davantage dans la malheureuse nécessité de se fortifier contre l'autorité qu'on voulait employer à les perdre.

Ce fut dans ces conjonctures qu'arrivèrent les nouvelles de la mort tragique de Marie Stuart, reine d'Écosse, à qui la reine Elisabeth, sa cousine-germaine, avait fait trancher la tête par la main du bourreau, le dix-huitième de février, après l'avoir tenue dix-huit ans prisonnière. L'indiscrétion de ses amis ne fut pas moins cause de son malheur que l'horrible méchanceté de ses ennemis : car, comme les derniers cherchaient avec une passion violente quelque plausible sujet de la perdre, les autres leur en fournirent plusieurs, embrassant à toute heure des parties mal faites, même des conjurations contre Elisabeth, et si

bien qu'ils la firent périr à force de la vouloir sauver.

Il y avait trois mois que sa sentence de mort avait été prononcée lorsqu'on l'exécuta. Durant ce temps-là, le roi n'omit ni remontrances ni prières envers Elisabeth, pour arrêter un coup aussi préjudiciable à toutes les têtes couronnées que honteux à la France, dont Marie était reine douairière. Les ligueurs néanmoins ne laissèrent pas de calomnier le roi sur cette affaire, et de l'accuser de connivence avec Élisabeth ; et au même temps ils se servirent de l'horreur de cette action pour animer davantage les peuples contre tous les religionnaires.

Au retour du printemps, Joyeuse, devenu l'un des plus ardents chefs de la ligue, alla faire la guerre en Poitou. Sa mauvaise fortune lui marchait sur les talons : comme il était dans le cabinet du roi, comptant ses beaux faits de guerre, un de ses gens lui vint dire que le roi de Navarre avait défait une partie de son armée, et poussé l'autre jusqu'à la Haye en Touraine. Peu de jours après, Catherine, femme de Henri, comte de Bouchage, son frère, laquelle était sœur du duc d'Épernon, étant morte sous le faix de ses pieuses austérités, le mari renonça au monde, et se jeta dans un couvent de capucins. Le duc en fut très sensiblement touché ; mais ce qui le fâcha le plus, ce fut que le roi redoubla les marques de son affection envers son rival, en le mariant avec Marguerite de Foix, qui, touchant d'alliance tous les princes de la chrétienté, avait été recherchée de plusieurs.

Les protestants, ayant tenu une grande assemblée à Lunebourg, avaient résolu d'envoyer un puissant secours aux huguenots, dont le rendez-vous général était en Alsace. Jamais ils n'avaient fait armement avec tant de chaleur, les mères menaient leurs fils aux capitaines pour les faire enrôler, les filles vendaient leurs bagues pour les équiper, et les paysans leur faisaient grand'chère partout. Dans la revue générale qui se fit auprès de Strasbourg, l'armée se trouva de vingt-neuf cornettes de reitres, faisant six mille chevaux, de cinq mille lansquenets, tous piquiers, et de seize mille Suisses. Il en était déjà passé quatre mille en Dauphiné pour renforcer Lesdiguières, qui furent tous taillés en pièces près de Vizille par La Valette, Ornano et Mesplez. Il y avait outre cela deux mille hommes de pied et quatre cents chevaux français, levés par Robert, duc de Bouillon, sans compter deux mille autres soldats de la même nation, qui s'y joignirent peu après, et dix-huit cents que Châtillon y amena.

On ne saurait bien exprimer les peines d'esprit que le roi souffrait à l'approche de cette effroyable inondation d'étrangers. Après qu'il eut en vain essayé de contenter le duc de Guise qui le vint trouver à Meaux, il fallut, malgré lui, qu'il se résolût à la guerre (on la nomma *la guerre des trois Henris*, à cause que lui, le roi de Navarre et le duc de Guise portaient ce nom). Pour cette fin, il manda ses compagnies d'ordonnance, qui étaient au nombre de quelque cent soixante, fit des levées dans le royaume et au dehors, et divisa ses forces en trois corps. Il en donna un au duc de Montpensier, l'autre au duc de Guise, pour garder les frontières de Champagne, et se réserva le troisième, pour aller en personne défendre le passage de la Loire aux Allemands. Quand l'armée confédérée eut ravagé la Lorraine un mois durant, après plusieurs délibérations pleines de divisions et de tumulte, elle prit résolution de venir passer la Loire, sans avoir égard aux prières du duc de Bouillon, qui voulait l'employer à reprendre les places avec lesquelles le duc de Guise le tenait investi. Elle séjourna dix jours en Bassigny ; de là elle s'avança vers la source de la Seine, et la passa au dessus de Châtillon, et l'Yonne à Mailly. Mais le désordre et la mutinerie étant déjà dans ses troupes, elle refusa de passer la Loire au gué de Neuvy, comme le roi de Navarre l'en priait, et qu'il lui était fort facile, les eaux étant extrêmement basses ; elle aima mieux descendre en Beauce, parce que les reitres y pouvaient courir tout à leur aise et que l'abondance des grains et des fourrages leur donnait moyen de se rafraîchir. C'était pitié de voir la misérable France ravagée par cinq ou six armées tout à la fois. Le duc de Joyeuse en conduisait une en Guienne, le roi de Navarre y en avait une autre, Matignon une troisième, Montmorency et Lesdiguières chacun la leur, le premier en Languedoc, et l'autre en Dauphiné. Le prince de Conti, frère du comte de Soissons, assemblait des troupes en Anjou et au pays du Maine pour en faire une ; le roi avait la sienne dans laquelle il s'était rendu vers la mi-octobre : elle était de huit mille chevaux, moitié Français et moitié Allemands, de dix mille hommes de pied levés dans son royaume, et de huit mille Suisses ; avec cela il borda la Loire et empêcha bien les ennemis de retrouver l'occasion qu'ils avaient perdue de la passer.

Près de Montargis, ils eurent quelque vent d'une grande victoire du roi de Navarre. Depuis que ce prince était retourné en Guienne, le duc de Joyeuse avait eu un commandement exprès de le suivre partout, et de l'empêcher de rassembler ses forces pour venir au devant des reitres. Pour cela le roi lui avait donné dix mille hommes de renfort, et ordre à Ma-

tignon de le joindre avec ce qu'il aurait pu ramasser dans son gouvernement. Ce maréchal avait peut-être plus envie de lui nuire que de l'aider ; mais il est certain qu'il n'était qu'à deux journées de Coutras, quand ce jeune seigneur, s'étant laissé enivrer des louanges de ses flatteurs et des fanfares des prédicateurs de la ligue, se hâta de donner bataille, et atteignit le roi de Navarre entre les petites rivières de Drougne et de l'Ile. Les deux armées déployèrent leurs bataillons dans la plaine qui est proche de Coutras; ce fut à huit heures du matin, le vingtième jour d'octobre. Le choc ne dura qu'une demi-heure ; la promptitude avec laquelle les princes se mêlèrent rendit les lances du gros escadron de Joyeuse inutiles, et pressa si fort ces gens d'armes étourdis, qu'ils ne purent coucher en arrêt et furent tous taillés en pièces. L'infanterie perdit cœur par la déroute de la cavalerie : en moins de rien, elle lâcha le pied, fut enfoncée et presque toute passée au fil de l'épée, en vengeance de La Motte-Saint-Herais. Le duc de Joyeuse, ayant généreusement pris la résolution d'aller mourir au canon, tomba entre les mains de deux capitaines qui le tuèrent de sang-froid, quoiqu'il leur promît une rançon de cent mille écus. En un mot, les royalistes perdirent artillerie, bagage, enseignes, presque tous leurs chefs et cinq mille hommes qui moururent sur la place; entre lesquels il y avait quatre cents gentilshommes ou officiers. Le roi de Navarre ne trouva à dire que vingt-cinq ou trente hommes. Le prince de Condé y fut renversé d'un rude coup de lance dans le côté, dont il demeura fort incommodé ; ce fut par le brave Saint-Luc, qui ne pouvant se sauver, et appréhendant d'être maltraité par ce prince, son ennemi capital, le jeta ainsi par terre, et puis lui ayant fait demander la vie, se rendit son prisonnier. La vaillance du roi de Navarre se signala bien plus en cette journée que ne fit sa conduite à en recueillir les avantages ; car, bien loin de tirer droit vers l'armée étrangère, comme le prince de Condé le voulait, promettant, si on lui donnait des troupes, de s'aller saisir du passage de Saumur, il laissa séparer son armée victorieuse, s'étant contenté de prendre serment des capitaines, qu'ils se rendraient, le vingtième de novembre, sur les confins de l'Angoumois et du Périgord, pour marcher vers les reitres. Il garda seulement cinq cents chevaux, et emmenant le comte de Soissons avec lui, perça dans la Gascogne, où le violent amour qu'il avait pour la belle comtesse de Guiche l'attirait comme par force.

Les nouvelles de la victoire de Coutras ne causèrent point les mouvements qu'on se pouvait imaginer ni à la cour, ni à l'armée confédérée ; le roi n'en témoigna point de tristesse, peut-être parce que tous ceux qui avaient péri en cette journée étaient ligueurs : il fit néanmoins de magnifiques funérailles à Joyeuse. Les reitres et les Suisses traitèrent de leur accommodement particulier, promettant de se retirer dans leur pays moyennant quatre cent mille écus. Ce qui hâta le plus d'y entendre fut la défaite des reitres à Auneau, petite ville de Beauce, fermée de méchantes murailles, mais qui a un assez bon château. Le baron de Dona s'était logé dans la ville et tout le reste de l'armée aux villages des environs ; mais il n'avait pu emporter le château, et s'était contenté de prendre serment de celui qui était dedans, qu'il ne commettrait aucun acte d'hostilité contre lui. Le duc de Guise était toujours à la queue de cette armée avec trois mille hommes, ayant renvoyé le duc de Mayenne en Bourgogne, et Aumale en Picardie, afin d'y garder les places contre les surprises du duc d'Epernon. Le vingt-quatrième de novembre, un peu après minuit, le capitaine du château donna entrée à l'infanterie du duc de Guise dans la ville. Elle força d'abord les barricades des reitres qui, n'ayant que des pistolets, ne pouvaient pas se défendre contre des arquebuses et des piques. Il en fut tué près de deux mille dans les rues et dans leurs logements, et tout leur bagage pillé. Dona, avec autant de vaillance que de bonheur, perça lui dixième au travers des ennemis avant qu'ils eussent fermé la porte de la ville, et sauva ainsi sa personne et sa grande cornette.

Cette armée, à demi défaite et sur le point d'être délaissée de ses Suisses, poursuivit sa route en remontant vers le haut de la Loire. Elle reçut un second échec au pont de Gien ; les approches d'Epernon y causèrent une telle épouvante à leurs lansquenets, que vingt-cinq de ses arquebusiers en désarmèrent douze cents. Le reste ne laissa pas de continuer sa marche par le Morvan ; mais ils se défaisaient d'eux-mêmes par les fatigues et par l'âpreté du pays, en telle sorte qu'ils ne tenaient presque plus d'ordre de gens de guerre. Ces misères extrêmes les contraignirent de recevoir un accommodement que le roi leur offrait. L'accommodement fait, les reitres et les chefs de l'armée confédérée furent splendidement régalés à Marsigny-les-Nonains par le duc d'Epernon. Au sortir de là, ils divisèrent leurs troupes en deux ; une partie traversa le pays de Forez et un coin des terres du duc de Savoie qui leur donna passage ; les autres prirent leur chemin par la Bourgogne et la Franche-Comté, avec telle diligence qu'ils trompèrent le marquis de Pont et le duc de

Guise qui les guettaient au passage, et se rendirent dans le comté de Montbelliard. Quelques compagnies, étant de là rentrées dans la Lorraine, donnèrent sujet à ces deux princes de saccager horriblement ce pays-là et d'y passer plus de dix mille hommes par le tranchant du glaive. Le prince de Conti gagna avec difficulté le pays du Maine, marchant avec peu de suite, sa cornette blanche ployée dans sa valise, et logeant par les maisons des gentilshommes comme un particulier. Clairvant s'en alla avec les Suisses et le duc de Bouillon à Genève. Ils moururent tous deux en langueur peu de temps après; le bruit commun en accusa le festin de Marsigny. Le comte de La Mark, frère puîné du duc, était aussi mort en France dans la marche de l'armée confédérée.

Dans la chrétienté, tout le parti catholique ne chantait que les triomphes du duc : le pape lui fit présent d'une épée toute gravée de flammes, marque de son zèle et de sa valeur, et le duc de Parme d'une paire d'armes fort riches, avec cet éloge, *qu'il n'appartenait qu'à Henri de Lorraine de se dire chef de guerre.* Tout Paris n'était rempli que du bruit de sa victoire sur les reitres : les prédicateurs n'entretenaient leurs auditeurs d'autre chose. Mais, parmi ces applaudissements populaires, il avait un grand déplaisir; le roi cherchait en toutes occasions de le rabaisser et d'élever Epernon, son ennemi, au sommet des grandeurs. Epernon, ayant eu prise dans le conseil avec Pierre d'Epinac, archevêque de Lyon, et avec Villeroi, secrétaire d'État, jusqu'à leur dire des paroles outrageuses, fit perdre au roi ces deux serviteurs très importants, et se les rendit ennemis irréconciliables. Le parti de la ligue n'en fut pas peu fortifié, comme celui des huguenots se sentit beaucoup affaibli par la mort du prince de Condé, entre les vertus duquel on ne saurait dire si c'était la vaillance, ou la libéralité, ou la générosité, ou l'amour de la justice, ou la courtoisie et l'affabilité qui tenaient le premier rang. Il mourut, le cinquième de mars, dans Saint-Jean-d'Angely, sa résidence ordinaire, ayant été empoisonné par ses propres domestiques. Charlotte-Catherine de la Trémouille, sa seconde femme, se trouva enveloppée dans ce crime; les juges du lieu, par une entreprise au dessus de leur pouvoir et contre les priviléges de sa qualité, ne craignirent point de l'emprisonner, et lui firent son procès si avant qu'elle en eût perdu la vie si elle ne se fût trouvée grosse : c'était d'un fils dont elle accoucha heureusement le premier de septembre, six mois après la mort de son mari. Depuis, elle fut détenue au même lieu jusqu'à ce que le roi Henri IV, étant paisible dans son royaume, la fit venir au parlement de Paris qui la déclara innocente, et brûla toutes ces procédures comme étant injurieuses, et pour ne pas laisser de lieu à la médisance.

Comme le duc de Guise était à Soissons, le roi dépêcha Bellièvre pour sonder ses intentions; mais, quelque affaire importante ayant rappelé ce ministre auprès du roi, il partit sans rien conclure avec lui, seulement il lui promit de lui donner de ses nouvelles dans trois jours. En effet, il lui écrivit par deux fois, mais il mit ses lettres à la poste au lieu de les envoyer par un courrier exprès, si bien que le duc eut cette excuse de dire qu'il ne les avait pas reçues. Sur ces entrefaites, les Seize pressant instamment le duc de venir à leur secours parce que le péril était fort proche, il part de Soissons avec sept gentilshommes seulement, évite habilement Philbert de La Guiche, grand-maître de l'artillerie qui allait le trouver de la part du roi, et arrive à Paris un lundi, neuvième de mai, sur l'heure de midi. Il alla descendre aux Filles-Pénitentes où la reine-mère était pour lors. Sur-le-champ elle le mène au Louvre au travers des acclamations et de la foule qui le suivait comme son protecteur. Le roi, averti de sa venue, délibérait s'il le ferait mourir, et on sut qu'il l'avait résolu; mais soit qu'il n'eût pas eu le loisir d'en donner les ordres, soit que la vue d'un homme si formidable et qui, ayant toujours une main sur la garde de son épée, marquait par ses yeux tout de feu que si on branlait il irait tout droit ôter la vie à l'auteur de sa mort, on n'entreprit rien sur sa personne. Cette visite se passa en accusations et en reproches de la part du roi, et en justifications et humbles soumissions de la part du duc. L'après-dîner, ils eurent encore une longue conférence dans le jardin des Tuileries, la reine-mère faisant un tiers entre eux deux.

Paris était tout plein de visages inconnus, les rues et les maisons de pelotons de gens empressés, et de murmures confus qui signifiaient une tempête prochaine. Les choses ne pouvaient demeurer longtemps dans un état si turbulent : le duc n'ignorait pas que l'on marchandait sa tête, et on rapportait au roi que la ligue ne lui voulait pas un moindre mal que de le faire moine; même que la duchesse de Montpensier (*) montrait les ciseaux qu'elle avait destinés pour le raser; c'était qu'il avait offensé cette veuve, tenant des discours qui découvraient quelques défauts secrets qu'elle avait, outrage bien plus impardonnable à l'égard des femmes que celui qu'on fait à leur honneur. Le dixième jour de mai, le roi fit

(*) Catherine de Lorraine, fille de François, duc de Guise, et veuve de Louis, duc de Montpensier, mort en 1582.

donc commandement à tous étrangers de sortir de Paris, et ordonna qu'on visitât les maisons; à quoi les Parisiens apportant de la résistance, il prit sujet de là de faire entrer, la nuit, cinq à six mille tant Français que Suisses par la porte Saint-Honoré qui leur fut ouverte par deux échevins. Les bons bourgeois eussent été bien aises que le roi fût demeuré le maître; néanmoins ils n'approuvaient pas que, pour se saisir de quinze ou vingt coupables, il mît la capitale du royaume en danger d'être saccagée ou d'être rebelle : c'est pourquoi ils ne le secondèrent pas si bien qu'ils eussent pu. Il avait mis des compagnies bourgeoises et des compagnies de gens de guerre en divers endroits : les premiers le servirent mal, les autres furent poussées ou enveloppées par les ligueurs qui s'étaient préparés à cette attaque. L'émotion commença par l'Université; de là elle gagna la Cité, où il fut assommé soixante ou quatre-vingts Suisses; puis, après midi, elle s'étendit dans toute la ville, les barricades se poussant de rue en rue, tant qu'ils les avancèrent jusqu'auprès du Louvre et firent reculer la sentinelle des gardes. Le roi et le duc dissimulaient encore à jeu si découvert, se tâtaient l'un l'autre par des envoyés qui portaient et rapportaient plusieurs propositions. Si le duc de Guise avait un autre dessein que de se défendre, lui et ses amis, il faut avouer qu'il manqua de cœur ou de conduite; car, depuis que cette partie de Paris qu'on appelle la ville eut pris feu, s'il eût poussé sa pointe, il eût pu envelopper le Louvre et se saisir de la personne du roi; mais il ne pressa point l'occasion comme il le pouvait; au contraire, se piquant de générosité, il alla dégager les compagnies de gens de guerre et les renvoya désarmées au Louvre, puis, quelques heures après, il leur rendit leurs armes et entra en négociation avec la reine-mère. Mais le lendemain, il fut bien étonné d'apprendre que, tandis qu'elle le flattait de belles espérances, le roi, suivant le conseil de cette princesse ou peut-être celui de sa frayeur, se sauva en grand désordre, par la porte neuve, dans le jardin des Tuileries et de là dans le monastère des Feuillants qui, pour lors, n'était pas enfermé dans la ville. Là, il monta à cheval, et, le soir, il alla coucher à Trappes, près de Versailles, et, le lendemain, à Chartres. Ses officiers le suivirent fort en confusion. La reine-mère demeura à Paris non pas pour pacifier les affaires, mais pour les tenir en tel état qu'on eût toujours besoin de son entremise.

De Chartres le roi écrivit aux villes et aux gouverneurs; le duc de Guise de Paris à ses amis et partisans. Le style du premier était languissant et timide, au contraire, celui du duc de Guise et des ligueurs, victorieux et triomphant. Ils appelaient le jour des barricades une journée toute resplendissante de la protection de Dieu, et conjuraient les autres villes de se joindre à eux comme les membres au chef. Pour s'assurer entièrement de Paris, ils destituèrent l'ancien prévôt des marchands et les échevins et s'emparèrent de la Bastille et de l'Arsenal; le duc d'Aumale, de toutes celles de Picardie, hormis de Boulogne qu'il tenta inutilement par trois fois; le cardinal de Guise, de Reims et de Châlons; et leurs amis se fussent rendus maîtres de la plupart de celles de Normandie si le duc d'Epernon, qui était allé prendre possession de ce gouvernement, ne les eût retenues dans l'obéissance.

La reine-mère ne cessait point de traiter avec le duc de Guise; elle se servit pour cela de la duchesse de Montpensier, qu'elle leurra de l'espoir d'épouser le vieux cardinal de Bourbon. Toutes deux jointes ensemble persuadèrent au duc de Guise de se réconcilier avec le roi, et pour cette fin elles obligèrent les ligueurs, après avoir fait diverses processions pour apaiser l'ire de Dieu, d'aller en habit de pénitents à Chartres demander pardon au roi. Ils étaient conduits par Henri de Joyeuse, capucin, qu'on appelait le père Ange, représentant Notre-Seigneur qui allait au Calvaire, avec tout l'équipage et tous les personnages dont on se servait en ce temps-là pour jouer la Passion. Ainsi travestis, ils furent trouver le roi qui était à l'église, et en l'abordant se jetèrent tous à genoux et se mirent à haute voix à crier : miséricorde. A même fin, le Parlement y envoya ses députés, quelques jours après, lui témoigner qu'il avait une très sensible douleur de l'avoir vu sortir de son Louvre et le supplier d'y vouloir revenir et de détourner sa juste vengeance de dessus la tête de ses sujets. Il répondit aux premiers que, s'il eût eu envie de ruiner les Parisiens, comme on l'avait voulu faire croire au peuple, il était en son pouvoir de les réduire en cendre, et aux autres, qu'il traiterait les habitants de Paris comme des fils qui avaient failli contre leur père, non pas comme des esclaves. L'après-dîner, ayant renvoyé quérir ces derniers, il les chargea de menacer les Parisiens qu'il leur ôterait les cours souveraines s'ils persistaient dans leur humeur factieuse; puis, à trois jours de là, il envoya un maître des requêtes au Parlement, lui faire savoir qu'il avait résolu d'assembler les Etats généraux avant la fin de l'année, pour travailler soigneusement à la réformation de son royaume et lui assurer un successeur catholique. On ne sait pas quel motif l'obligea de s'engager si avant; mais le duc de Guise jugea qu'il fallait le presser là dessus. Il lui fit donc présenter une

requête au nom des princes, de la ville de Paris et de tous les bons catholiques, qui le suppliait d'envoyer pour cela le duc de Mayenne en Dauphiné avec une armée, de marcher lui-même en Guienne avec une autre, laissant le commandement de Paris à la reine-mère, de vouloir oublier les barricades et autres remuements, de confirmer l'élection qu'ils avaient faite du prévôt des marchands et échevins et surtout de chasser le duc d'Epernon et La Valette son frère, qui favorisaient les hérétiques.

Les ennemis qu'Epernon avait dans le conseil, particulièrement Villeroi, embrassèrent avidement cette occasion pour le perdre; la reine-mère se joignit à eux et tous ensemble firent une telle impression sur l'esprit du roi, qu'il lui manda de passer quelque temps sans approcher de la cour. Le duc, ne se tenant point disgracié pour cela, le vint trouver au retour de Normandie; mais le roi ne voulut point l'admettre au conseil et lui commanda de se retirer dans son gouvernement d'Angoumois. Avant que de partir, il lui remit celui de Normandie, aussi bien ne l'eût-il pu garder; le roi en pourvut le duc de Montpensier. Il semblait que son éloignement dût faire cesser la tempête. De fait, le roi se montra plus facile à un accommodement; mais on connut que ce n'était que pour soustraire les places de la ligue, particulièrement du Havre et Orléans. Ce fut pour l'amour du Havre qu'il fit le voyage de Rouen; mais Villars qui tenait cette place, homme fier et qui avait engagé sa parole au duc de Guise, lui retrancha aussitôt toute espérance de le pouvoir gagner. Pour Orléans, Entragues, qui en était gouverneur, ne s'éloigna point trop des paroles que lui porta Schomberg pour le remettre au roi. Le duc de Guise était lors sur le point de conclure son traité; quand il sut qu'on négociait avec Entragues, il fit instance qu'on mît cette ville parmi les places de sûreté qu'il demandait. Le roi résista longtemps sur ce point; à la fin, il fut contraint de l'accorder; mais après, par une subtilité plus ingénieuse que digne d'un grand prince, il dit que l'on n'avait pas bien lu l'ordre écrit par le secrétaire d'Etat et qu'il y avait la ville de *Dourlans*, non pas d'*Orléans* et cette contestation fut un des principaux sujets qui le porta aux extrémités contre le duc de Guise.

Cependant sur ce pied-là fut fait le traité du mois de juillet, « lequel, outre cette » ville, accordait aux princes de la ligue » Bourges, Dourlans et Montreuil; leur dé» laissait pour quatre ans celles qui leur » avaient été baillées par le traité de Ne» mours; permettait aux autres qui s'é» taient déclarés pour eux, de demeurer en » l'état qu'elles étaient; continuait leur prévôt » et échevins et marchands de Paris deux » autres années, et leur accordait encore plu» sieurs choses fort avantageuses. »

Au même temps parut sur mer cette formidable armée du roi Philippe, qu'il avait équipée pour la conquête d'Angleterre. On y travaillait depuis sept ans entiers et chaque année il y avait été dépensé plus d'un million d'or. Le roi appréhendant que les ligueurs, s'il les désespérait, ne la fissent descendre sur les côtes de France, n'osa plus différer de leur accorder ce qu'ils désiraient; il leur donna cet édit qui eut le spécieux nom de RÉUNION; « par lequel, renouvelant le serment de son » sacre, il jurait de déraciner tous schismes » et hérésies, sans faire jamais aucune paix » ni édit en faveur des huguenots; ordonnait » ensuite à tous ses sujets, de quelques quali» tés qu'ils fussent, de jurer la même chose et » que, sa mort avenant, ils ne reconnaîtraient » pour roi aucun prince qui fût hérétique ou » fauteur d'hérésie; déclarait rebelles et cri» minels de lèse-majesté ceux qui refuseraient » de signer cet édit, et approuvait tout ce qui » s'était fait le douzième et le treizième de » mai et depuis, tant à Paris qu'aux autres » villes, comme fait par un pur zèle de la re» ligion catholique. » Il jura cet édit avec une grande démonstration de joie; tous ceux de son conseil et de la cour firent la même chose, à la réserve du duc de Nevers, qui refusa trois ou quatre fois de faire le serment, jusqu'à ce qu'il le lui eût enjoint sur peine de désobéissance. Il prévoyait bien que le roi le violerait. Le parlement l'enregistra et le publia incontinent, et toutes les grandes villes le reçurent. Cela fait, le roi retourna à Chartres sur la fin du mois, et la reine-mère y mena le duc de Guise et le lui présenta. Il paraissait sur le visage, dans les discours et dans le procédé de l'un et de l'autre, tant de marques de confiance et d'affection cordiale, que toute la cour était en joie de cette réconciliation et que les plus fins croyaient qu'elle pouvait être véritable.

Pour lors, le roi de Navarre était à la Rochelle, fort empêché à gagner les bonnes grâces de cette ville, où véritablement il n'avait pas eu beaucoup de crédit du vivant du prince de Condé. Lesdiguières s'occupait en Dauphiné à brider les villes de Gap et de Grenoble par des forts; il mata si bien Grenoble, qu'elle lui demanda une trève de six mois. Lui et Montmorency avaient aussi assiégé le Pont-Saint-Esprit lorsqu'on leur apporta l'édit de réunion; cet édit fit lever le piquet au maréchal, mais hâta La Valette de conclure une ligue offensive et défensive avec Lesdiguières (*).

(*) Les barricades.

On travaillait de tous les côtés à gagner les députés pour les États. La hardiesse de la ligue fut un peu rabaissée par la défaite de la grande armée navale de Philippe, qui menaçait également la France et l'Angleterre. Cette *invincible*, ils l'appelaient ainsi, après avoir été agitée, battue, écartée de tous côtés par une continuelle tempête, puis par les Anglais et par les Hollandais, après avoir perdu près de dix mille hommes et plus de soixante vaisseaux, eut bien de la peine, toute délabrée et rompue qu'elle était, à regagner les havres d'Espagne. Le roi était à Chartres quand il en reçut la nouvelle, et ce fut peut-être ce qui l'enhardit d'aller à Blois, où sa présence était nécessaire pour voir et reconnaître tous les députés à mesure qu'ils arriveraient. Le quinzième de septembre venu, mais peu de députés, on remit l'assemblée en octobre : l'ouverture s'en fit un dimanche dixième de ce mois. Le clergé y avait cent trente-quatre députés, entre lesquels on voyait quatre archevêques, vingt et un évêques et deux chefs d'ordre vêtus de leurs rochets et surplis. La noblesse en avait cent quatre-vingts, avec la toque de velours et la cape ; le tiers-État cent nonante et un, partie gens de justice et partie gens de commerce, les premiers avec la robe et le bonnet carré, les autres avec le capot et le bonnet rond. Dès avant l'ouverture, le roi connut bien, par la teneur de leurs cahiers, qu'il y avait partie faite pour déprimer son autorité et pour relever celle des États au point où elle avait été autrefois. Aussi donna-t-il assez à connaître dans sa harangue, d'ailleurs fort éloquente et fort pathétique, le ressentiment qu'il en avait contre le duc de Guise ; mais ce prince lui en fit des plaintes si véhémentes par la bouche de l'archevêque de Lyon, qu'il fut obligé, quand il la fit imprimer, d'y retrancher et d'y changer beaucoup de choses qui n'en demeurèrent que plus avant gravées dans son cœur.

Dans la seconde séance, qui fut le mardi suivant, il jura l'édit de réunion, ordonna qu'il fût observé pour loi fondamentale de l'Etat, et voulut que les trois ordres le jurassent tous d'une voix, les ecclésiastiques mettant la main à la poitrine, et les autres la levant en haut. Cela fait, il protesta d'oublier tout le passé, et chargea le prévôt des marchands d'en assurer la ville de Paris.

Qui peut savoir si ces paroles étaient une vérité sincère ou une profonde dissimulation? Mais s'il avait de l'ame, ce qui paraissait au dehors, il ne l'y eut pas longtemps. Il regardait le duc de Guise comme un dangereux rival dont toutes les actions lui semblaient tendre à la ruine de son autorité ; il était ulcéré de ce qu'on l'avait forcé de jurer cet édit, de ce que la ligue avait contraint le comte de Soissons (car il avait quitté le roi de Navarre) de prendre absolution du pape ; que néanmoins elle faisait ses efforts, quoiqu'en vain, pour empêcher le saint-père de la lui donner ; et que quand ce prince avait porté des lettres de grâce au parlement, un tailleur d'habits, avec une bande des plus échauffés ligueurs, était allé au palais, et avait intimidé tellement les conseillers qu'ils n'avaient osé procéder à la vérification.

Il se sentait encore plus offensé de ce que les Etats faisaient de grandes plaintes contre le gouvernement ; qu'ils demandaient la suppression des nouveaux offices, le rabais des tailles et des impôts, la recherche des financiers, la punition des traitants et des favoris, et qu'ils employaient toutes sortes de pratiques pour borner la domination absolue et pour rétablir la puissance des lois : ce qui ne provenait pas seulement des factions de la ligue, mais encore du désir unanime des peuples, lesquels, s'imaginant que le roi perdrait bientôt ou la vie ou l'esprit (car Miron, son premier médecin, avait dit imprudemment que l'un ou l'autre arriverait dans un an), croyaient qu'il était nécessaire de mettre des barrières si fortes et si hautes à celui qui viendrait à la couronne après lui, qu'il ne pût jamais les forcer, ni faire souffrir à la France des oppressions pareilles à celles qu'elle avait ressenties depuis le règne du bon roi Louis XII. Mais les mœurs trop corrompues des Français ne s'accordaient pas avec leurs souhaits ; ils désiraient en vain ce qu'ils ne méritaient pas.

Un peu avant ce temps-là, le duc de Savoie, qui avait le courage haut et un génie plus grand que son Etat, n'oublia de faire ses affaires. Comme il crut que le royaume de France s'allait démembrer, il pensa qu'il avait plus de droit que pas un autre d'en prendre sa part, étant presque le seul prince mâle, quoique par sa femme, qui restât du sang du grand roi François ; et d'ailleurs ayant des prétentions sur le marquisat de Saluces et sur quelques pays en deçà des monts. Il ne voulut pourtant pas donner cette couleur à son entreprise, mais celle de la religion. En effet, Lesdiguières, étant fort puissant, ayant pris Château-Dauphin, et fait ligue avec La Valette, qui avait le gouvernement du marquisat de Saluces, il y avait danger que le calvinisme ne s'épandit par là dans ses terres, et qu'il n'y devînt le plus fort à la faveur de ce pernicieux voisinage. Le duc s'arma donc, feignant d'en vouloir au Montferrat ; et La Valette, étant si embarrassé en Provence qu'il ne pouvait donner ordre de ce côté-là, il s'empara sur la fin de septembre de la ville de Carmagnole, et

investit le château : le lieutenant le rendit peu de jours après. Saluces, Cental et toutes les autres petites places du marquisat se défendirent fort peu ou point du tout, hormis Ravel qui tint quelque temps. La perte fut très grande pour la France, tant parce qu'il y avait dans Carmagnole un magasin inestimable de toutes sortes d'armes, et quatre cents pièces de canon, que parce que ce pays-là était le seul passage qui restât aux Français pour rentrer en Italie. Or, comme de tous les malheurs on s'en prend à ce qu'on hait le plus, le roi ne manqua pas d'en accuser le duc de Guise, quoiqu'il parût en être tout à fait innocent; car, bien loin de s'entendre avec le duc de Savoie, au moins à cette heure-là, il était fort mal avec lui. Aussi offrait-il de passer les monts pour lui aller arracher son usurpation, et il porta les Etats à conclure qu'il fallait lui déclarer la guerre.

Cependant le roi, fatigué des difficultés et des peines qui lui naissaient tous les jours, et qu'il croyait lui être suscitées par ce duc, s'emportait souvent et pensait à en tirer une dernière vengeance; mais, quand ses boutades étaient passées, il retombait dans un grand étonnement et dans des détresses indicibles. Quelquefois même il lui prenait un tel dégoût du gouvernement qu'il s'en voulait décharger tout à fait et le laisser à la reine-mère; et, dans cette faiblesse, il témoignait avoir une parfaite confiance au duc de Guise, jusque-là qu'il la confirma par un serment solennel sur le sacré mystère des autels, tous deux ayant communié, disait-on, à la même Table, et des deux moitiés d'une même hostie. Mais, incontinent après, le souvenir du passé, la crainte de l'avenir et les rapports continuels des quarante-cinq, qui mêlaient artificieusement les calomnies et les vérités, le firent repentir de sa faiblesse, rallumèrent son indignation, et le déterminèrent une bonne fois à faire mourir celui qu'il croyait son ennemi. Ceux de son conseil et de ses serviteurs qui avaient de l'honneur et de la générosité étaient d'avis qu'il agît en roi, et qu'il s'en défît par les voies droites et irréprochables. Le maréchal d'Aumont voulait qu'on le mît en justice, et qu'on lui tranchât la tête publiquement s'il l'avait mérité; Crillon, mestre de camp du régiment des gardes, refusa de l'assassiner, mais offrit de lui faire mettre l'épée à la main, assurant le roi qu'il le tuerait au péril de sa vie. Le contraire avis passa néanmoins pour le meilleur dans l'esprit du roi, et ce ne fut pas tant par la force des raisons que par la disposition et l'humeur où il se trouva; car il faut savoir que dans les grandes gelées, telles qu'il y en avait pour ors qui duraient depuis trois semaines, il était fort tourmenté des fumées de la rate, qui le rendaient extrêmement chagrin et sévère. Ceux qui le connaissaient bien savaient qu'il faisait dangereux de le choquer dans ces temps-là; et l'on tient que Chiverny et Miron avaient souvent marqué au duc de Guise que, s'il se jouait à lui tandis que ces noires et âcres vapeurs le piquotaient, il s'en repentirait. La résolution ne put être si secrète qu'elle ne fût sue de quantité de personnes; le duc en reçut plus de cent avis, et de vive voix, et par écrit; on lui en conta même toutes les circonstances, et tous ses amis le pressaient de se retirer. Le seul archevêque de Lyon fut d'un sentiment contraire, et prévalut sur tous les autres : il lui fit croire que tous les avis qu'on lui donnait venaient de la part du roi pour le mettre en fuite, afin de le ruiner de réputation, et puis, après, lui faire son procès durant son éloignement. On reprocha depuis à ce prélat qu'il avait ainsi exposé la vie de son ami, parce qu'il craignait que s'il eût été éloigné de la cour, le roi n'eût empêché sa promotion au cardinalat, laquelle il espérait se devoir faire à Rome, aux Quatre-Temps, après la Sainte-Luce.

Le duc avait été si imprudent que de loger dans le château, et partant s'était mis à la merci de ses ennemis, et s'était ôté le secours qu'il eût pu avoir de plus de cinq cents gentilshommes et de mille autres personnes de ses amis qui étaient logés dans la ville. Afin de le mieux attaquer, le roi feignit de vouloir expédier quelques grandes affaires avant les fêtes de Noel, et donna ordre à tous ceux du conseil de s'y trouver d'assez bon matin le lendemain vingt-troisième de décembre. Le conseil se tenait au château, dans une salle proche de la chambre du roi, qui avait son appartement au second étage, car la reine-mère occupait le premier.

Le roi avait fait bâtir quelques cellules à côté de sa chambre; là dedans il cacha ses quarante-cinq dès les quatre heures après minuit, les y conduisant lui-même avec une petite bougie. Le matin, à huit heures, le duc étant arrivé dans la salle du conseil avec le cardinal son frère, l'archevêque de Lyon, et quelques autres, le roi le mande pour venir parler à lui dans sa chambre : neuf de ces quarante-cinq, qui étaient placés dans l'allée étroite du passage, se jettent sur lui, les uns à son collet, les autres sur son dos, d'autres à ses bras et à ses jambes, le percent de douze ou quinze coups de poignard; il les secoue, il les traîne, et fait tous les efforts d'un invincible désespoir, jusqu'à ce qu'étant frappé d'un coup d'épée dans les reins, il tombe tout de son long en proférant ces paroles : *Ah! le traître!* Aussitôt le maréchal d'Aumont arrêta

le cardinal et l'archevêque dans la salle du conseil, et les enferma dans un galetas ; d'autres, en divers endroits, se saisirent du vieux cardinal de Bourbon, de la duchesse de Nemours, du prince de Joinville, des ducs de Nemours et d'Elbeuf, de Hautefort, Saint-Agnan, Bois-Dauphin, Brissac, La Bourdaisière, et Péricard, secrétaire du duc. Presque au même temps Richelieu, grand-prévôt de l'hôtel, entra dans la salle des Etats, criant qu'on avait voulu tuer le roi, et prit le président de Nully, La Chapelle Marteau, prévôt des marchands, deux échevins de Paris, et Vincent Le Roi, lieutenant civil de la ville d'Amiens. Les autres sortirent tous en désordre ; quelques uns trouvèrent moyen de se sauver à Orléans : ceux qui ne purent s'enfuir, parce que les portes étaient trop bien gardées, furent contraints de demeurer et de couvrir leur appréhension d'une feinte réjouissance. Ceux qui avaient tué le duc, redoutant que quelque jour le cardinal, son frère, ne leur redemandât son sang, sollicitèrent le roi avec tant de véhémence, qu'il consentit aussi à sa mort. Deux choses, entre autres, l'y déterminèrent : l'une, qu'ils lui rapportèrent qu'il dégorgeait contre lui toutes les injures, les reproches et les imprécations que la fureur peut suggérer à un désespéré ; l'autre, qu'il avait trouvé grande facilité auprès du légat à se justifier de la mort du duc, à cause de quoi il s'imagina qu'il n'aurait pas grand'peine non plus à obtenir la rémission du meurtre de ce cardinal. Duguast, capitaine au régiment des gardes, fournit quatre soldats pour cette malheureuse exécution, à chacun desquels on promit cent écus. Comme on eut donc appelé le cardinal de la part du roi, ces meurtriers, qui l'attendaient dans une galerie, le tuèrent à coups de hallebarde. Richelieu fit brûler les corps des deux frères, et jeter les cendres au vent, de peur que le peuple n'en fît des reliques. Péricard racheta sa vie et sa liberté au prix des secrets de son maître; mais ni la crainte ni les caresses ne firent rien dire à l'archevêque qui pût noircir la mémoire de son ami : et néanmoins le roi, ou parce que sa colère s'était ralentie, ou parce qu'il l'avait aimé autrefois, ne voulut point qu'on lui ôtât la vie.

Peu de gens se sont vantés d'avoir eu part à cette action, soit de honte, soit de crainte de la revanche. Il ne sera pas inutile de remarquer ici trois choses : l'une, que presque tous ceux qui y trempèrent périrent misérablement ; l'autre, que ceux qui avaient le plus d'obligation à la maison de Guise furent les principaux instruments de son malheur ; la troisième, que l'on enveloppa ces princes dans le filet, sous la foi publique et par de très subtiles et artificieuses dissimulations, comme ils avaient aidé à y faire tomber ceux de la maison de Bourbon et l'amiral de Coligny, aux massacres de l'an 1572.

Les plus éclairés prévirent bien dès lors que ce meurtre ne serait pas le dernier acte de la tragédie, mais qu'il aurait de terribles suites. Le roi même commença de s'en apercevoir, lorsque après la mort du duc de Guise, étant allé trouver la reine-mère pour lui donner part de ce qui s'était passé, lui disant : *Madame, à cette heure je suis roi*, elle lui demanda s'il avait mis ordre à retenir Paris et à empêcher les soulèvements par tout le royaume, et lui fit connaître, autant par sa contenance que par ses paroles, qu'il n'en était pas où il pensait. Il fut encore fort étonné quand il vit que le légat, qui ne s'était pas beaucoup ému de la mort du duc de Guise, lui vint déclarer qu'il avait encouru excommunication majeure pour celle du cardinal ; mais il le fut bien plus quand il apprit que pas un des ordres qu'il avait donnés au dehors n'avait réussi, et qu'on n'avait pu arrêter aucun des autres princes de la maison de Lorraine, car le duc de Mercœur, qui était à Nantes, fut averti en diligence par la reine Louise, sa sœur, et s'empêcha bien d'être pris. Semblablement le duc de Mayenne reçut un courrier à Lyon, que Roissieux, écuyer de son frère, lui dépêcha ; et n'ayant pas trouvé assez de disposition dans les principaux de la ville pour y pouvoir demeurer en sûreté, il s'en alla à Châlons en Bourgogne, s'y rendit maître de la citadelle, et de là fut s'assurer de Dijon. Le même Roissieux fit prendre les armes à ceux d'Orléans, qui assiégèrent d'Entragues, leur gouverneur, dans son réduit à la Porte-Banière. Ses Seize, après avoir tenu la nouvelle fort secrète jusqu'à ce qu'ils se fussent assurés des portes de Paris, firent une assemblée à l'Hôtel-de-Ville, où ils élurent le duc d'Aumale pour gouverneur. Les premiers jours, étant encore dans l'incertitude des évènements, ils donnèrent cette couleur à leur révolte, que c'était pour se maintenir en bonne union contre les attentats que l'on voudrait faire au préjudice de leur liberté et de la religion catholique ; mais lorsqu'ils virent Orléans déclaré, et le duc de Mayenne en Bourgogne, ils ne feignirent point de se soustraire ouvertement à l'obéissance du roi, et ne l'appelèrent plus que Henri de Valois. Ils prétendaient, en outre, *que les Français étaient déliés du serment de fidélité et du devoir d'obéissance envers Henri de Valois, et qu'ils pouvaient, en sûreté de conscience, prendre les armes contre lui.*

Le premier président Achille de Harlay et plusieurs du Parlement s'opposaient indirectement à ces frénésies et tâchaient de modérer la chaleur des esprits irrités. Bussy le

Clerc, autrefois tireur d'armes, et alors procureur en parlement, ayant mis une compagnie en garde dans la cour du palais, eut l'audace d'entrer dans la grand'chambre et d'y faire lire une liste de ceux qu'il disait avoir ordre d'arrêter. Comme on eut nommé le premier président, et dix ou douze autres, tout le reste de la compagnie se leva et les suivit généreusement à la Bastille, marchant deux à deux par les rues, afin d'émouvoir le peuple à compassion. En effet, il fut sur le point de prendre les armes; mais les prédicateurs le retinrent, lui faisant entendre que l'on en usait de la sorte pour le bien de la religion et pour le salut public. Bussy garda dans la Bastille ceux qu'il lui plut, comme le premier président et plusieurs autres. Le même jour, il en arrêta encore quelques uns dans leurs maisons, tant de cette compagnie que de la chambre des comptes et de la cour des aides; mais la plupart en sortirent le jour même ou peu de temps après, s'étant rachetés par argent et ayant donné leur serment contre le roi. Quelques uns changèrent effectivement de parti, les autres dissimulèrent, attendant l'occasion de s'évader, quelques autres crurent qu'ils pourraient mieux rendre service à leur patrie en retournant prendre leur place au Parlement. De ceux-là fut Barnabé Brisson qui y fit la charge de premier président, et le lendemain tint l'audience à huis ouverts, ayant, auparavant, protesté chez un notaire, qu'il le faisait par force pour sauver sa vie et celle de toute sa famille. La ligue changea tout le parquet à sa poste, Molé fut élu procureur général, parce que le peuple le demandait à haute voix pour la réputation de sa grande probité. Lorsque la ligue eut ainsi accommodé le Parlement, le premier acte qu'elle lui demanda fut d'y faire jurer une déclaration des princes, villes et communautés du royaume, unis avec les trois États pour la conservation de la religion et du salut public; ces trois États n'étaient que les Seize, et les députés des cinq ou six villes du parti, desquels ils avaient composé un CONSEIL DE QUARANTE PERSONNES. Ils l'obligèrent ensuite de recevoir la requête de Catherine de Clèves, veuve du duc de Guise, qui demandait permission d'informer de la mort de son mari et des commissaires pour faire le procès à ceux qui en seraient convaincus. Le Parlement, les chambres assemblées, ouï et requérant le procureur général, entérina sa requête et nomma deux conseillers pour travailler à ce procès, dont nous ne parlerons pas davantage.

A tous ces attentats, le roi n'opposait que de la cire et du parchemin; il envoyait quantité de lettres de tous côtés et plusieurs déclarations, du commencement fort molles, puis un peu plus vigoureuses. Une, entre autres, qui portait commandement au duc d'Aumale de sortir de Paris, et interdiction au Parlement et à tous autres juges royaux d'y exercer aucune juridiction; puis une seconde, qui déclarait les ducs de Mayenne et d'Aumale, et toutes les autres villes révoltées, atteints du crime de lèse-majesté au premier chef, et les privait de toutes charges, honneurs et priviléges.

Cependant les ligueurs et les amis du défunt duc entraînaient avec eux presque tous les peuples du royaume, déjà préoccupés de forts mauvais sentiments contre lui. Ceux même qui avaient toujours abhorré les factions, voyant qu'il avait fait massacrer un cardinal, se figurèrent qu'il en voulait à la religion catholique; la manière et les circonstances de ces meurtres donnaient de l'horreur presqu'à tout le monde; le roi de Navarre même, quoiqu'ils lui fussent fort avantageux, n'en put témoigner de joie; et Duplessis-Mornay empêcha les Rochellois d'en faire des réjouissances, de peur qu'il ne leur fût reproché d'avoir approuvé *une action trop ambiguë* par un acte solennel.

Une seconde fois, le roi fit jurer aux États l'édit d'union, pour montrer qu'il était zélé catholique. Après cela, ils lui présentèrent leurs cahiers, qu'il commença d'examiner durant quelques jours. Le quinzième et le seizième du mois, il entendit leurs harangues; elles étaient pleines de puissants raisonnements, de sages expédients, de salutaires conseils; mais les cœurs et les intentions étaient bien éloignés de là; si bien que ce n'était plus qu'une scène où chacun jouait un personnage tout autre de ce qu'il était au dedans. Or, comme on lui envoyait de tous côtés des avis de nouvelles émotions et qu'il vit que la plupart des députés se retiraient sans dire adieu, il les congédia tous le vingtième du mois. De Blois il fit transférer tous ses prisonniers au château d'Amboise. Il apprit, presqu'en même temps, que Paris avait entraîné toutes les villes et passages des environs, hormis Melun; que Dreux, Crespy en Valois, Senlis, Clermont en Beauvoisis, Pont-Sainte-Maxence, Amiens, Abbeville, Rouen et toutes celles de Normandie, hormis le Pont-de-l'Arche, Dieppe et Caen, avaient arboré les enseignes de la ligue; que Bois-Dauphin avait fait soulever le Mans; que le duc de Mayenne était maître de toute la Bourgogne, hormis de Sémur et de Flavigny; que Lyon avait franchi le pas et élu pour gouverneur le duc de Genevois; ils nommaient ainsi le duc de Nemours. Quant à la Bretagne, le duc de Mercœur ne la remua pas si tôt, parce que le roi, son beau-frère, l'amusait de l'espérance de lui donner ce beau duché après sa mort.

Les vœux des Parisiens et l'impatience de la duchesse de Montpensier, qui ne pouvait s'accorder avec le duc d'Aumale, appelaient le duc de Mayenne à Paris; sitôt qu'il eut mis ordre à la Bourgogne, il se mit en chemin pour les satisfaire. Toute la Champagne était de son parti, à la réserve de Châlons; car les habitants ayant reçu la nouvelle de la mort du duc de Guise plutôt que le gouverneur, c'était Rosne, s'assemblèrent et le mirent dehors. De là il fut à Sens, sa présence y étant requise pour fortifier ses amis; puis à Orléans, où il trouva que la citadelle s'était rendue aux siens; ensuite à Chartres, qui le reçut avec une réjouissance extraordinaire, et enfin il arriva à Paris le dixième de février. Tout ce grand peuple était encore si furieusement enchanté de la mémoire du duc de Guise, son frère, qu'il lui voulut déférer le titre de roi; mais il ne se sentit point assez fort pour une si haute élévation; il considéra qu'outre la division qui se fût nécessairement engendrée entre lui et les autres chefs de son parti, qui voulaient bien être ses compagnons, mais non pas ses sujets, l'esprit des auteurs de cette grande révolution tendait plutôt à établir une démocratie qu'à conserver la royauté. Aussi travailla-t-il d'abord à diminuer leur puissance pour accroître la sienne; il augmenta le conseil des QUARANTE, de quatorze personnes à sa dévotion, et y donna l'entrée, non seulement à tous les princes de la ligue, mais encore aux présidents, aux avocats et procureurs du roi des parlements, et aux prévôts des marchands et échevins, afin de l'emporter, par cette multitude, quand il en aurait besoin; puis ne pouvant, en aucune façon, souffrir cette bride, il la rompit tout à fait l'année suivante, quand il alla donner la bataille d'Ivry qu'il croyait gagner. Ce fut néanmoins ce conseil qui lui déféra le commandement des armées, et la qualité de *lieutenant-général de l'État et couronne de France;* mais il ne lui en sut guère gré, parce qu'il n'étendait ce pouvoir que jusqu'aux Etats généraux, qui se devaient tenir le quinzième de juillet. Les lettres de sa lieutenance furent vérifiées en parlement le 7 de mars, et il prêta le serment entre les mains du président Brisson. Il fut fait de nouveaux sceaux, un grand pour les affaires du conseil, et un petit pour celles des chancelleries des parlements. En tous deux il y avait d'un côté les fleurs de lis comme à l'ordinaire, mais de l'autre un trône vide avec ces mots à l'entour : *le scel du royaume de France.*

Or afin de donner quelque *union* réelle à ce parti, comme il en portait le nom, et de lier toutes les villes qui s'en étaient mises et qui s'en mettraient, il fit un beau réglement, lequel étant envoyé dans les provinces, lui en attira encore quelques unes. Spécialement celle de Laon, où Jean Bodin, avocat du roi en ce siége-là, fit en sorte, par son crédit et par son éloquence, qu'il y fut reçu; ayant remontré que le soulèvement de tant de villes ne devait pas être appelé rébellion, mais révolution; que celui-ci était juste contre un roi hypocrite et tyran, que le ciel même semblait l'autoriser, parce que les États avaient leur période aussi bien que les hommes, et que le règne de Henri III devait être climatérique à la France, d'autant qu'il était le LXI[e] roi depuis Pharamond, lequel, selon le vulgaire, a été le premier roi des Français. De cet ordre prétendu s'ensuivit un désordre général, un brigandage universel par tout le royaume : saisies de biens, ventes à l'encan, emprisonnements, rançons et représailles. Les offices, les bénéfices, les gouvernements étaient partagés en deux ou trois; les familles mêmes étaient divisées entre elles, le père bandé contre le fils, le fils contre le père, le frère contre les frères, les neveux contre les oncles.

Au mois de mars, Jean-Louis de Larochefoucauld, comte de Randan, débaucha la ville de Riom et une partie de l'Auvergne dont il était gouverneur. Le duc de Mercœur, ayant balancé quelque temps, débaucha aussi toute la Bretagne, à la réserve de Vitré; la noblesse du pays s'y cantonna contre lui, et tandis qu'il l'y assiégeait, Rennes lui échappa.

Limoges demeura dans l'obéissance du roi. Pichery y retint la ville d'Angers, malgré Brissac qui l'avait soulevée, et la rangea par le moyen du château dont il était gouverneur. La prudence de Matignon fit aussi échouer la conspiration des ligueurs qui avaient commencé à se barricader à Bordeaux.

Depuis que le roi de Navarre était revenu à la Rochelle, il avait repris Maran et puis Niort par escalade. Quelques jours après, arriva le meurtre de Blois, mais il ne lui fit rien changer dans la conduite de ses affaires, et ne l'obligea point de discontinuer la guerre. Les villes de Loudun, Thouars, Montreuil, l'Ile-Bouchard et Châtellerault même lui ouvrirent les portes. De là il s'avança jusqu'à Argenton, en Berri, pour secourir la ville qui tenait pour le roi, contre le château qui était ligueur; ce qui donna tant de jalousie à La Châtre qu'il se déclara pour la ligue, et fit déclarer avec lui la ville de Bourges. Les heureux progrès de ce prince et sa proximité donnèrent lieu au roi de rechercher son assistance dans son extrême besoin. Le duc de Nevers, qui appréhendait que ce mélange de huguenots et de catholiques ne mît la religion en péril, l'en dissuadait de tout son pouvoir, et il se trouvait de très grands obstacles de part et

d'autre : du côté du roi, il y avait la crainte d'offenser davantage la cour de Rome, et de scandaliser les catholiques; du côté du roi de Navarre, la juste défiance qu'on ne l'immolât pour apaiser les fureurs de la ligue. Néanmoins, l'adresse de Duplessis-Mornay et de quelques autres levèrent tous ces obstacles et accommodèrent ces deux princes ensemble, à la charge que le traité ne serait publié que lorsqu'il plairait au roi. Il portait, « qu'il y » aurait trève pour un an, pendant lequel le » roi de Navarre l'assisterait de toutes ses » forces, et lui rendrait toutes les places qu'il » prendrait sur l'ennemi commun. Réciproquement, le roi lui donnerait le Pont-de-Cé, » sur la Loire, et une place en chaque bailliage pour la retraite de ses malades. » Quand le légat eut découvert cette nouvelle confédération, il employa, du consentement secret du roi, toutes ses persuasions à amener le duc de Mayenne à un accommodement, jusqu'à lui offrir des conditions bien au delà du pouvoir qu'il en avait. Mais, comme le roi eut appris qu'il perdait son temps, que dans les troupes du duc on ne l'appelait plus que *le tyran*, *le massacreur* et *Henri le dévalé*, et que le duc était à Châteaudun, qui n'est qu'à trois journées de Tours, il fit publier la trève avec le Navarrois, toutefois avec beaucoup de répugnance.

Les deux rois se virent, le trentième d'avril, à une heure après midi, dans le parc du Plessis-les-Tours; celui de Navarre était venu au pont de La Motte qui est sur un ruisseau à un quart de lieue au dessus de Tours, et y avait amené la partie de ses troupes qui était logée à deux lieues de là, mais il ne voulait pas s'engager plus avant. Néanmoins d'Aumont et Châtillon, lui ayant fait connaître que cette défiance offensait le roi, le pressèrent tant qu'ils le résolurent à passer la rivière de Cher et de se rendre au parc. Ses vieux capitaines frémissaient de colère, et, tous ensemble, tremblaient de peur que le roi, disaient-ils, en un temps où une trahison lui était si nécessaire pour le dégager du labyrinthe dans lequel une autre trahison l'avait jeté, n'eût marchandé son absolution au prix de la vie de ce prince, et destiné sa tête pour l'envoyer à Rome. Le jour même, afin de les tirer de peine, il retourna coucher à son logement : mais le lendemain, dès les six heures du matin et sans les en avoir avertis, il repassa la rivière avec un page seulement, et se trouva au lever du roi. Les deux princes employèrent toute la matinée et celle du jour suivant à délibérer sur leurs affaires. Leur résolution en gros fut d'attaquer Paris qui était la principale tête de la ligue, et qui faisait remuer toutes les autres.

Dans les provinces, les deux partis avaient eu diverses rencontres; Sautour, royaliste assiégeant Méré-sur-Seine; Hautefort qui se qualifiait lieutenant-général pour l'union dans la Brie et la Champagne, le chargea et lui tua ou fit noyer dans les marais la plus grande partie de ses troupes. Mais l'avantage que le duc de Montpensier, gouverneur de Normandie, remporta sur les ligueurs, fut bien plus grand : il avait assiégé Falaise; Brissac amena quatre mille Gautiers au secours, il alla au devant et les tailla tous en pièces près du village de Pierrefite qui est à deux lieues de Falaise. Après cete défaite, il alla arracher entièrement la pépinière qui était à Vimoutier, à Bernay et à la Chapelle-Gautier, où ils furent en partie assommés, en partie écartés, et les autres contraints de quitter les armes et de retourner au labourage. C'étaient tous paysans qui, depuis deux ans, les avaient prises non pour aucun parti, mais pour se défendre des voleries des gens de guerre et de celles des sergents des tailles encore pires que les gens d'armes. Leur premier lieu d'assemblée fut à la paroisse de la Chapelle-Gauthier d'où ils prirent leur nom; ils étaient au nombre de dix ou douze mille. Heureux s'ils n'eussent point admis parmi eux des gentilshommes qui les engagèrent dans les querelles des grands dont ils n'avaient que faire!

Au partir de Châteaudun, le duc de Mayenne n'alla point droit à Tours, il se détourna à quelques autres entreprises. Il prit par trahison la ville de Vendôme que lui livra Maillé Benehard, à qui le roi de Navarre en avait donné le gouvernement, et, du même coup de filet, il enveloppa tout le grand conseil qui y était logé.

L'éloignement du roi de Navarre donna lieu au duc de Mayenne de faire ensuite une tentative sur la ville de Tours. Peut-être que les intelligences secrètes qu'il avait avec des habitants ligueurs ou même avec des officiers du roi l'y convièrent. Il partit le soir du septième de mai avec son armée, et, après une marche de treize lieues, il se trouva le lendemain, à dix heures du matin, si près des faubourgs que peu s'en fallut que le roi, qui était sorti à la promenade du côté de Marmoutier, ne fût surpris par ses coureurs. Le duc, grand temporiseur, perdit la moitié du jour en faibles escarmouches : il était près de quatre heures après midi quand, après avoir bien tâté, il attaqua tout de bon le faubourg Saint-Symphorien et l'emporta en moins d'une demi-heure; ce qui fit juger que si, d'abord, il y eût donné de même, il eût emporté la ville dans laquelle il avait une puissante faction; mais, sur le soir, Châtillon arriva avec les troupes du roi de Navarre qui

était proche de Tours, et se retrancha dans une île vis à vis de la ville. Sur cela, le duc, ayant fait réflexion qu'il avait peu de cavalerie, et que son infanterie était toute de nouvelles levées, que le roi de Navarre, en personne, serait bientôt de retour avec la partie de ses troupes qui était restée à Chinon, jugea plus sûr de faire retraite et délogea à la sourdine dès la petite pointe du jour, prenant sa route vers l'Anjou pour recueillir dans ce pays-là, et dans le Perche et le Maine, les compagnies que les gentilshommes ligueurs y avaient levées. Ce premier effort de la ligue ayant si mal réussi, la noblesse, qui auparavant croyait le roi perdu, reconnut qu'il se pouvait défendre, et accourut en toute hâte auprès de lui. Le roi s'en revint donc à Tours où il commençait à retomber dans son oisiveté, se flattant toujours de quelque accommodement avec la ligue ; mais le roi de Navarre, quand il prit la liberté de le venir voir, excita sa paresse par tant d'aiguillons d'honneur et de crainte qu'il le força de remonter à cheval, ne lui demandant que deux mois de travail pour le mettre en repos toute sa vie.

Deux bonnes nouvelles lui servirent encore d'éperon pour le réveiller : l'une était la défaite des seigneurs de Saveuse et de Brosse ; l'autre le gain de la bataille de Senlis. Saveuse et Brosse étaient frères, des plus braves d'entre les Picards et des plus ardents ligueurs. Comme ils amenaient deux cents lances au duc de Mayenne, ils furent chargés par Châtillon en cet endroit de la Beauce, près de Bonneval, où l'on voit encore la croix de Saveuse. Il en tua cent et en fit quatre-vingts prisonniers, dont la plupart moururent de leurs blessures; entre autres, Saveuse, qui, sans vouloir aucune consolation, rendit l'ame avec le sang, en détestant toujours les meurtres de Blois et louant les vertus héroïques du duc de Guise. Quant à l'affaire de Senlis, Toré qui avait beaucoup de pouvoir dans cette ville-là, à cause du voisinage de Chantilly, l'ayant ramenée à l'obéissance du roi, le duc d'Aumale voulut la reprendre avec des troupes parisiennes et quatre mille hommes que lui amena Balagny, qui tenait la ville de Cambrai et s'en disait prince. Or, le jour même qu'elle avait capitulé de se rendre, La Noüe et le jeune duc de Longueville qui avaient assemblé quelque deux mille hommes pour aller au devant des Suisses levés par Sancy et quelques seigneurs de Picardie, dont de Balagny avait ruiné les maisons, résolurent de la secourir. Ils attaquèrent vigoureusement ce camp bourgeois et n'y trouvèrent pas beaucoup de résistance ; il se défit de lui-même à la vue de leurs troupes. Il en demeura sur la place près de deux mille hommes et presque autant dans le bois de Chantilly, qui furent assommés par les paysans et mille prisonniers avec le bagage et l'artillerie. Mayneville et Chamois y perdirent la vie sur le champ. Aumale piqua tout d'une traite à Saint-Denis, où il ramassa quelques débris de sa défaite. Les victorieux vinrent passer aux portes de Paris, où ils tirèrent quelques volées de canon, qui portèrent jusque dans les halles, et mirent des vivres dans Vincennes qui tenait encore pour le roi.

La duchesse de Montpensier, voyant Paris fort ébranlé par cette grande déroute, pressa le duc de Mayenne d'y venir donner ordre, autrement que tout était perdu. Il s'y rendit donc dans quinze jours, ayant auparavant réduit la ville d'Alençon. Lorsqu'il eut tenu quelques conseils avec les Seize sur l'état présent des affaires, il alla reprendre la ville de Montereau qui s'était rendue au duc d'Epernon, puis aussitôt il descendit le long de la Seine et se campa aux environs de Paris pour le couvrir ; car déjà l'armée du roi était devant Pontoise et elle le prit à composition, après que Hautefort y eut été tué, et Alincour, qui en était gouverneur, blessé grièvement à l'épaule. La veille de la capitulation, le roi sut que le secours étranger qu'il attendait, composé de dix mille Suisses, deux mille lansquenets et quelque cavalerie légère, était arrivé à Poissy. Par ce moyen, son armée étant de plus de trente-huit mille hommes, l'avis du roi de Navarre et des jeunes capitaines, quoique contrarié par les vieux, fit résoudre qu'on attaquerait Paris de vive force. Ainsi le roi étendit ses troupes depuis Saint-Cloud, où il se logea dans la maison de Gondy, jusqu'au port de Neuilly, et le roi de Navarre, les siennes depuis Vanvres jusqu'au pont de Charenton. Le duc de Mayenne avait enclos les faubourgs de ce côté-là de grands retranchements et distribué ses troupes pour les garder. La Châtre devait défendre ceux de Saint-Germain, de Saint-Jacques et de Saint-Marcel, et lui ceux de Saint-Honoré, de Saint-Denis, de Saint-Martin et de Saint-Laurent, en cas que le roi envoyât des troupes de ce côté-là. Il n'avait pas plus de dix mille hommes de guerre, mais le duc de Nemours était en marche pour lui en amener autant, et il en attendait trois mille de Lorraine et quelque cavalerie de divers endroits du royaume ; secours suffisants, mais qui n'étaient pas si proches que le péril.

A la vue de l'armée du roi, les royalistes qui étaient en grand nombre dans Paris, les timides et ceux qui avaient beaucoup à perdre, se déclarèrent presque tous à masque levé pour un accommodement, et on les voyait déjà aller par les maisons exhorter leurs amis

de faire comme eux. La crainte d'une sanglante punition glaçait le cœur des plus échauffés ligueurs; on avait beau les encourager par les déclamations des prédicateurs et par de fausses nouvelles qu'on faisait venir de toutes parts; il y avait danger que, dans une attaque générale, qui était résolue au second jour d'août, les armes ne leur tombassent des mains et plus encore que, lorsqu'ils seraient le plus occupés au combat, les royalistes ne les chargeassent par derrière et n'ouvrissent une porte de la ville aux attaquants. Le duc de Mayenne, plutôt que d'en venir à une si dangereuse extrémité, avait pris généreusement son parti de sortir avec quatre mille hommes dévoués à la mort comme lui, de donner tête baissée dans le logement de ses ennemis et de solliciter le sort des armes, qui se déclare quelquefois pour les généraux désespérés, à lui donner quelque favorable ouverture, ou au pis-aller, d'ensevelir ses hauts desseins dans une mort glorieuse.

Il était dans cette extrême résolution quand un coup aussi effroyable qu'inopiné le sauva sur le bord du précipice. Un moine jacobin, nommé frère Jacques Clément, natif du village de Sorbonne, près de Sens, âgé de vingt-cinq ans, qui était profès au couvent de Paris, et s'était fait prêtre depuis peu de temps, au reste grossier et ignorant, mais de tempérament fort mélancolique et susceptible de ces noires imaginations que la bile brûlée forme dans le cerveau, entreprit malheureusement d'ôter la vie au roi. De quelle sorte et par quelles personnes il y fut induit, c'est une chose trop importante pour le dire sans en avoir plus de certitude que je n'en trouve; mais il est vrai que si on lui en inspira le dessein, au moins il fut bien aise qu'il l'eût pris et qu'on lui en donnât les moyens et l'instruction, puisqu'on lui fit connaître le comte de Brienne et quelques autres seigneurs royalistes qui étaient prisonniers dans la Bastille, qu'on lui bailla un passeport de ce comte et une lettre de créance du président de Harlay pour le roi, mais qui était fausse. La Gueste, procureur général, allant avec son frère de sa maison de Vanvres à Saint-Cloud, le rencontra sur ce chemin-là, et ayant su de lui qu'il avait des choses très importantes à dire au roi, il le fit monter en trousse derrière son frère et le mena à Saint-Cloud. Que ce fût brutalité, ou force de courage, ou assurance de la prétendue gloire du martyre, on ne vit jamais un homme si intrépide que ce méchant moine. Il soupa gaîment avec les gens de la Gueste, il ne s'émut point de toutes les questions qu'ils lui firent et il dormit toute la nuit d'un profond sommeil. Le lendemain, ayant été introduit par la Gueste dans la chambre du roi, il s'approche de lui sans étonnement, lui parle sans hésiter, lui présente quelques lettres, et comme le roi les lisait, il prend son temps, tire un couteau de sa manche et le lui plonge dans le ventre. Le roi, se sentant blessé, s'écrie, s'arrache le couteau de la plaie et lui en donne deux coups, l'un au front, l'autre à la joue. La Gueste met l'épée à la main (*), en frappe imprudemment le moine du pommeau dans le front, et deux ou trois des quarante-cinq, encore plus imprudents, le tuent sur la place. Quand on eut reconnu qui il était, le grand-prévôt fit tirer son corps à quatre chevaux, brûler les quartiers et jeter les cendres au vent. D'abord la plaie du roi ne parut point dangereuse; mais, lorsqu'on eut indication par un lavement qu'on lui donna, que les petits boyaux étaient percés et qu'il n'y avait point de remède, il se résolut à la mort et s'y prépara de la manière que le doit un roi très chrétien. Il confessa ses péchés au chapelain de son cabinet, qui lui donna l'absolution, sous la promesse qu'il lui fit d'être prêt à obéir à tout ce que le saint-père lui ordonnerait, et néanmoins il ne parla point de mettre le cardinal de Bourbon et l'archevêque en liberté. Comme il avait commencé de se confesser pour la seconde fois, il tomba en défaillance; puis ayant tout à fait perdu la parole, il expira sur les quatre heures du matin, le second jour d'août qui était le lendemain de la blessure.

Le soir précédent, le roi de Navarre, averti du danger où il était, le vint visiter; les fréquentes syncopes auxquelles il tombait de moment en moment ne lui permirent pas de lui faire de longs discours; mais, lorsqu'il fut mort, les diverses factions lui en firent tenir de différents selon leurs intérêts. Les catholiques disaient qu'il l'avait exhorté d'abjurer son hérésie et de professer la vraie foi; les huguenots, au contraire, qu'il les avait tous priés de remettre ce différend à la convocation des États généraux; quelques autres, qu'il les avait conjurés de demeurer unis et de poursuivre la vengeance de sa mort; mais il est constant qu'il l'embrassa plusieurs fois et qu'il l'appela son bon frère et son légitime successeur. On porta son corps à Saint-Corneille-de-Compiègne, où il reposa jusqu'à l'an 1610, qu'il fut apporté à Saint-Denis avec celui de la reine sa mère, qui était à Blois, pour accompagner la pompe funèbre de Henri le Grand. Tous deux furent mis dans le mausolée des Valois. Benoise, secrétaire du cabinet, fidèle serviteur, fit enterrer son cœur et ses entrailles dans un lieu secret de l'église de Saint-Cloud; puis quand Henri IV eut donné

(*) Ce procureur général portait donc l'épée.

la paix à la France, il y fit mettre une épitaphe que l'on voit encore et lui fonda un anniversaire.

Henri III cessa de vivre dans le onzième mois de la trente-neuvième année de son âge et dans le second de la seizième de son règne. Il n'eut point d'enfants de la reine Louise, sa femme, qui lui survécut jusqu'à l'an 1610 et au quarante-septième de son âge. Elle avait choisi sa retraite au château de Moulins, qui était des terres de son douaire, où elle passa le reste de ses jours dans de continuels exercices de piété et de vertus chrétiennes.

Avec ce roi prit fin la branche des Valois, qui avait régné cent soixante et un ans (à compter depuis Philippe VI) et donné treize rois à la France, presque tous magnifiques, libéraux, vaillants, avec cela religieux et amateurs des belles-lettres, hormis Philippe de Valois; mais, à dire le vrai, trop impétueux et peu heureux à la guerre. Ils ont néanmoins acquis à ce royaume, par bonne conduite plutôt que par force, le Dauphiné, la Bourgogne, la Provence et la Bretagne et ils ont chassé les Anglais de toute la France après les avoir combattus cent trente ans durant avec diverse fortune.

LOUISE DE LORRAINE, FEMME DU ROI HENRI III.

Louise naquit l'an 1553, de Nicolas de Lorraine, comte de Vaudemont, marié en secondes noces avec Marguerite d'Egmont, sœur de l'Amoral. La modestie, la douceur, l'innocence et la simplicité étaient peintes au naturel sur son visage, et sa mère, l'élevant avec des soins particuliers, lui inspira la piété et la dévotion dès son enfance. Les belles qualités de l'ame et du corps dont elle était pourvue, ayant commencé de s'épanouir avec la fleur de son âge, la reine Catherine de Médicis la fit demandr pour le roi Henri qui, allant en Pologne, avait admiré sa beauté dans son orient. Ce mariage s'accomplit à Reims, le dix-septième de février 1575; mais, comme ce n'était pas l'amour qui le faisait, les époux n'y trouvèrent guère de ces douceurs qu'il répand ordinairement à pleines mains à ceux qu'il conjoint ensemble. D'un côté, le faste, les fourbes et la vanité de la cour gênaient l'esprit simple de la reine; et le souvenir du jeune prince de Salm, à qui elle avait engagé sa première flamme, la rendait triste et d'humeur peu agréable; de l'autre, cette froideur donnait du dégoût au roi; et d'ailleurs l'inconstance de ce prince divertissait ses affections vers d'autres objets. Ainsi, ceux qui voulaient régner dans la division eurent sujet de lui faire prendre soupçon de l'innocence de Louise, jusqu'à chasser d'auprès d'elle sa plus chère confidente: affront qui, la blessant en son honneur, offensa aussi sa santé en telle sorte qu'elle en demeura toujours altérée. Ce ne fut pas seulement de ses envieux que cette princesse eut à souffrir, mais aussi de ses adorateurs: car la cour était tellement corrompue, qu'il n'y avait point d'objet si élevé où l'impudicité n'eût l'audace d'attenter; sa vertu ne s'en put défendre que par de rudes refus que lui firent de mortels ennemis, même de ses plus proches alliés. Après deux années de ces traverses, le roi recommença à la traiter comme une nouvelle maîtresse, n'ayant point d'autres soins que de lui plaire et de la divertir par toutes sortes de passe-temps. Mais ces plaisirs ne furent pas de bien longue durée; son humeur qui aimait le changement, comme il cherchait de bonnes fortunes, lui en fit rencontrer une mauvaise qui le mit hors de puissance de faire des enfants, et ne lui permit plus d'avoir pour elle que de l'estime, laquelle, en effet, il lui conserva tout le reste de sa vie; sans lui confier néanmoins ses grands secrets, parce qu'elle était femme et trop proche alliée de ses ennemis. Sa mort violente redoubla les chastes affections de cette reine: on en peut juger par les instantes poursuites qu'elle fit auprès du roi Henri le Grand, pour en avoir la vengeance. De Tours où elle était alors, elle se retira à Chenonceaux, où ayant passé deux ans en grand deuil, elle résolut de se remettre entièrement entre les bras de Dieu, choisissant pour cet effet sa retraite dans le château de Moulins, qui était de son douaire. En ce lieu s'étant délivrée de tous les soucis du monde, et ne se mêlant d'aucune affaire, sinon qu'elle tâcha plusieurs fois de réconcilier le duc de Mercœur son frère avec le roi, elle s'adonnait, avec une incroyable ferveur à tous les exercices de la piété, et menait une vie qui pouvait servir d'exemple aux religieuses les plus réformées. De cette sorte, cette reine atténua son corps de tant d'austérités et de jeûnes, qu'enfin elle se défit de cette charge mortelle le quatrième de juillet, l'an 1601, dans la quarante-septième année de son âge, onze ans après la mort de son cher époux. Par son testament tout plein de legs pieux et de charités, elle laissa de quoi bâtir un couvent de capucines à Bourges, et ordonna que son corps y fût enterré; mais Marie de Luxembourg, épouse du duc de Mercœur, imitant les dévotions de sa belle-sœur, transporta cette fondation à Paris, dans le faubourg Saint-Honoré, où reposent les cendres de cette reine.

HENRI IV, SURNOMMÉ LE GRAND, LXII^e ROI.

On chercherait vainement dans l'histoire de notre État l'exemple d'un prince venu à la couronne d'un degré aussi éloigné que celui où se trouvait Henri, roi de Navarre, à l'égard du roi Henri III Il n'était son parent que du dix au onzième : néanmoins c'était le sentiment des peuples et des plus célèbres jurisconsultes, que cette succession s'étendait sans bornes à tous les princes de la ligne masculine. Aussi ceux qui l'en voulaient exclure ne prenaient pas pour prétexte l'éloignement de la parenté au delà du septième, mais le défaut de sa religion.

Durant la nuit du second au troisième d'août, lorsque son prédécesseur était à l'agonie, il tint plusieurs conseils tumultuairement dans le même logis, avec ses plus fidèles serviteurs : puis, lorsqu'il sut qu'il allait rendre l'esprit, il se retira en son quartier à Meudon, suivi d'abord d'un assez bon nombre de noblesse, qui l'accompagnait par curiosité plutôt que par affection. Là, s'étant renfermé dans sa chambre, il consultait tantôt avec les uns, tantôt avec les autres, leur témoignant à tous une grande confidence, mais se défiant généralement de tous. Quelques uns, mais en petit nombre, lui jurèrent fidélité sans aucune condition. Biron, le plus considérable et le plus impétueux de tous ceux qui se trouvèrent là, croyant que le royaume s'allait démembrer, comme il l'avait été sous la fin de la race carlienne, témoigna qu'il désirait avoir le comté de Périgord pour sa part. Le roi donna charge à Sancy de le lui offrir ; mais Sancy, qui ne pouvait pas prétendre un pareil avantage pour lui-même, le sut si bien piquer de générosité, qu'il renonça à cette demande, et s'en alla avec lui trouver les Suisses, pour leur persuader de demeurer au service du nouveau roi. La crainte qu'ils eurent de perdre leur montre fut une puissante raison pour les y retenir ; quelques uns néanmoins se débandèrent. Ce secours fut un grand avantage pour le nouveau roi ; mais du reste il était sans argent et sans crédit ; les princes de son sang n'avaient ni pouvoir ni volonté de lui aider ; le vieux cardinal de Bourbon était son compétiteur, l'ambition du cardinal de Vendôme lui faisait de la peine, l'humeur du comte de Soissons s'accordait mal avec la sienne ; le prince de Conty, frère de ces deux princes, était de peu d'effet, à cause de sa surdité et de ses autres défauts naturels ; Montpensier leur cousin, le plus riche et le plus puissant de tous, voulait bien qu'il fût roi, et n'en eût jamais souffert un autre : mais il désirait que sans aucun délai il abjurât sa religion. Quant aux seigneurs qui se trouvèrent dans l'armée du défunt roi, comme ils n'étaient guère bien intentionnés pour lui, il ne savait de qui prendre conseil : toutes les résolutions lui semblaient périlleuses, il voyait autant d'inconvénients à se faire promptement catholique, comme à persister dans le huguenotisme ; et le milieu d'entre ces deux extrémités avait les inconvénients de tous les deux. Tandis qu'il roulait ces différentes pensées dans sa tête, il se fit une assemblée de noblesse tout contre son logis, dans laquelle, il fut résolu qu'on lui déclarerait : *que la qualité de très chrétien étant essentielle à un roi de France, il ne pouvait pas recueillir la couronne qu'avec cette condition.* Le duc de Longueville se chargea de lui porter cette parole : comme il fut à sa porte, il eut quelque considération et lâcha le pied ; mais François d'O, surintendant des finances, la prit et la porta hardiment

La nuit suivante, le roi tint conseil avec cinq ou six de ses plus intimes amis, pour faire réponse à la noblesse, laquelle, au même temps, était toute assemblée dans le logis de François de Luxembourg, duc de Piney. Il fut résolu dans son conseil que, quoi qu'il en pût arriver, il persévérerait pour lors en sa croyance ; dans l'assemblée, il fut arrêté qu'on pouvait le reconnaître avec ces conditions : *qu'il se fît instruire dans six mois ; que cependant il défendît l'exercice de la nouvelle religion ; qu'il n'admît point aux charges ni aux emplois ceux qui la professaient, et qu'il permît à la noblesse de députer vers le pape, pour lui faire entendre et agréer les causes qui la portaient de demeurer à son service.* Il consentit facilement à tous ces points, hormis au second, en récompense duquel il promit de rétablir par tout l'exercice de la religion catholique, et de remettre les ecclésiastiques dans leurs biens Il y en eut plusieurs qui signèrent cet accommodement à regret, et quelques uns qui le refusèrent absolument, entre autres, Espernon et Vitry. Le dernier se jeta dans Paris et se donna pour un temps à la ligue ; l'autre, ayant protesté qu'il ne serait jamais ni ligueur, ni Espagnol, demanda son congé, mais accorda quelques jours au nouveau roi pour lever le siége de Paris avec honneur. Son exemple fut cause que la plus grande partie de l'armée se débanda ; aussi le roi lui en garda toute sa vie un ressentiment qui, enfin, causa de grands maux.

Du côté de la ligue, les Parisiens, lorsqu'ils surent la mort du roi, considérant plutôt la grandeur du péril dont ils avaient été si proches que l'énormité de ce détestable parricide, firent des réjouissances publiques, allumèrent des feux de joie, dressèrent des tables par les rues, quittèrent les écharpes

noires et en prirent de vertes, courant éperdument de la ville aux retranchements, et des retranchements à la ville. Cependant le matin, sur les dix heures, se fit le fameux duel entre Jean de l'Isle-Marivaut et Claude de Marolles, tous deux fort braves gens d'armes, Le dernier bien plus adroit, quoique beaucoup plus jeune, avait généreusement reçu le défi de l'autre. Ils choisirent pour champ de combat la campagne de derrière les Chartreux. Marolles adressa si juste qu'il tua Marivaut d'un coup de lance dans l'œil. Il rendit généreusement son corps aux royalistes, et se contenta de son épée et de son cheval pour marques de sa victoire.

Quand les Parisiens se furent un peu remis de leurs premiers transports, ils se trouvèrent tous de ce sentiment, qu'il ne fallait point recevoir un prince hérétique dans le trône de saint Louis; résolution très belle, sans doute, mais qui fit naître de grands malheurs dans tout le royaume. Le duc de Mayenne ne savait à quoi se résoudre : ses amis lui conseillaient de se faire déclarer roi, et quoique cet avis ne plût pas aux Seize, ni à Mendoze, ambassadeur d'Espagne, si est-ce que, si la chose eût été faite, il eût bien fallu qu'ils y eussent consenti. Les autres voulaient qu'il s'accommodât avec le roi Les plus sages le pressaient de déclarer aux catholiques de l'armée royale que tous ses ressentiments étaient éteints par la mort de Henri III, à laquelle il n'avait pourtant rien contribué. Mais il n'embrassa aucun de ces trois avis, et suivant celui des Quarante et des plus notables bourgeois, il résolut de proclamer roi Charles, cardinal de Bourbon : ce qu'il ne fit pourtant qu'à quatre ou cinq mois de là.

Ce fut donc en vain que le nouveau roi essaya divers moyens pour le fléchir; il n'en put tirer d'autre réponse, sinon que son parti n'entendrait à aucunes conditions, qu'il n'eût mis le cardinal en liberté, et qu'il ne fût rentré dans l'Eglise. Cependant, comme il connut que le duc lui débauchait plusieurs capitaines, autant par les caresses des coquettes de Paris que par ses présents secrets, il résolut de décamper et d'aller en Normandie pour s'assurer des villes dont les gouverneurs n'étaient pas encore attachés à la ligue. Il le faisait aussi pour recueillir l'argent qui était dans les recettes, et pour recevoir les secours d'Angleterre : mais auparavant il accompagna le corps de son prédécesseur à Saint-Corneille-de-Compiègne; et en chemin faisant, il prit Creil sur Oise, Meulan-sur-Seine, Clermont-en-Beauvoisis et Gisors, en Normandie. Il fut contraint après cela d'accorder le congé à sa noblesse, pour aller faire la récolte; mais il envoya une partie de ses troupes avec celles de Picardie, commandées par le duc de Longueville; une autre, avec celles de Champagne, conduites par le maréchal d'Aumont, et même quelques compagnies en Angoumois, avec le duc d'Epernon, afin de laisser croire qu'il ne s'en allait en ce pays-là que par suite de son ordre.

Les plus affectionnés à la liberté publique disaient que c'était aux États généraux à vider une question si importante que celle d'une couronne; aussi le roi les avait assignés à Tours, au mois d'octobre, et le duc à Paris, au mois de novembre, quoiqu'en effet l'un et l'autre ne le fissent que pour amuser les peuples. Ils n'oublièrent pas, chacun de son côté, de donner avis à tous les princes de leurs amis de ce qui s'était passé et de rechercher leur assistance; ils étaient tous deux à peu près de même âge, et tous deux fort vaillants. Le duc de Mayenne avait été jusque-là en réputation d'être meilleur capitaine; mais il la perdit bientôt, parce qu'il manquait de célérité, qui en est une des principales parties.

Quant aux deux partis, celui de la ligue était bien le plus grand, car il avait tous les peuples, presque toutes les grandes villes, tous les parlements, hormis Rennes et Bordeaux (encore ce dernier ne reconnut le roi qu'un an après), la meilleure partie de l'ordre ecclésiastique, le secours d'Espagne, l'aveu de Rome et tous les princes catholiques, hormis la république de Venise et le duc de Florence. Mais il n'y avait point d'union entre ses chefs, et pas assez d'autorité dans son général pour bien joindre ses pièces décousues qui étaient plus opposées entre elles qu'au roi même. Le parti royaliste avait tous les princes protestants pour amis, presque toute la noblesse, les officiers de la vieille cour, et les huguenots avec leurs vieilles troupes endurcies à toutes sortes d'épreuves et prêtes à tout exposer pour faire un roi de leur religion : aussi lui rendirent-ils de très signalés services, et ils lui en eussent rendu de bien plus grands, si la défiance de la conversion ne les eût refroidis. Quant à la noblesse, n'ayant point de paie, elle servait, comme par quartier, un mois ou cinq semaines de suite tout au plus, après quoi elle se retirait dans ses maisons, et celle d'une autre province venait à son tour prendre sa place. Il ne lui restait que trois mille hommes d'infanterie française, deux régiments suisses et douze cents chevaux; avec cela il descendit en Normandie le long de la Seine. N. Le Blanc-Rolet, homme de cœur et de jugement, gouverneur du Pont-de-Larche, fut le premier qui se déclara pour lui, étant venu au devant lui apporter les clefs de sa place. Emar de Chates lui envoya

la même assurance pour Dieppe, et Gaspard de Pelet La Verune pour la ville et le château de Caen. Ces heureux succès l'engagèrent au siége de Rouen : Aumale et Brissac étaient dedans avec douze cents chevaux, et néanmoins, comme le peuple commençait à s'ébranler, ne s'assurant pas trop ni sur leur conduite ni sur leur valeur, le duc de Mayenne jugea nécessaire d'y aller lui-même. Il avait près de quatre mille chevaux et quinze mille hommes de pied ; car Henri, marquis de Pont, fils du duc de Lorraine, après la prise de Jamets, l'était venu joindre avec mille chevaux, Christophe de Bassompierre avec quatre cornettes de reitres, le duc de Nemours avec trois mille fantassins et quinze cents chevaux, Balagny avec deux mille hommes, et le duc de Parme lui en avait envoyé autant. Le roi ne croyait pas que cette armée pût être si tôt prête, ni qu'elle dût marcher de ce côté-là ; quand il sut qu'elle venait à lui, il décampa de devant Rouen, et alla prendre la ville d'Eu ; mais il fut bien étonné lorsqu'on vint lui dire qu'elle avait passé la Seine à Vernon. Il vit bien alors qu'il n'y avait point d'autre parti à prendre, en attendant qu'il eût ramassé sa noblesse et ses amis, que de se retirer sous les murailles de Dieppe ; et peut-être qu'il n'en eût pas eu le temps si la célérité de l'armée du duc de Mayenne n'eût pas été retardée par l'absence du chef, car il était couru en poste de Mantes à Beins en Hainaut, pour conférer avec le duc de Parme.

Lorsqu'il fut de retour, il fit dessein d'acculer le roi dans ce coin-là ; et, pour cet effet, il reprit toutes les petites places d'alentour. Avec cela il s'imaginait le pouvoir investir, et puis l'envelopper tout à fait, ce qui lui semblait si facile et si indubitable, qu'il écrivit partout, même en Espagne, qu'il tenait le *Béarnais* enfermé dans un lieu d'où il ne lui pouvait échapper, à moins que de sauter dans la mer. Le Parlement de Tours en eut si grande frayeur qu'il envoya des députés proposer au roi d'associer le vieux cardinal de Bourbon à la couronne ; et le roi lui-même, épouvanté par les timides conseils de ceux qui étaient auprès de lui, et appréhendant que les barques qui descendaient de Rouen et les vaisseaux que le duc de Parme préparait à Dunkerque ne l'investissent par mer aussi bien qu'il l'était par terre, mit en délibération s'il devait s'embarquer pour se sauver en Angleterre. La pluralité des voix l'eût emporté de ce côté-là si les hardies remontrances du maréchal de Biron, qui pouvait beaucoup auprès de lui, n'eussent fait rejeter ce lâche conseil. Il se logea donc à Arques, qui est un bourg avec un château situé sur une éminence, à une lieue et demie de Dieppe, entre les deux coteaux qui enferment la vallée où coule la petite rivière de Béthune, de l'embouchure de laquelle la mer fait le port de cette ville-là. Le duc se logea sur le coteau de main gauche, et attaqua le faubourg du Polet : en ayant été repoussé, il se tint coi trois jours durant sans rien entreprendre ; le quatrième, il fit un grand effort pour gagner les retranchements du roi, mais, y ayant perdu cinq cents hommes, il se retira. Après cette tentative, il fut encore deux jours en repos, puis il décampa ; et ayant fait une marche de sept ou huit lieues, il se rabattit tout d'un coup proche du Polet, et commença à le battre de dix pièces de canon, mais c'était de fort loin et fort lentement. Le dixième jour, il leva entièrement le siége, et se retira bien avant en Picardie.

Outre sa lenteur et son incertitude, il y avait d'autres entraves non moins pesantes qui l'empêchaient de se remuer avec la force et la promptitude que requièrent les grandes entreprises : ses Allemands et ses Suisses refusaient de combattre si auparavant il ne leur payait leurs montres ; et ils étaient prêts à toute heure d'en venir aux mains avec les Français pour les querelles qui sont ordinaires entre les différentes nations. D'ailleurs, tous les chefs de son armée, tenant la prise du roi ou sa fuite indubitable, disputaient déjà entre eux du partage du royaume. Le marquis de Pont croyait que la couronne lui était due, le duc de Nemours, le duc et le chevalier d'Aumale se moquaient de ses prétentions, et, n'ayant pas pas moins de jalousies entre eux que contre lui, se morguaient aussi à toute heure les uns les autres. Voilà ce qui, dès la première démarche, fit voir l'impuissance du duc de Mayenne et de la ligue, et ce qui donna au parti royaliste une si mauvaise opinion d'elle et une si bonne de lui-même, que, depuis ce jour-là, il ne fit plus de difficulté non seulement de l'attendre partout ailleurs, mais encore de l'aller chercher avec des forces inégales.

Les Parisiens tenaient cependant la prise du Béarnais (ils l'appelaient ainsi) tout à fait certaine ; ils furent donc bien surpris quand ils le virent à leurs portes. Après avoir reçu un secours de quatre mille Anglais la veille du jour que le duc de Mayenne était décampé de devant Dieppe, et ayant fait aussitôt une grande marche, il vint le jour de la Toussaint attaquer et forcer leurs grands retranchements des faubourgs Saint-Jacques et Saint-Germain, puis les faubourgs mêmes, avec tant de vigueur, qu'il fût entré dans la ville si son canon fût arrivé assez à temps pour rompre les portes. On dit qu'il monta au clocher de l'abbaye de Saint-Germain, et que de là il contempla avec plaisir le tumulte qu'il causait

dans Paris. Bourgoing, prieur des jacobins, fut pris dans les retranchements du faubourg Saint-Jacques, les armes sur le dos et se battant courageusement. On le mena à Tours, où le Parlement le condamna à être tiré à quatre chevaux, sur les dépositions des témoins, vrais ou faux, qui disaient qu'il avait incité Jacques Clément à tuer Henri III; mais il le dénia toujours constamment, et mourut de même.

Le duc de Mayenne, sachant que le roi approchait de Paris, y envoya en diligence le duc de Nemours, lequel n'y arriva que sur le soir. Le lendemain, il s'y rendit lui-même avec le gros de ses troupes. Au bruit de son arrivée, le roi retira les siennes des faubourgs dans la campagne, et ayant demeuré trois heures sous les armes en ordre de bataille, il s'en alla à Linas; de là il fut prendre Estampes et Janville, puis Vendôme. Maillé Benehard qui en était gouverneur, n'ayant su ni se rendre à propos, ni se défendre, y fut pris et eut la tête tranchée. Il passa ensuite à Tours, mais il n'y demeura que deux journées, et alla attaquer le Mans. Il y avait dedans vingt compagnies et cent gentilshommes; Bois-Dauphin y commandait. Ils avaient fait brûler tous les faubourgs, comme s'ils eussent voulu se défendre jusqu'à l'extrémité et néanmoins aux premiers coups de canon qui effleurèrent leurs murailles, ils firent leur composition, d'autant plus honteuse qu'elle était plus honorable. Enfin dans l'Anjou, le Maine et la Touraine, la ligue ne put conserver que la ville de la Ferté-Bernard. Le roi la laissa là, parce qu'il était plus important d'employer ses armes à la réduction de la Normandie.

Dès le mois de septembre, le pape Sixte avait choisi le cardinal Caëtan pour l'envoyer légat en France. Ses ordres portaient *de faire en sorte qu'on pourvût la France d'un roi pieux, catholique et agréable aux Français; pour cet effet, d'aller droit à Paris où les ambassadeurs d'Espagne et de Savoie se rendraient; d'écouter toutes les propositions qu'il lui ferait; de se montrer entièrement désintéressé; de ne prendre aucun engagement pour aucun des prétendants; d'écouter même le roi de Navarre, s'il y avait espérance de le réconcilier avec l'Église, sans blesser l'honneur et la dignité du saint-siége.* Depuis ces ordres donnés, le pape reçut les lettres que lui écrivait le duc de Piney, député vers sa sainteté de la part de la noblesse royaliste, l'assurant qu'il était en chemin pour aller à Rome lui rendre compte des bonnes intentions de ce corps. Cela fut cause qu'il retarda le départ de son légat pendant quelques semaines; mais la ligue le pressa si fort qu'il fut obligé de l'envoyer. Il arriva à Lyon le neuvième de novembre, si plein d'une grande opinion de sa puissance et de sa conduite, qu'il pensait disposer de toute la France à sa volonté et d'y démêler toutes les grandes affaires avec les petites intrigues et les menues subtilités dont ils se servent à traiter celles de Rome. Ainsi, ayant refusé l'offre que le duc de Nevers lui fit de sa ville, laquelle, depuis la mort de Henri III, il avait tenue neutre entre les deux partis et sans avoir fait savoir sa venue aux seigneurs catholiques qui étaient près du roi, mais seulement au duc de Mayenne, il fit publier son bref portant le sujet de sa légation, et ensuite s'en vint droit à Paris. Or, parce que dans le bref il n'était fait aucune mention du cardinal de Bourbon, il entra des appréhensions dans l'esprit du duc, que le pape et l'Espagnol n'eussent concerté de faire un autre roi que lui et que, par conséquent, ils ne lui fissent perdre l'autorité qu'il se voulait conserver sous le nom de ce cardinal. Voilà pourquoi, afin de prévenir ce danger, il se hâta, avant l'arrivée du légat, de le faire solennellement déclarer roi. En effet, il fût proclamé dans toutes les villes du parti, en vertu d'un arrêt du conseil de l'union, vérifié au Parlement. Dès lors la justice, la monnaie et tous les actes publics commencèrent à se faire sous le nom de Charles X, le titre et le pouvoir de lieutenant-général toujours réservés au duc.

Il y avait alors quatre factions différentes dans Paris, outre celle des royalistes qui ne s'osait pas trop découvrir; savoir, celle des *politiques*, que l'on nommait ainsi parce qu'ils considéraient plus l'État que la religion, de laquelle la plupart n'étant pas si fort touchés que de leurs propres intérêts, ils croyaient que la justice était toujours du côté des plus forts et souhaitaient que le roi le devînt, mais cependant ne se déclaraient; la seconde était celle des princes lorrains, composée de leurs amis et d'une partie des catholiques zélés; la troisième, celle des *Espagnolisés* (si l'on peut user de ce terme), que l'éclat de l'or du Pérou avait attachés aux intérêts du roi Philippe; et la quatrième, de quelques gens trop amoureux de la liberté, qui tendaient à établir une république, ou du moins un gouvernement dans lequel l'autorité absolue fût restreinte par de bonnes lois. Cette dernière ne subsista pas longtemps; toutes les trois autres, quoique ennemies entre elles, conspirant à la rendre odieuse et à la détruire; si bien que, ne sachant plus de quel côté tourner, elle se joignit bientôt avec celle de l'Espagne qui la reçut à bras ouverts. Au commencement, les Espagnols se promettaient tout de la force de leurs pistoles; ils ne savaient pas qu'ils avaient affaire à des gens qui tiraient toujours et qui ne se remplissaient jamais. Dans

cette vue, l'ambassadeur Mendoze, croyant avoir bien fait sa brigue, proposa au conseil qu'on eût à choisir le roi son maître pour protecteur de la sainte union. Le duc en fut fort surpris et, après avoir consulté avec ses meilleures têtes, il fit réponse que le légat étant si proche, ce serait un crime de rien résoudre là dessus sans lui en avoir communiqué. Cette réponse piqua fort les Espagnols; aussi à quelques jours de là, quand il leur demanda de l'argent, ils le payèrent de la même excuse. De cette sorte, étant jaloux les uns des autres et occupant leurs principaux soins à dresser des menées, les uns pour empiéter, les autres pour se défendre, ils laissèrent pour lors échapper l'occasion de vaincre leur ennemi commun, et depuis, agissant toujours de même, ils ne travaillèrent qu'à l'avancement de ses affaires et à la destruction des leurs.

Cependant le légat étant arrivé à Paris, il y reçut des compliments des magistrats et de tous les corps de la ville, présenta sa bulle au Parlement, qui la vérifia sans aucune modification; après, il y fut lui-même avec un grand apparat, croyant qu'il ne lui restât plus qu'à prendre possession de l'autorité souveraine; mais, comme il se voulut asseoir dans la place du roi, qui est au coin et sous le dais, le premier président le tira tout doucement par la main, comme pour lui faire honneur, et le fit asseoir sur le banc au dessous de lui. Le parlement de Tours, ayant vu sa bulle et qu'il s'était adressé aux ennemis du roi, défendit de le reconnaître pour légat; celui de Paris, au contraire, cassa cet arrêt, et ainsi ces deux compagnies se battirent souvent à coups de plume. Comme le roi faisait sonner bien haut qu'il demandait une conférence pour être instruit (écrivant néanmoins tout le contraire aux princes protestants), beaucoup de ligueurs commençaient à se refroidir; même quelques prédicateurs s'enhardissaient de parler en sa faveur. Sur cela, la Faculté de théologie donna un décret du dixième de février, par lequel elle condamnait ces propositions, *qu'il fût permis de s'accommoder avec le Béarnais, de le reconnaître à condition qu'il se fît catholique et de lui payer les tailles et subsides.* Le légat en même temps écrivit une lettre circulaire du premier de mars à tous les évêques, leur défendant de se trouver à aucune assemblée pour ce sujet-là, et avec cela il prit un nouveau serment du prévôt des marchands, échevins, quarteniers, dizeniers et capitaines des quartiers, de persévérer dans la sainte union, jusqu'au dernier soupir de leur vie. Ce fut dans les Grands-Augustins, après une procession solennelle.

Pendant le mois de mars, le roi assiégea Dreux; le duc de Mayenne, ayant réuni divers renforts, marcha au secours de cette ville et passa la rivière de Seine à Mantes. Le roi, en ayant eu avis, leva le siége et vint se poster à Nonancourt, d'où il décampa incontinent pour s'approcher des bords de la rivière d'Eure vers Yvry, afin que, si ses ennemis entreprenaient de la passer, il les pût combattre séparés. Les ligueurs s'imaginèrent qu'il prenait la fuite. Alors, Egmont s'avisa de presser le duc de le suivre et de le combattre; et, comme le duc ne s'y pouvait résoudre, de se vanter qu'il attaquerait ce fuyard et qu'il le déferait avec ses troupes seules. Ces fanfaronnades et les vains discours des Parisiens, qui lui reprochaient sa mollesse, le contraignirent de passer la rivière d'Eure et l'engagèrent mal à propos au combat.

Le lendemain matin d'un mercredi, quatorzième jour de mars, les deux armées se rangèrent en bataille vis à vis d'Yvry, dans cette grande plaine, qui est au milieu d'une péninsule que forment les rivières d'Aure et d'Iton et celle d'Eure qui les reçoit toutes deux. En moins d'une demi-heure, l'armée de la ligue fut entièrement défaite; les gros escadrons de ses lanciers rompus à coups de pistolet et d'épée; Egmont renversé mort, ses lansquenets tous taillés en pièces et la plupart de ses Français tués sur la place. Ses Suisses restèrent seuls sur le champ; mais, lorsqu'ils virent qu'on allait rompre leurs bataillons à coups de canon, ils baissèrent les piques et rendirent leurs enseignes; ils les reçurent aussitôt de la générosité du roi qui, désirant obliger toute la nation, écrivit une lettre fort civile aux cantons. Le duc de Mayenne, après avoir fait son devoir de grand capitaine et de brave cavalier, retira une partie de ses gens par dessus le pont d'Yvry, puis le fit rompre, et avec ses débris se sauva à Mantes.

Ce fut à la rupture du pont que se fit le plus grand carnage de fuyards; les reitres se défendirent un peu dans le bourg et y furent tous assommés. Le roi, ayant passé la rivière au gué d'Anet, était venu loger à Rosny qui est à une lieue par delà Mantes. Ses approches ébranlèrent fort les habitants de cette ville; le duc connut bien à leur contenance qu'il n'y avait point de sûreté pour lui de demeurer là, il se retira en diligence à Saint-Denis.

La plaine d'Ivry ne fut pas le seul endroit où le destin, pour ainsi dire, se déclara pour le roi : le même jour, il lui procura, en Auvergne, un autre avantage fort important et qui affermit tout à fait ses affaires en cette province-là. Le comte de Randan avait surpris la ville d'Issoire et y avait bâti une citadelle. Les gentilshommes royalistes et les

bourgeois de Clermont qui, en haine de ceux de Riom, avaient beaucoup de chaleur pour le parti du roi, surprirent la ville par l'intelligence d'un consul et assiégèrent la citadelle. Florat, sénéchal d'Auvergne, commandait en cette entreprise; Randan accourut au secours et l'investit lui et les siens. Les seigneurs du pays, entre autres Rostignac, lieutenant du roi, le vicomte de Lavedam, le baron de Chaseron, le marquis de Curton, qui commandait cette petite armée, et d'Effiat vinrent pour dégager leurs amis. Cela ne se pouvait sans combat; il fut fort opiniâtre; mais, enfin, les ligueurs succombèrent.

Quant au duc de Mayenne, il ne fut pas sitôt parti de Mantes que cette ville-là et celle de Vernon lui tournèrent le dos : on croyait que, s'il eût pu y laisser bonne garnison, il eût arrêté le roi sur le bord de la Seine et fait évanouir sa victoire. En effet, il n'avait ni outils, ni munitions pour faire un siége, et il ne pouvait plus retenir sa noblesse qui, au bruit de la bataille, était accourue auprès de lui sans équipage. Le sage La Noüe était d'avis qu'il allât du même pas à Paris, où la journée d'Ivry avait merveilleusement relevé le courage à ses amis et abattu celui des Seize; le maréchal de Biron, le plus autorisé de son conseil de guerre, et d'O, surintendant des finances, l'en empêchèrent : cela fit que le roi s'arrêta quinze jours à Mantes, pendant lesquels la ligue se remit un peu de son grand étourdissement, calma l'effroi du peuple et renoua ses débris. Ses chefs même, afin de gagner un peu de temps, mirent en avant quelques propos d'accommodement. Villeroi, premièrement, entra en conférence avec Duplessis-Mornay, au château de Suindre, près de Mantes, et le légat en noua une autre à Noisy-le-Sec, entre le cardinal de Gondi et le maréchal de Biron et y assista lui-même; tout cela inutilement pour eux, d'autant que le roi, sans leur donner aucun délai, se disposait à assiéger Paris. Il avait déjà pris Lagny, Provins, Montereau, Bray-sur-Seine et Melun. Une fausse intelligence l'obligea de tenter la ville de Sens; mais il en fut repoussé par le brave Chanvallon avec perte de trois cents hommes. De là il vint se saisir du château et du pont de Saint-Maur-les-Fossés, le vingt-cinquième jour d'avril, ayant quinze mille hommes de pied et un peu moins de quatre mille chevaux.

Alors Paris connut qu'il était bloqué. Cette innombrable et confuse multitude de gens sans chefs, au moins bien absolus, sans prévoyance, sans discipline, qui n'appréhendait aucun péril, parce qu'elle ne le connaissait point, et qui se fiait présomptueusement à son grand nombre, n'avait fait aucune provision ni de bouche, ni de guerre, et ses chefs n'avaient pas eu soin de pourvoir aux nécessités publiques ni aux particulières. Quand ils s'en avisèrent, il était trop tard : la campagne des environs n'avait plus de blé ni de fourrage; tous les ponts de la rivière au dessous de la ville étaient au pouvoir du roi, et la Marne ne leur put fournir que peu de chose, parce que l'année avait été fort stérile en Champagne. Ils n'avaient presque point d'autres provisions que trois mille muids de blé, et dix mille muids de vin que Givry laissa passer au pont de Chamoy pour un présent qu'on lui fit de dix mille écus, et par une secrète complaisance pour mademoiselle de Guise dont il était fort piqué. Les ordres du duc de Mayenne et la nécessité déférèrent le gouvernement de la ville au duc de Nemours, son frère utérin, jeune prince d'une prompte hardiesse et d'une forte vigueur. Il n'avait pour lors avec lui de gens de marque que le chevalier d'Aumale, brave, mais féroce et intraitable; et de troupes que douze cents lansquenets, autant de Français et mille Suisses; mais il y attira Vitry avec cent cinquante maîtres, et Bernardin de Mendoze, ambassadeur d'Espagne, y fit venir cent chevaux. Dans la ville se trouvèrent les princesses de Nemours, de Montpensier, d'Aumale, de Guise avec sa fille, et quelques autres dames de qualité, l'ambassadeur d'Espagne, l'archevêque de Lyon, garde des sceaux de la ligue, le légat avec toute sa suite, et plusieurs prélats français, sans compter le cardinal de Gondi, lequel, quoique plus royaliste que ligueur, ne voulut pas néanmoins abandonner son troupeau dans la nécessité et le secourut très charitablement.

Il serait malaisé de dire lequel fut le plus grand, de la vigilance et des soins du gouverneur, ou de l'ardeur des Parisiens. En peu de temps il eut fait battre des poudres en grande quantité, réparé les brèches des murailles, élevé des terrasses et des cavaliers, couvert les faubourgs de grands retranchements, attaché des chaînes à toutes les rues, rempli grande quantité de tonneaux de terre pour faire des barricades, planté des pieux et des barrières à toutes les avenues, fondu soixante-quinze pièces de canon dont il garnit les remparts, et bouclé la rivière haut et bas par de grosses chaînes qui étaient soutenues sur des estacades et défendues par des forts bâtis aux deux bouts. Les Parisiens, de leur côté, donnèrent jusqu'à leur batterie de cuisine pour fondre du canon; ils fournissaient un homme de chaque maison pour travailler aux fortifications, payaient tous les pauvres valides qui s'y voulaient employer, faisaient faire l'exercice à leurs compagnies trois jours de la

semaine, et ce qui est bien plus considérable, ils reçurent garnison chez eux, et ils virent saccager et ruiner leurs maisons des champs sans murmurer. La plupart des ouvriers et tous les forains étaient sortis de Paris ; les grands hôtels étaient vides ; les bons bourgeois avaient envoyé leurs familles dehors : il s'y trouva néanmoins encore deux cent vingt mille personnes, mais des vivres seulement pour un mois, à raison d'une livre de pain, par jour, pour chaque personne, quinze cents muids d'avoine et cent muids de légumes.

D'abord le roi s'empara des ponts de Saint-Cloud et de Charenton. Dix enfants de Paris se défendirent trois jours entiers dans la tour de ce dernier. Au même temps il prit Vincennes, bloqua Saint-Denis et mit garnison de chevau-légers dans toutes les maisons fortes, de sept ou huit lieues aux environs, d'où ils battaient l'estrade nuit et jour afin que, rien ne passant, la ville fût bientôt réduite à la famine. Cette voie-là, au bout de sept ou huit jours, lui semblant trop longue, il tâcha d'attirer les assiégés au combat, et, pour cela, il fit donner dans le faubourg Saint-Laurent. Mais là, ayant reconnu par leur brave défense, et par quelques autres grandes escarmouches, qu'ils avaient encore trop de vigueur pour être forcés dans leurs barrières, et leurs chefs trop de prudence pour se hasarder aux champs, il revint à son premier dessein de les affamer.

Là dessus encore arriva la mort du vieux cardinal de Bourbon, au château de Fontenay, en Poitou, sous la garde du seigneur de La Boulaye auquel le roi l'avait confié. Ce nouvel accident mit fort en peine le duc de Mayenne : il avait besoin d'un roi pour y attacher la vénération des peuples ; il voyait bien que l'Espagnol le presserait d'en élire un, et il savait les difficultés de ce côté-là et de celui des autres chefs de son parti qui l'empêchaient de l'être. Toute son étude fut donc à trouver divers délais pour reculer cette élection, et il réussit comme il le désirait ; mais ce procédé ruina son parti et son grand dessein.

Les chefs de la ligue avaient prévu habilement à disposer les peuples ; en sorte que cette mort du cardinal ne fit aucun changement dans les esprits. La Faculté de théologie, consultée par le prévôt des marchands et par quelques notables bourgeois, avait répondu : *Que Henri de Bourbon ne pourrait, à cause du scandale et du péril de la rechute, être admis à la couronne, quand le roi Charles X ou tout autre légitime successeur viendrait à mourir ou à lui céder son droit, ou que même ce prince obtiendrait extérieurement son absolution, si bien que ceux qui mourraient pour une si sainte cause remporteraient la palme du martyre et seraient couronnés au ciel comme de braves défenseurs de la foi.*

Sans entrer dans le détail des affaires qui eurent lieu entre les royaux et les ligueurs dans toutes les parties du royaume, lesquelles cependant furent en général plus favorables que défavorbles à ceux-là, nous dirons que les esprits se disposaient sensiblement en faveur du roi. Le pape Sixte, mieux informé de l'état des deux partis, et comparant les qualités et les manières d'agir de ce prince avec celles du duc de Mayenne, prévoyait bien qu'il aurait l'avantage, aussi avait-il reçu dans Rome, puis à l'audience, le duc de Piney, député de la noblesse catholique, nonobstant les menaces et les protestations de l'ambassadeur d'Espagne, et avait mandé à son légat de France qu'il n'usât point d'excommunication, mais qu'il essayât toutes les voies de douceur et d'adresse pour ramener le roi. Les peuples commençaient aussi à connaître la bonté de ce prince, qui leur avait assez appris à redouter sa valeur. Et le duc de Nevers, qui jusque-là était demeuré comme neutre dans sa ville, après avoir pensé à tous les moyens qu'il y avait de le convertir, jugea qu'il n'y en avait point de plus chrétien ni de plus sûr que de se mettre adroitement entre lui et les huguenots, pour le détacher d'avec eux et l'approcher tout doucement de l'Église catholique. Dans ce dessein, il se rendit auprès de lui vers le commencement de juillet, et y ramena grand nombre de gentilshommes par son crédit et par son exemple.

Ce fut vers ce même temps que le roi rappela aussi le chancelier de Chiverny, et lui redonna les sceaux. Montholon s'en était déchargé après la mort de Henri III, de crainte qu'on ne l'obligeât à sceller quelque chose en faveur des huguenots, et néanmoins il était demeuré dans le parti du roi, dans lequel il mourut cette même année, honoré, par les gens de bien, du surnom d'*Aristide français*. Depuis sa démission, les sceaux avaient été tenus par le cardinal de Vendôme, puis donnés en garde à Rusé, secrétaire d'État, mais sans aucun pouvoir d'en user que suivant l'ordre du maréchal de Biron, qui se mêlait de tout. Presque simultanément, la ville de Saint-Denis se rendit, et une entreprise que les ligueurs avaient tramée sur Senlis avorta. Saint-Denis ayant consumé tous ses vivres, dont on l'avait aussi mal pourvu que Paris, fit sa composition, qui fut assez avantageuse, parce que le roi désirait s'y loger. Quant à Senlis, Bouteville qui y était lieutenant de Toré son cousin, se promenant une nuit sur les remparts, entendit des gens dans le fossé qui parlaient tout bas, et ayant bien

regardé, il aperçut qu'ils plantaient une échelle contre la muraille; il poussa une grosse pierre du parapet qui renversa l'échelle et rompit la cuisse à un d'eux : celui-là, n'ayant pu s'enfuir, révéla toute la conspiration. On trouva douze soldats cachés dans la maison d'un chanoine, qui furent tous pendus, et avec eux vingt-sept, tant prêtres que moines, même avec leurs habits ecclésiastiques.

Il arrivait de tous côtés des gens au siége de Paris : les uns, qui avaient été jusque-là dans l'irrésolution, y étaient amenés par la crainte qu'ils avaient de périr avec un parti, qu'ils croyaient ne s'en devoir jamais relever; les autres, par l'espoir du pillage, s'imaginant que Paris serait mis en proie, et qu'ils y gagneraient des montagnes d'or; plusieurs par les ordres exprès du roi. Le prince de Conti y amena les forces de Poitou, de Touraine, d'Anjou et du Maine; Humières y envoya une partie de celles qu'il avait en Picardie; et le vicomte de Turenne, relevant d'une grande maladie, s'y fit apporter en litière à la tête de mille chevaux et de quatre mille hommes de pied. Tout cela donnait au roi de grandes inquiétudes : les intérêts et les désirs des catholiques et des huguenots étaient fort différents sur la prise de Paris. Les premiers, comme nous l'avons marqué, souhaitaient qu'il y entrât par accommodement; les autres, que ce fût par force. Tous convenaient en ce seul point qu'ils étaient malcontents de lui, parce que les catholiques le pressant de se convertir, et les huguenots, de révoquer l'édit donné contre eux par Henri III, il ne pouvait encore satisfaire ni les uns ni les autres; tellement que des plaintes, ils passaient aux cabales et aux conspirations. Dans cette perplexité, il avait, à la fin de mai, donné un passeport à des députés de Paris, pour aller vers le duc de Mayenne l'exhorter à la paix; mais je ne sais par quel motif il le révoqua aussitôt. Un mois après, voyant que le siége tirait en longueur, et que l'embarras que les deux partis causaient dans son armée croissait de plus en plus, il consentit à une conférence entre le légat et le marquis de Pisany, nouvellement revenu de son ambassade de Rome. Elle se fit dans l'hôtel de Gondi, au faubourg Saint-Germain; mais les propositions de part et d'autre étaient si fort éloignées, que le cardinal de Gondi, lequel y assista, ne put trouver aucun milieu pour les faire approcher.

Après les quinze premiers jours de siége, le peuple commençant à avoir disette, on fit la revue des vivres par les maisons, et on commanda à tous ceux qui en avaient provision pour plus de deux mois, de porter le reste au marché et chez les boulangers; par ce moyen, il y eut du pain à six blancs la livre trois semaines durant. Pendant ce temps, la populace appâtée par les distributions de bonnes pensions que l'ambassadeur d'Espagne faisait faire sous main aux plus factieux, et publiquement à la canaille, de quelques poignées de demi-sous marqués aux armes de Castille, passait le temps à débiter et à mettre en chansons les fausses nouvelles que la Montpensier forgeait de jour en jour pour l'amuser. Mais au bout de six semaines, savoir vers la mi-juin, le blé était venu à doubler de prix; quinze jours après, il manqua presque tout d'un coup. Alors la famine finit leurs passe-temps, et convertit leurs chansons en gémissements et en plaintes. Les pauvres vécurent quelques jours de pain de son, puis d'herbages, dont il y avait abondance dans les jardins. Ceux à qui on avait commis le soin de la police n'avaient pas en temps et lieu mis dehors les bouches inutiles qui montaient à plus de vingt-cinq mille; c'étaient de pauvres paysans et gens de métier; la misère tomba premièrement sur ceux-là. Il s'en était assemblé un grand nombre à la porte Saint-Victor, espérant de sortir par le moyen d'un passeport qu'on avait envoyé demander au roi; mais son conseil l'empêcha de leur accorder cette grâce. Quand ces misérables surent qu'il l'avait refusée, ils élevèrent un si haut cri, que toute la ville en fut émue : on résolut donc, avant toutes choses, de donner ordre à cette nécessité; et pour cela, on fit la visite dans les logis des ecclésiastiques et dans les couvents, qui se trouvèrent tous pourvus, même celui des capucins, pour plus d'un an : on les chargea de donner à manger deux fois le jour à ceux qui manquaient de pain; il se trouva sept mille ménages qui en demandaient pour de l'argent, et cinq mille qui n'avaient ni argent ni pain. Ce temps expiré, la misère recommença plus grande qu'auparavant : on s'avisa de peler des avoines pour en faire des bouillies; et parce que le vin manquait dans les cabarets, on y débitait je ne sais quel breuvage fait avec de la balle d'avoine et des racines.

Au mois de juillet, le pain valait un écu la livre, le setier de blé plus de six-vingts écus, un mouton cent francs, et le reste à proportion. Pour les pauvres, ils mangeaient les chiens, les chats et les souris qui étaient plus requis que n'avaient été les perdrix et les lièvres; le vieux-oing, les chandelles, les graisses, et les huiles les plus puantes leur servaient d'assaisonnement pour faire bouillir des herbes et des feuilles. Au défaut d'aliments, on les repaissait de processions, de vœux particuliers et de solennels qu'on leur faisait faire, de prières de quarante heures, de sermons deux fois le jour

de diverses confréries et assemblées spirituelles; avec cela de fausses nouvelles et de prochaines espérances que l'on accommodait en cent façons. On conte des choses étranges de cette misère; peut-être que l'on y a un peu ajouté : mais il est certain qu'il mourut près de dix mille personnes de faim. Et néanmoins, de ces pauvres gens, les uns étaient si persuadés de la bonté de leur cause et de la gloire du martyre, qu'ils se traînaient aux portes des églises pour y rendre leur ame à Dieu; les autres étaient si lâches qu'ils aimaient mieux expirer dans leurs maisons que de mourir les armes à la main! Il y en avait seulement quelques uns qui sautaient par dessus les murailles, et qui, traversant les corps de garde, se retiraient chez des officiers de leurs amis. Ceux-là, étant la plupart serviteurs du roi, fatiguèrent tant sa clémence par leurs prières continuelles, qu'il laissa sortir jusqu'à trois mille de ces pauvres languissants; mais plusieurs étouffèrent sur-le-champ, lorsque les soldats par compassion leur eurent donné à manger. Les capitaines, ayant reconnu par là que le roi ne voulait pas user de la dernière rigueur, prenaient la hardiesse d'en laisser échapper quelques bandes de jour à autre, lorsqu'ils étaient en garde; plusieurs même envoyaient des rafraîchissements à leurs amis, à leurs anciens hôtes, et particulièrement aux dames. A leur exemple, les soldats se licenciaient de passer de la viande, des pains et des barils de vin par dessus les murailles; en échange de quoi, ils recevaient de bonnes hardes et de belles étoffes à fort vil prix. On croit que cette indulgence fit subsister Paris quelques semaines davantage.

Cependant les politiques et les royalistes dressaient à toute heure des parties pour livrer la ville au roi, ou pour faire soulever le peuple; mais on les veillait de si près qu'on faisait avorter tous leurs desseins. Il s'en fallut bien peu qu'ils ne réussissent un jour vers la fin de juillet, que s'étant assemblés au palais, ils se mirent en armes et commencèrent à crier: *la paix ou du pain*. Il est constant que si Nemours et Vitry n'y fussent accourus, tout allait se ranger de ce côté-là. Les Seize en firent tant de plaintes et tant d'instances envers le Parlement, qu'il en condamna deux au gibet: c'étaient le père et le fils, qui furent attachés à une même potence; misérables fruits des guerres civiles!

Le péril de cette journée de *la paix ou du pain* fit tant de peur aux chefs de la ligue qu'ils s'assemblèrent et ordonnèrent une conférence pour la paix. Pendant qu'ils délibéraient sur cela, le roi, afin de les hâter, attaqua leurs faubourgs et les emporta tous en un soir. Le cardinal de Gondi et l'archevêque de Lyon, s'étant munis d'un passeport le sixième jour d'août, allèrent le trouver à Saint-Antoine-des-Champs, où ils le virent environné d'un grand nombre de noblesse. Ils remirent là sur le tapis, avec beaucoup de puissants raisonnements, la proposition qu'ils lui avaient déjà faite par d'autres voies, *qu'il leur accordât une trêve, afin d'aller disposer le duc de Mayenne à traiter conjointement avec eux*. Le roi, de son côté, leur proposa que, s'ils voulaient faire leur capitulation pour se rendre dans dix jours et la signer tout à l'heure, il leur accorderait leur demande. Ce temps leur semblant trop court, ils s'en retournèrent sans rien conclure. Quelques capitaines avaient souvent été d'avis d'attaquer Paris de vive force, mais le roi y eut toujours de la répugnance. Outre qu'il n'était pas assuré de l'emporter, il craignait, si ses gens y entraient, que les huguenots, en vengeance de la Saint-Barthélemy, ne le missent tout à feu et à sang, que ce malheur n'enveloppât ses meilleurs amis, et que le plus riche et presque l'unique trésor de son État ne fût dissipé en un jour, dont personne n'eût profité que la soldatesque. Pour ces raisons, et parce qu'il se promettait de la réduire de jour en jour par quelque conspiration, ou du moins par la faim, car les flatteurs la lui faisaient encore plus grande qu'elle n'était, il n'osa ou ne voulut point risquer un si grand coup. Il se tenait si fort assuré d'en venir à bout que, sans faire aucun effort, ni sans se mettre en peine du secours qu'ils attendaient, il se divertissait à chercher de nouvelles maîtresses, même jusque dans les monastères, avec autant de sécurité et de loisir que s'il eût été paisible dans son Louvre. A son exemple, la plupart de ses officiers, n'ayant point d'occupation, passaient le temps à de semblables conquêtes, et ceux qui n'en pouvaient avoir autrement achetaient des filles de joie de Paris, qui en mirent plusieurs hors de service, et corrompirent la fidélité de quelques autres.

Le même jour de la conférence de Saint-Antoine, le duc de Mayenne arriva à Meaux avec cinq ou six mille hommes, presque toute cavalerie, tirée de Lorraine, de Champagne, du Cambrésis et de Picardie. De là il fit savoir sa venue aux Parisiens, et leur donna assurance prochaine de celle du duc de Parme. Ce duc avait été deux mois sans pouvoir s'ébranler, soit qu'il prévît qu'en son absence le prince Maurice renverserait une partie de ses conquêtes des Pays-Bas, ou qu'il craignît que le roi Philippe lui donnât un successeur, ou qu'il doutât du succès de cette expédition; tant il y a, qu'il fallut un ordre d'Espagne très exprès et réitéré pour l'obliger de marcher; il prit pour cela seulement douze mille

hommes de pied, trois mille cinq cents chevaux et quinze cents chariots chargés de munitions; partit de Valenciennes le sixième jour d'août, et s'avança jusqu'à Meaux à journées comptées, et campant à la mode des Romains, dans les lieux qu'il avait fait reconnaître fort exactement et dont il regardait les cartes d'heure en heure.

Le roi, qui ne croyait pas qu'il osât jamais sortir des Pays-Bas, ni s'engager si avant dans la France, fut dans un grand étonnement quand il sut qu'il était arrivé là le vingt-deuxième d'août, et qu'y ayant séjourné cinq ou six jours, il était venu se loger à Claye. Après avoir souvent tenu conseil et entendu divers avis dans une occurrence si importante, il leva le siége le vingt-neuvième du mois, avec intention d'aller le défier à la bataille et de s'opposer à ses entreprises. Il y avait au dessus de Chelles un lieu fort commode et fort avantageux pour camper; les deux armées eurent le même dessein de s'en saisir. Les coureurs du roi poussèrent ceux de Parme; et ce fut là que ce duc, ayant reconnu de dessus une éminence le nombre et la disposition de l'armée royale, perdit l'envie qu'il avait de la combattre; au lieu du mousquet et de la pique, il fit prendre le hoyau et la pelle à ses soldats pour se retrancher promptement dans le marais prochain. Or, pour montrer qu'il n'agissait pas à l'aventure, et que la science militaire qu'il possédait à un haut point était la règle certaine de ses desseins, il avait publié hautement, et même l'avait dit au héraut, que le roi envoyât lui demander bataille, qu'il l'obligerait de lever le siége de Paris, et qu'il déboucherait une des rivières en forçant une place à sa vue. Après donc que les deux armées eurent été six jours l'une devant l'autre, le septième, comme il faisait grand brouillard, le duc, s'étant saisi des postes avantageux près de Lagny, attaqua cette place à coups de canon, la rivière entre deux. La brèche faite, en peu de temps il dressa un pont de bateaux, fit sonner l'assaut, et l'emporta si promptement, que les troupes que le maréchal d'Aumont y menait par dessus le pont de Gournay, qui est à deux petites lieues au dessous, n'y purent arriver assez à temps. Il sembla après cela que la chance fût tournée : les Parisiens, qui avaient tant jeûné, eurent des vivres en abondance qu'on leur amenait par la Marne et de la Beauce par charroi; et au contraire l'armée du roi commença à sentir la disette et se vit deux ou trois jours sans pain de munition, d'autant que la prise de Lagny lui ôtait la rivière de Marne, et que le vaillant duc de Nemours, battant la campagne, lui retranchait les convois par terre. Alors les soldats de murmurer et de vouloir se mutiner, les chefs de s'accuser les uns les autres du mauvais succès du siége de Paris, la noblesse de demander son congé, puisqu'il n'y avait point de bataille; les haines d'entre les catholiques et les huguenots de s'échauffer; et les jalousies d'entre les serviteurs du roi régnant et ceux du défunt roi, qui avaient toujours eu leur cabale à part, de décréditer les affaires chacun de son côté.

Là dessus, le roi tint conseil pour savoir ce qu'il devait faire, mais il n'y trouva que des avis confus, de l'épouvante et de la désunion; ce n'était plus une résolution à prendre, mais une nécessité que de décamper. Il tourna donc vers Senlis, passa l'Oise à Creil avec plus de précipitation que n'en doit avoir une retraite; et après avoir tâché de remettre ses troupes en curée par la prise de Clermont en Beauvoisis, il en jeta une partie dans les places des environs de Paris, renvoya l'autre avec la noblesse dans les provinces, et ne put garder avec lui que sept à huit cents chevaux. Lorsqu'il eut passé l'Oise, les ducs de Parme et de Mayenne sortirent de leurs retranchements; on dit que le premier eut la curiosité de voir Paris, sans être connu, que Vitry l'y conduisit, et qu'ayant vu ses faubourgs tout ruinés, ses boutiques vides et dégarnies, la plupart des rues désertes, des visages tristes et défaits, une morne langueur partout, au lieu des réjouissances qu'il y croyait trouver, il eut plus de pitié de ses misères que de joie de l'avoir délivré. Après cela, les deux ducs s'élargirent dans la Brie et y regagnèrent toutes les petites villes. Ils eussent bien voulu déboucher la Seine, comme ils avaient fait de la Marne : le duc de Parme, pour cet effet, assiégea Corbeil. Il croyait qu'il n'y en avait que pour cinq ou six jours; mais les poudres lui manquant, et les gouverneurs des places de la ligue ne lui en fournissant qu'à regret, et en petite quantité, il y fut un mois entier. Cependant ses soldats, se gorgeant de raisins à demi mûrs, se donnèrent la dyssenterie, dont il en mourut plus de trois mille. Enfin, il emporta la place d'assaut le seizième d'octobre; mais cela fait, il reprit le chemin des Pays-Bas, sans pouvoir être retenu par les instantes prières du duc de Mayenne. Il était fort mal satisfait de sa lenteur et de ses jalousies; et néanmoins il lui laissa huit mille hommes et lui promit de revenir l'année suivante avec de plus grandes forces, lui conseillant de ne rien hasarder en son absence, mais d'entretenir toujours le roi de traités de paix.

Avant que de partir, il eut le déplaisir de voir reprendre en une nuit sa conquête de Corbeil, qui lui avait tant coûté d'hommes et de temps. Givry, gouverneur de Brie, avec ses troupes qui étaient dans Melun, le reprit par escalade. Le roi, ayant rassemblé les siennes,

suivit ce duc en queue jusqu'à l'arbre de Guise : à son retour, s'étant venu rafraîchir à Saint-Quentin, il y apprit que Charles de Humières, son lieutenant dans la Picardie, avait emporté la ville de Corbie par le pétard et par escalade, tué le gouverneur et passé la garnison au fil de l'épée. Le public y souffrit une perte irréparable par la dissipation de la plupart des rares manuscrits qui étaient dans la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Pierre.

Le commencement de l'année 1591 fut mémorable par deux entreprises, l'une du chevalier d'Aumale sur la ville de Saint-Denis, l'autre du roi sur Paris : elles échouèrent toutes deux. Le chevalier était entré la nuit dans Saint-Denis par le moyen de quelques hommes qui, ayant passé le fossé sur la glace, avaient ouvert la porte avec des pinces, et baissé le pont-levis. Comme il était au milieu de la ville, Dominique de Vic, qui tout de nouveau en était gouverneur, sortit en rue avec dix ou douze chevaux, faisant grand bruit comme s'il eût eu bien du monde avec lui. Il arrêta tout court les assaillants, et puis, les ayant tâtés, les chargea si vertement, qu'il renversa deux cents hommes qui étaient les plus avancés sur le gros du chevalier. Alors tous les autres prirent la fuite ; le chevalier, avec quinze ou seize des siens, demeura roide mort sur le carreau, non sans soupçon d'avoir été tué par ses gens mêmes. C'était la nuit du deuxième au troisième de janvier, veille de sainte Geneviève.

Quant à l'entreprise sur Paris, le vingtième du même mois, soixante capitaines des plus déterminés, déguisés en paysans, et conduisant des chevaux chargés de farine (car la ville commençait à retomber en nécessité), avaient ordre de se saisir de la porte Saint-Honoré. Les politiques, qui avaient reçu avis de s'y trouver au corps de garde, se fussent joints à eux ; cinq cents cuirassiers et deux cents arquebusiers, cachés dans le faubourg, y fussent accourus, et ils eussent encore été soutenus par douze cents hommes, puis les Suisses eussent marché avec plusieurs chariots chargés de pontons, d'échelles et de claies, pour donner l'escalade par divers endroits. En même temps le roi était au bout du faubourg, à la tête de ses troupes, pour donner ses ordres ; mais, comme la porte Saint-Honoré se trouva terrassée, il jugea bien que son entreprise était éventée, et se retira.

La ville de Paris étant menacée à toute heure d'un semblable péril, le duc de Mayenne fut contraint d'y mettre une garnison espagnole; toutefois, de peur de reproche, il ne voulut pas l'ordonner lui-même, et renvoya l'affaire au Parlement, qui le résolut ainsi après beaucoup de répugnance et de contestations. En vertu de cet arrêt, il mit quatre mille hommes dans Paris et cinq cents dans Meaux, nombre suffisant pour y conserver sa domination, mais non pas assez grand pour y donner pied à celle des étrangers. L'incommodité de la saison, qui était fort rude, n'empêcha point le roi d'assiéger la ville de Chartres. La garnison n'était que de deux cents hommes, mais il y avait trois mille bourgeois qui, croyant défendre la cause de Dieu et de la Vierge, leur patronne, rendirent le siége beaucoup plus long et plus difficile qu'il n'avait pensé. Par deux ou trois fois il fut sur le point de le lever : Chiverny, qui était intéressé au recouvrement de cette place, à cause qu'il avait le gouvernement du pays chartrain et tous ses biens aux environs, fut le seul qui l'obligea à ne point quitter. Cette opiniâtreté fut heureuse, car la ville se rendit le dix-huitième d'avril.

Les négociations de la paix recommencèrent après la prise de Chartres. Tandis que Villeroi travaillait à les renouer, il se fit une assemblée des chefs de la ligue, qui se rendirent tous, par eux ou par leurs députés, dans la ville de Reims, pour régler leurs intérêts et les moyens de faire la paix ou la guerre. La paix eût anéanti toutes leurs prétentions ambitieuses, et ils ne pouvaient plus faire la guerre sans avoir un roi, ni maintenir un roi sans le gré et sans le secours de celui d'Espagne. Pour cet effet, ils députèrent le président Janin vers ce prince : il lui donna deux favorables audiences, et, après, le renvoya conférer avec un de ses ministres. Par les discours de ce ministre, le président découvrit les intentions de Philippe, qui étaient « d'assembler » les Etats généraux pour faire tomber la » couronne de France à celui qui épouserait » sa fille Isabelle comme la princesse la plus » proche du sang royal, moyennant quoi il » promettait d'envoyer de si grandes armées » en France qu'elles en chasseraient le roi de » Navarre. Il offrait, avec cela, de donner » par mois dix mille écus d'entretien au duc » de Mayenne. » Il fondait ses espérances sur les charmes de ses pistoles et sur l'affection des Seize, sur les cabales des moines mendiants et sur celles d'autres religieux fort puissants et pour lors dévoués à l'Espagne : avec ces moyens il pensait gagner les peuples des grandes villes. Le pape avait la même visée, et traitait les Seize de gens de grande importance ; il croyait que le temps de débeller entièrement les huguenots était venu ; et, afin que son pontificat ne perdît pas une si grande gloire, il résolut de joindre ses armes spirituelles et ses armes temporelles pour les accabler. Il donna deux monitoires, adressant l'un aux prélats et ecclésiastiques, l'autre

à la noblesse, aux magistrats et au peuple.

Vers ce même temps, le marquis de Maignelay, qui avait promis au roi de rentrer dans son obéissance avec la Fère-sur-Oise, dont il était gouverneur, fut assassiné au milieu de la ville par le vice-sénéchal de Montélimar, nommé Colas, assisté du lieutenant des gardes du duc de Mayenne, qui en laissa le gouvernement à Colas. Le roi était allé à Compiègne pour favoriser cette réduction; bien fâché de l'avoir manquée, il revint à Mantes. De là il fit exécuter une entreprise qu'il avait sur la ville de Louviers : elle fut prise en plein midi par le maréchal de Biron. Raulet, pour avoir beaucoup contribué à cet exploit, en eut le gouvernement. Fontaine-Martel, gouverneur de la place, et Claude de Saintes, évêque d'Evreux, y furent faits prisonniers : Martel se racheta en payant rançon; l'évêque, pour avoir trop déclamé, fut détenu en prison et y mourut.

Le conseil du roi était séparé en deux parties : l'une avait sa séance à Tours, à laquelle présidait le cardinal de Vendôme, l'autre se tenait à Chartres avec le chancelier de Chiverny; le roi les rassembla toutes deux à Mantes pour délibérer sur une affaire de si grande importance. Après qu'il eut ouï leurs avis, il donna une déclaration le 17 de juillet, par laquelle il mandait à ses parlements que, toutes choses cessantes, ils eussent à procéder contre Landriane, ainsi qu'ils verraient être de justice, et exhortait les prélats de s'assembler pour aviser, selon les saints décrets, à ce que la discipline ecclésiastique ne fût point interrompue, ni les peuples destitués de leurs pasteurs. D'autre part, il trouva à propos, nonobstant les véhémentes oppositions du cardinal de Bourbon, d'accorder un déclaration en faveur des huguenots. *Elle révoquait tous les édits qui avaient été donnés contre eux, et les jugements qui s'en étaient ensuivis, et remettait en force et vigueur tous les édits de pacification;* mais il ajouta ces mots : *par provision seulement, et jusqu'à ce qu'il eût le moyen de réunir tous ses sujets par une bonne paix.* Cette clause servit comme de véhicule pour la faire passer au parlement de Tours.

Il n'y avait point de province si brouillée que la Provence. Les Marseillais avaient refusé le duc de Savoie, puis l'avaient reçu par les brigues de la comtesse de Sault, le second jour de mars. Ses exploits ne répondirent point à la réputation de ses forces. Ce fut un mauvais présage pour son expédition que la défaite d'un corps de ses troupes commandé par le comte de Martinengues, à Esparon de Palières. Il avait bloqué Berre avec plusieurs forts; La Valette, trop faible pour le délivrer, appela Lesdiguières à son aide; tous deux joints ensemble prirent ces forts et les rasèrent; mais comme Lesdiguières fut rappelé en Dauphiné par la crainte des troupes du pape qui passaient, de même Martinengues et le comte de Carces le rebloquèrent. La discorde, cependant, se glissa entre le duc et la comtesse de Sault; il crut qu'elle traversait ses desseins, et elle s'imagina qu'il la méprisait, parce qu'il lui avait refusé le gouvernement de Berre pour son fils. Comme il vit donc qu'il ne pouvait trouver de sûreté avec la comtesse, il la fit arrêter elle et son fils; mais elle fut si heureuse que de se sauver, déguisée en Suisse et son fils en paysan, et se réfugia à Marseille. Il voulut la ravoir par force, et, à ce dessein, fit surprendre l'abbaye de Saint-Victor; mais Casaux contraignit ses gens de déloger de là à grands coups de canon. Pour comble de mauvaise fortune, il reçut un autre échec : il assiégeait Vinon qui empêchait l'apport des blés dans la ville d'Aix; le lieu était tout ouvert, et il n'y avait, en plusieurs endroits, qu'une muraille de pierre sèche; mais Mesplez se jeta dedans; c'était un bon rempart. Ce brave capitaine soutint ses attaques durant trois jours, et donna temps à La Valette de venir à son secours. Le duc, beaucoup plus fort, alla le combattre, mais il y perdit une bonne partie de ses troupes et son bagage; ce qui advint le quinzième de décembre. Depuis, une grande partie des places qui avaient suivi ce duc le renoncèrent : il ne laissa pas pourtant de persévérer dans son dessein et de s'engager dans de plus grandes dépenses. C'était le prince le plus accort et le plus libéral du monde, d'ailleurs fort brave de sa personne; mais il put bien reconnaître par la perte de six ou sept mille de ses gens tués en diverses rencontres, et d'un million d'or qu'il avait dépensé en présents, qu'il lui était impossible de rien gagner contre tant de bons chefs, avec des troupes aussi mal aguerries qu'étaient les siennes, ni de fixer jamais l'humeur variable des Provençaux.

Cependant les prospérités du roi furent troublées par l'accident imprévu de l'évasion du duc de Guise, qui se sauva du château de Tours où il était prisonnier. Ce jeune prince choisit pour cela le jour de l'Assomption de la Vierge et de l'heure de midi, comme les portes de la ville étaient fermées à l'ordinaire durant l'heure du dîner. Ayant gagné une partie de ses gardes et trompé l'autre, il descendit du haut des tours sur la grève, ayant un bâton entre les jambes, attaché au bout d'une corde qu'on lui avait portée dans le ventre d'un luth. Il trouva des chevaux prêts sur le bord de la rivière, et piqua jusqu'à Saint-Avertin, qui est à une lieue de Tours. Maisonfort, fils de La Castre, le recueillit avec

cinquante chevaux et le mena à Selles, puis, quelque temps après à Bourges. On crut que les dames d'auprès de la reine Louise, qui était pour lors à Chenonceaux, avaient fort contribué à faire réussir cette évasion, et l'on soupçonnait Rouvroy, qui en aimait une, de lui avoir accordé cette faveur pour en obtenir une autre.

La Bretagne n'était pas seulement tourmentée par les Français, mais encore par les étrangers. Le duc de Mercœur y avait introduit les Espagnols, et leur avait donné le port de Blavet pour retraite; ils s'y fortifièrent tellement en peu de temps, que l'on connut bien qu'ils voulaient s'y établir. Le roi y avait aussi fait venir trois mille Anglais que la reine Elisabeth lui envoyait, outre ceux qui descendirent à Dieppe pour le siége de Rouen. Le prince de Dombes, avec ce renfort, alla assiéger Lamballe. Lorsque la place était sur le point de se rendre, les assiégés reprirent courage, et les assiégeants le perdirent tout à fait, à cause de la mort du vaillant et sage La Noue. Comme il était monté à une échelle pour reconnaître ce qu'on faisait dans la place, il fut blessé à la tête d'un coup de mousquet dont il mourut, regretté presque également des amis et des ennemis, grand homme de guerre et plus grand homme de bien. Son fils fut héritier de ses bonnes qualités. Il avait été quatre ans dans les Pays-Bas; et, comme après sa délivrance, il venait pour se réjouir avec son père, il trouva qu'il n'avait plus d'autres devoirs à lui rendre que ceux de ses funérailles. Le roi et le duc de Mayenne s'apprêtaient tous deux à recueillir le secours étranger. Le duc alla à Verdun recevoir les troupes du pape; elles étaient en mauvais état, toute leur infanterie ruinée par les dyssenteries, et leur cavalerie harassée et en partie démontée. Celles d'Allemagne, qui vinrent au roi presqu'en même temps, n'étaient pas de même: il y avait onze mille hommes d'infanterie et cinq cents reitres, ces levées faites aux dépens de la reine d'Angleterre et des villes libres d'Allemagne, par la faveur de George, marquis de Brandebourg, de Casimir, prince palatin et de quelques autres princes, et par la négociation du vicomte de Turenne. Le roi étant allé au devant avec mille chevaux, leur fit faire montre dans la plaine de Vandy, le jour de la Saint-Michel, et, de ce pas, alla lui-même donner des nouvelles de cette jonction aux ducs de Lorraine, de Mayenne et de Montemarcian, qui était dans Verdun. Ils n'osèrent sortir hors des murailles, parce qu'ils se sentaient trop faibles, le dernier étant alors fort en désordre des nouvelles qu'il reçut en ce pays-là, de la maladie du pape Grégoire son oncle, qui mourut le 15 d'octobre.

Tandis que le roi était en ces quartiers-là, il voulut s'assurer de Sedan. Les ducs de Lorraine, de Montpensier et de Nevers recherchaient l'héritière pour leurs fils; le premier par force, les deux autres par amitié; mais, outre que la diversité de religion était un obstacle pour tous trois, il lui semblait qu'ils eussent été trop puissants sur cette frontière. Voilà pourquoi il aima mieux la donner au vicomte de Turenne, dont les terres étaient fort éloignées de là, et envers lequel il s'acquittait par ce moyen de plusieurs grandes obligations qu'il lui avait. Il l'honora donc du bâton de maréchal de France, afin qu'il ne parût pas inégal à cette alliance; puis il entra lui-même dans Sedan pour conclure ce mariage. Le maréchal, la nuit de ses noces, surprit Stenay par escalade; d'où ensuite il fit fortement la guerre au duc de Lorraine. Le mariage accompli, le roi reprit le chemin de Noyon, et, de là, à l'instance de la reine d'Angleterre, qui craignait que les Espagnols ne s'établissent sur les côtes de la Normandie, il envoya le maréchal de Biron pour mettre le siége devant Rouen. Le duc d'Aiguillon, fils du duc de Mayenne, gouverneur de cette province pour la ligue, en était sorti naguères, et en avait laissé le gouvernement absolu au marquis de Villars. Ce seigneur avait auprès de lui Philippe Desportes, abbé de Tyron, encore plus fin courtisan que délicieux poète, lequel l'avait disposé à recevoir des propositions d'accommodement, dans l'espérance que le roi le laisserait jouir des fruits de ses bénéfices qui étaient dans ses terres. Or, ceux qui en avaient obtenu la jouissance du roi firent rejeter cette demande avec mépris. En vengeance de ce refus, il porta Villars à rompre le traité et lui inspira des sentiments tout contraires. Voilà comme un intérêt de dix ou douze mille francs pour des particuliers fit manquer au roi une grande affaire, dont le mauvais succès le jeta dans un très fâcheux labyrinthe.

Rien ne pesait tant sur les bras du duc de Mayenne que les Seize; il les haïssait au dernier point, et il en était haï de même. Aussi ils ne perdaient point d'occasion de décrier sa conduite, lui faisaient souvent des plaintes, des remontrances, des députations, ne tenaient aucun compte de ses ordres, comme il n'en tenait point des leurs; écrivaient de leur chef au roi d'Espagne pour lui offrir la couronne, et avaient obligé ceux de leur cabale de faire un nouveau serment d'union, qui excluait tous les princes du sang de la royauté, et contraignait tous ceux qui l'avaient refusé, entre autres le cardinal de Gondi, de sortir de la ville. Il ne leur restait, pour en être les maîtres, que de se défaire d'une partie du Par-

lement, qui les veillait nuit et jour, et traversait leurs desseins. Le duc de Mayenne ne le redoutait pas moins qu'eux, prévoyant bien que, tôt ou tard, cette première compagnie du royaume se tournerait du côté du roi, et qu'elle y ramenerait les peuples : il était donc bien aise que les Seize en diminuassent l'autorité, et il se promettait qu'en se choquant les uns les autres ils se détruiraient à son avantage. La chose arriva comme il l'avait désirée, mais ce fut avec une suite toute contraire à ses intentions. Le Parlement avait renvoyé absous un nommé Brigard, que les Seize avaient accusé d'avoir intelligence avec les royalistes; les plus emportés de cette faction résolurent de s'en venger. Pour cette fin, ils créèrent un conseil secret de dix d'entre eux, par l'avis duquel toutes les choses importantes devaient passer. Ce conseil jugea qu'il fallait expédier le président Brisson, Larcher, conseiller au Parlement, et Tardif, conseiller au Châtelet, qui rompaient toutes leurs mesures, et qui, d'ailleurs, étaient ennemis de quelques uns d'entre eux. Ils tentèrent premièrement de s'en défaire par des assassins; mais ces gens, comme il arrive souvent, ayant découvert le complot à ceux même qu'ils devaient tuer, afin d'en tirer une plus grande récompense, ils se résolurent d'agir plus ouvertement. Ils dressèrent donc une sentence de mort contre ces trois, et l'écrivirent au dessus des signatures de plusieurs notables bourgeois, qu'ils avaient surprises sous un autre prétexte. Avec cet acte, ils se saisirent d'eux en divers endroits, les menèrent au petit Châtelet, et les pendirent tous trois dans cette prison; le président Brisson fut le premier, finissant ses jours par une catastrophe indigne d'un si docte et si excellent homme, mais ordinaire à ceux qui pensent nager entre deux partis. Tout le reste de ce jour-là, ils semèrent parmi la ville diverses choses fort odieuses contre leur mémoire; la nuit suivante, ils firent porter leurs corps en Grève, où ils demeurèrent attachés jusqu'au soir du lendemain. Comme ils surent que le peuple regardait ce spectacle plutôt avec un œil de pitié que d'indignation, ils commencèrent à reconnaître l'horreur du fait et en appréhender la vengeance. Quelques uns d'entre eux étaient d'avis d'arrêter la duchesse de Nemours, afin qu'elle leur servît de sûreté à l'endroit du duc de Mayenne, son fils; d'autres, d'achever la tragédie, de se défaire de lui s'il approchait de Paris, et, après cela, d'élire un chef qui dépendît entièrement d'eux. Les Espagnols croyaient qu'ils franchiraient le pas, et alors ils les eussent soutenus; mais ils ne voulaient pas être les premiers à approuver un attentat, dont la justification dépendait de l'évènement. Or, comme il est aussi peu de grands crimes poussés jusqu'au bout que de vertus héroïques, ces gens, en ayant commencé un sans nécessité, n'en surent faire un second, qui leur était nécessaire pour couvrir le premier. Le Parlement, les princesses, les royalistes même, faisant les zélés ligueurs, pressaient instamment le duc, qui était à Laon, de les venir délivrer de cette tyrannie, et criaient tous qu'ils avaient le couteau à la gorge. Diverses considérations le retinrent quelque temps dans l'irrésolution; il craignait que le désespoir ne jetât les Seize entre les mains des Espagnols, que le duc de Guise ne les appuyât, que leur cabale ne fût assez puissante pour lui fermer les portes; néanmoins, après qu'il eut reconnu qu'ils manquaient de courage, qu'ils ne se mettaient point en état de soutenir leur action avec vigueur, et que, comme ils se délaissaient eux-mêmes, personne n'entreprenait de les protéger ouvertement, il prit trois cents chevaux et quinze cents hommes de pied et marcha droit à Paris. Une bande d'entre eux alla au devant de lui, ayant à la tête Jean Boucher, curé de Saint-Benoît, qui devait porter la parole; mais il passa sans les vouloir écouter. Une autre cependant, plus déterminée, délibérait de le tuer; et il y en eut un qui s'offrit de lui porter le premier coup, mais les autres ne promirent point de le seconder. Après qu'il eut pris langue dans Paris durant quelques jours, il manda à Bussy qu'il eût à lui remettre la Bastille. Ce faux brave n'eut pas assez de résolution pour se défendre ni pour se déclarer pour le roi, dont il eût eu bonne composition; il capitula lâchement, et néanmoins voulut sortir tambour battant et enseignes déployées, mais il ne pourvut pas à un lieu de retraite, et se logea, avec tout son butin, dans la rue Saint-Antoine.

Le duc ayant laissé couler quelques jours sans rien entreprendre, les Seize se croyaient en sûreté, parce que d'ailleurs ils avaient appris que le Parlement n'avait osé leur faire leur procès, quand tout d'un coup le duc dresse de sa propre main une sentence de mort contre neuf des plus coupables et envoie des gens une nuit, du troisième au quatrième de décembre, pour les prendre chez eux. On n'en put attraper que quatre (*) qui, étant amenés au Louvre, furent aussitôt pendus à une potence par le bourreau; les cinq autres se sauvèrent, et, après avoir été cachés quelque temps, se retirèrent aux Pays-Bas. Bussy, qui était du nombre, l'échappa belle; la résistance de six soldats espagnols, qu'il avait pris chez lui pour le garder, lui donna le temps de s'éva-

(*) Anroux, Emonpot, Ameline, Louchard.

der, mais ce fut sans pouvoir rien emporter de ses riches meubles. Il se retira à Bruxelles avec sa femme, où il est mort fort âgé. On l'y a vu encore en l'an 1634, ayant toujours un gros chapelet à son cou, parlant peu, mais magnifiquement, des grands desseins qu'il avait manqués. Depuis, le duc, soit qu'il redoutât le désespoir du reste des Seize, ou qu'il voulût les flétrir davantage, envoya une abolition au Parlement pour les autres qui avaient trempé dans ce crime, et, parce que le mal était provenu des assemblées privées, il les défendit sur peine de la vie et du rasement des maisons où elles se feraient. Ainsi cette puissante faction, qui avait tant aimé le duc de Guise, qu'elle avait presque élevé jusqu'au trône, fut déshonorée et ruinée par son frère. On ne peut pas nier que ce ne fût au grand avantage du roi, avec qui il était impossible qu'elle s'accommodât; mais quelques indifférents croyaient qu'en la ruinant le duc s'était coupé le bras gauche avec le droit.

Il en écrivit à tous les gouverneurs des provinces pour justifier son procédé et pour rendre cette faction détestable; et, afin de les unir plus étroitement avec lui, il les obligea de jurer qu'ils ne l'abandonneraient jamais, qu'ils ne favoriseraient point l'élection d'un roi sans son aveu; qu'ils approuveraient tous les traités qu'il ferait avec qui que ce fût, et qu'ils n'auraient aucune intelligence particulière avec les Espagnols. Au même temps le Parlement étant entièrement destitué de présidents, il en créa quatre des plus affectionnés à sa personne; mais en cela il travaillait à sa ruine, puisque c'est pécher contre les principes intrinsèques des choses que de se fortifier contre un roi, par le moyen de la noblesse et des officiers de la robe, qui retournent toujours nécessairement de ce côté-là.

La ville de Rouen était bien pourvue, bien fortifiée et très résolue à une vigoureuse défense; le maréchal de Biron ne l'avait qu'investie quand le roi y arriva le premier jour de décembre. Le duc de Parme avait envoyé offrir du secours aux assiégés de la part du roi Philippe, avant même que le duc de Mayenne en eût demandé. Les troupes des ducs faisaient ensemble plus de six mille hommes de pied. Le roi, sachant qu'elles étaient en marche, leur porta de ses nouvelles lui-même avec trois mille chevaux, et en abordant enleva le quartier du duc de Guise, qui était à l'avant-garde, près d'Abbeville. Il leur tint tête trois semaines durant, occupant tantôt un poste, tantôt un autre; mais il pensa être enveloppé et fut blessé d'un coup de pistolet à Aumale, où il voulait garder un défilé. La présence de son esprit, son courage et la nuit qui survint le tirèrent du plus grand péril où il eût été de sa vie, et s'il fut blâmé de s'y être engagé en volontaire, il fut loué de s'en être démêlé en capitaine.

Comme les ducs étaient fort en peine de quelle sorte ils pourraient délivrer Rouen, il arriva que pendant l'absence du roi, qui avait emmené sa meilleure cavalerie, Villars et les habitants de la ville se secoururent eux-même. Le vingt-sixième de février, à huit heures du matin, ils font une sortie de plus de deux mille hommes du côté du fort Sainte-Catherine, chassent ou tuent tout ce qu'ils rencontrent, brûlent tentes et huttes, ruinent les travaux, comblent les tranchées, mettent le feu aux poudres, emmènent cinq pièces de canon et enclouent les autres. Ils demeurèrent les maîtres de ce quartier-là jusqu'à l'arrivée de Biron, lequel y accourut de Dernetal avec la noblesse, suivi des Suisses et des lansquenets. Lorsque cette nouvelle fut portée aux ducs, on venait de résoudre en leur conseil de marcher toute la nuit et de donner le lendemain au quartier de Darnetal. L'entreprise étant fort avancée par l'effet de cette furieuse sortie, le duc de Parme voulait que l'on achevât une victoire infaillible; mais le duc de Mayenne, que son importune jalousie et ses défiances rendaient incompatible avec ses amis comme avec ses ennemis, et irrésolu dans la bonne fortune aussi bien que dans la mauvaise, apporta plusieurs raisons, au contraire, avec tant d'opiniâtreté que Parme fut contraint de s'y rendre. Ils jetèrent donc seulement huit cents hommes dans la ville, puis se retirèrent et firent repasser la Somme à leur armée.

Quinze jours durant, la ville fut en de grandes réjouissances et Villars dans une profonde sécurité; il courait la bague hors des murailles à la vue des ennemis; mais, lorsque le menu peuple commença à manquer d'argent pour avoir du pain, que les bourgeois, qui avaient fait des vœux à Notre-Dame-de-Lorette pour avoir été délivrés, se virent plus resserrés qu'auparavant, que ceux qui avaient paru les plus affectionnés se mirent à tramer des conspirations avec des gens du roi; Villars fit savoir au duc de Mayenne qu'il serait contraint de capituler, s'il n'était secouru dans le vingtième de mars. Les ducs repassèrent donc la Somme au gué de Blanquetade; et ayant fait plus de trente lieues en quatre jours, se trouvèrent à trois lieues de Rouen au jour qu'il avait préfixé. Le roi se voulut mettre en devoir de les combattre et dans ce dessein fit repasser le même jour toutes les troupes qu'il avait delà l'eau; mais ayant reconnu qu'elles étaient en fort mauvais état, il se vit obligé de lever le siége, remonta ses barques au Pont-de-Larche et renvoya son bagage, s'é-

tant auparavant mis sous les armes durant quelques heures à côté de Darnetal, pour défier les ennemis par cette brave contenance. Cette fois encore, les jalousies qui étaient entre les chefs de l'armée ennemie, particulièrement celles du duc de Montemarcian et du duc de Mayenne contre le duc de Parme, les empêchèrent de risquer sur un si beau jeu. C'était l'avis de Parme de donner, et s'il eût été seul, il l'eût fait sans beaucoup de hasard, disait-il ; mais le duc de Mayenne refusa de le seconder et le lendemain, il l'engagea à assiéger Caudebec, pour avoir les blés qui étaient dedans et pour déboucher la rivière ; puis, lorsqu'ils l'eurent pris fort facilement, il opiniâtra encore qu'il se fallait poster à Yvetot, afin de couvrir cette conquête. Le lieu était fort mauvais pour eux ; ils n'y furent pas longtemps que le roi leur coupa les vivres, et s'étant posté entre l'Ile-Rome et leur camp, il les harcelait sans cesse par de grandes escarmouches. Les désavantages qu'ils reçurent en deux ou trois occasions, leur ayant fait connaître qu'ils pourraient être forcés en cet endroit-là, ils en décampèrent la nuit à la sourdine et vinrent se poster auprès de Caudebec. Là ils se virent encore plus à l'étroit qu'auparavant : ils manquaient de vivres et d'eau même ; les maladies ruinaient leurs troupes ; le duc de Parme, le duc de Mayenne et le fameux George Baste, qui commandait leur cavalerie, étaient tous trois sur la litière, le premier à cause d'une mousquetade qu'il avait reçue au bras en assiégeant Caudebec, le second pour quelques restes de son aventure de l'hôtel de Carnavalet, qui étaient reverdis par les fatigues de la guerre, et le troisième parce qu'il avait une fièvre double quarte. Avec cela le maréchal de Biron leur était à toute heure sur les bras ; il leur enleva un quartier de leur cavalerie légère et l'argent qu'on y gardait pour le paiement de leurs troupes.

Durant ce désordre universel, l'autorité royale était fort languissante ; car les grandes villes avaient des desseins de liberté, les seigneurs et les gouverneurs de souveraineté et les simples gentilshommes et capitaines ne pensaient qu'à la volerie et le brigandage ; à cause de cela, ils étaient tous d'accord de prolonger la guerre, dont eux seuls tiraient le profit. Ces pillards avaient le cinquième de toutes les prises, rançons et saisies, disposaient des tailles et des deniers publics à leur fantaisie, mettaient de nouveaux impôts sur les passages et sur les rivières, dévoraient tout le travail et la substance du pauvre peuple, et lorsqu'il fallait marcher, ils ne servaient que trois semaines ou un mois et après s'en revenaient dans leurs maisons ; mais c'était toujours en grondant. Le roi avait beau leur donner de nouveaux entretènements, de grandes pensions, des bénéfices, des confiscations, leur accorder tous les dons qu'ils demandaient et leur bailler en engagement le plus clair de son domaine, ils n'étaient jamais contents.

Il était à craindre pour lui, si les Etats enfin élisaient un roi, que les princes d'Italie et tous les autres catholiques ne le reconnussent, leur important seulement qu'il y en eût un en France, et non pas que ce fût lui plutôt qu'un autre. Il appréhendait aussi que le pape, qui avait obligation aux Espagnols de sa promotion, ne continuât d'assister la ligue ; c'était Clément VIII, car Grégoire XIV était mort, et Innocent IX, son successeur, n'avait régné que peu de temps : d'ailleurs il manquait d'argent, et il se fâchait d'être le compagnon de ses sujets. Ces considérations le portèrent à rechercher les voies d'accommodement avec le duc de Mayenne ; ils y entrèrent l'un et l'autre sans beaucoup de peine et sans y appeler le roi d'Espagne, ni en communiquer aux seigneurs de l'un ni de l'autre parti, d'autant qu'ils savaient bien que ces gens ne souhaitaient point la fin des troubles. Villeroi et Duplessis-Mornay furent choisis pour cette négociation ; ils demeurèrent d'accord *que le roi prendrait un temps de six mois pour se faire instruire par des moyens qui ne fissent tort à sa dignité et à sa conscience ; que la noblesse suivant son parti députerait vers le pape, pour le supplier d'y apporter son autorité ; qu'en attendant, on travaillerait toujours à la paix, et qu'il serait reconnu par les princes unis*. Ils passèrent ensuite : *Que les huguenots jouiraient des édits qui leur avaient été accordés avant l'an 1585 ; que l'exercice de la religion catholique serait rétabli partout ; que l'on réglerait la gendarmerie et l'infanterie ; qu'on modérerait les tailles et les impôts, et que l'on conserverait les priviléges des officiers et des villes.* Mais quand on vint à traiter des intérêts du duc de Mayenne, les propositions semblèrent si excessives à Duplessis-Mornay, qu'il dissuada le roi de les écouter.

Villeroi ne laissa pas d'entrer encore en conférence avec le maréchal d'Aumont et le maréchal de Bouillon, et de voir le roi, qui fut fort satisfait de son procédé franc et loyal. Le fruit de ces conférences, qui durèrent deux mois, ne fut pas petit pour le bien de la religion catholique, car le roi promit qu'il ferait partir au plus tôt le cardinal de Gondi et le marquis de Pisani pour aller à Rome, ce qui ne plut guère aux huguenots. Ce traité étant devenu public, parce que trop de personnes voulurent s'en mêler, alarma étrangement les Espagnols et tous les autres chefs de la ligue. Le roi et le duc de Mayenne se virent sur le

point d'être abandonnés, le dernier, de tous ses partisans, et l'autre des huguenots. Il y en avait parmi ceux-ci qui, pensant lier le roi plus fort, de peur qu'il ne leur échappât, s'appuyaient de la reine d'Angleterre et des Hollandais, et voulaient leur donner pied dans le royaume. On en vit la preuve dans l'entreprise que fit N. Huraud du Fay, son chancelier de Navarre; car ayant pris la commission de faire travailler à la forteresse de Quillebœuf, il ne l'eut pas élevée à demi-hauteur qu'il voulut s'y cantonner, et en refusa l'entrée à Bellegarde à qui le roi en avait donné le gouvernement. Deux ou trois envoyés du roi employèrent inutilement les persuasions et les menaces pour lui ôter de l'esprit un dessein si téméraire : son ambition avait pris l'essor trop haut pour être ramenée. Il attendait un secours de huit cents Anglais, mais deux jours avant qu'ils arrivassent, il tomba malade de chagrin ou autrement, et périt au milieu de son entreprise. Il en était si fort entêté qu'il ne l'abandonna pas même en mourant, et ordonna qu'on l'enterrât sur un des bastions de la place, comme pour en retenir la possession. Sitôt qu'il eut rendu l'ame, Bellegarde entra dans Quillebœuf. Villars crut qu'il pourrait emporter la place dans ce changement, et avant qu'elle fût en défense, le duc de Mayenne et lui l'assiégèrent avec quatre mille hommes; mais elle fut ou si bien défendue ou si mal attaquée, qu'au bout de quinze jours ils furent contraints de décamper, de peur d'être battus par le comte de Saint-Pol et Fervaques, qui la venaient défendre avec douze cents chevaux et quinze cents hommes de pied. Villars, allant à ce siége, avait surpris la petite ville du Pont-Audemer; comme il s'occupait à la fortifier, Bosc-Rosé, un de ses plus braves capitaines, offensé de son arrogance et de quelques fâcheuses paroles qu'il lui avait dites, se saisit du fort de Fécamp et s'y cantonna. Ce fort était sur un rocher qui a près de trente toises de haut du côté de la mer, laquelle le bat deux fois par jour, mais n'atteint au sommet que deux fois l'année; et ce fut à une de ces hautes marées que Bosc-Rosé le surprit par escalade. Villars y courut aussitôt pour le recouvrer, et ne l'ayant su tirer de là, il le bloqua par deux forts, avec lesquels, enfin, il le mit à l'extrémité. Bosc-Rosé, pressé de la sorte, trouva plus de sûreté à se jeter entre les bras du roi qu'à se raccommoder avec celui qu'il avait si fort offensé.

Après la levée du siége de Rouen, la plus grande partie de l'armée du roi étant passée en Champagne, il assiégea Epernay, et, dans la crainte d'un secours, se voulut couvrir d'une circonvallation, ce qui retarda le siége de près de trois semaines. Le maréchal de Biron fut tué, aux approches, d'un coup de canon qui lui emporta la tête. Il avait commandé en chef en sept batailles ou grands combats, à chacun desquels il avait reçu une blessure. Grand homme de cabinet aussi bien que de campagne, qui ne voulait rien ignorer, se mêlait de tout, et s'escrimait aussi avantageusement de la plume que de l'épée. Dès que la batterie eut fait brèche, les assiégés capitulèrent; Provins en fit autant le troisième jour. Meaux étant plus fort, le roi ne l'attaqua pas; mais, pour couper les vivres que les Parisiens tenaient de là par la Marne, il bâtit un fort dans l'île de Gournay, qui est sur cette rivière, à quatre lieues de Paris, et en donna le gouvernement à Odet de La Noüe, dont la fidélité incorruptible lui répondait de la garde très exacte de ce passage. Sur les frontières de la Bretagne, les princes de Conti et de Dombes, s'étant joints, reçurent une perte très notable; ils avaient assiégé la ville de Craon, située sur la rivière d'Oudon : le duc de Mercœur vint au secours, assisté de Bois-Dauphin, qui lui amenait la noblesse du Maine, et du marquis de Belle-Isle, fils du maréchal de Retz. Les deux princes, étant en mésintelligence, laissèrent passer la rivière au duc, et prendre une place de bataille très avantageuse, tandis qu'ils en choisissaient une fort mauvaise pour eux. Après, n'ayant su se résoudre à combattre, ils firent retraite en plein jour, et commirent plusieurs autres fautes. Cette mauvaise conduite fut cause de leur entière défaite; elle arriva le 25 de mai. Ils y perdirent douze cents hommes, tout leur canon, qui demeura par les chemins faute d'attelage, et ensuite les villes de Château-Gontier, de Mayenne et de Laval.

Le maréchal de Retz, après la mort de Henri III, ne voyant pas clair dans le dénouement des affaires du royaume et ne sachant quel parti choisir, s'était retiré à Florence et avait conseillé à son fils de se ranger du côté du plus fort. Ce conseil lui avait fait prendre le parti du duc de Mercœur, afin de mettre à couvert les grands biens qu'il avait dans la Bretagne. Quelques uns néanmoins s'imaginaient que c'était une fantaisie qu'il avait pour la duchesse qui l'y avait engagé.

Le quatrième de juin, Henri, prince de Dombes, perdit son père François, duc de Montpensier, âgé de cinquante ans; il hérita de son nom, de ses grandes terres et du gouvernement de Normandie que le roi lui donna, comme il fit de celui de Bretagne au maréchal d'Aumont. Celui-ci reprit la ville de Mayenne après un siége de quinze jours; mais il fut deux mois devant Rochefort, avec grande perte d'hommes, sans le pouvoir emporter,

les incommodités de l'hiver et le duc de Mercœur étant venus au secours de la place. Rochefort était un château élevé sur une roche d'ardoise, au bord de la Loire, cinq lieues au dessous d'Angers, vis à vis de la Roche-de-Gausie, place autrefois mémorable, qui avait été ruinée durant les guerres des Anglais. Deux frères, du surnom de Hurtaud, qui le tenaient pour le roi, le mirent avec eux dans le parti de la ligue, afin qu'elle les avouât de ce qu'ils avaient fait prisonnier Sardiny, riche partisan, et en avaient tiré une rançon de dix mille écus quoiqu'il fût de leur même parti. Ce fut vers ce même temps que René de Rieux Sourdeac, aussi royaliste, étant investi dans Brest par la noblesse et par les communes du pays, après quatre ou cinq mois de blocus, les battit en plusieurs sorties, moitié par ruse, moitié par vaillance; les força de déloger et même d'acheter une trève qu'il leur vendait huit mille écus par an. A un mois de là, il remporta encore une victoire par mer sur sept vaisseaux normands, qui étaient venus de Féchamp pour se saisir du havre de Camaret, d'où ils eussent incommodé fort celui de Brest. Ces avantages servirent beaucoup à contenir ce pays-là dans l'obéissance du roi. Toute la Guienne y était, hormis qu'Emmanuel d'Esprez, marquis de Villars, fils de la femme du duc de Mayenne et de Henri, seigneur de Montpesat et frère d'Emmanuel, tenait quelques petites places en Périgord et en Limousin, et dans l'Agenois, Agen, Villeneuve et Marmande. Ces frères, l'an passé, avaient été battus près de l'abbaye de Roquemadour, en Quercy, par Anne de Levis-Ventadour et Ponts de Lausières Thémines, celui-ci gouverneur de Quercy, celui-là de Limousin; lesquels leur tuèrent quelque sept cents hommes, de deux mille quatre cents qu'ils avaient ramassés, et leur prirent canon et bagage. Le maréchal de Matignon commandait seul pour le roi dans cette province, quand il s'y fit une dangereuse division par le moyen de Paul d'Esparbez de Lussan. Ce gentilhomme avait acheté la place de Blaye de Guy de Saint-Gelais Lansac, grand dissipateur de biens. Le maréchal disait que c'était de ses deniers et que Lussan n'était en cela que son procureur; mais, quand il y voulut entrer, Lussan lui refusa la porte tout net et offrit de lui rendre son argent. Le maréchal, ne l'ayant pu amener à la raison, le rendit suspect d'intelligence avec la ligue et lui fit retrancher ses appointements. Lussan ne s'en mit pas en peine, et s'en dédommagea en levant des contributions sur la rivière avec quatre grands vaisseaux qu'il arma en guerre. Sur ce sujet, le maréchal, ayant excité les plaintes de toute la province contre lui, se fit donner un ordre du roi pour le tirer de là par force, et mit le siége devant Blaye. Lussan le soutint trois mois durant, après lesquels se voyant pressé il appela les Espagnols à son secours, et, avec leur aide, il se défendit si bien qu'il demeura en possession de la place. Peu s'en fallut qu'ils ne missent le pied dans la province par Bayonne, en exécutant une entreprise qu'ils avaient tramée sur cette ville, par le moyen d'un marchand de la Franche-Comté, nommé Château-Martin qui s'y était habitué, et d'un médecin nommé Rossius. Elle était sur le point de réussir, quand La Hillière, gouverneur de la place, la découvrit, ayant surpris un laquais mal instruit qui apportait des lettres de Fontarabie. Le marchand et le médecin furent pendus.

Parmi les confusions de trois ou quatre partis en Provence, celui du roi commençait à prendre le dessus, principalement après que le duc de Savoie eut été défait à Vinon. Depuis cela, La Valette le poursuivit vivement jusque dans les portes d'Aix et ruina toutes les métairies d'alentour. Puis, afin de l'obliger à sortir aux champs, il mit le siége devant Roquebrune, méchant lieu et nullement considérable, sinon en ce qu'il serrait la ville de Fréjus qui n'en est qu'à une lieue. Or, comme il y faisait dresser quelques épaulements d'une batterie, il y fut tué d'un coup de mousquet dans la tempe, le onzième jour de février. Ce fut une grande perte, tant pour sa vertu singulière que pour le bien des affaires du roi. La partie du Parlement qui s'était retirée à Sisteron prit le gouvernement en attendant que le roi en eût disposé. Sa mort dissipa la plus grande partie de ses troupes, et causa division entre les Provençaux et les Gascons pour le gouverneur qui lui succéderait. Les Gascons désiraient le duc d'Epernon et se trouvaient les plus forts; ainsi les autres feignirent d'y consentir, et tous députèrent vers le roi pour le demander. Le roi ne l'aimait pas assez pour lui donner une si belle pièce, et il appréhendait que cet esprit fier et ambitieux ne se cantonnât dans cette province qui était maritime et voisine du duc de Montmorency et du duc de Savoie. Néanmoins, lorsqu'il vit qu'il se préparait pour en aller prendre possession et que son refus ne servirait qu'à le pousser du côté de ses ennemis, il lui envoya ses provisions avec des lettres fort obligeantes; mais il retira de lui la charge d'amiral qu'il donna au jeune Biron, et, sous main, il ordonna aux Provençaux royalistes et à Mesplez, gentilhomme béarnais le plus autorisé d'entre les Gascons, de le traverser dans son gouvernement en attendant qu'il trouvât l'occasion de l'en chasser.

Les affaires du duc de Savoie ne se portè-

rent pas mieux par la mort de La Valette; cependant, vers la fin de juillet, il prit Antibes à discrétion. La Valette avait traité une ligue avec les Vénitiens, le duc de Florence et le duc de Mantoue, pour porter la guerre dans les pays du duc de Savoie. Ils s'étaient obligés de lui fournir cent mille livres par mois, lorsqu'il aurait pris une place considérable. Lesdiguières se fit subroger en son lieu et s'en acquitta aussi bien qu'il eût fait. Il passa le mont de Genèvre, le vingt-sixième de septembre, et divisa son armée en trois pour attaquer trois places en même temps, l'une la Pérouse, l'autre Pignerol et l'autre celle où il était en personne, le Pas-de-Suze. Il ne réussit qu'à la Pérouse, dont il prit les passages qui sont commodes pour le charroi, et ceux de la vallée de Quieras qui le sont pour les gens de pied. De plus, il fortifia la ville de Bripuieras, à la vue du duc de Savoie, prit la ville et puis le château de Cavours, et fit reculer le duc qui s'était approché pour le secourir. Cela fait, et après avoir pourvu à la conservation de ses conquêtes, il s'en retourna hiverner en Dauphiné.

Les Espagnols demandaient sans relâche la convocation des États généraux; le pape avait délégué en France, par un mandement en forme de bulle, Philippe de Sega, cardinal-évêque de Plaisance, pour tenir la main à l'élection d'un roi catholique et celui qu'ils croiraient le plus capable de résister aux entreprises du Navarrois. Le roi Philippe avait résolu de faire entrer en France une armée de trente mille hommes de pied et de six mille chevaux pour soutenir celui qui serait élu, parce qu'il prétendait en faire un mari pour sa fille. Sur ces entrefaites, le troisième de décembre, le duc de Parme mourut dans Arras, comme il assemblait ses forces, et que le roi s'était avancé jusqu'à Corbie pour lui empêcher l'entrée du royaume. Ce grand capitaine languissait, depuis un an entier, de quelque mauvais boucon, à ce que disaient les plus soupçonneux, que les ministres d'Espagne lui avaient donné, ou par ordre du roi Philippe ou par quelque haine particulière.

On ne sait pas si le duc de Mayenne en eut de la joie ou de la tristesse; mais il est certain que depuis qu'il sut ces nouvelles il apporta autant de soin à assembler les États qu'il en avait apporté à les retarder; et, dès lors, il fit quatre maréchaux de France qui furent La Chastre, Rhosne, Bois-Dauphin et Saint-Pol, et pourvut le marquis de Villars de la charge d'amiral. En même temps le duc de Guise et le duc de Nemours formaient chacun leur cabale dans Paris et songeaient à en avoir aussi dans les États. Les politiques, se sentant assez de forces, y tenaient hardiment des assemblées où ils faisaient des propositions pour un accommodement avec le roi de Navarre, et il eût passé dans une assemblée de l'Hôtel-de-Ville, d'envoyer vers lui pour avoir le commerce libre, si le duc de Mayenne n'y fût accouru pour l'empêcher. Il en reçut l'avis des Seize, mais il ne leur en sut pas plus de gré pour cela; au contraire, il rejeta toutes les requêtes qu'ils lui présentèrent; aussi, en revanche, ils témoignèrent la haine qu'ils lui portaient par plusieurs libelles atroces et horriblement diffamants qui, certes, le décriaient extrêmement, mais les rendaient encore plus odieux. Dans le parti du roi, son Parlement, son conseil et sa maison même étaient aussi fort brouillés. Les indifférents et les ligueurs, qui étaient revenus dans le Parlement, y avaient apporté des sentiments bien contraires à ceux du premier esprit. Dans le conseil, chacun s'efforçait d'y occuper le premier rang, à la place du maréchal de Biron qui l'avait tenu, et le roi craignait également de désobliger tous les prétendants, car le premier qui l'eût quitté eût, pour ainsi dire, défilé tout le chapelet. Ses inquiétudes domestiques ne le touchaient pas moins. Le comte de Soissons, ne pouvant plus souffrir de délais pour son mariage avec la princesse Catherine, alla à Pau pour l'accomplir; mais le Parlement de Béarn lui ferma les portes et mit des gardes autour de la princesse. Elle se tint fort offensée de ce procédé, et se plaignit amèrement à son frère de l'insolence de ses gens de robe : elle en parlait ainsi. Le roi, désirant guérir cet esprit blessé, lui écrivit en termes fort affectueux, et lui manda de le venir trouver à Saumur, où il se devait rendre au mois de février.

Nous voici arrivés à l'an 1593, l'un des plus mémorables de ce règne, et dans lequel les choses, à force d'être mêlées, commencèrent à se développer. Le cinquième jour de janvier, on ouït publier une déclaration du duc de Mayenne, vérifiée au parlement de Paris, laquelle, après avoir fait l'apologie de toute sa conduite avec de très puissants raisonnements et beaucoup d'éloquence, *conviait les princes, pairs, prélats, officiers de la couronne, seigneurs et députés, de se joindre au parti de la Sainte-Union et de se trouver dans l'assemblée des États, le dix-septième de février, pour choisir ensemble, sans passion et sans intérêt, un bon remède pour conserver l'État et la religion.* Dix jours après, parut une exhortation du légat à même fin. Elle parlait bien plus nettement que celle du duc et disait *qu'il fallait élire un roi qui fût, de nom et d'effet, très chrétien et vrai catholique et qui eût la force de maintenir la religion et l'État* : c'était assez désigner le roi d'Espagne. L'écrit du duc ayant été vu par les

seigneurs qui étaient auprès du roi, quelques uns, entre autres le duc de Nevers, trouvèrent bon, puisqu'il les invitait aux États, de lui faire quelque réponse qui l'engageât à une conférence. Cet expédient fut suivi de tous avec tant d'ardeur, qu'il n'eût pas été au pouvoir du roi, quand il l'eût voulu, de l'empêcher. La proposition fut donc dresssée le dix-septième du mois, et donnée à un hérault pour la porter au duc. Les députés des États firent leurs dévotions le vingt et un à Notre-Dame, et entendirent le sermon de Gilbert Genebrard, archevêque d'Aix, qui montra *que la loi salique était positive, et partant changeable au gré du législateur qui était le peuple français en corps*. Cinq jours après, l'assemblée s'ouvrit dans la salle haute du Louvre : le duc la commença par une harangue que l'archevêque de Lyon lui avait composée; le cardinal de Pellevé parla pour le clergé; Senesçay pour la noblesse, et Honoré du Laurent, avocat du roi au parlement de Provence, pour le tiers-état. L'ordre du clergé était fourni d'assez bon nombre de prélats de marque; dans celui de la noblesse, il y avait peu de gentilshommes considérables, et celui du tiers-état était composé de toutes sortes de gens ramassés et payés par le duc de Mayenne ou par les Espagnols. Des trois corps n'y ayant que celui de la noblesse qui fût au duc, il essaya d'y en ajouter deux autres, contre l'ordre ancien du royaume, savoir, l'un, des seigneurs, et l'autre, du Parlement et des gens de robe ; mais tous les trois ordres rejetèrent fortement cette nouveauté.

Le second jour d'après l'ouverture, un trompette apporta la proposition des seigneurs catholiques d'auprès du roi; elle portait *que si ceux du parti de l'Union voulaient députer de bons et dignes personnages en un lieu dont il serait convenu, entre Paris et et Saint-Denis, pour aviser aux moyens de finir les troubles, ils étaient prêts à y en envoyer aussi de leur part.* Le duc, pour lors, était au lit, un peu incommodé; le trompettte demanda à lui parler, et ne manqua pas de faire tout savoir à ceux qui le voulurent entendre. Le duc ne pouvait donc point tenir la chose secrète. Ainsi, de l'avis de son conseil et nonobstant les violents raisonnements du légat, il la renvoya aux États. L'ayant examinée, ils refusèrent *d'entrer en conférence directement ni indirectement avec le roi de Navarre, ni avec aucun hérétique, mais bien avec les catholiques tenant son parti, et cela pour le bien de la religion et le repos public.* Cette réponse faite, le duc partit de Paris, escorté de quatre cents chevaux, et alla à Soissons s'aboucher avec le duc de Feria, Jean-Baptiste Tassis et le docteur Inigo de Mendozza, ambassadeurs d'Espagne. Ils lui proposèrent directement l'élection de leur infante, et lui en parlèrent comme d'une chose aussi facile que juste et honorable. Le duc leur demanda un secours puissant et effectif, et eux le voulaient repaître de chimères ; si bien qu'ils en vinrent à des reproches et à de grosses paroles ; mais le besoin extrême du duc le contraignit d'en souffrir et de cacher son ressentiment et ses desseins. Au partir de Soissons, il alla joindre leur armée qui était commandée par Charles, comte de Mansfeld. Avec ce qu'il y mena de troupes, elle ne se trouva que de douze mille hommes : ces forces, trop petites pour déboucher Paris, s'attachèrent à Noyon et le prirent au bout de trois semaines. Cela fait, Mansfeld ramena ses gens en Flandre où le prince Maurice lui donna tant d'affaires que, de toute l'année, il n'eut le moyen de songer à celles de France.

Au mois de février, le roi était allé à Tours; trois grands desseins l'y menaient : l'un, de faire le mariage de sa sœur avec le duc de Montpensier, l'autre, de traiter avec le duc de Mercœur, et, le troisième, de moyenner, envers les gens de son Parlement, qu'ils levassent les modifications qu'ils avaient apportées à l'édit par lui accordé aux huguenots. Il trouva si peu de dispositions dans les esprits pour toutes ces choses, que pas une ne lui réussit. De plus, comme les malheurs vont toujours de compagnie, il arriva qu'au même temps que les ennemis étaient près de prendre Noyon, le contre-coup en porta jusqu'à Selles en Berri, que Biron assiégeait par son ordre exprès et à la prière du parlement de Tours; car le roi, ayant besoin de toutes ses forces pour couvrir la Picardie, il lui manda de lever le siége et de les lui amener en diligence. Ces disgraces refroidirent ses meilleurs serviteurs, enflèrent le cœur de la ligue plus qu'on ne saurait croire, et enhardirent le tiers parti catholique et le huguenot à faire des conspirations; celui-ci seulement pour se cantonner. l'autre pour se saisir de sa personne. On ne se cachait point de lui pour faire des assemblées et des cabales, et les principaux seigneurs de son conseil lui disaient sans déguisement qu'ils l'allaient quitter s'il ne quittait sa religion. Le cardinal de Bourbon était celui qui menait la bande et qui lui causait plus de peine : de bonheur pour le roi, il arriva que je ne sais quoi d'âcre vint à lui ulcérer le poumon, et lui causa une phthisie qui le rendit moins capable de pousser ses ambitieux desseins.

Il y avait deux voies pour tirer le roi hors d'affaires : l'une, de demeurer ferme dans sa religion, s'armant de patience et de courage; l'autre, sans doute la meilleure, d'embrasser celle des catholiques, lesquels étaient plus de cinquante contre un huguenot. La première

était extrêmement longue, pleine de difficultés et de périls presque insurmontables, car les catholiques menaçaient de l'abandonner s'il n'allait à la messe; il avait à peine de quoi mettre une armée sur pied; les gentilshommes s'ennuyaient de prodiguer leurs biens et leur sang pour le service d'un prince hérétique; et si, dans cette conjoncture, on eût élu un autre roi que lui, assurément qu'ils l'eussent tous reconnu.

Toutes ces considérations et ces craintes firent de profondes impressions sur son esprit: il faut croire que la Providence de Dieu s'en servit pour le disposer à rentrer dans la bonne voie. Il commença donc à faire espérer sa conversion, et, dès qu'il se fut ouvert sur ce sujet, il y eut des huguenots même qui l'assurèrent, soit qu'ils le crussent ainsi, soit qu'ils le fissent par complaisance, qu'on pouvait faire son salut dans toute religion qui croyait Jésus-Christ crucifié, et symbole des apôtres, et qui observait les préceptes du Décalogue.

Comme le duc de Mayenne était encore à Reims, où il était allé tenir une conférence avec les princes de son parti, le duc de Feria, ambassadeur extraordinaire d'Espagne, avec ses autres collègues, arriva à Paris, accompagné d'une grande escorte de cavalerie et des principaux seigneurs du parti, que le duc de Mayenne avait envoyés au devant de lui. Les Etats lui firent compliment par des députés: quelques jours après il entra dans l'assemblée, où il harangua en latin, et leur présenta des lettres du roi Philippe, datées du 2 janvier 1593, dont l'adresse était: *A nos révérends, illustres, magnifiques et bien-amés les députés des Etats généraux de France.* Le cardinal de Pellevé fut chargé d'y répondre. Il y avait trois chaises sous le dais; celle du milieu, couverte d'un tapis de velours violet semé de fleurs de lis d'or, et plus relevée que les autres, mais vide, pour montrer qu'elle attendait un roi; dans celle de main droite s'assit le cardinal de Pellevé, qui, outre qu'il était président du clergé avec l'archevêque de Lyon, présidait aussi aux assemblées générales en l'absence du duc de Mayenne; le duc de Feria se mit sur celle de main gauche.

Cependant les catholiques royalistes pressèrent si fort la conférence que les brigues du duc de Feria ni celles des Seize ne purent empêcher que des députés, de part et d'autre, n'en convinssent. Etant donc allés reconnaître les lieux d'autour de Paris, ils choisirent celui de Surênes, qui était moins ruiné que tous les autres. Ils s'y rendirent le vingt-neuvième d'avril, et partagèrent les logis au sort, mais les royalistes, dans la salle de la conférence, se saisirent de la main droite. Tous ensemble arrêtèrent que les passeports seraient expédiés en forme de lettres-patentes, et se prirent réciproquement sous leur protection. Les députés de la ligue retournaient tous les soirs coucher à Paris, ceux des royalistes demeuraient sur le lieu. Ceux-là, attendant le retour du duc de Mayenne, qui reculait d'entrer en matière, firent écouler quelques séances sans rien avancer, puis remirent la conférence à huit jours de là. Cependant il fut accordé une surséance d'armes de dix jours. D'abord il se trouva une difficulté qui pensa tout rompre; ceux de la ligue ne voulaient pas souffrir que Rambouillet y assistât, parce que la duchesse de Guise l'accusait d'avoir trempé dans la mort de son mari; Rambouillet, au contraire, insistait d'y demeurer puisqu'il y était entré, de peur que son exclusion ne fût un aveu tacite de ce qu'on lui imposait, et que le sang de ce prince ne lui fût quelque jour redemandé à lui et à toute sa postérité. Il déniait donc hautement le fait, et offrait de s'en purger par serment; à cause de quoi les députés de son parti le soutinrent si fortement qu'il ne fut pas exclu.

C'est une chose mémorable que le roi, ayant ouï dire que quelques uns le chargeaient lui-même de cette mort, prit la peine de composer un discours qui fût vu des principaux de l'assemblée, par lequel il montrait *qu'il n'avait jamais été l'auteur d'un si funeste et si malheureux conseil.* Il apportait, entre autres choses, que, comme le feu roi lui disait qu'un grand, qui l'avait poussé à faire cette action, avait mis dans une lettre qu'il lui écrivait sur ce sujet, ces quatre mots latins: *Mors Conradini, vita Caroli,* lui, roi de Navarre, lui avait répondu en présence de plusieurs gens d'honneur, encore tous vivants: *Oui; mais, Sire, celui-là ne vous a pas dit toute l'histoire, car la mort de Conradin fut la ruine de Charles.*

Pour le détail de ce qui se passa à la conférence de Surênes, on le peut voir dans les actes qui en sont publics. L'archevêque de Lyon et celui de Bourges firent de part et d'autre des discours fort éloquents, pour montrer, l'un, qu'on ne pouvait pas reconnaître un prince hérétique, l'autre, qu'il lui fallait obéir; et ce dernier sommait les catholiques ligués de se joindre à eux pour instruire le roi et pour le convertir; mais ceux-ci se fermèrent à ne le point recevoir et à n'avoir aucune communication avec lui qu'il ne fût vraiment converti et que le pape ne l'eût reçu au giron de l'Eglise. Cette résolution, témoignée avec une merveilleuse fermeté, acheva d'ébranler ce prince qui chancelait déjà, en sorte qu'il donna parole positive de se convertir aux princes et aux seigneurs qui étaient auprès de lui, et demanda une conférence pour son instruction,

à laquelle il convia tous les plus doctes de son parti et de celui de la ligue, pour le quinzième de juillet; non pas qu'il entendît que l'exécution de sa parole dépendît de là, mais seulement pour la bienséance et pour la forme. Il était temps qu'il s'expliquât nettement, car les États, quelques jours auparavant, ayant fait une procession solennelle, se préparaient à l'élection d'un roi; et si les Espagnols, dans cette conjoncture qui leur était tout à fait favorable, eussent fait l'ouverture qu'ils firent un mois après pour le duc de Guise, il est certain que tout eût tourné de ce côté-là, même malgré le duc de Mayenne, car il n'avait pas encore fait sa brigue assez forte, ayant été trop occupé à Reims. Il en venait d'arriver, fort chagrin et mal satisfait des princes de sa maison, qui l'étaient encore plus de lui : de sorte qu'ils s'étaient séparés aussi irrésolus et aussi désunis qu'auparavant, chacun avec de vastes et confuses pensées, et peu de moyens de les exécuter. Il avait néanmoins de quoi se consoler de ses disgraces, s'il eût su profiter de l'occasion; car le roi, appréhendant que les États n'en nommassent un avant qu'il fût converti, offrait de lui donner tout sur l'heure les mêmes avantages que les Espagnols lui promettaient seulement pour l'avenir.

Il n'avait point eu d'autre pensée, quand il accorda les conférences, que d'amuser les royalistes : vint tout le contraire : elles apportèrent de grands avantages au roi. Les Seize, d'un côté, et les huguenots de l'autre, avaient beau s'efforcer de les interrompre, elles étaient trop engagées : de Surênes elles furent transférées à la Roquette, puis à la Villette. Elles finirent en ce dernier endroit parce que les ligués ne voulurent conclure autre chose, sinon *qu'ils remettaient le jugement de la réduction du roi à l'autorité du saint-père, qui seul*, disaient-ils, *avait le pouvoir de lui ouvrir la porte de l'Église*; et les autres refusèrent cette proposition, *d'autant que c'eût été soumettre la couronne de France à la disposition du pape*.

Durant que les conférences tenaient, les surséances d'armes étaient continuées, et affriandaient de plus en plus le peuple à la paix. Le roi, ayant bien reconnu cet effet, n'en voulut plus donner que pour trois jours, mais, en échange, il offrit une trève de six mois. Le légat et les Espagnols en ayant témoigné grande aversion, le duc de Mayenne n'osa pas l'accepter. Les Espagnols, de leur côté, ayant laissé attiédir la chaleur des esprits dans les États, les rebutèrent tout à fait par leurs propositions odieuses; car Mendoze s'efforça d'y faire valoir le droit de l'infante, et de montrer que la couronne lui appartenait : son discours y fut fort mal reçu. Feria, ensuite, s'imaginant qu'on l'avait rebuté à cause que les Français abhorraient la domination des femmes, fit proposer par Tassis que le catholique marierait l'infante à l'archiduc Ernest, qui régnerait conjointement avec elle, comme s'il eût été plus supportable de voir un étranger dans le trône des fleurs de lis que d'y en voir deux à la fois. La noblesse s'étant remise au duc de Mayenne de lui faire telle réponse qu'il jugerait à propos, ce duc lui fit entendre que les lois du royaume ne pouvaient s'accommoder avec un étranger; que néanmoins les États, pour témoigner leur reconnaissance au roi catholique, le priaient d'avoir agréable qu'ils élussent un prince français, et qu'il lui plût de l'honorer de son alliance par le mariage de l'infante. Or, après que les Espagnols eurent passé quelques jours à délibérer sur cette proposition, Feria répondit, par l'organe de Tassis, que le roi son maître fournirait tout le secours que l'on désirait, moyennant que l'infante fût déclarée reine à cette condition, et solidairement avec l'un des princes français que ce roi voudrait choisir, y compris ceux de la maison de Lorraine. Cette ouverture éblouit la plupart des députés; en sorte que, si dès lors les ministres d'Espagne eussent nommé quelqu'un, sans y apporter tant de façons, l'assemblée en fût demeurée d'accord; mais tandis qu'ils se tenaient sur leur gravité, et qu'ils pensaient se faire faire la cour d'une chose qui n'était point à eux, l'occasion leur échappa. Trois princes aspiraient à cette nomination, le duc de Nemours et le duc de Guise, chacun pour soi-même, et le duc de Mayenne pour son fils aîné. Quand ce dernier voyait de la difficulté à son dessein, il pensait quelquefois à proposer le cardinal de Bourbon; puis, après diverses agitations d'esprit, il trouvait qu'il n'y avait point de meilleure résolution que celle qui, en effet, est la pire de toutes, savoir, de n'en point prendre.

Durant qu'il flottait dans ces incertitudes, le Parlement de Paris, s'étant assemblé sur le bruit qui courait de l'élection de l'infante, fit voir qu'il est infaillible quand il s'agit des lois fondamentales de la monarchie, pour lesquelles il a toujours veillé très utilement; car il donna un grand arrêt qui ordonnait « que » remontrances seraient faites au duc de » Mayenne à ce qu'il eût à maintenir ces lois, » et empêcher que la couronne ne fût transportée à des étrangers, et déclarait nuls et » illicites tous traités qui avaient été faits ou » qui se feraient pour cela, comme étant contraires à la loi salique. » Conformément à cet arrêt, Jean Le Maître, qui tenait la place de premier président, fit de hardies remontrances à ce duc, et lui représenta que la domination des femmes en France, même celle des régentes, n'y avait jamais causé que des

séditions et des guerres civiles. Il en apporta dix ou douze exemples très mémorables, entre lesquels il n'oublia celui de Blanche de Castille et celui de Blanche de Médicis, la principale et presque l'unique cause de ces derniers troubles.

Sur ces entrefaites, le roi fut assiéger Dreux. Il emporta la ville d'emblée, et le château ensuite par composition; mais avec beaucoup de peine et de temps et grande tuerie des assiégés. Les Espagnols connaissant plus par l'arrêt du Parlement et par la perte de cette ville, que les affaires de la ligue tendaient à leur déclin, pressèrent plus fort l'élection d'un roi, et lâchant enfin le mot dans un conseil qu'ils tinrent avec le duc de Mayenne, nommèrent le duc de Guise. Il n'y eut jamais de pareil étonnement à celui qu'il eut dans ce moment; le trouble de son ame paraissait au travers de toutes ses dissimulations. L'indignation de sa femme fut encore plus grande; elle eût bouleversé toute la terre plutôt que d'obéir *à ce petit garçon*, elle appelait ainsi le duc de Guise. En cette occasion pressante, comme il ne savait que répondre, Bassompierre lui trouva un expédient qui, reculant l'affaire, la rompit entièrement; ce fut que ce seigneur demanda un temps de huit jours pour en avertir le duc de Lorraine son maître.

Plusieurs prélats, quelques docteurs, entre autres, prévôt de Compregnac, Limousin, et même trois curés de Paris, desquels était celui de Saint-Eustache, nommé René Benoît, étant venus à Saint-Denis le vingt-deuxième de juillet, le roi s'y rendit le lendemain et entra en conférence avec eux, comme pour s'éclaircir de quelques doutes qui lui restaient sur les points de la religion; il demeura bientôt d'accord de tout; mais le cardinal de Bourbon ne l'était pas, qu'un autre évêque que le pape eût droit de lui donner l'absolution; le contraire néanmoins passa, malgré toutes ses brigues et ses véhémentes remontrances. Le formulaire de sa confession de foi fut dressé, et le jour pris pour la lui faire faire le dimanche suivant. Quelques prélats, par un zèle peu savant, y avaient inséré certaines menues choses qui n'étaient pas trop nécessaires: le roi, qui avait le jugement solide, ne les pouvait pas goûter; on en retrancha donc tout ce qui n'était point essentiellement de la foi; et néanmoins on l'envoya comme elle avait été dressée au pape, afin de mieux persuader Sa Sainteté de l'entière conversion de ce prince. La cérémonie s'en fit dans l'église de Saint-Denis, entre les mains de l'archevêque de Bourges, comme on le voit dans les mémoires du temps, y assistant sept ou huit évêques et tous les grands de sa cour; même Gabrielle d'Estrées, laquelle n'avait pas peu contribué à la conversion du roi, ayant déjà conçu de grandes espérances de l'épouser. Dès le soir, toute la campagne, depuis Pontoise jusqu'à Montmartre, où il alla, après vêpres, visiter l'église des Saints-Martyrs, fut éclairée par des feux de joie, qui furent bientôt allumés dans toutes les autres villes du parti royal et accompagnés de festins, de danses et de toutes sortes de réjouissances publiques. Dès ce jour-là, le peuple de Paris montra bien que c'était la seule aversion du huguenotisme qui l'avait obligé de rejeter ce prince; car il accourut en foule à cette cérémonie, nonobstant les défenses du duc de Mayenne, et changeant tout à coup la haine qu'il avait pour lui en une véritable affection, commença à l'appeler son roi, non plus le *Béarnais*, comme il avait fait jusque-là, et se moqua de toutes les déclamations des prédicateurs qui s'efforçaient de l'entretenir dans son premier sentiment.

Le duc de Mayenne se réjouissant aussi, ou feignant de se réjouir de son changement, traita la trève avec lui, le trentième de juillet, pour trois mois, et tous deux demeurèrent d'accord d'envoyer vers le pape, pour obtenir l'absolution du roi, sans laquelle le duc ne voulait aucunement entendre à la paix. Son intention et ses intérêts, à ce qu'il protestait, n'étaient autres que de conserver la religion catholique et l'union avec le saint-siége. Tout aussitôt le roi nomma le duc de Nevers et quatre ou cinq personnes de rare mérite, tant d'Église que de robe, pour cette négociation; et le duc de Mayenne, de son côté, choisit le cardinal de Joyeuse et le baron de Senneçay: mais il ne les fit partir que trois mois après; et cependant, il se laissa, je ne sais comment, rengager avec les Espagnols, par un nouveau serment qu'il fit *de ne se départir jamais de la Sainte-Union, de ne traiter point avec le roi de Navarre, quelque acte de catholique qu'il pût faire, et de procéder à l'élection d'un roi très chrétien; moyennant qu'ils lui fournissent douze mille hommes de pied, six mille chevaux entretenus et quelques autres conditions*. Mais au même temps, de peur qu'ils ne remuassent encore dans les États, il renvoya une partie des députés dans les provinces, sous couleur d'informer les peuples de la disposition des affaires. Quant aux restes de cette assemblée, ils demeurèrent dans Paris jusqu'à la réduction de la ville, y étant défrayés par le roi d'Espagne, qui fournissait huit mille écus par mois pour leur entretien.

Mais le duc ne put pas si aisément se débarrasser des instances du légat, qui demandait que le concile de Trente fût reçu tout

entier par l'Église gallicane. Quoique le parlement et les chapitres s'y opposassent, il fallut qu'il lui donnât ce contentement par une déclaration qui fut portée aux États; il sut bien néanmoins éluder l'exécution, ayant auparavant tiré assurance du légat : *que s'il y avait quelque chose pour les immunités et les franchises du royaume qui méritât d'être entretenu, Sa Sainteté, étant requise d'y pourvoir, n'en ferait aucune difficulté.* La trève cependant arrêta les mouvements qui se faisaient dans les provinces : elle fit lever le siége de Moncontour au duc de Mercœur; celui de Poitiers, que Brissac défendait fort vaillamment, aux seigneurs royalistes, et celui du château de Cavours au duc de Savoie. Ce prince avait été fort mal mené par Lesdiguières et avait encore eu le déplaisir, quelques mois auparavant, que Roderic de Tolède, général des troupes milanaises et napolitaines, que le roi d'Espagne lui avait envoyées, avait été entièrement défait par le même chef et tué à la descente de la montagne qui s'étend vers la Douère, près du village de Sal-Bertrand.

Dès que la trève générale eut été conclue, la plupart des prélats, des conseillers d'État et des gens du Parlement, quelques uns même des députés des États, avaient secrètement rendu leurs devoirs au roi, ou par eux-mêmes, ou par l'entremise de leurs amis. Comme il se promenait aux environs de Paris, et qu'il était à Melun, un jour, vingt-septième d'août, on découvrit heureusement un assassin, suborné par des ligueurs, qui avait entrepris de le tuer à coups de couteau : il se nommait Pierre Barrière, natif d'Orléans, âgé de vingt-sept ans, batelier de sa première vacation, puis soldat. Le prévôt de l'hôtel lui fit son procès; il n'y avait point de preuve suffisante contre lui, et la douleur de la gêne ne le put forcer de rien avouer; mais le confesseur qui l'assista à la mort mania si bien son esprit qu'il l'obligea de tout dire. Il fut condamné à avoir le poing coupé tenant le couteau, à être tenaillé avec des tenailles ardentes, puis rompu tout vif, et son corps brûlé et ses cendres jetées au vent. Le roi avait souvent des avis de pareilles conjurations, la plupart dressées par des religieux ou par des gens d'Église : voilà pourquoi la paix étant le seul remède qui pût guérir la manie de tant d'esprits blessés, il désirait ardemment de la faire : il offrait au duc de Mayenne, tout ruiné qu'il était, de plus grands avantages que lorsque ses affaires étaient florissantes; mais ce duc ne voulait point traiter que le pape n'eût donné l'absolution au roi; et d'ailleurs il avait trop peu de force d'esprit pour se débarrasser des liens des Espagnols; il négociait donc tout à la fois, et avec le roi et avec eux. Cependant, à tout évènement, il tâcha de s'emparer de Lyon pour le joindre avec la Bourgogne, s'imaginant peut-être que celui des deux rois avec lequel il traiterait lui laisserait ce pays-là en souveraineté. Son frère utérin, le duc de Nemours, s'était rendu fort absolu dans ce gouvernement, ayant cerné cette grande ville par cinq ou six petites places qu'il tenait aux environs; mais par le même moyen et à cause des nouveaux impôts qu'il y avait établis, par le conseil d'un certain Ferrarais, qui avait l'ame de fer, il s'était rendu fort odieux au peuple, tellement que l'archevêque de Lyon, qui y fut envoyé par le duc de Mayenne, échauffant sous main les mécontents et attisant le feu, fit tant que les bourgeois prirent les armes, se saisirent du duc de Nemours, et l'enfermèrent à Pierre-Encise. Mayenne n'en tira pourtant pas le fruit qu'il espérait; car ensuite, les Lyonnais demeurèrent comme neutres, sans recevoir d'autres ordres que les leurs mêmes, jusqu'à leur entière réduction, quoique par forme ils reconnussent l'archevêque comme son lieutenant. Les gens de bien jugèrent que Nemours était digne de ce traitement, pour avoir suivi la détestable politique de Machiavel, qui rend toujours les princes tyrans et les peuples malheureux; mais tous les chefs de la ligue, connaissant par là quelle protection ils devaient attendre du duc de Mayenne, ne songèrent plus qu'à s'assurer de leurs places, et même d'en surprendre d'autres pour faire leur accommodement plus avantageux avec le roi; car il n'en voulait recevoir aucun s'il ne lui apportait quelque place pour racheter sa faute.

Sa conversion sapait la ligue par le fondement : on regardait ce parti, pour ainsi dire, comme un bâtiment tout en l'air, qui n'était plus appuyé que sur une seule pierre; savoir le refus que le pape faisait d'absoudre ce roi. Le duc de Mayenne ne manqua pas de faire sonner bien haut le refus du saint-père. Ce moyen ne fut pourtant pas assez fort pour arrêter les esprits qui étaient déjà sur le penchant.

Le roi vint à Saint-Denis pour faire réussir une partie qui était faite pour le recevoir dans Paris. Le duc de Mayenne, en ayant eu le vent, en ôta le gouvernement au comte de Belin et le donna à Brissac, qu'il croyait le plus fidèle de tous ses partisans. Le Parlement, voyant par là ses mesures rompues et appréhendant que le duc ne rendît les Espagnols maîtres de la ville, lui fit de chaudes remontrances pour retenir Belin; le duc lui apporta quelques raisons au contraire, mais il ne s'en paya point et continua ses assemblées. La chose s'échauffa jusqu'à tel point que le duc fit prendre les armes à ses troupes et à ses

amis ; dont il se fût ensuivi un grand carnage par les rues et peut-être l'entière perte de Paris pour le roi, si les plus sages de ce grand corps n'eussent ployé et remontré aux autres qu'il fallait céder pour quelque temps. Le parlement d'Aix ordonna, le troisième de janvier, que la justice se ferait sous le nom du roi ; et par un autre arrêt donné quelques jours après, il déclara rebelle et criminel de lèse-majesté quiconque ne lui obéirait pas. Plusieurs villes, dont les principales furent Lyon, Orléans, Bourges, se soumirent successivement au roi, à l'exemple de la ville d'Aix ; mais la présence du duc de Mayenne retenait Paris. En attendant que cette grande masse fût ébranlée pour un si grand changement, le roi employa le temps à se faire sacrer, tant afin d'ôter ce scrupule que l'ancienne coutume des Français laissait dans l'esprit de plusieurs, que cela lui manquant, il ne pouvait porter le titre de roi de France que pour faire connaître de plus en plus au peuple qu'il était véritablement persuadé de la religion de ses ancêtres. Or, parce qu'il n'avait pas encore la ville de Reims, ni la sainte ampoule que l'on y garde dans l'abbaye de Saint-Remy, il choisit pour cette cérémonie l'église de Notre-Dame-de-Chartres, très célèbre à cause de la dévotion à la Vierge, et y fit apporter de l'abbaye de Marmoustier une fiole, qu'on dit être celle que Sevère Sulpice et Fortunat, évêque de Poitiers, écrivent avoir été apportée par un ange au grand saint Martin, pour lui remettre les membres qu'il s'était tout froissés en tombant du haut en bas d'un escalier. Le vingt-sept de février, Nicolas de Thou, évêque de Chartres, fit la cérémonie, de la même manière qu'elle a accoutumé de se faire à Reims.

Le duc de Mayenne voyait d'heure en heure défiler son parti, sans pouvoir ni donner ordre à cette révolution, ni faire son traité avec le roi ; car il avait juré de ne lui point obéir qu'il ne fût absous par le saint-père. Cependant, parce qu'on vit que tous les gouverneurs des places de la ligue, qu'il avait mandés à Paris sur la fin de l'année précédente et avec lesquels il avait tenu conseil sans y appeler les Espagnols, les rendirent toutes au roi dans cette année et que lui-même sortit de Paris le sixième de mars et amena avec lui sa femme et ses enfants, plusieurs soupçonnèrent qu'il était d'accord avec le roi et qu'il ne demeurait plus dans le parti que pour empêcher que ceux qui étaient de la faction espagnole ne livrassent la ville à l'étranger par un coup de désespoir. Il ne pouvait pas ignorer que Brissac traitait avec le roi et qu'il prenait pour sujet de son mécontentement qu'il ne lui avait point fait raison de ce que le duc d'Elbeuf l'avait chassé de Poitiers, après que l'an passé il l'avait si bravement défendu contre les royalistes. Tout était prêt, il y avait plus de deux mois pour recevoir le roi dans Paris ; mais les Seize, secondés par la garnison espagnole et de quatre mille hommes de la populace, auxquels l'ambassadeur d'Espagne donnait à chacun une risdale et un minot de blé par semaine, le veillaient de si près, qu'il ne pouvait exécuter son dessein. On dit même que, l'ayant reconnu, ils avaient résolu de le prévenir et de se défaire de ceux qui y travaillaient le plus puissamment avec lui : c'étaient, entre autres, le président Le Maître, L'Huillier, prévôt des marchands, Du Vair, conseiller au Parlement et Langlois, échevin. Ceux-ci, gens sages et ayant intention de sauver leur patrie, non pas de la mettre dans l'oppression, ne manquèrent pas, avant de passer outre, de tirer assurance expresse du roi, *qu'il ne serait fait aucun outrage à pas un des habitants de la ville, ni à son corps, ni à ses biens ; qu'il leur donnerait une abolition générale sans exception et qu'il les prendrait tous à sa sauvegarde, et quant aux étrangers, qu'il leur accorderait vie et bagues sauves.* L'ordre étant donné, pour la nuit du vingt et unième au vingt-deuxième de mars, de se saisir des remparts et des portes, le roi, qui avait assemblé ses troupes à Saint-Denis, se rendit à Montmartre. La seule difficulté qu'eut Brissac fut de se dépêtrer des Espagnols que le duc de Féria lui avait donnés pour l'accompagner dans ses rondes, avec ordre de le tuer au premier bruit qu'ils entendraient au dehors ; mais ils ne furent pas aussi habiles à trouver des excuses pour ne le point quitter qu'il le fut à en forger pour les éloigner de lui. Lorsqu'il se fut défait d'eux, en moins de demi-heure les gens du roi entrèrent dans la ville, une partie par la Porte-Neuve et par la porte Saint-Denis, une autre partie par la rivière, et se rendirent maîtres des remparts de ce côté-là, comme aussi de l'Arsenal, du Grand-Châtelet, du Palais et des avenues des ponts, sans trouver aucune résistance, hormis d'un corps de garde de lansquenets, qui furent taillés en pièces sur le quai de l'École, pour n'avoir pas voulu crier : vive le roi ! Les bourgeois pareillement s'assurèrent de leurs quartiers ; ils cadenassèrent les portes des plus échauffés ligueurs avec des tirefonds, de peur qu'ils ne sortissent, mirent des corps de garde aux carrefours et allaient par toutes les rues criant : vive le roi ! et donnant des billets de pardon général. La populace suivait les gens de guerre et se mêlait familièrement avec eux ; les garnisons espagnole et wallonne ne branlèrent pas de leurs logis.

Le roi étant à deux cents pas de la ville,

Brissac lui apporta les clefs et en récompense reçut le bâton de maréchal et promesse d'une place de conseiller honoraire au Parlement, avantage très considérable en ce temps-là. Sur les dix heures du matin, comme il sut que tout était paisible et qu'on avait mis ses troupes en bataille dans toutes les places et les grandes rues, il entra dans la ville par la Porte-Neuve, accompagné de grand nombre de noblesse et de ses compagnies d'ordonnance et alla droit à Notre-Dame, dans le carrosse de la dame de Villeroi, entendre la messe et chanter le *Te Deum*, faisant marcher devant lui cinq cents hommes, les piques traînantes, en signe que la victoire était volontaire. Quelques mutins firent mine de vouloir résister, mais aussitôt ils s'enfuirent et se cachèrent chez eux. Avant qu'il fût midi, toute la ville admira de se voir aussi paisible qu'elle avait jamais été dans la plus profonde paix, et par là se confirma entièrement dans l'estime qu'elle avait de la bonté et de la sage conduite de son roi. Il trouva son dîner tout prêt au Louvre et sa maison en aussi bon ordre que si on l'y eût attendu depuis longtemps. Il envoya offrir sauf-conduit au duc de Féria et aux Espagnols et leur donna escorte pour les conduire jusqu'à l'arbre de Guise. Sur les trois heures après dîner ils sortirent par la porte Saint-Denis, le roi s'étant mis à une fenêtre pour les regarder. Ils avaient leurs enseignes ployées et leurs caisses couvertes, et emmenaient avec eux quelques restes de prostitution et environ une trentaine de ligueurs passionnés. Le plus ardent était Jean Boucher, curé de Saint-Benoît, lequel est mort doyen de Tournay, plus de cinquante ans après, mais bien changé d'humeur et aussi zélé Français parmi les étrangers, qu'il avait été furieux Espagnol en France.

Lorsque le roi entra dans Paris, il envoya Saint-Luc assurer les cardinaux de Plaisance et de Pellevé et les duchesses de Nemours et de Montpensier qu'il ne leur serait fait aucun déplaisir ; pour témoignage dequoi il leur donna des archers de sa garde ; mais le cardinal de Pellevé n'en avait plus besoin, car il rendit les derniers soupirs dans l'hôtel de Sens comme on chantait le *Te Deum*. Le roi ne refusa pas un sauf-conduit au cardinal de Plaisance, qui avait agi avec tant de chaleur contre lui ; il souffrit même qu'il emmenât avec lui le père Varade, jésuite, et Aubry, curé de Saint-André-des-Arcs, quoiqu'ils fussent accusés du détestable attentat de Barrières.

Le troisième jour d'après, le capitaine Du Bourg rendit la Bastille, et Beaulieu le château du bois de Vincennes. Au bout de la huitaine, le roi fit faire une procession générale, où il assista en personne avec toute sa cour, pour rendre grâces à Dieu de ce qu'il l'avait rétabli dans la capitale de son royaume. On ne trouva pas à propos d'attendre le retour du parlement de Tours, pour vérifier la déclaration du roi, qui rétablissait ceux qui étaient demeurés à Paris et celle qui était accordée en faveur de Brissac et de la ville de Paris. L'adresse en fut faite par une forme extraordinaire, *au chancelier et aux autres officiers de la couronne, ducs et pairs, conseillers d'État et maîtres des requêtes, pour les lire, publier et enregistrer au greffe du Parlement et des autres cours souveraines*.

Ceux qui avaient servi le roi en cette importante réduction ne manquèrent pas d'en tirer de bonnes récompenses. Le Parlement étant rétabli, le roi y fit une nouvelle charge de président (à mortier) pour Le Maître. Il en créa aussi une à la chambre des comptes, pour L'Huillier et deux de maîtres de requêtes pour Du Vair et pour Langlois. Les gens de bien et désintéressés disaient que, s'ils avaient eu intention de servir le roi et le public, ils eussent fait plus généreusement de se contenter de la gloire de leur action que de désirer une récompense qui ne pouvait qu'être à charge aux coffres du roi et à son peuple. Paris réduit, le Parlement et l'Université soumis à l'autorité du roi, les autres villes revenaient aussi comme à l'envi et en foule. Le vingt-sixième d'avril, Villars ramena Rouen, le Havre, Montivilliers et Pont-Audemer. De tous les chefs de la ligue, ce fut lui qui se mit à plus haut prix ; il n'en voulut rien rabattre *d'un million deux cent mille d'argent comptant, soixante mille de pension et le gouvernement de toutes ces villes, sans reconnaître de trois ans le duc de Montpensier, gouverneur de la province, et de plus la charge d'amiral*. Biron en étant pourvu, on ne put la lui arracher sans lui faire une plaie dans le cœur, d'autant plus cuisante que Villars était son concurrent en vaillance et en réputation.

Il se tramait encore des menées à Paris pour rebrouiller le royaume. La plupart des seigneurs royalistes se fâchaient que les ligueurs emportaient tout l'argent et les plus grandes récompenses ; ils se repentaient aussi d'avoir tant avancé les affaires du roi qu'il fût à la veille de n'avoir plus que faire d'eux. Les Parisiens étaient plus alarmés de cinquante personnes qu'il avait chassés de leur ville qu'ils ne se tenaient assurés par toutes ses déclarations. Le cardinal de Bourbon ne pouvait se défaire de l'imagination de la royauté ; le comte de Soissons son frère était blessé jusqu'au fond de l'ame de ce que le roi lui refusait sa sœur, après la lui avoir solennellement

promise; et Biron, outré de ce qu'on lui avait ôté l'amirauté, était venu passer ses fantaisies à Paris, où il avait été si bien reçu que le roi en avait conçu de la jalousie et y était accouru du siége de Laon, pour dissiper par sa présence les pratiques qui eussent pu s'y former contre son service. Pour le cardinal de Bourbon, la mort en délivra le roi peu de temps après, savoir vers la fin de juillet. Il crut avoir été empoisonné par une dame qu'il avait fort aimée. Au mois d'octobre ensuivant, François d'O, surintendant des finances, acheva de vivre dans son hôtel à Paris, ayant l'ame et le corps également gâtés de toutes sortes de vilenies. Le roi se consola aisément de sa perte, parce qu'il faisait d'effroyables dissipations et que néanmoins il le voulait tenir comme en tutelle. Après cela, il fit quelque temps administrer ses finances par un conseil de cinq ou six personnes; mais, ne trouvant pas son compte avec cette multitude mal d'accord et intéressée, il rétablit la surintendance, et la donna conjointement à Sancy et à Rosny.

Tandis que les chefs et les villes de la ligue se pressaient de se rendre au roi pour se mettre en paix, les paysans et communes des pays de la Haute-Guienne se soulevèrent et prirent les armes pour se défendre des pillages de la noblesse et des cruelles vexations des receveurs des tailles. On leur donna le sobriquet de *tard-avisés* et les gentilshommes rejetèrent aussi sur eux celui de *croquants*, dont ces paysans les avaient voulu charger, parce qu'en effet ils croquaient et dévoraient les pauvres gens de la campagne.

Restaient encore la Bretagne et la Bourgogne, qui n'obéissaient point au roi. Ajoutez-y une partie de la Provence, parce qu'il la croyait plus mal entre les mains d'Epernon qu'en celles de la ligue. Les habitants de Laval introduisirent le maréchal d'Aumont dans leur ville; Lesonnet, gouverneur de Concarneaux, traita avec lui; Talbouet, peu après, en fit autant pour Redon, et lui se rendit maître de Morlaix, par le moyen des bourgeois et du château, après un assez long siége. Il y avait dans la province cinq mille Espagnols commandés par un dom Juan d'Aquila, et le duc de Mercœur avait trois mille bons hommes; de sorte que, s'ils eussent pu s'accorder ensemble, ils eussent été plus forts que les royalistes; mais la jalousie des deux nations et les piques d'entre les deux chefs les rendaient incompatibles. Aquila refusa de joindre le duc pour secourir ce château. Le duc lui rendit la pareille, quand Aumont eut assiégé le fort de Crodon, que les Espagnols avaient bâti avec une grande dépense sur la langue qui divise le golfe du Conquet et y commande. Auparavant, Quimper-Corentin étant seulement investi s'était rendu au maréchal, et, peu après, la ville de Saint-Malo acheva son traité, dans lequel ses marchands firent bien voir qu'ils n'ignoraient pas leurs intérêts et la politique. Pour la Provence, le roi n'osait pas ouvertement destituer Epernon, tant à cause des intelligences qu'il pouvait contracter avec l'Espagne et la Savoie qu'à cause de ses alliances avec le maréchal de Bouillon, le duc de la Trémouille et Ventadour qui, d'ailleurs, étaient tous fort malcontents, et même avec le connétable de Montmorency; je l'appelle ainsi, parce qu'il en avait reçu l'épée dès l'année précédente. Il lui avait donc seulement mandé de venir en cour pour faire droit réciproquement sur ses plaintes et sur celles des Provençaux. Mais, comme ce duc avait quatre mille hommes que le connétable lui avait prêtés, et deux mille cinq cents qu'il avait levés, il était rentré dans son fort, et tenait à la gorge la ville d'Aix, le comte de Carces et le Parlement, exerçant cruellement ses vengeances sur tous ceux qui tombaient entre ses mains.

Comme le roi, après la prise de Noyon, était allé visiter sa frontière de Champagne, il accorda la paix au duc de Lorraine, qui la faisait négocier il y avait plus d'un an par Bassompierre. Au même mois de novembre, le traité du duc de Guise fut pareillement conclu avec le roi, lequel, par ce moyen, retira aussi les villes de Champagne qui étaient encore dans le parti de la ligue.

La Bourgogne, qui était demeurée presque tout entière au duc de Mayenne, commença aussi à lui échapper. Auxerre, Mâcon et Avalon rompirent leurs liens; Dijon et Beaune étaient sur le point de faire de même, lorsqu'il y courut avec quelques compagnies de cavalerie. Comme il eut reconnu qu'il ne pouvait plus les retenir par affection, il y employa la rigueur et la force; il fit, dans Dijon, couper la tête à Jacques Vernes, qui en était maire, et au capitaine Gau, rasa tous les faubourgs de Beaune, y redoubla la garnison et en mura toutes les portes, hormis une. De plus, afin de se conserver la province, il persuada aux Espagnols de faire puissamment la guerre de ce côté-là. La seule nécessité le tenait encore attaché à ces dangereux amis. Il savait que le duc de Féria et Diego d'Ibarra lui imputaient à perfidie et à malice la décadence des affaires, laquelle, pourtant, ne se devait imputer qu'à sa lenteur et à ses irrésolutions; il savait qu'ils le haïssaient si cruellement que, lorsqu'il était allé trouver l'archiduc Ernest après le siége de Laon, ils avaient fait mettre en délibération de lui couper la tête comme à un traître, et que le con-

seil de l'archiduc n'ayant pas voulu suivre cet avis, ils avaient essayé de se défaire de lui par le poison ou par le poignard. Aussi quelques uns s'imaginèrent que ce fut lui le premier qui, pour se venger des traitements de cette nation, fit glisser par ses amis, dans le conseil du roi, l'envie de leur déclarer la guerre, et qu'il avait conclu secrètement son traité avec lui. Quoi qu'il en soit, il se trouva une assez forte brigue dans le conseil pour porter le roi à cette rupture. Cette résolution prise, l'Artois et le Hainaut se trouvant le plus exposés aux ruines que causerait la rupture, on jugea à propos d'écrire aux principales villes de ces provinces que, s'ils n'obtenaient du roi d'Espagne qu'il retirât ses troupes des terres de France, et s'ils ne cessaient de faire la guerre à ses sujets et aux Cambrésiens, lesquels il avait pris sous sa protection, il leur ferait sentir la pesanteur de ses armes. On tient que trois personnes, principalement, inspirèrent ce dessein au roi : Gabrielle d'Estrées, sa maîtresse, Balagny et le maréchal de Bouillon; Gabrielle, afin de conquérir la Franche-Comté pour son fils César; Balagny, afin de s'enrichir du butin de l'Artois et du Hainaut; le maréchal, pour deux fins : l'une était de donner moyen au prince Maurice de Nassau, dont, depuis peu, il avait épousé la sœur, nommée Elisabeth, d'établir sa grandeur en affermissant la liberté des Provinces-Unies; l'autre de se maintenir luimême dans la seigneurie de Sedan; car il faut savoir que Charlotte de la Mark, sa femme, étant morte sans enfants il y avait quelques mois, il retenait cette principauté en vertu, disait-il, d'une donation testamentaire qu'elle lui en avait faite, et de l'acquisition des droits du duc de Montpensier. Il se vantait d'avoir des intelligences prêtes à jouer dans le Luxembourg; Balagny promettait de faire grande brèche en Artois, et Sancy se faisait fort de porter les Suisses à conquérir la Franche-Comté. Le duc de Lorraine même offrait, pour cette expédition, quatre mille hommes commandés par Tremblecour et Aussonville. En effet, ils entrèrent dans le comté dès le commencement de l'année suivante; mais c'était contre son intérêt et contre son intention. Aussi ne firent-ils que des courses fort ruineuses aux peuples, sinon qu'ils prirent les petites villes de Vesoul, Luxeuil et Joinville. Le roi s'était approché des frontières d'Artois, s'imaginant d'y avoir quelque heureux succès; les rigueurs de l'hiver le ramenèrent à Paris presqu'à une mort tragique; car le même jour qu'il y arriva (c'était le vingt-septième de décembre), à six heures du soir, comme il était dans la chambre de sa maîtresse, logée à l'hôtel du Bouchage, et qu'il s'avançait, en s'inclinant un peu (*), pour embrasser Montigny, il reçut un coup de couteau dans la lèvre d'en bas qui lui rompit une dent.

On prit tout sur l'heure un jeune homme qui se mêlait dans la presse, et on connut, à son visage effaré qu'il avait fait le coup. Il s'appelait Jean Châtel, fils de Pierre Châtel et de Denise Hazard, et était fils d'un marchand-drapier, demeurant devant la grande porte du palais, âgé seulement de dix-neuf ans, mais esprit mélancolique. Il dit dans son interrogatoire qu'il s'était porté à faire ce crime, parce que, se sentant chargé de péchés énormes et impardonnables, et s'imaginant ne pouvoir éviter les peines d'enfer, il avait pensé les diminuer par cet attentat, lequel il croyait être une action méritoire, parce, disait-il, que le roi n'étant pas réconcilié à l'Église ne pouvait passer que pour un tyran. Il confessa aussi qu'il avait fait son cours au collége de Clermont, sous les pères jésuites, et qu'ils l'avaient souvent mené dans une chambre des méditations, où l'enfer était représenté avec plusieurs figures épouvantables. Sur cette déposition, on envoya faire perquisition dans le collége de Clermont; on y trouva quelques libelles injurieux contre Henri III et contre le roi régnant, dans la chambre de Jean Guignard, un des pères de la société, qui en était l'auteur. Cette mauvaise rencontre, jointe au souvenir de l'ardeur que quelques uns de ces pères avaient témoignée pour les intérêts d'Espagne, à quelques maximes que leurs prédicateurs avaient débitées contre la sûreté des rois et contre les anciennes lois du royaume, et à l'opinion qu'on avait que, par le moyen de leurs colléges et des confessions auriculaires, ils tournaient les esprits de la jeunesse et les consciences timorées de quel côté il leur plaisait, donna sujet au Parlement d'envelopper toute la société dans la punition du crime de quelques particuliers. Ainsi, par un même arrêt qui fut prononcé le vingt-neuvième du mois, et exécuté aux flambeaux, elle condamna Jean Châtel *aux peines accoutumées contre de semblables parricides, et ordonna que les prêtres et écoliers du collége de Clermont et autres soi-disant de la société de Jésus, comme étant corrupteurs de la jeunesse, perturbateurs du repos public et ennemis du roi et de l'État, videraient dans trois jours de leur maison et collége, et dans douze de tout le royaume, et que tous leurs biens seraient employés à des œuvres pies, selon la disposition du Parlement.*

Cependant le duc de Nemours s'étant sauvé du château de Pierre-Encise, déguisé des ha-

(*) Cette civilisation lui sauva la vie.

bits de son valet, et portant le bassin de sa chaise percée, était monté à cheval, et avec ses amis et trois mille Suisses que le duc de Savoie lui prêta, avait repris plusieurs forts tout autour de Lyon, avec lesquels il croyait affamer cette grande ville. Mais le connétable de Montmorency qui amenait mille maîtres et quatre mille fantassins au roi, ayant eu ordre de demeurer en ce pays-là, le resserra lui-même dans Vienne si à l'étroit, que ses Suisses, s'ennuyant de pâtir, se retirèrent en Savoie auprès du marquis de Tréfort, général de l'armée du duc. Ce prince, bien loin de le pouvoir secourir, fut contraint de laisser hiverner les troupes du connétable dans la Bresse, où il avait pris Montluel. Tandis que le duc de Nemours était allé trouver le connétable de Castille, à dessein de l'obliger à passer dans le Lyonnais, Dissimieu, son plus intime confident, à qui il avait commis la garde du Pipet, principal château de Vienne, traita son accommodement le douzième d'avril, introduisit les troupes du connétable dans la ville et l'y appela pour recevoir le serment des habitants.

Les villes d'Autun et d'Auxonne, ayant reconnu l'extrême faiblesse du duc de Mayenne, se détachèrent aussi de son parti : la première, par la conduite de son maire, la seconde, par le traité que Senneçay fit avec le roi qui lui en laissa le gouvernement. A l'exemple de Beaune, les habitants de Dijon prirent les armes au commencement de mai, et, se trouvant trop faibles pour chasser la garnison du duc, eurent aussi recours à Biron. Il gagna tous les quartiers de la ville, et en assiégea en même temps le château et celui de Talan qui en était à un quart de lieue, où le vicomte de Thavanes s'était retiré.

Il était arrivé, au mois de mars de l'année 1594, que le duc de Longueville avait été tué par un étrange accident. Comme il faisait faire une revue à Dourlens, un coup chargé à balle l'atteignit par la tête, dont il mourut peu de jours après dans Amiens. Le jour avant qu'il expirât, sa femme accoucha d'un fils, que la France peut bien compter pour un des plus généreux princes et des plus accomplis de son siècle. Le roi fut son parrain et lui donna son nom et le gouvernement de la province; mais en attendant qu'il fût en âge, il en laissa la commission au comte de Saint-Pol, son oncle paternel.

Le connétable de Castille ayant contraint les Lorrains d'abandonner tout ce qu'ils avaient pris en Franche-Comté, et Tremblecour, qui s'était jeté dans Vesoul, de capituler, se préparait d'entrer dans le duché de Bourgogne, et avait fait un pont à Gray, sur la rivière de Saône, outre celui de la ville. Le roi, en ayant eu avis, résolut, avec le maréchal de Biron, d'aller au devant de lui, seulement avec deux cents maîtres et cinq cents arquebusiers à cheval, afin de retarder sa marche d'un jour ou deux, et, pendant ce temps, faire un retranchement qui séparât le château de Dijon d'avec la ville, et dans lequel, laissant mille bourgeois, il pût aller combattre l'ennemi avec toute son armée à deux ou trois lieues de Dijon. L'entreprise eût passé pour téméraire si l'évènement ne l'eût justifiée. Le dernier jour de juin, lorsqu'il fut à Fontaine-Française, qui est à mi-chemin de Dijon et de Gray, il découvrit toute l'armée ennemie qui descendait de Saint-Seine, et au même temps il se vit chargé par les troupes françaises du duc de Mayenne, qui étaient commandées par ce duc et par Villars Houdan; il eut là besoin de toute sa vertu; Biron ayant été rudement poussé, il soutint le choc avec cent chevaux seulement, fit plusieurs charges de grande force et rembarra quatre ou cinq escadrons jusqu'auprès du gros du duc de Mayenne. Il est certain, néanmoins, que, s'il eût voulu plus avancer, il y eût laissé une partie de ses gens, son honneur et peut-être sa personne. Le duc de Mayenne envoya par trois fois, et la quatrième, fut lui-même prier le connétable de marcher à une victoire certaine; mais, comme il était aussi froid pour l'action que chaud en paroles, et qu'il s'imaginait que le duc lui voulait apprendre son métier, il n'en branla point et lui répondit, avec une superbe gravité, qu'il savait bien ce qu'il avait à faire. Le jour même, il se retira à Saint-Seine et le lendemain à Gray, dont il refusa l'entrée aux ligueurs et même à leurs blessés. Le roi, au contraire, prit le soin de les faire panser, et envoya un sauf-conduit à Villars pour se faire apporter à Châlons.

Cette journée fut plus mémorable pour les merveilleux exploits du roi que pour le nombre des combattants, ni pour celui des morts; car il n'en demeura pas cent vingt sur la place. Mais elle lui acquit encore plus d'avantage que de gloire, d'autant que la froideur du Castillan, ses défiances et son inhumanité envers les Français achevèrent de les détacher d'avec l'Espagne; et le roi leur tendit les bras de si bonne grâce, qu'il en retira une bonne partie auprès de lui. Le duc de Mayenne, ne sachant comment se dépêtrer des artifices des Espagnols, pensait à se retirer à Sommerive, en Savoie, et, de là, envoyer demander sûreté en Espagne, pour y aller rendre compte de sa conduite au roi Philippe et se plaindre du mauvais procédé de ses agents. Le roi, le voyant sur le bord du précipice, le fit assurer qu'il était prêt de le recevoir en ses bonnes grâces, et de lui faire

meilleur traitement qu'il ne pouvait espérer des Espagnols. Il ajouta à cela qu'en attendant que l'on convînt des conditions de son traité, il pourrait demeurer dans Châlons, où il ne serait point assiégé ni investi.

Durant que le roi était encore à Dijon, il excita les parents de Charlotte de la Trémouille, veuve de Henri, prince de Condé, à lui présenter une requête qui demandait que le procès de cette princesse fût apporté au parlement de Paris, que toutes les procédures faites contre elle par les juges de Saint-Jean-d'Angely fussent cassées, qu'on fît de nouvelles informations, et que cependant elle fût mise en liberté à leur caution, à la charge de la représenter dans quatre mois. Le roi, ayant entériné leur requête, envoya Jean de Vivonne, marquis de Pisani, en Saintonge, pour servir de gouverneur au jeune prince, et pour faire en sorte de l'amener, lui et sa mère, à la cour. En cela il avait double fin : l'une de s'assurer de la personne du petit prince, dont les huguenots eussent pu faire leur chef; l'autre de le mettre entre lui et le comte de Soissons, lequel, le voyant sans enfants, se croyait son présomptif héritier et lui marchait sur les talons. Lorsqu'il eut employé quelques semaines à pacifier la Bourgogne, à rétablir le parlement de Dijon qui avait été interdit, et y rejoindre les conseillers qui s'étaient transférés à Semur, il entra avec son armée dans la Franche-Comté, à dessein de combattre le Castillan, et s'il remportait la victoire, de conquérir cette Province. Il y demeura près de trois semaines, pendant lesquelles il le harcela souvent pour le tirer hors de ses retranchements, battit ses troupes qui s'écartaient, en deux ou trois rencontres, ravagea tout le pays et jeta si fort l'épouvante dans Besançon et dans toutes les autres villes, qu'il les eût forcées de recevoir sa loi si l'intercession des Suisses et la contagion qui se mit dans ses troupes ne lui eussent arraché cette conquête d'entre les mains.

De Bourgogne, le roi fit un voyage à Lyon avec sa cour. Plusieurs raisons l'y menèrent; deux entre autres, le désir de traiter avec le duc de Savoie et la nécessité qu'il avait de donner ordre aux affaires du Dauphiné et de la Provence, où il y avait quelques brouilleries entre les gouverneurs et entre les capitaines. Le voisinage du roi hâta aussi les plus hardis du parlement de Toulouse de déclarer au duc de Joyeuse que le roi étant catholique, ils étaient obligés de le reconnaître; et parce qu'il empêchait par force de rien résoudre publiquement sur ce sujet-là, ils se retirèrent à Castel-Sarrasin. Peu de temps après, le roi les joignit avec ceux qui, dès le commencement des troubles, s'étaient transférés à Béziers, afin que tous ensemble, ils agissent plus fortement pour son service. Les villes de Carcassonne et de Narbonne, poussées du même esprit que ces officiers, firent entendre la même chose au duc et mirent ses garnisons dehors; comme, d'autre côté, les approches du maréchal de Matignon et d'Anne de Levis regagnèrent la ville de Rodez, si bien que Joyeuse n'avait plus de places importantes que Toulouse et Albi.

Tandis que le roi était occupé à une extrémité de son royaume, les Espagnols lui firent recevoir trois sanglants échecs du côté de Picardie, savoir la mort de Humières, la perte de Dourlens et celle de Cambrai. Les regrets de la noblesse pour la mort du brave Humières, qui seul valait une armée, et les cris des Picards dont la frontière était ouverte, donnèrent sujet aux plus ardents du Parlement, qui se souvenaient de l'injure qu'ils avaient reçue du duc d'Aumale, de lancer un arrêt foudroyant contre ce prince; *le déclarant criminel de lèse-majesté au premier chef et coupable du parricide de Henri III, et pour ces crimes le condamnant à être tiré tout vif à quatre chevaux, ces quartiers attachés aux quatre principales portes de Paris, s'il pouvait être appréhendé, sinon en effigie; sa maison d'Anet rasée jusqu'aux fondements et ses bois coupés à hauteur de ceinture, ses biens confisqués et ses enfants dégradés de noblesse.* L'arrêt donné, Achille de Harlay, premier président, en fit surseoir l'exécution durant quelques jours, en attendant des ordres plus exprès du roi; mais le conseiller Augenout en mena tant de bruit qu'il fallut passer outre. On traîna donc son fantôme en Grève, et on l'y écartela le vingt-quatrième de juillet. Le roi fut bien fâché qu'on eût dérobé ce pardon à sa clémence, et que, par là, on eût engagé ce prince et ce qu'il y avait encore de Français déterminés et opiniâtres dans une haine irréconciliable contre la France. Et certes, ils y firent de grandes plaies, et peut-être qu'ils l'eussent mise fort en dangers, s'ils eussent trouvé un roi en Espagne qui n'eût pas été si caduc et si infirme qu'était Philippe.

Les bourgeois de Cambrai ne pouvaient plus supporter les orgueilleux et violents traitements de Balagny et ils n'avaient pas moins de mépris pour lui que de haine, depuis l'échec qu'il avait reçu devant Senlis. Rosne, qui connaissait leurs mécontentements et qui avait de grandes intelligences dans la ville, donna conseil à Fuentes de l'assiéger, mais de prendre Dourlens auparavant, afin que les Français n'y pussent mener du secours en corps d'armée. Il y avait peu de monde dans Dourlens; néanmoins il s'y jeta aussitôt quinze cents hommes, tant infanterie que cavalerie,

et au même temps le comte de Saint-Pol, le maréchal de Bouillon et l'amiral de Villars se joignirent ensemble pour le secourir. Ils avaient plus de quatre mille hommes, et le duc de Nevers n'était qu'à une journée d'eux avec seize cents autres; mais, comme il n'y avait point d'union entre les chefs et qu'ils dédaignaient d'obéir à ce duc, ils se hâtèrent de tenter le secours de la place, avant qu'il les eût joints. Fuentes, encouragé par Rosne, alla au devant d'eux. A l'abord du maréchal, il fit une vigoureuse charge, mais ayant du pire, il se mit sur la retraite, et l'amiral, qui demeurait derrière pour la faire, s'engagea si avant parmi les ennemis, qu'ils l'enveloppèrent et le firent prisonnier, avec quinze ou vingt gentilshommes de marque et taillèrent toute son infanterie en pièces. La bataille gagnée, ils le tuèrent de sang-froid, lui et Sesseval; car ils n'ont pas accoutumé de pardonner à ceux, qui après avoir été à leur paie, portent les armes contre eux. Le roi donna la charge d'amiral à Damville, frère du connétable, et le gouvernement du Havre au chevalier d'Oise, frère du mort; mais il remit la ville de Rouen en pleine liberté, ayant fait raser le fort Sainte-Catherine. Si la jalousie d'entre Bouillon et Villars causa cette perte, celle d'entre le duc de Nevers et Bouillon en causa une bien plus sanglante. Tandis que Nevers s'excusait de prendre le commandement, parce qu'on avait mis les choses en si mauvais état qu'il n'y avait point d'honneur à s'en mêler, qu'au contraire Bouillon s'efforçait de lui déférer, pour mettre sa réputation à couvert sous le nom d'autrui, et que dans ces défiances ils tournaient étourdiment autour de la place, sans rien entreprendre, il arriva, huit jours après le combat, que les assiégés qui se battaient bien, mais se défendaient mal, faute d'avoir des ingénieurs, se laissèrent malheureusement forcer. Les Espagnols emportèrent le château par un assaut général qu'ils donnèrent à un bastion et firent grand carnage de la garnison qui était dedans. De là ils descendirent dans la ville où, ne trouvant aucune résistance, ils massacrèrent tout, aussi bien les femmes et enfants que les gens de guerre, le soldat forcené, courant par les rues et criant : *C'est la revanche de Ham.* Ils ne donnèrent quartier qu'à sept ou huit; Haraucour, gouverneur de la ville, en était un. Le pavé fut couvert des corps de plus de trois cents gentilshommes qui étaient entrés dans la place et de deux mille autres personnes.

Il n'est pas croyable quelle fut la joie des Espagnols d'avoir éprouvé en cette occasion qu'ils pouvaient battre les Français à force ouverte, eux qui avaient toujours accoutumé d'en être battus ; mais ce qui leur haussa encore le cœur et la voix, ce fut qu'en ces mêmes jours-là ils eurent nouvelle des Pays-Bas, que Montdragon, qui commandait leurs troupes en l'absence de Fuentes, avait obligé le prince Maurice à lever le siége de devant Groll, au pays d'Over-Yssel, et qu'après, s'étant campé proche de lui, il se vantait qu'il rendrait tout le reste de sa campagne inutile. Ainsi, après qu'ils eurent établi Hernand (*) Teillo Portocarrero gouverneur dans Dourlens, qu'ils eurent tournoyé quelques jours sur la frontière de Picardie et jeté un nouveau convoi dans la Fère, ils marchèrent vers Cambrai avec une pleine confiance qu'ils l'emporteraient.

Pour consolation de ces pertes, le roi apprit que ses affaires s'avançaient fort à Rome. L'intercession de la seigneurie de Venise, celle du duc de Lorraine et celle du duc de Florence, les sollicitations des cardinaux de Joyeuse et de Tolet et les bons offices de Baronius, alors confesseur du pape, avancèrent fort l'affaire. Tolet était Espagnol de naissance, néanmoins il agissait en cela contre les intérêts d'Espagne, parce qu'il voulait mériter envers le roi par ses services le rappel des pères jésuites, de la compagnie desquels il avait été. Quand on fut convenu de tous les articles, le saint-père prit jour pour, au seizième de septembre, donner publiquement cette absolution, ce qu'il fit sur un échafaud dressé au parvis de l'église de Saint-Pierre, avec les cérémonies qui se lisent tout au long dans l'histoire générale et dans les relations particulières de ce temps-là.

Depuis ce jour-là, s'écoula un mois jusqu'à l'expédition des bulles, soit qu'il voulût par ce retardement faire plus estimer et plus désirer la grâce qu'il accordait, soit qu'il fût bien aise de donner temps au duc de Mayenne et aux autres chefs de la ligue d'achever leur accommodement. Mais le roi, aussitôt qu'il en eut reçu nouvelles, ordonna qu'on eût à en rendre grâces à Dieu par tout son royaume, manda au Parlement de lever les défenses qu'il avait faites d'envoyer à Rome, ordonna que les concordats avec le saint-siége seraient exactement observés, et rechercha toutes les occasions de témoigner son obéissance à l'Église romaine et sa reconnaissance au pape.

Fuentes était devant Cambrai, le maréchal de Balagny ne s'était guère préparé à le recevoir et n'avait que sept cents hommes de garnison. Le duc de Nevers, averti du besoin de la place, envoya le duc de Rételois son fils aîné, avec quatre cents chevaux, qui perça heureusement au travers des assiégeans. Mais les peuples d'Artois et de Hainaut pensant à se

(*) C'est le même nom que Ferdinand.

délivrer de l'oppression de Balagny, et l'archevêque de Cambrai étant poussé du désir non tant d'être rétabli dans son siége pastoral que dans les biens de cette Eglise, dont Balagny lui empêchait la jouissance, fortifièrent l'armée des assiégeants de plus de huit mille hommes, contribuèrent de grandes sommes de deniers, et y envoyèrent de l'artillerie, des pionniers et des vivres. Avec tout cela, elle n'avançait pas ses attaques, et comme les pluies de l'automne la fatiguaient fort et que le duc de Nevers était à Péronne, qui formait un corps considérable pour la harceler, elle eût sans doute levé le siége, si Rosne, qui savait la discorde d'entre les chefs des troupes françaises, et qui connaissait la mauvaise disposition des bourgeois à l'égard de Balagny, n'eût assuré les chefs qu'ils verraient bientôt éclore quelque chose de favorable. En effet, les Cambrésiens, offensés de ce que le roi ne les avait pas voulu recevoir au nombre de ses sujets, car ils lui avaient envoyé des députés dès le commencement du siége pour l'en supplier, et désespérés de ce qu'ils auraient toujours à gémir sous un si fâcheux maître qu'était Balagny, résolurent de secouer le joug au plus tôt. Dès qu'il y eut donc brèche faite, quoique fort petite, ses habitants, ayant attiré de leur côté deux cents Suisses de la garnison, se barricadèrent par toutes les rues, se saisirent de la grande place et coururent parlementer avec les assiégeants. Balagny n'osa paraître; sa femme, vraie sœur du brave Bussy d'Amboise, descendit dans la place, la pique à la main et employa exhortations, prières, promesses et serments pour arrêter cette révolution; Vic leur remontrait aussi qu'au moins ils devaient pourvoir à leur sûreté par un traité en bonne forme et prendre du temps pour y aviser. L'un ni l'autre n'y gagnèrent rien : les auteurs de cette révolution pressèrent si fort les choses que les habitants, sur la simple parole des Espagnols, s'en allèrent leur ouvrir la porte; ils offrirent même à Fuentes de charger les Français qui étaient à la brèche; mais il ne put consentir à cette lâcheté, si bien qu'ils eurent le temps de se retirer dans la citadelle. Elle était fort faible, le courage de ceux qui la défendaient extrêmement abattu, et celui des bourgeois et des Espagnols fort élevé par le bon succès. D'ailleurs, il n'y avait des vivres que pour dix ou douze jours, car les Espagnols connaissant l'humeur avare de la dame de Balagny, comme le blé avait été un peu cher en juin et juillet, ils avaient trouvé moyen de tirer tout ce qu'elle en avait dans ses greniers, en l'achetant au prix qu'elle y voulut mettre. La ville fut investie avant qu'elle les pût remplir par la moisson; de sorte qu'il se trouva qu'en vendant ses blés elle avait aussi vendu sa souveraineté. Lorsque Vic eut reconnu le peu qu'il y en avait dans les magasins, il fut d'avis qu'on demandât une trève; elle leur fut accordée pour vingt-quatre heures. Le duc de Nevers cependant, n'ayant pu s'accorder avec Bouillon, et étant pressé par le péril où était son fils, manda aux assiégés qu'ils obtinssent la meilleure composition qu'ils pourraient. Ils la firent le septième jour d'octobre, pour sortir de la place deux jours après, et ils l'eurent en effet fort avantageuse.

La dame de Balagny crut que mourir était quelque chose de moins fâcheux que de tomber dans le néant : lorsqu'elle vit donc que l'on traitait, elle s'enferma dans une chambre où la douleur et le désespoir lui crevant le cœur, elle expira quelques heures avant sa souveraineté. Son mari ne fit pas de même, il souffrit cette chute avec une extrême insensibilité, et n'ayant plus rien à faire, il emmena avec lui une belle fille de Cambrai, pour se consoler et pour se divertir. Une résistance plus longue de sept ou huit jours eût pu sauver cette place. Le roi, averti du péril où elle était, partit en poste de Lyon, pour y venir donner ordre, mais il en apprit la réduction à Beauvais; et là, avec le déplaisir de cette perte, il fallut qu'il souffrît les murmures de ses gens de guerre, qui disaient tout haut qu'elle était arrivée par sa faute; tandis que sa maîtresse, pour ses intérêts particuliers, l'avait retenu à Lyon. Sa mauvaise humeur se déchargea sur le duc de Nevers : ce duc en fut si vivement touché que ce déplaisir, joint à la douleur de ses blessures qui étaient rouvertes par les fatigues de la campagne, l'abattit au lit dans le château de Nesle, et lui ôta la vie vers la mi-octobre.

Pour réparer la perte de Cambrai, le roi employa les forces qu'il avait amassées à reprendre la Fère, seule place qui restât aux Espagnols en deçà de la rivière de Somme, et qu'ils ne pouvaient secourir que fort difficilement. Il la croyait si peu munie de vivres qu'il faisait son compte de la réduire à la famine avant que les Espagnols pussent la rafraîchir et rassembler leurs troupes. Ce fut pour cela que, dès le commencement, il se contenta de la bloquer par deux grands forts qu'il bâtit au bout du marais. Tandis qu'on y travaillait, il fit un voyage à Monceaux pour visiter sa maîtresse, puis de là il revint au siége, amenant avec lui le duc de Mayenne et quelques compagnies qu'il avait. Ce duc ayant été assez ferme, suivant la protestation qu'il avait tant de fois réitérée, pour ne point faire son accommodement que le roi ne fût converti et réconcilié à l'Eglise par l'autorité du

saint-père, se montra tout prêt à le reconnaître dès qu'il eut les nouvelles certaines de son absolution. Dans le conseil du roi, plusieurs étaient d'avis, puisqu'il avait attendu si tard, de ne le point recevoir à aucun traité; mais le roi désirait, à quelque prix que ce fût, d'éteindre les restes de l'embrasement qui fumaient encore en divers lieux de son royaume, particulièrement en Provence et en Bretagne, et réparer les brèches que les Espagnols avaient faites à la Picardie. D'ailleurs il y avait autrefois eu quelque amitié entre lui et le duc, et il considérait qu'il ne l'avait jamais offensé personnellement; qu'au contraire il l'avait toujours traité avec beaucoup de respect; qu'il n'avait point livré aucune place aux Espagnols; que, s'il le désespérait, il s'unirait inséparablement avec eux; et quel mal ne ferait-il pas à la France avec tant de braves qui le suivraient, si Rosne, presque seul, lui avait causé de si grandes pertes? Ces considérations l'obligèrent à ne le point rejeter, et d'ailleurs les intrigues de sa maîtresse le disposaient depuis plus d'un an à lui accorder des conditions avantageuses. Cette dame, outre son inclination généreuse qui la portait à rendre office à tout le monde, cherchait partout à se faire des amis, tant parce qu'aspirant à devenir épouse légitime du roi, elle en avait besoin pour obtenir la dissolution du mariage de la reine Marguerite, que parce qu'elle désirait de s'assurer d'un support, en cas que le roi vînt à lui manquer. Or, ne pouvant espérer aucune grâce, ni des princes du sang, ni des huguenots, ni des politiques, elle tâchait de s'acquérir ce duc, afin qu'il se dévouât entièrement pour ses intérêts. Par cette voie, il obtint les plus honorables conditions que jamais sujet ait eues de son souverain, mais qui pourtant étaient fort médiocres, en comparaison de celles qu'on lui avait offertes quand son parti n'était pas encore défilé, et que, traitant pour tous les membres unis, il eût pu en demeurer toujours le chef.

Dans son édit daté de Folembray, du mois de janvier, le roi parlait de lui en termes fort favorables; il reconnaissait que le zèle de la religion avait été le motif de ses actions; il louait et estimait l'affection qu'il avait eue à conserver le royaume en son entier; et entre autres articles, « lui accordait un » oubli de tout le passé; le déchargeait de » tout maniement et prise de deniers; le remettait, lui et les siens, dans tous leurs biens; » déclarait qu'il n'y avait aucune charge contre » les princes et princesses de sa maison, touchant » la mort du feu roi; lui promettait d'entendre volontiers les amendes des ducs de Mercœur et d'Aumale, et surseoir à l'exécution » de l'arrêt donné contre ce dernier; lui laissait Châlons-sur-Saône, Seure et Soissons » pour villes de sûreté, et le gouvernement » de Châlons séparé pour six ans, et celui de » Bourgogne à son fils aîné; se chargeait de » l'acquitter de trois cent mille écus, dont lui » et ses amis s'étaient engagés pour faire la » guerre; comme aussi de toutes les dettes » qu'il avait contractées, tant en son nom » que comme chef du parti, envers les Suisses, reîtres, Lorrains et autres étrangers, » et s'obligeait de les mettre au nombre de » celles de la couronne et d'annuler toutes » les obligations qu'il avait faites pour ce » regard. » Avec cet édit, furent aussi expédiés ceux du duc de Joyeuse et du nouveau duc de Nemours. Le roi leur accorda quelques conditions particulières, et au premier encore le bâton de maréchal de France. Quelque temps après, le duc de Mayenne étant allé saluer le roi à Monceaux, il fut reçu de lui avec un accueil si obligeant, qu'il avoua que c'était pour lors que ce bon et généreux prince avait achevé de le vaincre, et protesta que la vie lui manquerait plutôt que la fidélité et l'obéissance.

Il ne restait plus de toutes les têtes des factions que le duc de Mercœur, les duumvirs de Marseille, avec quelques petites villes de Provence et le duc d'Epernon, lequel, s'opiniâtrant à se maintenir dans le gouvernement de ce pays-là, semblait près d'entrer dans la ligue quand les autres en sortaient. Je ne parlerai point des divers exploits qui s'étaient faits en Bretagne l'année précédente, sinon que les royalistes assiégeant le château de Camper, près de Rennes, le maréchal d'Aumont, leur général, y fut tué: c'était un vaillant à toutes sortes d'épreuves, et un des plus ardents et des plus fidèles serviteurs du roi. Jean de Beaumanoir Lavardin fut honoré de sa charge de maréchal. La dissipation de l'armée suivit la mort de son général; mais le duc de Mercœur n'en tira aucun avantage, à cause des défiances qui le tenaient continuellement brouillé avec les Espagnols. La province ensuite reçut quelque soulagement par des trêves de trois mois, qui furent souvent prolongées; mais aux États que Saint-Luc fit tenir à Rennes, elle se laissa charger d'un fardeau très pesant: c'était d'un impôt de six écus par tonneau sur tous les vins qu'on y apporte du dehors.

La réduction de Marseille était le coup le plus important; plusieurs desseins qu'on avait tentés pour cela avaient avorté; la famine et les misères avaient fort disposé le menu peuple à un changement; mais les duumvirs, Louis d'Aix et Charles de Cazaux, s'en tenaient d'autant plus sur leurs gardes, et comme ils

avaient offensé tant de gens par leurs violences, qu'ils ne pouvaient espérer aucune sûreté parmi des esprits qui ont beaucoup de ressentiment, ils aimaient mieux traiter avec le roi d'Espagne, qui leur promettait des duchés au royaume de Naples, qu'avec leur roi naturel. Ils avaient donc envoyé pour cela trois de leurs confidents à Madrid, et, cependant ils avaient obtenu de Jean André Doria, prince de Melfe, un secours de douze cents hommes, qui leur fut amené sur quatre galères par son fils Charles, avec espérance d'un bien plus grand dans peu de jours. Ce renfort n'empêcha point leur ruine; elle provint de la cause dont ils la devaient le moins attendre, savoir, d'un bourgeois, nommé Pierre Libertat, qui était un des plus intimes amis de Cazaux, en sorte qu'il lui avait confié la garde de la Porte Royale. Cet homme, Corse d'origine, vaillant, hardi, et qui désirait s'agrandir par quelque action mémorable, ayant de longue main dressé sa partie, traita avec le duc de Guise pour le recevoir dans la ville, *moyennant qu'on lui donnât la charge de viguier, des lettres d'anoblissement pour lui et les siens, le gouvernement de Notre-Dame-de-la-Garde et cinquante mille écus d'argent.*

Quand il eut des sûretés, on prit le dix-septième de février pour l'exécution. Ce jour-là, le duc de Guise s'approcha de la ville à une demi-lieue, et mit en embuscade plus avancée quelques troupes commandées par Alamanon. Le matin, Louis d'Aix étant sorti par la Porte Royale, selon sa coutume, avec quelques arquebusiers, pour découvrir autour des murailles, Libertat, qui y était en garde avec ses gens, leva le trébuchet et l'enferma dehors. Cazaux, qui était dans la ville et ne savait point qu'on eût joué ce tour à Louis d'Aix, venait avec quelques uns des siens vers cette porte à son ordinaire; Libertat va au devant, le charge et le tue. Louis d'Aix cependant rentre par dessus les murailles, s'étant fait tirer par une corbeille avec une corde, ramasse bon nombre de ses amis, entre autres les deux fils de Cazaux, et avec eux il vient attaquer Libertat et regagne la porte; mais l'avocat Bernard, que le duc de Mayenne après son traité avait envoyé vers les duumvirs, pour leur persuader de se remettre dans l'obéissance, sort dans la rue, la pique à la main et le mouchoir au chapeau, avec cinq ou six notables bourgeois criant: vive le roi! En un quart d'heure il assemble près de mille hommes, et au même temps Alamanon s'avance de dehors avec ses trois cents. A leur abord, Louis d'Aix perd courage, recule et se sauve dans le fort Saint-Victor; les deux fils de Cazaux se jettent dans celui de la Garde; les Espagnols sautent dans l'eau pour gagner leurs galères et prennent le large. Enfin le duc de Guise est reçu dans la ville, et sa présence étonne tellement tous ceux qui s'étaient cantonnés dans les tours et dans les forts qu'ils se remettent tous sur l'heure à sa discrétion. Ainsi cette grande ville fut ramenée à l'obéissance du roi en moins de deux heures, sans aucune effusion de sang que de celui de Cazaux et de trois autres. Quant à Louis d'Aix et aux fils de Cazaux, le premier se sauva la nuit de son fort, craignant d'être livré par ses soldats, et les autres furent mis hors du leur par le moyen d'un de leurs meilleurs amis qui désirait mériter son absolution à leurs dépens. Ils se retirèrent tous à Gênes, où ils achevèrent leur misérable vie dans la pauvreté et le mépris.

Marseille réduite, le duc de Guise tourna toutes ses forces contre le duc d'Epernon. Comme celui-ci venait au secours de la citadelle de Saint-Tropez, que Mesplez tenait assiégée, il le chargea si impétueusement qu'il le força de repasser la rivière d'Argence; ce qu'il fit avec tant de précipitation que la plus grande partie de ses troupes y fut noyée ou assommée. Aussi vains furent deux autres efforts qu'il fit pour secourir cette citadelle par mer, une fois par le moyen d'une galiote qu'il avait, et une autre par celui de quatre galères qui, entrant par le golfe de Grimaud, mirent trois cents hommes à terre: Mesplez enfin força les assiégés de venir à capitulation.

Sur ces entrefaites, Epernon pensa être emporté en l'air par la malicieuse invention d'un paysan qui avait opiniâtrément juré sa mort. Cet homme, sachant l'hôtellerie où il était logé à Brignolles, trouva moyen d'y mettre, dans une salle au dessous de sa chambre, trois sacs de poudre, disant que c'était du blé qu'il voulait vendre. Il y avait dedans des ressorts de pistolets, au déclic desquels il attacha une ficelle qu'il noua par l'autre bout à la corde dont ils étaient liés. Quand il sut qu'Epernon était à table qui dînait, il alla quérir un boulanger pour lui vendre ce blé; puis, quand il l'eut amené dans le logis, il se déroba adroitement et gagna au pied. Cependant le boulanger, ayant ouvert un des sacs, mit le feu aux poudres et se brûla avec ceux qui étaient en bas; et, néanmoins, cette fougade n'endommagea point le duc ni ses gens, à cause que sa plus grande violence prit air par les fenêtres. Il connut alors que c'était en vain que son grand courage se roidissait à vouloir demeurer dans un pays où l'on employait de si détestables inventions pour le perdre, tellement qu'il se résolut d'en sortir avec honneur; et, pour cela, il eut recours à

l'intercession du connétable, oncle de sa femme. Les progrès des Espagnols en Picardie obligèrent le roi d'y déférer plus qu'il n'eût fait en un autre temps, et d'envoyer Roquelaure en Provence pour traiter cet accommodement. Epernon, ayant conféré avec lui, accepta premièrement une trève le quatorzième de mars, puis ces conditions :

Qu'il serait confirmé en toutes ses charges et gouvernements ; qu'il aurait encore celui de Limousin pour joindre à ceux de Saintonge et de Périgord, et la survivance de tous pour son fils ; de plus, quelque somme d'argent, et assurance que ceux à qui il avait donné des gouvernements de quelques places en Provence y seraient maintenus. Le traité signé, il sortit de la province le dixième de mai ; mais le souvenir des injures qu'il avait reçues ne sortit jamais de son cœur.

Le siége de la Fère ne fut au commencement qu'un blocus, tant à cause de l'incommodité de la saison et du défaut d'artillerie que de l'espérance que le roi avait conçue de la réduire par la famine. Quand il connut qu'elle était plus munie qu'il n'avait cru, il commença à la presser davantage.

Le cardinal-archiduc, Albert d'Autriche, nouvellement pourvu du gouvernement des Pays-Bas, désirait égaler la gloire du comte de Fuentes qui, en une campagne, avait pris quatre places sur ces frontières ; il arma puissamment et fit courir le bruit qu'il allait secourir celle-là ; mais il ne le pouvait faire sans le péril d'une bataille qui eût été trop grand pour lui, d'autant plus qu'il manquait de cavalerie, et qu'avec cela il eût eu à essuyer les garnisons de cinq ou six places au travers desquelles il eût fallu passer : ces raisons firent qu'il se contenta d'y jeter cinq cents chevaux qui portaient chacun un sac de blé en croupe et un paquet de mèches à leur cou. Cela fait, il tourna du côté de la mer, et, ayant fait mine d'assiéger Montreuil, il se rabattit tout d'un coup sur Calais, suivant le dessein que Rosne lui en avait donné. Ce capitaine l'avait déjà investi et s'était saisi des forts de Nieullay et de Risban. L'épouvante qui était dans la place et les vents qui semblaient s'entendre avec les assiégeants la firent perdre en peu de temps. François de Saint-Paul Bidossan, gentilhomme gascon qui en était gouverneur, avait mal pourvu à sa défense et était peu autorisé parmi les bourgeois et dans sa garnison. Ainsi, quand l'archiduc, à son arrivée, eut forcé le faubourg du Courguet qui est le long du havre, la frayeur saisit si fort les habitants qu'ils parlèrent de se rendre ; mais ils pressèrent bien plus lorsqu'ils virent la brèche faite à leurs remparts ; alors il n'y eut plus moyen de les retenir, il fallut capituler le deuxième jour du siége, pour rendre la ville dans huit jours et la citadelle dans six autres, s'ils n'étaient point secourus.

Les huit premiers jours expirés, ils rendirent la ville avec un tel étourdissement qu'ils n'eurent pas la prévoyance de transporter aucune pièce de canon dans le château, où il n'y en avait que trois de montés, et les bourgeois s'y retirèrent en foule, au lieu de se tenir dans leur maison pour conserver leurs meubles qui demeurèrent à l'abandon. Cependant les vents rejetèrent bien loin le comte de Saint-Paul et le comte de Belin, son lieutenant, qui s'étaient embarqués à Saint-Valery avec trois mille hommes. Ils ne repoussèrent pas moins rudement le roi même qui, étant parti du siége de la Fère avec le régiment des gardes et cinq cents chevaux, était venu monter sur la mer à Boulogne; comme aussi ils se montrèrent opiniâtrément contraires aux Hollandais qui, ayant lutté avec toute leur adresse contre les tempêtes et demeuré quelques jours exposés au canon du Risban, furent enfin contraints de se retirer. Le roi avait mis son unique espérance en la reine d'Angleterre et avait envoyé vers elle Sancy, puis, quelques jours après, le maréchal de Bouillon, pour lui demander une prompte assistance; mais son changement de religion ayant presque tout à fait éteint l'affection de cette princesse et beaucoup diminué de son estime, elle ne lui voulait plus donner de secours gratuit et demandait Calais, puisque aussi bien il l'allait perdre. Ce procédé peu obligeant lui était un surcroît de chagrin et de déplaisir ; il aimait mieux que ses ennemis lui arrachassent cette place par force que de la céder par lâcheté à ses amis. Sancy fit entendre cette résolution à la reine et lui représenta tant de choses qu'il la disposa à faire partir son secours qui était de huit mille hommes et tout prêt, si bien que le comte d'Essex, qui le commandait, se mit en mer avec les vents favorables ; mais, tandis que l'on s'amusait à résoudre les difficultés qu'il y avait pour le lieu et les conditions de sa descente, la citadelle fut emportée.

L'archiduc avait accordé aux assiégés une trève de six jours : pendant ce temps-là, Bertrand de Patras Campagnols, frère du gouverneur de Boulogne, étant entré dans la citadelle par le canal, durant la basse marée, avec deux cent cinquante hommes, la fit rompre. L'archiduc, irrité de cette infraction, attaqua incontinent la citadelle, et, par le conseil de Rosne, qui connaissait les défauts de la place, mit en poudre la courtine d'entre les bastions qui regardent le port; puis, dès le midi du jour même, vingt-troisième d'avril, il fit donner l'assaut. Les assiégés en soutinrent deux, non sans grande perte : Bidossan fut tué

au second. Après cela, il était temps de se rendre; mais Campagnols, par un excès de bravoure, voulut en soutenir un troisième. Ses gens ne secondèrent pas sa résolution ; ils lâchèrent pied et jetèrent les armes pour s'enfuir qui çà qui là. Ceux qui purent se réfugier dans les églises ou éviter la première furie eurent la vie sauve; tout le reste au nombre de plus de sept cents fut passé au fil de l'épée.

Il n'eût pas été bien difficile au roi de faire périr les Espagnols de faim dans Calais, s'il eût été assuré que les Anglais l'eussent servi fidèlement; mais, comme il n'avait pas trop sujet de se fier à eux, il retourna au siége de la Fère, ayant auparavant renforcé les garnisons d'Ardres, de Montreuil et de Boulogne. La Fère eût encore pu durer longtemps par les formes ordinaires, n'eût été la considération de Colas. Le roi d'Espagne avait donné ordre à Osorio de ne pas attendre l'extrémité, de peur qu'il ne fût obligé de livrer cet homme-là au roi : ainsi, quoiqu'il n'eût rien à craindre de plus d'un mois, il fit sa capitulation le quinzième de mai, dans laquelle Colas signa *le comte de la Fère*. Mais cependant l'archiduc, sorti de Calais le troisième de mai pour faire sa dernière main, attaqua Ardres, petite place, mais très forte, et d'ailleurs considérable en ce qu'elle couvrait Calais. Le comte de Belin et Montluc s'y étaient enfermés pour la défendre, et il y avait quinze cents hommes dedans; néanmoins les horribles carnages de Dourlens et de Calais avaient si fort épouvanté ces soldats, qu'ils ne se défendaient qu'en tremblant. Il arriva encore par malheur que Montluc, auquel ils avaient quelque croyance, fut tué d'un coup de canon, et qu'après la basse ville fut emportée et presque tous ceux qui étaient dedans assommés les uns sur les autres à l'entrée de la haute ville, parce que ceux qui la gardaient, étant plus effrayés qu'eux, baissèrent la herse et les laissèrent exposés à la furie des assiégeants. Ensuite Rosne se mit à foudroyer avec grand bruit d'artillerie le bastion du Festin où le roi François avait autrefois traité Henri VIII, roi d'Angleterre, ce qui causa une épouvante si horrible et si universelle, que les soldats sautaient par dessus les murailles, ou allaient se cacher dans des caves. Belin, extrêmement effrayé lui même, demanda composition et rendit la place le vingt et unième de mai. Mais l'ayant fait malgré le gouverneur, il s'appelait Isambert Du Bois-Annebout, et sans en prendre l'avis des autres capitaines, il courut grand risque à la cour.

C'était la sixième place que les Espagnols emportaient en un an sur la France, non tant par leur propre valeur que par celle de Rosne et d'environ une centaine de Français désespérés, qui, se croyant entièrement exclus de la grâce, s'efforçaient de se faire regretter par le roi et considérer par les Espagnols. Or il arriva, heureusement pour la France, que l'archiduc, à son retour en Flandre, étant allé assiéger Hulst, dans le pays de Waes, Rosne y fut tué en un assaut, ce qui advint au mois d'août.

Tant de pertes coup sur coup, la frontière ouverte par quatre ou cinq endroits, la mer fermée, les pillages des gens de guerre, la surcharge des tailles et des impôts, causaient une incroyable consternation dans l'esprit des peuples, réveillaient les factions de la ligue, et favorisaient les menées des grands. Ceux-ci, prévoyant bien que le trop prompt rétablissement de la puissance royale serait l'anéantissement de la leur, subornèrent le duc de Montpensier, prince jeune et facile, pour lui faire proposer au roi qu'il serait bon de donner les gouvernements en propriété à ceux qui les tenaient, afin de les obliger par là à contribuer de toutes leurs forces à la défense d'un État auquel ils auraient véritablement part. On peut bien s'imaginer que cet expédient ne plut guère au roi; néanmoins il traita ce prince de telle sorte que, se fâchant plutôt contre ceux qui l'avaient engagé à porter cette parole que contre lui, il le rendit confus, et lui fournit des raisons pour les confondre eux-mêmes s'ils lui en reparlaient jamais. En même temps les huguenots ne lui donnaient pas de moindres inquiétudes que les grands de son royaume : il ne pouvait leur accorder l'édit qu'ils demandaient sans offenser le pape, et eux, pour se mettre en sûreté, délibéraient de se choisir un protecteur, et d'établir un ordre entre eux, qui, certes, eût formé comme un autre État dans le cœur de l'État. Le roi, malgré ces mauvaises dispositions, travaillait alors à réunir tous les protestants, ses alliés, dans une ligue contre la maison d'Autriche; mais les mécontentements des huguenots jetèrent bien de la froideur et de la défiance dans leur esprit. L'armée du roi était d'ailleurs si fatiguée du siége de la Fère, qu'il fut obligé de l'envoyer rafraîchir dans les provinces, réservant seulement quelques troupes avec lesquelles le maréchal de Biron fit trois différentes irruptions dans l'Artois.

Au mois de juillet, on découvrit au ciel une comète dont la lumière paraissait quelquefois pâle et terne, quelquefois plus vive et plus claire. Elle avait une longue queue qu'elle étendait vers l'orient et le midi. Un autre prodige parut en France au commencement de l'année : François de La Ramée, jeune homme ainsi appelé du nom d'un gentil-

homme chez lequel il avait été nourri en Poitou, se portait pour légitime héritier de la couronne ; il disait qu'il était fils de Charles IX et d'Elisabeth d'Autriche, et contait que Catherine de Médicis l'avait dérobé au berceau et l'avait dépaysé, supposant qu'il était mort, afin de faire succéder son cher fils Henri III. Or, étant passé, je ne sais comment, de Poitou en Vermandois, il s'était logé chez un paysan qui lui aidait à jouer cette comédie, et qui rendait témoignage de quantité d'apparitions que ce jeune homme disait avoir. Il y avait beaucoup d'apparence que la pièce était tramée et soutenue par quelques grands du royaume : peut-être qu'ils l'eussent poussée plus loin, et qu'ils en eussent fait un long embarras au roi, si on n'en eût pas coupé le fil. Un conseiller du Parlement, qui se trouva sur les lieux, ayant fait prendre ce prétendu prince et son paranymphe, on les amena tous deux à Reims, où ils furent condamnés, le premier au gibet, le second à assister au supplice. Le Parlement, sur l'appel, confirma la sentence, et ajouta que le corps de La Ramée serait brûlé et les cendres jetées au vent ; elle fut exécutée en Grève le huitième jour de mars, et auparavant on obligea les condamnés de reconnaître publiquement leur imposture.

Malgré toutes les difficultés dont le roi était environné, les plus pénibles étaient de contenter les catholiques zélés et la cour de Rome, de trouver de quoi fournir aux dépenses de la guerre dans la misère où était son royaume, et de remédier aux inconvénients que nous avons marqués. Pour satisfaire au premier point, il reçut le légat de Sa Sainteté avec toute sorte d'affection et de révérence, et prit le soin de faire instruire le prince de Condé dans la religion catholique. La mère de ce prince ayant été justifiée au parlement de Paris, suivit aussi la religion de son fils comme elle en suivait la fortune, et fit son abjuration à Rouen, aux pieds du légat. Pour les deux autres points, le roi ne trouva pas de plus prompt moyen que de convoquer une grande assemblée de tout son Etat ; mais ce fut des notables seulement choisis d'entre les grands, les prélats et les officiers de justice et de finance ; car celle des Etats généraux eût été longue, et d'ailleurs autant que les plus sages politiques les ont autrefois aimés, autant les princes des derniers temps les ont redoutés. Celle-ci se tint dans la grande salle de l'abbaye de Saint-Ouen, à Rouen ; le roi en fit l'ouverture, le quatrième de novembre, par une harangue pathétique, courte et sentencieuse, dans laquelle on fut ravi d'entendre ces paroles, dignes, certes, d'un véritable roi, quelque motif qui les lui mît à la bouche : *Qu'il ne les avait pas appelés pour les obliger de suivre aveuglement ses volontés, mais pour recevoir leurs conseils, pour les croire, pour les suivre, bref, pour se mettre en leur tutelle.* Le chancelier y représenta les nécessités urgentes des affaires, et demanda une prompte assistance. Les députés dressèrent leurs cahiers pour la réformation de l'Etat, et, dans cette occasion, les officiers de robe et de finance firent bien voir, par le ton qu'ils prenaient, que leur puissance s'en allait excéder celle de tous les autres ordres, comme elle a fait jusqu'à ces derniers temps. Il y fut composé plusieurs beaux réglements, et on nomma des commissaires pour les faire observer, qui devaient demeurer jusqu'à une pareille assemblée, laquelle se ferait au bout de trois ans. Les ordres qui se donnent pour le bien public, dans ces assemblées-là, s'en vont toujours en fumée ; il n'y a que les impositions et ce qui est à la foule du peuple qui demeure. Ainsi les gens du conseil du roi, s'imaginant que ces commissaires étaient autant de contrôleurs de leur autorité, éludèrent bientôt tous leurs soins ; mais ils n'oublièrent pas de faire exécuter bien ponctuellement les moyens que l'assemblée avait consentis pour trouver de l'argent, savoir, le reculement, ou, pour mieux dire, le retranchement des gages des officiers pour une année, et l'imposition du sou pour livre sur toutes les marchandises qui entreraient dans les villes closes, excepté le blé. Le premier moyen apporta quelque secours présent, mais le second produisit plus de difficultés et de troubles que d'argent.

Comme la santé du roi Philippe allait s'affaiblissant de jour en jour, il prêta l'oreille à des propositions d'accommodement, dont les premières ouvertures vinrent du pape : le traité même était déjà fort avancé quand un coup des plus étonnants pour la France l'interrompit, et rejeta ce royaume dans un extrême péril. Hernand Teillo, gouverneur de Dourlens, qui dans un corps de nain avait plus qu'un courage de géant, étant bien informé du mauvais ordre que tenaient les habitants d'Amiens à la garde de leurs portes, forma une entreprise sur leur ville, et l'ayant communiquée au conseil de l'archiduc, obtint quatre mille hommes de ce prince pour l'exécuter. Le dixième de mars, un peu avant neuf heures du matin, comme tout le peuple était au sermon, seize soldats déguisés en paysans, et commandés par un capitaine nommé d'Ognane, entrèrent par la porte de Montrescut, les uns portant des noix, les autres des pommes, les autres conduisant un chariot chargé de paille. L'un des premiers laisse exprès tomber un sac de noix tout délié pour amuser la garde, et au même temps

le chariot s'avance sur le pont de la seconde porte, et s'y arrête pour empêcher la herse de boucher l'entrée. Au signal donné, qui était un coup de pistolet, ces soldats se ruent dans le corps de garde, renversent les râteliers et chargent les hommes. Un gros de deux cents fantassins, qui étaient cachés dans une chapelle à deux cents pas de là, puis un second de mille autres, et après encore un de cavalerie, qui était à un quart de lieue plus loin, accoururent pour les seconder. Il n'y eut que sept ou huit hommes de la garde qui firent résistance; les autres, fuyant éperdument, portèrent l'épouvante par toute la ville : le beffroi eut beau sonner, peu de gens se mirent en défense. Les Espagnols, cependant, se saisirent des portes, des églises, des places, des remparts. Le comte de Saint-Pol, aussi épouvanté que le peuple, au lieu de se retrancher à une porte, monta à cheval et se sauva à Corbie, criant qu'il allait quérir des troupes qui étaient logées à une demi-lieue de là. Hernand, se voyant maître de la ville, l'abandonna au pillage; tous les habitants furent dépouillés jusqu'à la chemise, et mis à rançon, hormis ceux qui étaient de l'intelligence, ou qui avaient été des plus ardents ligueurs.

Le roi était au lit quand il reçut une nouvelle si surprenante; il se leva promptement et envoya quérir deux ou trois de ses amis pour le consoler. Les plus assurés croyaient la France en grand danger quand ils voyaient Paris devenu frontière, à un bout le duc de Mercœur, à l'autre le duc de Savoie, au milieu le reste des vieilles factions qui essayaient de se renouer et les nouvelles cabales qui montraient la tête. Il n'y avait qu'un remède, qui était de reconquérir promptement cette ville, mais l'entreprise paraissait très difficile, et il était certain que, si on la manquait, l'affront redoublerait le mal. Ainsi la plupart des chefs de guerre le dissuadaient, et il y en eut même qui voulurent faire enregistrer leurs protestations au Parlement. Le duc de Mayenne fut presque seul de l'avis contraire, et encouragea si bien le roi, qu'il donna un petit corps de quatre mille hommes au maréchal de Biron pour investir la ville du côté de l'Artois et tenir toujours les ennemis en échec. Quelques semaines après, il résolut de partir lui-même pour aller rassurer les places de la frontière et donner ordre à tous les préparatifs du siége. Les fâcheux restes d'une maladie que ses divertissements avaient causée au roi l'année précédente le ramenèrent des frontières à Paris, et l'arrêtèrent près de trois semaines dans sa chambre. On ne saurait s'empêcher de dire que, pendant ce temps-là, les chagrins de son mal se joignant à ceux de ses affaires firent presque succomber sa constance, et qu'ils lui tirèrent de la bouche des plaintes plus conformes à son malheur que bienséantes à la grandeur de son courage; il fut même au Parlement demander assistance, en termes qui étaient, ce semble, au dessous de sa dignité. Du reste, sa présence ne fut pas inutile à Paris, pour hâter les levées d'hommes et d'argent. Les provinces d'au deçà de la Loire se chargèrent de lui entretenir six régiments d'infanterie; grand nombre de noblesse se rendit auprès de lui pour le suivre, et parce qu'il y en avait quelques uns de casaniers, plusieurs de malcontents, le Parlement, pour les tirer de leurs maisons, donna un arrêt qui notait d'infamie ceux qui ne monteraient pas à cheval en cette occasion.

Pour l'argent, Maximilien de Béthune Rosny y pourvut; il était demeuré seul surintendant des finances; Sancy et Schomberg, n'ayant pu compatir avec lui, avaient quitté la partie et repris les emplois de l'épée. On fit un fonds considérable des prêts volontaires et de la création de plusieurs charges; il fut créé quatre conseillers en chaque Parlement, autant de maîtres des comptes dans la Chambre de Paris, deux trésoriers de France dans tous les bureaux, deux élus dans toutes les élections, un triennal aux trésoriers de l'épargne, un aux parties casuelles, et ainsi de tous les comptables. Ce dernier moyen étant extrêmement à charge aux finances du roi, par conséquent à son peuple, il se trouva quelques conseillers au Parlement, plus dignes de l'ancienne Rome que d'un pays où l'amour du bien public passe pour une rêverie, qui proposèrent de faire contribuer tous les officiers du royaume, offrant généreusement de se taxer eux-mêmes les premiers, pour délivrer la France de ce fardeau à leurs dépens; mais le plus grand nombre ne fut pas le plus généreux, et l'intérêt l'emporta hautement sur l'honneur.

Dès la fin de mars, Biron battait la campagne du côté de Dourlens avec de la cavalerie, pour empêcher que les Espagnols ne jetassent des munitions dans Amiens, et quoiqu'il fût plus faible en hommes que ceux de la ville, il commença néanmoins la circonvallation de la Somme. Elle fut de quarante mille toises de circuit et flanquée de sept forts pentagones avec un pont sur la rivière au dessus du village de Longpré. Tout le mois d'avril se passa à faire marcher des troupes, celui de mai à faire leurs logements dans les quartiers; ainsi les approches ne commencèrent que peu avant le mois de juin. Ce fut vers ce temps-là que le roi y arriva avec toute sa cour et même avec sa maîtresse. Il l'avait logée auprès de lui, mais il fut bientôt contraint d'éloigner ce scandale de la vue des soldats, non seulement

par leurs murmures qui venaient jusqu'à ses oreilles, mais aussi par les reproches du maréchal de Biron, qui ne considérait pas qu'il n'est rien de plus dangereux que de choquer le plaisir de son souverain et de prendre l'avantage de lui faire connaître sa faiblesse.

Au bruit de la prise d'Amiens, les restes de la faction d'Espagne voulurent se remuer dans Paris, où le roi Philippe entretenait toujours un petit conseil secret pour réchauffer ses partisans. Les plus ardents y firent donc quelques assemblées, pour aviser s'ils pourraient lui rendre quelque service dans cette conjoncture; mais un des leurs en ayant été découvrir une, qui se faisait dans un cabaret, il y en eut quelques uns de branchés en Grève, et leur mort ignominieuse acheva de rompre cette dangereuse liaison. Dans cette conjoncture, la plupart des seigneurs désespérant du salut de la France, ou étant bien aises d'avoir sujet de faire comme s'ils en eussent désespéré, il se tint une assemblée de la noblesse en Bretagne, en présence même de Brissac, lieutenant de roi en ce pays-là, et du su, à ce qu'on prétendait, des ducs de Montpensier, de la Trémouille et de Bouillon, où l'on proposa de faire un tiers parti sous le nom de *Bons-Français* et sous la protection de la reine d'Angleterre, comme si le roi n'eût pas assez de force pour les défendre, ou qu'il eût manqué de soin et de courage. Mais les nouvelles qu'ils eurent, que le siége d'Amiens allait mieux qu'ils avaient cru, étouffèrent cette proposition et dissipèrent l'assemblée.

Les princes d'Italie croyaient tellement la France perdue par la perte d'Amiens, que le duc de Florence eut la hardiesse d'en vouloir attraper quelque lambeau. Durant le plus grand feu de la ligue, Bausset, craignant que les Espagnols, qui avaient envie sur Marseille, ne se saisissent de l'île et château d'If, dont il était gouverneur, avait supplié ce duc de lui envoyer quelques troupes pour lui aider à les garder. Le duc ne manqua pas cette occasion; il lui envoya cinq cents hommes; toutefois Bausset garda toujours le château d'If et ne les logea que dans les dehors et au bas de l'île. Or, un jour que son fils, qu'il y avait laissé en sa place, était allé à Marseille, ils se saisirent de ce château, moitié par adresse, moitié par force, et en chassèrent les Français.

Les huguenots, depuis la conversion du roi, faisaient comme bande à part et songeaient à leurs propres intérêts, parce qu'ils n'étaient plus conjoints avec les siens. Ils n'avaient été occupés, depuis deux ans, qu'à tenir des assemblées politiques, qui étaient composées de trois députés de chaque province, savoir un gentilhomme, un ministre et un ancien. Ce fut premièrement à Saumur, puis à Loudun, ensuite à Vendôme; de là, derechef à Saumur et finalement à Châtellerault. De tous ces endroits, ils avaient envoyé des députés au roi le supplier de convertir la trève que Henri III leur avait accordée en une paix irrévocable, et il les avait toujours amusés de belles paroles, de diverses remises et de plusieurs difficultés qu'il faisait naître lui-même. Quand ils eurent donc reconnu que plus il avançait ses affaires, moins il voulait leur accorder de choses, que d'ailleurs il était parfaitement bien avec le saint-père, et qu'il comblait les ligueurs de caresses et de présents, ils s'imaginèrent que la venue du légat en France lui avait fait prendre des desseins pour leur perte, et qu'il était sur le point de s'accommoder avec l'Espagne pour les accabler. Cette appréhension, et les suggestions de la Trémouille et du maréchal de Bouillon pensèrent deux ou trois fois leur faire prendre les armes; néanmoins les timides d'entre eux, qui voyaient que lorsque Amiens serait pris ils demeureraient à la discrétion du roi, ne purent s'y résoudre; au contraire, joignant leurs persuasions aux moyens qu'il employait au même temps pour gagner des députés dans leur assemblée, ils agirent de telle sorte qu'ils réduisirent les autres à avoir patience et à attendre l'édit qu'il leur promettait. Il s'en trouva peu néanmoins qui se rangeassent auprès de lui au siége d'Amiens; les appréhensions que les malicieux leur donnaient *d'une Saint-Barthelemy de campagne* (*), et le peu de considération où ils croyaient être à la cour, les retinrent chez eux.

Il y avait dans la place cinq mille hommes de garnison et plus de soixante pièces de canon montées sur les remparts; par le moyen de ces forces, les assiégés étaient à toute heure aux mains avec les Français, ruinaient leurs travaux et leurs batteries, les arrêtaient à chaque pas et même les faisaient souvent reculer, en sorte qu'il se passa trois mois avant qu'ils en fussent au fossé. Entre une infinité de sorties, il y en eut trois grandes, dans la dernière desquelles il fut tué cinq cents Français et trente de leurs officiers. L'usage des mines, dont on s'était peu servi en France durant les guerres civiles, recommença en ce siége; les uns et les autres s'attaquaient incessamment par ces feux souterrains, et souvent tel en pensait faire jouer une qui en sentait crever une autre sous ses pieds et se voyait tout d'un coup enlever en l'air ou enfouir en terre. Les perpétuels combats de nuit et de jour emportèrent grand nombre des assiégés; les maladies en mirent encore plus sur la litière, et leurs médicaments qui étaient vieux

(*) C'est-à-dire qu'on ne les massacrât dans l'armée.

et gâtés tuaient leurs blessés au lieu de les guérir. D'ailleurs ils avaient à se défendre au dedans contre les habitants, dont ils avaient découvert une grande conspiration, qui devait ouvrir une porte aux assiégeants; tellement que Hernand Teillo n'osait plus faire de sorties qu'il ne mît des corps de garde à cheval dans les rues. N'ayant donc plus de monde que ce qu'il lui en fallait pour soutenir les assauts, il manda à l'archiduc l'état où il était, le conjurant de faire un effort pour sauver une place qui couvrait ses Pays-Bas et qui lui donnait un si belle entrée en France.

L'archiduc fut mal secondé en ce dessein par le roi d'Espagne; mais étant assez excité par sa propre gloire et ne se souciant pas de hasarder quelques villes de son pays pour conserver une conquête si importante, il assembla en diligence une armée de dix-huit mille hommes de pied et de quatre mille chevaux, et s'étant mis en marche, accompagné du duc d'Aumale et du vieux comte Mansfeld qui se faisait porter en chaise, envoya devant le colonel Contreras avec neuf cents chevaux pour le reconnaître. Il faisait fort dangereux de mettre un parti de cavalerie en campagne, devant une armée où il y avait près de sept mille chevaux; aussi Contreras, au partir de Dourlens, s'étant avancé jusqu'à Querrieux, à trois lieues près d'Amiens, fut vivement poussé. Il pensait, en cas de besoin, se sauver à Bapaume, mais il fut atteint par les chevau-légers sur le ruisseau d'Encre et chargé par le roi même, qui lui prit trois cornettes et mit tout le reste en déroute par les bois, à la merci des paysans qui sont sans miséricorde. Cet échec fut un mauvais présage pour l'entreprise de l'archiduc; encore plus la mort de Hernand Teillo, qui sans doute l'eût bien secondé. Le troisième de septembre, comme il était sur un ravelin, prêt à faire une sortie, il fut tué d'une mousquetade, qui l'atteignit dans le côté. Les assiégés, d'un consentement unanime, élurent en sa place Hiérôme Carasse, marquis de Montenegro, et le reconnurent pour leur gouverneur.

Deux jours après, François de l'Epinay Saint-Luc, gouverneur de Brouage et grand-maître de l'artillerie, eut un pareil sort. C'était un seigneur qui avait peu de pareils à la cour en valeur et pas un en générosité, en esprit et en tous les agréments de la conversation. Son gouvernement passa à son fils; mais sa charge de grand-maître à Antoine d'Estrées, par la faveur de Gabrielle, sa fille, à condition toutefois qu'il donnerait sa démission et en prendrait récompense quand il plairait au roi.

Le quinze du mois, l'archiduc partit de Dourlens en corps d'armée; mais, comme il ne fit que trois lieues les deux premières journées, à cause que le duc de Montpensier voltigeait au devant de lui avec la cavalerie légère, le roi s'imagina qu'il n'avait pas dessein de rien entreprendre à force ouverte, mais seulement de tournoyer autour de son camp, pour jeter quelque rafraîchissement dans la place par surprise; si bien que, le troisième jour, il s'en alla le matin à une partie de chasse qu'il avait faite. Or, l'archiduc, soit qu'il en fût averti, ou qu'il eût déjà pris sa résolution, fit plus de chemin cette nuit-là et le matin que les deux autres jours, de sorte qu'un peu avant midi il parut sur une côte qui est à cinq cents pas au delà de Longpré. Son intention était de gagner ce poste et ensuite de se rendre maître du pont sur la Somme, pour jeter deux mille cinq cent hommes dans la ville, lesquels il avait choisis exprès et mis sous la conduite de Charles de Longueval, comte de Bucquoy.

A la vue de cette grande armée, les goujats et les vivandiers de celle du roi s'enfuient éperdument, les corps de garde avancés sont abandonnés, les gens de pied se mettent en confusion et puis en déroute, le connétable ni les autres chefs ne les peuvent rassurer, les ducs de Montpensier et de Nevers se présentent en vain sur le bord des lignes pour couvrir le désordre qui était dans le camp; l'effroi s'épandait de plus en plus dans toutes les troupes. La cavalerie espagnole criait déjà: *victoire*, et tous les soldats: *Allons, il faut donner*. Mais l'archiduc ne sut pas se servir d'une si belle occasion, il perdit plus de trois heures de temps à tenir conseil. Cependant le duc de Mayenne, qui devinait bien son dessein, fit marcher quelque vieux corps et six pièces de campagne du côté de Longpré, et le roi revenant de la chasse remit l'assurance et l'ordre dans ses troupes, quoique avec beaucoup de peine. A la fin, l'archiduc, après avoir délibéré bien longtemps, s'ébranla pour descendre à Longpré. Comme ses troupes étaient à mi-côte, les six pièces d'artillerie se mirent à jouer et donnaient tout au travers de ses gens si à propos qu'elles emportaient des rangs tout entiers. Néanmoins ils n'avaient plus que la longueur de cinq ou six cents pas à essuyer cette fâcheuse tempête; après quoi ils n'eussent plus été en butte et eussent facilement gagné le poste de Longpré et le pont; mais ce fracas inopiné lui troublant d'autant plus le jugement et la vue que ses espions l'avaient assuré qu'il n'y avait point de canon en cet endroit-là, il leur commanda de regagner le haut pour se mettre à couvert; ce qui les exposa bien plus longtemps aux coups d'artillerie, et lui coûta deux cents hommes au lieu de cinquante. Son conseil trouva à propos que de là il allât se poster à Saint-Sauveur, qui est

à un quart de lieue plus à gauche, sur le bord de la rivière.

La nuit se passa en continuelles alarmes. Cependant le duc de Mayenne, de peur de retomber dans le même péril que le jour précédent, fit fortifier en diligence les avenues de Longpré. Cette prévoyance était nécessaire ; car, le lendemain, l'archiduc dressa un pont vis à vis Saint-Sauveur et en même temps se mit en devoir d'y faire passer des troupes et d'attaquer encore Longpré ; mais il trouva les Français si bien préparés à le recevoir en tous ces endroits, qu'il n'osa pas s'engager davantage. Dès le jour même, il songea à sa retraite et le soir alla camper à Vignacourt. Encore n'y demeura-t-il que quatre ou cinq heures ; car, ayant vu que le roi l'avait suivi avec toute son armée, hormis quatre mille hommes qu'il avait laissés dans les tranchées et que le poste n'était pas tenable, il en délogea un peu après minuit. Si le roi en eût été cru, il ne l'eût pas laissé retirer sans bataille ; il y avait quelque apparence qu'il l'eût gagnée sur des troupes ébranlées par la confusion de la retraite, et sans doute que la conquête des Pays-Bas eût été le fruit de cette victoire. Toutefois ses capitaines, considérant que le sort des armes est fort journalier et que le royaume de France eût périclité en sa personne, parce qu'en l'état où étaient les choses, sa succession eût été fort contentieuse, retinrent son ardeur et le ramenèrent au siége. L'archiduc, rentré dans l'Artois, occupa ses troupes à prendre Monthulin qui incommodait Ardres, puis les licencia et se retira dans Arras. Il y tomba malade de chagrin, à ce qu'on disait, d'avoir si mal réussi dans son entreprise d'Amiens et d'avoir appris que, durant son absence, le prince Maurice lui avait enlevé sept ou huit places, le long des rivières du Rhin et dans les pays d'Over-Yssel. Le jour même qu'il s'éloigna, savoir, le dix-neuvième de septembre, les assiégés ayant été sommés ne jugèrent pas à propos de s'opiniâtrer davantage à une défense qui eût pu encore être longue, mais eût été inutile et fort dangereuse pour eux. Ils capitulèrent donc aux meilleures conditions que l'on ait accoutumé d'accorder en pareille occasion. *Ils promirent de se rendre dans six jours si, dans ce temps-là, ils n'étaient secourus ; on leur permit d'en donner avis à l'archiduc et ils baillèrent des otages pour sûreté de leur parole.* Ce terme expiré, ils rendirent la ville dès le matin du vingt-cinquième du mois. Le connétable la reçut au nom du roi, et ils en sortirent sur les dix heures du même jour, emmenant dans leur bagage trois cents blessés et mille femmes dont il y en avait quatre cents de la ville.

Le roi étant à cheval à la tête de son armée permit avec une grande courtoisie à Montenegro et à leurs autres capitaines de lui venir embrasser les genoux. Le soir, il fit son entrée dans la ville et en donna le gouvernement à Dominique de Vic, qui, n'y ayant trouvé pour lors que huit cents habitants, la repeupla dans deux ans de plus de quatre mille et obtint du roi le rétablissement de leurs priviléges ; mais il ne put empêcher qu'on n'élevât sur leurs têtes une citadelle, qui fait encore gémir les petits-fils de la négligence de leurs grands-pères. Le roi lui-même porta les nouvelles de la prise d'Amiens à l'archiduc qui était dans Arras, et allait pour le visiter avec toute son armée et le saluer de quelques volées de canon ; puis, comme il vit que rien ne l'ébranlait, il repoussa vers Dourlens et le fit investir ; mais les pluies, les boues, la disette de vivres, les trop longues fatigues et les maladies que toutes ces incommodités engendrent le contraignirent de décamper avant la fin du mois d'octobre, avec beaucoup de dommages et quelque honte.

La ville de Paris honora la victoire de son roi par une triomphante entrée qu'elle lui fit. Il passa tout l'hiver dans son Louvre à écouter les propositions de la paix ; dressant néanmoins ses préparatifs pour la guerre, à employer ses intelligences pour désunir les huguenots, et surtout à régler et améliorer ses finances. Quant à la paix, comme il était devant Dourlens, Villeroi de sa part, et Jean Richardot de celle de l'archiduc, s'abouchèrent sur les frontières de Picardie et d'Artois, et convinrent ensemble que les rois enverraient leurs députés à Vervins, où le légat du saint-père devait se trouver en qualité de médiateur. Tous deux y étaient également portés par diverses considérations. Henri IV, après tant de fatigues et de peines, désirait ardemment jouir du repos et appréhendait que, dans la continuation de la guerre, la fortune ne fît un autre coup pareil à la prise d'Amiens, et qu'il n'éclatât quelque faction au dedans de son royaume de la part des grands, ou des huguenots, ou de sa maison même, parce qu'il n'avait point d'enfants. Pour le roi Philippe, il se sentait moribond et que son fils était faible et sans expérience ; ainsi ils étaient résolus d'y procéder avec plus de sincérité qu'on est accoutumé d'en apporter en de pareilles occasions. Le roi nomma pour cet effet Pompone de Bellièvre et Nicolas de Brûlard de Sillery, tous deux conseillers d'État, et le dernier aussi président au Parlement. Le roi d'Espagne avait donné pouvoir à l'archiduc de choisir des députés ; et il l'avait ainsi fait afin que, s'ils étaient obligés de céder le pas à ceux de France, la honte en fût moindre pour lui. L'archiduc nomma donc Jean Richardot,

président du conseil du roi catholique aux Pays-Bas, Jean-Baptiste Tassis, chevalier de l'ordre de Saint-Jacques, et Louis Ventreiken, audiencier, premier secrétaire et trésorier du conseil d'État. Ceux de France arrivèrent à Vervins le septième de février, ceux d'Espagne peu de jours après. Les Français, comme étant chez eux, les allèrent visiter les premiers, mais ne voulurent pas étendre leur civilité jusqu'à leur donner le premier rang dans la séance; c'était un grand différend qui se présentait dès l'entrée : le légat trouva un expédient pour l'accommoder. Il prit le haut bout comme il lui appartenait, mit son nonce à sa droite et donna le choix aux Français, ou de s'asseoir au dessous du nonce, ou de se mettre vis à vis : ils choisirent le second et laissèrent l'autre aux Espagnols. Par ce moyen tous furent contents; ceux-ci se vantant d'avoir la main droite, et les Français d'avoir la place la plus proche du légat; outre que celui à qui on donne le choix a l'avantage. Ils convinrent alors d'une cessation d'armes, à quatre lieues aux environs de Vervins, et de saufs-conduits pour leurs courriers qui iraient à Paris et à Bruxelles. Le roi s'était expliqué qu'il ne pouvait traiter, si on ne remettait les choses au même état qu'elles avaient été mises par le traité de Cateau en Cambrésis, l'an 1559, et si on n'y comprenait ses alliés. Les députés de l'archiduc demeurèrent d'accord du premier point; mais, n'ayant pas de pouvoir exprès pour le second, il fallut dépêcher en Espagne pour cela.

En ce temps eut lieu la prise de Barraux. La réputation de ce coup étant fort grande, quoique l'importance de la place ne le fût pas, l'ambassadeur de Savoie ne parla plus si haut à Vervins qu'il l'avait fait aux conférences précédentes; cependant il tenait toujours ferme pour le marquisat de Saluces; mais les Espagnols ne le soutinrent pas, comme ils eussent dû soutenir le gendre de leur maître, et l'obligèrent même de se relâcher. Ainsi, quant à ce qui le touchait, on demeura d'accord *que le pape serait le seul juge des différends du duc avec le roi; que Sa Sainteté les déciderait dans un an; que, si elle mourait avant ce temps-là, il y aurait après sa mort trois mois de trêve, durant lesquels les parties conviendraient d'autres arbitres; que, cependant, le duc rendrait la ville de Berre en Provence, laquelle il tenait encore, et qu'il désavouerait le capitaine la Fortune, qui s'était saisi de Seurre en Bourgogne, sous son nom; que du reste il se tiendrait neutre entre les deux couronnes.* Quant au duc de Mercœur, comme il cherchait de jour en jour des refuites pour ne pas conclure son accommodement, espérant que les Espagnols le comprendraient au nombre de leurs alliés, le roi fut conseillé par Schomberg de s'approcher de la Bretagne, afin que sa présence achevât de terrasser ce duc et de terminer aussi l'affaire des huguenots. Il suivit ce bon avis et envoya ordre à Brissac de recommencer la guerre, tandis qu'il se préparait pour ce voyage et qu'il ordonnait un conseil à Paris pour y gouverner durant son absence, et des troupes pour garder la frontière contre les invasions de l'archiduc.

Dès que Brissac eut repris les armes, il exécuta une entreprise qu'il avait projetée sur Dinan. Les habitants s'y barricadèrent contre le château; il l'assiégea avec ses troupes et le reçut à composition. Le roi partit de Paris au mois de février : le bruit de sa marche étonna si fort les capitaines qui tenaient de petites places aux provinces frontières de Bretagne, comme Craon et Rochefort en Anjou, Montjean au pays du Maine, Mirebeau en Touraine, Tisauge en Poitou et Ancenis même en Bretagne, qu'ils lui apportèrent les clefs sur le chemin. L'étonnement du duc fut extrême lorsqu'il apprit que ces places, qu'il croyait lui devoir servir comme de fortifications avancées pour retarder les armées du roi, étaient tombées en un moment et laissaient celles qu'il avait en Bretagne tout à découvert, et d'ailleurs fort ébranlées par leur exemple; n'y ayant donc plus d'autre salut pour lui que dans la clémence du roi, il y eut recours par l'intercession de la dame Gabrielle, depuis peu duchesse de Beaufort. Elle offrait de lui obtenir des conditions honorables, pourvu qu'il voulût donner sa fille unique pour la marier à son fils aîné, que les courtisans flatteurs nommaient *César-Monsieur*. Il ne rejetait pas cette proposition; mais sa femme, c'était Marie de Luxembourg-Martigues, princesse fière et glorieuse, n'y pouvait consentir. Son mari, néanmoins, sachant le pouvoir que les dames avaient auprès du roi, l'envoya au devant de lui, et la chargea de lui offrir leur fille pour en disposer en faveur de tel prince qu'il lui plairait. Ils espéraient l'un et l'autre que ce leurre leur servirait à disposer la dame à leur rendre les bons offices dont ils avaient besoin, et qu'après ils trouveraient des délais pour l'accomplissement de leur promesse, pendant lesquels le temps ferait naître quelque occasion qui tournerait la chose autrement; mais cette dame, aussi fine qu'eux, ne se pressait pas de les servir; au contraire, elle leur voulut faire sentir que son intercession seule les pouvait sauver. Donc, quand la duchesse de Mercœur se présenta aux portes d'Angers, elle en fut repoussée fort durement et contrainte de se retirer au Pont-de-Cé; mais, lorsque sa fierté ainsi humiliée se fut remise

entièrement aux volontés de la dame, on l'envoya quérir le jour même, et le roi fort tendre aux larmes de ce sexe, et très facile à tout ce que désirait sa maîtresse, accorda au duc un édit presque aussi honorable qu'il en eût pu souhaiter quand ses forces étaient entières.

Le prix du traité fut la fille du duc de Mercœur, que le roi fiança peu de jours après à César son fils; il l'avait légitimé et avantagé du duché de Vendôme, pour le tenir aux mêmes droits que les ducs précédents l'avaient tenu, et avec promesse de lui donner dans quatre ans de quoi retirer toutes les terres qui en avaient été aliénées; ce que le Parlement vérifia avec grande peine, et *sans tirer à conséquence pour les autres biens du patrimoine du roi, lesquels par la loi du royaume avaient été réunis à la couronne dès le moment qu'il y était venu.* Le traité fait, le duc de Mercœur vint à Angers saluer le roi, qui le reçut comme le beau-père de son fils. On passa le contrat de ce mariage futur dans le château de la même ville, et les fiançailles furent célébrées au même lieu avec autant de pompe que si c'eût été un fils de France, le cardinal de Joyeuse ne dédaignant pas d'en faire la cérémonie pour faire sa cour.

D'Angers le roi descendit à Nantes, et de là il fut à Rennes, où les États de Bretagne se tenaient; il séjourna environ deux mois dans ces deux villes, employant ce temps-là à rétablir l'ordre et le repos dans la province, et à recueillir douze cent mille écus, dont les États du pays lui fournirent la meilleure partie. A Nantes, il acheva l'affaire des huguenots; leurs députés l'étant venus trouver à Blois, il les avait fait suivre jusque-là et les avait remis après le traité du duc de Mercœur. Ce traité étant conclu, il eût bien désiré encore prendre quelque nouveau délai; mais ils le pressaient si fort qu'il eut peine d'en trouver de raisonnable; et d'ailleurs il appréhendait que le désespoir ne les portât enfin à quelque escapade qui eût retardé la paix avec l'Espagne et donné un sujet plausible aux ligueurs de se réunir et de prendre les armes. Cette considération, plus que toute autre chose, l'obligea à leur accorder l'édit qui, du nom de cette ville, s'appelle l'*édit de Nantes*.

On travaillait incessamment à Vervins pour la paix; les Français n'insistaient plus si fort pour Cambrai, quoiqu'ils n'eussent pas encore lâché la main sur cet article; l'archiduc, dans l'impatience d'accomplir son mariage avec l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, hâtait tant qu'il pouvait la démarche de la gravité espagnole et obligeait ses députés de passer par dessus beaucoup de petites choses; et, n'eût été l'affaire des alliés de la France, le traité eût été achevé en moins de trois semaines. Cependant les ambassadeurs d'Angleterre arrivèrent à la cour, qui alors était à Nantes; ils ne se montraient pas fort éloignés de la paix, car la difficulté n'était pas à leur égard, mais à l'égard des États, desquels ils avaient ordre de ne point se séparer. Or ceux-ci n'en voulaient point du tout; une chose les confirma davantage dans cette résolution : ce fut qu'ils interceptèrent une lettre d'Espagne, qui ordonnait à ses députés de ne les y point comprendre, sinon à condition d'y *rétablir la religion romaine par tout le pays, de le réduire dans une entière obéissance et d'y remplir toutes les charges de magistrats catholiques.* Là dessus il n'y eut point d'efforts, il n'y eut point d'offres qu'ils ne fissent auprès du roi, pour le porter à continuer la guerre; mais il en était trop avant pour ne pas achever le traité : ils le signèrent le deuxième jour de mai, et le douzième ils le mirent entre les mains du légat, le priant de le tenir secret jusqu'à ce que les deux mois de la cessation fussent expirés; et pourtant le roi ne fit point scrupule de le publier dans les États de Bretagne et de leur dire qu'il allait en Picardie en porter la ratification lui-même. En effet, il partit à ce dessein, ayant auparavant donné le gouvernement de Bretagne au petit duc de Vendôme, par la démission du duc de Mercœur son beau-père; mais il lui arriva une indisposition par les chemins, qui le contraignit de s'en revenir à Paris.

La reine d'Angleterre, n'ayant pu obtenir qu'il lui accordât encore un mois par delà les quarante jours, lui en écrivit avec reproches et en des termes qui l'accusaient de méconnaissance. Quoi qu'il en soit, les députés mandèrent au roi que le terme de deux mois était trop court pour assembler les États de toutes leurs provinces, et la reine d'Angleterre lui fit entendre qu'elle ne voulait pas se détacher d'avec eux. Croyant donc avoir satisfait, autant qu'il le pouvait, au devoir de l'alliance et sa réputation, le roi envoya sa ratification à ses députés sur la fin de mai, avec ordre de ne la remplir que le douzième de juin, auquel expiraient les quarante jours qu'il avait accordés à la reine Élisabeth. Le même jour, la paix fut publiée à Vervins, et ensuite par toutes les villes de France et des Pays-Bas, avec des réjouissances dont le bruit et l'allégresse éclatèrent jusqu'aux deux bouts de l'Europe et ne donnèrent pas moins d'effroi aux Turcs que de joie à la plus grande partie des chrétiens.

Voici la substance des articles plus essentiels : « Le traité était conclu conformément et » en l'approbation de celui de Cateau en » Cambrésis; auquel et aux précédents rien

» ne devait être innové que dans les choses à » quoi il serait dérogé par celui-ci. S'il y avait » des sujets des deux rois qui allassent servir » leurs ennemis par mer ou par terre, ils » seraient châtiés comme infracteurs et per- » turbateurs du repos public. Ceux qui » avaient été chassés de leurs terres, of- » fices et bénéfices, à compter depuis l'an » 1588, y seraient rétablis; toutefois ne pour- » raient rentrer dans les terres des rois, sans » en avoir des lettres au grand-sceau. En cas » que le roi d'Espagne donnât les Pays-Bas » et les comtés de Bourgogne et Charolais à » l'infante, sa fille, elle et ses terres seraient » comprises dans ce traité, sans qu'il en fal- » lût un nouveau pour cela. Les deux rois » rendraient mutuellement ce qu'ils avaient » pris l'un sur l'autre, depuis l'an 1559, sa- » voir, le roi très chrétien, le comté de Cha- » rolais, et le roi catholique, les villes de Ca- » lais, Ardres, Monthulin, Dourlens, la Ca- » pelle, et le Catelet en Picardie, et Blavet en » Bretagne; pour sûreté de quoi il donnerait » quatre otages; l'un et l'autre se réservaient » tous les droits et actions, à quoi ils n'avaient » point renoncé, mais ne pourraient les » poursuivre que par voie amiable et de jus- » tice. » Cela regardait la Navarre et le du- ché de Bourgogne. Il fut dit aussi : *que le traité serait vérifié, publié et enregistré en la cour de parlement de Paris, chambre des comptes et autres parlements du royaume, et le même jour au grand-conseil, autres conseils et chambre des comptes des Pays-Bas.* Le traité de Vervins posa les premières bases de la politique européenne.

Ainsi furent éteintes jusqu'à la dernière étincelle non seulement les guerres civiles que la ligue avait allumées dans les entrailles de la France, mais encore celles que cette faction y avait attirées de dehors, et ce royaume, étant désormais en repos, n'avait plus qu'à réparer tout doucement les grands dommages qu'il avait soufferts, et à rétablir ses forces à demi épuisées par tant de sanglantes plaies. La première décharge pour le peuple et pour les coffres du roi fut de congédier tout ce qui était sur pied. Ce licenciement ayant épandu une grande quantité de voleurs dans les bois et sur les grands chemins, les prévôts eurent ordre de battre la campagne pour les réprimer, et parce que c'étaient de braves gens que le désespoir portait à une extrême défense, le roi, pour leur en ôter les moyens, fit une déclaration, le quatrième du mois d'août, *qui défendait le port des armes à feu à toutes personnes, hormis à ses gens d'armes, aux chevau-légers de sa garde, aux compagnies d'ordonnance et à tous les prévôts et leurs archers, enjoignant à tout le monde de courir sus aux contrevenants, permettant néanmoins l'usage des arquebuses aux gentilshommes, pour la chasse sur leurs terres.* Le même mois, le roi étant à Monceaux conclut le traité de mariage d'entre madame Catherine sa sœur, âgée de près de quarante ans, et Henri, duc de Bar, fils de Charles, duc de Lorraine. Diverses difficultés pour le fait de la religion l'avaient fait traîner ce traité plus de deux ans durant. Les noces furent remises au commencement de l'année prochaine, toutes les deux parties étant peu contentes d'être sacrifiées par leurs parents à des intérêts d'Etat contre les sentiments de leur conscience.

La discipline ecclésiastique s'étant fort relâchée durant la guerre, le roi permit au clergé de s'assembler à Paris pour la rétablir. Les députés de ce corps ayant conféré ensemble de leurs intérêts, François de la Guesle, archevêque de Tours, fut chargé de lui faire des remontrances. Il demanda fortement la publication du concile de Trente, à la réserve des chefs qui pourraient blesser les libertés de l'Eglise gallicane, et les priviléges des cours souveraines; le rétablissement des élections canoniques, pour les bénéfices ayant charge d'ames; la révocation des brevets de nomination à ceux qui n'étaient point vaincus, comme aussi celle des pensions accordées aux laïques sur ce fonds-là; toute liberté aux ecclésiastiques de jouir de leur revenu sans aucune charge que de faire leurs fonctions; la réparation des églises et autres lieux sacrés; l'observation des contrats que le clergé avait faits avec le roi. Sa réponse fut courte, grave et pleine de beaux traits. Il leur dit qu'il prenait leurs exhortations en bonne part, mais qu'il les exhortait aussi à bien faire et à concourir avec lui pour la réformation des abus; qu'il ne les avait pas causés, mais qu'il les avait trouvés, et qu'il y fallait procéder pied à pied, comme dans toutes les choses importantes; que jusque-là on ne leur avait donné que de belles paroles, mais qu'il leur donnerait de bons effets, et qu'ils éprouveraient qu'avec sa casaque grise, pleine de poussière, il était tout d'or en dedans. Par ce mot, il donnait atteinte au manque de foi et au luxe de ses prédécesseurs. Il conclut que pour leurs demandes il y ferait réponse sur tous les chefs, à mesure qu'il en délibérerait avec son conseil.

Le roi Philippe II n'eut pas le plaisir de jouir longtemps de la paix, ni de voir le mariage tant désiré de sa fille, car il mourut à l'Escurial, le treize septembre, à l'âge de soixante et douze ans.

Un peu avant la mi-octobre, le roi s'en alla à Monceaux, terre qu'il avait donnée à sa maîtresse; comme il avait commencé d'y

faire une diète, il tomba malade d'une rétention d'urine, accompagnée d'une grosse fièvre et de fréquentes défaillances de cœur. Ces symptômes d'abord firent craindre qu'il ne fût proche de la mort; mais la cause de son mal ayant été habilement coupée, il fut aussitôt soulagé et se leva deux jours après. Sa maîtresse, s'étant vue alors sur le bord du précipice, le sollicitait sans cesse de l'épouser et l'en pressait avec d'autant plus de confiance que les soins et les tendresses qu'elle lui avait témoignés en cette occasion semblaient l'obliger de lui tenir parole. Et certes, elle n'était pas tout à fait indigne de cet honneur, sans les inconvéniens qui eussent pu s'en ensuivre. Peu après, le cardinal de Médicis, légat, étant venu prendre congé de lui pour s'en retourner à Rome, il lui découvrit le dessein qu'il avait de la satisfaire et le pria de lui rendre ses offices auprès du saint-père, pour dissoudre son mariage avec la reine Marguerite. Le légat lui répondit fort froidement que le pape ne l'avait point envoyé en France pour d'autre affaire que pour la paix, laquelle ayant été heureusement moyennée, il allait en rendre compte à Sa Sainteté.

Dans le commencement de l'année 1599, trois ou quatre mariages fort illustres fournirent des divertissements à la cour : premièrement celui de madame Catherine, sœur du roi, avec le duc de Bar, qui se fit le dernier de janvier; quelque temps après, celui de Charles, duc de Nevers, avec Catherine, fille du duc de Mayenne, et celui de Henri, fils de ce duc, avec Henriette, sœur de Charles; puis celui de Henri, duc de Montpensier, et de Henriette-Catherine, fille unique de Henri, duc de Joyeuse et héritière de cette riche maison. Le roi, la même année, érigea Aiguillon en duché et pairie, en faveur du fils du duc de Mayenne. Le duc de Bar avait grande répugnance d'épouser une princesse huguenote, laquelle d'ailleurs était sa parente au troisième degré, et partant il avait besoin d'une double dispense, l'une pour la diversité de la religion, l'autre pour la parenté. Mais le duc, son père, croyant trouver un grand avantage en ce parti, passa par dessus tous ces scrupules de conscience. La difficulté fut de trouver un prélat qui voulût prêter son ministère pour célébrer un mariage si discordant; tous ceux que l'on en sollicita le refusèrent absolument; l'archevêque de Rouen, frère bâtard du roi, s'en étant fait un peu prier, y donna les mains et le célébra dans le cabinet du roi et en sa présence, croyant qu'il ne pouvait pas dénier ce service à celui qui venait de le pourvoir d'un si bel archevêché, quoiqu'il en fût peu capable.

Après les solennités de ces noces, deux changements imprévus donnèrent un grand sujet d'admiration à la cour : l'un fut de ce même Henri, duc de Joyeuse, qui venait de marier sa fille, l'autre d'Antoinette, sœur du défunt duc de Longueville et veuve du marquis de Belle-Isle. Le premier, comme nous avons vu, était sorti des Capucins, l'an 1592. Mais le pape ne lui avait donné dispense de demeurer dans le monde que pour autant de temps que la religion catholique aurait besoin de son secours. Or, comme elle n'en avait plus que faire, ce seigneur étant touché des larmes de sa mère, dame très dévote et fort scrupuleuse, pressé des semonces de sa propre conscience, d'ailleurs piqué de quelques paroles du roi et sollicité par les secrètes admonitions du pape, résolut de satisfaire à son vœu et ayant renvoyé le bâton de maréchal et le cordon bleu au roi, se retira dans le couvent des Capucins de Paris. On fut bien étonné quand, trois ou quatre jours après, on le vit en chaire, où cet habit de pénitence et ses sermons, plus remplis de zèle que de doctrine, lui donnèrent bien plus d'éclat dans l'opinion des peuples que sa naissance et sa dignité ne lui en avaient donné à la cour. Pour la marquise de Belle-Isle, l'une des plus belles et des plus spirituelles dames de son temps, étant partie de Bretagne, sans communiquer son dessein à aucun de ses parents, elle alla se jeter dans un couvent de Feuillantines, nouvellement institué à Toulouse. On disait qu'un secret déplaisir de ce qu'un soldat qu'elle avait employé pour venger la mort de son mari sur Kermartin avait été pris et pendu, sans qu'elle eût pu obtenir sa grâce du roi, lui donna un tel dégoût qu'elle ne voulut demeurer dans le monde après y avoir été si peu considérée.

Dès le commencement de l'année, Sillery, envoyé à Rome pour l'affaire du marquisat de Saluces, avait charge de poursuivre aussi la dissolution du mariage du roi. L'espérance d'avoir les sceaux à son retour était un puissant aiguillon pour le faire agir de toutes ses forces, car la duchesse de Beaufort l'avait assuré qu'elle les lui ferait donner. Elle témoignait par là ne se soucier pas trop des intérêts de Chiverny, ni de la sœur de Sourdis, bonne amie de ce chancelier. Elle croyait avoir assez fait pour elle d'avoir obtenu un chapeau de cardinal à son fils aîné. Le premier point de la commission de Sillery n'était malaisé qu'en ce que la reine Marguerite, connaissant bien que le roi, après l'avoir répudiée, épouserait la duchesse, faisait dire au pape que par cette raison elle n'y consentirait jamais, et le pape pour le même sujet y apportait assez de répugnance; car il ne voyait pas bien comment il pourrait légitimer des enfants qui

étaient nés en adultère, et il en prévoyait de grands troubles pour la succession du royaume, d'autant que les princes du sang n'en fussent jamais demeurés d'accord et que les enfants qui fussent venus après, étant nés en loyal mariage, l'eussent disputé aux premiers. Cependant le roi le pressait fort par ses agents, et il était à craindre que, pour abréger chemin, il ne fit faire le procès à la reine Marguerite pour adultère et qu'il n'en usât à son endroit, comme Philippe le Bel en avait usé envers la femme de son fils aîné. Là dessus, je ne sais quelle main, mais certes très méchante, quoique les suites de ce coup fussent salutaires à l'État, trancha le nœud de toutes ces difficultés. La duchesse de Beaufort ne quittait jamais le roi, et étant allée avec lui à Fontainebleau, grosse de quatre mois, les fêtes de Pâques approchant, il la pria, pour éviter le scandale et les vives remontrances de René Benoît, son confesseur, de les aller passer à Paris et de loger chez Sébastien Zamet, ce riche partisan qui se disait seigneur d'un million sept cent mille écus. Or, un jeudi absolu, cet homme ayant pris un soin particulier de la traiter des viandes qu'il savait être le plus à son goût, il arriva qu'étant allée à Ténèbres au Petit-Saint-Antoine, elle tomba en défaillance; aussitôt on la rapporta chez Zamet; mais son mal redoublant, elle n'eut point de patience qu'on ne l'eût ôtée de ce méchant logis. On la transporta donc chez sa sœur de Sourdis, et là les convulsions la prirent si violentes et si étranges, qu'elle en mourut le lendemain. Le roi, qui était parti de Fontainebleau aux nouvelles de cet accident, ayant appris celles de sa mort à Villejuif, s'en retourna tout court. Sa douleur fut telle qu'on peut s'imaginer, mais il la chassa bientôt par un autre engagement. Après sa mort, la duchesse de Beaufort parut si hideuse et le visage si défiguré, qu'on ne la pouvait regarder qu'avec horreur. Ses ennemis prirent de là occasion de faire croire au peuple que c'était le diable qui l'avait mise en cet état; ils disaient qu'elle s'était donnée à lui, afin de posséder seule les bonnes grâces du roi et qu'il lui avait rompu le cou. On fit un pareil conte de Louise de Budos, femme du connétable de Montmorency, qui mourut cette année avec les mêmes symptômes, et il est vrai qu'il y eut en la mort de l'une et de l'autre, non pas véritablement de l'opération, mais de l'instigation de *celui qui a été meurtrier dès le commencement*.

Le pape crut que c'était un coup du ciel accordé à ses prières; dès qu'il en sut les nouvelles, il se rendit très facile à dissoudre le mariage de la reine Marguerite. Cette princesse se tenait encore enfermée au château d'Usson, en Auvergne, et avait été séparée de son mari près de quatorze ans; elle avait toujours refusé son consentement à la dissolution; mais depuis qu'elle eut appris cette mort, elle fit présenter cette requête au roi, tendante à ce qu'il lui fût permis de s'adresser au pape pour demander qu'il eût à prononcer sur la nullité de son mariage, attendu qu'il y avait eu défaut de consentement et une contrainte manifeste; d'ailleurs diversité de religion et parenté au troisième degré, et que la dispense qu'on avait eue sur ces deux chefs était absolument nulle, n'ayant point été demandée par les deux parties, ni notifiée dans le temps et avec les formes requises. Le roi lui permit de faire ses poursuites auprès du pape, lequel ayant vu sa requête, qui exposait toutes ces raisons et aussi celles du roi, qui tendaient à même fin, nomma le cardinal de Joyeuse, Horace de Monte, Napolitain, archevêque d'Arles, et Gaspard Silvi-Gardi, évêque de Modène, nonce de Sa Sainteté, pour juger cette affaire sur les lieux, leur mandant que, si l'exposé était véritable, ils eussent à séparer les époux. Ces juges, ayant donc examiné les preuves qui leur furent administrées de part et d'autre, *déclarèrent ce mariage nul et non valablement contracté et permirent aux parties de se remarier ailleurs*. Les procédures portées à Rome, le pape confirma la sentence d'autant plus volontiers qu'on lui laissait espérer que le roi épouserait quelqu'une de ses parentes.

Dès que le légat fut sorti du royaume, l'assemblée des huguenots, qui tenait toujours ferme à Châtellerault, pressa plus instamment la vérification de l'édit de Nantes. Outre que la chose de soi avait plusieurs difficultés, le clergé y forma ses oppositions au Parlement, et dans cette grande compagnie il se trouva beaucoup plus de gens qui allaient à le rejeter qu'à le recevoir. On remarqua que ceux qui avaient été les plus ardents pour la ligue furent ceux qui opinèrent le plus fortement à la vérification; c'est qu'ils avaient reconnu qu'en matière de religion les violences détruisent plus qu'elles n'édifient. Il y fut longuement harangué, pour et contre, sur un sujet si important; après tout cela, le roi, les ayant mandés, les harangua si bien à son tour, ajoutant la force de l'autorité à celle des persuasions, qu'ils obéirent enfin et vérifièrent l'édit.

Plusieurs en étant malcontents, il se présenta une occasion dangereuse pour émouvoir le peuple. Un nommé Jacques Brossier, qui était un tisserand de Romorantin, avait une fille nommée Marthe, âgée de vingt ans, qui, tourmentée par les vapeurs de la rate ou d'ailleurs, faisait des mouvements fort extraordinaires, comme des élancements, des con-

torsions de toutes manières, des cris qui imitaient la voix de divers animaux ; elle écumait, tirait la langue et parlait même quelquefois de l'estomac, comme les engastrimythes ; en sorte qu'il lui fut facile de laisser croire au peuple qu'elle était démoniaque. Avec ce gagne-pain, le père, étant sorti de sa maison, courait le pays, sous prétexte de la mener à des pélerinages et de chercher des exorcistes qui la pussent délivrer. L'évêque d'Orléans et les chanoines de Clercy l'avaient chassée de leur territoire, et Miron, évêque d'Angers, l'avait renvoyée hors du diocèse, croyant avoir reconnu par plusieurs signes que ce n'était qu'une maladie naturelle, avec des impostures fort étudiées. Il ne laissa pas de l'amener à Paris, où il y a tant de sortes d'esprits, qu'il n'est rien de si extravagant qui n'y trouve des gens qui s'en infatuent, ou qui, pour leur profit, en veulent infatuer les autres. Les pères capucins s'emparèrent les premiers de cette possession et commencèrent à exorciser la patiente dans l'église Sainte-Geneviève. Le cardinal de Gondi, évêque de Paris, ne crut pas de léger ; il convoqua une grande assemblée d'ecclésiastiques dans cette abbaye-là, et par leur avis, il choisit cinq fameux médecins pour examiner ce qu'il en était. Après diverses épreuves, trois d'entre eux lui firent rapport qu'il n'y avait point de diable en cette fille, mais beaucoup d'artifice et véritablement un peu de maladie ; car elle avait la langue rouge et enflée et on entendait quelque bruit sourd dans son hypocondre gauche. Un quatrième, c'était Hautin, ne voulut rien prononcer et dit, suivant le sentiment de Fernel, qu'il fallait attendre trois mois. Duret fut seul qui maintint qu'elle était possédée ; sa grande réputation donna la hardiesse aux exorcistes d'appeler d'autres médecins ; ceux-là furent de son avis et là dessus on rouvrit la scène. Tout le peuple y courut en foule et avec émotion ; les esprits s'échauffaient de part et d'autre, et il était à craindre que cet oracle ne donnât des réponses séditieuses si on ne se hâtait de lui fermer la bouche. Le Parlement mit donc la possédée en garde entre les mains de Lugoli, lieutenant criminel et du procureur du roi au Châtelet, vingt jours durant, et nomma cependant onze des médecins des plus fameux de la Faculté pour la visiter. Ceux-là rapportèrent qu'ils n'y reconnaissaient rien qui fût au dessus des forces de la nature. Les prédicateurs néanmoins ne laissaient pas de crier qu'on entreprenait sur la juridiction de l'Église et qu'on étouffait une voix miraculeuse, dont Dieu voulait se servir pour convaincre les hérétiques. Il fallut que le Parlement se servît de son autorité pour leur imposer silence. Et quant à Marthe, il donna ordre à Rapin, prévôt de robe-courte, de la ramener à Romorantin et de la donner en garde à son père, avec défense de la laisser sortir de cette ville, sans la permission du juge des lieux, sous peine de punition corporelle à l'un et à l'autre. La pièce ne finit pas pour cela ; Alexandre de La Rochefoucauld, abbé de Saint-Martin et frère de ce comte de Randan qui avait été à la bataille d'Issoire et de François, évêque de Clermont, depuis cardinal, enleva cette malheureuse, du conseil de l'évêque, à ce qu'on croyait, et la mena à Avignon, puis à Rome. Il s'imaginait qu'elle jouerait mieux sur ce grand théâtre et qu'il trouverait plus de crédulité dans le lieu qui est la source de la croyance ; mais, comme les agents de France avaient déjà prévenu le pape et toute cette cour-là de la crainte d'offenser le roi, les amis dont il pensait y être appuyé, lui manquèrent, et il n'y trouva point de gens qui fussent capables de croire rien de contraire à leurs intérêts. Ainsi, connaissant qu'il s'était trompé, il fut contraint d'écrire au roi pour lui demander très humblement pardon. Peu de temps après, il tomba malade et mourut de chagrin, à ce qu'on disait, d'être venu de si loin se faire mépriser. Marthe et son père, délaissés de tout le monde, n'eurent plus d'autre refuge que les hôpitaux.

« Le lecteur n'aura pas désagréable que je lui rapporte ici trois choses fort rares que l'on remarqua cette année en trois personnes : l'une fut en celle de Gaspard de Schomberg, qui avait servi très utilement le roi dans les armées et dans les négociations. Il était travaillé de fois à autres d'une soudaine et grande difficulté de respirer ; un jour, comme il revenait de Conflans à Paris, étant près de la porte Saint-Antoine, il fut saisi tout d'un coup de ce mal et perdit la respiration et la vie. Les chirurgiens qui l'ouvrirent, pour en connaître la cause, trouvèrent que la partie du côté gauche de cette membrane, qu'on nomme le péricarde, qui enveloppe le cœur et sert comme de soufflet pour le rafraîchir, était devenue osseuse, en sorte qu'elle empêchait la respiration.

» La seconde est qu'au pays du Maine il se trouva un paysan, nommé François Trouillu ou Troville, âgé de trente-cinq ans, qui avait une corne à la tête, laquelle lui avait percé depuis l'âge de sept ans : elle était faite à peu près comme celle d'un bélier, hormis que les raies n'étaient pas spirales, mais droites, et qu'elles se recourbaient en dedans comme pour rentrer dans le crâne. Il avait le devant de la tête chauve et la barbe rousse et par flocons, comme on dépeint celle des satyres. Il s'était retiré dans les bois pour cacher cette difformité monstrueuse, et y travaillait aux char-

bonnières. Un jour que le maréchal de Lavardin allait à la chasse, ses gens l'ayant vu qui s'enfuyait, coururent après, et comme il ne se découvrait point pour saluer leur maître, ils lui arrachèrent son bonnet et ainsi aperçurent cette corne. Le maréchal l'envoya au roi, qui le donna à quelqu'un pour en gagner de l'argent en le montrant au peuple. Ce pauvre homme eut tant de chagrin et d'ennui de se voir mener comme un ours, et sa honte exposée en vue à tout le monde, qu'il en mourut bientôt après.

» La troisième curiosité est la fille d'un maréchal du bourg de Confolans, sur les limites du Poitou et du Limousin, qui fut trois ans entiers sans boire ni manger. Cela procédait d'une relaxation de l'œsophage, qui lui était arrivée en suite d'une grande maladie, de sorte qu'elle ne pouvait rien avaler et avait un horrible dégoût de toutes les viandes et de tous les breuvages. Aussi ne rendait-elle aucuns excréments, son ventre était tout aplati, elle n'avait plus que la peau tendue sur les côtes et était fort froide au toucher, en toutes les parties de son corps, hormis celles qui étaient proche du cœur ; mais, du reste, elle avait les bras et les jambes passablement charnus, la gorge assez pleine, le visage bon et la chevelure longue et épaisse ; elle allait et venait sans peine et travaillait dans le ménage comme une autre. Après qu'elle eut demeuré plus de trois ans en cet état, quelques médecins curieux allèrent en ce pays-là avec des lettres du roi, pour l'amener à Paris ; ses parents, ennuyés de leurs enquêtes, lui conseillant, pour se délivrer d'eux, d'essayer à avaler quelque chose, elle se força à prendre du bouillon, ce qu'ayant fait avec peine les deux ou trois premières fois, enfin elle le trouva bon et par ce moyen elle se rouvrit les conduits de la nourriture et peu à peu s'accoutuma à manger des viandes solides. Pareille chose était arrivée l'an 825 à une fille sous l'empire de Lothaire, après avoir été aussi trois ans sans rien avaler.

» En ces années une nouvelle et bizarre maladie s'épandit dans la Pokutie, petite province de la Pologne, voisine de la Transilvanie, d'où elle s'est provignée en tous ces pays-là. Son siége est dans les cheveux, elle en entortille un ou deux toupets, qui d'abord ne causent aucune incommodité, mais, au bout de quelque temps, suppurent et engendrent une infinité de vermine. Si on les coupe, cette humeur âcre et fuligineuse, qui les a mêlés de la sorte, retombe sur toutes les parties du corps et y cause de cruelles douleurs, des contorsions, des dislocations, des ulcères, des exostoses et tout ce qu'on peut s'imaginer de plus étranges accidents. Les médecins lui ont donné le nom de *plica*, parce qu'elle plie et bouchonne les cheveux et celui de *girragra*, comme étant une espèce de goutte qui commence par ce fâcheux entortillement. »

La paix faite, les grands du royaume se voyaient peu considérés dans l'administration des affaires ; le conseil tout composé de gens de plume, quelques uns de fort médiocre naissance, était bien aise de les rabaisser pour s'égaler à eux. Ceux qui avaient été de la ligue recevaient d'assez bons traitements pour ne pas se plaindre et même pour faire jalousie aux autres. Quant au duc de Mayenne, autrefois leur chef, étant ruiné de biens et de crédit, il se tenait bas et affectait de paraître encore plus faible qu'il n'était, parce que son impuissance seule faisait sa sûreté. Mais plusieurs de ceux qui avaient servi le roi, croyant n'être pas bien traités, s'éloignaient encore plus de lui qu'il ne s'éloignait d'eux. Les plus mal contents étaient le maréchal de Bouillon, le duc de Trémouille, le connétable de Montmorency, le duc de Montpensier, plus que ceux-là encore, le duc d'Epernon et le maréchal de Biron. Ce dernier, plus hardi que les autres, exhalait sans cesse ses mécontentements par des plaintes odieuses et par des vanteries insupportables. Il ne pouvait dire de bien de personne et ne cessait d'en dire de lui-même; il s'exaltait au dessus de tous les plus grands capitaines ; à son dire, c'était lui seul qui avait tout fait, il n'y avait point d'honneur ni de rang qu'il ne tînt au dessous de son mérite ; la souveraineté seule le pouvait remplir, et il se voulait couronner par ses propres mains. Les trop grands applaudissements avaient gâté ce brave courage, le roi lui-même l'avait trop loué et trop élevé. Après la perte de Dourlens et de Cambrai, la noblesse et les gens de guerre avaient jeté les yeux sur lui seul, comme sur le libérateur de l'État. Au retour du siége d'Amiens, il s'était enivré de l'amour du peuple de Paris, et quand il alla en Flandre faire jurer la paix à l'archiduc, les Espagnols, connaissant sa vanité et sa mauvaise disposition, lui donnèrent de hauts éloges, lui remplirent la tête de vent et le cœur de fort mauvais sentiments. Dès lors et même dès auparavant, il cherchait la faveur des peuples et il affectait pour la religion catholique un zèle qui allait jusqu'au chapelet et aux confréries, comme s'il eût voulu relever la ligue que son épée avait abattue. Cette année, au mois de mai, ayant fait un voyage en Guienne, il y régala la noblesse de festins, de présents et de caresses, eut des conférences particulières avec ceux qui avaient le plus de crédit dans la province et s'y conduisit de telle sorte que le roi, appréhendant quelques remuements de ce côté-là, descendit à

Blois et même fit courir le bruit qu'il pousserait jusqu'à Poitiers, afin de retenir ceux qui auraient voulu s'engager dans ces menées. Il était encore là lorsque les nouvelles du voyage du duc de Savoie l'obligèrent de retourner à Fontainebleau.

Ceux qui avaient manié les finances les avaient mises dans une si horrible confusion, et d'ailleurs les dépenses des guerres civiles les avaient si fort épuisées, qu'il était presque impossible d'y remédier par les voies ordinaires. Le roi était chargé de six millions de rentes et de pensions, de plus de cinq millions pour les gages de ses officiers de justice et de finances, des requêtes d'un nombre infini de braves soldats, officiers, gentilshommes et seigneurs, qui demandaient, les uns, des récompenses, les autres au moins quelque grâce pour subsister. Afin de faire venir les finances dans le grand canal de l'épargne, Rosny s'étudia d'abord à déboucher les sources d'où elles devaient couler et à boucher tous les faux-fuyants par où elles se perdaient. Il se commettait des abus énormes aux levées des deniers qui se faisaient par commissions extraordinaires; et c'était la coutume des gens du conseil de faire donner les adjudications à grand marché, afin d'avoir part au profit. Pour le premier, il ordonna aux receveurs de faire recette de ces deniers comme des autres, et pour le second, ayant reconnu que les sous-fermes montaient à deux fois autant que les adjudications générales, il ferma la main aux grands traitants et commanda que tout fût voituré à l'épargne. Les plus clairs revenus du roi étaient aliénés ou engagés aux plus grands seigneurs, il leur assigna leur paiement à l'épargne et remit toutes ces aliénations dans les mains du roi, qui les fit valoir au double et au triple. Il abolit aussi toutes les levées qu'ils avaient établies à leur profit et sans autre autorité que celle de la licence des guerres civiles. Il fit pareillement révoquer tous les priviléges qui avaient été accordés depuis trente ans, comme aussi toutes les lettres de noblesse depuis ce temps-là. Le roi Henri III en avait vendu mille dans la seule Normandie, et on disait que, sous l'ombre de cette profusion, il y en avait été débité deux fois autant. On fit valoir à ces gentilshommes de parchemin l'exemption dont ils avaient joui depuis ce temps-là pour leur remboursement. Ce fut pour lors que ce fameux privilége, qu'on appelait *la franchise de Chalo-Saint-Mars*, fut entièrement aboli. Après ces révocations, il fit envoyer des commissaires par les provinces pour régler les tailles, afin qu'il y eût moins de non-valeurs, et parce que le plat pays était fort désolé; il fut contraint de les rabaisser de six cent mille écus et d'en remettre tous les arrérages jusqu'à 1597, qui montaient à plus de vingt millions. Aussi bien eût-il été impossible de les lever, et puis ce n'était pas le roi qui y perdait le plus, mais les receveurs qui en avaient fait les avances d'une partie et les capitaines et seigneurs qu'on avait assignés sur l'autre. On cessa les obligations que les taillables en avaient faites aux premiers et on révoqua les assignations des seconds. Son dessein, disait-il, était d'ôter les tailles, pour cet effet de dégager le domaine du roi, à quoi il travaillait puissamment, et de suppléer à ce qu'il faudrait de plus par l'augmentation des impôts sur les denrées. Cette pensée, soit qu'il l'eût ou non, était très conforme à la bonté que le roi faisait paraître pour les peuples, voulant qu'on crût qu'il les chérissait comme ses enfants et qu'il avait encore plus de crainte de les opprimer que de désir de remplir ses coffres.

Quant aux affaires d'État, toute autre voie que celle de l'arbitrage eût semblé meilleure au duc de Savoie. Il eût bien voulu que les Espagnols eussent pris sa défense en main, et quoiqu'il eût déjà éprouvé, au traité de Vervins, qu'ils n'avaient pas trop de chaleur pour ses intérêts, il ne laissait pas de les en solliciter et de leur rendre de grands respects; mais, quand ils se furent expliqués qu'ils n'engageraient pas leur jeune roi dans une guerre pour l'amour de lui, il pensa à bien instruire le pape des raisons pour quoi il retenait le marquisat. François d'Arconnas, comte de Touzaine, son ambassadeur en cour de Rome, et Sillery qui y avait la même charge de la part du roi, firent voir les extraits de leurs titres. En attendant qu'on les pût examiner, le roi demandait qu'*ayant été spolié, il fût rétabli avant toutes choses*, et le duc répondait que cette maxime de droit avait lieu entre particuliers, non pas à l'égard des puissants princes, comme était le roi, auquel, si on adjugeait une fois le possessoire, il ne déguerpirait jamais. Là dessus Sillery proposa un expédient, savoir, que la jouissance en demeurât au duc jusqu'à sentence définitive, pourvu qu'il le tînt comme fief mouvant du Dauphiné. Arconnas n'en demeurant pas d'accord, le pape en trouva un autre, qui était que la pièce demeurât séquestrée entre ses mains.

Au mois de juin, avait eu lieu le fameux duel d'entre Philippin, frère bâtard du duc de Savoie et le seigneur de Créqui; Philippin y avait été tué, et cet accident sinistre devait bien lui faire changer de résolution; car il déférait beaucoup à de pareils présages. Mais un autre signe semblait lui promettre que son travail ne serait pas infructueux; c'est que, dans le mois de septembre, tous les arbres

fruitiers de la Savoie avaient porté des fleurs et du fruit en moins d'une heure. Ainsi il partit de Chambéry le premier de décembre avec son conseil, un train de douze cents chevaux et de grandes richesses en bijoux et en pierreries.

Dans ce temps-là, le mariage de la reine Marguerite étant dissous, les agents du roi l'engagèrent à la recherche de Marie de Médicis, fille de François, en son vivant duc de Florence, et nièce de Ferdinand, frère et successeur de ce François; mais cependant, son cœur qui n'avait pas accoutumé d'être libre, se prit aux appas de Henriette de Balzac, fille enjouée, spirituelle et engageante. Aussi était-elle de race à faire l'amour, car elle avait pour mère cette Marie Touchet, qui avait été maîtresse du roi Charles IX et depuis avait été mariée au seigneur d'Entragues, dont cette fille était née. Ses parens, désirant profiter de l'occasion, la tenaient de fort court et la gardaient étroitement, de peur que la jouissance n'éteignît l'ardeur du roi. De son côté, elle seconda si bien leurs intentions, qu'enfin par des refus attrayants elle l'obligea à lui donner une promesse de l'épouser, *si dans l'année elle lui faisait un fils*. Sous cette assurance et moyennant une pluie d'or de cent mille écus, il eut toute liberté. Peu après, il la gratifia de la terre de Verneuil, avec titre de marquisat. On ne sait s'il faut croire pour son honneur qu'il avait envie d'acquitter sa parole; mais Sillery et le cardinal d'Ossat poussèrent si avant la recherche de Marie de Médicis, qu'il ne fut plus en son pouvoir de s'en dédire. Il envoya donc Alincour, fils de Villeroi, à Rome, sous couleur de remercier le pape de la bonne justice qu'il lui avait rendue en l'affaire de son mariage avec la reine Marguerite, et de lui donner part de celui qu'il désirait contracter dans la maison de Médicis. Après ce compliment, il supplia Sa Sainteté d'avoir agréable que Sillery et lui allassent à Florence pour avoir la princesse et pour négocier cette affaire, qui était bien plus avancée qu'ils ne lui disaient.

Il n'est pas croyable combien la nouvelle marquise de Verneuil eut de déplaisir de se voir déchoir de l'espérance d'une couronne; elle dissimula pourtant; mais le comte d'Auvergne, son frère utérin, autant par la malignité de son naturel que par le ressentiment, se porta à venger cette injure et se joignit aux malcontents. On les accusait d'avoir tous ensemble conspiré d'enfermer le roi dans une prison, de lui ôter la couronne et de la déférer à un autre prince du sang. Plusieurs ont cru que le duc de Savoie avait part à cette trame, quelle qu'elle fût, ou du moins, qu'en ayant eu quelque vent, il avait entrepris de venir en France, pour voir quel avantage il en pourrait tirer.

Quelque dessein qu'il eût, il descendit par bateau sur le Rhône à Lyon, d'où il renvoya la moitié de son train, et puis de Roanne à Orléans. Il fut reçu en cette dernière ville par le duc de Nemours, sur le chemin, de là à Fontainebleau par le maréchal de Biron, et deux lieues plus en deçà par le duc de Montpensier. A Pluviers, il prit la poste, un peu après minuit, courant à soixante et dix chevaux, et arriva à Fontainebleau le quatorzième de décembre, sur les huit heures du matin, où il trouva le roi près de monter à cheval pour aller au devant de lui. Après que le roi l'eut entretenu en ce lieu-là, durant six jours, dans les divertissements de la chasse, de promenade et de jeu, il le mena à Paris, le vingt et unième du mois. Il lui offrit un appartement dans le Louvre; mais le duc, l'en ayant remercié, se logea à l'hôtel de Nevers. Il n'est point d'adresse, point de tour d'habile politique ni de sage courtisan, qu'il n'employât pour réussir à son dessein, et l'on peut dire que, si le succès ne répondit pas à ses désirs, sa conduite surpassa sa réputation. Il faisait la cour au roi avec beaucoup de complaisance, mais sans aucune bassesse; car il accompagnait ses respects d'une agréable liberté, et les déférences qu'il rendait étaient de telle sorte, qu'elles ne blessaient point sa qualité. On voyait de la grace et de la grandeur dans toutes ses actions; il témoignait de l'estime et de la courtoisie pour tous les grands du royaume, un accueil obligeant et civil envers tous les officiers du roi, un entretien plein d'esprit et de galanterie auprès des dames, et partout une libéralité royale. Ce fut aux étrennes qu'il fit paraître davantage cette vertu caractéristique des princes; il donna de riches présents à toute la cour, qui les reçut avec la permission du roi, et après avoir fait de si grandes profusions, qu'il semblait avoir vidé tous ses coffres, on fut tout étonné de le voir à un bal qu'il donna, tout couvert de pierreries estimées à plus de six cent mille écus. Avec tout cela, il ne gagnait rien dans l'esprit du roi. Dès le premier entretien qu'il eut avec lui, il connut ce qu'il en devait espérer; d'abord il s'efforça de lui ouvrir son ame pour acquérir quelque créance, et après avoir fort éloquemment déployé toutes les protestations possibles de service et d'attachement, le priant de le recevoir, lui et ses enfants, sous sa protection, il en vint à se plaindre des Espagnols, puis à lui proposer la conquête du Milanais et de l'empire, et à lui découvrir les intelligences et les moyens qu'il avait pour cela. Il est à croire qu'il parlait alors selon son cœur, car il était fort piqué du peu de compte que les Espagnols

avaient tenu de ses intérêts à Vervins, et d'ailleurs sa femme, sœur de Philippe III, qui était le lien de son attachement avec ce roi, était morte l'année précédente. Quoi qu'il en soit, le roi l'écouta fort attentivement et le remercia de ses bonnes volontés; mais, après tout, il lui répondit que la restitution du marquisat devait précéder ces grands desseins et qu'il en parlerait à loisir quand ce point serait vidé. Toutes les fois que le duc revint à la charge, il fut repoussé de même. Cette dureté, il l'appelait ainsi, l'étonnait et le désespérait, et néanmoins il faisait paraître une entière satisfaction sur son visage; comme le roi, de son côté, continuant les civilités qu'il devait à son hôte, prenait soin de le divertir le plus agréablement qu'il était possible. Tous les grands eurent le bouquet pour le traiter chacun à son tour, et entre les singularités de la France, le roi lui fit voir la majesté de son Parlement et le mena aux écoutes de la grande-chambre, pour entendre plaider une cause dont le sujet, tout à fait extraordinaire, exerça bien amplement l'éloquence des avocats des parties et de celui du roi, qui était Louis Servin. Au sortir de là, le premier président traita les deux princes magnifiquement chez lui.

Nonobstant ces démonstrations d'une amitié apparente, leurs humeurs, aussi différentes que leurs intérêts, entretenaient la désunion de leurs esprits et l'augmentaient de telle sorte qu'il leur échappait souvent, à l'un et à l'autre des paroles de mécontentement, et d'aigreur. Un jour, l'ambassadeur d'Espagne vint trouver le duc et d'abord lui jeta en face un sanglant reproche, lui disant que le roi l'avait assuré qu'il n'était venu en France que pour le porter à faire la guerre à l'Espagne. Le duc en fut offensé au dernier point contre le roi; mais, n'osant pas s'en prendre à lui, il fit dessein de s'en prendre au maréchal de Biron, qui passait encore pour son favori. Étant donc un jour à la chasse, il joignit ce maréchal à l'écart et commença à se plaindre du roi en termes fort aigres, à dessein (si cela est croyable) que Biron les relevât et qu'il lui donnât sujet de lui faire mettre l'épée à la main. Biron, bien éloigné de prendre la défense du roi, se mit à en dire bien plus de mal que le duc; même, ayant une fois levé la bonde à son impétuosité, il laissa écouler tout son secret et lui confia qu'il y avait une conspiration faite pour le détrôner. Le duc, bien surpris, et tout ensemble fort ravi d'entendre ce qu'il n'eût jamais osé espérer, entra aussitôt dans la partie, offrit tous les moyens aux conjurés et même écrivit en Espagne pour y donner part de cette bonne nouvelle. Depuis ce jour-là, le duc se mit à caresser Biron et à flatter son espoir vain et superbe. Comme il sut que la trop grande réputation de ce maréchal faisait ombre au roi, il s'étudiait à lui donner des louanges excessives devant lui, afin d'augmenter cette jalousie et de le piquer en sorte qu'il lâchât quelques paroles désobligeantes contre sa valeur et ses beaux faits. En effet, il en lâcha deux ou trois fois de fort piquantes, et le duc les faisait aussitôt reporter au maréchal par Lafin, homme dangereux et double, qui, ayant gâté ce seigneur par les flatteries, était l'entremetteur de cette intrigue et faisait les liaisons entre le duc et les conspirés.

Après la fête des rois, on ne laissa pas de traiter de l'affaire du marquisat entre quatre députés de la part du roi et autant de celle du duc; le patriarche de Constantinople y assistait, il avait ordre du pape d'employer toute son adresse pour disposer le roi à laisser cette terre au duc, tant il avait peur que le voisinage des Français ne portât la guerre et peut-être le calvinisme en Italie. Le duc, de son côté, fit diverses propositions au roi; tantôt il demandait le marquisat à foi et hommage pour un de ses fils et tantôt il offrait des échanges. Le traité en fut signé le vingt-septième de février, et l'on accorda au duc trois mois pour en communiquer avec les seigneurs de son obéissance.

Cette année, comme toutes celles qui sont les dernières d'un siècle dans l'ère chrétienne, se nomma l'*année sainte*, à cause du jubilé qui fut ouvert à Rome, avec les cérémonies que le saint-père a accoutumé de pratiquer en cette grande solennité. Comme c'est l'ordinaire que les ambassadeurs qui s'y trouvent commencent à le gagner par des aumônes, celui du roi distribua aux pauvres deux mille pièces d'or marquées aux armes de France. Parmi la grande affluence de pélerins que la dévotion amenait en cette ville-là, ou que la curiosité y attirait, car il y avait même plusieurs religionnaires, on y vit le duc de Bar, mais inconnu. Ce prince, après avoir vécu en bon mari avec madame Catherine, sa femme, six mois durant, s'était laissé mettre tant de scrupules dans la conscience par son confesseur, qu'il s'était séparé de sa compagnie et avait pris l'occasion du jubilé pour aller demander absolution au pape et dispense pour l'avenir. Le pape lui refusa absolument le dernier point, à moins que Catherine ne se convertit, et pour l'autre il mit tellement cette conscience timorée à la gêne, qu'il promit de ne retourner jamais avec sa femme, mais de la répudier, si elle ne se faisait catholique. Moyennant cette protestation, il fut remis secrètement dans la communion des fidèles; car, pour y être reçu publiquement, la faute étant publique, il eût fallu subir une péni-

tence. Deux paroles du roi, un peu fortes, eussent bien obligé la cour de Rome de lever toutes ces difficultés, et de laisser rejoindre le mari avec sa femme ; mais, faute de cette vigueur, la pauvre princesse demeura veuve au milieu de son mariage.

Au printemps, le roi, étant à Fontainebleau, fut spectateur et même, en quelque façon, modérateur de la dispute d'entre Jacques Davi Du Perron, évêque d'Évreux, et Philippe Duplessis-Mornay. Ce dernier avait composé un gros livre contre la messe : la gravité de la matière, la qualité de l'auteur, la politesse du langage et la force qui d'abord paraissait dans ses raisonnements et dans les autorités qu'il avait tirées des pères, au nombre de plus de quatre mille, lui avaient acquis une grande réputation, et elle avait encore été augmentée par les faibles attaques de tous ceux qui s'étaient mêlés de les réfuter. Le roi avait intérêt que cet ouvrage fût flétri, parce que plusieurs le soupçonnaient d'en soutenir l'auteur qui, en effet, l'avait très utilement servi de sa plume et de son épée. Du Plessis même lui en donna sujet par sa témérité. Du Perron, qui était pour lors en son évêché d'Evreux, se vanta de pouvoir montrer dans ce livre cinq cents passages qui étaient faussement allégués, ou tronqués, ou altérés. Les amis de Duplessis lui conseillaient de répondre que, s'il y en avait de tels, il les abandonnait, et qu'il s'en tenait aux bons, dont il en resterait encore plus de trois mille cinq cents. Mais lui, trop amoureux de son ouvrage, somma Du Perron, par un écrit public, de se joindre avec lui et de signer une requête pour supplier le roi de leur donner des commissaires, afin de vérifier les passages de son livre de ligne en ligne. Du Perron ne recula point, et le roi leur en donna cinq ; savoir, pour les catholiques le président de Thou, François Pithou, avocat, et Jean Martin, lecteur et médecin du roi ; pour les huguenots, Philippe de Canaye, seigneur de Fresne et président à la chambre de Castres, et Isaac Casaubon, professeur royal dans la langue grecque. Il avait fait venir ce dernier à Paris, pour servir d'ornement à son Université ; mais, à quelques années de là, il passa en Angleterre. C'était une imprudence extrême à Duplessis d'entrer dans un combat où il avait son roi et toute la cour pour partie, et de risquer son honneur sur la foi de ses compilateurs ; ces gens-là étant d'ordinaire peu exacts et ne se souciant pas de fournir de bons matériaux, pourvu qu'ils en fournissent quantité. Aussi ses amis, qui d'ailleurs connaissant sa plume meilleure que sa langue eussent désiré qu'il eût plutôt écrit que parlé, le dissuadaient tous d'entrer en lice avec un adversaire dont l'éloquence était un torrent et la mémoire un prodige. Or, que ce fût à lui présomption ou manque d'adresse, il ne voulut ou ne put jamais se dégager de ce mauvais pas. Au commencement, le nonce du pape s'alarma fort de cette conférence ; toutefois le roi lui ayant bien fait entendre qu'il ne s'agissait point de la vérité de la doctrine, mais seulement de celle des citations, il y donna les mains. Le jour pris au quatrième du mois de mai, l'évêque d'Évreux consigna entre les mains du chancelier les cinq cents passages dont on devait tirer certaine quantité chaque jour pour les examiner, et la veille de la dispute seulement, en envoya dix-neuf à Duplessis, lesquels il voulait impugner. C'était peut-être un stratagème pour assoupir sa vigueur et engourdir la pointe de son esprit, en l'obligeant de travailler toute la nuit.

Le roi était présent à ce combat avec le chancelier, quelques évêques, les secrétaires d'Etat et six ou sept princes. On ne put examiner que neuf passages ce jour-là. Du Perron ayant la vérité, le roi et la faveur de l'assemblée pour lui, eut l'avantage en tout ; il ne vainquit pas seulement, il accabla son adversaire, qui, plus faible, étonné, défavorisé, se défendit si mal, qu'il faisait pitié aux catholiques et dépit aux siens. Les juges prononcèrent sur les deux premiers passages, qu'il avait pris l'objection pour la solution ; sur le sixième et le septième, qu'ils ne se trouvaient point dans les auteurs d'où il les avait allégués ; sur le neuvième, qu'il avait mal traduit *images* pour *idoles ;* et sur les autres, qu'il en avait omis des mots qui étaient nécessaires, ou qu'il n'en avait rapporté qu'une partie. La nuit mit fin à la dispute. Du Perron poussant sa pointe demandait à la continuer le lendemain ; mais son ennemi, étourdi des veilles de la nuit précédente et, pour dire le vrai, de la honte de son mauvais succès, tomba malade et se retira à Paris et de là à Saumur, sans prendre congé du roi ; laissant le champ à son ennemi et un beau sujet de triomphe aux catholiques et de confusion à ceux de son parti, lequel fut, peu après, abandonné par Fresne Canaye. Du Perron eut pour couronne de cette victoire un chapeau de cardinal qu'il ne reçut pourtant qu'un an et demi après.

L'Université, fille aînée des rois, ayant été, comme le reste du royaume, extrêmement défigurée par les guerres, avait grand besoin d'être réformée. Quand le roi fut de retour à Paris, il en donna la charge à Renaud de Beaune, archevêque de Bourges, son grand-aumônier. Ce prélat, assisté de quelques autres commissaires, ayant pris avis des doyens des quatre Facultés, des plus notables professeurs, des procureurs des nations, des princi-

paux des colléges et du recteur, et vu les réglements faits cent cinquante ans auparavant sur le même sujet par le cardinal d'Estouteville, y changea, ajouta, retrancha ce qui fut jugé à propos. Le Parlement homologua ces articles et députa un président et trois conseillers, qui en firent lecture dans une assemblée convoquée exprès aux Mathurins.

L'intention du duc de Savoie n'était pas de tenir le traité de Paris ; il prétendait y avoir été contraint par la juste crainte d'être arrêté, et il se promettait ou que le roi n'oserait l'attaquer par la force, de peur de passer pour infracteur du traité de Vervins, ou que, s'il l'attaquait, il serait secouru par l'Espagne, qui avait intérêt d'employer toutes ses forces pour boucher l'entrée de l'Italie aux Français; ou qu'enfin, s'il s'éloignait de Paris, les semences de conjuration qu'il avait cultivées en France viendraient à éclore. Cependant, étant arrivé à Bourg, le quatorzième de mars, il dépêcha un courrier au roi pour le remercier des honneurs qu'il reçut en France. Comme il était à Chambéry, le vingt-quatrième de mai, Brûlard, frère de Sillery, et le patriarche de Constantinople, y allèrent le semondre d'opter la restitution ou l'échange, puisque le terme approchait. Il les remit à Turin et de là envoya Roncas demander un nouveau délai. Les prolongations du duc, et les discours qu'il faisait de la rigueur qu'on lui avait tenue en France, donnaient assez à connaître qu'il n'avait point envie d'exécuter le traité. Ainsi le roi, lui accordant un délai jusqu'à la fin de juillet, ne laissa pas de s'avancer vers Lyon, afin que ses approches hâtassent cette restitution et tout au même temps les préparatifs de guerre qu'il faisait pour l'y contraindre. Son conseil, étant fort partagé sur cette entreprise, le retint plus de quinze jours à Moulins, où il était arrivé au commencement de juillet, et cependant les billets doux de la marquise de Verneuil, sa maîtresse, et les intrigues de ceux qui servaient à ses plaisirs, le rappelaient sans cesse à Paris. Cette dame, y étant demeurée grosse, souhaitait passionnément qu'il se trouvât à ses couches, croyant que, si elle faisait un fils, elle aurait sujet de le sommer d'accomplir sa promesse. Il était fort en branle d'y retourner pour lui donner satisfaction, quand un coup du ciel, s'il faut ainsi dire, rompit le charme et mit ce prince en liberté ; car, un jour, après de grands éclats de tonnerre, la foudre étant tombée dans la chambre de la marquise et ayant passé sous son lit, elle en fut tellement effrayée qu'elle accoucha d'un enfant mort.

Le duc croyait avoir assez de détours pour amuser le roi jusqu'à l'hiver. Il lui fit proposer la restitution du marquisat, par Roncas et le marquis de Lullins, mais, au même temps, ils en demandèrent l'investiture pour un des enfants du duc. Cette demande ne fut pas mieux reçue de leur bouche qu'elle l'avait été de celle du duc à Paris, et Roncas renvoyé vers lui eut charge de lui témoigner le mécontentement du roi. D'autre part, Fosseuse, que le roi avait au même temps envoyé vers le duc pour savoir sa dernière résolution, rapporta qu'il n'y avait rien de fait si l'on n'ôtait Savillan et Pignerol du traité. Roncas, toutefois, étant de retour quelques jours après, assura que son maître se portait à restituer le marquisat aux conditions exprimées dans le traité de Paris, dont lui, le marquis de Lullins, et l'archevêque de Tarantaise, ambassadeur ordinaire du duc, baillèrent leur écrit. Sur cela, le roi donna commission à Brûlard et à Jeannin de négocier avec ces trois pour les articles. Comme ils les eurent tous réglés, Roncas qui avait le secret s'excusa de les signer, qu'auparavant il ne les eût fait voir à son duc. Le roi voulut bien lui accorder encore quelques jours pour cela ; mais le duc, qui ne demandait qu'à gagner du temps, au lieu de renvoyer Roncas à Lyon, n'y envoya qu'un courrier, qui portait un ordre à ses deux autres députés de signer, mais il n'était que verbal. Ces députés, après avoir signé, firent naître quelques nouvelles difficultés pour traîner encore l'affaire; ils demandaient que le roi, comme le plus fort, commençât à restituer le premier ; il les satisfit en offrant de donner des otages. Après, ils le prièrent de nommer le gouverneur qu'il enverrait au marquisat, d'autant que, par le traité de Paris, il avait été dit qu'il n'y en mettrait point qui fût ennemi du duc. Pour dénouer ce nœud, il nomma N. de Poisieux Le Passage, que le duc ne pouvait pas avoir pour suspect, parce qu'il était beau-frère du comte de Roque, son grand-écuyer, et aussitôt il le fit marcher avec neuf cents hommes, pour aller prendre possession de la citadelle de Carmagnole.

Les articles accordés par les députés portaient que le duc la rendrait le seizième d'août : jusque-là le roi n'en avait point douté; il fut fort étonné quand il apprit que le duc refusait de les ratifier, et que, dès le septième du mois, il avait déclaré nettement que la plus cruelle guerre du monde lui serait plus honorable que l'exécution d'un si honteux traité. Il fut donc contraint de rappeler Le Passage : néanmoins le duc ne laissa pas encore d'envoyer le patriarche de Constantinople à Lyon l'assurer qu'il était disposé à rendre le marquisat, moyennant certaines conditions nouvelles qu'il s'était imaginées. Mais il n'était plus temps de ruser, le roi s'était

ennuyé de démêler tous ces dédales; il lui avait envoyé déclarer la guerre et s'était avancé jusqu'à Grenoble. Le patriarche l'y vint trouver le quinzième d'août, pour le supplier instamment, au nom du pape, de ne point rallumer un feu que Sa Sainteté avait eu tant de peine à éteindre : il n'en reçut point d'autre satisfaction, sinon qu'il l'assura qu'il ne désirait que ravoir le sien, et qu'il l'envoya à Lyon conférer avec son conseil. Il ne paraissait pas qu'il eût assez de forces pour entreprendre cette guerre, et c'est ce qui trompa le duc de Savoie. En effet, il ne la commença d'abord qu'avec sept ou huit mille hommes tout au plus, mais il avait donné de si bons ordres que ce peloton grossit de plus de moitié en fort peu de temps. Il divisa ses troupes en deux corps, l'un pour entrer en Savoie, du côté de Chambéry, l'autre pour le jeter dans la Bresse. Celui-ci était commandé par le maréchal de Biron, et l'autre par Lesdiguières, grand capitaine pour ce pays de montagnes. La diligence de Rosny pourvut si bien aux munitions et à l'artillerie, les ayant fait porter par les rivières, qu'à la fin de juillet il y eut en ce pays-là quarante pièces de canon et de quoi tirer quarante mille coups. Aussi n'oublia-t-il rien, en cette occasion, pour se montrer digne de la charge de grand-maître de l'artillerie, dont le roi venait de l'honorer, l'ayant même érigée en charge de la couronne. Deux ans auparavant, il lui avait aussi donné celle de grand-voyer, connaissant qu'il était homme d'ordre, et qu'il pourvoirait soigneusement à la réparation et à l'entretènement des chemins pour la commodité du charroi. En effet, il s'en acquitta fort bien. Entre autres choses, il obligea les particuliers de planter des ormes de distance en distance dans leurs terres, sur les bords des grands chemins, pour fournir de bois de charronnage, quand ils seraient gros, au roulage de l'artillerie. On appelle encore aujourd'hui ces arbres des *rosnys*.

En un même jour, douzième d'août, Biron prit et pilla la ville de Bourg, non pas la citadelle, par l'ouverture que le pétard fit à une porte, et Créqui se saisit de celle de Montmélian, mais il n'en prit pas le château. Le duc de Savoie croyait pouvoir dormir en repos sur l'assurance de la citadelle de Bourg et du château de Montmélian : ces deux forteresses passaient pour imprenables. Bourg était assez bien munie; mais le gouverneur, qui était le marquis de Brandis, de la maison de Montmajeur, manquait de résolution; l'autre, au contraire, manquait presque de tout, particulièrement de vivres; mais, en récompense, elle était pourvue d'un commandant qui était brave et déterminé à toutes les extrémités : on l'appelait le chevalier de Bouvens.

La prise de la ville de Bourg fut suivie de toutes celles de Bresse et du pays de Bugey. Crillon, avec une partie du régiment des gardes, se saisit des faubourgs de Chambéry. Le roi y étant allé en personne, le comte de Jacob qui commandait dans la ville capitula de se rendre dans trois jours si elle n'était secourue. La crainte du pillage obligea les habitants d'anticiper ce terme et d'ouvrir leurs portes dès le lendemain. Les villes de Miolans et de Conflans firent peu de résistance. Le débordement des pluies et la difficulté de mener de l'artillerie dans un pays presque inaccessible au charroi défendirent celle de Charbonnières près de quinze jours; mais, dès que le canon y eut fait brèche, l'ayant battue par un endroit qui paraissait roc et ne l'était pas, elle fut emportée d'assaut le 19 septembre. Après ces succès, Lesdiguières poussa droit à Saint-Jean-de-Maurienne, et se rendit maître de toute cette vallée jusqu'au pied du mont Cenis. Puis, étant entré dans la Tarantaise, il se fit apporter les clefs de Briançon, de Monstiers et de Saint-Jacquemont. Le bruit de ces conquêtes si soudaines étonna extrêmement le pape. L'ambassadeur d'Espagne le sollicitait instamment d'interposer son autorité pour retenir les armes du roi. Tous deux appréhendaient presque également, non pas la ruine du duc de Savoie, mais que les Français n'eussent des passages pour entrer dans l'Italie; le pape se laissa donc persuader d'envoyer son neveu, le cardinal Aldobrandin, auprès du roi, avec la qualité de légat, et ordre de tout employer pour moyenner cet accommodement.

Le légat ne voulut point partir de Rome que l'ambassadeur d'Espagne ne lui eût promis par écrit que le roi son maître agréerait le traité qu'il pourrait faire, et qu'il retirerait ses forces si le duc s'opiniâtrait au contraire. En passant par Milan, il tira un pareil billet du comte de Fuentes, et le duc qu'il vit à Turin promit d'en passer par où il trouverait bon. Sa venue n'arrêta point les armes des Français; le roi ne voulut point le voir qu'il ne fût maître de Montmélian ; et le vingt-cinquième de novembre, s'étant rendu à Chambéry pour le recevoir, il refusa d'entendre parler d'accommodement ni de trêve. Il permit seulement que les députés du duc le saluassent : c'étaient François d'Arconnas, comte de Touzaine, et René de Lucinge des Alymes, premier maître d'hôtel de ce prince; puis il les renvoya conférer avec Villeroi, et de ce pas s'en alla au siége du fort Sainte-Catherine. Comme cette place et la citadelle de Bourg étaient les seules qui restaient au duc

deçà les monts, le roi se persuadait que leur prise le réduirait à demander la paix. Bouvens, qui était dans Bourg, tint bon contre ses menaces; mais Pierre Charrue, gouverneur du fort Sainte-Catherine, aima mieux suivre l'exemple de Brandis, qui s'était rendu, que le sien; car trois jours après l'arrivée du roi, savoir le sixième de décembre, il capitula de se rendre dans dix jours. La ville de Genève ayant le roi si près d'elle, et grand intérêt à la prise de ce fort, lui envoya des députés le supplier de lui continuer la même protection que ses prédécesseurs. Théodore de Bèze, le plus ancien et le plus renommé de tous les ministres de la religion, porta la parole, et fit en peu de mots un compliment digne de sa réputation.

Biron, dans toute cette guerre, jouait un personnage fort ambigu; comme il était extrêmement vain, mais d'ailleurs engagé avec le duc, il désirait de la gloire pour lui-même, et du mauvais succès pour les armes du roi; ainsi il ne pouvait s'empêcher de bien faire, ni de mal parler. Au mois de septembre, comme il était à Pierre-Châtel en Bugey, Laffin le vint trouver, et, par son ordre, fit deux voyages vers Roncas. Le roi, qui pour lors était à Chambéry, averti de ces allées et venues, et se défiant de quelque dangereuse menée, l'envoya quérir et lui marqua qu'il devait éloigner de lui ce pernicieux homme. Il ne déféra point, comme il devait, à un si bon avis; au contraire, il augmenta les soupçons qu'on avait de lui; car, soit par boutade, soit par l'appréhension, où sont toujours ceux qui font mal, il n'allait plus chez le roi qu'avec une grande troupe de gens déterminés, et logeait toujours à l'écart. Deux choses achevèrent d'irriter ce courage superbe et de pousser son mécontentement jusqu'à la rage: l'une, que le roi lui refusa le gouvernement de la citadelle de Bourg, lequel il demanda pour un de ses amis, quand elle serait prise; l'autre, qu'il ne lui avait pas donné le commandement dans cette guerre, comme il l'avait eu au siége d'Amiens, et qu'il lui égalait et même lui préférait Lesdiguières, qui était huguenot et son ennemi. On publia, lorsqu'on lui fit son procès, car, en cet état, on charge les malheureux de toutes sortes de crimes, que dans cette fureur il avait conçu une entreprise sur la personne du roi, mais que peu après il en avait eu horreur lui-même et s'en était désisté. Quoi qu'il en soit, il ne rompit point les menées qu'il avait avec le duc et avec le comte de Fuentes. Laffin, sous prétexte d'un voyage à Notre-Dame-de-Lorette, partit sur les derniers jours de l'année, pour aller conclure le marché; il traita premièrement dans Yvrée avec le duc et l'ambassadeur d'Espagne en cette cour-là; puis, à Turin, avec Roncas, et après avec le duc et le comte de Fuentes à Rome. Picoté qui venait d'Espagne s'y rendit, et là ils s'expliquèrent plus nettement et éclaircirent toutes les difficultés.

Pour rapporter en un mot toute la substance de ce traité, tel qu'on l'a dit, « ils devaient démembrer le royaume, y faire autant de souverainetés que de provinces, et mettre tous ces petits potentats sous la protection d'Espagne. Le duc de Savoie eût pris pour sa part, s'il eût pu, le Lyonnais, le Dauphiné et la Provence, et Biron le duché de Bourgogne, auquel les Espagnols eussent joint la Franche-Comté pour dot d'une fille de leur roi, ou d'une fille de Savoie, qu'ils promettaient de lui donner en mariage. Ils devaient, avec cela, lui fournir de si grandes sommes de deniers, qu'il pouvait connaître, par l'excès de leurs promesses, qu'ils n'avaient point envie de les tenir. »

Ces choses n'ayant pu se passer sans que le roi en eût quelque vent, et sans qu'il le témoignât, Biron, touché de crainte plutôt que de remords, l'aborda dans les Cordeliers de Lyon, et feignant un profond repentir, lui avoua que le refus du gouvernement de Bourg lui avait mis des frénésies dans l'esprit; mais protesta qu'elles n'y avaient passé que comme une ombre, et que s'il avait mille vies, il voudrait les employer toutes pour en obtenir pardon. Le cœur du roi fut touché d'un secret plaisir de voir qu'il se confiait en sa clémence, celle de toutes ses vertus qui lui était la plus chère; il lui pardonna sans réserve et l'assura *qu'il lui donnerait tant de marques de son affection qu'il n'aurait jamais sujet de lui manquer de fidélité.* Une grâce accompagnée de tant de bontés devait bien lui ôter tous ses mauvais desseins de la pensée; et toutefois, dès qu'il fut retourné à Bourg, il dépêcha Bosco, cousin de Roncas, vers le duc et le comte qui étaient encore avec Laffin. Ce commerce dura tout le long de l'année 1601 jusqu'à la naissance du dauphin; que Biron sembla changer de dessein, et manda à Laffin de s'en revenir. Or, comme ce traître commençait à jouer les deux, Fuentes ayant enfin connu, par son procédé, qu'on ne s'y pouvait plus assurer, jugea qu'il fallait se saisir de sa personne et de celle de Renazé, son secrétaire. En effet, Renazé fut arrêté comme il passait par la Savoie; mais Laffin, qui se défiait de tout, prit son chemin par les Grisons et ainsi évita l'embûche. Depuis cela, il se tint fort offensé de ce qu'on lui retenait son secrétaire, jeune garçon qui était accusé de lui servir à d'autres usages moins honnêtes qu'à négocier. Ce déplaisir, joint à la jalousie qu'il

eut de ce que le jeune maréchal prenait plus de confiance au baron de Luz qu'en lui, fut le véritable motif qui le porta entièrement à le perdre.

Sitôt que le fort Sainte-Catherine eut capitulé, le roi monta à cheval pour aller au devant de sa nouvelle épouse qui l'attendait à Lyon, il y avait huit jours. Le duc de Florence, oncle de cette princesse, ayant reçu la procuration du roi, par Bellegarde, son grand-écuyer, l'avait épousée le cinquième d'octobre (c'était le cardinal Aldobrandin qui faisait la cérémonie), et ensuite avait montré sa magnificence et ses richesses dans les festins, chasses, carrousels, bals et autres réjouissances dont on honore de pareilles solennités. Les Italiens n'ont pas oublié de marquer, comme quelque grande chose, qu'une comédie seule coûta plus de soixante mille écus à représenter.

Les galères de Florence et de Malte amenèrent la nouvelle reine à Marseille; elle y prit port le troisième de novembre, accompagnée de la grande duchesse de Florence, sa tante, de celle de Mantoue, sa sœur, de dom Antonio, son frère, et de Virginio des Ursins, duc de Bracciane Le connétable de France, le chancelier, les ducs de Nemours et de Ventadour, avec le duc de Guise, gouverneur de la province, et les cardinaux de Joyeuse, de Gondi, de Givry et de Sourdis y avaient été envoyés de la part du roi pour la recevoir, et plusieurs des princesses et des plus grandes dames de la cour pour lui faire compagnie. Après la consommation du mariage, qui se fit le jour même de l'arrivée du roi, la ville de Lyon honora la reine par la pompe d'une magnifique entrée; ensuite les cérémonies nuptiales s'accomplirent le dix-septième du même mois, dans la grande église de cette même ville, par le cardinal Aldobrandin, auquel, soit dit en passant, le roi permit de faire les fonctions de légat dans son royaume, sans que ses facultés eussent été vérifiées au Parlement. Il en usa fort peu et avec beaucoup de retenue.

Le traité de paix, qui avait été commencé à Chambéry, fut continué à Lyon entre Sillery et Janin, de la part du roi, et Arconnas et des Alymes de la part du duc. Le légat, y apportant son entremise et ses soins pour l'avancer, obtint du roi une suspension d'armes pour un mois, tandis qu'on la traiterait. Le pape et les Espagnols craignaient plus que toutes choses que les Français eussent le marquisat : le duc avait aussi grand intérêt de ne le pas souffrir à cause que, par ce moyen, ils eussent été au milieu de ses États et l'eussent tenu comme bloqué dans Turin. Il ne fut donc pas difficile de le porter à offrir la Bresse en échange. Les Français demandant en outre huit cent mille écus pour les frais de la guerre, le légat obligea les députés de Savoie d'y ajouter pour cela le Bugey et le Valromey, et puis encore le bailliage de Geix pour ravoir Cental, Demont et Roque-Sparvières ; car le roi maintenait que ces places n'étaient pas du marquisat de Saluces, mais du comté de Provence. Le chancelier et Villeroi avaient en outre promis positivement au légat qu'il ne serait démoli aucune des places prises sur le duc, et il l'avait ainsi écrit au pape. Au préjudice de leur parole, Rosny avait fait sauter la forteresse de Sainte-Catherine par des fourneaux, et les habitants de Genève avaient achevé de la démolir. Le légat, ayant appris cette nouvelle comme on était prêt à signer, en fut si offensé qu'il cessa de s'entremettre du traité et déclara hautement qu'il révoquait toutes ses paroles. Arconnas et des Alymes ne le pressèrent point si tôt de le reprendre, parce qu'ils croyaient que la citadelle de Bourg était en état de tenir encore longtemps et que, cependant, le duc avec l'armée d'Espagne, ferait un grand effort pour y jeter du secours. Les assiégés enduraient déjà beaucoup : il y avait plus d'un mois que la plupart ne vivaient que de chiens et de chevaux; durant la suspension, le roi avait permis qu'on leur fournît par jour cent pains et quelques bouteilles de vin ; mais avec ces rafraîchissements on fit courir le bruit que leurs députés, abusant de leur fidèle constance, ne se hâtaient point de conclure, et qu'ils se fiaient plus à ce qu'ils pouvaient souffrir qu'ils n'avaient pitié de ce qu'ils avaient souffert. Les assiégés le crurent si fort qu'ils envoyèrent un billet à ces députés, signé de Bouvens et de tous leurs capitaines, leur déclarer qu'ils ne pouvaient plus durer que deux jours et qu'ils fissent leur compte là dessus.

Le mal n'était pas si pressant qu'ils le faisaient; toutefois les députés en prirent l'alarme si chaude qu'ils supplièrent aussitôt le légat de renouer le traité. Il n'en voulut rien faire qu'ils ne lui eussent donné une déclaration par écrit, que c'était à leur prière, et qu'ils signeraient tout ce qu'il aurait accordé. Ils avaient bien eu des lettres du duc, du huitième janvier, qui leur enjoignaient de signer quand le légat le leur commanderait; mais lorsque tout fut conclu, ils s'en excusèrent sur ce que, trois jours après, ils avaient reçu une autre dépêche qui leur ordonnait de différer jusqu'à ce que le duc eût conféré avec le comte de Fuentes. Ils devaient sans doute s'en tenir à ce dernier ordre, et, toutefois, le légat, qui se voyait sur le point d'avoir perdu toutes ses peines, et de recevoir un sensible affront, employait raisons, prières et adresse pour leur

persuader qu'ils étaient obligés de suivre le premier. L'ambassadeur d'Espagne joignait ses instances aux siennes, et la nécessité des affaires de leur maître les en pressait, car ils voyaient la citadelle de Bourg perdue, et, de fait, il y avait près de trois semaines que l'on y mangeait des chevaux. Ils ne voyaient pourtant aucun moyen pour gauchir à ces derniers ordres : le patriarche leur en trouva un ; c'était que le légat leur donnât une promesse signée de sa main, *de faire agréer le traité au duc, de les relever de son indignation et de garantir leurs personnes, déclarant que ce qu'ils en avaient fait était par le respect qu'ils devaient à son autorité, et à cause du rang qu'il tenait dans la chrétienté.* Sur l'assurance de cet écrit, ils signèrent le dix-septième jour de janvier; mais à dire le vrai, ce n'était pas une raison envers le duc, c'était plutôt une offense de reconnaître d'autres commandements que les siens; aussi la négociation achevée, Arconnas fut reçu de lui avec une extrême froideur. Des Alymes, craignant encore pis, n'osa aller en cour, mais se mit à faire son apologie, et, ayant su qu'elle avait davantage irrité le duc, il changea de souverain, et se retira dans la terre dont il portait le nom, au pays de Bugey.

Le duc et le comte de Fuentes différèrent, durant quelque temps, de ratifier le traité : le duc, parce qu'il eût bien voulu que, pour l'y obliger, le roi Philippe, son beau-frère, l'eût récompensé de l'inégalité d'un échange qu'il lui voulait faire passer pour fort désavantageux; le second, parce qu'il désirait ardemment la guerre, haïssant la personne du roi, et se promettant vainement qu'il aurait le sort des armes aussi favorable de ce côté-là, comme il l'avait eu en Picardie. Le légat, qui pour lors était allé à Avignon, prit si chaudement l'alarme de leur refus, qu'il partit en poste pour aller trouver le comte à Milan, et en partant dépêcha vers le roi pour le prier de n'entrer en aucune défiance de l'accomplissement du traité, et de prolonger la suspension d'armes pour quinze jours. Le duc de Savoie se fit encore attendre sept ou huit jours sans se rendre à Milan, et le comte, étant d'intelligence avec lui, s'excusait de ratifier qu'après ce prince l'aurait fait. Mais, lorsque le roi Philippe lui eut fait savoir sa volonté, et que le légat, par une ruse de son pays, lui ayant reproché que c'était lui qui empêchait le duc de signer, l'eut piqué d'honneur et l'eut obligé de lui déchiffrer tout le secret de l'affaire qui était entre lui et le duc, il ne put pas différer davantage; et d'ailleurs le duc, ayant envoyé exprès un gentilhomme dans Bourg avec son contre-seing qui était la moitié d'une pièce d'or, pour connaître l'état de la place, sous prétexte d'y aller pour la rendre, apprit au vrai que les assiégés ne pouvaient pas tenir plus de trois jours à moins que de se manger les uns les autres. Ainsi lui et le comte signèrent et envoyèrent leur ratification à Lyon où le connétable, Sillery et Janin étaient demeurés pour la recevoir. Le roi en était parti en poste quinze jours auparavant pour s'en retourner à Paris; la reine le suivit à petites journées et y arriva au commencement de la foire Saint-Germain. Sur le milieu du printemps, l'un et l'autre allèrent à Orléans gagner le jubilé que le pape lui avait envoyé.

Voici la substance des principaux articles du traité : *Le duc delassait au roi le pays de Bresse, y compris Bourg avec ses munitions et artillerie, le Bugey, le Valromey et le bailliage du Geix, avec la rivière du Rhône, depuis Genève jusqu'à Lyon, à la réserve du pont de Gresin qu'il retenait pour la commodité du passage. De plus, il rendait la ville, châtellenie et tour du pont de Château-Dauphin, et faisait démolir Bèche-Dauphin. Le roi, en échange, lui délaissait le marquisat de Saluces, avec les villes de Cental, Demont et Roque-Sparvières, et lui rendait toutes les places qu'il lui avait prises durant cette guerre.*

L'un et l'autre étaient tenus à l'entretènement des dons, récompenses et assignations faites par eux ou leurs prédécesseurs sur les terres qu'ils cédaient.

Bouvens sortit de la citadelle de Bourg le neuvième de mars. S'il eût eu des vivres, on ne l'en eût jamais tiré; mais la ville ayant été surprise d'emblée, comme nous l'avons dit, il n'en put transporter dans la place; ce qui fait voir qu'il est plus sûr de les mettre dans les citadelles que dans les villes. Le roi donna ce gouvernement important à Pierre d'Escodeca Boesse, qui était huguenot, et partant plus sûr de ce côté-là.

Le traité de Vervins n'empêchait pas que les deux rois ne cherchassent à prendre leurs avantages l'un sur l'autre. L'Espagnol reprochait au roi qu'il assistait d'argent les Provinces-Unies, et qu'il permettait à ses sujets de les aller servir avec des compagnies de cavalerie et des régiments tout entiers. Quant au premier, il répondit que s'il leur envoyait de l'argent, c'était qu'il leur en devait beaucoup; mais, pour le second, il ne put pas s'empêcher de défendre aux Français de porter les armes pour ces provinces, quoiqu'en effet il fût bien aise de n'être pas obéi en ce point-là et qu'il sût fort mauvais gré à ceux qui allaient au service des Espagnols.

De son côté, il disait avoir de bien grands sujets de les accuser d'infidélité : il se plaignait de ce qu'ils avaient envoyé des troupes au

duc de Savoie, de ce que le comte de Fuentes avait essayé de former une entreprise sur Marseille; de ce qu'ils lui avaient débauché le maréchal de Biron, et de ce qu'ils entretenaient toujours des intelligences avec les grands de son État pour y allumer une guerre civile. Il s'en fallut peu qu'étant déjà irrité par ces sourdes offenses il ne se portât à une dernière rupture, pour une insulte que les Espagnols firent à l'ambassadeur qu'il avait à Madrid; c'était Antoine de Silly Rochepot. Quelques jeunes gentilshommes de la suite de ce seigneur, entre lesquels était son neveu, ayant pris querelle un soir en se baignant à la rivière, avec quelques Espagnols qu'ils maintenaient avoir été les agresseurs, en tuèrent deux. Les morts étant des meilleures maisons de la ville, leurs parents et leurs amis émurent tellement le peuple qu'il courut en foule au logis de l'ambassadeur pour se faire justice par la force. L'alcade, ils appellent ainsi le juge à la suite de la cour, ne trouva point d'autre moyen d'apaiser cette furie que d'aller lui-même à main-forte chez l'ambassadeur, de rompre les portes et d'emmener ces gentilshommes prisonniers. C'était un attentat digne de réparation que de forcer une maison qui devait être sacrée; le roi d'Espagne n'en fit pourtant aucune justice et retint même les prisonniers, quand l'émotion fut cessée, comme s'ils eussent été ses justiciables. Le roi se plaignit donc hautement à tous les princes chrétiens qu'on avait violé le droit des gens et la majesté de la France, rappela son ambassadeur, lui enjoignant de partir sans prendre congé du roi d'Espagne, et défendit tout commerce à ses sujets avec les Espagnols. Cependant le duc de Lerme, ministre du roi Philippe, appréhendant la guerre comme la ruine de sa fortune, pria le pape, de la part de son maître, de se rendre médiateur d'un accommodement, et, pour cela, lui fit remettre les prisonniers entre les mains. Le pape les remit entre celles de l'ambassadeur de France à Rome, et pria le roi de renvoyer un ambassadeur en Espagne, l'assurant qu'il y serait reçu aussi honorablement qu'il le saurait désirer. Le roi y envoya donc Emery Joubert de Barraut, en la place de Rochepot. Les principaux officiers allèrent au devant de lui à l'entrée des villes; quand il fut à la cour, les grands lui rendirent visite et trois jours après il eut audience favorable.

Durant la chaleur de ce démêlé, le roi étant allé à Calais, l'archiduc, qui assiégeait Ostende, eut grande peur qu'il ne fût venu là que pour le troubler dans son entreprise; mais ce n'était pas ce sujet-là qui l'avait mené à Calais, c'était le désir de négocier de plus près avec la reine d'Angleterre. Cette princesse, ayant à lui communiquer des projets qu'elle avait faits pour ruiner la maison d'Autriche, brûlait d'envie de conférer avec lui-même et se flattait de l'espérance qu'il lui accorderait une entrevue sur la mer entre Douvres et Calais; mais Biron fut chargé de la part du roi de lui aller faire ses excuses, de ce qu'il ne pouvait pas avoir cette joie.

Tandis que Biron se préparait à cette ambassade, Rosny passa en Angleterre pour tâcher de découvrir les pensées de la reine. Il feignit de n'avoir aucun ordre de la voir, mais la curiosité seulement de s'aller promener à Londres; il fut reconnu d'abord, comme il le désirait, par les Anglais qui le menèrent vers elle, et il apprit de ses intentions ce qu'elle voulut bien lui en faire connaître. Quand elle sut que le roi la privait du contentement de l'entrevue qu'elle avait si ardemment désirée, elle se retira dans un de ses châteaux à quarante milles de Londres; et ce fut là qu'elle reçut le maréchal de Biron et qu'elle employa toutes les magnificences possibles pour le traiter. De là elle le ramena à Londres, où elle lui montra, peut-être à dessein, la tête du comte d'Essex, autrefois son favori, plantée sur la tour, entre celles de plusieurs autres Anglais qu'elle avait fait mourir pour avoir conjuré contre sa personne (*).

Toute la France, mais principalement le roi, étaient dans l'impatience de savoir si ce que la reine portait dans ses flancs serait l'accomplissement de ses souhaits; sachant donc qu'elle approchait du terme, il partit en diligence de Calais pour se trouver à ses couches. Elle les fit à Fontainebleau et enfanta un fils qui vint au monde un jeudi vingt-septième de septembre, sur les onze heures du soir; on le nomma Louis. Le père, transporté de joie, lui mit le jour même son épée à la main, suivant la coutume des rois ses prédécesseurs, demandant cette grâce à Dieu qu'il s'en pût servir quelque jour pour sa gloire et pour le bien de ses sujets. La naissance de ce petit prince avait été précédée d'un tremblement de terre qu'on a expliqué depuis pour un présage des grandes guerres dont toute l'Europe devait être ébranlée durant son règne. Cinq jours auparavant, savoir, le vingt-deuxième du mois, fête de saint Maurice, il était né une fille à Philippe, roi d'Espagne, à laquelle on donna les noms d'*Anne-Marie-Maurice*. Ceux qui se mêlaient de pénétrer dans l'avenir, voyant que le ciel avait fait naître ces deux premiers enfants d'un sexe différent et si près l'un de l'autre, prédirent dès lors qu'il avait

(*) C'est un conte ridicule, comme Cambden l'a remarqué dans son *Histoire d'Élisabeth*, sur l'année 1601.

dessein de les conjoindre quelque jour ensemble, pour produire un prince qui unît en sa personne toutes les grandeurs de ces deux augustes maisons.

Le dauphin fit sa première entrée à Paris, le trentième jour d'après sa naissance : son berceau était porté dans une litière accompagnée de la dame de Montglas, sa gouvernante, et de sa nourrice. Le prévôt des marchands et celui des échevins sortirent bien loin dans le faubourg pour le recevoir, et lui firent une harangue ; la gouvernante y répondit.

Il se publia cette année plusieurs édits et réglements nécessaires pour décharger les coffres du roi et pour faire couler l'argent. Il y eut, entre autres, la suppression des triennaux qu'on avait créés pour la nécessité du siége d'Amiens. On réserva néanmoins ceux de l'épargne, des parties casuelles, de l'extraordinaire des guerres et quelques autres. Après cela, fut publiée la défense de transporter or ni argent hors du royaume ; et celle de ne plus exposer aucunes monnaies étrangères, excepté les pistoles et les réales d'Espagne. Il se publia aussi deux édits : l'un qui mettait pour l'avenir la constitution des rentes hypothèques au denier seize ; auparavant elles avaient été au denier dix et douze, et les plus hautes au denier quatorze, auquel elles sont demeurées longtemps en Normandie ; l'autre qui défendait de porter de l'or et de l'argent sur les habits, et de prodiguer ces précieux métaux en dorures. Le roi autorisa cette loi par son exemple et fit mauvais visage à un prince qui osa paraître devant lui avec des clinquants. Cette réforme décontenança extrêmement les coquettes et les galants, et fut comptée au rang des désolations publiques par ces sortes de personnes qui n'ont point d'autres avantages que ceux que le passementier et le tailleur leur prêtent. La cause la plus universelle des désordres et de la corruption était le luxe; la maltôte avait élevé ce monstre superbe et délicat; mais, à dire vrai, l'un et l'autre en ce temps-là étaient encore au berceau. Les traitants et les financiers ayant abondance d'argent, qui le plus souvent ne leur coûtait qu'un trait de plume, le prodiguaient en toutes sortes de superfluités ; et la plupart des gentilshommes qui se piquaient d'égaler ces folles dépenses crevaient à force de s'enfler, comme fit la grenouille d'Ésope; puis, lors qu'ils étaient tellement ruinés qu'ils n'avaient plus rien à vendre que leur honneur, ils épousaient les filles de ces gens-là, afin d'avoir un riche mariage, qu'ils n'eussent su trouver dans des maisons de qualité et de vertu, sans considérer que d'un sang si vilain et si mauvais il ne pouvait naître qu'une engeance vicieuse et corrompue.

Il était nécessaire de réprimer l'insolence de ces pillards et de châtier leurs brigandages qui la causaient. Le roi, pour cet effet, établit une *Chambre royale*, qu'il composa des juges de la probité la plus apparente, choisis d'entre les maîtres des requêtes, dans son Parlement et dans la Cour des aides de Paris. Le peuple, qui se remplit facilement de vaines espérances, s'imaginait qu'aussitôt le gibet lui ferait justice de ces voleurs en titre d'office, et que leurs dépouilles tourneraient, sinon toutes, au moins en partie, au soulagement de ceux qu'ils avaient dépouillés; mais, à force de présents, ils trouvèrent de bons intercesseurs ; quelques seigneurs des plus puissants, quelques belles dames et les ministres des plaisirs du roi, attaquèrent la clémence de ce bon prince, par tant de machines et d'importunités, qu'il reçut ces gens-là à composition et ne les châtia que par la bourse, encore fort légèrement. Cette recherche recommença à trois ans de là, sous un autre titre ; mais elle fut éteinte de même. Ainsi le public, bien éloigné d'avoir la satisfaction si justement attendue, eut le déplaisir de voir que cette Chambre n'avait servi qu'à assurer le butin à ceux qui avaient pillé le royaume, et d'ailleurs on ne discerna point les innocents, si peu qu'il y en avait, d'avec les coupables, et ce ne furent pas les plus méchants, mais les plus faibles, qui se trouvèrent les plus maltraités.

L'année 1602 trouva la cour toute en réjouissances : ce n'étaient que festins, ballets, parties de chasse et grand jeu ; d'ailleurs les courtisans se promettaient un siècle d'or, par la découverte de quelques mines d'or, d'argent, de cuivre et d'étain qu'on faisait beaucoup plus abondantes qu'elles n'étaient ; tellement que par un édit, qui pourtant ne fut vérifié qu'en juin, Bellegarde, grand-écuyer, s'en fit donner la charge de grand-maître ; Beaulieu-Rusé, secrétaire d'État, celle de lieutenant ; Beringhen, premier valet de chambre, le contrôle général et Villemareuil, conseiller au Parlement, l'office de président pour connaître de ces matières et des causes des ouvriers qui y seraient employés. Les flatteurs ne manquèrent pas de dire que le ciel avait réservé ce bonheur pour le règne de Henri le Grand, et que la terre, amoureuse de de ses vertus incomparables, avait ouvert son sein pour lui faire présent de ce qu'elle avait de plus riche et de plus beau ; mais, quand on vint à travailler à ces mines, la dépense se trouva plus grande que le profit, de sorte que toutes ces richesses métalliques s'en allèrent en fumée comme du vif-argent.

Depuis que l'alliance d'entre la France, les Suisses et les Grisons était expirée par la mort

du roi Henri III, les agents d'Espagne n'avaient rien oublié pour en détacher entièrement ces peuples et pour les engager avec eux : particulièrement les cinq petits cantons catholiques ; si bien que, depuis quelque temps, ceux-ci avaient fait une ligue avec eux et avec le duc de Savoie. Le roi, désirant ardemment de renouveler celle de la France avec eux, aux mêmes conditions que ses prédécesseurs, François Hotman Morfontaine, son ambassadeur en ce pays-là, avait commencé d'en ébaucher le traité, et il l'eût fort avancé s'il n'eût été prévenu de la mort, qui le surprit à Soleure. Depuis, Emeric de Vic, frère de Dominique de Vic, gouverneur de Saint-Denis, substitué en sa place, avait repris ses brisées ; et sur la fin de l'année précédente, Sillery avait été envoyé extraordinairement vers ces peuples, pour achever l'affaire. La plus grande difficulté qu'il y eut, ce fut d'accorder le traité des cinq petits cantons, avec celui que la France leur demandait sur le pied des anciens. Sillery croyait l'avoir surmontée par une promesse qu'il leur avait faite de leur payer un million d'or, pour ce qui leur était dû de vieux ; mais le retardement du paiement, injure très sensible à leur égard, avait donné occasion aux émissaires d'Espagne et de Savoie de jeter des chagrins et du dépit dans ces esprits soupçonneux ; tellement que tout s'en allait être rompu, quand le maréchal de Biron arriva à Soleure au mois de janvier de cette année 1602, avec une grande suite et un pompeux équipage. Sa magnifique dépense, son discours tout martial et l'éclat de ses beaux faits, dont les Suisses avaient été si souvent témoins, purent beaucoup envers ces peuples guerriers ; puis les voitures d'argent qui les suivaient de près achevèrent de les combler. L'alliance fut donc renouvelée, *pour durer non seulement pendant la vie du roi comme les précédentes, mais encore pendant celle du dauphin.* Le maréchal couronna cette fête par la magnificence d'un somptueux banquet, où il fit merveilles de prêcher les grandeurs du roi et les forces de la France. Ce ne fut pas là le moindre de ses services, mais ce fut le dernier jour de sa gloire et de son bonheur. A son retour, ayant su que Laffin, dont il se défiait extrêmement, était mandé en cour, il se tint en Bourgogne sans en vouloir partir, jusqu'au mois de juin.

Tandis que le roi était en Poitou, le Parlement, les chambres assemblées, en suite d'une mercuriale et à l'instance principalement du président Séguier, grand homme de bien et qui était soutenu des enquêtes, ordonna que les avocats, suivant le cent soixante et unième article des États de Blois, écriraient et parapheraient à la fin de leurs écritures ce qu'ils auraient reçu pour leur salaire, et qu'ils bailleraient aussi certificat de ce qu'ils auraient touché pour leurs plaidoyers. Il donna cet arrêt le treize de mai, sur le désir que le roi témoignait pour la réforme des abus de la justice et sur une plainte que fit le duc de Piney, qu'un avocat lui avait demandé quinze cents écus pour plaider une cause. Comme les avocats refusèrent d'y obéir, il y en eut un second, qui enjoignait à ceux qui ne voudraient pas plaider, d'en faire leur déclaration au greffe, après laquelle il leur était défendu d'exercer leur profession sous peine de faux. Le lendemain que celui-ci leur eut été prononcé en pleine assemblée, on les vit sortir de la chambre des consultations deux à deux, au nombre de trois cent sept, qui allèrent au greffe poser leurs chaperons et déclarer qu'ils y obéissaient. Le palais fut muet neuf ou dix jours : quelques courtisans conseillaient au roi de les laisser en cet état, dont peut-être ils se fussent ennuyés plutôt que lui ; mais, comme il avait d'autres soins plus pressants que celui-là, et que cette brouillerie commençait à passer en émotion, il voulut la terminer et fit expédier des lettres qui les remettaient dans leurs fonctions ordinaires et leur commandaient de retourner au barreau et d'obéir au premier arrêt. Ce n'était que pour la forme, car les juges mêmes qui l'avaient donné fermèrent les yeux et le laissèrent abroger.

Divers soulèvements s'étant lors manifestés en Guienne, on les attribua, non sans apparence, aux mines couvertes du maréchal de Biron, et il semblait qu'au même temps qu'elles devaient jouer, l'Espagnol se préparait pour donner l'assaut et entrer dans le royaume ; car il avait levé une nombreuse armée par terre qu'il tenait sur la frontière, et il en dressait une autre par mer, sous le commandement de Jean de Cardonne. Il publiait que la première était pour envoyer en Flandre, et la seconde pour aller exécuter une entreprise sur Alger, avec l'assistance du roi de Fez ; mais on appréhendait que la première ne fût plutôt pour jeter en Bourgogne, et l'autre pour surprendre quelque port de mer en Provence. La crainte de quelque terrible coup tenait le roi en de continuelles alarmes : il revint de Poitou à Fontainebleau, afin d'achever d'approfondir la conspiration, croyant que, lorsqu'il l'aurait une fois éventée, elle ne serait plus dangereuse. C'est pour cela qu'il avait voulu, à quelque prix que ce fût, faire venir Laffin qui en savait tout le secret. Nous avons marqué le sujet de mécontentement que cet homme avait de Biron. On a cru qu'il donnait avis au roi de ses pratiques, il y avait assez longtemps ; du moins, il est certain qu'il

méditait de le faire et de se munir de pièces pour vérifier son accusation.

Voici sur quoi on se fonde : Biron avait écrit de sa main un projet de la conspiration; Laffin lui persuada qu'il était dangereux de le garder, et qu'il en fallait seulement réserver une copie. Biron le lui donna pour en faire une en sa présence ; quand il l'eût faite, il bouchonna l'original et le jeta au feu ; mais, comme Biron, au lieu de le voir brûler, négligence de ce grand seigneur, eut tourné le dos à la cheminée, il retira adroitement ce papier et le serra dans sa poche. Ainsi, quelques uns ont cru que cet homme, accablé de dettes, de crimes et de mauvaises affaires, entretenait cet esprit fougueux dans ces emportements afin de tirer de grands avantages de la vente de ses secrets; et que, s'il eût voulu, il lui eût bien ôté toutes ces fantaisies de la tête, principalement depuis que la reine eut accouché d'un fils; car, parmi les lettres que ce maréchal lui avait écrites, il s'en trouva une qui disait : *que, puisque Dieu avait donné un dauphin au roi, il ne voulait plus songer à toutes ces folies, et qu'il le priait de s'en revenir.* Lorsque Biron sut qu'il était pressé par le roi d'aller en cour, il lui envoya un gentilhomme le faire souvenir de ses serments, lui représenter qu'il avait son honneur et sa vie entre les mains, et le prier surtout de brûler toutes ses lettres et papiers et de se défaire d'un certain curé qu'ils avaient employé à quelque méchant coup; mais Laffin, étant venu à Fontainebleau, révéla tout au roi, lui délivra toutes les lettres et toutes les pièces, et lui nomma les conjurés ; mais il y impliqua si grand nombre de personnes de qualité, Rosny même, que le roi, tout étonné de la grandeur du péril, fut durant quelques jours sans savoir à qui il devait se confier. Son conseil secret trouva bon de dissimuler à l'égard de plusieurs des accusés, aussi bien n'y avait-il aucune preuve contre eux que la déposition de Laffin. Voilà pourquoi de toutes les lettres que Laffin fournit, on ne fit paraître que celles qui parlaient seulement de Biron; il y en avait quelque vingt-cinq ; le roi les donna à garder au chancelier qui, de peur de les égarer, les cousit dans la doublure de son pourpoint.

Cela s'était passé avant que le roi allât à Poitiers : durant son voyage, Pierre Fougeu Descures, et puis le président Janin, étant allés en Bourgogne, travaillèrent à disposer Biron à venir à la cour. Sa conscience, ses amis, les pronostications auxquelles il était fort attaché, plusieurs présages sinistres, l'empressement avec lequel on s'efforçait de le faire partir l'en dissuadaient; au contraire, l'assurance positive que le baron de Lux, fraîchement revenu de la cour, lui donnait que Laffin n'avait rien découvert, la profonde dissimulation du roi, qui dit un jour devant ce baron, qu'il était bien aise que Laffin l'eût éclairci de plusieurs soupçons qu'on lui avait fait concevoir de l'innocence de Biron, la honte qu'eut ce maréchal de témoigner de la peur et de donner avantage à ses ennemis qui souhaitaient de le voir dans la rébellion; la crainte d'être poussé hors de son gouvernement s'il n'obéissait, et avec cela son mauvais destin lui firent prendre la résolution de se rendre auprès du roi. Avant qu'il partît, il reçut un billet d'un seigneur, son intime ami, qui lui conseillait de passer plutôt en Franche-Comté ; car il n'y avait plus de sûreté pour lui en Bourgogne, les agents du roi y ayant disposé toutes choses pour l'investir. Sur le chemin, il lui en fut rendu encore plusieurs autres de la même sorte ; à Montargis, on lui en donna un si pressant, qu'il pensa rebrousser tout court : néanmoins il s'opiniâtra à son malheur et arriva à Fontainebleau le quatorzième de juin.

Le duc d'Épernon envoya au devant lui offrir son service, croyant que les mauvais bruits qui couraient de lui n'étaient que des calomnies de ses ennemis. Quand il fut à la cour, il n'y trouva point les applaudissements accoutumés et il put bien juger, par la mine des courtisans, de la disposition du prince. Partout où il allait, sa présence mettait de la froideur sur les visages; peu de gens l'abordaient, et la plupart ne lui parlaient qu'avec peine. Mais leur contenance morne lui disait assez le danger où il était, et s'il n'entendait pas ce langage, un billet de la comtesse de Roussy, sa sœur, lui parlait plus clairement, le priant de se sauver avant qu'il fût gardé de plus près. Cela lui eût peut-être été fort difficile, tant il était soigneusement observé; mais il n'avait pas besoin de pourvoir à son salut par cette voie ; le roi lui-même lui en ouvrait une plus sûre et plus honorable. Il avait résolu, et son conseil avait loué cette résolution, d'user de clémence en son endroit et d'oublier tout le passé, pourvu qu'il lui déchiffrât de bonne foi toutes les menées et tous les instruments de cette conspiration, afin que, sachant au vrai de quel côté le mal devait venir, il ne fût plus travaillé de tant d'inquiétudes, de soupçons et de craintes. Il fit donc trois différentes tentatives pour l'obliger à lui avouer franchement la vérité. La première, dès le matin même qu'il arriva en cour, l'ayant tiré à part dans une des allées du jardin ; l'autre l'après-dîner du même jour, l'ayant appelé dans son cabinet; et la troisième, le lendemain matin, à la promenade, dans une allée à l'écart. Toutes les trois fois il l'exhorta et le conjura de ne lui

point céler ce qu'on ne pourrait prouver d'ailleurs sans le perdre, l'assura d'un entier et véritable pardon et lui fit connaître que, s'il voulait en être informé par sa bouche, ce n'était pas qu'il en eût besoin, mais seulement parce qu'il désirait d'épargner sa réputation et empêcher que d'autres que lui eussent connaissance d'une affaire qui lui sera si désavantageuse. Tous ces efforts furent inutiles; comme Biron croyait que Laffin lui avait gardé la foi et qu'il pensait que le roi ne parlait que par conjecture, bien loin de rien avouer, il ne proférait que des paroles audacieuses et sans respect. Il répondit à la première fois qu'il n'était pas venu se justifier, ni pour accuser ses amis; à la seconde, il se plaignit hautement, s'emporta et demanda justice de ses calomniateurs, ou permission d'en tirer raison par l'épée; à la troisième, ce ne furent que bravades, que menaces, que serments et exécrations qui donnaient lieu de croire qu'il était plus capable de commettre un crime que de s'en repentir. Le roi résolut donc de l'abandonner à la rigueur de la justice, puisqu'il refusait de se jeter entre les bras de sa miséricorde et donna ordre à Vitry et à Praslin, capitaines des gardes du corps, de se tenir prêts pour l'arrêter, lui et le comte d'Auvergne, le plus intime de ses complices.

Avant que d'en venir là, le roi avait voulu communiquer les preuves qu'il avait de leur crime à son conseil secret, afin de ne mettre pas en justice des personnes de cette importance, s'il ne se trouvait de quoi les convaincre. Lorsqu'il fut assuré qu'il y en avait plus qu'il n'en fallait, il fit encore un quatrième et dernier effort pour tirer la vérité de la bouche du maréchal. Le soir, sur les dix heures, comme il sortait de jouer avec la reine, il l'appela dans son cabinet et le conjura une fois pour toutes de lui avouer lui-même ce qu'il n'avait que trop appris par le rapport des autres, lui donnant sa parole qu'une confession véritable et entière effacerait tous ses attentats, quelque énormes qu'ils pussent être. On crut que la moindre marque d'humilité et de repentance l'eût sauvé; mais il répondit arrogamment *que c'était trop presser un homme de bien*; tellement que le roi, touché tout ensemble de regret et d'indignation, lui dit en le quittant; *Puisque vous ne voulez rien dire, adieu, baron*. Au sortir de là, il fut arrêté par Vitry, et le comte d'Auvergne par Praslin. Tous deux, ayant été gardés cette nuit-là dans le château, furent menés le lendemain à Paris par la rivière et logés dans la Bastille. Le même jour, le roi arriva par la porte Saint-Marceau, le peuple le suivant avec de longues acclamations qui témoignaient leur joie de ce qu'il avait découvert une conspiration si pernicieuse.

Trois jours après, les parents de Biron, au nombre de sept, dont étaient Saint-Blancard, son frère, Salignac, de même surnom que lui, et Jacques Nompar-Caumont la Force, étant allés se jeter aux pieds du roi pour implorer sa miséricorde, eurent pour réponse qu'il voulait laisser agir la rigueur des lois. Aussitôt il envoya commission au parlement de Paris pour lui faire son procès, et une autre particulière au premier président, au président Potier et à Fleury et Turin, les deux plus anciens conseillers de la compagnie, pour l'interroger. Ses amis présentèrent requête au nom de Sa Majesté, demandant qu'on lui donnât un conseil, comme on a accoutumé d'en accorder aux criminels; la cour y mit *néant*, se fondant sur ce principe, qu'on n'en accorde point dans le cas de lèse-majesté. En ce besoin, où il devait rappeler toutes les forces de son jugement et de sa prudence, il montra que, s'il en avait jamais eu, le trouble de son esprit les avait entièrement égarés; car, du moment qu'il fut arrêté jusqu'au jour de sa mort, tous ses discours et toute sa conduite ne semblèrent tendre qu'à aggraver son crime et à l'abîmer. Quand Vitry le fit prisonnier, il voulut faire passer le roi pour un persécuteur et dit à ceux qui le voyaient mener : *Regardez, messieurs, comme on traite les bons catholiques*. Depuis, dans sa prison, hormis lorsqu'il se plongeait dans une profonde rêverie, il s'évaporait en mille reproches, imprécations et rodomontades. Quand on vint à l'interroger, il désavoua le projet; après, il l'avoua sans nécessité, et dans une occasion où les plus habiles ne parlent que par monosyllabes, il s'étendit en de longs discours, dans lesquels il s'embarrassa étrangement lui-même. A l'égard des témoins, il ne leur adressa aucun reproche qu'après qu'il eut entendu leur déposition, quoiqu'il eût été averti que, s'il le voulait faire, il fallait que ce fût auparavant. Ainsi il reconnut Laffin pour homme de bien et pour son ami, et quand on lui eut lu ce qu'il avait déposé, il dit que c'était le plus scélérat de tous les hommes, un sorcier, un traître, un assassin et un sodomite. Si de bonne heure il en eût parlé de la sorte, il eût fort affaibli son témoignage. Il disait que, si Renazé était au monde, il pourrait bien témoigner le contraire et le justifier. Il ne croyait pas qu'il fût si près de lui; ainsi il demeura fort étonné lorsqu'on lui lut sa déposition et qu'on le lui confronta. Cet homme s'était échappé de la prison de Thiers avec ses gardes si à propos, qu'on eût dit que le duc de Savoie était d'intelligence avec le roi. Il n'y eut que les témoins qui firent la conviction; car, presque

tous ses écrits étaient antérieurs au pardon que le roi lui avait accordé à Lyon. L'instruction faite, on le mena au Parlement pour le juger; il y fut conduit dans un bateau couvert avec bonne garde. Les chambres étaient assemblées, le chancelier présidait; pas un des ducs et pairs ne s'y trouva, quoiqu'ils y eussent été appelés selon les formes. Il se défendit un peu mieux sur la sellette qu'il n'avait fait devant ses commissaires. On lui donna tout le temps de parler qu'il voulut, et cette fois il parla comme il avait combattu, c'est à dire qu'il fit merveilles.

Tout le fort de sa défense consistait à faire voir qu'on ne punissait point les volontés, si elles n'étaient réduites en effet; que ses services devaient prévaloir à quelques emportements de paroles et de pensées, qui n'avaient point eu de suite; que, pour effacer sa faute, il s'efforcerait d'en rendre encore de plus grands, et surtout que le roi lui avait pardonné dans les Cordeliers de Lyon. Il mêla à ces raisons une si vive représentation de ses beaux faits et tant de mouvements de compassion qu'il tira les larmes des yeux de quelques uns de ses juges, et si on eût opiné sur-le-champ, peut être eût-il trouvé quelque miséricorde; mais, comme il n'y avait point assez de temps pour prendre les voix, on remit l'affaire au lundi. Cependant il fut ramené à la Bastille.

Le lundi, comme les juges étaient aux avis, il leur fut apporté des lettres scellées au grand-sceau, par lesquelles le roi révoquait la grâce qu'il lui avait faite de bouche à Lyon. Quelques uns de ses ministres, qui avaient entendu que le criminel faisait fort sur ce pardon et qui redoutaient sa furie, s'il en réchappait, obligèrent le roi à faire cette démarche tout à fait inutile et un peu contraire à sa clémence. Les conseillers clercs assistèrent à la lecture de toutes les pièces jusqu'à la dernière, qui étaient les conclusions du procureur général; mais, quand ils entendirent qu'elles allaient à la mort, ils se retirèrent. Il les avait données sans communiquer aux deux avocats généraux, ses collègues, Fleury et Turin lui ayant porté les pièces chez lui et fait leur rapport en deux matinées. Les juges furent tous d'une voix à la mort; *ils le déclarèrent convaincu du crime de lèse-majesté, pour conspiration contre la personne du roi, entreprises sur l'État et traités avec les ennemis, et le condamnèrent à avoir la tête tranchée en Grève; déclarèrent ses biens acquis et confisqués au roi, le duché de Biron éteint et cette terre et autres, s'il en avait qui relevassent du roi, réunies à la couronne.* L'arrêt porté au roi, il en remit l'exécution au lendemain et changea le lieu de Grève en celui de la cour de la Bastille. On fit valoir cela à ses parents pour grâce, quoique ce fût un pur effet de la crainte qu'on avait de quelque émotion, non pas tant du côté du peuple que des gens de guerre qui l'aimaient éperdument.

Dès le mardi dernier de juillet, sur le midi, le chancelier, et quelques conseillers d'État et du Parlement, se transportèrent à la Bastille pour faire exécuter l'arrêt. Dès que Biron l'aperçut, il s'écria *qu'il était mort* et demanda *s'il n'y avait point de pardon.* L'extravagance et les emportements qu'il témoigna en cette dernière occasion, où son courage eût dû faire voir de la force s'il en eût eu, montrent assez que tel qui va aux périls avec impétuosité, parce qu'il croit les pouvoir surmonter, n'a pas la résolution d'envisager la mort de sang-froid, lorsqu'elle est inévitable. Le chancelier ayant donné ordre qu'on le menât à la chapelle, il s'abandonna aux cris, aux plaintes et aux reproches, protesta de son innocence, ajourna le chancelier à comparaître devant Dieu, accusa le roi d'ingratitude et d'injustice. Après qu'il eut jeté feu et flammes, il tomba dans l'autre extrémité; le trop grand amour de la vie, lui redonnant quelque espérance, l'obligea de prier ses juges d'intercéder pour lui envers le roi et lui fit même rechercher la faveur de Rosny, quoiqu'il le crût son plus mortel ennemi; mais, comme il vit que tout était sourd et muet à ses prières, il entra en furie plus fort qu'auparavant. On n'eut pas peu de peine à le faire mettre dans l'état où doit être un criminel, pour entendre la lecture de son arrêt; il l'écouta assez patiemment, hormis les paroles qui l'accusaient d'*avoir conspiré contre la personne du roi;* il ne le put souffrir sans crier que *cela était faux*, et il persista fortement, jusqu'à l'article de la mort, à dire qu'il était innocent sur ce point-là. Ce fut un grand travail pour les docteurs que de le disposer à la mort; à peine eut-il quelques moments un peu rassis. On trouva bon de ne le point lier, de peur de le mettre hors de sens. Quand on le mena sur l'échafaud, la vue de l'exécuteur le remit en fougue; il ne voulut point souffrir qu'il le touchât, ni qu'il lui bandât les yeux, il se banda lui-même et se débanda par deux ou trois fois. Enfin l'exécuteur prit son temps si adroitement qu'il lui fit voler la tête tout d'un coup (*). Comme elle était toute

(*) Sur les quatre heures après midi, le bourreau étant entré dans sa chambre pour le lier, il ne voulut souffrir ni qu'il le liât, ni même qu'il le touchât, et il le menaça avec hauteur, s'il entreprenait de passer outre; il descendit ensuite de lui-même dans la cour, et lorsqu'il fut au pied de l'échelle, il fit sa prière à Dieu et se recommanda à ses frères, les priant instamment d'être toujours fidèles au dauphin. Il se banda ensuite les yeux d'un mouchoir et retroussa ses cheveux lui-même; puis se mettant à genoux, le coup

pleine de feu et d'esprit, on remarqua qu'elle fit deux bonds et qu'elle jeta beaucoup plus de sang qu'il n'en sortit du tronc. Son corps fut inhumé dans la nef de l'église de Saint-Paul, avec une merveilleuse affluence de peuple, qui accourut là de toutes parts et lui servit de convoi.

Il était de médiocre taille et de corpulence assez grosse, avait le poil noir, commençant à grisonner, la physionomie funeste, la conversation rude, les yeux enfoncés, la tête petite et sans doute mal garnie de cervelle. Ses desseins extravagants, sa conduite étourdie et la folle passion qu'il avait pour le jeu (car il perdit en un an plus de cinq cent mille écus) en étaient des marques certaines. Le roi donna le gouvernement de Bourgogne au Dauphin et la lieutenance à Bellegarde, durant la minorité de ce petit prince.

La mort de Biron éteignit tous les restes de la conspiration, s'il y en avait encore ; ses amis et ses parents plaignirent son sort sans oser en murmurer ; ses complices, sachant qu'il n'avait rien dit contre eux et que, parmi ses papiers, il ne se trouva aucunes lettres que les siennes, se rassurèrent d'autant plutôt que le roi même feignit d'ignorer leurs pratiques. Le roi d'Espagne ni le duc de Savoie n'osèrent rien tenter non plus, et leurs ambassadeurs ne furent pas des derniers à se conjouir avec le roi de ce qu'il avait découvert cette conspiration.

Le baron de Fontenelles, gentilhomme qualifié, et René de Marec-Montbarot, gouverneur de Rennes, avaient été arrêtés comme complices de Biron. Le grand conseil, ayant eu commission pour faire le procès au premier, le condamna à être traîné sur la claie et rompu tout vif dans la Grève et envoya deux ou trois de ses gens au gibet. Les cruautés que ce gentilhomme avait commises en Bretagne, durant la ligue, et l'opiniâtreté qu'il avait montrée pour ce parti-là, n'aidèrent pas peu à aggraver son supplice ; au contraire, les services que Montbarot avait rendus au roi en cette même province contribuèrent beaucoup à le justifier. Le duc d'Auvergne ne demeura que deux mois à la Bastille, depuis la mort de Biron ; le roi le mit en liberté et le reçut même en ses bonnes grâces. C'est qu'il avait une puissante intercession dans sa sœur, la marquise de Verneuil, et que d'ailleurs il avoua tout ce qu'il savait et peut-être beaucoup plus.

Le maréchal de Bouillon jugea plus sûr de prendre le large et de se justifier de loin. Il savait que Rosny, jaloux du trop grand crédit qu'il avait parmi les huguenots, lui rendait de fort mauvais offices en cour, et il avait sujet, quand même il eût été très innocent, d'appréhender l'indignation du roi, parce qu'à Poitiers ce prince lui ayant parlé de ses menées, il lui avait répondu trop hardiment et d'une manière qui passe pour criminelle auprès des souverains. Ainsi, bien loin de venir au commandement du roi qui l'appelait, il alla se présenter à la chambre mi-partie de Castres, offrant de s'y justifier ; car il prétendait que c'étaient ses juges naturels, parce que son vicomté de Turenne est dans le ressort du parlement de Toulouse, dont cette chambre fait partie. Quoi qu'il en soit, il tira d'eux un acte de comparition, dont le roi leur sut fort mauvais gré. En passant à Montpellier, il obligea encore les églises réformées du Languedoc d'écrire au roi en sa faveur ; mais, ne trouvant point de lieu de sûreté en France, il passa à Genève et de là en Allemagne, où, ayant persuadé les princes protestants de son innocence et recherché l'intercession de la reine Élisabeth, il en donna plus de sujet à ses ennemis d'animer le roi contre lui.

Parmi tant d'inquiétudes et d'alarmes, la cour goûta les réjouissances qui se firent à la réception des ambassadeurs des Suisses et des Grisons, qui vinrent à Paris jurer le renouvellement de l'alliance avec la couronne. Ils étaient au nombre de quarante-deux ; Sagner, avoyer de Berne, portait la parole. Ils arrivèrent à Paris le quatorzième d'octobre et y demeurèrent treize jours. La manière de leur réception, de leur logement, des festins qu'on leur fit, des cérémonies avec lesquels ils jurèrent l'alliance dans l'église Notre-Dame, le vingt-deuxième d'octobre, les présents que le roi donna à chacun d'eux sont choses toutes pareilles à ce que nous avons vu, ces années dernières, en une semblable occasion et d'ailleurs plus propres à remplir un cérémonial qu'une histoire. Mais il est remarquable qu'au festin qu'on leur donna dans l'archevêché, après qu'ils eurent fait le serment, le roi, qui avait dîné à part, vint en la salle où ils étaient, accompagné des cardinaux de Joyeuse et de Gondi et de quelques autres seigneurs et, se présentant au bout de la table, sans s'asseoir ni vouloir que personne se levât, but à la santé de ses bons compères et obligea les deux cardinaux d'en faire de même. Les ambassadeurs reçurent cet honneur debout et nue tête et lui en firent raisons.

Quatre ou cinq jours après, ils prirent congé de lui, ayant obtenu trois conditions qu'ils demandèrent instamment ; la première, pour tout le corps des treize cantons, savoir, *la confirmation des privilèges qu'on leur avait accordés en France ;* la seconde, pour les cantons

partit avec tant de célérité, qu'on vit le coutelas retiré avant que la tête fût tombée. *De Thou, en son Hist.*, l. 128.

protestants, qui portait; *qu'ils ne seraient point obligés de servir contre ceux de leur religion*; la troisième, pour les petits cantons catholiques, leur permettant *de continuer l'alliance de Milan et de Savoie, pourvu que ce fût sans préjudice de celle qu'ils venaient de faire avec le roi.*

Le chancelier avait minuté contre les duels un édit qui n'avait point encore été publié. Le roi, recevant tous les jours des plaintes, que le sang le plus généreux de sa noblesse, oisive et pointilleuse, se répandait dans ces combats, fut obligé de donner ce frein à une fureur si tragique; l'édit fut publié au mois de juin. « Il défendait à tous les sujets » du roi tous les duels et appels, tant dedans » que dehors le royaume, sous les peines de » crime de lèse-majesté; savoir : la mort et la » confiscation, aussi bien pour les seconds que » pour les principales parties; ordonnait que » le procès serait fait à la mémoire de ceux » qui auraient été tués dans ces combats; en» joignait aux connétable, maréchaux de » France et gouverneurs de province de » faire venir pardevant eux ceux qui auraient » querelle et d'ordonner de la réparation de » l'injure; à quoi les parties seraient tenues » d'acquiescer, autrement encourraient l'in» dignation du roi et seraient bannis de la » cour et de la province. »

On se plaignait que les étrangers billonnaient l'or et l'argent et le tiraient hors de France, et que la manière de compter par écus augmentait le luxe, parce qu'il ne coûtait pas plus à dire des écus que des livres. Sur ce prétexte, quelques uns du conseil, par des motifs que l'on ne sait pas, portèrent le roi à hausser le prix des espèces; tellement que l'écu d'or, qui était à soixante sous, fut mis à soixante-cinq; les francs, qui valaient vingt sous, à vingt et un sous quatre deniers; les quarts d'écus de quinze sols montèrent à seize et les testons de quatorze et demi à quinze et demi. Il fut aussi ordonné que, de là en avant, on compterait par livres, comme on avait fait avant l'année 1578, en laquelle le roi Henri III avait ordonné que l'on comptât par écus. Ceux qui avaient donné cet avis désirant le faire autoriser, le roi manda au Louvre les plus notables des quatre compagnies souveraines, de la Chambre des monnaies et des principaux bourgeois et marchands de Paris, pour en avoir leurs sentiments. Tous, à la réserve de ceux de la monnaie, trouvèrent de grands inconvénients à ce changement; néanmoins ceux qui en avaient donné le conseil obligèrent le roi de passer sur toutes les raisons contraires et de forcer le Parlement par diverses jussions à le vérifier. On n'eut point d'égard aux remontrances de ce grand corps, et on ne lui voulut pas permettre de les faire de vive voix, mais seulement par écrit.

Cependant le duc de Savoie avait fait un armement destiné à une entreprise sur Genève. Albigny, son lieutenant-général deçà les monts et gouverneur de Savoie, en avait eu la première pensée; Bernolière ou Brundulieu, gouverneur de Bonne, avait achevé de la former. Le premier choisit douze cents hommes pour l'exécuter la nuit du vingt-deuxième de décembre, les conduisit au pied de la muraille, entre la Porte-Neuve et celle de la Monnaie, leur fit planter leurs échelles, qui étaient d'une merveilleuse structure, et en vit monter trois cents, bien armés et garnis de leurs haches de bonne trempe, de marteaux et de tenailles : c'était sur les deux heures après minuit. Bernolière, qui conduisait le dessein, ayant surpris la sentinelle, lui arracha le mot, puis la tua et se mit en sa place. Il traita du même celui qui faisait la ronde; mais il laissa imprudemment échapper le garçon qui portait la lanterne au corps de garde et par toute la ville. Sans cela, elle fût demeurée dans un profond repos; car elle dormait sur la foi de son syndic de garde, nommé Blondel, qu'on reconnut depuis avoir été d'intelligence avec les entrepreneurs. Il ne voulait se remuer que sur le point du jour; mais, lorsqu'ils se virent découverts, ils résolurent de commencer l'exécution. Ils se divisèrent donc en deux bandes, pour aller gagner deux portes : l'une devait se saisir de la Porte-Neuve, l'autre de celle de la Tartaise. Cependant les habitants, ayant couru aux armes et s'ameutant d'eux-mêmes, les viennent attaquer. Enfin le grand nombre accable les Savoisiens, il en est tué quelque cinquante, les autres recourent à leurs échelles; le canon d'un bastion opposé les avait brisées, ils sautent du haut en bas dans les fossés, où ils sont presque tous assommés et même beaucoup de ceux qui n'étaient point entrés dans la ville. Artignac et les autres chefs, au nombre de treize, se défendirent si vaillamment, qu'ils obtinrent capitulation les armes à la main; mais leur vaillance ne les réserva qu'à une fin malheureuse.

Le duc de Savoie croyait le coup si assuré, qu'il était parti de Turin quatre jours auparavant et était venu au pont d'Estrambières, qui est à une lieue de Genève. On peut juger quel fut son déplaisir lorsqu'en arrivant il trouva qu'Albigny faisait sonner la retraite. Ainsi, dès le lendemain, il repassa les monts en poste, laissant ses troupes dans le pays de Foucigny, Chablais et Ternier, et ayant dépêché vers les princes voisins, particulièrement vers les Suisses, pour justifier son ac

tion. Il lui donnait trois couleurs : la première, que Genève n'était point comprise au traité des Vervins, et, de fait, elle n'y était pas exprimée nommément ; mais le roi maintenait qu'elle y était entendue sous ce nom des *alliés des Suisses* ; la seconde était que les habitants de Genève refusaient de lui payer les droits et impôts des biens-fonds qu'ils possédaient dans les terres de son obéissance, et cela était vrai ; la troisième, que Lesdiguières avait un dessein formé de se saisir de leur ville et qu'il n'avait fait qu'essayer de le prévenir, étant plus juste qu'elle retombât entre les mains de son seigneur naturel qu'en celles d'un étranger et d'un hérétique. Le jour venu, on tint conseil à l'Hôtel-de-Ville sur le traitement qu'il fallait faire aux prisonniers. Les plus sages étaient d'avis de les garder pour otages en cas que le duc assiégeât leur ville ; mais le menu peuple et les femmes des bourgeois qui avaient été tués dans l'attaque crièrent si fort qu'on résolut de les traiter de voleurs. On étrangla donc ceux qui étaient en vie, puis on leur coupa la tête, comme aussi à soixante des morts ; on les planta toutes sur la muraille et on jeta les corps dans le Rhône.

On raconte d'une demoiselle, femme d'un nommé Sonnas, l'un de ces treize officiers, laquelle avait sept enfants de lui, et était enceinte du huitième, que, s'étant résolue de ne boire ni manger qu'elle n'eût encore une fois baisé son cher mari, et les magistrats ayant refusé de lui en donner la tête, elle s'assit vis à vis du lieu où elle était plantée et eut toujours les yeux collés sur ce triste objet de son amour et de son désespoir, jusqu'à ce que les langueurs de la mort lui eussent ôté la vue.

La nouvelle de cette entreprise étant portée en Suisse et en France, le canton de Berne s'intéressa aussitôt à la défense de Genève ; le roi l'assura de sa protection, mais, quelle que fût sa bonne volonté, il avait intérêt que la querelle s'accommodât. Pour cette raison, il donna ordre à Émery de Vic, son ambassadeur en Suisse, de venir à Genève y calmer les esprits, et au même temps il envoya dire au duc de Savoie, qui armait pour assiéger cette ville, que, s'il poussait la chose plus avant, il aurait affaire à lui. Le poids d'une si grande puissance arrêta les mouvements des deux parties.

La cour passa l'hiver à son ordinaire ; la danse, le jeu, les festins, les ballets et les comédies, et particulièrement celles des Italiens, faisaient ses divertissements. Au commencement de mars 1603, le roi fit un voyage à Metz, menant la reine avec lui. Le vingt-deuxième du mois de novembre précédent, elle était accouchée de sa première fille. Le principal motif de ce voyage était de découvrir les menées que le maréchal de Bouillon pouvait avoir faites avec les protestants d'Allemagne, et de s'assurer de la ville de Metz qui, étant alors toute en combustion, eût pu prendre un mauvais parti. Comme il était en cette ville, il reçut des lettres que le prince palatin lui écrivit en faveur du duc de Bouillon, son beau-frère. En ce même endroit quelques princes allemands lui vinrent faire la révérence, particulièrement Maurice, landgrave de Hesse ; N. de Bavière, duc de Neufbourg, le duc de Deux-Ponts, de la même maison et Jean-George de Brandebourg. Ce dernier disputait l'évêché de Strasbourg avec Charles, cardinal de Lorraine, depuis l'an 1592. Il avait été élu par les protestants à Strasbourg, et l'autre par les catholiques à Saverne. L'empereur s'était souvent mêlé de les accommoder et n'avait pu en venir à bout. Le roi suspendit leur différend plutôt qu'il ne le décida, en partageant les revenus entre les deux contendants ; mais, l'année suivante, il fut terminé définitivement par l'entremise de Frédéric, duc de Wurtemberg.

De Metz le roi alla à Nancy, pour visiter la duchesse de Bar, sa sœur, et pour lui donner le contentement de voir danser un ballet, dont elle avait imaginé le dessein ; car ces choses ne sont pas les moindres affaires à la cour. C'était aussi, disait-on, pour achever de désabuser le duc de Bar des scrupules qu'il avait sur son mariage, et pour lui faire voir que le devoir de l'homme envers sa femme, procédant du droit naturel et du droit divin, devait être plus fort que les défenses des hommes. Quoi qu'il en soit, quelques mois après, la duchesse crut être grosse.

Le roi avait fait dessein de demeurer plus longtemps sur cette frontière, afin de tirer à lui les princes d'Allemagne, se rendant aimable compositeur de leurs différends, conciliant, autant qu'il se pourrait, les protestants et catholiques, réunissant en une ligue ceux qui appréhendaient d'être opprimés par la grandeur de la maison d'Autriche, et répandant de l'argent parmi les capitaines ; mais les nouvelles qu'il reçut qu'Élisabeth, reine d'Angleterre, était à l'agonie le firent partir en diligence pour s'en revenir à Paris. Il fallait, en effet, que la France s'assurât promptement de l'alliance du nouveau roi, Jacques Stuart, roi d'Écosse, que les Anglais venaient d'élire, d'autant plus que ses intelligences et ses intérêts avaient été jusque-là du côté d'Espagne ; que tout son conseil avait ce penchant ; que les inclinations de sa femme Anne de Danemarck, qui prenait grand empire sur lui, y étaient tournées ; que d'ailleurs on ne devait pas douter que les catholiques, qui étaient en grand nombre en Angleterre, que les peuples

même, à cause de la haine qu'ils avaient pour les Français et du profit du commerce, plus grand du côté d'Espagne que du côté de France, ne fissent tous les efforts pour l'obliger à traiter avec le roi Philippe. On jugea donc à propos d'y envoyer Rosny en ambassade; car on croyait qu'étant de la religion protestante, son entremise en serait plus agréable et qu'on l'y considérerait comme un ministre qui avait le secret du roi; outre que ses paroles auraient d'autant plus de force envers les conseillers de Jacques qu'il avait la bourse pour les dorer et pour les rendre efficaces. Il avait ordre de demander à ce prince, premièrement, la continuation de son amitié et des alliances avec le roi: « de sonder ensuite » s'il se porterait à assister les Provinces-Unies » contre les Espagnols; s'il ne s'y portait pas » franchement, d'aller bride en main et ne » lui point découvrir les secrètes intentions du » roi à l'endroit de la maison d'Autriche; » mais, s'il l'y trouvait disposé, de lui expli- » quer les moyens de détruire cette grandeur » et de la réduire dans les bornes de l'Espagne » seule et de ses terres héréditaires dans l'Al- » lemagne; pour cela, de faire une ligue où » entreraient les Danois et les Suédois, la- » quelle attaquerait d'abord les Pays-Bas et » puis les Indes, qui seraient partagées en- » tre les confédérés, et de dresser au même » temps une puissante brigue dans l'Alle- » magne pour lui ôter l'empire. Il était en- » core chargé, s'il voyait l'ouverture favora- » ble, de prier ce roi d'arrêter les pirateries » des Anglais, qui depuis la paix de Vervins, » sous couleur de leur guerre avec l'Espagne, » avaient pris pour plus de trois millions de » vaisseaux français; comme aussi de de- » mander que les Français qui trafiquaient » en Angleterre y jouissent des mêmes pri- » viléges et franchises, dont les Anglais » jouissaient en France, par le traité qui avait » été fait entre le roi Charles IX et la reine » Élisabeth, l'an 1572. »

Avant cette négociation, le roi avait été fort mal d'une rétention d'urine causée, disait-on, par une excroissance de chair mal placée. Le péril avait été si grand que, croyant mourir, il avait commencé à disposer du gouvernement durant la minorité de son fils. Lorsqu'il fut guéri, il s'appliqua comme auparavant à ses bâtiments et à rendre l'argent plus abondant dans son royaume, afin de pouvoir tirer des subsides et plus grands et plus facilement. Le commerce lui semblant un des moyens les plus assurés pour cette fin, il avait pris fort à cœur de le faire fleurir. Pour cet effet, dès l'année précédente, il avait dressé une chambre ou Conseil composé d'officiers titrés de son Parlement, de la Chambre des comptes et de la Cour des aides. Et parce qu'il n'était pas assez puissant sur mer et que, par cette voie, la dépense en était grande et le profit long à venir et fort incertain, il crut y pouvoir réussir mieux et plus promptement par les manufactures. Ainsi il en établit de plusieurs sortes; des tapisseries de haute lice, dans le faubourg Saint-Marceau, par le moyen des ouvriers qu'il fit venir de Flandre; des tapisseries de cuir doré aux faubourgs Saint-Honoré et de Saint-Jacques; des fenderies pour fendre facilement le fer et le couper en plusieurs pièces, par le moyen de certains moulins que l'on bâtit sur la rivière d'Étampes; des gazes et toiles claires à Mantes-sur-Seine; des poteries et des vases de faïence à Paris, à Nevers et à Brisambourg, en Saintonge; des verreries de cristal, pour travailler à l'imitation de celles de Venise, à Paris et à Nevers; il y en avait eu à Saint-Germain-en-Laye du règne de Henri II; mais les guerres en avaient éteint les fourneaux. Il établit aussi des fabriques de drap et de serge, d'étoffes de soie, de brocarts et de toiles d'or et d'argent, et de plusieurs autres ouvrages en divers endroits du royaume. La manufacture des soies était celle qui donnait davantage dans les yeux et qui promettait le plus de profit. L'usage en avait commencé en Orient; dès le temps de la monarchie des Perses, les Romains, ayant pénétré en ces pays-là par leurs conquêtes, avaient bien pu l'amener chez eux, mais ils l'avaient méprisé, craignant de s'amollir par ces molles étoffes, plus propres à des femmes d'amour qu'à un peuple martial. Depuis, leurs courages s'étant efféminés, ils la laissèrent introduire dans l'Asie-Mineure et après dans la Grèce, vers le temps de l'empire de Justinien; puis, vers l'an 1130, elle passa dans la Sicile et dans la Calabre, par le moyen de ce que Roger, roi de Sicile, au retour d'une expédition qu'il avait faite en Terre-Sainte, ayant pris Athènes, Corinthe et Thèbes, en transporta tous les ouvriers en soie à Palerme. Les Siciliens apprirent d'eux à nourrir les vers qui font la soie, à la filer et à la mettre en œuvre, et portèrent ensuite cet art dans l'Italie et dans l'Espagne. D'Italie il vint premièrement dans les pays les plus chauds de la France, comme la Provence, le comtat d'Avignon et le Languedoc; François I^er l'établit en Touraine, croyant en tirer de grands profits. Ces ouvrages néanmoins ne furent encore de longtemps communs parmi les Français; car le roi Henri II fut le premier qui porta un bas de soie aux noces de sa sœur. Ce fut seulement dans les troubles qui bouleversèrent le royaume, sous les règnes de Charles IX et de Henri III, que la cour commença

à s'en habiller, puis aussitôt la bourgeoisie même s'en para.

Le roi Henri IV, croyant que cette manufacture se pourrait aussi établir à Paris, traita avec des entrepreneurs qui bâtirent des lieux aux Tuileries, au château de Madrid et à Fontainebleau, pour élever des vers à soie (on en allait tous les ans quérir en Espagne), et ils donnèrent ordre de planter une grande quantité de mûriers blancs, et d'en élever des pépinières dans les paroisses circonvoisines, parce que les feuilles de cet arbre servent de pâture à cette précieuse chenille. En l'an 1599, il avait défendu par édit les manufactures étrangères, tant de soie que d'or et d'argent, pures ou mêlées, à la poursuite des marchands de Tours qui prétendaient en fabriquer assez pour en fournir tout le royaume. Mais, comme ces sortes d'établissements n'accommodent que ceux qui en sont les maîtres et incommodent tous les autres, on reconnut que celui-là ruinerait la ville de Lyon qui se peut appeler la porte dorée de la France, qu'il anéantissait ses foires, et que, d'ailleurs, il diminuait la douane de plus de la moitié. Ces considérations représentées au roi, comme il ne s'opiniâtrait jamais à faire passer son autorité absolue par dessus les raisons évidentes, il ne fit point de difficulté de le révoquer et accorda cette grâce aux marchands de cette ville-là en faveur de l'entrée de la reine.

Diverses choses causaient des inquiétudes au roi : il y en avait qui troublaient ses divertissements, et d'autres qui allaient à troubler la tranquillité de son État. Les jalousies que la reine, sa femme, avait de ses amours; les malices de ses maîtresses, particulièrement la marquise de Verneuil; les saillies du comte de Soissons, qui s'emportait de fois à autre sur des points d'honneur souvent plus imaginaires que véritables, et les fiertés du duc d'Épernon étaient de la première sorte. Les procédés des zélés catholiques qui cherchaient des tours obliques pour l'engager à perdre les huguenots, comme, à l'opposite, les mécontentements des huguenots qui pensaient se cantonner pour n'être pas surpris au dépourvu, étaient de la seconde.

Quant aux deux premiers points, nous en parlerons ci-après. Pour le comte de Soissons, comme il était déjà fort offensé de ce que Rosny lui avait refusé de lui accorder un certain impôt à prendre sur les toiles, duquel il avait demandé le don au roi, les mauvais rapports que lui fit la marquise de Verneuil le poussèrent au dernier ressentiment, de sorte qu'il ne parlait pas moins que de se venger de Rosny par la mort; et, quoique le roi prît assez ouvertement le parti de ce dernier, il ne put néanmoins apaiser ces emportements qu'en l'obligeant à désavouer par une lettre publique ce qu'on l'accusait d'avoir dit du comte, et de présenter le combat à quiconque voudrait maintenir le contraire.

Le brave Grillon s'était laissé disposer à se défaire de la charge de mestre de camp du régiment des gardes; le duc d'Epernon, colonel de l'infanterie française, croyait qu'il était de sa charge d'y nommer; le roi lui voulait rogner ce droit et l'avait destiné pour Créqui, gendre de Lesdiguières. Epernon, après avoir fait tous ses efforts par intrigues et par remontrances, pour maintenir son droit prétendu, se retira malcontent à Angoulême. Comme il sut néanmoins que le roi menaçait de le suivre, il fut conseillé de condescendre à ses volontés. Lorsque le roi vit qu'il s'était mis dans l'obéissance, il lui rendit justice, car il ordonna à Créqui de l'aller trouver en ce pays-là, de lui prêter serment et de prendre son attache sur ses provisions. Du reste, il se réserva la disposition de cette charge et des pareilles dans tous les vieux corps; mais il voulut qu'elles fussent astreintes au même devoir envers leur colonel; que de deux compagnies qui vaqueraient au régiment des gardes il en remplirait une à la nomination du colonel, en sorte que ceux qu'il y pourvoirait ne seraient point installés et n'auraient rang que du jour qu'ils auraient prêté serment à cet officier et pris son attache; que, pour de semblables charges dans les autres régiments, le colonel lui nommerait des capitaines; et, quant aux lieutenances et enseignes colonelles, sergents-majors et leurs aides, prévôts, maréchaux des logis et autres officiers, qu'il en disposerait de sa seule autorité; ce qui mit la puissance de ce duc au dessus de celle des princes même, et en état presque de tenir tête au roi.

Dans le conseil, tous les ministres, animés de zèle contre les huguenots et trop persuadés de la grandeur de l'Espagne, essayaient de détacher le roi d'avec les protestants, de le réduire dans une ancienne soumission pour le pape, de faire revenir les jésuites et de l'unir avec l'Espagne et avec Rome, afin d'extirper le calvinisme de ses terres. Taxis, ambassadeur du roi catholique, lui offrait toutes les forces de son maître pour cela, lui représentant que les huguenots étaient les plus grands ennemis de sa personne, et qu'ils avaient souvent sollicité le roi Philippe de les assister pour le détrôner. Il n'était certes que trop averti que les principaux chefs des huguenots, comme Bouillon, La Trémouille son beau-frère, Duplessis-Mornay, Lesdiguières, de plus quelques gentilshommes qui avaient été ses domestiques, mais qui l'avaient quitté depuis qu'il allait à la messe, et presque tous les mi-

nistres prédicants, n'avaient plus pour lui ce grand amour qu'ils avaient eu autrefois, et qu'ils soupiraient après un autre protecteur. Il ne pouvait pas néanmoins se résoudre à traiter d'ennemis ceux qui l'avaient élevé si tendrement parmi eux et qui avaient tout sacrifié pour lui; et il voyait bien que, quand il eût pu oublier leurs services, il eût aliéné de lui tous les princes protestants et fût demeuré tout seul à la merci de ces mêmes puissances qui avaient formé la ligue; et c'était tout ce que l'on désirait. Il se réduisit donc à contenir les haines des particuliers, sans vouloir et sans oser toucher au corps.

Le duc de La Trémouille était celui qui, se découvrant avec plus de hardiesse, se rendait le plus criminel, non pas tant par ses actions que par ses discours. Son fort était dans le Poitou; il y avait ses terres et ses amis. Le roi, pour y ruiner son crédit et ses intelligences, trouva à propos d'en donner le gouvernement à Rosny; et, pour cet effet, ayant su que Malicorne et le maréchal de Lavardin, qui en étaient pourvus en survivance l'un de l'autre, s'en voulaient défaire, et que même ils le lui offraient pour quelqu'un de ses bâtards, il leur donna vingt mille écus de récompense afin d'en pouvoir revêtir son surintendant.

D'une autre part, les pères jésuites, depuis le voyage de Metz, sollicitaient instamment leur rappel; ils entretenaient de grandes intrigues à la cour; ils y avaient de très puissants amis qui les croyaient seuls capables de bien instruire la jeunesse et de convertir les huguenots. Le père Cotton, qui ne quittait point la cour et prêchait avec succès, sommait le roi de jour en jour de tenir sa promesse; le nonce l'en pressait de la part du saint-père, Villeroi et Sillery y joignaient leurs bons offices; mais leur plus puissant solliciteur était Guillaume Fouquet la Varenne, contrôleur général des postes, qui, des plus bas offices de la maison du roi, s'était élevé jusque dans le cabinet par ses complaisances et par des ministères de volupté qui sont les plus agréables auprès des grands. Cet habile courtisan se piquait d'enrichir et d'illustrer la ville de la Flèche, son lieu natal, dont le roi lui avait donné le gouvernement : il y avait déjà mis un présidial, une élection et un grenier à sel, tout cela de nouvelle création : le comble de ses désirs était d'y établir un collége des jésuites. Pour cet effet, le roi lui avait donné son palais, avait assigné onze mille écus de revenu et de grandes sommes d'argent pour le bâtir et pour l'entretenir, et voulait que son cœur et celui de la reine et de tous leurs successeurs fussent inhumés dans cette église. Lorsque l'intention du roi fut connue sur ce sujet, il n'y eut personne dans le conseil qui osa ouvrir la bouche à l'encontre. Il leur donna donc un édit pour leur rétablissement qui *les confirmait dans celles de leurs maisons d'où ils n'avaient point été chassés, les rétablissait dans celles de Paris, Lyon et Dijon, et les remettait dans tous leurs biens*, non toutefois sans plusieurs conditions très nécessaires, mais que le temps ou la faveur a facilement abolies.

Comme cet édit ne fut porté au Parlement que quelques jours avant les vacations, qui commencent au huitième de septembre, la compagnie remit l'affaire à la Saint-Martin pour en délibérer plus à loisir. Les chambres assemblées ordonnèrent de très humbles remontrances au roi pour lui faire connaître la justice et la nécessité de l'arrêt par lequel ils avaient banni la société. Le mois de décembre s'étant écoulé tandis qu'on travaillait à les dresser, André Huraud de Maissé, qui avait voix au Parlement, y alla de la part du roi pour les hâter et pour faire savoir à la compagnie qu'il voulait qu'elle les fit de vive voix et non par écrit, au contraire de ce qu'il avait désiré dans l'affaire des monnaies. La veille de Noel, les députés étant introduits dans le cabinet du roi, Achille de Harlay, premier président, porta la parole. Le grand poids de ses raisons, soutenu par la dignité d'un si grave magistrat et par la force de son éloquence, était capable d'emporter l'esprit du roi s'il n'eût été entièrement confirmé dans sa résolution; mais, comme il n'écoutait ces remontrances que pour rendre le rappel de la société plus authentique, il n'en fut point touché. Après avoir donc remercié les gens de son Parlement, avec sa bénignité accoutumée, de l'affection qu'ils témoignaient pour le bien public et pour le salut de sa personne, il leur répondit qu'il avait bien prévu toutes les objections et tous les inconvénients qu'on lui représentait, mais qu'il fallait lui laisser le soin d'y pourvoir, et qu'il voulait que son édit fût vérifié sans aucune modification. Les gens du roi, néanmoins, différaient de donner leurs conclusions, et essayaient d'apporter quelque retardement à la vérification; mais le roi, les ayant envoyé quérir, les rudoya de paroles et leur enjoignit de travailler le jour même à cette affaire-là; il fallut donc obéir.

Ainsi l'ignominie du bannissement des jésuites servit à accroître la gloire de leur rappel et à leur procurer un plus grand établissement; car, outre dix ou douze colléges qu'ils avaient auparavant, ils en eurent bientôt neuf ou dix autres dans les meilleures villes du royaume, y étant appelés de bonne grâce par plusieurs, et reçus dans quelques unes à force de jussions et d'amis. Ils se virent installés

dans une maison royale dont ils ont fait le plus beau de leurs colléges, et cette condition de l'édit, qui les obligeait *de tenir à la suite du roi un des leurs, qui fût Français, et suffisamment autorisé parmi eux, pour lui servir de prédicateur et pour répondre des actions de la compagnie*, au lieu de les noter, comme se l'imaginaient ceux qui l'avaient fait apposer, leur a produit le plus grand honneur qu'ils pouvaient désirer, car elle les a mis en possession de donner des confesseurs au roi. Le père Cotton fut le premier des leurs qui occupa cette place : tous les gens de bien en eurent beaucoup de joie, s'imaginant qu'il n'aurait point de connivence pour les amours du roi, et qu'il emploierait, avec la douceur et l'adresse, toute la force de son ministère qui, certes, y était très nécessaire pour le guérir d'une infirmité qui lui était passée en habitude. Il ne manquait pas des qualités propres pour réussir heureusement à la cour et dans le monde ; son accortise, sa complaisance et son habileté à profiter du temps et des occasions l'insinuèrent bien avant dans les bonnes grâces du roi, et quelquefois même dans ses secrètes pensées. Je dirai tout d'une suite que le crédit de ces pères fut si grand à la cour que, l'année suivante, ils obtinrent encore du roi la démolition de la pyramide, sur une des faces de laquelle était gravé l'arrêt de la condamnation de Châtel et de leur bannissement, et, sur les trois autres, des inscriptions en prose et en vers qui leur étaient fort injurieuses.

Au commencement de l'année 1604, la mort de madame Catherine, duchesse de Bar, troubla les divertissements de la cour et la mit en deuil. Une tumeur secrète, que ses médecins flatteurs et ignorants traitèrent d'une véritable grossesse, lui fit perdre la vie, le treizième de février, dans la ville de Nancy. Pour se remettre bien avec son mari, elle avait souffert plusieurs fois des disputes de religion entre des docteurs catholiques et ses ministres, mais sans autre succès que celui que de pareilles conférences ont accoutumé de produire, savoir d'obscurcir davantage la vérité.

Les secrètes résolutions du conseil de France étaient sues du conseil d'Espagne presque aussitôt qu'elles avaient été prises : le roi en était fort en inquiétude et ne savait à qui s'en prendre ; la découverte de la trahison de Nicolas L'Hôte le tira hors de peine. C'était un jeune commis de Villeroi que son maître employait à déchiffrer les dépêches : il était fils d'un de ses domestiques et son filleul ; il l'avait élevé chez lui, et, pour premier emploi, l'avait mis auprès de Rochepot lorsqu'il était ambassadeur en Espagne. Ce fut en ce pays-là qu'un Français nommé Rafis, natif de Bordeaux, qui, pour avoir été trop ardent ligueur, n'avait pu obtenir permission de demeurer en France et s'était retiré à Madrid, le corrompit et lui fit accepter une pension de douze cents écus pour trahir les secrets de son maître, et, quand il fut de retour en France, il continua de la gagner par les mêmes infidélités. Or Rafis, avec le temps, voyant que les Espagnols négligeaient de lui payer la sienne, découvrit cette menée à Barraut, ambassadeur de France. Barraut l'assura d'une bonne récompense et de lui faire donner sa grâce. En effet, on la lui envoya aussitôt ; mais, comme il vit qu'elle était signée par Villeroi, il jugea bien qu'il ne faisait plus sûr pour lui en Espagne et désira en sortir au plus tôt : l'ambassadeur lui donna donc de l'argent et son secrétaire pour le conduire en France. Sa crainte avait été juste ; car, dès que le conseil d'Espagne sut leur départ, il en donna avis à son ambassadeur en France, par un courrier exprès qui les devança d'un jour. On ne trouva point Villeroi à Paris, mais dans sa maison dont il portait le nom, qui s'en allait à Fontainebleau, où était la cour. Villeroi ne jugea pas à propos d'envoyer arrêter L'Hôte, qui était encore à Paris, sans en avoir parlé au roi. Le lendemain, L'Hôte se rendit à Fontainebleau ; mais, dès qu'il aperçut Rafis, il s'évada tout sur l'heure, l'ambassadeur d'Espagne lui ayant donné un Flamand pour le conduire aux Pays-Bas par la Champagne. Le prévôt des marchands se mit aux champs pour l'attraper et le poursuivit de si près que le malheureux n'eût pas le temps de prendre le bac à Fay, près de la Ferté, mais, entendant le bruit des chevaux, c'était la nuit, il voulut passer la Marne à gué et se noya : on ne sait si ce fut par hasard ou par désespoir, ou si son guide lui joua ce tour. Son corps fut apporté à Paris ; le Parlement lui fit son procès et le condamna à être tiré à quatre chevaux en Grève ; ce qui fut exécuté le dix-neuvième de mai. Les ennemis de Villeroi se réjouirent de ce malheur : ils eussent bien voulu le charger de la faute de son domestique, et n'osant l'accuser d'infidélité, ils le blâmaient de négligence. Le roi se tint quelques jours assez réservé en son endroit ; toutefois, ayant connu sa véritable douleur et la nécessité de ses services, au lieu de l'accabler davantage, il prit part à son affliction et eut la bonté de le consoler.

Le conseil d'Espagne était au désespoir de ce que les Français passaient à grandes bandes au service des Hollandais, et que, tous les ans, le roi fournissait six cent mille livres d'argent à ces provinces. Ce secours avait constitué le roi Philippe en si grande dépense que, ne sachant où prendre de l'argent,

avait mis un impôt de trente pour cent sur toutes les marchandises qui entreraient dans ses terres ou qui en sortiraient. Le roi ne put souffrir cette exaction qui enrichissait ses ennemis aux dépens de ses sujets, il défendit donc tout commerce aux Pays-Bas et en Espagne; et, comme il eut su que l'appétit du gain portait les marchands, qui, le plus souvent n'ont point d'autre souverain que l'intérêt, à enfreindre ses défenses, il y ajouta de grièves peines. C'était un commencement de rupture; l'Espagnol faisait bonne mine comme s'il l'eût désirée; mais, sous main, il excita l'entremise du pape qui accommoda ce différend en faisant lever la nouvelle imposition et la défense. Comme il n'osait pas se venger ouvertement du roi, il tâchait au moins de lui susciter des sujets de chagrin et de déplaisir. Taxis, son ambassadeur, s'était mêlé des intrigues de la marquise de Verneuil; Balthazar de Suniga, qui lui avait succédé, avait pris les mêmes errements et entretenait de secrètes correspondances avec cinq ou six Italiens qui gouvernaient l'esprit de la reine, particulièrement Concino Concini, noble Florentin, et Léonore Galigaï, femme de chambre de cette princesse, que Concini avait épousée. C'était la plus laide femme de la cour et d'une très abjecte naissance (*); mais le pouvoir absolu qu'elle avait acquis sur sa maîtresse réparait en elle tous les défauts de la condition et de la nature. Le roi, aussi faible dans ses passions et dans son domestique que vaillant et rude à la guerre, n'avait ni la force de ranger sa femme à l'obéissance, ni de se déprendre de ses maîtresses qui étaient le sujet de son mauvais ménage et la cause d'un grand scandale. Ces petites gens d'Italie, afin de se rendre de plus en plus nécessaires, aigrissaient le mal qu'ils eussent dû pallier, et, par la malignité de leurs rapports et de leurs conseils, envenimaient les déplaisirs de la reine; si bien qu'au lieu de ramener l'esprit de son mari par des caresses attrayantes, car il voulait être flatté, et de regagner son cœur par les mêmes appas qui le lui dérobaient, elle l'éloignait davantage par ses gronderies et par ses reproches. C'était une affaire perpétuelle à la cour que ces démêlés entre les deux époux; leurs plus intimes confidents n'étaient pas moins occupés en cette négociation que le conseil aux plus grandes affaires de l'État, et ce désordre dura tout aussi longtemps que leur mariage, s'assoupissant de fois à autre pour quelques jours, puis se réveillant suivant les occurrences et selon qu'il plaisait à ces boute-feu.

(*) On dit qu'elle était fille d'un menuisier : l'historien Amirato met néanmoins les Galigaï au nombre des anciennes familles nobles de Florence.

La marquise, de son côté, habile, rusée et coquette, employait tous ses artifices pour fomenter une discorde qui entretenait sa félicité. Parmi les bons mots dont elle faisait rire le roi, elle en mêlait souvent de fort offensants contre la reine, et, en diverses occasions, elle se mettait de pair avec elle, parlait mal de son extraction et contrefaisait souvent sa démarche, ses gestes et son parler. Ces offenses redoublèrent si fort les ressentiments de cette princesse, qu'ils éclatèrent par des menaces outrageantes : la marquise ayant donc sujet d'appréhender quelque chose de pire qu'une insulte, avec cela étant fâchée contre le roi de ce qu'il ne prenait pas sa défense, se servit d'un artifice assez ordinaire à celles qui veulent réchauffer une passion mourante; elle feignit d'être touchée d'un repentir chrétien : la crainte de Dieu, disait-elle, ne lui permettait plus de se souvenir du passé que pour en faire pénitence, et celle qu'elle avait pour sa vie et pour ses enfants l'empêchait de voir le roi en particulier. Elle passa plus avant et lui demanda permission de chercher un asile hors du royaume pour elle et pour eux. Cet artifice n'eut pas d'abord son effet, car le saint temps de Pâques approchant, il se résolut de la prendre au mot, et de lui permettre de se retirer en Angleterre où elle avait pour appui le duc de Lenox, son proche parent, mais non pas d'y emmener ses enfants. Du reste, pour adoucir les aigreurs de la reine, il désira qu'elle rendît la promesse de mariage qu'il lui avait donnée et qu'elle faisait sonner fort haut, la montrant à quiconque la voulait voir. Ses prières ne furent pas assez puissantes pour cela, il fut obligé d'y employer son autorité avec vingt mille écus en argent et l'espérance d'une charge de maréchal pour le père; moyennant ces conditions, elle la rendit en présence de quelques princes et seigneurs qui la vérifièrent et signèrent dans un acte que c'était la vraie. Il semblait après cela que la reine étant satisfaite et la marquise ne paraissant plus, la tempête était calmée, quand le roi découvrit que d'Entragues, père de cette dame, et le comte d'Auvergne, avaient tramé une menée très dangereuse avec l'ambassadeur du roi Philippe. Ils voulaient faire passer la marquise en Espagne avec ses enfants; ils négociaient pour cela avec Balthazar de Suniga, ambassadeur du roi catholique, par l'entremise d'un certain gentilhomme anglais, qui s'appelait Morgan. On publia, soit qu'il fût vrai ou non, que le comte d'Auvergne, ayant communiqué aux Espagnols la promesse de mariage que le roi avait donnée à la marquise, avait fait un traité secret avec eux, par lequel le roi Philippe promettait de l'assister

pour élever le fils de cette dame sur le trône; et pour cet effet, de lui fournir cinq cent mille livres en argent, et de faire avancer les troupes qu'il avait en Catalogne, afin de soutenir les soulevés qui se devaient cantonner en Guienne et en Languedoc. On disait bien plus, mais peu de gens le crurent, que le comte avait formé un attentat sur la vie du roi, et qu'il s'en devait défaire lorsqu'il irait voir la marquise, puis se saisir du dauphin.

Après la mort de L'Hôte, le comte, ayant reconnu que son intrigue se découvrait, s'était retiré en Auvergne sur le prétexte d'une querelle qui lui survint à la cour. L'affaire mise en délibération au conseil, il y eut des avis qui allèrent à le traiter comme le maréchal de Biron ; mais le roi n'avait garde d'en user de la sorte, car cet exemple eût fait conséquence pour ses bâtards. Ainsi le connétable et le duc de Ventadour, le premier étant beau-père du comte et le second son beau-frère, n'eurent pas beaucoup de peine à obtenir de lui qu'il donnât la vie à *ce misérable*, à la charge toutefois qu'il voyagerait trois ans dans le Levant. Lorsqu'il se crut hors de péril, il offrit au roi, s'il lui donnait la liberté entière, d'entretenir toujours intelligence avec les Espagnols, pour découvrir tous leurs secrets, et de lui en rendre bon compte. Le roi, ayant feint de se confier à ses promesses, connut bientôt qu'il ne gardait foi ni à lui ni à ses ennemis, et qu'il les jouait tous deux. Sur cela il le manda en cour : le comte s'en excusa si auparavant il n'avait son abolition en bonne forme. On la lui envoya, mais avec cette clause, *qu'il se rendrait auprès du roi*. Il ne put jamais prendre confiance à la parole d'un prince à qui il en avait si souvent manqué, tellement que le roi se résolut de l'envoyer arrêter en Auvergne. Le comte se tenait fort sur ses gardes, et ne croyait pas qu'il y eût homme au monde assez habile pour lui mettre la main sur le collet; néanmoins Nerestan et le baron d'Eurre, ayant su l'attirer en campagne, pour faire montre à la compagnie des gens d'armes du duc de Vendôme, l'enveloppèrent, le démontèrent et le prirent de la manière que toutes les histoires du temps le racontent.

Au même temps Entragues et sa femme furent arrêtés dans leur maison de Malesherbes, et la marquise dans son hôtel à Paris. Le comte fut amené à la Bastille et d'Entragues à la Conciergerie. Il était important que les étrangers vissent clairement que les Espagnols nourrissaient des factions en France : le roi chargea donc son Parlement de faire le procès aux criminels ; nous en verrons la suite l'année prochaine.

Une autre faction tenait encore le roi en cervelle : il n'avait pu refuser aux huguenots la permission de s'assembler à Châtelleraült, et il était à craindre que les intrigues du maréchal de Bouillon, et le crédit du duc de La Trémouille et Duplessis-Mornay, n'y fissent prendre des résolutions fort contraires à ses volontés; mais Rosny, sous couleur d'aller se mettre en possession de son gouvernement de Poitou, rompit leurs desseins, et La Trémouille, étant tombé en convulsion et ensuite dans une langueur, en mourut quelque temps après, âgé seulement de trente-quatre ans.

Le roi se délassait de toutes ces intrigues dans ses bâtiments et dans les occupations que lui donnait le désir d'améliorer son royaume. Le roi Henri III avait commencé le Pont-Neuf, en ayant bâti deux arcades et élevé les piles des autres hors de l'eau. Il le continua et l'acheva, en sorte qu'on commença de passer dessus vers la fin de l'année précédente. Il faisait aussi travailler à ses galeries du Louvre, au château de Saint-Germain-en-Laye, à celui de Fontainebleau et à celui de Monceaux qu'il avait donné à la reine sa femme. A son exemple, tous les grands et tous les riches bâtissaient ; la ville de Paris s'accroissait et s'embellissait à vue d'œil. On édifia l'hôpital de Saint-Louis pour retirer ceux qui seraient frappés de la peste ; quelques particuliers entreprirent la Place-Royale, et d'autres offrirent d'en faire une plus belle dans le Marais du Temple. On lui proposa aussi divers desseins de rendre navigables plusieurs rivières qui, jusque-là, ne l'avaient point été ou qui avaient cessé de l'être, ou d'ouvrir une communication entre les plus grandes par le moyen des petites qui se trouvent entre deux, et des canaux que l'on creuserait pour aller de l'une à l'autre. On lui offrit de joindre la Seine à la Loire, la Loire à la Saône, et la Garonne avec l'Aube qui tombe dans la mer Méditerranée, près de Narbonne. La jonction de ces deux dernières eût fait celle des deux mers : elle a été heureusement achevée de nos jours par les soins de Louis le Grand, sur le dessin que le sieur Riquet en a donné, conduit et fini. Pour celles de la Seine et de la Loire, Rosny l'entreprit, tirant un canal de Briare, qui est sur la Loire, à Châtillon, au dessus de Montargis, sur la rivière de Loing, laquelle va tomber dans la Seine à Moret. Dans ce canal, on ramassait toutes les eaux des ruisseaux voisins, et on y voulait faire trente-deux écluses pour les retenir et pour les lâcher afin de porter les bateaux. Il y dépensa plus de trois cent mille écus, mais le changement de règne fit avorter ce dessein qui était fort avancé : on l'a repris longtemps après et enfin on en est venu à bout.

« Dès le mois d'octobre, on découvrit dans

» le ciel un nouveau phénomène qui se fit » voir durant quatre mois. D'abord on le » prit pour la planète de Vénus, parce qu'en- » core qu'il surpassât toutes les autres étoiles » en grandeur et éclat, néanmoins il n'avait » ni chevelure ni queue. Mais, bientôt après, » l'observation montra que c'était un astre » différent de cette planète, d'autant qu'on » les vit paraître tous deux en même temps. » Jean Kepler, très savant mathématicien, » en a composé un livre où il traite de son » cours, suivant les règles de l'astronomie; » sans s'amuser aux prédictions de la judi- » ciaire, laquelle, sur cette apparition, et sur » les conjonctions et les oppositions des pla- » nètes qui étaient arrivées cette année-ci et » qui devaient arriver la suivante, faisait, à » son ordinaire, d'étranges pronostications. »

Il y eut, deux mois durant, une extrême disette en Languedoc, et elle y eût causé une horrible famine si on n'y eût apporté des blés de la Champagne et de la Bourgogne, par les rivières de Saône et de Rhône. La peste ravagea aussi plusieurs provinces de la France; l'année précédente, elle avait moissonné grande quantité de peuple en Angleterre.

A force de trop rechercher les moyens d'augmenter les finances du roi, le surintendant introduisit un désordre dans l'Etat, qui ne saurait devenir plus grand, si ce n'est par la continuation. Auparavant, les offices de judicature et de finance se pouvaient résigner, mais il fallait que le résignataire vécût quarante jours après sa démission, sinon c'était au roi d'y pourvoir. Or, comme Rosny eût considéré que le roi n'en profitait point quand ils vaquaient par mort, mais qu'il était contraint de les donner aux importunités des gens de cour, il s'avisa d'un moyen pour en faire venir un grand émolument dans les caisses de l'épargne. Ce fut *de les assurer à la veuve et aux héritiers de ceux qui les possédaient, moyennant que les pourvus payassent tous les ans le soixantième denier de la finance à laquelle ces offices auraient été évalués, faute de quoi ils retourneraient, par leur mort, au profit du roi.* On nomma ce droit, en terme de finance, *le droit annuel*; le vulgaire l'appela *la paulette*, du nom de *Paulet*, qui en fut le traitant; en quelques provinces, il lui donna celui de *la palote*, parce que les officiers y eurent affaire à un nommé *Palot*, qui prit ce parti-là après Paulet. Cette grâce ne fut accordée que pour neuf ans, mais on l'a renouvelée de temps en temps, presque toujours pour pareil terme, jusqu'à cette heure.

A moins que d'avoir un double bandeau sur les yeux, on pouvait bien voir que cet édit perpétuerait nécessairement la vénalité des charges, et l'impossibilité de les réduire, comme il le fallait, à l'ancien nombre; qu'il rehausserait le prix de ces denrées à un monstrueux excès, tel qu'en effet nous l'avons vu; qu'il pourrait rendre ceux qui les tiendraient d'autant moins dépendants du roi qu'ils n'en seraient obligés qu'à leur bourse; qu'il donnerait sujet à leurs enfants de devenir ignorants, injustes et orgueilleux, parce qu'ils seraient assurés de posséder les offices de leurs pères, et ferait que la chicane deviendrait plus maligne, plus altière et plus insupportable; qu'il fermerait la porte des honneurs aux personnes de qualité et de mérite, et l'ouvrirait à des gens sans naissance, sans capacité, sans honneur, à des procureurs, à des fils de sergents, à des maltôtiers; qu'il exciterait dans le cœur un violent désir des richesses, puisqu'elles seraient le seul moyen d'acquérir ces offices, et que, par la même raison, il causerait le mépris de la vertu qui demeurerait sans récompense; et de plus, ce qui serait le comble du mal, qu'il ôterait à ceux qui auraient souffert des injustices et des oppressions de quelque magistrat, tout moyen et même toute espérance d'en tirer jamais raison, d'autant qu'ils auraient pour juges les successeurs nécessaires de ceux qui les auraient opprimés. Aussi toutes les compagnies du royaume, tandis qu'elles n'eurent en vue que le bien de l'Etat, ne se trouvèrent pas disposées à le recevoir, si bien qu'on se contenta d'en faire lire et publier une déclaration en forme d'édit, à la chancellerie, l'an 1605. Mais quand les particuliers, y faisant réflexion, eurent vu que leurs familles en retireraient de très notables avantages, ils consentirent à la perte publique pour leur propre agrandissement, qui peut-être, avec le temps, ne s'y trouvera pas tel qu'ils l'ont pensé. Le chancelier de Bellièvre retint encore cette déclaration quelques mois, et ne la lâcha que par la crainte qu'il eut de perdre les sceaux, lesquels, pourtant, il ne put conserver par ce moyen, car la brigue de Sillery les lui arracha.

Les véritables gens de bien eussent souhaité qu'au lieu d'établir ce droit on eût ôté, non seulement la vénalité des offices, mais aussi tous les gages, épices, salaires et présents, sans y laisser d'autres émoluments que l'honneur de la magistrature et l'espoir de quelque récompense à l'avenir, pour les longs services des plus vertueux magistrats. Ce moyen, disaient-ils, outre qu'il eût produit les avantages contraires aux inconvénients que nous avons marqués dans l'établissement de la paulette, eût apporté un grand profit au roi, en déchargeant ses coffres des gages de tant d'officiers; il eût réduit les offices à très petit nombre, et soulagé le public des frais immenses et de l'ennui des longues poursuites, car

il n'y aurait eu que des gens de probité qui auraient voulu prendre les charges toutes nues, et ces magistrats étant entièrement désintéressés, ne pouvant rien gagner à allonger les procédures, n'eussent cherché qu'à rendre bonne et briève justice, à retrancher les formalités et à faire périr la chicane par la rigoureuse punition des chicaneurs. Au reste, il n'eût point fallu craindre que, parmi un si grand nombre d'hommes de lettres dont la France est toute pleine, même parmi les riches et parmi les gentilshommes, il ne s'en fût trouvé assez qui eussent exercé ces charges gratuitement, et qui, en attendant la récompense du prince, s'y fussent entretenus de la gloire qu'il y a à bien faire, et de l'honneur d'être loués et considérés. En effet, n'est-ce pas le seul motif qui pousse tant de braves gens à prodiguer leurs biens et leurs vies? n'est-ce pas avec quoi les Etats les mieux policés ont toujours payé les belles actions, plutôt qu'avec de l'argent, qui rend les juges avares et mercenaires, superbes et voluptueux, injustes et oppresseurs.

Il ne faut pas sortir de cette année 1604 sans dire un mot du siége d'Ostende, dont il sera parlé à jamais. Il dura trois ans et soixante-dix-huit jours, pendant lesquels il fut l'école et la lice de tout ce qu'il y avait de braves gens de guerre dans la chrétienté, l'exercice des plus savants ingénieurs et des plus grands inventeurs de machines, et le spectacle des curieux qui y accouraient de toutes parts et le venaient voir par merveilles. L'archiduc le commença le cinquième de juillet de l'an 1601; le fameux Ambroise Spinola y mit fin le vingtième de septembre de cette année 1604, ayant eu l'honneur de réduire la place à capituler.

Durant les danses et les mascarades qui, depuis la paix, commençaient toujours l'année, on travaillait au procès du comte d'Auvergne et de ses complices, avec d'autant plus de diligence que la reine se portait comme partie; que le roi, pour ne la pas irriter, ne témoignait pas moins de chaleur qu'elle, et que le Parlement y allait aussi vite qu'il se pouvait.

Le comte d'Auvergne fut interrogé par trois fois, le roi ayant fait entendre au Parlement, par son avocat général, qu'il ne devait point avoir d'égard aux lettres d'abolition qu'il lui avait données. Le seigneur d'Entragues, la marquise sa fille, et Morgan, subirent aussi l'interrogatoire. Le comte se déchargea de tout sur la marquise sa sœur, croyant bien que le roi ne pourrait jamais se résoudre à la perdre; il donnait tous les reproches qu'il pouvait s'imaginer contre elle, elle aussi contre lui. Entragues, au contraire, la déchargeait entièrement, et se chargeait de tout, aimant mieux risquer trois ou quatre ans de vie languissante, qui pouvaient lui rester, car il avait plus de soixante et treize ans, que de mettre sa chère fille en danger de perdre la tête avec ignominie.

L'affaire fut poussée si chaudement que, le premier jour de février, il y eut arrêt qui condamna le comte, Entragues et Morgan à être décapités dans la place de Grève, et la marquise à être recluse dans un monastère de filles, à Beaumont, près de Tours, pendant qu'il serait plus amplement informé contre elle. La reine en eut beaucoup de joie, mais elle ne tira pas tout le fruit qu'elle se promettait de ce grand arrêt, car le roi avait fait savoir à la cour, par son procureur général, qu'il désirait que la prononciation en fût sursise jusqu'à ce qu'il en eût pris une plus ample connaissance. Quand il eut donc humilié la fierté de la marquise par un coup si terrible, il commença de lui faire grâce pour l'obtenir d'elle, et fit expédier des lettres au sceau, qui furent vérifiées au Parlement le vingt-troisième de mars, lui donnant liberté de se retirer en sa maison de Verneuil. Après cela, il y avait encore dans le Parlement des gens si peu éclairés, qu'ils le pressaient de leur permettre de prononcer l'arrêt; mais il éluda leurs poursuites par divers délais, et enfin, par d'autres lettres, il commua la peine du comte et celle d'Entragues en une prison perpétuelle, puis il les rétablit dans tous leurs biens et honneurs, non pas toutefois dans leurs charges et gouvernements. Peu après, il donna à d'Entragues sa maison de Malesherbes pour prison; et, à l'égard de Morgan, il se contenta de le bannir du royaume à perpétuité. Sept mois s'étant passés sans qu'il se trouvât de nouvelles preuves contre la marquise, car qui se fût mis en peine d'en chercher? le roi lui accorda des lettres, du seizième septembre, qui la déclaraient purement innocente, et imposaient perpétuel silence à son procureur général sur ce fait-là. Le comte d'Auvergne étant le plus dangereux fut aussi le plus maltraité; on le laissa dans la Bastille, où il a demeuré douze ans sans autre consolation que celle qu'il recevait de l'étude des belles-lettres, agréables et fidèles compagnes pour toutes sortes d'âges, de fortunes et de lieux.

Pendant cette intrigue d'amourettes, qu'on traitait de grande affaire d'Etat, le roi commença à s'engager d'affection avec Jacqueline de Beuil, qu'il fit comtesse de Moret; et néanmoins, incontinent après, il rappela la marquise, dont l'humeur enjouée et l'entretien toujours assaisonné de plaisantes railleries, et quelquefois de pointes de médisance contre les autres dames de la cour, lui relâchaient

agréablement l'esprit du travail de ses affaires et du chagrin que lui causaient les mauvaises humeurs de sa femme ; mais, en récompense, elles lui suscitaient à toute heure des brouilleries avec elle, et aussi des pointilleries entre les autres dames et entre les seigneurs de sa cour. Ces sujets sont peut-être plus dignes du roman que de l'histoire, mais pourtant ils ont causé les plus grands évènements à la cour de France, depuis le règne de François I^er. Au sujet des dames, je dirai que la reine Marguerite ayant souvent fait instance d'avoir permission de venir à Paris, particulièrement lorsqu'elle sut que la reine avait plusieurs enfants, ne manqua pas, afin de mériter cette grâce, de se mêler bien avant dans les intrigues, pour découvrir les menées du comte d'Auvergne, dont elle donna plusieurs avis au roi ; de sorte qu'il se résolut enfin de lui accorder sa demande. Elle arriva donc à Paris au mois d'août, et on lui donna pour logement le château de Madrid, dans le bois de Boulogne. Elle y demeura six semaines : après elle vint se loger à l'hôtel de Sens ; mais là, lui étant arrivé un fâcheux accident d'un de ses mignons qui fut tué à la portière de son carrosse par un jeune gentilhomme désespéré de ce que ce galant avait ruiné sa famille auprès de cette princesse, elle quitta cet hôtel infortuné, et en acheta un autre au faubourg Saint-Germain, proche de la rivière et du Pré aux Clercs, où elle commença de grands dessins de bâtiments et de jardinages. Ce fut là qu'elle tint sa petite cour le reste de ses jours, entremêlant bizarrement les voluptés et la dévotion, l'amour des lettres et celui de la vanité, la charité chrétienne et l'injustice ; car comme elle se piquait d'être vue souvent à l'église, d'entretenir des hommes savants, et de donner la dîme de ses revenus aux moines, elle faisait gloire d'avoir toujours quelque galanterie, d'inventer de nouveaux divertissements, et de ne payer jamais ses dettes.

Il n'était pas possible que le souvenir de tant d'injures que le roi avait reçues des Espagnols, et de tant de conspirations qui, par leur instigation, avaient été formées sur sa personne, ne lui donnât quelque ressentiment ; il croyait même que sa vie serait plus en sûreté dans une guerre ouverte que dans une paix traîtresse et insidieuse. Voilà pourquoi il roulait dans sa tête les moyens de ruiner cette maison encore plus ennemie de sa personne que de la France ; mais, comme il avait ce défaut des cœurs tendres, de ne pouvoir céler ses pensées aux femmes, il avait communiqué ce dessein à la sienne, laquelle, ayant dès lors une trop étroite liaison avec les Espagnols, le fatiguait à toute heure pour l'en détourner, et même pour le faire entrer en ligue avec eux et avec le pape. Toutefois, bien loin de s'y résoudre, il avait rallié les princes protestants avec lui, et travaillait pour attirer le duc de Savoie et le duc de Bavière dans ses desseins, promettant au premier de lui aider à conquérir le royaume de Lombardie, et au second de l'assister d'argent et de brigues pour le faire parvenir à l'empire quand Rodolphe, qui était déjà vieux, aurait achevé de vivre. Ces négociations durèrent quatre ou cinq ans avant que de paraître.

Ayant de si hauts desseins, il ne laissait pas de faire d'excessives dépenses en bâtiments, au jeu et en maîtresses. Ceux qui s'imaginent que toutes les actions des princes tendent à de certaines fins cachées ont voulu dire qu'il était bien aise que son exemple fît donner les grands de son État dans ces écueils, afin qu'étant occupés à de vains amusements, étant ramollis par les voluptés et incommodés par la dépense, ils n'eussent ni le temps ni le moyen de former des brouilleries. Il est bien vrai qu'il y en eut plusieurs qui firent de si grandes pertes au jeu qu'ils ne furent plus en état, quand ils l'eussent voulu, de songer à des remuements. J'ai ouï raconter à ce propos qu'un matois d'Italien ayant fait acheter tous les dés qui étaient à Paris, et remplir les boutiques d'autres qu'il avait chargés et pipés, s'introduisit dans le jeu de la cour, et que, comme il savait le fort et le faible de ces dés, il fit des gains immenses, lesquels il partagea avec des personnes de la plus haute qualité. Quoi qu'il en soit, les grandes sommes que le roi dépensait en ces trois articles, sans compter celles qu'il employait aux autres plus nécessaires, celles qu'il avait employées à payer ses dettes et à dégager une partie de son domaine, et celles encore qu'il amassait pour l'exécution des projets qu'il avait conçus ne se pouvaient pas lever sans fouler beaucoup ses peuples, quelque bon ordre qu'il y apportât. D'ailleurs, il accordait trop facilement de nouveaux monopoles et de nouveaux impôts aux gens de sa cour et à ses dames, et faisait des dons au profit des particuliers qui allaient à la ruine générale ; de plus, les seigneurs et les vieux capitaines étaient malcontents, dans leur ame, de ce qu'il avait réduit au petit pied les compagnies d'ordonnance et les vieux régiments, et qu'au lieu d'entretenir ces corps complets il donnait des pensions à plus de douze cents hommes, qui, quelquefois étaient choisis par recommandation plutôt que par mérite. Le cardinal d'Ossat avait autrefois pris la liberté de prédire que ces mécontentements se rendraient universels et causeraient quelque jour des désordres. On en voyait même déjà des étincelles dans les provinces de Quercy, de Périgord et de Limousin, où les serviteurs du duc de

Biron, furieusement acharnés à venger la mort de leur maître, employaient toutes sortes de moyens pour rendre la personne du roi odieuse et méprisable, et pour soulever les peuples contre la prétendue violence du gouvernement. Les amis du maréchal de Bouillon faisaient quelques assemblées de noblesse, et distribuaient des arrhes pour des levées; mais c'était si petitement qu'il paraissait bien que ces avances ne sortaient que de la bourse de quelque petit particulier. Et toutefois pour donner chaleur à leurs partisans, ils publiaient à toute heure des nouvelles supposées du maréchal, disant tantôt que, s'ils tenaient ferme jusqu'au mois d'octobre, il éclaterait de grandes choses en sa faveur; tantôt, qu'on le verrait en France plus tôt que ses amis ne pensaient et que ses ennemis ne désiraient; une autre fois, que le sujet de son retardement n'était que pour amener d'Allemagne des forces capables d'entrer dans le cœur du royaume, et de donner une bataille en plaine campagne.

Outre tous ces bruits, le roi recevait divers avis, que les Espagnols avaient des intelligences sur les places frontières les plus importantes. Il appréhendait aussi que tout le parti de la religion prétendue réformée n'embrassât la défense du maréchal, et, par les conseils d'un habile homme, ne se portât à former comme une république séparée dans le royaume. En effet, ils parlaient de dresser des conseils en chaque province, de ne point admettre ceux qui seraient officiers du roi, dans les délibérations qui appartiendraient à la *cause*, d'établir des ordres pour des levées d'hommes et de deniers et de se liguer avec les étrangers. Il opposa à ce danger les soins de Rosny, lequel ayant eu assez de crédit pour présider dans leur assemblée de Châtellerault, empêcha qu'on n'y parlât de cette affaire-là, et d'ailleurs adoucit les esprits les plus échauffés, en leur donnant de la part du roi un brevet daté du huitième d'août, *qui leur prolongeait de trois ans la garde des places de sûreté*.

Lorsqu'il n'y eut plus rien à craindre de ce côté-là, le roi se disposa, sur la fin d'août, à faire un voyage dans les provinces où le feu s'allumait le plus fort; et, pour s'aplanir les voies, il fit marcher devant dix compagnies du régiment des gardes et quatre ou cinq de cavalerie, commandées par le duc d'Espernon, avec deux maîtres des requêtes, Jean-Jacques de Mesme Roissy et Raymond Vertueil Fueillas. Le premier alla informer dans le Limousin, le second dans le Quercy, et fit mener tous les criminels à Limoges. Les amis de Bouillon les plus sages, préférant une prompte fuite à une mauvaise attente, se retirèrent à Sedan, et les autres en d'autres lieux de sûreté; plusieurs eurent recours de bonne heure à la clémence du roi et achetèrent leur grâce en découvrant toute la trame de la conspiration, les villes qu'ils voulaient surprendre, les lieux où se devaient faire leurs armements, ceux qui avaient promis de se déclarer pour eux, et plusieurs autres choses, qui étant examinées de près, n'avaient guère de fondement que dans leur folle imagination. Aussi ne se trouvait il rien par écrit contre le duc de Bouillon, mais seulement par des témoignages de gens qui portaient leurs reproches sur le front. Les plus malheureux tombèrent entre les mains de la justice : Roissy leur fit leur procès, assisté de dix conseillers du présidial. Cinq ou six payèrent de leurs têtes, qui furent plantées sur les portes de Limoges, leurs corps brûlés et les cendres jetées au vent. On en mit quelques autres en effigie; mais toutes ces exécutions ne se firent qu'un mois après le départ du roi, qui, voyant le feu bien éteint, s'en retourna à Paris sur la fin de novembre.

Comme il allait en Limousin, étant à Orléans, il retira ses sceaux des mains du chancelier Bélièvre, pour les donner à Sillery, et néanmoins il lui laissa l'honneur d'être toujours le chef du conseil : faible consolation pour une telle disgrace, et qui n'empêcha pas Bélièvre de dire : *qu'un chancelier sans sceaux, c'est un corps sans ame*.

A Paris, le roi trouva de nouveaux sujets de chagrin : l'affaire des rentes de l'Hôtel-de-Ville et les demandes de l'assemblée du clergé. Pour le premier, il y avait assez longtemps qu'il avait résolu de supprimer les rentes, pour la création desquelles il n'avait point été donné d'argent, et de racheter celles qui avaient été vendues à vil prix. Pour cet effet, il avait nommé des commissaires qui étaient les présidents, de Thou, Nicolaï et Calignon, un maître des comptes et un trésorier de France; et de la manière qu'ils y travaillaient, personne ne pouvait se plaindre de cette recherche; mais quand il en eut nommé d'autres, et qu'on vit par leur procédé, que le conseil avait envie de ruiner ou de fort affaiblir ce fonds, qui est la plus claire subsistance des familles de Paris, les intéressés qui se trouvaient en grand nombre eurent recours au prévôt des marchands, lequel en est comme le gardien. C'était François Miron, homme de cœur et de probité, et qui n'avait point d'autre intérêt que son devoir et l'honneur de sa charge. Il prit l'affaire avec chaleur, parla fort résolument dans l'Hôtel-de-Ville, et en écrivit au roi qui était pour lors à Fontainebleau. Ceux du conseil qui lui voulaient mal, à cause de sa fermeté trop incom-

mode pour eux, lui firent un crime de ce que, dans quelqu'un de ses discours, il avait parlé de Néron; et insistèrent fort auprès du roi qu'il donnât ordre de l'arrêter. Les bourgeois étaient sur le point de s'armer pour la défense de leur magistrat, quoiqu'il protestât qu'il aimait mieux mourir que d'être cause du moindre désordre.

Ce fut un grand bien pour la ville de Paris d'avoir un roi aussi bon et aussi sage que celui-là : comme il avait éprouvé en d'autres rencontres la fidélité et la candeur de Miron, et que d'ailleurs c'était sa manière de laisser revenir les esprits de leurs emportements et de donner lieu au repentir, il ne voulut pas pousser les choses à une extrémité qui l'eût engagé à de sévères châtiments. Ainsi, les rentiers s'étant remis de tous leurs intérêts à sa bonté, et Miron s'étant expliqué avec tous les respects et toute l'humilité qu'un sujet doit à son roi, il fit cesser cette recherche des rentes. Du reste, Paris doit ce témoignage à la gloire de Miron que, dans la charge de lieutenant civil et dans celle de prévôt des marchands, il n'avait point vu de magistrat qui eût établi une plus exacte police dans la ville, dans les marchés et sur les ports, qui eût embrassé si courageusement les intérêts du peuple et qui eût apporté plus de soin et plus de ménage à faire revenir les biens et les droits de la ville, à acquitter ses dettes, à l'entretenir dans la splendeur où doit être la capitale du royaume, à la décorer de divers ornements et à l'enrichir de toutes les commodités publiques; plusieurs rues élargies, plusieurs pavées de nouveau et accommodées en pente pour écouler les eaux, huit ou neuf places et carrefours ornés de fontaines jaillissantes; la rivière bordée de quais et de ports, avec des abreuvoirs, plusieurs petits ponts sur les ruisseaux et les égouts; une nouvelle porte bâtie à la Tournelle, celle du Temple refaite et rouverte, après avoir été bouchée quarante ans, en seront des marques à la postérité. Mais il n'y en a point de plus belle que la face de l'Hôtel-de-Ville, lequel semblait être demeuré imparfait depuis soixante-douze ans, pour donner lieu à ce magistrat d'en faire un monument à sa gloire et d'exercer sa générosité, en employant tous les revenus de sa charge à le mettre en l'état où nous le voyons aujourd'hui.

Sur la fin de l'année, on découvrit la trahison de Jean d'*Alagon* de Mérargues, gentilhomme provençal, mais originaire, par ses ancêtres, du royaume de Naples, d'où le roi René avait amené son trisaïeul en Provence. La ressemblance de son surnom lui avait donné la vanité de croire qu'il était de la maison d'*Arragon;* et sur cela, il s'était mis dans la tête de faire grande fortune du côté d'Espagne; tellement que, pour la mériter par quelque action signalée, il avait entrepris d'introduire les Espagnols dans Marseille. La charge de procureur-syndic du pays et ses grandes alliances de par sa femme, qui touchait de parenté le duc de Montpensier et la maison de Joyeuse, le rendaient fort considérable; le commandement de deux galères entretenues pour le service du roi lui semblait faciliter le moyen de se rendre maître du port; et la charge de viguier, qui lui était assurée pour l'année qui allait commencer, lui donnait beaucoup de pouvoir dans la ville; il avait toutefois si peu d'instruments pour un si grand dessein, qu'il le communiqua à un forçat d'une de ses galères, et qu'il y voulait employer; le forçat le découvrit au duc de Guise, et le duc de Guise en écrivit en cour. Mérargues y étant allé peu après pour quelques affaires de la province, la Varenne eut charge de l'épier et s'en acquitta si bien, qu'un soir s'étant glissé dans son logis, avec un prévôt, il le surprit qui s'entretenait de son entreprise avec Bruneau, secrétaire de l'ambassadeur d'Espagne. Ils se saisirent de l'un et de l'autre, et, les ayant fouillés, trouvèrent un écrit sous la jarretière de Bruneau, qui déchiffrait tout le mystère. Bruneau fut emprisonné à la Bastille, Mérargues au Châtelet, et de là transféré à la Conciergerie.

L'ambassadeur d'Espagne mena grand bruit de la détention de son secrétaire : il en parla comme d'une injure atroce faite à la dignité de son maître, à l'honneur de toutes les têtes couronnées et à la sûreté des ambassadeurs. Etant allé trouver le roi pour le lui redemander, il fut d'abord mal reçu. Il haussait tantôt sa parole, comme représentant un grand monarque; tantôt il la baissait et filait plus doux, comme sachant bien que son secrétaire courait risque d'être mis à la question. Le roi, sans trop s'émouvoir, lui représenta quel était le crime de son secrétaire, et que c'étaient ceux qui débauchaient ses sujets pour faire des trahisons contre son Etat, qui violaient le droit des gens, non pas lui, qui ne faisait que s'assurer d'un homme qui en avait si visiblement abusé. L'ambassadeur, n'ayant pas de bonne réplique à faire sur un si juste reproche, se jeta sur les plaintes et en fit de grandes, de ce que le roi envoyait des hommes et de l'argent pour soutenir les Hollandais, et de ce qu'il avait tenté de soulever les Maurisques en Espagne; dont il y avait preuve, disait-il, dans les confessions de divers criminels qui avaient été suppliciés en ce pays-là. Pour le premier point, le roi fit la même réponse qu'il avait faite une autre fois sur le même sujet; pour le second, il dit que c'était

un artifice du conseil d'Espagne qui, par la force des tortures, avait arraché ces suppositions de la bouche de quelques malheureux, justiciés pour d'autres crimes, ou les avait fait glisser dans leurs testaments de mort, afin d'avoir de quoi récriminer avec quelque apparence. Après diverses répliques de part et d'autre, le roi assura l'ambassadeur qu'on ne ferait point de tort à son secrétaire et qu'il lui enverrait tout ce qui résulterait du procès, afin de savoir s'il le voulait avouer ou non. Durant tout ce mois de février, l'entretien des politiques dans les conversations et le sujet de leurs écrits furent de savoir jusqu'à quel point on devait étendre la sûreté des ambassadeurs et de leurs gens, et en quel cas ils pouvaient être soumis à la justice de l'État dans lequel ils résidaient. Cependant les deux prisonniers furent interrogés, et le secrétaire confessa tout. Lorsqu'on l'eut entièrement convaincu et tiré de lui toutes les preuves qu'il fallait pour convaincre Mérargues, le roi défendit au Parlement de passer outre pour son égard, et peu de jours après le renvoya à l'ambassadeur, avec une copie du procès. Mais quant à Mérargues, il ne lui pardonna pas : un arrêt du dix-neuvième du mois lui fit trancher la tête en Grève, mettre son corps en quatre quartiers, qu'on planta aux quatre principales portes de Paris, et envoya sa tête à Marseille pour y être aussi mise sur une des portes.

Parmi les divertissements de la cour à qui la naissance d'une seconde fille de France fournit un nouveau sujet de fête, le roi pensait sérieusement à remettre le duc de Bouillon dans une soumission entière et non conditionnée. Il y avait tantôt quatre ans qu'il était hors du royaume, et que par ses apologies, par ses négociations, par l'intercession de divers princes de sa religion, il contestait avec le roi, non pas de son devoir qu'il disait être tout prêt de rendre, mais de son innocence et de son honneur qu'il était obligé de maintenir. Le roi lui savait gré de ce qu'il avait bouché les oreilles aux sollicitations d'Espagne; il se souvenait des grands services qu'il lui avait rendus dans sa plus pressante nécessité, et il désirait encore d'en tirer à l'avenir de très considérables dans le choc qu'il voulait donner à la maison d'Autriche. D'autre côté, il connaissait bien que ce maréchal, tandis qu'il serait éloigné de la cour, tiendrait toujours le parti huguenot en défiance; et il y allait de son honneur de faire voir à toute l'Europe, qui avait été imbue de cette affaire, que ce n'était pas sans justice qu'il l'avait poussée. Or, le seul moyen de satisfaire tout ensemble à sa réputation et de contenter sa clémence, c'était de l'obliger à lui venir demander pardon, et lui remettre sa place de Sedan, qu'il avait l'intention de lui rendre peu après. Le maréchal se résolut pourtant à reconnaître qu'il avait failli, mais il nommait sa faute *imprudence et précipitation plutôt qu'infidélité;* et bien qu'il témoignât un désir impatient d'être auprès du roi, il s'excusait d'y venir. Il n'appréhendait rien de mauvais de la part du roi, mais seulement des conseils de Sully; car, comme il le croyait son ennemi capital, il s'imaginait qu'il persuadait au roi de retenir sa place de Sedan, et que le bien apparent de l'État couvrirait ce manquement de parole.

Celui que nous avons jusqu'ici nommé *Rosny* sera désormais appelé *duc de Sully*, parce qu'au commencement de cette année 1606, le roi l'honora du titre de duc et pair, lequel il attacha à la terre de Sully, que ce seigneur avait achetée de Louis de La Trémouille, en 1602, c'est à dire depuis sa surintendance. Les lettres en furent scellées le dix-neuvième de février, vérifiées le dernier du mois au Parlement, où ce nouveau duc alla se faire recevoir, aussi bien accompagné que le peut être celui qui a la disposition des finances et la faveur.

L'affaire en était à ce point là que le roi, se voyant entièrement engagé d'honneur à avoir Sedan, et le maréchal opiniâtré à ne s'en point dessaisir, il n'y avait plus que la force qui pût le terminer. Dans le conseil, Villeroi et Sully étaient de différents sentiments sur cette entreprise; Sully portait ouvertement le roi à faire le voyage de Sedan; Villeroi s'efforçait de l'empecher, mais par des moyens ouverts. Pour cela il tâchait d'en faire paraître les difficultés fort grandes, les suites encore plus, la place imprenable, les intelligences du maréchal au dedans et au dehors du royaume très dangereuses; il représenta que tout le parti huguenot était prêt à s'ébranler, toute l'Allemagne à prendre les armes, toute l'Angleterre à passer la mer pour le soutenir; qu'il avait de grandes levées en Suisse et aux Pays-Bas, qui marcheraient au premier coup de tambour. Mais le roi méprisa ces apparences comme de vains fantômes, et quand même c'eussent été de véritables corps, il eût fallu qu'il se fût hâté de les prévenir. Lorsqu'il fut à Donchery, qui est à une lieue de Sedan, avec ses troupes, et qu'il eut lui-même reconnu la place, le maréchal, qui avait toujours entretenu négociation, demanda à conférer avec Villeroi, avant que Sully fût arrivé. Ce n'avait jamais été son dessein d'en venir aux armes contre son roi, mais de jouer d'esprit et de retarder son voyage par les craintes de diverses choses qu'il ne voulait ni ne pouvait faire. D'autre côté, Villeroi avait toute l'affection possible pour conclure le

traité, afin de ravir à Sully l'honneur de cette expédition.

Ainsi, dès la seconde conférence qu'il eut avec le maréchal, il le fit demeurer d'accord *de remettre la place au roi et de consentir qu'il y tînt un gouverneur et une garnison quatre ans durant. De son côté, le roi lui pardonnait entièrement et sans réserve, tout ce qu'il pourrait* jamais avoir dit et fait, *dont il lui fit expédier des lettres d'abolition, et les envoya au Parlement pour les vérifier, le dispensant de la comparence personnelle et des autres formalités accoutumées.*

Dans le temps que le roi allait à Sedan, les plus furieux vents dont on ait jamais ouï parler agitèrent l'air et les mers, non seulement dans la France, mais encore dans l'Angleterre, dans les Pays-Bas et dans l'Allemagne; à la campagne, ils faisaient reculer les hommes de pied et les chevaux même, les renversaient souvent par terre; arrêtaient les chariots, déracinaient les plus grands arbres, abattaient les tours, les couvertures et les murailles, qui écrasèrent grand nombre de personnes sous les ruines. A Paris, tant que cette tempête dura, savoir, le samedi de Pâques, le dimanche et le lundi, les tuiles, les plâtras des cheminées, les chevrons même volaient dans les rues et tuèrent ou estropièrent plus de soixante-dix personnes. Il semblait que cette tempête dût arracher la terre de ses fondements, et enlever la mer hors de son lit naturel, pour faire un second déluge, après avoir fait une quantité inestimable de naufrages, même dans les ports.

Au mois de juin, comme le roi venait de Saint-Germain à Paris, dans son carrosse, où étaient avec lui la reine sa femme, la princesse de Conti, le duc de Montpensier et le duc de Vendôme, et qu'il voulait passer la Seine au port de Neuilly, où il n'y avait point encore de pont, il arriva qu'un de ses chevaux, au lieu d'entrer dans le bac, s'écarta dans l'eau, et y entraîna le carrosse dans un endroit assez profond. Les gentilshommes qui suivaient à cheval se jetèrent aussitôt dans la rivière, et sauvèrent heureusement le roi, puis toutes les autres personnes. La reine fut le plus en danger : la Châtaigneraye la retira, et, pour ce bon service, il mérita d'être capitaine de ses gardes quelque temps après. La marquise de Verneuil, à son ordinaire, égaya malicieusement son esprit sur cette aventure, et dit au roi que, si elle eût été là, elle eût crié : *la reine boit*. Cette raillerie ralluma le ressentiment de la reine et causa de nouvelles picoteries.

Malgré cela, la cour étant en plein repos, on célébra le baptême cérémonial du dauphin et des deux filles de France; car, pour le baptême essentiel, il s'était fait incontinent après leur naissance. On avait dressé de magnifiques apprêts au Louvre pour cette cérémonie; mais la peste qui s'éprit à Paris, sur la fin du mois de juin, et s'accrut fort en juillet et en août, obligea le roi de la transférer à Fontainebleau. Elle s'y fit donc le jour de sainte Croix, dans la cour de l'Ovale, autour de laquelle on dressa un amphithéâtre, parce qu'il ne se trouva point de salle assez grande dans le château pour étaler toute cette pompe. Le cardinal de Gondi en fut le ministre; on commença par la seconde fille, qui fut nommée Catherine, et eut pour parrain le duc de Lorraine, et pour marraine la duchesse de Toscane. La fille aînée n'eut point de parrain, mais seulement une marraine, qui était l'archiduchesse Isabelle-Claire-Eugénie; madame d'Angoulême la représentait, et donna à l'enfant le nom d'Élisabeth. Au baptême du dauphin, le cardinal de Joyeuse tint lieu de parrain pour le pape Paul V, qui, à cet effet, l'avait déclaré légat en France durant trois mois. La duchesse de Mantoue, sœur de la reine, fut la marraine. Comme on l'avait priée de venir exprès en France, la reine désira qu'elle eût rang parmi les princesses du sang, nouveauté qui ne plut guère aux Français, ni au roi même.

Le jour qui précéda celui de cette cérémonie, on vit une lumière sortant du côté d'occident, laquelle, s'épandant peu à peu, jetait comme de longues fusées, qui s'élançaient vers le midi et vers l'orient avec une vitesse admirable. Après ces brandons, qui durèrent près d'un quart d'heure, parurent plusieurs chariots de feu qui semblaient se choquer les uns les autres, et où l'on s'imaginait voir quelque apparence de lances, de piques et de bras qui les dardaient. Ce spectacle ne finit que sur le minuit, et par une claire lumière qui fit briller tout le ciel, puis s'éteignit insensiblement dans une demi-heure. Mais deux jours après, à pareille heure que la première fois, il s'alluma tout d'un coup une grande clarté dans l'air du côté de l'occident, comme pour éclairer la scène, et donner aux spectateurs le plaisir d'un combat, dont les démons de l'air, s'il le faut croire, voulaient régaler la cour et renchérir sur ses réjouissances; car on vit comme des troupes de cavalerie et d'infanterie se choquer avec impétuosité; les uns tombaient de dessus leurs chevaux, les autres les foulaient aux pieds; quelques uns se tiraient des coups de mousquet et de pistolet, dont on voyait le feu et la fumée, il n'y manquait que le son; d'autres se prenaient au corps et ne se quittaient point que l'un n'eût mis l'autre sous lui. Cette bataille imaginaire dura une bonne heure, puis disparut en un moment.

Avant que l'année finît, on accomplit le

mariage d'Éléonore, sœur du jeune prince de Condé, avec Philippe, fils aîné de Guillaume, prince d'Orange et comte de Nassau. Il avait été envoyé prisonnier en Espagne par le duc d'Albe, l'an 1568, et y ayant demeuré plusieurs années, avait recouvré sa liberté en renonçant à la religion protestante. Cependant Blacons, gentilhomme huguenot, s'était emparé du gouvernement d'Orange, à dessein, disait-il, de lui garder cette place. En effet, l'an 1599, sachant qu'il était à Gènes avec l'archiduc Albert et la nouvelle reine d'Espagne, il avait été lui en porter les clefs, et le convier d'en venir prendre possession comme il fit, et néanmoins il ne lui en avait point laissé l'entière disposition, de crainte, disait-il, que ce prince étant catholique ne maltraitât les habitants qui ne l'étaient pas. Or, le roi, en faveur du mariage de ce prince avec Éléonore, contraignit Blacons de lui remettre cette principauté, et même il en confirma l'indépendance par des lettres fort expresses.

Nous avons peu de choses à recueillir en cette année 1607, si peut-être quelqu'un ne désire qu'on lui marque que le roi suivait ses plaisirs ordinaires : l'amour, le jeu, la chasse; qu'il avait de fois à autre des accès de goutte, et qu'il fit diète comme il avait accoutumé de faire tous les ans; qu'à la prière du pape il envoya son ordre du Saint-Esprit à Alincourt, son ambassadeur à Rome, pour le donner, avec toute la solennité possible, au duc de Sforce et au duc de Saint-Gemini, de la maison des Ursins, les dispensant de faire leurs preuves de noblesse, comme le pape l'avait dispensé du statut de cet ordre, qui défend de les conférer à des étrangers; qu'il lui naquit un second fils le seizième d'avril, lequel porta le titre de duc d'Orléans, et mourut quatre ans après, avant les cérémonies du baptême; qu'au mois de mai, comme il était à Fontainebleau, un chaou lui apporta un compliment et des lettres de la part du grand seigneur Mahomet; qu'au mois de juillet il réunit tout son domaine particulier à la couronne de France; que, le vingt-sixième de septembre, il se vit une comète dont la longue et large queue s'étendait à l'opposite du soleil, et qui était de la grandeur de Jupiter et de la couleur de Saturne; son mouvement d'abord fut si vite, qu'en ces premiers jours, dans son propre cercle, qui était très grand, elle parcourut neuf degrés et davantage : cette vitesse diminuant de jour en jour avec sa grandeur, on cessa de la voir à la fin d'octobre; que le grand maître de Malte envoya un os du pied de sainte Euphémie, vierge et martyre, aux docteurs de la maison de Sorbonne, qui l'ont choisie autrefois pour patronne, et que l'Université en corps fut au temple, où était logé l'ambassadeur de l'ordre, quérir ce sacré trésor; qu'au sujet d'un nommé la Mothe, qui était accusé d'avoir assisté à l'assassinat de François de Montmorency Halot, commis par le marquis d'Alègre, à Vernon, l'an 1593, et lequel avait obtenu des lettres d'abolition du roi, et pour plus grande sûreté, avait levé la fierte de saint Romain dans Rouen, il fut fort disputé au grand conseil, sur ce privilége, par des avocats du Parlement, qui, à dire le vrai, n'étaient guère savants dans l'antiquité de notre histoire. Le grand conseil donna acte, aux gens du roi, de l'opposition qu'ils formèrent à l'exécution de ce privilége; et depuis, par un arrêt du vingt-sixième mars 1608, ayant quelque égard aux lettres d'abolition, bannit l'accusé pour neuf ans de la suite de la cour et de la Normandie et Picardie, et le condamna à quelques réparations et à quelques amendes. Le roi apporta cette modification au privilége de la fierte; que celui que le chapitre aurait nommé pour la lever serait, de là en avant, tenu de prendre lettres d'abolition au grand sceau, afin que cette grâce vînt du pouvoir du prince et fût dans l'ordre judiciaire.

Nous passerons ces choses et autres semblables, pour arriver au mois d'avril 1608, à la trève d'entre les Provinces-Unies et le roi d'Espagne. Les deux partis étaient extrêmement fatigués d'une guerre de plus de quarante ans : ils en avaient chacun diversement ressenti les incommodités et en redoutaient les évènements. Les Espagnols y avaient dépensé une infinité d'argent, et plus perdu d'hommes que ces pays-là ne valaient; ils ne voyaient nulle apparence de les réduire par la force et craignaient même que, s'ils obtenaient un trop grand avantage sur eux, ils ne se jetassent sous la domination du roi de France, ce qui eût entraîné les autres provinces qui leur restaient. Mais la plus grande de leurs appréhensions était qu'ils ne ruinassent entièrement leurs voyages des Indes, et qu'ils n'empêchassent l'arrivée de leurs flottes qui sont leur plus grande subsistance. D'ailleurs, leur conseil s'imaginait que, comme la guerre n'avait servi qu'à effaroucher davantage ces peuples et leur avait appris à se mieux défendre, la paix les ramenerait peu à peu, rétablirait la communication et peut-être le respect pour leur ancien souverain, du moins parmi les catholiques qui faisaient presque le quart des provinces révoltées. Avec cela, l'archiduc Albert désirait ardemment la paix, afin de jouir paisiblement de la Flandre, et de pouvoir employer son argent et ses amis à briguer l'empire qu'il croyait devoir bientôt vaquer par la

mort de Rodolphe. D'autre côté, les Provinces-Unies se voyaient accablées de dettes, presque abandonnées de l'Anglais et dans l'appréhension de l'être des Français qui s'ennuyaient de tant contribuer pour les frais de cette guerre sans en tirer aucun profit apparent. Plusieurs de leurs marchands s'imaginaient que la paix leur apporterait des montagnes d'or; et quelques uns étant fort alarmés des progrès du marquis de Spinola qui, entre autres places, avait pris Grolle et Rhimberbue, se laissaient aller à dire que, puisqu'ils ne pouvaient pas subsister d'eux-mêmes en un corps d'État séparé, il valait mieux se rejoindre à leur seigneur naturel que de passer sous un autre qui leur serait d'autant plus rude qu'il leur serait plus voisin. Un certain Flamand, nommé Caminga, qui avait été des premiers entre ceux qu'on avait autrefois appelés *Gueux*, ayant un soir tenu quelques discours semblables, fut le lendemain trouvé mort dans son lit, à Emden.

Les dispositions étant telles de part et d'autre, les archiducs sondèrent le gué par le moyen de Walrave, de Wirenhorst et de Jean Gevart, ces envoyés qui, au mois de mai de l'an 1606, conférèrent premièrement avec quelques particuliers des Etats, puis, sur la fin de la même année, furent ouïs dans l'assemblée des États même. Cette première fois, ayant représenté les longues et cruelles misères de la guerre, et loué la douceur et les bonnes intentions des archiducs, ils proposèrent la réunion de ces provinces avec les autres, sous l'obéissance de leur ancien prince. Les États n'eurent pas ce discours trop agréable et le renvoyèrent avec une réponse toute contraire à leur demande, savoir : *Que par le décret fait à Utrecht l'an 1579, le roi d'Espagne était déchu du droit de souveraineté sur ces provinces, et qu'elles avaient été unies en un corps et déclarées État libre et république, ce qui avait été confirmé par une prescription de plus de vingt-cinq ans, et par plusieurs princes et États avec lesquels ils avaient fait divers traités et confédérations.* Les archiducs, à ce qu'on croit, n'avaient fait cette tentative que par honneur seulement; aussi leurs députés renvoyèrent aussitôt déclarer aux États que l'intention de leurs princes n'était point de gagner, ou de prétendre aucun avantage sur les Provinces-Unies, mais de les laisser comme elles étaient et de traiter sur ce pied-là. La proposition ne déplut pas aux États; et, de leur côté, les archiducs, pour montrer qu'ils agissaient de bonne foi, employèrent à cette négociation le père Jean Neyen ou Ney, général des cordeliers, mais qui était naturel Flamand, et avait été élevé dans la religion protestante jusqu'à l'âge de vingt-deux ans. Son père était un Martin Ney, qui avait autrefois été fort connu par le père du prince Maurice, lequel lui avait donné divers emplois. Au reste, sa manière d'agir paraissait avoir tant de sincérité que, nonobstant son changement et son habit, les Hollandais avaient beaucoup de croyance en lui. Il leur apporta des lettres fort engageantes des archiducs, qui offraient, entre autres choses, pour leur ôter toute défiance de surprise, de ne députer pour le traité que des originaires des Pays-Bas; de tenir les conférences en tel lieu qu'il plairait aux Etats de choisir; de leur accorder une trêve de huit mois et d'en faire ratifier les conditions par le roi d'Espagne. Les États acceptèrent la trêve, à la commencer au quatorzième de mai; les lettres de ratification en furent aussitôt données de part et d'autre et la publication faite. La difficulté fut pour la ratification d'Espagne; Louis Verreiken, secrétaire d'État des archiducs, l'apporta le quatorzième de juillet à la Haye; mais, comme elle n'était qu'en papier, soussignée *io el rei*, et scellée seulement du petit sceau; de plus, qu'on y donnait aux archiducs le titre de seigneurs des Pays-Bas et qu'on y avait omis la clause *qu'on traiterait avec ces provinces comme les tenant pour pays libres*, les États la trouvèrent imparfaite, tant en la forme qu'en la substance.

Cependant le roi de France, qui avait eu avis des États qu'ils avaient accepté une trêve, craignant que l'affaire ne se passât plus avant au désavantage de ses intérêts, résolut, afin d'avoir part à la négociation et de s'en rendre comme l'arbitre, d'y envoyer le président Janin, l'une des meilleures têtes de son royaume, et Paul Choard Busenval, pour y travailler conjointement avec Élie de la Planche Russi, pour communiquer avec eux et les aider de leurs conseils. Il avait envoyé Russi ambassadeur auprès des États en la place de Busenval. Le roi d'Angleterre pareillement voulut y avoir des ambassadeurs, et, à son exemple, le roi de Danemarck et les protestants y envoyèrent aussi. Ceux de France y arrivèrent dès le vingt-huitième de mai, ceux d'Angleterre seulement au mois de juillet, et les autres ne s'y rendirent que sur la fin de l'année. La ratification d'Espagne portée à Madrid, et rapportée à la Haye avec quelques changements, non pas pourtant avec tous ceux que les États y avaient marqués, ne les contenta pas entièrement. Ceux qui ne désiraient pas la paix prirent sujet de cela et de quelques autres incidents, de former beaucoup d'obstacles qui firent passer quatre mois en contestations. Néanmoins, au commencement de novembre, les Etats, sur les instances du père Ney, passèrent outre à

la négociation, mais posèrent pour point fixe *qu'il ne serait point touché au fondement de leur liberté et au droit de souveraineté* qu'ils s'étaient acquis aux dépens de tout ce qu'ils avaient de plus cher au monde. Or, parce que les trèves finissaient en janvier, ils laissèrent à la discrétion des archiducs de les prolonger pour un mois, ou six semaines. En ces allées et venues, se passa presque toute l'année 1607. On tient qu'une des considérations qui hâta le plus le conseil d'Espagne d'accepter la trève fut la crainte de perdre les Indes et leurs forces maritimes; car les Hollandais leur avaient pris ou brûlé depuis trois ans plus de trente gros galions; et tout fraîchement ils leur avaient défait leur amiral Dom Jean Alvarès d'Avila, dans le port même de Gibraltar, le quinzième jour d'avril.

On peut bien compter cet exploit-là entre les plus déterminés qui se soient jamais faits sur mer. Jacob de Heemskerker, commandant l'armée des États, composée de vingt-six vaisseaux, osa bien aller attaquer celle d'Espagne, quoiqu'elle fût plus forte d'un tiers que la sienne, et sous la volée du canon tant du château que de la ville. Il poursuivit l'amiral au travers de la flotte ennemie, ayant donné ordre de ne point tirer que lorsqu'ils seraient bord à bord. A l'approche, ce valeureux Hollandais eut la jambe emportée d'un coup de canon, dont il mourut une heure après; mais cependant il harangua si fortement ceux qui étaient autour de lui, et donna de si bons ordres, que ses gens remportèrent la victoire et brûlèrent ou coulèrent à fond l'amiral espagnol, sur lequel était d'Avila, et douze autres vaisseaux; firent deux cents prisonniers, desquels était le fils d'Avila, et tuèrent plus de deux mille hommes dont il y en avait plus de cinquante qualifiés. Un si grand échec remplit l'Espagne de deuil et porta l'alarme bien chaude jusqu'à Madrid. On crut que, si les vainqueurs eussent poursuivi leur pointe, ils eussent pu forcer Gibraltar et même Cadix; mais ils se retirèrent à Titian, place sur la côte d'Afrique, appartenant au roi de Fez, pour s'y rafraîchir et s'y radouber.

Nous voici à l'année 1608, que l'on nomme encore aujourd'hui *l'année du grand hiver*, à cause de sa longue et horrible froidure. Elle avait commencé à devenir très âpre le jour de saint Thomas, et, ayant duré plus de deux mois sans relâcher qu'un jour ou deux, elle glaça ou, pour ainsi dire, pétrifia toutes les rivières, gela presque toutes les jeunes vignes et les jeunes plantes à la racine, tua plus de la moitié des oiseaux et du gibier à la campagne, grand nombre des voyageurs par les chemins et près de la quatrième partie du bétail dans les étables, tant par la rigueur du temps que par le défaut de fourrages. On remarqua que les chaleurs de l'été suivant égalèrent presque les rigueurs de l'hiver, et que néanmoins l'année fut des plus abondantes. Le dégel ne causa pas de moindres dégâts qu'avait fait le grand froid; les glaces des rivières rompirent les bateaux, les chaussées et les ponts; les eaux grossies par les neiges fondues inondèrent toutes les vallées, et la Loire, bouleversant ses digues en plusieurs endroits, fit un second déluge dans les campagnes voisines.

Ce qui arriva à Lyon est une merveille digne d'être écrite. Il s'était accumulé comme une montagne de glaçons sur la Saône, devant l'église de l'Observance; toute la ville tremblait de peur qu'en se détachant leur choc ne vînt à emporter le pont, et on faisait des prières publiques pour détourner ce malheur. Un simple artisan entreprit de les rompre en petits morceaux et de les faire tous écouler sans aucun désordre, moyennant certaine somme d'argent dont il convint avec les magistrats de la ville. Pour cet effet, il alluma tout vis à vis, sur le bord de la rivière, deux ou trois petits feux avec demi-douzaine de fagots et quelque peu de charbon, et se mit à murmurer certaines paroles. Aussitôt ce prodigieux rocher de glace éclata comme un coup de canon, et se rompit en une infinité de pièces, dont la plus grande n'était pas de plus de trois ou quatre pieds. Mais ce pauvre homme, au lieu de toucher sa récompense, fut en danger de recevoir punition; car les théologiens disaient que cela ne s'était pu faire sans l'opération du diable; tellement que sa recette fut brûlée publiquement devant l'Hôtel-de-Ville. Dix ou douze ans après, il intenta action au Parlement pour avoir son salaire; je n'en ai pu apprendre le succès.

Henri, dernier duc de Montpensier, après avoir langui deux ans d'une fièvre hectique, réduit à téter une nourrice, expira sur la fin de février. Sa fille unique, étant encore fort petite, avait, peu avant sa mort, été fiancée au fils du roi; celui-là étant mort jeune, elle épousa depuis le troisième que nous avons vu duc d'Orléans, lequel vint au monde le vingt-cinquième de mars de cette année. Henriette Catherine de Joyeuse, veuve de Henri, se remaria quelque temps après à Charles, duc de Guise. Au mois de mai, Charles, duc de Lorraine, bon prince, libéral et pacifique, passa de cette vie à l'autre, et eut pour successeur son fils aîné Henri, duc de Bar et marquis du Pont-à-Mousson.

Quelqu'un peut-être trouverait mauvais si j'oubliais que le duc de Nevers fut envoyé en ambassade extraordinaire vers le pape, pour

lui rendre l'obéissance filiale, qu'il fit son entrée à Rome le vingt-cinquième de novembre, la plus magnifique qu'on eût jamais vue en pareil cas; et que le saint-père fit publier un jubilé qui commença à Rome le sixième de septembre, et six semaines après à Paris.

Je crois pouvoir rapporter à cette année l'invention des lunettes d'approche, ou de longue vue, parce qu'alors l'usage commença à s'en rendre commun en Hollande et en France. Un lunetier de Middelbourg en présenta une qu'il avait faite, au prince Maurice, laquelle semblait approcher à deux cents pas près les objets qui étaient éloignés de deux lieues; car de la Haye on voyait aisément l'horloge de Delft et les fenêtres de l'église de Leyde. L'année suivante, on en vit plusieurs dans les boutiques de Paris, mais qui ne portaient pas le tiers si loin que celle-là.

Quelques uns les ont nommées lunettes de Galilée, comme si ce fameux mathématicien les avait inventées; mais il est certain que cette heureuse découverte s'était faite longtemps avant lui; on en voit des traces assez manifestes dans les ouvrages de Baptista-Porta; et il faut avouer que les anciens même s'en servirent, s'il est vrai ce que dit Roger Bacon, que Jules César, étant sur le rivage de la Belgique opposé à la Grande-Bretagne, reconnut avec de certains grands miroirs ardents l'assiette et la disposition de l'armée britannique et de toute la côte de ce pays-là. Quoi qu'il en soit, on a si heureusement travaillé à les mettre dans leur perfection, qu'il serait malaisé d'y rien ajouter; les merveilleuses observations que l'on a faites au ciel par leur secours en sont de très illustres preuves.

Les États des Provinces-Unies avaient besoin de faire voir aux Espagnols qu'en cas que le traité de paix se rompît ils seraient secourus de la France et de l'Angleterre; c'est pourquoi ils avaient diverses fois fait instance envers les ambassadeurs des deux rois, qu'ils entrassent en une bonne ligue défensive pour leur conservation. Le roi de France la leur accorda le premier et la signa le deuxième jour de janvier de cette année 1608; nonobstant les avis contraires de ceux de son conseil, que le zèle de la religion catholique portait indirectement à favoriser l'Espagnol. Les ambassadeurs du roi de la Grande-Bretagne ayant quelques intérêts à démêler avec les États, touchant la liquidation des arrérages de quelque argent, ne la conclurent que quatre ou cinq mois après. Ceux d'Espagne députés pour la paix; savoir, le marquis de Spinola, général des armées du roi Philippe dans les Pays-Bas; Jean Crusel Richardot, président du conseil secret des archiducs; Jean de Mancidor, secrétaire du roi Philippe pour la guerre; le père Jean Neyen, ou Ney, commissaire général de l'ordre de saint François; et Louis Verreiken, premier secrétaire d'État de l'archiduc, arrivèrent à la Haye au mois de janvier. Les États députèrent pour la généralité Guillaume de Nassau; et le seigneur de Brederode: et les sept provinces nommèrent chacune un homme des plus habiles et des plus qualifiés qu'elles eussent.

Les compliments faits de part et d'autre, ils commencèrent de s'assembler le 6 de février. Dans les dix premières séances, ils se communiquèrent leurs procurations, et on y traita premièrement de l'amnistie, des représailles et de quelques autres points qui passèrent sans beaucoup de difficulté; mais, quand on vint à parler du commerce des Indes orientales, ce fut là que commença le fort de la négociation, les États se roidissant à l'avoir en toute liberté, les Espagnols à les en exclure. Ceux-ci pensaient qu'il n'y eût qu'un petit nombre de marchands intéressés à ce commerce, et que les autres ne se soucieraient pas beaucoup de le conserver; mais la compagnie qui s'était formée depuis quelques années pour ces Indes avait quarante vaisseaux sur cette route-là, le moindre de cinq cents tonneaux, bien équipés en guerre, et de la valeur chacun de vingt-cinq mille écus: de plus quatre-vingts autres du port de six à sept cents tonneaux qui allaient aux Indes occidentales, sans compter grand nombre d'autres petits pour la Guinée et les îles de Saint-Domingue. Étant donc animés par leurs intérêts, et avec cela soutenus du prince Maurice, ils faisaient tant de bruit et réveillaient le public par tant de manifestes et de discours imprimés, que leurs députés étaient obligés de tenir ferme. N'ayant donc pu s'accorder sur ce point-là, ils le quittèrent pour passer à ceux du trafic réciproque dans les Pays-Bas, de la renonciation aux représailles, de la déclaration des limites, de la démolition et de l'échange des places, de la cassation des sentences de proscription et de confiscation, de la restitution des biens, des priviléges des villes, du licenciement des troupes de chaque côté et de plusieurs autres choses.

Ceux de France et de la Grande-Bretagne, particulièrement le premier, ne cessèrent pas leur médiation et proposèrent aux deux partis de faire du moins une longue trêve, puisqu'ils ne pouvaient pas convenir d'une paix perpétuelle. Le prince Maurice s'y opposait ouvertement, parce que son emploi prenait fin par la guerre. Il avait beau champ de déclamer contre les artifices des Espagnols, et d'entretenir les peuples dans des défiances et des appréhensions, et il parlait d'autant plus qu'il avait de son côté les gens de guerre et

la province de Zélande, de plus quatre ou cinq bonnes places en sa disposition, et les désirs des princes protestants, qui appréhendaient que durant cette trève les armes de la maison d'Autriche ne leur tombassent sur les bras. Mais il y allait trop de l'honneur du roi, après tant de peine qu'il y avait prise, et trop aussi de son intérêt, qui était de désarmer la Flandre, laquelle il avait dessein d'enlever, pour ne pas conclure cette affaire. Il agit donc si puissamment, par prières et par menaces, envers les États, que leurs députés se rassemblèrent le vingt-cinquième de mars à Anvers, avec ceux d'Espagne, et firent une trève pour douze ans, qui fut proclamée dans cette ville-là le quatorzième d'avril.

Elle portait entre autres choses : « Que les » archiducs traitaient avec eux en qualité et » comme les tenant pour provinces libres, sur » lesquelles ils n'avaient rien à prétendre; » qu'il y aurait cessation de tous actes d'hos» tilité, mais que dans les pays éloignés elle » ne commencerait qu'un an après; que le » trafic serait libre par mer et par terre, le» quel néanmoins le roi d'Espagne limitait » aux terres qu'il avait en Europe, n'enten» dant point que les États en pussent faire » aux autres, sans son expresse permission; » que chacun garderait les provinces et les » places qu'il tenait pour lors; que ceux dont » les biens avaient été arrêtés ou confisqués » à cause de la guerre, ou leurs héritiers, en » auraient la jouissance pendant la trève et » y rentreraient sans aucune formalité de » justice; que les sujets des États auraient » dans le pays du roi catholique et des ar» chiducs la même liberté pour la religion » qui avait été accordée aux sujets du roi de » la Grande-Bretagne par le dernier traité de » paix. Réciproquement, les États promirent » qu'il ne serait fait aucun changement dans » les villages de Brabant qui dépendaient » d'eux, auxquels il n'y avait auparavant que » l'exercice de la religion catholique; et les » ambassadeurs de France en donnèrent leur » écrit de garantie. »

Si la puissance espagnole reçut un grand échec par ce traité, celui qu'elle se procura par l'expulsion des Maures ne fut pas moindre. Après l'éversion du royaume de Grenade, il était resté grand nombre de mahométans et de Juifs en ce pays-là, d'où ils s'étaient encore provignés dans les pays de Valence, de Castille et d'Andalousie. Ils étaient baptisés et professaient le christianisme, à cause de quoi on les nommait nouveaux chrétiens; mais ils exerçaient secrètement les impiétés de leurs pères. On faisait état qu'il y en avait plus de douze cent mille têtes de l'un et de l'autre sexe. Le roi Philippe était informé que, depuis plusieurs années, ils avaient recherché la protection du roi de France, des Provinces-Unies, du roi d'Angleterre, même du Turc, et du roi de Maroc, et il s'était laissé persuader qu'un jour de vendredi saint ils devaient égorger tous les vieux chrétiens des pays où ils se trouveraient les plus forts; sur cela, il résolut de les mettre hors de ses terres, ne leur permettant d'emporter autre chose que des marchandises, et retenant leur or et argent, leurs pierreries et tous leurs immeubles, hormis qu'il en accorda la quatrième partie à la noblesse pour la dédommager de la perte qu'elle souffrait par leur éloignement, car ils faisaient valoir les terres des gentilshommes un tiers davantage que les paysans espagnols.

On exécuta cet édit avec la dernière rigueur, même sur ceux qui étaient prêtres, religieux, officiers du roi et alliés dans les maisons des anciens chrétiens. On les arracha des autels, des cloîtres, des tribunaux de justice; les maris d'entre les bras de leurs femmes, les femmes d'entre les bras de leurs maris, les pères d'avec leurs enfants. Ces misérables, partie transportés en Afrique, partie ayant passé en France et en Italie, périrent presque tous de diverses manières; les uns furent noyés par les mariniers mêmes qui les passaient; les autres massacrés par les Arabes; plusieurs dépouillés et plusieurs ayant été repoussés par ceux chez qui ils pensaient se réfugier, moururent de malefaim, étant en exécration aux chrétiens comme infidèles et aux infidèles comme chrétiens; si bien que de cette grande multitude à peine s'en sauva-t-il le quart. L'Espagne se sentira longtemps de cette inhumanité plus que barbare; car la cruelle expulsion de tant de milliers d'hommes, jointe au continuel passage de ses habitants dans les Indes et à leur fainéantise naturelle, a fait de ce pays-là, autrefois le plus peuplé et le plus cultivé de l'Europe, une vaste et stérile solitude. Quelques pirates chrétiens s'étaient retirés à Tunis et à Alger, et y avaient tant recueilli de leurs semblables, qu'ils tenaient le détroit de Gibraltar comme bouché, et osaient bien attaquer des flottes entières. Les Malouins, ne pouvant souffrir ce brigandage, armèrent quelques navires pour leur courir sus. Le capitaine Beaulieu qui les commandait, ayant rêvé aux moyens de ruiner tout d'un coup les forces de ces voleurs, conçut le plus hardi dessein qu'on se puisse imaginer. Il résolut d'aller brûler leurs vaisseaux dans le port de Tunis, au dessous du château de la Goélette. Les Espagnols, l'ayant joint avec huit gros galions, se mirent de la partie pour le seconder en cette généreuse entreprise. Quand le vent fut bon, il se mit bravement

à l'avant-garde, entra dans le havre en plein midi, passa sous l'artillerie du fort, contre lequel il fit tirer cent cinquante volées de canon, puis, comme il vit que ses vaisseaux ne pouvaient approcher plus près, il sauta dans une barque avec quarante hommes seulement, et, perçant au travers d'une tempête continuelle de quarante-cinq pièces de canon qui tiraient du fort, alla mettre le feu au plus grand vaisseau, d'où il se porta ensuite à tous les autres, et en consuma trente-trois, dont il y en avait seize armés en guerre, et une galère.

Les nouvelles de la mort de Ferdinand de Médicis, duc de Toscane, oncle de la reine, interrompirent les divertissements qui faisaient les occupations de la cour durant l'hiver, et firent cesser les carrousels et les ballets. Son fils, Cosme II du nom, lui succéda en ses États.

Il se publia cette année deux édits mémorables : l'un du mois de juin, pour arrêter la fureur des duels ; l'autre du mois de mai, pour remédier aux trop fréquentes banqueroutes. Le premier augmentait les peines portées par les précédents, tant contre ceux qui se battaient que contre leurs seconds, faisait plusieurs réglements pour la réparation des offenses, et permettait à ceux qui auraient reçu quelque injure atroce d'en porter leurs plaintes au roi, ou bien aux connétable et maréchaux de France, et de demander congé de se battre, ce qui leur serait accordé si on le trouvait expédient pour leur honneur. Le second punissait les banqueroutiers de mort, comme voleurs et affronteurs publics ; déclarait nuls tous transports, ventes, cessions ou donations par eux faites en fraude ; voulait même que ceux qui les auraient reçues, ou qui auraient aidé à recéler leurs effets, ou qui auraient induit et porté les créanciers à composer avec eux, fussent châtiés comme complices ; défendait à tous les créanciers de leur faire aucune remise ni atermoiement sous peine de perdre leur dette, et plus s'il y échéait.

Tandis que le roi s'acquérait le titre d'arbitre de la chrétienté, en composant tous les différends d'entre les États voisins, la discorde, qui s'était malheureusement glissée dans sa maison même, troublait la joie de tous ses bons succès et lui remplissait le cœur de mille chagrins. Les dédains de la marquise de Verneuil avaient renflammé sa passion, comme, d'autre côté, les poursuites qu'il faisait pour la ravoir en sa puissance, et les discours offensants qu'elle tenait, redoublaient les jalousies de la reine et les querelles domestiques. Sully et quelques autres confidents du roi travaillaient assez inutilement à les réduire l'une et l'autre à ses volontés ; ils menaçaient la marquise qu'il s'attacherait à une autre, et qu'alors il lui ôterait ses enfants et la confinerait avec eux dans un cloître. En effet, il tâchait de se divertir de cette fantaisie par d'autres, aimant publiquement la comtesse de Moret, et depuis peu encore la demoiselle des Essarts.

Ils représentaient en même temps à la reine que ses emportements ne serviraient qu'à aliéner davantage l'esprit du roi, que la douceur et les tendresses étaient les seuls moyens de le retenir, et qu'en attendant qu'elle pût le détacher des objets illégitimes elle devait user d'un peu de modération, si elle voulait obtenir des grâces pour elle et pour les siens. Mais Concini et Léonore Galigaï, sa femme, bien loin de la mettre en cette disposition, l'entretenaient de plus en plus dans sa mauvaise humeur, ayant tant empiété de pouvoir sur son esprit qu'ils réglaient ses désirs, ses affections et ses haines comme il leur plaisait.

On avait souvent conseillé au roi de ne point garder ces funestes tisons qui mettaient le feu à sa maison et qui embraseraient quelque jour toute la France. Dom Jean de Médicis, oncle naturel de la reine, s'étant mêlé, par son ordre, d'exhorter la reine à les congédier, elle s'emporta contre lui avec injures et avec reproches, et s'opiniâtra tellement à le maltraiter, quelque chose que le roi pût faire pour calmer son courroux, qu'il fut contraint de se retirer hors de France. L'audace de ces petites gents alla jusqu'à tel point qu'ils usèrent de menaces contre la personne du roi s'il osait attenter aux leurs ; car plusieurs l'y portaient, entre autres, celui-là même qui exécuta sous l'aveu du fils ce que le père n'avait pas eu la force de commander. Les catholiques zélés de son conseil, se joignant aux intentions de la reine, entretenaient de dangereuses correspondances avec le conseil d'Espagne par le moyen de l'ambassadeur de Florence, et se faisaient fort de marier le dauphin et la fille aînée de France avec les deux enfants du roi Philippe, de sorte que ce prince, soit de son propre mouvement, ou par leur suggestion, donna charge à Dom Pedro de Tolède, parent de la reine, qu'il envoyait en Allemagne, de séjourner quelque temps à la cour de France, pour sonder les intentions du roi. On ne sait pas quelles propositions il lui fit en particulier, mais on soupçonna qu'il lui avait parlé de faire une ligue entre les deux couronnes pour ramener tous les protestants à la foi catholique, et qu'il lui avait offert de lui céder le droit que son maître avait sur les Provinces-Unies, et de les donner en dot au dauphin, avec sa fille aînée. Mais le roi lui répondit fort sèchement sur ces mariages ; car il ne voulait aucune alliance avec les Espagnols ; il désirait marier

son dauphin à la fille aînée de Lorraine, pour joindre ce duché à la France, et il avait résolu de donner la plus âgée de ses filles au fils aîné du duc de Savoie. On disait qu'afin de dédommager les princes lorrains, qui prétendaient que leur duché était un fief masculin, il proposait de leur donner le rang et les droits de princes du sang immédiatement après ceux qui l'étaient en effet.

Il y avait déjà quelques années que le duc de Savoie, mal satisfait des Espagnols, tant parce qu'ils n'avaient pas donné à sa femme un aussi bon partage qu'à sa sœur Isabelle que parce qu'ils ne l'avaient pas secouru en temps et lieu, cherchait ses avantages du côté du roi et ne perdait point d'occasion de lui renouveler les propositions de la conquête du Milanais. L'an 1607, le cardinal de Joyeuse en revenant de Venise, et l'an 1608, Vaucelas, qui avait été envoyé à Turin, pour le féliciter du mariage de ses deux filles avec les ducs de Mantoue et de Modène, en avaient rapporté des paroles au roi; mais il n'y prenait pas assez de confiance, ou ne jugeait pas qu'il fût encore temps de se déclarer. Cette année, Bullion, étant allé en Savoie pour quelques autres affaires, eut charge de découvrir ses intentions au duc, et de lui proposer la conquête du Milanais à son profit, hormis quelques places qu'il laisserait aux Vénitiens, parce qu'elles étaient à leur bienséance. Le duc ayant ouvert toutes les deux oreilles à de si belles offres, Bullion le fit aboucher avec Lesdiguières; et dès lors, il fut conclu par le comte de Gattinare au nom du duc, entre le roi et le duc, une ligue offensive et défensive, dont le mariage de son fils avec la fille aînée de France devait être comme le sceau.

Le dessein de réduire la maison d'Autriche dans les bornes de l'Espagne et de ses pays héréditaires ne sortait point de l'esprit du roi: la plupart des princes de la chrétienté, et surtout les protestants, le sollicitaient sans cesse d'y travailler; ses capitaines le désiraient pour avoir de l'emploi, et les huguenots poussaient à la roue, afin d'empêcher la ligue d'entre les deux couronnes, laquelle, sans doute, eût tendu à les exterminer. Au contraire, les catholiques auxquels il était resté quelques sentiments de la ligue n'oubliaient rien pour l'en détourner; ils croyaient même que c'était une œuvre de piété de prêter la main à ses plaisirs pour le retenir dans l'oisiveté; mais, quoique, dans les autres choses, il déférât fort à leurs avis, il ne se communiquait guère à eux sur ce qui touchait cette entreprise; et s'il l'avait retardée jusque-là, ce n'était que parce qu'il voulait bien prendre toutes ses précautions et faire tous les préparatifs nécessaires avant de se déclarer. Il avait fallu pour cela établir une parfaite tranquillité dans son État, donnant le temps aux factions de s'éteindre et aux deux religions de compatir ensemble; il avait fallu acquitter ses dettes, rétablir le crédit que la mauvaise administration des finances avait fait perdre; de plus, faire provision d'argent, de munitions, d'armes, d'artillerie et d'hommes choisis; et intéresser dans son parti le plus qu'il se pouvait de princes et d'États. Les rois de Suède et de Danemarck lui avaient engagé leur parole depuis plus de quatre ans; les Provinces-Unies en faisant la trêve l'assurèrent de la rompre quand il lui plairait: et le duc de Savoie, les princes protestants d'Allemagne et plusieurs villes impériales pareillement. Le duc de Bavière entrait dans cette ligue, sur l'assurance que, lorsque l'élection de l'empire serait rendue libre, on le ferait roi des Romains; on promettait aux Vénitiens quelques villes du Milanais et celles du royaume de Naples, sur le golfe Adriatique; aux Suisses, le pays du Tyrol, la Franche-Comté et l'Alsace. Le pape même s'y laissait attirer, pourvu qu'on l'aidât à réunir le royaume de Naples au saint-siége, ce qui lui eût donné moyen de faire de beaux établissements pour ses neveux. Voilà comment tous les princes de la chrétienté se fussent accommodés des dépouilles de la maison d'Autriche; et le roi, pour ne pas faire naître contre lui la même jalousie que tout le monde avait contre elle, n'eût pas retenu un seul pouce de terre et n'eût voulu pour son partage que la gloire.

Après cela, comme il n'y a point de borne à une si belle carrière, il faisait dessein qu'ayant réglé les limites et les prétentions des princes chrétiens, affermi la paix et l'union entre eux et formé un conseil général pour cette république chrétienne, il en emploierait toutes les forces à ruiner la tyrannie mahométane. Ces desseins, sans doute, n'étaient pas au dessus de son courage et de sa puissance, mais peut-être de plus longue étendue que ne pouvaient être sa vie et sa santé; car il était âgé de cinquante-six ans, sujet à la goutte, dont il avait des accès assez fréquents, et obligé tous les ans de se mettre dans les remèdes, pour le moins une fois, et souvent deux.

L'amour, s'il est permis de parler ainsi, voulut se mêler dans cette entreprise et prêter son flambeau pour aider à allumer la guerre, comme il a presque allumé toutes les plus grandes qui aient jamais été. Henriette-Charlotte, fille du connétable de Montmorency et de Louise de Budos, sa seconde femme, ne parut pas sitôt à la cour qu'elle effaça toutes les autres beautés; la première fois que le roi

la vit, ce fut en un ballet, où elle était vêtue en Diane, et tenait un dard à la main; elle lui inspira alors de tout autres sentiments que ceux que cette chaste déesse devait inspirer dans les cœurs. Les confidents des passions de ce prince, les parents de la fille, les gens même de la reine, qui pensaient par là chasser toutes ses autres maîtresses, se trouvèrent disposés à le servir dans cette recherche. Tout flattait sa passion, hormis celle qui la pouvait soulager; il crut la pouvoir acquérir en l'élevant au plus haut rang de la cour, après celui de la reine; et dans cette vue il la maria au prince de Condé, jeune et pauvre, qui tenait tout de sa puissance et n'avait pourtant point encore de gouvernements ni d'emplois, mais qui, étant ce qu'il était, et avec cela fort bien fait d'esprit et de corps, eût pu, avec un peu plus de complaisance, obtenir de lui les plus belles charges du royaume. Les noces furent solennisées à Chantilly au mois de mars. Le duc de Vendôme étant parvenu à l'âge de seize ans, le roi avait impatience d'accomplir son mariage avec Françoise de Lorraine, fille unique du feu duc de Mercœur. La mère et quelques parents de la fille y avaient toujours apporté de la résistance; à la fin, le père Cotton, extrêmement persuasif et insinuant, les avait disposés à donner ce contentement au roi. Les fiançailles en avaient été faites l'année précédente; celle-ci, les noces se célébrèrent à Fontainebleau, le neuvième jour de juillet.

Ce fut vers ce temps de réjouissances que la flamme nouvelle du roi, redoublée par la présence de la jeune princesse de Condé, éclata si fort, qu'elle frappa les yeux de son mari et lui causa un grand mal de tête. Alors, d'un côté, les consciencieux, d'un autre, les malcontents, les ennemis couverts du roi, ces gens dont la malignité ne se plaît que dans le trouble, sans autre visée que de faire mal, et la reine même, piquent le jeune prince d'honneur et de jalousie; il s'emporte et tient des discours peu respectueux; le roi l'en châtie en lui retranchant les moyens de sa subsistance; savoir, ses pensions et l'argent qu'il lui avait promis pour son mariage. Ce fâcheux traitement fit un effet tout contraire à ce que le roi désirait; le prince en étant plus irrité, et d'ailleurs, appréhendant quelque violence d'une si forte passion, quoiqu'il n'en eût jamais vu d'exemple dans ce bon roi, résolut de se retirer de la cour et du royaume. Ayant donc disposé toutes choses pour son dessein, il enleva lui-même sa femme le 29 d'août, la mit en croupe derrière lui, et à quelques lieues de là, la jeta dans un carrosse à six chevaux. Il passa à côté de Landrecy sans y entrer, et de là, se rendit à Bruxelles. Le nonce du pape et les archiducs l'y reçurent avec grande joie et lui rendirent tous les honneurs qui étaient dus à sa qualité. Aux nouvelles de cette évasion imprévue, le roi, tout troublé de colère et d'amour, ne put dissimuler son émotion, même devant la reine, mais il tâcha de la couvrir de raisons d'État. Son conseil fut d'avis de ne rien résoudre sur une chose si importante, qu'on ne fût bien assuré du lieu où le prince se serait retiré. Un mois après, on sut qu'il était à Bruxelles : alors le roi donna ordre à Praslin, capitaine de ses gardes, d'aller vers les archiducs leur demander qu'ils eussent à lui rendre le premier prince de son sang. Ils répondirent à cela que la seule considération qu'ils avaient pour ce noble sang, les ayant obligés à lui donner retraite, le droit d'hospitalité et l'honneur ne leur permettaient pas de le livrer, mais qu'il ne fallait point craindre qu'il attentât rien, ni de fait ni de parole, contre le respect et le service qu'il devait à son souverain. Cette réponse ne contenta point le roi, il prenait à déshonneur tous les honneurs qu'on rendait à celui qui s'était mis en sa disgrace et qui avait porté dans les pays étrangers des bruits qui diffamaient sa réputation. De plus, la trop étroite familiarité que ce prince avait contractée avec le duc d'Aumale, ennemi mortel de sa personne, lui fournissait un beau prétexte d'évaporer des transports de colère, qu'on savait bien être produits par une autre cause. Il dépêcha donc des ambassadeurs vers les archiducs, qui parlèrent encore plus fortement que Praslin, mais ne gagnèrent pas davantage. Quelques uns des confidents du roi, qui pensaient le bien servir, s'y voulurent employer d'eux-mêmes et firent quelques entreprises pour enlever la princesse, se promettant qu'elle en serait bien aise; et d'autres encore plus mal à propos, en formèrent contre le prince même. Le bruit en ayant été répandu dans Bruxelles, c'était au mois de février de l'an 1610, tout le peuple prit les armes pour la défense d'une si noble réfugiée; mais le prince, craignant quelques fâcheux évènements, se retira de là et passa dans le Milanais. Le comte de Fuentes, furieux ennemi du roi, fit malicieusement courir le bruit qu'il avait mis la tête du prince à deux cent mille écus, et, sur ce prétexte, il lui donna des gardes à pied et à cheval; ce qu'il ne faisait pas tant pour la sûreté de sa personne que pour noircir la réputation du roi et pour empêcher que quelque envoyé ne regagnât ce jeune prince, ou en lui faisant des offres fort avantageuses, ou en lui jetant du dégoût et du repentir dans l'ame. Il avait en effet quelque raison d'appréhender ce changement, puisque, nonobstant toutes ces précautions, le prince, à ce qu'on a dit depuis, commençait à écouter les propositions qu'on lui faisait du

côté de France, et allait se laisser vaincre quand la mort du roi arriva.

Quoi qu'on en ait voulu dire, la plus forte passion du roi était la gloire et la poursuite de ses grands desseins. La mort de Jean-Guillaume, duc de Clèves, de Julliers et de Berg, comte de la Mark et seigneur de Ravenstein, arrivée le vingt-cinquième de mars, lui en fit une spécieuse ouverture. Ce prince était fils du duc Guillaume, qui l'était de Jean, duc de Clèves, comte de la Mark et seigneur de Ravenstein, lequel Jean avait épousé Marie, fille et héritière de Guillaume, duc de Julliers et de Berg, et seigneur de Ravensbourg. Remarquez qu'il fut dit par leur contrat, *que ces terres demeureraient toujours unies en une seule main*, afin de se pouvoir mieux défendre contre leurs voisins qui devenaient trop puissants.

La succession du duc Jean-Guillaume était extrêmement litigieuse entre ses héritiers, tant à cause des diverses dispositions des ducs ses prédécesseurs que des constitutions des empereurs, toutes contraires les unes aux autres; car quelques uns avaient traité ces duchés comme fiefs masculins, et quelques autres avaient voulu qu'ils pussent tomber en quenouille. L'empereur Frédéric III avait concédé ces terres à Albert de Saxe, *pour services rendus à l'empire, en cas que ceux qui les possédaient pour lors, vinssent à mourir sans hoirs mâles;* et Maximilien I[er] avait par deux fois ratifié cette concession. Depuis, tout au contraire, quand Guillaume, fils du duc Jean, et frère de Sibylle, mariée à Jean Frédéric, qui bientôt après fut électeur de Saxe, épousa Marie d'Autriche, reine de Hongrie et sœur de Charles V, ce fut l'an 1545, cet empereur lui accorda et ses successeurs le confirmèrent, « que s'il ne laissait point de fils de ce mariage, les filles qu'il en aurait seraient capables de succéder en tous ses États; » l'aînée premièrement, puis les cadettes consécutivement l'une après l'autre, « et que s'il n'y en avait aucune en vie lors du décès du père, ces principautés appartiendraient à leur enfants mâles. » La même condition avait été apposée dans le contrat de Sibylle, sœur de ce Guillaume, l'an 1526, lorsque le duc Jean leur père, la maria avec ce Frédéric, électeur de Saxe, qui, depuis fut vaincu et destitué de son duché par l'empereur Charles V. Or, ce Guillaume, fils du duc Jean, avait eu un fils; savoir, ce Jean Guilllaume, que nous venons de voir mourir, et quatre filles, qui furent Marie-Éléonore, Anne, Madeleine et Sibylle. De ces filles, la première, nommée Marie-Eléonore, avait épousé Albert Frédéric de Brandebourg, duc de Prusse, l'an 1572, dont il ne resta que des filles: la seconde, Philippe Ludovic de Bavière, palatin, duc de Neufbourg; d'eux naquirent Volfgang et quelques autres mâles; la troisième, Jean, duc des Deux-Ponts, frère de ce Ludovic, laquelle était morte avant le duc Jean-Guillaume, mais avait laissé des fils, et la dernière, Charles d'Autriche, marquis de Burgaw, dont il n'y avait point d'enfants. De Marie-Eléonore et d'Albert, vinrent plusieurs fils qui moururent jeunes et quatre filles, dont l'aînée, nommée Anne, épousa Jean-Sigismond de Brandebourg, qui fut électeur et duc de Prusse; la quatrième fut femme de Jean-George, frère de Chrétien II, électeur de Saxe. Nous n'avons que faire des deux autres.

Brandebourg prétendait entièrement cette succession pour son fils George-Guillaume, qui était issu d'Anne, fille de Marie-Éléonore, l'aînée des quatre sœurs. Les trois autres sœurs, ou leurs enfants, y voulaient aussi avoir part, et de plus, Neufbourg disait que ces terres appartenaient toutes à Volfgang, son fils, parce qu'il était l'aîné des mâles issus des quatre sœurs, et que George de Brandebourg n'était que fils d'une fille de l'aînée de ces quatre filles, et que le testament du duc Guillaume et la constitution de Charles V portaient en termes exprès que l'aînée des filles qui aurait des enfants mâles serait unique héritière et que les biens ne seraient point partagés; mais le duc de Saxe demandait aussi toutes ces principautés, se fondant sur la donation des empereurs Frédéric et Maximilien, laquelle il maintenait être bonne, puisque ces fiefs étaient masculins, et il disait que les empereurs suivants n'en avaient pu disposer autrement au préjudice des lois et coutumes de l'empire et contre la nature de ces terres. Le même duc y avait encore deux autres droits: l'un était pour Jean-George son frère, qui avait épousé la quatrième fille de cette Marie-Éléonore; l'autre pour les princes de la branche de Veymar et de celle de Cobourg, issues de Jean-Frédéric, électeur de Saxe, dépouillé par Charles V, et de Sibylle, sœur de Guillaume II, duc de Clèves et de Julliers, père de Jean-Guillaume.

Les intérêts de tous les princes d'Allemagne se trouvèrent fort embrouillés et incertains. D'un côté, ils appréhendaient presque tous également, aussi bien les catholiques que les protestants, que l'empereur agrandit sa maison; d'autre côté, les catholiques craignaient que les princes protestants ne devinssent les plus forts et ne les opprimassent: pour cette considération, ils brassèrent une ligue défensive entre eux; le duc de Bavière s'en fit le chef et y attira les électeurs de Mayence et de Trèves. Tous ensemble dépêchèrent à Ro-

me et en Espagne, pour avoir l'assistance du saint-père et celle du roi catholique; et quand ils en eurent reçu bonne réponse, ils tinrent une assemblée à Wirtsbourg, où Léopold se trouva. Je ne sais pas comment cette ligue du duc de Bavière pouvait s'accorder avec celle qu'il avait avec le roi, si ce n'est qu'il la fit pour avoir un prétexte de se faire nommer à l'empire. Les protestants au même temps s'assemblèrent à Hall en Souabe, où il se trouva quatorze princes de cette religion, plus de vingt seigneurs qualifiés et des députés de toutes les grandes villes protestantes. Entre ces princes, on y vit l'électeur de Brandebourg, Frédéric-Ludovic, duc de Neufbourg, et Chrétien, prince d'Anhalt; celui-ci, ayant été envoyé par les deux autres en France, rapporta que le roi embrassait hautement leur défense, et qu'au printemps il marcherait en personne à leur secours; pour preuve de quoi, il emmena avec lui un ambassadeur de sa part; il se nommait N. de Thumery Boissise. Les États des Provinces-Unies promirent aussi assistance aux deux princes, mais non pas ouvertement, jusqu'à ce qu'ils surent que le roi envoyait quatre mille hommes de pied et mille chevaux sur ces frontières-là.

Ce qui se traita à Hall fut tenu fort secret, les princes écrivant leurs délibérations eux-mêmes sans s'en fier à leurs secrétaires. Le roi s'efforçait de dire, et même avait déclaré hautement aux premiers, qu'il n'entendait point qu'il fût rien changé pour la religion dans les pays de Clèves et de Julliers. Il faisait aussi entendre au nonce du pape que, s'il les assistait, c'était principalement pour les obliger, par ses bons offices, à bien traiter les catholiques dans leurs terres, et peut-être à le devenir eux-mêmes. Cette déclaration donnait de l'ombrage aux protestants et ne satisfaisait point les catholiques, d'autant plus que l'on ne pouvait plus ignorer que le roi n'eût de plus grands desseins que ceux de l'affaire de Clèves et de Julliers; car il avait plus de trente mille hommes de pied et de six mille chevaux, tous gens d'élite, qui marchaient du côté de Champagne. Lesdiguières, qui avait été fait maréchal de France après la mort d'Ornano, avait douze mille hommes de pied et deux mille chevaux; le duc de Savoie et les Vénitiens le devaient joindre avec trente mille hommes; les princes d'Allemagne n'en avaient guère moins, et les Provinces-Unies plus de seize mille. Je ne parle point des forces de mer qui, avec celles de Danemarck et de Suède, eussent fait une flotte de près de six-vingts vaisseaux, tous grands et fort bien armés. On avait fait état que cette guerre, sans compter les frais des levées des munitions et de l'artillerie, coûterait à la France douze cent cinquante mille livres par mois, et autant pour les armées de ses alliés; savoir, du duc de Savoie (*), des Vénitiens, du pape, des princes d'Allemagne, des Danois, des Suédois et des Provinces-Unies, et le roi avait de quoi soutenir cette dépense durant quatre ou cinq ans, sans fouler son peuple de nouvelles charges, parce que ses coffres lui fournissaient plus de quarante et un millions d'argent comptant dont il en avait vingt-deux dans la Bastille, outre son revenu courant, dont il entrait de bon dans son épargne, toutes charges payées, six millions par an. De plus, son surintendant, en cas de besoin, en promettait cent soixante-quinze autres de parties extraordinaires; mais, sans doute, on n'eût pu les tirer sans incommoder fort le royaume.

La maison d'Autriche ne se mettait guère en peine de dresser aucuns préparatifs pour soutenir un si grand choc; ce qui faisait croire qu'elle s'attendait à quelque accident, qui était imprévu à ses ennemis, mais dont elle avait les ressorts en sa main pour les lâcher dans l'extrémité. Plusieurs ont cru qu'ils étaient dans les entrailles de la France et même dans la maison royale. Une certaine demoiselle, nommée Anne de Comans, donna des avis d'une horrible conspiration sur la personne du roi; et, après qu'il fut mort, elle persista à tenir ce langage, même par écrit; mais on la traita de folle, et on l'enferma si étroitement qu'elle le devint. Si elle l'était ou non avant sa détention, ceux qui l'ont connue et examinée eussent bien pu nous en laisser leur jugement; mais la conjoncture des temps et la grande importance du sujet ont bien supprimé des choses. Il est constant qu'il n'y avait pas pour une conjuration contre ce bon roi; ses ennemis les Français, aussi bien que les étrangers, en avaient tramé de tant de sortes et de tant de côtés qu'il était difficile qu'il en réchappât. On tenait sa mort si certaine dans tous les pays voisins, qu'il en vint des avis d'Espagne en France, qu'on la publia à Milan presqu'un mois auparavant, que plusieurs marchands des Pays-Bas, écrivant à leurs correspondants à Paris, leur demandaient si cette nouvelle était véritable; et que le huitième de mai, dont il fut tué le quatorzième, il passa un courrier par la ville de Liége, disant hautement qu'il en portait l'avis aux princes d'Allemagne. Est-ce que l'on pensait l'intimider par là et qu'on voulait employer les menaces avant que d'en venir à l'exécution?

Concini cependant et ceux de sa cabale ir-

(*) C'était trente millions par an.

ritaient sans cesse les jalousies de la reine, et lui faisaient croire malicieusement que l'amour de la princesse pourrait porter le roi à de fâcheuses extrémités. Assurément qu'un prince si bon et si juste n'en était point capable, aussi n'oublia-t-il aucun soin ni aucune tendresse de mari pour lui ôter ces soupçons de l'esprit. Il lui laissa la régence du royaume; mais parce qu'il la tempéra par un conseil et des ordres nécessaires, cette précaution déplut fort à Concini qui, pour étendre davantage son autorité en augmentant celle de sa maîtresse, comme font tous ceux qui sont en faveur, lui inspira qu'il était nécessaire qu'elle se fît sacrer et couronner avant le départ du roi.

Déjà les troupes marchaient vers les frontières de Champagne, l'équipage de l'artillerie était parti, et on avait envoyé demander le passage à l'archiduc par ses terres : il fallait suivre cette demande de près, le moindre retardement eût été nuisible, et, de plus, cette cérémonie ne s'accommodait guère avec le grand embarras des affaires présentes ; non plus que la dépense qu'elle requérait ne compatissait point avec celle qui était nécessaire pour une si grande guerre. D'ailleurs, quand il eût eu ce couronnement agréable, l'empressement opiniâtre avec lequel elle le souhaitait lui en eût donné de l'aversion. Néanmoins, comme il ne pouvait rien refuser aux importunités, quand elles étaient pressantes, il se laissa aller, et lui accorda cette satisfaction, n'en prévoyant pas les conséquences, ou ne pouvant pas les éviter. La reine fut donc couronnée dans l'église de Saint-Denis, le douzième jour de mai, avec les cérémonies ordinaires et une pompe extraordinairement magnifique. Lui-même prit le soin d'y faire les honneurs et de donner les ordres. Il y eut quelque contestation entre les ambassadeurs d'Espagne et de Venise, qui, en étant venus aux mains, augmentèrent plutôt le plaisir qu'ils ne le troublèrent. Le comte de Soissons s'étant piqué sur je ne sais quel point d'honneur, touchant les ornements de la robe de sa femme, et les habits des enfants naturels du roi, ne se trouva point à cette fete et se retira en sa maison de Blandy. Cet éloignement, dans peu de jours, se trouva extrêmement préjudiciable à ses affaires. En suite du couronnement de la reine, son entrée dans Paris avait été mise au quinzième du mois. On faisait dresser des portiques, des arcs triomphaux, des inscriptions, des statues et des échafauds dans les rues par où elle devait passer, et on préparait un superbe festin dans le palais ; à cause de quoi le Parlement, pour laisser entièrement la place libre, tenait sa séance dans les Augustins. Le roi, cependant, accablé d'un cruel chagrin et d'une mélancolie dont il ne pouvait deviner la cause, sentait en lui-même des signes du malheur qui le menaçait. On eût dit qu'il avait déjà le poignard dans le sein ; on l'entendit souvent pousser des soupirs et des paroles de mauvais présage ; le ciel, l'air, l'eau et la terre lui en donnaient de très sinistres, s'il faut ajouter foi à ces causes. On remarqua que, quelques jours auparavant, le mai qui avait été planté le premier de mai dans la cour du Louvre était tombé sans aucune violence. On avait vu une étoile au ciel en plein midi, en l'an 1609 ; l'année précédente, il avait paru une grande comète, et la Loire s'était furieusement débordée, comme elle avait fait avant la mort violente des rois Henri II et Henri III. La même année encore, les habitants du pays d'Angoumois, gentilshommes et paysans, disaient avoir vu un prodige effroyable : c'était une armée fantastique, qui paraissait comme de huit à dix mille hommes, avec des enseignes mi-parties de bleu et de rouge, des tambours prêts à battre la caisse, et un chef de grande apparence à la tête. Tout cela, ayant marché à terre plus d'une lieue durant, s'était un peu élevé en l'air, puis perdu dans une forêt. Il y avait deux ans qu'un prêtre avait trouvé sur un autel, à Montargis, un billet qui donnait avis que le roi devait être assassiné. Et vers ce même temps-là, deux gentilshommes gascons, de différent lieu et de différente religion, étaient venus en cour tout exprès, pour l'avertir des visions pressantes qu'ils affirmaient avoir eues sur le même sujet. Le jour de sa mort, l'écu de ses armes, qui était sur la porte du château de Pau, en Béarn, avec les premières lettres de son nom à côté, tomba à terre et se brisa. A la même heure, les vaches du troupeau royal, qui paissait là auprès, s'étant toutes couchées en rond et meuglant horriblement, le principal taureau, on le nommait le roi, vint tout furieux rompre ses cornes dans cette porte-là, puis se précipita dans le fossé et se creva de sa chute ; de sorte que tout le peuple, qui était accouru à ce spectacle, se mit à crier : *le roi est mort*, et ce cri lamentable s'épandit par tout le Béarn, en moins de deux heures. Les procès-verbaux qu'on en dressa peu de jours après font foi de la vérité de ce prodige. Trois ou quatre de ces horoscopes terminaient sa vie dans sa cinquante-septième année. Divers pronostiqueurs, entre autres, celui-là qui avait prédit au duc de Mayenne le meurtre du duc de Guise son frère, et la perte de la bataille d'Ivry, l'avertissaient d'un péril très prochain. Il y en eut un assez hardi pour dire à la reine que cette fête se terminerait en deuil et en larmes, et cette princesse, s'étant éveillée une nuit en sursaut tout éplo-

rée, dit au roi qu'elle songeait qu'on le tuait d'un coup de couteau. Cela véritablement était bien exprès. Lui-même n'ignorait pas que le nombre des années de son règne, selon qu'un magicien l'avait fait voir à la reine Catherine de Médicis, était tantôt accompli, et il avait quelque connaissance confuse de diverses conspirations qui se tramaient sur sa personne. Il en avait en sa vie découvert plus de cinquante, plusieurs dressées ou fomentées par des gens d'Église et des religieux, tant le zèle indiscret produit de pernicieux effets; mais il ne put éviter la dernière, son heure était venue, il semble que tous les avis que le ciel lui donnait n'étaient pas tant pour le sauver du péril que pour faire connaître aux hommes qu'il y a une souveraine puissance qui dispose de l'avenir, puisqu'elle le connaît certainement.

Il y avait longtemps que ce monstre exécrable qu'on nommait François Ravaillac avait formé la résolution de le tuer. Il était natif d'Angoulême, âgé d'environ trente-deux ans, fils d'un homme de pratique, qui vivait encore pour lors. Du commencement, il avait suivi le métier de son père, puis il s'était jeté dans les Feuillants et y avait été novice; mais on l'avait mis dehors pour ses rêveries extravagantes. Quelque temps après, il avait été emprisonné pour un meurtre, dont pourtant il ne fut point convaincu; au sortir de là, il s'était remis à solliciter des procès, et il en avait perdu un en son nom, pour une succession, si bien qu'il se réduisit à enseigner à de petits enfants du menu peuple dans la ville d'Angoulême. L'austérité du cloître, l'obscurité de sa prison, la perte de son procès et l'extrême nécessité où il se trouvait réduit lui égarèrent l'imagination et irritèrent de plus en plus son humeur atrabilaire. Dès sa première jeunesse, les chaleurs de la ligue, les libelles et les sermons de ses prédicateurs lui avaient imprimé dans l'esprit une très grande aversion pour le roi, avec cette croyance, qu'on peut tuer ceux qui mettent la religion catholique en danger, ou qui font la guerre au pape. Il était si fort échauffé sur ces matières-là qu'il ne pouvait entendre prononcer le nom de huguenot qu'il n'entrât en fureur. Ceux qui avaient prémédité de se défaire du roi, trouvant cet instrument propre pour exécuter leur dessein, surent bien le confirmer dans ces sentiments; ils trouvèrent des gens à leur poste qui l'obsédèrent continuellement, sans qu'il crût être obsédé, qui le firent instruire par leurs docteurs, et lui enchantèrent l'esprit par des versions supposées et autres semblables artifices. Cependant ils lui faisaient fournir quelque argent de fois à autres, sans qu'il sût précisément d'où il venait, mais c'était toujours fort petitement, de peur que, s'il eût été à son aise, il n'eût perdu cette dangereuse pensée. Il y a des preuves qu'ils le menèrent jusqu'à Naples, et que là, dans une assemblée qui se fit au logis du du vice-roi, il s'en trouva plusieurs autres qui s'étaient dévoués à la même fin. Ils le firent venir d'Angoulême à Paris deux ou trois fois; enfin ils le conduisirent si bien à leur gré, qu'ils accomplirent, par sa main sacrilége, la détestable résolution de leur cœur.

Le lendemain de l'entrée de la reine, le roi devait faire le mariage de mademoiselle de Vendôme, l'aînée de ses filles naturelles et le jour suivant le festin; puis le lendemain il eût monté à cheval pour aller à son armée. Mais la veille de l'entrée, qui était un vendredi, peu avant les quatre heures du soir, comme il allait à l'Arsenal sans ses gardes, pour conférer avec le duc de Sully, et qu'il lisait une certaine lettre, un embarras de quelques charrettes ayant arrêté son carrosse dans le milieu de la rue de la Ferronnerie, qui était alors fort étroite, et ses valets de pied passant sous les Charniers-Saint-Innocent, ce malheureux monta sur une des roues de derrière, et, avançant le corps dans le carrosse, le frappa de deux coups de couteau dans la poitrine : le premier glissa entre les deux premières côtes, et n'entra point dans le corps; mais le second lui coupa l'artère veineuse au dessus de l'oreille gauche du cœur, si bien que le sang, en sortant avec impétuosité, l'étouffa en un moment sans qu'il pût proférer aucune parole. Il lui avait été prédit qu'il mourrait en carrosse; aussi, au moindre heurt, il s'écriait comme s'il eût vu le tombeau ouvert pour l'engloutir. Mais il s'imaginait qu'il avait évité l'effet de cette prédiction dans deux grands périls qu'il y avait courus, l'un en allant visiter la duchesse de Beaufort, l'autre au bac de Neuilly, dont nous avons parlé.

La confusion et le trouble avaient tellement saisi ceux qui se trouvèrent présents à ce tragique accident que, si Ravaillac eût jeté son couteau, on ne l'eût point reconnu; mais ayant été pris le tenant encore à la main, il avoua le coup aussi hardiment que s'il eût fait quelque action héroïque. On remarqua deux choses, dont le lecteur tirera telle conséquence qu'il lui plaira : l'une, que, lorsqu'on l'eut pris, on vit venir sept ou huit hommes l'épée à la main, qui disaient tout haut qu'il le fallait tuer, mais qui se cachèrent aussitôt dans la foule; l'autre, qu'on ne le mit pas d'abord en prison, mais entre les mains de Montigny, et qu'on le garda deux jours dans l'hôtel de Retz, avec si peu de soin, que toutes sortes de

gens lui parlaient; entre autres, un religieux qui avait de grandes obligations au roi, l'ayant abordé, et l'appelant *mon ami*, lui dit qu'il se donnât bien de garde d'accuser les gens de bien. Il y avait dans le carrosse du roi le duc d'Epernon et de Montbazon, les maréchaux de Lavardin et de Roquelaure, les marquis de La Force et de Mirebeau; ces seigneurs en étant descendus, et ayant couvert son visage et tiré les rideaux, firent tourner bride vers le Louvre, et commandèrent qu'en y entrant on criât un chirurgien et du vin, pour faire croire qu'il n'était pas mort. On coucha son corps tout sanglant sur un lit avec assez de négligence, et il y fut exposé, durant quelques heures, à qui voulait le voir, mais regardé seulement de ceux qui n'avaient point de grands intérêts de fortune à la cour. Tous ceux qui pouvaient y en avoir pensèrent plus à leurs affaires qu'à celui qui ne pouvait plus rien pour eux; ainsi il n'y eut qu'un moment entre les adorations et l'oubli.

La nécessité pressante obligea la reine d'essuyer ses larmes, elle se remit de tout à ceux d'entre les présents à qui elle se fiait davantage, particulièrement au duc d'Epernon et au maréchal de Lavardin. Nous ferons voir dans le règne suivant, si le temps nous le permet, comme la cour changea de face, le gouvernement de maximes, les ministres de desseins; comme les ordres que Henri le Grand avait établis furent renversés, ses économies dissipées, ses fidèles serviteurs éloignés et ses alliances délaissées pour en prendre de toutes nouvelles; de sorte que la France, qui était en triomphe et maîtresse de l'Europe, se vit presque réduite sous la direction des Espagnols et des agents de la cour de Rome, qui étaient les oracles de la régence. Il faut néanmoins avouer qu'elle a été très heureuse pour le repos et le soulagement du peuple, qui sont les plus grands biens.

Aussitôt que le roi fut mort, le duc d'Epernon courut ordonner aux compagnies du régiment qui était en garde de se saisir des portes du Louvre, et manda aux autres, qui étaient logées dans les faubourgs, de se venir placer sur le Pont-Neuf, dans la rue Dauphine et aux environs des Augustins, afin d'investir le Parlement et le contraindre, s'il le fallait, de déclarer la reine régente (*). Le président de Blanc-Mesnil, qui tenait alors l'audience de l'après-dîner, la rompit, sur le bruit qui courait de la blessure du roi; mais il n'osa ou ne voulut pas sortir de là. Et cependant le président Séguier, auquel le duc d'Epernon était allé demander conseil et assistance, s'y rendit aussitôt avec nombre de ses amis: de cette sorte, la compagnie se trouva assemblée pour servir aux intentions de ce duc. Dans cette innombrable et confuse multitude de monde dont Paris était rempli, dans une si grande diversité d'humeurs et d'intérêts, parmi les animosités d'entre les catholiques et les huguenots, les inimitiés d'entre les grands, les soupçons que les uns jetaient sur les autres de l'assassinat du roi, le beau prétexte qu'il y avait d'animer le peuple à venger la mort d'un prince qui était tant aimé, et l'avidité qu'avait la canaille pour le pillage, il est certain que la moindre étincelle de sédition eût mis tout Paris en feu, d'autant plus facilement, que la bourgeoisie avait les armes à la main, faisant montre deux ou trois fois la semaine depuis un mois, pour se préparer à l'entrée de la reine. La prudence de ses magistrats, j'entends le prévôt des marchands et le lieutenant civil, obvia heureusement à ce désordre; le premier était Jacques Sanguin, le second Nicolas Le Jay, homme de grand sens, et qui s'était acquis beaucoup de croyance parmi les bourgeois, parce qu'alors il avait mis l'honneur de sa charge à bien servir le public. Tous deux, se faisant voir par les rues, amusèrent la populace de divers bruits, exhortèrent les bons bourgeois à la tenir en bride, ménagèrent si bien toutes choses et donnèrent de si bons ordres, commandant, l'un aux capitaines des quartiers, l'autre aux commissaires, archers et huissiers de se tenir prêts, que rien ne se remua.

Henri IV mourut dans le milieu de la cinquante-septième année de son âge, trois mois avant la fin de la vingt-deuxième de son règne. Il laissa trois fils et trois filles de Marie de Médicis, sa seconde épouse, ou plutôt de son unique, puisque le mariage d'entre lui et Marguerite de Valois fut déclaré nul. L'aîné, nommé Louis, a régné; le second n'eut point de nom de baptême et mourut dans la quatrième année de sa vie. Il porta le titre de duc d'Orléans; le troisième l'a porté aussi, et le nom de Jean-Baptiste Gaston. Les trois filles s'appelaient Élisabeth, Chrétienne et Henriette-Marie. L'aînée a été femme de Philippe IV, roi des Espagnes; la seconde de Victor-Amédée, prince de Piémont, puis duc de Savoie après la mort du duc Charles, son père; la dernière, de Charles Ier, roi de la Grande-Bretagne. Le nombre de ses enfants naturels surpassa de beaucoup celui des légitimes; car, outre ceux qu'il ne voulait, ou qu'il ne pouvait pas avouer, il en reconnut onze, six de Gabrielle d'Estrées, qui furent César, duc de Vendôme, Louis, François et Isabelle; ces trois moururent jeunes; Alexandre, grand-

(*) Le même jour, elle fut déclarée régente par le Parlement assemblé aux Augustins, et, le lendemain, elle mena au Parlement le jeune roi, qui la déclara régente, conformément à l'arrêté du jour précédent.

prieur de France, et Catherine-Henriette, qui a été femme de Charles, duc d'Elbeuf; deux de Henriette de Balzac d'Entragues; savoir, Henri, duc de Verneuil et évêque de Metz, maintenant marié, et gouverneur de Languedoc, et Gabrielle, femme de Bernard de Nogaret, duc de la Vallette, puis duc d'Epernon; un seul de Jacqueline de Bueil, qui fut Antoine, comte de Moret, et deux filles de Charlotte des Essarts, simple damoiselle; elles eurent nom Jeanne et Marie-Henriette; la première a été abbesse de Fontevrault, et la seconde de Chelles.

On peut voir, par tout le cours de sa vie, si ce fut à bon titre qu'on lui donna le nom de Grand et celui d'Arbitre de la chrétienté. Il se trouva des gens qui lui voulurent reprocher qu'il aimait trop l'argent, et que, pour en amasser, il avait exposé son royaume à l'avidité des partisans, lesquels, entre grand nombre de très méchants avis qu'ils firent passer, lui avaient donné les moyens d'établir la *Paulette* ou droit annuel; que la recherche qu'il avait faite de ces pillards avait plus servi à confirmer leurs vols qu'à les en punir; qu'aimant un peu trop à être chatouillé, il donnait plus d'accès aux charlatans et aux flatteurs qu'aux bons et fidèles conseillers, et que souvent il se laissait arracher par les importunités les grâces qu'il avait refusées au mérite. Ils ajoutaient qu'il avait été fort libéral de caresses et de belles paroles envers les gens de guerre, quand il en avait eu besoin; mais que, le péril passé, il avait aussitôt oublié leurs services, et qu'il donnait les récompenses à ceux qui lui avaient fait du mal plutôt qu'à ceux qui s'étaient sacrifiés pour ses intérêts; qu'il ne se mettait point trop en peine de réprimer les concussions de gens de justice, quoiqu'il les connût bien, mais leur laissait tout faire impunément, pourvu qu'ils ne s'opposassent point à ses volontés absolues et à la vérification de ses édits; qu'il avait souffert que les gens de finances s'alliassent avec les officiers de ses cours souveraines, qui, auparavant, réprimaient leurs malversations; d'où il s'était ensuivi que les uns étant fortifiés par les autres, ils s'étaient revêtus des dépouilles des gentilshommes ruinés par les guerres; si bien que l'on voyait, avec indignation, les plus belles terres d'un royaume, qui avait été fondé et maintenu par l'épée, malheureusement partagées entre les gens de plume.

Si l'histoire faisait des apologies, elle pourrait bien le justifier de la plus grande partie de ces reproches; non pas toutefois de la manie qu'il avait pour le jeu, qui, certes, est fort malséante à un grand prince, et qui, durant son règne, fit naître quantité d'académies et de berlans dans Paris, dangereuses écoles pour la jeunesse, et funestes écueils pour les plus riches maisons. Encore moins le pourrait-elle excuser de son abandonnement aux femmes, qui fut si public et si universel depuis sa jeunesse jusqu'au dernier de ses jours qu'on ne saurait pas même lui donner le nom d'amour et de galanterie. Mais ces défauts ont été en quelque façon couverts par l'éclat de ses grandes et glorieuses actions, de ses victoires continuelles et de ses hautes entreprises; par la bonté qu'il témoignait avoir pour son peuple, par l'affection qu'il avait pour sa noblesse et pour sa bonne ville de Paris, et surtout par sa valeur éprouvée en tant de combats, et par sa clémence, salutaire à tant de personnes. Ces deux vertus royales, qui marchaient devant dans sa conduite, disputèrent toujours entre elles à qui vaincrait ses ennemis d'une plus noble manière; tellement qu'elles ont laissé en doute à laquelle des deux il était le plus redevable de ses bons succès, et s'il fallait dire qu'il eût reconquis son royaume à force de combattre, ou à force de pardonner.

LOUIS XIII, DIT LE JUSTE, LXIIIe ROI.

Tout Paris était en trouble à la nouvelle de l'assassinat du roi. On fit courir le bruit qu'il n'était que blessé pour prévenir les tumultes qu'aurait pu causer la certitude de sa mort. Comme tous les moments étaient précieux pour la reine, qui avait en vue de se faire déclarer régente durant la minorité de son fils, elle ne les perdit pas à pleurer inutilement son époux. Elle envoya les ducs de Guise et d'Epernon à la maison de ville exhorter le prévôt des marchands, les échevins et les bourgeois assemblés à demeurer fidèles au jeune roi. Le chancelier Brûlard de Sillery fit avertir le premier président de Harlay de convoquer toutes les chambres du Parlement qui tenait ses séances aux Augustins, et le duc d'Épernon s'y rendit pour faire savoir à cette compagnie les intentions de la reine. Il le fit en termes si menaçants qu'on jugea bien qu'il n'y avait d'autre parti à prendre que celui d'obéir. Un arrêt du même jour, 14 de mai, déclara Médicis régente sans la participation des princes du sang et des officiers de la couronne. C'était une princesse italienne, aussi peu expérimentée dans les affaires qu'impérieuse et pleine d'ambition, livrée, d'ailleurs, à la Galigaï et à Concini, vendus au conseil d'Espagne. On n'attendait rien de bon d'une régence qui devait être dirigée par de tels conseillers.

Le lendemain, Louis XIII vint au Parlement pour y tenir son premier lit de justice. Il était vêtu de violet, monté sur une petite haquenée blanche et accompagné de plusieurs princes, ducs, seigneurs et officiers de la couronne, tous à pied. La reine suivait dans son carrosse, de même que plusieurs princesses et autres dames ; et quand chacun eut pris sa place, Marie ouvrit l'assemblée par un petit discours. Elle l'avait à peine commencé que l'abondance de ses larmes étouffa sa voix. Il lui fallut quelques moments pour les essuyer, après quoi elle reprit ainsi la parole : « Je » vous ai amené le roi, mon fils, pour vous » prier tous d'en avoir soin, comme vous y » êtes obligés. Je vous en conjure par la mé» moire de son père, par l'amour que vous » vous devez à vous-mêmes et par le zèle que » vous témoignez pour le bien de votre patrie. » Je lui apprendrai à suivre vos avis dans la » conduite de l'État. C'est à vous de lui en » donner toujours de bons et de salutaires. » Après ce discours, la reine descendit dans le parquet, comme pour laisser à la compagnie la liberté d'opiner encore sur la régence, et ne reprit sa place qu'après s'en être laissé presser plus d'une fois. Alors le jeune roi récita aussi un petit discours qu'on lui avait préparé pour cette cérémonie. *Messieurs*, dit-il, *Dieu ayant retiré à soi le feu roi, mon seigneur et père, par l'avis et conseil de la reine ma mère, je suis venu en ce lieu pour vous dire à tous qu'en la conduite de mes affaires, je désire suivre vos bons conseils, espérant que Dieu me fera la grâce de profiter des bons exemples et instructions que j'ai reçus de mon seigneur et père. Je vous prie donc de me donner vos bons avis, et de délibérer présentement sur ce que j'ai recommandé à M. le chancelier de vous représenter.*

Ce magistrat parla ensuite sur l'éducation qu'avait eue le jeune roi, en qui il dit que l'âge était suppléé par la prudence de la reine, sa mère ; sur l'intention du feu roi par rapport à la régence, qu'il avait déclaré peu de jours avant sa mort vouloir être remise entre les mains de cette princesse ; sur l'importance de cette déclaration, plus expresse, dit-il, que ne l'aurait été un testament et sur la nécessité qu'il y avait de délibérer promptement sur la régence, afin que les ordres nécessaires pour le bien de l'État ne fussent pas différés plus longtemps. Quand il eut fini, le premier président prit la parole et dit au jeune Louis qu'il était seul capable d'essuyer les larmes de ses sujets par l'espérance qu'il leur donnait de lui voir suivre les traces de plusieurs bons rois, ses prédécesseurs, dont il portait le nom. Il allégua l'exemple de Louis XII, *père du peuple, sous le dais duquel il était assis*, l'exhortant à mériter le même titre par son équité et sa modération. Le procureur général du roi donna ensuite ses conclusions, tendant à ce que l'arrêt du jour précédent fût confirmé pour assurer la régence à la reine, ce qui fut exécuté sur-le-champ, de l'avis de tous ceux qui étaient présents.

Cependant le corps tout sanglant du feu roi était exposé au Louvre sur un lit, où le peuple eut la liberté de le voir presque tout le jour. Il fut ouvert et embaumé vers le soir, en présence de plusieurs médecins et chirurgiens, et porté ensuite à Saint-Denis dans la sépulture ordinaire des rois de France. Son cœur fut donné aux jésuites, qui le gardèrent quelque temps dans leur église de Saint-Louis, et transporté peu après à la Flèche, dans le collége que ce prince y avait fondé. C'était peu de lui rendre ces derniers devoirs et de lui faire des obsèques convenables, il fallait venger sa mort par un supplice proportionné à l'attentat. Ravaillac était gardé à l'hôtel de Retz, quoique avec assez de négligence. On l'interrogea plusieurs fois sans en pouvoir jamais rien tirer. Ce parricide persista jusqu'au bout à nier qu'il eût été porté par aucun conseil à commettre cette action exécrable. Il fut condamné à faire amende honorable devant la principale porte de l'église métropolitaine de Paris, à être ensuite tenaillé aux mamelles, aux bras, aux cuisses et aux gras des jambes : sa main droite, tenant le couteau dont le meurtre avait été commis, à être brûlée d'un feu de soufre, à souffrir dans les endroits où il aurait été tenaillé, une effusion de plomb fondu, d'huile bouillante, de poix-résine, de cire et de soufre fondus ensemble ; son corps à être tiré et démembré à quatre chevaux, ses membres et le tronc consumés au feu, réduits en cendres et les cendres jetées au vent, ce qui fut exécuté le 27 de mai.

Mais si Ravaillac tint ferme à ne pas accuser *les gens de bien*, selon l'exhortation d'un religieux qui eut la liberté de lui parler dans sa prison, ce que fit le Parlement le jour même de son supplice marque assez d'où partait le coup qui ôta successivement la vie à deux rois. Il ordonna par un arrêt que la Faculté de théologie s'assemblerait au premier jour pour renouveler la censure d'une proposition déjà condamnée par le concile de Constance, mais que les jésuites s'efforçaient d'accréditer de nouveau par leurs écrits. Cette proposition était : *qu'un vassal ou un sujet peut et doit même, en conscience, tuer un tyran, quel qu'il soit, et l'attaquer par toutes sortes de voies, et que cette action n'est point contraire au serment de fidélité que les vassaux et les sujets font à leur souverain.* Les ligueurs avaient souvent prêché cette doctrine. Elle s'imprima si profondément dans l'esprit de Ravaillac qu'il

crut faire service à Dieu de la mettre à exécution.

Le prince de Condé et le comte de Soissons n'étaient point alors à la cour. L'un et l'autre s'étaient retirés, comme on a dit, le premier, dès le mois d'août de l'année précédente, et le second, au commencement de mai de celle-ci. Dès qu'ils eurent appris la mort du feu roi, ils ne tardèrent pas de venir offrir leurs services à la reine. Mais la mésintelligence qui régnait entre eux depuis longtemps éclata plus que jamais à leur retour. Le premier qui revint fut le comte de Soissons qui parut mécontent de trouver tout réglé pour la régence. La reine, pour l'apaiser, lui donna le gouvernement de Normandie, et s'appliqua à gagner tous ceux dont elle pouvait craindre le mécontentement. Elle augmenta les pensions des princes lorrains, qui avaient été modiques sous le précédent règne. Elle donna deux cent mille écus au duc de Guise pour payer ses dettes, et lui promit de le favoriser dans le dessein qu'il avait d'épouser l'héritière de Joyeuse, pour faire passer dans sa famille les biens de cette riche maison. Le duc d'Épernon, que ses grandes charges mettaient au dessus des récompenses de cette nature, fut logé dans le Louvre, où il reçut toutes sortes d'honneurs.

Il s'agissait de former un conseil, par l'avis duquel la régente pût gouverner l'État. On lui conseilla d'abord de ne prendre qu'un petit nombre de personnes des plus qualifiées; mais la difficulté consistait dans le choix. Les princes du sang prétendaient y entrer par le droit de leur naissance. Le connétable de Montmorency et le cardinal de Joyeuse ne croyaient pas pouvoir en être exclus. Ceux de la maison de Guise y trouvaient un grand obstacle dans la concurrence du duc de Mayenne, leur oncle, que son âge et son expérience ne pouvaient manquer de leur faire préférer. Le duc de Nevers demandait aussi d'y être admis, et disputait la préséance aux Guises. Le duc de Vendôme et le grand-prieur de France, le duc de Longueville et le comte de Saint-Paul étaient trop jeunes pour préférer les affaires aux plaisirs. D'un autre côté, le maréchal de Bouillon et le duc d'Épernon étaient trop considérables pour en être exclus, l'un par la souveraineté de Sedan, par ses intelligences avec les princes étrangers, et par son grand crédit parmi les protestants de France, et l'autre par sa charge de colonel-général de l'infanterie et ses autres riches établissements. Toutes ces concurrences ne pouvaient qu'exciter des jalousies et donner lieu à plusieurs intrigues. Le chancelier de Sillery, le duc de Sully, surintendant des finances et grand-maître de l'artillerie, Villeroi, secrétaire d'État, et le président Jeannin avaient, durant ce temps-là l'entière direction des affaires. Ils conseillèrent à la reine de ne mécontenter personne jusqu'au retour du premier prince du sang. Cette princesse admit dans le conseil tous les seigneurs qui demandaient à y avoir place. Ce n'était pas le moyen de conserver le secret des délibérations; mais les ministres, qui trouvaient leur compte dans un conseil nombreux et dans la variété des avis, obtenaient aisément des heures particulières de la reine, avec qui ils réglaient ce qu'il y avait de plus important; du reste, ils prévoyaient qu'une telle assemblée dégénérerait bientôt en cohue, et que les uns se dégoûteraient d'eux-mêmes, tandis qu'on se déférait des autres, sous prétexte de les renvoyer chacun à leurs différents emplois.

Pour empêcher que les mécontents ne soulevassent le peuple ou les protestants du royaume, on avait pris toutes les mesures possibles, afin de leur donner à tous satisfaction. On avait diminué le prix du sel, sursis plusieurs commissions onéreuses et révoqué cinquante-quatre édits qui tendaient à établir de nouveaux impôts. On avait gagné par des présents ceux des protestants qui étaient les plus accrédités dans le parti, et confirmé l'édit de Nantes par une nouvelle déclaration, donnée le 22 de mai, quoique cette formalité fût peu nécessaire, comme s'en expliqua le jeune roi, à l'égard d'une loi irrévocable et perpétuelle par elle-même.

Tel était l'état de la cour, lorsque le prince de Condé y revint. Les Espagnols n'avaient rien oublié, pendant son séjour à Bruxelles et à Milan, pour le porter à brouiller la France et à s'ouvrir, comme ils parlaient, un chemin facile à la royauté. Ils lui avaient offert pour cela toutes les forces du roi catholique. Mais le prince, content du rang que lui donnait sa naissance, rejeta également leurs offres et leurs conseils. Il ne pensa plus qu'à se rendre auprès de la reine qui témoignait une grande impatience de le voir. Cependant, comme plusieurs de ses amis étaient allés au devant de lui jusqu'à Senlis, cette princesse en prit de l'ombrage comme d'un parti qui se formait contre son autorité. Les princes lorrains, le maréchal de Bouillon et le duc de Sully étaient de ce nombre; le prince se trouva suivi de plus de quinze cents gentilshommes lorsqu'il arriva à Paris. Le comte de Soissons, le duc d'Épernon et le cardinal de Joyeuse, craignant qu'on ne voulût les chasser, pensèrent tout de bon à se défendre. Ils fortifièrent les défiances de la reine sur les honneurs que l'on commençait à rendre au prince de Condé. On prétend même qu'ils lui conseillèrent de le faire arrêter, pour prévenir les desseins qu'il

aurait pu former à leur préjudice. Ce qui donna lieu à leurs soupçons fut les fréquents conseils que le prince tenait avec ceux de son parti. Ils s'assemblaient tantôt à l'hôtel de Mayenne, tantôt à l'arsenal dont le duc de Sully était le maître. Le feu roi avait mis de l'argent à la Bastille dont ce duc pouvait aussi disposer. Toutefois le prince n'entreprit rien et déclara qu'il ne pensait nullement à contester la régence à la reine. Peut-être que ce qui rompit ses mesures fut la précaution que cette princesse avait prise de faire armer les bourgeois de Paris. Elle avait aussi choisi de nouveaux capitaines qui lui prêtèrent serment dans l'Hôtel-de-Ville. Cela joint au refroidissement des Guises qui, quoique liés avec le prince, ne parurent pas plus disposés à le seconder, fit avorter tous les desseins qu'il avait pu former contre la régente. Le maréchal de Bouillon en avait conçu un autre fort capable, indépendamment des Guises, de balancer l'autorité de la cour. C'était que le prince se mît à la tête des protestants, en quoi il aurait été suivi d'un parti très considérable. Mais, voyant qu'il ne pouvait compter sur rien de la part d'un prince qui n'avait pas assez de courage pour reprendre sa première religion, le maréchal résolut de travailler à son propre accommodement. Il pensa ensuite à réconcilier les deux princes. La reine paraissait le souhaiter. Les ministres, craignant que cette réconciliation ne diminuât leur crédit auprès d'elle, lui firent entendre que son autorité en souffrirait. C'en fut assez pour la porter à l'empêcher sous main, comme elle fit pendant tout le cours de sa régence.

Concini était toujours celui qui avait le plus de pouvoir sur son esprit. Devenu marquis d'Ancre par l'achat de cette ville de Picardie, il se rendit bientôt plus considérable par les gouvernements de Péronne, de Roye et de Montdidier. Pour se maintenir dans cette élévation, il travailla à retenir les grands éloignés, de peur qu'ils ne se réunissent pour le perdre. Il fomenta adroitement la haine qui régnait entre les différents partis, balançant les forces de l'un par celles de l'autre, pour n'être pas entraîné par aucun. Il détourna le prince de Condé et le duc de Guise de l'accommodement proposé par le maréchal de Bouillon qui, n'ayant pu réussir dans ce projet, quitta la cour pour se retirer à Sedan. Ce ne fut qu'après s'être fait un ami du nouveau marquis, en lui vendant sa charge de premier gentilhomme de la chambre. Plus d'une raison déterminèrent le maréchal à prendre le parti de se retirer. L'une était la prochaine cérémonie du sacre, à laquelle sa religion ne lui permettait pas d'assister, et l'autre une mortification qu'il avait reçue par la préférence qu'on donna sur lui au maréchal de la Châtre, pour commander le secours destiné aux États de Clèves et de Juliers.

Cependant on faisait les préparatifs nécessaires pour le sacre du roi Louis XIII. La cour s'étant rendue à Reims, selon la coutume, le cardinal de Joyeuse en fit la cérémonie, le dix-sept d'octobre, à la place de l'archevêque, dont le siége était vacant. Les princes de Condé et de Conti, le comte de Soissons, les ducs de Nevers, d'Elbeuf et d'Épernon tinrent la place des anciens ducs de Bourgogne, de Normandie et d'Aquitaine, des comtes de Toulouse, de Flandre et de Champagne. Il ne s'y passa rien qui ne fût ordinaire en pareille occasion. Le lendemain, le roi reçut le collier de l'ordre du Saint-Esprit et le donna au prince de Condé. Il vint ensuite à Paris, où il arriva le trente. Il fut reçu par Sanguin, prévôt des marchands et par les échevins de la ville, à la tête de deux cents bourgeois à cheval, qui allèrent jusque hors la porte Saint-Antoine, au devant de Sa Majesté.

Pendant le voyage de Reims, il arriva un différend entre les gens du cardinal de Joyeuse et ceux de la nouvelle marquise d'Ancre pour le logement. Son mari devenu, comme j'ai dit, premier gentilhomme de la chambre, eut aussi un démêlé pour le rang avec Bellegarde, grand-écuyer, à l'entrée solennelle que le roi fit alors à Paris. Concini commençait à devenir insupportable à tout le monde. Le duc d'Épernon, parent de Bellegarde, se déclara contre lui, aussi bien que le comte de Soissons, qui avait déjà quelque sujet de s'en plaindre. Le marquis d'Ancre tâcha de les regagner; il ne put réussir auprès du comte, qu'en lui promettant de lui servir dans le mariage du comte d'Enghien, son fils, avec l'héritière de Montpensier et dans le dessein où il était depuis long temps de perdre le duc de Sully. Ce duc, en qui Henri IV avait eu une extrême confiance, à cause de ses grandes qualités, était envié d'une infinité de gens. Le chancelier, Villeroi et le président Jeannin avaient conspiré contre lui pour établir leur propre autorité. Le prince de Condé ne l'aimait pas, parce qu'il savait qu'il avait autrefois conseillé au feu roi de l'arrêter. Le maréchal de Bouillon lui enviait la considération que le parti huguenot avait pour lui. On n'eut pas de peine à le mettre mal dans l'esprit de la reine qui, aveuglément dévouée à la cour de Rome, ne pouvait souffrir longtemps un ministre protestant, tel qu'il était. Elle craignait d'ailleurs l'humeur sévère du duc, opposée à ses excessives libéralités. Il n'y avait que le prince de Condé, pour lequel il s'était déclaré à son retour, qui pût encore s'intéresser pour ce ministre. Mais la confiscation de ses biens dont

on le leurra fut un puissant motif pour l'en détacher. Ainsi, Sully fut privé de tous ses emplois et chassé l'année suivante, malgré ses services. Dès lors le marquis d'Ancre posséda seul toute la faveur. Personne ne pensait plus au bien public ; chacun ne travaillait que pour ses propres intérêts. L'autorité royale était méprisée et la reine ne songeait qu'à trouver les moyens d'affermir sa régence. La cour de Madrid avait autrefois fait proposer au feu roi le double mariage de l'infante Anne d'Autriche avec le dauphin et d'Élisabeth de France avec le prince d'Espagne; c'était ce que la reine souhaitait avec le plus d'ardeur Le pape s'y intéressait d'autant plus vivement qu'il ne croyait pas qu'il fût possible de ruiner les protestants sans le concours des deux couronnes. Mais Henri, bien loin de vouloir écouter cette proposition, avait promis sa fille aînée au prince de Piémont, et songeait à marier son fils avec l'aînée des filles du duc de Lorraine. Dès qu'il fut mort, la cour de Rome renoua la double négociation. Celle de Madrid envoya en France un ambassadeur qui en fit de nouveau la proposition à la reine. On ne pouvait rien offrir à cette princesse qui fût plus conforme à ses désirs. Philippe la fit assurer d'un puissant secours contre tous ceux qui voudraient la troubler dans sa régence. C'en fut assez pour conclure le double mariage dont on avait fait les ouvertures au feu roi. Mais, comme celui du jeune monarque ne pouvait encore être terminé si tôt, le roi d'Espagne tira parole de Marie de Médicis que la France ne se mêlerait point des affaires de la maison d'Autriche, en Allemagne, et il s'engagea réciproquement à ne point écouter les propositions que pourraient lui faire les mécontents des affaires de la France. La situation présente de la maison d'Autriche demandait qu'elle conclût promptement un traité, qui lui donnerait le temps de pacifier les troubles de Bohême et qui causerait de la jalousie et de la défiance aux princes protestants. En même temps les anciennes alliances furent renouvelées; tous les princes étrangers, la république de Venise et celle des Provinces-Unies envoyèrent des ambassadeurs extraordinaires au nouveau roi, qui reçut solennellement, dans l'église des Feuillants, la jarretière que lui envoya aussi le roi d'Angleterre.

Ces mesures prises pour assurer la paix au dehors n'empêchèrent pas les divisions qui éclatèrent au dedans l'année suivante. Ce ne furent que brouilleries, querelles et contestations entre les princes et seigneurs de la cour. La première dispute d'éclat se passa au mois de janvier entre le prince de Conti et le comte de Soissons, son frère Le prince, allant un soir au Louvre dans son carrosse, accompagné de quelques uns de ses gens à cheval, rencontra le comte, près de la croix du Tiroir, aussi en carrosse et suivi de dix-huit ou vingt cavaliers. Comme la rue en était embarrassée, les deux carrosses s'arrêtèrent, ne pouvant passer sans que l'un ou l'autre reculât. L'écuyer du comte, sans prendre garde aux livrées, dit à son cocher d'avancer et d'obliger celui du prince à reculer. Les gens du prince n'en voulurent rien faire, et là dessus la contestation s'échauffa. Le comte de Soissons, ayant reconnu alors le carrosse de son frère aîné, lui envoya faire des excuses d'une méprise qui était arrivée sans dessein. Le prince, bien loin de le recevoir, se mit dans une grande colère et fit en passant un défi à son frère, en lui criant : *à demain, pourpoint bas*. La reine, avertie de ce qui s'était passé, envoya défendre au comte de sortir de chez lui et pria le prince de Condé d'accommoder ses oncles. Elle chargea au même temps le duc de Guise, dont Conti avait épousé la sœur, de disposer son beau-frère à recevoir les excuses du comte de Soissons. L'un et l'autre allèrent séparément à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, où logeait le prince de Conti. Condé, accompagné seulement de quatre ou cinq gentilshommes, fut surpris de rencontrer Guise qui revenait, suivi de cent cinquante cavaliers; ils se saluèrent et celui-ci rendit compte au prince des bonnes dispositions où il avait laissé son beau-frère, s'offrant de retourner sur ses pas pour l'y accompagner. Le prince l'en remercia pour ne paraître pas ensemble, avec une suite si différente. Il se contenta de prendre avec lui le chevalier de Guise, avec qui il alla s'assurer des sentiments du prince de Conti. Il en reçut la même parole que le prince avait donnée au duc, et cette affaire n'eut pas d'autres suites. Mais la nombreuse escorte du duc de Guise fut un nouveau sujet de brouillerie entre lui et le comte de Soissons. On fit entendre à celui-ci que l'autre n'était passé près de son hôtel, suivi de plus de cent cinquante cavaliers, que pour le braver et tous les princes du sang en sa personne. Ces cavaliers, disait-on, n'étaient pas armés sans dessein. Le duc veut intimider les princes et leur faire voir que, si la maison de Guise prenait le parti du prince Conti, le leur se trouverait le plus faible et obligé de céder à l'autre. Le comte de Soissons donna aisément dans ces rapports; le prince de Condé et le connétable de Montmorency se laissèrent aussi entraîner, et bientôt on vit les partisans des deux maisons se hâter de leur aller offrir leurs services.

La régente ordonna au duc de Guise de ne point sortir de son hôtel, et pendant qu'elle assembla le conseil sur cette affaire, elle fit prendre les armes aux bourgeois et tenir les

chaînes prêtes à être tendues dans les quartiers voisins du Louvre. Le résultat du conseil fut que la reine parlerait au duc de Guise et recevrait sa réponse qui servirait de satisfaction au comte de Soissons. Mais, comme on ne put convenir des termes, sur lesquels chacun avait sa délicatesse, on convint de terminer le différend par un tiers. Ce fut le duc de Mayenne qui se chargea de parler pour son neveu le duc de Guise. Il fit ses excuses à la reine d'avoir marché dans Paris avec un si grand nombre de chevaux, ajoutant qu'il n'avait jamais eu dessein de causer aucune brouillerie et que ceux de leur maison demeureraient toujours dans les termes de l'honneur et de la civilité qu'ils devaient au comte de Soissons. Celui-ci se contenta de cette démarche, par laquelle le duc de Mayenne tira habilement son neveu d'embarras.

Ce fut à peu près dans le même temps qu'arriva la disgrace du duc de Sully. Sa fierté, sa hauteur et sa qualité de protestant furent les motifs dont on se servit auprès de la reine pour l'éloigner des affaires. Il écrivit une longue lettre à cette princesse, comme pour lui reprocher les services qu'il avait si fidèlement rendus au feu roi; après quoi il partit pour se retirer dans ses terres. On ne remplit point sa charge de surintendant. Les présidents Jeannin, de Châteauneuf et de Thou furent nommés directeurs des finances. De Thou renonça à cet emploi peu convenable à un magistrat désintéressé, et Jeannin eut le titre de contrôleur général, qui lui donnait toutes les fonctions de la surintendance. On ne se contentait pas d'avoir éloigné le duc de Sully, on voulait encore le perdre et lui faire son procès dans les formes. Le maréchal de Bouillon, son plus implacable ennemi, se servit, pour y réussir, de l'assemblée générale que les protestants avaient coutume de tenir chaque année. Elle était indiquée à Châtellerault pour le vingt-cinq du mois de mai; mais cette ville étant du gouvernement du duc, dont on méditait la ruine, le maréchal fit transférer l'assemblée à Saumur. Il voulait ensuite en être fait président, en disant que cette distinction était bien due à ses longs services. Cependant la plupart des députés se défiant de lui, on élut Duplessis-Mornay, gouverneur de la ville, où se tenait l'assemblée. Le maréchal en redoubla sa haine contre Sully, qu'il crut ne lui avoir pas donné sa voix. Il en devint d'autant plus ardent à sa perte, qu'on lui avait promis son gouvernement de Poitou. Pendant qu'on dressait les cahiers des demandes et des plaintes des réformés, les commissaires du roi intimidèrent Sully, en le menaçant d'examiner son administration passée. C'était pour en obtenir de bonne grâce la démission de la charge de grand-maître de l'artillerie et de son gouvernement, qu'on lui demandait. La cour lui offrait pour cela, ou une dignité dans l'État, ou une somme d'argent considérable. Le duc était bien embarrassé. Il ne voyait pas d'autre moyen de se garantir des mauvais desseins de ses ennemis, et cependant il eût bien voulu retenir et son gouvernement et sa charge. Il prit le parti d'en consulter l'assemblée, à qui il insinua qu'on ne le persécutait qu'à cause de sa religion. Tous les députés en étaient persuadés; ils se déclarèrent pour lui; ils le pressèrent de garder ses charges, particulièrement celle de grand-maître de l'artillerie, l'assurant que son intérêt particulier était inséparable de l'intérêt public du parti protestant et qu'on l'assisterait, en cas qu'il fût recherché pour son administration par des voies illégitimes. La conduite de Sully avait toujours été irréprochable; il n'en craignait pas l'examen. Mais, quelque grande que soit l'exactitude d'un surintendant, il est pourtant difficile qu'il ne se trouve pas en faute quand on l'examine à la rigueur. Outre le mérite reconnu de Sully, la considération du duc de Rohan, son gendre, lui en donnait beaucoup dans l'assemblée. C'est ce qui la porta à se déclarer en sa faveur. La cour en prit de l'ombrage, d'autant plus qu'elle craignait l'union et la bonne correspondance des protestants. Ils l'avaient juré selon la coutume, et ce serment les engageait à la défense commune du parti. On savait assez ce qu'ils étaient capables d'entreprendre. On crut que de rompre l'assemblée c'était le moyen de les affaiblir. On prit pour prétexte que le roi ne l'avait permise que pour y nommer les six personnes d'entre lesquelles il devait choisir les deux députés généraux. On refusa de répondre aux cahiers que cette nomination ne fût faite. C'était déclarer à l'assemblée qu'on n'y répondrait qu'après sa dissolution. Une lettre de la régente, dont le maréchal de Bouillon avait dressé le modèle, manifesta bientôt sa volonté plus clairement Il fallut obéir, de crainte de plus fâcheuses suites. La nomination se fit et l'assemblée se sépara, sans avoir presque rien obtenu de la cour. Peu avant cette séparation, le parlement de Paris rendit un arrêt dont le sujet fit grand bruit dans le royaume. Ce fut à l'occasion de Jacqueline le Voyer, femme d'Isaac de Varenne, écuyer, sieur d'Escouman, qui accusa le duc d'Épernon et la marquise de Verneuil d'avoir suborné l'assassin de Henri IV. Elle s'adressa pour cela à la reine Marguerite, qui en donna aussitôt avis à la régente. On expédia des lettres-patentes pour traduire l'accusatrice au Parlement. Interrogée par le premier président, elle chargea deux hommes, dont l'un avait été

vâlet de chambre du marquis d'Entragues. Elle accusa aussi la demoiselle Du Tillet, comme ayant eu connaissance du dessein de Ravaillac. Les accusés furent mis en prison et confrontés avec la d'Escouman; mais elle soutint si mal ses dépositions dans la confrontation, que les prisonniers furent renvoyés absous et elle condamnée à finir ses jours entre quatre murailles. Ce jugement, et la précaution que l'on prit de tenir les interrogatoires fort secrets, donnèrent lieu à divers soupçons contre plusieurs personnes de qualité.

Achille de Harlay, qui avait présidé au jugement, se démit peu après de sa charge. C'était un magistrat distingué par sa droiture et sa capacité, dont les services, dans les temps fâcheux de la ligue, rendront à jamais le souvenir précieux à la patrie. Accablé d'années et de travail, il voulut se procurer quelque repos. Il avait succédé à Christophe de Thou, que son fils Jacques Auguste était très digne de remplacer. Tous les gens de bien le souhaitaient. Mais les jésuites et la cour de Rome le traversèrent auprès de la régente. Elle choisit Nicolas de Verdun, premier président au Parlement de Toulouse, allié du secrétaire d'État Villeroi

Charles, duc de Mayenne, mourut sur ces entrefaites, au commencement d'octobre, à Soissons. Au mois de novembre suivant, mourut aussi le duc d'Orléans, frère du roi, âgé seulement de quatre ans et six mois. La cour était alors à Fontainebleau, où étaient arrivés depuis peu la duchesse de Lorraine et le cardinal de Mantoue, neveu de la régente. Sa Majesté les logea au Louvre et les reçut avec de grands honneurs. On regardait dès lors le mariage du roi avec l'infante comme une affaire conclue entre les deux cours, et l'ambassadeur d'Espagne ne feignait point de dire que le roi son maître n'en souffrirait pas la rupture impunément. Cependant il n'était guère en état de rien entreprendre de considérable. Il était à peine assez fort pour maintenir sa maison en Allemagne, et il pouvait encore moins soutenir la guerre en Italie, lui qui n'avait osé s'opposer à la prise de Juliers par les princes confédérés. C'est ce qui porta Marie de Médicis à désarmer du côté des Alpes, persuadée que si le roi d'Espagne y tenait encore quelques troupes sur pied, ce n'était que pour intimider le duc de Savoie. Ce duc avait encouru la haine de l'Espagne en se déclarant contre elle, et en stipulant avec le feu roi le mariage de mademoiselle, fille aînée de France, avec le prince de Piémont Les choses ayant changé de face par la mort de Henri IV, il fallut non seulement que le duc renonçât à ce mariage, mais qu'il accomplit toutes les conditions que la cour d'Espagne voulut exiger de lui.

Cependant on continuait toujours la négociation du double mariage entre les couronnes de France et d'Espagne; mais la France ne paraissant plus aux Espagnols aussi redoutable que sous le règne précédent, ils changèrent de propositions. Sous prétexte que les filles de France n'apportent avec elles aucun droit à la succession de la couronne, ils firent difficulté de donner l'infante aînée au jeune roi. Marie de Médicis voulut bien se contenter de la cadette, pourvu que Philippe prît aussi la seconde fille de France. C'était le moyen de donner satisfaction au duc de Savoie qui demandait l'accomplissement de la promesse faite de l'aînée au prince de Piémont. Mais l'Espagne, voulant empêcher Charles-Emmanuel de prendre de trop grandes liaisons avec la France, aima mieux consentir au mariage des deux aînées de chaque maison que d'en laisser une à ce prince qu'elle avait tant d'intérêt de traverser. L'expédient que l'on imagina, pour que la condition du roi de France ne fût pas meilleure que celle du roi catholique, fut de faire renoncer Anne d'Autriche à toutes les prétentions qu'elle et ses enfants pourraient jamais avoir sur les États de la monarchie d'Espagne. Le traité du double mariage fut signé sur ce pied-là, et les deux rois se promirent réciproquement de l'accomplir. Cosme de Médicis, grand-duc de Toscane, fit en leur nom la demande des princesses. La reine-mère avait par ce moyen ce qu'elle souhaitait depuis longtemps, mais elle ne savait comment s'y prendre pour faire agréer cette négociation en France. Elle employa toute son adresse pour gagner les princes du sang et les grands seigneurs. L'union du prince de Condé et du comte de Soissons était un des plus grands obstacles qu'elle eût à vaincre. Ils s'étaient retirés tous deux de la cour, mécontents de ce que l'on avait traité avec l'Espagne sans leur participation. Ils y revinrent ensuite, gagnés par les promesses qu'on leur avait faites.

Ce fut alors qu'on prépara tout de bon les esprits à consentir au double mariage quand il serait proposé au conseil. Le chancelier de Sillery y fit un grand éloge de la prudente administration de la reine; et le prince de Condé ayant demandé que chacun opinât selon son rang, le duc de Guise dit qu'il n'y avait point à délibérer sur une proposition si avantageuse, ajoutant qu'on devait seulement rendre grâces à Dieu de ce que S. M. avait exécuté le noble dessein que le ciel lui avait inspiré. Les autres seigneurs gagnés par la cour ne répondirent que par des applaudissements; sur quoi le prince de Condé et le comte de Soissons,

voyant que c'était une affaire conclue, dirent qu'il n'était pas nécessaire de les faire venir pour leur demander leur avis : le résultat fut donc que le double mariage serait déclaré le 25 de mars suivant; mais la mort du duc de Mantoue, beau-frère de la reine, retarda cette cérémonie : elle ne se fit que le cinq d'avril, et la fête dura trois jours entiers.

Le prince de Condé et le comte de Soissons, mécontents de ce qu'on ne se pressait point d'exécuter les promesses qu'on leur avait faites, s'étaient retirés de la cour, dans la résolution de ne point signer le contrat et de n'y revenir qu'après la majorité du roi.

Le double mariage fut de nouveau proposé au conseil et arrêté du consentement unanime des assistants. On y lut aussi la procuration et les instructions signées par le duc de Mayenne, qui furent approuvées sans opposition. Ensuite ce duc partit pour Madrid, accompagné de Puisieux, secrétaire d'État, fils du chancelier de Sillery. Le duc de Pastrane venait, de son côté, en France demander madame Élisabeth de la part du roi Philippe et du prince son fils. Le 25 d'août, jour de la fête de saint Louis, fut signé le contrat de mariage d'entre madame Élisabeth et le prince d'Espagne, premièrement par le roi, la reine, la princesse future épouse, et la reine Marguerite, et immédiatement après par le duc de Pastrane et don Inigo de Cardenas, ambassadeur ordinaire du roi d'Espagne auprès de leurs majestés, comme procureurs de Philippe et du prince son fils. Les princes du sang signèrent ensuite, et après eux le nonce du pape et le même ambassadeur don Inigo, comme représentant les médiateurs. La dot de madame Élisabeth était de cinq cent mille écus d'or payables la veille de la consommation du mariage. Elle renonça aussi à tous les droits qu'elle pouvait prétendre à la succession de son père, de sa mère et de ses frères, sans en excepter les États, qui ne sont pas fiefs masculins, auxquels les filles peuvent succéder.

Quels que fussent les honneurs qu'on rendit en cette occasion au duc de Pastrane, le duc de Mayenne en reçut encore de plus grands en Espagne. Les ducs d'Albe, de l'Infantado, d'Albuquerque, l'amirante de Castille et plusieurs autres grands vinrent au devant de lui, hors des portes de Madrid, accompagnés de cinq cents cavaliers dont tous les chevaux étaient superbement enharnachés. Son entrée eût été plus belle si le deuil que l'ambassadeur portait de son père, et que la cour d'Espagne avait pris à cause de la mort de la reine, ne l'eût rendue moins éclatante. Mais la plus grande distinction qu'il reçut fut d'être embrassé à l'audience par le roi catholique et le prince son fils, lorsqu'il s'approcha pour leur baiser la main, sans doute à cause de sa qualité de prince de la maison de Lorraine alliée à la maison d'Autriche. De là l'ambassadeur fut conduit à l'audience de l'infante à qui il baisa la main, parce que cette princesse avait déclaré qu'elle voulait en user avec lui comme une reine avec son sujet.

Pendant qu'on n'était occupé que de divertissements, la régente de France eut un nouvel embarras qui pensa avoir de fâcheuses suites. Ce qui s'était passé dans l'assemblée de Saumur avait si fort aigri le maréchal de Bouillon contre le duc de Rohan, que le premier entreprit d'ôter à l'autre le gouvernement de Saint-Jean-d'Angely, qui lui avait été donné par le roi Henri IV. Il prit pour prétexte l'élection du maire de cette ville, que le duc avait intérêt de faire changer. Le maréchal, voulant le faire continuer, surprit pour cela un ordre de la cour. C'en fut assez pour engager le duc de Rohan à s'opposer formellement à cet ordre, disant que la cour avait été surprise, et qu'il lui ferait agréer de ne point toucher aux priviléges des habitants. La cour envoya un nouvel ordre encore plus exprès que le premier, et le duc de Rohan, sans y avoir égard, fit procéder à l'élection et se rendit maître de la ville. La reine, irritée de cette hardiesse, fit arrêter toutes les personnes que le duc de Rohan lui avait envoyées pour se justifier. Néanmoins, ayant fait réflexion aux suites que pourrait avoir cette démarche, très capable de rallumer la guerre civile en France, si les provinces voisines se déclaraient en faveur du duc de Rohan, la cour chercha des tempéraments, et l'on entra en négociation de part et d'autre. On convint de rétablir l'ancien maire et de lui remettre les clefs de la ville entre les mains, d'y recevoir aussi pour la forme des officiers subalternes, que le duc de Rohan n'y avait pas voulu souffrir, et l'on consentit en même temps à une nouvelle élection où il fût libre de les déposséder et d'en choisir d'autres. Ainsi, l'autorité royale eut pour elle les apparences, et le duc de Rohan la réalité, en conservant son gouvernement. Le maréchal de Bouillon ne laissa pas de continuer à le traverser non seulement auprès de leurs majestés, mais encore auprès du roi d'Angleterre, où il était allé en qualité d'ambassadeur extraordinaire pour lui faire part de l'alliance du roi avec l'Espagne. Il avait un ordre exprès de lui faire désapprouver la conduite des protestants de France dans leur dernière assemblée de Saumur. Il prit volontiers cette occasion de rendre encore au duc de mauvais offices; mais celui-ci ayant trouvé le moyen de prévenir là dessus le monarque anglais, l'ambassadeur en reçut une réponse à laquelle il

était bien loin de s'attendre : *Si la reine votre maîtresse*, lui dit le roi d'Angleterre, *veut enfreindre les édits accordés aux protestants de son royaume, je ne prétends pas que l'alliance que j'ai faite et confirmée avec la France me doive empêcher de les protéger. Il faut*, ajouta-t-il, *vous réconcilier avec le duc de Rohan; je lui ferai savoir que je souhaite que vous viviez bien ensemble*. L'ambassadeur n'insista pas davantage sur un point qui lui réussit si mal. Il se plaignit à son retour qu'ont l'avait joué, en le chargeant de cette commission, et ce mauvais succès le brouilla avec les ministres.

Plusieurs autres seigneurs de la cour se brouillèrent aussi avec eux. Tous en paraissaient mécontents et quelques uns même conspirèrent de les perdre. Le comte de Soissons, surtout, entreprit de ruiner le chancelier. Le marquis d'Ancre l'entretenait dans ces dispositions, aussi bien que le prince de Condé, les maréchaux de Bouillon et de Lesdiguières. Ils s'imaginaient que c'étaient Sillery, Villeroi et Jeannin qui empêchaient la régente de les satisfaire sur leurs prétentions. Comme ces trois ministres traversaient en tout les ducs de Guise et d'Epernon, les princes du sang craignirent qu'ils ne voulussent aussi les mortifier pour se maintenir par là auprès de la régente. Ils convinrent donc de s'unir pour les chasser tous trois de la cour. Le marquis d'Ancre et sa femme s'y employèrent si efficacement que déjà la reine commençait à éloigner Sillery du secret des affaires. Toutefois, le comte de Soissons n'eut pas le plaisir d'en être témoin ; la mort qui l'enleva le 1er de novembre ne lui permit pas de jouir de toute sa vengeance.

Il était impossible que tant de divisions qui régnaient à la cour n'éclatassent pas enfin par une rupture ouverte. Le nombre des mécontents augmentait, et les factions se multipliaient tous les jours. Il s'en forma une cette année qui prit le dessus sur toutes les autres. Le prince de Condé en était le chef. Les ducs de Nevers, de Mayenne, de Longueville : le maréchal de Bouillon et le marquis d'Ancre y entrèrent, et par là les Guises et leurs amis se trouvèrent extrêmement reculés. Le baron de Luz, qui s'était donné à eux, quitta leur parti pour se livrer au marquis d'Ancre. Il fut soupçonné de servir cet Italien dans le dessein de perdre Bellegarde, gouverneur de Bourgogne, allié de leur maison. C'en fut assez pour animer le chevalier de Guise à se venger d'un ennemi qu'il avait encore d'autre sujet de haïr. Il le rencontra dans la rue Saint-Honoré, le fit descendre de son carrosse pour se battre, et le coucha par terre au second coup qu'il lui porta. La régente, qui se servait du baron de Luz, fut extrêmement irritée à cette nouvelle. Elle fit assembler les principaux du conseil, qui furent d'avis de renvoyer l'affaire au Parlement. Pendant qu'on y faisait le procès au meurtrier, l'hôtel de Guise se remplit de noblesse. La reine y envoya quelqu'un de sa part, avec ordre de les en faire sortir. Le seul comte de la Rochefoucault, maître de la garde-robe du roi, refusa d'obéir à l'ordre de la reine, qui lui fit commander de se retirer de la cour. Le duc de Guise eut aussi défense d'y paraître ; mais la reine se calma un peu quand elle apprit qu'il avait fait sortir de chez lui son frère le chevalier. Le marquis d'Ancre présenta à cette princesse le fils du mort, qui, fondant en larmes, se jeta à ses pieds et lui demanda justice. La reine la lui promit, et lui accorda toutes les charges et les pensions de son père, l'assurant que sa protection ne lui manquerait jamais. Après quelques jours passés en informations, les amis de la maison de Guise ayant apaisé l'esprit de la reine, le duc obtint la permission de la venir voir. Il lui parla en termes si respectueux et si soumis, que Sa Majesté parut satisfaite. Mais la hauteur de la duchesse de Guise gâta tout. La reine en fut encore plus irritée qu'auparavant contre toute sa maison. Elle refusa au duc le rappel de la Rochefoucault qu'il demandait. Le duc au désespoir s'adressa au marquis d'Ancre, qui, de son côté, le renvoya au prince de Condé, pour l'obtenir. C'était pour engager les Guises à s'unir au parti du prince qui prévalait. L'accommodement fut presque conclu, et le duc d'Epernon était aussi disposé à s'y joindre. Alors le prince de Condé se crut en état de prétendre à tout. Il demanda le gouvernement du Château-Trompette, afin d'avoir aussi dans sa dépendance la citadelle de la capitale de son gouvernement. Il ne pouvait s'imaginer que la reine osât le lui refuser. Il lui en fit faire la proposition par les ducs d'Epernon et de Mayenne, et par le marquis d'Ancre. Cette princesse, surprise de la demande que lui faisaient ces trois seigneurs, craignit qu'ils ne voulussent lui enlever aussi son autorité. Et faisant réflexion que les ducs de Guise et d'Epernon n'étaient pas encore entièrement liés avec le prince, elle résolut de les en détacher et de se raccommoder tout de bon avec eux.

Bassompierre fut celui dont elle se servit pour y réussir. Le duc de Guise ne put tenir contre une grosse somme d'argent qu'on lui donna, et le duc d'Epernon ne demandait pas mieux que d'avoir part au gouvernement sous la régente. Les deux ducs vinrent le lendemain voir la reine, et tout se passa de part et d'autre avec une satisfaction réciproque. Il en fut à peu près de même des ministres que

le parti contraire avait fait éloigner. La reine leur rendit sa faveur et affecta même de la faire paraître.

Le fils du baron de Luz, voyant qu'on ne pensait plus à lui faire justice de la mort de son père, crut qu'il était de son honneur de chercher à se la faire lui-même. Il fit appeler le chevalier de Guise par un gentilhomme nommé du Riol qu'il lui envoya. Le chevalier accepta le défi, et prenant le chevalier de Grignan pour lui servir de second, ils s'en allèrent tous trois où le jeune baron les attendait. Ils se battirent à cheval avec l'épée, et le chevalier de Guise fut blessé à la première passe; mais à la troisième il perça le baron de Luz, qui tomba mort peu de moments après. Il rentra ensuite dans Paris, et s'en alla comme en triomphe à l'hôtel de Guise. Il n'y fut pas plutôt arrivé que la reine l'envoya visiter; et cette princesse, qui, quelques semaines auparavant, avait voulu lui faire son procès, lui accorda sa grâce, à condition qu'à l'avenir il serait plus sage.

Au mois de mars, le roi donna un édit pour défendre de l'or et de l'argent sur les habits. Ce monarque même et les princes furent les premiers à l'observer, et chacun imita ensuite leur exemple.

L'assemblée des protestants à Saumur ayant été obligée de se séparer, les députés n'avaient pas eu le temps d'examiner les réponses faites au cahier de ses plaintes; ils crurent y remédier par le moyen des assemblées provinciales. La régente fit donner ensuite une nouvelle déclaration qui défendait aux protestants de tenir désormais de ces assemblées. On leur permit seulement les consistoires, les colloques, synodes provinciaux et nationaux, à condition qu'il ne s'y trouverait que des ministres et des anciens, et qu'on n'y traiterait que des affaires qui concernaient la doctrine et la discipline des églises réformées de France. Ce procédé causa aux protestants une surprise telle que l'on peut s'imaginer. Leurs députés généraux présentèrent requête au Parlement pour s'opposer à l'enregistrement de cette déclaration. Ils protestèrent qu'ils n'avaient pas besoin de grâce pour un crime qu'ils n'avaient point commis, et la regardèrent au contraire comme injurieuse à toutes les églises. Cette opposition arrêta quelque temps l'enregistrement; mais la cour ayant gagné quelques réformés pour le demander, sous prétexte qu'ils en avaient besoin pour leur propre sûreté, la déclaration fut enfin enregistrée et vérifiée dans les formes. Cette affaire fit grand bruit dans le synode national de Privas. On y fit une protestation publique et solennelle que les assemblées provinciales ne s'étaient point tenues contre la volonté du roi; que les réformés ne se serviraient jamais de la grâce que Sa Majesté prétendait leur accorder en cette occasion; qu'ils la regardaient comme une flétrissure et qu'ils désavouaient hautement tous ceux qui en avaient fait la réquisition. La cour crut remédier à ce mécontentement par une autre déclaration, laquelle expliquait la précédente. Mais, quoique le roi y reconnût l'obéissance et la fidélité de ses sujets protestants, il ne levait pas l'interdiction des assemblées provinciales, qui était le principal grief des réformés. Tout cela laissa un levain dans les esprits, qui les porta à se soulever sur le moindre sujet. Du Ferrier, ministre de Nîmes, était un de ceux qui s'étaient conformés aux volontés de la cour dans l'assemblée de Saumur. Celle de Privas tenue l'année dernière lui ôta sa charge, et il crut s'en venger en changeant de religion; la cour l'en récompensa par un office de conseiller au présidial de Nîmes. Il n'en fallut pas davantage pour irriter ses compatriotes contre lui. La populace s'attroupa et se mit en état de l'insulter dans les rues. Le nouveau conseiller, en ayant eu avis, se fit accompagner du prévôt de la ville en allant au présidial. Cette précaution écarta pour l'heure ceux qui le menaçaient, mais elle les anima à un tel point que, s'étant attroupés en plus grand nombre, et l'ayant attendu au retour, ils le chargèrent d'injures et le poursuivirent à coups de pierres. Ils saccagèrent ensuite sa maison, brûlant ses meubles, ses livres et tout ce qui s'y trouva; puis, courant à la campagne, ils arrachèrent les vignes et les arbres de ses terres. Ni le magistrat ni le consistoire ne furent en état d'apaiser cette émotion. Elle se tourna même en sédition ouverte, sur ce qu'ils firent emprisonner quelques uns des principaux chefs. Alors la populace courut aux armes; plusieurs se postèrent aux environs de la prison; d'autres se mirent en garnison dans les arènes et dans la maison de ville, et ne voulurent pas se retirer qu'on n'eût remis les clefs de la prison entre les mains du premier consul. Le peu de sûreté qu'il y avait à Nîmes pour les officiers de la justice obligea la cour à transférer le siége présidial de cette ville dans celle de Beaucaire: ce qui fut fait par un édit du 3 août vérifié au parlement de Toulouse, au mois de septembre.

Dans le même temps, c'est à dire vers le mois de juillet, Souvré, chevalier des ordres du roi et gouverneur de Sa Majesté, fut honoré de la dignité de maréchal de France en place du feu maréchal de Fervaques; mais il ne la garda pas longtemps, l'ayant remise entre les mains du roi, qui en gratifia le mar-

quis d'Ancre. Concini et sa femme ne mettaient point de bornes à leur ambition. Celle-ci avait un frère en faveur duquel elle fit encore solliciter le chapeau de cardinal. Elle s'était tellement emparée de l'esprit de la régente, que cette princesse chargea son ambassadeur en Italie de s'employer pour cette négociation. C'était le marquis de Cœuvres, depuis maréchal d'Estrées, à qui elle en avait donné l'emploi.

La France ne voyait pas indifféremment l'entreprise du duc de Savoie. Le cardinal de Mantoue étant proche parent de la reine, cette princesse engagea le conseil à lui fournir du secours. Lesdiguières, à la tête de douze cents hommes de pied et de douze cents chevaux, devait entrer en Savoie par le Dauphiné; Bellegarde, avec quatre mille fantassins et quatre mille cavaliers, y devait pénétrer par la Provence et par la Beauce, tandis que le duc de Guise, avec un autre corps de troupes, devait aller joindre l'armée du cardinal-duc de Montferrat; mais le duc de Savoie, en ayant eu avis et ne pouvant résister à tant de forces rassemblées, résolut d'entrer en négociation. Ce fut alors que le marquis de Cœuvres fut envoyé en Italie pour achever le traité, et qu'il eut des ordres secrets d'agir auprès du cardinal-duc pour le porter à céder son chapeau au frère de la maréchale d'Ancre. Le duc de Savoie termina cette guerre avec autant de promptitude qu'il l'avait entreprise avec précipitation. Les articles du traité ayant été signés, le gouverneur de Milan les envoya au comte d'Ascoli, général des Espagnols, qui se retira aussitôt avec ses troupes. Celles des autres princes en firent de même, et le duc de Savoie remit au cardinal toutes les places qu'il avait prises sur lui. Mais n'ayant pas voulu désarmer dans le temps qu'on en était convenu, le roi d'Espagne prit ce prétexte pour lui déclarer la guerre dans la suite. Cependant tout Paris était en joie à l'occasion de la fête du roi. On fit cette année des préparatifs pour la célébrer d'une manière extraordinaire. La solennité dura plusieurs jours, pendant lesquels trois des plus habiles officiers de l'artillerie firent tirer des feux d'artifice qui parurent surprenants par leur nouveauté. Dès qu'elle fut finie, le roi retourna à Fontainebleau, où il resta jusqu'au mois de décembre : il ne s'y passa rien de fort important.

Le prince de Condé et le maréchal de Bouillon étaient plus irrités que jamais; l'un, de ce qu'on lui avait refusé le gouvernement du Château-Trompette, et l'autre, de ce que la régente ne récompensait pas assez les services qu'il croyait lui avoir rendus. Les cabales recommencèrent de toute part : le rappel des ministres, que le prince croyait avoir éloignés, et la fortune prodigieuse de Concini, qu'on avait débauché de son parti, lui donnèrent lieu de faire éclater son mécontentement; le maréchal le fomentait sous main, afin de se rendre nécessaire en suscitant de nouveaux embarras à la reine. Il fit si bien qu'il engagea les ducs de Nevers, de Mayenne, de Vendôme, de Longueville, de Luxembourg et plusieurs autres, à entrer en de nouvelles liaisons avec le prince de Condé. Ils convinrent de se retirer tous presque en même temps de la cour et de se rejoindre en Champagne, pour demander la réformation des abus qui s'étaient glissés dans le gouvernement de l'État. Le prétexte était spécieux et aurait pu faire un bon effet pour tous les ordres du royaume, si ceux qui s'en faisaient honneur n'eussent eu en vue que le bien public. Le prince de Condé partit de Paris, le sixième de janvier, et alla d'abord à Châteauroux, d'où il se rendit ensuite à Mézières. Les autres ne tardèrent pas à le suivre et se retirèrent chacun dans leur gouvernement : le duc de Nevers en Champagne, le duc de Mayenne dans l'Ile-de-France, et le duc de Longueville en Picardie. Le duc de Vendôme, voulant aussi se retirer en Bretagne, fut arrêté par ordre de la régente qui eut quelque soupçon de son dessein. On l'enferma au Louvre dans une chambre grillée, de laquelle, néanmoins, il trouva peu après le moyen de s'échapper; mais le maréchal de Bouillon, sur qui les autres comptaient le plus, à cause de sa souveraineté de Sedan qui pouvait leur assurer une retraite, ne se pressa point de sortir : il n'avait pas eu dessein de lier un parti si puissant qu'il ne fût pas maître de le dissiper quand il y trouverait son avantage. Il vit premièrement les ministres et leur déclara les intentions du prince de Condé et des autres seigneurs, après quoi il partit, du consentement de la reine, sous prétexte de travailler à les ramener.

Le nombre des mécontents, qui augmentait chaque jour, alarma extrêmement cette princesse : elle se voyait à la veille des mêmes malheurs dont la France avait été troublée sous les règnes précédents; elle assembla promptement le conseil, qui fut d'avis que Sa Majesté écrivit une lettre circulaire à tous les parlements du royaume, aux gouverneurs des provinces et des places, aux prévôts des marchands, aux maires et échevins des villes, pour les exhorter à demeurer fidèles au roi et à ne pas se laisser surprendre par le prince de Condé et ses partisans, déclarant que Sa Majesté avait résolu de convoquer les États du royaume, pour y prendre des résolutions convenables au bien public. D'un autre côté, la régente n'oubliait rien pour tâcher de rega-

gner le prince; elle lui envoya le duc de Ventadour et le conseiller Boissise qu'il ne voulut pas écouter; mais, ayant assemblé à Mézières les principaux de son parti, il écrivit à cette princesse une longue lettre en forme de manifeste. « On s'y plaignait de la dissipation » des finances, du choix des personnes in» dignes qui étaient revêtues des premiers » emplois, de la trop grande autorité des mi» nistres, du peu d'égards qu'on avait pour les » princes, pour les pairs du royaume et pour » les officiers de la couronne, des obstacles que » les parlements trouvaient dans l'exercice de » leur juridiction, de la ruine de la noblesse, » du prix excessif des charges de judicature, de » l'oppression du peuple, de la négligence d'as» sembler les états généraux, de la précipi» tation avec laquelle on avait conclu le ma» riage du roi avant sa majorité, etc. On y » demandait l'assemblée des états généraux » dans trois mois au plus tard, la suspension » du mariage du roi et des princesses ses » sœurs, jusqu'à la fin des États, et de mettre » auprès de Sa Majesté des personnes d'une » probité reconnue. A ces conditions, on of» frait de revenir en cour, et l'on protestait » que l'on ne s'en était éloigné que pour » procurer un remède efficace à tant de » maux. »

Le prince de Condé écrivit en même temps aux parlements, au prince de Conti, aux ducs et pairs et autres officiers de la couronne. Il leur demandait leurs conseils et leur concours dans la louable entreprise de réformer le gouvernement. Aucun des parlements n'eut le courage de lui répondre. Celui de Paris n'osa même ouvrir la lettre que le prince lui avait fait présenter: il la fit porter à la régente qui la renvoya au chancelier. Marie fit une ample réponse au prince de Condé, aussi en forme de manifeste, lui promettant d'assembler au plus tôt les Etats généraux pour travailler à la réformation des abus dont on se plaignait. Mais, quoique la voie de la négociation eût été résolue dans le conseil, on ne s'y reposait pas tellement, qu'on ne pensât aussi à mettre une armée sur pied, pour réduire les mécontents par la force, s'ils ne donnaient pas les mains à l'accommodement projeté. Il fut donc résolu de dépêcher le colonel Galatis en Suisse pour y lever six mille hommes de sa nation. Une chose embarrassait la régente, c'étaient les soupçons qu'elle avait contre le duc de Rohan, colonel général des Suisses, auquel elle n'osait confier un corps qui devait faire la principale force de l'armée du roi. Elle pensa à le dédommager de cette charge par une somme d'argent que le duc de Rohan accepta, comme plus convenable à la situation de ses affaires. Il fut question ensuite de choisir un homme capable de la remplir, qui fût tout à la fois et agréable aux Suisses et dévoué à la régente Elle proposa Bassompierre, qui, parce qu'il n'était pas prince, fut d'abord rejeté par Villeroi. Mais Galatis, son ami, ayant obtenu en sa faveur l'agrément des treize cantons, le conseil passa sur cette difficulté, et Bassompierre, quoique simple gentilhomme lorrain, fut revêtu de la charge de colonel général des Suisses.

Les mécontents, de leur côté, assemblèrent toutes les forces du parti et firent diverses tentatives pour engager les réformés à prendre les armes. Le prince de Condé avait en vue de faire ses conditions meilleures par ce moyen, et le maréchal de Bouillon de perdre le duc de Rohan en le rendant suspect, et de se rendre lui-même plus nécessaire à la régente. Mais les sages précautions de Du Plessis-Mornay continrent les réformés dans leur devoir. Il eut soin d'avertir les députés généraux de la conduite qu'ils devaient tenir; il dit qu'il ne fallait pas s'attirer le reproche de s'être remués pour d'autre sujet que pour le maintien de leur religion; et que de mêler des intérêts purement civils à leurs démarches ce serait faire tort à la bonne cause. Ainsi les protestants demeurèrent fidèles au roi. La régente les avait fait solliciter, sachant qu'ils étaient assez forts pour emporter la balance. Du Plessis se servit de cette conjoncture pour représenter à la cour combien il était important au repos de l'Etat de faire exactement observer les édits de pacification. On donna là dessus les meilleures espérances, et la régente promit tout pour se tirer de l'embarras où elle se trouvait.

Cependant on était convenu de s'assembler à Soissons, où les commissaires du roi se rendirent, de même que le prince de Condé et les principaux de son parti. Les premiers y étaient venus, escortés de six ou sept cents chevaux, et de quatre mille hommes d'infanterie; et le duc de Mayenne, gouverneur de l'Ile-de-France, avait mis une forte garnison dans la ville, pour la sûreté du prince de Condé et de ceux qui l'accompagnaient. La première conférence se tint le 14 d'avril dans le château. Les seigneurs mécontents y protestèrent qu'ils n'avaient point d'autre vue que d'assurer le repos du royaume et de servir Leurs Majestés; après quoi ils firent trois propositions auxquelles se réduisaient toutes leurs demandes: 1° Que les états généraux du royaume fussent convoqués au plus tôt; 2° qu'on sursît au double mariage; 3° qu'on désarmât de part et d'autre. Le premier point passa sans difficulté; la régente l'avait promis dans sa réponse au manifeste du prince; le second souffrit quelque contestation; on demandait

la surséance du double mariage, jusqu'à la fin des états, et les commissaires du roi n'avaient ordre de l'accorder que jusqu'à la majorité. D'ailleurs, pour sauver l'autorité de la régente, dans une affaire qu'elle avait conclue solennellement avec l'Espagne, elle ne voulait pas que cet article fût inséré dans le traité public; mais elle offrait de donner une lettre particulière au prince, par laquelle elle s'engagerait à ce qu'il demandait. La chose fut acceptée à cette condition, et le double mariage sursis jusqu'à la fin de l'assemblée générale. Tout allait bien jusque-là : chacun faisait semblant de n'avoir en vue que l'intérêt public. Mais ce que le prince de Condé et les seigneurs de son parti proposèrent ensuite pour leurs intérêts particuliers causa de grandes contestations dans le conseil de la régente. Sous prétexte de pourvoir à leur propre sûreté, le prince et les autres mécontents demandaient qu'on leur remît certaines places, et qu'on les satisfît encore sur diverses autres prétentions. Il fallut envoyer des courriers en cour et en recevoir des instructions sur cette affaire. On y employa beaucoup de temps, ce qui donna le loisir à l'armée du roi de se renforcer. Galatis amena les six mille hommes qu'il avait eu ordre de lever en Suisse, et Bassompierre, leur nouveau colonel, alla à Troyes, en Champagne, les recevoir. Le prince de Condé en ayant eu avis, et qu'ils allaient à Vitry, pour y joindre l'armée du roi, sortit promptement de Soissons, où il laissa le maréchal de Bouillon et le duc de Mayenne. Il voulait se saisir de Vitry, mais ayant été prévenu, il marcha avec sa petite armée, vers Sainte-Menehould, dont il se rendit maître.

Le conseil de régence, durant ce temps-là, examinait les demandes des seigneurs mécontents. On les trouvait si exorbitantes, que plusieurs furent d'avis d'employer la force pour les réprimer. Le roi ne manquait ni de troupes, ni d'argent; il était sûr des parlements et de presque tous les officiers militaires. La reine aurait suivi cet avis, qui paraissait le plus avantageux à sa réputation et à son autorité, si elle n'en eût été détournée par le chancelier et le maréchal d'Ancre. Non seulement ils haranguèrent dans le conseil, pour prouver qu'il était plus à propos d'accorder au prince de Condé et aux autres seigneurs, la plus grande partie de leurs prétentions; mais ils cabalèrent dans le Parlement et parmi le peuple, pour faire demander la paix. On engagea même les députés des églises réformées à dire que si la régente donnait le commandement de l'armée aux ennemis de leur religion, ils croiraient avoir une raison légitime de penser à leur sûreté, en se joignant au parti du prince. D'autres alléguèrent que la guerre ne serait regardée que comme un renouvellement des anciennes querelles entre les maisons de Guise et de Bourbon. Dans cette diversité d'opinions, la reine crut ne pouvoir se mettre à couvert de tout reproche qu'en assemblant un conseil extraordinaire. Elle y appela les présidents du Parlement et les principaux magistrats de Paris, qui tous, ayant été prévenus par le chancelier, opinèrent pour la conclusion de la paix. On dépêcha Viguier, maître des requêtes au prince de Condé, pour lui demander que le duc de Mayenne et le maréchal de Bouillon finissent le traité commencé, nonobstant sa retraite. Le prince répondit qu'il le terminerait plus facilement si les commissaires du roi voulaient s'avancer jusqu'à Rethel. Ils le firent en vertu d'une nouvelle commission que la reine leur fit expédier pour cet effet. Cette princesse y joignit une lettre particulière par laquelle elle promettait au prince de surseoir le double mariage jusqu'à la majorité du roi.

Les commissaires étant donc arrivés à Rethel, le prince de Condé les fit prier de venir jusqu'à Sainte-Menehould. Comme leur commission ne limitait point le lieu, ils s'y rendirent au mois de mai, et signèrent le 15 le traité qui porte le nom de cette ville. On y convint de donner Amboise au prince de Condé, Sainte-Menehould au duc de Nevers, et une bonne somme d'argent au maréchal de Bouillon; de sorte que les principaux chefs se trouvant satisfaits en leur particulier, ils ne parlèrent plus du bien public. Le traité s'exécuta de part et d'autre assez promptement, et les ducs de Longueville et de Mayenne furent les premiers qui retournèrent à la cour. Le prince de Condé se retira à Valery, où le gouverneur d'Amboise alla lui promettre cette place. Il vint quelque temps après rendre ses devoirs à Leurs Majestés; mais il ne demeura guère auprès d'elles, quand il vit que sa dernière équipée diminuait au lieu d'augmenter, comme il l'avait cru, la considération qu'on devait avoir pour lui. Au mois de juin, on expédia des lettres patentes pour la convocation des états généraux, indiqués au 10 de septembre, dans la ville de Sens. Elles furent envoyées, et publiées par tous les gouvernements, bailliages et sénéchaussées du royaume.

Le 5 du même mois, on célébra au Louvre le baptême du *duc d'Anjou*, frère unique du roi et de la princesse sa sœur. Ce fut le cardinal de Bonzy, aumônier de la reine, qui en fit la cérémonie. Le prince eut pour parrain le cardinal de Joyeuse, et pour marraine la reine Marguerite; ils le nommèrent *Gaston-Jean-Baptiste*. La princesse fut nommée *Henriette-Marie*, par madame, sœur du roi, et par le cardinal de la Rochefoucauld. Tout paraissait

tranquille au moyen du traité dont je viens de parler, et la régente semblait être à couvert des entreprises qui pouvaient troubler son gouvernement. Néanmoins deux incidents imprévus la jetèrent encore dans de nouveaux embarras. Le duc de Vendôme, chagrin de ce que le prince de Condé l'avait trop abandonné dans le traité de Sainte-Menehould, refusait de s'en tenir à ce qui y avait été stipulé pour lui, et ne cessait de tout brouiller dans son gouvernement de Bretagne. Comme il n'était pas assez fort, pour y soutenir seul la guerre contre la cour, il s'adressa au duc de Rohan pour engager le parti protestant dans sa querelle. Celui-ci n'était pas lui-même assez puissant dans le parti, pour le remuer comme le duc de Vendôme se l'imaginait. Il essaya pourtant de convoquer une assemblée générale en Gascogne; mais Du Plessis-Mornay détourna encore ce coup, et les députés refusèrent de se mêler d'aucune affaire politique. Le duc de Vendôme ne quitta point pour cela le dessein d'exciter quelque mouvement. La régente, qui était, au contraire, dans la résolution d'éviter la guerre, lui envoya le marquis de Cœuvres, nouvellement revenu de son ambassade d'Italie, pour tâcher de le ramener. Celui-ci était proche parent du duc du côté de la belle Gabrielle d'Estrées. Il eût bien voulu se défendre d'un emploi qu'il croyait qu'on ne lui donnait que pour le commettre. Cependant il fallut obéir, et, par bonheur, il réussit dans sa commission. Ce ne fut pourtant qu'après plusieurs allées et venues. Les ducs de Vendôme et de Retz, qui s'étaient unis, se plaignirent que le traité de Sainte-Menehould était trop désavantageux. On trouva moyen de les satisfaire, et tous deux mirent bas les armes. L'autre affaire qui donna de l'inquiétude à la régente, fut une sédition arrivée à Poitiers peu de temps après. Le prince de Condé, mécontent de son gouvernement d'Amboise, résolut de se rendre maître de cette ville à la faveur de quelques intelligences. Le duc de Roanne, qui en était gouverneur, devait lui en faciliter les moyens, et le marquis de Bonnivet devait assembler quelques gentilshommes pour soutenir l'entreprise. L'élection du maire approchait. Plusieurs personnes briguaient cet emploi. Le duc de Roanne en appuyait quelques uns, et l'évêque sollicitait pour d'autres. Il se nommait Henri de Châteignier de la Roche-Posay. Sur l'avis qu'on avait donné à la régente des mesures du prince de Condé, elle fit écrire au prélat pour le prier de les faire avorter. Celui-ci fait aussitôt redoubler la garde, gagne la plus grande partie des bourgeois, et se rend plus puissant que le duc de Roanne dans la ville. Cette précaution déconcerta le parti du prince de Condé. Il était alors en Poitou, où il attendait la nouvelle du succès de son intrigue. Sachant ce que l'évêque faisait contre lui à Poitiers, il y envoya un de ses gentilshommes nommé Latrie, pour exhorter ses amis à ne pas se rebuter, et le chargea d'une lettre pour l'évêque, pleine de reproches et de traits injurieux. Il n'en fallut pas davantage pour confirmer le prélat dans la pensée que le prince de Condé méditait quelque dessein caché. Il prend la résolution de s'y opposer, et commence par aposter des gens pour se défaire de Latrie.

Aussitôt l'évêque fait courir le bruit qu'on veut livrer la ville aux ennemis du roi. Là dessus le peuple s'émeut; on ferme les portes, on tend les chaînes et l'on fait des barricades dans les rues. Le prélat paraît la pique à la main, la cuirasse sur le dos et le casque en tête, animant partout les bourgeois par son exemple et par ses libéralités. Le duc de Roanne accourt et se rend à l'évêché, pour savoir la cause de ce mouvement extraordinaire. Il n'y fut pas plutôt entré, qu'on s'assura de lui, sous prétexte de le mettre à couvert de la fureur du peuple, de qui il avait reçu en passant quelque léger outrage. Alors le prélat, en vertu d'une commission de la reine, donna les ordres nécessaires pour la sûreté de la ville, comme s'il en eût été le gouverneur. Celui qui l'était véritablement, voyant que l'on ne l'écoutait plus, se crut trop heureux d'avoir la liberté de s'en retourner. Il fut suivi de quelques magistrats et des principaux de son parti. Latrie s'échappa pareillement, tout blessé qu'il était, de quelques coups de carabine. Il rencontra, à quelque distance de la ville, le prince de Condé, qui y venait.

Les blessures de son gentilhomme et le mauvais succès de son entreprise ne l'empêchèrent pas de continuer son chemin. Il n'en devint que plus ardent à venger l'outrage qu'il prétendait lui avoir été fait en sa personne. Il s'approcha de Poitiers, dont il fut bien surpris de se voir fermer les portes par les habitants. On tira même sur les gens de sa suite; ce qui l'obligea de gagner promptement Châtellerault. Il brûla en passant la maison de campagne des évêques de Poitiers qui se trouvait sur sa route; et ne pouvant autrement se venger d'un prélat qui n'avait rien fait que par ordre de la cour, il se contenta d'en faire ses plaintes à Leurs Majestés par une lettre très vive.

La régente rit des chagrins du prince, qui aurait pu se les épargner s'il avait voulu. Néanmoins le prince de Condé alla à Tours, où la cour était alors. De là la cour se rendit

à Angers pour passer ensuite en Bretagne. Ce fut pendant ce voyage que le prince de Conti mourut à Paris, dans son abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Sa mort ne fit pas un grand vide, parce que sa vie n'avait pas été fort éclatante ; et sa veuve s'en consola d'autant plus aisément, qu'elle trouva un second mari en la personne de Bassompierre qu'elle aimait (*).

Leurs Majestés ayant réformé tous les abus qui avaient donné lieu à l'assemblée des états de Bretagne, partirent de Nantes au commencement de septembre, et arrivèrent le 16 à Paris. Elles y furent reçues par plus de six mille bourgeois, à la tête desquels marchait leur colonel-général. Le même jour, elles se rendirent à l'église de Notre-Dame, où l'on chanta le *Te Deum* en action de grâces de leur retour. Un des principaux motifs de ce voyage avait été de montrer le roi aux peuples des provinces, pour dissiper un bruit qui courait de sa mauvaise santé et qui faisait croire à tout le royaume que ce prince ne vivrait pas longtemps. Il était, à la vérité, d'une complexion très délicate ; mais, par les soins que la reine en prit, il vécut assez pour voir la fin des troubles qui désolaient l'Etat. Elle avait confié son éducation à Gilles de Souvré, maréchal de France. Pluvinel, un des plus habiles écuyers de son temps, eut ordre de lui apprendre à monter à cheval ; et de Préaux les premiers éléments des belles lettres. Cependant, Louis XIII apprit fort peu de latin : il s'appliqua à l'italien et à l'espagnol, et fit quelques progrès dans l'histoire ancienne et moderne.

Ce prince, étant entré dans sa quatorzième année le 27 de septembre, voulut signaler par un acte de religion et de justice le premier acte de sa majorité : ce fut de confirmer *l'édit de Nantes* et tous les autres édits du feu roi contre les duellistes et les blasphémateurs. Sa Majesté tint conseil pour cet effet le 1^er jour d'octobre, et alla le lendemain tenir son lit de justice au Parlement. Elle y fut accompagnée de la reine, de Monsieur, des princes de Condé et de Soissons, des ducs de Guise, d'Elbeuf, d'Epernon, de Ventadour, de Montbazon et de plus de sept à huit cents gentilshommes à cheval, tous magnifiquement vêtus. Étant arrivé au palais, le roi y fut reçu par deux présidents et quatre conseillers qui le conduisirent à la grande chambre. Après que chacun eut pris sa place, Sa Majesté déclara en peu de mots le sujet pour lequel elle était venue. Le chancelier parla ensuite sur le même sujet, et la reine, prenant aussi la parole, dit qu'elle avait remis l'administration des affaires entre les mains du roi son fils. Le jeune monarque la remercia de ses soins, et déclara qu'il ne prétendait gouverner désormais que par les avis de cette bonne mère. C'est ce qu'elle avait eu soin de ménager adroitement, pour conserver toujours son autorité. Toutes les harangues étant finies, le chancelier prononça l'arrêt qui déclarait le roi majeur. On enregistra aussi la déclaration qui avait été donnée au conseil le jour précédent ; après quoi le roi s'en retourna au Louvre au milieu des acclamations du peuple.

Cependant l'assemblée des états généraux avait été indiquée à Sens pour le 10 septembre, avant la majorité du roi. Cela n'accommodait pas la régente, qui craignait que les états ne la chagrinassent sur son administration, qu'ils ne demandassent l'éloignement des ministres et surtout du maréchal d'Ancre, et qu'ils n'empêchassent le roi, devenu majeur, pendant que l'assemblée serait encore sur pied, de laisser à sa mère la même autorité qu'elle avait eue pendant sa minorité. Le prince de Condé et ses partisans, qui avaient intérêt que les choses se passassent de cette manière, bien loin de les amener au point qui leur convenait, donnèrent lieu eux-mêmes au délai qui favorisa les vues de la régente. La résistance inutile du duc de Vendôme en Bretagne, et les mouvements mal concertés du prince de Condé en Poitou, fournirent à la régente un prétexte plausible de mener le roi son fils dans ces deux provinces, et de remettre l'ouverture des états jusqu'au retour de Leurs Majestés à Paris. Durant ce temps-là, le roi devint majeur, et déclara que, content de l'administration de sa mère, il lui continuait son autorité, ce qui était le grand objet de son ambition. Alors elle fit transférer les états à Paris, et l'assemblée fut indiquée au 10 d'octobre. Le 13, le roi fit publier, à son de trompe, que les députés déjà arrivés eussent à s'assembler ; le clergé aux Augustins, la noblesse aux Cordeliers et le tiers-état dans l'Hôtel-de-Ville. Mais la noblesse et le tiers-état ayant supplié le roi de leur permettre de s'assembler aussi aux Augustins, afin que les trois ordres pussent plus aisément conférer ensemble, Sa Majesté le leur accorda. La chambre ecclésiastique était composée de cent quarante personnes, entre lesquelles il y avait cinq cardinaux, sept archevêques et quarante-sept évêques ; le cardinal de Joyeuse en fut élu président. Cent trente-deux gentilshommes formaient la chambre de la noblesse, qui eut pour président le baron de Sennecey ; et dans la dernière du tiers-état, où présidait Miron, prévôt des marchands, on comptait cent quatre-vingt-deux députés, tous offi-

(*) Il y eut entre eux un mariage qui ne fut jamais rendu public.

ciers de justice ou de finances. On régla qu'après trois jours d'un jeûne public indiqué pour implorer l'assistance de Dieu, il y aurait le dimanche, 26 d'octobre, une procession solennelle de l'église des Augustins à celle de Notre-Dame, et que l'ouverture de l'assemblée se ferait le lendemain au Louvre, dans la salle de l'hôtel de Bourbon. Le roi, la reine et toute la cour assistèrent à la procession; Henri de Gondi, archevêque de Paris, officia pontificalement; et François de Sourdis, archevêque de Bordeaux, prêcha devant cette auguste assemblée. Les députés s'étant rendus au lieu marqué, le roi s'assit sous un grand dais de velours violet, parsemé de fleurs de lis d'or, ayant à sa droite la reine sa mère assise dans une chaise à dossier, et près d'elle, Élisabeth, première fille de France, promise au prince d'Espagne, et la reine Marguerite. A la gauche du roi était *Monsieur*, son frère unique, et Christine, seconde fille de France. Le duc de Mayenne, grand chambellan, était aux pieds de Sa Majesté, assis sur un carreau de velours. Le duc de Fronsac, comte de Saint-Paul, tenant la place du comte de Soissons, grand maître de France, était assis sur une chaise à bras sans dossier, le dos tourné vers le roi et le visage vers l'assemblée; le chancelier était assis de même à l'extrémité du marchepied à main gauche du roi. Le maréchal de Souvré, les capitaines des gardes et plusieurs autres personnes étaient derrière, joignant Leurs Majestés. Le prince de Condé et le comte de Soissons étaient séparés des autres princes auprès desquels étaient les ducs d'Epernon et de Sully, pairs de France. De l'autre côté de la salle, vis à vis des princes, étaient les cardinaux du Perron, de la Rochefoucauld et de Bonzy, et sur leur même banc les ducs de Ventadour, de Montbazon, de Bouillon, de Bois-Dauphin, de Brissac et le maréchal d'Ancre. Au pied du trône, vis à vis de la chaise du roi, était la table des secrétaires d'État. A leur droite, proche d'eux, étaient assis, sur de longs bancs, les conseillers d'État de robe longue, et les maîtres des requêtes à leur gauche; les conseillers de robe courte et tout de suite les bancs des députés des trois ordres. Les ecclésiastiques occupaient le côté droit, la noblesse le côté gauche, et le tiers-état était derrière les uns et les autres.

Chacun ayant pris sa place, le roi dit, en peu de mots, que son but principal, dans la convocation des états généraux du royaume, était d'écouter les plaintes de ses sujets et de pourvoir à leurs griefs. Le chancelier parla ensuite selon la coutume sur la situation présente des affaires : après quoi, s'étant avancé vers le roi, comme pour recevoir ses ordres, il revint à sa place et dit à tous les députés que Sa Majesté leur permettait de dresser les cahiers de leurs plaintes et de leurs demandes, et qu'elle promettait d'y répondre favorablement. Les trois ordres haranguèrent ensuite Sa Majesté. Simon de Marquemont, archevêque de Lyon, pour le clergé, Pierre de Roncherolles, baron du Pont-Saint-Pierre, pour la noblesse, tous deux debout et découverts, et Miron, prévôt des marchands de Paris, à genoux, pour le tiers-état. Les harangues finies, le roi sortit de l'assemblée, et chacun s'en retourna chez soi.

Des trois chambres qui composent les états généraux, la chambre du tiers-état est toujours celle contre laquelle la cour est le plus en garde. Comme elle est ordinairement formée des députés des provinces qui ne briguent ni la faveur, ni les grâces de la cour, elle prend plus vivement les intérêts du peuple dont elle connaît mieux les griefs et les sujets de plaintes. Le clergé et la noblesse, au contraire, ne portant que la moindre partie des charges publiques, sont aussi moins sensibles aux abus qu'il s'agit de réformer, outre que les gratifications de la cour tiennent les principaux de ces deux ordres dans une entière dépendance. Ainsi la reine et les ministres ne songeaient qu'à rompre les mesures du tiers-état par rapport à la réformation du gouvernement. Comme il aurait été dangereux de rejeter hautement ses demandes, on jugea qu'il n'y avait pas de meilleur expédient que de mettre la division entre les trois chambres, et de rendre l'assemblée la plus tumultueuse qu'il se pourrait. Pour cet effet, on engagea le clergé et la noblesse à proposer des articles de réformation auxquels le tiers-état aurait peine à consentir; et comme on ne doutait pas que le tiers-état n'en proposât aussi de son côté qui n'accommoderaient ni le clergé, ni la noblesse, on espéra que ces contestations porteraient l'assemblée à se séparer, ou qu'il serait aisé de la congédier, en amusant le peuple par des promesses vagues. La chose arriva, en effet, comme la cour l'avait projeté.

On s'assembla le 4 de novembre, et la première chose que proposa la noblesse fut l'abolition de la *paulette* : c'est une finance que les officiers paient tous les ans pour rendre leurs charges héréditaires. Rien n'embarrassa plus le tiers-état composé de ces sortes d'officiers et de magistrats. Il demanda à son tour la diminution des tailles et le retranchement des pensions que la cour payait à une infinité de personnes. Ni les uns ni les autres ne s'accommodaient de ces propositions : ils en demandèrent la surséance; et la cour, les payant de belles paroles, dit qu'elle souhai-

tait que les chambres dressassent au plus tôt le cahier général de leurs plaintes, sans que les propositions extraordinaires que l'on pourrait faire à la traverse les détournassent de cet objet principal. Ces différents intérêts ne manquèrent pas de produire les divisions que la cour en attendait, et l'on n'oublia rien pour les faire croître. La chambre ecclésiastique eut quelque complaisance pour la noblesse, espérant que les gentilshommes en auraient à leur tour pour le clergé, qui voulait obtenir la publication du concile de Trente en France, affaire que la cour de Rome avait inutilement tentée plusieurs fois sous les règnes précédents. Le clergé et la noblesse en prirent occasion pour demander la réformation de toutes les universités du royaume, et que les jésuites fussent admis dans celle de Paris, à condition toutefois qu'ils se soumettraient à ses lois et à ses coutumes. Cette condition et plusieurs autres qu'on leur demandait parurent trop fâcheuses à la société. Elle fit en vain des apologies pour se disculper de toutes les charges qu'on lui imposait. Tout son crédit ne put lui faire obtenir d'être reçue dans un corps qui avait un si grand intérêt de l'en exclure.

La cour paraissait très satisfaite de la complaisance du clergé et de la noblesse dans l'assemblée des états généraux. Outre leur union contre le tiers-état, ils dressèrent un article pour demander au roi l'accomplissement de son mariage avec l'infante, et de celui de madame Elisabeth de France avec le prince d'Espagne. On ne pouvait rien faire de plus agréable à Marie de Médicis. Mais la joie qu'elle en eut fut mêlée de quelque amertume. Les trois chambres demandèrent conjointement que le roi en voulût établir une, composée de personnes prises d'entre elles, pour la recherche des malversations commises dans le maniement des finances. Ce furent les partisans du prince de Condé qui mirent cette affaire sur le tapis. Leur vue était de faire rendre compte à la régente de son administration. Cette princesse l'éluda adroitement, et fit si bien par ses intrigues, qu'elle empêcha les états généraux d'en connaître. Les bien intentionnés se contentèrent de dresser un article en termes forts et pressants pour donner des avis au roi sur la manière de régler sa dépense. Mais la cour ne s'en mit guère en peine, persuadée qu'après la séparation des états elle n'en ferait que ce qu'elle jugerait à propos. Il lui fut d'autant plus facile de rompre l'union des trois ordres sur cette affaire, qu'ils étaient alors divisés à l'occasion d'un article reçu dans la chambre du tiers-état. Cet article regardait la puissance souveraine du roi et la sûreté de sa personne. Il portait « que pour arrêter le cours de la » doctrine pernicieuse qui se répandait depuis » quelques années contre les rois et contre les » puissances souveraines établies de Dieu, Sa » Majesté serait suppliée de faire publier » dans l'assemblée des états généraux, comme » une loi inviolable et fondamentale du » royaume, que le roi étant reconnu souve- » rain en France, et ne tenant son autorité » que de Dieu seul, il n'y a sur la terre au- » cune puissance spirituelle ou temporelle » qui ait droit de le priver de son royaume » ni de dispenser ou d'absoudre ses sujets, » pour quelque cause que ce soit, de la fi- » délité et de l'obéissance qu'ils lui doivent. » Que tous les Français généralement tien- » draient cette loi pour sainte, véritable et » conforme à la parole de Dieu sans nulle » distinction, équivoque ou limitation; » qu'elle serait jurée par tous les députés aux » états généraux, et désormais par tous les » bénéficiers et magistrats du royaume, avant » que d'entrer en possession de leurs bénéfi- » ces ou de leurs charges; que l'opinion con- » traire, aussi bien que celle qui permet de » tuer ou de déposer les souverains, et de se » révolter contre eux pour quelque raison » que ce soit, seraient déclarées fausses, im- » pies, détestables et contraires à l'établisse- » ment de la monarchie française, qui dé- » pend immédiatement de Dieu seul; que » tous les livres qui enseigneraient cette » mauvaise doctrine seraient regardés comme » séditieux et damnables, etc. » On demandait que cette loi fût lue dans les cours souveraines et dans les tribunaux subalternes, afin qu'elle fût connue et religieusement observée.

Plusieurs raisons concouraient à faire prendre cette résolution aux états. Deux rois de France assassinés consécutivement par des misérables que la doctrine des jésuites et des autres écrivains dévoués à la cour de Rome avait séduits, étaient des tristes exemples du pouvoir des ecclésiastiques sur les ames faibles. D'ailleurs, les mieux intentionnés pensaient à limiter insensiblement la puissance énorme et formidable que les papes ont usurpée sur les souverains, et de réduire les jésuites à cette alternative, ou de fermer leurs colléges et de renoncer à la prédication, ou de rompre leurs engagements avec le pape et la cour de Rome. Mais la cabale jésuitique se donna tant de mouvement en cette occasion, qu'elle fit ôter cet article du cahier. On le regardait comme pernicieux à la religion, et comme dressé tout exprès pour causer un schisme dans l'Eglise de France. Tel fut l'effet de l'ignorance de ce temps-là, que nous voyons réparée de nos jours d'une manière bien glorieuse à la plus saine partie des pré-

lats du royaume. Le Parlement néanmoins ne put approuver cette prévarication du clergé. Les gens du roi remontrèrent, par la bouche de l'avocat général, qu'ils savaient que plusieurs personnes donnaient la liberté de révoquer en doute « ces maximes de tout temps » reçues en France et nées avec la couronne; » que le roi ne reconnait aucun supérieur au » temporel de son royaume, sinon Dieu seul, » et que nulle puissance n'a droit de dispenser les sujets de Sa Majesté de leur serment » de fidélité et d'obéissance, ni de la suspendre, priver ou dépouiller de son royaume; » encore moins d'attenter ou de faire attenter, par autorité soit publique, soit privée, » sur les personnes sacrées des souverains. » Les gens du roi requirent ensuite qu'il plût à la cour, toutes affaires cessantes, « d'ordonner » que les arrêts rendus ci-devant fussent renouvelés et publiés derechef en tous les » siéges de son ressort, afin de tenir les esprits de tous les sujets du roi, de quelque » qualité et condition qu'ils fussent, confirmés » et certains desdites maximes et règles, pour » la sûreté de la vie du roi, paix et tranquillité publiques, avec défense d'y contrevenir » sous les peines portées par les arrêts précédents. » Deux jours après, les chambres du Parlement de Paris assemblées donnèrent un arrêt conforme à la réquisition du procureur et de l'avocat général. C'est ainsi que les premiers magistrats employaient l'autorité du roi pour soutenir une maxime qu'ils regardaient comme une des lois fondamentales de la monarchie, pendant que le clergé la combattait ouvertement dans l'assemblée solennelle des États. Il y eut encore plusieurs contestations sur ce sujet qu'il serait trop long de rapporter. Le clergé fit ses plaintes contre cet arrêt du Parlement, et dressa un article pour la sûreté de la vie des princes. Le roi évoqua à lui le différend, et ordonna la surséance de l'exécution de l'arrêt. Mais le clergé, qui n'était encore content ni de l'un ni de l'autre, n'eut point de repos qu'il n'eût fait ôter du cahier l'article du tiers-état et de la paulette. En vain plusieurs membres s'y opposèrent : le parti des jésuites prévalut par la jonction de la noblesse contre le tiers-état.

Ces divisions étaient la conjoncture la plus favorable que la cour pût avoir, pour congédier une assemblée désormais incapable d'agir de concert. La reine et ses ministres résolurent d'en profiter. On fit savoir aux trois chambres qu'elles eussent à mettre incessamment leurs cahiers en état d'être présentés au roi. C'était, disait-on, pour rétablir le calme dans les provinces, que la longueur de l'assemblée commençait à mettre en mouvement. Mais c'était en effet pour congédier l'assemblée, qui finissait de droit après la présentation des cahiers. La noblesse s'en aperçut, et commença à se défier de ce grand empressement des ministres. Elle engagea la chambre ecclésiastique à demander que les cahiers fussent répondus avant la séparation des États. Une pareille délibération alarma extrêmement la reine et les ministres. Ils entreprirent de gagner le clergé pour se retirer d'un pas si délicat. Le cardinal de Sourdis fut celui que l'on chargea de cette intrigue. Le cardinal du Perron le seconda de tout son pouvoir. Ils firent entendre à la chambre que jamais elle n'obtiendrait ce qu'elle demandait, tant que l'assemblée serait sur pied; que les députés du tiers-état y formeraient toujours des obstacles invincibles; qu'ils lui débaucheraient peut-être la noblesse, avant que le cahier fût présenté : au lieu que l'assemblée une fois séparée, le tiers-état ne traverserait plus le clergé par ses remontrances, et que le roi serait en pleine liberté d'avoir égard à ses représentations. Ces raisons n'avaient rien de solide; mais les promesses firent ce que n'avait pu faire la persuasion. Les prélats gagnés par la cour entraînèrent les autres, et la noblesse ne fut pas assez forte pour résister. Elle ne se relâcha pas néanmoins entièrement de ses demandes. Voyant que la cour ne voulait pas consentir qu'il y eût des députés de trois ordres dans le conseil du roi, lorsqu'on y délibérerait sur les réponses à faire aux cahiers, elle proposa qu'il y eût du moins six des plus anciens conseillers d'État, qui fussent appelés avec les princes et les officiers de la couronne, pour donner des avis à Sa Majesté sur les réponses qu'elle devait faire. L'archevêque d'Aix fut chargé de la proposition, mais sa harangue déplut à la reine qui voulait être la maîtresse absolue de faire accorder au roi ce qu'il lui plairait. On se moqua des instances réitérées des trois chambres; on traita leur prétention de nouveauté dangereuse et préjudiciable à l'autorité du roi, et voyant qu'on ne pouvait les désunir qu'en prenant un ton décisif sur cet article, voici comme on fit répondre le roi à la dernière remontrance des députés : *Je souhaite*, dit le jeune monarque, *de donner toutes sortes de satisfaction aux états; mais je ne puis prendre aucunes mesures que sur les cahiers que vous me présenterez : je veux les recevoir la semaine prochaine au plus tard. S'il est nécessaire que les états se rassemblent à l'occasion des réponses que j'y ferai, nous y pourvoirons dans le temps.*

Cette réponse fut pour les émissaires de la cour une nouvelle raison de ramener les autres à l'autorité du roi. On leur fit extrêmement valoir l'espérance qu'il donnait de rassembler les états, s'il en était besoin, après

qu'ils auraient présenté les cahiers de leurs demandes. On les exhorta ensuite fortement à l'obéissance que les sujets doivent à leur souverain. Et les intrigues de la reine ayant bientôt gagné le clergé et la noblesse, il ne fut pas difficile d'engager aussi le tiers-état à céder. Ainsi chacun se tint prêt à présenter ses cahiers le lundi de la semaine suivante.

C'était le 23 de février, jour auquel se devait faire la clôture des états. Leurs Majestés s'y rendirent avec la même pompe qu'on avait vue à l'ouverture de l'assemblée. Après qu'elles eurent pris leur place, et que les hérauts eurent imposé silence à tout le monde, Armand-Jean du Plessis, évêque de Luçon, s'avança pour présenter au roi le cahier, et pour haranguer Sa Majesté. Son discours roula sur la suppression de l'hérédité et de la vénalité des charges; sur le retranchement des dépenses excessives en gratifications et en pensions accordées sans nécessité; sur la restitution des biens de l'église possédés par les huguenots; sur l'accomplissement du double mariage; sur les bénéfices donnés comme des récompenses à des gentilshommes laïques; sur la part que les ecclésiastiques devaient avoir, selon lui, aux affaires d'État, et sur les louanges de la reine, à laquelle il exhorta le roi d'en laisser toute l'administration. Le baron de Sennecey, président du second ordre, harangua aussi à peu près sur le même sujet. On fut surpris que la noblesse suivît ainsi les impressions des ecclésiastiques, et qu'ils eussent concerté ensemble les principaux points que chacune des deux chambres devait mettre à la tête de son cahier, qui étaient : « la publication du concile de Trente, le rétablissement de la religion romaine dans le Béarn et ailleurs; une défense absolue aux cours souveraines de prendre connaissance de ce qui concerne la foi, l'autorité du pape, les règles monastiques, etc.; le réglement des appels comme d'abus; la réformation des universités; le rétablissement des jésuites, et autres choses semblables. »

Les députés des trois ordres furent mandés au Louvre le 24 de mars. On leur déclara « qu'on avait trouvé un si grand nombre d'articles importants dans les cahiers, qu'il n'était pas possible que le roi y répondît en aussi peu de temps qu'il l'aurait souhaité. Que cependant Sa Majesté voulait bien donner des marques sensibles de sa bonne volonté aux états, en répondant favorablement à leurs principales demandes; qu'elle avait pris la résolution d'abolir la vénalité des charges, et de régler ce qui en dépend; d'établir une chambre de justice pour la recherche des financiers, de retrancher les pensions et de pourvoir à tous les autres articles, le plus promptement qu'il serait possible. » Puis la reine, prenant la parole, dit elle-même aux députés qu'un si long séjour à Paris leur causant beaucoup de dépense, il était temps qu'ils songeassent à s'en retourner chacun chez eux. Ainsi finirent les états généraux, dont le bien public avait été le prétexte, mais qui, par les factions opposées à la régence, par les intrigues de ceux qui avaient intérêt qu'on ne fît aucune réforme dans l'État, par les divisions entre les chambres, par le délai qu'on apporta à répondre à tous les articles des cahiers, devinrent absolument inutiles et n'eurent aucun des bons effets que l'on en attendait.

A peine la reine fut-elle délivrée des inquiétudes que cette assemblée lui avait causées, qu'elle se disposa à terminer la double alliance conclue avec l'Espagne. Dans la joie que cette affaire lui donnait, elle voulut que madame Élisabeth de France dansât un magnifique ballet dans la salle de Bourbon, le dix-neuvième de mars. Le prince de Condé en donna un autre vers le même temps, auquel Leurs Majestés et toute la cour assistèrent.

Sur ces entrefaites vint à mourir la reine Marguerite, première femme de Henri IV. Comme cette princesse ne paraisait plus depuis longtemps à la cour, sa mort n'interrompit point les divertissements du carnaval. La reine voulait que sa fille donnât une fête au public avant son départ pour l'Espagne, en quoi elle suivait son penchant naturel au luxe, à la dépense et au plaisir. Le prince de Condé, comme j'ai dit, y prit part comme les autres, mais tout cela n'était qu'un jeu qui cachait des desseins bien différents. L'inquiétude et le chagrin rongeaient cruellement la reine et le prince. Marie cherchait à dissiper les cabales qui se formaient contre son autorité, et Condé s'occupait des moyens propres à causer de nouvelles brouilleries. Chacun était mécontent de la manière dont on avait congédié les états. Le Parlement, surtout, se plaignait des atteintes que la cour elle-même avait données à l'autorité royale. Le maréchal de Bouillon engagea adroitement cette compagnie à se déclarer la première contre ces abus, pour la mettre dans la nécessité de s'appuyer ensuite du parti du prince. Il fit si bien par ses intrigues que, trois jours après la dissolution des états généraux, deux magistrats de chaque chambre des enquêtes furent nommés pour aller prier le premier président d'assembler promptement toutes les autres. Le dessein était de délibérer sur les remontrances que le Parlement avait résolu, longtemps auparavant, de faire au roi. Trois séances furent employées à cette délibération, et, le 28 de mars, la cour rendit un arrêt qui ordonnait « que les

» princes, les ducs et pairs et les officiers de » la couronne, ayant séance et voix délibé» rative au Parlement, qui se trouvait pour » lors à Paris, seraient invités à venir déli» bérer avec monsieur le chancelier, et avec » toutes les chambres assemblées, sur les pro» positions qui seraient faites pour le service » du roi, le soulagement de ses sujets et le » bien de son État. »

La reine ne douta pas un moment que ce ne fût le parti du prince de Condé qui eût excité ce nouveau mouvement parmi les gens de robe. Elle lui fit défendre de la part du roi, de même qu'à tous les seigneurs ses partisans, de se trouver au Parlement en cas qu'ils y fussent invités. Cependant, comme le roi avait promis de leur faire savoir sa volonté, le Parlement délibéra de nouveau sur les moyens d'aller recevoir cette réponse. Le roi n'en fut pas plutôt informé qu'il manda la compagnie par députés et leur dit que, puisqu'ils voulaient savoir sa réponse, son chancelier allait la leur faire entendre. Alors le chancelier prit la parole et fit un assez long discours sur la prétendue atteinte donnée par le Parlement à l'autorité du roi, à quoi ce monarque ajouta une défense expresse à la compagnie de passer outre. Elle ne laissa pas de nommer des commissaires de chaque chambre pour travailler aux remontrances qu'on avait résolu de faire au roi, ce qui irrita extrêmement les esprits de part et d'autre. Ceux qui étaient attachés à la cour avaient soin d'informer Leurs Majestés de tout ce qui se passait au Parlement. La reine voyait avec peine que les esprits y étaient si irrités : elle crut les ramener en faisant publier, le dix-huitième de mai, une déclaration pour rétablir le droit annuel ou la paulette ; mais le Parlement alla toujours son chemin. Le premier président assembla, le vingtième, toutes les chambres, et, les remontrances y ayant été lues et approuvées, il chargea, au nom de la compagnie, les gens du roi d'aller demander audience à Sa Majesté ; ils l'obtinrent pour le vendredi suivant. Ce jour-là, le premier président, accompagné de six présidents à mortier, de douze conseillers de la grand'-chambre, d'un président et de trois conseillers de chacune des enquêtes, d'un pareil nombre de celles des requêtes, du procureur général et des avocats généraux, alla au Louvre suivi d'une multitude de peuple. Ils furent introduits dans la chambre du conseil, où le roi et la reine étant entrés suivis de plusieurs seigneurs et officiers de la couronne, le premier président fit un discours au roi, et lui présenta les remontrances où l'on priait le roi, entre autres choses, de ne point faire de *commandements absolus*, dès la première année du règne de Sa Majesté. La lecture en ayant été faite, les députés se retirèrent dans une chambre voisine en attendant la délibération de Sa Majesté. La réponse fut, en substance, « qu'elle était très » offensée de ce que le Parlement prétendait » réformer le royaume ; qu'il ne leur appar» tenait pas de contrôler le gouvernement ; » que c'était à eux d'attendre que Sa Majesté » les interrogeât, et qu'on leur ferait savoir sa » réponse à leurs remontrances, quand elles » auraient été communiquées à son conseil. » La reine s'emporta fort sur ce qu'on y blâmait les désordres de sa régence, et le président Jeannin s'étant aussi récrié sur la dissipation des finances qu'on lui reprochait, les ducs de Guise, de Vendôme et de Montmorency offrirent au roi leurs biens, leur vie et leur épée contre tous ceux qui refuseraient de lui obéir.

Dès le lendemain, vingt-troisième jour de mai, le roi donna dans son conseil d'état un arrêt pour casser celui du Parlement. Les gens du roi furent mandés pour en entendre la lecture et pour le faire enregistrer. Ils firent inutilement les plus fortes instances pour se dispenser d'une commission qui pouvait être exécutée par toute autre personne. *Je le veux et la reine aussi*, dit le roi ; après quoi ils ne purent se dispenser d'obéir. Ils entrèrent donc, le cinquième de juin, en la grand'-chambre, et après que Servien eut rendu compte de tout ce qui s'était passé à l'audience du roi, ils laissèrent l'arrêt du conseil avec la commission du grand sceau sur le bureau et se retirèrent. Les chambres ayant été assemblées, on délibéra durant plusieurs jours et l'on conclut à une nouvelle députation ; mais le roi ne voulut rien entendre : *Il veut et vous commande*, dit la reine aux députés, *que ses ordres soient exécutés et que l'arrêt du conseil soit lu et enregistré, sous peine de désobéissance*. Il ne le fut pas néanmoins ; on trouva dans la suite un tempérament ; ce fut d'envoyer au Louvre un nombre de conseillers choisis qui firent satisfaction à Leurs Majestés.

Cependant le prince de Condé, ayant appris que Leurs Majestés se disposaient au voyage de Guienne pour l'accomplissement des mariages projetés, ne garda plus de mesures et fit éclater son mécontentement. Il se retira dans une de ses maisons à Creil, sur la rivière d'Oise. Plusieurs bourgeois de Senlis, de Mantes, de Beaumont et d'autres lieux y étant venus armés, pour avoir part aux divertissements d'une grande fête, le prince s'y rendit aussi, accompagné du duc de Longueville et de plusieurs autres seigneurs. Toutes les compagnies d'arquebusiers le reçurent avec toute sorte de distinction et allèrent au devant de lui, tam-

bour battant et enseignes déployées, jusqu'à une lieue hors de la ville. La cour, qui ne perdait pas ce prince de vue et qui était informée de tout ce qu'il faisait, craignit qu'il ne profitât de la disposition du peuple pour lever des troupes. Elle lui envoya sur-le-champ le secrétaire d'État Villeroi pour l'engager de revenir à Paris et d'accompagner le roi dans son voyage de Guienne. Le prince refusa de le faire jusqu'à ce que le roi eût réformé son conseil, répondu aux remontrances du Parlement et satisfait aux sujets de mécontentement que lui et ses amis prétendaient avoir reçus de la cour. Un des principaux était fondé sur ce que le prince voulait être chef du conseil et avoir la direction des finances qui lui avait été promise verbalement. Le maréchal de Bouillon, comme le plus ancien officier d'armée, prétendait aussi que, n'y ayant point de connétable en France, il avait droit de disposer du taillon. Le conseil s'était toujours fortement opposé aux vues de l'un et de l'autre. Villeroi, ayant fait rapport de la réponse qu'il avait reçue du prince de Condé, lui fut renvoyé une seconde fois; sur quoi le prince assembla ses amis à Coucy, pour prendre avec eux les résolutions convenables.

Tous ces retardements déplaisaient fort à la cour qui fut obligée de différer son voyage jusqu'au premier jour d'août, et le double mariage jusqu'au huit de septembre. Leurs Majestés envoyèrent une troisième fois Villeroi et le président Jeannin vers le prince de Condé. Ils avaient déjà eu diverses conférences avec lui et les autres seigneurs dans l'assemblée de Coucy, et les choses paraissaient même fort disposées à un prompt accommodement, lorsque la cour, impatiente d'en voir la fin, chargea Pontchartrain, secrétaire d'État, de porter une lettre au prince de Condé, par laquelle le roi lui donnait avis que le jour de son départ approchait. Villeroi pria inutilement Pontchartrain de ne point rendre cette lettre, parce que l'accommodement était près d'être terminé; mais les ordres du roi étaient si pressants, qu'il n'eut aucun égard à sa prière. Cette nouvelle servit de prétexte au prince de Condé pour rompre brusquement les conférences. Il écrivit au roi dès le lendemain, 27 de juillet, pour prier Sa Majeste de différer son voyage jusqu'à ce qu'elle eût remédié aux désordres dont les états généraux et le Parlement s'étaient plaints. Il en chargeait nommément, par sa lettre, le maréchal d'Ancre, le chancelier de Sillery et quelques autres ministres devoués à la cour, et finissait en priant le roi de le dispenser du voyage de Guienne, où il suivrait volontiers Sa Majesté s'il lui plaisait de pourvoir à tous ces abus.

Tous les partisans du prince de Condé ayant aussi refusé d'accompagner le roi, Sa Majesté assembla son conseil pour aviser aux moyens de prévenir les troubles. Il fut rendu une déclaration, le 30 de juillet, par laquelle le roi ordonnait aux gouverneurs des villes et provinces de son royaume de pourvoir à la sûreté des places dont Sa Majesté leur avait confié le soin, d'empêcher qu'on y levât des troupes, à moins que ce ne fût pour son service, et d'y donner entrée à aucun autre prince et officier qu'à ceux auxquels elle en aurait donné une permission positive et par écrit. Cette déclaration irrita extrêmement le prince de Condé : ses amis prirent la résolution de lever des troupes, et le maréchal de Bouillon leur donna rendez-vous à Sedan.

La reine cependant travailla à s'assurer de Paris : elle nomma un conseil de guerre composé des principaux officiers et magistrats de la ville et de quelques conseillers d'État qui eurent ordre d'y rester; elle leur recommanda d'être fidèles au roi, d'obéir à Liancourt, gouverneur de la ville et chef de ce conseil, et à Miron, prévôt des marchands; d'avoir soin de *Monsieur*, frère du roi, dont elle leur confia la garde. On leva en même emps une armée dont le duc d'Epernon, le chancelier et le chevalier de Sillery voulurent donner le commandement au maréchal d'Ancre; puis faisant réflexion que cet Italien, étant entré deux ans auparavant dans la cabale du prince de Condé pour les perdre, il n'était pas à propos de lui mettre en main toutes les forces de l'État, ils choisirent le maréchal de Boisdauphin, de la maison de Laval, à qui Leurs Majestés donnèrent le titre de lieutenant général.

Les ducs de Guise et d'Epernon s'étaient chargés de conduire sûrement Leurs Majestés à Bordeaux : elles arrivèrent à Poitiers le 9 de septembre. Elles y firent un plus long séjour qu'elles ne se l'étaient proposé. Madame Elisabeth y fut attaquée de la petite vérole, et il fallut attendre qu'elle en fût guérie. Cette longue absence du roi et de la reine contribua beaucoup à fortifier le parti du prince de Condé. Le rendez-vous général de ses troupes était à Noyon, en Picardie. Il marcha d'abord vers Paris avec quatre ou cinq mille hommes de pied assez mal armés, et environ deux mille cinq cents chevaux. Le prince apprit alors que le roi, étant à Poitiers, avait donné contre lui et contre tous ceux de son parti, une déclaration du 10 de septembre pour les soumettre aux peines dues aux criminels de lèse-majesté. Il en publia une autre de son côté, le 14 d'octobre, portant qu'il n'avait pris les armes que pour empêcher les étrangers de s'introduire dans le royaume, et que son al-

tesse avait auprès d'elle ceux qui composaient le seul et véritable conseil du roi. Il passa ensuite la Seine et s'avança vers Sens qu'il espérait de surprendre. Mais Boisdauphin et le marquis de Praslin, son maréchal de camp, rompirent ses mesures en y arrivant plus tôt que lui. Les deux armées se trouvèrent alors si près l'une de l'autre que l'on ne doutait pas qu'il n'en fallût venir à une bataille. Celle du roi était composée d'environ dix mille hommes de vieilles troupes et de deux mille chevaux. Il est vrai que le canon des mécontents était assez bien posté; mais leur armée était si faible, par l'éloignement de sa meilleure cavalerie commandée par le duc de Longueville, et en si mauvais ordre dans un fond, que si l'armée du roi se fût seulement avancée, celle des princes était mise en fuite sans combat. Mais Boisdauphin fut si timide ou si malhabile, qu'après quelques légères escarmouches il se retira le premier. Bouillon profita de sa faute et passa la Loire en diligence. Il passa ensuite en Berri, et ne s'arrêta point qu'il ne fût arrivé sur les confins de la Touraine et du Poitou.

Cependant les deux cours de France et d'Espagne étaient convenues que la célébration du double mariage se ferait le même jour, 18 d'octobre, à Bordeaux en Guienne, et à Burgos en Castille. Le duc d'Uceda, fils du duc de Lerme, eut la procuration de Louis XIII pour épouser l'infante d'Espagne, au nom de Sa Majesté, comme le duc de Guise devait épouser madame Élisabeth de France au nom du prince d'Espagne. Le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, et l'archevêque de Burgos en firent la cérémonie. La nouvelle princesse d'Espagne partit de Bordeaux trois jours après; elle fut escortée par une petite armée sous le commandement du duc de Guise et du maréchal de Brissac. Elle arriva à Bayonne, le 1[er] de novembre, et, le 7, elle s'avança jusqu'à Saint-Jean-de-Luz. Le roi catholique, de son côté, ayant conduit sa fille à Fontarabie, l'échange des deux princesses se fit sur la rivière de Bidassoa, qui sépare la France de l'Espagne; et, le 21 novembre, la nouvelle reine fit son entrée à Bordeaux. Louis XIII avait une si grande impatience de la voir qu'il alla plus de trois lieues au devant d'elle. Mais le cérémonial dont on était convenu ne permettant pas que le roi lui parlât ou l'accompagnât avant son arrivée, Sa Majesté se contenta de la regarder du haut d'une fenêtre, pendant que le duc d'Épernon l'entretenait à la portière de son carrosse que l'on avait fait arrêter exprès. Le roi étant remonté dans le sien et ayant rencontré celui de la reine, ils se regardèrent pendant quelque temps sans se parler; en suite de quoi le roi prit les devants et alla attendre la reine à Bordeaux, où elle arriva sur les neuf heures du soir.

Le cardinal de Sourdis se préparait à donner une seconde fois la bénédiction nuptiale aux époux présents, lorsqu'il lui arriva une affaire qui le contraignit de s'absenter de la cour. Une violence commise aux prisons de Bordeaux, où l'archevêque s'était trouvé en personne, obligea le parlement de cette ville à rendre contre lui un décret de prise de corps. Ce fut donc l'évêque de Xaintes qui fit la seconde célébration du mariage. On n'oublia rien pour la rendre la plus magnifique qu'il se pût. Le roi, ayant soupé dans son lit à cause de la fatigue qu'il avait eue pendant la cérémonie, se leva sur les neuf heures du soir et alla coucher avec la reine son épouse. Il y demeura jusqu'à une heure après minuit, que le maréchal de Souvré, son ancien gouverneur, le vint chercher et le ramena à son appartement.

La cour, étant partie de Bordeaux à la fin de l'année précédente, revint à Poitiers au mois de janvier de celle-ci; de là, elle se rendit à Tours pour y attendre la fin d'une négociation commencée. C'était en vue de rompre la ligue du prince de Condé en gagnant peu à peu tous ceux qui y étaient entrés. On avait ôté le commandement de l'armée du roi au maréchal de Boisdauphin pour le donner au duc de Guise. On s'attacha particulièrement à tenter le duc de Mayenne et le maréchal de Bouillon qui avaient le plus de crédit dans le parti des mécontents. Le roi d'Angleterre offrit alors son entremise, fort à propos pour prévenir une guerre civile dans le royaume. Sa médiation fut acceptée, et le chevalier Edmond, son ambassadeur, fut envoyé au prince de Condé à Saint-Jean-d'Angely; persuadé que les affaires ne pouvaient être en meilleure situation pour obtenir des conditions avantageuses, le prince se résolut sans peine d'écrire une lettre respectueuse au roi. Le monarque y répondit de la manière la plus favorable, et l'on convint d'une conférence qui fut indiquée à Loudun pour le 10 de février. Pendant qu'on s'y préparait, la reine-mère courut risque de la vie à Tours par un accident extraordinaire. La plus grande partie du plancher de la chambre où elle était fondit subitement; son fauteuil se trouvant heureusement placé sur une poutre qui tint ferme, Sa Majesté passa par dessus son lit pour se transporter dans un autre endroit. Il y eut plusieurs personnes blessées, entre autres, le jeune comte de Soissons, le duc d'Épernon et le maréchal de Bassompierre. La reine-mère les envoya tous visiter, excepté le duc d'Épernon. Cette indifférence de Marie de Médicis,

à son égard, jointe à quelques autres sujets de mécontentement, l'obligea de quitter la cour pour prévenir une disgrâce plus déclarée.

Le jour venu qu'on devait ouvrir la conférence de Loudun, la comtesse de Soissons, le duc de Nevers, le maréchal de Brissac, Villeroi et Pontchartrain, secrétaires, le président de Thou et de Vic, conseillers d'Etat, s'y rendirent de la part du roi. Le prince de Condé y vint en personne, accompagné de la princesse sa mère, de la duchesse douairière de Longueville, des ducs de Mayenne, de Vendôme, de Longueville, de Rohan, de Luxembourg, de la Trémouille et de Sully, du maréchal de Bouillon, du comte de Candale et des députés de l'asssemblée des églises réformées. L'ambassadeur d'Angleterre y assista aussi en qualité de médiateur; le prince de Condé y présenta XXXI articles dans plusieurs desquels il paraissait n'avoir eu en vue que le bien public. Comme il fallait du temps pour les examiner, on convint de part et d'autre de prolonger la trêve qui avait déjà été accordée. Pendant ce temps-là, les deux armées souffrirent si considérablement par la rigueur du froid et par la cherté des vivres, qu'il en périt plus de dix mille hommes des deux côtés. Le régiment des gardes, surtout, perdit un si grand nombre de soldats que le roi fut obligé d'appeler les Suisses pour veiller à la sûreté de sa personne.

Le conseil travaillait sans relâche à répondre aux articles du prince de Condé. On prolongea de nouveau la trêve, et, dans cet intervalle, on acheva l'examen des propositions envoyées de Loudun. A la fin, la paix fut conclue, mais elle n'amena que du désordre, au lieu de la tranquillité qu'elle aurait dû produire dans le royaume; ce qui fit croire que les ministres n'avaient rien moins recherché que le bien public. Villeroi et Jeannin, que le chancelier de Sillery avait maltraités en quelques rencontres, pour avoir seul le maniement des affaires, trouvèrent moyen de lui faire ôter les sceaux, et de les faire donner au président *Du Vair*. Quelque temps après, on donna à Villeroi *Claude Mangot* pour adjoint dans la charge de secrétaire d'État, à la sollicitation du maréchal d'Ancre, qui accusait Villeroi de lui avoir voulu faire perdre le gouvernement de la citadelle d'Amiens pour la faire tomber entre les mains des mécontents. Le prince de Condé se retira dans son gouvernement de Berri qu'on lui avait donné au lieu de celui de Guienne. Le duc de Sully s'en alla en Poitou et le duc de Rohan à la Rochelle; il n'y eut que le maréchal de Bouillon et le duc de Mayenne qui allèrent en cour pour pénétrer ses desseins et pour recevoir la récompense qu'on leur avait promise s'ils abandonnaient le parti.

Le roi était à Paris avec les deux reines, quand le duc de Mayenne et le maréchal de Bouillon se rendirent auprès de lui. Le maréchal d'Ancre n'osait y revenir à cause de la haine que les Parisiens lui portaient. Il tâcha de s'unir avec ces deux seigneurs, qui profitèrent de ses avances pour lui susciter un plus grand nombre d'ennemis. Le duc de Guise était déjà entré dans cette cabale; il ne restait plus qu'à y engager aussi le prince de Condé. Le maréchal de Bouillon, qui avait un extrême ascendant sur l'esprit de ce prince, crut devoir s'empêcher de revenir à la cour, pour se faire d'autant plus valoir par ce moyen. Mais ces intrigues furent inutiles. Le prince revint et son retour fut en partie dû aux soins de Richelieu, évêque de Luçon. Ce prélat s'était dévoué au maréchal d'Ancre, qui, de son côté, employa pour lui son crédit auprès de Marie de Médicis. Il obtint la charge de grand aumônier de la jeune reine, et la reine-mère le fit peu après conseiller d'État. Tels furent les premiers degrés de sa faveur, qui l'élevèrent dans la suite au poste le plus considérable du royaume.

Cependant, le maréchal d'Ancre était si généralement haï, qu'il était aisé de voir qu'il ne se soutiendrait pas longtemps. Bouillon tâchait de le rendre suspect au roi par le moyen de Luynes, qui commençait de lui être très agréable. Le duc de Longueville, ouvertement ennemi de Concini, qui avait empêché qu'on ne lui remît la citadelle d'Amiens, surprit encore par intelligence la ville de Péronne. On craignait qu'il ne se rendît maître de toute la Picardie, province considérable par son voisinage des Pays-Bas espagnols. Le roi, étant conseillé d'entrer dans quelque voie d'accommodement avec le duc, plutôt que d'en venir à la force, lui envoya Bouillon pour négocier avec lui. Mais celui-ci, au lieu de l'apaiser, selon l'ordre qu'il en avait, l'engagea au contraire, dans le dessein de perdre le maréchal d'Ancre. Le prince de Condé envoya en même temps l'archevêque de Bourges à ce ministre, pour retirer la parole qu'il avait donnée de le protéger, et lui dire qu'il ne pouvait abandonner le duc de Longueville. Le maréchal, qui aurait dû se retirer à cette nouvelle en quelque lieu de sûreté, avec ce qu'il avait gagné au service de la reine-mère, résolut de tenter tout pour se soutenir. Il alla trouver cette princesse et lui dit que le prince de Condé se moquait d'elle, que Bouillon la trompait, et que tous les autres seigneurs du parti ne travaillaient qu'à ruiner son autorité: à quoi, ajouta-t-il, il n'y a point de meilleur remède que de les prévenir et de s'assurer de

leurs personnes. Ce conseil parut d'abord trop hardi à Marie de Médicis. Elle déférait beaucoup aux avis de Barbin, son intendant, qu'elle avait fait contrôleur général des finances. Cet homme, qui ne manquait ni d'adresse, ni de prévoyance, lui avait souvent représenté qu'elle ne devait pas se flatter de guérir par des remèdes doux et ordinaires le mal que les intrigues du maréchal Bouillon causaient à Sa Majesté. Il appuya de nouveau sur la nécessité d'arrêter monsieur le prince, comme sur l'unique moyen de dissiper bientôt toute la cabale. Mangot et l'évêque de Luçon contribuèrent aussi à l'y déterminer.

La reine choisit pour exécuter ce projet, le marquis de Thémines, qui s'était fait connaître à Barbin, durant le séjour de Leurs Majestés à Bordeaux. C'était un homme que l'envie de faire fortune rendait capable de tout entreprendre. Barbin le fit venir à la cour exprès, pour offrir ses services en pareil cas. On eut une belle occasion, le 30 août, de prendre d'un seul coup de filet les quatre principaux chefs des mécontents. Ils étaient venus ensemble ce jour-là rendre visite à la reine-mère. Mais les choses n'étant pas encore assez bien disposées à son gré, elle différa l'exécution de son projet jusqu'au premier jour de septembre. Cependant le duc de Mayenne et le maréchal de Bouillon, en ayant eu le vent, se tinrent sur leurs gardes pour ne pas tomber dans le piége qu'on leur tendait. Les ducs de Vendôme et de Guise en firent de même, et le prince de Condé fut le seul qui ne put se mettre dans l'esprit qu'il y eût à craindre pour lui.

Il vint en grande pompe au Louvre, le 2 du mois suivant. Il était déjà dans la chambre du conseil, lorsque Thianges l'avertit du danger qui le menaçait. Comme il commençait d'en sortir pour entrer dans celle de la reine, Thémines s'avança avec ses deux fils et lui déclara l'ordre qu'il avait de l'arrêter. Le prince, étonné, regarde de tous les côtés, demandant s'il n'y avait personne qui eût assez de courage pour prendre sa défense. Le seul Du Vair répondit qu'on ne lui avait pas demandé son avis. La reine-mère le punit, bientôt après, d'un désaveu qui blâmait sa conduite. Elle lui ôta les sceaux pour les donner à Mangot, et Thémines obtint le bâton de maréchal, pour avoir conduit en prison monsieur le prince. Marie de Médicis était au comble de la joie. Ce fut pour elle un jour de triomphe et de libéralités. Il n'y avait qu'à crier, pour obtenir des grâces, tant elle était contente de voir le premier prince du sang en son pouvoir. Montigny, qui arriva ce jour-là même à Paris, fut aussi fait maréchal de France. Saint-Géran en eut le brevet pour la première promotion, et Créqui, qui avait gardé la porte du Louvre, pendant qu'on arrêtait monsieur le prince, obtint de même le brevet de duc et pair. Le seul Bassompierre se moquait de ces manières basses des courtisans, d'extorquer les dignités qui ne devaient être données qu'au mérite. Il eut le courage de le dire à la reine-mère, qui lui reprochait de ne lui demander rien.

Cependant le duc de Mayenne et le maréchal de Bouillon firent ce qu'ils purent pour soulever les Parisiens. Mais ceux-ci ne se remuèrent pas beaucoup, et se contentèrent de fermer leurs boutiques. Il n'y eut que la populace du faubourg Saint-Germain, qui courut à l'hôtel du maréchal d'Ancre, qu'elle saccagea entièrement. La cour n'était pas fâchée que les mutins bornassent leur vengeance à si peu de chose. Le prince de Condé avait perdu l'affection du peuple. Les réformés du royaume n'étaient pas mieux disposés. Marie de Médicis le savait bien, et c'est ce qui lui relevait le courage. Deux choses seulement l'inquiétaient: le choix des seigneurs qui devaient composer le conseil de guerre et les intrigues pour détacher le duc de Guise d'un parti qu'il avait embrassé sans réflexion. Ce seigneur s'était déjà retiré à Soissons, où il avait été joint par les ducs de Bouillon et de Mayenne. Là, ils ne pensaient qu'à former une puissante armée et à se rendre formidables à la cour. Ils tinrent leurs conférences à Coucy, où se rendirent encore les ducs de Vendôme et de Longueville. On ne fut pas longtemps sans s'apercevoir que le duc de Guise était fort irrésolu. Bouillon ne cessait de l'exhorter à aller délivrer le prince de Condé et à travailler de concert à perdre le favori de la régente. Il lui offrait de le rendre chef de tout le parti, et était d'avis qu'on s'en allât brûler les moulins de Paris, pour irriter d'autant plus les esprits contre Concini, qui n'était pas aimé du peuple de cette ville. Mais, comme il vit que tout cela ne faisait aucun effet sur l'esprit du duc, qui pensait dès lors à se raccommoder avec la cour, pour avoir le commandement de l'armée royale, il proposa au duc de Mayenne de l'arrêter; le duc de Mayenne ne le voulut pas. La reine-mère ne manqua point de profiter de cette faute, en gagnant le duc de Guise et tous ceux qui dépendaient de lui. Cette princesse lui avait fait écrire plus d'une fois et l'avait flatté des espérances les plus avantageuses. Il ne put tenir contre de si belles promesses; lui et le duc de Longueville firent leur accommodement particulier. Mais dans le temps qu'ils quittèrent le parti, le duc de Nevers et quelques autres vinrent s'y joindre.

La cour résolut d'avoir trois armées sur pied en même temps. Le duc d'Angoulême

fut destiné à commander la première contre les seigneurs mécontents, cantonnés dans la Picardie. Le nouveau maréchal de Montigny devait aller, à la tête de la seconde, réduire le Berri, qui se déclarait en faveur du prince de Condé, son gouverneur, et le maréchal de Souvré eut ordre de conduire la troisième en Touraine ; mais on changea ensuite ces dispositions.

On accusait le prince de Condé ; mais la plupart des preuves alléguées contre lui étaient sans fondement. On ne pouvait d'ailleurs concevoir qu'un premier prince du sang eût mérité la mort, pour avoir, disait-on, conspiré contre la personne de Sa Majesté. Il était aisé de voir que tout le crime du prince était de vouloir ôter l'administration des affaires à la reine-mère, à cause du mécontentement du royaume, à l'occasion de ce qu'elle aurait tout sacrifié pour que le maréchal d'Ancre et elle conservassent leur autorité. L'absence de ce favori n'avait servi qu'à augmenter son pouvoir. Le chancelier de Sillery avait quitté la cour ; Bullion, conseiller d'État, avait eu ordre de se retirer. Dolé, intendant des finances, était mort ; les services de Villeroi et de Jeannin ne les firent pas mieux recompenser que l'intégrité de Du Vair. Ils étaient tous suspects à Concini, qui ne voulait que des gens dévoués à ses ordres. Il se faisait obéir aveuglément par l'évêque de Luçon, Mangot et Barbin. Comme ils étaient les maîtres du sceau, de la plume et de l'argent, ils disposaient de tout, selon les vues du maréchal d'Ancre et de sa femme. Telle était, à la fin de cette année, la situation du conseil, qui ne dura pas longtemps en cet état.

Le jeune monarque étant tombé malade sur ces entrefaites, on craignit quelque temps pour sa vie. C'était la suite d'un grand évanouissement, qui lui prit le premier jour de novembre. Les seigneurs retirés de la cour parurent fort affligés de cet accident ; ils en prirent occasion de faire témoigner au roi l'extrême déplaisir qu'ils en avaient. Le cardinal de Guise, lié depuis avec Luynes dans le dessein de perdre le maréchal d'Ancre, fit insinuer à ce prince que les seigneurs mécontents viendraient avec joie faire leur cour à Sa Majesté, quand ils seraient assurés de ne trouver plus auprès d'elle un étranger arrogant, à qui la reine-mère voulait donner toute l'autorité. Le roi n'avait jamais aimé Concini, et il l'aimait encore moins depuis l'emprisonnement de monsieur le prince. Il fut tenté de s'affranchir de la tutelle de sa mère et de se retirer à Compiègne. Il témoigna à Luynes que les seigneurs, éloignés de la cour, lui feraient plaisir de demeurer toujours unis et de ne se réconcilier jamais avec l'Italien qu'il haïssait.

Luynes employait les fraudes pieuses et les artifices ordinaires des courtisans pour complaire au roi, qui voulait gouverner par lui-même et se venger du mépris avec lequel on l'avait traité jusqu'alors. Il n'y eut jamais sur cela plus d'intrigues à la cour. Concini et ses créatures, Mangot, Richelieu et Barbin, se donnaient de leur côté les plus grands mouvements ; le premier, dans le dessein d'augmenter sa puissance, ou de ruiner les cabales formées contre lui, et les autres afin d'établir leur fortune, attachée à celle de l'Italien qui les avait mis en place. Les ducs de Mayenne, de Nevers et de Vendôme, le maréchal de Bouillon et le marquis de Cœuvres étaient déterminés à prendre les armes en Picardie et en Champagne, au printemps prochain. Ils négociaient cependant à la cour, en diverses provinces du royaume et auprès des puissances étrangères. Bouillon surtout avait ses intrigues en Allemagne, dans les Provinces-Unies et dans le Liégeois. Il y faisait acheter des armes et des munitions et enrôler des soldats sous son nom. La maréchale, sous prétexte d'aller à Turenne et dans les autres terres de son époux, tâchait de lui faire des amis en différents endroits, et d'effacer les mauvaises impressions qu'on avait prises de lui dans le parti réformé, depuis le traité de Loudun. Il crut se rendre ce parti favorable, en faisant courir le bruit que le marquis Spinola traitait des prétentions de la maison de la Marck-Maulevrier, sur la principauté de Sedan, et qu'en vertu de cette acquisition on viendrait l'assiéger dans cette ville, avec toutes les forces des Pays-Bas catholiques. Mais c'était en effet pour couvrir ses préparatifs de guerre et la levée des soldats qu'on lui amenait de différents endroits. Il s'en expliqua de cette manière dans une lettre qu'il écrivit au roi, au mois de décembre.

Mais, comme la reine était bien informée des véritables desseins du maréchal, cette lettre passa dans son esprit pour le premier manifeste de la guerre civile. Elle fit filer des troupes de tous côtés, pour être prêtes à agir au printemps, et fit donner une déclaration contre tous les seigneurs qui avaient pris les armes, par laquelle ils étaient déclarés rebelles et criminels de lèse-majesté. Le parlement de Paris vérifiait aveuglément tout ce qui lui était envoyé par la cour. Le comte d'Auvergne, qui commandait un corps de treize à quatorze mille hommes d'infanterie dans l'Ile-de-France, eut ordre de se mettre le premier en campagne, et se rendit maître de Senonches, en Timerais, le 26 de janvier. Il en partit aussitôt, après avoir mis une forte garnison dans la place. Deux jours après, il s'empara du château de la Ferté, appartenant au vidame

de Chartres; en fit sortir les domestiques du vidame, dont il obligea tous les officiers à prêter serment de fidélité au roi, et y mit une garnison plus forte que celle qui y était auparavant. De là il marcha vers la Loupe, d'où il vint à Nogent-le-Rotrou, établit une garnison dans la Ferté-Bernard et entra le 8 de février dans le Mans, dont les habitants vinrent le recevoir hors des portes de la ville. Il y resta jusqu'au commencement de mars, qu'il revint faire lever le siége de Soissons.

Vers le milieu de février, la garnison que le marquis de Cœuvres avait mise dans le château de Pierrefonds commença à faire des courses dans le gouvernement de l'Ile-de-France. Non content d'avoir ravagé la campagne et d'avoir enlevé tout ce qui s'était trouvé chez les paysans, ils se mirent encore à voler sur les grands chemins, à piller les voitures publiques de Normandie et de Picardie, à emmener prisonniers tous ceux qu'ils pouvaient attraper et à commettre plusieurs autres sortes d'hostilités. Ce fut là comme le signal de la guerre et ce qui donna lieu aux troupes des deux partis d'en venir aux mains. Quelques soldats de la compagnie du comte de Candale furent les premiers attaqués par quelques cavaliers du duc de Vendôme, qui les défirent; Vaubecourt usa de représailles et chargea quelques cavaliers qui appartenaient au duc de Nevers.

Ce fut alors que le roi ordonna au duc de Guise de se rendre en Champagne et d'y commander les troupes qu'il y avait fait marcher au nombre de dix ou douze mille hommes de pied et de plus de deux mille chevaux. Ce duc, après avoir fait la revue de son armée, alla au commencement de mars investir le château de Richecourt sur l'Aisne. Celui qui y commandait pour le duc de Nevers se défendit d'abord avec beaucoup de vigueur; mais il ne put tenir que quatre jours, faute de troupes et de munitions de guerre. La place fut rasée à cause de sa situation. Le duc de Guise marcha ensuite vers Rozois en Thierrache, dans le dessein de l'assiéger; mais la garnison ayant d'abord abandonné la ville et s'étant retirée dans le château, il se mit en état d'en faire les approches. Pendant qu'on y travaillait, il eut avis que les ducs de Vendôme et de Mayenne et le marquis de Cœuvres assemblaient leurs troupes pour tâcher de secourir la place, et qu'ils avaient marqué leurs rendez-vous à Sissonne, pour venir de là attaquer l'armée du roi. Le duc de Guise ordonna aussitôt au maréchal de Thémines, lieutenant-général, à Praslin et à la Vieuville, maréchaux de camp, de marcher droit aux ennemis avec l'avant-garde de son armée, pendant qu'il se mettrait en état de les suivre avec le reste. Mais les ducs de Vendôme et de Mayenne n'eurent pas plutôt appris ce mouvement, qu'ils abandonnèrent le dessein de secourir Rozois, qui se rendit à composition dès le lendemain. Château-Porcien eut peu après le même sort, malgré le secours de deux cents Wallons que le duc de Nevers avait trouvé moyen de faire entrer dans la ville.

Alors le duc de Guise, ayant eu avis que le régiment de Balagni et quelques autres troupes des princes étaient logés à Vaux-sous-Laon, résolut de les y aller attaquer, quoiqu'il en fût encore éloigné de près de neuf lieues. Il partit pour cet effet de Château-Porcien, le 1er d'avril, accompagné de Bassompierre et de Thémines, avec un détachement de quatre cents chevaux, de cent carabiniers et la compagnie de ses gardes, et arriva près de Laon à deux heures après minuit. D'abord il fit forcer la barricade et entra ensuite dans le faubourg. Les ennemis, étonnés de cette surprise, se sauvèrent dans la ville avec précipitation. Dès la pointe du jour, le marquis de Cœuvres fit tirer plusieurs volées de canon sur le duc de Guise, qui se retira sans aucune perte, après avoir fait mettre le feu au faubourg et emmené avec lui quelques prisonniers. Il s'empara, en revenant, de Cisigny, château éloigné de deux lieues de Château-Porcien. L'armée du roi y resta jusqu'au 8 du même mois, et quand les brèches de cette dernière place furent réparées, elle marcha vers Rethel pour l'enlever au duc de Nevers. Celui-ci y laissa plusieurs officiers qui la défendirent avec beaucoup de bravoure. Praslin et Bassompierre y furent blessés dangereusement. Mais enfin la garnison diminuant tous les jours, le duc de Nevers fit proposer une suspension d'armes qui fut suivie d'une prompte reddition.

Le duc de Guise voulait profiter de ces avantages pour assiéger aussi Mézières, lorsque le roi lui ordonna d'empêcher le passage d'environ douze cents reitres et huit cents carabiniers, que le maréchal de Bouillon avait fait lever à Liége et dans quelques autres villes de l'Allemagne. Ces troupes, ayant eu ordre de venir en diligence renforcer l'armée des princes, se mirent en chemin sous la conduite du colonel Gendt Elles n'étaient encore qu'en Lorraine, lorsque le duc de Guise partit pour s'y opposer. Le maréchal de Bouillon en eut d'autant plus d'inquiétude, que le comte de Schomberg Nanteuil, qui était passé en Allemagne dès le mois de février, afin d'y lever des troupes pour le roi, marchait de son côté à la tête de douze cents reitres et quatre mille lansquenets, et qu'il s'avançait vers la frontière de France. On ferma si bien l'entrée du royaume aux troupes étrangères qui ve-

naient fortifier les mécontents, qu'ils n'en purent tirer aucun secours.

La duchesse de Nevers, durant ce temps-là, s'était retirée dans la ville de ce nom, capitale du Nivernais. Le maréchal de Montigny eut ordre de faire marcher l'armée qu'il commandait vers cette ville et de s'en rendre maître. Son approche n'inquiéta nullement la duchesse de Nevers; bien loin de songer à se rendre, elle ne s'occupa qu'à mettre les principaux seigneurs de la province dans ses intérêts, à amasser des troupes, de l'argent et des munitions de guerre ; à faire fortifier la place et à prendre toutes les mesures possibles pour se défendre En très peu de temps elle avait eu l'adresse d'assembler plus de deux mille cinq cents hommes de pied et près de cinq à six cents chevaux ; les marquis de Villars, de Thiange, Du Bessé, de Château-Renault, de Berri, le vicomte d'Aunay, le baron d'Aiguilly, celui de la Rivière et un grand nombre de gentilshommes, vinrent seconder ses efforts et se mettre à la tête des troupes qu'elle avait amassées. Elle eut encore l'habileté d'engager tous les habitants de Nevers dans son parti.

Dès que Montigny fut arrivé dans le Nivernais, Ragny, qui en était gouverneur et lieutenant-général pour le roi, vint au devant de lui ; ce qui ne contribua pas peu à contenir plusieurs places de la province. A peine eut-il paru, qu'il se rendit maître du château de Cussy ; les habitants de Donzy n'attendirent pas l'arrivée des troupes ; comme ils craignaient le pillage, ils apportèrent les clefs de leur ville au maréchal. Antrai fut attaqué, forcé et pris. La ville de Clamecy, qui ne comptait ni sur le nombre de ses soldats, ni sur la valeur du prince de Timeraye, fils du duc de Nevers, qui les commandait, s'adressa à la duchesse, sa mère, pour lui demander du secours ; mais cette dame, ayant besoin elle-même de toutes ses forces, conseilla aux habitants de Clamecy de capituler. Il leur fallut payer une grosse rançon, pour se garantir du pillage, et le prince de Timeraye fut fait prisonnier avec quelques autres seigneurs. La duchesse de Nevers, d'un autre côté, mit les habitants de Saint-Pierre-le-Moutier dans ses intérêts et s'empara de la ville. Mais, quelques efforts qu'elle fit pour grossir son parti, toutes ses mesures furent inutiles, par la raison que nous rapporterons bientôt.

Cependant, le comte d'Auvergne, qui commandait l'armée du roi dans l'île de France, travaillait à faire aussi échouer les projets des seigneurs qui s'étaient retirés de ce côté-là. Il avait assigné le rendez-vous à ses troupes dans la plaine de Sainte-Agathe proche de Crépy, en Valois. Il y envoya six canons tirés de la Bastille et dix compagnies du régiment des gardes, qu'il joignit avec environ cent cinquante cavaliers, précédés du prévôt de l'île et de ses archers. Cette armée, composée d'ailleurs de quantité de noblesse, était destinée à la réduction de plusieurs villes déjà occupées par les seigneurs mécontents. Le duc de Vendôme était maître de la Fère, une des plus fortes places qu'il y eût en Picardie. Le duc de Mayenne s'était retiré à Soissons et avait mis des garnisons dans les villes et châteaux de Noyon et de Chauny. Le marquis de Cœuvres, gouverneur de Laon, n'avait rien oublié pour fortifier cette ville située sur une montagne, celle de Saint-Quentin et le château de Pierrefonds. Le comte d'Auvergne, étant arrivé au rendez-vous, fit la revue de ses troupes qui montaient à quatorze mille hommes de pied et à près de trois cents chevaux. Avec ces forces il marcha droit au château de Pierrefonds, situé sur une hauteur de difficile accès, près de la forêt de Compiègne. Le capitaine Villeneuve y commandait pour le marquis de Cœuvres. La garnison de cette place parut d'abord disposée à se défendre vigoureusement. Mais, se voyant exposée au feu continuel des assiégeants, qui avaient déjà abattu leurs défenses, rompu leurs portes, elle prit le parti de capituler. De là, le comte d'Auvergne eut ordre de marcher vers Soissons, dont les seigneurs mécontents avaient fait leur place d'armes.

Le duc de Mayenne avait résolu de s'y renfermer. En vain ses amis lui représentèrent le tort qu'il ferait à tout le parti, s'il était pris, et combien il exposait sa vie et sa liberté, s'il s'obstinait à défendre la place en personne ; rien ne fut capable de le faire changer de résolution. Le roi, d'autre côté, connaissant l'importance de cette ville et les grands préparatifs que le duc de Mayenne faisait pour la conserver, forma le dessein de se trouver au siége, et la reine publiait qu'elle y accompagnerait aussi le roi, son fils. Mais les créatures de cette princesse, qui craignaient que le succès des armes de sa majesté ne diminuât leur crédit ou leur fortune, l'engagèrent à solliciter les compagnies souveraines de supplier le roi de ne point s'exposer aux fatigues de ce voyage.

On avait tiré de l'arsenal dix grosses pièces de canon et huit couleuvrines, avec plus de huit cents boulets et une grande quantité de munitions de guerre, qui furent envoyées à l'armée campée devant Soissons. Le duc de Vendôme y avait fait entrer un ingénieur avec deux cents hommes, qui se joignirent à douze cents fantassins et à trois cents cavaliers qui y étaient déjà. Comme le comte d'Auvergne s'en approchait pour la reconnaître, il rencontra, assez près de Villers-Cotterêts, le duc de Mayenne,

avec une troupe de trois ou quatre cents chevaux qu'il conduisait. On vint aux mains de part et d'autre; le comte d'Auvergne, qui n'avait que peu de monde avec lui, fut battu et courut même risque de la vie en cette occasion. Enfin, ayant rallié ce qui lui restait de soldats et les animant par son exemple, il empêcha le duc de Mayenne de tirer aucun avantage de ce premier choc et ne laissa pas de reconnaître la place et d'assiéger les endroits où devaient se faire les attaques. Comme la principale devait être du côté de la rivière d'Aisne, il y fit jeter un pont de bateaux et posta quelques troupes au delà, pour couvrir celles qui faisaient le siége. Mais les orages et les débordements causés par les pluies qui survinrent rendirent inutile cette dernière précaution. Il ordonna ensuite à trois mille cinq cents Liégeois, que le maréchal d'Ancre avait fait lever et qu'il entretenait à ses dépens, de se poster du côté de Croy; le régiment de Bussi-Zamet, que ce maréchal avait envoyé de Normandie, fut placé dans le bourg de Presle, du côté de la rivière, et le reste de l'armée fut distribué du côté du bourg Saint-Waast.

L'armée du roi, ayant ruiné toutes les fortifications que le duc de Mayenne avait fait faire dans ce bourg, travailla vivement à pousser ses approches, et le fit avec assez de succès. Durant ce temps-là, le duc de Mayenne, accompagné du comte de la Suze, fit une sortie à la tête de cinq cents hommes de pied et de près de trois cents chevaux, et vint attaquer Bussi-Zamet, dans le bourg de Presle. On se battit d'abord en désespérés, mais plus de cinquante hommes de Bussy ayant été tués, le reste fut aisément désarmé et emmené prisonnier, leurs enseignes et bagages enlevés, et le feu mis dans le bourg. Le succès de cette sortie ne contribua pas peu à encourager les troupes du duc de Mayenne : le comte d'Auvergne chercha inutilement l'occasion de s'en venger. Durant ce temps-là, les assiégeants firent un si grand feu de leur canon, que plusieurs maisons de la ville furent endommagées et quelques habitants blessés. Les principaux bourgeois, voyant le danger qui les menaçait, s'adressèrent au duc de Mayenne, pour le supplier de sauver leur ville de la ruine à laquelle elle allait être exposée ; mais leurs prières furent inutiles, et le duc ne songea qu'à se défendre avec vigueur. Déjà le comte d'Auvergne se préparait à donner un assaut général, lorsqu'il apprit la mort du maréchal d'Ancre, qui fit entièrement changer la face des affaires.

Luynes ne cessait de faire entendre au roi que sa personne n'était pas en sûreté entre les mains de cet Italien; tous les jours, il inventait de nouvelles accusations et contre le maréchal et contre la reine-mère : il fit si bien, qu'il rendit enfin cette princesse suspecte au roi son fils. Il lui représentait que, bien loin d'attirer le respect de ses sujets, il se rendait tout à fait méprisable en souffrant que la reine sa mère le tînt plus longtemps en tutelle. Il ne feignit point de lui rappeler la conduite qu'avait tenue Catherine de Médicis, qui avait, disait-on, empoisonné Charles IX pour mettre Henri III, son fils bien aimé, sur le trône. C'était pour faire entendre au roi qu'à la sollicitation du maréchal d'Ancre et de sa femme, Marie, de la même nation, de la même maison que Catherine, pourrait bien en faire autant en faveur du jeune Gaston, frère du roi, que la reine-mère aimait éperdument. Il n'en fallait pas tant pour alarmer un prince timide et crédule; il consent à l'éloignement de la reine sa mère, et à l'assassinat du maréchal d'Ancre son favori. Il était question de prendre si bien ses mesures pour ce dernier projet, qu'il ne fût point éventé avant l'exécution. Le secret, néanmoins, ne fut pas trop bien gardé, et si le complot réussit, c'est que la reine-mère, et Concini enivré de sa fortune, méprisèrent trop le roi et ses confidents. Vitry, capitaine des gardes, fut celui que l'on choisit pour arrêter le maréchal : celui-ci était alors en Normandie; sa femme l'en fit revenir en diligence pour concerter la résolution qu'ils avaient enfin prise de se retirer en Italie, et de céder à l'orage qui les menaçait. L'occasion parut favorable : le jour fut assigné au dimanche 23 d'avril. Plus le terme approchait, plus le jeune roi était effrayé de l'entreprise; il se trouvait dans le Louvre, sans forces, sans ressource, sans appui en cas d'émotion dans la ville et de résistance de la part de la reine-mère et du maréchal d'Ancre. L'image d'un maréchal de France massacré dans le cabinet du roi, car tel était le premier projet qu'on avait formé, le roi devant conduire Concini dans son cabinet, lorsqu'il viendrait lui faire la révérence selon sa coutume, sous prétexte de lui faire voir la carte du siége de Soissons : cette image, dis-je, d'un assassinat commis presque sous les yeux de la reine-mère, protectrice de cet infortuné, faisait horreur au jeune roi; il passa la nuit dans une inquiétude mortelle. Luynes et ses deux frères le rassurèrent, et l'on ne pensa plus qu'à exécuter le complot projeté. Cependant il fallut le remettre au lendemain; le maréchal d'Ancre vint trop tard au Louvre, et le roi était déjà à la messe. Ayant appris alors que Concini était dans l'appartement de la reine-mère, il défendit qu'on y commît la moindre violence, espérant de l'y trouver encore à son retour; mais Concini

sortait du Louvre par un endroit dans un temps que le roi et son favori y rentraient par un autre.

Enfin le lundi 14, le roi s'étant levé de grand matin, on ordonna aux chevau-légers de sa garde, et à d'autres gens de se tenir prêts à suivre sa majesté, pour qui l'on amena un carrosse à six chevaux au bout de la galerie du Louvre, sous prétexte d'aller à la chasse. C'était une précaution en cas que le coup vînt à manquer : le roi prétendait s'enfuir promptement de Paris. Cependant la grande porte du Louvre était fermée, et les gardes du corps rangés de manière qu'il était aisé de s'apercevoir que l'on tramait quelque grand dessein. La reine dormait tranquillement, et c'est ce qui l'empêcha de rien soupçonner de l'entreprise. Sur les dix heures, arrive le maréchal d'Ancre accompagné des gentilshommes qu'il avait à ses gages, et de quelques uns de ses gens qui le suivaient ordinairement. On lui ouvre la grande porte du Louvre, que l'on eut soin de refermer aussitôt. Un homme qui était au dessus tourna trois fois son chapeau en l'air, pour avertir Vitry, capitaine des gardes, que le maréchal d'Ancre venait d'arriver. Vitry descend de la salle des Suisses, et vient avec ses deux frères, et quelques autres gens apostés, au devant du maréchal. L'ayant rencontré sur le pont qui était alors à l'entrée du Louvre, il le prend par le bras, et lui dit qu'il l'arrêtait au nom du roi. *Moi?* dit Concini étonné, et portant, dit-on, la main à la garde de son épée; *oui, vous*, répliqua fièrement Vitry, faisant signe en même temps aux assassins qui lui tirèrent trois coups de pistolet. Le malheureux Concini tomba mort sur ses genoux; on lui donna encore lâchement quelques coups d'épée, et Vitry, le poussant avec le pied, acheva de l'étendre sur le pont.

La nouvelle de cette mort ne fut pas plutôt portée au duc de Mayenne, qu'il fit partir le comte de la Suze avec une lettre par laquelle il remettait Soissons et toutes les places de son gouvernement entre les mains de sa majesté. Les actes d'hostilité cessèrent d'abord de la part des assiégés; ils laissaient approcher de leurs murailles tous les gens de l'armée du roi, sans tirer un seul coup. Les assiégeants ne comprirent rien d'abord à cette sécurité; mais peu de temps après, la nouvelle étant devenue publique, on entendit crier partout : *Vive le roi, la paix est faite, le maréchal d'Ancre est mort!* Les deux généraux se visitèrent et s'envoyèrent l'un à l'autre des rafraîchissements.

Il en fut à peu près de même dans les deux autres armées de Champagne. Les officiers de chaque parti se virent et s'embrassèrent mutuellement; mais les ducs de Guise et de Nevers ne se rendirent aucune civilité l'un à l'autre, aucun des deux ne voulant faire la première démarche, à cause d'une ancienne mésintelligence sur je ne sais quels intérêts particuliers : à cela près, la réunion devint générale. La duchesse de Nevers, qui s'était défendue le moins mal qu'elle avait pu dans le Nivernais, ne fut pas plutôt informée de la mort du maréchal d'Ancre, qu'elle envoya dire à Montigny qu'elle était prête à le recevoir avec les troupes du roi dans toutes les places qui tenaient pour son époux; enfin rien n'est égal à la prompte révolution que cette mort causa par tout le royaume. Louis XIII ne se crut véritablement roi que depuis qu'il se vit délivré de cet étranger; c'est ce qu'il dit à Vitry, en le remerciant de l'avoir tué, comme s'il eût gagné une bataille rangée.

La reine-mère, ayant appris ce qui s'était passé, en fut d'abord saisie d'étonnement et de douleur; mais, prenant presque aussitôt son parti, elle envoya demander au roi son fils la permission de le voir. *Je suis fort occupé maintenant*, répondit Louis à Bressieux qui attendait sa réponse, *ce sera pour une autre fois. Dites de ma part à la reine ma mère que je l'honorerai toujours, et que j'ai pour elle tous les sentiments d'un bon fils; mais Dieu m'a fait naître roi, je veux gouverner désormais. Il est à propos que la reine ma mère n'ait pas d'autres gardes que les miens : faites-lui bien entendre mon intention.* Ce dernier ordre ne s'exécutant pas assez promptement au gré de Luynes, qui voulait pousser à bout cette malheureuse princesse, Vitry alla désarmer les gardes de Marie de Médicis. Le capitaine fit d'abord quelque résistance, mais la reine-mère lui envoya dire d'obéir. Elle fit ensuite diverses autres tentatives pour voir son fils, qui furent aussi inutiles que la première : ce prince demeura ferme, de peur que sa tendresse naturelle ne se réveillât dans un entretien particulier. Il refusa même à la jeune reine, à Gaston son frère, et aux deux princesses ses sœurs, la permission de voir la reine-mère; en sorte que cette désolée princesse fut tout à coup abandonnée d'un chacun.

On rappela aussitôt tous les ministres qui avaient été chassés par le maréchal d'Ancre; on rendit les sceaux à Du Vair, on ôta à l'évêque de Luçon sa charge de secrétaire d'Etat, et Barbin fut arrêté comme le plus intime confident du feu maréchal. La Galigaï, sa veuve, le fut aussi; et, comme Luynes voulait avoir la confiscation des biens de l'un et de l'autre avec quelque apparence de justice, il fallait que cette dernière mourût par la main du bourreau : c'est ce qui fut exécuté

peu après, en vertu d'un arrêt du parlement de Paris, qui condamna le mari et la femme comme convaincus d'impiété et de sortilége. La Galigaï protesta de son innocence, et mourut avec une constance qui fut admirée de ses plus grands ennemis. Il n'y eut point d'indignités qu'on ne fît au corps du maréchal son époux; il fut privé de la sépulture, traîné, pendu, mutilé, et enfin brûlé. On ne croyait pas pouvoir traiter avec de trop grands outrages un homme dont on voulait noircir la mémoire des crimes les plus affreux.

Cependant le roi était toujours inflexible aux prières et aux larmes de la reine sa mère; elle lui envoya inutilement la marquise de Guercheville, sa dame d'honneur, pour lui représenter son désespoir de la manière du monde la plus touchante : rien ne put ébranler un jeune prince trop fortement prévenu de ce qu'on lui disait sans cesse contre Marie de Médicis. Il ne pouvait s'ôter de l'esprit qu'elle et Concini avaient formé le détestable complot de l'empoisonner, et de mettre le duc d'Anjou sur le trône. Cette princesse, lasse de se voir prisonnière dans un palais où elle recevait, peu de jours auparavant, les hommages de toute la France, prit enfin la résolution de se retirer à Moulins en Bourbonnais. C'était à quoi on voulait l'amener, pour pouvoir dire, dans le monde, que le roi ne voulait éloigner sa mère de la cour que pour quelques mois, et jusqu'à ce qu'il eût mis un certain ordre aux affaires; mais que, chagrine de n'être plus la maîtresse, elle demandait d'elle-même la permission de se retirer. L'évêque de Luçon, qui s'attacha à elle dans sa disgrace, négocia ensuite les conditions de cette retraite. Les demandes de la reine-mère étaient qu'il lui fût permis de se retirer dans deux ou trois jours à Blois, en attendant que le château de Moulins, inhabité depuis longtemps, eût été rendu plus commode et plus logeable; qu'elle pût savoir qui seraient ceux qui auraient la liberté de l'accompagner; que le roi lui laissât un pouvoir absolu dans le lieu de sa résidence; qu'on lui déclarât si elle aurait la jouissance de tous ses revenus, ou seulement d'une partie, afin qu'elle pût régler la dépense de sa maison, et que le roi lui donnât la consolation de le voir avant son départ. Ces propositions furent assez bien reçues : le roi fit assurer sa mère que, si la conjoncture des affaires le lui eût permis, il aurait, avec plaisir, continué de la voir; que ce n'était pas sans un extrême regret qu'il se trouvait dans la nécessité de se priver d'une si douce consolation; que, si elle avait pris la résolution de se retirer de la cour, elle pouvait aller à Moulins ou dans telle autre ville qu'elle voudrait choisir; qu'elle se ferait accompagner des personnes qui lui seraient les plus agréables; qu'elle aurait un pouvoir absolu, non seulement dans la ville, mais encore dans toute la province qu'elle choisirait; que, bien loin de lui retrancher la moindre partie de ses revenus, quoiqu'ils fussent plus considérables que ceux de toutes les reines douairières précédentes, le roi les augmenterait volontiers; qu'il s'incommoderait même, si cela ne suffisait pas, pour l'entretien de la reine sa mère; et qu'enfin il la verrait infailliblement avant leur séparation.

Tout fut concerté dans cette entrevue, jusqu'à la moindre parole : elle se fit dans l'antichambre de Marie de Médicis, où le roi descendit à l'issue de son dîner. La conversation fut fort sèche de la part du jeune monarque, et la reine s'étant baissée à la fin pour l'embrasser, il lui fit une profonde révérence, et lui tourna promptement le dos. Cette princesse, outrée d'une dureté si inflexible, monta aussitôt en carrosse, suivie d'un nombreux cortége. Le roi se mit aux fenêtres pour la voir partir, et courut ensuite au balcon de la galerie du Louvre, pour la suivre des yeux le plus loin qu'il pourrait. Quand il eut perdu les carrosses de vue, il partit pour Vincennes avec la jeune reine, et y demeura quelque temps. C'était, disait-on, pour faire nettoyer et visiter exactement le Louvre, de crainte que les créatures du maréchal d'Ancre n'y eussent caché de la poudre dans quelque coin pour faire sauter la chambre du roi.

Le vide que le départ de Marie de Médicis avait causé à la cour fut bientôt rempli par le retour de tous les seigneurs mécontents. Peu de jours après la mort du maréchal d'Ancre, ils convinrent d'envoyer quelqu'un au roi, et de prier sa majesté de leur permettre de se rendre auprès d'elle, sans qu'il fût parlé d'abolition ou de traité. Cependant ils risquaient, ayant été déclarés criminels de lèse-majesté dans les formes; mais ils comptaient beaucoup sur le favori qui était bien intentionné pour eux. Il commença par faire revenir le duc de Vendôme, dont il voulait épouser la sœur. Son accommodement avança beaucoup celui des autres, qui furent tous reçus fort agréablement de leurs majestés. Il n'y eut que le duc de Bouillon qui ne revint pas promptement; il était alors fort embarrassé des soldats levés sous son nom en Allemagne, qui voulaient être payés avant que de s'en retourner chez eux. On trouva moyen de les contenter, et la France fut délivrée de toutes ces troupes étrangères.

On présumait que le prince de Condé serait bientôt mis en liberté; cependant il ne tira point d'autre fruit de la mort du maréchal d'Ancre et de l'éloignement de la reine-mère,

qu'une prison moins rigoureuse et la permission accordée à la princesse son épouse de s'y renfermer avec lui. Le roi leur donna de bonnes paroles dont ils attendirent l'effet quatre mois entiers dans la Bastille; mais il ne convenait pas aux intérêts de Luynes que le premier prince du sang revînt si tôt à la cour; il inspira au roi de le faire transférer à Vincennes, ce qui fut exécuté peu de temps après. Luynes demeura ainsi maître absolu de l'esprit du roi, qu'il amusait par des divertissements puérils et par des exercices de piété, à quoi ce prince avait naturellement beaucoup de penchant. Il ne permettait pas qu'on approchât de sa personne ni qu'on lui parlât en particulier, sans qu'il le sût. Quoique ce favori eût très peu d'appui dans le royaume, et presque point d'expérience dans les affaires, il ne laissa pas d'entreprendre de conduire l'État; et après s'être revêtu des dépouilles du maréchal d'Ancre, qui, pendant un ministère de sept ans, avait amassé de grandes richesses, il se mit en posture de se faire respecter des plus grands seigneurs. Ce ne fut pas sans être beaucoup envié et sans essuyer des railleries très piquantes; mais il laissa parler le monde, et fut content pourvu qu'on le laissât faire. Néanmoins, venant à réfléchir qu'un mariage aussi avantageux que celui qu'il méditait avec mademoiselle de Vendôme l'exposerait encore plus à l'envie, il crut donner une grande marque de modération en se contentant d'épouser la fille du duc de Montbazon, qui fut depuis duchesse de Chevreuse.

On espérait, en outre, que le roi procéderait incessamment à la réformation demandée avec tant d'instances dans l'assemblée des États généraux, et solennellement promise à Rouen; mais tout se borna à deux arrêts du conseil, qui ne contribuèrent en rien à l'utilité publique.

Le septième de mars, sur les deux heures après minuit, le feu prit au palais d'une manière si violente, qu'il consuma en peu de temps la chambre des requêtes de l'hôtel, le greffe de celle du trésor, la première des enquêtes et le parquet des huissiers. Il avait commencé par le comble de la grande salle, d'où il s'était communiqué à trois ou quatre boutiques, proche la chambre des consultations. On enfonça promptement une des portes pour sauver tout ce qu'on put de marchandises. Mais un vent du midi s'étant élevé, il consuma en moins d'une demi-heure tout le comble, qui était d'un bois sec et vernissé; le feu s'étant ensuite communiqué aux solives, les charbons tombèrent sur la chapelle, dont le nouveau lambris venait à peine d'être achevé. Il y avait aux environs de l'huile pour les lampes et des coffres remplis de cierges, qui furent consumés en un moment: Cette espèce de pluie de feu qui tombait continuellement d'en haut, ayant embrasé les bancs des procureurs et les fermetures des boutiques dont cette salle était remplie, causa le spectacle le plus triste qu'il soit possible d'imaginer. Le greffier du Parlement eut néanmoins le bonheur de sauver tous ses registres, de même que ceux du greffe du trésor et du parquet des gens du roi.

Cependant la reine-mère était arrivée à Blois, où le roi l'avait fait arrêter dans le château, et la tenait enfermée sous bonne garde. Le maréchal de Bouillon lui conseillait de s'en tirer et de solliciter le duc d'Épernon de l'aider en cette occasion; c'était un homme puissant, courageux, habile, et qui avait rendu de grands services à Henri IV. La difficulté était de le gagner, parce qu'il était à la cour dans le dessein de se réunir au parti du roi. Les partisans secrets de la reine n'oublièrent rien pour rendre le duc d'Epernon suspect à Luynes, à cause de son grand crédit et de son humeur altière, qualités qui faisaient ombrage au favori; d'un autre côté, ils tâchaient d'irriter le duc contre Luynes, et lui représentaient qu'il n'obtiendrait jamais rien, à moins qu'il ne lui fît assidûment sa cour. Il y avait longtemps qu'on avait promis de faire avoir le chapeau de cardinal à son fils l'archevêque de Toulouse, sans qu'on se fût mis en peine d'exécuter cette promesse. Il arriva encore que du Vair, garde des sceaux, s'étant querellé avec le duc, touchant la préséance dans le conseil du roi, le garde des sceaux obtint un arrêt en sa faveur. Tout cela dégoûta extrêmement le duc, qui vint même à soupçonner que l'on n'eût dessein de l'arrêter: de sorte qu'il résolut de se retirer à Metz, dont il était gouverneur; ce qu'il exécuta sans dire adieu à personne. Ce fut alors que *Vincentio Ludovici*, qui avait été secrétaire du maréchal d'Ancre, fut envoyé au duc d'Épernon avec une lettre de créance de la part de la reine-mère; il fit des propositions si avantageuses, que le duc répondit qu'il y penserait et qu'il donnerait sa réponse dans quelques jours. Si ce seigneur eût voulu croire ses deux fils, la chose eût été bientôt conclue: la proposition ne flattait pas moins sa vanité que celle de ses enfants; mais il était plus circonspect, et les difficultés de l'entreprise lui paraissaient presque insurmontables. Il ne donna d'abord qu'une réponse générale, demandant quels étaient les grands seigneurs qui devaient entrer dans ce parti et quelle somme d'argent la reine pouvait fournir pour soutenir les frais de la guerre. On dit au duc que la maison de Guise, le duc de Montmorency, le maré-

chal de Bouillon et quelques autres se joindraient à lui, dès qu'il se serait déclaré pour Marie de Médicis. On lui fait voir que cette princesse a de quoi avancer des sommes considérables, et là dessus, Épernon donne sa parole par l'intérêt secret qu'il y avait; il craignait de perdre ses charges et ses gouvernements, dont les Luynes voulaient le dépouiller : et Marie de Médicis n'avait point d'autre ressource que de gagner un seigneur puissant, ambitieux et vindicatif, qui trouva son compte à la tirer de Blois et à la mettre en état de balancer la trop grande autorité du favori. Le projet était donc d'enlever la reine-mère, de la conduire à Loches, et delà à Angoulême, ou dans quelque autre place du gouvernement de Saintonge.

Les Béarnais, durant ce temps-là, causaient de grandes inquiétudes au roi et au favori; ils ne voulaient pas recevoir l'édit donné pour la restitution des biens ecclésiastiques de cette province : c'était commettre l'autorité royale, de laquelle on est plus jaloux en France qu'en aucun autre pays. Cependant le Béarn ne pouvait pas seul résister aux volontés de la cour, et c'était exposer le royaume à tous les malheurs d'une guerre civile, que d'engager les Églises réformées à soutenir les droits de cette principauté. C'est ce qui fit que quelques uns conseillèrent au roi d'user de douceur et de modération dans cette affaire, d'autant que le parti réformé s'imaginait que le roi n'avait formé cette entreprise sur le Béarn que pour renverser ensuite plus aisément les édits de pacification. On fit sur cela des remontrances inutiles; la cour persista dans sa résolution; et Renard, maître des requêtes, fut envoyé en Béarn, en qualité de commissaire du roi, pour y faire exécuter les lettres de Sa Majesté, qui ordonnaient la main-levée des biens ecclésiastiques. Mais ces lettres, bien loin d'être reçues comme on l'espérait, furent déclarées par le conseil souverain de la province obtenues par surprise, et contraires aux *fors et coutumes* de la souveraineté du Béarn. La cour fut extrêmement irritée de cette résistance; elle envoya à Pau des *lettres de jussion*, c'est à dire un ordre positif de procéder incessamment à la publication et à l'exécution de l'édit du roi. Les Béarnais ne perdirent point courage; le conseil souverain de Pau donna un arrêt *interlocutoire* sur les *lettres de jussion*, disant qu'avant de les exécuter, le roi serait premièrement supplié de pourvoir aux droits et aux priviléges de ses sujets réformés, selon les édits des rois ses prédécesseurs et selon les siens propres. Là dessus, les députés de cette province convoquent une assemblée générale de toutes les Églises. On ne pouvait autrement arrêter les procédures violentes de la cour : elle commença à craindre que l'affaire du Béarn ne causât en France d'aussi grands mouvements qu'il y en avait en Bohême, où la guerre civile s'allumait à l'occasion d'une contestation entre les évangéliques et le clergé.

Cependant les intrigues des agents de la reine-mère ne furent pas si secrètes, qu'on ne fût averti à la cour que le maréchal de Bouillon et le duc d'Épernon, autrefois ennemis déclarés l'un de l'autre, se réconciliaient, et qu'ils avaient des intelligences avec Marie de Médicis. On y prit de grands ombrages de ce que, sous prétexte de fortifier la garnison de Metz, le duc d'Épernon faisait couler des soldats dans cette ville; on le rendait suspect de vouloir s'en emparer aux premiers mouvements qui surviendraient dans le royaume; et c'était Déageant, confident de Louis XIII, qui donnait tous ces soupçons au roi. Il lui conseillait de faire un voyage à Metz, pour s'assurer de la ville et de la personne du duc d'Épernon; mais ce prince n'osa quitter le cœur du royaume, de peur que les réformés, mécontents à l'occasion de l'affaire du Béarn, ne se déclarassent pour la reine-mère.

L'abbé Rucellaï, Florentin, fut le seul des serviteurs de cette princesse abandonnée, qui eut le courage d'exposer sa vie pour la délivrer; il était venu en France dans le dessein de s'y avancer, et s'était attaché au maréchal d'Ancre; il voulut venger son protecteur en s'attachant à perdre celui qui était la principale cause de sa mort; il suivit Marie de Médicis à Blois, et ne songea plus qu'à l'en faire sortir pour relever sa propre fortune. Pour cet effet, il obtint la permission de venir à Paris : Bassompierre fut sa caution auprès de Luynes, qui s'imagina que l'Italien, dégoûté de la solitude où il vivait à Blois, aimait mieux abandonner Marie de Médicis, que de se priver des divertissements de la capitale. Rucellaï, comme tous ceux de son pays, était très habile dans l'art de dissimuler; il trompa Luynes et ses émissaires et sonda secrètement divers seigneurs de la cour. Tous souhaitaient la ruine du favori et le retour de la reine-mère; mais aucun n'osait entreprendre de l'enlever de Blois et de prendre les armes en sa faveur. L'abbé se mit enfin dans l'esprit que le maréchal de Bouillon aurait plus de courage que les autres; là dessus, il feignit des affaires en son abbaye de Signy, en Champagne, et s'en alla secrètement à Sedan faire ses propositions au maréchal de Bouillon.

Ce seigneur les rejeta d'abord sous prétexte de ses incommodités et de sa vieillesse et proposa le duc d'Épernon, comme le plus capable de servir Marie de Médicis. Le maréchal et le duc étaient brouillés, comme je l'ai dit,

et le premier ne donnait peut-être ce conseil que pour engager l'autre dans une affaire capable de le perdre. L'abbé avait aussi reçu quelque mécontentement du duc; c'était pour cela qu'il avait employé *Vincentio Ludovici* auprès de lui, pour n'être pas obligé de lui faire lui-même l'ouverture du dessein formé; mais voyant qu'il fallait traiter en personne avec le duc, tant pour ne pas perdre le fruit de la première négociation que pour se conserver l'honneur d'une intrigue dont il était le premier mobile, il résolut d'étouffer ses propres ressentiments et de traiter immédiatement avec le duc. La chose n'était pas facile: Épernon avait une hauteur qui faisait justement appréhender à Rucellaï d'en être rebuté. Il s'adressa premièrement à l'archevêque de Toulouse, son fils, qui se chargea de faire entendre au duc que Rucellaï était le principal auteur de l'intrigue. Le duc entra dans une furieuse colère à cette nouvelle et menaça de retirer sa parole plutôt que de traiter avec son ennemi. On l'apaisa néanmoins à force de remontrances, et l'on fit si bien, qu'il consentit de voir l'abbé, qui eut la permission de venir à Metz. Il donna ses premiers soins à réconcilier Épernon avec le maréchal de Bouillon; après quoi, tous les sujets de plaintes réciproques cédant à une passion plus violente, qui était de ruiner le favori, ils ne songèrent plus qu'aux moyens de délivrer la reine-mère. Rucellaï ménagea si bien ses intérêts, que le cardinal de Guise, le maréchal de Bouillon et le duc d'Épernon convinrent de lever en Champagne une armée de douze mille hommes de pied et de trois mille chevaux. C'était pour faire une diversion en cas que le roi fît marcher toutes ses troupes vers l'Angoumois, après que Marie de Médicis s'y serait retirée; et pour défendre le marquis de la Valette, si le favori entreprenait de le chasser de Metz, pendant que le duc d'Épernon serait occupé à défendre la reine-mère. Elle avait fait remettre à Metz la somme de deux cent mille écus, dont Rucellaï donna une partie au maréchal de Bouillon et au cardinal de Guise. Cet Italien se conduisait avec tant de dextérité, que le duc d'Épernon, revenu de ses préjugés, prenait en lui une extrême confiance. Toutes ces intrigues durèrent jusqu'à la fin de cette année 1618. Le duc, qui avait résolu d'exécuter son projet au mois d'août, ne put sortir de Metz que les premiers jours de l'année suivante.

Le duc de Savoie, durant ce temps-là, avait envoyé le cardinal Maurice son fils, en cour, pour traiter du mariage de Victor-Amédée, prince de Piémont, avec madame Christine de France, sœur du roi; il fut reçu avec tous les honneurs dus à son rang et régalé de tous les divertissements imaginables; mais sa négociation fut plus longue qu'il n'avait cru. La brigue des Espagnols traversa, autant qu'il lui fut possible, la conclusion de cette affaire; ils craignaient que le roi ne prît des liaisons trop étroites avec un prince qui se déclarait toujours leur ennemi. Les Espagnols trouvaient partout le duc de Savoie en leur chemin, en Italie, en France et en Allemagne. Cependant, comme on représentait, au conseil du roi, que Charles-Emmanuel ne pouvait demeurer longtemps entre deux puissances telles que la France et l'Espagne, sans se lier avec l'une ou l'autre, pour se mettre à couvert des desseins de ses ennemis; qu'il était de l'honneur de Sa Majesté de ne pas souffrir que le duc cherchât un autre appui que celui de la couronne de France; que le roi ne pouvait faire aucune entreprise solide du côté de l'Italie, sans que le duc y entrât, il était important à Sa Majesté de mettre ce prince dans ses intérêts; enfin, que le feu roi avait si bien connu la force de ces raisons, qu'il avait commencé de traiter avant sa mort du mariage de madame Élisabeth, fille aînée de France, avec le prince de Piémont: on conclut celui de madame Christine, avec Victor-Amédée. Mais le roi ne laissa pas de vouloir garder de grands ménagements avec l'Espagne. Du Fargis fut envoyé à Madrid pour avoir l'agrément de sa majesté catholique; et l'on exigea que Charles-Emmanuel enverrait aussi vers le roi Philippe son beau-frère, pour lui demander son consentement. Tant de bienséances qu'il fallut observer furent cause que l'affaire ne se consomma qu'au temps de la délivrance de la reine-mère.

Cependant l'évêque de Luçon était toujours à Blois auprès de cette princesse, en qualité de surintendant de sa maison. Ceux qui avaient part au gouvernement connaissaient le génie de cet évêque; ils appréhendaient qu'il ne suggérât à la reine-mère quelques expédiens pour se raccommoder avec le roi son fils, sans leur participation, ou qu'il ne fût pas assez docile pour entrer dans les tempéraments qu'ils pourraient imaginer eux-mêmes. C'est pourquoi, à peine Richelieu eut-il été quelques semaines à Blois, qu'ils obtinrent un ordre du roi, qui le reléguait dans son prieuré de Coussay en Anjou. On n'avait garde de perdre de vue un homme dont on appréhendait si fort le génie souple et artificieux. Plusieurs émissaires furent mis en campagne pour examiner de près sa conduite. Les occupations de sa retraite donnèrent bientôt lieu à de nouveaux soupçons. On se persuada qu'au lieu de composer des ouvrages de piété et de controverses, il cabalait secrètement en Poitou, et qu'il cherchait à

s'assurer d'un nombre de gens de guerre pour le service de la reine. On résolut donc de l'éloigner encore plus de Blois. Richelieu, averti par son frère de la résolution prise contre lui dans le conseil, tâcha de prévenir un ordre plus fâcheux en se retirant de lui-même dans son évêché de Luçon, pour y faire désormais sa résidence. Mais la cour ne le voulut pas souffrir en un lieu où il pouvait entretenir les intelligences qu'il avait liées en Poitou : elle lui donna un nouvel ordre de se retirer à Avignon. Là, il lia un commerce très étroit avec Bagny, vice-légat de cette ville. Le pape ayant été informé de l'arrivée de Richelieu sur ses terres, parut prendre part à la disgrace d'un évêque persécuté. D'abord l'intérêt de l'Eglise et le devoir de la résidence furent les raisons qu'on employa pour faire changer l'ordre de la cour. Mais le roi ayant fait savoir à son ambassadeur à Rome les raisons de sa conduite envers l'évêque de Luçon, fondées sur la découverte de pratiques préjudiciables à son service, le pape prit bientôt les mêmes impressions contre Richelieu : il parut craindre qu'il ne fît à Avignon quelque chose qui pût déplaire à la cour de France. Ce prélat néanmoins y resta, jusqu'au commencement de l'année suivante, que le roi le rappela et lui ordonna d'aller à Angoulême auprès de la reine-mère, comme nous le verrons.

La disgrace de Déageant suivit de près celle de Richelieu. Jusque-là il avait trouvé moyen de s'insinuer dans l'esprit de Louis XIII, d'entrer dans le conseil et d'avoir beaucoup de part aux affaires ; Luynes s'en était servi utilement pour avancer sa faveur; mais, quand il la crut assez établie pour pouvoir se passer de lui, il commença à se défier de Déageant et à l'éloigner sur quelque prétexte ; il gagna pour cela le père Arnoux, jésuite, confesseur du roi, qui, pour faire agréer à ce prince le dessein qu'on avait de reléguer Déageant en Dauphiné, lui donna de grandes appréhensions de la conduite du maréchal de Lesdiguières dans cette province ; il lui persuada que la présence de Déageant, ami du maréchal, était seule capable de le contenir dans le devoir. Ainsi le roi, toujours crédule et défiant, servit lui-même aux passions de ses ministres ; il consentit au départ de Déageant, et le chargea d'une commission très expresse pour le maréchal de Lesdiguières.

Pendant que Marie de Médicis attendait l'effet des promesses du duc d'Épernon, d'autres personnes travaillaient avec chaleur à ménager son retour auprès du roi. Le duc de Rohan fut un de ceux qui se déclarèrent pour elle le plus ouvertement ; il était allié de Luynes, qui avait épousé la fille du duc de Montbazon, cadet de la maison de Rohan ; ce qui lui donnait beaucoup d'accès auprès de ce favori de Louis XIII. Rohan était brouillé avec le prince de Condé, depuis la conférence de Loudun, et s'était réconcilié sincèrement avec la reine-mère ; il vint donc trouver Luynes, et lui fit entendre qu'il lui serait plus avantageux de se réconcilier avec Marie de Médicis qu'avec le prince de Condé. Rohan n'eut pas de peine à le persuader, qu'il était difficile d'empêcher que la reine et le prince ne revinssent ; que le prince ayant été emprisonné avant que Luynes fût en faveur, il ne pourrait pas, à la vérité, le regarder comme l'auteur de son emprisonnement, mais qu'il était à craindre que son altesse ne traversât davantage sa fortune que ne ferait la reine-mère ; que, quelques précautions que l'on prît pour garder cette princesse, il pouvait fort bien arriver qu'elle s'échappât et qu'elle trouvât moyen de se réconcilier avec le roi son fils ; qu'après tout, quand même Marie de Médicis reviendrait en cour, il y aurait toujours de la jalousie et de la défiance entre le fils et la mère ; qu'ainsi Luynes y trouverait son compte et pourrait profiter de cette disposition.

Luynes parut goûter ces raisons, et pria le duc de Rohan de ménager cette affaire ; celui-ci fit aussitôt savoir à Barbin, prisonnier à la Bastille, ce qui se passait, pour en informer Marie de Médicis. Barbin écrivit d'abord, et chargea un évêque, dont on ne dit pas le nom, de rendre ses lettres à cette princesse ; mais ce prélat, par une perfidie indigne de son caractère, découvrit le secret qu'on lui avait confié et s'en servit à aigrir de plus en plus l'esprit du roi.

Le favori, qui n'était entré dans cette intrigue qu'en vue de ménager ses propres intérêts, ne la vit pas plutôt éventée, qu'il conseilla à Louis XIII d'envoyer Roissy, conseiller d'État, auprès de Marie de Médicis, sous prétexte de lui donner un homme de bon conseil pour la conduite de ses affaires ; mais la véritable raison était de prendre garde à tout ce qui se passait et d'en informer la cour. Ce vieux conseiller d'État exécuta sa commission avec toute la modération et toute la prudence possibles; il était pourtant obligé de recevoir et d'envoyer plusieurs avis que quelques brouillons lui donnaient, touchant l'évasion prochaine de la reine. Luynes crut l'empêcher, en faisant défendre aux grands seigneurs et aux dames de qualité d'aller rendre visite à Marie de Médicis, sans une permission expresse du roi ; mais, craignant que cela ne fût pas suffisant, il fit expédier un ordre à quelques compagnies de chevau-légers, de se poster autour de Blois. Cette précaution

redoubla la défiance et l'inquiétude de la reine, qui appréhendait qu'on n'eût envie de la resserrer plus étroitement. Peu de jours après, ce qu'elle craignait arriva : elle reçut un ordre par lequel il lui était défendu de sortir de la ville pour se promener : on fit même courir le bruit qu'on allait en murer quelques portes. Luynes avait beau faire assurer la reine qu'il travaillait à sa réconciliation, et qu'il espérait y réussir avant qu'il fût peu; Marie de Médicis n'avait garde de s'en rapporter à ses promesses, dans lesquelles elle ne découvrait aucune réalité; voyant donc toutes ses protestations inutiles, le favori résolut de tenter une autre voie, pour détourner cette princesse du dessein qu'elle avait conçu de sortir de Blois.

Le père Suffren était confesseur de Marie de Médicis, et cette princesse avait une grande confiance dans ce jésuite; on s'efforça de le gagner, et de lui persuader qu'il devait employer les raisons de conscience pour engager la reine à souffrir patiemment sa détention. Suffren écouta volontiers les propositions qu'on lui fit; mais, avant que d'entrer dans les vues de Luynes, il demanda plusieurs choses qu'il regardait, disait-il, comme nécessaires pour réussir. Il fallut nommer quelqu'un pour entrer en négociation avec lui et recevoir ses réponses : Luynes nomma pour cet effet un autre jésuite nommé Seguerand; mais comme on demandait que la reine-mère restât à Blois sans murmurer, et qu'elle y attendît patiemment qu'il plût au roi de la rappeler, Suffren, n'ayant point été de cet avis, on se sépara sans rien faire. Arnoux, confesseur de Louis XIII, apprit avec chagrin le peu de succès de ses deux confrères dans cette négociation; il résolut de la renouer, persuadé qu'il serait plus heureux que les autres. Il partit donc de la cour avec une lettre écrite de la propre main du roi : ce prince mandait à la reine sa mère qu'*ayant appris qu'elle voulait aller visiter quelques lieux de dévotion, il s'en était fort réjoui; qu'il serait encore plus aise qu'elle prît la résolution de se promener et de voyager plus qu'elle n'avait fait par le passé*, le tout *pour l'intérêt de sa santé, qui lui était extrêmement chère; que, si ses affaires lui permettaient d'être de la partie, il l'y accompagnerait de bon cœur; qu'il le ferait du moins par écrit, désirant que partout où elle irait elle fût reçue, respectée et honorée comme lui-même, etc.*

Toute équivoque qu'était cette lettre, la reine la reçut avec une joie apparente, sous laquelle elle déguisait ses véritables sentiments. Le jésuite Arnoux fit tous ses efforts pour lui persuader que la mésintelligence qui était entre elle et le roi son fils cesserait bientôt, si elle voulait marquer à ce prince qu'elle n'avait eu que de bonnes intentions pour son service, et qu'elle ne pensait nullement à former aucun parti, ni à sortir de Blois sans sa permission. La reine, qui désirait ardemment de revenir en cour, promit au père Arnoux tout ce qu'il voulut, et ce jésuite, sans perdre de temps, dressa un acte par lequel il engagea Marie de Médicis à jurer devant Dieu et ses saints anges « de n'avoir, ni maintenir » à l'avenir ni désir, ni pensée qui ne tendît » à l'avancement des affaires du roi; de lui » rendre toute sa vie les devoirs et toute l'o» béissance due à sa majesté, comme à son » souverain seigneur, résignant toutes ses vo» lontés entre ses mains; de n'avoir aucune » correspondance ni au dedans ni au dehors » du royaume, en quelque chose que ce fût, » qui pût préjudicier à son service, désa» vouant toutes personnes, de quelque qua» lité et condition qu'elles fussent, qui, sous » son nom, voudraient s'ingérer d'aucune » pratique ou menée contraire à la volonté de » sa majesté; de l'avertir aussi des rapports » et des ouvertures contraires à son service, » et de ceux qui les lui auraient faits; de dé» férer et faire connaître ceux qui seraient » mal affectionnés, et de n'avoir aucune vo» lonté de retourner à la cour que lorsqu'il » plairait au roi de le lui ordonner. »

Dès que cet acte fut arrivé en cour, Luynes en eut une extrême joie; il se flattait que désormais le serment que Marie de Médicis avait fait de ne sortir de Blois qu'avec la permission du roi, empêcherait cette princesse de continuer à prendre des mesures pour son évasion. Ainsi il vivait dans une entière sécurité; mais la reine-mère, voyant qu'on ne se mettait guère en peine d'accélérer son retour; et qu'on ne lui tenait aucune des promesses qu'on lui avait faites, profita de l'inaction de ceux qui approchaient de la personne du roi. A la persuasion du père Suffren, qui la rassura sur la crainte qu'elle avait de violer son serment, elle travailla de nouveau à hâter plus que jamais sa sortie : l'exécution en était devenue plus facile depuis la négociation du père Arnoux. La lettre que ce jésuite lui avait apportée, par laquelle Louis XIII lui permettait de se promener par tout son royaume, servit de prétexte au dessein qu'elle avait depuis longtemps, et ne contribua pas peu à mettre plusieurs seigneurs dans ses intérêts.

Le duc d'Epernon avait pris toutes ses mesures avec l'abbé Rucellaï pour rendre enfin la liberté à cette princesse. Il avait résolu d'abord que l'archevêque de Toulouse, son fils, irait joindre Marie de Médicis lorsqu'elle sortirait de Blois, et que, ce même jour-là, le duc passerait la rivière de Loire pour s'avan-

cer vers Loches; mais venant à réfléchir que, dans une entreprise difficile et périlleuse, il était plus à propos d'être à portée de donner des ordres sûrs et de remédier promptement aux accidents imprévus, il résolut d'aller lui-même à Loches recevoir la reine-mère, et de la conduire à Angoulême. On ne savait rien à la cour de cette intrigue avec Marie de Médicis; Luynes vivait dans une indolence merveilleuse, ce qui marquait que ce ministre n'était pas fort digne du poste qu'il occupait. Cependant un valet de Rucellaï portait des lettres à la reine-mère, pour l'avertir du jour que le duc d'Épernon devait partir de Metz. Ce valet, soupçonnant qu'il était chargé de quelque paquet important, alla droit à Paris, et proposa à quelques gens du favori de leur découvrir un grand secret, pourvu qu'on lui donnât une bonne récompense; mais l'imprudent Luynes, négligeant l'avis, fit attendre le valet deux ou trois jours avant que de lui parler. Durant ce temps-là, un conseiller au Parlement, serviteur de la reine-mère, apprend que le valet confident de Rucellaï est en ville, le fait chercher, et lui prend les lettres. Ainsi le favori perdit l'occasion de découvrir une intrigue qu'il ne tenait qu'à lui de déconcerter.

Le duc d'Épernon, avant que de partir de Metz, en avait fait demander la permission au roi, sous prétexte de vivre plus tranquillement dans son gouvernement d'Angoumois et de Saintonge; mais, voyant qu'on se servait de divers prétextes pour l'amuser, il fit prendre les devants à l'archevêque de Toulouse, son fils, et se servit de la plume de Balzac pour écrire au roi une lettre contenant les raisons qu'il prétendait avoir de ne lui pas obéir. Il partit ensuite secrètement, accompagné de cent, d'autres disent quatre cents, cavaliers bien montés et bien armés, et traversa toute la France dans la saison la plus rude de l'année. Etant arrivé à Vichy, en Bourbonnais, il écrivit une seconde lettre au roi pour le prier d'agréer sa sortie de Metz, disant, par une espèce de raillerie insultante, que sa présence y était moins nécessaire qu'en Saintonge et en Angoumois. Celui qui portait cette lettre ne laissa pas d'être bien reçu à la cour; le favori, effrayé et incertain des projets du duc, voulait l'apaiser et le gagner même s'il était possible : il lui envoya promptement, par un exprès, l'aveu du roi pour continuer son voyage.

Cependant la trahison du valet de Rucellaï était cause que la reine-mère n'avait encore reçu aucune nouvelle du duc d'Épernon; le conseiller au Parlement, qui s'était saisi de ses lettres, ne s'était pas pressé de les envoyer. Dans cette incertitude, Marie de Médicis craignait d'être abandonnée de tout le monde : du Plessis, confident du duc, arriva fort à propos à Blois pour la tirer de cette perplexité. Ses craintes se dissipèrent par l'assurance qu'il lui donna que le duc l'attendait à Loches pour la recevoir. Elle descendit de la fenêtre de son cabinet, par une échelle, la nuit du 21 au 22 février, accompagnée d'une seule femme de chambre, du comte de Brenne et de trois ou quatre autres personnes. Elle eut tant de peine, en descendant la première échelle, qu'elle ne voulut pas se hasarder sur la seconde pour descendre encore d'une plate-forme dans le fossé. Mais comme la terrasse n'était pas revêtue, on la mit sur un manteau que l'on tira doucement en bas; le comte de Brenne et du Plessis la soutinrent sous les bras, pendant qu'elle marchait à pied, jusqu'à l'autre bout du pont où était son coffre. Elle n'emporta rien que ses pierreries avec une lanterne; car elle n'osait demeurer la nuit dans son carrosse sans une bougie allumée. On la conduisit de la sorte jusqu'à Montrichard, où elle changea de chevaux, et trouva l'abbé Rucellaï, l'archevêque de Toulouse, et quelques autres qui l'accompagnèrent à Loches avec le plus de diligence qu'il fut possible. Le duc vint au devant de sa majesté, suivi de cent cinquante cavaliers; et la reine, après y avoir demeuré deux jours pour attendre son train, se retira à Angoulême, où plusieurs de ceux à qui le gouvernement de Luynes déplaisait lui allèrent offrir leurs services.

La cour était tout occupée des divertissements du carnaval et de la foire Saint-Germain; on n'y parlait que de fêtes, de ballets et de réjouissances. Luynes avait conduit le roi au lit de la jeune reine, pour la consommation de leur mariage, qui avait été différée à cause de la faiblesse de Louis. Il maria, ce même hiver, mademoiselle de Vendôme, sa sœur naturelle, au duc d'Elbeuf, aîné d'une branche cadette de la maison de Guise, et fit les noces de madame Christine, seconde fille de France, avec Victor-Amédée, prince de Piémont. Las des divertissements tumultueux de la ville, le roi s'était retiré à Saint-Germain-en-Laye pour y prendre quelque repos; il n'y trouva point ce qu'il cherchait. Il y était à peine arrivé, qu'on lui vint donner l'avis de l'évasion de la reine sa mère. Cette nouvelle inquiéta extrêmement le favori, et les courtisans voyaient avec un plaisir malin l'embarras où il s'était mis par sa négligence. Persuadé que Marie de Médicis, le duc d'Épernon et quelques autres seigneurs conjuraient sa perte, il parlait de pousser les choses à la dernière extrémité, et de faire marcher le roi à la tête d'une armée pour déclarer la

guerre à sa mère ; mais tous les anciens ministres s'étant opposés à ce dessein, on résolut enfin d'embrasser la voie de la négociation.

Le comte de Béthune fut donc envoyé vers Marie de Médicis pour traiter avec elle de la part de Louis XIII. Il jugea, dès le premier entretien, qu'il était inutile de lui proposer d'abandonner le duc d'Epernon : la cour voulait lui faire son procès comme pour avoir enlevé la reine-mère ; mais ce duc avait eu la précaution de se faire donner la lettre du roi qui permettait à Marie de Médicis de s'aller promener hors de Blois quand elle le jugerait à propos pour sa santé ; et il en avait encore une autre de cette princesse, écrite après coup, à la vérité, mais datée d'avant sa sortie de Blois, par laquelle elle le priait de l'aider dans son évasion, de la recevoir à Loches et de la conduire à Angoulême. Ainsi l'on ne pouvait plus accuser le duc d'Epernon d'avoir enlevé Marie de Médicis. Jamais elle ne voulut entendre à aucun accommodement tant qu'on lui parla d'abandonner un homme qu'elle regardait comme son libérateur. L'archevêque de Sens fut chargé de se joindre à Béthune, dans l'espérance qu'en agissant de concert ils détermineraient plus tôt la reine à se conformer aux volontés du roi son fils. On y envoya aussi le père de Bérulle, supérieur général de l'Oratoire, dont Marie de Médicis estimait la douceur, la prudence et la probité. Il avait tout le secret de ce que le roi voulait accorder à sa mère ; mais ayant eu ordre de ne s'ouvrir que jusqu'à un certain point au comte de Béthune et à l'archevêque de Sens, tout le mois de mars se passa en allées et venues de la cour à Angoulême, et d'Angoulême à la cour.

Cependant Luynes pressait toujours le roi de mettre sur pied une nombreuse armée : Marie de Médicis, en ayant eu avis, pensa, de son côté, à se fortifier ; elle écrivit aux ducs de Mayenne et de Rohan, au maréchal de Lesdiguières et à quelques autres seigneurs, pour tâcher de les engager dans son parti. La plupart lui répondirent que leur devoir ne leur permettait pas de désobéir au roi, et envoyèrent ses lettres en cour, avec la copie des réponses qu'ils y avaient faites. Ils ne voulaient pas dépendre de l'humeur altière du duc d'Epernon, et ils étaient bien aises de voir comment il se démêlerait d'une affaire si délicate. Le duc de Rohan, plus honnête et plus sincère, promit à la reine-mère de ne rien entreprendre contre ses intérêts, et lui fit savoir qu'ayant reçu ordre de venir dans son gouvernement de Poitou, il le maintiendrait en paix conformément aux intentions du roi son maître. Il n'en fut pas de même du duc de Mayenne, qui marcha contre l'Angoumois à la tête de douze mille hommes levés en Guienne et ailleurs. Ces préparatifs embarrassaient extrêmement le duc d'Epernon. La reine-mère donnait assez de commissions pour lever des troupes ; mais elle fournissait peu d'argent : elle rechercha les réformés, fort mécontents du gouvernement de Luynes. La conjoncture semblait favorable aux desseins de Marie de Médicis : l'assemblée générale, qui se tenait alors à la Rochelle, aurait peut-être pu prendre la résolution de se déclarer en sa faveur si Duplessis-Mornay n'eût encore détourné ce coup par sa prudence. Il répondit à cette princesse, qui s'était adressée à lui pour ce sujet, que les remèdes violents étaient souvent pires que le mal ; que sa majesté devait se proposer d'être mère, non seulement du roi, mais de tout le royaume ; qu'elle ne devait pas compter qu'un grand nombre de seigneurs prît son parti ; qu'il y en avait plusieurs, parmi ceux qu'on lui avait nommés, qui ne feraient que peu de chose et peut-être rien du tout pour son service. La suite ne fit que trop voir la vérité de cette prédiction. Tout ce que put faire le duc d'Epernon par son adresse et par son crédit, ce fut d'avoir cinq ou six mille hommes d'infanterie et environ mille chevaux. Il avait eu soin, incontinent après la mort de Henri IV, de faire des provisions pour armer environ dix mille hommes ; ce fut une grande ressource pour lui dans la conjoncture où il se trouvait.

Sur ces entrefaites, le comte de Schomberg, lieutenant de roi en Limousin sous ce duc qui en était gouverneur, se déclara contre lui. Il assiégea l'abbaye d'Uzerche où le duc avait mis une petite garnison. Aussitôt Épernon y accourut, mais la place était déjà prise. Il fit si bien néanmoins, par sa prudence et par son habileté, qu'avec des troupes fort inférieures à celles du roi, il déconcerta toujours les projets du duc de Mayenne. Pendant qu'il le tenait ainsi en échec, il reçut une fâcheuse nouvelle de Picardie dont il était gouverneur. Les habitants de Boulogne, qui ne l'aimaient pas, ouvrirent volontiers leurs portes aux troupes que le roi, à leur sollicitation, avait fait avancer vers cette ville. Cette perte donna de nouvelles alarmes à Marie de Médicis. Elle commençait à craindre que le duc d'Épernon, dépouillé de ses places, ne fût plus en état de la défendre. Elle en écrivit au roi comme d'une chose qui ne lui permettait plus de douter du dessein formé de la perdre et de l'opprimer.

Ce qui inquiétait le plus le duc d'Épernon, c'était l'armement que le duc de Nevers faisait en Champagne. On ne doutait pas qu'il ne fût destiné contre Metz dont le premier était gouverneur. Il y avait laissé le marquis de la Valette qui ne manquait ni d'habileté

ni de courage; mais il était encore si jeune qu'on pouvait douter qu'il eût assez d'expérience pour soutenir un siége vigoureux. Le maréchal de Bouillon avait fait espérer qu'il se déclarerait dès que la ville de Metz serait attaquée; il tenait alors un autre langage, soit que le parti de la reine-mère ne fût pas assez puissant, soit qu'il voulût attendre la délivrance du prince de Condé que le favori promettait. Plusieurs personnes de distinction, en Champagne et dans les provinces voisines, suivirent l'exemple de ce chef que Marie de Médicis leur avait promis de mettre à leur tête : voyant qu'il ne se déclarait pas, ils demeurèrent tous dans l'inaction. Cependant l'indiscrétion du favori fit échouer un dessein dont on regardait le succès comme infaillible. Le roi avait résolu de marcher lui-même du côté de Metz, pour surprendre cette ville à la faveur de quelques intelligences. Luynes en ayant fait confidence à quelqu'un qui en avertit le cardinal de Guise, celui-ci le fit savoir à la Valette, qui prit si bien ses mesures, que la cour fut obligée d'abandonner ce projet. Le roi jugea par là qu'il ne serait pas bien servi dans ce qu'il voudrait entreprendre contre le duc d'Épernon et contre la reine-mère, et c'est ce qui le détermina à entendre tout de bon à un accommodement.

L'archevêque de Sens et le comte de Béthune entretenaient toujours la négociation commencée à Angoulême; ils jugèrent à propos que le P. de Bérulle retournât à la cour pour rendre compte au roi des véritables sentiments de Marie de Médicis. Ce prince, plus résolu que jamais de finir cette affaire, écouta le P. de Bérulle avec plaisir et le renvoya avec le cardinal de la Rochefoucault, à qui il donna commission de traiter définitivement avec la reine-mère. Cependant le P. de Bérulle avait, comme j'ai dit, tout le secret de la négociation. Il eut ordre d'insinuer à Marie de Médicis de se servir des conseils d'un homme nouvellement venu auprès d'elle. C'était Richelieu, évêque de Luçon, qui, las d'écrire des livres de théologie dans son exil, envoya en cour du Pont-Courlay, son beau-frère, pour offrir ses services au roi, s'il voulait lui permettre de se retirer auprès de Marie de Médicis. Les uns disent qu'il s'adressa à Luynes, qui fut bien aise d'employer un homme qu'il connaissait le plus capable de porter la reine à un accommodement; les autres, qu'il s'adressa à Déageant qui, pour se faire un appui auprès de la reine-mère, proposa l'affaire au roi, qui la cacha même à son favori. Quoi qu'il en soit, Richelieu obtint un passeport avec une lettre pour la reine, au bas de laquelle le roi mit ces mots de sa propre main : *Je vous prie de croire que ce que dessus est ma volonté, et que vous ne me sauriez faire un plus grand plaisir que de l'exécuter.* Il partit aussitôt après avoir reçu les instructions nécessaires. La reine-mère le regarda comme le plus fidèle de ses serviteurs, et il fit si bien, en peu de jours, qu'elle diminua beaucoup la confiance qu'elle avait dans le duc d'Épernon et dans l'archevêque de Toulouse. Il fit encore chasser l'abbé Rucellaï et rendit suspects à cette princesse les marquis de Thémines et de Mosny; de sorte qu'il demeura le seul de qui elle prenait les avis, et auquel elle s'ouvrait de ses plus importantes affaires. Ainsi il se conservait en même temps la faveur de la cour et celle de Marie de Médicis, pour être en état de profiter de l'accommodement de quelque manière qu'il pût se conclure.

On convint assez facilement des articles qui regardaient la liberté de Marie de Médicis, le rétablissement du duc d'Épernon et des autres seigneurs qui l'avaient servie, l'acquit des dettes de cette princesse, depuis sa sortie de Blois, et la conservation de ses revenus; mais il y eut de grandes difficultés sur un autre article. La reine-mère était contente de se défaire du gouvernement de Normandie et de prendre celui d'Anjou qui l'accommodait mieux ; elle se trouvait par là dans le voisinage des provinces dont les ducs de Rohan, d'Épernon, de Mayenne et de Vendôme étaient gouverneurs. Tous ces seigneurs ne paraissaient pas devoir souffrir longtemps avec patience la trop grande autorité de Luynes et de ses frères; et la reine-mère comptait sur leurs secours, en cas que le favori s'avisât de la chagriner; mais il lui manquait un bon passage sur la rivière de Loire. Elle demandait la ville et le château d'Amboise ou bien la ville et le château de Nantes, et le roi ne voulait lui donner que le Pont-de-Cé. On s'accommoda enfin, et le P. de Bérulle, qui était venu en cour pour faire rapport de cette affaire, fut renvoyé à Angoulême avec les dernières intentions du roi « Outre le gouvernement d'Anjou, » la ville et le château d'Angers, et le Pont-de-» Cé, le roi donnait encore à la reine, sa » mère, la ville et le château de Chinon en » Touraine; il lui entretenait quatre cents » hommes pour la sûreté de ces places, une » compagnie de gendarmes et une de chevau-» légers avec ses gardes ordinaires. »

L'article qui concernait le duc d'Épernon fut aussi beaucoup débattu. Le roi voulait mettre dans sa déclaration qu'il pardonnait à ce seigneur, et que sa majesté le rétablissait dans tout ce qu'il possédait avant que la reine-mère sortît de Blois; mais le duc ne voulut jamais entendre parler du mot de *pardon*; bien loin de se regarder comme un cri-

minel qui demandait grâce, il insista pour que le roi déclarât formellement que le duc avait servi sa majesté en servant la reine sa mère. Il fallut concerter avec lui les expressions dont on se servirait, et l'on s'en tint enfin à celles-ci : « que le roi promettait de traiter amiablement, comme ses autres sujets, le duc d'Épernon, ses enfants et tous ceux qui avaient servi la reine sa mère; » et, dans la déclaration qui fut enregistrée au Parlement, le roi dit : qu'*étant bien informé que ceux qui avaient servi la reine sa mère s'y étaient engagés dans la pensée que le roi le trouverait bon, sa majesté ne voulait pas que ce qu'ils avaient fait leur pût être imputé à crime, ni qu'ils en fussent jamais recherchés par les magistrats*.

Le roi s'était avancé jusqu'à Tours, où il espérait d'avoir une entrevue avec la reine sa mère. L'évêque de Luçon, ne voyant pas encore jour à pouvoir rentrer dans le conseil d'état, comme il le souhaitait, déconseilla à cette princesse d'y aller, mais seulement à Angers, où elle serait plus près du roi. Ce prince écrivit bientôt après une lettre à sa mère, dont Hercule de Rohan, duc de Montbazon, beau-frère de Luynes, fut le porteur; mais, quoiqu'elle fût pleine des témoignages les plus pressans de l'envie qu'il avait de bien vivre désormais avec elle, rien ne fut capable de la fléchir; de sorte que la cour commença à soupçonner qu'il n'y eût quelques artifices dans la conduite de l'évêque de Luçon, et qu'il ne voulût se rendre plus longtemps nécessaire au roi en retardant son entier accommodement avec la reine. Ce qui le fit croire, c'est que le duc de Montbazon, étant de retour d'Angoulême, au mois de juillet, fit entendre au roi que Marie de Médicis s'arrêtait à des difficultés de peu de conséquence. Tel était le rétablissement de deux capitaines aux gardes qui avaient suivi cette princesse, et qu'elle prétendait qui fussent compris dans la déclaration dont on vient de parler. Quoique le roi l'eût promis en termes généraux, il ne trouvait pas à propos de confier sa personne à des gens qui venaient de porter les armes contre son service. La reine faisait aussi difficulté de venir directement trouver le roi : elle se plaignait que ce prince, bien loin de l'y inviter obligeamment, semblait vouloir l'y contraindre. Elle ne parlait de venir à la cour qu'après avoir pris possession d'Angers. Ces difficultés, recherchées de la part de la reine, marquaient non seulement une grande défiance, mais encore beaucoup d'artifice dont on crut ne devoir soupçonner que l'évêque de Luçon. Néanmoins la fermeté de Marie de Médicis l'emporta, et l'on rétablit les deux capitaines aux gardes, quoique, lorsque le duc d'Épernon se retira à Metz, ils l'eussent suivi sans congé avec la plus grande partie de leurs soldats. Le roi avait eu beaucoup de peine à y consentir, mais il se laissa enfin gagner par Luynes, qui voulait faire voir à la reine-mère qu'il était prêt à la servir en tout ce qu'il pourrait, et se faire par là un appui contre le prince de Condé, qui avait sujet de se plaindre de ce qu'on différait si longtemps sa délivrance.

La même raison fit qu'on laissa la liberté à la reine-mère de venir droit à Tours, ou d'aller auparavant à Angers, pour lui ôter la pensée qu'on la voulût mener en triomphe à Paris, comme elle le disait auparavant. Elle demanda pour sûreté qu'on ne lui ferait aucun mauvais traitement, qu'on lui remît entre les mains la personne du duc de Mayenne; mais il ne se trouva pas disposé à servir d'otage, et, d'ailleurs, étant né sujet du roi, si l'on n'avait pas voulu tenir parole, on se serait moqué de cette prétendue sûreté. On fit donc entendre à la reine qu'il était inutile d'insister plus longtemps sur cette demande ; de sorte qu'elle se contenta enfin des lettres du roi, de Luynes et du P. Arnoux, jésuite, confesseur de sa majesté.

Cette princesse forma encore un nouvel incident pour le pas et la préséance qu'elle prétendait avoir sur la jeune reine sa belle-fille. Elles étaient déjà en quelque froideur pour le cérémonial. Anne d'Autriche, d'une maison fort supérieure à celle de Médicis, paraissait affecter des airs de grandeur qui ne plaisaient pas à Marie; et, pour ce qui est de la préséance, quelques uns soutenaient que, dans les solennités où la majesté royale paraît dans tout son éclat, la reine régnante devait précéder la reine-mère. Cependant Marie de Médicis eut tout l'avantage en ces occasions, d'autant plus qu'elle avait pour elle tous les exemples anciens et modernes. Le roi eut toujours un soin particulier que son épouse rendît tous les devoirs possibles à la reine-mère; et, quand Anne d'Autriche paraissait ne lui faire pas assez d'honneur, Louis ne manquait jamais de lui en témoigner du mécontentement.

La reine-mère partit enfin d'Angoulême le 29 d'août, avec un cortége de dix carrosses à six chevaux, et cinq cents personnes à cheval. En se séparant du duc d'Épernon, elle lui fit présent d'un très beau diamant, moins pour le dédommager de deux cent mille écus qu'il avait dépensés pour son service, que comme une marque de la reconnaissance d'une princesse qui lui était redevable de sa liberté : il ne l'accompagna que jusqu'à la frontière de la province ; mais il voulut que l'archevêque de Toulouse, son fils, suivît la reine-mère à la cour. Elle vint jusqu'à Poi-

tiers, accompagnée de ses dames d'honneur, du duc de Montbazon, de l'évêque de Luçon et de plusieurs autres personnes distinguées. Les carrosses du roi l'attendaient là, et il y avait des relais de dix lieues jusqu'à Tours. Elle fit prendre les devants à l'évêque de Luçon pour donner avis au roi de son heureuse arrivée à une journée de ville. Richelieu fut parfaitement bien reçu, et de sa majesté et du favori : il revint fort content donner à la reine-mère de nouvelles assurances de l'empressement que son fils avait de la voir et de l'embrasser.

Comme elle approchait, le cardinal de Retz et le P. Arnoux, confesseur du roi, lui allèrent au devant, de même que le nouveau duc de Luynes, qui en fut reçu avec de grandes démonstrations de bienveillance. Le lendemain, le roi se rendit à Cousières, maison du duc de Montbazon, proche de Tours, où la reine-mère, étant arrivée la première, alla à pied recevoir le roi, son fils, dans le parc. Ils s'embrassèrent l'un et l'autre avec de grandes marques de tendresse, et le passé parut entièrement oublié. Depuis cette entrevue de la mère et du fils, leurs majestés avaient vécu en apparence dans une parfaite union, et Marie de Médicis ne paraissait point mécontente. Cependant, lorsqu'on parla d'aller à Paris, elle recommença à dire qu'elle n'était pas d'humeur à se voir mener en triomphe, et partit pour Angers sur la fin de septembre, après avoir promis de suivre bientôt le roi. Il y a bien de l'apparence que l'évêque de Luçon qui l'accompagnait partout avait pris soin de lui faire naître cette idée de son retour, ne pouvant lui-même se résoudre, ni d'aller dans son évêché, ni de retourner à Paris avec le simple titre d'évêque. Quoi qu'il en soit, avant que la reine-mère partît pour Angers, le duc de Luynes, dans un entretien secret qu'il eut avec elle, tâcha de pénétrer ses sentiments touchant la délivrance du prince de Condé. Mais, comme elle ne voulut point s'expliquer là dessus et que le duc ne pouvait plus retenir le prince en prison sans faire trop de mécontents, il crut qu'il était de sa politique de gagner l'amitié du prince en lui procurant la liberté. Il s'y détermina d'autant plus volontiers, qu'il voulait prévenir le parti protestant qui, disait-on, allait la demander. D'ailleurs, Luynes crut l'autorité du prince propre à contrebalancer celle de la reine-mère. Quoiqu'elle lui eût témoigné d'être satisfaite de lui, ce favori néanmoins ne s'y fiait pas. Il se rendit donc à Vincennes vers le milieu d'octobre, et présenta au prince une lettre du roi, qui lui apprenait qu'il était libre.

Cependant la reine-mère ne parlait toujours point de revenir en cour ; elle donna même un nouveau sujet de la soupçonner, en recevant la députation que les protestants assemblés à Loudun lui firent. Ils lui témoignèrent la joie qu'ils avaient de son arrivée et de son séjour dans la province d'Anjou, et lui communiquèrent les demandes qu'ils avaient dessein de faire au roi. La reine les remercia, et leur dit qu'ils auraient en elle une bonne voisine. On croyait à la cour qu'elle devait renvoyer cette députation au roi, pour ôter tout soupçon de nouvelles brouilleries.

Sur ces entrefaites, le duc de Luynes prêta le serment ordinaire au Parlement en qualité de duc et pair. Le marquis de Créqui y alla après lui, pour faire aussi enregistrer le brevet de son beau-père le maréchal de Lesdiguières; il fut reçu de même, et le duc de Luynes convint de lui céder le pas pendant sa vie seulement. Le prince de Condé, pour faire honneur au favori, l'accompagna en cette cérémonie. Dans le même temps, on fit imprimer et l'on publia une déclaration du roi du 9 de novembre touchant l'élargissement du prince de Condé, ce qui était directement contraire à la conduite qu'on avait tenue jusqu'alors envers le prince, et en particulier à son emprisonnement que le roi avait approuvé lui-même. Il était vrai, dans le fond, que ni le maréchal d'Ancre, ni le prince n'avaient pensé qu'à leurs propres intérêts ; mais c'était une faute infiniment plus pardonnable au premier prince du sang qu'à un étranger comme *Concini*, qui sacrifiait tout à son ambition et à son avarice : de sorte que, puisqu'il s'agissait de rétablir le prince de Condé, il valait mieux rejeter tout le mal sur le maréchal d'Ancre, que l'on avait fait tuer.

La déclaration donnée par le roi choqua extrêmement la reine-mère, dont elle blâmait assez ouvertement la régence. L'évêque de Luçon, qui lui avait conseillé de faire arrêter le prince, ne pouvait s'empêcher d'y voir sa condamnation, et ce qu'il devait attendre d'un prince du sang rentré en grâce auprès du roi. Cependant il dissimulait et tâchait de s'attirer la faveur de Luynes, en s'employant auprès de Marie de Médicis.

La mort de l'empereur Mathias, arrivée dès le mois de mars, avait fait craindre une révolution générale dans l'empire. Ce prince avait travaillé, dès sa première jeunesse, à s'agrandir aux dépens de ses plus proches parents. Il n'en fut pas plus heureux ; il passa les dernières années de sa vie accablé de chagrins et de maladies. Quelque médiocre que fût son mérite, il mourut dans une conjoncture, qui le fit néanmoins regretter ; on craignait que l'ambition de Ferdinand, son cousin, ne causât de trop grandes divisions en Allema-

gne. On appréhendait encore que les intrigues des puissances qui s'étaient mis en tête d'abaisser la maison d'Autriche n'allumassent une guerre trop sanglante, quand même Ferdinand viendrait à bout de se faire élire empereur.

En vain on s'efforçait de faire entrer la France dans ces vues : le pape et le roi d'Espagne avaient habilement pris les devants. Peu de temps après la mort de Mathias, le roi déclara nettement qu'il ne ferait aucune ligue contre la maison d'Autriche. Il n'en apportait que de faibles raisons; mais, dans le fond, la France se trouvait agitée de tant de factions différentes, que la prudence ne permettait pas au roi d'entrer trop avant dans les affaires du dehors.

Depuis la mort de Henri IV, il ne s'était point fait de promotion de chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit. Cependant leur nombre était si fort diminué, qu'il ne s'en trouvait plus que vingt-huit vivants. C'est ce qui engagea Louis XIII à en créer cinquante-cinq au commencement de l'année 1620. Le premier fut le duc d'Anjou, frère unique du roi. Les principaux d'entre les autres furent le comte de Soissons, prince du sang, les ducs de Guise, de Mayenne, de Chevreuse, de Vendôme, d'Angoulême, d'Elbeuf, de Montmorency, d'Uzès, de Retz et de Luynes. Le reste était des seigneurs ou des gentilshommes distingués, quoique les vaudevilles qui ne manquent jamais de se faire en pareilles rencontres disent que, dans ce grand nombre de chevaliers, il se trouvait des roturiers et des gens qui n'avaient jamais vu l'ennemi. Les traits de satire attaquèrent surtout le favori et ses deux frères; ceux qui déchurent de leur prétention au cordon bleu augmentèrent le nombre des mécontents. Le marquis de Cœuvres, depuis quelque temps ambassadeur à Rome, fut si choqué de se voir omis dans cette nombreuse promotion, qu'il demanda aussitôt son rappel; on tâcha de l'apaiser en lui promettant quelque autre récompense.

Il arriva, peu de jours après, un accident qui affligea fort le roi et toute la cour. Anne d'Autriche, reine de France, étant revenue de Saint-Germain-en-Laye à Paris, tomba si dangereusement malade d'une fièvre double tierce, que l'on commença à craindre pour sa vie. On fit d'abord des prières publiques, et l'on indiqua une procession générale à laquelle tout le Parlement assista en corps. Louis XIII, qui aimait tendrement cette princesse, témoignait, par ses larmes et par son assiduité au pied du lit de la reine, combien il était touché de son état. Il fit un vœu à notre dame de Lorette pour le recouvrement sa santé : la reine en fit un autre à notre dame de Liesse, et fit apporter quelques reliques dans sa chambre. Mais ce qu'il y eut de plus louable dans sa conduite fut la distribution qu'elle fit, peu après sa convalescence, à plusieurs monastères et hôpitaux, d'une somme de quinze mille livres que le roi son époux lui avait donnée pour la dépense d'un ballet qu'on lui avait fait préparer.

Le luxe était monté en France à un si haut point, que la plus grande partie de la noblesse se trouvait accablée de dettes. Le roi, pour y remédier, renouvela les anciennes ordonnances de ses prédécesseurs, touchant la superfluité dans les habits, défendit généralement toute sorte de broderies, et ne permit de porter les anciens habits que jusqu'à la fête de Pâques au plus. Cette ordonnance, qui est du 8 de février, fut enregistrée au Parlement, le 16 de mars. Comme en ce moment les coffres du roi étaient aussi vides que les bourses de la noblesse, il fallut avoir recours à de nouveaux moyens pour les remplir. On inventa plusieurs édits bursaux, dont l'un, entre autres, érigeait l'emploi des procureurs en titre d'office. Il en devait revenir une finance très considérable au roi; mais la difficulté était de le faire vérifier au Parlement. Ce prince y alla, pour cet effet, le 18 de février, suivi du duc d'Anjou son frère, du prince de Condé, du comte de Soissons et de quelques autres seigneurs. Il fallut que la résistance des magistrats cédât à la volonté absolue du monarque; mais si du Vair, garde des sceaux, trahit en cette occasion son ancienne droiture, en se dévouant à Luynes, dans le dessein de devenir cardinal, le premier président Verdun soutint hardiment les droits de sa compagnie, et déclara qu'elle ne cédait que par violence à la volonté du roi.

Cependant on s'attendait de jour en jour à voir revenir la reine-mère. Mais, dans le temps qu'on s'imaginait qu'elle devait partir, elle recommença tout de nouveau à se plaindre. Elle voulait que le roi la justifiât, puisqu'elle n'avait fait emprisonner le prince qu'avec la participation de sa majesté. C'était de quoi embarrasser le roi, déjà fâché d'avoir donné sur le même sujet deux déclarations toutes contraires : une troisième n'aurait servi qu'à faire voir sa trop grande simplicité. On proposa donc que le roi écrirait une lettre à la reine sa mère, qui tiendrait lieu de la déclaration qu'elle demandait, et qu'elle publierait de son côté un écrit pour dissiper les soupçons qu'on avait qu'elle voulût se lier avec les protestants du royaume; mais comme elle demeurait toujours éloignée des affaires, et, par conséquent, inutile à ceux de son parti,

la négociation n'eut aucun succès, ni de part ni d'autre.

Le duc de Mayenne s'étant retiré alors de la cour, sa sortie imprévue confirma le soupçon où l'on était qu'il y avait un parti de mécontents tout formé, et que Marie de Médicis voulait se mettre à leur tête. Les plus grands seigneurs du royaume paraissaient pencher de ce côté, ce qui fit prendre la résolution au favori de ne rien oublier pour engager cette princesse à revenir. Dans cette vue, on lui envoya le duc de Montbazon, à qui l'on donna carte blanche pour lever toutes les difficultés que pourrait former la reine-mère. Il partit donc sur la promesse qu'on lui fit d'accorder à Marie de Médicis tout ce qu'elle demanderait. Et le roi voulut s'avancer jusqu'à Tours, quoique bien des gens blâmassent cette démarche. Le duc de Montbazon trouva la reine bien disposée, en apparence, à se rapprocher du roi son fils; mais elle voulait auparavant voir exécutée une partie des choses qu'on lui avait promises. Le duc de Montbazon, étant revenu peu de temps après, dit qu'il n'y avait pas de meilleur moyen de hâter le retour de la reine-mère, que de lui donner la satisfaction qu'on lui avait promise, et surtout les sommes d'argent qu'on s'était engagé de lui faire toucher. Mais le favori, qui craignait de fortifier le parti de Marie de Médicis, ne pouvait se résoudre à lui tenir parole; et cela, sur les avis que le prince de Condé lui faisait donner de toutes parts, que cette princesse avait formé le dessein de le faire assassiner. Marie, de son côté, n'avait pas beaucoup de penchant à se remettre entre les mains de Luynes, avant que d'être assurée, par l'exécution du traité, qu'on en usait avec elle de bonne foi. Néanmoins, comme il était de la dernière importance au duc de Luynes de détacher la reine-mère du parti des mécontents, il lui fit envoyer l'argent qu'elle demandait, et lui donna encore satisfaction sur quelques autres articles.

Le gentilhomme qui lui fut dépêché trouva les choses un peu changées, quoique la reine dît toujours qu'elle souhaitait avec passion de revoir le roi son fils. Elle assurait « qu'elle » ne pouvait se fier au duc de Luynes, et » moins encore au prince de Condé, dont elle » faisait de grandes plaintes; que, pour revenir avec sûreté à la Cour, il fallait que » quelque puissance étrangère, ou les parlements du royaume intervinssent, pour garantir le traité; que, si on ne lui voulait » donner aucune de ces sûretés, elle serait » obligée de demeurer à Angers, en attendant » l'exécution des autres choses qu'on lui avait » promises, et que, si on l'inquiétait, elle » prendrait, pour se défendre, toutes les mesures qu'elle jugerait à propos. » Ce discours ayant été rapporté à Luynes, il commença à craindre que la reine-mère ne cherchât à le brouiller avec les parlements, pour le leur mettre quelque jour entre les mains. Il chargea Blainville de faire de nouveaux efforts pour gagner l'esprit de cette princesse. Mais celui-ci, en tâchant de l'adoucir, lui fit naître de nouveaux soupçons. Cependant le duc de Mayenne, ayant été rappelé à la cour, s'excusait d'y aller, sur ce qu'il pouvait rendre de plus grands services à sa majesté dans son gouvernement qu'à Paris, et lui promettait, en même temps, un attachement inviolable. On sut cependant qu'il avait envoyé divers gentilshommes à la reine-mère, au duc d'Épernon et au duc de Montmorency, et qu'il avait été à Blaye, pour s'aboucher avec le comte d'Aubeterre, gouverneur de cette importante place. Tous ces seigneurs étaient mécontents du gouvernement. La comtesse de Soissons entretenait aussi une étroite correspondance avec la reine-mère, et l'on craignait qu'elle ne vînt à quitter la cour avec son fils, pour s'aller joindre au duc de Longueville, son gendre. Cette disposition des affaires porta le duc de Luynes, malgré les artifices du prince de Condé, à tout tenter pour s'accommoder avec Marie de Médicis. Il lui envoya de nouveau Blainville avec la somme de deux cent mille francs, et lui accorda diverses autres choses qu'elle avait demandées. Mais, pour les sûretés qu'elle voulait avoir, il n'était pas possible de la satisfaire là dessus. Le roi lui écrivit qu'elle pouvait s'assurer sur sa parole; et que, si le duc de Luynes n'en usait pas avec elle comme elle souhaitait, il lui donnerait son congé. La reine parut alors assez disposée à revenir à la cour; néanmoins elle demanda du temps pour s'y préparer, sous prétexte qu'elle n'était pas en état d'entreprendre sur-le-champ ce voyage. C'est que l'évêque de Luçon et ses conseillers la tenaient toujours en défiance sur la parole du roi, disant qu'il ne serait pas maître de la tenir tant qu'il serait obsédé par le duc de Luynes. On donna trois semaines à la reine pour se préparer au retour que l'on souhaitait depuis si longtemps; et, cependant, le roi la fit prier de ne point s'alarmer des préparatifs de guerre qu'il faisait faire.

Le nombre des mécontents croissait tous les jours. Les ducs de Nemours et de Vendôme sortirent de Paris au mois de juin, et allèrent se joindre au parti de la reine. On avertit la cour que la comtesse de Soissons était prête à les suivre avec Louis de Bourbon, son fils, et le comte de Saint-Agnan. Mais le favori négligea cet avis et leur donna tout le temps d'assurer leur retraite. Ainsi le

prince de Condé étant demeuré seul à la cour, il n'y eut plus personne qui pût contre-balancer son autorité. Le roi ne s'appliquait à rien : il n'avait, ni assez de résolution pour décider, quoique ce fût de son chef, ni assez de fermeté pour se faire craindre ; il avait besoin d'un ministre qui eût pour lui les qualités royales qui lui manquaient.

Le parti de la reine-mère se trouvait alors le plus fort. Toutes les provinces maritimes, depuis Dieppe jusqu'à la Garonne, étaient entre les mains des mécontents, qui pouvaient disposer également et de quantité de places dans le royaume et d'un grand nombre d'officiers expérimentés. Le duc de Longueville était maître de la Normandie; Dreux, la Ferté-Bernard, le Perche et une grande partie du Maine obéissaient au comte de Soissons ; le maréchal de Boisdauphin tenait Château-Gontier, Sablé et tous les environs de la Sarthe et de la Mayenne ; le duc de Vendôme était maître d'une grande partie de la Loire, sur laquelle Marie de Médicis avait Angers et le Pont-de-Cé; les ducs de la Trémouille et de Retz avaient, l'un le Poitou, et l'autre la Bretagne; le duc de Rohan était gouverneur de Saint-Jean-d'Angely; le duc d'Épernon commandait dans l'Angoumois et dans la Saintonge ; le duc de Mayenne à Bordeaux et dans la Guienne ; enfin plusieurs autres seigneurs des plus qualifiés du royaume, à qui la faiblesse du roi donnait lieu de tout espérer, tenaient plusieurs places fortes et étaient disposés à profiter le plus qu'ils pourraient de ces divisions. Mais ce qui semblait devoir soutenir longtemps ce puissant parti fut cause de sa ruine. Trop de gens s'y trouvaient engagés et leurs différents intérêts étaient trop difficiles à concilier. En cet état de choses, le prince de Condé donna un très bon conseil ; c'était de se mettre en campagne le plus promptement possible, pour attaquer les principaux mécontents, avant que les autres les pussent secourir. On résolut de faire marcher les troupes qui étaient en Champagne, du côté de Chartres, sous la conduite de Bassompierre, pendant que le roi irait en personne en Normandie, contre le duc de Longueville.

Avant que de partir, le duc de Luynes jugea à propos que le roi allât justifier sa conduite au Parlement ; il y témoigna du chagrin de se voir contraint d'agir contre la reine sa mère, quoiqu'il ne souhaitât rien tant que de vivre avec elle en fils obéissant et respectueux ; il ajouta que cette princesse s'étant mise à la tête des mécontents, il était obligé, pour dissiper ce parti, de prendre les armes ; et qu'ayant appris que Rouen était en danger, il avait résolu de marcher de ce côté-là ; il finit en recommandant au Parlement de tenir la ville de Paris en paix, et qu'il s'en rapportait à ses soins et à sa bonne conduite. Le premier président et l'avocat général remercièrent le roi de la confiance qu'il témoignait à la compagnie, et lui promirent de s'acquitter fidèlement de ce qu'il lui recommandait ; ils le prièrent aussi de prendre les voies de la douceur pour tâcher de s'accommoder avec les mécontents, plutôt que d'en venir à une guerre ouverte contre sa mère, et lui représentèrent en peu de mots les malheurs que la guerre civile entraine toujours après soi.

Ensuite, le roi nomma plusieurs généraux pour s'opposer aux mécontents dans les diverses provinces où ils s'étaient cantonnés, et envoya ses ordres aux gouverneurs des provinces voisines. Le commandement de l'armée où le roi devait se trouver en personne fut donné au prince de Condé, avec la qualité de lieutenant-général. Les ducs de Guise et de Lesdiguières devaient marcher contre le maréchal de Montmorency, en Dauphiné et en Provence ; le prince de Joinville et le maréchal de Thémines devaient faire tête aux ducs de Mayenne et d'Épernon ; le duc de Nevers et le maréchal de Vitry eurent ordre d'observer le marquis de la Valette ; le colonel d'Ornano fut chargé de traverser les desseins du maréchal de Bouillon ; et Bassompierre, en qualité de maréchal de camp, alla commander l'armée de Champagne. Il s'y rendit au mois de juillet, ramassa les troupes qui s'y trouvèrent et en rassembla de nouvelles à ses dépens, avec tant de diligence, qu'au commencement d'août, il réunit huit mille hommes de pied et six cents chevaux à l'armée du roi. Il retint la province dans l'obéissance et empêcha le cardinal de Guise, qui venait de quitter le service du roi, d'y causer du désordre.

Le roi partit pour la Normandie, et emmena avec lui *Monsieur*, son frère, laissant la reine son épouse avec le chancelier et quelques conseillers d'État à Paris. Son armée n'était que de huit mille hommes de pied et de huit cents chevaux, en comptant ses gardes ; et il ne menait que quatre gros canons et deux pièces de campagne ; ce qui fit craindre au prince de Condé que ses forces ne fussent pas suffisantes pour s'opposer au duc de Longueville, que l'on croyait fort puissant dans la province. Mais il était si peu en état de conserver l'importante ville de Rouen, que, dès qu'il eut avis que l'armée du roi s'en approchait, il se rendit au Parlement, protesta qu'il voulait demeurer fidèle à sa majesté, et dit qu'il ne s'était éloigné de la cour qu'à cause des favoris, qui abusaient de la

bonté du prince. Après cela, il se retira à Dieppe, et le roi fut reçu à Rouen avec de grandes acclamations. La ville de Caen, dont le grand prieur de France était gouverneur, se soumit aussi bientôt après; il n'y eut que la citadelle qui tint ferme, sous les ordres d'un nommé Prudent; encore fut-il obligé de la remettre au bout de quelque temps, de peur que les soldats de la garnison ne se laissassent gagner aux promesses de la cour, qui leur offrait dix mille écus, s'ils jetaient leur commandant du haut des murailles. On gagna en même temps le comte de Matignon, le marquis de Beuvron et le comte de Montgomery, qui tenaient pour les mécontents, le premier, par un brevet de maréchal de France, et les deux autres par des pensions qu'on leur promit. Ainsi, en peu de temps la Normandie se trouva réduite, excepté Dieppe et quelques autres places de peu d'importance.

Pendant qu'on assiégeait la citadelle de Caen, on remarqua que le roi et *Monsieur*, son frère, visitèrent plus d'une fois la tranchée, tandis que le duc de Luynes et quelques autres s'en tenaient éloignés; ce qui rendit suspecte la conduite du prince de Condé, parce que la place ne méritait pas qu'on y exposât la vie de ces princes. On mit alors en délibération si le roi devait retourner à Paris, ou poursuivre la campagne comme il avait commencé. Ce dernier avis, appuyé par le prince de Condé, l'emporta; et l'on parla d'aller à Dieppe, où était le duc de Longueville, ou à Alençon, place appartenant à la reine-mère. Dieppe paraissait trop bien fortifiée et soutenue d'une trop forte garnison, pour aller l'attaquer avec une aussi petite armée qu'était celle du roi. Par bonheur, pendant que l'on délibérait, il vint un gentilhomme du duc de Longueville, avec une lettre de son maître, adressée à Sa Majesté, par laquelle il déclarait qu'il ne voulait rien faire contre son service; mais que ses ennemis étaient trop puissants à la cour, pour s'y rendre comme on le lui avait ordonné. On prit cette occasion pour n'aller point à Dieppe; et le roi résolut de marcher droit en Anjou, où était la source du mal. Alençon, Verneuil et diverses autres places se rendirent sans résistance; et le roi ne daigna pas y entrer, pour ne pas retarder inutilement la marche des troupes.

Les mécontents avaient espéré que la Normandie occuperait le roi beaucoup plus longtemps; ils furent surpris de le voir venir si tôt du côté d'Angers, où ils ne s'étaient pas encore mis en état de défense. La reine-mère, à qui l'on avait fait, peu auparavant, des propositions d'accommodement, n'en voulut plus entendre parler: elle demanda seulement une suspension d'armes d'un mois et que le roi s'en retournât à Paris, ne pouvant penser qu'à se défendre, tant qu'elle le verrait à la tête de son armée; mais le roi n'y eut aucun égard et continua sa marche du côté d'Angers. Marie de Médicis assembla promptement autant de monde qu'elle put: elle avait déjà quinze cents chevaux et huit mille hommes d'infanterie; elle attendait encore d'autres troupes que devaient lui amener le duc de Rohan et le comte de Saint-Agnan; et, quoiqu'elle eût rempli de soldats la ville et la citadelle d'Angers, le duc de Mayenne lui proposa de se retirer en Guienne, où il était à la tête de dix mille hommes. Peut-être voulait-il l'avoir entre ses mains, pour traiter plus avantageusement avec la cour. Le duc d'Épernon s'y opposa, de crainte de dépendre du duc de Mayenne; il conseilla à la reine de le faire venir à Angers, pour joindre leurs forces à celles qu'elle avait déjà. Ce conseil était excellent et aurait réussi, selon toutes les apparences; mais l'évêque de Luçon empêcha Marie de Médicis d'y donner les mains, ne pouvant souffrir auprès d'elle deux hommes si capables de lui faire ombrage. Il fut donc résolu que la reine demeurerait à Angers, et les deux ducs, chacun dans leur gouvernement; ce qui ruina dans la suite les affaires du parti, par l'artifice de Richelieu, qui traitait secrètement avec le duc de Luynes.

Ces deux hommes se haïssaient l'un l'autre, parce qu'ils se regardaient tous deux comme rivaux. Leur jalousie, néanmoins, céda à l'intérêt; ils se lièrent ensemble pour l'avancement de leur fortune. Le premier visait à un chapeau de cardinal, qu'on ne se mettait guère en peine de lui procurer, si la paix se faisait; et le second craignait le prince de Condé, qui ne manquerait pas de le perdre, s'il ne le prévenait en s'assurant de la reine-mère. Une seule chose arrêtait le duc de Luynes et ses confidents; ils avaient peur que Richelieu, devenu cardinal, ne pensât à se faire premier ministre; mais on le rassura en lui remontrant que c'était beaucoup de gagner du temps et qu'il serait facile d'agir sous main pour reculer la promotion de Richelieu. L'intrigue fut donc liée sur ce pied-là; le favori donna à l'évêque de Luçon des assurances positives du chapeau, et l'évêque promit de livrer sa maîtresse dès que le roi serait venu au Pont-de-Cé avec ses troupes.

Le roi s'avançait toujours et était déjà arrivé à la Flèche: la reine-mère, étonnée de le voir venir droit à elle en si bonne contenance, lui envoya le duc de Bellegarde, l'archevêque de Sens et le père Bérulle, pour lui dire qu'elle était prête à entrer en négociation. Un seul préliminaire arrêtait tout: elle voulait traiter

conjointement pour elle et pour tous ceux de son parti; et le roi, ne voulant pardonner qu'au comte et à la comtesse de Soissons, prétendait que tous les autres se soumissent à sa clémence. Ce fut alors qu'on proposa dans le conseil si l'on assiégerait la ville d'Angers, ou si l'on attaquerait premièrement le Pont-de-Cé. Le roi, bien instruit de ce qui se tramait entre son favori et l'évêque de Luçon, déclara que le respect qu'il avait pour sa mère ne lui permettait pas d'assiéger une ville où elle était enfermée. Et pendant que le duc de Bellegarde amusait cette princesse, en lui proposant des conditions de paix, Bassompierre et quelques officiers s'avancèrent vers Sorges, à une lieue du Pont-de-Cé, comme pour escarmoucher. Richelieu, qui disposait absolument de tout, n'avait mis ni poudre ni plomb dans cette place; les troupes du parti n'étaient commandées que par ses amis, ses créatures ou ses parents; celles du roi marchèrent au Pont-de-Cé, sans trouver aucune résistance. Cinq mille hommes des troupes de la reine furent attaqués dans leurs retranchements; s'étant mis à fuir à la troisième charge, les troupes du roi entrèrent avec eux dans la ville. Le duc de Retz, qui devait la défendre, se retira promptement dans le château, et l'ayant rendu à la première sommation, il se sauva à Angers à toute bride.

Le duc de Bellegarde arriva alors avec le traité conclu et signé dès le jour précédent; et comme il se plaignait de ce qu'on avait attaqué les troupes de la reine après la conclusion de la paix, on lui répondit que c'était sa faute et qu'il devait être venu plus tôt. Louis fit dire à la reine-mère qu'elle pouvait demander pour sa personne tout ce qu'elle souhaiterait et qu'elle serait reçue à la cour à bras ouverts, mais que pour ceux qui l'avaient suivie, il prétendait leur faire voir qu'il était le maître. Il y eut quelques articles secrets, dont l'un fut, que le roi demanderait au pape un chapeau de cardinal pour l'évêque de Luçon, après en avoir obtenu un autre pour l'archevêque de Toulouse. Voilà par quelles intrigues le dissimulé Richelieu et le duc de Luynes ruinèrent le puissant parti que Marie de Médicis avait eu tant de peine à former. Elle ne s'aperçut pas néanmoins de ces artifices; non seulement elle procura à Richelieu le chapeau de cardinal et l'entrée du conseil, à quoi il aspirait uniquement, mais elle le crut le meilleur de ses amis, lors même qu'il la persécutait de la manière du monde la plus indigne; elle alla même jusqu'à se persuader que ses affaires en iraient mieux, si son premier ministre s'unissait étroitement avec le favori, dont elle avait, peu auparavant, juré la perte. C'est pourquoi l'on négocia le mariage de Combalet, neveu du duc de Luynes, avec la Vignerod-Pontcourlay, nièce de l'évêque de Luçon; et Marie de Médicis promit de donner deux cent mille livres en faveur de cette alliance.

Le traité d'accommodement entre la mère et le fils étant conclu et exécuté, après qu'ils se furent entrevus, on envoya au duc d'Épernon le duc de Bellegarde son cousin, pour lui parler comme de lui-même, et l'engager à poser les armes. Le prince de Condé pria encore l'archevêque de Sens, ami particulier d'Épernon, d'y aller de sa part; Luynes lui faisait offrir des conditions très avantageuses; savoir: de donner une de ses nièces à son fils le marquis de la Valette, avec un présent de deux cent mille écus que le roi lui ferait; de le faire duc et pair, en érigeant la Valette en duché-pairie; de donner au fils d'Épernon la survivance de ses charges, outre le chapeau de cardinal promis à l'archevêque de Toulouse; de récompenser en argent les capitaines aux gardes qui l'avaient suivi à Metz, et à qui l'on avait ôté leurs compagnies; et enfin, de faire encore plusieurs autres choses très considérables en sa faveur. Pour le duc de Mayenne, on lui promettait le gouvernement du Béarn, qu'on avait dessein d'ôter au marquis de la Force, protestant. C'était par l'influence du nonce Bentivoglio, qui poussait Luynes à porter contre les protestants les armes du roi. Ce ministre en fit d'abord quelque difficulté, mais il se trouva tant de gens à la cour qui appuyèrent sa demande, qu'on résolut de commencer, cette année, à les persécuter. Le roi étant à Angers, on y tint conseil touchant le rétablissement de la religion catholique en Béarn, qui fut arrêté au mois de septembre. La cour envoya dès lors en Béarn, pour faire dire au gouverneur de cette province et au Parlement qu'elle entendait que la religion catholique y fût rétablie, et qu'on remît les ecclésiastiques dans leurs biens. Les commissaires que le roi y avait envoyés revinrent bientôt, avec parole que sa majesté serait obéie, ce qui fut confirmé par les députés du Béarn, qui arrivèrent à Bordeaux, au commencement d'octobre; mais le roi leur dit qu'il entendait que sa déclaration fût vérifiée dans le parlement de Pau, et exécutée avant que de retourner à Paris. Et sur ce que les députés revinrent à la cour, sans apporter la vérification que le roi demandait, ce prince, sans consulter davantage, fit avancer son armée en Béarn, et y marcha en personne. Non seulement la déclaration fut vérifiée, avant même que le roi fût arrivé à Pau; mais il fit dire la messe partout où il voulut, sans trouver aucune résistance. On remarqua que la messe fut célébrée à Navarreins le 19 d'octo-

bre, au même jour que la reine Jeanne de Navarre l'avait fait cesser cinquante ans auparavant. Mais il n'y eut que les catholiques que le roi y avait amenés, qui l'ouïrent, parce qu'il n'y en avait point depuis longtemps dans le pays.

Le roi, étant revenu à Bordeaux, dépêcha un exprès à Madrid, pour y donner avis de ce changement, et de peur qu'on y prît de l'ombrage de ce qu'il laissait quelques troupes sur la frontière, pour prévenir les désordres que le rétablissement de la religion catholique pourrait peut-être causer dans le Béarn. On envoya aussi un autre exprès à Rome, pour faire part au pape de cette même nouvelle, et surtout pour presser la promotion qu'on lui avait demandée en faveur de Richelieu. La reine-mère se rendit la première à Paris, où le roi arriva au commencement du mois suivant, sans qu'on sût la nouvelle de sa venue que lorsqu'il fut à la porte du Louvre.

Le 9 du même mois, se donna la fameuse bataille de Prague, entre les impériaux et les Bohémiens. Ceux-ci furent entièrement défaits, sans qu'il en coûtât aux autres plus de quatre cents hommes; et le malheureux Frédéric n'eut plus d'autre ressource que de se retirer chez l'électeur de Brandebourg à Berlin. Ainsi le royaume de Bohême rentra sous la domination de la maison d'Autriche. Tel fut le fruit du traité d'Ulm, conclu entre les princes catholiques et protestants par le moyen des ambassadeurs de France auprès de l'empereur. A l'égard de Gambor, qui s'était emparé de la Hongrie, il ne put être réduit avec la même facilité. On entra de part et d'autre en négociation, et chacun ne chercha qu'à gagner du temps, pour faire ses conditions meilleures.

Cependant le marquis de Cœuvres, ambassadeur de France à Rome, sollicitait deux chapeaux, dont l'un devait être pour l'archevêque de Toulouse et l'autre pour l'évêque de Luçon. La reine-mère en parlait souvent au nonce, et ne cessait de l'intéresser à servir son ministre dans cette affaire. Mais ni le duc de Luynes, ni le roi, ne voulaient sincèrement la promotion de Richelieu, quoiqu'elle lui eût été promise pour prix de la trahison faite à sa bienfaitrice. On fit donc entendre confidemment à Bentivoglio, que le roi n'avait nommé l'évêque de Luçon que par une complaisance forcée pour Marie de Médicis, et que, bien loin de trouver mauvais que le pape n'eût pas égard aux instances que le marquis de Cœuvres faisait publiquement en faveur de Richelieu, sa majesté serait bien aise que le pape refusât le cardinalat à un évêque dont elle avait de grandes raisons de n'être pas contente. C'en fut assez pour porter le pontife à ne rien faire en faveur de l'évêque de Luçon, d'autant plus qu'il n'y avait que dix places à remplir, et qu'il n'en pouvait donner deux à la France. Il aurait fallu pour cela exclure Pignatelli, ministre déclaré des plaisirs du cardinal Neveu (*), qui voulait l'en récompenser en l'élevant à la pourpre. Ainsi, plus le marquis de Cœuvres redoublait ses instances, plus le pape l'amusait par des délais, jusqu'à ce qu'enfin il lui montra une lettre du roi qui détruisait formellement ses premiers ordres. Le dépit de cet ambassadeur et de l'évêque de Luçon fut extrême, quand ils surent de quelle manière on les avait joués, et que l'archevêque de Toulouse était le seul Français qui eût été fait cardinal dans cette promotion. Le premier cacha moins son ressentiment et résolut de s'en venger contre le duc de Luynes. Il se plaignit beaucoup à la cour de l'affront qu'on lui avait fait, et pria le roi de le rappeler d'un lieu où il ne pouvait plus demeurer avec honneur. Cependant, après s'être aussi plaint au pape de ce qu'il ne lui avait pas découvert plus tôt un secret qui lui aurait épargné beaucoup de peine, il tint toujours à l'extérieur la même conduite, ne cessant de solliciter en faveur de Richelieu.

La mort de ce pontife, arrivée sur ces entrefaites, et l'exaltation de Grégoire XV, qui se fit dans le mois suivant, causèrent quelques changements dans les instances du marquis de Cœuvres pour l'évêque de Luçon; mais il ne perdit pas courage pour cela, et on lui promit qu'il aurait part à la première promotion qui se devait faire.

Philippe III, roi d'Espagne, mourut aussi peu de jours après, dans la conjoncture des négociations entraînées pour l'affaire de la Valteline. L'occasion de s'en rendre maître parut belle au duc de Feria, gouverneur de Milan; il crut devoir profiter de l'embarras où se trouvaient les protestants d'Allemagne, aussi bien que des troubles domestiques dont le royaume de France était agité. Il s'intrigua avec quelques mécontents de la Valteline, sous prétexte de les délivrer de l'oppression et d'empêcher que les ministres protestants n'y extirpassent la religion catholique romaine. Il commença, dès le mois de juillet de l'année précédente, à y envoyer un nommé Pianta et le chevalier Robustel avec quelques troupes ramassées dans le Tyrol et dans le duché de Milan, qui massacrèrent les ministres et les officiers établis dans la Valteline. Les révoltés avaient tâché de fermer tous les endroits par où les Grisons pouvaient venir au secours de leurs gens; mais ils ne prirent

(*) Borghèse, neveu de Paul V.

pas si bien leurs mesures qu'un grand nombre n'y pût entrer avec quelques soldats des provinces unies qui avaient servi la république de Venise. Le duc de Feria, levant pour lors le masque, envoya promptement dans la Valteline des troupes espagnoles commandées par de bons officiers; et, de peur que les Vénitiens ne secourussent les Grisons, le gouverneur de Milan fit avancer des troupes sur la frontière de la république, comme pour la menacer d'une guerre ouverte en cas que le sénat voulût prendre parti pour les Valtelins.

On connut bientôt en France les suites fâcheuses que pouvait avoir cette affaire : il ne convenait pas à ses intérêts que la Valteline fût au pouvoir des Espagnols. Cette entreprise intéressait également les princes d'Italie, le duc de Savoie et les cantons suisses : il s'agissait de les porter à s'y opposer chacun à proportion de leurs moyens. Le maréchal de Lesdiguières et Bullion, conseiller d'Etat, avaient été envoyés pour cet effet à Turin dès l'année précédente; mais chacun avait des vues et des intérêts si différents, qu'il fut impossible de prendre aucune bonne résolution.

Les Vénitiens, durant ce temps-là, avaient envoyé un ambassadeur extraordinaire en France, avec ordre de représenter au roi la nécessité qu'il y avait de prévenir les mauvais desseins des Espagnols contre la liberté de l'Italie. Cette contrée attendait avec impatience le succès de cette négociation, lorsque la cour de Madrid changea tout à coup de face par la mort du roi catholique. Philippe IV, son fils et son successeur, pour témoigner un désir sincère de contenter au plus tôt le roi, voulut donner audience à son ambassadeur dès le quatrième jour de son règne. On nomma ensuite des commissaires pour entrer avec lui en négociation; et, après bien des longueurs, on convint « que la Valteline serait » rendue aux Grisons, qui donneraient amnistie du passé, et que la religion y serait » remise sur le pied où elle était l'an 1617. » Il y eut un article secret ajouté dans un compromis entre les deux rois, savoir : « que » celui de France empêcherait les Grisons de » faire de nouvelles ligues avec aucune puissance, et qu'ils s'en tiendraient à leur ancienne alliance avec la couronne de France. » Pendant qu'on négociait, le duc de Luynes fut déclaré connétable de France. On avait fait espérer au duc de Lesdiguières de lui en donner l'épée; mais le duc de Luynes y ayant pensé pour lui-même, il fallut que Lesdiguières se contentât pour lors d'un brevet de maréchal de France. On le fit néanmoins venir à Paris, et on lui donna le titre de maître de camp général des armées du roi, en vertu duquel il était comme le lieutenant du connétable.

Les Béarnais n'avaient pu souffrir longtemps le rétablissement de la religion romaine dans leur pays; l'indiscrétion des missionnaires et des catholiques qu'on y avait laissés en fut la cause. Ce qui s'était fait l'année passée et celle-ci avait extrêmement alarmé les protestants; et leurs temples ayant été brûlés à Tours, à Poitiers et ailleurs par la canaille que l'on irritait contre eux, ils comprirent que l'on pensait à les dépouiller des priviléges de l'édit de Nantes. En effet, s'il n'y avait point encore de dessein formé là dessus, il est certain du moins, comme la suite l'a fait voir, que la cour ne se croyait point obligée de leur tenir parole, et que les déclarations que l'on donnait quelquefois en leur faveur ne naissaient que de la crainte d'exciter une guerre civile, et nullement d'un principe d'équité. Le roi, qui était dévot plus par faiblesse que par connaissance, ne prenait de la religion que ce qu'on lui en mettait dans l'esprit, et n'avait de justice et de clémence qu'autant qu'on lui en inspirait. Ainsi son confesseur et les ecclésiastiques qui l'environnaient lui persuadaient aisément tout ce qu'ils voulaient, surtout contre les hérétiques. Les protestants, qui s'apercevaient bien de tout cela, crurent devoir prendre des précautions pour parer les coups qu'on leur voudrait porter; et comme toutes leurs forces consistaient dans l'union, ils avaient convoqué une assemblée générale à la Rochelle. Le roi ne manqua pas de condamner cette assemblée, et de lui ordonner de se dissoudre; ils n'en voulurent rien faire, et toutes leurs démarches, qui ne tendaient qu'à conserver leurs priviléges, commencèrent à devenir des actes de rébellion. Les seigneurs de ce parti, et Duplessis-Mornay entre autres, aperçurent le précipice; ils tâchèrent de prévenir ce malheur en proposant des expédients utiles et honnêtes pour la séparation d'une assemblée que la cour traitait de rébellion; mais d'autres, qui pensaient moins au bien de la religion qu'à l'avancement de leur fortune, ayant fait agir leurs amis dans l'assemblée pour la porter à ne se point dissoudre, nonobstant les ordres réitérés du roi, donnèrent lieu à la cour de pousser les choses aux extrémités les plus fâcheuses.

Tel fut le prétexte spécieux de la persécution que l'on commença de faire aux protestants. Le roi, ayant passé les fêtes de Pâques à Fontainebleau, donna, le 24 d'avril, une déclaration qui fut comme la première trompette de la guerre. Après un long exposé de la résistance opiniâtre de l'assemblée de la

Rochelle à ses ordres réitérés, il déclarait avoir pris la résolution de marcher vers la Touraine et le Poitou, de passer outre, et de visiter quelques provinces de son royaume, afin, disait-il, que, voyant le mal de plus près, il pût prendre les mesures nécessaires pour y remédier; et il protestait en même temps qu'il voulait observer inviolablement l'édit de Nantes. Cet édit avait accordé aux réformés un bon nombre de villes de sûreté, où il devait y avoir des gouverneurs de leur religion, et ces villes étaient comme des gages de la parole qu'on leur avait donnée d'en observer exactement tous les articles; mais, voyant qu'on y faisait tous les jours des infractions, ils résolurent de se défendre vigoureusement. Il n'en fallut pas davantage pour faire résoudre la cour à employer contre eux la force ouverte.

Le duc d'Epernon, envoyé dans le Béarn, naturellement ennemi des réformés, embrassa d'autant plus volontiers cette occasion de signaler contre eux sa fidélité, qu'elle avait été soupçonnée à cause des services qu'il avait rendus à la reine-mère. Il fit tant de diligence qu'il eut un corps de troupes sur pied, composé la plupart de gens qu'il avait levés à ses dépens, avant que le marquis de la Force fût en état de s'y opposer. Ainsi, au lieu de trouver quelque résistance dans la province, il vit qu'au seul bruit de sa marche, on abandonnait les bourgs et les villages pour se retirer dans les montagnes. La ville d'Orthez, qui était défendue d'un bon château, lui ouvrit d'abord les portes, sans attendre seulement le canon. Oléron en fit de même, et le marquis de la Force fut obligé de sortir de la province pour ne pas tomber entre les mains du duc d'Épernon. Aussi le Béarn fut réduit sans effusion de sang, et Épernon, tout glorieux d'avoir, en moins de trois semaines, rétabli, dans cette province, l'autorité du roi, revint trouver sa majesté alors occupée au siége de Saint-Jean-d'Angely, où il était venu, sur la fin de mai, avec toute son armée, commandée sous ses ordres par le maréchal de Lesdiguières, auquel se joignait le duc d'Épernon. Il avait encore à côté de lui les principaux officiers de sa couronne et l'élite de sa noblesse catholique; un connétable et quatre maréchaux de France, Lesdiguières, Brissac, Praslin et Chacunes, auquel Luynes, son frère, avait fait donner la qualité de duc et pair avant que le roi sortit de Paris. Les ducs d'Elbeuf et de Chevreuse, le cardinal de Guise et un fort grand nombre de seigneurs les plus distingués du royaume servaient en qualité de volontaires. Afin d'observer toutes les formalités, le roi fit sommer Soubise de la manière dont le souverain en use envers un sujet révolté. Ce commandant ayant répondu qu'il n'était pas en son pouvoir de remettre la place, elle fut attaquée dans toutes les formes, et les assiégés se défendirent avec beaucoup de courage et de vigueur. Elle tint jusqu'au 16 de juin, qu'elle se rendit à condition que le roi pardonnerait à tous ceux qui étaient dedans, et les laisserait en pleine jouissance de leurs biens, et des priviléges accordés aux réformés par l'édit de Nantes. On ne trouva dans la ville aucun bâtiment entier; le canon les avait tous ruinés ou endommagés; et, pour comble de malheur, le roi condamna la place à être démantelée. On n'observa pas mieux les autres articles de la capitulation. Ensuite l'armée royale soumit diverses autres petites places, ou par la terreur, comme Sainte-Foy et Bergerac, ou par la force, comme Clérac, pendant que le prince de Condé faisait de semblables progrès dans le Berri et le long de la Loire, et que le duc de Mayenne agissait de même dans la Haute-Guienne. Mais le siége le plus mémorable fut celui de Montauban. Cette ville fut investie le 17 d'août, et le roi s'y rendit en personne le même jour. Le connétable de Luynes commandait l'armée, ayant pour lieutenants-généraux ses frères et les ducs de Mayenne, de Chevreuse et de Lesdiguières. Le comte de Schomberg, surintendant des finances, était grand-maître de l'artillerie, et faisait encore la charge de lieutenant-général. On fit trois attaques, dont la première était celle du roi, commandée par le connétable et ses frères; la seconde, celle du duc de Mayenne; et la troisième, celle de Chevreuse et de Lesdiguières. Mais, si la place fut attaquée avec vigueur, elle fut très bien défendue par le marquis de la Force et par le comte d'Orval, fils du duc de Sully, qui s'y étaient enfermés avec une bonne garnison. Les bourgeois, qui combattaient pour leur liberté, montraient de leur côté un égal courage, et le désir de conserver leurs priviléges les animait encore plus que les soldats. Enfin, après que les assiégeants eurent gagné la plupart des dehors et fait une brèche considérable dans un bastion qui était l'endroit le plus faible, comme on était dans le dessein de donner un assaut, on s'avisa de faire reconnaître la place par un officier. Il monta au haut de la brèche au delà de laquelle il vit un bon retranchement défendu par un bataillon d'environ deux mille hommes; et s'étant sauvé, comme par miracle, au travers d'une grêle de mousquetades, on résolut, sur son rapport, de ne pas risquer l'assaut projeté. Outre cela, on ne put empêcher le duc de Rohan, qui tenait la campagne avec un petit corps de troupes, de faire entrer du secours dans la

place, sous la conduite d'un nommé Beaufort; ce qui, joint aux fréquentes sorties des assiégés, aux désertions, aux maladies, et aux pertes continuelles que faisait l'armée du roi, fit résoudre la levée du siége, que l'on abandonna le 7 de novembre.

On y perdit un très grand nombre des plus braves soldats et de personnes qualifiées, et, entre autres, le duc de Mayenne, qui fut tué d'un coup de mousquet dans l'œil. On ne savait à quoi attribuer le mauvais succès d'une entreprise où le roi, en personne, avait été suivi des chefs les plus expérimentés et des meilleures troupes de son royaume. Tout le monde s'en prit au connétable de Luynes, qui n'était pas un fort grand homme de guerre, mais qui avait sous lui de très habiles gens. Le chagrin qu'il en eut lui causa une fièvre pourprée, dont il mourut le 14 de décembre, trois jours après que l'armée royale eut pris une petite ville de Guienne nommée Monhurt. Le roi, qui commençait à se dégoûter de lui, ne parut pas fort touché de sa mort; et, après avoir donné les ordres nécessaires pour traverser les entreprises des réformés dans la province, il reprit le chemin de Paris.

Le peuple de cette ville, autrefois si zélé pour la ligue, conservait encore quelque chose du respect et de la considération qu'il avait eus pour le fameux duc de Mayenne, chef de ce puissant parti, contre Henri IV. On aimait beaucoup à Paris le fils unique de celui qui avait été l'idole des ligueurs. A la première nouvelle de la mort du duc de Mayenne tué devant une ville huguenote, la populace s'irrita et menaça hautement de venger son sang en répandant celui des ennemis de la religion que le père et le fils avaient défendue. L'émotion devint si grande, que le duc de Montbazon, gouverneur de Paris, prit, de concert avec le Parlement, quelques mesures pour empêcher que les réformés ne fussent insultés lorsqu'ils iraient le dimanche suivant à Charenton; mais leurs précautions furent inutiles : le peuple se jeta, au retour, sur les réformés, et il y eut quelques gens de tués de part et d'autre; le temple de Charenton fut brûlé ensuite. Il y eut le lendemain une nouvelle sédition au faubourg Saint-Marcel et en quelques autres endroits. On en rechercha les principaux auteurs, et leur châtiment ne fit pas cesser le désordre. Le feu ayant pris inopinément à quelques maisons et s'étant communiqué à deux ponts de bois qui en furent consumés, la populace prétendit que c'était une malice des réformés qui voulaient mettre le feu dans Paris pour venger la perte de leur temple. Ils se seraient vus exposés au danger d'un massacre général si le Parlement n'eût prévenu ce malheur en faisant rechercher les auteurs de l'incendie et en déclarant que les réformés étaient sous la protection du roi et des magistrats.

La face de la cour changea tout à coup par la mort du connétable de Luynes. Marie de Médicis, délivrée de son ennemi, espérait plus que jamais de rentrer dans le gouvernement; mais le roi craignait, si elle y rentrait, d'être obligé de lui faire part de son autorité qu'il avait résolu de ne partager qu'avec ses favoris, qui ont toujours été en possession de le gouverner. C'étaient alors le cardinal de Retz et le comte de Schomberg qui semblaient profiter de l'avantage qu'ils avaient de se trouver seuls auprès de sa personne. Ils voulaient faire eux seuls le conseil du roi avec de Vic, nouveau garde des sceaux, depuis la mort de Guillaume du Vair arrivée avant la reddition de Clérac. Ils formaient une espèce de triumvirat qui ne fut ni assez bien lié, ni de longue durée. Le roi ayant donc pris l'avis de ses ministres, ils lui conseillèrent de donner à la reine-mère la satisfaction qu'elle demandait, de peur qu'elle ne traversât indirectement les desseins de la cour, si l'on continuait à lui refuser une chose qu'elle souhaitait avec tant de passion. Cela pouvait encore servir à contrebalancer l'autorité du prince de Condé qui prétendait se mettre à la tête des affaires. Ainsi le roi consentit que la reine sa mère entrât dans le conseil, mais sans vouloir que l'évêque de Luçon y vînt avec elle, parce que les ministres étaient trop opposés à cette prétention du prélat, dont on craignait l'esprit ambitieux et entreprenant. Marie de Médicis parut très satisfaite de l'honneur que le roi son fils lui faisait, dans l'espérance que, dès qu'elle aurait remis le pied dans le conseil, elle y ferait entrer, avec le temps, tous ceux qu'elle voudrait, et particulièrement l'évêque de Luçon, pour l'avancement duquel elle témoignait une passion extraordinaire.

On ne pensa, pendant l'hiver, qu'aux moyens de continuer la guerre contre les protestants, que tous les catholiques zélés, ou qui feignaient de l'être, conseillaient au roi, sans se mettre trop en peine du bien de l'État. Le véritable motif qui fit continuer la guerre contre les réformés, c'est que les ministres ne pouvaient souffrir le roi à Paris, de peur que quelque nouveau favori ne leur enlevât le gouvernement de l'État. On espérait, d'ailleurs, de réduire les réformés à dépendre absolument du bon plaisir de ceux dont le prince prenait les caprices pour la règle de sa conduite. Les ecclésiastiques surtout, ennemis implacables de tous ceux qui osent toucher à leur autorité ou leurs revenus, pressaient aussi instamment le roi de ne pas perdre l'occasion d'exterminer les huguenots. Ce qu'il y eut de pire pour eux, c'est qu'une partie de la noblesse de leur reli-

gion, de peur d'être accablée sous les ruines du parti, les abandonna dans le temps que leur secours leur était le plus nécessaire. Outre cette crainte, ceux qui leur servaient de généraux ne pouvaient souffrir que non seulement les assemblées de la noblesse, mais encore les synodes, voulussent se mêler de la conduite de la guerre, sous prétexte que ceux qui les composaient n'y entendaient rien pour la plupart.

Le roi, pendant ces brouilleries, ne tirait aucun revenu des lieux où les huguenots étaient les plus forts; il fallut trouver quelque nouveau moyen d'avoir de l'argent pour continuer la guerre. Il fit divers édits pour la création de nouveaux offices et pour l'imposition de quelques droits. Lorsqu'on envoya ces édits au parlement de Paris pour les faire vérifier, le Parlement refusa d'en enregistrer quelques uns, comme contraires à la justice et au bien du royaume; mais ces raisons cessèrent dès que le roi se fut transporté en personne au Parlement le 18 de mars. Le chancelier y représenta au nom du roi les besoins de l'État et y fit lire les nouveaux édits : on prit ensuite les voix, et personne n'osa s'opposer à la volonté du roi en sa présence. Ainsi les édits furent enregistrés.

Tout le monde croyait que ce prince passerait à Paris les fêtes de Pâques; mais le prince de Condé et les autres firent jouer de si puissants ressorts, qu'il résolut de partir le lundi de la semaine sainte, 21 de mars. On n'attendit pas même que ce jour fût venu, tant on craignait que quelqu'un ne le détournât de son voyage : on le fit sortir à la dérobée par la porte de derrière le Louvre, dès le soir du dimanche des Rameaux. Cette précipitation surprit extrêmement tout le monde : on la regardait plutôt comme un enlèvement du roi que comme un voyage concerté. Il apprit en chemin une chose qu'on lui avait cachée avant son départ : la reine son épouse, grosse de six semaines, s'était blessée en tombant par la faute de la connétable de Luynes et de mademoiselle de Verneuil. Le roi en fut si irrité qu'il leur fit défense d'être désormais auprès de la reine. Quand sa majesté fut à Blois, on agita dans son conseil si, changeant tout à coup de route, elle irait à Lyon pour passer de là en Languedoc, ou bien si, descendant le long de la Loire, on marcherait premièrement vers le bas Poitou. Soubise y faisait des progrès considérables, s'étant déjà rendu maître de l'île d'Oléron, de la ville de Royan, de la tour de Mournach et de plusieurs autres lieux. Il fut donc résolu que le roi descendrait le long de la Loire, pour marcher ensuite en Bretagne, que Soubise semblait menacer. Sa majesté arriva le dixième d'avril à Nantes, où était le rendez-vous de l'armée; le prince de Condé la commandait, en qualité de lieutenant-général, et elle était composée d'environ dix mille hommes de pied et de deux mille chevaux. Soubise n'avait qu'un très petit corps d'armée, plus faible de la moitié que celle du roi, de sorte qu'il crut que le plus sûr pour lui était de se retirer dans l'île de Ré; Mais, comme il n'était pas comparable en habileté et en courage à son frère le duc de Rohan, il ne sut pas se poster comme il le fallait dans cette île facile à garder et en fut chassé sans combat.

De là le roi alla devant Royan, ville de Saintonge, que le duc d'Épernon avait commencé d'assiéger et qui fut prise le onzième de mai, neuf jours après l'arrivée de sa majesté. Sur la fin du même mois, le marquis de la Force, qui commandait en Guienne pour les protestants, conclut son accommodement avec la cour, et, peu de jours après, il reçut du roi le bâton de maréchal de France. La petite place de Négrepelisse ayant été emportée d'assaut au bout de deux jours, on fit main-basse sur tout ce qui s'y rencontra, et il n'échappa que quelques femmes, encore après avoir éprouvé tout ce que la brutalité inspire aux soldats en pareille occasion. Le château tint un peu plus longtemps, et ne se rendit à discrétion que le 11; mais ceux qui étaient dedans n'en furent guère mieux traités : les hommes furent tous pendus, et l'on ne donna la liberté qu'aux femmes.

Le 13 du mois de juin, on assiégea la ville de Saint-Antonin sur la rivière d'Aveyron, qui fit une résistance assez vigoureuse, mais qui, après avoir fait perdre bien du monde à l'armée royale, fut obligée de se rendre à discrétion le 22, que les gardes-françaises et Suisses en prirent possession. De là, l'armée marcha en Languedoc, à dessein d'attaquer Montpellier, dont les réformés s'étaient saisis et en avaient chassé les catholiques Le roi reçut cependant nouvelle que le maréchal Lesdiguières avait donné parole de changer de religion, pourvu qu'on le fît connétable et qu'on lui envoyât l'ordre du Saint-Esprit. Sa grande capacité dans la guerre et l'autorité qu'il avait parmi les protestants, surtout en Dauphiné, avaient engagé le roi à lui offrir l'épée de connétable après la mort de Luynes. Il ne fut pas difficile, après cette offre, de lui accorder aussi l'ordre qu'il demandait.

Peu de temps après, le roi entra dans Aigues-Mortes qui lui fut remise par le comte de Châtillon, lequel, en récompense, reçut une bonne somme d'argent et le bâton de maréchal de France. Les réformés ne regrettèrent pas beaucoup un chef dont ils se plaignaient depuis longtemps, comme d'un homme peu affec-

tionné à leur parti. Tout cela les porta à rechercher la paix, et le connétable de Lesdiguières tâcha de les servir en cette rencontre. Il s'était rendu au camp du roi, où il reçut l'épée de connétable le 29 d'août : après quoi, Bassompierre reçut parole du roi qu'il serait fait maréchal de France en sa place. Les réformés offraient cependant de poser les armes partout, si le roi voulait leur donner amnistie du passé, et, pour l'avenir, la liberté de conscience dont ils avaient joui jusqu'alors, ce qui fit croire que la paix serait bientôt conclue. Mais il survint un obstacle auquel on n'aurait jamais pensé, c'est que ceux de Montpellier offraient de recevoir dans leur ville le connétable de Lesdiguières avec telles forces qu'il voudrait, pourvu que le roi s'en éloignât de dix lieues. La raison était que le prince de Condé, ennemi de la paix qui se traitait, avait dit en plusieurs endroits que, si le roi entrait dans Montpellier, il donnerait la ville au pillage. Les habitants, en ayant été avertis, stipulèrent que ce fût le connétable et non pas le roi qui y entrât. La plus grande partie du conseil fut d'avis qu'on leur accordât ce qu'ils souhaitaient, puisqu'au fond le roi n'en serait pas moins maître de la ville; mais l'avis du prince, soutenu de Bassompierre, l'emporta, sous prétexte qu'il n'était pas honnête au roi de se voir refuser par des sujets l'entrée d'une ville qui lui appartenait. Ainsi, après un siége de six semaines qui fut fatal à beaucoup de monde de l'armée royale, le duc de Rohan porta les habitants de Montpellier à recevoir sa majesté. Le roi, leur ayant promis ce qu'ils demandaient, y fut reçu avec ses gardes le 20 d'octobre.

Voici quels furent les principaux articles de la paix conclue à Montpellier. « Une nouvelle » confirmation de l'édit de Nantes, de même » que des déclarations, des articles secrets » et de tout ce qui avait été accordé ensuite; » le rétablissement des deux religions dans les » lieux où elles se professaient avant la guerre, » la délivrance des prisonniers faits de part » et d'autre, sans aucune rançon; une amnistie générale par laquelle chacun rentrait » en possession de ses charges et de ses biens; » la liberté de tenir des assemblées politiques, » consistoire, colloques, synodes provinciaux » et nationaux : mais, pour ce qui est des assemblées politiques, il fut stipulé qu'elles ne » se tiendraient point sans une permission expresse du roi. » Cet édit de pacification fut enregistré au parlement de Paris, le 22 de novembre.

Le roi, fort content de s'être ainsi délivré de l'embarras d'une guerre civile, donna à Bassompierre le bâton de maréchal qu'il lui avait promis. Il vint ensuite à Arles, dans le dessein de voir la Provence, et de joindre les deux reines à Lyon, après avoir passé par le Dauphiné. Il visita les villes d'Aix et de Marseille, et vint à Avignon, où il fut reçu avec les plus grands honneurs. Le duc de Savoie y arriva le lendemain, pour s'aboucher avec le roi sur l'affaire de la Valteline, les Espagnols n'ayant point exécuté le traité de Madrid et ayant même repris les armes pour se maintenir dans ce pays-là.

D'Avignon le roi se rendit à Grenoble, où le connétable de Lesdiguières lui donna une magnifique fête. La ville de Lyon, où il vint ensuite, se signala par la pompe de l'entrée que sa majesté y fit. Jamais on ne vit plus de spectacles, ni plus de réjouissances. La cour était extrêmement grosse par l'arrivée des deux reines et par celle du prince et de la princesse de Piémont. Ce fut dans cette assemblée des deux cours de France et de Savoie que se fit le mariage de Gabrielle, fille naturelle de Henri IV et de la marquise de Verneuil, avec le marquis de la Valette, second fils du duc d'Épernon. Le roi donna deux cent mille écus de dot à sa sœur, et la marquise de Verneuil en ajouta cent mille autres. Ce n'est pas encore là ce qui se passa de plus remarquable à Lyon. L'évêque de Luçon y reçut, des mains du roi, le bonnet de cardinal que lui avait envoyé le pape Grégoire XV. Le cardinal étant mort, pendant que le roi faisait la guerre en Languedoc, avait laissé deux places vacantes, l'une dans le sacré collége et l'autre dans le conseil du roi. Richelieu, qui souhaitait de les remplir toutes deux, ne put néanmoins encore obtenir que la première : il en remercia le roi, en présence de toute la cour, et en témoigna, en particulier, sa reconnaissance à la reine-mère; mais, quoiqu'il continuât de s'attacher à elle avec la même assiduité qu'auparavant, sa reconnaissance ne dura qu'autant que l'amitié de cette princesse lui fut utile.

Le roi ne revint à Paris qu'au commencement de l'année 1623; il y entra au bruit des acclamations du peuple, qui applaudissait à ses triomphes sur l'hérésie. On vit bientôt après un nouveau changement à la cour; le comte de Schomberg, grand-maître de l'artillerie et surintendant des finances, fut remplacé dans cette charge, sous le prétexte qu'il n'entendait rien au maniement des finances, par le marquis de la Viéville, maréchal de camp, avec lequel il était en grande inimitié, et cela malgré la protection du prince de Condé, qui venait de partir pour l'Italie.

La Viéville obtint la surintendance par la faveur de Puisieux; mais cette fortune si rapide ne fut pas de longue durée. On rend ce témoignage au comte de Schomberg, qu'il

mania les finances avec beaucoup d'intégrité et de désintéressement; il ne fut point abattu par sa disgrace; il en écrivit au roi une lettre pleine de modération et de sagesse. Cependant Caumartin, garde des sceaux, mourut, et le roi rendit les sceaux au chancelier de Sillery.

Un ancien ministre d'État, et qui avait administré les finances, mourut aussi peu de temps après; je parle du président Jeannin, un des plus habiles négociateurs et des plus grands politiques qu'il y eût en France. Il fut engagé d'abord dans le parti de la ligue, mais il donna toujours des conseils modérés au duc de Mayenne. Henri IV se servit utilement de lui, et Jeannin acquit une extrême réputation en négociant la trève entre les provinces unies et les archiducs des Pays-Bas catholiques. Il fut un des principaux ministres du feu roi et il s'acquitta dignement des emplois et des commissions qu'il eut sous le règne de Louis XIII.

Sa mort fut suivie de celle de Henri de la Tour, maréchal de France, duc de Bouillon et souverain de Sedan; il se fit connaître d'abord, dans le monde, sous le nom de vicomte de Turenne. Le bâton de maréchal ne fut pas la seule récompense des services signalés qu'il rendit à Henri IV; ce prince lui fit épouser l'héritière de la maison de la Mark, souveraine de Sedan, et quand elle fut morte sans enfans, il maintint Bouillon en possession des biens de la maison de la Marck, au préjudice du comte de Maulevrier, oncle paternel de la défunte. Le maréchal épousa en secondes noces une fille de Guillaume, prince d'Orange, ce qui lui donna de fort grandes alliances au dehors. Il n'était pas moins habile dans les intrigues de cour qu'expérimenté dans le métier de la guerre; il demeura constant dans la profession de la religion réformée, quoiqu'il parût manquer de zèle et de droiture en certaines occasions. Il laissa deux enfants mâles, le duc de Bouillon et le vicomte de Turenne, depuis maréchal de France, et plusieurs filles.

Quand le nouveau surintendant des finances eut pris possession de son emploi, il s'attacha à se faire des créatures et à gagner l'estime d'un chacun. N'étant pas encore du conseil étroit, il fit ce qu'il put pour y avoir place. Dès qu'il eut été reçu dans ce conseil et qu'il crut sa fortune assurée, il ne put plus souffrir la dépendance où il était du chancelier; il commença à cabaler contre lui et contre Puisieux, son fils. Il s'employa aussi à procurer la disgrace de Bassompierre et de la plupart des seigneurs qui approchaient le plus de la personne du roi: ce maréchal était trop sur ses gardes, pour ne pas empêcher que les mesures qu'on prenait contre lui ne réussissent. Sillery et Puisieux n'ignoraient pas non plus ce qui se tramait contre eux; mais ils comptaient sur les services qu'ils avaient rendus à l'État et sur la bienveillance que le roi avait toujours eue pour leur famille: ils ne furent pas longtemps, néanmoins, sans s'apercevoir l'un et l'autre que leur fortune n'était pas si bien établie qu'il ne fût aisé de la renverser.

La reine, épouse de Louis XIII, fit danser, cet hiver, deux ballets magnifiques et donna plusieurs autres divertissements aux princes et aux seigneurs de la cour. Le prince de Condé, au retour de son voyage d'Italie, donna aussi à Bordeaux un très beau ballet, où assista une partie de la noblesse de la province. Mais, pendant que la cour de France paraissait tout occupée des divertissements du carnaval, le roi conclut et signa, le 7 de février, la ligue projetée, avec la république de Venise et le duc de Savoie, dans l'entrevue d'Avignon; elle devait durer deux ans et plus, s'il était nécessaire, pour obtenir la restitution de ce que le gouverneur de Milan et l'archiduc Léopold avaient usurpé dans la Valteline.

Cependant les maladies contagieuses qui affligeaient Paris obligèrent le roi et les reines de faire un voyage à Fontainebleau pendant le carême. Le duc de Rohan suivait la cour et demandait l'exécution du traité de Montpellier; il obtint une lettre du roi au marquis de Valencé, qui commandait dans cette ville, par laquelle Sa Majesté lui ordonnait d'en faire sortir les troupes et d'observer les articles du traité. Valencé, qui avait ses ordres secrets, ne se mit pas beaucoup en peine d'exécuter le contenu de cette lettre; il alla même jusqu'à donner des gardes au duc de Rohan, de peur qu'il n'entreprît quelque chose dans une ville où il était extrêmement considéré. La cour blâma cette violence et envoya ordre à Valencé de remettre le duc en liberté, mais ce fut à condition qu'il se retirerait de Montpellier et qu'il n'y reviendrait pas sans une permission expresse. Les habitans s'en plaignirent beaucoup, comme d'une infraction manifeste de la paix.

Les Rochellois ne firent pas de moindres plaintes de l'inexécution du même traité à leur égard. On devait démolir le Fort-Louis, dès qu'ils auraient eux-mêmes rasé quelques unes des nouvelles fortifications de leur ville: ils observèrent ponctuellement ce qui avait été promis en leur nom; mais Arnaud, mestre de camp du régiment de Champagne et gouverneur de ce fort, bien loin de penser à l'abattre, y faisait faire tous les jours de nouveaux ouvrages, sous prétexte de donner de l'occupation à ses soldats. Les Rochellois envoyèrent donc des députés au roi pour lui faire là dessus de très humbles remontrances; ils rem-

portèrent une lettre, par laquelle Arnaud devait démolir sa place huit jours après que les Rochellois auraient satisfait aux articles du traité ; mais on lui en fit tenir une autre, en même temps, toute contraire au contenu de la première. Ainsi le Fort-Louis demeura sur pied et servit bientôt de matière à de nouvelles contestations.

Cependant le roi était revenu de Fontainebleau à Saint-Germain-en-Laye, où il passa l'été. Depuis que ce prince avait établi une garnison dans Montpellier, les catholiques n'avaient presque point cessé de solliciter sa majesté de la retirer et de demander avec instances qu'on fit bâtir une citadelle pour les mettre à couvert des entreprises des réformés ; ils députèrent même en cour pour hâter la construction de cet ouvrage. Les réformés regardèrent cette démarche comme une atteinte aux articles qu'on leur avait accordés, et ils en portèrent leurs plaintes par Meniald, leur député général. Comme on ne se mit pas en peine de les satisfaire, et que, de leur côté, ils refusèrent de licencier leurs troupes, principalement celles qu'ils avaient aux environs de la Rochelle et de Montpellier, le roi donna une déclaration, vérifiée au parlement de Paris, au mois de novembre, par laquelle il assurait que son intention était d'exécuter ponctuellement les édits et articles qui avaient été accordés à ceux de la religion *prétendue réformée* (*), leur défendant de faire aucun préparatif de guerre, à peine d'être traités comme perturbateurs du repos public. Il commandait ensuite que ses commissaires demeurassent dans les provinces jusqu'à l'entier accomplissement de ce qu'il avait promis à ses sujets réformés. Cependant il en fut de cette déclaration comme de toutes les autres ; elle ne produisit rien, et il parut qu'on ne voulait qu'amuser les gens par de belles paroles.

Environ ce temps-là, mourut le célèbre Duplessis-Mornay, dans les sentimens les plus vifs de la religion qu'il avait défendue par ses écrits, par ses paroles et par ses exemples. Il avait inutilement sollicité son rétablissement dans le gouvernement de Saumur ; la cour ne se mit point en peine de tenir une promesse que le roi avait faite, par écrit, de la manière la plus authentique. Tout ce qu'il put obtenir fut un dédommagement de cent mille francs, que la nécessité d'acquitter des dettes contractées pour le service du roi lui fit accepter.

La cour était fort occupée alors à prendre des mesures pour rétablir les finances, entièrement épuisées, tant par les dépenses extraordinaires que le roi avait été obligé de faire que par l'imprudence et l'infidélité de ceux qui en avaient le maniement. Le parlement de Paris rendit un arrêt, par lequel il fut ordonné de faire là dessus des remontrances au roi. Il parut divers écrits dans lesquels chacun donnait des avis sur cette matière ; le nouveau surintendant les fit tous rejeter. Il n'en fut pas de même à Rouen, où, le roi ayant envoyé quelques édits bursaux au Parlement, pour les faire enregistrer, la populace s'y opposa et excita un grand tumulte. Le premier président leva le siége et vint tâcher d'apaiser les mutins ; ils sortirent de la cour du palais, où ils s'étaient assemblés, et, au lieu de retourner chez eux, ils allèrent en foule chez quelques partisans, qu'ils soupçonnaient d'avoir sollicité ces édits, pillèrent leurs meubles, déchirèrent leurs registres, abattirent plusieurs de leurs maisons et eussent massacré les partisans mêmes, s'ils ne s'étaient adroitement dérobés à leur fureur. Le Parlement, averti de cette révolte, envoya quelques compagnies de cavalerie pour faire retirer les séditieux ; mais ils étaient si animés, que les soldats n'osèrent rien entreprendre. Ainsi le tumulte continua tout le jour. Pendant la nuit, les bourgeois prirent les armes et se postèrent en différens quartiers de la ville. Le lendemain, le tumulte recommença avec encore plus de ferveur qu'auparavant. Les mutins, ayant abattu une maison qui était contiguë aux consuls, entrèrent dans le greffe de cette juridiction et en emportèrent les papiers après en avoir déchiré une grande partie. Le Parlement, voyant que les troupes que l'on avait envoyées pour contenir ces séditieux n'avaient pu en venir à bout, forma la résolution de se transporter en corps dans les endroits où ils s'étaient attroupés. Les huissiers et les sergens de la ville eurent ordre de monter à cheval, et le bailli de Rouen parut à la tête de plus de deux cents hommes. Aussitôt que la populace eut appris que le Parlement était en marche, elle prit la fuite et accourut à une autre extrémité de la ville, où elle pilla et démolit quelques maisons, sans qu'il fût possible de l'en empêcher. On écrivit en cour, afin qu'elle apportât un remède efficace à ces désordres. Les principaux d'entre les mutins furent pris et exécutés, et le reste rentra peu à peu dans le devoir, dans la crainte d'un traitement semblable.

Quelques autres villes se laissèrent encore aller à suivre le mauvais exemple de Rouen ; mais il n'y en eut point dont les habitans portassent les choses si loin que ceux de Chinon et de Coutances ; ils chassèrent de leurs villes les commissaires que le roi y avait envoyés pour faire exécuter ses commandements.

Quelque exactes que fussent les recherches

(*) La première fois que la cour donna le nom de *prétendue réformée* à la religion protestante fut dans l'édit de pacification du mois de mai 1576.

que l'on faisait des faux monnayeurs, quelque sévères que fussent leurs punitions, il ne laissait pas d'y en avoir un grand nombre dans le royaume. Thomas Chapelain, maçon, de la paroisse des Sept-Frères, fut exécuté, sur la fin de cette année, à Alençon, après avoir été convaincu d'avoir fabriqué de fausses espèces. Michel Thomas, surnommé la Houssaye, subit aussi le même sort pour le même sujet. Il arriva, dans l'exécution de celui-ci, un évènement dont la singularité mérite d'être rapportée : ayant été mis à la potence, sa tête se sépara de son corps, sans que la corde, avec laquelle il avait été pendu, se rompît.

Durant que ces choses se passaient dans les provinces, le chancelier de Sillery s'aperçut que la confiance que le roi avait en lui diminuait tous les jours, sous prétexte qu'étant âgé de quatre-vingts ans et incommodé de la goutte, il ne pouvait pas suivre sa majesté dans ses voyages. Il arriva, vers ce temps-là, que Puisieux, son fils, tomba malade ; ce qui l'empêcha d'être assidu auprès du roi et le mit ainsi hors d'état de parer les coups que la Viéville lui portait en son absence. Pendant qu'il était au lit et que l'âge de son père le retenait au logis, le surintendant fit si bien qu'il engagea le roi à prendre la résolution de les congédier tous deux. Il avait gagné l'affection de ce prince en louant la conduite de sa majesté, qui voulait se trouver en personne dans les armées, au lieu que le chancelier désapprouvait ces voyages et s'était rendu désagréable par cette liberté. Cette raison, jointe aux mauvais offices qu'on lui avait rendus, fit si bien résoudre le roi à lui ôter les sceaux, que tout ce que le chancelier put obtenir fut que, pour ne pas déshonorer sa vieillesse, on ferait en sorte que sa démission parût volontaire.

Ainsi, en allant souhaiter la bonne année au roi, il le pria de reprendre les sceaux et de le décharger d'un emploi dont son grand âge ne lui permettait plus de se bien acquitter ; il demanda aussi, par grâce, qu'on donnât cette charge à quelqu'un qui ne fût pas son ennemi ni celui de son fils, et, le 2 janvier, le roi en revêtit d'Aligre. Puisieux commença dès lors à se rendre moins assidu à la cour. Pendant six jours, le roi donna seul audience à divers ambassadeurs, sans avoir auprès de lui, selon la coutume, le secrétaire pour les affaires étrangères. Cependant le roi lui faisait assez bon visage, quoiqu'il eût résolu de s'en défaire aussi bien que du chancelier. Les principaux ennemis qu'il avait à la cour étaient la reine-mère, le prince de Condé, le comte de Soissons, Thoiras, le duc de Bellegarde et plusieurs autres. La reine-mère était choquée de voir un ministre plus puissant qu'elle auprès du roi, et le cardinal de Richelieu, dont il avait traversé la promotion au cardinalat, irritait encore contre lui cette princesse. Le prince de Condé ne l'aimait pas, parce qu'il avait contribué à faire conclure la paix de Montpellier avec les huguenots, par laquelle ce prince perdait l'autorité qu'il avait eue dans l'armée du roi pendant la guerre. Le comte de Soissons le haïssait, parce que, sous divers prétextes, il avait retardé son mariage avec Madame, sœur du roi. Thoiras était irrité contre lui, persuadé que Puisieux avait tâché, par toutes sortes de voies, de l'éloigner de la faveur. Enfin le duc de Bellegarde était son ennemi, à cause qu'il s'était opposé à la démission de sa charge, qu'il voulait faire en faveur d'un de ses parents. Ils alléguaient tous au roi une raison assez plausible, savoir qu'il n'était pas sûr de se servir d'un homme qui croirait toujours qu'on lui avait fait tort en ôtant les sceaux à son père. Enfin le 4 de février, le roi les congédia tous deux. Il leur accorda néanmoins, comme une grâce particulière, de pouvoir se justifier de plusieurs accusations dont on les chargeait. C'était que, le père étant maître des sceaux et le fils signant les ordres du roi, ils s'en étaient servis à leur avantage. On accusait Puisieux, en particulier, d'avoir envoyé des ordres aux ambassadeurs, comme il l'avait jugé à propos, sans que le roi en sût rien, et d'avoir souvent fait des changements à ceux que sa majesté lui avait dictés elle-même ; mais enfin, après bien du fracas, il ne se trouva contre eux que très peu de dépositions, encore étaient-elles de leurs ennemis. On partagea la charge de Puisieux, qui regardait la guerre et les affaires étrangères, à quatre secrétaires d'État, qui devaient rendre compte de leur administration au conseil étroit, où tout se décidait par l'autorité de la Viéville.

Marie de Médicis, plus entêtée que jamais de son cardinal de Richelieu, voulut profiter de la disgrace des Sillerys pour le faire entrer dans le ministère. Elle en parla souvent à la Viéville, qui faisait profession de lui être dévoué. Mais celui-ci n'avait pas moins de répugnance que les autres à voir Richelieu dans une place où il ne pourrait souffrir d'égal, encore moins de supérieur. Enfin, gagné par les insinuations continuelles de cette princesse, le surintendant représenta au roi qu'il n'y avait plus moyen de reculer et qu'à moins de s'exposer à mécontenter extraordinairement la reine-mère, il fallait admettre son cardinal au conseil, mais avec certaines restrictions qui empêcheraient cet esprit remuant et ambitieux de trop entreprendre. La cour était alors à Compiègne. Le roi étant entré un matin, selon sa coutume, dans la chambre de sa mère, déclara le cardinal de Richelieu conseiller d'État, ce qui causa une ex-

trême joie à Marie de Médicis. On lui fit agréer que le cardinal viendrait au conseil pour y dire simplement son avis sur les affaires proposées, qu'il ne traiterait d'aucune chose en sa maison avec les ambassadeurs étrangers, et qu'il ne donnerait point d'audience politique, comme avaient fait les précédents ministres. Le roi écrivit, peu après, au prince de Condé qui demeurait à Bourges, pour l'inviter de revenir à la cour; sans doute pour l'opposer à la reine-mère, dont le crédit augmentait considérablement par la présence de Richelieu au conseil. Mais le prince aima mieux rester dans son gouvernement de Berri.

Il fallut régler d'abord la place que Richelieu aurait au conseil. Quoiqu'il eût recherché cet honneur avec avidité, il ne laissa pas de dire, à ceux qui l'en allaient féliciter, que c'était le roi qui, de son pur mouvement, lui en avait ouvert l'entrée, que pour lui il aurait mieux aimé vivre en repos chez lui, mais qu'il avait été contraint d'obéir; qu'il avait dit librement à sa majesté qu'à cause du peu de santé dont il jouissait, il ne pouvait faire autre chose que de se trouver au conseil, lorsqu'il le pourrait, pour dire son sentiment sur ce qui y serait proposé; mais que, pour ce qui était de négocier dans sa maison quoi que ce soit, il l'avait refusé, et que le roi l'avait exempté de cette peine. Et ce même homme, qui affectait tant de modestie, dressa ou fit dresser un mémoire, pour montrer que les cardinaux étaient depuis longtemps en possession de la préséance dans le conseil du roi et dans les assemblées publiques, non seulement au dessus des connétables, mais encore des princes du sang. On résolut donc qu'il serait assis vis à vis du cardinal de la Rochefoucault, et au dessus du connétable de Lesdiguières.

La vanité de ce ministre parut encore dans une autre occasion, qui arriva peu de temps après. Les comtes de Holland et de Carlile, ambassadeurs ordinaires d'Angleterre, étaient à Paris pour traiter du mariage de Charles, prince de Galles, avec Henriette-Marie, sœur du roi, et pour offrir à la France de se liguer avec elle contre l'Espagne. Ils souhaitèrent qu'on agitât ces deux affaires conjointement; et, pour examiner leurs propositions, on leur donna pour commissaires le cardinal de Richelieu, le garde des sceaux, le marquis de la Viéville et de la Ville-aux-Clercs. Les ambassadeurs, ne sachant comment le cardinal voudrait les recevoir, prièrent le dernier de s'en informer. Il répondit qu'il les traiterait comme il traitait les ambassadeurs de l'empereur et du roi d'Espagne; qu'il ne pouvait pas leur donner la main droite chez lui, puisqu'il ne la donnait pas à ces ambassadeurs; mais qu'en les reconduisant, il irait plus loin qu'il n'avait accoutumé, pourvu qu'ils lui permissent de couvrir cette démarche d'un prétexte qui empêchât les autres de la tirer à conséquence. Les ambassadeurs ne désapprouvèrent pas cet expédient; ils le prièrent seulement de leur donner le temps de recevoir là dessus les ordres du roi leur maître, et de ne pas trouver mauvais, en attendant, qu'ils ne se vissent que dans la chambre de la reine. Ils ajoutèrent, néanmoins, que, s'il feignait d'être malade, ils pourraient l'aller voir, et que cela lèverait toutes les difficultés.

Le cardinal demeura au lit le lendemain, et les trois autres commissaires se rendirent dans sa chambre. Les ambassadeurs y vinrent aussi, et l'on commença à parler du mariage proposé. Ils demandèrent qu'on continuât la négociation sur le même pied qu'elle avait été commencée, lorsqu'il s'était agi du mariage du prince de Galles avec madame Christine. Mais les Français répondirent que, la face des affaires étant entièrement changée depuis ce temps-là, on ne pouvait pas se contenter de ce que sa majesté britannique avait offert alors à la princesse, au sujet de la religion, après ce qui s'était passé en Espagne, lorsqu'on y traitait du mariage du prince de Galles avec l'infante, et qu'il fallait commencer par mettre sur la table les onze articles dont sa majesté britannique était convenue avec la cour de Madrid, d'autant que la France ne consentirait jamais à aucune inégalité. Il se passa là dessus quelques contestations qui marquèrent que les ministres anglais n'avaient pas dessein de rompre. En effet, ils accordèrent bientôt huit des articles qu'on leur demandait. Les trois qu'ils exceptèrent furent, l'un, la liberté de conscience pour les catholiques anglais; l'autre, une église publique pour la suite de madame Henriette; et le troisième, l'éducation des enfants qui naîtraient de ce mariage, qui devaient être, jusqu'à l'âge de douze ans accomplis, entre les mains de la princesse pour les élever dans sa religion. Ils se relâchèrent aussi sur ce dernier article; mais ils ne voulurent jamais consentir à donner une église publique aux catholiques, de peur que le peuple de Londres ne se soulevât. La cour de France voulait aussi envoyer un évêque avec la princesse; ce que les ambassadeurs rejetèrent d'abord comme inutile, mais qu'ils accordèrent enfin. Pour ce qui est de la dot, ils voulaient avoir huit cent mille écus, dont la moitié serait payée à Londres la veille du mariage, deux cent mille un an après, et le reste dans six mois. Ils entendaient encore que, madame Henriette venant à mourir avant le prince sans enfants, le prince ne serait obligé d'en rendre que la moitié. Voilà jusqu'où la négo-

ciation fut amenée, lorsque les ambassadeurs anglais déclarèrent qu'ils ne pouvaient aller plus loin sans en communiquer le résultat à leur cour. Pour ce qui est de la ligue contre l'Espagne, les Français dirent qu'elle ne pouvait être conclue que le mariage ne fût arrêté; et l'on envoya en cour de Rome pour demander dispense au pape, ce qui consuma encore environ trois mois de temps.

Il arriva alors une révolution à la cour de France, qui fit craindre au roi Jacques quelque changement par rapport au mariage de son fils. Ce fut la disgrace du marquis de Viéville, un des plus zélés pour l'alliance de l'Angleterre. Le roi dissimula moins avec lui qu'avec les autres ministres qu'il avait disgraciés; il lui témoigna assez ouvertement qu'il en en était mécontent : de sorte que le marquis remit de lui-même, entre les mains du roi, et la place qu'il avait au conseil, et sa charge de surintendant des finances. Peu de temps après, le roi l'envoya quérir étant en plein conseil, et lui dit qu'il lui permettait de prendre congé de lui; mais, au sortir, le marquis fut arrêté par le comte de Thermes, capitaine des gardes, et les mousquetaires du roi l'emmenèrent dans un carrosse au château d'Amboise, d'où il se sauva un an après. Les raisons que l'on publia de sa disgrace furent qu'il prenait trop d'autorité; qu'il avait décidé, de sa tête, des affaires de très grande importance; qu'il avait envoyé des ordres autres aux ambassadeurs du roi, et répondu à ceux des autres princes, sans en parler ni au roi, ni aux autres ministres; qu'il avait changé les ordres donnés en présence de sa majesté, et chargé le roi de plusieurs injustices qu'il avait faites pour satisfaire ses passions particulières. On suspendit aussi de sa charge Beaumarchais, son beau-père, trésorier de l'épargne, et on le relégua en l'une de ses maisons. Le roi donna ensuite commission de leur faire leur procès; mais, quelque recherche que l'on fit, on ne put trouver de quoi les convaincre de malversations dans leurs charges. On nomma aussitôt trois directeurs généraux des finances, Marillac, Champigny et Viole, procureur général au parlement de Paris. La charge de celui-ci étant incompatible avec la nouvelle commission, il fut sommé de se défaire de sa magistrature; mais Viole ayant préféré la troisième dignité de la robe à un emploi dont un ministre trop puissant l'aurait pu dépouiller au premier chagrin, Marillac, créature de la reine-mère, eut seul l'administration des finances; le comte de Schomberg, que la Viéville avait fait reléguer dans son gouvernement d'Angoulême, fut rappelé; il rentra même dans le conseil étroit. Le colonel d'Ornano, élargi de sa prison, eut la permission de revenir auprès du prince, son élève. Enfin la face de la cour changea entièrement par cette révolution. Richelieu en profita pour se rendre tout puissant sur l'esprit d'un roi faible.

Cependant on faisait des difficultés à Rome sur la dispense demandée en faveur du mariage de madame Henriette; le pape ne pouvant, disait-on, l'accorder, on choisit le P. de Bérulle, supérieur général de l'oratoire de France, pour aller à Rome solliciter la dispense auprès d'Urbain.

On appréhendait à Rome que cette alliance n'engageât Louis XIII à soutenir les intérêts de l'électeur palatin, calviniste, beau-frère du prince de Galles, et à lui faire rendre l'électorat qu'on lui avait ôté, pour le donner à la branche de la maison de Bavière. Mais, dans le fond, le roi d'Angleterre ne s'y intéressait pas beaucoup; et la France ne l'aurait jamais fait, s'il n'était arrivé d'autres changements dans les affaires. Néanmoins le pape, craignant que cette couronne ne s'engageât insensiblement à protéger les hérétiques, écrivit un bref au roi, et un autre à la reine-mère, pour tâcher de les en détourner. Le roi répondit que le pape ne le trouverait pas moins bon catholique que le roi d'Espagne, et que c'était peut-être la seule raison qui retardait le mariage de sa sœur. Cependant, comme Urbain pouvait encore objecter que les articles d'Espagne étaient plus avantageux à la religion que ceux de France, le P. de Bérulle fut chargé de lui représenter que les Espagnols, pour gagner du temps et ne point rendre le palatinat, offraient à présent de se contenter de moins que ce que le roi d'Angleterre avait accordé à sa majesté très chrétienne, et que le prince de Galles, pour se tirer des mains des Espagnols, avait plus promis qu'il n'avait dessein de tenir; qu'enfin, pour le présent, il était impossible de rien obtenir davantage des Anglais. Le P. de Bérulle s'acquitta si bien de sa commission, que le pape s'adoucit et promit la dispense qu'il envoya ensuite.

Le chancelier de Sillery et Puisieux, secrétaire d'État, son fils, ayant été disgraciés sur ces entrefaites, le roi désavoua hautement ce que son ambassadeur, frère et oncle des deux ministres chassés pour leurs prétendues malversations, avait accepté contre les intentions de Sa Majesté. Le pape ne se paya point de cette défaite; il prétendit que le roi ne pouvait refuser de s'en tenir aux articles dont son ambassadeur était convenu. Béthune, envoyé à la place de Sillery, eut ordre de représenter fortement au pape les raisons pourquoi le roi ne pouvait accepter le projet dressé par Sa Sainteté. Les choses étaient en cet état, lorsque Richelieu entra dans le ministère : voyant que la longueur des négociations rendrait inu-

tile tout ce que l'on proposait, il pensa à rétablir la réputation de la France chez ses alliés et à la rendre formidable aussi bien à Rome qu'à l'Espagne. Non content d'envoyer des ordres précis, à Béthune et à Marquemont, de parler ferme au pape et de le menacer, il fit connaître, dans toutes les occasions, que le roi se préparait à employer la force des armes, en cas que les Espagnols persistassent plus longtemps dans leur refus d'exécuter le traité de Madrid. En effet, le marquis de Cœuvres avait été envoyé, dès le mois de juin, chez les Suisses, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, avec ordre de les exhorter à se joindre au roi pour le recouvrement de la Valteline. La somme de six cent soixante mille livres, que Cœuvres porta avec lui, parut le moyen le plus propre à donner du mouvement aux cantons : une partie devait leur être distribuée, et l'autre était destinée aux frais de la guerre, en cas que le roi ne pût pas se dispenser d'y entrer. L'armée de la ligue, conclue, l'année précédente, entre la couronne de France, la république de Venise et le duc de Savoie, devait aussi se tenir prête à marcher, au mois de septembre, afin d'agir durant l'hiver. Les puissances liguées avaient plusieurs raisons de se hâter, puisque, sans cela, les Suisses et les Grisons, qui s'attendaient d'être délivrés au plus tôt du joug des Espagnols, se refroidiraient, s'ils voyaient qu'on tardât tant à les secourir; et que l'archiduc Léopold, de même que le gouverneur de Milan, ne manquerait pas, pendant l'hiver, de se saisir des passages et de les fortifier si bien, qu'il serait très difficile de les forcer. Cependant, comme le temps était court, on donna ordre au comte de Béthune de presser fortement le pape et les Espagnols, et d'employer tantôt les remontrances et tantôt les menaces, pour faire désister les derniers du dessein de se conserver le passage de la Valteline.

Toutes ces instances ayant été inutiles, le marquis de Cœuvres eut ordre de hâter ses levées et de tenir tout prêt pour l'exécution. Le nonce et l'ambassadeur d'Espagne auprès des cantons catholiques n'oublièrent aucun artifice pour le retarder dans son dessein; mais il continua avec la même chaleur et fixa le soulèvement, dont il était convenu avec les Grisons, au 26 d'octobre. Les Espagnols interceptèrent quelques unes de ses lettres au comte de Béthune, par lesquelles ils découvrirent le dessein que celui-là avait formé; ils les montrèrent au pape et en firent grand bruit à Rome. Le nonce Spada, qui était alors à la cour de France, fit en même temps de fortes remontrances au roi, sur une entreprise qui allait coûter, disait-il, beaucoup de sang aux catholiques en faveur des huguenots; mais ni les uns ni les autres ne prirent aucune mesure pour la faire échouer, soit qu'ils s'imaginassent que ce n'était qu'un projet en l'air, seulement pour les épouvanter, soit qu'ils n'eussent pas assez d'habileté pour comprendre que, s'ils ne se hâtaient, on leur allait enlever la Valteline, malgré les garnisons du pape.

Pendant qu'on raisonnait à Rome là dessus, le marquis de Cœuvres acheva ses levées, consistant en trois mille Suisses et trois mille Grisons, et le régiment de Vaubecourt s'y étant joint, il conduisit cette petite armée dans la Valteline. Déjà elle tenait en alarme Chiavene, Bormio, Tirano et le fort de Valmonastero; de sorte que la garnison de ce dernier fort, bâti dans une vallée qui servait de ligne de communication entre le Tyrol et la Valteline, l'abandonna et en emmena le canon et les munitions : le marquis de Cœuvres s'en saisit et ferma ainsi le passage aux troupes de la maison d'Autriche. Un si heureux commencement remplit de courage le général français; il fit fortifier les passages qu'il laissait derrière lui, pour recevoir par là les vivres qui lui viendraient de Suisse, et, prenant la route de Maïenfeld, il convoqua à Coire une assemblée générale des Grisons. Il y proposa quatre choses, qu'il obtint sans beaucoup de peine : 1° la réunion des trois ligues, qui s'étaient brouillées, à qui il persuada aisément de reprendre leur ancienne liberté et la souveraineté de la Valteline; 2° de reprendre les anciens sceaux des ligues, tels qu'ils les avaient auparavant; 3° un pardon général pour tous les Valtelins qui avaient pris les armes, avec la liberté de conscience; 4° enfin, qu'ils eussent alliance avec le roi seulement, excepté la paix héréditaire qu'ils avaient avec la maison d'Autriche et l'alliance des Suisses avec eux.

S'étant ensuite avancé un peu plus loin, il se rendit maître de Casaccio, Poschiavo et Pormio, au mois de novembre. Là il trouva qu'on avait rompu les ponts qui donnaient passage dans le cœur de la Valteline; mais les ayant refaits, il fit mine, quoiqu'il n'eût point de canon, de vouloir attaquer Plantamalla, que la garnison abandonna aussitôt. Tirano et Sondrio eurent le même sort, quoique défendus par des garnisons du pape. Ces progrès le mettaient en état de pousser jusqu'au fort de Fuentes à l'autre extrémité de la Valteline, pour observer la contenance de quelques troupes espagnoles qui étaient le long du lac de Côme, et dont six compagnies étaient entrées dans Riva et Nova; mais il faisait déjà trop froid, et les passages des montagnes étaient trop difficiles à forcer, pour entreprendre d'aller plus loin. Ainsi les Français se trouvèrent maîtres d'une partie de la Valteline, sans avoir

répandu ni leur sang ni celui des troupes du pape. Le gouverneur de Milan, qui aurait dû en avoir de toutes prêtes sur la frontière, ne s'était mis en devoir d'y en envoyer que lorsqu'il n'était plus temps : selon l'usage des Espagnols, qui délibèrent quand il faut agir, et qui commencent à s'ébranler quand il est trop tard pour rien entreprendre. D'autre côté, l'armée des Vénitiens était sur les confins du Tyrol, pour s'opposer à l'archiduc et donner du secours aux Français, s'ils en avaient besoin ; mais il survint des difficultés qui rendirent ce secours inutile.

Il en fut de même du comte de Mansfeld, qui devait mener en Allemagne une armée de vingt mille hommes, composée principalement d'Anglais, avec quelques troupes auxiliaires de France et des provinces unies, pour reconquérir le Palatinat, ou au moins pour aller passer l'hiver sur les terres de la maison d'Autriche. Ni la France ni l'Angleterre ne voulaient se déclarer ouvertement contre l'Espagne, pour n'en pas venir à une rupture avec cette couronne, quoique l'Angleterre voulût bien rompre avec l'empereur. Il y eut aussi plusieurs difficultés pour le passage et le paiement de ces troupes.

La France avait aussi fait le projet d'envoyer le connétable de Lesdiguières, pour se joindre, avec un corps de troupes françaises, à quelques unes du duc de Savoie, afin d'attaquer les Génois. Son Altesse Royale et les Vénitiens voulaient encore porter la France à rompre ouvertement avec l'Espagne et à entrer dans le Milanais ; mais, quoique le cardinal de Richelieu, qui était devenu le principal ministre, pensât effectivement à faire la guerre aux Espagnols, il n'était pas à propos que ce dessein éclatât encore : ce qui fit que, pour cette année, on se contenta de s'être rendu maître de la plus grande partie de la Valteline, et qu'on n'y employa presque que des soldats levés en Suisse et chez les Grisons.

Depuis que la paix avait été faite avec les réformés, on ne s'était point mis en peine de raser le Fort-Louis, qui était à mille pas de la Rochelle : on y était pourtant obligé, comme je l'ai dit, par un des articles du traité de Montpellier. Les Rochellois le firent représenter au roi plusieurs fois ; mais, comme on ne leur donnait que des paroles, ils résolurent de se faire justice à eux-mêmes. Pour cet effet, ils donnèrent, au commencement de janvier, quelques vaisseaux à Soubise, qui alla à Blavet pour en prendre sept de ceux du roi, qui étaient destinés à les venir bloquer ; mais, comme il pensait se retirer, le vent changea, ce qui fit espérer qu'on le pourrait prendre lui-même. Le duc de Vendôme y accourut avec toute la noblesse de Bretagne, lorsqu'un nouveau changement de vent dégagea Soubise, qui se retira malgré le canon du château. De sept grands vaisseaux il en emmena six et laissa un des siens, qui s'embarrassa avec le septième. Les Rochellois essayèrent ensuite d'assiéger le fort qui les incommodait ; mais ne l'ayant pu prendre assez tôt, ils abandonnèrent leurs attaques, de peur de s'attirer l'armée du roi sur les bras. Tel fut le commencement de la seconde guerre de religion, entreprise par Soubise et continuée par Rohan, son frère ; mais ils prirent mal leurs mesures et se déclarèrent avec trop de précipitation.

Ils n'avaient pas longtemps à attendre pour profiter de la guerre qui s'alluma bientôt en Italie. Le cardinal de Richelieu avait dit au nonce Spada que, si dans six semaines les brouilleries d'entre les cours de France et d'Espagne n'étaient pas accommodées, on verrait toute l'Europe en mouvement. Ensuite, parlant de porter la guerre en Italie, il dit que le roi avait de grands desseins de ce côté-là et des forces suffisantes pour les faire réussir, et que l'on pensait à donner à sa sainteté la moitié du royaume de Naples. Là dessus, le nonce répliqua que la France pouvait faire un présent au pape, qui lui coûterait beaucoup moins ; que c'était de donner à sa sainteté la Valteline. Après plusieurs difficultés de la part de la France, on convint enfin d'une suspension d'armes, pour deux mois, à l'égard de la Valteline. Comme cet armistice ne put être conclu qu'au mois de février, le marquis de Cœuvres fit encore quelques expéditions avant que d'en apprendre la nouvelle.

Le connétable de Lesdiguières et le maréchal de Créqui, son gendre, s'étaient rendus à Suze, au mois d'octobre de l'année précédente, pour y conférer avec Charles-Emmanuel : ils y arrêtèrent divers articles touchant la ligue dont on a parlé, en présence de l'ambassadeur de Venise, et ces articles furent publiés ; mais ils signèrent, outre cela, deux écrits secrets, dont l'un regardait l'endroit de l'Italie où l'on devait faire diversion, pour empêcher les Espagnols de marcher avec toutes leurs forces au secours de la Valteline. On devait attaquer les Génois, sous prétexte du marquisat de Zuccarello, fief impérial, situé sur les confins de la Ligurie et du Piémont, que le duc de Savoie prétendait avoir, comme l'ayant acheté des seigneurs *Carretti*, qui le possédaient. Les Génois, au contraire, soutenaient que ce marquisat avait été réuni à l'empire, et que les Carretti, qui en jouissaient, n'avaient pas été maîtres de l'aliéner. Ce fut sur ce fondement que le duc de Savoie déclara la guerre à la république de Gênes ; il convint, avec les ministres de Louis XIII, du nombre de troupes que la France devait lui

fournir pour cette expédition. On n'en communiqua rien à l'ambassadeur de Venise, de peur que le sénat ne la traversât : on disait seulement, en général, que le roi et le duc attaqueraient les États des Espagnols en Italie, afin que les Vénitiens n'en prissent point d'ombrage.

Quoique le roi ne fût obligé, par le traité, que de faire descendre en Piémont trois ou quatre mille hommes, il consentit que le connétable et le maréchal de Créqui passassent les monts en personne avec six mille fantassins et cinq cents chevaux. Le duc de Savoie devait avoir, selon un article de la ligue avec la France, huit mille hommes de pied et deux mille chevaux; et en vertu du traité fait avec le roi et la république de Venise, douze mille fantassins et six cents cavaliers. Toutes ces troupes, jointes à celles du connétable, devaient former une armée formidable à la république de Gênes. Avant que de passer les monts, le connétable envoya le marquis d'Uxelles, maréchal de camp, à Turin, pour assister à la revue des troupes de Savoie. Il s'y rendit ensuite lui-même avec dix mille hommes de pied et deux mille chevaux, ce qui était plus que le roi n'avait promis; mais il remontra à Sa Majesté qu'il n'était pas honorable qu'un connétable de France passât les monts avec une moindre armée.

Toutes les troupes étant rassemblées, on en fit la revue à Asti au commencement de mars. On trouva qu'elles ne faisaient que vingt-quatre mille fantassins et trois mille chevaux effectifs, avec vingt-quatre pièces de gros canons et quatorze de campagne. Il y eut quelques contestations sur la route que l'armée devait tenir. Mais le connétable ayant eu ordre de se conformer au sentiment du duc de Savoie, il fut arrêté qu'on entrerait dans l'état de Gênes par le Montferrat, et que l'on se saisirait d'Acqui et de Capriata. La vue de Charles-Emmanuel était de satisfaire, par ce moyen, l'animosité qu'il avait contre la maison de Mantoue : sachant bien que, quelque discipline qu'on fît garder aux troupes, leur marche de ce côté-là ne laisserait pas d'y causer beaucoup de dégât. Le connétable prit donc l'avant-garde, et se fit passage par la force, où l'on ne voulut pas l'accorder de bon gré. Capriata, petite ville qui ne voulut pas ouvrir ses portes, fut prise et mise au pillage aussi bien que Montbarazzo. On se rendit aussi maître d'Acqui, dont on fit le magasin de l'armée, en y laissant un régiment en garnison, avec promesse de la rendre au duc dès que la guerre serait finie. Après cela, l'armée entra dans l'État de Gênes, et alla loger à Novi, sur la frontière du Milanais. Georges Doria était dans cette place avec cinq cents hommes; mais n'ayant ni provision, ni canon, il fallut qu'il en ouvrît d'abord les portes. Jean-Jérôme Doria, mestre de camp général de la république, abandonna Ovada pour la même raison. Et pendant que le connétable prétendait assiéger Cavi, l'un des passages importants pour s'avancer vers la mer, le duc de Savoie se rendit maître de Rossiglione, poste avantageux sur un autre chemin. Enflé de ces heureux succès, Charles-Emmanuel pressait le connétable de marcher ensemble à Gênes, et de prendre la ville au dépourvu. Marini, et quelques autres d'intelligence avec lui, avaient promis d'en ouvrir une porte. Mais la conspiration fut découverte, et l'arrivée de quelques galères espagnoles qui apportaient de l'argent et un renfort de soldats anima les Génois à se défendre bravement.

Cependant on attendait la dispense de Rome pour le mariage du prince de Galles avec madame Henriette de France. Dans le temps que Louis XIII souhaitait, avec le plus d'empressement, de finir cette affaire, il apprit la mort de Jacques Ier, roi d'Angleterre, arrivée le 6 d'avril, dans la vingt-troisième année de son règne, et environ cinquante-neuvième de son âge. Ce prince avait recommandé en mourant à Charles, son fils unique, de protéger toujours l'église anglicane et de chérir la fille de France qui lui était destinée, sans aimer la religion qu'elle professait. Circonstances qui ne s'accordaient pas avec les espérances données peu auparavant à Louis XIII qui comptait que Jacques se déclarerait bientôt catholique romain. Mais sans vouloir pénétrer les véritables sentiments du dernier, il est certain du moins qu'il parut souvent chancelant sur plusieurs articles contestés entre les protestans et l'Église de Rome. Dès qu'il fut mort, les membres du conseil privé, assemblés, donnèrent les ordres nécessaires pour faire proclamer Charles son successeur. Le nouveau roi laissa les emplois à ceux qui les remplissaient auparavant, reçut leurs serments de fidélité, et pourvut au gouvernement du royaume. Ses premières résolutions furent de conclure au plus tôt son mariage, et de convoquer un Parlement au mois de mai suivant.

Maurice, prince d'Orange, suivit de près le roi Jacques au tombeau. Il mourut à la Haye, le 22 d'avril, âgé d'environ cinquante-huit ans. Frédéric-Henri, son frère, lui succéda dans ses biens et dans ses charges.

La dispense de Rome étant enfin arrivée, le nonce Spada la remit entre les mains de Marie de Médicis. Ce ne fut qu'après que le roi et madame Henriette lui eurent promis par écrit que les conditions exigées par la cour de Rome seraient ponctuellement observées. Henriette fit ensuite une renonciation authentique à

tout ce qu'elle pouvait jamais prétendre de la part de son père et de sa mère, et de celle de ses deux frères, en cas qu'ils mourussent sans enfants. Marie de Médicis autorisa l'acte de renonciation, et Henriette promit de le faire ratifier au roi son époux, immédiatement après la consommation de leur mariage. Le contrat ayant été dressé dans les formes le 8 de mai, le duc de Chevreuse, en vertu de la procuration que Sa Majesté Britannique lui avait envoyée, le signa conjointement avec le comte de Carlile et de Holland, ambassadeurs extraordinaires d'Angleterre. Le mariage fut célébré le onzième du même mois; et voici ce qu'il y eut de particulier à cause de la religion entre les parties. Le cardinal de la Rochefoucault, grand aumônier de France, donna la bénédiction nuptiale sur un théâtre dressé devant la porte de l'église métropolitaine de Paris. Ensuite le duc de Chevreuse et les deux ambassadeurs d'Angleterre ayant conduit la nouvelle reine jusqu'à la porte du chœur, se retirèrent à l'archevêché durant la célébration de la messe. Quand elle fut finie, le duc, accompagné des comtes de Carlile et de Holland, joignirent le roi de France et la reine d'Angleterre à la sortie du chœur de l'église, et tous trois les suivirent à la salle de l'archevêché, où le roi avait fait préparer un magnifique repas.

La maison de la nouvelle reine fut composée d'autant d'officiers qu'aucune reine d'Angleterre en eût jamais eus. Son douaire était de soixante mille écus par an, qui devaient être assignés sur des terres titrées. Il était stipulé que, si la reine venait à être veuve, il serait à son choix de demeurer en Angleterre ou de venir en France, soit qu'elle eût des enfants ou non; et qu'en cas qu'elle y revînt, le roi d'Angleterre serait obligé de la faire conduire, à ses dépens, jusqu'à Calais. C'est ainsi que se fit ce mariage qui, depuis, a été si fatal à Charles. Le roi Jacques son père et lui se conduisirent tous deux, dans la recherche qu'ils firent de l'infante et ensuite d'une fille de France, comme s'il n'y eût point eu d'autres femmes au monde, ou que le bien de leur État et le désir de leurs sujets les eussent indispensablement obligés de chercher un parti catholique. Cependant le roi Charles ne tira aucun secours de la France, dans ses plus grands besoins; il se brouilla même avec elle, et s'attira des malheurs qu'aucun roi, succédant à une couronne héréditaire, n'a peut-être jamais essuyés.

Henriette partit de Paris, le 2 de juin, sept ou huit jours après que le duc de Buckingham, favori de Charles, fut venu à Paris lui témoigner l'empressement du roi son époux. Le duc et la duchesse de Chevreuse avaient ordre de la conduire en Angleterre. Le roi alla jusqu'à Compiègne; les deux reines de France devaient accompagner celle de la Grande-Bretagne à Boulogne, où les vaisseaux de Charles l'attendaient. Mais la maladie dont Marie de Médicis fut surprise à Amiens y arrêta toutes les dames. Monsieur, suivi des ducs de Luxembourg et de Bellegarde, du maréchal de Bassompierre, du marquis d'Alincourt et du vicomte de Brigueil, fit les honneurs jusqu'à l'embarquement de la reine sa sœur. Le 22 de juin, les vaisseaux mirent à la voile, et Henriette arriva à Douvres en vingt-quatre heures. Charles s'y était déjà rendu; il la conduisit le lendemain à Cantorbéry, où le mariage fut consommé. Leurs Majestés arrivèrent à Londres vers la mi-juillet : la peste y faisait alors bien du ravage.

Durant ce temps-là, le connétable de Lesdiguières ne se pressait point de marcher contre les Génois. Le duc de Savoie s'emporta et l'accusa de s'être laissé corrompre. Il y eut toujours depuis beaucoup de mésintelligence entre eux. Le duc voyait, avec un extrême chagrin, que Lesdiguières mettait garnison française dans toutes les places conquises; il concluait de là que le roi de France prétendait se rendre maître de tout, afin de faire la paix quand il le jugerait à propos et aux conditions qu'il lui plairait.

Cependant le légat Barberin était arrivé à Paris dès le mois de mai. Il y eut quelques contestations sur l'enregistrement de ses *facultés*, parce que Louis XIII y était nommé seulement *roi de France* et non *roi de Navarre*. Urbain ayant accommodé ce différend par un bref explicatif de sa bulle, le légat fut reçu avec les plus grands honneurs. Il eut diverses audiences, dans lesquelles il exhorta le roi à la paix, à remettre les affaires de la Valteline dans l'état où elles étaient auparavant, et à faire une suspension d'armes générale en Italie. Comme les deux mois d'armistice accordés étaient déjà expirés, le roi fit écrire au comte de Béthune qu'il accordait encore vingt ou vingt-cinq jours. On nomma ensuite des commissaires pour entrer en négociation avec le légat sur cette affaire. Le cardinal de Richelieu, le comte de Schomberg, devenu maréchal de France à la place de Roquelaure, mort depuis quelque temps, et d'Herbaut, secrétaire d'état, furent choisis pour traiter avec lui dans son logis. Il demanda réparation de l'injure faite au pape par l'entreprise du marquis de Cœuvres dans la Valteline. Richelieu répondit que le roi n'avait consenti au dépôt des forts que pour un temps, et qu'avant l'*interruption* du marquis de Cœuvres, Sa Majesté avait fait au pape les avances et les offres les plus honnêtes, afin de prévenir tous les sujets

de plainte et de mécontentement qu'il pourrait avoir. On parla ensuite de la sûreté de la religion catholique dans la Valteline. Le légat déclara qu'il n'y en pouvait avoir, sans diminuer quelque chose de la souveraineté des Grisons. Le cardinal de Richelieu repartit que le roi ne souffrirait jamais qu'on donnât atteinte aux droits des Grisons ses alliés, et le légat n'ayant point, sur cet article, de pouvoir suffisant du roi d'Espagne, la négociation fut suspendue pour quelque temps, jusqu'à ce qu'il eût reçu de nouveaux ordres.

Le duc de Rohan et Soubise son frère continuaient cependant ce qu'ils avaient commencé chacun de leur côté. La cour n'eut pas plutôt appris que l'un se rendait maître de la mer le long des côtes de Poitou et de Guienne, et que l'autre se disposait à remuer en Languedoc, afin d'obtenir l'exécution du traité fait devant Montpellier depuis plus de deux ans, que l'on contre-manda quelques régiments destinés à renforcer l'armée du connétable de Lesdiguières en Italie. Le duc de Savoie et lui, alarmés de cette nouvelle, craignirent qu'une guerre civile allumée en France ne fît échouer le partage déjà fait des états de Gênes entre le roi et Charles-Emmanuel. Ils dépêchèrent incontinent deux gentilshommes à Paris, afin de prier Sa Majesté d'accorder au moins quelque chose aux réformés dans la conjoncture présente, et envoyèrent en même temps vers les ducs de Rohan et de Soubise, pour les détourner de leur dessein. Le roi offrait au duc de Rohan un régiment de douze cents hommes avec sa compagnie de gendarmes et trente gardes. Il consentait que Soubise commandât en qualité de général une escadre de dix vaisseaux de l'armée navale destinée contre Gênes, à condition qu'il restituerait cinq vaisseaux du duc de Nevers, pris à Blavet. Pour ce qui est de la Rochelle, le roi promettait que le Fort-Louis serait démoli, dès que les Rochellois auraient rasé les nouvelles fortifications faites dans les îles de Ré et d'Oléron, et que certains édits de Sa Majesté seraient ponctuellement observés à la Rochelle.

Rohan et Soubise, prévenus que la cour, engagée dans une guerre étrangère, accorderait tout, afin d'éviter une diversion au dedans, demandèrent hautement une entière et prompte exécution de la paix de Montpellier, et que le Fort-Louis fût incessamment démoli. Ils ne doutaient pas que le roi d'Angleterre et les états généraux des Provinces-Unies, liés aussi étroitement que jamais avec la France contre la maison d'Autriche, n'engageassent le roi à pacifier les troubles domestiques de son royaume, et à tourner toutes ses forces contre l'empereur et le roi d'Espagne, qui travaillaient ouvertement à subjuguer l'Allemagne et l'Italie. Mais ils se trompaient dans leurs vues. Jacques, roi d'Angleterre, qui n'était pas encore mort alors, ne s'occupait que du dessein d'engager la France à poursuivre conjointement avec lui la restitution du Palatinat. Maurice, prince d'Orange, qui vivait aussi encore, ne songeait, de son côté, qu'à délivrer Breda, assiégé par les troupes d'Espagne. L'un et l'autre s'irritèrent contre Rohan et Soubise, et refusèrent de se mêler des affaires des réformés. Le roi ne voulut plus accorder de si bonnes conditions à des gens divisés entre eux, et qu'il espérait de réduire sans cesser d'agir en Italie. Le duc de Rohan ne laissa pas de redoubler ses soins avec le plus d'ardeur. Mais, quels que fussent ses efforts, il put à peine gagner quelques villes, et se faire déclarer général dans le Vivarais, dans la haute Guienne et dans le Languedoc. La Rochelle s'était unie à Soubise. Montauban, Castres et quelques autres villes se joignirent ensuite à la Rochelle. Cependant les deux frères ne purent se rendre assez redoutables à la cour : ils se défendirent avec beaucoup de courage et de bravoure ; mais ils ne furent pas heureux dans leurs entreprises.

Le maréchal de Thémines et le duc d'Épernon eurent ordre de marcher, avec des troupes, pour s'y opposer. Le cardinal de Richelieu inclinait à donner la paix, afin de terminer avec plus d'honneur et de sûreté l'affaire de la Valteline ; mais le légat Barberin cria si fort contre les ministres d'État et surtout contre le cardinal de Richelieu, qu'ils n'osèrent presser le roi d'accorder aux réformés des conditions supportables ; mais la nouvelle d'une bataille navale, gagnée par Soubise sur l'armée du roi, fit bientôt changer ces dispositions. « La ruine des huguenots se peut différer sans honte, dit le cardinal, mais Votre » Majesté ne peut abandonner avec honneur » l'affaire de la Valteline. Si elle perd cette » occasion d'arrêter les entreprises continuel» les des Espagnols sur la liberté de l'Italie, » ils la subjugueront bientôt. » Persuadé par ces remontrances, le roi fit donner des réponses assez favorables aux cahiers des réformés, auxquels on accorda la paix à des conditions qui parurent peu avantageuses. Il s'ensuivit que la guerre recommença contre les protestants avec plus de chaleur qu'auparavant. Comme dans un dernier avantage ils avaient brûlé quelques vaisseaux hollandais, et cela durant une espèce de trêve accordée pour travailler au traité de paix : cette action des Rochellois, surtout contre les vaisseaux de Hollande, fut généralement désaprouvée. On ne s'étonnait pas moins que les états généraux des Provinces-Unies, qui avaient intérêt à la conservation de la Rochelle, comme étant de

la même religion qu'eux, eussent néanmoins envoyé une escadre au roi pour la réduire. Mais un autre intérêt plus pressant les faisait agir en cela contre leur inclination; c'était d'entretenir leur alliance avec la France, de qui ils devaient tirer six cent mille écus par an, tant qu'ils auraient la guerre avec l'Espagne; mais les Rochellois, croyant devoir brûler toute la flotte du roi, manquèrent aussi à leur parole envers les Hollandais, et brûlèrent leur vice-amiral et quelques autres vaisseaux.

Cette action irrita extrêmement l'amiral Houtstein, qui se disposa à en tirer vengeance. Il vint d'Angleterre sept gros vaisseaux, qui, joints à la flotte de France et à l'escadre hollandaise, faisaient le nombre de soixante, auxquels les Rochellois n'étaient nullement en état de résister; alors le duc de Montmorency, grand amiral de France, se rendit sur les côtes du Poitou pour commander cette flotte. Il mit à la voile le 15 de septembre et cingla vers l'île de Ré, où la flotte des Rochellois était à la rade de Saint-Martin. Saint-Luc, et Thoiras, gouverneur du Fort-Louis, firent le même jour une descente dans cette île. On leur avait envoyé dix-sept cents hommes et cent vingt barques pour les y porter, avec cinquante ou soixante chevaux. Soubise, qui était à la tête de douze cents hommes de pied soutenus par une centaine de chevaux et quatre pièces de canon, fit d'abord plusieurs décharges sur les gens du roi, qui débarquaient à sa vue; mais, soit qu'il les crût en beaucoup plus grand nombre, ou qu'il fût effrayé par la quantité des vaisseaux de guerre qui avaient mouillé à la rade de Saint-Martin, d'où la flotte des Rochellois s'était retirée, il lâcha le pied si honteusement qu'il abandonna même son canon. Le lendemain, Saint-Luc et Thoiras, s'avançant vers le bourg Saint-Martin, aperçurent Soubise qui leur venait au devant avec quatre pièces de canon, suivi d'environ trois mille cinq cents hommes. Il semblait qu'un si grand nombre devait accabler les gens du roi; néanmoins les milices des Rochellois et de l'île de Ré, épouvantées par la défaite du jour précédent, et peut-être encore mal conduites, ne purent tenir devant l'armée royale; Soubise, les voyant en déroute, s'enfuit à toute bride vers la rade de Sainte-Marie, où une chaloupe l'attendait et dans laquelle il se retira à Oléron, et de là, après la défaite de l'armée navale, en Angleterre; car, pendant que Saint-Luc et Thoiras se rendaient maîtres de l'île de Ré, le duc de Montmorency battit à plusieurs reprises l'armée navale des Rochellois. Il voulut monter le vaisseau amiral des Hollandais, afin d'obliger Houtstein à se battre plus vigoureusement, quoiqu'il lui dit par compliment que, n'ayant aucune expérience des combats de mer, il était ravi d'en apprendre le métier sous un si habile maître. L'île d'Oléron fut réduite ensuite avec encore plus de facilité que l'île de Ré.

Le légat était encore à Paris lorsqu'on y apprit la nouvelle de cette victoire. Quoiqu'il ne fût pas fâché de voir les huguenots soumis, il s'aperçut avec chagrin que la cour, n'étant plus en peine de ce côté-là, devenait tous les jours plus ferme à l'égard de la Valteline. Le Pape, d'un autre côté, ne pouvait se résoudre à la voir rendre aux Grisons, de peur qu'ils n'y établissent le calvinisme, dont ils faisaient profession pour la plupart. L'affaire de Gênes demeurait aussi dans le même état, sans apparence d'accommodement. Ainsi, ne pouvant rien conclure, Barberin ne pensa qu'à s'en retourner. Il eut, le 22 septembre, son audience de congé et partit sans cérémonie le 24. La véritable raison d'un départ si subit fut qu'il ne voulait pas se trouver à la cour, dans le temps qu'on devait tenir une assemblée de notables à Fontainebleau, sur les affaires de la conjoncture présente.

Comme on s'en plaignit au nonce Spada, et que la cour aurait bien voulu le retenir, celui-ci répondit fièrement que le légat s'en était allé pour n'être pas amusé plus longtemps par des propositions feintes; que la suspension d'armes qu'il avait demandée ne dépendait plus de la volonté du roi; que la face des affaires changeait en Italie, et qu'il fallait savoir si les Espagnols, qui devenaient supérieurs, voudraient à leur tour l'accepter. Il était arrivé, en effet, des révolutions assez surprenantes en Italie. Les Génois reprenaient tout ce qu'ils avaient perdu : le duc de Savoie, repoussé jusque dans le Piémont, pensait à sauver ses places assiégées, et le marquis de Cœuvres, maître de la Valteline, était sur le point d'en être chassé. Feria, gouverneur de Milan, avait arrêté ses progrès, en mettant quatre mille hommes de pied et deux compagnies de cavalerie, sous la conduite du colonel Serbellon, dans le petit poste de Riva, et en quelques endroits à l'entrée de la Valteline. On tenta plus d'une fois d'enlever Riva aux Espagnols, ce fut toujours inutilement. L'armée des confédérés s'affaiblissait encore par les désertions et les maladies. Le baron Pappenheim, officier allemand, entra dans la Valteline, chassa les troupes françaises de deux ou trois endroits, les battit et prit douze canons et onze barques armées que les confédérés avaient sur le lac de Côme. La Valteline paraissait en danger d'être perdue, si les Vénitiens n'y eussent promptement envoyé du secours. Avec ce renfort et quelques troupes venues de France, le marquis de Cœuvres alla attaquer les Espagnols, les chassa à son

tour de tous les postes qu'ils avaient pris, et remit les affaires de la Valteline en aussi bon état qu'auparavant.

On ne savait pas encore ce nouveau succès, lorsque l'assemblée des notables se tint à Fontainebleau le 29 septembre. Le roi, la reine-mère, Gaston, frère unique du roi, les ducs de Nemours, de Longueville et de Chevreuse; les maréchaux de Bassompierre, de Schomberg et d'Aubeterre, d'autres officiers de la couronne, quatre cardinaux et des archevêques et des évêques nommés par l'assemblée du clergé qui se tenait alors à Paris; les conseillers et secrétaires d'État; les directeurs et intendants des finances; enfin les premiers magistrats du parlement de Paris s'étant rendus dans la salle de l'Ovale du château de Fontainebleau, le roi dit en peu de mots que son chancelier expliquerait à ces messieurs pourquoi S. M. les avait appelés. D'Aligre prit la parole et exposa fort au long les anciennes alliances de la couronne avec les Grisons; l'invasion de la Valteline par les Espagnols; le traité de Madrid; ce qui s'était fait ensuite; les raisons que le roi avait eues de commander au marquis de Cœuvres de prendre les forts déposés entre les mains du Pape, la légation du cardinal Baberin, sa partialité pour le roi d'Espagne, ses propositions favorables pour ce prince; enfin son départ précipité et son refus d'accepter le présent envoyé par le roi. Le chancelier insista particulièrement sur la prétention de la cour de Rome, d'ôter la souveraineté de la Valteline aux Grisons, et sur la maxime soutenue par le Pape, qu'il ne faut pas restituer à un souverain hérétique ce qui lui a été enlevé sous prétexte d'y maintenir la religion catholique.

Le cardinal de Sourdis, dévoué au Pape, opina pour la suspension d'armes et pour la paix. Le cardinal de Richelieu, qui s'était retiré du cercle, ne lui eut pas plutôt entendu ouvrir cet avis, qu'il s'approcha et témoigna qu'il ne l'écoutait qu'avec peine; quand il eut fini, Richelieu prit la parole et fit extrêmement valoir ce qu'un roi très chrétien doit à ses alliés. Il conclut en disant que les affaires de France étant en bon état, il fallait faire savoir à monsieur le légat que l'assemblée approuvait les résolutions déjà prises dans le conseil du roi, de préférer la guerre à une paix désavantageuse. Il n'en fallut pas davantage pour ôter à tous les autres la liberté de dire leur avis; chacun opina conformément à ce qu'il paraissait des intentions de Sa Majesté, et le roi s'étant levé sans prendre aucune résolution, il congédia l'assemblée.

Cependant, la Rochelle demeurait bloquée, et le maréchal de Thémines fut nommé général de l'armée que l'on opposa aux courses des Rochellois. Au mois de novembre, ils envoyèrent des députés en cour, pour se jeter aux pieds du roi et implorer sa clémence; ils eurent assez de peine à obtenir audience de Sa Majesté; mais le connétable ayant écrit en leur faveur, on les écouta, et le chancelier leur prescrivit les conditions suivantes: « De » raser les fortifications de leur ville: de la » remettre dans l'état où elle se trouvait avant » les premiers troubles de France sur la reli- » gion; de n'avoir aucun vaisseau de guerre » dans leur port, et de recevoir un intendant » de justice, etc. » Ils se seraient soumis à tout, sans les soins que Soubise prenait sourdement en Angleterre. Cette cour était en froideur avec celle de France, au sujet de quelques lois renouvelées par le roi Charles contre les catholiques romains. On l'accusait d'avoir contrevenu aux articles de son mariage, et Richelieu, qui haïssait le duc de Buckingham, lui fit refuser la permission de venir en cour, pour en faire goûter les raisons à Sa Majesté. Soubise profita adroitement de cette mésintelligence. Il tira parole du roi Charles qu'il enverrait un puissant secours à la Rochelle dans trois mois, en cas que le roi ne voulût pas accorder la paix à des conditions moins dures. Cet avis, envoyé au duc de Rohan, produisit l'effet qu'on en attendait; Montauban, Castres, Nîmes, Uzès et plusieurs autres villes se confirmèrent dans la résolution de n'accepter point la paix, à moins que la Rochelle n'y fût comprise; et voilà ce qui disposa la cour à accorder, l'année suivante, des conditions un peu plus tolérables aux réformés.

Dès le commencement de l'année 1626, le Pape déclara pour légat, en Espagne, le cardinal François Barberin. Pour donner plus d'autorité à la légation de Barberin, le Pape fit expédier des ordres à plusieurs personnes pour lever des troupes, afin de les envoyer dans les forts de la Valteline qui lui seraient remis. Ces troupes s'avancèrent bientôt après vers les frontières de l'État ecclésiastique pour traverser le Milanais, entrer dans les forts que les Espagnols tenaient encore, et après les avoir retirés de leurs mains, demander aux Français ceux qu'ils avaient pris; le Pape prétendait les tenir quelques mois en dépôt, tandis qu'on travaillerait à accommoder cette affaire.

Cependant la cour de France avait envoyé le maréchal de Bassompierre en Suisse, dès le mois d'octobre de l'année dernière, en qualité d'ambassadeur extraordinaire auprès des treize cantons. Le but de ses instructions était de les inviter à entrer dans la ligue conclue entre le roi, la république de Venise et le duc de Savoie pour le recouvrement de la Valteline, ou

du moins à redoubler leurs instances auprès du Pape et du roi d'Espagne, afin que les Grisons, leurs alliés, rentrassent en possession de leur souveraineté; et comme on prévoyait que les Suisses, pour ne pas rompre avec la maison d'Autriche, refuseraient d'entrer dans la ligue, Bassompierre fut chargé d'obtenir d'eux la clôture du passage par leurs pays aux troupes que l'empereur ou le roi d'Espagne voudrait envoyer dans le Milanais, et le consentement des cantons à se charger, conjointement avec le roi, de la garde des forts de la Valteline. Il leur promit, pour cet effet, toute sorte de secours de la part du roi et offrit de payer tous les frais nécessaires, ou telle partie qu'ils jugeraient à propos, pour l'entretien des garnisons qu'ils mettraient dans ces places. Le même jour, les cantons ayant formé, à Soleurre, la conclusion de leur diète, ils déclarèrent qu'il était juste que la Valteline et les comtés de Chiavenne et de Bormio fussent rendus aux Grisons leurs anciens possesseurs, en quoi ils se conformaient aux sentiments du roi de France, tels que son ambassadeur les leur avait représentés. Le nonce Scappi s'opposa autant qu'il put à cette résolution de la diète; mais comme il était clair qu'il cherchait uniquement l'avantage du Pape ou du roi d'Espagne et non celui des alliés des Suisses, il ne fut pas difficile au maréchal de le réfuter. Les Suisses, quoique peu expérimentés en matière de politique, virent bien que ce dernier avait raison et lui donnèrent par écrit, le 17 de janvier, la conclusion de leur diète. Elle portait : « Que comme les » cantons avaient ci-devant approuvé le traité » de Madrid, ils ne trouvaient aussi alors rien » de plus à propos que de persister dans la » même résolution, savoir : que la Valteline, » Chiavenne et Bormio fussent remises aux » trois ligues des Grisons, conformément à ce » traité, sans y faire aucun changement et de » rétablir l'exercice des deux religions, aux » conditions qui y étaient contenues. » Pour les autres choses que le maréchal avait proposées, les députés répondirent qu'ils les rapporteraient à leurs supérieurs. Ainsi, le maréchal, s'étant heureusement acquitté de sa commission, retourna en rendre compte à Sa Majesté, qui en parut très satisfaite.

Les cantons protestants témoignaient moins d'ardeur que les catholiques pour l'accommodement de l'affaire de la Valteline; ils craignaient que le roi, étant délivré des embarras qu'elle lui causait, ne pensât sérieusement à prendre la Rochelle et à réduire le parti réformé; c'est ce qui fit qu'on ordonna à d'Herbaut, secrétaire d'État, d'informer exactement le maréchal de Bassompierre, pendant qu'il était encore à Soleurre, du dessein que le roi témoignait avoir d'accorder la paix à ses sujets de la religion; c'était afin que le maréchal insinuât aux Suisses de la même communion que le roi ne penserait désormais qu'à s'opposer aux vastes desseins de la maison d'Autriche.

Cette disposition de la cour de France fut le fruit d'une ambassade que Charles Ier, roi d'Angleterre, envoya cette année à Paris.

Le comte de Holland et le chevalier de Carleton avaient reçu l'ordre de négocier à Paris la paix des réformés, et de leur faire comprendre qu'il n'y avait rien à espérer pour eux de la part des protestants étrangers, à moins qu'ils ne se contentassent des conditions raisonnables que le roi voulait bien leur accorder, ajoutant qu'il était du bien public de l'Europe que ce prince, délivré de l'embarras d'une guerre civile, fût en état d'employer toutes ses forces au dehors. Le cardinal de Richelieu donna les plus belles espérances, pourvu que les réformés voulussent se soumettre à Sa Majesté; les ministres étrangers agirent aussitôt auprès de la duchesse de Rohan qui se trouvait à Paris, et auprès des députés de la Rochelle et des autres villes confédérées. Le duc de Rohan et les communautés du parti purent d'autant moins se défendre des instances redoublées des ambassadeurs, que le comte de Holland et le chevalier Carleton s'offraient de donner un écrit, au nom du roi leur maître, par lequel il s'engagerait d'obtenir la démolition du Fort-Louis, selon la parole que Sa Majesté très chrétienne avait donnée de l'accorder aux Rochellois, en considération du roi d'Angleterre; mais il serait inutile de rapporter ici les conditions d'une paix que la cour et les réformés prétendaient rompre à la première occasion.

Cette paix, d'ailleurs, donna matière aux ennemis du cardinal de Richelieu de l'accuser d'avoir peu de religion et peu d'égard au repos de l'État. On publia quantité de libelles en latin contre lui, afin de le diffamer par toute l'Europe. Le parlement de Paris en condamna quelques uns et le cardinal ne manqua pas de gens qui prirent la plume pour sa défense. La meilleure réponse eût été de dévoiler ses véritables intentions dans cette paix. Mais ce qu'on ne fit pas alors, parce qu'il n'était pas à propos de découvrir aux réformés qu'on les trompait, le temps l'a assez fait dans la suite. Il importait également au cardinal d'éviter toute guerre civile et étrangère; sans cela, il ne pouvait établir son autorité, ni dissiper le parti qui se formait à la cour contre lui. Ce fut donc pour obliger les Espagnols à s'accommoder à des conditions avantageuses à la France, qu'il fit la paix avec les réformés, mais à dessein de leur faire une nouvelle

guerre, dès que le traité serait conclu avec l'Espagne. Comme il souhaitait avec passion que l'affaire de la Valteline s'accommodât incessamment, il fallut négocier à l'insu des alliés du roi en Italie. Pour y réussir, le cardinal envoya des ordres secrets à Du Fargis, ambassadeur de France en Espagne, de négocier à ces deux conditions, que le roi catholique se désistât de la prétention du passage de ses troupes par la Valteline, et qu'il consentît que les Grisons rentrassent en possession de leur souveraineté avec les précautions raisonnables pour la sûreté de la religion catholique en ce pays-là; et comme l'ambassadeur n'avait là dessus aucun pouvoir du roi, le cardinal lui manda de n'en rien écrire en cour avant la signature du traité, lequel fut conclu à l'insu du roi. Rien ne fut égal à la surprise de ce prince, lorsqu'il reçut, le 16 janvier, un traité conclu entre Du Fargis, son ambassadeur et le comte-duc d'Olivarez, premier ministre du roi d'Espagne. Il s'emporta fort et ne voulait pas moins que désavouer Du Fargis, et déclarer nul le traité, comme ayant été fait sans ordre et sans la participation de Sa Majesté. Le conseil demeura quelques jours dans cette résolution, blâmant hautement la conduite précipitée de l'ambassadeur. La reine-mère et le cardinal feignaient d'en être mécontents comme les autres; mais, quand le roi eut jeté son premier feu, on lui proposa d'examiner de sang-froid s'il ne valait pas mieux s'arrêter à la substance de l'acte qu'à sa forme. Le roi fit cependant dépêcher un courrier à Du Fargis, pour lui reprocher sa témérité, et pour lui ordonner de réparer sa faute, en corrigeant le traité qu'il avait fait si à la hâte.

L'ambassadeur, ayant reçu ces ordres, monta à cheval pour se rendre à la cour d'Espagne qui était partie pour le royaume d'Arragon; il la trouva à Barcelonne, et parla si fortement au roi Philippe et au comte-duc, qu'il les porta à consentir qu'il fût fait quelques changements dans le traité. Ils ne voulurent pas néanmoins accepter tous ceux qu'il leur proposa : sur quoi Du Fargis croyant avoir réparé sa faute, sous prétexte que les Espagnols lui accordaient plus que le traité précédent, il ne fit point difficulté de signer, parce que le comte-duc ne voulut pas lui donner le temps d'en écrire en France. Le cardinal Barberin légat du pape arriva à Barcelonne justement dans ce temps-là. Comme on ne pouvait honnêtement se dispenser de lui communiquer le traité, et qu'il était à craindre qu'il n'en traversât la conclusion par les demandes qu'il pourrait faire de la part du pape, les deux ministres convinrent de l'antidater du 6 mars, comme fait à Mousson où la cour d'Espagne était alors. Voilà comme on éluda en Espagne aussi bien qu'en France la légation de Barberin, en lui faisant accroire par cette fausse date que tout était signé avant son arrivée. Les conditions de ce fameux Traité étaient en substance : « Que les « affaires des Grisons et de la Valteline se- « raient remises dans l'état où elles se trou- « vaient l'an 1617; que dans cette province « il n'y aurait point d'autre exercice de reli- « gion que de la romaine; que les Valtelins « éliraient leurs gouverneurs et leurs magis- « trats parmi eux ou entre les Grisons, « pourvu qu'ils fussent de la communion du « pape; que les élections seraient confirmées « par les Grisons, mais qu'ils n'en pourraient « refuser la ratification; que les forts enlevés « au Pape seraient remis entre ses mains pour « être démolis et rasés : que les deux rois « s'emploieraient sincèrement à rétablir la « paix entre leurs alliés qui étaient en guerre « (par où l'on entendait le duc de Savoie et « la république de Gênes), et qu'ils ne leur « donneraient aucun secours public ni secret, « sans avoir préalablement recherché tous « les moyens de terminer leurs différends par « une composition amiable. »

Le duc de Savoie s'emporta extrêmement, lorsqu'il reçut avis de la conclusion de ce traité; il rappela le prince de Piémont son fils, qui était alors à la cour de France, et menaça de se joindre avec l'Angleterre pour assister les réformés à la première occasion. Contarini, ambassadeur extraordinaire de Venise, ne se plaignit pas moins hautement : il traita Richelieu de trompeur et de fourbe, et sortit de France aussi irrité que le prince de Piémont. Le roi ouvrit alors les yeux, et craignant que la fausse démarche dans laquelle on l'avait engagé ne le décriât dans toute l'Europe, il dépêcha Châteauneuf, conseiller d'État, à Venise et en Suisse, avec ordre de ne rien omettre pour apaiser le sénat, les cantons protestants et les Grisons, et pour leur faire agréer le traité. Bullion fut envoyé à Turin. On tâcha de contenter l'ambition de Charles-Emmanuel en lui offrant les bons offices de la France, pour le faire reconnaître roi de Chypre dans toutes les cours de l'Europe. C'est ainsi qu'on dédommagea le Savoyard, par un titre imaginaire, de la belle occasion qu'il perdait d'agrandir ses états. Il accepta une proposition qui flattait sa vanité; mais il n'en voulut pas moins de mal à Richelieu, dont il fut toujours un des plus grands ennemis dans la suite.

Ce ministre en avait plusieurs. Un puissant parti formé à la cour tramait sourdement mille intrigues contre lui. L'envie, l'ambition, la jalousie réciproques des grandes mai-

sons, et la galanterie de quelques dames, concoururent à lier ensemble des gens qui ne s'aimaient point, et qui avaient presque tous des vues différentes qu'ils se cachaient avec un soin extrême. Mais plus d'ennemis se réunissaient contre Richelieu, plus il se tenait attaché à la personne du roi. Il sut si bien unir ses propres intérêts à ceux de son maître, et rendre l'autorité royale si dépendante de la fortune du ministre, qu'il fut comme impossible d'attaquer l'une sans donner atteinte à l'autre. Voyons quels furent les projets formés pour perdre ce cardinal.

Le feu roi avait eu la pensée de marier son second fils à la princesse, fille unique de Henri de Bourbon, dernier duc de Montpensier. Le temps venu d'exécuter ce dessein, Louis XIII témoigna de la répugnance au mariage de Gaston, duc d'Anjou, son frère unique. Anne d'Autriche paraissant stérile depuis qu'elle avait fait une fausse couche, le roi craignait que son héritier présomptif ne devînt trop puissant, et que tous les grands de l'État, quand ils lui verraient des enfants, ne recherchassent avec trop d'empressement sa protection et ses bonnes grâces. C'est pourquoi il ordonna au maréchal d'Ornano, dont Gaston suivait les avis, d'empêcher que le jeune duc ne s'attachât trop à la princesse. Richelieu souhaitait la conclusion de ce mariage, mais plus il témoignait d'ardeur pour le faire réussir et pour s'insinuer dans l'esprit de Gaston, plus le jeune duc s'éloignait de lui et de la princesse de Montpensier. Le cardinal s'imagina alors que le moyen d'avancer l'affaire était de gagner Ornano; il lui fit des avances qui furent toutes inutiles : ce qui irrita tellement le vindicatif Richelieu, qu'il résolut de perdre un homme qui méprisait ouvertement son amitié. Il détacha pour cela le P. Joseph du Tremblay, son confesseur. Ce capucin, feignant d'avoir une estime particulière pour le maréchal, lui fit entendre, comme son ami, qu'il était temps de faire en sorte que Monsieur entrât dans le conseil, pour acquérir quelques connaissances des affaires d'État. C'était flatter agréablement le maréchal, qui regardait l'avancement de son maître comme le sien propre. Celui-ci s'en ouvrit au roi, comme d'une chose qui était due au duc, et par sa naissance et par son mérite : ajoutant que, si on ne lui donnait pas l'entrée au conseil, il était du moins à propos de lui confier le commandement des armées. Le roi redit au cardinal la proposition que lui avait faite Ornano, et il ne fut pas difficile à ce prélat de tourner cette demande d'une manière tout à fait odieuse. Le roi, craintif et défiant, crut aisément, comme son ministre le lui insinuait, que le maréchal inspirait des pensées trop ambitieuses à un jeune prince qui devait succéder à Sa Majesté en cas qu'elle n'eût point d'enfants; il alla jusqu'à lui mettre dans l'esprit que ceux qui s'opposaient au mariage de Gaston avec la princesse de Montpensier avaient conjuré d'enfermer le roi dans un monastère, et de marier ensuite le duc d'Anjou avec la reine sa belle-sœur. Frappé de ce rapport qu'on lui rendit si plausible qu'on ne put jamais l'en désabuser, le roi pressa autant le mariage de Gaston qu'il l'avait éloigné jusqu'alors.

Pour lui ôter même toute envie de cabaler, le roi résolut d'accorder enfin à son frère la satisfaction qu'il demandait depuis si longtemps d'avoir entrée dans le conseil. Ornano, à qui l'on n'en dit rien et qui l'avait sollicitée inutilement, s'en plaignit comme d'une injure qu'on affectait de faire à sa fidélité. Il demanda ensuite d'accompagner son maître au conseil, et de pouvoir y être debout, comme les secrétaires d'État. Mais on le lui refusa, et le cardinal, son implacable ennemi, donna encore des interprétations sinistres à cette demande. Le maréchal témoigna son mécontentement en termes si forts, que le roi, peu de jours après, le fit arrêter à Fontainebleau.

Monsieur ne l'eut pas plutôt appris, qu'il en fit ses plaintes de la manière du monde la plus vive. Si le maréchal est coupable, dit-il au roi, je le suis aussi : c'est le plus fidèle serviteur que vous ayez. Mais plus Gaston s'emportait en sa faveur, plus il persuadait le roi qu'Ornano était absolument maître de son esprit, et qu'il abusait de son pouvoir pour l'engager dans des pratiques dangereuses. Ses emportements produisirent deux effets parfaitement conformes aux vues secrètes du cardinal : ils augmentèrent la défiance que ce prélat tâchait de jeter dans l'esprit du roi contre son frère; et la mauvaise humeur que le roi faisait paraître au duc d'Anjou tenait celui-ci dans la crainte, et l'empêchait de rien entreprendre. Que pouvait faire, en effet, un prince de dix-huit ans, léger, imprudent, incapable d'aucune résolution; trahi d'ailleurs par tous ses confidents, que le cardinal de Richelieu ne manqua jamais de corrompre. Aussi abandonna-t-il le maréchal, après avoir signé un acte (*), que le roi et la reine mère signèrent aussi, par lequel il promettait tout honneur, respect et service au roi, et remettait à sa bonté royale de traiter favorablement Ornano, sur la très humble prière qu'il lui en avait faite. Il rendit même visite au cardinal, dans sa maison de Limours, où il s'était retiré à la fin de mai, sous prétexte d'indisposition.

(*) Le 31 de mai, jour de la Pentecôte.

Cependant Ornano fut conduit à la Bastille, et ensuite au bois de Vincennes. On avait arrêté avec lui deux de ses frères, et divers autres qui étaient suspects au cardinal de Richelieu. On les accusa d'abord, en général, d'avoir conspiré contre le roi et le premier ministre, de se rendre maîtres du gouvernement; et l'on ajouta depuis quelque chose de plus, comme s'ils avaient voulu attenter à la vie du roi même. Le chancelier d'Aligre était entré faiblement dans les desseins du cardinal contre le maréchal d'Ornano: il lui fit ôter les sceaux et les donna à Michel de Marillac qui était entièrement dans sa dépendance. Comme celui-ci était en même temps surintendant des finances, cette charge fut donnée au marquis d'Effiat, aussi créature de Richelieu. Par ce moyen, ce ministre se vit en état de disposer absolument du sceau et de tous les revenus de la couronne.

Cette conduite faisait tous les jours un plus grand nombre de mécontents. On commença à découvrir plus clairement leurs desseins au mois de juin, par le moyen de Henri de Tallerand, marquis de Chalais, maître de la garde-robes. On prétend qu'entre neuf personnes des amis du duc d'Orléans et du maréchal d'Ornano, il s'était tenu un conseil secret dans lequel il avait été résolu, sous prétexte d'une partie de chasse, d'aller assassiner le cardinal à Fleury où il était alors. Le marquis de Chalais, qui était des neuf, fit confidence de ce dessein au commandeur de Valence qu'il ne put gagner. Au contraire, le commandeur le censura vivement de ce qu'étant domestique du roi, il osait faire une entreprise de cette nature contre le premier ministre; il ajouta qu'il en devait avertir, et que s'il ne le faisait pas, il irait lui-même le déceler. Intimidé par cette menace du commandeur, Chalais part avec lui pour aller donner avis de tout au ministre. Richelieu les remercia, et les pria d'aller dire la même chose au roi à Fontainebleau. Ils y furent à l'instant; et à onze heures du soir, le roi ordonna à trente de ses gendarmes et à autant de chevau-légers de se rendre incessamment à Fleury pour faire ce que le cardinal leur ordonnerait. La reine-mère y envoya aussi ses officiers avec une bonne partie de la noblesse.

Il arriva, en effet, comme Chalais l'avait dit, qu'on vit venir le lendemain, sur les trois heures du matin, les officiers du duc d'Anjou qui se mirent à préparer à dîner pour leur maître. Le cardinal leur céda son logis et s'en alla bien accompagné à Fontainebleau, droit à la chambre de Monsieur; il le trouva qui se levait, et qui ne fut pas peu surpris de le voir. Richelieu lui fit des reproches de ce qu'il ne lui avait pas fait l'honneur de lui demander à dîner, ajoutant que, puisqu'il voulait être en liberté, il lui cédait volontiers sa maison. Le duc d'Anjou dissimula de son mieux, quoique fort intrigué de voir la mine éventée.

La partie ne se rompit pas pour cela: Chalais avoua qu'il l'avait découverte pour ne pas être prévenu par le commandeur; cet aveu rassura les conjurés qui prirent en lui une nouvelle confiance. De ce nombre étaient, outre le duc d'Anjou, le comte de Soissons, le duc de Longueville, le duc de Vendôme, le grand prieur de France, la duchesse de Chevreuse, le duc d'Epernon, le marquis de la Valette et plusieurs autres de moindre qualité. Richelieu résolut de les perdre tous ou, du moins, d'éloigner de la cour tous ceux dont il ne pourrait causer la ruine. Il commença par s'assurer de la bienveillance et de la protection du roi. Pour cet effet, il feignit de vouloir se retirer sous prétexte que sa présence à la cour excitait trop de divisions dans la maison royale. Le roi et la reine-mère, alarmés de la feinte résolution du cardinal, le prièrent de ne les pas abandonner dans le temps que ses bons conseils et ses services leur étaient le plus nécessaires. On l'assura d'une entière protection contre le duc d'Anjou, contre les princes et contre les plus grands seigneurs. On promit de lui révéler fidèlement tout ce que ses ennemis diraient à son désavantage; et l'on trouva bon qu'il eût auprès de lui un certain nombre de gens armés afin de veiller à sa conservation. Le dissimulé Richelieu s'en défendit, disant que la précaution n'était pas nécessaire et qu'en tout cas il lui serait glorieux de mourir pour le service de Sa Majesté. A la fin pourtant il l'accepta, quoique avec une répugnance apparente.

Devenu ainsi supérieur à ses ennemis, il ne songea plus qu'aux moyens de s'en venger. Les premiers qu'il attaqua sourdement furent le grand prieur et le duc de Vendôme son frère. Il les attira à Blois, où la cour était alors, sous prétexte de faire avoir au premier la charge d'amiral de France qu'il demandait. Ils y furent arrêtés le même jour et conduits ensuite au château d'Amboise. Le cardinal pensait pour lui-même à la charge d'amiral qu'avait le duc de Montmorency: il l'engagea à en faire la démission entre les mains du roi, en lui faisant espérer l'épée de connétable; mais il fit abolir le titre de cette première charge pour se l'approprier sous un autre nom. Le roi donna un édit, au mois d'octobre, par lequel il l'anéantissait et déclarait en même temps le cardinal *chef et surintendant général de la navigation et du commerce de France*.

Cependant il ne laissait rien échapper de tout ce qui pouvait lui servir à rendre le duc

d'Anjou suspect. Il corrompait Chalais, jeune homme des plus inconstants de la cour, qui se fit l'espion du duc auprès de lui, tandis qu'il feignait d'être toujours celui du cardinal auprès de son maître. Richelieu lui fit promettre de révéler tous les secrets du duc d'Anjou. Chalais se repent quelques jours après et veut retirer la parole qu'il avait donnée. C'en était assez pour jeter de nouveaux soupçons dans l'esprit défiant du cardinal; il ne doute pas que la duchesse de Chevreuse, que Chalais aimait, ne l'ait regagné pour le perdre; et il jura lui-même la perte de ce jeune homme dans la crainte qu'il ne révélât ses propres desseins. La cour était allée de Blois à Nantes; Chalais y fut arrêté sur certaines accusations que porta contre lui Louvigni, suborné par le cardinal de Richelieu. Ces accusations étaient que Chalais avait promis de tuer le roi; que Gaston et ses confidents étaient de la conspiration et qu'ils devaient se trouver tous à la porte de la chambre de Sa Majesté, afin d'appuyer et de sauver l'assassin. Rien n'était plus noir que cette calomnie : on nomma des juges à l'accusé, et le garde des sceaux fut mis à leur tête.

On se plaignit beaucoup en France de l'érection de ce tribunal extraordinaire, appelé CHAMBRE DE JUSTICE, pour juger un homme qui, étant criminel, eût été condamné dans quelque tribunal que le roi eût voulu choisir. Mais cette manière de juger les sujets, contre les anciennes lois du royaume, par des gens nommés au gré des ministres et des favoris, est un des grands moyens que Richelieu et ses successeurs ont employés pour perdre indifféremment les innocents et les coupables. Ce ministre était si persuadé de l'innocence de Chalais, qu'il l'alla trouver plusieurs fois dans la prison et qu'il lui promit sa grâce, pourvu qu'il persistât à confirmer la déposition de Louvigni, et qu'il ne confessât jamais d'avoir, à l'instigation du cardinal, sollicité le duc d'Anjou de se retirer. Chalais, incertain entre la crainte du supplice et l'espérance de la grâce, avoua tout ce qu'on voulut et accusa ceux qu'on lui indiqua; il déposa qu'on avait parlé de faire déclarer le roi impuissant, de l'enfermer dans un monastère, et de marier le duc d'Anjou avec la reine Anne d'Autriche : de là cette aversion extrême que Louis XIII conçut dès lors contre sa femme et contre son frère et qu'il conserva jusqu'à la mort.

La reine-mère et le cardinal profitèrent de la conjoncture pour presser la conclusion du mariage de Gaston avec mademoiselle de Montpensier. On donna ordre au duc de Bellegarde, au maréchal de Bassompierre et au marquis d'Effiat, surintendant des finances, d'amener la princesse à Nantes. Elle n'y fut pas plutôt arrivée qu'on jeta de nouveaux soupçons dans l'esprit du roi : on lui insinua que si Monsieur était une fois marié avec une riche héritière alliée avec la maison de Guise, et s'il avait des enfants, on rechercherait sa faveur plutôt que celle de Sa Majesté. Là-dessus, le roi alarmé se plaint à son confesseur du peu de tendresse de la reine sa mère : *elle aime mon frère plus que moi*, lui dit-il, *c'est pour cela qu'elle a tant d'empressement à le marier à ma cousine de Montpensier*. Il fallut de nouveaux ressorts pour remettre l'esprit de ce prince faible. Marie de Médicis eut recours aux larmes pour obtenir qu'il lui nommât ceux qui lui avaient fait de tels rapports : Tronson, Marsillac et Sauveterre furent chassés; Baradas, favori du roi, fut le seul qu'il ne nomma point, quoiqu'il fût aussi coupable que les autres.

Il s'agissait de faire consentir Gaston à un mariage pour lequel, jusqu'alors, il n'avait témoigné que de l'éloignement. Le roi y ayant consenti, aucun des confidents de Monsieur n'osa plus l'en dissuader; il y donna les mains le cinq d'août, et la cérémonie s'en fit sans beaucoup d'appareil, ni aux fiançailles, ni à la bénédiction nuptiale. Le roi, à cette occasion, donna à son frère les duchés d'Orléans et de Chartres avec le comté de Blois : ce qui fit, qu'on l'appela, dans la suite, *duc d'Orléans*. Il y joignit depuis la seigneurie de Montargis; la princesse lui apportait, outre cela, les principautés de Dombes et de la Roche-sur-Yon, les duchés de Montpensier, de Châtellerault et de Saint-Fargeau, avec plusieurs autres seigneuries qu'elle avait de son père : elle était belle et d'un esprit doux, et sut en peu de temps gagner le cœur de son époux. Mais tout cela n'empêcha point que les noces ne fussent fort tristes. La mort de Chalais, qui les ensanglanta, ne put que causer un violent chagrin au duc d'Orléans; il fit en vain tous ses efforts pour sauver la vie au pauvre gentilhomme : l'arrêt qui le condamnait à perdre la tête fut exécuté sur la fin du mois d'août. Le mois suivant, le maréchal d'Ornano mourut, accident qui fit beaucoup parler le monde: les amis du mort publièrent que le duc l'avait fait empoisonner; mais les médecins et les chirurgiens assurèrent le contraire, et la plus commune opinion est qu'il mourut de la pierre.

Le roi étant encore à Nantes y fit tenir les états de la province de laquelle il ôta le gouvernement au duc de Vendôme pour le donner au duc de Thémines par commission. La cour étant ensuite de retour à Paris, on apprit que le roi de la Grande-Bretagne avait chassé les domestiques français de la reine son épouse, sous prétexte qu'ils don-

naient retraite chez elle aux jésuites et aux missionnaires, ce qui soulevait les Anglais. On y envoya le maréchal de Bassompierre qui accommoda en quelque sorte cette affaire.

Au mois de novembre, mourut le connétable de Lesdiguières, âgé de plus de quatre-vingts ans : le maréchal de Créqui, son gendre, hérita de ses grandes richesses. Environ le même temps, Baradas, favori du roi, fut disgracié, et S. Simon, qui avait aussi été page de Sa Majesté, lui succéda dans la faveur, mais sans se mêler du gouvernement non plus que lui. Le duc de Montmorency, à qui le cardinal avait fait espérer l'épée de connétable, s'aperçut bientôt qu'il ne devait pas s'en flatter : le roi supprima cette charge par un édit de l'année suivante.

La grossesse de la duchesse d'Orléans vint augmenter fort les espérances de son époux. Tous les grands seigneurs et tous les courtisans paraissaient devoir tourner plus que jamais de son côté, dès qu'il aurait des enfants capables de succéder à la couronne. Il n'y avait rien qu'il ne pût entreprendre, suivi des Guises et des autres seigneurs auxquels il s'était allié en épousant la princesse de Montpensier. Tous haïssaient Richelieu et songeaient à prendre des mesures pour le perdre. Ce ministre trouva deux moyens de maintenir sa fortune et d'acquérir encore une plus grande autorité : l'un fut la destruction du parti réformé, la plus grande ressource que pussent avoir les mécontents ; et l'autre, la diminution de la puissance des seigneurs en leur retranchant une grande partie de leurs pensions, et en leur ôtant certaines places fortes dont ils s'étaient rendus maîtres dans les provinces. Il fallait, pour cela, faire intervenir l'autorité du roi. Richelieu lui persuada de convoquer une assemblée des notables dont il parût suivre les conseils. L'ouverture s'en fit le deux décembre par une messe solennelle dans l'église cathédrale de Paris. Dès lors, on commença à nommer le *bien de l'Etat* non ce qui pouvait contribuer à la félicité des trois ordres du royaume, mais ce qui pouvait donner moyen au roi ou aux ministres d'exécuter les projets qu'ils avaient formés. La noblesse ni le tiers-état ne faisaient plus aucun corps ; le clergé ne s'assemblait que sous le bon plaisir du roi ; et l'on ne pouvait plus se plaindre du gouvernement sans paraître séditieux et sans être aussitôt accablé par le crédit et l'autorité des ministres. Par là, les rois sont devenus maîtres absolus des lois, et les ministres ont été en état de violer impunément toute sorte de privilèges.

Les membres de l'assemblée ayant pris leurs places, le roi leur dit qu'il les avait appelés pour remédier aux désordres de l'État, et que le garde des sceaux leur ferait entendre plus particulièrement sa volonté. Marillac commença son discours par des louanges outrées de la personne du roi : « après quoi il représenta les grandes dépenses qu'on avait été » obligé de faire depuis six ans, à cause des » guerres civiles ; que, quoique le revenu ordinaire de Sa Majesté ne passât point seize » millions de livres, on avait été obligé d'en » dépenser trente-six à quarante dans les dernières années, ce qui avait extrêmement » obéré l'État ; que, pour y remédier, le roi » avait résolu de retrancher toutes les dépenses superflues ; qu'il avait déjà supprimé » les charges de connétable et d'amiral, dont » les gages ne montaient pas moins qu'à quatre cent mille livres par an ; qu'il voulait » raser toutes les fortifications inutiles pour » retirer les garnisons des places, racheter » son domaine engagé à bas prix, de même » que les tailles et la ferme du sel, et travailler à faire fleurir le commerce pour augmenter les revenus de l'État. Il toucha ensuite la mauvaise administration des finances et les fréquentes rébellions auxquelles » il dit que Sa Majesté voulait apporter de » puissants remèdes, que, pour cet effet, elle » enverrait ses propositions à la compagnie ; » et le cardinal de Richelieu ajouta qu'il ne » s'agissait que de les faire bien exécuter. »

Le cardinal s'étant trouvé une seconde fois à l'assemblée y expliqua divers articles dont la lecture avait été faite par le greffier : le premier regardait les peines établies contre les criminels d'État que le cardinal proposa de modérer, en privant seulement les coupables de leurs charges ; les autres articles regardaient les préparatifs, par mer et par terre, qu'il fallait faire contre les Anglais qui menaçaient de nouveau de rupture en faveur des Rochellois : on approuva tout ce que le ministre voulut. Pour augmenter davantage son autorité, le roi déclara par des lettres patentes du mois de mars : « qu'il entendait que » le cardinal, pour les signalés et importants » services qu'il avait déjà rendus et qu'il rendait encore actuellement à l'État, eût entrée, voix et opinion délibérative au Parlement, tant dans les assemblées des chambres aux jours de conseil qu'aux plaidoiries, et eût séance du côté des pairs, avec » le même rang et le même degré qu'il avait » au conseil d'État. »

La réduction de la Rochelle et la ruine du parti réformé manquaient encore à l'établissement de l'autorité du cardinal. C'était le but de toutes ses délibérations au dedans et de toutes ses négociations au dehors du royaume. Il fallait pour cela faire une ligue avec quelque puissance étrangère capable de fournir des

vaisseaux à la France, ou de faire une diversion en attaquant l'Angleterre prête à se déclarer pour les Rochellois. Richelieu négocia à la cour de Madrid et renouvela les anciens traités faits avec les états généraux des provinces unies des Pays-Bas. La ligue fut conclue secrètement avec l'Espagne qui devait attaquer l'Angleterre et l'Irlande avec une flotte de cinquante vaisseaux ; mais on reconnut bientôt que cette cour ne pensait qu'à donner de l'occupation aux deux rois, pendant que l'empereur et le roi d'Espagne travailleraient de concert à l'agrandissement de la maison d'Autriche.

Pour ce qui est des Rochellois, voyant que la cour ne se mettait pas en peine de faire raser le Fort-Louis, et qu'au contraire elle en faisait construire un autre dans l'île de Ré, dont on avait donné le gouvernement à Thoiras, ils s'adressèrent au roi d'Angleterre pour le prier de les secourir. Peut-être, néanmoins, que ce prince, que l'intérêt de la religion ne touchait guère, ne se serait pas aisément déterminé là dessus, s'il ne fût entré dans la passion de Buckingham, son ministre. Celui-ci était extrêmement irrité contre la France pour deux raisons : l'une, qu'il n'avait pu obtenir de faire mettre quelques unes de ses parentes en qualité de dames du lit auprès de la reine d'Angleterre; l'autre, qu'ayant ardemment souhaité de venir encore une fois en France (où l'on prétend qu'il était devenu amoureux de la reine Anne d'Autriche), on le lui avait refusé avec obstination. Les deux ministres s'étaient même écrit là dessus des lettres piquantes, ce qui porta Buckingham à rompre ouvertement avec le cardinal.

Les Anglais ayant donc commencé à se saisir de divers vaisseaux français, le roi, par une déclaration du huitième de mai, défendit tout commerce avec l'Angleterre. Dès lors, comme on apprit qu'il s'y faisait de grands préparatifs et qu'on ne doutait pas qu'ils ne fussent destinés contre le Poitou ou la Saintonge, Sa Majesté résolut d'y aller en personne avec le duc d'Orléans. Avant que de partir, il fut au Parlement pour y déclarer les raisons du voyage qu'il entreprenait et pour y vérifier un certain recueil d'ordonnances. Le Parlement n'en fut pas content et demanda au roi la permission de lui faire des remontrances sur plusieurs articles de cette compilation. Marillac, garde des sceaux, qui l'avait dressée, fut choqué de la difficulté que faisaient les magistrats et s'en plaignit avec aigreur. Ce jour-là, le roi tomba malade, ce qui ne l'empêcha pas d'aller coucher hors de Paris; mais, étant arrivé à Villeroi, la fièvre redoubla tellement que les médecins craignirent quelque temps pour sa vie.

La duchesse d'Orléans était accouchée d'une fille, ce qui avait fort diminué la joie de la cour. Quatre jours après, elle mourut, ce qui affligea beaucoup la reine-mère. Pour le roi, bien loin d'en être fâché, il s'en réjouit autant qu'auraient pu faire les plus grands ennemis du duc d'Orléans. Il fit même dire à sa mère de ne point songer à le remarier si tôt; et, pour en détourner Gaston d'ailleurs très sensible à la perte qu'il venait de faire, on lui permit toutes sortes de plaisirs, ce qui le jeta bientôt dans la débauche. On lui acheta la maison de Limours où il se retirait souvent avec ses confidents ; mais Marie de Médicis, qui craignait que le roi n'eût jamais d'enfants pensa à remarier au plus tôt Monsieur avec une des filles du grand duc de Florence. Ce dessein fut extrêmement traversé et fut même cause de l'éloignement de la reine-mère, comme nous le dirons en son lieu.

Le roi n'était pas encore guéri lorsqu'il vint à la cour une nouvelle qu'on se garda bien de lui apprendre : c'était que le duc de Buckingham avait fait descente dans l'île de Ré, malgré Thoiras qui, après avoir repoussé trois fois les Anglais, avait enfin été contraint de se retirer dans le fort de Saint-Martin.

Au mois d'août, le roi, étant guéri de la fièvre, partit pour se rendre à son armée qui bloquait la Rochelle sous les ordres de Monsieur. Comme il marchait à petites journées, il n'arriva au camp que le dix d'octobre. C'est la coutume quand les rois commandent leurs armées, qu'ils prennent pour lieutenants-généraux des maréchaux de France qui donnent les ordres à tous les officiers subalternes de la part de Sa Majesté. Le roi choisit pour cela les maréchaux de Schomberg et de Bassompierre. Le duc d'Angoulême, qui commandait l'armée de Poitou avant l'arrivée du duc d'Orléans et qui fut depuis lieutenant-général de S. A. R., prétendait servir sous le roi en la même qualité. Bassompierre et Schomberg s'y opposèrent, et l'affaire fut agitée dans le conseil. Schomberg céda au duc que le cardinal de Richelieu favorisait ; mais Bassompierre tint ferme et l'on ne put le retenir qu'en lui donnant une armée séparée.

Les Rochellois ne s'étaient pas encore déclarés lorsque le duc d'Angoulême avait commencé de les resserrer; ils protestaient, au contraire, de vouloir demeurer fidèles au roi. Ils résolurent même d'assister Sa Majesté contre les Anglais, pourvu qu'elle consentît à mettre le Fort-Louis entre les mains d'un des deux maréchaux de la Force et de Châtillon ou du duc de la Trémouille, et qu'il plût au roi d'ordonner l'exacte observation du traité fait à Montpellier, jusqu'à l'entier accomplissement de ce que Sa Majesté avait promis tou-

chant la démolition du Fort-Louis. Aucun de ces trois seigneurs ne devait être suspect à la cour; car, bien loin d'appuyer le duc de Rohan et les autres réformés qui prenaient les armes pour la défense commune, la Trémouille, Châtillon et la Force condamnaient hautement ceux qui se joignaient à des étrangers anciens ennemis de la France. Cependant l'offre des Rochellois ne fut pas écoutée; et ne pouvant douter après cela qu'on n'eût dessein de prendre leur ville et de la dépouiller de ses priviléges, ils pensèrent tout de bon aux moyens de défendre leur liberté.

Le secours destiné pour l'île de Ré étant prêt, le maréchal de Schomberg et Louis de Marillac, frère du garde des sceaux, furent chargés de l'y conduire. Il consistait en six mille hommes de pied et trois cents chevaux des meilleures troupes de l'armée du roi. Ils essuyèrent, en passant, quelques canonnades des vaisseaux anglais qui ne leur tuèrent pas beaucoup de monde, et, le lendemain de la descente, ils se mirent en bataille pour aller attaquer leurs ennemis dans leurs retranchements. Le duc de Buckingham ne les y attendit pas, il leur vint au devant, et, après un combat où les Français disent qu'il perdit deux mille hommes, il se retira en bon ordre jusqu'au delà de la Covarde. Là, chacun voulant passer le premier pour enfiler la chaussée qui menait les Anglais à leurs barques, ils rompirent leurs rangs et se mirent à fuir en confusion. Les Français en auraient eu bon marché si la nuit qui survint ne les eût empêchés de les poursuivre. Dès que Thoiras vit les tranchées presque abandonnées, il fit une sortie à la tête de huit cents hommes qui mirent en fuite ceux que le général anglais y avait laissés : tous ceux qui purent gagner la flotte, s'embarquèrent avec les autres et firent voile en Angleterre. C'est ainsi que le duc de Buckingham, qui avait beaucoup plus d'ambition que de capacité, fut chassé honteusement de l'île de Ré, après avoir assiégé, durant trois mois, un fort qui ne devait tenir que huit jours devant une armée bien commandée. Il ruina par là les affaires des Rochellois dont il consuma une grande partie des provisions.

Il serait inutile de parler ici des applaudissements que Louis XIII et son ministre reçurent partout après cette victoire. Le maréchal de Schomberg et Thoiras y eurent part : Saint-Simon eut ordre de porter les drapeaux et de conduire en grande pompe à Paris les canons pris sur les Anglais. Le duc d'Orléans seul était rongé de chagrin au milieu des réjouissances publiques. Le roi lui ôtait le commandement des troupes, sous prétexte de le prendre lui-même, et le donnait en effet à Richelieu. Ce prince en fut si mortifié qu'il résolut de se retirer d'une armée où il n'était regardé que comme simple volontaire : il partit huit jours après la délivrance de l'île de Ré, et vint à Paris dans la résolution de ne retourner plus au siége de la Rochelle. Étant de retour dans la capitale, il tâcha de dissiper sa mélancolie par diverses parties de plaisir. Il parut touché du mérite et de la beauté de la princesse Marie de Gonzague, fille du duc de Nevers, lequel devint duc de Mantoue à la fin de cette année; mais cette passion naissante déplut à Marie de Médicis.

La Rochelle, durant ce temps-là, était plutôt investie et incommodée par certains forts bâtis en divers endroits, que bloquée ou assiégée dans les formes. Le roi espérait d'autant plus de la réduire par la famine, que les Anglais, avant de se retirer, avaient consumé une grande partie des blés dont les Rochellois avaient fait provision. Pour empêcher qu'aucun vaisseau n'entrât désormais dans le port, Richelieu résolut de le fermer par le moyen d'une bonne digue.

La flotte de France commandée par le duc de Guise arriva de Bretagne devant la Rochelle à la fin de janvier 1628. Elle était d'environ quarante vaisseaux. Don Frédéric de Tolède, amiral d'Espagne, y arriva aussi peu après avec celle du roi catholique, assez mal équipée et fort endommagée par la tempête. Le comte duc d'Olivarès ne laissa pas de la faire beaucoup valoir; mais l'amiral espagnol, mécontent de ce que le roi ne lui accordait pas les mêmes honneurs qu'au marquis Ambroise Spinola qui était aussi arrivé au camp, demanda son audience de congé et la permission de s'en retourner avec la flotte. Le roi le vit partir sans regret, persuadé que le roi Philippe avait moins d'envie de l'aider à se défendre contre les Anglais que de l'engager dans une longue et ruineuse guerre. Spinola ne faisait que passer par la Rochelle, au retour de ses expéditions des Pays-Bas. Il ne fut pas plutôt arrivé en Espagne, qu'il déconseilla le roi catholique d'aider Louis XIII à réduire les Rochellois. Il ne cessait de lui représenter que, si une fois le parti réformé était abattu en France, le roi, maître absolu dans ses États, en emploierait toutes les forces à traverser l'agrandissement de la maison d'Autriche. Philippe eut plus d'une fois occasion de se repentir de n'avoir pas suivi un si sage conseil.

Quoi qu'il en soit, le siége de la Rochelle continua, et le roi, commençant à s'ennuyer de sa longueur, prit la résolution de s'en retourner à Paris. Le 8 de février, veille de son départ, il fit expédier une commission au cardinal de Richelieu, par laquelle il lui donnait la qualité de lieutenant-général dans ses armées de Poitou, de Saintonge, d'Angoumois et

d'Aunis, et un plein pouvoir sur toutes les troupes de cavalerie et d'infanterie françaises et étrangères.

Le cardinal, jugeant que le siége traînerait en longueur, fit sommer les Rochellois de se rendre et de recourir à la clémence de Sa Majesté. Mais ils ne voulurent seulement pas écouter le héraut. Ils avaient élu pour maire Jean Guiton, homme d'une fermeté et d'un courage extraordinaires. Il refusa d'abord la charge qu'on lui offrait; mais, vaincu par les instantes prières de ses compatriotes, il l'accepta à condition, dit-il, en montrant un poignard qu'il tenait à la main, qu'il lui serait permis de l'enfoncer dans le sein du premier qui parlerait de se rendre. Lui-même il se soumit à la même loi, s'il lui arrivait de proposer de capituler. Et le poignard demeura tout exprès sur la table du lieu où ils s'assemblaient dans la maison de ville. Le cardinal eut, quelques jours après, une légère espérance de surprendre les Rochellois. Son dessein était de pétarder la fausse porte des Salines, la porte Neuve et celle de Saint-Nicolas, d'escalader les bastions du Gabus et de l'Évangile, d'essayer de rompre la chaîne et de surprendre le fort de Thoiras, pendant qu'on ferait donner de fausses alarmes en quelques autres endroits de la place. Il choisit pour cela la nuit du 11 de mars, et s'approcha jusqu'à six cents pas de la ville, avec environ huit mille hommes de cavalerie et d'infanterie, et les maréchaux de Bassompierre et de Schomberg. On envoya de divers côtés les porteurs de pétards, et cinq cents hommes qui les devaient soutenir, les premiers avec Marillac à leur tête; mais la nuit fut si obscure, qu'ils ne purent se rencontrer les uns les autres : de sorte que, le jour étant venu, il fallut s'en retourner sans avoir rien fait. Deux jours après, le cardinal fit encore une autre tentative sur le fort de Tadon, qui ne lui réussit pas mieux que la première. Marillac, qui devait l'exécuter, y eut trente ou quarante hommes tués ou blessés.

Cependant on commençait à manquer de plusieurs choses dans la Rochelle. Il fallut ouvrir aux particuliers les magasins publics de blé et de chair salée que Jean Guiton, maire de la ville, faisait épargner le plus qu'il pouvait, en attendant le secours des Anglais. Plusieurs soldats qui ne s'accommodaient pas de cette économie allaient tous les jours se rendre aux assiégeants, et leur donnaient avis du mauvais état de la place. Ils furent d'abord reçus au camp; mais comme c'étaient autant de bouches inutiles dont on déchargeait la ville, le cardinal ne voulut bientôt plus en recevoir. Il ne voulut pas même permettre que la mère du duc de Rohan et sa belle-fille sortissent de la Rochelle, non seulement afin qu'elles aidassent à consumer les vivres des assiégés, mais encore de peur qu'elles ne cabalassent pour le duc de Rohan, qui faisait la guerre en Languedoc, et qui donnait beaucoup de peine au prince de Condé, au duc de Montmorency, et aux autres qui commandaient pour le roi dans cette province.

Les Rochellois avaient attendu avec impatience la marée de la pleine lune de l'équinoxe de mars, qui est ordinairement beaucoup plus forte que les autres; mais elle ne fit pas grand effet, n'ayant renversé que quelques toises du bout de la digue, qui furent dans peu réparées. Il leur vint néanmoins quelques barques qui leur apportèrent un peu de blé, et la nouvelle du secours qui devait bientôt partir d'Angleterre. Il était d'autant plus à craindre pour les assiégeants, qu'ils n'avaient que quarante vaisseaux pour défendre aux Anglais l'entrée du port. On en avait coulé à fond soixante-deux, remplis de pierre, pour affermir la digue, qui était déjà en état de défense. On espérait par ce moyen que l'armée navale rangée en bataille à l'entrée du golfe, et soutenue de quantité d'artillerie qu'on avait mise sur les bords des deux côtés, serait en état de résister à un plus grand nombre de vaisseaux.

Le cardinal ayant jugé à propos que le roi revint au camp dans cette conjoncture, Sa Majesté y arriva le 25 d'avril, pour encourager les soldats par sa présence. Le P. Joseph, qui faisait aussi l'homme de guerre, voulut se signaler peu après par un avis qu'il crut excellent. C'était de surprendre la Rochelle par un égout qui avait communication dans la ville. Mais l'entreprise fut jugée impraticable par ceux qui entendaient le métier.

Le 11 de mai, parut la flotte d'Angleterre, composée d'environ cinquante gros vaisseaux de guerre et de quarante autres chargés de vivres. Celle de France, composée de bâtiments plus petits, sous les ordres du commandeur de Valencé, se rangea dans le canal entre les deux pointes, et l'on garnit l'estacade des vaisseaux enfoncés d'un régiment de chaque côté. On fit aussi entrer entre la digue et la ville trente-six galiotes, sur chacune desquelles on mit vingt hommes de plus qu'à l'ordinaire, pour s'opposer aux sorties des Rochellois. Quand on vit la flotte anglaise composée de si gros vaisseaux, on jugea que son entreprise serait vaine, parce qu'il n'y avait pas assez d'eau à l'embouchure du canal, pour y faire entrer des bâtiments de cette grandeur. En effet, s'étant approché jusqu'à la portée du canon de la flotte française, les Anglais firent une décharge de toute leur artillerie, après quoi ils se retirèrent. Il n'y eut qu'une de leurs chaloupes, qui, s'étant mêlée la nuit parmi celles des Français, entra dans

la Rochelle, et y porta quelques provisions.

Cette retraite des Anglais, sans avoir rien tenté, fit juger désavantageusement des intentions du roi Charles. Les Rochellois, irrités, n'en furent pas plus disposés à capituler. Le cardinal leur écrivit en vain aux mois de juillet et d'août, pour les exhorter à se soumettre. Ils ne lui firent aucune réponse, dans l'espérance qu'un nouveau secours d'Angleterre, ou les tempêtes de l'automne, en rompant la digue, obligeraient enfin les assiégeants de se retirer. La dyssenterie s'était mise parmi les troupes, et les fièvres malignes causées par les grandes chaleurs faisaient périr tous les jours beaucoup de soldats.

Comme ils ne recevaient plus depuis longtemps aucun rafraîchissement par mer ni par terre, la disette devint si grande dans la ville, que le peuple fut réduit à manger les choses du monde les plus mauvaises et les plus contraires à la santé. Cependant le plus grand nombre ne perdait point courage. Les vives exhortations de quelques ministres, la prudence et la fermeté du maire Guiton, les insinuations et l'exemple de la duchesse de Rohan et de sa belle-fille, qui vécurent trois mois de chair de cheval, et de quatre ou cinq onces de pain par jour, soutenaient les plus faibles, et animaient merveilleusement les autres. Mais il est bien difficile de retenir toute une populace affamée. Ni les soins ni la sévérité de Guiton n'empêchèrent pas que ceux qui avaient moins de constance ne remuassent de temps en temps. Le roi, averti de ce qui se passait, fomenta la division par de fréquentes sommations aux habitants; il leur fit dire que, s'ils attendaient l'extrémité pour se rendre, il ne leur ferait aucun quartier. Ayant alors offert de se soumettre pourvu qu'on leur conservât leurs priviléges, on prétendit qu'ils en étaient déchus, et qu'ils devaient entièrement dépendre du bon plaisir du roi. Le cardinal consentit néanmoins après à leur accorder la vie et les biens, et quelques petits priviléges, à condition qu'après avoir demandé pardon au roi, ils le recevraient dans la ville, et paieraient quatre montres qui étaient dues à l'armée. Entre les propositions des Rochellois, il y en avait une sur laquelle ils ne voulaient point se relâcher, et que le roi rejetait absolument; c'était la conservation des fortifications de la ville. Guiton remontre là dessus au peuple que la cour veut absolument les dépouiller de tous leurs priviléges et de leur liberté, et il exhorte vivement ses concitoyens à préférer la mort à la servitude. Les habitants reprennent courage: on rompt la négociation, et chacun se prépare à une vigoureuse défense, jusqu'à l'arrivée du secours que le roi d'Angleterre faisait espérer.

Il parut enfin ce secours à la vue de l'île de Ré, le matin du 28 de septembre; c'était une des plus belles armées navales qu'on pût voir: elle était composée d'environ cent quarante voiles. Il y avait quelques vaisseaux maçonnés de brique en dedans, et chargés par dessus de pierres d'une immense grosseur. On mit douze milliers de poudre dans l'espace vide entre les deux murailles de brique, dans le dessein de faire jouer ces mines contre la palissade, et de renverser ainsi la digue. Le mardi 3 d'octobre, il se leva un bon vent pour aller au combat. Deux heures avant le jour, l'amiral d'Angleterre ayant fait tirer un coup de canon, tous les vaisseaux mirent à la voile. A six heures du matin, on commença une escarmouche qui dura environ trois heures; il y eut, dit le duc de Rohan, trois ou quatre mille coups de canon tirés de part et d'autre, et ce fut tout. La chose recommença le lendemain à la même heure, mais plus mollement, et de plus loin; les Anglais ne perdirent pas un seul homme sur leurs vaisseaux dans ces deux journées. Une circonstance glorieuse à Louis XIII, c'est que, pendant la première escarmouche, il était, dit le maréchal de Bassompierre, à la batterie du chef de Baye, où plus de trois cents coups de canon, qui allaient encore trois cents pas au delà, lui passèrent dessus la tête.

Les escarmouches étant inutiles pour délivrer les assiégés, Soubise proposa de tenter le passage au milieu de la digue, et offrit de montrer le chemin avec les Français, pourvu que les Anglais voulussent suivre. Le comte de Laval, frère du duc de la Trémouille, promit aussi de conduire à la palissade les vaisseaux destinés à servir de mines, pendant qu'on engagerait le combat. Mais, soit que le roi d'Angleterre eût donné des ordres secrets à son amiral de tâcher seulement d'obtenir les conditions tolérables pour les Rochellois, et de ne hasarder point une flotte en qui consistaient les principales forces de Sa Majesté Britannique, soit que les Anglais crussent qu'il était absolument impossible de passer, ils rejetèrent les offres des deux seigneurs français. Après cela, le vent fut si contraire pendant quelques jours, que les Anglais furent contraints de demeurer à l'ancre.

Cependant ils jugèrent à propos de tenter s'il n'y aurait point de voie d'accommodement. Le lord Montaigu envoya complimenter le cardinal, qui comprit bien qu'il cherchait occasion d'entrer en conférence; mais Richelieu pensait moins à conclure un traité avec l'Angleterre qu'à engager finement les Rochellois et les réformés français qui s'étaient joints à la flotte ennemie avec quelques vaisseaux, à recevoir, sans l'intervention d'aucune puis-

sance étrangère, les conditions que le roi voudrait leur accorder. Pour ce faire, il causa de la jalousie entre eux et les Anglais, en feignant de négocier avec Montaigu pour le roi d'Angleterre. Il fit dire sous main à la Rochelle et sur la flotte que, dans le traité qui se projetait entre les deux rois, celui d'Angleterre aurait plus soin de ses propres intérêts que de ceux des autres; qu'ainsi le meilleur parti qu'ils pussent prendre était de recourir à la clémence de Sa Majesté. Ces insinuations firent tant d'effet parmi les assiégés et les réformés de la flotte auxiliaire, que les uns et les autres demandèrent comme à l'envi des passe-ports pour ceux qu'ils voulaient envoyer au camp des assiégeants. Ils y furent reçus et écoutés séparément. Ceux de la flotte eurent audience les premiers et demandèrent la permission d'aller à la Rochelle : ils promettaient d'y parler si fortement que les habitants prendraient la résolution de se remettre sous l'obéissance du roi. Richelieu répondit qu'il en parlerait à Sa Majesté, et leur donna d'assez bonnes espérances. Ceux de la Rochelle furent admis ensuite : ils promirent de rendre la ville, et prièrent Richelieu d'intercéder en leur faveur. Le cardinal leur fit de grands reproches de leur opiniâtreté; après quoi, ayant fait venir en leur présence les députés de la flotte sans leur permettre de se parler, il leur promit de s'employer auprès du roi pour leur faire obtenir miséricorde. Aussitôt il dicta les articles de la capitulation qu'il ordonna à ceux de la ville de porter à leurs concitoyens.

A l'égard de la paix avec l'Angleterre, après avoir vu la mauvaise conduite de Buckingham, et sachant d'ailleurs que le roi Charles était peu aimé de ses sujets, Richelieu avait témoigné qu'il entendait que le roi d'Angleterre la demandât à Sa Majesté très chrétienne; et la Rochelle étant réduite, il commença à parler des Anglais avec beaucoup plus de mépris qu'auparavant.

Enfin, le 16 d'octobre, les Français de la flotte vinrent remercier le cardinal de la grâce qu'il leur avait obtenue du roi; et le même jour ceux de la ville vinrent dire qu'elle acceptait les articles qui furent signés le 28. Ils contenaient en substance « que Sa Majesté » accordait aux Rochellois l'amnistie du passé, » la sûreté de leurs personnes, la jouissance » de leurs biens et le libre exercice de la re- » ligion réformée dans la ville. » Les priviléges, les fortifications, la magistrature, tout cela fut laissé à la discrétion du vainqueur. Le roi ne voulut pas signer les articles, croyant cette démarche indigne de la majesté du souverain. Le cardinal de Richelieu et les maréchaux de Bassompierre et de Marillac refusèrent aussi de mettre leurs noms parmi ceux des Rochellois. Ce furent ceux du Haillier et Marillac maréchaux de camp, qui eurent pouvoir de le faire au nom du roi. La duchesse douairière de Rohan et sa fille ne furent point comprises dans la capitulation, sous prétexte que, par respect pour le roi, elles n'avaient pas voulu y être nommées. Ce prince, sans nul égard pour des personnes de cette qualité, dont l'une était âgée de 70 ans, les fit enfermer dans le château de Niort.

Le lendemain, les députés de la Rochelle se rendirent à Laleu où était le roi, pour lui demander pardon; et, le 30 du mois, les gardes suisses et françaises entrèrent dans la ville dès le matin avec le duc d'Angoulême, le maréchal de Schomberg, et plusieurs autres. Le triste état où elle était réduite leur fit horreur et compassion. Les rues et les maisons étaient infectées de corps morts qu'on n'avait pu ni ensevelir ni enterrer. Sur la fin du siége, les Rochellois, ressemblant plutôt à des squelettes qu'à des hommes vivants, étaient devenus si faibles et si languissants, qu'ils n'avaient pas le courage de creuser des fosses. Le plus grand présent qu'on pouvait faire à ceux qui restèrent, c'était de leur donner du pain; ils le regardaient comme le remède infaillible contre la mort; et ce remède même devint mortel à quelques uns, par l'avidité avec laquelle ils mangeaient et s'étouffaient en même temps. Les logis ayant été marqués, le cardinal y vint : la première chose qu'il fit fut d'y faire porter quantité de vivres. Le jour suivant, il fallut faire venir du monde du camp, pour enterrer les cadavres qui remplissaient tout d'infection. Les rues et les maisons ayant été nettoyées, le roi y fit son entrée le premier de novembre, précédé du cardinal, qui marchait seul à cheval devant Sa Majesté. C'était plutôt son triomphe que celui du prince. Ainsi fut soumise la Rochelle au bout de trente ans que Richelieu méditait, dit-il, ce grand dessein, après y avoir employé des sommes immenses, et sacrifié la vie de plus de quarante mille sujets du roi.

A peine la Rochelle eut-elle été prise, que le cardinal ne pensa plus qu'à abaisser la maison d'Autriche, et à commencer par secourir, sans délai, le duc de Mantoue. La chose fut néanmoins proposée dans un conseil, où tout le monde ne fut pas du même sentiment. Celui du cardinal prévalut, sur ce qu'il était de l'intérêt du roi de soutenir un prince allié de la couronne. On fit donc marcher vers le Dauphiné douze mille hommes de pied et quinze ou seize cents chevaux, sous la conduite de Thoiras. Il devait y avoir autant de troupes levées en Dauphiné et dans le voisinage, outre quelques autres que le maré-

chal d'Estrées devait amener de Picardie ; ce qui suffisait pour former une armée capable de délivrer le nouveau duc de la crainte des Espagnols et des Savoyards.

Aussitôt le retour du roi à Paris, la reine-mère avait fait en sorte qu'il parlât fortement à *Monsieur*, contre le dessein qu'il avait d'épouser la princesse Marie de Gonzague. Gaston avait promis de s'en désister, pourvu qu'on lui donnât les moyens de le faire avec honneur. Pour le récompenser de cette complaisance qu'il témoignait avoir pour Marie de Médicis, on le déclara général de l'armée que l'on devait envoyer en Italie ; et le roi lui fit présent de cinquante mille écus pour former l'équipage qui lui était nécessaire pour cela. Mais il perdit au jeu presque toute cette somme dans un soir. Gaston consentit encore que le duc de Mantoue fît venir sa fille auprès de lui, et qu'elle partît quinze jours après qu'il serait allé se mettre à la tête de l'armée.

Le roi se repentit bientôt d'avoir donné cet emploi à Gaston. Il crut que la gloire que son frère allait acquérir en Italie serait autant de diminution de la sienne. Le chagrin qu'il en conçut l'empêcha de dormir durant quelque temps. Étant allé à Chaillot où était le cardinal, il lui ouvrit son cœur, et lui dit de faire en sorte d'ôter cet emploi à son frère. Le cardinal répondit qu'il ne savait qu'un seul moyen d'y réussir, qui était que Sa Majesté allât elle-même en Italie ; mais que, si elle prenait cette résolution, il fallait qu'elle partît dans huit jours au plus tard. C'était pour se faire donner à lui-même le commandement de l'armée sous le nom du roi. Monsieur ne devait pas laisser de le suivre en qualité de lieutenant-général. Mais il arriva un accident qui l'empêcha de faire ce voyage.

Le 15 de janvier, le roi fut au Parlement. Le garde des sceaux y exposa la nécessité où Sa Majesté se trouvait d'aller secourir le duc de Mantoue par la voie des armes, puisque les négociations étaient inutiles, et qu'elles pourraient causer la ruine de ce prince par leur longueur. Le Parlement loua ce dessein, et vérifia diverses déclarations propres à faire venir de l'argent dans les coffres du roi, entièrement épuisés par des dépenses de l'année précédente. Le roi fit de plus publier une amnistie pour toutes les villes réformées et pour tous ceux de ce parti qui, dans quinze jours après la publication, accepteraient le pardon qu'il leur offrait. Le lendemain le roi prit le chemin du Dauphiné. Deux jours après, le cardinal le suivit. Monsieur s'était avancé avec le roi jusqu'auprès de Lyon ; mais, au lieu de le suivre, il s'en alla en Dombes. De là il revint à Paris, ne pouvant se résoudre à servir en Italie sous le cardinal.

Cependant le roi et son ministre, étant arrivés à Grenoble, en partirent le 2 de février par un très mauvais temps, pour se rendre au pied des Alpes avec l'armée. Elle était composée d'environ vingt-quatre mille hommes de pied, et de deux mille cinq cents chevaux. On négocia longtemps inutilement ; après quoi, Charles Emmanuel fit enfin déclarer ses intentions. C'était que si le roi voulait accorder à son altesse de retenir, de même que les Espagnols, tout ce qu'elle avait pris dans le Montferrat, les passages seraient ouverts sur-le-champ à l'armée royale. Le cardinal rejeta la proposition, et après avoir tenu conseil avec les maréchaux de Créqui, de Bassompierre et de Schomberg qui étaient présents, on résolut d'attaquer dès le lendemain les barricades que le duc avait fait faire sur le chemin de Suze. Le roi marcha toute la nuit pour se rendre à Chaumont, où il arriva de grand matin. Sur les sept heures, il se rendit aux palissades, qui furent attaquées de front, pendant que d'autres troupes passaient à droite et à gauche par le haut des montagnes. Celles-ci ne parurent pas plutôt à la vue des Piémontais, qu'ils se mirent en déroute, et cédèrent le passage à l'armée royale. Ils furent poursuivis avec tant de chaleur, que les Français eussent pu entrer dans Suze avec les fuyards ; mais le roi ne le jugea pas à propos, pour ne pas exposer la ville au pillage. On se contenta de se loger aux environs ; et le duc de Savoie, se voyant hors d'état de se défendre, ordonna au gouverneur de la rendre dès le lendemain. Pour lui, il se retira à toute bride, et peu s'en fallut qu'il ne fût enveloppé par les enfants perdus de l'armée française. Les troupes ayant passé la Doire, on envoya le marquis de Senneterre à Turin, pour complimenter la princesse de Piémont, sœur du roi. Il avait ordre d'offrir aussi la paix au duc de Savoie, s'il voulait livrer passage jusqu'à Cazal à l'armée royale. Charles-Emmanuel fut ravi d'en être quitte à si bon marché : il envoya le prince de Piémont à Suze, où le traité fut conclu le 11 de mars. Les conditions étaient, de la part du duc, « d'accorder aux » troupes du roi libre passage par ses terres, » pour aller au secours de Cazal assiégé par » les Espagnols ; de laisser emmener tous les » grains et toutes les munitions de bouche » qu'on trouverait à acheter dans ses états ; » de faire en sorte que D. Gonzalès, général » des troupes d'Espagne, levât le siége commencé, et se retirât du Montferrat avec » ses troupes ; de laisser le duc de Mantoue » dans la jouissance paisible de ses duchés, » et d'entrer avec lui dans une ligue avec le » pape, le roi et la république de Venise. Le » roi promettait, de son côté, de faire céder

» Trino au duc de Savoie, avec des terres » pour quinze mille écus d'or de revenu. Jus- » qu'alors, Sa Majesté consentait que son al- » tesse retînt ce qu'elle avait pris dans le » Montferrât, à condition qu'elle le rendrait, » dès que le roi lui restituerait la citadelle de » Suze, et le château de Saint-François, que » le duc lui avait remis pour sûreté de ses pro- » messes. » Les Français mirent garnison dans ces deux places; et six jours après, l'on apporta la ratification du général des Espagnols.

Le 28, le roi partit de Suze pour venir bloquer Privas dans le Vivarais, où les réformés n'avaient pas encore posé les armes. Le roi, néanmoins, n'y en amena qu'un petit nombre, se servant d'abord de celles que le duc de Montmorency y commandait. Mais toute l'armée ayant repassé les monts au commencement de mai, le roi s'en rendit maître le mois suivant.

Après la prise de cette place, Marillac fut fait maréchal de France, et l'armée marcha contre Alais, ville des Cevennes. Le duc de Rohan ayant tenté en vain de la secourir, elle se rendit à composition le 7 de juin. Comme il ne put empêcher qu'on ne prît encore plusieurs autres petites places, et qu'il était d'un parti malheureux qui ne pouvait plus résister, il pensa sérieusement à s'accommoder avec la cour. Le cardinal lui en fit naître l'occasion en lui envoyant un exprès pour l'exhorter à rentrer dans l'obéissance. On lui offrit, à lui et à son frère, le pardon du passé, la jouissance de leurs biens, et la liberté de conscience pour tous les réformés : à condition que les fortifications de Nîmes, de Castres, d'Uzès et de Montauban, qui n'étaient pas encore en la puissance du roi, seraient rasées. Ce traité fut signé à Alais le 27 du même mois, et le duc de Rohan ne put jamais obtenir d'être admis à se jeter aux pieds du roi, quoiqu'il eût négocié avec le cardinal. Il fut même obligé de sortir du royaume, pour autant de temps que le roi jugerait à propos, et peu après il s'embarqua pour Venise.

Le roi, étant entré dans Nîmes, y fit publier la déclaration promise aux réformés par le traité d'Alais. Ensuite il retourna à Paris, où il craignait la trop grande autorité de la reine-mère. Pour le cardinal, il demeura en Languedoc, afin d'y faire raser les fortifications qui subsistaient encore, et, surtout, celles de Montauban. Uzès et Castres furent traitées de la même manière. Ainsi le parti réformé se trouva dépouillé de toutes ses villes de sûreté et réduit à dépendre de la pure bonne volonté du roi, qui ne gardait ses déclarations qu'autant que ses ministres le jugeaient utile.

Durant que ces choses se passaient, le duc de Mantoue envoya un gentilhomme en France pour remercier le roi du secours qu'il lui avait donné, et pour ramener sa fille en Italie. Le jour du départ ayant été fixé, la reine-mère se crut délivrée de tout embarras. Mais la duchesse de Longueville en fit avertir le duc d'Orléans, qui s'opposa au départ de la princesse. Alors il quitta la route du Dauphiné pour revenir à Paris, mécontent de ce que le cardinal allait à l'armée, où il voyait bien qu'il n'aurait que le titre de lieutenant-général. Son dessein était d'enlever Marie de Gonzague et de sortir avec elle du royaume. La reine-mère, en ayant eu avis, la fit prendre à Colmier, où elle était, et conduire à Vincennes sous bonne escorte. Le duc d'Orléans, à cette nouvelle, entra dans une colère qu'il serait difficile d'exprimer; il jura qu'il s'en vengerait, et menaça de se retirer dans les terres de son apanage.

Le roi et le cardinal, encore au delà des monts, apprirent avec chagrin la violence dont Marie de Médicis avait usé envers la princesse. A leur retour, ils la firent sortir de Vincennes, sur la promesse que Monsieur fit de nouveau de ne la point épouser sans le consentement de Leurs Majestés. Le cardinal qui, par la prise de la Rochelle et la délivrance de Cazal, avait jeté des fondements de son autorité plus solides que la simple faveur de la reine-mère, ne se mit guère en peine du chagrin qu'elle pouvait en concevoir.

Monsieur était à Joinville, place de Champagne appartenant au duc de Guise. Comme il refusa de voir le roi jusqu'à ce qu'on lui eût donné satisfaction, cette conduite irrita Sa Majesté, désormais absolue dans le royaume. Elle ne se mit pas en peine de contenter son frère, qui se retira à Nancy, irrité de ce qu'on semblait le mépriser. La reine-mère fut si émue à cette nouvelle, qu'il fallut lui tirer du sang un peu après qu'elle l'eut apprise. Toute la France la blâmait de sa dureté envers un prince qu'elle avait prétendu traiter comme un enfant. Le roi même lui en dit son sentiment, ce qui la jeta dans une extrême inquiétude.

Le cardinal avait aussi ses chagrins : les moins passionnés le blâmaient d'ingratitude envers Marie de Médicis sa bienfaitrice. Il craignait, si le roi venait à mourir, comme plusieurs astrologues le disaient, de se trouver exposé à la colère de cette princesse, et peut-être encore à celle du nouveau roi, avec lequel il ne lui serait pas facile de se raccommoder. Toute la conduite du duc d'Orléans lui persuadait que sa haine pour lui était irréconciliable. Ce prince, qui n'osait se plaindre ni du roi, ni de la reine-mère, publia à Nancy un manifeste plein d'invectives contre Richelieu. Ce manifeste fut suivi d'une lettre

au roi, où il donnait à ce ministre le titre odieux de nouveau *maire du palais*, qui avait usurpé l'autorité royale. Mais plus ses ennemis faisaient d'efforts pour le détruire, et plus le roi augmentait la confiance qu'il avait en lui.

Ce prince lui en donna une nouvelle marque au mois de novembre. Il fit expédier des lettres patentes, où, après avoir fait l'éloge du cardinal, il le déclarait *principal ministre de son État*. Richelieu en avait fait les fonctions, peu après avoir été admis au conseil; mais le rang qu'il y tenait au dessus des autres ministres étant moins attaché à sa personne qu'à sa dignité de cardinal, ces lettres patentes le distinguèrent de tous les autres, par le titre de *principal ministre* qu'elles lui attribuaient.

Sur ces entrefaites, le duc de Bellegarde vint à la cour de la part de Monsieur, pour tâcher de lui faire obtenir quelque chose. Il pria Marie de Médicis de ne point se raccommoder avec Richelieu, de qui Gaston avait résolu de se venger. Il promit aussi que ce prince ne se marierait qu'au gré du roi et de la reine-mère; et comme il consentait de revenir en France, et de demeurer quelque temps à Orléans sans voir le roi, pourvu qu'on lui augmentât son apanage de cent mille livres, en fonds de terres, on lui accorda enfin cette demande, en lui assignant le duché de Valois, outre ce qu'il avait déjà.

Le traité de Suze fut à peine conclu, qu'on s'aperçut que la maison d'Autriche et le duc de Savoie ne l'avaient fait que par la nécessité des conjonctures. Dès que l'armée française eut repassé les monts, l'empereur envoya le comte de Merode avec dix-huit mille hommes dans la Valteline, pour entrer par là dans le Milanais. Toute l'Italie ne fut pas peu surprise de voir une armée entière destinée à l'exécution du décret impérial. Ambroise Spinola y vint en même temps pour prendre la conduite des troupes espagnoles. Les uns et les autres ne cherchaient qu'à se saisir des états du duc de Mantoue, sous prétexte de les tenir en dépôt, jusqu'à ce que l'empereur eût terminé le différend. Pour ce qui est du duc de Savoie, au lieu d'observer les articles du traité, il fit redemander Suze au roi, en feignant d'être toujours dans les intérêts de la France. Le gouverneur de Milan et les nonces du pape firent en vain des propositions d'accommodement. Jules Mazarin, surtout, qui fut depuis cardinal, s'employa beaucoup pour prévenir une rupture. Mais tous leurs soins furent inutiles : il en fallut venir aux voies de fait.

Le roi se hâta d'envoyer de nouveaux secours au duc de Mantoue, dont les impériaux assiégeaient la capitale. Mais elle se défendit si bien, que le jour de Noël ils furent contraints de l'abandonner. Cependant, comme ils s'étaient saisis de plusieurs autres places, l'armée française se mit en marche, forte de vingt mille hommes de pied et de deux mille chevaux. Le roi, ayant désigné le cardinal pour la commander, lui fit expédier des lettres patentes avec un titre qu'on n'avait encore donné à nul autre. C'était celui de *lieutenant-général, représentant la personne du roi*. On inventa même pour lui le nouveau terme de *généralissime*, afin de le distinguer des maréchaux de Créqui, de Schomberg et de la Force qui devaient servir sous lui en qualité de lieutenants-généraux. Il partit de Paris, le 29 décembre, ayant, dans son carrosse, le cardinal de la Valette et le duc de Montmorency à une portière, et les maréchaux de Bassompierre et de Schomberg à l'autre. Outre ses gardes ordinaires, le roi lui donna huit compagnies du régiment des gardes, de trois cents hommes chacune pour l'accompagner.

Le cardinal de Richelieu, étant arrivé à Lyon, le 18 janvier, envoya Servien au duc de Savoie pour lui donner avis qu'il s'approchait de la frontière avec une armée de trente mille hommes, et lui demander passage par ses états, conformément au dernier traité. Le duc le fit prier de s'avancer jusqu'au pont de Beauvoisin, où le prince de Piémont se rendrait pour convenir de toutes choses. Mais le cardinal le refusa, sous prétexte qu'il n'était pas de la dignité du roi de traiter d'égal à égal avec le Savoyard, ce qu'il semblerait avoir fait, si à sa réquisition il se fût arrêté sur la frontière. Il marcha donc droit à Suze, où Charles-Emmanuel, quoique mécontent de cette défaite, ne laissa pas d'envoyer son fils. Ce prince eut diverses conférences avec le cardinal, à qui il proposa d'attaquer la république de Gênes en même temps que le duché de Milan, offrant de joindre pour cet effet l'armée du duc son père à celle de France. Le cardinal rejeta toutes ces propositions, demandant que le duc assignât au plus tôt les étapes pour faire marcher l'armée vers le Montferrat, dont les places, faute de munitions et de garnisons suffisantes, couraient risque de tomber entre les mains des Espagnols. Comme Charles-Emmanuel donna ses ordres de mauvaise grâce et que l'armée manqua même de vivres en plusieurs endroits, elle fut obligée de s'arrêter quelque temps à Caselette. Pendant le séjour qu'elle y fit, le cardinal envoya porter sa dernière résolution au duc, pour l'obliger de se déclarer. C'était que, s'il voulait joindre ses troupes à l'armée du roi, Sa Majesté lui donnerait la vallée de Ciseri et le pont de Gresin, lui entretiendrait cinq mille hommes de pied et cinq cents chevaux, et se joindrait

aussi à lui pour recouvrer ce que les Génois lui retenaient encore. Le prince de Piémont vint trouver le cardinal et fit semblant d'accepter ses offres; mais, pour ce qui regardait les Génois, il dit que le duc son père voulant, avant toutes choses, en tirer raison, il ne pouvait joindre ses troupes à l'armée du roi.

Cependant le roi, pour être plus près de ses armées, était parti pour Lyon, où il arriva le quatrième de mai avec les reines et toute la cour. Il y reçut des lettres du cardinal, qui lui marquait, qu'après avoir mis Pignerol en état de défense, il était en chemin pour se rendre auprès de Sa Majesté. Le maréchal de Bassompierre y revint aussi de Soleurre, où on l'avait envoyé pour demander six mille hommes aux cantons. On tint conseil sur les affaires d'Italie, où l'on ne pouvait pénétrer à cause de la difficulté des passages; et, pour balancer les progrès des impériaux et des Espagnols dans le Mantouan, il fut résolu de faire la conquête de la Savoie. Le roi se rendit à Grenoble, où le rendez-vous de l'armée était marqué entre cette ville et le fort de Barraut. Il y trouva le cardinal qui y était arrivé avant lui, et qui, après lui avoir rendu compte de ce qui s'était passé en Piémont, fut à Lyon pour saluer les reines. On crut qu'il n'avait fait ce voyage que pour se raccommoder avec Marie de Médicis. Il lui fit de grandes soumissions, et cette princesse, de son côté, lui témoigna beaucoup de bienveillance. Il fut ensuite retrouver le roi, qui soumit en peu de temps toute la Savoie, avec une armée de dix-huit mille hommes de pied et de deux mille chevaux.

Cette conquête ne fut pas néanmoins d'une aussi grande conséquence qu'on l'avait cru pour faciliter la paix avec la maison d'Autriche. Mazarin vint en qualité de nonce pour la négocier; mais on lui fit des propositions si dures, quoiqu'on offrît de rendre Pignerol, qu'il n'y avait pas d'apparence qu'elles pussent être acceptées : outre que Collalte et Spinola, recevant tous les jours de nouvelles troupes, se mettaient en disposition d'envahir le Mantouan et le Montferrat, sans qu'il fût possible de les en empêcher. D'ailleurs, toute la nation française témoignait ouvertement qu'elle était lasse de la guerre. La garnison de Pignerol et les troupes qui étaient en Piémont, souffraient infiniment par la disette des vivres; et si l'on n'eût envoyé trois mille écus à Thoiras pour payer la garnison de Cazal, il était à craindre que, faute d'argent, cette ville ne retombât entre les mains des Espagnols.

Elle était la seule dans le Montferrat qui tînt encore pour le duc de Mantoue. Le marquis de Spinola en fit le siége avec une armée de dix-huit mille fantassins et de six mille chevaux. Thoiras la défendit longtemps, et incommoda souvent les assiégeants par ses sorties. Les Allemands recommencèrent alors à attaquer Mantoue, où le maréchal d'Estrées s'était jeté; mais comme il n'avait ni argent ni troupes, il ne put être de grande utilité au duc. La plupart des habitants aimaient mieux se soumettre à l'empereur, que d'avoir plus longtemps la guerre : ce qui, joint à la lenteur des Vénitiens à les secourir, causa la prise de la ville, aussi bien que de la citadelle de Porto. Le duc fut obligé d'en sortir sans pouvoir rien sauver que sa personne.

L'armée des maréchaux de la Force et de Schomberg, en ce pays-là, était fort affaiblie par les désertions et les maladies : il fallut la renforcer par un nouveau corps de troupes, que l'on donna à conduire au duc de Montmorency et au marquis d'Effiat. Il était composé de dix mille fantassins et de mille chevaux, qui furent obligés de hasarder un combat contre les troupes de Savoie, pour pouvoir se joindre avec l'autre armée. Ce fut au passage d'un défilé, où l'arrière-garde des Français fut d'abord chargée par le prince Thomas; mais les deux généraux, ayant fait rebrousser chemin à quelques unes de leurs troupes, battirent à leur tour les Savoyards, dont près de deux mille furent mis en déroute. La conquête de la ville et du marquisat de Saluces suivit de près cette expédition.

Charles-Emmanuel s'avança pour lors jusqu'à Savillan, dans le dessein de combattre l'armée française; mais il y mourut d'apoplexie vers la fin du mois de juillet. C'était un prince courageux, magnanime, d'un esprit vaste et remuant, qui prenait rarement des mesures justes pour faire réussir ses entreprises. On l'accusa d'avoir été inconstant, infidèle et même cruel, puisqu'on montrait divers châteaux, dans son pays, où il faisait mourir secrètement ceux dont il voulait se défaire. Dépouillé, pour la seconde fois, de la plus grande partie de ses états, il formait encore, à l'âge de soixante-neuf ans, des desseins plus violents que jamais contre la maison d'Autriche, à la discrétion de laquelle il se trouvait réduit avec un extrême chagrin. On dit que la connaissance lui étant revenue un peu avant sa mort, il fit brûler, en sa présence, les papiers et les lettres capables de découvrir ses nouvelles chimères, et d'en perdre peut-être les complices. Victor-Amédée, son fils aîné, beau-frère de Louis XIII, lui succéda. On crut que l'étroite alliance qui était entre eux les porterait bientôt à la paix, et que le nouveau duc recouvrerait ses états, plutôt par la générosité du roi que par la voie des armes. Mais la politique du cardinal de Richelieu était entièrement opposée à cette

espèce de générosité, et les généraux français continuèrent leurs conquêtes.

Revel fut la première place qu'ils prirent après la mort de Charles-Emmanuel; la peste qui régnait en ces quartiers-là y avait déjà tué beaucoup de monde. Ils allèrent ensuite à Ville-Franche et à Pontcallier, dont les châteaux se rendirent à composition. Carignan eut bientôt après le même sort, sans que le nouveau duc pût l'empêcher, quoiqu'il y fût venu avec un corps de troupe pour s'opposer au passage de l'armée française. Elle était fort diminuée par la peste, et si pleine de malades, qu'elle ne put tirer aucun fruit de ses expéditions.

Cependant Mazarin, voyant qu'il ne pouvait porter les deux partis à la paix, obtint du moins qu'ils signeraient une trève générale, le 4 de septembre, qui devait durer jusqu'au 15 d'octobre. Les conditions étaient : « Que » Spinola et Thoiras laisseraient les travaux, » tant pour l'attaque que pour la défense de » Cazal, dans l'état où ils étaient; que Spi» nola permettrait à la garnison française » d'acheter des vivres dans son camp jusqu'à » la fin d'octobre; que l'on remettrait ce» pendant, aux Espagnols, la ville et le châ» teau de Cazal; que, si la paix n'était pas » conclue avant le 15 du même mois, les » Français pourraient tenter le secours de la » citadelle, mais que, si on ne la secourait pas » avant le dernier jour, Thoiras la remettrait » à Spinola. » Cet armistice parut étrange à ceux qui ne savaient pas l'état des deux partis.

Il y avait déjà quelque temps que Richelieu entretenait commerce en Allemagne avec les princes qui commençaient de former la ligue protestante, pour s'opposer à la grandeur de la maison d'Autriche. Mais ce que tous les traités et toutes les intrigues du cardinal n'avaient pu faire, le seul Gustave-Adolphe, roi de Suède, l'exécuta, en arrêtant tout court, par ses victoires, les grands progrès des Autrichiens. Il en coûta à la France cinq cent mille écus par an qu'elle s'obligea de payer aux Suédois, à condition qu'ils attaqueraient l'empereur. Cette puissante diversion fit bientôt changer la face des affaires.

Elle facilita le traité conclu à Ratisbonne avec les ministres de l'empereur, où, après avoir réglé ce que le duc de Nevers donnerait à ceux qui prétendaient à la succession de Mantoue, l'empereur promettait de lui accorder l'investiture de ses états, pourvu qu'il la lui demandât avec soumission. Ce traité portait, entre autres choses, que, dès que les généraux l'auraient reçu, les hostilités cesseraient entre les deux armées.

Les deux armées étaient en présence, et l'artillerie des deux camps prête à jouer, lorsque Mazarin, qui avait pris une peine extrême à aller et venir en poste, tantôt d'un côté et tantôt de l'autre, pour tâcher d'accommoder cette affaire, obtint enfin des Espagnols ce qu'ils avaient refusé d'abord. Les généraux des deux partis, suivis d'un égal nombre d'officiers, s'étant avancés à une certaine distance, Mazarin les fit embrasser, et récita à haute voix les articles suivants : « Que les Es» pagnols sortiraient le lendemain, 27 d'oc» tobre, de la ville et du château de Cazal et » de toutes les autres places, où il serait libre » au duc de Mantoue de mettre telles garni» sons qu'il lui plairait : qu'en attendant le » 23 de novembre, auquel l'empereur devait » donner l'investiture à ce duc, il resterait » un commissaire impérial à Cazal, avec sa » famille seulement, duquel la garnison re» cevrait l'ordre, sans qu'il pût se mêler » d'autre chose; que, soit que l'investiture » fût accordée ou refusée au jour nommé, ce » commissaire sortirait alors de Cazal et du » Montferrat; que, dès le lendemain, 27 d'oc» tobre, les armées de l'empereur et du roi » d'Espagne commenceraient à se retirer, et » que celle de France en ferait de même. »

Ce traité fut à peine signé, que les parties s'accusèrent réciproquement d'y contrevenir. Il fallut que Mazarin s'entremît de nouveau pour les accommoder, le 27 de novembre.

Le roi, étant venu à Lyon au mois d'août, y était tombé malade d'une apostume dans le mésentère, qui lui faisait enfler le ventre. Les médecins le crurent perdu sans ressource, parce qu'ils ne connaissaient point la cause du mal; mais l'apostume s'étant rompue d'elle-même, le roi revint peu après en santé, et toute la cour s'en retourna à Paris. Cette maladie donna lieu à une nouvelle cabale qui se forma contre le cardinal de Richelieu. Averti de tout ce qui s'était passé, il n'oublia rien quand le roi fut guéri, pour l'irriter de nouveau contre la reine sa mère; il réveilla ses anciennes craintes sur la préférence que cette princesse donnait dans son cœur au duc d'Orléans; il lui dit qu'elle avait consulté les astrologues pour savoir quand Gaston monterait sur le trône; c'en fut assez pour rendre suspectes au roi toutes les démarches de Marie de Médicis. Ce prince fit pourtant quelques tentatives pour la réconcilier avec le cardinal; mais voyant qu'on l'aigrissait tous les jours davantage contre lui, il résolut de le protéger contre tous ceux qui s'efforçaient de le perdre. Les deux Marillacs furent les premiers que le roi lui sacrifia : il ôta les sceaux à l'un pour les donner à Châteauneuf, et fit arrêter le maréchal, qui fut mis en prison de même que son frère.

La reine-mère, plus irritée que jamais, non seulement ne voulut plus que le cardinal se mêlât de ses affaires particulières, mais elle ne voulait pas même le voir au conseil. Paris n'était pas un lieu propre à contester avec cette princesse; elle y était aussi aimée que Richelieu y était haï. Ce ministre conseilla au roi d'aller à Compiègne et d'y attirer Marie de Médicis sous quelque prétexte. Dès qu'elle y fut, le roi lui fit dire par Vautier, son premier médecin, qu'il ne souhaitait rien tant que de vivre avec elle comme auparavant; que pour cela il était nécessaire qu'elle se réconciliât avec le cardinal, et qu'elle assistât au conseil comme elle avait accoutumé avant ces brouilleries. On souhaitait aussi qu'elle donnât par écrit au roi une promesse de ne rien entreprendre contre le repos de l'État, et de ne jamais protéger ceux que le roi jugerait coupables de quelque chose contre son service. On en exceptait néanmoins les domestiques de Marie de Médicis. Elle témoigna d'être prête à faire tout ce que l'on souhaiterait, excepté de se trouver au conseil avec le cardinal et de donner l'écrit qu'on voulait exiger d'elle; là dessus, le roi assembla son conseil étroit pour y prendre une résolution.

Le cardinal, de qui tous les conseillers dépendaient, feignit d'abord de ne pouvoir dire son sentiment, parce qu'il était intéressé dans l'affaire; mais le roi lui ayant commandé de parler, voici en substance ce qu'il dit : « Que » l'empereur, les rois d'Espagne et d'Angleterre, et le duc de Savoie n'étant pas amis » de la France, ils n'avaient d'autre dessein » que de troubler son bonheur ou par des » guerres ouvertes, ou par des intrigues se» crètes, par lesquelles on voyait que les » deux reines étaient mécontentes, aussi bien » que le duc d'Orléans, avec qui elles étaient » unies dans leur mécontentement; que les » parlements, les grands et les peuples s'en » prévalaient pour en tirer avantage aux dé» pens de l'autorité royale : que les cabales de » la cour, des femmes et des Anglais avaient » mis, il y avait peu d'années, toute la » France en feu; mais que la faction présente » était beaucoup plus forte, parce que la qua» lité des femmes (*) était plus considérable » et leur nombre beaucoup plus grand, etc. » Qu'il n'y avait que le roi qui pût y appor» ter du remède; qu'il était certain que la » reine-mère ne pensait qu'à le perdre, lui » qui parlait, et qu'elle ne guérirait jamais de » cette passion; que, tant que le duc d'Or» léans croirait qu'elle pourrait y réussir, il » demeurerait uni avec elle; que, pendant que » les affaires du dedans seraient en cette dis» position, il ne serait pas possible de mettre » fin à celles du dehors, ni de pourvoir aux » nécessités de l'État; qu'il s'élèverait tous les » jours de nouveaux mécontents qui forme» raient des prétentions excessives; qu'en dis» simulant, le mal viendrait enfin si grand qu'il » ne serait plus possible d'y remédier; que, » dans la moindre maladie du roi, les mécon» tents pourraient se rendre maîtres de sa per» sonne et de l'État, sans que ses plus fidèles » serviteurs pussent espérer aucune récom» pense, parce qu'on adorait toujours le so» leil levant, etc.; que si, au contraire, on tra» vaillait à remédier promptement à ces brouil» leries de la cour, on empêcherait d'abord » que la mauvaise volonté des mécontents » n'eût aucun effet, et qu'avec le temps on » les mettrait à la raison. »

Ayant ainsi ébranlé le roi par les motifs les plus capables de l'effrayer, il ajouta : « que » les remèdes faibles irritaient les grands » maux, mais que les remèdes violents les » guérissaient ou les retranchaient entière» ment; qu'il ne fallait pas y toucher, ou qu'il » fallait y appliquer le fer et le feu; qu'ainsi, » dans la conjoncture présente, il fallait ou » s'accommoder avec les étrangers par une » paix honorable et assurée, ou se réconcilier » avec la reine-mère et avec le duc d'Orléans; » chasser le cardinal ou ôter à la reine ceux » qui lui suggéraient des pensées contraires » au bien de l'État, et la prier de s'abstenir » pendant quelque temps de venir à la cour, » de peur que sans y penser elle n'entretînt » le mal par sa présence. »

Pour amener ensuite le roi à choisir le dernier de ces expédients, il lui fit voir le peu d'apparence qu'il y avait de pouvoir faire la paix avec les étrangers pendant ces troubles domestiques, parce qu'ils voudraient s'en prévaloir, et qu'on serait obligé d'abandonner les alliés de l'État. Il dit la même chose de l'accommodement avec *Monsieur*, dont les partisans et ceux qui s'étaient rendus maîtres de son esprit se montreraient insatiables. Et quant à la reine-mère, il la peignit si dissimulée, si vindicative, sortie d'un pays et d'une maison où l'on pardonnait si rarement, qu'il n'était pas possible non plus de pouvoir se raccommoder avec elle. Il ne restait plus qu'à examiner s'il était plus avantageux au roi, ou d'éloigner son ministre pour vivre en paix avec toute la famille royale qui haïssait le cardinal également, ou d'éloigner la reine-mère avec tous ceux qui l'aigrissaient contre

(*) Les plus grandes ennemies que le cardinal eût auprès des deux reines étaient la princesse de Conti, les duchesses d'Ornano et d'Elbeuf, la comtesse Du Fargis et plusieurs autres, toutes parfaitement unies dans la haine qu'elles lui portaient, et qui ne perdaient aucune occasion de le rendre odieux à la reine-mère.

Richelieu. Au premier égard, il dit : que, si son éloignement était un remède propre à guérir les divisions de la cour, il le fallait pratiquer sans hésiter, et que pour lui, il le désirait avec passion ; mais qu'il s'agissait de savoir si les mécontents seraient satisfaits de sa seule retraite, ou s'ils ne voudraient pas perdre et lui et ceux qui seraient demeurés fidèles, pour se rendre maîtres de l'autorité royale. C'était insinuer clairement que le roi étant incapable de se faire craindre par lui-même, la reine-mère gouvernerait plus absolument que jamais s'il n'y avait plus de ministre qui osât s'opposer à ses passions. Aussi le cardinal conclut-il à dissiper les cabales que la reine-mère entretenait à la cour, *en la priant de se retirer un peu loin de Paris*, et en chassant d'auprès d'elle tous ceux qui lui donnaient de méchants conseils. Il ajouta néanmoins qu'il fallait exécuter cette résolution avec beaucoup de douceur, en traitant cette princesse le plus respectueusement qu'il serait possible ; et comme par ce moyen la cabale serait dissipée et les autres ministres en état de servir comme auparavant sans rien craindre, il finit en demandant au roi la permission de se retirer.

De tous les points contenus dans cette artificieuse harangue, ce dernier fut celui que le roi put le moins goûter. Il prit l'avis du conseil, qui en parla comme d'un remède dangereux et impraticable, et se détermina sans peine à bannir la reine sa mère de la cour. Pour cet effet, il fut résolu de partir secrètement de Compiègne, et de l'y laisser sous bonne garde, ce qui fut exécuté le 23 de février. Cette princesse s'emporta extrêmement, lorsqu'elle se vit de nouveau prisonnière. Elle écrivit plusieurs fois au roi pour se plaindre et pour se justifier, mais toujours inutilement. Comme il n'y avait point de remède, il fallut qu'elle prît patience. On voulut l'obliger peu après de sortir de Compiègne, où on la trouvait trop près de Paris, et l'envoyer ou à Moulins en Bourbonnais, ou à Angers ; on lui offrit même le gouvernement de l'une ou de l'autre de ces provinces. Elle le refusa toujours constamment et fit naître plusieurs difficultés que l'on tâcha en vain de lever. Plus elle voyait qu'on souhaitait qu'elle changeât de demeure, plus elle s'opiniâtrait à rester à Compiègne. Cependant on la traitait extérieurement avec assez de respect, et il lui était permis de se promener où elle voulait.

Le maréchal d'Estrées, qu'on avait laissé pour la garder avec huit compagnies de gardes du roi, cinquante chevau-légers et cinquante hommes d'armes, eut ordre de faire partir la princesse de Conti pour Eu, en Normandie, sans lui permettre de voir la reine-mère, ni de passer par Paris. On ordonna en même temps aux duchesses d'Ornano et d'Elbeuf de se retirer de la cour ; et le maréchal de Bassompierre, sans être accusé d'autre chose que de trop d'attachement pour la princesse de Conti, fut mis à la Bastille, où il demeura jusqu'à la mort du cardinal. On fit le même traitement à Vautier, premier médecin de la reine-mère.

Le duc d'Orléans s'était retiré dans la ville de ce nom, où il semblait vouloir se cantonner ; mais ayant su que le roi s'en approchait, il en sortit au mois de mars, se retira en Bourgogne et de là à Besançon, en Franche-Comté. Le roi, qui le suivait, fit déclarer, à Dijon, criminels de lèse-majesté le comte de Moret, les ducs d'Elbeuf, de Rouannez et de Bellegarde, le Coigneux, Puylaurens, et tous les autres qui étaient avec Gaston. Le roi envoya ensuite cette déclaration au parlement de Paris pour y être vérifiée : il voulait qu'on y procédât sans aucune délibération ; le Parlement en fit quelque difficulté, et la compagnie se trouva si fort divisée, qu'au lieu de l'arrêt de vérification que le roi demandait, il y eut arrêt de partage. Le cardinal, qui ne pouvait souffrir que l'on eût aucune considération pour ses ennemis, engagea le roi à aller promptement à Paris, pour faire vérifier sa déclaration en sa présence et donner quelque mortification au Parlement. Le roi, étant arrivé au Louvre au mois de mai, envoya dire à la compagnie de s'y rendre en corps et à pied. Le Parlement obéit et fut conduit le 12 à l'audience. Le garde des sceaux, Châteauneuf, parla fortement contre les délibérations en matières d'affaires d'État, sous prétexte que ces causes étant réservées au roi, il n'appartenait pas au Parlement d'en connaître. En suite de quoi le roi se fit apporter le registre où l'arrêt de partage avait été écrit, en déchira lui-même la feuille et fit mettre à la place l'arrêt du conseil, par lequel on faisait défense à la Cour de parlement de délibérer sur les déclarations concernant les affaires d'État, à peine d'interdiction des conseillers, et de plus grande encore si on le jugeait à propos. Il était de plus ordonné que, pour la faute commise par la Cour, on retirerait la déclaration qu'on lui avait envoyée, et qu'on lui défendrait de prendre connaissance de ce qui y était contenu. Ce ne fut pas tout : le roi, pour marque de son indignation, interdit et relégua deux présidents aux enquêtes et un conseiller, qui néanmoins furent rétablis bientôt après.

Sur ces entrefaites, *Monsieur* envoya une requête au Parlement, dans laquelle il déclarait être sorti du royaume à cause de la persécution du cardinal de Richelieu, qu'il disait avoir fait une entreprise sur sa personne

et sur celle de la reine-mère, pour attenter ensuite sur celle du roi et se rendre maître de l'État. Il s'opposait aussi à la déclaration du roi et demandait acte de son opposition, aussi bien que de ce qu'il se rendait partie contre le ministre. Mais le roi, par un arrêt du conseil, ordonna que cette requête serait supprimée comme calomnieuse, et fit donner encore un autre arrêt contre le procureur du duc d'Orléans qui l'avait présentée.

Au mois de juillet, la reine-mère envoya aussi une requête au Parlement, dans laquelle elle exposait que, sans avoir rien fait contre le roi ou contre l'État, elle était retenue à Compiègne sous une très étroite garde. Elle accusait Richelieu d'être la cause de toutes les divisions qu'on voyait régner à la cour, et demandait qu'on lui accordât un acte par lequel il parut qu'elle se portait pour dénonciatrice et pour partie contre le cardinal et ses adhérents. Mais le Parlement, qui venait d'être maltraité pour avoir délibéré sur la requête de *Monsieur*, n'osa pas même ouvrir le paquet de la reine, et l'envoya tout cacheté au roi.

Il y avait bien de l'apparence qu'on voulait faciliter à cette princesse le moyen de s'échapper de Compiègne. On avait fait sortir ses gardes de la ville et on s'était contenté de les distribuer sur les avenues, afin qu'elle ne les eût pas continuellement devant les yeux. Marie de Médicis profita de cette indulgence; elle sortit de nuit de Compiègne et prit le chemin de la Cappelle, place frontière de Picardie, où le fils du marquis de Vardes, qui en était gouverneur, devait la recevoir. Le cardinal en ayant eu avis y envoya promptement le vieux marquis, qui mit son fils hors de la place et empêcha que la reine-mère n'y fût reçue. Rien n'était plus facile alors que de l'arrêter si on avait voulu; mais le cardinal, à qui il était plus avantageux qu'elle sortît de France que si elle y demeurait, fut bien aise de lui donner lieu de faire une faute qui perdit dans la suite cette princesse. Étant donc avertie qu'elle ne pouvait entrer dans la Cappelle et ne sachant où elle pourrait être en sûreté dans le royaume contre l'inexorable Richelieu, elle se retira à Bruxelles, où elle fut reçue avec toute sorte d'honneurs. Elle écrivit de là une lettre au roi qui lui fit une réponse très mortifiante.

Il ne fut pas difficile au cardinal de faire accroire à son maître que Marie de Médicis s'entendait auparavant avec les Espagnols chez qui elle venait de se retirer, sans quoi elle n'aurait pas osé aller chercher un asile sur leurs terres. Le roi se laissa si fort prévenir de cette pensée, qu'il fut impossible à la reine-mère de l'en dissuader. Dès lors, le cardinal de Richelieu, étant le seul en qui le roi se fiait, se trouva le maître absolu de toutes les affaires.

Pendant que le roi déshonorait sa mère et son frère et qu'il leur ôtait les moyens de subsister, il comblait d'honneurs et de bienfaits le cardinal auteur de toutes leurs disgraces. Sa terre de Richelieu fut érigée en duché-pairie, et, depuis ce temps-là, on ne le nomma plus que le *cardinal-duc*, comme on nommait Olivarès, premier ministre d'Espagne, le *comte-duc*. Le roi lui donna encore le gouvernement de Bretagne vacant par la mort du maréchal de Thémines.

Le parti de la reine-mère et de *Monsieur* était extrêmement faible, parce qu'ils manquaient d'amis et d'argent. Les rigueurs exercées contre ceux qui les avaient suivis en retinrent un grand nombre, et Marie de Médicis ne pouvait trouver de l'argent sur ses pierreries, parce qu'on craignait que le roi ne les redemandât. Le roi, de son côté, était si irrité contre sa mère qu'il n'y avait pas d'apparence qu'il pût jamais s'y fier. Pour le confirmer dans sa mauvaise humeur, on fit une recherche exacte de ceux que la reine avait consultés sur l'horoscope de ce prince. Sénel, médecin du roi, et Du Val furent condamnés aux galères pour avoir fait des prédictions sinistres contre la vie de Sa Majesté.

Durant ce temps-là, le duc d'Orléans, qui avait toujours entretenu commerce avec le duc de Lorraine, tâcha de le porter à appuyer son parti; et ce prince leva alors quelques troupes. Le cardinal, qui n'était pas ami de sa maison, en prit occasion de lui faire déclarer la guerre. Le roi envoya donc en Lorraine les maréchaux de la Force et de Schomberg avec une armée et ordre de prendre diverses places dépendantes des évêchés de Metz, Toul et Verdun, que l'on disait avoir été usurpées par le duc. Le roi et le cardinal avaient dessein d'y aller en personne; mais il fallait auparavant faire exécuter les déclarations contre ceux qui étaient dans le parti de Marie de Médicis. La cour craignait que, si on en laissait le soin au Parlement, il ne se portât pas avec assez de chaleur à seconder les intentions du ministre. C'est pourquoi Richelieu fit établir une chambre de justice pour procéder à la rigueur contre Marie de Médicis, le duc d'Orléans et leurs adhérents.

Le Parlement refusa de vérifier la déclaration concernant l'établissement de cette nouvelle chambre, à moins que les membres qui la composeraient ne fussent tous pris de son corps. Il se relâcha ensuite à demander que le substitut et le greffier fussent du moins pris de sa compagnie : mais le cardinal, qui ne voulait pas que l'on pût absoudre ou différer de condamner ceux qu'il voulait perdre, engagea le roi à établir

cette chambre à l'arsenal par lettres-patentes du 23 septembre. Elle fut seulement composée de deux conseillers d'État, de six maîtres des requêtes et d'autant de conseillers du grand conseil. Depuis, le roi en établit encore une autre appelée chambre du domaine, pour suivre la cour et exécuter ses commandements.

C'était anéantir l'autorité du premier et du principal tribunal du royaume. Pour prévenir les abus que ces procédures extraordinaires pourraient causer, le Parlement convoqua toutes les chambres et prit la résolution de faire là dessus des remontrances au roi. En attendant, il fut défendu aux commissaires de travailler à leurs commissions et l'on ordonna au chevalier du guet de faire exécuter les jugements de la compagnie. Elle s'assembla encore le dix et le douze de décembre et rendit un arrêt conforme à cette résolution. Le roi, l'ayant su, fit casser cet arrêt dans son conseil et ordonna que tous ceux qui avaient assisté à la délibération eussent à se rendre en cour dans la quinzaine.

Tout paraissait tranquille au dehors, lorsqu'on vit que, de part et d'autre, on n'avait songé qu'à se tromper. Il y avait longtemps que Victor-Amédée se sentait du penchant à s'accommoder avec la France, qui tenait une partie considérable de ses états; et Mazarin, qui s'en était aperçu, lui avait fait entendre que, pour faire entrer entièrement cette couronne dans ses intérêts et gagner sa confiance, il fallait remettre au roi de France quelque gage assuré de sa bonne volonté, comme serait Pignerol, et que le roi, de son côté, ne manquerait pas de le récompenser suffisamment. Richelieu était fort persuadé de l'importance de cette place pour la couronne. La difficulté était de trouver un moyen de la garder, sans rompre la paix d'Italie : ce qui ne pouvait se faire, malgré le duc de Savoie. Comme ce ministre avait déjà beaucoup d'estime pour Mazarin, et qu'il savait qu'il n'était pas mal dans l'esprit du duc, il le chargea de cette négociation, dont il s'acquitta parfaitement bien. Le duc de Savoie ayant consenti à laisser Pignerol entre les mains des Français, on lui fit avoir en la place le Canavès (*), que l'on démembra du Montferrat par le traité de Quérasque, au préjudice du duc de Mantoue.

En conséquence du traité de Vic, conclu au commencement de l'année 1632, Marsal fut remis au roi, et le duc de Lorraine s'en retourna chez lui, bien résolu de rompre, à la première occasion favorable, un traité qu'il n'avait signé que par crainte de perdre ses états. Le duc d'Orléans n'y était pas plutôt arrivé, qu'il avait conclu son mariage avec la princesse Marguerite, sœur du duc, par le conseil de la reine-mère, qui craignait qu'on ne l'obligeât d'épouser la princesse Marie de Gonzague. L'affaire se consomma le plus secrètement qu'il fût possible, de peur que le roi, qui se trouvait dès lors à Metz, ne s'avançât en bonne compagnie vers Nancy, pour troubler une fête à laquelle on ne l'invitait pas. Le même traité de Vic obligea le duc d'Orléans à se séparer de sa nouvelle épouse, et à s'en aller dans les Pays-Bas espagnols, où l'archiduchesse Isabelle lui avait offert une retraite. Dès les premiers jours de son arrivée, il commença de concerter ses projets avec Marie de Médicis. Tous leurs desseins étaient fondés sur le secours que leur promettait le roi d'Espagne, sur une intrigue liée avec le duc de Montmorency, mécontent de la cour, par le moyen de l'évêque d'Albi, et des Delbenets ses neveux; enfin, sur la parole qu'avait donnée le duc de Lorraine, de faire irruption en France dès que Gaston y serait entré. Richelieu ne savait rien encore de l'intrigue liée avec Montmorency. Pour ce qui est de l'empereur et du roi d'Espagne, le cardinal avait si bien fait sa partie avec le roi de Suède et avec Frédéric-Henri, prince d'Orange, que les mécontents ne trouvèrent pas une grande ressource du côté de la maison d'Autriche, occupée à se défendre contre ces deux guerriers, qui l'attaquaient en Allemagne et aux Pays-Bas. Et par rapport au duc de Lorraine, le cardinal prit de bonnes mesures pour l'arrêter avant qu'il entrât dans le royaume.

Son premier soin, pour intimider les grands seigneurs, fut de presser la condamnation du maréchal de Marillac, au procès duquel on travaillait assidûment. Depuis qu'il avait été arrêté en Piémont, on l'avait mené dans le château de Sainte-Menehould, et, de là, dans la citadelle de Verdun. Ensuite, selon la coutume du cardinal, le roi y avait établi une chambre de justice pour connaître de cette affaire. Le prisonnier était accusé de péculat par quelques témoins recherchés, depuis qu'il était en prison. La chambre fit diverses procédures, tant à sa sollicitation, qu'à celle du procureur du roi, et donna enfin un arrêt, par lequel elle le recevait à la preuve de ces faits justificatifs. Le cardinal, qui s'était attendu que la chambre donnerait un arrêt de mort, fit révoquer la commission et congédier les juges.

Le maréchal fut quelque temps après traduit de Verdun au château de Pontoise, et, de là, à Rueil, maison du cardinal de Richelieu, entre Paris et Saint-Germain. Le roi y

(*) C'est ce que quelques uns appellent le marquisat d'Ivrée, quoique le Canavès n'en soit maintenant qu'une très petite partie.

établit encore une chambre de justice par une nouvelle commission du 11 de mars. C'étaient, en partie, les mêmes juges et d'autres qu'on avait substitués à la place de ceux qui avaient été rejetés, et ils étaient au nombre de vingt-quatre. Le maréchal voulut récuser la chambre en général et quelques commissaires en particulier, pour des raisons très fortes; mais le conseil jugea sa protestation nulle, et quoi qu'il pût faire, il n'en put récuser qu'un seul. Les informations faites contre lui à Verdun étaient dressées de manière qu'il paraissait du moins coupable de certaines actions qu'on ne pouvait excuser de péculat, en prenant les choses à la dernière rigueur. Mais comme la plupart des officiers de guerre commettaient ordinairement les mêmes désordres, on ne les regardait dans le monde, ni comme des crimes capitaux, ni comme un véritable péculat. De là vient que le maréchal protestait toujours de son innocence. Ce n'est pas tout; en le supposant même légitimement convaincu de ce que des témoins, qu'il prétendait récusables et subornés, déposèrent contre lui sur les faits qui paraissaient les plus criminels, il était question de savoir s'il méritait la mort. L'original d'une ancienne loi alléguée ne se trouvait point. Bullion la déterra enfin, apparemment dans les registres de la chambre des comptes. Elle portait que le péculat, commis par quelque personne que ce soit, serait puni *par la confiscation de corps et de biens*. Outre que cette loi n'avait pas été mise à exécution contre les officiers militaires, si ce n'est dans l'affaire du maréchal de Biez, dont la mémoire fut réhabilitée ensuite, on ne convenait pas bien de la véritable signification des mots, dans lesquels la peine était énoncée. Les créatures du cardinal se mirent à feuilleter les vieux registres et les anciens livres de jurisprudence française. Ils trouvèrent que, par la *confiscation de corps et de biens*, on entendait la mort ou le bannissement perpétuel, et que, souvent, ces termes se prenaient dans le premier sens.

Des juges équitables et désintéressés auraient donné à une loi équivoque l'interprétation la moins rigoureuse, comme il se pratique ordinairement en France. Mais le garde des sceaux et les autres commissaires, qui voulaient faire leur cour au cardinal, se crurent d'autant mieux fondés à condamner Marillac à la mort, que, selon les informations de deux de ses plus grands ennemis, il paraissait punissable du dernier supplice, conformément à l'ordonnance de Blois, qui défend, sous peine de mort, généralement à tous officiers et soldats, de prendre et d'exiger de l'argent, pour ne pas loger dans les villages ou autres lieux qu'on leur a marqués. La loi faite pour arrêter la licence des officiers et des soldats, au temps des guerres civiles qui désolaient la France, parut trop rigoureuse pour être observée. Il aurait fallu pendre tous les soldats et couper la tête à tous les généraux. D'où vint que les personnes équitables, voyant la procédure des juges qui condamnèrent Marillac à la mort, conclurent, avec raison, qu'en le supposant même coupable de tout ce que ses ennemis lui imputaient, on ne pouvait excuser ces magistrats de malignité, de corruption, d'injustice, et d'une lâche et sanguinaire complaisance pour un ministre vindicatif.

Enfin, le samedi, 8 de mai, treize juges, à la tête desquels étaient le garde des sceaux et Bullion, conseiller d'Etat, condamnèrent Marillac à la mort. Les dix autres, entre lesquels Nesmond et Barillon tiennent le premier rang, opinèrent les uns à l'absolution, et les autres à des peines si légères, qu'elles supposaient tacitement une décharge en faveur de l'accusé. L'arrêt ne lui fut prononcé que le lundi suivant, et exécuté le même jour en la place de Grève. On dit que le cardinal avait sollicité lui-même tous les juges l'un après l'autre, la veille du jour qu'ils condamnèrent le maréchal. Cependant on assure que, lorsqu'ils le furent voir ensuite, dans l'espérance d'en être remerciés, le cardinal leur dit en se moquant, *qu'il fallait avouer que Dieu accorde des lumières aux juges qu'il ne donnait pas aux autres hommes, puisqu'ils avaient pu trouver de quoi condamner à mort le maréchal de Marillac.*

Vers ce temps, le duc de Lorraine envoya faire ses soumissions au roi et lui offrir toute sorte de satisfactions. Richelieu, inquiet des mouvements des ducs d'Orléans et de Montmorency, écouta les envoyés qui étaient munis des pouvoirs nécessaires. Le traité fut bientôt conclu par la nécessité où le duc se trouva de recevoir la loi du plus fort.

Il contenait en substance : « Que le roi rendrait au duc la ville et le château de Bar, » la ville et le château de Saint-Michel, Pont-à-Mousson, et tout ce que le roi avait conquis dans les Etats de Charles, depuis que » l'armée française y était entrée. Que le duc ne » remettrait entre les mains du roi que pour » quatre ans les villes et châteaux de Stenay » et Jametz, avec les munitions et l'artillerie » qui s'y trouveraient, et qu'après le terme » expiré ils seraient rendus à Charles, de » bonne foi et dans le même état. Que, moyennant l'évaluation qui s'en ferait au denier » cinquante, le duc céderait au roi Clermont » en Argone, place sur laquelle Louis avait » des prétentions. Que, dans un an, Charles » ferait hommage au roi pour le duché de » Bar. Que le duc observerait religieusement » les cinq premiers articles du traité de Vic,

» qui demeureraient plus authentiquement » confirmés par celui-ci. Enfin qu'il joindrait » ses armes à celles du roi. Qu'il assisterait » Sa Majesté dans toutes les guerres qu'il » pourrait entreprendre, et qu'il donnerait » un passage libre aux troupes de France, » quand on le lui demanderait. » Le cardinal de Lorraine, frère du duc, se rendit en otage jusqu'à l'entière exécution de ce traité. Charles remit ponctuellement les places stipulées. Et le roi s'en retourna à Paris, où les mouvements du duc d'Orléans rendaient sa présence nécessaire.

En effet, ce prince avait publié un manifeste où il traitait le cardinal de tyran, d'usurpateur, d'ennemi du roi et de la maison royale. Il y prenait le titre de *lieutenant-général du roi* pour redresser les abus et réprimer les violences de Richelieu : déclarant qu'il n'avait pris les armes que pour faire ouvrir les yeux à Sa Majesté, et lui faire toucher au doigt combien elle se laissait tromper par son ministre. Ensuite il entra en France par le Bassigny et se jeta dans la Bourgogne à la tête d'environ deux mille hommes de pied ; mais la présence de Noailles, lieutenant pour le roi dans cette province, l'empêcha d'y faire aucun ravage.

Le roi se rendit aussitôt au Parlement pour y faire vérifier une déclaration contre les mécontents. Tous ceux qui assisteraient ou qui se joindraient à *Monsieur* y étaient déclarés rebelles et criminels de lèse-majesté, avec ordre de procéder contre eux selon la rigueur des ordonnances. Pour ce qui est du duc d'Orléans, elle lui accordait le terme de six semaines pour rentrer dans son devoir.

De toutes les provinces où *Monsieur* passa, aucune ne voulut se déclarer en sa faveur. Il n'y eut que les états du Languedoc que le duc de Montmorency engagea à se mettre sous sa protection et à lui promettre de l'argent pour le paiement de ses troupes. Le duc devait avoir six mille hommes d'Espagne, qui néanmoins ne lui furent point envoyés : il en attendait aussi un secours d'argent, qui ne vint que fort tard et qui fut peu considérable. Et la cour ayant fait arrêter une grosse somme qu'il devait faire venir de Paris, le parti de *Monsieur* se trouva presque dénué de tout, et hors d'état de résister aux forces royales. Néanmoins, comme la conjonction des deux maréchaux n'était pas faite, que le maréchal de Schomberg, qui s'était avancé près de Castelnaudary, n'avait encore que mille hommes de pied et douze cents chevaux, sans artillerie ; et que *Monsieur* se voyait deux mille fantassins, trois mille chevaux, quantité de volontaires, et trois pièces de canon, le duc de Montmorency crut qu'il fallait profiter de cette supériorité pour attaquer l'armée royale.

Aussitôt ayant pris le commandement de l'avant-garde, pendant que *Monsieur* conduisait le corps de bataille, il s'avança avec les comtes de Moret, de Rieux, et de la Feuillade, pour soutenir les enfants perdus qui avaient ordre de s'emparer d'un poste avantageux. Le comte de Moret fut le premier qui donna dans la cavalerie royale et la mit en désordre. Le duc de Montmorency, qui voulait en avoir l'honneur, court à toute bride suivi de son seul écuyer, franchit un fossé, et s'engage imprudemment dans la mêlée. Là, il oublie les devoirs de général et se bat comme un simple soldat. Quelque infanterie royale, qu'on avait mise en embuscade dans des fossés, s'étant levée alors, fit sa décharge si à propos, que les comtes de Moret, de Rieux et de la Feuillade, et plusieurs officiers furent tués, et le duc de Montmorency percé de plusieurs coups. Il n'aurait pas laissé que de pouvoir se retirer, si dans le même temps son cheval blessé ne se fût abattu sous lui : ce qui le fit prendre prisonnier.

Sa prise renversa en un moment toutes les espérances du duc d'Orléans. Comme ce parti ne subsistait dans le Languedoc que par le crédit du gouverneur de la province, on en vit à l'heure même la ruine tout entière. Les troupes nouvellement levées se débandèrent, et le triste spectacle des corps morts exposés çà et là acheva de décourager ce qui restait. Il ne fut pas possible de ramener les gendarmes de *Monsieur* au combat, tant l'épouvante était grande. On voyait de tous côtés les compagnies entières se sauver à bride abattue : en sorte que, si le maréchal de Schomberg eût envoyé seulement deux cents chevaux sur le passage, il prenait *Monsieur* et tous ceux qui étaient avec lui. Mais le maréchal était trop habile pour tenter de prendre l'héritier présomptif de la couronne, et pour le pousser à la résolution extrême de hasarder un second combat où il pouvait demeurer. Content d'avoir le duc de Montmorency entre les mains, il donna le temps au duc d'Orléans de se retirer à Béziers, et de penser à se raccommoder avec le roi son frère.

Il n'y fut pas plutôt arrivé qu'il dépêcha Chandebonne au roi, pour lui faire de grandes protestations de fidélité à l'avenir, et lui demander les conditions suivantes : « Que » Montmorency fût mis en liberté et rétabli » dans ses charges et dans ses biens ; que les » ducs d'Elbeuf et de Bellegarde, et tous les » autres qui avaient suivi Marie de Médicis » ou Gaston, rentrassent de même dans leurs » biens et leurs gouvernements ; que Sa Majesté donnât au duc d'Orléans une place de » sûreté, où il pût demeurer avec une garni-

» son raisonnable : qu'il plût au roi de rendre » au duc de Lorraine les places que Sa Majesté tenait de lui en dépôt ; que la reine-mère fût rétablie dans ses biens et dans ses » pensions, et qu'elle pût choisir telle place » qu'elle voudrait pour sa retraite : que le roi » donnât à son frère un million de livres pour » payer l'argent qu'il avait emprunté ; que le » roi qui était déjà au Pont-Saint-Esprit ne » s'avançât pas davantage avec son armée. » A ces conditions, le duc d'Orléans promettait de renoncer à toutes ligue et intelligence contraires au service du roi. Là dessus Bullion, directeur général des finances, et le marquis Des Fossés, gouverneur de Montpellier, furent chargés d'aller négocier avec son altesse royale.

Les instructions du premier portaient qu'en cas que les confidens de Gaston parussent le détourner de se soumettre aux volontés du roi, il devait déclarer à Puylaurens, en présence de son maître, que Sa Majesté savait bien qu'il était le seul qui dissuadât le duc d'Orléans de rentrer dans son devoir; et, pour intimider davantage Puylaurens, Bullion fut chargé de dire encore à Gaston que, s'il voulait abandonner ce favori à la juste sévérité du roi, on ferait grâce au reste de ses partisans et de ses domestiques. Bullion trouva le duc d'Orléans sensiblement affligé de s'être engagé si avant dans une affaire dont il ne pouvait sortir avec honneur : il lui dit que le seul moyen qu'il eût d'obtenir ce qu'il souhaitait était de se soumettre absolument à tout ce que le roi voudrait; que c'était l'irriter que de lui demander des assurances; qu'à l'égard du duc de Montmorency, il lui ferait tort, s'il ne laissait son sort à la disposition de Sa Majesté, et que l'obéissance aveugle qu'il lui rendrait en cette occasion devait le mettre hors de toute crainte.

Bullion vint à bout de réduire Puylaurens. On commença de conférer sur les conditions du traité. Enfin, au bout de trois jours, il fut signé à Béziers le 29 septembre. Les principaux articles étaient : « Que *Monsieur* reconnaîtrait sa faute par écrit, et prierait le » roi de la lui pardonner; qu'il donnerait » toutes les assurances possibles de n'en commettre plus de semblables à l'avenir; que » pour cela il promettait d'abandonner toute » sorte de pratiques au dedans et au dehors » du royaume, et de n'avoir plus d'intelligences avec les Espagnols, les Lorrains, » ou autres princes, ni avec la reine-mère, » contre le gré de Sa Majesté; de demeurer » en tel lieu qu'il plairait au roi de lui nommer, et d'y vivre comme un bon sujet et » un vrai frère; que les charges vacantes de » sa maison, et particulièrement celle de » chancelier, seraient données à des personnes » agréables au roi ; que Puylaurens, sous » peine d'être déchu de sa grâce qu'on lui accordait, avertirait le roi de tout ce qui avait » été négocié avec les étrangers contre le service de Sa Majesté, le bien de l'État, et les » principales personnes dont elle se servait » dans l'administration de ses affaires; que » le duc d'Orléans commanderait à tous ses » domestiques de révéler tout ce qu'ils sauraient se passer de contraire au service du » roi, et que ceux que Sa Majesté désirerait » en feraient le serment. Gaston promettait » enfin, par un article secret, d'aimer tous les » ministres du roi, et particulièrement le cardinal de Richelieu, dont son altesse royale » avait toujours, disait-elle, estimé la fidélité » et le zèle. »

A ces conditions, le duc d'Orléans rentra dans les bonnes grâces du roi. On lui permit de se retirer à Tours ou à Champigny, maison des anciens ducs de Montpensier. Ses domestiques, rétablis dans leurs biens, excepté le duc de Bellegarde, le président le Coigneux et Monsigot, eurent la liberté de l'accompagner ou de le joindre. Le duc d'Elbeuf obtint sa grâce, et eut la permission de se retirer dans une de ses maisons; mais ce ne fut qu'après de longues contestations de Gaston avec le commissaire du roi. Il congédia ensuite ses troupes étrangères et engagea sa vaisselle d'argent, pour avoir de quoi les payer. On avait parlé d'une entrevue entre les deux frères; mais elle fut remise à un autre temps. Le duc d'Orléans partit de Beziers le 1er d'octobre, et le roi y entra le même jour.

Les états de Languedoc, convoqués premièrement à Carcassonne, avaient été transférés dans cette ville. Le roi voulut y présider uniquement pour leur faire une censure de s'être laissé séduire par le duc de Montmorency. Le garde des sceaux ayant exagéré l'énormité de la rebellion, et exalté la bonté du roi qui voulait bien user de clémence, le secrétaire d'État lut une déclaration, par laquelle Sa Majesté rétablissait les priviléges de la province, supprimait les élus, et réglait l'imposition des deniers qui seraient désormais levés en Languedoc. Après la clôture des états, Sa Majesté distribua diverses récompenses. Urbain de Maillé, marquis de Brezé, fut fait maréchal de France à la place d'Antoine Coiffier de Ruzé, marquis d'Effiat; on lui donna encore le gouvernement de la ville et du château de Calais. La Force obtint la charge de grand maître de la garde-robes. Et le maréchal de Schomberg, qui mourut quelques mois après, fut déclaré gouverneur de Languedoc à la place du duc de Montmorency, au procès duquel on travaillait.

On prétend que ce duc, quand il fut pris, avait au bras un riche bracelet de diamants, où était le portrait de la reine Anne d'Autriche. Pomponne de Bellièvre, depuis premier président au parlement de Paris, alors intendant de l'armée du maréchal de Schomberg, s'en étant aperçu, feignit, par amitié, pour un seigneur malheureux, de vouloir l'interroger juridiquement et commencer quelques procédures. Il s'approcha du lit du maréchal-duc, le prit par le bras, et tira, le mieux qu'il put, le portrait hors du bracelet. La chose ne se put faire si subitement, que quelque espion n'en avertît le cardinal. Il ne manqua pas de la rapporter au roi, et de l'envenimer par ses calomnies ordinaires. C'en fut assez pour réveiller dans l'esprit du monarque l'ancienne jalousie qu'il avait conçue de son épouse, et pour le rendre inflexible à toutes les prières qu'on lui fit en faveur de Montmorency.

Le cardinal avait si bien mis dans l'esprit du roi qu'il fallait en faire un exemple, que rien ne fut capable de le sauver. Il engagea ce faible prince à nommer le parlement de Toulouse pour le juger, quoique ce fût à celui de Paris à en connaître. Châteauneuf, qui avait été page du connétable de Montmorency, père du criminel, et six maîtres des requêtes, se rendirent dans cette ville, où la cour alla de Beziers, pour présider à ce jugement. Comme le maréchal-duc avait été pris les armes à la main, il fut déclaré criminel de lèse-majesté et condamné à mort, après avoir subi ses interrogatoires. Dès qu'on lui eut lu son arrêt, le roi lui envoya demander, par le comte de Charlus, l'ordre du Saint-Esprit et le bâton de maréchal, que le duc lui renvoya aussitôt. Il chargea Charlus d'assurer Sa Majesté qu'il se repentait extrêmement de l'avoir offensée et qu'il mourait son très humble serviteur. Charlus trouva le roi dans son cabinet jouant aux échecs avec Liancourt; et, après lui avoir fait le compliment du duc, il se jeta à ses pieds, fondant en larmes et lui demandant grâce. Tous ceux qui étaient dans le cabinet en firent autant; et le roi eut le chagrin de voir que tout le monde pleurait autour de lui, sans que personne, excepté le cardinal et ses créatures, pût digérer la dureté qu'il témoignait en cette occasion. Il répondit qu'il n'y avait point de grâce pour le duc, et qu'il fallait qu'il mourût comme il l'avait mérité. Tout ce que le roi accorda fut que le bourreau ne le lierait point, que ses biens ne seraient point confisqués, et qu'on le ferait mourir dans la cour de l'Hôtel-de-Ville. Il eut la tête tranchée à l'âge de trente-sept ans, le même jour que l'arrêt lui fut prononcé; après quoi le roi ne pensa plus qu'à reprendre le chemin de Paris.

On avait envoyé en Espagne, pour se plaindre du secours que l'infante et les ministres du roi catholique avaient déjà donné au duc d'Orléans, et pour justifier celui que la France donnait au roi de Suède contre la maison d'Autriche.

On reçut, peu après, la nouvelle de la fin malheureuse de Gustave-Adolphe, tué le 6 de novembre à la bataille de Lutzen, que son armée gagna après sa mort. Cet accident apportait un grand changement aux affaires générales de l'Europe.

Ce fut pour empêcher la maison d'Autriche d'en profiter, que le roi tint conseil au mois de janvier. Le cardinal y représenta que la première chose qu'il y avait à faire dans cette conjoncture, c'était d'amasser de l'argent à quelque prix que ce fût, et de faire en sorte que la guerre continuât en Allemagne et dans les Pays-Bas, sans néanmoins se déclarer contre la maison d'Autriche, et à condition que ceux à qui l'on donnerait de l'argent ne pourraient faire ni paix, ni trêve sans le consentement de la France. Que, si pourtant on voyait qu'on ne pût entretenir la guerre, il faudrait alors entrer dans l'accommodement qui se ferait. Qu'on devait examiner si le roi ne devrait pas plutôt rompre avec la maison d'Autriche, et se joindre aux protestants d'Allemagne et aux états généraux des Provinces-Unies, que de s'exposer à voir une trêve ou une paix se conclure sans y être compris. Que si la paix se faisait en Allemagne, ou la trêve dans les Pays-Bas, la France aurait à soutenir seule une guerre défensive que l'on porterait jusque dans son sein, et dans laquelle le parti de *Monsieur* et de la reine-mère deviendrait aussi puissant qu'il était faible alors. Que, d'un autre côté, si l'on commençait la guerre, tout le monde croirait qu'on l'aurait entreprise sans nécessité et pour favoriser les ennemis de la religion catholique. Qu'ainsi, si l'on voulait s'unir aux protestants d'Allemagne, on ne pourrait le faire qu'à ces conditions : qu'ils conservassent la religion catholique dans tous les lieux où elle était; qu'ils remissent entre les mains du roi tout ce qu'ils tenaient en deçà du Rhin, les principales places du Palatinat, et tout ce qu'ils avaient en Alsace et dans l'évêché de Strasbourg; qu'ils l'aidassent à prendre Philisbourg et Brissac, et qu'ils s'obligeassent à ne rien faire, ni paix ni trêve, sans le consentement de Sa Majesté. Qu'à l'égard des états généraux des Provinces-Unies, il faudrait obtenir qu'ils conservassent de même la religion catholique dans leurs conquêtes; qu'il faudrait aussi attaquer conjointement les villes maritimes, à condition que ce qu'on prendrait demeurerait au roi; que les protestants ne demanderaient autre chose à la France, sinon qu'elle rompît avec la maison d'Autriche ou

en Allemagne, ou en Flandre, ou en Italie, et qu'elle tînt en Alsace une armée prête à la secourir au besoin, etc.

Le cardinal déduisit ensuite les avantages qu'on retirerait de cette guerre, savoir : que, sans tirer l'épée, le roi porterait les limites de ses états jusqu'au Rhin ; il aurait entrée dans les terres de Strasbourg, dans la Franche-Comté et dans le duché de Luxembourg, et qu'il briderait si fort le duc de Lorraine, qu'il ne pourrait rien entreprendre. Qu'à la vérité il faudrait avoir un peu plus de troupes qu'auparavant, mais que le douaire de la reine-mère et l'apanage du duc d'Orléans fourniraient de quoi les entretenir ; qu'autrement la France se trouverait seule opposée à la maison d'Autriche. Enfin le cardinal conclut, et le conseil après lui, à employer tous les moyens possibles pour faire continuer la guerre en Allemagne et dans les Pays-Bas, sans que le roi se déclarât ouvertement. Mais, soit qu'on fît la paix ou la guerre, Richelieu était également inquiet de voir la mère du roi et l'héritier présomptif de la couronne entre les mains des Espagnols. L'un et l'autre leur pouvaient être d'un grand usage durant la guerre, pour exciter quelque mouvement dans le royaume au premier désavantage des armes de France. Que, si la paix générale se négociait durant le séjour de Marie de Médicis et du duc d'Orléans aux Pays-Bas, l'empereur et le roi d'Espagne étaient d'autant plus en droit de stipuler de bonnes conditions en faveur d'une reine et d'un prince qui se mettaient sous leur protection, que le roi voulait entrer dans tous les traités, quoiqu'il n'y eût point de guerre ouverte entre lui et la maison d'Autriche. Le moyen le plus sûr de prévenir ces inconvénients, c'était de faire en sorte que la reine-mère et le duc d'Orléans sortissent d'eux-mêmes des états du roi d'Espagne.

Venant alors à réfléchir que la reine-mère avait demandé, l'été précédent, des vaisseaux au roi d'Angleterre pour la transporter dans un port d'Espagne, Richelieu crut que sa retraite à Gand était une preuve qu'elle se dégoûtait des Pays-Bas. C'est pourquoi, jugeant qu'elle n'avait peut-être plus tant d'éloignement pour l'Italie, il se mit en tête de l'amener par divers moyens à se retirer, du moins pour un temps, à Florence. L'embarras était de lui en faire la proposition. Après y avoir bien pensé, il espéra de réussir, par le moyen de Gondi, envoyé du grand duc de Toscane. Il le fit venir un jour et lui insinua que, si son maître voulait attirer la reine-mère à Florence, on lui en saurait bon gré. Ni l'un ni l'autre ne pensaient à rien de semblable. Marie de Médicis, chagrine de se voir trop longtemps à charge au roi d'Espagne et à l'infante Isabelle, put bien concevoir de se retirer auprès de la reine d'Angleterre, sa fille ; mais le roi Charles, son gendre, faisait difficulté d'y consentir, soit pour ne point se brouiller avec Louis, soit pour éviter de se charger de l'entretien d'une princesse qui lui coûterait beaucoup, soit enfin qu'il craignît l'humeur inquiète et remuante de sa belle-mère. Tel était le triste sort de Marie de Médicis. Quoique son fils et ses deux gendres fussent les plus grands rois de l'Europe, la dureté d'un ingrat domestique la réduisait à ne pouvoir trouver de retraite.

Depuis la mort du duc de Montmorency, personne n'était à couvert du ressentiment de Richelieu ; ce ministre impérieux et vindicatif fit condamner aux galères perpétuelles, par le parlement de Dijon, un gentilhomme qui n'avait commis d'autre crime que de suivre le parti de l'héritier présomptif de la couronne. Le duc d'Elbeuf, Puylaurens, du Coudrai Montpensier et Goulas, furent condamnés à la mort dans le même tribunal, comme contumaces et criminels de lèse-majesté, et eurent la tête tranchée en effigie à Dijon. Laffémas, maître des requêtes et intendant de l'armée de Champagne, l'un de ces juges qui firent mourir le maréchal de Marillac, poursuivait criminellement, à Troyes, plusieurs gentilshommes fugitifs qui avaient suivi le duc d'Orléans. On lui donna commission de les juger conjointement avec le présidial de Troyes en dernier ressort. Ils furent condamnés par contumace, les uns à être écartelés et les autres à perdre la tête.

De tous ceux que Richelieu fit conduire sur l'échafaud, aucun ne montra plus de fermeté que le chevalier du Jars. On l'accusait d'avoir voulu faire passer en Angleterre le duc d'Orléans et la reine-mère. Comme on n'en avait aucune preuve, le cardinal s'avisa d'un moyen extraordinaire pour découvrir si du Jars ne s'était point mêlé de cette intrigue. Non seulement il le fit mettre en prison ; mais il engagea les juges à lui faire son procès et à le condamner à la mort, en leur donnant parole que leur arrêt ne serait point exécuté. Sa sentence ayant donc été lue, il fut conduit sur l'échafaud, où s'étant mis en posture pour recevoir le coup mortel, sans avoir rien avoué, on cria *grâce, grâce*. Comme il était près de descendre, un des juges l'exhorta, après avoir éprouvé la clémence du roi, de découvrir les intrigues de Châteauneuf, garde des sceaux, qui avait été arrêté, quoiqu'il eût souvent servi de ministre au cardinal pour exercer plusieurs violences. Mais du Jars répondit courageusement que, l'affreuse image de la mort n'ayant point été capable de le faire parler, rien ne pourrait lui arracher de la bouche quoi que ce fût qui pût faire tort à son ami. On ne laissa

point d'ôter les sceaux à Châteauneuf et de l'enfermer dans le château d'Angoulême. On ne sait pas bien quelles impressions certaines gens avaient données contre lui au cardinal. Quelqu'un lui rapporta que, durant une maladie qu'il avait eue à Bordeaux, le garde des sceaux, transporté de joie, s'était mis à danser au son des violons, dans l'espérance d'être bientôt premier ministre. D'autres prétendent qu'il s'était déclaré son rival auprès de la duchesse de Chevreuse, qui était aimée de Richelieu. Quoi qu'il en soit, il ne put jamais leur pardonner certaines railleries qu'ils avaient faites de lui dans quelques lettres. La duchesse fut bannie de la cour, et les sceaux furent donnés à Pierre Séguier, président au parlement de Paris; le marquis de Leuville, neveu de Châteauneuf, et quelques autres, furent mis en même temps à la Bastille. Le maréchal d'Estrées, intime ami de ce magistrat, ayant appris à Trèves la nouvelle de sa disgrace, en fut si effrayé, qu'il quitta l'armée qu'il commandait, pour se mettre en sûreté; il revint peu après, ayant connu que sa terreur était vaine.

Pendant que Richelieu ruinait ainsi ses ennemis au dedans, il travaillait à tenir la maison d'Autriche si occupée au dehors qu'elle ne pût prendre aucune part dans les brouilleries de la reine-mère et de *Monsieur*. Pour cet effet, il fit renouveler à Hilbron, par le marquis de Feuquières, la ligue que la couronne de France avait faite avec le feu roi de Suède, et promit de faire toucher à Christine, sa fille, la somme d'un million de livres par an, pour continuer la guerre en Allemagne. Les deux couronnes s'obligeaient encore à ne faire aucun traité que d'un commun consentement, et à secourir tous leurs alliés.

Il se faisait en même temps une négociation à la Haye entre les états généraux des Provinces-Unies, et les envoyés des Pays-Bas soumis à la domination du roi d'Espagne. C'était pour ménager une trève entre Sa Majesté Catholique et les états généraux. Richelieu entreprit de la traverser, et d'engager ces derniers à continuer la guerre. Il le fit par le moyen du baron de Charnacé, ambassadeur du roi auprès des états. On leur promit la continuation d'un million de livres par an, avec un secours de six mille hommes de pied et de six cents chevaux, destinés pour prendre Dunkerque et Gravelines. Ainsi la France n'était ni en paix ni en guerre ouverte avec la maison d'Autriche, et les deux couronnes paraissaient disposées à profiter du parti qui leur serait le plus avantageux.

Tel était au dehors l'état des choses, lorsque le roi alla tenir son lit de justice au parlement de Paris le 12 avril. Le dessein de Richelieu, dans cette cérémonie, était de se venger avec éclat de son ennemi le président le Coigneux, chancelier du duc d'Orléans. On y lut une déclaration du roi, par laquelle ce magistrat, accusé d'avoir inspiré à son maître de sortir de France et de se révolter contre le roi, était derechef condamné comme criminel de lèse-majesté, aussi bien que Des Landes Payen conseiller et secrétaire de la reine-mère. Le roi censura aussi âprement la compagnie de ce qu'elle avait osé, peu de jours auparavant, envoyer des députés à Saint-Germain, pour demander à Sa Majesté le rappel du président de Mesmes, que le cardinal avait fait reléguer. Ainsi le roi empêchait qu'on ne lui fît aucune remontrance; et en essayant de régner plus absolument que ses prédécesseurs, il se livrait sans réserve à toutes les passions de ses ministres. Il dit, avant de sortir de l'Assemblée, qu'à l'avenir, lorsqu'il viendrait au Parlement, il entendait que quatre présidents le vinssent recevoir à genoux hors de la porte de la chambre, comme cela se faisait autrefois.

La cérémonie du lit de justice fut précédée et suivie de la distribution de plusieurs charges. Le maréchal de Chaune fut fait gouverneur de Picardie à la place du duc de Chevreuse, qui se démit. Le duc de Ventadour eut le gouvernement du Limousin en dédommagement de sa lieutenance générale du Languedoc, qui fut partagée en quatre. Le comte de Jonsac fut fait gouverneur de la Saintonge, de l'Angoumois, du pays d'Aunis et de la Rochelle, et le comte de la Palice Saint-Géran, du Bourbonnais. Le baron de Pont-Château eut la lieutenance générale de la Basse-Bretagne, le marquis de Sennecey celle de Bourgogne dans le bailliage du Mâconnais

Cependant la reine-mère était tombé dangereusement malade à Gand. Le roi lui envoya deux de ses médecins avec ordre d'en prendre tout le soin possible. Mais cette princesse, prévenue de l'habileté de Vautier qui connaissait son tempérament depuis longtemps, ne cessait de le demander. Richelieu n'était pas d'humeur à relâcher si facilement ses ennemis, quand il les avait une fois enfermés à la Bastille. Le refus dur et constant d'envoyer un médecin de confiance à une mère affaiblie par plus de quarante jours d'une fièvre continue aigrit les esprits, et rendit l'ingrat Richelieu plus insensible aux malheurs de sa bienfaitrice. On ne laissa pas de lui faire parler d'accommodement; mais à condition de chasser de sa maison certaines personnes qui étaient désagréables au cardinal. Marie de Médicis s'en moqua, et répondit froidement qu'elle se trouvait fort bien chez le roi d'Espagne.

On réussit aussi peu dans la négociation

pour le retour du duc d'Orléans. Son mariage avec la princesse Marguerite ayant éclaté, le roi, sous prétexte qu'il avait été contracté sans son consentement, protesta la nullité contre cette alliance.

La reine-mère, qui avait ses chagrins aux Pays-Bas, envoya auprès du roi Villiers Saint-Genèt au mois de novembre, pour voir s'il n'y aurait pas moyen d'obtenir son retour à des conditions supportables. Elle lui fit faire de grandes plaintes de la manière peu respectueuse dont la traitaient *Monsieur* et Puylaurens. Le roi répondit qu'il était bien fâché que le duc d'Orléans en usât mal avec la reine sa mère, mais qu'elle ne serait jamais tombée dans cet inconvénient, si elle avait voulu croire ses conseils et ceux de ses fidèles serviteurs. Que si elle lui remettait ses mauvais conseillers pour les punir comme ils le méritaient, et qu'elle aimât, comme elle devait, les bons serviteurs de la couronne, alors on croirait qu'elle ne serait plus dans la mauvaise disposition où elle avait été lorsqu'elle sortit de France. Voilà comment tous les discours du roi, dictés par le cardinal, se réduisaient à contraindre Marie de Médicis d'abandonner tous ses domestiques à la vengeance de Richelieu; mais il était si honteux, pour une princesse comme la reine-mère, de sacrifier de la sorte ses plus anciens serviteurs aux passions d'un ministre vindicatif, qu'on jugea qu'elle ne se résoudrait jamais à le faire, et qu'on ne le lui proposait que pour lui ôter toute espérance de réconciliation.

Cependant on s'apercevait que le duc d'Orléans s'ennuyait en Flandre. L'infante Isabelle étant venue à mourir sur ces entrefaites, la reine et madame commencèrent à craindre que ce prince changeant ne les abandonnât. Le cardinal, informé de tout, fit tenir un conseil en présence du roi, pour voir ce que l'on pourrait faire en cette conjoncture. Le ministre y discourut au long, selon sa coutume, pour persuader au roi de ne donner aucune satisfaction ni à Marie de Médicis ni à Gaston. Comme il était scandaleux de tenir si longtemps cette princesse hors du royaume, et que le roi avait quelquefois des remords là dessus, le cardinal lui disait qu'il devait se souvenir, non seulement qu'il était fils, mais encore qu'il était roi, et qu'il devait avoir plus de soin de procurer le bien de l'Etat que de satisfaire les passions de la reine sa mère. Par cette maxime, qui supposait que le bien de l'Etat était incompatible avec la satisfaction de Marie de Médicis, il étouffa toujours dans le cœur du roi tous les sentiments de sa tendresse naturelle. Le résultat du conseil fut donc : que, si la reine-mère voulait faire voir qu'elle n'avait eu aucune part aux assassinats que Richelieu prétendait que ses serviteurs avaient projetés, elle le ferait en livrant à la justice les auteurs de ces pernicieux conseils. Le cardinal arriva par là à son but, qui était de tenir la reine-mère et *Monsieur*, mais surtout la première, hors de France le plus longtemps qu'il lui serait possible.

Plus de trois mois se passèrent sans que le duc de Lorraine remît la princesse, sa sœur, entre les mains du roi. La cour, voyant qu'il se mettait si peu en peine d'accomplir le dernier traité, ne songea plus qu'à faire déclarer nul ce mariage. On prétendit se fonder sur ce que le prince Lorrain avait enlevé le duc d'Orléans. Le procureur général, suivant ses instructions, présenta requête au Parlement pour cette fin, et le Parlement demanda du temps pour informer et délibérer d'une affaire de cette conséquence. Mais le roi lui en donna si peu, que le 18 janvier il alla lui-même au palais, pour y faire vérifier une déclaration, contenant les raisons pour lesquelles il ne pouvait approuver le mariage de *Monsieur*, et ordonner au Parlement de juger des informations qu'on avait prises contre le duc de Lorraine, pour justifier le prétendu rapt, et faire voir par conséquent la nullité du mariage. Par la même déclaration, il rétablissait le duc d'Orléans dans ses biens et dans ses honneurs, pourvu que dans trois mois il reconnût sa faute, et revînt demeurer en France comme auparavant.

Le Parlement n'était pas peu embarrassé : il sentait toute la conséquence d'un jugement où il ne s'agissait de rien moins que des héritiers du successeur présomptif de la couronne. Le roi n'était-il fâché de cette alliance que parce qu'elle s'était faite sans sa participation: autrement il n'y avait, ni trop d'inégalité, ni rien de désavantageux à l'État, ou à la maison royale. Aussi, pour faire comprendre au duc que, s'il voulait se soumettre, on pourrait user envers lui de plus de douceur, on envoya un ordre au parlement de Metz de différer la défense qu'on lui avait ordonné de faire aux habitants des terres dépendantes des trois évêchés, de ne plus reconnaître le duc de Lorraine; et on lui laissa tirer les revenus du duché de Bar, sans le presser d'en venir faire hommage au roi. Mais ce prince était si irrité contre la France, qu'il chercha tous les moyens possibles de lui nuire.

Ce fut pour pouvoir se déclarer ouvertement contre cette couronne, sans crainte d'être privé du peu qui lui restait de ses États, qu'il en fit une donation à son frère Nicolas François, cardinal de Lorraine, par acte passé le 19 de janvier. Après quoi, il se retira avec huit cents chevaux et deux mille fantassins, et alla joindre l'armée impériale.

La première chose qu'on exigea du nouveau duc, sans pourtant approuver, ni désapprouver la démission de son frère, fut qu'il se déclarât contre le mariage de sa sœur, qu'il livrât les pièces originales, tant du contrat que la dispense des bans, qu'il nommât le prêtre qui l'avait béni, et les témoins qui avaient assisté aux épousailles. On donna par écrit à Contrisson, son envoyé, tous les articles auxquels on souhaitait qu'il répondît ; et il revint peu après avec une lettre de créance, adressée au cardinal de Richelieu. Comme le nouveau duc n'avait pas encore renoncé au chapeau, il y prenait la qualité de *cardinal-duc de Lorraine*. Richelieu s'emporta extrêmement à la vue de cette souscription, comme s'il eût été le seul à qui appartînt le titre de *cardinal-duc*. Ce fut bien pis quand il eut entendu la réponse de Contrisson, qui était, qu'après avoir fait chercher chez tous les notaires de Nancy, il ne s'était trouvé aucune minute du contrat de mariage, qu'apparemment il n'y en avait point, ayant peut-être été écrit de la main même de *Monsieur;* qu'on n'avait pas non plus trouvé la dispense des bans; mais que le cardinal-duc de Lorraine offrait d'en signer une semblable à la première; enfin, qu'on ne savait pas les noms des témoins, et que le moine qui avait fait la cérémonie était sorti du pays depuis ce temps-là.

Richelieu répliqua, en colère, qu'on voyait bien que le cardinal de Lorraine, car il ne le nomma jamais duc, voulait marcher sur les traces de son frère; qu'il se déclarait son plus grand ennemi, d'ami qu'il était auparavant, et qu'à l'égard du mariage en question, le roi saurait lui faire voir combien il avait les mains longues.

Ce ministre eut peu après un bien plus grand sujet de dépit, lorsqu'il sut que le cardinal de Lorraine, au lieu d'épouser la Combalet sa nièce, comme il l'avait cru, s'était marié avec Claude de Lorraine, sa cousine, et sœur de la femme de son frère. Ce mariage s'était fait en présence de la duchesse, de quelques demoiselles, et d'un gentilhomme seulement. Ce qui y avait déterminé si promptement le nouveau duc, que nous appellerons désormais le duc *François*, ce fut la crainte que le maréchal de la Force, qui n'était pas loin de là avec l'armée du roi, ne vînt enlever ces deux princesses pour les envoyer en France : après quoi l'on aurait pu faire valoir les droits qu'on prétendait qu'elles eussent sur la Lorraine, à l'exclusion des princes de cette maison. En effet, le maréchal de la Force ne fut pas plutôt averti de ce mariage, qu'il fit investir Lunéville, et conduire les mariés avec la duchesse de Lorraine, et la princesse de Phalsbourg à Nancy, pour les y faire garder.

Durant ce temps-là, le cardinal de Richelieu pressait le jugement du procès contre le prince lorrain : le duc François et la duchesse son épouse ne crurent pas en devoir attendre la fin en Lorraine; ils trouvèrent le moyen de sortir de Nancy, à l'exemple de la princesse de Phalsbourg qui s'était évadée quelque temps auparavant, et se retirèrent à Besançon, d'où ils passèrent ensuite à Florence. Ce fut alors qu'on parla de réunir toute la Lorraine à la couronne, sous prétexte qu'ayant été autrefois un fief des comtes de Champagne, dont le comté était depuis longtemps entre les mains des rois de France, tout ce qui en dépendait devait aussi leur appartenir.

On avait sursis depuis quelque temps les procédures faites au parlement contre le duc de Lorraine. Mais ce prince ayant fait afficher un édit dans ses États, par lequel il défendait à ses sujets d'obéir aux Français, qu'il traitait d'usurpateurs et de tyrans, le roi ordonna que les procédures fussent continuées. Aussitôt on rendit contre Charles un décret d'ajournement, qui fut signifié à l'hôtel de Lorraine, sans aucun égard à la duchesse, que le roi y avait logée, et qu'il faisait servir par ses officiers.

Le maréchal de la Force, de son côté, prit le château de Biche, et ensuite la Mothe, qui se rendit à composition le 28 de juillet : après quoi il ne resta plus rien en Lorraine qui osât tenir pour ses anciens maîtres. Le Parlement ayant confisqué alors le duché de Bar, le cardinal fit exécuter l'arrêt à toute rigueur. Il établit une chambre de justice à Nancy, qui adjugea au roi quantité de places de Lorraine, comme ayant été aliénées des trois évêchés. Il fit encore saisir le reste du pays pour les frais de la guerre, et obligea le clergé, la noblesse et le peuple, à prêter serment de fidélité au roi. On parlait de la Lorraine comme d'une partie du royaume qui en avait autrefois été détachée par usurpation et par violence, et qu'il avait été juste de réunir à la couronne. Et pour ôter toute envie aux Lorrains de se soulever jamais, on fit démanteler quantité de places, dans lesquelles ils auraient pu se cantonner.

La reine-mère, durant ce temps-là, ayant plus de considération pour Gaston que pour elle, résolut de se raccommoder avec le roi son fils, et même avec son ministre, à quelque prix que ce fût. Pour cet effet, elle résolut de dépêcher à Paris le Rebours de Laleu son écuyer, avec trois lettres, l'une pour le roi, l'autre pour le cardinal, et la troisième pour Bouthillier, secrétaire d'État. Elles contenaient des assurances de ses dispositions à faire tout

ce que le roi souhaiterait d'elle, et particulièrement à se réconcilier avec le cardinal, pour obtenir la permission de retourner à la cour. Rien n'était plus soumis que la lettre de Marie de Médicis à ce ministre, ni plus capable de le fléchir, s'il eût été susceptible de réconciliation. Voici en quels termes la veuve de Henri-le-Grand, ne dédaigna point d'écrire à cet ingrat et implacable domestique. *Mon cousin, le sieur Bouthillier, m'ayant fait dire, de votre part, que mes déplaisirs vous touchaient sensiblement, et qu'ayant regret de me voir si longtemps privée de l'honneur de voir le roi, votre plus grande satisfaction serait d'employer votre pouvoir à me procurer ce bonheur, j'ai cru être obligée de témoigner par le sieur de Laleu, que j'envoie au roi, avec quelle sorte d'agrément je reçois votre bonne volonté. Prenez confiance en lui, et croyez, mon cousin, que je veux être véritablement, etc.*

« Laleu était chargé de dire au roi que » les sieurs de Villiers et Jacquelot, ayant témoigné à la reine-mère que Sa Majesté ne » pouvait se persuader qu'elle l'aimât, si elle » n'aimait monsieur le cardinal, il avait ordre » d'assurer Sa Majesté que cette princesse » voulait, en considération du roi son fils, » aimer monsieur le cardinal, et n'avoir nul » ressentiment de tout ce qui s'était passé. » Marie de Médicis ne s'adressait au roi que par bienséance: c'était devant le ministre qu'elle s'humiliait: c'était lui qu'elle regardait comme le maître absolu de toutes choses, comme l'arbitre souverain de son bonheur et de son repos. Combien cette démarche ne dut-elle pas coûter au courage de la désolée princesse! Néanmoins les difficultés que son écuyer eut à obtenir audience du roi firent juger avec raison que le cardinal empêcherait l'accommodement, ce qu'il fit en effet.

Ce ne fut pas tout : pour empêcher même les Espagnols de soupçonner que Gaston voulût se raccommoder avec le roi son frère, il se lia avec eux par un traité, par où l'on pouvait juger que ce prince ne se piquait pas beaucoup de tenir sa parole. Le marquis d'Aytone et le prince Thomas de Savoie, qui s'était mis depuis peu au service d'Espagne, pressèrent extrêmement la reine-mère d'y entrer; mais elle eut assez de fermeté et de prudence, pour ne vouloir pas prendre de liaisons si contraires aux intérêts du roi son fils. Le marquis d'Aytone, ayant envoyé ce traité en Espagne, pour le faire ratifier, le vaisseau qui rapportait la ratification échoua sur la côte de Calais, de sorte que cette ratification, ayant été prise par les Français et envoyée en cour, ne contribua pas peu à faire hâter le cardinal de conclure la négociation commencée avec le duc d'Orléans.

Le traité fut conclu et signé par le roi, le 1er d'octobre, à Escouan. Il portait en substance « que le roi et *Monsieur* consentaient de se remettre, touchant le mariage du dernier, au » jugement qui interviendrait en la manière » dont les autres sujets du roi avaient coutume d'être jugés en tel cas : le roi permettant à *Monsieur* de satisfaire sa conscience » sur ce point, par les voies accoutumées: » qu'en cas que ce mariage vînt à être dissous, » *Monsieur* promettait au roi de ne se marier » qu'avec le consentement de Sa Majesté, » comme le roi promettait de son côté de ne » contraindre jamais son frère là-dessus; » qu'en quelque endroit que *Monsieur* demeurât avec la permission du roi, il promettait d'y vivre comme un vrai frère, et » comme un bon sujet, sans y entretenir aucune intelligence qui pût déplaire à Sa Majesté; que le roi accordait amnistie pour lui » et pour ses domestiques, excepté trois ou » quatre; que *Monsieur* serait rétabli en tous » ses biens, apanages et pensions, et que le » roi lui donnerait, aussitôt après son retour, » quatre cent mille livres pour payer ses dettes » à Bruxelles et ailleurs, et cent mille écus, » quinze jours après, pour rétablir ses équipages; que le roi lui donnerait le gouvernement d'Auvergne, au lieu de celui de » l'Orléanais et du Blaisois, etc. » Le roi n'accordait tous ces articles à *Monsieur* qu'à condition qu'il les acceptât dans quinze jours, et qu'il les effectuât en revenant en France dans trois semaines. Puylaurens avait pour sa part le gouvernement du Bourbonnais, avec promesse d'être fait duc et pair, et d'épouser une parente du cardinal, huit jours après son retour en France.

Monsieur et lui, pleins de joie d'avoir obtenu ces avantages de la cour, ne pensèrent qu'à chercher les moyens de s'échapper au plus tôt des Pays-Bas, de peur d'être arrêtés par les Espagnols. Ils prirent le temps que le marquis d'Aytone était sorti de Bruxelles, et en sortirent eux-mêmes le 8 d'octobre, sous prétexte d'une partie de chasse. *Monsieur* ne dit adieu à personne, pas même à *Madame*, qu'il recommanda ensuite par une lettre à Marie de Médicis. Il gagna la Chapelle, et de là Saint-Germain-en-Laye, où il fut bien reçu du roi.

Après qu'on eut donné quelques jours aux plaisirs, on commença à parler d'affaire. On voulut porter *Monsieur* à consentir que son mariage fût déclaré nul. On lui envoya plusieurs théologiens gagnés pour lui jeter des scrupules dans la conscience; mais ce prince, toujours ferme sur cet article, se retira à Blois avec son favori, pour éviter les persécutions de la cour. Il n'y fut pas longtemps, qu'il

se plaignit des délais qu'on apportait à faire Puylaurens duc et pair, et à lui donner la parente de Richelieu en mariage. Ce ministre, craignant de nouvelles brouilleries, fit avertir son altesse royale et Puylaurens, que celui-ci pouvait venir à Paris conclure son mariage avec la seconde fille du baron de Pont-Château. Le duc de la Valette devait épouser l'aînée le même jour, et le comte de Guiche, fils du comte de Grammont, mademoiselle du Plessis-Chivrai, aussi parente du cardinal. Cette nouvelle rétablit la joie dans la cour de Gaston. Il retourna à Paris avec Puylaurens. On les régala splendidement à Rueil le 19 novembre, et le cardinal les conduisit à Saint-Germain, pour finir l'affaire en présence du roi. Les trois contrats de mariage furent signés, et la cérémonie des fiançailles se fit au Louvre le 26 du même mois. Le lendemain, on enregistra au parlement de Paris la déclaration du roi en faveur de Puylaurens, et des autres qui avaient suivi le duc d'Orléans hors du royaume; et les mariages furent célébrés le 28, avec beaucoup de pompe, à l'arsenal. La seigneurie d'Aiguillon, achetée six cent mille livres de la princesse Marie de Gonzague, qui la possédait comme héritière par sa mère du feu duc de Mayenne, fut érigée en duché-pairie, sous le nom Puylaurens, et donnée au favori de *Gaston*. Le 7 décembre, il alla prendre sa séance au Parlement; et *Monsieur*, un peu moins chagrin, s'en retourna à Blois. Il évitait la cour autant qu'il pouvait, parce qu'on l'y pressait continuellement de consentir à la dissolution de son mariage.

L'année suivante commença par un établissement qui conservera à jamais la mémoire du cardinal de Richelieu. Ce fut celui de l'*Académie francaise*, par un édit du roi que ce ministre obtint en faveur de quelques beaux esprits, qui, depuis quelque temps, s'étaient déja assemblés en particulier, par un louable désir de travailler à perfectionner la langue française.

La célèbre bataille de Norling, perdue au mois d'août dernier par les Suédois, avait donné lieu à un nouveau traité avec la ligue protestante, à qui l'on promettait de grands secours d'hommes et d'argent. En conséquence de ce traité, les Suédois avaient remis aux Français Philisbourg, place capable d'arrêter les impériaux, en cas qu'ils voulussent passer le Rhin pour entrer en Lorraine: mais les différends des couronnes n'ayant pu être accommodés par la voie de la négociation, Philisbourg fut surpris dès le mois de janvier, par celui-là même qui en avait été gouverneur avant que la place tombât entre les mains des Suédois. La perte était d'autant plus considérable, qu'elle avait coûté quatre cent mille écus à la France.

Pour en prévenir les suites, on donna ordre aux maréchaux de la Force et de Brezé de ne bouger du Bergstraat, jusqu'à ce qu'on eût fortifié Manheim et Heidelberg, autant que leur situation le pourrait permettre. On renvoya Feuquières en Allemagne, pour assister à l'assemblée des cercles protestants qui devait se tenir à Worms, et pour encourager les confédérés à agir avec plus de vigueur. Le résultat de la diète fut, qu'on prierait le roi d'entretenir l'armée des cercles commandée par le duc Bernard de Saxe-Weymar. Elle n'était que de sept mille hommes de pied et de quatre mille chevaux; mais c'étaient tous gens aguerris, dont les officiers n'attendaient leur fortune que de leur épée. Pour l'armée des Suédois, commandée par Jean Bannier, elle était de près de cinquante mille hommes avec quelques troupes des alliés. Ils reprirent courage malgré la perte de Philisbourg, et promirent que, si la France les aidait, ils repousseraient les impériaux jusque dans l'Autriche. Ceux-ci de leur côté se préparaient à faire les plus grands efforts pour empêcher la France de secourir les cercles confédérés. Ainsi tout se disposait à une guerre ouverte.

En attendant qu'il se présentât une occasion de la déclarer, le roi fit une ligue offensive et défensive avec les états généraux des provinces unies des Pays-Bas, signée le 8 de février, par laquelle on s'obligeait de part et d'autre à entrer au mois de mai, sur les Pays-Bas espagnols, avec une armée de trente mille hommes. Les Français avaient mis néanmoins cette condition au traité: *Si les Espagnols ne se disposent pas à des termes raisonnables d'accommodement.* Mais comme ce qui paraîtrait raisonnable en France, le serait sans doute très peu en Espagne, on ne se mettait pas beaucoup en peine de cette condition. On convint d'agir conjointement dès que le temps d'entrer en campagne serait venu, et de donner le commandement des deux armées unies à Frédéric Henri prince d'Orange, en qualité de généralissime, à moins que le duc d'Orléans ou le cardinal ne s'y trouvassent en personne. Et l'on donna ordre aux maréchaux de Châtillon et de Brezé, qui furent chargés de conduire l'armée destinée pour les Pays-Bas, de se trouver à Mézières à la fin d'avril, pour aller joindre, au commencement de mai, l'armée hollandaise près de Maestricht. Ce traité devait demeurer secret jusqu'au temps de l'exécution, auquel la France déclarerait la guerre à l'Espagne.

Il s'en présenta bientôt un prétexte, même plus plausible que l'on ne l'aurait voulu. Ce fut la surprise de Trèves, dont l'archevêque

était sous la protection de la France. Le comte d'Emden, gouverneur de Luxembourg, s'était jeté dans la ville avec cinq cents chevaux, et après avoir saccagé le palais du prélat, l'avait fait conduire prisonnier à Anvers. Le cardinal fit demander sa liberté au marquis d'Aytone, par le résident de France à Bruxelles; et sur ce qu'il répondit, qu'il fallait savoir là-dessus les intentions de l'empereur, on prit cette réponse pour une défaite, et l'on déclara la guerre à l'Espagne.

Les Espagnols surprirent le fort de Schenk, une des clefs des Provinces-Unies. On n'y avait laissé qu'une très petite garnison, et l'on avait négligé, outre cela, d'y faire quelques réparations nécessaires. Le colonel Eenholt y donna trois assauts la nuit du 27 au 28 juillet, et l'emporta au troisième après une assez longue résistance. Il y eut diverses rencontres entre les deux armées près de ce fort; mais il ne se fit rien de décisif, et le prince d'Orange, qui voulut le réduire par la faim, y employa plus d'un an, sans avoir pu l'obliger de se rendre.

Pendant que ces choses se passaient aux Pays-Bas, les généraux français avaient ouvert la campagne sur le Rhin, par l'attaque de Spire, qui avait été prise dès le mois de mars. Leur armée se trouvait extrêmement diminuée par le grand froid que les soldats avaient souffert dans le Bergstraat, en sorte que de vingt-huit régiments royaux qui avaient passé le Rhin, à peine y avait-il dix mille hommes en état de servir, lorsqu'ils eurent repassé cette rivière. L'armée du duc de Weymar n'était guère en meilleur état; et tout ce que l'on put faire en ce pays-là fut de demeurer sur la défensive, pour empêcher les Impériaux d'entrer dans la Lorraine.

Oxenstiern, chancelier de Suède, se rendit à Paris au mois d'avril, pour renouveler les anciens traités. Bouthillier et lui en signèrent un nouveau, par lequel les deux couronnes s'obligeaient réciproquement de secourir leurs alliés et de ne faire ni paix ni trêve l'une sans l'autre. Il passa ensuite en Hollande, d'où il devait aller dans la Basse-Saxe, pour engager la maison de Lunebourg à joindre ses troupes à celles du landgrave de Hesse et de Banier, afin de chasser Galas du pays de Wirtemberg. Mais n'ayant pu y réussir, Galas passa le Rhin, prit Worms, et s'étant joint à Mansfeld, ils formèrent ensemble une armée de douze mille chevaux et quinze mille hommes d'infanterie. Le duc de Lorraine et Jean de Wert s'étant aussi approchés du même côté, on commença à craindre qu'ils n'entrassent en France, sans qu'on eût assez de troupes pour leur opposer. Mais les Impériaux, au lieu d'exécuter leur dessein, laissèrent écouler beaucoup de temps, ce qui donna au duc de Weymar celui de pouvoir couvrir la Lorraine. Le maréchal de la Force et le duc d'Angoulême eurent ordre de veiller aussi sur les mouvements du duc Charles de ce côté-là, et l'on ordonna au cardinal de la Valette, qui souhaitait passionnément de commander une armée, de s'aller mettre à la tête d'un petit corps qu'on voulait joindre à celui de Weymar.

Galas avait assiégé Kaiserslautern, pendant qu'il tenait bloquée Mayence, et le duc n'était pas assez fort pour faire lever ce siége ou rompre le blocus. Il était d'autant plus intéressé à la conservation de Kaiserslautern qu'il y avait retiré la meilleure partie du butin qu'il avait fait depuis l'entrée du feu roi de Suède en Allemagne. Aussi y avait-il mis de bonnes troupes, et, entre autres, *le régiment jaune* de ce prince, qui se fit tailler en pièces sur la brèche plutôt que de se résoudre à capituler. Mais enfin le reste de la garnison ayant fait une résistance inutile, la place fut prise de vive force, et tout fut passé au fil de l'épée.

La perte de Deux-Ponts suivit de près celle de Kaiserslautern. Mais le cardinal de la Valette ayant joint en ce temps-là le duc de Weymar, Galas se retira sans qu'ils pussent l'atteindre pour lui donner bataille. Ils firent du moins lever le blocus de Mayence, qui était enfermée par quatorze mille Impériaux. Les Français furent, bientôt après, obligés de se retirer à leur tour, pour éviter Galas, qui avait rassemblé à Worms toutes les troupes impériales. La difficulté était de faire une retraite assurée devant une armée de trente mille hommes, et, par conséquent, beaucoup plus forte que la leur. Ils hasardèrent de prendre le chemin des montagnes pour gagner Vaudrevange, où il y avait garnison française, et, de là, se retirer sous le canon de Metz. Ce dessein fut exécuté heureusement à la fin de septembre, sans autre perte que celle de l'artillerie et du bagage, que le mauvais temps et la promptitude de la marche les avaient contraints d'abandonner.

La guerre ne se faisait pas seulement en Allemagne et aux Pays-Bas; elle se faisait encore dans le Milanais, en conséquence d'une ligue que le président de Bellièvre, ambassadeur extraordinaire auprès des princes d'Italie, avait formée, au mois de juillet, avec quelques uns d'entre eux. De ce nombre étaient les ducs de Savoie, de Mantoue et de Parme. Le premier devait fournir six mille fantassins et deux mille deux cents chevaux; le second trois mille fantassins et trois cents chevaux; et le troisième quatre mille hommes de pied et cinq cents chevaux, qu'ils devaient chacun entretenir à leurs dépens, jusqu'à la fin de la guerre. Le roi, de son côté, s'obligeait d'en-

voyer contre les Espagnols douze mille hommes de pied et cinq mille cinq cents chevaux. Cette armée devait être commandée par le duc de Savoie, et, en son absence, par le maréchal de Créqui, général des troupes françaises.

Quelque occupé que fût Richelieu de la guerre contre l'Espagne, il ne perdait point de vue son dessein de faire casser le mariage du duc d'Orléans. On ne pouvait plus alléguer ni séduction, ni clandestinité, depuis la célébration renouvelée à Bruxelles avec toutes les formalités requises dans l'Église romaine. On était réduit à la transgression de la prétendue loi fondamentale du royaume, qui défend, dit-on, aux princes du sang royal et particulièrement aux héritiers présomptifs de la couronne, de se marier sans l'agrément et la permission du roi. Richelieu crut que cela suffisait pour obtenir un arrêt du parlement de Paris, qui déclarât le mariage de Gaston nul et invalide. Mais comme l'affaire était encore très délicate, comme appartenant au pape ou aux évêques qui en sont regardés comme les seuls juges compétents, le cardinal s'adressa à l'assemblée du clergé qui se tenait cette année à Paris, et lui proposa le cas de la manière suivante : « Si les mariages des princes du sang qui peuvent prétendre à la succession de la couronne, et particulièrement de ceux qui en sont les plus proches et les présomptifs héritiers, peuvent être valables et légitimes, quand ils sont faits non seulement sans le consentement de celui qui possède la couronne, mais encore contre sa défense et sa volonté ? » Pierre Fenouillet, Jacques Camus, Léonor d'Etampes, Achille de Harlay et Denis Cohon; les évêques de Montpellier, de Sées, de Chartres, de Saint-Malo et de Nîmes furent priés d'examiner la proposition, et de rapporter ensuite ce qu'ils trouveraient de plus fort pour et contre. Le choix de cinq prélats dévoués au cardinal fit juger, dit Grotius, que la réponse serait infailliblement à son gré. En effet, l'évêque de Montpellier ayant fait son rapport à l'assemblée, au nom des cinq commissaires nommés, elle signa, au mois de juin, la déclaration suivante : « Que les coutumes des états peuvent faire que les mariages soient nuls et non valablement contractés, quand elles sont raisonnables, autorisées de l'Eglise et affermies par une légitime prescription. Qu'ainsi la couronne de France ne permet pas que les princes du sang, et particulièrement les plus proches, qui sont héritiers présomptifs de la couronne, se marient sans le consentement du roi, beaucoup moins contre sa volonté et sa défense. Que de tels mariages ainsi faits sont illégitimes, invalides et nuls par le défaut d'une condition sans laquelle les dits princes ne sont capables de légitimement et valablement contracter; et que cette coutume de la France est raisonnable, ancienne, affermie par une légitime prescription, et autorisée de l'Église. »

Dès que Marie de Médicis, réfugiée à Anvers avec la duchesse d'Orléans, eut été avertie de cette déclaration, elle fit prier le pape de ne permettre point que les évêques de France se mêlassent de cette affaire. Le pape parla fortement à Noailles, ambassadeur de France à Rome, contre l'entreprise du clergé, et envoya ordre à ses deux nonces Mazarin et Bolognetti de s'en plaindre au roi de sa part. L'évêque de Montpellier parut le plus propre à déduire devant Urbain tout ce qui pouvait justifier un acte auquel il avait eu autant et plus de part qu'aucun autre. Il partit pour Rome au mois d'octobre avec une longue instruction. Urbain fit mine d'écouter avec plaisir les remontrances de Fenouillet; mais, dans le fond, il n'avait nulle envie de favoriser les prétentions de Richelieu. La cour de Rome n'était pas moins en garde que celles de Vienne et de Madrid contre les projets de ce ministre. Comme il se faisait donner toutes les abbayes régulières qui sont *chef-d'ordre* en France, on craignait à Rome qu'il ne pensât à se faire patriarche. Que n'aurait-il pas entrepris, si après la dissolution du mariage de Gaston, il eût engagé ce prince à épouser la Combalet ?

Le duc d'Orléans tâchait de gagner du temps par les divers voyages qu'il faisait dans son apanage. Il en fit un en Bretagne pour se délivrer des importunités de Chavigny, de Delbène, de la Rivière, de Goulas et des autres espions que le cardinal tenait auprès de lui. On en prit de l'ombrage à la cour, craignant qu'il ne voulût se retirer en Angleterre. Mais Gaston n'était point capable de cette résolution. Il eut même tant de faiblesse, que le roi lui ayant enjoint de n'envoyer plus l'argent qu'il faisait toucher à Marguerite pour sa subsistance, il obéit sans réplique, et trouva bon que son épouse demandât de quoi vivre aux Espagnols.

Le chancelier d'Aligre était relégué depuis plusieurs années en sa maison de la Rivière, près de Chartres; il y finit tristement sa vie, le onzième décembre de celle-ci. Pierre Séguier, garde des sceaux, fut mis en sa place et prêta serment de fidélité le 19 du même mois.

Antoine le Maître, avocat fameux par sa rare éloquence, présenta, selon la coutume, le onzième janvier suivant, les lettres du nouveau chancelier au parlement de Paris, et fit un beau discours à la louange de Séguier et

de ses ancêtres. Il n'oublia pas celles du cardinal, à qui le magistrat était redevable de son élévation. Le Maître renonça quelque temps après au barreau, et se retira dans la solitude de Port-Royal.

Dès le lendemain de sa promotion, Séguier fit la première fonction de chancelier au Parlement. Le roi y était allé en grande cérémonie pour l'enregistrement de quelques édits, portant création de plusieurs nouvelles charges. Le Jay, premier président, dévoué à la cour depuis qu'elle voulut contenter son ambition, abandonna, selon sa coutume, les intérêts du public et ceux de sa compagnie. Bignon, avocat général, eut plus de courage et de zèle. Il remontra vivement que la vénalité des charges avait causé de fort grands maux à la France, et que la création continuelle de ces nouvelles charges, qui s'achetaient fort cher, était la chose du monde la plus préjudiciable à l'État. Louis et son ministre écoutèrent avec chagrin l'excellent discours de l'avocat général; mais tous les honnêtes gens lui applaudirent. On n'osa punir un magistrat qui faisait son devoir. Néanmoins le Parlement ayant voulu faire des remontrances à Sa Majesté sur cette augmentation d'officiers, qui était de vingt-quatre conseillers et d'un président au mortier, le roi relégua quelques conseillers, les uns à Angers, les autres à Amboise, pour avoir parlé trop librement. Le nouveau chancelier se transporta au Parlement, pour lui apprendre que ce n'était pas à lui à trouver à redire à la conduite du roi; et que son autorité ne s'étendait qu'à faire observer les lois et à rendre justice au peuple. Le roi y envoya aussi la Ville-aux-Clercs pour défendre aux chambres de s'assembler, et leur déclara qu'on n'écouterait point leurs remontrances, qu'elles n'eussent reçu les nouveaux conseillers. Elles obéirent, et, vers le milieu de mars, elles obtinrent le retour de ceux de leurs membres qui avaient été relégués.

Le cardinal cherchait de l'argent de tous côtés, et, malgré son crédit, il ne laissait pas d'y trouver divers obstacles. On demandait quatre millions au clergé. Les prélats, assemblés à Paris, firent de fortes remontrances pour s'empêcher de payer cette somme. Richelieu n'y eut aucun égard. Il fit fermer l'épargne du roi pour toutes sortes de dépenses, excepté pour celles de la guerre; de sorte que les gouverneurs des provinces et les officiers de la couronne auraient été obligés de se passer de leurs gages et de leurs pensions, si on n'avait trouvé moyen de les leur payer aux dépens du peuple, que l'on chargea pour cela de nouveaux impôts. La plupart se servirent de ce moyen pour se faire payer de tout ce qui pouvait leur être dû, ce qui excita de grands mécontentements par tout le royaume. Le ministre s'en mettait peu en peine, pourvu qu'il réussît dans ses desseins. Il eut divers chagrins de la part de la cour de Rome, à laquelle, de son côté, il ne donna pas plus de satisfaction. Le premier fut le rappel de Mazarin, envoyé en France en qualité de nonce extraordinaire. Les Espagnols, qui ne pouvaient le souffrir depuis l'affaire de Cazal, obtinrent du pape, à force d'importunités, qu'il le renvoyât à Avignon faire sa charge de vice-légat. Richelieu, à qui il était dévoué, aurait bien voulu qu'il allât du moins en Espagne, sous prétexte de porter cette couronne à la paix, mais, en effet, pour lui servir d'espion et d'agent dans cette cour-là. Le pape n'y voulut point consentir, non plus qu'à le donner pour adjoint au cardinal Ginetti, que l'on parlait d'envoyer pour traiter la paix, à Cologne. Le second chagrin que la cour de Rome donna cette année au cardinal fut le refus des bulles qu'il demandait pour les abbayes de Cîteaux et de Prémontré. J'ai touché, il n'y a qu'un moment, les raisons qu'on croyait avoir de le faire.

Mais si la cour de Rome le mortifia, il prit à tâche de la contredire à son tour. Cela parut dans l'ambassade du maréchal d'Estrées, qu'il y envoya, malgré la répugnance que le pape avait pour sa personne. Le principal motif de cette ambassade était de porter Urbain à traiter le duc de Parme avec plus de douceur qu'il ne faisait. Il avait écrit deux brefs à ce prince, par lesquels il désapprouvait son union avec la France, lui faisant entendre que si le saint-siége était obligé d'armer pour la défense de ses États, qui sont un fief de l'Église, il prétendait être dédommagé de ses frais. Le pape refusa longtemps de traiter avec le maréchal; mais Richelieu, qui n'était pas accoutumé à céder, le soutint si fortement, qu'il fallut que la cour de Rome s'en accommodât.

Cependant le duc de Parme était rentré *incognito* dans ses États, sans accepter le secours qu'on voulait lui donner, de peur qu'il ne lui fût trop à charge. Il eut bientôt lieu de s'en repentir, voyant les Espagnols maîtres de la campagne, la ville de Plaisance bloquée et les foudres du Vatican qui grondaient de toutes parts contre lui. Le meilleur parti qu'il pût prendre était de s'accommoder promptement avec les Espagnols, qui, satisfaits de l'avoir humilié, lui offraient des conditions raisonnables. Mais une mauvaise honte d'un côté et de l'autre les grandes promesses de la France l'empêchèrent de donner les mains à cet accommodement. Ainsi la campagne finit sans avoir rien produit d'avantageux pour ce prince.

En Alsace, on se contenta de ravitailler les places qu'on y tenait, et d'empêcher les Impériaux de les attaquer. Ce fut le cardinal de la Valette, avec un petit corps d'armée de six mille hommes, tant cavalerie qu'infanterie, qui fut chargé de cette expédition; il s'en acquitta d'autant mieux, qu'il avait fait son apprentissage, l'année précédente, en Allemagne.

Pour punir les Francs-Comtois, qu'on accusait d'avoir violé la neutralité qu'ils étaient obligés d'observer, on envoya dans leur province le prince de Condé avec une armée, qui entreprit le siége de Dôle; mais le prince leva le siége par ordre du roi et se retira en Bourgogne, après avoir été repoussé à un assaut qu'il avait fait donner à la place le 14 juin. Les Impériaux le poursuivirent et firent de grands ravages, tant dans le duché de Bourgogne que dans la Bresse, sans que ni le prince de Condé, ni le duc de Weymar, ni le cardinal de la Valette pussent l'empêcher.

La flotte espagnole conserva au roi catholique les îles de Sainte-Marguerite et de Saint-Honorat que les Français avaient dessein de reprendre avec trente-huit vaisseaux qu'on fit venir de l'Océan, sous la conduite du comte d'Harcourt, de l'archevêque de Bordeaux et de l'évêque de Nantes. Mais les Espagnols ayant paru avec cinquante galères, bien fournies de toutes sortes de provisions, jetèrent trois mille hommes dans cette île, qui se trouvèrent hors d'insulte par ce moyen. Il n'en fut pas de même d'une entreprise qu'il firent sur Bayonne, qui échoua par la lenteur de l'amiral de Castille qui en était chargé.

Les forces de la France étaient partagées en Italie et en Bourgogne; on ne pouvait donc secourir les places de Picardie, dont les Espagnols s'emparaient sans opposition. Cette frontière était demeurée dégarnie et sans défense, depuis la déclaration de la guerre, comme si l'on eût été en pleine paix : ce qui avait obligé les gouverneurs de diverses petites villes à se rendre aux premières attaques. Le cardinal de Richelieu ne laissa pas d'en faire condamner plusieurs à la mort, comme traîtres et comme si c'eût été par leur faute que ces places se fussent trouvées en si mauvais état. A la fin pourtant on opposa aux Espagnols un petit corps d'armée commandé par le comte de Soissons; mais comme il n'était pas capable de leur faire tête, il ne put les empêcher de passer la Somme, et de prendre diverses places de ce côté-là. Roye ouvrit d'abord ses portes, et Corbie, qui passait pour une ville forte, ne soutint le siége que huit jours. Le comte de Soissons se retira vers Compiègne, fuyant devant huit ou dix mille chevaux que Piccolomini et Jean de Wert commandaient. L'alarme répandue dans tout le pays se communiqua bientôt jusqu'à la capitale : on déchirait publiquement le cardinal de Richelieu, comme l'unique auteur des maux auxquels on était exposé. Le roi même, qui était extrêmement chagrin, lui témoignait beaucoup de froideur. Le cardinal en fut si touché, que sans le père Joseph qui le fortifia il était près d'abandonner le ministère.

Ce fut alors que tous les corps de Paris allèrent offrir leurs services au roi, et qu'ils se cotisèrent pour faire promptement de nouvelles levées. On fit venir des environs tous les jeunes gens capables de porter les armes. On obligea tous ceux qui avaient plusieurs laquais d'en donner un, de même que les ouvriers qui avaient trop d'apprentis, et l'on fit cesser de travailler à quantité de bâtiments pour enrôler les charpentiers, les maçons et les autres manœuvres. Le roi ordonna aussi que tous ceux qui avaient plus de deux chevaux de carrosse en donneraient un pour servir à l'artillerie ou à la cavalerie; et que tous les gentilshommes, tous ceux qui étaient exempts de taille et tous les officiers de sa maison se trouveraient en armes à Saint-Denis dans six jours. Toutes ces troupes ramassées firent un corps de plus de cinquante mille hommes.

Quoique c'en fût assez pour chasser les ennemis de Picardie, le danger où l'on avait été et les affaires d'Italie et de Bourgogne jetèrent le roi dans une profonde mélancolie, qui faisait qu'il se chagrinait de tout. Il était fâché que son frère eût le commandement de cette armée, qu'on lui avait donné moins pour le favoriser que pour ne pas mécontenter le comte de Soissons, qui refusa de servir sous le cardinal, comme celui-ci l'aurait voulu. La première chose que ce ministre conseilla au roi fut de porter les états généraux des Provinces-Unies à faire quelque entreprise sur les terres d'Espagne; pour cet effet, il conclut avec eux un nouveau traité, par lequel il leur promettait un million et demi de livres, payable en trois termes dans l'espace d'un an, à condition que tout cet argent serait employé à faire la guerre aux Espagnols.

Comme ces derniers n'étaient plus en état de faire tête à l'armée française, ils ne songèrent qu'à se retirer dans les Pays-Bas, sans avoir eu le temps de mettre leurs conquêtes à couvert. Ainsi l'on reprit Roye en peu de jours, et Corbie, qui manquait de vivres, fut obligée de capituler le 19 de novembre. Ce bon succès rendit le courage à Richelieu et rétablit entièrement sa réputation. On le blâma néanmoins d'avoir joint le duc d'Orléans et le comte Soissons dans le commandement d'une même armée, parce qu'étant tous deux ses ennemis, ils pouvaient se réunir pour le perdre.

En effet, sur l'avis qu'on leur avait donné que, s'ils demeuraient étroitement unis, ils attireraient à leur parti les maisons de Guise, de Vendôme, de Bouillon, d'Épernon et de Retz, que le cardinal avait maltraitées, ils tinrent conseil à Péronne pour chercher les moyens de le ruiner. Les uns voulaient qu'on le mît mal dans l'esprit du roi, en faisant entendre à ce monarque que son ministre était seul la cause de tous les maux qui affligeaient le royaume. Les autres étaient d'avis qu'on se défît de lui par un coup de main, et ce dernier fut jugé le meilleur. On choisit pour l'exécuter le temps qu'on tenait conseil à Amiens, où le cardinal était logé pendant le siége de Corbie. Le roi s'y rendait tous les jours d'un château voisin, où il avait pris son quartier. Quatre conjurés devaient faire le coup à la sortie du conseil, après que le roi se serait retiré, selon sa coutume. Déjà les deux princes avaient arrêté le cardinal, sous prétexte de l'entretenir, au bas du degré de la salle où l'on s'était assemblé; déjà les conjurés étaient derrière lui, n'attendant plus que le signal, lorsque le duc quitta brusquement la conversation et remonta dans la salle, par un scrupule de conscience, ou plutôt par un effet de ses irrésolutions ordinaires. Ainsi Richelieu échappa d'un des plus grands dangers qu'il eût jamais courus. Il n'en sut les circonstances que quelque temps après et résolut de ne s'exposer jamais à rien de semblable.

Ce coup manqué, les princes voulurent prendre l'autre voie pour perdre le cardinal dans l'esprit du roi; mais Richelieu, en ayant été averti, crut ne pouvoir mieux s'en venger qu'en les éloignant tous deux de la cour; pour cet effet, il leur fit donner un faux avis, que le roi voulait les faire arrêter, sur quoi ils prirent la poste aussitôt, l'un pour se retirer à Blois et l'autre à Sedan. Le roi, surpris de ce prompt départ, le fut bien davantage lorsqu'il sut le bruit que les princes répandaient du prétendu dessein formé contre leur personne. Il les fit assurer qu'il n'y avait point pensé, et le cardinal lui-même écrivit au duc d'Orléans pour lui faire des reproches de sa facilité à recevoir également les bons et les mauvais avis. On envoya plusieurs personnes à ce prince pour savoir quels étaient ses sujets de plainte. Enfin, après divers éclaircissements sur la satisfaction qu'on lui pourrait donner, Chavigny tira de lui un écrit signé de sa main, par lequel, après avoir promis de ne plus se conduire par les avis du comte de Soissons, il suppliait le roi de trouver bon que l'on mît fin de part et d'autre à tout ce qui pouvait donner matière de défiance. Le mariage de Monsieur était toujours la pierre d'achoppement. Il demandait, ou que le roi l'approuvât, ou, s'il voulait l'en faire lui-même le juge, qu'il lui donnât une place de sûreté. Chavigny, revenu à la cour, fut bientôt après renvoyé à Blois, avec un écrit signé du roi, par lequel il consentait au mariage de Gaston, s'il le voulait absolument; mais à condition, ni qu'il n'épouserait les intérêts du duc de Lorraine, ni qu'il n'entretiendrait aucun commerce préjudiciable au bien du royaume.

Le duc d'Orléans parut satisfait, et disposé à signer sur cela la promesse qu'on lui envoyait. Mais ayant différé de le faire, et sa cour grossissant tous les jours par le grand nombre de seigneurs qui allèrent lui offrir leurs services, il retomba dans ses irrésolutions. Le cardinal en prit occasion de faire observer de près toutes les démarches du duc d'Orléans. On donna ordre aux gouverneurs des provinces et des places d'autour de Blois de veiller sur tous les passages, et d'arrêter son altesse royale jusqu'à nouvel ordre, en cas qu'elle voulût aller plus loin. Là dessus, Gaston s'obstina à demander de nouveau une place de sûreté. Le comte de Soissons en fit autant, et le duc d'Orléans appuya sa demande. Il y en ajouta d'autres pour lui-même, que la cour ne voulut point recevoir; et les choses demeurèrent quelque temps en cet état.

Enfin, vers le milieu de janvier 1637, le roi envoya à Blois Léon Brulard de Sillery, conseiller d'État, déclarer à *Monsieur* qu'il voulait absolument voir la fin de cette affaire. *Monsieur* envoya aussitôt le père de Gondren son confesseur et supérieur général de l'oratoire à la cour, prier le roi de lui accorder Nantes pour place de sûreté, etc. On comprit que Gaston cherchait à gagner du temps pour se retirer à Sedan, où le comte de Soissons tâchait de l'attirer, et que peut-être ils attendaient que les Espagnols et les Impériaux fussent en état d'agir en leur faveur. Là dessus Richelieu conseilla au roi d'envoyer au comte de Soissons un écrit à signer, par lequel il déclarerait que le roi lui permettant de demeurer à Mouzon, petite ville de Champagne, dont il lui donnait le gouvernement, il y vivrait en bon sujet; et que si le duc d'Orléans venait à s'écarter de l'obéissance qu'il devait au roi, il ne l'assisterait en aucune manière. Soissons répondit qu'il s'en remettait à tout ce que ferait le duc d'Orléans, et refusa de signer cet écrit, pour ne pas s'engager de demeurer dans l'une des plus méchantes places du royaume. Richelieu ne l'offrait que par façon: il s'attendait bien que le comte ne l'accepterait pas.

Convaincu, par cette réponse, qu'il y avait une étroite liaison entre les deux princes, et qu'ils étaient sortis de la cour après avoir concerté ensemble quelque grand dessein, le

cardinal pressa le roi de s'avancer jusqu'à Orléans, d'y faire premièrement marcher les deux régiments de ses gardes françaises et suisses, et douze cents chevaux de sa maison, et d'aller d'abord à Fontainebleau, comme pour donner à Gaston plus de temps de rentrer en lui-même. Le roi, comme je l'ai déjà dit, était extrêmement mélancolique et de fort mauvaise humeur. Ennuyé de ce que toutes les négociations entamées avec les deux princes n'aboutissaient à rien, il paraissait résolu à les pousser hors du royaume. Richelieu, qui méprisait le duc d'Orléans autant qu'il haïssait le comte de Soissons, animait sans cesse le roi contre eux, et l'exhortait à suivre son tempérament, qui le portait à la sévérité.

Dès que Gaston apprit que le roi était à Fontainebleau, il lui dépêcha un gentilhomme pour le prier de ne s'avancer pas plus avant, promit que le père de Gondren retournerait auprès de Sa Majesté, et demanda qu'il plût au roi de le laisser à Blois, de lui permettre d'y faire venir la duchesse son épouse, et de ne l'obliger point de demeurer à la cour. Gondren vint et trouva le roi fortement résolu à réduire les deux princes par la force. Néanmoins, après quelques négociations, il obtint que, bien que le roi marchât vers Orléans, il ne s'avancerait pas plus avant, à condition que Gaston l'y viendrait trouver, pour conclure au plus tôt son traité. Le cardinal s'y étant rendu le premier, le duc en prit tant d'épouvante, qu'il se contenta de stipuler, qu'on ne l'arrêterait pas lorsqu'il y viendrait. Le roi lui en donna sa parole par écrit, et Richelieu la confirma par un billet de sa main. Le duc signa de son côté à Blois une espèce de nouveau serment de fidélité, dans lequel il demandait aussi pardon pour le comte de Soissons, et promettait de se détacher de ses intérêts, en cas qu'il se rendît indigne de la grâce que le roi lui avait faite de le laisser jouir de ses biens, de ses pensions et de ses charges, pourvu qu'il demeurât dans les devoirs d'un bon sujet. Le roi fit là-dessus une espèce de déclaration, où il promettait au duc et au comte de les laisser dans la jouissance que je viens de dire, à condition qu'ils ne feraient rien de préjudiciable à son service. L'acte du consentement du roi au mariage de son frère contenait en substance ce qui suit :

« Que la véritable affection que le roi avait » toujours portée à *Monsieur*, son frère, et à » son État, avait été cause de ce que Sa Majesté n'avait pu s'empêcher jusqu'à présent » de lui faire savoir plusieurs fois qu'elle ne » pouvait approuver la convention du mariage qu'il avait contracté avec la princesse » Marguerite, comme étant directement » contre les formes du royaume, et contre » son propre bien. Que, cependant *Monsieur*, » ayant déclaré à Sa Majesté que c'était la » seule chose d'où pouvait dépendre son contentement, et que s'il plaisait au roi d'y » consentir, il l'obligerait par ce moyen à » n'avoir plus d'autre pensée que de lui » plaire; sur ce fondement, le roi promettait à *Monsieur* de consentir au mariage s'il » le désirait, le rendant dès à présent si libre » en cette action, qu'il dépendrait de lui » d'avoir ou de n'avoir pas la princesse Marguerite pour épouse : Sa Majesté souhaitant » seulement que si *Monsieur* en prenait la » résolution, il n'épousât pas contre elle les » prétentions de la maison de Lorraine, etc. » Voilà à quoi aboutit tout le fracas que Richelieu avait fait en France, à Rome, et dans toute l'Europe, à l'occasion du mariage de Gaston. L'impatience de mettre en repos l'esprit de la duchesse son épouse, et d'obtenir la liberté de vivre avec elle, fut le grand motif qui porta ce prince religieux sur l'article de son engagement, à se contenter de tout ce que le roi son frère lui voulut accorder.

Ces actes ayant été signés de part et d'autre, *Monsieur*, accompagné du cardinal de la Valette, se rendit le huitième de février à Orléans. Le roi le reçut avec de grandes démonstrations de joie et d'amitié. On le caressa beaucoup en apparence, mais dans le fond, il fut regardé avec peu de respect par ceux qui étaient auprès de Sa Majesté. Le cardinal ne put même s'empêcher de le railler, et méprisa ouvertement sa faiblesse. *Monsieur* envoya donner avis au comte de Soissons de ce qui s'était passé entre le roi et lui, et lui dire que, s'il voulait être compris dans le traité, il avait un mois de terme pour l'accepter. Mais le comte ne voulut pas y entrer : il se plaignit hautement de ce que le duc d'Orléans l'abandonnait, et manda à son altesse royale que puisqu'elle lui en laissait la liberté, il prendrait désormais ses mesures comme il le jugerait à propos. Il s'accommoda pourtant dans la suite.

En cette année 1637, mourut à Vienne en Autriche l'empereur Ferdinand II; le cardinal de Richelieu, par je ne sais quelle raison, ne voulut pas d'abord que la France reconnût Ferdinand III, ni pour roi des Romains, ni pour empereur, quoique tout se fût passé dans les formes, et que tous les princes catholiques et la plupart des protestants le reconnussent sans difficulté. Mais il fallut bien y venir dans la suite, comme les autres, sans autre fruit de cette bravade, que d'avoir offensé mal à propos les électeurs et plusieurs autres princes intéressés.

Les affaires des Suédois allèrent assez mal cette année en Allemagne; et Banier se contenta de se mettre en possession de la Poméranie après la mort du duc Bogislas IV sans être en état d'inquiéter les Impériaux.

Celles du duc de Parme n'allaient pas mieux. Assiégé dans Plaisance par les Espagnols, et en danger éminent d'y être forcé, il implorait ardemment le secours de la France, lorsqu'on résolut de lui en envoyer par le moyen de la flotte qui était venue en Provence pour recouvrer les îles de Saint-Honorat et de Sainte-Marguerite. Mais, lorsque ce secours était prêt à partir, le duc de Parme, dans la crainte qu'il n'arrivât pas assez à temps, fit son accommodement avec la cour d'Espagne. Il s'excusa auprès du roi, sur la nécessité où il s'était trouvé, et l'on ne parut pas fort irrité contre lui à la cour, parce qu'on ne savait encore par quel endroit entrer dans ses États, ni comment y faire subsister les troupes qu'on avait dessein d'y envoyer. Cependant la flotte de France, pour ne pas être tout à fait inutile, eut ordre d'aller attaquer l'île de Sardaigne, quoiqu'il n'y eût presque pas un pilote à bord qui en connût les rades et les ports. Elle ne laissa pas d'y arriver heureusement, de faire descente dans la baie d'Oristan sans opposition, et de prendre ensuite la ville de ce nom qu'ils trouvèrent pleine de vivres. Mais les insulaires s'étant aperçus du petit nombre des Français, qui n'étaient guère que quatre mille hommes d'infanterie, résolurent de les chasser : ce qu'ils firent plus promptement qu'on ne l'aurait cru.

Cette armée navale, de retour en Provence, fut envoyée vers les îles occupées par les Espagnols. Elle les attaqua avec tant de vigueur, qu'en peu de jours le roi fut maître de Sainte-Marguerite. On contraignit ensuite la garnison de Saint-Honorat de capituler, pour avoir la liberté de se retirer. Le comte d'Harcourt, qui commandait la flotte, acquit beaucoup de réputation en cette occasion.

Le duc de la Valette chassa encore plus facilement les Espagnols de la Guienne, sans faire autre chose que leur couper les vivres. On ne s'y défendit pas seulement avec bonheur aussi bien qu'en Languedoc, en reprenant sur les Espagnols ce qu'ils avaient conquis; on les attaqua encore dans les Pays-Bas et même avec assez d'avantage. Landrecies, assiégé par le cardinal de la Valette et le duc de Candale son frère, se rendit à composition le 23 de juillet. La Chapelle fut reprise peu après; et le maréchal de Châtillon ayant pris Yvoy, dans le Luxembourg, au mois d'août, attaqua ensuite Danvilliers, qu'il réduisit au mois d'octobre. Les Espagnols surprirent Yvoy, qui retomba, par ce moyen, entre leurs mains; mais ils ne purent faire lever le siége de Breda au prince d'Orange, ni empêcher la prise de plusieurs petites places, qu'on leur enleva tant aux Pays-Bas que dans la Franche-Comté. Tous ces avantages néanmoins ne purent balancer la perte de la Valteline, qui avait coûté tant de peines et de dépenses au roi. Les Grisons n'avaient jamais été contents de la manière dont on les avait accommodés avec les Valtelins; d'ailleurs on négligeait de payer leurs troupes à qui on devait plus d'un million, ou plutôt on était dans l'impossibilité de le faire. Tout cela, joint au long séjour des troupes françaises dans leur pays, et à l'ombrage que leur donnaient les forts que le roi y avait fait construire, les disposa à écouter les sollicitations des Autrichiens. Ils résolurent de rompre avec la France, et firent un traité à Inspruck avec l'archiduc Léopold et le marquis de Leganez, pour en être aidés à chasser les Français de leurs terres.

Entre les plus considérables événements de cette année, on doit marquer la mort de deux princes alliés de la France, qui lui étaient fort utiles dans la conjoncture présente. L'un, Guillaume V du nom, landgrave de Hesse-Cassel, le principal soutien des affaires de France en Allemagne, et qui avait toutes les bonnes qualités qui peuvent orner une personne de son rang. Élevé dans le métier de la guerre par Maurice, prince d'Orange, il avait fait de si grands progrès dans cette bonne école, que Gustave-Adolphe, roi de Suède, le mettait, lui et le duc Bernard de Saxe-Weymar, au dessus de tous les princes d'Allemagne. L'ardeur du landgrave pour la guerre ne l'empêcha pas d'aimer les lettres. Il employait à des lectures utiles tous les moments de loisir qu'il pouvait trouver. Sa clémence, sa justice et ses autres vertus le rendirent également cher et respectable à ses sujets et à ses soldats. Guillaume mourut le premier jour d'octobre.

L'autre prince, qui mourut le 7 du même mois, fut Victor-Amédée, duc de Savoie, autant estimé, par sa conduite dans la paix et dans la guerre, qu'aucun prince de son temps. On ne reprit rien en lui que la faiblesse qu'il eut de se laisser porter par Mazarin à céder Pignerol à la France. Il trompa, à la vérité, les Espagnols en cela; mais il y fut lui-même le plus trompé, n'ayant presque depuis été souverain que de nom. François-Hyacinthe, son fils aîné et son successeur, ne lui survécut pas longtemps; il laissa tous les États de la maison de Savoie à Charles-Emmanuel, âgé de quatre ans, sous la régence de leur mère Christine de France, conformément à la dernière volonté du duc leur père.

La mort de Charles de Gonzague, duc de Mantoue, avait précédé les deux autres de

quelques jours. Tant que ce prince avait vécu en France comme vassal, il s'était acquis beaucoup de réputation, et avait passé pour avoir autant de prudence que de bravoure. Étant devenu souverain, il parut succomber sous le poids des affaires, et ne put trouver les moyens d'empêcher la désolation de ses États. Il les laissa à Charles, son petit-fils, né du duc de Rethel et de Marie de Mantoue qui en fut tutrice. Elle était fille de Vincent de Mantoue et de Marguerite de Savoie, fille de Charles-Emmanuel, auquel Victor-Amédée avoit succédé.

Christine, veuve de ce prince, avait pour confesseur un jésuite nommé le P. Monod, qui ne se mêlait pas moins des affaires d'État que de celles qui regardaient la conscience. Cet homme, ou de son propre mouvement, ou par les ordres de madame de Savoie, se mit en tête de chercher les moyens de faire rappeler en France Marie de Médicis. Pour cela, dans un voyage qu'il fit à Paris, il fit amitié avec le père Caussin, aussi jésuite, confesseur du roi; et comme il avait beaucoup plus d'adresse que lui, il l'engagea facilement dans son dessein. Mais jugeant le retour de la reine-mère impossible, tant que le cardinal serait en faveur, ils prirent ensemble des mesures pour ruiner Richelieu dans l'esprit du roi. Ce fut le père Caussin qui se chargea de cette entreprise hasardeuse.

Les remontrances qu'il fit à Louis XIII sur la conduite de son ministre roulaient sur quatre points principaux. Le premier était l'exil de la reine-mère, où on la laissait dans une si grande indigence, qu'elle manquait des choses les plus nécessaires à la vie: et cette considération parut toucher le roi. Le second était le trop grand pouvoir du cardinal, qui usurpait toute l'autorité royale, et qui n'en laissait au roi que le nom; le troisième, l'oppression des peuples, réduits à la dernière misère par les impositions exorbitantes; le quatrième, l'intérêt de la religion, que Richelieu semblait vouloir anéantir, par les secours qu'il donnait aux Suédois et aux protestants d'Allemagne. Par toutes ces raisons, le confesseur concluait à congédier le cardinal-duc. Le roi en parut ému; mais, comme il n'avait pas la force de rien cacher à son ministre, celui-ci détruisit bientôt les quatre chefs d'accusation, par des raisons que le roi seul avait accoutumé de trouver bonnes. Il lui remontra le danger qu'il y avait de prêter l'oreille à des esprits brouillons, et conclut à son tour à éloigner le père confesseur. Un exempt des gardes eut ordre de l'arrêter et de le conduire à Quemper-Corentin, en Bretagne. Le cardinal, ayant su que le père Monod était le premier auteur du dessein formé contre lui, fit tant, par ses intrigues auprès de Madame de Savoie, qu'elle consentit enfin à le faire aussi arrêter.

Cependant la cour de France faisait presser la duchesse de renouveler le traité de ligue offensive et défensive fait avec Victor-Amédée, en 1635, et qui devait expirer au mois de juillet de cette année. Les princes de Savoie, ses beaux-frères, lui faisaient entendre, au contraire, que, si elle demeurait dans la neutralité, l'armée d'Espagne ne ferait aucune entreprise sur le Piémont. La duchesse aurait bien voulu faire une ligue purement défensive, par laquelle la France s'obligeât de défendre le Piémont s'il venait à être envahi par les Espagnols. Tout ce qu'elle disait pouvoir accorder, touchant la guerre qu'on voulait qu'elle continuât contre l'Espagne, était d'attaquer les places que cette couronne lui avait prises dans le Montferrat. Du reste, son conseil jugeait qu'elle devait demeurer neutre, pour conserver les États de son fils, sans néanmoins se détacher de la France, ni faire aucun nouveau traité avec d'autres puissances. Il craignait que cette couronne, sous prétexte de protection, n'envahît elle-même toute la Savoie et tout le Piémont. En effet, le cardinal de Richelieu ne parlait que d'envoyer une armée considérable dans cette principauté, tant pour la défendre contre les desseins des princes de Savoie que pour attaquer le Milanais.

Les choses étaient en cet état, lorsque le marquis de Leganez mit le siége devant le fort de Brême sur le Pô, pour délivrer le Milanais des courses de la garnison de cette place. Ce poste, qui n'était pas bien fortifié, avait besoin d'être promptement secouru. Le maréchal de Créqui y fut en personne; mais avec tant de malheur, qu'ayant mis pied à terre près d'un gros arbre, pour reconnaître, avec des lunettes d'approche, le camp des Espagnols, il fut emporté, le 17 de mars, d'un boulet de canon tiré exprès du camp contre cet arbre, où l'on avait remarqué son habit rouge. La France, par sa mort, se trouva si dépourvue de généraux, en qui le cardinal pût se fier, qu'il fallut envoyer en Italie le cardinal de la Valette, et faire en sorte que le pape ne trouvât pas mauvais qu'on lui donnât cet emploi. Le fort de Brême se rendit, après avoir souffert un assaut, au bout de quinze jours de siége.

Le 28 du même mois, Rhinfeld, capitale des quatre villes forestières, fut prise par le duc Bernard de Saxe-Weymar. Jean de Wert, le duc Savelli et quelques autres généraux de l'empereur étant venus au secours avec dix mille hommes, le duc leur alla au devant de l'avis du duc de Rohan; et celui-ci s'étant mis

à la tête de l'aile gauche, fut des premiers à aller à la charge. Après un combat longtemps opiniâtre, les Impériaux furent battus; mais le duc de Rohan se trouva blessé de deux coups de mousquet, dont il mourut le 23 d'avril, âgé de soixante-huit ans. Il avait appris le métier des armes sous Henri-le-Grand qui, n'ayant point d'enfants de Marguerite de France, sa première femme, le regardait comme l'héritier présomptif du royaume de Navarre. La cour de France ne regretta point un seigneur qui lui était suspect et même redoutable dans son exil. Les étrangers lui rendirent justice. Les Vénitiens reçurent, avec reconnaissance, le don qu'il leur fit en mourant, des armes qu'il avait coutume de porter.

La prise de Rhinfeld fut suivie de la réduction de Fribourg, de tout le Brisgaw et de plusieurs villes de la Souabe. D'autre côté, le maréchal de Châtillon était entré dans l'Artois dès le commencement de la campagne. Après avoir désolé le pays, sans qu'on pût comprendre son dessein, il alla enfin assiéger Saint-Omer sur la fin de mai, croyant pouvoir l'emporter en peu de temps. Il se trompa néanmoins : non seulement il y employa plus de six semaines, durant lesquelles le prince Thomas de Savoie et Piccolomini y jetèrent plus d'une fois du secours; mais au bout de ce temps-là, il fut contraint de lever le siége, quoiqu'il eût été joint par le maréchal de la Force avec un corps d'armée. Ces deux généraux prirent ensuite le fort de Renti, qui se rendit le 9 d'août. Mais cette conquête n'ayant pu effacer l'affront reçu devant Saint-Omer, le roi envoya dire au maréchal de Châtillon de se retirer et de laisser le commandement au maréchal de la Force. Peu après, Du Hallier, maréchal de camp, reprit d'assaut le Châtelet, la seule place qui restait aux Espagnols de celles qu'ils avaient prises dans l'invasion de l'an 1636. C'est à quoi se réduisirent tous les avantages des Français dans les Pays-Bas, après avoir donné une extrême frayeur au cardinal infant au commencement de la campagne, par les grands préparatifs qu'il les avait vus faire. Mais si les Français ne remportèrent pas de grands avantages par les armes, ils s'en crurent bien dédommagés par la grossesse de la reine, qui se trouvait enfin en état d'être bientôt mère, après vingt-trois ans de stérilité. Ce bonheur, et l'intérêt que l'on avait de ménager la santé de cette princesse, n'empêchèrent pas Richelieu de lui susciter un chagrin capable de lui faire beaucoup de mal. Il découvrit qu'elle était en commerce de lettres avec le cardinal infant son frère, uniquement au sujet de la paix dont les deux couronnes avaient un si grand besoin. Comme la paix était ce qu'il pouvait y avoir de plus contraire à ses intérêts, il résolut, à quelque prix que ce fût, de rompre ce commerce. Il avait toujours entretenu le roi en mauvaise humeur contre son épouse depuis qu'elle s'était mêlée des cabales opposées à son autorité; il ne lui fut pas difficile de faire comprendre à ce prince faible le danger qu'il y avait de permettre que la reine écrivît à un ennemi déclaré de l'État. La reine allait souvent au Val-de-Grâce, dont elle était la fondatrice. Elle mettait ses lettres dans une armoire de son oratoire, où une religieuse avait soin de les prendre et de les envoyer à Bruxelles, comme elle avait soin d'y mettre celles du cardinal infant qu'on lui adressait. Richelieu non seulement fit arrêter celui qui les portait, mais il ordonna au chancelier d'aller au Val-de-Grâce pour saisir tous les papiers qui se trouveraient dans l'oratoire de la reine. Cette princesse, avertie à temps, avait eu la précaution de les donner à garder à la marquise de Sourdis; le chancelier n'y trouva rien, et Richelieu fut au désespoir d'avoir remporté si peu de fruit de sa découverte.

Tout le royaume était dans l'attente de l'enfant que la reine devait donner au roi. Sa joie fut complète, lorsqu'on sut qu'elle était accouchée d'un prince, qui naquit le 5 de septembre. Tant de circonstances rendait sa naissance comme miraculeuse, il fut appelé, par cette raison, *Dieu-Donné*. Quelques seigneurs firent tirer son horoscope, qui promettait un règne également *long*, *dur* et *heureux*. On crut avoir un pronostic de la seconde de ces qualifications dans une circonstance remarquable de la naissance de ce prince, qui est qu'il vint au monde avec des dents. Ses flatteurs le comparèrent à Hercule, qu'on dit qui vint au monde aussi avec des dents, et dirent qu'il emploierait sa force à purger l'univers de monstres.

La joie de tout le royaume ne laissa pas d'être troublée par la nouvelle d'un échec souffert devant Fontarabie par le prince de Condé. Le cardinal de Richelieu l'y avait envoyé avec le duc de la Valette, pour avoir sa revanche de l'invasion faite l'année précédente par les Espagnols, dans le Languedoc et dans la Guienne. Le prince et le duc s'accusèrent réciproquement de ce malheur. Le cardinal n'osa s'en prendre au prince, de peur qu'on ne le blâmât lui-même de son choix. Il voulut perdre le duc de la Valette, qui, dans la crainte d'un orage inévitable, passa en Angleterre et fut bien reçu du roi et de la reine. Marie de Médicis y passa aussi pour porter son gendre et sa fille à faire de nouveaux efforts pour son rappel. Elle y trouva moyen de parler à Bellièvre, ambassadeur de France en cette cour, quoiqu'il fît son possible pour l'éviter. Elle

lui dit que ses longues afflictions avaient fait naître en elle de tout autres sentiments que ceux qu'elle avait en sortant du royaume; elle le priait de faire savoir au cardinal qu'elle le suppliait de la tirer de la misère et de la nécessité de demander son pain; qu'elle souhaitait ardemment d'être auprès du roi, non pour se mêler d'affaires, mais pour passer le peu de vie qui lui restait en repos et l'employer à son salut; que, si le cardinal ne pouvait pas obtenir du roi qu'elle retournât à la cour, il lui obtînt au moins la permission de vivre en quelque lieu du royaume qu'il voudrait, où il pourvût à sa subsistance; qu'elle chasserait de chez elle tous ceux qui lui étaient odieux ou suspects, prête à faire tout ce que le roi lui ordonnerait et tout ce que le cardinal jugerait à propos de lui conseiller. L'ambassadeur répondit qu'il n'avait aucun pouvoir de se mêler de cette affaire. Mais la reine d'Angleterre lui ayant fait entendre que l'on prenait cette voie parce que le roi avait déclaré qu'il ne voulait pas que des étrangers se mêlassent de cet accommodement, Bellièvre en écrivit au cardinal comme la reine-mère le souhaitait.

Richelieu ne fut pas plus touché de ces lettres que de toutes les autres démarches de sa bienfaitrice. Dans la supposition qu'elle brouillerait le royaume, si elle y revenait, il rejeta toutes ses demandes, et lui fit une réponse très dure que le roi signa de sa main. Il y avait longtemps que ce prince ne délibérait plus sur ce qu'il savait être la volonté de son ministre. Les lettres de la reine d'Angleterre ne firent pas plus d'effet; on y répondit par d'autres que Chavigny composa, et où, en louant la bonne intention d'Henriette, on priait de ne pas se mêler de cette affaire. Inflexible dureté d'un prince faible, en qui la crainte de déplaire à un ministre absolu étouffait tous les sentiments naturels! Néanmoins, pour se mettre en quelque sorte à couvert de ce qu'on pourrait dire de cette inhumanité envers la reine sa mère, il refusa d'opiner dans le conseil qui fut tenu sur ce sujet. Il engagea les ministres à donner leurs avis par écrit; mais ce fut lui-même qui les dressa, et les autres ne firent que les souscrire. Ces délibérations roulèrent sur deux points principaux: l'un, qu'il n'y avait aucun moyen de conserver la tranquillité du royaume, que de laisser la reine-mère manquer de tout hors de France, excepté qu'elle ne voulût aller à Florence: l'autre, que les princes sont plus à leur État qu'à eux-mêmes et à leurs parents, dont ils doivent faire céder toutes les considérations à un plus noble devoir.

Cependant le cardinal de Savoie et le prince Thomas, qui étaient venus de Flandre en Italie, se préparaient à entrer avec une armée dans le Piémont, où tout paraissait disposé en leur faveur. Les Français y étaient encore en trop petit nombre, pour oser se mettre en campagne. Ils ne purent tenir non plus dans le fort de Cengio contre sept ou huit mille Espagnols qui vinrent les y attaquer. Il est vrai qu'ils se défendirent d'abord vigoureusement contre D. Martin d'Arragon, qui fut même tué dans une attaque; mais D. Antoine Sotello, qui lui succéda, ayant repoussé le secours que le marquis de Ville voulait jeter dans ce fort, le réduisit enfin à se rendre à composition. D'un autre côté, le prince Thomas prit Chivas sur le Pô, entre Turin et Crescentin; ce qui n'effraya pas peu la duchesse, renfermée dans sa capitale. Quiers, Moncalier et Ivrée se déclarèrent aussi pour lui: de même que Crescentin et Verrue, dont le gouverneur n'était pas en état de résister.

Le cardinal de la Valette, n'étant pas non plus assez fort pour s'opposer à ces progrès, se borna à conserver Turin, où la duchesse craignait d'être assiégée. Le roi lui envoya Chavigny en qualité d'ambassadeur extraordinaire pour l'assurer de son secours; mais il eut ordre de lui faire entendre qu'il n'y avait qu'un seul moyen de la sauver, qui était d'envoyer ses enfants en France, et de s'assurer si bien de ses principales places, en y mettant garnison française, qu'elle ne craignît plus de les perdre. La duchesse avait beaucoup de répugnance à consentir à cette proposition. Pendant qu'on s'efforçait de l'y déterminer, le marquis de Leganez se rendit maître de Trino et de Sentia dans le Montferrat. Ce fut une nouvelle raison aux ministres français de presser la duchesse d'accepter les offres qu'on lui faisait pour conserver le reste. Elle y donna enfin les mains; et le premier de juin on signa l'accord, par lequel le roi promettait de lui rendre les places qu'elle lui remettrait, et celles qu'il pourrait reprendre sur les ennemis, dès que la duchesse pourrait les garder par elle-même. Le cardinal de la Valette assiégea et reprit Chivas peu après; ce qui commença à rétablir en ce pays-là la réputation des armes françaises.

La fuite du duc de la Valette hors du royaume n'empêchait pas qu'on ne lui fît son procès. Au contraire, au crime de trahison, dont on l'accusait pour avoir pu, disait-on, et n'avoir pas voulu prendre Fontarabie, on ajoutait celui de félonie, pour être sorti de France sans la permission de Sa Majesté. On avait fait faire contre lui des informations en Guienne. Le roi ordonna qu'elles fussent communiquées au procureur général du parlement de Paris, afin qu'il prît ses conclusions, et demandât un décret de prise de corps con-

tre l'accusé. Selon les formes ordinaires, ce devait être au Parlement en corps à connaître de cette affaire. Mais selon l'usage établi par le ministre, le roi nomma des commissaires du Parlement et du conseil d'État, qu'il fit venir à Saint-Germain. En vain le premier président représenta, au nom de ses confrères, qu'il ne pouvait dire son avis en ce lieu-là; que la cause appartenait au Parlement, et qu'il suppliait le roi de l'y renvoyer selon les ordonnances; il fallut que tous opinassent au fond, et chacun, excepté le seul président de Bellièvre, fut de l'avis des conclusions.

Ce magistrat, plein de droiture et de fermeté, dit « qu'il trouvait extrêmement étrange » que le roi fût présent au procès d'un de ses » sujets; que les rois avaient accoutumé de » se réserver les grâces, et de remettre les » condamnations aux tribunaux de la justice; » qu'il ne croyait pas que Sa Majesté eût le » courage de voir un homme sur la sellette » pour être traîné une heure après au gibet: » que la vue du roi portait avec elle la grâce, » qu'elle levait les interdits ecclésiastiques et » que personne ne devait sortir que content » de sa présence. » Il ajouta, qu'il était pernicieux d'intimider ainsi les juges; que c'était leur ôter toute liberté que de les obliger d'opiner devant le roi; que pour lui il persistait dans son premier sentiment, qui était que la cause fût renvoyée au Parlement. « Le roi lui ré» pondit en colère qu'il haïssait ceux qui ne » voulaient pas qu'il pût faire le procès à un » duc et pair où il voudrait; qu'ils étaient des » ignorants, indignes de leurs charges, et » qu'il ne savait s'il n'en mettrait pas d'au» tres en leur place; qu'il voulait être obéi; » qu'il leur ferait bien voir que tous les pri» viléges n'étaient fondés que sur un mau» vais usage, et qu'il ne voulait plus en en» tendre parler. »

En conséquence du résultat de cette assemblée, le duc de la Valette fut condamné, par un arrêt du conseil d'État, à être mis à la Bastille pour répondre sur les chefs dont il était accusé; ou à être ajourné à son de trompe à comparaître dans un certain temps, et ses biens à être cependant mis en séquestre. Au mois de mai, on lut en plein conseil les dépositions de cinquante, tant officiers que soldats, qu'on avait choisis pour porter témoignage contre lui; et conformément aux conclusions du procureur général, qui allaient à la mort, le conseil d'État prononça l'arrêt, par lequel le duc de la Valette était déclaré convaincu du crime de lèse-majesté et de félonie, et pour cela à perdre la tête; ce qui fut exécuté en effigie le huitième de juin. C'est ainsi que Louis, dit *le juste*, fit condamner à mort son beau-frère, contre toutes les formes: car le duc de la Valette avait épousé en premières noces Gabrielle de Bourbon, légitimée de France, sœur du roi.

On avait donné ordre au duc de Longueville d'aller faire le siége de Coni, et au cardinal de la Valette, d'aller assiéger Carmagnole. Mais, comme ils se mettaient en devoir d'exécuter ces ordres, il fallut changer de dessein. Le prince Thomas entra dans Turin par le moyen d'une intelligence la nuit du 26 de juillet: ce qui obligea la duchesse et les Français qui y étaient de se retirer en désordre dans la citadelle. Ce ne fut pas le seul chagrin que cette princesse eut à essuyer. L'empereur fit publier en ce temps-là une ordonnance, par laquelle il la déclarait déchue de la tutelle de ses enfants, il absolvait les sujets de la maison de Savoie du serment de fidélité qu'ils lui avaient fait, et leur ordonnait de reconnaître pour tuteurs du jeune duc les deux princes Maurice et Thomas ses oncles. Tout le Piémont se souleva contre Christine à cette occasion, excepté les lieux où les Français étaient les plus forts. On ne laissa pas de conduire la duchesse à Suse, après avoir mis une puissante garnison dans la citadelle de Turin, avec toutes les munitions nécessaires pour une longue défense. Sur ces entrefaites, le nonce Caffarelli obtint qu'on ferait une suspension d'armes pour deux mois, à commencer du 14 d'août. Alors le roi rappela le duc de Longueville pour aller commander en Allemagne, et laissa la conduite de toutes les troupes d'Italie au cardinal de la Valette, qui mourut peu après, et qui fut remplacé par le comte d'Harcourt.

Le désordre des affaires de la duchesse offrait au cardinal de Richelieu une belle occasion de parvenir à ses desseins. Ils n'allaient pas à moins qu'à faire remettre entre les mains du roi, et la personne du jeune duc et tous les États de Savoie: c'était à ces conditions qu'on promettait à Christine un puissant secours. Comme elle souhaita de s'aboucher avec son frère, on lui manda de venir à Grenoble, où le roi se rendit avec le cardinal. Là il ne fut rien oublié pour tâcher de la porter à ce qu'on désirait. Le prince Maurice ayant gagné les gouverneurs de Nice et de Villefranche, la crainte de tout perdre avait déjà fait consentir la duchesse à remettre au roi Suse, Avilliane, Gelasse et Taillon. On demandait qu'elle lui remît encore Montmeillan; mais, de quelque manière que l'on s'y prît, il ne fut pas possible de l'y résoudre.

Durant ce temps-là, le marquis de la Meilleraye ouvrit la campagne du côté de l'Artois, par le siége d'Hédin, et le marquis de Feuquières avec un petit corps d'armée eut ordre d'aller attaquer Thionville. Cette place était

bien fortifiée, et quoique Feuquières ne manquât ni d'habileté ni de courage, il sentit une extrême répugnance à s'y attacher avec huit ou neuf mille hommes de pied, et quatre mille chevaux seulement. C'étaient peu de forces pour une entreprise de cette nature. Mais la crainte de déplaire à un ministre qui ne pouvait souffrir aucune contradiction l'obligea d'obéir aveuglément. Il ramassa donc ses troupes avec assez de lenteur, et prit ses quartiers devant la place. Il eut cet avantage, que les ennemis ne s'imaginant point qu'il voulût attaquer une place si forte, n'y laissèrent qu'une assez petite garnison. Les choses étaient en cet état, lorsque Piccolomini vint le 7 de juin avec une nombreuse armée donner dans les quartiers des Français, non encore bien retranchés, et fort éloignés les uns des autres. Il en força un, entra dans le camp sans beaucoup d'opposition, et défit plusieurs régiments. La cavalerie ayant lâché le pied, Piccolomini vint donner sur le parc de l'artillerie. Feuquières y avait rassemblé quelques troupes qui furent taillées en pièces en le défendant. Il fut blessé lui-même, pris et mené à Thionville, où il mourut un an après de ses blessures.

Piccolomini, fier de sa victoire, se flattait que tout lui serait désormais possible, et qu'il pénétrerait bien avant dans la Champagne, ouverte de tous côtés. Pour s'en assurer l'entrée, il résolut d'assiéger Mouzon, place assez mal fortifiée. Il se préparait à y donner un assaut, lorsque le maréchal de Châtillon, avec les débris de l'armée de Feuquières, vint au secours et rompit ce dessein. Le général de l'empereur, quoique beaucoup plus fort, abandonna ses retranchements, ne voulant point risquer une bataille; son dessein était de tenter le secours d'Hédin que la Meilleraye serrait de près. Le gouverneur prévint l'assaut général et rendit la place le 29 de juin, plus tôt que les assiégeants ne s'y attendaient; le roi y entra par la brèche et donna le bâton de maréchal à la Meilleraye sur la muraille. Châtillon avait eu ordre d'aller attaquer Yvoy, qu'il avait déjà pris une fois, en cas qu'il le pût faire sans s'exposer à un sort pareil à celui de Feuquières; il fut plus heureux que ce général. Yvoy fut pris au mois d'août et ensuite rasé. La campagne finit par là dans les Pays-Bas, et par un avantage remporté sur un quartier des Croates de l'armée espagnole.

En Allemagne, le duc de Weymar faisait la guerre contre les Impériaux, bien plus pour lui que pour la France, quoiqu'elle tirât cet avantage de ses conquêtes, que l'empereur ne pouvait faire agir contre elle les troupes qu'il employait contre le duc; il ne pensait alors qu'à se conserver Brissac, pour former une principauté de ce qu'il pourrait conquérir autour de cette ville; car il commençait à s'ennuyer d'être comme un simple général des Français, et de dépendre des caprices d'un ministre fier et changeant, de qui il ne pouvait attendre qu'un esclavage éternel pour récompense de ses services. Après la prise de Brissac, le cardinal lui avait fait dire qu'il était nécessaire qu'il vînt à Paris, afin d'y prendre les mesures pour la campagne prochaine; mais c'était principalement pour l'engager à remettre cette place importante entre les mains du roi; le duc refusa d'y aller sous divers prétextes et se contenta d'y envoyer le colonel d'Erlach, gouverneur de Brissac. Richelieu tira parole de lui que, si le duc venait à mourir, il remettrait Brissac à la France; le cas ne tarda pas à arriver; le duc s'étant rendu de Bourgogne dans le Suntgaw pour passer le Rhin à Newbourg, ne fut pas plutôt dans cette ville, qu'il y tomba malade et mourut au bout de dix-huit jours, à l'âge de trente-six ans. On soupçonna le cardinal de Richelieu de l'avoir fait empoisonner pour être plus tôt maître de ses conquêtes.

En effet, dès qu'on eut appris la nouvelle de sa mort, on chercha tous les moyens possibles d'attirer ses officiers et ses troupes au service du roi; l'argent n'y fut pas épargné. Le comte de Guébriant, qu'on chargea de cette affaire, y fut encore engagé par les plus grandes espérances; ses instructions regardaient aussi Rhinfeld, Fribourg et les autres conquêtes de Weymar, situées au delà du Rhin. Les directeurs et autres chefs de l'armée du feu duc, contents des avances qu'on leur faisait, résolurent de se donner au roi, en cas que quelque autre ne leur fît pas un plus grand avantage. L'empereur et l'électeur de Bavière agissaient de leur côté et faisaient des propositions aux mêmes directeurs; ceux-ci les écoutaient apparemment pour donner de la jalousie à la France, afin d'en obtenir plus facilement leurs demandes; car il était difficile que des officiers qui avaient si longtemps porté les armes contre Ferdinand et contre Maximilien en attendissent des avantages réels et effectifs; ceux qu'aurait pu offrir la Suède auraient été plus sûrs; l'agent de cette couronne sollicitait vivement les officiers et les soldats de rentrer au service de la fille de Gustave, sous lequel ils avaient autrefois remporté tant de victoires; mais Christine n'était pas en état de donner de l'argent. La crainte de se brouiller avec le roi fit même qu'elle parut se désister de ses prétentions dès que Guébriant se fut plaint que les Suédois le traversaient dans cette affaire; enfin, après plusieurs conférences tenues entre les ministres français et les officiers du feu duc de Weymar, le traité fut

conclu et signé à Brissac le 9 d'octobre. Les principales conditions étaient : « Que les trou- » pes du duc demeureraient en un corps ; que » le roi leur ferait payer comptant le quartier » de mai, montant à deux cent mille écus, » pour être employés à payer une montre à » toute l'armée et ferait fournir en bonnes as- » signations six cent mille autres livres pour » le troisième quartier de cette année, échu » le dernier de septembre ; que le roi ferait » payer à l'armée trois montres et demie par » an, à condition que la demi-montre serait » employée par les officiers aux recrues et au » rétablissement des troupes ; que Sa Majesté » ferait de plus payer, tant aux officiers gé- » néraux qu'à ceux de l'artillerie, huit mon- » tres par an, selon les appointements que le » duc de Weymar leur avait accordés, que » les ordres seraient donnés aux soldats par » les directeurs ou par l'un d'entre eux, mais » qu'ils le recevraient premièrement eux-mê- » mes du duc de Longueville, comme les offi- » ciers français les recevaient du duc de Wey- » mar ; enfin, que les places qui étaient alors » conquises seraient remises entre les mains » du roi, afin que Sa Majesté donnât à celles » de Brissac et de Fribourg tels gouverneurs » qu'il lui plairait, et qu'il y mît des garni- » sons moitié françaises, moitié allemandes. » A ces conditions, les directeurs et officiers, au nom de l'armée, promettaient au roi de le servir envers et contre tous, et devaient en prêter serment dès que le traité serait ratifié.

Le roi était alors en Bourgogne. Après la prise d'Hédin, le cardinal lui avait persuadé de visiter la frontière de Champagne, peut-être dans le dessein de surprendre Sedan, ou d'intimider tellement le comte de Soissons qui s'y était retiré, que ce prince, inébranlable dans sa résolution de ne se mettre jamais à la discrétion du ministre, cherchât enfin à s'accommoder avec la cour. Il avait écrit au roi, en y arrivant, pour l'assurer de sa fidélité, et lui avait promis de ne rien entreprendre contre son service pendant tout le séjour qu'il ferait en cette ville; il lui avait tenu fidèlement parole jusqu'alors, et il se défendit encore toute cette année et la suivante des instances des Espagnols et des importunités des siens, qui voulaient le porter au mouvement ; mais rien ne le put défendre des inquiétudes du cardinal de Richelieu, qui lui faisait faire tous les jours, sous le nom du roi, des éclaircissements fâcheux, dont le détail serait ici trop long à déduire ; il suffit de remarquer que ce ministre, contre ses intérêts, précipita enfin le comte dans la guerre civile par des chicanes que ceux qui sont favorisés de la fortune, à un certain point, ne manquent jamais de faire aux malheureux. Le roi demeura plusieurs jours aux environs de Sedan, à Donchery et à Mouzon, et revint ensuite à Dijon.

Scoti, nouveau nonce du pape, y arriva peu de temps après. L'occasion parut favorable pour chagriner la cour de Rome, dont le roi était mal satisfait pour plusieurs raisons ; l'une était le meurtre de Rouvray, écuyer du maréchal d'Estrées, assassiné par les sbires, parce qu'il leur avait enlevé son valet condamné aux galères; l'autre était le peu d'égard qu'avait le pape pour la nomination que le roi avait faite de Jules Mazarin, pour le chapeau de cardinal ; outre cela, le ministre n'avait encore pu obtenir les bulles qu'il demandait pour les abbayes de Cîteaux et de Prémontré. Tout cela fit qu'on refusa de recevoir Scoti en qualité de nonce ordinaire en France. La cour de Rome céda enfin et donna au roi la satisfaction qu'il demandait.

Après la conclusion du traité dont j'ai parlé avec les directeurs de l'armée du feu duc de Saxe-Weymar, le duc de Longueville, reconnu général par les Allemands aussi bien que par les Français, fit avancer son armée dans le Bas-Palatinat, dans le dessein de surprendre Spire et Mayence; mais ce projet fut déconcerté par la vigilance des généraux de l'empereur. De trois moyens qui furent mis en délibération dans le conseil de guerre pour faire subsister l'armée qui manquait de vivres et de fourrage, le passage du Rhin, proposé par le comte de Guébriant, fut celui que l'on préféra. L'obscurité de la nuit en cachait le dessein à l'ennemi, qui n'avait que quelques dragons postés de l'autre côté du fleuve ; le reste de l'armée s'étant déjà retiré. L'infanterie passa dans de petites barques dont on avait amassé bon nombre, et les cavaliers s'en servirent aussi, conduisant par ce moyen leurs chevaux à la nage. Les suites de ce passage, exécuté heureusement le 28 de décembre, furent aussi heureuses pour Louis XIII que funestes à la maison d'Autriche et à ses alliés.

Il surprit fort le maréchal Banier, qui commandait l'armée de Suède en Allemagne. Ce général prévoyait que le voisinage de l'armée française obligerait le landgrave de Hesse et les ducs de Brunswick et de Lunebourg, qui avaient embrassé la neutralité, de rentrer dans la confédération ; que les Français en auraient tout l'honneur, et qu'ils seraient en état de balancer son autorité et d'acquérir du moins autant de crédit que les Suédois. On devait occuper les quartiers de Franconie, de Hesse, et du Westerwald dont Banier tirait de grandes contributions, et qu'il prétendait lui appartenir. Cette démarche, contraire au traité fait avec la Suède lui donnait de l'inquiétude. Le traité portait que les Français agiraient seulement dans le Wirtemberg, et

contre l'électeur de Bavière, non moins odieux aux Suédois que l'électeur de Saxe. Leur général avait sujet de trouver mauvais que, pour des intérêts particuliers qui ne regardaient point la cause commune, on épargnât un prince qui fomentait la guerre d'Allemagne. Pour prévenir le progrès dont le passage du Rhin pouvait être suivi, son dessein était de débaucher les troupes du feu duc de Weymar, ou du moins de les engager à une jonction dont tout le fruit lui demeurerait. Banier et quelques ministres de Suède n'avaient en vue que leur avantage dans la correspondance qu'ils entretenaient avec la France. Richelieu, de son côté, et les généraux français n'avaient pas des motifs plus désintéressés. L'une et l'autre couronne se proposait l'abaissement de la maison d'Autriche, bien entendu que chacune chercherait à profiter de la dépouille de l'ennemi autant qu'elle pourrait. L'armée impériale, forte de trente mille hommes, avait pris Konigrai et marchait vers Egra, pour être à la gauche des Bavarois. Banier ne laissa pas échapper cette occasion de proposer au duc de Longueville la jonction des armées des deux couronnes, menaçant qu'en cas de refus, il penserait désormais à sa propre sûreté, et qu'il n'agirait plus de concert avec les Français.

La jonction parut nécessaire pour se rendre plus formidable dans l'empire : elle se fit au mois de mai. Les deux armées, égales en nombre, tant de cavalerie que d'infanterie, marchèrent droit à Piccolomini, posté à Salzfeld, et semblaient promettre quelque chose d'extraordinaire. Mais ce général des Impériaux sut se conduire si habilement, que, sans rien hasarder, il déconcerta les projets des généraux de France et de Suède, fortifiés par les troupes confédérées de Hesse et de Lunebourg. Banier, qui avait gagné celles-ci, ne songeait qu'à incorporer l'armée de France avec la sienne. Il avait déjà commencé d'y travailler par ses insinuations aux directeurs des troupes de Weymar. Mais le comte de Guebriant tint bon, et témoigna tant de vigueur au général suédois et aux autres, qu'il empêcha la marche qu'ils voulaient faire vers la Bohême, afin d'éloigner de telle sorte les Français, qu'ils ne pussent plus le quitter ; et il engagea même toute l'armée du feu duc de Weymar à prêter un nouveau serment à la France. Cette campagne se passa sans rien entreprendre d'important.

Il n'en fut pas de même dans les Pays-Bas, où le maréchal de la Meilleraye eut ordre d'aller faire le siége de Charlemont sur la Meuse. Il s'y achemina dès le commencement de mai ; mais les pluies furent si excessives, qu'il n'osa continuer sa marche dans un pays où il ne pouvait espérer de trouver ni vivres ni fourrages. Cependant les ordres de la cour étaient précis, et le cardinal ne pouvait souffrir qu'on formât des difficultés sur ce qu'il avait conçu. On ne laissa pas de lui envoyer un mémoire des obstacles qui s'opposaient à ce siége, ce qui en rompit l'entreprise.

On en forma bientôt après un autre sur Arras, que l'on crut pouvoir faire réussir plus facilement. La principale difficulté qui s'y rencontrait était que les Espagnols ne s'aperçussent du dessein que l'on avait, et qu'ils ne jetassent du secours dans la place. Pour cela on fut d'avis que le maréchal de Châtillon marchât droit à Béthune, comme s'il eût eu dessein d'assiéger cette ville ; et que le maréchal de la Meilleraye le suivît à petites journées, comme pour le soutenir ; mais que, dès que ce dernier serait à Bapaume, il tournât droit à Arras, et que le maréchal de Châtillon, de son côté, en fit de même. Tout cela fut si bien exécuté, que les deux armées se trouvèrent devant Arras le 13 de juin, sans que les Espagnols eussent eu le moindre soupçon de leur dessein. Le général Lamboi, qui était campé à une lieue et demie de la place, tenta aussi vainement d'y faire entrer du secours, et fut battu par le maréchal de la Meilleraye. Malgré la vigoureuse résistance de la garnison, la place fut serrée de près, et le cardinal infant se crut obligé de marcher en personne pour tâcher de la secourir. Il alla pour cet effet camper au mont Saint-Eloi, dans un lieu facile à défendre, et qui n'était séparé du quartier du maréchal de Châtillon que par une plaine d'une lieue. Les Français ne pouvaient recevoir des vivres que d'assez loin, et il fallait qu'une partie de leurs troupes sortissent des lignes pour aller au devant. Dans la crainte que le siége ne tirât en longueur, et que les Espagnols ne se fortifiassent de nouvelles troupes, les maréchaux pressaient la cour de leur envoyer un convoi, et prirent sur cela leurs mesures avec le cardinal.

Le convoi étant prêt, Richelieu donna ordre à du Hallier de l'escorter, et le maréchal de la Meilleraye sortit du camp pour lui aller au devant, avec trois mille chevaux et trois mille hommes d'infanterie. Les Espagnols l'ayant su, attaquèrent les lignes des Français qui étaient doubles, et forcèrent la première, malgré la résistance du maréchal de Châtillon. Ils allaient encore forcer la seconde, de sorte que, soutenus d'une vigoureuse sortie de la garnison, ils auraient infailliblement secouru la place, lorsque les Français, sortant de leur seconde ligne, les prirent en flanc, les mirent en désordre et les firent penser à la retraite. Dans le fort du combat, ar-

riva le maréchal de la Meilleraye et du Hallier, une demi-heure après, avec le convoi ; de sorte que les Espagnols, voyant marcher à eux un si grand nombre de troupes, se retirèrent entièrement, avec perte de douze cents morts qui demeurèrent dans les lignes des Français. Ceux-ci y perdirent environ la moitié ; mais, après avoir fait de grandes brèches à la place, ils la réduisirent à se rendre le 10 d'août. L'armée de France fut si fatiguée de ce siége, qu'elle ne fut pas en état de rien entreprendre davantage aux Pays-Bas durant le reste de la campagne.

Du côté de la Catalogne, il se présenta une occasion de faire une bien plus grande brèche à la monarchie d'Espagne. Les habitants du pays, traités avec la dernière dureté par les généraux espagnols, pensaient à secouer le joug. Ils crurent ne pouvoir mieux faire, dans cette extrémité, que de recourir à la France. Ils envoyèrent premièrement à d'Espenan, gouverneur de Leucate, pour savoir quel secours la Catalogne pourrait espérer des Français, en cas qu'elle se déclarât en leur faveur. D'Espenan en écrivit au cardinal, qui était alors à Amiens, et qui dépêcha incessamment du Plessis-Bezançon, muni d'un plein pouvoir pour traiter au nom du roi avec les Catalans. Il fut d'abord à Leucate, et ensuite à Barcelonne, où après avoir offert aux habitants la protection de la France, il fut conclu, que pour engager le roi à leur envoyer une armée, on lui remettrait neuf otages, trois de chaque ordre, dont six demeureraient à Toulouse, et trois à la cour comme députés de la principauté de Catalogne. Qu'on livrerait deux portes de Barcelonne au roi, qui, de son côté, devait envoyer un certain nombre de troupes par terre et par mer. Ainsi l'on fit une espèce de traité, qui néanmoins ne fut pas signé. Les otages partirent peu de temps après, et du Plessis prit les devants pour se rendre en cour, et instruire le cardinal de l'état des choses.

Cependant, comme le bruit courait que les Espagnols préparaient une puissante armée, on envoya ordre à l'archevêque de Bordeaux d'aller incessamment en Provence, pour disposer la flotte à mettre à la voile le plus tôt qu'il se pourrait, et au prince de Condé, pour faire avancer le corps qu'il commandait, sous d'Espenan, maréchal de camp, vers la Catalogne. Ce dernier, s'étant mis à la tête de ces troupes, entra dans cette principauté par le *Col de Pertuis*, avant même que le traité fût signé, pressé qu'il était par les Catalans, à cause des avis qu'ils recevaient, que l'armée d'Espagne s'approchait de leurs frontières. Il marcha droit à Barcelonne, avec trois mille fantassins et mille chevaux, et y fut reçu avec de grandes acclamations. Bezançon y arriva peu après, avec les ordres du cardinal, à qui il avait envoyé le traité signé, et qui avait peine à croire ce qu'il lui écrivait, tant cette révolution lui paraissait importante !

D'autre part, l'armée d'Espagne, ayant traversé l'Ebre à Tortose, s'approcha de Tarragone, où d'Espenan se jeta avec sept ou huit cents chevaux, et un régiment catalan nouvellement levé. Il se repentit bientôt d'être entré dans cette place sans infanterie française, lorsqu'il sut que les Espagnols avaient une armée de vingt-cinq mille hommes, et qu'il vit les milices catalanes s'enfuir devant eux. Cette armée était commandée par le marquis de los Velez, nommé vice-roi et capitaine général de Catalogne, et par le marquis Torrecusa, maître de camp général ; pendant que le duc de Saint-George, son fils, commandait la cavalerie. D'Espenan s'imaginait de défendre Tarragone, comme il avait défendu Salces ; mais n'y ayant presque rien trouvé de prêt lorsqu'elle fut attaquée par les Espagnols, il fut obligé de capituler et de promettre de retourner en France avec toutes les troupes françaises qui étaient en Catalogne, pour sauver Rosseil, commandant du régiment catalan, et le Dragon de Saint-Olarie, qui est l'étendard général du pays. Sa retraite pensa mettre les Catalans au désespoir. Ils ne laissèrent pas de travailler à mettre Barcelonne en état de défense, de peur de voir tout ce qu'il y avait de plus libre dans cette principauté, immolé tout d'un coup à la colère des Castillans.

Les Portugais n'étaient pas moins las de la domination espagnole. Ils donnèrent en ce temps-là une nouvelle occupation à la cour d'Espagne, en secouant son joug, et en élevant sur le trône le duc de Bragance, sous le nom de don Juan IV. Dans huit jours tous les Castillans furent obligés de sortir de Portugal, sans qu'il fût besoin d'en venir à aucune effusion de sang, et sans qu'il se trouvât personne qui osât prendre le parti du roi catholique.

Dès le commencement de l'année, les princes de Savoie avaient fait diverses propositions d'accommodement à la duchesse, sans que les hostilités cessassent pour cela dans le Piémont, ni même entre la ville et la citadelle de Turin. Le cardinal de Richelieu, qui voulait la tenir dans la dépendance du roi, lui écrivait souvent pour l'empêcher de s'accommoder, disant qu'elle ne pouvait trop se défier de ses beaux-frères. Le nonce du pape, durant ce temps-là, s'efforçait de porter les différents partis à la paix, et proposait une trêve de quelques années entre la France et le Milanais. Quoique le marquis de Leganez

feignît d'être disposé à l'accepter, il ne laissait pas de faire de grands préparatifs pour se mettre en campagne, avant que les recrues des Français fussent arrivées. Ceux-ci faisaient de leur côté toute la diligence possible, en parlant de paix ou de trève comme les Espagnols. Ces derniers avaient d'étroites intelligences avec la duchesse de Mantoue, et ce fut avec son consentement que le marquis de Leganez entreprit le siége de Cazal. Le comte d'Harcourt n'en eut pas plutôt reçu avis, qu'il ramassa promptement tout ce qu'il put de troupes pour marcher au secours de la place. Il n'avait que sept mille hommes de pied, trois mille chevaux et dix pièces de canon; et les Espagnols étaient presque le double plus forts que lui. Il ne laissa pas de poursuivre son dessein avec une valeur et une intrépidité qui a peu d'exemples. Ce fut le 28 d'avril, qu'il parut à la vue des lignes des assiégeants. Après les avoir bien examinées et choisi l'endroit de l'attaque, il fit donner en même temps tous les officiers qui commandaient avec lui, à plusieurs reprises, et si vigoureusement, que les Espagnols furent enfin forcés. Leganez, remplissant les devoirs de soldat et de général, combattait vaillamment et courait de tous côtés, tantôt pour ramener les fuyards, tantôt pour rallier ses troupes. Mais tous ses efforts furent inutiles. Harcourt signala encore plus sa valeur. Il sauta presque le premier dans le camp des ennemis, criant à ses gens de le suivre, et renversant tout ce qui lui faisait obstacle. Les Français ainsi animés par l'exemple de leur général, à qui les Espagnols même ne refusèrent pas les justes louanges qu'il méritait, obtinrent sur eux une victoire complète. Les Espagnols perdirent en cette occasion cinq mille hommes, huit pièces de canon, six mortiers, une partie de leur bagage et presque toutes leurs munitions auxquelles ils mirent eux-mêmes le feu. Leganez n'eut pas néanmoins la précaution de brûler ou de faire sauver ses papiers. On trouva les traités secrets qu'il avait faits avec la duchesse de Mantoue, touchant Cazal et les terres que la maison de Savoie tenait dans le Montferrat, dont il pensait à la dépouiller. Après un avantage si considérable, le roi déconseilla plus que jamais à sa sœur d'écouter les propositions d'accommodement que le prince Thomas lui faisait faire.

Le comte d'Harcourt, qui venait d'acquérir la réputation du plus brave et du plus déterminé général que la France eût eu depuis longtemps, ne songea plus qu'à la soutenir, en exécutant les ordres qu'il avait d'aller faire le siége de Turin. Il marcha avec tant de diligence, que le 9 de mai, il vint reconnaître la place. Il n'avait, en comptant les recrues qui lui étaient venues, que sept mille fantassins et trois mille chevaux. Cependant, après s'être saisi du faubourg du Pô et de quelques postes avantageux autour de Turin, il marqua les quartiers le 16 du même mois, et fit travailler à la circonvallation. Les lignes étant achevées, on poussa le siége avec autant de vigueur que le pouvait faire une si petite armée.

Dès que Leganez en eut avis, il s'avança de Verceil où il était, et vint camper au delà du Pô, sur les collines du côté de Quiers, avec quatre mille chevaux et huit mille hommes d'infanterie. Après avoir considéré à loisir les lignes des Français, il jugea qu'il n'était pas possible de les forcer, et qu'il valait mieux travailler à leur couper les vivres, pour les obliger à lever le siége par la famine qu'il espérait pouvoir mettre dans leur camp. Ainsi le 9 de juillet, il fit passer le Pô à douze cents hommes près de Montcalier, où ils se retranchèrent pour arrêter les vivres qui pourraient venir de ce côté-là. Mais peu de temps après le vicomte de Turenne (*) attaqua ce poste, le força, tailla en pièces une partie de ceux qui le défendaient, et fit noyer la plupart des autres dans le Pô, ou ils se précipitèrent dans leur fuite.

Ce poste était important pour le dessein de Leganez : il y retourna avec toute son armée; et quoi que les Français pussent faire, il ne fut pas possible de le lui faire quitter. Non content de fermer par là le passage aux secours et aux vivres qui pourraient venir par Pignerol, il ferma aussi celui de Suse, de peur que les Français ne fussent secourus de ce côté-là. En peu de temps les vivres qui étaient au camp furent consommés, et il fallut que l'armée vécût de ceux qui étaient dans les magasins de la citadelle. On se voyait ainsi en danger de périr bientôt par la famine, et d'abandonner Turin, lorsqu'on apprit que le secours qu'on attendait était arrivé à Pignerol. Cette espérance ranima les soldats qui combattirent avec un courage égal, et contre les sorties des assiégés qui étaient souvent très vives, et contre la famine. Leganez tenta inutilement de donner un assaut général aux lignes des Français; il fut mal secondé par les chefs de la garnison; et le lendemain, qui était le 12 de juillet, le vicomte de Turenne et le comte de Tonnerre arrivèrent heureusement au camp avec six mille hommes de pied et huit cents chevaux, et des provisions pour l'armée.

Les choses demeurèrent en cet état jusqu'au mois de septembre, que Turin se trouvant serré de fort près et sans espérance de secours, les assiégés ne songèrent plus qu'à faire la capitulation la plus honorable qui leur serait

(*) Henri de la Tour d'Auvergne, IIe du nom, né en 1611.

possible. Le roi et le cardinal avaient dessein d'envoyer Mazarin, pour négocier avec les princes de Savoie. Mais le comte d'Harcourt, l'ayant su, ne voulut pas qu'après tant de travaux, un autre lui ôtât l'honneur de régler cette capitulation. Il convint donc avec eux : « Que, le 22 du même mois, le prince Thomas » lui remettrait la ville de Turin, ou il ré» tablirait la régence de la duchesse et la sou» veraineté du duc son fils, que toutes hos» tilités cesseraient, et que l'on donnerait des » otages de part et d'autre, jusqu'à ce que » le prince Thomas se fût retiré avec ses » troupes et tout leur bagage où il trouverait » à propos. » Il choisit Yvrée, et le comte d'Harcourt entra dans Turin, avant que Mazarin pût y être. On y mit une garnison française de quatre mille hommes, et le comte du Plessis-Praslin en fut fait gouverneur, après quoi la duchesse s'y rendit avec le duc son fils.

La veille de cette capitulation, c'est à dire, le 21 de septembre, deux ou trois semaines après le retour du roi à Paris, la reine, son épouse, accoucha d'un second prince à qui l'on donna le titre de *duc d'Anjou* et le nom de *Philippe* au baptême.

Les princes de Savoie s'accommodèrent bientôt après avec la France et avec la duchesse, leur belle-sœur. On expédia, le 2 de novembre, un plein pouvoir au comte d'Harcourt et à Mazarin, de négocier et de conclure cette affaire. Le général de l'armée du roi ne fut nommé que par bienséance, de peur de choquer un officier qui avait si bien servi. Les principaux articles de ce traité, qui demeura sans effet, furent : « Que le prince » Thomas irait à Paris au commencement de » l'année suivante ; qu'il demanderait aux » Espagnols de lui renvoyer sa femme et ses » enfants, et de restituer les places enlevées » au duc de Savoie ; qu'en cas de refus il ser» virait le roi dans ses armées pour en obtenir » la restitution ; que le roi, de son côté, ren» drait ce qu'il occupait dans le Piémont, » pourvu que le roi Philippe en fit autant ; » que Sa Majesté Très-Chrétienne appuierait » le droit des deux princes à la succession du » duc leur neveu, s'il mourait sans enfants, » pourvu qu'ils demeurassent dans le parti de » la France ; qu'elle s'emploierait auprès de » Christine pour obtenir des conditions rai» sonnables et avantageuses aux deux prin» ces, et que le roi donnerait des pensions à » Thomas, à la princesse, son épouse, et à » leurs fils, etc. »

Henri Coiffier, dit Rusé-d'Effiat, marquis de Cinq-Mars, grand écuyer de France, pensa être disgracié au commencement de cette année 1641. Il avait une maîtresse, nommée *Marie de l'Orme*, qu'il allait voir en poste dès que le roi était couché, et revenait de même ; en sorte que, quand le roi se levait, ce qu'il faisait ordinairement assez matin, et qu'il demandait le grand écuyer, on lui disait qu'il n'était pas levé. Le roi, qui ne savait pas cette amourette, censurait souvent Cinq-Mars de sa paresse, et quand il l'eut apprise, il lui défendit de voir cette fille ; mais le grand écuyer, qui présumait trop de sa faveur, ayant répondu aux censures du roi avec peu de respect, reçut ordre de ne point paraître devant lui. Le cardinal de Richelieu fit ce qu'il put en cette occasion pour raccommoder le grand écuyer avec son maître ; et comme il était à Rueil, et le roi à Saint-Germain, il écrivit au roi et donna le paquet à Cinq-Mars pour le rendre à Sa Majesté. Il prit d'autant plus à cœur cette réconciliation, qu'ayant élevé Cinq-Mars au poste où il était, il voulait le rendre plus dépendant de lui, en lui devenant tous les jours plus nécessaire. Il était informé, par son moyen, de tout ce que pensait le roi, qui, dissimulé et couvert à l'égard de tous les autres, s'ouvrait assez souvent à ses favoris ; de sorte que le cardinal, averti de tout, réglait là dessus sa conduite. Cependant le roi s'étant aperçu que la plupart de ses confidents étaient autant d'espions, et s'ennuyant d'être ainsi observé, fit jurer le grand écuyer de ne rapporter point au cardinal ce qu'il lui dirait.

Richelieu s'aperçut bientôt que Cinq-Mars ne le venait plus avertir, selon sa coutume, de ce qui se passait auprès du roi. Il commença d'abord à lui devenir suspect, et ensuite il forma le dessein de le perdre. Cinq-Mars qui, de son côté, n'aimait pas naturellement son bienfaiteur, regardait sa grandeur comme un obstacle à la sienne, et commença à cabaler de toute sa force pour le ruiner. Il engagea, dans ses intérêts, *François de Thou*, fils du fameux *Jacques-Auguste de Thou*, un des hommes les plus accomplis qu'il y eût dans la robe. Comme ce ministre avait empêché qu'il ne fût fait conseiller d'État, et que, d'ailleurs, il était, ou parent, ou ami de plusieurs de ceux qui se ressentaient de la haine du cardinal, après avoir balancé quelque temps, il entra dans les desseins du grand écuyer, et y fit entrer le duc d'Orléans et le duc de Bouillon. Cinq-Mars était parfaitement bien remis dans l'esprit du roi ; ce qui ne contribuait pas peu à lui attacher un grand nombre de créatures.

Cependant le cardinal s'appuya par une alliance avec la maison de Condé, en mariant sa nièce *Claire-Clémence de Maillé-Brezé*, fille du maréchal de Brezé, avec le *duc d'Enghien*. Les fiançailles se célébrèrent le 7 de février, et il se donna un superbe ballet à

cette occasion dans le palais du cardinal. Les noces se firent le 11 du même mois, avec la magnificence que Richelieu avait accoutumé de faire éclater en de semblables rencontres.

Pendant les divertissements de ce mariage, le ministre pensait à mortifier le Parlement, qui avait osé, plus d'une fois, faire quelque résistance à ses volontés. Quelques semaines après, le roi fit assembler toutes les chambres et s'y rendit, accompagné des princes du sang, des ducs et pairs, et de plusieurs autres seigneurs de la cour. Il y fit lire une déclaration portant défense au Parlement de se mêler des affaires d'État, et par laquelle il lui ordonnait de recevoir ses édits, non pour les désapprouver, mais pour les enregistrer sans résistance. Le roi déclarait encore qu'il entendait avoir le pouvoir absolu de disposer de toutes les charges du Parlement, et d'en récompenser qui il lui plairait; et, en même temps, déposait le président Barillon, et les conseillers Scarron, Salo et quelques autres qui avaient été relégués auparavant. Il ordonnait aussi que le Parlement rendrait compte tous les trois mois au chancelier, et prendrait tous les ans la permission de Sa Majesté pour continuer dans ses fonctions. Par là, le roi abattit entièrement l'autorité du parlement de Paris, comme s'il en eût abusé, en s'opposant aux volontés trop absolues de son ministre.

Louis XIII n'en aimait pas plus le cardinal, qu'il ne ménageait que parce qu'il ne pouvait s'en passer. Le prince Thomas de Savoie, qui craignait de tomber entre ses mains, ne se mit pas en peine de venir à Paris, au commencement de cette année, comme il s'y était engagé, et n'exécuta par mieux les autres articles du traité qu'il avait conclu à la fin de l'année précédente avec la France. Il traita même de nouveau avec les Espagnols; ce qui fit croire que ce n'était que pour obtenir davantage d'eux, qu'il avait voulu se raccommoder avec le roi. Ce changement obligea la duchesse de publier un manifeste, par lequel elle défendait aux sujets de la maison de Savoie d'obéir aux princes ses beaux-frères. Ils y répondirent par un autre semblable, où ils prenaient la qualité de *tuteurs légitimes de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, leur neveu*. Et pour lui faire sentir la faute qu'il venait de faire, en se rejoignant à l'Espagne, l'armée française, sous le vicomte de Turenne, se mit en campagne dès la fin de février, prit Montcalvo et son château en très peu de jours, et tint en de perpétuelles alarmes les troupes espagnoles qui étaient en Piémont.

Cependant, au lieu de proposer une amnistie aux Catalans, de peur que le désespoir d'obtenir leur pardon ne les portât à une défense trop obstinée, le marquis de los Velez traitait avec tant de cruauté ceux qui tombaient entre ses mains, qu'il les poussa par ce moyen à soutenir leur rébellion de toutes leurs forces. Secondés des troupes françaises qu'on avait envoyées à leur secours, ils battirent les Espagnols près de Montjoui, et gagnèrent sur eux un grand nombre de drapeaux. Le lendemain ils en envoyèrent la moitié au roi, avec l'acte de la résolution qu'ils avaient prise de se soumettre à lui, à condition qu'il leur conserverait leurs priviléges. Le cardinal de Richelieu, ayant reçu ces nouvelles, fut en doute s'il était avantageux à la France d'accepter une donation de la Catalogne, tant à cause de la difficulté qu'elle apporterait à la conclusion de la paix, que des dépenses qu'elle causerait au roi pour la conserver. Il eût mieux aimé que cette principauté se fût formée en république indépendante, sous la protection de la France. Mais ayant reconnu qu'elle serait par là en danger de retomber sous la domination espagnole, et qu'il y aurait de la honte à refuser une donation si considérable, par la crainte de la dépense qu'elle causerait, il résolut enfin de l'accepter. Le roi nomma le maréchal de Brezé pour y aller commander en qualité de vice-roi, et pour jurer aux Catalans, au nom de Sa Majesté, la conservation de leurs priviléges. Il était déjà dans le Roussillon, dont on voulait tâcher de s'emparer. Mais n'ayant pu empêcher les Espagnols de forcer les passages des montagnes, il se contenta de demeurer sur la défensive de ce côté-là. Ce qui favorisa le plus les Français dans cette occasion, fut l'heureux succès du soulèvement des Portugais, qui non seulement chassèrent les Castillans de chez eux, mais firent des courses dans tout le voisinage avec beaucoup d'avantage. Le roi don Juan fut reconnu de la France et de tous les ennemis de l'Espagne, qui l'encouragèrent à conserver la couronne qu'il venait de gagner.

Charles III, duc de Lorraine, qui ne pouvait espérer d'appui de la part de la maison d'Autriche, après les révolutions arrivées en Catalogne et en Portugal, et les autres pertes qu'elle avait faites, résolut de se jeter aussi entre les bras de la France. Il vint, au mois de mars, à Saint-Germain; et lorsqu'il parut devant le roi, il mit d'abord un genou en terre, et dit qu'il venait s'humilier lui-même devant lui, et remettre sa fortune à la clémence de Sa Majesté. Il avait entrepris ce voyage pour tâcher de regagner au moins une partie de ses États, pour obtenir quelque somme d'argent afin de faire subsister ses troupes, et pour engager le roi à agir à Rome pour la dissolution de son mariage avec la duchesse Nicole, afin d'avoir la liberté d'épou-

ser ensuite la comtesse de Cantecroix, sa maîtresse, dont il était éperdument amoureux. Mais la déclaration qu'on lui fit à son arrivée en France, que l'affaire de son mariage ayant été portée à Rome, le roi ne s'en mêlerait plus, lui fit connaître qu'on lui avait tendu un piége, mais qu'il n'était plus temps de reculer. Le cardinal, content de l'avoir humilié, crut qu'il valait mieux le rétablir, et gagner par là l'estime de plusieurs princes comme lui, qui pouvaient beaucoup servir à l'abaissement de la maison d'Autriche. On signa donc, le 29 de mai, le traité concernant la restitution de la Lorraine, et le roi en jura l'observation le même jour, aussi bien que le duc, dans la chapelle de Saint-Germain. « Le roi lui rendait » aussi le duché de Bar, à condition qu'il en » ferait hommage à la couronne, et que Clermont, Stenay, Jamets et Dun, avec toutes » leurs dépendances, y demeureraient réunis. Nancy devait demeurer en dépôt entre » les mains du roi, jusques à la fin de la » guerre. Le duc était encore obligé de renoncer à toutes ses intelligences avec la maison » d'Autriche : de remettre ses troupes au roi, » qui les devait entretenir comme les siennes » propres ; et de payer à la duchesse Nicole » six vingt mille livres en forme de pension. » Le traité finissait par une promesse que le » duc faisait d'observer si fidèlement ces articles, qu'outre ce qu'il laissait à Sa Majesté » pour être inséparablement réuni à la couronne de France, il consentait que le reste » de ses États lui fût aussi dévolu, s'il contrevenait en quoi que ce pût être au » traité. »

Malgré cette clause, le duc ne fut pas plutôt de retour chez lui, qu'il pensa à rompre de nouveau avec la France. Ce fut à la persuasion de la comtesse de Cantecroix, qui, ayant perdu l'espérance que le roi voulût agir en sa faveur, porta le duc à rentrer dans le parti de la maison d'Autriche. Il renoua pour cet effet avec le cardinal Infant, sous prétexte que le traité qu'il venait de faire lui était trop désavantageux. Le roi, averti de ces pratiques, envoya le comte de Grancey en Lorraine avec un petit corps d'armée, qui se rendit maître de nouveau de tous les États du duc.

Cependant le comte de Soissons s'était retiré à Sedan, pour se défendre des bassesses auxquelles la cour avait prétendu l'obliger ; comme de recevoir la main gauche dans la maison même du cardinal. Après des irrésolutions, il prit enfin le parti de se déclarer, et ce fut le duc de Bouillon qui le détermina. Ils mandèrent don Miguel de Salamanque, ministre d'Espagne, avec qui ils conclurent un traité. Ils en firent un autre avec la cour de Vienne ; et *Jean-François-Paul de Gondi*, connu depuis sous le nom de *cardinal de Retz*, fut chargé de travailler à gagner des gens dans Paris, où le comte de Soissons était aussi aimé que Richelieu y était abhorré de tout le monde. Entre les amis qu'il y avait, le maréchal de Vitry et le comte de Cramail, prisonniers à la Bastille, étaient entrés dans le complot. Le duc de Guise, qui s'y était aussi joint et qui avait fort souhaité la rupture, alla à Liége donner ordre à des levées. Ces troupes, jointes à celles de Sedan, devaient s'unir aux Espagnols et donner bataille au maréchal de Châtillon qui commandait l'armée du roi sur la Meuse.

L'ordre de l'entreprise, qui se devait faire ensuite dans Paris, et qui était écrit de la main du maréchal de Vitry, portait : « qu'aussitôt » qu'on aurait reçu la nouvelle du gain de la » bataille, on la devait publier à Paris avec » les cérémonies ordinaires : que MM. de Vitry et de Cramail devaient s'ouvrir en même » temps aux autres prisonniers, se rendre » maîtres de la Bastille, arrêter le gouverneur, sortir dans la rue Saint-Antoine avec » une troupe de noblesse, dont le maréchal » de Vitry était assuré, et crier *vive le roi et* » *monsieur le comte* ; que M. d'Estampes, président du grand conseil, devait à l'heure donnée faire battre le tambour par toute sa » colonelle, joindre le maréchal de Vitry au » cimetière Saint-Jean, et marcher au palais » pour rendre des lettres de monsieur le comte » au Parlement, et l'obliger de donner arrêt » en sa faveur ; que l'abbé de Retz devait se » mettre à la tête de deux compagnies de » bourgeois dont il était sûr, avec 25 gentilshommes qu'il avait engagés sous différents prétextes, sans qu'ils sussent eux-mêmes précisément ce que c'était ; qu'il » devait se saisir du Pont-Neuf, donner la » main par les quais à ceux qui marcheraient » au palais, et pousser ensuite les barricades » dans les lieux qui paraîtraient les plus » soulevés. »

La disposition de Paris, où cet abbé avait répandu de grosses sommes, leur faisait croire le succès infaillible. Le secret y fut gardé très exactement : cependant l'affaire n'était pas à beaucoup près si avancée qu'on se le promettait. La bataille se donna à Marsée, près de Sedan, le 6 de juillet. Le comte de Soissons la gagna ; mais il fut tué au moment de sa victoire, et sa mort déconcerta le parti. Le roi et le cardinal crurent avoir tout gagné par sa mort, elle les consola de la perte de la bataille. Le duc de Bouillon fit sa paix avec le roi, et le duc de Guise, qui n'avait pas été compris dans l'accommodement, fut condamné par contumace. Ainsi tout contribuait à affermir la fortune de Richelieu.

La crainte que chacun avait de lui ne lui faisait presque trouver aucun obstacle dans ce qu'il voulait entreprendre. Il fit faire sous main tant d'instances au roi d'Angleterre pour l'engager à faire sortir Marie de Médicis de ses États, que ce prince, violemment brouillé avec son peuple, n'osa rien refuser au cardinal, de peur qu'il ne fomentât encore plus ses brouilleries. Il fit donc entendre à sa belle-mère qu'elle l'obligerait si elle sortait d'Angleterre. Elle souhaitait de retourner dans les Pays-Bas; mais quoi que pût faire le roi Charles, les Espagnols, peu satisfaits de sa conduite passée, ne la voulurent pas souffrir. Les états généraux des Provinces-Unies n'osèrent pas non plus lui permettre de demeurer sur leurs terres, de peur d'offenser le cardinal. Elle fut obligée de s'en aller à Cologne, où elle demeura dans une extrême indigence jusqu'à sa mort.

Outre le plaisir que le vindicatif cardinal ressentait de tous les chagrins de cette malheureuse princesse, il en eut encore un autre à la fin de cette année; ce fut celui d'apprendre que le pape, qui avait fait une promotion de douze cardinaux, y avait enfin compris son cher ami Jules Mazarin, pour qui la France faisait demander un chapeau depuis si longtemps. Ainsi Richelieu se préparait de loin un successeur au ministère.

Maître absolu de l'esprit du roi, il lui proposa d'aller en personne au commencement de l'année suivante, prendre possession de sa nouvelle principauté de Catalogne et jurer aux Catalans la conservation de leurs lois et de leurs priviléges, selon la parole qu'on leur en avait donnée. Cette proposition, qui faisait envisager au roi la conquête du Roussillon comme facile, lui plut extrêmement; il ne songea qu'à l'exécuter; il ne pénétrait pas les desseins ambitieux du cardinal, qui voulait le conduire dans un pays éloigné et le mettre comme entre deux armées commandées par ses plus proches parents et ses créatures, afin que, si le roi venait à mourir dans ce long et pénible voyage, il pût se faire déclarer régent du royaume après sa mort. On ne doutait pas même à la cour que ce ne fût pour avancer ses jours qu'il le lui proposait; on croyait en avoir une preuve certaine dans le plan formé pour la campagne et dans les mesures prises pour le gouvernement de l'État en l'absence du roi; en effet, ce prince projetait d'emmener avec lui la reine son épouse et le duc d'Orléans; de mettre le dauphin et le duc d'Anjou dans le château de Vincennes, dont le gouverneur était dévoué au cardinal, et de laisser à Paris le prince de Condé, non moins soumis à ses volontés, pour y commander et régler avec le conseil, composé des créatures de ce ministre, ce qui regardait le dedans du royaume; mais la reine rompit le dessein que le roi avait formé de l'emmener, en lui disant tout en larmes qu'elle ne souffrirait pas qu'on séparât d'elle ses enfants, et comme on ne voulut pas les exposer à un si long voyage, le roi lui permit de demeurer avec eux à Saint-Germain.

Les troupes avaient eu ordre de filer dès le commencement de l'année du côté de Lyon; elles furent suivies du maréchal de la Meilleraye qui les devait commander, et du vicomte de Turenne, qui avait la qualité de lieutenant-général. Le duc de Bouillon se rendit aussi à Paris, sur la fin de janvier, pour y recevoir le commandement des armées d'Italie. Le roi partit au commencement de février, accompagné du cardinal, ne se promettant rien moins que de porter la guerre jusqu'au milieu de l'Espagne, et de bouleverser cette monarchie, en faisant soulever ses sujets après la conquête du Roussillon; mais ils ne savaient ni l'un ni l'autre que la mort mettrait bientôt fin à tous ces projets, que l'un ne formait que par ambition et l'autre par faiblesse. Le roi était déjà tombé dans cette langueur qui le conduisit dans le tombeau au bout d'un an, quelques mois après le cardinal. Il ne laissa pas, étant arrivé à Lyon, de faire la revue des troupes qui se trouvaient autour de cette ville, il compta jusqu'à quinze mille fantassins et quatre mille chevaux. Ce fut là que le cardinal de Richelieu échappa encore à un danger qui paraissait inévitable.

Le grand écuyer, qui ne songeait qu'à le perdre, crut avoir besoin pour cela du secours de Monsieur, qui n'avait jamais aimé ce ministre, et qui, en ayant reçu toute sorte de chagrins, le haïssait malgré toutes leurs réconciliations. Ainsi, il ne fut pas difficile à Cinq-Mars de le gagner, en lui représentant que le cardinal, qui voyait le roi incommodé, travaillait à se faire nommer régent du royaume, par son testament, à l'exclusion de tous ceux qui y pouvaient prétendre; mais comme le duc d'Orléans n'était pas propre à trouver aucun expédient, le grand écuyer crut devoir faire venir à Paris le duc de Bouillon, qui était engagé dans le même dessein. Il le fit prier de s'y rendre, avant que le roi en partît, dans le même temps que le cardinal l'y fit venir pour y recevoir ses ordres, touchant le commandement de l'armée d'Italie; le duc y vint et vit le grand écuyer; ils conclurent qu'il fallait traiter avec l'Espagne pour en avoir une armée capable de couvrir Sedan et de donner une bataille, comme l'année précédente, sans quoi l'on ne pourrait pas défendre cette ville contre les armées de France qui étaient en Champagne, en Picardie et dans l'Artois. Ils

arrêtèrent encore qu'on traiterait avec le roi d'Espagne, au nom de Monsieur, qui donna pour cela les lettres et les mémoires nécessaires à Fontrailles. Celui-ci se rendit à Madrid et conclut, le 13 mars, un traité avec le comte-duc, « par lequel le roi d'Espagne promettait » de donner à Monsieur douze mille hommes » de pied et cinq mille chevaux de vieilles » troupes, outre quatre cent mille écus comp- » tant pour en lever de nouvelles. Monsieur » promettait de son côté de se rendre dans » une place de sûreté, qui était Sedan, pour » se mettre à la tête de cette armée et entrer » en France à dessein d'obliger le cardinal de » consentir à la paix entre les deux couronnes; » ce que l'on disait être la fin du traité. » Mais, dans le fond, ce n'était que pour faire chasser le cardinal, en faisant une guerre civile en France.

Celui-ci s'apercevait facilement que le grand écuyer machinait quelque chose contre lui; mais il ne savait rien du détail de ses desseins. On assure que Cinq-Mars avait eu plus d'une fois envie de se défaire du cardinal, mais que ni le duc d'Orléans, ni de Thou, à qui il en avait parlé, n'avaient pu donner leur consentement à un attentat de cette nature. D'autres disent que le grand écuyer était convenu avec Monsieur d'exécuter ce projet dans le voyage de Languedoc, et qu'en ayant trouvé l'occasion à Briare, il n'avait osé l'entreprendre en l'absence de son altesse royale que la goutte avait empêché de suivre le roi. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il eut encore un semblable dessein à Lyon, où un grand nombre de noblesse d'Auvergne l'était venu voir, et qu'il le proposa au roi, s'offrant de faire lui-même le coup, un jour que ce prince paraissait mécontent de Richelieu et qu'il souffrait que le grand écuyer en parlât mal; mais qu'effrayé au moment de l'exécution, Louis XIII refusa d'y consentir, ce qui sauva encore une fois la vie à son ministre. Le grand écuyer s'en consola, lorsqu'il vit peu après le cardinal dangereusement malade à Narbonne où il s'était rendu. Ayant appris des médecins qu'il ne pouvait vivre que peu de semaines, il aima mieux le laisser mourir de maladie que de hâter sa mort par une violence qui pourrait bien être fatale à son auteur.

Le roi, tout incommodé qu'il était, partit de Lyon pour prendre aussi le chemin de Narbonne. Étant à Valence, il donna le chapeau de cardinal à Mazarin, qui dès lors s'attacha uniquement au service de Sa Majesté, et il fit, étant à Narbonne, le comte de Guebriant et la Mothe Houdancourt maréchaux de France. Ni le froid ni les neiges ne retardèrent point la marche de l'armée qui assiégea Collioure le 27 d'avril. La prise de cette place et de son château par le maréchal de la Meilleraye, et la défaite de don Pèdre d'Arragon qui en voulait tenter le secours, furent les premiers succès des armes du roi dans le Roussillon. Ils lui frayèrent le chemin de Perpignan, capitale de la province. Malgré les douleurs de la goutte dont Sa Majesté était travaillée, elle partit de Narbonne pour en ordonner elle-même le siége.

La mauvaise intelligence du cardinal et du grand écuyer était devenue si publique, que, dans le camp de Perpignan, toute l'armée était divisée en deux factions : l'une se nommait des Royalistes, et l'autre des Cardinalistes, et il semblait que les plus braves de l'armée se déclaraient pour la première. Le roi y tomba dangereusement malade; mais son mal ne dura pas. Cependant le grand écuyer s'assura des gardes et des Suisses, et fit promettre aux officiers qu'ils serviraient le duc d'Orléans, dans la contestation qui allait naître entre lui et le cardinal touchant la régence. Les maréchaux de Schomberg et de la Meilleraye étaient chefs du parti contraire; mais si le roi fût mort, il y avait grande apparence qu'ils auraient succombé. Ce fut alors que le cardinal, étant à Tarascon, où sa maladie l'avait obligé de se faire porter, apprit le secret du traité négocié en Espagne par Fontrailles. Charmé d'avoir trouvé une occasion de rétablir sa fortune ébranlée (car depuis quelque temps, il voyait sa faveur diminuer tous les jours) il ne songea plus qu'à se venger de ses ennemis. Le bruit s'en répandit bientôt sourdement. Cinq-Mars, averti de l'orage qui se formait, délibéra, avec les ducs d'Orléans et de Bouillon, sur ce qu'il y avait à faire; mais comptant que le cardinal était plus près de mourir que d'exécuter sa vengeance, et présumant trop de la faveur du roi dont il croyait être sûr, il négligea les avis de Fontrailles, qui lui conseillait de se mettre en sûreté. Il est vrai que le roi résista longtemps à l'emprisonnement de son favori : il craignait encore que l'accusation formée contre lui ne fût un artifice du cardinal pour le perdre; mais enfin, convaincu de la vérité du complot lié avec l'Espagne, il consentit à l'ordre qu'on lui demandait de le faire arrêter.

L'imprudent Cinq-Mars était à Narbonne avec la cour, où il ne songeait qu'à se divertir. Il fut pris, le 14 de juin, dans une maison où il s'était caché, après avoir tenté inutilement de sortir de la ville. On le conduisit d'abord prisonnier à l'archevêché, d'où il fut ensuite transféré dans la citadelle de Montpellier. De Thou fut arrêté en même temps au camp devant Perpignan, et conduit à Tarascon, où Richelieu lui fit subir divers interrogatoires. Un ordre semblable avait été expédié quel-

ques jours auparavant contre le duc de Bouillon; il ne laissa pas de demeurer tranquillement dans l'armée d'Italie; on l'arrêta enfin à Cazal d'une manière peu honorable pour lui.

Les choses étant en cet état, Marie de Médicis, retirée à Cologne, comme je l'ai dit, et réduite à la dernière indigence, attendait patiemment la fin de ses maux; peut-être espérait-elle de les voir bientôt finir par la mort de son persécuteur, lorsqu'elle n'en fut délivrée que par la sienne propre. Guérie en apparence d'une espèce d'hydropisie dont elle avait été attaquée l'hiver précédent, elle tomba vers la fin du mois de juin dans une fièvre ardente, accompagnée d'une soif extraordinaire. Dans l'extrême agitation que cette fièvre lui causait, son médecin aperçut sur ses jambes des taches noires, qui augmentaient à vue d'œil et qui ne laissèrent plus douter que ce ne fût la gangrène; on lui fit des incisions dont elle parut un peu soulagée d'abord; mais la fièvre redoubla si fort la nuit du 2 au 3 de juillet, qu'elle mourut sur le midi dans un état qui faisait pitié à tout le monde. Telle fut la triste fin d'une reine autrefois si puissante, fille de François de Médicis, grand-duc de Toscane, et de Jeanne d'Autriche, sœur de l'empereur Maximilien II, épouse de Henri IV, roi de France, mère de Louis XIII, de Gaston, duc d'Orléans, d'Elisabeth, reine d'Espagne, de Christine, duchesse de Savoie, et de Henriette, reine d'Angleterre. L'histoire abrégée de ce règne a suffisamment fait connaître ses bonnes et ses mauvaises qualités. S'il est vrai, comme on le dit, que le roi témoigna une extrême douleur en apprenant la nouvelle de sa mort, il faut croire que sa tendresse pour sa mère se réveilla lorsqu'il n'en était plus temps. Peut-être sa conscience lui reprocha-t-elle alors, mais trop tard, d'avoir, par sa dureté et pour satisfaire un ministre inexorable, laissé mourir sa mère dans l'exil et dans l'indigence, sans avoir voulu se réconcilier avec elle, quoi qu'elle eût pu faire pour cela.

Quant au duc d'Orléans, s'il ne fut pas aussi touché qu'il devait de la mort de sa mère, c'est qu'il avait alors de terribles affaires en tête. Il venait d'apprendre à Bourbon, où il était, la découverte de la conspiration, et l'emprisonnement du grand écuyer. Un prince plus ferme que lui eût pris d'abord le parti de se retirer à Sedan, où, appuyé par l'Espagne, il aurait bien su mettre le cardinal à la raison, quand même il eût survécu au roi. La France entière intéressée à l'avoir pour régent, plutôt qu'un ministre ambitieux et détesté d'un chacun, aurait bien su le rappeler pour lui faire rendre ce qui était dû à son rang et à sa naissance. Il avait recherché le premier l'amitié du grand écuyer; cependant, par une lâcheté indigne, je ne dis pas d'un prince, mais même du dernier des hommes, il le sacrifia et le livra lui-même à son plus mortel ennemi. On menaçait Gaston de le reléguer à Venise, s'il ne découvrait tout le mystère. Il en mit le détail par écrit dans une déclaration datée d'Aigueperse, le 7 de juillet. Oubliant qu'il était prince du sang et qu'il avait été longtemps l'héritier présomptif de la couronne, il écrivit au cardinal les lettres les plus soumises, et implora servilement la protection d'un domestique de sa mère. Le ministre, charmé de voir à ses pieds un prince humilié, lui prescrivit les conditions auxquelles son pardon était attaché. On vit le timide Gaston réduit à se dégrader lui-même, demander, comme une faveur signalée, qu'on le laissât vivre en simple particulier, sans gardes, sans suite, sans distinction, et servir enfin de témoin contre Cinq-Mars, son ancien ami, dans une affaire qui leur était commune.

Sans cette lâche trahison, il n'y avait point de preuves capables de faire condamner juridiquement Cinq-Mars ni de Thou. Le duc de Bouillon et eux avaient été transférés à Lyon pour y être jugés par les commissaires nommés au gré de leur implacable ennemi. S'ils eussent persisté à ne point parler, il eût été difficile de passer outre; mais ils se perdirent eux-mêmes. La déposition de *Monsieur*, lue en présence des accusés, tira enfin de leur bouche une confession ingénue de leur liaison avec lui, et du traité d'Espagne. Il n'en fallut pas davantage pour les faire condamner tous deux à la mort. Il n'est pas possible d'y aller avec plus de courage, ni avec de plus grandes marques de piété qu'ils en firent paraître. Cinq-Mars témoigna peut-être plus d'intrépidité, et de Thou plus de christianisme, mais ils moururent tous deux avec beaucoup de constance, le 22 septembre, jour auquel l'arrêt fut prononcé et exécuté.

Le sort du duc de Bouillon n'eût peut-être pas été plus favorable, s'il n'eût pensé à racheter sa vie par la reddition de Sedan. Cette principauté, indépendante de la couronne, ne pouvait être confisquée au profit de Sa Majesté. Il importait plus au roi de l'avoir que de faire mourir le duc; et il parut bien que c'était la vue du ministre. En partant de Lyon le matin même du jour que l'arrêt fut prononcé contre Cinq-Mars et de Thou, il avait laissé à Mazarin le pouvoir de donner la vie et la liberté au duc de Bouillon, dès que Sedan serait remis au roi: marque que la négociation était déjà entamée. Le traité en fut conclu, le 15 de septembre, par Maza-

rin, au nom de Richelieu, qui commençait ainsi à lui donner entrée dans les affaires, pour s'en servir ensuite selon ses desseins; et les lettres d'abolition, en faveur du duc de Bouillon, furent peu après expédiées.

Perpignan venait d'être pris et Salces d'être emporté de nouveau sur les Espagnols. Leganez, leur général, tenta inutilement d'assiéger Lerida. Le maréchal de la Mothe Houdancourt l'obligea de se retirer, après une bataille où les deux partis s'attribuèrent la victoire. Cependant la prise de Tortone et de quelques autres places assurèrent aux Français le succès de leurs armes en Italie.

Le roi et son ministre étant revenus à Paris, ce dernier songeait plus à rétablir sa fortune et sa santé qu'à se préparer à une mort prochaine. Il n'ignorait pas les projets qu'on avait formés pour le perdre, ni la disposition où le roi avait paru d'y consentir. Il ne se croyait pas en sûreté chez le roi même, et il eut l'audace de se faire conduire par ses gardes jusqu'au cabinet de Sa Majesté. Il craignait que ce qui ne s'était pas fait dans un temps ne s'exécutât dans un autre. Il n'eut point de repos qu'il n'eût fait exiler le lieutenant des mousquetaires du roi et trois capitaines aux gardes qui lui étaient suspects. Cependant il était attaqué d'une violente douleur de côté, accompagnée de fièvre. Le 29 de novembre, son mal de côté augmenta extraordinairement, ce qui fit qu'on le saigna deux fois. Le 2 de décembre, on fit faire une consultation de médecins, dont le résultat fut que le cardinal n'avait plus que très peu de temps à vivre. En effet, il expira le 4, de la même manière qu'il avait vécu, c'est à dire en véritable comédien. Il protesta en mourant qu'il pardonnait à ses ennemis, comme il priait Dieu de lui pardonner à lui-même.

Il avait conseillé au roi, peu de jours auparavant, de faire enregistrer au Parlement une déclaration dressée pour exclure le duc d'Orléans de ses prétentions légitimes à la régence du royaume, après la mort du roi, et lui en avait remis l'acte entre les mains le 3, veille de sa mort. La chose fut exécutée le 9, malgré les prières de mademoiselle de Montpensier, et les efforts de toutes les personnes qui s'employèrent en faveur de son père. Ainsi *Monsieur* fut presque le seul qui demeura sacrifié à l'animosité implacable du cardinal; car on rappela aussitôt après sa mort tous les officiers qui n'avaient été relégués auparavant que par politique.

Quoique le roi fût très content dans le fond de l'ame de se voir délivré d'un ministre impérieux qui toute sa vie l'avait tenu en tutelle, il parut néanmoins le regretter, et eut égard aux recommandations qu'il lui avait faites en mourant en faveur de Mazarin. Comme il ne pouvait se passer de ministre, il ne balança point à choisir celui-ci, qui, ayant été formé sur les maximes et par les mains de Richelieu, lui parut plus propre qu'un autre à prendre soin des affaires sur le même pied où le défunt les avait établies.

Tout le monde fut étrangement surpris de voir les volontés du cardinal également suivies après sa mort; car le roi autorisa toutes les dispositions qu'il avait faites par son testament des principales charges et des plus importantes places du royaume. Mais on le fut bien davantage de voir Mazarin, Chavigny et des Noyers secrétaires d'Etat, seuls dans le conseil étroit du roi. Mazarin avait plu à Chavigny par ses contes à l'italienne, et par Chavigny à Richelieu; liés de tous temps ensemble, ils s'unirent encore alors plus étroitement, ne jugeant pas pouvoir se maintenir autrement que par une parfaite intelligence. Telle fut leur méthode pour s'insinuer dans l'esprit du roi; ils affectaient un entier désintéressement, ne pensant qu'à délivrer les prisonniers, à rappeler les exilés, et à obliger toutes les personnes distinguées par leur rang ou par leur naissance. Des Noyers allait au même but, mais par un chemin différent. Dévot de profession, et même jésuite secret, à ce qu'on a cru, autant que Mazarin et Chavigny faisaient paraître de splendeur et d'éclat, autant affectait-il de mener une vie basse et obscure.

Chavigny, pour se faire un appui, se prévalut du crédit que lui donnait sa charge de chancelier du duc d'Orléans, et des derniers services qu'il prétendait avoir rendus à son altesse royale après le traité d'Espagne. Il fit pencher Mazarin du côté de Gaston; et l'un et l'autre firent si bien par leurs intrigues, qu'ils obtinrent du roi son rappel. Mazarin prétendait s'affermir par là contre le parti de la reine, qu'il croyait devoir toujours le haïr, comme le principal confident de Richelieu qui l'avait persécutée. Voyant donc que la santé du roi s'affaiblissait de jour en jour, ils travaillèrent de concert à remettre Gaston en bonne intelligence avec lui; on le vit revenir à Saint-Germain, après l'abbé de la Rivière, son favori, qui avait ménagé cette affaire. En entrant dans le cabinet du roi, le duc d'Orléans se jeta à ses genoux, lui demanda humblement pardon de ses fautes passées, le pria de les oublier, et fit de grandes protestations d'une constante fidélité à l'avenir. Le roi, en l'embrassant, lui promit, s'il persistait dans cette résolution, toutes les marques de bienveillance qu'il pouvait attendre d'un bon frère.

Quelques mois après, Sa Majesté envoya

au parlement de Paris une déclaration pour révoquer celle qui rendait le duc d'Orléans incapable d'avoir aucune part à la régence, en cas que sa mort arrivât avant que ses enfants eussent atteint l'âge de majorité. Le roi consentit aussi que Marguerite de Lorraine, épouse du duc d'Orléans, vînt en France. Mais cette princesse, appréhendant toujours quelque mauvais retour, ne put se résoudre à entrer dans le royaume, avant que d'être assurée de la mort du roi.

La réconciliation de Louis XIII avec son frère fut suivie de l'élargissement des maréchaux de Bassompierre et de Vitry, et du comte de Cramail, que Richelieu avait fait mettre à la Bastille. Le maréchal d'Estrées obtint aussi la permission de revenir à la cour, de même que Baradas et le duc de Saint-Simon, autrefois favoris du roi. On accorda la même grâce à la duchesse douairière de Guise, retirée à Florence.

Le duc de Beaufort, second fils de César de Vendôme, s'était lié avec les ducs d'Orléans et de Bouillon et avec Cinq-Mars, dans le traité avec les Espagnols, et avait pris ensuite le parti de sortir et de se retirer en Angleterre. Dès que le cardinal fut mort, la reine Anne d'Autriche, à qui ce duc s'était particulièrement dévoué, lui fit écrire de revenir. Il partit sans autre précaution, et vint d'abord à Anet, maison du duc de Vendôme, son père, en attendant qu'on eût obtenu du roi la permission de le faire paraître à la cour.

Elle se remplissait cependant de menées et d'intrigues, par rapport au changement que la faible santé du roi faisait envisager comme fort prochain. Les uns s'empressaient d'offrir leurs services à la reine, et les autres au duc d'Orléans, qui prétendait, pour le moins, être associé avec elle à la régence. Les divers intérêts des principaux du royaume et des plus considérables du Parlement les obligèrent bientôt à prendre parti entre la reine et *Monsieur ;* et si les brigues qu'on faisait pour eux n'éclataient pas davantage, c'est que la santé du roi, qui semblait quelquefois se rétablir leur faisait craindre qu'il ne fût averti de leurs pratiques, et qu'il ne fît passer pour un crime les précautions qu'ils prenaient pour établir leur autorité après sa mort. Le cardinal Mazarin et Chavigny s'attachaient à *Monsieur,* et des Noyers prenait les intérêts de la reine. Celui-ci se lia avec Augustin Potier, évêque de Beauvais, confident de cette princesse, mais qui n'avait aucun des talents nécessaires pour se soutenir à la cour. Le cardinal et le secrétaire d'Etat avaient engagé le père Sirmond, confesseur du roi, à lui proposer la *corégence* pour la reine et pour le duc d'Orléans ; mais la proposition en fut si mal reçue de Sa Majesté, qu'elle ne voulut plus entendre parler de son confesseur, et prit le père Dinet en sa place. Mazarin et Chavigny, voyant donc l'inutilité de leurs brigues en faveur de Gaston, se tournèrent du côté d'Anne d'Autriche, et ménagèrent l'évêque de Beauvais. Leur changement fut moins regardé comme une marque de leur bonne volonté que comme un effet de leur impuissance. Aussi auraient-ils fait sans doute peu de progrès, si des Noyers avait eu plus de patience, ou plus de souplesse auprès du roi. Mais l'envie qu'il avait de se rendre nécessaire, lui ayant fait demander trop brusquement la permission de se retirer, le roi la lui accorda volontiers, poussé apparemment par Mazarin et Chavigny, qui étaient bien aises de se défaire d'un concurrent incommode. Celui-ci s'étant retiré de la sorte, la reine fut obligée d'accepter les offres que lui firent les deux autres, ou du moins de dissimuler avec eux, espérant d'en recevoir le même service que des Noyers avait eu dessein de lui rendre.

Cependant la maladie du roi s'augmenta à tel point, qu'il n'y avait presque plus aucune espérance de guérison. Il était si maigre et si défait, qu'il faisait pitié à tout le monde et à lui-même. Il découvrait quelquefois ses bras tout décharnés, et les montrait aux courtisans qui le venaient voir. Destitué de chaleur naturelle, il était réduit à emprunter celle du soleil, lorsqu'il entrait dans sa chambre. Il n'en était pas mieux servi pour cela. A peine, dit Pontis, lui donnait-on un bouillon qui fût chaud. Mazarin et Chavigny prirent occasion de son état, pour lui proposer de régler toutes choses, pendant qu'il pouvait encore choisir la forme de gouvernement la plus propre à exclure des affaires les personnes qui lui étaient suspectes. Cette proposition, quoique opposée en apparence aux intérêts de la reine, parut néanmoins au roi encore trop favorable à ses prétentions. Il ne pouvait consentir à la faire régente, ni se résoudre à partager la régence entre elle et son frère. Les intelligences dont il avait soupçonné son épouse, et qu'il ne pouvait oublier, le tenaient dans une défiance perpétuelle à son égard. Il en était si prévenu, que Chavigny l'étant allé trouver un jour de la part de la princesse, pour lui demander pardon de tout ce qui avait pu lui déplaire dans sa conduite, le suppliant particulièrement de ne point croire qu'elle eût eu aucune part dans l'affaire de Chalais, ni qu'elle eût trempé dans le dessein d'épouser Monsieur, après que Chalais aurait fait mourir le roi, il répondit à Chavigny, sans s'émouvoir : « En l'état où je » suis, je dois lui pardonner, mais je ne dois » pas la croire. » Il en était de même de ses

dispositions pour Monsieur, malgré le pardon qu'il venait de lui accorder; en sorte qu'il n'aurait peut-être pas surmonté ses irrésolutions à leur égard, si Mazarin et Chavigny ne lui en eussent fourni les moyens par une ouverture qu'ils lui firent. Ce fut de limiter tellement l'autorité d'Anne d'Autriche et de Gaston, dans l'administration du royaume, qu'ils ne pussent rien faire sans l'avis du conseil établi pour cette fin.

En effet, le roi ordonna par une déclaration signée le 10 d'avril : « Que Dieu l'appelant à » soi, la reine son épouse serait régente : » qu'elle aurait l'éducation de leurs enfants » avec l'administration du royaume; et que » le duc d'Orléans son frère serait lieutenant-» général du roi mineur, sous l'autorité de la » reine. Mais il voulait que la régente et le » lieutenant général ne pussent rien faire que » par l'avis et le conseil souverain de la ré-» gence, composé de ses cousins le prince de » Condé et le cardinal Mazarin, et des sieurs » Seguier, chancelier de France, Bouthillier, » surintendant des finances, et de Chavigny, » secrétaire des commandements, qualifiés » tous ministres d'Etat, etc. » Cette déclaration fit dire que si ce furent Mazarin et Chavigny qui l'inventèrent, ils devinèrent bien les sentiments du roi, qui jugeait la reine son épouse incapable de toutes affaires et trop passionnée pour la maison d'Autriche. Cette princesse ne laissa point de la signer, de même que le duc d'Orléans, promettant réciproquement de ne jamais y contrevenir, ni l'un ni l'autre : la conjoncture du temps le demandait ainsi alors, mais elle ne put jamais la pardonner à ceux qu'elle en croyait les auteurs.

Dès qu'elle eut été lue à haute voix dans la chambre du roi, en présence des princes, des ducs et pairs, des maréchaux de France, des autres grands officiers de la couronne, et des principaux du conseil, les députés du Parlement que le roi avait mandés y furent introduits; et ce prince leur déclara lui-même qu'il avait fait dresser des lettres pour la régence, qu'il désirait être promptement vérifiées : ce qui fut exécuté le lendemain à la grand'chambre, en présence de Monsieur, du prince de Condé et du chancelier. La lettre de cachet envoyée au Parlement pour ce sujet lui enjoignait aussi de tirer des registres la déclaration du 9 de décembre contre le duc d'Orléans, et de la remettre entre les mains du chancelier pour être cancellée et rompue.

Le lendemain, qui était le 21 d'avril, le roi, se trouvant un peu mieux, voulut avoir la consolation de faire achever les cérémonies du baptême du dauphin, qui avaient été différées jusqu'alors. Le cardinal Mazarin, par une faveur particulière, fut choisi pour en être le parrain; et la princesse de Condé, la marraine, ne nomma le jeune prince qu'après avoir offert plus d'une fois cet honneur à son éminence. Le nom de *Louis* fut aussi celui qu'on lui donna. Au retour de cette cérémonie, il arriva une chose qui chagrina un peu le roi. Comme on lui eut mené le dauphin, à qui il demanda comment il s'appelait : « Je m'ap-« pelle Louis XIV, » répondit-il, sans penser à ce qu'il disait : ce qui ne laissa pas de fâcher le roi, lequel se tournant de l'autre côté, lui dit : « Pas encore, mon fils, pas encore. » Cette réponse lui parut de mauvais augure. Il n'y survécut que vingt-trois jours. Il expira le 14 de mai, sur les deux heures après midi, dans la quarante-deuxième année de son âge, et la trente-troisième de son règne.

Louis XIV, dit le Grand, LXIVe roi.

Le feu roi avait pris en vain les mesures qu'il croyait les plus justes pour limiter le pouvoir de la régente après sa mort. Il n'eut pas plutôt les yeux fermés, que cette princesse vint à Paris, pour s'affranchir de la déclaration injurieuse qui lui liait les mains. On lui conseillait d'aller sans délai mener le roi tenir son lit de justice au Parlement, et d'y faire déclarer sa régence absolue par un arrêt authentique. Il s'agissait de gagner le duc d'Orléans et le prince de Condé. C'est ce que fit Augustin Potier, évêque de Beauvais, qui avait toute la confidence de la reine. Il promit de sa part des gouvernements à ces deux princes, après quoi Sa Majesté se rendit le 18 de mai au Parlement, qui lui accorda tout ce qu'elle voulut. Le chancelier prononça l'arrêt, qui portait » que le roi séant en son lit de justice, la ré-» gence du royaume et l'éducation du roi » étaient déférées à la reine; leurs Majestés » étant assistées de Monsieur, de M. le prince » et d'autres princes, ducs et pairs, et officiers » de la couronne. »

L'évêque de Beauvais avait fait jusqu'alors la figure de premier ministre. Mais comme il avait plus de probité que de suffisance, il fut bientôt supplanté par un autre plus habile et plus politique que lui. Ce fut le cardinal Mazarin, qui faisait semblant de vouloir se retirer en Italie, pour se faire rechercher davantage. La reine, connaissant sa capacité, avait déjà jeté les yeux sur lui dès le vivant du feu roi, pour s'aider de ses conseils et de ses lumières dans sa régence.

Rien n'était plus propre à en affermir les commencements, que l'heureux succès des armes du roi mineur. Le duc d'Enghien commandait l'armée de Flandre, et la valeur de

ce jeune héros était un gage assuré de la victoire. La fameuse bataille de Rocroi qu'il gagna le 19 de mai, le lendemain de l'installation de la régente, fut le prélude du bonheur qui accompagna son gouvernement. Le duc d'Enghien, à l'âge de vingt-deux ans, contraignit les Espagnols d'en lever le siége. Leur défaite acquit d'autant plus de gloire au vainqueur qu'elle ne lui coûta que deux mille hommes, au lieu que les ennemis y perdirent plus de six mille tués sur la place et plus de six mille prisonniers. Le comte de Fuentes, général de l'armée espagnole, vieux capitaine non moins vaillant qu'expérimenté, y tomba mort après avoir vu toute son infanterie et une partie de sa cavalerie taillées en pièces. C'est ainsi que Louis de Bourbon, depuis prince de Condé, soutenait l'honneur du surnom d'Enghien; et qu'il vainquit dans les plaines de Rocroi le même ennemi qu'un de ses prédécesseurs avait défait cent ans auparavant dans les champs de Cerizols.

Tel était l'état des affaires au dehors, lorsqu'il se forma au dedans diverses intrigues, soutenues et fomentées par plusieurs partis différents. La régente faisait des mécontents, et le cardinal Mazarin avait tout à craindre de la faction opposée au parti du feu cardinal de Richelieu. Cette faction grossissait tous les jours par le rappel de ceux que ce ministre avait fait emprisonner ou éloigner trop légèrement. Les bannis rappelés voulurent se rétablir dans leurs emplois, et ceux qui en avaient été revêtus essayèrent de s'y maintenir par toute sorte de voies. Pierre Seguier, chancelier, devait son rappel au cardinal Mazarin. Il avait pour ennemie toute la maison de Vendôme, qui voulait rétablir Charles de l'Aubespine, marquis de Châteauneuf, garde des sceaux. Mazarin, ennemi de ce dernier, ne put consentir à son rétablissement; et la reine, qui avait une entière complaisance pour son ministre, conserva le chancelier à sa considération. Elle immola Bouthillier, surintendant des finances, à la cabale opposée aux créatures du cardinal de Richelieu; et la surintendance fut partagée entre le président de Bailleul et le comte d'Avaux.

Entre tous ceux dont la régente crut devoir se faire un appui, pour soutenir un ministère encore chancelant, il n'y en a point qu'elle ménageât plus que le duc d'Enghien, que la gloire de ses armes rendait déja très considérable. Elle s'était liée avec lui, avant même qu'il partît pour l'armée; et il n'y a point de caresse qu'elle ne lui fit à son retour, pour l'attacher encore plus étroitement à ses intérêts. Le prince de son côté y répondit avec une entière franchise; mais quelque soin que prît le cardinal de cultiver son amitié, il ne lui fut pas facile de se ménager entre la maison de Condé et celle de Vendôme, divisées depuis longtemps par des intérêts contraires. Le duc de Beaufort, qui était de cette dernière maison, avait eu autrefois toute la confiance de la reine. Il ne put souffrir qu'elle l'eût donnée au cardinal Mazarin. Il s'en plaignit, et se mit contre lui à la tête d'une cabale, appelée la cabale des *Importants*. Ses galanteries avec les duchesses de Longueville et de Montbazon furent ce qui le brouilla irréconciliablement avec la maison de Condé; et ces deux maisons, ayant formé chacune un parti opposé, donnèrent lieu aux troubles qui affligèrent le royaume pendant les dernières années de la régence. Le cardinal Mazarin s'attacha tantôt à l'une et tantôt à l'autre, selon qu'il crut y trouver plus de sureté, jusqu'à ce que prenant de l'ombrage des victoires et des grandes qualités du duc d'Enghien, devenu prince de Condé, il se fortifia contre lui de l'alliance de la maison de Vendôme.

Une autre personne parut encore sur la scène et fit un rôle des plus éclatants. Ce fut Marie de Rohan, duchesse de Chevreuse, qui portait partout le feu de la guerre contre la France, et allumait celui de l'amour dans le cœur de tous les princes chez qui elle allait négocier. Haïe de Louis XIII pour ses intrigues, elle ne fut point rappelée comme les autres. Elle était même marquée dans la déclaration de ce prince pour la régence, comme une personne dangereuse à qui l'on ne devait jamais permettre le retour. Elle en fut redevable au duc de Beaufort et à toute la maison Vendôme. Mais elle revint à la cour avec le même esprit qui l'en avait fait éloigner, et n'y fit pas un mois de séjour qu'elle n'y jetât des semences de division et de trouble. Comme elle avait été la compagne de la reine dans sa disgrâce, elle crut à son retour devoir partager son autorité; mais il s'en fallut bien qu'elle recouvrât l'ancienne confiance de sa maîtresse, qui n'était plus ni en situation ni en humeur d'être gouvernée. Elle en voulait surtout au cardinal, et c'était toucher la reine par son endroit sensible. Ses liaisons particulières avec la maison de Vendôme achevèrent de la rendre suspecte, et la firent reléguer en Touraine.

Le duc de Beaufort fut traité encore avec moins de ménagement. Il donna tant de prise sur lui par ses brusqueries et par ses caprices, qu'il ne fut pas difficile à ses ennemis de trouver un prétexte de l'arrêter. On l'envoya prisonnier au château de Vincennes, pour avoir, dit-on, conspiré contre l'État et contre la vie du cardinal; mais tout son crime était dans le fond de n'avoir pu souffrir l'élévation de ce

premier ministre, et de s'être uni, pour le détruire, avec la duchesse de Chevreuse et la duchesse de Montbazon.

Ce coup de vigueur fit un grand effet dans une cour où l'on ne distribuait que des grâces. Personne n'en aperçut les suites, et l'autorité s'établit d'une manière d'autant plus absolue, qu'elle était plus douce et plus imperceptible. On se croyait fort obligé au ministre de tout le mal qu'il ne faisait pas; et par une modestie affectée, il s'élevait d'autant plus sur la tête de tout le monde, qu'il paraissait s'abaisser davantage à leurs pieds. Il accordait tout et ne refusait rien: les peuples, aussi bien que les particuliers, eurent part aux bienfaits du nouveau règne: on les déchargea de dix millions de livres de tailles; et il n'y eut pas jusqu'aux Étrangers à qui la reine ne fit éprouver son crédit.

La faiblesse du roi catholique, et le désir qu'il avait de procurer la tranquillité à ses États, lui firent faire cette année une proposition à la régente de France, qui aurait pu mettre fin à la guerre. Il ordonna à Michel de Salamanque, son plénipotentiaire à Munster, de proposer, en passant à Paris, le mariage de l'infante avec le roi, et celui de l'infant avec *mademoiselle*, fille du duc d'Orléans. Rien n'empêchait de conclure le dernier, quoique les parties fussent encore assez jeunes; mais le roi et l'infante étaient tous deux dans un âge si tendre, et l'exécution d'un tel projet dépendait d'un intervalle si éloigné, que le cardinal Mazarin en regarda la proposition comme un artifice des Espagnols, pour faire perdre à la France tout le fruit de ses conquêtes. Cette politique du ministre fit échouer la négociation; et quelque envie qu'eût la régente de voir sa nièce sur le trône d'Espagne, son conseil céda à des raisons qui n'étaient pas vides de réalité. Le temps n'était pas venu, qui devait faire rechercher aux deux nations avec une égale ardeur ce moyen de terminer la guerre, et il devait se répandre encore bien du sang de part et d'autre, avant que d'en voir la conclusion.

Cependant il fallait fournir à l'entretien des troupes et pourvoir aux autres nécessités de l'État. Les fonds publics destinés à cet emploi étaient épuisés par l'avidité des deux premiers princes du sang, que le cardinal Mazarin pouvait à peine satisfaire. C'était peu qu'il eût procuré au duc d'Orléans le gouvernement de Languedoc, au prince de Condé qui aimait l'argent, les moyens d'en amasser, et au duc d'Enghien son fils, plus avide de gloire, le commandement des armées, avec le gouvernement de Champagne et de Stenay: ni l'un ni l'autre n'était content, et ils formaient sans cesse des plaintes qui n'embarrassaient pas peu le cardinal. Le premier, à qui sa naissance devait donner la première place dans le conseil de la régente, se plaignait que le cardinal ne lui laissait qu'un vain titre, pendant qu'il usurpait en effet toute l'autorité. Le second, quoiqu'il accumulât richesses sur richesses, ne mettait jamais de bornes à ses désirs, et voulait qu'on lui accordât toutes ses prétentions. Il fallait balancer le pouvoir de l'un par celui de l'autre, et ce n'était que dans cet équilibre que le ministre pouvait trouver sa sûreté. Il souffrait d'ailleurs impatiemment la dissipation des finances, dont il eût bien voulu avoir lui-même la meilleure part. On l'accusait de s'approprier aussi de son côté tout ce qu'il pouvait prendre, et comme il ne pouvait remplacer ces deniers que par des édits qui faisaient crier le peuple, il ne faut pas s'étonner si son ministère devint en peu de temps odieux. Dans ce désordre, les armées manquaient de toutes choses, et l'on rendait néanmoins les généraux responsables de tous les mauvais succès. Il fallait qu'ils suppléassent de leur bourse aux dépenses les plus nécessaires, comme fit cette année le vicomte de Turenne en arrivant en Allemagne, où il trouva les troupes sans argent, sans habits et sans provisions. Le temps venu d'entrer en campagne, il voulut couper le chemin au général Merci, qui menait son armée du côté de la Franconie. On était à peine au mois d'avril, et c'est en ce pays-là une saison encore assez rude. Cependant, quoique la marche fût longue et les chemins fâcheux, les soldats l'entreprirent avec joie sous la conduite d'un général qui avait pour eux une tendresse de père. Il leur fallut traverser des rivières et passer des montagnes. Ils arrivèrent enfin au bout de trois semaines sur les bords du Necker, où l'ennemi, surpris de les voir, fit semblant de fuir, pour revenir ensuite les surprendre. En effet, l'armée française, lasse et recrue, commençait à peine à prendre un peu de repos, lorsque les ennemis, fondant sur elle à l'improviste, l'enveloppèrent de tous côtés le 5 de mai. Comme elle était dispersée dans ses quartiers, il ne fut pas facile au général, quelque diligence qu'il fit, de la rassembler pour faire ferme. Il eut besoin de tout son courage et de toute son habileté pour n'être pas enveloppé lui-même par le général Merci, qui le poursuivait vivement après avoir fait de ses troupes un grand carnage. Et ce ne fut qu'à la faveur des bois et de la nuit, qu'ayant gagné le Mein, il put mettre en sûreté au delà de cette rivière ce qu'il avait sauvé de sa cavalerie.

Telle fut la malheureuse journée de Mariendal, qui ne donna pas peu d'inquiétude à la cour de France. Toute sa ressource était dans

la valeur du duc d'Enghien, qu'elle envoya derechef en Allemagne pour y réparer l'honneur de ses armes. Il le fit à la journée de Nortlingue, le 3 d'août, où la victoire longtemps disputée se déclara enfin pour les Français. Il est vrai qu'elle leur coûta cher, puisque le nombre de leurs morts et de leurs blessés égala celui des vaincus; mais ceux-ci y perdirent le général Merci, qui commandait les Bavarois; et Gléen, général des impériaux, fut fait prisonnier dans la mêlée. Le maréchal de Grammont eut le même sort du côté des Français, qui, maîtres du champ de bataille, gagnèrent toute l'artillerie et presque tout le bagage des ennemis. On fit aussi sur eux treize cents prisonniers, et on leur prit seize enseignes et dix-neuf cornettes. Le duc d'Enghien acheta cette victoire de son sang, ayant été blessé au coude d'un coup de pistolet, sans sortir pour cela du milieu du feu et du carnage. Elle pensa même lui coûter la vie, étant tombé dangereusement malade, peu de temps après, des fatigues et de la blessure qu'il avait essuyées dans le combat. Il avait déjà pris Norling, ville impériale dans la Souabe, qui n'avait osé tenir devant lui, et emporté Dunkelspiel, où les ennemis avaient jeté quelques troupes. Il marchait à Hailbron, qu'il avait dessein d'assiéger, lorsqu'il fut attaqué de cette maladie, qui l'obligea de laisser encore le commandement de l'armée au vicomte de Turenne.

Il semblait que la fortune des armes de France fût attachée à la personne de ce prince. A peine eut-il quitté l'armée, que les ennemis reprirent cœur, et que rabattant sur Norling et sur Dunkelspiel, ils en chassèrent les Français qu'ils poursuivirent jusqu'aux bords du Rhin. Ils reprirent aussi Wimpffen, dont on s'était rendu maître avant la bataille, et ce ne fut qu'en jetant à propos un renfort considérable dans Philisbourg, que le vicomte de Turenne empêcha cette place de retomber encore entre les mains des ennemis. Il se vengea de ses pertes par la prise de Landau et de Trèves. Le maréchal de Grammont fut échangé contre le général Gléen.

Le duc d'Orléans fut plus heureux en Flandre, où il ouvrit de bonne heure la campagne par la prise des forts de Vaudreval, de Guetchat, et de Dringhen, en présence de Piccolomini, qui n'osa les secourir. Il assiégea ensuite Montcassel qu'il prit l'épée à la main, et marchant de là vers Mardycæ, il emporta cette place, soutenu de l'amiral Tromp qui était à la rade pour en empêcher le secours. Il se rendit maître, avec la même facilité, de Link et de Bourbourg; après quoi, ayant quitté l'armée, il en laissa le commandement à Gassion et à Rantzau, qui reçut aussi alors le bâton de maréchal. Comme on n'était alors qu'au mois d'août, ces deux généraux continuèrent à s'emparer de plusieurs autres places. Menin, Armentières, Béthune, Lillers, Saint-Venant, Lens, Arleux et l'Ecluse, ne tinrent pas longtemps devant leur armée victorieuse, et il y en eut même quelques unes qui ouvrirent leurs portes sans attendre le canon. Lamboi, général des Espagnols, voulut se signaler à son tour par quelque expédition considérable: il reprit la ville de Montcassel avec son château. Mais l'armée ennemie s'étant ensuite séparée, Gassion l'attaqua avec tant de succès, qu'il la battit et lui enleva cinq cents prisonniers et douze cents chevaux.

Toutes ces conquêtes assuraient de bons quartiers d'hiver aux troupes et donnaient moyen d'étendre bien avant les contributions. Il aurait été facile de les pousser encore plus loin, si le prince d'Orange, Frédéric-Henri, stathouder des états généraux des Provinces-Unies, qui commandait leurs troupes en ce pays-là, eût voulu seconder les desseins de la cour de France. Il ne tint pas au maréchal de Gassion de lui en frayer le chemin, en jetant un pont sur le canal qui est entre Gand et Bruges. Mais au lieu d'aller jusqu'à Anvers, dont il était aisé de faire la conquête, le prince d'Orange se borna au siége de Hulst, place moins importante par elle-même que par l'entrée qu'elle donnait dans le pays de Waes. Les états généraux tenaient dès lors pour maxime de ne pas trop favoriser les desseins d'un allié puissant, qu'il était bon d'avoir pour ami, mais dont on avait lieu de craindre le voisinage. C'est pourquoi le prince d'Orange, content de se tenir sur les ailes de l'armée française pour donner de la jalousie aux Espagnols, ne se mit pas en peine de son côté de faire aucune entreprise considérable.

En Lorraine, le gouverneur de la Mothe pour le duc Charles commettait des brigandages dont tout le pays voisin était incommodé. Le maréchal de l'Hôpital y fut envoyé pour les réprimer, et mit le siége devant cette place. Toutefois cette expédition, discontinuée et reprise ensuite par Magalotti, maréchal de camp, qui y fut tué, eut besoin, pour être achevée, du marquis de Villeroi, depuis duc et maréchal de France, qui prit la place en peu de jours et en fit raser les fortifications.

Dans le Milanez, il ne se fit pas de grands exploits, par la faiblesse des deux armées de France et d'Espagne. La première, commandée par le prince Thomas de Savoie, se borna à la prise de Vigevano; et la seconde,

conduite par le marquis de Serra, se contenta de prendre le château de Capriara, et finit là, dès le mois de juin, les opérations de cette campagne.

On se réservait pour la Catalogne, où le siége de Rose fut entrepris de bonne heure par le comte du Plessis-Praslin. Les ennemis essayèrent inutilement de jeter du secours dans la place. Ils en furent empêchés par le comte d'Harcourt, envoyé en ce pays-là en qualité de vice-roi : il se campa dans la plaine d'Urgel, et facilita ainsi à son collègue une conquête, qui lui valut à son retour le bâton de maréchal de France. Le comte d'Harcourt, resté seul, voulut pousser plus loin ses progrès. Il passa la Segre sur un pont de cordes, cherchant l'occasion de battre les ennemis. Il les rencontra le 22 de juin dans la plaine de Llorens, où de simples escarmouches engagèrent peu à peu une bataille générale. Les Espagnols y perdirent trois mille hommes sans les prisonniers, et en auraient perdu davantage si le reste de leur armée n'eût cherché son salut dans la fuite. Ils se retirèrent sous le canon de Balaguier, où ils furent assiégés par le comte d'Harcourt, qui termina la campagne par la réduction de cette place.

Il n'en fût peut-être pas demeuré là sans une conspiration des Catalans de Barcelonne, qui l'obligea d'y retourner pour l'approfondir. Elle s'était formée dès l'année précédente avant la disgrâce du maréchal de la Mothe, et avait été tenue jusque là fort secrète. C'était pourtant une femme qui avait toute la conduite du projet, et avec qui le duc de Loralto, gouverneur de Tarragone, l'avait concertée par les ordres de la cour d'Espagne. Cette femme, nommée Hippolite d'Arragon, baronne d'Alby, joignait à tous les attraits de la beauté toute la dextérité nécessaire pour bien conduire une affaire. D'ailleurs, peu avare de ses charmes, elle les prodiguait libéralement à quiconque pouvait la servir dans ses desseins. Ce fut par ce moyen qu'elle gagna deux autres personnes, dont l'un était l'abbé de Gallicans, et l'autre un bourgeois nommé Onofre Aquilles. Ces trois conjurés, aidés de leurs parents, devaient s'insinuer dans l'esprit du peuple, et l'engager, à force de promesses, à secouer le joug de la domination française. L'armée navale d'Espagne avait ordre de se tenir prête, et six mille hommes de troupes de terre devaient se présenter devant les murailles de la ville pour l'assiéger. Le jour avait été pris et assigné au 8 de septembre. Mais les six mille hommes ayant manqué, et la flotte ayant paru deux fois inutilement, les conjurés échouèrent dans leurs mesures, qui furent éventées par le gouverneur. Celui-ci fit part de ses soupçons au vice-roi, qui vint en diligence, et qui n'oublia rien pour découvrir les chefs de la conspiration. Aquilles fut puni de mort ; mais la beauté de la baronne fut ce qui lui sauva la vie, on se contenta de la reléguer : et Gallicans en fut quitte aussi pour la prison à cause de son caractère d'ecclésiastique.

Les membres du parlement de Paris avaient jusqu'alors exercé leurs charges avec dignité, et prenaient soin d'administrer la justice, sans se mêler du gouvernement. La nécessité d'avoir de l'argent ayant obligé la cour à des impôts excessifs, le peuple cria, et eut recours au Parlement, comme au vengeur de la liberté opprimée. Cette compagnie, intéressée elle-même dans les taxes, se mit en état de venger ses injures particulières, sous le prétexte du bien commun. La cour, de son côté, ne put souffrir que le Parlement entreprit de limiter son autorité ; et ce fut cette division entre le souverain et ce tribunal, dépositaire des lois du royaume, qui fut la cause de tous les troubles que nous verrons bientôt s'élever. On avait mis, entres autres, une taxe sur les bourgeois, appelée la *taxe des aisés* : deux présidents et deux conseillers furent soupçonnés d'avoir appuyé les plaintes qui en furent faites ; et sur cela seul, la cour les fit arrêter, et donna des ordres pour les faire transporter hors de Paris. Le Parlement en corps en alla faire ses remontrances à la régente, demandant que les relégués lui fussent renvoyés, pour les juger lui-même selon leurs priviléges. Il fit inutilement plusieurs députations pour le même sujet ; ce ne fut qu'à force d'importunités qu'il obtint enfin la liberté de trois de ses membres. On eut beau presser la régente d'accorder la grâce entière, et de relâcher aussi le président de Barillon, qui était le quatrième : elle fut inexorable, et ce président demeura relégué. Le cours de la justice était suspendu : on employait tout le temps des audiences à dresser des remontrances par écrit, pour être présentées au conseil du roi et de la reine. Cette conduite ne fit qu'irriter de plus en plus Leurs Majestés, qui consentirent pourtant à la fin de recevoir les remontrances, pourvu que la justice se rendît sans interruption. Le Parlement prit le parti d'obéir, et par ce moyen l'affaire parut assoupie. Mais c'était un feu caché sous la cendre qui ne fut pas longtemps sans causer un grand embrasement. Cette rigueur de la cour jetait des semences de mécontentement dans les esprits, qui n'attendaient qu'une occasion favorable pour éclater.

Cependant la régente profita de ce calme apparent pour faire enregistrer dix-sept ou dix-huit édits bursaux, que les besoins de l'État rendaient nécessaires. Le roi se trans-

porta, pour cet effet, au Parlement le septième de septembre, et y tint son lit de justice, assisté de la reine sa mère, du duc d'Orléans, du prince de Condé, et des autres princes et officiers de la couronne. Les cardinaux de Lyon, Bichi, et Mazarin s'y trouvèrent aussi; et quoiqu'ils ne fussent point pairs, et qu'ils n'eussent, par conséquent, ni entrée, ni séance au Parlement, ils y furent admis néanmoins, par des raisons particulières, pour rendre l'assemblée plus célèbre. Le roi, âgé seulement de sept ans, prit la parole avec une grâce et une majesté qui attirèrent l'admiration d'un chacun; et son chancelier ayant expliqué ses intentions plus au long, les édits furent enregistrés par la délibération unanime de la compagnie. Tel est l'usage que le jeune roi faisait déjà de son autorité.

Sur ces entrefaites, la France s'intéressa pour l'électeur de Trèves, retenu prisonnier depuis longtemps à son occasion. Il s'était jeté entre les bras de la France, pour délivrer son pays de l'oppression à laquelle il avait été exposé pendant la guerre; et, par un traité fait de l'année 1634, il avait reçu garnison française dans ses principales places. Mais l'empereur, dont il avait quitté le parti, résolut de s'en venger. Il lui prit Philipsbourg et Trèves l'année suivante, et l'ayant fait arrêter lui-même, il le retint prisonnier pendant neuf ans. Il ne fut relâché qu'à la sollicitation de la France, qui profita, pour cela, de la conjoncture des négociations de Westphalie.

Cette complaisance de l'empereur fut la première marque qu'il fit paraître de ses dispositions pour la paix. La régente de France ne la souhaitait pas moins; et il semblait que les deux partis commençaient à se lasser de la guerre. Il était néanmoins difficile de concilier des intérêts si opposés. Fabio Chigi, nonce apostolique, qui fut depuis pape, sous le nom d'Alexandre VII, et Contarini, ambassadeur de Venise, furent les médiateurs que l'on choisit pour y travailler. On nomma aussi le lieu du congrès, et comme les puissances intéressées au traité étaient de religion différente, les catholiques romains s'assemblèrent à Munster, et les protestants à Osnabruck. Là chacun travaillait de son côté, et se communiquait réciproquement ses prétentions. On y dressa un projet contenant les propositions suivantes, qui furent présentées aux ministres de la maison d'Autriche : « Que les princes et les états » de l'empire fussent invités à l'assemblée et » qu'ils y eussent voix délibérative; qu'à l'é» gard des affaires d'Italie, on suivît les sen» timents du pape, de la république de » Venise et des autres princes neutres et » bien intentionnés; que le roi Très-Chré» tien abandonnerait tous les avantages qu'il » avait lieu de se promettre du succès de ses » armes, pourvu que les choses demeuras» sent au même état où elles se trouvaient » alors : ou qu'on examinât les prétentions » de la France sur plusieurs états possédés » par le roi catholique, pour les céder au » roi Très-Chrétien, ou lui en donner l'équi» valent. » Ces propositions furent rejetées par les plénipotentiaires de l'empereur et du roi d'Espagne, et la paix se trouva plus éloignée que jamais.

On en imputa le défaut aux divisions du comte d'Avaux et de Servien, plénipotentiaires de Sa Majesté Très-Chrétienne. Le premier, d'un esprit doux et poli, prétendait, par sa naissance et par ses emplois, à la supériorité sur son collègue; l'autre, d'un esprit plus vif et plus véhément, ne voulait lui céder en rien, fier du crédit de Mazarin, dont il possédait toute la confidence. Il fallut, pour les accorder, y envoyer Henri d'Orléans, duc de Longueville, déjà nommé pour cette fonction par le feu roi. Sa qualité de prince ne permettait pas aux deux autres de lui disputer la prééminence; mais il ne put les réconcilier, et leur mésintelligence dura aussi longtemps que leur vie. Le cardinal Mazarin la fomentait sous main, pour tirer les choses en longueur. Il trouvait son intérêt dans la prolongation de la guerre.

Les médiateurs néanmoins ne se rebutèrent pas; on continua les conférences, quoique avec peu de succès. Comme la Suède avait joint ses armes avec celles de France et que leurs intérêts étaient à peu près les mêmes, l'empereur entreprit de les diviser. Il envoya, pour cet effet, le comte de Trautmansdorff, son premier ministre, à l'assemblée. La cour d'Espagne y envoya de même le comte de Pigneranda, pour essayer aussi de détacher les Hollandais de la France; mais, si celui-ci réussit dans son dessein, en amenant enfin les états généraux à une paix séparée, celui-là trouva les Suédois inséparablement unis à la couronne de France, et rien ne fut capable de rompre cette union. Elle avait pour but, d'un côté, de conserver l'Alsace à la France, avec Brisach et Philipsbourg, et de l'autre, d'obtenir pour la Suède la Poméranie, avec quelques autres provinces dans l'empire. On fit de part et d'autre de nouvelles propositions, qui ne furent pas mieux reçues que les premières; et dans le temps que les difficultés semblaient s'aplanir, le comte de Servien, qui avait le secret du cardinal, y faisait naître des obstacles insurmontables. Le dessein de ce premier ministre était de se venger du pape en continuant la guerre d'Italie. Il ne pouvait digérer que, dans la dernière promotion qui s'était faite de plusieurs cardinaux, on n'y eût point compris

l'archevêque d'Aix, son frère. Il attribuait ce procédé au peu de ménagements du pontife pour la France; et voulant intéresser par là le royaume entier dans sa querelle, il sacrifia le repos de l'État à son propre ressentiment. Il fit résoudre le conseil à tenter une expédition navale sur les côtes d'Italie.

Un autre accident retarda encore le grand ouvrage de la paix : ce fut la mort de don Carlos, infant d'Espagne, qui, laissant le roi catholique sans enfants mâles, réunissait toute sa succession sur la tête de l'infante. Le mariage du roi Très-Chrétien avec cette riche héritière fut alors du goût de la cour de France, qui l'avait rejeté peu auparavant; il s'agissait d'y ramener celle de Madrid, et le cardinal ne crut pas pour cela de voie plus sûre que celle des armes. Il représenta au conseil que la monarchie d'Espagne était dans sa décadence; que, pour la relever, le roi Philippe avait sans doute en vue de marier sa fille dans la branche impériale de la maison d'Autriche, pour assurer par là sa couronne à un prince de son sang; que la France aurait tout à craindre de l'union formidable de ces deux puissances, et que le seul moyen de la détourner était de mettre le roi catholique dans la nécessité de donner sa fille au roi Très-Chrétien. L'événement a justifié cette politique, qui ne laissa point de coûter encore bien du sang aux deux couronnes.

Les peuples en prévoyaient les suites, et ne cessaient de crier contre le cardinal Mazarin. Il augmenta encore leurs plaintes par les impôts excessifs qu'il établit pour continuer la guerre. La bourgeoisie se souleva à Meaux, à Châlons, à Reims et à Saint-Quentin, refusant hautement de payer les aides. Les marchands de Paris s'assemblèrent à l'entrée du Louvre pour représenter leur impuissance; ils s'en plaignirent comme d'une vexation, et le nouveau surintendant des finances eut bien de la peine à en faire le recouvrement. Il fallut y employer la dernière rigueur, et contraindre les bourgeois par l'emprisonnement de leurs personnes. Ces violences ne s'exercèrent pas impunément : Émeri pensa être assommé par les mesureurs de bois, qui entreprirent de le tuer en pleine rue.

Cependant il ne diminua rien de sa dureté : il porta la désolation dans les villes et dans la campagne, et mit en pratique tous les expédients que son esprit lui fournissait. Il fit créer de nouveaux offices, prit les gages des anciens officiers, saisit les rentes publiques, et exigea des emprunts de tous les corps. Non content de fouler les sujets du roi, il mit une taxe sur les étrangers à qui on accordait le droit de naturalité, et il n'y eut pas jusqu'aux messes sur lesquelles on ne mît un impôt. Le clergé s'en plaignit moins que des taxes qui regardaient les bénéfices : quoiqu'il ne portât que la moindre partie des charges, il la trouvait encore excessive par rapport à ses aises dont il craignait la diminution. De vingt millions auxquels il fut taxé cette année, il en offrit cinq, encore ne voulut-il les payer qu'en trois ans. C'était peu, en comparaison des grands biens qu'il possède, que les uns font monter au tiers et les autres à la moitié des biens du royaume.

Le Parlement témoignait sa vigueur en s'opposant à la vérification des édits qui lui paraissaient injustes ou ruineux. Le premier président Molé, dévoué à la cour et au cardinal, voulut représenter aux membres de cette compagnie, qu'ils étaient obligés d'obéir au roi à qui ils devaient leurs biens, leurs charges et leurs vies; un des conseillers lui répondit hardiment qu'il se trompait; que c'était établir des maximes dangereuses et renverser le fondement des lois. Mais cette voix de la liberté mourante fut bientôt étouffée par l'autorité absolue : on ôta au Parlement le droit de faire des remontrances, et il n'eut plus d'autre parti à prendre que celui d'obéir.

Vers ce temps la régente éleva le cardinal de Mazarin aux hautes fonctions de surintendant de l'éducation du roi. Ce jeune monarque était entré dans sa huitième année, et il était temps de le retirer des mains des femmes. On lui donna pour gouverneur le marquis de Villeroi, et pour sous-gouverneurs les sieurs Du Mont et de Saint-Étienne. Ces trois personnes avaient toutes les qualités nécessaires pour s'acquitter dignement de leur emploi. Il n'en était pas de même du nouveau surintendant de l'éducation du prince : on le jugeait très peu propre à remplir une place que sa seule ambition lui avait fait désirer; et tout le royaume murmura d'autant plus de voir le roi entre ses mains, qu'on le croyait plus capable de le corrompre par ses maximes pernicieuses.

Le premier pas qu'il fit faire à ce jeune monarque, en quittant la robe de l'enfance, fut de le mener sur la frontière de Picardie, pour animer les troupes à de nouveaux succès. On avait concerté de bonne heure les opérations de la campagne de Flandre; le maréchal de Gassion l'ouvrit par un coup des plus importants. Il savait que les ennemis étaient retranchés dans quatre villages, entre Bruges et Dunkerque; il marcha à eux le 13 de mai, les attaqua à neuf heures du soir, et les força, l'épée à la main, dans leurs lignes. Cette défaite fraya le chemin au reste de l'armée, commandée par le duc d'Orléans et par le duc d'Enghien. Ces deux princes conduisaient chacun un corps séparé qui se réunirent pour for-

mer le siége de Courtray. Cette place, située sur la Lys, passait alors pour une des meilleures de Flandre : elle ne tint néanmoins que quinze jours, s'étant rendue le 28 de juin.

Bergue-Saint-Vinox se défendit encore moins, ayant été réduite en quatre jours de tranchée ouverte. La forte place de Mardyck eut bientôt après le même sort. Les Espagnols l'avaient surprise pendant l'hiver, et y avaient mis une garnison qu'ils relevaient facilement par la communication de Dunkerque. Il fallait leur couper cette communication, et c'est ce que firent quelques vaisseaux hollandais qui fermèrent le canal avec quelques frégates françaises. Alors la place, ne pouvant plus espérer de secours, fut obligée de capituler le 25 d'août, après dix-sept jours de siége. Ce qui rendit ces exploits plus éclatants, c'est qu'ils furent faits à la vue de l'armée ennemie, qui n'osa secourir aucune de ces places. Le duc Charles de Lorraine, à la tête de vingt-cinq mille hommes, s'était avancé près de Courtray pour en faire lever le siége au duc d'Orléans; mais l'ayant vu venir à lui avec une partie de ses troupes, il n'osa hasarder le combat, et se contenta de se retrancher. Le marquis de Caracène, avec deux mille chevaux et quatre mille hommes de pied, avait aussi essayé de forcer un côté des lignes des Français; mais ayant été repoussé avec perte, il s'était retiré sous le canon de Bruges Ayant ensuite rejoint le gros de son armée, campée aux portes de Dunkerque, il ne put empêcher la prise de Mardyck, qui facilita aux Français l'attaque de cette autre place.

Ce fut le duc d'Enghien qui l'entreprit, lorsqu'on croyait la campagne finie. Étant resté seul à la tête de l'armée, par le départ du duc d'Orléans qui était retourné à la cour, il ne put se résoudre à la mettre en quartier d'hiver, sans avoir fait auparavant quelque action digne de son courage. Il forma donc le dessein d'assiéger Dunkerque, que l'avantage de sa situation rendait dès lors redoutable à tous ses voisins. Elle avait une garnison de trois mille hommes de vieilles troupes, commandée par le marquis de Leyde, un des meilleurs officiers qu'eussent les Espagnols; et plus de six mille, tant bourgeois que matelots, tous aguerris et très capables de la bien défendre. C'en était assez pour arrêter tout autre que le duc d'Enghien; mais ce jeune prince, que les difficultés ne faisaient qu'animer davantage, trouvait l'entreprise d'autant plus glorieuse pour lui, qu'il y aurait plus d'obstacles à surmonter. Il occupa premièrement toutes les avenues de la ville du côté de la terre, pendant que l'amiral Tromp, avec l'armée navale des Hollandais, la tenait bloquée du côté de la mer; puis ayant fait ouvrir la tranchée de deux côtés en même temps, il poussa si vivement ses attaques, que le gouverneur fut obligé de capituler au bout de dix-huit jours. Ce n'est pas que Piccolomini, général des troupes espagnoles, n'eût tenté plusieurs fois de la secourir, et que les galères d'Espagne ne parussent disposées à combattre les vaisseaux hollandais qui fermaient l'entrée du port, mais n'ayant osé en venir aux mains avec une armée tant de fois victorieuse, il leur fallut abandonner une entreprise qu'il leur était trop difficile d'exécuter. Cette conquête termina la campagne de Flandre, et donna un nouveau relief à la réputation du duc d'Enghien.

Il n'en allait pas de même en Allemagne, où l'armée du vicomte de Turenne était si faible, qu'il ne pouvait entreprendre aucune expédition. La crainte que les Suédois ne devinssent trop puissants empêchait la régente de favoriser leurs conquêtes, et la trop grande confiance qu'elle avait au duc de Bavière lui faisait négliger ses propres sûretés. Cependant les ennemis profitaient de ces dispositions : ils avaient repris plusieurs places dans la Bohême et dans les provinces de l'empire, sans que le vicomte de Turenne pût quitter les bords du Rhin pour marcher à leur secours. Il passa enfin ce fleuve sur un pont de bateaux près de Wese, et s'assurant ensuite du Mein, il se rendit maître d'Aschaffembourg et de quelques autres places dans l'électorat de Mayence. De là, continuant sa route vers le Danube, il passa aussi cette rivière, prit la ville de Rhain, sur le Lech, et pénétra dans la Bavière, qui fut ravagée par ses soldats. L'électeur, voyant son pays prêt à devenir la proie de l'armée française, conclut, avec la régente, le traité qui se négociait depuis longtemps. Il promit la neutralité pour lui et pour l'archevêque de Cologne : il accorda un passage libre aux Français pour aller dans le haut Palatinat et dans les pays héréditaires de l'empereur; il s'engagea de ne lui donner aucun secours, et consigna aux Français, pour sûreté de sa parole, les villes d'Hailbron et de Lawinghein. Par là, tout le fort de la guerre retombait sur la maison d'Autriche, à laquelle l'électeur n'était pas fâché de donner quelques mortifications; mais ce fut aux dépens de son propre pays, qui, passant tantôt dans un parti et tantôt dans un autre, devenait toujours la victime de leurs divers intérêts.

En Catalogne, le comte d'Harcourt entreprit le siége de Lerida, située sur la frontière de l'Arragon. Il avait pris, ce semble, toutes les précautions nécessaires pour se rendre maître de cette place, qu'il espérait de réduire par la faim. Mais le gouverneur ménagea si bien ses provisions, qu'il fut en état

d'attendre le secours que le marquis de Leganez lui amena au mois de novembre. Il y en avait déjà six que la place était serrée de fort près et que l'armée française se consumait inutilement devant ses murailles, lorsque l'armée d'Espagne parut en bon ordre et vint fondre sur le camp des Français. Ceux-ci, déjà abattus par les fatigues d'un si long siége, ne purent soutenir l'effort de l'ennemi: ils fuirent devant lui, et le comte d'Harcourt, contraint d'abandonner la place assiégée en même temps que le champ de bataille, ne sauva le débris de son armée que par une honteuse retraite. C'est ainsi que Leganez prit sa revanche de la disgrâce soufferte devant Cazal six ans auparavant

La nouvelle de cette défaite arriva en cour peu de jours avant la mort du prince de Condé. Ce fut un double sujet de tristesse pour la France, qui vit flétrir les lauriers d'un de ses généraux, en même temps que la régente perdit un de ses principaux chefs. Henri de Bourbon, prince de Condé, premier prince du sang, était très bien intentionné pour le bien public. Aussi chéri du peuple par son amour pour la paix et son aversion pour les impôts que craint du cardinal à cause de sa faveur et de son crédit, il fut également respecté du Parlement, qui déférait beaucoup à son autorité.

Cependant, le duc d'Enghien, devenu prince de Condé par la mort de son père, prince toujours avide de gloire, crut réparer en Catalogne la disgrâce soufferte l'année dernière par le comte d'Harcourt devant Lerida. Ce vice-roi avait été rappelé, et le prince envoyé pour remplir sa place; mais Lerida devait être l'écueil des armes françaises : le bonheur du duc d'Enghien abandonna le prince de Condé en cette occasion. Il est vrai qu'il entreprit ce siége en téméraire; on ne peut qualifier autrement la fanfaronnade avec laquelle il fit ouvrir la tranchée au son des violons. On lui répondit bientôt par une sérénade plus bruyante : ce fut une décharge si terrible de toute l'artillerie de la ville, accompagnée d'une vigoureuse sortie que le gouverneur fit à la tête de douze cents mousquetaires et de quatre cents chevaux, que les assiégeants, ne pouvant soutenir leur feu, furent obligés de se retirer avec perte. Cet échec n'aurait pas contraint pour cela le prince de lever le siége commencé avec assez de succès, si l'armée espagnole, forte de douze mille hommes de pied et de trois mille chevaux, ne fût venue à grandes journées au secours de la place assiégée. Mais la supériorité de ces troupes, jointe à la désertion de celles du prince, lui fit craindre d'être forcé dans ses retranchements : il prévint ce malheur par une judicieuse retraite. Ce fut le 17 de juin qu'il se retira à Balaguier, où il donna les ordres nécessaires pour la sûreté de la province; il prit ensuite quelques places qui pouvaient incommoder Barcelonne, et retourna à Paris, fort chagrin du mauvais succès de son expédition. Il s'en consola par la possession qu'il prit cette année de la charge de grand maître de France, vacante par la mort du prince de Condé, son père, et de ses gouvernements de Bourgogne et de Berri.

Le duc de Modène, nouvel allié de la France, ne fut pas plus heureux au siége de Crémone, dans le Milanais. Il avait été fait généralissime des armées d'Italie, à la place du prince Thomas, devenu suspect à la régente. Il joignit cinq mille hommes de ses troupes à six mille autres qui vinrent de Piombino et d'ailleurs. Avec ce renfort il marcha à Crémone, accompagné du comte d'Estrades, qu'on lui avait donné pour lieutenant-général. Mais la mésintelligence de ces deux chefs, jointe à la saison avancée, fit échouer un projet dont on attendait une plus facile exécution. Les pluies continuelles et le débordement des rivières obligèrent premièrement le duc de Modène à convertir le siége en blocus, puis les troupes, se trouvant extrêmement incommodées dans leur camp, abandonnèrent enfin l'entreprise, qui manqua, dit-on, par la jalousie du prince Thomas. D'autres en attribuent la faute à l'incapacité du duc de Modène. Du moins ces deux princes s'en accusèrent-ils réciproquement, et les efforts qu'ils firent pour se justifier n'effacèrent pas la mauvaise impression que leur conduite avait donnée à la cour de France. Quoi qu'il en soit, il est certain que la place ne pouvait être secourue par les Espagnols, tout occupés de la révolte des royaumes de Naples et de Sicile.

Les impôts qu'on avait mis sur le blé furent ce qui aigrit l'esprit des Siciliens : la récolte avait été mauvaise cette année, et l'on commençait à craindre la famine. Le peuple entra en fureur, brûla les livres de gabelles, chassa les commis, enleva les armes des arsenaux, emmena les canons des remparts, et criant partout : *Du pain et point d'impôts!* remplit la ville de Palerme de confusion et de trouble. Le vice-roi fut chassé de son palais, et le gouverneur, qui n'avait pu apaiser les rebelles, en mourut de chagrin sur les galères où il s'était embarqué pour se dérober à leur poursuite. Leur chef, nommé *Joseph Alexi*, devenu à son tour insupportable aux séditieux par son orgueil, fut massacré par eux-mêmes qui l'avaient choisi pour le mettre à leur tête. On crut la rébellion éteinte par sa mort; mais elle se renouvela aussitôt

et ne put être apaisée que l'année suivante.

Celle de Naples eut pour cause un sujet bien moins important, ou plutôt un panier de figues renversé fut l'occasion qui fit éclater un mécontentement à peu près semblable à celui des peuples de Sicile. Les vice-rois épuisaient le pays par leur insatiable avidité : ils avaient mis des impôts sur toutes les denrées ; il n'y avait plus que les fruits qui en étaient exempts. C'est en ce pays-là la nourriture ordinaire du peuple : il ne put souffrir qu'on y mît la moindre taxe. Celle dont il s'agissait était si légère, qu'à peine pouvait-on s'en ressentir. Un jour, néanmoins, qu'on avait apporté du fruit au marché, les gens préposés pour lever l'impôt s'étant approchés d'un paysan qui avait un panier de figues, celui-ci le renversa par terre en jurant contre ce nouveau tribut. Aussitôt la populace accourt, la foule augmente, on pille le bureau de la gabelle, on se jette sur les fermiers ; un jeune homme, nommé *Masaniello*, se met à la tête de cette canaille et court piller le palais du vice-roi. Il est bientôt suivi de cent cinquante mille séditieux qui remplissent tout d'horreur et de carnage. Cependant il ne fut pas plus heureux que l'avait été le chef des Siciliens révoltés : il paya comme lui son orgueil de sa tête. Son sang néanmoins n'éteignit pas le feu de la rébellion ; elle se ralluma peu après avec encore plus de violence. On avait accordé aux rebelles l'abolition de tous les impôts ; on avait fait avec eux un traité par lequel on rétablissait le peuple dans ses anciens priviléges. Mais cette facilité du vice-roi ne fit qu'augmenter l'audace des mutins. Ils demandèrent qu'on leur livrât les châteaux, et sur le refus qu'on leur en fit, ils se mirent en devoir de les attaquer. Il n'y avait point de troupes dans Naples, elles avaient été envoyées dans le Milanais : le vice-roi eut recours à l'armée navale commandée par don Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV. Ce prince somma d'abord le peuple de se soumettre ; mais les rebelles ayant refusé d'obéir, il fit débarquer trois mille hommes, qui s'emparèrent des principaux postes de la ville et des châteaux. De là on tira sur les séditieux, qui, se voyant traités en ennemis, après le pardon général qu'on avait promis de leur accorder, prirent tous ensemble la résolution de se défendre. Ils choisissent un général, ils marchent en armes par les rues, ils abattent les armes du roi, ils foulent aux pieds ses portraits, et prenant dès lors le titre de république, ils appellent un prince de France à leur secours.

Henri II, duc de Guise, étant alors à Rome, les Napolitains s'adressent à lui et le regardent comme leur libérateur. Ce prince, qui avait quelque droit au royaume de Naples, du chef de ses anciens rois et des ducs de Lorraine dont il descendait, ne fut pas fâché d'une occasion qui le mettait en état de faire valoir ses prétentions. Il s'embarque sur une felouque, lui troisième, passe au milieu de l'armée navale de don Juan et arrive heureusement à Naples le 15 de novembre. Il y fut reçu aux acclamations du peuple, au bruit du canon et au son des cloches ; on lui fit une entrée des plus solennelles, onze felouques et deux brigantins l'étant allés prendre à Civita-Vecchia, où il les attendait. On lui présenta les patentes de généralissime des armées de la république, avec le titre de gouverneur perpétuel du royaume, tant pour lui que pour ses descendants : on lui offrit aussi un bâton de commandement qu'il ne voulut pas d'abord accepter par modestie. Mais, malgré tous ces honneurs, malgré le courage qu'il fit paraître pour la défense du peuple qui l'avait appelé à son secours, le duc de Guise ne recueillit aucun fruit de cette expédition.

Quoique toute la France se fût réjouie d'une révolte qui allait occuper l'Espagne et favoriser les armes françaises, le peuple, en particulier, en témoignait une grande joie, par rapport à la nature du soulèvement, qui avait pour cause la dureté des impôts. Tout Paris applaudissait aux Napolitains, pour l'exemple qu'ils lui donnaient de se soustraire aux extorsions des partisans ; l'on n'entendait autre chose dans cette grande ville et par tout le royaume que des discours à la louange d'un peuple qui avait tout sacrifié à sa liberté. Le cardinal Mazarin employait en vain tous ses soins pour cacher les nouvelles que les courriers apportaient d'Italie ; plus il faisait d'efforts pour les supprimer et plus la renommée prenait plaisir à les publier. On espérait de voir les peuples de France imiter bientôt un semblable zèle, et l'on s'animait d'autant plus à marcher sur les traces des Napolitains, qu'on gémissait comme eux sous la rigueur d'un dur gouvernement.

En effet, on avait violé ce sage milieu établi autrefois entre la licence des rois et le libertinage des peuples ; on n'en voyait plus que de faibles vestiges dans l'enregistrement des traités faits contre les couronnes et dans les vérifications des édits pour les levées d'argent. On affectait même de donner tous les jours des atteintes à ces restes de l'autorité des parlements ; et s'ils étaient encore les dépositaires des lois, ce n'était qu'autant qu'il plaisait au souverain, qui les expliquait ou qui les éludait à son gré. Richelieu avait commencé de renverser toutes les maximes de

l'Etat; Mazarin marcha sur ses traces et alla même plus loin que lui. Le premier n'avait abaissé que les corps; le second ruina aussi les particuliers. De là, ce mécontentement général qui entraîna les grands et les peuples dans la révolte. Mais, pendant que la cour était à Amiens, le Parlement ayant conclu au rejet d'un nouvel édit, elle revint promptement à Paris, et le Parlement fut mandé au Palais-Royal. Cette compagnie fut inflexible; le roi fut contraint de donner une déclaration pour supprimer l'édit, afin de sauver par là son autorité. Il ne la sauvait qu'en apparence, et tout le conseil le sentit vivement; aussi, pour ramener le Parlement à ce que la cour exigeait de lui, elle lui envoya, quelques jours après, cinq autres édits, plus ruineux encore que celui du tarif. Le Parlement refusa de les enregistrer et revint au premier; mais ce fut avec tant de modifications, que la cour ne put s'en accommoder; elle donna un arrêt au mois de septembre qui cassa celui du Parlement et qui leva toutes modifications. La régence triomphait et croyait avoir le dessus par ce coup de vigueur et d'autorité; mais le murmure des peuples, qui se réveillèrent sur leurs libertés et sur leurs priviléges; leur hardiesse à fouiller dans le sanctuaire des lois; leur vivacité à rechercher les limites du pouvoir des princes, et leur empressement à rétablir ces anciennes bornes si sagement posées entre les rois et eux, firent connaître qu'on devait s'attendre à de grands mouvements dont ces légères émotions n'étaient que le prélude.

On maudissait le gouvernement; mais on aimait avec tendresse la personne du roi: cette affection de tout le royaume pour son prince, parut manifestement dans le danger qu'il courut, par une maladie dont il fut attaqué. C'était la petite vérole qui donna d'autant plus d'appréhension, qu'elle avait beaucoup de peine à sortir. On fit partout des prières publiques; chacun craignit de perdre un roi qui paraissait d'un excellent naturel; on souhaitait de le voir vivre pour régner avec douceur et avec équité. Il guérit enfin par les soins assidus de la reine, qui succomba à son tour aux fatigues et aux alarmes qu'elle avait eues à essuyer. Mais cette maladie n'eut point de suite, et la reine se trouva dans peu en état de vaquer aux affaires comme auparavant.

Elle en avait sur les bras qui ne la laissèrent pas sans inquiétude. Les dangers du dehors et les craintes du dedans demandaient une application infatigable pour prévenir les uns et pour guérir les autres; et la guerre civile, prête à éclater, était un mal encore plus dangereux que celle qu'on avait à soutenir contre l'empereur et contre l'Espagne. Au milieu de ces appréhensions, on vit naître dans le royaume divers désordres, fruits ordinaires de l'impunité et de la licence. La fureur des duels était portée aux derniers excès. La noblesse surtout y attachait une fausse gloire, qui coûtait souvent bien du sang et des larmes. La France perdait par là ses plus braves officiers: on leur voyait prodiguer pour de frivoles querelles une vie qui eût été employée beaucoup plus utilement dans les armées. C'était au jeune monarque, dont on respectait peu la minorité, qu'était réservée la gloire de réprimer, étant majeur, cette fureur brutale, qui s'exerçait impunément.

Un autre désordre, longtemps caché, parut enfin au grand jour et manifesta des impuretés et des abominations dignes des plus épaisses ténèbres. Ce furent celles des religieuses de Louviers, petite ville de Normandie, accusées et convaincues de sacriléges et d'impiétés. On y ajouta qu'elles étaient possédées du diable, et il ne tint pas à elles de le faire croire; mais on reconnut que leur prétendue possession n'était qu'un jeu de l'esprit impur auquel elles s'étaient livrées, pour couvrir de ce voile mystérieux les plus honteux déréglements. Le curé du lieu, qui prenait soin de ce couvent, avait été le premier séducteur de la supérieure, nommée mère Louise: les prêtres qui lui succédèrent abusèrent à leur tour de la simplicité des religieuses commises à leurs soins; et ce que la débauche avait commencé, la fourbe l'acheva pour rendre la chose plus merveilleuse. Le parlement de Rouen instruisit le procès, et condamna les coupables au dernier supplice.

Le Parlement était cependant divisé d'avec la cour, contre laquelle il prenait chaque jour de nouvelles forces; mais pour un temps la convalescence du roi dissipa ces nuages de confusion et de trouble, jusqu'à ce que les impôts en firent naître d'autres qui produisirent enfin un orage très dangereux. Le conseil de régence, voyant qu'il ne pouvait tirer aucun argent par le moyen du tarif, engagea le Parlement à ne pas s'opposer du moins à l'exécution des édits qui avaient été vérifiés autrefois dans la compagnie. Sur ce fondement il remit sur le tapis une déclaration qui avait été enregistrée deux ans auparavant pour l'établissement de la chambre du domaine, par lequel, au moyen d'un abonnement ou composition, on prenait une année du revenu de chaque maison. Par là, il devait revenir plus de trente millions au roi, ce qui marque de quelle conséquence était cette nouvelle charge. Le peuple se mutina, alla en troupes au palais, maltraita le premier président, demanda justice de toutes ces vexations, et menaça de se la faire lui-même, si on

refusait de lui accorder la protection qu'il demandait. On avertit la régente de ce désordre, pour prévenir, s'il était possible, un plus grand éclat. Mais, bien loin de se relâcher, la résolution qu'elle prit fut de mener le roi en personne au Parlement, afin de faciliter, par sa présence, la vérification des édits, et de donner plus d'autorité à l'arrêt qui en ordonnerait l'exécution. Ce jeune monarque alla donc en grande pompe à l'église Notre-Dame, pour remercier Dieu du recouvrement de sa santé, et de là il monta le 15 janvier au Parlement, sans l'avoir averti, que la veille extrêmement tard. Il y porta six édits tous plus ruineux les uns que les autres, à l'exception du dernier qui contenait une révocation de la taxe des aises. C'était un leurre pour faire passer les autres à la faveur de cette clôture agréable. L'avocat général Talon parla avec force contre cette manière de mener le roi au Parlement pour le surprendre : il demanda la liberté des suffrages, et néanmoins la séance finit par la vérification des édits.

La reine crut avoir beaucoup fait en mettant ainsi le pied sur la gorge aux membres de cette auguste compagnie; mais elle connut, dès le lendemain, qu'elle n'avait pas lieu de s'applaudir beaucoup de ce succès. Le Parlement, honteux d'avoir laissé violer ses priviléges, écoute les plaintes de tous ceux qui étaient intéressés aux édits; il les examine de nouveau, après les avoir vérifiés, et veut obliger la cour à les révoquer pour satisfaire aux instances des peuples qui lui présentent requête sur requête. Son propre intérêt l'anime à venger la liberté opprimée, il se constitue médiateur entre le souverain et les sujets : cet emploi flattait son ambition; il était charmé du doux nom de père et de libérateur de la patrie.

On avait pris les gages des officiers de la chambre des comptes, de la cour des aides et du grand conseil. Tous ces corps lésés dans leurs intérêts personnels résolurent de s'unir pour demander la réformation de l'État. La résolution fut acceptée avec joie; et l'on s'assembla à l'heure même dans la salle de Saint-Louis. Le conseil d'en haut donna en vain un arrêt, portant défense au Parlement de passer outre à ses délibérations. Il ne laissa pas de les continuer, et de déclarer par un autre arrêt que la résolution du 17 mai, portant jonction de toutes les cours souveraines, passerait en force de chose jugée. Ainsi fut établi ce célèbre *arrêt d'union* qui pensa tout gâter en voulant venger des injures particulières sous le prétexte du bien public.

La cour, outrée de ce procédé, cassa l'arrêt d'union par un autre arrêt du conseil, demanda la feuille du registre où le premier était inséré, pour y mettre le sien à la place. Mais le Parlement refusa d'obéir. On le manda au Palais-Royal, où on lui fit de fortes réprimandes; mais demeurant ferme dans sa première résolution, il ne parut ébranlé ni des défenses, ni des menaces de la cour. La reine, se tournant ensuite d'un autre côté, proposa aux autres chambres le rétablissement de leurs gages, si elles voulaient se séparer du Parlement; mais après une mûre délibération il fut arrêté de ne point se désunir, pour quelque considération que ce pût être. Cette vigueur du premier corps du royaume fut un signal pour tous les mécontents. Les peuples de toutes conditions se rallièrent et demandèrent la réparation de leurs griefs. Les noms des financiers furent détestés : on déclama contre les extorsions des traitants, on se plaignit hautement de cette espèce d'inquisition établie sur les biens de toute nature. On crut ramener les esprits en ôtant la surintendance à Émeri; cette démarche ne réussit pas mieux que les autres. Le Parlement demandait qu'on révoquât les intendants et qu'on informât des malversations commises pendant le cours de leurs intendances. La cour donna en vain des délais : il fallut en venir à cette révocation et établir une chambre de justice.

Elle crut se dédommager de cette contrainte en liant de nouveau les mains au Parlement. Le roi y retourna tenir son lit de justice, pour faire passer une déclaration remplie de plusieurs articles ambigus. Les uns concernaient la direction des finances, les autres pourvoyaient au paiement des gages des officiers; mais le dernier interdisait les assemblées : c'était le but de la déclaration. On l'examina dans tous ses points; et comme les esprits étaient trop échauffés pour prendre une résolution convenable, la délibération fut remise au 17 d'août par les instances de monsieur le duc d'Orléans. Ce jour venu, les chambres se rassemblèrent : la déclaration fut derechef examinée et la compagnie, se réservant le droit de continuer ses séances et de faire des remontrances, donna un arrêt sur le troisième article de la déclaration qui acheva de désespérer la cour. Cet arrêt portait : « Que toutes les » levées d'argent ordonnées par des déclara- » tions non vérifiées n'auraient point de lieu. » Le duc d'Orléans fit inutilement tous ses efforts pour obliger la compagnie à adoucir cette clause : il n'y put rien gagner, et la cour se résolut d'en venir aux extrémités.

Heureusement pour la cour, le succès de la journée de Lens, lui donna, au milieu de tant de difficultés, le moyen de s'en prévaloir dans l'esprit des peuples et relever son autorité. La nouvelle lui en fut apportée le 24 d'août dans le temps qu'elle méditait une vengeance de la

conduite peu respectueuse du Parlement. Cette compagnie était composée de trois sortes de gens, qui formaient autant de partis différents. Les premiers, opposés à la cour, furent appelés *Frondeurs*, parce qu'ils en frondaient toutes les résolutions. Les seconds, dévoués au roi ou à ses ministres, furent appelés *Mazarins*, à cause de leur complaisance pour le cardinal. Et les troisièmes portèrent le nom de *mitigés*, parce qu'ils tenaient le milieu entre l'emportement des uns et des autres. Les plus échauffés des Frondeurs étaient Pierre de Broussel, conseiller de la grand'chambre, et René Potier, sieur de Blanc-Mesnil, président aux enquêtes. Charton, Lainé et Loisel se joignirent à eux, ayant à leur tête le président Viole, et le conseiller Longueil, qui était regardé comme l'oracle de son parti. Celui-ci faisait ouvrir par Broussel les avis les plus vigoureux, qui étaient suivis par les Frondeurs. Il s'en servait d'autant plus efficacement que Broussel était chéri du peuple, et que son âge avancé et son peu de bien le mettaient hors des atteintes de l'envie. D'ailleurs, c'était un personnage de médiocre suffisance, qui avait été élevé parmi les sacs dans la poudre de la grand'chambre, et qui n'était considéré que parce qu'il avait vieilli dans la haine des favoris. Ce fut lui et Blanc-Mesnil que la cour résolut de faire arrêter. Elle choisit pour cela le jour du *Te Deum* chanté en actions de grâces de la victoire de Lens : elle le crut d'autant plus propre à exécuter cette entreprise, que toutes les rues étaient bordées de soldats-aux-gardes depuis le Palais-Royal jusqu'à Notre-Dame. Le bon-homme Broussel fut enlevé dans un carrosse et conduit à Saint-Germain, et Blanc-Mesnil fut pris chez lui et mené au bois de Vincennes.

Le peuple, irrité de cet enlèvement, entra en fureur : il prit les armes de tout côté : il tendit les chaînes, et menaça de mettre tout en combustion, si l'on ne relâchait les prisonniers. Les plus notables bourgeois se rendirent au Palais-Royal, pour demander leur élargissement; mais ils ne furent point écoutés. Ce refus augmenta la sédition. Les maréchaux de la Meilleraye et de l'Hôpital suivis de leurs amis, allèrent en vain à cheval par les rues pour tâcher de l'apaiser : ils trouvèrent le peuple si animé, qu'ils furent contraints de se retirer. La reine, qui apprit alors l'excès du désordre, commença à se repentir d'avoir été trop vite dans la détention des deux prisonniers. Elle chargea le coadjuteur de Paris, dont elle connaissait le crédit parmi le peuple, de se montrer à lui et de calmer la sédition.

Ce prélat, nommé Jean-François-Paul de Gondi, neveu de l'archevêque de Paris, et connu depuis sous le titre de *cardinal de Retz*, était un homme de beaucoup d'esprit, d'un courage ferme et d'un génie élevé, qui joignait à plusieurs belles qualités une ambition démesurée, et un désir déréglé d'accroître sa fortune par toute sorte de voies dans une profession pour laquelle il n'avait d'ailleurs aucun penchant. Il avait donné à la cour quelques sujets de mécontentement par sa fermeté à soutenir sa dignité et les droits de son église en deux ou trois occasions. La reine n'en perdit pas le souvenir. Elle eut recours à lui pour apaiser la révolte des Parisiens; mais ce fut parce qu'elle l'en croyait l'auteur, et elle eut lieu de se confirmer dans cette pensée par la facilité que le coadjuteur trouva à exécuter sa commission. En effet, il se montra au peuple; il l'exhorta, il le pria, il le menaça, il fit si bien, en un mot, que chacun posa les armes, et le calme fut rétabli dans Paris avant la nuit. Ensuite il alla au Palais-Royal, accompagné du maréchal de la Meilleraye, qui le présenta à la reine, comme celui à qui elle devait son salut. Mais cette princesse, plus irritée du grand crédit du coadjuteur que de la sédition même dont elle n'avait pas connu tout le danger, ne lui donna que des marques de froideur et de mépris, au lieu de la reconnaissance qu'il en devait attendre. Il sortit alors tout en colère, bien résolu de se déclarer contre la cour.

Il se figura un avantage chimérique à se distinguer de ceux de sa profession, par quelque chose d'extraordinaire. Le goût qu'il avait toujours eu pour les révoltes fut encore augmenté par les mépris qu'il venait d'essuyer. Il avait acquis depuis longtemps un grand crédit parmi le peuple de Paris; il ne regarda plus sa dignité de coadjuteur que comme un poste propre à fomenter les divisions et les intrigues. Le trouble de la capitale et de tout l'Etat fut le malheureux objet qui occupa désormais toutes ses pensées. Il avait appris qu'on avait dessein de l'arrêter; il s'assure des amis, place dans les rues des pelotons de bourgeois prêts à prendre les armes, leur donne un chef, s'empare de divers postes et se met ainsi en état de défense. Cela se passa la nuit du vingt-sixième d'août.

Le lendemain matin, le chancelier Seguier, haï du peuple, se mit en devoir d'aller au palais porter la déclaration du roi qui défendait l'assemblée des chambres. C'en fut assez pour ranimer les mutins, qui se doutèrent de sa commission. Ils l'insultèrent sur le Pont-Neuf, tirèrent quelques coups de mousquet dans son carrosse, et le poursuivirent jusqu'à l'hôtel d'O, où il eut assez de peine à se sauver. Dans le même temps, deux compagnies des gardes-suisses furent commandées pour s'emparer de la porte de Nesle.

Ce fut un signal pour les gens du coadjuteur ; ils prirent les armes, chargèrent les Suisses, en tuèrent vingt ou trente, et renouvelèrent en un moment la sédition par toute la ville. On ferme les boutiques, on tend les chaînes, on fait des barricades jusque fort près du Palais-Royal. Deux cent mille hommes armés vont demander les prisonniers à la reine, et menacent, en cas de refus, d'exterminer les ministres, auteurs de l'emprisonnement. Il n'était plus temps de délibérer ; le danger pressait, il fallait céder ou mettre en péril l'autorité royale. On consentit de relâcher les prisonniers, et cette condescendance augmenta l'audace des mutins. Ils demeurèrent en armes jusqu'à ce qu'ils les vissent arriver, et leur retour ramena dans Paris la tranquillité que leur emprisonnement en avait bannie. Ainsi se passa la fameuse journée des Barricades, qui menaça la France des mêmes malheurs dont Naples et la Sicile menaçaient encore l'Espagne.

On travaillait toujours à la paix dans l'assemblée de Munster et d'Osnabruck ; mais il se rencontrait tant de difficultés dans la discussion des divers intérêts des princes et états qu'il fallait satisfaire, que les médiateurs ne savaient comment les concilier. L'accommodement de l'Espagne avec le Portugal paraissait impossible ; celui de la France avec la Lorraine ne semblait pas moins éloigné : il n'y avait que celui de la Suède, avec l'empereur et l'empire, auquel on trouvait un peu plus de facilité. Les médiateurs firent tous leurs efforts pour contenter la France et la Suède, et pour faire agréer à l'empereur et au roi catholique le sacrifice qu'il fallait faire d'une partie de leurs états. On ne pouvait autrement parvenir à une paix qui devenait tous les jours plus nécessaire ; et cependant les plénipotentiaires de France et d'Espagne employaient toute leur adresse pour l'éloigner. Leurs machines ne tendaient qu'à gagner la Hollande, que l'une voulait se conserver en maintenant les anciens traités, et que l'autre s'efforçait de lui ravir en s'alliant avec cette république. C'était pour cela que la France avait envoyé Servien à la Haye, et que l'Espagne y négociait par le moyen du comte de Pegneranda. Celui-ci s'insinua si bien dans l'esprit des états généraux, ennuyés d'une si longue guerre, qu'ils envoyèrent ordre à leurs plénipotentiaires à Munster de conclure leur traité particulier. Il avait été signé dès le 30 de janvier ; mais comme il ne devait avoir lieu que lorsqu'on aurait conclu celui des deux couronnes, le cardinal Mazarin faisait naître sans cesse de nouveaux obstacles à leur accommodement. Le duc de Longueville et le comte d'Avaux, qui voulaient sincèrement la paix, ne purent voir sans dépit qu'on les fit servir de ministres aux passions du cardinal. Ils s'en plaignirent, et le premier ayant quitté brusquement l'assemblée, le second fut rappelé bientôt après.

Tout roulait sur le comte de Servien, qui était resté seul maître de la négociation. Comme il était entièrement dévoué au cardinal, il concourait avec adresse au dessein qu'il avait de continuer la guerre. Mais les plaintes des peuples, les troubles de la France et les barricades de Paris l'obligèrent, malgré lui, d'avancer la paix à laquelle il s'était opposé jusqu'alors. Toutes les puissances intéressées la désiraient ; elles trouvèrent bientôt des tempéraments, dès que Servien n'y apporta plus d'opposition. L'empereur accorda tout ce qu'on voulut ; la reine de Suède, contente de ses conquêtes, ne prétendit point de nouveaux avantages. Il n'y eut que l'Espagne qui tint bon, se croyant plus forte que jamais, depuis son traité conclu avec les états généraux. Il assura pour toujours la liberté des Provinces-Unies, sur lesquelles le roi d'Espagne déclara n'avoir aucune prétention. Chacune des deux puissances demeura en possession de ses places, et la navigation des Indes orientales et occidentales fut déclarée libre pour les sujets des deux partis.

Pour ce qui est du traité de l'empereur et de l'empire avec la France, conclu le 24 d'octobre, on y céda au roi Très-Chrétien le droit de souveraineté sur Pignerol, la propriété de l'Alsace, de Brisach et du Suntgaw, avec le droit de protection sur Philipsbourg, dont la propriété demeurait à l'évêque de Spire. On lui transporta aussi la souveraineté des trois évêchés de Metz, Toul et Verdun, enclavés dans la Lorraine, avec Moyenwic, dans le bailliage de Nancy ; à condition pourtant qu'on mettrait en possession de l'évêché de Toul le duc François de Lorraine ; et l'on remit la décision des intérêts du duc Charles au traité de la paix à faire entre les Français et les Espagnols. Le roi Très-Chrétien, de son côté, promit de restituer à Ferdinand-Charles, archiduc d'Inspruck, les villes forestières de Rhinfeld, Seckingen, Lauffenbourg et Waldshut, et de lui payer, dans l'espace de trois années, trois millions de livres. Et à l'égard de la Suède, on lui accorda l'archevêché de Bremen, avec la ville et le port de Wismar, dans le Mecklembourg ; Stettin et toute la Haute-Poméranie. Et pour dédommager l'électeur de Brandebourg, à qui elle appartenait, on lui donna l'archevêché d'Halberstat, la principauté de Minden, le comté de Hohestein et l'archevêché de Magdebourg.

Comme on accusait le cardinal Mazarin d'avoir retardé la paix, on l'accusa aussi de

tous les troubles du royaume dont les impôts furent la première cause. On disait qu'il avait épuisé la France d'argent, et l'on ne pouvait souffrir qu'il la gouvernât par des maximes étrangères, qui n'étaient point du goût de la nation. Ces sujets de plaintes lui attirèrent la haine des peuples, et cette haine produisit tous les mouvements que nous avons vus. Cependant tout cela n'était rien en comparaison de ce qui arriva dans la suite. La journée des barricades laissa un levain de mécontentement dans tous les esprits. La régence en était fort irritée et le Parlement en prit de nouvelles forces contre la cour. Jusque-là il s'était intéressé pour le soulagement des peuples, sans attaquer directement le cardinal comme le principal auteur de tous les maux de l'Etat. On le désigna désormais dans une assemblée des chambres, et quelques-uns même le nommèrent en demandant son éloignement. Tel fut le motif d'une députation faite au duc d'Orléans, au prince de Condé et au prince de Conti, pour les prier de se joindre à la compagnie et de remédier efficacement aux maux présents.

Le prince de Condé était revenu depuis peu à la cour; tout éclatant de la gloire qu'il avait acquise à la journée de Lens, il attirait l'admiration d'un chacun, et les deux partis le regardaient comme l'arbitre de leurs différents. Le cardinal, se voyant poursuivi avec tant de chaleur, remit ses intérêts au prince et lui demanda sa protection. Trois choses venaient d'arriver qui lui attirèrent de nouveaux ennemis. L'emprisonnement de Chavigny, secrétaire d'Etat sous le précédent règne, à qui le cardinal avait de grandes obligations; la disgrâce du marquis de Gesvres, gouverneur de Paris, du marquis de Chandenier et du comte de Charost, qui avaient eu le malheur de lui déplaire, et le mécontentement du coadjuteur, qu'on ne ménageait pas autant qu'il croyait le mériter. Le premier, offensé de ce que Mazarin le laissait sans emploi, résolut de s'en venger en mettant le prince de Condé dans ses intérêts. Il confia son dessein à un de ses amis qui le trahit, et le cardinal, l'ayant su, le fit arrêter et conduire au château de Vincennes. On blâma cette action du ministre comme une ingratitude, parce qu'on n'en savait pas le secret, et les amis de Chavigny le dépeignirent dans le Parlement avec les plus noires couleurs. Cette compagnie était surtout irritée de ce que la reine avait fait sortir le roi de Paris; elle l'avait emmené à Rueil et de là à Saint-Germain, où on lui fit une députation pour le prier de revenir dans la capitale; mais cette princesse n'y voulut point consentir, et les princes refusèrent aussi de se trouver au Parlement. Le mauvais succès de cette députation pensa causer une nouvelle rupture. Déjà le Parlement commençait à craindre pour Paris et donnait ses ordres pour la conservation de cette ville. Le prince de Condé, par une modération qui ne lui était pas ordinaire, prévint tous les troubles qui allaient survenir. Il écrivit avec le duc d'Orléans au Parlement, pour l'exhorter d'envoyer des députés à Saint-Germain, afin de terminer tous les différends dans une conférence.

Les députés y étant arrivés ne voulurent point que le cardinal y assistât. Il fallut qu'il se fit honneur de la nécessité, la prudence ne lui permettant pas de se commettre. On y convint d'une déclaration qui accordait au Parlement tout ce qu'il demandait. Cette compagnie l'avait elle-même dressée; elle fut signée et scellée, sans qu'on y fit le moindre changement. Elle rétablissait les anciennes ordonnances et déchargeait les peuples de plusieurs millions. Elle rendit aussi la liberté à Chavigny; et le lendemain de l'enregistrement, qui se fit le 28 d'octobre, le Parlement prit ses vacations. Il crut encore se relâcher beaucoup en discontinuant ses assemblées, tant il s'applaudissait de sa fermeté qui avait réduit la cour à cet accommodement. Le roi revint peu après à Paris, et l'on vit suspendre pour un temps le cours des divisions publiques.

Durant ce calme, le prince de Condé se trouva engagé dans une brouillerie qui arriva entre le duc d'Orléans et le cardinal Mazarin. Dès le commencement de la régence, Louis Barbin, abbé de la Rivière, favori du duc d'Orléans, avait aspiré au cardinalat; et Mazarin, pour l'attacher à ses intérêts, lui en avait donné des espérances dont il éloignait adroitement l'exécution. Mais à la naissance de ces troubles, le cardinal, ayant absolument besoin de la protection du duc d'Orléans, ne put se défendre des vives instances que lui fit cet abbé pour avoir la nomination de la France au Chapeau. L'abbé avait déjà reçu du pape des assurances de sa promotion à la première qui se ferait; et, dans cette attente, il avait engagé son maître à soutenir la fortune chancelante du cardinal. Cependant, lorsqu'il se croyait parvenu au comble de ses désirs, le prince de Conti supplia le roi de le nommer pour la première promotion. La Rivière, n'osant disputer la préférence à ce prince, s'en prit au cardinal, et obligea le duc d'Orléans, qu'il gouvernait, à rompre avec lui. Enfin, pour empêcher la nomination du prince, il fit proposer au prince de Condé, qu'en cas qu'il ôtât au prince son frère l'envie du Chapeau, son altesse royale lui ferait avoir tel gouvernement qu'il vou-

drait. C'était engager le duc d'Orléans dans une démarche qui ne pouvait manquer de le brouiller avec la cour, et c'était en même temps obliger le cardinal à se tourner vers le prince de Condé, qui vraisemblablement n'abandonnerait pas le prince son frère.

Les *frondeurs* profitèrent de ces divisions. Malgré la déclaration du 28 octobre, qui semblait avoir réuni tous les esprits, ils s'en servirent pour animer plus que jamais le Parlement, en lui représentant qu'ayant été extorquée de la cour, la reine ne l'observerait que jusqu'à ce qu'elle trouvât le moyen de s'en venger. Ils dirent que la journée des barricades ne s'effacerait jamais de sa mémoire ; que la seule faiblesse du cardinal lui faisait dissimuler ses ressentiments ; qu'il fallait le perdre lui-même pour prévenir sa vengeance, et que le plus sûr moyen d'y réussir était de gagner le prince de Condé. Le coadjuteur, qui était entré dans le parti, s'efforça d'y attirer aussi le prince : il le tenta par de si fortes raisons, qu'il en parut persuadé durant quelque temps ; mais quoiqu'il eût promis à Broussel et à Longueil de se mettre à leur tête, il changea bientôt après de sentiment.

Ce fut alors que le coadjuteur s'adressa au prince de Conti, mécontent de n'avoir point de place au conseil, et qui était d'ailleurs irrité du peu de cas que le prince de Condé faisait de lui. Il l'alla trouver à Noisy, où il était avec le duc et la duchesse de Longueville, et les porta à se lier par un traité avec les *frondeurs*. Le prince de Marsillac, depuis duc de la Rochefoucauld, qui était bien dans l'esprit de la duchesse, ne contribua pas peu à lui faire prendre cette résolution.

La cour, de son côté, mit toute son espérance au duc d'Orléans et au prince de Condé. Elle ne comptait pas beaucoup sur le premier, qui par son naturel tempéré était peu propre à remédier à un mal qui ne pouvait être déraciné que par la force ; mais elle s'appliqua fortement à mettre dans ses intérêts le second, naturellement incapable de modération, et qui avait fait violence à son humeur en proposant la voie de la conférence. La reine y employa les larmes et les paroles les plus tendres dont elle put s'aviser. Elle flatta l'ambition du prince, d'être l'appui de la maison royale ; et le roi même, que l'on fit intervenir, lui recommanda sa personne et le salut de son État. C'en était trop auprès d'un prince plein de feu, qui eût eu la gloire d'être l'arbitre des deux partis, en demeurant dans la neutralité. Il se déclara tout d'un coup en faveur de la cour, et perdit par là la bienveillance publique.

Ce qui lui aliéna surtout le cœur des peuples et du Parlement fut une démarche pleine de hauteur qu'il fit au mois de décembre vers cette compagnie. Elle avait repris ses séances à la Saint-Martin, et continuait de s'assembler pour remédier aux contraventions faites à la dernière déclaration. La reine cherchait tous les moyens de l'annuler, et le Parlement ne songeait qu'à la maintenir. Il paraît même qu'il voulait exclure le cardinal du ministère, et que l'intention de la reine était de rompre les assemblées pour détourner un coup si hardi. Le prince de Condé y alla avec le duc d'Orléans, et ne garda aucune mesure. Il dit qu'il savait bien le dessein de la compagnie, et fit un geste menaçant contre ceux qui en étaient les auteurs. Il n'en fallut pas davantage pour exciter un murmure qui lui imposa silence ; tout le fruit qu'il remporta de cette brusquerie fut une haine aussi générale que l'avait été l'affection qu'on lui avait fait paraître peu auparavant. Il ne ménagea plus rien depuis ce jour-là : intéressé par sa propre querelle dans celle de la cour, il se porta aux extrémités les plus rigoureuses, et résolut dès ce moment d'assiéger les Parisiens.

Il s'agissait d'y faire consentir le duc d'Orléans, qui y témoigna d'abord quelque répugnance. Animé par l'abbé de la Rivière, il avait fait craindre les plus terribles effets de son ressentiment. On avait vu toute la noblesse du royaume se déclarer pour celui qui en était le lieutenant-général. Prêt à en venir aux mains avec le prince de Condé, il marchait dans Paris avec une nombreuse suite, et le prince, de son côté, ne paraissait pas moins disposé à un éclat. Mais tout à coup la maison royale se réconcilia, par celui-là même qui était cause de la division. On intimida l'abbé de la Rivière, seul capable de remettre l'esprit de son maître : il l'apaise, il offre son service à la reine, et le duc d'Orléans consent au siége de Paris.

Aussitôt le duc d'Elbeuf et ses trois fils, le duc de Brissac et le marquis de la Boulaye, offrent leurs services au Parlement. Ils sont suivis dès le lendemain du prince de Conti et du duc de Longueville, du prince de Marsillac et du marquis de Noirmoutier. Le duc de Bouillon et le maréchal de la Mothe entrent aussi dans le même parti ; et il est encore renforcé du duc de Beaufort, qui s'était depuis peu échappé de la Bastille. Le prince de Conti est nommé généralissime de l'armée des Parisiens, qui lui donnent le duc de Beaufort, le duc d'Elbeuf, le duc de Bouillon, et le maréchal de la Mothe pour lieutenants-généraux. Tant de chefs d'une si grande distinction relevèrent autant les espérances des peuples qu'ils causèrent d'appréhension à la cour. Elle craignit que le vicomte de Turenne ne suivît l'exemple du duc de Bouillon son frère ; c'est pourquoi elle envoya ordre aux troupes de ne plus le

reconnaître, et le vicomte en fut aussitôt abandonné. Elle appréhenda aussi que le prince de Condé n'imitât le prince de Conti et la duchesse de Longueville; mais il fit tant de protestations de fidélité à la reine, qu'il n'eut pas de peine à la rassurer. D'ailleurs il était brouillé avec la duchesse sa sœur, qu'il avait traitée d'une manière injurieuse. Elle engagea aisément le prince de Conti dans sa querelle; et bientôt il renonça à l'état ecclésiastique et au cardinalat.

Les choses étant en cet état, le roi sortit de Paris le 6 janvier, dès trois heures du matin, et se retira à Saint-Germain, suivi de toute la maison royale. On traita cette sortie d'évasion indigne d'un souverain; et le peuple en témoigna moins de consternation que de colère. Le Parlement, plus attentif aux suites, envoya dès le lendemain des députés pour supplier le roi de revenir; mais on ne voulut point les entendre, et le blocus de Paris fut publié. Cette nouvelle porta la compagnie à donner un arrêt foudroyant contre le cardinal. Il le déclarait *l'auteur de tous les désordres de l'État, perturbateur du repos public, ennemi du roi et du royaume; lui enjoignait de se retirer de la cour dans ce jour, et hors des terres de la domination du roi dans la huitaine, et ledit temps passé, enjoignait à tous les sujets de lui courre sus*. Le prévôt des marchands et les échevins donnèrent des commissions pour lever des troupes, et chacun se taxa volontairement pour contribuer à leur entretien.

Le prince de Condé n'avait que six ou sept mille hommes qu'il avait amenés de sa campagne de Flandre. C'était une entreprise des plus hardies de prétendre, avec si peu de monde, assiéger Paris, que la multitude innombrable de ses habitants, et la présence de tant de princes et de seigneurs qui s'y étaient renfermés, remplissaient de confiance. Il fallait se saisir de Lagny, de Corbeil, de Saint-Cloud, de Saint-Denis et de Charenton. Mais Brie-Comte-Robert n'ayant pu être occupé, les Parisiens tirèrent des vivres de ce côté-là, quoique avec assez de difficultés. Le premier succès de leurs généraux fut d'enlever Charenton au prince de Condé, et de s'ouvrir par ce moyen le passage de la Marne et de la Seine. Le prince de Conti y mit trois mille hommes sous le commandement du marquis de Clanleu, qui s'y retrancha. Ce ne fut pas pour longtemps; le prince de Condé voulut reprendre ce poste: il en commit l'attaque au duc de Châtillon, qui fut blessé à mort en forçant la dernière barricade, et le marquis de Clanleu périt aussi en la défendant. Les Parisiens lui avaient promis du secours; mais le prince de Condé, s'étant placé sur une éminence pour l'empêcher, eut la gloire d'emporter Charenton avec une poignée de soldats, à la vue de dix mille hommes qui n'osèrent entreprendre de s'y opposer.

Cet exploit fut suivi de plusieurs autres, tous désavantageux au parti des *frondeurs*. Dans l'un, le jeune duc de Rohan perdit la vie, et dans un autre le duc de Beaufort eut deux chevaux tués sous lui. Les Parisiens étaient déjà si resserrés, qu'ils commençaient à manquer de tout. Ces extrémités leur inspirèrent quelques pensées de paix, à laquelle on ne travailla pourtant d'abord que sourdement. Chacun songeait à faire son traité particulier pour obtenir des conditions plus favorables. La cour n'était guère disposée à y consentir: elle voulait, au contraire, réduire les Parisiens par la force, et dissiper la rébellion par la mort de ses principaux chefs. C'étaient surtout le duc de Beaufort, aimé du peuple, et le coadjuteur, qu'elle voulait faire périr. Pour cela, il fallait exciter dans Paris une confusion qui mît ses émissaires en état d'exécuter leur entreprise. Elle commença par faire semer des placards séditieux par le chevalier de la Valette, bâtard de la maison d'Epernon, et envoya ensuite un héraut, revêtu de sa cotte d'armes, sous prétexte de porter trois paquets de lettres, un au prince de Conti, un à la Ville, et l'autre au Parlement. On devait attenter à la vie du duc de Beaufort et du coadjuteur, pendant l'émotion que la vue du héraut ne pouvait manquer d'exciter dans la ville; mais ce dessein échoua par la défiance qu'il fit naître dans les esprits: on refusa d'entendre le héraut, et le chevalier de la Valette ayant été arrêté, la conspiration fut découverte.

Il fallait colorer de quelques raisons le refus qu'on fit de recevoir le héraut: le Parlement en trouva dans son respect pour le souverain, qui ne lui permettait pas de traiter avec lui d'égal à égal, ou comme un ennemi fait envers son ennemi. Cette soumission fut du goût de la cour, quoique la politique y eût de côté et d'autre plus de part que tout le reste. On ne pensa donc plus qu'à ménager un accommodement. On savait que la Normandie, la Provence et la Guienne étaient entraînées par le mouvement de Paris; on avait appris que Poitiers, Tours, Angers, le Mans, et plusieurs autres villes suivaient l'exemple de la capitale; que le Parlement de Toulouse était près de se déclarer, et que celui de Bordeaux n'attendait pour le faire que la réception des lettres que celui de Paris lui écrivait. Les lettres furent interceptées, et c'est ce qui porta la cour à consentir à une négociation. Un autre incident acheva encore de l'y déterminer. Elle sut que les *frondeurs* avaient écrit à l'archiduc à Bruxelles, pour l'exhorter à se

joindre à eux, et forcer par ce moyen la régence à conclure la paix générale. L'archiduc avait reçu la proposition, et envoyé un député à Paris pour cet effet. C'était un moine bernardin, nommé Arnolfini, déguisé en cavalier, qui prit le nom de don Joseph d'Illescas. Le Parlement l'écouta, et justifia sa conduite auprès de la cour, qui en prit occasion de se radoucir.

On convint de s'assembler à Rueil par députés. La cour nomma le chancelier et le Tellier, secrétaire d'État; et le Parlement les présidents le Coigneux et Viole. On travailla à la réunion du prince de Condé avec le prince de Conti; on réconcilia ce dernier avec le duc d'Orléans; on satisfit les ducs de Longueville et de Bouillon; et ces chefs du parti ayant été ainsi détachés, il ne fut pas difficile de convenir sur tout le reste. Les principaux articles du traité furent : « Que l'on congédierait sans » réponse l'envoyé de l'archiduc; qu'il y » aurait pour le passé une amnistie générale, » que toutes les déclarations et arrêts donnés » depuis le 6 janvier seraient révoqués et an» nulés; que le Parlement cesserait ses assem» blées, et qu'il se trouverait au lit de justice » que le roi voulait tenir à Saint-Germain. » Il n'était rien dit du cardinal Mazarin; mais par cela même il était conservé, et quoiqu'il eût été exclu des conférences, il ne laissa pas de signer le traité. C'en fut assez pour animer les mécontents, dont les intérêts n'y avaient pas été stipulés; on renvoie les députés à Saint-Germain, pour demander satisfaction sur quelques articles. Chacun obtint à peu près ce qu'il souhaitait, et la déclaration pour la paix fut vérifiée au Parlement le 1er d'avril. Mais ce traité, qui finit la guerre de Paris, ne fit pas cesser celle de plusieurs provinces. Elle continua en Normandie, mais d'une manière plus désastreuse en Provence et en Guienne, où l'on ne pouvait souffrir l'ambition du comte d'Alets, et la hauteur du duc d'Espernon, gouverneurs de ces provinces.

Ces divers mouvements ne laissaient pas d'embarrasser la cour, occupée à se garantir au dehors des entreprises de l'armée d'Espagne. La Picardie et la Champagne étant les plus menacées, elle marcha de ce côté-là, pour les rassurer par sa présence. Quelque diligence qu'elle fit, elle ne put prévenir les Espagnols, qui étaient déjà devant Saint-Venant, et qui l'emportèrent le 26 d'avril. Ils assiégèrent aussi la ville d'Ypres, et s'en rendirent maîtres le 18 de mai. C'est ainsi qu'ils s'approchaient de la Flandre française, où ils firent dans la suite des progrès plus considérables. Le comte d'Harcourt commandait l'armée française ayant sous lui d'Hocquincourt et Villequier, lieutenants-généraux. Il fut joint par les troupes allemandes du général Erlach, et vint mettre le siége devant Cambrai à la tête de vingt-sept mille hommes. C'en était plus qu'il ne fallait pour forcer cette place, si l'on eût pu empêcher les Espagnols d'y jeter du secours. Mais les passages n'ayant pu être fermés à temps, ils y firent entrer quatorze cents hommes, qui obligèrent le comte d'Harcourt d'en lever le siége. Ce fut une grande mortification pour lui, aussi bien que pour le cardinal Mazarin qui avait cette entreprise fort à cœur. Il était même venu d'Amiens au camp, où il distribua aux officiers des présents de peu de valeur. Mais ils ne servirent qu'à le décréditer dans l'armée, et qu'à lui attirer des railleries de la part des soldats. Le prince de Condé, qui n'avait point été appelé à cette expédition, parce qu'il commençait à devenir suspect, se réjouit de la voir manquée, et se retira dans son gouvernement de Bourgogne.

Cependant la cour était à Compiègne, fort embarrassée sur son retour à Paris. Il n'y avait pas moins de péril à s'en rapprocher qu'à s'en tenir éloignée, eu égard à la disposition des peuples, dont la haine pour le cardinal s'augmentait tous les jours. Le prince de Conti, le duc de Beaufort et le coadjuteur animaient les *frondeurs* à sa perte; ils ne pouvaient se rassurer que par l'appui du prince de Condé. Ce prince n'était guère disposé à le lui accorder, pour diverses raisons qui avaient altéré leur intelligence; ou plutôt les défiances mutuelles qu'ils avaient toujours eues l'un pour l'autre ne leur avaient pas permis d'être unis aussi étroitement qu'ils le paraissaient. Le prince avait perdu de son estime pour le cardinal dans la familiarité où ils avaient vécu pendant la guerre, et le cardinal, irrité des mépris du prince, méditait de s'en venger avec éclat. Il sauva néanmoins les apparences, dans le besoin où il se voyait de son secours. Il commença par s'assurer des *frondeurs*, en ménageant leurs principaux chefs. Il employa le prince de Marsillac auprès du prince de Conti et du duc de Longueville : il gagna la duchesse de Montbazon, qui avait un empire absolu sur le duc de Beaufort : il engagea adroitement le coadjuteur à aller à Compiègne, où il eut avec lui une conférence secrète pendant la nuit : il promit à Longueil, conseiller de la grand'-chambre, la surintendance des finances pour son frère le président de Maisons : enfin il gagna jusqu'aux bateliers de Paris, à qui il fit distribuer de l'argent par un partisan nommé la Ratière. Il n'y avait plus que le prince de Condé qu'il était en peine de regagner, lorsqu'un hasard imprévu le fit revenir de Bourgogne à Compiègne, pour offrir ses services à la cour. Il serait difficile de deviner le motif de cette résolution subite. Ce prince se sou-

vint qu'il avait promis à la reine de ramener le cardinal triomphant à Paris. Il voulut dégager sa promesse par une générosité dont peu de gens sont capables.

Il se préparait par ce service un nouveau sujet de se faire haïr : il surmonta néanmoins cette délicatesse, ne songeant qu'à la gloire qui accompagnait cette action. Il se mit avec le cardinal Mazarin à une portière du carrosse où étaient le roi et la reine, pour rassurer ce ministre, par sa présence, contre les justes frayeurs qu'il pouvait concevoir des *frondeurs*. Ainsi Leurs Majestés rentrèrent dans la capitale aux acclamations d'un peuple toujours charmé de recevoir son souverain. Elles reçurent au Palais-Royal les soumissions du duc de Beaufort et du coadjuteur ; et cette belle journée fut terminée par les remerciements que la reine en fit au prince de Condé.

Dès le lendemain tous les corps de Paris allèrent rendre leurs respects au roi et à la reine : il n'y eut pas jusqu'aux harengères et aux bateliers, qui ne leur fissent une députation. Le jour de la fête de saint Louis, le jeune monarque monta à cheval et se promena par les rues pour se faire voir au peuple. Ainsi le calme parut rétabli dans Paris Mais c'était un calme trompeur, qui menaçait d'un plus terrible orage. La plupart des réconciliations furent peu sincères. Telles furent celles du coadjuteur avec le cardinal, et du même ministre avec le prince de Condé. Ce qui acheva de les brouiller fut l'obstacle que le prince apporta au mariage du duc de Mercœur, avec une des nièces du cardinal. Celui-ci, voulant établir sa fortune en France, chercha à faire des alliances avec les plus grandes maisons. Il commença par celle de Vendôme, enveloppée tout entière dans la disgrâce du duc de Beaufort. Pour se réconcilier avec elle, il jeta les yeux sur l'aîné de cette maison, qu'il proposa de marier avec une de ses nièces. La reine y consentit sans peine, et en parla au prince de Condé, qui y donna aussi d'abord son consentement. Mais la duchesse de Longueville lui ayant représenté que le cardinal en s'alliant à la maison de Vendôme, ennemie de la sienne, n'avait d'autre vue que de la ruiner ; le prince fut si frappé de ce discours, qu'il révoqua aussitôt sa parole, et s'opposa hautement au mariage. Le cardinal cacha son dépit, et prit le parti de dissimuler. Ceci s'était passé avant le voyage de Compiègne. Le service que le prince lui rendit, en le ramenant à Paris, excita de plus en plus sa haine contre un si redoutable bienfaiteur. Il jura en secret sa perte, et n'attendit que l'occasion pour l'exécuter.

Pour s'y préparer, il lui fallut vaincre de grands obstacles : le premier était la liaison du prince avec le duc d'Orléans, cultivée par l'abbé de la Rivière ; et le second, la haine des *frondeurs* pour lui-même, sans le consentement desquels il ne pouvait exécuter ses desseins contre le prince de Condé. Il entreprit de tromper ces derniers, et de les rendre irréconciliables avec le prince. Pour cet effet, il leur insinua que le prince les avait trahis plusieurs fois par ses intelligences avec la cour. Le prince, offensé de leurs soupçons, les y confirma par son mépris et son éloignement. On n'eut pas de peine à lui faire croire que les *frondeurs* avaient juré sa perte. Un coup de mousqueton tiré contre son carrosse, mais dont le cardinal avait donné l'ordre en secret, acheva de le lui persuader. Il n'en fallut pas davantage pour l'aliéner entièrement des *frondeurs*, qui, de leur côté, donnèrent les mains à son emprisonnement. Il s'agissait d'y faire consentir le duc d'Orléans, lieutenant-général de la régence. Le cardinal excita sa jalousie contre l'ambition du prince, qui voulait, disait-il, usurper la première place dans le gouvernement. Pour y réussir, il les commit ensemble, par rapport à l'épée de connétable, feignant que le prince la demandait à l'exclusion de son Altesse Royale, qui voulait par ce moyen se conserver la principale fonction de sa charge à la majorité du roi. C'en fut assez pour irriter le duc d'Orléans, qui crut que le prince de Condé négociait en secret cette affaire. Il ne le regarda plus que comme son ennemi, et consentit sans peine au dessein de le faire arrêter. Il fallait néanmoins écarter encore l'abbé de la Rivière, tout-puissant sur l'esprit du duc d'Orléans. La duchesse de Chevreuse, à la sollicitation du cardinal, lui persuada que cet abbé le trahissait : qu'il découvrait toutes ses intentions à la duchesse de Longueville, sœur du prince de Condé ; et que celui-ci, informé par elle des desseins les plus secrets du duc, prenait ses mesures là-dessus pour le supplanter.

Il n'y avait plus que la reine à gagner, pour la faire consentir à la prison de Monsieur le Prince. Plus les services qu'il lui avait rendus étaient grands, et plus ils étaient propres à le lui faire redouter. C'est ce que le cardinal lui fit entendre, en lui peignant Monsieur le Prince comme capable de tout entreprendre. La reine était jalouse de son autorité : elle ne put se défendre d'un soupçon qui la touchait par son endroit sensible. Elle signa l'ordre d'arrêter celui-là même qui avait été jusqu'alors son plus ferme appui. On ne pouvait le faire impunément sans lui associer le prince de Conti et le duc de Longueville. La duchesse de Chevreuse se chargea encore de les faire tomber dans le piége, que le cardinal tendait à leur liberté. Elle leur persuada de venir au conseil où ils évitaient depuis quelque temps de se

trouver tous trois ensemble. On fit savoir au duc de Longueville, pour le leurrer, qu'on y traiterait de la survivance du gouvernement de Normandie, qu'il sollicitait pour le fils du marquis de Beuvron. Il ne manqua pas de s'y rendre pour voir l'effet des promesses du cardinal.

Le jour fixé au 18 de janvier, les trois princes vinrent ensemble au Palais-Royal, et eurent toute la confiance nécessaire pour être trompés. Les amis du prince de Condé l'avaient averti plus d'une fois qu'on tramait quelque chose contre sa personne; mais il n'en voulut jamais rien croire, et traita tous leurs avis de visions. Il donna lui-même ses ordres pour le conduire plus sûrement à Vincennes : Voici comme le cardinal s'y prit pour l'y engager. Il lui dit qu'on devait arrêter ce jour-là un des *frondeurs*, qui avait excité la sédition, dans laquelle on avait entrepris de l'assassiner; qu'il fallait, pour se saisir de sa personne, que le prince ordonnât les gendarmes et les chevau-légers du roi, afin de contenir la populace. Cet ordre fut d'abord exécuté, sans que le prince soupçonnât que c'était à lui qu'on en voulait. A peine fut-il entré dans l'appartement du roi, avec le prince de Conti et le duc de Longueville, que Guitaut, capitaine des gardes de la reine, s'approcha de lui et lui demanda l'épée. Comminges et de Croissi arrêtèrent en même temps les deux autres princes; et ils furent conduits tous trois à Vincennes, dans un carrosse qui les attendait. Ainsi la haine du cardinal l'emporta sur toute autre considération; mais sa politique lui réussit mal : il ne prévit pas les suites d'un coup si hardi, qui pensa le perdre lui-même : chacun s'intéressa pour la liberté des princes, et tout se réunit contre l'auteur de leur détention La duchesse de Longueville, qui devait aussi être arrêtée comme femme de l'un et sœur des deux autres, se sauva en Normandie pour engager le Parlement et toute la province dans leurs intérêts. Le premier soin de la cour fut d'y mener le roi pour rendre ses intrigues inutiles par sa présence. Il fut suivi de l'armée, commandée par le comte d'Harcourt, et toutes les villes, lui ouvrant leurs portes, le reçurent avec soumission et avec joie.

La Normandie pacifiée, la cour alla en Bourgogne, dont le prince de Condé était gouverneur. Le comte de Tavannes, qui agissait pour lui, croyait y trouver un puissant parti. Mais il fut trompé dans son attente : il n'y eut que Bellegarde qui voulut le recevoir. Cependant la Bourgogne demeura soumise au roi, qui en donna le gouvernement au duc de Vendôme, comme il avait donné celui de Normandie au comte d'Harcourt; et il envoya le maréchal de l'Hôpital en Champagne, pour empêcher cette province de se soulever.

Les plus grands mouvements se faisaient en Guienne, où les ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld, partisans de M. le prince, s'étaient assurés de la ville de Bordeaux. Ils y conduisirent la princesse de Condé, et le duc d'Enghien son fils, qu'ils avaient fait venir à Turenne. Ils y furent reçus avec joie, quoiqu'ils eussent une cabale contraire, composée des créatures du duc d'Épernon. Alors ce duc et le maréchal de la Meilleraye eurent ordre de se mettre en campagne : le roi et toute la cour se rendirent à Libourne; et le siége de Bordeaux fut résolu. Les ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld avaient levé trois mille hommes de pied, et environ quinze cents chevaux, avec lesquels ils s'étaient emparés de divers postes; mais ne pouvant tenir la campagne devant l'armée du roi, qui était de quinze mille hommes, ils se retirèrent dans la ville, laissant leurs troupes en quartiers, sous les ordres de Chambon, maréchal de camp. Celui-ci fut attaqué par le duc d'Épernon, et obligé de se retirer, quoique sans beaucoup de perte. A cette nouvelle, les ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld sortent de la ville, à la tête d'un grand nombre de bourgeois, dans le dessein de renouveler la bataille. Mais les marais ayant empêché les deux armées de se joindre, tout se passa en escarmouches, où le duc d'Épernon perdit néanmoins grand nombre d'officiers et de soldats.

Depuis ce temps-là, Bordeaux fut serré de plus près. L'armée du roi prit l'île de Saint-George, qui est à quatre lieues au dessus dans la Garonne; et le château du Vaire ayant aussi été pris peu de temps après, toutes ces pertes eussent infailliblement porté les Bordelais à la paix, si une sévérité mal entendue du cardinal Mazarin ne les eût excités à continuer la guerre. Ils apprirent qu'on avait pendu le gouverneur du château du Vaire, nommé *Pichon*, qui s'était rendu à discrétion. Ils firent le même traitement à *Canoles*, officier de l'armée du roi, qui avait été pris à l'attaque de l'île de Saint-George. On ne pensa plus dès lors qu'à se défendre courageusement dans Bordeaux. La rigueur des royalistes, qui leur avait attiré cet acte de représailles, bien loin de décourager les Bordelais, ne fit que les animer davantage contre la cour. Ils repoussèrent les troupes du roi à diverses attaques, leur tuèrent huit cents hommes dans une seule occasion, et firent si bien par leur résistance, qu'après treize jours de tranchée ouverte, le siége n'était pas plus avancé que le premier jour.

On les aurait néanmoins réduits tôt ou

tard, et cette réduction n'eût pas manqué de rendre la puissance du cardinal Mazarin redoutable. C'est ce qui réveilla contre lui la jalousie des *frondeurs*. Ils craignirent que, n'ayant plus d'ennemis à combattre, il ne devînt dans la suite trop absolu. Cette pensée les porta à s'entremettre de la paix. Le parlement de Paris envoya des députés à Bourg, où était la cour; et celui de Bordeaux en ayant été averti, il envoya aussi ses députés, et l'on convint de part et d'autre d'une suspension d'armes. Elle fut bientôt suivie de la conclusion du traité de paix dont les articles contenaient en substance ce qui suit: « Que le roi serait reçu dans Bordeaux en la » manière qu'il avait accoutumé de l'être dans » les autres villes de son royaume; que » l'amnistie serait accordée à tous ceux qui » avaient pris les armes sans exception; que » les troupes qui avaient soutenu le siége » sortiraient de la ville, et pourraient en sû» reté aller joindre celles du vicomte de Tu» renne à Stenay; que tous les priviléges de la » ville et du Parlement seraient maintenus; » que le château Trompette demeurerait dé» moli, et que le duc d'Épernon serait ré» voqué du gouvernement de la province. » Ces articles ne furent communiqués, ni à la princesse de Condé, ni aux ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld: on ne laissa pas de stipuler leurs intérêts, et de pourvoir à leur sûreté. La princesse et le duc d'Enghien eurent la liberté d'aller à Montrond, où ils ne devaient tenir qu'une très petite garnison: il fut permis au duc de Bouillon de se retirer à Turenne, et le duc de la Rochefoucauld fut envoyé dans son gouvernement de Poitou, mais sans y faire aucunes fonctions.

Avant de partir, la princesse alla voir le roi et la reine, espérant d'obtenir par ses larmes la liberté du prince son époux, et n'y trouva point les dispositions dont elle s'était flattée; mais les ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld conférèrent plus utilement avec le cardinal Mazarin sur le même sujet. Ils lui représentèrent combien il lui serait glorieux de donner la liberté aux princes, dans un temps ou il ne pouvait y être contraint par les armes; qu'à la vérité la guerre était finie en Guienne, mais qu'elle était prête à se renouveler dans tout le royaume pour tirer les princes de prison; que les *frondeurs* voulaient s'en rendre maîtres pour les perdre, et le perdre lui-même ensuite avec plus de facilité; que le seul moyen de les prévenir était de se faire un mérite auprès des princes d'une générosité dont ils lui auraient obligation. Ce discours fit quelque effet sur l'esprit du cardinal; mais il ne se hâta point de profiter de la conjoncture: il pensa même la perdre, par les mesures que prit le vicomte de Turenne pour enlever les princes de ses mains. Déjà ce général était entré en Champagne à la tête de deux mille chevaux, avait pris Château-Porcien et Rethel, et s'était avancé jusqu'à la Ferté-Milon, qui n'est guère qu'à une journée de Vincennes; lorsque les *frondeurs*, en ayant eu avis, persuadèrent au duc d'Orléans de tirer les princes de ce château. Il les fit transférer à Marcoussis, ce qui déconcerta les mesures du vicomte de Turenne.

Un autre de leurs amis forma encore le dessein de les enlever en chemin. Ce fut le comte de Tavannes, qui rassembla pour cela un nombre de gens à cheval, avec lesquels il devait se trouver sur leur route; le duc de Nemours était aussi du complot. Quoique rival du prince de Condé, il ne laissa pas de vouloir le servir, à la sollicitation de la duchesse de Châtillon, dont ils étaient amoureux l'un et l'autre. Mais le duc d'Orléans, en ayant été averti, fit donner aux princes une escorte si nombreuse, que personne n'osa paraître pour les délivrer. Le cardinal souffrait impatiemment que le duc d'Orléans fût maître de la destinée des princes. Étant de retour à Fontainebleau au mois d'octobre avec toute la cour, il fit agréer à la reine qu'on les transférât en un lieu plus sûr, où ils ne dépendissent que de lui. Il choisit le Havre-de-Grâce, à l'extrémité de la Haute-Normandie, et les princes y furent conduits le 15 de novembre. Il y a apparence qu'il ne les fit mener là que pour donner de la jalousie au duc d'Orléans et aux *frondeurs*, et que pour se faire un mérite de la liberté qu'il alla peu après leur rendre lui-même.

Le mariage du prince de Conti avec mademoiselle de Chevreuse devint le lien d'un traité qui demeura quelque temps secret pour voir si le cardinal se porterait de bonne grâce à l'élargissement des princes; mais le peuple ne garda bientôt plus de mesures; il demanda la vie de Mazarin. Ce ministre avait pour armes une hache et des faisceaux: on en fit l'emblème du châtiment dû à sa tyrannie: on distribua dans Paris des jetons où paraissait la haine que chacun lui portait. Ce fut un signal général qui fit prendre les armes à la populace: on ferma les portes de la ville; on y posa des sentinelles, et la reine se vit hors d'état d'exécuter le dessein qu'elle avait formé d'emmener le roi. Le cardinal, ne se croyant pas en sûreté, sortit le soir sans obstacle, et alla coucher à Saint-Germain. Sa retraite ne calma point les esprits; on n'en fut que plus ardent à demander qu'il sortît du royaume. La reine, pressée de toutes parts, signa l'ordre de délivrer les prisonniers. Le duc de la Rochefoucauld en fut chargé, et se rendit pour cet

effet au Havre-de-Grâce. Il y trouva le cardinal, qui avait pris les devants, et qui voulait se faire un mérite d'annoncer aux princes leur liberté. On ne lui sut aucun gré d'une démarche qu'il ne faisait que par contrainte. Les princes le reçurent avec froideur, et même, à ce qu'on prétend, avec mépris. Il dîna pourtant avec eux et leur demanda leur amitié. On se sépara ensuite sans autre éclaircissement, les princes pour aller coucher à Grosménil, et le cardinal pour se retirer à Brueil sur les terres de l'électeur de Cologne.

Le prince de Condé revint bientôt à Paris, aussi glorieux après treize mois de prison, que son ennemi sortait du royaume chargé de la haine publique. Il fut reçu du Parlement et du peuple avec de grandes acclamations: le duc d'Orléans alla au devant de lui, et son entrée au Palais-Royal avait tout l'air d'un triomphe. Il semble qu'il lui eût été facile alors de s'emparer de toute l'autorité, et de se faire déclarer chef de la régence à l'exclusion de la reine et du duc d'Orléans. Le dernier était trop faible pour s'y opposer, et la reine perdait l'affection des peuples par son trop grand attachement pour le cardinal. Mais, soit que le prince fût trop étourdi de sa gloire pour la pousser à bout, soit qu'il eût appris à se modérer dans sa prison, il ne profita point de ce moment qui eût été décisif. Cette entrevue se passa toute en civilités, et l'on se sépara avec les démonstrations d'une réconciliation apparente.

Le Parlement et la noblesse ne demandaient pas seulement que le cardinal fût banni du royaume et exclu du conseil; ils auraient pu être satisfaits par l'exil de ce ministre, et par une déclaration du roi qui leur accordait l'un et l'autre. Ils demandaient encore qu'on informât contre lui et contre ceux qui l'avaient suivi; que son procès fût instruit extraordinairement pour cause de péculat et autres crimes d'État, et que défenses lui fussent faites de rentrer jamais dans le royaume, sous peine d'être traité comme criminel de lèse-majesté et comme perturbateur du repos public. C'est ce que le Parlement ordonna par un arrêt du mois de mars et par un autre rendu quelques mois après. Mais plus cette compagnie faisait paraître de chaleur contre son retour, plus la reine s'efforçait d'en éluder les délibérations en prenant des mesures secrètes pour la sûreté de son ministre. Elle ne se contenta pas de retenir auprès d'elle Le Tellier, Servien et Lionne, les plus intimes confidents du cardinal; elle lui fit part de tout ce qui se passait de plus important, et rien ne se décidait dans le cabinet que par les suggestions qu'il lui envoyait de Cologne. Elle s'appliqua surtout à gagner le prince de Condé, en lui faisant offrir la carte blanche par la princesse Palatine. On eût bien voulu qu'il se fût opposé au mariage du prince de Conti; mais comme il l'avait approuvé dans sa prison, et qu'il n'était redevable de sa liberté qu'au traité qui avait été fait à cette condition par la *Fronde*, il en rejeta d'abord la proposition, pour ne pas se brouiller avec les *Frondeurs*. Il fallut donc se contenter de la promesse qu'il ne traverserait point le retour du cardinal; du reste, il ne s'engagea point d'y contribuer, et l'on convint de lui donner le gouvernement de Guienne pour lui, et celui de Provence pour le prince de Conti.

Ce tempérament semblait tout concilier, si le prince de Condé y eût toujours tenu ferme. Mais son humeur éloignée de toute modération le jeta bientôt dans une autre extrémité. Il traîna en longueur le mariage du prince son frère avec mademoiselle de Chevreuse; puis laissant croire aux *Frondeurs* que c'étaient la duchesse de Longueville et le duc de la Rochefoucault qui le traversaient, il fomenta sous mains leurs soupçons pour attendre l'issue d'un évènement qui devait régler sa conduite. Il voulait savoir ce qui arriverait du marquis de Châteauneuf, à qui la reine voulait ôter les sceaux pour les donner au président Molé. Son dessein était de faire le mariage projeté, si le cardinal était ruiné par le garde des sceaux, son plus dangereux ennemi, ou de le rompre et de faire sa cour à la reine, si le garde des sceaux était chassé par le cardinal. Il ne fut pas longtemps en suspens. Les sceaux furent ôtés au marquis de Châteauneuf et donnés au premier président, qui ne les garda que dix jours. Les *Frondeurs* irrités s'en plaignirent au prince, qu'ils ne trouvèrent pas disposé à entrer dans leur ressentiment. Ce procédé renouvela leur défiance; ils s'en ouvrirent à la duchesse de Chevreuse, qui remarqua aussi en lui quelque refroidissement. C'en fut assez pour relâcher les nœuds d'une union qu'on voyait bien que le prince voulait rompre. La duchesse de Chevreuse ne s'empressa point de la renouer, et voyant que le prince de Condé s'opposerait ensuite ouvertement au mariage de sa fille, elles ne pensèrent plus l'une et l'autre qu'à se joindre aux *Frondeurs* pour se venger de ces infidélités.

Telle fut la première cause des malheurs de M. le prince, qui eût peut-être trouvé plus de sûreté du côté de la cour, si Mazarin eût pu se flatter d'avoir en lui un sincère appui. Mais la reine, toujours jalouse de son autorité, reçut tous les soupçons que le cardinal voulut lui donner; elle commença à redouter M. le prince, et prêta l'oreille à tous les conseils qui tendaient à le perdre ou à

l'éloigner. Elle fit venir le coadjuteur, et lui offrit la place de premier ministre avec l'appartement du cardinal. Ce prélat, sachant qu'on ne lui faisait toutes ces offres que pour autant de temps que durerait l'absence de Mazarin, refusa, par une feinte modestie, ce qu'on ne lui offrit pas sincèrement. Il saisit du moins cette occasion d'offrir à tout autre égard ses services à la reine. Elle lui promit le cardinalat comme le prix du secours qu'il voudrait lui donner. Et ce secours ne tendant qu'à la délivrer des prétentions de M. le prince, elle voulut l'engager dans un complot qui n'allait pas à moins qu'à le faire assassiner. Il est vrai qu'on déguisait ce dessein par des mesures moins violentes en apparence. Mais le coadjuteur, en ayant compris le but, en fit horreur à la reine, qui feignit de l'ignorer. Il la fit résoudre à se contenter qu'on s'assurât de la personne de M. le prince; il en forma lui-même le projet et se chargea de l'exécuter.

Le prince, qui en fut averti, en parut d'abord peu alarmé. Il crut qu'on ne lui donnait ces avis que pour l'obliger de quitter Paris, et regarda comme une faiblesse d'en concevoir le moindre ombrage. Cependant le détail d'une conversation que le coadjuteur avait eue sur cela avec le marquis de Lionne lui ayant été rapporté, il commença à y faire plus d'attention et à se persuader qu'on pouvait bien avoir formé quelque dessein sur sa personne. Plein de ces pensées, il allait se mettre au lit le 6 juillet, lorsqu'il reçut un billet par lequel on lui donnait avis que deux compagnies des gardes avaient pris les armes et marchaient vers le faubourg Saint-Germain, où était son hôtel. Il ne doute pas que ce ne soit pour l'investir; et sans faire réflexion que ces compagnies étaient souvent commandées pour garder les portes et faire payer les entrées, il monte à cheval avec précipitation et sort de Paris par la porte Saint-Michel. Il se rendit à sa maison de Saint-Maur, où la princesse son épouse, le prince de Conti et la duchesse de Longueville l'allèrent trouver dès qu'il fut jour.

Ce prompt départ surprit la reine, qui envoya aussitôt le maréchal de Grammont à Saint-Maur en demander la raison au prince de Condé; celui-ci, sans lui donner aucune audience particulière, lui répondit, en présence de toutes les personnes qui l'accompagnaient, qu'il ne pouvait retourner à la cour tant que le cardinal Mazarin y gouvernerait par ses créatures; que Le Tellier, Servien et Lionne étaient entièrement dévoués à ses volontés; et que, tant qu'ils y rempliraient les premières places, il ne pouvait trouver de sûreté que dans la retraite. Il ajouta ensuite ce qu'il avait appris du dessein formé sur sa personne; ce que le maréchal nia fortement, en protestant qu'au moins il n'en savait rien. La reine se radoucit beaucoup voyant ses mesures découvertes, et se consola de l'éclat qu'avait fait M. le prince, sachant que son chagrin tombait sur les ministres subalternes plutôt que sur le cardinal. Elle le fit assurer qu'il ne courait aucun risque en revenant à la cour, et voulut que le duc d'Orléans s'engageât au Parlement pour sa sûreté. M. le prince avait écrit à cette compagnie pour lui annoncer les raisons qu'il avait eues de sortir de Paris. L'embarras du duc d'Orléans, naturellement irrésolu, ne pouvait être que très grand dans une conjoncture si délicate. Il s'effraya du changement subit de la reine; et voyant dans son esprit des dispositions à s'accommoder avec M. le prince, il craignit d'être la victime de l'un et de l'autre, si une fois le prince s'accommodait avec la cour.

Il était dans cette perplexité, lorsqu'un courrier arriva de Brueil fort à propos pour l'en tirer. Il apportait des lettres du cardinal, qui fulminait contre toutes les propositions d'accommodement. La reine, toujours soumise à son ministre, changea tout à coup de dispositions. Elle fit offrir la carte blanche au duc d'Orléans, pourvu qu'il voulût s'unir avec elle contre M. le prince. Ce fut un nouvel embarras pour *Monsieur*, qui craignait le ressentiment du prince de Condé. Le parti qu'il prit fut de se ménager entre l'un et l'autre et de se trouver au Parlement sans trop expliquer ses intentions. Le coadjuteur se chargea de faire consentir la reine à l'éloignement des trois sous-ministres. Le Parlement donna arrêt, tendant indirectement à cette fin, et un nouveau courrier arrivé de Brueil en ayant apporté la permission à la reine, elle fit part à la compagnie de sa résolution.

Les choses étant en cet état, le prince de Condé vint à Paris, fort incertain du parti qu'il devait prendre. Le Parlement l'avait déclaré innocent de tout ce qui s'était passé dans les premiers troubles, et le conseil de régence n'avait pu refuser de lui en accorder une déclaration. Mais le prince n'avait aucune garantie que cette déclaration fût exécutée à la majorité du roi; il revint donc de Saint-Maur, pour tâcher de sonder les intentions de la cour. Il n'eut pas de peine à s'en éclaircir. La reine lui montra toute son aigreur; et le choix qu'elle fit de trois nouveaux ministres (*), ennemis déclarés de M. le

(*) Le marquis de Châteauneuf, qui fut fait chef du conseil; le président Molé, à qui l'on rendit les sceaux, et le marquis de la Vieuville, à qui l'on donna la surintendance des finances.

prince, acheva de le confirmer dans ses soupçons. Il en fit part au duc d'Orléans, dont l'irrésolution était peu propre à le rassurer; et ne voyant plus pour lui d'autre parti à prendre que la retraite, il partit pour se rendre à Montrond, place forte dans le Berri. Il y avait quelque temps que ce prince avait envoyé le marquis de Sillery en Flandre, sous prétexte de dégager la duchesse de Longueville et le maréchal de Turenne des traités qu'ils avaient faits avec l'Espagne pour procurer sa liberté; mais, en effet, pour prendre des mesures avec le comte de Fuenfaldagne, et pressentir quelle assistance le roi catholique pourrait lui donner, s'il était obligé de faire la guerre. Fuenfaldagne avait bien reçu cette proposition, et n'avait rien oublié pour engager M. le prince à prendre les armes. Plein de confiance en ce secours, il ne songea plus qu'à se faire de nouveaux amis. Il manda aux ducs de Nemours et de la Rochefoucault de le venir trouver à Montrond, où étaient déjà la princesse son épouse, le duc d'Enghien et la duchesse de Longueville. Il aurait bien voulu retenir aussi dans son parti le duc de Bouillon et le vicomte de Turenne; mais la conduite qu'il avait tenue avec eux depuis sa sortie de prison les avait beaucoup refroidis. Le premier refusa de se déclarer jusqu'à ce que la partie fût bien liée; et le second, que M. le prince ne s'était pas mis en peine de ménager depuis son retour, se crut quitte de tout engagement par les moyens qu'il avait employés pour contribuer à sa liberté.

Il fallut donc que M. le prince se contentât de l'espérance que lui donnaient les Espagnols. La conjoncture de son traité avec eux ne lui permettait pas de se trouver à la cérémonie de la majorité qui s'approchait, il colora son absence des prétextes les plus spécieux qu'il pût imaginer. Le jour venu, toute la cour se tint prête à la célébrer, mais elle fut remise au 7 septembre, quoique le roi fût entré dans sa quatorzième année dès le 5. Ce jour-là, il partit du Palais-Royal sur les dix heures du matin, à cheval, pour se rendre au Parlement en son lit de justice. Il y fut accompagné du duc de Joyeuse, son grand-chambellan, du maréchal de Villeroi, son gouverneur, de ses capitaines des gardes, de son premier écuyer et de tous les princes, seigneurs et officiers de la maison royale. La cavalcade, qui fut très nombreuse et très magnifique, était composée de toute la maison du roi. Quand on fut arrivé au palais, la reine prit sa place au côté droit du roi, son fils, et après elle, le duc d'Anjou, le duc d'Orléans et le prince de Conti; les ducs et pairs laïques et les maréchaux de France venaient ensuite, et les pairs ecclésiastiques se placèrent de l'autre côté. Le roi expliqua en peu de mots le sujet de cette auguste assemblée : il dit, « qu'étant parvenu à l'âge où, par les lois du » royaume, il pouvait lui-même le gouver- » ner, il venait en prendre l'administration, » espérant de la bonté divine les forces suffi- » santes pour s'en bien acquitter. » Il ajouta que son chancelier dirait le reste, ce qu'il fit par un très beau discours. La reine, prenant ensuite la parole, fit une petite inclination au roi et lui remit par un discours convenable l'administration du royaume qu'elle avait exercée pendant neuf ans; après quoi, se levant de sa place, elle s'approcha du roi, lui fit une profonde révérence et lui rendit hommage en fléchissant un genou. Le roi descendit de son trône pour la relever, la baisa et la remercia des soins qu'elle avait pris des affaires pendant sa minorité. Le duc d'Anjou, frère du roi, appelé alors Monsieur, fléchit aussi le genou et baisa la main de Sa Majesté. Le duc d'Orléans, le prince de Conti et tous les seigneurs et officiers de la couronne en ayant fait de même, on fit lecture de la déclaration du roi pour sa majorité, d'un édit contre les duels et les blasphèmes, et d'une déclaration pour la justification du prince de Condé. Le tout fut enregistré conformément aux conclusions de l'avocat général Talon, qui fit un très beau discours à ce sujet.

Cependant la cour, voyant qu'on ne pouvait réduire le prince que par la force des armes, résolut d'envoyer au plus tôt une armée en Guienne, et d'y marcher elle-même pour contenir les peuples par la présence du roi. Ce jeune monarque partit de Fontainebleau vers le milieu d'octobre et arriva à Poitiers le 31. Il passa à Bourges, dont les habitants lui ouvrirent les portes, aussi prompts à abandonner les intérêts du prince de Condé, qu'ils avaient paru les embrasser peu auparavant avec chaleur.

Le prince de Condé était resté à Tonnay-Charente, où le comte d'Harcourt résolut de l'aller attaquer; mais ayant su qu'il avait passé la rivière à son approche et qu'il s'était retranché à la Bergerie, il n'osa le poursuivre, quoique l'armée du roi fût de beaucoup supérieure à celle du prince, et manqua ainsi une belle occasion de le battre dans sa retraite. Les deux armées demeurèrent plus de trois semaines dans les mêmes quartiers, séparées par la rivière, se contentant de vivre dans un pays fertile, où rien ne leur manquait. Le prince y attendait inutilement des nouvelles du duc de Bouillon et du vicomte de Turenne; voyant qu'il ne pouvait plus espérer de les gagner, il envoya le duc de Nemours en Flandre pour y tenir la place qu'il avait destinée au dernier.

Ce ne fut pas sans s'emporter vivement contre eux de ce qu'ils l'abandonnaient dans un temps où ils lui eussent été si nécessaires. Il eut bientôt de quoi s'en consoler, par le secours que lui amena le comte de Marsin, qui le vint joindre sur les bords de la Charente avec trois mille hommes de pied et trois cents chevaux de l'armée de Catalogne. Ce comte avait été arrêté pour ses pratiques secrètes en faveur du prince de Condé. Sa prison ayant fini en même temps que celle du prince, on l'avait renvoyé en Catalogne, où l'on lui donna de nouveau le commandement de l'armée à sa considération. Il ne fut pas longtemps fidèle au roi, qui avait si tôt oublié ses pratiques; il préféra l'amitié du prince à ce qu'il devait à son souverain.

Cependant le cardinal, tandis qu'on vendait ses meubles et sa bibliothèque, s'avançait dans le royaume, plutôt comme un conquérant qui triomphe que comme un banni qui revient de son exil. En effet, il était escorté de deux mille chevaux, commandés par le maréchal d'Hocquincourt, menant après lui quatre pièces de canon pour ouvrir les passages qu'on entreprendrait de lui disputer. Il passa ainsi la Marne et la Seine, et descendant le long de la Loire, il arriva le 28 de Janvier à Poitiers, où la cour l'attendait. Le roi le reçut à deux lieues de la ville. La cour vint ensuite à Loudun et de là à Saumur, où elle arriva le 6 de février; c'était pour être à portée de remédier au soulèvement de l'Anjou, que le duc de Rohan Chabot, qui en était gouverneur, avait fait déclarer pour le parti des princes.

Le dessein du prince de Condé était de soulever Paris contre le retour du cardinal Mazarin. Il s'y rendit, précédé de Gourville qu'il y avait envoyé pour disposer les esprits en sa faveur. C'était faire un personnage bien différent de celui qu'il avait joué en 1649, lorsqu'il ramena ce ministre triomphant dans la capitale; mais les choses avaient changé, et le prince aussi bien que le duc d'Orléans n'avaient pris les armes que pour obliger la cour à l'éloigner. C'est ce qu'ils déclarèrent l'un et l'autre dans une assemblée tenue à l'Hôtel de Ville, où se trouvèrent des députés de tous les corps et communautés de Paris. Ils y furent si bien secondés, que l'on résolut d'envoyer une députation solennelle au roi, pour le supplier d'éloigner pour jamais de sa personne un ministre odieux à tout le royaume. On en avait trop fait de part et d'autre, pour demeurer en si beau chemin. Il fallut remettre encore au sort des armes la décision de cette importante querelle.

C'est ce qui arriva bientôt, par le voisinage des deux armées. Elles ne pouvaient être si près l'une de l'autre, sans donner lieu à quelque rencontre qui les mît toutes deux en mouvement. La cour, voulant dégoûter les Parisiens de la guerre, envoyait de temps en temps des partis faire des courses jusqu'aux portes de Paris. Le prince de Condé, pour les empêcher, fit occuper le pont de Saint-Cloud, par cent hommes de son régiment, qui s'y retranchèrent, et en rompirent une arche. Aussitôt l'on envoya le comte de Miossans et le marquis de Saint-Maigrin, pour chasser ces cent hommes et rétablir le pont. Le prince monta à cheval, suivi de huit ou dix mille bourgeois en armes, qui firent si bonne contenance devant les deux lieutenants généraux de l'armée du roi, qu'ils s'éloignèrent sans rien entreprendre, après avoir tiré quelques coups de canon.

Leur retraite parut de bon augure au prince qui voulut profiter de la disposition des bourgeois. Il les mena vers Saint-Denis, où il y avait une garnison de deux cents Suisses. Mais il en fut abandonné à la première décharge que fit sur eux cette garnison. Il ne laissa pas de les rallier, et de les faire entrer dans Saint-Denis, par de vieilles brèches. Poussant de là jusqu'aux barricades, où les Suisses s'étaient retranchés, il les contraignit de se retirer danr l'abbaye, où il les fit tous prisonniers de guerre. Par ce moyen, le prince demeura maître de la ville, qui fut néanmoins reprise dès le soir même par les troupes du roi.

Cette conjoncture parut propre à quelques-uns pour renouveler les propositions d'accommodement. Le duc de Rohan et Chavigny, qui avaient été rappelés à la cour, firent trouver bon à monsieur le prince qu'il se remît à eux du soin de cette négociation. Le prince consentit qu'ils allassent à Saint-Germain, à condition qu'ils ne verraient point le cardinal; mais ayant fait tout le contraire, ils furent désavoués, et Chavigny en mourut de chagrin. Le prince dressa alors un nouveau mémoire de ses prétentions dont il donna le soin à Gourville. Il ne réussit pas mieux que le premier, sans qu'on sache précisément à quoi l'on en doit imputer le mauvais succès.

La guerre étant donc devenue nécessaire, on résolut de part et d'autre de la continuer. Le duc d'Orléans et le prince de Condé avaient traité avec le duc de Lorraine, pour l'engager à venir se joindre à eux. Il était en chemin avec ses troupes, lorsque l'armée du roi assiégea Étampes, où était enfermée celle du prince de Condé. La cour, sur l'avis de sa marche, manda au vicomte de Turenne de lever le siége, et de ne pas s'exposer à l'incertitude d'un combat. Il ne se pressa point et prit si bien ses mesures qu'il donna le temps à la cour de traiter aussi avec le prince lorrain. Ce

prince aimait l'argent sur toute chose; et comme il n'avait pour tout bien que son armée, il la vendait sans scrupule à quiconque lui en offrait le plus. L'accommodement étant fait, on convint de lever le siége d'Étampes à condition que le duc s'en retournerait. Ce fut une extrême surprise pour les princes qui s'attendaient de combattre le vicomte de Turenne. Ils en eurent d'autant plus de dépit qu'ils le pouvaient faire très avantageusement. Mais le duc crut avoir satisfait à son traité en se présentant devant lui en bataille. Du reste, il le laissa échapper au moment qu'il pouvait le charger avec succès. Le prince de Condé avait encore une autre inquiétude. Comme il était alors à Paris, il craignait que l'armée du roi n'enveloppât la sienne au sortir d'Étampes. Il monta à cheval avec douze ou quinze officiers, et malgré les partis qui battaient la campagne, il courut rejoindre ses troupes, qu'il eut le bonheur de ramener à Saint-Cloud.

Il y resta jusqu'à la fin de juin, quoiqu'il eût beaucoup de peine à les faire subsister. Alors l'armée du roi devant être jointe par le corps que commandait le maréchal de la Ferté-Senneterre, elle se disposa à l'en déloger, en l'attaquant des deux côtés. Le prince, qui s'en aperçut, se retira à l'entrée de la nuit vers Charenton, où il espérait d'arriver avant que les troupes du roi le pussent joindre. Il fut néanmoins poursuivi par le vicomte de Turenne, qui l'atteignit dès les hauteurs du faubourg Saint-Martin. Le prince, se voyant pressé, fit faire halte à son avant-garde qui était arrivée à la tête du faubourg Saint-Antoine. Il y trouva fort à propos des retranchements que les Parisiens y avaient faits depuis peu pour se garantir du pillage des Lorrains. Il s'y logea sans perdre de temps, et se prépara à la plus terrible action où il se fût trouvé de sa vie. Le roi en fut le spectateur de dessus une éminence où le cardinal Mazarin l'avait conduit. De là, il vit le prince de Condé commencer la bataille et repousser par deux fois l'épée à la main les détachements envoyés contre lui. Il vit ensuite les deux partis se mêler avec un acharnement incroyable. Le carnage était d'autant plus grand qu'on combattait dans une rue du faubourg où les coups se donnaient de fort près. Le duc de Nemours en reçut treize dans ses armes, et le duc de la Rochefoucault y fut blessé au visage d'une mousquetade qui lui fit perdre pour quelque temps l'usage des yeux. Le prince lui-même y aurait péri malgré toute sa valeur, si Mademoiselle, qui voyait tout de la Bastille, n'en eût fait tirer le canon sur l'armée du roi. Aussitôt le vicomte de Turenne eut ordre de se retirer avec ses troupes, et Mademoiselle ayant fait ouvrir la porte Saint-Antoine au prince facilita sa retraite dans Paris, ce qui fut le salut de son armée.

On ne saurait dire qui eut l'avantage dans cette journée qui coûta beaucoup de braves gens aux deux partis. Les deux généraux y remportèrent une gloire égale, et furent comblés de part et d'autre des éloges qu'ils méritaient. Le roi même rendit justice à la valeur du prince de Condé, qui fit en cette occasion des exploits dignes d'une éternelle mémoire, s'ils eussent eu une autre cause que la révolte contre le souverain. Tout Paris se réchauffa en sa faveur, le voyant revenir avec des drapeaux qu'il avait pris au commencement de la bataille. Il profita de cette disposition pour animer de nouveau le peuple à la ruine du cardinal. La paille que chacun porta au chapeau fut le signal de cette conspiration. On tint pour cet effet une nouvelle assemblée à l'Hôtel de Ville. Le duc d'Orléans fut reconnu lieutenant général de la couronne, et le gouvernement de Paris, qu'avait le maréchal de l'Hôpital, fut donné au duc de Beaufort. Mais une violence attribuée à monsieur le prince lui fit perdre tout à coup le fruit de cette assemblée. La cour ayant envoyé une lettre de cachet aux échevins pour la faire différer de quelques jours, on prétend que le prince aposta des séditieux qui mirent le feu à l'Hôtel de Ville, pour faire périr ceux du parti opposé. D'autres l'attribuent plus vraisemblablement au cardinal Mazarin, qui en voulut faire retomber la haine sur monsieur le prince. Il y réussit. Le prince de Condé fut bientôt aussi odieux aux Parisiens qu'il en avait été chéri deux jours auparavant. Le cardinal de Retz fomenta leur haine, et prit les armes pour se soutenir contre le prince de Condé. On les vit près d'en venir aux mains, si des intérêts plus importants n'eussent suspendu l'effet de leur animosité réciproque.

Le Parlement, acharné contre Mazarin, donnait tous les jours des arrêts pour son éloignement. Il avait prié le prince de Condé d'accepter le commandement des armées, et créé un nouveau conseil, qui augmenta les désordres au lieu de les diminuer. Les ducs de Nemours et de Beaufort, aigris depuis longtemps l'un contre l'autre, se querellèrent pour le rang qu'ils y devaient tenir : ils se battirent à coups de pistolet, et le premier fut tué sur la place. Cette mort donna un champ libre aux Espagnols et aux amis de la duchesse de Longueville, pour porter le prince de Condé à continuer la guerre. Celle du duc de Bouillon, arrivée peu après, nuisit encore à l'avancement de la paix. Les princes déclarèrent qu'ils ne poseraient les armes que quand le cardinal Mazarin serait sorti pour jamais du

royaume : on fit sur cela diverses députations au roi, qui, voyant que le Parlement n'osait s'opposer aux volontés des princes, le transféra à Pontoise, où il s'était rendu avec toute la cour ; peu de conseillers obéirent à cet ordre : ceux qui restèrent à Paris s'attribuèrent toujours toute l'autorité. Enfin la cour, voyant qu'elle ne pouvait remettre Paris dans le devoir sans éloigner le cardinal, céda au temps, par l'avis même de ce ministre, qui proposa de se retirer. Il sortit donc du royaume pour la seconde fois, et le même jour qu'il partit, la cour quitta Pontoise, et s'en alla à Compiègne.

On lui fit aussitôt de nouvelles députations, pour la prier de revenir à Paris. Le roi donna une amnistie générale, à condition que les princes désarmeraient, trois jours après que la publication en serait faite. Mais le prince de Condé, à qui l'on ôtait par là tout prétexte de continuer la guerre, prit occasion de quelques articles de l'amnistie, pour la rejeter. Il ne lui restait plus d'autre parti que de se ranger du côté de l'Espagne : il en reçut un puissant secours que lui amenèrent les ducs de Lorraine et de Wirtemberg. Cette armée, s'étant jointe à celle que le prince tenait campée dans la Brie, aurait aisément défait celle du vicomte de Turenne, si une maladie n'eût retenu le prince à Paris. Le vicomte était, à la vérité, retranché entre les rivières de Seine et d'Hyères ; mais s'y trouvant comme assiégé par les Lorrains et les Allemands, et commençant à manquer de vivres, il eut besoin de toute son adresse pour se tirer d'une telle extrémité. Il prit le temps que le duc de Lorraine et les principaux officiers de l'armée ennemie étaient absents, pour décamper sans bruit la nuit du 4 au 5 octobre, et gagna Corbeil et Melun, où il trouva toutes sortes de rafraîchissements. Comme il fit rompre les ponts sur lesquels il avait passé l'Hyères, il ne put être poursuivi par l'armée des princes, où le comte de Tavannes était resté seul, sans s'apercevoir de sa retraite qu'au point du jour.

Le prince de Condé en fut très mortifié, et dit que le vicomte ne lui aurait pas échappé, s'il eût pu se trouver à la tête des troupes. Il eut encore un nouveau chagrin, par la perte qu'il fit en ce temps-là d'une partie de la Guienne. Montrond s'était rendu au roi dès le mois de septembre, faute de secours. Agen et plusieurs autres villes lui avaient aussi ouvert leurs portes ; et les habitants de Périgueux, ayant poignardé leur gouverneur, chassèrent les troupes que le prince y avait mises en garnison. Il n'y eut que Villeneuve-d'Agenois qui tint ferme et qui obligea le comte d'Harcourt d'en lever le siége. Pour ce qui est de Bordeaux, elle était partagée en tant de factions, qu'on ne pouvait en attendre que la ruine. Entre les partis différents qui y dominaient, il y en avait deux principaux, l'un composé des plus riches bourgeois, et l'autre des plus mutins et des moins riches. Ceux-ci avaient pris le nom d'*ormistes*, d'un lieu planté d'ormes où ils s'assemblaient près du château du Ha. Le Parlement était aussi divisé en deux cabales, appelées la *grande* et la *petite* fronde, qui, quoiqu'elles s'accordassent toutes deux pour soutenir les intérêts de monsieur le prince, étaient opposées dans tout le reste. L'une et l'autre avaient eu alternativement les ormistes de leur côté ; mais le prince de Conti et la duchesse de Longueville, s'étant brouillés, augmentèrent à tel point l'insolence de cette cabale, par leurs intrigues pour se l'acquérir, que tout le parti en fut ruiné dans la suite.

C'étaient autant de dispositions à la réunion générale des peuples sous l'obéissance du monarque. Ceux de Paris principalement souhaitaient son retour avec ardeur. On faisait tous les jours des assemblées pour l'y inviter, et on lui en envoyait les délibérations dans les termes les plus respectueux et les plus humbles. Les princes prenaient en vain des mesures pour s'y opposer. Il n'y avait plus pour eux ni parlemens, ni Frondeurs, et leur crédit était trop faible pour balancer celui du légitime maître. On écartait même avec soin tout ce qui pouvait donner le moindre ombrage à la cour. Dans cette vue, le bonhomme de Broussel, qui avait été fait prévôt des marchands, se démit volontairement de sa charge, sachant que c'était une des raisons pour lesquelles le roi ne voulait point revenir. Le maréchal de l'Hôpital fut aussi rétabli dans la sienne, et peu à peu tout rentra dans la première subordination. La cour était revenue à Saint-Germain, attendant que tout fût tranquille pour se faire voir dans la capitale. Ce fut alors que monsieur le prince en sortit, accompagné du duc de Lorraine, leur armée étant campée à Senlis, pour prendre ensuite la route de Champagne.

Le duc d'Orléans était fort agité; il ne savait s'il devait attendre le roi ou sortir de Paris, à l'exemple de monsieur le prince. Le roi l'avait invité de venir au devant de lui, et l'ayant attendu inutilement à Chaillot, il l'en avait fait presser de nouveau par le duc d'Anville. C'est pourquoi il n'arriva que fort tard à Paris, espérant toujours que le duc d'Orléans viendrait le recevoir. L'entrée se fit sans cérémonie; et le lendemain, qui était le 22 d'octobre, Sa Majesté tint son lit de justice au Louvre, où elle avait mandé le Parlement; on y lut la déclaration portant amnistie générale de tout ce qui avait été fait pendant les troubles; on confirma celle qui déclarait le prince de

Condé criminel de lèse-majesté, et l'on en rendit deux autres, dont la première regardait le rétablissement des compagnies souveraines de Paris, et la seconde défendait au Parlement de s'assembler, sans une permission expresse du roi. Cette dernière portait encore que les ducs de Rohan, de Beaufort et de la Rochefoucault, tous les domestiques du prince de Condé et de la duchesse de Longueville, les femmes et les enfants de tous ceux qui servaient dans les troupes des princes, ou dans les places qu'ils occupaient, sortissent incessamment de Paris. Le même ordre fut donné à douze membres du Parlement, excepté le bonhomme de Broussel qu'on laissa caché dans la ville, à cause de son grand âge.

Pour ce qui est du duc d'Orléans, le roi parut fort offensé de son procédé. Il le relégua à Blois, ville de son apanage et le fit néanmoins inviter peu après de revenir à la cour; mais le prince s'en excusa, content d'avoir fait sa paix avec le roi, à qui il donna toujours depuis des marques constantes de sa fidélité. Le duc de Beaufort fut compris dans l'accommodement, et la plupart des autres exilés firent aussi le leur dans la suite. Il n'y eut que Mademoiselle, dont l'action de la journée de Saint-Antoine ne put être si tôt oubliée. Elle fut reléguée à Saint-Fargeau, avec permission néanmoins d'aller, quand elle voudrait, dans ses autres terres. Il n'en fut pas de même du cardinal de Retz, plus capable qu'aucun autre de renouveler les cabales et de s'opposer au retour du cardinal Mazarin qu'on attendait. La cour, étant informée de ses menées, résolut de le faire arrêter. Il alla lui-même se jeter dans le piége, en paraissant chez la reine avec autant de confiance que s'il n'avait rien eu à se reprocher. Peut-être croyait-il que la pourpre le mettrait à couvert d'un pareil attentat, mais comme il la devait moins à ses services qu'aux désordres du royaume et à la mauvaise volonté du pape pour la France, elle ne put le garantir du ressentiment de la reine. En effet, cette princesse saisit la première occasion qui se présenta de le faire éclater. A peine était-il hors de l'appartement, que le capitaine des gardes l'arrêta et le fit conduire à Vincennes. Il y demeura jusqu'au mois de mars de l'année suivante qu'il fut transféré à Nantes, comme nous le dirons en son lieu.

Le cardinal Mazarin était alors sur la frontière du royaume, où il se tenait à portée d'y rentrer lorsqu'il en trouverait l'occasion. Il tâcha de reprendre Rethel et Sainte-Menehouldt avec quatre mille hommes qui lui servaient d'escorte; mais ce dessein n'ayant pu réussir, il reprit du moins Château-Porcien. C'est ainsi qu'il disposait les peuples à son retour par le bruit qu'il faisait répandre de ses services.

Il arriva enfin, le 2 de février, à Dammartin, où il se prépara à faire le lendemain son entrée à Paris, et comme le peuple passe aisément d'une extrémité à l'autre, il ne fut pas difficile au cardinal de le regagner. Son premier soin dès qu'il fut arrivé, fut de faire payer les rentes de l'Hôtel de Ville, dont le retardement avait incommodé quantité de familles. La ville lui en témoigna sa reconnaissance par un magnifique repas auquel il fut invité. Ensuite il s'employa pour le rappel des conseillers exilés, ce qui lui attira une députation solennelle du Parlement, qui n'en faisait qu'aux souverains et aux fils de France. Il ne lui manquait plus que d'attirer sa famille en France pour prendre part aux honneurs que chacun lui prodiguait si libéralement. Il ne tarda pas d'y faire venir ses nièces, qui furent reçues à la cour avec de grandes distinctions. Elles arrivèrent premièrement au nombre de deux, et furent bientôt suivies de deux autres; il y en avait déjà une première mariée, comme nous l'avons dit, au duc de Mercœur; les autres épousèrent dans la suite, l'une le prince de Conti, la seconde et la troisième les ducs de la Meilleraye et de Bouillon, et la quatrième le connétable Colonne. Tel fut le bonheur de ce ministre, que les princes mêmes ne dédaignèrent pas son alliance. Comme ce bonheur ne l'abandonna plus, il n'entreprit presque rien dont il ne vînt à bout. Son attention fut de rétablir dans les provinces la même tranquillité qui régnait dans la capitale; ce à quoi il parvint avec le temps, mais non sans peine.

Je reviens au prince de Condé que le cardinal Mazarin craignait toujours tout absent qu'il était. Il eût été bien aise de le regagner, et lui fit faire pour cet effet de nouvelles propositions, accompagnées d'offres très avantageuses. Le prince y prêta l'oreille, ce qui fit naître des soupçons aux Espagnols, alarmés de ses irrésolutions. La crainte qu'ils eurent qu'il ne se raccommodât avec la France les empêcha d'abord de lui mettre toutes leurs forces entre les mains. Peut-être était-ce la vue du cardinal, en l'amusant de l'espérance d'un traité. Le prince s'en aperçut à son tour et, pour lever entièrement cette défiance, il rompit toute négociation et se tourna sans réserve du côté des Espagnols; alors la cour de France confirma de nouveau sa proscription. Le roi alla exprès au Parlement pour le déclarer déchu de tous les priviléges de sa naissance. Et quoique tous ses partisans fussent compris dans la même condamnation, il n'y eut que le prince de Tarente qui pût se résoudre à l'abandonner. L'Espagne ne fut pas

longtemps sans se prévaloir de cette situation du prince. Le voyant banni de sa patrie, sans espérance de retour, elle lui vendit cher son assistance et commença à lui faire éprouver une infinité de dégoûts. La première mortification qu'elle lui donna fut de vouloir l'obliger à céder le pas à l'archiduc. Le prince était alors malade entre leurs mains, sans argent et sans troupes. Il rappela toute sa fierté et résolut de ne se relâcher en rien sur les droits de sa naissance. En vain on lui représenta que l'archiduc était fils et frère d'empereur; il crut déshonorer le sang de Bourbon, en consentant à tout autre chose qu'à une égalité. On cessa depuis ce temps-là de le chagriner sur cet article; mais on ne perdit aucune occasion de lui faire sentir la dépendance où il s'était mis.

C'était une leçon pour le prince de Conti, qui était bien embarrassé sur le parti qu'il devait prendre. Il s'était retiré à Cadillac, après avoir reçu l'amnistie de Bordeaux. Là, il fit de sérieuses réflexions sur son état, et crut ne pouvoir rien faire de mieux que de chercher tous les moyens de rentrer en grâce. Il ne le pouvait faire que par l'entremise du ministre, dont il lui était important de regagner l'amitié. Il l'y avait déjà disposé en lui résignant tous ses bénéfices (*); il pensa encore à entrer dans son alliance. L'exemple domestique du prince de Condé, qui avait épousé la nièce du cardinal de Richelieu, le confirma dans cette pensée; il en fit part à Langlade, secrétaire de Mazarin, qui était alors à Cadillac, et s'en ouvrit plus particulièrement au duc de Candale, qui s'employa même pour faire réussir cette affaire.

Le prince commença par envoyer son capitaine des gardes à la cour, pour faire ses soumissions au roi et à la reine, qui le reçurent avec toute sorte de bontés; il envoya ensuite son intendant au cardinal, qu'il trouva très disposé à écouter les propositions du prince. Après quoi, lui ayant demandé Anne-Marie Martinozzi, sa nièce, arrivée depuis peu en France avec sa mère, elle lui fut accordée, et le mariage se conclut au mois de février. La princesse eut pour sa dot deux cent mille écus que lui donna le cardinal son oncle; Leurs Majestés y en ajoutèrent cinquante mille avec une pension de la valeur du revenu de tous les bénéfices dont le prince avait fait sa démission au roi, en faveur du cardinal Mazarin. Les parties furent fiancées le 21 dans la chambre de Sa Majesté par l'archevêque de Bourges et mariées le lendemain dans la chapelle de la reine par le même prélat. On parla diversement de cette alliance, qui ne fut pas si généralement applaudie qu'elle ne trouvât aussi des censeurs.

(*) Le prince de Conti était abbé de Saint-Denis, etc.

Le cardinal de Retz était toujours au château de Vincennes, où la cour ne cessait de le solliciter à donner sa démission de la coadjutorerie de Paris. Le prélat avait tenu bon jusque-là, sans se laisser ébranler ni par les promesses, ni par les menaces. Jean-François de Gondi, son oncle, archevêque de cette capitale, étant mort sur ces entrefaites, le neveu prit possession de l'archevêché par procureur. La cour n'en fut pas plutôt avertie qu'elle s'y opposa, protestant de nullité de ces actes, comme ayant été faits par un sujet rebelle, atteint du crime de lèse-majesté. Ce fut un grand scandale pour toute l'église de Paris, qui embrassa chaudement les intérêts de son pasteur. Il pensa s'y former un schisme, qui ne laissa point de causer quelque embarras à la cour; mais le cardinal Mazarin fit si bien, par ses intrigues, qu'il porta enfin le prisonnier à se démettre en bonne forme de son archevêché. On employa, pour l'y engager, les promesses les plus avantageuses, et le cardinal de Retz, ennuyé de la dureté de sa prison, crut se délivrer par là des entreprises violentes qu'il commençait à craindre pour sa personne. Il prétendit s'en relever lorsqu'il serait en pleine liberté; mais il se trompa dans ses vues : la cour prit si bien ses mesures, qu'elle l'écarta toujours du siége archiépiscopal de Paris. On lui avait promis de le mettre entre les mains du maréchal de la Meilleraye, son allié, qui le conduirait au château de Nantes, en attendant que la cour de Rome eût admis sa démission. On l'y conduisit en effet, mais moins comme un prisonnier élargi que comme un criminel qu'on transfère, et il y serait peut-être demeuré longtemps, s'il n'eût trouvé moyen de s'évader.

Le jeune roi était cependant à Fontainebleau, où il jouissait des plaisirs de la belle saison. La cérémonie de son sacre avait été différée jusqu'alors, à cause des troubles qui avaient agité le royaume. Quand ils furent entièrement apaisés, il partit avec toute la cour pour se rendre à Reims. Sa Majesté alla descendre à l'église cathédrale, où elle fut reçue par le clergé. Le siége étant vacant, ce fut l'évêque de Soissons qui fit les fonctions de l'archevêque en cette occasion. Après le *Te Deum*, le roi alla loger au palais archiépiscopal. Le lendemain, jour de la Fête-Dieu, Sa Majesté assista au service, et, le jour suivant, qui était le septième de juin, elle fut sacrée avec les cérémonies accoutumées.

Au mois d'octobre, le cardinal de Retz se sauva du château de Nantes, gagnant les terres du roi d'Espagne, à qui il envoya de-

mander sa protection. Il donna aussitôt avis de son évasion au chapitre de Notre-Dame-de-Paris, en lui adressant une révocation en bonne forme de la démission forcée qu'il avait faite de son archevêché. Le chapitre la reçut avec de grands témoignages de joie, et fit chanter le *Te Deum* en actions de grâces. La cour irritée s'en vengea sur plusieurs chanoines et curés, et sur deux grands-vicaires que le prélat avait nommés pour gouverner son église en son absence. Elle fit plus, elle publia divers édits contre le cardinal de Retz et ses adhérents, déclara l'archevêché de Paris vacant, et obligea, par un arrêt, le chapitre de Notre-Dame à exercer la juridiction épiscopale. Il ne servit de rien au prélat d'aller à Rome et de se fortifier du secours du pape, qui le reçut volontiers en sa protection. La mort de ce pontife, arrivée peu après, le priva des avantages qu'il aurait pu en espérer. Innocent X mourut au mois de janvier 1655.

La perte du Quesnoy tenait fort au cœur à M. le prince. Il résolut de le reprendre et en fit le blocus dans ce dessein. Le vicomte de Turenne, qui n'était pas moins résolu de l'empêcher, donna le change aux Espagnols, faisant semblant d'avoir des vues sur plusieurs places, pour les obliger à une diversion; pour cet effet, il partagea son armée en divers petits corps, qu'il fit marcher les uns d'un côté et les autres de l'autre. La feinte réussit. Le marquis de Castelnau, lieutenant général, qui commandait l'un de ces petits corps, surprit le Châtelet et l'emporta d'assaut; ce qui ayant attiré les Espagnols, qui affaiblirent le blocus du Quesnoy, le vicomte prit ce temps pour y faire entrer un secours considérable.

Il forma ensuite un plus grand dessein, qui fut d'assiéger Landrecies. La tranchée fut ouverte le 18 de juin, en présence du roi, qui se rendit au camp pour être témoin des attaques. Elles furent poussées avec vigueur jusqu'au 20 de juillet, que la place se rendit à composition. L'armée se partagea alors en deux corps, pour assiéger en même temps Condé et Saint-Guilain. On prit Maubeuge, comme en chemin faisant, et les deux généraux s'avancèrent chacun de leur côté vers la place qu'ils avaient dessein d'attaquer. Le maréchal de la Ferté fut prévenu par les Espagnols, qui, lui ayant fermé le passage de Saint-Guilain, l'obligèrent de retourner sur ses pas et d'aller rejoindre le vicomte de Turenne. Celui-ci était déjà devant Condé, dont il continua les attaques à la vue de l'ennemi. L'ayant réduit en quatre jours, il marcha avec le maréchal de la Ferté à Saint-Guilain, qui ne put résister à toutes leurs forces réunies. La place fut emportée le 25 d'août, après douze jours de tranchée ouverte.

Ainsi finit la campagne des Pays-Bas, où la gloire des généraux français reçut un nouvel éclat par les applaudissements du jeune monarque. Il revint à Paris, pendant qu'on mettait les troupes en quartier, donnant aux peuples de grandes espérances de son inclination martiale. En effet, il prenait plaisir à s'entretenir avec le vicomte de Turenne de tout ce qui regardait le métier de la guerre; et l'on eût dit, à voir l'avidité avec laquelle il écoutait ses leçons, qu'il voulait se mettre en état de les pratiquer un jour en personne. Il ne le fit pas néanmoins: content de se faire servir par les généraux les plus expérimentés, il ne parut à la tête de ses armées que pour leur donner plus de réputation par sa présence.

La cour se consola du mauvais succès de ses armes aux Pays-Bas par la prise de Valence, qui occupa toute la campagne d'Italie. Les Espagnols avaient d'autant plus d'intérêts de la conserver, qu'étant située sur le Pô, elle rend ceux qui la possèdent maîtres de toute la navigation de cette rivière. Ce fut par la même raison que les Français s'attachèrent à la conquérir. Ils étaient commandés par les ducs de Modène et de Mercœur. Ces deux généraux ayant pris leurs quartiers autour de la ville, en fermèrent si bien les avenues, qu'il ne fut pas possible aux ennemis de la secourir. Elle était bien pourvue et défendue par une forte garnison; tout cela contribua à la longueur du siége, mais non pas jusqu'à l'empêcher de capituler au bout de quatre-vingt-deux jours. Ce fut le 13 de septembre que se fit cette réduction importante. Les Espagnols consternés pressèrent de plus en plus l'empereur de les secourir. Le conseil de Vienne y trouva d'abord de la difficulté, parce que c'était aller contre le troisième article du traité de Westphalie. Mais on en éluda le sens par un expédient peu conforme à l'esprit du traité: ce fut de déclarer que l'empereur, en envoyant des troupes en Italie et en Flandre, n'avait dessein d'employer les unes que contre les Anglais et les autres que contre le duc de Modène; que celui-ci, étant feudataire de l'empire, devait être puni de l'irruption qu'il avait faite dans le Milanais; et que les Anglais, n'étant pas compris au traité, il lui devait être permis de secourir contre eux le roi d'Espagne. C'est ce qu'on allégua au marquis de Vignacourt, qui fut envoyé en Allemagne pour se plaindre de cette contravention. La cour de Vienne n'eut point d'égard à ses remontrances; ce qui fit qu'on s'avisa d'un stratagème pour rendre inutile le renfort qu'elle avait fait marcher du côté du Milanais. On

gagna les officiers ; ceux-ci voulurent renvoyer les femmes que les Allemands traînent ordinairement après eux. Les soldats se mutinèrent, et s'étant débandés ensuite, à la réserve d'un petit nombre, trompèrent ainsi l'espérance qu'on avait fondée sur leur secours. Ceci se passa devant le siége de Valence, dont la prise fut peut-être l'effet de cette diversion ménagée à propos. La cour de France en reçut la nouvelle dans le temps qu'elle était occupée d'un spectacle qui parut fort nouveau aux yeux des peuples ; ce fut l'arrivée de la reine Christine de Suède à Paris, après avoir abdiqué sa couronne dans un âge où l'on prend tant de plaisir à la porter. Cette princesse n'avait guère que vingt-sept ans lorsqu'elle fit ce grand sacrifice. Mais, plus charmée des douceurs d'une vie privée que de la pompe embarrassante de la royauté, elle suivit son inclination qui la portait à cultiver les beaux-arts et les sciences. Elle était d'ailleurs déchue de l'estime que ses sujets avaient conçue pour elle depuis longtemps. Tout cela, joint au goût qu'elle avait pris pour la religion romaine, contribua à la faire descendre du trône, peut-être autant par chagrin que par modération. Elle s'en allait à Rome, où on lui promettait toute sorte d'agréments. On lui fit à Paris une entrée magnifique, et elle y reçut les plus grands honneurs pendant tout le temps qu'elle y resta.

Paris néanmoins était fort épuisé, aussi bien que tout le reste du royaume. Les guerres continuelles avaient obligé la cour à des impôts excessifs, et tous les ordres de l'État se ressentaient des calamités publiques. Il ne se pouvait faire qu'il n'y eût partout un grand nombre de misérables, particulièrement dans la capitale, où le manque de travail réduisait quantité de gens à la mendicité. Les uns par fainéantise et les autres par libertinage s'accommodaient d'une vie errante qui ne laissait pas de fournir à leurs besoins. Il est vrai que plusieurs y employaient le vol et le brigandage, dont toute la police de Paris eut bien de la peine à arrêter le cours. Il fallut, pour y remédier, renfermer la plupart de ces gens oisifs. C'est à quoi le gouvernement s'attacha, en faisant bâtir un hôpital général, où les pauvres de tout âge et de tout sexe furent reçus, et appliqués, chacun selon leur pouvoir, au travail dont ils étaient capables. Par ce moyen, la sûreté fut rétablie dans Paris, et les mendiants trouvèrent une honnête subsistance.

La pauvreté du royaume ne diminuait rien du luxe et de la magnificence de la cour. Elle passait tous les hivers dans les divertissements, et reprenait au printemps les pensées de la guerre. On fut pourtant moins diligent, cette année, que les ennemis, qui ouvrirent la campagne dès le mois de mars.

Les armes du roi ne furent pas heureuses en Italie, par la mésintelligence du duc de Modène et du prince de Conti. Les Espagnols voulurent en profiter, pour tâcher de reprendre Valence. Mais le marquis de Valavoir, qui en était gouverneur, leur ayant représenté les conséquences de leurs divisions, les porta à agir de concert pour faire échouer cette entreprise. La ville n'était que bloquée : on trouva moyen d'y faire entrer deux convois, qui la mirent en sûreté. Ce fut pourtant moins à ce secours qu'on fut redevable de sa conservation, qu'à une diversion que l'Espagne fut obligée de faire en Portugal : sans quoi les brouilleries des deux généraux, qui recommencèrent, auraient été fatales à la ville que les ennemis avaient bloquée de nouveau. Elles furent cause de la levée du siége d'Alexandrie, par la négligence qu'ils apportèrent chacun de leur côté à le pousser. Ce qui donna lieu aux Espagnols de venir attaquer leurs lignes avec douze mille hommes, et d'en déloger toute l'armée, que les chefs divisés ne purent rallier. La France eut, il est vrai, sa revanche en Catalogne, où les mêmes ennemis levèrent le siége d'Urgel, à l'approche d'un secours qui y fut amené de Roussillon. Le marquis de Saint-Abre qui y commandait, et Don Joseph de Marguerite à la tête de ses Catalans, s'étant joints ensemble pour cet effet, n'eurent pas de peine à délivrer la place qui était faiblement attaquée. Comme ils n'avaient pas eux-mêmes de grandes forces, ils ne firent, durant tout le reste de la campagne, que de très petites expéditions. Le duc de Candale, qui y fut envoyé ensuite avec cinq cents chevaux et autant d'hommes de pied, voulut en tenter de plus considérables, et attirer les ennemis à une bataille. Mais les pluies continuelles de l'arrière-saison l'obligèrent de revenir en France, où il mourut à Lyon dans un âge peu avancé.

Une autre mort plus considérable occupait les cours de Vienne et de France. C'était celle de l'empereur Ferdinand III arrivée dès le 2 d'avril. Comme son fils unique Léopold, né au mois de juin 1641, n'avait encore alors que 16 ans, il ne pouvait être élevé à l'empire, dont les lois demandent qu'on en ait dix-sept accomplis. Cette difficulté arrêtait les électeurs, d'ailleurs portés en faveur de Léopold, qui était déjà élu roi de Hongrie et de Bohême. Quelques-uns penchaient pour l'archiduc Léopold Guillaume, oncle et tuteur du jeune roi. Mais l'archiduc aima mieux conserver la couronne impériale à son neveu que de se la mettre sur la tête. Il naquit durant ce temps-là un fils au roi catholique, lequel, as-

surant la succession d'Espagne à la branche de sa famille, laissa la liberté aux électeurs d'attendre l'âge compétent du jeune Léopold, pour assurer en sa personne le trône impérial à la branche d'Allemagne.

Ce fut pour détourner ce coup que la cour de France résolut d'envoyer des ambassadeurs à la Diète dans le temps qu'elle était assemblée à Francfort. On jeta les yeux sur le maréchal de Grammont et le marquis de Lionne, qui furent chargés de traverser l'élection de Léopold, et de faire passer, s'il était possible, la couronne impériale dans une autre maison. Le but de leurs instructions secrètes était de la briguer pour le roi leur maître, ou de la faire tomber à l'électeur de Bavière, en cas qu'ils ne pussent réussir dans le premier dessein. Le roi appuya la négociation par sa présence, s'étant avancé jusqu'à Metz avec une armée pour intimider les électeurs. Ils furent sur le point de se séparer, craignant que le roi de Suède, allié de la France, ne vînt aussi les alarmer d'un autre côté. Mais ayant su que ce dernier avait pris le chemin de Danemarck, ils continuèrent leurs séances, sans s'inquiéter du voisinage du roi très chrétien. Nous en verrons la suite l'année suivante, lorsque le jeune Léopold fut parvenu à l'âge de majorité.

Pendant ces intrigues de la Diète, il arriva une contestation à la Haye entre l'ambassadeur de France et celui d'Espagne, au sujet de la préséance. Le premier était le président de Thou, et le second Don Estevan de Gavarre, qui, s'étant rencontrés en carrosse au Voorhout, promenade publique, se disputèrent le passage, sans que ni l'un ni l'autre voulût se détourner. La contestation s'échauffa, et l'on fut près d'en venir aux mains. Mais l'Espagnol fut obligé de céder, en passant par une barrière qu'on lui ouvrit, pour laisser le chemin libre à l'ambassadeur de France. Ainsi le roi se faisait respecter aussi bien des étrangers que de ses propres sujets.

Il travaillait insensiblement à rendre son autorité absolue. Le Parlement de Paris l'éprouva, ayant obtenu, cette année, la permission de s'assembler. Ce fut à l'occasion de certains édits, que la compagnie prétendait avoir droit d'examiner dans ses séances. Le roi les avait fait enregistrer, et l'on se plaignait que sa présence ôtait la liberté des suffrages aux opinants. Il ne tarda pas à s'en expliquer en leur ôtant même le droit de remontrance. Il alla, pour cet effet, tenir son lit de justice au palais. A peine fut-il placé, qu'il expliqua ainsi sa volonté. *Chacun sait*, dit-il, *les malheurs qu'ont produits les assemblées du Parlement. Je veux les prévenir, et que l'on cesse celles qui sont commencées sur les edits que j'ai apportés, lesquels* JE VEUX *être exécutés*. Puis s'adressant au premier président, *je vous défends*, ajouta-t-il, *de souffrir aucune assemblée et à pas un de vous d'en demander*. Après quoi Sa Majesté se leva et se retira. C'était réduire cet auguste corps aux seules fonctions de rendre la justice contrairement aux privilèges de son institution, dont le but était de limiter l'autorité des rois.

Il eut encore un autre lit de justice au mois de décembre, pour l'enregistrement de la bulle d'Alexandre VII contre les cinq fameuses propositions attribuées à *Jansénius*. Le roi était assis sur son trône, d'où il ordonna que la bulle fût exécutée, en vertu de ses lettres patentes du grand sceau.

Pour se rendre plus formidable au dehors, il s'était fortifié (*) de l'alliance de Cromwel, qui, sous le titre de *protecteur*, avait envahi le trône d'Angleterre. Cette alliance fut renouvelée cette année, au grand scandale des Espagnols, qui s'en plaignirent comme d'une ligue qui n'allait point à moins qu'à détruire la religion. Ils avaient pourtant fait tous leurs efforts pour attirer Cromwel dans leur parti. Mais n'ayant pu y réussir, ils firent un crime à la France de ce qu'ils avaient regardé eux-mêmes comme un moyen légitime de la ruiner.

L'année 1658 étant venue, on se mit en état d'exécuter ce dont on était convenu avec les Anglais. C'était d'assiéger ensemble Dunkerque et de la remettre ensuite entre leurs mains, comme on y avait remis Mardick pour garantie de cette dernière promesse. Le siége en fut donc formé le 15 de mai, par le vicomte de Turenne, général de l'armée française d'un côté, et par le chevalier Lokart, qui commandait de l'autre les troupes anglaises. Il y avait, outre cela, vingt vaisseaux de guerre anglais, qui tenaient la place bloquée par mer, pour empêcher les Espagnols de la secourir. Le roi se rendit à Calais le 20 du même mois, pour être spectateur de cette grande entreprise. Elle fut poussée avec d'autant plus de vigueur qu'on avait à faire à une bonne garnison, et que le marquis de Lede, qui la commandait, était un des plus braves officiers qui fussent alors au service de l'Espagne. Il se défendit vivement, par l'espérance d'être bientôt secouru. Le secours parut, en effet, le 15 de juin, conduit par le prince de Condé, et par Don Juan d'Autriche. Mais ne pouvant approcher de la ville, sans qu'on en vînt à une bataille, elle se donna près des Dunes, et ne fut point favorable à leur dessein. On se battit de part et d'autre avec un grand carnage, jusqu'à ce qu'enfin la victoire

(*) Dès l'année 1655.

se déclara pour les assiégeants. Les assiégés n'en furent pas plus disposés à se rendre : peut-être même n'en auraient-ils été que plus animés à la défense de la place, si la perte de leur gouverneur, qui fut tué dans une sortie, ne les eût obligés de capituler le 25.

Le lendemain le roi fit son entrée dans la ville, qui fut ensuite remise entre les mains des Anglais. Comme ils lui remirent aussi Mardick, le monarque voulut s'y aller promener et visiter les fortifications de la place. Il la trouva infectée du mauvais air qu'y répandaient les maladies et la malpropreté de la garnison. C'en fut assez pour altérer la santé du roi, qui comptait trop sur son tempérament et sur sa jeunesse. Il revint avec de grands maux de tête, qu'il ne laissa pas de dissimuler pendant deux jours. La fièvre, l'ayant pris ensuite, l'obligea de se mettre au lit. Elle devint bientôt si violente qu'on commença à désespérer de sa guérison. Quelques courtisans crurent si bien qu'il n'en reviendrait pas, qu'ils annoncèrent sa mort au duc d'Anjou, et le saluèrent roi par avance. Le roi le sut et n'en fut pas content. Il essuya alors la même mortification qu'il avait causée le jour de son baptême au roi son père. Il en revint néanmoins, par le secours d'un médecin d'Abbeville, qui lui donna l'émétique, remède alors peu connu. Tel en fut le succès, que le vomissement emporta la fièvre, et que le monarque guérit peu à peu après par la force de son tempérament. Tout le royaume en témoigna autant de joie qu'il avait paru affligé, peu auparavant, de sa maladie.

Les plus heureux succès suivirent en foule son rétablissement. Bergues-Saint-Vinox fut pris en trois jours, au commencement de juillet, et cette réduction fut suivie de celles de Furnes et de Dixmude. Gravelines et Oudenarde eurent bientôt le même sort. La première, assiégée par le maréchal de la Ferté, se rendit à composition le 30 d'août, après trente-quatre jours de tranchée ouverte ; et la seconde fut emportée, le quatrième de septembre, par le vicomte de Turenne, qui n'y employa que trois jours. Ainsi, se voyant la campagne ouverte jusqu'à Menin, il y marcha, et le prit avec encore plus de facilité qu'aucune de ces autres places, ayant battu en chemin le secours que les ennemis voulaient y jeter. La ville d'Ypres fut encore soumise aux armes du vainqueur : elle capitula le 26 de septembre, six jours seulement après l'ouverture de la tranchée. Ainsi finit la campagne des Pays-Bas.

Cependant le dessein des électeurs assemblés à Francfort ne trouvait plus d'obstacle à l'élection qu'ils voulaient faire du jeune Léopold, depuis que ce prince avait atteint l'âge de majorité. Il s'était rendu à la diète pour hâter sa nomination par sa présence ; il n'y avait plus qu'une difficulté qui en retardât la conclusion. C'était la capitulation impériale, par laquelle le futur empereur s'oblige de conserver les droits des princes et États de l'empire, et de souscrire à telles autres conditions qu'il plaît aux électeurs de lui imposer. Celles qu'on prescrivait à Léopold étaient très dures ; elles l'obligeaient à se séparer des intérêts de l'Espagne, et à observer inviolablement le traité de Westphalie, sous peine d'être déchu de l'empire. On croyait que Léopold n'y consentirait jamais ; mais plutôt que de perdre une couronne qui était comme héréditaire dans la maison d'Autriche, il signa la capitulation telle qu'elle lui fut offerte, en vue de ne l'observer, dit un célèbre ambassadeur (*), qu'autant que la nécessité l'y contraindrait. Il fut aussitôt élu et proclamé empereur, le 18 juillet de cette année.

Telle fut l'adresse des ambassadeurs français, qui, ne pouvant traverser l'élection dont nous venons de parler, firent du moins lier les mains au nouvel empereur, d'une manière si forte et si solennelle. Pour l'obliger même à l'observation des promesses qu'il venait de jurer, ils engagèrent plusieurs princes et États de l'empire à former ensemble une ligue, qui fut appelée la *ligue du Rhin*. Les archevêques de Mayence, de Trèves et de Cologne y entrèrent, aussi bien que l'évêque de Munster, l'électeur Palatin, le roi de Suède, comme duc de Bremen et de Werden, les ducs de Brunswick et de Lunebourg, et le landgrave de Hesse. Elle fut signée à Mayence le 15 d'août, et, par ce traité, le roi très chrétien, les électeurs et les princes confédérés, se promirent une assistance mutuelle, pour empêcher que la paix de Westphalie ne fût enfreinte, tant au dedans qu'au dehors de l'empire.

Tant que les Espagnols n'en eurent point connaissance, ils parurent plus éloignés que jamais d'un accommodement. Mais, dès que le bruit en fut parvenu à leurs oreilles, ils commencèrent à se rendre plus traitables, à quoi une ruse du cardinal Mazarin ne contribua pas peu à les déterminer. Comme il était né un second fils au roi d'Espagne, il ne craignait plus de voir sa couronne sans successeur. Ma·, pour le hâter de donner au roi l'infante sa fille, il fallait le piquer de jalousie, en lui faisant craindre un autre mariage qui éloignerait son accommodement avec le roi très chrétien. C'est ce que fit adroitement le cardinal, qui engagea la duchesse de Savoie à venir à Lyon, avec les princesses ses filles,

(*) Nani, ambassadeur de Venise.

sous prétexte de faire épouser l'aînée (*) au roi. L'artifice réussit. A peine la cour d'Espagne en fut avertie, qu'elle dépêcha Pimentel à Lyon, où le roi s'était rendu avec toute la cour. Il lui offrit l'infante à des conditions si avantageuses, qu'on ne douta point que le traité de paix ne fût bientôt conclu. On renvoya alors la duchesse de Savoie fort mécontente d'avoir servi de prétexte à une autre négociation. Le roi n'avait pas laissé de concevoir de l'amour pour sa fille, dans le peu de temps qu'elle était restée à la cour; mais il fallut que cette inclination naissante cédât à la politique, qui décide toujours du mariage des rois. Celui du jeune monarque avec l'infante ayant été arrêté, on ne tarda pas à dresser les préliminaires de la paix, qui devait être le fruit de cette alliance. Pimentel se rendit, pour cet effet, à Paris, où la cour retourna au mois de février de l'année 1659. Il eut diverses conférences avec le cardinal Mazarin, dans lesquelles ils convinrent que la France retiendrait une partie de ses conquêtes, et que l'Espagne abandonnerait les intérêts du prince de Condé. Mais Pimentel fut désavoué sur ce dernier article, qui occupa longtemps les ministres plénipotentiaires des deux cours lorsqu'ils furent assemblés sur la frontière. Celle de France nomma pour cet emploi le cardinal Mazarin, et celle d'Espagne don Louis de Haro, qui se rendirent aux Pyrénées, munis des pouvoirs nécessaires pour consommer le grand ouvrage de la paix. L'île des Faisans fut choisie pour le lieu de la conférence; on y bâtit une loge dans le milieu, et deux ponts de communication, par où les deux ministres s'y rendirent chacun de leur côté. Ils avaient tous deux une suite magnifique, quoique celle du cardinal fût plus nombreuse, et plus leste que celle de don Louis. L'ouverture des conférences se fit le treizième d'août, et en moins de deux mois ces deux ministres, assistés de leurs secrétaires, consommèrent la plus grande affaire qu'il y eût jamais eue, en terminant une guerre de vingt-cinq ans, par l'alliance des deux plus grands partis de l'Europe. Ce n'est pas que le traité du mariage ne souffrît d'abord quelques difficultés. On insista longtemps sur les renonciations, que la cour d'Espagne exigeait du roi, par rapport à la succession de cette monarchie. On s'attendait bien qu'elles n'auraient lieu qu'autant qu'il plairait au roi de les observer. On ne laissa pas de les stipuler de la manière la plus solennelle.

Les articles du mariage ayant été réglés, on envoya le maréchal de Grammont à Madrid, pour faire la demande de l'infante. Comme la France était épuisée d'argent, on ne put lui faire un cortége aussi magnifique qu'il aurait été nécessaire en pareille occasion. On couvrit ce défaut d'une apparence d'empressement, qui, sous prétexte que la saison était déjà avancée, et que le roi d'Espagne devait amener sa fille sur la frontière avant l'hiver, ne permettait pas de faire les préparatifs convenables. Le maréchal prit donc la poste pour la forme, et sans aller plus vite que le pas des mules, si ce n'est à son entrée dans Madrid: il y parut en équipage de courrier, pour donner un air plus galant à son ambassade. Elle fut reçue du roi d'Espagne, avec de grandes marques de satisfaction. Il accorda l'infante au roi, et le maréchal en rapporta la réponse à ce monarque, qui l'attendait avec très peu d'impatience.

Ce qui causait en lui cette indifférence était une violente passion dont son cœur se trouvait prévenu. Il aimait Marie de Mancini, nièce du cardinal, à qui beaucoup de fierté et d'ambition, une humeur libre et enjouée, tenaient lieu d'esprit et de beauté. Elle avait d'ailleurs des saillies fort plaisantes, qui divertissaient extrêmement le roi. Ce jeune prince, naturellement sérieux, s'ennuyait avec toute autre qu'avec elle, parce qu'elle ne le contraignait point et qu'elle n'était point gênée par sa présence, qui gênait toutes les autres contre son intention. Elle ne fut pourtant pas sa première inclination. Il avait aimé auparavant deux autres beautés, sans compter la princesse de Savoie, qu'on ne peut pas mettre de ce nombre. La première fut Elisabeth de Tarneau, fille d'un avocat au Parlement, que le roi vit aux Tuileries sans lui parler. Il fit en vain diverses tentatives pour l'engager à répondre à son amour. Comme elle se piquait d'une sagesse austère, le poste de maîtresse l'alarma; elle refusa même une entrevue, pour ne pas mettre sa vertu en danger. La seconde fut moins dédaigneuse, et remplit quelque temps le poste que l'autre avait refusé. Elle se nommait de la Mothe d'Argencour, fille d'honneur de la reine mère, qui, entre autres qualités attrayantes, possédait celle de danser parfaitement. Ce fut dans cet exercice que le roi en devint amoureux. Il ne put si bien cacher son commerce, que le cardinal n'en fût averti. Il suscita un chagrin à la demoiselle, qui prit aussitôt le parti du couvent. Le roi chercha à l'oublier entre les bras d'une autre maîtresse. Il choisit mademoiselle Mancini, comme pour se venger de la sévérité de l'oncle, en formant avec la nièce une nouvelle intrigue. Le cardinal n'oublia rien pour la rompre dès le commencement. Il employa les motifs les plus touchants et les plus capables de faire impression sur l'esprit du roi. Mais voyant que tout était inutile, il entreprit de le marier pour le guérir.

(*) Elle s'appelait Marguerite.

Les choses étaient en cet état, lorsque ce ministre partit pour les Pyrénées; son absence laissa encore un champ plus libre à la tendresse de l'amante et de l'amant. La reine n'avait pas la force de s'y opposer; mais elle donnait avis de tout au cardinal, qui écrivait au roi les lettres les plus fortes. Le roi les montrait à sa maîtresse, et concertait avec elle les réponses qu'il y faisait. C'était un nouveau chagrin pour le cardinal, qui fut sur le point de rompre la négociation de la paix et du mariage. Il fit venir ses nièces à Bordeaux, pour tâcher de guérir le roi par leur éloignement. Le monarque les y suivit bientôt, prêt à sacrifier sa couronne à celle qui possédait déja son cœur. Il n'y eut qu'une fine politique du cardinal, qui l'empêcha de mettre sa nièce sur le trône. Il craignit de se faire trop d'ennemis, en immolant le bien public à son ambition. Il trouvait un intérêt plus solide à se conserver sur le pied de ministre: et couvrant cette prétendue modération du prétexte d'un zèle ardent pour la gloire de son maître, il conclut son mariage avec l'infante, aux risques de tout ce qui en pourrait arriver.

Pour rompre néanmoins une inclination qui ne pouvait avoir que de dangereuses suites, il maria sa nièce au connétable Colonne, et la fit partir aussitôt après son retour. Ce fut alors qu'on vit paraître la faiblesse du roi dans toute son étendue. Il gémit, il pleura, et ne put s'arracher qu'avec une violence extrême des bras d'une personne qu'il aimait toujours éperdument. Chacun sait ce qu'elle lui dit en le quittant: *Vous m'aimez*, Sire, *vous pleurez, vous êtes Roi, et je pars.* C'était le toucher par l'endroit le plus sensible, et l'engager d'une manière bien plus forte à faire usage de son autorité. Mais il fallut céder au temps, pour écarter de la cour une rivale qui ne pouvait que déplaire à la jeune reine.

Pendant qu'on travaillait aux équipages de l'infante, les deux ministres plénipotentiaires achevèrent de négocier le traité de paix. Ce qui fit le plus de difficulté, ce furent, comme je l'ai dit, les intérêts du prince de Condé. Don Louis ne pouvait se résoudre à l'abandonner, par le motif de la gloire du roi son maître, qui était intéressé à sa protection. Le cardinal, de son côté, ne pouvait consentir au rétablissement d'un prince rebelle, qui avait pris les armes contre son souverain. Ils s'échauffèrent si fort sur cette contestation, qu'ils furent vingt fois sur le point de rompre les conférences. Peut-être entrait-il du ressentiment personnel dans la chaleur du cardinal. Il consentit enfin à son rétablissement, sur la promesse que fit don Louis de céder Avesnes au roi, et Juliers pour le duc de Neubourg. Les autres articles ayant bientôt été réglés, le contrat de mariage et le traité de paix furent signés le 7 de novembre, et ratifiés au mois de décembre suivant.

Dès que le prince de Condé eut appris la conclusion de la paix, il se rendit à Toulouse où était la cour, et fut reçu du roi et de la reine avec de grandes marques de bonté. Le cardinal Mazarin y était déjà arrivé pour rendre compte à Leurs Majestés du détail de l'importante négociation qu'il avait si heureusement terminée. On ne songeait plus qu'à faire éclater partout la joie que chacun en ressentait, lorsqu'elle fut troublée par une mort imprévue, qui remplit la cour de deuil. Ce fut celle de Gaston-Jean-Baptiste de France, duc d'Orléans, de Chartres, de Valois et d'Alençon, oncle du roi, arrivée, le 2 février, à Blois, où il s'était retiré depuis environ sept ans.

En attendant que l'infante fût amenée sur la frontière, le roi se promenait dans les provinces méridionales de son royaume, où il exécuta trois choses qu'il s'était proposées depuis longtemps: l'une, fut de bâtir une citadelle à Marseille, pour contenir cette ville, dans laquelle il était resté quelques vestiges des troubles passés; l'autre de réduire à l'obéissance les protestants du Languedoc, qu'on accusait d'avoir contrevenu aux édits; et la dernière, de s'emparer d'Orange, à la faveur de la minorité du prince Guillaume III de ce nom, qui n'était pas en état de s'y opposer. Ensuite ce monarque se rendit à Aix, où la paix fut premièrement publiée. De là, s'avançant vers les Pyrénées, il passa à Avignon, où il exerça tous les actes de la souveraineté. Enfin il arriva à Bayonne, d'où il vint, sur la fin de mai, à Saint-Jean-de-Luz, pendant que le roi d'Espagne se rendit de son côté à Saint-Sébastien.

Le jour étant venu auquel l'entrevue des deux rois devait se faire, ils passèrent l'un et l'autre avec leur suite dans l'île de la Conférence, où ils s'embrassèrent avec toutes les marques apparentes d'une parfaite réconciliation. Le troisième de juin, don Louis de Haro, à qui le roi très chrétien avait envoyé sa procuration pour épouser l'infante, s'acquitta de cette commission dans l'église cathédrale de Fontarabie, et le lendemain le marquis de Créqui fut dépêché de Saint-Jean-de-Luz pour porter à la jeune reine les présents du roi. Le sixième du même mois, le roi d'Espagne la conduisit à l'île de la Conférence, où il la remit entre les mains du roi son époux; après quoi, s'étant séparés, non sans verser des larmes de part et d'autre, la célébration du mariage, qui ne s'était faite à Fontarabie que par procureur, se réitéra le 9 de juin à Saint-Jean-de-Luz, où le roi

en personne épousa tout de nouveau l'infante. Ce fut l'évêque de Bayonne qui en fit la cérémonie.

Rien n'était plus beau que ce spectacle, où l'on voyait briller ces deux époux, qui paraissaient faits l'un pour l'autre. Le roi, dans la fleur de sa jeunesse, s'y faisait voir avec une majesté, un port, une taille, un air de grandeur qui attiraient les yeux d'un chacun. Il avait la tête belle, les cheveux châtain brun, naturellement bouclés. Il prit ensuite la perruque, quand elle fut devenue à la mode. Il avait le nez grand et bien fait, les yeux bleus, le regard assuré et plein de feu, les lèvres vermeilles et le sourire très agréable. Son teint un peu brun lui donnait un air mâle, qui, joint à une contenance libre et dégagée, le rendait, sans contredit, le mieux fait de tout son royaume. Il avait la jambe très belle, dansait très bien, et s'acquittait parfaitement de tous les exercices convenables à un prince. A l'égard de l'esprit, il l'avait juste, aisé, naturel. Il parlait peu, mais il parlait bien, et toujours dans les termes propres à chaque chose. Il n'avait point étudié, ne sachant d'autre langue étrangère que l'italienne; mais il avait du goût pour les sciences, qu'il se fit un honneur de protéger. Comme il avait peu de lumières, il donna dans la superstition, et le faux zèle lui fit faire de grandes fautes. D'ailleurs il était d'un excellent naturel, capable des plus grandes choses, si l'on eût pris soin de le cultiver. Il n'était porté ni à la cruauté ni à la vengeance; mais il ne laissait pas d'avoir le cœur dur, croyant que tout dût fléchir à sa volonté. Du reste, fier, impérieux, magnifique, avide de richesses sans être avare, libéral sans être prodigue, et plus que tout, jaloux d'une fausse gloire, qui l'empêcha souvent d'en acquérir une véritable.

D'autre part, la jeune reine était une blonde éclatante, dont la douceur et la modestie relevaient encore la beauté. Son teint, mêlé de lis et de roses, éblouissait par la vivacité de ses couleurs. Ses yeux bleus et mourants donnaient je ne sais quel charme à toute sa personne, qui, sans avoir une beauté parfaite, ne laissait pas de toucher tous ceux qui la voyaient. Sa taille était petite, mais bien prise, son parler doux et agréable, son humeur affable et complaisante, et toutes ses manières si aisées et si gracieuses, qu'on y remarquait sans peine la bonté de son cœur. Telle était la reine que le ciel donnait à la France, et qui fut reçue dans tous les lieux de son passage, avec mille et mille acclamations. Comme elle apportait en même temps la paix dans le royaume, les peuples en témoignèrent une extrême joie, et se signalèrent à l'envi dans les respects qu'ils rendirent à Leurs Majestés. Le voyage se fit à petites journées, tant pour ne pas fatiguer la reine que pour donner le temps à la capitale de lui préparer une entrée magnifique. Elle la fit le 26 d'août, par la porte Saint-Antoine, hors de laquelle on avait élevé un trône que l'on y voit encore aujourd'hui. Leurs Majestés y reçurent les soumissions de tous les corps de la ville, après quoi elles se rendirent au Louvre, où tout était disposé pour les recevoir.

La cour alla peu après à Fontainebleau, pour y passer le reste de la belle saison. Ce ne furent que ballets, festins, comédies et autres divertissements qu'on y donna à la jeune reine. Le cardinal Mazarin l'y accompagna pour se délasser des fatigues que la négociation des Pyrénées lui avait causées. Mais, comme si la Providence n'eût prolongé ses jours que pour le mettre en état de compenser, par cette bonne œuvre, les maux qu'il avait suscités à tout le royaume, à peine eut-il terminé le grand ouvrage de la paix qu'il tomba dans une maladie qui termina aussi sa carrière. Elle commença par un épuisement général, causé par la grande application qu'il avait donnée aux affaires; puis la goutte et la gravelle, dont il était attaqué depuis longtemps, lui faisant sentir des douleurs aiguës, le tout se tourna en hydropisie, qui commença à faire désespérer de sa guérison. Il était en cet état, lorsque la cour revint de Fontainebleau à Paris. Comme il sentait approcher sa fin, il voulut être porté dans son hôtel, pour y jouir d'une plus grande tranquillité. Il ne laissa pas d'y avoir de fréquentes conférences avec le roi, qui lui rendait visite régulièrement tous les jours. Là, il achevait d'instruire le jeune monarque des affaires les plus particulières du royaume, et Michel Le Tellier, secrétaire d'État, écrivait sous lui les mémoires qu'il voulait laisser à Sa Majesté. Il passa ainsi le reste de l'année, ayant de temps en temps des intervalles qui suspendaient la violence de son mal.

Au mois de février suivant, il se fit porter à Vincennes pour y être encore dans un plus grand repos. Alors la maladie ayant augmenté, il parla de faire son testament. Il y fit divers legs à toute la maison royale, sans oublier ses parents et ses domestiques. Ensuite, voulant épargner à ses héritiers la recherche qu'on pourrait faire de ses biens, ou calmer sa propre conscience sur les moyens qu'il avait employés pour les acquérir, il les remit au roi, sous prétexte qu'ils venaient de ses libéralités, mais, en effet, pour les assurer à sa famille par le don que Sa Majesté lui en voudrait faire: c'était une nouvelle espèce de fi-

déicommis qu'il était bien sûr qui serait fidèlement acquitté. Aussi le roi en usa-t-il avec toute la générosité possible. Ne pouvant reconnaître autrement les services qu'il en avait reçus, il fit expédier sur-le-champ un brevet, daté du 6 de mars, par lequel il donnait en pur don à ce ministre et à ses héritiers tous les biens qu'il avait acquis pendant le cours de son ministère ; ils allaient, dit un auteur, à plus de cent millions. Ce fut le curé de Saint-Nicolas-des-Champs qui donna à Mazarin ce conseil secourable.

Muni d'un tel expédient contre ses remords, il ne pensa plus qu'à mourir en paix, surtout après qu'il eut fait une espèce d'amende honorable de tous les scandales qu'il pouvait avoir causés. Ce fut le mercredi 9 de mars, à deux heures après minuit, qu'il expira sans violence, âgé de cinquante-huit ans et quelques mois. Comme il avait été plus haï qu'aimé pendant sa vie, il fut plus déchiré que loué après sa mort ; on ne vit que satires injurieuses à sa mémoire ; et s'il eut des panégyriques, ce fut tout au plus de la part de ceux qu'il avait comblés de bien. Ainsi finit Jules Mazarin, qui, n'étant ni diacre ni prêtre, fut pourtant cardinal de l'église romaine, évêque de Metz, abbé de Cluny, et pourvu de quantité d'autres riches bénéfices, qui le faisaient passer pour ecclésiastique, quoiqu'il n'en eût que le nom. Italien de naissance, il s'éleva, par son habileté, au premier poste du royaume, et s'y soutint par la faveur de la reine, malgré tous les orages qui semblaient l'en devoir renverser. S'il céda pour un temps à ses ennemis, ce fut pour en triompher d'une manière plus éclatante, et pour laisser un monument éternel à la postérité de la plus haute fortune où un étranger puisse s'élever par son adresse.

Le roi, se voyant privé de ce premier ministre, ne voulut point en choisir d'autre ; mais, content d'écouter les avis des plus habiles de son conseil, il entreprit de gouverner par lui-même, et de commencer enfin à exercer la royauté. Jusque-là il avait toujours été comme en tutelle, tantôt sous la conduite de la reine sa mère et tantôt sous la férule du cardinal. Affranchi de l'autorité de l'un par la mort, et de la puissance de l'autre par son mariage, il prit en main les rênes de l'État, qu'il laissa pourtant guider sous lui à deux ministres que le cardinal lui avait recommandés en mourant. L'un était Jean-Baptiste Colbert, et l'autre, Michel Le Tellier ; mais s'il leur donna part aux affaires, ce fut pour en partager le soin avec eux, ou plutôt pour se décharger sur eux de ce qu'elles avaient de plus fatigant et de plus pénible.

Alors tout commença à changer de face. Les abus qui s'étaient glissés dans l'administration de la justice furent réformés, la lenteur fut bannie des procès, et les peuples furent déchargés des impôts qui avaient jusqu'alors excité leurs murmures et leurs plaintes. Le monarque donna des audiences réglées, où, par ses réponses justes et précises, il fit voir que le bon sens peut suppléer à l'étude, et un heureux naturel au défaut d'une mauvaise éducation. Il partagea son temps. Certaines heures furent destinées à travailler avec ses ministres, et d'autres à se délasser de son travail par les plus nobles divertissements. Ainsi, sans donner sa confiance à personne, il fut mieux servi qu'aucun roi l'eût jamais été ; et il eut la gloire de tout faire par lui-même, parce qu'il n'eut point de favori qui le gouvernât. Tous les grands étaient surpris. Ils ne s'étaient pas attendus de trouver tant de conduite dans une si grande jeunesse, ni qu'un roi de vingt-deux ans fût capable d'une si grande application. Ils changèrent tout à coup d'opinion, et en conçurent des espérances d'autant plus grandes, qu'ils croyaient pouvoir tout attendre de si heureux commencements. Alors on se hâta de donner le surnom de *Grand* à un monarque qui faisait de si grandes choses. Heureux s'il l'eût soutenu dans la suite autrement que par une grande ambition.

Son mariage, qui avait répandu la joie dans tout son royaume, fut bientôt suivi de celui de *Monsieur* son frère unique, qui ne reçut pas de moindres applaudissements. Ce jeune prince épousa sur la fin de mars Henriette d'Angleterre, fille de Charles I détrôné par Cromwel, et sœur de Charles II rétabli sur le trône de ces ancêtres après la mort de cet usurpateur. Elle n'avait encore que dix-sept ans ; mais elle faisait paraître tant d'esprit et de mérite, qu'on ne douta point que ce mariage ne fût heureux. *Monsieur* l'avait vue souvent pendant son séjour en France, où elle s'était réfugiée dans le temps des troubles d'Angleterre ; et ce fut dans leurs entretiens réciproques que se formèrent les nœuds de cette union.

Le premier avantage qui revint au roi de son application aux affaires, fut le redressement de ses finances, dont il donna la direction à Colbert sous le titre de contrôleur général. Ce ne fut néanmoins qu'après la disgrâce de Nicolas Fouquet, qui en avait été surintendant jusqu'alors.

L'abus des finances n'était pas le seul qu'il y eût à réformer. Il s'en était glissé de grands dans les armées, et il fallait en rétablir la discipline par de bons réglements. C'est ce que le roi fit encore, en choisissant pour cela un ministre habile selon le plan qu'il en avait

tracé. Il jeta les yeux sur Michel-François Le Tellier, marquis de Louvois, fils de Michel Le Tellier, secrétaire d'État, qui le mit exprès sur les rangs pour se décharger d'une partie du fardeau qui l'accablait. Le crédit du père mit bientôt le fils en faveur. Comme il était à peu près de l'âge du roi, le roi l'aima; il réussit si bien à le dresser aux affaires de la guerre, qu'il en fit le plus habile ministre qu'il y ait eu depuis longtemps dans ce département Il est vrai qu'il abusa ensuite de son autorité, et que sa jalousie contre Colbert fut d'un grand préjudice au royaume.

Ce dernier, outre la direction des finances, eut aussi la surintendance des bâtiments. C'est surtout par cet endroit qu'il plut au roi, en secondant son goût pour l'architecture, à laquelle il prenait un singulier plaisir. Je ne dirai rien des autres maisons royales qu'il fit bâtir, pour ne parler ici que de Versailles qui les surpasse toutes en beauté et en magnificences. C'était un lieu désagréable par lui-même, couvert de bois, où il n'y avait ni sources, ni rivière. Le roi entreprit d'y élever un château superbe, et d'y faire venir des eaux en aussi grande abondance que si elles eussent coulé naturellement dans son sein. Il fallut pour cela forcer la nature, et contraindre des rivières entières, par des aqueducs soutenus sur plusieurs arcades, à se rendre dans de grands réservoirs d'où elles forment une infinité de jets, de cascades, et de canaux différents. Tout y était ménagé avec art, tant pour le plaisir que pour la magnificence. Aussi le roi avait-il choisi ce lieu pour s'y retirer avec ses maîtresses, parce qu'il était trop observé au Louvre, eu égard à la disposition des appartements.

Son mariage ne l'avait pas guéri de son penchant pour les femmes. Au contraire étant devenu plus libre depuis ce temps-là, il chercha à se consoler du départ de la connétable Colonne par quelque autre attachement capable de la lui faire oublier. Le hasard lui en présenta l'occasion en la personne de mademoiselle de la Vallière, fille d'honneur de *Madame*, qui était prévenue pour lui d'une violente passion. Le roi répondit à sa tendresse, et ne fit bientôt plus mystère de son amour.

On jouissait à peine de la paix, qu'elle pensa être rompue par une nouvelle contestation pour le pas, arrivée à Londres entre le comte d'Estrades et le baron de Vatteville, ambassadeurs de France et d'Espagne. Le comte de Brahé, ambassadeur de Suède, devant y faire son entrée publique le 10 d'octobre, les autres se disposèrent à envoyer selon la coutume leurs carrosses au devant de lui. Vatteville, qui voulait primer sur le comte d'Estrades, prit toutes les précautions nécessaires pour s'assurer le premier rang qu'il prétendait. Il gagna les Anglais pour seconder ses gens en cas d'attaque, fit venir des soldats, d'Ostende, et garnit les traits de ses chevaux de chaînes de fer. Le comte d'Estrades, qui ne s'attendait pas qu'on dût couper les siens, se contenta de renforcer son train, pour se maintenir dans la préséance due au roi son maître. Il fut bien surpris de voir revenir son carrosse les traits coupés, et qui, par cette raison, avait laissé le champ libre à la sotte vanité du baron de Vatteville. Il en écrivit aussitôt en cour, et le roi ne tarda pas à faire éclater son ressentiment.

Cependant la reine était enceinte, et l'on attendait avec impatience quel serait le premier fruit de sa fécondité. Son terme étant venu, elle accoucha du dauphin, qui naquit à Fontainebleau le 1er de novembre.

L'année suivante commença par une nombreuse promotion de chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit. Le roi, qui en était le grand maître, s'étant rendu le 1er de janvier à l'hôtel de Luynes près des Grands-Augustins, en partit peu après pour aller en grande pompe à l'église, accompagné des anciens chevaliers novices. Les chevaliers tant anciens que nouveaux marchaient deux à deux vêtus d'habits de toile d'argent, avec la chaussure de même couleur. Quand chacun eut pris sa place, les novices prêtèrent le serment accoutumé, et reçurent des mains du roi le cordon bleu où la croix de l'ordre était attachée. Cette promotion fut de soixante chevaliers et de huit commandeurs. Du nombre de ceux qui avaient été nommés, était le marquis de Fabert, gouverneur de Sedan, qui refusa cet honneur par un trait de modestie digne d'être marqué dans l'histoire. Comme il ne pouvait faire les preuves ordinaires de noblesse, n'étant que le fils d'un imprimeur de Nancy, le roi l'en voulut dispenser en faveur de ses services, qui l'avaient élevé à la dignité de maréchal de France. Mais Fabert remercia Sa Majesté, ne voulant pas consentir que pour le distinguer on violât un des principaux statuts de l'ordre.

Il y eut, cette année, une grande disette de blé dans le royaume. Il était si rare et si cher qu'il n'y avait que les riches qui pussent en acheter. Les pauvres se nourrissaient de racines, et les maladies que causait cette méchante nourriture en faisaient mourir plusieurs de tout âge et de toute condition. Le roi soulagea leur misère en faisant venir des blés des pays étrangers pour être distribués à un prix raisonnable. Il fit même des aumônes considérables à ceux qui en avaient le plus de besoin, et prévint par ses soins la famine

générale dont tout le pays était menacé.

Rapportons actuellement la fameuse affaire des *Corses* qui eût coûté cher à la cour de Rome, si elle ne se fût hâtée d'en faire une ample satisfaction. C'étaient les soldats de la garde du pape, qui, ayant rencontré deux ou trois Français de la suite de l'ambassadeur, leur firent insulte, et en reçurent quelques coups. Aussitôt toutes les compagnies corses s'assemblèrent, marchèrent en armes au palais de l'ambassadeur, et se saisirent de toutes les avenues qui y aboutissaient, comme si elles avaient eu dessein de l'assiéger; elles tirèrent même sur sa personne, l'ayant vu paraître à un balcon, où le bruit l'avait attiré. L'ambassadrice, qui se promenait alors par la ville, ne fut pas plus respectée de ces furieux, qui tuèrent un de ses pages à la portière de son carrosse. On ne douta point que les parents du pape n'eussent prémédité cet attentat. Ils étaient mécontents de la cour de France qui, de son côté, prenait à tâche de les mortifier, pour se venger des traverses que Fabio Chigi lui avait suscitées au congrès de Munster. Pour cet effet, on avait envoyé à Rome le duc de Créqui, un des plus fiers seigneurs de la cour, qui y exerçait son ambassade avec toute la hauteur qui lui était naturelle. Ce seigneur, ne se trouvant plus en sûreté dans son palais, fit publier les raisons qu'il avait d'en sortir, et se retira sur les frontières de Toscane. Dès que le roi en fut informé, il fit donner des gardes au nonce Piccolomini, et menaça le pape des plus terribles effets de son indignation, s'il ne réparait promptement l'injure faite à son ministre. Le pontife alarmé écrivit quelques brefs d'excuse, mais en termes généraux, dont le roi ne fut point content. Peu s'en fallut qu'on en vînt à une guerre ouverte, qui aurait mis l'Italie en feu, si les parents du pape ne l'eussent enfin prévenue, en le portant à faire au roi une satisfaction convenable. On s'assembla à Pise pour y négocier l'accommodement; mais le traité n'en fut conclu que plus d'un an après, comme nous le verrons, aux conditions les plus dures et les plus mortifiantes.

Cependant le roi cherchait à tirer avantage du mariage de son frère avec la sœur du roi d'Angleterre. Il en était sorti dès le mois d'avril une princesse nommée *Marie-Louise*, qui fut mariée depuis à Charles II, roi d'Espagne. L'ambassadeur, qui l'avait négocié, fut en même temps chargé de deux autres traités, dont l'un était le mariage de Charles avec l'infante de Portugal, et l'autre la restitution de Dunkerque.

Le roi dissipa tant qu'il put les bruits qui couraient de ses desseins; mais il ne put guérir l'ombrage que les Hollandais en conçurent. Peu de jours avant l'achat de Dunkerque, la reine était accouchée d'une princesse nommée *Anne-Élisabeth de France*, qui mourut au commencement du mois de décembre suivant. Le roi alla ensuite visiter sa nouvelle acquisition, et revint passer l'hiver à Paris, dans les divertissements ordinaires. L'acquisition de Dunkerque fut garantie par la république des Provinces-Unies, et le traité de 1662, ratifié par le roi très-chrétien.

Quant à la cession de la Lorraine, le duc Charles, n'ayant pas tardé à s'en repentir, commença à se ressaisir de Marsal, où il mit un gouverneur à sa dévotion. Le roi, indigné de ce procédé, y marcha en personne à la tête de ses troupes, et résolut de l'assiéger dans les formes. C'était une des meilleures places du pays, tant par la régularité de ses ouvrages que par l'avantage de sa situation. Elle ne lui coûta néanmoins que onze jours de siége, le gouverneur ayant eu ordre de la remettre entre les mains du roi.

Après cette expédition, on en entreprit une autre contre les Algériens qui désolaient par leurs pirateries les côtes d'Italie et de Provence. Pour les réprimer, on mit une flotte en mer, commandée par le duc de Beaufort. Elle leur donna la chasse si vigoureusement, qu'ils furent contraints de se retirer dans leurs ports, après avoir essuyé un rude combat, qui les mit pour longtemps hors d'état de reparaître. On entreprit, l'année suivante, de faire un établissement sur la côte de Bugie, pour assurer encore mieux la navigation des vaisseaux français. On s'empara, pour cet effet, de Gigeri, où l'on se maintint durant quelques mois sans beaucoup de peine. Mais les vivres ayant manqué par la difficulté d'y mener les convois, on fut contraint d'abandonner cette entreprise, dont les mesures n'avaient pas été bien concertées.

On en prit de plus justes pour faire observer parmi les troupes l'exacte discipline que le roi voulait y établir. Le marquis de Louvois, qui entendait ce détail mieux que personne, donna partout de si bons ordres, que jamais le roi ne fut mieux servi, ni les peuples moins fatigués de l'insolence des soldats. Chacun se renfermait dans son devoir, plus par l'émulation de plaire au maître que par la crainte du châtiment. Aussi les emplois militaires ne se donnèrent-ils plus qu'au mérite, ce qui contribua plus que tout le reste à remplir les armées de bons officiers.

Pour faire en même temps de bons juges, le roi fit travailler à un nouveau code, appelé de son nom le *Code-Louis*. C'était un recueil d'ordonnances, tendant à régler toutes les procédures, et à faire fleurir la justice par une exacte observation des lois. Il ne fut publié qu'en 1667 et les années suivantes, à mesure qu'on en avançait la compilation.

On en fit de semblables pour la police, qui remit insensiblement le bon ordre dans Paris. Cette capitale fut embellie de quantité de beaux édifices. On commença la façade du Louvre, la plus superbe qui se puisse voir. Les particuliers imitèrent l'exemple du prince, et, par le bon goût qui se répandit dans la construction des bâtiments, Paris devint en peu de temps une ville régulière, riante, magnifique, où la propreté et la sûreté attirèrent bientôt un grand concours d'étrangers. Les rues furent élargies, les places publiques ornées de fontaines, et les bords de la Seine revêtus de belles pierres, qui commencèrent à former des quais somptueux autant que commodes. Les denrées y vinrent en abondance; on en facilita l'entrée par la diminution des impôts; et le bon marché des vivres fit oublier les longues guerres qui avaient jeté les peuples dans la misère et dans la désolation.

Tous ces soins du monarque, pour procurer le bien public au dedans, ne lui firent pas négliger au dehors les alliances qui pouvaient lui être avantageuses. Celle des Suisses, qui durait depuis François I^er, fut renouvelée cette année. Les ambassadeurs des treize cantons, accueillis avec toutes sortes de solennités, entrèrent le 14 novembre en conférence avec les commissaires du roi, et le traité ayant été signé, l'alliance fut jurée en l'église de Notre-Dame, avec les cérémonies accoutumées, et ils furent ensuite régalés à l'archevêché.

Le roi fit peu après une nouvelle création de quatorze ducs, pour reconnaître par cet honneur les services des principaux seigneurs du royaume. Ce fut aussi pour prévenir les désordres qui pouvaient encore troubler l'État, en s'assurant des grands de la cour pour contenir le Parlement et le peuple. Cette politique réussit; car quoique la France ait été exposée dans la suite aux plus fâcheuses calamités, jamais les peuples n'ont osé secouer le joug auquel le roi les avait accoutumés de bonne heure.

L'affaire des corses ayant aussi été terminée, à la plus grande satisfaction de la France, le cardinal Chigi vint en France au mois de juillet, faire au roi la satisfaction dont on était convenu; et le cardinal Impériali les suivit bientôt après, pour s'acquitter aussi de l'ordre qui lui avait été donné. Mais à l'exception des termes concertés dont le premier devait se servir dans le compliment qu'il fit à Sa Majesté, la qualité de légat dont il était revêtu, et les honneurs qu'il reçut à son entrée, le dédommagèrent bien de ce qu'il pouvait y avoir d'humiliant dans la démarche qu'on lui faisait faire.

Elle fut précédée de plusieurs fêtes galantes, qui occupèrent la cour jusqu'au mois de mai. Le roi s'y distingua par son adresse dans la danse, et tous les seigneurs y brillèrent par une dépense dont ils auraient pu se passer. Mais il fallait suivre le goût du maître, que ses ministres engageaient adroitement dans ces parties d'éclat, pour faire diversion aux affaires. C'était la politique du cardinal Mazarin, dont ils suivaient en cela les mémoires. Il leur convenait que le roi ne devînt pas trop éclairé: ils favorisaient son penchant à la volupté et à la magnificence. Mais pour le rendre en même temps absolu, et pour faire sous son nom tout ce qu'ils voudraient, ils engageaient la noblesse à se rendre dépendante de la cour, en l'y attachant par des pensions que le luxe et les plaisirs rendaient tous les jours plus nécessaires.

Pour faire croire néanmoins que le roi ne s'endormait pas dans ces divertissements, on lui donna des ouvertures sur le commerce, qu'il eut la gloire d'avoir rétabli dans ses États. Ce fut Colbert qui lui en traça le plan, sur le modèle de celui des Hollandais, qui étaient montés par là à un si haut degré de puissance. Il proposa d'établir deux compagnies, l'une pour les Indes-Orientales, et l'autre pour les Indes-Occidentales, sous la protection de Sa Majesté. Elle s'engagea de leur prêter six millions pour le fonds nécessaire à leur établissement; et aussitôt l'on fit partir une colonie française de la Rochelle, pour aller peupler l'île de Cayenne, située dans l'Amérique méridionale, à l'embouchure de la rivière du même nom. Une autre fut envoyée au Canada, dans l'Amérique septentrionale, et une autre dans l'île de Madagascar, au levant du continent d'Afrique; mais ce dernier établissement ne dura pas longtemps.

Il fallait, pour assurer toutes ces colonies, prendre soin de rétablir aussi la navigation. C'est à quoi les ministres s'appliquèrent, en faisant construire de grands vaisseaux, et en équipant de puissantes flottes, qui disputèrent bientôt l'empire des mers aux Anglais et aux Hollandais.

Le 16 novembre suivant, la reine accoucha d'une princesse, nommée Marie-Anne de France, qui mourut au bout de six semaines. La duchesse d'Orléans était aussi accouchée, au mois de juillet, de Philippe-Charles, duc de Valois, qui ne vécut que deux ans, étant mort en 1666, au mois de décembre.

Au rétablissement de la marine et du commerce, il faut joindre les manufactures, qui sont une partie essentielle de ce dernier moyen d'enrichir un État. Celles de France étaient tombées dans le mépris, par l'avidité que chacun témoignait pour faire venir des étoffes étrangères. Par là une infinité d'ouvriers se trouvaient sans occupation, et les peuples

voisins en profitaient par le débit de leurs marchandises, qui attiraient tout l'argent du royaume. Le roi entreprit de remettre les arts en honneur; il établit en divers endroits de belles manufactures, et les plus habiles artisans, se voyant occupés et encouragés, cessèrent de porter chez les voisins le fruit de leur industrie.

Le roi n'en demeura pas là. Non content d'illustrer par sa protection les arts purement utiles ou nécessaires, il voulut honorer aussi ceux qui servent uniquement à la magnificence et à l'ornement. Telles sont la peinture, la sculpture et l'architecture, propres à conserver la mémoire des grandes actions. Dès longtemps, il y avait une académie en ce genre, autorisée par arrêt du conseil : le roi en renouvela l'établissement par de nouvelles lettres patentes, et outre les nouveaux privilèges qu'il lui accorda, il ne dédaigna point de la loger dans le Louvre, comme pour faire travailler tant d'habiles maîtres sous ses yeux; aussi s'y rendirent-ils si excellents, que Paris le disputerait à l'ancienne Rome par la beauté des tableaux et la hardiesse des statues dont tous les palais sont ornés. Nous verrons dans la suite l'Académie des sciences se joindre encore à celle des beaux-arts; comme celle des inscriptions fut établie pour transmettre tous ces rares monuments à la postérité. Je n'oublie pas l'Académie de musique, qui fut aussi portée au plus haut point sous ce règne.

Ajoutons à toutes ces grandes entreprises celle de joindre les deux mers, par le moyen du canal de Languedoc. Elle fut commencée cette année, et achevée seulement longtemps après. Seize ans après, il ne s'agissait de rien moins que de ramasser toutes les eaux de plusieurs petites rivières, et de les conduire dans les deux mers, par un nouveau chemin de soixante-quatre lieues de longueur. C'est ce qui fut exécuté en creusant un bassin d'une profondeur et d'une étendue extraordinaires, qui, rassemblant toutes ces eaux, les distribue ensuite par des écluses d'un travail non moins solide que surprenant. Tel était l'usage que le roi faisait de sa puissance : heureux s'il ne l'eût employée jamais qu'à faire réussir de tels projets!

Il en méditait un plus ambitieux, qui devait éclore à la mort prochaine du roi d'Espagne, et pendant la minorité de son successeur. C'était d'envahir les Pays-Bas espagnols, sous prétexte des droits de la reine, dont la dot ne lui avait pas été payée entièrement. Les Hollandais en furent d'autant plus alarmés, qu'ils étaient alors sur le point d'entrer en guerre avec l'Angleterre et l'évêque de Munster. Ils ne savaient quel parti prendre pour se délivrer de leurs justes appréhensions.

Ce qui donna lieu à la guerre qu'il méditait fut la mort de Philippe IV, roi d'Espagne, arrivée au mois de septembre, après un règne de quarante-quatre ans : le roi affecta d'en paraître touché par la lettre qu'il en écrivit au comte d'Estrades; mais le traitement qu'il fit peu après à Charles II, son successeur, fut bien éloigné de la protection et de l'amitié qu'il lui avait promises.

La reine Anne d'Autriche, mère du roi et sœur de Philippe IV, ne lui survécut que quelques mois, étant morte le 20 janvier de l'année 1666. Sa vie avait été un mélange continuel de bons et de mauvais succès. Si les premières années de sa régence furent heureuses, rien ne fut plus malheureux que les dernières, par son attachement pour le cardinal Mazarin, qu'elle voulut maintenir au risque de tout ce qui en pouvait arriver. Elle y réussit; mais il lui en coûta bien des traverses. Si néanmoins quelque chose fut capable de l'en consoler, c'est d'avoir vu le roi son fils en état de gouverner par lui-même, et d'avoir donné la paix au royaume, par le mariage de l'infante sa nièce, qui était ce qu'elle désirait le plus. Du reste, sa personne était un composé de qualités différentes. Pleine de fierté et d'aigreur contre tout ce qui lui résistait, elle n'avait que de la douceur et de la bonté dans les occasions où l'on s'attachait à lui plaire. Personne ne savait mieux se composer. Ses manières extérieures la faisaient passer pour habile, quoiqu'elle eût dans le fond plus d'opiniâtreté que de résolution.

Le roi était dans un âge à être moins sensible à la perte de sa mère. Tout occupé de ses amours et de son ambition, il ne songeait qu'aux grands desseins que cette dernière passion lui inspirait. C'était d'envahir les Pays-Bas, comme dévolus à la reine par la mort du roi son père. Il fallait pour cela ménager l'Angleterre, afin qu'elle ne fût pas contraire à ce projet. Le roi envoya à Londres une ambassade solennelle, pour engager le roi Charles à ne point traverser la conquête des Pays-Bas. Et comme ce traité devait demeurer secret jusqu'au temps de l'exécution, on feignit, comme j'ai dit, de négocier la paix avec la Hollande, pendant que l'on convenait sous main de continuer à lui faire la guerre. Mais ces intrigues ayant été pénétrées, et le roi ne pouvant plus résister aux instances réitérées des Provinces-Unies, qui le pressaient de remplir ses engagements, il convint avec le roi d'Angleterre de se déclarer réciproquement une guerre simulée, ce qui fut exécuté de la part de la France, le 29 de janvier. Ce fut en conséquence de cette déclaration de guerre, que la flotte française eut ordre de venir dans l'Océan, mais si lente-

ment et après tant de délais, que les Hollandais n'en purent tirer aucun avantage. Le roi ne les aida pas plus efficacement par terre contre l'évêque de Munster; et cependant, pour prix des six mille hommes qu'il fit marcher à leur secours, il ne tint pas à lui d'avoir Maestricht, qui est la clef de tout leur pays.

Le secret de cette guerre entre la France et l'Angleterre étant ignoré dans l'Amérique, on s'y battit plus sérieusement. Les deux nations possédaient par moitié l'île de Saint-Christophe, l'une des Antilles. Dès qu'on y reçut avis de ce qui se passait en Europe, on en vint aux mains; et les Français chassèrent les Anglais de l'île, après leur avoir pris leurs forts, leurs armes et leur canon. Les deux rois apprirent avec chagrin une nouvelle si contraire à leurs intentions secrètes. Aussi la France ne tarda-t-elle pas à restituer à l'Angleterre la partie de l'île qu'elle possédait, dès que la paix fut conclue à Breda, comme nous le dirons l'année suivante.

C'était en vue d'entreprendre une guerre plus utile, dont le roi formait à loisir les préparatifs. Pour cet effet, il assembla son armée près de Compiègne, et en fit la revue le 15 de mars. Il y parut avec une magnificence digne du spectacle dont il voulait régaler la cour. Ayant trouvé ses troupes en bon état, il les renvoya dans leurs quartiers, jusqu'au temps destiné à les mettre en campagne.

Pendant qu'il donnait les ordres nécessaires pour la grande expédition qu'il méditait au dehors, on achevait au dedans les ouvrages commencés pour la commodité de la navigation et du commerce.

Ce fut aussi à peu près dans le même temps que s'établit l'Académie royale des sciences à Paris. Elle tint premièrement ses conférences dans une des salles de la bibliothèque du roi, qui lui donna ensuite un appartement dans le Louvre, pour faire plus d'honneur aux membres qui la composent. Comme entre les sciences dont on y traitait on cultivait particulièrement l'astronomie et les mathématiques, on ne tarda pas de construire hors du faubourg Saint-Jacques un observatoire, pour y dresser les machines dont on pouvait avoir besoin. De là tant de belles découvertes, qui se perfectionnent tous les jours. C'est aux soins de Colbert qu'on en est redevable, par l'application qu'il eut à inspirer au roi de si nobles desseins.

Quoique son commerce avec la marquise de Montespan n'ait éclaté que trois ans après, ce fut pourtant dès ce temps-ci que cette dame médita sa conquête. Elle était venue étaler ses charmes à la cour, et le roi, la voyant souvent chez madame de la Vallière, ne put se défendre du piége qu'elle lui tendait. La Vallière s'aperçut de son changement, et s'en plaignit; mais, contrainte de souffrir une rivale dont la beauté lui enlevait insensiblement le cœur du roi, elle demeura encore quelque temps à la cour, jusqu'à ce qu'elle prît entièrement le parti de la retraite. La reine souffrait encore plus impatiemment ce partage; mais la crainte de s'aliéner son époux, qui d'ailleurs en usait bien avec elle, lui faisait étouffer ses plaintes, et renfermer en elle-même son chagrin. Elle n'en eut pas moins de tendresse pour le roi, qu'elle tâchait de ramener par ses bonnes manières. Elle accoucha, au mois de janvier, d'une princesse, nommée comme elle *Marie-Thérèse*, qui ne vécut pas longtemps.

Au printemps suivant, le roi pensa à faire valoir par les armes les droits de la reine son épouse. Jusque-là, un reste de complaisance pour la reine-mère l'avait emporté sur son ambition; mais à peine eut-elle les yeux fermés, que le roi se mit en état de soutenir ses prétentions, en assemblant toutes ses troupes. C'était pour intimider la cour de Madrid, à qui il avait fait savoir sa résolution, dès l'année précédente. Il la laissa même écouler tout entière, pour ne paraître pas agir avec trop de précipitation. Mais celle-ci étant venue, et la reine d'Espagne ayant fait réponse qu'elle ne pouvait entendre à aucun accommodement sur les prétentions du roi très-chrétien, qu'elle croyait destituées de toute apparence, ce monarque fit publier un manifeste pour établir la justice de ses desseins.

La jalousie de Louvois contre Colbert fut la cause secrète de cette prise d'armes. Le premier, se voyant inutile en temps de paix, inspira au roi de faire la guerre à l'Espagne, sous prétexte des droits de la reine, appuyés sur de certaines lois, qu'il eut soin de faire expliquer en sa faveur. On entra tout d'un coup en Flandre, où le roi voulut aller en personne. Cependant, pour sauver la parole qu'il avait donnée de ne point porter la guerre dans les états du jeune roi d'Espagne pendant sa minorité, il qualifia cette expédition de *prise de possession*, et non pas *de prise d'armes : étrange prise de possession*, disaient les Espagnols, *qui se faisait à main armée!* En effet, le roi entra en Flandre, à la tête de trente-cinq mille hommes.

La ville d'Ath n'attendit pas le siége; elle se rendit aux premières approches du canon. Tournay laissa ouvrir la tranchée; mais ce ne fut que pour la forme, s'étant rendu trois jours après. Le roi y entra en conquérant, qui n'avait qu'à paraître devant une place, pour s'en faire aussitôt ouvrir les portes. C'est ainsi

que parlaient les Français, en insultant à la faiblesse des Espagnols. Douai ne tint que six jours, ayant demandé à capituler le 6 juillet, et remis la ville et le fort de Scarpe entre les mains du roi, qui y fit aussitôt venir la reine, pour prendre possession de sa nouvelle conquête. Oudenarde eut le même sort, s'étant rendu le 31 du même mois.

C'était moins une expédition qu'un voyage, où tout fléchissait à l'aspect terrible du vainqueur. La frayeur marchait devant lui, et les peuples consternés, baissant la tête, subissaient le joug qu'on venait leur imposer. Ce n'était pas sans murmurer d'une violence qui les soumettait, malgré eux, à une domination étrangère. Le même jour qu'Oudenarde se rendit, la paix fut conclue à Breda, non par un traité commun à toutes les puissances intéressées, mais par trois traités différents, selon leurs intérêts particuliers. La paix de la France avec l'Angleterre ne fut pas ce qui souffrit le plus de difficulté. S'il n'y avait eu que cet accommodement à régler, il aurait été bientôt fait, puisque les deux couronnes étaient d'accord, même dans le temps qu'elles feignaient de se faire la guerre. Celui de l'Angleterre avec le Danemarck et les Provinces-Unies fut un peu plus difficile à ménager. Cependant tout fut arrêté en deux mois, par l'intérêt qu'avaient les états généraux de terminer une guerre qui leur était fort à charge.

Ils songeaient d'ailleurs à se garantir de l'invasion des Français, qui continuaient leurs conquêtes dans les Pays-Bas. La ville d'Alost fut prise le 4 d'août; en suite de quoi, le roi alla mettre le siége devant Lille, qui se rendit le 28, après neuf jours seulement de tranchée ouverte. Sa prise fut suivie de la déroute du comte de Marsin et du prince de Ligne, qui s'étaient avancés jusqu'à Ypres, dans le dessein d'en tenter le secours. Ils commandaient l'un et l'autre un corps de cavalerie espagnole, dont le roi n'eut pas plutôt appris la marche, qu'il envoya contre eux deux détachements, conduits par les marquis de Créqui et de Bellefonds. S'avançant ensuite lui-même jusqu'au canal de Bruges avec un gros de cavalerie pour les soutenir, il fut témoin de la défaite entière des troupes ennemies, sur lesquelles on prit plus de quinze cents chevaux, quantité de drapeaux et de prisonniers. Ainsi se termina la campagne du roi, qui s'en retourna à Versailles dès le commencement de septembre, pour aller revoir la marquise de Montespan. Son amour naissant pour cette dame ne lui permit pas même de lui dérober tout le temps de la campagne; il l'interrompit deux fois pour satisfaire l'impatience de ses désirs.

Pendant que la principale armée, commandée par le vicomte de Turenne, achevait si rapidement toutes ces expéditions, le maréchal d'Aumont, qui commandait un corps séparé, en faisait d'autres avec autant de succès que de promptitude. La première fut la prise de Bergues, la seconde celle de Furnes, ni l'une ni l'autre n'ayant fait de résistance. Courtray fut également pris, mais avec un peu plus de difficulté et Dixmude n'attendit pas seulement le canon pour ouvrir ses portes. Était-ce à la valeur des Français, ou à la consternation des Espagnols, que l'on devait attribuer toutes ces conquêtes? Il semble qu'il n'y avait pas beaucoup d'honneur à prétendre des succès qui coûtaient si peu aux vainqueurs.

Cependant, pour faire voir qu'il donnait quelque chose à la médiation de ses alliés, il consentit, au mois de novembre, aux propositions suivantes que les Hollandais se chargeaient de faire agréer aux Espagnols C'était, en cas que ces derniers les acceptassent dans le mois de mars prochain, « de se contenter, pour la satisfaction qu'il prétendait » des droits échus à la reine par la mort du » roi d'Espagne, de la cession qu'ils lui feraient en bonne forme de toutes les places » que ses armes avaient occupées pendant la » dernière campagne; que, si les Espagnols » aimaient mieux traiter avec lui d'un échange » desdites conquêtes, Sa Majesté se contenterait de la possession de ce qu'ils occupaient » actuellement dans le duché de Luxembourg, de Cambrai et du Cambresis, de » Douai, Aire, Saint-Omer, Bergues et Furnes, avec leurs dépendances, et que Charleroi (dont on avait rétabli les fortifications) » serait rasé; que toutes les autres conquêtes » non comprises dans le présent projet seraient restituées aux Espagnols; que, s'ils » aimaient mieux céder à Sa Majesté la » Franche-Comté que le duché de Luxembourg, Sa Majesté en recevrait la cession et » l'échange; que les états généraux des Provinces-Unies de leur côté, à la considération desquels Sa Majesté avait beaucoup » diminué de ses prétentions, lui promettaient d'employer leurs offices auprès des » Espagnols pour les porter, entre-ci et la fin » de mars suivant, à l'acceptation de l'une » des deux alternatives, savoir de la cession » du Luxembourg ou de la Franche-Comté; » et qu'en cas de refus de la part des Espagnols, les états joindraient leurs forces à » celles du roi, pour les obliger à donner les » mains à la paix. »

Il ne tint pas aux médiateurs que ce projet d'accommodement ne fût accepté; mais les Espagnols, en ayant trouvé les conditions exorbitantes, aimèrent mieux s'y trouver con-

traints par la force que d'y souscrire volontairement. C'est ce qui détermina le roi à mettre de nouveau ses troupes en campagne, dans la saison la plus rude de l'hiver. Il en donna le commandement au prince de Condé, qui, depuis son retour en France, n'avait point été employé dans le service, pour lui faire expier par cette espèce d'oubli le crime de sa rébellion. Il l'aurait peut-être même oublié plus longtemps sans la jalousie du marquis de Louvois contre le vicomte de Turenne, qui porta ce ministre à donner au vicomte un compétiteur capable de ruiner peu à peu son crédit dans l'esprit du roi.

Le roi n'avait entrepris cette conquête qu'après en avoir donné avis aux états généraux. C'était, disait-il, *pour leur donner plus de moyen par cet expédient, si ses armes étaient heureuses, de porter les Espagnols à la paix, pour laquelle ils avaient témoigné jusqu'alors une invincible aversion*. Mais cette prétendue marque de confiance fut précisément ce qui confirma les Hollandais dans leurs soupçons.

Ne se croyant pas encore assez assurés, ils employèrent efficacement leur médiation pour amener les Espagnols à l'accommodement que la France souhaitait. Le roi promit de s'en tenir aux conditions qu'il avait proposées, pourvu qu'elles fussent acceptées dans le mois de mai; et l'Angleterre étant entrée avec les états généraux dans la garantie du traité, selon la convention qui en fut faite à Saint-Germain au mois d'avril entre ces trois puissances, il n'y eut plus de difficulté à conclure le traité d'Aix-la-Chapelle, qui contenait en substance ce qui suit: « Que le Roi » T.-C. retiendrait les places occupées par ses » armes pendant la campagne de l'année dernière, avec leurs dépendances, appartenances et annexes, dans la même sujétion » et avec les mêmes droits qu'y avaient possédés les rois catholiques avant la présente » cession; qu'après la publication de la paix, » Sa Majesté T.-C. s'obligeait de retirer ses » troupes des garnisons de toutes les places » de la Franche-Comté, et de restituer réellement et de bonne foi à Sa Majesté C. tout » le comté de Bourgogne sans y rien réserver » ni retenir, n'entendant au reste rien révoquer du traité des Pyrénées. » Ce qui fut signé à Aix-la-Chapelle, le 12 mai.

On avait différé jusqu'au mois d'août la cérémonie du baptême du dauphin. Elle se fit à Saint-Germain-en-Laye dans la cour du vieux château, où, au lieu de fonts baptismaux, on avait élevé une grande cuvette d'argent sous un dais magnifique. Le cardinal de Vendôme, légat *a latere*, en fut le parrain au nom du pape, et la princesse de Conti la marraine au nom de la reine d'Angleterre. Le dauphin fut nommé Louis, et le roi le fit appeler dans la suite *Monseigneur*. Peu après, son éducation fut confiée au duc de Montausier, qui prit un soin particulier de lui inspirer toutes les vertus royales; c'est dommage qu'il ne les ait pas exercées sur le trône qui semblait ne pouvoir lui manquer. Mais nous le verrons, fils et père de roi, mourir trop tôt pour porter la couronne, dont sa bonté pour les peuples le rendait si digne.

J'ai dit que le roi son père s'appliquait surtout à mortifier le Parlement. Il fit, cette année, une chose qui marque combien il était jaloux de son autorité. Ce fut d'obliger cette compagnie d'ôter de ces registres tout ce qui s'était fait contre la puissance royale depuis l'année 1647 jusqu'à la fin de 1652. Il ne put souffrir ces monuments authentiques qui lui reprochaient l'abus que les ministres avaient fait de leur pouvoir pendant sa minorité. Il voulut les abolir, pour en effacer en même temps la mémoire.

Tout contribuait à le rendre absolu: ses victoires au dehors, qui faisaient trembler ses voisins et ses alliés; et au dedans sa hauteur naturelle, et la dépendance où il tenait la noblesse et tous les seigneurs de la cour. Il les amusait par des divertissements d'éclat, où ils se consumaient en dépenses superflues. Il ne se passait pas d'hiver où il ne se donnât des fêtes magnifiques, dans lesquelles chacun était obligé de paraître à proportion du rang qu'il tenait. Tantôt c'étaient des ballets et des joutes; tantôt des campements et des revues où les officiers se ruinaient pour faire montre. Ces plaisirs tenaient la cour en joie, et les esprits, dissipés par ces amusements, ne s'apercevaient pas de l'autorité que le roi prenait insensiblement sur eux. On ne parlait que de sa magnificence, dont les peuples éblouis ne sentaient pas les effets ruineux. Paris s'embellissait de jour en jour, et c'en était assez pour fasciner les yeux d'une populace aisée à séduire. On fit repaver cette ville, ce qui en augmenta encore la propreté. Et comme c'était peu de la rendre propre, si on ne travaillait aussi à la rendre sûre, on y établit une si bonne police, que bientôt elle fut purgée d'un grand nombre de brigands et de vagabonds. Toutes les rues furent éclairées, la nuit, de lanternes qui contribuent à l'ornement aussi bien qu'à la sûreté; et le guet à pied et à cheval, distribué dans tous les quartiers de la ville, acheva d'en bannir les filous, qui ne pouvaient plus s'y cacher impunément. Ce n'est pas qu'il ne s'y commette encore des désordres, inséparables de la multitude qui se trouve à toute heure dans Paris; mais on peut dire que le mal est beaucoup moindre que par le passé, et qu'on y a apporté tout le re-

mède dont la prudence humaine est capable.

Ce fut particulièrement à Versailles, où le roi fit de nouveaux embellissements. Ce séjour lui plaisant plus que tout autre, il voulut le rendre digne de sa cour, la plus superbe qu'il y eût alors en Europe. Il n'oublia rien, ni pour l'ornement des jardins, ni pour la magnificence des appartements; les plus excellents tableaux, les plus belles statues, les plus riches tapisseries, les plus superbes meubles, les vases les plus précieux, tout y fut rassemblé avec un goût et une ordonnance merveilleux, qui ne ravissent pas moins ceux qui les voient tous les jours, qu'ils frappent et étonnent les étrangers. Il est vrai qu'on se récrie sur les dépenses énormes qu'il a fallu faire pour embellir ce lieu naturellement ingrat; mais Louis XIV ne se plaisait qu'aux entreprises extraordinaires, et pourvu qu'on y réussît, il lui importait peu à quel prix.

Il voulait paraître *grand* jusque dans les plus petites choses, en quoi les flatteries continuelles des courtisans ne contribuèrent pas peu à l'entretenir. Se voyant encensé partout, il crut mériter tous les éloges que les étrangers lui prodiguaient aussi bien que ses propres sujets. Les ambassades solennelles du dehors furent encore un poison qui aida à le corrompre. Il en reçut une entre autres, cette année, de l'empereur des Turcs, qui lui donna les titres les plus pompeux.

Quel qu'en ait pu être le motif, il n'empêcha pas que le roi n'envoyât contre lui du secours aux Vénitiens en Candie.

Quelque temps auparavant, la duchesse d'Orléans était accouchée d'une princesse, nommée *Anne-Marie*, demoiselle de Valois, qui fut mariée depuis à Victor-Amédée, duc de Savoie.

Le roi était dans cet âge où l'ambition se fait sentir le plus vivement. Il ne pouvait souffrir que rien lui résistât; et le traité d'Aix-la-Chapelle, qui lui liait les mains, ne lui tenait pas moins au cœur que la triple alliance faite pour en procurer l'exécution. Il entreprit d'en détacher le roi d'Angleterre, pour se venger ensuite plus sûrement des Hollandais, qui en étaient les auteurs. Une maîtresse que la duchesse d'Orléans, sœur du monarque anglais, lui mena à Douvres, et des sommes considérables qu'on eut soin de leur faire toucher, furent les moyens dont on se servit pour le séduire. Il fallait un prétexte pour faire entreprendre ce voyage à la duchesse. Le roi prit celui de visiter ses conquêtes de Flandre; et partant pour cet effet au mois de mai avec toute la cour, il conduisit sa belle-sœur jusqu'à Calais, d'où elle passa ensuite à Douvres. Elle n'eut pas de peine à réussir dans sa commission, qui fut tenue secrète jusqu'à ce qu'elle eût été agréée au Parlement. Elle se rembarqua au milieu de juin pour la France, où elle mourut peu de jours après en sa maison de Saint-Cloud, d'une mort si prompte et qui parut si peu naturelle, qu'on ne douta point qu'elle n'eût été empoisonnée dans un bain. Ainsi fut enlevée, à l'âge de vingt-six ans, une des plus belles princesses qu'il y eût en Europe, et à qui sa beauté fut peut-être fatale. Elle avait excité la jalousie du duc son époux par ses complaisances pour le comte de Guiche, et depuis pour le duc de Monmouth, fils naturel de Charles II, le seigneur le mieux fait qu'on pût voir, et qui était venu depuis peu en France.

Le traité qu'elle avait négocié étant en bon train, l'ambassadeur de France en Angleterre n'eut que le soin de l'achever. C'était Colbert de Croissy, l'un des plus habiles ministres qui aient paru sous ce règne. A cette alliance, le roi ajouta encore celles de plusieurs princes de l'empire, qui, éblouis par son or et leurrés par ses promesses, suivirent sans peine les mouvements qu'il voulut leur inspirer. L'électeur de Cologne, l'évêque de Munster, le duc de Neubourg et le prince Palatin furent de ce nombre. Le premier fut porté à cette démarche, par l'évêque de Strasbourg et par le prince Guillaume de Furstemberg, son frère, tous dévoués à la France, et à qui il avait laissé la conduite de ses états. Le roi lui promit de lui faire rendre Rhinberg, que les Hollandais occupaient, depuis que Gerard Truchzes, archevêque de Cologne, la leur avait livrée en se retirant dans leurs provinces. Dans cette vue, l'électeur reçut garnison française dans Bonne, Nuys, Liége, Dinan, et dans quelques autres postes avantageux qui lui appartenaient. L'évêque de Munster se déclara encore plus facilement contre les Hollandais, à cause du ressentiment qu'il conservait contre eux, depuis la guerre qu'il leur avait faite l'an 1665, pour la seigneurie de Borkoloo qu'ils lui retenaient, et à cause de la protection qu'ils avaient donnée au comte de Benthem, avec lequel il avait quelques différends. On gagna le duc de Neubourg en lui promettant de le faire élire roi de Pologne; ses états de Juliers, situés le long du Rhin, facilitant le passage dans les Provinces-Unies, furent le motif qui fit rechercher son alliance. Enfin celle du prince Palatin fut cimentée par le mariage de sa fille Élisabeth-Charlotte avec le duc d'Orléans, peu après la mort d'Henriette sa première femme.

Le roi, s'étant assuré par là des bords du Rhin, voulut encore prévenir la jalousie que les princes de l'empire, qu'il n'avait pu mettre dans ses intérêts, pouvaient concevoir de l'approche de ses troupes. Pour cet effet, il

envoya protester à la diète de Ratisbonne qu'il ne voulait point troubler le repos de l'Allemagne, et qu'il serait toujours près de se joindre à ceux qui voudraient faire observer la paix de Munster. Mais l'empereur, qui pénétrait les desseins du roi, fit presser l'assemblée de prendre promptement des mesures pour la sûreté commune, à quoi il n'eut pas de peine à la déterminer.

Les états généraux des Provinces-Unies n'avaient pas ignoré non plus les négociations de la cour de France: et justement alarmés des grands préparatifs qu'on y faisait, ils ordonnèrent à leur ambassadeur *Pierre Grotius* de s'en éclaircir. On lui répondit que le roi ne rendait compte de ses desseins à personne: ce qui, ayant confirmé les états dans le soupçon que l'orage qui se formait devait fondre sur eux, les porta à se préparer à la défense; mais ils le firent si faiblement et avec si peu d'ordre, qu'il n'y eut pas lieu de s'étonner dans la suite de la facilité que trouvèrent les Français à s'emparer en si peu de temps de toutes leurs places.

Pendant que le roi se frayait le chemin à de nouvelles conquêtes, madame de Montespan accoucha de *Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, légitimé de France*. Elle avait caché longtemps sa grossesse par une mode qui fut suivie de toutes les dames de la cour. Mais le temps étant venu de mettre au jour ce qu'elle recélait, le roi ne fit plus mystère de son commerce avec cette dame, qui dura encore plusieurs années.

La guerre qu'il méditait ne l'empêchait pas de suivre sa passion pour les bâtiments et pour les fontaines. Il fit, en l'année 1671, des dépenses immenses à Versailles pour défaire et refaire ce qu'il y avait entrepris; et les peuples, fatigués des contributions qu'on exigeait d'eux, n'eurent pas le temps de goûter les fruits d'une paix qui fut de si courte durée. Mais, s'il faisait, d'un côté, des dépenses superflues, il en faisait d'utiles de l'autre, et trouvait moyen de satisfaire à tout. Telles furent les nouvelles fortifications de Dunkerque et d'Ath, mises au mois de mai dans leur perfection. Pour hâter les premières, le roi se rendit à Dunkerque avec trente mille hommes, ce qui alarma fort les Espagnols aussi bien que les états généraux. Cependant son dessein n'était pour lors que de faire achever les ouvrages commencés, et il revint à Versailles, dès qu'il les eut mis en l'état où il les voulait.

A son retour, il établit une nouvelle académie d'architecture, qui fut logée au Louvre dans un appartement particulier. Il proposa un prix pour celui qui inventerait un nouvel ordre; c'était pour mettre au-dessus du corinthien et du composite, et il fut nommé *l'ordre français*. Mais de tous ces établissements, le plus utile et celui qui lui fit le plus d'honneur fut la construction de *l'hôtel de Mars* ou *des Invalides*, bâti à Paris au bout du faubourg Saint-Germain. C'est un des plus beaux édifices de cette grande ville, et des mieux rentés pour la subsistance de ceux que leurs blessures, leurs infirmités ou leur grand âge rendent incapables de servir. Les soldats y sont reçus de même que les officiers, et tous y trouvent un asile assuré, aussi bien en santé qu'en maladie.

Une célèbre ambassade du roi d'Arda, prince d'Afrique, acheva de mettre le comble à la vanité du roi. *Il s'estimait heureux*, dit son ambassadeur, *de faire alliance avec un aussi grand et aussi puissant prince que l'empereur des Français*. Ce fut, à ce qu'on croit, pour lui proposer un traité de commerce avec la colonie française de la Martinique. Cet ambassadeur fut reçu de la manière que le sujet le méritait. Mais la posture dans laquelle il parla au roi, et les cérémonies ordinaires chez les princes orientaux, furent regardées en France comme des marques particulières de la vénération qu'on avait partout pour le monarque. L'ambassadeur se prosterna trois fois le ventre contre terre, et mit ses doigts sur ses yeux, pour montrer qu'il ne pouvait soutenir l'éclat de la majesté du roi. Tant de faste persuada à ce prince que sa renommée avait volé jusqu'aux extrémités de la terre; et croyant que sa gloire ne pouvait jamais souffrir d'éclipse après cela, il vengea hautement les moindres injures qu'on lui fit, ou qu'il s'imagina qu'on lui avait faites.

Ce fut, en effet, sur ce seul prétexte qu'il porta la guerre dans la Hollande. Quelques particuliers de ces provinces ayant fait frapper des médailles que l'on fit passer pour injurieuses aux têtes couronnées, le roi s'en crut blessé et voulut à toute force en avoir raison.

Avant que de l'entreprendre, on fit de nouvelles tentatives auprès de l'empereur et des princes de l'empire, pour les engager du moins à demeurer dans la neutralité. On leur fit beaucoup valoir le désir de maintenir la paix de Westphalie, et le dessein de prévenir de nouveaux troubles en Allemagne, qui ne manqueraient pas d'arriver, si le roi catholique se prévalait des liens du sang, pour engager S. M. I. dans une ligue avec les Provinces-Unies contre la France. L'empereur, qui se voyait assez d'affaires sur les bras du côté du Danube, évita volontiers de s'attirer une autre guerre du côté du Rhin; et suivant son inclination naturellement portée à la tranquillité, il prêta enfin l'oreille aux propositions de la France, qui étaient de faire avec elle une alliance de paix et d'amitié: ce qui

fut exécuté à Vienne par le traité du premier novembre 1671.

Au commencement de juin 1672, le roi ordonna à la fois quatre siéges : celui d'Orsoy, par le duc d'Orléans; celui de Wesel, par le prince de Condé, celui de Burich, par le vicomte de Turenne, et celui de Rhinberg par les troupes que le monarque commandait en personne. Orsoy était bien fortifié, ayant cinq gros bastions et une forte muraille terrassée; mais la garnison n'étant que de sept cents hommes, elle ne pouvait résister longtemps. Le colonel Moulet, qui la commandait, refusa pourtant de se soumettre à la sommation que lui en fit faire le duc d'Orléans; de sorte qu'il fallut faire venir du canon et battre la place dans les formes. Après quelques attaques, que la garnison soutint vigoureusement, elle fut contrainte de se rendre à discrétion, ne voyant point de secours à espérer.

A l'égard de Wesel, quoique cette place fût regardée alors comme la clef des Provinces-Unies, elle ne laissait pas d'être fort négligée. Elle aurait néanmoins été assez forte pour soutenir un siége de plusieurs mois, si, depuis que l'on appréhendait les Français, on se fût mis en état de réparer ce qui pouvait manquer à ses ouvrages. Mais les habitants virent la campagne couverte de troupes avant qu'on eût pensé à se précautionner, et la place était investie depuis trois heures, lorsqu'on s'avisa de mener le canon sur les remparts. Il était d'ailleurs si mal monté, que, quoiqu'on ne manquât pas de munitions, la plus grande partie se trouva hors d'état de servir. On fit pourtant grand feu sur le camp du prince de Condé, le premier et le second jour. Mais ce prince, ayant remarqué qu'on ne tirait point du tout d'un fort situé à une portée de fusil hors de la ville, sur la rivière de Lippe, crut que c'était faute de canon, et ne se trompa point. Il fit aussitôt attaquer ce fort l'épée à la main, et les habitants qui étaient accourus au secours de la garnison, ayant mis les armes bas, il ne lui fut pas difficile de s'en rendre maître. Alors quelques traîtres ayant excité un tumulte dans la ville contre le gouverneur qui refusait de capituler, ils l'obligèrent de le faire, voyant les assiégeants prêts à donner un assaut. Il en coûta la tête à l'un de ces traîtres, et le gouverneur, aussi bien que le major de la place, furent dégradés et bannis, après que le bourreau leur eut passé le glaive sur la tête.

Cette conquête fut suivie de celle de Burich et de Rhinberg: la première, par le vicomte de Turenne, et la seconde par le roi en personne. Mais il en fut moins redevable à la valeur de ses troupes qu'à la lâcheté de ceux qui commandaient dans ces places, surtout dans la dernière, où l'on écouta des conditions qu'il ne convenait pas même à un grand roi de proposer : c'était de ne lui pas donner la peine de la battre, et d'en faire sortir la garnison sous promesse de la laisser avec armes et bagage à Maestricht. De quarante-sept officiers dont le conseil de guerre était composé, il ne s'en trouva que trois qui opinèrent pour la défense. Mais leur avis n'ayant pas été suivi, tous les autres furent arrêtés à Maestricht, et l'on coupa la tête au baron d'Olferi.

Tel était l'étourdissement général répandu dans les Provinces-Unies, que ces quatre places, qui en sont comme les clefs, se rendirent avec la facilité que nous venons de voir.

Les Hollandais se défendaient mieux sur mer par la bravoure de De Ruiter, leur amiral. Sur l'avis qu'il eut que les deux flottes de France et d'Angleterre étaient à la rade de *Solbai*, il résolut de les aller chercher et de leur livrer combat, avant que de perdre l'avantage du vent qu'il avait sur elles. Il tâcha de les surprendre, la nuit du 6 au 7 de juin, avec plusieurs brûlots. Mais le vent étant venu à calmer lorsqu'il s'en approchait, une frégate française, qui l'aperçut, eut le temps d'en avertir le comte d'Estrées, vice-amiral de France. Les flottes française et anglaise se joignirent aussitôt en une sous le commandement du duc d'Yorck, grand amiral d'Angleterre; et celle de France composée de trente vaisseaux, de six frégates, quatre flûtes et huit brûlots, ne fit plus qu'une escadre de l'armée navale. Celle des Anglais fut divisée en deux escadres de cinquante-trois vaisseaux, douze frégates, quatorze brûlots et quelques galiotes. Les Français avaient à bord mille six cent vingt-six pièces de canon, et dix mille neuf cent soixante et six hommes : les Anglais quatre mille quatre-vingt-douze pièces de canon, vingt-trois mille cinq cent trente hommes, et vingt-quatre barques destinées au service des autres. Forces terribles, qui semblaient devoir abîmer pour jamais les Hollandais. Leur flotte n'était que de soixante et douze vaisseaux de guerre, et d'environ quarante autres bâtiments, tant brûlots, frégates, galiotes et yachts, que barques d'avis.

Le duc d'Yorck eut le corps de bataille de la flotte des deux couronnes, ou l'escadre du pavillon rouge opposée à celle de De Ruiter, Le comte d'Estrées eut l'avant-garde, ou l'escadre du pavillon blanc, contre celle d'Adrien Bankert, lieutenant-amiral de Zélande, et Guillaume de Montaigu, comte de Sandwich, eut l'arrière-garde, ou l'escadre du pavillon bleu, contre Van Ghent, lieutenant-amiral de Hollande.

Il était environ cinq heures du matin, lorsque les deux flottes étant en présence;

Bankert vint fondre avec l'escadre de Zélande et de Frise sur celle des Français, et commença un combat qui fut sanglant et de longue durée. Le vent et la marée étaient favorables aux Hollandais. Le choc fut terrible. Les deux escadres se poursuivirent tour à tour en se canonnant, et comme la chaleur du combat les avait détachées d'abord du corps de leur armée navale, la crainte de se détruire les fit revirer l'une et l'autre pour se réunir. Cela donna lieu aux vaisseaux du comte d'Estrées, qui avaient couru au sud pour tâcher de prendre le vent, de se remettre en file, et d'incommoder ceux de Bankert par un feu redoublé, qui fit plier Corneille Évertzen, vice-amiral de son escadre, et qui aurait fait gagner le vent aux Français, s'il y en avait eu. Mais il se fit tout à coup un si grand calme, que, pour gouverner les vaisseaux, on fut obligé de faire ramer des chaloupes devant; et que, malgré toute l'expérience des chefs, les vaisseaux des deux flottes se trouvèrent pêle-mêle, sans pouvoir se débarrasser. Il se fit là un grand carnage de part et d'autre.

De Ruiter, s'étant aperçu du désavantage qu'avait l'avant-garde de Bankert, détacha une division de son corps de bataille pour la renforcer, de sorte que les Français, voyant plus de vaisseaux à combattre, furent obligés d'augmenter leur feu. Bankert envoya presque toutes les bordées de son escadre sur le sieur de Rabenière, qui commandait la troisième dvision sous le comte d'Estrées, et qui en eut la cuisse emportée. Évertzen, son vice-amiral, tomba sur Abraham du Quesne, qui gouvernait la seconde division. Mais les Hollandais de cette avant-garde, craignant de perdre l'avantage du vent, se tinrent éloignés des Français à la portée du canon, et ceux-ci étant toujours sous le vent, furent contraints d'attendre qu'il leur redevînt favorable.

Cependant le comte de Sandwich, amiral du pavillon bleu, courait au nord, et celui du pavillon rouge le secondait, lorsque l'arrière-garde des Hollandais, commandée par Van Ghent, qui avait Sewrs pour vice-amiral et de Haen pour contre-amiral, arriva sur lui. Le capitaine Braakel se signala en cette occasion, ayant été attaquer avec son vaisseau, qui n'avait que trois cents hommes et soixante-deux pièces de canon, celui du comte de Sandwich, qui avait huit cent cinquante hommes et cent deux pièces de canon. Il lui envoya tant de bordées qu'il en fut tout percé et mis tout à fait hors de service. Sandwich fit divers efforts pour gagner le vent sur Van Ghent et Swers; mais il y trouva tant de résistance, qu'après avoir vu tomber la moitié de son monde à ses côtés, après avoir coulé à fond un vaisseau de guerre qui l'abordait, après avoir évité deux brûlots, il ne put se sauver d'un troisième envoyé par le capitaine Braakel, qui le fit sauter en l'air avec son fils et tout le reste de son équipage.

L'escadre bleue des Anglais ne laissa pas de reprendre cœur après la perte de son amiral, tellement qu'elle fit plier deux divisions de l'arrière-garde hollandaise. Le lieutenant-amiral Van Ghent y fut tué et le capitaine Braakel mis hors de combat. Le bon ordre que cette mort avait troublé fut incontinent rétabli par la prévoyance du grand-bailli de Putten, qui était sur la flotte en qualité de député des états.

De Ruiter, de son côté, attaqua le duc d'Yorck, et cette attaque dura près de deux heures, pendant lesquelles on déploya de part et d'autre tout ce que la valeur et l'expérience sont capables de mettre en œuvre en de semblables occasions. Le duc d'Yorck ayant le vent sur sa propre division, c'est-à-dire sur le milieu de l'escadre où il se trouvait, n'en pouvait recevoir que fort peu de secours. Ce qui fut cause que son vaisseau fut fort maltraité, quoique monté de huit cents hommes et de cent pièces de canon. Son grand mât de hune fut emporté avec le bâton du pavillon et l'étendard. Le chevalier Jean Cox, qui en était le capitaine, fut tué et le vaisseau mis entièrement hors de service; ce qui obligea le prince de passer aussitôt sur un autre et d'y transporter le pavillon amiral. Le choc recommença ensuite avec autant de furie et d'opiniâtreté qu'auparavant, et continua jusqu'à la nuit sans relâche.

Cependant l'avant-garde hollandaise, commandée par Bankert, après s'être tenue deux heures hors de la portée du canon des Français, revira sur eux à la faveur du vent et leur livra, le soir, un nouveau combat, qui fut très violent durant quatre heures. De Ruiter, à qui le duc d'Yorck avait gagné le vent, prenant occasion de l'obscurité, envoya ordre aux Zélandais de se retirer et de se joindre à lui. Par ce moyen, les Français, n'ayant plus d'ennemis à combattre, firent route toute la nuit avec vingt-quatre navires anglais, détachés de l'escadre du duc d'Yorck, dont le comte d'Estrées n'avait point eu de nouvelles, parce qu'il s'était trouvé fort éloigné de lui tout le jour; mais ils se rejoignirent le lendemain, sur les dix heures. De Ruiter passa la nuit à remettre la flotte en état. Elle se trouva encore forte de cent vaisseaux du premier rang, après le puissant renfort qui lui était survenu la veille, durant le combat, au lieu que celle d'Angleterre et de France n'en avait pas plus de cinquante qui fussent en état de servir.

Les Hollandais les suivirent, sur le midi, comme s'ils eussent voulu les attaquer; ce qui fit revirer la flotte des deux rois qui avaient le dessus du vent, et qui semblaient vouloir les engager à un nouveau combat avant que de perdre cet avantage. Le grand-bailli, qui s'appuyait sur la supériorité des vaisseaux hollandais, et plus encore sur le courage et la bonne conduite de De Ruiter, n'était pas d'avis de le refuser. Mais l'avant-garde du comte d'Estrées n'eut pas plutôt avancé contre le corps de bataille des Hollandais, que leur flotte revira et reprit la route de leurs côtes; elle vint mouiller à Schoneveld, rade de Zélande. Les Anglais et les Français se retirèrent vers la Tamise, où le sieur de Rabenière, chef d'escadre des Français, mourut de sa blessure. Les Anglais perdirent quatre vaisseaux dans cette dernière action, les Français un et les Hollandais trois.

Durant ce temps-là, le roi, s'étant rendu maître de toutes les places qui n'étaient pas à couvert des rivières, crut d'abord devoir entamer le cœur de la Hollande par l'attaque de Nimègue, et détacha six mille chevaux de son armée, qui était encore campée près d'Emmerick, pour en aller reconnaître les avenues. Le prince de Condé devait cependant forcer les passages de l'Yssel, gardés par le prince d'Orange, à la tête de vingt-cinq mille hommes. Le vicomte de Turenne, prévoyant que l'une et l'autre entreprise coûteraient beaucoup de monde et retarderaient les conquêtes du roi, fut d'avis de faire avancer l'armée vers l'île de Beteau et de tenter aux environs le passage du Rhin. Son avis fut goûté. Néanmoins l'on trouva bon d'envoyer des troupes vers l'Yssel pour donner le change aux ennemis. Le prince de Condé fut chargé en même temps de s'informer des endroits où l'on pourrait, avec moins de péril, entreprendre le passage du fleuve. Comme il n'avait point plu depuis longtemps et que la sécheresse était extraordinaire cette année-là, les eaux étaient devenues si basses, que le Rhin se trouvait guéable en plusieurs endroits, dans le bras qui le sépare de l'Yssel. Deux gentilshommes du pays en ayant donné avis au prince, il reçut avec joie l'offre qu'ils lui firent de lui montrer un passage où il n'y avait pas cent pas à nager. Le prince d'Orange, qui prenait garde à tout, prévoyant ce qui pouvait arriver, envoya le comte de Monbas, général de la cavalerie hollandaise, vers le fort du Tolhuys, peu éloigné de celui de Skink. C'était justement l'endroit qu'on avait indiqué au prince de Condé pour le passage. Il détacha le comte de Guiche avec les deux gentilshommes pour aller sonder le gué. Ceux-ci menèrent le comte vis à vis du Tolhuys, où s'étant jetés à l'eau les premiers, le comte les suivit avec son écuyer, pendant que son escorte demeura derrière. Ayant trouvé le passage tel qu'on le lui avait dit, il revint en informer le prince de Condé, qui alla aussitôt en donner avis au roi. Il lui représenta si bien l'importance de cette occasion, que le roi, après l'avoir fait souper avec lui, le laissa partir dès la nuit même, et appela le vicomte de Turenne pour lui faire part de cette résolution.

Le prince d'Orange, ayant été averti par des paysans qu'on avait sondé la rivière et qu'il avait paru de la cavalerie française à l'autre bord, envoya aussitôt ordre au comte de Monbas, destiné à la garde de ce poste, avec deux régiments de cavalerie et deux d'infanterie qu'il commandait, de se retirer avec ses troupes à Nimègue, s'il ne se trouvait pas en état d'empêcher le passage, et d'aller commander dans cette ville, jusqu'à ce qu'il l'eût pourvue d'un gouverneur. Mais l'inquiétude ayant fait changer de mesures au prince, il nomma le sieur de Welderen pour gouverneur de Nimègue, et dépêcha le général Wurtz, allemand, au comte de Monbas, pour lui dire de garder le passage qui lui avait été confié, avec promesse de lui envoyer un renfort de cinq régiments. Le comte, surpris et fâché qu'on eût donné à un autre le gouvernement qu'il avait espéré, écrivit aux députés des états qu'il n'y avait point d'apparence que les Français tentassent le passage du Rhin au pied du Tolhuys, dont la tour était à l'épreuve du canon, et qu'il serait plus à propos qu'il se jetât dans Nimègue pour défendre la place en cas de siége. Les députés reçurent sa lettre dans le temps que le prince d'Orange était sorti du camp avec un détachement, et sans la lui communiquer firent réponse au comte qu'il n'avait qu'à suivre ce qu'il leur avait mandé. Il prit aussitôt le chemin de Nimègue, avec les deux tiers de ses troupes, ne laissant qu'un régiment de cavalerie près du Tolhuys. Il rencontra peu après le renfort que lui avait promis le prince d'Orange, et apprenant en même temps que les Français étaient sur le bord du Rhin pour en tenter le passage, il retourna sur ses pas à la défense du poste qu'il avait quitté. Il trouva que plusieurs cavaliers étaient déjà passés, et qu'ils se saisissaient du poste. Cela ne le rebuta point. Il s'avança et les attaqua avec tant de succès qu'il les en chassa et les contraignit de regagner l'autre bord, faute de retranchements; puis, sans attendre le prince de Condé, qui avait remis la grande action au lendemain, il alla trouver le prince d'Orange, à qui il re-

montra l'impossibilité qu'il y avait de s'opposer à une armée entière.

Le prince, déjà irrité de la lettre que Monbas avait écrite aux députés des états, le retint dans son camp comme un traître qui aurait manqué de fidélité à ses maîtres, et envoya à sa place le général Wurtz avec quelque cavalerie; lequel, étant arrivé sur le soir au Tolhuys, n'y trouva ni canon, ni retranchements.

Le prince de Condé, informé de ce qui se passait chez les Hollandais, et n'ayant rien à craindre d'un délai, avait remis le passage au 12 de juin, afin d'attendre le roi, qui s'avançait avec son armée. Aussitôt que ce monarque fut arrivé, ceux qui étaient venus la première fois avec le comte de Guiche se jetèrent dans le Rhin pour le passer à la nage. Ils furent suivis du régiment des cuirassiers commandé par le comte de Revel et de plusieurs personnes de qualité que le devoir de leur charge ne retenait point à la tête des troupes. Il s'en joignit encore plusieurs autres à l'envi, ce qui en ayant obligé une partie à prendre le large, il s'en noya plusieurs dans des trous qu'on n'avait pas prévus.

Le général Wurtz était sur l'autre bord, pour le défendre, avec quelque cavalerie et quelque infanterie, dont le reste s'était retranché à la hâte entre des arbres qui se trouvaient là. Mais, au lieu d'entrer dans la rivière et d'aller au-devant des Français, il les regarda passer un à un, ne pouvant s'imaginer qu'ils eussent la hardiesse d'avancer, ou croyant qu'il lui serait aisé de les défaire, lorsqu'ils aborderaient sur la rive. Alors, voyant les cuirassiers à demi passés, il vint à eux l'épée à la main, après avoir fait faire une décharge, dont le comte de Revel fut dangereusement blessé. Les Hollandais lâchèrent le pied dans ce moment, au lieu de tenir ferme. Ce qui ayant donné courage aux Français qui étaient encore dans l'eau, ils se hâtèrent de joindre les autres qui les attendaient sur le bord, après avoir donné la chasse aux ennemis.

Le prince de Condé, que le succès de cette action regardait particulièrement, parce que c'était lui qui l'avait conduite, passa aussi la rivière avec le duc d'Enghien son fils dans un bateau plat, où il fit entrer le duc de Longueville son neveu, qui s'était jeté à l'eau de même que plusieurs seigneurs de la cour. Le roi, plein d'espérance à ce premier succès, permit aussi à une partie de sa maison de traverser le fleuve à la nage. Le comte de Nogent et le chevalier de Tallart s'y noyèrent. Le prince de Condé, étant arrivé de l'autre côté, rangea ses troupes en bataille, pour attaquer le retranchement des Hollandais. Ceux qui le gardaient ayant perdu toute espérance, après la fuite de la cavalerie de Wurtz dont ils se virent abandonnés, songèrent moins à se défendre qu'à demander quartier; ce qui leur fut accordé après avoir mis bas les armes.

Cependant les Français avançaient vers le retranchement sans tirer, non plus que les Hollandais, ce qui faisait déjà croire au roi, qui voyait de loin toute cette manœuvre, qu'il se rendrait maître de tout le pays sans beaucoup de peine. Mais le duc de Longueville, encore plein d'une débauche qu'il avait faite au camp, et qui ne s'était pas trouvé présent à la défense que le prince son oncle avait faite de tirer, fit une faute qui fut cause de tout le désordre qui arriva ensuite, et qui fut même funeste à son auteur; car, au lieu de suivre le prince, étant allé seul au retranchement des Hollandais, où il tira un coup de pistolet, ceux-ci, fâchés de n'avoir pas tiré plus tôt, et croyant qu'il n'y avait plus de quartier à espérer, firent leur décharge sur lui et sur ceux qui survinrent. Le prince de Condé se douta de l'imprudence de son neveu, et s'était avancé pour le prévenir. Mais n'ayant pu arriver à temps, il eut le regret de le voir tomber mort, et fut blessé lui-même à la main, ce qui l'empêcha d'agir le reste de la campagne. Il fut si irrité de ce contre-temps, que, sans penser à sa blessure, ni à la promesse qu'il avait faite aux ennemis de les épargner, il fit passer au fil de l'épée tous ceux qui ne purent se sauver par la fuite.

Tel fut le passage du Rhin si vanté parmi les Français. Je m'y suis étendu exprès pour en rapporter les principales circonstances, et pour faire voir, par l'exacte vérité de ce récit, qu'il ne méritait pas les éloges pompeux que la plupart des historiens lui ont donnés.

Le roi, qui était resté de l'autre côté avec le duc d'Orléans, ayant fait passer le fleuve à une grande partie de son armée, y fit jeter un pont pour lui et pour le reste de sa maison. Il entra ensuite dans le Beteau, la plus fertile contrée des Provinces-Unies, et établit des contributions dans tout le pays.

Les habitants d'Utrecht, quoique couverts de plusieurs bonnes places que les Français n'avaient pas attaquées, ne virent pas plutôt le prince d'Orange parti, qu'ils envoyèrent des députés au roi pour lui demander des sauvegardes, en attendant qu'il lui plût de venir prendre possession de la ville. Le marquis de Louvois, ayant examiné leurs pouvoirs, leur répondit, que, quoique Sa Majesté fût venue pour conquérir des places et non pour donner des sauvegardes, elle ne laissait pas de leur

envoyer vingt-cinq soldats avec deux trompettes, mais qu'elle jugeait à propos qu'ils s'en retournassent pour demander à leurs maîtres un plein pouvoir de traiter avec lui.

Cependant le vicomte de Turenne, ayant pris le fort de Knodsembourg, tourna le canon contre Nimègue, et fit un détachement de son armée pour aller à Tiel, qui lui ouvrit ses portes le lendemain. Les mêmes troupes s'avancèrent vers Woorn et Saint-André, deux forts encore meilleurs que Knodsembourg et de plus facile défense, mais dont les garnisons firent encore moins de résistance, et les abandonnèrent sans attendre qu'on les attaquât. Pendant ce temps-là le vicomte marcha contre le fort de Skink sur le Rhin, qu'il fit d'abord sommer de se rendre. La prise de ce fort sur les Espagnols avait coûté à Frédéric-Henri, prince d'Orange, sept mois d'attaque et un grand nombre de soldats; mais, par une complaisance hors de saison, les états généraux y avaient mis pour gouverneur un jeune homme nommé Therhoof, fils d'un bourgmestre de Nimègue, sans expérience et sans capacité. La place passait pour la plus forte et la plus importante de tout le pays par sa situation. Elle était aussi la mieux fortifiée, la mieux pourvue de soldats et de munitions, ayant pour garnison cinquante compagnies bien entretenues, de sorte qu'on la jugeait imprenable. La première faute que fit le commandant fut de renvoyer les frégates qui se trouvaient sur le Rhin et qui étaient destinées pour la défense de la place. Il avait aussi fait démolir mal à propos un ouvrage que le général Wurtz avait fait construire nouvellement pour en rendre les fortifications meilleures. Le vicomte de Turenne, profitant de ces bévues, attaqua le fort par cet endroit, et fit avancer les travaux en si peu de temps, que la garnison épouvantée reçut, huit heures après le commencement du siége, les conditions offertes par le général français. Elle fut conduite avec escorte jusqu'à Coevorden.

La prise de Doesbourg ne surprit pas moins les états généraux, qui comptaient sur la force de ses bastions et sur une garnison de quatre mille hommes de pied et de trois cents chevaux. Ces troupes répondirent d'abord assez bien à ce qu'on attendait d'elles. Le premier jour de l'attaque, il en coûta la vie à plusieurs assiégeants, pour avoir fait l'ouverture de la tranchée trop près de la place, par l'empressement que les généraux français avaient de s'en rendre maîtres à cause de la présence du roi. Néanmoins, dans le temps qu'on se préparait à donner l'assaut, les bourgeois effrayés demandèrent à capituler, et la garnison fut faite prisonnière. Depuis ce temps-là, ce ne fut plus qu'une suite continuelle et rapide de nouvelles conquêtes.

La seule ville de Nimègue fit une résistance raisonnable. Les troupes que le vicomte de Turenne avait laissées devant, pour la tenir bloquée et pour la battre tant du canon de Knodsembourg que d'une autre batterie qui donnait sur le Whal, n'avaient pas fait grand progrès pendant son absence. Les bourgeois, animés par le gouverneur, étaient résolus de donner leur vie pour leur liberté, et partageaient avec la garnison tous les travaux du siége, ce qui obligea le général français de l'attaquer à son retour du fort de Skink. Il la fit sommer de nouveau; mais ce fut inutilement. De sorte que, voyant la garnison et les habitants inébranlables aux promesses et aux menaces, il fit dresser une nouvelle batterie, et jeter quantité de bombes et d'autres feux d'artifice, pour s'épargner l'ouverture de la tranchée et le danger inévitable d'un assaut. Les bombes ne firent pas tout l'effet qu'il espérait. Les magistrats avaient donné de si bons ordres, pour observer les endroits où elles tombaient, que le dégât était réparé sur-le-champ. Il n'y avait point de maison dont les portes et les fenêtres et autres ouvertures ne fussent bouchées de fumier; et plusieurs avaient, aux plus hauts étages, des tonneaux et des cuves pleins d'eau, pour éteindre d'abord l'embrasement. La contenance courageuse de la garnison et de la bourgeoisie fit juger au vicomte qu'il n'y avait rien à faire de si loin. Il laissa ensuite écouler le mois de juin, après quoi faisant passer la rivière à son armée, il résolut de serrer la ville de plus près.

D'autre côté, le marquis de Rochefort, après la prise d'Amersfort, détacha six-vingts chevaux de ses troupes pour se saisir de quelque poste d'où il pût tirer des vivres pour son armée. Il n'en trouva point de plus commode que Naarden, petite place à cinq lieues de là, dans la province de Hollande. Elle était gardée par une garnison de quatre cents hommes et médiocrement pourvue de munitions. Le sieur Mazel, qui commandait le détachement, y étant arrivé la nuit, la fit aussitôt sommer de se rendre. Les habitants et les soldats, également épouvantés, crurent que toute l'armée française allait les envelopper; et ils ouvrirent les portes sans faire aucune composition. Le marquis de Rochefort y entra le même jour, et s'y arrêta jusqu'au lendemain, pour recevoir les soumissions du peuple et de la noblesse voisine. Ensuite, au lieu d'avancer vers Muyden et de s'en saisir comme il l'aurait pu facilement, il prit le chemin d'Utrecht, ce qui sauva la ville d'Amsterdam.

Le duc d'Orléans de son côté, investit Zutphen, et l'ayant fait reconnaître, somma la place dès le même jour. Comme les fortifi-

cations étaient bonnes, et qu'il y avait une garnison de trois mille hommes avec des provisions suffisantes, on lui répondit que Zutphen étant la capitale de la province, elle devait aux autres l'exemple de fidélité, et qu'elle ne traiterait de sa reddition que quand elle n'aurait plus aucun moyen de se défendre. Là-dessus le prince fit approcher quinze mille hommes pour donner l'assaut dès le lendemain. Les fascines étaient toutes prêtes pour combler les fossés, et l'on se mit à ouvrir la tranchée. Les assiégés firent un feu continuel toute la nuit, et tuèrent beaucoup de monde aux assiégeants. Mais ceux-ci, ayant tiré le jour suivant quarante-deux bombes, s'avancèrent jusqu'à la contrescarpe: ce qui causa une telle épouvante à la ville, que les bourgmestres allèrent au camp des Français pour traiter d'accommodement. Le duc d'Orléans refusa de les écouter, à cause de la réponse qu'ils avaient faite à sa première sommation; et leur ayant fait dire que, s'ils ne se soumettaient dans une heure, il ferait passer la garnison au fil de l'épée, les magistrats, intimidés, rendirent la ville à discrétion.

Tant de pertes ayant porté l'effroi dans le cœur de la république, ceux qui la gouvernaient jugèrent que la paix seule pouvait en arrêter le cours. Sa Majesté voulut bien la leur accorder à des conditions dont voici la substance: « Que les états généraux permet- » traient à l'avenir le libre et public exercice » de la religion catholique dans tous les lieux » de leur obéissance, et restitueraient à l'or- » dre de Malte les commanderies qui se trou- » veraient lui appartenir dans l'étendue des » Provinces-Unies; qu'ils céderaient à la » France toutes les provinces et places qu'ils » possédaient en Flandre et en Brabant, ex- » cepté l'Écluse et l'île de Cadsant; qu'ils cé- » deraient aussi la ville de Nimègue, les forts » de Knodsembourg et de Skink, et toute la » partie de la Gueldre située en deçà du Rhin, » l'île de Bommel, l'île et le fort de Voorn, » les forts de Saint-André et de Crèvecœur, » le château de Louwestein, la ville de Grave, » la ville et comté de Mœurs, si mieux n'ai- » maient les états généraux laisser le roi pos- » sesseur des conquêtes qu'il avait faites: on » y joignit les villes de Maestricht et Bois-le- » Duc, et tout ce qu'ils possédaient dans le » pays d'Outre-Meuse; qu'ils paieraient à la » France vingt millions pour les frais de la » guerre, dans lesquels seraient compris trois » millions qu'ils lui devaient par un prêt à eux » fait l'an 1624, et qu'en reconnaissance de la » paix que le roi voulait bien leur accorder » dans un temps où il aurait pu pousser plus » loin ses conquêtes, les états généraux lui » feraient présenter tous les ans, par une » ambassade extraordinaire, une médaille » d'or pesant un marc, portant qu'ils te- » naient du roi la conservation de la même » liberté que les rois ses prédécesseurs leur » avaient acquise. »

Ces conditions parurent si dures, que chacun en fut indigné. Les états de Zélande écrivirent aux autres provinces d'une manière très forte, les encourageant à défendre leur liberté et leur religion, et à imiter la valeur de leurs pères qui avaient tant répandu de sang pour assurer l'une et l'autre. D'ailleurs, les mouvements que l'empereur et les Espagnols commençaient à se donner relevèrent le courage presque abattu des états généraux, et quoiqu'ils jugeassent leurs affaires tout à fait désespérées, ils aimèrent mieux en attendre la crise que de subir lâchement le joug du vainqueur.

La ville d'Amsterdam prit alors toutes les résolutions que l'amour de la liberté et le désespoir peuvent inspirer. Les bourgeois, animés par les harangues du bourgmestre Gilles Valkenier et du grand schout Gérard Hasselaar, dont le fils avait été tué dans le dernier combat naval, témoignèrent vouloir préférer la mort à une honteuse servitude. Tous conclurent à la défense. Les magistrats députèrent à la Haye monsieur Hop, alors pensionnaire de la ville, qui parla si vivement dans l'assemblée, qu'il ferma la bouche pour un temps à ceux qui voulaient qu'on retournât vers le roi. Et comme les travaux qu'on avait faits à Amsterdam ne paraissaient pas suffisants pour la défense contre l'armée royale, il fut résolu de la mettre sous l'eau avec son territoire. On fit aussitôt percer les digues et lâcher les écluses. Tous les ponts furent abattus, les chemins entrecoupés, et la campagne ne fut bientôt plus qu'une mer. Les autres villes de Hollande en firent de même, aussi bien que celles de la Flandre hollandaise et du Brabant.

Ardembourg se défendit contre les Français sans avoir recours à ce remède. Les gouverneurs de Tournay et de Courtray, l'ayant attaquée avec quatre mille hommes, furent repoussés par les habitants et par le colonel Spindler qui alla à son secours, et laissèrent quantité de morts avec plus de six cents prisonniers.

L'inondation de la Hollande fut suivie de l'élévation du prince d'Orange à la dignité de Stathouder, et à toutes les autres charges qui avaient été possédées par ses ancêtres.

Cependant les Hollandais voyant leurs démarches inutiles pour négocier la paix, le vicomte de Turenne fit ouvrir la tranchée devant Nimègue. Il le fit à la faveur d'un vieux ouvrage à corne qu'on n'avait pas eu la pré-

caution d'aplanir. Ses gens s'y logèrent, et continuèrent leurs attaques. Deux jours après, le vicomte ayant appris que la garnison de Grave, au nombre de 1300 hommes, était sortie pour renforcer celle de Bois-le-Duc, détacha trois cents chevaux de son armée pour aller sommer la place de se rendre, et porter les magistrats à venir au camp pour dresser les articles de la composition. Sachant ensuite qu'il était entré des troupes espagnoles dans Bois-le-Duc, et que les 1300 hommes avaient eu ordre de retourner à Grave, il fit un nouveau détachement de plusieurs escadrons sous la conduite du marquis de Joyeuse, pour aller attaquer ces troupes, avant qu'elles arrivassent dans la place. Le succès répondit à son attente. Les Français rencontrèrent les Hollandais, et les ayant surpris avant qu'ils eussent eu le temps de se reconnaître, ils les attaquèrent, et les rompirent, non sans éprouver une résistance obstinée qui coûta la vie ou la liberté aux vaincus.

La défaite de ces troupes fut suivie de la réduction de Grave, qui se soumit au général français, aussi bien que Ravestein et Gennep, que leurs garnisons abandonnèrent pour aller renforcer celle de Nimègue. Cette ville eut peu après le même sort, malgré la valeur du gouverneur, de la garnison, et des habitants qui furent obligés de capituler, se voyant prêts à essuyer un assaut général.

Le roi était cependant à Utrecht, où il exerçait tous les droits de la souveraineté. Son dessein était d'entrer en Hollande; mais l'inondation lui fit prendre d'autres mesures; et ne voulant pas risquer sa gloire sur un élément aussi peu fidèle que l'eau qui couvrait tout le pays, il se vit contraint d'embrasser la voie des négociations, où il espérait de trouver son compte. Il laissa à Utrecht le duc de Luxembourg pour gouverneur, sur le refus du marquis de Rochefort; et prenant la route du petit Brabant, il se rendit à Boxtel, à deux lieues de Bois-le-Duc, avec les ambassadeurs d'Angleterre et les députés de Hollande.

Là on proposa aux derniers les conditions sous lesquelles les deux rois consentaient de leur accorder la paix. Celles du roi très-chrétien étaient presque les mêmes qu'il avait déjà proposées, si ce n'est qu'il voulait de plus, obliger les états généraux de rendre au prince d'Oost-Frise les places qu'ils occupaient dans son pays, et au comte de Benteim ses enfants que leur mère avait retenus à la Haye sous leur autorité. Pour celles du roi d'Angleterre, elles étaient bien différentes du projet dont le duc de Buckingham et le lord Arlington avaient fait l'ouverture aux députés des états. Il demandait le salut du pavillon; un million de livres sterling pour les frais de la guerre, et cent mille livres sterling tous les ans pour le droit de la pêche sur les côtes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande; la souveraineté de ce qui resterait des Provinces-Unies pour le prince d'Orange son neveu, ou du moins la succession héréditaire et inaliénable des charges de stathouder, de capitaine général, et d'amiral à ses descendants; la participation de tout leur commerce des Indes; la ville de l'Écluse en Flandre, avec les îles de Cadsant, de Walcheren, de Goerée et de Woorn, et portestait de nullité de paix et de trève, si le roi très-chrétien n'était entièrement satisfait d'eux.

Les états généraux furent encore plus surpris de ces propositions que de celles de la France; tant parce que le roi d'Angleterre n'avait rien exécuté de considérable, depuis la dernière déclaration de guerre, que parce que ses demandes étaient bien éloignées du langage qu'avaient tenu ses ambassadeurs. Les unes et les autres leur parurent si exorbitantes, qu'ils crurent qu'elles n'avaient été faites que pour avoir un prétexte de continuer la guerre; de sorte qu'animés par les vives sollicitations du prince d'Orange, ils résolurent d'attendre au milieu de leurs eaux quelques occasions favorables de se tirer de l'extrémité où ils se trouvaient. Ils députèrent vers l'empereur et les princes d'Allemagne, qui, étant demeurés jusqu'alors dans une espèce d'insensibilité, commencèrent à s'apercevoir que le feu qui consumait les états de leurs voisins pourrait bien s'étendre jusqu'aux leurs; ce qui les engagea à les secourir.

Le premier qui se déclara pour eux fut l'électeur de Brandebourg (*), qui marcha à leur secours à la tête de vingt-cinq mille hommes. Il est vrai qu'il trouva des obstacles à rien entreprendre d'important, le vicomte de Turenne s'étant opposé à son passage; mais les états généraux en tirèrent du moins cet avantage, que l'approche de ce prince éloigna une partie des troupes françaises de leurs frontières, et que leurs peuples commencèrent à respirer.

Le roi s'en retourna à Paris, abandonnant le dessein de pousser plus loin ses conquêtes; la guerre continua cependant jusqu'à ce qu'il fut question d'une autre paix, ce qui advint au mois d'avril de l'année suivante.

Cette année 1673 ne commença guère plus heureusement que n'avait fini l'année précédente pour la Hollande. Abandonnée d'un de ses principaux alliés, elle se plaignait que l'électeur de Brandebourg n'avait rien entrepris contre les Français avec une armée

(*) Frédéric-Guillaume.

de plus de vingt-cinq mille hommes; et ce prince en rejetait la faute sur le général de l'empereur, qui ne l'avait pas joint à temps pour agir de concert contre l'ennemi commun. Il en écrivit une grande lettre aux États, qui ne laissèrent pas de murmurer de sa conduite : ce qui porta ce prince à faire sa paix avec la France, à condition qu'on lui rendît Wesel et les autres places du duché de Clèves qui lui appartenaient.

Ce fut alors que l'on parla d'une paix générale, et que la médiation de la Suède fut acceptée; cette couronne nomma des ambassadeurs, qui allèrent premièrement en France et en Angleterre, et se rendirent ensuite à la Haye. Ils étaient convenus de Dunkerque pour le lieu du congrès, avec les deux rois, qui avaient promis d'y envoyer leurs ambassadeurs, et ils exhortaient les états généraux d'y envoyer aussi les leurs. Mais ils s'en excusèrent, parce que cette ville était dans le pays ennemi, et l'on convint de Cologne où les uns et les autres envoyèrent leurs plénipotentiaires. Ces négociations néanmoins furent inutiles, à cause des difficultés qui les accrochèrent peu de temps après. On ne songea donc plus qu'à continuer la guerre, et chacun s'y prépara de son côté.

Les Hollandais firent rétablir les fortifications de Nieuwerbrug, que le duc de Luxembourg avait démolies et abandonnées. Ils envoyèrent le général Wurtz dans la Flandre Hollandaise, pour s'opposer aux garnisons de Tournay et de Coutray; et les milices de la province de Hollande furent envoyées en Frise, sous la conduite du prince Maurice de Nassau, contre les invasions des troupes de Munster. Le sieur Van Beaumont alla à Copenhague, en qualité d'envoyé extraordinaire, pour se joindre au sieur Werkindam ambassadeur ordinaire en cette cour, afin de presser le secours que le roi de Danemarck avait promis aux états; et l'on sollicita fortement l'exécution d'un traité fait avec la reine régente d'Espagne, pour la résoudre à déclarer la guerre à la France.

Le roi T.-C. ayant fait de grands préparatifs pendant l'hiver, le mois de mai venu, il partagea son armée en trois corps. Le vicomte de Turenne fut mis à la tête du premier pour couvrir les environs de la Moselle et les bords du Rhin : le prince de Condé, qui se trouva guéri de sa blessure, fut envoyé à Utrecht avec l'autre; et le roi à la tête du troisième, s'avança dans le Brabant. Le gouverneur des pays espagnols ne pouvait se formaliser de cette démarche des Francais, après celle qu'il avait faite le premier. Mais sachant que le roi son maître en avait fait faire des excuses par son ambassadeur à la cour de France, en rejetant le tout sur lui, il s'absenta pour un temps de son gouvernement, afin que la comtesse son épouse pût sonder les intentions du roi. Elle lui envoya pour cet effet un gentilhomme, qui rapporta pour toute réponse que l'on devait se préparer à une guerre ouverte. Les Hollandais ne doutèrent point alors que tout l'effort des armes françaises ne dût tomber sur les Pays-Bas espagnols. Pour les confirmer dans cette pensée, le roi s'approcha de Bruxelles, ce qui ayant fait croire au comte de Monterei qu'on en voulait à cette place, il retira de Maestricht quelques troupes qu'il y avait envoyées pour le service des états. Aussitôt le roi marcha de ce côté-là, après avoir donné ordre aux garnisons de Tongres et de Maseick d'investir cette place, où se rendirent en même temps les comtes de Lorges et de Montal. Les Hollandais l'avaient fortifiée comme le boulevart de leurs provinces, mais il n'y avait qu'une garnison de cinq à six mille hommes, ce qui ne pouvait suffire à défendre la ville et les dehors qui étaient fort grands. Il y manquait d'ailleurs quantité d'officiers qui se trouvaient absents : ce qui facilita aux Français les moyens de s'en rendre maîtres. Le gouverneur se défendit pourtant avec beaucoup de vigueur : c'était le sieur Farjaux, colonel espagnol, célèbre pour avoir autrefois défendu Valenciennes contre les Français; les états généraux l'avaient demandé au comte de Monterei, après la mort du rhingrave arrivée au commencement de cette année 1673.

Le roi étant donc arrivé devant cette place le 10 de juin, à la tête de quarante mille hommes, fit ouvrir la tranchée sept jours après. Les travaux furent avancés avec succès malgré le feu continuel des remparts; et cinq batteries qu'on fit tirer tout à la fois y répondirent bientôt par un plus grand. Les assiégeants prirent divers ouvrages qui furent repris par les assiégés. Il s'y donna plusieurs combats où l'on perdit beaucoup de monde de part et d'autre. Enfin, après plusieurs attaques redoublées où le gouverneur signala sa bravoure, l'effet imprévu d'une mine, qui fit sauter ses gens au lieu des Français, excita un soulèvement dans la ville qui l'obligea de capituler le 30 de juin. Il sortit avec toutes les marques d'honneur, et fut conduit à Bois-le-Duc. Ce siége coûta aux Français quatre à cinq mille hommes et plusieurs officiers de distinction.

Le premier dessein du roi avait été de porter la guerre dans le Brabant Hollandais; et il l'eût exécuté, si les ennemis n'eussent pas lâché leurs écluses, et inondé tout le pays. Il fut donc obligé de marcher d'un autre côté. Comme il était instruit de la négociation de la Hollande avec le duc de Lorraine et l'empereur, il résolut de s'approcher de Strasbourg

pour empêcher cette ville de favoriser les impériaux, et de se faire voir en Lorraine pour rendre inutile la mauvaise volonté du duc. Il entra ensuite en Alsace pour s'assurer des dix villes dont il soupçonnait la fidélité, et fit démolir Colmar qui supportait le plus impatiemment sa domination. Il envoya en même temps ravager le pays de Trèves, sous prétexte que l'électeur, se défiant de l'approche de ses troupes, avait reçu garnison impériale dans Coblentz et dans Hermstein. Il n'en demeura pas là. Il fit assiéger Trèves par le marquis de Rochefort qui s'en rendit maître trois semaines après.

Les Hollandais se consolèrent en quelque façon de la perte de Maestricht par les avantages qu'ils remportèrent contre l'évêque de Munster, qui continuait de leur faire la guerre, malgré les lettres évocatoires qui lui avaient été signifiées de la part de l'empereur, par lesquelles il était enjoint à tous officiers et soldats de quitter le service de ce prélat et de l'électeur de Cologne. Le prince Jean Maurice de Nassau battit le 2 juillet une partie des troupes de l'évêque près de Staphorst, où le général major Dost fut blessé et fait prisonnier, et se saisit ensuite du fort de Boudernieulant. D'autre côté le fort Neuf, ou Newschans, fut assiégé par le sieur de Rabenhaupt. L'évêque y envoya mille hommes, pour tâcher de se jeter dans la place. Mais le général hollandais les attaqua au passage et les tailla en pièces. Le prélat, sans se rebuter, fit un nouveau corps de cinq mille hommes qu'il envoya au secours du fort sous la conduite du colonel Nagel, du comte de Saint-Paul, et du colonel Wedel. Ces troupes attaquèrent avec beaucoup de violence un quartier des assiégeants, qui les repoussèrent après en avoir tué un grand nombre. Le lendemain, les Munstériens s'étant ralliés, revinrent à la charge, avec aussi peu de succès. Ils perdirent les colonels Wedel et Kalkar, avec plusieurs autres officiers et trois à quatre cents soldats: ce qui fut suivi de la réduction du fort, dont le commandant Nitzaw et quatre cents hommes de la garnison furent faits prisonniers.

Le prince de Condé, n'ayant pu rien exécuter en Hollande à cause de l'inondation, se retira à Grave pour entreprendre quelque chose dans le Brabant. Mais les eaux qui couvraient aussi tout le pays lui rendirent les places de cette province également inaccessibles. Ce qui lui fit prendre la résolution de passer aux Pays-Bas espagnols, après qu'ils se furent déclarés contre la France.

Quoique les Hollandais travaillassent à se réconcilier avec le roi d'Angleterre, ils ne laissèrent pas d'équiper une puissante flotte, et De Ruiter usa de toute la diligence possible pour prévenir la jonction des Anglais avec les Français. On n'était pas moins actif en Angleterre, malgré les divisions du Parlement, dont une partie favorisait les Hollandais contre la France, et les difficultés que le roi Charles trouva à obtenir les subsides qu'il demandait. Ce monarque n'ayant pas jugé à propos d'exposer plus longtemps la personne du duc d'Yorck son frère, héritier présomptif de la couronne, déclara le prince Robert Palatin amiral du pavillon rouge, et lui donna pour vice-amiral Jean Harmant, et Jean Chir Cheley pour contre-amiral. Edouard Spragh fut fait amiral de l'escadre bleue, ou de l'arrière-garde, et la blanche fut réservée pour les Français, sous la conduite du comte d'Estrées qu'on attendait.

L'amiral De Ruiter, craignant de manquer son coup, s'il était obligé d'attendre que toutes les forces maritimes des états généraux fussent réunies, partit de la Brille le 9 de mai avec l'escadre de la Meuse, qui, étant jointe aux vaisseaux de Texel, composait une flotte de quarante deux grands vaisseaux de guerre, dix-huit brûlots et seize autres bâtiments. Il arriva le 12 devant la Tamise, et mouilla derrière les bancs appelés Bardises. Mais ayant rencontré quarante-cinq vaisseaux de guerre en montant la rivière, il ne put exécuter le dessein qu'il avait d'en couler quelques uns des Anglais à fond pour boucher le passage à leur armée navale. Il retourna aussitôt à Schoonveldt pour y attendre le reste des forces hollandaises, et observer la contenance des deux nations. Corneille Tromp vint l'y joindre avec les plus gros vaisseaux de l'escadre d'Amsterdam: après quoi l'amiral hollandais disposa aussi toute sa flotte en trois escadres. Il prit pour lui le corps de bataille, donna à Tromp la conduite de l'avant-garde, et confia l'arrière-garde à l'amiral Bankert.

L'escadre française, composée de trente gros vaisseaux de guerre, dont l'amiral avait cent et quatre pièces de canon, de sept frégates, treize brûlots et de quelques galiotes, joignit les Anglais le 25 de mai, près de Dungenesse dans la Manche. Cette flotte partit le cinquième jour après, pour aller chercher les Hollandais sur leurs côtes, et les découvrit le lendemain à l'ancre devant Schoonveldt, où De Ruiter l'attendait. Le gros temps empêcha les deux partis de s'engager dans une action avant le 7 de juin. Le prince Robert ayant fait sonder la veille, et trouvé qu'il n'y avait pas assez d'eau pour les gros vaisseaux, détacha trente-cinq frégates et treize brûlots, qui devaient se porter sur une ligne, au-devant des escadres rangées en ordre de bataille. L'amiral De Ruiter, quoique sous le vent, fit

appareiller aussitôt : et sur les deux heures après midi, le combat commença par les Français, dont l'effort fut vaillamment soutenu par Tromp, qui fut contraint deux fois de changer de vaisseau. Il s'attacha ensuite au vice-amiral du pavillon rouge, à cause du changement fait par De Ruiter dans l'ordre des escadres Beaucoup de braves gens périrent dans cette occasion. Vlug, contre-amiral de l'escadre de Bankert et Schrum, vice-amiral de celle de Tromp, y furent tués avec quelques capitaines. Les démêlés qui survinrent entre Tromp et son autre contre-amiral Swers ne diminuèrent rien de l'ardeur avec laquelle cet amiral courait de bord en bord : il n'y eut que la nuit qui pût faire cesser le combat. Les vaisseaux hollandais parurent plus maltraités que ceux des Français et des Anglais ; mais ceux-ci y perdirent un plus grand nombre de frégates et de brûlots, que l'adresse De Ruiter avait trouvé moyen de rendre inutiles.

Le prince Robert voulait conserver le vent sur les Hollandais, pour les engager encore au combat le lendemain. Mais ceux-ci revinrent à Schoonveldt, se tenant toujours prêts à mettre à la voile, jusqu'à ce qu'ils trouvassent occasion de se rendre maîtres du vent. Ils le firent le 14 du mois, et prévinrent les autres qui se préparaient à fondre sur eux. Le combat commença près de Flessingue, par l'escadre bleue de l'amiral Spragh, qui, après avoir disputé le vent aux Hollandais durant quelque temps, fut abordé par leur avant-garde, ce qui attira sur elle le fort du combat. Le reste de la flotte anglaise se trouva en désordre par la faute du prince Robert, qui manquait de cette autorité et de cette prévoyance qu'on admirait dans l'amiral de Ruiter. Ce désordre fit que les rouges se trouvèrent parmi les blancs, le corps de bataille confondu avec l'avant-garde ; plusieurs vaisseaux hors de leur rang ; mais le peu de soin qu'eurent les Hollandais de profiter de cette conjoncture, et d'arriver à propos sur les Anglais et sur les Français, fit connaître que les premiers n'avaient pas dessein de s'engager dans un grand combat, et qu'ils voulaient ménager leurs forces. L'action finit au bout de quatre heures ; l'amiral d'Amsterdam parut avoir de l'avantage sur l'amiral bleu des Anglais, qui avait toujours combattu sous le vent.

Pendant que les vaisseaux des trois nations se donnaient en Europe ces mouvements plus dommageables que fructueux, d'autres navires des deux partis agissaient d'une manière plus décisive sur les côtes de l'Amérique et aux Indes orientales. Une escadre de six vaisseaux anglais, commandée par le capitaine Doole, s'empara des îles de Tobago et de Saint-Eustache, avec quelques autres adjacentes. Dans le même temps, quatre vaisseaux hollandais de la compagnie des Indes prirent l'île de Sainte-Hélène. Mais les Anglais ne la laissèrent pas longtemps en leur pouvoir. Ayant fait avancer quelques mois après quatre vaisseaux de guerre et quelques autres bâtiments, ils attaquèrent les forts avec une vigueur qui semblait les en devoir rendre maîtres. Ils n'eurent pourtant pas d'abord tout le succès qu'ils s'étaient promis, ce qui les obligea de se retirer pour quelques jours. Mais les Hollandais les voyant revenir avec plus d'équipage qu'auparavant, dans la résolution d'emporter l'île de vive force, la remirent volontairement entre leurs mains.

Le vice-amiral Corneille Evertz fut plus heureux sur les côtes de l'Amérique. S'étant approché de la Virginie avec une escadre de quinze vaisseaux, de trente à cinquante-six pièces de canon, il brûla cinq vaisseaux anglais et en prit sept richement chargés. Il marcha ensuite à la rencontre des vaisseaux de Terre-Neuve, et en prit ou ruina soixante-cinq.

Il passa peu après à la Martinique, et se présenta sans rien entreprendre devant la plupart des îles de la domination française ; d'où ayant repris la route de la Nouvelle-Hollande, il attaqua et prit le fort de la Nouvelle-York, où il trouva quarante pièces de canon. Il reprit aussi l'île de Saint-Eustache sur les Anglais, et revint en Europe, chargé de richesses et de gloire, après leur avoir ruiné plus de quatre-vingts vaisseaux.

Quoique le plus fort de la guerre d'Amérique se passât entre les Anglais et les Hollandais, les Français des îles ne laissèrent pas d'agir, tant pour la défense de leurs côtes que pour l'attaque des places hollandaises qu'ils trouvaient à leur bienséance. Ils allèrent se présenter devant l'île de Curaçao avec dix-huit voiles, parmi lesquelles il y avait sept vaisseaux de guerre, sous la conduite du lieutenant général de Buas. Ils mirent à terre 1300 hommes de leur équipage ; mais ils trouvèrent la garnison du fort si bien préparée à les recevoir, qu'ils furent obligés de se retirer, et prirent la route de Spagnola sans rien entreprendre.

Jacques de la Haye, commandant une escadre française, eut plus de succès dans les Indes orientales contre les Hollandais. Il prit sur eux la baie et le fort de Trinquemale à l'ouest de l'île de Ceylan. Mais ce poste était trop important pour qu'ils le laissassent longtemps en sa puissance. l'amiral Pyclof Van Geens, envoyé par le gouverneur général de Batavia avec une flotte de seize vaisseaux,

vint chercher le sieur de la Haye vers la côte où il était, et l'ayant rencontré, l'obligea de se retirer vers Surate, après quoi il reprit Trinquemale. Il y trouva cent douze pièces de canon dont il profita, et fit deux cent cinquante prisonniers français, sans les Indiens qui étaient dans la citadelle.

Le sieur de la Haye répara peu après cette perte par la prise de Saint-Thomé, île située vers la côte de Coromandel, que les Hollandais avaient enlevée depuis douze ans aux Portugais. Il y mit une garnison de six cents hommes; et voulant faire savoir au roi cette conquête, il fit partir exprès un vaisseau. Mais ayant été surpris d'une tempête devant Lisbonne, il périt avec une partie de l'équipage et plusieurs officiers. Revenons aux affaires maritimes de l'Europe.

Les deux flottes ennemies, ayant réparé le dommage qu'elles s'étaient fait dans les deux combats dont j'ai parlé, se mirent en mer vers la fin de juillet. Celle d'Angleterre jointe avec celle de France était de deux cent cinquante voiles, où l'on avait embarqué quantité de troupes pour faire une descente sur les côtes de Hollande, sous la conduite du comte Frédéric de Schomberg. Étant sortie de la Tamise, elle fit route au nord-est, avec un vent favorable, et alla chercher celle des Hollandais. L'amiral De Ruiter qui avait mouillé devant Schooneveldt, se trouvant inférieur en nombre de vaisseaux, et voulant gagner le vent, leva l'ancre et fit voile vers Ostende, où ayant rencontré le vent favorable, il revira et revint sur la flotte des deux rois. A son approche, le prince Robert fit tourner sur les Hollandais son arrière-garde, avec ordre de revenir ensuite, ne faisant ce mouvement que pour les attirer en haute mer. Mais De Ruiter ayant connu qu'on ne voulait lui faire faire cette démarche que pour donner moyen aux troupes de débarquement de faire descente en Zélande, retourna aussitôt à Schooneveldt pour défendre les côtes. Il fut suivi de près par les Anglais qui, n'ayant pu l'attirer au combat, se montrèrent le lendemain devant Schevelin, et s'étendirent jusqu'au Texel.

L'amiral hollandais ayant fait monter sa flotte à leur vue, et le vent, qui leur avait été favorable depuis quinze jours, ayant tourné la nuit en sa faveur, il s'avança le jour suivant à une lieue de la côte de Putten, et leur présenta la bataille à sept heures du matin. Le lieutenant-amiral Bankert attaqua l'avant-garde commandée par le comte d'Estrées, de Ruiter s'attacha au prince Robert, et Tromp à l'arrière-garde, commandée par l'amiral Spragh. Le fort du combat parut d'abord entre ces deux derniers. Swers vice-amiral de Tromp, poussa Kempthorn, vice-amiral de Spragh, qui le fit plier et le mit entièrement sous le vent: de sorte que la plus grande partie de l'escadre bleue s'étant détournée, Tromp et Spragh se canonnèrent bord à bord l'espace de trois heures sans bouger de la place. Le vaisseau de Spragh fut si maltraité, que cet amiral fut obligé de passer sur un autre. Kempthorn voyant que Tromp tâchait d'aborder le vaisseau abandonné, ou de le ruiner par un brûlot, revint sur lui avec quinze ou seize voiles, l'environna et l'engagea dans une sanglante mêlée. Tromp fut obligé à son tour de changer de vaisseau, et de transporter le pavillon de son escadre. Il vint fondre ensuite sur son ennemi avec tant de furie, que de toute l'escadre bleue il ne se trouva plus que deux vaisseaux capables de résister. Celui de Spragh étant tout percé de coups: cet amiral voulut se transporter sur un troisième; mais la chaloupe où il passa, ayant été brisée d'un boulet de canon avant qu'il pût arriver à bord, il tomba à la mer et se noya avec plusieurs de ses gens. Toute l'escadre bleue fut désemparée et mise hors de combat par Tromp, dont l'escadre se trouva aussi en mauvais état. Il perdit le vice-amiral Swers, qui fut tué en combattant; et le vice-amiral Kempthorn fut blessé avec plusieurs autres officiers du côté des Anglais.

Le prince Robert qui s'était battu vaillamment contre De Ruiter, averti de l'accident funeste de Spragh, se dégagea pour aller au secours de l'escadre bleue. L'amiral hollandais le suivit pour ne pas abandonner Tromp; et, quoique la journée fût bien avancée, le combat recommença. Mais le jour finit avant que la victoire se fût déclarée. Les Hollandais y perdirent le sieur de Liefde, vice-amiral du pavillon De Ruiter, avec quelques autres officiers.

Le combat cessa plutôt entre le comte d'Estrées et Bankert. Le sieur Martel, contre-amiral de France, eut ordre de revirer au nord de Bankert, tandis que lui et le sieur des Ardens, qui gouvernait la troisième division, allèrent passer au travers de l'escadre d'Evertzen avec beaucoup de hardiesse, faisant feu de la droite et de la gauche de leurs vaisseaux. Ils se canonnèrent ensuite durant trois heures, éloignés de trois lieues du corps de bataille. Bankert, qui craignait l'issue de ce combat particulier, se fit jour avec son canon, et alla rejoindre De Ruiter. Les Anglais voyant qu'ils n'avaient point remporté, en cette occasion, tout l'avantage qu'ils s'en étaient promis, se retirèrent dans leurs ports.

Le prince d'Orange, délivré de la crainte des Anglais sur les côtes, et du prince de Condé qui avait passé en Brabant, entra dans le Graveland à la tête de vingt-cinq mille

hommes. Il fit semblant d'attaquer Bommel, pour donner le change au duc de Luxembourg; et tombant tout à coup sur Naarden, il y mit le siége et l'emporta en trois jours de tranchée ouverte.

En ce temps-là madame de Montespan accoucha d'une princesse nommée *Louise-Françoise de Bourbon*, demoiselle de Nantes, qui fut mariée, en 1685, à Louis, duc de Bourbon.

Cependant Louis XIV, irrité de n'avoir point eu de satisfaction de l'injure qu'il prétendait lui avoir été faite à Cologne, rappela ses plénipotentiaires le 16 d'avril, et ceux des autres princes se retirèrent peu de temps après. Le roi emporta néanmoins cet avantage de la rupture, qu'ayant fait représenter au roi de Suède le manque de considération des alliés à son égard, dont le procédé allait au mépris de sa médiation, il le trouva sensible à ce motif, et encore plus à l'argent qu'il lui donna pour l'engager dans ses intérêts. La part que ce monarque témoigna prendre alors à l'affaire du prince Guillaume ne permit pas de douter qu'il n'en eût reçu des services importants et qu'il ne s'en promît de plus grands encore de ses intrigues dans les cours d'Allemagne.

La diète de Ratisbonne prit, sur ces entrefaites, la résolution de faire un armement général. L'empereur fit retirer de cette ville le sieur Gravelle, ambassadeur du roi, qui fut obligé d'en sortir dans trois jours, et dans quinze de toutes les terres de l'empire. Le sieur de Gremonville, envoyé de France à Vienne, eut le même ordre presque dans le même temps. L'exemple et les plaintes de Charles-Louis, électeur palatin, dont les Français n'avaient pas épargné le pays, ne contribuèrent pas peu à faire prendre ce parti à la diète. Rodolphe-Auguste, duc de Brunswick et de Wolfenbuttel, et Georges-Guillaume, duc de Lunebourg et de Zell, quittèrent la neutralité et firent une ligue avec les états généraux, par laquelle ils s'obligèrent de mener seize mille hommes à leur secours moyennant une certaine somme.

D'autre part, l'électeur de Cologne et l'évêque de Munster se voyant environnés d'ennemis par l'armement général de l'empire, et craignant, avec fondement, que la France ne se vit hors d'état de secourir ses alliés, firent leur accommodement avec l'empereur et les Hollandais, à qui ils rendirent les places qu'ils avaient prises sur eux pendant la guerre. Le roi fit la même chose de toutes celles qu'il occupait encore dans leur pays, excepté Grave et Maestricht, dont il renforça les garnisons d'une partie des troupes tirées des autres villes. Pour cet effet, le marquis de Bellefonds, qui y commandait, eut ordre d'en sortir, et remit aux états généraux Zutphen, Arnheim, Nimègue, Tiel, et toutes les places du haut et bas Beteau. Les garnisons qu'on en tira formèrent un corps considérable qu'il ramena en France. Mais comme il n'obéit pas assez promptement à cet ordre, il fut relégué dans ses terres à son retour.

Le duc de Navailles ayant été envoyé en Franche-Comté, dès le mois de février, avec un corps de troupes, y prit Gray et quelques autres petites places durant l'hiver. Le roi, avant de se rendre maître du reste, porta les Suisses à employer leur médiation auprès des Espagnols pour obtenir la neutralité de cette province, par laquelle les impériaux pouvaient pénétrer dans le royaume. L'intérêt des cantons s'y trouvait mêlé. Il leur convenait moins d'avoir les Français pour voisins que les Espagnols dont ils n'avaient rien à craindre. Mais les ministres du roi catholique ayant refusé d'entendre à la proposition, on s'appliqua à guérir les cantons de la jalousie qu'ils pourraient prendre des conquêtes du roi, par l'argent qu'on répandit à propos parmi les membres du corps helvétique. Leur complaisance alla jusqu'à fermer les passages par où les Espagnols pouvaient recevoir du secours. Ce fut un des coups des plus importants de la politique de la cour de France, qui, se voyant assurée de ce côté-là, n'eut pas de peine à exécuter l'expédition qu'elle méditait.

Le roi se rendit, pour cet effet, en Franche-Comté, dont il assiégea la capitale déjà investie par le duc d'Enghien. Le baron de Soye, qui en était gouverneur, et le prince de Vaudémont, qui s'y était jeté au premier bruit du siége, s'y défendirent vigoureusement durant quelques jours. Ayant capitulé ensuite, ils se retirèrent dans la citadelle, située sur un roc inaccessible de tous côtés. Le roi la fit néanmoins attaquer, et les travaux se trouvant assez avancés pour donner l'assaut au fort Saint-Étienne qui commandait la citadelle d'un côté, le duc de la Feuillade, à la tête du régiment des gardes et tous les volontaires de l'armée, montèrent en plein jour sur la brèche, et emportèrent le fort l'épée à la main. On y dressa aussitôt une batterie, dont on acheva de foudroyer la citadelle, qui fut obligée de capituler deux jours après. Dôle eut bientôt le même sort, aussi bien que Salins et le château Sainte-Anne, et le roi se vit par là maître de toute la province.

Le duc de Lorraine avait entrepris de la secourir: mais le vicomte de Turenne lui ayant fermé les passages de l'Alsace, il alla joindre le comte Énée Caprara, qui était dans le Palatinat avec les troupes des cercles de Souabe et de Franconie, et quelques régiments impériaux, à qui le prince Palatin s'était obligé

de remettre la ville de Gemersheim. Les Français les prévinrent encore en occupant cette place, sous la conduite des marquis de Rochefort et de Vaubrun. Ensuite le vicomte de Turenne, pour empêcher la jonction du duc de Lorraine avec Caprara, passa le Rhin à Philipsbourg, et s'avança près d'Heidelberg. Son armée était de six mille chevaux et de trois mille hommes de pied, auxquels se joignirent quatre régiments de cavalerie, deux d'infanterie et quelques dragons. Les impériaux, qui n'avaient que sept mille hommes, se croyant néanmoins supérieurs, attendirent le vicomte à Sintzheim, dans la résolution de lui donner combat. Ils étaient maîtres d'une hauteur près de la ville, où l'on ne pouvait aller que par des défilés. Le général français hésita quelque temps à les attaquer dans un poste qui leur donnait un si grand avantage. Mais ayant fait occuper les haies où les impériaux avaient mis leur infanterie et quelques dragons, il les délogea et les contraignit de se retirer dans la ville, qui fut aussitôt attaquée par le chevalier d'Hocquincourt. Les impériaux l'abandonnèrent et rejoignirent leur cavalerie qui était sur la hauteur. Ce succès facilita au vicomte le passage du défilé qui y conduisait. Il rangea son armée en bataille, et l'on ne fut pas longtemps sans en venir aux mains. Le combat fut sanglant et opiniâtre; on retourna deux fois de part et d'autre à la charge, après quoi les deux armées se séparèrent avec un avantage presque égal. Tout ce qu'il y eut de singulier, c'est que la cavalerie française dut son salut à l'infanterie, ce qui n'était jamais arrivé jusqu'alors. Il y eut environ trois mille hommes tués ou blessés de chaque côté.

L'armée française repassa le Rhin quatre jours après pour aller se rafraîchir en Alsace, dans le même temps que les impériaux passèrent le Necker près d'Hailbron et de Wimpffen. Ils furent joints au bout de quelques jours par le duc de Bournonville, qui conduisait les troupes des cercles. Ayant appris alors que le vicomte de Turenne était retourné sur leurs terres après avoir reçu quelques renforts, ils passèrent encore le Mein, laissant le Palatinat exposé aux ravages des troupes françaises.

Le prince de Condé commandait l'armée aux Pays-Bas, où le prince d'Orange avait été joint par les troupes espagnoles et impériales, les premiers sous la conduite du comte de Monterei et les autres sous celle du comte de Souches.

Le général français était retranché près de la Sambre, ayant à ses côtés les villes de Charleroi et Fontaine-l'Évêque, et par-devant deux bois qui le couvraient. Les alliés, dont l'armée était de cinquante à soixante mille hommes, cherchant l'occasion de le combattre, s'avancèrent, le 9 d'août, à une lieue et demie de ses retranchements, et y restèrent le lendemain campés près du village de Seneff. Mais n'ayant osé y attaquer le prince, dont l'armée était pourtant inférieure à la leur de près d'un tiers, ils se mirent en marche dans le dessein d'entreprendre quelque siége. Le comte de Souches conduisait l'avant-garde, le prince d'Orange le corps de bataille, et le comte de Monterei l'arrière-garde, soutenue de quatre mille chevaux de trois nations, commandés par le prince de Vaudémont. Ils prirent la route de Binch et de Maurimont par le village de Seneff, où le prince d'Orange fit passer une colonne d'infanterie, pendant que la cavalerie passait par la droite sur des ponts qu'il avait fait jeter sur un ruisseau.

Le prince de Condé, en ayant eu avis, détacha Saint-Clair, colonel de cavalerie, avec quatre cents chevaux et les officiers doublés, pour aller s'embusquer et donner l'alarme à l'avant-garde des alliés, pendant qu'il tomberait sur l'arrière-garde. Saint-Clair marcha une lieue entre deux colonnes des ennemis, et s'étant fait voir dans la plaine de Binch en chargeant un de leurs escadrons, il s'attira bientôt sur les bras toute la colonne, dont il soutint la charge de défilé en défilé. Les alliés en avaient un à passer au village de Faye, à une lieue de Seneff. Le prince de Condé, voyant que leur avant-garde et leur corps de bataille y étaient déjà engagés bien avant, sortit de son camp dans le dessein de les charger en queue. Le comte de Montal tomba d'abord sur les troupes les plus proches, ce qui épouvanta tellement les plus avancés, que, sans penser à se joindre à celles qui les devançaient, elles se jetèrent dans l'église et dans les maisons de Seneff, abandonnant leurs équipages qui furent pillées par les Français.

Le prince de Vaudémont se voyant en même temps attaqué dans un lieu où la cavalerie ne pouvait combattre commodément, à cause des fossés et des haies dont il était coupé, envoya demander deux bataillons au prince d'Orange, qui lui en envoya trois sous la conduite du jeune prince Maurice de Nassau. Ils furent postés devant la cavalerie, au delà de Seneff. La vue de ce renfort fit avancer les Français avec quelques pièces de campagne; cependant le prince de Condé, ayant donné ordre au comte de Montal d'aller attaquer l'église et le village de Seneff au travers des buissons, se mit lui-même à la tête des gardes du corps avec les ducs de Luxembourg et de Navailles, le marquis de Rochefort et le chevalier de Fourilles, et marcha droit à l'arrière-garde des ennemis. Ceux qui s'étaient retranchés

dans l'église et les maisons de Seneff furent forcés. Le prince d'Orange, ayant reconnu le mouvement du prince de Condé, fit revenir une partie des troupes qui avaient déjà passé le ruisseau de Seneff. Le prince de Vaudémont mit dans ce temps-là sa cavalerie derrière l'infanterie pour la soutenir; mais s'apercevant que les chevaux étaient trop pressés faute de terrain, il les renvoya vers les autres corps. Alors le prince de Condé se jeta sur son détachement avec tant de violence, que le prince de Vaudémont eut à peine le temps de faire tourner visage à trois escadrons. Les autres prirent la fuite et se retirèrent auprès de la cavalerie espagnole postée au pied d'une colline; mais les Français, les ayant poursuivis jusque-là, mirent cette cavalerie dans un si grand désordre, que, se jetant sur l'infanterie qui occupait la colline, elle la rompit. Le prince de Waldeck, qui la commandait, fit en vain tous ses efforts pour la rallier : il reçut trois blessures et n'évita d'être fait prisonnier qu'en tuant de sa main trois Français qui le poursuivaient; il regagna alors le gros de l'armée.

Tout l'avantage avait été, jusque-là, du côté du prince de Condé; mais voulant poursuivre les alliés, il trouva que le reste de leur armée était revenu sur ses pas au bruit du combat pour soutenir l'arrière-garde, et que le prince d'Orange avait déjà posté plusieurs bataillons derrière les haies du village de Saint-Nicolas-aux-Bois; ce qui l'obligea d'attendre son infanterie qu'il avait laissée fort loin. Cependant la cavalerie demeura exposée au feu des ennemis, qui, ayant eu le loisir de s'élargir et d'entasser escadron sur escadron pour soutenir leur infanterie, firent un feu continuel de derrière les haies. Leur artillerie, chargée à cartouches, emportait à chaque coup des files entières dans les escadrons français, qui demeurèrent dans cette situation pendant une heure sans s'ébranler. Le prince de Condé, voyant l'affaire engagée si malheureusement, chercha les moyens de s'en tirer le moins mal qu'il lui fut possible; il fit venir des troupes fraîches et le prince d'Orange en fit autant. Le général français, s'étant mis à la tête d'un bataillon, en fit marcher deux autres sous les ordres du chevalier de Fourilles pour pousser l'infanterie hollandaise. Le chevalier fut blessé à mort dans cette occasion, dont il avait prévu le danger. Il dit en mourant qu'il n'aurait souhaité que de vivre encore trois heures pour voir comment le prince de Condé s'en tirerait. Il était, en effet, fort embarrassé. Il fit des efforts incroyables, sacrifiant les troupes de la maison du roi, qui taillèrent en pièces une partie de la cavalerie ennemie, commandée par le duc de Villa-Hermosa et par le marquis d'Assentar, qui fut tué. Ce succès encouragea le prince de Condé, qui, ayant fait avancer ce qui lui restait de troupes, attaqua le reste du corps de bataille des alliés posté sur une hauteur, au delà du village de Faye. Le comte de Souches y fit aussitôt marcher les impériaux, que le prince d'Orange mit à la gauche avec les Espagnols, plaçant les Hollandais à la droite. Le combat devint alors très furieux et ne finit que bien avant dans la nuit, ayant duré en tout dix-sept heures. Chaque parti demeura sur son champ de bataille et s'attribua la victoire par cette raison; mais les alliés ne firent aucun prisonnier de marque, et ne gagnèrent que sept ou huit étendards, au lieu que le prince de Condé fit plus de trois mille prisonniers, dont les principaux furent les princes de Salm, Maurice de Nassau, de Solms et de Holstein, les comtes de Staremberg et de Merode, le colonel des gardes du prince d'Orange, et deux cents autres officiers. Il n'y eut pas moins de dix mille morts des deux côtés, et quelques-uns même les font monter jusqu'à quatorze mille. Cette sanglante bataille se donna le 11 d'août.

Le 2 du même mois était né Philippe d'Orléans, du second mariage du duc d'Orléans, son père, avec la princesse Palatine. Ce prince était non moins recommandable par ses belles connaissances que par ses exploits.

Les deux armées se remirent quelque temps après en campagne, et l'on crut qu'elles en viendraient à un second combat. Le prince d'Orange fit ce qu'il put pour l'engager, malgré les irrésolutions du comte de Monterei et du comte de Souches. Mais le prince de Condé choisit toujours des postes si avantageux, qu'on ne pouvait l'attaquer sans risquer d'être battu.

Le prince d'Orange, voyant ses mesures rompues, fit marcher son armée vers Oudenarde, qu'il assiégea le 14 septembre. Au premier avis qu'en eut le prince de Condé, il détacha le marquis de Ranes avec cent chevaux et cent dragons qui se jetèrent dans la place; puis, marchant lui-même au secours à la tête de son armée, il fit lever le siége au prince d'Orange, qui était près de donner un assaut général.

La campagne du Roussillon ne fut pas d'abord si heureuse pour les Français. Ils furent battus près du Ter avec perte de deux mille hommes. Mais le comte de Schomberg, qui y fut envoyé peu après, dégagea le lieutenant général le Bret, qui était tombé dans une embuscade des Espagnols, et s'opposant à l'impétuosité de ceux-ci, empêcha l'entière déroute de la cavalerie française. Peut-être néanmoins que les ennemis auraient poussé plus

loin leurs progrès, si un soulèvement arrivé à Messine ne les eût obligés à une diversion qui acheva d'en délivrer le Roussillon.

Néanmoins, le fort de la guerre était en Flandre et en Allemagne, où l'on préparait bien des affaires au roi par la ligue générale qui se forma contre lui. Outre les Impériaux, les Espagnols et les Hollandais confédérés pour abattre sa puissance; le roi de Danemarck et l'électeur de Brandebourg s'y joignirent aussi bien que les ducs de Brunswick et de Lunebourg. L'électeur Palatin, l'électeur de Trèves et l'évêque de Munster en firent de même, et il n'y eut pas jusqu'au vieux duc de Lorraine qui ne voulut grossir de sa cavalerie celle des alliés. Le prince d'Orange, qui était toujours l'âme de cette ligue, avait pris de bonne heure ses mesures et serait entré le premier en campagne, si la petite vérole, dont il fut attaqué au mois d'avril, n'eût retardé ses desseins pour quelque temps.

Il fut donc prévenu par le roi, qui choisit le prince de Condé pour généralissime de ses troupes. L'armée s'avança alors sur les frontières du Brabant, pour arrêter la marche du prince d'Orange, qui s'approchait avec les Espagnols et les Hollandais. Le maréchal de Créqui eut ordre d'agir sur la Moselle et dans le pays de Trèves, et le marquis de Rochefort fut chargé du siége de Hui qu'il attaqua le premier de juin. Il n'eut pas de peine à s'en rendre maître. La ville et le château ayant capitulé le 6, deux jours après, le même marquis eut ordre d'investir Limbourg, pendant que le roi s'avança vers Maestricht, pour arrêter les alliés en cas qu'ils voulussent tenter le secours de la place; ils le tentèrent en effet, étant partis de Louvain dans cette vue le 13 de juin; mais ils furent prévenus par le prince de Condé, qui ouvrit la tranchée ce même jour, et qui voulant laisser au duc d'Enghien, son fils, l'honneur de cette conquête, le mit en état d'emporter la place le 21. Le prince d'Orange, étant donc arrivé trop tard, retourna dans le Brabant pour s'opposer aux Français qui portaient partout la désolation et le ravage.

Le roi s'en retourna alors à Versailles, laissant le soin du reste de la campagne au prince de Condé. On était dans la circonstance d'un jubilé: ce qui fit naître à ce monarque quelque pensée de rompre tout commerce avec madame de Montespan. L'évêque de Meaux fut même employé à l'y résoudre; mais le temps de la dévotion ne fut pas plutôt passé, que le roi reprit sa première ardeur pour sa maîtresse, qu'il continua de voir comme auparavant.

Le vicomte de Turenne marchait cependant en Alsace pour empêcher les Impériaux de passer le Rhin à Strasbourg. Montécuculi, qui était à leur tête, se voyant prévenu par la diligence du général français, fit remonter ses ponts à Manheim et passer une partie de ses troupes près de Spire, pour tâcher d'attirer les Français de ce côté-là. Le vicomte ne prit point le change: toutes les démarches des Impériaux ne purent l'obliger à s'éloigner de Strasbourg. Jugeant néanmoins que ce serait mal conserver l'Alsace que de la consumer par le séjour qu'il y ferait, il résolut de passer le Rhin pour faire subsister son armée sur les terres de l'empire; dans cette vue, il détacha le marquis de Vaubrun avec quelques troupes et six pièces de canon pour travailler à un pont près d'Otenheim, où le Rhin, se divisant en cinq branches, forme plusieurs îles couvertes de bois. Ayant passé le fleuve, il se saisit de Wilsted, petite ville du comté de Hanau, sur la rivière de Kintzig, dans le temps que les Impériaux étaient en marche pour l'occuper. Montécuculi s'avança alors vers Offembourg, pour observer les démarches du vicomte, et ne voyant aucune apparence de l'attirer à un combat, marcha, quatre jours après, vers l'abbaye de Schuteren, dans le temps que les Français allèrent camper à Altenheim, qui n'en est qu'à deux lieues de distance. Les deux armées demeurèrent là quelque temps; après quoi les Impériaux, commençant à manquer de vivres, retournèrent à Offembourg, le vicomte de Turenne à Wilsted. Il ne se passa rien, dans tous ces mouvements, que quelques escarmouches entre des partis.

Enfin, après plusieurs autres marches et contre-marches qui durèrent pendant trois mois, le général des Impériaux, voyant que le vicomte de Turenne avait disposé ses troupes de manière qu'il empêchait les siennes de fourrager, décampa des environs de Schertken, d'où s'étant avancé à Biel, à deux lieues au delà de Bade, il marcha le lendemain avec toute son armée au village de Saltzpach pour couvrir la marche du comte Caprara qu'il faisait venir d'Offembourg. Le vicomte de Turenne l'y suivit encore, et s'étant campé de l'autre côté du village, au delà du ruisseau qui le séparait des Impériaux, on ne doutait pas que l'on n'en vint à un combat, et l'on commença s'y préparer de part et d'autre. Le général français se tenait si assuré du succès, vu la disposition des ennemis, qu'il croyait ne lui pouvoir échapper, qu'il en écrivit au roi en des termes qui semblaient lui promettre la victoire; mais étant monté sur une hauteur avec Saint-Hilaire, lieutenant général de l'artillerie, pour observer la contenance des ennemis, il y fut frappé d'un boulet de canon qui le renversa mort sur la place.

Montécuculi, voulant profiter de la consternation que cet accident avait jetée dans toute l'armée, fit attaquer Wilted, qui fut emportée d'assaut par les dragons de Chavagnac. Il se mit ensuite à poursuivre les Français, qui repassaient le Rhin en ordre de bataille. Il tomba sur l'arrière-garde près d'Altenheim, où le marquis de Vaubrun, qui avait pris le commandement, fut tué. On y perdit trois ou quatre mille hommes, sans les prisonniers; mais cette perte n'empêcha pas la retraite du reste, qui se fit en bon ordre, sous la conduite du comte de Lorges.

Le prince de Condé quitta alors les Pays-Bas, pour aller en Alsace prendre le commandement de l'armée. A son approche, Montécuculi leva le siége de Haguenau; et s'étant campé dans un endroit d'où il pouvait découvrir toute l'armée française, il la fit canonner avec tant d'avantage, que le prince de Condé décampa et se retira vers Schelestadt.

Après une longue suite de combats, les armées étant dans une espèce d'inaction aux Pays-Bas, le duc de Luxembourg, qui avait pris le commandement de celle de France, se contenta de demeurer sur la défensive, ayant eu ordre de ne point hasarder de combat. Il rompit, par là, toutes les mesures du prince d'Orange, dont les expéditions se bornèrent à la prise de Binch, situé entre Mons et Charleroi.

Il s'éleva, cette année, quelques troubles en Bretagne et en Guienne, à cause des impôts; mais ils ne furent pas de durée. Il en coûta pourtant la vie à quelques receveurs et commis, dont les séditieux brûlèrent les bureaux. On y envoya des troupes, et tout fut calmé, après qu'on eut fait un exemple des plus coupables. Le roi, pour faire sentir son autorité aux parlements de ces deux provinces, qui n'avaient pas pris assez de soin de réprimer la sédition, jugea à propos de les transférer pour un temps, savoir : celui de Bretagne à Vannes, et celui de Guienne à Condom. Ils y restèrent jusqu'en 1690, qu'ils furent rétablis dans leurs premiers siéges. On remarqua dans ces troubles, comme dans les précédents, que les réformés de France demeurèrent toujours fidèles au roi, ce qui n'empêcha pas leur ruine, dont nous parlerons en un autre endroit.

Si Louis XIV savait punir ceux qui étaient rebelles à ses ordres, il savait aussi récompenser ceux qui lui donnaient des marques de leur fidélité. Il créa, au mois de juillet, huit maréchaux de France, savoir les ducs de Luxembourg, de Navailles, de Vivonne et de Duras, les comtes de Schomberg, de la Feuillade et d'Estrades, et le marquis de Rochefort, qui l'avaient si bien servi, les uns dans les armes et les autres dans les négociations politiques. C'était pour réparer en quelque sorte la perte qu'il avait faite en la personne du maréchal de Turenne (*); cependant le comte de Lorges, son neveu, ne fut pas compris dans cette promotion. La jalousie de Louvois en fut la cause; mais elle ne le priva de cet honneur que jusqu'à l'année suivante, que le bâton de maréchal fut le prix de leur raccommodement.

La campagne n'ayant rien décidé, le roi d'Angleterre s'avisa d'un expédient qu'il crut propre à fléchir la cour de France. Ce fut d'engager l'évêque de Strasbourg, frère du prince Guillaume de Furstemberg, à joindre ensemble leurs prières au roi Très-Chrétien, pour le porter à se relâcher sur la liberté du dernier. Le roi fut bien aise d'en être pressé, pour se faire un mérite de son consentement à leur demande. Il nomma aussitôt le duc de Vitry, le marquis de Croissy-Colbert et le comte d'Avaux, neveu de celui qui avait été plénipotentiaire à Munster, pour ses ministres plénipotentiaires à Nimègue; et l'on ne pensa plus, dès lors, qu'à former au plus tôt le congrès. Les deux derniers partirent de Paris sur la fin de décembre, sans attendre le duc de Vitry, qui était retenu par une maladie, et ils arrivèrent, le 3 de janvier suivant, à Charleville, où ils demeurèrent jusqu'à l'expédition de leurs passeports. Les états généraux nommèrent aussi leurs ministres plénipotentiaires, qui se rendirent à Nimègue le 25 du même mois.

Ces démarches paraissaient un acheminement sûr à la paix. Cependant il se passa encore deux ans avant qu'elle pût être conclue. Comme on n'était point convenu d'une suspension d'armes, chacun les reprit; la France, dans la résolution de garder la Franche-Comté, et de ne point rendre la Lorraine au prince Charles, neveu et héritier du vieux duc; et les alliés, dans l'espérance de la réduire, par quelque échec, à se relâcher sur ces deux points.

Le lieutenant général Du Quesne, non moins redoutable sur la Méditerranée que De Ruiter l'était sur l'Océan, ayant gagné le vent sur les Hollandais, fondit sur eux avec tant de violence, que depuis longtemps on n'avait vu un combat si furieux. On fit, de part et d'autre, un feu épouvantable. Le marquis de Preuilly, qui commandait l'avant-garde des Français, fit plier celle qui lui était opposée. Du Quesne fit reculer l'amiral hollandais dont il maltraita fort le vaisseau; et Gabaret s'attacha à l'arrière-garde hollandaise, qui n'eut pas moins de peine à se défendre de ses coups.

(*) Madame de Sévigné appelle ces huit maréchaux la monnaie de M. de Turenne. (*Note de l'Édit.*)

Il n'y eut qu'un calme soudain qui pût empêcher les suites d'un combat si sanglant et si opiniâtre. Il durait depuis dix heures du matin, lorsque la nuit sépara les combattants avec une perte à peu près égale.

Quelque temps après, l'amiral De Ruiter ayant été joint par l'escadre espagnole que commandait le marquis de Montesarchio, vint mettre le siége devant Agouste, où il avait pratiqué des intelligences. Il en laissa la conduite à Viceroi, pendant qu'il se mit en état de fermer le passage aux Français. Ce fut alors qu'on en vint à un second combat qui coûta la vie à ce célèbre amiral de Hollande.

Le lieutenant général Du Quesne partit vers le milieu d'avril de Messine pour venir au secours d'Agouste, qui commençait d'être serré d'assez près. Il avait reçu un renfort de dix vaisseaux conduits par le lieutenant général d'Almeras; il le fit son vice-amiral dans cette seconde bataille, ayant divisé sa flotte en trois escadres comme la première fois. L'amiral hollandais en fit de même, prenant pour lui l'avant-garde, parce qu'il laissa le pavillon amiral aux Espagnols, commandé par Francisco Penna de la Carda. La bataille se donna le 21 d'avril et ne fut pas moins sanglante que la première; mais les plus grands efforts se firent entre les deux avant-gardes qui perdirent chacune leur commandant. D'Almeras fut emporté d'un coup de canon, et De Ruiter, blessé à la tête, d'une chute dont il mourut deux jours après. Il était sur le tillac de son vaisseau, où il donnait tranquillement ses ordres au milieu du feu et du carnage, lorsqu'un coup de canon lui brisa le pied gauche et la jambe droite, et le fit tomber de fort haut sur la nuque du cou. Il ne laissa point de continuer à donner ses ordres de son lit, sur les rapports qu'on lui venait faire. Gérard de Callembourg, son premier capitaine, les exécuta si bien, qu'on ne s'aperçut point du défaut du général.

L'armée de terre était pour lors en campagne, ou plutôt le roi y en avait mis quatre, commandées par quatre nouveaux généraux. Le duc de Luxembourg était en Allemagne avec la première; le duc de Navailles dans le Roussillon avec la seconde; le maréchal de Rochefort entre Sambre et Meuse avec la troisième; et la quatrième était commandée par le roi en personne, ayant sous lui les maréchaux de Créqui, d'Humières, de Lorges, de Schomberg et la Feuillade, dans les Pays-Bas. Cette dernière était composée de plus de cinquante mille hommes. Le roi avait mené avec lui Monsieur, son frère unique, pour avoir part aux expéditions qui se feraient. Il détacha le maréchal d'Humières pour faire irruption dans les pays de Vaes, pendant que le maréchal de Créqui eut ordre d'investir Condé. La tranchée fut ouverte le 22 d'avril devant cette place, et les travaux poussés avec tant de vigueur, que la garnison fut obligée de capituler au bout de quatre jours, et de se rendre prisonnière. Le prince d'Orange et le duc de Villa-Hermosa s'avancèrent en vain jusqu'à Mons avec l'armée des alliés. Ils apprirent en chemin que Condé s'était rendu, et se postèrent entre Mons et Saint-Guilain pour observer les mouvements des Français.

Le roi, qui avait été présent à ce siége, en partit pour aller camper à Sebourg, d'où il envoya détruire la plupart des châteaux du pays de Liége et ravager celui de Juliers. Il n'épargna point les états du duc de Neubourg, qui avait quitté la neutralité pour se joindre avec l'empire, l'Espagne et la Hollande; il fit assiéger la petite ville de Sittard, qui fut prise d'assaut et livrée à la brutalité du soldat. Le pays de Clèves éprouva le même traitement, aussi bien que celui d'entre la Meuse et le Vahal, qui fut mis sous contribution. Et il n'y eut que le séjour des plénipotentiaires à Nimègue qui sauva cette ville du pillage.

Le 6 de mai, le roi envoya un détachement sous les ordres de Monsieur, pour assiéger Bouchain, pendant qu'il couvrait le siége avec le reste de son armée pour empêcher le prince d'Orange de le traverser. Il se campa dans un poste si avantageux, qu'il ne pouvait craindre d'y être attaqué; mais le prince d'Orange s'étant avancé jusqu'à Valenciennes, le roi passa promptement l'Escaut et arriva à la cense d'Urtebise, lorsque les alliés parurent de l'autre côté. Les deux armées n'étaient séparées que par une plaine, et l'on ne doutait pas qu'on ne dût bientôt en venir aux mains. Déjà le prince d'Orange avait mis ses troupes en bataille, et l'on en avait fait autant du côté des Français, lorsque le roi fit assembler le conseil de guerre pour délibérer sur ce qu'il y avait à faire en cette occasion. La plupart des généraux jugèrent la bataille inévitable; mais Monsieur, ayant remarqué quelque altération sur le visage du roi, fit signe au maréchal de Schomberg, qui fut d'avis de ne rien risquer. Tous les autres se rangèrent à son opinion pour faire leur cour au monarque. On se retrancha donc entre Bouchain et les alliés, disant que c'était à eux d'attaquer s'ils avaient envie de combattre; et peu après Bouchain se rendit, n'ayant soutenu le siége que six jours.

Le prince d'Orange, voulant pourvoir à la sûreté de Cambrai, y envoya trois mille hommes; et le roi, croyant qu'il n'y avait plus de bataille à craindre, décampa et prit sa marche vers Alost. Le prince d'Orange décampa aussi

et se saisit de tous les passages; de sorte que les mêmes raisons d'en venir aux mains subsistant toujours, le roi quitta enfin son camp de Ninove et partit pour retourner à Versailles, laissant le commandement de l'armée au maréchal de Schomberg. Tout se passa de part et d'autre en de légères escarmouches; et le prince d'Orange, qui ne désirait rien tant que d'attirer le roi à un combat, voyant qu'il en avait perdu l'occasion, prit la route d'Anvers pour s'y aboucher avec le pensionnaire de Hollande.

La campagne ne finit pas pour cela. Le général des alliés revint bientôt assiéger Maestricht, la seule place des états généraux qui fût encore au pouvoir des Français. Il la fit investir le 7 de juillet avec une armée de vingt-cinq mille hommes et ouvrit la tranchée douze jours après. Mais, malgré la valeur de ses troupes et le feu continuel dont il la foudroya jusqu'au 26 d'août, il fut obligé d'en lever le siége après bien du sang répandu de part et d'autre. Le maréchal d'Humières fut plus heureux devant Aire, qu'il prit en six jours sur la fin de juillet.

Mais si la campagne des Pays-Bas eut un succès si favorable pour la France, il n'en fut pas de même en Allemagne où elle souffrit plusieurs échecs de la part des Impériaux, commandés par le jeune duc de Lorraine que l'empereur avait mis à la place de Montécuculi.

Ce prince s'étant emparé de Maestricht après trois mois de siége, le maréchal de Luxembourg se vengea de cette perte par l'invasion qu'il fit dans le comté de Montbelliard. Son dessein était d'entrer dans le Brisgaw pour y surprendre quelque place; mais le duc de Lorraine y ayant pourvu, en se jetant à propos dans Fribourg, les expéditions des Français dans ce pays-là se bornèrent au dégât de quelques villages.

Il resterait à parler de la campagne du Roussillon; mais les opérations n'en ayant pas été fort importantes, je passe à la déclaration de guerre du roi très-chrétien au roi de Danemarck en faveur du roi de Suède, nouvel allié de la France. Elle roulait, selon le style ordinaire de ce règne, sur le motif de la gloire du roi, intéressée à l'exécution du traité fait à Copenhague l'an 1660, entre la Suède et le Danemarck, dont Sa Majesté très-chrétienne était garant. Elle fut donnée à Versailles, le 28 d'août de la présente année.

Peu de jours après, c'est-à-dire le 13 de septembre, naquit Élisabeth-Charlotte d'Orléans, qui épousa dans la suite Léopold-Charles, duc de Lorraine.

Pendant que la France portait ainsi partout le flambeau de la guerre, les peuples épuisés demandaient la paix et formaient des vœux impuissants pour l'obtenir. Les médiateurs secondaient en vain un si juste désir, en imaginant des moyens de rendre la tranquillité à l'Europe; on accusait la France d'en éloigner les propositions et de faire échouer leurs projets. Quelque justes que fussent ces plaintes, il s'en fallait bien que les alliés se trouvassent en état de faire la loi au roi très-chrétien. Ils subirent au contraire celle qu'il lui plut de leur imposer, après que la continuation de ses conquêtes eut élevé sa puissance au plus haut période où elle soit montée sous ce règne.

Le premier exploit de l'année où nous entrons se fit à Tabago, l'une des Antilles qui appartenait aux Hollandais. Le comte d'Estrées qui, deux ans auparavant, avait repris sur eux la Cayenne, était venu mouiller le 15 de février, à deux lieues de cette île, où Binkes, amiral de Zélande, était à la rade avec son escadre. Celui-ci, en ayant eu avis, ne songea qu'à défendre l'entrée du port aux Français, qui, de leur côté, mirent quelques gens à terre pour aller reconnaître le fort et prendre ensuite des mesures pour l'attaquer. On trouva que les fortifications étaient bonnes, quoiqu'elles ne fussent que de terre, qu'elles étaient défendues par plusieurs pièces de canon, et que, si on faisait l'attaque dans les formes, il faudrait plusieurs jours pour s'en rendre maître. C'est ce qui détermina le comte d'Estrées à prendre la résolution d'insulter le fort, pendant qu'il entrerait dans le port avec son escadre et qu'il occuperait les Hollandais à la défense de leurs vaisseaux.

Pendant qu'on se canonnait, les troupes de débarquement, ayant eu ordre de faire l'attaque par terre, s'approchèrent si près du fort à la faveur d'un petit bois, qu'elles y donnèrent l'assaut, sans attendre l'effet de la diversion du combat de mer; mais ils furent si bien reçus, qu'après trois attaques réitérées, on les contraignit de se retirer. Il y eut un grand nombre d'officiers et de soldats tués ou blessés à la palissade, qui avait été abandonnée par les Hollandais, mais qui fut défendue par les habitants de la colonie française, laquelle avait pris parti dans le fort. Les Français perdirent quatre vaisseaux dans le combat de mer, dont deux furent brûlés et les autres pris; les Hollandais en perdirent treize, mais dont il n'y en avait que cinq armés en guerre, et le nombre de leurs officiers tués ou blessés fut moins grand. Ce combat se donna le 3 de mars. Le comte d'Estrées, ayant fait radouber ses vaisseaux, repassa en France pour y faire des recrues. Il retourna au mois de décembre à Tabago, et soumit toute l'île à l'obéissance du roi qui l'a depuis cédée aux Anglais.

Les troupes de terre ne furent pas moins

diligentes à prévenir les ennemis. Pendant que le prince d'Orange délibérait à la Haye sur les opérations de la campagne, l'armée du roi s'assemblait autour de Valenciennes, de Cambrai et de Saint-Omer. Le maréchal de Luxembourg investit la première de ces places, et le roi s'y rendit en personne pour avoir l'honneur de la réduction. Elle fut des plus promptes, puisque la tranchée ayant été ouverte le 10 de mars, tous les dehors furent attaqués et emportés le 17, et que le roi y entra le lendemain. C'est à l'heureuse témérité de ses mousquetaires qu'il fut redevable de cette expédition.

Les deux autres places furent aussitôt investies et assiégées; Cambrai par le maréchal de Luxembourg, et Saint-Omer par le maréchal d'Humières. Le roi se rendit encore devant Cambrai, où il ne fit son entrée qu'après la prise de la citadelle, qui capitula le 17 d'avril, douze jours après la reddition de la ville.

Le prince d'Orange, n'ayant pu venir assez tôt pour faire lever le siége de ces deux places, entreprit, du moins, de secourir Saint-Omer dont il s'approcha le 10 du même mois. Le duc d'Orléans, qui était au camp, marcha d'abord au-devant de lui avec une partie de l'armée française, et la rangea sur le bord du ruisseau de Penne, qui la séparait de celle des alliés. On en vint aux mains avec beaucoup de bravoure de part et d'autre, et le combat fut sanglant. Mais la cavalerie française ayant rompu les escadrons des alliés, le prince d'Orange, qui se trouvait partout, eut assez de peine à les remplacer par son infanterie, qui fut obligée de plier, ayant été attaquée en flanc et de front en même temps. Alors la victoire fut complète pour le duc d'Orléans, qui se vit maître du champ de bataille et de plus de soixante tant drapeaux qu'étendards. Ainsi se passa la journée de Mont-Cassel, qui coûta aux alliés plus de quatre mille hommes tués, outre près de trois mille prisonniers, treize pièces de canon et deux mortiers. Elle fut suivie de la prise de Saint-Omer, qui capitula le 20 d'avril.

Tant de conquêtes excitèrent la jalousie du parlement d'Angleterre, que les alliés ne cessaient de solliciter en leur faveur. Ils lui représentaient la ruine entière de son commerce, si le roi très-chrétien se rendait maître de la Flandre, d'où il fermerait leurs ports et envahirait l'empire de la mer. Les deux chambres en furent ébranlées et commençaient à prendre de généreuses résolutions, lorsque le roi Charles les sépara pour les empêcher de les exécuter.

On continuait cependant les conférences de Nimègue, mais d'une manière si lente, qu'on ne pouvait encore s'en promettre aucun fruit.

Au mois de décembre, le prince d'Orange passa en Angleterre, où il demanda au duc d'Yorck l'aînée de ses filles en mariage. Elle se nommait Marie et était une princesse accomplie tant par les qualités du corps que par celles de l'esprit. Elle était, de plus, regardée comme l'héritière présomptive des trois royaumes, parce que le roi Charles n'avait point d'enfants légitimes ni le duc d'Yorck, son frère, d'enfants mâles. Le prince n'eut pas de peine à l'obtenir du roi son oncle qui l'aimait tendrement, et ce mariage le conduisit au trône d'Angleterre, comme nous le verrons ci-après.

Les alliés en conçurent de favorables espérances et ne furent point trompés. Le premier effet qu'il produisit fut un projet de paix dressé par le roi d'Angleterre, et bien différent de celui qu'avait proposé le roi très-chrétien. Il contenait en substance : « Que la France » devait rendre aux Espagnols, premièrement » la Sicile, et, outre cela, les villes de Charleroi, d'Ath, de Courtray, de Condé, de » Saint-Guilain, de Tournay et de Valenciennes, à condition qu'on lui laisserait la » Franche-Comté. D'autres n'exceptent pas » même de ce projet la Franche-Comté, et y » ajoutent la Lorraine que le roi très-chrétien serait obligé de rendre au duc Charles, » aussi bien que les places qu'il avait prises en » Alsace à l'empereur. Quoi qu'il en soit, le » roi, n'ayant pu se résoudre à abandonner ce » qu'on lui demandait, remit encore la décision de ses prétentions au sort des armes. »

Ce refus produisit une ligue qui fut signée à la Haye, le 16 de janvier suivant, entre l'Angleterre et la Hollande, pour contraindre la France à faire la paix aux conditions stipulées par le projet. Le roi Charles s'était enfin laissé toucher au désir de ses peuples, ce dont le roi très-chrétien fut un peu surpris. Voulant profiter du temps avant que son nouvel ennemi fût en état de traverser ses projets, il partit de Versailles dès le mois de février, et prit, avec toute sa cour, le chemin de Lorraine.

La ville et la citadelle d'Ypres furent emportées, mais on ne laissa pas d'y perdre de braves gens, surtout d'entre les grenadiers, dont les officiers furent tous tués ou blessés à l'attaque de la citadelle. Cette conquête, qui s'étendit à soixante lieues de pays, ne coûta au roi que huit jours.

Ce fut alors qu'il fit voir aux alliés que, bien loin de recevoir la loi d'eux, il était en état de la leur donner, par les conditions de paix qu'il leur proposa le 9 d'avril. Elles furent rejetées comme trop dures ; mais, quoique rien ne parût plus éloigné que l'acceptation qui s'en devait faire, elles servirent pour-

tant de base au traité qui fut conclu quelque temps après.

Le roi, qui était retourné à Versailles après la prise d'Ypres, revint alors auprès de Gand, d'où il résolut de porter un nouveau coup à ses ennemis pour les hâter de consentir à la paix. Il envoya ordre à un détachement de la garnison de Maestricht, commandée par la Bretesche, de se rendre maître de la ville et du fort de Leuwe en Brabant; ce qui fut exécuté d'une manière aussi heureuse que prompte; alors les états généraux, qui n'avaient encore rien pu obtenir de leurs alliés, députèrent monsieur de Beverning au roi, pour lui demander une suspension d'armes de six semaines. Elle fut accordée à commencer du premier de juillet; et jusqu'au 15 d'août qu'elle devait durer, le maréchal de Luxembourg eut ordre de suspendre toutes les opérations de la campagne. Cet intervalle de tranquillité fut employé efficacement par les Hollandais pour porter aussi les Espagnols à la paix. Au milieu des difficultés qui surgissaient de toutes parts dans des intérêts aussi compliqués, on trouva un tempérament : ce fut de porter le roi de Suède à se désister de ses prétentions sur les places espagnoles qui lui servaient de garantie entre les mains du roi. Et ce désistement ayant été notifié à Nimègue, rien n'empêcha plus la paix particulière des états généraux. Ce fut le 10 d'août, entre onze heures et minuit, que le traité en fut signé au moment que le terme fixé au roi par celui des Provinces-Unies avec l'Angleterre allait expirer.

Un autre événement, encore bien plus inattendu que le premier, pensa rompre cette paix même après qu'elle fut signée. Dans le temps qu'on voulait exiger du roi l'évacuation des six places promises à l'Espagne, le maréchal de Luxembourg avait eu ordre d'investir Mons, pour porter par là les ennemis à se relâcher sur le temps de cette évacuation. Et comme l'Angleterre et la Hollande s'étaient liguées, ainsi que je l'ai dit, pour y contraindre le roi, les Anglais avaient envoyé dix mille hommes au prince d'Orange pour renforcer son armée. Avec ce renfort, il crut pouvoir continuer la guerre et faire lever le blocus de Mons. Il vint, pour cet effet, le 14 d'août, attaquer le quartier du maréchal de Luxembourg, qui, ayant appris la conclusion de la paix, ne s'attendait à rien moins qu'à cette surprise; il se leva de table où il était pour lors, et montant à cheval avec précipitation, tout ce qu'il put faire fut de rassembler ses troupes, qui avaient à peine eu le temps de prendre les armes. Elles plièrent au premier choc, mais ayant été ramenées à la charge, elles reprirent le village de Cateau dont les ennemis s'étaient emparés. Ce ne fut néanmoins qu'après avoir abandonné l'abbaye de Saint-Denis, dont ceux-ci demeurèrent les maîtres. Le combat fut sanglant et opiniâtre jusqu'à la nuit, qui sépara les combattants avec une perte à peu près égale. Il en coûta aux Anglais deux mille hommes de leurs meilleurs soldats; et aux Français, tout le régiment des gardes, celui de Feuquières et plusieurs autres, avec un grand nombre d'officiers tués ou blessés.

On parla diversement de cette action du prince d'Orange. Les uns voulaient qu'il eût le traité de paix signé dans sa poche, mais qu'il feignit de l'ignorer, parce qu'il n'en était pas content et qu'il ne l'avait pas reçu des députés des états généraux qui se trouvaient à l'armée. Les autres prétendaient qu'il l'ignorait parfaitement, et qu'il voulut se hâter d'entreprendre quelque chose qui pût ou en retarder la conclusion ou la rendre plus avantageuse aux alliés. Quoi qu'il en soit, les Anglais n'eurent pas lieu d'en être contents, non plus que les états généraux qui y firent une perte considérable. Le lendemain matin, le prince envoya avertir le duc de Luxembourg de la conclusion de la paix, dont il dit qu'il n'avait reçu la nouvelle que la nuit; et ils convinrent de cesser tous actes d'hostilités de part et d'autre.

Le 17 de septembre, les Espagnols ratifièrent leur traité; les ratifications en furent échangées le 15 de décembre. Comme l'empereur et l'empire n'étaient point encore compris dans la paix, les hostilités continuèrent en Allemagne. Le maréchal de Créqui y remporta des avantages considérables et prit plusieurs places sur les Impériaux. Le premier combat se donna près de Gretxingen, où le prince de Bade, général de l'empereur, fut blessé et le comte de Ligneville, aide de camp du duc de Lorraine, fait prisonnier avec plusieurs autres officiers. Le second fut à la tête du pont de Rinfelds, où les Français firent un si grand carnage des Impériaux, que les corps morts, dont le pont était tout rempli, les empêchèrent d'entrer dans la ville. Le troisième se donna dans l'Orteman, où six mille impériaux, commandés par le duc de Lorraine, furent défaits et poussés jusqu'à un village près d'Offembourg.

La prise du fort de Kehl suivit de près cette défaite, aussi bien que l'incendie d'une partie du pont de Strasbourg, que le maréchal de Créqui fit brûler pour ôter aux ennemis la communication de l'Alsace. Ce général prit encore plusieurs autres forts le long du Rhin et termina enfin cette campagne par la déroute de douze cents hommes de cavalerie que le duc de Lorraine entreprenait de faire passer

sur un pont qu'il avait construit près de Lauterbourg.

Il n'en fallait pas moins pour obliger l'empereur à la paix. Las de continuer presque seul une guerre qu'il n'avait entreprise qu'à la sollicitation des alliés, il fit aussi son traité le 5 de février de l'année suivante.

La paix étant devenue générale, le roi se vit l'arbitre de l'Europe et en reçut le surnom de Grand. Comme il crut sa gloire suffisamment établie, il ne songea plus qu'à se donner tout entier aux plaisirs. Il commençait à se refroidir pour madame de Montespan, dont les manières hautes et impérieuses lui faisaient de temps en temps éprouver des dégoûts fâcheux. Elle contribua elle-même à sa ruine, en louant devant le roi une jeune personne qui était venue depuis peu à la cour. C'était mademoiselle de Fontanges, fille d'honneur de Madame, que ses parents y avaient envoyée exprès pour faire valoir sa beauté. Le roi demanda à la voir, et l'aima aussitôt qu'il la vit. Madame de Montespan en devint furieuse. Françoise d'Aubigné, depuis marquise de Maintenon, était alors auprès d'elle en qualité de gouvernante des enfants naturels du roi Elle eut besoin de toute son adresse pour calmer la fureur de madame de Montespan, qui ne menaçait de rien moins que de les déchirer à ses yeux. Cependant le monarque n'ayant pas la force de rompre avec elle, il se contentait de la voir de temps en temps, donnant la meilleure partie de ses faveurs à celle qui avait depuis peu gagné son cœur.

La cour n'était occupée que de plaisirs, et ne parlait que des charmes de la nouvelle favorite. Ce n'étaient que parties de chasse, ballets, comédies et autres divertissements, où la Fontanges brillait encore plus par sa beauté que par sa nouvelle faveur. Un autre sujet de joie vint se joindre à tous ces passe-temps de la cour. Ce fut le mariage de Marie-Louise d'Orléans, fille de Philippe d'Orléans et d'Henriette, sa première femme, que le marquis de Los Balbazes vint demander pour le roi d'Espagne. Cet ambassadeur fit son entrée publique à Paris, le 11 de juin et reçut ensuite son audience du roi à Saint-Germain-en-Laye avec les cérémonies accoutumées. Ayant obtenu sa demande, le mariage fut célébré au mois d'août dans la grande chapelle du château, où le cardinal de Bouillon en fit la bénédiction. Le roi, la reine et toute la cour y assistèrent, et la fête dura plusieurs jours.

Le roi reprit alors ses occupations de paix, je veux dire les bâtiments et autres ouvrages pour lesquels il avait une grande passion. Il fit venir les plus habiles ingénieurs et leur traça des plans pour fortifier ses nouvelles conquêtes. Il mit sur pied des compagnies de jeunes gentilshommes qu'il entretint en diverses citadelles pour en augmenter le nombre des officiers. Comme il n'avait licencié qu'une partie de ses troupes, il exerçait le reste par des campements, et faisait de temps en temps des voyages pour visiter les places et en hâter les ouvrages.

Il y avait déjà quelques années (*) que la marquise de Brinvilliers avait été brûlée à Paris, pour crime d'empoisonnement. Ce crime étant devenu à la mode, par l'effet d'une certaine poudre appelée *poudre de succession*, on érigea une chambre ardente pour en connaître et pour poursuivre ceux qui en étaient accusés. Le soupçon tomba sur plusieurs personnes de marque que la jalousie de Louvois voulut faire périr sous ce prétexte. Telles furent la comtesse de Soissons, la duchesse de Bouillon, le maréchal de Luxembourg et plusieurs autres, de qui ce ministre prétendait avoir divers sujets de mécontentement. Tous néanmoins se sauvèrent ou par leur crédit ou par leur innocence. Il n'y eut qu'une sage-femme, nommée la Voisin, accusée d'avoir distribué la poudre de succession, à qui l'on fit le procès. Elle fut brûlée vive au mois de février de cette année, après avoir eu la main coupée et percée auparavant d'un fer chaud.

Au mois de mars suivant, un spectacle plus agréable occupa la cour et les provinces. Ce fut l'arrivée de la princesse de Bavière, destinée pour épouse à monseigneur le Dauphin. Elle se nommait Anne-Marie-Christine, fille de l'électeur Ferdinand-Marie et d'Henriette-Adélaïde de Savoie.

L'été étant venu, le roi fit un voyage en Flandre pour visiter les travaux qu'il avait ordonnés en ce pays-là. Il partit au mois de juillet, accompagné de la reine, de monseigneur le dauphin et de madame la dauphine, et des principaux seigneurs et dames de la cour. Partout où Leurs Majestés ne couchaient point, elles mangeaient dans leur carosse, qui était ordinairement fort grand et où l'on pouvait dresser une table. La première ville où elles s'arrêtèrent fut Boulogne, dont le roi visita d'abord les fortifications. Le lendemain, il monta à cheval pour aller voir le port d'Ambleteuse, qu'il donna ordre de mettre en bon état, et de là il se rendit à Calais, en suivant toujours la côte, pendant que les dames y allèrent par un autre chemin. Dès qu'il y fut arrivé, il visita les havres et prit ensuite le divertissement de se promener en chaloupe sur la mer. Il prit peu après la route de Dunkerque, où le marquis de Seignelay avait fait préparer un très beau vaisseau de guerre, pour en régaler Leurs

(*) En 1676.

Majestés. Le chevalier de Leri, qui le commandait, leur en fit voir toutes les manœuvres, ce qui fut pour la cour un spectacle aussi agréable que nouveau. Tout l'équipage était très-leste et le vaisseau orné magnifiquement. La première manœuvre fut celle des voiles, après quoi le chevalier fit faire l'exercice des armes aux soldats. On représenta ensuite un combat et la manière d'en venir à l'abordage. Le roi et toutes les dames prirent un singulier plaisir à ces représentations. Elles finirent par un grand repas où rien ne manquait pour la somptuosité et la délicatesse.

Le lendemain, on représenta un combat de deux frégates qui avaient aussi été préparées pour ce dessein. Le roi et la reine étaient chacun dans une galiote, accompagnés des seigneurs et dames de la cour. Le chevalier de Leri tenait le gouvernail de celle du roi, et le capitaine de Selingue conduisait celle de la reine. La mer était calme, il n'y avait qu'autant de vent qu'il en fallait pour mettre les deux frégates en mouvement. Elles se canonnèrent durant une heure, prenant alternativement le vent l'une sur l'autre; après quoi, le combat finit et l'on retourna à la ville. Le roi fit de grandes largesses à l'équipage, pour lui marquer la satisfaction qu'il en avait reçue.

Sa Majesté était encore à bord du premier vaisseau, lorsqu'elle y fut visitée par le comte d'Oxford et le colonel Churchil, envoyés de la part du roi d'Angleterre pour la complimenter. Le marquis de Wargnies en fit de même de la part du duc de Villa-Hermosa, gouverneur des Pays-Bas pour le roi d'Espagne, et tous reçurent leur audience sur le vaisseau avec la pompe convenable à cette occasion extraordinaire.

De Dunkerque la cour alla à Ypres, visitant toutes les places qui se trouvaient sur sa route et arriva à Lille le soir du premier jour d'août. Elle y fut reçue par la garnison sous les armes, monseigneur étant, la pique à la main, à la tête de son régiment. De là elle partit pour Valenciennes, passant par Condé avec les mêmes honneurs. Partout le roi visita les fortifications, donnant les ordres nécessaires pour les mettre en l'état qu'il souhaitait. Il revint ensuite à Sedan par le Quesnoy, Bouchain et Cambrai, et partit le 21 du mois pour retourner à Versailles.

Quoique ce voyage n'eût été entrepris que pour le divertissement de la cour, il ne laissa pas de donner de l'ombrage aux voisins, à qui la puissance de la France était alors très redoutable. Ils craignirent les desseins d'un prince dont l'Europe entière avait été obligée de subir la loi; et soupçonnant que ses dernières conquêtes ne seraient point capables d'assouvir son ambition, ils appréhendèrent qu'il n'en voulût faire de nouvelles. En effet, le même esprit qui, pour supplanter Colbert, avait porté Louvois à faire entreprendre la guerre de Hollande, inspira bientôt au roi qu'il pouvait impunément violer la paix, sous prétexte de certaines prétentions, que la loi du plus fort lui faisait paraître justes.

Il commença par s'emparer de Charlemont sur les Espagnols, au lieu de Dinan que les Liégeois devaient lui céder par le dernier traité. Puis établissant à Metz et à Brisach certaines chambres, dites *de réunion*, il y cita plusieurs princes souverains et autres, comme possédant des biens démembrés de la couronne. De ce nombre furent divers seigneurs des places de la haute et basse Alsace, qu'on obligea de reconnaître le roi pour leur souverain, et le prince Palatin du Rhin, comme comte de Veldents, dont le comté fut réuni à l'église et chapitre de Verdun. Le palatin, outré de l'injustice qu'on lui faisait de lui enlever la plupart des terres qu'il avait héritées de ses ancêtres, ou de prétendre qu'il les tînt en fief de la couronne de France, envoya faire pour cela de très humbles remontrances au roi. Colbert de Croissy, à qui cette affaire fut envoyée, ne répondit autre chose, sinon que les chambres de Metz et de Brisach avaient été établies pour en connaître, et que c'était devant elles qu'il fallait procéder. En vain les intéressés représentèrent qu'il fallait du moins leur donner le temps d'en écrire aux médiateurs des traités de Wesphalie et de Nimègue, la France ne pouvant prétendre avec justice d'être seule l'interprète de ces traités; on ne leur répondit que par des gens de guerre qu'on envoya dans tous les lieux qui refusaient de se soumettre.

La diète de Ratisbonne écrivit pourtant au au roi là-dessus : « Que, quoiqu'on ne lui eût » cédé, par la dernière paix, que les trois évê» chés de Toul, Metz et Verdun, et leurs ter» ritoires avec une partie de l'Alsace, ses mi» nistres n'avaient pas laissé d'exiger de plus » un nouvel hommage des dix villes impé» riales situées dans cette province qui, tou» tefois, n'avaient pas été cédées par le traité; » que, quoiqu'on fût convenu de remettre » cette affaire à la décision de certains arbi» tres, les tribunaux de Brisach et de Metz » prétendaient un droit souverain et absolu » sur tous les états de l'empire situés dans » l'Alsace, et en exiger le serment de fidélité; » qu'en vertu de ce droit une partie des terres » de l'électeur Palatin, de l'évêque de Spire, » du prévôt de Weissembourg, etc., avaient » été occupées par les armes; que les châ» teaux de Madenbourg et de Falckenbourg » avaient été attaqués à force ouverte, et obli-

» gés de se rendre à coups de canon; que les » forteresses de Hombourg et de Bitsch » avaient été traitées de la même manière, » quoiqu'elles eussent été remises par Sa Ma- » jesté impériale entre les mains des élec- » teurs de Mayence et de Trèves comme ar- » bitres; que les trois villes de Fumay, Frep- » pin et Reven sur la Moselle, quoique ap- » partenant depuis plus de cent ans à l'électeur » de Trèves, et n'étant nullement de la dé- » pendance de l'Alsace ou des évêchés cédés, » n'avaient pas laissé d'être forcées d'une ma- » nière violente, aussi bien que le château » d'Oberstein, qui n'avait jamais été sujet du » pays messin.

» Que ces exactions étaient directement » contraires aux traités de Westphalie qui » avaient été pris pour fondement de ceux de » Nimègue; que par les uns et les autres rien » n'avait été cédé, outre les évêchés ci-dessus » et leurs districts; que, bien loin que toute » l'Alsace y fût comprise, on y avait nom- » mément exprimé (§ *Tertio imperator* 43 du » traité de Westphalie) que la ville de Bri- » sach, le marquisat de la haute et basse Al- » sace (non pas toute l'Alsace), le Suntgaw, » le droit de satrapie sur les dix villes de l'em- » pire, mais non pas de dix villes mêmes, et » tous les villages et autres droits appartenant » à la satrapie; que l'Alsace a toujours été » séparée du marquisat et de ladite satrapie; » que par la cession faite au roi de ces deux » derniers, on avait excepté, non-seulement » les évêchés de Strasbourg et de Bâle, et, en » particulier, la ville de Strasbourg, mais en- » core les états sujets de l'empire dans l'une et » l'autre Alsace, etc.; que c'était une grande » injustice de prétendre obliger des états qui, » depuis plusieurs centaines d'années, jouis- » saient paisiblement de leurs seigneuries, de » produire leurs titres, puisque, par ce » moyen, personne ne pourrait être assuré de » son bien.

» Que, pour ce qui était du Palatinat en » particulier, on était convenu (§ *Deinde et* » *inferior* 14) qu'il serait restitué tout entier » avec tous ses biens séculiers et ecclésiasti- » ques, droits et appartenances, en la même » manière que les électeurs et comte Palatins » les avaient possédés avant la guerre de Bo- » hême, spécialement le comte Léopold- » Louis, dans le comté de Veldents, de même » que les comtes de Hanaw, Nassaw, Leinin- » gen, Dachsbourg, l'évêque de Spire et » l'abbé de Weissembourg, etc.; que l'inten- » tion des contractants, ainsi énoncée, avait » été envoyée à Sa Majesté Très-Chrétienne » au mois de septembre 1648; qu'elle avait » été confirmée par ses ministres et ratifiée par » le traité de Nimègue, auquel il n'avait été » rien changé à cet égard; que le roi lui- » même l'avait si bien reconnu que, par sa » réponse aux états de l'empire au mois de » septembre 1665, il avait déclaré qu'il ordon- » nerait, à ses ministres et officiers dans l'Al- » sace, de s'y comporter de telle sorte que » l'empire n'eût pas sujet de se plaindre; » qu'il l'avait encore mieux témoigné depuis » par l'évacuation et restitution desdites pla- » ces, en conformité de la paix de Westphalie » et par la déclaration faite en conséquence, » qu'il ne souhaitait des états de l'empire, » chargés dès lors, comme il a été dit ci-des- » sus, rien de semblable à ce qui se pratiquait » maintenant.

» Que, quoique la même chose eût été » répétée à la paix de Nimègue (§ *Juxta* » *pacem* 27), néanmoins les chambres de » Metz et de Brisach, dont les états de l'em- » pire ne dépendaient aucunement, ne lais- » saient pas de vouloir être juges et parties » tout ensemble, à l'exclusion des autres » contractants, soutenant que ce qui avait ap- » partenu quelques centaines d'années au- » paravant aux évêchés susdits, à la haute et » à la basse Alsace, etc., avait été cédé à Sa » Majesté Très-Chrétienne. »

Le mémoire finissait en disant que, puis- que cette prétention de la France était desti- tuée de preuve, et contredite même par le dernier instrument de paix, la diète donnait à juger à toute l'Europe si la prétention des chambres pouvait avoir lieu, s'en remettant au reste à l'équité et justice de Sa Majesté.

C'était intéresser le roi par un endroit au- quel il aurait dû être sensible. Cependant, après avoir laissé ce mémoire sans réponse durant quatre mois, pendant lesquels les or- dres de la cour s'exécutaient toujours par provision, il fit écrire à la diète: « Qu'il ne » pouvait imputer le contenu de sa lettre » qu'au peu de soin qu'avaient eu les minis- » tres envoyés de la part de l'empire à Nimè- » gue, de rendre compte à leurs maîtres » des principales difficultés qui y avaient été » agitées et terminées par les traités que, de » sa part, il voulait observer; que toutes les » places et territoires occupés par son ordre » lui appartenaient si justement, qu'on n'en » pouvait point douter sans faire tort à la foi » publique; que la dernière paix avait été » conclue à ces conditions; que la bonté de » Sa Majesté avait été si grande, que plu- » sieurs places furent rendues à l'Espagne, » auxquelles consistait la plus grande utilité » des conquêtes des Français; que l'empire » lui ayant cédé toutes les terres occupées par » ses gouverneurs ou par ses armes, il ne » pouvait comprendre quel était le préjudice » que la diète pouvait en souffrir; qu'il con-

» sentirait aux propositions d'arbitrages qu'on » lui faisait, et la révision de tout ce qui » avait été prononcé par ses ministres, plutôt » qu'à renouveler la guerre, si son droit ne » pouvait se défendre; qu'ainsi il espérait » que la diète imposerait silence à tous ceux » qui, par leurs plaintes cherchaient à rom- » pre le lien d'amitié qui avait été approuvé » de tous par la paix. »

Cette réponse faisait assez connaître que le roi n'était pas d'humeur à se relâcher de ses prétentions. Il y était en effet si peu disposé, que dans le temps même qu'il reçut le mémoire de la diète, il s'empara encore de la ville de Strasbourg, en vertu d'une capitulation qui fut signée le 30 de septembre, et à la suite de laquelle les troupes du roi y entrèrent le même jour.

Ces sortes d'usurpations ne se bornèrent pas à l'Allemagne. On en fit autant aux Pays-Bas, où l'on n'évacua certaines places qu'on avait cédées, qu'après en avoir exigé de grandes contributions. On en retint d'autres qu'on ne voulut pas évacuer; et il y en eut dont on s'empara, quoiqu'elles n'eussent pas été cédées à la France.

Cependant les armes du roi se faisaient redouter au dehors aussi bien qu'au dedans de l'Europe. Les corsaires de Tripoli n'osaient paraître devant ses vaisseaux commandés par le marquis du Quesne, lieutenant général. Pour éviter sa poursuite, ils s'étaient retirés sous la forteresse de Chio, où l'aga qui y commandait les reçut sous sa protection. Ils y furent attaqués par le général français qui, ayant coulé à fond une partie de leurs vaisseaux et ruiné, du feu de son artillerie, plusieurs maisons de la ville, les contraignit de demander la paix, aux conditions qu'on voulut leur imposer. La principale fut de relâcher tous les esclaves français que le marquis reçut à son bord. C'était déjà beaucoup de purger la mer de ces pirates qui l'infectaient par leurs courses continuelles. Le roi voulut encore achever de mettre ses côtes à couvert des entreprises de ses ennemis; pour cet effet, il fit construire un nouveau port à Brest, ville de Bretagne, où les plus gros vaisseaux sont à l'abri de tous les vents.

Telles étaient ses occupations de paix, assaisonnées de tous les plaisirs qu'on peut prendre au milieu d'une cour également magnifique et flatteuse. Le nombre de ses enfants naturels augmentait toutes les années. Celle-ci vit naître *Françoise-Marie-Louise de Bourbon*, demoiselle de Valois, aujourd'hui duchesse d'Orléans. Madame de Montespan, sa mère, ne parut plus guère à la cour depuis ce temps-là. La mort de madame de Fontanges, dont elle fut soupçonnée d'avoir avancé les jours, acheva de ruiner sa faveur. Le roi ne put se consoler de cette perte que par les entretiens de madame de Maintenon. Il y trouva tant de solidité et de délicatesse, qu'il lui donna toute son estime et l'admit dans sa plus étroite familiarité. Aucune autre avant elle n'était entrée dans le secret du cabinet. Elle s'empara de l'esprit aussi bien que du cœur du monarque, se frayant ainsi le chemin au trône, auquel elle fut associée dans la suite plus efficacement que si elle eût porté le nom de reine.

Au mois d'août de l'année suivante, 1682, il naquit un prince à *Monseigneur*, de son mariage avec la princesse de Bavière. Il fut nommé *Louis*, duc de Bourgogne, et parut très digne du trône, où la mort l'empêcha pourtant de monter. C'était le temps des prospérités de la famille royale; rien ne manquait à son bonheur. Le roi fit lors un acte de modération, qui fut d'autant plus loué, qu'il semblait mettre des bornes à sa puissance. Il décida, dans sa propre cause, en faveur d'un grand nombre de ses sujets justement alarmés. Plusieurs possédaient des maisons bâties à Paris, sur les anciennes fortifications de la ville. Les traitants avaient fait de grandes avances sur les droits qui en devaient revenir à Sa Majesté. Comme ils ne pouvaient les retirer sans ruiner les particuliers à qui ces fonds tenaient lieu de patrimoine, le roi aima mieux rembourser les traitants que de troubler les propriétaires dans leur possession. Mais comme s'il se fût repenti de cette action si pleine de générosité et de grandeur d'ame, il en fit une autre quelque temps après qui donna de justes sujets de plaintes à ses voisins: ce fut de bombarder Luxembourg en pleine paix, sous prétexte que la garnison faisait des courses sur les terres de son obéissance.

Une autre démarche qui se fit l'année suivante parut encore plus indigne d'un roi très-chrétien: ce fut de fomenter la guerre que le Turc faisait en Hongrie contre l'empereur. Le roi envoya à la Porte le comte de Nointel, qui fit si bien, par ses intrigues, que la trêve de vingt ans qui avait été conclue entre les deux empires ne put être continuée qu'à des conditions trop dures pour les Impériaux. L'ambition du roi le portait à se mettre la couronne impériale sur la tête; il regardait la guerre de Hongrie comme un moyen sûr d'y parvenir. Il se tenait déjà prêt à faire une puissante diversion de ce côté-là, comptant que les princes de l'empire seraient trop heureux de lui demander la paix à ce prix; mais ses mesures, à cet égard, ayant été déconcertées, il tenta du moins de faire élire le dauphin roi des Romains.

Le roi regardait ce projet comme si assuré, qu'il ne doutait point que la proposition n'en fût reçue à bras ouverts par toute l'Allemagne, et qu'elle ne fût même très-agréable à l'empereur par la tranquillité qu'elle lui promettait. Aussi en considérait-il le refus comme un affront sensible à sa personne et injurieux à son fils unique. Mais de quelques couleurs qu'il couvrît ses desseins, ils furent éludés par les princes et les états de l'empire, qui n'avaient garde de se donner pour maître celui qu'ils craignaient même d'avoir pour voisin. Ils savaient assez que ses vues, dans les invasions qu'il avait faites de leurs terres, étaient de dépouiller peu à peu la maison d'Autriche, dont il souffrait impatiemment la grandeur.

Quoique le roi fût demeuré dans l'inaction durant la guerre des Turcs, et qu'il vît même avec plaisir le danger où se trouvait l'Allemagne, il ne put empêcher quelques princes du sang et autres jeunes seigneurs d'aller servir en Hongrie dans l'armée des Impériaux. De ce nombre furent les princes de Conti, de la Roche-sur-Yon, de Turenne et le prince Eugène de Savoie, dont la France ne connaissait pas assez le prix. Celui-ci, n'ayant alors que dix-sept ans, avait demandé au roi une compagnie de cavalerie qui lui fut refusée. C'en fut assez pour le porter à aller essayer ailleurs sa valeur. Il y alla et ne revint point; et ce qu'il y eut de pis, c'est que depuis il exerça cette même valeur contre la France, qui avait si imprudemment refusé de l'employer. Les autres revinrent couverts de gloire; mais ce ne fut que pour éprouver la disgrâce du roi, dont ils avaient fait certaines railleries que ce monarque ne put jamais leur pardonner.

La reine était morte au mois de juillet, au retour d'un voyage qu'elle avait fait avec le roi sur la frontière. Toute la France la pleurait et ne pouvait donner assez de larmes à ses vertus. Le roi, pour laisser un libre cours à sa douleur, s'était renfermé à Versailles, où il n'était visible que pour madame de Maintenon. C'est ce qui donna lieu aux railleries que firent les princes dont j'ai parlé. Quelques jeunes seigneurs de la cour, que le roi avait empêchés de les suivre, leur écrivaient régulièrement et leur donnaient avis de tout. On surprit quelques-unes de leurs lettres, et l'on trouva qu'ils traitaient le roi de « gentilhomme » campagnard, afainéanti auprès de sa vieille » femme. » Le prince de la Roche-Guyon, à qui les lettres s'adressaient, fut longtemps sans oser paraître à la cour, et le roi exila MM. de la Roche-Guyon, de Liancourt et de Villeroi qui les avaient écrites.

La mort de Jean-Baptiste Colbert arriva aussi bientôt après. Ce fut une véritable perte pour le roi, dont les finances n'avaient jamais été si bien gouvernées que par ce ministre. Mais les peuples n'en jugèrent pas de même, parce qu'il avait porté un peu trop loin les revenus et l'autorité du roi à leur égard. Sa charge de contrôleur général fut donnée à Pelletier, conseiller d'État, auparavant conseiller au Parlement et président des enquêtes; et la surintendance des bâtiments fut exercée par Louvois, qui, depuis longtemps, l'enviait à Colbert.

Cependant, pour tenir Louvois en crainte, madame de Maintenon, désormais toute-puissante à la cour, lui opposa le marquis de Seignelay, fils de Colbert, secrétaire d'État au département de la marine. C'était un jeune homme plein d'esprit et non moins actif qu'ambitieux. Il excita plus que jamais la jalousie de Louvois, qui de sa part ne pensa qu'à tout brouiller pour se rendre nécessaire. Comme il avait inspiré au roi de s'emparer de Strasbourg, il lui inspira de le fortifier pour s'en assurer la possession. Il fit bâtir Sar-Louis, place forte en Lorraine, et en éleva plusieurs autres qui ne servirent qu'à mettre en défiance les peuples voisins.

Ce fut dans ces circonstances que naquit de madame la dauphine le prince qui devait un jour commander aux Espagnols. On le nomma Philippe, duc d'Anjou, et sa naissance modéra un peu la douleur qu'on ressentait de la mort de la reine.

Un autre sujet de joie se présenta encore au mois d'avril suivant. Ce fut le mariage d'Anne-Marie d'Orléans avec Victor-Amédée, duc de Savoie et depuis roi de Sicile. On espérait que cette alliance tiendrait ce prince inséparablement uni aux intérêts du roi. Cependant elle ne l'empêcha pas de se déclarer plusieurs fois contre lui.

L'hiver s'étant écoulé dans les préparatifs que le roi fit pour la campagne, il envoya assiéger Luxembourg qu'il souhaitait d'avoir depuis longtemps. Il ne l'avait pas entrepris durant tout le cours de la dernière guerre, moins peut-être à cause de la force de cette place qu'à cause de sa situation entre les Pays-Bas et l'Allemagne, d'où elle pouvait recevoir du secours; mais les Impériaux étant occupés en Hongrie contre le Turc, le roi fut bien aise de profiter de l'occasion et s'avança en Flandre pour en attendre le succès. Il en donna le soin au maréchal de Créqui, qui investit la ville avec une armée de trente mille hommes; la tranchée fut ouverte le huitième de mai et poussée avec vigueur jusqu'au troisième de juin que le prince de Chimay, gouverneur de la place, fut obligé de capituler faute de secours.

De là, l'armée marcha à Trèves, dont le

roi prétendait que l'électorat lui appartenait, comme une dépendance de l'ancien royaume d'Austrasie. On n'eut pas de peine à s'en rendre maître, et l'on en fit aussitôt démolir les fortifications; ensuite l'armée retourna aux Pays-Bas, sous les ordres du marquis de Bissy, à qui le maréchal de Créqui avait cédé le commandement pour retourner en cour. Elle se joignit à celle du roi, qui était du côté de Condé et porta la désolation dans une infinité de bourgs et de villages. On ne voyait qu'incendies de toutes parts; les peuples consternés fuyaient aux approches du soldat, et quoiqu'ils ne refusassent rien de tout ce qu'on exigeait d'eux avec tant de violence, on brûlait impitoyablement leurs maisons pour le seul plaisir de ravager.

Telle était la vengeance que Louis XIV prenait de ceux qui osaient l'irriter. La ville de Gènes l'éprouva aussi d'une manière tout à fait mémorable. Jamais on ne porta plus loin les effets d'un vif ressentiment. Le seul soupçon que les Génois avaient cabalé avec les ennemis de l'État, fit jurer la perte de leur ville qu'on foudroya à force de bombes et de canons. Elle eût été réduite en cendres, si la grandeur de la satisfaction n'eût égalé celle de l'offense, ou du moins celle du monarque qui se prétendait offensé grièvement. Il fallut que le doge et quatre sénateurs se rendissent promptement à Paris, et qu'ils demandassent pardon au roi d'avoir eu le malheur d'encourir sa disgrâce.

Tant de faste ne pouvait que soulever tous les esprits de ceux qui en entendaient parler. Bientôt on vit l'Europe entière se réunir pour abattre une puissance si formidable. Les Espagnols néanmoins, hors d'état de s'y opposer pour le présent, furent contraints d'accepter une trêve de vingt ans que le roi voulut bien leur accorder. L'empereur fut trop heureux d'y être compris, eu égard à la diversion que les Turcs faisaient en Hongrie. Il comptait pour rien les avantages (*) qu'il abandonna au roi par ce traité, dans l'espérance de s'en dédommager quand il se serait délivré des armes ottomanes.

Cependant les Impériaux profitèrent de la trêve qui liait les mains au Roi Très-Chrétien. Mais si ce monarque ne fit point la guerre au dehors en 1685, il en fit une cruelle au dedans à ses propres sujets de la religion réformée qu'il obligea enfin de sortir de ses États. Ce fut une plaie mortelle pour le royaume, qui se vit privé par là de plusieurs milliers de ses habitants; mais le roi n'y voulant souffrir qu'une religion, exécuta cette année ce grand projet que l'on méditait depuis plus d'un siècle. Il commença par envoyer des troupes en plusieurs provinces pour obliger les réformés à se soumettre aux ordres de la cour. Le Béarn, la Guienne, la Saintonge, l'Aunis, le Poitou, le haut Languedoc, le Vivarais, le Dauphiné furent en peu de temps couverts de dragons. Le Lyonnais, les Cévennes, le bas Languedoc, la Provence, les Vallées, le pays de Gex, furent, peu de temps après, inondés de même, aussi bien que la Normandie, la Bourgogne, le Nivernais, le Berri, l'Orléanais, la Touraine, l'Anjou, la Bretagne, la Champagne, la Picardie, sans épargner l'Ile-de-France. Partout les intendants eurent ordre de fermer les villes, d'en assembler les habitants, et de leur représenter les ordres du roi, qui étaient qu'ils embrassassent la religion romaine, sous peine d'y être forcés de la manière que l'on jugerait à propos.

Sur le refus que la plupart en firent, on commanda aux dragons d'approcher; on en mit une partie aux avenues des villes, on logea le reste à discrétion chez les réformés, où ils vécurent pendant quelque temps de ce qui se trouva dans leurs maisons. Les provisions étant consumées, on mit les maisons au pillage, on fit le dégât sur leurs fonds, et l'on dissipa tout ce qui pouvait leur appartenir. On s'attaqua ensuite aux personnes que l'on tourmenta en mille manières, sans distinction d'âge ni de sexe, pour les obliger à changer de religion. Plusieurs soutinrent ces rudes épreuves, d'autres y succombèrent, et ceux qui eurent la force de résister furent ensevelis dans de noirs cachots; ou si quelques uns se sauvèrent dans les bois, échappant à la vigilance de leurs gardes, on les poursuivait avec fureur, on tirait sur eux comme sur des bêtes, et l'on les tuait impitoyablement. Les femmes et les filles furent mises dans des couvents, où l'on ne leur donnait point de repos qu'elles n'eussent assisté à la messe. Les maisons abandonnées furent démolies, les fonds vendus ou confisqués et les propriétaires réduits à la dernière nécessité. Je ne parle point de leurs charges et emplois dont ils avaient déjà été privés longtemps auparavant, ni des arts et métiers dont on avait eu soin de les exclure, non plus que de leurs temples, qui furent rasés jusqu'aux fondements. Tous furent sujets à ces traitements rigoureux : les nobles comme les roturiers, les riches comme les pauvres, les personnes publiques comme celles qui vivaient dans une condition privée.

Enfin l'on frappa le grand, le terrible coup qui devait pour *jamais* (*) abolir la reli-

(*) Le roi gardait Strasbourg et tout ce qu'il avait pris, de quelque manière que ce fût, depuis la paix de Nimègue.

(*) L'emploi de ce mot *jamais* prouve heureusement combien les historiens doivent être sobres dans

gion réformée en France ; ce fut de révoquer le célèbre *Edit de Nantes*, donné au mois d'avril 1598, par lequel Henri IV avait permis, dans son royaume l'exercice de cette religion. On peut voir, dans la harangue que ce prince fit aux gens de son Parlement pour le faire enregistrer, les raisons qu'il eut de donner cet édit. Le roi son petit-fils l'avait confirmé de la manière la plus solennelle, et c'était sur la foi de sa parole royale, revêtue de toutes les formes les plus authentiques, que ses sujets réformés s'étaient reposés jusqu'alors. Cependant il jugea à propos de le casser et de l'annuler au mois d'octobre.

Ces réformés espéraient du moins quelque trève à la faveur du douzième article de l'édit de révocation. Il portait : « Qu'en attendant » qu'il plût à Dieu de les éclairer, ils pourraient » demeurer dans le royaume, y continuer leur » commerce et jouir de leurs biens, sans pouvoir être troublés ni empêchés sous prétexte » de la religion, à condition de n'en point » faire d'exercice, ni de s'assembler sous pré» texte de prières ou d'aucun culte quel qu'il » fût. » Mais on n'y eut aucun égard ; les dragons furent laissés dans les provinces, où ils commirent encore plus de violences qu'auparavant. On en envoya même en quelques-unes où il n'y en avait pas encore, et tous furent contraints, sans distinction, ou de changer, ou de se sauver par la fuite.

A l'égard des premiers, voici la méthode qu'on observa. Le procureur général et les autres magistrats de chaque ville envoyèrent des billets à tous les chefs de famille, pour leur ordonner de s'assembler en un lieu qui leur était marqué. Là, on leur signifiait, de la part du roi, qu'ils eussent à changer de religion, sous peine d'y être forcés par les voies que Sa Majesté jugerait convenables ; et comme ces sommations n'eurent par beaucoup d'effet, le marquis de Seignelay s'avisa d'un autre expédient dans tout le ressort de Paris qui était de son département : il fit venir dans son hôtel tous les réformés qui n'avaient pas encore changé : et en ayant fait fermer les portes, il leur déclara qu'ils n'en sortiraient point qu'ils n'eussent signé un acte d'abjuration qu'il leur présenta tout dressé. Cet acte portait qu'ils le faisaient de leur plein gré, et sans y être forcés en aucune manière.

A l'égard des autres, on prit toutes les précautions possibles pour leur ôter les moyens de s'échapper. On redoubla les gardes des ports, des villes, des grands chemins, des passages des rivières ; on ordonna aux paysans de leur courir sus ; on dispersa des gens de guerre dans toute la campagne ; on donna des ordres très-sévères à tous les bureaux, portant défenses de laisser passer qui que ce fût, et l'on aima mieux rompre tout commerce avec les étrangers, que de laisser aux sujets réformés la moindre issue pour sortir du royaume. Tous ceux qu'on put attraper furent envoyés en prison, dépouillés de leurs effets, séparés de leurs femmes, et les femmes de leurs maris, chargés de chaînes, appliqués à la torture et exposés à tous les maux que la fureur ingénieuse du soldat était capable d'inventer. Bientôt toutes les villes furent remplies de prisonniers, et le royaume entier n'était plus qu'une vaste prison. Il s'en sauva pourtant plus de huit cent mille (car à quoi n'engage pas l'amour de la liberté?), et ces fugitifs emportant avec eux la plupart des arts et métiers qui faisaient fleurir le royaume, ils en enrichirent les Etats voisins, qui les reçurent à bras ouverts.

Le roi crut avoir tout gagné en faisant un tel usage de sa puissance. Mais pendant qu'il exerçait sur ses sujets une autorité sans bornes, madame de Maintenon acquérait sur lui un ascendant qu'elle a conservé jusqu'à sa mort. Comme on ne pouvait lui plaire qu'en affectant les dehors de la piété, toute la cour prit ce masque, et la dévotion devint à la mode. On n'en fut pas plus réglé dans le fond ; au contraire, la licence trouva son compte à se cacher sous ce voile spécieux ; et, sous prétexte de spiritualité, le libertinage n'eut plus de bornes. Tout s'arma d'un zèle catholique ; pourvu qu'on parût ardent à l'extirpation de l'hérésie, il n'y eut point de péchés dont on n'obtînt aisément le pardon. C'est à ce zèle et au dessein d'établir le pouvoir arbitraire qu'est due la proscription des protestants. On craignit que la différence de sentiments en matière de religion ne fût un obstacle à l'affermissement de l'autorité royale ; et l'on crut qu'en traitant ainsi une partie des sujets, on n'aurait pas de peine à tenir l'autre dans l'abaissement.

La manière dont tout était administré ne pouvait que déplaire aux princes du sang royal, qu'on affectait de tenir dans une grande dépendance. De là les cabales qu'ils formèrent pour s'affranchir d'un joug auquel ils avaient peine à s'accoutumer. Ils eurent, l'année suivante, une occasion de les renouveler pendant une maladie dont le roi fut attaqué, qui leur fit croire sa mort fort prochaine. Cette maladie était une fistule à l'anus. Il fallut y appliquer le fer, et le roi souffrit beaucoup dans cette douloureuse opération ; il fut même réduit à une telle extrémité que l'on désespéra de sa vie : mais la force de son tempérament le rappela des portes de la mort. Ce fut donc pen-

le choix de leurs expressions prophétiques. (*Note de l'Editeur.*)

dant cette maladie qu'il se forma diverses intrigues pour le plan d'un nouveau gouvernement. Chacun s'empressait auprès de *Monseigneur*, qu'on croyait destiné à monter bientôt sur le trône; et ce prince, qui avait toujours été élevé dans une dépendance servile, se réjouissait de voir finir la tutelle à laquelle on l'avait assujetti jusqu'alors. Déjà il réglait sa maison, il distribuait ses emplois, il marquait le nombre de ses officiers; déjà il disposait de madame de Maintenon, dont la faveur faisait ombrage à la sienne. C'était à Anet, maison de plaisance bâtie par le roi Henri II, que se faisaient toutes ces dispositions. Le duc de Vendôme y donna une fête au dauphin pendant que le roi était à l'extrémité; et ce monarque, qui ne voulait pas qu'on sût le danger où il était, crut donner le change aux yeux de la cour, en permettant alors ces divertissements. Mais on n'y parlait d'autre chose que des changements que sa mort produirait dans le royaume, et ni lui ni sa vieille maîtresse n'étaient pas épargnés dans la bouche des courtisans. Cependant la santé du roi se rétablit, et les partisans du dauphin furent trompés dans leurs espérances. La cour retomba dans la sujétion dont elle se croyait près de sortir. Une basse flatterie prit la place de la véritable politesse. On voulait persuader au roi qu'il était immortel. Le duc de la Feuillade fut celui qui s'avisa de ce nouveau moyen d'adulation. Il fit bâtir à Paris une place magnifique qu'il nomma *la place des Victoires*, parce que les victoires du roi y sont représentées au bas de sa statue, qui est élevée dans le milieu. Cette statue est de bronze doré, surmontée de la Victoire, tenant une couronne, sur un piédestal de marbre blanc, aux quatre coins duquel sont quatre captifs enchaînés représentant quatre nations que le roi a subjuguées par ses armes. Et comme si ce n'eût pas été assez d'insulter aux peuples voisins par un monument si orgueilleux, on insulta aussi à la vérité par l'inscription placée aux pieds de la figure, en ces mots: VIRO IMMORTALI. Ce ne fut pas encore tout: on voulut faire l'apothéose du roi, après l'avoir élevé au rang des immortels. Le corps de ville, composé du prévôt des marchands et des échevins, se rendit comme en procession devant la statue le jour qu'on devait la découvrir, qui fut célébré comme un jour de fête. On lui fit diverses révérences et génuflexions; on la harangua comme si elle eût été animée, et l'on parla de fonder une lampe à perpétuité, qui devait brûler devant nuit et jour. Mais le roi n'ayant pas voulu consentir à cette dernière circonstance, le duc de la Feuillade se contenta de placer aux quatre coins de la place quatre fanaux, soutenus par de riches colonnes que l'on allumait régulièrement tous les soirs.

C'était peu que les peuples de France contribuassent par leurs applaudissements à élever ainsi la gloire du roi, il fallait que les nations étrangères en fussent témoins, et qu'on vînt, pour ainsi dire, l'adorer des extrémités de la terre. C'est ce qui arriva peu après par la célèbre ambassade des quatre mandarins de Siam. Ils firent leur entrée à Paris avec toute la pompe convenable, et eurent leur audience à Versailles, au milieu d'une nombreuse cour. Ce fut pour elle un spectacle tout nouveau que l'arrivée de ces ambassadeurs, qui s'étaient exposés aux périls d'une longue navigation pour apporter au roi le tribut de ce qu'il y a de plus rare en Orient. Ils furent régalés, à leur tour, de présents magnifiques, et conduits dans toutes les provinces pour y voir les places et l'étendue des états de Sa Majesté.

Il était arrivé peu auparavant un nouveau sujet de joie à la famille royale. Outre les deux princes dont la dauphine était déjà accouchée, elle en eut un troisième au mois d'août, nommé *Charles, duc de Berri*. Ainsi toute la cour était en fête et ne songeait qu'aux divertissements. Le roi, dont la santé se rétablissait de jour en jour, donna, cette année, un carrousel non moins magnifique que surprenant par sa nouveauté. Les dames y étaient de part avec les chevaliers; il y avait deux quadrilles composées chacune de trente personnes de l'un et de l'autre sexe. Celles des dames étaient conduites par la duchesse de Bourbon et par mademoiselle de Bourbon; et celles des chevaliers avaient M. le dauphin et le duc de Bourbon à leur tête. Chacun y signala son adresse, et les dames surtout n'y brillèrent pas moins par leur dextérité que par leurs charmes.

Mais tous ces plaisirs furent peu après changés en deuil, par la mort du prince de Condé. La duchesse de Bourbon, qui s'était si fort distinguée dans le carrousel, ayant été attaquée de la petite vérole au mois de novembre, le prince partit de Chantilly pour l'aller visiter à Fontainebleau. Il était déjà indisposé lui-même; cette indisposition ayant augmenté dans les fréquentes visites qu'il lui rendit, il tomba malade dans les formes, et l'on commença à craindre pour sa vie. Il fut pourtant encore dans un état assez incertain jusqu'au 10 décembre, que le mal ayant empiré tout à coup, le prince fit approcher son secrétaire et lui dicta une lettre pour le roi. Il y témoignait son regret de la conduite qu'il avait autrefois tenue en portant les armes contre Sa Majesté. Il la suppliait de continuer à sa famille les mêmes bontés dont il l'avait honorée depuis qu'il était rentré en grâce; il le conjurait, en

termes fort tendres, de pardonner au prince de Conti quelques sujets de mécontentement qui l'avaient fait reléguer à Chantilly. Et ayant appris le lendemain que sa lettre avait produit tout l'effet qu'il en espérait, il expira tranquillement, laissant à tout le royaume un extrême regret de sa perte.

Telle fut la fin ce grand prince, qui avait tant de fois affronté la mort à la tête des armées, et dans les batailles. Il en trouva une plus douce dans son lit, après avoir passé six ou sept ans dans la retraite à Chantilly. Le roi lui donna des larmes, et dit qu'il perdait un grand capitaine. C'eût été un prince accompli, si sa prudence et sa modération eussent égalé la grandeur de son courage. Son corps fut porté à Valery, où est la sépulture de ses ancêtres, et son cœur à Paris, dans l'église des jésuites de Saint-Louis.

Cependant on continuait de tourmenter ceux de la religion réformée dans le royaume. On ne voyait qu'échafauds et que gibets dressés. Les intendants se faisaient suivre par tout de bourreaux pour exécuter ceux qui refusaient de se soumettre. On s'aperçut néanmoins que ces rigueurs ne produisaient pas un grand effet; et si la crainte en fit obéir quelques uns aux ordres de la cour, on n'eut pas lieu de beaucoup s'applaudir de ces conversions forcées : aussi traita-t-on avec plus de ménagement les réformés d'Alsace, à cause de la proximité de l'Allemagne, où se traitait la ligue d'Ausbourg.

L'empereur souffrait impatiemment les usurpations que le roi avait faites dans l'empire. Il savait que ce monarque avait encore formé le dessein de ruiner les républiques, les villes anséatiques, et tous les États indépendants. Ce fut pour en empêcher l'exécution, et pour mettre des bornes à la puissance exorbitante de la France, qu'il forma une puissante ligue. Tous les princes et états de l'empire y entrèrent, aussi bien que les états généraux des Provinces-Unies, le prince d'Orange et le duc de Lorraine.

Cette ligue rompit les mesures du Roi Très-Chrétien, qui paraissait ne s'en mettre pas en peine, et qui venait tout récemment de donner de nouveaux sujets de plaintes aux Espagnols. Malgré la trêve de vingt ans, qui portait que durant tout ce temps-là on renoncerait de part et d'autre à tout droit de dépendance, il n'avait pas laissé de faire planter des poteaux sur les terres de Namur, pour marque de sa juridiction, à cause du comté de Chiny, dont il prétendait que ces terres relevaient. Il était difficile que l'Espagne produisît ses titres pour justifier que ce terrain appartenait au comté de Namur; cette difficulté fut le motif dont la cour de France se prévalut pour rétablir sa possession.

Il n'y avait plus que la cour de Rome envers laquelle on conservât encore quelque apparence de ménagements; mais il survint aussi bientôt une rupture entre elle et la cour de France à l'occasion que je vais dire. Le pape souffrait impatiemment le droit de franchises à Rome aux ministres des puissances qui y avaient leurs ambassadeurs. Il avait déjà porté l'empereur à renoncer à cet ancien droit et prétendait abolir de même celui de toutes les autres cours. Cependant, tant que le duc d'Estrées, ambassadeur de France à Rome, avait vécu, le pape n'avait pu venir à bout de l'en dépouiller, et s'était contenté de protester qu'il n'en recevrait aucun dans la suite qui n'y renonçât. Dès qu'il fut mort (1) il donna ordre à son nonce en France de faire au roi des remontrances sur ce sujet. Elles ne furent point écoutées. Le roi tint ferme sur ses prétentions, et il choisit pour l'ambassade de Rome le marquis de Lavardin, à qui il donna une escorte suffisante pour se faire respecter. Ce ministre entra à Rome sans obstacle en équipage de guerre, mais le pape refusa de le reconnaître en qualité d'ambassadeur, et, au défaut d'autres armes, lança contre lui les foudres du Vatican. Toutefois l'ambassadeur ne fit pas grand cas de cette excommunication, surtout après que le Parlement de Paris eut interjeté appel de la bulle, et déclaré nulle l'interdiction qui avait été faite à Rome, de l'église de Saint-Louis. C'était Innocent XI qui remplissait alors le saint-siége, pontife d'un caractère bien différent de ses prédécesseurs. Il n'approuvait point la persécution qu'on faisait en France aux jansénistes : il ne pouvait goûter les violences dont on usait envers les nouveaux convertis; mais ce qui l'irritait le plus était la conduite du roi envers l'empereur, dont il traversait les progrès contre les infidèles.

On avait différé jusqu'alors les cérémonies du baptême des trois princes, fils du dauphin. On les célébra le 18 de janvier sans aucune pompe, et sans leur donner d'autres parrains et d'autres marraines que des personnes de la cour. Le roi et Madame présentèrent le duc de Bourgogne; Monsieur et Mademoiselle répondirent pour le duc d'Anjou; et le duc de Berri fut tenu sur les fonts par le duc de Chartres et mademoiselle d'Orléans. La cérémonie se fit dans la chapelle de Versailles.

Le roi était entièrement rétabli, et l'on ne tarda pas à en faire partout des réjouissances publiques. Les ordres de la cour furent envoyés pour cet effet dans toutes les villes du royaume, où l'on chanta solennellement le *Te Deum* en actions de grâces du retour de sa

(*) Au mois de janvier 1687.

santé. La capitale se distingua des autres en cette occasion; toutes les communautés, tous les corps, tant ecclésiastiques que séculiers, se rendirent à l'église métropolitaine, où l'archevèque officia pontificalement. Telle fut la clôture des prières qui avaient duré pendant toute la maladie de Sa Majesté. Elle prenait plaisir à se faire raconter le détail de ce qui s'était passé dans chaque ville pour témoigner la part que chacun avait prise à son état. Deux jours après la clôture des prières, ce monarque vint en personne à Paris, pour rendre aussi ses actions de grâces à Dieu.

Il alla descendre à l'église Notre-Dame, au milieu des acclamations de *vive le roi*; ensuite de quoi il se rendit à l'Hôtel-de-Ville, où on lui servit un repas magnifique. On était alors à la fin de l'hiver. Cependant tous les plats, au nombre de plus de trois cents, furent couronnés des plus belles fleurs. La table du roi était de cinquante-cinq couverts, outre quatre autres de trente couverts chacune pour les seigneurs et officiers de sa maison. La fête dura jusqu'au soir. Elle fut terminée par un très-beau feu d'artifice, et le roi s'en retourna à Versailles, au travers des illuminations dont tous les quartiers de la ville étaient ornés. Il vit en passant la place des Victoires, et continua sa marche par l'hôtel de Vendôme, où l'on en commençait une autre pour y élever aussi un monument en son honneur.

Depuis que madame de Maintenon était maîtresse à la cour, elle méditait un établissement dans lequel elle avait plus d'une vue: ce fut de former une communauté où trois cents jeunes demoiselles fussent élevées dans tous les exercices convenables à leur sexe et à leur naissance. Elle choisit pour cela Saint-Cyr, près de Versailles, où elle fit bâtir une vaste et magnifique maison, que le roi enrichit de gros revenus, et où il allait souvent faire des retraites avec la dame qui en avait la principale direction. Il ne voulut pas que cette maison pût recevoir de bienfaits d'autres que des rois et des reines de France. Par là les filles de la plupart des gentilshommes trouvèrent un asile contre la pauvreté, jusqu'à ce qu'elles fussent venues en âge d'être placées de la main du roi.

Il remédiait ainsi à la misère que la guerre avait causée dans le royaume. Pour empêcher que les bonnes maisons n'achevassent de se ruiner par le jeu, il renouvela les anciennes ordonnances contre tous les jeux qu'on appelle de hasard. Le *hoca*, la *bassette*, le *lansquenet*, etc., furent défendus sous de sévères peines, par un arrêt du conseil, en date du 17 de juillet. Mais, comme les meilleures lois sont inutiles, si l'on ne tient la main à les faire exécuter, on trouva moyen d'éluder celle-ci, et la défense ne servit qu'à faire prendre de nouvelles précautions aux joueurs.

Celles qu'on avait prises contre les Algériens, en faisant avec eux un traité, ne les avaient pas empêchés non plus de recommencer leurs courses contre les vaisseaux français. On fut donc obligé de se remettre en mer pour réprimer leurs violences. On leur livra un rude combat au mois de septembre près de Ceuta, où leur vice-amiral fut coulé à fond, après avoir tué ou blessé plusieurs des pirates qui le montaient, et fait les autres prisonniers. Enfin, le marquis de Denonville, gouverneur de la Nouvelle-France, battit aussi cette année les Iroquois, qui incommodaient par leurs courses le commerce des Français en ce pays-là.

Pendant que ces choses se passaient, l'armée impériale battit celle des Turcs en Hongrie: les infidèles y perdirent plus de douze mille hommes. Le duc de Lorraine, de son côté, étant entré en Transylvanie, obligea le prince Abassi de recevoir garnison impériale dans les meilleures places de cet État, et d'implorer lui-même la protection de l'empereur pour sa personne. Peu après, ce monarque s'étant démis du royaume de Hongrie en faveur de l'archiduc Joseph son fils, il l'en fit couronner roi au mois de décembre. Les états du pays s'assemblèrent à Presbourg pour cet effet, et, d'élective que cette couronne avait été jusqu'alors, la déclarèrent désormais héréditaire dans la maison d'Autriche.

L'année suivante ne fut pas moins favorable aux Impériaux en ce pays-là; tandis qu'en même temps les Anglais, ne pouvant plus souffrir les attentats du roi Jacques, formèrent une ligue pour la défense de leur liberté. Ils appelèrent à leur secours le prince d'Orange, neveu et gendre du roi, dont il avait épousé la fille, et se préparèrent à le recevoir, sans que la cour en eût aucun soupçon. La naissance inopinée d'un fils, dont la reine d'Angleterre accoucha en cachette, la fit regarder comme supposée par ceux qui n'en avaient pas été témoins selon les lois. Cette supposition, vraie ou fausse, jointe à divers autres sujets de mécontentement, excita les peuples à la révolte, et leur fit prendre de justes mesures pour se délivrer du joug qu'on leur préparait. Le prince d'Orange, appelé par la nation, se mit en état d'appuyer ses demandes. Il fit un armement considérable en Hollande, avec tout le secret qu'il est possible de garder en pareille occasion.

On ne put néanmoins le faire si secrètement, que la cour de France n'en conçut de l'ombrage. Elle en fit demander raison aux états généraux, avec menace de porter la guerre dans leurs provinces, s'ils entrepre-

naient la moindre chose contre le roi d'Angleterre qu'elle favorisait. Ces menaces, n'ayant pas eu l'effet qu'on en attendait, furent bientôt suivies d'hostilités réelles. Le roi fit arrêter dans ses ports tous les vaisseaux des marchands hollandais, et non content de saisir leurs effets, il arrêta aussi leurs matelots et leurs capitaines. Les états généraux s'en plaignirent comme d'une contravention formelle aux derniers traités; mais voyant qu'on n'avait nul égard à leurs plaintes, ils firent à leur tour publier un placard, portant interdiction de toutes les marchandises de France, sans pourtant en venir à aucun acte d'hostilité. Ce remède produisit son effet: les vaisseaux hollandais furent relâchés, et les états, de leur côté, levèrent l'interdiction des marchandises. Mais la cour de France, ne pouvant souffrir de s'être vue forcée à cet acte de modération, recommença bientôt ses violences, avec encore plus de hauteur qu'auparavant. Non-seulement elle fit arrêter de nouveau les vaisseaux marchands des Hollandais, non-seulement elle fit saisir les effets de tous ceux de cette nation qui étaient établis dans le royaume, non-seulement elle mit garnison dans leurs comptoirs, pendant que ses armateurs pillaient au dehors tous les bâtiments qu'ils pouvaient prendre, mais elle voulut contraindre les capitaines et matelots des vaisseaux arrêtés à la servir contre leur patrie, les menaçant des plus sévères peines, s'ils refusaient d'obéir à ces dures propositions.

On ne savait à quoi tendaient ces hostilités, d'autant plus surprenantes, qu'elles s'exerçaient en temps de paix. On ne doutait pas que le roi ne voulût faire une diversion en faveur du roi d'Angleterre. Mais comme il avait refusé d'armer quarante vaisseaux que le marquis de Seignelay s'était offert de tenir prêts, on continuait tranquillement l'armement qui se préparait en Hollande. On jugea, par les démarches de la France, qu'elle ne voulait pas aider le roi Jacques aussi efficacement qu'elle le pouvait, puisqu'au lieu d'occuper les Hollandais, en attaquant quelques-unes de leurs places, on se contenta de porter la guerre en Allemagne, ce qui n'était pas capable de les détourner de leur projet. Il est vrai que le conseil du roi fut trompé dans ses vues, et que n'ayant été informé des véritables desseins du prince d'Orange que lorsqu'il n'était plus temps de s'y opposer, il écouta trop Louvois, à qui l'armement maritime de Seignelay faisait ombrage, et l'on s'en tint au projet d'armer par terre.

Les premières hostilités se firent en Allemagne, où le dauphin assiégea Philisbourg. Cependant, comme cette démarche était des plus irrégulières dans la conjoncture de la trêve, le roi l'accompagna de manifestes pour colorer les motifs qui l'y avaient porté.

Le dessein du roi, si l'on en croit ces manifestes, était moins de s'ouvrir une porte dans l'empire que de fermer l'entrée de ses états à ceux qui entreprendraient de les troubler. Cependant le dauphin porta ses armes dans le Palatinat, sous prétexte de faire restituer à Madame, belle-sœur de Sa Majesté, ce qui devait lui appartenir de la succession de ses père et frère. Il assiégea dans les formes Manheim, Frankendal et Heidelberg; il s'empara de Worms, de Spire, d'Oppenheim et de plusieurs autres places; et quoique ces trois dernières eussent ouvert leurs portes, dans l'espérance d'être traitées favorablement, elles éprouvèrent néanmoins tout ce que la brutalité du soldat peut commettre de désordres et d'insolence. On n'épargna ni les édifices publics, ni les maisons des particuliers; les églises furent brûlées, les maisons pillées et tout le pays réduit à la dernière misère.

En cette année 1688, le roi Jacques II d'Angleterre ayant, à la suite d'une révolution, quitté sa capitale et donné les ordres nécessaires pour l'évasion de la reine et du prince son fils, son trône fut regardé comme vacant par l'effet de cette fuite, et dès le mois de février de l'année suivante, les Anglais se mirent en état de le remplir selon les lois et la constitution de leur gouvernement. Ils choisirent pour cet effet le prince et la princesse d'Orange, qu'ils proclamèrent roi et reine d'Angleterre. Il en fut aussitôt dressé un acte, auquel on donna le titre de convention. Cet acte régla la succession à la couronne, qui devait appartenir à la princesse Anne de Danemarck, en cas que le prince d'Orange vînt à mourir sans enfants.

Bientôt après, la nouvelle reine arriva à Londres, où elle fut reçue avec de grandes acclamations; et les deux chambres assemblées lui ayant déféré le gouvernement, conjointement avec le prince son époux, ils furent proclamés le 26 février par les hérauts d'armes, avec les cérémonies accoutumées.

Il était impossible qu'un si prompt changement ne causât pas de vives alarmes à la cour de France. Mais s'il lui fit connaître ce qu'elle avait à craindre de l'union de la Hollande avec l'Angleterre, il encouragea l'empereur à déclarer la guerre au Roi Très-Chrétien pour se venger des hostilités qu'il avait depuis peu exercées contre lui. Le roi, de son côté, fit de grands préparatifs pour s'opposer aux uns et aux autres. Il donna une puissante flotte au roi Jacques qui avait encore quelques places en Irlande, afin de maintenir ce royaume dans ses intérêts.

Les progrès du roi Jacques furent d'abord

assez rapides en Irlande; mais après en avoir soumis la meilleure partie, il fut obligé de s'arrêter devant Londonderry. Cette ville soutint un siége de trois mois avec une vigueur extraordinaire, qui néanmoins n'aurait pas été capable de la sauver, eu égard à l'extrémité où elle se trouvait, sans le secours que le major général Kirke lui amena fort à propos. Le roi Jacques, qui y avait déjà perdu huit mille hommes en diverses attaques, voyant la place ravitaillée, désespéra de l'emporter. Il prit le parti de lever le siége pour ne pas exposer le reste de son armée. Cette fermeté des habitants de Londonderry, que le ministre Valker ne cessait d'encourager par son exemple et par ses exhortations, fut le salut du parti protestant en Irlande, par le temps qu'elle donna au roi Guillaume de se mettre en état de la secourir, et bientôt son triomphe fut complet en Écosse.

Cependant les hostilités continuaient en Allemagne, où le Palatinat, l'électorat de Trèves, le duché de Wirtemberg furent ravagés par les Français; ils portèrent partout le fer et la flamme, et non contents de piller les églises et les maisons, ils remuèrent jusqu'aux cendres des morts, violant les tombeaux des électeurs pour s'enrichir de leurs dépouilles. Tout l'empire assemblé à la diète de Ratisbonne ne put apprendre ces violences, sans un extrême ressentiment. On y résolut de déclarer la guerre au roi, comme à l'ennemi commun de la chrétienté, attendu son alliance avec la Porte Ottomane, dont la diète prétendait avoir des avis certains, aussi bien que des intrigues par lesquelles la cour de France avait excité la rébellion en Hongrie. L'électeur de Brandebourg fit à peu près une semblable déclaration, de même que les états généraux des Provinces-Unies, qui, quoique attaqués les premiers et sans aucun fondement légitime, étaient néanmoins demeurés près d'un an dans l'inaction.

L'Espagne entra aussi dans la querelle, voyant que la trêve, tout avantageuse qu'elle était aux Français, n'avait pu la garantir de leurs hostilités. Elle ne fut pas néanmoins la première à déclarer la guerre; le roi lui en avait donné l'exemple au moi d'avril, et le gouverneur général des Pays-Bas y répondit au mois de mai par ordre de Sa Majesté catholique. Jusqu'alors les Français avaient tout entrepris sans opposition. Ils n'eurent pas la même facilité à l'arrivée des troupes impériales, qui, s'étant jointes à celles des cercles et de plusieurs princes des environs du Rhin, les repoussèrent avec succès jusqu'aux bords de cette rivière. Mayence fut assiégée par le duc de Lorraine qui commandait les troupes de l'empereur. Le marquis d'Uxelles, lieutenant général, la défendait avec dix mille hommes de garnison; ce qui, joint au ménagement des Impériaux, pour une ville qui était malgré elle sous une domination étrangère, fit durer le siége depuis le 28 de juillet jusqu'au 6 de septembre qu'elle fut obligée de capituler.

L'armée française était durant ce temps-là vers le haut Rhin, sous la conduite du maréchal de Duras, qui, n'ayant pu empêcher la prise de Mayence, fit le dégât dans tout le pays depuis Heidelberg jusqu'à Strasbourg. Il permit le pillage et l'incendie à ses troupes, qui achevèrent de désoler tout ce qui avait été épargné durant l'hiver.

Cette nouvelle manière de faire la guerre avait pour but d'obliger les Impériaux à une diversion. Mais ils poursuivirent leur dessein sur Bonn, qui était investie par l'électeur de Brandebourg. Il l'assiégea dans les formes après la prise de Mayence, et poussa ses attaques avec tant de vigueur, qu'il s'en rendit maître par composition en moins d'un mois. C'était le sieur d'Asfeld qui y commandait pour les Français, lequel, ayant déjà soutenu un rude assaut, ne crut pas en devoir attendre un second pour obtenir des conditions favorables. Ainsi se termina la campagne d'Allemagne, qui valut deux places importantes aux Impériaux. Celle des Pays-Bas ne fut pas plus avantageuse pour la France.

Cette année, il n'y eut pas jusqu'au pape à qui le roi ne déclarât la guerre. Les choses, au lieu de s'accommoder, prirent un caractère d'aigreur tel qu'il n'y eut que la mort du pontife qui donna une nouvelle face aux affaires. Son successeur, Alexandre VIII, trouva des tempéraments qui satisfirent également les deux cours. On lui rendit le comtat d'Avignon, et lui de son côté laissa jouir le roi de la régale; mais il fut inflexible sur les franchises, et le marquis de Lavardin fut rappelé de l'ambassade de Rome.

Entre les événements particuliers qui n'ont rapport qu'à la cour de France, le premier qui se présente est le choix que le roi fit du duc de Beauvilliers, fils du duc de Saint-Aignan, pour gouverneur des trois princes, ses petits-fils; le second, la nomination de M. de Pontchartrain, pour la charge de contrôleur général des finances, vacante par la démission qu'en fit M. Pelletier; le troisième, l'érection de la statue du roi à l'Hôtel de Ville de Paris, à la place d'une autre du même prince, au pied de laquelle était une inscription qu'on ne fut pas fâché d'abolir, quoiqu'elle marquât l'extinction entière de la révolte des Parisiens pendant le temps de sa minorité; le quatrième, une nombreuse promotion des chevaliers du Saint-Esprit, et le cinquième, une création

de trois charges de trésoriers de l'épargne, dont il revint une finance de plus de deux millions à Sa Majesté.

Comme ce dernier moyen d'avoir de l'argent n'était pas encore suffisant pour soutenir le poids de la guerre, il fallut avoir recours à plusieurs édits, non moins ruineux pour le peuple que nécessaires aux desseins du roi. Il en fit un entre autres, par lequel il fut ordonné à toutes personnes qui avaient de l'argenterie excédant le poids d'une once, de la porter aux hôtels des monnaies pour être convertie en espèces. Le roi lui-même fit fondre tous les meubles d'orfévrerie qui étaient à Versailles, ce qui servit d'exemple au duc d'Orléans et aux autres princes pour faire aussi fondre les leurs. Ce n'était plus le temps que tous ces édits pouvaient être modifiés par le Parlement, qui avait même plus d'une fois refusé de les vérifier. L'autorité du roi était devenue si absolue, qu'on encourait une disgrâce certaine, quand on parlait seulement de s'y opposer.

La mort de la dauphine, arrivée sur ces entrefaites, mit fin aux chagrins de cette princesse, qui était depuis longtemps fort désagréablement à la cour. On l'accusait d'entretenir des intelligences avec le duc de Bavière, son frère, que la France avait tâché inutilement d'attirer dans ses intérêts. Telles étaient ses vues, lorsqu'elle proposa ce mariage; mais, voyant que, bien loin d'y réussir, le duc s'était uni inséparablement au parti de l'empereur, on donna tant de mortification à la princesse, que la vie ne fut plus pour elle qu'une suite continuelle de chagrins. Aussi sa mort ne fit-elle pas un grand vide à la cour. A peine ses obsèques furent-elles finies, que les divertissements y recommencèrent comme auparavant.

Une autre mort se fit plus sentir à la cour impériale, par la perte qu'elle lui causa d'un de ses plus habiles généraux. Ce fut celle du duc Charles de Lorraine, qui avait combattu avec tant de succès contre les Turcs. Il mourut à Welz, en Autriche, aussi regretté par les alliés, qu'il avait été craint dans la dernière campagne par les Français.

Il s'en fallait bien que le prince de Waldeck, général des alliés, eût autant d'habileté et d'expérience. Il était grand capitaine, mais peu actif et peu entreprenant. Sa lenteur fut le salut de l'armée française commandée cette année par le duc de Luxembourg aux Pays-Bas. Ce général eut ordre de passer la Sambre, ce qui l'exposait à un échec inévitable, si les alliés, campés de l'autre côté, se fussent hâtés de le prévenir. Mais s'étant arrêtés à Fleurus, qui n'est qu'à deux ou trois lieues de cette rivière, le duc eut le temps de se préparer à la bataille qui se donna le lendemain. Elle fut sanglante, ayant coûté sept à huit mille hommes aux alliés, et près de quatre mille aux Français. Mais elle fut pour ceux-ci la source de plus grands avantages, quoique leur général n'eût pas d'abord profité de sa victoire, comme il aurait fallu. La jalousie de Louvois en fut cause. Il souffrait impatiemment qu'on l'eût mis à la place du maréchal d'Humières, en qui l'on n'eut plus de confiance depuis l'affaire de Walcourt. C'est pourquoi il affaiblit l'armée du duc pour en former une au maréchal du côté de la mer; et non content de cette diversion, qui pensa coûter cher à la France, il arrêta les progrès du duc de Luxembourg, qui ne put rien entreprendre de fort important.

On s'en dédommagea sur la mer, où les flottes d'Angleterre et de Hollande furent battues par le comte de Tourville, à la vue de l'île de Wight. Cet amiral, avec une flotte de soixante et douze vaisseaux de haut bord, sans les autres bâtiments, s'étant avancé jusque sur les côtes d'Angleterre pour chercher celle des alliés, l'attaqua et la mit en désordre malgré la résistance du vice-amiral Evertzen, qui soutint presque seul tout le choc. L'escadre anglaise, au lieu de s'approcher, se tint au vent, ce qui aurait causé la déroute entière des Hollandais, si le duc de Grafton, capitaine anglais, et quelques autres, ne pouvant approuver la manœuvre de l'amiral Herbert, ne se fussent détachés pour les soutenir, sans être commandés. Il leur en coûta sept ou huit vaisseaux qu'ils firent échouer et brûler sur la côte, plutôt que de les laisser tomber entre les mains des Français. Le comte de Tourville fit peu après une descente à Tinmouth, où il brûla quelques vaisseaux des ennemis.

Durant ce temps-là, Victor-Amédée, duc de Savoie, songeait à se délivrer de la sujétion où la France le tenait depuis longtemps. Cette cour n'ignorait pas les négociations secrètes du duc avec la cour de Vienne, qui le sollicitait puissamment de se joindre à son parti. C'est pourquoi elle résolut d'envoyer M. de Catinat en Piémont à la tête de dix ou douze mille hommes, qui, sous prétexte de passer dans le Milanais, s'arrêtèrent aux environs de Turin. Le duc ne fut pas longtemps dans l'incertitude du dessein pour lequel on avait fait marcher ces troupes. Le roi lui fit demander trente mille hommes des siennes, ou équivalent d'un secours d'argent, qu'on prétendait qu'il avait donné à l'empereur. Cette proposition ne tendait à rien moins qu'à désarmer Son Altesse royale, sous prétexte qu'en secourant sous main l'empereur, elle avait contrevenu à la neutralité. On ne lui donna que deux jours pour prendre là-dessus sa dernière résolution, après

quoi M. de Catinat avait ordre d'agir, si le duc ne faisait pas une réponse favorable. Mais celui-ci employa si utilement la voie de la négociation, qu'il gagna un mois de temps, durant lequel il prit de justes mesures pour se défendre de l'oppression de la France. On lui demandait non-seulement trente mille hommes de ses troupes, mais encore la ville de Verrue et la citadelle de Turin. Il fit savoir à tous ses voisins l'injustice de ces demandes, et s'étant assuré de leur secours, il prit dès lors la résolution de ne plus rien ménager avec M. de Catinat. Il lui envoya ordre de se retirer de dessus ses terres, et de payer le dégât que ses soldats y avaient fait. Ce fut un grand sujet de surprise pour le général français qui s'était attendu à tout autre chose. Il voulut renouer la négociation, mais il n'était plus temps, et l'on se disposa à le traiter en ennemi.

Cette rupture réjouit autant les alliés qu'elle causa d'étonnement et d'embarras à la cour de France. Tous les sujets de Son Altesse royale en témoignèrent une satisfaction qui ne lui permit pas de douter de leur attachement; et il donna promptement tous les ordres nécessaires pour la sûreté de ses places, et pour chasser les Français de celles qu'ils occupaient.

Le rappel et le retour des Vaudois fut le premier effet de ce changement. Ils échappèrent par ce moyen aux desseins qu'on avait formés de les détruire. Le duc fut touché de leurs maux, et, leur accordant une amnistie générale, les mit en état de lui témoigner leur fidélité. On les vit descendre en foule des rochers qui avaient servi d'asile à leur fuite; ils vinrent se prosterner aux pieds du prince et lui offrir ce qui leur restait de vie pour le sacrifier à ses intérêts.

Les deux cours publièrent des manifestes contenant de part et d'autre des motifs de leur conduite, et se mirent bientôt en devoir de l'appuyer par des effets. M. de Catinat, qui s'était emparé du pont de Carignan sur le Pô, sachant que le duc de Savoie s'avançait pour charger son arrière-garde, fit repasser ce fleuve à ses troupes pour aller au-devant de l'ennemi. Il le trouva campé près de Staffarde, couvert d'un bois et d'un marais, où l'on ne pouvait aller que par un défilé. Il fit forcer l'aile droite retranchée dans des cassines, et l'en ayant délogée avec assez de peine, il attaqua l'aile gauche qui se défendit encore plus vigoureusement. Ayant néanmoins passé le marais que l'on croyait impraticable, il chargea si vivement toute l'infanterie de cette aile qu'elle entraîna dans sa déroute le reste de l'armée qui ne put la soutenir. Le duc de Savoie perdit trois mille hommes dans ce combat, outre mille prisonniers et plusieurs pièces de canon : et la victoire des Français fut suivie de la prise de Cavours et de Salusses.

Il se donna un peu après un autre combat entre Moutiers et Conflans en Tarantaise. Le marquis de Vins, qui commandait les troupes du roi, y battit celles du duc commandées par le baron de Sales; après quoi les Français s'emparèrent du château de Miolans, pendant que M. de Catinat, d'un autre côté, se rendit maître de la ville de Suze dans les Alpes.

Il ne se fit pas, cette année, de fort importantes expéditions en Allemagne, où elles se bornèrent de part et d'autre à quelques chocs particuliers. L'armée du roi y était commandée par le dauphin, et celle de l'empereur par le duc de Bavière, qui se contentèrent de s'observer dans leurs campements.

L'année d'après, le fort de la guerre fut aux Pays-Bas. Le roi, qui avait dessein de prévenir les ennemis, se mit de bonne heure en campagne, et entreprit le siége de Mons. La place fut investie dès le 15 de mars par le marquis de Boufflers, et la tranchée ouverte neuf jours après. Peu s'en fallut néanmoins qu'il ne se repentît d'y être venu en personne. L'inquiétude que lui donna le roi Guillaume, qui s'avança avec quarante mille hommes jusqu'à Hall, troubla un peu la joie qu'il se promettait de cette expédition. Mais ce ne fut qu'une fausse alarme. L'armée française, supérieure de beaucoup, n'avait rien à craindre des entreprises du monarque anglais. Le duc de Luxembourg fut détaché avec quatorze mille chevaux pour l'observer, et retarder sa marche. La ville de Mons fit durant ce temps-là sa capitulation; après quoi le roi, très content de cet exploit, quitta l'armée, et s'en retourna à Versailles.

Le roi Guillaume fit ce qu'il put pour attirer le duc de Luxembourg à une action. Il espérait dédommager par là les alliés de la prise de Mons et de toutes leurs autres pertes. Mais les Français surent si bien l'éviter, que le monarque anglais se borna à la prise de Beaumont, où il y avait un grand magasin de vivres et de fourrages. Le comte de Tilly, qu'il détacha avec un corps de troupes, eut aussi l'avantage de faire lever le siége de Liége au marquis de Boufflers, qui s'était déjà rendu maître des forts de la Chenaie et de la Chartreuse. Ensuite de quoi le mois de septembre étant venu, sans qu'on eût pu faire aucune entreprise considérable de part ni d'autre, le roi Guillaume quitta l'armée à son tour, laissant en sa place le prince de Waldeck pour la commander.

La campagne de Piémont fut aussi mêlée de bons et de mauvais succès. M. de Catinat s'étant rendu maître du comté de Nice, de la

ville de Carmagnole, et de divers autres postes qu'il fit insulter et brûler, ne trouva pas la même facilité à l'attaque de Coni dont il entreprit le siége avec dix mille hommes. La résistance du comte de la Rouère, qui en était gouverneur, donna le temps au prince Eugène de Savoie de venir au secours avec quatre mille chevaux impériaux et quelques milices du pays: ce qui obligea les Français de lever le siége avec précipitation et d'abandonner leurs munitions, leur canon, et une partie de leur bagage.

Un plus puissant secours, envoyé au duc de Savoie de la part de l'empereur, aurait pu mettre ce prince en état de se relever de ses pertes, si la mésintelligence des chefs n'eût été un obstacle à leurs desseins. Il consistait en vingt mille hommes, dont quinze lui furent amenés par le comte Caraffa, accompagné du prince de Commercy, des comtes Palfi et de Taf, et cinq par le duc de Bavière. Mais par la raison que j'ai dite, jointe aux incommodités de la saison avancée, ils se contentèrent de reprendre Carmagnole, Veillane et Rivoli, sans que M. de Catinat fût en état de s'y opposer. Il n'y eut que le roi Guillaume qui eut en Irlande des succès plus déclarés. Toute l'île fut obligée de se soumettre, et les Français de repasser la mer sans entreprendre de nouvelles expéditions. Celle de Mons était due aux conseils de Louvois, qui croyait augmenter sa faveur à mesure qu'il se rendait plus nécessaire. Mais l'orgueil de ce ministre et les cruautés auxquelles il avait porté le roi, lui ayant attiré des reproches au lieu des applaudissements qu'il attendait, il en conçut tant de chagrin, qu'il ne put survivre longtemps à sa disgrâce. Il mourut le 16 de juillet, chargé de la haine publique, à cause des violences qu'il avait fait commettre tant durant la paix que durant la guerre. Le marquis de Barbesieux, son fils, lui succéda; et, quoique né d'un père que le roi ne parut pas regretter, il n'eut pas moins de pouvoir que lui dans sa charge, dont il avait obtenu la survivance.

L'année 1692 commença par deux mariages, qui fournirent d'agréables divertissements à toute la cour. Le premier fut celui de Philippe, duc de Chartres, futur régent du royaume, qui épousa, au mois de février, Françoise-Marie de Bourbon, légitimée de France, fille naturelle du roi. Le second, celui de Louis-Auguste de Bourbon, légitimé de France, duc du Maine, qui épousa, au mois de mars, Anne-Louise-Bénédictine de Bourbon, seconde fille de Henri-Jules, prince de Condé. Ils furent célébrés l'un et l'autre avec beaucoup de pompe et de magnificence.

Les fêtes qui se donnèrent à cette occasion occupèrent insensiblement les esprits jusques au temps d'entrer en campagne. Le roi voulut encore y aller en personne, et entreprit le siége de Namur. Il partit pour cet effet, le 10 de mai, à la tête de cent cinquante mille hommes, quoique le royaume en eût cent mille qu'il avait déjà assemblés pour s'y opposer. Le roi, qui avait bien pris ses mesures, ne laissa pas de poursuivre son dessein. Il distribua ses troupes en divers quartiers pour investir la place, et, ayant donné un corps d'armée au duc de Luxembourg pour couvrir le siége, il fit ouvrir la tranchée en trois endroits le 30 du même mois. Namur est une place très-forte, défendue d'une bonne citadelle située sur un rocher, et d'un autre fort non moins considérable, qui rendaient le succès de ce siége fort douteux. Mais, comme j'ai dit, le roi avait bien pris ses mesures; et le prince de Barbançon, qui en était gouverneur, n'ayant tenu dans la ville que jusqu'au 5 de juin, fut justement soupçonné par le conseil d'Espagne de ne s'être pas défendu aussi longtemps qu'il le pouvait.

Il restait encore à prendre la citadelle et le fort Guillaume. L'un et l'autre se rendirent à la fin du mois, après diverses attaques qui coûtèrent beaucoup de monde aux deux partis.

Les assiégés y perdirent, en les défendant, la moitié de leur garnison, qui était de huit mille hommes au commencement du siége. Le reste fut conduit à Gand et à Louvain, selon les articles de la capitulation. Ce fut le marquis de Boufflers qui exécuta cette entreprise, sous les ordres du roi, en présence de plusieurs princes et seigneurs de la cour. Le dauphin, le duc de Bourbon et le duc de Chartres s'y trouvèrent, aussi bien que le comte de Toulouse, qui reçut une contusion d'un coup de mousquet: c'est par là que le roi termina ses campagnes, n'en ayant plus fait aucune en personne depuis cette expédition.

Le roi employait cependant toutes sortes de moyens pour regagner le duc de Savoie, et le détacher des intérêts de la ligue. Mais, bien loin de réussir dans ce dessein, il apprit que ce prince avait passé les Alpes, avec le comte Enée Caprara, le prince Eugène, et le duc de Schomberg, et que ces quatre généraux avaient fait irruption dans le Dauphiné. Cette province étant ouverte de tous côtés, fut bientôt inondée de leurs troupes, qui commirent partout des désordres effroyables. Embrun ne se sauva du feu qu'en payant quinze mille écus de contributions. Gap, Chorges et Sisteron furent prises et abandonnées au pillage; et il y a bien de l'apparence qu'ils auraient encore pénétré plus avant, si le duc de Savoie

n'eût été attaqué de la petite vérole : ce qui arreta le cours de leurs expéditions. Dès que les impériaux se furent retirés, le roi envoya sur les lieux des commissaires pour réparer le dommage qui y avait été fait.

Le roi, pour récompenser ses officiers, fit une création de sept maréchaux de France, au commencement de l'année suivante. Ce furent le comte de Choiseul, le marquis de Joyeuse, les ducs de Villeroi et de Noailles, le marquis de Boufflers, le comte de Tourville, et monsieur de Catinat. Ensuite, ayant formé un camp à Gemblours, il s'y rendit au mois de mai pour faire la revue de son armée. Elle était de cent mille hommes, et jamais elle n'avait paru plus leste qu'en cette occasion. Toutes les dames de la cour s'y trouvèrent, ce qui fit juger que le roi n'avait pas dessein de rien entreprendre en personne. En effet, ayant su que le roi d'Angleterre était campé assez près de là, à l'abbaye du Parc-sous-Louvain, il prit le parti de s'en retourner, laissant au duc de Luxembourg le commandement général de l'armée.

Le roi suivit en cela le conseil de madame de Maintenon, qui ne voulait pas qu'il s'exposât au hasard d'une bataille. On en fit divers jugements d'autant plus désavantageux à Sa Majesté, que le roi Guillaume était inférieur en nombre de troupes, et qu'on pouvait aller à lui par deux endroits. Ce prince en était lui même si persuadé, qu'il ne pouvait croire ce qu'on lui rapporta de la retraite du Roi T.-C., et qu'il n'avait osé abandonner son poste tant que l'armée avait été à portée de le combattre. Mais le roi ne fut pas plutôt parti, qu'il fit divers mouvements, pour donner le change au duc de Luxembourg.

Ce général fit marcher son armée sur deux lignes vers le camp des alliés, appuyé au village de Nerwinde. L'attaque commença le 21 de juillet par trois endroits différents, toujours au désavantage des Français, qui furent repoussés avec perte. En vain le duc de Luxembourg parcourut tous les rangs pour animer les soldats par sa voix et par son exemple, la seconde charge ne fut pas plus heureuse que la première, par les bons ordres du roi d'Angleterre et du duc de Bavière, qui avaient pourvu à tout. Le maréchal de Boufflers était d'avis qu'on se retirât, pour ne pas risquer la défaite entière de l'armée. Mais le duc de Luxembourg, ne pouvant consentir à ce dessein, fit un corps de toute sa cavalerie et marcha de nouveau aux ennemis. Leur feu commença à diminuer, il trouva moyen de pénétrer leurs lignes, ce qui fit peu à peu pencher la victoire de son côté. Elle se déclara bientôt entièrement, quand l'artillerie des alliés eut cessé de tirer; ce que l'on imputa à l'ingénieur Goulon, qui en rejeta la faute sur les ordres d'un officier général. Aussitôt les Français entrèrent dans le camp et renversèrent tout ce qui s'opposait à leur passage. Le reste de l'armée fit sa retraite en bon ordre, sans être poursuivi faute de vivres et de munitions.

Ainsi le duc de Luxembourg ne put profiter de sa victoire, qui d'ailleurs lui coûta si cher qu'on ne pouvait se réjouir de l'avoir achetée à ce prix. Le grand nombre de gens de qualité qu'on y perdit mit en deuil la meilleure partie du royaume : ce qui excita de grands murmures contre ce général, que chacun accabla de reproches à son retour. Il en fut dédommagé par les applaudissements de la cour, dont, après tout, il n'avait fait que suivre les ordres. Ce ne fut pas néanmoins la seule perte que firent encore les victorieux; ils prirent Charleroi au mois de septembre, aux dépens de quatre à cinq mille soldats.

Un ou deux avantages de cette nature, dit le dauphin au retour de la campagne, suffisaient pour ruiner le royaume déjà épuisé par la disette de vivres et d'argent. Les munitionnaires avaient tellement dégarni les provinces pour fournir à la subsistance de tant de troupes, que la misère était générale et la cherté des grains excessive. Les pauvres étaient réduits à se nourrir d'herbe, ce qui en fit mourir plusieurs, surtout en Normandie et en d'autres endroits. On vit des familles entières déserter le royaume, pour chercher chez les ennemis le pain qui manquait dans leurs maisons.

Quoique la cour fût informée de ces extrémités, par les séditions qui s'élevèrent en quelques lieux, elles ne firent pas cesser les fureurs de la guerre. Le maréchal de Lorges la porta en Allemagne avec tout ce qu'elle a de plus barbare et de plus affreux. On ne peut lire sans horreur les cruautés qui se commirent dans le saccagement d'Heidelberg, et ces excès, que la postérité aura peine à croire, seront à jamais la honte du nom chrétien. Cependant le roi s'en applaudit dans la lettre qu'il écrivit à l'archevêque de sa capitale, pour en faire chanter solennellement le *Te Deum*. Il envoya ensuite le dauphin avec un renfort de trente mille hommes commander l'armée qui venait de ravager le Palatinat. Il semblait qu'avec de telles forces il dût en peu de temps subjuguer toute l'Allemagne. Mais le prince de Bade prit si bien ses mesures, que, quoiqu'il n'eût pas plus de trente mille hommes, il rendit inutiles tous les grands projets du dauphin. Ils se bornèrent à exiger des contributions jusqu'au delà du Necker, après quoi il repassa cette rivière et revint en France fort mécontent de cette campagne.

Celle de Piémont fut plus glorieuse pour le maréchal de Catinat, qui, sans s'écarter des

règles ordinaires de la guerre, gagna la bataille de la Marsaille contre le duc de Savoie et ses alliés, après les avoir empêchés de faire le siége de Pignerol. En Catalogne, le maréchal de Noailles prit la forteresse de Roses, et le fort de la Trinité, sans que don Pédro de Rables, qui commandait dans la première de ces places, et que le duc de Médina Sidonia, qui était à portée de la seconde, pussent empêcher le succès de l'une ni de l'autre de ces expéditions. Enfin le bombardement de Saint-Malo par les Anglais fut la dernière entreprise de cette année. Ils avaient disposé pour cela une machine qui aurait ruiné toute la ville, si elle eût réussi. C'était un vaisseau de nouvelle construction, rempli de toutes sortes d'armes à feu et de matières combustibles, qui devait porter l'incendie partout où il se serait attaché. Mais s'étant arrêté avant que d'être à portée des murailles, la machine creva et sauta en l'air avec un horrible bruit. Les habitants en furent quittes pour leurs vitres cassées et pour les tuiles de leurs maisons qui se fracassèrent en plusieurs endroits. Les Anglais, mécontents de ce succès, se retirèrent dans le dessein de mieux prendre une autre fois leurs mesures.

Le roi crut la conjoncture favorable pour leur faire des propositions de paix. L'envoyé de Danemarck, qui résidait à Londres, fut prié d'en faire l'ouverture; et l'on employa l'électeur de Bavière pour interposer son crédit auprès du monarque anglais. Mais rien ne fut capable d'ébranler ce prince, qui aima mieux continuer la guerre que de consentir à des conditions désavantageuses à la cause commune; de sorte que le roi, se voyant sans espérance de réussir de ce côté-là, fit de nouvelles tentatives auprès des états généraux. Il envoya à Maestricht messieurs de Callières et de Harlay, qui y eurent quelques conférences avec monsieur de Dickvelt, député de leurs hautes puissances. Mais les propositions qu'on y fit ayant été communiquées au roi d'Angleterre, il n'en fut pas content, et la négociation n'eut point de lieu.

Ainsi la guerre continua, et le roi résolut d'y employer toutes ses forces. Ce ne fut pas sans avoir auparavant encouragé ses officiers, en instituant en leur faveur l'ordre militaire de Saint-Louis. Il donna la conduite des troupes au duc de Luxembourg, mettant à leur tête le dauphin, pour lui laisser tout l'honneur de cette campagne. On n'y fit pourtant pas de grandes expéditions. Ainsi s'évanouirent les grands desseins qu'on avait formés sur Liége et Maestricht, sans pouvoir faire autre chose que de se tenir sur la défensive.

Il en fut à peu près de même en Allemagne, où le prince de Bade tint le maréchal de Lorges longtemps en échec : jusqu'à ce que l'ayant obligé de repasser le Rhin, les Impériaux entrèrent en Alsace, et s'y emparèrent de plusieurs postes qui furent repris ensuite par les Français.

La France continuait toujours ses négociations secrètes avec le duc de Savoie; et c'est à quoi elle fut redevable du peu de progrès des alliés dans le Piémont. Le prince Eugène y commandait les troupes impériales, et le comte de Galloway y avait succédé au duc de Schomberg; mais ni l'un ni l'autre ne purent rien entreprendre par les irrésolutions du duc de Savoie, qui rompit toujours leurs desseins. D'ailleurs le maréchal de Catinat et le comte de Tessé se tenaient à portée d'observer leurs démarches, ce qui les réduisit à la prise du château Saint-George, et au blocus de Cazal par le général Geswind.

Les Vaudois eurent plus de succès dans les vallées de Pragelas et de Saint-Martin. Ils y enlevèrent un convoi, et battirent un corps de mille hommes, ce qui leur facilita la prise de Queiras, dont ils forcèrent les retranchements.

Il n'y eut que dans la Catalogne où les armes francaises remportèrent des avantages plus déclarés. Le maréchal de Noailles, qui y commandait, s'avança jusque sur les bords du Ter, pour attirer l'armée espagnole à un combat. Les Français ne perdirent guère plus de cinq cents hommes dans cette occasion. La prise de Palamos, de Gironne et d'Ostalric fut le fruit de leur victoire. La première ne tint que quatorze jours, tant pour la ville que pour le château; la seconde seulement quatre, et la troisième se rendit sans attendre un coup de canon. Le château de cette dernière place fit un peu plus de résistance; mais les assiégeants y étant entrés après en avoir forcé tous les retranchements, les assiégés mirent les armes bas et furent faits prisonniers de guerre.

Tous ces avantages devaient être suivis de la prise de Barcelonne, selon le dessein que la cour de France en avait formé. Elle avait même envoyé pour cet effet le maréchal de Tourville à la rade de Roses, où son escadre avait été jointe par celle du chevalier de Château-Renaud et par le chevalier de Noailles, commandant les galères de France. Mais, dans le temps que la flotte française se péparait à cette expédition, celle des alliés, commandée par l'amiral Russel, par le contre-amiral de Néville, et le vice-amiral Callembourg, arriva devant Barcelonne, ce qui rompit entièrement les mesures des Français. Les troupes de terre s'en dédommagèrent par la prise de Castel-Folliet, place située sur une hauteur presque inaccessible et défendue par une bonne garnison. Ces difficultés ne rebutèrent point le

maréchal de Noailles, qui n'employa que trois jours à la réduire.

Sachant ensuite que les Espagnols tâchaient de reprendre Ostalric, il envoya contre eux un détachement de son armée, qui les obligea de lever le siége et de se retirer avec précipitation ; c'était le marquis de Conflans qui avait formé cette entreprise. Celle du baron de Préau ne fut pas plus heureuse contre le château de Saint-Paul. Quoiqu'il s'en fût rendu maître après l'avoir battu durant l'espace de vingt-quatre heures, il l'abandonna presque dans le même temps aux approches d'un corps de troupes que commandait le sieur de Reinac.

La France, durant l'hiver, fit une perte qu'il ne lui fut pas facile de réparer : François-Henri de Montmorency, maréchal, duc de Luxembourg, qui l'avait si bien servi à la tête de ses armées, mourut le 4 de janvier d'une attaque d'apoplexie. Il fut moins regretté des peuples que de la cour. Comme ses victoires avaient coûté beaucoup de sang à tout le royaume, on donna peu de larmes à une mort qui, dans d'autres circonstances, aurait causé plus de regrets.

Celle de la reine d'Angleterre causa un plus grand deuil à la Grande-Bretagne. Le mérite de cette princesse, reconnu même de ses ennemis, fut pour ceux qui l'avaient appelée à la couronne un juste sujet de la regretter. Cependant les étrangers s'en réjouirent par l'espérance du changement que cette mort pourrait apporter aux affaires. Ils croyaient que la couronne serait dévolue à la princesse Anne, comme plus prochaine héritière par droit de succession ; mais le prince d'Orange ayant été reconnu roi, conjointement avec la reine son épouse, il ne fut fait aucun changement à la loi qui assurait la couronne au survivant des deux. Tel était le résultat de la convention devenue parlement, et confirmée par deux actes passés depuis en conséquence, et tel le droit des peuples de ce royaume en vertu de sa constitution.

La cour de France ne laissa pas d'en espérer une révolution qui pourrait lui être favorable. Elle fit de bonne heure les préparatifs de la campagne, et ne négligea aucune voie d'en assurer promptement les fonds. Il était difficile d'y réussir, vu l'épuisement général du royaume. Elle eut recours à des moyens violents qui achevèrent de désespérer les sujets. On les distribua en vingt-deux classes, dans chacune desquelles chaque particulier fut obligé de payer un tribut ; ce tribut fut appelé *capitation*, parce qu'il se levait *par tête*, et que nulle personne ne pouvait prétendre de s'en exempter. Le roi lui-même voulut s'y soumettre ; et depuis le sceptre jusqu'à la houlette, tout le royaume et le pays conquis furent compris dans ce nouveau dénombrement.

L'enrôlement forcé des soldats fut le moyen qu'on mit en usage pour augmenter le nombre des troupes. Tous les villages se trouvèrent bientôt déserts, et la campagne destituée de laboureurs. Quelques-uns de ceux qui manquaient de pain furent ravis d'en trouver en portant les armes : les autres fuyaient pour se soustraire à cette dure nécessité, aimant mieux périr de misère que d'aller, malgré eux, se faire tuer à un siége ou dans un combat.

Les coffres du roi étant remplis et les troupes recrutées de cette manière, on crut avoir beaucoup de forces parce qu'on avait beaucoup d'hommes portant le mousquet. Mais quel fonds pouvait-on faire sur une multitude ainsi rassemblée par violence? Le mauvais succès de la campagne fit bien voir qu'on n'en devait rien attendre d'avantageux.

La cour de France ne pouvait digérer qu'avec une armée de cent mille hommes elle ne pût s'opposer aux desseins des alliés. Ce fut pour les obliger à une diversion qu'elle ordonna au maréchal de Villeroi d'aller brusquement bombarder Bruxelles pour faire une diversion en Flandre. Il le fit durant un jour et deux nuits avec un feu si terrible de vingt-cinq mortiers et de dix-huit pièces de canon, qu'il réduisit en cendres les plus beaux édifices publics de cette ville, outre plus de deux mille cinq cents maisons particulières. Ce fut là tout le fruit qu'il retira de cette expédition.

Le château de Namur en ressentit un violent contre-coup. Cinq nouvelles batteries, que le roi Guillaume fit dresser, en ruinèrent les principaux ouvrages. On fit sommer alors le maréchal de Boufflers et le comte de Guiscard, qui en était gouverneur. Mais n'ayant fait aucune réponse aux conditions raisonnables qu'on leur fit offrir, les batteries recommencèrent à tirer, et l'on se prépara à donner l'assaut. Il fut soutenu durant cinq heures et coûta deux mille hommes aux assiégeants. Mais les Anglais, qui étaient montés à la brèche, n'ayant pas été secondés aussi promptement qu'il l'aurait fallu, furent obligés de l'abandonner avec une perte considérable. Les alliés ne laissèrent pas de se loger sur les principaux angles du chemin couvert ; d'où s'étant préparés à donner un second assaut le 1[er] de septembre, les assiégés ne l'attendirent pas, et capitulèrent pour le lendemain.

Tout ce que put faire le maréchal de Villeroi fut d'attaquer Dixmude et Deinse, qu'il reprit sans beaucoup de difficulté. Il voulut aussi faire une tentative sur Nieuport ; mais le prince de Vaudemont, qui s'était retiré sous

le canon de Gand, ayant détaché quelque infanterie et quelques dragons de son armée, rompit les mesures des Français, et les obligea de se retirer. Le maréchal marcha ensuite du côté de la Mehaigne, feignant de vouloir attirer les alliés à une action. Il fit passer cette rivière à quarante escadrons, pour en charger trente des ennemis qui s'étaient avancés pour les reconnaître. Mais le marquis de la Forêt, qui commandait ces derniers, ayant attiré les autres dans une embuscade, les chargea avec tant de violence, qu'il leur fit perdre l'envie d'en venir à un combat général.

Ce fut pendant le siége de Namur que se firent ces divers mouvements. La place n'eut pas plutôt été rendue, que le maréchal de Boufflers, en sortant à la tête des dragons, fut surpris de se voir arrêter par un ordre du roi d'Angleterre. Il demanda, non sans émotion, quel pouvait être le motif d'un pareil procédé. Il s'en imagina un qui n'était pas sans apparence. La surprise lui fit même lâcher quelques mots qui pensèrent révéler un important secret. Mais il se trouva bien soulagé lorsqu'on lui apprit que c'était par représailles des infractions continuelles que les Français faisaient aux articles des capitulations. Il en écrivit en cour, ce qui fit donner aux alliés une ample satisfaction sur leurs plaintes.

La guerre continuait en Hongrie, où le sultan Mustapha IV, qui était monté sur le trône par la mort de son oncle Achmet, se mit à la tête d'une puissante armée, et causa divers échecs aux Impériaux. Il prit sur eux Lippa et Titoul; puis marcha contre le comte de Veterani, qui était entre Lugos et Caransèbes; il le battit, le prit prisonnier et lui fit couper la tête, après avoir taillé en pièces quatre à cinq mille hommes de ses troupes.

L'année 1696 commença par une conjuration contre le roi Guillaume, qui fut découverte par un de ceux qui devaient l'exécuter. Le roi Jacques, ennuyé de ne pouvoir vaincre son ennemi par la force, eut recours à l'artifice, en donnant à sa brigade, qui était à Londres, la commission secrète d'attaquer le prince d'Orange dans son quartier d'hiver. Il nommait ainsi une troupe de cinquante ou soixante assassins qui devait attendre le prince d'Orange sur le chemin de Richemont, lorsqu'il irait à la chasse. Tout était prêt pour en donner avis au roi Jacques, qui s'était rendu à Calais avec une flotte, pour passer aussitôt en Angleterre; mais le coup ayant manqué deux fois, par l'avis qu'en donna un des conjurés, les Anglais prirent de si justes mesures qu'ils mirent en sûreté la personne de leur monarque. Les deux chambres du Parlement firent pour cet effet un *acte d'association*, s'obligeant de le défendre envers et contre tous pour prévenir de semblables entreprises.

Il ne se passa rien de décisif en Allemagne, où le prince de Bade d'un côté, et le maréchal de Choiseul de l'autre, ne songèrent qu'à faire échouer réciproquement leurs desseins. Ils demeurèrent chacun dans leurs lignes jusqu'au mois d'août que le prince de Bade en sortit. Il prit alors le château de Hartz défendu par deux cents hommes qui se retirèrent sans autre perte; après quoi, les troupes retournèrent dans leurs quartiers sans en venir à aucune action.

Il n'en fut pas de même en Catalogne, où les troupes françaises furent souvent aux mains avec les Espagnols, quoique avec peu d'avantage de part et d'autre. Le duc de Vendôme, qui commandait les premiers, ayant appris que le prince de Darmstadt était campé avec quatre mille cinq cents chevaux à Massanet, résolut de passer le Ter pour l'attaquer. Mais les Espagnols étant décampés à son approche, se retirèrent vers Ostalric, pour joindre leur infanterie qui était retranchée sous le canon de cette place. Le général français les y poursuivit, résolu d'en venir à une action. Il fut reçu vigoureusement par la cavalerie espagnole qui le repoussa trois fois, et qui trois fois le vit revenir à la charge; mais ayant été enfoncée à la quatrième, parce que l'infanterie qui était dans son camp ne fit aucun mouvement pour la secourir, les ennemis furent obligés de fuir avec une perte de cinq ou six cents hommes. Il n'en coûta que cent cinquante aux Français qui ne jugèrent pas à propos d'engager une action générale. Ils se contentèrent de démolir toutes les petites places qui servaient de retraite aux Espagnols: ce qui ne se fit pas sans de fréquentes escarmouches qui coûtèrent néanmoins peu de monde aux deux partis.

La mort de Marie-Anne d'Autriche, reine douairière d'Espagne, arrivée le 27 d'avril, causa quelque inquiétude à l'empereur son frère, par la crainte qu'elle ne produisît quelque changement contraire à ses intérêts. Mais comme cette princesse ne se mêlait presque plus de rien depuis quelque temps, sa mort n'eut aucune suite qui fût préjudiciable aux affaires de l'Europe.

La maladie dont le roi Charles II son fils fut attaqué quelques mois après causa de plus justes alarmes au Roi Très-Chrétien. Il souhaitait que ce prince ne mourût pas dans la conjoncture de la guerre, de peur que les alliés ne s'opposassent aux desseins qu'il avait formée sur ses vastes états. Aussi n'eut-il pas plutôt appris qu'il commençait à se rétablir, que voulant prévenir les suites d'une rechute, il n'oublia rien pour désarmer ces mêmes alliés

par les tentatives qu'il fit pour les porter à la paix. Il fallait commencer par les persuader qu'il la désirait sincèrement. Il le fit, en offrant de reconnaître le roi Guillaume et d'abandonner le roi Jacques, dont les intérêts lui avaient été si chers jusqu'alors. On alla même jusqu'à tenir à Gand quelques conférences secrètes entre M. de Callières, de la part de Sa Majesté T.-C. et M. de Dickvelt, de la part des états généraux, pour donner de la jalousie au reste des alliés. Mais les propositions du roi n'ayant pu être acceptées par les ministres des autres puissances, ce monarque s'appliqua à désunir ses ennemis, voyant qu'il ne pouvait autrement les désarmer.

Le premier sur lequel il tourna ses vues fut le duc de Savoie, qu'il tâchait depuis longtemps d'attirer dans son parti. Il redoubla ses soins avec d'autant plus d'empressement, que la guerre d'Italie était la plus onéreuse à la France, par les grandes dépenses qu'elle lui causait et les fatigues qu'elle coûtait aux soldats. Le comte de Tessé fut envoyé à Turin pour faire des offres à S. A. R., qui, de son côté, ayant fait assurer le roi de ses dispositions à un accommodement, convint d'une trêve de six semaines avec la France, ce qui n'embarrassa pas peu les alliés.

Ils étaient depuis longtemps en défiance de ce prince qui leur avait pourtant promis de ne se point accommoder sans leur participation. Ils redoublèrent leurs offres pour tâcher de le retenir dans leur alliance. Mais les promesses de la France, qui s'obligea de lui restituer tous ses états, jointes à plusieurs millions qu'on lui donna, et au mariage de sa fille arrêté avec le duc de Bourgogne, l'emportèrent sur la parole qu'il avait donnée aux alliés. Il ne put si bien dissimuler ses nouveaux engagements, qu'ils ne parussent enfin par un traité de ligue offensive et défensive, conclu le 29 d'août avec la France.

Cependant les armées navales des deux parties agissaient sur mer avec différents succès. Celle d'Angleterre, composée de soixante et dix vaisseaux de guerre, sans les frégates et les galiotes à bombes, fut partagée en deux par les ordres de milord Barclay, qui en envoya une partie devant l'île de Ré, pendant qu'il prit avec l'autre le chemin de Belle-Ile. Le chevalier Bekman qui commandait la première division, s'étant approché de Saint-Martin, y jeta une si grande quantité de bombes, que toute la ville en fut consumée ou détruite. Il s'approcha ensuite d'Olonne, qui fut traitée avec la même rigueur : tandis que milord Barclay fit descente dans deux îles voisines de Belle-Ile, où il ruina plus de vingt villages, et enrichit ses troupes de butin.

Le marquis de Nesmond, chef d'escadre des armées de France, était, durant ce temps-là, à la hauteur du cap de Finisterre en Galice, où il rencontra un convoi d'Ostende, composé de huit vaisseaux richement chargés, allant à Cadix. Il s'en rendit maître sans beaucoup de peine : de même que le chevalier Bart d'une partie de la flotte hollandaise, qu'il rencontra à six lieues de Flie peu après. Son escadre était composée de huit vaisseaux de guerre et de divers armateurs ; et la flotte de Hollande de deux cents vaisseaux marchands, escortés de cinq frégates. Bart l'attaqua avec vigueur, aborda lui-même le commandant, prit trente vaisseaux marchands, et quatre du convoi. sans avoir souffert que très peu de perte. Il n'en profita pas néanmoins. Ayant rencontré presque aussitôt douze autres vaisseaux de guerre hollandais, convoyant une flotte qui allait au nord sous les ordres du capitaine Ménard, il fut contraint de mettre le feu à sa prise, pour l'empêcher de retomber entre les mains de ses ennemis. Il eut assez de peine à en échapper lui-même, ne s'étant sauvé qu'à force de voiles de la poursuite de quelques autres vaisseaux qui arrivaient sur lui.

Ces avantages n'ayant donc pu réparer les dommages causés par les Anglais sur les côtes de France, le roi pensa de nouveau aux moyens de se procurer la paix. Les conférences secrètes duraient toujours entre ses commissaires et ceux des états généraux des Provinces-Unies. Ceux-ci crurent qu'il était temps enfin de communiquer les négociations des alliés : ce qui fut fait au commencement de septembre. Le siége de Valence, et le changement du duc de Savoie qui s'y était rendu avec toutes les forces du Piémont, engagèrent l'empereur et le roi d'Espagne à faire de sérieuses réflexions sur cet événement. Ils consentirent aussi à la neutralité, pour laquelle le duc de Savoie n'avait cessé de les solliciter pendant la trève.

Le traité ayant été conclu le 7 d'octobre, on commença tout de bon de penser de tous côtés à la paix. Le roi, pour marquer qu'il la désirait, donna à M. de Callières le caractère d'envoyé extraordinaire, avec ordre de demander aux états généraux le choix d'une place pour le lieu du congrès. Ceux-ci ayant déclaré qu'ils n'entreraient en aucune négociation, sans y comprendre le roi Guillaume et les autres alliés, chaque puissance fit choix de ses ministres, et l'on s'assembla d'abord à la Haye.

Le roi nomma pour ses plénipotentiaires messieurs Courtin et de Harlay, sans néanmoins en exclure M. de Callières. Le roi d'Angleterre choisit le comte de Pembroke, milord Villiers, et le chevalier Joseph Williamson ; le roi d'Espagne, M. de Quiros et le comte de

Tiremont; et les états généraux, messieurs Boreel, de Dickvelt et Van Haeren. L'empereur ne nomma les siens qu'au commencement de l'année suivante : ce furent les comtes de Kaunits et de Straetman. Il ne lui importait pas moins que la ligue subsistât en son entier, qu'il importait au Roi Très-Chrétien de la voir détruite. L'un et l'autre avaient l'œil sur l'Espagne en cas que le roi catholique vînt à mourir, comme on le craignait. Ses états étaient si éloignés de ceux des princes ligués, et si à portée de la France, prête à s'en emparer au premier événement, que la conquête pouvait en être faite avant la formation d'une nouvelle ligue pour s'y opposer. Aussi l'empereur avait-il fort à cœur la continuation de la ligue, qu'il regardait comme le salut de l'Europe. Il n'y eut rien qu'il ne fît pour éloigner le traité de paix ; et il y aurait peut-être réussi, si l'intérêt commun des alliés à procurer le repos public ne l'eût emporté sur ses vues particulières.

Pendant qu'on discutait à la Haye les prétentions que chacun devait former, la princesse de Savoie arriva en France, en conséquence du traité fait avec le duc son père, dont son mariage avec le duc de Bourgogne devait, comme j'ai dit, être le lien. Elle fut reçue à Lyon, aux acclamations de toute la ville, et les peuples ne l'appelaient que la *princesse de la paix*. Quoiqu'elle n'eût alors guère plus de onze ans, on remarquait en elle beaucoup d'esprit et de manières au-dessus de son âge. Sa physionomie était noble, et sans que sa beauté fût parfaite, sa personne avait mille charmes qui en firent dans la suite le principal ornement de la cour. Le roi alla au-devant d'elle jusqu'à Montargis, accompagné de monseigneur le dauphin et de Monsieur ; et le duc de Bourgogne ne la vint recevoir qu'à Nemours. De là elle fut conduite à Fontainebleau, d'où on la mena à Marly et à Versailles.

Les esprits étant rassurés, on travailla à donner satisfaction à ceux qui étaient intéressés au traité de paix. On promit d'en prendre pour fondement ceux de Westphalie et de Nimègue, et de restituer préliminairement la Lorraine au duc Charles, sans quoi l'empereur ne voulait point entrer en négociation. Ces mesures ainsi prises, il fut question de choisir un médiateur pour concilier tant d'intérêts différents. Le roi de Portugal et le duc de Savoie offrirent leurs offices ; mais on ne jugea pas à propos de les accepter ; on rejeta même ceux du pape, et l'on choisit le roi de Suède, dont la médiation fut agréable à tous les alliés. Il n'y eut que les Espagnols qui refusèrent d'abord de le reconnaître, jusqu'à ce qu'en ayant écrit au roi leur maître, ils reçurent ordre de se conformer à la résolution prise sur ce sujet en plein congrès. Le roi de Suède(*), qui aspirait à cet honneur et qui s'y attendait, avait envoyé pour cet effet le caractère d'ambassadeur au baron de Lillienroot, son ministre à la Haye. Il fut salué d'un consentement unanime en qualité de médiateur, et promit, au nom du roi son maître, d'exercer cette fonction d'une manière si équitable, que personne n'aurait lieu de se repentir de l'honneur qu'on lui avait fait de la lui déférer.

Pour rendre sa médiation plus efficace, Sa Majesté Suédoise fit, au mois de mars, un grand armement qui inquiéta beaucoup les alliés. Chacun en raisonna selon ses intérêts ou ses craintes. On ne douta point qu'il n'eût été concerté avec la France pour intimider les Impériaux, et leur faire embrasser plus promptement la paix. Mais quelles qu'aient été en cela les vues du roi de Suède, il n'en retira aucun fruit, la mort l'ayant enlevé dans le mois suivant. La médiation ne laissa pas d'être continuée au baron de Lillienroot, au nom du jeune roi Charles XII (**), qui n'avait alors que quinze ans. Il y eut quelques difficultés sur le lieu où se devaient tenir les conférences ; mais après diverses contestations, excitées la plupart par les ministres de l'empereur, on convint enfin du château de Ryswick, où le congrès fut ouvert le 9 de mai 1697.

On n'en faisait pas la guerre avec moins d'ardeur. Au contraire, la paix conclue en Italie ne fit que rendre plus nombreuses les troupes du roi dans les Pays-Bas. Elles furent commandées par trois maréchaux de France, Catinat, Boufflers et Villeroi, qui avaient chacun un corps séparé sous sa conduite. Le premier, à la tête de quarante mille hommes, commença la campagne par le siége d'Ath, tandis que les deux autres le couvraient avec chacun une armée d'observation. La place fut obligée de se rendre après treize jours de tranchée ouverte, n'ayant pu être secourue par les alliés. Le roi Guillaume et l'électeur de Bavière qui commandaient leurs troupes n'auraient pu l'entreprendre sans hasarder une bataille, à quoi l'infériorité de leurs forces ne leur permit pas de s'exposer. Ils se contentèrent de mettre le pays à couvert, en formant un camp capable d'arrêter l'armée française.

Les plus grands succès étaient en Catalogne, où le duc de Vendôme assiégea Barcelonne le 15 de juin. Il s'empara premièrement des postes avancés qui couvraient la place, non sans en venir aux mains avec les ennemis qui l'attendaient en bataille au delà d'un pont. Ce

(*) Charles XI.
(**) Mort le 11 décembre 1718.

passage fut forcé, et les Espagnols mis en déroute : ce qui facilita les approches de la ville, qu'on ne put néanmoins investir de tous côtés. Le prince de Darmstadt s'y jeta pour la défendre. Sa présence, jointe aux fréquents secours qu'il trouva moyen d'y faire entrer, rendit le siége long et meurtrier. Comme l'armée espagnole était à portée, il fallait la combattre avant que de prétendre emporter la place. Le général français n'hésita pas à faire attaquer pour cela don Miguel d'Otassa, qui était posté, avec près de dix mille hommes, sur trois hauteurs derrière le camp. Il marcha en même temps contre le marquis de Grigni, campé à Cornella, à une lieue de son armée, et soutenu des troupes du vice-roi, don Francisco de Velasco. Les troupes du marquis furent pousées jusqu'au delà de San Feliu, où le vice-roi ne s'attendait à rien moins ; car, éveillé par le bruit du combat, tout ce qu'il put faire fut de se sauver à la hâte, n'ayant seulement pas eu le temps de s'habiller. Il abandonna son camp et tout son bagage, où les Français firent un butin considérable. Il en fut de même de celui de don Miguel Gonzales d'Otassa. Le comte de Breuil et le lieutenant général d'Usson, qui l'attaquèrent, le mirent en désordre et en chassèrent les Espagnols ; tellement qu'obligés de se retirer sur des hauteurs inaccessibles, ils firent piller et brûler tous les postes qu'ils avaient occupés auparavant.

Le duc de Vendôme revint ensuite au siége, dont il avait laissé la conduite au marquis de Barbezières, lieutenant général de jour. Il s'était rendu maître de la contrescarpe, la nuit du 6 au 7 de juillet ; mais les avantages remportés par les Français n'ayant servi qu'à exciter de plus en plus les assiégés à se défendre, ils seraient peut-être venus à bout de leur faire lever le siége, si la conjoncture de la paix prochaine n'eût porté la cour de Madrid à une autre résolution. Elle prit celle de faire remettre la place aux assiégeants qui seraient dans peu obligés de la lui rendre. Le duc de Vendôme en prit possession le 15 d'août.

La paix de Ryswick fut un nouveau sujet de mécontentement, d'autant plus grand pour le Sultan, qui avait espéré que la France le soutiendrait dans ses desseins sur la Hongrie, que le prince de Conti venait d'être élu roi de Pologne. Il en fut d'autant plus surpris, qu'elle était très-désavantageuse au roi. En effet, bien loin d'en prescrire des conditions aux alliés, comme il avait fait au traité de Nimègue, il fut contraint d'accepter celles qu'ils voulurent lui imposer. C'est que la France commençait à sentir sa faiblesse, et qu'elle avait besoin de la paix pour se remettre de ses longs travaux. Les traités de Westphalie servirent de fondement à celui-ci. Outre les grandes restitutions que le roi fut obligé de faire, il donna sa parole royale de ne troubler ni inquiéter en aucune manière Guillaume III, roi de la Grande-Bretagne, dans la possession des royaumes et états dont il jouissait. Les articles furent signés le 20 de septembre, entre la France, d'une part ; et l'Espagne, l'Angleterre et les Provinces-Unies de l'autre. Et comme on n'avait encore pu régler ceux qui regardaient les Impériaux, on convint d'une suspension d'armes d'un mois, pour leur donner le temps de faire aussi leur traité, qui fut conclu le 30 d'octobre.

Ainsi les peuples commencèrent à respirer. La paix fut publiée ; et le mariage du duc de Bourgogne avec la princesse de Savoie en fut comme le sceau. On le célébra à Versailles, le 7 de décembre, avec une grande magnificence. Les nouveaux époux se mirent au lit, où ils demeurèrent environ une heure, les rideaux ouverts, en présence de toute la cour : en suite de quoi ils se séparèrent pour ne consommer leur union que deux ans après. L'extrême jeunesse de l'un et de l'autre en fut la cause, aussi bien que le tempérament du duc de Bourgogne, qui n'était pas d'une forte complexion.

La cour de France ayant envoyé un exprès à Londres pour communiquer ce mariage au roi d'Angleterre, il chargea le duc de Saint-Albans d'en venir complimenter le roi. Ce ministre arriva à Paris au mois de janvier, et fut reçu à la cour avec des honneurs extraordinaires. C'était pour colorer par ces démonstrations extérieures la feinte réconciliation des deux cours : car, quoiqu'on eût restitué Orange à son légitime maître, on ne laissa pas d'exercer bientôt de nouvelles violences contre les protestants de cette principauté. Les choses y ayant été rétablies sur l'ancien pied, et les ministres recommençant à prêcher, les nouveaux convertis des pays voisins voulurent y aller pour entendre leurs sermons et assister aux prières. C'en fut assez pour donner lieu à la cour non-seulement de décerner des peines très-sévères contre tous ceux qui seraient surpris dans les chemins, mais même de défendre à tous les sujets du roi d'aller s'établir à Orange, et d'ordonner à tous ceux qui y étaient établis depuis longtemps d'en revenir au plus tard dans six mois.

Ainsi la paix, bien loin d'être favorable aux nouveaux convertis, leur fut plus funeste que la guerre. On les désarma dans tout le royaume comme suspects : marque que l'on se défiait avec raison de tant de conversions, qui n'avaient été faites que par violence. On avait reconnu leur fidélité tant qu'on les avait laissés vivre dans leur religion ; dès qu'ils en eurent

changé, pour obéir aux ordres de la cour, on commença à les regarder comme capables de se révolter contre leur prince. Cependant, par une contradiction de conduite qui marquait assez la plaie profonde que l'édit de 1685 avait faite à l'État, le roi donna une déclaration, permettant à ses sujets réfugiés de revenir en France dans six mois, à la charge d'y faire profession de la religion catholique romaine. Si l'on était si peu sûr du cœur de ces nouveaux réunis, à quoi bon les rappeler? Personne n'y fut trompé. Ceux même qui demeurèrent sur la foi des promesses du roi furent emprisonnés, pendus, suppliciés; et la paix, qui pour tous les autres ouvrait les prisons et les galères, les remplit de protestants, dont les chaînes ne devinrent que plus pesantes dans la tranquillité dont tout le reste du royaume jouissait.

Comme la guerre ne donnait plus de véritable occupation au roi, il voulut du moins en conserver l'image, en ordonnant, près de Compiègne, un des plus beaux camps qu'on eût jamais vus. Il était composé de soixante et dix mille hommes de troupes les plus lestes de son armée, et particulièrement de sa maison. Le maréchal de Boufflers, qui les commandait sous le duc de Bourgogne, s'y distingua par une dépense excessive, tenant table ouverte pour les dames et les officiers. Sa tente était une grande maison de bois, composée de tous les appartements nécessaires et aussi magnifiquement meublée que pouvait l'être son hôtel à Paris. Toutes celles tant des officiers que des soldats étaient de la dernière propreté; la plupart des colonels s'étaient ruinés pour mettre leurs régiments en état de paraître: outre les habits d'ordonnance qui étaient tout neufs, ils avaient encore divers autres ornements qui servaient à les relever. Rien n'était plus brillant que les équipages des officiers, ni rien de plus magnifique que tout ce spectacle, qui, au milieu de la paix, retraçait un fidèle tableau de la guerre. On y représenta des maraudes, des escarmouches, des décampements, des marches, des batailles rangées, des siéges de villes, des fourrages, des rencontres de partis: tout cela sans aucun désordre, et d'une manière aussi sérieuse que s'il ne s'était point agi d'un simple divertissement. Il n'y eut que le mauvais temps qui en diminua un peu le plaisir. Mais comme rien ne coûte aux grands, dont les récréations ne connaissent point d'obstacles, le roi et toute la cour assista pendant la pluie à plusieurs de ces actions. Le siége de Compiègne en fut la clôture; l'armée se partagea en deux corps, l'un pour attaquer la ville, et l'autre pour la défendre. On ouvrit la tranchée dans les formes, on fit les approches, on força des retranchements, on insulta des ouvrages, et l'on força enfin les assiégés à capituler. Le feu fut très-grand dans toutes ces occasions; et cette image de la guerre parut à ceux qui n'y étaient pas accoutumés aussi terrible que la chose même.

Le roi en fut aussi content que d'une véritable expédition. Il fut charmé de la belle ordonnance de ses troupes, qui semblaient n'avoir rien perdu dans les fatigues des campagnes précédentes, et ce qu'il venait de voir l'excita à former bientôt de nouveaux desseins. Il retourna à Versailles sur la fin de septembre, et se rendit à Fontainebleau au commencement d'octobre pour y passer le reste de la belle saison.

Peu de jours après que la cour y fut arrivée, on y célébra une nouvelle fête, ce fut le mariage d'*Élisabeth-Charlotte d'Orléans*, fille de *Monsieur*, avec *Léopold-Charles*, duc de Lorraine. Les préparatifs en furent très-somptueux, et la cérémonie s'en fit le 13 avec beaucoup d'éclat et de pompe. Le 16, la princesse partit pour se rendre dans les états du duc son époux, qui vint au-devant d'elle à Vitry-le-Français, et qui lui fit faire à Bar une réception des plus magnifiques. Cette alliance est la trente-troisième que la maison de Lorraine ait faite avec celle de France.

Il semblait que tous ces plaisirs devaient assez occuper la cour pour l'engager à laisser jouir les nouveaux convertis de quelque repos; cependant on les inquiéta plus que jamais, et ils furent les seuls qui n'eurent point de part à la tranquillité publique. Outre les déclarations dont nous avons parlé il n'y a pas longtemps, le roi en donna deux autres au mois de décembre: la première, pour ôter toute espérance de sortir du royaume à ceux qui y étaient demeurés; et la seconde, pour rappeler ceux qui en étaient sortis, par l'appât des biens temporels qu'on leur promettait. Il était au choix de ceux-ci de retourner en France ou de n'y pas retourner, selon qu'ils y seraient déterminés par l'intérêt de leurs biens ou par celui de leur conscience; mais il n'en était pas de même de ceux-là: ils ne pouvaient acheter la liberté de sortir, même par la perte de leurs biens; il fallait qu'ils sacrifiassent leur conscience ou qu'ils fussent prêts à tout souffrir, car il leur était enjoint, sous peine de *punition corporelle*, de vivre exactement et fidelement dans la profession et l'exercice de la religion catholique-romaine; dure extrémité, qui ne laissait aux uns de quoi vivre qu'en mettant leur âme sous le joug, et qui faisait perdre aux autres toute espérance de rien posséder désormais dans le royaume.

Cependant le roi était toujours possédé par la marquise de Maintenon, sur le front de la-

quelle on voyait moins de beauté que de rides, mais dont la vivacité de l'esprit paraissait encore dans le feu de ses yeux. Elle pouvait tout, elle faisait tout, elle se mêlait de tout, elle était l'âme de tous les conseils. Aussi dévouée au monarque qu'elle aimait, que le monarque était attaché à sa personne, il ne manquait à leur union que le sceau du sacrement. Elle le pressait depuis longtemps de mettre par là le comble à son ambition. Le roi y consentit pour calmer sa propre conscience. Il sentait quelque scrupule de vivre dans un mariage clandestin : il voulut lui donner une forme moins équivoque. Néanmoins, comme ce mariage était d'une nature à ne pouvoir être célébré publiquement, il fallut avoir recours à une personne de confiance : Louis-Antoine de Noailles avait été fait archevêque de Paris en 1695 par la faveur de madame de Maintenon. Elle crut pouvoir tout exiger d'un prélat qui lui était redevable de sa dignité. Elle ne se trompa point : le nouvel archevêque donna sans peine sa bénédiction au mariage en présence du P. de Lachaise et d'un ministre d'État seulement. Ainsi la veuve de Scarron eut, au titre près, toute l'autorité de reine de France, qu'elle exerça d'une manière encore plus absolue que si elle eût été déclarée telle en effet. De là ces animosités réciproques qui révoltèrent contre elle Monseigneur et la plupart des princes du sang ; de là ce divorce dans la famille royale, qui pensa avoir de si fâcheuses suites ; de là enfin tant de satires malignes et tant de bons mots qui inondèrent sous main et la cour et Paris. La dame ne les ignorait pas ; mais contente des respects extérieurs de ceux-mêmes qui parlaient mal d'elle, toute son application fut de se faire des créatures pour se maintenir dans un rang si élevé. Modeste par art et dévote par étude, elle ne voulait point briller avec trop d'éclat ; il lui suffisait que la gloire du monarque fît rejaillir sur elle quelques-uns de ses rayons.

Ce fut pour perpétuer cette gloire dans l'esprit des peuples, qu'elle eut soin d'en faire ériger un nouveau monument dans une des plus belles places de Paris, qu'on nommait autrefois la place de Vendôme. On y éleva, au mois de juin, un magnifique piédestal sur lequel fut placée, au mois d'août, la statue équestre du roi, en bronze, qui, depuis, a fait donner à la place le nom de *Louis le Grand.*

La cour revenue de Fontainebleau à Versailles, le duc et la duchesse de Bourgogne eurent permission de coucher ensemble pour la première fois ; mais on les sépara dès le lendemain, pour ménager la santé du jeune prince. On régla en même temps sa maison qui fut la plus leste de la cour.

La faible santé du roi d'Espagne faisait craindre à tout moment pour sa vie. On n'ignorait pas les prétentions du Roi T.-C. à sa succession, ni que ce ne fût pour s'en emparer qu'il conservait toutes ses forces sur pied, après avoir désarmé les alliés par la conclusion de la paix générale. Le roi d'Angleterre et les états généraux des Provinces-Unies crurent avoir suffisamment pourvu à la tranquillité de l'Europe en faisant, de concert avec la France, un traité secret de partage de tous les Etats de la monarchie d'Espagne ; mais venant à faire réflexion que le Roi T.-C. pourrait bien n'avoir aucun égard à ce traité et prendre les armes à la mort du roi catholique pour faire valoir ses prétentions, ils engagèrent ce dernier à se choisir lui-même un héritier pendant sa vie, à l'exclusion d'un des enfants de France. Le prince électoral de Bavière fut donc celui qu'il nomma pour son successeur dans son testament : il était petit-fils de l'impératrice, sœur de Sa Majesté Catholique.

Quoique ce testament eût été fort secret, la cour de France ne laissa pas d'en avoir bientôt une copie. Le roi en fit témoigner son ressentiment à Charles par le comte d'Harcourt, son ambassadeur auprès de lui ; mais la réponse de ce monarque n'ayant point paru satisfaisante à Sa Majesté, elle songea à prendre d'autres mesures pour la sûreté de ses prétentions.

La mort du prince électoral de Bavière, arrivée sur ces entrefaites, fut une circonstance des plus favorables à ce dessein. La cour de France, hors d'inquiétude de ce côté-là, imagina un nouveau traité de partage dont on fit honneur au comte de Tallard. Il portait en substance, « qu'en cas de mort du roi catho-
» lique sans enfants, monseigneur le dauphin,
» ses héritiers et successeurs nés et à naître se
» tiendraient satisfaits d'avoir pour leur part de
» la succession d'Espagne les royaumes de Na-
» ples et de Sicile, toutes les places espagnoles
» situées sur la côte de Toscane et les îles ad-
» jacentes ; la ville et le marquisat de Final ;
» la province de Guipuscoa avec ses dépen-
» dances et annexes, etc. ; et que la couronne
» d'Espagne et tous les autres royaumes,
» îles, états, pays et places que le roi catho-
» lique possédait, tant au dedans qu'au dehors
» de l'Europe, seraient donnés et assignés à
» l'archiduc Charles, en partage et extinction
» de toutes leurs prétentions réciproques sur
» ladite succession, pour en jouir eux et leurs
» héritiers à perpétuité. »

Ce traité demeura longtemps sur le bureau à la Haye sans que les états généraux pussent se résoudre à le signer. Le roi d'Angleterre y avait donné les mains, croyant par là prévenir la guerre ; mais, ayant su que la France ne laissait pas de solliciter sous main le roi Charles à faire un nouveau testament en fa-

veur du duc d'Anjou, il menaça de rompre toute négociation, si l'on ne traitait de bonne foi de part et d'autre. Cette nouvelle fit redoubler les intrigues des ministres français à Londres, pour amener ce traité à une heureuse conclusion. On ne doutait pas que le roi d'Angleterre, une fois gagné, n'y fît consentir les états généraux. Ils ne purent refuser à ce prince un consentement qu'il demandait à bonne intention. Le partage fut signé, quoique la France ne songeât qu'à l'éluder et qu'à le rompre.

En effet, dans le temps qu'elle le proposait comme un moyen sûr d'éviter la guerre, elle détournait sous main l'empereur de l'accepter. Elle en fit même parvenir des copies à la cour de Madrid, contre la convention expresse de ceux qui avaient consenti au traité. Le roi Charles, voyant qu'on partageait ses états de son vivant, en pensa mourir de chagrin. Il prit dès lors la résolution d'en disposer lui-même, et la France n'oublia pas de le faire pencher du côté du duc d'Anjou. Il fallait pour cela exciter la défiance de ce prince faible contre le roi d'Angleterre et les états généraux. On n'eut pas de peine à lui persuader que ces deux puissances n'avaient d'autre vue que de ruiner la religion en Espagne par ce démembrement; après quoi, on lui inspira, pour se venger de ce procédé, de faire choix d'un héritier qui fût assez puissant pour maintenir la monarchie dans tout son lustre. On lui fit entendre qu'un prince français était seul capable de l'exécuter, puisque, outre ses justes droits à la couronne d'Espagne, il pourrait encore, en cas de besoin, disposer de toutes les forces de la France.

On gagna, pour cet effet, le cardinal Porto-Carrero, archevêque de Tolède, qui obsédait sans cesse le roi Charles, et on lui envoya un projet de testament qu'il prit son temps pour lui faire signer. Il portait « que les renonciations d'Anne et de Marie-Thérèse d'Autriche, sa tante et sa sœur, reines de France, à la succession de ses royaumes et états, n'ayant été faites que pour ne pas réunir tant de couronnes sur la tête d'un prince français, ce danger ne subsistait plus depuis que la France avait des héritiers présomptifs en la personne du dauphin et du duc de Bourgogne; qu'ainsi sa succession devant passer au parent le plus proche, qui était le duc d'Anjou, son neveu, second fils du dauphin, il l'instituait en cette qualité son successeur à tous ses royaumes et ses seigneuries, sans en excepter aucune partie; déclarant et ordonnant à tous ses sujets qu'ils eussent à le recevoir et à le reconnaître pour leur roi. »

Sur ces entrefaites mourut le duc de Glocester, fils du prince George de Danemarck et de la princesse-Marie-Anne Stuart, héritier présomptif de la couronne d'Angleterre. Cette mort donna lieu au Parlement de ce royaume d'en régler la succession dans la ligne protestante, après la mort du roi Guillaume et de la princesse pour affermir de plus en plus la religion réformée et le repos des peuples anglais.

Quelques mois après mourut aussi Charles II, roi d'Espagne. Le Roi T.-C. n'en eut pas plutôt appris la nouvelle, qu'il rendit public le testament où le duc d'Anjou était nommé son successeur. Les régents d'Espagne y joignirent leurs invitations, par lesquelles ils demandaient ce jeune prince pour leur monarque. On tint conseil dans la chambre du roi; et il fut résolu que son petit-fils irait au plus tôt remplir le trône où on l'appelait. Il s'agissait d'éluder le traité de partage, par lequel la cour de France avait reconnu le droit de l'empereur.

On prétendit qu'il était annulé par le testament; et pendant qu'on s'en tenait à cette dernière disposition, qui rendait le droit de la feue reine Marie-Thérèse aussi problématique que celui de la branche impériale, on donna atteinte à ce testament dans une clause, sans songer que c'était l'annuler dans toutes les autres. Il portait que la couronne d'Espagne serait substituée à l'archiduc, en cas que le duc de Berri fût roi de France, ou qu'il vînt à mourir sans enfants. On fit faire au duc d'Orléans une protestation contre cette clause, qui réglait la succession à son préjudice, et l'on impugna ainsi le seul titre sur lequel le duc d'Anjou fondait tout son droit. Mais on était résolu de le soutenir par les armes, si quelqu'un se mettait en état de le disputer.

Le roi, pour parer le coup qu'il prévoyait bien qu'on allait lui porter, attira dans ses intérêts l'électeur de Bavière, alors gouverneur général des Pays-Bas pour l'Espagne. On le flatta pour cet effet des plus grandes espérances, même de le faire monter sur le trône impérial; ce qui, joint à plusieurs millions qu'on lui donna, précipita enfin ce prince dans tous les malheurs où nous le verrons tomber.

Le nouveau roi signa un traité d'union et d'alliance perpétuelle entre les deux couronnes de France et d'Espagne, promettant de ne rien faire pendant son règne et celui de ses successeurs que de concert avec le Roi T.-C., qui lui promit de son côté de le secourir de toutes ses forces contre quelque ennemi que ce fût qui entreprendrait de lui déclarer la guerre. Alors les deux rois se séparèrent. La cour suivit celui de l'Espagne jusqu'à Sceaux,

d'où il continua sa route vers la frontière, accompagné de ses deux frères les ducs de Bourgogne et de Berri. Là ils se dirent un éternel adieu; et le nouveau roi fit son entrée dans ses états.

Il arriva à Madrid vers le milieu de février de l'année suivante, non sans avoir auparavant donné ses ordres aux régents du royaume, pour en faire sortir la reine douairière, aussi bien que le comte d'Aversberg, ambassadeur de l'empereur. Cette conduite envers une princesse qui semblait digne d'un meilleur traitement parut extraordinaire à bien des gens. Plusieurs en prirent occasion pour se déclarer pour la maison d'Autriche; et la princesse reléguée fut suivie d'un grand nombre de personnes que sa disgrâce entraîna dans son parti.

Pendant que la maison de Bourbon s'élevait ainsi sur un trône étranger, il s'en forma un nouveau dans la Prusse, que l'empereur érigea en royaume. Ce fut en reconnaissance des services que la maison impériale avait reçus de l'électeur de Brandebourg, qui fut couronné roi à Kœnigsberg sous le nom de Frédéric Ier. Ce monarque institua en cette occasion l'ordre de l'Aigle noir, qui devient tous les jours plus illustre.

La disposition générale des affaires étant telle, on chercha en Angleterre et en Hollande tous les moyens possibles de procurer un accommodement. Il s'agissait de faire faire satisfaction à l'empereur lésé dans ses droits à la succession d'Espagne, qui se serait néanmoins contenté de la portion que le traité de partage lui adjugeait. Les états généraux ne pouvaient trouver autrement leur sûreté particulière, et la paix générale dépendait de la décision de ce point important. Le comte d'Avaux fut envoyé à la Haye en qualité d'ambassadeur de Sa Majesté T.-C. pour entrer sur cela en négociation. On eut avec lui plusieurs conférences, où l'on proposa divers expédients; mais tous furent inutiles par l'application que la France apporta à les éluder. La distinction que firent ses ministres entre *l'esprit* et la *lettre* d'un traité, au sujet de celui de partage, fut trouvée aussi extraordinaire qu'elle était nouvelle. Ils firent entendre que l'union des deux couronnes était l'unique moyen d'entretenir la paix.

Cette déclaration fit juger que la guerre était désormais inévitable, et l'on ne songea plus qu'à s'y préparer. Le roi d'Angleterre passa en Hollande, pour se mettre en état d'obtenir par la force ce qu'il n'avait pu se procurer par la voie de la négociation. Il visita toutes les places frontières des Provinces-Unies et fit dans la Gueldre la revue des troupes des états. Le parlement d'Angleterre, durant ce temps-là, ayant eu connaissance du traité de partage, dont il n'avait encore rien su jusqu'alors, le désapprouva comme préjudiciable non-seulement à la Grande-Bretagne, mais encore à l'Europe entière, par la trop grande puissance qu'il attribuait au Roi T.-C. De sorte qu'ayant appris que ce monarque ne voulait pas même s'en tenir à ce traité, tout avantageux qu'il lui était, après l'avoir proposé lui-même, les deux chambres prirent de concert toutes les mesures convenables pour secourir promptement les Hollandais. Le roi avait déjà fait sortir leurs troupes de la plupart des places qu'ils occupaient aux Pays-Bas. Muni d'un plein pouvoir des régents d'Espagne, il en avait pris possession au nom de son petit-fils. Il se saisit encore de Mons, de Charleroi et de Namur, sous prétexte que les états généraux ne voulaient pas reconnaître le roi Philippe, et il anéantit la fameuse barrière stipulée et confirmée par tant de traités. Il fit la même chose dans le Milanais, où il envoya ses troupes pour s'assurer de cette province, et prévenir, par ce moyen, une nouvelle ligue avec l'empereur. Il y réussit en quelque façon; mais s'il empêcha les princes d'Italie de se déclarer pour la maison d'Autriche, il ne put du moins les attirer dans son parti. La plupart embrassèrent la neutralité, excepté les ducs de Savoie et de Mantoue, qui s'attachèrent au nouveau roi d'Espagne. Leur alliance avec les deux couronnes fut suivie de celle qu'elles conclurent aussi avec le Portugal. La force des conjonctures y détermina le roi Pierre, qui se trouvait sans secours et désarmé. Mais il prit d'autres mesures dans la suite en se déclarant pour la cause commune. Enfin la cour de France porta ses intrigues jusque chez les Hongrois et dans la Suède; en Hongrie, pour replonger l'empereur dans une guerre, qui ne pouvait lui causer que de grands embarras; et en Suède pour fomenter celle que le roi Charles XII faisait alors aux Polonais, dont les forces, s'ils se fussent trouvés libres, auraient sans doute été à la disposition de l'empereur.

Ce monarque, de son côté, ne demeurait point oisif. Il conclut avec le roi d'Angleterre et les états généraux un traité appelé *la grande alliance*, par laquelle ces trois puissances s'unirent pour l'intérêt commun. Elles jugèrent que, pour établir la paix et la tranquillité de l'Europe, il fallait s'opposer à l'agrandissement de la France, et procurer à l'empereur une juste satisfaction; ce qui emportait en même temps la sûreté de leurs états et de leur commerce.

Pendant qu'on travaillait de part et d'autre à ces diverses négociations, Philippe d'Or-

léans, frère unique du roi, mourut à Saint-Cloud, au mois de juin, d'une attaque d'apoplexie, dans la soixante et unième année de son âge.

Jacques II, roi d'Angleterre, mourut aussi quelque temps après, au château de Saint-Germain-en-Laye, où il tenait sa petite cour. Le roi avait déclaré à la reine son épouse et à tous les seigneurs anglais qui avaient suivi sa fortune qu'il reconnaîtrait le prince de Galles son fils pour légitime successeur des couronnes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande : prétendant que cette reconnaissance n'avait rien de contraire au traité de Ryswick, par lequel il s'était engagé de ne point troubler Guillaume, roi de la Grande-Bretagne, dans la possession paisible de ses états. Mais la nouvelle distinction entre l'esprit et la lettre des traités était encore ici nécessaire. Aussi l'ambassadeur de France ne fut-il plus souffert à Londres après cette déclaration, et celui qui résidait auprès du Roi T.-C. eut ordre de sortir de Paris sans prendre congé.

On ne laissa pas d'envoyer dans toutes les cours une lettre circulaire pour colorer la conduite de la France en cette occasion. Elle portait que le prince de Galles ayant pris le titre de roi d'Angleterre aussitôt après la mort de son père, le roi n'avait pas fait difficulté de le reconnaître en la même qualité; que la conséquence était naturelle, l'ayant toujours reconnu pour son fils et pour son héritier; que ce titre ne lui procurerait d'autres secours que celui de sa subsistance et de son entretien qu'il avait accordé au roi son père.

Cette lettre, ayant été présentée aux régents d'Angleterre en l'absence du roi Guillaume, acheva d'exciter leur indignation contre la conduite du Roi T.-C. Le monarque anglais, étant peu après repassé dans son île, reçut des adresses très-vives des deux chambres, par lesquelles, en même temps qu'elles l'assuraient de leur soumission, elles lui promettaient de le mettre en état de se soutenir contre tous ses ennemis.

Sur ces entrefaites, le nouveau roi d'Espagne épousa la princesse *Marie-Louise-Gabrielle de Savoie*, premièrement à Turin par procureur, puis en personne, quand la princesse fut arrivée dans ses états. La cérémonie s'en fit à Figueras en Catalogne, où le mariage fut consommé au mois de novembre.

Le traité d'alliance conclu entre l'empereur, le roi d'Angleterre et les états généraux ne pouvait laisser longtemps les choses en l'état où elles avaient été jusqu'à présent. La guerre n'était point déclarée, et quoiqu'elle se fît en Italie au nom de l'empereur, elle ne se faisait ailleurs que sous le nom de *troupes auxiliaires*. Le prince Eugène ne laissa pas de signaler le commencement de l'année 1702 par une entreprise des plus hardies, mais qui n'eut pas tout le succès qu'il en avait espéré. Ce fut de surprendre Crémone, qui l'eût rendu maître de tout le Milanais, après avoir pris Bersello, et avoir formé le blocus de Mantoue : il avait pratiqué des intelligences dans cette première place, et y avait introduit des soldats déguisés par un aqueduc qui passait sous la maison d'un curé. Déjà les troupes qu'il y avait fait filer lui avaient livré une des portes. Déjà il était entré dans la ville avec d'autres qui l'avaient suivi, et s'était avancé dans la place d'armes, après avoir fait prisonnière la grande garde des Français, avoir enlevé le maréchal de Villeroi, et s'être saisi de la maison de ville, lorsqu'un de ces incidents inespérés, que toute la prudence humaine ne peut prévoir, lui fit perdre tout le fruit de cette entreprise, jusque-là si heureusement exécutée. On était en pleine nuit, et la garnison, non plus que la bourgeoisie, n'avait encore fait aucun mouvement. Mais le lieutenant-colonel Shertzer n'ayant pu se rendre aussitôt qu'il l'aurait fallu à la porte du Pô, pour soutenir le comte de Mercy qui s'en était emparé, le jour vint, et l'alarme commença à se répandre dans la ville. Alors chacun courut aux armes. Les Français vinrent au secours de deux régiments irlandais qui se battaient contre les Impériaux à la porte du Pô : ceux-ci furent repoussés, et le pont-levis ayant été rompu, le prince de Vaudémont, qui venait avec de nouvelles troupes, fut obligé de se retirer. En même temps le prince Eugène, voyant son coup manqué, par le mouvement qui commençait à se faire de tous côtés dans la ville, ne crut pas pouvoir plus longtemps s'y maintenir. Il fit sonner la retraite, et sortit en bon ordre par la même porte qui lui avait été livrée, à la tête de sa cavalerie, suivie de l'infanterie sous les ordres du comte de Staremberg. Ce fut sur la fin de janvier qu'arriva ce mémorable événement.

Le mois de mars suivant en produisit un autre qui semblait devoir être bien plus funeste à la cause commune. Ce fut la mort du roi Guillaume causée par une fièvre continue, après une chute qu'il fit à la chasse, où son cheval s'abattit rudement. Ce prince ne témoigna d'autre regret, en mourant, que celui du danger où les Provinces-Unies étaient exposées : il pria Dieu de les protéger, et mourut, en poussant sur elles un profond soupir, dans la cinquante-troisième année de son âge. Il ne fit paraître aucune inquiétude pour son royaume, dont il avait réglé tous les intérêts et l'ordre de la succession. La couronne fut déférée le même jour à la princesse Anne Stuart, qui entra d'abord dans toutes les vues

du Parlement ; et les suites fâcheuses que cette mort avait donné lieu de craindre furent prévenues d'une manière qui surprit fort les autres cours.

On en était venu trop loin de part et d'autre pour continuer plus longtemps la guerre sans la déclarer. Les trois puissances alliées commencèrent à le faire le 15 de mai ; et le 5 de juillet la même chose fut faite par la France. Le motif énoncé dans cette dernière déclaration était, « Que le roi, par le traité de Ryswick, » ayant donné des preuves sincères du désir » qu'il avait de rétablir la paix et la tranquil- » lité dans l'Europe, et que l'empereur, sans » aucun droit à la succession de la monarchie » d'Espagne, s'étant mis en état, par l'aug- » mentation de ses troupes et par ses allian- » ces avec plusieurs princes, de recommencer » une guerre aussi injuste que mal fondée, » S. M. T.-C. se voyait obligée de se défen- » dre et de soutenir le roi d'Espagne son pe- » tit-fils. » On n'y faisait aucune mention du traité de partage, par lequel le roi avait lui-même reconnu le droit de l'empereur à la succession de la monarchie espagnole ; non plus que des hostilités de la France qui, après s'être emparée de cette monarchie, avait la première porté ses armes en Italie, dans les Pays-Bas et sur le Rhin. Ce ne fut que pour les repousser, que l'empereur se ligua avec les puissances engagées à la garantie du dernier traité de paix : et le motif de la sûreté du commun fut le seul qui leur mit les armes à la main.

Comme l'Espagne était la plus intéressée dans toutes ces déclarations de guerre, elle fit la sienne à son tour, à peu près dans le même temps que le Roi T.-C. Le marquis de Bedmar, gouverneur des Pays-Bas espagnols, ne l'eut pas plutôt fait publier dans l'étendue de sa juridiction, qu'il en fit ressentir les effets aux Hollandais, en assiégeant Middelbourg, situé à une lieue et demie de l'Ecluse. Le général Cœhorn s'en était emparé dès le commencement de la campagne. Ce bourg fut repris en peu de jours, et les Hollandais s'en dédommagèrent par la conquête du fort de Saint-Donat.

Cependant le duc de Bourgogne était toujours campé entre Clèves et Cranenbourg. Milord Jean Churchill comte de Marlborough fut celui que la reine d'Angleterre et les états généraux choisirent pour lui opposer. Ils ne furent pas trompés dans les espérances qu'ils avaient fondées sur la conduite de ce grand capitaine. Il obligea le duc de Bourgogne à quitter le poste qu'il occupait, et prit sa marche vers le Brabant, pour tâcher de l'attirer à une bataille. Deux fois les armées furent en présence, et deux fois le duc de Bourgogne évita de s'engager. Tels étaient les ordres de la cour, qui lièrent les mains à ce jeune prince. Le comte de Marlborough, l'ayant plusieurs fois cherché inutilement, ne songea plus qu'à faire des conquêtes.

Le duc de Bourgogne, pour n'en être pas témoin, quitta alors l'armée dont il laissa le commandement au maréchal de Boufflers. Celui-ci ne put empêcher la prise de Venloo par le prince de Nassau-Sarbruck, non plus que celle de Maseik emporté par le prince de Hesse. Les alliés se rendirent encore maîtres de quelques autres postes, sans que les Français pussent s'y opposer ; et le comte de Marlborough étendit ses contributions dans le Brabant, dans le pays d'entre Sambre et Meuse, et dans le duché de Luxembourg. Alors, sachant que les Français avaient abandonné la petite ville d'Erkelens pour se jeter dans Ruremonde, il ne laissa pas de faire attaquer cette place qui fut emportée au bout de cinq jours. Le fort de Stevensweert eut le même sort, quoique défendu par une garnison nombreuse. Il n'y eut pas jusqu'à la ville de Liége qui n'ouvrit ses portes au comte de Marlborough. Il fit aussitôt attaquer la citadelle par un feu continuel de mortiers et de canon. La brèche étant assez large, on se prépara à y donner l'assaut. Il fut soutenu avec vigueur, et coûta beaucoup de sang de part et d'autre. Mais le sieur Violaine qui y commandait, ayant été pris les armes à la main avec plusieurs autres officiers, le reste se rendit à discrétion, voyant les alliés déjà maîtres de la place. Ils y firent un butin considérable, et y trouvèrent quantité de vivres, d'armes et de munitions. Ils attaquèrent tout de suite le fort des Chartreux, qui fut pris en trois jours de tranchée ouverte. Le prince Albert Frédéric de Brandebourg, frère du roi de Prusse, n'eut pas le même succès devant Rhinberg. La brave résistance du marquis de Grammont, et la mauvaise saison qui commençait, l'obligèrent d'en abandonner le siége.

D'autre part, le marquis de Bedmar échoua de même devant le Grand-Keikuit ; mais ce ne fut qu'après avoir pris trois autres forts situés dans la Flandre hollandaise. Les troupes qui les défendaient les abandonnèrent lâchement, après avoir essuyé le premier feu.

En Allemagne, la plupart des princes de l'empire avaient résolu de demeurer dans la neutralité. Mais la crainte de voir succomber l'empereur dans une guerre qui entraînerait aussi leur ruine, les porta à se joindre à son parti, pour détourner de dessus leurs propres terres les malheurs qui paraissaient les menacer. Sa Majesté Impériale, fortifiée de ce secours, n'eut pas moins de succès sur le Haut-Rhin, au commencement de la campagne, que

ses alliés en avaient eu aux Pays-Bas. Le roi des Romains entreprit le siége de Landau, une des plus fortes places de l'Europe; et, malgré la belle défense du sieur de Melac qui en était gouverneur, il ne laissa pas de l'emporter. Il est vrai que ce siége fut plus long qu'on ne l'avait d'abord espéré, ayant duré depuis le 19 de juin jusqu'au 9 de septembre que se fit la capitulation. Le maréchal de Catinat, qui commandait les troupes françaises, en ayant été spectateur, se retira ensuite du côté de Strasbourg, pour éviter d'en venir à une bataille. Le roi des Romains, voyant qu'il ne pouvait l'y attirer, laissa le commandement de son armée au prince de Bade, qui se rendit maître de Haguenau. C'est à quoi se terminèrent de ce côté-là les conquêtes des Impériaux, que la jonction du duc de Bavière au parti de France empêcha de pousser plus loin leurs progrès.

En Italie, le prince Eugène leva le blocus de Mantoue, et rassembla toutes ses forces pour s'opposer aux desseins des deux rois. Il y eût peut-être réussi, sans une imprudence du général Visconti, qui exposa trois mille hommes des impériaux à une défaite certaine au delà du Crostolo, pour n'avoir pas pris assez de précaution contre l'armée entière des couronnes. Ce fut près de Santa-Vittoria qu'il reçut cet échec, à la défense d'une cassine où il fut obligé de se jeter, et où il ne perdit néanmoins que sept ou huit cents hommes.

Le prince Eugène chercha bientôt l'occasion de s'en venger; il le fit à la journée de Luzzara, 15 d'août, qui, quoique également meurtrière pour les deux partis, lui valut néanmoins le champ de bataille. On y compta six à sept mille morts, du nombre desquels furent le marquis de Créqui du côté des Français, et le prince de Commercy du côté des Impériaux. La prise de Luzzara par les derniers assura encore leur victoire.

Elle fut balancée par la perte de Guastalla, que les Espagnols emportèrent en dix jours: après quoi, le duc de Vendôme, qui commandait les troupes françaises à la place du maréchal de Villeroi, croyant que l'infériorité des Impériaux les obligerait de quitter leur poste, se mit en état de les charger dans leur retraite. Mais le prince Eugène rompit ses mesures, en demeurant près de deux mois dans son camp, quoiqu'il y manquât de beaucoup de choses, et que la saison commençât à devenir incommode. Le roi Philippe, qui avait été jusqu'alors à la tête de ses troupes, n'espérant plus de trouver d'occasion de se signaler, prit le chemin de Madrid, et termina ainsi la campagne.

Enfin les événements maritimes furent pour le moins aussi favorables aux alliés. Jamais on ne vit tant de prises faites sur les Français et sur les vaisseaux marchands de la nation: au lieu que les flottes anglaises et hollandaises, tant des Indes que des pays du nord, arrivèrent heureusement dans leurs ports. Il est vrai que les alliés échouèrent sur Cadix, où ils tentèrent une descente, pour engager les peuples du pays à se déclarer pour la maison d'Autriche; mais ils s'en dédommagèrent par l'expédition de Vigo, où la plus grande partie de la flotte venue de la Nouvelle-Espagne fut prise avec toutes les richesses dont elle était chargée.

L'hiver ne fut pas capable d'interrompre les hostilités du duc de Bavière en Allemagne. La lenteur des cercles à s'y opposer lui laissa tout le temps de ravager les pays voisins de son électorat. Il s'avança ensuite vers Newbourg, appartenant à l'électeur palatin, qu'il emporta assez brusquement, quoiqu'il y eût une garnison de mille hommes. Les troupes des cercles se mirent peu à peu en mouvement, quoique d'une manière assez infructueuse pour la cause commune. Leur dessein manqua sur Samsembourg et sur Traerbach, dont elles furent obligées d'abandonner le siége. Le comte de Lottum, général des troupes prussiennes, fut plus heureux: il se rendit maître du château de Veldentz et de la ville de Rhinberg, appartenant à l'électeur de Cologne.

La ville capitale de ce nom quitta aussi alors la neutralité pour se joindre au parti de l'empereur; elle s'obligea même de contribuer aux frais du siége de Bonn, dont nous aurons bientôt occasion de parler. C'était la dernière place qui fût encore au pouvoir de son archevêque. La France s'en vengea, en redoublant les forces de son frère, à qui elle envoya de puissants secours.

A leur approche, les Impériaux abandonnèrent les villes d'Offenbourg, de Gegenbach et de Kell, aussi bien que celles de Wilsted et de Rastadt, ce qui mit les Français en état de se rendre aussi maîtres du fort de Kell. Leur dessein était de joindre les troupes bavaroises, pour faire ensemble de plus grandes expéditions. Les comtes de Schlik et de Stirum s'y opposèrent tant qu'ils purent, et firent même d'abord quelques conquêtes dans le pays. Mais l'un et l'autre se laissèrent amuser par les feintes de l'électeur, qui les attira séparément à une action où ils eurent du désavantage. Le premier était campé près de Schardingberg avec un corps de troupes partie impériales et partie saxonnes. L'électeur, pour l'obliger à une diversion, feignit d'en vouloir à Passau et prit sa marche de ce côté-là. Le comte de Schlik décampa aussitôt avec presque toute son infanterie et une partie de sa cavalerie; sur quoi l'électeur, profitant de

cette démarche du comte, revint en diligence attaquer le reste de ses troupes, dont il eut bon marché à cause de leur infériorité. Il en tua mille hommes, fit un grand nombre de prisonniers, et prit outre cela toute l'artillerie et tout le bagage.

L'autre avantage que l'électeur remporta fut contre le comte de Stirum, dont il observait tous les mouvements. Il ne fut pas si considérable, ayant coûté assez de monde aux Bavarois; mais il empêcha le siége d'Amberg, capitale du haut Palatinat de Bavière. Le comte, qui voulut l'entreprendre, voulut aussi se saisir des passages de la rivière de Wils; il fut prévenu par l'électeur, qui les fit occuper à ses troupes, en les jetant à propos dans Schmidmul et dans Kalmuntz. Il fallut en venir aux mains avec les Impériaux campés au village d'Emhorf: le village fut emporté, et ceux qui le défendaient battus ou faits prisonniers.

Le principal dessein de l'électeur était de s'assurer de Ratisbonne, où la diète était assemblée actuellement. Sachant donc que le comte de Stirum devait prendre sa route par cette ville pour pénétrer dans la Bavière, il le prévint encore et marcha avec une grande diligence pour s'en emparer. Il se mit d'abord en état d'en faire les approches: ce qui fit résoudre la diète à lui livrer les portes du Danube avec le Pont. Cette précaution garantit la Bavière. Elle fut même suivie, peu après, de la jonction des troupes françaises avec celles de l'électeur; mais la joie qu'en eut ce prince fut bien altérée par les dures propositions du maréchal de Villars: celui-ci ne lui demanda rien moins que le commandement en chef de toute l'armée, aussi bien que de lui livrer les villes d'Ulm, d'Ingolstad et de Brunau, pour places de sûreté. Tels étaient les ordres de la cour de France. L'électeur en fut surpris et fâché au point que l'on peut s'imaginer. On trouva un tempérament, qui fut d'y mettre garnison mi-partie de troupes françaises et bavaroises.

Le maréchal, avant que de se joindre à l'électeur, fit une tentative contre le prince de Bade retranché dans les lignes de Stolhoffen; il entreprit de les forcer, fortifié du corps de troupes que commandait le maréchal de Tallard. Mais les ayant fait reconnaître de plus près, il en trouva les approches si difficiles, qu'il vit bien que ce serait s'exposer inutilement. Il en abandonna donc le dessein, pour se rendre au camp des Bavarois à Dutlingen: ce qu'il fit au commencement de mai.

L'attaque des lignes du pays de Vaes, défendues par le marquis de Bedmar, réussit mieux aux généraux Cœhorn et Spar, qui les forcèrent sans beaucoup de perte. Le combat fut sanglant et opiniâtre; mais les alliés donnèrent si vigoureusement par deux endroits, Cœhorn du côté de Calloo, et Spar du côté de Steken, que les Espagnols furent mis en déroute. Depuis longtemps on n'avait vu un si grand carnage que celui qui se fit en cette occasion.

Les services du comte de Marlborough lui ayant mérité le titre de duc, que la reine d'Angleterre lui donna avant que d'entrer en campagne, il s'efforça de montrer, par de nouvelles expéditions, combien il était digne de cet honneur. La première qu'il entreprit fut le siége de Bonn, qu'il acheva en peu de jours dans le mois de mai. Toute forte qu'était cette place, et défendue par une bonne garnison, il n'était pas possible qu'elle résistât au feu continuel de cinquante mortiers et de cent pièces de canon, dont le général Cœhorn la fit battre sans relâche: le marquis d'Alègre, qui la défendait, fut bientôt contraint de capituler.

La cour de France ne vit pas sans chagrin le prompt succès de cette expédition. Elle avait donné le commandement de ses troupes de Flandre au maréchal de Villeroi, racheté depuis peu de sa prison d'Allemagne. Il marcha avec une partie de l'armée vers Tongres, où il surprit quelques troupes des alliés. Ils étaient alors occupés devant Bonn, dont on croyait que le siége serait beaucoup plus long. Le maréchal voulut profiter de cette diversion pour entreprendre celui de Liége. Mais Bonn ayant capitulé dans ce temps-là, il craignit de s'attirer sur les bras une armée supérieure à la sienne. Il marcha donc vers Maestricht, dans le dessein de surprendre les alliés qui commençaient à s'y assembler. Il y trouva le comte d'Auwerkerque-Velt, maréchal des troupes hollandaises, si bien disposé à le recevoir, qu'il jugea à propos de retourner sur ses pas sans rien entreprendre.

Il apprit ensuite que le baron d'Opdam, qui était en Brabant avec un corps de troupes, s'était allé poster entre Ordren et Eckeren, dans la vue de tenir en échec, dans les lignes d'Anvers, les troupes rassemblées des deux couronnes. Sur cet avis, il détacha le maréchal de Boufflers à la tête de trente escadrons de cavalerie et de dragons, et de trente compagnies de grenadiers, qui, joints aux troupes des lignes, devaient faire un corps beaucoup plus nombreux que celui des alliés. Ce renfort étant arrivé au camp le 30 de juillet, le maréchal concerta avec le marquis de Bedmar les moyens d'attaquer les ennemis avec avantage. Le carnage fut horrible, dit la relation des Français, et la victoire balança souvent, durant plus de cinq heures que dura la mêlée. Mais, quoique chaque parti se soit attribué la gloire du succès, il paraît, par les circonstances, que c'est aux alliés qu'est dû le gain de

la bataille. Ils forcèrent et conservèrent le poste d'Oterent, ils y passèrent la nuit, et n'en sortirent que le lendemain ; ce qui, joint à la disposition des Français qui ne voulurent rien risquer le reste de la campagne, marque que ce n'est pas à eux qu'on doit donner l'avantage de cette action.

En effet, le duc de Marlborough, qui était allé à Breda prendre de nouvelles mesures avec les députés des états généraux, chercha inutilement, à son retour, l'occasion d'engager les Français dans une affaire décisive. Le maréchal de Villeroi témoigna d'abord ne vouloir pas l'éviter ; mais ayant vu les ennemis venir à lui vers son camp d'Hoogstrate, il y mit le feu, et se retira pour se conformer aux ordres de la cour.

Milord duc quitta alors le Brabant pour entrer dans le pays de Liége. Il assiégea Hui vers le milieu du mois d'août et s'en rendit maître en peu de jours. Il marcha ensuite vers Limbourg, qu'il réduisit vers la fin de septembre. Le comte de Reinac, qui y commandait, se défendit vaillamment jusqu'à la veille de l'assaut ; mais la ville étant presque réduite en cendres par le feu continuel de huit batteries différentes, il se rendit prisonnier de guerre avec toute sa garnison.

Le duc de Bavière, durant ce temps, entra dans le Tyrol avec un grand nombre de troupes. Il pénétra ensuite jusque dans le Trentin, où le duc de Vendôme vint d'Italie pour le joindre; mais ils trouvèrent de part et d'autre tant de difficultés à leurs desseins, qu'ils furent obligés d'y renoncer et d'abandonner chacun leurs conquêtes.

On croyait tout fini sur le Danube, lorsque l'électeur de Bavière se remit en campagne tout de nouveau. Il se rendit maître de Kempten et assiégea Ausbourg, qu'il avait déjà manqué de surprendre. Cette ville ne put résister au feu continuel de quarante-cinq mortiers et de cent trente pièces de canon. Les habitants se rendirent au bout de huit jours, croyant par là obtenir des conditions plus favorables, mais il fallut qu'ils se rachetassent du pillage par d'énormes contributions.

Ces ravages faits dans l'empire par un de ses membres donnaient de grandes inquiétudes à l'empereur. Ragotzki lui en suscita de nouvelles, en rallumant, parmi les Hongrois, le feu de la rébellion. Il s'était tenu caché en Pologne jusqu'au temps propre à faire éclater ses desseins Ce temps venu, il parut à la tête d'un corps considérable de troupes, s'empara de Montgaz et de plusieurs autres places, et fit soulever presque tout le royaume de Hongrie. C'était la France qui le faisait agir pour profiter de ces divisions.

Mais pendant qu'elle les fomentait secrètement, il s'en éleva dans son propre sein, qui pensèrent avoir d'étranges suites. Les persécutions qu'on continuait d'exercer contre les protestants en réduisirent plusieurs au désespoir, principalement dans les Cévennes, contrée de la province de Languedoc. Ils prirent les armes au nombre d'environ six mille, animés par de prétendus prophètes, et commirent de grandes cruautés, surtout envers les prêtres et les religieux. On crut les ramener par la douceur, et ensuite les intimider par quelques châtiments ; on n'y réussit pas ; il fallut y envoyer des troupes réglées, sous les ordres du maréchal de Montrevel.

Le duc de Marlborough, passé en Allemagne, au printemps de 1704, parut sur les bords du Danube, où il joignit le prince de Bade. Ils attaquèrent, en arrivant, les retranchements de Schellemberg, près de Donawert, et les emportèrent le 2 de juin. La supériorité des ennemis obligea l'électeur de demander un nouveau secours. Le maréchal de Tallard passa une seconde fois les montagnes, pendant que le maréchal de Villeroi, venu de Flandre, restait à observer le prince Eugène retranché dans les lignes de Stolhoffen. Mais pendant que le maréchal de Tallard était occupé devant Willinghen qu'il ne put emporter, le prince Eugène sortit de ses lignes et joignit les autres généraux des alliés.

Le maréchal de Tallard joignit aussi enfin l'électeur ; et, le 13 d'août, se donna la fameuse bataille d'Hochstet. L'aile droite de l'armée française était commandée par ce maréchal, l'aile gauche par le maréchal de Marsin, et le corps de bataille par l'électeur de Bavière. Le second eut d'abord un avantage considérable sur l'aile droite des alliés ; mais le premier ne fut pas si heureux. Ceux-ci passèrent un marais que l'on croyait impraticable, et fondirent si vivement sur la droite, qu'ils pénétrèrent jusqu'au centre. Toute la cavalerie française fut enfoncée et défaite sans aucun retour. Vingt-sept bataillons de leur infanterie furent enveloppés dans un village, et quatre régiments de dragons, qui furent coupés, se virent obligés de capituler. Le maréchal de Tallard avait été pris peu auparavant, et le marquis de la Baume, son fils, blessé à mort à ses côtés. La perte totale des Français monta, de leur propre aveu, à près de quarante mille hommes, et il en coûta environ douze mille aux alliés. Ils ne pouvaient acheter que chèrement une victoire si complète. Le roi fut, en particulier, fort mécontent de la gendarmerie, dont plusieurs officiers furent cassés. L'électeur de Bavière et le maréchal de Marsin, avec le débris de leur armée, se sauvèrent à peine sous le canon

d'Ulm, ayant passé le Danube pendant la nuit, et brûlé le pont qu'ils avaient jeté sur ce fleuve.

Ce fut une nouvelle accablante pour la cour que celle de cette déroute générale ; elle y arriva justement dans le temps des préparatifs qu'on faisait à Paris pour célébrer la naissance du *duc de Bretagne*. C'est le nom qu'on donna à l'arrière-petit-fils du roi, né, le 25 de juin, du mariage du duc et de la duchesse de Bourgogne. Il ne pouvait survenir un contretemps plus fâcheux. Le roi, quoique peu accoutumé aux disgrâces, apprit celle-ci avec beaucoup de fermeté. Il défendit d'en parler et se contenta de prendre les moyens d'y apporter un prompt remède ; mais malheureusement ce remède était presque aussi fâcheux que le mal, puisque plus les hommes et l'argent diminuaient dans le royaume, plus on y voyait croître le nombre des édits onéreux. Il fallut faire par force des levées de soldats que l'on contraignit de s'enrôler sous peine des galères. Il fallut introduire dans le commerce des billets au lieu d'argent monnayé, et avoir recours à mille autres expédients ruineux qui achevèrent de porter partout la désolation et la misère.

On se consola de tout, pourvu qu'on pût réduire les mécontents des Cévennes. Leur nombre augmentait tous les jours, et la cour ne pouvait digérer que des pelotons d'habitants, qui n'avaient pour s'armer que leur courage et leur industrie, donnassent tant d'affaires à des troupes réglées, commandées successivement par deux maréchaux de France ; car les rigueurs que Montrevel exerçait contre eux ayant fait croître le mal au lieu de le diminuer, on envoya à sa place le maréchal de Villars, qui s'y prit d'abord d'une manière toute différente : il s'appliqua à gagner leurs chefs, dont le principal se nommait *Cavalier*. Qui croirait qu'un boulanger de profession, fort jeune d'ailleurs, et qui n'avait jamais manié les armes, fut néanmoins regardé comme un grand capitaine, avec qui la cour se félicita de pouvoir ménager un accommodement ? Cependant on en jugea ainsi, et après le traité signé, Cavalier reçut de grands honneurs et eut la liberté de sortir du royaume. Ce traité portait une amnistie générale, le retour des exilés, la délivrance des prisonniers qu'on avait faits depuis le commencement de la guerre et la restitution des biens confisqués. Mais il ne fut pas possible d'obtenir la liberté de conscience, ce qui laissa toujours un levain de mécontentement dans les esprits.

La France perdit, peu après, un de ses princes qui était encore dans le berceau. Ce fut le duc de Bretagne, né au mois de juin de l'année dernière. Le duc et la duchesse de Bourgogne s'en consolèrent par l'espérance d'une heureuse fécondité.

La mort de l'empereur Léopold, qui arriva au mois de mai suivant, causa un plus plus grand deuil à l'Allemagne. Elle perdait un prince pieux, qui avait eu le bonheur de se maintenir contre deux puissances redoutables tant en Orient qu'en Occident. Mais le choix de son successeur Joseph, revêtu de toutes les qualités nécessaires pour remplir les communes espérances, ne contribua pas peu à dissiper la crainte que les alliés avaient conçue d'un tel changement.

Pendant que le duc de Marlborough était sur la Moselle, l'électeur de Bavière commandait l'armée française en Flandre avec le maréchal de Villeroi. Il prit Hui, et se présenta devant Liége, qu'il fut contraint d'abandonner. Ces démarches obligèrent les états généraux de presser le général anglais de revenir aux Pays-Bas. Il reprit Hui, et l'électeur se retrancha à Vignamont pour lui fermer le chemin à de plus grandes conquêtes. Ses lignes ne laissèrent pas d'être forcées par le comte d'Hompesch et le Baron de Welderen. Milord duc, y étant entré peu après, mit son armée en bataille, ne doutant pas d'en venir à un combat ; mais les Français ne firent aucun mouvement que pour se retirer la nuit vers Louvain. Leur retraite facilita au général anglais la prise de Tirlemont et de Leuwe.

Les choses étant en cet état, il se fit un soulèvement en Bavière, que la cour impériale n'eut pas de peine à calmer. La noblesse, ayant fait prendre les armes à quelques paysans, s'en servit pour exciter des troubles à Amberg, où ils commirent divers désordres. Ils s'emparèrent même de quelques autres places avant qu'on pût les mettre à la raison. Mais le général Kirchbaum, ayant marché contre eux à la tête d'un corps de troupes réglées, dissipa bientôt cette canaille qui se trouvait sans argent et sans chef. On punit les plus séditieux, et les autres éprouvèrent la clémence de l'empereur.

Cet avantage fut suivi d'un autre, remporté par les troupes de ce monarque sur les mécontents d'Hongrie. Ils étaient commandés par Ragotzki, Forgatz et Ester-Hazy. Le comte d'Herbeville les mit en déroute, et leur tua six mille hommes sans les prisonniers. La réduction de la Transylvanie fut le fruit de ce succès des Impériaux.

Les progrès du roi Charles en catalogne donnaient de justes inquiétudes aux deux rois. Ils firent de nouveaux efforts pendant l'hiver pour l'attaquer au printemps par mer et par terre. A peine le mois de février fut venu, que le roi Philippe se mit en campagne, résolu d'assiéger les places qui avaient reconnu son

concurrent. Il voulut commencer par Valence et Gironne; mais la cour de France lui fit changer de dessein, et le siége de Barcelonne fut celui auquel on se détermina. La tranchée fut ouverte devant Montjoui dès le commencement d'avril, et les attaques poussées vigoureusement jusqu'au 25, qu'on s'en rendit maître. On espérait de réduire bientôt Barcelonne, où les vents contraires avaient empêché la flotte des alliés d'arriver. Déjà on se préparait à donner l'assaut, lorsque le vent changea, et fit entrer cette flotte dans le port à pleines voiles. Ce secours inespéré fit tout à coup perdre courage aux assiégeants. Ils abandonnèrent leur camp en désordre, sans emmener ni canons ni munitions; et ce ne fut pas sans péril que le roi Philippe put regagner sa capitale.

Cet échec balança la victoire que le duc de Vendôme avait remportée en Italie peu auparavant. Ce fut près de Calcinato qu'il attaqua les Impériaux, commandés par le comte de Reventlau. Celui-ci, ayant été prévenu par la marche des Français, n'eut que le temps de ranger son armée en bataille.

L'aile droite fut d'abord enfoncée avant que l'infanterie eût pu la joindre pour la soutenir; et la gauche, ayant été obligée de céder au grand nombre de troupes fraîches qui revenaient continuellement à la charge, se retira à Gavardo, avec une perte de deux à trois mille hommes tués ou faits prisonniers.

Rien n'était si brillant ni si avantageux que le commencement de cette campagne, dit le roi au duc de Vendôme, dans la lettre de félicitation qu'il lui en écrivit. Mais la suite n'y répondit pas, par la faute que l'on fit d'envoyer ce général en Flandre. C'était, disait-on, pour *redonner aux troupes cet esprit de force et d'audace si naturel à la nation française.* Elle l'avait perdu à la journée de Ramelies.

La France espérait de maintenir sa supériorité en Italie, en y envoyant le duc d'Orléans, qui fut ensuite régent du royaume. Le duc de Vendôme, avant que de quitter ce pays-là, avait fait border l'Adige d'une longue chaîne de retranchements pour en fermer le passage aux Impériaux, pendant que la capitale du Piémont était assiégée par le duc de la Feuillade. Le prince Eugène, qui était allé à Vienne au mois de janvier, se hâta de revenir pour s'opposer aux desseins des Français. Il rejoignit son armée au mois de juillet, et se mit en état de passer l'Adige. L'entreprise était hasardeuse, par la raison que je viens de rapporter; mais les Français ayant abandonné plusieurs postes, aux approches de l'armée impériale, ils furent chassés de divers autres, et l'armée passa sans opposition. On fut surpris d'une facilité à laquelle on ne s'était point attendu. Le prince Eugène, devant qui tant d'obstacles disparurent, passa aussi le Pô, et pénétra jusque dans le Modenois. De là traversant le Parmesan et le Plaisantin, il arriva en trente-quatre jours de marche à la vue de Turin, fort à propos pour délivrer cette place qui était presque réduite à la dernière extrémité.

Ce ne fut pas sans livrer un grand combat, qui se donna le 7 de septembre. Il fut fatal au maréchal de Marsin, qui mourut dans l'opération qu'on lui fit pour lui couper la cuisse. Le duc d'Orléans y reçut deux blessures et ne laissa pas de charger, tout blessé, comme aurait pu faire un grenadier. Mais la bravoure de ce prince ne put empêcher la déroute entière de son armée. Il prévit le danger qu'il y avait d'attendre les ennemis dans ses retranchements. Toutefois un ordre supérieur l'emporta sur son habileté et sur sa prudence. Les lignes furent forcées, les alliés se rendirent maîtres du camp; ils y firent un butin immense, ayant pris presque toutes les tentes, quantité de chevaux, de munitions et de bagages. Le lendemain ils poursuivirent les fuyards, qui se sauvaient en désordre vers Pignerol. Le marquis de Langallerie, à la tête de mille chevaux, les atteignit à la Marsaille, où il en fit un grand carnage. Le reste évita à peine les embuscades que les Vaudois et les paysans leur avaient dressées dans le chemin.

Ainsi, par une seule action, les deux rois perdirent tout le fruit de diverses campagnes. Toutes les villes du Piémont, du Montferrat et du Milanais furent réduites successivement; et le prince Eugène se vit, avant la fin de la campagne, gouverneur de cette dernière principauté, qui rentra, à quelques villes près, sous la domination de l'empereur.

Une révolution si subite inspira au Roi T.-C. quelques pensées de paix. Il la fit proposer par le duc de Bavière, pour ôter le soupçon que sa mauvaise fortune l'eût obligé à cette démarche. Mais comme on ne parlait en même temps d'aucun moyen particulier d'y parvenir, les alliés en rejetèrent la proposition comme préjudiciable au progrès de leurs armes.

On vit alors en France ce qu'on n'y avait jamais vu auparavant; ce furent des prières publiques et des actes solennels d'humiliation ordonnés par tout le royaume. Par là on reconnaissait tacitement l'injustice d'une guerre qui n'avait pour cause que l'ambition du roi. Les peuples en étaient si persuadés, qu'ils ne se mettaient pas en peine de cacher leurs murmures et leurs plaintes.

Surtout ceux des provinces maritimes se plaignirent hautement d'un joug qu'ils ne pouvaient plus porter. Ce fut pour les en soulager qu'on les déchargea d'une partie des taxes, qui étaient excessives. Il ne tint pas aux alliés de

profiter de ce mécontentement général. Ils équipèrent une puissante flotte destinée à tenter une descente sur les côtes occidentales du royaume; mais les vents contraires ayant fait échouer leurs desseins, les choses demeurèrent au même état, et chaque parti songea à former de nouvelles entreprises.

Il ne restait plus, aux Impériaux que quelques places à réduire dans le Milanais. Ils surprirent Ostiglia, le château de Modène et Borgoforte, malgré les obstacles qu'y forma le comte de Médavi; ensuite ils bloquèrent Crémone et Valence, et se mirent en état d'emporter aussi le château de Milan. Le marquis de la Floride, qui y commandait, avait refusé jusqu'alors d'être compris dans la capitulation qui devait être faite pour tout le duché; mais se voyant attaqué si vivement qu'il ne pourrait longtemps se défendre, il capitula enfin, et fut conduit à Mantoue avec sa garnison.

Les Impériaux étaient maîtres de tous les passages; ce qui mettait les deux couronnes dans l'impossibilité de pouvoir échapper. Il fallut, pour les conserver, se résoudre à capituler aussi avec le prince Eugène. Le prince de Vaudémont fut chargé de cette négociation, par laquelle, en abandonnant toutes les places de Lombardie, on eut la liberté de faire retirer les troupes à Suze.

Mais si la fortune fut si contraire aux Français en Italie, elle se déclara pour eux en Espagne, d'une manière à leur faire oublier tous les autres contre-temps. Ce fut principalement à la journée d'Almanza, où le duc de Berwick commandait l'armée des deux couronnes. Les alliés sachant qu'il venait au secours de Villena, qu'ils avaient assiégée, après la destruction de plusieurs de leurs magasins en Castille, se hâtèrent de le combattre, avant qu'il eût été joint par le renfort que le duc d'Orléans lui amenait. Ils le firent d'abord avec assez de succès sous la conduite du comte de Galloway; mais toutes les troupes n'ayant pas témoigné une égale ardeur, leur gauche fut enfoncée par la droite des Français, et la plupart de leur infanterie passée au fil de l'épée. La cavalerie anglaise et portugaise soutint mieux l'effort de l'aile gauche; la victoire y fut même disputée assez longtemps, jusqu'à ce que le duc de Berwick, ayant fait avancer neuf bataillons frais, soutenus de plusieurs escadrons, commença à faire plier la cavalerie ennemie, qui ne put résister à tant d'efforts. La perte des alliés fut de sept à huit mille hommes, et celle des deux rois d'environ la moitié.

Quelque diligence qu'eût pu faire le duc d'Orléans, il ne put avoir part à la gloire de cette journée. L'action était finie lorsqu'il joignit le duc de Berwick. Il continua sa route vers Valence, qui fut obligée de se soumettre au vainqueur; mais pour la punir de s'être déclarée pour le roi Charles, elle fut dépouillée de tous ses priviléges, de même que la ville d'Arragon. On fit plus, les royaumes dont ces deux villes étaient les capitales, furent réunis à celui de Castille, seulement en qualité de provinces. Tel est l'usage que le roi Philippe faisait déjà de ses heureux succès.

Mais rien n'est égal à la rigueur dont il usa envers la ville de Xativa : sous prétexte qu'elle avait soutenu un long siége, et que ses habitants s'étaient défendus jusqu'à l'extrémité, ils furent tous passés au fil de l'épée sans distinction ni d'âge ni de sexe, et la ville rasée jusqu'aux fondements en punition de sa rébellion. On eut plus de ménagement pour Lerida, quoique emportée d'assaut par le duc d'Orléans. Elle lui coûta un mois de siége, avec perte de deux à trois mille soldats; et le pillage y fut permis pendant huit heures.

Ce prince envoya ensuite un détachement de ses troupes en Portugal, pour y fortifier celles du roi Philippe. Ce renfort mit le marquis de Bay en état d'assiéger Ciudad-Rodrigo, qu'il emporta d'assaut, et dont il fit le gouverneur et la garnison prisonniers.

Mais ce qui mit le comble à la joie du roi Philippe fut la naissance d'un prince qui pût lui succéder. On le nomma Louis-Philippe, prince des Asturies, du nom du roi son père, et du roi T.-C., qui le fit présenter au baptême par le duc d'Orléans et par la princesse des Ursins, pour lui et pour la duchesse de Bourgogne.

Le maréchal de Villars, à la tête de trente-huit mille hommes, entra durant ce temps-là en Allemagne, où les ennemis n'étaient pas encore disposés à le recevoir. Il profita de leur négligence, et marcha droit aux lignes de Stholoffen; il y entra sans opposition. Le prince de Bareith y était pourtant avec mille hommes, ce qui semblait suffisant pour les garder; mais s'étant retiré avec précipitation à l'approche de l'armée française, il mit le maréchal de Villars en état de pousser plus loin ses progrès. Le pillage de Dourlach, qui en fut le premier fruit, engagea plusieurs autres villes à lui payer des contributions considérables. Elles s'étendirent dans le Wirtemberg, dans la Franconie, et jusque sur les frontières de la Souabe et de la Bavière. Les Impériaux, poussés de poste en poste, n'eurent pas la force de s'y opposer : ils souffrirent même divers échecs dans les lieux où ils voulurent faire quelque résistance.

Les alliés avaient été obligés d'envoyer en Allemagne un détachement de leur armée des

Pays-Bas; c'est ce qui empêcha le duc de Marlborough d'y profiter des avantages de l'année précédente. Le duc de Vendôme prit toutes les précautions nécessaires pour le prévenir; et sans s'engager dans aucune action, quoique son armée fût supérieure en nombre, il se contenta de demeurer sur la défensive, et de rompre les mesures du général anglais. Celui-ci chercha en vain l'occasion de combattre l'armée française; le duc de Vendôme l'évita toujours avec soin, réglant ses marches sur celles de l'ennemi, à qui il ne laissa prendre aucun avantage.

Le prince Eugène, durant ce temps-là, formait ailleurs de plus grands desseins. Voyant ses armes oisives dans le Milanais, il passa les Alpes, et fit une irruption subite en Provence. La flotte anglaise et hollandaise était sur la côte, prête à favoriser son dessein. Toutefois n'ayant pas été secondé, comme il l'espérait, par le duc de Savoie, il échoua devant Toulon, dont il voulait former le siége.

Il s'en dédommagea par deux autres entreprises, qui eurent un succès plus avantageux : l'une fut la prise de Suze, dont le prince Eugène fit le siége en personne; et l'autre la réduction entière du royaume de Naples, par le comte de Taun, qu'il y envoya. La première ne lui coûta que quelques jours d'attaque, le fort Catinat ayant été pris d'assaut et la citadelle rendue à discrétion; et la seconde fut secondée par l'affection des peuples, qui embrassèrent volontiers l'occasion de se soustraire à une puissance étrangère. A Naples, la soumission de la capitale, jointe à la prise de Capoue, de Pescara, et de Gaete, entraîna bientôt celle de tout le royaume.

Ce fut un contre-temps très fâcheux pour le roi Philippe, dont la France se ressentit par l'intérêt qu'elle y prenait. Elle fit de nouveaux efforts pour se relever de tant de pertes; et plus l'épuisement était général, plus le roi faisait valoir son autorité. Outre les impositions extraordinaires, les créations de rentes, d'offices, d'augmentations de gages, de capitation, auxquelles on avait eu recours les années précédentes, il fallut en venir à des conversions et à des réformations d'espèces, qui, n'étant pas encore suffisantes, produisirent les billets de monnaie pour tenir lieu d'argent comptant dans les paiements : moyens ruineux et violents, d'autant plus à charge aux peuples, qu'ils ne tendaient qu'à l'accroissement de la puissance royale.

Celle de la monarchie anglaise s'accrut aussi cette année, mais par un moyen différent : ce fut par l'union des deux royaumes d'Angleterre et d'Écosse, à laquelle on travaillait depuis un siècle. Par là les deux royaumes n'en firent plus qu'un, sous le nom de Grande-Bretagne, de même que les deux Parlements.

L'augmentation de cette puissance n'empêcha pas le Roi Très-Chrétien de vouloir troubler la reine Anne dans la possession de ses États. Il le fit par l'armement d'une nombreuse flotte qui devait mener le prétendant en Écosse. Elle portait près de sept mille hommes de troupes sous les ordres du chevalier de Forbin : mais l'amiral Bing, s'étant mis en mer avec des forces supérieures, empêcha les Français d'approcher et les contraignit de prendre le large à force de voiles. Il les poursuivit même pendant deux jours, sans autre avantage néanmoins que de prendre un de leurs vaisseaux de cinquante-deux pièces de canon, sur lequel étaient les hardes et la vaisselle d'argent du prétendant.

Ce prince, ayant échoué dans cette expédition, chercha à s'en dédommager, en faisant, sous le duc de Vendôme, la campagne de Flandre. Elle commença par la surprise de Gand et de Bruges, qui semblait promettre à la France les plus heureux succès. Mais la bataille d'Oudenarde, gagnée par les alliés, changea bientôt la face des affaires. Ceux-ci firent venir d'Allemagne l'armée commandée par le prince Eugène, qui, s'étant joint au duc de Marlborough, se trouva en état de faire tête aux Français. On se chercha d'abord de part et d'autre, et l'on ne fut pas longtemps sans en venir aux mains.

En Flandre, le duc de Bavière y demeura sur la défensive, observé par le prince de Brunswick-Lunebourg, qui le tint perpétuellement en échec. Il en fut à peu près de même en Espagne, où le roi Charles ne put recevoir assez tôt les secours qu'on lui envoyait d'Italie. Le duc d'Orléans en profita pour prendre Tortose par capitulation; mais il pensa perdre le fruit de sa diligence, par la défaite d'un convoi que lui prirent les amiraux Leake et Wassenaer.

L'amiral Leake se rendit à Minorque, devant Port-Mahon; il y fut joint par le général Stanhope, avec tous les préparatifs nécessaires pour en faire le siége. Le reste de l'île n'attendit pas, pour se soumettre, le succès de cette expédition. Elle fut poussée avec vigueur, et la place emportée au mois de septembre. Tous les Espagnols qui s'y trouvèrent prirent parti pour le nouveau roi. La conquête de ces deux îles mit l'armée navale des alliés en état de seconder en Italie les troupes impériales et auxiliaires. On y prévint les effets de la ligue que la France méditait contre les Autrichiens.

Le duc de Savoie eut en Piémont des succès beaucoup plus considérables. Quoi qu'il

n'eût pu se mettre en campagne qu'au mois de juillet, il y surprit encore la vigilance du maréchal de Villars. Ayant feint de vouloir pénétrer dans le Dauphiné, il attira de ce côté-là toutes les forces du général français; puis tournant tout à coup du côté de Sezanne et d'Oulx, il se rendit maître d'Exiles, de la Pérouse, de toute la vallée de Saint-Martin et de Fenestrelles. Par là, il couvrait sa frontière, et s'ouvrait un passage sur les terres de France. C'est ce qui fit rappeler une partie de l'armée du Roussillon, pour l'opposer à ses progrès.

Cependant le duc de Bourgogne s'était rendu à l'armée de Flandre, composée d'environ vingt-six mille hommes. Le prince Eugène la fit observer et mit toutes les places des alliés en sûreté. Ensuite il fit investir Lille, où les Français avaient jeté un corps de cavalerie avec de la poudre. Ce fut durant le siége de Lille, que le prince Eugène reçut une lettre empoisonnée, qui pourtant ne produisit pas l'effet qu'on en attendait. Il se posta dans la plaine, attendant les Français en bonne contenance.

Les assiégeants ne manquaient de rien, et se trouvaient en état de pousser vivement leurs attaques. Les assiégés, au contraire, étaient réduits à manger leurs chevaux. Aussi voyant tout disposé, le 21 octobre, pour un assaut général, ils battirent la chamade pour la ville qui se rendit le jour suivant. Le maréchal de Boufflers s'y était jeté dès le commencement du siége pour la défendre. Il se retira dans la citadelle, où, après avoir tenu bon encore plus d'un mois, il fut enfin obligé de capituler le 9 décembre, après quoi il voulut y donner à souper au prince Eugène et au prince de Nassau. On y servit un morceau de cheval, en mémoire de l'extrémité à laquelle la place avait été réduite. Le maréchal, qui avait acquis beaucoup de gloire durant ce siége, en alla recevoir, à Versailles, la récompense et les félicitations. Le roi le fit pair de France, et donna à son fils aîné la survivance du gouvernement de Flandre, dont le père avait été pourvu.

L'hiver de l'année suivante fut un des plus rudes que l'on eût eus depuis un siècle. On trouva tant à la ville qu'à la campagne plusieurs personnes mortes de froid; et ce qui acheva de plonger le royaume dans la misère, c'est qu'une forte gelée, qui succéda à un prompt dégel, fit périr tous les blés, qui avaient été jusqu'alors couverts de neige. On fut contraint de labourer de nouveau les terres au printemps, et d'y semer de l'orge et de l'avoine. Mais ces grains ne purent réparer la disette de blé, et la force étant ôtée au pain, le plus grand nombre se ressentit du changement de nourriture.

La cour prit peu après le deuil, pour la mort de deux princes du sang. Le premier fut François de Bourbon, prince de Conti, qui avait été élu, onze ans auparavant, roi de Pologne. Il mourut à Paris, au mois de février, dans sa quarante-cinquième année, universellement regretté pour sa douceur et ses autres qualités. Le second fut Henri Jules de Bourbon, prince de Condé, fils unique du grand prince de ce nom. Il mourut aussi à Paris, au mois de juillet, laissant, par sa mort, le duc de Chartres premier prince du sang.

Pour remédier, autant qu'il était possible, à la cherté excessive des grains, le roi donna, au mois de mai, une déclaration pour la visite de tous les greniers, qui fut suivie d'une autre au mois de juin, dont l'exécution se fit avec beaucoup d'exactitude. Toutes sortes de personnes furent obligées de s'y soumettre sans distinction, sous peine de confiscation des grains, et des galères, contre tous ceux qui feraient des déclarations fausses ou défectueuses. On fit aussi de grandes aumônes aux pauvres, pour soulager une partie de leurs besoins. Mais la misère était si générale, et le royaume entier si épuisé dans toutes ses parties, que tous ces remèdes ne purent aller jusqu'à la source du mal : il était trop enraciné pour espérer de le guérir si facilement. Le commerce était tombé dans une défaillance dont il fut longtemps à se relever.

Cependant, à mesure que les revenus diminuaient, les dépenses devenaient tous les jours plus grandes. Il fallait fournir aux frais d'une guerre, qu'on ne voyait aucun moyen de terminer. On parla de la paix à la Haye, où la France envoya, pour cet effet, le marquis de Torcy et le président Rouillé. Mais le refus qu'ils firent de s'expliquer positivement sur les sûretés que le roi devait donner pour l'évacuation de tous les États de la monarchie d'Espagne replongea les peuples dans les mêmes calamités où ils gémissaient depuis si longtemps. C'est ainsi que l'intérêt de cette couronne étrangère attira à la France tous les maux dont elle prétendait la garantir.

Les armées se mirent donc en campagne : ou plutôt celle de France, commandée par le maréchal de Villars, se retrancha en Flandre, entre la Bassée et Laon. Celle des alliés, qui ne jugèrent pas à propos de l'y attaquer alors, entreprit le siége de Tournay, qui se défendit vigoureusement jusqu'au 29 juin, que la ville fit sa capitulation.

Comme les affaires de la France allaient mal sur tous les points, il arriva, pour surcroît, que le pape Clément XI se lassa d'attendre le

secours qu'on lui avait fait espérer de la part des rois très-chrétien et catholique, pour délivrer le Ferrarais et la Romagne des troupes impériales. Il fit son accommodement avec l'empereur, et reconnut pour roi d'Espagne Charles III.

Ce changement fut très-sensible au roi Philippe, qui oublia tout respect pour le pontife en cette occasion. Il fit chasser son nonce de Madrid, fit fermer la nonciature, et défendit tout commerce avec la cour de Rome. Il n'en eut pas pour cela de plus heureux succès contre les alliés : les avantages furent assez balancés de chaque côté. Si le roi Philippe prit Alicante par capitulation, s'il gagna un combat près de Badajos sur les Portugais, s'il fit bloquer Olivença par le marquis de Bay, après s'être emparé du château d'Alconchel, il fut alarmé pour Cadix, où le général Stanhope arriva avec des troupes de débarquement ; il vit lever le blocus d'Olivença, où les Portugais jetèrent du secours : ses troupes abandonnèrent le siége de Venasque, après en avoir attaqué le château pendant deux mois : son arrière-garde fut battue par le général Staremberg, qui passa la Sègre et s'empara de Balaguer : enfin, craignant les suites de la jalousie qui commençait à éclater entre les Espagnols et les Français, il fut contraint de changer la forme de son gouvernement, et de renvoyer les troupes auxiliaires du roi, son grand-père.

La guerre de Hongrie n'était pas plus décisive, parce qu'on n'y faisait aussi que de faibles efforts. Les chefs des mécontents firent diverses tentatives pour reprendre les villes des montagnes ; mais le général Heister, quoique inférieur en nombre de troupes, trouva toujours moyen de les en empêcher, il leur en enleva même quelques autres : de sorte que, si cette guerre fut ruineuse, elle le fut particulièrement pour ceux qui croyaient trouver leur intérêt à la fomenter. Ainsi la diète de Presbourg, assemblée pour pacifier ces troubles, fut aussi inutile que les précédentes.

Pendant que ces mécontents continuaient à souffrir, pour ne vouloir pas se soumettre aux conditions qu'on voulait leur imposer, ceux qui étaient sortis de France pour la religion éprouvaient un traitement des plus favorables de la part des puissances étrangères. Ils furent naturalisés, tant en Angleterre qu'en Prusse, et dans les provinces de la domination des états généraux, ce qui leur fit presque oublier leur patrie, par le bonheur qu'ils eurent d'en trouver une autre dans leur exil.

La France ne pouvait que gémir de la perte de tant de sujets, qui allaient former dans les états voisins une génération toute nouvelle. Ce coup fatal, ajouté à tant d'autres, était pour elle un juste sujet de déplorer le pouvoir absolu. Mais contente d'en gémir en secret, elle ne pouvait secouer un joug devenu trop pesant pour ses peuples. Tous les jours, il était aggravé par les nouveaux moyens qu'on inventait pour avoir de l'argent. On amortit, à la vérité, les billets de monnaie, mais ce ne fut que pour avoir recours à d'autres expédients plus fâcheux. La conversion des rentes de l'hôtel de ville fut un de ces moyens déjà tentés en d'autres temps. On ne savait plus de quoi s'aviser pour remédier à l'état déplorable du royaume. Telle était la misère répandue partout, que les aumônes volontaires, quoique nombreuses, n'ayant pu suffire à soulager les malheureux, on en ordonna de forcées, auxquelles on obligea les propriétaires, locataires et usufruitiers de tous les biens. Dures extrémités, qui appauvrissaient les uns, sans beaucoup diminuer la pauvreté des autres! C'était une des maximes du précédent ministère, qu'il fallait appauvrir le peuple pour rendre les rois de France absolus.

Il naquit, au mois de février, un troisième fils au duc de Bourgogne. Le titre de *duc d'Anjou*, qu'on lui donna, fit voir qu'on n'avait pas dessein de rappeler d'Espagne Philippe V, qui l'avait porté. Cependant on fit en ce temps-là de nouvelles protestations d'abandonner ce prince, et de prendre avec les alliés des mesures propres pour l'obliger à restituer les états espagnols. On s'assembla même, aux mois de mars et d'avril, à Gertruidenberg, où la France et les états généraux envoyèrent leurs plénipotentiaires. Mais ce qui était de la part de ceux-ci un effet de leur bonne foi et du désir sincère qu'ils avaient de la paix ne fut, de la part des autres, qu'une démarche illusoire pour amuser les alliés et pour gagner du temps.

Leurs généraux n'y furent pas trompés. Sachant qu'on n'entretenait cette négociation que pour retarder les opérations de la campagne, ils ne laissèrent pas de l'ouvrir, et assemblèrent leurs troupes près de Tournay. Ils s'emparèrent de Mortagne, qu'ils avaient déjà perdu et repris une fois. Et voyant les Français retranchés à Pont-à-Vendin, où ils attendaient tranquillement le succès des conférences entamées, ils forcèrent leurs lignes et les en chassèrent sans perdre un seul soldat.

Ils marchèrent de là à Douai, dont ils firent aussitôt le siége. Ce fut un double sujet de consternation pour la cour de France, qui n'était pas en état de l'empêcher. L'armée n'était pas encore formée, et les généraux mécontents ne savaient à quoi se déterminer. Il fallut souffrir que les alliés poussassent leurs contributions jusqu'en Picardie. Les conféren-

ces de Gertruidenberg ayant été rompues sur ces entrefaites, on se mit en état de continuer la guerre avec vigueur. Douai fut pris en six semaines, sans que le maréchal de Villars eût été en état de s'y opposer. Il vit de même prendre Béthune, qui fit sa capitulation au mois de juillet.

Le roi régla alors le rang des princes et princesses de sa maison, à l'occasion de la mort du duc de Bourbon, chef de la branche de Condé, arrivée dans le mois de mars. Il ordonna que mademoiselle d'Orléans aurait le pas après les princesses de Conti, et immédiatement avant la duchesse du Maine; que le duc de Chartres, fils du duc d'Orléans, aurait la pension et les honneurs de premier prince du sang; que le duc d'Enghien prendrait le nom de duc de Bourbon, et son frère celui de comte de Charolois; et que le marquis d'Antin ferait les fonctions de gouverneur de Bourgogne et de grand maître de la maison du roi, en attendant que le duc de Bourbon, qui avait été reçu en survivance, fût en âge de les exercer.

Environ dans le même temps, le duc de Berri épousa mademoiselle d'Orléans, princesse d'un esprit aisé, qui faisait dès lors les délices de toute la cour. La cérémonie s'en fit dans la nouvelle chapelle de Versailles, que le roi avait fait bâtir depuis peu avec beaucoup de soins. Sa Majesté donna le palais du Luxembourg, à Paris, pour le logement aux nouveaux époux; et le duc de Berri eut, outre le duché de ce nom, celui d'Alençon et le Perche pour apanage.

La campagne de Flandre continuait toujours durant ce temps-là. La perte de Béthune fut suivie de celle d'Aire et de Saint-Venant; celle-ci, à la fin de septembre, et l'autre seulement en novembre, à cause des grandes difficultés dont le siége était accompagné. Il fut achevé par les alliés en présence de l'armée française, qui, quoique disposée en apparence à leur livrer combat, se contenta néanmoins de demeurer sur la défensive, dans la crainte d'un événement désavantageux. Ceux qui arrivèrent en Espagne furent mêlés de bons et de mauvais succès. Tout y parut assez favorable au roi Philippe dans les commencements; mais il eut ses contre-temps, qui favorisèrent à son tour le roi Charles. La victoire de Saragosse fut si complète pour ce dernier, qu'il semblait que toute l'Espagne dût lui être soumise en peu de temps. Le roi Philippe en fut si persuadé, qu'il envoya sa cour à Vittoria pendant qu'il rassemblait à peine les débris de son armée. La lettre touchante qu'il écrivit au roi peut, mieux que tout le reste, faire juger de son état. Il était tel, que, si les troupes portugaises eussent pu joindre à temps celles de son concurrent, il eût été obligé d'abandonner l'Espagne, ayant déjà perdu tout l'Arragon et toute la Castille. Mais cette jonction n'ayant pu se faire, le roi Philippe eut le temps de se reconnaître, et d'attendre des secours de France, qui furent assez prompts pour le tirer d'embarras.

Ce mal ne fut pas le seul qui affligea successivement divers endroits de l'Europe. La mortalité des bestiaux, de fréquents tremblements de terre, de grandes et fâcheuses inondations, firent craindre des coups plus funestes d'une main invisible appesantie sur plusieurs États. La mort de plusieurs grands couvrit aussi toutes les cours de deuil. La France fut la première qui perdit l'héritier présomptif de sa couronne. Le dauphin, fils unique du roi, mourut au mois d'avril, universellement regretté. C'était un prince pacifique, qui faisait espérer un bon roi en sa personne. Il fut enlevé dans sa cinquantième année, après une maladie qui ne dura que sept jours.

L'empereur Joseph le suivit quatre jours après, emporté à l'âge de 33 ans par la même maladie, qui était la petite-vérole. L'impératrice douairière, sa mère, prit le gouvernement des affaires par provision, en attendant les ordres de l'archiduc Charles, à qui était échue la succession des royaumes, provinces et pays héréditaires du défunt empereur. Cette mort n'empêcha pas les Hongrois de consentir enfin à un accommodement. Le comte de Caroli, à la tête de quatre mille hommes, ayant quitté le parti des mécontents dès le mois de mars, les autres se lassèrent d'une guerre qui les affaiblissait tous les jours de plus en plus. Ils entrèrent en négociation; et comme il ne s'agissait plus, lorsque l'empereur mourut, que des sûretés qu'on leur donnerait, le traité fut conclu sur la fin d'avril, sous le titre d'amnistie et de grâce. On y joignit un formulaire du serment qui devait être prêté par les Hongrois. Ils promettaient d'être toujours fidèles à S. M. I., sous la promesse réciproque qu'elle leur faisait de maintenir les droits et libertés des religions reçues ou tolérées dans le pays.

Pendant que l'Allemagne attendait tranquillement le temps marqué pour l'élection d'un nouveau maître, le duc de Bourgogne, désormais dauphin de France, entreprit de rétablir les finances de ce royaume, et s'y appliqua avec beaucoup de soin. Ce prince avait de grands talents et des lumières au-dessus de son âge; mais le chaos où il prétendait s'engager était si confus et si embarrassé, que, quand même la mort ne l'aurait pas enlevé si tôt, il aurait eu peine à le débrouiller avec avantage. Toujours était-il beau d'en former seulement le dessein. Le roi régla, au mois de mai, les rangs des ducs et pairs de France,

comme il avait fait, l'année précédente, ceux des princes et princesses de sa maison.

Le temps venu qu'on devait procéder à l'élection d'un nouvel empereur, la cérémonie s'en fit à Francfort, au mois d'octobre, la capitulation impériale n'ayant pu être dressée plus tôt. Les électeurs de Bavière et de Cologne s'en plaignirent comme d'une inobservation de la bulle d'or. Mais on eut peu d'égard à leurs plaintes, vu les engagements qu'ils avaient pris contre ce qu'ils devaient à leur dignité. La diète passa outre, et choisit pour empereur Charles-François-Joseph, archiduc d'Autriche, roi de Bohême, de Hongrie, des Espagnes, etc., VI du nom. Toute l'Europe applaudit à ce choix, que ce prince soutenait par des qualités éminentes. Il n'avait pourtant alors que vingt-sept ans. Il fut couronné au mois de décembre.

La France même regarda cet événement comme très-propre à affermir la possession du roi Philippe, puisque la couronne impériale, ajoutée à celles que Charles possédait déjà, rétablissait l'équilibre nécessaire à la sûreté des autres puissances. Les alliés le comprirent, et c'est ce qui facilita la paix d'Utrecht.

Peut-être, néanmoins, ne se serait-elle pas faite si tôt, si la France ne se fût attachée à mettre l'Angleterre dans ses intérêts. Des jalousies semées à propos contre le duc de Marlborough, dont la reine avait paru si contente, donnèrent lieu à un changement dans le ministère, qui en fit bientôt espérer un autre dans les affaires du dehors. Les principaux membres du Parlement furent gagnés, et commencèrent à se déclarer contre la continuation de la guerre. Elle n'avait été entreprise que pour empêcher la couronne d'Espagne de s'affermir sur la tête d'un prince français. On ne pouvait douter que l'Europe ne courût toujours le même danger tant que le roi très-chrétien pourrait disposer de ces deux royaumes. L'Angleterre l'avait compris ainsi, et avait été la première à prendre les armes pour s'y opposer. Cependant, bientôt elle ne s'aperçut plus de ce danger; elle voulut la paix, sans même stipuler la restitution de l'Espagne. Un voyage secret de Mathieu Prior, à Paris, ébaucha la négociation qui se tramait sourdement entre les deux cours. On en vit éclore des *propositions secrètes*, dont on eut grand soin de faire mystère aux autres alliés. *Ménager* fut ensuite envoyé à Londres, muni d'un plein pouvoir pour traiter avec les ministres de S. M. B. Ceux-ci firent signer à la reine tout ce qui leur plut; et ce fut par ces voies souterraines que les choses furent amenées au point où nous les verrons dans peu.

Comme on ne pouvait longtemps les cacher au reste des alliés, on résolut de s'en ouvrir mystérieusement aux états généraux des Provinces-Unies. Ce fut le comte de Strafford qui fut chargé de cette commission. Il leur remit les *articles préliminaires* concertés entre la France et l'Angleterre, et leur proposant Utrecht, Nimègue, Aix-la-Chapelle et Liége; il les pria, de la part de la France, de choisir une de ces places pour la tenue d'un congrès. Ce fut une extrême surprise pour les états généraux, qui ne croyaient pas les choses si avancées. Ils députèrent inutilement M. Buys, pour faire leurs remontrances à la reine. Elle avait *fixé ses mesures, et l'on se trompait en espérant de les rompre par des délais*. L'empereur fit, de son côté, des démarches aussi inutiles. La reine les qualifia *d'artifices de gens qui se plaisaient dans la guerre;* et ses ministres, ayant nommé Utrecht pour le lieu du congrès, firent savoir à tous les alliés que S. M. B. en avait fixé l'ouverture au 12 janvier suivant.

Elle ne se fit pourtant que le 29. Les plénipotentiaires qui s'y trouvèrent furent, de la part de S. M. T.-C., le maréchal d'Huxelles, l'abbé de Polignac, et monsieur Ménager; de la part de S. M. B., l'évêque de Bristol, et le comte de Strafford; de la part des états généraux, monsieur Buys et monsieur Vander Hussen, et deux ministres de la part de son altesse royale de Savoie. On se garda bien d'y déclarer ce dont on était convenu entre la France et l'Angleterre. On n'y proposa que les *préliminaires*, signés par le sieur Ménager. Ils ne contenaient rien des intentions du roi par rapport aux autres puissances alliées. L'Angleterre avait engagé la négociation sans savoir à quoi elle se réduirait. Ce ne fut que dans la seconde conférence, tenue le 3 de février, que l'abbé de Polignac présenta *l'explication spécifique des offres de la France* à cet égard. Elle fut reçue avec indignation; et monsieur de Saint-Jean, secrétaire de l'ambassade anglaise, eut bien de la peine à ramener les esprits.

Telle était la situation des affaires, lorsque le dauphin et la dauphine de France moururent tous les deux de la rougeole, à six jours l'un de l'autre. Toute la cour en fut affligée au point que l'on peut s'imaginer. La princesse en faisait le plus grand ornement, et le prince, l'espérance de tout le royaume. Le 27 de février, le roi déclara le duc de Bretagne dauphin de France. Toutefois il ne jouit pas longtemps de l'espérance qu'il avait fondée sur ce nouveau dauphin. La mort l'enleva encore le 6 mars, lorsqu'il entrait dans sa sixième année. On l'avait nommé *Louis*, en lui administrant les cérémonies du baptême dès qu'on le vit en danger de mourir. Ce fut alors que le roi eut besoin de toute sa constance

pour soutenir tous ces coups redoublés. Il en fut touché, mais non pas abattu ; et soit par tempérament ou par grandeur d'âme, il fut celui de toute sa cour qui témoigna le plus de fermeté. Il eut peu après une nouvelle alarme, par la maladie dont fut attaqué le duc d'Anjou, seul reste du sang royal. On se hâta de lui administrer aussi les cérémonies du baptême, où on lui imposa le même nom de *Louis*. Mais le roi ne se hâta pas de le déclarer dauphin, comme s'il eût craint que ce titre ne renfermât quelque fatalité. Cependant ce jeune prince, quoique d'une complexion très-délicate, se rétablit peu à peu.

Les ministres des puissances alliées avaient cependant leur congrès particulier, où ils examinaient ensemble les propositions faites à l'assemblée générale. Ceux que S. M. I. y envoya furent le comte de Sinzendorf, le comte de Corsana, et monsieur de Consbruck, qui mourut durant le cours des conférences, et qui fut remplacé par le baron de Kirkner. Les états généraux y envoyèrent aussi des députés de toutes les provinces. L'instruction des ministres anglais portait qu'ils ne devaient agir que de concert avec ceux des alliés. Néanmoins ceux de France furent les seuls avec qui ils entretinrent une étroite intelligence. D'où il s'ensuit que le congrès d'Utrecht n'était qu'une négociation illusoire pour amuser les autres intéressés, puisque tout était réglé d'avance entre la France et l'Angleterre. Aussi refusa-t-on de répondre aux alliés, lorsqu'à l'*explication spécifique* de la France ils opposèrent des *demandes réciproques*. On pressa les Hollandais d'entrer dans les mesures de la reine, mais sans leur dire quelles étaient ces mesures ; et, sur le refus qu'ils firent de consentir à ce qu'ils ne connaissaient pas, on rompit avec eux, et la reine se prétendit libre de tous ses engagements précédents.

C'est ce qui parut plus manifestement lorsque le duc d'Ormond, ayant été envoyé à l'armée, comme pour concerter les opérations de la campagne avec le prince Eugène et les autres généraux, refusa d'en venir à aucune hostilité contre les Français. Il avait reçu cet ordre sur la simple promesse que le roi avait faite d'obliger son petit-fils d'accepter l'alternative des deux couronnes de France ou d'Espagne, et sans qu'on eût encore reçu aucune réponse de Madrid. Mais quand la réponse fut venue, et que le roi Philippe eut choisi la renonciation à la couronne de France (que le marquis de Torcy déclara de bonne foi qu'elle serait estimée nulle et invalide), ce fut alors que le nouveau général découvrit nettement ses ordres aux autres chefs de l'armée, et que l'évêque de Bristol ne feignit point de dire en plein congrès : Que, puisque les états généraux répondaient si mal aux avances que la reine avait faites, et qu'ils ne voulaient pas concerter avec ses ministres au sujet de la paix, elle ferait ses affaires à part et qu'elle estimait n'être plus dans aucune obligation, quelle qu'elle pût être, à leur égard. Des paroles on en vint bientôt aux effets. Le roi envoya sa réponse aux demandes particulières de la reine ; et cette réponse stipulait une suspension d'armes qu'il ne s'agissait plus que de publier.

Les généraux des alliés, qui en furent informés, ne laissèrent pas de vouloir poursuivre la guerre. Ils commencèrent la campagne par le siége du Quesnoy, où la tranchée fut ouverte le 18 de juin. Le général Fagel, qui commandait les attaques, les poussa vivement jusqu'au mois de juillet, que la garnison fut obligée de se rendre, le 6, prisonnière de guerre. Il fut fait en même temps un détachement de quatorze cents chevaux qui pénétrèrent en Champagne, et jusque dans le Soissonnais; d'où, revenant par le pays Messin, ils laissèrent partout de tristes marques de leur passage.

Sur ces entrefaites, on envoya au duc d'Ormond une copie de la *suspension d'armes*, qui n'était pas même signée par le marquis de Torcy. Le général anglais, sans s'arrêter à ce défaut de formalité, la déclara aussitôt au prince Eugène et aux députés des états généraux. Il proposa en même temps aux troupes étrangères à la solde de l'Angleterre de le suivre. Mais leurs chefs ayant refusé de lui obéir, il se retira avec celles qu'il commandait, et regarda les autres comme ennemies. L'évacuation de Dunkerque de la part du roi T.-C., et la prompte conclusion d'une paix séparée de la part de l'Angleterre, furent les conditions de cet armistice particulier. L'intelligence parfaite des deux généraux fut égale à celle des secrétaires des deux cours, aussi bien que celle de leurs ministres au congrès d'Utrecht, continué seulement pour la forme.

Il ne fut pas difficile, après cela, à l'armée du maréchal de Villars de signaler l'ardeur qu'elle lui témoignait pour combattre. Assurée de l'inaction des Anglais, elle avait toujours tenu la campagne avec un air de confiance qui lui était tout nouveau. Elle ne songea plus qu'à surprendre les alliés, occupés au siége de Landrecies. Pour cet effet, sur l'avis que le comte d'Albemarle était avec un corps de troupes, près de Denain, toute l'armée française y marcha avec tant de diligence, que ce général n'en fut averti que lorsqu'il n'était plus possible de l'éviter. Le prince Eugène vint à son secours jusque sur les bords de l'Escaut; mais il fut obligé de s'y arrêter, le pont qu'on avait jeté sur ce fleuve ayant été rompu par les ba-

gages. Ainsi le retranchement des alliés fut forcé sans beaucoup de peine ; le comte d'Albemarle fut fait prisonnier l'épée à la main, et le comte de Dhona noyé. Une partie de leurs troupes fut tuée sur la place, et l'autre emmenée prisonnière ou précipitée dans l'Escaut. Il ne s'en sauva que quatre mille huit cents hommes, à qui le prince Eugène facilita la retraite par un pont de bois achevé avec précipitation. Tel fut le fruit de la complaisance des Anglais pour la France, quoiqu'ils ne sussent pas même encore quelle récompense ils en devaient recevoir. La prise de Mortagne, de Saint-Amand et de Marchiennes en fut la suite, de même que la levée du siége de Landrecies par les alliés ; et la suspension d'armes générale, tant par mer que par terre, entre les troupes des deux puissances nouvellement confédérées, en fut le comble et le couronnement.

L'armée française profita de ses avantages ; elle entreprit le siége de Douai. La force de ses retranchements ne permit pas au prince Eugène de l'y attaquer. Ainsi le siége, ayant été continué sans opposition, le fort de l'Escarpe se rendit le 27 d'août, et le corps de la place le 8 de septembre. La prise du Quesnoy et de Bouchain suivit de près cette expédition. L'une et l'autre furent emportées au mois d'octobre, et leurs garnisons faites prisonnières de guerre.

La surprise du fort de Knoque par les alliés modéra un peu la joie que la cour reçut de ces conquêtes. Il ne fallait plus qu'y en ajouter d'autres faites par les troupes mêmes du duc d'Ormond. C'est ce que ce général exécuta en s'emparant de Gand et de Bruges. Alors il ne manqua plus rien aux désirs de la cour. Elle oublia presque celui de la paix générale, tant elle se félicitait d'en avoir fait une particulière avec l'Angleterre. Elle suivit de près l'armistice, et les deux cours s'envoyèrent réciproquement des ambassadeurs.

La paix ayant été faite de la manière que nous l'avons dit, elle fut déclarée à Utrecht, au mois de mars, et l'on peut juger de la surprise avec laquelle les alliés en reçurent la nouvelle. Il n'y eut point d'instances qu'on ne fît aux Hollandais pour les obliger d'y souscrire aussi de leur côté. Ils tinrent bon durant quelque temps ; mais enfin, entraînés par les sollicitations des Anglais, ils se rendirent, sur l'assurance qu'on leur donna qu'on avait pourvu à leur sûreté particulière. La paix avec le Portugal, le roi de Prusse et le duc de Savoie, fut aussi signée au mois d'avril, et publiée à Paris dans le mois suivant, avec les cérémonies accoutumées. Tout ce qu'on put obtenir en faveur des protestants par cette paix, fut la délivrance de la moindre partie de ceux qui étaient retenus dans les prisons ou sur les galères. Ils furent reçus à Genève et en Suisse, avec tout l'accueil que leur constance méritait : on s'empressa de pourvoir à leurs besoins, et plusieurs de ceux qui vinrent en Hollande y ont obtenu des pensions pour leur subsistance. Mais, pour ceux qui restèrent dans le royaume, leur condition ne fut pas meilleure qu'auparavant. On continua de les persécuter, et le roi donna, dans la suite, une déclaration par laquelle il leur défendait de sortir de ses états, et aux réfugiés d'y rentrer, sans une permission particulière.

Les ministres du roi Philippe et ceux de l'électeur de Bavière n'avaient pas encore été admis au congrès. Ils y furent reçus après la signature des autres traités, et l'on ne songea plus qu'à faire aussi la paix avec S. M. I. Le roi, pour faire voir qu'il la désirait, envoya un plan de ses propositions, ne donnant que jusqu'au 1er de juin pour les accepter. Elles contenaient en substance : « Que le traité de » Ryswick serait rétabli ; que le Rhin servi» rait de barrière entre la France et l'empi» re ; que S. M. garderait tout ce qu'elle » avait conquis en deçà, et remettrait ou fe» rait démolir tout ce qu'elle avait au delà » ou le long de cette rivière ; qu'elle céde» rait le vieux Brisach et le fort de Kehl ; » que la maison d'Autriche aurait, outre cela » le royaume de Naples, le duché de Milan, » les quatre places appartenant à l'Espagne » sur la côte de Toscane, et les Pays-Bas es» pagnols avec quelques exceptions ; que la » Sardaigne serait donnée à l'électeur de Ba» vière, comme la Sicile au duc de Savoie, et » que le premier serait rétabli dans tous ses » états à l'exception du haut Palatinat, etc. » Les ministres anglais signèrent ces propositions pour concourir encore en cela au dessein de S. M. T.-C. Mais ceux de S. M. I ne jugèrent pas à propos de les recevoir. Ainsi la guerre continua entre ces deux puissances.

Le maréchal de Villars fut envoyé sur le Rhin, où il espéra de faire dans peu de grands progrès. Le prince Eugène se contenta de l'observer, ne pouvant rien entreprendre faute d'infanterie. Le général français s'empara de Spire, de Worms, et de plusieurs autres places du plat pays, pour faire subsister son armée plus facilement. Ensuite ayant emporté un fort qui couvrait un pont de bateaux des Impériaux vis-à-vis de Manheim, il fit assiéger Landau par le maréchal de Besons. La place se défendit vigoureusement, et les Français furent repoussés à diverses attaques. Il fallut que le général en fît changer les troupes jusqu'à trois fois, encore ne put-il la réduire que le 20 d'août, après deux mois moins quatre jours de tranchée ouverte.

Le prince Eugène rassembla, durant ce temps-là, toute son armée pour empêcher les Français de passer le Rhin. Il fut joint par le général Vaubonne, qui vint avec vingt mille hommes de la forêt Noire, et par le prince Maximilien de Staremberg, qui le renforça aussi de divers régiments. Mais malgré tous ces renforts, le passage se fit près du fort Louis et du fort de Kehl; et l'armée s'avança sans opposition vers Fribourg. Le général Vaubonne y avait établi des lignes dans lesquelles il ne croyait pas pouvoir être forcé. Cependant on les attaqua avec tant de vigueur par trois endroits, qu'il fut contraint de les abandonner, après avoir jeté une partie de son monde dans la place.

Le maréchal de Villars ne laissa pas de l'assiéger; il demeura un mois devant la ville, dont la garnison était de quatorze bataillons; puis ayant emporté la demi-lune à la fin d'octobre, il se mit en état d'attaquer les châteaux. Comme la garnison s'y était retirée, et qu'on avait contraint le gouverneur d'y recevoir aussi les femmes et les autres bouches inutiles, il manqua bientôt de vivres, et fut obligé de capituler. Il le fit le 16 de novembre, après quoi les troupes furent mises en quartier.

Le prince Eugène et le maréchal de Villars s'assemblèrent à Rastadt pour traiter de la paix Ils furent bientôt d'accord, malgré les allées et venues qui semblaient persuader le contraire. Ils affectèrent un secret extraordinaire pour donner plus de poids à la négociation. On crut d'abord que l'on y traitait d'autres choses que des intérets particuliers de S. M. I. Mais, quoique le prince Eugène écrivît plusieurs lettres à la diète, pour l'assurer que ceux de l'empire y seraient aussi compris, ils ne purent néanmoins y être réglés.

Enfin, le mystère ayant été prolongé jusqu'au 6 mars de l'année suivante, on signa, ce jour-là, les préliminaires, auxquels il ne fut rien changé par le traité. Il portait : « Que » l'empereur resterait maître de la Sardai» gne et de ses autres états d'Italie, de même » que des Pays-Bas; que les électeurs de la » maison de Bavière seraient entièrement ré» tablis; que Fribourg, le vieux Brisach et le » fort de Kehl seraient rendus à S. M. I., et » que, pour le reste de la barrière à faire en» tre l'empire et la France, on s'en tiendrait » au traité de Ryswick. » C'est ainsi que le roi Philippe demeura maître de l'Espagne, malgré tous les efforts qu'on avait faits pour s'y opposer. A peine le trône fut-il ainsi assuré, qu'il perdit la reine son épouse après une maladie de langueur.

La France perdit aussi un de ses princes au mois de mai, savoir : Charles, duc de Berri, frère de S. M. C. Il n'avait que vingt-huit ans, et ne laissa point d'enfants.

Tant de pertes ne pouvaient qu'affliger sensiblement le roi, qui n'avait plus qu'un dauphin de quatre ans pour unique héritier de sa couronne en ligne directe. Il défendit le grand deuil à la cour, pour n'avoir pas sans cesse devant les yeux des objets capables de renouveler sa douleur. Il quitta Marly, où il était alors, et vint à Trianon, qui est dans le parc de Versailles. Peu après, il fit la revue de ses gendarmes et de ses mousquetaires.

Toutefois, de crainte que la mort ne fît encore des ravages parmi les princes de son sang, il usa d'une précaution qui ne fut pas également approuvée de tout le monde : il ordonna, par un édit du mois de juillet, qu'en cas que tous les princes légitimes vinssent à manquer, ses deux fils légitimés, le duc du Maine et le comte de Toulouse, fussent appelés à la succession; les déclarant, pour cet effet, au défaut de tout autre héritier, habiles à porter la couronne qu'il voulait leur être dévolue de plein droit, non-seulement à eux, mais à leurs enfants et descendants mâles à perpétuité, nés en légitime mariage. Il ajouta à cette prérogative tous les honneurs dus aux princes du sang, comme le droit de séance au Parlement et le pas devant tous les princes des maisons souveraines. Cet édit fut enregistré au mois d'août sans opposition, tant ceux qui y étaient le plus intéressés craignaient de paraître mécontents des volontés absolues du monarque.

Il fit ensuite son testament, en date du deux du même mois, par lequel il régla toutes choses, tant pour la tutelle du dauphin, son arrière-petit-fils, que pour le conseil de régence qu'il voulait être établi pendant sa minorité. Il y joignit, l'année suivante, deux codicilles. Le testament était accompagné d'un édit par lequel le roi défendait de l'ouvrir, pour quelque cause et prétexte que ce fût, avant son décès; ordonnant que l'ouverture s'en fît après sa mort en présence de tous les princes de son sang et des pairs du royaume assemblés en Parlement. Le 28, il l'envoya à cette compagnie pour y être gardé comme il l'ordonnait. On environna d'un gros mur l'endroit de la chancellerie où il fut déposé, et on le ferma de trois clefs, dont l'une fut mise entre les mains du premier président, l'autre entre les mains du procureur général, et la troisième entre les mains du greffier en chef de la cour.

Les intérêts des princes de l'empire n'ayant pu être réglés au congrès de Rastadt, les deux généraux de l'empereur et du roi T.-C. se rendirent à Bade pour y consommer l'ouvrage de la paix générale. Outre la mort de la reine

Anne, qu'on craignait qui n'y apportât quelque retardement, le roi Philippe avait contracté, au mois d'août, un second mariage qui pouvait aussi causer de nouvelles brouilleries. Il avait épousé la princesse de Parme, héritière présomptive du duché de ce nom, laquelle, transportant ses droits au roi son époux, pouvait alarmer les Milanais par le voisinage d'une puissance formidable. Cependant ni l'un ni l'autre de ces événements n'empêcha la conclusion de la paix qui était fort avancée.

Il n'y eut que les Catalans qui ne jouirent point de la tranquillité accordée à tout le reste de l'Europe. Comme on leur avait ôté leurs priviléges, et qu'il n'y avait que la force qui pût les soumettre au nouveau roi, ils prirent la résolution désespérée de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Leur capitale avait été bloquée dès l'année précédente, et la tranchée ouverte devant la place, au mois de mai de celle-ci. Mais on n'avait pu si bien l'enfermer qu'il ne restât quelques passages ouverts du côté des montagnes. Les assiéges reçurent par là divers secours qui les mirent en état de résister durant quelque temps. Enfin, le mois de septembre étant venu, et la cour de Madrid, commençant à craindre les suites d'une résistance si obstinée, résolut de faire de plus grands efforts pour la surmonter. Le maréchal de Berwick, qui commandait les troupes françaises, donna l'assaut par trois endroits; il fut soutenu avec une bravoure qui a peu d'exemple dans l'histoire. Le bastion de Saint-Pierre fut pris et repris jusqu'à onze fois, tellement qu'après un combat de quatre heures, les assiégés se retirèrent dans la nouvelle ville, où ils demandèrent à capituler. Les conditions qu'ils obtinrent furent qu'on leur assurerait la vie, et que la ville ne serait point pillée. Du reste, ils furent obligés de se remettre à la discrétion du roi Philippe, à quoi ils eurent beaucoup de peine à consentir. Ainsi fut réduite, par le secours des Anglais, une principauté qui ne s'était engagée à recevoir le roi *Charles* que sous la protection des alliés et particulièrement de l'Angleterre; et telle fut la récompense des services que la nation anglaise en avait reçue pendant sept ans. Cette réduction précéda de quelques jours l'avénement du roi George au trône de la Grande-Bretagne : ce monarque y monta fort à propos pour rétablir l'honneur de la nation.

La paix, bien loin de remettre le royaume, ne servit qu'à lui faire mieux sentir l'épuisement général où la guerre l'avait réduit. On en peut juger par cette seule circonstance, que les revenus ordinaires, joints au dixième denier et à la capitation, ne produisaient, année commune, que soixante-quinze millions, déduction faite des charges ordinaires, et que les dépenses de chaque année, durant la guerre, montaient à plus de deux cent dix-neuf millions; d'où il s'ensuit qu'il manquait, tous les ans, plus de cent quarante-quatre millions pour subvenir aux dépenses extraordinaires. A quels expédients ne fallut-il pas avoir recours pour les trouver?

Cependant les plaisirs ne diminuaient point à la cour. Elle se rendit à Marly au mois de mai, auquel temps le roi accorda à la duchesse de Berri les mêmes honneurs qu'avait eus autrefois la dauphine. Il y eut toujours grand jeu chez elle, mêlé à quantité d'autres divertissements. On cherchait plus que jamais à amuser le roi que son grand âge et quelques indispositions, dont il était attaqué de temps en temps, n'empêchaient point d'être encore sensible à la joie. Lui-même il surmontait les chagrins de la vieillesse par tout ce qui était capable de le divertir. Il allait régulièrement à la chasse comme auparavant, excepté qu'il ne montait pas à cheval, mais dans une chaise commode et faite exprès pour cet exercice. Il cultivait de sa main quelques plantes de son jardin; il taillait ses arbres et prenait surtout plaisir aux entretiens de madame de Maintenon avec qui il s'enfermait souvent à Saint-Cyr.

Au mois de juin, il fit la revue de ses mousquetaires, de ses chevau-légers, et de ses gendarmes, et jouissait encore d'une santé si parfaite à la fin de juillet, qu'il fut en état d'en faire deux dans une semaine, et de rester trois ou quatre heures de suite à cheval.

Mais, au commencement du mois d'août, il commença à paraître si changé, qu'on ne douta plus qu'il ne fût près d'achever bientôt sa carrière. On remarqua en lui une maigreur et une faiblesse dont on ne s'était pas aperçu jusqu'alors. Il ne laissa pas de donner encore plusieurs audiences; l'une, le 13, à l'ambassadeur de Perse, qui était arrivé à la cour au mois de février, et l'autre, le 16, à l'envoyé extraordinaire du duc de Wolfenbuttel. Sa Majesté mangea aussi en public les jours suivants, quoique sur son lit, et fit tenir conseil plusieurs fois dans sa chambre. Le 24, ayant ordonné qu'on en fit sortir tout le monde, excepté le maréchal de Villeroi, le roi lui dit, entre autres choses, qu'il voyait bien que son heure approchait, et qu'il fallait songer sérieusement à mourir; il demanda, le même jour, à se confesser, et reçut le lendemain le viatique. Il donna ensuite divers ordres avec une entière liberté d'esprit, mandant tous les princes l'un après l'autre, et leur parlant à chacun en particulier. Le soir, on visita les jambes de Sa Majesté, dont l'une fut trouvée sans mouvement, et l'autre attaquée de la gangrène. Le 26, on s'aperçut

que la gangrène montait, et madame de Maintenon s'étant rendue dans la chambre du roi, ce monarque la pria de sortir, et de n'y plus revenir. A midi, il fit appeler le dauphin, à qui il donna les avis les plus importants et les plus salutaires. Il lui dit en propres termes, comme on n'en peut plus douter : *Qu'il allait devenir un grand roi ; mais que tout son bonheur dépendrait d'être soumis à Dieu, et du soin qu'il aurait de soulager ses sujets; qu'il fallait, pour cela, éviter, autant qu'il le pourrait, de faire la guerre, qui est la ruine des peuples; qu'il ne devait pas suivre le mauvais exemple que lui-même lui avait donné sur cela ; qu'il avait souvent entrepris la guerre légèrement, et l'avait soutenue par vanité, en quoi il ne devait pas l'imiter ; mais qu'il devait être un prince pacifique, et mettre sa principale application à soulager ses peuples.*

Un moment après, le roi fit encore appeler le duc du Maine et le comte de Toulouse, de même que le duc d'Orléans, à qui il parla assez longtemps. A midi et demi, il entendit la messe, après laquelle il fit approcher tous ses domestiques, et leur dit les choses du monde les plus touchantes. Il leur témoigna un sensible regret de ne les avoir pas mieux récompensés qu'il n'avait fait. Il leur recommanda de servir le dauphin avec la même affection qu'ils avaient toujours eue pour sa personne, ajoutant que c'était un enfant de cinq ans qui pouvait essuyer bien des traverses, comme lui-même se souvenait d'en avoir beaucoup essuyé durant sa minorité. *Je m'en vais*, leur dit-il ; *mais l'État demeurera toujours. Soyez-y fidèlement attachés, et que votre exemple en soit un pour tous mes autres sujets.* Il les exhorta ensuite à l'union, en laquelle consiste la force d'un État, et à suivre les ordres du duc d'Orléans, qu'il déclara qui allait gouverner le royaume. Il donna lui-même les ordres nécessaires pour ses obsèques après sa mort, ordonnant que son cœur fût porté à la maison professe des jésuites, et qu'on n'y fit pas plus de dépense qu'on n'en avait fait pour y placer celui du roi son père.

Enfin, étant demeuré encore quatre jours à peu près dans le même état, il commença, le 31, à perdre connaissance. Il entendit néanmoins les prières que l'on fait pour les agonisants ; et, après un long combat qui marquait la force de son tempérament, il expira à huit heures et un quart du matin, le dimanche 1er jour de septembre.

Ainsi mourut Louis XIV, d'une manière aussi édifiante que sa vie l'avait été peu. Son penchant à la vanité fut ce qui gâta ses plus belles entreprises. Accoutumé, dès l'enfance, à la flatterie, il ne sut plus la distinguer de la vérité. Il laissa prendre trop d'autorité à ses ministres, sous prétexte qu'il en était bien servi ; et, comme il était monté si jeune sur le trône, il n'eut pas le temps d'apprendre à gouverner. Il avait pourtant de bonnes qualités qui l'eussent pu rendre un des plus grands princes de l'Europe. Il était patient, adroit, généreux, appliqué, laborieux, infatigable ; mais, avec tout cela, d'un génie subalterne, et qui avait besoin d'être dirigé : excellent pour travailler sous autrui, mais incapable de rien faire de grand par lui-même. Il était ferme et constant dans l'adversité, sans jamais rien diminuer de la hauteur et de la fierté qui lui étaient naturelles. Ses longues prospérités l'avaient rendu dur ; il ne savait pas compatir aux disgrâces des malheureux. Il n'était pourtant point cruel, et l'on ne peut pas dire qu'il aimât le sang. Naturellement réservé et sérieux, il n'eut point d'amis, parce qu'il se communiquait peu ; chacun se composait en sa présence.

Sa cour, une des plus polies et des plus galantes de l'Europe, fut en même temps une des plus corrompues ; non que le roi ait jamais autorisé la licence, il la punissait même sévèrement ; mais parce que le milieu est difficile à tenir entre la galanterie et la débauche. Pendant sa jeunesse, les plaisirs étaient plus nobles, et la galanterie accompagnée de plus de politesse. Dans la suite, les hommes devinrent plus grossiers, parce que les femmes étaient moins retenues. Mais sur la fin, lorsque madame de Maintenon fut maîtresse absolue à la cour, chacun commença à se déguiser, et affecta de paraître dévot. On ajouta à tous les désordres le plus grand des vices, qui est l'hypocrisie.

La superstition, dont le roi était très-susceptible, lui fit prendre pour bon tout ce que lui inspirèrent ses confesseurs. Le dessein d'extirper l'hérésie fut le comble de son héroïsme ; c'est à quoi l'on attacha son salut. Dans cette vue, que n'aurait-il pas fait pour expier tous les désordres de sa jeunesse ?

Entre ses ordonnances, nous avons remarqué celles qu'il fit contre les duels et les blasphémateurs : le code qu'il publia pour la réformation de la justice ; ses règlements, tant pour la discipline militaire que pour la police de Paris, les hôpitaux qu'il y fit bâtir, la protection qu'il donna aux arts et aux sciences, et les diverses académies en tout genre qu'il institua ou qu'il remit en honneur.

Ce prince eut de la reine son épouse, outre Louis, dauphin, né à Fontainebleau, le 1er de novembre 1661, et mort, comme nous l'avons dit, en son château de Meudon, le 14 d'août 1711, de la petite vérole : Philippe de France, duc d'Anjou, né le 2 d'août 1668, mort le 10 de juillet 1671 ; Louis-François de France,

duc d'Anjou, né le 14 juin 1672, mort le 4 novembre suivant; Anne-Elisabeth de France, née le 18 novembre 1662, morte le 30 décembre suivant; Marie-Anne de France, née le 16 novembre 1694, morte le 26 décembre suivant; et Marie-Thérèse de France, née le 2 janvier 1672.

Il eut aussi, comme chacun sait, plusieurs enfants naturels de diverses maîtresses : je ne marquerai ici que ceux qui ont été légitimés, savoir : De Louise-Françoise de la Baume le Blanc de la Vallière, duchesse de Vaujour, etc.: Louis de Bourbon, comte de Vermandois, amiral de France, né le 2 octobre 1667, mort à Courtray, le 18 novembre 1683; Marie-Anne de Bourbon, demoiselle de Blois, née en octobre 1666, mariée le 6 janvier 1680, à Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti. De Françoise-Athenaïsse de Rochechouart, marquise de Montespan: Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine et d'Aumale, prince souverain de Dombes, comte d'Eu, pair de France, gouverneur de Languedoc, grand maître de l'artillerie de France, colonel général des Suisses, etc.; Louis-César de Bourbon, comte de Vexin, né l'an 1672, destiné abbé de Saint-Denis, en France, et de Saint-Germain-des-Prés, mort le 10 janvier 1683; Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, duc de Damville et de Penthièvre, pair et amiral de France, gouverneur de Bretagne, né le 6 de juin 1678; Louise-Françoise de Bourbon, demoiselle de Nantes, mariée, au mois de juillet 1685, à Louis, duc de Bourbon; Louise-Marie-Anne de Bourbon, demoiselle de Tours, légitimée en janvier 1676, morte le 15 septembre 1681; et Françoise-Marie de Bourbon, née en mai 1677, mariée à Philippe, duc d'Orléans, petit-fils de France, qui fut régent du royaume.

LOUIS XV, LXV^e ROI.

Avec Louis XIV mourut en France la monarchie absolue qu'il avait fondée à son profit et, plus encore, au détriment de ses successeurs; et cependant il y aurait injustice à ne pas reconnaître la grandeur de son règne. Ce ne sont point les faits seulement, ce sont les résultats surtout qu'il convient, en effet, d'examiner pour apprécier la valeur d'une époque, d'une période de temps plus ou moins prolongée. Sous ce rapport, deux choses résultent ensemble du siècle de Louis XIV : l'agrandissement de la France, d'une part, et l'extension incontestable de son influence politique à l'extérieur; mais, d'une autre part, la destruction, dans l'intérieur du royaume, de tout ce qui avait existé avant lui : plus de liberté nulle part, plus de franchise nulle part; le corps de la noblesse abaissé, si l'on pouvait encore donner le nom de noblesse à ces gentilshommes de cour prosternant dans les salons de Versailles la fière indépendance de leurs aïeux; les parlements réduits aux serviles fonctions de chambres d'enregistrements pour les édits bursaux; et à la place de ces deux abaissements, progressivement simultanés, aucune compensation, point d'institutions. Tout le monde se trouvant déplacé ou non encore classé, il était dans la nécessité des choses que tout tendît à un nivellement général, nivellement fatal dans son application, mais juste dans son éventualité. Louis XIV descendit dans la tombe après avoir jeté par ses armes, à Denain, un dernier éclat sur les obscures années de sa vieillesse, et il laissa en mourant la paix à la France et la possession solidifiée de ses conquêtes; il laissa plus au monde; il lui légua tout un cortége de grands hommes qui se placèrent par leur intelligence au-dessus de tous, immédiatement après le monarque : Corneille, Racine, Molière, Boileau, La Fontaine, La Bruyère, Pascal, Fénelon, Bossuet avaient vécu ou vivaient encore; Voltaire et Montesquieu étaient nés et déjà adolescents, comme de jeunes superfétations du grand siècle, auquel, seuls, ils se rattachent par l'incontestable supériorité de leur génie. Voilà donc le point de départ marqué pour les années qui vont suivre, comme chacun des siècles précédents avait vu le temps amener dans l'état social et politique des modifications, insensibles du jour au lendemain, mais qui n'en constituent pas moins des révolutions, si l'on franchit par la pensée de longs intervalles de temps.

Avant Louis XIV et dès le règne de Philippe le Bel, au commencement du XIV^e siècle, on avait vu la grande féodalité, le droit des Francs attaqué dans son principe, quand ce monarque s'arrogea le droit de créer des nobles, et que, à côté de ce droit usurpé par la force, il établit l'exécrable usage de la vénalité des charges, en même temps qu'un parlement en permanence; de là naquirent ces myriades d'hommes de loi, de toutes les sortes, de toutes les dénominations, qui finirent, de criailleries en criailleries, par faire donner le pas à la toge sur l'épée. A la fin du règne de Philippe le Bel, une grande révolution s'était donc accomplie depuis le règne de saint Louis. Ne revenons point sur l'influence de causes étrangères, telles que la découverte de l'Amérique, l'invention de la poudre à canon et l'invention plus terrible ou plus salutaire de l'imprimerie; mais remarquons que la France de François I^er ne ressemblait plus à la France de Philippe le Bel, et que déjà

noblesse, flétrie par l'adjonction d'un grand nombre d'anoblis, torturée sous Louis XI, reniait ses franchises pour se mettre à la solde du monarque, et préparait ainsi les derniers coups que devaient lui porter Richelieu et Louis XIV, l'un avec le glaive, l'autre avec des faveurs. Il y eut cependant un intervalle de régénération pour l'honneur français : ce fut le temps des guerres civiles religieuses, époque d'horribles calamités, sans doute, pour les peuples destinés à souffrir de tous les litiges; mais il est certain que l'invasion du protestantisme dans la chrétienté retrempa les courages, leur rendit une énergie prête à s'éteindre et qui ne s'éteignit entièrement que sous Louis XIV, pour renaître terrible et sanglante soixante-dix ans après sa mort.

A dater de Louis XIV, la religion n'est plus de rien dans les grandes affaires du monde, ou plutôt l'Eglise est contrainte de dissimuler ses foudres derrière l'Evangile, ou de cacher ses scandales à l'ombre de ses richesses ; le règne du clergé est passé ; il faut qu'il cède la place aux ergotismes de la philosophie moderne, dont les étincelles lumineuses vont porter un jour douteux sur toutes les questions, appeler l'universalité des hommes à prendre sa part du banquet des lumières ; nous allons voir l'orgie substituée à la grandeur, le respect humain foulé aux pieds, l'argent se diviniser sur le tombeau de l'honneur, la corruption descendre du sommet de l'édifice social et se répandre dans toutes les subdivisions de la société ; nous allons voir le règne des théories tout soumettre à ses lois jusqu'au moment où, après de violentes catastrophes, ces théories elles-mêmes seront détrônées par le matérialisme industriel. Tels sont les jalons que nous pouvons placer de distance en distance, pour nous servir d'indicateurs sur la route qui nous reste à parcourir. Maintenant rapportons les faits, en nous efforçant de reproduire, à l'aide des meilleurs documents, l'heureuse simplicité qui règne dans les récits de Mézeray et de son continuateur.

Dès le lendemain de la mort de Louis XIV, le duc d'Orléans se rendit à dix heures du matin au Parlement, accompagné des princes et des pairs, et d'un cortége d'officiers. L'assemblée formée, le duc prit la parole, et, après avoir donné un léger éloge à la mémoire du dernier monarque, et parlé de sa propre fidélité envers le jeune roi que Dieu avait réservé à la France : « Ces sentiments, » ajouta-t-il, « connus du feu roi, m'ont attiré sans doute les discours pleins de bonté qu'il m'a tenus dans les derniers instants de sa vie, et dont je crois devoir vous rendre compte. « Mon neveu, » me dit-il, « j'ai fait un testament où je vous ai conservé tous les droits que vous donne votre naissance : je vous recommande le dauphin ; servez-le aussi fidèlement que vous m'avez servi ; s'il vient à manquer, la couronne vous appartient. J'ai fait les dispositions que j'ai crues les plus sages ; mais, comme on ne saurait tout prévoir, s'il y a quelque chose qui ne soit pas bien, on le changera. » Ce sont ses proprs termes. Je suis persuadé que, suivant les lois du royaume, la régence m'appartient ; mais je ne serai satisfait qu'autant que vos suffrages se réuniront en ma faveur. Je vous demande de ne point confondre mes différents titres, et de délibérer également, et sur le droit que ma naissance m'a donné, et sur celui que le testament pourra y ajouter. Je suis persuadé même que vous jugerez à propos de commencer par délibérer sur le premier ; mais, à quelque titre que j'aie droit à la régence, j'ose vous assurer, messieurs, que je la mériterai par mon zèle pour le service du roi, et par mon amour pour le bien public, surtout étant aidé par vos conseils et par vos *sages remontrances ;* je vous les demande par avance, en protestant, devant cette auguste assemblée, que je n'aurai jamais d'autre dessein que de soulager les peuples, de rétablir le bon ordre dans les finances, de retrancher les dépenses superflues, d'entretenir la paix au dedans et au dehors du royaume, de rétablir surtout l'union et la tranquillité de l'Eglise, et de travailler enfin, avec toute l'application qui me sera possible, à tout ce qui peut rendre un État heureux et florissant. »

Le parquet était tout dévoué au prince. Il était composé de trois avocats généraux, Guillaume de Lamoignon, Pierre-Gilbert de Voisins, Henri-François d'Aguesseau qui fut chancelier deux ans après, et du procureur général Guillaume-François Joly de Fleury. Les conclusions de celui-ci furent conformes aux désirs du prince, et le Parlement les adopta. On ouvrit donc le testament, et on fut très-étonné de voir que le duc, qui s'était cru si sûr des bonnes intentions du monarque, n'était nommé que chef du conseil de régence, qui devait administrer le royaume pendant la minorité du roi. A chaque article, le premier président de Mesmes, très-attaché au duc du Maine, s'écriait : « Ecoutez, messieurs, observez, c'est » là notre loi. » Mais on n'en jugea pas ainsi. Outre les séductions particulières employées à l'égard du Parlement, il avait été gagné, et par l'adresse avec laquelle le duc avait flatté son oreille, en insinuant le retour au droit de remontrances, dont la cour était privée depuis plus de quarante ans, et par le motif politique de saisir et de s'assurer le droit de dispenser, pour ainsi dire, le pouvoir. Le duc fut déclaré régent tout d'une voix. Dans le trans-

port de sa joie, il laissa échapper des promesses qui allaient au delà de ce qu'il voulait tenir. Un homme habile, dévoué à ses intérêts, lui fit parvenir un billet ainsi conçu : « Vous êtes perdu si vous ne rompez la séance; » il le crut, et en fit ajourner la continuation à l'après-midi.

On acheva, dans cette soirée, d'infirmer le reste des dispositions de Louis XIV. Louis-Henri de Bourbon, par exemple, arrière-petit-fils du grand Condé, et connu sous le nom de M. le duc, âgé de vingt-trois ans, ne devait, suivant le testament, entrer au conseil de régence que lorsqu'il aurait atteint sa vingt-quatrième année; il y fut appelé dès ce moment, et en fut même déclaré le chef. Les membres désignés par le roi devaient se compléter. Le régent demanda au Parlement et en obtint la faculté de les nommer lui-même, comme étant les agents de sa propre administration. Enfin le duc du Maine, ce fils chéri du vieux monarque, à qui étaient confiés, indépendamment de l'éducation du roi, la garde de sa personne et le commandement de toutes les troupes de sa maison, fut privé de cet utile privilége, et réduit à la simple surintendance de l'éducation qu'on n'osa pas lui enlever.

Parvenu à surmonter cette difficulté, le régent se montra généreux, et appela au conseil de régence la plupart de ceux dont Louis avait fait choix. Outre le duc de Bourbon, chef du conseil, et le duc du Maine, on y admit le comte de Toulouse, son frère, le chancelier Voisins, les maréchaux de Villars, de Villeroi, d'Huxelles, d'Harcourt, de Bezons, le duc de Saint-Simon et les marquis de Torcy et d'Effiat. Les ministres en furent exclus; les ministères mêmes furent supprimés, et le régent, adoptant une idée accueillie avec faveur, parce qu'elle avait été celle du duc de Bourgogne, y substitua des conseils au nombre de six, savoir : celui de la guerre, présidé par le maréchal de Villars; des finances, par le maréchal de Villeroi, gouverneur du roi, et par le duc de Noailles, qui faisait le travail; de la marine, par le comte de Toulouse et le maréchal d'Estrées; des affaires étrangères, par le maréchal d'Huxelles; de l'intérieur, par le duc d'Antin, fils légitimé de la marquise de Montespan; celui de conscience enfin, sous la présidence du cardinal de Noailles, pour toutes les affaires de religion, et surtout pour la nomination aux bénéfices. Le 12 septembre, le régent amena le jeune roi au Parlement pour tenir son lit de justice, où tout ce qui avait été réglé jusqu'alors fut enregistré et publié.

Il importait au régent de donner d'abord de son gouvernement une idée qui flattât les peuples, et il y réussit, tant par la création de ces conseils, où il fit entrer des personnes de plusieurs ordres de l'Etat, et la plupart honorés de l'estime publique, que par d'autres changements, établissements ou projets qui obtinrent le suffrage de la nation. Ainsi il rendit au Parlement le droit de remontrances, pourvu au paiement des troupes, assura celui des rentes sur l'hôtel de ville, et fixa le prix jusqu'alors vacillant des espèces d'or et d'argent. Il se montra disposé à attaquer les traitants, chose qui réjouit toujours le peuple, et promit de faire servir leurs dépouilles à acquitter les dettes de l'État. Il fit des changements dans le pouvoir attribué aux intendants, ordonna des visites dans les prisons royales pour écouter les plaintes des détenus; beaucoup d'entre eux furent mis en liberté. Des évêques, des prêtres et jusqu'à des laïques, exilés pour des affaires de l'Eglise, revinrent en triomphe dans leurs maisons, et eurent le plaisir de voir éloignés et bannis à leur tour le P. Le Tellier, et les plus hautains de ses confrères. Enfin le régent fit circuler dans le public une lettre par laquelle il demandait des instructions sur les moyens à prendre, tant pour la diminution des impôts que pour en rendre la levée moins onéreuse aux contribuables. Il y eut aussi une réforme dans les dépenses de la cour, et le duc d'Orléans combla de joie les Parisiens, en promettant de ramener au plus tôt dans la capitale le jeune monarque élevé à Vincennes.

Depuis longtemps le régent était lié par les plaisirs avec les lords Stair et Stanhope. Ces deux hommes, dont l'un était déjà ambassadeur en France, mirent à profit, pour l'intérêt de leur nation, le crédit que la conformité de goûts et de penchants leur donnait auprès du prince. Ils commencèrent par lui offrir les forces de l'Angleterre, si l'Espagne, comme il y avait lieu de le craindre, songeait à l'inquiéter dans sa régence. En reconnaissance, il leur sacrifia le chevalier de Saint-Georges, que Louis XIV, généreux même dans ses revers, ne voulut jamais abandonner.

Dubois avait été précepteur du jeune duc d'Orléans. Né avec un esprit fin, délié, propre aux affaires, il avait cherché à capter la bienveillance de son élève en lui ouvrant la carrière des vices : celle de toutes ses entreprises à laquelle il réussit le mieux. Il était devenu de plus en plus nécessaire au prince, qui, lorsqu'il le fit conseiller d'État, l'embrassa affectueusement, et lui dit : « L'abbé, un peu de droiture, je t'en prie. » Entré dans la carrière des affaires, le nouveau conseiller d'État chercha une sphère dans laquelle on ne pût se passer de lui dès qu'il y serait une fois entré; et, d'après ses liaisons déjà formées et le caractère du prince qu'il se proposait de gouverner, il n'en trouva pas de plus

convenable à ses intérêts que la politique.

La cour était divisée en deux partis : l'un, attaché au système de Louis XIV, aurait voulu que, si on ne le suivait pas entièrement, du moins on n'en adoptât pas un directement contraire. L'autre parti, soit haine, soit malin plaisir de rendre sans effet les volontés d'un monarque si absolu, s'opposait avec ardeur à tout ce qu'il avait paru désirer. Jamais Louis XIV n'avait perdu de vue le projet de remettre les Stuarts sur le trône d'Angleterre; et, malgré la teneur positive à cet égard des traités de Ryswick et d'Utrecht, il entretenait, à cet effet, dans ce royaume des intelligences qui, même après sa mort, ne laissèrent pas d'alarmer le roi George. Quoique le prétendant n'en eût point profité, c'était toujours un objet d'inquiétude tant que la France pourrait être disposée à ranimer ce feu mal éteint. Pour se tranquilliser de ce côté, Stair et Stanhope ne trouvèrent d'autre moyen que de travailler à donner la supériorité entière au parti opposé à l'ancienne cour, et ils y réussirent en gagnant l'ex-précepteur.

Dubois avait un grand intérêt à bouleverser tout le système politique de la France, parce que, s'il restait tel qu'auparavant, on n'aurait besoin ni de ses conseils, ni de ses négociations, au lieu que, si on en changeait, il faudrait prendre d'autres mesures, pour lesquelles il pourrait se faire employer. On avait déjà donné au duc d'Orléans des craintes du côté de l'Espagne pour sa régence; on lui en inspira de nouvelles pour la succession au trône, en lui insinuant que si Louis XV, dont la santé paraissait très-faible, venait à manquer, Philippe V pourrait bien ne pas se croire lié par sa renonciation; et comme alors l'Espagne, sous le gouvernement d'Alberoni, ministre actif et entreprenant, paraissait vouloir sortir de son inertie, on persuada au régent que ces préparatifs avaient pour but d'appuyer les droits du petit-fils de Louis XIV, en cas d'événement.

On n'aurait certainement pu blâmer le duc d'Orléans de prendre d'avance ses précautions pour cet objet; et c'est ce que reconnaissait le maréchal de Villars. « Nous sommes très-persuadés, » lui disait-il, « que vous désirez la vie du roi comme nous la désirons tous tant que nous sommes; mais il n'y a personne qui puisse s'étonner que vous portiez vos vues plus loin. Comment les mesures qu'il est libre à tout particulier de prendre dans sa famille, pour ne pas laisser échapper une succession qui le regarde, pourraient-elles être blâmées dans un prince auquel la couronne de France doit naturellement tomber? » Mais Villars concluait qu'il fallait se contenter de savoir bien certainement quelles étaient les vues de l'Espagne dans ses armements, et, quand on aurait été sûr qu'ils ne menaçaient pas la France, lui souhaiter un bon succès et ne s'en pas mêler.

En prenant ces informations, on aurait su, en effet, que le but d'Alberoni était de réunir à l'Espagne les états d'Italie, qui en avaient été démembrés dans la guerre de la succession, pour en faire des souverainetés aux enfants de la princesse Farnèse, qu'il avait mise sur le trône après la mort de Gabrielle de Savoie; et que pour empêcher les Anglais d'aider l'empereur, à qui ces états étaient échus, le ministre espagnol comptait les retenir chez eux en y faisant passer le prétendant avec de puissants secours. « Eh bien, » ajoutait Villars, « si l'Espagne veut s'agrandir, aidez-la au lieu de la contrarier. Plus vous contribuerez à son agrandissement, moins elle sera tentée de vous troubler dans vos prétentions à la couronne; et si Philippe V avait cette tentation, il verrait toute l'Europe s'élever contre un prince qui vous aurait obligation de sa puissance. » Villars finit par une espèce de prédiction : « L'Angleterre, » dit-il, « au moins en partie, est disposée à recevoir son roi légitime, suivons ces vues que la gloire de la nation et la proximité du sang vous inspirent plutôt que celles qui, à la fin, vous mèneront à faire la guerre au roi d'Espagne. » Le prince, ému, le regarda fixement et lui dit : « Vous visez au grand. » Mais il était subjugué; se livrant aux Anglais, avec un abandon justement suspect aux personnes moins persuadées que lui de leurs bonnes intentions. « Venant un jour au Palais-Royal, » raconte encore Villars, « je trouvai que le prince avait été enfermé trois heures avec milords Stair et Stanhope. Quand ils sortirent de la longue audience qu'il leur avait donnée, je lui dis : « Monseigneur, j'ai été employé en diverses cours, j'ai vu la conduite des souverains; je vous dirai que vous êtes l'unique qui veuille s'exposer à traiter seul avec deux ministres du même maître. » Il me répondit : « Ce sont mes amis particuliers. » — Selon les apparences, » répliquai-je, « ils sont encore plus amis de leur maître, et deux hommes bien préparés à vous parler d'affaires peuvent vous mener plus loin que vous ne voudriez. » Malgré cette remontrance, il continua son intime liaison avec eux, et ses négociations, dont l'abbé Dubois était l'âme et avait seul le secret. Celui-ci même, à la fin de l'année, fut envoyé à la Haye, en qualité d'ambassadeur extraordinaire; et l'objet de sa mission était d'aider les Anglais à faire entrer les Hollandais dans un traité d'alliance contre l'Espagne, traité qui fut signé le 4 janvier 1717, sous le nom de *la triple alliance*. Les parties s'y garantissaient

la succession aux trônes d'Angleterre et de France, suivant les stipulations du traité d'Utrecht; mais le régent eut la faiblesse d'acheter cette garantie par l'expulsion du chevalier de Saint-Georges hors du royaume, et par la démolition du port de Mardick. Louis XIV y avait fait commencer des travaux qui promettaient de dédommager un jour la France du sacrifice qu'elle avait été obligée de faire de celui de Dunkerque.

Une année était à peine écoulée depuis la mort de Louis XIV, lorsque le duc de Bourbon présenta au Parlement une requête tendant à priver le duc du Maine et le comte de Toulouse du rang et des prérogatives de princes du sang, et entre autres de l'expectative de la couronne, que leur avait accordée Louis XIV. C'était une mortification gratuite qu'on cherchait à leur donner, les princes légitimés n'étant appelés à régner qu'à défaut des légitimes. Cette procédure s'engageait de concert avec le régent, au mépris des liens qui l'attachaient au duc du Maine; il poursuivait en lui l'agent intéressé des intrigues de Philippe V, qui, sur son trône d'Espagne, regrettait la perspective de régner en France. Le régent, en effet, était beau-frère du duc du Maine, dont il avait épousé la sœur; et le duc de Bourbon était doublement son neveu, comme fils d'une autre sœur du même duc, et du frère de la duchesse. Les ducs et pairs, à la tête desquels était le duc de Saint-Simon, intervinrent dans cette affaire pour aggraver encore le sort des malheureux princes. Ils réclamèrent contre le rang que Louis XIV leur avait donné au dessus d'eux, et demandèrent qu'ils fussent réduits à celui de l'érection nouvelle de leurs pairies. Malgré tant de motifs d'égards, malgré les efforts des amis des princes légitimés, et les recherches d'érudition de la cour spirituelle de Sceaux et de la duchesse elle-même, pour faire prévaloir la cause de la bâtardise (*), il y eut, le 2 juillet 1717, une déclaration du conseil de régence qui les privait des noms, droits et privilèges de princes du sang, leur réservant cependant au Parlement le rang de séance, dont ils étaient en possession. Quand la duchesse du Maine vit son mari après cette décision, fière du sang de Condé dont elle perdait les prérogatives, elle lui dit en le regardant avec indignation : « Il ne me reste donc plus que la honte de vous avoir épousé! » Le duc conserva dans cette affaire un sang-froid et une tranquillité qui déconcertèrent ses ennemis. Sur des propositions de s'accommoder en faisant quelque sacrifice, il avait constamment répondu : « Qu'il ne faut pas se dégrader de son consentement; mais souffrir ce que la loi du plus fort veut faire, et y revenir en temps et lieu. »

Pendant que cette affaire tenait la cour en mouvement, Paris et la province n'étaient pas moins agités par la recherche qu'on exerçait sur les financiers. En mars 1716, le régent avait établi une chambre de justice, composée de présidents et conseillers au Parlement, d'officiers de la chambre des comptes, de la cour des aides, et de maîtres des requêtes. Elle devait tenir ses séances aux Grands-Augustins. Le roi rendait justiciables de cette chambre « les officiers de nos finances, » disait-il, « les comptables, traitants, sous-traitants et » gens d'affaires, leurs clercs, commis et préposés, et autres qui ont vaqué et travaillé, tant » à la levée, perception et régie de nos droits » et deniers de nos recettes, qu'autres levées » et recouvrements ordinaires et extraordinaires, traités, sous-traités, entreprises et » marchés pour étapes, fournitures de vivres » aux troupes, hôpitaux, munitions de guerre » et de bouche aux villes, garnisons et armées de terre et de mer, ou en l'emploi et » distribution desdits deniers, soit pour les » dépenses de la guerre, de nos maisons » royales et autres charges de notre État. » Ensemble tous ceux qui ont exercé l'usure » à l'occasion et au détriment de nos finances, » tant sur les papiers que sur les espèces. » Et enfin, pour inviter *les bons et fidèles sujets* à l'éclaircissement de ces faits, on donnait à ceux qui voudraient se rendre et déclarer dénonciateurs de ces personnes le cinquième des amendes et confiscations, et à ceux qui découvriraient les effets celés le dixième ou plus grande récompense, selon les diligence, qualité et circonstances de leur avis. C'était fonder le prix de la dénonciation.

Par cette énumération du nombre de personnes qui se trouvaient exposées aux recherches, on peut juger de l'alarme que la publication d'un pareil édit dut jeter parmi tous ceux qui avaient pris la moindre part aux affaires du roi. Les procédures furent d'abord vives et rigoureuses. La Bastille et les autres prisons se remplirent de gens accusés ou simplement soupçonnés : plusieurs furent gardés dans leurs maisons. Il y eut défense de donner des chevaux de poste à ceux qui voudraient se sauver, et de favoriser en aucune manière leur évasion. Le peuple, toujours ennemi de ce qu'on appelle en France *maltôtiers*, voyait avec plaisir traîner devant ce tribunal, dépouiller, flétrir ceux dont la richesse et quelquefois l'insolence avaient excité l'envie et l'indignation publiques. Il y en eut de con-

(*) Il est bon de faire remarquer ici quelle était l'opinion de Louis XIV sur ce qu'on a appelé, depuis, la légitimité : il donnait la préférence à ses bâtards sur les héritiers collatéraux de sa couronne.]

damnés au pilori, aux galères, à de grosses amendes; un seul fut condamné à la mort dans une province éloignée : peut-être n'était-ce pas le plus grand voleur; c'en était probablement le plus pauvre.

Après les premiers exemples, on en vint à des taxes qui, imposées sur environ quatre cents personnes, produisirent plus de cent quatre-vingts millions, dont quatre-vingts à peu près furent employés à retirer des billets d'État et à rembourser le capital des rentes. Madame de Maintenon nous apprend dans ses lettres ce que devint le reste, lorsqu'elle dit : « On » nous annonce, tous les jours, quelque nou» veau don de Monsieur le régent sur les » taxes, et l'on murmure beaucoup de cet » emploi de l'argent des gens d'affaires. » Quand on sait d'ailleurs qu'il y avait alors des courtisans de la première noblesse assez bas pour solliciter, à titre de gratification, des taxes sur les carrosses de remise et sur les juifs, on ne doit pas trop craindre de se tromper, en présumant que plusieurs d'entre eux tendaient la main au régent, dont la facilité y laissa tomber les millions qui n'auraient dû être employés qu'au payement des dettes de l'État et au soulagement du peuple.

Toutefois le peuple ne tira aucun profit de l'abaissement des financiers, et c'est ce qui donna lieu à des plaintes assez générales. Comme on ne cessait pas de faire des recherches, qu'on saisissait, chaque jour, de nouveaux accusés, et qu'on citait au tribunal des marchands et négociants de bonne réputation; ceux mêmes qui avaient applaudi d'abord à l'érection de la chambre de justice appréhendaient d'y être appelés à leur tour, et leur innocence ne les rassurait pas. Ces craintes firent resserrer l'argent et languir le commerce. Aussi, quand on eut tiré des bourses financières à peu près ce qu'on voulait, la chambre de justice fut supprimée, et la poursuite des affaires qui restaient à finir fut attribuée à la cour des aides.

En l'année 1718, ainsi que l'avait prédit Villars, on vit le penchant du régent pour les Anglais le pousser à faire la guerre au roi d'Espagne. Ce royaume était gouverné par Alberoni, qui, de simple curé de campagne, porté au ministère, se trouva un homme d'État. Après la mort de la première femme de Philippe V, il avait beaucoup contribué à lui faire épouser Élisabeth Farnèse. Elle avait des enfants, mais ils étaient repoussés du trône par ceux du premier lit. Alberoni chercha d'autres états à procurer aux puînés. Ses regards tombèrent sur l'Italie, dont plusieurs parties avaient été détachées de la couronne d'Espagne, et cédées à l'empereur par le traité d'Utrecht. Ce dessein d'Alberoni était entouré de difficultés; mais son génie triompha de tous les obstacles.

De l'Espagne épuisée il fit sortir un armement qui étonna l'Europe. La Sardaigne avait été envahie au mois d'août de l'année précédente par le marquis de Leede; et sous le commandement du même officier, trente mille Espagnols descendirent, cette année, en Sicile, d'où, avec l'assentiment réel ou supposé du duc de Savoie, ils devaient tenter la conquête de Naples. Il se fit des alliés dans le Nord, s'assura le secours des Turcs; et trop certain, par le traité de la triple alliance, conclu entre la France, l'Angleterre et la Hollande, pour garantir à l'empereur ses états d'Italie, qu'il ne pourrait pas même espérer la neutralité de ces puissances, Alberoni résolut d'occuper les Anglais, en faisant passer dans leur île le prétendant avec des troupes qui devaient être secondées par les Suédois et les Russes, réconciliés par ses soins. Enfin il ne se proposa rien moins que d'opérer dans le gouvernement de la France une révolution par la destitution du régent.

Le moment était assez bien choisi : il y avait alors, non pas une insurrection décidée, ni des plaintes éclatantes, mais des mécontentements sourds, une espèce de malaise du corps politique; il se passait des choses qui déplaisaient. Par exemple, on voyait avec peine les Anglais, quatre ans auparavant ennemis de la France, admis à la familiarité du régent, dominer dans le conseil et y prescrire des lois. Ce renversement du système de Louis XIV choquait ceux mêmes qui n'y tenaient que par habitude; et, pour cette partie de son gouvernement, le régent trouvait peu d'approbateurs.

On était aussi revenu des espérances d'une administration sage, économique, approchant de l'administration paternelle : espérances fondées sur l'établissement des conseils au commencement de la régence, et sur le droit de remontrances rendu au Parlement. Les conseils, où le régent trouvait quelquefois des opinions contraires aux siennes, lui déplaisaient, et les gens qui cherchaient à deviner les événements par leurs causes prévoyaient qu'ils n'avaient pas longtemps à subsister. Les remontrances ne furent pas interdites, mais le duc d'Orléans prétendit qu'elles ne devaient pas toucher à certains objets. Il voulut en circonscrire étroitement et la matière et la forme; et ces limites posées, à ce que l'on crut alors, pour éloigner la lumière et envelopper les opérations du ministère d'une obscurité dangereuse, donnèrent lieu à des conjectures d'où naquirent des soupçons et des craintes. La magistrature s'effaroucha surtout de l'appui donné par le

régent à la prétention des ducs et pairs de primer les présidents au Parlement ; et, à défaut de satisfaction, ou pour l'obtenir, elle mit au jour un mémoire extrêmement mortifiant pour l'orgueil de plusieurs des familles élevées à l'honneur de la pairie (*).

Le respect dû aux mœurs fut aussi une des causes du mécontentement général. Plusieurs de ceux qui avaient désapprouvé les scrupules de Louis XIV blâmèrent encore plus le libertinage effréné qui y succéda, et gangrena presque toute la jeunesse de la cour. Si les personnes qui s'amusent de tout riaient quelquefois des plaisanteries peu mesurées du duc d'Orléans, les gens sages, qui voient les conséquences, ne pouvaient approuver la légèreté insultante avec laquelle le premier homme de l'État traitait la religion et ses ministres. On fut indigné aussi du rôle important que commençait à jouer alors Dubois, présumant assez de la facilité de son ancien disciple pour aspirer ouvertement aux premières dignités de l'Église.

Dubois, dont le nom n'admet plus aucune épithète de mépris, contribua, au moins de ses conseils, à la persécution qui se renouvela alors contre le duc du Maine. Il lui en voulait fortement, pour s'être opposé dans le conseil au traité de *la quadruple alliance*, nouvel accord conclu à Londres, le 2 août, entre l'empereur, les rois de France et d'Angleterre, auquel le roi d'Espagne était sommé d'accéder sous trois mois, et dont Dubois avait été l'instrument. Dubois joignit son ressentiment à la haine de M. le duc, qui avait toujours eu pour son oncle une véritable antipathie. Il y persévérait avec une obstination inconcevable, quelque effort que fit la duchesse du Maine, sa tante, pour lui faire supporter son époux. Le régent donnait, du moins, un motif de ses démarches ; il disait « savoir de science certaine que le duc du Maine était dans le dessein de mener le roi au Parlement, de le faire déclarer majeur, et par là d'anéantir la régence. — Je ne le crois pas, » répondit le maréchal de Villars, à qui le duc d'Orléans racontait ce projet, « je ne crois pas le duc du Maine assez déterminé pour prendre une pareille résolution. » En effet, la conduite faible de ce prince, dans une occasion si importante, confirme ce jugement. Comme le maréchal fut témoin oculaire de ce qui se passa, nous le rapporterons dans ses termes.

« Le 26 août, à six heures du matin, les » conseillers de régence furent avertis qu'il y » avait un conseil de régence extraordinaire, » qui serait suivi d'un lit de justice aux Tuileries. En entrant dans le cabinet, je trouvai le régent qui se promenait avec un air » assez agité. Le duc du Maine vint à moi et me » dit : « Il va se passer quelque chose de violent contre mon frère et moi. — J'ai peine à » le croire, » lui répondis-je ; il répliqua seulement : « Je le sais. » Le comte de Toulouse arriva. Le régent le mena à une fenêtre, et lui dit peu de paroles, après lesquelles le comte de Toulouse alla trouver » le duc du Maine, et ils sortirent tous deux. » Là-dessus je dis au marquis d'Effiat : « Ils » s'en vont ; qui quitte la partie, la perd. »

On lut ensuite les édits qui devaient être portés au lit de justice. Le premier défendait au Parlement de prendre connaissance des affaires d'État, et cassait deux arrêts, non-seulement contraires à la banque de Law, dont on attendait la restauration des finances, mais par l'un desquels Law lui-même avait été décrété de prise de corps. Un second déclarait que, dès qu'un édit aurait été présenté à la cour pour être enregistré, l'enregistrement serait censé fait huit jours après. Celui qui regardait le duc du Maine et le comte de Toulouse portait qu'on leur ôtait, à la sollicitation des pairs, le rang qui leur avait été donné au Parlement et ailleurs par le feu roi, et par conséquent qu'ils n'auraient séance qu'après tous les pairs de France, excepté ceux d'une création postérieure à l'édit de 1694. Néanmoins, par une considération particulière pour le comte de Toulouse, le roi lui conservait ses honneurs, rang et prérogatives, mais pour sa personne seulement.

M. le duc fit ensuite lecture d'un mémoire, où il disait au roi : « Sire, le feu roi ayant » paru désirer que M. le duc du Maine fût » chargé de l'éducation de Votre Majesté, » quoique cette place dût m'appartenir par le » droit de ma naissance et suivant les exemples anciens, je ne m'y opposai pas, par la » considération de ma minorité ; mais toutes » les raisons d'alors étant présentement cessées, je demande que cet honneur me soit » déféré suivant la justice de mon droit. »

Tout ce qui venait d'être lu le fut de nouveau au Parlement, assemblé dans une pièce voisine pour le lit de justice, et convoqué d'une manière aussi brusque et aussi inopinée que l'avaient été les membres du conseil. Saisi d'un pareil effroi, il agréa tout comme eux. Le premier président, à la vérité, demanda à délibérer ; mais le garde des sceaux, d'Argenson, après s'être approché de la personne du roi, comme pour recevoir ses ordres, et faisant les fonctions du nouveau chancelier d'Aguesseau, exilé pour son opposition au système, répliqua seulement : « Le roi veut être obéi, et sur-le-champ. » Quant à la demande de M. le duc, le régent conseilla tout haut au jeune monarque de l'accorder.

(*) Ce mémoire fort curieux a été réimprimé en 1816.

Le duc du Maine, destitué de la surintendance de l'éducation du roi, bien éloigné de faire des efforts pour conserver une place qui lui était au moins indifférente, disait qu'il était si ennuyé des tribulations qu'il avait à essuyer, que, malgré l'honneur de la surintendance, il donnerait de bon cœur dix mille écus à celui qui lui apporterait une lettre de cachet pour aller passer cinq ans dans ses terres. Vraisemblablement la duchesse du Maine tenait davantage à cet honneur, et, lorsqu'on lui apporta l'ordre de céder à M. le duc l'appartement que son mari occupait aux Tuileries en sa qualité, elle répondit avec fureur : « Oui, je le céderai. » En même temps elle ordonna qu'on le démeublât, et, pour qu'on eût plus tôt fait, elle brisa elle-même les glaces, les porcelaines et tout ce qui lui tomba sous la main.

Si cette princesse forma des liaisons suspectes, si elle se prêta à des projets capables de troubler la tranquillité du royaume et de devenir des crimes d'État, on peut croire qu'elle ne commença de le faire qu'à cette époque.

Outre la manière dure avec laquelle le Parlement avait été traité au lit de justice, le régent fit enlever et conduire en prison trois conseillers, qui, dans la séance du lendemain, où le Parlement avait protesté contre les événements de la veille, s'étaient permis de manifester des craintes sur les dangers que courait la personne du roi, par l'éloignement du duc du Maine. Cet acte d'autorité excita une grande fermentation tant dans la compagnie que dans Paris, étonné d'une rigueur qui n'avait pas été tentée depuis les barricades. Pareilles sévérités exercées sur d'autres parlements, principalement sur celui de Bretagne, jetèrent aussi l'alarme dans les provinces. Le duc d'Orléans supprima en même temps les conseils établis au commencement de sa régence, pour y substituer des départements, à la tête desquels il mit des secrétaires d'État plus dépendants de lui. Le comte de Maurepas, petit-fils du chancelier Phélippeaux de Pontchartrain, fut appelé au département de la maison du roi; Louis Phélippeaux, marquis de la Vrillière, et, en survivance, le comte de Saint-Florentin, son fils à celui du clergé; Claude Leblanc à la guerre; Fleuriau d'Ermenonville à la marine; Dubois aux affaires étrangères; et le garde des sceaux d'Argenson demeura chargé à la fois de la direction de la justice et des finances. Ce fut un nouveau sujet de critique, et presque toutes les grandes familles, ainsi que les compagnies souveraines, qui par leurs membres appelés aux conseils supprimés se regardaient comme admises au gouvernement du royaume, ne se virent pas sans chagrin et sans murmure privées d'une prérogative si précieuse à leurs yeux.

Enfin il se faisait des pertes immenses dans les familles, par le discrédit et l'instabilité des effets publics, représentatifs et cautions des dettes de l'État. Dès les premiers jours de la régence, on avait converti en une seule espèce de créance toutes celles qui, à l'exception des rentes sur l'Hôtel-de-Ville, avaient été créées à divers titres, en divers temps et sous divers noms, pendant le règne de Louis XIV, et qui avaient considérablement perdu de leur valeur primitive. On prit occasion de cette conversion pour les vérifier; et, de six cents millions à quoi elles se montaient, on en annula deux cent cinquante; le reste fut soldé en billets dits *billets d'État*, que l'on devait rembourser successivement; en attendant, ces billets portaient un intérêt de quatre pour cent. On les recevait d'ailleurs en payement de certaines parties d'impositions, et de quelques portions de domaines qui furent aliénées. Sur une somme totale de sept mille livres, deux mille pouvaient être payées en billets d'État. Mais, comme le marc fut porté de quarante à soixante livres, il arrivait que le gouvernement, en rendant une somme pareille de sept mille francs en monnaie nouvelle, gagnait effectivement un quinzième sur les matières réelles, et retirait encore ses billets *gratis*. C'était un vol.

Dans cette occurrence avait paru l'Écossais Jean Law. Malgré les avis de Desmarest, auquel il fut adressé et qui le jugea, ses plans furent agréés. Le premier pas qu'il fit dans la carrière fut l'érection d'une banque, dont l'étendue très-limitée ne devait pas faire présumer la part qu'il lui destinait dans son grand œuvre. Bornée, en effet, dans son origine au soin obscur de faire les affaires des particuliers sous la modique rétribution d'un quart pour mille, ce fut de là qu'elle partit pour s'acheminer à l'état incroyable de splendeur où elle parvint en trois ans de temps. Son premier fonds, lors de son établissement en mai 1716, était de six millions seulement, divisés en douze mille actions de cinq cents francs chacune, payables moitié en argent et moitié en billets d'État. C'était un bien léger soulagement de la dette publique que le petit nombre de billets qu'elle enlevait ainsi à la circulation; cette idée, développée, produisit le fameux système.

On avait donné d'abord des débouchés avantageux aux billets d'État, à l'effet de les soutenir; il entra désormais dans la politique du gouvernement de les décréditer. La modicité des premiers remboursements, et une déclaration portant qu'on cesserait incessamment d'en payer l'intérêt, atteignirent rapidement

ce but. Dans le même temps, le gouvernement accordait, au contraire, une faveur particulière à la banque. Il ordonnait que les billets qu'elle avait émis et qu'elle devait réaliser en argent à volonté fussent reçus comme numéraire dans toutes les caisses royales. Cette déclaration, et des dividendes augmentés à propos, donnèrent aux actions de la banque une valeur d'opinion bien supérieure à celle des billets d'Etat.

La comparaison qui s'en faisait naturellement offrait un moyen facile d'éteindre la dette publique par un simple échange des billets en actions de la banque, pour peu que celles-ci eussent été en quantité proportionnelle avec les billets de l'Etat. Law trouva un prétexte plausible à cette augmentation. En 1617 il fit ériger et adjoindre à la banque une compagnie de commerce dite d'*Occident*, parce qu'elle devait faire le commerce du Mississipi, dont on promettait des profits merveilleux. On y attacha encore la propriété du Sénégal, et le privilége exclusif du commerce des Indes et de la Chine. Ce fut l'occasion naturelle d'une création de vingt-cinq millions en actions et d'une émission proportionnelle de billets de banque, qui, avant ces réunions, avaient déjà été portés jusqu'à cent dix millions. Qu'on juge de la somme dont elles autorisèrent alors l'émission, et l'année suivante encore, lorsque le gouvernement abandonna pour quelques millions à la banque, et le profit des monnaies pour neuf ans, et l'adjudication des fermes! On fut obligé de créer, pour satisfaire l'avidité du public, trois cent mille nouvelles actions qui ne furent concédées qu'à des personnes privilégiées, et qui, passant de main en main, toujours en augmentant de valeur, montèrent jusqu'à dix ou douze mille livres. Non-seulement les billets d'Etat se fondirent dans l'empressement de chacun à se défaire d'un papier presque sans valeur pour acquérir quelques droits à la mine précieuse, mais les rentes sur l'hôtel de ville, l'or, l'argent, les terres eurent le même sort. Telle était, à la fin de 1719, la confiance qu'inspirait la banque.

Cependant ses billets, qui, suivant les arrêts de fabrication, ne devaient monter qu'à six cent quarante millions, avaient été frauduleusement portés par le gouvernement jusqu'à trois milliards. Le soupçon que quelques personnes conçurent de cette émission désordonnée, non-seulement sans proportion avec les fonds en caisse, mais avec les valeurs mêmes que la banque pouvait réaliser, leur fit convertir leurs billets en numéraire. L'embarras qui en naquit à la banque donna lieu à des arrêts qui interdirent la conversion des billets en argent; et dès lors un coup irrémédiable fut porté au système. En vain le gouvernement déclara vouloir faire ses rentrées en billets exclusivement à toute autre espèce; en vain il fixa la valeur du papier à un taux supérieur à celui que le cours donnait à l'argent; en vain il défendit dans les transactions particulières l'emploi de la monnaie, dont il restreignit l'usage aux seuls appoints: les plus sages, et les étrangers surtout, s'obstinèrent à l'envi à échanger leur papier, quelque perte qu'ils dussent subir, et augmentèrent le discrédit, qu'il fut dès lors impossible d'arrêter.

Pour afficher la confiance, le gouvernement ordonna une nouvelle fabrication de billets; puis un dividende de quarante pour cent par action; enfin une remise à ceux qui payeraient les droits des fermes en billets, remise qui donnait au papier un avantage de vingt-cinq pour cent sur l'argent: mais la défiance ne fit que s'accroître de la faveur étrange accordée aux billets, les denrées triplèrent de valeur, et chacun se pressa de convertir son papier en perles, diamants, bijoux et effets de toute espèce.

Déchu des espérances qu'il s'était promises de son adresse, le gouvernement crut devoir recourir aux mesures de rigueur. Il défendit d'abord de garder de vieilles espèces. Elles devaient être confisquées au profit des dénonciateurs. Bientôt il proscrivit aussi les nouvelles. On ne pouvait avoir chez soi pour plus de cinq cents livres de monnaie ou de matières d'or et d'argent. Des visites domiciliaires furent ordonnées, et la dénonciation fut encouragée. Ces vexations et cette immoralité indignèrent, et ne rétablirent point le crédit. Alors le gouvernement supprima d'autorité la moitié des billets, en les réduisant à la moitié de leur valeur; mais l'autre partie, menacée, par cet exemple, d'un sort pareil, n'en perdit que davantage. Sur les représentations du Parlement, l'arrêt fut révoqué, mais la confiance était éteinte, et la révocation n'empêcha pas les billets de tomber encore. Enfin, le 1er novembre 1720, le gouvernement, convaincu que tout moyen désormais était superflu pour rendre de la valeur au papier, ordonna que les billets de banque ne seraient plus reçus que de gré à gré, c'est-à-dire, en d'autres termes, qu'ils n'auraient plus aucune valeur. Cependant le gouvernement, qui avait été le véritable banquier, comprit qu'il devait les liquider. Vérification faite de la valeur originaire de tous les effets nouveaux qui se trouvaient entre les mains des particuliers, la dette fut reconnue de dix-sept cents millions. Le gouvernement s'acquitta par des billets dits *de liquidation*, qui, convertis en rentes perpétuelles et viagères sur l'hôtel de ville et sur les tailles, et en acquisitions de maîtrises et d'offices municipaux, charges la plupart inu-

tiles et érigées seulement pour fournir un débouché aux billets, grevèrent le trésor royal de quarante millions de rentes. Telle fut l'issue de ce fameux système de Law, qui laissa l'État plus endetté qu'il ne l'était auparavant; qui produisit dans les fortunes particulières un bouleversement absolu, et dans la morale publique une subversion de principes qui corrompit dès lors toutes les classes de la société, et les infecta de cet esprit vil et cupide d'agiotage, l'un des caractères distinctifs du dix-huitième siècle. Telle est l'esquisse de ce fameux système, que, pour le mieux saisir, on a cru devoir présenter ici dans son ensemble, et dépouillé d'une foule d'accessoires qui ne font que l'obscurcir et le rendre presque aussi mystérieux qu'à cette époque. Dans la suite, on reviendra, s'il y a lieu, sur les détails, selon que l'occasion s'en présentera.

Comme les billets d'État ne tombèrent pas tout d'un coup au dernier degré de non-valeur, et qu'il y eut des cascades dans leur chute; comme les actions de la banque n'acquirent pas non plus subitement une valeur très-supérieure à la première mise, il se trouva des observateurs qui spéculèrent, et établirent une espèce de jeu ou de commerce. Quand les billets d'État descendaient à un bas prix, sur l'espérance qu'ils se relèveraient, ils en acquéraient; et le moment d'une légère augmentation étant arrivé, ils en achetaient des billets de banque, dont le surtaux donnait encore une valeur considérable, proportion gardée avec le prix qu'ils avaient mis à l'acquisition des billets d'Etat. Quand, au contraire, les effets de la banque languissaient, les joueurs recherchaient avec une ardeur effrénée les billets d'Etat, et par là leur procuraient une faveur momentanée, qui servait à acheter les effets languissants de la banque, qu'ils prévoyaient devoir bientôt recouvrer une nouvelle vigueur. Et il est à remarquer que ces alternatives variaient de la veille au lendemain, du soir au matin, et se répétaient souvent plusieurs fois dans le même jour. C'est cette espèce de commerce ou de jeu qui a été appelé l'*agio*, nom dont on ignore l'origine, à moins qu'on ne veuille le tirer du mot latin *agere*, agir; parce qu'en effet, il n'y a pas de personnes plus actives, plus éveillées sur tout ce qui se passe, que celles qui travaillent en finance.

Law, qui tenait la balance de ce commerce, et qui devint contrôleur général des finances en 1720, ne s'oublia pas dans ces vicissitudes. « En moins d'un mois, il acheta du comte » d'Evreux, pour huit cent mille livres, le » comté de Tancarville en Normandie. Il » offrit au prince de Carignan quatorze cent » mille livres pour son hôtel de Soissons. Il » présenta, peu de jours après, à la marquise » de Beuvron, la somme de cinq cent mille » livres pour une terre. Presque en même » temps, il était en marché avec le duc de » Sully pour le marquisat de Rosny. »

Des sommes aussi considérables, amassées en très-peu de temps, et dépensées avec tant de facilité, excitèrent beaucoup de murmures et des plaintes de la part des familles ruinées. Le Parlement les reçut, et donna contre Law un décret d'ajournement personnel, qui, faute par lui de comparaître, fut converti en décret de prise de corps. Mais le régent le prit sous sa sauvegarde; et Law, à l'aide de cette protection, continua de faire, par son système, des heureux et des malheureux, et de ceux-ci beaucoup plus que des autres.

Alberoni examinait cependant avec attention ce qui se passait en France. Le régent et les Anglais le pressaient de compléter la quadruple alliance par l'accession de l'Espagne; mais il mettait toute son application à se procurer des délais pendant lesquels l'adroite éminence tâchait d'établir solidement en Sicile les Espagnols qu'elle y avait fait passer; et en même temps que, par cet artifice, le cardinal retenait le Anglais prêts à attaquer la flotte qu'il faisait sortir de Cadix, il se flattait de suspendre les efforts du duc d'Orléans par les embarras qu'il se préparait à lui susciter.

Que le projet qui éclata alors soit venu du ministre d'Espagne ou des mécontents de France, c'est ce qu'il n'est pas aisé de décider : mais du moins ils se devinèrent aisément, ou ils s'entendirent du premier mot. La duchesse du Maine ne fut pas des dernières à saisir les moyens de nuire au régent, et même à les faire naître.

L'ambassadeur d'Espagne, sentant qu'il ne pouvait réussir dans une telle entreprise sans un parti considérable, se mit à intriguer, tant par lui-même que par ses émissaires, avec des gens de toute sorte d'états, grands seigneurs, militaires, prêtres, moines, gentilshommes, magistrats. Ayant besoin de faire une révolution en France, il devenait d'autant plus pressant, que les Anglais, impatientés de ses détails au sujet de la jonction de l'Espagne à la quadruple alliance, se déterminèrent à l'attaquer. Quoiqu'ils n'eussent que vingt vaisseaux dans la Méditerranée, ils cherchèrent la flotte espagnole qui avait envahi la Sicile, et qui en comptait vingt-sept. L'amiral Bing la rencontra, le 11 août, à la hauteur du cap Passaro, au sud de l'île, et prit ou détruisit vingt-trois vaisseaux, ce qui porta un coup mortel à la marine espagnole. Le cardinal, outré de cet échec, et se voyant en même temps menacé par la France, écrivit à l'ambassadeur « de mettre le feu aux mines. »

Pendant que cet ordre venait à Paris, le

prince de Cellamare envoyait à Madrid le modèle des lettres, et les autres pièces sur lesquelles il voulait consulter le ministre avant que de les employer. Il crut avoir trouvé une voie très-sûre de les faire parvenir, en les confiant à l'abbé Porto-Carrero, neveu du cardinal de ce nom, qui s'en allait en Espagne avec Montéléon, fils de l'ambassadeur d'Espagne en Angleterre. Ils avaient une chaise à double fond, où les papiers furent mis.

Les messages, les rendez-vous, les conférences entre les personnes du complot, ne pouvaient avoir lieu sans des mouvements qui donnèrent des soupçons. La duchesse du Maine était observée. On épiait toutes ses démarches. Personne ne fréquentait sa maison, de jour ou de nuit, travesti ou sans déguisement, qui ne fût connu. Cependant, malgré ces soins et cette surveillance, peut-être le duc d'Orléans n'aurait-il rien découvert, sans un hasard qu'on raconte ainsi :

Le secrétaire de l'ambassadeur d'Espagne, pour s'excuser d'un rendez-vous manqué chez une femme célèbre dans les annales du libertinage, lui dit qu'il avait eu tant de dépêches à faire à cause du départ de l'abbé Porto-Carrero, qu'il s'était trouvé dans l'impossibilité de tenir sa parole. Cette femme, qui était en relation intime avec le régent, lui rapporta ce propos, qu'elle crut ne devoir pas lui être indifférent. En effet, il expédia un courrier avec des ordres pour fouiller les voyageurs.

On laissa l'abbé Porto-Carrero continuer tranquillement sa route. Il avait déjà dépêché au prince de Cellamare un courrier qui lui apprit cette nouvelle, avant l'arrivée de celui qui portait les papiers au régent. Ce dernier arriva la nuit. « Mais du moment où l'heure » du souper venait, » dit Saint-Simon, « tout » était tellement barricadé au dehors, que, » quelque affaire qui pût survenir, il était » impossible de parvenir au régent; et non-» seulement pour les affaires inopinées, mais » pour celles même qui eussent le plus dan-» gereusement intéressé l'État et sa per-» sonne. » L'ambassadeur eut donc le temps de faire disparaître les papiers les plus dangereux, et il osa, le lendemain, aller réclamer ceux qui avaient été saisis : on ne lui répondit qu'en le consignant sous bonne garde à son hôtel, d'où on le transféra à Blois, où il resta jusqu'à ce que le duc de Saint-Aignan, ambassadeur en Espagne, fût revenu en France. La duchesse du Maine fut arrêtée à Paris le 29 décembre, et le duc à Sceaux ; ils furent aussitôt envoyés, elle à la citadelle de Dijon, lui dans le château de Dourlens, et on mit à la Bastille beaucoup de leurs domestiques ou affidés. De ce nombre était le jeune duc de Richelieu, déjà célèbre à vingt-deux ans par son courage et par ses succès auprès des femmes. Il s'indignait, à son âge, de n'avoir encore aucune influence dans le gouvernement. On suppose que l'envie de jouer un rôle le rendit factieux, et qu'il promit, en effet, à Alberoni de livrer Bayonne, où était son régiment. Le régent disait de lui qu'il y avait sur son compte de quoi faire tomber quatre têtes s'il les avait. Mais les femmes vinrent à la traverse, et il dut une prompte délivrance aux puissantes intercessions de mademoiselle de Charolois, sœur du duc de Bourbon, et surtout de mademoiselle de Valois, depuis duchesse de Modène, fille du régent.

Celui-ci, pour justifier aux yeux de la nation ces coups d'autorité, fit imprimer les trois lettres trouvées dans les papiers enlevés à Porto-Carrero, et destinées à être adressées par le roi d'Espagne, l'une au roi de France, l'autre au Parlement, la troisième aux états généraux, quand ils seraient assemblés, et une quatrième, intitulée *requête des états de Sa Majesté Catholique*, pour l'engager à venir prendre la régence du royaume, ou à y pourvoir, s'il ne venait pas lui-même. Il y avait dans ces pièces des choses sur lesquelles il aurait été important au régent de ne pas donner trop à réfléchir. En parlant du Parlement, les écrivains disaient : « Cette compagnie, dans » laquelle on a reconnu le pouvoir de décer-» ner la régence, à qui on s'est adressé pour » la recevoir, avec laquelle on a stipulé en la » recevant de ses mains, à laquelle on a pro-» mis publiquement, et avec serment, que » l'on ne voulait être maître que des seules » grâces, et que la résolution des affaires se-» rait prise à la pluralité des voix dans le con-» seil de régence, non-seulement on ne l'é-» coute pas dans ses plus sages remontrances, » mais on exclut des conseils les sujets les » plus dignes, d'abord qu'ils représentent la » vérité; non-seulement on ne l'écoute pas, » mais la pudeur empêche de répéter à Votre » Majesté les termes également honteux et » injurieux dans lesquels on a répondu, lors-» qu'on a parlé aux gens du roi en particu-» lier : les registres du Parlement en feront » foi jusqu'à la postérité la plus reculée. »

Ces écrivains disaient encore : « Le public » n'a ressenti aucun fruit ni de l'augmenta-» tion des monnaies, ni de la taxe des gens » d'affaires. On exige cependant les mêmes » tributs que le feu roi a exigés pendant le fort » des plus longues guerres : mais; dans le » temps que le roi tirait d'une main, il répan-» dait de l'autre, et cette circulation faisait » subsister les grands et les peuples. Aujour-» d'hui les étrangers, qui savent flatter la » passion dominante, consument tout le pa-

» trimoine des enfants. » Enfin on ajoutait, en termes assez amers : « Il semble que le » premier soin du duc d'Orléans ait été de se » faire honneur de l'irréligion. Cette irréli- » gion l'a plongé dans des excès de licence » dont les siècles les plus corrompus n'ont » point eu d'exemple; ce qui, en lui attirant » le mépris et l'indignation des peuples, nous » fait craindre à tout moment pour le royaume » les châtiments les plus terribles de la ven- » geance divine. »

La même imprudence du régent qui avait fait publier ces écrits dans la première chaleur les fit précéder d'un avis qui portait : « Que quand le service du roi et les précau- » tions nécessaires pour la sûreté et le repos » de l'État permettraient de rendre publics » les autres projets, manifestes et mémoires, » on y verrait toutes les circonstances de cette » *détestable conjuration*. »

Mais, quand on eut interrogé les prisonniers, au lieu de crimes d'Etat énormes, comme seraient de noirs complots, des projets de dévastation et d'assassinat, que ces expressions semblaient indiquer, on n'entrevit que le dessein de faire assembler les états généraux ; encore ce dessein, répréhensible par la raison que ceux qui le tenaient n'avaient aucun droit pour cela, punissable même à cause de liaisons avec un prince étranger, quoique parent, ce dessein se trouva dénué de preuves concluantes contre les personnes soupçonnées. A la vérité, les papiers enlevés à Porto Carrero inculpaient fortement l'ambassadeur d'Espagne, comme ayant abusé de son ministère pour exciter des troubles en France, mais l'inculpaient seul ; car ces papiers n'étant que des copies, les personnes nommées et désignées pouvaient nier, et nièrent, en effet, qu'elles y eussent aucune part.

Après avoir promis au public des preuves d'une *abominable conspiration*, après avoir fait fulminer tous les parlements du royaume contre les écrits de Cellamare, comme séditieux, insolents, calomnieux, on était encore à chercher ce qu'il y avait de si horrible dans cet affreux complot.

On a reproché au ministre d'Espagne que son projet était vague et mal combiné, mais peut-être n'a-t-il manqué que parce qu'il fut conçu trop tard. Quand il eut échoué, ce fut entre le duc d'Orléans et le cardinal Alberoni un combat à mort, une lutte pour se renverser. Ils armèrent les deux royaumes, moins pour les intérêts des deux nations, que pour leur querelle et leur vengeance particulières. Alberoni continua à inquiéter la France par des préparatifs d'invasion en Angleterre. Mais déjà le chef de cette expédition romanesque n'était plus : Charles XII, plus soldat que général, avait été tué par son imprudence, à la fin de l'année précédente, au siége de Friedrichs-Hall en Norwége ; et, cette année, la flotte qui devait porter en Irlande le prétendant et le duc d'Ormond, son fidèle assistant, fut dispersée par la tempête. Le cardinal avait formé encore des liaisons intimes avec des seigneurs de notre Bretagne, qui devaient lui livrer des places au moyen desquelles il comptait tenir toutes les côtes le long de l'Océan en respect, et empêcher le régent de porter des secours à ses alliés. Celui-ci envoya une armée dans le Roussillon, avec ordre de pénétrer en Espagne, et déclara en même temps dans un manifeste « que c'était au seul ministre en- » nemi du repos de l'Europe qu'il en vou- » lait. »

Philippe s'était flatté qu'une désertion générale allait lui livrer une armée presque entièrement composée d'officiers et de soldats mécontents, et qu'il connaissait tous, pour ainsi dire, par leurs noms, pour avoir autrefois combattu sous lui et pour lui. Mais pas un Français ne dévia du devoir : tous imitèrent leur chef, le maréchal de Berwick, l'un de ceux qui avaient le plus efficacement soutenu le trône de Philippe V, et qui, tout en conseillant à son fils aîné, le duc de Liria, de rester fidèle au service d'Espagne, montrait un semblable dévouement à la cause de la France.

C'était en Bretagne surtout que les trames les plus dangereuses avaient été ourdies. Cette province, accoutumée à voter ses charges avec une apparence de liberté, se voyait dépouillée en ce moment de ce précieux privilége, et en conservait un ressentiment qui, aigri par l'Espagne, alla jusqu'à la révolte. Les forces envoyées pour la réduire étaient presque gagnées par la même puissance : vingt-deux colonels avaient, dit-on, promis d'arrêter le régent lui-même, si son humeur guerrière l'amenait parmi eux, et de le livrer à une flotte espagnole qui croisait sur les côtes. Soit que ces desseins eussent été découverts par les papiers qui furent saisis, soit qu'on en eût connaissance par les révélations des conspirateurs arrêtés, une chambre de justice établie à Nantes fut chargée de faire le procès à plusieurs seigneurs bretons qui se trouvèrent compromis. Quatre d'entre eux eurent la tête tranchée ; les autres se sauvèrent, et la Bretagne resta tranquille.

Cependant Leurs Majestés catholiques voyant que la guerre se faisait sérieusement du côté de l'Espagne, que déjà Fontarabie et Saint-Sébastien étaient pris, et la Catalogne menacée, prêtèrent l'oreille à des propositions de paix. Elles ne furent autres que des conditions du traité de la quadruple alliance, conditions

telles, que l'on est surpris que l'Espagne ait préféré, sous Alberoni, de se procurer par les armes presque tout ce qu'elle pouvait auparavant obtenir par un traité. Mais, outre que Philippe V ne devait pas voir avec indifférence la Sicile, la Sardaigne et les Pays-Bas arrachés à sa puissance et ajoutés à celle de l'empereur en récompense d'une simple renonciation au royaume d'Espagne, où Charles VI ne possédait plus rien, il est hors de doute qu'Alberoni lui fit encore sentir que les promesses faites pour la Toscane et Parme, et pour la restitution de Gibraltar, étaient illusoires. De plus, la renonciation à la couronne de France, demandée de nouveau, ne devait pas être agréable à Philippe V, si l'on en croit Saint-Simon, qui, ayant été ambassadeur en Espagne, connaissait à fond ses dispositions scrupuleuses. « Ce prince, » dit-il, « ne pouvait » s'ôter de la tête la force des renonciations de » de la reine, sa grand'mère, épouse de » Louis XIV. Quant au testament de Char- » les II, il ne pouvait comprendre que ce roi » eût été en droit de disposer d'une monar- » chie dont il n'était qu'usufruitier. Il se re- » gardait donc comme usurpateur ; et, pour » s'étourdir sur ses scrupules, il conservait » toujours un esprit de retour vers la France, » et ne voulait pas se fermer entièrement le » chemin au trône de ses pères, s'il arrivait » malheur à son neveu. On ne peut nier que » tout cela ne fût mal arrangé dans sa tête ; » mais enfin cela y était. »

Par toutes ces considérations, Alberoni ne dut pas avoir de peine à persuader au roi et à la reine que, dans la circonstance où ils se trouvaient, avec de fortes armées et beaucoup d'alliances, une bonne et franche guerre valait mieux qu'un traité captieux. En effet, il ne fut d'aucune utilité à l'Espagne, et les Anglais seuls en tirèrent de l'avantage par les faveurs qu'ils procurèrent à leur commerce. Au reste, l'accomplissement des conditions de la quadruple alliance éprouva de longs délais. La forme à donner à tous les actes qui devaient constater et affermir les cessions et les échanges présenta de grandes difficultés. Pour les lever, on convint d'un congrès qui fut indiqué à Cambrai, et qui ne commença ses opérations qu'en 1722.

Une des principales conditions de la paix avait été la disgrâce d'Alberoni ; il quitta l'Espagne le 5 décembre 1719. Ce prélat, doué des vrais talents de ministre, qui semblaient devoir être si étrangers à son éducation et à sa naissance, montra, pendant le court espace de son administration, ce qu'on pouvait attendre de l'Espagne bien gouvernée. Quoique tout puissant, il essuya quelquefois des dégoûts de la part des seigneurs espagnols, dont la fierté ne plie pas aisément. Il semble que la reine ne lui fit pas rendre, dans son malheur, ce qu'elle devait à un serviteur fidèle plutôt sacrifié que puni. Il sortit d'Espagne en fugitif et en banni ; mais il soutint sa disgrâce et les persécutions qui en furent les premières suites en grand homme ; et, en effet, c'en était un. Il prouva qu'il était victime des circonstances, et non d'aucune faute de conduite. Alberoni avait voulu servir son maître comme Richelieu avait servi le sien ; mais le temps, les lieux et le maître même étaient bien différents.

Pendant le cours de ces événements, la banque se remplissait de l'argent des Français, et payait avec cet argent les billets de l'État et autres engagements royaux qu'elle retirait. A force d'en acquitter, ils commencèrent à disparaître, et par là ce moyen de répandre avantageusement les billets et les actions de la banque vint à manquer. Law en imagina un autre non moins industrieux ; ce fut de baisser la valeur de l'argent, en tenant toujours l'écu de banque à son premier taux : de sorte qu'on s'empressa de porter à la banque l'argent qui tombait, et de recevoir en échange des billets qui se soutenaient. Quand le ministère, soit honte de son abondance, soit besoin d'une autre manœuvre, voulait empêcher une chute de l'argent trop rapide, il en haussait la valeur ; alors on le resserrait dans les bourses comme un effet qui allait devenir précieux, et il y restait immobile jusqu'à ce qu'un nouveau décri le fit encore couler vers la banque.

Il serait difficile de dépeindre l'espèce de frénésie qui s'empara des esprits à la vue des fortunes aussi énormes que rapides qui se firent alors. Tel qui avait commencé avec un billet d'État, à force de trocs contre de l'argent, des actions et d'autres billets, se trouvait avoir des millions au bout de quelques semaines. La rue Quincampoix, rue longue et étroite, était, on ne sait pourquoi, le rendez-vous des actionnaires et le théâtre de leur manie. On y vit des domestiques, arrivés le lundi derrière le carrosse de leur maître, s'en retourner dedans le samedi. La foule s'y pressait au point que plusieurs personnes y furent étouffées.

Il n'y avait plus dans Paris ni commerce ni société. L'artisan dans sa boutique, le marchand dans son comptoir, le magistrat et l'homme de lettres dans leur cabinet, ne s'occupaient que du prix des actions. La nouvelle du jour était leur gain ou leur perte. On s'interrogeait là-dessus avant que de se saluer. Il n'y avait point d'autre conversation dans les cercles, et le jeu des actions remplaçait tous les autres.

A l'exemple des joueurs, on était cruel et impitoyable. Celui qui venait d'être ruiné par la baisse subite des papiers dont il était porteur ne craignait pas d'égorger son ami en l'engageant à les prendre avant qu'il en connût la défaveur. Aussi y eut-il des suicides, des assassinats, et tout ce que la cupidité et le désespoir peuvent enfanter de crimes.

Lorsque tout prospérait aux actionnaires, lorsque, satisfaits de contempler des richesses immenses dans leurs portefeuilles à côté de leurs coffres vides, ils se repaissaient encore d'espérances de plus grandes fortunes, le 21 mai 1720 parut, au moment où on s'yattendait le moins, un édit qui réduisait les actions à moitié. Cette opération était devenue nécessaire, parce que, profitant de l'enthousiasme, et se jouant de la crédulité publique, Law et le régent, à l'insu même l'un de l'autre, n'avaient pas craint de mettre sur la place infiniment plus de papier que l'argent réuni dans la banque n'en pouvait payer. Ce coup imprévu tira la nation de son assoupissement et fit disparaître les illusions de ses rêves agréables. A la confiance et aux espérances succédèrent les craintes et les réflexions douloureuses. Le Parlement fit des remontrances, et le régent parut les accueillir.

Cette démarche du Parlement dessilla les yeux et fit une plaie mortelle au système. En vain, pour le soutenir, Law, déclaré contrôleur général des finances, employa-t-il les ressources de son génie, et le régent toute son autorité : tout fut inutile. On fit frapper de nouvelles espèces plus légères, auxquelles seules on donna cours. Il y eut ordre de porter les anciennes à la monnaie; mais le public s'obstina à les garder : sous prétexte que les capitalistes resserraient leur argent pour entraver l'échange et la circulation des billets, on défendit à tout particulier d'avoir chez soi plus de cinq cents livres en argent comptant, et chacun n'en fut que plus attentif à le garder soigneusement. Comme le volume d'une grosse somme pouvait la déceler, il y en eut qui convertirent leur argent en perles et en diamants; et cette adresse fut encore défendue, mais inutilement. En vain aussi présenta-t-on un nouvel appât en redonnant aux billets leur première valeur, personne ne s'y laissa plus prendre.

Toute la France éprouva une misère réelle, tandis que les coffres seuls du duc d'Orléans furent remplis. Du fameux système détruit il résulta d'autres maux plus grands peut-être encore que la misère; tels furent un luxe effréné qui gagna toutes les conditions, la désertion des campagnes, le surhaussement excessif du prix des ouvrages et des denrées, et, le pire de tous, la passion des richesses substituée à l'amour de l'honneur et de la vertu.

Les fêtes somptueuses de Louis XIV avaient à la vérité inspiré le goût de la magnificence, mais qui ne s'étendait guère au delà de la cour, au lieu que l'exemple des nouveaux enrichis, leur facilité à prodiguer l'or comme ils l'avaient acquis, leur profusion pour la table, les équipages, les ameublements, leur prodigalité à payer les commodités et les plaisirs qu'on leur présentait, communiquèrent une espèce de frénésie de parure, de bonne chère, de jeu et de bâtiments. Les villes engloutirent les campagnes, c'est-à-dire que l'appât d'une fortune romanesque attira dans leurs murs les gens aisés, qu'une modestie et une frugalité héréditaires rendaient auparavant la ressource des pauvres cultivateurs. Enfin il n'y eut plus de proportion ni de délicatesse dans les alliances, l'opulence égalisa tout. L'épidémie de l'agiotage infecta aussi d'autres contrées, tandis que Marseille, dont la sage défiance avait constamment repoussé les trompeuses ressources de la banque, se vit livrée à un fléau plus terrible par la négligence des officiers de santé préposés à son lazaret. A la fin de mai, leur imprudence donna lieu à la communication prématurée de l'équipage et de la cargaison d'un vaisseau venant de Syrie et infecté de la peste. La honte d'avouer leur incurie les rendit longtemps opiniâtres à s'aveugler sur la nature de l'épidémie; mais les progrès effrayants qu'elle avait faits au mois de juillet ne permettant plus de la méconnaître, de tardives mesures furent prises alors pour fermer le port, cerner la ville et la pourvoir de vivres dont elle se trouvait manquer.

Pendant quelque temps on put rendre à la terre, non sans de grands dangers, et au prix des sommes les plus considérables, les dépouilles mortelles de ceux qui succombaient. Mais lorsque l'on en compta cinq cents moissonnés dans un seul jour, l'appât du gain devint insuffisant pour dérober aux yeux l'affreux spectacle de tant de pertes, et des monceaux de cadavres entassés dans les rues ajoutèrent à la malignité du fléau qui avait déjà fait tant de victimes. Ce fut alors que, par un dévouement au-dessus de tout éloge, le bailli de Langeron, chef d'escadre, dont la prudence avait su isoler de la ville toutes les dépendances de la marine militaire, accepta la dangereuse mission d'y établir l'ordre que réclamaient ses besoins de tout genre. Aidé du chevalier Rose et des généreux échevins Estelle et Moustier, il fit déblayer par des forçats, et ensevelir dans des fosses profondes, la multitude des cadavres qui encombraient les rues, les ruisseaux et le port même. L'évêque de Marseille, Belzunce, secondait leur zèle de ses

exhortations pieuses, et invulnérable comme eux à une contagion qu'il bravait avec le même dévouement, il était par lui-même, et par les autres ministres de la religion, qu'il encourageait de son exemple, le consolateur des mourants et le soutien de ceux qui survivaient. Courbé sur le lit de douleur des premiers, à toute heure et en tout lieu il leur administrait les secours de la religion, sans redouter leur haleine meurtrière; et, à la tête des autres, il offrait au ciel, dans des processions expiatoires, les vœux touchants d'un peuple consterné sous le poids de son infortune.

Le ciel écouta leurs prières. A la fin de septembre, un vent du nord commença à dissiper les miasmes putrides qui planaient sur la ville, et qui avaient réduit presque à moitié une population de cent mille âmes. Les grands ravages cessèrent à cette époque; mais les derniers symptômes ne disparurent qu'un an après la première invasion. Aux désastres de l'épidémie succéda l'appréhension de la famine dans cette malheureuse cité, que la contagion avait privée de la ressource de son port. Touché de ses besoins, le pape Clément XI, par une sollicitude digne du père commun des chrétiens, fut des premiers à y pourvoir, et il y fit parvenir deux bâtiments chargés de grains, que l'évêque distribua aux indigents.

C'était contre ce chef vénérable de l'Église, qui termina sa carrière dans les premiers mois de l'année suivante, après un pontificat de vingt ans, que s'élevaient, depuis le commencement de la régence, les prélats opposés à la bulle *Unigenitus*. Suivant leurs partisans, elle ne menaçait rien moins que les libertés gallicanes, et proscrivait évidemment l'amour de Dieu, la nécessité de la grâce, la doctrine de saint Paul et de saint Augustin. Des contes ridicules, et qui se détruisaient d'eux-mêmes, étaient propagés avec habileté pour faire croire qu'elle avait été arrachée à la faiblesse du pontife; et une affectation de rigorisme, cachet assez ordinaire de l'esprit de secte, donnait du poids à ces assertions, et tendait à faire oublier les vertus éminentes qui se trouvaient aussi dans les défenseurs de l'autorité.

Le régent voulait marier sa fille au prince des Asturies, et faire épouser au roi Marie-Anne-Victoire, infante d'Espagne. Ce dernier mariage était mal assorti pour l'âge, la princesse n'ayant que quatre ans, et le roi, dont la constitution s'était extrêmement fortifiée, en ayant bientôt treize. Aussi cette disproportion fit-elle hésiter la cour d'Espagne, dirigée alors par le jésuite d'Aubenton, dont la cour de France avait employé le crédit pour ruiner celui d'Alberoni. On dit que pour se faire payer de ce service, lui et ses confrères, dirigés par leur général et par le pape, déterminèrent le roi, la reine, et les membres du conseil, leurs pénitents, à ne consentir au mariage que sous la condition que la bulle *Unigenitus* serait reçue en France et enregistrée au Parlement, et que la conscience du roi serait remise à la direction d'un jésuite.

Malheureusement l'enregistrement de la bulle ne rendit pas encore la paix à l'Église de France; il ne lui procura qu'une trêve passagère, et le vieux levain d'aigreur et de révolte continua de fermenter.

Ces mouvements dans le clergé et en même temps le barreau, dont il fallut suivre les minutieuses intrigues, déplaisaient singulièrement au régent, qui aurait voulu n'avoir qu'à traiter le fond des affaires, et en abandonner le détail à quelqu'un plus fait que lui pour ces objets. Dubois fut celui qu'il choisit pour cet emploi; afin de le proportionner insensiblement au rang qu'il lui destinait, il l'avait, dit-on, décoré de la mitre de Cambrai, et enfin du chapeau de cardinal. Mais, avant que de se décharger entièrement du détail des affaires, le régent se proposa de mettre un dernier ordre dans les finances; et alors eut lieu l'institution du *visa*, qui introduisit sur la scène les frères Pâris.

L'utilité de cette institution, ou plutôt de cet expédient fut reconnue. Le Pelletier de La-Houssaye, contrôleur général des finances après Law, déclara l'impossibilité de faire honneur en totalité à une créance de cinq cents millions, et pour y satisfaire, au moins en partie, il proposa la création de quarante millions de rentes sur l'Hôtel de Ville, et l'érection de quantité de charges honorifiques, propres, sous ces deux rapports, à tenter la cupidité des particuliers. Quelque minces que fussent ces placements, on dut se trouver encore trop heureux à ce prix de voir disparaître enfin cette masse énorme de papier sous laquelle la France avait pensé être abîmée. En cet état de choses, il était très-désagréable de se trouver forcé de déclarer qu'on avait vendu l'héritage de ses pères. Ensuite ceux qui s'étaient vus contraints de recevoir des billets, les uns pour des marchandises, d'autres pour des meubles, ne pouvant prouver qu'ils venaient de propriétés foncières, restaient avec des papiers sans valeur.

Cette opération du *visa*, dont on s'était promis d'abord de grands avantages, n'en eut que pour le fisc, qu'elle débarrassa d'une multitude prodigieuse de billets qu'il aurait fallu payer, et ne fut utile qu'à un petit nombre de ceux qui avaient été contraints par les circonstances d'échanger leurs fonds contre le papier. Encore se fit-il des malversa-

tions dans la manière même d'opérer le visa.

Le duc d'Orléans, qui, tenant en main la balance du système, aurait pu en faire incliner le bassin de son côté, et verser dans sa maison des trésors immenses, n'y gagna rien, à la différence d'autres princes, dont les grands biens datent de cette époque. Mais, s'il n'en profita pas, tous ceux qui étaient autour de lui s'enrichirent, soit par les grâces que leur importunité obtint pour ceux qui les payaient, soit par les dons qu'ils arrachaient pour eux-mêmes.

La première fois que Dubois entra au conseil d'État avec la dignité de cardinal, qui lui donnait le pas sur les membres laïcs, le chancelier, les pairs et maréchaux de France s'en absentèrent. Le duc de Noailles, un des mécontents, le rencontrant le soir, lui dit : « Cette journée sera fameuse dans l'histoire, monsieur; on n'oubliera pas d'y marquer que votre entrée au conseil en a fait déserter tous les grands du royaume. » Le prélat montra dès ce moment comment il comptait user de l'autorité. Il fit exiler sans ménagement ceux qui avaient marqué par leur absence leur improbation : ceux qui s'étaient d'avance retirés dans leurs terres reçurent l'ordre d'y rester, et on leur signifia que leurs pensions ne seraient plus payées. D'autres personnes attachées au régent, plus confidentes de ses plaisirs que de ses affaires, furent aussi éloignées, par la seule raison qu'elles portaient ombrage au favori.

Louis XV, sacré à Reims le 26 octobre 1722, fut déclaré majeur au Parlement dans un lit de justice, le 22 février 1723. Il vit aussi arriver, pour être élevée à la cour de France, l'infante d'Espagne, qui lui était destinée en mariage.

Dubois mourut à l'âge de soixante-six ans, avec le cynisme qu'il avait affiché toute sa vie, et sans recevoir les sacrements de l'église, qu'il éluda, sous le prétexte qu'il y avait pour l'administration d'un cardinal un cérémonial particulier, sur lequel il fallait consulter d'abord ses confrères. Au moment où il ferma les yeux, le duc d'Orléans reprit le ministère. Affable, complaisant, ce prince écoutait avec un air de bonté qui charmait. Jusqu'aux refus, il avait l'art de les faire supporter sans peine. On voyait qu'il souffrait quand il ne pouvait pas renvoyer content. Son regard, quoique perçant, était doux et flatteur. Aussi, malgré les malheurs causés par le système qui avait renversé tant de fortunes, il était non pas aimé, mais adoré des Parisiens. Quand il sortait du Palais-Royal, quand il y rentrait, ils se jetaient en foule au-devant de lui; on courait aux spectacles où on espérait le voir. Les ministres étrangers se louaient de sa politesse et de ses égards. Ils admiraient la justesse de son esprit, sa pénétration, la sagesse et l'adresse de sa politique, son discernement exquis, sa facilité à traiter, à tourner, à démêler les affaires, sa netteté dans l'exposition, sa réserve dans les interrogations, son aisance et sa finesse dans les réponses. Le jeune roi, touché de son respect inaltérable, de son attention à lui plaire, de sa franchise, de la gaieté qu'il mêlait à l'instruction, n'en a jamais parlé (et il en parlait souvent) qu'avec estime et affection tant qu'il vécut, et avec regret quand il l'eut perdu.

L'histoire, en lui rendant justice, en l'absolvant des crimes qu'il n'a peut-être pas commis, doit s'armer cependant de sévérité. Le respect dû à la morale, qui fait tout l'homme, doit appeler à jamais le mépris sur un prince qui, bon par tempérament, pervertit les heureux dons qu'il avait reçus en partage; qui, indifférent entre le vice et la vertu, eut la honte ou le malheur de ne pas croire à la dernière; et qui enfin, par les funestes exemples de dépravation et d'athéisme qu'il donna sur les marches du trône, doit être considéré comme l'auteur de la vaste et profonde corruption qui depuis a presque constamment régné en France. Une attaque d'apoplexie, qui le surprit dans un excès de débauche, et qui, selon les affreux désirs qu'il avait manifestés quelquefois, lui ôta tout d'un coup la connaissance, l'emporta en six heures, le 2 décembre, à l'âge de quarante-neuf ans.

Immédiatement après la mort du régent, le prince de Condé, qu'on nommait, M. le duc, se présenta au roi et demanda la place vacante. Le jeune monarque, assez embarrassé, jeta les yeux sur M. de Fleury, ancien évêque de Fréjus, son précepteur, qui était auprès de lui, comme pour le consulter. Le prélat baissa les siens, ne fit aucun signe, et Louis consentit. Le brevet était tout prêt, il le signa. Aussitôt le duc prêta serment et fut proclamé premier ministre. Le duc de Bourbon n'avait pas trente ans, n'était connu que par l'intérêt qu'il avait pris pendant le système aux affaires de finances, qui ne lui avaient pas été infructueuses, et par son acharnement contre le duc du Maine, son beau-frère; deux choses peu propres à lui attirer l'estime publique. Il était d'ailleurs dur, rude dans ses manières, privé d'un œil, ce qui rendait son regard incertain et son abord rebutant. Enfin il était gouverné par une maîtresse, madame de Prie, femme aussi habile que dissolue, à laquelle on attribue toutes les opérations politiques de son ministère. Dès les premiers jours, il eut lieu de s'apercevoir, par la part exclusive que se réserva le précepteur dans les affaires ecclésiastiques,

à quel degré celui-ci possédait la confiance de son élève ; mais il ne désespérait pas de la partager.

En l'année 1724, il se présenta une circonstance favorable à ce dessein. Le mariage du roi avec l'infante, mariage d'un prince de seize ans avec une princesse de six, n'était pas approuvé, parce qu'il faisait envisager des fruits trop tardifs. On s'entretenait assez publiquement de cet inconvénient, et le désir de voir naître au roi une postérité qui assurerait la tranquillité du royaume était général, surtout depuis une légère indisposition que Louis venait d'éprouver. Le ministre le souhaitait plus qu'aucun autre, par la raison que la mort du jeune prince aurait placé sur le trône le duc d'Orléans, son compétiteur en pouvoir. Il saisit donc cette occasion de satisfaire la nation, de plaire sans doute au jeune monarque lui-même, et de lui donner une épouse qui, ayant obligation au ministre de sa fortune, ferait prévaloir son crédit auprès de son époux.

L'année suivante, on tint conseil à ce sujet. Malheureusement l'infante ayant été amenée en France, il était plus fâcheux de la renvoyer qu'il ne l'aurait été de rompre son mariage de loin ; mais la résolution en fut prise, et, de peur d'éprouver, à cet égard, de la cour d'Espagne, des représentations qui causeraient des lenteurs, on n'en prévint le roi et la reine qu'en faisant partir la princesse. Pour la remplacer, le ministre aurait pu donner au roi mademoiselle de Vermandois sa sœur ; mais détourné, dit-on, de ce choix par madame de Prie, qui redoutait pour elle-même la sévérité de mœurs de cette princesse, il proposa au conseil Marie-Charlotte Leczinska, fille unique de Stanislas Leczinski. Porté par Charles XII sur le trône de Pologne, Leczinski avait été forcé d'en descendre lors des disgrâces de ce prince ; depuis sa mort, il vivait sous la protection de la France à Wissembourg, en particulier peu aisé. Marie était plus estimable par ses vertus que remarquable par sa beauté, et avait près de sept ans de plus que le roi. Quand, au conseil, monsieur le duc demanda au précepteur son avis, il répondit qu'il ne se mêlait pas de mariage. Les autres conseillers approuvèrent ; le roi consentit et épousa la princesse le 4 de septembre 1725.

Les premières années du mariage de Louis XV ne furent pas, comme celles de Louis XIV, marquées par des tournois, des bals et des fêtes publiques. Il vivait retiré avec la reine, qu'il chérissait alors ; il ne la quittait que pour aller de Versailles à Rambouillet, château du comte de Toulouse, où la comtesse, femme douce, polie, prévenante et vertueuse, rassemblait une société assortie à son caractère, et très-agréable au roi.

Une de ses premières opérations, qui souleva le mécontentement, fut une déclaration contre les protestants, qui enchérissait sur les anciennes rigueurs de Louis XIV contre eux. Des édits explicatifs atténuèrent d'abord la déclaration, et peu à peu l'opinion publique lui fit partager l'oubli où commençaient à tomber à cet égard les édits de Louis XIV.

Les finances étaient toujours un objet d'embarras pour le ministère, quoique les frères Pâris, qu'il avait appelés à son aide, contribuassent de tous leurs talents à y rappeler l'ordre. Quant au duc de Bourbon, il s'en occupait de manière à faire croire qu'il songeait moins à soulager le peuple qu'à consolider l'état de ceux qui s'étaient enrichis. Tel fut l'édit par lequel le roi déchargeait la compagnie des Indes, qui avait été liée à la banque, de tous les comptes que la première pouvait avoir à rendre à la seconde. Avec l'édit présenté au Parlement sur cet objet, dans le temps même qu'on percevait sans enregistrement, partiellement, à la vérité, et avec difficulté, le droit de *joyeux avénement*, qui fut affermé pour vingt-trois millions, il fut porté un deuxième édit qui, sans aucune acception de personnes, imposait un cinquantième denier sur tous les fruits de la terre, blés, vins, bois, et sur ceux de l'industrie, édit qui révolta toutes les classes de citoyens : le clergé et la noblesse, par l'atteinte donnée à leurs priviléges ; et le peuple, par la crainte d'une inquisition dans l'évaluation du revenu net sur lequel devait se percevoir le droit. Pour prévenir la résistance ordinaire des jeunes conseillers, un troisième édit ôtait à ceux qui n'avaient pas dix ans de service le droit de délibérer sur les affaires générales. Moyennant cette précaution, les édits furent enregistrés dans un lit de justice de l'exprès commandement du roi, qui, à son retour du Parlement, put juger, par le morne silence du peuple, de son extrême mécontentement.

Ces signes d'improbation s'adressaient bien moins au jeune monarque qu'au premier ministre. Le duc de Bourbon n'avait pas la familiarité, l'espèce de bonhomie, la popularité, qui faisaient supporter les défauts et les fautes du régent. Il lui vint en tête de travailler avec le roi sans son précepteur. Le projet se fit de concert avec la reine, qui, devant tout au premier ministre, ne pouvait se refuser à ses désirs. Sous quelques prétextes, on engagea le roi à tenir de temps en temps le conseil dans l'appartement de son épouse. Après y avoir été plusieurs fois admis sans difficulté, le précepteur se présente un jour comme à l'ordinaire : l'huissier lui refuse l'entrée ; sans insister,

l'ancien évêque va se renfermer à Issy, sa maison de campagne. Pareille éclipse lui avait réussi sous le régent. Le roi, l'ayant fait revenir, montra l'impatience d'un enfant contrarié et manifesta la colère d'un souverain presque insulté; il envoya à Fleury ordre de se rendre auprès de lui. Les conseils chez la reine cessèrent, et le train des affaires ne fut pas interrompu. Cependant, l'année suivante, le duc de Bourbon fut disgracié, sans qu'il eût, dit-on, prévu sa disgrâce. Le 11 juin, le roi, partant pour Rambouillet, lui parla comme à l'ordinaire, et lui dit: « Ne me faites pas attendre pour souper. » Sitôt qu'il l'eut quitté, le duc de Charost, qui avait des ordres dès la veille, lui remit une lettre conçue en ces termes: « Je vous ordonne, sous peine de désobéissance, de vous rendre à Chantilly, et » d'y rester jusqu'à nouvel ordre. » La reine, malgré son état de grossesse, reçut aussi une lettre mortifiante, par laquelle le roi lui commandait de faire tout ce que l'évêque de Fréjus lui dirait, et il en fut envoyé de pareilles aux ministres.

Les dispositions qui avaient accompagné le renvoi de M. le duc firent deviner facilement d'où partait le coup, et les changements qui allaient arriver. Le plus important, celui qui les renfermait tous, fut la déclaration du roi annonçant qu'il n'aurait plus de premier ministre, et gouvernerait par lui-même. Dès lors commença la toute-puissance du précepteur, puissance douce et affable dans sa forme et son exercice; aussi le regarda-t-on, jusqu'à l'âge de soixante-treize ans, comme l'homme le plus aimable et de la société la plus délicieuse; et lorsqu'à cet âge, où tant de vieillards sont forcés de se retirer du monde, il eut pris en main les rênes du royaume, il fut regardé comme un des plus sages. Ce changement en amena d'autres; on vit des hommes nouveaux dans le ministère, des disgrâces, des exils, des emprisonnements et même des libertés et des rappels. Le duc du Maine rentra en faveur. Les maréchaux d'Huxelles et de Tallard furent admis au conseil. Michel-Robert Le Pelletier-des-Forts, neveu de Claude, successeur de Colbert, fut fait contrôleur général à la place du président Dodun, qui avait succédé lui-même à Le Pelletier de La Houssaye; enfin le ministre de la guerre, Leblanc, que le duc de Bourbon avait retenu à la Bastille et mis en jugement pour dilapidation, fut rappelé au ministère. Le chancelier d'Aguesseau rentra même en fonction l'année suivante, mais il n'eut point les sceaux; ils furent donnés à M. de Chauvelin, qui eut en même temps le portefeuille des affaires étrangères en remplacement du comte de Morville.

Une des premières opérations du cardinal fut de supprimer l'édit du cinquantième, de diminuer quelques autres impôts, et de faire des remises sur l'arriéré. L'augmentation des recettes générales, qui furent portées à soixante millions, et des fermes à quatre-vingts, permirent ces actes de générosité. Ils se trouvèrent joints à des actes moins honorables, tels que la réduction des rentes viagères, sous prétexte qu'à la chute du système elles avaient été acquises à vil prix. On attribua aux intendants des fonds pour faire des distributions dans les provinces et soulager les peuples. Enfin le roi plaça en différentes villes, sous des officiers expérimentés, six compagnies de cadets gentilshommes: établissement qui a été le principe de l'*École militaire*.

Le commencement du nouveau ministère fut encore marqué par une fixation des monnaies, qui termina la longue fluctuation où elles avaient été depuis Louis XIV. Le marc d'argent, qui, de quarante francs, à la mort de ce monarque, avait monté, en 1720, jusqu'à cent trente, et qui, quatre ans après, était redescendu à quarante-quatre, fut définitivement fixé à cinquante et un par une déclaration du 18 juin 1726. Depuis ce temps, le marc n'a presque pas éprouvé de variations.

Au printemps de l'année 1727, l'Europe était en paix, à l'aide de négociations entamées, suspendues, reprises pendant plusieurs années dans toutes les cours. Cet état de suspension dura environ cinq ans. Voici comment et par quelle filiation d'événements la guerre fut rallumée en Europe. La quadruple alliance signée à Londres en 1718, ouvrage du cardinal Dubois, qui avait rompu le projet formé par le cardinal Alberoni de rejoindre à la couronne d'Espagne les états que les paix d'Utrecht, de Rastadt et de Bade en avaient détachés, ce traité, forcément accepté par les Espagnols, dès la fin de 1718, n'était pas encore exécuté en 1720, où il fut convenu qu'un nouveau congrès s'assemblerait à Cambrai; mais il n'eut lieu qu'en 1722, et ne commença même à agir qu'en 1724.

En attendant l'accommodement, les confédérés de la quadruple alliance, qui se portaient pour médiateurs entre Charles VI et Philippe V, suppléèrent aux formalités dont les rivaux différaient de convenir, en garantissant à chacun d'eux le partage du traité de Londres par un acte signé à Paris le 21 septembre 1721. C'était un moyen d'arrêter tout d'un coup, par un effort commun, l'incendie que leur obstination voudrait allumer.

L'empereur jeta un autre point de discussion embarrassante entre les plénipotentiaires de Cambrai. Étant le dernier prince de la maison impériale d'Autriche, et se voyant sans enfants mâles, il avait fait, en 1718, sous le

nom de *pragmatique*, un règlement par lequel il appelait à sa succession, au défaut d'enfants mâles, Marie-Thérèse, sa fille aînée, ensuite ses autres filles, puis ses nièces et leurs enfants, selon l'ordre de primogéniture. Il demanda au congrès que cette pragmatique fût garantie par les puissances dont les plénipotentiaires assistaient à cette assemblée. Les puissances maritimes y consentaient, à condition qu'il supprimerait la compagnie d'Ostende. Cette condition ne lui convint pas, et il rappela de Cambrai ses ambassadeurs. Philippe en ayant fait autant à l'occasion du renvoi de sa fille, le congrès se dissipa de lui-même, et les deux principaux adversaires, l'empereur et le roi d'Espagne, prirent le parti de finir eux-mêmes leurs contestations.

Ils le firent, le 30 avril 1725, par un traité signé à Vienne, dans lequel l'empereur assurait le partage de don Carlos en Italie, et le roi d'Espagne garantissait à Charles VI sa pragmatique et la sûreté de la compagnie d'Ostende. Il se glissa aussi dans le traité des insinuations de secours mutuels, qui auraient lieu si l'Espagne tentait de recouvrer sur l'Angleterre Gibraltar et le Port-Mahon, et si la Hollande voulait détruire la compagnie d'Ostende. La France et l'Angleterre s'alarmèrent d'une alliance si étroite entre deux puissances jusqu'alors si ennemies; elles y opposèrent le contre-traité de Hanovre du 3 septembre de la même année, et entraînèrent dans leur parti la Hollande, la Suède et le Danemarck. La cour de Vienne attira à elle la Prusse et la Russie, deux puissances qui commençaient à mettre un poids dans la balance de l'Europe.

En même temps qu'on traitait de tous côtés, on armait aussi. Au milieu des nuages et de l'obscurité des négociations, le tonnerre de la guerre grondait, et l'orage paraissait prêt à éclater. Les Espagnols avaient investi Gibraltar, et les Anglais bloquaient les galions à Porto-Bello. Fleury, dans ces circonstances, jugea qu'il serait plus avantageux et plus honorable pour la France de conjurer l'orage, et de travailler à la conciliation et à la paix plutôt que de prendre parti dans cette querelle : il offrit sa médiation. La cour d'Espagne fit des difficultés pour l'accepter. Depuis le renvoi de l'infante, il régnait entre elle et celle de France, entre l'oncle et le neveu, un froid très-marqué. Le cardinal, à force d'égards et de prévenances, réussit à rapprocher les esprits. Louis XV, à l'occasion de la naissance d'un enfant, écrivit à Philippe V une lettre soumise et presque suppliante, mêlée de compliments et d'excuses. L'oncle, toujours Français sur le trône d'Espagne et qui souffrait de son état d'inimitié avec son ancienne patrie, charmé d'être prévenu, fit la réponse la plus affectueuse et la plus tendre, et aussitôt la bonne intelligence fut rétablie, au moins entre les chefs des deux états, que des liens de parenté réunissaient quand la politique les séparait encore. Il ne manquait plus au prélat ministre que le suffrage de l'Espagne, quand il commença ses démarches auprès d'elle : les autres puissances, gagnées par son caractère de douceur et de modération, lui avaient donné leur confiance. Il leur proposa donc et en obtint des articles préliminaires de paix qui furent signés à Paris, le 31 mai 1727, quelques jours avant la mort de George I[er], qui eut pour successeur George II, son fils.

Les principales conditions étaient un armistice de sept ans, suspension, pendant cet intervalle, de la compagnie d'Ostende, et la convocation d'un congrès général qui fut indiqué à Aix-la-Chapelle. Sa destination changea avant qu'il fût assemblé, et on le porta à Cambrai; mais, sur le vœu du cardinal, qui voulait s'y trouver en personne, et par complaisance pour lui, il fut enfin fixé à Soissons, où il commença le 14 juin 1728.

Les députés de presque toutes les puissances de l'Europe s'y étaient rendus avec empressement; on donna à l'ouverture du congrès beaucoup de solennité, et le cardinal y parut comme un arbitre investi de la confiance générale. Il distribua des compliments et en reçut. Les plénipotentiaires l'imitèrent entre eux; les harangues, les visites, on pourrait même dire les repas et les plaisirs, firent que cette assemblée dura un an, languissante, incertaine autant sur les matières à traiter que sur l'ordre et la forme à leur donner, de sorte que l'inaction la tua et qu'elle se sépara en juin 1729, un an juste après son ouverture.

Elle était devenue parfaitement inutile : en effet, pendant que le prélat fixait l'attention des peuples sur le congrès de Soissons, livré avec affectation à leurs regards, il s'occupait secrètement de moyens plus efficaces de procurer une paix générale. Le principal obstacle qui s'y opposait était l'obstination de l'empereur à mettre en activité sa compagnie d'Ostende, malgré ses anciens engagements, et à faire garantir sa pragmatique. En même temps qu'il exigeait ces avantages, il suscitait des difficultés, par lesquelles il paraissait vouloir éloigner l'établissement solide de don Carlos dans les états d'Italie qui lui étaient cédés. La reine d'Espagne, née Farnèse, et nièce du duc de Parme, qui n'avait pas d'enfants, était passionnée pour cet établissement. Le cardinal saisit habilement cette occasion de réconcilier tout à fait la cour de France avec celle d'Espagne. Il offrit à la reine de faire concourir l'Angleterre à sa satisfaction. Des soins qu'il se donna provint entre les trois couronnes un

traité d'alliance qui fut signé à Séville en novembre 1729. Il garantissait à don Carlos le droit de succession aux duchés de Parme et de Plaisance, après la mort du dernier souverain, qui ne pouvait pas tarder. Pour assurer ce droit, les Anglais s'obligeaient à favoriser par mer le passage d'un corps de troupes espagnoles, qui devait tenir d'avance garnison dans les principales villes de ce duché. Enfin les Hollandais accédèrent au traité de Séville, sous la promesse qui fut faite par les alliés de leur procurer une entière satisfaction touchant la révocation de la compagnie d'Ostende.

L'empereur, très-choqué de ce qu'on prétendait lui imposer la loi au sujet de cette compagnie, fit passer des troupes en Italie pour empêcher le débarquement des garnisons espagnoles, qu'il disait prématuré, puisque le duc de Parme, Antoine Farnèse, vivait encore. Mais ce duc mourut au commencement de 1731, et Charles VI ne put dès lors empêcher d'entrer en jouissance un prince que l'ancien traité de Vienne et le testament du défunt appelaient à la succession.

Tandis que le cardinal de Fleury s'efforçait de rétablir la paix au dehors, l'intérieur du royaume était incessamment troublé par des querelles de religion sans grandeur et peut-être sans conviction; on ergotait au lieu de prendre les armes, comme au temps de la ligue. Cependant ces vaines disputes, suivies de prétendus miracles, troublèrent la tranquillité publique et prirent un caractère de gravité qui fixa l'attention de la cour de Rome. C'était toujours au sujet de la constitution de la bulle *Unigenitus;* en la faisant enregistrer par le Parlement de Paris, et en défendant d'en appeler, le régent avait cru mettre un terme à ces querelles, mais elles avaient toujours subsisté sourdement; il s'ensuivit des exils, tristes moyens de conviction. Le cardinal de Noailles, à la tête des appelants, l'accepta enfin, au mois d'octobre 1728, six mois seulement avant de mourir, et le cardinal ministre aurait pu espérer de voir mettre un terme à ces querelles, si le pape n'en eût suscité de nouveaux sujets, en rendant général à toute l'église l'office particulier de Grégoire VII, ce fameux Hildebrand, qui s'était proclamé supérieur à tous les rois, et distributeur de toutes les couronnes, et que Grégoire XIII avait placé, en 1584, dans le martyrologe romain. La légende était accompagnée d'une bulle que le Parlement condamna avec des qualifications flétrissantes. Rome se plaignit, et, à cette occasion, renouvela ses instances pour le soutien de la constitution *Unigenitus.* Le roi voulut faire droit au pape, au moins sur ce dernier article, à défaut du premier, et, le 3 avril 1730, il donna une déclaration qui renouvelait l'obligation de la signature pure et simple du formulaire, et ordonnait l'exécution de la bulle *Unigenitus* et des autres constitutions des papes à ce sujet; il la fit enregistrer dans un lit de justice et défendit en même temps de délibérer sur l'enregistrement. Ce fut un nouveau sujet de négociation qui fit écarter l'appel des docteurs de Sorbonne, qui tenaient à cœur au gouvernement. Mais pour satisfaire aussi le Parlement, le 22 juillet, il adressa une circulaire aux évêques, pour les exhorter à ne point donner à la bulle la dénomination de règle de foi, mais seulement de jugement de l'église universelle en matière de doctrine, expédient qui ne satisfit personne. Il en fut de même de l'invitation qu'on fit à tous les partis de demeurer dans un silence charitable qui ne fut gardé par aucun.

Une consultation peu mesurée de quelques avocats de Paris, en faveur d'un curé du diocèse d'Orléans, interdit par son évêque, commença à ressusciter les troubles, en soulevant le zèle de M. de Vintimille, nouvel archevêque, qui avait remplacé le cardinal de Noailles, et dont l'opinion était tout l'opposé de celle de son prédécesseur. Le corps des avocats, embrassant la cause de ses confrères, prétendit fixer l'étendue de la juridiction de l'archevêque. Onze d'entre eux furent exilés. Les autres cessèrent de plaider et intéressèrent le Parlement à leur cause. Un arrêt du conseil ayant retiré cette affaire au Parlement, celui-ci revendiqua opiniâtrément son droit de haute police sur tous les objets qui peuvent nuire à la tranquillité du royaume; deux conseillers, accusés d'avoir parlé trop librement dans une députation faite au roi à Compiègne, furent arrêtés. L'un deux, l'abbé Pucelle, neveu de Catinat, jouissait d'une réputation méritée d'éloquence et de vertu. Le Parlement cessa ses fonctions et ne les reprit un instant, à la sollicitation de la cour, que pour déclarer abusif le mandement de l'archevêque de Paris. Un arrêt du conseil cassa celui du Parlement, réserva à la grand'chambre la connaissance des appels comme d'abus, et, de l'avis même du chancelier d'Aguesseau, quatre nouveaux membres furent enlevés. Les conseillers des enquêtes et des requêtes, qui formaient la plus nombreuse partie du corps, donnent alors leur démission, disant que, puisque les membres du Parlement ont à craindre de se faire arrêter et exiler en opinant, ou de se déshonorer en gardant le silence, ils remettent leurs charges au roi.

La grand'chambre, composée des plus âgés, était restée, et négocia la réintégration de ses jeunes confrères. Ils reprirent leurs provisions, et sur-le-champ se rassemblèrent et firent de

nouvelles remontrances. Convocation d'un lit de justice à Versailles, et nouvelles protestations des enquêtes et requêtes. Ils sont tous exilés en différentes villes du royaume. La grand'chambre seule reste encore et négocie de nouveau. D'Aguesseau, l'instrument forcé de tant de rigueurs, et Villars, qui avait beaucoup de relations avec le Parlement, s'emploient l'un et l'autre à rapprocher les esprits, en les portant d'un côté à la douceur et de l'autre à la soumission. Les exilés furent rappelés, et, dans les derniers jours de l'année 1732, la cour et le Parlement étaient au même point dont ils étaient partis, sans que toutes les discussions, les coups d'autorité, la résistance, le retour à la soumission, eussent amené une décision qui pût faire espérer le rapprochement des esprits et la tranquillité pour la suite.

La même fermentation qui régnait dans le Parlement, renforcé par le *corps* des avocats, qui prit alors le nom d'*Ordre*, se répandait, par les suppôts du barreau, dans toutes les classes du peuple. Les ecclésiastiques acceptants et appelants s'y firent chacun un parti; ils se combattaient par des écrits aigres et mordants, qu'ils tâchaient, pour s'attirer des lecteurs, de rendre amusants, en y semant des anecdotes plaisantes, vraies ou fausses, contre leurs adversaires. La palme en ce genre est restée longtemps aux *Nouvelles ecclésiastiques*, ce pamphlet des jansénistes, qui a duré plus d'un demi-siècle; les molinistes prenaient leur revanche, en livrant à la risée publique ce qui se passait dans le cimetière de Saint-Médard, paroisse de Paris.

Là avait été enterré un diacre nommé Pâris, qui n'eut rien d'éclatant dans sa vie qu'un zèle ardent contre la constitution. Mort en 1727, appelant, réappelant, adhérant à l'évêque de Senez, il fut préconisé comme un saint. Le bruit se répandit qu'il se faisait des miracles à son tombeau; des malades et des estropiés de tout genre y accoururent. Les patients n'étaient point rebutés, et les curieux, au contraire, étaient fort encouragés par ce qui s'opérait de merveilleux à ce tombeau. Les malades, appelés par l'appât de la guérison, éprouvaient des convulsions extraordinaires, signes de grandes douleurs qui leur arrachaient souvent des gémissements et des cris, symptômes assez étranges de la bienfaisante influence du prétendu saint invoqué. L'un se retirait plus clairvoyant, disait-il, que quand il s'était approché du tombeau; la jambe de l'autre, raccourcie auparavant, mesurée en quittant le tombeau, se trouvait allongée de quelques lignes. La contagion de la sympathie et l'ébranlement de l'imagination produisirent, dit-on, des effets réels. On criait miracle à pleine voix. C'est l'*œuvre de Dieu*, disaient les appelants; c'est l'*œuvre des démons*, disaient les acceptants; c'est l'*œuvre des hommes*, l'œuvre des prêtres toujours fourbes, et séducteurs intéressés de la populace, s'écriaient ceux qui furent appelés *philosophes*, et qui, ne redoutant plus les oppositions du clergé, divisé d'opinions, se servant même des uns pour combattre les autres, faisaient croître dans le champ de l'Eglise leurs systèmes destructeurs de la foi aux mystères. Le délire était au point que l'archevêque de Paris fut forcé de motiver la défense d'adresser un culte public au diacre Pâris, sur ce qu'il n'avait pas été canonisé. Des avocats fanatiques se trouvèrent pour en appeler comme d'abus, et le Parlement ne rejeta pas l'appel. Le désordre cependant qui résultait du concours perpétuel des illuminés, des curieux et des filous, qui se pressaient à toute heure autour du tombeau, fit prendre au gouvernement, en 1732, la résolution de fermer le cimetière. Les adeptes furent réduits à poursuivre dans des maisons voisines le cours de leurs prodiges; et le dernier excès du ridicule où ils donnèrent fut la juste peine d'un orgueil insensé, qui avait trop secoué les rênes de la dépendance.

Excepté ces démêlés, le cardinal vivait dans une tranquillité parfaite. Sûr de la confiance exclusive de son élève, il passait son temps dans sa maison de campagne d'Issy, n'en sortait que pour se rendre à Versailles, ou au conseil, ou à des conférences particulières avec le roi; sa compagnie ordinaire était un supérieur de séminaristes qu'on appelait *Sulpiciens*, et des évêques. La vie du roi, son élève, n'était pas moins monotone: timide par caractère, et religieux par les principes que lui avait inculqués son instituteur, il ne connaissait d'autre société habituelle que celle de la reine, qui lui avait déjà donné plusieurs princesses, et, le 4 septembre 1729, un dauphin; la chasse, qu'il aimait passionnément, et des voyages fréquents à Rambouillet, dans son cercle chéri du comte et de la comtesse de Toulouse, occupaient tous ses moments. Point de plaisirs bruyants, point de fêtes, que celles qu'exigeaient des circonstances impérieuses, comme la naissance du dauphin; encore ne s'y livrait-il que comme entraîné et non avec cette activité qui répandait la gaieté dans toute la France pendant la jeunesse de Louis XIV. Sous Louis XV, au contraire, la nation était inerte, indolente, à l'exemple de la cour, et surtout du monarque, dont l'apathie incurable était fortifiée de l'inapplication où avait été laissée son enfance, dans la crainte de fatiguer une complexion délicate. De vieux courtisans, Villars entre autres,

lui firent des représentations à ce sujet; mais il continua de montrer ce qu'il n'a que trop prouvé depuis, que vivre pour soi-même était son principal délice.

Cette quiétude fut interrompue par la mort d'Auguste Iᵉʳ, électeur de Saxe et roi de Pologne, arrivée le 1ᵉʳ février 1733. Stanislas Leczinski avait été élevé sur ce trône en 1704, par la protection de Charles XII, et il fut forcé d'en descendre lorsque le roi de Suède cessa de pouvoir le soutenir. Il était naturel que Louis XV souhaitât d'y voir remonter son beau-père; mais ce prince, désabusé depuis longtemps des illusions de la grandeur, eût abandonné volontiers des prétentions dont il connaissait tout le vide; et il est à croire que la crainte seule de faire soupçonner que son courage pût être au-dessous de sa fortune le fit rentrer dans la carrière de l'ambition. La plus grande partie de la Pologne penchait pour lui. Il se rendit à ses vœux, et, à l'aide d'un déguisement, parvenu à Varsovie le 8 septembre, il y fut proclamé le 12. Mais déjà, pour soutenir le fils d'Auguste, une armée russe était entrée en Pologne, sous le commandement du comte de Munich. Son armée parvint sans obstacle jusqu'au lieu de l'élection, força les partisans de Stanislas à se dissiper, et, le 5 octobre, fit élire Frédéric-Auguste II roi de Pologne.

Ce prince, époux de l'aînée des filles de l'empereur Joseph, et qui, à ce titre, pouvait élever des prétentions à l'héritage de l'Autriche, avait eu le soin de se concilier Charles, par la promesse de garantir sa pragmatique. Aussi, aux troupes saxonnes qu'il avait fait entrer en Pologne, pour appuyer ses prétentions, l'empereur en avait-il joint d'auxiliaires, sous le prétexte d'appuyer l'élection la plus légitime, et sa bienveillance avait encore contribué pour beaucoup aux secours divers que l'électeur avait obtenus de la czarine.

Celle-ci, Anne Ivanowna, nièce de Pierre le Grand, veuve du duc de Courlande, Frédéric Kettler, et sous laquelle les Moscovites commencèrent à influer sur la politique de l'Europe, était le troisième souverain qui occupait le trône russe depuis la mort du czar, arrivée en 1725. Catherine, veuve de ce prince, lui avait succédé d'après la dernière volonté même du monarque, suivant le bruit du moins que cette princesse en fit répandre; et, à sa mort, en 1727, Pierre II, petit-fils de son mari, et fils du malheureux Alexis, condamné à mort par son père, le remplaça. Pierre fut enlevé au bout de trois ans par la petite vérole, n'étant encore âgé que de quinze ans; et ce fut alors que les grands du pays décernèrent la couronne à la nièce de Pierre le Grand, au préjudice de sa fille, et la lui firent acheter par des concessions et des promesses qui n'eurent aucun effet.

Stanislas, réfugié à Dantzick, y attendait les secours qui lui avaient été promis par la France, lorsque la place fut investie par les Russes. Le courage des Dantzickois, exalté par l'amour qu'ils portaient à leur prince, leur faisait supporter depuis trois mois les privations et les travaux de tout genre, suite de leur situation, lorsque, le 13 mai, parut, à l'embouchure de la Vistule, le secours dérisoire de quinze cents Français, que le cardinal de Fleury faisait passer au roi de Pologne. C'était tout ce que l'éloignement des lieux et la jalousie de l'Angleterre avaient pu permettre de transporter sur des vaisseaux. Leur chef, le brigadier de La Mothe, mesurant d'un coup d'œil ses forces et celles de l'ennemi, rebroussa chemin sans balancer; mais, arrivé à Copenhague, le jeune comte de Bréhant de Plélo, envoyé de France en Danemarck, s'indigne d'une résolution qu'il croit flétrir l'honneur du nom français; et, se mettant lui-même à la tête de l'expédition, quoique pénétré de la certitude de n'en pas revenir, il ramène, au bout de quinze jours, sa petite troupe à la vue des murs de Dantzick. Il attaque sans délai une première ligne russe qui s'opposait à son introduction dans la ville, et la force, en effet, aux dépens de sa vie. C'était tout l'effort qu'on pouvait attendre d'une poignée de braves opposés à toute une armée; ils ne purent franchir la seconde ligne. Réduits à se cantonner dans un poste avantageux, ils s'y soutinrent pendant un mois, et firent une capitulation honorable. Ils devaient être renvoyés en France; mais, sur l'avis qu'un vaisseau français venait de capturer un vaisseau russe, ils furent transportés à Pétersbourg; ils y furent d'ailleurs traités avec une urbanité qui les surprit, et qu'ils s'attendaient peu à rencontrer dans un pays qu'ils supposaient encore barbare.

Les forces toujours croissantes des Saxons et de leurs alliés, les progrès nécessaires du siége, la trahison ou la lâcheté qui livra le fort de Wechselmunde, le blocus de la flotte russe, enfin le bombardement de la ville, la réduisirent, après quatre mois d'investissement, à l'impossibilité de tenir davantage. La circonstance la plus affligeante de sa position, c'est que la tête de Stanislas était mise à prix, et qu'on n'apercevait aucun moyen de le soustraire à la rigueur de son sort sitôt que la ville serait rendue. Dans cette situation désespérée, le monarque concerte avec l'ambassadeur de France, Monty, le projet d'une évasion qui lui permettrait de rendre aux fidèles Dantzickois, qui se sacrifiaient pour

lui, les moyens de traiter au moins de leur propre salut.

Le dimanche 29 juin, déguisé en paysan, et accompagné de trois guides grossiers, sur la fidélité desquels on n'avait pas eu le temps de prendre des renseignements bien certains, il s'éloigne, à la nuit close, des remparts de la ville; et, à l'aide d'une nacelle, il s'efforce, avec ses compagnons, de gagner la Vistule à travers une inondation qui avait empêché les approches de l'ennemi de ce côté. Il espérait, avant la prompte renaissance du jour et la reddition de la place, qui ne devait avoir lieu que le lendemain, mettre au moins ce fleuve entre lui et les Russes; mais l'incertitude de sa course au milieu des ombres de la nuit ne lui avait permis, lorsque le jour commença à poindre, de s'être éloigné encore que d'un quart de lieue. Réfugié dans une cabane abandonnée, il y attendait avec impatience le retour de la nuit, également tardive et courte en cette contrée pendant l'été, lorsqu'une décharge générale de l'armée et de la flotte russe lui annonça que la ville avait capitulé, et que désormais la sollicitude des alliés allait se réduire à la poursuite d'un seul ennemi.

La nuit arriva enfin sans qu'ils eussent soupçonné que l'objet de leurs recherches était presque sous leurs mains. Stanislas, après deux heures d'une navigation pénible au travers des roseaux qui résistaient à la nacelle, gagna enfin la chaussée d'une rivière, mais ce n'était point encore la Vistule. Il fut contraint de s'arrêter pendant le jour dans une chaumière habitée, où les Moscovites venaient souvent se rafraîchir, et où vinrent, en effet, quelques Cosaques, qui mangèrent avec ses compagnons de route, pendant que lui-même, séquestré dans un grenier, était couché sur une botte de paille, où il feignait un sommeil qui était loin de ses yeux. Ce ne fut qu'à la troisième nuit qu'il gagna la Vistule; mais il n'y rencontra point de bateau. Il fallut s'éloigner du fleuve, et chercher encore un nouvel asile. Dans celui-ci, le monarque fut reconnu. Le confiant aveu du prince devant son hôte fut payé de retour par un zèle aussi vif qu'intelligent, qui prépara les voies au passage. La nuit arrivée, le roi, à la clarté des feux de divers partis russes qui battaient la campagne à sa recherche, se remit en marche, guidé par son hôte; et, après une lieue de chemin, qui ne se fit pas sans l'appréhension de plus d'une funeste rencontre, il arriva pour la seconde fois sur le bord du fleuve, et eut le bonheur de le traverser dans une barque due aux soins de l'honnête paysan qui l'avait reçu.

Les plus pressants périls étaient dès lors passés; mais Stanislas était toujours en pays ennemi pour lui; et, pour gagner le territoire neutre du roi de Prusse, il restait à franchir le Nogat, branche orientale de la Vistule, qui se décharge dans le Frish-Haff. Ce fut l'ouvrage de deux jours, qui eurent encore leurs alarmes. L'indiscrétion des guides, qui se crurent trop tôt hors de danger, l'occupation de plusieurs villages sur la route par les Saxons et les Moscovites, et l'enlèvement de tous les bateaux sur le Nogat, faillirent renouveler les anxiétés où le monarque s'était trouvé. Une bienveillance inattendue que la Providence lui ménagea de la part de tous ceux auxquels il s'adressa leva ces derniers obstacles; et le samedi 2 juillet, ayant gagné Marienwerder, première ville frontière de la Prusse ducale, il put y goûter enfin une entière sécurité.

Les Moscovites étaient trop éloignés de la France pour attirer sur eux la vengeance de celle-ci. Elle fut donc dirigée contre l'empereur; et Louis XV s'empara d'abord de la Lorraine, patrimoine du duc François-Étienne, qui devait épouser l'archiduchesse Marie-Thérèse, fille aînée de Charles VI. Il s'allia en même temps avec l'Espagne, qui éprouvait des obstacles de la part de l'empereur pour le parfait établissement de don Carlos en Italie; et enfin, avec le roi de Sardaigne, qui avait aussi des sujets de plaintes contre le même prince, et qui se flattait d'obtenir de cette alliance le Mantouan et le Milanais, en échange de la Savoie.

Ce n'était plus le politique et guerrier Victor-Amédée qui donnait des lois à cette dernière contrée. Il avait abdiqué volontairement, à la fin de 1730, en faveur de son fils Charles-Emmanuel III. Mais les illusions qu'il s'était faites des douceurs de la vie privée s'étaient bientôt évanouies, et des tentatives sourdes pour remonter sur le trône avaient été punies par une détention violente qui révolta toute l'Europe, excepté Louis XV, son petit-fils. Le cardinal de Fleury, du moins, pensa que la cause d'un prince qui avait combattu ses deux gendres méritait peu de compromettre la paix du royaume, et l'aïeul du roi ne dut qu'au retour des sentiments de piété filiale dans Emmanuel d'être rendu enfin à la liberté. Il mourut d'ailleurs peu après son élargissement, et deux ans seulement après son abdication.

L'empereur fit ce qu'il put pour engager l'Allemagne dans sa querelle et faire déclarer cette guerre qui lui était personnelle guerre de l'empire: il y réussit, mais n'y gagna que d'ouvrir un plus vaste champ aux victoires des Français. Les cours de Londres et de la Haye, intéressées par le voisinage à la tranquillité des Pays-Bas, obtinrent un traité de neutralité pour ces provinces, en sorte que

les principaux efforts se portèrent sur le Rhin. Le 12 octobre, le maréchal de Berwick passa le fleuve, s'empara de Kehl, et s'assura de trois passages pour la campagne suivante. Pendant le même temps le vieux Villars, uni au roi de Sardaigne, poursuivant le plan d'invasion qu'il avait proposé au conseil dès le mois de juin, s'emparait de Pavie, de Lodi, Pizzighitone, et enfin de Milan et de son château, qui capitula le 30 décembre. Ce général expérimenté, persuadé que pour couvrir une conquête il faut conquérir au delà, voulait pousser les Impériaux jusque dans le Trentin, et leur fermer le retour en Italie; mais le roi de Sardaigne rejeta cette seconde partie de son plan, et, ne voyant aucun intérêt pour lui dans des acquisitions qu'il ne devait pas garder, il préféra se fortifier dans un pays dont il voulait rester propriétaire incommutable.

Le 17 de juin de l'an 1734, le maréchal de Villars acheva sa carrière, dans la même chambre, dit-on, où il était né, quatre-vingt-trois ans auparavant, pendant que son père était ambassadeur en Piémont. Il eut encore le temps d'apprendre la mort du maréchal de Berwick, qui, le 12 juin, avait été tué d'un coup de canon dans la tranchée devant Philisbourg. Comparant l'agonie pénible qui le retenait dans son lit à la mort brusque obtenue par Berwick au champ d'honneur : « Cet homme-là, » dit-il, « a toujours été heureux. » Ainsi finirent ces deux grands hommes, restes précieux du siècle de Louis XIV.

L'armée du maréchal de Berwick contenait dans son sein des hommes destinés à le remplacer un jour sous le rapport des talents militaires. C'étaient les deux Belle-Isle, petits-fils de l'infortuné Fouquet, et surtout le comte Maurice de Saxe, fils naturel du dernier roi de Pologne. Il avait fait ses premières armes en Flandre sous Eugène, servi sous le czar à Riga, combattu Charles XII à Stralsund, mérité d'être élu à la principauté de Courlande, dont l'exclut la jalousie des Russes, et s'était définitivement fixé en France, où il servait alors avec le grade de maréchal de camp. L'armée opposée, commandée par Eugène, comptait dans ses rangs des guerriers non moins illustres, entre autres le prince royal de Prusse, depuis le grand Frédéric, qui, âgé de vingt-un ans, avait suivi son père à l'armée. Ce dernier, ennemi de la France comme membre de l'empire, offrait alors, comme prince indépendant, un noble asile à Stanislas dans sa ville de Kœnigsberg.

L'année suivante, ce prince ayant renoncé au royaume de Pologne, par les préliminaires signés à Vienne, conserva seulement le titre de roi sa vie durant. En dédommagement on lui accorda les duchés de Lorraine et de Bar, réversibles en pleine souveraineté à la France après sa mort; au duc François-Étienne on assura, en échange, la possession du grand-duché de Toscane sitôt que la mort de Jean Gaston, dernier mâle de la maison de Médicis, qui ne devait pas tarder, ouvrirait cette succession. L'infant don Carlos, en échange de Parme et de Plaisance, obtint de l'empereur la cession de Naples et de la Sicile, ainsi que les ports de Toscane, pour lui, pour ses descendants, et, à leur défaut, pour les autres enfants d'Élisabeth Farnèse, reine d'Espagne, et pour leurs descendants, selon l'ordre de primogéniture. Le roi de Sardaigne eut pour sa part le pays de Tortone et de Novare, ainsi que les fiefs de Langhes, voisins de ses états de Piémont. L'empereur rentra dans les duchés de Milan et de Mantoue, que le sort des armes lui avait enlevés; et les rois d'Espagne et de Naples renoncèrent à toutes les prétentions qu'ils pouvaient avoir sur Parme et Plaisance, ainsi que sur la Toscane et ses dépendances. Les choses furent rétablies sur le Rhin comme elles l'étaient avant les hostilités. La France se rendit garante de la pragmatique autrichienne et de la succession par elle établie. L'Espagne, qui regrettait toujours les possessions enlevées à son sceptre par le traité d'Utrecht, refusa d'abord de souscrire à ces préliminaires; mais, hors d'état de faire valoir seule ses prétentions, elle y consentit enfin l'année d'après. La rédaction des traités définitifs, auxquels prirent part presque toutes les puissances de l'Europe pour les intérêts divers qu'elles avaient à ces transactions, éprouva encore de longs retards. Le traité de Vienne ne fut signé qu'en 1738, et l'Espagne n'y accéda même qu'en 1739. Dès 1737 cependant, Stanislas avait été investi de la Lorraine, et le prince lorrain était entré en possession de la Toscane, dont il hérita, cette année, par la mort du grand-duc.

Ce fut durant l'oisiveté de ces années de paix que des courtisans corrupteurs s'essayèrent à corrompre les mœurs d'un prince que son apathie seule eût défendu de l'erreur des passions. La comtesse de Mailly, Louise-Julie de Nesle, fut la première qui lui fit oublier ses devoirs; mais sa faveur fut courte; et bientôt supplantée par ses propres sœurs, et notamment par la plus jeune, qui fut créée duchesse de Châteauroux, cette première maîtresse, sans prendre le voile comme madame de la Vallière, expia dans les exercices d'un repentir religieux le crime de sa séduction.

Vers ce même temps, c'est-à-dire de 1736 à 1739, se déclarèrent les premiers symptômes des troubles qui, en agitant la Corse,

préparèrent son union avec la France; la lassitude d'un joug pesant, des priviléges abolis, des assassinats tolérés, des impositions maintenues après l'engagement solennel de les supprimer, furent les griefs mis en avant par les Corses pour se soulever contre l'autorité génoise, qui, depuis quatre siècles, dominait dans l'île. Impuissants à comprimer cette insurrection, les Génois recoururent à l'empereur. Six mille Impériaux, accordés par lui et commandés par le prince de Wurtemberg, eurent bientôt reconquis la plaine sur l'inexpérience des insulaires; les montagnes leur rendirent l'indépendance. La paix qui leur fut ensuite accordée par la médiation de l'empereur ne reçut pas même un commencement d'exécution. Quatre chefs corses sont arrêtés par ordre du sénat de Gênes. La guerre se rallume aussitôt; et déjà les insurgés appelaient la domination de l'Espagne, lorsque l'empereur, garant des stipulations violées, fit rendre les chefs, mais ne put obtenir du gouvernement génois de traiter les Corses en concitoyens.

Sur ces entrefaites, débarque en Corse, en 1736, un baron de Neuhoff, aventurier westphalien, qui amenait aux insulaires, sur un petit vaisseau, dix pièces de canon, quatre mille fusils et quelque argent obtenus par lui du dey d'Alger, qu'il avait leurré de la perspective de soumettre l'île à son pouvoir. L'enthousiasme habilement excité par le baron se propage avec une telle activité, qu'une acclamation générale le proclame souverain de l'île, sous le nom du roi Théodore, et il entretient le prestige par des succès sur les Génois. Cependant ses moyens pécuniaires, épuisés en peu de mois par une représentation politique, le forcent de quitter l'île pour aller chercher de nouvelles ressources. Il intéresse à sa fortune une compagnie de commerçants d'Amsterdam, qu'il flatte de la possession exclusive du commerce de la Corse, et, des fonds qu'il en obtient, il équipe une frégate et quelques bâtiments chargés d'armes et de poudre, avec lesquels il reparaît à l'improviste devant Ajaccio, assiégée par les siens; mais un coup de vent le jeta dans le golfe de Naples, où ses vaisseaux avariés furent saisis, et où lui-même fut arrêté. Il parvint à s'échapper de prison; mais son crédit était épuisé, et ne lui permit plus de donner suite à ses premiers desseins.

Gênes, dans l'intervalle, avait réclamé l'intervention de la France, comme, quelques années auparavant, celle de l'empereur. Un plan de pacification, dressé sous les yeux du cardinal de Fleury, fut destiné à être porté en Corse par le comte de Boissieux, neveu de Villars. Il partit dans les premiers jours de 1738, et on lui donna cinq régiments pour appuyer sa médiation. Ces forces devinrent suspectes aux habitants, surtout quand on leur demanda leurs armes. Ils feignirent de se résigner à leur sort, et profitèrent de la sécurité qu'ils avaient inspirée pour surprendre les Français et les repousser dans Bastia. Le comte de Boissieux, déjà malade, en mourut de chagrin, et fut remplacé, en 1739, par le marquis de Maillebois. Les bonnes dispositions de celui-ci soumirent l'île en trois semaines; mais cette conquête fut sans aucun fruit, des événements d'un plus grand intérêt ayant agité l'Europe l'année suivante, la France retira ses troupes, et les Corses reprirent sur les Génois la supériorité qu'ils avaient eue précédemment.

L'empereur avait peu joui des avantages de la paix. Les préliminaires du traité de Vienne étaient à peine signés, qu'il se vit engagé dans une nouvelle guerre contre la Turquie. Mais Eugène n'était plus, et l'Autriche s'en aperçut à ses revers. Une paix honteuse et précipitée vint y mettre un terme par le sacrifice des conquêtes de ce grand général. Temeswar, Belgrade, et toute la partie de la Servie dont il avait accru l'héritage de la maison d'Autriche à la paix de Passarowitz, en furent détachés par celle de Belgrade, du 1er septembre 1739. Mais à ce prix même, Charles s'estimait heureux de pouvoir assurer à sa fille l'intégrité du reste de ses domaines. Depuis vingt ans, c'était le but de toutes ses transactions politiques, et il se flattait de l'avoir atteint, lorsqu'il mourut le 20 octobre 1740. Il descendit au tombeau avec cette ferme confiance, que, par la garantie de sa pragmatique, jurée par les principales puissances de l'Europe, l'archiduchesse Marie-Thérèse, sa fille aînée, allait entrer dans la possession paisible de tous les états de la maison d'Autriche; mais à peine avait-il les yeux fermés, qu'il se présenta une foule de compétiteurs.

Les électeurs de Bavière et de Saxe réclamaient la succession entière; le premier comme descendant d'une fille de l'empereur Ferdinand Ier, à laquelle elle était substituée *à défaut d'hoirs mâles*, selon lui, et *à défaut d'hoirs de ses fils*, selon la cour de Vienne; le second, ce roi de Pologne, que Charles avait mis sur le trône, comme époux de la fille aînée de l'empereur Joseph. Le roi d'Espagne faisait aussi revivre des droits surannés sur les royaumes de Hongrie et de Bohême, comme descendant de la branche aînée, par son aïeule, femme de Louis XIV, et par la mère de celui-ci. Le roi de Sardaigne réclamait, de son côté, le duché de Milan, du chef d'une trisaïeule, et le roi de Prusse différentes portions de la Silésie, auxquelles les

électeurs de Brandebourg avaient un droit de réversion par des pactes de famille et de confraternité avec les princes silésiens, portions qu'il soutenait avoir été injustement enlevées à sa maison par celle d'Autriche, sous le prétexte que ces pactes violaient les lois féodales, et en vertu des renonciations équivoques qui avaient été extorquées par la violence. « En » un mot, » disait-il dans l'exposition de ses droits, « je demande par force, et les armes à » la main, ce que la force et la supériorité » des armes m'ont ravi et me retiennent. »

Rien n'était moins prouvé que ses titres; mais toute prétention paraît bonne quand on a une armée nombreuse et bien disciplinée, un trésor bien fourni, de la capacité et de l'audace; or tels étaient les moyens du jeune Frédéric II, électeur de Brandebourg et roi de Prusse, par la mort de son père, arrivée cette même année. Aussi songea-t-il moins à raisonner qu'à agir. Il entre en Silésie à la mi-décembre, ses demandes ayant été rejetées; à la fin du même mois, il était maître de Breslaw, capitale de la province, et de plusieurs places susceptibles d'être fortifiées, qu'il mit en bon état de défense.

Mais, dès le mois de mars de l'année 1741, le comte de Neuperg, le négociateur infortuné de la paix de Belgrade, tiré de sa captivité par Marie-Thérèse, débouchait de la Moravie et faisait reculer le roi de Prusse au delà de la Neisse. Grotkau retomba entre les mains des Autrichiens, et Olhau, le magasin de l'armée prussienne, était menacé du même sort, lorsque Frédéric se détermina au hasard d'une bataille pour le sauver. Elle se livra, le 9 avril, dans les champs de Molwitz. Les Prussiens avaient l'avantage de l'infanterie, les Autrichiens celui de la cavalerie. Le baron de Romer, qui commandait la gauche de ceux-ci, profitant de sa supériorité, accable, par un vigoureux effort, la droite des ennemis conduite par le roi de Prusse lui-même; il la dissipe et tourne aussitôt sur le flanc de l'infanterie, où il jette quelque désordre. Frédéric juge la bataille perdue, et, soit de son propre mouvement, soit de l'avis de son général, le maréchal de Schwerin, qui se chargeait de la retraite, il prend le parti de se mettre en sûreté par la fuite. Il était à trois lieues du champ de bataille, lorsque la fortune du combat changea. Depuis son départ, Schwerin avait obtenu sur les Autrichiens, à son aile, les mêmes succès que Romer à l'aile opposée; et celui-ci, ayant été tué dans sa quatrième charge contre l'inébranlable infanterie prussienne dirigée par le prince d'Anhalt, le sort de la bataille fut fixé. Neuperg se retira sous Neisse, que sa présence maintint encore quelque temps, et qui succomba comme les autres places de la Silésie, lorsque la reine de Hongrie rappela son armée, à la fin d'octobre, pour l'opposer à des dangers plus imminents.

Pendant que Frédéric agissait, on délibérait à Versailles. Le cardinal de Fleury, soit lassitude des affaires, bien excusable à quatre-vingt-huit ans, soit confiance absolue dans la capacité du comte de Belle-Isle, lui avait laissé prendre un grand ascendant dans le conseil.

Celui-ci représenta que, l'exécution de la pragmatique devant donner à la maison d'Autriche, dans l'Europe, une prépondérance que la maison de Bourbon avait toujours redoutée, il fallait profiter, pour l'abattre, de l'occasion qui se présentait de former contre elle une ligue puissante. Le cardinal était retenu par la garantie si solennelle jurée à la pragmatique dans le traité de Vienne, et sans doute par la crainte d'une guerre qui allait fatiguer ses dernières années. Quant à Louis XV, il écoutait, jugeait solidement, disait son avis, mais avec tant d'indifférence, qu'il n'imposait nullement la nécessité de partager son opinion. On assure qu'après avoir manifesté son sentiment, et indiqué le meilleur parti à suivre, il lui est arrivé de dire : « Vous verrez qu'ils prendront le plus » mauvais. »

C'est ce qui arriva dans cette circonstance : on décida de s'opposer à la pragmatique, mais point assez ouvertement pour être publiquement convaincu d'infidélité à une promesse qui devait être sacrée. Le comte de Belle-Isle fut chargé de cette affaire; il prit le biais de faire, avec l'électeur de Bavière, une alliance offensive et défensive, qui obligeait à le secourir dans les guerres qu'il pourrait avoir, ce qui donnait à la France le droit de choquer la pragmatique sans pouvoir être accusée directement de mauvaise foi. Le négociateur fit entrer dans son plan la jonction de l'Espagne, et les deux cours signèrent de concert, à Versailles, le 28 mai 1741, une alliance avec l'électeur de Bavière, à laquelle se joignirent successivement les rois de Prusse et de Sardaigne, celui de Pologne comme électeur de Saxe, et les électeurs palatin et de Cologne.

Dans les arrangements arrêtés par les alliés, on laissait à Marie-Thérèse la Bohême, la Hongrie, les Pays-Bas, la basse Autriche et les duchés de Carinthie et de Carniole. Dans cette conjuration générale contre cette princesse, il lui restait l'électeur de Hanovre, roi d'Angleterre, les subsides du parlement de ce pays, et surtout le désir ou plutôt la passion des Anglais de susciter des embarras à la France, d'autant plus que la Grande-Bretagne venait de se constituer en guerre avec l'Espagne.

En exécution du traité de Versailles, une

armée de quarante mille Français, auxquels on donna le nom de troupes auxiliaires, passa le Rhin sur la fin d'août, sous les ordres du comte de Belle-Isle, devenu maréchal de France; et ayant gagné Donawert, elle s'embarqua sur le Danube pour se rendre à Passau, dont l'électeur venait de s'emparer. Dans le même temps, le maréchal de Maillebois, avec une armée aussi forte, se portait en Westphalie, et arrêtait un corps de trente mille hommes que George II, roi d'Angleterre, menait au secours de la reine de Hongrie. La supériorité des Français, prêts à s'emparer de son électorat de Hanovre, le força de renoncer à ce projet, et de signer un traité de neutralité, le 27 septembre 1741.

L'armée combinée de France et de Bavière pénétra sans obstacle dans la haute Autriche. L'électeur se fit couronner à Lintz en qualité d'archiduc, occupa Ens par un détachement, poussa même au delà, et envoya des partis jusqu'aux portes de Vienne, où l'on tremblait des simples apparences d'un siége. Cependant la France ne voulait qu'affaiblir la maison d'Autriche, sans qu'il fût dans son intention d'en dépouiller entièrement l'héritière. L'armée française quitta donc les bords du Danube à la fin d'octobre, sous la conduite de l'électeur et du maréchal de Broglie, qui remplaçait le maréchal de Belle-Isle, nommé plénipotentiaire à Francfort, pendant l'élection de l'empereur; et à l'exception de quinze mille hommes, qui furent laissés à Lintz, au marquis de Ségur, pour la garde du pays, elle se dirigea en plusieurs colonnes sur Prague, sous les murs de laquelle on arriva le 23 novembre.

Le grand-duc, époux de Marie-Thérèse, qui n'avait pu empêcher le roi de Prusse de conquérir la Moravie, profitant d'un armistice qu'il venait de conclure avec lui, accourut au secours de la place, et coupa les communications des alliés avec le Danube. Il ne leur restait de salut, aux approches de l'hiver, que dans la prise de Prague; mais, dans la proximité où se trouvait le grand-duc, qui n'était plus qu'à cinq lieues, ce ne pouvait être que le résultat d'un coup de main. Il fut arrêté pour la nuit du 25 au 26 novembre, et l'exécution en fut confiée au comte de Saxe, alors lieutenant général. Le comte disposa trois attaques, et assigna la principale à Chevert, simple lieutenant-colonel du régiment de Beauce, mais l'un des hommes les plus fermes et les plus intrépides de l'armée, doué surtout d'un don particulier pour inspirer sa confiance au soldat. On n'oubliera jamais l'ordre qu'il donna en cette occurrence à l'un de ses grenadiers : « Vois-tu cet enfoncement ? » lui dit-il en lui montrant l'angle rentrant d'un bastion; « tu monteras par là; on te criera qui vive, une fois, deux fois, trois fois; ne réponds pas et avance toujours : la sentinelle te mettra en joue, tirera, te manquera; tu fondras aussitôt sur elle, et je suis là pour te soutenir. » Le soldat, sans faire la moindre objection, monte avec tranquillité, exécute de point en point sa consigne, et Chevert se trouve effectivement sur ses pas pour le secourir. Le rempart est occupé, les portes sont ouvertes, et la ville est prise sans le moindre désordre et sans qu'il en ait coûté plus d'une cinquantaine d'hommes. Le 19 décembre, l'électeur est couronné roi de Bohême, dignité fatale à sa maison; et, un mois après, il est encore élu empereur à Francfort, sous le nom de Charles VII. Ce fut le terme de ses succès.

Un puissant secours arrivait encore de Hongrie à Marie-Thérèse. Réfugiée dans ce royaume, lorsqu'elle vit menacée la capitale de l'Autriche, elle assembla les Etats, et, s'y présentant avec son fils, depuis Joseph II, qu'elle portait dans ses bras et qui était âgé de quelques mois : « Abandonnée, » dit-elle, « de mes amis, persécutée par mes ennemis et attaquée par mes plus proches parents, je n'ai de ressources que dans votre fidélité, votre courage et ma constance. Je remets en vos mains la fille et le fils de vos rois, qui attendent de vous leur salut. Gardez-vous de trop craindre mes adversaires. Parjures à leurs engagements envers mon père, ils le seront à ceux qu'ils ont pris entre eux; ils se diviseront par le partage des dépouilles d'une femme et d'un enfant qui ne sont rien pour eux, mais qui sont beaucoup aux yeux de Dieu, protecteur de l'innocence et vengeur des traités. Puisse cet enfant que je vous présente et que je vous confie croître pour vous aimer et pour vous défendre un jour, ainsi qu'il aura été défendu par vous. » Attendris par le touchant abandon de ces paroles, que Marie prononça en latin, l'idiome des Etats, les magnats, oubliant leurs vieux griefs contre les précédents monarques, tirent leurs sabres et s'écrient avec enthousiasme : (*) (Mourons pour notre roi, Marie-Thérèse.)

Ce noble élan fut suivi de prompts effets : une cavalerie nombreuse et une nuée de troupes légères, sous les noms de hussards, croates, pandoures et talpaches, sortirent de cette contrée et des contrées voisines, et portèrent par toute l'Allemagne la terreur de leur armes et de leur indiscipline.

La Russie n'avait pu porter de secours à sa fidèle alliée, la France lui avait suscité au dehors et au dedans des embarras qui l'en détournèrent. Par les instigations de celle-ci, et

(*) *Pro rege nostro Maria Theresia moriamur.*

à l'aide de ses subsides, la Suède venait de déclarer la guerre à la Russie, que travaillait encore une fermentation sourde, occasionnée par les prétentions de la famille de Pierre le Grand au trône. Sept jours seulement après la mort de Charles VI, la czarine Anne Ivanowna l'avait suivi au tombeau, et avait institué pour lui succéder Ivan de Brunswick, son petit-neveu, âgé de deux mois, fils d'Antoine Ulric, frère du duc régnant de Brunswick, et d'Anne de Mecklembourg, sa nièce, laquelle était fille elle-même de Catherine Ivanowna, sœur aînée de la czarine. Au préjudice du père et de la mère de l'enfant, elle avait établi pour régent son favori Biren, duc de Courlande. Ce fut une première cause de dissensions, dont Biren ne tarda pas à être victime. Au bout d'un mois, il était relégué en Sibérie, et le duc et la duchesse de Brunswick étaient reconnus régents.

Cependant le duc d'Harcourt, envoyé par la France au secours de la Bavière, ayant passé le Rhin le 10 mars, arriva assez tôt pour faire lever le siége de Straubing. Dans le même temps, le comte de Saxe prenait Égra sur la frontière occidentale de la Bohême, poste important, qui devint le salut de l'armée française, en lui donnant une communication avec la Bavière. Le roi de Prusse, de son côté, après s'être emparé du comté de Glatz, avait pénétré en Bohême et battait, à Czaslaw, le prince Charles de Lorraine, frère du grand-duc, pendant que le maréchal de Broglie remportait à Sahay un avantage pareil sur le prince de Lobkowitz; la fortune de l'empereur semblait reprendre enfin le dessus, lorsqu'une nouvelle défection vint le replonger dans un abîme plus profond; ce fut celle du roi de Prusse. Ses victoires diminuèrent l'éloignement de Marie Thérèse à traiter avec lui, et les pressantes sollicitations de l'Angleterre, en obtenant pour Frédéric l'abandon de la Silésie, détachèrent facilement un prince à qui les irrésolutions, la faiblesse et les négociations du cardinal faisaient craindre d'être sacrifié. Le 11 juin, la paix fut signée à Breslaw entre les deux puissances.

De Budweis, sur la frontière méridionale de la Bohême, le maréchal de Broglie rétrograda à la hâte derrière la Blanitz, où il arrêta l'ennemi et arriva, sans être entamé davantage, jusqu'à Prague, mais sans pouvoir s'opposer non plus à l'investissement de la ville et de son camp, par le comte de Kenigseck. Le maréchal de Belle-Isle vint prendre part aux dangers qu'avait appelés son imprudente exaltation; et, muni de pleins pouvoirs, il joignit aux faits d'armes les artifices de la négociation. Pour prix de la liberté de l'armée française, il offrait d'abandonner la Bohême, et il permettait au cardinal de Fleury de rejeter sur lui tout le blâme de l'agression, dans des lettres où le prélat déclarait avoir été entraîné à la guerre malgré lui. La reine de Hongrie livra au mépris de l'Europe la faiblesse du cardinal, en faisant imprimer ses lettres, et exigea qu'au préalable de toute stipulation l'armée française se rendît prisonnière, condition déshonorante que ne pouvaient accepter deux maréchaux. La tranchée fut donc ouverte; mais, lorsqu'on croyait les assiégés abattus par le découragement et la disette, une sortie de douze mille hommes, commandés par le duc de Biron, détruisit en un seul jour les longs ouvrages des assiégeants; et l'avis de l'arrivée prochaine du maréchal de Maillebois, chargé de faire lever le siége, ranima encore leur courage. A son approche d'Egra, les Autrichiens abandonnèrent, en effet, leurs lignes, et le maréchal de Broglie put marcher au-devant de lui jusqu'à Tœplitz. Cependant, quoiqu'il eût déterminé la levée du blocus, on fut mécontent de lui, et son armée fut donnée au maréchal de Broglie, qui, pour la rejoindre, s'échappa de Prague, habillé en courrier.

Contraint de se réfugier de nouveau dans cette ville, privé désormais de toute espérance de secours, et menacé encore de la disette qui, malgré toutes les précautions prises pendant la levée du siége, devait bientôt assaillir une population de cent mille âmes, Belle-Isle ne prolongeait plus sa résistance que dans l'espoir de saisir quelque heureuse occasion d'échapper à la vigilance de l'ennemi : l'hiver vint la lui offrir. Les environs de la ville, ravagés par les Autrichiens, à l'époque du premier siége, les forçaient de tenir leurs cantonnements éloignés; ils n'avaient laissé que des troupes légères sur la gauche du Moldaw, qui traverse la ville. Muni de vivres pour douze jours, il se dirige sur Egra, éloignée de trente-huit lieues. Des otages enlevés de Prague moururent de froid dans les voitures du maréchal. Les longues nuits qu'il fallait passer au bivouac, au milieu de la glace et de la neige et sans rencontrer toujours le bois nécessaire pour allumer des feux, enlevèrent à l'armée un monde prodigieux. A peine cinquante hommes tombèrent sous le fer de l'ennemi, et douze cents périrent de froid dans le chemin. Le dixième jour, enfin, on gagna Egra, et cinq cents hommes périrent encore, à l'hôpital, des suites de cette pénible retraite. Elle fit un juste honneur à la sagacité, à la résolution, à l'intelligence et à la conduite du maréchal; mais on eut tort, dans le temps, de la comparer à celle des Dix mille, fait unique dans l'histoire, et qui n'a pas encore son analogue.

Chevert, demeuré à Prague avec cinq à six mille malades, ne s'en montra pas plus disposé à se rendre prisonnier. Egalement pressé

par la ville et par l'armée, il contint l'une et l'autre, en menaçant, si on ne lui accordait une capitulation honorable, de mettre le feu aux quatre coins de la ville, et de s'ensevelir sous ses ruines. Sa fermeté connue imposa; et, le 2 janvier, il obtint du prince de Lobkowitz, conformément à ses désirs, de rejoindre ses compagnons d'armes à Egra. L'armée regagna les frontières de la France, et il ne fut laissé dans Egra qu'une simple garnison qui, isolée au milieu de l'Allemagne évacuée par les Français, fut réduite à se rendre à la fin de l'année.

Le maréchal de Noailles, également recommandable comme administrateur et comme guerrier, avait été chargé d'observer les Anglais sur le Mein, où ils s'étaient avancés au retour de la belle saison. Ils y étaient réunis aux Hanovriens et à un corps de troupes de la reine de Hongrie. Le comte de Stair, ambassadeur en France à la fin du règne de Louis XIV et au commencement de la régence, les commandait. Georges II, et le duc de Cumberland, son second fils, s'étaient rendus à l'armée. De l'avis exprès du roi, elle s'était enfoncée jusqu'à Aschaffenbourg, au-dessus de Hanau, entre les montagnes du Spessart et le Mein, dont le cours et les passages, tant au-dessus qu'au-dessous de l'armée anglaise, étaient au pouvoir des Français. Dans cette imprudente position, elle tarda peu à ressentir les inconvénients de la disette, et à se voir menacée même du sort plus fâcheux d'être contrainte à mettre bas les armes. Le plus prompt retour pouvait seul prévenir ce malheur; mais le maréchal avait fait des dispositions propres à le rendre extrêmement hasardeux. Le 26 juin, dans la nuit, et par le plus grand silence, le roi avait levé son camp. Mais il était observé, et le maréchal n'attendait, pour donner l'ordre de l'attaque, que l'instant où l'ennemi serait engagé de toutes parts, lorsque le duc de Grammont, par une impatience, une audace, ou une présomption également inexcusables, quitte son poste et marche en avant du ravin. L'armée anglaise se forme aussitôt dans l'espace étroit dont elle peut disposer, sous la protection d'une artillerie formidable, avantageusement postée sur une colline. Le duc ne laisse pas de l'assaillir, et engage un combat d'autant plus inégal, que, masquant par cette nouvelle imprudence l'artillerie qui devait rompre les rangs ennemis, ce second moyen de victoire fut encore perdu.

Pendant ce temps, le maréchal de Broglie, trop faible pour se soutenir sur le Danube devant le prince Charles, qui se trouvait à la tête d'une armée nombreuse, se retirait avec peine, lorsqu'un corps de douze mille hommes que lui avait fait passer le maréchal de Noailles, sous la conduite du marquis de Ségur, lui facilita sa retraite sur le Rhin. Le prince l'y suivit; mais il fit de vains efforts pour franchir cette barrière, qui lui fut fermée par le maréchal de Coigny, comme celle de la basse Alsace le fut au roi d'Angleterre par le maréchal de Noailles.

L'évacuation de la Bavière par les Français la fit retomber sous la puissance de l'Autriche. Le malheureux Charles VII, obligé encore une fois d'abandonner sa capitale, se vit réduit à recourir à la compassion de celle qu'il s'était imprudemment promis de dépouiller. Elle écouta enfin des propositions qu'elle avait longtemps rejetées; et, le 27 juin, jour même de la bataille de Dettingen, l'empereur obtint un traité par lequel il renonçait à ses prétentions sur l'Autriche, s'engageait, ainsi que l'empire, à demeurer neutre pendant la continuation de la guerre, et laissait la Bavière sous la main de Marie-Thérèse, jusqu'à la conclusion de la paix générale. Ainsi la France se trouva avoir à supporter tout le poids d'une guerre dans laquelle elle avait paru n'entrer que comme auxiliaire.

Le cardinal de Fleury ne vit pas cette révolution. Il était mort à la fin de janvier, âgé de quatre-vingt-dix ans moins quelques mois, et après avoir tenu seize ans, malgré son grand âge, le timon de l'État. Plein d'urbanité dans ses manières, de simplicité dans ses mœurs, ennemi du faste et étranger à la cupidité, ce ministre trouva dans les qualités qui faisaient le fonds de son caractère les deux bases sur lesquelles il établit son administration : la paix au dehors et l'économie au dedans. Mais on a accusé le cardinal d'avoir trop sacrifié à l'amour ou au besoin même de la paix. Persuadé qu'il n'y avait que les Anglais qui pussent troubler la tranquillité dont il voulait jouir au dehors, il montra trop la crainte de les mécontenter. Ceux-ci en devinrent exigeants, et Fleury porta, dit-on, la condescendance jusqu'à mesurer sur leurs désirs, quelquefois impérieux, les forces de la marine. Il s'y résigna avec d'autant moins de difficulté que, dans le retranchement des dépenses qu'il aurait fallu faire pour cet objet, il trouvait à satisfaire le goût d'économie qui lui était naturel, et qu'il comptait, d'ailleurs, sur le caractère également pacifique de Robert Walpole, qui dirigeait alors le cabinet britannique.

L'objet primitif de la guerre ayant disparu par la renonciation de Charles VII à ses prétentions, rien ne semblait plus aisé à conclure que la paix. Elle était offerte par la France et repoussée par Marie-Thérèse, aveuglée par l'ivresse du succès, et qui se flattait de trouver dans la continuation de la guerre des dédommagements aux cessions qu'elle avait

faites en Silésie et dans le Milanais, et peut-être même l'occasion de rentrer dans ces provinces et dans le royaume de Naples. Elle était entretenue dans cet espoir par un nouveau traité d'alliance qu'elle venait de contracter à Worms avec l'Angleterre et le roi de Sardaigne; en sorte que la France se vit contrainte de renoncer, malgré son inclination, au rôle d'auxiliaire, et de déclarer franchement la guerre à des puissances avec lesquelles elle se trouvait depuis longtemps dans un état trop réel d'hostilité.

Les premiers jours de l'année 1744 avaient été témoins de deux entreprises spécialement dirigées par la France contre l'Angleterre. Le délabrement de la marine n'avait pas été si complet, que, par les soins du ministre de ce département, Jean-Frédéric Phélippeaux, comte de Maurepas, petit-fils du chancelier de Pontchartrain, quatorze vaisseaux ne se trouvassent alors équipés dans le port de Toulon pour seconder seize vaisseaux espagnols qui, après avoir transporté des troupes et des munitions à don Philippe, y étaient bloqués par trente-quatre vaisseaux de ligne anglais aux ordres de l'amiral Matthews. Le 22 février, la flotte combinée osa, malgré son infériorité, braver l'expérience des Anglais; et le résultat d'un combat indécis fut à l'avantage des alliés, en ce qu'ils purent gagner Carthagène pendant que l'amiral anglais allait se réparer à Minorque.

Dans le même temps, vingt-six autres vaisseaux français, sous le comte de Roquefeuille, sortaient de Brest, et gagnaient en plusieurs divisions les côtes de l'Angleterre; ils y transportaient vingt-quatre mille hommes et le prince Charles-Edouard, fils du chevalier de Saint-Georges. Courageux, entreprenant, indifférent à la fatigue, ferme dans l'adversité, modéré dans le succès, on pouvait tout attendre de son caractère; et il avait encore le comte de Saxe pour guide et pour appui. Aucun moment, d'ailleurs, ne pouvait être plus opportun pour une semblable expédition. La majeure partie des troupes anglaises était sur le continent, et la plupart des vaisseaux anglais en commission. Mais un coup de vent ruina encore les espérances des Stuarts. Comme on touchait aux côtes de Kent, le 16 mars un ouragan violent rejeta la flotte sur les côtes de France, où plusieurs bâtiments se perdirent.

Ce ne fut qu'après cette agression formelle, agression légitimée par une foule d'autres dans lesquelles les Anglais avaient assailli les vaisseaux français, que la guerre fut solennellement déclarée. On prit en même temps des mesures pour la pousser avec vigueur. L'impôt du dixième, qui avait été levé durant la guerre de Pologne, avait déjà été rétabli.

Quant au plan de campagne qui fut adopté, le prince de Conti, digne petit-neveu du grand Condé, devait commander les Français dans les Alpes, et y seconder don Philippe et les Espagnols; le maréchal de Coigny demeurer sur la défensive en Alsace; et les hostilités principales être portées dans les Pays-Bas. Le maréchal de Noailles devait s'attacher aux siéges des places fortes, et le comte de Saxe, promu à la dignité de maréchal de France, en couvrir les opérations. Le roi se rendit à l'armée; et la duchesse de Châteauroux, dame d'honneur de la reine, osa prendre congé de cette princesse pour le suivre.

Contre les cent mille Français qui envahissaient les Pays-Bas, les alliés n'opposaient que soixante-dix mille hommes commandés par Wade, élève de Marlborough, et le comte d'Aremberg, élève d'Eugène. Les Hollandais devaient se joindre à eux, et s'étaient déjà avancés dans les plaines de Lille; mais la promptitude de l'invasion déconcerta leurs desseins. Le roi arriva à Lille le 12 mai, et le 10 juillet, Menin, Ypres, Knoque et Furnes étaient déjà en son pouvoir. On se flattait de conquérir le reste de la Flandre avec la même rapidité, lorsqu'on apprit que le prince Charles, à la tête de quatre-vingt mille hommes, avait passé le Rhin à Spire le 1^er juillet; qu'il s'était emparé des lignes de Weissembourg, et avait repoussé au delà de Saverne le maréchal de Coigny, trop faible pour lui résister. Il fallut changer de plan, porter les principales forces en Alsace, et se tenir, au contraire, en Flandre sur la défensive. On en donna le soin au maréchal de Saxe, à qui on ne laissa que quarante-cinq mille hommes; mais les savantes manœuvres de ce général pendant le reste de la campagne suppléèrent au petit nombre, et le placèrent au rang des premiers capitaines.

Le maréchal de Noailles, avec le reste des forces, se dirigea sur le Rhin. Le roi l'y suivait, lorsqu'il fut arrêté à Metz par une maladie. Pendant ce temps, le roi de Prusse, jugeant l'armée autrichienne suffisamment occupée par l'armée française, et inquiétée encore sur ses derrières par les troupes de Bavière et de la régence de Hesse-Cassel, entra de nouveau en Moravie et en Bohême, et en douze jours fit capituler, le 16 septembre, à Prague, une garnison de dix-huit mille hommes, qui, à la vérité, ne s'attendait guère à y être attaquée.

Cependant le prince Charles se hâtait vers la Bohême. Aidé par la diversion de vingt-cinq mille Saxons, que le roi de Pologne venait de mettre à la disposition de la reine, sous la promesse d'une partie de cette Silésie qu'elle ne possédait plus; il harcela et fatigua tellement les Prussiens, en les tenant dans de continuelles alarmes pour leurs magasins, que

le 27 novembre ils évacuèrent Prague, après en avoir fait sauter les fortifications. L'empereur seul gagna à tous ces mouvements : la Bavière se trouva évacuée, et pour la troisième fois il put rentrer à Munich, mais dans un état de détresse et de dénûment que sa dignité rendait encore plus sensible, et qui dut beaucoup diminuer pour lui les amertumes de la mort, qui le surprit dans les premiers jours de l'année suivante.

Le 4 août, le roi arriva à Metz, où le maréchal de Schmettau, envoyé par le roi de Prusse, venait concerter avec lui le mouvement des armées. Le 8, le roi fut attaqué d'une fièvre putride, et six jours après il était à l'extrémité. La duchesse de Châteauroux et le duc de Richelieu ne quittaient pas le roi. Le duc, premier gentilhomme de la chambre et familier du monarque, avait contribué à l'élévation de la favorite, et en attendait, en échange, la continuation de sa faveur. Leurs soins réunis tendaient à éloigner tout le monde de la personne de Louis XV, et ils affectaient de ne point croire à son danger, pour repousser les secours que la religion offrait au prince, et se faire un jour un mérite auprès de lui, s'il en réchappait, de lui avoir épargné les inutiles terreurs de la mort. Mais le duc de Chartres, en qualité de représentant du premier prince du sang, et stimulé par les avis de son père, força des consignes qu'il n'eût pas été donné à d'autres de pouvoir lever, et assisté de François de Fitz-James, évêque de Soissons, fils du maréchal de Berwick et premier aumônier du roi, il lui annonça son état et le remit entre les mains du prélat. Celui-ci fit goûter au monarque les consolations célestes; mais il y mit un prix, celui de faire cesser le scandale d'un attachement illégitime. Le moribond s'y résigna et donna l'ordre du renvoi de la duchesse. Mille opprobres de la part du peuple accompagnèrent son départ et son voyage. Pendant le même temps, la reine arrivait pour prodiguer ses soins à son époux. Elle le retrouva donnant l'espoir d'une guérison prochaine, et disposé à réparer ses injustices envers elle. Le peuple, ravi de voir son prince rendu à la fois à la vie et à la vertu, le proclama le *Bien-Aimé*, et se livra dans toute la France à un enthousiasme inexprimable. Accablé de toutes parts de témoignages de sensibilité, le roi demandait ce qu'il avait pu faire pour mériter tant d'amour; et le peuple lui savait gré, comme d'un acte de modestie, de la naïveté de sa question. Mais, poursuivi bientôt par des conseils corrupteurs, il se lassa d'un empressement qui imposait des efforts à sa faiblesse. Des rencontres qui semblaient fortuites, et qui étaient ménagées par l'adresse de la séduction, le réengagèrent dans ses coupables liens. La duchesse fut rappelée avec éclat, et le prélat, qui n'avait fait que remplir les obligations étroites de son ministère, fut exilé dans son diocèse. Ce triomphe du vice fut de courte durée, et quelques jours s'étaient à peine écoulés depuis le retour de la favorite à la cour, qu'elle se sentit frappée des atteintes de la mort. Moins heureuse que le monarque, elle y succomba, et cette funèbre et effrayante leçon fut encore perdue pour lui.

L'aigreur réciproque qui avait gagné les puissances belligérantes leur fit négliger la nouvelle occasion de terminer leurs différends, que leur offrait la mort de Charles VII, arrivée le 20 janvier 1745. L'Angleterre, piquée des tentatives de la France pour rétablir Charles-Édouard sur le trône de ses pères, maintenait de tout son pouvoir, par d'immenses subsides, les anciennes prétentions de la reine de Hongrie. Celle-ci en formait de nouvelles à la dignité impériale pour son époux, et la France, au contraire, se proposait de l'assurer dans la maison de Bavière et d'en décorer le jeune électeur Maximilien-Joseph. Mais ce prince, poussé jusqu'à Ausbourg par les troupes autrichiennes, qui étaient rentrées en Bavière, et éclairé par les malheurs de son père sur les illusions du diadème, fit sa paix avec Marie-Thérèse, lui promit sa voix pour le grand-duc, et reconnut la légitimité du vote de Bohême, que la force avait rejeté lors de l'élection de Charles VIII.

Trompée encore une fois dans ses espérances de paix, la France se vit forcée à de nouveaux efforts pour la conquérir. On résolut de se tenir sur la défensive en Allemagne, et de porter les grands coups en Italie, et surtout en Flandre. Le maréchal de Saxe y commandait encore cette année. Le 1er mai, après avoir donné le change aux ennemis, il investit Tournay, qui, en vertu du traité de la Barrière, tenait garnison hollandaise. L'armée alliée, commandée par le duc de Cumberland, s'ébranla pour la secourir. Déjà elle était proche, lorsque le maréchal, laissant quinze mille hommes dans ses lignes pour contenir la garnison, se forme dans une plaine au delà de l'Escaut, ayant le village de Fontenoy devant son centre, celui d'Antoin à sa droite, et le bois de Bari à sa gauche, tous ces postes hérissés de canons qui les rendaient inabordables. Le 11 mai, cependant, il fut attaqué dans cette position par l'armée combinée. Les Anglais occupaient le centre; les Autrichiens, sous le comte de Kœnigseck, tenaient la droite; les Hollandais, qui s'étaient enfin prononcés, formaient la gauche, sous le prince de Waldeck. Les deux armées étaient à peu près égales, et chacune comptait environ quarante-cinq mille hommes. Le roi, ainsi que le dau-

phin, qui sortait à peine des fêtes de l'hyménée, s'étaient rendus à l'armée sur l'apparence prochaine d'une bataille.

L'action s'engagea sur les neuf heures du matin, par une canonnade longtemps prolongée, qui n'offrit point de résultat sensible. Kœnigseck donnait le conseil de s'en tenir à ce genre d'attaque, qui suffisait pour interrompre les travaux du siége, mais l'impatience des Anglais s'en irrite, et avec une rare intrépidité ils s'avancent contre le village de Fontenoy. Cependant, toujours repoussée par l'artillerie formidable qui les foudroie, ils renoncent à aborder les Français par ce point, et s'engagent, pour parvenir jusqu'à eux, entre le village et le bois. Mal secondés par leurs auxiliaires, qu'une résistance opiniâtre empêcha de marcher d'un pas égal, seuls ils se portent en avant, exposés à tout le feu des batteries de Fontenoy et des redoutes de Bari. C'est alors que, pour essayer d'y dérober leurs flancs, la nécessité les fit se resserrer en une épaisse et redoutable colonne, qui, par sa masse et son feu toujours roulant, écrasait les faibles corps d'infanterie successivement opposés à son attaque. Dans sa marche lente, mais continue, cette espèce de forteresse ambulante perça deux lignes d'infanterie française. Il ne lui restait plus qu'à dissiper la réserve de cavalerie : alors, hors de la portée des batteries, elle eût pu rabattre sur sa gauche et enlever Antoin, où le maréchal avait marqué le quartier du roi et du dauphin. Déjà l'alarme s'y répandait et l'on avait conseillé au roi le parti prudent de la retraite. Il s'y refusait, craignant de porter peut-être le découragement dans l'armée, lorsque le maréchal survenant, confirma le monarque dans sa résolution, en lui annonçant une victoire qui ne pouvait plus tarder. Les pertes, en effet, que l'artillerie ne cessait de faire éprouver à la colonne diminuaient de plus en plus sa consistance, et le moment approchait où elle devait la perdre tout à fait. On le hâta, sur l'avis de Richelieu, à l'aide de quatre pièces de canon qui avaient été réservées pour couvrir, en cas de nécessité, la retraite du monarque, et qui, inutiles à l'effet du combat, furent livrées par lui pour coopérer au succès de la journée. Pointées sur le front même de la colonne, elles en éclaircissent les rangs, et mettant obstacle à ce qu'ils pussent se reformer, un vide considérable tarda peu à s'y faire remarquer. Aussitôt le signal de la charge est donné à une cavalerie d'élite, qui fond avec rapidité sur cette masse imposante, et qui, la pénétrant de toutes parts, la dissipe en moins d'un quart d'heure, comme par enchantement. Ce qui échappe à un massacre affreux fait une retraite périlleuse sous le feu des batteries de Bari, et n'est hors de danger qu'après avoir laissé neuf mille hommes sur le champ de bataille. Les vaincus ne furent point poursuivis. Un plus grand intérêt ramena l'armée victorieuse dans les lignes de Tournay, qui, dix jours après, devint le prix de cette importante victoire.

Elle fit d'autant plus d'honneur au maréchal de Saxe, qu'il était mourant alors, et que, incapable de monter à cheval, c'était en litière qu'il se faisait transporter partout où sa présence était nécessaire. Le roi, au milieu des cris de triomphe qui retentissaient sur le champ de bataille, fixa l'attention de son fils sur le spectacle déchirant du carnage; et, en lui faisant envisager avec horreur à quel prix s'achète une victoire, il lui donna l'utile leçon de ménager le sang de ses peuples.

Les succès n'étaient pas moindres en Italie. Quant à l'armée d'Allemagne, dont le but était de s'opposer à l'élection du grand-duc, réduite par les renforts qu'on en tirait pour la Flandre, elle devint incapable d'atteindre son but. Le grand-duc lui-même, avec une armée supérieure, couvrit Francfort et força même le prince de Conti à repasser le Rhin. Dès lors rien n'empêcha l'effet de la majorité des suffrages que l'impératrice s'était assurés, et le 15 septembre son époux fut élu empereur, malgré les protestations du roi de Prusse, et même malgré ses victoires. Le 4 juin, en effet, il avait battu le prince Charles à Friedberg en Silésie, et acquitté, ainsi qu'il l'écrivait à Louis XV, la lettre de change tirée sur lui à Fontenoy. Depuis, quoique surpris et inférieur de moitié, il le battit encore en Bohême; et le 15 décembre enfin, une nouvelle défaite des Autrichiens et des Saxons, à Kesseldorff, sous les murs de Dresde, lui livra cette capitale de la Saxe, d'où s'éloigna le roi de Pologne, et où entra aussitôt Frédéric en vainqueur plein d'aménité. Mais déjà le roi d'Angleterre interposait de nouveau sa médiation pour le réconcilier avec l'impératrice.

Les Anglais s'étaient emparés, au mois de juin, de Louisbourg et de toute l'Ile-Royale ou du Cap-Breton, voisine de l'Acadie, conquête importante, qui les rendait à peu près maîtres exclusifs des pêcheries de Terre-Neuve, et qui interrompait en partie les communications de la France avec le Canada. Mais, presque dans le même temps, l'Angleterre eut à trembler pour ses propres foyers. Le prince Édouard, que n'avait pu porter, l'année précédente, en Angleterre une flotte de vingt vaisseaux de ligne, osa confier sa fortune à une petite frégate de dix-huit canons, frétée par un négociant de Nantes, et qui portait sept officiers, quelques fusils et peu

d'argent. Avec ce faible appareil il débarque au mois d'août sur l'une des îles occidentales de l'Écosse, gagne la côte voisine de Loch-Aber, et publie un manifeste, où il s'annonce pour revendiquer ses droits, avec l'aide seule de ses concitoyens. Cette déclaration lui donne aussitôt une armée de trois mille montagnards, avec lesquels il s'avance jusqu'à Perth. Le 15 décembre il y est déclaré régent des trois royaumes pour son père; et, quatre jours seulement après, fortifié des secours qu'il reçoit dans cette ville, des nobles Écossais et de leurs vassaux qui s'attachent à sa cause, il est proclamé de nouveau à Edimbourg.

Cependant sir John Cope, général des troupes anglaises dans le nord de l'Écosse, qui avait refusé d'abord de croire à la nouvelle du débarquement du prince, rassemble les troupes régulières qui sont à sa disposition, ainsi que les Écossais attachés à la maison régnante, s'embarque avec quatre mille hommes à Aberdeen, descend à Dunbar, près d'Edimbourg, et s'approche de cette ville jusqu'à Preston-Pans. Le jeune Édouard n'hésite point à l'y attaquer avec trois mille montagnards seulement, et il ne fallut à leur courage que dix minutes pour triompher du nombre et de l'expérience de leurs ennemis. De ceux-ci cinq cents furent tués, neuf cents blessés et quatorze cents faits prisonniers. Les munitions, les armes, les bagages, l'artillerie tombèrent au pouvoir des vainqueurs, et leur procurèrent les moyens offensifs qui leur manquaient. Le prince, dont la tête avait été mise à prix par la régence d'Angleterre, s'en vengea avec grandeur, par l'humanité dont il usa envers ses prisonniers; et sa clémence rehaussa l'éclat de sa victoire.

L'Écosse, cependant, était loin de lui être entièrement dévouée, et une grande partie suivait par choix les drapeaux de son adversaire. Sans laisser aux siens le loisir de calculer leur faiblesse, Édouard profite de la confiance que leur inspire leur succès, pour les diriger sur Londres même. Il entre dans le Northumberland, s'empare de Carlisle, descend jusqu'à la hauteur de la principauté de Galles, et, ne pouvant y pénétrer faute de ponts, se rabat sur Derby, à trente lieues de Londres, où la consternation commençait à se répandre. Mais déjà le duc de Cumberland avait été rappelé du continent avec des troupes réglées, et il avait pris poste à Stafford, près de Derby. Édouard ne s'était avancé d'une manière si hasardeuse au cœur de l'Angleterre que pour donner l'occasion de se déclarer aux nombreux partisans qu'on l'avait flatté d'y rencontrer. Mais personne ne remua. Rentré en Écosse, il y trouva quelques faibles secours en hommes et en argent, qui lui venaient de la France et de l'Espagne, dans le but seulement d'occuper les Anglais hors du continent.

Poursuivi avec mollesse, le jeune prince eut à peine gagné l'Écosse, qu'il s'attacha à la prise du fort de Stirling. Sans expérience des siéges, et sans autre artillerie que le canon de bataille dont il avait pu s'emparer en battant ses ennemis, il se consumait devant cette place, lorsque le général Hawley s'avança pour le dégager. Hawley s'était vanté de dissiper l'insurrection avec deux régiments de dragons. Il en avait davantage quand, arrivé le 24 janvier à Falkirk, les montagnards se présentèrent fièrement à sa rencontre. Au choc de sa cavalerie ils opposèrent une décharge à bout portant qui la rompit. Dans sa fuite elle porta le désordre dans les rangs de l'infanterie, déjà incommodée du vent et de la pluie qui la frappaient au visage; et la déroute des Anglais fut complète, sans que leur perte fût considérable; mais ils prirent bientôt une revanche décisive. Édouard fit retraite à Inverness, avec le désir de combattre le duc de Cumberland et l'espoir de le surprendre, marcha au-devant de lui; mais, arrivé à la vue des Anglais, ses gens se trouvèrent tellement excédés de fatigue et de faim, qu'il crut devoir se retirer sur Culloden, pour leur faire prendre du repos et de la nourriture. Ils se livraient avec excès et sécurité à la satisfaction de ce double besoin, lorsqu'ils furent surpris à leur tour par les Anglais. Édouard eut peine à ranger en bataille ses troupes, dont la moitié fut détruite, le reste se divisa en pelotons qui ne purent plus se rallier.

Blessé, mais échappé aux fureurs de cette journée, où l'on vit l'impitoyable vainqueur explorer le champ de bataille, non pour sauver les mourants, mais pour les massacrer, Édouard marcha cinq jours et cinq nuits sans pouvoir se reposer, suivi d'une vingtaine de compagnons de son infortune, qui furent bientôt contraints de l'abandonner, pour ne pas éveiller par leur nombre l'attention de ceux qui le cherchaient. Il ne lui en resta que deux, dont il fut encore obligé de se séparer de temps en temps. Avec eux il se rend dans un petit port où ses partisans de France étaient convenus de faire aborder les vaisseaux chargés des secours qu'ils pourraient lui fournir : il les y attend; mais, presque reconnu, il est forcé de fuir. Il passe la nuit dans les boues d'un marais, et s'éloigne au point du jour de ce lieu funeste. Cependant les vaisseaux qui paraissaient au loin envoient un canot sur le rivage; le prince n'arrive pas à temps, et les vaisseaux gagnent le large. L'infortuné se rejette dans ces pays sauvages :

il y marche à l'aventure, ne sachant à qui se fier, sans asile, sans gîte fixe; tantôt il erre sur des montagnes inaccessibles, tantôt il s'enfonce dans les réduits profonds des cavernes; tantôt enfin sur une mer orageuse, il est ballotté d'île en île, dans les plus frêles embarcations, et toujours il est livré aux rigueurs de la température et au tourment de la faim. Travesti en paysan et caché même sous des habits de femme, il donne le change à l'avide recherche d'un ennemi barbare qui a dévasté et brûlé vingt lieues de pays autour de lui pour lui enlever tout asile. Contraint cent fois de confier son sort à la discrétion du pauvre, qui n'ignore pas qu'une somme de trente mille livres sterling est promise à qui le livrera, aucun n'est tenté de devenir riche au prix d'une telle lâcheté. Un jour, exténué par la fatigue et affamé jusqu'au désespoir, il se détermine à frapper à la porte d'une cabane ennemie. Le maître paraît; « Le fils de votre roi, » lui dit le jeune prince en l'abordant, « vous demande du pain et des habits. Je sais que vous êtes mon ennemi; mais je vous crois assez de vertu pour ne pas abuser de ma confiance et de mon malheur. Prenez les haillons qui me couvrent, gardez-les; peut-être pourrez-vous un jour me les rendre sur le trône de la Grande-Bretagne. » Attendri et pénétré à la vue d'une infortune si auguste, le paysan prodigue à son hôte tous les secours que lui permet sa pauvreté, et lui garde un secret fidèle. Enfin, après cinq mois de courses, languissant et affaibli, succombant à la maladie par l'excès des fatigues et des inquiétudes, à peine couvert d'habits en lambeaux, Edouard est recueilli, le 29 septembre, par un corsaire de Saint-Malo, qui avait abordé secrètement à la côte de Locnanagh, et qui le débarque à Roscof, près de Morlaix, le 10 octobre, non sans avoir couru le nouveau danger de tomber dans une croisière anglaise.

Mille atrocités suivirent en Angleterre la défaite du prétendant. Les prisons se remplirent des défenseurs de sa cause, et les échafauds furent inondés de leur sang. Pendant ce temps, plongé dans les délices de Paris et à l'abri de ces catastrophes cruelles, Edouard en apprit les détails avec indifférence.

La ruine du jeune prince et la défection du roi de Prusse changèrent la perspective flatteuse que la fin de la dernière campagne avait offerte à la France. Des négociations avec le roi de Sardaigne furent entamées pour ramener l'équilibre rompu par l'accroissement des forces que l'Autriche allait avoir en Italie. Charles-Emmanuel s'y prêta volontiers; mais l'Espagne, qui, pour le satisfaire, devait se départir d'une partie de ses prétentions, y persistait avec inflexibilité. Louis, néanmoins, se portant fort pour cette puissance, qu'il se proposait d'amener à ses désirs, continuait à vouloir traiter. Emmanuel ne s'y refusait pas; mais sous la condition de pouvoir masquer aux Autrichiens, par des apparences d'hostilités, les négociations pacifiques qui existaient entre la France et lui. Suivant ces termes, il se présente devant Asti, que défendaient neuf bataillons français. Leur chef, secrètement instruit du mystère que l'on fait aux Espagnols et aux Autrichiens des dispositions amicales des deux nations, épargne le sang humain; et, après une résistance simulée, livre une garnison que la paix va rendre à ses foyers. Les Espagnols crient à la trahison; la division s'introduit dans le conseil entre eux et les Français, et elle est telle que le maréchal de Maillebois, inquiet pour sa propre sûreté au milieu des Espagnols, s'en sépare, et les met ainsi dans la nécessité d'évacuer eux-mêmes Alexandrie, dans la crainte d'y être forcés, comme les Français l'avaient été à Asti.

Le roi de Sardaigne signifie alors la rupture des négociations, et, dans le même temps, trente mille Autrichiens, sous le jeune prince de Lichtenstein, descendent en Lombardie.

Antibes, cependant, fut investie par les alliés. L'arsenal est enfoncé, le tocsin sonne, les paysans d'alentour affluent au secours de la populace armée, et cette troupe inexpérimentée, suppléant par son énergie à ce qui lui manque sous le rapport de l'art, chasse l'ennemi, non-seulement hors de ses murs, mais hors même du territoire.

Cet événement eut une influence immédiate sur la Provence, où les Autrichiens menaçaient Toulon et Marseille. Déjà le comte de Brown, qui avait toujours rançonné et dévasté jusqu'à la Durance, commençait à manquer de vivres, lorsque le maréchal de Belle-Isle arriva avec quelques troupes, rassura la province, et arrêta, dès le premier moment, les progrès de l'ennemi. Aidé depuis d'un renfort d'Espagnols, envoyé par le nouveau roi d'Espagne, Ferdinand VI, qui venait de succéder à Philippe V, son père, il fit craindre aux Autrichiens d'être cernés, et les détermina ainsi à une prompte retraite; elle eut lieu dans les premiers jours de l'année suivante.

La France était plus heureuse en Flandre que du côté de l'Italie. Le roi, qui s'y était rendu, fut témoin d'une partie des conquêtes du maréchal de Saxe et du prince de Conti, rappelé d'Allemagne. Louvain, Malines, Arschot, Anvers, Mons, Saint-Guillain, Charleroi, Namur, furent le fruit et des coups de vigueur et des savantes manœuvres du maréchal. Au mois d'octobre, il fit proposer au prince Charles, qui commandait les alliés,

de prendre l'un et l'autre leurs quartiers. Mais le prince, qui se rappelait la prise de Bruxelles, au cœur de l'hiver précédent, se défia d'une proposition qui n'avait été suggérée que par l'amour de l'humanité, et répondit qu'il n'avait pas de conseils à recevoir de ses ennemis. « Puisqu'il s'y refuse, » dit Maurice, « il faut donc l'y forcer, » et il lui présenta la bataille, qui fut acceptée. Les villages de Liers, de Warem et de Raucoux, munis d'une artillerie nombreuse, étaient sur le front des alliés. Les postes de Warem et de Raucoux, emportés à la baïonnette, permirent à l'impétuosité des Français de se déborder avec moins de danger. La victoire en fut le fruit.

Vers le même temps, les Anglais inquiétèrent les côtes de Bretagne et firent une tentative inutile contre la ville de Lorient, dépôt de la compagnie française des Indes orientales. Le 3 octobre, ils débarquèrent au nombre de cinq mille hommes; mais ils se rembarquèrent cinq jours après. Ils ignoraient alors les pertes que leur propre compagnie faisait en ce moment au centre même de sa puissance. La Bourdonnaye, gouverneur de l'île de Bourbon, dont la colonie nouvellement formée l'avait été des débris d'une colonie plus ancienne dans l'île voisine de Madagascar, et Dupleix, gouverneur de l'établissement de Pondichéry, sur la côte orientale de la presqu'île de l'Inde, leur portaient ces coups funestes.

L'année 1747 s'ouvrit à Versailles par des fêtes à l'occasion du second mariage du dauphin. L'année précédente, au mois de juillet, il avait perdu l'infante Marie-Thérèse, sa première épouse : elle était morte en couches d'une fille qui ne survécut que deux ans à sa mère. Sa seconde femme, Marie-Josèphe, fut choisie chez les alliés mêmes des ennemis de la France. Elle était fille de l'électeur de Saxe, qui avait évincé Stanislas du trône de Pologne, et lui avait fait courir tant de dangers à Dantzick ; mais la gloire du maréchal de Saxe, son oncle naturel, avait commencé à écarter des préventions que les qualités personnelles de la princesse achevèrent de dissiper. Dès les premiers jours de son mariage, elle donna des preuves de l'agrément et de la solidité de son esprit. Le dauphin avait conservé pour la mémoire de l'infante un attachement profond, que trahirent ses larmes au milieu même des apprêts de l'hymen. La dauphine s'en aperçut : « Laissez couler vos pleurs en liberté, monsieur, » lui dit-elle, « ils m'apprennent ce que je dois attendre de votre estime, si j'ai le bonheur de la mériter. » L'étiquette exigeait encore que l'un de ses plus brillants atours fût un bracelet orné du portrait de son père. La reine n'osait y porter les yeux : elle crut cependant devoir s'y résigner. « Ma fille, » lui dit-elle, « voilà donc le portrait de votre père. — Oui, maman, » répond la dauphine, » voyez comme il est ressemblant. » En même temps elle l'approche de ses yeux, et lui fait reconnaître Stanislas.

Cependant les Autrichiens et les Piémontais avaient reparu sous les murs de Gênes ; fortifiés par la présence de quatre à cinq mille hommes commandés par le duc de Boufflers, les Génois attaquent avec avantage les postes les plus rapprochés des assiégeants, et les forcent de s'éloigner de plus en plus de leur enceinte. Dans le même temps, le maréchal de Belle-Isle passait le Var, et, rentrant dans le comté de Nice, obligeait le roi de Sardaigne à abandonner Gênes, pour courir à la défense de ses propres États. Attaqué de la petite vérole, le duc de Boufflers, dont l'habileté et la constance avaient amené ce succès, ne vit pas l'heureuse issue de ses travaux, et ce fut le duc de Richelieu, envoyé pour le remplacer, qui en recueillit les fruits. Inscrit au livre d'or de la noblesse de Gênes, sa statue fut placée dans la grande salle du palais ducal, parmi celles des grands hommes qui avaient bien mérité de la république.

Le véritable auteur du salut de Gênes, qu'il avait opéré par sa diversion, le maréchal de Belle-Isle, toujours livré à son caractère entreprenant, imagina d'inquiéter alors le roi de Sardaigne pour le Piémont même; il fit remonter, à cet effet, le comte de Belle-Isle, son frère, jusqu'au delà de Briançon, pour forcer le col de l'Assiette, sur le chemin d'Exiles. Quatorze mille hommes, divisés en trois divisions, devaient l'attaquer en tête et à revers. Le comte, arrivé le premier au rendez-vous avec sa colonne, ne juge point à propos d'attendre les deux autres, et, sans artillerie, avec une témérité que le succès même ne pouvait excuser, il aborde des retranchements épais, construits sur un roc presque inaccessible, garnis d'une artillerie formidable, et défendus en partie par des déserteurs qui n'avaient pas de quartiers à attendre, et par d'autres troupes, dont le nombre, encore problématique, a été enflé ou diminué, selon qu'on a voulu flétrir ou justifier l'entreprise du général français. Deux heures d'inutiles efforts, et pendant lesquelles les Piémontais purent choisir leurs victimes à leur gré, coûtèrent aux Français deux mille blessés, quatre mille morts, presque tous leurs officiers, et parmi eux le chef imprudent qui les guidait, et qui planta en vain un drapeau dans les retranchements ennemis. Privé, par ses blessures, de l'usage de ses mains, il essayait encore, avec plus de désespoir que de véritable courage, d'arracher,

dit-on, les palissades avec ses dents, lorsqu'il reçut le coup mortel. Après cet affreux désastre, qui arriva le 22 juillet, on se trouva trop heureux de pouvoir hiverner encore dans le comté de Nice.

Le duc de Cumberland, qui commandait les alliés en Flandre, était repassé sur la gauche de la Meuse, dans l'intention de couvrir Maestricht, par où le maréchal de Saxe paraissait s'obstiner à commencer les opérations contre la Hollande. Ce dernier essaya d'une bataille pour parvenir à investir la place; elle fut présentée et acceptée le 2 juillet à Laufeld, village occupé par les alliés, en avant de la ville. Ce fut aussi le point sur lequel se dirigèrent les efforts qui devaient décider de la victoire. Trois fois les Français en furent chassés : ce ne fut qu'à la quatrième attaque qu'ils en demeurèrent les maîtres, et que la journée se déclara pour eux. L'armée battue repassa le fleuve; mais, cantonnée dans le duché de Limbourg, elle fut toujours à portée de défendre Maestricht. Dans l'impossibilité de la déloger de ses positions, le maréchal avisa au moyen de l'y retenir et de faciliter ainsi la conquête du Brabant hollandais. A la faveur de ce plan, les forts de l'Ecluse, du sas de Gand, de la Perle, de Liefskenhoek, de Zantberg, les villes d'Axel et de Terneuse, tombèrent en peu de temps au pouvoir des Français, qui prétendirent ne les garder qu'à titre de dépôt; mais la plus brillante de leurs conquêtes fut celle de Berg-op-Zoom, qui avait résisté au duc de Parme et à Spinola, et où, depuis, Cohorn avait épuisé toutes les ressources de son art.

On tremblait à Amsterdam, et l'on n'était pas sans inquiétude à Londres. Cependant les Anglais obtenaient sur mer d'immenses avantages, et ils achevaient de détruire les restes de la marine française, qui, depuis le commencement des hostilités, luttaient avec quarante vaisseaux contre cent-vingt que comptait alors l'Angleterre.

Le 14 juin, le marquis de la Jonquière, se rendant aux Indes orientales avec six vaisseaux qui escortaient un convoi, tomba, à la hauteur du cap Finistère, dans une escadre de dix-sept vaisseaux anglais commandés par les amiraux Waren et Anson, et ne put sauver que l'honneur. Quatre mois après, huit vaisseaux, derniers débris de notre puissance navale, destinés pour l'Amérique et commandés par M. de l'Etanduère, se trouvant également interceptés près de Belle-Isle, par l'amiral anglais Hawke, fort de quatorze vaisseaux, on se battit avec le même courage qu'à Finistère, et à peu de chose près avec la même fortune. Cependant un convoi de deux cent cinquante voiles fut sauvé; mais des vaisseaux de guerre, deux seulement, le *Tonnant*, monté par l'Etanduère, et l'*Intrépide*, par le comte de Vaudreuil, purent rentrer à Brest, et formèrent alors toute la marine de la France. Ce combat est célèbre dans les annales de la marine française, pour la résistance que fit le *Tonnant*, attaqué quelque temps par la ligne entière des Anglais.

La lassitude de cette guerre, qui durait depuis huit ans, la difficulté de fournir au recrutement des armées, les dévastations et les contributions qui frappaient les pays envahis, la ruine des commerçants de toutes les nations belligérantes, le désir des rois de Prusse et de Sardaigne de consolider leurs acquisitions par une paix générale, l'appréhension surtout des Hollandais sur leur propre existence, et leurs instances auprès de leurs alliés, étaient de grands acheminements à une pacification pour laquelle un congrès avait déjà été ouvert à Breda, et tenu depuis à Aix-la-Chapelle. Mais, malgré le vœu général, les dispositions présentes étaient plus hostiles que jamais; les alliés attendaient même un secours de trente mille Russes qui avaient déjà atteint la Moravie, et il ne fallait pas moins qu'un grand coup pour donner une impulsion décisive aux velléités pacifiques. Le maréchal de Saxe, qui ne cessait de répéter que la paix était dans Maestricht, se prepara à le porter. Menaçant à la fois Breda et Luxembourg, il inquiéta les alliés sur son véritable dessein; et quand ceux-ci, toujours incertains de son point d'attaque, se furent enfin déterminés à abandonner les bords de la Meuse, rabattant à l'improviste sur ses deux rives, il parvint enfin à cerner Maestricht. Sa prédiction se vérifia avec une exactitude singulière; car cette ville fut investie le 15 avril, et, le 30, les préliminaires si désirés étaient signés à Aix-la-Chapelle, entre la France, l'Angleterre et la Hollande. Les autres puissances belligérantes y accédèrent successivement, et, dès le 18 octobre, ils furent convertis en une paix définitive, avec une précipitation d'ailleurs et une incurie impardonnables, et qui, d'un moyen de rétablir la bonne intelligence entre les peuples, fit naître, au contraire, la cause d'une nouvelle guerre.

On croit cependant qu'il y eut dans le traité d'Aix-la-Chapelle un article secret touchant le prétendant. Le jeune prince, retiré à Paris, reçut, en effet, du roi d'abord des insinuations, ensuite des exhortations pressantes, puis des ordres de quitter la France. Persuadé que, s'il s'éloigne, il sera oublié pour toujours, il s'obstine à rester; mais il est enlevé et transporté au delà des frontières, non sans qu'un cri d'indignation ne s'élevât de toutes les parties de la France contre la faiblesse du monarque qu'on accusait d'obéir servilement à l'Angle-

terre et d'oublier la noble prérogative de son royaume d'être l'asile des rois malheureux. Depuis ce temps et jusqu'à sa mort, arrivée en 1788, Charles-Édouard a mené en différents pays une vie obscure, mais avec la gloire de ne s'être pas refusé aux occasions, de les avoir recherchées, et de s'être exposé à tout pour recouvrer la couronne de ses pères.

Louis XV s'était montré, dans plusieurs occasions de cette guerre, d'une manière qui lui mérita quelque gloire militaire; mais, peu sensible à ces triomphes, on le vit souvent les abandonner brusquement pour revenir se livrer, dans l'indolence de sa cour, aux désordres qui ont fait le déshonneur de sa vie. A la duchesse de Châteauroux avait succédé dans l'intimité du roi une femme des dernières classes du peuple, à qui sa beauté avait procuré l'alliance du sieur le Normand d'Etioles, sous-fermier, et qui fut connue depuis sous le nom de la marquise de Pompadour. Une mère dépravée avait bercé son enfance de la pensée coupable de captiver le cœur d'un monarque, et ses artifices y réussirent. Mais, politique dans son projet, la passion n'y entra pour rien: aussi n'eut-elle aucune des jalousies de l'amour; au contraire, au temps de sa plus grande faveur et indubitablement par ses soins, puisque rien dans l'État n'était réglé que par elle, on vit le monarque français, le roi très-chrétien, au mépris des mœurs et des regards de l'Europe, se former, à l'exemple des potentats musulmans de l'Asie, un véritable sérail de beautés vulgaires, qui ne pouvaient prétendre à la domination, et y prodiguer des sommes qui eussent suffi, pendant des années entières, à l'entretien de flottes nombreuses et d'armées considérables. On estime que cent millions *d'acquits au comptant*, billets qui, sans spécification du service auquel ils étaient affectés, n'avaient besoin que de la signature du monarque pour être acquittés, défrayaient en majeure partie ces honteuses dépenses. Par un contraste bizarre, au milieu de ses plus grands déréglements, Louis XV conserva toujours un respect apparent pour la religion; alors même il était de la plus grande exactitude à en remplir certaines pratiques, et a souvent témoigné que les disputes de l'église lui faisaient moins de peine pour les embarras qu'elles lui causaient que pour le triomphe qu'elles procuraient aux incrédules.

La doctrine de ceux-ci, doctrine qui menaçait et qui devait ébranler également le trône et l'autel, faisait alors de rapides progrès. C'était la suite d'un débordement d'écrits et de pamphlets philosophiques, dont les sarcasmes nombreux, moins aiguisés par le bon goût que par l'oubli grossier de toutes les bienséances, n'outrageaient pas moins la morale et l'autorité que la religion. Voltaire s'était fait chef et patriarche de la nouvelle secte. Diderot et d'Alembert étaient ses lieutenants; d'Argens, Boulanger, Freret, de Prades, La Mettrie et autres adeptes moins connus, revenants des sociétés d'Helvétius et d'Holbach, en étaient, pour ainsi dire, le corps d'armée. Quelques noms plus illustres méritèrent, à certains égards, d'enfler cette liste scandaleuse: tels furent ceux de Buffon, de Montesquieu, de Condillac, qu'on ne saurait cependant y agréger sans injustice. Rousseau fit bande à part; un ton plus décent, un style parfait, une élocution entraînante, l'air surtout de la persuasion, lui acquirent plus d'estime, et conquirent au philosophisme les esprits d'un caractère plus doux, que révoltaient l'âcreté et le cynisme de Voltaire.

Ce fut en cette occurrence que parut, en 1749, l'édit de *mainmorte*, qui interdisait au clergé, déjà privé de la faculté d'aliéner ses biens, celle d'en accumuler de nouveaux. Ce fut le dernier que scella le chancelier d'Aguesseau, âgé alors de quatre-vingt-un ans; il demanda et obtint sa retraite l'année suivante. Il eut pour successeur, dans sa dignité, Guillaume de Lamoignon de Blanc-Mesnil; mais les sceaux furent donnés à l'auteur de l'édit, au contrôleur général de Machault, qui, depuis 1745, remplaçait Philibert Orry, trop économe au gré de madame de Pompadour. La favorite avait eu le crédit de faire congédier de même, en 1749, le comte de Maurepas, fort aimé du roi, et qui tenait depuis vingt-sept ans le ministère de la marine. Son emploi passa à Antoine Rouillé, dont le court ministère fut marqué par d'utiles progrès dans le nombre et la forme des constructions, et par l'émulation des connaissances qu'il fit naître parmi les marins. Le seul comte d'Argenson, ministre de la guerre, second fils du garde des sceaux du même nom, et dernière créature du cardinal de Fleury, résistait à la marquise, par le besoin qu'on croyait avoir de lui. Ce fut lui qui fit instituer, en 1751, l'école militaire, pour l'instruction de cinq cents gentilshommes dépourvus de fortune. L'édit de mainmorte n'avait éprouvé aucune contradiction. Il n'en fut pas de même de la tentative que fit, l'année suivante, le contrôleur général, pour obtenir du clergé une estimation de ses biens, afin de les faire concourir aux charges publiques dans la même proportion que ceux des autres citoyens. Plus heureux que les autres ordres de l'État, le clergé avait su se maintenir jusqu'alors dans le droit de discuter l'impôt qui lui était demandé, et de l'accorder librement, d'où était venu le nom de *don gratuit*. On ne pouvait lui faire un crime d'avoir su se conserver son droit, mais

ce fut à lui une maladresse de le vouloir défendre, en alléguant ses immunités, et même un malheur d'y réussir. Il y parvint à l'aide de quelques légers sacrifices, dont il accrut son don gratuit, et eut même le crédit de faire transférer à la marine le ministre dont il redoutait la fermeté dans le contrôle.

Le triomphe du clergé parut odieux à la philosophie. Plus que jamais il devint en butte à ses traits, et malheureusement il prêtait alors au mépris et à la censure par le scandale de nouvelles dissensions religieuses qui affaiblirent son autorité en le commettant avec la magistrature. L'indiscrétion des jansénistes avait souvent donné lieu à ces résurrections soudaines de troubles que l'on croyait étouffés. Cette fois, on ne put la reprocher qu'à leurs adversaires. M. de Beaumont était alors établi sur le siége épiscopal de la capitale. Orthodoxe dans sa foi, instruit, désintéressé, charitable, il possédait toutes les vertus de son ministère; mais il ignora peut-être la mesure de condescendance dont la prudence lui faisait une loi. Il se méprit sur la nature des circonstances.

L'archevêque conçut le scrupule de profaner les sacrements de l'église, en les accordant à des mourants suspects de jansénisme; le célèbre Coffin, successeur de Rollin à l'Université de Paris, le duc d'Orléans, dit le Dévot, et plusieurs autres personnages plus ou moins marquants, se trouvèrent ainsi privés, à l'article de la mort, des secours spirituels. Le Parlement jugea qu'il y avait lieu à l'appel comme d'abus, et décréta le curé de Saint-Étienne-du-Mont, Bouttin, qui avait refusé les sacrements. Le clergé vit, dans cet acte de rigueur, une prétention à dispenser les choses spirituelles, et se plaignit que l'autorité judiciaire empiétait sur la juridiction ecclésiastique, et mettait la main à l'encensoir. Le conseil du roi entra dans ses sentiments, et cassa le décret du Parlement. Aux remontrances de la cour, le roi répondit qu'il se chargeait de faire justice de l'indiscrétion des pasteurs, et témoigna le désir qu'on assoupît ces querelles. Mais, au mépris de son vœu, le Parlement rendit, le 18 avril 1752, un arrêt solennel portant défense de faire refus des sacrements, faute de billets de confession, et sous prétexte du respect qui était dû à la constitution *Unigenitus*. Un nouvel arrêt du conseil annula celui du Parlement, déclara la volonté du monarque de se faire rendre compte de ces différends avant que ses cours n'en connussent; enjoignit de respecter la bulle comme loi de l'Église et de l'État, et ordonna enfin le silence sur les contestations. Mais pour l'obtenir les esprits étaient trop échauffés, et les évêques, comme le Parlement, continuèrent à se faire une guerre sans relâche, dans laquelle le roi interposa sa médiation et la compromit.

Au commencement de 1753 surtout, et au sujet d'un refus de sacrements à une religieuse, l'aigreur fut portée à son comble, et eut des suites bien graves. Le Parlement mit l'archevêque lui-même en cause, saisit son temporel et convoqua les pairs. Le roi fait défense à ceux-ci de se rendre à l'appel des magistrats, et ordonne aux derniers de surseoir à toutes poursuites pour refus de sacrements. Le Parlement fait des remontrances que le roi refuse d'entendre. Le roi ne pouvait mollir sans que son autorité cessât d'exister. Par le conseil du comte d'Argenson, le 9 mai, les membres des enquêtes et des requêtes furent exilés. La grand'chambre, livrée au même fanatisme, fut envoyée d'abord à Pontoise et ensuite à Soissons. Une chambre royale, composée de conseillers d'État et de maîtres des requêtes, fut installée aux Grands-Augustins, pour suppléer au défaut que laissait le Parlement dans la distribution de la justice; mais elle ne put le suppléer, parce que les avocats, procureurs, greffiers et autres officiers subalternes, refusèrent de faire le service. Cet état de choses dura quatorze mois.

Enfin, le 23 août 1754, la naissance du duc de Berri, l'infortuné Louis XVI, parut au roi une occasion de se relâcher de sa sévérité; et, par ses ordres, le contrôleur général de Machault entama une négociation qui, le 5 septembre, amena la réintégration du Parlement.

La faveur accordée à ce corps le rendit entreprenant à son tour. Dans son assemblée ordinaire de l'année 1755, pour voter sur le don gratuit accoutumé, le clergé profita de la réunion d'une partie de ses membres pour aviser aux moyens de rendre le calme aux esprits et aux consciences. Mais les évêques se divisèrent sur ce point : seize furent pour une opinion et dix-sept pour une autre; ils ne purent s'accorder que dans une consultation qu'ils adressèrent au pape pour recevoir ses instructions. Benoît XIV répondit aux demandes des prélats, et aux instances mêmes du roi, par une lettre faite pour rapprocher les parties, mais qui par sa sagesse même ne pouvait être encore appréciée par des esprits trop émus. Il y déclarait indignes des sacrements ceux dont la révolte était ouverte et notoire; mais, quant aux malades qui étaient simplement soupçonnés, il voulait, afin de prévenir tout scandale, qu'ils fussent seulement avertis du danger où ils mettaient leur salut, en persistant dans des sentiments réprouvés par l'Église, et qu'ils fussent admi-

nistrés d'ailleurs à leurs risques et périls. Ce bref, du 16 octobre 1756, fut supprimé le 17 novembre par le Parlement.

On entrait alors en guerre avec l'Angleterre, et les hostilités menaçaient de s'étendre en Allemagne. Il fallait des impôts, et on avait besoin de l'enregistrement du Parlement. Ce corps s'était promis de faire acheter son adhésion. La cour espéra éluder ses projets par un lit de justice qui fut convoqué à Versailles pour le 21 août. Le Parlement refusa d'opiner, et protesta à son retour à Paris. Dans le même temps, il se liguait avec les autres parlements du royaume contre les atteintes du grand conseil, qu'il soupçonnait le monarque de vouloir lui substituer, et, pour offrir plus de résistance, il essayait de former de toutes les cours supérieures un seul corps de magistrature, un parlement unique, distingué seulement en différentes classes.

Le chancelier de Lamoignon exposa, dans le conseil, le danger de ces prétentions; le roi opposa, le 13 décembre, un nouveau lit de justice, dans lequel il fit enregistrer trois déclarations. Par la première, on renouvelait l'injonction du respect dû à la bulle; mais celle-ci n'était plus qualifiée de règle de foi; le jugement des refus des sacrements était renvoyé aux tribunaux ecclésiastiques, mais l'appel comme d'abus était réservé au Parlement. La seconde déclaration était relative à la police du Parlement : les chambres ne pouvaient plus s'assembler sans la permission de la grande chambre; aucune dénonciation ne devait se faire que par l'organe du procureur général; point de voix délibérative avant dix ans de service; ordre d'enregistrer les édits après la réponse du roi aux remontrances permises; défenses enfin d'interrompre le cours de la justice, sous peine de désobéissance. La troisième déclaration compléta la stupeur par la suppression de la majeure partie des chambres des enquêtes et des requêtes, foyer ordinaire de toutes les résolutions extrêmes. Les magistrats demeurèrent quelque temps étourdis de ce coup inattendu; mais, outrés de n'avoir pu faire prévaloir leurs systèmes, ils crurent aussi honorable pour eux qu'embarrassant pour la cour d'offrir leurs démissions : trente et un membres seulement de la grand'chambre eurent la fermeté de ne pas céder à la séduction de l'exemple.

Les propos contre le gouvernement, et même contre le roi, propos qui se tenaient surtout dans les maisons des magistrats démis, étaient violents, et malheureusement trop capables d'ébranler des têtes faibles. On en eut la preuve dans ce qui arriva à Versailles le 5 janvier 1757. Le roi, montant en carrosse, fut frappé d'un coup de couteau par Robert-François Damiens, homme sombre, débauché et poursuivi pour vol. Le coup ne fut pas mortel. Son procès a prouvé qu'il n'avait pas de complice, et qu'il fut porté à ce crime par le mécontentement général, qui s'exhalait en plaintes et en discours peu ménagés sur la conduite du roi. L'assassin lui-même déclarait n'avoir pas eu le dessein de le tuer, mais seulement de l'avertir de mieux gouverner. Il n'en fut pas moins condamné, par le petit nombre de magistrats qui restaient encore de la grand'chambre, au supplice des criminels de lèse-majesté. Le zèle qu'ils marquèrent en cette circonstance et l'abattement du peuple touchèrent le roi.

Dans le premier moment de la catastrophe, dans celui où l'on avait cru devoir trembler pour la vie du monarque, la favorite avait été écartée, et le dauphin, qui était retenu par la défiance dans la contrainte et l'inutilité, avait été appelé au conseil. Il n'y demeura qu'un moment; les alarmes dissipées ramenèrent madame de Pompadour triomphante. M. de Machault, qui avait intimé à la favorite l'ordre de s'éloigner, et le comte d'Argenson, qui avait hautement triomphé de sa disgrâce, lui furent sacrifiés, et le ministère fut désormais sans vigueur. Le département de la guerre fut confié au neveu du comte, M. de Paulmy, fils du marquis d'Argenson. Quant à M. de Machault, il fut remplacé par le contrôleur général Périne de Moras, qui cumula les deux emplois, et qui s'y trouva insuffisant. Le reste du ministère se composait du comte de Saint-Florentin, que sa souplesse conserva dans son emploi, et de l'abbé de Bernis, depuis cardinal, qui n'avait encore de réputation que celle qu'il s'était acquise par des vers agréables; protégé par la marquise, il fut porté par elle au département des affaires étrangères.

L'année 1754 ne fut signalée que par quelques affaires sans résultats positifs, au Canada et sur les bords de l'Ohio. C'était le commencement de la fameuse guerre de l'Amérique du nord, aspirant à secouer le joug de la domination anglaise. On connaît l'issue de cette guerre qui contribua à changer la face du monde; mais les commencements en furent incertains. Le grand Washington, malgré la fortune qui l'attendait, éprouva des échecs, lesquels éveillèrent, l'année suivante, la sollicitude du cabinet de Londres, qui fit passer de nombreux renforts dans ses colonies, et qui, sans déclaration de guerre, se crut autorisé à concentrer des plans d'invasion contre les établissements français. L'expédition la plus considérable, dirigée contre le fort Duquesne, fut confiée au général Braddock, officier désigné par le duc de Cumberland lui-même, comme également recommandable et

sous le rapport du courage et sous celui des connaissances militaires. Mais cette tactique de manœuvres et de déploiements, dont Braddock pouvait être fier en Europe, était un talent inutile dans les forêts épaisses et infréquentées de l'Amérique. Cependant il lui donna de la présomption, et elle s'accrut encore par la comparaison qu'il fit de la supériorité de ses troupes, montant de cinq à six mille hommes, avec le petit nombre de ses adversaires. Parti du fort de Cumberland, sur la fin de juin 1755, instruit que les Français attendent un renfort, il se hâte de prévenir cette jonction, et, plein de la pensée que l'ennemi doit trembler à son approche et se cacher dans ses retranchements, il ne s'occupe que de l'atteindre, et néglige d'explorer les voies qui conduisent à lui. Le 9 juillet, il touchait presque à son but et s'applaudissait à la fois de son habileté, de sa diligence et de la rectitude de son jugement, lorsque, au milieu d'une gorge étroite et au plus épais d'un bois presque impraticable, une décharge inattendue, partant d'ennemis invisibles, jette une terreur panique dans sa troupe, qui se débande aussitôt Braddock essaye en vain de la rallier, l'officier seul entend sa voix; mais ce faible support ne peut rappeler la fortune du combat, et l'imprudent général, honteux de reculer et s'obstinant à tenir ferme, ne fait qu'assurer sa ruine.

En l'an 1756, le cabinet de Versailles continua de négocier; il demanda réparation des brigandages commis à l'égard de sa marine marchande : un refus positif d'y satisfaire amena les déclarations de forme qu'on ne pouvait plus différer. La France avait, à cette époque, soixante-trois vaisseaux de ligne, dont quarante-cinq seulement étaient en état d'être équipés. M. Machault eut le talent de distribuer de telle sorte ce petit nombre de bâtiments, qu'il tint en échec toute la marine anglaise. L'Angleterre, qui s'était flattée de tout envahir sans obstacle, se vit réduite, dès les premiers jours de la guerre, à trembler pour ses foyers; et, tandis qu'elle appelait à son aide des troupes prises sur le continent, la France, profitant de son erreur, débarquait, le 17 d'avril, à Minorque, une armée de douze mille hommes. qui. sous le commandement du duc de Richelieu, entreprit le siége du fort Saint-Philippe, la plus forte place de l'Europe apres Gibraltar. Quoique inférieure de trois vaisseaux, l'escadre française, sous les ordres du marquis de la Gallissonnière, se conduisit si bien, que l'amiral Bing, après d'inutiles efforts pour s'approcher de la baie et la ravitailler, fut obligé de gagner la baie de Gibraltar, conduisant plusieurs de ses vaisseaux à la remorque.

Malgré l'échec de la flotte anglaise, l'issue du siége était incertaine; et les maladies qui gagnaient l'armée semblaient même présager une retraite. Le maréchal crut devoir essayer dès lors de se procurer par un assaut ce qu'il désespérait d'obtenir des moyens méthodiques qu'il avait employés jusque-là : l'ordre en fut donné pour le 27 de juin. Le soldat, descendu dans des fossés de 20 et de 30 pieds de profondeur, sembla, un instant, réduit à l'impossibilité de gravir le roc, parce que les échelles se trouvèrent trop courtes. Mais, parvenus au dernier échelon, les officiers et les soldats s'élancent à l'envi sur les épaules les uns des autres, et, malgré un feu terrible, gagnent par ce moyen le sommet du rocher. Ainsi furent emportés trois des cinq forts extérieurs qui soutenaient la place. Frappé d'épouvante, le lieutenant général Blakeney demande à capituler, et le fort Saint-Philippe, réputé imprenable, tombe au pouvoir des Français.

Ceux-ci, en y entrant et en considérant la force de ses défenses, et les dangers qu'ils avaient courus, furent effrayés, à leur tour, de leur audace, et essayèrent en vain de répéter de sang-froid la manœuvre hardie qui leur avait livré cette forteresse. Ce coin de terre, témoin de tant d'exploits glorieux au nom français, vit encore un moyen de discipline qui fait honneur à la sagacité du général. Celui-ci, après mille défenses sévères et toujours inutiles pour extirper l'ivrognerie de son armée, s'avisa de mettre à l'ordre que tout soldat qui serait trouvé ivre serait privé de l'honneur de monter à l'assaut; de ce moment il ne fut plus question de ce vice dans l'armée.

L'Angleterre ne chercha point alors à s'assurer l'aide de l'Autriche, craignant que la seule conquête des Pays-Bas par les Français ne la contraignît à restituer celles que sa marine lui permettait en Amérique et dans les Indes. La France, qui pouvait concevoir la pensée d'établir des compensations par l'invasion de l'électorat de Hanovre, en était détournée par un examen plus réfléchi de sa position. Marie-Thérèse, de son côté, regrettait toujours la Silésie, et faisait des armements qui inquiétaient le roi de Prusse; elle s'était même unie, pour le dépouiller, à la Russie et à l'électeur de Saxe, et elle cherchait par des offres séduisantes, et surtout par des prévenances multipliées envers madame de Pompadour, à engager encore la France dans sa querelle.

Frédéric eut connaissance de ces menées par l'Angleterre, qui jeta sur lui les yeux pour défendre l'électorat, en cas d'attaque. Leur intérêt mutuel leur fit signer à Londres,

le 16 janvier 1756, une alliance qui avait pour but d'empêcher l'entrée des troupes étrangères en Allemagne. Le roi de Prusse, menacé d'un orage qui semblait devoir l'anéantir, ne s'effraya pas, et essaya de compenser, par sa célérité à prévenir les desseins de ses ennemis, la disproportion de ses forces avec les leurs. Quoique toutes les dispositions fussent à la guerre, partout on était encore en pleine paix. Au mépris de cet état de choses, mais contraint par la nécessité de sa propre conservation, Frédéric, dont le trésor était abondant, l'armée toujours prête et parfaitement instruite, fait entrer à l'improviste en Saxe le prince Ferdinand de Brunswick, son beau-frère, qui, le 20 d'août, s'empara de Leipsick. Un mois après, lui-même était entré à Dresde, d'où le roi de Pologne, pris au dépourvu, venait de sortir, faisant porter à son ennemi des propositions de paix auxquelles celui-ci ne répondit que par ces paroles sèches et accablantes : « Tout ce que vous me proposez ne me convient pas. » Plus ferme que son mari, la reine de Pologne, fille de l'empereur Joseph, était demeurée à Dresde. Frédéric y était à peine arrivé, qu'il se transporte au palais, et de là aux archives : la reine lui en ferme l'entrée de sa propre personne; mais, sans respect pour sa dignité, on l'écarte par la force et Frédéric extrait le fatal traité qui justifie son invasion.

La guerre qui s'ensuivit ne ressembla pas à la guerre de la pragmatique, entremêlée de traités perpétuels : celle-ci fut non-seulement très-sanglante, mais encore très-opiniâtre, sans presque aucune proposition d'accommodement, parce que les trois puissances ne pouvaient se persuader que, du moins à la longue, elles ne parvinssent à réduire un prince dont les forces étaient si inférieures, et que lui, au contraire, soutenu par son courage et un génie fécond en ressources, ne se laissait ni abattre par les revers, ni endormir par les succès. Une défaite était pour Frédéric le prélude d'une victoire : il multipliait ses troupes en les faisant pour ainsi dire, voler d'une extrémité de ses États à l'autre. Vaincu, poursuivi, il se présentait en force là où on l'attendait le moins. Il perdit sa capitale et la reprit, fit face au roi de Suède, qui de bonne heure grossit la ligue de ses ennemis; à la France, qui envoya contre lui des forces imposantes; aux Russes et aux Autrichiens enfin, qui, commandés par d'habiles généraux, l'investirent, percèrent ses États, et séparèrent ses armées. Mais ces échecs multipliés deviennent pour Frédéric un moyen de triomphe plus éclatant; il concentre ses efforts, rentre dans ses places, pénètre chez ses ennemis, leur fait désirer la paix, et, à force de constance et de talents, obtient et mérite à la fois le repos et le surnom de *Grand*. Tel est le tableau général de cette guerre, dont les détails ne sont pas plus glorieux pour la France que ses motifs pour la faire n'étaient justes et que la politique qui la dirigea n'était prudente.

Le soldat français se montra, comme à l'ordinaire, brave, intrépide, jaloux de la gloire de sa nation; mais il fut souvent mal commandé; l'intrigue des familles, l'ascendant d'une favorite, la considération du nom et de la naissance, plus que la capacité, donnèrent des chefs aux armées. Il y eut dans celle de terre des trahisons connues et non punies; dans les flottes, des lâchetés dissimulées. Nos escadres, ou exposées imprudemment ou mollement défendues, disparurent de dessus la mer, pendant que nos ennemis y promenaient insolemment leur pavillon à la vue de nos côtes qu'ils insultèrent quelquefois. A la vérité, on gagna des batailles autant qu'on en perdit, et nos efforts sur le continent de l'Europe furent assez heureux; mais ils ralentirent nos opérations maritimes. Les Anglais s'emparèrent de presque tous nos établissements dans les autres parties du monde, ruinèrent ainsi la compagnie des Indes, et anéantirent notre commerce.

Frédéric n'avait aucun tort à l'égard de la cour de Versailles, si ce n'est quelques plaisanteries qu'il s'était permises sur la faiblesse du monarque dans son conseil, où il ne se donnait pas la peine de dominer, et sur ses attachements peu relevés, qui devinrent plus vils encore dans la suite. Le monarque prussien ne cherchait qu'à conserver la Silésie; la France aurait dû l'aider, parce que c'étaient autant de forces arrachées à la maison d'Autriche, qui n'était que trop puissante; mais le ressentiment de Louis XV, les flatteries de l'Autriche envers madame de Pompadour, traitée d'*amie* et de *bonne cousine* dans des lettres confidentielles de Marie-Thérèse, et les supplications de la jeune dauphine, que l'on fit intercéder pour son père, en ordonnèrent autrement, et amenèrent cette fatale détermination dont tous les inconvénients avaient été prévus.

En 1757, la France ne se contenta plus d'être auxiliaire, et, au lieu de livrer seulement les vingt-quatre mille hommes qu'elle s'était si gratuitement engagée à fournir, et que commandait le prince de Soubise, elle fit passer en Allemagne une autre armée de soixante mille hommes, destinée à conquérir le Hanovre. Le maréchal de Saxe n'existait plus; c'était un de ses élèves, le maréchal d'Estrées, qui tenait sa place. A peine était-il nommé, que déjà l'on s'occupait de son successeur; on ci-

tait particulièrement le comte de Maillebois.

Le duc de Cumberland, trop faible pour résister aux soixante mille Français qui envahissaient l'électorat, n'avait opposé, au passage du Rhin et à l'occupation de la Hesse, qu'une retraite nécessaire, mais prudente, qui ne laissait pas que d'exiger de la circonspection de la part du maréchal : les envieux de ce dernier en prenaient l'occasion de le calomnier. « Ce n'était point avec cette timide réserve qu'on devait, » disaient-ils, « conduire des Français; et, mieux dirigés, depuis longtemps ils auraient dû avoir dissipé l'ennemi. » A ces plaintes, dictées par la jalousie, le maréchal répondit, le 20 juillet, en attaquant l'armée hanovrienne à Hamelen, sur la droite du Weser. Pendant qu'il battait l'ennemi, ce qu'il fit en plusieurs rencontres, le comte de Maillebois, victime d'une cabale, eut pour successeur le maréchal de Richelieu. Cependant le comte ayant été traduit au tribunal des maréchaux de France, des égards pour son père et la faveur d'une protection puissante arrêtèrent le cours de la justice : on ne connut de son procès et de son jugement que la courte détention qu'il subit au château de Dourlens, et après laquelle il reparut à la cour.

Le maréchal de Richelieu, suivant les plans de son prédécesseur, qui, après les lui avoir communiqués en bon citoyen, était parti en héros, pressait l'armée battue avec une activité que l'on comparait, avec peu de justice, à la lenteur du maréchal d'Estrées. Dans les premiers jours de septembre, il avait tellement acculé les Hanovriens aux environs de Stade, sur l'Elbe, qu'ils devaient être contraints de subir sous peu le sort des troupes saxonnes au camp de Pirna. Dans cette situation presque désespérée, le duc de Cumberland eut recours à la médiation du roi de Danemarck; et, sous cette faible garantie, fut conclue, le 8 septembre, la fameuse et équivoque convention de Closterseven, qui renvoyait une partie de l'armée hanovrienne dans ses foyers, confinait le reste dans Stade, mettait l'électorat, jusqu'à la fin de la guerre, sous la main de la France; et par laquelle enfin le maréchal se félicitait d'avoir tout à la fois et dissous l'armée anglaise et enlevé au roi de Prusse l'appui qu'il s'était promis de ce côté pour couvrir ses États.

Cependant le maréchal de Daun, ayant reçu ses renforts, s'avançait au secours de Prague que Frédéric tenait assiégé. Ce prince forme le dessein de le surprendre, et, laissant le maréchal Keith avec vingt mille hommes seulement dans ses lignes, il s'échappe avec le plus grand secret. Daun recule devant lui, et semble céder à l'ascendant d'un monarque victorieux. Frédéric, sourd aux représentations de ses généraux, qui soupçonnent une feinte dans cette retraite, ne l'en presse que plus vivement. Le maréchal s'arrête enfin le 18 juin sur l'Elbe, vers Kolin et Chotzemitz, où il s'était choisi un champ de bataille sur la croupe d'une colline, et où échouèrent, contre les habiles dispositions et contre l'immobilité de ses soldats, sept assauts furieux des Prussiens, et tout l'art et toute la tactique savante et nouvelle dont Frédéric était l'inventeur. La perte de vingt-cinq mille soldats que firent, en cette occasion, les Prussiens, en morts, blessés et déserteurs, et une sortie heureuse de la garnison de Prague, à la nouvelle de la bataille, forcèrent Frédéric à lever le siége et à évacuer même la Bohême. Ce fut à l'occasion de la bataille de Chotzemitz, et pour récompenser les braves qui s'y distinguèrent, et ceux qui suivraient leurs exemples, que l'impératrice institua son ordre de Marie-Thérèse.

A ce premier revers qu'éprouvait le roi de Prusse succédèrent coup sur coup la défaite de son allié à Hastembeck, celle du général Lehwald à Welau sur la Pregel en Prusse par le général russe Apraxin, un avantage du prince Charles sur le prince de Brunswick-Bevern et sur le maréchal Keith dans la Silésie, et enfin la capitulation de Closterseven, plus sensible pour lui qu'une bataille perdue. Dans le même temps, les Russes étaient entrés à Méhel, les Suédois en Poméranie, et le général autrichien Haddick avait mis Berlin à contribution. Frédéric, retranché dans la Saxe, qu'il ravageait, mais tenu en échec par le maréchal de Daun, et entouré d'ennemis puissants et victorieux, semblait destiné à être enveloppé bientôt dans l'immense filet tendu autour de lui. Personne ne doutait de sa ruine prochaine, et lui-même y crut quelques instants. Il avouait, dans des lettres confidentielles, ne voir que dans la mort un remède à sa position désespérante. Peu à peu ses ennemis, par leurs fausses mesures, lui rendirent sa sécurité.

Vingt-cinq mille Français cependant, sous les ordres du prince de Soubise, avaient quitté la Hesse, et, réunis à l'armée des Cercles, forte de trente mille hommes et commandée par le prince de Saxe-Hildbourghausen, menaçaient d'aller chercher le roi de Prusse en Saxe, lorsque celui-ci, forcé de battre ses ennemis séparément, pour leur échapper, jugea à propos de frapper les premiers coups de ce côté. Par une habileté admirable, il se dérobe, avec vingt mille hommes, à la surveillance du maréchal de Daun, et vient renforcer un faible corps de ses troupes, qui ne pouvait qu'observer les mouvements des impériaux. Mais on était alors à la fin d'octobre, et déjà les alliés, renonçant à leur premier projet, repassaient la Sala pour prendre des quartiers d'hiver. C'était précisément ce que désirait prévenir Frédé-

ric, qui ne voulait point avoir à trouver cet ennemi en tête au retour du printemps, et qui avait besoin d'ailleurs d'exploits éclatants pour rétablir sa réputation et l'influence de ses armes. Pour amener donc les alliés au combat, il cesse de dissimuler son infériorité, affecte de la crainte, et même avec une précipitation hasardeuse, mais qui était nécessaire à son dessein, il se retire vers Mersebourg, et se cache, pour ainsi dire, à Rosbach. Les alliés, qui avaient laissé échapper le moment favorable de le poursuivre, se ravisent quand il est hors de danger, et le 5 de novembre, se flattant de lui couper la retraite sur la Saxe, ils s'approchent de son camp, et se mettent en devoir de le tourner. Frédéric entretient leur sécurité par un repos absolu, et laisse tranquillement défiler leurs colonnes le long de ses retranchements; mais, quand il juge qu'elles sont suffisamment fourvoyées et hors d'état de pouvoir se reformer, tout à coup ses tentes s'abaissent, et offrent à l'ennemi en désordre une armée rangée en bataille et protégée par des batteries élevées qu'il leur est impossible de faire taire. Les premières décharges dissipent les troupes stupéfaites des Cercles, déjà à demi vaincues par la surprise; et cette armée nombreuse, qui s'était promis de tourner la faible armée de Frédéric, est tournée elle-même. La cavalerie prussienne tombe, par des chemins inaperçus, sur la cavalerie française, qui est prise à dos, et l'infanterie, qui se croit trahie, se débande en un clin d'œil. Le combat ne dura pas un quart d'heure : la réserve, commandée par le comte de Saint-Germain, n'eut pas le temps d'arriver, et ne put recueillir les fuyards, qui regagnèrent, les uns la Hesse, et les autres la Franconie. Ils avaient laissé trois mille morts et sept mille prisonniers, tandis que le roi de Prusse perdit à peine cinq cents hommes.

Le maréchal de Richelieu tarda peu à ressentir, en Westphalie, le contre-coup de la défaite de Rosbach, et à reconnaître l'insuffisance des précautions qu'il avait prises pour s'assurer de l'armée hanovrienne. Sitôt, en effet, que la force qui la contenait dans Stade, plutôt que le respect pour ses engagements, vint à se relâcher, par suite de l'échec éprouvé par les Français, les prétextes abondèrent pour éluder la capitulation; et, sous un nouveau chef, le prince Ferdinand de Brunswick, qui se prétendit étranger à ces transactions, elle reparut en campagne, couvrant de nouveau les États du roi de Prusse et les conquêtes de ce monarque. En vain le maréchal rappela au prince les stipulations du duc de Cumberland; en vain il menaça de mettre tout à feu et à sang dans le pays qu'il occupait, si l'Angleterre persistait à méconnaître ses engagements; en vain, avec une sévérité outrée, il mit à exécution ses menaces dans le Hanovre, qu'il garda encore tout l'hiver; le prince n'en continua pas moins de suivre sa pointe, et, par d'habiles manœuvres, semant l'inquiétude parmi les quartiers du maréchal, auxquels il fit craindre de se voir coupés, il parvint, avec un léger échec, à rejeter les Français de l'autre côté de l'Allier.

De Rosbach, Frédéric avait revolé en Silésie, où, pendant son absence et sept jours après sa victoire, le prince de Bevern avait été battu et fait prisonnier par le prince Charles, à Breslaw. Cette ville et celle de Schweidnitz étaient même tombées au pouvoir des Autrichiens, et la Silésie paraissait sur le point d'échapper à la Prusse. Il fallait encore un coup de témérité pour prévenir cette perte. Frédéric le tenta : le soldat, que son absence avait découragé, applaudit à sa résolution, et, quoique inférieur de moitié, il aspire à se trouver en présence du prince Charles. Fier de ses derniers succès, celui-ci s'indignait de la réserve de Daun, qui conseillait d'attendre l'ennemi; il voulut lui épargner une partie du chemin, et se priva des avantages d'une position choisie. Les deux armées se rencontrèrent, le 8 décembre, dans les plaines de Lissa, près de Breslaw. A peine Frédéric avait aperçu l'ennemi qu'il le jugea vaincu; mais ce ne fut pas d'ailleurs sans employer un art profond et des mouvements énigmatiques qui trompèrent la sagacité du maréchal, et qui procurèrent aux Prussiens une victoire plus complète encore que celle de Rosbach. Les Autrichiens jonchèrent de leurs corps le champ de bataille, et perdirent plus de vingt mille prisonniers, dont la majeure partie s'était réfugiée à Breslaw.

Telles furent sur le continent les opérations importantes de cette campagne célèbre : au dehors, la lutte resta circonscrite entre la France et l'Angleterre, et fut à l'avantage de la France dans le Canada; les Anglais perdirent cette importante possession. Quelques tentatives de descente sur les côtes de France, faibles diversions aux premiers succès des Français en Allemagne, n'eurent aucun effet et ne tournèrent qu'à la honte des Anglais : ils ne furent heureux, cette année, que dans les Indes orientales, où la paix d'Aix-la-Chapelle n'avait point interrompu les hostilités entre les deux compagnies. La compagnie française avait scrupuleusement exécuté le traité, et, sous l'administration pacifique qui tenait les rênes du gouvernement, les hostilités, qui s'élevèrent entre les Anglais et le soubab du Bengale, n'avaient pas été pour elle une occasion de chercher à reconquérir la supériorité qu'elle avait laissé perdre; mais peut-être y pensait-elle, lorsque la guerre se ralluma entre les métropoles. L'occasion était favorable, le

soubab venait de s'emparer du fort de Calcutta qui protégeait le principal établissement des Anglais sur le Gange. Ce fut à cette occasion que cent quarante-six Anglais, qui en formaient la garnison, furent entassés dans un caveau qui n'avait que dix-huit pieds en carré et deux petites ouvertures seulement par où l'air pouvait à peine s'introduire. On n'osa éveiller le soubab pour lui transmettre les supplications des malheureux captifs qui, périssant faute de pouvoir respirer, sollicitaient d'être transférés ailleurs. Le lendemain, vingt-trois seulement étaient en vie, et de ceux-ci plusieurs moururent encore des suites de la contagion qu'ils contractèrent dans cette affreuse nuit.

La légèreté du maréchal de Richelieu à l'époque de la convention de Closterseven, ses dévastations dans le Hanovre, et la ruine de la discipline parmi les troupes, favorisée par sa connivence, ou au moins par son insouciance, avaient occasionné son rappel, et l'on jugea même qu'il ne fallait pas moins que l'ascendant de la naissance et des dignités réunies en un prince du sang pour réorganiser l'armée. On jeta les yeux sur le comte de Clermont, qui s'était distingué en différentes occasions. Le châtiment de quelques fournisseurs infidèles et le renvoi de cinquante-deux officiers, cassés pour cause d'insubordination, signalèrent son arrivée à l'armée. Il s'occupa ensuite d'en resserrer les cantonnements, qui, disséminés sur un fond de cinquante lieues, prêtaient aux entreprises de l'ennemi pour les couper les uns des autres. Mais sa prévoyance ne put prévenir ce malheur. La Westphalie fut entièrement évacuée et les Français se cantonnèrent dans la Gueldre, de l'autre côté du Weser.

Une nouvelle négligence de la part d'un officier général permit au prince Ferdinand de passer le Rhin à Emmerick, de telle sorte qu'il se rencontra encore une fois au milieu des divisions françaises. Le comte de Clermont ne parvint à les réunir qu'à la hauteur de Crevelt, près de Dusseldorf, où il attendit l'ennemi, et où s'engagea, le 23 juin, un combat qui fut encore à la honte des Français. L'aile gauche, commandée par le comte de Saint-Germain, fut presque la seule portion de l'armée qui fit quelque résistance, et le salut même en fut gravement compromis, par la retraite hâtive et malheureuse de tout le reste sur Cologne. Sept mille morts du côté des Français demeurèrent sur le champ de bataille, et parmi eux se trouva le comte de Gisors, fils du maréchal de Belle-Isle, jeune guerrier de la plus grande espérance. Dusseldorf, Neuss, Ruremonde, tombèrent au pouvoir des Hanovriens et des Prussiens, dont les troupes légères portèrent l'effroi jusqu'à Bruxelles. Le comte de Clermont, qui prétendait, pour la troisième fois, avoir été mal obéi, demanda lui-même son rappel, et fut remplacé par le marquis de Contades, depuis maréchal de France. Le dauphin avait sollicité en vain de paraître à l'armée, pour rendre quelque confiance au soldat. « Votre lettre, mon fils, » lui répondit le roi, « m'a touché jusqu'aux larmes ; je suis ravi de reconnaître en vous les sentiments de nos pères ; mais il n'est pas encore temps que je vous sépare de moi. »

Le salut vint d'où on ne l'attendait pas ; d'une diversion que tentait alors le maréchal de Soubise, qui, parti des bords du Mein, rentrait dans la Hesse, et dont l'avant-garde, aux ordres du duc de Broglie, défit, à Sonders-Hausen, proche Cassel, et un mois précisément après la bataille de Crevelt, huit mille Hanovriens, commandés par le prince d'Isembourg. Cet incident, qui rétablit les Français dans le Hanovre, rappela le prince Ferdinand de l'autre côté du Rhin, où s'était porté aussi le maréchal de Contades, et devint pour le prince de Soubise l'occasion de réparer l'affront de Rosbach. Le 10 octobre, en effet, il battit de nouveau les Hessois, unis aux Hanovriens, à Lutzelberg, près de Cassel ; mais la saison, déjà avancée pour les opérations militaires, ne lui permit pas de profiter de son avantage, et il reprit ses quartiers sur le Mein, d'où il était parti ; ainsi sa dernière victoire ne fut guère profitable qu'à lui-même par le bâton de maréchal de France qu'elle lui acquit.

Le roi de Prusse, de son côté, avait ouvert la campagne par la prise de Schweidnitz, et de là s'était porté en Moravie, province que n'avait pas encore désolée le fléau de la guerre. Il espérait enlever Olmutz avant que le temporiseur Daun ne pût la secourir ; mais le monarque fut trompé dans ses calculs ; Daun eut le temps d'arriver ; mais, toujours prudent, il évita les occasions d'une affaire générale, et appliqua ses soins à couper les convois de l'ennemi, ce qui devait le conduire au même but. La sagesse des plans qu'il concerta et l'activité de Laudon à les exécuter obtinrent l'effet qu'il s'était proposé ; et Frédéric, privé de vivres, fut obligé de décamper. Mais il entra en Bohême, dans le dessein de rompre au moins les communications entre les Autrichiens et les Russes, qui, déjà maîtres de la Prusse, pénétraient au cœur du Brandebourg, et qui, sous les ordres du nouveau général Fermer, assiégeaient alors Custrin-sur-l'Oder.

C'était le point qu'il était le plus urgent de secourir. Laissant donc le prince Henri, son frère, avec une partie de son armée, opposée

à Daun, Frédéric, avec le reste et les troupes du comte de Dohna, qu'il rappela du blocus de Stralsund, se porta au-devant des Russes. Le 25 d'août, il était en leur présence à Zorndorf, presque sous les murs de Custrin, et il y donna le signal d'un combat à outrance. Irrité des atrocités gratuites commises sur ses sujets par les Russes, il avait donné ordre de ne faire aucun quartier, et pénétra si bien les troupes de son indignation, que la fureur, plus que l'art, dirigea les combattants dans cette bataille meurtrière, trois fois reprise dans le même jour. Les Prussiens perdirent onze mille hommes, et les Russes le double, outre trois mille prisonniers. La nuit, qui sépara les combattants presque sur le champ de bataille leur laissa la vaine gloire de se proclamer vainqueurs les uns et les autres ; mais les Russes, effectivement plus affaiblis, levèrent le siége et regagnèrent la Pologne. Frédéric revint alors en Saxe.

En Angleterre, un nouveau ministère, à la tête duquel était M. Pitt, depuis lord Chatam, imprimait une nouvelle énergie aux opérations maritimes, et s'attachait surtout à celles qui avaient pour but la conquête du Canada. Vingt mille hommes, cette année 1758, commandés par le général Abercrombie, menaçaient le fort Duquesne, sur l'Ohio, et celui de Carillon ou de Ticonderago, au nord du lac Saint-Georges ou du Saint Sacrement, et, dans le même temps, l'amiral Boscawen, avec vingt-trois vaisseaux de ligne, débarquait seize mille hommes, sous le général Amherst, à Louisbourg. Presque toutes les escadres que les Français avaient mises en mer cette année, pour communiquer avec cette colonie et celle du Canada, avaient été interceptées ou forcées à demeurer stationnaires dans les ports.

C'était avec quatre mille hommes seulement que le marquis de Montcalm, au fort de Carillon, attendait les vingt mille du général Abercrombie. Un retranchement de troncs d'arbres enlacés les uns dans les autres, et dont les branches, taillées en pointes, offraient comme un rempart de piques et de chevaux de frise, venait à peine d'être achevé lorsque l'ennemi parut. Les Anglais, comptant sur leur nombre, n'attendent point leur artillerie et donnent un assaut précipité; mais l'obstacle qu'ils rencontrent, plus difficile à surmonter qu'ils ne l'avaient imaginé, les livre au feu des remparts sans qu'ils puissent s'y dérober. Néanmoins leur fureur aveugle se soutint pendant cinq heures, et ce ne fut qu'au bout de ce temps qu'ils se retirèrent avec une perte de quatre mille hommes; ils abandonnèrent même totalement leur entreprise, quoiqu'ils eussent encore des forces plus que suffisantes pour réussir. La prise du fort Duquesne sur l'Ohio, et de celui de Frontenac ou Cataraconi, au nord du lac Ontario, et surtout la conquête de Louisbourg, les dédommagèrent de cet échec.

Cependant une escadre française, aux ordres du comte d'Aché, destinée pour les Indes orientales, plus heureuse que celle que l'on avait tenté de faire passer en Amérique, avait débarqué, à la fin d'avril, à Pondichéry, un renfort de deux mille hommes, à la tête desquels était le comte de Lally, qui devait prendre le commandement en chef dans l'Inde. Cette mission avait en même temps pour but de surveiller les agents de la compagnie, et les membres du conseil souverain, qu'on avait eu l'imprudence de lui représenter avant son départ, comme des hommes sans honneur et ne songeant qu'à s'enrichir. Avec un caractère dur, bouillant, absolu, accoutumé au commandement militaire, cette funeste attribution ne manqua pas de faire au général de nombreux ennemis. Le militaire du pays voyait d'ailleurs avec peine ravir à l'habile Bussy, le bras droit de Dupleix, une dignité à laquelle ses talents diplomatiques et l'expérience qu'il avait de la tactique militaire particulière à ce pays semblaient également l'appeler. Enfin la désunion la plus complète existait entre M. de Lally et M. d'Aché, et présageait la ruine d'une colonie qui ne pouvait se soutenir que par leur concert.

Les premières opérations néanmoins furent heureuses. Après avoir brûlé deux frégates anglaises à Goudelour, enlevé ce fort, et soutenu, le 29 d'avril, avec égalité, un combat naval contre l'amiral anglais Pocock, on débarqua à Pondichéry, et aussitôt commencèrent les apprêts du siége du fort Saint-David, la plus forte place des Anglais sur la côte. Dès lors commença aussi à se manifester la mésintelligence des deux chefs. L'amiral Pocock s'était mis en mer dans l'espoir de faire avorter le dessein des Français, et cependant M. d'Aché demeurait tranquille à Pondichéry, sous prétexte d'infériorité. Il fallut que M. de Lally le menaçât de le faire arrêter s'il n'appareillait sur-le-champ. Ce procédé violent eut le plus heureux effet. A peine l'amiral avait pris le large, que la flotte anglaise disparut, ce qui amena la reddition du fort, où l'on trouva d'immenses munitions de guerre. M. de Lally ordonna la démolition de tous les ouvrages, ce qui fut, peu après, le prétexte d'une terrible représaille sur Pondichéry. Divicoté, à dix lieues de Saint-David, où l'on conçut quelque temps l'espoir de creuser le seul port qui se fût trouvé sur la côte de Coromandel, tomba également au pouvoir des Français.

Tant de succès donnaient la confiance de

s'emparer de Madras, le chef-lieu des établissements anglais, et M. de Lally se proposait d'y marcher. Mais il lui fallait le concours de l'amiral; il fut impossible de l'obtenir, et, apparemment à l'abri du renouvellement des voies de fait du général; M. d'Aché alla établir une croisière aux atterrages de Ceylan, sous prétexte de favoriser l'arrivée des secours qu'il attendait de l'Ile-de-France. Forcé de renoncer à une expédition dont l'issue heureuse était presque certaine, M. de Lally en tenta une autre au midi contre le rajah de Tanjaour, allié des Anglais. Les secours de ceux-ci firent échouer les Français devant la capitale du rajah, et les obligèrent à une retraite pénible et dangereuse sur Karikal. La prise d'Arcate, capitale de la Nababie, dédommagea de ce revers. Mais bientôt une nouvelle apparition de l'escadre de l'amiral Pocock fit craindre pour Karikal et même pour Pondichéry. Une sommation du conseil fut envoyée à M. d'Aché, pour qu'il eût à se hâter de venir protéger la capitale des établissements français sur la côte. Il obéit, mais il parut vouloir éviter de se commettre avec la flotte anglaise. Peut-être avait-il des ordres d'en agir ainsi, et de ne pas compromettre sans nécessité une escadre dont la présence dans ces parages suffisait pour déjouer les desseins de l'ennemi; mais l'amiral anglais ne lui laissa pas le choix de suivre ses instructions ou ses plans à cet égard; et la menace de l'attaquer dans la rade même força, le 3 d'août, M. d'Aché à accepter, à la vue de Negapatnam et de Karikal, un second combat, qui fut aussi indécis que le premier. L'amiral Pocock étant rentré à Madras, il semblait que ce dût être à l'amiral français un motif pour demeurer à Pondichéry. Cependant il partit aussitôt pour l'Ile-de-France, malgré les instances du général et du conseil, et quoiqu'il s'en fallût encore de six semaines que les vents de la mousson pussent favoriser sa route. Il allégua l'épuisement des Anglais, qui ne leur permettait plus d'être un objet de terreur, et son propre épuisement, qui lui faisait une loi d'assurer sa jonction avec trois vaisseaux qu'on lui envoyait de France, et qui devaient faire de sa flotte le salut de l'Inde française.

Indépendamment de leurs expéditions lointaines en Amérique, en Asie et en Afrique, où ils s'emparèrent de l'établissement français du Sénégal, les Anglais avaient encore tenté trois descentes sur les côtes de France, moins, sans doute, dans le dessein d'y faire des progrès que dans l'intention de tenir en échec des forces qu'on eût pu envoyer en Allemagne. La première eut lieu à Saint-Malo. Quinze mille hommes y débarquèrent le 5 de juin, canonnèrent la ville et se rembarquèrent au bout de six jours, à l'approche des secours qui arrivaient. La seconde se fit à Cherbourg, le 8 d'août: elle n'eut pas plus de durée et encore moins de résultat que la première. La troisième eut des suites plus fâcheuses, mais pour les Anglais. De Saint-Brieuc, où ils descendirent le 3 de septembre, ils s'acheminèrent sur Saint-Malo, et le 11 ils entraient sans difficulté à Saint-Cast, où la flotte avait rendez-vous, lorsqu'ils rencontrèrent le duc d'Aiguillon, gouverneur de la province, qui les y attendait. A cette vue, ils ne pensèrent qu'à se rembarquer, mais ils ne purent y parvenir sans une perte de près de cinq mille hommes tués, noyés ou faits prisonniers.

Le ministère fut totalement changé à la fin de cette année. M. de Moras, accablé de son double fardeau, avait déjà cédé le contrôle, l'année précédente, à M. de Boulogne; il résigna encore, celle-ci, la marine à M. Berryer, précédemment chargé de la police. Le marquis de Paulmy eut pour succeseur le maréchal de Belle-Isle, qui, par la sagesse de ses règlements et sa fermeté à les faire observer, eût rétabli peut-être la discipline dans l'armée, si sa carrière eût été plus longue. Enfin le cardinal de Bernis, que ses instances pour la paix avaient ruiné dans l'esprit de sa protectrice, toujours dévouée à Marie-Thérèse, fut remplacé par le duc de Choiseul, dont le père avait été membre du conseil aulique de l'empereur, son grand chambellan et son plénipotentiaire en France. Lui-même était ambassadeur à Vienne, et il en revenait en ce moment. Agréable à cette cour, il fut proposé par la favorite, malgré sa réputation de frondeur et de philosophe, deux titres à la malveillance du monarque, mais qui passaient alors pour les gages d'une grande capacité. La première opération diplomatique du nouveau ministre répondit à l'attente de ses protecteurs; ce fut une convention secrète, en date du 30 de décembre, confirmative de l'alliance de 1756, et bien plus onéreuse pour la France, en ce qu'on rendait obligatoire pour elle, et toujours sans équivalent, le secours immense qu'elle fournissait depuis la guerre, mais qu'elle accordait au moins librement. Une confirmation d'alliance, en date du 7 de décembre, entre les cours de Londres et de Berlin, avait été le motif ou le prétexte de celle-ci.

Au commencement de la campagne de 1759, le maréchal de Contades était sur la gauche du Rhin; le duc de Broglie, qui venait de succéder au prince de Soubise, appelé au conseil, avait ses quartiers sur le Mein; l'armée des Cercles, à sa droite en Franconie,

était observée par le prince Henri ; enfin le roi de Prusse, toujours en Saxe, épiait à la fois le maréchal de Daun en Bohème, et les Russes, qui, sous le nouveau général Solticow, approchaient du Brandebourg. Le prince Ferdinand avait projeté d'enlever Francfort, de séparer ainsi les deux portions de l'armée française, et d'établir le théâtre des hostilités entre le Mein et le Danube, contrées que n'avait pas encore dévastées la guerre. Mais, arrivé le 13 d'avril avec quarante mille hommes près de Berghen, il reconnut que le duc de Broglie, y ayant rassemblé ses quartiers avec célérité et réuni vingt-cinq mille hommes, était disposé à le recevoir. Frustré de l'espérance de le surprendre, il l'attaqua néanmoins, et, malgré l'avantage du nombre, il fut battu et repoussé jusqu'à Cassel. Le maréchal de Contades passe alors le Rhin, et, réuni au duc, il pénètre en Westphalie, s'empare de Munster et de Minden, et se flatte de chasser le prince au delà du Weser, et de cerner peut-être encore une fois l'armée hanovrienne. Mais à Minden même le prince cessa de reculer : il avait apprécié son ennemi ; et, tout en ayant l'air de le fuir, il l'attendit près de cette ville le 1er d'août. Il lui avait offert comme une amorce un faible corps qui paraissait posté pour protéger sa retraite et n'être pas soutenu ; mais, au fort de la mêlée, survenant tout à coup, il fondit sur l'armée française, dont la disposition vicieuse entraîna la défaite, et amena une déroute aussi honteuse que celles de Rosbach et de Crevelt. Les Français rebroussèrent à leur tour jusqu'à Cassel, abandonnant tous les magasins qu'ils avaient en Wesphalie. Le maréchal de Contades se plaignit vainement d'avoir été mal secondé par le duc de Broglie, qu'il accusait d'avoir attaqué trop tard ; il fut rappelé, le commandement fut laissé à son collègue, qui fut encore décoré, à quarante et un ans, du bâton de maréchal de France.

Le roi de Prusse, de son côté, voulant prévenir la jonction des Autrichiens et des Russes, avait envoyé au-devant de ceux-ci le comte de Dohna, qui, avec trente mille hommes, avait la mission d'en arrêter le double. Il ne put la remplir et fut forcé, le 23 de juillet, à Palzig ou Zullichau, près de Crossen-sur-l'Oder, à un combat inégal, après lequel aspiraient les Russes, impatients de se venger des cruautés des Prussiens à Zorndorf, où ils firent leur jonction avec Laudhon. Mais déjà, le 11 août, Frédéric, qui n'avait laissé que vingt mille hommes en Saxe, en avait soixante mille à leur opposer, sous les murs de la dernière ville, et, le lendemain, s'engagea une nouvelle bataille à Kunersdorf, sur la droite de l'Oder. Elle commença à midi, et, à six heures du soir, Frédéric avait détruit la gauche des Russes, emporté leurs retranchements et enlevé cent pièces de canon. Solticow éprouvait une perte qui le forçait à la retraite ; mais Frédéric, voulant l'anéantir, l'obligeait, depuis une heure, à continuer le combat, lorsque Laudhon, qui n'avait pu donner encore, survint et chargea si vigoureusement la cavalerie prussienne, qu'il la mit dans une déroute complète et ramena la victoire du côté des Russes. Frédéric passa la nuit à deux lieues du champ de bataille avec cinq mille hommes seulement ; et le lendemain, recueillant ses débris, il prit une position pour couvrir Berlin. Mais Solticow était trop affaibli par une perte de vingt mille hommes, et double de celle des Prussiens, pour penser à se porter en avant. Il essaya seulement de se rapprocher de Daun ; mais, par les dispositions de Frédéric, cette jonction ne put s'opérer, et la disette de vivres, dans un pays ruiné par tant d'armées, contraignit encore une fois les Russes à retourner sur leurs pas.

Débarrassé de ce redoutable ennemi, Frédéric revint sur Dresde, dont l'armée des Cercles, commandée par le duc de Deux-Ponts, s'était emparée pendant les mouvements des grandes armées, et forma même l'audacieux dessein de couper au maréchal de Daun la retraite sur la Bohême. Il échoua partout ; et le général Finck, détaché par lui avec dix-huit mille hommes dans les montagnes de Maxen, près de Pirna, y fut cerné par le maréchal, et, après un combat sanglant, forcé de mettre bas les armes le 20 de novembre. Mais Daun, qui savait vaincre, ne savait tirer aucun profit de ses victoires ; à la fin de trois campagnes plus meurtrières qu'aucune de celles des guerres précédentes, il trouva les puissances belligérantes dans la même position à peu près que quand elles avaient levé leurs quartiers.

Avec moins d'éclat, les Anglais avaient des succès plus réels sur mer et dans les colonies.

Dans l'Inde, M. de Lally, privé, pour attaquer Madras, de la flotte du comte d'Aché, essaya de s'en passer et attendit le départ de l'amiral Pocock pour mettre à exécution le projet qu'il méditait depuis longtemps. Au commencement de décembre 1758, quatre mille Européens et trois mille cipayes ou fantassins indiens se mirent en marche pour cette expédition, et, le 14, on pénétra dans la ville Noire, qui reçoit son nom de la couleur de la majeure partie de ses habitants, et qui est proprement le faubourg de la ville Blanche ou fort Saint-Georges, réservé aux seuls Anglais. Dans une sortie que firent ceux-ci, le même jour, ils firent prisonnier le comte d'Estaing, commandant le régiment de Lorraine ; mais ils y furent d'ailleurs assez maltraités pour ne

pas essayer de troubler l'établissement des batteries : elles commencèrent à jouer le premier janvier 1759, et avec assez de succès pour faire brèche aux remparts. Cet avantage fut de courte durée : faute de poudre, le feu se ralentit; les Anglais ranimèrent le leur pour démonter nos pièces, et, au bout de six semaines, l'artillerie de l'ennemi, les maladies et la désertion avaient emporté le tiers de l'armée. Sur ces entrefaites, l'apparition d'une escadre de six vaisseaux, qui venait de Bombay et qui mouilla, le 17 de février, dans la rade de Madras, détermina une retraite précipitée sur Arcate. Les Anglais firent de vains efforts pour la troubler, ils furent battus à Vandavachi ; mais une révolte qui s'éleva soudainement parmi les troupes françaises, auxquelles on devait une année de solde, ne permit pas de poursuivre ce succès et donna, au contraire, à l'ennemi le temps de se fortifier. A défaut d'argent dans les caisses, il fallut que les officiers de Lally se cotisassent pour satisfaire le soldat qu'une amnistie solennelle et exigée acheva de rendre à l'obéissance, mais non à la bonne volonté, et trop tard d'ailleurs pour rien entreprendre de salutaire.

Cependant M. d'Aché, qu'on n'attendait plus, tant la saison était déjà avancée, reparut enfin, dans les premiers jours de septembre, avec un renfort de trois vaisseaux. Privé, à l'Ile-de-France, de la ressource des vivres, sur laquelle il avait compté, il s'était vu forcé de s'en pourvoir jusqu'au cap de Bonne-Espérance, et telle était la cause de son retard. Mais, à peine arrivé dans les mers de l'Inde, il fut attaqué, le 10 de septembre, par l'amiral Pocock, à la hauteur de Negapatnam, et rendit contre lui un troisième combat, que sa supériorité laissa néanmoins aussi indécis que les deux autres. Pocock rentra à Madras : quant à l'amiral français, il se prétendit battu, ou du moins trop maltraité pour demeurer à Pondichéry, qu'il supposa privé des moyens de radoub nécessaires à sa flotte. Malgré des instances plus pressantes encore que celles de l'année précédente, malgré la promesse de lui fournir tout ce dont il pourrait avoir besoin pour se réparer, malgré enfin une nouvelle protestation formelle, qui le rendait responsable de la perte de la colonie, il fut inflexible ; et, fidèle apparemment à des instructions positives, il fit voile sous l'Ile-de-France, après avoir débarqué le peu de troupes et de munitions dont il était chargé pour l'Inde. Cet incident augmenta le découragement qui naissait déjà de la pénurie des ressources, du peu de concert des chefs, de l'indiscipline du soldat et de la dispersion de l'armée en divers corps éloignés les uns des autres ; ce qui facilita aux Anglais, plus concentrés, les moyens de reprendre l'offensive et d'enlever plusieurs des forts qui couvraient au loin Pondichéry.

La France, qui ne connaissait pas encore toute l'étendue de ses désastres, faisait mine alors de vouloir venger, au sein même de la Grande-Bretagne, ceux dont elle était instruite. Deux armées, l'une en Bretagne, sous le duc d'Aiguillon, l'autre à Dunkerque, sous Chevert, menaçaient l'Angleterre d'une descente. M. de la Clue, avec douze vaisseaux, abandonnant le port de Toulon, devait rejoindre à Brest le maréchal de Conflans, qui en commandait vingt et un, et protéger avec lui cette expédition. Mais bientôt le commodore Boys, devant Dunkerque, et les amiraux Hawke et Boscawen, le premier devant Brest et l'autre devant Toulon, tinrent étroitement bloquées les flottes françaises. Cependant un coup de vent force Boscawen à quitter sa station, et à se radouber devant Gibraltar. La Clue, qui eût pu le suivre et mettre à profit son désastre, tarda à se mettre en mer, en sorte que son adversaire était réparé lorsque lui-même, passant par le travers de Gibraltar, fut signalé dans la nuit du 16 au 17 d'août, et atteint le lendemain par quatorze vaisseaux anglais, sur la côte de Portugal, près de Lagos et du cap Saint-Vincent. Pour comble de malheur, une bourrasque ou une fatalité, qu'on craignait d'approfondir, avait séparé de lui, pendant la nuit, cinq de ses vaisseaux, et ce fut avec sept seulement qu'il eut à soutenir l'effort de l'ennemi. L'issue du combat répondit à la disposition des forces : trois vaisseaux français furent pris, deux brûlés sur la côte ; les deux autres se sauvèrent à Lisbonne.

Tant de revers s'accroissaient de l'embarras du trésor public, dont les administrateurs, déplacés chaque année, ne pouvaient rien opérer d'utile. Aussi stérile en ressources que son prédécesseur, M. de Boulogne avait cédé le portefeuille à M. de Silhouette, maître des requêtes, dont on attendait des merveilles, d'après la restauration des finances du duc d'Orléans due à son intelligence. Sa première opération parut justifier le choix qu'on avait fait de lui. Réduisant à moitié les profits des fermiers généraux, il créa soixante-douze mille actions de mille livres chacune, auxquelles il attribua le bénéfice de l'autre moitié, appât qui produisit, en effet, soixante-douze millions en vingt-quatre heures. Quelques économies dans les dépenses, et la suspension de divers privilèges concernant la taille, ajoutèrent au concert de louanges dont on chargeait déjà le nouveau ministre; mais bientôt celles-ci commencèrent à décliner, lorsque, par des retranchements sur les pensions, il vint à s'attaquer aux classes plus élevées de la société,

et elles se convertirent même tout à fait en sentiments de haine, à l'occasion d'un édit de subvention territoriale, que, le 22 de septembre, il fit enregistrer en lit de justice à Versailles. Cet édit soumettait à l'impôt, sans exception, tous les corps qui jusque-là s'étaient fait un privilége et même une gloire de s'y soustraire. La magistrature fut, par sa position, la première à réclamer, et son opposition fut si vive, que l'édit ne put avoir d'exécution. Les bourses des grands capitalistes se refermèrent en même temps, et la pénurie reparut.

Le comte de Broglie, récemment élevé à la dignité de maréchal, justifia, dès l'année suivante, cette faveur. Quittant ses cantonnements sur le Mein, pour se porter de nouveau sur la Hesse, le 10 de juin, il battit le prince héréditaire de Brunswick, Charles-Guillaume, à Corback, et prépara ainsi la prise de Cassel et de Minden, par le prince Xavier de Saxe, frère de la dauphine. Le prince de Soubise s'avançait en même temps du Rhin vers la Hesse. A cette double attaque, le prince Ferdinand opposa une diversion sur le Bas-Rhin, et il en confia le commandement au prince héréditaire, son neveu, qui commençait à se faire une réputation militaire, que de fréquentes défaites ne lui ont pas enlevée. Clèves et Rhinberg tardèrent peu à tomber en son pouvoir, et il bloquait Wesel, lorsque le marquis de Castries, détaché par le maréchal de Broglie, vint faire face au prince héréditaire, et s'établit à Clostercamp, près de Rhinberg, sur la gauche du fleuve. Il fut attaqué le 16 d'octobre, et remporta une victoire qui délivra Wesel, et força le prince de se replier sur l'armée de son oncle. Un dévouement sublime a rendu cette journée mémorable. Le chevalier d'Assas, capitaine au régiment d'Auvergne, envoyé pendant la nuit à la découverte, tombe dans un détachement de grenadiers hanovriens, tout près de surprendre le camp. « Si tu parles, tu meurs! » lui dit-on en le saisissant, et vingt baïonnettes sont sur sa poitrine. Il se recueille un moment, puis s'écrie de toute sa force : « Auvergne, à moi, c'est l'ennemi! » Il tombe mort à l'instant; mais le camp ne fut pas surpris. Le combat de Clostercamp finit la campagne de ce côté, et permit aux Français de prendre leurs quartiers dans la Hesse et dans la Westphalie.

Les Anglais poursuivaient cependant leurs progrès dans l'Inde, et une nouvelle bataille à Vandavachie en hâta le cours. Le colonel Coote, Irlandais comme Lally, battit ce dernier, fit prisonnier M. de Bussy, enleva immédiatement Arcate, puis tous les forts qui protégeaient de plus près Pondichéry; et, enfin, avec quatre mille Anglais et dix mille Indiens, mit le siége devant cette ville, qui renfermait quatre-vingt mille habitants, mais qui ne comptait effectivement que sept cents défenseurs. L'amiral anglais Stevens interceptait en même temps ses communications par mer, et elle attendit en vain que d'Achet vînt la dégager de ce côté. Accoutumé à braver les protestations, il venait d'en agir à l'Ile-de-France comme il avait fait à Pondichéry; et les plus vives réclamations du gouverneur et des habitants, qui pressaient son départ, sur le motif qu'ils étaient affamés par la présence de son escadre, n'avaient pu lui faire changer de résolution. Enchaîné apparemment par des instructions positives pour protéger l'île, menacée, à ce qu'on supposait, par les Anglais, ce qui était peut-être une adresse de leur politique, il demeura stationnaire sur un point qui ne fut pas attaqué, et abandonna entièrement celui qui ne pouvait se soutenir que par ses secours.

Forcé de se renfermer dans les murs de Pondichéry, le seul des établissements indiens qui restât à la France sur la côte, Lally s'y vit entouré de tous les ennemis que la fatalité de sa mission, l'âpreté de son commandement, la dureté et l'ironie de ses propos lui avaient suscités, et qui se trouvaient intéressés à le faire échouer. Il demanda des vivres, et chacun cacha les siens; de l'argent, il n'y en avait point dans les caisses. Un secours négocié chez les Marattes par le marquis de Bussy manqua faute d'argent, en sorte qu'il ne resta d'espoir que dans les pluies abondantes de l'arrière-saison et la violence des orages. Mais ni les pluies, ni les orages ne purent vaincre l'obstination des Anglais, soutenus par la perspective d'anéantir sans retour, dans l'Inde, la puissance des Français. Ils persistèrent sept mois dans un blocus incommode pour eux par l'intempérie de la saison, mais cent fois pire pour les assiégés par les horreurs de la disette. La garnison, exténuée par la faim, n'avait pas la force de tenter des sorties, et elle était découragée encore par l'impossibilité de réparer ses pertes. Le général, aigri par les contrariétés qu'il éprouvait au dedans et au dehors, et également prévenu contre le citoyen et contre l'ennemi, arriva à l'époque où il n'y eut plus de vivres dans la ville que pour un jour. Sommé alors par le conseil souverain de demander une suspension d'armes, il persista à ne vouloir point capituler en forme, et se borna à ne pas s'opposer à l'occupation de la place, qui, le 15 janvier 1761, fut ainsi livrée comme à discrétion. Le vainqueur abusa de sa fortune d'une manière déplorable. Non-seulement les fortifications furent rasées, mais les magasins, les églises et le palais du gouverneur, l'édifice le plus magnifique de l'Inde, furent abattus. On prétend que ce fut une espèce de repré-

sailles, et que les instructions données par la compagnie aux comtes de Lally et d'Aché, interceptées par l'ennemi, défendaient à ces généraux d'accorder aucune composition aux établissements anglais dont ils pourraient s'emparer.

Les officiers de l'armée, et tous les agents de la compagnie, furent transportés en Angleterre. M. de Lally, sur des bruits défavorables à son honneur que l'on faisait circuler en France, demanda et obtint la permission de passer de Londres à Paris. Mais ses nombreux ennemis reçurent la même faveur, et tardèrent peu à le dénoncer, comme la cause des malheurs de l'Inde. Des inculpations particulières on en vint à un procès. Le conseil de Pondichéry en corps présenta requête au Parlement, et le procureur-général rendit plainte contre le comte de Lally, comme « coupable de vexations, concussions, trahisons et crimes de lèse-majesté. »

Ses amis, témoins de l'animosité de ses parties et des manœuvres employées pour le perdre, lui conseillaient de quitter la France. « Moi! s'écria-t-il frémissant de colère, moi! que je fuie, tâché du soupçon d'une infâme trahison! j'y perdrai plutôt la vie. » Fort au contraire du sentiment de son innocence, il offre de se constituer prisonnier à la Bastille; et cette généreuse requête fut déloyalement accueillie. Il demeura quinze mois dans le cachot de la Bourdonnaye, avant de subir son premier interrogatoire, fut ballotté ensuite de tribunaux en tribunaux, et renvoyé enfin à celui de la grand'chambre du Parlement. Captif et privé du secours d'un conseil, que les lois du temps, préjugeant le crime dans le simple prévenu, refusaient aux accusés de haute trahison, et réduit à ses seules écritures, que la prudence ne dictait pas toujours, contre des ennemis adroits, libres et opulents, il succomba dans cette lutte inégale, et, le 6 mai 1766, il fut condamné, après dix-huit mois de procédures, à être décapité, « comme dûment atteint et convaincu d'avoir trahi les intérêts du roi, de l'État et de la compagnie des Indes, d'abus d'autorité, vexations et concussions. » On fut étonné de ce que la sentence ne portait pas expressément qu'il avait *vendu la ville*. Ces mots, *avoir trahi les intérêts du roi*, ne paraissaient pas l'équivalent de ceux qu'on aurait dû employer pour caractériser une vile et basse perfidie, qu'il fallait nommer en propres termes si elle était prouvée, ne fût-ce que pour justifier la rigueur d'une pareille sentence contre un officier général qui, à la tête d'un régiment de son nom, avait combattu pour la France dans huit batailles rangées; assisté à dix-huit siéges, dont plusieurs avaient réussi sous sa direction; reçu quatorze blessures, et qui était recommandable enfin par la science des marches et des campements, par son activité et par une continuité de services aussi utiles que brillants. Il était loin de se croire coupable. Aussi au prononcé du jugement se révolta-t-il contre l'injustice, et ne put se retenir de la reprocher à ses juges avec toute la véhémence de son caractère. Ce fut le prétexte d'une nouvelle barbarie : le magistrat chargé de l'exécution d'une sentence déjà assez rigoureuse ne rougit pas de flétrir d'un bâillon infâme, et de traîner au supplice, dans un humiliant tombereau, un militaire chargé d'honorables cicatrices, qu'il pouvait être dans l'intention du faible monarque de laisser conduire à la mort, mais du moins sans ignominie. Voltaire osa le premier appeler de cette sentence au tribunal de l'opinion publique, en faisant observer que « le comte de Lally était un homme sur lequel tout le monde avait droit de mettre la main, excepté le bourreau. » La faveur qu'il avait commencé à donner à cette cause eut des suites heureuses; et, cinq jours avant sa mort, peut-être put-il éprouver quelque satisfaction de savoir l'arrêt du Parlement juridiquement infirmé par le conseil, qui, le 25 avril 1778, réhabilita la mémoire de l'infortuné général, et accorda ce triomphe aux efforts réunis de l'éloquence et de la piété filiale. Peut-être y aurait-il quelque imprudence à se prononcer en faveur des juges de M. de Lally, moins les inutiles barbaries qui flétrirent la solennité de leur sentence; adoptons donc l'opinion qui a prévalu, même sans la partager, mais faisons observer combien les historiens sont, en général, moins scrupuleux pour les têtes qui ne tombent pas de si haut que celle du comte de Lally.

Tant de pertes que la France avait éprouvées depuis quelques années ne pouvaient être réparées par elle seule, dans l'état de délabrement où était sa marine. Le duc de Choiseul, à la mort du maréchal de Belle-Isle, arrivée au commencement de l'année 1761, venait d'être investi du ministère de la guerre, et, sans avoir le titre de premier ministre, en exerçait réellement le pouvoir; il tenta, au mois de mars, des négociations avec l'Angleterre. George II était mort à la fin de l'année précédente, et les dispositions de George III, son petit-fils, dirigé par lord Bute, qui désapprouvait une guerre ruineuse pour l'Angleterre, malgré ses conquêtes, offraient une chance de succès. Mais M. Pitt conservait encore assez de crédit pour les faire échouer. Louis ordonna que les conditions équitables et même déjà un peu humiliantes qu'il offrait fussent mises sous les yeux du public, pour

ranimer l'énergie de la nation, mais il n'y réussit pas. L'écrit fut lu tranquillement, sans qu'on montrât la moindre indignation de la superbe indifférence de l'ennemi, ni aucun empressement pour abattre son orgueil.

Le ministre, dans l'impossibilité de remuer cette masse devenue inerte, tenta d'émouvoir les Espagnols, et imagina d'associer à la marine française, si déchue, celle de l'Espagne, qui était dans un état de vigueur respectable. Ce n'était plus Ferdinand VI qui régnait sur cette contrée, mais Charles III, son frère, roi des Deux-Siciles, fils comme lui de Philippe V, mais de la seconde femme de ce prince. Ne pouvant, aux termes du traité d'Aix-la-Chapelle, réunir les deux couronnes sur sa tête, après avoir fait constater l'imbécillité de son fils aîné, il avait fait reconnaître Ferdinand, son troisième fils, pour lui succéder à Naples, et était passé en Espagne avec le second, Charles-Antoine, destiné à y régner après lui. Charles accueillit les propositions de Louis XV, et, se liant généreusement à sa fortune, il en résulta le traité célèbre connu sous le nom du *pacte de famille*, lequel fut signé à Paris, le 16 août 1761, et trois mois après les offres de paix faites à l'Angleterre. Cet acte, qui avait été négocié avec le plus grand secret, stipulait des secours respectifs entre toutes les branches de la maison de Bourbon, pour le maintien de leurs États, et déclarait ennemi de chacune des puissances contractantes quiconque à l'avenir le deviendrait de l'une d'entre elles : il ne devait d'ailleurs avoir d'application, suivant le deuxième article, que lorsque la paix aurait terminé la guerre subsistante entre la France et l'Angleterre. Mais l'inutilité des démarches pour amener la paix ayant rendu nécessaire la continuation des hostilités, le prince Ferdinand ouvrit la campagne par l'investissement de Cassel, où s'était renfermé, avec dix mille hommes, le comte de Broglie, frère du maréchal, et il fit couvrir le siége par le prince héréditaire. Mais un avantage que le maréchal remporta sur celui-ci, à Grunberg, fit lever le siége et rétablit les armées dans leurs quartiers. Elles en sortirent de nouveau à la fin de juin : les maréchaux de Soubise et de Broglie effectuèrent même une jonction à Soest, près de la Lippe, et, plus forts d'un tiers que les princes de Brunswick, ils semblaient devoir les écraser à Filingshausen, où ils les attaquèrent le 16 juillet, le lendemain de leur réunion. Le défaut de concert entre les généraux français leur fit éprouver à eux-mêmes la honte d'une défaite, et les replaça l'un et l'autre au point d'où ils étaient partis. Le maréchal de Broglie se plaignit d'une jalousie envieuse, qui, pour lui dérober la victoire, ne l'avait pas soutenu dans ses premiers succès ; et le prince de Soubise, d'une vanité coupable, qui, pour acquérir une gloire sans partage, s'était abstenue de concerter l'attaque, et de lui en indiquer le moment ; ce qui avait permis au prince Ferdinand de porter la presque totalité de ses troupes sur l'aile du maréchal. Dans cette espèce de procès entre les deux chefs de l'armée, le public fut pour le maréchal : mais la favorite fut pour le prince, et le premier fut exilé.

Le roi de Prusse eut encore à combattre, cette année, l'armée des Cercles et le maréchal de Daun en Saxe ; Laudhon et les Russes, sous le feld-maréchal Butturline, en Silésie. Il opposa le prince Henri aux premiers et marcha lui-même contre les autres. Laudhon gêna tellement sa marche, qu'il ne put empêcher les Russes de passer l'Oder, au-dessous de Breslaw et de se réunir aux Autrichiens entre Javer et Hohenfriedberg. On s'attendait à une bataille, et la supériorité des alliés leur en promettait une issue favorable ; mais Frédéric, qui ne voyait aucun avantage pour lui, même dans une victoire, laquelle ne pourrait manquer de l'affaiblir considérablement, changea sa tactique accoutumée, et mit tous ses soins à se retrancher d'une manière inexpugnable. Il réduisit ainsi l'ennemi à l'inaction ; et la disette qui, dans un pays foulé par tant d'armées, devait inévitablement se faire bientôt sentir, sépara ses adversaires. Les Russes quittèrent les premiers leur position et descendirent l'Oder, pour protéger une division de leur armée, qui, sous le comte de Romanzow, assiégeait Colberg sur la Baltique. Frédéric leva alors son camp dans l'intention de traverser leurs desseins. Mais son éloignement laissa à Laudhon la liberté de se présenter devant Schweidnitz, qu'il savait dégarnie de troupes : il attaqua à l'improviste et si vivement, qu'il était dans la place avant que le commandant eût pu proposer une capitulation. Cet incident, qui donnait des quartiers d'hiver aux Autrichiens dans la Silésie, força Frédéric à se rapprocher de Breslaw, et livra par suite Colberg aux Russes, qui s'en emparèrent le 16 décembre, et qui se procurèrent les moyens d'alimenter désormais leur armée par mer, et de commencer leurs opérations de meilleure heure. Ainsi non-seulement la campagne fut défavorable au roi de Prusse, mais tout faisait présager que la suivante serait sa ruine, lorsque advint, au commencement de l'année 1762, la mort de l'impératrice Elisabeth Petrowna, qui eut lieu le 5 de janvier. Pierre III, son neveu et son successeur, admirateur fanatique du héros prussien, voyait avec peine les Russes concourir à la destruc-

tion de son idole. Aussi sa première démarche fut-elle de rappeler ses troupes; peu après, il en mit une partie à la disposition de Frédéric.

La conduite de Pierre III souleva de toutes parts un mécontentement qui suggéra l'idée de le supplanter à Catherine d'Anhalt-Zerbst, son épouse, menacée d'être répudiée, et de voir déclarer son fils illégitime. Le sénat, qui avait essuyé des duretés du monarque lors des remontrances qu'il avait hasardé de lui présenter au sujet de ses nouvelles institutions, et la garde impériale, qu'humiliait le régime prussien qu'on voulait lui faire adopter, entrèrent facilement dans les vues de Catherine; une journée lui suffit pour se rendre maîtresse de la personne de l'imprévoyant empereur, que l'on força d'abdiquer le 10 juillet, et qui mourut le 17.

Catherine, reconnue solennellement par l'empire, et bien aise néanmoins d'appuyer son autorité de la présence de ses troupes, voulut demeurer neutre dans les débats de l'Europe, et rappela son armée de la Silésie. Mais la lenteur du comte de Czernichef à exécuter ses ordres, sous divers prétextes, retenant encore quelque temps en échec une partie des forces du maréchal de Daun, qui ignorait cette révolution, permit à Frédéric de poursuivre ses approches et de reprendre enfin Schweidnitz le 4 octobre, après deux mois et demi d'un siége célèbre par le talent des ingénieurs qui dirigeaient l'attaque et la défense : l'un était l'ingénieur prussien Lefebvre, et l'autre le comte de Gribeauval.

Frédéric et Daun demeurèrent, le reste de la campagne, dans un état mutuel d'observation; quant aux généraux français, ils n'avaient pas été heureux sur le théâtre ordinaire de leurs opérations. Le vieux maréchal d'Estrées, qui avait commencé la guerre par la victoire d'Astembeck, rappelé au commandement par la disgrâce du maréchal de Broglie, la termina d'une manière moins glorieuse. Passant la Dimmel à Wilhelmstadt, dans le dessein de se rapprocher de Cassel et d'en prévenir le siége, lui et le prince de Soubise furent attaqués, à leur désavantage, le 24 juin, par le prince Ferdinand. Ils gagnèrent néanmoins Cassel, mais peu après ils reculèrent jusqu'à Francfort. Le prince de Condé prit, le 30 octobre, la revanche de cet échec à Joannisberg, près de Fridberg, au nord de Francfort, où il battit le prince héréditaire, et rétablit, sinon les progrès, l'honneur au moins des armes françaises. Le prince Ferdinand, en effet, se rendit maître de Cassel le 1^er novembre; mais ce fut le dernier exploit de cette guerre, les préliminaires ayant été signés, le 3 novembre, à Fontainebleau, entre les cours de France, d'Angleterre et d'Espagne.

Cette dernière puissance s'était impliquée, pour son malheur, dans le dernier acte de cette sanglante tragédie. L'Angleterre, à qui les articles du *pacte de famille* n'étaient pas bien connus, en prit de l'ombrage; elle en demanda communication, et la demanda d'un ton qui choqua la fierté espagnole. Son ambassadeur devait faire expliquer la cour de Madrid sur la résolution de joindre ou non ses armes à celles de la France, et prendre la moindre tergiversation pour une déclaration de guerre. Charles répondit que la rupture était l'ouvrage même des ministres anglais, lorsqu'ils s'étaient permis de hasarder une question si inconsidérée, et dès lors la guerre fut allumée. La marine anglaise, à qui la réduction de presque toutes les colonies de la France laissait le champ libre à de nouvelles conquêtes, fut dirigée dès lors contre les colonies espagnoles; et Cuba, Manille, douze vaisseaux de ligne et cent millions de prises, devinrent, dans le cours de l'année, la proie des Anglais. Une faible diversion sur le Portugal, que la France et l'Espagne attaquèrent sans trop de justice, dans la vue d'en faire un objet de compensation, eût pu être vaine, selon les apparences, sans les dispositions pacifiques de lord Bute, qui était parvenu à éloigner enfin M. Pitt d'un cabinet qu'il ne gouvernait plus. Les Espagnols, qui, dès 1760, s'étaient portés pour médiateurs, et qui avaient même fait convenir les parties belligérantes d'un congrès à Ausbourg, remirent alors leurs offres en avant par la médiation de la Sardaigne, et elles furent agréées. On s'envoya de part et d'autre des ambassadeurs, et les hostilités cessèrent enfin par les préliminaires de Fontainebleau.

Il n'était plus question que de la Prusse et de la reine de Hongrie. Cette princesse avait armé l'empire contre Frédéric. Pour accélérer la paix, il crut devoir forcer l'empire à la neutralité. Dans cette intention, il y fit entrer un corps d'armée, qui s'avança jusqu'à Ratisbonne. Les électeurs de Bavière et de Mayence, et les Cercles voisins menacés, demandèrent la paix, et s'engagèrent à retirer leurs contingents de l'armée de l'empire. La France, de son côté, refusa tout secours à l'impératrice; elle se trouva ainsi seule avec la Saxe contre le roi de Prusse. N'ayant rien pu gagner sur Frédéric quand elle avait toute l'Europe pour elle, Marie-Thérèse ne pouvait se flatter de réussir quand elle en était abandonnée : de sorte qu'après avoir marchandé avec le Prussien, offert de partager entre eux le différend, de lui laisser la Silésie, mais de retenir le comté de Glatz, ce qu'il ne voulut pas accorder, elle fut obligée de conclure la paix aux conditions qui plurent au monarque. Elle fut signée à Hubersbourg, le 15 février 1763, entre lui,

l'impératrice reine, et l'électeur de Saxe, roi de Pologne. Par ce traité, tout fut rétabli entre les trois puissances comme il était avant la guerre, sans presque aucun changement. Un article séparé assura la voix du roi de Prusse à l'archiduc Joseph, qui fut élu roi des Romains, l'année suivante, et qui, à ce titre, succéda à l'empire le 18 août 1763. Tel fut le résultat de sept campagnes aussi meurtrières que dispendieuses.

Cinq jours auparavant, c'est-à-dire le 10 février 1763, la paix définitive avait été signée à Paris entre la France et l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal. Paix honteuse pour la France, et qui portait en elle les chances des plus grandes catastrophes. Il faut, quoi qu'il en coûte à la fierté française, cruellement outragée, faire connaître en détail ce honteux traité de Paris et ses funestes effets.

Les Anglais eurent le soin de faire rappeler nommément, dans le désastreux traité de Paris, ceux de Westphalie, de Nimègue, de Ryswick, d'Utrecht, de Bade, de la triple et quadruple alliance, de Vienne et d'Aix-la-Chapelle, mention nécessaire pour leur garantir les acquisitions faites en moins d'un siècle dans les quatre parties du monde.

A la paix de Westphalie, en 1648, ils ne possédaient hors de chez eux que les îles de Jersey et Guernesey; et à la paix de Paris, en 1763, c'est-à-dire dans l'espace de cent quinze ans, ils se sont trouvés posséder :

En Europe, outre Jersey et Guernesey, Gibraltar, Minorque, et l'avantage de rendre Dunkerque inutile;

En Afrique, Sainte-Hélène, et des forts et des comptoirs dans les rivières de Sénégal et de Gambie, et sur les côtes de la Guinée ou Nigritie;

En Asie, le port de Bombay et l'île de Salcette, le fort Saint-David, la ville de Goudelour, le fort Saint-Georges, Madras, le Bengale, avec la ville de Calcutta, le fort William, Bancouli, etc.;

En Amérique, la Barbade, Saint-Vincent, l'Anguille, la Barboude, Saint-Christophe, Newis, Antigoa, Montferrat, la Dominique, la Grenade et les Grenadins, les Bermudes, la Jamaïque, Bahama, les côtes du continent septentrional, garnies de villes opulentes depuis la Caroline jusqu'à l'Acadie ou la nouvelle-Écosse, presque toutes les îles de ces mers, et enfin le Canada, la baie d'Hudson et des priviléges pour couper des bois dans la baie de Honduras.

C'est alors aussi que, la marine de France étant presque anéantie, les Anglais ont pu se flatter de posséder l'empire des mers.

Après les guerres, deux événements signalèrent le règne de Louis XV : l'expulsion des jésuites et la destruction des parlements.

Depuis longtemps on accusait les jésuites de songer plus, dans les missions, à leur profit qu'à l'avantage de la religion, et de faire sous ce voile un commerce immense, qui leur procurait les richesses avec lesquelles ils gagnaient des créatures dans les cours des princes, et gouvernaient les royaumes catholiques. Un de leurs pères, le père la Valette, visiteur général et préfet apostolique des missions établies à la Martinique, y emmagasinait des marchandises, chargeait des vaisseaux, tenait une banque publique, des commis et des comptoirs dans les autres îles, et répandait son papier, qui avait un grand crédit dans toutes les villes commerçantes de France, et même de l'Europe entière. Ses navires, comblés de richesses, parcouraient les mers avec sécurité, lorsque les Anglais, se permettant des hostilités inattendues, en saisirent plusieurs adressés aux frères Léoncy et Geoûffre, qui tenaient une maison de banque considérable à Marseille. Dans l'attente de deux millions de marchandises, ils avaient accepté pour un million et demi de lettres de change. Quelques-unes pressaient. Les banquiers ont recours au père de Sacy, procureur général des missions, qui tenait à Paris la correspondance de la Valette. Il écrit à ses supérieurs de Rome. Il y eut une fatalité dans cette affaire. Le général venait de mourir; l'élection d'un successeur demanda du temps. Il ne fut pas plutôt en charge qu'il envoya ordre de fournir des fonds aux Léoney. Le courrier arriva le 22 février 1756, trois jours après qu'ils avaient déposé leur bilan. N'ayant pu sauver l'éclat, les jésuites crurent devoir retirer leur appui à ceux qui en quelque sorte n'étaient que leurs prête-nom.

Quatre ans se passèrent d'abord en démarches soumises des banquiers auprès des religieux, en supplications de les aider, ensuite en menaces de les mettre en cause. Les jésuites font quelques efforts; mais bientôt ils suspendent des secours périodiques qu'ils avaient promis. Les payements cessent. Il paraît une multitude de créanciers et les tribunaux retentissent de leurs plaintes. Les jésuites obtiennent des lettres patentes qui réunissent toutes les contestations à ce sujet par-devant la grand'chambre du parlement de Paris, ils avaient, dit-on, le dessein d'éviter la plaidoierie et de faire appointer le procès pour le rendre interminable par les écrits qui résulteraient de cette marche; mais, contre leur attente, il fut décidé que la cause serait appelée. Toutes ces manœuvres durèrent quatre ans, comme nous l'avons dit, et ce ne fut qu'à la fin de 1760 que le procès commença véritablement.

Toute la société était intimée. Ils prétendirent d'abord que les négociations du père la Valette ne devaient intéresser que la maison de la Martinique; ensuite ils dirent que ce n'était pas même la maison, mais le père la Valette seul qui devait être inculpé, comme violateur des canons de l'église, qui défend le commerce aux religieux, comme coupable, par conséquent, d'un délit personnel.

L'issue de cette sale affaire fut l'arrêt du 6 août 1762, qui, sans attendre le vœu du monarque, tant sur le fond que sur les accessoires, prononça la dissolution de la société, fit défense aux jésuites d'en porter l'habit, de vivre sous l'obéissance du général, d'entretenir avec lui, ou autres supérieurs nommés par lui, aucune correspondance directe ni indirecte; leur enjoignit de quitter leurs maisons, leur fit défense de vivre en commun, réservant d'accorder à chacun d'eux, sur leur requête, des pensions alimentaires, qui furent fixées à quatre cents livres. Des vieillards recommandables par leurs travaux dans l'éducation, ou leur capacité dans les sciences et la littérature, furent traités avec la même parcimonie que les autres, et on ne leur épargna aucune tribulation.

Les jésuites s'élevèrent avec force contre cet arrêt de destruction. Ils se plaignirent de n'avoir pas été entendus, réclamèrent contre les assertions tronquées, recueillies de leurs casuites, et demandèrent enfin où était le corps de délit constaté qui les faisait proscrire; pour dernière apologie, ils présentèrent le vœu de quelques parlements en leur faveur, et l'accueil de tous ceux qui, bien loin de les croire coupables des principes antisociaux, motifs de leur condamnation, s'empressèrent de toutes parts, et à la cour même, de leur offrir un asile, et de les mettre ainsi à l'abri tout à la fois et du besoin et du parjure.

Entre les moyens employés auprès du roi, afin de le déterminer pour ou contre les jésuites, on doit distinguer, d'un côté, les vœux souvent manifestés en faveur de ces religieux, de la part de la reine, du dauphin, de la dauphine, des princesses leurs sœurs, et de toutes les personnes qui faisaient profession de piété à la cour; de l'autre, les craintes perpétuellement inspirées au monarque, à l'égard d'une société ambitieuse, dominante, et professant, disait-on, ouvertement le régicide. M. de Choiseul, qui sacrifiait beaucoup au désir de capter l'opinion publique, que dirigeait alors l'esprit philosophique, contribua certainement à l'expulsion des jésuites, si même il ne l'a provoquée. On croit qu'il en conçut le projet à Rome, où il eut occasion, pendant une ambassade, d'approfondir leur gouvernement et leur politique. Sa pénétration leur déplut, ils lui suscitèrent quelques désagréments. Il résolut de s'en venger, et il réussit.

Sans avoir le titre de premier ministre, M. de Choiseul réunissait sous sa main, ou dans celle de ses protégés, tous les genres d'administration. Habile à inventer, hardi à entreprendre, fécond en moyens, prompt à exécuter, il soulageait admirablement Louis, en ne lui montrant dans les affaires que ce qu'il y avait de plus facile. Aussi, s'il est un temps où ce prince se soit abandonné à l'indolence, se soit étendu, pour ainsi dire, avec délices sur le duvet de la volupté, c'est celui où, dans la bonne intelligence du ministre et de la favorite, concert assez rare, l'un le déchargeait de tous les soins fatigants du trône, et l'autre du faible souci même de penser à ses plaisirs.

La honteuse carrière de celle-ci finit en 1764, le 15 avril. Loin de la regretter, Louis, qui ne lui était asservi ni par l'estime de son caractère, ni par l'enivrement de ses charmes, dès longtemps flétris, mais par une pure habitude, parut se trouver soulagé d'être affranchi, par sa mort, de l'occasion du crime. Aussi sa famille, retenue jusqu'alors dans l'éloignement, osa se rapprocher de lui, et conçut quelques jours l'espoir de l'arracher à ses anciennes faiblesses. Hélas! il ne fallut que ce court intervalle pour fatiguer son courage. Bientôt même, abjurant les derniers sentiments de la pudeur, on le vit excité et encouragé par le même homme qui avait déjà corrompu sa jeunesse, accueillir et agréer de sa main un vil objet de la dépravation publique, qu'une alliance infâme avait décoré du nom de comtesse Dubarry, et dont l'impudente familiarité, nouvelle pour un roi, devint l'attrait piquant qui réveilla ses sens blasés. Louis, oubliant toute décence, osa lui destiner à la cour une place distinguée qui l'approchait des princesses ses filles; et on a lieu de croire que ce fut en partie la crainte, l'humiliation de la souffrir à ses côtés, ou de déplaire à son père, qui détermina madame Louise à prendre le voile en 1770, dans l'ordre austère des carmélites.

Louis avait perdu le dauphin, son fils, la dauphine et la reine, lorsqu'il donna ce nouveau scandale. L'indifférence et la défiance même qu'éprouvait le dauphin de la part de son père, l'isolement où il était retenn, et par la favorite, qui le haïssait, et par le duc de Choiseul qui osait le braver, l'intérêt qu'il portait aux jésuites, dont ses vœux n'avaient pu prévenir la chute, la perte enfin du duc de Bourgogne, son fils aîné, étaient pour lui des sources de chagrin qui peu à peu mi-

nèrent une constitution robuste, et finirent par affecter sa poitrine. Le goût des exercices militaires, penchant sur lequel il avait toujours été contrarié, parut ranimer un peu sa santé, lorsque, à l'occasion d'un camp de plaisance et d'instruction formé à Compiègne, il lui fut permis d'aller étudier dans un simulacre de guerre les opérations dont il lui avait été interdit de courir les hasards. Mais le zèle avec lequel il se livra au commandement des manœuvres, et la fatigue qu'il éprouva, accélérèrent les progrès d'un mal incurable; et il y succomba le 20 décembre 1765, âgé de trente-six ans et demi. Privé de toutes les occasions de paraître et gêné par une situation difficile, ce prince ne put qu'être deviné; mais l'austérité de ses mœurs, l'étendue variée de ses connaissances, et surtout son application au travail et à l'étude de ses devoirs, annonçaient le pendant du duc de Bourgogne, son aïeul, et une perte égale pour la France. Ce fut aussi le même deuil et la même douleur par tout le royaume.

Entre plusieurs traits qui peuvent aider à peindre le dauphin, on cite les deux suivants Il avait eu le malheur de blesser à la chasse un de ses écuyers; dans le désespoir qu'il en éprouvait, on essayait de le calmer par cette considération, que la plaie ne serait peut-être pas mortelle. « Eh quoi! s'écria-t-il, faudrait-il donc que j'eusse tué un homme pour être dans la douleur? » Inconsolable de cet accident, il se promit de renoncer à un plaisir qui lui avait été si funeste, et sa résolution fut inébranlable. En 1761, peu après la naissance du duc de Berri (depuis Louis XVI), le comte de Provence (Louis XVIII), le comte d'Artois (Charles X), et madame Élisabeth, leur sœur, il se fit apporter les registres de la paroisse, et, les ayant ouverts sous leurs yeux: « Vous voyez votre nom placé, leur dit-il, à la suite de celui du pauvre et de l'indigent. La religion et la nature mettent ainsi tous les hommes de niveau; la vertu seule apporte entre eux quelque différence; et peut-être que celui qui vous précède sera plus grand aux yeux de Dieu que vous ne le serez jamais aux yeux des peuples. » Tels étaient les sentiments que ce vertueux prince essayait de faire germer dans le cœur de ses fils. La dauphine, digne d'être sa compagne par les exemples qu'elle donnait à la cour, ne lui survécut que quinze mois.

Le vieux roi Stanislas, l'amour des Lorrains, auxquels pendant trente ans il avait rappelé la paternelle administration de leurs derniers ducs, venait aussi de périr le 23 février 1766, victime d'un accident. Le feu de sa cheminée avait gagné sa robe de chambre dans un moment où il se trouvait seul, et ses cris n'avaient pas été entendus. Enfin la reine, sa fille, succombant à son tour à l'âge, aux coups sensibles dont tant de pertes affligeaient son cœur, et au chagrin d'un long délaissement, acheva sa pieuse carrière en 1768, après six mois d'une maladie extraordinaire, qui suspendait les facultés de son âme, et qui, tout en veillant, lui donnait l'apparence d'etre livrée à son sommeil inquiet et douloureux.

Ce fut dans l'intervalle de ces événements funèbres que le duc de Choiseul ménagea en 1768 la réunion de la Corse à la France. On a vu que les troupes françaises, appelées dans cette île par la république de Gênes, avaient reçu une autre direction, à l'époque où la mort de Charles VII arma toute l'Europe. On a vu comment leur retraite de l'île avait permis aux Corses, guidés par Gafforio, de reprendre une partie de leurs anciens avantages. Ce chef étant mort assassiné en 1753, Pascal Paoli, âgé de trente ans, fut élu l'année suivante pour le remplacer, et ce général tarda peu à réduire la possession des Génois à celle de leurs villes maritimes. Mais dès 1759 les besoins de la guerre d'Allemagne firent appeler les Français. Délivré de ces hôtes redoutables, Paoli pressa les places des Génois, dont plusieurs tombèrent en son pouvoir. Malheureusement des dissensions fomentées dans son propre parti donnèrent lieu à une guerre intestine qui dura deux ans, et qui retarda ses progrès.

Genes reconnut en 1763 l'inutilité de ses efforts contre un ensemble si bien lié. Mais la voie de la conciliation ne lui réussit pas mieux, et les Corses ne répondirent à ses offres que par un serment solennel de ne jamais traiter avec elle. Dès lors elle avisa de remettre ses places maritimes en dépôt, pour quatre ans, entre les mains des Français, et de réserver ses forces pour la conquete du centre. En conséquence du traité conclu dans cet esprit, sept bataillons, sous la conduite du comte de Marbeuf, occupèrent à la fin de 1764 Bastia, San-Fiorenzo, Calvi et Ajaccio. Leur mission n'était que conservatrice, et ils agirent même en médiateurs. Mais les succès de Paoli dans l'île et au dehors même, où il s'empara de Capraia et des nombreux magasins qu'y tenaient les Génois, le rendirent d'autant plus sourd a toutes les propositions d'accommodement qu'il comptait encore sur les secours de l'Angleterre. Ce fut en ce moment que le duc de Choiseul proposa à la république, de céder ses droits à la France. Le traité fut signé le 15 mai 1768; et, le 15 août, le roi rendit un édit de réunion de la Corse à la France.

En vertu de cette déclaration, M. de Chauvelin, descendu dans l'île à la fin d'août, ayant

fait proclamer Louis XV, comme roi de Corse, dans les places maritimes dont il disposait, ce fut dans toute l'île un cri général d'indignation. Les états réunis à Corte se préparèrent à la défense, et se plaignirent, dans un manifeste véhément, que la France, qui, au terme de sa médiation, n'avait cessé de les considérer comme un peuple libre et indépendant, affectait aujourd'hui, sans respect pour leurs droits et sans égard pour leur volonté, la prétention insultante de les acquérir comme un vil troupeau de moutons. Leur exaspération était encore alimentée par les bruits sourdement répandus, que l'accord même de la France avec Gênes n'était qu'un accord simulé, et que la première n'allait entreprendre de conquérir l'île que pour la rendre soumise à la république. Paoli était trop éclairé pour partager un fanatisme qui aveuglait ses concitoyens sur l'inutilité de la résistance; mais il eût couru des dangers en essayant de les désabuser, et, pour sa sûreté comme pour sa gloire, il continua d'en diriger les mouvements. Cependant l'Angleterre fit passer à Paoli quelques secours en armes et en argent, mais ils étaient à peu près nuls. L'attention de cette puissance se dirigeait alors presque exclusivement sur ses colonies d'Amérique, et les inquiétudes qu'elle commençait à concevoir de leur soulèvement enchaînaient également sa liberté et ses bonnes intentions. La division, née de l'impuissance et du découragement, vint encore affaiblir les Corses : en moins de deux mois la plupart de leurs postes furent enlevés, les uns après les autres, presque sans coup férir, et il ne resta à Paoli de ressource que la fuite. Il s'y détermina le 13 juin 1769, et son embarquement à Porto-Vecchio, sur un vaisseau qui le transporta à Londres, fut le signal de la soumission de l'île : régie en pays d'État, elle conserva, dans le droit de régler ses subsides et d'en opérer le recouvrement, des formes libres et républicaines.

Deux mois après le départ de Paoli, le 15 août 1769, et précisément à l'anniversaire de l'édit de réunion de la Corse, naissait dans cette île un enfant destiné par la Providence à venger, pour ainsi dire, son pays, à dominer Gênes et à régner sur la France.

Il était dans la destinée de Louis XV, qu'adorateur du repos, jamais il ne pût sacrifier tranquillement à son idole. Les impôts, multipliés pendant la guerre, ne furent pas diminués à la paix, comme le roi l'avait promis. Le parlement de Paris négocia avec la cour pour alléger le fardeau, ne pouvant le repousser tout entier; mais le parlement de Besançon, n'entendant pas ces ménagements, refusa. Les membres récalcitrants furent exilés. Presque tous les parlements du royaume prirent parti pour celui de Besançon. Celui de Paris, comme chef des autres, présenta des remontrances; le roi répondit que cette affaire lui était étrangère. Le Parlement répliqua qu'elle lui était personnelle parce que tous les parlements n'en composaient qu'un seul, divisé en différentes classes. Ce système, qui parut nouveau, fut discuté dans des écrits longs et multipliés. Le roi en détourna l'attention par la satisfaction qu'il donna au parlement de Besançon, en retirant l'intendant de la province, M. de Boynes, qui était en même temps premier président, et en rappelant les exilés. Quant aux impôts sur lesquels les chefs du parlement de Paris transigeaient secrètement avec les ministres, il fut convenu que, pour sauver son honneur aux yeux du peuple, l'enregistrement ne paraîtrait pas volontaire, mais forcé. En conséquence, le roi tint, le 31 mai 1763, un lit de justice, dans lequel le second vingtième, qui devait finir avec les hostilités, fut continué, ainsi que d'autres impôts.

Dans le même temps, René-Charles de Maupeou, ancien premier président, venait de recevoir les sceaux avec le titre de vice-chancelier, et René-Nicolas, fils de celui-ci, destiné sous peu à jouer un rôle majeur, fut revêtu de la première présidence.

Loin de la cour et de ses grâces, les autres parlements avaient montré beaucoup plus de fermeté à l'égard des impôts. Ils opposèrent la plupart une résistance courageuse à l'enregistrement qu'on voulait exiger, et bravèrent les menaces des commandants envoyés pour les contraindre. Le duc de Fitz-James, commandant en Languedoc, fit mettre aux arrêts, dans leurs maisons, les membres du parlement de Toulouse. Cependant, comme la justice ne se rendait plus et que le peuple murmurait, il fallut les relâcher. Leur première opération, quand ils se trouvèrent réunis, fut de décréter le commandant de prise de corps. Il était duc et pair, et il réclama son privilége d'être jugé par les pairs: le parlement de Toulouse n'en continua pas moins ses procédures et les envoya au parlement de Paris, pour le procès être « continué, fait et parfait, par la » cour des pairs, dans le lieu où elle serait » convoquée. » Les ministres, intéressés à diviser les parlements, insinuèrent à celui de Paris que, par les mots « continuer et parfaire, » celui de Toulouse semblait vouloir faire entendre qu'il avait droit de procéder contre un pair, et qu'ils ne devaient pas laisser mettre en doute que la cour des pairs pût siéger ailleurs que dans son sein. Le roi se prêta au désir que ces magistrats montrèrent de s'assurer ce privilége, et il voulut bien reconnaître le parlement de Paris pour être « émi-

» nemment et essentiellement la cour des » pairs. » En conséquence, ils appelèrent comme de droit les pairs en séance, cassèrent à la fin de 1763 tout ce qui s'était fait à Toulouse, recommencèrent le procès, et, par surcroît de complaisance pour la cour, donnèrent un arrêt équivoque, qui ne justifia le duc de Fitz-James ni ne le condamna, mais ne l'*entacha* point. Les autres parlements firent presque tous des arrêtés contre le privilége qu'affectait celui de Paris d'être seul *la cour des pairs*, et rappelèrent le système des *classes*. Les magistrats de Paris, honteux de s'être privés de cet appui, déclarèrent que leur dignité de seule et unique cour des pairs ne devait point rompre la confraternité entre les membres d'un même corps. Les parlements parurent se contenter de ce palliatif; mais la morgue de celui de Paris offensa celle des autres, et mit entre eux de la froideur.

Cependant le besoin commun les réunit à l'occasion de ce qu'on a appelé *l'affaire de Bretagne*. Le duc d'Aiguillon y commandait. Arrivé dans la province, il prétendit y être maître. Il fit des règlements durs et vexatoires, tant au sujet des corvées qu'à l'égard d'autres parties d'administration attachées à son commandement, et voulut les faire exécuter avec hauteur. Il s'éleva des plaintes contre lui; le Parlement, auquel elles parvinrent, en prit connaissance. Le procureur général, nommé La Chalotais, porta la parole à ce sujet avec véhémence. C'était le même qui avait fait contre les jésuites le rapport fougueux d'après lequel fut prononcée au Parlement la dissolution de la société. Elle avait de nombreux partisans dans la province : beaucoup de nobles affiliés et même membres de la compagnie de Jésus y vivaient, retirés chez leurs parents ou chez leurs amis, après leur expulsion de Paris. Ils joignirent leur ressentiment à celui du commandant. Fort de cet appui, le duc d'Aiguillon en agit sans ménagement avec le Parlement et s'opposa à l'exécution de ses arrêts. Les magistrats se plaignirent à la cour et, n'obtenant pas ce qu'ils demandaient, donnèrent leur démission.

La province se trouva sans justice. Tout y était en confusion. On s'attaquait les uns les autres par des écrits-très animés. Il parut des libelles diffamatoires contre le commandant, injurieux même à la personne du roi; ces pamphlets, tant en vers qu'en prose, étaient tournés de manière qu'ils paraissaient être l'ouvrage des partisans des magistrats. Les prétendus coupables, privés, par l'inaction de leur parlement, d'un tribunal où ils pussent porter leurs plaintes, les adressèrent à celui de la capitale, qui commença à s'en occuper.

Pendant l'examen des pièces, la nuit du 11 novembre 1765, MM. de La Chalotais, père et fils, et trois autres conseillers, furent enlevés et jetés dans les cachots de la citadelle de Saint-Malo. Afin de donner à la violence un air de justice, on offrit au parlement de Bretagne de le rétablir pour juger ses confrères; mais on l'offrit sans lui accorder satisfaction sur les points qui avaient déterminé ces magistrats à donner leur démission. Ils refusèrent la plupart de reprendre leurs charges. Ceux qui les acceptèrent enregistrèrent, le 16 janvier 1766, des lettres patentes qui non-seulement les autorisaient à rentrer dans leurs fonctions ordinaires, mais encore leur enjoignaient de vaquer sans délai à l'instruction du procès criminel commencé à Saint-Malo. Quand ces conseillers se furent installés, presque tous, ou par parenté avec les prisonniers, ou par haine et affaire litigieuse avec ces mêmes détenus, se trouvèrent dans le cas de se récuser, et la cour arrêta « qu'attendu les motifs de récusation de la plupart de ses membres, que la compagnie jugeait valables, et qui la mettaient hors d'état de prendre connaissance de ce procès, le roi serait supplié de retirer ses lettres patentes. » C'est ce qu'on désirait.

L'affaire fut reportée à Saint-Malo, et suivie avec tant d'ardeur, tant de violation des formes ordinaires, et tant de traitements rigoureux, qu'il était difficile de n'y pas voir la main de la vengeance. Le duc d'Aiguillon avait mis en mouvement tous ses amis à la cour; ils étaient nombreux : à leur tête paraissait le ministre qui avait la Bretagne dans son département; de toutes parts on soufflait au roi que les Bretons étaient une race turbulente, contrariante, rebelle, et qu'il fallait faire chez eux un exemple frappant pour les contenir. La condamnation des magistrats était, dit-on, résolue à Versailles avant que la commission partît; il ne s'agissait plus que de se procurer des preuves propres à fonder un jugement de mort. On a dit que, faute d'autres, et afin de tirer par les tourments des aveux des accusés, on fit venir de Paris le bourreau avec ses instruments de torture, comme s'il ne s'en trouvait pas en Bretagne. Mais le parlement de Paris, réveillé par le danger de laisser juger ses confrères par d'autres que par leurs pairs, faisait remontrances sur remontrances. Elles touchèrent le roi, qui était bon, quand elles lui firent connaître que l'activité de la procédure allait mener à la mort des magistrats dont le crime commençait à lui paraître douteux. Excité par le duc de Choiseul, qui se déclarait le protecteur des parlements, il se hâta de suspendre les pouvoirs de la commission de Saint-Malo, et de renvoyer l'affaire à ses juges naturels.

Les accusés déclinèrent la juridiction de leur

parlement, sur ce qu'étant alors à peine assez nombreux pour juger des particuliers, il était inhabile à prononcer sur le sort des magistrats qui ne devaient être jugés que par toutes les chambres assemblées. Ils demandèrent à être renvoyés par-devant le parlement de Bordeaux; des difficultés élevées exprès les empêchèrent d'y paraître. L'affaire fut évoquée au conseil le 22 novembre 1766, et les prisonniers furent transférés à la Bastille. Mais, lorsqu'on croyait que cette affaire allait être suivie avec la plus grande activité, le roi se l'étant fait présenter dans son conseil, où les honteuses manœuvres qu'on avait employées furent voilées, déclara ne vouloir point trouver de coupables, ni qu'il y eût de jugement, et prononça, par un arrêt du 22 décembre 1766, l'extinction de tous délits et accusations, et interdit toutes poursuites. Les prisonniers sortirent de la Bastille, mais ne furent pas rétablis dans leurs fonctions; au contraire, ils furent exilés.

Revenu dans la province avec les honneurs de la victoire, pendant que ses victimes languissaient hors de leurs foyers, le duc d'Aiguillon signala son triomphe par des dégoûts qu'il donna au Parlement à l'occasion de nouvelles entreprises à la charge du peuple, comme la continuation ou la confection de nouveaux grands chemins très-coûteux. Voulant aussi donner des preuves de sa reconnaissance à la cour, qui l'avait si bien servi, il résolut de priver les Bretons des priviléges dont ils s'enorgueillissaient, et qui avaient toujours déplu aux chargés des ordres du roi, que ces prérogatives gênaient. Il présenta aux états de la province des règlements qui, sous ombre d'un meilleur ordre à établir dans l'administration, annulaient, entre autres droits dont ils avaient toujours joui depuis leur concordat avec Louis XII, celui de fixer et de lever les impôts. Les états rejetèrent avec horreur le règlement, et envoyèrent à la cour un mémoire de plaintes si concluant, que les ministres n'osèrent le laisser parvenir au roi, dont ils craignaient le jugement sain; il fallut cependant lui faire connaître l'état des choses, parce que la fermentation augmentait dans la province, et que tout y tendait à la révolte.

Louis XV envoya en Bretagne, à la fin de 1769, le président d'Ogier, homme éclairé et pacifique. Sur son rapport, le roi retira le duc d'Aiguillon; mais, pour que son rappel n'eût pas l'air d'une disgrâce, il lui donna le commandement des chevau-légers de sa garde, place d'honneur et de confiance. D'Ogier soumit, pour la forme, le règlement, cause du mécontement des états, à leur discussion. On lisait les articles; ils étaient biffés à mesure: il n'en resta rien, et le règlement fut supprimé. Le président rétablit aussi le Parlement dans son intégrité, y rappelant les exilés, sauf cependant MM. de La Chalotais.

En ce temps-là, la doctrine des *économistes*, secte de philosophes qui reconnaissait pour son fondateur et pour son patriarche le docteur Quesnay, médecin de madame de Pompadour, et qui, dirigeant ses spéculations vers l'administration publique, embrassait plus particulièrement l'agriculture et le commerce, avait fait prévaloir depuis peu une liberté illimitée dans la circulation des grains, tant au dedans qu'au dehors. Tel était à peu près l'esprit d'un édit rendu en 1764, sur le rapport du contrôleur général Laverdy. Au lieu d'un commerce utile et honorable, il s'établit un coupable agiotage. On spécula sur la subsistance des peuples, comme sur les actions de la place: le prix du grain varia comme celui des papiers, et il finit par renchérir d'une manière alarmante, qui ne permit plus au pauvre d'y atteindre. Les économistes attribuèrent ce mauvais succès et à l'infériorité des récoltes et aux restrictions légères apportées au développement entier de leur système, qui se résumait en ces mots: « Laissez faire et laissez passer. » Mais la clameur publique étouffa leur voix: l'exportation fut interdite en 1770, et l'on rétablit en principe qu'une affaire qui touche de si près à l'existence même du peuple ne devait pas être abandonnée tout à fait aux chances trop hasardeuses de la liberté du commerce.

Dans ce moment de crise, le Parlement perdit le plus ferme de ses appuis par la disgrâce du duc de Choiseul. On persuada au roi que le ministre travaillait à l'engager dans une guerre avec les Anglais, en appuyant le mécontentement de leurs colonies américaines, qui commençait à éclater. Louis XV regarda ce projet comme un attentat médité contre sa tranquillité; et pressé par les instances de la favorite, que Choiseul méprisait assez hautement, le 24 décembre il l'exila ainsi que le duc de Praslin. Le duc de Choiseul fut remplacé à la guerre par le marquis de Monteynard; aux affaires étrangères par le duc d'Aiguillon, son rival; et la marine fut confiée à M. de Boynes. L'impossibilité de défrayer une cour toujours prodigue, malgré l'embarras des finances, avait fait renvoyer M. de Laverdy en 1768, quand il fut au terme de ses expédients. Mainon d'Invau, que le duc de Choiseul lui avait donné pour successeur, ne pouvant faire adopter ses plans de réforme au conseil, donna sa démission au bout de quinze mois. Son court ministère fut marqué par l'extinction de la compagnie des Indes, érigée par Colbert. Il fut remplacé, à la fin de 1769, par l'abbé Terray, conseiller-clerc au Parlement, qui ne craignit pas de se jeter au travers du chaos des finances.

Son caractère ferme et impassible, connu du chancelier, l'avait fait recommander par celui-ci, qui se proposait d'en faire son second dans la révolution qu'il méditait.

Le chancelier, qui saisissait volontiers l'occasion de mortifier le Parlement, ne dissimula point la satisfaction que lui causa la disgrâce de M. de Choiseul, observateur dont les réflexions dans le conseil l'obligeaient quelquefois de réprimer sa fougue, et il s'y abandonna sans réserve. La nuit du 19 janvier 1771, tous les membres du Parlement sont réveillés en même temps chacun par deux mousquetaires, qui leur présentent l'ordre de reprendre leurs fonctions, et de signer leur consentement ou leur refus par ce seul mot *oui* ou *non*, sans explication ni commentaire. Dans l'étourdissement d'un réveil si brusque, plusieurs signent *oui ;* mais, réunis le lendemain au palais avec les refusants, ils rétractent leur consentement. La nuit suivante, notification par un huissier de la chaîne que leurs charges sont confisquées, et nouvelle ambassade de mousquetaires porteurs de lettres de cachet, qui les exilent tous dans des lieux éloignés, différents chacun les uns des autres.

Le chancelier avait espéré que ceux qui auraient dit *oui* lui serviraient à former ce qu'il appelait *le noyau d'un autre parlement*. Leur rétractation lui ôtait cette ressource. Il y supplée par des conseillers d'État et des maîtres des requêtes qu'il va installer lui-même, passant, sans paraître ému, au milieu d'une foule frémissante de colère, répandue autour du palais. Pendant que ce tribunal provisoire entendait quelques causes et entretenait une ombre de justice, le chancelier travaillait à l'exécution totale de son grand projet, qui était, en remplissant les places des exilés, de leur ôter tout moyen de les recouvrer. Il leur trouva des suppléants dans le grand conseil, dans l'ordre des avocats, et dans des jurisconsultes bien ou mal famés, qu'il tira tant de Paris que des provinces.

Quand il eut ainsi composé son parlement, il vint une seconde fois au palais l'installer lui-même. Les Parisiens, que le sérieux fatigue assez promptement, au lieu de leur sombre silence, s'égayèrent en propos sur la figure, la contenance, le caractère des nouveaux conseillers. On fit même des chansons, et en France, quand on rit, tout s'arrange. L'adroit chancelier, d'ailleurs, tout en captant la cour par l'appât de la délivrer d'un corps tracassier qui ne cessait d'entraver la marche du gouvernement, et qui par son nouveau système des classes eût été conduit rapidement à l'indépendance, avait su se ménager d'autre part le suffrage imposant alors de la philosophie. Il réalisait, en effet, les vœux qu'elle formait depuis longtemps au sujet de la vénalité des charges, de l'administration gratuite de la justice, de la refonte des lois criminelles, que l'on promettait comme prochaine, et de la réduction enfin de l'immense ressort du parlement de Paris, dans lequel on trouva encore place pour six conseillers supérieurs. A l'aide de ces utiles réformes, le chancelier se fit pardonner par elles le despotisme qui les introduisait, et qui ne frappait d'ailleurs que sur les juges mal famés de l'imprudent Lally, de l'innocent Calas, et de l'infortuné La Barre : Calas, condamné à Toulouse, en 1762, comme accusé d'avoir, par prévention religieuse, assassiné son fils, qui s'était fait catholique ; et La Barre, à Paris, en 1766, comme « véhémentement » soupçonné d'avoir brisé une croix » sur un pont d'Abbeville.

Le roi vint tenir, le 13 avril, son dernier lit de justice. Il y porta trois édits : l'un cassait l'ancien parlement, l'autre créait le nouveau, et le troisième cassait la cour des aides, qui avait seule osé porter des remontrances au pied du trône. Le roi termina la séance en ordonnant aux nouveaux magistrats de commencer leurs fonctions dès le lendemain, en défendant toutes délibérations sur ce qui s'était passé, et toutes représentations en faveur de l'ancien parlement : « Car, dit-il d'un ton ferme et élevé, je ne changerai jamais. » En effet, il tint ferme jusqu'à la fin de sa vie, et le chancelier eut le plaisir de voir que son parlement, qu'on appela *le parlement de Maupeou*, se recruta insensiblement de quelques personnes même estimées dans le barreau ; il les recevait avec plaisir, comme attestant la bonté de son opération.

Dans le cours du mois d'août au mois de novembre, chacun des parlements de province enregistra l'édit de suppression et de remboursement de ses offices, et le lendemain, celui qui les recréait avec gages et appointements ; en sorte qu'à la rentrée de la Saint-Martin 1771, le nouvel ordre judiciaire était en activité dans toute la France. Le chancelier le consolida par le remboursement effectif des charges parlementaires, qu'il parvint à faire réclamer à la longue par les magistrats supprimés.

Le contrôleur général maintenait les finances par des moyens non moins violents. Il avait trouvé, en entrant au ministère, un déficit de plus de soixante millions; pour le combler, une réduction dans la dépense était l'unique ressource. On s'y arrêta ; mais, au lieu de la faire tomber sur le luxe effréné de la cour, on la porta sur les créanciers de l'État, qu'on ne paya pas, ou qu'on ne paya qu'en partie. A l'aide de ces moyens et d'une foule d'édits

bursaux qui suivirent et qui masquèrent plus ou moins l'impôt, on réduisit de treize millions la dette constituée, et la recette générale fut accrue d'une vingtaine. Tels étaient les expédients immoraux auxquels réduisait ses agents un monarque de plus en plus apathique et dissolu, et qui se dissimulait trop que ce n'était point pour subvenir aux besoins de l'État, mais pour fournir à la prodigalité capricieuse d'une prostituée, qu'on ruinait ainsi une multitude de ses sujets.

Le duc d'Aiguillon, dans son ministère, n'eut pas même cet avantage d'un odieux succès; et le défaut absolu d'énergie dans le caractère du prince produisit au dehors des effets encore plus honteux qu'au dedans. La mort de l'électeur de Saxe, roi de Pologne, arrivée en 1763, ouvrit en ce pays une nouvelle carrière à l'intrigue. Mais déjà l'impératrice de Russie y avait pris un tel ascendant, que ses troupes pouvaient impunément y séjourner; et ce fut sous leurs baïonnettes que se tint, l'année suivante, la diète d'élection, qui appela au trône Stanislas-Auguste Poniatowski, l'un de ses anciens favoris. L'indignation qu'en ressentirent les Polonais en souleva un grand nombre, qui s'emparèrent de Cracovie et de la forteresse de Bar, où, en 1768, ils se confédérèrent pour affranchir leur pays du joug étranger.

Les confédérés recherchèrent l'appui de la France; mais l'embarras des finances et l'appréhension de se réengager dans une guerre continentale firent borner les secours à un médiocre subside de soixante mille francs par mois, et à un faible envoi de quinze cents hommes, commandés par un jeune officier, nommé Dumouriez. Aussi, mal secondés au dehors, et plus mal unis encore au dedans, chacun des principaux seigneurs prétendant commander, et agissant séparément pour ne pas obéir, les Polonais furent battus partout par les Russes. Ceux-ci, en poursuivant un parti polonais sur le territoire ottoman, y brûlèrent la ville de Balta, où il s'était réfugié. Ce fut l'occasion de la guerre malheureuse qu'à l'instigation du comte de Vergennes, ambassadeur de France à Constantinople, la Porte déclara à la Russie, à la fin de 1768, en la sommant, conformément à divers traités, de retirer ses troupes de la Pologne.

L'espoir qu'on avait conçu de pacifier les parties belligérantes, au moyen du partage, ne se réalisa pas; et un armistice conclu en 1772, ainsi qu'un congrès réuni à Fockiani, sur les limites de la Moldavie et de la Valachie, furent sans effet. L'obstination de la Russie à réclamer Azow, au fond de la mer de ce nom, les forts de Kersch et de Genikalé, en Crimée et sur le détroit de Taman, à l'autre extrémité de la même mer; Kinburn sur la mer Noire, à l'embouchure du Niéper, et l'indépendance surtout de la Crimée, fit rompre les négociations. Les hostilités recommencèrent; mais, à cette reprise, la fortune abandonna les Russes. Repnin fut battu sur le Danube, Romanzow à Silistrie, Dolgorouki à Varna, Potemkin, Soltikow et Souvarow, furent rejetés sur la droite du fleuve, et au même temps le rebelle Pugatchew, qui se donnait pour Pierre III, faisait trembler Moscou. La France, enfin, armant à Toulon, paraissait disposée à une diversion en faveur de la Porte Ottomane, et se proposait d'ajouter aux embarras de la Russie, qui menaçait le jeune Gustave, roi de Suède, son allié. Ce jeune prince, aidé des conseils du comte de Vergennes, venait d'affranchir son pays de la tyrannie d'un sénat qui le dominait depuis la mort de Charles XII, et qui, par les intrigues de la Russie, se trouvait lui-même asservi à cette puissance.

Les troubles de la magistrature, l'embarras des finances et la dégradation avilissante de notre politique n'empêchaient pas les divertissements et les fêtes quand les circonstances les faisaient naître. Louis XV maria ses trois petits-fils : le dauphin à Marie-Antoinette, fille de l'impératrice Marie-Thérèse, les comtes de Provence et d'Artois à deux sœurs, princesses de Savoie. On n'oubliera de longtemps le funeste accident arrivé le 30 mai 1770, à la fin de la fête que la ville de Paris donna pour le mariage du dauphin. Des mesures mal prises, la négligence de débarrasser les issues de la place Louis XV, où se tira le feu d'artifice, et d'y mettre une garde assez nombreuse, le rassemblement des filous faisant presse afin de voler plus facilement; toutes ces circonstances concoururent à former un engorgement dans lequel trois cents personnes furent étouffées sur la place. On porte à plus de douze cents le nombre de ceux qui, foulés aux pieds, ou trop comprimés, restèrent estropiés, ou moururent en peu de semaines des suites de cet accident, qui mit en deuil beaucoup de familles. Le dauphin et sa jeune épouse se montrèrent très-sensibles à ce malheur, et consolèrent les affligés autant qu'ils purent par des largesses et des marques de bonté.

Les quatre années qui se sont écoulées depuis la dispersion du Parlement jusqu'à la mort de Louis XV ne présentent point d'événements qui méritent de figurer dans l'histoire; ce ne serait qu'une répétition de petites intrigues et d'anecdotes de cour. On dit que le roi avait un trésor particulier, qu'il le grossissait par le jeu des actions et des effets royaux, comme un particulier, mais avec

moins de risque, parce que, instruit de l'état du trésor public, il pouvait prévoir et même procurer ce qu'on appelle *la hausse et la baisse*, selon le thermomètre de son intérêt. Il portait même ses spéculations jusque sur le commerce des blés ; ce qui le fit accuser des coupables monopoles auxquels on attribua la disette et le renchérissement qui affligèrent les dernières années de son règne. Cependant on lui doit la justice de dire qu'il désirait que le peuple fût heureux, qu'il était touché de sa misère, qu'il aurait voulu y apporter remède ; mais il croyait n'être pas capable de le faire par lui-même, et il s'imaginait n'être pas entouré de coopérateurs assez honnêtes gens pour le tenter. Louis XV a laissé à son petit-fils, qui lui a succédé, une cour livrée à un faste dévorant, des finances en désordre, un royaume intérieurement troublé par des mécontentements sourds. Le murmure, l'inquiétude générale annonçaient des orages ; le relâchement des liens entre le peuple et le souverain faisait craindre la dissolution totale de l'État.

Louis XV passait pour avoir eu la petite vérole au mois d'octobre 1728, et n'être plus en danger de la redouter, lorsqu'au mois de mai 1774, il fut attaqué de cette même maladie, dont le dégoût augmente les douleurs. Il les souffrit avec patience et résignation. De lui-même il appela les secours spirituels et fit éloigner la comtesse Dubarry. Le cardinal de La Roche-Aymon, archevêque de Reims, et grand aumônier de France, qui lui administra les derniers sacrements, demanda publiquement, par son ordre et en son nom, pardon des scandales qu'il avait donnés. Il mourut le 10 mai, âgé de soixante-quatre ans. Son corps fut emporté sans pompe à Saint-Denis, sous prétexte de l'odeur fétide qu'exhalait le cercueil ; et le peuple, répandu sur la route, ne montra point les regrets que lui promettait le surnom de *Bien-Aimé*.

Louis XV, dans son intérieur, était bon, maître, patient, doux, aisé à contenter. S'il fut mari infidèle, il a toujours marqué à la reine, dans tout le reste, les égards qui lui étaient dus. Il avait des principes de religion que sa passion effrénée pour les plaisirs et l'empire qu'ils prenaient sur lui n'effacèrent jamais. Entouré de l'éclat des sciences rendues brillantes sous Louis XIV, il ne s'en laissait pas éblouir ; il les favorisait avec discernement. Un sens droit lui faisait juger sainement les auteurs et leurs ouvrages ; mais les écrivains en tout genre, trop multipliés alors, comme ils l'ont été depuis, ne trouvaient pas toujours auprès de lui un accès encourageant ; il protégeait néanmoins noblement les grandes entreprises littéraires dont on lui démontrait l'utilité ; mais ce ne fut qu'avec répugnance qu'il permit la publicité de ce recueil énorme qui devait enseigner toutes les sciences, et dont le moindre tort est d'avoir fait une multitude de demi-savants.

La France a obligation à Louis XV de l'École militaire, où l'apprentissage des vertus guerrières était placé à côté de la récompense ; et de l'École de chirurgie. On peut aussi le mettre au rang des législateurs ; et il l'a mérité par l'édit de mainmorte, par ses lois sur les testaments, les substitutions, les hypothèques, le traitement des curés, et par le raffermissement de plusieurs règlements tombés en désuétude.

LOUIS XVI, AGÉ DE VINGT ANS.

Louis XVI, élevé dans l'ignorance absolue des affaires, parvenu à la couronne à l'âge de vingt ans, sentit qu'il avait besoin d'un conducteur dans le dédale du gouvernement où il allait entrer. Il prit pour mentor le comte de Maurepas, éloigné de la cour par une disgrâce de vingt-trois ans. N'y avait-il pas à craindre que, rentré dans la carrière du gouvernement, un vieillard amolli par un si long repos, et déjà porté par la frivolité de son caractère à traiter les affaires avec légèreté, ne songeât plutôt à jouir tranquillement du crédit et des honneurs de sa nouvelle dignité de principal ministre, qu'à se livrer au travail actif qu'exigeaient les circonstances ?

Un des principaux embarras de Louis XV, pendant son long règne, avait été sa lutte perpétuelle contre les parlements. Souvent, comme on l'a vu, ils avaient molesté et fatigué le monarque par des remontrances pressantes, des cessations de service, et des coalitions menaçantes ; Louis XV leur avait bien rendu la pareille en les humiliant, cassant leurs arrêts, les exilant ; et ils étaient sous l'anathème quand ce prince mourut, puisqu'il les avait dissous.

On se détermina à ressusciter ces compagnies ; mais il aurait, sans doute, été d'une bonne politique de profiter de l'occasion pour mettre un frein à leur autorité. Mais le vieux ministre trouva plus commode de les rétablir presque comme ils étaient auparavant que de s'embarrasser dans un labyrinthe de négociations qui auraient nui à sa tranquillité : il se délivra donc le plus tôt qu'il lui fut possible de ce sujet d'inquiétude, et l'impolitique rappel du Parlement, réinstallé le 12 novembre 1774, fut une des premières opérations du règne de Louis XVI.

Elle plut au peuple, surtout au peuple de Paris, très-attaché à ses magistrats. Le jeune

monarque avait fait précéder cette grâce par l'exemption du droit de *joyeux avénement*, dont il aurait pu tirer de très-grosses sommes. Cette remise fut son premier édit. Par un second, il affranchit les serfs des terres domaniales ; en même temps il annula la loi rigoureuse qui rendait les taillables solidaires pour le payement de l'impôt, et abolit la question préparatoire. Il songea aussi à s'entourer de bons ministres : ceux qu'il choisit par les conseils du comte de Maurepas, le principal d'entre eux, étaient assez généralement investis de l'estime publique ; mais quelques-uns étaient ce qu'on appelle des hommes à systèmes, amateurs de nouveautés. L'un d'entre eux M. Turgot, à peine installé dans ses fonctions, fit rétablir la liberté du commerce intérieur des blés, dans un temps qui parut peu favorable. Il en arriva des émeutes partielles, qui, à la vérité, n'eurent point de suites, mais qui accoutumèrent le peuple à s'agiter. On soupçonne, au reste, qu'elles eurent d'autres causes que les appréhensions du peuple pour sa subsistrance, et que le désir de discréditer un ministre dont les plans de restauration menaçaient les priviléges mit en mouvement l'intrigue, et soudoya cette foule de bandits qu'on vit pulluler à cette époque, et qui étaient si peu pressés de la faim, qu'ils brûlaient les granges et jetaient les grains dans la rivière. Un autre ministre, le comte de Saint-Germain, chargé du département de la guerre, à la mort du maréchal du Muy, après avoir fatigué l'armée par une discipline allemande, mal assortie au caractère de la nation, fit retrancher au monarque, sous prétexte d'économie, une partie de sa maison militaire. Le reste du ministère était composé du premier président du parlement de Rouen, Hue de Miromesnil, à qui le roi confia les sceaux ; du comte de Vergennes, que sa prudence dans ses ambassades à Constantinople et en Suède avait appelé à la direction des affaires étrangères ; de M. de Sartines, qui passa, comme M. Berrier, de la police à la marine, et de M. de Lamoignon de Malesherbes, fils du chancelier de Blancmesnil, ami de Turgot, dont il partageait les opinions philanthropiques, et déjà célèbre comme premier président de la cour des aides. Il eut pour département la maison du roi et la dispensation de ces rigueurs extrajudiciaires, de ces détentions, qui avaient leur motif dans la sûreté de l'Etat et l'honneur des familles, mais dont l'abus, trop voisin d'une utilité contestée, était la terreur et l'effroi du citoyen.

M. de Malesherbes travaillait à soumettre à une espèce de règle l'exercice arbitraire de cette dangereuse autorité, dans le même temps que M. Turgot, de son côté, préludait, par la suppression des corvées, à l'équitable répartition des charges publiques entre tous les citoyens.

Cependant les plans philanthropiques de Malesherbes et de Turgot suscitèrent contre eux toute la cour ; Malesherbes donna sa démission et Turgot fut remplacé par M. de Clugny, intendant de Bordeaux, qui mourut dans la même année, après avoir signalé sa courte administration par le rétablissement de l'impôt funeste de la corvée, par l'établissement de la loterie, et l'érection d'une caisse d'escompte, projet médité par Turgot pour faciliter les transactions du commerce, et qui avait déjà reçu sous lui un commencement d'exécution. Les premiers fonds de cette banque, qui devait payer à bureau ouvert les billets émis par elle, furent de deux millions. M. Taboureau des Réaux, autre intendant, qui succéda à M. de Clugny, reçut pour adjoint le banquier genevois Necker, décoré alors du titre d'envoyé de sa république. Il s'était fait une réputation en finances, à l'occasion de diverses discussions au sujet de la compagnie des Indes, et il l'avait accrue depuis par son Eloge de Colbert, récemment couronné à l'Académie française. L'opinion générale le portait au ministère ; et le roi, séduit par les idées morales dont il faisait la base d'un système de finances, et par les éloges de M. de Maurepas, l'y appela l'année suivante. Il reçut le titre de directeur général des finances et non de contrôleur, parce que, ne professant pas la religion catholique, il ne pouvait ni être revêtu de cette dignité, ni avoir entrée au conseil, deux distinctions qui exigeaient alors un serment de catholicité. On remarqua qu'il eut l'orgueil plutôt que la générosité de refuser les émoluments de sa place.

Mais, dès l'abord, il fut accusé d'avoir dérogé aux principes qu'il affectait de proclamer, par le recours aux emprunts viagers, destructifs des relations morales qui lient les membres d'une même famille. On lui reproche, en outre, d'avoir accru la dette publique par des emprunts multipliés, et de n'avoir pas établi concurremment des impôts, gage du payement des intérêts et du remboursement des capitaux. En effet, les dépenses énormes de la guerre maritime, où la France se trouva engagée dans le cours de son ministère, non-seulement le justifient pleinement sous le premier rapport, puisque les emprunts étaient alors le seul moyen de fournir aux fonds immenses nécessaires pour la soutenir, mais prêtent même à son éloge, en ce que, par le seul effet de son caractère, il put rétablir la confiance si souvent trompée des prêteurs ; et, quant aux in-

térêts, certainement c'est encore un autre sujet d'éloge d'avoir pu les asseoir, non point sur des impôts, mais sur des économies qui en dispensent. Tel fut même le but positif qu'il se proposa dans son administration, tâchant d'éloigner, autant qu'il serait possible, le moment où la continuation des dépenses de la guerre, et la garantie des prêteurs, nécessiteraient enfin un impôt et des débats peut-être avec les parlements.

Louis XV avait sévèrement maintenu la prohibition des livres qui portaient atteinte à la religion et, par contre-coup, à l'autorité civile : leurs systèmes, décorés du nom de philosophie, lui déplaisaient souverainement. Il avait même interdit le séjour de son royaume à leurs auteurs. Louis XVI, plus véritablement religieux que son aïeul, mais dont le cœur, ouvert à toutes les affections bienveillantes, était disposé à une tolérance presque philosophique, fut engagé à lever ces arrêts de proscription. Voltaire rentra en France et fut accueilli avec enthousiasme par la multitude de ceux qui croyaient se faire une réputation d'esprit en professant ou plutôt en exagérant ses opinions.

Elles devinrent le sujet ordinaire des conversations. On s'accoutuma à discuter les droits du peuple dans le sens de ces ouvrages peu favorables aux souverains; et l'insurrection des Américains, d'un peuple qui s'armait pour la liberté et que nous secourions, répandit et accrédita les principes républicains qui étaient le motif de cette guerre à laquelle nous participions.

Les mécontentements qui y donnèrent lieu datent de l'époque de la paix de 1763. L'Angleterre, abîmée de dettes, conçut la pensée d'en faire acquitter une partie par ses colonies d'Amérique; mais celles-ci, accoutumées à se taxer elles-mêmes et à voir consommer au dedans de leur territoire les dépenses de leur administration, virent dans cette prétention une injure à leurs droits; et la publication d'un acte du Parlement de 1765, qui introduisait en Amérique l'usage du papier timbré, fut le signal d'une émeute à Boston. La révolte s'étendit dans toute la province de Massachuset, et il fut arrêté, dans une assemblée générale de francs-tenanciers, que, nonobstant l'acte du Parlement, il serait légal de contracter sur papier libre et non timbré.

Cette audace, jointe à des remontrances plus conformes à l'esprit de soumission, obtint, l'année suivante, la révocation de l'acte du timbre, mais pour faire place à un autre encore plus inquiétant. Il était enjoint, en effet, aux provinces américaines, non seulement de recevoir les troupes qui leur seraient envoyées par la métropole, mais encore de leur donner gratuitement logement, chauffage, bière et autres menues fournitures. Les plaintes de la province de New-York furent punies par la suspension de son pouvoir législatif. Les Bostoniens, se signalèrent encore dans cette occasion, d'abord en repoussant hors de leur ville deux régiments qui avaient fait feu sur le peuple, et ensuite en organisant un soulèvement général. Ce fut l'ouvrage d'un comité particulier qu'ils créèrent en 1768, et qui, par sa réunion à divers députés des autres provinces, forma un comité général, dit de *convention*, dont les avis furent bientôt respectés comme des lois. Le gouvernement mollit contre ces mesures de révolte, et retira ses actes en 1770. Sa faiblesse accrut dans les Américains le sentiment de leur force, et amena enfin un relâchement considérable dans les sentiments d'amour pour la mère patrie.

Telles étaient les dispositions générales, lorsqu'en 1773 le gouvernement se ravisa, et, revenant à son premier plan de soumettre les colonies à l'impôt, chargea de droits exorbitants divers objets de commerce importés en Amérique, et particulièrement le thé dont la Nouvelle-Angleterre faisait une immense consommation. Mais, toujours éveillés sur leurs intérêts, les Bostoniens repoussent cette taxe indirecte à laquelle on veut les soumettre, en refusant de laisser décharger les marchandises frappées de l'impôt ; ils somment même le gouvernement d'en faire évacuer le port, et, sur son refus, la populace se porte sur les vaisseaux et jette le thé à la mer.

Le premier événement militaire que présente la guerre d'Amérique fut à l'avantage des Américains. Le 19 avril 1775, leurs milices surprises à Lexington, près de Boston, reculèrent d'abord et se dispersèrent; mais bientôt, accrues de quelques renforts, elles se rallient et surprennent à leur tour les Anglais. Ceux-ci, battus et poursuivis jusque dans la ville, y sont forcés et regagnent avec perte Boston, qui tarda peu à être investi par le général Putnam, à la tête de vingt-cinq mille Américains. Mais, dans le même temps, les généraux Burgoyne et William Howe, envoyés par l'Angleterre, débarquaient dans cette ville, amenant avec eux cinq mille hommes de troupes réglées qui firent lever le siége. Ce ne fut, d'ailleurs, qu'après une résistance opiniâtre qui présageait bientôt d'autres succès.

Immédiatement après la levée du siége de Boston, George Washington fut élevé au grade de généralissime des armées américaines.

Au retour du printemps, le généralissime reprit le siége de Boston. Cette ville était mal fortifiée, mais les Américains la ménageaient

par égard pour ses habitants. La disette qu'ils y firent naître avança leurs opérations, et surtout l'occupation d'un poste important d'où l'on foudroyait la flotte anglaise, et d'où l'on pouvait gêner l'embarquement de la garnison, si elle était réduite à cette extrémité. La commission du général Howe portait en ce cas de brûler la ville avant de l'évacuer. Le moment en était arrivé, car il n'y avait plus que la retraite qui pût soustraire la flotte à une destruction inévitable. Mais les dangers de l'embarquement et la crainte d'abandonner à la vengeance des Américains une partie de son arrière-garde portèrent le général anglais à composer et à renoncer à l'acte de barbarie qui lui était commandé. Il se retira à Halifax, dans la Nouvelle-Ecosse, et y attendit les nombreux renforts que l'Angleterre faisait passer en Amérique, et qu'elle avait recrutés avec son or chez divers petits princes d'Allemagne.

La prise de Boston éleva au comble l'enthousiasme des Américains. La Géorgie accéda alors à la confédération, et le congrès fit publier, le 4 juillet 1776, un acte d'indépendance par lequel il se constituait puissance libre et affranchie de la domination anglaise. Dans l'intention de se faire reconnaître pour tel par les puissances européennes, il nomma des agents diplomatiques qui furent envoyés en Espagne et en France. Benjamin Franklin, non moins célèbre par ses découvertes en physique que par les talents avec lesquels il avait défendu ses concitoyens à Londres, et dirigé, depuis, leur résistance, accompagna en France l'envoyé américain; et, quoique sans caractère lui-même, l'espèce d'engouement que firent naître sa personne et la simplicité de ses mœurs et de son costume le rendit le principal agent de la négociation et en procura le succès. Il fit en France une véritable révolution, et la nation était toute gagnée à la cause de ses compatriotes, avant que le gouvernement se prononçât en leur faveur. Lord Chatham, l'implacable ennemi de la France, voulait qu'on lui déclarât la guerre sur ces indices; mais le ministère, ne les trouvant pas assez prononcés pour qu'on en pût conclure le dessein formel de prendre un part active dans ces démêlés, jugea inutile et même dangereux de provoquer ce surcroît d'embarras.

Cependant quarante mille Allemands, Hanovriens, Hessois et autres, étaient descendus en Amérique. Lord Howe, frère du général, commandait la flotte qui les avait amenés, et la facilité qu'il avait de transporter rapidement ces troupes sur divers points d'attaque affaiblissait l'ennemi, en le forçant, par l'incertitude où il le tenait, de disséminer ses nombreuses milices. Les Anglais échouèrent néanmoins devant Charles-Town, capitale de la Caroline méridionale, habilement et vigoureusement défendue par le général Lee. Ils réussirent mieux à New-York, où néanmoins ils éprouvèrent un léger contre-temps. Ils avaient espéré la conquête de cette ville, d'une intelligence qu'ils y avaient pratiquée avec le maire, avec le commandant même de la province, un des fils de Benjamin Franklin, et enfin avec la maîtresse de Washington, qui trahissait ce général. Cette trame fut découverte, et les Anglais furent réduits à employer ouvertement la force. Leur nombre décida du succès. New-York fut évacuée à leur approche, et Washington, battu encore par le chevalier Howe à Kingsbridge, fut contraint d'abandonner les bords de l'Hudson, et de se retirer sur la Delaware, pour couvrir Philadelphie. Cette ville, où se tenait le congrès, était l'un des points de mire des Anglais. Lord Cornwallis reçut ordre de s'y diriger. En y marchant, il rencontra Washington vers Prince-Town. Il espérait atteindre son but en écrasant ce dernier, lorsqu'à la faveur de la nuit celui-ci échappa sans qu'il s'en aperçût, et fit une retraite vantée, qui termina la campagne.

Au commencement de la campagne suivante, le chevalier William Howe, reprenant les projets auxquels la saison avait mis obstacle, se fit porter à l'embouchure de la Delaware, remonta le fleuve et prit terre à peu de distance de Philadelphie. Washington se proposait de lui opposer les moyens de temporisation, qui seuls pouvaient lui réussir avec une armée trop novice; mais le congrès lui ordonna de combattre. L'action eut lieu le 11 septembre 1777, à Brandywine. Le jeune marquis de Lafayette, l'un des premiers Français qui offrirent leurs services aux Américains, s'y distingua; mais une blessure qu'il reçut dans l'action ne lui permit pas d'inspirer toute sa résolution aux brigades qu'il commandait. Les Américains furent battus, et recueillirent néanmoins de cette journée un avantage, celui d'avoir privé l'armée anglaise d'un grand nombre de combattants, difficiles à remplacer. Les Anglais entrèrent à Philadelphie, que le congrès avait quitté pour aller s'établir à York-Town; mais, pendant qu'ils triomphaient dans le Midi, ils éprouvaient dans le Nord un échec honteux qui contrebalançait et au delà ce faible succès.

Louis XVI ne voyait pas avec indifférence la position difficile où se trouvait l'Angleterre; mais sa probité l'éloignait d'en profiter et de venger, ainsi qu'il y était excité, les anciennes injures de la France, couvertes, à son avis, par le traité solennel qui avait réconcilié les deux peuples. Tout ce qu'on put en arra-

cher en faveur des Américains fut un simple traité d'alliance et de commerce, signé le 6 février 1778, et qui ne devait avoir d'effet défensif et offensif qu'en cas de rupture entre l'Angleterre et la France. La rupture eut lieu à la suite de malentendus survenus dans l'Inde, et, vers la mi-avril, une flotte de douze vaisseaux de ligne appareilla de Toulon pour se rendre en Amérique. Elle portait des troupes de débarquement et un agent de la France auprès du congrès, M. Gérard, premier commis des affaires étrangères. Le comte d'Estaing commandait la flotte avec le titre de vice-amiral, quoiqu'il n'eût pas commencé dans la marine sa carrière militaire. Il servait dans l'Inde, en 1759, avec le grade de brigadier, lorsqu'il fut fait prisonnier par les Anglais durant le siége de Madras. Relâché sur sa parole, et supposant qu'il avait été échangé, il mit en mer à la fin de l'année avec deux vaisseaux de la compagnie des Indes, et détruisit, dans le golfe de Perse et aux îles de la Sonde, divers établissements anglais, dont il fit passer les richesses à l'Ile-de-France. Mais, retombé dans le cours de ses expéditions au pouvoir des Anglais, ils prétendirent le traiter en pirate, comme infracteur des lois de la guerre, le jetèrent à Londres dans un cachot, et se disposaient même à lui faire son procès. Les instances pressantes du dauphin, auquel il était attaché, le sauvèrent de la peine capitale dont il était menacé, et, de retour en France, il trouva, dans le grade de lieutenant général de la marine qui lui fut accordé, un dédommagement à ses longues souffrances. Son activité connue et la haine qu'il avait vouée au nom anglais, depuis les mauvais traitements auxquels il avait été exposé, le firent choisir en cette occasion comme l'homme le plus propre à servir les desseins de la France contre l'Angleterre. Sa destination fut pour la Delaware. Il devait resserrer Howe par mer, pendant que Washington, qui s'était rapproché de Philadelphie, continuerait à le presser par terre. Il y eut, à cette époque, une affaire à Monmouth, où chaque parti s'attribua l'avantage, et qui, en résultat, n'interrompit point la retraite de Clinton, qui avait succédé à Howe, dans le commandement en chef.

Huit jours seulement après, le comte d'Estaing arriva à l'entrée de la Delaware avec l'intention d'y attaquer la flotte de lord Howe, avant que celui-ci eût reçu les renforts que lui amenait le commodore Byron. Une autre expédition fut concertée contre Rhode-Island, l'une des places d'armes des Anglais. Neuf mille Américains, commandés par le général Sullivan et par le marquis de Lafayette, et quatre mille Français de l'escadre, prirent terre dans l'île, et marchèrent sans délai contre New-Port, qui en est la forteresse. On en croyait la prise si infaillible, que l'amiral avait menacé la garnison de la faire passer au fil de l'épée, dans le cas où elle se permettrait d'endommager les fortifications de la place. Les approches, secondées par l'artillerie de la flotte, donnaient, en effet, une espérance fondée de réussite, lorsque l'amiral Howe, malgré son infériorité, se hasarda dans les parages de l'île pour essayer de lui porter quelques secours en hommes et en munitions. Ravi d'avoir trouvé enfin l'occasion de le combattre, le comte d'Estaing quitte sa station pour le joindre; mais, au moment où il l'atteignait, une tempête furieuse sépare les deux armées, et les maltraite à tel point qu'elles sont forcées d'aller se réparer, l'une à Boston, et l'autre à New-York. La flotte anglaise, radoubée la première, reparut devant New-Port, et décida la levée du siége. Les assiégés, qui avaient eu vent de son approche, avaient repassé la veille le bras de mer qui les séparait du continent. Cependant la campagne se consuma en tentatives, dont aucune ne réussit à M. de Grasse. Plus heureux, le commandant de la Martinique, le marquis de Bouillé, ayant sous lui le marquis du Chilleau et le vicomte de Damas, colonels des régiments de Viennois et d'Auxerrois, s'étaient emparés le 7 septembre, et sans perdre un seul homme, de l'île de la Dominique, l'île la plus voisine au nord de la Martinique, et par cet exploit il avait jeté la terreur parmi les négociants anglais, qui craignirent pour toutes leurs autres possessions aux Antilles.

Non-seulement le commerce anglais, mais la marine militaire même, devaient commencer à concevoir quelques inquiétudes de l'audace et de l'expérience françaises. Tel fut, du moins, le sentiment que dut faire naître le résultat inattendu du combat d'Ouessant, livré le 27 juillet, à l'entrée du canal de la Manche. Trente vaisseaux de ligne de part et d'autre se mesurèrent sous les ordres du comte d'Orvilliers pour la France, et de l'amiral Keppel pour l'Angleterre, et après une journée entière de combat, tous furent contraints de se retirer respectivement dans leurs ports pour se radouber, sans qu'il y eût perte d'un seul vaisseau d'aucun côté. Ce fut pour les Français l'équivalent d'une victoire, par la confiance qu'elle leur rendit contre un ennemi habile sans doute, mais dont on exagérait trop peut-être la capacité pour la contre-balancer avec avantage; les Anglais, au contraire, regardèrent l'issue de ce combat comme une véritable défaite, par la certitude qu'ils eurent d'avoir trouvé enfin des égaux

dans leur art. Le duc de Chartres y commandait l'arrière-garde, assisté du brave du Chaffaut. Le courage du prince, vanté d'abord avec excès, fut dénigré peu après sans retenue; l'opinion est restée que sa conduite irrésolue durant le combat priva l'armée d'une victoire qu'elle devait espérer. Quoi qu'il en soit, la cour satisfit au vœu des marins, en l'éloignant du service de mer, par la charge de colonel général des hussards, dont elle le gratifia, et qui était incompatible avec ce service.

Si, d'après la journée d'Ouessant, la France pouvait se promettre de disputer la victoire à l'Angleterre, elle ne douta plus de la lui enlever sans retour, lorsque son alliance avec l'Espagne lui permit, l'année suivante (1779), de doubler ses forces. Gibraltar fut bloqué par terre et par mer, et trente-quatre vaisseaux de ligne, sous don Louis de Cordova, se joignirent dans l'Océan à trente-deux vaisseaux français, toujours commandés par le comte d'Orvilliers. L'amiral anglais Hardy, avec trente-huit vaisseaux, n'osa ou ne put empêcher la jonction qui se fit le 25 juin 1779; il recula devant cette formidable flotte de soixante-six vaisseaux, qui paraissait destinée à favoriser une descente en Angleterre. Une multitude de bâtiments de transport, disposés sur les côtes de Bretagne et de Normandie, étaient prêts à recevoir quarante mille hommes rassemblés dans ces deux provinces, et à cet appareil de forces imposantes, l'Angleterre, en ce moment, n'avait guère que des milices à opposer. Le maréchal de Vaux était désigné pour commander la descente, et entre les officiers généraux qui servaient sous ses ordres on distinguait le marquis de Lafayette, revenu d'Amérique pour prendre part à cette expédition. Sa présence semblait en garantir la réalité; mais, à l'étonnement général, et soit contrariété des vents, ou effet de la politique conservatrice des cours alliées, qui prétendirent seulement neutraliser par cette démonstration les efforts extérieurs de l'Angleterre, la flotte combinée, après avoir tenu trois mois la mer, s'être approchée de Plymouth, où elle jeta la terreur, et avoir chassé pendant vingt-quatre heures la flotte de l'amiral Hardy, qu'elle ne put atteindre, rentra à Brest au mois de septembre, après avoir perdu sans combat cinq mille hommes qui périrent sur les vaisseaux, victimes d'une épidémie.

Cette même année vit conclure le traité de Teschen, lequel mit fin à une courte guerre qui pensa embraser l'Europe, et qui fut arrêtée par la sagesse du comte de Vergennes. Le 30 décembre 1777, la mort du fils de l'empereur Charles VII, de l'électeur de Bavière, Maximilien-Joseph, le dernier de la branche cadette de cette maison, appela à sa succession l'électeur palatin Charles-Théodore, qui réunit les possessions des deux branches, séparées depuis près de cinq cents ans. Dans le même temps, l'impératrice de Russie, quitte, par la médiation de la France, de ses nouveaux démêlés avec la Porte, au sujet de l'élection du khan de Crimée, signifie à la cour de Vienne qu'elle sera dans la nécessité de satisfaire à ses engagements avec la Prusse, si l'empereur persiste dans ses prétentions. Celui-ci se détermine dès lors à des négociations plus sérieuses que celles qui avaient accompagné jusqu'alors les escarmouches entre les deux armées. Aucune action notable n'avait heureusement eu lieu entre elles, lorsqu'un congrès fut ouvert à Teschen, en Silésie, sous la médiation de la France et de la Russie. La paix y fut signée le 3 mai 1779: l'héritage de la Bavière fut confirmé à l'électeur palatin et aux princes de sa maison, et l'honneur impérial fut sauvé par la session du cercle de Burghausen, à la droite de l'Inn et de la Salza.

L'impératrice Marie-Thérèse, qui vivait encore, ne s'était pas dessaisie du gouvernement de ses Etats: elle avait seulement appelé son fils, en 1765, à la qualité de corégent. Dans cette dernière occasion, elle avait contraint l'humeur belliqueuse de celui-ci à céder. Sa mort, qui arriva les derniers jours de l'année suivante, après quarante ans de règne, laissa la liberté à Joseph II de donner carrière à son caractère remuant, et aux innovations par lesquelles, en voulant améliorer le sort de ses peuples, il ne fit que les tourmenter. Quant à Marie-Thérèse, un des éloges les plus flatteurs qu'on ait fait de son gouvernement est ce mot d'un pauvre agriculteur de Bohême: « Je ne suis qu'un paysan, disait-il, mais je parlerai à notre reine quand je voudrai, et elle m'écoutera comme elle écoute les plus grands seigneurs. »

L'Angleterre vit diminuer, en 1780, les immenses profits dont s'enrichissaient ordinairement ses corsaires. Fatiguées de ses vexations, exercées par elle en vertu du droit de visite qu'elle s'était arrogé, les puissances du Nord crurent les circonstances favorables pour s'en affranchir, et, sous le nom de *neutralité armée*, formèrent une ligue pacifique destinée à protéger leur commerce. Elles armèrent, en effet, sans dessein hostile, mais dans le but de repousser par la force des perquisitions insolentes que se permettaient à leur égard les moindres bâtiments de guerre. La signification qu'elles firent de cet acte aux puissances belligérantes fut accueillie en France et en Espagne, comme s'accordant avec les plans de leur politique; mais l'An-

gleterre en conçut un vif ressentiment contre Catherine, qu'elle supposa avoir été l'instigatrice de ce projet.

Le comte de Guichen, qui remplaçait M. d'Estaing aux Antilles, était parti dès le mois de janvier avec quinze vaisseaux pour se rendre à sa station. Sir George Rodney, destiné à être son rival de gloire dans les mêmes parages, avait mis à la voile quelques jours plus tôt des ports d'Angleterre avec vingt et un vaisseaux de ligne et un convoi qu'il devait, chemin faisant, conduire à Gibraltar. Cet officier était retenu en France par ses dettes, lorsque la guerre s'alluma entre les deux couronnes. Un jour, dînant chez le maréchal de Biron, il s'éleva avec assez de jactance sur la conduite également malhabile de ses compatriotes et des Français, et prétendit que, s'il eût été libre, il eût voulu détruire successivement les forces des deux alliés. Le maréchal se fit un point d'honneur de punir cette espèce d'insulte à sa patrie, par un acte de générosité dont il était loin de soupçonner toute l'influenee. Il paya les dettes de Rodney, et en le lui annonçant: « Partez, monsieur, lui dit-il; essayez de remplir vos promesses; les Français ne veulent pas se prévaloir des obstacles qui vous empêchaient de les accomplir; c'est par leur bravoure qu'ils mettent leurs ennemis hors de combat. »

La commission dont il avait été chargé était difficile à remplir: vingt-quatre vaisseaux, tant espagnols que français, sous le commandement de don Gaston, devaient sortir incessamment de Brest et se rendre à Cadix, à sa poursuite; la nombreuse escadre de don Louis de Cordova et celle de l'amiral Barcello, chargé du blocus de Gibraltar, croisaient à l'entrée du détroit sur les caps Spartels et Trafalgar, et enfin don Juan de Langara, avec neuf vaisseaux de ligne, avait sa station en avant de Cadix, vers le cap Sainte-Marie. C'était à travers ces nombreux ennemis qu'embarrassé encore par son convoi, il devait essayer de pénétrer à Gibraltar. Un premier coup de vent dispersa à trente lieues de Brest la flotte de don Gaston. Un autre désempara la croisière du détroit, et la força à aller se réparer à Cadix. Le seul Langara fut épargné, mais pour tomber entre les mains de Rodney. Le 16 janvier, faute d'avoir envoyé à la découverte de l'ennemi, il ne put l'éviter, l'attendit dès lors en bataille. Son courage ne put le soustraire au sort inévitable qu'appelait son infériorité. Un de ses vaisseaux brûla, et quatre autres furent pris: tous cependant ne furent pas perdus. L'un d'eux, trop faible d'équipage pour manœuvrer par un gros temps, s'étant vu sur le point d'échouer ou de périr, les Anglais qui l'occupaient voulurent forcer les prisonniers espagnols qu'ils avaient à fond de cale de les aider à sauver le vaisseau; tous répondirent « qu'ils étaient prêts à périr avec leurs vainqueurs, et qu'ils ne leur donneraient aucune assistance qu'ils n'eussent la liberté de conduire le vaisseau dans un port d'Espagne. » La nécessité força les Anglais d'y consentir, et les Espagnols ramenèrent les vainqueurs prisonniers à Cadix. Pour Rodney, après un mois de séjour dans la rade de Gibraltar, ayant été réparé avant les Espagnols, il repassa le détroit sans obstacle, et gagna sa destination aux Antilles.

Il y était à peine rendu, que trois combats livrés dans le cours d'un seul mois contre le comte de Guichen attestèrent l'égale habileté des chefs et des équipages. Cependant les vaisseaux de Rodney furent plus maltraités, et le temps dont il eut besoin pour les remettre en état lui donna une infériorité momentanée. M. de Guichen en profita pour protéger l'arrivée d'une escadre espagnole de douze vaisseaux de ligne, que don Solano conduisait à la Havane, avec douze mille hommes de débarquement, et sur laquelle l'amiral anglais avait assez publiquement jeté son dévolu.

M. de Guichen, qui épiait les démarches de Rodney pour régler les siennes, n'ayant plus à le redouter dans ces mers d'Amérique, envoya dès lors jusqu'à Cadix la flotte marchande de Saint-Domingue. C'était la première flotte française de commerce qui fût parvenue en Europe sans échec. En général, le soin d'escorter les bâtiments marchands avait été trop négligé par le gouvernement, et un préjugé malheureusement trop répandu parmi les officiers de la marine le leur faisait trouver au-dessous de leur dignité. Cette prévention donna un nouveau mérite au zèle que marquèrent à cet égard quelques officiers distingués, et entre ceux-ci le brave La Motte-Piquet, dont la réputation s'est particulièrement établie sur le dévouement, le courage et l'habileté avec lesquels il sut protéger divers convois.

On renouvelait cependant en Espagne les immenses préparatifs de la campagne précédente. Le comte d'Estaing y avait été appelé par le roi Charles, qui le nomma généralissime de ses troupes de terre et de mer; et une armée de débarquement était toujours stationnée sur les côtes de Flandre, de Normandie et de Bretagne. Mais ce ne fut encore qu'un épouvantail, et soixante-trois vaisseaux de ligne espagnols et français, sortis de Cadix sous le commandement du comte, n'eurent d'autre destination que de ramener dans les ports de France la riche flotte mar-

chande de Saint-Domingue. Peut-être, au reste, ne fallait-il pas moins que cette formidable escorte pour la soustraire à la capture de quarante-cinq vaisseaux de ligne qui l'épiaient, et que l'amiral Darby promenait à cet effet dans ces mers.

Ce fut durant cette campagne qu'eut lieu la défection d'Arnold, l'un des généraux américains les plus estimés. Soupçonné d'avoir détourné à son profit une partie du butin fait sur l'ennemi, il avait perdu la confiance du congrès. Il s'en aperçut, et résolut de s'en venger en désertant la cause de la liberté, dont il avait été jusque-là l'un des plus chauds apôtres. Clinton accueillit son changement, mais voulut qu'il lui en livrât pour gage le fort où il commandait. Le major André, jeune officier anglais de la plus grande espérance, dépêché vers lui pour concerter les dispositions nécessaires à l'exécution de ce projet, est arrêté, déguisé en paysan, comme il venait de prendre avec lui les dernières mesures, et les preuves de l'intelligence sont saisies dans ses bottes. Arnold, qui en est instruit par hasard, s'échappe; et l'infortuné major, tout en pénétrant ses juges du plus vif intérêt, est condamné à mort comme espion. Arnold servit depuis contre ses compatriotes, et pensa être fait prisonnier dans une action. « Qu'eussiez-vous fait de moi, demanda-t-il à un Américain, si vous m'eussiez pris? — Nous aurions séparé de ton corps, répondit celui-ci, cette jambe qui fut blessée pour le service de la patrie, et nous aurions pendu le reste. »

Cependant l'Angleterre, luttant avec peine contre la marine de France et d'Espagne, réclamait depuis longtemps, et en vertu des traités de 1678 et de 1716, l'assistance de la Hollande. Ce pays était partagé en deux factions : celle des républicains, qui refusait de se commettre avec la France; et celle du stathouder, dévoué à l'Angleterre par ses alliances avec la maison de Brunswick, qui la gouvernait. La première prévalut, et répondit par un silence obstiné aux demandes de l'Angleterre. De nouvelles réclamations et des plaintes sur l'asile donné à des corsaires américains, au fameux Paul Jones, n'eurent pas plus de succès, ou du moins les mesures qui en furent la suite parurent des actes de connivence. Dès lors le commerce des Provinces-Unies fut livré à la rapacité des corsaires anglais. L'accession que méditait la Hollande à la neutralité armée semblait devoir y porter remède : mais l'Angleterre, qui eût été frustrée de son espérance par cette menace, déclara nettement la guerre aux Hollandais le 21 décembre, se flattant de compenser sur les possessions sans défense de cette puissance les pertes que pourraient lui faire éprouver les autres. Telle était la situation des puissances belligérantes au commencement de 1781.

Les espérances si légitimes et si souvent déçues de la France firent soupçonner que les ministres de la guerre et de la marine, Montbarey et Sartines, étaient au-dessous de leurs emplois. On prétend que M. Necker, qui avait besoin de la victoire pour entretenir la confiance des capitalistes, fit suggérer à la reine de les remplacer l'un et l'autre par les marquis de Castries et de Ségur, recommandables tout à la fois et par leurs talents militaires et par les vertus qu'ils joignaient à ces talents. Présentés par elle, ils furent agréés par le roi vers la fin de 1780, et, sous leur direction, la guerre, dès l'année suivante, prit une nouvelle activité.

Tandis qu'ils s'appliquaient à justifier l'opinion que l'on avait de leur capacité, celui qui avait préparé les voies à leur élévation, et qui s'en promettait peut-être une ample moisson de gloire pour lui-même, ruinait ses espérances et préparait l'occasion de sa chute, dans les combinaisons mêmes d'un travail qu'il supposait devoir ajouter sans doute à sa consistance. Des réformes qu'il avait poursuivies avec une fermeté salutaire à l'Etat n'avaient point manqué de lui faire déjà beaucoup d'ennemis. Il en accrut le nombre par l'apparition d'un *compte rendu* qui mit sous les yeux du public, dans les premiers jours du mois de janvier 1781, l'état des recettes et des dépenses du royaume, et qui, pour résultat, offrait en recette un surcroît de dix millions.

C'était un phénomène inouï en France que la publicité d'un pareil état. Le roi y avait consenti dans le but de prouver que l'Etat avait un excédant de revenu qui lui permettait d'offrir un gage à la confiance des prêteurs, sans qu'il fût besoin de recourir encore à la voie pénible des impôts. Mais un faste de vertu disséminé dans l'ouvrage du ministre, et dont le moindre inconvénient eût été de le rendre ridicule; ce *moi* haïssable, si importun à l'amour-propre d'autrui, qui revenait sans cesse et qui semblait appeler sur lui seul la reconnaissance des peuples, eurent bientôt soulevé tous les gens sensés contre l'auteur. Le vieux Maurepas, de son côté, indigné de se voir éclipsé par sa créature, s'appliqua à la replonger dans le néant, et n'eut pas de peine à discréditer un ministre dont les essais tendaient à dénaturer l'état d'un roi de France. On se fit un système de contrarier ses plans dans le conseil. Il demanda d'y être admis pour les défendre; on le lui refusa : dès lors il comprit que son rôle était fini, et le 25 mai il offrit sa démission. Mais l'enthousiasme qu'il avait excité parmi les Français imprudents, toujours avides de nouveautés, et qui, d'ail-

leurs, se crurent appelés, par son compte-rendu, à la discussion des principaux intérêts de l'Etat, l'excellente situation où il laissait le trésor royal, firent généralement considérer sa retraite comme une calamité publique. Depuis, M. Necker, mieux apprécié, a grossi la foule des charlatans politiques.

Cependant aussitôt que Rodney eut reconnu son erreur sur les projets des Français et des Espagnols, il revola vers les Antilles; et, seule puissance alors dans ces mers, il se hâta d'en profiter pour mettre quatre mille hommes à terre à Saint-Vincent. Mais sept cents Français, qui formaient la garnison de Kingstown, suffirent pour lui enlever l'espérance qu'il avait conçue de s'en rendre maître. Informé, vers ce temps, de la déclaration de guerre entre l'Angleterre et la Hollande, il tourna ses efforts vers des conquêtes plus faciles et plus lucratives. S'étant présenté, dans les premiers jours de janvier, devant Saint-Eustache, le major général Robert Vaughan força cent trente soldats sans défiance, et l'unique garnison de l'île, de se rendre à discrétion. Le major ne démentit point, en cette occasion, la réputation de barbarie qu'il s'était acquise sur le continent américain par l'incendie de la ville d'Æsopus, qu'il livra aux flammes, comme il marchait inutilement au-devant du général Burgoyne. Par ressentiment de quelque résistance de la part du capitaine d'une frégate, il voulait faire éprouver le même sort aux malheureux habitants de Saint-Eustache, que leur innocence et leur faiblesse eussent dû également protéger, et qui furent spoliés avec aussi peu d'égards que si on les eût enlevés d'assaut. Rodney, qui s'opposa à la destruction proposée par Vaughan, ternit d'ailleurs sa gloire par l'assentiment qu'il donna aux autres violences. Trente-deux bâtiments chargés des dépouilles des négociants hollandais furent expédiés en Europe, sous l'escorte de quatre vaisseaux de ligne. Mais, à la vue de l'Angleterre et à la hauteur de Sorlingues, ils furent rencontrés par une escadre supérieure, aux ordres de La Motte-Piquet, qui en enleva vingt-six.

De son côté, le comte de Grasse, parti de Brest à la mi-mars avec vingt et un vaisseaux de ligne et un nombreux convoi, ayant fait remorquer les plus mauvais voiliers, arriva aux Antilles après trente-six jours seulement de traversée.

Il ne fit que toucher à Saint-Domingue, où il prit des troupes de débarquement; et de cette île il gagna le rapide et dangereux canal de Bahama, pour se rendre plus tôt sur les côtes de l'Amérique, où il était attendu avec impatience. Le 18 août, l'amiral français jeta l'ancre à l'entrée de la baie de la Chesapeak, et commença à exécuter, pour sa part, le plan concerté à Rhode-Island par Washington et le comte de Rochambeau, et auquel la frégate dépêchée aux Antilles l'avait invité à concourir. Il consistait à enfermer lord Cornwallis dans la presqu'île d'York-Town.

Le général anglais, après des succès par lesquels il avait fait rentrer en partie sous l'obéissance du roi d'Angleterre les provinces méridionales du continent, était remonté vers la Virginie, où ses progrès furent plus disputés. Déjà contrarié dans sa marche par le marquis de Lafayette, qui, avec un faible corps de milice, ne cessait depuis longtemps de l'observer et de le harceler, il se vit forcé de rétrograder vers la mer, lorsque la jonction du marquis avec les généraux américains Wayne et Greene accrut pour lui la difficulté de subsister dans un pays qu'il avait ruiné par ses dévastations. Il gagna York-Town, dans la presqu'île étroite formée par les rivières James et York, dans la baie de la Chesapeak. Il y était en communication avec la flotte de l'amiran Arbuthnot, qui le fournissait de vivres, et qui devait même lui amener des renforts. Mais Clinton, qui les lui promettait, changea de résolution, sur l'avis certain qu'il crut avoir par une lettre interceptée, que les généraux Washington et Rochambeau se proposaient de marcher contre lui. Cette lettre était une feinte des deux généraux : ils lui donnèrent un nouveau crédit par un mouvement prononcé qu'ils firent sur New-York. Dès lors Clinton rappela encore Arbuthnot; ce qui permit à M. de Grasse d'entrer sans obstacle dans la baie, et de couper toute retraite à lord Cornwallis du côté de la mer, ainsi qu'on s'appliquait à la lui enlever du côté de la terre.

Trois mille hommes, amenés par la flotte et commandés par le marquis de Saint-Simon, se réunirent aussitôt au marquis de Lafayette; et quinze jours après, Washington et Rochambeau, terminant une marche de près de trois cents lieues, arrivaient à Baltimore, à l'autre extrémité de la baie, où l'officier chargé de leur annoncer l'arrivée de l'amiral à sa station les attendait depuis une heure, concours bien extraordinaire dans une entreprise d'une exécution si longue et concertée de si loin. Ils furent transportés par les frégates de l'escadre à Williamsbourg, où, le 24 septembre, toutes les troupes de l'expédition se trouvèrent réunies au nombre de vingt mille hommes, dont la moitié était des Français. Le comte de Custines, le baron de Vioménil, le marquis de Chastellux, en étaient les principaux officiers. On y remarquait encore le duc de Biron, alors connu sous le nom de Lauzun, qui avait achevé la conquête du Sénégal; le vicomte de Noailles, qui s'était déjà distingué à la prise de la

Grenade; le comte de Rochambeau, fils du général, et colonel du régiment d'Auvergne; le vicomte de Mirabeau, colonel de celui de Touraine; Duportail, depuis ministre; le commissaire ordonnateur Villemanzy; Charles de Damas, Robert de Dillon, Charles de Lameth, Mathieu Dumas, Alexandre Berthier, et une foule d'autres, tous unis alors de sentiments, et qui depuis, par l'effet de nos dissensions domestiques, ont combattu sous des drapeaux divers, mais ont tous également conservé pure et intacte la gloire de l'honneur français.

Dans le temps même qu'ils arrivaient à Baltimore, les amiraux Graves et Hood réunis essayèrent de troubler les opérations combinées en pénétrant dans la baie. M. de Grasse sortit au-devant d'eux avec vingt-quatre vaisseaux de ligne. Les Anglais n'en avaient que dix-neuf. Malgré cette disproportion, l'importance des résultats et la confiance en leur tactique leur firent engager le combat. La circonstance du vent et la nature des évolutions ne permirent guère qu'aux avant-gardes de s'engager sérieusement. Celle de la flotte française était commandée par le fameux navigateur de Bougainville. Les Anglais furent les plus maltraités, et disparurent au bout de deux jours.

L'Océan, qui baigne les côtes de l'Europe, donna encore, cette année, l'imposant spectacle de la réunion des flottes française et espagnole, sous M. de Guichen et sous don Louis de Cordova. Les cinquante vaisseaux qui la composaient croisèrent à la hauteur de Sorlingues, forcèrent à se blottir dans Torbay la flotte de l'amiral Dorby, jetèrent de nouveau l'alarme sur toutes les côtes de l'Angleterre, puis rentrèrent, au mois de septembre, dans leurs ports respectifs, sans avoir rien exécuté des grands desseins qu'ils paraissaient destinés à accomplir, et qu'on suppose avoir été pour le moins d'empêcher le retour des flottes marchandes de la Grande-Bretagne. Il n'y eut d'engagement dans les mers d'Europe que celui du Doggersbank, dans la mer du Nord, entre les côtes d'Angleterre et celles de Jutland. Sept vaisseaux anglais, sous le vice-amiral Peter Parker, revenaient de la Baltique, lorsqu'ils firent rencontre d'une flotte hollandaise de même force, qui, sous le commandement du contre-amiral Zoutman, escortait un convoi destiné pour la même mer. Le combat s'engagea entre eux le 5 août, et fut soutenu avec une telle vivacité de part et d'autre, que les deux escadres, également désemparées, furent contraintes l'une et l'autre de gagner leurs ports. L'un des vaisseaux hollandais périt en s'y rendant.

Dans le même temps que la grande flotte sortait de Cadix, une expédition en appareillait pour la Méditerranée. Contrariée par les vents, il lui fallut près d'un mois pour aborder à Minorque, lieu de sa destination. Le 21 août, cent voiles y débarquèrent douze mille Espagnols : le duc de Crillon, général au service d'Espagne, les commandait. Toute l'île se soumit immédiatement, à l'exception du fort Saint-Philippe.

Dans l'Inde, où dominaient encore les Anglais, les possessions hollandaises tombaient les unes après les autres. Une partie des établissements des Hollandais à Sumatra et au Bengale, ceux de Mazulipatnam et de Paliacate sur la côte de Coromandel au nord de Madras, de Sadras au sud, et de Négapatnam vers la pointe de la presqu'île, furent perdus pour eux cette année; et ils étaient menacés de tout perdre, et même le cap de Bonne-Espérance, si la France ne se fût chargée de le protéger. Le soin de sauver ses alliés lui donna une activité qu'elle n'avait pas eue pour elle-même.

Si l'éloignement de la côte du Malabar, où était le siége principal de la domination anglaise, permit aux Anglais de s'emparer de Pondichéry sans obstacle, ce ne fut pas impunément qu'ils en triomphèrent; et les terribles ravages qu'exerça le conquérant indien, à la tête de deux cent mille hommes, dans toutes leurs possessions, durent leur faire regretter peut-être d'avoir commencé les hostilités. Après avoir dévasté longtemps le Carnate, Aïder se présenta, au mois d'août 1780, devant Arcate, capitale de la province et résidence du nabab, créature des Anglais. Celui-ci appela à son secours dix mille hommes que commandait Monro à Madras. Mais, quelque disciplinés qu'ils fussent, le général anglais, estimant leur nombre insuffisant pour s'exposer au choc des forces innombrables d'Aïder, se tint sur la défensive, et donna ordre au colonel Baillie, qui commandait sur la Crischna, de venir le joindre. A son approche, Aïder se porte entre les deux chefs, et fait attaquer Baillie par Tipoo-Saïb, son fils, qui deux fois est repoussé. Il renonce dès lors à vaincre l'Anglais de vive force, semble lui laisser le passage libre, et lui tend une embuscade. Le 10 septembre, Baillie s'y laisse surprendre : l'explosion de ses caissons, due à une négligence des conducteurs, ajoute à ses pertes et consomme sa ruine. De douze cents Européens et de cinq mille Cipayes qu'il commandait, il ne se sauva qu'un petit nombre, et lui-même fut fait prisonnier. Monro profita de l'épuisement où la victoire même avait jeté Aïder pour faire sa retraite sur Madras, où il rappela jusqu'à la garnison laissée à Pondichéry. Les Français se remirent aussitôt en possession de leur ville; mais sir Eyre Coote, que le gouver-

neur général des établissements anglais dans le Bengale, Warren-Hastings, fit passer sur la côte de Coromandel, à l'aide de l'escadre de l'amiral Hughes, y rentra aussitôt, et avant que les habitants pussent être secourus par Aïder, encore occupé devant Arcate, qu'il emporta enfin d'assaut le 3 novembre.

Aux avantages près des Anglais dans l'Inde, avantages qu'ils achetèrent de la perte de beaucoup d'Européens, cette campagne fut malheureuse pour eux; il la terminèrent par un accident qui fit honneur à leur amiral Kempenfeld, mais dans lequel la fortune entra aussi pour sa part. Il croisait sur les côtes de France avec douze vaisseaux de ligne, dansl'espérance d'intercepter un riche convoi de cent trente-cinq bâtiments, venant de Saint-Domingue, et qui entra heureusement à Brest le 7 décembre, lorsqu'il fut rencontré le 12, à cinquante lieues, au sud d'Ouessant, par M. de Guichen. Ce général commandait une escadre d'égale force, et, se rendant à Cadix, escortait, chemin faisant, deux vaisseaux de ligne et un convoi destiné pour l'Inde, et sept autres vaisseaux de ligne avec cent dix-huit transports chargés de neuf mille hommes, que le marquis de Vaudreuil conduisait aux Antilles; en sorte qu'il avait une immense supériorité sur l'Anglais. Un coup de vent d'abord et une tempête terrible ensuite l'empêchèrent d'en profiter et séparèrent le convoi de la flotte. A la vue de l'escadre française, dispersée à la vérité, l'amiral Kempenfeld eut l'heureuse audace de couper quinze bâtiments, et il en eût amariné davantage, si M. de Vaudreuil, avec deux vaisseaux seulement, ne l'eût arrêté d'abord dans ses progrès, et déterminé ensuite à une retraite prudente, par l'appréhension d'avoir à résister bientôt peut-être à toute la flotte ralliée. Plusieurs des bâtiments du convoi furent jetés à la côte, et M. de Vaudreuil n'en put conduire qu'une partie à la Martinique.

MM. de Grasse et de Bouillé l'y attendaient pour former une tentative sur la Jamaïque. Cette expédition en Amérique, le siége de Gibraltar en Europe et le recouvrement de l'Inde en Asie, tels étaient les résultats que l'on espérait des efforts immenses que firent encore la France et l'Espagne dans l'année 1782, dans l'espoir d'amener la paix. Les généraux français, aux Antilles, avaient préludé à ces grands projets par la prise de Saint-Christophe. L'amiral français, fort de vingt-huit vaisseaux, y avait débarqué, le 11 janvier, six mille hommes que commandaient le marquis de Bouillé et sous lui les marquis du Chilleau et de Saint-Simon, le comte de Dillon, le vainqueur de Saint-Eustache, et le vicomte de Damas. Toute l'île se soumit immédiatement, à l'exception de la forteresse de Brimstone-Hill, où le général anglais Frazer avait réuni ses détachements montant à douze cents hommes. Pendant qu'on en faisait l'investissement, M. d'Albert de Rioms présidait à la pénible extraction de l'artillerie de siége, engloutie contre la côte avec le vaisseau qui la transportait. Ses soins eurent les plus heureux succès, et déjà les batteries commençaient à jouer, lorsqu'on aperçut la flotte de l'amiral Hood, forte de vingt à vingt-deux vaisseaux, qui s'approchait du fort.

M. de Grasse quitta aussitôt son mouillage dans la rade, pour aller au-devant de lui. Le 25 et le 26, il y eut entre les escadres deux engagements peu importants; mais ils se terminèrent par la plus habile manœuvre de la part des Anglais, qui, donnant le change au comte de Grasse, eurent l'adresse de s'embosser au mouillage même qu'il venait de quitter et de contraindre le général français à tenir lui-même la mer à leur place. Un coup de vent pouvait l'éloigner tout à fait, et alors la position des assiégeants, entre la flotte et la forteresse, serait devenue fort critique. Ceux-ci, par un redoublement d'efforts et d'activité, triomphèrent du désavantage de leur position. Ils repoussèrent les troupes débarquées par l'amiral Hood à la Basse-Terre, éloignèrent ses frégates de Brimstone-Hill, et à l'aide de l'artillerie auxiliaire du *Caton* que le comte de Framont mit à leur disposition, ils parvinrent à faire capituler la place le 12 février. Durant cet intervalle, non-seulement M. de Grasse n'essaya point d'attaquer l'amiral Hood, que l'immobilité de son embossement, à une certaine distance de la terre, rendait très-vulnérable, mais il eut encore à se reprocher de l'avoir si peu surveillé après la capitulation, que, malgré le temps qui fut nécessaire aux Anglais pour lever leurs ancres, ils lui échappèrent. Il eut cruellement à se repentir dans la suite de cette double faute. L'amiral Hood rentra heureusement à Sainte-Lucie, où les vaisseaux amenés par Rodney portèrent l'escadre anglaise à trente-huit vaisseaux, tandis que celle de France, après la réunion du marquis de Vaudreuil, n'en comptait que trente-cinq.

Mais dix-sept vaisseaux espagnols l'attendaient à Saint-Domingue et devaient lui rendre la prépondérance nécessaire à la conquête de la Jamaïque. Le 8 avril, M. de Grasse partit de la Martinique pour effectuer cette jonction. Rodney l'épiait de Sainte-Lucie : tous ses vaisseaux, doublés en cuivre, avaient une marche supérieure à celle de l'escadre française, que retardait encore le convoi qui portait les troupes de débarquement. Aussi, dès le soir même, fut-il en vue, et, le lendemain, son

avant-garde, commandée par Hood, atteignit l'escadre française. M. de Grasse, ayant fait signal au convoi de continuer sa route, sous l'escorte de deux de ses vaisseaux, engagea le combat avec l'avant-garde anglaise, la maltraita et au bout de deux heures continua de faire voile sur la Guadeloupe. Le 10, deux de ses vaisseaux, *le Caton* et *le Jason*, se trouvèrent séparés de la flotte. Mais, justement convaincu de l'importance d'éviter Rodney, tant qu'il n'aurait pas opéré sa jonction, il les abandonna sagement, et poursuivit sa route. Que ne se souvint-il, le surlendemain, des motifs qui l'avaient déterminé alors! Presque au moment de mettre l'ennemi dans l'impossibilité de l'atteindre, non-seulement il s'arrête, mais il rebrousse chemin pour dégager *le Zélé* que des avaries dans ses manœuvres faisaient dériver sur la flotte anglaise. Il sauve, en effet, le vaisseau, qui fut remorqué jusqu'à la Guadeloupe, où s'étaient rendus *le Caton* et *le Jason*; mais sa flotte est rejointe par Rodney, entre les Saintes et la Dominique, et se trouve dans la funeste impossibilité de refuser un combat inégal qu'il eût suffi d'éviter pour dominer dans ces mers.

M. de Grasse restait avec trente vaisseaux qui n'étaient pas encore bien formés en ligne lorsque l'action commença à sept heures du matin. Aussi l'avant-garde, commandée par M. de Bougainville, fut-elle bientôt séparée, malgré la vigoureuse résistance du *Sceptre*, monté par le brave et infortuné La Pérouse. Dès lors l'issue du combat fut prévue par la facilité qu'eurent les Anglais d'attacher plusieurs de leurs vaisseaux sur un seul. *La Ville de Paris*, de cent dix canons, que montait l'amiral, fut surtout en butte à cette rude épreuve. Après une résistance qui se prolongea jusqu'à six heures et demie du soir, totalement désemparé, et dans la nécessité d'amener son pavillon, ce vaisseau eut au moins l'honneur de succomber noblement sous les efforts réunis de dix à douze bâtiments, qui s'acharnèrent sur lui. Quatre autres presque aussi maltraités, et dont par cette raison les Anglais purent à peine profiter, furent pris dans le même combat; et, sept jours après, *le Caton* et *le Jason*, qui ignoraient cet événement, subirent le même sort en se rendant à Saint-Domingue. M. de Vaudreuil, en y ramenant dix-neuf vaisseaux sans obstacle, et M. de Bougainville sa division, qui avait relâché à Saint-Eustache, accrurent le regret que l'amiral n'eût pas poursuivi sa route. Les transports y étaient arrivés heureusement, mais la tardive réunion qui se fit alors n'offrant plus même d'égalité avec l'ennemi, qui gagna la Jamaïque, il fallut renoncer à l'expédition projetée contre cette île. Les Espagnols regagnèrent leurs ports, et M. de Vaudreuil, après avoir croisé quelque temps entre la Jamaïque et Saint-Domingue, puis escorté jusqu'au débouquement les flottes marchandes des îles, gagna le continent de l'Amérique pour y passer l'hivernage et s'y fournir des bois nécessaires à la réparation de ses bâtiments.

Les escadres française et espagnole, réunissant quarante-cinq vaisseaux de ligne, après avoir balayé l'océan d'Europe, comme les années précédentes, et assuré la rentrée de leurs flottes marchandes, regagnèrent la Méditerranée, et, le 12 septembre, jetèrent l'ancre devant Algesiras, pour seconder les opérations dirigées contre Gibraltar. Le duc de Crillon, qui s'était emparé du fort Saint-Philippe au mois de février, semblait avoir donné la garantie de la conquête de Gibraltar. Ce roc était menacé du côté de la terre, c'est-à-dire du côté de sa plus haute élévation, par deux cents bouches à feu qui le foudroyaient vainement au plus près; et du côté de la mer, par dix batteries flottantes de l'invention du colonel d'artillerie d'Arçon. C'étaient des vaisseaux rasés, recouverts d'un triple toit à l'épreuve de la bombe et garni d'un bordage épais, recélant des moyens d'y entretenir une humidité suffisante pour les préserver de l'effet des boulets rouges. Elles présentaient contre le môle, le seul point qu'on pût raisonnablement tenter d'escalader, un front de cent cinquante pièces de canon et complétaient l'investissement formé par la nombreuse flotte combinée qui serrait la place du côté de la mer, et fermait tout accès au secours dont elle avait le plus grand besoin, en vivres, en munitions et en soldats.

Le 13 septembre, époque marquée pour le jeu de ces formidables moyens de destruction, le feu commença sur les dix heures du matin. A quatre heures du soir, celui des batteries de la place paraissait éteint, et son brave gouverneur Elliot semblait se résigner à la pénible nécessité de céder à la fortune; mais alors même il faisait de nouvelles dispositions, et il tournait la majeure partie des forces de sa garnison au service des boulets rouges dirigés contre les batteries flottantes. Sur six mille boulets qu'il y fit tomber, sa persévérance en adressa un avec succès dans le bordage de la Tailla-Pedra, commandée par l'aventureux prince de Nassau. Ce boulet fit des progrès qui furent longtemps insensibles, et qu'ensuite l'on ne put arrêter quand on s'en aperçut au milieu des ténèbres. Pour comble de malheur, on avait oublié, en cas de pareil accident, de se réserver les moyens d'éloigner promptement les bâtiments incendiés de ceux qu'ils avoisinaient. Les chaloupes qu'on envoya tardivement à cet effet se remplirent de ceux qui

craignirent pour eux-mêmes l'explosion de la machine. Deux autres batteries prirent feu peu après la première, et les équipages de celles qui n'étaient point encore endommagées, craignant le même sort, se hâtèrent de les abandonner; enfin l'appréhension qu'elles ne tombassent entre les mains des Anglais porta les Espagnols à les dévouer assez inconsidérément aux flammes en sorte qu'on perdit l'espérance de renouveler cette épreuve. Douze cents hommes périrent ou furent faits prisonniers par les Anglais, qui mirent diverses embarcations à la mer pour sauver ce qu'ils purent. Le prince de Nassau s'échappa à la nage.

Après cette funeste expérience, on s'opiniâtra encore à une conquête dont l'infructueuse tentative avait paralysé, pendant toute la durée de la guerre, les moyens immenses qui eussent décidé la querelle en d'autres lieux.

Dans l'Inde seulement les alliés eurent des succès qui furent dus à la France seule.

Les Anglais établis à Bombay, espérant de grands avantages d'un changement de règne, et ayant encore fait, à ce dessein, la paix avec l'Uaratte Scindiah, pénétrèrent dans le Caunate, où le général Matthews fit des progrès rapides, mais marqués par des atrocités qu'on aurait crues impossibles à un Européen. Des milliers d'Indiens, sans défense, étaient massacrés sans pitié; Omanpore, près d'Onore, qu'il assiégait, ville presque ouverte, et dans laquelle étaient renfermées quatre cents femmes d'Aïder et de Tipoo, éprouva ce sort funeste, et la destruction universelle s'étendit jusqu'aux infortunées captives, que ni leurs richesses, offertes à leurs farouches vainqueurs, ni leur beauté, ni leurs larmes, ne purent soustraire à cette affreuse destinée. Bednore ou Aïder-Nagur (ville d'Aïder), capitale des États de ce prince, capitula pour prévenir un assaut. Les propriétés du nabab et ses riches trésors, capables d'assouvir la plus vaste cupidité, furent abandonnés aux Anglais, sous la réserve de respecter les propriétés particulières. Au mépris de cette solennelle convention, les principaux habitants sont bientôt recherchés, vexés, emprisonnés et menacés même d'une ruine, que prévient heureusement l'approche de Tipoo. De la côte de Coromandel, il accourait au secours de ses États, amenant avec lui deux mille Français, que la reconnaissance des généraux lui avait accordés, malgré les besoins urgents qui les pressaient eux-mêmes. Le 19 février, il attaqua les Anglais près de sa capitale, les battit et leur enleva leur artillerie et leurs bagages. Ils se retirèrent dans la citadelle, où, le 28 avril, la faim les contraignit de capituler. Ils devaient rendre tous les effets publics et particuliers dont ils s'étaient emparés, et à ce prix demeurer libres et être reconduits à Bombay. Matthews, poussé par une avarice qui lui devint funeste, éludant le traité, chargea son frère de conduire à Bombay, par des chemins détournés, une immense quantité de diamants qu'il avait soustraits à la surveillance du vainqueur. Mais le larcin fut découvert: les conducteurs ayant été arrêtés, le frère de Matthews eut la tête tranchée; et, après lui, Matthews lui-même et quarante-cinq de ses principaux officiers, qu'une cour martiale condamna, subirent la même peine, en expiation de leurs atrocités. Tipoo retint, en outre, le reste de l'armée anglaise prisonnière.

Pendant les désastres des Anglais à la côte de Coromandel, le major Stuart, successeur de sir Eyre Coote, qui venait de mourir, investissait Goudelour à la tête de cinq mille Européens et de neuf mille Cipayes. Les Français, privés, par leur générosité et par les maladies, d'une partie de leurs forces, avaient été contraints de se retirer sous ses murs, en attendant le retour de Tipoo. A l'époque du 7 juin, que parut le major Stuart, M. de Bussy n'avait en troupes disponibles, pour défendre les dehors de la place, que deux mille cinq cents Français, et huit mille Cipayes, dont trois mille que venait de lui faire passer Tipoo. Mais ceux-ci, qui faisaient la droite du camp, ayant mal soutenu l'effort des Anglais à l'attaque qu'ils en firent le 13, non-seulement plièrent, mais se débandèrent et entraînèrent avec eux le reste des Cipayes; en sorte que les Français, malgré les pertes qu'ils firent éprouver aux Anglais dans cette journée, furent contraints d'abandonner les ouvrages extérieurs.

Au danger qui menaçait la place, Suffren accourt avec ses quinze vaisseaux, et suppléant à l'infériorité du nombre par la supériorité des équipages, il les accroît de douze cents hommes tirés de la garnison, et cherche dès lors l'occasion d'écarter les dix-huit vaisseaux de sir Edward, qui amenait l'artillerie de siége. Pendant plusieurs jour les deux amiraux manœuvrèrent pour se donner l'avantage du vent. Enfin, le 20 juin, à quatre heures après midi, le bailli parvint à engager l'action à la vue de Goudelour. La nuit sépara les combattants; mais l'escadre anglaise ayant été forcée de se rendre à Madras, pour se réparer, non-seulement le bailli remit à terre les douze cents hommes qui lui avaient été prêtés, mais il y ajouta encore douze cents soldats de marine. Ce renfort permit des sorties heureuses, et tout présageait quel'issue du siége serait favorable aux Français, lorsqu'une frégate parlementaire apporta l'heureuse nouvelle que les préliminaires de la paix avaient été signés en Europe.

Elle s'y négociait dès le mois de septembre, et au milieu des dispositions les plus formidables des alliés, qui avaient encore quarante-six vaisseaux de plus que les Anglais. L'échec de la campagne précédente n'avait fait que réveiller l'énergie des Français, et, pour remplacer les sept vaisseaux qui avaient été perdus, il avait été fait par les particuliers, les corps et les provinces, des soumissions généreuses d'en fournir le double. De nouveaux renforts pour l'Inde, ainsi que huit mille hommes et neuf vaisseaux de ligne pour le continent de l'Amérique, venaient de partir de Brest, et un nouvel armement s'y préparait encore, et devait joindre sous peu la flotte espagnole. Le comte d'Estaing, désiré par les deux nations, était destiné au commandement général. Il s'était mis en route au mois de décembre pour se rendre en Espagne; l'escadre était prête à faire voile de Cadix, et l'on se proposait de conquérir Gibraltar et la Jamaïque, lorsque les préliminaires de paix entre toutes les puissances belligérantes, signés le 20 janvier, rendirent ces préparatifs superflus.

C'était le fruit des changements qui s'étaient opérés, au commencement de l'année précédente, dans le ministère d'Angleterre. Lord North, qui le dirigeait vers la guerre, avait été obligé de céder aux attaques que provoqua la défaite de lord Cornwallis. Le marquis de Bockingham, le comte de Shelburne, lord Keppel, Charles Fox, second fils de lord Holland, Edmond Burke, et d'autres membres du parti de l'opposition, qui s'étaient signalés dans les violents débats du parlement, furent appelés à composer la nouvelle administration. Le jeune William Pitt, second fils de lord Chatham, qui ne s'était pas moins distingué dans ces discussions, et qui, à vingt-deux ans, avait déjà la conscience de ses forces, refusa d'y jouer un rôle trop secondaire. Il n'en fit partie que trois mois après, lorsque la mort du marquis de Bockingham, premier lord de la trésorerie, ayant investi le comte de Shelburne de l'emploi de premier ministre, on lui offrit, par le titre de chancelier de l'échiquier, la surintendance générale des finances du royaume.

Les nouveaux ministres apportant aux affaires des dispositions différentes de celles de leurs prédécesseurs; ils déterminèrent le roi à reconnaître l'indépendance des États-Unis, dont la morgue de l'ancien ministère avait provoqué la rébellion. Des plénipotentiaires se rendirent à Paris, et négocièrent, sous la médiation de l'empereur, avec ceux de France, d'Espagne et des États-Unis. Il sortit, de ces conférences, d'abord des préliminaires en janvier 1783, et le 3 septembre suivant, trois traités définitifs entre l'Angleterre d'une part, la France, l'Espagne et les États-Unis de l'autre. Le traité avec la Hollande ne fut conclu que le 20 mai 1784.

Les États-Unis furent reconnus indépendants, le roi d'Espagne maintenu dans la possession de Minorque et des deux Florides, la Hollande obligée de céder Negapatnam aux Anglais, et de consentir à la libre navigation des sujets britanniques dans toutes les parties de la mer des Indes, que la compagnie hollandaise s'était jusqu'alors exclusivement réservées. Quant à la France, tout entière au soin de procurer satisfaction à ses alliés, elle retira peu de fruit pour elle-même de ses victoires. Le traité qu'elle conclut confirme à l'Angleterre en Amérique (art. 4) la propriété de Terre-Neuve et des îles adjacentes, à l'exception de Saint-Pierre et de Miquelon, qui appartiendront à la France. Les bornes des endroits où commencera et finira la pêche des deux nations sur le grand banc, et dans le fleuve Saint-Laurent, sont réglées (art. 5 et 6) d'une manière un peu moins désavantageuse pour la France qu'en 1763. Le roi d'Angleterre restitue et garantit à la France les îles de Sainte-Lucie et de Tabago (art. 7), et le roi de France à l'Angleterre les îles de la Grenade, des Grenadines, Saint-Christophe, Newis et Mont-Serrat.

L'Angleterre rendit à la France quelques établissements qui lui appartenaient au commencement de la guerre sur la côte d'Orixa et dans le Bengale; permit d'entourer Chandernagor d'un fossé pour l'écoulement des eaux, et s'engagea à assurer dans les Indes la liberté du commerce aux sujets de la France, soit qu'ils le fassent individuellement ou par compagnies; Pondichéry et Karikal, avec promesse d'un arrondissement de territoire. La France conserva, à la côte de Malabar, Mahé et le comptoir de Surate.

Enfin, par l'article 18, les parties contractantes devaient nommer des commissaires pour travailler à de nouveaux arrangements de commerce entre les deux nations, sur le fondement de la réciprocité et de la convenance mutuelle.

L'exécution de cet article entraîna plus de deux années de travaux, et il en sortit enfin le fameux traité de commerce de 1786. Sous les dehors de l'équité et de l'égalité les plus strictes, les Anglais eurent l'adresse de s'en procurer tout l'avantage. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer l'article 6, qui contient le tarif des droits sur les marchandises exportables et importables entre les deux royaumes.

Cet accord fut également critiqué en Angleterre et en France, et, dans les deux pays, les négociateurs Eden et Gérard de Rayneval furent également taxés de s'être laissé abuser,

chacun par l'adresse de son adversaire.

A son avénement au trône, Louis XVI avait trouvé le trésor public en mauvais état. Dans son édit, pour la remise des droits de joyeux avénement, il s'exprimait ainsi : « Entre les » différentes dépenses qui sont à la charge du » trésor public, il en est de nécessaires qu'il » faut concilier avec la sûreté de nos états : » d'autres qui dérivent de libéralités peut-être » susceptibles de modération, mais qui ont ac- » quis des droits dans l'ordre de la justice, » par un longue possession, et qui, dès lors, » ne présentent que des économies partielles ; » il en est, enfin, qui tiennent à notre per- » sonne et à la magnificence de notre cour ; » pour celles-ci, nous pouvons suivre plus » promptement les mouvements de notre » cœur. »

Les ministres qui furent successivement chargés des finances commençaient tous par insinuer la nécessité de réformes, comme le moyen le plus propre à égaliser la dépense et la recette ; mais s'apercevant que ce moyen, qui déplaisait à toute la cour, excepté au monarque, pouvait entraîner leur disgrâce par la faiblesse du prince, ils en revenaient aux impôts ou à des emprunts qui sont des impôts déguisés. Le fonds de la dette se grossissait par les arrérages, qui ne s'acquittaient que par des emprunts nouveaux.

Cet embarras de finances réagit sur toutes les opérations diplomatiques de cette époque. La France, lors de la paix d'Aix-la-Chapelle, ayant fait raser quelques-unes des places fortes des Pays-Bas autrichiens, où les Hollandais, en vertu du traité de Bavière de 1718, entretenaient des troupes, la cour de Vienne en prit occasion de se décharger du subside d'un million de florins, qu'elle payait aux Provinces-Unies pour l'entretien de ses garnisons. Joseph II, ayant fait démolir, depuis, le reste des forteresses des Pays-Bas, à l'exception d'Anvers, d'Ostende et de Luxembourg, se crut autorisé non-seulement à expulser de son territoire les garnisons étrangères, mais à redemander encore, le long des frontières hollandaises, une lisière qui avait été accordée par le même traité pour les arrondir, et, entre autres dépendances, la ville de Maestricht, qu'il prétendait en faire partie. Le but qu'il s'était proposé dans cette signification, qu'il fit faire en 1784, était d'obtenir par compensation la navigation de l'Escaut ; mais les Hollandais persistant dans la ferme résolution de s'en maintenir possesseurs exclusifs, on arma des deux côtés. La France, toujours conciliatrice, intervint entre les deux puissances, et prévint les hostilités. Ce ne fut, d'ailleurs, qu'en continuant à sacrifier ceux qu'elle protégeait. Par ses instances, elle détermina les Hollandais à céder ou à consentir du moins à une rectification des limites, et à racheter le droit prétendu sur Maestricht, moyennant une somme de neuf millions et demi de florins (vingt millions de France), dont elle leur allégea le poids, en prenant sur elle la moitié de cette charge. Elle compara cette dépense à celle qui fût résultée d'une guerre, et elle crut y trouver un bénéfice. L'accord qui se conclut, sous sa médiation, eut lieu le 10 novembre 1785.

L'inquiet Joseph n'avait pas terminé cette affaire que, dans les premiers jours de 1785, il manifesta de nouveau ses anciennes vues sur la Bavière. Il proposait alors de donner en échange les Pays-Bas, et de les décorer du titre de royaume d'Austrasie. La Russie, qui avait lié l'Autriche à l'exécution des plans qu'elle avait formés pour expulser le Turc de l'Europe, secondait par reconnaissance les desseins de la cour de Vienne, et l'électeur, qui n'avait pas d'enfant, les voyait avec assez d'indifférence. Mais le duc des Deux-Ponts, héritier présomptif de Charles-Théodore, sonna de nouveau l'alarme. La France écouta ses réclamations, et se porta à de vaines exhortations, pour dissuader l'empereur de son projet. Le vieux Frédéric y parvint plus efficacement, en formant entre les princes du nord de l'Allemagne et pour le maintien de la constitution germanique une ligue, qui fut signée à Berlin, le 22 juillet. Avec les desseins des deux cours impériales sur la Turquie, elles ne pouvaient laisser subsister une semence de division aussi nuisible à leurs succès. Joseph renonça donc encore une fois au projet qui lui tenait si fort au cœur, et ce fut aux démonstrations vigoureuses d'une puissance secondaire que revint l'honneur de l'y avoir contraint. Frédéric, par cette demarche, s'égala au chef de l'empire et se plaça par son influence au moins au rang des puissances de premier ordre.

Mais le comble de l'avilissement pour la politique extérieure de la France fut l'abandon du parti républicain, en Hollande, après l'avoir peut-être imprudemment soutenu en Amérique. La bonne volonté de ce parti, durant la guerre de l'indépendance, avait été neutralisée par le parti stathoudérien dévoué à l'Angleterre ; et l'on avait dû à cette cause l'inaction d'une flotte de dix vaisseaux qui devaient se réunir aux escadres combinées de France et d'Espagne. Ce fut, après la paix, le sujet d'une enquête qui ne s'établit pas sans difficulté. L'amiral Byland, commandant la flotte, fut destitué de ses emplois, et le prince Louis-Ernest de Brunswick, oncle du duc alors régnant, et qui, sous le nom de stathouder, son élève, gouvernait impérieusement en Hollande et avait empêché Byland de remplir sa mission, fut forcé d'abdiquer les fonctions de feld-

maréchal au service des Provinces-Unies, fonctions qui lui donnaient surtout une grande influence sur les troupes. Enfin la province particulière de Hollande alla jusqu'à priver le stathouder lui même du commandement, à la Haye, ainsi que des charges qu'il possédait dans la province, et elle entraîna dans son parti celles de Groningue et d'Over-Yssel, Guillaume V se retira à Nimègue, où étant mort, le 17 août 1786, les choses furent considérées d'un autre œil par l'ardent Frédéric-Guillaume II, son neveu.

Au mois de juin 1787, par les conseils du chevalier Harris, depuis lord Malmesbury, la princesse d'Orange, sœur du nouveau roi de Prusse, voulut se rendre à la Haye, pour essayer de concilier les esprits. Mais les États lui soupçonnant d'autres desseins, et particulièrement celui d'ameuter, au contraire, la populace contre les magistrats, elle fut arrêtée sur la frontière de la province, et forcée de rétrograder. Elle regarda comme une violence l'opposition apportée à la poursuite de son voyage, et s'en plaignit comme d'un outrage à sa dignité et à celle de son frère. Le jeune prince l'envisagea de la même manière, et, bien assuré que les menaces de la France n'avaient été qu'un épouvantail, et qu'il n'y avait pas l'ombre d'une armée au prétendu camp de Givet, il porta rapidement en Hollande vingt-cinq mille hommes rassemblés depuis quelque temps à Clèves, sous le duc régnant de Brunswick, et le 20 septembre, après vingt jours de campagne, les Prussiens étaient dans Amsterdam. Ce qui avait stimulé davantage l'audace de la Prusse, appuyée par les intrigues de l'Angleterre, c'était la révélation de la plaie des finances de la France, donnée en spectacle à toute l'Europe. M. de Calonne, qui les dirigeait alors, s'était acquis une certaine célébrité dans la magistrature. Malheureusement ses talents et la connaissance de son caractère souple l'avaient fait choisir pour diriger le tribunal établi par Louis XV à Saint-Malo, contre les magistrats bretons. Il arriva donc au contrôle général, chargé, dans l'opinion publique, de l'odieux de cette affaire : mais ce préjugé ne lui fit aucun tort à la cour, où il se fit un système de se montrer complaisant. Dans la situation la plus fâcheuse des finances, agissant pour conserver le crédit avec les apparences trompeuses de l'aisance et de la sécurité, on le vit mettre à jour tous les remboursements exigibles, et même un semestre arriéré des rentes. Il consomma à cet emploi, et à subvenir à l'accroissement rapide des dépenses dans tous les départements, six cents millions d'emprunts ou d'anticipations, qui se firent durant le cours de son ministère. Aussi, quoiqu'il n'y eût plus de guerre, la dette publique augmentait dans une progression effrayante ; et, trois ans après le commencement de l'administration de M. de Calonne, il portait lui-même à cent dix millions la différence de la recette à la dépense.

Il prétendit que ce déficit était autant l'ouvrage de ses prédécesseurs que le sien, et que les comptes qu'il s'était fait rendre à son entrée au contrôle le portaient déjà à quatre-vingts millions. M. Necker se crut indirectement attaqué par cette assertion, et pour maintenir la foi à donner au compte rendu, il se mit en devoir d'y répondre. Il fit observer que soixante-dix millions d'arrérages des emprunts, la plupart viagers, faits depuis sa sortie du ministère, cinquante millions, suivant l'évaluation même de M. de Calonne, de remboursements obligés, pendant plusieurs années, et soixante millions d'accroissement de dépenses dans les divers départements, formaient un surcroît de charges de cent quatre-vingts millions ; et que, si l'on en déduisait soixante-dix millions pour les bonifications opérées depuis le même temps, par l'extinction naturelle des rentes viagères, l'annihilation des arrérages des remboursements exécutés, les sous pour livre imposés, et l'augmentation des baux des fermes, aides et domaines, portée de deux cent quinze millions à deux cent cinquante-un, il restait précisément cet excédant de cent dix millions qui formait le déficit. Cet écrit fit exiler M. Necker. On en donna pour prétexte que ces répliques et son crédit, soutenus de sa présence, gênaient les nouvelles opérations financières.

Ce débat s'était élevé entre les deux administrateurs, à l'occasion de l'assemblée des notables, que le contrôleur général avait suggéré au roi de convoquer, pour concerter avec eux les moyens de remédier au mal, ou pour faire adopter ceux qu'il présenterait. Les séances commencèrent, à Versailles, le 22 février ; et c'est dans le discours d'ouverture que se trouvaient les assertions contre lesquelles réclama M. Necker. Au reste, de quelque part que vînt le déficit, il était instant d'y subvenir. « Mais par quel moyen ? disait M. de Calonne. Toujours emprunter serait aggraver le mal et précipiter la ruine de l'État ; *imposer plus* serait accabler les peuples, que le roi veut soulager ; *anticiper encore ?* on ne l'a que trop fait, et la prudence exige qu'on diminue chaque année la masse des anticipations actuelles ; *économiser ?* il le faut sans doute, mais l'économie seule serait insuffisante et ne peut être considérée que comme un moyen accessoire ; *manquer enfin à ses engagements ?* c'est ce que l'immuable fidélité du roi ne permet pas d'envisager comme pos-

sible. Que reste-t-il donc?..... LES ABUS..... C'est dans les abus que se trouve un fonds de richesses qui doit servir à rétablir l'ordre. C'est dans la proscription des abus que réside le seul moyen de subvenir à tous les besoins.» Entre ceux qu'il signala était surtout celui des priviléges pécuniaires, et ce fut en conséquence qu'il proposa une extension de l'impôt du timbre, et la conversion des vingtièmes en une *subvention territoriale* qui atteindrait, sans exception, toutes les propriétés foncières, et celles même du clergé. Pour essayer cependant de concilier les grands à son système, il proposa de décharger les nobles de la *capitation*, comme d'un impôt incompatible avec la dignité de leur état.

L'assemblée était composée de princes, de la haute noblesse, du haut clergé, des premiers présidents et procureurs généraux des parlements, et de députés des principales villes, distingués par leurs charges ou leurs richesses, presque tous jouissant des priviléges des deux premiers ordres, c'est-à-dire accoutumés à voir leurs propriétés foncières atteintes le moins possible par l'impôt, qui retombait presque tout entier sur le peuple. Presque tous ne virent dans le projet de M. de Calonne que l'expoliation prochaine de la noblesse et du clergé : ils critiquèrent amèrement ses plans, le tourmentèrent par des questions insidieuses, et rejetèrent ses défenses avec une mauvaise volonté si marquée, qu'il résigna sa place et prit la fuite le 20 avril. L'archevêque de Toulouse le remplaça.

Tout le ministère se trouva bientôt renouvelé ; M. de Vergennes était mort au commencement de l'année. MM. de Castries et de Ségur donnèrent leur démission. Ce fut M. de Montmorin qui dirigea les affaires étrangères, M. de la Luzerne, la marine, et le comte de Brienne, la guerre. La maison du roi avait, depuis 1783, le baron de Breteuil pour ministre. M. de Miroménil avait cédé les sceaux à M. de Lamoignon avant même le renvoi de M. de Calonne, dont il essayait depuis quelque temps d'ébranler le crédit. Quant aux finances, MM. Bouvard de Fourqueux, Laurent de Villedeuil et Lambert, successivement contrôleurs généraux après M. de Calonne, agissaient secondairement et sous la surintendance de M. de Loménie de Brienne, frère du ministre de la guerre et archevêque de Toulouse, que ses lumières vantées en administration firent appeler à la dignité de chef du conseil des finances et de principal ministre, ce qui fut cause de la retraite des maréchaux de Castries et de Ségur, qui se refusèrent à travailler sous lui. Il négocia quelque temps avec les notables, afin de tirer d'eux quelque espèce d'acquiescement aux principales parties du plan de M. de Calonne, qu'il avait lui-même blâmé. Le nouveau ministre, de qui l'on attendait un système lumineux de finance, auquel il travaillait, dit-on, depuis longtemps, se rabattit à celui de son prédécesseur : impôt du timbre, subvention territoriale de quatre-vingts millions, et quelques édits bursaux. Le parlement, auquel ils furent portés, et que l'on suppose avoir été opposé aux édits par le motif de son propre intérêt, donna à son refus une couleur favorable, en demandant qu'avant de les enregistrer on lui justifiât de la légitimité des besoins, par la communication de l'état actuel des finances. Il fut refusé, et l'archevêque revint à la charge pour l'enregistrement de ses édits. Dans une séance qui eut lieu le 19 novembre, alors qu'un silence général paraissait indiquer l'acquiescement de l'assemblée, deux conseillers, Fréteau et Sabatier, élèvent la voix non-seulement contre l'édit, mais encore contre la forme de l'enregistrement, dont ils prétendent que la présence du roi gênait la liberté. Le duc d'Orléans, dont les anciens ressentiments s'étaient encore aigris de l'opposition de la reine au mariage presque conclu de la fille de ce prince avec le fils aîné du comte d'Artois, seconda les magistrats, et le fit avec tant de véhémence que le monarque fut tenté de le faire arrêter sur-le-champ. Le roi se fit apporter le registre sur lequel avaient été inscrites des protestations après la séance. Il exila les deux conseillers, et confina le duc d'Orléans dans un de ses châteaux : mais tous trois furent bientôt rappelés ; indulgence trop prompte qui donna de l'assurance aux membres du parlement, qui, soit par zèle pour les intérêts du peuple, soit pour mortifier le ministre, dont les intentions touchant la compagnie leur étaient suspectes, suscitaient des obstacles à ses opérations, surtout en matière d'impôts. Les difficultés qui en survenaient étaient portées au roi, qu'elles fatiguaient. On peut présumer, sans trop hasarder, que Louis XVI n'était pas à se repentir d'avoir recréé un corps avec lequel il fallait sans cesse négocier ou combattre, que, par conséquent, il ne fut pas difficile à l'archevêque de Toulouse et au nouveau garde des sceaux Chrétien-François de Lamoignon, qui venait de succéder à M. de Miroménil, de faire agréer au monarque un plan qui le délivrerait pour toujours des chicanes de cette compagnie, représentée comme ingrate.

Pour l'exécution de ce plan il fallait des mesures vigoureuses et du secret. Ces mesures, on les prit en donnant ordre aux intendants de se rendre chacun dans leur département, et aux commandants de partir pour leurs provinces, où ils trouveraient, les uns et

les autres, des lettres cachetées qu'ils ouvriraient à jour fixe. On fit aussi approcher, comme par hasard, des troupes à portée des villes où siégeaient les parlements. Quant au secret, le ministre y pourvut en investissant de gardes l'imprimerie royale, où l'on travaillait jour et nuit aux édits, déclarations et lettres circulaires, qui devaient paraître en même temps. Outre que les ouvriers étaient largement payés, ils avaient chacun auprès d'eux un surveillant, pour les empêcher de soustraire quelqu'un de ces papiers importants. Mais, malgré la rigueur des précautions, un conseiller, M. Duval Despréménil, en prodiguant l'or, obtint une *épreuve*.

Le 3 mai, les chambres sont assemblées, on y lit ces papiers surpris à la vigilance du ministre : ils contenaient des édits portant création d'une assemblée composée des princes, des pairs, des maréchaux de France et de personnages distingués choisis dans le clergé, la noblesse, la magistrature, avec toute l'autorité dont jouissaient les *cours plénières sous Charlemagne*. Cette cour enregistrerait les lois de police générale et les édits qui ne seraient plus soumis à l'examen des parlements, bornés désormais aux affaires des particuliers. Il serait établi dans l'étendue du parlement de Paris quatre *conseils souverains* nommés *grands bailliages*, qui auraient chacun un ressort déterminé, et dont les attributions devaient circonscrire étroitement celles qui resteraient au parlement, déchu par là du privilége d'être désormais cours des pairs. Ces dispositions générales, et quelques autres mesures particulières qui y étaient jointes, équivalaient à la cassation prononcée quinze ans auparavant par Louis XV.

Contre un danger qui n'était connu que d'une manière indirecte, le parlement ne put prendre que des mesures hypothétiques. Il exposa donc que « justement alarmé des événements funestes dont une notoriété trop » constante paraissait menacer la constitution » de l'Etat et de la magistrature; considérant » que les ministres ne voulaient anéantir les » lois et les magistrats que parce que ceux-» ci ne cessaient de se montrer inébranlables » dans la résolution de ne point enregistrer » les impôts onéreux, et qu'ils sollicitaient la » tenue des états comme le seul remède applicable aux maux du royaume, il avait désiré, avant tout événement, poser les principes d'une manière positive, et qu'en conséquence il déclarait que la France est une » monarchie dans laquelle le roi gouverne par » des lois fixes; qu'au nombre des lois fondamentales sont celles qui assurent la couronne à la maison régnante de mâles en mâles, par ordre de primogéniture; aux états » généraux légitimement convoqués, le droit » de consentir les impôts; à la magistrature son » immuabilité; à chacun la jouissance invariable de ses propriétés et de la liberté individuelle. Que dans le cas où la magistrature, » subjuguée par la force, se trouverait dans » l'impossibilité de veiller par elle-même à » la conservation des principes établis ci-dessus, elle la recommande au roi, aux princes, » aux pairs du royaume, aux états légitimement assemblés, et généralement à tous les » citoyens. Il déclarait, de plus, que dans le » cas où, contre ces principes, on prétendrait » établir un corps quelconque pour représenter la cour des pairs, aucun membre de » ladite cour actuelle n'y prendra séance, ne » reconnaissant pour telle que celle qui » existe. »

Le prélat fut très-piqué de voir son secret découvert; il voulut faire arrêter Despréménil et Monsabert, ce dernier, coupable, aux yeux du ministre, d'être dénonciateur opiniâtre des monopoleurs : on les chercha inutilement dans leurs maisons; ils s'étaient réfugiés dans la grand'chambre, où beaucoup de leurs confrères les avaient joints. Le 5 mai, au milieu de la nuit, un fort détachement du régiment des gardes traverse Paris, tambour battant, précédé de ses sapeurs la hache sur l'épaule. Ils se rendent aux palais, frappent à la porte, déterminés à l'enfoncer; mais elle s'ouvre sans attendre la violence. Les soldats entrent. Celui qui les commandait ne connaissait pas ceux qu'il devait arrêter. Ils les demande. Plusieurs s'écrient : « Nous sommes tous Monsabert et Despréménil; » mais, pour ne pas exposer leurs confrères, ceux qu'on cherchait se présentent eux-mêmes : ils sont emmenés et transportés, le premier à Pierre-Encise, près de Lyon, et le second aux îles Sainte-Marguerite. Les magistrats restaient dans la chambre; le commandant leur donne ordre de se retirer. Ils défilent entre les soldats reçus avec applaudissement par le peuple, que le son du tambour avait attiré, et qui se montrait plus irrité que consterné.

Le 8 mai, se tint à Versailles un lit de justice, dans lequel les édits travaillés dans le secret avec tant de soin furent enregistrés d'autorité. Les princes, les pairs et les grands officiers de la couronne y avaient été appelés, et donnèrent par leur rassemblement une idée de la *cour plénière* qu'on prétendait leur faire représenter. Mais ce ne fut qu'un simulacre, un fantôme qui disparut promptement.

Le parlement prit contre les opérations de ce lit de justice les précautions d'usage, protestations et remontrances. L'opinion publique se prononça fortement. M. de Loménie, devenu principal ministre, lutta trois mois

contre elle; mais, soit qu'effrayé du danger de son entreprise il ne se sentît pas le courage de la continuer, soit qu'il ne trouvât pas dans le monarque la fermeté qu'il avait espérée, ne voulant cependant pas subir aux yeux de toute la France la honte d'être forcé d'abandonner son projet, il fit donner, le 8 août, un édit qui suspendait l'établissement de la *cour plénière* jusqu'à la tenue des états généraux, que ce même édit fixait au 1er mai de l'année suivante. Huit jours après, il fit rendre un arrêt sur l'ordre et la forme des payements du trésor royal. Soixante-seize millions de remboursements étaient suspendus, et les autres parties devaient être acquittées, pendant dix-huit mois, en tout ou en partie suivant leur nature, en billets du trésor royal, portant intérêt à cinq pour cent, et devaient être reçues de préférence dans le premier emprunt qu'on ouvrirait. Cet arrêt, conséquence nécessaire de l'impossibilité de pourvoir, à cause de la résistance des parlements, à l'inégalité de la recette et de la dépense, après avoir répandu un moment la consternation, souleva tous les esprits. Le ministre, déjà contraint de se dédire sur la *cour plénière*, convaincu depuis, par l'éclat de l'édit du 16 août, qu'il ne pourrait se promettre aucun succès dans son ministère, donna sa démission le 25. Comme il était nommé cardinal, il se retira à Rome, sous prétexte d'y aller recevoir le chapeau. On dit que, dans sa dernière conversation avec le roi, il lui conseilla de rappeler M. Necker à l'administration des finances. Ce conseil fut suivi, et, deux jours après son départ, M. Necker entra au conseil. Le 14 septembre, M. de Lamoignon donna aussi sa démission, et fut remplacé par M. de Barentin, premier président de la cour des aides.

Il serait difficile de peindre l'ivresse de joie qui saisit les Parisiens à la nouvelle de la démission du principal ministre. Une troupe de jeunes gens, presque toute composée de clercs du palais, s'assembla dans la place Dauphine, y brûla l'effigie du cardinal, s'empara du Pont-Neuf, et força tous ceux qui passaient, soit à pied, soit en voiture, de saluer la statue de Henri IV. Tout cela se faisait gaiement, comme par divertissement; ces jeunes gens disaient en avoir obtenu la permission : on a cru même avoir reconnu parmi eux des conseillers à peu près de leur âge.

Mais la populace, qui prend volontiers part à tout ce qui a un air de désordre, imita celui-ci à sa manière. Elle se porta en foule dans la rue où demeurait le frère de l'ex-ministre, dans l'intention de piller sa maison et d'y mettre le feu. Des soldats, conduits par le commandant du guet, repoussèrent ces brigands, mais ne les mirent en déroute qu'après en avoir tué quelques-uns. Leur fureur alors se porta contre le commandant lui-même; ils coururent à sa maison, le menaçant aussi de pillage et d'incendie. Ici, même succès contre eux; mais le carnage fut plus grand, parce qu'ils furent plus opiniâtres. Le parlement ordonna des enquêtes au sujet des massacres dans les deux rues. Les informations, par la manière dont elles furent faites, chargeaient principalement les chefs militaires. On les accusait d'avoir abusé de leur pouvoir en faisant tirer sur un attroupement qui pouvait être dissipé par des moyens moins violents. A la forme que prenaient les procédures, la cour sentit que le commandant du guet, plus inculpé que les autres, pourrait succomber; elle prévint le jugement, et lui donna un autre emploi hors de Paris. En accordant cette satisfaction à la populace, la cour ne vit point que c'était l'autoriser dans ses caprices, qui sont presque toujours féroces; et le parlement, indulgent pour une faute dans laquelle il avait quelque intérêt, ne prévit pas non plus le danger d'une première impunité.

La confiance que M. Necker avait toujours inspirée aux capitalistes lui fit trouver dans leurs bourses, et dans le retard des payements les moins pressés, les moyens de gagner l'époque des états généraux : en conséquence, les édits bursaux qui avaient excité la malveillance du parlement furent retirés, et celui-ci n'eut plus d'intérêts opposés à ceux de la cour. Le 27 septembre, il lui fut présenté l'édit pour la convocation des états généraux à Versailles. L'enregistrement qu'il en fit portait cette clause : « Qu'ils seraient assemblés selon » la forme observée pour les états de 1614. »

On y reconnaissait trois ordres, le clergé, la noblesse et le tiers état. Les députés étaient élus par les bailliages en nombre égal dans chaque ordre, de sorte qu'il n'y en avait pas plus pour l'un que pour l'autre. Dans le lieu indiqué pour l'assemblée était disposée une salle commune où tous se réunissaient pour entendre les propositions, faire entre eux des lois de police et conférer sur les affaires générales. Chaque ordre se retirait ensuite pour délibérer dans la chambre qui lui était assignée. Ils se députaient l'un à l'autre pour s'entendre sur les matières livrées à leur discussion, principalement sur les impôts. Quand chaque corps avait pris sa résolution, ils se rassemblaient tous trois dans la salle commune. Lorsque deux ordres se rencontraient dans le même sentiment, ils imposaient au troisième la nécessité d'adopter leur vœu, qui devenait alors le vœu, la conclusion, le statut des états; ainsi on ne délibérait par tête que dans chaque chambre, et par ordre dans la salle commune.

Cette forme était très-favorable aux deux premiers ordres, surtout en matière d'impôts, parce que, jouissant des mêmes priviléges, ils n'adoptaient entre eux que les impositions qui, en vertu de ces priviléges, leur étaient les moins onéreuses, et que réunis ils imposaient au tiers l'obligation d'accepter celles que cet ordre du tiers aurait rejetées comme lui étant nuisibles dans le fond et dans la forme.

M. Necker, rentré en place, y rapporta son système, qui avait été aussi celui de MM. de Calonne et de Brienne, savoir : de faire contribuer les privilégiés également avec le tiers. Il crut la circonstance des états propre à faire les mêmes tentatives, sans courir le risque de le voir rejeter de nouveau, et il y travailla avec ardeur. Il se répandit dans le public des écrits qui prouvaient que les priviléges pécuniaires étaient des abus à détruire; que pour y réussir il fallait cesser d'opiner par ordre, parce que, dans cette forme, les privilégiés étaient toujours deux contre un, et que, si on s'accordait à opiner par tête, il convenait de donner au tiers état une double représentation, afin de le mettre en équilibre avec les deux autres.

Le contrôleur général pressait de faire adopter cette représentation, dont mille pamphlets, plus ou moins hardis, avaient fait l'opinion générale : mais le roi, ne voulant pas prendre sur lui la décision, convoqua, pour le 8 octobre, à Versailles, les notables de l'année précédente, et leur proposa la question de la double représentation; question immense qui, à elle seule, contenait les germes de toute une révolution.

A quelle époque convient-il de clore le règne de Louis XVI? Est-ce au moment de sa mort, en 1793, ou bien à l'époque de sa déchéance au mois d'août 1792. Ne serait-ce pas plutôt en 1789? Louis XVI fut-il roi, régnat-il, postérieurement à la convocation des états généraux? Non, à coup sûr, si l'on veut faire l'application de la logique aux principes de la morale, si l'on considère le fait et non le droit. Cependant l'ordre chronologique exige qu'on le compte encore au nombre des rois de France, à peu près comme Charles VI au temps de sa démence, à peu près comme les rois mineurs. Cette dernière comparaison est la plus juste que l'on puisse faire. Louis XVI, en effet, fut mis en tutelle quand la révolution se manifesta par de premiers symptômes, et Dieu sait quel fut son rude tuteur! Un peuple en ébullition, un peuple destructeur, un peuple mécontent, irréfléchi, vaniteux, versatile, aspirant à la souveraineté et voulant, toutefois, conserver à son maître, devenu son esclave, la dénomination dérisoire de souverain.

Au temps où nous écrivons ceci, nous parlons de la chute de l'antique monarchie bien à notre aise; nous en avons vu les conséquences, l'expérience nous est acquise, soit que le flot révolutionnaire nous ait abaissés, soit qu'il qu'il nous ait élevés. Il nous faut donc un grand empire sur nous-mêmes pour répudier cette expérience, pour ignorer ce que nous avons appris; et nous replacer au sommet des événements pour en descendre l'échelle pas à pas, et ne jamais laisser pénétrer nos regards dans le vaste abîme ouvert devant nous. Là se trouve la grande difficulté d'écrire l'histoire de la révolution française; cette difficulté nous paraît si énorme, que nous n'osons l'aborder sans nous excuser d'avance de l'insuffisance où nous serons d'en triompher toujours. Le moyen d'oublier aujourd'hui ce que l'on a su hier, et d'isoler ce qui se rapporte aux jours précédents!

Cependant, voyons; entrons dans ce dédale; pénétrons-y avec la seule insention d'y chercher la vérité, de faire à chacun une part équitable d'éloge et de blâme; et, sur toutes choses, ne perdons jamais de vue cette grande justification de l'inexpérience et des malheurs qui s'ensuivent : la pureté des intentions. Cela dit, posons, comme un fanal capable de nous éclairer, la lumière jaillissant de cette autre vérité qui nous semble démontrée : quelque nombreux, quelque compliqués et contradictoires que soient les faits et les événements, ces événements et ces faits constituent moins l'histoire de la révolution que ne le fait l'histoire des idées. C'est une remarque importante; toujours, en effet, les événements ont précédé les idées, si ce n'est lors de la fondation du christianisme et aussi lors de la réforme religieuse; toujours, hors en ces deux grandes circonstances, les faits accomplis ont amené des changements dans l'opinion des peuples, tandis que la révolution française a subi, dans son cours imprévu, l'influence de l'idéologie qui l'avait précédée. C'est pour cela que, quand éclata la révolution, la révolution était déjà partout; et s'il nous était permis d'anticiper sur les temps que nous devons actuellement regarder comme étant encore à venir, puisque nous sommes en 1789, nous placerions ici une seule observation : nul homme n'a fait tomber plus de têtes que Robespierre; eh bien! ce fut Robespierre lui-même qui, à l'assemblée constituante, demanda l'abolition de la peine de mort appliquée aux délits politiques. Quelle preuve plus virtuelle pourrions-nous alléguer de l'inexpérience qui planait alors sur tout le monde, à moins que ce n'ait été une prévision inspirée?

Selon nous, on a tort d'attribuer la révolution française à tels ou tels hommes. Sans doute, il y eut des machines, des instruments de destruction. Les maladies contagieuses, qui déciment les populations, frappent d'abord au hasard les individus dont le contact propage ensuite le mal; ainsi en fut-il d'une révolution qui était dans l'air, que les masses aspiraient par tous les pores; ce fut un choléra politique, un malheur immense, et comme la faute en appartient à tout le monde, il faut bien reconnaître enfin que ce ne fut la faute de personne. Il y eut des tiraillements, des irritations réciproques, et soit calcul d'ambition, soit l'effet de la fatalité, chacun joua le rôle opposé à celui que lui dictait, que lui imposait peut-être sa position sociale. Par qui l'Église fut-elle dénoncée comme une superfétation onéreuse dans l'État? Par des prêtres : l'abbé Sieyes et l'évêque d'Autun. Nous ne nous attachons qu'aux sommités. Qui demanda l'abolition de la noblesse? L'héritier du plus beau nom de France, l'héritier du nom et des armes de ce grand connétable de Montmorency, qui vainquit à Bouvines en frère d'armes de Philippe-Auguste. Vous jetez vos insignes, et vous ne voulez pas qu'on les traîne dans la boue! Vous abdiquez vos grandeurs héréditaires, et vous ne voulez pas que l'égalité vous fasse courber le front sous son niveau! Pauvres gens! De quel droit un suicide viendrait-il accuser d'assassinat ceux qui ramassent son cadavre?

Les effets de la révolution furent horribles, les causes maléficientes en furent stupides; et pourtant il y avait quelque chose de grand et de généreux dans la pensée d'une réforme; certainement, il était juste que les hommes fussent égaux devant la loi, et que toutes les propriétés à qui qu'elles appartinssent fussent également soumises à un impôt reposant sur des bases uniformes; que la croyance religieuse pût s'exercer librement; qu'enfin toutes les carrières s'ouvrissent devant les hommes dignes d'y entrer, quel que fût leur point de départ. Là devaient se borner les souhaits des hommes sages, et toutes ces choses sans exception étaient en voie d'accomplissement. Voilà pourquoi on ne saurait trop enseigner que les révolutions compromettent les améliorations dont elles veulent précipiter le cours, quand elles n'en mettent pas en doute les avantages. Parmi les enfants engendrés, ceux-là seuls vivent qui naissent à terme.

En ce temps-là Louis XVI suivit une fausse route. Le beau mérite de le reconnaître aujourd'hui! La cour poussa la royauté vers le précipice... Quand, où, à quelle époque, dans quelles circonstances une cour a-t-elle été bonne à autre chose qu'à faire des ennemis au monarque? Qui dit cour dit intrigue, et qui dit intrigue malheur. Cela nous semble prouvé à l'égal d'une proposition mathématique. Ainsi donc, laissant de côté les considérations particulières, les jugements même à porter sur des hommes d'une valeur plus ou moins négative, abordons franchement la série des faits. C'est ce que nous allons essayer de faire après une dernière observation qui nous semble résumer moralement l'histoire de toutes les sociétés humaines, dans leur temps de crise ou de maladie. En dépit des classifications justes ou injustes fondées par la conquête, sanctionnées par le temps, respectées par habitude, il existe d'autres classifications procédant de la nature de l'homme, et non des lois et des usages. Qu'il y ait eu en France un clergé, une noblesse, un tiers état, peu importe. Cela s'était fait, donc cela pouvait se défaire; mais ce qui est éternel dans sa périodicité, c'est l'ambition des grands et l'envie jalouse des moindres, c'est le courage des uns pour attaquer et la pusillanimité des autres pour se défendre; c'est l'esprit d'expectative des ambitions poltronnes qui se jettent sur les débris d'un empire, comme les corbeaux s'abattent sur un champ de bataille le lendemain d'un combat, et dévorent sans distinction les cadavres des vainqueurs et des vaincus. Ainsi concluons de cela, pour n'y plus revenir, que l'on peut avoir honorablement pris part à une révolution et avouer son œuvre, tandis qu'on ne saurait déverser trop de mépris sur les spéculateurs du lendemain, qui, n'ayant rien fait, demandent le salaire des têtes qu'ils n'ont pas même eu le courage de faire tomber.

L'ouverture des états généraux fut fixée au 1er de mai 1789, à l'époque ou l'archevêque de Toulouse, M. de Brienne, quitta le ministère, laissant les finances dans un état de conflagration déplorable. La réapparition de M. de Necker aux affaires rappela pour un temps un crédit factice, et donna une apparence fallacieuse de régénération au ruineux système des expédients. Le banquier de Genève traita la fortune publique, comme traitent leur propre fortune ces fils de famille qui se soucient peu de se ruiner, pourvu qu'ils se procurent quelque argent comptant, et le terrible mot de déficit, retentissant d'un bout de la France à l'autre, arma les ennemis de la monarchie d'un glaive à mille tranchants. Comment, d'ailleurs, se défendre contre l'amorce des théories nouvelles, quand on les vit accueillies par un des frères de Louis XVI, Monsieur? Le moyen de ne point se diviser en partis opposés, quand la division existait jusque dans le sein de la famille royale! La fermentation des esprits était à son comble,

quand il fut décidé que les trois ordres de l'État délibéreraient, non point séparément, mais réunis. Fut-ce un bien, fut-ce un mal? Nous devons sur ce point laisser à chacun son opinion; mais qui oserait nier que dès lors le clergé et la noblesse se trouvèrent englobés dans le tiers état? On argue toujours de la nécessité, justification habituelle de la peur; mais, en refusant une jonction presque impérative, qu'eût-il pu arriver de pire pour les deux ordres privilégiés que ce qui arriva en effet?

Enfin, quand la révolution fut faite dans les esprits, elle reçut sa première sanction légale le 5 de mai par l'ouverture des états généraux. La veille, elle avait déjà reçu la consécration religieuse dans l'église de Notre-Dame, par un service où assistait Louis XVI.

Dès le lendemain de l'ouverture de l'assemblée, où le roi présida les trois ordres réunis, commencèrent les discussions relatives à la jonction des trois ordres en un seul parlement. Ces discussions sont devenues oiseuses; le résultat seul a conservé de l'importance.

Alors s'éleva dans l'assemblée du tiers la grande voix de Mirabeau, homme imprégné de vices, perdu de débauches et de dettes, mais qui n'en a pas moins conquis la première place parmi les orateurs modernes. Son audace ouvrit le champ à Sieyes, l'un des plus virtuels préparateurs de l'œuvre révolutionnaire, et au bout d'un mois de vaines négociations il fut décidé qu'une dernière sommation serait faite, au nom du tiers, aux deux autres ordres, de se réunir aux communes, après quoi, le 17 de juin, sur de nouveaux délais, ces mêmes communes se constituèrent en assemblée nationale, à la majorité de quatre cent quatre-vingt-onze voix contre quatre-vingt-dix.

Cette décision, prise par une seule des trois parties en présence, fut un premier acte de souveraineté populaire. Elle fut ainsi motivée selon la rédaction émanée de Sieyes : « L'assemblée, délibérant après la vérification des » pouvoirs, reconnaît qu'elle est déjà composée de représentants envoyés directement » par les quatre-vingt-seize centièmes au » moins de la nation. Une telle masse de députations ne saurait rester inactive par l'absence des députés de quelques bailliages ou » de quelques classes de citoyens; car les absents *qui ont été appelés* ne peuvent empêcher les présents d'exercer la plénitude de » leurs droits, surtout lorsque l'exercice de » ces droits est un devoir impérieux et pressant.

» De plus, puisqu'il n'appartient qu'aux » représentants vérifiés de concourir au vœu » national, et que tous les représentants vérifiés doivent être dans cette assemblée, il » est encore indispensable de conclure qu'il » lui appartient et qu'il n'appartient qu'à elle » d'interpréter et de représenter la volonté » générale de la nation.

» Il ne peut exister entre le trône et l'assemblée aucun *veto*, aucun pouvoir négatif.

» L'assemblée déclare donc que l'œuvre » commune de la restauration nationale peut » et doit être commencée sans retard par les » députés présents, et qu'il doivent la suivre » sans interruption comme sans obstacle.

» La dénomination d'assemblée nationale est » la seule qui convienne dans l'état actuel des » choses à l'assemblée, soit parce que les » membres qui la composent sont les seuls » représentants légitimement et publiquement » connus et vérifiés, soit parce qu'ils sont » envoyés par la presque totalité de la nation, » soit enfin parce que la représentation étant » une et indivisible, aucun des députés, dans » quelque ordre ou classe qu'il soit choisi, n'a » le droit d'exercer ses fonctions séparément » de l'assemblée.

» L'assemblée ne perdra jamais l'espoir de » réunir dans son sein tous les députés aujourd'hui absents; elle ne cessera de les » appeler à remplir l'obligation qui leur est » imposée de concourir à la tenue des états » généraux. A quelque moment que les » députés absents se présentent dans la session » qui va s'ouvrir, elle déclare d'avance qu'elle » s'empressera de les recevoir et de partager » avec eux, après la vérification des pouvoirs, » la suite des grands travaux qui doivent assurer la régénération de la France. »

Ce document peut être considéré comme le programme de la révolution. On crut qu'il amènerait la réconciliation des deux ordres traités avec tant de dédain par le tiers état avec le trône; il n'en fut rien. Cependant un simulacre de tentative fut fait pour dissoudre l'assemblée; tentative puérile s'il en fut, et digne de Necker qui l'avait conseillée. On ferma la salle sous le prétexte de faire des réparations, et l'on ajourna à trois jours la prochaine réunion. Trois jours! Il n'en fallut pas plus cependant pour ameuter le peuple, pour l'appeler comme un véhicule extérieur destiné à pousser en avant les assemblées qui se sont succédé. On propose de se rendre à Paris; la proposition est accueillie avec fureur; il ne s'agit rien moins que de s'y rendre en corps et à pied; le président Bailly est épouvanté du danger que peut courir l'assemblée durant le trajet. Ce fut alors que Mounier demande que chacun prête serment de ne se point séparer avant l'établissement d'une constitution, et tous prêtent serment selon la formule suivante que lit Bailly : « Vous prê-

» tez le serment solennel de ne jamais vous » séparer, de vous rassembler partout où les » circonstances l'exigeront jusqu'à ce que la » constitution du royaume soit établie et » affermie sur des fondements solides. » Ce serment fut coloré d'un cri de *Vive le roi !* Était-ce aveuglement ou dérision?

Cependant, le 23 de juin était le jour fixé pour la séance royale. Dans cette circonstance, l'imbécile étiquette vint irriter gratuitement l'ordre plébéien, devant lequel allaient bientôt s'humilier les deux autres ordres. On ménagea des portes d'entrée différentes pour la noblesse et le clergé d'une part et le tiers état d'une autre part. Le roi ordonna la séparation par ordres, cassa les précédents arrêtés du tiers état, promit de sanctionner l'abolition des priviléges pécuniaires, quand elle aurait lieu par les possesseurs, maintenant cependant les droits féodaux utiles et honorifiques et s'en remettant au clergé et à la noblesse pour ce qui les concernait particulièrement. Le roi termina son discours, en disant que s'il rencontrait de nouveaux obstacles, il ferait tout seul le bien de son peuple dont il se regardait comme l'unique représentant.

Le roi, ensuite, ordonna à l'assemblée de se séparer sur-le-champ, et cet ordre ne fut suivi que par la noblesse et une partie du clergé. Le tiers ne bougea pas, et Mirabeau, rompant le silence qui succéda au départ de Louis, fit entendre ces paroles menaçantes : « Messieurs, j'avoue que ce que vous venez » d'entendre pourrait être le salut de la patrie, » si les présents du despotisme n'étaient pas » toujours dangereux... L'appareil des armes, » la violation du temple national pour vous » commander d'être heureux!... Où sont les » ennemis de la nation?... Catilina est-il à nos » portes?... Je demande qu'en vous couvrant » de votre dignité, de votre puissance légis- » lative, vous vous renfermiez dans la religion » de votre serment. Il ne vous permet de » vous séparer qu'après avoir fait la constitu- » tion. »

Sur ces entrefaites, le marquis de Dreux-Brézé, grand maître des cérémonies, étant rentré dans l'assemblée pour requérir l'exécution des ordres du roi, ce fut en cette circonstance que Mirabeau prononça ces mots devenus si fameux : « Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la puissance du peuple, et qu'on ne nous en arrachera que par la puissance des baïonnettes. »

Le gant était jeté; toute réconciliation était impossible. La noblesse s'abdiqua alors en partie, comme aussi une partie du clergé; enfin s'opéra la réunion, ce qui fit dire à Bailly : *La famille est complète.* C'était une famille bien unie!

Bientôt s'éleva dans l'assemblée la question des mandats impératifs, question toujours insoluble, et qui, si elle était résolue affirmativement, annoncerait le peu de confiance des électeurs dans les élus; mais qui, alors, pouvait enchaîner, ou du moins régler dans leur marche des esprits vagabonds? L'obligation de se conformer aux prescriptions des mandats fut rejetée, et l'assemblée s'attacha ensuite au grand œuvre de la constitution, devenu effectivement nécessaire, le vieil édifice de la monarchie étant ébranlé de toutes parts.

Pendant que ces choses se passaient à Versailles, la plus grande agitation régnait dans Paris. Suivant l'exemple de l'assemblée nationale, les électeurs de la capitale, divisés en soixante districts, n'avaient pas non plus voulu se séparer; ils voulaient donner des instructions à leurs députés. Le lieu de leur réunion ayant été fermé, ils s'assemblèrent à l'hôtel de ville, où ils se rendaient continuellement pour avoir des nouvelles de Versailles, car aucun journal encore ne publiait les séances de l'assemblée. Ce fut presque un état que celui de nouvelliste. Le jardin du Palais-Royal devint le rendez-vous des oisifs et des boute-feux; là des orateurs en plein vent péroraient grimpés sur une table; ils tenaient des discours incendiaires toujours dirigés contre la cour, contre les gardes du roi, surtout contre la reine, et à tort ou à raison, mais plus probablement avec raison, on les croyait inspirés par le duc d'Orléans, dont la haine pour Louis XVI et sa malheureuse compagne n'était un secret pour personne. Au surplus, il est bien difficile de débrouiller la vérité dans ce chaos de turpitudes dont Paris fut le théâtre. De l'or fut répandu; quelle main le versa? Dans le doute, il est rationnel d'attribuer les séductions à ceux qui ont le plus d'intérêt à séduire.

Ces mouvements précurseurs de tant de sanglantes tragédies étaient de nature à dissoudre les restes du lien social; les aboyeurs de la révolution émouvaient le peuple et relâchaient la discipline du soldat. Parmi ceux-ci, il y en eut qui voulurent se soustraire à l'obéissance due à leurs chefs; ils furent enfermés à l'abbaye; le peuple partant du Palais-Royal si rendit en foule; les portes de la prison furent enfoncées, et les soldats ramenés en triomphe. Louis XVI leur pardonna leur indiscipline.

Cependant, la lutte étant commencée entre l'assemblée et la royauté, M. Necker passait son temps à batailler de paroles, donnant toutefois la main au projet de quelques membres, tels que Mounier, Clermont-Tonnerre, Lally-Tolendal et l'évêque d'Autun,

qui rêvaient à la possibilité d'implanter en France la constitution anglaise, ce que Mirabeau, plus puissant qu'eux, ne voulait pas, quoiqu'ils fussent en apparence enrôlés sous ses drapeaux. On eût dit une meute d'accord pour atteindre le cerf et le renverser, mais s'entre-battant au moment de la curée.

En même temps des bruits de toute nature circulaient; on savait que des troupes s'approchaient, confiées au commandement supérieur du vieux maréchal de Broglie. Le baron de Bezenval avait sous ses ordres celles qui avoisinaient Paris. Quinze régiments, la plupart étrangers, étaient aux alentours de la capitale. Leur marche ne fut pas tellement secrète que la nouvelle n'en parvînt à l'assemblée, et ce fut une occasion pour Mirabeau d'intimider le pouvoir, en le contraignant à discuter publiquement ce qu'il voulait tenir secret. Une députation alla demander des explications au roi, qui n'en donna point, et les esprits s'en irritèrent encore davantage. Dès lors les fauteurs de tumulte se mirent en campagne, et trois jours après, c'est-à-dire le 14 de juillet, eut lieu l'insurrection armée qui s'empara de la Bastille. Journée sanglante, où le peuple marqua sa fureur par tant d'égorgements, parmi lesquels l'histoire a enregistré en première ligne celui de M. de Launay, gouverneur de la Bastille, et de Flesselles, prévôt des marchands.

Ici une réflexion se présente involontairement : si les chefs du parti révolutionnaire, dans l'assemblée nationale, eussent voulu seulement la sanction légale de la révolution qui s'était faite dans les idées, si la réforme des abus, l'établissement d'un pouvoir mitigé eût été leur but réel, à qui persuadera-t-on qu'ils auraient ainsi déchaîné la tempête populaire, pour la faire gronder aux oreilles de Louis XVI et de sa famille?

Quand la nouvelle de la prise de la Bastille et de la sanglante insurrection de Paris parvint à Versailles, le roi était couché. Le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, grand maître de la garde-robe et le sincère ami de Louis XVI, réveilla le monarque pour lui en donner connaissance. « Quelle révolte! » s'écria le roi. « Sire, » répondit le duc, « dites quelle révolution! » Le lendemain, Louis XVI se rendit dans l'assemblée au moment où celle-ci se disposait à lui envoyer une nouvelle députation. Le roi se présenta accompagné de ses deux frères. Il dit aux membres de l'assemblée, entre autres choses, qu'*il se fiait à eux*. C'était abdiquer, car celui-là n'est plus roi, qui de protecteur devient protégé; toutefois ces paroles furent accueillies par un enthousiasme qui parut vrai, et par ce moyen la paix fut rétablie pour un temps entre le monarque et l'assemblée. La nouvelle en fut portée à l'hôtel de ville de Paris par une députation. Ce même jour, le marquis de Lafayette fut proclamé commandant de la milice bourgeoise, laquelle prit, peu après, la dénomination de garde nationale, et l'on vota un *Te Deum* à Notre-Dame, en actions de grâces de la réconciliation opérée à Versailles. Peu de jours après, eurent lieu les premiers symptômes d'émigration : le comte d'Artois et la famille Polignac, nom inscrit par la fatalité dans nos annales, en donnèrent le signal.

Cependant le peuple de Paris était dans un état d'effervescence extraordinaire, et la réconciliation paraissait plus difficile qu'elle ne l'avait été à Versailles. D'après les conseils de Bailly, maire de Paris, Louis XVI se rendit dans la capitale, et bientôt après rappela au ministère M. Necker, dans le but louable, mais imprudent, de complaire au vœu du peuple. La force donne, la faiblesse concède. Or, comme la force possède une puissance attractive par la confiance qu'elle inspire, il n'est pas surprenant que beaucoup de serviteurs dévoués de la monarchie se soient tournés contre elle, peut-être à cause de l'impossibilité absolue de la sauver malgré elle. Louis XVI, placé entre le mouvement révolutionnaire qui le poussait en avant, et la cour qui voulait le faire revenir en arrière, éprouva qu'en action gouvernementale il n'est point de pire parti que de ne prendre aucun parti; car alors le peuple se fait justice à lui-même, et c'est la plus injuste de toutes les justices. Ainsi périrent massacrés par le peuple, ou plutôt par cette populace qui apparaît dans les troubles, comme ces animaux immondes dont la terre est jonchée après un orage; ainsi périrent Foulon et son gendre Berthier de Sauvigny. Lafayette, malgré son zèle et son incontestable courage dans cette circonstance, ne put contenir les furieux. Lafayette, tout considéré, n'eut qu'un tort, ce fut de ne pas être assez fort pour porter la charge qui pesait sur lui.

Le massacre de Foulon et de Berthier marqua la journée du 22 de juillet; le 30, M. Necker, récemment arrivé de Bâle, où il avait reçu son ordre de rappel, voulut essayer de sa popularité sur la capitale, et, dans ce but, se rendit à Paris. Il ne s'était point trompé; des cris d'enthousiasme le saluèrent à son arrivée et se prolongèrent durant tout le jour; il demanda une amnistie générale, mais Mirabeau veillait, et l'amnistie fut rejetée à son instigation, comme une mesure que ne pouvait prendre légalement le pouvoir municipal auquel on la demandait. Dès lors, les partis prirent une physionomie encore

plus prononcée. Cazalès et l'abbé Maury brillèrent à la tête du parti conservateur; mais le parti de la destruction eut pour lui Mirabeau, dont les tempêtes commençaient à soulever à son gré les flots du peuple. Le parti populaire perdit alors son unité dans l'assemblée. Il y eut scission entre Necker, Lally-Tolendal, Mounier, Mallouet et les partisans du système anglais, et ceux qui, plus hardis, comme Barnave, Duport, Lameth, les principaux lieutenants de Mirabeau, voulaient, s'ils voulaient autre chose que le désordre et la confusion, un changement radical, un gouvernement tout nouveau, une application complète des théories de l'abbé Sieyes. La première dissidence entre les membres du parti populaire se manifesta dans l'assemblée à l'occasion des scènes sanglantes que nous avons rapportées. Les plus modérés voulaient que l'assemblée adressât au peuple une proclamation, dans laquelle on condamnerait ces excès; les plus avancés s'y opposèrent, de sorte que, quand enfin la proclamation fut promulguée, elle fut de nulle valeur et sans effet. Le peuple savait que ses meneurs n'en avaient pas voulu. C'est ainsi qu'une chose peut être bonne, faite à propos, et devenir insignifiante, sinon mauvaise, quand elle est intempestive.

Cependant l'esprit révolutionnaire dont le centre était à Paris, mais qui s'était fait remarquer presque simultanément dans la plupart des villes du royaume, commençait à se répandre dans les campagnes, et pendant que l'assemblée discutait la fameuse déclaration des droits de l'homme, des faits partiels d'abord, et qui ne tardèrent pas à se généraliser, alarmèrent tous les propriétaires des châteaux. Le bruit en parvint jusque dans l'assemblée, impuissante à réparer le mal que produisaient ses doctrines brutalement interprétées. Ce fut alors que, dans l'espoir d'éteindre l'incendie que l'on allait attiser au contraire, la noblesse déposa ses titres, et que son exemple fut imité par la générosité contrainte du clergé. On renonce à tous les priviléges, à toutes les prérogatives quelconques, comme si ces priviléges, ces prérogatives eussent été institués dans l'intérêt seul de ceux qui en étaient revêtus. Quoi qu'il en soit, l'élan fut général, et, dans la séance du 4 d'août, fut renversé un ordre de choses lentement enfanté, et souvent modifié pendant la durée de plus de douze siècles. C'était à qui se dépouillerait. Lally-Tolendal, craignant que les choses allassent trop loin, et voulant rattacher la révolution au roi, proposa de le proclamer le restaurateur de la liberté française. Tout, en effet, fut libre en France, excepté le roi. L'assemblée, prolongeant sa séance pendant la nuit, arrêta: l'abolition de la qualité de serf; la faculté de rembourser les droits seigneuriaux; l'abolition des juridictions seigneuriales; la suppression des droits exclusifs de chasse; le rachat de la dîme; l'égalité des impôts; l'admission de tous les citoyens aux emplois civils et militaires; l'abolition de la vénalité des offices; l'abolition de tous les priviléges des villes et des provinces; la réformation des jurandes; la suppression des pensions obtenues sans titres. Prétendons-nous dire que ces réformations ne fussent la plupart circonscrites dans le domaine de la raison? Non, sans doute; mais c'était abattre d'un seul coup tout ce qui existait, sans rien mettre à la place, et laisser le peuple sans institutions régulatrices; et d'ailleurs, parmi les droits que l'on appelait féodaux, il fallait établir une distinction; beaucoup de ces droits étaient possédés à titres onéreux, et leur suppression devenait ainsi un acte de spoliation injustifiable.

En ces conjonctures, et comme pour verser du poison sur tant de plaies saignantes, Necker présenta un tableau désastreux de la situation des finances; sans doute, ce n'est point faire le mal que de le signaler, aussi son rapport doit-il être considéré comme un malheur et non comme une faute. Cette question des finances alimentait tous les esprits, occupait toutes les plumes, et chacun se débattait dans son inexpérience. Vint ensuite la trop fameuse question du *veto* royal, question féconde en irritations populaires, à cause de son incompréhensibilité. Elle fut exploitée dans tous les foyers de turbulence; on fit de sa désignation un infâme sobriquet appliqué à la reine; le *veto* devint le symbole des révolutionnaires et des contre-révolutionnaires, selon que l'on s'en montra l'antagoniste ou le partisan; il y eut des gens qui persuadèrent au peuple de Paris que le *veto* était le nom d'un nouvel impôt; enfin, au nom du *veto*, eurent lieu, au Palais-Royal, des scènes tumultueuses et sanglantes, résultat trop commun des termes incompris, de ces drapeaux sous lesquels la malveillance engage si facilement l'ignorance et la brutalité. Le *veto* suspensif fut adopté dans l'assemblée par une majorité de six cent soixante-treize voix, contre une minorité de trois cent vingt-cinq qui s'étaient prononcées en faveur du *veto* absolu. La fureur de Mirabeau, dans la discussion qui précéda le vote de l'assemblée, et dans quelques autres discussions qui suivirent, comme, par exemple, quand il fut question du droit d'hérédité au trône, fit passer le fougueux tribun pour un agent du parti d'Orléans.

Le duc d'Orléans, dont il faut nécessaire-

ment prononcer le nom, quand on parle de la révolution française, n'a, selon nous, été jugé par personne avec une pleine et entière sincérité de conscience. Nous allons essayer de le faire. Issus du même sang, tous deux descendants de Louis XIII, Louis XVI et lui, suivant, dès l'aurore de la révolution, des routes opposées, arrivèrent au même but; tous deux montèrent sur l'échafaud, tous deux tombèrent dans le même abîme. Pourquoi? Parce que l'un et l'autre manquaient de courage, parce que l'un et l'autre ne furent que des drapeaux sous lesquels se rangèrent des courtisans de nature diverse. D'une part, d'imprudents amis firent avorter dans les mains du roi les fruits qu'il pouvait recueillir de concessions prudentes, mais spontanées; d'une autre part, qu'on nous passe l'énergie des expressions, la racaille mécontente, les ambitieux sans titre et la noblesse pourrie, s'attachèrent au duc d'Orléans comme à une proie facile, irritèrent ses ressentiments peut-être fondés, envenimèrent les plaies faites à sa vanité, et, exploitant sa pusillanimité, se retranchant derrière lui, en firent, si l'on peut ainsi dire, la personnification automate de leurs crimes. Hâtons-nous d'ajouter que, s'il y a ici rapprochement, il ne saurait y avoir similitude ni comparaison; mais il importe de constater que l'on doit toujours attribuer à la peur et au malheur des temps la plus grande part dans ce que l'on appelle des crimes politiques. Nous n'absolvons point le duc d'Orléans, nous ne l'excusons même pas, nous l'expliquons.

Pendant que l'assemblée nationale démolissait le vieil édifice de la monarchie, la cour commettait la faute de se perdre en d'impuissantes velléités. Au 14 juillet, à la prise de la Bastille, aux vociférations d'une multitude sanguinaire, qu'opposait-elle? les vaines simagrées d'un repas offert, dans une salle de spectacle, par les gardes du corps au régiment de Flandre; et le choc des verres répondait au bruit du canon. Jusque-là, la personne du roi avait été respectée; on l'avait laissé libre d'habiter la résidence accoutumée des rois de France depuis Louis XIV, mais Paris débordant sur Versailles, un cri fatal se fit entendre : le roi à Paris! Et bientôt les journées des 5 et 6 d'octobre firent payer cher la récréation du 2 du même mois. A tout cela se joignaient les tourments de la faim dans les classes pauvres; la disette se faisait sentir, et le peuple, comme un enfant, demandait du pain, sans savoir qui l'affamait, sans savoir qui pouvait lui en donner.

A Paris la commune, à Versailles l'assemblée nationale, étaient les seules autorités actives dans le gouvernement, si l'on pouvait donner le nom de gouvernement à la désorganisation générale qui régnait en France dans toutes les parties du service public. Dans cet état de désordre, les malfaiteurs eurent beau jeu, et dès lors commença ce système de terreur qui fut le gouvernement lui-même sous la convention. Parmi les hommes de tumulte et de férocité qui se signalèrent alors, l'histoire a enregistré le nom d'un certain Maillard, Catilina de bas étage. A sa discipline étaient soumises des femmes furieuses, ivres de vin, de colère, qui bientôt poussèrent en avant leur chef qui ne pouvait plus les contenir. Grande leçon! mais leçon perdue. Maillard avait ameuté ces indignes créatures; elles le firent marcher devant elles. C'est ainsi que quiconque veut commander au peuple finit nécessairement par lui obéir.

La tourbe révolutionnaire marcha donc sur Versailles. Voyez-vous cette horde de malfaiteurs se ruant sur la route, encombrant, par sa multitude, les vastes avenues du château royal? Entendez-vous ces vociférations que dicte la rage, que soufflent peut-être des ambitions sordides? La menace est dans toutes les bouches; le roi, la reine surtout est l'objet d'une fureur aveugle, et cependant la cour était tranquille! oui! la cour était tranquille, comme elle le sera quarante ans plus tard à Saint-Cloud. Chez les courtisans, il y a sottise ou lâcheté, quand il n'y a pas l'une et l'autre.

Un beau mot fut prononcé alors dans le sein de l'assemblée. Mirabeau s'approcha de Mounier et lui dit : « Paris marche sur nous. — Tant mieux, » répondit Mounier, « qu'on nous tue tous, mais tous; l'État y gagnera. » En même temps, Lafayette luttait à Paris, huit heures durant, mais en vain, contre la milice nationale. Que vouliez-vous qu'il fît contre tous?... il vécut. De retour à Versailles, il y consacra noblement l'impuissance de son zèle, et montra peut-être un peu de cette fatuité honnête qui le fit toujours croire à la bonne foi des autres, parce que seul il ne trompa personne, excepté lui.

Cependant, après un calme apparent, mais précurseur de la tempête, ces hommes, ces femmes venus de Paris à Versailles inondent les abords du château; ils escaladent les montées; un capitaine des gardes, un lâche, un Noailles, Charles, duc de Mouchy, jette ses insignes au vent et se sauve à l'ombre du déshonneur. Pendant ce temps-là, de simples gardes du corps, un héros, un Miomandre, se faisait tuer à la porte de l'appartement de Marie-Antoinette, en criant : « Sauvez la reine. » La reine fut sauvée; elle se réfugia auprès du roi. Pourquoi Louis XVI et sa femme ne furent-ils pas égorgés dans la nuit

fatale qui sépara le 5 du 6 octobre? Une assemblée élue aurait à compter un grand crime de moins, et leur mort grossirait seulement le nombre des crimes commis par des assassins vulgaires. On eût tué un homme et une femme; on tua un roi et une reine.

Nous ne savons point parler froidement de ces choses; comme nous l'avons déjà dit, les faits disparaissent à nos yeux devant les idées qui marchent à grands pas vers la destruction. A quoi servirait-il, par exemple, d'enregistrer des changements de ministre, comme on l'a dû faire en parlant des règnes précédents? Que sont des ministres, alors que des gouvernements s'en vont précipités les uns sur les autres? Fut-ce encore un gouvernement que le gouvernement de Louis XVI, lorsque, victime trop résignée, on le voitura de Versailles aux Tuileries pour s'y voir infliger un simulacre de royauté? Ne vit-il donc pas, dans le cortége immonde qui l'accompagna, ces têtes fraîchement coupées que l'on portait sur des piques? Comment ne comprit-il pas, en voyant le triomphe d'une démocratie populacière, que l'aristocratie, non plus debout, mais couchée et encore jactante sur les marches brisées du trône, n'était plus qu'une vanité irritante? Et le monarque revenait à Paris avec confiance! Et il avait le pusillanime courage de le déclarer à Bailly à l'hôtel de ville! Et la reine répétait au maire de Paris ces mots nécessairement mensongers: « Avec confiance! »

Louis XVI aux Tuileries était détrôné. Il n'y avait plus que quelques simagrées formulaires à remplir pour lui arracher l'autorité, la puissance déjà nulle et jusqu'au nom de roi. En vain il se montra au peuple, en vain il étala dans le jardin du palais, où il était prisonnier, l'orgueil de sa belle famille; en vain la reine assista aux pompes de nos spectacles; tous les moyens qu'ils essayèrent pour s'entourer d'une popularité trop tardive tournèrent contre eux; et pendant ce temps, une rivalité jalouse s'étant élevée entre Lafayette et le duc d'Orléans, alors en Angleterre, au lieu de punir ces deux hommes de la crainte qu'ils inspiraient, on voulut, d'après les conseils du ministre de Montmorin, les satisfaire l'un et l'autre, ce qui était le plus sûr moyen de les mécontenter tous les deux. Cependant le duc d'Orléans, sacrifié en apparence, quitta, ou plutôt laissa mûrir la partie, à l'occasion de quoi Mirabeau dit: « Il ne mérite pas la peine qu'on se donne pour lui. »

Après la translation contrainte de Louis XVI à Paris, l'assemblée s'y rendit aussi, et, chose assez remarquable, ce fut à l'archevêché qu'elle y tint sa première séance le 19 octobre. Mounier et Lally-Tolendal avaient donné leur démission après les événements des 5 et 6 du même mois. Cet acte de conscience leur valut une honorable déconsidération.

Au commencement de l'année 1790, après trois mois, non pas de calme, mais de repos, les partis ayant besoin de lécher leurs plaies ou d'aiguiser leurs armes, on vit sourdre de toutes parts des ferments d'agitation plus menaçants encore que par le passé. La lave d'un volcan s'élève et retombe; elle s'élève plus haut et retombe encore, jusqu'au moment où, faisant un dernier effort, elle déborde les bouches du cratère et produit une éruption. Déjà l'affaire du marquis de Favras avait compromis Monsieur, personnage fin, spirituel, cauteleux et auquel il manqua peut-être un peu plus de courage pour paraître moins innocent. On accusait Favras de vouloir enlever le roi, et faire assassiner Lafayette et Bailly; il paya de sa tête l'imprudence d'un dévouement irréfléchi. Ce fut le Châtelet qui le condamna.

Le 4 de février de cette même année 1790, le roi se rendit au sein de l'assemblée, siégeant à la salle du Manége. Il fit en cette occasion l'action d'un honnête homme, mais en même temps d'un pauvre roi; il recommanda la paix et la concorde, ce qui équivalait à dire qu'il redoutait de nouveaux dissentiments; il parla du *bon peuple dont on lui disait qu'il était aimé, quand on voulait le consoler de ses peines*. Ces sortes de doléances royales n'ont jamais servi à rien, parce qu'elles annoncent plus de méfiance que de confiance, et que le peuple, quelque bon qu'on le suppose, a besoin de craindre pour aimer; car l'amour n'est point dans ces enthousiasmes, dont on devint d'autant plus prodigue envers Louis XVI, que l'on manqua de respect à son autorité. Une simple formule de ce que l'on appela le serment civique marqua la place que l'on conservait au roi. On jura fidélité d'abord à la nation, ensuite à la loi, puis, en dernier lieu, au roi. Il n'avait pas fallu un an pour en venir là. Au lieu de s'opposer à front découvert à ce détrônement moral, on cherchait des subterfuges, des subtilités occultes; on comptait, sans en faire l'aveu, sur M. de Bouillé, qui disposait dans le Nord de forces considérables. Toujours des paroles, jamais d'actions; toujours des espérances vagues, jamais rien pour en assurer la réalisation; tout étant déjà tombé autour du trône, qui eût pu encore en empêcher la chute? Ceux qui ont compté alors sur Mirabeau, pour reconstituer ce qu'il avait si puissamment contribué à démolir, nous paraissent les plus niais, les plus stupides de tous les hommes. C'était comme si l'on eût dit à un bûcheron: Fais revivre avec ta cognée l'arbre que tu viens d'abattre en le cou-

paut par le pied. Mirabeau, pas plus qu'un autre, ne pouvait plus rien pour le salut d'une monarchie souvent déconsidérée par ses défenseurs, abandonnée par plusieurs d'entre eux, et incessamment en butte aux criailleries haineuses de ses ennemis. Joignez à tant d'éléments de désordres, à tant d'audace d'une part, à tant de pusillanimité et de maladresse de l'autre, la fureur des clubs; d'abord, ce fut le club breton, modéré, bien intentionné en apparence dans ses allures, mais bientôt il donna naissance au club des Jacobins, comme l'assemblée nationale devait nécessairement enfanter une Convention nationale. Il n'est point donné à l'homme de s'arrêter sur une pente. Le club des Jacobins devint l'instigateur de toutes les assemblées qui se succédèrent; les membres les plus violents de cette assemblée venaient y retremper leur audace, y puiser leurs inspirations incendiaires, et souffler au peuple l'esprit de révolte pour avoir le droit impie de la prêcher en son nom. Telle fut sommairement l'histoire des clubs.

Au milieu de nos discordes intestines, nous jouissions encore du bénéfice de la paix avec toutes les puissances de l'Europe, qui elles-mêmes se trouvaient en paix les unes avec les autres. Cependant, on pouvait juger que les ressentiments toujours vivaces de l'Angleterre, à cause de l'appui que la France avait accordé à ses colonies d'Amérique, ne négligeraient aucune occasion de se manifester. En Angleterre, le gouvernement puise souvent une grande force dans l'opposition qui lui sert de véhicule plutôt que de régulateur. Les clubs de Londres sympathisèrent avec les clubs de Paris; ils envoyèrent même un message à l'Assemblée nationale, qui se dégrada au point d'accueillir ce message, tant la conformité de principes subversifs l'emportait sur la dignité qu'aurait dû avoir une assemblée vraiment nationale, comparée à des agglomérations de vociférateurs bénévoles sans consistance, sans caractère. Cependant, sur ces entrefaites, l'assemblée rendit un décret, qui conférait au roi le droit de paix ou de guerre. Mirabeau parla en faveur du décret, d'accord avec Lafayette; le plus violent des orateurs qui s'y opposèrent fut Alexandre de Lameth. En même temps, l'assemblée s'occupait particulièrement des finances, c'est-à-dire qu'elle s'efforçait d'organiser des ressources transitoires, en régularisant la spoliation des biens du clergé. Dans la manutention de cette affaire, celui des membres de l'assemblée appartenant à l'Église, qui se signala le plus, fut l'évêque d'Autun, Charles-Maurice de Talleyrand, devenu si célèbre depuis, et auquel on a contesté la qualification de membre de l'illustre maison des comtes de Périgord. On le retrouvera plus d'une fois dans la suite de cette narration historique, quel que soit le besoin où nous sommes réduits de procéder par voie de résumé.

Avant d'aller plus loin, posons ici une vérité essentielle. Il y eut deux choses à distinguer dans la révolution : les idées, auxquelles nous nous attachons particulièrement, et les faits. Les idées, encore en théorie, eurent certainement quelque chose de généreux, de grand, de séduisant, qui dut plaire à des esprits élevés; c'est une si belle chose que l'émancipation du genre humain sur le papier! Mais quand les faits, qui ne furent que la conséquence forcée des théories appliquées, eurent condamné ces théories, non comme mauvaises, mais comme impossibles à réaliser, nul homme de bonne foi, autrement que dans un intérêt privé, n'a pu souhaiter que l'on en poussât plus loin l'application. Ce que nous venons de dire explique l'indulgence avec laquelle nous sommes enclins à juger les hommes même les plus pervers de la révolution, car ceux qui ont démoli pièce à pièce le trône de Louis XVI sont bien plus, à nos yeux du moins, les auteurs de sa mort que les conventionnels, dont l'iniquité fut logique, et qui, poussés par les clubistes, soumis eux-mêmes à l'empire de la terreur qu'ils inspiraient, se trouvèrent placés comme dans un duel à mort, où il faut tuer pour n'être pas tué. En ce sens, mieux vaudrait, ce nous semble, avoir voté la mort de Louis XVI que d'avoir approuvé de sang-froid et par belles raisons ce vote sacrilége. Voilà, si nous ne nous trompons, ce qu'il y a de véritablement instructif dans l'histoire de la révolution, bien plus que l'enchaînement des événements depuis le commencement de 1789 jusqu'au 21 janvier 1793 et après.

Les principaux de ces événements furent, outre ceux que nous avons précédemment rapportés, la fédération du champ de Mars, le jour anniversaire de la prise de la Bastille; la messe célébrée à cette occasion, en plein air, par l'évêque d'Autun; la royauté, assimilée, durant cette cérémonie, à la présidence de l'Assemblée nationale; l'acceptation de la constitution par Louis XVI et sa promulgation; la nouvelle retraite de Necker, rentrant, comme Law, dans une obscurité dont il n'aurait jamais dû sortir; les négociations de Mirabeau avec la cour; des révoltes partielles, dont la principale fut la révolte des troupes à Nancy; la formation d'un camp à Jalès, vaines et puériles démonstrations qui devaient rester sans résultat; un mouvement plus rapide imprimé à l'émigration; une conspiration avortée, dont les fauteurs imprudents furent désignés sous la dénomination de Che-

valiers du Poignard; une vive discussion à l'assemblée sur un projet de loi relatif aux émigrés et portant la confiscation de leurs biens; enfin la mort de Mirabeau. Toutes ces choses se succèdent si rapidement, qu'à la distance où nous les voyons, il est permis de les considérer comme simultanées; mais il n'en était pas de même alors qu'elles se déroulaient incessamment : à un jour néfaste succédait un jour plus néfaste encore, et les contre-révolutionnaires, par leur jactance impuissante, irritaient, sans utilité, les meneurs de la révolution. A ce qui précède ajoutons la détermination prise par l'Assemblée constituante, avant de se séparer, de ne reparaître, dans la personne d'aucun de ses membres, à aucune des législatures qui lui succéderaient; acte qui tend à prouver que ce qui semble l'effet de la générosité, du désintéressement, peut n'être au fond qu'une sublime sottise. Pouviez-vous être encore utiles, vous vous deviez à ce que, dans votre nouveau langage, on appelait la chose publique. N'étiez-vous plus bons à rien, il était rationnel de conclure de l'ouvrier à l'œuvre.

Mirabeau mourut à propos pour sa gloire, si le mot de gloire peut être compatible avec le mot de destruction. Mille bruits divers ont couru sur les causes de sa mort : on a parlé d'empoisonnement; on a nommé l'évêque d'Autun, le duc d'Orléans; on a pensé que, sur le point de revenir à la royauté, on s'en était défait comme d'un instrument qui serait dangereux à la cause qu'il avait servie. Rien n'est prouvé; donc on ne peut raisonnablement invoquer que le doute. L'histoire a bien assez de crimes avérés à enregistrer, pour n'en point grossir encore le nombre sans preuves évidentes. Ce qu'il y eut de plus extraordinaire, selon nous, dans la mort de Mirabeau, ce fut la douleur qu'en témoigna la cour; l'eût-il adoptée, Mirabeau eût témoigné de son apostasie, et voilà tout; car on savait qu'il n'était pas homme à se donner, et pas un homme vendu ne peut rendre de services ostensibles à ceux qui l'ont acheté; mais il est dans la nature de l'esprit d'intrigue de croire à l'utilité des trahisons.

Cependant, tout prisonnier qu'il était aux Tuileries, jusqu'au printemps de l'année 1791, Louis XVI parut jouir d'un simulacre de liberté, lorsque, ayant voulu se rendre à Saint-Cloud, pour y faire ses pâques, le 18 d'avril, sa voiture fut arrêtée, dans la cour du château, par une horde tumultueuse. Lafayette, homme de courage ce jour-là, supplia en vain le monarque de poursuivre sa route, l'assurant qu'il lui assurerait la liberté du passage, Louis XVI ne le voulut pas; il aima mieux descendre de voiture et *porter ses plaintes* à l'assemblée de l'outrage qui venait d'être fait à sa personne. Comme de coutume, l'assemblée accueillit le roi avec empressement. Le côté droit seul resta impassible; les autres fractions devaient, en effet, marquer leur satisfaction; c'était une dégradation de plus.

Nous nous sommes souvent demandé, en scrutant l'histoire de ces temps déplorables, si les conseillers de la monarchie ne lui furent pas plus nuisibles encore que ses plus implacables ennemis. Jamais un coup d'audace, toujours des brigues souterraines, enfin toujours ce qui dénote la peur et enhardit, par cela même, les factieux. A cela il faut joindre les embarras que suscitait l'émigration, depuis, surtout, que Monsieur était allé rejoindre son frère, le comte d'Artois, sur la terre étrangère. Dans nos idées, l'émigration fut une faute, qui peut se justifier par l'intention de ceux qui émigrèrent; mais, en réalité, l'émigration fut le pain de vie de la révolution. Par la raison qui nous démontre qu'une sentinelle ne doit jamais quitter son poste, nous pensons également que la place de fidèles serviteurs est toujours près du trône qu'ils veulent défendre. Mais, c'était une mode! Dès lors qu'importait le salut du prince et de sa famille? Une mode! certes, cela est d'un bien autre intérêt que l'existence d'une monarchie. Sans l'émigration, en effet, la révolution eût trouvé plus difficilement les prétextes sous lesquels elle envoya tant d'hommes à la mort afin de confisquer leurs biens; tantôt c'était à cause de correspondances réelles ou *supposées*, tantôt parce qu'un frère envoyait de l'argent à son frère, un père à son fils; prétextes les plus graves allégués contre les victimes, dont fut accusé Louis XVI lui-même, et qui n'eussent pu être allégués sans l'émigration. Nous ferons observer ici que la révolution n'abattit point seulement les têtes de la noblesse et du clergé; les listes de condamnation en font foi. Bien est-il vrai que ces listes commençaient par un ou deux nobles, un ou deux prêtres, mais c'était pour emmieller les bords du vase que, chaque matin, la révolution remplissait de sang français appartenant à toutes les hiérarchies sociales.

Si nous considérons l'émigration sous un autre point de vue, nous la désapprouvons également, surtout à dater du moment où elle arma, à l'étranger, des corps au nom du roi, le mettant, par là, dans la nécessité d'un désaveu qui ne pouvait pas être sincère; et puis, si le mot de patrie n'est pas un vain mot, aucun grief, aucun malheur ne doit, dans aucune circonstance, légitimer une prise d'armes contre la patrie, surtout conjointement avec des forces étrangères. Ainsi, pour ne plus revenir sur ce sujet, distinguons tout de suite la

Vendée de l'émigration, car la Vendée fit une grande et héroïque guerre pour la cause royale, tandis que l'émigration, essentiellement forfante et tracassière, combattit beaucoup moins dans l'intérêt de Louis XVI que dans son intérêt personnel, soutenu par des idées de vengeance capables d'irriter les plus forts. La guerre vint donc originairement de l'émigration, qui suscita la déclaration de Pilnitz, où le roi de Prusse et l'empereur, conjointement avec Catherine, se liguèrent contre la France. Toutes ces choses retombaient sur Louis XVI; on les lui attribuait, et le mot « plus de roi » retentissait déjà dans les clubs, quand le monarque prit la détermination de se dégager des liens qu'il ne pouvait plus rompre et qui l'enchaînaient à Paris. Ce fut le voyage à Varennes, qui n'eut pour résultat que de rendre Louis XVI plus suspect à ses geôliers et de faire resserrer ses chaînes.

A l'Assemblée constituante succéda, en 1791, l'Assemblée législative, composée de diverses classes d'hommes, et qui, comme toutes les assemblées, se scinda en diverses fractions. On put dès lors constater combien la révolution avait marché vite; car la droite de cette nouvelle assemblée fut composée d'hommes représentant les idées les plus avancées dans l'assemblée précédente. Parmi les nouveaux députés, on remarquait la députation de la Gironde, ayant à sa tête Condorcet et Vergniaux, et qui, donnant son nom à tous les membres qui adoptèrent ses principes de républicanisme modéré, forma le parti girondin. D'autres, plus violents, fondèrent ce que l'on appela la Montagne; enfin il y eut, dans l'Assemblée législative, cette inévitable population moutonnière et fluctuante que l'on trouve dans toutes les réunions nombreuses, se mouvant entre les partis extrêmes comme entre deux tropiques, s'approchant tantôt de l'un, tantôt de l'autre, et leur nuisant alternativement sans rendre jamais aucun service efficace.

A l'époque dont nous parlons, c'est-à-dire durant le laps de temps qui s'écoula entre la fuite du roi à Varennes et la journée du 10 août 1792, la fureur des clubs monta à son apogée; la France, pour ainsi dire entière, fut couverte de ces réceptacles où des milliers de fous sauvaient régulièrement la patrie en sortant du cabaret; Paris devint un cénacle de débauche et de prostitution. La liberté n'était plus qu'une licence effrénée, et bientôt la guerre vint compliquer les affaires déjà si cruellement embrouillées. Les sincères amis de Louis XVI lui conseillaient de rappeler les émigrés; mais comment aurait-il fait revenir ceux qu'il n'avait pu empêcher de s'en aller, et qui, d'ailleurs, rêvaient une contre-révolution pleine, entière, et par conséquent impossible. Il en résulta des décrets sévères contre les émigrés, des lettres de Louis XVI, dans lesquelles il les rappelait, ainsi que ses deux frères; le nombre des émigrés augmenta, car, en France, ce fut toujours une manie, chez les serviteurs dévoués, que de désobéir aux injonctions des rois, sous le prétexte de les servir mieux qu'ils ne veulent être servis. Quant aux questions religieuses, quant au refus, par certains membres du clergé, de prêter le serment civil exigé par la constitution, sans aucun doute ce fut aussi une cause d'irritation. Mais quelque malheur qui en ait pu rejaillir sur Louis XVI, nous n'avons rien à en dire : la conscience du prêtre est un tabernacle au dedans duquel nous n'oserions porter un regard scrutateur; à Dieu seul appartient de lire dans le cœur de l'homme. Mais, ce qui nous paraît certain, c'est que l'Assemblée législative eut tort de s'immiscer dans des affaires de conscience, et de classer le clergé selon que ses membres avaient prononcé le serment ou bien l'avaient refusé; selon, encore, qu'ils avaient rétracté leur serment après l'avoir fait. Par la raison qui nous fera toujours condamner le clergé, quand il s'ingérera d'affaires temporelles, nous condamnerons également les pouvoirs temporels alors qu'ils s'ingéreront des affaires spirituelles. L'emprisonnement n'est pas une raison; pourquoi donc emprisonner des prêtres? Encore si la révolution n'eût fait que les jeter en prison!

Les choses marchant rapidement, non point en proportion, mais en progression ascendante, les princes émigrés furent bientôt décrétés d'accusation, et, par suite, les émigrés. C'était un acte de justice relative, puisque, en dedans et au dehors du royaume, chacun faisait ses préparatifs pour une guerre imminente. Notons qu'à cette époque, au commencement de 1792, le parti d'Orléans s'était considérablement augmenté, mais que son chef lui faisait défaut. Ce fut dans ces circonstances, lorsque la division régnait dans l'assemblée et en même temps dans le ministère, entre Delessart et le comte Louis de Narbonne, que l'on vit apparaître sur la scène du monde politique une nouvelle renommée. Homme de peu de valeur, Dumouriez reçut quelque éclat de la combinaison fortuite des événements, et à côté de lui surgit presque simultanément une autre renommée, celle de Custines. Tous deux étaient braves jusqu'à la témérité; mais le cauteleux Dumouriez survécut aux événements, tandis que la franchise et la sincérité de Custines le conduisirent à l'échafaud. Dumouriez conçut le premier un

vaste plan de défense pour la France, tout à l'heure attaquée; il présenta un rapport sur la situation des affaires, à Louis XVI, qui le garda trois jours, le monarque craignant de prendre l'apparence d'une détermination agressive, en déclarant la guerre le premier; il préféra (qui comprendra une pareille subtilité dans une telle occurrence?), il préféra déclarer l'*état de guerre,* et la guerre éclata vers la fin d'avril.

Ici, en dehors de toute opinion sur les causes nonchalantes et les résultats horribles de la révolution, il faut s'arrêter un moment pour jouir du plus magnifique spectacle que le patriotisme d'un peuple ait offert à l'admiration du monde. « Le territoire de la France est menacé, » fut-il dit: et soudain, de toutes les parties du sol, sortirent, comme par enchantement, des légions de soldats. Ce fut un enthousiasme universel, électrique; et, pour soutenir des idées nouvelles, les enfants de la vieille Gaule reprirent les armes comme leurs ancêtres; les Francs seuls avaient dégénéré.

Cependant deux défaites signalèrent le commencement des hostilités; les troupes françaises éprouvèrent deux échecs, l'un à Quiévrain, l'autre à Tournay. Deux régiments se crurent trahis; noble injustice du soldat qui veut voir la trahison où il ne remporte pas la victoire! mais, en même temps, cruelle fatalité qui, sous ce faux prétexte de trahison, lui fit assassiner à Lille, conjointement avec le peuple, deux de ses plus dignes commandants, Berthois et Théobald Dillon. Alors les girondins, représentés par Clavière et Rolland, occupaient le ministère; peu après ils furent renvoyés, et Dumouriez donna sa démission. Ainsi tout marchait vers le triomphe du parti populaire, lequel augmentait en audace à mesure que s'usaient vainement les hommes qu'il avait précédemment reconnus pour chefs; car l'audacieux de la veille devenait le timide du lendemain. Le parti le plus avancé, que l'on désignait sous le nom de *feuillant*, était assis au pouvoir et aplanissait la route aux jacobins, dernière expression de la révolution. Si, nous replaçant à cette époque, nous descendons dans la rue, nous y entendrons les vociférations des crieurs publics, distribuant des feuilles incendiaires, parmi lesquelles ont acquis une affreuse célébrité l'*Ami du peuple*, de Marat, et la *Colère du père Duchesne*, d'un nommé Hébert. Nous voudrions nous dispenser d'inscrire ici de pareils noms; mais le moyen de tracer un tableau de l'enfer sans y reproduire la figure de Satan? Ces feuilles portaient leurs fruits, et, pour comble de malheur, Royon, dans un autre journal bien intentionné, l'*Ami du roi,* répondait violemment à la violence; calcul toujours mauvais, s'il est vrai, comme l'a dit un poëte latin: « Que le vent perd de sa force quand il ne rencontre point d'obstacle. » Une des plus grandes fautes que puisse commettre un gouvernement quelconque, c'est de combattre des raisonnements par des raisonnements, des injures par des injures.

Il est dans la nature de toute polémique d'attiser les mauvaises passions, et de devenir fatale au bon droit. Y a-t-il des coupables, punissez-les; n'y en a-t-il point, laissez dire et faites silence, car vos objections ne serviront jamais qu'à susciter des contre-objections. Ainsi le journal de Royon fut un véhicule ajouté à l'influence des déclamations démagogiques de Marat; et le tout se traduisit en action dans la journée du 20 juin, où le peuple, mis en état d'insurrection dans les faubourgs, déborda sur les Tuileries, en profana les appartements, insulta le monarque, le menaça dans sa personne et dans sa famille, et préluda ainsi à la journée plus décisive encore du 10 août suivant. Sans entrer dans les détails de ces désordres, rapportons-en cependant quelques circonstances caractéristiques. Les fauteurs de ces scènes tumultueuses ayant à leur tête le boucher Legendre, avaient pour cris de ralliement: Point de véto! point de prêtres! point d'aristocrates! C'était exiger du roi qu'il s'associât en les sanctionnant, aux démolitions révolutionnaires; il eut en cette circonstance, le courage tardif de résister aux exigences d'une multitude furieuse; et, ce qui prouverait, si c'était une chose contestable, que le déploiement du caractère dans les situations périlleuses est le meilleur calcul, alors même que ce ne serait qu'un calcul, c'est que ces aboyeurs populaires se retranchèrent dans le cri de *Vive la nation!* auquel Louis XVI répondit en répétant, *Vive la nation!* Cependant il eut la résignation d'imposer, au front destiné à porter la couronne, le bonnet rouge qui lui fut présenté, et de boire un verre de vin offert par un homme déguenillé et à moitié ivre. Mais bientôt ces cannibales, ayant aperçu la sœur du roi, madame Élisabeth, et la prenant pour la reine, ils la menacèrent du geste et de la voix; la vertueuse princesse se contenta de dire à ceux qui l'entouraient: « Ne les détrompez pas. » La reine n'assistait point à cette scène de désolation; n'ayant pu rejoindre le roi, retenue par la foule dans la salle du conseil, elle y regardait défiler le peuple, retranchée avec ses enfants qui pleuraient derrière une haie de grenadiers.

Revenons sur une idée qui ne nous est point nouvelle: à savoir que, parmi les hommes qui les premiers se laissèrent séduire aux amorces de la révolution, il y en avait bien peu alors, qui n'auraient souhaité de revenir

sur leurs pas, si la chose eût été possible. Les suites du 20 juin en donnèrent la preuve, particulièrement, par la conduite de Lafayette, éloigné de Paris. Ce général avait été indigné en apprenant le mouvement auquel le maire Pétion ne paraissait pas étranger; il comptait sur sa fidèle garde nationale, mais l'esprit révolutionnaire avait fait de nouveaux progrès durant son absence; et quand il eut, par une démarche concertée avec le maréchal de Luckner, supplié l'Assemblée nationale de poursuivre les instigateurs du 20 juin, et de détruire une secte qui envahissait la souveraineté nationale, il se dépopularisa sans rien faire d'utile à la cause royale. Il n'était plus temps. Loin de là, on délibéra sur la question de savoir si Lafayette ne s'était pas rendu coupable en quittant son poste aux armées sans un ordre du ministre de la guerre. Dans cette occurrence, il fut reçu avec froideur au château, ce qui ne l'empêcha pas de réunir ceux de ses amis de la garde nationale qui lui étaient le plus dévoués, pour imposer aux jacobins. Lafayette, mécontent de tout le monde, ayant mécontenté tout le monde, retourna à l'armée, emportant, a-t-on dit, l'espérance et le dessein de ménager au roi et à la famille royale les moyens de quitter Paris. La geôle des Tuileries était trop bien gardée.

En ce moment, une armée de quatre-vingt mille Prussiens menaçait de franchir les frontières de la France; et ce fut alors que se développa dans sa plus grande extension le mouvement spontané dont nous avons parlé plus haut. Ce cri: *La patrie est en danger!* produisit un effet magique, aussitôt que, par un décret, qui donna lieu à de vives discussions, l'assemblée eut déclaré qu'en effet la patrie était en danger. Alors le roi se rendit encore spontanément dans cette assemblée qui apparaîtra dans l'histoire comme la transition forcée de l'Assemblée constituante à la convention nationale. Cette démarche fut accueillie comme les précédentes, par des témoignages d'enthousiasme qu'il est difficile de croire exempts d'hypocrisie. Pétion et Manuel furent suspendus par un jugement, qui arriva comme tous les jugements, quand le mal était fait et irréparable. Il y eut le simulacre d'une trève, mais aucune réconciliation. Les nouvelles qui arrivaient journellement de la frontière ajoutaient encore aux alarmes de la cour et aux imprécations populaires qui redemandaient *Pétion ou la mort*. La cérémonie anniversaire du 14 juillet eut lieu au champ de Mars, et s'acheva sans accident, et les troupes crièrent *Vive le roi!* Une partie du peuple s'associa aux troupes, et ce fut la dernière illusion que put chercher à se faire l'infortuné monarque. Bientôt, en effet, on l'isola de ses défenseurs, on voulut éloigner de sa personne les régiments suisses, dont on redoutait la fidélité; enfin, aux conversations partout tenues, aux vociférations des clubistes, au tumulte de la rue, à l'accroissement de l'audace des feuilles révolutionnaires, on dut reconnaître les signes précurseurs d'une nouvelle révolution. Elle éclata le 10 août; mais depuis longtemps elle était faite, puisque déjà, dans l'assemblée, on avait traité la question de la déchéance du roi. La pente devait être rapide, de la conception du projet à son exécution. D'ailleurs la révolution venait de recevoir un renfort par l'arrivée, à Paris, de cette horde de malfaiteurs, de bandits, d'hommes perdus de vices et de crimes, que la Provence déversa sur la capitale et que l'on appela *les Marseillais*. Un repas leur fut offert aux Champs-Élysées, et Dieu sait comment on y *fraternisa,* pour nous servir d'un mot emprunté au vocabulaire du temps. La garde nationale demanda, il est vrai, l'éloignement des Marseillais; mais la députation chargée de porter cette demande à l'assemblée fut huée par les tribunes, souveraines maîtresses des membres de l'assemblée, par l'accroissance des hideux spectateurs qui s'y pressaient avec les égorgeurs du dehors.

En ce temps-là parut le fameux manifeste attribué au duc de Brunswick. Quelque accréditée que soit l'erreur qui le lui attribue, nous la signalerons comme telle, malgré la crainte de ne la point détruire. Le duc de Brunswick ne fut ni l'auteur, ni le promoteur du manifeste; cette pièce, émanée du cabinet de Berlin, à l'instigation des émigrés, dont le quartier général était à Coblentz, fut lancée sous le nom du duc commandant les armées prussiennes, et auquel on ne peut reprocher que de n'en avoir pas fait le désaveu. Quoi qu'il en soit, les menaces hautaines exprimées dans ce manifeste portèrent au dernier point l'irritation des esprits.

Le jour fixé pour la discussion du projet de déchéance approchant, on vit les Marseillais se rapprocher du centre de Paris, dans la section dite des Cordeliers, et il leur fut fait, ainsi qu'aux autres conjurés, des distributions de cartouches. Le 8 d'août, ce même peuple, qui, pendant si longtemps, avait vu dans Lafayette son idole, s'ameuta en apprenant que l'assemblée s'était refusée à le déclarer traître, et le lendemain une agitation extraordinaire se fit remarquer parmi les députés; ce jour-là, Lafayette, qui, la veille, n'était encore qu'un traître, fut proclamé scélérat. Le dicton du moment fut que le peuple ne devait plus recourir qu'à lui-même; et cette sentence conseillère, sortie de la bouche de Danton, devint le signal des calamités du lendemain.

Depuis la retraite de Lafayette, la garde nationale était commandée alternativement par chacun des chefs des six légions. Au 10 août, un nommé Mandat était investi du commandement. Un seul bataillon de la garde nationale tenait pour Louis XVI ; huit à neuf cents Suisses complétaient ses moyens de défense, appuyés de quelques pièces de canon ; mais cette artillerie, confiée aux canonniers de la garde nationale, devint offensive, de défensive qu'elle aurait dû être. Si, dans plusieurs circonstances, nous n'avons pu dissimuler le peu de services que la noblesse rendit à Louis XVI, avec la meilleure intention de le bien servir, nous devons signaler sa conduite au 10 août. Hâtons-nous d'ajouter que nous tenons pour nobles et très-nobles tous les hommes qui accoururent au château au moment du danger ; les absents seuls, de Coblentz et autres lieux, furent de grands coupables ce jour-là. On vit accourir une foule de vieux serviteurs, consultant moins leur force que leur courage : ce renfort chevaleresque et inutile offusqua la garde nationale. Le château, menacé par les Marseillais et leurs dignes acolytes, l'ordre fut enfin donné de repousser la force par la force ; mais tout était prêt pour l'attaque, et rien ne l'était pour la défense ; bien plus, les défenseurs du château ne prirent point l'initiative, et laissèrent par là à l'insurrection le temps de s'organiser : ainsi on donna aux insurgés le loisir de se recruter d'autres assaillants. Passons l'éponge sur les malheurs qui signalèrent cette fatale journée, la nomenclature en serait trop longue. Faisons cependant remarquer qu'en cette circonstance, comme dans toutes les phases précédentes de la révolution, les fauteurs du mal feignirent de le désapprouver quand il fut commis ; semblables à ces hommes qui, après avoir allumé un incendie, s'empressent d'éteindre le feu quand l'édifice est détruit. Tout le monde, jusqu'à Rœderer, s'apitoya insolemment sur le sort de Louis XVI. Quand la reine eut demandé à cet homme, alors procureur syndic de la commune de Paris, au moment où le roi et sa famille allaient réclamer un asile au milieu de leurs futurs bourreaux, s'il répondait de la vie du roi et de ses enfants : « Madame, » dit-il, « je réponds de mourir à leur côté, mais je ne promets rien de plus. » Rœderer ne mourut pas. La famille royale, le roi en tête, se rendit, ou plutôt fut conduite au sein de l'assemblée, siégeant alors dans la salle du Manége. Ils traversèrent ce jardin des Tuileries que ni le roi, ni la reine, ni le dauphin ne devaient plus revoir ; et, sous le prétexte, peut-être fondé, que la présence des vieux serviteurs qui se précipitaient de tous côtés pour payer un dernier tribut de dévouement à leurs maîtres compromettrait la vie des personnes royales, on les en éloigna. L'agneau de la Fable n'avait pas, du moins, confié au loup qui le dévora le soin de le garder. Louis XVI, lui, alla dire aux loups de l'assemblée : « Je viens au milieu de vous pour éviter un crime, et je pense, messieurs, que je ne saurais être plus en sûreté qu'au milieu de vous. » Le président Vergniaud répondit avec cette banalité mensongère qui caractérise toutes les réponses de présidents : « Le roi peut compter sur la fermeté de l'assemblée nationale ; ses membres ont juré de mourir en défendant les autorités constituées. » Aucun ne mourut pour cela.

Qui fut de trop dans le sein de l'assemblée nationale ? Ce fut le roi. Pourquoi ? Parce que, sans doute, la majesté royale s'y trouvait compromise ? Non. Pourquoi donc ? Parce que l'ex-capucin Chabot fit observer que sa présence pouvait nuire à la liberté des délibérations. On le relégua dans la loge du journaliste chargé de rendre compte de la séance. La liberté voulait, dans ce temps de liberté, que cette loge fût grillée. Louis XVI travailla, de ses mains, à détruire la grille. Il ne fallait plus même ce faible rempart contre les insolentes menaces dont Louis XVI allait être assailli, menaces qui ne furent point vaines. Le roi présent, Vergniaud, qui avait un moment quitté la présidence, revint pour lire le décret ainsi conçu, et dont la rédaction lui avait été confiée : « Louis XVI est provisoirement suspendu de la royauté. — Un plan d'éducation est ordonné pour le prince royal. — Une convention nationale est convoquée. » Ainsi, en quelques minutes fut abattue une monarchie fondée par Clovis, illustrée par Charlemagne, saint Louis et Louis XIV. Un historien, le meilleur historien de la révolution française, s'étonne de ce que cette monarchie allait périr, non dans la personne d'un Louis XI, d'un Charles IX, d'un Louis XIV, mais dans celle de Louis XVI, l'un des rois les plus honnêtes, dit avec raison cet historien, qui se soient assis sur le trône. Son étonnement nous surprend. Sont-ce donc les rois forts qui sont renversés ? Non : la faiblesse seule des rois, leur longanimité les conduit à leur perte. Quand nous en serons venus à son époque, nous devrons en excepter, il est vrai, Napoléon, lequel enseigna aux peuples comment ils doivent être gouvernés, et aux rois comment on peut descendre du trône en montant en gloire.

En sortant de cette assemblée, dont les membres avaient juré de mourir pour défendre les autorités constituées, Louis XVI et sa famille furent conduits prisonniers à la tour

du Temple, après l'avoir été quelque temps aux Feuillants : le roi n'en sortira que pour monter sur l'échafaud. Mais que de choses, que d'événements, que d'horreurs commises pendant les cinq mois environ que dura la captivité de Louis XVI ! D'abord, on ne déclara pas l'abolition de la royauté ; cette déclaration n'eut lieu que le 20 septembre suivant, jour de l'ouverture de la convention nationale et où fut proclamée la république. Voyons, cependant, comment l'orage qui grondait s'amoncela et éclata enfin.

Après le 10 août, le ministère girondin ayant été rappelé, Danton fut nommé ministre de la justice, pour prix de la part qu'il avait prise aux machinations qui précédèrent le 10 août, quoiqu'il se fût tenu caché pendant cette fatale journée. Alors, comme par le passé, il s'organisa un parti au dedans et au dehors de l'assemblée, plus violent que la masse de l'assemblée elle-même ; la Commune, devenue toute-puissante sous l'influence particulière du fougueux Manuel, fonda un tribunal criminel extraordinaire ; car déjà la révolution avait soif de sang, et demandait l'égorgement des Suisses et de tous ceux qui avaient défendu Louis XVI dans la suprême journée de la monarchie. Alors, aussi, la révolution commença à se dévorer elle-même, en choisissant pour victimes ses premiers fauteurs. Lafayette, ne comprenant point que la force qui donne un mouvement d'impulsion devient impuissante à l'arrêter, voulut résister au gouvernement ; un décret d'accusation le châtia de sa vaine témérité, et, contraint de quitter la France et son armée, l'Autriche lui donna une prison pour asile. Il y demeurera jusqu'au moment où le grand réparateur des maux de la révolution fera tomber ses fers au bruit de la victoire, ce dont Lafayette, et c'est la dernière fois que nous nommerons ce personnage, couvera une longue ingratitude.

En ce temps, les Prussiens remportèrent, notamment par la prise de Longwy, des avantages assez marqués sur l'armée que commandait Dumouriez. Leur marche, d'abord rapide, alarma la capitale ; et cette terreur, venue du dehors, fut le signal des mesures révolutionnaires prises par la Commune ; les prisons suffirent à peine à contenir tous ceux qui y furent entassés à titre de suspects. Du 2 au 4 de septembre, une populace furieuse, conduite par Maillard, se rua successivement sur les prisons et égorgea, sans distinction de sexe ni d'âge, les malheureux captifs ; la tête de la princesse de Lamballe fut portée en triomphe au bout d'une pique, et les cannibales promenèrent leur sanglant trophée jusque sous les fenêtres du Temple. Ces journées sanglantes ne donnèrent lieu à aucune poursuite contre les assassins ; bien plus, elles eurent leurs apologistes, parmi lesquels se signala Billaud-Varennes ; il dit aux assassins : « Mes amis, la France vous doit une reconnaissance éternelle, et la municipalité ne sait comment s'acquitter envers vous. Elle vous offre vingt-quatre livres à chacun, et vous allez être payés sur-le-champ. » Le ministre Roland refusa d'affecter des fonds à cet affreux salaire, que les assassins surent bien, toutefois, se faire payer, en menaçant de mort les membres du comité.

Pendant que ces abominations se passaient à Paris, les Prussiens, poussant leur marche en avant, s'étaient emparés du camp de Grand-Pré ; mais ils vinrent échouer, à Valmy, contre l'armée française commandée par Kellermann, et cette victoire fut le signal de leur retraite. Ici commence la division de la France morale en deux parties distinctes : la France révolutionnaire au dedans et au dehors, ou, sur les frontières, l'admirable France militaire. A Paris, en effet, le trouble et la confusion régnaient sans partage, sous les inspirations de la commune, depuis les fureurs des 2 et 3 septembre ; les prisonniers de Versailles éprouvèrent un sort pareil à celui des prisonniers de Paris. Ce fut sous l'influence de cet esprit de carnage qu'eurent lieu les élections à la convention nationale. Un grand nombre des députés sortants furent réélus. Dans la députation de Paris figurèrent les deux Robespierre, Danton, David, le peintre ; Fabre d'Eglantine, l'auteur dramatique; Legendre, Billaud-Varennes, Manuel, procureur général de la commune ; Collot-d'Herbois, ancien comédien ; Pétion, maire de Paris; Philippe-Egalité, nom qu'avait pris le duc d'Orléans ; enfin le capucin Chabot, Fréron et Marat. Un seul homme dépara cette députation : ce fut le vieux Dussault, homme intègre, et qui s'était opposé aux massacres ; sans doute, il fut élu par inadvertance. Le parti girondin, opposé aux excès de Paris, revint en nombre, comptant dans son sein Gensonné, Guadet, Vergniaud et le ci-devant marquis de Condorcet, toutes victimes marquées du sceau de la fatalité, aussi bien qu'une femme d'un grand mérite, qui surgit alors, la femme du ministre Roland. Mais les efforts de ceux que l'on appela les Modérés, dans la convention, ne servirent qu'à irriter les plus fougueux révolutionnaire, car la modération ne tarda pas à être rangée au nombre des crimes.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Le 21 de septembre 1792, dans sa pre-

mière séance, la convention nationale décréta, sans discussion, la souveraineté du peuple, l'égalité absolue, l'abolition de la royauté, l'établissement de la république. Le lendemain, sur la proposition de Billaud-Varennes, la convention décida qu'on daterait de l'an 1er de la république. Ce même jour, 22 de septembre, on apprit à Paris le triomphe de Kellermann à Valmy. Cette circonstance, après plusieurs désavantages, était faite, sans doute, pour exalter les républicains; cependant il fut arrêté que la nouvelle constitution serait soumise à la sanction du peuple français, et que, jusqu'à son adoption, les lois alors existantes resteraient en vigueur. Peu de temps après, on déclara la république une et indivisible, à la suite d'une première altercation entre les girondins et les montagnards, et dans laquelle Robespierre et Marat étaient accusés d'aspirer à la dictature. A la virulence de leurs déclamations justificatives, on put juger qu'une guerre à mort éclaterait tôt ou tard entre les deux principaux partis de la convention. Marat, traité de fou furieux, ne justifia que trop cette désignation. Non-seulement son journal redoublait de fureur, mais il faisait placarder sur les murs de Paris des écrits incendiaires. Dans l'assemblée, le cynisme de Marat égalait son cynisme au dehors; il effrayait jusqu'aux plus enragés de son parti, mais il finissait par les ramener à lui par l'excès même de son audace. Marat fut le type de la terreur, de cette inconcevable maladie de l'esprit humain, à l'aide de laquelle la faiblesse triomphe de la force, et la lâcheté du courage. Dans cette lutte des partis, ce qu'il y avait encore de quelque peu généreux dans l'assemblée reflua vers le centre que l'on appela *la plaine*, par opposition avec *la montagne*, siégeant à gauche.

La situation des armées françaises, au mois d'octobre, était plus avantageuse encore qu'après le combat de Valmy. De défensive, la guerre, de notre côté, était devenue offensive sur plusieurs points. Les armées de la république s'avançaient simultanément sur les territoires du Palatinat, du comté de Nice et de la Savoie. La Champagne et la Flandre étaient totalement balayées d'ennemis. Cependant les Autrichiens entreprirent le bombardement de Lille, qui se signala par une admirable résistance couronnée de succès, tandis que Custines s'emparait de Worms et de Mayence. Des fautes, des opérations mal calculées firent avorter le fruit de ces brillants faits d'armes au nord; au midi, la Savoie et le comté de Nice furent conquis par l'armée des Alpes. Sur ces entrefaites, Dumouriez vint à Paris. Trop révolutionnaire pour être un homme monarchique, il ne l'était point assez pour fraterniser avec les jacobins, de sorte que sa position était embarrassante. Toutefois il lui fut fait un brillant accueil, car les révolutions aiment à saluer les idoles qu'elles briseront le lendemain. Danton, qui présidait alors la convention, lui en fit les honneurs, et lui servit ensuite d'introducteur dans les salons de Paris. Sur ces deux hommes se fixa alors l'attention publique, et ils furent de service, une semaine durant, pour représenter les sauveurs de la patrie. Danton plaisait par ses manières populaires; Dumouriez se faisait encore pardonner ses allures de cour. L'ignobilité haineuse de Marat s'en offusqua. L'affreux tribun, s'étant rencontré avec le général, l'interpella vivement au sujet des mesures disciplinaires qu'il avait cru devoir prendre contre deux bataillons de volontaires qui s'étaient déshonorés en égorgeant des déserteurs émigrés; Dumouriez lui dit seulement : « Ah! c'est vous qu'on appelle Marat! » et, disant cela, lui tourna le dos; cause suffisante d'une animosité implacable. Peu de temps après le départ de Dumouriez, qui ne resta que quatre jours à Paris, une nouvelle chamaillerie eut lieu, dans la convention, entre Louvet et Robespierre. Louvet accusait son honorable collègue d'avoir voulu détruire la représentation nationale pour lui substituer le pouvoir de la commune, où il exerçait une incontestable influence; il lui reprochait le nombre de ses clients, sa violence envers ses contradicteurs et de se rendre l'objet d'un culte idolâtre. Robespierre, selon Louvet, avait, en outre, fait élire Marat, cet homme de sang, et était, par là, devenu un des fauteurs des massacres de septembre. Des applaudissements unanimes accueillirent les dénonciations de Louvet; enhardi par son triomphe, il demanda, sur l'heure, un décret d'accusation contre Marat. Faut-il faire ressortir les fautes commises par des hommes dont il serait impossible d'énumérer les crimes? Oui, quand il y a utilité à le faire. Dans la circonstance dont nous parlons, Louvet, malgré l'espèce de générosité qui l'animait, sans doute, commit une faute grave. Pour la première fois, il convia l'assemblée à s'ériger en tribunal pour juger un de ses membres; de là, des accusations sans cesse renouvelées par la suite, et qui transformèrent en une sanglante arène ce que l'on appelait le sanctuaire de la représentation nationale. L'accusation lancée contre Marat, et indirectement contre Robespierre, fut donc pour eux un triomphe, qu'ils exploitèrent plus tard. Robespierre, atterré dans le premier moment, balbutia, ne sut que répondre; cependant, au milieu de ses hésitations, il parvint à obtenir un délai pour que Marat pût préparer sa dé-

fense, et sa défense devint une attaque. Il y préluda dans son journal, il cria à l'ostracisme; et l'*Ami du Peuple*, comme s'intitulait Marat, intimida si fort ses adversaires, que ceux-ci n'osèrent pas donner suite à l'accusation de Louvet, et ce triomphe fut l'objet d'une ovation au club des jacobins. Que fit alors la convention? Elle pensa qu'il était temps de s'occuper du sort de Louis XVI et de sa famille; et pour donner, d'un seul mot, une idée de l'abominable vertige qui s'était emparé des conventionnels, citons le rapprochement sacrilége émané de Jean de Bry : « Marat, » dit-il, « a mérité le titre de mangeur « d'hommes; il serait digne d'être roi. Il est « la cause des troubles dont Louis XVI est le « prétexte : jugeons-les tous les deux, et assurons le repos public par ce double exemple. » Quelle assimilation! Des deux choses proposées par Jean de Bry, on sait quelle fut celle qu'adopta la convention.

Détournons encore les yeux de la grande calamité dont nous voudrions pouvoir effacer le souvenir, et cherchons, du moins, quelque consolation vaniteuse dans le triomphe de nos armées. Dumouriez était, le 25 d'octobre, à Valenciennes. Son plan était de repousser de front la ligne ennemie; les généraux Valence, d'Harvil e et La Bourdonnaye le secondaient dans ses opérations. La Belgique, d'après ses dispositions, se trouvait enfermée dans un cercle dont il occupait le centre, à la tête de quarante mille hommes. Valence se tenait le long de la Meuse, prêt à marcher de Givet sur Liége ou sur Namur; d'Harville, avec douze mille hommes, se préparait à tourner l'ennemi, tandis que La Bourdonnaye avait ordre de se diriger sur Anvers et de s'emparer des places maritimes. Cependant Dumouriez, impatient d'entrer en campagne, s'indignait de la lenteur avec laquelle Servan, nouvellement appelé au ministère de la guerre, lui envoyait les approvisionnements indispensables à l'exécution de ses plans; il se plaignit en vain, et, le 5 de novembre, il commença ses opérations, ayant à combattre Clairfayt et Beaulieu. Cette campagne présenta une succession non interrompue de victoires : à la prise de Gand succédèrent rapidement celles de Mons, de Bruxelles, de Namur, d'Anvers, ce grand point d'achoppement contre la possibilité d'une alliance entre ses possesseurs et l'Angleterre : enfin la Belgique, jusqu'à la Meuse, tomba au pouvoir de Dumouriez. Cependant Custines, battant les environs du Mein à la hauteur de Francfort, était incessamment menacé et harcelé par les Prussiens; il eût voulu que le fort de la guerre fût dirigé de ce côté; aussi se plaignait-il de Dumouriez. Dans le comté de Nice, les Français, après avoir perdu la position de Sospello, dans les Alpes maritimes, s'en étaient emparés de nouveau; mais rien ne s'était effectué encore le long du Rhin, une accusation portée à la convention, contre le général Montesquiou, l'ayant contraint d'émigrer. Les choses étaient dans cet état, sans compter une nouvelle mésintelligence survenue entre Dumouriez, d'une part, et, d'une autre, par la convention et les ministres, lorsque, le 19 de novembre, la convention, déchaînant sur l'Europe le vent de la propagande, déclara qu'on accordait *secours et fraternité à tous les peuples qui voudraient recouvrer leur liberté*, ordonnant, en même temps, aux généraux commandant les armées françaises, de faire imprimer cette déclaration et de la répandre partout où ils porteraient les armes de la république.

S'il était possible d'isoler la convention nationale de cette trombe de sang et de désolation qu'elle roula sur la France, si nous ne voyions la religion foulée aux pieds, les droits les plus sacrés méconnus; cette frénésie de destruction qui n'épargnait ni l'innocence, ni la beauté, ni la vertu; si nos souvenirs ne nous montraient encore ces échafauds dressés et bientôt en permanence sur les places publiques; s'il ne nous fallait assister tout à l'heure au procès, à la condamnation, à l'assassinat juridique de Louis XVI, nous nous joindrions sans répugnance à ceux qui ont trouvé à en faire l'éloge. La convention, dans son patriotisme forcené, donna à la population entière une impulsion admirable, en dehors de la cause qui en était l'objet, alors même qu'elle rongeait la France au cœur, elle défendait à l'étranger toute insulte à ses membres. Voilà le beau côté de la convention nationale; nous le reconnaissons avec franchise, comme aussi nous ne contesterons point les établissements utiles dont elle a doté la France. Ces biens nous ont coûté assez cher pour que nous n'affections pas d'en nier l'existence.

On a vu par quelle raison d'*équité* un membre de la convention avait proposé deux accusations simultanées, dirigées, l'une contre Marat, l'autre contre Louis XVI. La première abandonnée, on s'occupa de la seconde, étant alors ministres Roland, Pache, Lebrun, Garat, Monge et Clavières. Pache et Roland passaient pour être les hommes influents dans le conseil; mais le conseil lui-même n'était rien devant la convention, soumise elle-même à l'envahissement toujours progressif des jacobins parlant au nom du peuple, dont ils étaient les tyrans bien plus que l'expression. Cependant, à cette époque, les jacobins ne maîtrisaient pas encore les armées, par l'envo de proconsuls ineptes autant que sanguinaires.

Louis XVI et sa famille occupaient la grande tour du Temple. Leur garde, à quelques exceptions près, se composait d'un ramassis de forcenés appartenant à cette classe abjecte qui s'honora du titre de *sans-culottes* pendant les saturnales révolutionnaires. Le roi était logé à un étage, les princesses et les enfants royaux à un autre étage. Un seul serviteur, Cléry, l'un des héros de l'honneur dans les temps modernes, eut l'autorisation de rester auprès de son maître. Le nom de Cléry est inséparable du nom de Louis XVI. Encore le roi s'occupait de l'éducation de son fils; il lui enseignait la géographie, il lui faisait réciter des vers de Corneille. Lui fit-il apprendre par cœur celui-ci, où le poète parle de la mort des rois : *Le coup dont on les tue est longtemps à saigner*, nous ne le savons; mais si, déviant de la ligne que nous nous sommes tracée, nous nous plaçons au temps où nous écrivons, ne pouvons-nous pas dire que le sang de Louis XVI coule encore? Les plus chauds partisans de la révolution, non-seulement ses corybantes, mais aussi ses sectaires, ont reconnu que, rendu à la vie privée, Louis XVI offrait l'exemple de toutes les vertus. Mais Louis XVI était le prisonnier de son peuple, qui le tua ou l'abandonna; de ce peuple toujours jactant, toujours enivré d'un sot orgueil au nom d'une prétendue civilisation dont il est plus éloigné que les sauvages et les barbares. Les Sarrasins, aussi, au treizième siècle, avaient tenu son aïeul Saint-Louis prisonnier; les Sarrasins, les barbares, firent la vie sauve à Louis IX, le délivrèrent, moyennant rançon; les hommes civilisés de France, les régénérateurs de l'état social, les hommes qui s'affublent du sobriquet de *patriotes*, tuent le roi! Passons, encore une fois, passons sur ces crimes, et tâchons de les attribuer à l'insuffisance humaine. Pourtant *la nation* (ce n'était pas elle, mais ce que l'on appelait la nation) se montra miséricordieuse et même généreuse durant la captivité de Louis XVI! La miséricorde consista dans la permission de voir sa femme, sa sœur et ses enfants; quant à la générosité, elle fut grande! Une fois, les représentants du peuple souverain octroyèrent à Louis XVI une somme de deux mille livres pour ses menus plaisirs. A la poésie, et non à l'histoire, il appartiendrait de chanter les douleurs de ces temps lamentables; pour nous, il nous semble que nous écrivons l'histoire d'un peuple de fous.

Dès le 7 de novembre, Louis XVI est accusé; Valazé fait un rapport. On demande si Louis XVI peut être jugé, et quel tribunal prononcera le jugement. Cette question complexe, ainsi posée, devint l'objet de l'attention universelle, de l'examen des sociétés populaires, des commentaires des pamphlétaires, qui pullulaient dans Paris et répandaient leur venin dans toute la France. Nous ne rapporterons point les diverses opinions émises à l'occasion de cette controverse, comme nous ne chercherons point à réfuter les prétendus crimes dont on accusa le roi; un seul raisonnement sera ici posé par nous, raisonnement, ce nous semble, contre lequel doivent se briser toutes argumentations régicides. Ou la convention avait eu le droit, au nom de la souveraineté du peuple, de prononcer la déchéance de Louis XVI, ou elle ne l'avait pas eu; si elle l'avait eu, Louis XVI n'était plus roi, il n'était qu'un simple citoyen, sujet de la loi à l'égal des autres citoyens, et, comme tel, ne pouvait être jugé que par les tribunaux ordinaires. Si, au contraire, la déchéance était illégale et sans nulle valeur, la personne de Louis XVI, en tant que roi, était inviolable. Nous ne devinons pas par quelle argutie on pourrait essayer de réfuter ce dilemme; mais la passion, le fanatisme révolutionnaire aveuglaient les esprits; on voulait la mort du roi, et l'on peut dire, quand on examine surtout quel simulacre de défense lui fut permis, que sa condamnation était prononcée au moment où il fut mis en jugement, ayant pour juges ses accusateurs.

Ce fut le 3 décembre que la convention décréta que Louis XVI serait jugé par elle. Le 11, l'infortuné monarque fut amené devant la convention pour y subir la flétrissure d'un premier interrogatoire. Dès le matin, la générale, battue dans Paris, annonça à ses habitants cette ignominie, qui rappelait le temps où l'excommunication du Vatican revêtait les rois d'un cilice et les agenouillait dans la poussière. A dater de ce jour, Louis XVI fut séparé de sa famille; on ne lui permit pas même de voir son fils.

L'histoire de ces dégradations avant la mort devraient être gravées, en lettres rouges, au chevet de tous les rois : voilà où conduisent les concessions exigées. Alors on commença à donner à Louis XVI le nom de Louis Capet. Que n'était-il Hugues Capet!

A deux heures, Louis parut à la barre de la convention; Santerre était là; un profond silence régnait dans l'assemblée; Louis était calme et tranquille; sa pusillanime vertu possédait au suprême degré l'inutile courage de la résignation. On remarqua quelque émotion dans une partie de l'assemblée; Robespierre et Marat eux-mêmes furent atterés, tant est grand l'ascendant de la vertu sur le crime. Barrère, président, dit au roi de s'asseoir; il s'assit et il dut entendre l'acte énonciatif, ainsi qu'on l'appelait, contenant, article par article, les fautes de la cour, dont on rendait Louis XVI respon-

sable. Rude et terrible responsabilité ! Target, demandé par Louis XVI pour défenseur, refusa de le défendre; M. de Malesherbes s'offrit : il y a plus d'une manière d'aspirer à la renommée. Tronchet s'adjoignit à M. de Malesherbes, et à eux M. Desèze, dont le nom retentira dans les siècles comme le symbole de la vertu et du dévouement. L'intérêt qu'excita Louis XVI fit dire aux jacobins que l'opinion se corrompait en France; ils s'enthousiasmèrent au bruit des discours de Robespierre, et cependant trouvaient quelque exagération dans les écrits de Marat Une rivalité, digne de l'un et de l'autre, s'était établie entre ces deux hommes. Marat disait : « Je surfais au peuple parce que je sais qu'il me marchande, » et le peuple imbécille, du haut des tribunes publiques, applaudissait à ces insolences jetées à sa face. Cependant un délai, au milieu de ce conflit, fut accordé à Louis XVI pour préparer sa défense : pendant ce délai, il se fit entre les partis un commerce d'échange d'injures; nous n'osons ajouter et de calomnies, car les conventionnels s'entre-traitaient de scélérats : lesquels avaient tort, ou, plutôt, lesquels n'avaient pas raison? Les jacobins accusaient les girondins de fédéralisme, et ceux-ci accusaient les jacobins de porter au trône le duc d'Orléans. Ce prince, dont, selon nous, le malheur fut encore plus grand que la culpabilité, tâchait en vain de se faire oublier; mais plus il s'efforçait de s'effacer dans la convention, plus ses collègues voulaient l'arracher à son obscurité impossible; il leur fallait un prince du sang pour complice de la mort de Louis XVI; et d'ailleurs pouvait-on lui pardonner sa fortune qui était encore immense? En vain il prodiguait ses trésors: ce n'était qu'un appât à ceux qui les dilapidaient. On le menaça d'une proscription qui eût été salutaire; on l'engagea à s'exiler volontairement; rien n'y fit : sa destinée était marquée. Avant de le condamner à mort, la convention le condamna à la peine, plus grande peut-être, de voter nécessairement la mort de Louis XVI. Quant à ce prince, il suivait les phases de son procès avec une indifférence apparente, que l'on serait tenté d'appeler de la nonchalance, comme s'il se fût agi d'une chose étrangère à sa personne : cela se conçoit. Descendu de si haut, le roi devait vivre dans une atmosphère de stupeur et de fascination, qui influe sur les idées d'un homme au point de les porter dans le vague et là où elles ne devraient pas être. Louis XVI devait rêver l'impossibilité de ce qui était réel; et d'ailleurs il portait en lui les saintes résignations que donne seule la foi.

Au moment où commença le procès de Louis XVI, la convention était, comme on l'a vu, divisée en partis dont l'influence se contre-balançait encore. Sa mort allait devenir le gage du triomphe qu'obtiendrait par là le parti jacobin, qui ne disposait pas encore des armées comme il le fit plus tard. Au ministère étaient Roland, Pache, Lebrun, Garat, Monge et Clavière. Pache appartenait au part jacobin; ce fut lui qui livra l'administration de la guerre aux démagogues; par lui le tutoiement consacra les formes républicaines, et les clubistes se ruèrent sur les bureaux. Roland, au contraire, était en butte à la haine des jacobins. Monge a laissé une réputation de savant, derrière laquelle s'est heureusement effacée la réputation de l'homme politique; Lebrun était doué d'un esprit conciliant, suivant, ainsi que Clavière, les errements de Roland Quant à Garat, il appartenait à la secte des philosophes songe-creux.

Cependant le roi, avec sa famille, habitait la grande tour du Temple, après avoir eu la petite tour pour prison; le roi occupait un étage, les princesses et les enfants royaux étaient à un autre étage. Cléry, dont le nom s'est associé à l'immortalité de son maître, seul parmi les serviteurs du roi, avait eu l'autorisation de rester près de Louis XVI. On déjeunait à neuf heures dans la chambre du roi; à dix heures, la famille royale se réunissait chez la reine. En ce temps le blé manquait; en ce temps les assignats commençaient le cours de leur ruineuse existence; partout le discrédit présidait à la naissance du monstre que l'on appela le *maximum*. Les fermiers se ruinaient sans que les propriétaires pussent percevoir les revenus de leurs terres; l'agiotage se dressait partout, ouvrant ses gueules dévorantes; la disette se montrait menaçante, la disette dont l'apparence seule est une calamité réelle; tout acheteur croyait payer une plus-value de ce qu'il achetait; par contre, tout vendeur croyait perdre sur le prix de sa denrée; la révolution absorbait tout, dévorait tout, hommes et choses; et l'auteur de ces calamités, quel était-il? Au dire de la révolution, c'était Louis XVI retenu prisonnier, et qui bientôt n'eut plus même la consolation de communiquer avec sa famille.

Ce n'était point une petite affaire, même pour la convention, d'en finir tout d'un temps avec la personne de Louis XVI et avec la monarchie. Robespierre éleva le premier, d'accord avec Marat et plusieurs autres, le couteau de l'instrument fatal que détacha la main du bourreau. « Il faut, dit Robespierre, *condamner le tyran des Français.* » Il le dit avant que la question de savoir si *le tyran des Français* serait mis en jugement fût résolue. Legendre argua de la *chose publique*, terme vague et meurtrier dans la bouche des assassins politiques. L'immoral Louvet flétrit la royauté de quelques paroles insolemment secourables;

Buzot se borna à demander le bannissement des Bourbons, bannissement accueilli d'abord avec acclamation ; mais sur l'observation très-juste, si elle n'eût été motivée, que cet ostracisme s'étendrait de proche en proche des Orléans à tous ceux qui mécontenteraient les dominateurs, la convention fit réserve de ceux dont elle voulait faire tomber la tête. L'ordre du jour prononcé sur la question du bannissement, Pétion en demanda l'ajournement après le procès de Louis XVI ; ainsi le procès de Louis XVI redevint la question principale, et pour ainsi dire unique, dont eut à s'occuper la convention.

On était au 3 de janvier 1793 quand la discussion fut entamée sur la question de savoir si Louis XVI serait condamné; si, dans le cas d'une condamnation où la peine de mort serait prononcée, la majorité, comme cela se pratiquait dans les cours criminelles, se composerait des deux tiers des voix. Cette discussion si lugubrement solennelle, et dans laquelle Vergniaud prodigua en vain les trésors de son éloquence pour sauver le monarque, pour faire admettre au moins l'appel au peuple, se prolongea jusqu'au 7 du même mois. Ce jour-là, la convention, ayant prononcé la clôture, décida par un décret que la position des questions et l'appel nominal étaient fixés au 14. Ce jour venu, après de longs débats, toutes les questions qui avaient surgi furent résumées en trois questions ainsi formulées :

« Louis Capet est-il coupable de conspiration contre la nation et d'attentats contre la sûreté générale de l'État?

« Le jugement, quel qu'il soit, sera-t-il envoyé à la sanction du peuple?

« Quelle peine lui sera-t-il infligé? »

La position des questions occupa toute la séance du 14 ; dans celle du 15, on procéda à l'appel nominal, après que l'assemblée eut décidé que chaque membre prononcerait son vote à la tribune ; que ce vote pourrait être motivé et qu'il serait écrit et signé. Huit membres étaient absents. Sur la première question, 720 membres sur 749 répondirent affirmativement; sur la seconde, en l'absence de 29 membres, 281 votèrent pour l'appel au peuple, qui fut rejeté par 423 voix ; la troisième question fut renvoyée à la séance du lendemain.

Cependant l'agitation était grande dans Paris. Les amis de Louis XVI, car il en avait encore, en n'agissant point pour le délivrer, ne firent que le compromettre davantage. Les jacobins s'armaient contre le roi de ce que les royalistes auraient dû faire, et par leurs clameurs circonvenaient la convention. Lanjuinais d'un seul mot peignit la manière dont la troisième question fut enfin résolue, quand il s'écria : « Nous votons sous le poignard et le « canon des factieux. » Cela explique comment des membres qui avaient parlé contre la peine de mort la votèrent eux-mêmes. Parmi ceux-ci, nous citons avec regret Vergniaud, qui cependant adopta l'amendement de Maille, par lequel il demandait un sursis à l'exécution. L'appel nominal commencé à sept heures et demie du soir, le 16 janvier, dura toute la nuit; quand il fut terminé, Vergniaud, qui présidait, dit à l'assemblée : « Citoyens, je vais proclamer le résultat du scrutin; vous garderez, je l'espère, un profond silence. Quand la justice a parlé, l'humanité doit avoir son tour. »

Sur les 749 membres dont, comme on l'a vu, se composait l'assemblée, 15 étaient absents par commission, 8 par maladie, 5, les plus lâches et les plus criminels de tous, s'abstinrent de voter. Les voix des votants se perdirent au moins dans l'effroyable majorité qu'elles composèrent, tandis que ces 5 poltrons stupides peuvent, à bon droit, se partager la gloire d'avoir laissé périr l'agneau quand ils pouvaient détourner le fer de sa tête. En politique, la lâcheté est souvent plus maléficiente que le crime lui-même.

Quand la peine de mort fut prononcée, *à la majorité de cinq voix*, les défenseurs de Louis XVI furent admis au sein de la convention; on leur accorda même les dérisoires honneurs de la séance : ce fut un acte d'effronterie, une insulte faite à la justice sous le faux semblant d'un hommage à la justice. Le mal fait, Kersaint envoya sa démission : honneur à lui. L'assemblée venait de rejeter toute demande de sursis à l'exécution du jugement. Peintres qui cherchez de beaux sujets de tableaux, représentez Malesherbes, assisté de Tronchet et de Desèze, tâchant de haranguer l'assemblée, et ne pouvant prononcer que des paroles noyées dans des sanglots.

Une question restait encore à résoudre : accorderait-on à Louis XVI un délai? *Oui* et *non* furent les deux seules réponses permises; le *non* régicide fut en majorité : c'était le 19. Le 20, le conseil exécutif, chargé de l'affreuse mission de faire exécuter la sentence, accomplit d'abord la douloureuse mission d'en donner connaissance à Louis XVI. Garat lut la sentence au roi; le monarque l'entendit avec calme; il dîna comme à son ordinaire ; remarquant que l'on avait enlevé les couteaux : « Me croit-on assez lâche, dit-il avec dignité, pour attenter à ma vie? Je suis innocent, et je saurai mourir sans crainte. »

Le roi venait cependant d'écrire à la convention ; il lui demandait trois jours pour se préparer à la mort, un confesseur pour l'assister dans ses derniers moments, la permission de voir sa famille dont il était séparé de-

puis le commencement du procès, et l'autorisation pour elle de sortir de France. La convention répondit, à la demande d'un délai de trois jours, par un refus; elle avait hâte de dévorer sa proie. Quant à la demande d'un ecclésiastique pour l'assister dans ses derniers moments, elle fut accordée à Louis XVI. L'abbé Edgeworth de Frimont lui ouvrit les portes du ciel et l'accompagna jusqu'au lieu qui fut pour le dernier roi de France ce qu'avait été le lac Régille pour le premier roi de Rome. Comme Romulus, Louis XVI disparut dans une tempête, selon la belle expression de M. de Chateaubriand.

Nous nous sommes astreint, sur ces dernières époques de l'histoire de France, à une brièveté qui ne nous permet pas d'entrer dans des détails circonstanciés sur tout ce qui précéda, accompagna et suivit la journée néfaste du 21 janvier. Disons pourtant que ce jour-là, à huit heures du matin, Santerre, avec une députation de la commune, du département et du tribunal criminel, vint chercher Louis XVI au Temple, et le trouva dans un calme égal à celui de la veille. Le monarque avait fait ses adieux aux siens; c'était le jour précédent; il leur avait promis de les revoir avant de marcher à l'échafaud, mais il eut le pieux courage de leur épargner cette entrevue extrême; et la dernière main amie qu'il pressa fut la main du fidèle Cléry. Ensuite commença la marche funèbre. L'héritier de tant de rois fut placé dans une voiture, ayant auprès de lui l'abbé Edgeworth, et, assis devant lui, deux gendarmes. Arrivés à la place de la Révolution, le bourreau fit son office. Ainsi se dénoua le drame le plus terrible des temps modernes; ainsi s'accomplit la destinée d'un roi trop honnête homme; ainsi portèrent leurs fruits sanglants, et la sottise de l'émigration qui n'était pas là pour défendre Louis XVI, et la démagogie avide de hauts supplices, et surtout l'imprévoyance des membres de l'assemblée constituante qui crurent à la possibilité d'isoler, de ruiner un édifice sans que l'édifice lui-même vînt à tomber.

La mort de Louis XVI causa dans Paris et, de proche en proche, dans toute la France une consternation générale. Le gant était jeté; la révolution ne pouvait plus reculer. Le coup retentit dans toute l'Europe; une tardive indignation émut les cabinets, et l'on put prévoir que bientôt la guerre allait devenir générale et prendre un caractère d'opiniâtreté qu'elle n'avait pas eu jusque-là. Dans l'intérieur de la république, la mort de Louis XVI exerça une grande influence sur la position réciproque des partis. Les jacobins triomphant, ils surent moins gré aux girondins de leur vote qu'ils ne leur en voulurent de l'hésitation qui avait précédé la sentence. Les girondins même se scindèrent en fractions que l'on appela les *brissotins* et les *rolandistes*, du nom de leurs chefs Brissot et Roland. Celui-ci se démit du ministère; Pache le suivit dans sa retraite et fut remplacé par Beurnonville au ministère de la guerre. Jusque-là l'Angleterre, qui nourissait contre la France d'implacables ressentiments, s'était tenue dans une sorte d'expectative calculée : la mort de Charles I[er] ne lui permettait pas de donner pour prétexte à son intervention la mort de Louis XVI, et cependant elle craignait de voir éclater dans son sein une révolution qui compléterait la sienne et s'attaquerait à l'aristocratie, dont les racines sont demeurées vivaces après une révolution dynastique et régicide. En même temps on livrait à Catherine, dans le Nord, les restes de la Pologne, et l'on mettait la France à la discrétion du trop fameux William Pitt. La Prusse et l'Autriche étaient armées contre la France; à ces puissances s'étaient joints l'Espagne et le royaume de Sardaigne. Le Danemarck et la Suède observaient seuls une neutralité réelle. Le motif pour lequel l'Angleterre se réunit à la coalition du continent fut l'ouverture des bouches de l'Escaut, grief qui devint la principale cause de la guerre acharnée de l'Angleterre contre la France pendant plus de vingt ans. Cependant la Belgique était dans un état flagrant d'anarchie révolutionnaire. Dumouriez y commandait encore; mais ce général, outré contre les jacobins, osa se montrer de nouveau à Paris : en vain il présenta son plan de campagne contre la nouvelle coalition, en vain, renforcé par une levée de trois cent mille hommes, il effectua l'invasion de la Hollande; il ne tarda pas à devenir suspect et odieux aux jacobins qui dominaient; après quelques revers militaires, parmi lesquels figura au premier rang la défaite de Nervinde, il entra en négociation avec l'ennemi, conçut un projet contre-révolutionnaire et évacua la Belgique. Ainsi Dumouriez se vit contraint à devenir traître en expiation de ses services rendus à la révolution. A nos yeux un traître est toujours un traître, alors même qu'il trahit une cause impie, quand cette cause a reçu sa confiance et qu'il lui a prêté serment.

La défection de Dumouriez donna naissance à des décrets révolutionnaires. Il avait livré lâchement aux Autrichiens les commissaires de la convention, et lui-même dut se réfugier dans le camp des Impériaux. En ce même temps les Bourbons de toutes les branches furent décrétés d'accusation, et l'on mit en état d'arrestation le duc d'Orléans et sa famille, à l'exception de son fils aîné qui, après s'être distingué dans l'armée de Dumouriez, suivit

la destinée de ce général, emportant du moins avec lui l'excuse que lui donnaient son rang et la proscription qui venait de le frapper. Un nommé Bouchotte remplaça au ministère de la guerre Beurnonville destitué, et ce changement en amena d'autres dans le commandement des armées. Dès lors la fureur révolutionnaire se déchaîna dans toute son énormité; déjà, descendant des sommités sociales dans les rues, la révolution avait pillé les boutiques des épiciers; déjà le bourreau battait monnaie sur la place de la révolution; déjà, sous le nom de suspects, tout ce qui portait ombrage aux jacobins avait été désarmé; déjà la convention avait établi un tribunal criminel extraordinaire, quand enfin elle enfanta la plus furieuse de ses créations, qu'elle baptisa du nom de *Comité de Salut public*. L'intention paraissait louable; le résultat fut exécrable, tant ce pouvoir exorbitant étendit son influence. Le Comité de Salut public devint une monstruosité, à laquelle on pourrait tout au plus comparer l'inquisition : correspondant avec les commissaires de la convention, il leur donnait leurs instructions et paralysait ainsi toutes les mesures indiquées par de prétendus ministres. Barrère, Delmas, Briard, Cambon, Jean-Debry, Danton, Guyton-Morveau, Treilhard et Lacroix, d'Eure-et-Loir, composèrent ce fougueux Comité, qui présenta au monde le spectacle d'une hydre despotique; et pourtant, derrière le Comité de Salut public, s'agitait un parti encore plus furieux qui, chaque jour, réuni à l'évêché, lançait dans toute la république, par la voie des journaux et des clubs, les propositions les plus incendiaires. Ce fut Marat, jouant la modération, qui dénonça la réunion de l'évêché, quoiqu'elle fût fondée sur ses principes. Bientôt on vit Marat, décrété d'accusation, envoyé devant le tribunal criminel et rapporté en triomphe dans la convention par la populace, les juges n'ayant pas osé le condamner.

De Paris, la contagion révolutionnaire s'était répandue dans les départements; presque partout les municipalités, soumises aux exigences des clubs, exerçaient un pouvoir sans bornes. La Vendée, cependant, s'était armée pour défendre la religion et la cause royale, et dans quelques villes, dont les principales étaient Lyon, Bordeaux, Marseille et Rouen, on était prêt à en venir aux mains pour s'opposer au débordement du torrent révolutionnaire; dans ces villes, imbues toutefois, du moins en apparence, de l'esprit républicain, on penchait pour la nuance d'opinion caractérisée par la dénomination de *girondin*. Ces dispositions ne demeurèrent point inertes, et, dans presque toutes les parties de la France, on vit surgir des soulèvements qui irritèrent encore l'effervescence toujours croissante des jacobins. Leur fureur se signala par de nouvelles mesures révolutionnaires, contre les suspects dont on accrut le nombre à volonté; un emprunt forcé vint ajouter aux désastres du peuple; la ville de Paris dut fournir un contingent extraordinaire de douze mille hommes, et Custines remplaça Dumouriez.

Tel était l'état des choses lorsque la lutte qui existait déjà, d'une part, entre la commune de Paris et la convention, et d'une autre part, dans le sein même de la convention, entre les montagnards et les girondins, prit un nouveau degré de violence. Les jacobins prodiguaient les accusations accompagnées de menaces; enfin on nomma une commission composée de douze membres, laquelle fut chargée d'examiner les actes de la commune. La nomination de cette commission suscita à la mairie une assemblée insurrectionnelle; des complots furent ourdis contre la majorité de la convention, la vie des députés girondins fut menacée par de violentes motions qui eurent de l'écho dans le club des Cordeliers; les choses en vinrent au point que la convention dut prendre des mesures pour sa sûreté. Hébert, substitut du procureur de la commune, fut arrêté par ordre de la commission des douze : la commission le redemanda par voie de pétitions, mais ces pétitions ayant un caractère de menaces, et la convention ne voulant point céder, il s'ensuivit un tumulte presque général et des scènes de désordre dans toutes les sections. Hébert, l'auteur du journal révolutionnaire et ordurier publié sous le nom du *père Duchesne*, fut enfermé à l'Abbaye, nonobstant la solidarité que tous les membres de la commune s'étaient promise entre eux, et malgré l'intervention de Chaumette, procureur général, qui ne put même être admis à voir le prisonnier. Ainsi on préludait à la journée du 31 mai et à celle du 2 juin : cependant, avant ces deux journées, la commission des douze était dissoute et Hébert rendu à la liberté en même temps que les autres prisonniers démagogues réclamés par les pétitionnaires des sections. Lanjuinais dit à cette occasion : « Plus de cinquante mille citoyens ont été enfermés dans toute la France par vos commissaires; on a fait plus d'arrestations arbitraires en un mois que sous l'ancien régime dans un siècle, et vous vous plaignez de ce qu'on ait enfermé deux ou trois hommes qui prêchent le meurtre et l'anarchie à deux sous la feuille! » La voix de Lanjuinais se perdit étouffée par les vociférations de la Montagne. A dater de ce moment, le triomphe des jacobins fut assuré. La commune insurrectionnelle envoya une députation à la barre de la convention; elle y dénonça et l'existence et la découverte d'un

grand complot, qu'elle qualifia de contre-révolutionnaire; elle proposa, pour mesure de sûreté, de mettre les propriétés sous la sauvegarde de la république, et de donner quarante sous par jour aux républicains qui resteraient en armes; enfin elle demandait l'établissement d'une commission dans une salle même de la convention pour pouvoir se concerter avec elle sur les résolutions à prendre au milieu de l'agitation générale Guadet répondit que la commune, en annonçant la découverte d'un complot, ne s'était trompée que d'un mot; elle aurait dû dire qu'elle l'avait exécuté : alors un tumulte infernal éclata sur les bancs de la Montagne, et la convention décréta ce que demandait la députation de la commune. Dans une séance suivante, sur la proposition de Barrère, la convention décréta, comme un corollaire obligé de son précédent décret, la mise en accusation de *tous les complices de Dumouriez*. C'est ainsi qu'il désignait les girondins, gens de faconde et de théories brillantes, qui croyaient à la possibilité d'enrayer le char de la révolution après l'avoir lancé, après en avoir *graissé les roues avec du sang*, selon l'expression de Barrère.

Ces choses se passèrent le 31 : le lendemain, 1er de juin, Paris était en proie à la même agitation que les jours précédents, et cette agitation semblait devoir s'accroître encore le 2, qui était un dimanche. Ce jour-là, les girondins dînaient ensemble pour se concerter sur ce qu'ils avaient à faire dans le péril qui les menaçait, car ils ne pouvaient plus se faire d'illusions sur le but des ultra-révolutionnaires; la convention, de son côté, s'était réunie au bruit du tocsin et de la générale battue dans tout Paris; on tira le canon d'alarme, et toute la ville fut en armes dès le matin. La convention comptait présents presque tous ses membres; la Montagne, la Plaine, le côté droit occupaient leurs places accoutumées; mais on n'y voyait pas les membres dont la proscription était arrêtée. Un seul, Barbaroux put pénétrer dans la convention, dont l'accès était interdit aux autres girondins. Dans cette séance du 2 juin, Lanjuinais déploya un admirable mais inutile courage; en vain il demande que l'on casse les autorités révolutionnaires de Paris; il a affaire à trop forte partie : les pétitionnaires de la commune se présentent de nouveau à la barre; leur voix est menaçante; ils exigent la mise en arrestation de ceux qu'ils appellent les conspirateurs; la Montagne les soutient. La convention, captive dans le lieu de son assemblée, est en butte aux exigences de la populace armée, et ce fut le commencement de scènes tumultueuses, dont on peut juger l'horreur, puisqu'elles se passèrent au cri de *Vive Marat*. Enfin les députés girondins furent retenus prisonniers, et bientôt on vit monter à l'échafaud une partie de ceux qui y avaient envoyé Louis XVI.

Dorénavant nous allons voir la convention marcher dans le sang, s'entre-déchirer, répandre ses fureurs dans toute la France, appesantir plus que jamais, sur toutes les classes de citoyens, cette terreur de plomb, qui réduisit les hommes à l'état de brute. Avec les girondins périt ce que nous appellerions la partie saine de la révolution, si cette expression pouvait être appliquée à rien de la révolution, sous le régime de la terreur, si ce n'est à la gloire de nos armées et aussi à quelques institutions utiles et généreuses. Il faut bien se donner de garde de dédaigner ce que la révolution a produit de bon, la France l'a payé assez cher pour ne le point répudier; mais comment traverser sans dégoût l'intervalle qu'il faut franchir pour arriver du 2 juin au 9 thermidor? Les échafauds en permanence, la fatale charrette voiturant chaque jour au lieu des supplices des femmes, des vieillards, la Dubarry, qui ne voulait pas mourir, et cette belle duchesse de Stainville née au milieu des fetes et que l'on eût dit créée pour y vivre, et cet ange de vertu, qui avait nom la comtesse de Périgord, et rougit le pavé de la dernière goutte du sang de Sully, et le vertueux Malesherbes, et la science représentée par Lavoisier, et cet André Chénier, et tant d'autres dont les noms se dérobent à peine à l'oubli, trop nombreux et trop serrés qu'ils sont dans l'histoire. Dans cette terrible période, un acte immense de vertu repose un moment l'imagination : une femme, le poignard à la main, conquiert une admirable immortalité en frappant de sa main virginale la monstruosité morale et physique, qui s'était faite homme sous le nom de Marat. La mort de Charlotte Corday mit le comble à sa gloire; et que de gens furent envoyés au ciel avant le temps! Elle y monta cette belle reine de France, cette fille de Marie-Thérèse, à laquelle la sévérité de l'histoire ne peut reprocher peut-être que quelques imprudences, elle y monta avec madame Élisabeth, que la voix du monde a sanctifiée. Ces deux supplices, plus affreux, plus horribles que la mort même de Louis XVI, marquèrent l'apogée de la fureur révolutionnaire, et bientôt l'échafaud, cette fois expiatoire, dévora à son tour le duc d'Orléans, qui, par le courage de sa mort, eût racheté les fautes de sa vie, si elles eussent été rachetables. Si, durant la même période, nous détournons nos yeux de Paris pour les porter sur la province, que voyons-nous? partout des supplices. A Verdun, ce sont des vierges que frappe la hache

révolutionnaire ; à Arras, le babillage d'un oiseau suffit pour envoyer toute une famille à l'échafaud, car la convention a partout ses commissaires qui s'en vont colporter la terreur sur tous les points de la république ; à Lyon, c'est la destruction, la misère et des massacres ; à Avignon, des massacres ; à Nantes, des massacres et des noyades ; à Grandville, des massacres organisés. Mais déjà une lueur d'espérance, encore inaperçue, s'élève silencieuse à l'une des extrémités de la France ; la trahison a livré aux Anglais le port de Toulon et la ville ; le coup d'essai d'un jeune homme leur enlève leur proie ; le nom de Bonaparte apparaît pour la première fois dans nos annales, et bientôt nous le verrons grandir et s'élever à l'horizon du monde comme un astre régénérateur.

A propos du siége de Toulon, nous ferons ressortir un fait, que nous dédaignerions peut-être de rappeler s'il se rapportait à une autre époque, mais qui, placé en son lieu, nous paraît singulièrement caractéristique. Quand la flotte anglaise, par suite des habiles manœuvres du jeune Bonaparte, eut évacué le port et que les républicains s'emparèrent de la ville, une réaction terrible éclata ; les égorgements, le pillage menaçaient tous ceux qui avaient cru trouver un abri contre la terreur. Qui, dans cette circonstance, sut contenir le sans-culottisme déchaîné, qui rétablit et maintint l'ordre ? Ce furent les forçats, les condamnés, subissant leur peine au bagne de Toulon. Ces malfaiteurs, ces hommes flétris par la loi, furent donc, dans ces temps de barbarie, les gens honnêtes, les hommes d'ordre, comparés à ceux qui célébraient par des meurtres leur sanglant patriotisme. Chose non moins remarquable que le fait lui-même ! L'ordre rétabli, tous les forçats, sans exception, retournèrent à leur chaîne et réintégrèrent l'arsenal de la marine. Qui sait ? le bagne, peut-être, pouvait-il être considéré alors comme un lieu d'asile. A Toulon, comme partout où combattaient nos armées, se trouvaient des proconsuls de malheur envoyés par la convention, corbeaux prêts à dévorer les cadavres après la victoire, inhabiles à tout, capables seulement d'entraver l'action de nos généraux.

Durant le cours des calamités qui désolèrent la France, on ne trouverait pas à citer un seul jour qui ne soit marqué par un crime et aussi par une folie. Nous en abrégeons le tableau, car l'histoire de France, pendant cette fatale période, pourrait être, en grande partie, contenue, du moins à l'intérieur, dans les *Mémoires du bourreau*. Nous ne nous arrêterons point à signaler une à une ces calamités, nous étant proposé pour but, comme nous l'avons dit, de suivre la marche des idées plutôt que d'enregistrer les événements. Ces idées, on les a vues naître forcément les unes des autres, depuis l'assemblée des états généraux jusqu'au fort de la terreur. Marat, sans doute, ne saurait être comparé à Mirabeau, mais sans un Mirabeau un Marat n'eût pas existé ; et si les dépouilles de l'un et de l'autre reçurent, à trois années de distance, ce que l'on appela les honneurs du Panthéon, consacré à la sépulture des grands hommes, ce fut le même esprit, obéissant à la même inspiration, qui leur décerna ces honneurs, avec cette différence que, quand la mort frappa Mirabeau, on l'accusait déjà d'être rétrograde, tandis que Marat fut enlevé à la révolution alors qu'il était encore *dans toute sa pureté*.

Tout, sous le régime de la terreur, se faisait sous l'invocation de la liberté et de l'égalité, auxquelles on donnait pour alternative la mort, ainsi que le portaient les inscriptions du temps, gravées sur tous les monuments. L'égalité n'était qu'un renversement social, exécuté par des hommes qui s'honorèrent du titre de niveleurs, et dont le but était de détruire toutes les fortunes acquises pour en prendre leur part. Le commerce languissait et se mourait étouffé entre le maximum et la proscription de tous les objets de luxe et même de commune aisance. La propriété n'était pas seulement une chose inutile entre les mains des possesseurs, c'était un malheur, un indice à la convoitise des délateurs ; et comme, selon Montesquieu, les sauvages de la Louisiane coupent l'arbre par le pied pour en cueillir les fruits, on tuait l'homme pour avoir l'argent. La confiscation exercée sur les biens des émigrés, en grossissant le domaine national, n'avait pu, toutefois, grossir le trésor de la nation : les propriétés, dites nationales, restaient invendues ou se vendaient à vil prix ; la terreur même ne put inspirer la confiance dans les assignats ; la crainte de la mort n'en put prévenir ni arrêter la dépréciation, tant il est vrai que l'intérêt est souvent plus puissant que l'amour de la vie. Le numéraire ayant presque entièrement disparu de la circulation, on ne pouvait plus le considérer comme une monnaie, mais seulement comme une marchandise dont le prix augmentait en raison directe de la dépréciation des assignats. L'agriculture, cette grande nourricière des nations, ne languissait pas moins que le commerce ; les réquisitions lui enlevaient ses hommes et ses chevaux ; les grains n'apparaissaient point en quantité suffisante sur les marchés de la république ; on criait aux accapareurs, et, de là, des pillages et des soulèvements ; et la disette, causée par la terreur qu'inspirait le gouvernement, devenait, de sa part, un objet d'accusation contre ceux qui en étaient déjà les vic-

times. Alors l'impuissance, s'irritant dans sa propre fureur, fit un crime de la modération, cette vertu préconisée dans tous les âges du monde, et les délits caractérisés manquant par extinction, le crime ne fut plus seulement dans l'action, pas même dans la pensée de le commettre, il résulta d'une simple suspicion arbitraire, dont on frappa tous ceux que l'on déclara suspects.

Cependant la convention avait ses fêtes, fêtes dérisoires qu'elle célébrait en grande pompe, et ces saturnales se répétaient dans tous les districts de la république. L'anniversaire de la mort de Louis XVI fut un jour férié! Après la royauté, le nom de roi fut proscrit; après la destruction de la religion, la dénomination de saint, précédant un nom propre, fut comprise dans la même proscription; le simple monosyllabe *de* fut mis à l'index comme une désignation de la noblesse détruite; tout ce qui rappelait le passé fut considéré comme une injure adressée au nouvel ordre de choses; tous les insignes étaient déjà arrachés des monuments; les fleurs de lis en avaient disparu, comme si les fauteurs de la révolution eussent voulu isoler la France de tout son passé, comme ils tendaient à l'isoler du reste du monde civilisé. On fêta la liberté avec une ferveur toujours croissante, à mesure que les prisons se remplirent; les hommes nouveaux célébrèrent les bienfaits de l'égalité, d'autant plus qu'ils s'élevèrent au-dessus de leurs concitoyens. Après les hommes et les choses matérielles vint le tour des choses idéales, des désignations usuelles : les jours, les mois furent débaptisés, et le calendrier républicain vint jeter une confusion nouvelle dans les débris de la société; et cependant, en même temps que ces noms de mois et de jours, que nous a transmis l'ancienne Rome, étaient proscrits, les plus ardents rénovateurs vouaient à la vieille dominatrice du monde un culte insensé, au point de s'affubler des plus beaux noms de l'antiquité.

Au milieu de cette conflagration générale, où le ridicule trouvait sa place, il arriva ce qui arrive toujours : ceux qui avaient marché à la tête du mouvement se virent au moment d'etre dépassés, s'ils ne voulaient plus suivre l'impulsion du flot qui les poussait. Prenons encore Mirabeau pour terme de comparaison, et plaçons à ses côtés Robespierre, devenu, par son influence, roi de la convention, comme Mirabeau avait été le chef de l'assemblée constituante. Le tribun de 1790 avait voulu s'arreter, soit qu'il cédât à des instigations lucratives, soit qu'il frémit à l'idée de voir s'écrouler une monarchie de quatorze siècles. Robespierre aussi voulut faire un temps d'arrêt dans cette terrible voie de sang où il avait si puissamment contribué à pousser la France. A coup sûr, les situations n'étaient point pareilles, mais elles étaient analogues, sauf la différence des temps. Déjà, lorsqu'il fut parvenu au faîte de sa domination, Robespierre avait reconnu l'impossibilité de laisser longtemps un peuple sans croyance quelconque, sans aucun culte extérieur; de là le fameux décret en vertu duquel le peuple français reconnaissait l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme; de là aussi l'institution des fetes en l'honneur de la déesse de la Raison. Sans doute, si l'on considère ces choses absolument et religieusement, on y verra autant de sacriléges; mais il n'en sera point ainsi, dès que, s'appliquant exclusivement à la partie politique, nous serions tenté de dire à la partie morale de la question, on y voit ce qu'y voyait probablement le fondateur, des prémices subordonnées à la difficulté du temps, des bases d'erreur posées pour servir de marchepied quand le temps serait venu de remonter à la vérité. La croyance la plus erronée, le culte le plus ridicule sont moins loin de la religion que l'athéisme, car l'athéisme est le néant appliqué à la Divinité. Nous pouvons nous exprimer ainsi, sans crainte que l'on nous accuse de préconiser Robespierre; mais il nous importait de faire voir que, lui aussi, il avait été une victime de cette révolution dont il fut un des principaux acteurs; que sa mort ne fut point le châtiment de ses crimes, mais, si l'on peut ainsi dire, la punition précautionnelle et anticipée des crimes qu'il ne voulait plus commettre. Il est bien évident que Robespierre était dans des dispositions stationnaires, sinon rétrogrades, quand arriva le 9 thermidor.

Comme nous venons de le dire, la chute de Robespierre, au 9 thermidor, ne fut point un acte contre-révolutionnaire; mais la nation était si lasse, si fatiguée de crimes commis au nom de prétendues lois, que les fauteurs de cet événement en virent avorter le fruit entre leurs mains, et qu'une lueur d'espérance sortit de l'excès du mal. Le sang de Robespierre lava l'échafaud du sang de Louis XVI sans le faire disparaître, et la force des choses, plus que la volonté des hommes, amena une réaction, non pas immédiate, mais qui dut résulter nécessairement de la division de la convention en deux partis, que l'on désigna sous le nom des *montagnards* et des *thermidoriens*. Les comités de gouvernement réorganisés, il s'ensuivit quelques modifications dans les comités révolutionnaires. Les membres des anciens comités accusés virent rejeter l'accusation dont ils étaient l'objet; la terreur enchaînant moins les partis, ils se portèrent à un plus haut degré d'exaspération que jamais, et, dans le même temps, un accident grave vint effrayer

Paris, l'explosion de la poudrière de Grenelle. La convention s'occupa alors de décrets régénérateurs, relatifs aux diverses branches de l'administration, décrets que l'on peut qualifier ainsi, si on les compare à ceux des années précédentes. Cependant un fait marque quel était encore l'esprit révolutionnaire : les restes de Marat furent transportés au Panthéon et substitués aux restes de Mirabeau.

Les opérations militaires, quelque temps suspendues, reprirent leur cours de 1794 à 1795. Condé, Valenciennes, Landrecies, le Quesnoy se rendirent à la France, et la reddition de ces places porta le découragement dans les armées coalisées. Après les batailles de l'Ourthe et de la Roer, après le passage de la Meuse, les Français se virent maîtres de toute la ligne du Rhin, tandis que leurs succès n'étaient pas moins grands aux frontières des Alpes et des Pyrénées. La valeureuse Vendée seule tenait en échec les soldats de la république ; mais aux défenseurs héroïques du trône et de l'autel se joignaient des hommes d'une autre nature, que l'histoire désigne sous le nom de chouans, et qui compromettaient, par des pillages et des vols, la noble cause à l'abri de laquelle ils se livraient à de coupables débordements. Mal secondés par ceux pour lesquels ils se dévouaient, les braves Vendéens auraient pu se plaindre de la conduite, à leur égard, des princes français et du reste de l'émigration ; mais ces héros savaient mourir et ne savaient pas se plaindre : ainsi périrent le prince de Talmont, la Roche-Jacquelin, d'Elbée, Sombreuil et tant d'autres qui méritèrent la couronne d'immortalité.

Pendant l'hiver de l'an III, quelques réformes administratives eurent lieu dans les provinces ; la convention tendit à se museler elle-même. Quelques salons furent rouverts dans Paris, et l'on y vit surgir une jeunesse que l'on appela la *jeunesse dorée*, ainsi désignée, parce que, ayant rendu à la mode son empire, elle substitua des costumes plus décents, mais non moins ridicules, à l'orgueil des haillons du sans-culottisme. Peu après, on rouvrit les théâtres, fermés pendant le plus fort de la terreur ; les femmes, toujours avides de plaisirs, s'y précipitèrent et y entraînèrent les hommes à leur suite, et ce fut alors qu'elles affectèrent de se vêtir à l'antique, conformément aux dessins du peintre David. Parmi ces femmes, madame Tallien, dont le mari avait puissamment contribué au renversement de Robespierre, fut la plus belle et la plus célèbre ; madame Tallien mérite une mention honorable au milieu des saturnales du temps, à cause des nombreux services qu'elle a rendus : on ne la compta jamais parmi ces autres femmes surnommées les *furies de la guillotine*. Malgré ce retour apparent vers des idées plus sociales, les deux partis étaient toujours en présence, et les jacobins continuaient à se livrer à leur fureur dans leur club, où ils furent attaqués par la jeunesse dorée. La tentative de ces jeunes gens amena la fermeture du club des jacobins, la rentrée à la convention des membres, au nombre de soixante-onze, qui survivaient à la proscription du 31 mai, et, par suite, la condamnation et le supplice de Carrier, si horriblement fameux par les noyades de Nantes, et enfin les poursuites dirigées contre les plus fougueux conventionnels, tels que Barrère, Collot d'Herbois et Billaud-Varennes. Tandis que ces choses se passaient au dedans, les armées françaises, au dehors, poursuivaient le cours de leurs triomphes. Nimègue prise, plusieurs puissances demandèrent à traiter avec la république ; un inutile décret d'amnistie fut rendu en faveur de la Vendée, que Hoche tâcha vainement de pacifier, et Pichegru accomplit sa magnifique conquête de la Hollande. Enfin, la Prusse ayant fait quelques ouvertures de paix, de premières négociations commencèrent avec l'année 1795. Avec cette année aussi, on commença à respirer plus librement ; l'échafaud fit relâche ; des décrets furent rendus pour le rétablissement des réunions savantes ; on fonda les écoles primaires et centrales, et le gouvernement rompit son mutisme à l'égard du commerce, des arts, de l'industrie, des cultes et de l'administration de la justice. Les bustes de Marat, tout à l'heure préconisés, étaient brisés partout ; le maximum et les réquisitions tombaient devant les salutaires exigences de l'opinion publique ; enfin on était en voie de réparation, mais le mal vient vite et se répare lentement. Des traités de paix furent successivement conclus avec la Hollande, la Prusse et la Toscane ; mais l'Autriche, non plus que les autres États de l'empire germanique, n'y accédèrent point, et l'Angleterre, sous l'influence de Pitt, fomenta une nouvelle coalition. Dans la Vendée, Hoche obtenait un simulacre de pacification. A Paris, ceux qui s'intitulaient les patriotes ourdirent une nouvelle conspiration. A Lyon, la réaction massacra à son tour les prisonniers, et la baisse toujours croissante des assignats engraissa ce monstre industriel que l'on nomme l'agiotage.

Tel était l'état de la France au dehors et au dedans, lors de l'insurrection des révolutionnaires au 1er prairial. Ils envahirent la convention, que présidait Boissy-d'Anglas, et le conventionnel Ferrand eut la tête coupée dans le sein même de l'assemblée. Les représentants Romme, Gonjon, Duquesnoy, Duroi, Soubrani et quelques autres furent condamnés et exécutés à mort comme fauteurs de cette

insurrection, et le parti patriote se vit désarmé. Cette même année 1795, eut lieu la fatale expédition de Quiberon, que suivit la prompte destruction de l'armée royaliste. L'Espagne conclut la paix avec la république, et les armées françaises passèrent le Rhin. Si, d'ailleurs, l'armée royaliste recevait des mains de Hoche un coup mortel dans la Vendée, le parti royaliste reprenait une sorte d'ascendant, quoique timide encore, dans les sections de Paris : il ne fut point étranger aux menées qui ameutèrent contre la convention les auteurs de l'entreprise du 13 vendémiaire, journée où reparaît le nom du général Bonaparte; journée qui, malgré la défaite des sections, amena la clôture de la convention nationale, et vit naître une troisième constitution, en vertu de laquelle furent établis un directoire exécutif composé de cinq membres, et un corps législatif où durent siéger les deux tiers des membres de la convention; le troisième tiers devait être réélu. Le nouveau gouvernement fut inauguré au milieu des plus grandes difficultés. La situation des finances était tellement déplorable, qu'il fallut avoir recours à un emprunt forcé. La république perdit les lignes de Mayence; la guerre se ralluma dans la Vendée; on condamna quelques agents royalistes; on institua l'exécrable fête du 21 janvier. D'un autre côté, un armistice fut conclu sur le Rhin, et l'auguste fille de Louis XVI, jusque-là prisonnière au Temple, fut échangée contre les représentants livrés par Dumouriez. A la suite du changement survenu dans la forme du gouvernement, comme toujours, de nombreuses modifications eurent lieu dans le personnel de l'administration. Les jacobins, furieux de la tendance des esprits vers des choses moins mauvaises, ne déguisèrent point leur mécontentement; affiliés au tribun Babœuf, qui avait pris le surnom de Tibérius-Gracchus, ils ourdirent une conspiration, mais elle fut déjouée. Jugés devant la haute cour instituée à Vendôme, le chef et un de ses complices payèrent de leur tête leur intempestive témérité Vers le même temps, la mort de Charette et de Stofflet amena la pacification de la Vendée. Le directoire créa des mandats et institua un ministère de la police. Alors aussi, c'est-à-dire au commencement de l'année 1796, l'Italie fut témoin de cette innombrable série de victoires que remporta le général en chef Bonaparte : d'abord à Montenotte, à Millesimo, au passage du pont de Lodi; plus tard, à Lonato, à Castiglione, à Roveredo, à Bassano et dans tant d'autres lieux qu'illustrèrent les prémices de sa gloire. Partout des marches savantes, des combinaisons que l'on pourrait appeler révélées, soit qu'il établisse ses positions sur l'Adige et le Danube à la fois, soit qu'il contraigne Wurmser à se renfermer dans Mantoue, jusqu'au moment où il jugera opportun de l'en faire sortir, après s'être emparé de cette place réputée inexpugnable. Nous ne pouvons point entrer dans le détail des miraculeuses campagnes d'Italie, dont les résultats furent plus glorieux encore que les faits d'armes qui les préparèrent, et durant lesquelles le vainqueur, se montrant aussi habile négociateur que grand général, révéla au monde étonné le génie le plus complet qui ait illustré le monde. Le fruit de la première campagne d'Italie fut la pacification de la France avec Naples et Gènes, la déchéance du duc de Modène et la fondation de la république cispadane. A la suite de la seconde, la vieille et perfide Venise assista à la destruction de son gouvernement; le saint-siége satisfit aux exigences du vainqueur menaçant; les chefs-d'œuvre des arts furent envoyés d'Italie en France; l'Autriche, menacée non loin de sa capitale, céda enfin à la fortune et conclut une paix forcée. Mais enfin c'était la paix, dont le nom est si doux à l'oreille des peuples et qui jette un si brillant reflet sur les batailles qui l'ont précédée. Pendant ce temps-là, Moreau sur le Rhin, Masséna en Suisse et à Gènes, ajoutaient de nouveaux titres à leur gloire déjà acquise. Une foule de généraux et de jeunes officiers destinés à le devenir jetaient les fondements de leur illustration future; mais, pendant ce temps-là aussi, la France, en proie, au dedans, aux tiraillements des partis, aux inepties jalouses du directoire, s'affaissait sous le poids de sa grandeur extérieure : on eût pu la comparer à une femme magnifiquement vêtue de pourpre et d'or, mais prête à tomber d'inanition.

C'est ce dont le général Bonaparte put se convaincre, lorsque, après la paix conclue à Tolentino, il revint à Paris. En son absence, le coup d'État du 18 fructidor avait scindé le directoire lui-même et déporté un nombre considérable de membres de l'assemblée législative. En violant la constitution, on lui avait enseigné qu'elle n'était point inviolable, et nous verrons bientôt comment il en fit son profit, à l'assentiment de toute la France. Il trouva la misère dans toutes les classes, le triomphe de l'agiotage et de l'impudicité; il tomba dans un monde de corruption et de débauche; il vit un gouvernement sans crédit et sans ressource, une politique d'expédients, le trésor public sans argent, les mandats suivant le discrédit des assignats, partout l'intrigue et la vénalité; enfin les fêtes dont on le salua, les flatteries envieuses dont il fut entouré, ne lui firent point illusion sur l'état réel de la France. Il apprit que des négociations entamées

avec l'Angleterre étaient rompues; que déjà on s'agitait delà les Alpes, où sa présence ne pouvait plus imposer la tranquillité; que des révolutions venaient d'éclater presque simultanément en Hollande, à Rome et en Suisse. Toutefois, pour nous servir d'une de ses expressions, il ne jugea pas *que la poire fût encore mûre*, et il partit pour l'Egypte, où l'attendaient de nouveaux triomphes.

Passons rapidement, quoiqu'à regret, sur cette épopée de l'histoire, sur cette campagne d'Egypte si poétique, et dont le dernier résultat sera la civilisation reportée, dans sa maturité, aux lieux où les croisés en avaient puisé la semence. Bonaparte partit de Toulon, quand on croyait à un projet de descente en Angleterre. En passant, il s'empara de l'île de Malte, et débarqua à Alexandrie, dont il s'empara également. Ne s'arrêtant jamais alors, comme il le fit par la suite à Moscou, il s'avança vers le Caire, dont la bataille des Pyramides lui assura l'occupation; là, il prononça ces paroles mémorables: « Soldats, du haut des Pyramides quarante siècles vous regardent. » Un échec funeste, éprouvé par la marine, détruisit ses vaisseaux; la bataille d'Aboukir mit au néant la flotte qui l'avait amené près de la ville d'Alexandrie, en regard de la colonne de Pompée. Après cet avantage considérable remporté par l'Angleterre, la Porte Ottomane déclara la guerre à la France. Un des lieutenants du général en chef, Desaix, s'empara de la Haute-Egypte, rappelant la courtoisie généreuse des anciens preux, et résumant en lui les belles qualités dont se compose un héros. De son côté, Bonaparte s'était avancé vers la Syrie; la fortune couronna ses armes à El-Arisch, à Jaffa, où il toucha des pestiférés recueillis dans un hôpital; enfin au Mont-Thabor, lieu où se transfigura le rédempteur du monde. A Saint-Jean-d'Acre, la vieille Ptolémaïs, la fortune infidèle le contraignit d'en lever le siége; il échoua là où avait échoué saint Louis. De retour en Egypte, il vengea à Aboukir même la défaite éprouvée par la marine, et, dans l'automne de 1799, échappant aux investigations de l'escadre anglaise commandée par Nelson, il arriva avec quelques-uns de ses braves compagnons au port de Fréjus, où la population tout entière le salua comme un libérateur, et fit éclater un enthousiasme qui se renouvela sur toute la route qu'il parcourut de la Méditerranée à Paris. En partant d'Egypte, il avait laissé le commandement de son armée à Kléber qui, peu de temps après, mourut au Caire, assassiné par un Arabe; ensuite le commandement tomba entre les mains douteuses du général Menou, renégat de l'Eglise, et qui, après s'être fait mahométan, dut signer la capitulation à la suite de laquelle l'armée française évacua l'Egypte. Le débordement momentané de la France sur l'Egypte eut le même effet que le débordement du Nil y produit chaque année; elle y déposa, avec le limon de la guerre, des sucs généreux et producteurs.

Pendant l'année que remplit l'expédition d'Egypte, sous le commandement de Bonaparte, des négociations, entamées à Rastadt avec l'Autriche, poursuivirent leur cours jusqu'au moment où elles furent brusquement rompues par l'assassinat des plénipotentiaires français, Bonnier, Roberjot et Jean Debry. Le directoire accusa l'Angleterre de ce crime: c'était à tort; il fut commis sans sa participation, sans l'assentiment de l'Autriche; il fut commis à la seule instigation de la reine Caroline des Deux-Siciles, conseillée par son ministre Acton. Durant la même période de temps, les Russes, commandés par Souwaroff, firent une irruption en Italie et y reprirent momentanément les conquêtes des années précédentes. Un nommé Scherer, qui commandait l'armée française en Italie, immortalisa son nom par une fuite; les pays conquis et abandonnés furent en proie aux déprédations des chefs, la convoitise et l'immoralité s'étendant du centre aux extrémités. En Suisse cependant, et notamment à Zurich, Masséna arrêta le torrent du Nord, et la gloire facile de Souwaroff se brisa contre la sienne, tandis qu'à Novi, un habile général, et, ce qui était plus rare alors, un homme de bien, Joubert, perdait la bataille et la vie sans encombre pour sa renommée. A l'intérieur, tout allait de mal en pis; le directoire n'avait pour appui que des créatures incessamment occupées à dévorer les débris de la fortune publique. Le directoire subissait quelques changements de personnes, en demeurant sous la honteuse influence de Barras; à la Réveillère et à Merlin succédaient Moulins et Roger-Ducos. On s'apprêtait, presque sans ressources, à une guerre générale imminente. Une armée combinée d'Anglais et de Russes était descendue en Hollande. On ne se procurait de l'argent qu'à l'aide d'emprunts forcés, pour avoir des hommes, il fallut également établir une conscription forcée: ce fut enfin le système de la terreur, plus la dépravation et moins la grandeur du courage, moins cette énergie qui donne au crime lui-même une apparence d'héroïsme. Les restes du parti patriote se déchaînaient contre le directoire, qui leur répondait en faisant jeter en prison une poignée de journalistes, et qui, pour sauver la patrie menacée de toutes parts, autant au dedans qu'à l'extérieur, ne concevait pas d'autre moyen que de déclarer la patrie en danger. Tel était l'état des choses quand Bonaparte débarqua à

Fréjus. Faisons cependant observer que l'armée anglo-russe avait déjà évacué la Hollande.

Au moment de l'arrivée de Bonaparte à Paris, les cinq directeurs étaient Barras, Siéyes, Moulins, Roger Ducos et Gohier : Gohier, républicain simple et de bonne foi, mais sans aucune portée, présidait le directoire L'abbé Siéyes, ancien membre de l'assemblée constituante, où il s'était fait remarquer par quelques écrits niveleurs, passait pour être la bonne tête de la pentarchie directoriale ; rigide en théorie, il se montra souple en action, comme le sont, en général, les hommes cupides. Barras avait contribué à la fortune de Bonaparte en lui déléguant, le 13 vendémiaire, le commandement dont il était chargé, ensuite en lui faisant épouser Joséphine de la Pagerie, veuve du vicomte de Beauharnais, victime de la révolution, et enfin en lui faisant obtenir, après son mariage, le commandement en chef de l'armée d'Italie. En dehors du directoire, trois hommes avaient montré une incontestable supériorité dans divers ministères : Bernadotte à la guerre, Talleyrand aux relations extérieures, et Fouché au ministère de la police. Bernadotte, habile général, était un homme de conscience et de droiture ; les deux autres, voués au culte de la ruse, se montraient déjà fidèles au gouvernement à naître, en trahissant le gouvernement qui avait placé en eux sa confiance. Siéyes aussi, tout directeur qu'il était, contribua au renversement du directoire; le pusillanime Barras n'osa point s'y opposer ; et d'ailleurs, on peut dire que, la veille du 18 brumaire, le gouvernement directorial n'existait que sur la minute de la constitution de l'an III, prête à tomber avec lui dans un abîme. On méprisait le directoire, et tout gouvernement méprisé dure peu ; il ne lui restait pour appui que quelques démagogues dont le levain révolutionnaire fermentait encore dans des conciliabules et au sein des deux chambres : le conseil des cinq-cents et le conseil des anciens.

CONSULAT.

Un jour nouveau va luire pour la France; au désordre va succéder l'ordre; avec la confiance nous allons voir renaître le crédit, la force succéder à la faiblesse, la volonté à l'indécision, la gloire à la honte. Ne demandons donc point où était le droit quand s'accomplit la belle révolution du 18 brumaire ; avouons, au contraire, que nous ne savons donner le nom de révolution qu'à ce qui détruit, et jamais à ce qui répare. A nos yeux, le 18 brumaire fut un acte de contre-révolution dans les choses, sans acception des personnes. Reportons-nous au temps, et revoyons cette longue série de restaurations qui, sans secousses et de progrès en progrès, transforma, en l'espace de quatre années, la république en empire. Après cela, respectons la croyance de ceux qui voient un attentat à la représentation nationale dans l'envahissement du conseil des cinq-cents à Saint-Cloud ; ne leur demandons même pas pourquoi ils n'incriminent point également ces bandes armées et furieuses qui s'en venaient aux abords de la convention pour en exiger des têtes. Ainsi donc, considérons seulement le 18 brumaire comme un fait, mais comme un fait heureux pour la France, quand même nous n'approuverions pas la fondation d'un empire et d'une nouvelle dynastie.

Le matin de la journée décisive, le général Bonaparte, investi du commandement des troupes composant la première division militaire, disait à ses amis : Ce soir, au Luxembourg ou à la Force. Il coucha au Luxembourg. A la constitution de l'an III succéda une autre constitution, dite de l'an VIII. Elle instituait trois consuls, un sénat conservateur, un corps législatif muet et un tribunat. Bonaparte, élu premier consul, le fut d'abord pour cinq années seulement : c'était plus que ne dura le consulat. Cependant il fut successivement investi, toujours avec l'assentiment de la majorité des assemblées primaires, de la puissance consulaire pour dix ans et à vie. Il eut momentanément deux collègues transitoires, auxquels succédèrent promptement Cambacérès et Lebrun. Fouché et Talleyrand entrèrent dans la composition du ministère. Talleyrand conseilla à Bonaparte, et ses conseils furent écoutés, de laisser à l'un de ses collègues la haute main sur les affaires de la justice, à l'autre sur les affaires financières; par ce moyen, la politique extérieure et intérieure, les armées de terre et de mer, tout ce qu'il y a de virtuel dans l'action d'un gouvernement, demeurèrent exclusivement dans les attributions du premier magistrat de la république : c'était recréer le pouvoir royal sous une autre dénomination. A l'exception de ceux qui, par position, le haïssaient, soit qu'ils fussent attachés à l'ancienne famille royale, soit qu'ils regrettassent les utopies sur lesquelles étaient fondés les derniers gouvernements, tout le monde, l'histoire à la main, doit reconnaître que le premier consul ne se servit de ce pouvoir que pour opérer une régénération sociale que la France entière invoquait. Ajoutons que les circonstances lui étaient prodigieusement favorables, car autre chose est de succéder à un gouvernement sans

consistance morale, sans appui dans aucune opinion avouée, ou bien de profiter d'une secousse pour se substituer à un gouvernement établi, et qui a des racines dans le passé et l'assentiment d'une partie au moins de la nation. Il n'y eut pas, dans les provinces, une localité qui ne s'associât à l'enthousiasme de la capitale, quand on vit Bonaparte rétablir de sa main puissante les institutions demeurées dans les mœurs et dans les croyances, et balayer les immondices révolutionnaires dont était encore jonché le sol de la patrie. Conservant la division du territoire en départements, il institua des préfets, à l'instar des anciens intendants. Il se fit fort par sa confiance en lui-même Il fonda un conseil d'Etat composé de l'élite des hommes d'un vrai mérite, quels qu'eussent été leurs antécédents; il n'éloigna point les conventionnels des services publics, tout en saisissant les occasions de manifester l'horreur que lui inspiraient les actes monstrueux auxquels ils avaient pris part: ainsi il condamnait la mort de Louis XVI devant ceux qui l'avaient votée; ainsi, deux mois après son avénement au consulat, il ne voulut pas permettre que la fête sacrilége du 21 janvier fût célébrée. Le directoire, avec sa loi des otages, avait encombré de prisonniers les maisons de détention, et jusqu'aux châteaux qui leur servaient de succursales; dès les premiers jours de son pouvoir, il les rendit à la liberté, et révoqua du même trait de plume l'emprunt forcé de cent millions, bienfaits à peine espérés quelques jours auparavant. Sous le directoire, la porte de l'émigration s'était entr'ouverte avec discrétion; sous le consulat, elle fut ouverte à deux battants pour tous les émigrés qui voulurent faire acte de soumission au nouveau gouvernement. Bonaparte chercha à cicatriser toutes les plaies et s'appliqua particulièrement à guérir celle qui était encore vivace dans la Vendée, car rien ne lui était plus odieux que l'idée des guerres civiles, les prêtres ne furent plus poursuivis ou persécutés; le saint tabernacle ne fut plus à l'index, et sa première pensée se porta vers le rétablissement du culte catholique, ce qui amena bientôt avec la cour de Rome l'ouverture des négociations d'où sortit le concordat.

Tels furent les actes qui signalèrent les cent jours que Bonaparte passa au Luxembourg, au lieu même qu'avaient habité les directeurs. Au printemps de l'année, il dédaigna cette demeure et s'installa aux Tuileries, où sa première pensée fut un souvenir de Louis XVI et ces mots sa première parole: Qu'ils y viennent! faisant allusion aux atrocités du 10 août, dont il avait été témoin. La translation aux Tuileries du chef du gouvernement fut un acte significatif pour quiconque savait lire dans l'avenir: peu de personnes s'en effrayèrent.

En même temps qu'il appliquait ses soins à réparer l'intérieur de l'édifice social, Bonaparte s'occupait, avec une égale activité, des affaires du dehors, parfaitement secondé en cela par le ministre des relations extérieures, dont la sagacité éclairait son génie. Mais, au dehors de la France, l'établissement du nouveau gouvernement n'avait pas trouvé les mêmes sympathies qu'au dedans. Peu habitué encore aux formes de l'étiquette, cette niaiserie utile, le premier consul, en sa qualité de chef du gouvernement français, écrivit directement au roi d'Angleterre, pour lui demander de mettre un terme aux malheurs de la guerre entre les deux nations. Ce fut le ministre des affaires étrangères de la Grande-Bretagne qui répondit au ministre des relations extérieures de France, et encore sa lettre était-elle composée de ces élusions polies dont la diplomatie possède le secret. L'Angleterre ne voulait point la paix avec la France; elle la voulait d'autant moins que le gouvernement français offrirait plus de chances d'ordre, de stabilité et de durée. Elle aurait plutôt traité avec le directoire qu'avec Napoléon dans la plénitude de sa puissance. Cela est vrai, malgré la paix conclue dans la seconde année du consulat, car cette paix ne fut, de part et d'autre, qu'une concession faite par les deux gouvernements aux deux nations qui la voulaient. On peut établir, comme une règle immuable dans les relations des deux puissances entre elles, que, quand elles seront en paix, c'est que l'Angleterre croira n'avoir rien à redouter de sa rivale; aussitôt que l'Angleterre nous estime assez pour nous craindre, elle nous suscite la guerre. Tout le reste n'est que de la politique de circonstance. Ainsi, à cette époque, l'Angleterre continua ses brigues et ses subsides pour ameuter encore l'Europe contre la France. L'Autriche, humiliée, dut saisir l'occasion de se venger de ses humiliations; la Prusse, prudente par expérience, se tint, autant qu'elle le put, en dehors de la coalition; et bientôt nous allons voir le premier consul se replacer à la tête de l'armée, accomplir le miraculeux passage des Alpes au Saint-Bernard, et dans une courte campagne, dans la seule bataille de Marengo, ressaisir ses conquêtes et réduire de nouveau l'Autriche à la nécessité d'entrer encore en négociations. Ces faits et leurs conséquences sont gravés dans la mémoire de tous les hommes; ils vivraient comme les grandes traditions du commencement du dix-neuvième siècle, alors même que l'histoire n'aurait pas pris le soin de les enregistrer dans ses annales. Cependant un grand changement était survenu dans le Nord; d'hostile qu'il avait été envers la France, l'empereur Paul Ier

devint l'admirateur enthousiaste du premier consul. La cause de ce changement était le renvoi à l'autocrate, sans rançon, de ses troupes faites prisonnières dans les dernières affaires de la Hollande. Ces troupes avaient été rendues équipées à neuf et sans stipulation d'échange. La conversion de l'empereur Paul alarma les cabinets coalisés ; tous s'en plaignirent, et l'Angleterre agit. Le lord Whitworth, ambassadeur de Londres à Saint-Pétersbourg, retiré à Riga, puis à Kœnigsberg, ourdit la trame contre l'empereur ; il périt assassiné dans son palais par les frères Platon et Valérien Subow, agissant sous la protection du comte de Pahlen, gouverneur militaire de Saint-Pétersbourg et favori de l'empereur. Alexandre succéda à son père sur le trône des czars, témoin non agissant, mais non opposant de la mort de son père. Une révolution de palais n'était point une nouveauté en Russie.

Dans la campagne de Marengo, le premier consul ne commanda point nominativement l'armée française; la constitution le lui interdisait : il tourna donc la position. L'issue de la journée fut douteuse jusqu'au soir, quand une charge de cavalerie, exécutée par le général Kellermann, fils du vainqueur de Valmy, décida la fortune, secondé qu'il fut par l'arrivée d'un corps de troupes revenant d'Égypte et commandé par Desaix. Desaix paya sa gloire de sa vie ; il tomba, frappé à mort, sans proférer un seul mot. Mais déjà la flatterie s'infiltrait autour du premier consul, et sa voix, faisant parler les morts, plaça dans la bouche de Desaix mourant un mot qui était bien dans son caractère, mais qu'il n'eut pas le temps de prononcer : Allez dire au premier consul que je meurs avec le regret de n'avoir pas fait assez pour lui et pour la France.

Il faut avoir vécu à cette époque pour se faire une idée de l'enthousiasme qui accueillit le premier consul lors de son retour à Paris, après la victoire de Marengo : c'était une haute justification du 18 brumaire. Vers ce temps, Washington mourut en Amérique ; vers ce temps aussi, commençant à rattacher le passé au présent par de légitimes hommages rendus à la mémoire d'un héros, les dépouilles de Turenne furent solennellement inaugurées aux Invalides, que l'on appelait encore le temple de Mars. Les consuls assistèrent à la cérémonie, durant laquelle un courrier apporta la nouvelle de la reddition des places d'Ulm, Philipsbourg et Ingolstadt, ce qui était un gage de la paix souhaitée avec l'Autriche. Moreau s'était immortalisé à Hohenlinden, comme il l'avait fait précédemment dans une savante retraite. Moreau, avec un génie militaire supérieur, mais une beaucoup moins grande ténacité de caractère, ne fut pas sans quelque analogie avec le marquis de Lafayette, en ce sens qu'il devint un drapeau autour duquel se rangèrent les mécontents de l'armée, c'est-à-dire ceux qui nourrissaient encore les idées républicaines pour lesquelles ils avaient si vaillamment combattu. Moreau, le second des généraux qu'enfanta la république, n'était plus rien, séparé de son armée ; il était descendu de son rang, dans la journée du 18 brumaire, en acceptant la charge de garder les directeurs consignés au Luxembourg ; il éprouva le malheur réservé à tous les hommes qu'un parti met à sa tête, sans qu'ils aient osé s'y placer eux-mêmes et s'y tenir à tous risques et périls. Des femmes s'en mêlèrent, on suscita en lui une jalousie qu'il n'avait pas, on le fit croire à une jalousie qui n'existait pas davantage, et il finit par s'effacer, comme on le verra plus tard, dans une conspiration dont il ne fut qu'un complice timide, alors que la seule justification, possible pour lui, eût été de s'en déclarer audacieusement le chef et l'auteur.

Avant de parler des conspirations ourdies contre la vie du premier consul, tant par les républicains que par les royalistes, signalons les grandes institutions et les principaux événements qui marquèrent le consulat. Parmi les institutions les plus virtuelles, celles qui devaient survivre aux chances de la fortune furent, sans contredit, le code civil et la légion d'honneur. Celle-ci nous offrira l'occasion de faire ressortir avec quel soin le premier consul s'appliquait à monarchiser les institutions républicaines. La république décernait, à titre de récompenses nationales, des sabres, des fusils, des baguettes d'honneur, aux officiers, aux soldats, aux tambours qui s'étaient distingués par une action d'éclat; cela fut, si l'on peut ainsi dire, le noyau de la légion d'honneur, dont le ruban fut de la même couleur que le ruban de l'ordre de Saint-Louis. Par une conséquence naturelle de la pensée qui lui avait fait prendre le titre de membre de l'Institut avant celui de général en chef, lors de son arrivée en Egypte, Bonaparte confondit dans le même ordre et appela à la même distinction le mérite civil et le mérite militaire. On en murmura dans les rangs de l'armée ; et cette croix, que bientôt on allait souhaiter aux dépens d'une blessure ou d'un membre mutilé sur un champ de bataille, on la considéra d'abord, sinon avec dédain, au moins avec une extrême froideur. La volonté arrêtée du premier consul ne s'en effaroucha point. Aux insignes de la république il substitua le vieux coq gaulois, destiné à replier ses ailes devant l'aigle des Césars. Quant au code civil, résultat de tant de travaux émanés des meilleures têtes du conseil d'Etat et auxquels le premier

consul prit une si grande part, nous n'avons rien à en dire, puisqu'il est devenu le code universel des nations qui l'ont adopté et de celles qui en invoquent les bienfaits. A ces institutions il faut en joindre d'autres et placer en première ligne le concordat avec le saint-siége. Les églises rouvertes, la présence de cardinaux à Paris, une chapelle réorganisée aux Tuileries, des aumôniers attachés à la nouvelle cour, les fonctions sacerdotales rémunérées par le gouvernement étaient des choses redevenues nouvelles; tant il avait fallu parcourir de chemin en peu de temps pour effacer le souvenir de l'athéisme hautement professé, de l'idolâtrie de la Raison instituée par Robespierre, et des sottes rêveries des théophilanthropes. Le costume, chose qui n'est pas puérile en France, subit aussi des modifications qui le rapprochèrent du costume de l'ancien régime; l'habit habillé reparut peu à peu, la toilette des hommes eut insensiblement quelque chose de moins théâtral, de plus décent et de plus somptueux; les livrées galonnées reparurent derrière les équipages, en attendant les armoiries d'un nouveau blason; les bas de soie, les souliers à boucles, l'épée civile, se glissèrent sur le parquet des Tuileries, qui, depuis le 10 août, était habitué à retentir du bruit des bottes et des éperons. Le premier consul exclut de la cour consulaire les femmes que le scandale avait rendues célèbres, sans en excepter celles que des circonstances précédentes avaient mises en relations intimes avec sa femme. Le luxe des ameublements rendit au commerce de Paris l'espérance et la vie, et l'usage de la soie et des velours rouvrit les fabriques de Lyon, fermées depuis la terreur. Les femmes reprirent le titre de madame, substitué à celui de citoyenne, en attendant que la dénomination de monsieur remplaçât celle de citoyen. Si le décadi, si le calendrier républicain ne furent pas encore officiellement exclus des actes civils et publics, ce fut le dimanche que l'on entendit la messe; le 1er de janvier redevint un jour de fête dans les familles, et la Noel fut célébrée le 25 de décembre. Les statues de fameux républicains de Rome, les bustes de tribuns furent exilés des Tuileries, où la politesse et l'urbanité rentrèrent sous les auspices de madame Bonaparte; enfin on reconquit pied à pied, incessamment, sans faire de halte, les usages, les coutumes, et, bientôt après, jusqu'aux ridicules de l'ancienne civilisation. Le palais du premier consul eut, pour en faire les honneurs, des préfets du palais, des introducteurs d'ambassadeurs, et sa femme fut environnée de dames d'honneur et de dames de compagnie. Comme le dit alors M. de Talleyrand, il fallut réapprendre à marcher sur du parquet.

Ce retour vers le passé ne se borna poin l'intérieur de la maison du premier cons il se répandit dans tout Paris, où quelq rares salons en avaient gardé le trésor, et, là, dans toute la France. Ceux que la révol tion n'avait pas totalement ruinés, ceux d émigrés rentrés que la confiscation n'avait p radicalement dépouillés, osèrent faire mont de leur fortune, la propriété étant entour d'un respect inviolable. L'immoralité, fraude, la richesse mal acquise durent se di simuler à leur tour, le premier consul, di les premiers jours de son avénement au pou voir, ayant déclaré une guerre implacable au tant que légitime aux traitants, aux fournis seurs, enfin à tous les spoliateurs des denier publics qui pullulaient alors sous diverse dénominations. A quelques-uns il fit rendre gorge, éprouvant le regret de ne pouvoir les atteindre tous. En même temps il augmentait sa maison militaire; la garde des consuls prenait un accroissement considérable; ses plus valeureux, ses plus fidèles compagnons d'armes en recevaient les commandements: c'était Lannes, c'était Bessières, c'était Murat, déjà devenu son beau-frère par son mariage avec Caroline, la plus jeune de ses sœurs, quand il habitait encore le Luxembourg. Près de sa personne, il avait pour aides de camp ceux qui l'avaient accompagné sur les champs de bataille d'Italie et d'Egypte, essaim de braves, tous jeunes encore, parmi lesquels se distinguaient Marmont et Junot, auquel il confia le gouvernement de Paris. Tous alors paraissaient plus attachés à sa personne qu'à sa fortune; ils n'avaient pas respiré durant quatorze années l'air des cours. Berthier, qui ne l'avait jamais quitté depuis son arrivée en Italie, le secondait merveilleusement bien dans tout ce qui touchait aux affaires de la guerre; dans son affection, dans sa juste confiance, Duroc tenait la première place, Duroc dont le nom est aussi inséparable de celui de Napoléon que le nom d'Ephestion d'Alexandre, le nom de Sully de notre Henri IV.

Maintenant, contraint de céder à la nécessité de faire un choix parmi les événements qui se pressent pendant le consulat, nous nous bornerons à trois principaux, auxquels s'en rattachent de secondaires, mais non sans importance: nous voulons parler de la paix conclue, par les traités d'Amiens et de Lunéville, avec l'Angleterre et l'Autriche; des armements qui suivirent la rupture avec l'Angleterre, dont le prétexte fut la possession de l'île de Malte, reprise par les Anglais; et enfin des conspirations qui se succédèrent contre le premier consul, et dont la dernière, si fatalement marquée du sang d'un Condé, finit où commence l'empire. Il ne faut point perdre de vue

à quel degré d'avilissement était retombée la France pendant la dernière année du règne directorial, pour bien apprécier sa miraculeuse résurrection, accomplie en deux ans. Ce fut, en effet, au printemps de l'année 1802, que, le concordat déjà conclu avec la cour de Rome, furent signés les traités d'Amiens et de Lunéville. La France, Paris surtout, offrit un spectacle redevenu nouveau à force d'etre ancien et inaccoutumé pendant le cours de la révolution. Depuis plus de dix ans, on n'avait, pour ainsi dire, point vu d'étrangers à Paris : ils y abondèrent de toutes parts. L'espérance rentra avec la paix, et chacun respirait un air que nous serions tenté d'appeler désinfecté. Malheureusement la paix avec l'Angleterre ne fut qu'une trêve d'un an; elle portait en elle la cause de sa propre destruction : le mauvais vouloir des deux parties contractantes. L'Angleterre, effrayée de l'impulsion progressive donnée si rapidement à sa rivale par une main habile, jugea, par l'organe de M. Pitt, que la France n'était pas encore assez saignée. Le système de Pitt prévalut; Fox, qui l'avait momentanément remplacé dans la direction du cabinet de Londres, dut le laisser reprendre ses anciennes fonctions, et la rupture éclata avec d'autant plus de violence qu'elle avait été longtemps comprimée. La parole hautaine de lord Whitworth, ambassadeur d'Angleterre, irrita le premier consul. Ce nom de lord Whitworth, il faut le reconnaître, portait avec lui quelque chose d'insolent, de menaçant peut-être : on se souvenait que ce diplomate avait assisté aux derniers moments de Paul I[er]. Le premier consul ne sut point, en cette circonstance, commander à son irascibilité; dans sa colère, chose injustifiable dans un souverain, il commit la faute de retenir prisonniers en France les naturels anglais que la confiance y avait attirés. De là cette guerre de représailles, en dehors du droit des gens, en dehors de l'humanité, qui fit périr si misérablement tant de nos concitoyens sur les pontons de la Grande-Bretagne. Alors, plus que jamais, éclata l'incroyable activité du premier consul, activité que son impulsion rendait communicative. Partout on arma; dans tous les ports, à Paris même, on construisit en grand nombre des bateaux que l'on crut destinés à effectuer une descente en Angleterre. Nous affirmons que tel ne fut jamais sérieusement le projet de Bonaparte. Il voulut agglomérer ses troupes sur un point et se faire défier par ses ennemis : il y réussit au camp de Boulogne, d'où il observa l'Europe, prêt à fondre sur le point qui se trouverait menacé.

Maintenant, parlons des attentats contre la vie du premier consul; ces attentats furent nombreux et présentèrent des caractères différents. Le fanatisme républicain arma Seracchi et Arena d'un poignard; ils échouèrent. Deux séides de l'ancienne monarchie conçurent et effectuèrent l'infernale machine du 3 nivôse; d'autres conspirations furent déjouées et leurs chefs punis. Ces attentats tenaient sans doute à la politique; mais aucun d'eux ne présenta de circonstances aussi compliquées que la conspiration qui signala le printemps de l'année 1804. Là, l'ancien régime et la Vendée donnaient la main à la république mécontente, et les noms de Moreau et de Pichegru se trouvèrent associés à ceux de Polignac, du marquis de Rivière, de George Cadoudal, homme héroïque dans son parti. Justice fut faite en ce qui concerna les hommes pris en flagrant délit de conspiration; le cours en fut suspendu à l'égard des deux frères Polignac et du marquis de Rivière; George refusa sa grâce; Pichegru s'étrangla dans sa prison. Mais un malheur, un crime, une faute s'attacha à cette malheureuse affaire : soit qu'il y ait eu malentendu, soit que les conseillers intimes du premier consul l'aient incité à prononcer la mort du duc d'Enghien, ce qu'il y a de certain, c'est que l'exécution du meurtre fut trop rapide pour que l'on puisse excuser ceux qui l'ont dirigé; de plus, le ministre des relations extérieures, Talleyrand, justifia la violation du territoire neutre du grand-duché de Bade, d'où l'infortuné prince venait d'etre violemment enlevé. Ce n'est point une preuve, mais c'est une chance de culpabilité possible. Ceux qui ont connu, comme nous, le caractère de Napoléon, savent qu'il ne fallait jamais obéir trop vite à ses ordres; que sa seconde pensée était presque toujours la réparation d'un premier mouvement, mais que, toutefois, une chose faite, il la couvrait de son approbation, ne voulant pas laisser supposer que qui que ce fût ait osé agir sans son ordre.

EMPIRE FRANÇAIS.

La fondation de l'empire, le 18 de mai 1804, suivit immédiatement la dernière tentative contre la fortune et la vie du premier consul. A proprement parler, ce n'était point une fondation neuve; l'édifice était construit pièce à pièce depuis quatre ans, il n'y avait plus que des changements de noms à établir. C'est ainsi que l'on fonde des Etats, quand le terrain est préparé, quand les mœurs, les coutumes, les usages ont sanctionné d'avance un ordre de choses nouveau substitué à un ordre de choses précédent et de nature contraire. Une grande solennité religieuse, le couronnement de l'empereur, par le pape,

dans l'église de Notre-Dame de Paris, renouvelant les grandes consécrations inusitées depuis les rois de la seconde race, plaça le nouvel empire et ensemble le nouvel empereur sous le manteau de l'Église.

Dans l'intervalle qui sépara la fondation de l'empire du sacre de Napoléon, les grandes choses qui s'accomplirent plus tard fermentèrent dans leur germe. Le Portugal avait reçu de la France des ambassadeurs tout-puissants, de quasi vice-rois, opposés à l'influence de l'Angleterre dans l'ancienne Lusitanie : ceci avait suivi la rupture de la paix d'Amiens. En Espagne, l'influence française s'exerça aussi heureusement, que fut malheureusement établie, quelques années après, une domination directe. Delà les Alpes, on s'occupa de convertir à la nouvelle religion politique de la France les Etats que la propagande révolutionnaire avait précédemment républicanisés : on les avait faits libres, on leur imposa le même maître. Ces conquêtes, pour la plupart acquises, se transmutèrent à coups de décrets, devant lesquels tombèrent les républiques cisalpine et ligurienne, et s'élevèrent à leur place le royaume d'Italie, l'Etat de Gênes, annexé au Piémont, dont la réunion forma, en 1807, un gouvernement général des départements au delà des Alpes, faisant partie de l'empire français. Presque en même temps, la Toscane, y compris les Etats de Lucques et de Piombino, dont la puissance consulaire avait investi, à titre de roi, un infant d'Espagne, fut aussi transformée en gouvernement général ; et, peu après, les Etats Romains furent divisés en départements du Tibre et du Trasimène. Au printemps de 1805, l'empereur fut couronné roi d'Italie à Milan ; il ceignit, à cette occasion, la vieille couronne de fer des rois lombards, et dit, comme Didier et Charlemagne, en la posant sur sa tête : « Dieu me l'a donnée ; gare à qui la touche. » C'était une de ces formules jactantes et ambitieuses que le temps fait évanouir, par la raison toute simple que l'avenir n'appartient point aux hommes.

Cependant, tandis que l'empereur ajoutait une couronne royale à sa couronne impériale, le pape mécontent, et ce qu'il y eut de plus fâcheux, mécontent à juste titre, était retourné à Rome. La chrétienté fut divisée d'opinion sur le grand acte que Sa Sainteté avait cru devoir accomplir exclusivement dans l'intérêt de l'Église, dont la propension incline toujours un peu du côté de la puissance. En même temps l'Angleterre, redoutant ou feignant de redouter une tentative de Napoléon sur son île, redoublait ses brigues et ses menées auprès des cabinets d'outre-Rhin. Opposant ses subsides aux décrets de Napoléon, elle plaça Vienne, Berlin, Saint-Pétersbourg et les électeurs déjà sur leur déclin, entre deux terreurs : la crainte de la France et la crainte de l'Angleterre. Ce fut la France que l'on redouta le plus, son action sur le continent, soutenue de l'audace heureuse de son chef, offrant des dangers plus immédiats. La terreur du péril en aggrava les résultats. L'empereur, apprenant à Gênes l'attaque projetée de l'Autriche revint rapidement en France, fit refluer sur le Rhin les flots de sa grande armée, encore cantonnée sur les côtes de la Manche. La Russie était alliée à l'Autriche pour cette guerre. La politique timorée de la Prusse ne lui permit pas d'y prendre part : la Prusse expia, l'année suivante, la pusillanimité et la malveillance de ses tergiversations.

A peine le Rhin passé, Napoléon, à la tête des Bavarois, ces vieux et bons alliés de la France, culbute, aidé de ses lieutenants, les phalanges autrichiennes. Ney consacre sa gloire à Elchingen. L'empereur arrive à Ulm, ce boulevard de l'Autriche, pour y voir défiler devant lui une armée de 27,000 hommes, prisonnière de guerre, commandée par Mack, dont le nom augmenta le nombre des noms flétris par l'histoire. D'Ulm, Napoléon marche rapidement sur Vienne ; le Danube est franchi comme le Rhin ; les obstacles tombent devant ses armes triomphantes, et il n'a, pour ainsi dire, qu'à frapper aux portes de la capitale de l'empire germanique pour se les faire ouvrir. Au delà de Vienne, les Russes l'attendent ; ils ont à leur tête leur jeune empereur Alexandre. Les trois empereurs se trouvent en présence, un d'un côté, deux de l'autre, comme ils le seront encore, huit ans plus tard, sur les hauteurs de Dresde, après des amitiés ridiculement manifestées, après des alliances de consanguinité, mais avec d'autres chances réservées par la fortune. Le 2 de décembre 1805, un an, jour pour jour, après le couronnement de Napoléon, une grande bataille est donnée ; elle grave à jamais dans les fastes glorieux de la France le nom, jusque-là ignoré, du village d'Austerlitz, en Moravie. L'armée russe est détruite, comme l'était déjà l'armée autrichienne. La paix est conclue à Presbourg ; mais les clauses du traité en sont trop évidemment dictées par le vainqueur, pour qu'elle offre aucune chance de durée.

Les résultats de la première campagne de Vienne furent immenses, en ce sens qu'ils détruisirent les vieilles institutions de l'empire germanique, à la tête desquelles il faut placer l'empire germanique lui-même. Les électeurs de Bavière, de Wurtemberg et de Saxe furent élevés au rang de rois ; leur territoire fut agrandi aux dépens de l'Autriche, si impru-

demment indemnisée du côté de l'Italie, tandis qu'elle aurait dû l'être le long du cours inférieur du Danube; l'ordre teutonique fut détruit; une fille du nouveau roi de Bavière épousa Eugène de Beauharnais, vice-roi d'Italie et fils adoptif de Napoléon. L'empereur sévit, dans un bulletin de la grande armée, contre la reine Caroline des Deux-Siciles, cette indigne fille de Marie-Thérèse, cette sœur, plus indigne, de Marie-Antoinette : il la traita de nouvelle Frédégonde. Il n'est pas toujours d'une bonne politique de dire ce qui est vrai. Si un souverain flétrit une couronne portée, comment fera-t-il respecter la sienne, quand sonnera l'heure des revers? Nous n'absolvons pas de blâme tous les faits que nous rapportons ; mais en même temps nous devons convenir, en nous reportant à l'époque où ils s'accomplirent, qu'ils furent accueillis avec un enthousiasme général, excepté par ceux dont les intérêts et les espérances furent froissés, et le très-petit nombre d'hommes privilégiés dont l'intelligence sait lire dans les éventualités de l'avenir. Tel fut le ministre Talleyrand, qui commença dès lors à s'effrayer de la tendance de l'empereur à compliquer les intérêts de la France des intérêts privés de sa famille. La reine Caroline fut chassée de Naples, on y érigea un nouveau trône pour le frère aîné de Napoléon, Joseph Bonaparte, lequel, un an après, céda cette préfecture, portant droit de couronne, à Murat, leur beau-frère, homme chevaleresque et d'une intrépidité à toute épreuve. Alors Joseph fut investi du trône d'Espagne. Peu après Napoléon fonda en Allemagne le royaume de Westphalie pour son jeune frère Jérôme, homme incapable de toute autre chose que de diriger des fetes et de faire briller dans un bal des insignes de royauté, sans qu'il y ait d'homme dessous. Ces diverses élévations à des trônes ne furent toutefois point simultanées ; avant d'être roi de Naples, Murat fut créé grand-duc de Berg. Les fondations des trônes de Westphalie et d'Espagne résultèrent, la première, de la campagne d'Iéna et de Friedland, couronnée de la paix de Tilsitt; la seconde, d'un concours de circonstances auxquelles le hasard ne fut peut-être pas étranger, et du consentement tacite de l'empereur Alexandre, lors de l'entrevue d'Erfurth dans l'automne de 1808.

On nous pardonnera sans doute, si, au lieu de dérouler tant d'événements un à un, nous les groupons par analogie, au mépris de l'ordre chronologique; en cela, nous cherchons à nous montrer fidèle au système que nous avons adopté pour cette histoire depuis le commencement de la révolution, système qui consiste à sacrifier les faits aux idées qui en surgissent. Consignons toutefois ici comment ce qui resta encore d'incomplet dans l'absolutisme de l'empire, après Austerlitz, en disparut tout à fait après la paix de Tilsitt. La Prusse, comme on l'a vu précédemment, n'avait eu ni le temps ni peut-être le courage de faire cause commune avec l'Autriche et la Russie, lors de la coalition de ces deux puissances en 1805; elle ne tarda pas à se repentir de son inaction et fit d'immenses préparatifs de guerre, protestant toujours, en énonçant quelques griefs, de son désir de se maintenir en paix avec la France. Napoléon ne prit point le change et commença les hostilités, la guerre étant déjà moralement déclarée. Il marcha triomphalement jusqu'aux frontières extrêmes du territoire prussien; l'armée de Frédéric-Guillaume écrasée, dispersée à Iéna, fit de Berlin, pour le vainqueur, une seconde capitale avancée au centre de ses conquêtes. Là, toujours dominé par cette idée vraie que les coups qu'il portait sur le continent avaient pour but l'Angleterre, Napoléon renouvela des décrets déjà rendus à Milan, ayant pour but de fermer le continent au commerce de la Grande-Bretagne, décrets dont l'ensemble est enregistré, dans l'histoire, sous la dénomination de système continental. Ce système fut la plus grande et la plus heureuse pensée politique émanée du génie de Napoléon; mais, pour arriver à jouir des immenses avantages qu'il offrait, il fallait passer par une transition ruineuse, terrible, dont la durée était problématique. Rarement on peut faire un grand bien aux peuples, quand ce bien exige la coopération de leur patience. Cela dit, nous ne reviendrons plus sur le système continental, dont vivent encore des populations ingrates, quoiqu'il n'ait point été étranger, au moins comme prétexte, à la guerre de 1812 avec la Russie. Quant à présent, laissons aux deux grandes puissances du nord et de l'occident de l'Europe le temps de vivre en paix depuis Tilsitt jusqu'au passage du Niémen, fleuve limitrophe de la Russie, et que ne franchirent point les armées françaises en 1806.

La monarchie du grand Frédéric conquise en courant, les soldats de Napoléon trouvèrent d'autres soldats à combattre quand ils furent en présence des Russes. Il est bien de rendre justice à ses ennemis; et d'ailleurs, la facilité de la victoire a pour effet d'en atténuer le prix. Les journées d'Eylau et de Friedland, longtemps disputées, attestèrent la vaillance des vainqueurs et des vaincus. Napoléon professait la guerre et l'enseignait à ses ennemis. Il y avait avantage d'un côté et non pas honte de l'autre. Le territoire russe demeurait intact. Nulle circonstance ne fut plus favorable à la conclusion de la paix, une autre puissance

abattue se trouvant là pour accommoder à ses dépens les convenances des deux puissances supérieures. Au traité de Tilsitt, la conduite de Napoléon, tout exigeante qu'elle fût vis-à-vis la Prusse, son ennemie, fut honorable, si on la compare à celle d'Alexandre abandonnant les intérêts de son allié, du souverain dont l'armée avait servi d'avant-garde à la sienne, et qui, tout en succombant, avait, par sa lutte, fatigué les troupes françaises. Sur un bateau placé au milieu du Niémen, on sait comment les deux empereurs, dans des démonstrations d'amitié personnelle, renouvelèrent, à la dérision des peuples et des soldats, des conventions telles qu'auraient pu les conclure Charlemagne et Witikind, si le chef des Francs et le chef des Saxons eussent connu ces sortes d'accommodements mensongers. La paix de Tilsitt fut un grand fait qui désola l'Angleterre sans abattre sa pertinacité, et qui, sans rendre au monde la tranquillité, lui laissa le loisir de respirer encore pour un temps. Faisons observer que, durant cette campagne, l'Espagne était grosse des événements qui bientôt allaient s'accomplir, à l'effroi de ceux qui veulent trouver quelque chose d'honnête dans les familles souveraines. Ajoutons que l'activité de Napoléon ne s'endormait point sur les affaires de l'intérieur, et que, de son quartier général, il gouvernait et façonnait la France au gré de ses projets. Déjà il avait détruit l'isolement primitif de la couronne impériale, comprenant que, là où il n'y a point d'aristocratie fondée, un trône est sans base solide. Consul, il avait rétabli les maréchaux; empereur, il créa des principautés et des duchés; il s'environna de grands dignitaires de l'empire; il donna à ses maréchaux et à ses ducs l'investiture d'une victoire fameuse; les titres en furent pris, avec sobriété, dans les annales de la république, si ce n'est quand lui-même avait été vainqueur. Valmy seul devint un duché pour Kellermann; rien pour les campagnes de Kléber et de Moreau, rien pour celles de Marceau et de Hoche; mais le haut nobiliaire impérial devint comme un sommaire de l'histoire des campagnes d'Italie. Ainsi il se personnifiait encore dans les distinctions dont il décorait ses anciens émules, devenus volontairement ses sujets. Cependant, comme il manquait un lien hiérarchique entre les grands de l'empire et le peuple, il institua, au retour de Tilsitt, une noblesse héréditaire, subdivisée, après les princes et les ducs, en comtes, en barons et en chevaliers. Au même moment disparurent les derniers insignes de la révolution, transitoirement conservés. Napoléon, sur les monnaies, ne fut plus l'empereur de la république, il fut empereur par la grâce de Dieu, comme avaient été rois les descendants de Hugues Capet. Ce fut un singulier amalgame, dont la vanité fut la base, le mérite la justification, et le lien protecteur le génie d'un grand homme. Alors aussi Napoléon fit fouiller dans les cendres de l'antique Université de France pour y chercher quelque débris de la fille aînée de nos rois. A ses titres d'empereur des Français et de roi d'Italie, il joignait ceux de protecteur de la confédération du Rhin et de médiateur de la confédération suisse. Napoléon était à l'apogée de sa puissance et de sa gloire. L'Angleterre nous rongeait par les bords, mais sans pouvoir mordre le sol de l'empire. Elle avait échangé à Trafalgar, pendant la campagne d'Austerlitz, la perte de son amiral Nelson contre la perte de la flotte combinée de France et d'Espagne; elle s'étendait au dehors, soumettant ou inquiétant nos colonies ou celles de nos alliés. Dans ces circonstances complexes, les infamies réciproques du père et du fils attirèrent les yeux de Napoléon sur l'Espagne; et dès lors souffla sur la France, comme une vapeur funeste chargée de miasmes désastreux, un vent d'inquiétude qui pénétra jusqu'aux esprits incapables de comprendre ce que tous présagèrent par instinct.

Après trois mois de séjour à Paris, à son retour de Tilsitt, temps qu'il employa aux grandes organisations intérieures de l'empire, Napoléon partit pour Bayonne. M. de Champagny, homme de mérite et de haute probité, avait remplacé M. de Talleyrand au ministère des relations extérieures. Napoléon commençait à vouloir que ses conseillers se réduisissent au rôle d'approbateurs. M. de Talleyrand, rendu canoniquement à la vie civile par un bref du pape, était comblé d'honneurs et de dignités; l'empereur l'avait créé prince de Benevent et grand chambellan de l'empire; il perdit alors cette charge, et reçut en échange le titre de vice grand électeur de l'empire. M. de Talleyrand ne fut plus qu'une fois l'objet d'une haute distinction de la part de son maître, en l'accompagnant à Erfurth. Durant la période de temps qui se compose du consulat et de l'empire, et dont l'ensemble dura quatorze ans, des rois furent créés, des principautés fondées; mais l'histoire impartiale assignera un jour à M. de Talleyrand le second rang parmi les personnages illustres ou illustrés de cette époque, ou plutôt de ce siècle. Disgracié, on jugea, dans le monde politique qui savait la sagesse de ses prévisions, qu'il refusait son assentiment aux nouveaux projets de l'empereur, et, n'eût-on fait que le supposer, c'eût été encore donner un chef putatif aux mécontents. La disgrâce de M. de Talleyrand jeta quelque doute dans l'esprit

des hommes réfléchis; comme, plus tard, la disgrace de Fouché, duc d'Otrante, aliéna les hommes issus de la révolution; comme, enfin, la répudiation de l'impératrice Joséphine vint ensuite exercer sur un peuple, toujours superstitieux dans ses affections, nous ne savons quelle vague inquiétude de fatalité à venir.

L'Espagne était déjà occupée par les troupes françaises, quand Napoléon arriva à Bayonne. Un homme qui, malgré sa faveur adultère, n'aurait passé que pour médiocre si les événements n'eussent mis au grand jour son insuffisance, Godoy, surnommé prince de la Paix, après avoir traité de la fortune des Espagnes avec Ouvrard, le premier des agioteurs français, laissa traiter de leur existence avec le chef de l'empire. Charles IV et Ferdinand VII, le père et le fils, compétiteurs au trône, s'en vinrent, à Bayonne, se soumettre au jugement de l'empereur, ou plutôt se mettre à sa discrétion. Une fois de plus, la fable de l'*Huître et les Plaideurs* fut convertie en réalité, si ce n'est qu'au lieu de chacun une écaille, les deux rois reçurent l'un et l'autre, à titre d'asile, une captivité forcée. Quel abaissement pour des descendants de Louis XIV! Il y a donc des gens qui ne savent pas mourir! François Ier fut bientôt vengé de sa noble captivité. Cette malheureuse affaire d'Espagne détermina l'empereur à s'emparer de la Péninsule. D'abord, à la tête de ses troupes, il parut en vainqueur à Madrid, dont les portes lui furent ouvertes; il nomma ensuite son frère Joseph roi des Espagnes, ce dont il reçut, à Erfurth, l'autorisation de la Russie, sous la condition que cette puissance pourrait s'étendre en Orient et du côté de la Turquie. Les deux empereurs rêvèrent la consolidation de deux grandes puissances qui tiendraient l'Allemagne et les nations intermédiaires resserrées entre elles; le Midi demeurerait dans l'obédience de l'empire français, et le Nord, comme le Danemarck et la Suède, relèverait de la domination russe. C'était un de ces plans éclos au souffle de la victoire, mais destinés à s'évanouir devant les infidélités de la fortune. Disons cependant que l'alliance offensive et défensive de la Russie offrirait le meilleur gage de durée au repos de l'Europe, car ces deux puissances doivent avoir au moins, l'une en l'autre, la seule confiance politique admissible entre deux nations : la difficulté de se nuire réciproquement, jointe à une évidente diversité d'intérêts.

La ville d'Erfurth, pendant l'entrevue de Napoléon et d'Alexandre, fut une ville de fêtes; il y eut spectacle, et les plus habiles comédiens ne furent pas, malgré la présence de Talma, ceux qui représentèrent la *Mort de César* devant un *parterre de rois*. Nous nous servons d'une expression de l'empereur. Cependant ces fêtes, ces spectacles n'éblouirent pas l'Angleterre au point de lui faire perdre de vue son idée fixe. Le besoin de susciter de nouveaux ennemis à l'empereur devenait plus urgent, car elle commençait à ressentir les effets du système continental : les ports de la Baltique lui étaient fermés; la contrebande, il est vrai, assiégeait toutes les issues, mais elle n'avait plus de débouchés avoués que par le Portugal et l'Espagne. En cet état de choses, il ne fut pas malaisé au cabinet de Saint-James de réveiller l'inimitié de l'Autriche, encore humiliée de ses dernières défaites. L'Autriche arma; elle profita de la diversion offerte par la guerre d'Espagne, mais elle en profita à son malheur. Alors s'ouvrit la campagne de 1809, pendant laquelle un jeune fanatique voulut attenter à la vie de l'empereur; il échoua et fut puni de mort. Cette tentative ne serait qu'un fait, si elle n'eût pas dévoilé une certaine fermentation d'idées généreuses mal appliquées qui s'emparèrent des universités allemandes, où fut prononcé le nom symbolique de TEUTONIA. Alors aussi apparurent les *carbonari* en Italie; enfin commença la guerre des idées politico-mystiques contre la force matérielle. On cimenta, à tort, les nouvelles associations du sang d'un martyr de sa foi. Cependant la seconde campagne de Vienne offrit à la grande armée impériale une nouvelle série de triomphes. Napoléon surprit ses ennemis, qui avaient espéré de le surprendre, et pourtant il eut à faire de plus grands efforts qu'en 1805. Il perdit Lannes, duc de Montebello; c'était autant que s'il eût perdu une bataille. Les noms de Lobau, d'Esling, de Wagram sont inscrits dans les annales de la gloire française, à côté du nom d'Austerlitz; mais, Vienne prise, la campagne n'était pas finie; mais l'issue en pouvait être compromise sans la jonction, au delà de Vienne, de l'armée d'Italie, commandée par Eugène et Macdonald : ce dernier reçut le bâton de maréchal sur le champ de bataille.

Ce fut pendant la campagne de Vienne, en 1809, que le pape se vit enlever du palais Quirinal. Nous affirmons que l'ordre n'en avait pas été donné par l'empereur. La nouvelle de cet enlèvement le surprit et l'embarrassa; mais, comme toujours, il assuma sur lui la responsabilité d'une chose faite, pour qu'on ne dît pas que le général Radet, auteur de l'enlèvement, avait agi sans son ordre dans une circonstance aussi capitale. On sait l'itinéraire contraint du saint vieillard, son séjour à Savone, sa translation à Fontainebleau, enfin son retour dans la capitale du monde chrétien, quand Rome cessa d'être la seconde ville de l'empire et le fief nominal du

fils de Napoléon. Ce fils, qu'il souhaitait si ardemment, il devait naître de la seconde campagne de Vienne. L'empereur d'Autriche ne trouva que dans une alliance avec le vainqueur l'espoir de rallier et de consolider les débris de ses trônes démembrés. L'archiduchesse Marie-Louise fut le nœud de l'alliance conclue à Schœnbrunn entre les deux empereurs, en même temps que le traité qui mit fin à la guerre. Peu après, l'empereur, ayant investi son frère Louis du trône de Hollande, réunit la Hollande à l'empire : il dilatait ainsi sa puissance, quand il aurait dû la resserrer. Les Anglais, il est vrai, avaient fait une démonstration vigoureuse à l'île de Walcheren, et déjà leurs troupes balançaient, secondées par des guérillas espagnols, la fortune de nos armes en Espagne et en Portugal, en attendant des succès plus décisifs. L'Espagne avait trois rois, dont aucun ne pouvait habiter Madrid. Les anciennes cortès espagnoles surgirent de ce conflit, qui se termina, au commencement de 1814, par l'évacuation de l'Espagne, après des flots de sang répandus.

Nous arrivons, à travers les fêtes du mariage de Napoléon et de Marie-Louise, à travers les larmes de l'impératrice reléguée, au délire universel qu'excita, l'année d'après, la naissance du roi de Rome. Ces joies furent vives, réelles, sincères; le peuple y prit part. Que sont-elles devenues? elles sont retombées, comme tant d'événements avortés, dans les grandes catacombes de l'histoire. Encore trois ans, et l'Europe coalisée bivouaquera sur les places et dans les rues de la capitale du grand empire. Ce que c'est que la gloire!

L'empereur voulait frapper un grand coup au nord. La Russie ne fermait pas assez hermétiquement ses ports aux Anglais. Bernadotte, devenu par sa tolérance, mais sans sa participation, prince royal de Suède, le gênait. Des armements, des préparatifs immenses furent faits, comme s'il se fût agi de la conquête du monde. Des simulacres de négociations sont entamés; les armées françaises sont échelonnées de l'autre côté du Rhin, depuis l'Elbe jusqu'à la Vistule; à l'exception du seul ennemi qu'il va combattre et de ceux qu'il laisse derrière les Pyrénées, il ne compte que des alliés sur le continent de l'Europe; et, par une circonstance heureuse, la Russie est en guerre avec la Porte. Tout sourit donc à son ambition; il a pour auxiliaires les nations successivement enchaînées à son char; et la valeureuse Pologne, conservant le cœur vivace au milieu de ses membres épars, lui sert de noble avant-garde. Les soldats se comptent par centaines de mille, les pièces d'artillerie par milliers; la conscription enrégimente partout des hommes pour combler les lacunes que fera la mort; l'argent, l'or, les munitions abondent, et, par-dessus tout, sous chaque uniforme bat un cœur d'homme qui ne rêve que la gloire, que l'honneur de servir le grand empereur et de s'en faire distinguer. Telles étaient les forces matérielles et morales réunies dans la main puissante de Napoléon, lorsque, au printemps de 1812, il arriva à Dresde, son quartier général. Là, les grands de la terre, appartenant à toutes les hiérarchies, se trouvèrent si nombreux, qu'il fallut, au palais, un salon des rois pour servir de lieu d'attente aux rois qui, trois ans auparavant, composaient le parterre du théâtre d'Erfurth.

Les troupes sont en marche, elles s'avancent sur un front immense. Elles ont franchi la Vistule, elles passent le Niémen. La Pologne est déjà désenchantée sur l'espoir de sa résurrection. Napoléon n'a pas pu reprendre à ses alliés les provinces polonaises que l'Autriche, la Russie et la Prusse se sont appropriées au siècle dernier, quand fut consommé le grand crime de l'Europe. Sur la rive du Niémen, Napoléon a toutefois hésité; il s'avance cependant, et sur la terre de Russie il ne trouve point d'ennemis à combattre. On lui livre le sol mort et décharné d'habitants. Alexandre veut-il encore conjurer l'orage? ses ambassadeurs vont-ils apporter ses soumissions? lui-même se dirigera-t-il vers la ville de Pierre le Grand, ou s'avancera-t-il au cœur de la Russie pour y menacer la vieille capitale de la Moscovie? C'est ce dernier parti que prend Napoléon. Il laisse derrière lui ces fleuves que le froid durcit tous les hivers; enfin l'armée russe lui fait face quand il touche à la Moskowa. Il vaincra, la fortune le veut encore. Les positions de l'ennemi sont forcées dans la bataille la plus meurtrière des temps modernes. La victoire, cependant, a pour lui quelque chose de sombre ce jour-là. Il entre à Moscou; il s'est assis, au Kremlin, sur le trône des czars; mais un héroïque incendie dévore la capitale, des torrents de flammes le menacent et surprennent l'armée. Cependant il demeure à Moscou après l'incendie, il y passe son temps à réglementer des affaires de comédiens; vainement il attend des négociateurs d'Alexandre : ils ne viennent point. Enfin il donne le signal du départ; des cosaques nombreux, comme des nues de corbeaux, le harcèlent dans sa retraite. Le traité de Bucharest a rendu disponibles, pour la Russie, ses troupes tout à l'heure occupées à combattre les Turcs. Le vent du nord souffle avec violence, un froid extraordinaire décime l'armée française; tant de désastres sont couronnés par le passage de la Bérésina. Partout des combats, partout la souffrance et la mort, et de toute cette belle armée, de tous ces magnifiques ap-

pareils meurtriers, il ne reste que quelques débris ; mais le bulletin où sont consignées ces calamités porte pour dernier mot : *L'Empereur se porte bien ;* et la France va lui confier encore une grande armée.

Napoléon arriva à Paris au moment où une conspiration venait d'éclater contre son gouvernement; Mallet et les autres chefs étaient déjà punis. Napoléon conservait encore de grands appuis en Allemagne; de nombreuses garnisons occupaient encore des places formidables telles que Dantzick, Magdebourg, Hambourg et Torgau. Il rentre donc en campagne ; mais il a déjà pour ennemis quelques-uns de ses alliés dans la campagne précédente, et tous les autres, à l'exception du roi de Saxe, vont successivement se séparer de lui. La Prusse se déclare, l'Autriche est douteuse, les troupes russes se sont avancées. A Lutzen, à Bautzen, la gloire reparaît sous ses drapeaux ; l'honneur des armes françaises est reconquis ; Napoléon occupe Dresde ; il peut y conclure la paix de l'Elbe ; il ne le veut pas; l'Autriche rompt sa neutralité et se déclare contre lui. Il triomphe encore en vue de Dresde à une seconde bataille des trois empereurs, mais la pluie a remplacé le soleil d'Austerlitz, et cette dernière victoire est suivie d'une série de désastres dont les principaux eurent pour théâtre Mayence et Leipsick. Ce ne sont plus seulement des soldats qui se battent contre la France ; c'est la jeunesse allemande, ce sont les universités. Réunis par un lien de vertu, la *tugenbund*, ces héros écoliers croyaient combattre pour la liberté. Moreau, transfuge, fut tué à la bataille de Dresde. Le châtiment de cet homme ne fut pas sa mort, mais la honte de mourir dans les rangs des ennemis de sa patrie.

Maintenant, il ne s'agit plus pour Napoléon de soutenir l'orgueil de ses conquêtes ; le sol de la patrie est menacé, il faut le défendre. La France, épuisée d'hommes et d'argent, fait de nouveaux sacrifices; l'empereur peut encore se mettre à la tête d'une armée, son génie militaire augmente à mesure que ses ressources diminuent; il se multiplie, il est partout, des combats héroïques s'accomplissent sous ses yeux ; mais la Suisse a livré le pont de Bâle aux Autrichiens, mais les Russes, les Prussiens, les Bavarois, enfin toutes les forces de la confédération du Rhin marchent sur Paris. La capitale, à peine défendue et dont la défense est abandonnée aussitôt que commencée par le frère de Napoléon, Joseph, son lieutenant général en son absence, ouvre ses portes après une capitulation et c'en est fait de l'Empire, malgré les négociations dérisoires que les souverains étrangers entretenaient encore par leurs plénipotentiaires au congrès de Châtillon. Ajoutons que, depuis la fin de 1813, la France était horriblement lasse de la guerre ; un grand nombre de familles gémissaient sous le poids d'extorsions d'hommes que le service reprenait en dehors de toute légalité, alors même qu'ils avaient satisfait aux exigences de la conscription. En outre, quelques membres du corps législatif, à la tête desquels était M. Lainé de Bordeaux, firent entendre des paroles de blâme, patriotiques sans doute, mais encore plus intempestives, de sorte que l'empereur se vit, en quelque sorte, démonétisé dans plusieurs provinces. Ainsi, dès le 12 mars, la ville de Bordeaux avait ouvert ses portes à l'armée anglaise, ayant dans ses rangs le duc d'Angoulême, c'est-à-dire dix-huit jours avant l'occupation de Paris. Dans la capitale, on comptait bon nombre de royalistes dont le courage éclaterait, sans aucun doute, le lendemain du jour où le péril serait passé. A leur tête, le vicomte de la Rochefoucauld se signalait par ses extravagances. Il crut contribuer à la chute de l'empereur en essayant de renverser sa statue du haut de la colonne de la place Vendôme!

Cependant, en apprenant à deux lieues de Paris l'occupation de la capitale, Napoléon s'était retiré à Fontainebleau, où il était entouré de l'élite de ses braves. Il abdiqua d'abord en faveur de son fils, ensuite purement et simplement, préférant renoncer au pouvoir plutôt que de voir morceler le sol de la France. Il partit pour l'île d'Elbe, lieu dont la possession lui était assurée à titre de souveraineté; il emporta sa gloire et nous laissa le soin de réparer le malheur de ses défaites. Napoléon abdiqua avec plus de grandeur que ne l'avait fait Charles-Quint.

RESTAURATION.

On a fort improprement donné le titre de restauration au résultat des événements compliqués qui replacèrent les Bourbons sur le trône de France, à moins que l'on ait voulu parler de la restauration des idées révolutionnaires. Sauf la question de personnes, la restauration, dans la signification que l'on veut donner à ce mot, était faite, accomplie ; elle était l'œuvre de Napoléon. La révolution était enchaînée; ceux qui imposèrent ou sollicitèrent une charte octroyée la déchaînèrent en réveillant des idées assoupies depuis longtemps La génération vigoureuse de l'empire comprenait un gouvernement fort, stable, sous la protection d'un maître puissant et déblayé de cette vaine phraséologie dont le ré-

sultat nécessaire est d'engendrer des inimitiés par la controverse, de diviser une nation en partis et de nourrir des ferments de guerre civile ou de bouleversements dans l'État. On répéta alors ce mot comme étant émané d'un Bourbon : « Rien n'est changé en France; il n'y a qu'un Français de plus. » Ce mot traçait à lui seul une ligne de conduite qui, si elle eût été suivie, eût ménagé une transition douce et facile de Napoléon à Louis XVIII, de la guerre à la paix, de l'empire à la royauté. Tout ce qui était impérial étant ainsi redevenu royal, les mécontentements n'étaient plus qu'individuels, et, par conséquent, faciles à calmer. Les grands de l'empire, en se hâtant de se rallier au nouveau gouvernement, indiquaient la marche à suivre; mais le honteux sénat, mais les hommes vieillis dans des idées abstraites, dans des monomanies constitutionnelles, à la tête desquels se trouvèrent les trois ecclésiastiques que l'on avait vus célébrer la messe au Champ-de-Mars, devant l'autel de la patrie, les abbés Louis, de Montesquieu et de Talleyrand Périgord, remontèrent vers les utopies de l'assemblée constituante dont ils avaient été membres. Rayant de notre histoire vingt-quatre années accomplies, ils replacèrent la révolution dans son berceau. En 1814, point de républicains vivants; l'émigration fractionnée comme lors de son arrivée à Coblentz, en catégories marquées par la date des rentrées en France. Il ne restait plus, de ce que l'on a appelé depuis le bonapartisme, qu'un patriotisme généreux, qu'un instinct de gloire, que des souvenirs qui, tout récents qu'ils étaient, allaient se confondre avec la régénération intérieure que promettait la paix. Le libéralisme, comme on l'appela, naquit de cette confusion. Il n'existait pas encore, et ce nom devint un manteau de dissimulation, sous lequel on cacha des projets contraires à sa signification, car le libéralisme ne fut qu'un bonapartisme déguisé, et, peu à peu, on s'habitua à croire ce que l'on ne croyait pas. La plupart des anciens émigrés compromis, à divers degrés, par leur adhésion au gouvernement impérial, n'apparaissaient aux yeux de l'escouade d'émigrés revenus avec Louis XVIII que comme des spéculateurs. Or, dans ce conflit, dans cette complexité, où était la force? Évidemment dans la nation impérialisée et prompte à adopter un changement de personnes. Que fit le roi? A sa cour, il choya l'émigration; dans ses actes publics, il caressa la révolution de 1789, comme si une révolution replacée à son point de départ pouvait y rester stationnaire. Louis XVIII s'appuya sur deux faiblesses, dédaignant la seule force qui l'eût assuré lui et sa dynastie.

Ces bévues accumulées, ces caresses de droite et de gauche, ces manifestations derrière lesquelles ne pouvait pas exister une pensée sincère, des remercîments imprudents adressés à l'étranger, une suprématie de famille substituée à une suprématie de nation, quand la nation était humiliée dans sa gloire, de ridicules démonstrations de formes vieillies, la grande garde impériale méconnue, les grands services rendus sous l'empire dédaignés chez ceux qui n'étaient pas transfuges de l'empire, des symptômes mal couverts d'inimitié contre le passé, la manifestation de velléités impuissantes, tout cela forma un nuage d'où sortit l'éclair qui s'en alla briller à l'île d'Elbe et suscita le retour également funeste et miraculeux de Napoléon en France. Jamais on ne brave en vain l'inobservation de l'opportunité; mais jamais non plus les conseillers bénévoles des couronnes ne veulent se soumettre à la toute-puissance du temps. Si les Bourbons étaient remontés sur leur trône après le directoire, une charte était non-seulement nécessaire, mais indispensable, parce qu'elle liait la veille au lendemain; en 1814, elle rompait avec les jours précédents pour rejeter la nation dans des idées qu'elle avait oubliées. La charte fut donc l'œuvre de vieillards égoïstes, ambitieux et entêtés.

Le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, le 20 de mars 1815, frappa de stupeur la cour des Tuileries et la France d'étonnement. L'audace de l'entreprise éblouit les indifférents; les cabinets étrangers, alors réunis par leurs plénipotentiaires au congrès de Vienne, en frémirent; dans l'excès de leur terreur, les souverains qui lui avaient tendu la main, les plus obséquieux solliciteurs de son alliance, le mirent au ban de l'Europe, vaine simagrée s'il eût vaincu à Waterloo. Sa femme et son fils, depuis 1814, étaient en Autriche. On ne voulut pas les lui rendre, et ce fut un pronostic de la nouvelle guerre qui allait éclater. Les soldats de la coalition, retournant dans leurs foyers, étaient encore sous les armes; on leur fit faire volte-face, et de nouveau le territoire français fut envahi. Napoléon forcé, nous n'osons dire trahi, voyant son entreprise manquée, abdiqua une seconde fois, toujours mû par la généreuse excitation de l'amour de la France. Il fut embarqué pour l'île de Sainte-Hélène, trop confiant dans la loyauté de l'Angleterre sur laquelle il avait compté, heureuse l'Angleterre si les tortures de Napoléon dans sa captivité n'ont déshonoré que le seul Hudson-Lowe, condamné à l'immortalité, comme un poete anglais l'a dit de Cromwell.

Lors de la première invasion, les étrangers, inquiets d'un triomphe inaccoutumé, avaient affecté une modération que des esprits prévenus ou superficiels attribuèrent à leur gé-

nérosité et notamment à celle de l'empereur Alexandre. En 1815, on dut savoir à quoi s'en tenir. L'année précédente, les étrangers étaient venus comme ennemis, pour renverser peut-être un homme, mais sans résolution d'imposer à la France un gouvernement. Ils furent généreux par suite de la terreur que leur inspiraient les vaincus. En 1815, au contraire, ils se présentèrent comme alliés des Bourbons, avec la seule intention avouée de délivrer la France de celui qu'ils qualifiaient d'usurpateur, et ce fut alors qu'ils infligèrent à leur allié des conditions vexatoires; la spoliation des musées, l'occupation du territoire français par les armées étrangères, l'obligation de payer quinze cents millions de subsides, que le duc de Richelieu, il est vrai, fit diminuer de moitié au congrès d'Aix-la-Chapelle, par l'ascendant de son beau caractère. Qu'auraient fait de plus des ennemis déclarés? A dater de cette époque, il n'y eut plus de droits réels; on enseigna aux peuples, par l'exemple des souverains, que la justice politique résidait uniquement dans la force. Telles furent les perversions sociales nées de ce que l'on appelle effrontément la seconde restauration. Nos hontes subies sont enregistrées, article par article, dans le traité de Paris. M. de Talleyrand, ministre des affaires étrangères, après avoir été plénipotentiaire de Louis XVIII au congrès de Vienne, ne voulut pas le signer. Ce fut une vaine gloriole de nom après en avoir rendu la conclusion inévitable. Le duc de Richelieu se sacrifia en reprenant le portefeuille des mains de l'homme qui avait le plus contribué à imposer aux Bourbons une charte grosse de la tempête qui devait les renverser.

Le roi Louis XVIII, doué d'un esprit vaste en superficie et d'une intelligence souvent capricieuse, était atteint de cette maladie souveraine que l'on nomme le favoritisme, de sorte que sa volonté devenait, selon les circonstances et selon le favori, un entêtement taquin contre les membres de sa famille qu'il n'aimait pas. Sous son règne, on vit naître un gouvernement dans le gouvernement, un parti politico-mystique, dont les adeptes principaux, le poussant en avant, peut-être malgré lui, le plaçaient dans la nécessité de revenir sur ses pas; ces oscillations du chef de l'Etat jetaient dans les esprits le trouble et la confusion, et donnèrent lieu à ce que l'on appelle le système de bascule, système dans lequel un gouvernement se met tour à tour au service de deux partis en présence et manifeste l'absence de tout principe arrêté. Ne blâmons point le roi ni ses ministres de l'influence, pour ne pas dire de la corruption, exercée sur les colléges électoraux lors du renouvellement des législatures éligibles; par la raison qu'un chêne produit le gland, un gouvernement représentatif produit la vénalité plus ou moins dissimulée des consciences. Louis XVIII s'applaudit d'avoir une chambre des députés qu'il qualifia d'introuvable, et, quand il eut fait cette trouvaille, il se hâta de s'en débarrasser. L'autre chambre, dite des pairs, était composée d'anomalies inamalgamables : un vieux levain du sénat de l'empire et les héritiers du nom des anciens pairs de France; c'était un complément des deux noblesses reconnues par la charte; l'une reprenait ses titres, l'autre conservait les siens, tandis qu'il n'eût dû y avoir qu'une seule et unique noblesse, sans acception d'époque de création. Sous Louis XI, le nobiliaire du duché de Bourgogne fut confondu avec le nobiliaire du royaume de France. Au milieu de tant de contradictions, sur quelle pensée pouvait s'arrêter la nation? Un jour, on choisissait un ministère, parce qu'il était plus royaliste que national; un autre jour, on confiait le pouvoir à des mains présumées plus nationales que royalistes, ce dont la conclusion logique était que la nationalité et la royauté étaient deux choses essentiellement rivales, et par conséquent ennemies. Un homme de bien, un homme d'esprit fut appelé au ministère dans ces circonstances mouvantes; il crut pouvoir concilier son dévouement au souverain avec son attachement sincère aux idées libérales, dont les premières fautes de la restauration avaient fait une nécessité apparente : cet homme était M. Decazes. Il ne concilia rien et se fit des ennemis des deux côtés opposés. Les libéraux l'attaquaient avec non moins d'acharnement que les royalistes, et ils l'auraient infailliblement renversé si l'occasion leur en eût été offerte, comme elle le fut, aux royalistes exagérés, par le fatal événement de la mort du duc de Berri assassiné, à l'Opéra, par Louvel. Ce fut un crime isolé, mais à jamais lamentable, qui enleva à la France un prince qui commençait à la comprendre, et s'en serait fait infailliblement aimer.

Les législatures changeant d'esprit et de direction, les lois usuelles suivirent leur mouvement basculatoire. La charte avait déclaré la presse libre; elle fut libre en effet, mais elle ne jouit que d'une liberté intermittente. La fermentation que produisait cette liberté commençait-elle à se calmer par l'habitude des esprits à se façonner aux déclamations exagérées, on enchaînait la liberté de la presse, puis on la déchaînait de nouveau, comme si on eût voulu lui laisser seulement le temps de reprendre ses forces pour donner plus d'efficacité à son audace. C'est dans ces choses, beaucoup plus que dans des faits, la plupart sans consistance, qu'il faut chercher l'histoire de la restauration et les causes de la chute de

la branche aînée de la maison de Bourbon. Cependant il faut mentionner l'avénement au ministère d'un homme d'une grande habileté, de M. de Villèle, qui vit finir le règne de Louis XVIII et commencer le règne de Charles X. Il convient aussi de signaler la guerre d'Espagne en 1823, guerre qui eut pour résultat, et probablement pour motif, de prouver au monde que les enfants de la France ne se montreraient pas moins intrépides, guidés par le drapeau blanc, qu'ils ne l'avaient été à l'ombre du drapeau tricolore. Quant à la guerre d'Espagne en elle-même, elle n'était ni juste dans son principe, ni profitable à la France dans aucune hypothèse. M. de Villèle le comprit, mais alors le gouvernement patent n'exerçait pas une influence égale à celle du gouvernement occulte. Comme homme ni comme souverain, Ferdinand VII ne méritait pas qu'une goutte de sang français fût versée dans son intérêt.

La mort de Louis XVIII, qui suivit de près la fin de la guerre d'Espagne en 1824, passa comme un accident. En vertu de ce vieux cri de la monarchie française : Le roi est mort, vive le roi ! peu de larmes furent répandues sur son cercueil, malgré le faste des cérémonies au milieu desquelles ses dépouilles mortelles furent transférées aux tombes royales de Saint-Denis. Le clergé de Paris montra plus que de la froideur dans cette circonstance, ce que l'on attribua à l'irrégularité religieuse du monarque à ses derniers moments. Louis XVIII a laissé la réputation d'un prince sage, mais faible, quand les circonstances exigeaient une grande fermeté d'esprit. On peut dire de lui qu'il trompa tout le monde chaque fois qu'il eut l'air d'avouer que lui-même il s'était trompé.

Son frère et son successeur, le dernier des petits-fils de Louis XV, le comte d'Artois, salué, à son avénement, du nom de Charles X, avait été, dans sa jeunesse, un prince frivole, dissipé, galant ; mais, sous ces dehors élégants, il portait un cœur loyal, un caractère de franchise et de bonté qui en eût fait l'homme le plus parfait de son siècle, si son malheur ne l'eût appelé à monter sur un trône tiraillé de toutes parts. Charles X eut des amis qu'il aima ; nous ne pouvons dire, en exceptant le marquis de Rivière, si ce fut lui que ceux-ci aimèrent, ou seulement sa fortune. Il était devenu d'une dévotion extrême, et cette disposition d'esprit, consciencieuse, rendit facile à ceux qui exploitèrent son règne de lui faire mal comprendre ses intérêts dans ce monde, en les mettant en opposition avec les pensées bien plus hautes qui lui montraient un monde meilleur. Toutefois Charles X portait en lui toutes les qualités d'un prince français : sa bravoure était prouvée, sa loyauté incontestable, et il ressentait profondément les atteintes portées à l'honneur de la France, il en donna la preuve en ordonnant l'expédition d'Alger, sans tenir compte des remontrances du cabinet de Londres. La gloire lui en appartient, non point à de malencontreux ministres qui, dans l'émoi causé par la nouvelle de la victoire ,poussèrent leur maître à signer des ordonnances frauduleuses. En les qualifiant ainsi, après avoir déploré, en 1814, l'octroi d'une charte à laquelle la France ne pensait pas, nous ne nous mettons point en contradiction avec nous-mêmes. Le peuple s'était habitué à vivre sous l'empire d'une charte depuis quatorze ans, comme pendant les quatorze années précédentes il n'y avait pas même pensé ; or il y a toujours du danger à rompre les habitudes d'un peuple, et, souvent, le redressement d'un malheur n'est qu'un second malheur ajouté au premier. Charles X expia dans l'exil la faute de ses ministres ; puisse son exemple servir d'instruction à ceux qui seront appelés à lui succéder sur le trône de France ! La Providence ne veut pas que l'on trompe impunément les peuples.

FIN.

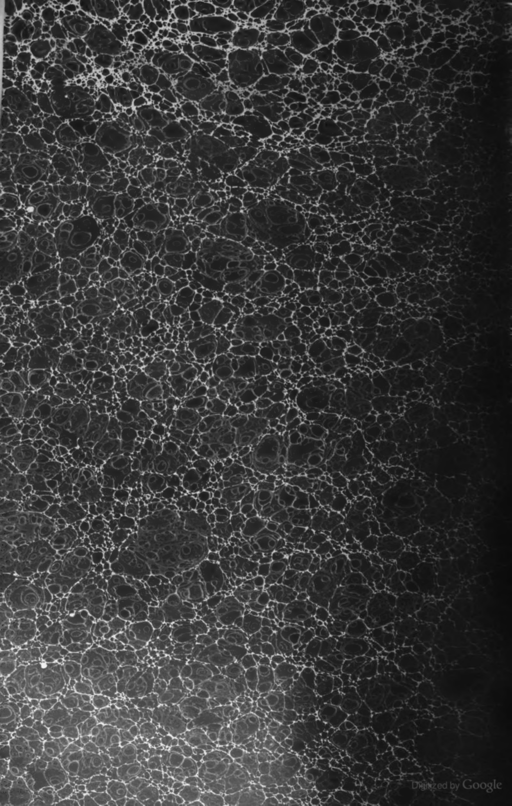

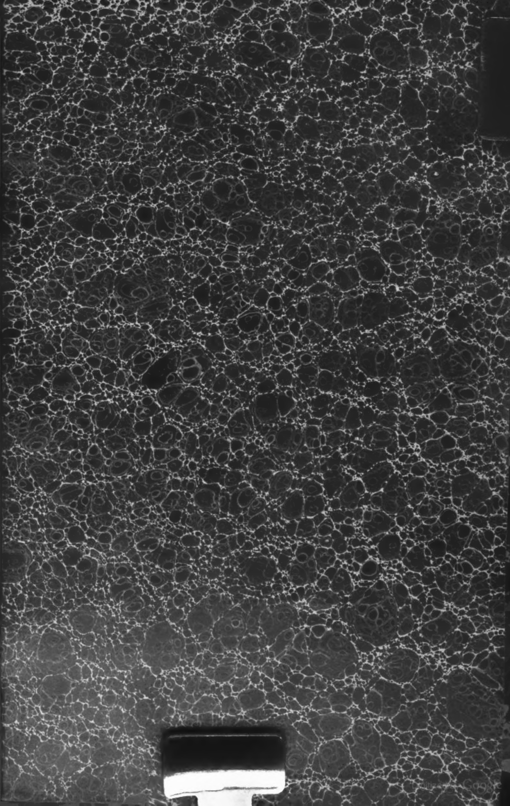

Digitized by Google